

BUREAU FÉDÉRAL DE LA STATISTIQUE
CANADA

SEPTIÈME RECENSEMENT DU CANADA, 1931

VOLUME XII

MONOGRAPHIES

LA FAMILLE CANADIENNE
FÉCONDITÉ DE LA FEMME CANADIENNE
LE LOGEMENT AU CANADA
ANALPHABÉTISME ET FRÉQUENTATION SCOLAIRE
DISTRIBUTION D'ÂGE DE LA POPULATION CANADIENNE
TABLES DE LONGÉVITÉ CANADIENNE

Publié par ordre de
L'HON. JAMES A. MACKINNON, M.P., Ministre du Commerce



OTTAWA
EDMOND CLOUTIER
IMPRIMEUR DE SA TRÈS EXCELLENTE MAJESTÉ LE ROI
1942

Prix, $1.00

RECENSEMENT DU CANADA, 1931

A Son Excellence le Très Honorable Comte d'Athlone, K.G., P.C., G.C.B., G.C.M.G., G.C.V.O., D.S.O., Gouverneur Général et Commandant en Chef du Dominion du Canada.

QU'IL PLAISE À VOTRE EXCELLENCE:

J'ai l'honneur de soumettre à Votre Excellence le douzième volume du Rapport du Recensement du Canada, effectué à la date du 1er juin 1931. Ce volume contient les monographies sur les familles, la fécondité, le logement, l'analphabétisme et la fréquentation scolaire, la distribution d'âge et les tables de longévité d'après les constatations du recensement et autres données supplémentaires.

J'ai l'honneur d'être,

de Votre Excellence,
le très obéissant serviteur,

JAMES A. MACKINNON,
Ministre du Commerce.

OTTAWA, 15 janvier 1942.

PRÉFACE

Le volume XII du Septième Recensement du Canada réunit sous une même couverture les monographies du recensement de 1931 sur la famille, la fécondité, le logement, l'analphabétisme et la fréquentation scolaire, la distribution d'âge et les tables de longévité. Ces études, déjà publiées séparément, reposent sur les constatations du recensement et quelques autres données supplémentaires. Elles ont été préparées sous la direction générale de feu M. C. MacLean et ont été disposées dans ce volume par A. L. Neal, chef de la Branche de l'Analyse Sociale. Le texte français a été préparé sous la direction d'Omer Chaput, chef de la Branche de Traduction du Bureau Fédéral de la Statistique et les graphiques, par J. W. Delisle, dessinateur en chef du Bureau.

Les autres monographies du même recensement—celles sur le chômage, la dépendance de la jeunesse, la population rurale et urbaine et les origines raciales et lieux de naissance du peuple canadien seront aussi réunies et formeront le volume XIII.

La Famille Canadienne.—Cette monographie est un relevé statistique de la famille canadienne, passée et présente, basé sur des données de recensement depuis 1666. L'attribut familial le plus facile à mesurer est l'importance, c'est-à-dire le nombre de personnes vivant à la maison à la date du recensement. Le ménage se compose de toutes les personnes de la maison, tandis que la famille privée ne comprend que les dépendants immédiats du chef. Malgré l'absence de toute tendance marquée dans le ménage d'importance moyenne antérieurement à 1871, un déclin persistant se fait sentir dans chaque région, excepté le Québec rural, depuis cette époque.

L'importance de la famille privée est déterminée par deux facteurs: (1) l'importance de la famille biologique complète, et (2) la proportion de la famille complète vivant à la maison. Cette proportion dépend de l'âge du chef, de la durée de la vie conjugale et de l'âge auquel les enfants quittent la maison. Conséquemment, les fluctuations de l'importance moyenne de la famille ne doivent pas être interprétées à la seule lumière de la fécondité. Il ne peut y avoir de doute cependant sur le fait que, depuis la Confédération, la baisse de la famille canadienne en importance repose principalement sur un déclin de fécondité résultant de la concentration de la population dans les villes, de la tendance à rechercher des occupations rétribuées d'intérieur ne nécessitant pas de travail manuel, et de la commercialisation de l'agriculture. Le déclin de la famille rurale suit le développement des chemins de fer et du transport routier, lequel a contribué à l'urbanisation de l'aspect social et de la vie économique de la population rurale. Ce sont là, jusqu'à un certain point, les phases de l'accroissement de la densité de la population. La variation régionale de l'importance moyenne de la famille coïncide étroitement avec la race et la religion.

Cette monographie est l'œuvre d'A. J. Pelletier, F. D. Thompson et A. Rochon.

Fécondité de la Femme Canadienne.—Etant donnée la courte période d'observation sur laquelle portent les statistiques vitales du Canada en général la présente étude est plutôt destinée à servir de fondement à des recherches futures sur l'orientation et l'incidence de la fécondité qu'à offrir des moyens d'en arriver à des conclusions. Elle constitue donc en bonne partie une réunion, un agencement et un résumé de faits sur cette période qui n'ont pas encore paru sous forme imprimée. Il a été jugé nécessaire de tirer certaines conclusions, du moins provisoires, lesquelles se trouvent au sommaire de la page 227.

La monographie se divise en deux parties. La partie I traite de la tendance générale de la fécondité, et la partie II, de la fécondité différentielle incidente à la distribution selon la race, le lieu de naissance et la région.

En raison de la mort de W. R. Tracey, le chapitre VII et certaines parties d'autres chapitres ont été écrits par feu M. C. MacLean, M.A., directeur général de ces monographies et par M. E. Fleming, B.A., et M. MacGillivray qui avait aussi collaboré au début avec M. Tracey à la préparation de l'ouvrage. Le chapitre I sur l'intégralité de l'enregistrement des naissances a été préparé par N. Keyfitz.

L'absence complète de toute étude historique compréhensive sur le logement au Canada justifie, semble-t-il, ce bref aperçu. L'analyse qui suit cette introduction, laquelle est purement quantitative, n'a pas la précision et l'intégralité qui ne se trouvent que dans les relevés plus serrés sur le logement. On est d'avis cependant que les comparaisons et les calculs ici offerts pourront servir de base utile à des études plus complètes sur de petites régions. On en dégagera des aperçus sur des problèmes connexes tels que l'encombrement, la tenure et le genre des logements.

Cette monographie a été conçue et préparée par H. F. Greenway, M.A., Marion Richards, B.A., et R. E. Moffat, B.A., ont collaboré substantiellement à l'élaboration de l'analyse statistique, et Roland Lavoie a apporté une contribution précieuse dans la recherche des données historiques.

Le Logement au Canada.—Bien que cette monographie fasse partie d'une série basée primairement sur les constatations du recensement de 1931, les données du recensement ont été supplémentées considérablement par d'autres informations, les unes d'un caractère primaire et les autres d'aspect secondaire. Les sections historiques ont été généralement puisées à des sources secondaires.

Analphabétisme et Fréquentation Scolaire.—Cette étude sur l'analphabétisme et la fréquentation scolaire est destinée autant que possible à supplémenter une autre plus ancienne du même genre, publiée à la suite du Recensement de 1921, i.e., elle couvre un terrain tout à fait nouveau, sauf en ce qu'elle vérifie et remet à date les constatations de la première. La principale différence entre les deux est que la monographie de 1921 présente l'analphabétisme et la fréquentation scolaire du point de vue de l'éducateur comme technologue tandis que celle-ci les présente aussi du point de vue du sociologue. Les deux études sous presque tous rapports se complètent mutuellement.

Les conclusions de la présente monographie veulent que les données de recensement sur l'analphabétisme et la fréquentation, malgré leur valeur descriptive et leur utilité dans la mensuration des conditions et des progrès de ces attributs comme tels, soient encore plus utiles à mesurer les symptômes de phénomènes sociaux qui ne sont pas directement mesurables. En d'autres termes, elles mesurent chez les populations les conditions qui déterminent l'état d'ignorance et de non fréquentation scolaire mais qui déterminent aussi d'autres états, ce qui est plus important que mesurer l'influence de l'analphabétisme et de la fréquentation scolaire sur la population. Les deux attributs sont symptomatiques d'une classe différente à de multiples points de vue de celle qui possède les attributs opposés. Les maux qui accompagnent l'analphabétisme ne disparaissent pas avec celui-ci. C'est sa cause qu'il faut faire disparaître et cette cause, en plus de l'ignorance, engendre de nombreux maux antisociaux.

L'étude est divisée en trois parties, la première (chapitres I-V) traitant de l'analphabétisme et la deuxième (chapitres VI-X), de la fréquentation scolaire. La troisième est consacrée à des tableaux de base auxquels le lecteur est renvoyé sans cesse au cours du texte. Le résumé du tout donné avant ces parties est conforme au plan général de la série de monographies et sera très utile au lecteur que les constatations intéressent plus que l'argumentation sur lesquelles elles reposent. L'étude a été faite sous la direction de feu M. C. MacLean par le personnel de la Branche de l'Analyse Sociale du Bureau Fédéral de la Statistique.

Distribution d'Age de la Population Canadienne.—Cette étude traite d'abord, dans le chapitre I, de l'évolution de la distribution d'âge au Canada à compter de 1881 jusqu'à 1931. Au moyen d'une méthode d'ajustement étudiée dans l'appendice, il est constaté que la distribution d'âge progresse de telle façon que les degrés gagnent en importance en s'élevant lorsque de différentes années sont ajustées à des courbes exponentielles complexes.

Le chapitre II donne une classification des 220 comtés et divisions de recensement au Canada en 1931. Pour les fins de l'étude un triple indice d'âge est utilisé. Cet indice définit la structure d'âge au moyen du pourcentage de personnes de moins de 25 ans et de celui des personnes de 65 ans et plus et au moyen d'une quantité appelée "âge standard". Dans le chapitre III, les aspects fonctionnels de la distribution d'âge, dont les plus importants sont considérés comme étant la proportion de personnes nées dans leur province de domicile, l'âge d'établissement et

les taux de mortalité parmi les résidants, sont étudiés et indiqués en fonction de la classification antérieure selon la structure d'âge.

Dans le chapitre IV est étudiée la structure d'âge dans les villes de 5,000 âmes et plus. Huit de celles-ci ont été choisies et soumises à une analyse spéciale pour les décennies 1911-21 et 1921-31, afin de déterminer l'effet du mouvement par opposition à celui de la mortalité et l'avancement en âge sur la structure d'âge.

Cette monographie a été écrite par feu M. C. MacLean, M.A., chef de la branche de l'Analyse Sociale du Bureau Fédéral de la Statistique.

Tables de Longévité Canadienne.—Dans ce volume paraissent les premières tables de longévité canadienne sous l'imprimatur officiel. C'est seulement en 1926 que le territoire d'enregistrement du Canada a été agrandi de manière à embrasser les neuf provinces; avant le recensement de 1931, en conséquence, aucune table nationale de longévité ne pouvait être construite en se servant, comme c'est maintenant la pratique à peu près universelle, des décès de l'année du recensement, de celle qui le précède et de celle qui le suit.

Comme les chiffres des décès pour le Yukon et les Territoires du Nord-Ouest ne sont pas sur la même base compréhensive que ceux des neuf provinces, ils n'en est pas tenu compte dans ces tables.

Les tables de longévité sont communément associées à l'assurance-vie; mais ce n'est qu'un seul de leurs nombreux usages par les statisticiens, les sociologues, les officiers médicaux et la population en général. La structure des âges et la mortalité contiennent des éléments différents si nombreux, importants en eux-mêmes, qu'une simple moyenne, comme l'âge médian ou un taux unique de mortalité (même quand il est standardisé), est inadéquate pour fins de description ou d'investigation; car les attributs de chaque année d'âge en relation avec les autres âges sont essentiels. La table de longévité est le chenal le plus approprié pour la présentation des attributs de l'âge relatifs à la mortalité.

Les tables qui suivent sont discutées d'une manière générale dans le texte qui les accompagne. Parmi les points mentionnés il y a (1) les différences considérables de mortalité entre les sexes; (2) les différences entre les divisions régionales du Canada, qui sont plus marquées aux âges moyens; (3) les différences entre le Canada d'une part et l'Angleterre et les Galles et les Etats-Unis d'autre part; dans l'ensemble, la mortalité étant beaucoup plus faible au Canada; (4) une comparaison entre la mortalité dans le territoire d'enregistrement de 1921 (c.-à-d. le Canada à l'exclusion du Québec) et celle du même territoire en 1931, montrant un déclin déterminé dans les taux de mortalité à tous les âges, excepté chez les vieillards. Le dernier point semble indiquer que l'amélioration dans la mortalité ne se produit pas en prolongeant dans le vieil âge la durée de la vie à laquelle fait allusion la vision de Mirzah, mais plutôt en rendant plus sûre la vie elle-même.

Les tables ont été préparées par N. Keyfitz, de la branche de l'Analyse Sociale du Bureau.

R. H. COATS,
Statisticien du Dominion.

OTTAWA, 15 janvier 1942.

TABLE DES MATIÈRES

SYNOPSIS

LA FAMILLE CANADIENNE

SYNOPSIS—suite

LA FAMILLE CANADIENNE—suite

Chapitre II—Importance du ménage canadien, 1666-1931—fin

Chapite III—Périodicité des grandes et des petites contractions du ménage dans l'Est du Canada, 1871-1931

Chapitre IV—Le ménage type à Montréal, Toronto et Winnipeg

SYNOPSIS—suite

LA FAMILLE CANADIENNE—suite

Chapitre V—Logeurs

Chapitre VI—Les chefs de famille privée

SYNOPSIS—suite

LA FAMILLE CANADIENNE—suite

Chapitre VI—Les chefs de famille privée—fin

Chapitre VII—Enfants en tutelle et dépendants adultes

SYNOPSIS—suite

LA FAMILLE CANADIENNE—suite

Chapitre VII—Enfants en tutelle et dépendants adultes—fin

SYNOPSIS—suite

LA FAMILLE CANADIENNE—suite

Chapitre IX—Occupations et gains des chefs de famille—fin

SYNOPSIS—suite

LA FAMILLE CANADIENNE—suite

Chapitre X—Le ménage fermier

SYNOPSIS—suite

LA FAMILLE CANADIENNE—suite

Chapitre X—Le ménage fermier—suite

SYNOPSIS—suite

LA FAMILLE CANADIENNE—suite

Chapitre X—Le ménage fermier—fin

Chapitre XI—Différences régionales dans l'importance de la famille

SYNOPSIS—suite

LA FAMILLE CANADIENNE—fin

Chapitre XI—Différences régionales dans l'importance de la famille—fin

Chapitre XII—Conclusion

PARTIE II

APPENDICES

SYNOPSIS—suite

FÉCONDITÉ DE LA FEMME CANADIENNE

PARTIE I

Exposé général des taux et de la tendance de la fécondité

Chapitre I—Intégralité de l'enregistrement des naissances

Chapitre II—Tendance de la natalité au Canada pendant la période d'après-guerre

SYNOPSIS—Suite

FÉCONDITÉ DE LA FEMME CANADIENNE—suite

Chapitre II—Tendance de la natalité au Canada pendant la période d'après-guerre—suite

SYNOPSIS—Suite

FÉCONDITÉ DE LA FEMME CANADIENNE—suite

Chapitre II—Tendance de la natalité au Canada pendant la période d'après-guerre—Fin

Chapitre III—Ordre de naissance

SYNOPSIS—Suite

FÉCONDITÉ DE LA FEMME CANADIENNE—suite

Chapitre III—Ordre de naissance—Fin

SYNOPSIS—Suite

FÉCONDITÉ DE LA FEMME CANADIENNE—suite

Chapitre IV—Taux bruts et taux nets de reproduction

PARTIE II

Fécondité différentielle

Introduction

Chapitre V—Différences raciales dans la fécondité

SYNOPSIS—Suite

FÉCONDITÉ DE LA FEMME CANADIENNE—suite

Chapitre V—Différences raciales dans la fécondité—Fin

SYNOPSIS—Fin

FÉCONDITÉ DE LA FEMME CANADIENNE—fin

Chapitre VII—Différences régionales dans la fécondité

PAGE

SYNOPSIS—suite

FÉCONDITÉ DE LA FEMME CANADIENNE—suite

PARTIE III

Tableaux

APPENDICES

SYNOPSIS—suite

LE LOGEMENT AU CANADA

SYNOPSIS—suite

LE LOGEMENT AU CANADA—suite

PARTIE I—Fin

Etudes supplémentaires

PARTIE II

TABLEAUX

Pièces par ménage

RÉFÉRENCES AUX AUTRES TABLEAUX MONTRANT LES ANALYSES RECOUPÉES PAR PIÈCES PAR MÉNAGE

SYNOPSIS—suite

LE LOGEMENT AU CANADA—suite

Partie II—Suite

TABLEAUX—Suite

Genres d'habitations

Matériaux de construction

Genres d'habitations

Suffisance des facilités de logement

RÉFÉRENCES AUX AUTRES TABLEAUX MONTRANT LES ANALYSES RECOUPÉES PAR PIÈCES PAR PERSONNE

SYNOPSIS—suite

LE LOGEMENT AU CANADA—suite

PARTIE II—Suite

TABLEAUX—Suite

PAGE

Tenure

RÉFÉRENCES AUX AUTRES TABLEAUX MONTRANT LES ANALYSES RECOUPÉES SELON LA TENURE

Loyer

SYNOPSIS—suite

LE LOGEMENT AU CANADA—fin

PARTIE II—Fin

TABLEAUX—Fin

RÉFÉRENCES AUX AUTRES TABLEAUX MONTRANT LES ANALYSES RECOUPÉES SELON LE LOYER

Valeur des logis occupés par les propriétaires

Résumé

SYNOPSIS—suite

ANALPHABÉTISME ET FRÉQUENTATION SCOLAIRE

PARTIE I

Analphabétisme

Chapitre I—Exposé du degré d'instruction et d'analphabétisme au Canada

SYNOPSIS—Suite

ANALPHABÉTISME ET FRÉQUENTATION SCOLAIRE—suite

PARTIE I—Suite

Chapitre I—Exposés du degré d'instruction et d'analphabétisme au Canada—Suite

PAGE

Chapitre II—L'analphabétisme au Canada et dans les autres pays

Chapitre III—Amélioration du niveau analphabétique au Canada avec les années

SYNOPSIS—Suite

ANALPHABÉTISME ET FRÉQUENTATION SCOLAIRE—suite

PARTIE I—Suite

Chapitre III—Amélioration du niveau analphabétique au Canada avec les années—Suite

Chapitre IV—Concomitants sociaux et économiques de l'analphabétisme

SYNOPSIS—Suite

ANALPHABÉTISME ET FRÉQUENTATION SCOLAIRE—suite

PARTIE I—Suite

Chapitre IV—Concomitants sociaux et économiques de l'analphabétisme—Suite

Chapitre V—Degré d'instruction et état conjugal

PARTIE II

Fréquentation scolaire

Chapitre VI—Exposé de l'état actuel de la fréquentation scolaire

SYNOPSIS—Suite

ANALPHABÉTISME ET FRÉQUENTATION SCOLAIRE—suite

PARTIE II—Suite

Chapitre VI—Exposé de l'état actuel de la fréquentation scolaire—Suite

Chapitre VII—Étendue et orientation des changements dans la fréquentation scolaire au cours du siècle

SYNOPSIS—Suite

ANALPHABÉTISME ET FRÉQUENTATION SCOLAIRE—suite

PARTIE II—Suite

Chapitre VIII—Influence de l'ambiance physique et des éléments de population sur la fréquentation scolaire

Chapitre IX—Influence de l'ambiance domestique sur la fréquentation scolaire

SYNOPSIS—Suite

ANALPHABÉTISME ET FRÉQUENTATION SCOLAIRE—suite

PARTIE II—Fin

Chapitre IX—Influence de l'ambiance domestique sur la fréquentation scolaire—Suite

Chapitre X—Années passées à l'école par la population des Provinces des Prairies telles que déclarées au recencement de 1936

PARTIE III

Tableaux

SYNOPSIS—suite

ANALPHABÉTISME ET FRÉQUENTATION SCOLAIRE—suite

PARTIE III—Suite

TABLEAUX—Suite

PAGE

SYNOPSIS—suite

ANALPHABÉTISME ET FRÉQUENTATION SCOLAIRE—fin

PARTIE III—Fin

TABLEAUX—Fin

SYNOPSIS—suite

DISTRIBUTION D'ÂGE DE LA POPULATION CANADIENNE

PARTIE I

Introduction

Chapitre I—Évolution de la distribution d'âge au Canada

Chapitre II—Classification des régions selon le type d'âge

SYNOPSIS—suite

DISTRIBUTION D'ÂGE DE LA POPULATION CANADIENNE—suite

Chapitre II—Classification des régions selon le type d'âge—fin

PAGE

Chapitre III—Classification des régions d'après les aspects fonctionnels de la distribution d'âge

SYNOPSIS—suite

DISTRIBUTION D'ÂGE DE LA POPULATION CANADIENNE—suite

Chapitre IV—Classification des localités urbaines d'après les particularités structurales de l'âge

PAGE

PARTIE II

SYNOPSIS—suite

DISTRIBUTION D'ÂGE DE LA POPULATION CANADIENNE—fin

PARTIE II—Suite

PAGE

APPENDICE

SYNOPSIS—fin

TABLES DE LONGÉVITÉ CANADIENNE

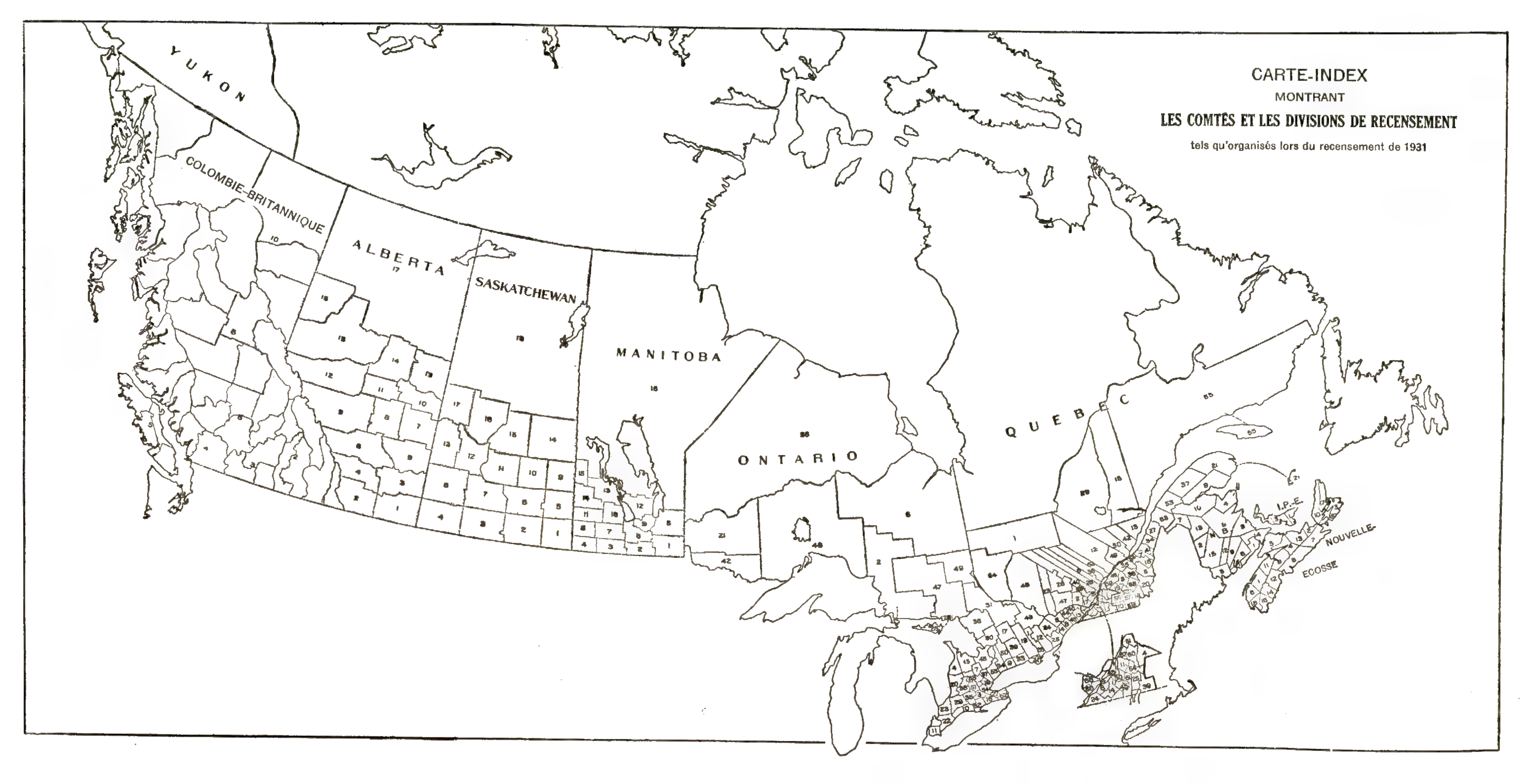
INTRODUCTION

TABLES DE LONGÉVITÉ

CLEF DE LA CARTE-INDEX

Province	Comté	Numéro sur la carte
Ile du Prince-Edouard	Kings	1
	Prince	2
	Queens	3
Nouvelle-Ecosse	Annapolis	1
	Antigonish	2
	Cap-Breton	3
	Colchester	4
	Cumberland	5
	Digby	6
	Guysborough	7
	Halifax	8
	Hants	9
	Inverness	10
	Kings	11
	Lunenburg	12
	Pictou	13
	Queens	14
	Richmond	15
	Shelburne	16
	Victoria	17
	Yarmouth	18
Nouveau-Brunswick	Albert	1
	Carleton	2
	Charlotte	3
	Gloucester	4
	Kent	5
	Kings	6
	Madawaska	7
	Northumberland	8
	Queens	9
	Restigouche	10
	St. John	11
	Sunbury	12
	Victoria	13
	Westmorland	14
	York	15
Québec	Abitibi	1
	Argenteuil	2
	Arthabaska	3
	Bagot	4
	Beauce	5
	Beauharnois	6
	Bellechasse	7
	Berthier	8
	Bonaventure	9
	Brome	10
	Chambly	11
	Champlain	12
	Charlevoix	13
Québec–fin	Châteauguay	14
	Chicoutimi	15
	Compton	16
	Deux-Montagnes	17
	Dorchester	18
	Drummond	19
	Frontenac	20
	Gaspé	21
	Hochelaga	22
	Hull	23
	Huntingdon	24
	Iberville	25
	Joliette	26
	Kamouraska	27
	Labelle	28
	Lac St-Jean	29
	Laprairie	30
	L'Assomption	31
	Laval	32
	Lévis	33
	L'Islet	34
	Lotbinière	35
	Maskinongé	36
	Matane	37
	Mégantic	38
	Missisquoi	39
	Montcalm	40
	Montmagny	41
	Montmorency	42
	Montréal (Ile de)	43
	Ile Jésus	44
	Napierville	45
	Nicolet	46
	Papineau	47
	Pontiac	48
	Portneuf	49
	Québec	50
	Richelieu	51
	Richmond	52
	Rimouski	53
	Rouville	54
	Saguenay	55
	Shefford	56
	Sherbrooke	57
	Soulanges	58
	Stanstead	59
	St-Hyacinthe	60
	St-Jean	61
	St-Maurice	62
	Témiscouata	63
	Témiskamingue	64
	Terrebonne	65
	Vaudreuil	66
	Verchères	67
	Wolfe	68
	Yamaska	69
Ontario	Addington	1
	Algoma	2
	Brant	3
	Bruce	4
	Carleton	5
	Cochrane	6
	Dufferin	7
	Dundas	8
	Durham	9
	Elgin	10
	Essex	11
	Frontenac	12
	Glengarry	13
	Grenville	14
	Grey	15
	Haldimand	16
	Haliburton	17
	Halton	18
	Hastings	19
	Huron	20
	Kenora	21
	Kent	22
	Lambton	23
	Lanark	24
	Leeds	25
	Lennox	26
	Lincoln	27
	Manitoulin	28
	Middlesex	29
	Muskoka	30
	Nipissing	31
	Norfolk	32
	Northumberland	33
	Ontario	34
	Oxford	35
	Parry Sound	36
	Peel	37
	Perth	38
	Peterborough	39
	Prescott	40
	Prince Edward	41
	Rainy River	42
	Renfrew	43
	Russell	44
	Simcoe	45
	Stormont	46
	Sudbury	47
	Thunder Bay	48
	Timiskaming	49
	Victoria	50
	Waterloo	51
	Welland	52
	Wellington	53
	Wentworth	54
	York	55
	District de Patricia	56

NOTA —Les numéros des divisions de recensement des Provinces des Prairies et de la Colombie Britannique sont donnés sur la carte


CARTE-INDEX
MONTRANT
LES COMTÉS ET LES DIVISIONS DE RECENSEMENT
tels qu'organisés lors du recensement de 1931
YUKON
COLOMBIE-BRITANNIQUE
ALBERTA
SASKATCHEWAN
MANITOBA
ONTARIO
QUEBEC
I.P.-E.
NOUVELLE-
ECOSSE

SOMMAIRE

ORIGINES HISTORIQUES DE LA FAMILLE CANADIENNE

De 1608, date des premiers essais fructueux de colonisation, à 1666, date du premier recensement, la population du Canada grossit très lentement; elle compte 28 âmes en 1608, 274 en 1639 et 3,215 en 1666. Cinquante ans après l'arrivée, en 1617, de la première famille canadienne, composée de Louis Hébert, de sa femme et de ses trois enfants, le recensement de 1667 n'enregistre que 668 familles. Sauf durant la période de 1665-72 où Louis XIV s'intéresse à la colonisation, l'immigration sous le régime français est à peu près inexistante.

L'Acadie, bien que laissée à elle-même, progresse bien jusqu'en 1755, date de l'expulsion de ses habitants de la Nouvelle-Ecosse. De 1755 à 1763, 14,000 personnes sont déportées dont un grand nombre périssent au cours de leurs pérégrinations. Dans ces circonstances, non seulement le taux de la mortalité est élevé, mais celui de la natalité est grandement réduit. Il en résulte qu'en 1787 la population acadienne (en Acadie et ailleurs) ne compte que 12,000 âmes. Elle touchait presque les 18,000 en 1755.

Le lent accroissement de la population de la Nouvelle-France est compréhensible si l'on se rappelle dans quel état de négligence la colonie est laissée par la mère-patrie, la durée et les dangers de la traversée des immigrants et les autres dangers auxquels ils ont à faire face une fois débarqués. Il faut, dans de telles conditions, un fort courage pour coloniser le Canada et, de fait, ils sont courageux ces immigrants qui choisirent ce sort soit pour fuir les guerres de religion ou apporter le christianisme aux indigènes, soit encore par ambition d'assurer un avenir à leurs enfants ou par goût d'aventure.

Deux publications, les *Relations des Jésuites* et *l'Histoire véritable et naturelle des mœurs et productions de la Nouvelle-France*, en même temps que deux éléments, les compagnies et les seigneurs, jouent un rôle prépondérant dans la colonisation de la Nouvelle-France. Les colons qui, par ces moyens, sont induits à venir au pays et dont l'établissement est facilité, peuvent être répartis entre un petit nombre de familles, de célibataires, d'*engagés* ou soldats, de jeunes femmes célibataires, de *filles du roi* ou de paysannes.

La jeune famille canadienne, telle qu'établie sur la rive nord du St-Laurent en 1667, se suffit presque à elle-même: elle tire sa subsistance de ses récoltes, de quelques bêtes à cornes et volailles, de la chasse et de la pêche, tandis que le chanvre et le lin lui fournissent les matériaux nécessaires à la confection de l'*étoffe du pays*. Les obstacles à l'expansion sont nombreux et graves—les massacres par les Iroquois, les ravages causés par les épidémies et les désertions des *coureurs-de-bois*. Ils ne peuvent cependant pas enrayer le progrès; ils sont annihilés par une natalité élevée, caractéristique habituelle des mariages précoces au sein d'une population jeune et saine. Si la vie de colon est dure, elle est loin d'être triste ou morne; il y a de multiples occasions de célébration et la vie sociale canadienne remonte aux tout premiers jours de la colonie.

IMPORTANCE DU MÉNAGE CANADIEN, 1666-1931

La période de 1666-1931 se divise en deux parties marquées dans l'intervalle par une longue interruption, parce que les recensements de 1739 à 1851 ne tiennent pas compte du nombre de ménages. Dans la première partie, de 1681 à 1730, le ménage moyen compte plus de six personnes. Dans la seconde, en 1851, il compte d'abord 6·18 personnes; il passe ensuite à 6·29 en 1861, (la plus haute moyenne jamais atteinte au pays en général); mais en 1871 et aux recensements subséquents, il accuse, bien qu'irrégulièrement, des contractions. Ces variations sont attribuées aux mouvements de la population, tandis que la régularité générale de la tendance à la contraction est imputée à des facteurs constants tels que la natalité déclinante, l'avance en âge de la population, la proportion plus élevée de personnes mariées et l'urbanisation.

L'urbanisation de l'Est du Canada est rapide et constante depuis 1871. Non seulement les centres urbains croissent aux dépens des régions rurales, mais le ménage urbain moyen accuse, au cours des soixante dernières années, une contraction moins marquée que le ménage rural, bien que celui-ci reste plus nombreux que celui-là à chaque recensement.

Des comparaisons intéressantes peuvent être établies relativement au nombre moyen de personnes composant le ménage rural, urbain et général dans les provinces de l'Est au cours des soixante dernières années. On pourrait mentionner entre autres: le nombre de personnes composant le ménage en 1931 est plus petit qu'en 1871 dans chacune des cinq provinces; le Québec accuse la contraction la moins marquée durant toute la période; le ménage moyen le moins nombreux à chaque recensement se rencontre en Ontario, etc., etc.

L'importance moyenne du ménage rural dans la province de Québec augmente depuis 1901. Une étude, par comté, faite pour les décennies de 1901-11 et 1911-21, révèle qu'il s'agit bien d'une augmentation générale et non imputable au petit nombre de comtés ayant des ménages anormalement nombreux. Elle fait voir, de plus, de façon concluante que l'origine raciale est un facteur important de l'importance moyenne du ménage.

PÉRIODICITÉ DES GRANDES ET DES PETITES CONTRACTIONS DU MÉNAGE DANS L'EST DU CANADA, 1871-1931

Le nombre moyen de personnes composant le ménage canadien de 1871 à 1931 est influencé par un certain nombre de facteurs. L'un toutefois tranche sur les autres parce qu'on lui attribue les grandes et les petites contractions alternatives enregistrées au cours des soixante dernières années ou, en d'autres termes, le mouvement de la population. Les points de concordance aussi bien que de discordance dans les six décennies placées en comparaison étroite révèlent que les contractions les plus marquées s'associent au mouvement de la population des plus vieux comtés vers les plus nouveaux, tandis que les moins marquées s'associent à la migration vers l'Ouest ou les États-Unis et particulièrement à l'invasion des centres urbains par les immigrants et au mouvement de la population native rurale.

Ces conséquences sont assez logiques pour les raisons suivantes: (a) la migration des comtés densément peuplés vers ceux d'ouverture récente est imputable en général aux membres de petites familles qui, en raison de l'exiguïté des anciens comtés, doivent tourner les yeux ailleurs pour leur subsistance. Or, lorsque les jeunes canadiens s'acheminèrent vers l'Ouest ou passèrent aux États-Unis, ils diminuèrent le nombre de personnes composant les ménages de l'Est canadien; mais lorsqu'ils prirent la route des comtés plus récemment ouverts à la colonisation, ils le diminuèrent doublement en réduisant le nombre de personnes composant les ménages nombreux et en augmentant le nombre des petits ménages; (b) le mouvement vers la ville détermine une forte augmentation de la population des centres urbains mais ne crée pas une augmentation correspondante dans les ménages, fait qui, naturellement, retarde la contraction de l'importance moyenne du ménage. L'augmentation des ménages ne suit pas la croissance de la population parce qu'une grande partie de la population, étrangère ou de naissance canadienne, qui a envahi les villes, se compose de jeunes hommes ou de jeunes femmes célibataires qui, en majeure partie, prennent chambres dans les familles privées ou dans les maisons de pension; (c) sauf à des époques très spéciales, le Canada ne peut absorber qu'une petite proportion de son immigration et dans certaines décennies un immigrant seulement sur vingt et même trente-cinq reste au Canada. Cette transmigration, ajoutée au mouvement de la population rurale native vers de nouvelles régions plutôt que vers les villes, peut déterminer une forte contraction du ménage.

D'après l'expérience du passé, on peut dire que le ménage canadien ira en toute probabilité en diminuant mais que la diminution sera de moins en moins marquée d'une décennie à l'autre. Les éléments perturbateurs du passé—l'immigration intense, la colonisation en masse, l'industrialisation trop rapide—ne se répéteront probablement pas. Le ménage rural grandira peut-être, comme la chose a été constatée dans le Québec et au Nouveau-Brunswick en 1931, maintenant que les nouveaux comtés ont passé le stage initial de leur colonisation. Par ailleurs, d'autres contractions, bien que moins prononcées que celles constatées jusqu'ici, doivent être prévues dans le ménage urbain moyen parce que la vie moderne de la ville étouffe toute expansion normale des familles et des ménages.

LE MÉNAGE TYPE À MONTRÉAL, TORONTO ET WINNIPEG

Puisque une grande partie de cette monographie est consacrée à l'étude de l'importance moyenne du ménage, il importe de déterminer jusqu'à quel point d'exactitude la moyenne reflète cette importance. Premièrement, la moyenne indique-t-elle l'importance du ménage au point qu'un étranger voulant étudier la structure familiale canadienne puisse s'en faire une bonne idée par l'étude de cette moyenne? Les recherches sont limitées aux villes de Montréal,

Toronto et Winnipeg, parce que le nombre de ménages selon l'importance n'a été calculé que pour ces villes. Dans chaque ville, le ménage qui se rencontre le plus ordinairement, ou ménage modal, se compose de trois personnes, tandis que la moyenne par ménage ordinaire (*) est de 4·60 personnes à Montréal, 4·10 à Toronto et 4·37 à Winnipeg (voir état XXVIII chapitre IV, page 52). En raison de leur importance plus grande, certains groupes de ménages dépassant l'importance modale, comme par exemple les ménages de cinq personnes à Montréal et ceux de quatre personnes à Toronto et à Winnipeg, réunissent le plus grand nombre de personnes. On remarquera maintenant que ce nombre de personnes composant les ménages constitue le nombre entier le plus rapproché du nombre moyen de personnes par ménage dans chaque ville. Apparemment, la moyenne, au lieu d'indiquer l'importance du ménage modal, indique celle du ménage réunissant le plus grand nombre de personnes. Elle fournit cependant un moyen utile de mesurer l'importance étalon du ménage.

Deuxièmement, à quel phénomène de population le ménage moyen est-il le plus sensible? C'est un point très important puisque, dans l'analyse des données recueillies lors des recensements du passé et d'après le recensement présent des petites subdivisions de population, il est nécessaire de tirer des conclusions concernant l'importance et la composition de la famille sans connaître d'autres indices numériques. Le ménage moyen est considérablement plus nombreux à Montréal qu'à Toronto, mais l'examen révèle que la différence est presque entièrement attribuable aux différences proportionnelles qui existent entre les ménages de six personnes ou plus. Comme un cinquième seulement des ménages montréalais sont de cette importance, il est clair qu'un petit groupe de familles nombreuses peut avoir un effet marqué sur le nombre moyen de personnes par ménage. La différence entre le nombre moyen de personnes par ménage à Montréal et à Toronto est considérablement plus petite que la différence entre l'importance moyenne des ménages normaux composés d'une famille dont le mari et la femme vivent ensemble comme chefs, parce qu'à Toronto il y a un plus grand nombre de ménages de deux familles ou plus. D'autres facteurs que le nombre d'enfants par famille entrent par conséquent en ligne de compte pour empêcher l'importance moyenne du ménage d'être une mesure exacte de la fécondité. C'est une chose qu'il convient de se rappeler dans l'étude de l'importance moyenne du ménage telle qu'elle se dégage des premiers recensements à une époque où les ménages étaient d'un caractère très hétérogène, certains, par exemple, étant des pénitenciers abritant plusieurs centaines de détenus.

Dans l'étude de la distribution des ménages selon le nombre de personnes, la question se pose de savoir comment la dimension de la maison varie avec l'importance de la famille. Comme les corrélations entre le nombre de personnes et de pièces par ménage sont presque inexistantes dans chaque ville, il est évident que la question du logement est surtout un problème de distribution des disponibilités de logement existantes et non d'en créer davantage. L'encombrement des logements résulte de façon marquée du fait que des familles nombreuses habitent de petites maisons tandis que des familles moins nombreuses en occupent de grandes, et la construction d'un grand nombre de nouvelles maisons ne contribuerait pas beaucoup à éliminer cet encombrement à moins que des logis plus spacieux ne soient mis à la disposition de ceux qui en ont besoin. Il existe très certainement des divergences d'opinions quant au moment où un logement devient encombré, mais dans une étude des données de recensement un logement encombré ne peut être mieux défini que par celui où il y a moins de pièces que de personnes. D'après cette définition, la plupart des ménages de sept personnes ou plus de Toronto sont encombrés. Il est très significatif que la moitié environ des ménages encombrés, lesquels contiennent les deux tiers de la population vivant dans cet état d'encombrement, se composent de sept personnes ou plus (voir état XXXIII, page 58, chapitre IV). Par conséquent, le problème de fournir le logement adéquat aux familles nombreuses ne peut que difficilement se résoudre par la construction de petites maisons à bas prix, bien qu'il soit reconnu que les conditions de vie des ménages nombreux de Toronto en 1931 aient été aggravées de ce que plus d'une famille cohabite très souvent dans un même ménage, de sorte que le manque d'intimité s'y fait durement sentir. Une forte proportion de ces ménages serait peut-être disposée à se séparer s'il leur était possible de se procurer de petites habitations à bon marché, mais il n'est pas permis de le supposer. Le chef d'une famille nombreuse ne gagne pas plus que celui d'une petite famille; il est donc évident qu'il ne peut se payer le luxe de la plus grande maison dont il a besoin. On pourrait remédier à cette situation

* Les ménages ordinaires ne comprennent pas les hôtels, les maisons de logeurs, les institutions, les camps, les tentes et autres genres d'habitation de même nature.

non en subventionnant la construction de petits logements mais en suppléant seulement à son revenu en proportion de l'importance de sa famille. Il pourrait alors louer, chauffer et meubler la grande maison dont il a besoin et qui est présentement à sa disposition. Plusieurs ménages peuvent éviter l'encombrement en limitant le nombre de leurs enfants. A ce sujet, il est significatif qu'en raison probablement de l'absence complète de flexibilité de leur revenu par rapport au nombre de leurs membres, les familles de salariés soient plus petites que celles d'employeurs ou de personnes vivant à leur propre compte. Pour un grand nombre, le seul moyen d'éviter la pauvreté et la misère est la limitation de la famille.

LOGEURS

Il y a en 1931 au Canada 555,606 logeurs dont 89·29 p.c. habitent avec des ménages ordinaires et les autres, dans des hôtels, des maisons de logeurs, des institutions et des camps. La proportion élevée de logeurs vivant dans les régions rurales du Canada et habitant avec des ménages où ils sont les uniques logeurs (61·9 p.c.) s'explique facilement par le fait qu'étant dispersés ils doivent vivre séparément. Mais il est par ailleurs très significatif que 38·4 p.c. des logeurs urbains vivent dans des ménages où il n'y a qu'un logeur (voir état XXXV, page 60, chapitre V). En ajoutant le pourcentage de logeurs urbains vivant dans des ménages à un seul logeur à celui de logeurs urbains vivant dans des ménages à deux logeurs, il est constaté que 58·2 p.c. vivent dans des ménages où il n'y a pas plus de deux logeurs. Cette tendance des logeurs à vivre dans de petits ménages où il peuvent jouir de tous les privilèges du foyer semble indiquer que les Canadiens sont une race aimant le foyer en raison surtout du fait, que, à la comparaison, les chiffres des États-Unis révèlent une tendance analogue moins prononcée. La population vivant en chambre se compose en majeure partie d'éléments flottants de races étrangères, particulièrement des Chinois et des Japonais, tandis que le logeur typiquement canadien recherche la famille privée.

Puisqu'il y a un si grand nombre de logeurs dans les foyers privés, il est intéressant de déterminer le genre de foyers dans lesquels ils se rencontrent le plus fréquemment. L'étude révèle que les locataires prennent des logeurs plus souvent que les propriétaires. (Voir état XLIII, page 65, chapitre V). Comme les données relatives aux ménages ayant des logeurs sont très incomplètes, il a été nécessaire de recourir à l'analyse de corrélation. Les ménages étudiés dans cette analyse constituent un groupe homogène, c.-à-d. les ménages d'une famille dont le chef est l'homme marié vivant avec sa femme, locataire et travailleur à salaire et qui paye au moins dix dollars et moins de soixante en loyer mensuel. Le nombre moyen de logeurs par ménage a été placé en corrélation avec quatre facteurs: le loyer par pièce, le nombre d'enfants par ménage, le nombre de personnes par pièce et le gain par personne (voir état XLV, page 67, chapitre V). D'après ces diverses corrélations, les conclusions suivantes peuvent être tirées: les logeurs préfèrent des chambres de bonne qualité, comme le fait voir le loyer payé pour les maisons dans lesquelles ils habitent; ils évitent les ménages trop nombreux; ils évitent les enfants dans les proportions seulement où ceux-ci monopolisent les commodités disponibles et ils se rencontrent plus fréquemment dans les familles dont les revenus sont supérieurs à la moyenne que dans celles où ils sont moindres parce que les premières peuvent offrir un logement plus convenable. En conséquence, on peut difficilement recourir aux logeurs pour remédier à sa pauvreté.

LES CHEFS DE FAMILLE PRIVÉE

Puisque le ménage ne correspond pas au concept populaire de la famille, la plupart des tableaux dressés d'après le recensement de 1931 sont des classifications de "famille privée". La famille privée se compose de son chef et des personnes à sa charge, à l'exclusion des serviteurs et des logeurs. Souvent un ménage peut se subdiviser en deux familles ou plus comme par exemple le ménage où un fils vit chez ses parents avec sa femme. Il convient de remarquer qu'à l'exception de quelques compilations basées sur les données de 1921, les calculs sur les familles privées basés sur les recensements antérieurs sont inexistants. Quatre-vingt-six pour cent de toutes les familles privées sont des familles où les époux vivent ensemble. Ces familles sont désignées comme familles privées *normales*. Le chef de famille moyen au Canada commence à assumer les responsabilités familiales à l'âge de 26·7 ans, après quoi ces responsabilités augmentent graduellement jusqu'à l'âge de 45 ans. Bien que son revenu augmente concurremment, il n'augmente pas encore aussi vite que le nombre de ses dépendants, ce qui peut le pousser à limiter le nombre de ses enfants. Les âges de 35 à 54 ans peuvent être désignés comme les âges de responsabilités familiales et de moyens économiques maximums. Le revenu du salarié moyen diminue après l'âge de 55 ans, mais

ses enfants ont alors atteint l'âge de se subvenir à eux-mêmes de sorte que c'est pour lui la période la plus confortable de sa vie. Il est très évident que la distribution d'âge des chefs d'un groupe de familles aura une portée très significative sur les attributs familiaux tels que l'importance, la composition, le revenu, etc. de la famille. Il y a malheureusement une carence frappante de données essentielles relatives à l'âge des chefs dans les tableaux familiaux du recensement de 1931. Un indice a été calculé pour mesurer la concentration des hommes mariés aux âges moyens dans les diverses parties du Canada (voir page 73, chapitre VI). A peu près dans chaque région, la concentration est plus marquée qu'elle ne le serait dans le cas d'une population stationnaire (*i.e.* une population n'augmentant ni par accroissement naturel ni par l'immigration), mais elle est plus marquée dans les cités de 30,000 habitants et plus, et moins marquée dans les villages ruraux et les campagnes des Provinces Maritimes. En conséquence le caractère favorable de la distribution d'âge de la population mariée du Canada par rapport au taux élevé de natalité est neutralisé dans une forte proportion par le fait qu'il se limite principalement aux régions où la pression économique et le genre de vie tendent à restreindre le nombre de naissances. La concentration dans les grandes villes résulte de l'importation de travailleurs aux âges les plus aptes à travailler des petites villes et des régions rurales et même de l'extérieur du Canada. La concentration diminuera probablement dès que ces villes cesseront de grandir. Actuellement la population d'une ville est surtout une population de travailleurs; mais à moins que ces travailleurs ne quittent la ville, leur travail terminé, tel ne sera pas toujours le cas. Dans l'avenir il y aura une plus forte proportion de chefs de famille âgés à soutenir au moyen de pensions puisées dans les deniers publics et dont le poids retombera sur une plus petite proportion de personnes en âge de travailler.

CONTRIBUTION DES DÉPENDANTS ADULTES ET DES ENFANTS EN TUTELLE À L'IMPORTANCE DE LA FAMILLE

En cherchant logement dans les foyers privés offrant une accommodation adéquate, les logeurs tendront probablement à atténuer la dispersion de l'importance des ménages en augmentant les petites familles. Les familles peu nombreuses prennent-elles des enfants en tutelle et des adultes à charge plus fréquemment que les familles d'importance moyenne ou nombreuses avec le résultat que la dispersion de l'importance de la famille est encore réduite? Le nombre moyen d'enfants adoptifs est plus élevé dans les familles dont les chefs sont âgés de moins de 25 ans et de plus de 55 ans, *i.e.* lorsque les propres enfants sont moins nombreux (voir état LXVI, page 85, chapitre VII). Ceci résulte du fait qu'un grand nombre de tuteurs sont des grands-parents, des oncles ou des tantes, des frères ou des soeurs. Les familles de ces tuteurs, moins leurs protégés, seraient sans doute assez peu nombreuses et c'est ici que les enfants en tutelle atténuent probablement les variations de la famille en importance. Au sujet des enfants en tutelle, il est intéressant de noter qu'il y en a 4·33 dans les familles privées contre 1 dans les institutions. Comme 71·06 p.c. des enfants en tutelle vivant dans les familles privées sont apparentés au chef de la famille et 21·14 p.c. sont adoptés, il semble que la famille fonctionne avec assez d'efficacité tout en prenant soin des orphelins et des abandonnés.

Très fréquemment les chefs de famille d'âge moyen prennent soin d'adultes à charge. C'est probablement qu'ils sont financièrement plus en mesure de le faire parce que les adultes à charge, règle générale, ne payent rien. Il n'en est ainsi toutefois que si la famille est peu nombreuse; autrement, le revenu du chef ne suffirait pas à la famille entière et l'addition d'un nouveau dépendant surtaxerait l'accommodation déjà limitée du foyer. Par conséquent, les adultes à charge contribuent probablement à ramener les petites familles à l'importance moyenne. Il faut toutefois noter que parfois les dépendants créent de petites familles par eux-mêmes avec des chefs non mariés.

Le nombre d'enfants en tutelle par famille normale dont le chef est le gagne-pain diminue en fonction de l'augmentation du revenu, tandis que le nombre d'adultes à charge augmente (voir état LXXII, page 90, chapitre VII). Évidemment, les salariés pauvres n'hésitent pas à héberger les orphelins de leur parenté même si cela doit leur occasionner un surcroît réel de misère. La haute moyenne d'enfants en tutelle dans les familles dont le chef gagne peu est partiellement attribuable au grand nombre de tuteurs qui sont des grands-parents ayant passé l'âge de gain maximum.

Les enfants en tutelle et les adultes à charge sont plus nombreux dans les Provinces Maritimes que dans le reste du Canada. En outre, ils sont moins nombreux dans les grandes villes et ainsi semblent être la caractéristique d'une population indigène.

LA FAMILLE DE RECENSEMENT ET LA FAMILLE COMPLÈTE

La recensement ne tient compte que du nombre d'enfants vivant à la maison au moment du recensement, de sorte que la famille moyenne de recensement est beaucoup moins nombreuse que la famille moyenne complète. Dans plusieurs pays, l'âge des familles complètes des femmes ayant dépassé l'âge de fécondité est établi par énumération lors du recensement en demandant à chaque femme mariée de déclarer le nombre d'enfants qu'elle a eus au cours de son présent mariage. Pour diverses bonnes raisons qui ne seront pas étudiées ici, cette question n'a jamais été insérée aux questionnaires de recensement au Canada. C'est l'importance des familles complètes des femmes actives (15-45) qui intéresse d'abord et cette importance ne peut qu'être prédite. La méthode invoquée dans cette monographie consiste à établir une estimation d'après l'ordre des naissances de 1931 donné dans le rapport annuel sur les Statistiques Vitales pour l'année. L'ordre d'une naissance donne le nombre d'enfants qu'une mère a portés. Cette méthode est étudiée en détail dans le chapitre VIII. Le nombre moyen d'enfants qui seront portés par les femmes actuellement âgées de 15 à 50 ans qui survivront à leur période de fécondité et qui se marieront avant que celle-ci ne soit passée est estimé à 4·01. Certaines de ces femmes vivent séparées prématurément de leur mari soit par divorce, séparation ou décès. Les grosses familles apportent à la population une contribution beaucoup plus forte que généralement reconnue. Bien que les familles de 10 enfants ou plus ne constituent que 10·5 p.c. de toutes les familles, elles en contiennent près des deux tiers des enfants. Il convient de remarquer que les mort-nés sont comptés dans l'estimation de l'importance de la famille complète et, bien qu'ils ne représentent qu'une petite proportion des naissances totales, ils peuvent augmenter l'importance d'un nombre considérable des grosses familles. L'accroissement naturel total de notre population est attribuable aux familles de 9 enfants ou plus, lesquelles constituent 13·9 p.c. de toutes les familles. C'est que les familles plus petites ne font que compenser pour le terrain perdu à cause des couples stériles, de ceux qui n'ont qu'un ou deux enfants et des personnes qui ne se marient pas ou qui ne vivent pas dans le but de se reproduire. La grosse famille est apparemment essentielle à l'accroissement naturel de la population et, dût-elle disparaître, il en résulterait un arrêt dans l'accroissement de la population ou même une régression.

Un tableau a été dressé dans lequel les familles complètes et les familles de recensement sont recoupées selon leur importance (voir état LXXXVIII, page 99, chapitre VIII). Il permet de saisir la corrélation entre l'importance des familles au moment du recensement et lorsqu'elles sont complètes.

OCCUPATIONS ET GAINS DES CHEFS DE FAMILLE

Les gains déclarés des salariés canadiens du 1er juin 1930 au 1er juin 1931 s'établissent à $2,100,552,700 dont $1,340,546,400 ou 63·82 p.c. sont ceux des chefs de famille et $11,426,350 ou 0·54 p.c. ceux des épouses vivant avec leurs maris. Conséquemment les chefs de famille gagnent la majeure partie des salaires, tandis que leurs épouses n'en gagnent qu'une fraction insignifiante. Les gains totaux des femmes chefs de famille sont de trois fois ceux des épouses vivant avec leurs maris, tandis que ceux des enfants vivant à la maison sont de dix-neuf fois ceux des épouses (voir état LXXXIX, page 106, chapitre IX). On ne peut ajouter que peu d'importance à la moyenne des gains des chefs de familles autres que les familles normales parce qu'ils ne s'appliquent qu'à des groupes très hétérogènes. En tenant compte des services supplémentaires qu'une femme peut rendre à sa famille, il semble que les chefs de famille féminins prennent soin de leurs dépendants aussi bien que les chefs célibataires masculins.

La moyenne des gains des chefs de familles normales est de $1,211 en 1930-31. Cette moyenne revêt une signification particulière en ce qu'elle donne le salaire que toucherait chaque chef si le total des salaires était également distribué. Il est clair que ce salaire ne lui permettra pas de maintenir un niveau de vie très élevé, surtout si sa famille est nombreuse. Il pourra tout de même éviter la pauvreté extrême. Cette moyenne donne une mesure approximative des salaires types. La catégorie de "$950 et moins de $1,450" est la catégorie modale de salariés et se compose de 26 p.c. de tous les chefs des famille normale gagnant 25 p.c. des salaires totaux des chefs de famille normale. Ceux qui réclament une distribution uniforme du revenu pour tous doivent considérer cette catégorie comme la catégorie idéale. Quarante-quatre pour cent des chefs de famille mariés gagnent moins de $950 en 1930-31, tandis que 29 p.c. gagnent $1,450 ou plus. Cependant, un

grand nombre de ceux du premier groupe peuvent avoir d'autres sources de revenu, comme par exemple leur propre maison, ou ils peuvent être des salariés à temps partiel tels que des journaliers agricoles et des pêcheurs qui cultivent leurs petites fermes lorsqu'ils ne sont pas engagés.

Il n'y a pas de variation marquée entre l'importance moyenne d'une famille et les gains du chef parce que la tendance est irrégulière, bien que les chefs de famille de la catégorie de gains peu élevés aient des familles légèrement plus nombreuses que ceux de la catégorie des meilleurs traitements (voir état XCIV, page 110, chapitre IX). Les enfants de moins de sept ans sont plus nombreux dans les familles dont les chefs sont dans la catégorie inférieure, la moitié environ des jeunes enfants appartenant à des familles dont le chef gagne moins de $950. C'est évidemment que les chefs ayant de jeunes enfants n'ont pas encore atteint la cime de leur pouvoir de gain et étaient les plus susceptibles de chômer en 1930-31, année d'extrême dépression. D'autre part, les enfants de 15 ans et plus par famille augmentent graduellement en fonction de l'augmentation des gains du chef, ce qui indique que les chefs de ces catégories de gain sont plus âgés et aussi qu'ils peuvent garder leurs enfants à la maison. Les enfants assez vieux pour travailler et vivant dans des familles pauvres travaillent généralement, tandis que ceux vivant dans des familles dont les gains du chef sont plus élevés ne travaillent pas. Evidemment ces derniers ne travaillent que lorsqu'ils obtiennent un emploi très rémunérateur, la moyenne de leurs gains étant beaucoup plus élevée que celle des premiers. Semblables observations peuvent être faites en ce qui regarde les proportions d'épouses occupant des emplois rémunérés et la moyenne de leurs gains. Il est assez clair que les familles pauvres sont une source de main-d'oeuvre adolescente et féminine à bon marché. Les gains des enfants vivant dans des familles dont le chef fait partie de la catégorie des petits salaires sont de près de la moitié de ceux des chefs et partant représentent une large part du revenu familial. Evidemment la famille peut, mieux que le particulier, se tirer d'affaires dans la crise de chômage parce que le fardeau peut être réparti entre plusieurs de ses membres. C'est apparemment la famille dont les enfants sont jeunes qui souffre le plus lorsque le chef ne travaille pas. Les pouponnières des grandes villes sont ici utiles en ce qu'elles permettent aux épouses de chômeurs de se libérer de leurs devoirs maternels et travailler.

L'occupation sert d'indicateur utile de la classe sociale parce qu'elle constitue notre meilleur critère de la formation, de l'éducation, de l'arrière-plan et du milieu sociaux d'un individu. Les données relatives à l'importance et à la composition de la famille en fonction de l'occupation du chef existent pour les familles normales de salariés. Dans 135 des occupations (toutes celles dans lesquelles on compte 1,000 chefs de famille ou plus), le nombre de personnes par famille est déterminé par les cinq attributs de l'occupation, dont le premier est la moyenne des gains des chefs de famille, 1930-31; le deuxième, la proportion de familles vivant dans les villes de 100,000 habitants et plus, ce qui constitue une mesure d'urbanisation; le troisième, le pourcentage de personnes d'origine britannique occupant des emplois rénumérés, ce qui constitue une mesure de teneur raciale; le quatrième, la moyenne des gains des salariés de 25-34 ans en pourcentage de celle des gains des salariés de 45-54, un indice des gains retardés; et le cinquième, le pourcentage des salariés de 34-54 ans, une mesure de distribution d'âge des chefs de famille.

La déviation standard des moyennes des 135 occupations est de 0·35 de personne par famille, ce qui indique que l'importance moyenne de la famille varie sensiblement selon l'occupation du chef. Les occupations ont été groupées en sept types selon la nature du travail, à savoir A, extérieures—travail manuel lourd; B, intérieures—travail manuel lourd; C, extérieures—travail manuel léger et de surveillance; D, intérieures—travail manuel léger et de surveillance; E, administrateurs, gérants, vendeurs; F, professionnelles et de bureau; G, service personnel.

L'importance de la famille s'associe très étroitement au genre de travail, les travailleurs à l'extérieur et manuels ayant des familles beaucoup plus nombreuses que les collets blancs. C'est une nouvelle preuve que l'homme tend à se reproduire de moins en moins selon que son entourage devient plus artificiel. L'occupation indique aussi l'entourage et le mode de vie. Ceux-ci ne sont pas les mêmes chez le collet blanc et chez le travailleur à l'extérieur. De plus, les occupations extérieures sont en majeure partie confinées aux régions rurales tandis que les occupations intérieures sont limitées aux villes.

La corrélation multiple entre l'importance moyenne de la famille et les cinq attributs occupationnels ci-dessus mentionnés est de 0·75, ce qui veut dire que 56 p.c. de l'écart entre les moyennes est associé à ces cinq facteurs; 25·4 p.c. à l'urbanisation; 13·9 p.c. à la moyenne des gains des chefs de famille; 10·2 p.c. à la teneur raciale; 5·5 p.c. à la distribution d'âge et 0·5 p.c.

aux gains retardés. L'urbanisation est donc le facteur causant le plus de variation dans l'importance de la famille selon l'occupation. A tout prendre, elle semble déterminer beaucoup plus l'importance de la famille que l'occupation elle-même. Une analyse de la variation des moyennes d'enfants par famille dans quarante-six occupations et cinq groupes ruraux et urbains en Ontario révèle que la variation moyenne entre les groupes ruraux et les groupes urbains est de deux fois celle qui existe entre les occupations. Evidemment, l'urbanisation a une portée beaucoup plus significative sur l'importance de la famille que la classe sociale telle que révélée par l'occupation. Il semble que pour chaque occupation l'importance moyenne de la famille de la cité, de la ville et de la campagne varie, mais dans chaque cas la famille de la cité est la moins nombreuse et celle de la campagne la plus nombreuse. La centralisation de l'industrie dans les grandes cités et l'émigration des petites villes est de toute évidence l'une des causes importantes du déclin de la famille en importance. Du point de vue de la population, ce n'est pas l'existence de vastes organisations industrielles qui doit être déplorée mais plutôt la concentration de celles-ci dans quelques grandes cités. Il ne peut être affirmé que les personnes qui ne se reproduisent pas vivent dans des conditions satisfaisantes. La crainte du chômage, la lutte pour tenir tête à l'entourage, l'absence d'air frais et de liberté de mouvement et l'insuffisance des commodités de logement tendent toutes à refouler les instincts reproducteurs des citadins.

Une tabulation spéciale des statistiques vitales a été faite; elle donne, selon l'occupation du père, le nombre moyen d'enfants vivants nés des mères canadiennes de 1931. La corrélation entre ces moyennes dans cinquante-deux occupations et celles des dépendants par famille de recensement dont les chefs ont la même occupation est de 0·82. En tenant compte des raisons diverses qui font que les données des statistiques vitales ne sont pas strictement comparables aux données de recensement, il est surprenant que cette corrélation soit aussi élevée. Une telle corrélation indique la crédibilité des statistiques vitales comme source de renseignements dans les études de fécondité différentielle; elle indique aussi que les différences en importance entre les familles de recensement d'une occupation à l'autre résultent en majeure partie de la fécondité différentielle. Ce n'est que pour un nombre limité d'occupations qu'il y a dans chaque province suffisamment de familles pour rendre les moyennes significatives. Dans une étude du classement de quarante-deux des plus grands groupes et des plus homogènes par province selon l'importance moyenne de la famille, il est constaté que certains de ces groupes se classent au même niveau dans chaque province tandis que d'autres se classent à des niveaux différents. Les cantonniers de chemins de fer et les pêcheurs ont des familles relativement nombreuses dans chaque province, tandis que les typographes et les imprimeurs, les ingénieurs professionnels, les vendeurs, les comptables, les vérificateurs et les commis ont des familles relativement peu nombreuses. D'autre part, le classement des mineurs, des cuisiniers et des ministres du culte diffère sensiblement d'une province à l'autre. Puisque la gradation de l'importance de la famille d'une province à l'autre est semblable dans la majorité des occupations, il semble que la teneur occupationnelle n'explique que très peu la dispersion en importance de la famille entre les provinces. Par exemple, la petite famille de la Colombie Britannique ne peut s'expliquer d'après la teneur occupationnelle, puisque dans trente-quatre des quarante-deux occupations les familles sont moins nombreuses en Colombie Britannique qu'en toute autre province.

Les corrélations entre la moyenne des gains des chefs et la moyenne des gains des enfants vivant à la maison dans les quarante-deux occupations sont plus élevées dans les Provinces de l'Est que dans celles de l'Ouest. Cela peut être considéré comme une preuve que les Canadiens sont progressivement enrégimentés dans un système occupationnel de caste à mesure que la nation évolue et que la croissance économique ralentit.

En considérant l'importance de la famille dans de larges groupes occupationnels, il est constaté que le taux d'accroissement varie grandement d'une occupation à l'autre. Les chefs de famille engagés dans le commerce, la finance et l'assurance, les services professionnels et personnels et les occupations de bureau se reproduisent très peu. Ces groupes semblent réunir à la fois les meilleurs et les pires éléments de la population. A mesure que la population grandit, ils doivent tirer leurs recrues d'autres occupations, de sorte qu'il y a une tendance à interrompre l'accroissement de ces éléments de population de plus grande et de plus petite aptitudes économiques et sociales. Comme c'est l'homme moyen qui est le plus prolifique, la race s'améliore lorsque l'accroissement le plus marqué provient des classes légèrement supérieures à la moyenne et s'avilit lorsqu'il se produit chez les classes légèrement inférieures. Dans les études de fécondité différentielle, il se peut

qu'on accorde trop d'importance aux classes extrêmes. Un taux élevé d'accroissement chez les imbéciles et les idiots peut créer un problème en ce que leur progéniture taxera les asiles. Il ne s'ensuit pas nécessairement que cet accroissement doive résulter en une dégénérescence raciale de grande importance.

LE MÉNAGE FERMIER

L'agriculture est la seule grande industrie où le ménage soit resté l'unité productrice au cours des dernières années de révolution économique. La ferme a cessé toutefois graduellement de se suffire à elle-même avec le résultat que la famille fermière doit compter de plus en plus sur les sources extérieures pour ses nécessités. Elle est donc devenue plus sensible aux vicissitudes et incertitudes du commerce mondial et cela a eu une répercussion considérable sur son importance et sur sa composition. Dans ces pays de l'Europe orientale où, malgré les misères et les niveaux inférieurs de la vie, la famille fermière se suffit à elle-même en produisant la majeure partie de ce dont elle a besoin et n'en vendant que le surplus, les familles nombreuses sont encore très fréquentes. Les enfants n'alourdissent pas beaucoup le fardeau du fermier et presque depuis l'enfance ils lui sont d'un précieux concours par le travail qu'ils accomplissent. Pour le fermier moderne, toutefois, les enfants sont nettement devenus un passif; il doit leur acheter des vêtements, des livres d'école et même de la nourriture sans même qu'ils soient de quelque assistance dans la culture spécialisée des produits de la ferme. Il en est particulièrement ainsi des fermes à grain de l'Ouest du Canada.

La population agricole a été recensée séparément de la population rurale en 1931 pour la première fois, mais la contraction graduelle de l'importance moyenne du ménage rural au Canada depuis 1871 et d'autres indices dignes de foi révèlent un déclin persistant de l'importance du ménage fermier. L'évolution des genres de culture dans l'Est et l'importance ajoutée à la production pour la vente dès les débuts de la colonisation de l'Ouest sont les facteurs sous-jacents de ce déclin. On pourrait ajouter que ces changements ont été grandement facilités par la vulgarisation des chemins de fer et les progrès du transport routier.

Toutefois, la famille fermière se suffit encore à elle-même à de multiples points de vue puisqu'on trouve des vaches laitières, des volailles et des porcs dans la grande majorité des fermes du Canada (voir état CXVI, page 136, chapitre XI). Il est significatif que 51·8 p.c. des fermiers canadiens qui élèvent des vaches laitières n'en aient que d'une à quatre en lactation ou en gestation. D'après les pourcentages de fermiers qui élèvent des vaches laitières, des moutons, des porcs, des volailles et des abeilles, les fermes du Québec et de l'Ile du Prince-Edouard sont les plus vivrières et celles de la Colombie Britannique, les moins.

Le Québec offre un champ extrêmement intéressant pour l'étude de la variation de l'importance familiale moyenne d'un comté à l'autre en raison du fait que dans cinquante-six de ses soixante-six comtés la population est homogène de race, de religion et de culture. Dans les autres provinces l'incidence de ces facteurs tend à obscurcir l'importance des facteurs économiques et physiques qui déterminent l'importance de la famille. Dans le Québec, la densité de la population et les méthodes agricoles diffèrent d'un comté à l'autre, ce qui, évidemment, explique la variation de l'importance moyenne du ménage fermier. En ne tenant compte que des cinquante-six comtés homogènes, la moyenne varie de 7·80 personnes par ménage dans Chicoutimi à 5·14 dans St-Jean. Les ménages fermiers les plus nombreux sont ceux des comtés du nord-est de Québec et des comtés bordant le St-Laurent en aval de cette ville, et les plus petits sont ceux des comtés situés au sud de Montréal (voir carte I, page 144, chapitre X). Cette atténuation de l'importance moyenne du ménage d'un district à l'autre s'apparente étroitement à l'accroissement de la population rurale et à la densité de la population. Dans les comtés où les moyennes sont élevées, la population a grandi graduellement en raison de l'absorption d'un fort accroissement naturel, tandis que dans les comtés où elles sont peu élevées l'accroissement naturel a été plus faible et a émigré. La densité croissante de la population a l'effet d'abaisser la moyenne en raison du fait que le taux des naissances diminue, que les enfants tendent à quitter le foyer plus tôt et qu'éventuellement la population d'âge moyen est décimée, laissant une proportion élevée de chefs âgés avec de petites familles.

La population dépend du nombre de familles et de l'importance moyenne de celles-ci. Il semble que plus la population d'un comté se rapproche d'un optimum, plus l'importance moyenne

des familles diminue et partant l'accroissement de la population cesse. En même temps, la famille moyenne peut être peu nombreuse dans les comtés encore peu colonisés. Dans le comté d'Abitibi, par exemple, la densité de la population est faible et la population rurale s'accroît rapidement, mais l'importance moyenne du ménage fermier est comparativement petite. La chose, naturellement, s'explique facilement. L'accroissement de la population est dû à la colonisation par des étrangers avec le résultat que la plupart des familles sont nouvelles et petites, plusieurs des chefs n'étant pas mariés. Comme le taux de la natalité est très élevé, l'importance moyenne du ménage augmentera probablement au fur et à mesure que la famille deviendra plus complète.

Les fermes des comtés où les ménages sont nombreux sont plus vivrières que celles des comtés où les ménages sont plus petits. La main-d'œuvre permanente et temporaire est moins commune aux fermes où les familles sont nombreuses parce que le fermier peut recevoir de sa famille l'aide dont il a besoin durant les saisons d'activité. Le bétail abattu sur la ferme est généralement destiné à la consommation ménagère ou locale, tandis que le bétail vendu sur pied est destiné au marché. En conséquence, la proportion de bétail total abattu par rapport au bétail total vendu sur pied fournit un indice permettant de mesurer dans quelle proportion le fermier produit pour sa consommation par rapport à ce qu'il produit pour le marché, c'est-à-dire jusqu'à quel point les fermes sont vivrières. Il est intéressant de noter que l'importance moyenne du ménage fermier est en corrélation avec cet indice.

En Nouvelle-Écosse, le ménage fermier moyen le plus nombreux se rencontre dans les comtés d'Inverness, Halifax et Cap-Breton, tous voisins de Sydney et de Halifax. Dans toutes les provinces de l'Est, le ménage fermier est en général assez nombreux dans les comtés voisins des grandes villes. Grâce à la proximité du marché, la ferme peut faire vivre plus de monde dans ces comtés. On voit donc que l'accroissement de la population fermière dans une région dépend de l'accroissement de la population urbaine.

Deux caractéristiques intéressantes de la population rurale de la Nouvelle-Écosse sont les deux *blocs* franco-acadiens vivant, l'un dans le comté d'Inverness et l'autre dans les comtés de Yarmouth et de Digby. Il y a aussi un *bloc* acadien dans les comtés de Gloucester, de Kent et de Westmorland, au Nouveau-Brunswick. Le ménage fermier acadien moyen est plus petit que le ménage fermier canadien-français du Québec, mais cette différence semble résulter de causes économiques. Les fermes occupées par des Acadiens sont dans bien des cas si petites que de grosses familles n'y pourraient vivre.

Le ménage fermier moyen en Ontario est plus petit que dans toute autre province de l'Est à cause de la composition religieuse et raciale de la population, aussi du mouvement continuel des travailleurs vers les villes et partant de la déplétion de la population d'âge moyen. Vingt-six pour cent des exploitants de fermes en Ontario en 1931 sont âgés de soixante ans ou plus. Le ménage fermier moyen est le plus nombreux dans le comté de Nipissing et le moins nombreux dans celui de Kenora; ces deux comtés sont situés dans le nord ontarien. La population rurale du comté de Nipissing accuse une augmentation modérée de 1921 à 1931, imputable probablement à l'absorption de l'accroissement naturel; par contre le comté de Kenora accuse une augmentation proportionnelle beaucoup moins prononcée, à cause, évidemment, de l'immigration de l'extérieur du comté; le ménage moyen si peu nombreux de Kenora (3·74) indique la présence dans le comté de plusieurs petites et nouvelles familles. Voilà un exemple de la localité nouvellement colonisée où les familles sont petites parce que presque toutes incomplètes et parce qu'il y a beaucoup de célibataires. Cependant, le taux de la natalité y est élevé et correspond à l'espace qu'il y a pour un accroissement de la population; on peut s'attendre que la moyenne passe de basse à haute au cours des vingt prochaines années. Nipissing était probablement à ce stage en 1931. Après avoir touché un maximum, la moyenne diminuera en fonction de l'âge des chefs et de la dispersion des membres des familles.

Si le taux de la natalité est élevé dans les comtés ontariens où le revenu moyen de la ferme est peu élevé, les enfants restent à la maison plus longtemps là où le revenu est élevé. Dans ces derniers comtés, l'importance moyenne du ménage fermier s'augmente quelque peu de la présence des employés de ferme.

En 1931, le ménage fermier est plus nombreux au Manitoba qu'en Saskatchewan et en Alberta, et la différence est assez générale puisque dans six des seize divisions de recensement du Manitoba le ménage est plus nombreux que dans tout autre comté de l'Alberta, tandis que dans quatorze des dix-sept divisions de recensement de l'Alberta il est plus petit que dans toute autre division

de recensement du Manitoba. Cela ne procède pas d'un taux plus élevé de la natalité au Manitoba puisque le taux est plus élevé en Alberta et en Saskatchewan. Le Manitoba en est au stage de la colonisation lorsque le ménage moyen y atteint son maximum, tandis que l'Alberta et la Saskatchewan n'ont pas encore atteint ce stage. L'importance moyenne du ménage fermier dans les Provinces des Prairies en 1936 a été calculée d'après le recensement quinquennal, et nous basons notre affirmation sur le fait que la moyenne manitobaine commence à diminuer au cours de la période quinquennale de 1931-36, tandis que celle de la Saskatchewan reste à peu près stationnaire et que celle de l'Alberta augmente. La sécheresse n'a pas eu un effet marqué sur les moyennes des divisions de recensement les plus éprouvées, ce qui indique que ce sont les familles qui ont émigré plutôt que les individus. Il est très intéressant de remarquer qu'il n'existe pas de corrélation entre le taux standardisé de la natalité et le nombre moyen de personnes par ménage fermier dans les divisions de recensement de la Saskatchewan et de l'Alberta. Les mouvements de population ont un effet si marqué sur l'importance moyenne du ménage qu'ils en obscurcissent l'incidence de fécondité. Dans les divisions de recensement où l'importance moyenne est supérieure à celle des Provinces des Prairies en général en 1931, il se produit habituellement une diminution en 1931-36 tandis que dans celles où elle est inférieure à la moyenne générale de 1931 il y a plutôt une augmentation dans la période quinquennale suivante. Conséquemment, l'importance moyenne du ménage semble graviter autour d'une moyenne générale. L'on pourrait s'attendre que le type de ferme le plus caractéristique d'une division de recensement ait une portée considérable sur l'importance moyenne en raison du fait que certains types font vivre de plus grosses familles que d'autres. Toutefois, tel ne semble pas être le cas.

Deux facteurs contribuent à la petite moyenne en importance du ménage rural en Colombie Britannique—32 p.c. seulement des ménages habitent des fermes et le ménage fermier moyen lui-même est beaucoup plus petit que dans toute autre province. Le petit ménage fermier est caractéristique des dix divisions de recensement. Il est plus petit dans les divisions septentrionales, mais comme celles-ci ne réunissent qu'une petite population, il n'a que peu d'effet sur la moyenne pondérée de toute la province. C'est l'importance moyenne peu élevée du ménage fermier du voisinage de Vancouver et de Victoria, où se trouvent la moitié des fermiers, qui fait que la moyenne provinciale est basse.

DIFFÉRENCES RÉGIONALES DANS L'IMPORTANCE DE LA FAMILLE

Le chapitre XI est une revue de la variation du nombre d'enfants par famille dans trente-cinq régions du Canada, à savoir les divisions rurales et urbaines des neuf provinces. La proportion de familles nombreuses est plus élevée dans les centres ruraux, ce qui tend à augmenter considérablement le nombre moyen d'enfants par famille, tandis que les cités de 30,000 habitants et plus ont très peu de grosses familles. Il en résulte aussi que la moyenne est peu élevée. La distribution des familles selon le nombre d'enfants dans les groupes urbains de 1,000-30,000 ressemble beaucoup à celle qui se rencontre dans tous les groupes, bien que les grosses familles n'y soient pas aussi fréquentes que dans la distribution totale. En raison de la distribution d'âge des chefs, le groupe urbain de moins de 1,000 se caractérise par une proportion élevée de familles sans enfants et par une proportion relativement peu élevée de familles d'importance moyenne ou ordinaire. Ces observations sont basées sur les données pour tout le Canada, mais elles s'appliquent aussi bien à presque toutes les provinces. Il est donc évident que la distribution rurale et urbaine de la population a une portée significative sur la distribution d'importance et sur l'importance moyenne des familles dans toute la province.

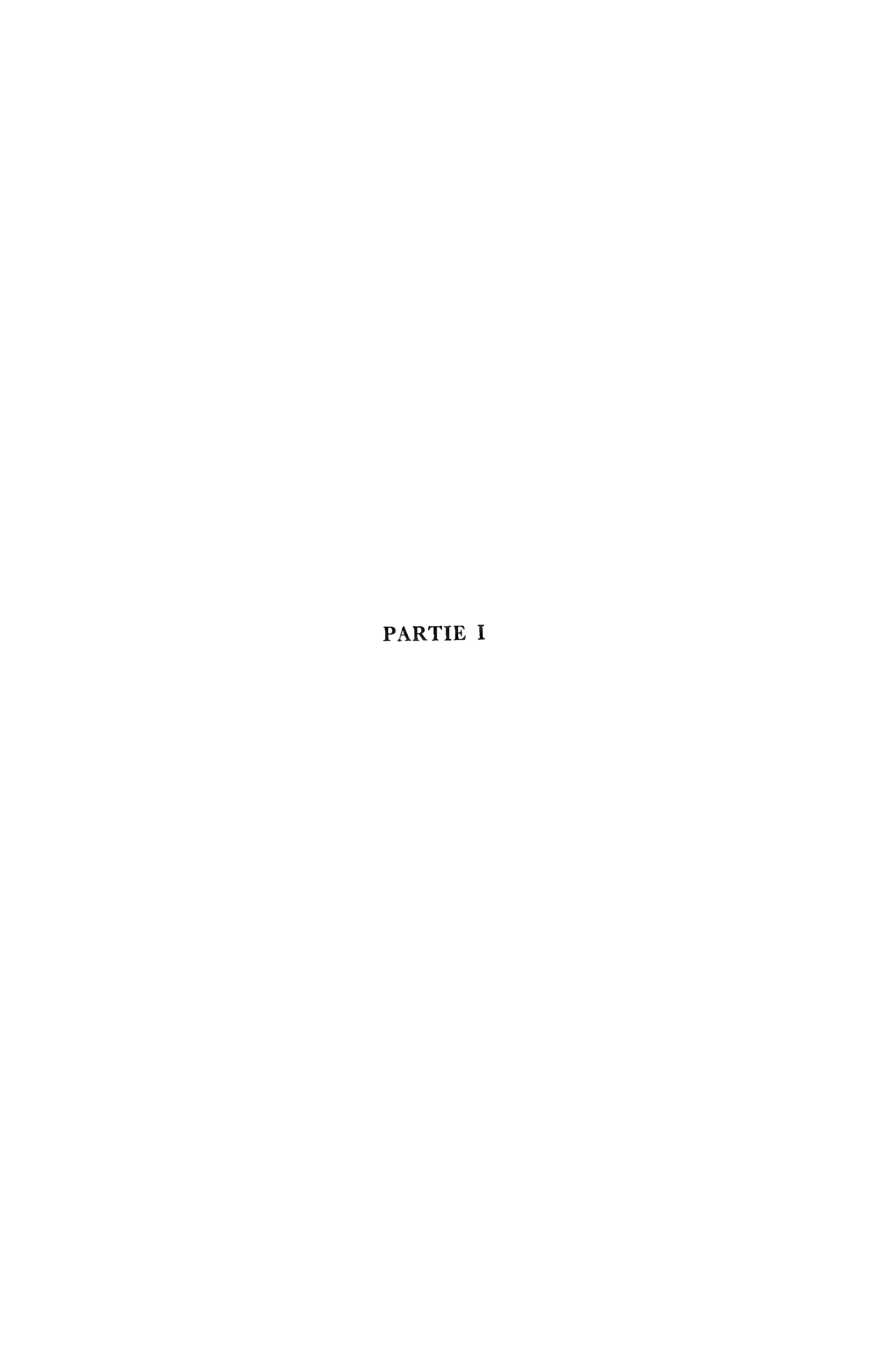
La distribution d'âge des chefs diminue l'importance moyenne de la famille dans les Provinces de l'Est et l'augmente dans celles de l'Ouest. Les effets de la distribution d'âge des chefs sur l'importance moyenne de la famille sont nettement visibles, mais ils sont peu importants.

La race et la religion sont aussi des facteurs considérables qui déterminent l'importance moyenne de la famille. La majeure partie des variations des moyennes d'une province à l'autre résulte probablement de la composition raciale et religieuse différente de la population. Ces influences sont si grandes qu'elles obscurcissent entièrement l'incidence d'autres facteurs moins importants.

Là où au cours des dernières années il y a eu des mouvements considérables de la population, l'importance moyenne de la famille en a été affectée. Une population indigène a des familles

plus nombreuses qu'une population nomade. C'est que l'homme qui émigre vers une région dans le but de s'y établir vit souvent seul et ne se marie pas avant d'en avoir les moyens. Comme il se marie tardivement, sa famille, même complétée, reste petite. L'importance moyenne peu élevée de la famille en Colombie Britannique est associée à la forte proportion de population née en dehors de la province.

En général, l'incidence de la densité de la population dans l'importance de la famille s'obscurcit lorsque les facteurs ci-haut mentionnées entrent en jeu. Il est observé dans le chapitre X que la densité de la population est une cause de variation dans l'importance de la famille dans cinquante-six comtés du Québec où la population est de même race, de même religion et de même culture.



PARTIE I

INTRODUCTION

Objet de l'analyse.—Cette monographie consiste en une revue et une analyse des statistiques de recensement dans leurs relations avec les familles et les ménages. Les monographies de recensement ont pour objet de faciliter l'accès aux renseignements les plus pertinents révélés par l'analyse spécialisée des masses de données trouvées dans les volumes de recensement exclusivement tabulaires et de proposer des remèdes aux conditions peu satisfaisantes qui s'y reflètent. Elles font aussi un relevé des progrès accomplis dans les travaux de recherche poursuivis au Bureau Fédéral de la Statistique dans le but de déterminer les facilités offertes par le recensement pour la collection des données nécessaires aux études scientifico-sociales. Les premiers recensements offraient des totaux qui ne servaient qu'à indiquer l'accroissement de la population et à certaines fins administratives, telles que la délimitation des circonscriptions électorales. Les progrès techniques accomplis en ces dernières années dans le domaine des compilations de recensement sont tels que de vastes quantités de données analytiques peuvent maintenant être obtenues à très peu de frais supplémentaires. Il importe beaucoup que ces progrès soient mis en valeur le plus possible.

La compilation, la tabulation et l'interprétation des feuilles de recensement constituent un travail fastidieux et il est évident que l'attention doit plutôt converger vers les études d'intérêt permanent plutôt que passager. La plupart des monographies traitent de sujets relativement spécifiques tels que la fécondité, le logement, la dépendance, le chômage, etc. Les cadres de la présente monographie, toutefois, sont très larges. Ils touchent à chacun des sujets susmentionnés, bien que l'objet de la monographie ne soit pas d'établir des corrélations avec les constatations des autres, ce qui serait un travail extrêmement difficile.

Plus le champ est petit, plus il est facile d'appliquer les normes statistiques, mais il semble que l'évolution des humanités en tant que sciences exactes doive dépendre du talent du statisticien à perfectionner une technique qui permettra de calculer la répercussion réciproque des divers mouvements sociaux et économiques et leur effet ultime sur le bien-être du genre humain. Il est douteux que le planisme puisse accomplir beaucoup avant que les relations causales aient été nettement établies sur une base empirique dans l'économique et la sociologie.

Les chapitres I-III retracent l'histoire de la famille canadienne jusqu'à sa naissance, étudient brièvement les circonstances de cette naissance et suivent son accroissement jusqu'en 1931. Bien que le peu de données existantes ait limité l'étude à l'importance du ménage, à ses variations et aux causes de celles-ci, cette revue de recensement en recensement met à jour une bonne somme de renseignements jusqu'ici inconnus et permet d'établir des comparaisons intéressantes entre des périodes très différentes.

Les chapitres IV-XII sont consacrés à l'interprétation des vastes tableaux statistiques sur la famille contenus dans le volume V du recensement de 1931. En plus des données relatives concernant l'importance de la famille dans les petites subdivisions de population, de nombreuses autres données sur d'autres aspects de la composition familiale sont rendues accessibles. Une attention particulière est toutefois accordée à l'incidence des divers facteurs de l'importance de la famille, de sorte que le thème central de la monographie est l'arrière-plan social et économique de la fécondité. Les causes principales de notre dénatalité sont isolées et des moyens de la retarder sont proposés. En passant, l'attention est aussi dirigée sur de nombreuses autres caractéristiques de la vie familiale au Canada. Bien que l'étude de ces caractéristiques soit nécessairement brève, nous espérons avoir contribué suffisamment à jeter un jour nouveau sur les répercussions de nombreux problèmes sociaux.

Définitions.—Il y a plusieurs façons d'interpréter ce qui constitue la famille. Pour diverses raisons il a été nécessaire, dans cette monographie, de recourir à de multiples définitions dont il importe au lecteur de saisir le sens exact de chacune. La définition d'une "famille de recensement", telle que donnée dans les *Instructions aux commissaires et énumérateurs* pour le recensement de 1931 (voir appendice 1, page 214) désigne un groupe de personnes vivant dans une même unité ménagère. Partout dans cette monographie ces familles sont désignées comme *ménages*. C'est à ce ménage que s'appliquent les données des recensements du passé.

Il y a de nombreuses variétés de ménages qui diffèrent sensiblement du petit groupe familial vivant dans le foyer type. Un pénitencier, par exemple, est un ménage bien qu'il contienne des centaines de personnes. Dans les recensements du passé, les groupes quasi-familiaux tels que les hôtels, les maisons de logeurs, les institutions et les camps n'étaient pas distingués des ménages ordinaires. Il en résultait le danger perpétuel d'attacher trop de signification à l'importance moyenne du ménage. Les chapitres I et II mettent à jour l'influence que ces institutions ont exercée de temps en temps sur l'importance changeante du ménage. Dans le calcul des données sur les ménages recueillies au recensement de 1931, il a été décidé d'isoler certains types étrangers pour conserver au groupe de ménages qui restaient son homogénéité. Les données sur les hôtels, les maisons de logeurs, les institutions, les camps, les chantiers et autres ménages du même genre ont été calculées séparément et publiées dans des tableaux spéciaux. Il a été par conséquent possible de limiter l'analyse des données de 1931 aux *ménages ordinaires* distinctement des catégories mentionnées ci-haut. Les avantages de ceci ressortent surtout lorsque le nombre de personnes par ménage est rapproché de celui du nombre de pièces occupées. De telles données sur les hôtels et les insitutions ne sont pas seulement très difficiles d'interprétation, mais peuvent aussi infirmer l'analyse.

Même le ménage ordinaire ne correspond pas au concept populaire d'une famille. Pour cette raison, il y a deux groupes de tableaux de familles—ceux des ménages selon le mode de tenure, le loyer et le logement et ceux qui portent sur les familles privées au point de vue social. La *famille privée* se compose du chef et de ses dépendants mais ne comprend pas les logeurs et les serviteurs. En 1931, alors que de nombreux chefs de famille étaient sans emploi, il n'était pas rare de trouver deux familles habitant dans un même ménage, de sorte que souvent il y avait plus d'une famille privée par ménage. Les *familles privées normales* sont celles où l'époux et l'épouse vivent ensemble comme chefs, contrairement aux catégories diverses de familles dont les chefs sont célibataires, veufs ou divorcés. Le lecteur devra tenir compte de ces distinctions entre les quatre termes: *ménage, ménage ordinaire, famille privée et famille normale privée.*

A moins d'indication contraire, le terme *Canada* tel qu'employé dans cette monographie ne comprend pas le Yukon et les Territoires du Nord-Ouest. Il ne s'applique qu'aux neuf provinces. La population *urbaine* est celle qui habite les cités, villes et villages incorporés et la population *rurale*, celle qui habite en dehors de ces centres.

Cadres de l'analyse.—Il a déjà été fait remarquer que les cadres de la section historique de la monographie ont été entièrement déterminés par l'étendue des données disponibles. L'étude des conditions en 1931 est de même circonscrite en raison du fait que la source principale de données fondamentales se trouve dans les tableaux du Volume V du recensement; lesquels avaient été dressés et compilés avant que le travail d'interprétation ne fût commencé. Dans certains cas, les données préalablement requises pour traiter certains aspects de la structure familiale ne peuvent être obtenues, tandis que dans d'autres on peut suppléer à la carence de données en recourant à des méthodes indirectes d'approche.

Le chapitre I fait un tableau de la vie familiale en Nouvelle-France avant la conquête par les Anglais. Le chapitre II traite des variations de l'importance moyenne du ménage canadien de 1666 à 1931. Le déclin persistant de cette importance moyenne depuis 1861 est très intéressant et les facteurs qui l'ont intensifié durant certaines décennies et atténué dans d'autres sont étudiées au chapitre III. Le chapitre sur l'importance du ménage à Montréal, Toronto et Winnipeg a pour objet d'établir un trait d'union avec la monographie sur les logements et les loyers et aussi avec les chapitres historiques de la présente monographie. Il complète l'étude de la signification des moyennes qui est essentielle comme introduction à une étude de l'importance moyenne de la famille. Le chapitre sur les logeurs traite d'une partie intéressante de la population canadienne. Le chapitre VI traite de l'incidence d'âge des chefs de famille dans l'importance familiale. Le facteur âge du chef est très important dans l'étude des attributs familiaux, mais malheureusement l'interprétation des données familiales dans toute cette monographie a été rendue très difficile faute de données suffisantes sur l'âge. Le chapitre VII porte sur les enfants en tutelle et autres dépendants dans leurs relations avec l'importance de la famille. La famille de recensement ne comprend que les enfants vivant à la maison au moment du recensement. Dans le chapitre VIII il est tenté de rapprocher l'importance de la famille de recensement de celle de la famille complète. Le chapitre IX fait une revue des données importantes sur les gains et les occupations des chefs de famille. Le chapitre X se limite à une étude de l'importance moyenne du ménage fermier par comté et division de recensement, tandis que le chapitre XI étudie les différences régionales dans l'importance de la famille.

CHAPITRE I

ORIGINES HISTORIQUES DE LA FAMILLE CANADIENNE

Pour bien comprendre la famille canadienne actuelle—laquelle, plus que la richesse nationale, la constitution et les individus eux-mêmes, constitue la cellule fondamentale de vie du pays—il importe beaucoup d'en connaître la naissance, l'enfance et l'adolescence. A ces trois époques, des facteurs différents—les uns favorables, les autres préjudiciables—ont laissé leurs empreintes sur la famille. Ils ne peuvent étre ignorés.

Naissance de la famille au Canada.—Le premier essai de colonisation au Canada qui résulte en un établissement permanent date de la fondation de Québec en 1608: 28 colons hivernent ici et la race canadienne prend naissance. De ces 28 personnes, il n'en reste que 8* en juin 1609. L'un des survivants, Nicolas Marsolet, devait devenir le chef d'une famille quelque vingt-sept ans plus tard. Il n'y a pas de femmes au Canada avant 1616† alors que Marguerite Vienne arrive au pays avec son mari, Michel Colin. Les deux meurent l'année de leur arrivée.

En 1617, après une traversée de treize semaines, Louis Hébert débarque à Québec avec son épouse, Marie Rollet, et leur trois enfants, Guillaume, Anne et Guillemette. Voilà en réalité la première famille canadienne. Hébert commence dès son arrivée à défricher sa terre et à la cultiver, et, comme Champlain dira de lui: "Il fut le premier chef de famille au Canada à vivre du sol qu'il avait cultivé."

Avant l'époque de Louis Hébert, Québec n'était qu'un poste de traite des fourrures. En 1627, lorsqu'il mourut, ce courageux pionnier possédait plus de 10 acres de terre en culture. Toute cette terre avait été retournée à la bêche, car Champlain affirme que la veuve d'Hébert se servit d'une charrue le 26 avril 1628‡, la première fois qu'un tel instrument était mis en usage au Canada.

Sa fille, Anne, épouse Etienne Jonquest en 1618. C'est le premier mariage célébré en terre canadienne. Anne donne naissance à un fils l'année suivante; malheureusement la première mère canadienne et son enfant ne devaient pas survivre. Hébert donne en mariage son autre fille, Guillemette, à Guillaume Couillard**. Les jeunes époux s'établissent sur une ferme qui mesure, en 1629, 20 acres de terre en culture. Ils ont dix enfants. Guillaume, le fils unique de Hébert, épouse Hélène Desportes. Ceux-ci ont trois enfants. La lignée†† des descendants de Louis Hébert ne fut jamais brisée et, à son titre de pionnier, on peut bien ajouter celui de patriarche.

Le deuxième enfant né au Canada meurt à sa naissance en 1621. Son père est Abraham Martin qui avait reçu de la Compagnie des Cent Associés un morceau de terre qui devint plus tard les célèbres Plaines d'Abraham.

La troisième naissance, en 1624, est celle de Marguerite Martin qui, à l'âge de 14 ans, épouse Etienne Racine.

L'ouvrage précieux de l'abbé Cyprien Tanguay, *A travers les Régistres*, basé sur les régistres paroissiaux‡‡, les écrits de Champlain, Sagard, Leclercq et les Relations des Jésuites, donne, année par année de 1608 à 1631, les arrivées, les départs, les mariages, les naissances, les décès, le nombre de personnes hivernant à Québec ou "chez les Hurons" et la population maximum de Québec pour chacune de ces années. De 1631 à 1800, ses tableaux font voir les mariages, les naissances et les décès. Le premier, reproduit plus bas, nous dit, mieux encore qu'un récit, l'histoire poignante des débuts de la colonie. Ces chiffres nous font comprendre mieux que des mots jusqu'à quel point l'existence fut précaire en Nouvelle-France depuis ses débuts en 1608 jusqu'à sa première chute aux mains des Anglais en 1629.

---

* 10 meurent du scorbut et 5 de dysenterie.

† Il y avait eu cependant des femmes en Acadie (le terme Canada ne comprenait pas l'Acadie à cette époque) avant cette date. Madame de Poutrincourt était à Port Royal en 1611 et Madame Hébert y accompagna apparemment son mari en 1606. Le père Biard dans une lettre datée du 13 janvier 1612 dit: "Nous sommes vingt, sans compter les femmes." Benjamin Sulte, *Histoire des Canadiens français, vol. I, p. 113.*

‡ Benjamin Sulte: *Histoire des Canadiens français, vol. II, p. 18.*

** Leur mariage est le premier acte inscrit aux régistres de Notre-Dame de Québec.

†† Du côté féminin.

‡‡ Le premier date de 1621.

I.—POPULATION MAXIMUM DE QUÉBEC ET DONNÉES CONNEXES, 1608-1631

Année	Arrivées	Départs	Mariages	Naissances	Décès	Hivernent à Québec	Hivernent chez les Hurons	Population maximum de Québec
1608	31	3	–	–	3	25	–	31
1609	–	–	–	–	17	8	–	25
1610	11	1	–	–	–	17	1	19
1611	1	1	–	–	1	16	1	17
1612	–	–	–	–	–	16	–	16
1613	31	1	–	–	–	47	–	47
1614	–	–	–	–	–	47	–	47
1615	5	19	–	–	–	32	19	52
1616	33	3	–	–	2	60	–	64
1617	7	1	–	–	2	64	–	67
1618	6	3	1	–	1	66	–	70
1619	13	–	–	1	3	77	–	80
1620	6	22	–	–	1	60	–	83
1621	24	5	1	1	1	79	–	85
1622	6	19	–	–	–	50	16	85
1623	2	1	–	–	1	50	16	52
1924	6	4	–	1	1	52	10	57
1625	6	1	–	1	2	56	–	59
1626	27	2	–	1	1	71	10	84
1627	2	15	–	1	4	55	–	71
1628	–	–	–	–	–	55	21	55
1629	600[1]	Angl. 510 Fr. 50	1	1	1	Fr. 26[2] Angl. 90	–	Fr. 76 Angl. 600
1630	–	2	–	–	143	Fr. 24 Angl. 76	–	Fr. 26 Angl. 90
1631	–	–	–	1	–	Fr. 25 Angl. 76	–	Fr. 25 Angl. 76

[1] L'équipage des cinq vaisseaux de David Kirk se compose de 600 hommes.
[2] Il y a trois célibataires; les autres sont des membres des six familles suivantes: Couillard, Martin, Pivert, Desportes, Ducharme et Hubou.
[3] 14 Anglais.

En 1629, lorsque Champlain se rend à Kirk, 26 colons décident de rester à Québec. C'est 2 de moins qu'en 1608.

Dix ans plus tard, en 1639, la population est de 274 et se compose de 64 hommes mariés, 64 femmes mariées (dont 3 nées au Canada), 1 veuf, 4 veuves, 35 hommes célibataires, 58 jeunes garçons (dont 30 nés au Canada), et 48 jeunes filles (dont 24 nées au Canada)*. Les statistiques vitales accumulées montrent 23 mariages, 52 naissances et 90 décès. Il y a 15 naissances et 9 décès en 1639, mais ce n'est qu'en 1643 que le total des décès depuis les débuts de la colonie est contre-balancé par le total des naissances. De 1638 à 1800, les naissances sont chaque année plus nombreuses que les décès, à l'exception toutefois des années 1703 et 1733, où la petite vérole dévaste la Nouvelle-France†.

La raison de ce lent progrès de la population est claire: il n'y a à peu près pas d'immigration, et cet état de choses persiste jusqu'à la deuxième moitié du dix-septième siècle, alors que Louis XIV enlève la Nouvelle-France à la Compagnie des Cent Associés. Le roi, s'occupant personnellement de la colonisation, décide d'envoyer des soldats afin d'obvier une fois pour toute au danger de destruction de la colonie par les Indiens. Il encourage soldats et officiers à s'établir au Canada et leur procure des épouses en leur envoyant des jeunes filles, lesquelles sont appelées *les filles du roi*‡. Il résulte de cette politique que plus de 600 soldats s'établissent au pays en permanence et dont la majorité se marient et se livrent à la culture de la terre. Les statistiques des mariages du temps illustrent ces résultats de façon éloquente.††

Les mariages de 1665 à 1673 sont de 759 (ou 84 par année en moyenne). C'est autant que le total des neuf années précédentes (1656-1664—318 mariages) et que celui des neuf années qui suivent (1673-1682—449 mariages). Le taux des mariages par 1,000 âmes en 1667 est de 19·1 et celui des naissances, la même année, de 58·0.‡‡

L'immigration systématique des filles de 1665 à 1673 atténue la disproportion qui existait antérieurement entre le nombre d'hommes et le nombre de femmes. En 1666, le nombre d'hommes pour chaque millier de femmes est de 1,722. En 1681, la proportion tombe à 1,249.**

* Benjamin Sulte: *Histoire des Canadiens français*, vol. II, p. 92.
† Abbé Cyprien Tanguay: *A travers les Registres*, pp. 26-229.
‡ Voir chapitre I, p. 39.
†† Du nombre de mariages chaque année, donné dans C. Tanguay: *A travers les Registres*.
‡‡ En 1931, le taux des mariages est de 6·4 et celui des naissances, de 23·3. Le taux élevé atteint en 1667 s'explique facilement par le fait que, sur une population de 3,918, 1,507 personnes ou 38·5 p.c. sont âgées de 21 à 40 ans, tandis qu'en 1931 ce groupe ne représente que 29·5 p.c. de la population. En 1667, il n'y a que 252 personnes ou 6·4 p.c. qui sont âgées de plus de 51 ans. En 1931, la proportion pour ce groupe est de 15·4.
** En 1931, le nombre d'hommes par millier de femmes est de 1,074.

La population blanche du Canada est de*: 28 en 1608; 60 en 1616; 81 en 1626; 274 en 1639; 675 en 1650; et 2,500 en 1663.

En 1666, le premier recensement du Canada† (le premier recensement moderne en n'importe quel pays) donne la population comme étant de 3,215 et le nombre de familles, 552. Celui de 1667 enregistre 3,918 âmes et 668 familles.

Malheureusement, l'impulsion que la petite colonie, particulièrement ses familles, avait puisée dans l'attention que son état pitoyable avait attirée en France, ne dura pas bien longtemps. En 1672, Louis XIV laissa la guerre avec la Hollande détourner son attention de la Nouvelle-France, et encore une fois les colons furent laissés à eux-mêmes. Toutefois, ces quelques années de colonisation conçue avec une appréciation perspicace des besoins de la petite colonie ont suffi pour établir la famille canadienne sur des bases solides.

Après 1672, il n'y eut presque plus d'immigration et la croissance de la population dut dépendre entièrement de l'accroissement naturel. Les Indiens avaient été pacifiés et, sous l'intelligente direction de Talon, la colonie connut une période de développement agricole, industriel et commercial, voire même de prospérité. Il y avait 668 familles en 1667, 2,797 familles en 1707, 4,993 familles en 1727, 6,912 familles en 1737 et 10,660 familles en 1765. A cette dernière date, la famille canadienne avait bel et bien dépassé sa période d'enfance.

Naissance de la famille en Acadie.—Mais le Canada ne formait qu'une partie de la Nouvelle-France. La famille avait aussi à lutter pour survivre en Acadie, et pour une lutte c'en était une.

Port-Royal‡, le premier établissement de ce qui constitue actuellement le sol canadien à recevoir des colons européens§, venait à peine d'être fondé lorsqu'il fut abandonné en 1607. Poutrincourt emmena quelques colons en 1610, mais en 1613 Samuel Argall détruisit la petite colonie et, quoique certains colons fussent demeurés en différentes parties de l'Acadie, il n'y eut pas de véritable colonisation avant 1632. Cette année-là, l'Acadie, qui avait été capturée par Sir David Kirke en 1628, fut restituée à la France par le traité de St-Germain-en-Laye. Quelques familles firent la traversée avec Razilly et s'établirent à La Hève mais, plus tard, en quête de terres plus fertiles, elles se rendirent à Port-Royal. Vers 1640, il y avait environ 40 familles qui vivaient des produits du sol de la vallée de Port-Royal. En 1650, leur nombre était de 45 ou 50.**

Le premier recensement de l'Acadie, effectué en 1671, compte 392 personnes et 72 familles. Toutes les familles, sauf sept, étaient à Port-Royal. Parmi ces 72 familles, on compte les 47 premières familles.†† Les autres ne sont que le dédoublement des premières.

Le recensement de 1686 n'inscrit que 36 nouveaux noms et le dernier recensement nominal, en 1714, 77 seulement.‡‡ Ces 113 nouveaux noms représentent une immigration composée presque totalement d'hommes célibataires, qui épousèrent les filles et les petites-filles des familles originales.

Les Acadiens, oubliés par leur mère-patrie§§ et n'ayant aucune relation avec le Canada, furent laissés entièrement à eux-mêmes. Ils progressèrent assez bien, toutefois, et les familles se multiplièrent très rapidement. En 1731, la population de l'Acadie égalait quinze fois celle de 1671, tandis qu'à la fin de cette période (1666-1726) la population du Canada n'équivalait qu'à neuf fois celle obtenue au premier recensement.

Ainsi cette sœur jumelle de la famille canadienne grandit rapidement jusqu'à ce qu'elle comptât près de 18,000 âmes en cette année fatale qui vit environ un tiers de la population déporté aux Etats-Unis, en France, en Angleterre, au Canada et aux Antilles. De 1755 à 1763, 14,000

* Voir Recensement du Canada, 1931, Vol. I, p. 100.

† Extrait de l'original (Arch. can. S.G. 1, Vol. 460-1). Robert Giffard, escuyer, 79, seigneur de Beauport; Marie Renouard, 67, sa femme; Joseph Giffard, escuyer, 21, seigneur de Fargy; Michelle-Thérèse Nau, 23, sa femme; Paul Hue, 25 domestique engagé; Jean Langlois, 24, menuisier; Pierre du Mesnil, 30, domestique; Jean Chainbre, 23, meunier, domestique.

‡ Annapolis, N.-E.

§ On peut difficilement considérer les expéditions de Roberval en 1542, de La Roche en 1598 et de Chauvin en 1600 comme des établissements de colonies.

** J.-B.-A. Ferland: *Cours d'Histoire du Canada*, p. 496. Benjamin Sulte: *Histoire des Canadiens français*, Vol. IV, p. 142.

†† Noms des 47 premières familles, dont descendent la plupart des Acadiens d'aujourd'hui (on a conservé l'orthographe originale des énumérateurs du recensement): Bourgeois, Gaudet, Kriessy (Kessy), de Forest, Babin, Daigre (Daigle), Hébert, Blanchard, Aucoin, Dupeux (Dupuis), Terriau, Scavois (Savoye, Savoie), Corporon (Corperon), Martin, Pelerin, Morin, Brum, Gautrot, Trahan, Sire (Cyr), Thibodeau, Petitpas, Bourg, Boudrot, Guillebaut, Grange, Landry, Doucet, Girouard, Vincent, Brot, Leblanc, Poirié, Commeaux (Comeau), Pitre, Bertrand, Belliveau, Cormié, Rimbault, Dugast, Richard, Melanson, Robichaut, Lanoue, d'Entremont (Mieux (ou Mius) sieur d'Entremont), La Tour, de Bellisle.—Arch. Can. S. G. 1, Vol. 466-1. Edouard Richard: *Acadia*, Vol. I, p. 32.

‡‡ Arch. Can. S. G. 1, Vol. 466-1.

§§ Pas plus de 500 personnes ne sont venues de France durant tout le dix-septième siècle.—E. Rameau: *La Race française au Canada*, p. 52.

Acadiens furent déportés. Les familles furent démembrées et leurs membres passèrent le reste de leur vie à se chercher les uns les autres. Plusieurs succombèrent au chagrin, à la misère et aux épidémies au cours de ces incessants voyages qui les conduisaient de l'Acadie à la Virginie, de la Virginie à l'Angleterre, de l'Angleterre à la France, de la France à la Guyane, de la Guyane à la France et de la France à la Louisiane.

D'après un rapport rédigé par le secrétaire de l'ambassadeur français à Londres, M. de la Rochette, qui avait été chargé de faire une étude de la situation, les Acadiens furent déportés comme suit en 1762:—*

En Angleterre (Liverpool, Southampton, Penryn, Bristol)	866
En France (Boulogne, Saint-Malo, Rochefort, etc.)	2,000
En Nouvelle-Angleterre, au Maryland, en Pennsylvanie, en Caroline, etc	10,000
	12,866

Quelques centaines de familles demeurèrent en Acadie† où les rejoignirent plus tard ceux qui, se sentant comme des étrangers partout où on les conduisait, ne trouvèrent de repos que lorsqu'ils purent revenir à leur terre natale.

En 1763, la majorité des Acadiens vivant en Angleterre furent transférés en France mais, de 1784 à 1787, profitant d'offres généreuses d'établissement, ils émigrèrent en Louisiane. En 1787, la population acadienne était répartie comme suit:—‡

France	700
Etats-Unis	800
Provinces Maritimes, Gaspé, îles de la Madeleine, Terre-Neuve, St-Pierre et Miquelon	4,000
Louisiane	2,500
Province de Québec	3,500
Autres	500
	12,000

Normalement, le nombre d'Acadiens aurait dû dépasser 25,000. En plus de l'inévitable diminution dans le nombre des naissances, due au démembrement des familles et au misérable état de ceux qui avaient pu rester ensemble, la mortalité causée par le chagrin et la misère fut sans doute très élevée.

Les Acadiens qui s'établirent au Canada fondèrent les paroisses de Saint-Grégoire§, de L Acadie** et de St-Jacques de l'Achigan.††

Colonisation.—Il semble incroyable que la France, après avoir pris possession d'un nouveau pays, ait fait si peu pour le peupler. La population du Canada en 1675 était de 7,382; de 1608 à 1675, l'accroissement naturel s'établit à 3,555, laissant une immigration nette de 3,827, 3,827 en 67 ans, une moyenne de 57 personnes par année, et la France était alors le plus populeux de même que le plus puissant des pays d'Europe.‡‡

Le fait qu'elle devait livrer des guerres incessantes en Europe ne suffit pas à expliquer la négligence dont la France a fait preuve envers sa colonie. La vraie raison est que, ne saisissant pas la signification de la véritable colonisation, elle ne réussit pas à se rendre compte des possibilités du Canada. Eblouie par l'abondance de métaux précieux qui d'Amérique arrivaient en Espagne, elle fut amèrement déçue lorsque Cartier rapporta n'avoir vu aucun signe de mines. Richelieu, Louis XIV et Colbert firent beaucoup pour coloniser la Nouvelle-France, mais même ceux-ci étaient loin de se rendre compte de l'importance de la colonie. A Talon, qui lui demandait des immigrants, Colbert répondit qu'il ne fallait pas dépeupler la France pour peupler le Canada.

Ce qui est étrange c'est que, malgré le peu de compréhension et d'aide apportée à la colonisation, il y ait eu quelque immigration que ce fût. Il y avait tellement de facteurs pour décourager

* H.-R. Casgrain: *Un pèlerinage au pays d'Evangéline*, p. 193

† 405 familles étaient en Acadie en 1764, d'après un mémoire communiqué aux Lords du Commerce par Wilmot — Edouard Richard: *Acadia*, Vol. II, p. 310.

‡ Idem. Vol. II, p. 341.

§ Vis-à-vis Trois-Rivières, Qué.

** Près de St-Jean, Qué.

†† Comté de Montcalm, Qué.

‡‡ Même si nous portons l'immigration à 5,000, laissant une large marge pour tenir compte des pertes attribuables aux coureurs des bois, la moyenne n'est encore que de 74.

les colons potentiels. La traversée n'était pas un voyage agréable, loin de là. Elle durait jusqu'à trois ou quatre mois sur des navires de 40 à 100 tonnes remplis à l'excès. Il y avait toujours le danger de contracter quelque maladie épidémique dont les vaisseaux étaient généralement infectés, ou de périr dans un naufrage comme il arriva plus d'une fois.*

En 1659 et 1662, environ un tiers des immigrants perdirent la vie au cours du voyage et la majorité de ceux qui atteignirent Québec étaient malades.†

En 1663, environ 60 des 300 émigrants de La Rochelle succombèrent durant la traversée. La nouvelle existence qui attendait les colons à leur arrivée en Nouvelle-France possédait un élément d'aventure et de risque qui, s'il exerça un pouvoir magique sur les jeunes et contribua sans doute à les faire traverser, d'un autre côté, agit comme un préventif qui effraya les hommes mariés ayant des dépendants.

Qu'est-ce alors qui poussa les 4,000 ou 5,000 colons qui firent la traversée entre 1608 et 1672 à choisir la Nouvelle-France comme leur demeure permanente et à courir les dangers qui accompagnaient ce choix? Certaines familles, cherchant un refuge contre les guerres religieuses, vinrent comme dans une terre de liberté. Un bon nombre s'établirent dans le but de christianiser les aborigènes, et Montréal doit son origine à ce désir de répandre l'Evangile parmi les sauvages. "Autant que je sache," écrit Chs. W. Colby, "Montréal est la seule grande ville du monde à surgir d'une mission. Le projet consistait à fonder, sur l'île de Montréal, une ville fortifiée qui devait être un abri contre les Iroquois et un centre où la lumière de l'Evangile pût éclairer les tribus indiennes."‡ D'autres, ayant entendu parler de la vie confortable qui attendait ceux qui voulaient travailler, vinrent avec le désir d'assurer l'existence et l'avenir de leurs enfants. Les terres n'étaient pas rares, et ils n'avaient qu'à les demander. Certains jeunes gens furent attirés par l'aventure qu'offre toujours une nouvelle contrée. D'autres encore, des soldats, des fonctionnaires, des marchands, venant avec l'intention de ne rester que quelques années, trouvèrent de nombreux avantages dans les conditions de leur nouvelle vie et s'établirent définitivement.

La France accorda au Canada une pauvre publicité. Voltaire fut loin d'être le seul brillant Français à se plaindre du mauvais placement que constituait la Nouvelle-France. L'opinion générale était défavorable à la jeune colonie. Deux publications, toutefois, firent beaucoup pour modifier cette situation et décider les jeunes familles à venir s'établir au Canada. Les *Relations des Jésuites*, publiées chaque année, donnèrent une idée juste des privations qui attendaient les colons, mais firent aussi remarquer que tous ceux qui étaient prêts à travailler pouvaient vivre beaucoup mieux ici qu'en France. L'autre fut le livre du gouverneur de Trois-Rivières, Pierre Boucher: *Histoire véritable et naturelle des mœurs et productions de la Nouvelle-France*, écrit en 1663 pour répondre aux questions posées par un grand nombre de personnes lorsqu'il revint en France en 1661.

Deux facteurs qui jouèrent un rôle important dans l'établissement des familles au Canada furent les compagnies et les seigneurs. Vu que la tâche de coloniser était trop considérable pour des individus et que la monarchie ne semblait pas vouloir l'assumer, des compagnies commerciales furent successivement fondées qui, en retour de certains privilèges (dont le plus important était le monopole du commerce des fourrures), assumèrent la responsabilité d'établir des colons en Nouvelle-France. Malheureusement les compagnies, ne s'intéressant qu'à leurs profits, ne s'acquittèrent pas de leurs obligations. La plus importante compagnie, celle des Cent Associés, exista de 1627 à 1663. Sa charte stipulait que la compagnie devait amener 300 colons par année. Pourtant, de 1627 à 1663, l'augmentation totale de la population n'atteignit même pas 2,500, dont 800 provenaient de l'accroissement naturel.

Le recours au système seigneurial eut de meilleurs résultats et on doit lui attribuer la majeure partie des premiers établissements.

Les compagnies cédaient au seigneur une vaste terre qu'il pouvait garder sans payer de rétribution à condition de la cultiver. Le seul moyen possible de remplir cette condition était de laisser une certaine partie de son domaine seigneurial entre les mains d'autres familles. Ces morceaux de terre ne devaient pas être vendus par le seigneur, mais loués. Le loyer était perpétuel mais très bas, étant d'un *sou* seulement pour chaque acre ou, en certains cas, son équivalent en produits. Il n'était pas rare pour un seigneur de permettre à de nouveaux locataires de vivre quelques années sur son domaine sans avoir à payer de loyer. L'autre principale source de revenu de la seigneurie était la part (un douzième du prix de vente) que le seigneur recevait de chaque

* Voir le *Bulletin des recherches historiques*, Vol. VII, p. 207.
† E. Salone: *Colonisation de la Nouvelle-F ance*, p. 144.
‡ Chas. W. Colby: *Canadian Types oj the Old Régime*, p. 106.

transfert de propriété autre que par descendance directe dans la famille. Ceci s'appelait le droit de *lods et ventes*. En plus du loyer et des *lods et ventes*, il y avait d'autres obligations féodales telles que le *cens*§§. les *banalités**** et la *corvée*†††, mais elles représentaient une rétribution très minime, lorsqu'elles n'étaient pas complètement ignorées. Le système seigneurial était évidemment bien différent du système féodal de l'Europe continentale et, entre ce que nous pourrions appeler le mode de vie du paysan français et celui de l'*habitant* canadien, la différence était grande.

Le système seigneurial a été introduit en Nouvelle-France pour promouvoir le développement économique de la colonie et c'est en vue de cette fin, comme on l'a mentionné, que les prérogatives du seigneur ont été déterminées. Non seulement ses revenus, mais même la possession de son domaine dépendaient du peuplement de sa seigneurie, car toute terre non défrichée après une certaine période devait être confisquée. L'un des premiers seigneurs et leur modèle à tous, en ce qui concerne le nombre de familles qu'il transplanta de la France sur sa seigneurie, fut Robert Giffard, Seigneur de Beauport.

Jusqu'à 1639, la Compagnie des Cent Associés céda environ 10 seigneuries. A la fin de 1645, il y avait 25 seigneuries; à la fin de 1664, 65. En 1707, la colonie comptait 78 seigneuries, dont* 42 faisaient partie du gouvernement de Québec, 14 du gouvernement de Trois-Rivières et 27 du gouvernement de Montréal. Le régime seigneurial dura jusqu'en 1854. A cette époque, 160 seigneurs possédaient en tout 220 seigneuries.†

Les colons.—L'immigration de la mère-patrie était composée de trois catégories: les familles, les hommes célibataires et les femmes célibataires.

Le nombre de familles complètes qui vinrent en Nouvelle-France est relativement minime mais, étant composées de la meilleure classe de colons, de cultivateurs, et étant en général des familles nombreuses, (2 familles, Legardeur et Leneuf, amenées par Giffard en 1636 comptaient 45 personnes‡), elles formèrent le principal groupe de colons autour duquel les autres se rapprochèrent et par lequel elles furent graduellement absorbées. La majorité des familles complètes étaient recrutées par le seigneur et transportées à ses frais. Elles arrivaient des mêmes districts ruraux et bien souvent étaient accueillies par des parents ou d'anciens voisins. Comme a dit E. Rameau dans une conférence donnée devant la *Société d'économie nationale de Paris*, le 26 janvier 1873§, ces familles "comme un arbre transplanté avec la terre autour de ses racines, étaient dans la meilleure des conditions pour prospérer sur une terre nouvelle".

La plupart des célibataires appartenaient à deux groupes: les *engagés* et les soldats. Les *engagés* étaient des hommes célibataires qui, à leur arrivée, offraient leurs services aux compagnies ou aux colons déjà établis. Leurs employeurs leur payaient des gages et généralement ils travaillaient pour un terme de trois ans, d'où le nom de "36 mois" sous lequel ils étaient aussi connus. Ils vivaient avec la famille jusqu'à l'expiration de leur engagement, alors qu'ils devenaient cultivateurs pour leur propre compte. Le nombre d'*engagés* était très élevé. Certaines familles, comme l'attestent les recensements de 1666 et 1667, en avaient jusqu'à 6 ou 8 en même temps. En 1666, il y avait 423 *engagés*,** et la population masculine totale âgée de 15 ans et plus n'était que de 2,022. En 1667, à Québec seulement, sur une population (masculine et féminine) de 444, on comptait 75 *engagés*.†† Pierre Boucher pouvait écrire‡‡ en 1663: "La plupart de nos habitants qui sont icy, sont des gens qui sont venus en qualités de serviteurs, et après auoir seruy trois ans chez vn Mastre, se mettent à eux; ils n'ont pas trauaillé plus d'vne année qu'ils ont défriché des terres, et qu'ils recueillent du grain plus qu'il n'en faut pour les nourir. Quand ils se mettent à eux, d'ordinaire ils ont peu de choses, ils se marient ensuite à vne femme qui n'en a pas davantage; cependant en moins de quatre ou cinq ans vous les voyez à leur aise, s'ils sont vn peu gens de travail, et bien ajustez pour des gens de leur condition."

Les soldats appartenaient au régiment de Carignan-Salières. Vingt-quatre compagnies de ce régiment d'infanterie, vétérans des guerres turques, arrivèrent au cours de l'été de 1665 pour mettre fin aux ravages causés par les Iroquois. Ils étaient au nombre d'environ 1,200 soldats, dont 800 s'établirent dans la colonie où ils furent licenciés. La majorité s'établirent sur les

§§ *Cens*—un taux fixe de quelques *sous* pour chaque lot.
*** *banalités*—impôts très légers payés par l'*habitant* pour l'usage des moulins et autres nécessités sur la seigneurie.
††† *corvée*—un certain nombre de jours (de 3 à 6) pendant lesquels l'*habitant* devait travailler pour le seigneur au cours de l'année—ou leur équivalent, fixé à 40 *sous* par jour.
* Arch. Can S. G. 1, Vol. 461.
† G. Johnson—*First Things in Canada*.
‡ Y compris les mères, les frères et les soeurs.
§ Arch. Can., brochure N° 3869.
** Arch. Can. S. G. 1, Vol. 460-1.
†† Arch. Can. S. G. 1, Vol. 460-2.
‡‡ Pierre Boucher: *Histoire naturelle et véritable des moeurs et productions de la Nouvelle-France*.

terres des seigneuries accordées aux officiers qui demeurèrent dans la colonie. Plusieurs villages de la province de Québec portent encore le nom de ces officiers. Chambly fut accordé à Jacques de Chambly, Varennes à René Gautier, Sieur de Varennes,§§ Verchères à François Jarret de Verchères, Contrecoeur à Antoine Pecody, Sieur de Contrecoeur, Sorel à Pierre de Saurel, Saint Ours à Pierre Roch de Saint Ours, etc., etc.

De 1663 à 1673, 1,000 jeunes femmes vinrent de France au Canada. Un certain nombre de ces jeunes femmes—appelées *les filles du roi*—furent envoyées par le roi des hôpitaux de Paris et de Lyon. Ces hôpitaux étaient plutôt des maisons pour les pauvres que pour les malades. De jeunes orphelines, la plupart filles d'officiers morts dans l'indigence, y étaient élevées aux frais du roi. Mais comme les filles du roi, préparées pour entrer au service des dames de société, ne se montrèrent pas assez fortes pour suffire à leur tâche de femmes de colons, Colbert, en 1670, demanda des paysannes. Il adressa à Mgr de Harlay, archevêque de Rouen, la lettre suivante: ". . . . .Comme il pourrait bien s'en rencontrer (des filles robustes) dans les paroisses, aux environs de Rouen, le nombre de cinquante ou soixante qui seraient bien aises de passer au Canada pour être mariées et s'y établir, j'ai cru que vous trouveriez bon que je vous suppliasse d'employer l'autorité et le crédit que vous avez sur les curés de trente ou quarante de ces paroisses, pour voir s'ils pourraient trouver en chacune une ou deux filles disposées à passer volontairement en Canada."* Ainsi, en 1670, 165 filles arrivèrent à Québec, non pas de Paris, mais de la Normandie. Venues de Paris ou de la Normandie, les filles étaient choisies avec le plus grand soin. Avant qu'elles pussent monter à bord, leurs parents ou leurs amis devaient donner l'assurance qu'elles s'étaient toujours bien conduites.† Durant la traversée, elles étaient placées sous la surveillance de quelque femme digne de confiance, habituellement une religieuse. A leur arrivée, elles étaient placées chez des familles recommandables jusqu'au temps de leur mariage. Dans une lettre, datée du 10 novembre 1670, Talon dit des jeunes filles arrivées au cours de l'été: "Je les ai réparties dans des familles recommandables jusqu'à ce que les soldats qui les demandent en mariage soient prêts à s'établir."‡

La famille canadienne du début a été formée de ces différents éléments: familles complètes de France, union de fils et de filles de colons, mariage dans des familles de colons de jeunes hommes venus soit comme *engagés* ou comme soldats ou de jeunes filles amenées dans le but spécial de pourvoir la colonie d'épouses soigneusement choisies et mariage de soldats à ces jeunes filles justement arrivées de la mère-patrie.

La vie sur les rives du St-Laurent.—Jusqu'à 1642, les familles canadiennes étaient établies sur la rive nord seulement du fleuve St-Laurent et en deux endroits seulement, Québec et Trois-Rivières. Le premier endroit, toutefois, ne se limitait pas à la ville de Québec, mais s'étendait à l'est et à l'ouest dans la région adjacente avec deux principales colonies, Beaupré et Beauport. L'autre groupe à Trois-Rivières était beaucoup plus petit et n'était composé que d'interprètes et de coureurs de bois. Le premier d'entre eux à s'établir à Trois-Rivières fut Jacques Hertel en 1633, suivi de Jean Godefroy, Thomas Godefroy, Le Neuf du Hérisson, Jean Nicolet, Sébastien Dodier, Jean Sauvaget, François Marguerie, Guillaume Isabel, Guillaume Pépin, Bertrand Fafard, Pierre Blondel, Jean Poisson et Christophe Crevier. On comptait très peu de femmes dans cette petite colonie: entre 1634 et 1640, il y avait six femmes mariées, une veuve et deux fillettes.§ Trois-Rivières était le principal lieu de rencontre des Indiens et des traiteurs. Les Indiens venaient au début de l'été, leurs canots remplis de fourrures de toutes sortes mais en majorité de castor. En échange de leurs fourrures, ils recevaient des traiteurs de race blanche des couvertures, des chapeaux, des manteaux, des haches, des pointes de flèche, des couteaux, des épées, des fusils, de la poudre, du maïs, des pois, du raisin sec, du tabac, etc.**

En 1667, les établissements étaient encore situés sur la rive nord seulement, mais il y avait à cette époque un groupe important de familles à Montréal, et tout le long de la rive entre Montréal et Beaupré de modestes habitations de colons étaient construites. Le groupe de Québec (Québec, Beaupré, Beauport et l'Ile d'Orléans) était de beaucoup le plus important des trois centres de population. Il comptait 291 familles distribuées de la façon suivante:†† Beaupré, 108; Ile d'Orléans, 89; Québec, 62; Beauport, 32. Montréal (et les environs) n'en comptait que 124 et

§§ Père de Pierre Gauthier de Varennes, Sieur de La Vérendrye, qui découvrit le Nord-Ouest canadien.
* Francis Parkham: *The Old Régime in Canada*, p. 219. Benjamin Sulte: *Histoire des Canadiens français*, Vol. IV, p. 119.
† Pierre Boucher: *Histoire naturelle et véritable des moeurs et productions de la Nouvelle-France*, Chap. XIII, p. 153.
‡ Benjamin Sulte: *Histoire des Canadiens français*, Vol. IV, p. 121.
§ Benjamin Sulte: *Histoire des Canadiens français*, Vol. II, p. 83.
** *Relations des Jésuites.*—Relation de 1626, p. 5.
†† Arch. Can., S. G. 1, Vol. 460-2.

Trois-Rivières 37. Le rang de Québec n'était pas autant dû au fait que cette ville était l'établissement le plus ancien qu'à son emplacement favorable. Tous les immigrants débarquaient à Québec et naturellement la ville retenait une grande partie des colons qui arrivaient. Elle recevait très rarement la visite des Iroquois, particulièrement depuis la fondation de Montréal qui leur barrait la route. De plus, Québec était le centre politique, militaire et ecclésiastique de la colonie et, par la suite, un groupe nombreux de personnages officiels vint augmenter la population.

Une des principales caractéristiques de la première colonisation au Canada est qu'elle fut établie le long d'une ligne prolongée près des rives du St-Laurent, mais qu'elle ne pénétra pas du tout à l'intérieur. La raison est très simple: les colons avaient besoin d'une route pour transporter leurs produits au marché et rapporter de Québec et plus tard de Montréal ce qu'ils ne pouvaient produire eux-mêmes, et le fleuve était la seule route disponible.‡‡ Au lieu d'acheter ou de vendre à la charrette ou au camion, le Canadien du dix-septième siècle vendait ou achetait à la chalouppée. Ainsi, "Joseph Giffard, qui s'occupait activement du commerce de la pierre et de la chaux, s'engage le 19 octobre 1686 à livrer à Guillaume Jourdain et Sylvain Duplex pour une bâtisse et une cheminée au compte du Sieur Pachot—5 chalouppées de pierre. Le 6 mai 1687, il s'engage à fournir à L. Lavergne et A. Couteron 5 chalouppées sur la grève, à Québec."* Le St-Laurent fournissait aussi aux colons une nourriture gratuite et toujours abondante. L'anguille, en particulier, apparaissait souvent sur la table des premières familles canadiennes. Les colons en prenaient par milliers durant les mois de septembre et octobre et les salaient pour l'hiver.†

Ainsi, en arrivant sur le terrain que lui avait assigné le seigneur, le colon se bâtissait une cabane sur la grève, défrichait sa terre et commençait à semer. Puis, il se construisait une maison plus grande et plus confortable. Ses voisins faisaient *corvée*‡ pour lui aider. La première et la deuxième années étaient dures, mais la famille du nouveau colon était assurée d'une aide généreuse de la part du seigneur et des voisins. Toutefois, après deux ans environ, la famille pouvait presque se suffire à elle-même et vivre dans le confort. La chasse et la pêche ajoutaient de la variété aux repas et, dans les années peu productives, compensaient pour une mauvaise récolte; quelques bêtes à cornes et quelques volailles étaient gardées sur la ferme,§ et le sucre était obtenu de l'érable. On trouvait à Québec (ou plus tard à Montréal) les vêtements et autres nécessités qu'on ne pouvait produire. Toutefois, étant donné que le prix de tout ce qu'elle devait acheter était le double de celui demandé en France, on encourageait la famille à commencer la culture du chanvre et du lin et à tisser et filer l'étoffe du pays.**

Les hommes passaient l'hiver à défricher une partie additionnelle de leur concession, ce qui leur fournissait du bois de chauffage pour leur maison et d'autre pour mettre sur le marché. Quand le chef de famille avait besoin d'aide pour son travail dans les champs, il employait un ou deux engagés. A mesure que les années s'écoulaient, sa concession devenait de plus en plus considérable, mais sa famille de même—et le temps arrivait où il devait établir ses fils. Il le faisait en sollicitant du seigneur une concession de terre à côté de la sienne.

Ainsi, à Québec en tout premier lieu, puis à Beauport et Beaupré et plus tard tout le long du St-Laurent entre Beauport et Montréal, la famille grandit sur le sol canadien. Cette expansion, toutefois, ne se réalisa pas sans rencontrer d'obstacles. Les Iroquois qui "viennent comme des renards à travers les bois, attaquent comme des lions et, comme ils tombent sur les colons au moment où l'on s'y attend le moins, s'envolent comme des oiseaux"†† menaçaient sans cesse l'existence de la colonie. Beaupré, Beauport, l'île d'Orléans, Montréal, etc., perdirent beaucoup de leurs habitants au cours des incursions de ces féroces ennemis. Les colons, quand ils travaillaient dans les champs, devaient porter leur fusil. Pendant longtemps, à Montréal, ils durent se réfugier dans le fort; une garde spéciale devait les protéger constamment lorsqu'ils étaient dans les champs. En 1654, un décret ordonnait à toute personne qui sortait de sa maison de porter un fusil rempli de plomb et de poudre pour six coups. Les premiers énumérateurs du recensement demandaient à chaque famille si elle possédait des armes à feu (tout comme les énumérateurs en 1931 ont demandé aux familles si elles avaient un appareil radiophonique). La campagne du régiment de Carignan enraya les hostilités iroquoises et la paix qui suivit permit la colonisation

‡‡ La route entre Québec et Montréal ne fut ouverte qu'en 1734.

* Alfred Cambray: *Robert Giffard*, p. 117.

† *Relations des Jésuites.*—Relation de 1643, p. 9.

‡ *Corvée*—Travail volontaire accompli par un groupe et à titre gratuit pour aider un habitant de la localité dans toute entreprise qui exigerait un certain nombre de travailleurs en même temps. Cette coutume est encore populaire parmi la population rurale du Canada, par exemple, lorsqu'il faut se hâter pour mettre la récolte à l'abri.

§ Le recensement de 1667 donne 3,192 bêtes à cornes.

** Cette industrie, toutefois, était limitée à très peu de familles jusqu'en 1705, alors qu'aucune marchandise n'arriva à Québec à la suite du naufrage du navire qui les apportait.

†† *Relations des Jésuites.*—Relation de 1660, p. 4.

sur les rives jusqu'alors désertes du Richelieu. En 1681, il y avait déjà environ 300 familles établies tout le long du Richelieu. La deuxième guerre avec les Iroquois éclata en 1687 et, en 1689, durant la nuit du 5 août, une armée de 1,500 Indiens en démence se jeta sur la colonie. Le village de Lachine‡‡ fut incendié, 200 personnes perdirent la vie et 120 furent faites prisonnières. Le village de La Chenaye§§ fut aussi brûlé et 20 personnes périrent.

Des épidemies visitèrent plusieurs fois les premières familles canadiennes et causèrent plusieurs pertes de vie. Le scorbut décima les premières colonies en Acadie et au Canada. La rougeole en 1687 fit mourir 500 personnes*** et la petite vérole, en 1733, environ 1,800.††† Si l'on considère que la population du Canada était d'environ 11,000 habitants en 1687 et de 36,000 en 1733, on peut imaginer quel échec la perte de tant de vies fut pour la colonie dans sa lutte pour survivre.

Il y eut, toutefois, un facteur qui causa plus de tort que les Iroquois et les épidémies ensemble: la désertion de la colonie par les coureurs de bois. Dès le début, il y eut toujours quelques hommes qui furent tentés non seulement par les gros profits à tirer de la traite du castor, mais aussi par l'élément de danger et d'aventure qui l'accompagnait. Leur nombre augmenta chaque année, particulièrement après 1653 lorsque, étant donné que les Iroquois empêchaient les Hurons et les Algonquins de venir aux colons, les colons décidèrent d'aller vers les Hurons et les Algonquins. Les hommes qui désertaient étaient naturellement les plus actifs et les plus vigoureux—ceux-là même dont on avait besoin pour fonder de nouvelles familles. En 1673, Louis XIV défendit à toute personne de rester dans les bois plus de 24 heures sans une permission spéciale du gouverneur. Cet édit fut suivi de plusieurs autres, mais sans résultat. En 1680, Monsieur l'Intendant Duchesneau estimait que les coureurs de bois étaient au nombre de 800.* La désertion de la colonie par nombre de ses membres virils et désirables se continua jusqu'à la fin du régime français.

Il est plus facile de se rendre compte du tort causé par les incursions iroquoises et les désertions des coureurs de bois en comparant la croissance de la population en Acadie et au Canada. En 1671, la population de l'Acadie était de 392, tandis qu'au Canada le recensement de 1668 enregistrait 6,582 âmes. Quatre-vingt-cinq ans plus tard, la population de l'Acadie (1755) était quarante-cinq fois plus grande, tandis que celle du Canada ne l'était que dix fois.

Toutefois, bien qu'ils eussent retardé la marche progressive du vaillant petit groupe établi sur les bords du St-Laurent, les nombreux obstacles à la colonisation ne parvinrent pas à l'arrêter complètement. A chaque recensement, le nombre de familles accusait une croissance graduelle: 538 en 1666; 668 en 1667; 1,568 en 1681; 2,797 en 1707; 3,206 en 1712; 4,224 en 1722; 6,045 en 1732 et 7,368 en 1739. La fécondité des premières familles canadiennes fut la force sous-jacente qui leur permit de surmonter tous les obstacles. Les colons se mariaient jeunes. La femme était généralement beaucoup plus jeune que le mari, la raison étant que jusqu'en 1670 les femmes étaient beaucoup moins nombreuses que les hommes. Toutes les filles venues de France étaient jeunes et se mariaient dès leur arrivée, tandis que les fillettes nées dans la colonie étaient demandées en mariage dès qu'elles avaient atteint l'âge nubile. Un grand nombre de ces dernières se mariaient à 14, 13 et 12 ans. Le recensement de 1667 montre que, dans 55 des 124 familles vivant à Montréal ou dans les environs, le mari était plus âgé, de dix ans ou plus, que sa femme†. En outre, les mariages jeunes étaient encouragés au moyen d'une prime de 20 livres offerte par le roi à chaque homme qui se mariait avant l'âge de 21 ans et à chaque fille avant l'âge de 17 ans.‡

Tout le monde aidait les jeunes mariés à bien commencer leur nouvelle vie. Mgr de Saint-Valier écrivit en 1686: "On remarque parmi le peuple je ne sais quoi des dispositions qu'on admirait autrefois dans les chrétiens des premiers siècles; la simplicité, la dévotion et la charité s'y montrent avec éclat; on aide avec plaisir ceux qui commencent à s'établir, chacun leur donne ou leur prête quelque chose."§ En Acadie, de telles dispositions étaient encore plus accentuées. Là, si la jeune fille savait tisser et le jeune homme faire une paire de roues, ils avaient le nécessaire pour se marier. Le village tout entier, chaque fois qu'un couple se mariait, aidait à leur établissement. Tout le monde faisait sa part dans la construction d'une maison, le défrichage d'un lopin de terre et l'acquisition de bêtes à cornes, de porcs et de volailles pour les nouveaux mariés.**

‡‡ Sur l'Ile de Montréal.
§§ Lachenaie, comté de L'Assomption, Qué.
*** E. Salone: *Colonisation de la Nouvelle-France*, p. 289.
††† J.-B.-A. Ferland: *Cours d'Histoire du Canada*, Vol. II, p. 446.
* Recensement du Canada, 1870-71, Vol. IV, p. 14.
† Arch. Can. S. G. 1, 460-2.
‡ Benjamin Sulte: *Histoire des Canadiens français*, Vol. IV, p. 120.
§ Benjamin Sulte: *Histoire des Canadiens français*, Vol. V, p. 123.
** *Nova Scotia Historical Society*, Vol. II, p. 129.

Vingt-six mariages furent contractés de 1608 à 1640 et plus de 300 entre 1641 et 1660; de 1608 à 1760, le total se porte à 25,464.

A cette époque, les contrats de mariage étaient des documents très intéressants. En 1647, Magdeleine Boucher, soeur du gouverneur de Trois-Rivières, apporta à son mari "200 francs en argent, 4 draps, 2 nappes, 6 serviettes de toile et de chanvre, un matelas, une couverture, 2 plats, 6 cuillères et 6 assiettes d'étain, un pot et une bouilloire, une table et 2 bancs, un pétrin, un coffre avec serrure et clef, une vache et deux porcs".†† D'après un autre contrat de mariage, vers la même époque, les parents de la mariée, étant peu en moyens, avaient promis de présenter au mari un baril de lard salé qui devait lui être livré dès l'arrivée des navires de France.

Les mariages jeunes, joints au fait que la population âgée de plus de 50 ans ne formait qu'une proportion très minime dans ce nouveau pays, amenèrent naturellement un très haut degré de fécondité. En 1667, les enfants âgés de moins de 5 ans représentaient 21·8 p.c. de la population (10·3 p.c. en 1931). Les familles nombreuses recevaient un secours financier de la Couronne: le 12 avril 1670, le roi en conseil passa un décret ordonnant "qu'à l'avenir, tous les habitants du Canada qui auront dix enfants vivants, nés d'une union légitime, n'étant ni prêtres, ni moines, ni religieuses, recevront, de l'argent envoyé par Sa Majesté au dit pays, une pension de 300 livres par année, et ceux qui auront 12 enfants, une pension de 400 livres".‡‡ A cette époque, les enfants illégitimes étaient très rares au Canada. De 1621 à 1661, 674 bébés furent baptisés et, du nombre, 1 seulement était illégitime. Dans les registres de Trois-Rivières où sont inscrites 150 familles de 1634 à 1665, aucun enfant illégitime n'est mentionné.*

En Acadie, "on n'a jamais entendu parler de l'infidélité au lit conjugal".†

Un très haut degré de moralité et une ferveur religieuse ont caractérisé l'atmosphère de la Nouvelle-France au dix-septième siècle. En 1636, le Père Paul Le Jeune écrivait:‡ "Les exactions, les tromperies, les vols, les rapts, les affaffins, les perfidies, les inimitiez, les malices noires ne fe voyent icy qu'vne fois l'an fur les papiers & fur les Gazettes, que quelques vns apportent de l'Ancienne France." Si, par hasard, un colon indésirable avait trouvé moyen de venir au Canada, il (ou elle) était immédiatement renvoyé lorsque son manque de vertu était découvert. En 1621, pour ne citer qu'un exemple, Champlain renvoya en France "deux ménages qui, depuis deux ans, n'avaient pas déserté deux vergées de terre, ne faisant que se donner du bon temps à chasser, pêcher, dormir et s'enivrer."§

La *Relation de 1661* nous dit qu'à Montréal, dans chaque logis, matin et soir, tout le monde se rassemblait pour réciter la prière en commun et examiner sa conscience, le chef de famille étant d'ordinaire celui qui disait les prières tandis que les autres, l'épouse, les enfants et les serviteurs, répondaient.

Pour soutenir leur ferveur, les colons avaient toujours l'assistance de la religion et d'un clergé dévoué, soit français ou national. En 1615, 4 Pères Récollets et, en 1625, 5 Jésuites arrivèrent. De 1615 à 1665, 94 prêtres** vinrent de l'ancienne à la Nouvelle-France. Le 29 septembre 1665, le premier Canadien à devenir prêtre, M. Germain Morin, fut ordonné. Sur un total de 752 prêtres dans la colonie de 1665 à 1760, 180 étaient nés Canadiens. La première Canadienne à entrer en religion fut Françoise Giffard, fille de Robert Giffard, qui fit sa profession à l'Hôtel Dieu, Québec, le 10 août 1650. En 1669, des 22 Ursulines à Québec, 9 étaient Canadiennes de naissance.††

Comme en Acadie, les premières familles canadiennes étaient étroitement liées par les intermariages, de même que par l'identité de leur origine, leur langue, leur religion, leurs traditions, leurs luttes et leurs problèmes. Les familles qui formaient une petite colonie étaient plutôt comme les membres d'une seule grande famille, et les visiteurs de France, d'Angleterre et des États-Unis étaient invariablement frappés d'étonnement devant l'atmosphère générale de confiance, d'assistance et d'amitié cordiale qui prédominait à travers la Nouvelle-France.

Naturellement, des familles si étroitement unies avaient une vie sociale. Les jours d'été étaient consacrés au travail, mais les longs mois d'hiver offraient beaucoup de loisirs que les colons passaient à se visiter. Leurs principaux amusements, dès qu'ils se réunissaient, étaient les chansons de folklore et la danse.

†† Francis Parkman: *The Old Régime in Canada*, p. 381.
‡‡ Idem, p. 277.
* Benjamin Sulte: *Histoire des Canadiens français*, Vol. III, p. 74.
†Extrait d'une lettre de l'hon. Brook Watson.—*Nova Scotia Historical Society*, Vol. II, p. 129.
‡ *Relations des Jésuites.*—Relation de 1636, p. 42.
§ Benjamin Sulte: *Histoire des Canadiens français*, Vol. II, p. 12.
** 60 Jésuites, 13 Récollets et 21 prêtres séculiers.
†† Benjamin Sulte: *Histoire des Canadiens français*, Vol. III, p. 67; Vol. IV, p. 101.

Les fêtes de Noël et du Jour de l'An offraient des occasions spéciales de se réjouir et d'échanger des gages d'amitié. "M. Giffard m'envoya deux chapons, dit le P. Lallemant, M. Jean Guyon, un chapon et une perdrix, Madame Couillard deux poules vives."‡‡

A l'automne, lorsque sur chaque ferme on récoltait le maïs, les *épluchettes* étaient nombreuses et tout le monde s'y amusait à la bonne franquette.

Un mariage était aussi l'occasion d'une joyeuse célébration. Après la cérémonie à l'église, tout le monde—ce qui voulait dire environ 100 personnes—se rendait à la maison du père de la mariée. Après un banquet copieux qui durait une heure et demie, les mariés ouvraient la danse. Un ou plusieurs violoneux faisaient les frais de la musique (on joua du violon pour la première fois au mariage de Jean Guyon, fils de Jean Guyon, Sieur du Buisson, qui le 27 novembre 1645 épousa Elisabeth Couillard, fille de Guillaume Couillard). Les danses—menuets et quadrilles—qui alternaient avec le chant, étaient interrompues pour le souper, mais reprenaient peu de temps après. A ce moment, l'assistance était augmentée par l'arrivée d'un grand nombre de parents et d'amis qui n'avaient pu être présents au cours de la journée. Très souvent, les fêtes se poursuivaient le lendemain à la maison du père du mari.§§ Au moyen de ces plaisirs rustiques, les colons parvenaient à égayer leur vie rude.

Ainsi, se rendant compte du rôle qu'elle devait jouer en Amérique, n'écartant aucun devoir, mais affrontant et surmontant avec courage et confiance tous les obstacles qui jalonnaient la route, la première famille canadienne montra et prépara le chemin pour la famille canadienne d'aujourd'hui.

‡‡ Alfred Cambray: *Robert Giffard*, p. 316.
§§ Idem, p. 322.

CHAPITRE II

IMPORTANCE DU MÉNAGE CANADIEN, 1666-1931

Importance moyenne du ménage.—Comme tel est le cas dans plusieurs anciennes biographies, il y a une interruption chronologique dans l'histoire du ménage canadien. Elle s'étend à tout un siècle car, les recensements de 1739 à 1851 ne donnant pas le nombre de ménages, les données fondamentales sur lesquelles repose l'étude sont interrompues et l'histoire de l'importance moyenne du ménage est divisée en deux périodes. La première, qui s'étend de 1666 à 1739, est basée sur dix-sept des recensements effectués à intervalles irréguliers sous l'ancien régime; la seconde, sur les neuf recensements décennaux de 1851 à 1931:—

II.—NOMBRE MOYEN DE PERSONNES PAR MÉNAGE, CANADA, 1666-1931

Année de recensement	Population totale	Ménages	Personnes par ménage	Année de recensement	Population totale	Ménages	Personnes par ménage
1666	3,215	552	5·82	1736	39,586	6,853	5·78
1667	3,918	692	5·66	1737	40,223	6,999	5·75
1681	9,677	1,591	6·08	1739	43,362	7,468	5·81
1707	17,530	2,854	6·14				
1712	19,711	3,269	6·03	1851	2,312,919	374,491	6·18
1716	20,903	3,370	6·20	1861	3,090,561	491,687	6·29
1719	22,503	3,638	6·19	1871	3,485,761	622,719	5·60
1720	24,594	4,008	6·14	1881	4,268,364	800,410	5·33
1721	25,923	4,265	6·08	1891	4,734,272	900,080	5·26
1722	26,589	4,309	6·17	1901	5,323,967	1,058,564	5·03
1726	29,859	4,855	6·15	1911	7,191,624	1,482,980	4·85
1727	31,184	5,077	6·14	1921	8,775,319	1.897,127	4·63
1730	34,753	5,853	5·94	1931	10,362,833	5.276.595	4·55
1732	35,417	6,135	5·77				

Dans l'état II, les statistiques des années 1666 à 1739 s'appliquent à la Nouvelle-France; celles de 1851, 1861 et 1871, au Haut-Canada, au Bas-Canada, au Nouveau-Brunswick et à la Nouvelle-Ecosse; de 1881 et 1891, à tout le Canada sauf les Territoires du Nord-Ouest; de 1901 à 1931, à tout le Canada, à l'exception du Yukon et des Territoires du Nord-Ouest.

Les années 1666 et 1667 accusent un nombre relativement petit de personnes par ménage comparativement aux autres années du régime français. Il est facile d'en trouver la raison dans les registres. Les nombreux mariages contractés pendant cette période expliquent le grand nombre de familles de deux ou trois personnes; comme il y avait moins de 700 ménages en 1666 et 1667, ces familles pouvaient facilement diminuer la population moyenne par ménage. Dans certains cas où soit le marié ou la mariée ou tous les deux étaient déjà membres d'une famille, le mariage agissait comme double facteur dans la réduction de l'importance moyenne du ménage: en faisant diminuer les familles nombreuses et en augmentant le nombre des familles peu nombreuses.

Il est vrai que le taux de natalité était extrêmement élevé—58·0 par mille de population en 1667—mais ce facteur, conséquence des mariages nombreux, était trop récent pour contrebalancer l'influence du taux élevé de nuptialité dans la réduction de l'importance du ménage moyen. L'état IV illustre cet état de chose. Les années 1666 et 1667 montrent 2·26 enfants au-dessous de 15 ans par ménage, tandis que toutes les autres années de recensement sous le régime français accusent une moyenne plus élevée.

On peut remarquer dans l'état II que le nombre moyen de personnes par ménage dans la Nouvelle-France demeure constant pendant très longtemps: de 1681 avec 6·08 à 1727 avec 6·14, il ne varie jamais de plus de 0·17 entre chaque recensement. En 1730, la moyenne est, pour la première fois depuis 1667, au-dessous de 6 et elle demeure sous ce chiffre à chacun des recensements suivants jusqu'à la fin du régime français. Trois causes expliquent cette baisse:—

(1) Le bilan de mortalité fut considérable en 1730, à cause d'une épidémie de rougeole et de coqueluche, et extrêmement élevé en 1733, à cause d'une terrible épidémie de petite vérole qui s'abattit sur la colonie, réclamant cinq sur chaque centaine de Canadiens et donnant à 1733 un taux de mortalité de plus de 55 (comparativement à 10·1 pour 1931). Les années 1730 et 1733 ressortent sur le relevé suivant des décès, compilé par C. Tanguay*: 1728, 795; 1729, 836; 1730, 1,173; 1731, 960; 1732, 872; 1733, 2,025; 1734, 870.

(2) Un grand nombre de mariages eurent lieu en 1729, 1730 et 1731.

(3) L'exode des Canadiens—membres de familles plutôt que les familles elles-mêmes—vers la Louisiane, l'Illinois, le Missouri, le Michigan, le Winsconsin, le Minnesota, etc., doit être considéré comme un facteur dans la baisse de l'importance moyenne du ménage de 1730 à 1739, quoiqu'un tel exode n'eût pas atteint les proportions alarmantes auxquelles il devait s'élever un siècle plus tard.

La seconde période débute par une moyenne très élevée: 6·18 personnes par ménage en 1851 et 6·29 en 1861, cette dernière étant la moyenne la plus forte dans l'histoire du Canada. Dans les années qui précèdent immédiatement 1861, par un concours de circonstances, plusieurs facteurs favorables à l'expansion de l'importance moyenne du ménage ont fait leur apparition.

L'immigration—parce qu'elle est, d'habitude, composée d'individus ou de jeunes familles incomplètes—réduit l'importance moyenne du ménage. Comme l'indiquent les registres, l'immigration a été prononcée dans la décennie de 1851 à 1861. Néanmoins, le recensement de 1861 n'accuse pas une moyenne plus basse mais plus élevée. Ce phénomène en apparence contradictoire s'explique facilement vu qu'il y eut très peu d'immigration à la fin de la décennie (les arrivées d'immigrants de 1858 à 1861 inclusivement se chiffrant à une moyenne de 9,625 par année), et qu'en 1861 les nombreuses arrivées individuelles depuis le milieu de la décennie précédente avaient eu le temps de se transformer en familles et les familles incomplètes en familles complètes.

Il y eut très peu de migration des vieux comtés aux nouveaux ou vers une autre province, ou de la campagne à la ville, ce qui aurait pu causer un démembrement des ménages.

Les régions rurales, plus favorables aux familles nombreuses que les urbaines, contenaient 85 p.c. de la population totale.

De tels facteurs favorables ont engendré une période d'accroissement interne considérable qui eut pour résultat final un ménage moyen de 6·29 personnes.

En 1871, la moyenne descend à 5·60 et elle diminue à chaque recensement pour atteindre 4·55 en 1931, soit 1·74 personne de moins par ménage qu'en 1861.

La chute la plus prononcée—0·69 personne par ménage—s'est produite entre 1861 et 1871. Tandis que pendant la décade 1851-61 il y avait un accroissement de 33·6 p.c. dans la population et une augmentation correspondante de 31·3 p.c. dans le nombre de ménages, la population n'augmentait que de 12·8 p.c. de 1861 à 1871, alors que les ménages s'accroissaient de 26·6 p.c. Le taux d'accroissement de la population native, sans tenir compte de l'émigration considérable aux Etats-Unis, est presque aussi élevé que celui des dix années précédentes; mais le taux d'augmentation de la population totale est fortement réduit par le fait que la population immigrante diminue de plus de 90,000 au cours de la décade. Les arrivées d'immigrants de 1861 à 1870 inclusivement se chiffrent à 178,814, mais les départs pour les Etats du sud de personnes nées à l'étranger sont encore plus nombreux. L'augmentation du nombre de ménages peut être partiellement attribuée à la colonisation de nouveaux districts dans l'Ontario et le Québec.

L'état II indique une autre baisse prononcée en 1881, alors que le ménage moyen tombe à 5·33 personnes. L'explication est semblable à celle de la décennie antérieure et repose en outre sur le fait que les provinces de Manitoba et de Colombie Britannique sont comprises dans les chiffres et qu'une fraction de la différence leur est attribuable; la première accuse une moyenne de 4·65 personnes par ménage et la deuxième, une moyenne de 4·73. Comme tel est généralement le cas sur les confins de la civilisation, la population de ces jeunes provinces a été formée d'une immigration composée en grande partie de personnes célibataires et de familles peu nombreuses.

L'année 1891 accuse la baisse la plus légère dans l'importance du ménage de toutes les décennies de 1861 à 1931. Il serait peut-être intéressant de comparer l'importance du ménage au Canada à celles des autres pays à cette époque.

---

* *A travers les Registres*, pp. 128, 140.

Année	Pays	Personnes par ménage
1891	Canada	5·26
1890	Irlande	5·0
1890	Etats-Unis	4·9
1890	Autriche	4·8
1890	Angleterre	4·7
1890	Allemagne	4·7
1890	Suisse	4·6
1890	Ecosse	4·6
1891	France	3·6

Revenant à l'état II, on constatera que de nouveau la baisse est forte au Canada en 1901, 1911 et 1921, mais très faible en 1931. Il est intéressant de remarquer que la diminution de l'importance du ménage a été régulière depuis 1891 et exactement la même aux États-Unis et au Canada, soit deux dixièmes d'un individu par décennie, sauf en 1931 au Canada.

III.—NOMBRE MOYEN DE PERSONNES PAR MÉNAGE, ÉTATS-UNIS, 1890-1930, ET CANADA, 1891-1931

Etats-Unis		Canada	
Année	Personnes par ménage	Année	Personnes par ménage
1890	4·9	1891	5·26
1900	4·7	1901	5·03
1910	4·5	1911	4·85
1920	4·3	1921	4·63
1930	4·1	1931	4·55

Facteurs de décroissance de l'importance moyenne du ménage.—Les variations de la décroissance de décennie en décennie peuvent être attribuées en grande partie à une différence d'intensité ou de direction des mouvements de la population.* Toutefois, sous ce facteur irrégulier et violent se cache un élément de décroissance plus régulier, plus modéré, mais en même temps plus important, à savoir, un taux décroissant de natalité. Car, s'il existe une preuve positive que les variations de l'importance de la décroissance sont causées par des changements dans le mouvement de la population, il n'y a pas de doute, d'un autre côté, qu'un pourcentage important de la décroissance enregistrée à chaque décennie doit être attribué à un taux plus bas de natalité.† Il est vrai que l'importance de la famille privée et non celle du ménage est directement affectée par le taux de natalité, mais la base du ménage est la famille privée et ce qui donne à une nation une importance moyenne haute ou basse est, après tout, l'importance moyenne haute ou basse de la famille. D'autres facteurs qui ont contribué à la réduction de l'importance moyenne du ménage sont:—

(1) L'avance en âge de la population, qui fait que les divisions supérieures de la distribution d'âge augmentent graduellement. En 1931, il y avait 3,276,421 enfants âgés de moins de 15 ans, soit une augmentation de 1,826,176 ou 126 p.c. sur 1871; en même temps, toutefois, le reste de la population avait augmenté de 5,050,896 ou 148 p.c. L'état suivant illustre très bien l'avance en âge de la population:—

IV.—POURCENTAGE DE LA POPULATION, PAR CERTAINS GROUPES D'ÂGE, CANADA, 1871-1931

Groupe d'âge	1871	1881	1891	1901	1911	1921	1931
	p.c.	p.c.	p.c.	p.c.	p.c.	p.c.	p.c.
40-49	8·0	8·4	8·8	9·8	10·0	10·9	11·9
50-59	5·5	5·8	6·2	6·8	6·9	7·3	8·2
60 et plus	5·5	6·3	7·0	7·6	7·1	7·5	8·4

* Voir chapitre III.
† Voir la monographie sur la fécondité.

Une partie de la diminution du nombre d'enfants au-dessous de 15 ans par ménage, telle qu'indiquée dans l'état V, peut être attribuée à une proportion croissante de la population dans les divisions d'âge plus avancé. Naturellement, la dénatalité a joué un rôle dans ce changement de proportion dans chaque groupe d'âge.

V.—NOMBRE D'ENFANTS AU-DESSOUS DE 15 ANS PAR MÉNAGE, CANADA, 1666-1931

Année de recensement	Enfants au-dessous de de 15 ans		Ménages	Année de recensement	Enfants au-dessous de de 15 ans		Ménages
	Total	Par ménage			Total	Par ménage	
1666	1,247	2·26	552	1732	15,483	2·52	6,135
1667	1,563	2·26	692	1736	17,450	2·55	6,853
1681	4,637	2·91	1,591	1737	17,438	2·49	6,999
1707	8,473	2·97	2,854	1739	18,644	2·50	7,468
1712	9,525	2·91	3,269	1851[1]	823,882	2·77	297,270
1716	9,605	2·85	3,370	1861[2]	1,202,691	2·66	451,437
1719	9,977	2·74	3,638	1871[3]	1,450,245	2·33	622,719
1720	10,301	2·57	4,008	1881[4]	1,651,995	2·06	800,410
1721	10,217	2·40	4,265	1891[4]	1,719,600	1·91	900·080
1722	10,314	2·39	4,309	1901[5]	1,834,375	1·73	1,058,564
1726	12,474	2·57	4,855	1911[5]	2,363,638	1·59	1,482,980
1727	13,366	2·63	5,077	1921[5]	3,016,984	1·59	1,897,127
1730	14,860	2·54	5,853	1931[5]	3,276,421	1·44	2,276,595

[1] Provinces du Haut et du Bas-Canada.
[2] Provinces du Haut-Canada, du Bas-Canada et de Nouvelle-Écosse
[3] Provinces d'Ontario, de Québec, de Nouvelle-Ecosse, de Nouveau-Brunswick.
[4] Canada, sauf les Territoires du Nord-Ouest.
[5] Canada, sauf le Yukon et les Territoires du Nord-Ouest.

(2) La proportion constamment plus forte de la population dans l'état du mariage, qui a occasionné une augmentation du nombre de ménages relativement plus considérable que celle de la population. L'état suivant permet de comparer l'accroissement proportionnel du nombre de ménages et celui de la population.

VI.—ACCROISSEMENT PROPORTIONNEL, PAR DÉCENNIE, DE LA POPULATION ET DES MÉNAGES, CANADA[1], 1861-1931

Décade	Accroissement proportionnel		Décennie	Accroissement proportionnel	
	Population	Ménages		Population	Ménages
1861-71	12·8	26·6	1911-21	22·0	27·9
1871-81	22·5	28·5	1921-31	18·1	20·0
1881-91	10·9	12·5			
1891-1901	12·5	17·6	1861-1931	235·3	363·0
1901-11	35·1	40·1			

[1] Dans cet état, on donne au Canada les mêmes frontières que dans l'état II.

Cette augmentation dans la proportion de la population dans l'état du mariage est partiellement la cause de la différence entre les deux pourcentages de l'état V.

VII.—POURCENTAGE DE LA POPULATION DANS L'ÉTAT DU MARIAGE, PAR SEXE, CANADA, 1871-1931

Année	Pourcentage de personnes mariées		Année	Pourcentage de personnes mariées	
	Hommes	Femmes		Hommes	Femmes
1871	29·86	30·63	1911	34·85	36·97
1881	31·55	32·28	1921	37·49	38·32
1891	32·36	33·37	1931	37·83	38·74
1901	33·76	34·51			

L'état ci-dessus peut porter à croire que le mariage comme institution était considéré plus favorablement à chaque recensement. L'explication de l'accroissement régulier des pourcentages, toutefois, est l'avance en âge de la population et non un désir plus grand de la part des hommes et

des femmes d'âge nubile de se marier. Ceci est clairement démontré dans l'état suivant (emprunté au Volume I du septième recensement du Canada, 1931, partie II, chapitre IV), dans lequel l'influence de la distribution d'âge a été dûment corrigée.

VIII.—POURCENTAGE DE LA POPULATION DANS L'ÉTAT DU MARIAGE, CORRIGÉ POUR L'INFLUENCE DE L'ÂGE, PAR SEXE, CANADA, 1871-1931

Année	Pourcentage de personnes mariées		Année	Pourcentage de personnes mariées	
	Hommes	Femmes		Hommes	Femmes
1871	29·86	30·63	1911	27·23	31·20
1881	29·82	30·42	1921	28·86	32·01
1891	28·58	29·90	1931	28·27	31·50
1901	27·16	29·72			

(3) L'urbanisation, plus accentuée à chaque recensement depuis 1871, alors que 20·3 p.c. des quatres provinces d'Ontario, de Québec, de Nouvelle-Écosse et de Nouveau-Brunswick vivaient dans les centres urbains, jusqu'à 1931 alors que les centres urbains contenaient 53·7 p.c. de la population du Canada. Il n'y a aucun doute que l'urbanisation est un facteur de la décroissance de l'importance moyenne du ménage. Les villes offrent à leurs habitants de nombreux avantages qui résultent de la concentration de la population, mais elles développent aussi des conditions de vie qui ne tendent pas à favoriser les familles nombreuses.

Tels sont les principaux facteurs qui ont exercé une influence sur l'importance du ménage. Ce ne sont pas les seuls, loin de là. Il y en a sans doute un bon nombre d'autres dont on devrait tenir compte, telles que la prospérité et la dépression, la race et la religion, les lois sociales, la culture, la moralité, etc.; mais, tandis que dans le cas des facteurs examinés antérieurement on peut soumettre des chiffrres qui permettent une estimation raisonnable de leur influence respective, il est presque impossible de mesurer celle des autres et le tenter serait dépasser les cadres de la présente étude.

Importance moyenne du ménage rural et urbain dans l'Est du Canada.—On attache généralement une grande importance à l'influence des distributions rurales et urbaines et de l'origine raciale sur l'importance moyenne du ménage. Les états des pages qui vont suivre contribuent à révéler le rôle joué par ces deux facteurs dans la formation de l'importance du ménage dans l'Est du Canada.

IX.—PROPORTION DE LA POPULATION DANS LES RÉGIONS RURALES ET URBAINES, EST DU CANADA, 1667-1931

Année de recensement	Population totale	Population rurale		Population urbaine	
		Nombre	P.c.	Nombre	P.c.
1667	3,918	2,501	63·8	1,417	36·2
1681	9,677	6,764	69·9	2,913	30·1
1707	17,530	13,936	79,5	3,594	20·5
1721	25,923	18,179	70·1	7,744	29·9
1736	39,586	30,867	78·0	8,719	22·0
1861[1]	2,507,657	2,250,384	89·7	247,273	10·3
1871[2]	3,485,761	2,779,612	79·7	706·149	20·3
1881[3]	4,156,645	3,064,782	83·7	1,091,863	26·3
1891[3]	4,483,593	3,901,094	66·9	1,482,499	33·1
1901[3]	4,725,798	2,873,090	60·8	1,852,708	39·2
1911[3]	5,471,023	2,899,957	52·8	2,581,066	47·2
1921[3]	6,294,655	2,894,879	46·0	3,399,776	54·0
1931[3]	7,315,041	3,024,464	41·3	4,290,577	58·7

[1] Haut et Bas-Canada.
[2] Ontario, Québec, Nouvelle-Ecosse, Nouveau-Brunswick.
[3] Ontario, Québec, Nouvelle-Ecosse, Nouveau-Brunswick, Ile du Prince-Edouard.
[4] La population rurale et urbaine dans cet état et les suivants peut, en certains cas, être légèrement différente de celle publiée dans les volumes I et II du recensement de 1931, parce que pour en arriver au nombre correspondant de ménages il a été nécessaire de se servir des chiffres et des divisions tels que donnés dans des recensements antérieurs.

La dernière colonne de l'état IX montre l'avance rapide et constante de l'urbanisation au Canada depuis 1861. A cette date, les centres urbains du Haut et du Bas-Canada ne contenaient que 103 sur chaque 1,000 habitants de ces deux provinces. En 1931, les villages incorporés, les villes et les cités du Québec, de l'Ontario, de la Nouvelle-Écosse, du Nouveau-Brunswick et de l'Ile du Prince-Edouard contenaient 587 sur chaque 1,000 habitants de ces provinces.*

Une étude des colonnes rurales et urbaines démontre que les centres urbains ont grandi aux dépens des régions rurales. Il n'y a pas de doute que la majorité des immigrants allèrent remplir les villes; il est évident aussi que les fermes, en nombre alarmant, furent désertées pour la ville. De plus, lorsque nous savons qu'entre 1871 et 1931 le nombre d'endroits incorporés dans l'Est du Canada s'est élevé de 194 à 829, il est très facile de comprendre comment la population des centres urbains ait augmenté de 1,091,863 en 1881 à 4,290,577 en 1931, soit un accroissement de 293 p.c., alors que, durant la même période, les régions rurales perdaient 40,318 âmes ou 1·3 p.c. de leur population de 1881.

X.—NOMBRE MOYEN DE PERSONNES PAR MÉNAGE, RURAL ET URBAIN, EST DU CANADA, 1667-1931

Année de recensement	Population			Ménages			Personnes par ménage		
	Totale	Rurale	Urbaine	Totaux	Ruraux	Urbains	Total	Rural	Urbain
1667	3,918	2,501	1,417	692	456	236	5·66	5·48	6·00
1681	9,677	6,764	2,913	1,591	1,142	449	6·08	5·92	6·49
1707	17,530	13,936	3,594	2,854	2,304	550	6·14	6·05	5·53
1721	25,923	18,179	7,744	4,265	2,880	1,385	6·08	6·31	5·59
1736	39,586	30,867	8,719	6,853	5,298	1,555	5·78	5·83	5·61
1861[1]	2,507,657	2,250,384	257,273	396,968	348,946	48,022	6·32	6·45	5·36
1871[2]	3,485,761	2,799,612	706,149	622,719	486,527	136,192	5·60	5·71	5·18
1881[3]	4,156,645	3,064,782	1,091,863	775,802	556,052	219,750	5·36	5·51	4·97
1891[3]	4,483,592	3,001,094	1,482,499	847,585	556,179	291,406	5·29	5·40	5·09
1901[3]	4,725,798	2,873,090	1,852,708	933,395	558,805	374,590	5·06	5·14	4·95
1911[3]	5,471,023	2,889,957	2,581,066	1,100,828	570,620	530,620	4·97	5·06	4·87
1921[3]	6,294,655	2,894,879	3,399,776	1,328,358	590,539	737,819	4·74	4·90	4·61
1931	7,315,041	3,024,464	4,290,577	1,567,657	623,417	944,240	4·67	4·85	4·54

[1] Haut et Bas-Canada.
[2] Ontario, Québec, Nouvelle-Ecosse, Nouveau-Brunswick.
[3] Ontario, Québec, Nouvelle-Ecosse, Nouveau-Brunswick, Ile du Prince-Edouard.

Un trait frappant, rare en démographie, ressort de l'état X, à savoir que le ménage urbain moyen est plus considérable que le ménage rural les années 1667, 1681 et 1707. L'explication est que les centres urbains (Québec surtout) au début de la colonie contenaient une population considérable vivant en groupes quasi-familiaux et ces gros ménages suffisaient, étant donné la population totale peu nombreuse, à l'accroissement de l'importance moyenne du ménage urbain. Ainsi en 1667, sur une population urbaine de 1,417 il y avait 177 personnes dans sept institutions et l'influence de ces sept groupes quasi-familiaux suffisait pour élever de 0·59 la moyenne. Naturellement, à mesure que la population de la colonie augmentait, l'influence des groupes quasi-familiaux sur l'importance moyenne du ménage diminuait et aujourd'hui la population de tels groupes, si considérable soit-elle, est tellement perdue dans la population totale que son influence sur l'importance moyenne du ménage est presque nulle.

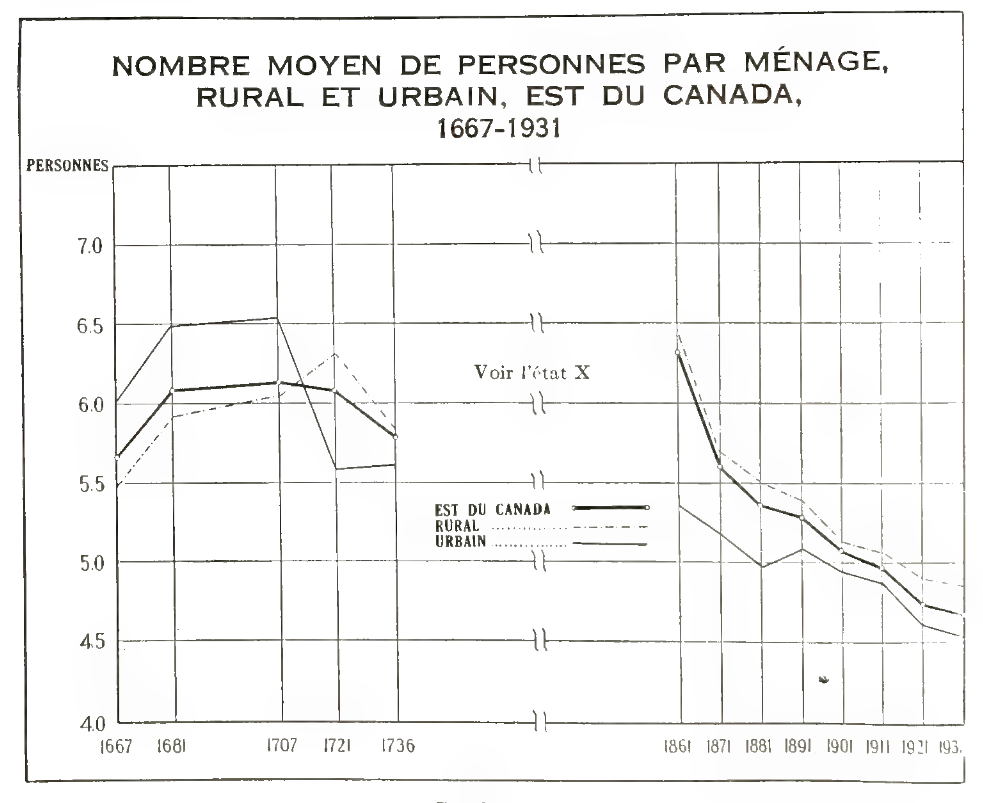
L'accroissement extraordinaire de la population urbaine entre 1707 et 1721 est dû à l'inclusion des environs de Québec et des sept paroisses sur l'île de Montréal dans les chiffres urbains de 1721. La forte diminution de l'importance moyenne du ménage urbain durant cette période semble attribuable à une réduction de l'influence des groupes quasi-familiaux et à une reprise de l'immigration. En 1707, pour chaque personne vivant dans une institution, il y en avait douze qui vivaient à l'extérieur; en 1721, la proportion était de un à dix-sept.† Ce changement de proportion explique la baisse de 0·25 sur une décroissance totale de 0·94 de l'importance du ménage entre 1707 et 1721. Le mouvement d'immigration, interrompu depuis 1680, avait été repris en 1710 et, bien que pas très considérable, suffit à expliquer le reste de la diminution.

* Si aux cinq provinces de l'Est de l'état sont ajoutés le Manitoba, la Saskatchewan, l'Alberta et la Colombie Britannique, la proportion vivant dans les centres urbains est réduite en quelque sorte, comme il faut s'y attendre, bien qu'elle demeure à 537 sur mille.
† Ces proportions s'appliquent à la population urbaine.

En 1736, les sept paroisses de l'île de Montréal, avec une population de 3,124, sont comptées avec la population rurale; ceci explique l'augmentation considérable enregistrée par ce groupe en 1736. La décroissance du ménage rural en importance est commune aux trois gouvernements (comme on les appelait) de Québec, Trois-Rivières et Montréal, bien qu'elle ne soit que de 0·2 dans le gouvernement de Québec. La baisse doit être attribuée à la fondation de nouvelles paroisses.

La période de 1861 à 1931 est caractérisée par un ménage rural et urbain plus petit, à chaque recensement, sauf la seule exception du ménage urbain en 1891. Un cas exceptionnel comme celui de 1891—l'importance du ménage urbain qui augmente tandis que celle du ménage rural diminue—est attribuable au caractère particulier du mouvement de la population dans l'Est du Canada durant la décennie de 1881 à 1891. Premièrement, il y eut une immigration très considérable dont une partie s'établit dans les villes de l'Est. Deuxièmement, le mouvement vers l'extérieur peut être divisé en deux classes selon sa destination. Une—la plus grande— allait vers l'Ouest et les États-Unis; l'autre presque entièrement vers les centres urbains. Quatre cités, Montréal, Ottawa, Hamilton et Toronto, ont absorbé près de trois cinquièmes de l'accroissement total de 326,948 dans l'Est. En même temps, la population rurale, qui contribuait aux deux mouvements, déclinait de 63,688. En plus de leur direction (on pourrait ajouter à cause de), les deux mouvements vers l'extérieur différaient dans leur composition. La personne célibataire, en quête d'aventure, allait dans l'Ouest ou aux États-Unis; le chef de famille s'établissait dans la ville la plus rapprochée où il savait à quoi s'attendre pour sa famille. Le premier groupe diminuait l'importance du ménage rural, le deuxième augmentait celle du ménage urbain.

Les trois dernières colonnes de l'état X révèlent une particularité très intéressante: la réapparition alternative de décroissances prononcées et légères dans chaque colonne et à chaque décennie de 1871 à 1931, telle qu'indiquée dans l'état XI. Ce phénomène étrange exige plus qu'une simple mention; il sera étudié au chapitre III.



Graphique 1

XI.—DÉCROISSANCE[1] DE L'IMPORTANCE MOYENNE DU MÉNAGE RURAL ET URBAIN, PAR DÉCENNIE, EST DU CANADA, 1871-1931

Décennie	Décroissance de l'importance du ménage			Décennie	Décroissance de l'importance du ménage		
	Total	Rural	Urbain		Total	Rural	Urbain
1871-81	0·24	0·20	0·21	1911-21	0·23	0·16	0·26
1881-91	0·07	0·11	−0·12	1921-31	0·07	0·05	0·07
1891-1901	0·23	0·26	0·14				
1901-11	0·09	0·08	0·08	1871-1931	0·93	0·86	0·64

[1] Le signe moins indique une augmentation.

On peut remarquer, d'après les états X et XI, que durant la période de 1871 à 1931, le ménage rural subit une baisse plus forte en importance que le ménage urbain, bien que son importance demeurât plus grande à chaque recensement que le ménage urbain.

Si l'Est du Canada est comparé à tout le Canada†, on constate que l'importance moyenne du ménage présente dans chaque cas une décroissance identique à chaque recensement sauf celui de 1911, alors que la décroissance du Canada fut le double de celle de l'Est du Canada. Cette différence est due à l'invasion de l'Ouest par les colons européens au début du siècle. De 1901 à 1911, l'immigration dépassa 1,750,000, chiffre plus élevé que l'immigration combinée des trois décennies de 1871 à 1901. La majorité des immigrés se sont établis dans les Provinces des Prairies, ce qui est corroboré par la différence de l'accroissement de la population entre le Canada qui a augmenté de 1,867,000 (augmentation aussi grande que celle des trois décennies antérieures) ou 35·1 p.c. et l'Est du Canada qui a augmenté de 745,000 ou 15·8 p.c.

Importance moyenne du ménage rural et urbain dans les provinces de l'Est du Canada.—L'état XII donne une comparaison de l'importance moyenne des ménages ruraux et urbains dans les diverses provinces de l'Est du Canada pour les années de recensement depuis 1871.

XII.—NOMBRE MOYEN DE PERSONNES PAR MÉNAGE, EST DU CANADA ET PROVINCES, 1871-1931

Année de recensement	Est du Canada	Ontario	Québec	Nouvelle-Ecosse	Nouveau-Brunswick	Ile du Prince-Edouard
1871	5·60	5·55	5·59	5·72	5·78	-
1881	5·36	5·26	5·33	5·54	5·64	6·06
1891	5·29	5·10	5·47	5·38	5·50	5·86
1901	5·06	4·79	5·37	5·14	5·28	5·51
1911	4·97	4·64	5·40	5·00	5·24	5·09
1921	4·74	4·30	5·34	4·82	5·04	4·71
1931	4·67	4·20	5·32	4·67	5·00	4·68

De ces statistiques, les conclusions suivantes peuvent être tirées:—

(1) Chaque province accuse un ménage plus petit en 1931 qu'en 1871. Pour trois d'entre elles, l'Ontario, la Nouvelle-Écosse et l'Ile du Prince-Edouard, la baisse est d'une personne par ménage.

(2) Sauf pour le Québec en 1891 et 1911, chaque recensement enregistre une décroissance dans chaque province.

(3) A chaque recensement, l'Ontario accuse une importance moyenne plus basse que celle du Canada. Le fait est que l'Ontario détient à chaque année de recensement la plus faible moyenne des cinq provinces.

(4) La chute la plus forte s'est produite dans l'Ile du Prince-Edouard qui a perdu 1·38 personne par ménage de 1881 à 1931.

(5) En outre, l'Ile du Prince-Edouard a subi la perte la plus considérable en une seule décennie à savoir, une décroissance de 0·42 entre 1901 et 1911.

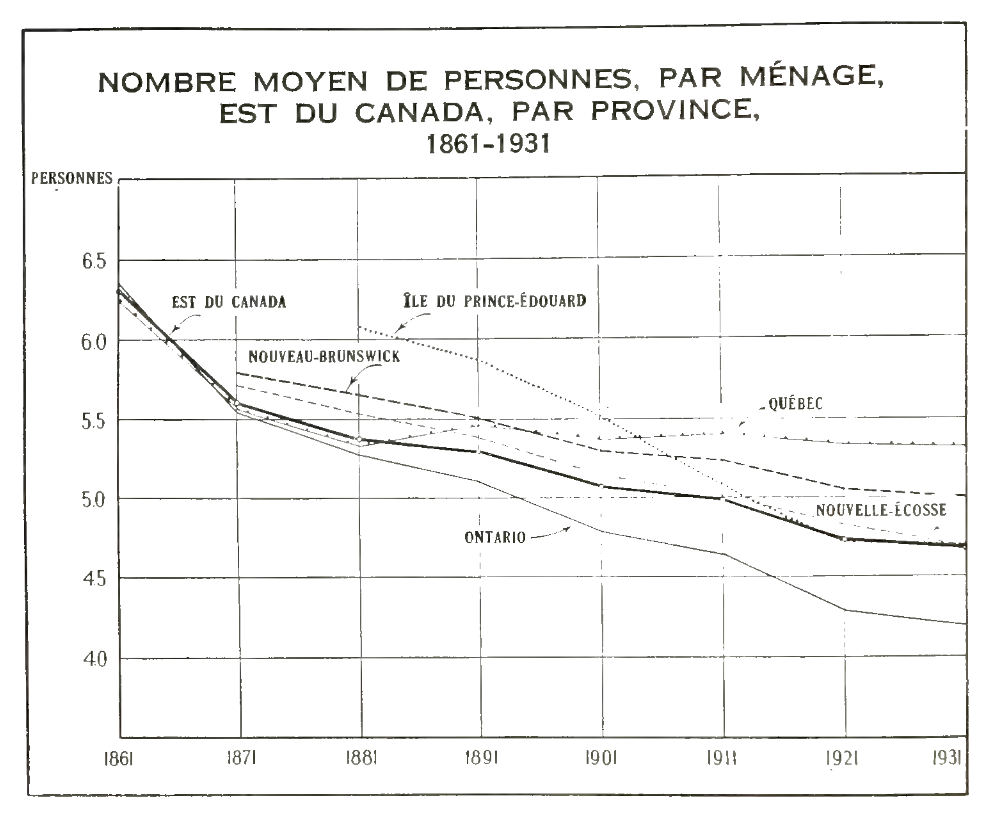
(6) Le Québec accuse la diminution la plus légère; son ménage moyen de 1931 n'est que de 0·27 au-dessous de celui de 1871.

† Voir l'état II.

XIII.—DÉCROISSANCE[1] DU NOMBRE MOYEN DE PERSONNES PAR MÉNAGE, PAR DÉCENNIE, EST DU CANADA ET PROVINCES, 1871-1931

Décade	Est du Canada	Ontario	Québec	Nouvelle-Ecosse	Nouveau-Brunswick	Ile du Prince-Edouard
1871-81	0·24	0·29	0·26	0·18	0·14	-
1881-91	0·07	0·16	-0·14	0·16	0·14	0·20
1891-1901	0·23	0·31	0·10	0·24	0·22	0·35
1901-11	0·09	0·15	-0·03	0·14	0·04	0·42
1911-21	0·23	0·34	0·06	0·18	0·20	0·38
1921-31	0·07	0·10	0·02	0·15	0·04	0·03
1871-1931	0·93	1·35	0·27	1·05	0·78	1·38

[1] Le signe moins indique une augmentation.



Graphique 2

XIV.—NOMBRE MOYEN DE PERSONNES PAR MÉNAGE RURAL, EST DU CANADA ET PROVINCES, 1871-1931

Année de recensement	Est du Canada	Ontario	Québec	Nouvelle-Ecosse	Nouveau-Brunswick	Ile du Prince-Edouard
1871	5·71	5·63	5·75	5·79	5·94	-
1881	5·51	5·39	5·53	5·61	5·79	6·15
1891	5·40	5·15	5·64	5·39	5·63	5·95
1901	5·14	4·83	5·49	5·10	5·43	5·57
1911	5·06	4·66	5·59	4·90	5·41	5·14
1921	4·90	4·37	5·74	4·69	5·16	4·73
1931	4·85	4·27	5·86	4·57	5·21	4·66

XV.—DÉCROISSANCE[1] DU NOMBRE MOYEN DE PERSONNES PAR MÉNAGE RURAL, PAR DÉCENNIE, EST DU CANADA ET PROVINCES, 1871-1931

Décennie	Est du Canada	Ontario	Québec	Nouvelle-Ecosse	Nouveau-Brunswick	Ile du Prince-Edouard
1871-81	0·20	0·24	0·22	0·18	0·15	-
1881-91	0·11	0·24	−0·11	0·22	0·16	0·20
1891-1901	0·26	0·32	0·15	0·29	0·20	0·38
1901-11	0·08	0·17	−0·10	0·20	0·02	0·43
1911-21	0·16	0·29	−0·15	0·21	0·25	0·41
1921-31	0·05	0·10	−0·12	0·12	−0·05	0·07
1871-1931	0·86	1·36	−0·11	1·22	0·73	1·49

[1] Le signe moins indique une augmentation.

Les états XIV et XV illustrent les points suivants:—

(1) Le Québec est la seule province à présenter en 1931 une moyenne plus élevée qu'en 1871. L'Ontario, la Nouvelle-Écosse et l'Ile du Prince-Edouard perdent une personne.

(2) Le Québec à quatre recensements accuse une augmentation dans le ménage moyen, et, ce qui est encore plus important, trois de ces recensements sont ceux de 1911, 1921 et 1931.

(3) Le Nouveau-Brunswick est la seule autre province, au recensement de 1931, à montrer une augmentation entre deux recensements quelconques.

(4) A chaque recensement l'Ontario a la plus basse moyenne des cinq provinces.

(5) La diminution la plus considérable de la période est celle de l'Ile du Prince-Edouard avec une perte de 1·49 personne par ménage; c'est aussi cette province qui montre la plus grande diminution en une seule décade pour les trois décades 1891-1901, 1901-11 et 1911-21.

XVI.—NOMBRE MOYEN DE PERSONNES PAR MÉNAGE URBAIN, EST DU CANADA ET PROVINCES, 1871-1931

Année de recensement	Est du Canada	Ontario	Québec	Nouvelle-Ecosse	Nouveau-Brunswick	Ile du Prince-Edouard
1871	5·18	5·28	5·08	5·07	5·15	-
1881	4·97	4·98	4·88	5·16	5·07	5·50
1891	5·09	5·01	5·17	5·33	5·04	5·33
1901	4·95	4·75	5·19	5·24	4·90	5·19
1911	4·87	4·61	5·20	5·19	4·86	4·80
1921	4·61	4·26	5·06	5·00	4·81	4·65
1931	4·54	4·16	5·04	4·79	4·61	4·74

XVII.—NOMBRE MOYEN DE PERSONNES PAR MÉNAGE, À MONTRÉAL, QUÉBEC, TORONTO ET HAMILTON, 1871-1931

Année de recensement	Montréal	Québec	Toronto	Hamilton
1871	5·16	4·87	5·26	5·25
1881	4·96	4·49	4·81	5·13
1891	5·13	5·36	5·29	5·09
1901	5·17	5·34	5·11	4·82
1911	5·18	5·36	4·95	4·88
1921	4·94	5·61	4·42	4·31
1931	4·76	5·61	4·20	4·17

On peut tirer de l'état XVI les renseignements suivants:—

(1) Le recensement de 1931 trouve dans chaque province un ménage urbain plus petit qu'en 1871. La diminution, cependant, est beaucoup plus petite que dans le cas du ménage rural à l'exception du Québec où le ménage urbain diminue de 0·04 tandis que le ménage rural augmente de 0·11.

(2) L'Ontario est la seule province à perdre une personne durant la période 1871-1931.

En reconsidérant les états XII, XIV et XVI on voit que le ménage rural, urbain et général le plus grand en tout temps est celui de l'Ile du Prince-Edouard avec 6·15, 5·50 et 6·06 personnes par ménage en 1881, et que le moins grand en tout temps est celui de l'Ontario avec 4·27, 4·16 et 4·20 en 1931. Le Québec est le premier dans chaque division en 1931 avec un ménage rural, urbain et général moyen de 5·86, 5·04 et 5·32 respectivement.

XVIII.—DÉCROISSANCE[1] DU NOMBRE MOYEN DE PERSONNES PAR MÉNAGE URBAIN, PAR DÉCENNIE, EST DU CANADA ET PROVINCES, 1871-1931

Décennie	Est du Canada	Ontario	Québec	Nouvelle-Ecosse	Nouveau-Brunswick	Ile du Prince-Edouard
1871-81	0·21	0·30	0·20	−0·09	0·08	-
1881-91	−0·12	−0·03	−0·29	−0·17	0·03	0·17
1891-1901	0·14	0·26	−0·02	0·09	0·14	0·14
1901-11	0·08	0·14	−0·01	0·05	0·04	0·39
1911-21	0·26	0·35	0·14	0·19	0·05	0·15
1921-31	0·07	0·10	0·02	0·21	0·20	−0·09
1871-1931	0·64	1·12	0·04	0·28	0·54	0·76

[1] Le signe moins indique une augmentation.

Il vaut la peine de remarquer à même les états XIII, XV et XVIII que le retour alternatif d'une petite et d'une grande diminution, notée précédemment pour tout le Canada et le Canada oriental, se rencontre généralement dans les variations, en importance du ménage rural et urbain, de chacune des cinq provinces de l'Est.

XIX.—NOMBRE MOYEN DE PERSONNES PAR MÉNAGE, RURAL ET URBAIN, PROVINCES MARITIMES, 1871-1931

Année de recensement	Population			Ménages			Personnes par ménage		
	Totale	Rurale	Urbaine	Totaux	Ruraux	Urbains	Total	Rural	Urbain
NOUVELLE-ÉCOSSE									
1871	387,800	353,284	34,516	67,811	61,003	6,808	5·72	5·79	5·07
1881	440,572	374,647	65,925	79,596	66,831	12,765	5·54	5·61	5·16
1891	450,396	351,176	99,220	83,733	65,104	18,629	5·38	5·39	5·33
1901	459,574	317,893	141,681	89,386	62,359	27,027	5·14	5·10	5·34
1911	492,338	318,297	174,041	98,491	64,974	33,517	5·00	4·90	5·19
1921	523,837	296,799	227,038	107,723	63,283	45,440	4·82	4·69	5·00
1931	512,846	281,192	231,654	109,857	61,505	48,352	4·67	4·57	4·79
NOUVEAU-BRUNSWICK									
1871	285,594	235,381	50,213	49,384	39,639	9,745	5·78	5·94	5·15
1881	321,233	262,141	59,092	56,948	45,301	11,647	5·64	5·79	5·07
1891	321,263	255,055	66,208	58,462	45,318	13,144	5·50	5·63	5·04
1901	331,120	245,555	85,565	62,695	45,238	17,457	5·28	5·43	4·90
1911	351,889	255,991	95,898	67,093	47,352	19,741	5·24	5·41	4·86
1921	387,876	263,432	124,444	76,949	51,069	25,880	5·04	5·16	4·81
1931	408,219	279,279	128,940	81,562	53,602	27,960	5·00	5·21	4·61
ÎLE DU PRINCE-ÉDOUARD									
1881	108,891	94,575	14,316	17,973	15,370	2,603	6·06	6·15	5·50
1891	109,078	95,038	14,040	18,601	15,965	2,636	5·86	5·95	5·33
1901	103,259	87,403	15,856	18,746	15,691	3,055	5·51	5·57	5·19
1911	93,728	79,068	14,660	18,425	15,373	3,052	5·09	5·14	4·80
1921	88,615	69,522	19,093	18,801	14,696	4,105	4·71	4·73	4·65
1931	88,038	67,653	20,385	18,816	14,514	4,302	4·68	4·66	4·74

La Nouvelle-Écosse depuis 1901 et l'Ile du Prince-Edouard en 1931 présentent l'étrangeté d'un ménage urbain moyen plus grand que le ménage rural.

La diminution est plus forte pour le ménage rural que pour le ménage urbain, à chaque décennie dans l'Ile du Prince-Edouard, à chaque décennie moins la dernière dans la Nouvelle-Écosse, et à quatre décennies sur six dans le Nouveau-Brunswick.

L'Ile du Prince-Edouard compte le ménage moyen, rural et général, le plus grand en 1881, 1891 et 1901; le Nouveau-Brunswick l'a en 1871, 1911, 1921 et 1931, tandis que la Nouvelle-Écosse arrive en tête depuis 1901.

XX.—NOMBRE MOYEN DE PERSONNES PAR MÉNAGE, RURAL ET URBAIN, ONTARIO, 1861-1931, ET QUÉBEC, 1667-1931

Année de recensement	Population			Ménages			Personnes par ménage		
	Totale	Rurale	Urbaine	Totaux	Ruraux	Urbains	Total	Rural	Urbain
ONTARIO									
1861	1,396,091	1,292,207	103,884[1]	219,511	200,867	18,644	6·36	6·43	5·57
1871	1,620,851	1,264,854	355,997	292,221	224,841	67,380	5·55	5·63	5·28
1881	1,926,922	1,352,194	574,728	366,444	251,076	115,368	5·26	5·39	4·98
1891	2,114,321	1,314,145	800,176	414,798	254,985	159,813	5·10	5·15	5·01
1901	2,182,947	1,226,228	756,719	455,264	254,010	201,254	4·79	4·83	4·75
1911	2,527,292	1,199,722	1,327,570	545,229	257,504	287,725	4·64	4·66	4·61
1921	2,933,662	1,227,030	1,706,632	681,629	280,642	400,987	4·30	4·37	4·26
1931	3,431,683	1,335,691	2,095,992	816,851	312,877	503,974	4·20	4·27	4·16
QUÉBEC									
1667	3,918	2,501	1,417	692	456	236	5·66	5·48	6·00
1681	9,677	6,764	2,913	1,591	1,142	499	6·08	5·92	6·49
1707	17,530	13,936	3,594	2,854	2,304	550	6·14	6·05	6·53
1721	25,923	18,179	7,744	4,265	2,880	1,385	6·08	6·31	5·59
1736	39,586	30,867	8,719	6,853	5,298	1,555	5·78	5·83	5·61
1861	1,111,566	958,177	153,389[2]	177,457	148,079	29,378	6·26	6·47	5·22
1871	1,191,516	926,093	265,423	213,303	161,044	52,259	5·59	5·75	5·08
1881	1,359,027	981,225	377,802	254,841	177,474	77,367	5·33	5·53	4·88
1891	1,488,535	985,680	502,855	271,991	174,807	97,184	5·47	5·64	5·17
1901	1,648,898	996,011	652,887	307,304	181,507	125,797	5·37	5·49	5·19
1911	2,005,776	1,036,879	968,897	371,590	185,417	186,173	5·40	5·59	5·20
1921	2,360,665	1,038,096	1,322,569	442,256	180,849	261,407	5·34	5·74	5·06
1931	2,874,255	1,060,649	1,813,606	540,571	180,919	359,652	5·32	5·86	5·04

[1]La population urbaine de 1861 comprend: Hamilton, Kingston, London, Ottawa, Toronto.
[2]La population urbaine de 1861 comprend: Montréal, Québec, Trois-Rivières et Sherbrooke.

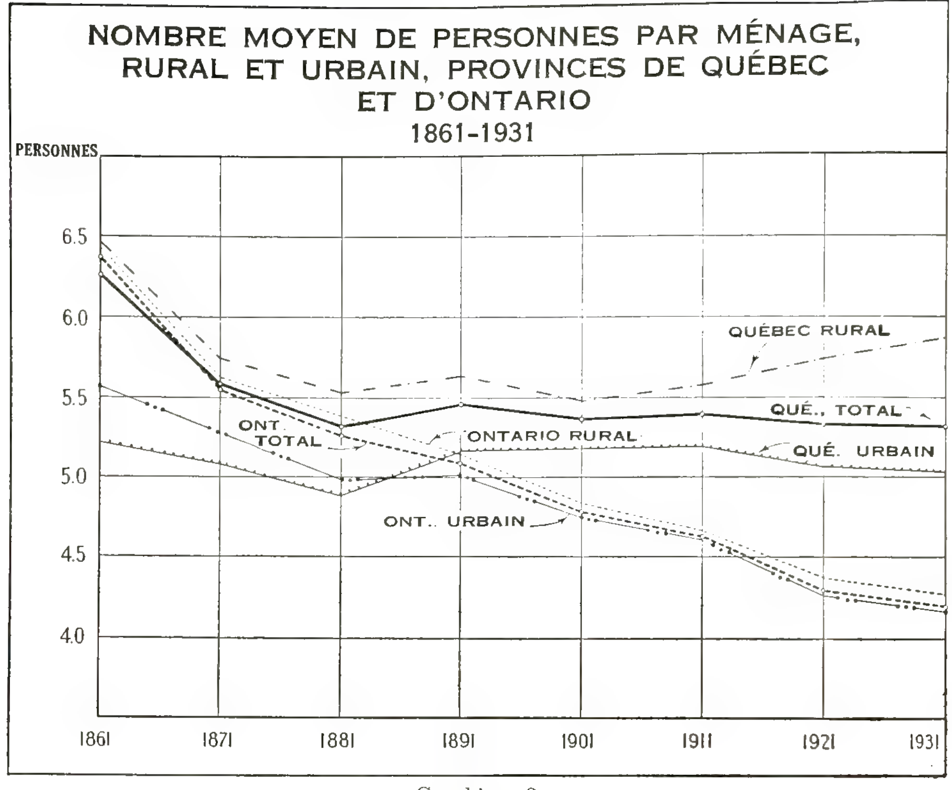
En Ontario le ménage moyen rural est plus grand que le ménage urbain à chaque recensement depuis 1861, mais la différence est très petite après 1901. Depuis 1861 le ménage rural a diminué de 2·16, le ménage urbain de 1·41 et le ménage général de 2·16.

Dans la province de Québec, le ménage rural moyen est plus grand que le ménage urbain à chaque recensement depuis 1861. La différence, de 1·25 en 1861, a baissé graduellement jusqu'en 1901 mais s'est élargie depuis, à cause d'augmentations dans la grandeur du ménage rural qui se sont produites en même temps que des diminutions dans le ménage urbain. Depuis 1861 le ménage rural a diminué de 0·61, le ménage urbain de 0·18 et le ménage général de 0·94.

Depuis 1861 le ménage rural moyen du Québec a été plus grand que celui de la province d'Ontario; il en est de même depuis 1871 du ménage général et depuis 1891 du ménage urbain. Dans chacune de ces trois divisions, la diminution de la province d'Ontario durant la période de 1861-1931 excède de plus d'une personne celle du Québec.

XXI.—DIFFÉRENCE EN FAVEUR DU MÉNAGE MOYEN RURAL SUR LE MÉNAGE URBAIN, EST DU CANADA ET PROVINCES, 1861-1931

Année de recensement	Est du Canada	Ontario	Québec	Nouvelle-Ecosse	Nouveau-Brunswick	Ile du Prince-Edouard
1861	1·09	0·86	1·25	–	–	–
1871	0·53	0·35	0·67	0·72	0·79	–
1881	0·54	0·41	0·65	0·45	0·72	0·65
1891	0·31	0·14	0·47	0·06	0·59	0·62
1901	0·19	0·08	0·30	−0·14	0·53	0·38
1911	0·19	0·05	0·39	−0·29	0·55	0·34
1921	0·29	0·11	0·68	−0·31	0·35	0·08
1931	0·31	0·11	0·82	−0·22	0·60	−0·08



Graphique 3

Variations dans le ménage moyen, par comté, dans le Québec.—On a noté précédemment que le ménage moyen dans le Québec augmente constamment depuis 1901 (voir état XX, page 41). En 1931, le Québec partage avec le Nouveau-Brunswick cette situation pour le moins imprévue, mais en 1911 et 1921 il est la seule des cinq provinces de l'Est à montrer une augmentation. En raison de la somme de travail exigée ainsi que de l'influence de la période qui précède immédiatement 1931, il a été jugé plus sage de n'étudier que les deux décennies 1901-11 et 1911-21.

Afin d'établir si l'augmentation du ménage rural dans la province de Québec est due ou non à la colonisation récente de comtés nouvellement ouverts, à l'influence de quelques comtés ayant des ménages anormalement grands ou à l'action combinée des deux facteurs comme on l'anticipait, le Québec rural a été décomposé en comtés. Le résultat de l'examen montre distinctement que l'augmentation est générale et non attribuable à certains comtés.

On voit par l'état XXII que, sur 66 comtés, seulement 13 montrent une diminution (la diminution étant de moins de 0·10 pour 6 d'entre eux). Parmi les 53 autres comtés avec un ménage moyen plus grand en 1921 qu'en 1901, 28 donnent une augmentation de 0·25 ou plus—0·25 étant l'augmentation moyenne de la province; 13 comtés ont une augmentation de 0·50 ou plus, et 4 d'entre eux—Abitibi, Témiscamingue (ensemble), île de Montréal et île Jésus et Saguenay, montrent une augmentation respective de 1·47, 1·11 et 1·14. Les causes d'augmentation dans ces quatre comtés sont simples et évidentes. En 1901, l'Abitibi et le Témiscamingue étaient encore des districts non organisés dont un tiers de la population se composait d'Indiens et de métis; en 1921, cependant, 11 personnes sur 13 étaient d'origine française. La raison pour laquelle le ménage rural moyen est plus grand sur l'île de Montréal et l'île Jésus réside dans le fait qu'entre 1901 et 1921 il y a eu forte augmentation dans le nombre d'internés dans les institutions situées dans les parties rurales des deux îles et qu'en 1921 il y a eu baisse d'un cinquième dans la population rurale des deux îles à cause de l'incorporation. Ainsi l'influence des institutions sur le ménage rural moyen est de première importance et explique l'importance extraordinaire de 7·08 en 1921.

De même, si l'on repasse l'état XXII, 38 comtés accusent une augmentation moindre que la moyenne, c'est-à-dire 0·25, et 28 comtés atteignent ou dépassent cette moyenne. Treize comtés montrent une diminution tandis que 13 montrent une augmentation de 0·50 ou plus. On aurait pu difficilement s'attendre à une augmentation mieux répartie sur les 66 comtés.

Par ces remarques, il est clair que l'augmentation du ménage rural moyen durant la période de 1901-21, dans la province de Québec, n'est pas un phénomène particulier à un nombre limité de comtés ayant des ménages excessivement grands, mais c'est plutôt une augmentation générale dans toute la province.

XXII.—VARIATION, EN IMPORTANCE, DU MÉNAGE RURAL, PAR COMTÉ, ÉNUMÉRÉ D'APRÈS L'IMPORTANCE DE SON MÉNAGE RURAL EN 1901, QUÉBEC, 1901-1921

Comté	Variation dans la grandeur du ménage rural			
	Grandeur en 1901	Variation, 1901-1921	Augmentation	Diminution
Chicoutimi	6·57		0·13	–
Témiscouata	6·28	——	–	0·14
Bonaventure	6·21	——	–	0·29
Rimouski	6·10		0·38	–
Hull	6·01	——	–	0·08
Kamouraska	5·97		0·02	–
Iles Montréal et Jésus	5·97	....	1·11	–
Pontiac	5·92	——	–	0·59
Gaspé	5·90		0·12	–
Lac-St-Jean	5·89	....	0·64	–
Charlevoix	5·82	....	0·64	–
Matane	5·75	....	0·52	–
Vaudreuil	5·75		0·10	–
Beauce	5·72		0·38	–
Laprairie	5·67	——	–	0·51
Montmorency	5·64		0·22	–
Champlain	5·62	....	0·67	–
Québec	5·62	....	0·69	–
Yamaska	5·61		0·25	–
Labelle et Papineau	5·59		0·13	–
St-Maurice	5·59		0·02	–
Saguenay	5·58	....	1·14	–
Nicolet	5·57		0·04	–
Frontenac	5·55		0·34	–
Lotbinière	5·54		0·40	–
Arthabaska	5·52		0·45	–
Lévis	5·51		0·11	–
Wolfe	5·50		0·17	–
Argenteuil	5·48	——	–	0·20
L'Islet	5·48		0·40	–
Portneuf	5·48		0·42	–
Soulanges	5·48		0·13	–
Beauharnois	5·47	——	0·29	–
Napierville	5·46		–	0·06
Bellechasse	5·44		0·14	–
Montmagny	5·41		0·13	–
Chambly-Verchères	5·39		0·22	–
Mégantic	5·35		0·30	–
Terrebonne	5·35		0·03	–
Berthier	5·31		0·17	–
Richelieu	5·31		0·21	–
Deux-Montagnes	5·30		0·38	–
Dorchester	5·30	....	0·61	–
Maskinongé	5·30	....	0·54	–
Drummond	5·25		0·18	–
Joliette	5·19		0·28	–
Sherbrooke	5·15	——	–	0·23
Shefford	5·14	——	–	0·09
Châteauguay	5·12	——	–	0·05
St-Jean	5·11		0·05	–
L'Assomption	5·04	——	–	0·01
Huntingdon	5·03	——	–	0·49
Iberville	5·03		0·28	–
Montcalm	5·02		0·20	–
Compton	4·98		0·29	–
Richmond	4·98	....	0·50	–
Rouville	4·97		0·19	–
Bagot	4·96	....	0·54	–
St-Hyacinthe	4·95	——	–	0·05
Missisquoi	4·72		0·15	–
Brome	4·69		0·04	–
Stanstead	4·57		0·26	–
Abitibi et Témiscamingue	4·15	....	1·47	–

.... augmentation de 0·50 ou plus.
—— diminution.

L'état XXII indique qu'il y a très peu de relation entre la grandeur du ménage en 1901 et l'augmentation ou la diminution entre 1901 et 1921. Parmi les comtés de fortes moyennes en 1901, quelques-uns ont une augmentation de 0·50, d'autres une diminution. Il en est de même des comtés à faibles moyennes en 1901. Cependant, si l'on prend 33 comtés avec les plus grands ménages moyens en 1901 et si l'on additionne leur augmentation ou diminution respective, le total—7·81—est légèrement plus élevé que celui des 33 comtés, 6·47.

Il est intéressant de savoir si l'origine raciale est un facteur d'augmentation pour le ménage rural moyen dans la province de Québec entre 1901 et 1921. C'est ce que montre l'état XXIII.

XXIII.—PROPORTION DE LA POPULATION RURALE D'ORIGINE FRANÇAISE DANS LES COMTÉS OÙ (a) L'AUGMENTATION EST LA PLUS FORTE, (b) LA DIMINUTION LA PLUS GRANDE, DANS LE MÉNAGE RURAL, QUÉBEC, 1901–1921

Comté	Augmentation ou diminution[1] dans le ménage	Population rurale d'origine française		
		P.c. en 1901	P.c. en 1921	Augmentation[1] en p.c., 1901-1921
COMTÉS OÙ L'AUGMENTATION DU MÉNAGE RURAL EST LA PLUS FORTE				
Abitibi et Témiscamingue	1·47	38·1	83·9	45·8
Saguenay	1·14	79·3	67·5	−11·8
Iles Montréal et Jésus	1·11	90·4	88·3	− 2·1
Québec	0·69	85·3	86·4	1·1
Champlain	0·67	96·4	97·1	0·7
Charlevoix	0·64	98·7	99·2	0·5
Lac-St-Jean	0·64	98·8	99·6	0·8
Dorchester	0·61	86·1	95·2	9·1
Bagot	0·54	98·9	99·1	0·2
Maskinongé	0·54	98·4	99·6	1·2
Matane	0·52	94·7	99·0	4·3
Richmond	0·50	63·8	77·5	13·7
COMTÉS OÙ LA DIMINUTION DU MÉNAGE RURAL EST LA PLUS GRANDE				
L'Assomption	−0·01	97·2	96·1	− 1·1
Chateauguay	−0·05	68·3	78·6	10·3
St-Hyacinthe	−0·05	99·7	99·9	0·2
Napierville	−0·06	94·9	97·7	2·8
Hull	−0·08	52·2	59·8	7·6
Shefford	−0·09	78·4	88·6	10·2
Témiscouata	−0·14	98·0	98·2	0·2
Argenteuil	−0·20	43·3	50·1	6·8
Sherbrooke	−0·23	51·6	62·0	10·4
Bonaventure	−0·29	69·6	73·1	3·5
Huntingdon	−0·49	37·0	45·1	8·1
Laprairie	−0·51	76·6	74·0	− 2·6
Pontiac	−0·59	30·3	35·8	5·5

[1] Le signe (−) moins dénote une diminution.

L'état XXIII fournit ample preuve de l'importance de l'origine raciale relativement à la grandeur du ménage rural. Dans le premier groupe où la proportion moyenne de la population française par comté en 1901 est de 85·7, il y a augmentation moyenne de 0·76 dans le ménage; d'autre part, dans le second groupe où la proportion moyenne est de 69·8 seulement, il y a diminution de 0·21. Bien plus, on voit à même la seconde moitié de l'état que plus la proportion de population française dans chaque comté est petite, plus grande est la diminution dans l'importance du ménage de ces comtés.

Cette étude de l'influence de l'origine raciale sur le ménage peut être poussée plus loin en comparant les comtés dont la population rurale compte 90 p.c. ou plus de Français et ceux où il y en a 60 p.c. ou moins.

XXIV.—VARIATION, EN IMPORTANCE, DU MÉNAGE RURAL DANS LES COMTÉS OÙ LA POPULATION RURALE FRANÇAISE EST DE (a) 90 P.C. OU PLUS, (b) DE 60 P.C. OU MOINS, EN 1901, QUÉBEC, 1901-1921

Comté	P.c. d'origine française	Variation en grandeur, 1901-1921	Comté	P.c. d'origine française	Variation en grandeur, 1901-1921
COMTÉS AVEC 90 P.C. OU PLUS DE POPULATION RURALE FRANÇAISE					
L'Islet	99·8	0·40	L'Assomption	97·2	−0·01
Kamouraska	99·7	0·02	St-Maurice	97·2	0·02
St-Hyacinthe	99·7	−0·05	Arthabaska	96·6	0·45
Bellechasse	99·6	0·14	Champlain	96·4	0·67
Montmagny	99·5	0·13	Lévis	96·3	0·11
Richelieu	99·5	0·21	Rouville	96·1	0·19
Chicoutimi	99·0	0·13	Chambly-Verchères	96·0	0·22
Bagot	98·9	0·54	Iberville	95·5	0·28
Berthier	98·8	0·17	Napierville	94·9	−0·06
Lac-St-Jean	98·8	0·64	Terrebonne	94·9	0·03
Charlevoix	98·7	0·64	Matane	94·7	0·52
Montmorency	98·5	0·22	Portneuf	94·3	0·42
Maskinongé	98·4	0·54	Soulanges	94·1	0·13
Nicolet	98·2	0·04	Lotbinière	93·3	0·40
Rimouski	98·2	0·38	Beauharnois	93·2	0·29
Beauce	98·1	0·38	Vaudreuil	92·5	0·10
Témiscouata	98·0	−0·14	Montclam	92·5	0·20
Yamaska	97·8	0·25	Wolfe	91·5	0·17
Joliette	97·5	0·28	Iles Montréal et Jésus	90·4	1·11
COMTÉS AVEC 60 P.C. OU MOINS DE POPULATION RURALE FRANÇAISE					
Hull	52·2	−0·08	Abitibi et Témiscamingue	38·1	1·47
Sherbrooke	51·6	−0·23	Huntingdon	37·0	−0·49
Compton	50·1	0·29	Stanstead	36·7	0·26
Missisquoi	48·4	0·15	Brome	33·9	0·04
Argenteuil	43·3	−0·20	Pontiac	30·3	−0·59

L'augmentation moyenne est de 0·27 par comté dans la première partie de l'état XXIV et de 0·06 dans la seconde. Il est aussi concluant que les comtés avec population rurale de 60 p.c. ou moins française, qui montrent quand même une augmentation de 1901 à 1921 dans l'importance de leurs ménages ruraux, sont des comtés où la proportion de population française a considérablement augmenté durant cette période. Il en est ainsi de chacun des cinq comtés où il y a augmentation, mentionnés dans la seconde partie du tableau.

Cependant, comme il est possible que la situation géographique ait été le véritable facteur déterminant de l'augmentation ou de la diminution de l'importance du ménage et l'origine raciale qu'un simple facteur apparent, on a cru plus sage de ne tirer des conclusions qu'après une étude de l'importance du ménage rural suivant la situation des différents comtés.

XXV.—VARIATION, EN IMPORTANCE, DU MÉNAGE RURAL SUIVANT LA SITUATION DES COMTÉS ET LA PROPORTION DE POPULATION FRANÇAISE, QUÉBEC, PAR RÉGION SPÉCIFIÉE, 1901-1921

Comté	Variation en importance du ménage			P.c. d'origine française	
	Importance en 1901	Augmentation, 1901-1921	Diminution, 1901-1921	1901	1921
1—RÉGION D'OTTAWA					
Abitibi et Témiscamingue	4·15	1·47	–	38·1	83·9
Pontiac	5·92	–	0·59	30·3	35·8
Hull	6·01	–	0·08	52·2	59·8
Labelle et Papineau	5·59	0·13	–	79·3	87·8
Argenteuil	5·48	–	0·20	43·3	50·1
Deux-Montagnes	5·30	0·38	–	75·2	93·0
Terrebonne	5·35	0·03	–	94·9	92·2
L'Assomption	5·04	–	0·01	97·2	96·1
2—RÉGION DU SAINT-MAURICE					
Montcalm	5·02	0·20	–	92·5	93·9
Joliette	5·19	0·28	–	97·5	97·8
Berthier	5·31	0·17	–	98·8	99·0
Maskinongé	5·30	0·54	–	98·4	99·6
St-Maurice	5·59	0·02	–	97·2	98·6
Champlain	5·62	0·67	–	96·4	97·1

XXV.—VARIATION, EN IMPORTANCE, DU MÉNAGE RURAL SUIVANT LA SITUATION DES COMTÉS ET LA PROPORTION DE POPULATION FRANÇAISE, QUÉBEC, PAR RÉGION SPÉCIFIÉE, 1901-1921—fin

Comté	Variation en importance du ménage			P.c. d'origine française	
	Importance en 1901	Augmentation, 1901-1921	Diminution, 1901-1921	1901	1921
3—RÉGION DU SAGUENAY					
Lac-Saint-Jean	5·89	0·64	–	98·8	99·6
Chicoutimi	6·57	0·13	–	99·0	98·5
Saguenay	5·58	1·14	–	79·3	67·5
4—RÉGION DE QUÉBEC					
Portneuf	5·48	0·42	–	94·3	95·6
Québec	5·62	0·69	–	85·3	86·4
Montmorency	5·64	0·22	–	98·5	98·8
Charlevoix	5·82	0·64	–	98·7	99·2
5—RÉGION DU BAS ST-LAURENT					
Montmagny	5·41	0·13	–	99·5	99·3
L'Islet	5·48	0·40	–	99·8	99·0
Kamouraska	5·97	0·02	–	99·7	99·4
Témiscouata	6·28	–	0·14	98·0	98·2
Rimouski	6·10	0·38	–	98·2	99·5
Matane	5·75	0·52	–	94·7	99·0
Bonaventure	6·21	–	0·29	69·6	73·1
Gaspé	5·90	0·12	–	74·9	77·7
6—RÉGION DE LA CHAUDIÈRE					
Bellechasse	5·44	0·14	–	99·6	99·9
Dorchester	5·30	0·61	–	86·1	95·2
Beauce	5·72	0·38	–	98·1	99·0
Frontenac	5·55	0·34	–	88·6	95·6
Lotbinière	5·54	0·40	–	93·3	96·0
Lévis	5·51	0·11	–	96·3	97·5
7—RÉGION DES CANTONS DE L'EST					
Mégantic	5·35	0·30	–	74·9	85·5
Wolfe	5·50	0·17	–	91·5	96·0
Compton	4·98	0·29	–	50·1	66·3
Stanstead	4·57	0·26	–	36·7	55·8
Sherbrooke	5·15	–	0·23	51·6	62·0
Richmond	4·98	0·50	–	63·8	77·5
Arthabaska	5·52	0·45	–	96·6	98·0
Nicolet	5·57	0·04	–	98·2	98·8
Drummond	5·25	0·18	–	82·7	93·3
Shefford	5·14	–	0·09	78·4	88·6
Brome	4·69	0·04	–	33·9	46·1
Missisquoi	4·72	0·15	–	48·4	66·3
Bagot	4·96	0·54	–	98·9	99·1
Yamaska	5·61	0·25	–	97·8	98·1
8—RÉGION DU RICHELIEU					
Iberville	5·03	0·28	–	95·5	97·0
Rouville	4·97	0·19	–	96·1	95·4
St-Hyacinthe	4·95	–	0·05	99·7	99·9
Richelieu	5·31	0·21	–	99·5	98·5
Chambly-Verchères	5·39	0·22	–	96·0	88·0
Laprairie	5·67	–	0·51	76·6	74·0
St-Jean	5·11	0·05	–	85·2	89·6
Napierville	5·46	–	0·06	94·9	97·7
Huntingdon	5·03	–	0·49	37·0	45·1
Chateauguay	5·12	–	0·05	68·3	78·6
Beauharnois	5·47	0·29	–	93·2	95·2
Soulanges	5·48	0·13	–	94·1	92·1
Vaudreuil	5·75	0·10	–	92·5	92·7
9—RÉGION DE MONTRÉAL					
Iles Montréal et Jésus	5·97	1·11	–	90·4	88·3

Les 13 comtés à subir une diminution dans la grandeur de leurs ménages entre 1901 et 1921 sont répartis dans quatre des neuf régions. Parmi les cinq régions sans diminution, deux n'ont pas de comtés où la population française est moindre de 90 p.c., deux autres n'en ont pas où la proportion est en bas de 85 p.c. et la cinquième n'en a pas où la proportion est inférieure à 79 p.c.

Si l'on fait une étude particulière des comtés où la proportion de population française est moindre que 50 p.c., la relation de dépendance entre les variations dans l'importance du ménage et la proportion de population française en 1901 ou son augmentation entre 1901 et 1921 est bien marquée.

XXVI.—IMPORTANCE MOYENNE DU MÉNAGE DANS LES COMTÉS OÙ LA POPULATION FRANÇAISE EST MOINDRE QUE 50 P.C. EN 1901, QUÉBEC, 1901-1921

Comté	Région	Variation du ménage en importance			P.c. d'origine française	
		Importance en 1901	Diminution, 1901-1921	Augmentation, 1901-21	1901	1921
Pontiac	1	5·92	0·59	-	30·3	35·8
Brome	7	4·69	-	0·04	33·9	46·1
Stanstead	7	4·57	-	0·26	36·7	55·8
Huntingdon	8	5·03	0·49	-	37·0	45·1
Abitibi-Témiscamingue	1	4·15	-	1·47	38·1	83·9
Argenteuil	1	5·48	0·20	-	43·3	50·1
Missisquoi	7	4·72	-	0·15	48·4	66·3

Les quatre comtés, qui, en dépit de leur petite proportion de population d'origine française, montrent une augmentation de l'importance de leurs ménages entre 1901 et 1921, sont des comtés qui avaient chacun un ménage de petite grandeur en 1901. Naturellement, une importance peu élevée peut avoir grandi facilement grâce à la forte augmentation de la population française dans ces comtés durant la période. Il est aussi significatif que l'étendue de l'augmentation dans le ménage moyen soit proportionnelle à l'étendue de l'augmentation de la proportion de population d'origine française, comme le démontrent les chiffres suivants:—

Comté	Augmentation dans la grandeur du ménage	Augmentation dans la proportion de Français
Brome	0·04	12·2
Stanstead	0·15	17·9
Abitibi-Témiscamingue	0·26	19·1
Argenteuil	1·47	45·8

Le cas est encore mieux établi par la comparaison de l'importance du ménage dans les comtés à très fort pourcentage de population française avec celle des autres comtés de la même région; ainsi, l'importance du ménage dans Argenteuil et celle dans Deux-Montagnes ou Terrebonne, ou l'importance dans Huntingdon et dans Beauharnois.

Cependant, l'importance de ces facteurs ne devrait pas amoindrir l'influence du facteur géographique sur le ménage, car bien qu'il ait été démontré que l'accroissement du ménage rural dans la province de Québec était due aux comtés avec une forte—ou grandement croissante—proportion de population française, il n'y a pas de doute que la situation joue un rôle important dans la variation de l'importance du ménage. Ainsi, par exemple, dans les deux régions des Cantons de l'Est et du Richelieu, qui sont naturellement les deux premières à fournir l'émigration outre-frontière, le ménage moyen en 1901 et 1921 est réellement plus petit que dans le reste de la province. En même temps, cependant, le ménage est plus grand dans les comtés à plus forte proportioh d'origine française que dans les autres comtés des mêmes régions.

CHAPITRE III

PÉRIODICITÉ DES GRANDES ET DES PETITES CONTRACTIONS DU MÉNAGE DANS L'EST DU CANADA, 1871-1931

Par les différents états du chapitre II on arrive à la conclusion que l'importance moyenne du ménage canadien, de 1871 à 1931, est influencée par nombre de facteurs. L'un d'entre eux, cependant, s'avère la cause la plus marquante des variations dans l'ampleur de la diminution de décade en décade; ce facteur de prime importance est le mouvement de la population. A cause de l'importance aussi bien que de la complexité du mouvement, ce chapitre est consacré à l'étude des effets de ce mouvement sur l'importance du ménage, et à étudier comment il a pu déterminer un retour de petites et grandes diminutions au cours de paires consécutives de décennies de 1871 à 1931.

Divers mouvements de la population et leur influence sur l'importance du ménage.—L'influence du mouvement de la population sur l'importance du ménage varie suivant l'origine et la destination du mouvement. Au Canada, il y a trois principaux mouvements: l'un s'étend des vieux comtés aux nouveaux; un autre, enflé par diverses sources, atteint l'Ouest et les États-Unis; et un troisième, alimenté par l'immigration et l'exode de la population rurale native, envahit les centres urbains.

Les plus grandes diminutions de l'importance du ménage peuvent être assimilées au premier courant et les plus petites, aux autres courants. Ainsi, la période de 1871 à 1901, qui correspond à l'ère de colonisation du Canada oriental, a vu l'importance du ménage de l'Est diminuer de 0·54; mais la période de 1901-31, l'ère du développement des grandes cités et d'un mouvement général vers les centres urbains, grands et petits, a vu le ménage diminuer de 0·39 seulement. Il est aussi très significatif que l'importance du ménage rural ait diminué de 0·57 la première période et de 0·28 seulement à la seconde.

Cependant, les divisions par période de trente ans sont trop larges pour permettre une étude adéquate de la tendance de la grandeur du ménage, ou une vraie mesure de l'importance respective des principaux facteurs à exercer une influence sur cette grandeur. Pour un pays jeune et progressif comme le Canada, où les mouvements de population de 1871 à 1931 ont été si nombreux et divers, les périodes même de 10 ans sont trop étendues. On voit à l'état XXVII qu'une forte diminution dans la grandeur du ménage, rural et urbain, durant une décennie alterne avec une petite diminution à la décennie suivante, pour chacune des cinq provinces de l'Est, de 1871 à 1931.

XXVII.—DÉCROISSANCE[1], PAR DÉCENNIE, DE L'IMPORTANCE MOYENNE DU MÉNAGE, RURAL ET URBAIN, EST DU CANADA, PROVINCES ET CITÉS, 1871-1931

Province et cité	1871-1881	1881-1891	1891-1901	1901-1911	1911-1921	1921-1931
EST DU CANADA	0·24	0·07	0·23	0·09	0·23	0·07
Rural	0·20	0·11	0·26	0·08	0·16	0·04
Urbain	0·21	−0·12	0·14	0·08	0·26	0·07
Ontario	0·29	0·16	0·31	0·15	0·34	0·10
Rural	0·24	0·24	0·32	0·17	0·29	0·10
Urbain	0·30	−0·03	0·26	0·14	0·35	0·10
Québec	0·26	−0·14	0·10	−0·03	0·06	0·02
Rural	0·22	−0·11	0·15	−0·10	−0·15	−0·12
Urbain	0·20	−0·29	−0·02	−0·01	0·14	0·02
Nouvelle-Ecosse	0·18	0·16	0·24	0·14	0·18	0·15
Rural	0·18	0·22	0·29	0·20	0·21	0·12
Urbain	−0·09	−0·17	0·09	0·05	0·19	0·21
Nouveau-Brunswick	0·14	0·14	0·22	0·04	0·20	0·04
Rural	0·15	0·16	0·20	0·02	0·25	−0·05
Urbain	0·08	0·03	0·14	0·04	0·05	0·02
Ile du Prince-Edouard	–	0·20	0·35	0·42	0·38	0·03
Rural	–	0·20	0·38	0·43	0·41	0·07
Urbain	–	0·17	0·14	0·39	0·15	−0·09
Montréal	0·20	−0·17	−0·04	−0·01	0·24	0·18
Québec	0·38	−0·87	0·02	−0·02	−0·25	–
Toronto	0·45	−0·48	0·18	0·16	0·53	0·22
Hamilton	0·12	0·04	0·27	−0·06	0·57	0·14

[1] Le signe moins indique une augmentation.

Afin de déterminer les causes de ce comportement particulier, chaque décennie est étudiée séparément et les points communs de même que les disparités de toutes les six décennies ont été minutieusement comparés; les résultats sont les suivants:—

L'importance du ménage a subi une forte baisse les décennies 1871-81, 1891-1901 et 1911-21, qui est respectivement de 0·24, 0·23 et 0·23. Les deux premières décennies sont marquées d'un fort exode des vieux comtés densément colonisés vers les comtés jeunes et à peine défrichés dont quelques-uns n'avaient pas encore relevé de population. La décennie 1911-21 est témoin de la distribution et de l'établissement par tout le pays de 887,000 immigrés qui sont restés des 1,847,000 arrivés de 1901 à 1911; elle a également vu, quatre années durant, un exode considérable de jeunes Canadiens, nés au pays et immigrés, pour le service actif outre-mer. Le résultat—augmentation de gens mariés suivie d'une diminution de célibataires—a été constaté par le recensement de 1921: le Canada a 27·93 p.c. plus de ménages qu'en 1911 avec une population de 22·02 p.c. plus considérable seulement; le Canada oriental, 20·7 p.c. plus de ménages avec une population de 15·1 p.c. plus considérable.

Les diminutions des décennies intermédiaires, 1881–91, 1901-11, 1921-31, sont respectivement de 0·07, 0·09 et 0·07. Ces trois décennies diffèrent des précédentes par ce mouvement qui les caractérise de la population vers les cités. A la décennie terminée en 1891, les cités de l'Est comptent pour 83·8 p.c. de l'accroissement global de la population canadienne; en celle terminée en 1911, la contribution n'est que de 39·0 p.c. du total du Canada, mais elle est de 97·7 p.c. de l'accroissement au Canada oriental; la décennie terminée en 1931, l'apport est de 56·1 p.c. de l'accroissement global national. Il faut cependant y aller avec beaucoup de précaution et ces pourcentages ne doivent pas seuls servir aux conclusions. La comparaison de la distribution entre ruraux et urbains de l'augmentation de population dans l'Est du Canada ne suffit pas. Les centres urbains peuvent être cause de toute l'augmentation de population dans l'Est, sans qu'il s'ensuive nécessairement que la population perdue par les parties rurales soit transférée aux cités: elle peut être allée aux États-Unis ou dans l'Ouest du Canada. Au cours des trois décennies en question, cependant, il y a réellement au Canada oriental un mouvement marqué des parties rurales vers les centres urbains.*

Une étude comparative élaborée du mouvement de la population et de l'importance du ménage conduit à la conclusion logique que les diminutions les plus fortes doivent être attribuées à la migration vers les comtés nouvellement colonisés et les plus petites, à la migration vers les centres urbains. Est-il également logique que ces mouvements auraient dû causer ces résultats? Si l'on reconnaît qu'une forte contraction de l'importance du ménage est due à une augmentation du nombre de ménages beaucoup plus grande en proportion que l'augmentation de la population, ce qu'il faut alors chercher c'est la ou les causes qui ont créé un nombre relativement plus grand de ménages alors que le mouvement s'orientait plutôt vers les parties rurales que les centres urbains.

En considérant d'abord le mouvement vers les comtés nouvellement colonisés, on voit que ce mouvement en général se constituait de familles peu nombreuses. Comme il n'y avait plus place à expansion dans les vieux comtés, où les terres avaient été subdivisées et re-subdivisées, les jeunes gens qui jusqu'alors vivaient avec leurs parents ont été forcés par la nécessité de chercher ailleurs leur subsistance. Leur exode, commencé dans le Québec, a été commun au Québec et à l'Ontario entre 1871 et 1881, et s'est étendu aux Provinces Maritimes durant la décennie 1891-1901. On peut voir à l'état XV que la diminution du ménage rural en importance a suivi une tendance similaire.

Maintenant, lorsque les jeunes gens ont quitté leur comté natal pour se rendre aux États-Unis ou dans l'Ouest, ils ont réduit l'importance du ménage de l'Est du Canada; mais, lorsqu'ils sont partis pour s'établir dans les comtés peu colonisés du même Canada oriental, ils l'ont réduite doublement parce qu'ils ont non seulement diminué le nombre des grands ménages mais aussi augmenté celui des petits. L'exemple suivant illustre l'importance de la destination de la population native en exode:—

A—Il y a une population de 5,000 âmes en Ontario contenue dans 1,000 ménages.

B—Cent jeunes gens, 50 garçons et 50 filles, quittent la province pour aller aux États-Unis.

C—Les mêmes 50 garçons et 50 filles, au lieu de se rendre aux États-Unis, décident de se marier et de s'établir dans un comté du nord de l'Ontario.

*Voir: *Analyse des phases de l'accroissement de la population canadienne*, par M. C. MacLean, Bureau Fédéral de la Statistique, 1935.

Dans ces circonstances l'importance du ménage dans la province serait la suivante dans chaque cas:—

	Population	Ménages	Personnes par ménage
A..............................	5,000	1,000	5·0
B..............................	4,900	1,000	4·9
C..............................	5,000	1,050	4·76

Nous avons ici une simple illustration de ce qui arrive quand une partie de la population se transporte dans les nouvelles régions rurales d'une même province; les ménages augmentent beaucoup plus vite que la population, ce qui réduit l'importance du ménage.

D'autre part, le mouvement vers les villes les décennies intermédiaires a créé une augmentation de la population urbaine sans produire une augmentation correspondante des ménages. Même à première vue ceci semble logique et conforme aux types de ménage qu'offrent les cités et au type d'immigration qu'elles ont reçue.

Les grandes cités ont grandi à même des sources extérieures, surtout la migration des comtés voisins et l'immigration de l'étranger. La migration des parties rurales vers les cités comporte surtout deux groupes: des familles complètes et des jeunes hommes ou filles célibataires.

1. *Familles complètes.*—Un chef de famille, qui a décidé de laisser sa ferme et de tenter fortune ailleurs, ira vers la plus proche ville dont il sait les conditions auxquelles il doit s'attendre plutôt que dans l'extrême Ouest ou les États-Unis. Il préférera également une grande cité à une petite ville ou un village, dans l'espoir que dans un grand centre urbain tous les membres de sa famille puissent trouver de l'emploi à cause de la variété des activités économiques d'un tel centre.

2. *Jeunes hommes ou filles célibataires.*—D'ordinaire, le nombre de femmes à quitter les localités rurales pour la ville est plus grand que le nombre d'hommes à faire de même. Comme il y a peu d'emploi pour les femmes dans les communautés rurales, les jeunes femmes viennent en ville pour prendre du service domestique, ce qui augmente l'importance du ménage dans lequel elles pénètrent, ou pour trouver emploi dans les affaires ou l'industrie, augmentant encore l'importance du ménage urbain parce que généralement elles prennent chambre dans une famille privée. Les jeunes gens, qui composent l'autre partie importante de ce mouvement de la campagne vers la ville, contribuent également à augmenter l'importance du ménage urbain en prenant chambre dans des familles privées ou des maisons de pension.

Cependant, ces deux groupes forment le mouvement plus ou moins régulier des gens des campagnes vers les villes—et dans le cas des femmes, c'est un mouvement plutôt récent—qui tout important qu'il soit ne suffit pas à expliquer le maintien d'un ménage urbain aussi considérable (considérable si l'on tient compte de tous les facteurs qui tendent à diminuer l'importance de la famille privée dans une cité moderne). Au mouvement à sens unique vers la ville de la population native il faut ajouter la pénétration des immigrés dans les villes. Cette pénétration a été de deux sortes. D'abord, certaines cités parmi les plus grandes du Canada ont servi de points de distribution de la population récemment arrivée. En périodes de grande immigration, l'accomodation en fait de logement ne pouvait aller de pair avec l'augmentation subite de population, et comme résultat l'importance du ménage de ces cités se trouvait à augmenter irrégulièrement. Apparemment on pourrait penser que l'immigration, composée surtout de jeunes hommes célibataires ou d'hommes mariés venus sans leur famille, aurait diminué l'importance du ménage. Tel n'a pas été le cas, cependant, quand ces gens sont allés vers les centres urbains, surtout dans les grandes villes. Les nouveaux venus, particulièrement les immigrés du centre et du sud de l'Europe, en périodes de forte immigration, ont pris chambre et non maison, excepté dans un nombre relativement rare de cas où des groupes d'immigrés ont loué des maisons pour y demeurer ensemble et réduire ainsi les dépenses et se trouver parmi des gens parlant leur langue.

A l'exception d'entreprises toutes particulières, comme la construction des chemins de fer, le développement industriel du Canada ne pouvait absorber qu'une petite fraction des immigrés arrivés en nombre sans proportion aucune à la population native. En certaines décennies, seulement un sur vingt ou même trente-cinq immigrés est resté au Canada; les autres sont allés aux États-Unis. Durant ces décennies, l'émigration ajoutée à un ralentissement de l'immigration les deux

ou trois années avant le recensement et un mouvement de la population rurale native vers les nouvelles régions rurales au lieu des villes produisirent une grande diminution dans l'importance du ménage.

Il y a eu ensuite la pénétration des immigrés qui, après avoir trouvé de l'ouvrage ici et là à la campagne, sont revenus en ville ensuite (comme en 1886 après l'achèvement du C.P.R.), et se sont groupés en petites colonies dans certaines zones, s'entassant dans des maisons à bon marché. De telles zones sont communes à toute grande cité et leur existence est bien connue à Montréal, Toronto, Winnipeg et Vancouver.

A cause de l'influence qu'il exerce pour maintenir l'importance du ménage urbain, il faut ici mentionner un autre facteur, bien qu'il ne soit pas cause des variations dans l'amplitude de la diminution; il s'agit des grands ménages désignés comme groupes quasi-familiaux. Les groupes quasi-familiaux n'ont que peu d'effet sur l'importance moyenne du ménage au pays en général, mais pourtant parce qu'ils vont chercher leurs membres à des milles à la ronde, leur rôle est important à neutraliser les facteurs qui travaillent à réduire l'importance du ménage urbain.

Importance moyenne du ménage futur.—Comme le montrent les sections précédentes, l'influence du mouvement de la population sur le ménage moyen au Canada a été considérable. Est-il possible maintenant, à la lumière de cette étude, de prévoir un peu quelles seront, à l'avenir, les fluctuations du ménage en importance?

Il y a tout lieu de s'attendre à des fluctuations plus petites à chaque décennie à cause de la disparition ou de l'extinction des principaux facteurs responsables des variations dans le passé. L'immigration et l'émigration ne se produiront vraisemblablement pas de nouveau sur une grande échelle; la colonisation en masse de l'Ouest ou des comtés faiblement peuplés de l'Est est terminée; l'industrialisation—et son corollaire naturel, l'afflux vers les villes de la population rurale—sera sans doute plus graduelle. En un mot, les mouvements de la population suivront une échelle beaucoup réduite et en même temps plus uniforme à l'avenir que dans le passé.

L'importance moyenne du ménage canadien ira tout probablement en diminuant, mais la diminution sera de plus en plus petite à chaque décennie. Le ménage rural peut même augmenter comme en 1931 dans le Québec et le Nouveau-Brunswick. Les nouveaux comtés ont maintenant passé le premier stage de colonisation et leur développement normal exige une augmentation de l'importance moyenne du ménage.

D'autre part, le ménage urbain devrait subir d'autres diminutions, quoique plus petites que les précédentes. L'urbanisation va sans doute se continuer et la vie citadine moderne contrarier l'expansion normale des familles et des ménages. Le célibat, rendu plus facile et plus attrayant chaque jour, des appartements et des maisons destinés aux petites familles, le coût élevé de la vie, l'incertitude de l'emploiement, etc.—en fait, presque chaque caractéristique de la vie citadine moderne à laquelle l'on puisse songer—travaillent distinctement contre la famille nombreuse. Les raisons qui militent en faveur de la famille nombreuse dans la cité sont d'ordre purement moral et non pas économique comme ce peut être le cas dans les parties rurales. En effet, si les enfants peuvent être considérés comme un actif pour une famille rurale dont ils vont augmenter la production à peu de frais et développer le patrimoine, ils deviennent de plus en plus une charge à la famille urbaine. L'expression de Péguy "Ces grands aventuriers du monde moderne", par laquelle il désignait les pères de famille, est certes vraie des chefs des grandes familles de la cité moderne.

CHAPITRE IV

LE MÉNAGE TYPE À MONTRÉAL, TORONTO ET WINNIPEG

Les sociologues ont fait grand usage du concept de la famille type. Les besoins d'une telle famille, ordinairement de cinq personnes, ont servi de base aux budgets alimentaires familiaux, aux réclamations de gages minimums et même à la législation sociale. Il est par conséquent important que la meilleure détermination possible soit faite de l'importance de la famille type et que sa signification soit parfaitement comprise. Nous devrions aussi savoir comment varie l'importance type suivant l'âge du chef de famille, d'une classe à l'autre, d'une race à l'autre, et entre les localités rurales et urbaines. Tous les recensements modernes et plusieurs des premiers recensements couvrent toute la population et le nombre total de familles du pays en général et pour chaque district de recensement. Avec ces deux chiffres il est possible par simple division d'obtenir une détermination de l'importance moyenne de la famille qui soit bonne sans être toujours absolument exacte. Cette moyenne, la moyenne arithmétique, est très souvent le seul chiffre connu pour déterminer l'importance type de la famille et pour étudier les variations de l'importance de la famille de décennie en décennie ou entre les différentes sections recoupées de la population. Comme la moyenne est rarement un seul chiffre, l'importance de la famille type est généralement prise comme le plus près de la moyenne, c'est-à-dire que si la moyenne est de 4·7 la famille type comprend 5 personnes.,

Distribution des ménages suivant l'importance.—La moyenne arithmétique est sans doute la plus précieuse de toutes les statistiques, mais le fait qu'il y a des limites à son applicabilité n'est pas toujours parfaitement compris. Au recensement canadien de 1931, la distribution de fréquence des ménages suivant l'importance a été enregistrée pour les cités de Montréal, Toronto et Winnipeg. L'analyse de ces distributions devrait jeter beaucoup de lumière sur la désirabilité de l'emploi de la moyenne arithmétique pour déterminer l'importance type du ménage et devrait révéler toute tendance chez les ménages à être d'importance type.

XXVIII.—DISTRIBUTION NUMÉRIQUE ET PROPORTIONNELLE DES MÉNAGES[1], SELON L'IMPORTANCE, AVEC NOMBRE DE PERSONNES ET DE LOGEURS, MONTRÉAL, TORONTO ET WINNIPEG, 1931

Personnes par ménage	Montréal			Toronto			Winnipeg		
	Ménages	Personnes	Logeurs	Ménages	Personnes	Logeurs	Ménages	Personnes	Logeurs
DISTRIBUTION NUMÉRIQUE									
Total	170,811	785,874	53,870	149,538	613,377	57,726	48,294	210,980	19,807
1	6,939	6,939	–	5,713	5,713	–	1,883	1,883	–
2	28,983	57,966	3,180	28,745	57,490	3,079	8,066	16,132	772
3	31,184	93,552	7,045	32,737	98,311	7,548	9,540	28,620	1,968
4	28,694	114,776	8,179	29,606	118,424	9,500	9,381	37,524	2,631
5	23,462	117,310	7,923	21,608	108,040	9,193	7,288	36,440	2,825
6	17,298	103,788	6,781	13,558	81,348	7,758	4,904	29,424	2,641
7	12,439	87,073	5,799	7,961	55,727	6,041	2,986	20,902	2,126
8	8,431	67,448	4,708	4,359	34,872	4,391	1,766	14,128	1,811
9	5,521	49,689	3,438	2,401	21,609	3,570	1,003	9,027	1,326
10	3,551	35,510	2,579	1,206	12,960	2,357	623	6,230	1,148
11	2,019	22,209	1,561	733	8,063	1,627	365	4,015	898
12 et plus	2,282	29,614	2,677	821	10,920	2,662	489	6,655	1,661
DISTRIBUTION PROPORTIONELLE									
Total	100·00	100·00	100·00	100·00	100·00	100·00	100·00	100·00	100·00
1	4·06	0·88	–	3·82	0·93	–	3·90	0·89	–
2	16·97	7·38	5·90	19·22	9·37	5·33	16·70	7·65	3·90
3	18·25	11·90	13·08	21·89	16·01	13·08	19·76	13·56	9·94
4	16·80	14·60	15·18	19·80	19·31	16·46	19·42	17·79	13·28
5	13·74	14·93	14·71	14·46	17·61	15·93	15·09	17·27	14·26
6	10·13	13·21	12·59	9·07	13·26	13·44	10·15	13·95	13·34
7	7·28	11·08	10·76	5·32	9·09	10·46	6·18	9·91	10·73
8	4·94	8·58	8·74	2·91	5·69	7·61	3·66	6·70	9·14
9	3·23	6·32	6·38	1·61	3·52	6·18	2·08	4·28	6·69
10	2·08	4·52	4·79	0·87	2·11	4·08	1·29	2·95	5·80
11	1·18	2·83	2·90	0·49	1·32	2·82	0·76	1·90	4·53
12 et plus	1·34	3·77	4·97	0·55	1·78	4·61	1·01	3·15	8·39

[1]A l'exclusion des hôtels, institutions, maisons de logeurs et autres ménages (tentes, camps, etc.).

On voit facilement par ce tableau que dans chacune des trois cités le ménage modal, c'est-à-dire le ménage de l'importance la plus fréquente, se compose de 3 personnes. Nous pourrions alors conclure que la famille type comprend 3 personnes. Si l'on se limite pour un moment aux pourcentages de Toronto, il est clair que les ménages de 3 personnes ne sont pas plus nombreux que ceux de 2 ou 4 personnes. Apparemment le ménage a plutôt tendance à se composer de 2 ou de 4 personnes que de 3. Au lieu donc de dire que le ménage type est celui de 3 personnes, il est préférable de dire qu'il consiste de 2 à 4 personnes, avancé justifié par le fait que 60·91 p.c. des ménages, soit beaucoup plus que la moitié, sont de ces importances. De même, les ménages de 2 à 4 personnes comptent 55·87 p.c. de ceux de Winnipeg et 52·03 p.c. de ceux de Montréal, la tendance modale étant moins marquée dans ces deux dernières cités.

La tendance modale du ménage en importance.—L'état XXIX appuie l'avancé que les ménages ont tendance à comprendre de 2 à 4 personnes plutôt que 3.

XXIX.—DISTRIBUTION PROPORTIONNELLE DES MÉNAGES, PAR INTERVALLE CROISSANT D'IMPORTANCE D'APRÈS LE MODE, MONTRÉAL, TORONTO ET WINNIPEG, 1931

Cité	P.c. de tous les ménages comprenant le nombre donné de personnes									
	3	2-4	1-5	1-6	1-7	1-8	1-9	1-10	1-11	Toutes importances
Montréal	18·26	52·03	69·83	79·96	87·24	92·18	95·41	97·49	98·67	100·00
Toronto	21·89	60·91	79·18	88·25	93·57	96·48	98·09	98·96	99·45	100·00
Winnipeg	19·75	55·87	74·86	85·01	91·19	94·85	96·93	98·22	98·98	100·00

L'exemple suivant illustre deux types de tendances modales. Dans les écrits sur le logement, on réfère souvent à la maison type, disons de 6 chambres. Il est intéressant de voir quelles cités ont un ménage type relativement au nombre de pièces occupées.

XXX.—DISTRIBUTION PROPORTIONNELLE DES MÉNAGES SUIVANT LE NOMBRE DE PIÈCES OCCUPÉES, MONTRÉAL, TORONTO ET WINNIPEG, 1931

Cité	P.c. de tous les ménages occupant le nombre donné de pièces										
	Moins de 3	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12 ou plus
Montréal	4·50	7·52	19·59	22·95	20·17	14·32	6·55	2·10	1·02	0·31	0·97
Toronto	6·10	10·47	9·83	12·35	32·15	10·25	9·86	4·22	2·43	0·82	1·52
Winnipeg	10·69	12·71	13·83	20·30	18·43	10·81	5·91	3·22	2·13	0·80	1·18

A Toronto, 32·15 p.c. de tous les ménages occupent 6 pièces. D'autre part, seulement 12·35 p.c. occupent 5 pièces et 10·25 p.c. 7 pièces. Le ménage de 6 pièces est distinctement le ménage type à Toronto et un ménage qui en occupe plus ou moins devrait être considéré comme hors type. Cette tendance des ménages n'existe pas à Montréal et Winnipeg, bien que 62·71 p.c. des ménages de Montréal et 52·56 p.c. de ceux de Winnipeg occupent de 4 à 6 pièces.

Nous avons remarqué deux types de tendance modale; à Toronto les ménages occupent six pièces et à Montréal et Winnipeg ils en occupent de 4 à 6. La tendance modale générale dans l'importance du ménage est de cette dernière variété. Ainsi, quand nous disons que le ménage type comprend un nombre donné de personnes, nous ne voulons pas dire que les familles de cette importance doivent se rencontrer en prédominance partout et qu'une famille d'importance différente est anormale, mais simplement que c'est l'importance standard au moyen de laquelle on puisse mesurer la variation.

Bien que le ménage de trois personnes soit le plus commun dans les trois cités en observation, cette catégorie ne contient pas du tout le plus grand nombre de gens. On peut voir par l'état XXVIII qu'à Toronto et Winnipeg le ménage de quatre personnes contient le plus de population et qu'à Montréal c'est le ménage de 5 personnes. Ce fait complique la détermination de l'importance type du ménage vu que nous devons décider si nous sommes intéressés à l'importance des ménages qui se rencontrent le plus fréquemment ou à l'importance des ménages qui contiennent la plus grande partie de la population. Le constructeur d'une maison à appartements serait sage de construire un bon nombre d'appartements qui répondraient le mieux aux exigences de la famille de 3 personnes puisqu'il doit probablement avoir plus de locataires avec famille de cette importance plutôt que de toute autre. D'autre part, un budget alimentaire destiné à la famille de 4 personnes satisferait les besoins d'un plus grand pourcentage de la population familiale que celui tracé pour la famille de 3 personnes.

XXXI.—IMPORTANCE DU MÉNAGE TELLE QUE MESURÉE PAR DIFFÉRENTES STATISTIQUES, MONTRÉAL, TORONTO ET WINNIPEG, 1931

Item	Montréal	Toronto	Winnipeg
Personnes par ménage—			
Dans le ménage médian	4·14	3·76	4·00
Dans le ménage contenant un nombre médian de personnes	5·52	4·75	5·09
Moyenne des médianes	4·83	4·26	4·55
Moyenne de personnes par ménage	4·60	4·10	4·37
Moyenne de personnes par ménage *normal*	4·84	4·15	4·40
Importance modale du ménage	3	3	3
Importance du ménage contenant le plus fort pourcentage de population	5	4	4

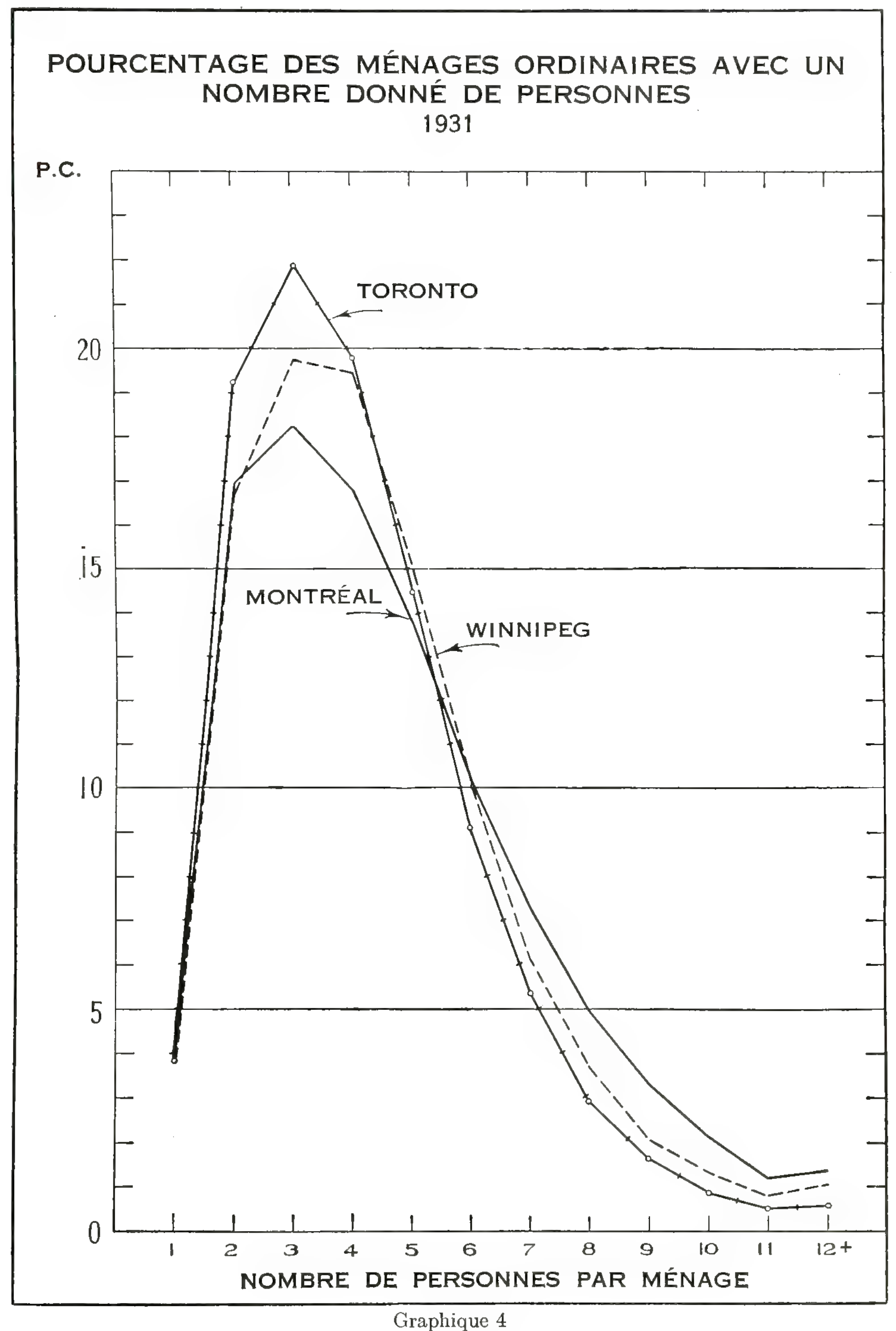
Le ménage médian est d'importance telle que la moitié des ménages le dépassent en importance et la moitié lui sont inférieurs. Le ménage qui contient un nombre médian de personnes est d'importance telle que la moitié de la population appartient à des ménages plus petits et la moitié à des ménages plus grands. Il y a une différence marquée entre les deux médianes pour chaque cité. Evidemment la personne type est issue d'une famille qui est plus nombreuse que la famille type si nous considérons la famille type comme la famille de l'importance la plus commune. Bien que très nombreuses, les très petites familles ne contiennent qu'un faible pourcentage de population. Les ménages d'une ou de deux personnes comprennent 21·03 p.c. des ménages de Montréal et 23·04 p.c. de ceux de Toronto alors qu'ils comptent seulement 8·26 p.c. et 10·30 p.c. respectivement de la population des ménages. Le nombre moyen de personnes par ménage se trouve entre les deux médianes et, si on l'emploie comme base de détermination de l'importance type du ménage, on peut le considérer comme un compromis entre les deux points de vue que le ménage modal ou le ménage contenant le nombre modal de personnes devrait être regardé comme type. On voit par l'état XXXI que la moyenne de personnes par ménage est très près de la moyenne des deux médianes dans chaque cas.

Comparaison de l'importance moyenne de tous les ménages et des ménages normaux.—On peut dire du ménage normal qu'il se compose d'une famille privée où le mari et la femme vivent ensemble comme chefs. A l'état XXXI, l'importance moyenne de tous les ménages ordinaires est comparée à l'importance moyenne des ménages normaux.

Dans chaque cité, la moyenne des ménages normaux est plus grande que celle de tous les ménages. Évidemment les ménages dont le chef n'est pas marié, dont la plupart doivent être petits, ont tendance à abaisser la moyenne plus que ne l'élèvent ceux à deux familles ou plus. Que la différence dans la moyenne pour Montréal, 0·24, soit considérablement plus grande que les différences pour Toronto et Winnipeg, 0·05 et 0·03 respectivement, reflète le fait que dans ces deux dernières cités il est plus fréquent qu'il y ait des familles vivant ensemble dans le même ménage. L'importance du ménage moyen, par conséquent, n'indique pas complètement le taux élevé de natalité à Montréal en regard de Toronto et Winnipeg. Ceci illustre le point que la fécondité et le nombre d'enfants dans les familles ne sont pas les seuls facteurs à déterminer l'importance du ménage moyen. Nous devons nous rappeler ceci dans l'interprétation des fluctuations de l'importance du ménage moyen de décennie en décennie telle que donnée par les recensements précédents.

Effet des familles très nombreuses sur l'importance moyenne de la famille.—A Toronto, la moyenne de personnes par ménage, 4·10, n'est pas loin de 4, l'importance des ménages contenant le plus fort pourcentage de la population, tandis que la moyenne de personnes par ménage à Montréal, 4·60, est plus proche du chiffre entier 5, qui est encore l'importance des ménages qui comptent la plus grande partie de la population. Cependant, l'importance moyenne des ménages de pas plus de 6 personnes à Montréal et Toronto sont respectivement de 3·62 et 3·56 personnes par ménage. La différence de 0·50 personne par famille entre l'importance moyenne des ménages de Montréal et de Toronto est évidemment due à la présence à Montréal d'une plus forte proportion de famille extrêmement nombreuses, bien que seulement 20·05 p.c. de tous les ménages de Montréal aient plus de 6 personnes. Le graphique IV, qui compare les distributions proportionnelles des ménages suivant l'importance pour Montréal, Toronto et Winnipeg, indique clairement que Montréal a une plus forte proportion de familles extrêmement nombreuses que les deux autres cités. Certes, l'importance moyenne de la famille va être plus forte pour une section de la population contenant un certain nombre de familles extrêmement nombreuses que pour une section où il n'y en a presque pas, bien que la grande majorité des familles des deux sections puissent avoir la même distribution d'importance. Ainsi, on voit au chapitre XI que la différence entre l'importance moyenne des familles canadiennes rurales et urbaines peut largement s'expliquer par la plus forte fréquence de familles extraordinairement

nombreuses dans les districts ruraux. Sa sensibilité aux familles très nombreuses amoindrit considérablement la sûreté de la moyenne arithmétique comme mesure de l'importance de la famille. La moyenne géométrique y est moins sensible, mais le calcul en est extrêmement laborieux.



Graphique 4

Nous devons conclure que le nombre moyen de personnes par famille, malgré l'inconvénient sérieux qu'il présente, donne une mesure plus satisfaisante de l'importance de la famille que toute autre statistique. De même faut-il se rappeler que la famille d'importance type est un concept plutôt qu'une réalité. Considérant l'importance type du ménage comme le chiffre le plus rapproché du nombre moyen de personnes par ménage nous voyons, d'après l'état XXVIII, page 52, que les ménages de 4 personnes à Toronto comprennent 19·80 des ménages et 19·31 p.c. de la population ménagère; les ménages de 5 personnes à Montréal, 13·74 p.c. des ménages et 14·93 p.c. de la population; et les ménages de 4 personnes à Winnipeg, 19·42 p.c. des ménages et 17·79 p.c. de la population.

Gravitation des ménages autour de l'importance type.—Les ménages des centres métropolitains, en particulier, sont extrêmement hétérogènes pour ce qui est du type de chef, du genre de demeure et de la composition. La tendance qui semble exister pour la plus grande partie des ménages à être confinés dans les limites d'un court intervalle d'importance est probablement due à un concours de facteurs.

Premièrement, la population des cités canadiennes est en grande partie d'origine rurale, provenant soit des fermes depuis longtemps colonisées de l'Est du Canada ou de l'immigration. Cette population conserve le caractère privé, l'intimité et la sociabilité de la vie familiale de sorte que les ménages canadiens sont plutôt des foyers que de simples dortoirs. Qu'une génération suivante élevée depuis l'enfance dans un entourage urbain conserve la même tradition est une question qu'il faut laisser sans réponse. Le ménage tend à n'être pas trop nombreux afin de n'en pas exclure l'intimité et à être assez nombreux pour constituer une unité sociale. Revenant à l'état XXVIII, page 52, il est intéressant de remarquer que le ménage comprenant le plus fort pourcentage de logeurs se compose de 4 personnes à Montréal, 4 personnes à Toronto et 5 personnes à Winnipeg. De plus, de tous les logeurs vivant dans des ménages ordinaires, par opposition aux maisons louant des chambres, aux hôtels et aux institutions, 55·56 p.c. à Montréal, 58·91 p.c. à Toronto et 50·61 p.c. à Winnipeg vivent dans des ménages de 3 à 6 personnes. D'un autre côté, seulement 38·54 p.c. des logeurs de Montréal, 37·76 p.c. de ceux de Toronto et 45·28 p.c. de ceux de Winnipeg vivent dans des ménages de plus de 6 personnes. Il est évident que le logeur recherche une demeure où il sera membre d'un ménage d'importance type et que les familles peu nombreuses recherchent des logeurs afin d'accroître l'importance du ménage.

Deuxièmement, les conditions économiques peuvent faire graviter les ménages autour d'une importance constante. Par exemple, il est possible que les maisons de 5 ou 6 pièces puissent être louées et administrées de façon plus économique que les plus petites ou les plus grandes maisons; il s'ensuit que les ménages peuvent tendre à être d'une importance qui puisse le mieux s'accommoder dans des maisons de cette grandeur. L'ajustement entre les personnes par ménage et les pièces par ménage sera étudié plus tard.

Troisièmement, les familles de recensement, bien qu'elles ne correspondent pas aux familles biologiques, découlent de ces dernières. En conséquence, l'importance des familles de recensement sera en grande partie déterminée par l'importance des familles biologiques et l'on pourrait s'attendre que ces dernières suivent une distribution quasi normale. Il est curieux que les facteurs sociaux, économiques et biologiques aient des effets complémentaires plutôt que des effets opposés en déterminant la distribution d'importance des ménages.

Importance de la famille et logement.—Nous avons déjà fait remarquer que la spaciosité des habitations peut avoir une certaine portée sur le nombre de personnes composant les ménages qui les occupent. Est-ce l'importance des familles d'une agglomération qui détermine la grandeur des habitations ou est-ce la grandeur des habitations qui détermine l'importance des familles? Pour les cités de Montréal, Toronto et Winnipeg nous avons des tableaux recoupant les personnes par ménage et les pièces par ménage (voir tableaux 3-5, partie III, page 195). A Montréal le nombre moyen de pièces par personnes est de 1·18; à Toronto, 1·41; et à Winnipeg, 1·19.

Les coefficients de corrélation entre les personnes par ménage et les pièces par ménage pour les trois cités sont donnés ci-dessous:—

	r	r^2
Montréal	·27	·0729
Toronto	·38	·1444
Winnipeg	·48	·2304

Les corrélations ci-dessus sont étonnamment basses vu que le carré du coefficient de la corrélation mesure la proportion de la variation du nombre de pièces par personne par rapport à la

variation du nombre de personnes par ménage. Ainsi, seulement 7·3 p.c. de la variation dans le nombre de pièces par ménage à Montréal est associée à l'importance des familles occupant ces pièces; le reste, 92·7 p.c. doit être dû à d'autres facteurs. Il semble donc que lorsqu'une famille choisit un logis, le revenu, l'état social, etc., sont des facteurs beaucoup plus importants dans la détermination de la grandeur de ce logis que le nombre de personnes dans la famille. Les familles peu nombreuses occupent de grandes maisons, tandis que les familles nombreuses sont entassées dans quelques chambres, simplement parce qu'elles n'ont pas le moyen de s'en procurer un nombre suffisant. Ceci n'est pas une révélation, mais nous pourrions être portés à n'en pas saisir pleinement la généralité. Une absence presque totale de corrélation entre l'importance de la famille et le nombre de pièces occupées pour Montréal et Toronto, et une pauvre corrélation pour Winnipeg, révèlent la vraie cause de la rareté de nos habitations. Ce n'est pas tant l'insuffisance de logements que le fait que ces logements ne sont pas distribués selon les besoins des familles. Ce traité n'envisage que l'aspect quantitatif du problème de l'habitation sans tenir compte, bien entendu, du fait que plusieurs pièces déclarées peuvent être très petites, en mauvais état ou manquer de ce que nous considérons comme premières nécessités.

Si les corrélations entre les personnes par ménage et les pièces par ménage étaient parfaites il n'y aurait pas de problème du logement, du moins en ce qui concerne la spaciosité, puisque même à Montréal il y aurait 1·18 chambre pour chaque personne. D'un autre côté, pour en arriver à Montréal (1·18) à avoir le même nombre de chambres *per capita* qu'à Toronto (1·41,) il faudrait environ 180,000 chambres de plus, augmentation de 19 p.c. sur le total actuel de 927,248*. Et à moins que l'on ne veille à ce que ces chambres additionnelles à Montréal aillent à ceux qui en ont le plus besoin, il y aurait encore au moins autant d'encombrement qu'il en existe actuellement à Toronto. La construction de nouvelles habitations n'est certainement par la seule solution au problème du logement. Il est entendu qu'il est mathématiquement, pour ne pas dire à peu près, impossible d'obtenir une corrélation parfaite entre les personnes par ménage et les pièces par ménage, mais il y a certainement un manque étonnant d'adjustement entre l'importance de la famille et le nombre de pièces occupées, tels que mesurés par leur corrélation. Ceci peut être dû à plusieurs causes mais il n'est pas du domaine de cette monographie de les isoler. Les gens à l'aise auront toujours de meilleurs et plus grands logements que les pauvres. La croissance rapide et chaotique de nos cités est la cause de l'encombrement dans certaines parties et peut-être du surplus d'espace dans d'autres. Il n'en reste pas moins vrai qu'une analyse entièrement quantitative indique que le problème du logement est plutôt un problème de distribution que d'insuffisance.

Encombrement dans les gros ménages.—Une étude plus détaillée a été faite de la distribution de fréquence recoupant les personnes par ménage et les pièces par ménage pour Toronto.

XXXII.—MOYENNE, DISPERSION ET ÉCART POUR LES PERSONNES APPARTENANT À UN MÉNAGE ORDINAIRE, SELON LE NOMBRE DE PIÈCES OCCUPÉES, TORONTO, 1931

Pièces de ménage	Nombre moyen de personnes par ménage	Déviation standard du nombre de personnes par ménage	Coefficient de dispersion	Écart
1	1·82	0·95	0·52	1·40
2	2·58	1·21	0·47	1·41
3	2·93	1·34	0·46	1·36
4	3·44	1·60	0·47	1·16
5	3·80	1·73	0·45	1·04
6	4·39	1·88	0·43	0·95
7	4·56	2·03	0·44	1·00
8	4·88	2·21	0·45	0·88
9	5·05	2·37	0·47	1·10
10	5·38	2·66	0·49	1·18
11	5·74	4·01	0·70	0·84
12	5·88	3·11	0·53	1·26

Dans la comparaison de l'importance moyenne des ménages occupant différents nombres de pièces, l'importance moyenne de la famille augmente, comme l'on devait s'y attendre, avec le nombre de pièces occupées. Ce qui est significatif, cependant, c'est la forte dispersion de l'impor-

*A l'exclusion d'un petit nombre de pièces dans les ménages où le nombre de pièces n'a pas été déclaré.

tance des ménages occupant le même nombre de pièces. C'est cette dispersion qui détruit la corrélation entre les personnes par ménage et les pièces par ménage. Dans chaque cas il y a un fort écart positif, qui s'explique du fait que les grosses familles occupent des habitations de toutes dimensions, grandes et petites. Pour plusieurs de ces familles, l'habitation correspond plutôt à leur situation financière qu'à leurs besoins.

XXXIII.—DONNÉES SOMMAIRES SUR LES MÉNAGES DE TOUTES IMPORTANCES, TORONTO, 1931

Personnes par ménage	P.c. de ménages d'importance donnée	Pièces par personne	Familles par ménage	P.c. d'encombrement	P.c. avec au moins une pièce par personne	Distributions proportionnelles d'après l'importance	
						Ménages encombrés	Familles avec les deux chefs et les enfants vivant à la maison
Total	100·00	1·4	1·09	15·48	84·52	100·00	100·00
1	3·82	3·8	1·00	–	–	–	–
2	19·22	2·4	1·00	2·50	97·50	3·10	28·78
3	21·89	1·8	1·02	6·75	93·25	9·54	26·21
4	19·80	1·5	1·06	10·78	89·22	13·80	20·63
5	14·45	1·3	1·12	13·69	86·31	12·78	12·00
6	9·07	1·1	1·19	19·94	80·06	11·68	6·31
7	5·32	1·0	1·25	54·10	45·90	18·61	3·16
8	2·91	0·9	1·32	63·59	36·41	11·98	1·55
9	1·61	0·8	1·37	76·68	23·32	7·96	0·76
10	0·87	0·8	1·52	81·71	18·29	4·58	0·37
11	0·49	0·7	1·65	87·72	12·28	2·78	0·15
12 et plus	0·55	0·7	2·28	89·89	10·11	3·19	0·08

Des renseignements à propos concernant les conditions de vie des ménages d'importance différente sont donnés dans l'état XXXIII. Ce sont les ménages les plus importants qui en général souffrent le plus de l'exiguïté. Dans la plupart des études sur le logement entreprises sur ce continent, les ménages encombrés sont définis comme ceux qui ont moins d'une pièce par personne. A la lumière de cette définition arbitraire, 15·48 p.c. des ménages à Toronto sont encombrés. A Toronto, seulement 10·78 p.c. des ménages d'importance type, qui ont déjà été définis comme étant de 4 personnes, sont encombrés comparativement à 89·89 p.c. des ménages de 12 personnes ou plus. De tous les ménages encombrés, 13·80 p.c. se composent de 4 personnes et 18·61 p.c. de 7 personnes. L'importance type du ménage encombré est donc de 7 personnes plutôt que de 4. Les ménages de sept personnes comprennent 20·34 p.c. de la population avec logement de moins d'une pièce par personne.

L'encombrement s'applique donc surtout aux familles très nombreuses. Si ces familles étaient en grande partie des familles privées comprenant l'époux et l'épouse et leurs enfants, la situation serait moins sérieuse vu que les enfants n'occupent pas autant d'espace que les adultes. Sans compter que le besoin d'intimité entre les membres d'une telle famille n'est pas aussi grand que pour un ménage composé de plusieurs adultes n'ayant pas de relations de parenté. De la comparaison des distributions proportionnelles selon l'importance de tous les ménages et des familles privées comprenant l'époux et l'épouse et leurs enfants il est évident que les grosses familles de cette dernière classe ne constituent qu'une légère fraction des gros ménages. Les très gros ménages doivent se composer des familles immédiates des chefs, possiblement d'enfants en tutelle et autres dépendants, de logeurs et familles logeuses. C'est par nécessité économique que ces personnes, parfois de même parenté et parfois de parenté différente, sont amenées à chercher un refuge dans les habitations encombrées et pauvrement meublées, et c'est cette partie de la population qui est pauvrement logée.

De plus, il est évident que l'homme ayant une grosse famille est généralement incapable financièrement de se payer une habitation suffisamment spacieuse pour l'abriter confortablement. Ceci l'encouragera à limiter sa famille et c'est là une explication de la natalité faible et décroissante dans les grandes cités. Il est évident que la construction de petites maisons ne contribuera pas beaucoup à améliorer la situation.

Le tableau 6, partie II, page 194, classifie les ménages selon le nombre de pièces par personne et donne la population des ménages. Les ménages et leur population sont divisés en déciles dans l'état XXXIV selon le nombre de pièces par personne.

XXXIV.—RÉPARTITION ET POPULATION DES MÉNAGES SELON LE NOMBRE DE PIÈCES PAR PERSONNE, TORONTO, 1931

Décile	Pièces par personne		Décile	Pièces par personne	
	Ménages	Population des ménages		Ménages	Population des ménages
1er	0·75	0·70	6ième	1·60	1·40
2ième	1·00	0·86	7ième	2·00	1·50
3ième	1·11	1·00	8ième	2·01	1·90
4ième	1·25	1·13	9ième	3·00	2·33
5ième	1·50	1·20			

Puisque le cinquième décile correspond à la médiane, on peut conclure qu'environ la moitié des ménages ont moins de 1·5 pièce par personne, tandis qu'environ la moitié de la population vit dans des ménages de moins de 1·20 pièce par personne, ce qui est beaucoup au-dessous du nombre moyen (1·41) de pièces par personne. Il est évident que dans ce cas on ne peut attacher trop d'importance à la signification de la moyenne dans les relevés statistiques. Nous avons trouvé le nombre moyen de personnes par ménage très utile pour déterminer l'importance type des ménages, mais le nombre moyen de pièces par personne a très peu de signification quand il s'agit de l'habitation. Seulement 5·98 p.c. des ménages, lesquels comprennent 6·57 p.c. de la population, ont 1·3 ou plus et moins de 1·5 pièce par personne. Le tableau 6 nous montre qu'il n'y a aucune tendance centrale dans le nombre de pièces par personne. Pour les ménages de Toronto, 1·41 pièce par personne semble indiquer de prime abord que les Torontoniens sont très confortablement logés. Malheureusement, une analyse plus approfondie a révélé que très peu de ménages ont le confort moyen, la majorité ayant plus ou moins ce dont ils ont besoin. Le nombre moyen de pièces par personne ne mesure donc pas la suffisance d'habitation dans une localité.

Le problème du logement est un sujet compliqué qui doit être traité sous plus d'un aspect, tant qualitatif que quantitatif.* Nous avons vu qu'il y a très peu de relation entre l'importance du ménage et la spaciosité de l'habitation. Cette faible corrélation a été attribuée à la forte dispersion de l'importance des ménages occupant le même nombre de pièces. En particulier, les plus gros ménages occupent divers nombres de pièces sans égard à leurs besoins.

*Une étude approfondie du problème du logement dans tout le Canada paraît dans une des monographies du recensement de 1931 intitulée *Logement et Loyers*, par H. F. Greenway.

CHAPITRE V

LOGEURS

D'une population totale de 10,362,833 dans les neuf provinces d'après le recensement de 1931, 555,606 personnes ou 5·36 p.c. sont classifiées comme logeurs. De ce nombre, 59,513 ou 10·71 p.c. logent dans des hôtels, des maisons de logeurs, des camps et des institutions et 89·29 p.c. dans des ménages ordinaires. Le faible pourcentage de logeurs dans la population globale illustre la préférence des Canadiens pour la vie familiale. Il est évident qu'ils ne sont logeurs que par nécessité et dans ce cas préfèrent habiter avec des ménages ordinaires plutôt que dans des hôtels ou institutions.

PARTIE A—DISTRIBUTION ET COMPOSITION DE LA POPULATION LOGEUSE

En traitant la population logeuse il y a deux groupes à considérer—ceux qui logent et ceux qui prennent des logeurs. La première section de ce chapitre traitera du premier groupe comprenant 53·9 p.c. des 1,030,591 Canadiens qui n'appartiennent pas à des familles privées.

XXXV.—POURCENTAGE DE LOGEURS DANS LA POPULATION, ET DISTRIBUTION DES LOGEURS SELON LE NOMBRE PAR MÉNAGE, RURAL ET URBAIN, CANADA, 1931

Item	P.c. de logeurs dans la population	P.c. du total des logeurs dans										Médiane de logeurs par ménage[1]
		Ménages ordinaires avec un nombre donné de logeurs								Maisons de logeurs	Hôtels, camps, institutions, etc.	
		1	2	3	4	5	6	7	8			
CANADA	5·36	44·5	19·4	9·5	5·7	3·8	2·8	2·0	1·6	7·2	3·5	1·69
Rural	3·02	61·9	18·2	6·7	3·3	1·9	1·3	0·8	0·6	3·1	2·2	1·29
Urbain	7·37	38·4	19·8	10·5	6·5	4·5	3·4	2·4	1·9	8·7	3·9	1·99

[1]Pour ménages avec logeurs seulement.

Dans l'état ci-haut, les logeurs sont distribués selon le type de ménage dans lequel ils vivent. La distinction du recensement entre les ménages ordinaires et les maisons de logeurs est purement arbitraire—la maison de logeurs étant un ménage où il y a plus de 8 logeurs au moment du recensement. Il est évident que ce ménage ne peut être regardé comme une unité familiale au même sens qu'un ménage n'ayant qu'un ou deux logeurs. Jusqu'à quel point la maison de logeurs remplit les fonctions d'un foyer et dans quelle mesure le logeur peut jouir des privilèges du foyer sont en relation inverse avec le nombre de logeurs. Or le type de ménage que le logeur choisit pour y demeurer indique ses goûts et ses habitudes. Au Canada, la majorité des logeurs préfèrent apparemment demeurer dans des ménages où il y a peu de logeurs; en effet, 44·5 p.c. de tous les logeurs demeurent dans des ménages de 1 logeur et 63·9 p.c. dans des ménages où il n'y a pas plus de 2 logeurs. Ceci semble indiquer que le logeur canadien type a un penchant prononcé pour la vie familiale vu que, étant incapable de vivre avec sa famille ou n'ayant pas de famille, il cherche logement dans un ménage où il peut jouir le plus possible des privilèges du foyer. Dans les districts ruraux 61·9 p.c. des logeurs vivent dans des ménages où ils sont les seuls logeurs. Cependant, ceci reflète simplement le fait que plusieurs des logeurs ruraux peuvent se trouver dans des localités où il n'y a pas d'autres logeurs et qu'en conséquence ils *doivent* être seuls à loger au même endroit. Il est donc plus significatif que 38 p.c. des logeurs urbains vivent dans des ménages de 1 logeur et 58 p.c. dans des ménages où il n'y a pas plus de 2 logeurs. La proportion de logeurs vivant dans des maisons de logeurs, des hôtels, des camps, des institutions, etc. est très faible, même parmi la population urbaine. La dernière colonne de l'état XXXV donne le nombre médian de logeurs par ménage avec logeurs. En calculant la médiane il a été nécessaire d'omettre les hôtels, les camps, les institutions, etc., parce que leur distribution d'après le nombre de logeurs n'est pas disponible.

La médiane fournit un indice pouvant servir à mesurer la tendance des logeurs à chercher le logement dans des maisons privées.

Distribution rurale et urbaine par province.—A remarquer d'après l'état XXXVI que le pourcentage de logeurs parmi la population rurale est uniformément bas pour toutes les provinces excepté la Colombie Britannique où il y a un fort élément non agricole. Le faible pourcentage de la population logeuse, de même que la faible médiane de logeurs par famille, pour le Québec rural où la population est d'origine raciale française dans la proportion de 89·1 p.c., établit que parmi les Canadiens, les Français sont ceux qui aiment le plus la vie du foyer. L'inclusion dans la population rurale de l'Est du Canada d'un grand nombre de villages non incorporés où les logeurs sont nombreux, tend à augmenter les pourcentages de logeurs dans les populations rurales des provinces de l'Est. Ceci ajoute encore plus de signification aux données peu élevées du Québec.

XXXVI.—POURCENTAGE DE LOGEURS PARMI LA POPULATION RURALE ET DISTRIBUTION DES LOGEURS RURAUX SELON LE NOMBRE PAR MÉNAGE, CANADA, PAR PROVINCE, 1931

Province	P.c. de logeurs dans la population rurale	P.c. du total des logeurs dans										Médiane de logeurs par ménage rural[1]
		Ménages ruraux ordinaires avec un nombre donné de logeurs								Maisons de logeurs	Hôtels, camps, institutions, etc.	
		1	2	3	4	5	6	7	8			
Ile du Prince-Edouard	3·42	61·2	15·9	4·0	2·1	1·5	1·3	0·9	0·7	11·8	0·6	1·31
Nouvelle-Ecosse	3·46	65·9	19·2	6·0	2·8	1·0	1·0	0·6	0·5	2·1	0·9	1·25
Nouveau-Brunswick	3·10	64·2	19·5	7·0	3·0	1·3	0·6	0·4	0·1	2·2	1·7	1·27
Québec	2·05	67·8	17·4	5·6	2·1	1·1	0·9	0·6	0·5	1·5	2·5	1·22
Ontario	3·69	60·1	18·3	7·0	3·3	2·3	1·5	0·9	0·8	4·1	1·7	1·32
Manitoba	2·68	64·9	18·8	6·3	3·0	2·3	0·8	0·2	0·6	0·8	2·3	1·25
Saskatchewan	2·04	74·5	15·6	4·5	2·5	0·5	0·8	0·3	[2]	0·8	0·5	1·17
Alberta	2·98	61·2	18·9	7·4	3·6	1·7	1·8	1·0	0·7	1·9	1·8	1·30
Colombie Britannique	5·52	45·0	18·6	9·1	6·1	4·0	2·3	1·5	1·4	6·0	6·0	1·61

[1]Pour ménages avec logeurs seulement.
[2]Moins d'un dixième d'un pour cent.

Le pourcentage de logeurs parmi la population et la médiane de logeurs par ménage avec logeurs sont plus élevés chez la population urbaine que chez la population rurale de chaque province. Le Québec urbain, en dépit du fait qu'il contient la grande cité de Montréal, a de toutes les provinces le plus faible pourcentage de logeurs dans sa population, montrant de nouveau la préférence canadienne-française pour la vie familiale. Le pourcentage extrêmement élevé de logeurs pour la Colombie Britannique urbaine est en grande partie dû aux cités de Vancouver et de Victoria qui seront étudiées plus tard.

XXXVII.—POURCENTAGE DE LOGEURS PARMI LA POPULATION URBAINE ET DISTRIBUTION DES LOGEURS URBAINS SELON LE NOMBRE PAR MÉNAGE, CANADA, PAR PROVINCE, 1931

Province	P.c. de logeurs dans la population urbaine	P.c. du total des logeurs dans										Médiane de logeurs par ménage urbain[1]
		Ménages urbains ordinaires avec un nombre donné de logeurs								Maisons de logeurs	Hôtels, camps, institutions, etc.	
		1	2	3	4	5	6	7	8			
Ile du Prince-Edouard	8·26	37·1	19·8	11·9	7·1	4·5	3·6	2·5	1·9	3·8	7·8	1·95
Nouvelle-Ecosse	5·94	42·9	23·1	10·4	6·3	4·0	2·6	1·9	1·4	4·1	3·3	1·74
Nouveau-Brunswick	6·78	42·3	20·9	9·7	5·4	3·9	3·3	1·8	1·1	6·8	4·8	1·75
Québec	5·78	39·8	20·2	10·7	6·7	4·5	3·4	2·4	1·8	7·8	2·7	1·94
Ontario	7·86	41·5	21·9	11·1	6·5	4·3	3·3	2·3	1·7	5·0	2·4	1·83
Manitoba	9·01	32·2	18·1	11·3	7·7	6·1	4·6	3·5	2·9	10·0	3·6	2·38
Saskatchewan	7·53	38·5	20·7	11·5	6·8	4·7	3·2	2·2	1·2	3·8	7·4	1·88
Alberta	8·00	36·5	17·3	10·2	6·3	4·1	3·5	2·7	2·6	11·7	5·1	2·13
Colombie Britannique	11·25	25·8	12·1	7·2	5·3	4·3	2·9	2·7	2·6	26·0	11·1	3·41

[1]Pour ménages avec logeurs seulement.

Le pourcentage de logeurs dans les ménages où il n'y a qu'un seul logeur est considérablement plus bas pour la population urbaine que pour la population rurale de chaque province. Le pourcentage extrêmement élevé pour la population rurale est donc partiellement dû au fait que les logeurs sont peu nombreux et très éloignés les uns des autres et qu'ils doivent nécessairement loger séparément. Le pourcentage de logeurs dans des maisons de logeurs est pour toutes les

provinces, excepté l'Ile du Prince-Édouard, plus élevé pour la population urbaine que pour la population rurale, reflétant ainsi l'impraticabilité des maisons de logeurs dans les districts ruraux.

Logeurs dans les cités de 30,000 âmes et plus.—L'état XXXIX décrit la population logeuse dans les cités de 30,000 âmes et plus qui ont été classées en ordre croissant, selon la médiane de logeurs par ménage avec logeurs. Il a déjà été dit que la médiane de logeurs par ménage fournit un indice pouvant servir à mesurer la tendance des logeurs à rechercher la vie familiale. L'on peu dire que la population logeuse dans les cités où la médiane est faible a un penchant familial plus développé que dans les cités où la médiane est élevée. Sous ce rapport, comme le montre l'état XLI, les cités de l'Est du Canada se classent toutes au-dessus de celles de l'Ouest du Canada tandis que, si les cités de l'Est et de l'Ouest sont prises séparément, les petites cités se classent au-dessus des grandes cités. Une exception est la cité de Victoria avec une population de 39,082 qui se classe avant-dernière. Les cités de Vancouver et de Victoria nous font voir un très fort pourcentage de logeurs dans des maisons de logeurs, des hôtels, des camps, des institutions, etc. Ceci provient de la coutume d'un grand nombre d'hommes célibataires d'origine asiatique de vivre sous le même toit.

XXXVIII.—MÉDIANE DE LOGEURS PAR MÉNAGE AVEC LOGEURS ET DISTRIBUTION PROPORTIONNELLE DES LOGEURS SELON LE NOMBRE PAR MÉNAGE, CITÉS DE 30,000 ÂMES ET PLUS, 1931

Cité	Médiane de logeurs par ménage[1]	P.c. du total des logeurs dans									
		Ménages ordinaires avec un nombre donné de logeurs								Maisons de logeurs	Hôtels, camps, institutions, etc.
		1	2	3	4	5	6	7	8		
Verdun	1·27	64·8	22·8	6·4	2·6	1·7	1·0	–	–	0·4	0·3
Brantford	1·48	50·5	23·5	12·8	5·0	1·3	2·5	1·5	0·4	1·4	1·1
Trois-Rivières	1·51	47·4	23·7	8·1	4·2	4·1	1·4	1·1	2·4	3·1	4·2
Windsor	1·75	43·4	24·5	13·5	5·8	3·8	3·1	0·8	1·4	2·8	0·9
London	1·75	44·4	22·0	10·6	6·9	4·8	4·4	1·4	1·0	4·1	0·4
Ottawa	1·77	43·0	22·1	11·7	6·5	5·0	3·1	2·5	1·3	2·9	1·9
Kitchener	1·77	42·3	25·3	13·5	5·1	1·7	3·1	1·5	1·7	4·1	1·7
Saint John	1·80	42·0	19·9	7·9	5·6	4·5	3·6	2·9	1·7	7·7	4·2
Hamilton	1·83	42·1	23·2	11·4	7·6	4·8	2·9	2·6	2·4	2·7	0·3
Halifax	1·95	37·2	23·2	9·9	7·1	4·9	2·8	2·0	1·2	7·2	4·5
Québec	1·97	38·0	20·6	10·5	6·3	4·4	3·7	2·4	1·8	7·7	4·6
Toronto	2·14	35·6	21·5	11·8	7·5	5·6	4·5	3·2	2·4	6·5	1·4
Montréal	2·23	35·1	19·9	11·7	7·8	5·2	4·2	3·3	2·1	9·7	0·8
Regina	2·36	30·8	20·7	13·0	8·7	7·4	4·1	3·5	1·9	7·3	2·6
Saskatoon	2·39	31·1	19·1	11·8	7·9	5·5	4·5	3·8	2·2	10·4	3·7
Calgary	2·45	32·7	16·6	10·1	7·1	5·0	4·5	3·8	3·4	13·9	2·9
Edmonton	2·46	33·0	15·4	8·8	5·1	3·7	3·5	2·5	3·3	20·2	4·5
Winnipeg	2·65	29·3	17·5	11·5	8·4	6·6	5·3	3·9	3·3	11·3	2·9
Victoria	2·98	30·0	14·1	6·9	6·4	6·7	3·3	3·0	3·8	20·6	5·2
Vancouver	4·12	23·9	11·1	6·6	4·7	3·9	2·9	2·8	2·3	30·8	11·0

[1]Pour ménages avec logeurs seulement.

XXXIX.—MÉDIANE DE LOGEURS PAR MÉNAGE ET ATTRIBUTS CONNEXES DE LA POPULATION, CITÉS DE 30,000 ÂMES ET PLUS, 1931

Cité	(1) Médiane de logeurs par ménage	(2) P.c. de logeurs parmi la population	(3) P.c de la population né en dehors de la province	(4) P.c. d'hommes d'origine étrangère[1]	(5) P.c. d'augmentation de la population, 1921-31[2]
Verdun	1·27	4·0	36·78	2·87	58·84
Brantford	1·48	6·3	31·53	12·35	2·22
Trois-Rivières	1·51	3·7	5·95	0·94	36·91
Windsor	1·75	7·9	39·66	18·68	38·85
London	1·75	7·5	28·36	5·67	14·32
Ottawa	1·77	7·4	32·07	6·69	15·00
Kitchener	1·77	7·6	23·35	13·68	29·32
Saint John	1·80	7·1	17·56	4·64	0·73
Hamilton	1·83	7·9	41·65	16·18	26·61
Halifax	1·95	7·8	19·06	4·43	1·53
Québec	1·97	5·4	3·85	1·26	27·11
Toronto	2·14	9·9	41·02	16·18	17·32
Montréal	2·23	7·4	22·38	14·74	24·44
Regina	2·36	9·7	59·72	15·25	35·29
Saskatoon	2·39	10·2	63·62	13·86	40·54
Calgary	2·45	9·6	68·21	11·72	24·42
Edmonton	2·46	8·3	64·43	15·11	25·72
Winnipeg	2·65	10·5	57·71	27·34	18·14
Victoria	2·98	9·6	65·91	19·09	0·91
Vancouver	4·12	12·3	70·33	18·55	33·81

[1]"Origine étrangère" ici comprend seulement ceux qui sont d'origines raciales autres que britannique, française, scandinave, hollandaise, finlandaise et allemande.
[2]Basé sur la population de 1931.

L'état XXXIX nous fournit des données pour chaque cité concernant les attributs de la population qui servent à déterminer l'étendue et la distribution de sa population logeuse. Le pourcentage de nés en dehors de la province sert à mesurer la population flottante d'une cité. La corrélation de ·58 entre la médiane de logeurs par ménage et le pourcentage de logeurs dans la population totale indique que plus il y a de logeurs dans une cité plus ils sont susceptibles d'être trouvés ensemble. Comme il n'existe de renseignements détaillés sur la population logeuse que pour les cités de 30,000 âmes et plus énumérées ci-dessus, nous sommes limités à vingt item dans le calcul des corrélations, et leur erreur probable est considérable. Néanmoins les corrélations simples suivantes obtenues des données de l'état XXXIX peuvent être considérées comme significatives.

r_{12} = ·58—la corrélation entre la médiane de logeurs par ménage et le pourcentage de logeurs dans la population.

r_{13} = ·70—la corrélation entre la médiane de logeurs par ménage et le pourcentage de nés en dehors de la province.

r_{14} = ·58—la corrélation entre la médiane de logeurs par ménage et le pourcentage de la population masculine d'origine raciale étrangère.*

r_{23} = ·69—la corrélation entre le pourcentage de logeurs parmi la population et le pourcentage de nés en dehors de la province.

r_{24} = ·68—la corrélation entre le pourcentage de logeurs parmi la population et le pourcentage de la population masculine d'origine raciale étrangère.*

Le pourcentage de logeurs parmi la population et le degré de leur entassement dans les maisons de logeurs sont en grande partie dus à la présence d'éléments flottants et étrangers. Ces derniers sont très probablement des logeurs et ils montrent une très faible tendance à rechercher le logement dans des maisons où ils pourraient avoir le maximum d'avantages de la vie familiale. Que la corrélation entre la médiane de logeurs par ménage et le pourcentage de logeurs dans la population soit en grande partie attribuable à ce fait est indiqué par la corrélation partielle beaucoup moins élevée $r_{12.45}$ = ·11 où les éléments flottants et étrangers sont tenus pour constants. Ce qui contribue également à cette corrélation est que dans les localités où il y a beaucoup de logeurs il est très difficile pour un logeur individuel de trouver le logement dans un ménage privé, alors que les maisons de logeurs sont en général assez nombreuses. En résumé, le Canadien type est rarement un logeur et quand il en est un il recherche le logement dans un ménage privé où il peut être considéré comme un membre de la famille.

Il est assez étonnant que Verdun se classe la première cité du Canada au point de vue familles, si l'on considère que la croissance relative de sa population la période 1921-31 dépasse celle de toute autre cité canadienne et qu'une forte proportion de son augmentation provient d'une affluence d'en dehors de la province. Vu que Brantford et Windsor, qui montrent également une croissance rapide, suivent immédiatement Verdun à ce point de vue il est évident qu'une population augmentant rapidement peut tout de même être une population de familles si cette population s'établit de façon permanente. Les villes de Verdun et Trois-Rivières ont chacune une très faible population d'origine raciale étrangère*.

Comparaison des populations logeuses du Canada et des Etats-Unis.—Les logeurs canadiens, par leur tendance à demeurer dans des ménages où il n'y a qu'un ou deux logeurs, montrent-ils une plus grande appréciation du ménage privé que les logeurs des États-Unis? Les données comprises dans l'état XL ont été obtenues du Cinquième Recensement des États-Unis, effectué en 1930. Comme le nombre de logeurs vivant dans des maisons de logeurs, des hôtels et des institutions n'est pas disponible, notre comparaison doit se borner aux logeurs dans des ménages qui comprennent de 1 à 8 logeurs.

*Voir renvoi 1 de l'état XXXIX.

XL.—NOMBRE DE LOGEURS DANS LES MÉNAGES ORDINAIRES AYANT DE 1 À 8 LOGEURS, ÉTATS-UNIS, 1930

Logeurs par ménage	Nombre total de logeurs		Logeurs par ménage	Nombre total de logeurs	
	Tous chefs	Chefs, blancs natifs de parents natifs		Tous chefs	Chefs, blancs natifs de parents natifs
Toutes familles	4,800,292	2,185,257	Rurales–*suite*		
1	1,930,080	932,542	5	47,820	24,930
2	1,125,032	501,922	6	32,016	16,278
3	637,605	275,232	7	22,036	11,081
4	405,036	172,896	8	15,584	7,936
5	264,295	113,950			
6	189,480	81,216	Fermières	665,169	374,906
7	139,804	60,851	1	435,620	253,997
8	108,960	46,648	2	123,818	68,142
			3	47,913	25,236
Urbaines	3,449,777	1,428,987	4	24,564	11,932
1	1,199,320	508,913	5	14,285	7,145
2	838,054	343,448	6	8,970	4,050
3	501,246	202,374	7	6,055	2,716
4	326,064	131,812	8	3,944	1,688
5	216,475	89,020			
6	157,464	64,938	Non-fermières	685,346	381,364
7	117,768	49,770	1	295,140	169,632
8	93,376	38,712	2	163,150	90,332
			3	88,446	47,622
Rurales	1,350,515	756,270	4	54,408	29,152
1	730,760	423,629	5	33,535	17,785
2	286,968	158,474	6	23,046	12,228
3	136,359	72,858	7	15,981	8,365
4	78,972	41,084	8	11,640	6,248

XLI.—DISTRIBUTION PROPORTIONNELLE DES LOGEURS DANS LES MÉNAGES ORDINAIRES AYANT DE 1 À 8 LOGEURS, CANADA, 1931, ET ÉTATS-UNIS, 1930

Logeurs par ménage	P.c. de tous les logeurs dans les ménages ordinaires avec un nombre donné de logeurs		Logeurs par ménage	P.c. de tous les logeurs dans les ménages ordinaires avec un nombre donné de logeurs	
	Canada, 1931	États-Unis, 1930		Canada, 1931	États-Unis, 1930
Toutes familles	100·0	100·0	Rurales–*suite*		
1	49·9	40·2	5	2·0	3·5
2	21·7	23·4	6	1·4	2·4
3	10·6	13·3	7	0·8	1·6
4	6·4	8·4	8	0·6	1·2
5	4·3	5·5			
6	3·1	4·0	Fermières	[1]	100·4
7	2·2	2·9	1	–	65·6
8	1·8	2·3	2	–	18·2
			3	–	7·4
Urbaines	100·0	100·0	4	–	3·7
1	44·0	34·7	5	–	2·2
2	22·7	24·3	6	–	1·9
3	12·0	14·5	7	–	0·6
4	7·4	9·5	8	–	0·
5	5·1	6·3			
6	3·9	4·6	Non-fermières	[1]	100·0
7	2·7	3·4	1	–	43·1
8	2·2	2·7	2	–	23·8
			3	–	12·9
Rurales	100·0	100·0	4	–	7·9
1	65·4	54·0	5	–	4·9
2	19·2	21·3	6	–	3·4
3	7·1	10·1	7	–	2·3
4	3·5	5·9	8	–	1·7

[1]Données non disponibles.

XLII.—MÉDIANE DE LOGEURS PAR MÉNAGE AYANT DE 1 À 8 LOGEURS, CANADA, 1931, ET ÉTATS-UNIS, 1930

Item	Médiane de logeurs par ménage ayant de 1 à 8 logeurs				
	Toutes familles	Urbaines	Rurales		
			Fermières	Non-fermières	Totales
Canada, 1931	1·55	1·76	[1]	[1]	1·26
Etats-Unis, 1930	1·92	2·13	1·26	1·79	1·42
Etats-Unis, familles avec chefs, blancs natifs et de parents natifs	1·82	2·10	1·24	1·73	1·39

[1]Données non disponibles.

Les statistiques données dans les états XL et XLI sur les logeurs du Canada et des États-Unis ne sont pas strictement comparables vu que, dans les rapports des États-Unis, les engagés de la ferme vivant avec la famille fermière, les enfants adoptifs ou en tutelle, et les hôtes de la famille sans domicile ordinaire sont classifiés comme logeurs en plus de ceux qui sont directement considérés comme logeurs ou pensionnaires. Dans la compilation de la famille du recensemen du Canada, les engagés de la ferme, de même que les domestiques, les enfants adoptifs e es hôtes permanents sont classifiés avec les dépendants. Ceci aurait pour effet d'augmenter le nombre de logeurs aux États-Unis; cependant, la comparaison ne concerne pas le nombre de logeurs mais plutôt la distribution des logeurs. Si le système de classification des États-Unis était suivi, le nombre de familles avec 1 logeur et conséquemment le nombre de logeurs dans les familles avec 1 logeur seraient de beaucoup augmentés par l'inclusion de familles abritant un parent dépendant ou ayant un aide-fermier vivant avec elles. De même, certaines familles qui seraient classifiées comme familles avec 1 logeur d'après la classification canadienne deviendraient des familles de 2 logeurs à cause d'un dépendant ou d'un aide-fermier qui serait compté comme un logeur additionnel. En conséquence, les différences dues à la méthode de classification seraient en partie compensatrices, mais il semble très probable que la méthode des États-Unis augmente la proportion des logeurs dans les familles avec 1 ou 2 logeurs et diminue la proportion dans les familles avec 6, 7 ou 8 logeurs. Ceci a une portée considérable sur la signification des différences dans les distributions proportionnelles des logeurs au Canada et aux États-Unis. En dépit du système de classification, le pourcentage de logeurs vivant dans des ménages de 1 logeur est considérablement plus élevé au Canada qu'aux États-Unis. Il est évident, d'après une comparaison des médianes de logeurs par ménage donnée dans l'état XLII, que cette différence, par exemple, n'est pas due à la population noire des États-Unis. Même les logeurs vivant dans les demeures de la section de blancs natifs de la population des États-Unis montrent une plus grande tendance pour les maisons de logeurs que tous les logeurs canadiens réunis, ce qui est très significatif vu le fait que ces derniers comprennent un élément étranger passager. Il en est ainsi des deux sections rurales et urbaines des populations des deux pays. Il doit être mentionné, au moyen d'une distinction, que la décomposition des populations du Canada et des États-Unis en rurales et urbaines n'est pas ai e d'après la même base puisque, au Canada tous les villages incorporés sont classifiés comme urbains et qu'aux États-Unis seules les localités de plus de 2,500 habitants sont classifiées comme urbaines.

Il est très clair que le logeur canadien type est beaucoup plus désireux d'appartenir à un "cercle familial" que son voisin des États-Unis. Comme cette tendance est vraie de la population urbaine aussi bien que de la population rurale, elle ne peut être attribuée seulement à la dispersion de la population. Le comportement de la population logeuse du Canada semble donc indiquer que la famille canadienne est une cellule fortement unie.

PARTIE B—CARACTÉRISTIQUES DU MÉNAGE ORDINAIRE AVEC LOGEURS

Nous allons maintenant faire une revue des statistiques concernant les ménages dans lesquels les logeurs vivent.

XLIII.—POURCENTAGES DES MÉNAGES PRENANT DES LOGEURS ET POURCENTAGES DES MÉNAGES PRENANT DES LOGEURS ET AYANT PLUS QU'UN LOGEUR, PAR MODE DE TENURE, RURAUX ET URBAINS, CANADA, 1931

Item	Pourcentage des ménages avec logeurs			
	Vivant dans un logis		Ayant plus qu'un logeur vivant dans un logis	
	Possédé	Loué	Possédé	Loué
CANADA	13·30	17·40	21·65	32·04
Ruraux	10·36	12·03	14·88	24·94
Urbains	17·46	19·11	27·33	33·46

Les locataires ruraux et urbains prennent des logeurs beaucoup plus fréquemment que les propriétaires. L'analyse de la corrélation suivante détermine dans quelles conditions les logeurs se trouvent le plus souvent dans des ménages normaux de locataires. Les données touchant le nombre de logeurs, le loyer mensuel, le nombre d'enfants, les facilités de logement et

les revenus de la famille sont disponibles pour les ménages urbains d'une famille vivant à loyer et dont les chefs sont des salariés du sexe masculin et mariés. Ces familles sont relativement homogènes pour les raisons suivantes: (1) elles sont toutes urbaines; (2) la classe des salariés exclut les très pauvres et les très riches; (3) seules les familles normales dont les époux vivent ensemble comme chefs sont comprises; (4) il y a tendance à exclure les familles dont les chefs sont à des âges extrêmes.

Le tableau 7, partie II, page 197, donne les moyennes compilées d'après les données existantes sur ces familles. Le loyer par pièce a été obtenu en prenant le milieu de chaque catégorie de loyers comme étant le loyer moyen de la catégorie. Les groupes des extrémités comprenant les familles qui payent moins de $10 et celles qui payent plus de $60 par mois ont été éliminés pour éviter la difficulté d'obtenir le milieu, laquelle entraînerait une progression laborieuse, et pour éliminer les familles hétérogènes que l'on pourrait rencontrer dans les groupes à loyers très bas et à loyers très élevés. La colonne des personnes par pièce ne comprend pas les logeurs parce qu'il a été jugé désirable de déterminer les facilités de logement comme elles existeraient sans le logeur tout en tenant compte des effets de ces facilités sur sa présence. De plus, le nombre de logeurs dans la famille et leurs gains n'ont pas été compris dans le calcul pour obtenir les gains moyens par personne.

Il est évident que des salariés avec des gains donnés peuvent être très à l'aise dans une petite ville où le coût de la vie est bas, tandis qu'un revenu égal serait insuffisant pour maintenir leur famille sur une même échelle de vie dans une grande cité. De même, un loyer qui est passablement élevé pour une localité peut être bas pour une autre localité. On a considéré la désirabilité d'estimer un indice pour chaque localité, ce qui éliminerait les effets dus aux coûts différentiels de la vie. Il convient peut-être de faire remarquer que le coût de la vie est pris ici, non pas comme un budget nécessaire pour le maintien de la famille selon un niveau fixe de vie, mais plutôt comme une mesure de la valeur relative du dollar dans chaque localité. Plusieurs indices ont été considérés, mais il a été impossible d'obtenir un indice satisfaisant pour toutes les divisions urbaines comprises dans le tableau. De plus, la standardisation ferait disparaître des facteurs qui peuvent avoir une influence importante sur la composition de la famille et ces facteurs échapperaient à l'étude. Cependant, en interprétant les corrélations découlant des données de ce tableau, il faut se rappeler que l'importance des loyers par pièce et des gains par personne est affectée par le fait qu'ils peuvent ne pas toujours avoir des portées identiques dans différentes localités.

XLIV.—COMPARAISON ENTRE LES MÉNAGES ÉTUDIÉS ET TOUS LES MÉNAGES ORDINAIRES, CANADA URBAIN, 1931

Item	Tous les ménages ordinaires	Groupe étudié
Importance moyenne de la famille	4·5	4·51
Nombre moyen de logeurs	0·22	0·22
Nombre moyen d'enfants	2·2	2·2
Personnes par chambre, à l'exclusion des logeurs	0·75	0·82

Il y a 379,780 ménages, 16·9 p.c. de tous les ménages ordinaires comprenant 1,715,599 personnes, ou 17·1 p.c. de toutes les personnes dans les ménages ordinaires compris dans cette étude. Ces ménages comprennent 85,221 logeurs, 17·2 p.c. de tous les logeurs dans les ménages ordinaires. Ils ne sont nullement un échantillon mais un groupe de ménages choisis pour leur homogénéité relative, parce qu'ils sont un groupe type et en raison des données existantes sur ces ménages. L'état XLVI compare certaines moyennes du groupe étudié avec les moyennes de tous les ménages ordinaires du Canada urbain. Il est évident que les moyennes du groupe étudié s'écartent très peu des moyennes obtenues pour tous les ménages ordinaires. La plus forte moyenne pour les personnes par pièce, à l'exclusion des logeurs, reflète le fait que le groupe étudié ne contient pas de ménages de 1 personne et que c'est un groupe absolument urbain.

Corrélations.—Toutes les corrélations ont été obtenues sans pondération; mais les groupes étaient d'une importance relativement uniforme, puisque les très petits groupes de moins de dix personnes et les petits groupes extrêmes dont l'importance aurait pu être exagérée dans une corré-

lation non pondérée ont été omis. La régression linéaire a été assumée en calculant tous les coefficients de corrélation, et des épreuves faisant usage de la moyenne de corrélation ont établi que l'erreur résultante était faible. Dans chaque cas 142 séries de moyennes ont été mises en corrélation. Un sommaire de toutes les corrélations employées dans cette étude est donné ci-dessous et l'importance de chaque corrélation significative sera maintenant analysée en détail.

XLV.—RÉSUMÉ DES CORRÉLATIONS ENTRE ATTRIBUTS DE MÉNAGE

(a) CORRÉLATIONS SIMPLES

Variables	X_1 Logeurs par ménage	X_2 Loyer par pièce	X_3 Enfants par ménage	X_4 Personnes par pièce[1]
X_2 Loyer par pièce	r_{12} = ·58			
X_3 Enfants par ménage	r_{13} = − ·27	r_{23} = − ·48		
X_4 Personnes par ménage[1]	r_{14} = − ·37	r_{24} = − ·28	r_{34} = − ·31	
X_5 Gains par personne[2]	r_{15} = ·45	r_{25} = ·72	r_{45} = − ·46	r_{45} = − ·73

(b) CORRÉLATIONS PARTIELLES DU TROISIÈME ORDRE

Variables	Constantes	Coefficient de corrélation
Logeurs et loyer par pièce	Enfants, personnes par pièce et gains	$r_{12.345}$ = ·52
Logeurs et enfants	Loyer par chambre, personnes par pièce et gains	$r_{13.245}$ = ·05
Logeurs et personnes par pièce	Loyer par chambre, enfants et gains	$r_{14.235}$ = − ·44
Logeurs et gains	Loyer par chambre, enfants et personnes par pièce	$r_{15.234}$ = − ·36

(c) CORRÉLATION MULTIPLE

Variable dépendante	Variable indépendante	Coefficient de corrélation
X_1 Logeurs par ménage	X_2 Loyer par pièce X_3 Enfants par ménage X_4 Personnes par ménage[1] X_5 Gains par personne[2]	$R_{1.2345}$ = − ·68

[1]Dans le calcul du nombre moyen de personnes par pièce les logeurs ne sont pas compris.
[2]Ne comprend pas les logeurs ou leurs gains.

La forte corrélation entre les logeurs par ménage et le loyer par pièce (r_{12} = ·58) indique que les logeurs se trouvent le plus souvent là où le loyer par pièce est élevé. On voit également, d'après les chiffres suivants qui donnent le nombre moyen de logeurs dans des ménages groupés selon la classe de loyer à laquelle ils appartiennent, que la fréquence des logeurs augmente avec le loyer.

Ménages groupés selon le loyer	Logeurs par ménage
Moins de $10	0·13
$10–14	0·17
15–24	0·16
25–39	0·29
40–59	0·32
60 et plus	0·31

Il y a une très légère baisse dans les ménages de la classe de "$60 et plus" parce que celle-ci comprend surtout des habitations louées par les salariés les plus prospères. De plus, les logeurs dans ces ménages, plutôt que d'être répandus dans tout le groupe, sont probablement confinés aux ménages où le fait de garder des logeurs est un commerce. Dans le calcul des coefficients de corrélation les deux groupes extrêmes ont été exclus.

Les explications suivantes peuvent être données pour la corrélation positive: (1) Si le loyer par pièce est considéré comme indiquant la qualité de la pièce, les logeurs choisissent les chambres dont le loyer est le plus élevé parce qu'ils sont intéressés surtout au confort et aux facilités de logement. (2) Dans les plus grandes cités et particulièrement dans les cités de l'Ouest où le loyer est élevé, les logeurs sont nombreux, ce qui donne une corrélation factice. (3) Dans les districts où le loyer par pièce est élevé il est probable qu'une chambre se louera facilement et il y a un plus fort mobile pour la louer. Il est évident que les facteurs (2) et (3) sont importants, d'après la forte corrélation partielle $r_{12\cdot345}$ = ·52 alors que les enfants, les facilités et les gains de la famille sont tenus pour constants. (4) Les familles reléguées par la pauvreté dans les groupes de loyers peu élevés n'auront pas l'accomodation nécessaire pour prendre des logeurs.

La corrélation varie très peu lorsque les autres attributs mesurés de la famille, à savoir, le nombre d'enfants, les facilités de logement et les gains de la famille, sont tenus pour constants, vu que le coefficient partiel ($r_{12\cdot345}$) est de ·52.

La corrélation inverse r_{13} = — ·27 entre les logeurs par ménage et les enfants par ménage ne résulte pas du fait que les logeurs évitent les enfants vu que la corrélation partielle $r_{13\cdot245}$ = ·05 est positive même si elle est très basse. Bien que les familles ayant un grand nombre d'enfants puissent manquer du confort et des facilités que recherchent les logeurs, les enfants par eux-mêmes n'empêchent pas de prendre des logeurs.

Il y a une corrélation inverse significative r_{14} = — ·37 entre les logeurs par ménage et les personnes par pièce, indiquant que les logeurs évitent l'encombrement et qu'ils logent là où il y a suffisamment de facilités. Comme la corrélation partielle $r_{14\cdot235}$ = — ·44, alors que le loyer par pièce, le nombre moyen d'enfants et les gains sont tenus pour constants, est plus élevée, il semble que la spaciosité et les facilités de logement soient la première condition pour prendre des logeurs. Suivent les moyennes non pondérées des moyennes de logeurs par ménage dans des groupes de ménages ayant un nombre moyen donné de personnes par pièce.

Groupes de ménages avec nombre donné de personnes par pièce	Moyennes de moyennes de logeurs par ménage
Plus de 1	0·18
0·85–0·99	0·20
0·70–0·84	0·25
0·60–0·69	0·26
Moins de 0·60	0·27

Contrairement à ce que l'on pourrait attendre, il y a une corrélation positive r_{15} = ·45 entre les logeurs par ménage et les gains par personne. Quand les groupes de ménages du tableau 7 sont classifiés selon la moyenne des gains par personne, l'on voit que la moyenne des logeurs par ménage augmente régulièrement avec les gains de la famille.

Gains par personne $	Moyenne des moyennes pour logeurs par ménage
12–18	0·17
19–24	0·20
25–33	0·23
34–46	0·28
47–66	0·29

Les logeurs sont attirés dans les familles des groupes aux gains plus élevés parce que ces familles ont des logements plus spacieux, tel que l'indique la corrélation négative élevée, r_{45} = — ·73 entre les personnes par pièce et les gains par personne; de même, parce qu'elles ont de meilleures chambres, comme l'indique la forte corrélation positive, r_{25} = ·72, entre les gains et le loyer par pièce, bon indice de qualité. Si les facilités, le nombre d'enfants et la qualité sont tenus pour constants, il y a une corrélation négative $r_{15\cdot234}$ = — ·36 entre le nombre moyen de logeurs et les gains moyens par personne, d'où l'on peut conclure que les familles des groupes à gains peu élevés essaient de prendre des logeurs pour augmenter leur revenu mais qu'elles sont handicapées par le manque de confort et de facilités—illustration du dicton que la pauvreté engendre la pauvreté.

La corrélation r_{34} = ·31 entre les enfants par ménage et les personnes par pièce n'est pas élevée si l'on considère que les enfants n'ont pas besoin d'autant d'espace que les adultes, et l'on peut en déduire que les familles logent assez confortablement leurs enfants. Il est cependant évident d'après la corrélation inverse r_{23} = −·48 que les familles avec enfants sont reléguées dans les catégories de loyers peu élevés. Il faut toujours se rappeler que les catégories de loyers les moins élevés ne sont pas comprises; en conséquence, les conditions extrêmes, par opposition aux conditions types, ne sont pas étudiées dans cet exposé.

L'examen de la corrélation multiple élevée $R_{1\cdot2345}$ = ·68 et des quatre corrélations partielles* $r_{12\cdot345}$ = ·52, $r_{13\cdot245}$ = ·05, $r_{14\cdot235}$ = −·44 et $r_{15\cdot234}$ = −·36 révèle que la première des corrélations partielles contribue largement au montant de corrélation multiple. Vu que la corrélation entre les logeurs et le loyer par pièce est en partie factice, comme nous l'avons mentionné précédemment, on ne peut attacher trop d'importance à la valeur réelle de la corrélation multiple, mais à tout événement l'on peut conclure que les facteurs les plus importants relativement au fait de garder des logeurs ont été isolés.

Résumé.—En résumé il est évident que les familles qui prennent des logeurs ne sont pas celles qui vivent dans des logements non confortables et aux facilités restreintes. Bien que les enfants en général requièrent tout l'espace et les facilités disponibles d'un logis, ils n'empêchent pas par eux-mêmes de garder des logeurs. Sans doute, plusieurs familles prennent un logeur parce qu'elles ont une chambre libre, ce qui est très attrayant pour les logeurs quand cette chambre a le confort et les commodités voulus. Les groupes à salaires ou gages peu élevés sont handicapés quand ils désirent prendre des logeurs pour augmenter leurs revenus, parce qu'ils n'ont pas les facilités nécessaires et que leurs chambres sont en général peu attrayantes pour les logeurs. Il semble donc que le fait de garder des logeurs soit une source de revenu plutôt pour la classe plus prospère des salariés que pour la classe plus pauvre et que l'on ne peut recourir à ce moyen comme soulagement à la pauvreté.

*Ces corrélations peuvent être identifiées en référant à l'état XLV

CHAPITRE VI

LES CHEFS DE FAMILLE PRIVÉE

Age des chefs de famille.—Avant de discuter les attributs de la famille dans leurs variations avec l'âge du chef, il serait peut-être bon d'indiquer les divers types de familles de notre étude. La famille ou le ménage de recensement ne coïncide pas avec le concept populaire de la famille, parce qu'elle, ou il, peut comprendre des serviteurs et des logeurs et même divers groupes de personnes appartenant à des familles sociologiquement séparées. Conséquemment, la plupart des tableaux sur la famille compilés d'après le recensement de 1931 sont des classifications concernant "la famille privée" de laquelle les domestiques et les logeurs ont été exclus, et les ménages hétérogènes, comme les hôtels et les grandes maisons de logeurs, ont été décomposés en unités privées. Des familles privées, 86 p.c. comprennent l'époux et l'épouse vivant ensemble, généralement avec des enfants et autres dépendants. Celles-ci sont les familles privées normales. En plus, il y a les familles où l'époux et l'épouse ont été séparés par la mort, le divorce, ou parce que l'occupation du mari l'éloigne du foyer de façon permanente; c'est alors le chef qui reste qui maintient le ménage. Toute personne classifiée comme chef d'un ménage a également été classifiée comme chef d'une famille privée avec le résultat que, parmi les chefs de familles privées, sont comprises des personnes qui sont chefs de ménage mais qui n'ont pas nécessairement des responsabilités de famille. Ceci explique la présence de "familles d'une personne". La famille d'une personne peut consister d'une personne vivant seule dans son logis, d'une personne entourée de domestiques mais sans dépendants, d'une personne ayant des domestiques et tenant une maison de logeurs, ou d'une personne qui est chef d'une famille composée comme dans le cas de deux ou trois personnes habitant ensemble dans un appartement loué. Dans ce dernier cas un membre du groupe est considéré comme chef du ménage et les autres comme logeurs.

Age médian et sextile des chefs des diverses classes de famille privée.—L'état XLVI donne l'âge médian des chefs des familles privées. Il est intéressant de remarquer dès la première ligne que les chefs des familles normales sont considérablement plus jeunes que les chefs de toutes familles privées et beaucoup plus jeunes que les chefs des familles de 1 personne. La moitié des chefs des familles de 1 personne ont plus de 51·65 ans et, tenant compte des types de familles de 1 personne énumérés dans le paragraphe précédent, on voit facilement que le type prédominant de chef est la personne âgée dont le compagnon ou la compagne sont morts et dont les enfants ont laissé la maison. Les chefs de famille sont les plus jeunes dans les cités de 30,000 âmes et les plus âgés dans les villages de campagne.

XLVI.—ÂGE MÉDIAN DES CHEFS DE FAMILLE PRIVÉE, RURALE ET URBAINE PAR GROUPE D'IMPORTANCE, CANADA, 1931

Localité	Âge médian		
	Toutes familles privées	Familles normales	Familles de 1 personne
Total	45·75	43·92	51·65
Urbaine de plus de 30,000 âmes	44·59	42·95	49·67
Urbaine de 1,000 à 30,000 âmes	45·90	43·70	[1]
Rurale	46·35	44·61	50·10
Urbaine, moins de 1,000 âmes	48·07	45·69	[1]

[1]Plus de 55 ans; les groupes d'âge du recensement ne permettent pas le calcul.

Comme l'âge médian est simplement le milieu du classement, c'est-à-dire que la moitié des chefs sont plus jeunes et l'autre moitié plus âgés, c'est une forme de moyenne très simple et satisfaisante qui sert à comparer les âges d'un groupe avec ceux d'un autre. Mais il est très important de savoir comment les âges sont distribués autour de l'âge médian, s'ils sont concentrés autour de façon à ce que cet âge soit très typique ou s'ils sont répandus d'une façon uniforme sur une grande échelle. C'est qu'il faut une mesure de dispersion autour de la médiane.

XLVII.—ÂGE SEXTILE DES CHEFS DE FAMILLE PRIVÉE, CANADA, 1931

Catégorie de chef	Premier sextile	Deuxième sextile	Âge médian	Quatrième sextile	Distribution autour de l'âge médian
	années	années	années	années	années
Tous chefs	31·77	39·10	45·75	52·94	6·92
Chefs du sexe masculin vivant avec leurs épouses	31·13	37·94	43·92	50·77	6·42
Chefs de familles de 1 personne	32·19	42·62	51·65	[1]	-

L'état XLVII donne l'âge des chefs des familles privées par sextile. Les sextiles peuvent être définis de cette façon: un sixième des chefs sont plus jeunes que le premier sextile, deux sixièmes plus jeunes que le deuxième, la moitié plus jeunes que le troisième, ce qui est, bien entendu, la même chose que l'âge médian, etc. Malheureusement, le recensement compile toutes les familles avec chefs de plus de 55 ans dans un groupe, de sorte que nous ne pouvons rien dire de la distribution des âges des chefs au-dessus de cet âge. Le cinquième sextile vient presque invariablement au-dessus de 55 ans, il en est de même, dans certains cas, pour le quatrième sextile, l'âge médian et même le deuxième sextile. Pour éviter cette difficulté une étude sera faite de la distribution d'âge des hommes mariés, laquelle est semblable à la distribution d'âge des chefs de famille normale vu que la grande majorité des hommes mariés vivent avec leurs femmes.

Concentration des âges autour de l'âge médian.—Lorsque le quatrième sextile est au-dessous de 55 ans, un assez bon moyen de connaître la distribution d'âge autour de l'âge médian est de diviser l'intervalle entre le deuxième et la quatrième sextiles par 2. Le résultat est plus significatif s'il est considéré comme une mesure inverse de la concentration autour de l'âge médian, une faible dispersion étant interprétée comme indiquant un fort degré de concentration. Référant de nouveau à l'état XLVII, il est évident que l'âge des chefs des familles normales se concentre plus autour de l'âge médian que l'âge des chefs de toutes les classes de familles, fait prévu puisque toutes les familles privées comprennent plusieurs chefs veufs ayant l'âge moyen.

XLVIII.—ÂGE SEXTILE DES CHEFS DE FAMILLE NORMALE, RURALE ET URBAINE, CANADA, 1931

Localité	Âge médian	Premier sextile	Deuxième sextile	Quatrième sextile	Dispersion (s)	Écartement[1]
	années	années	années	années	années	années
Total	43·92	31·13	37·94	50·77	6·42	0·136
Rurale	44·61	31·39	38·39	51·72	6·67	0·123
Urbaine, plus de 30,000 âmes	42·95	30·78	37·32	49·31	6·00	0·122
Urbaine, 1,000-30,000 âmes	43·70	30·91	37·72	59·59	6·44	0·142
Urbaine, moins de 1,000 âmes	45·69	32·42	39·37	52·95	6·79	0·138

[1]L'écart est obtenu par la formule $(S_4 - S_3) - (S_3 - S_2)$ dans laquelle S_2, S_3, S_4 représentent les deuxième, troisième et quatrième sextiles.

L'état XLVIII traite seulement des chefs des familles normales. Les plus jeunes chefs sont ceux qui vivent dans les grandes cités et leur âge se concentre davantage autour de l'âge médian. Cette concentration peut être attribuée simplement au fait que l'âge médian est plus près de la limite d'âge la plus basse des responsabilités familiales; mais cette explication serait insuffisante vu que l'écart positif qui mesure l'étendue de la distribution d'âge au-dessus de l'âge médian, comparativement à l'âge au-dessous de celui-ci, est moins considérable que pour tout âge des autres groupes. Il est apparent que les chefs des familles privées d'âge moyen sont en plus forte proportion dans les cités de 30,000 âmes que dans les plus petites villes et les districts ruraux.

Vie du chef de famille moyen.—D'après l'état XLIX seulement une faible proportion de Canadiens (hommes) entre les âges de 20 et 25 ans sont mariés. Cependant, ceci ne veut pas dire que très peu se marient avant d'avoir atteint la fin de cet intervalle d'âge et les statistiques vitales se rapportant aux mariages pour la période de trois ans de 1930 à 1932 révèlent que 35·1 p.c. des Canadiens se marient à 25 ans exactement.* L'âge médian des nouveaux mariés, que les seconds mariages ne devraient pas influencer à un degré appréciable, était de 26·7 ans en 1931; ce semble être l'âge auquel l'homme marié moyen au Canada assume pour la premère fois les responsabilités familiales. Ceux qui les assument avant le mariage constituent un petit groupe, puisque des 84,016 chefs de famille privée de moins de 25 ans, 60,390 ou 71·9 p.c. étaient mariés et vivaient avec leur femme. Des 23,626 qui restent, 16,127 étaient des chefs de famille d'une personne, de sorte qu'ils n'avaient pas de dépendants. Il est intéressant de remarquer que 5,383 de ceux-ci demeuraient dans les parties rurales des Provinces des Prairies.

XLIX.—DISTRIBUTION PROPORTIONNELLE DES HOMMES DE 20 ANS ET PLUS, PAR ÉTAT CONJUGAL ET GROUPE D'ÂGE, CANADA, 1931

Groupe d'âge	Pourcentage des hommes de 20 ans et plus					
	Toutes classes	Céliba-taires	Mariés		Veufs	Divorcés
			Vivant avec épouse	Épouse absente		
Total	100·00	31·32	58·24	5·63	4·68	0·13
20–24 ans	100·00	85·66	12·68	1·55	0·10	0·01
25–34 ans	100·00	41·28	52·34	5·61	0·68	0·09
35–44 ans	100·00	17·60	73·50	6·68	2·06	0·16
45–54 ans	100·00	13·66	74·90	6·81	4·44	0·19
55 ans et plus	100·00	11·48	66·77	5·80	15·79	0·16

Il y a un pourcentage considérable d'hommes célibataires en chaque groupe d'âge, tandis que les veufs ne sont communs qu'au groupe de 55 ans et plus. Les hommes divorcés forment une faible proportion à tous les âges, probablement parce qu'ils se remarient. Il est surprenant, toutefois, d'observer le pourcentage des hommes qui sont mariés, mais qui ne vivent pas avec leur épouse. Leur nombre en 1931 peut s'estimer assez exactement à 176,671, *i.e.* ils forment une population surpassant les populations combinées des cités d'Ottawa et de Hull. Quelques-uns sont légalement séparés de leur épouse ou en vivent éloignés par suite d'incompatibilité, mais d'après l'état L il est évident qu'ils sont en minorité.

L.—HOMMES MARIÉS MONTRANT LA DISTRIBUTION PROPORTIONNELLE DE CEUX QUI NE VIVENT PAS AVEC LEUR ÉPOUSE, PAR LARGES GROUPES DE LIEU DE NAISSANCE, CANADA, 1931

Groupe de lieu de naissance	Hommes mariés				
	Total	Vivant avec épouse	Ne vivant pas avec épouse		P.c. ne vivant pas avec épouse
			Nombre	P.c.	
Total	2,033,776	1,857,105	176,671	8·69	100·00
Canada	1,240,108	1,176,374	63,734	5·14	36·07
Iles et possessions britanniques	398,088	372,668	25,420	6·39	14·39
États-Unis	93,161	86,821	6,340	6·81	3·59
Europe	266,795	213,302	53,493	20·05	30·28
Autres pays	35,624	7,940	27,684	77·71	15·67

Des hommes mariés ne vivant pas avec leur épouse, 30·28 p.c. étaient nés en Europe et 15·67 p.c., dans les "autres pays". Ces derniers sont surtout des Chinois et des Japonais, et les restrictions de l'immigration contre l'entrée des femmes orientales expliquent pourquoi ils laissent leur épouse dans leur pays.

*Voir *Memorandum re the Earning Power of Canadian Male and Female Workers, by Ages.* Bureau Fédéral de la Statistique, 1934.

LI.—PERSONNES ET ENFANTS PAR FAMILLE DE DEUX PERSONNES OU PLUS, PAR ÂGE DU CHEF COMPARATIVEMENT AUX GAINS MOYENS ET AUX SEMAINES DE TRAVAIL PAR SALARIÉ, PAR GROUPE D'ÂGE, CANADA, 1931

Groupe d'âge	Moyenne par famille avec chef dans le groupe d'âge		Gains moyens		Nombre moyen de semaines de travail par homme à gages
	Personnes	Enfants	Par homme à gages	Par personne dans la famille	
			$	$	
Moins de 25 ans	2·76	0·80	613	222	40·31
25-34 ans	3·74	1·74	900	241	41·19
35-44 ans	4·90	2·91	1,170	239	42·28
45-54 ans	4·92	2·97	1,202	244	41·53
55 ans et plus	3·48	1·59	1,013	291	38·36

On fait remarquer, au chapitre III, que les données du recensement mettant les attributs de la famille en relation avec l'âge du chef sont très inadéquates. Les gains des chefs de famille par groupe d'âge ne sont pas disponibles, et dans l'état ci-dessus les gains moyens et le nombre moyen de semaines de travail s'appliquent à tous les hommes à gages. En conséquence, les moyennes données sont très brutes et il est impossible d'y attacher beaucoup d'importance. Il apparaît que c'est vers 45 ans que le chef de famille porte sa responsabilité maximum à l'égard de ses dépendants, que c'est à cet âge qu'il atteint son maximum de gains et qu'il est le moins exposé au chômage. La variation entre le nombre moyen de semaines de travail et l'âge peut indiquer qu'il répugne aux employeurs de mettre à pied les hommes mariés ayant une famille. Maintenant, les gains moyens par personne semblent demeurer assez constants avec l'âge du chef, ce qui indique que les gains vont de pair avec les responsabilités familiales; mais ceci n'est vrai que si l'on suppose que les gains moyens des chefs de famille en chaque groupe d'âge approchent les gains moyens de tous les hommes. Cette supposition ne peut se faire, puisqu'il est probable que les jeunes chefs de famille ont des gains moyens bien meilleurs que ceux de tous les hommes aux mêmes âges, tandis que les gains moyens des chefs de famille d'âge moyen surpassent à peine ceux de tous les hommes d'âge moyen. Ainsi donc, il est probable que les gains par personne sont plus faibles lorsque la famille est plus grande, *i.e.* les gains ne vont pas de pair avec les dépendants. Le manque de flexibilité entre le revenu et les responsabilités familiales croissantes chez la classe salariée est, à n'en point douter, une des causes majeures du déclin de notre taux de natalité. A ce sujet il est significatif que les salariés ont des familles moyennes plus petites que celles des patrons et des personnes à leur "propre compte".

En résumé, le chef de famille moyen hypothétique se marie vers l'âge de 27 ans. Après le mariage ses responsabilités familiales et ses gains augmentent continuellement, mais ses gains ne vont pas de pair avec le nombre de ses dépendants. L'âge des responsabilités familiales maximums, qui coïncide approximativement avec l'âge de pouvoir maximum de gain, est un peu supérieur à 45 ans. Après cet âge les responsabilités familiales déclinent plus rapidement que les gains, de sorte que c'est généralement la période où le chef de famille est le plus à l'aise.

Un indice de l'âge pour les hommes mariés.—Il est évident que la distribution d'âge des chefs de famille influence considérablement les moyennes des divers attributs familiaux des différents groupes de familles. Par exemple, lorsque le pourcentage des chefs âgés de 35 à 54 ans est élevé, nous nous attendons que les gains familiaux moyens soient élevés, puisqu'une proportion relativement forte de chefs de famille sont au faîte de leur efficacité économique. Les indices de l'âge ont été calculés pour les hommes mariés plutôt que pour les chefs de famille, car les compilations du recensement fournissent une meilleure division des âges pour les premiers. Une investigation a révélé que la distribution d'âge de tous les hommes mariés diffère très peu de celle des hommes mariés chefs de famille. En admettant que la distribution d'âge pour tous les hommes mariés canadiens s'adaptait à une courbe oblique-normale, les moyennes suivantes ont été obtenues:—

	Années
Age moyen des hommes mariés	45·29
Age médian des hommes mariés	44·17
Age modal des hommes mariés	41·93

Ces moyennes, à n'en point douter, approchent de très près celles des hommes mariés chefs de famille.

Pour dériver un indice descriptif de la distribution d'âge des hommes mariés, le rapport $\frac{m_3}{m_1 + m_5}$ a été employé, où m_3 = le nombre d'hommes mariés de 35-54 ans; m_1 = le nombre d'hommes mariés de moins de 25 ans; m_5 = le nombre d'hommes mariés de plus de 65 ans.

Pour obtenir ce rapport sous forme d'indice, on a eu recours au rapport similaire dérivé de la distribution probable d'âge des hommes mariés qui résulterait des taux de mortalité et de nuptialité de 1931. Le dernier correspond au rapport d'une population stationnaire. Cet indice mesure le pourcentage des chefs de famille âgés de 35 à 54 ans tel qu'opposé au pourcentage de ceux qui sont comparativement jeunes et comparativement vieux, ou le pourcentage des chefs d'âges les plus aptes tel qu'opposé au pourcentage des chefs d'âges les moins aptes. Les groupes d'âge de 25-34 ans et de 55-64 ans ont été omis à dessein, puisqu'ils peuvent être regardés comme des âges intermédiaires. L'état LII donne les indices ainsi obtenus pour les provinces, pour les centres ruraux et urbains.

L'expérience commune nous porte à prévoir que l'indice sera le plus haut dans le groupe de centres urbains de plus de 30,000 âmes et le plus bas dans le groupe de centres urbains de moins de 1,000 âmes, puisque les petits villages renferment ordinairement un grand nombre de familles formées de personnes d'un âge avancé. La faiblesse de l'indice des centres ruraux, en regard de celui des villes et cités, illustre la tendance qu'ont les hommes de quitter la campagne et de trouver du travail dans les cités aux âges où ils sont le plus aptes à l'emploiement. En conséquence, bien que la distribution d'âge des hommes mariés canadiens soit extrêmement favorable à une grande prolificité et à un grand nombre d'enfants par famille, l'avantage est partiellement contre-balancé par la concentration des personnes d'âges les plus favorables dans les grandes cités où leur puissance reproductive semble décroître.

LII.—INDICE DE L'ÂGE POUR LES HOMMES MARIÉS, CANADA ET PROVINCES, 1931

Province	Centres urbains de plus de 30,000 âmes	Centres urbains de 1,000 à 30,000 âmes	Centres urbains de moins de 1,000 âmes	Centres ruraux
CANADA	237	173	137	155
Ile du Prince-Edouard	–	101	118	90
Nouvelle-Ecosse	[1]	152	105	92
Nouveau-Brunswick	[1]	149	142	116
Québec	[1]	180	102	134
Ontario	[1]	156	82	137
Manitoba	[1]	211	89	190
Saskatchewan	[1]	289	238	237
Alberta	[1]	267	272	240
Colombie Britannique	[1]	253	203	210

Indice pour tout le Canada, 178.
[1]Indice donné pour chaque cité dans l'état LIII.

Accroissement de la population et distribution d'âge des hommes mariés.— L'état LIII donne l'indice de l'âge pour les cités de plus de 30,000 âmes. Il est manifeste que le taux d'accroissement de la cité a une influence sur l'indice de l'âge. Le coefficient de corrélation entre l'indice de l'âge et l'augmentation de la population est de 0·64. La grandeur réelle de la cité semble avoir peu à faire avec l'indice, excepté en tant que la population a augmenté dans toutes les très grandes cités. Quatorze des cités, comprenant toutes celles dont la population dépasse 100,000 âmes, et conséquemment la grande majorité des centres urbains de plus de 30,000 ont des indices plus grands que celui du Canada. Ces cités ont considérablement augmenté leur population pendant la période décennale de 1921-31, chacune ayant une augmentation de plus de 15 p.c., tandis qu'une seule des six cités dont l'indice de l'âge est moins grand que celui du Canada a eu une augmentation proportionnelle de plus de 15. Il est évident que la distribution d'âge des hommes mariés dans les cités de plus de 30,000 âmes est concomitante de leur accroissement et que tout village, ville ou cité plus petite au même taux devrait avoir une distribution similaire.

Ce fait est soutenu dans l'état LII où l'on a vu que l'indice de l'âge des hommes mariés dans les parties rurales des provinces de Saskatchewan, d'Alberta et de Colombie Britannique est bien au-dessus de 200, indice comparable à celui des grands centres industriels de l'Est et beaucoup plus grand que celui des cités dont la population est relativement stationnaire. Ainsi donc, les familles des grandes cités canadiennes sortent de l'ordinaire, en ce sens qu'une proportion anormalement forte a des chefs d'âge moyen et qu'une très faible proportion a des chefs d'un âge avancé.

LIII.—INDICE DE L'ÂGE, 1931, ET AUGMENTATION[1] DE POPULATION, 1921-1931, CITÉS DE 30,000 ÂMES ET PLUS

Cité	Indice de l'âge	Augmentation de population	Rang, indice de l'âge	Rang, augmentation de population
CITÉS DONT L'INDICE EST PLUS GRAND QUE CELUI DU CANADA				
Saskatoon	33[illegible]	40·5	1	2
Regina	32[illegible]	35·2[illegible]	2	5
Calgary	31[illegible]	24·4[illegible]	3	12
Edmonton	29[illegible]	25·7[illegible]	4	10
Vancouver	28[illegible]	33·81	5	7
Winnipeg	281	18·14	6	12
Windsor	259	38·85	7	3
Verdun	259	58·84	8	1
Montréal	253	24·44	[illegible]	11
Toronto	224	17·32	10	14
Trois-Rivières	216	33·91	11	4
Hamilton	215	26·61	12	9
Québec	193	27·11	13	8
Ottawa	186	15·06	14	15
CITÉS DONT L'INDICE EST MOINS GRAND QUE CELUI DU CANADA				
Kitchener	17[illegible]	29·[illegible]2	15	6
Halifax	167	1·5	16	18
Victoria	166	0·91	17	19
Brantford	165	2·22	18	17
London	160	14·32	19	16
Saint-John	156	0·73	20	20

[1]Augmentation de 1921-31 exprimée comme pourcentage de la population de 1931.

Cette observation comprend les implications suivantes: premièrement, les âges des chefs de famille dans les cités de 30,000 âmes et plus sont concentrés dans les âges d'efficacité économique maximum, ce qui est dû au fait que ces cités ont augmenté leur population en important des ouvriers aux âges les plus aptes. Comme la population des cités devient constante, la distribution d'âge des hommes mariés approche celle des petits villages et districts ruraux en 1931. En conséquence, il y aura dans les grandes cités une plus forte proportion de chefs de famille de plus de 65 ans qui devront être soutenus par les pensions de vieillesse, etc., à même les taxes payables par une plus faible proportion de chefs de famille de 65 ans. D'autre part, il y aura un plus faible pourcentage de chefs de famille aux âges où leurs demandes d'emploi sont le plus pressantes. Deuxièmement, il est évident que, si les cités doivent dépouiller les petites villes et les districts ruraux de leurs personnes d'âge moyen, ces dernières peuvent ne pas se sentir appelées à subvenir en entier aux personnes à leur retraite qui restent. Ce point de vue renforce l'argument que les pensions de vieillesse sont une charge qui doit être supportée par les provinces ou le Dominion et non par les municipalités. Troisièmement, les gains moyens des familles urbaines doivent incontestablement recevoir une hausse considérable, par suite du fait que la distribution d'âge des chefs est favorable aux gains élevés. Quatrièmement, puisqu'une forte proportion des chefs de famille dans les cités de 30,000 âmes et plus sont d'un âge où ils assument les responsabilités familiales maximums, on pourrait s'attendre que l'importance moyenne de la famille dans les centres urbains de plus de 30,000 âmes soit considérable. Naturellement, tel n'est pas le cas. La différence dans l'importance moyenne des familles rurales et urbaines devient ainsi plus significative, quand on se rappelle que la distribution d'âge des chefs est plus favorable à une importance moyenne considérable dans les grandes cités que dans les petites villes et les districts ruraux. En employant les données relatives à quarante-sept localités, c'est-à-dire les

vingt cités individuelles de 30,000 âmes et plus et les trois autres divisions rurales et urbaines des neuf provinces, nous avons obtenu une corrélation ($r = \cdot 77$) entre notre indice de l'âge et la population flottante, mesurée par le pourcentage de la population née en dehors de la province. De plus, il y a une corrélation négative ($r = - \cdot 63$) entre l'importance moyenne des familles* dont le chef a de 35 à 54 ans et la population flottante de sorte que, bien qu'une forte population flottante donne à une localité une grande proportion d'hommes mariés aux âges où leur famille est le plus considérable, elle réduit effectivement l'importance moyenne de la famille, parce que ses familles sont petites d'une manière caractéristique. L'épreuve suivante a été effectuée pour nous assurer que la dernière corrélation mentionnée n'est pas attribuable simplement à une corrélation simultanée entre l'importance de la famille et l'importance de la cité, puisque les grandes cités ont de fortes populations flottantes.

Influence de la population flottante sur l'importance de la famille.—L'état LIV compare l'importance moyenne des familles dont le chef a de 35 à 54 ans (à l'exclusion des familles d'une personne) avec la population flottante pour les cités d'importance similaire.

LIV.—IMPORTANCE MOYENNE DES FAMILLES[1] DONT LE CHEF A DE 35 À 54 ANS ET POPULATION FLOTTANTE, CITÉS DE 30,000 ÂMES ET PLUS, 1931

Cité	(1) Grandeur moyenne de la famille	(2) Rang	(3) P.c. de la population née en dehors de la province	(4) Rang (interverti)	(5) Différence dans le rang
(A) Cités de plus de 100,000 âmes—					
Québec	5·75	1	3·85	1	-
Montréal	4·82	2	22·38	2	-
Ottawa	4·48	3	32·07	3	-
Winnipeg	4·21	4	57·71	6	2
Hamilton	4·12	5	41·65	4	1
Toronto	3·96	6	41·02	5	1
Vancouver	3·84	7	71·33	7	-
(B) Cités de 50,000-100,000 âmes—					
Verdun	4·59	1	36·78	3	2
Halifax	4·56	2	19·06	1	1
Regina	4·29	3	59·72	5	2
Edmonton	4·24	4	64·43	6	2
Windsor	4·16	5	39·66	4	1
Calgary	4·02	6	68·21	7	1
London	4·01	7	28·36	2	5
(C) Cités de 30,000-50,000 âmes—					
Trois-Rivières	5·93	1	5·95	1	-
Saint-John	4·48	2	17·5[illegible]	2	-
Kitchener	4·41	3	23·35	3	-
Saskatoon	4·31	4	63·62	5	1
Brantford	4·19	5	31·53	4	1
Victoria	3·89	6	65·91	6	-

Corrélations du rang—Groupe A, ·89; groupe B, ·29; groupe C, ·94.
[1]De deux personnes ou plus.

Comme les cités en chacun des groupes (A), (B) et (C) ne varient pas grandement en importance entre elles, on peut ne pas tenir compte de l'influence de cette importance sur l'importance moyenne de leurs familles quand on étudie les groupes séparément. La comparaison des colonnes 2 et 4 montre que plus fort est le pourcentage de la population née en dehors de la province où la cité est située, plus faible est l'importance moyenne de la famille. London, Ont., est la seule cité qui fait notablement exception à la règle. Il semble sûr de conclure que la corrélation négative entre l'importance moyenne de la famille et la population flottante n'est pas simplement due à la corrélation simultanée entre l'importance moyenne de la famille et celle de la cité.

*Pour toutes les familles privées, excepté les familles d'une personne.

LV.—IMPORTANCE MOYENNE DES FAMILLES[1] DONT LE CHEF A DE 35 À 54 ANS ET POPULATION FLOTTANTE, CENTRES RURAUX ET URBAINS, CANADA, PAR PROVINCE, 1931

Province	Personnes par famille	Rang	P.c. de la population née en dehors de la province	Rang (inter-verti)	Différence dans le rang
CENTRES RURAUX					
Ile du Prince-Edouard	5·32	5	4·59	2	3
Nouvelle-Ecosse	5·28	6	6·18	3	3
Nouveau-Brunswick	5·87	2	9·37	4	2
Québec	6·90	1	3·28	1	-
Ontario	4·71	8	20·11	5	3
Manitoba	5·35	4	39·76	6	2
Saskatchewan	5·57	3	48·96	7	4
Alberta	5·17	7	56·15	8	1
Colombie Britannique	4·22	9	62·95	9	-
Corrélation du rang	-	-	-	-	·57
CENTRES URBAINS DE 1,000-30,000 ÂMES					
Ile du Prince-Edouard	4·88	4	10·25	1	3
Nouvelle-Ecosse	5·15	2	17·15	4	2
Nouveau-Brunswick	4·98	3	16·74	3	-
Québec	5·70	1	12·00	2	1
Ontario	4·38	8	27·13	5	3
Manitoba	4·73	5	49·60	6	1
Saskatchewan	4·56	6	59·05	7	1
Alberta	4·51	7	60·07	8	1
Colombie Britannique	4·18	9	64·95	9	-
Corrélation du rang	-	-	-	-	·78
CENTRES URBAINS DE MOINS DE 1,000 ÂMES					
Ile du Prince-Edouard	4·79	4	10·87	3	1
Nouveau-Brunswick	4·84	3	6·87	2	1
Nouvelle-Ecosse	4·88	2	13·85	4	2
Québec	5·78	1	6·38	1	-
Ontario	4·38	8	14·68	5	3
Manitoba	4·76	5	45·36	6	1
Saskatchewan	4·76	6	55·74	7	1
Alberta	4·53	7	58·90	8	1
Colombie Britannique	4·19	9	65·38	9	-
Corrélation du rang	-	-	-	-	·85

[1]De deux personnes ou plus.

L'état LV continue la comparaison entre l'importance moyenne de la famille et la population flottante. Les centres ruraux du Manitoba et de la Saskatchewan, dont la population flottante est considérable comparativement à l'Ontario, ont également des familles moyennes beaucoup plus importantes. La faible importance moyenne de la famille rurale de l'Ontario et la forte importance de la famille rurale de la Saskatchewan sont des exceptions frappantes à la règle que l'importance de la famille varie en raison inverse de la population flottante et doivent être les caractéristiques d'autres traits de leur population, probablement de leur teneur raciale et de la présence ou de l'absence de très grosses familles.

La corrélation multiple de l'importance de la famille avec la population flottante et l'indice de l'âge des hommes mariés.—Deux des facteurs qui déterminent l'importance moyenne de la famille privée dans une localité donnée ont été isolés: la distribution d'âge des hommes mariés et le pourcentage de la population née en dehors de la province. Le premier peut être pris comme une approximation de la distribution d'âge des hommes mariés chefs de famille et le second, comme la mesure de la population flottante. La corrélation simple de l'importance moyenne des familles privées normales est de — ·32 avec l'indice de l'âge des hommes mariés, et de — ·57 avec la population flottante. L'équation de régression multiple relative à ces trois facteurs est $Z = 4{\cdot}064 + 0{\cdot}0021\ X - 0{\cdot}0169Y$, où Z représente l'importance moyenne de la famille normale, X l'indice de l'âge des hommes et Y la population flottante.

Le carré de la corrélation multiple entre l'importance de la famille et les deux facteurs est $\mathbf{R^2} = {\cdot}37$, indiquant qu'ils expliquent 37 p.c. de la variation dans la grandeur moyenne de la famille. Toutes les corrélations données dans cette section peuvent être regardées comme signi-

ficatives, puisqu'elles ont été faites pour quarante-sept localités, c'est-à-dire les vingt cités individuelles de 30,000 âmes et plus et les trois autres divisions rurales et urbaines des neuf provinces.

Sommaires des corrélations:—

Indice de l'âge et augmentation de la population, 1921-31, pour 20 cités = ·64.

Indice de l'âge et population* flottante = ·77.

Importance moyenne des familles normales et indice* de l'âge = ·32.

Importance moyenne des familles normales et population* flottante = − ·57.

Importance moyenne des familles dont le chef a 35-54 ans et population* flottante = − ·63.

Corrélation multiple de l'importance moyenne des familles normales avec l'indice de l'âge et la population* flottante = ·61.

Enfants par famille, par âge du chef.—Nous avons fixé notre attention sur la distribution d'âge des chefs de famille et sa portée sur la grandeur moyenne de la famille. Nous considérons maintenant les changements dans la composition de la famille moyenne, par suite de l'avance en âge de son chef.

LVI.—DIAGRAMME MONTRANT LA DISTRIBUTION DE FRÉQUENCE DE 175 GROUPES RURAUX-URBAINS, D'APRÈS LES INTERVALLES D'IMPORTANCE DE LA FAMILLE MOYENNE (FAMILLES DE DEUX PERSONNES OU PLUS) EN RELATION AVEC L'ÂGE DU CHEF DE FAMILLE, CANADA, 1931

Groupe d'importance de la famille moyenne	Groupe d'âge					
	Moins de 25 ans	25–34 ans	35–44 ans	45–54 ans	55 ans et plus	Total
2·3–2·4	1					1
2·5–2·6	9					9
2·7–2·8	21				1	22
2·9–3·0	4				3	7
3·1–3·2		5			11	16
3·3–3·4		1			9	10
3·5–3·6		14			4	18
3·7–3·8		7	1	1	4	13
3·9–4·0		4	2	2	2	10
4·1–4·2		2	3	4	1	10
4·3–4·4		1	3	5		9
4·5–4·6		1	7	5		13
4·7–4·8			4	6		10
4·9–5·0			4	2		6
5·1–5·2			5	3		8
5·3–5·4			2	2		4
5·5–5·6			1	2		3
5·7–5·8			2	2		4
5·9–6·0						
6·1–6·2						
6·3–6·4						
6·5–6·6						
6·7–6·8			1			1
6·9–7·0				1		1
Total	35	35	35	35	35	175
Importance moyenne pour les colonnes	2·76	3·74	4·90	4·92	3·48	

Les importances moyennes des familles avec chefs dans cinq groupes d'âge pour les parties rurales et urbaines des neuf provinces sont données au tableau 8, partie II, p. 200. Le diagramme

*Pour 47 cas.

de distribution de fréquence, ci-dessus, a été construit d'après ces moyennes. Les différences dans le nombre moyen d'enfants expliquent la grande dispersion dans les importances moyennes des familles dont les chefs sont d'âge moyen. Comme le nombre d'enfants est nécessairement limité dans les familles dont les chefs ont moins de 25 ans ou plus de 55 ans, la dispersion des moyennes pour ces groupes est très faible. Le diagramme montre d'une manière frappante la forte importance moyenne de la famille des ruraux du Québec: 6·82 pour les familles dont les chefs ont 35-44 ans et 6·98 pour les familles dont les chefs ont 45-54 ans.

LVII.—PERSONNES PAR FAMILLE PRIVÉE DE DEUX PERSONNES OU PLUS, PAR ÂGE DU CHEF, CENTRES RURAUX ET URBAINS, CANADA, 1931

Âge du chef	Importance moyenne de la famille			
	Centres ruraux	Centres urbains de plus de 30,000 âmes	Centres urbains de 1,000–30,000 âmes	Centres urbains de moins de 1,000 âmes
Moins de 25 ans	2·81	2·67	2·80	2·77
25–34 ans	3·97	3·41	3·75	3·84
35–44 ans	5·37	4·32	4·83	4·99
45–54 ans	5·41	4·37	4·80	4·83
55 ans et plus	3·66	3·34	3·32	3·12

La famille rurale est la plus nombreuse pour tous les groupes d'âge et la famille des centres urbains de plus de 30,000 âmes est la moins nombreuse excepté pour les chefs de 55 ans et plus, en ce dernier cas elle est plus nombreuse que pour les autres groupes urbains. C'est probablement parce que les enfants restaient à la maison en plus grand nombre dans les grandes cités que dans les petites cités et villes. L'examen de l'état LVIII permet d'observer plus rapidement l'influence de l'importance de la famille d'enfants quittant la maison.

LVIII.—NOMBRE MOYEN D'ENFANTS PAR FAMILLE DE DEUX PERSONNES OU PLUS, PAR ÂGE DU CHEF, CENTRES RURAUX ET URBAINS, CANADA, 1931

Âge du chef	Enfants par famille			
	Centres ruraux	Centres urbains de plus de 30,000 âmes	Centres urbains de 1,000-30,000 âmes	Centres urbains de moins de 1,000 âmes
Moins de 25 ans	0·84	0·71	0·84	0·83
25–34 ans	1·96	1·42	1·76	1·85
35–44 ans	3·36	2·36	2·85	3·02
45–54 ans	3·42	2·46	2·86	2·88
55 ans et plus	1·74	1·53	1·44	1·21

Le fait que les parents *d'âge moyen* demeurant dans les petites cités et villes ont plus d'enfants vivant à la maison que les parents demeurant dans les cités de plus de 30,000 âmes (alors que c'est le contraire pour les parents plus âgés) fournit une preuve concluante que les enfants restent à la maison plus longtemps dans les grands centres que dans les petits. Il est plus difficile de comparer les familles rurales avec les familles urbaines. Le nombre d'enfants à la maison dans les familles dont les chefs ont plus de 55 ans est plus considérable qu'en tout autre groupe urbain, mais la famille originale est beaucoup plus grande au début. Il est intéressant d'exprimer le nombre moyen d'enfants pour les familles avec chefs de plus de 55 ans comme pourcentage de la moyenne pour les familles avec chefs de 35-44 ans. L'état LIX montre que les enfants restent le plus longtemps à la maison dans les cités de plus de 30,000 âmes, qu'ils y restent à peu près également dans les centres ruraux et dans les districts urbains de 1,000-30,000 âmes, et qu'ils quittent la maison le plus tôt dans les petits villages. Comme ces pourcentages fournissent le meilleur moyen de comparer, d'un groupe à l'autre, jusqu'à quel point les enfants restent à la maison, ils sont donnés par province.

LIX.—NOMBRE MOYEN D'ENFANTS DANS LES FAMILLES AVEC CHEFS DE 55 ANS ET PLUS COMME POURCENTAGE DE LA MOYENNE POUR LES FAMILLES AVEC CHEFS DE 35-44 ANS, CANADA ET PROVINCES, 1931

Province	Centres ruraux	Centres urbains de plus de 30,000 âmes	Centres urbains de 1,000–30,000 âmes	Centres urbains de moins de 1,000 âmes
CANADA	52	65	51	40
Ile du Prince-Edouard	50	-	52	45
Nouvelle-Ecosse	48	61	52	45
Nouveau-Brunswick	47	57	52	43
Québec	46	68	52	36
Ontario	51	62	47	36
Manitoba	61	74	54	46
Saskatchewan	61	66	54	43
Alberta	61	65	54	50
Colombie Britannique	54	64	59	48

Il y a probablement une corrélation élevée entre les pourcentages donnés dans l'état ci-dessus et les opportunités d'emploiement, d'éducation supérieure, etc. que les localités procurent aux jeunes gens. Il serait difficile d'exprimer quantitativement ces dernières ou même de ranger les localités d'après leurs opportunités. Il est évident, toutefois, que les pourcentages sont élevés dans tout le Canada dans les cités de plus de 30,000 âmes, tandis qu'ils sont conséquemment bas dans les petits villages, particulièrement dans ceux du Québec et de l'Ontario où il y a peu d'emploi pour les jeunes personnes. Le mirage de la grande cité, particulièrement séduisant pour ceux qui sortent de l'enfance, attire indubitablement plusieurs jeunes gens loin du foyer de leur village. Les familles rurales semblent garder une assez bonne proportion de leurs enfants à la maison, probablement à cause de l'emploiement disponible sur la ferme paternelle.

Naturellement, il faut se rappeler que ces observations sont basées sur les conditions de 1931 alors que la dépression économique, à son plus fort, était certainement un obstacle à la façon normale dont les enfants quittaient la maison, soit pour chercher de l'emploi ailleurs, soit pour fonder leur propre foyer. Il est fort possible que, si 1931 avait été une bonne année, les observations auraient été considérablement différentes. Par exemple, il aurait pu y avoir moins d'enfants qui eussent resté sur la ferme et un grand nombre d'enfants des grandes cités qui, bien que ne quittant pas la cité, eussent pu se marier et fonder des foyers distincts. Les données sur la famille fournies par le recensement de 1921 sont insuffisantes pour permettre une comparaison et, en tout cas, 1921 a également été une année de dépression.

Familles d'une personne.—Au début du chapitre on a noté que la distribution d'âge des personnes constituant une famille par elles-mêmes jetait beaucoup de lumière sur leur identité. L'état XLVI montre que leur âge médian est beaucoup plus avancé pour les parties rurales et urbaines que pour les chefs de famille de tout genre.

LX.—COMPARAISON ENTRE L'ÂGE SEXTILE DES CHEFS DE FAMILLE PRIVÉE D'UNE PERSONNE ET L'ÂGE SEXTILE DES CHEFS DE TOUS LES GENRES DE FAMILLES PRIVÉES, CENTRES RURAUX ET URBAINS, PAR GROUPE DE GRANDEUR, CANADA, 1931

Sextile	Centres ruraux		Centres urbains de plus de 30,000 âmes		Centres urbains de 1,000-30,000 âmes		Centres urbains de moins de 1,000 âmes	
	Familles d'une personne	Toutes familles	Familles d'une personne	Toutes familles	Familles d'une personne	Toutes familles	Familles d'une personne	Toutes familles
1er	30·84	31·78	32·34	31·53	37·63	31·87	33·65	33·14
2ème	40·91	39·36	31·44	38·49	49·37	39·21	46·14	4·077
Médian	50·10	46·35	49·67	44·59	[1]	45·90	[1]	48·07
4ème	[1]	53·72	[1]	51·36	[1]	53·20	[1]	:

[1]Plus de 55 ans; le groupement de l'âge dans le recensement ne permet pas de faire le calcul.

L'état LX met en lumière l'observation intéressante que les différences entre les premiers sextiles sont faibles, bien que les âges médians des personnes qui sont chefs de famille d'une personne soient, en conséquence, plus avancés que ceux des chefs de toutes familles. En fait, le premier sextile des chefs ruraux de famille d'une personne est inférieur à celui des chefs ruraux de

toutes les familles privées, reflétant un nombre considérable de jeunes fermiers célibataires, particulièrement dans les Provinces des Prairies. Il a déjà été inféré que les personnes âgées, laissées seules à la suite de la mort de leur épouse ou époux et du départ de leurs enfants, sont le type prédominant parmi les familles d'une personne. A celles-ci peuvent s'ajouter les jeunes fermiers célibataires se préparant à fonder un foyer. La majorité des familles d'une personne, telles que compilées par le recensement, sont conséquemment non pas l'antithèse de la famille normale, mais elles représentent généralement les premiers ou les derniers stages de son cycle d'évolution et de désintégration.

LXI.—DISTRIBUTION PROPORTIONNELLE DES FAMILLES PRIVÉES D'UNE PERSONNE, CENTRES RURAUX ET URBAINS, PAR GROUPE D'IMPORTANCE, CANADA, 1931

Avec chefs d'âges donnés	Canada	Centres ruraux	Centres urbains		
			Plus de 30,000 âmes	1,000-30,000 âmes	Moins de 1,000 âmes
Tous âges	100·0	52·8	24·3	16·7	6·2
Moins de 25 ans	6·0	3·7	1·3	0·6	0·4
25–34 ans	14·9	8·7	3·8	1·6	0·8
35–44 ans	16·4	8·8	4·7	2·1	0·8
45–54 ans	19·2	10·2	5·1	2·9	1·0
Plus de 55 ans	43·6	21·4	9·5	9·5	3·2

L'examen de l'état LXI prouve davantage cette conclusion. Plus de la moitié des familles d'une personne se trouvent dans les districts ruraux et 24·3 p.c. seulement dans les centres urbains de plus de 30,000 âmes, proportion faible si l'on tient compte de la population. Qu'une forte proportion des familles d'une personne se trouvent dans les districts ruraux est partiellement le résultat des conditions défavorables au mariage en ces centres. Il est évident que c'est par nécessité plutôt que par préférence que le Canadien évite les responsabilités familiales.

Familles de célibataires.—Aujourd'hui on se demande si une tendance croissante à éviter le mariage et les responsabilités qui s'ensuivent est remarquable parmi les jeunes personnes des centres métropolitains. On dit que plusieurs jeunes femmes préfèrent vivre seules ou avec une ou deux autres dans des plain-pied et conciergeries, où elles peuvent jouir de presque tout le confort du foyer sans aucunes responsabilités. Quelles statistiques le recensement fournit-il au sujet de ce mouvement intéressant? Comme on l'a déjà dit, les familles d'associés sont classées comme familles d'une personne, un associé étant considéré comme chef et les autres comme logeurs. Conséquemment, les familles d'une personne doivent comprennent la plupart des "filles célibataires", bien qu'elles puissent comprendre également plusieurs autres types hétérogènes de famille. En admettant que 75 p.c. des familles d'une personne avec chefs de 25-54 ans sont du type ci-dessus, nous trouvons qu'il y en avait 27,620 en 1931. Si ces familles étaient constituées de 2 personnes, en moyenne, elles représentaient une population de 55,240 âmes, soit 4·24 p.c. de toute la population (1,303,965) des centres urbains de plus de 30,000 âmes entres les âges de 25 et 54 ans. L'état conjugal des personnes de 25-54* ans en 1931 dans les centres urbains de plus de 30,000 âmes était le suivant: mariés, 950,650; célibataires, veufs ou divorcés, 349,534.

Des 349,534 personnes non mariées âgées de 25 à 54 ans, il est estimé que 15·8 p.c. seulement demeurent dans des appartements de célibataire. Quelques-uns des autres, bien que non mariés, sont les membres ou les soutiens de familles privées, quelques-uns sont pensionnaires dans des institutions, quelques-uns sont des logeurs, etc. On a déjà trouvé que la grande majorité des logeurs canadiens préfèrent demeurer dans le type de ménage où ils peuvent jouir au plus haut point des privilèges domestiques.

Ménages d'une personne.—Des familles d'une personne, 59·2 p.c. sont des personnes vivant seules; les chefs des 40·8 p.c. qui restent demeurent avec des serviteurs et des logeurs. Le pourcentage de ceux qui demeurent seuls est très fort dans les centres urbains de moins de 1,000 âmes et puisque, d'après l'état LXI, 3·2 chefs sur 6 des familles villageoises d'une personne ont plus de 55 ans, le fort pourcentage s'explique facilement; il doit y avoir un grand nombre de personnes assez âgées demeurant seules dans les petits villages.

*A l'exclusion de ceux dont l'état conjugal n'était pas déclaré.

LXII.—POURCENTAGES DE FAMILLES D'UNE PERSONNE COMPRENANT DES PERSONNES VIVANT SEULES, CENTRES RURAUX ET URBAINS, PAR GROUPE D'IMPORTANCE, CANADA ET PROVINCES, 1931

Localité	Canada[1]	Ile du Prince-Edouard	Nouvelle-Ecosse	Nouveau-Brunswick	Québec	Ontario	Manitoba	Saskatchewan	Alberta	Colombie Britannique
Toutes classes	59·2	59·6	56·6	53·9	51·8	54·3	58·2	68·2	69·6	64·5
Centres ruraux	65·7	63·4	61·5	58·1	62·0	61·6	63·2	69·7	72·4	68·4
Centres urbains—										
Plus de 30,000 âmes	46·9	-	38·4	45·5	44·4	41·9	45·3	53·9	60·1	57·1
1,000-30,000 âmes	54·0	43·5	50·7	45·8	46·7	53·3	56·6	67·5	61·6	62·3
Moins de 1,000 âmes	66·2	50·0	55·8	56·6	59·2	67·3	69·4	67·9	67·8	71·9

[1]A l'exclusion du Yukon et des Territoires du Nord-Ouest.

En résumé, il y a 270,312 chefs canadiens de famille d'une personne. De ceux-ci, 161,850 ou 3·19 p.c. de la population de plus de 29 ans demeurent seuls. On a trouvé que ce sont, pour la plupart, des personnes de plus de 55 ans dont les familles sont désagrégées et des personnes demeurant dans des districts ruraux où les conditions sont défavorables au mariage et où l'entretien d'une famille est difficile. Ce n'est pas par préférence, mais par nécessité, que ces personnes évitent les responsabilités familiales.

Analphabétisme.—Dans la monographie sur le recensement intitulée *Analphabétisme et Fréquentation Scolaire*, par M. M. C. MacLean, il est traité très à fond de l'analphabétisme des chefs de famille. Quelques-unes des plus importantes conclusions, en tant qu'elles affectent la famille, sont répétées ici.

(1) Les âges des enfants indiquent que l'analphabétisme est plus commun chez les chefs plus âgés.

(2) Les illettrés comme classe ont le plus d'enfants par famille.

(3) Il y a une plus faible proportion d'illettrés assumant la responsabilité de soutenir des dépendants adultes.

(4) Il y a plus de cas d'illégitimité chez les illettrés.

(5) Non seulement les enfants de parents illettrés sont plus plus illettrés que ceux de parents lettrés, mais l'analphabétisme des enfants semble être proportionné au degré d'analphabétisme des parents. Ainsi, quand les deux parents sont illettrés, l'analphabétisme des enfants est plus de deux fois aussi grand que lorsqu'un parent seulement est illettré.

La proportion de familles normales ayant au moins un chef illettré a décliné. Elle était de 6·5 p.c. en 1931. Naturellement, l'importance moyenne des familles d'illettrés a eu une signification faible et continuellement décroissante dans la détermination de l'importance moyenne de toutes les familles. Il s'ensuit que la diminution de l'analphabétisme parmi les chefs de famille doit être regardée comme un facteur de moindre importance dans l'explication du déclin de l'importance moyenne des familles canadiennes.

CHAPITRE VII

ENFANTS EN TUTELLE ET DÉPENDANTS ADULTES

Composition de la famille moyenne.—L'importance moyenne (4·22 personnes) de la famille privée canadienne comprenant 2 personnes ou plus peut se subdiviser comme suit:—

Total	4·22
Chefs	1·00
Epouses vivant avec leur mari	0·86
Propres enfants	2·27
Enfants en tutelle	0·04
Autres dépendants	0·05

Les propres enfants constituent plus de la moitié de l'importance moyenne de la famille et sont la grande cause de toute dispersion dans l'importance moyenne des différents groupes de familles. Ce fait est illustré d'une façon frappante par le diagramme de distribution de fréquence du chapitre VI, état LVI, p. 78, où une petite dispersion s'observe d'un groupe à l'autre dans l'importance moyenne des familles dont les chefs ont moins de 25 ans ou plus de 55 ans, périodes où le nombre de leurs enfants est nécessairement limité, et où une grande dispersion s'observe dans l'importance des familles avec chefs âgés de 35 à 54 ans, périodes où ils ont le plus grand nombre d'enfants demeurant à la maison. D'autre part, la dispersion dans l'importance moyenne des familles des différents groupes, attribuable aux variations dans le nombre moyen d'épouses demeurant avec leur mari, est à peu près négligeable, car l'on peut voir dans l'état LXIII qu'elle varie très peu.

LXIII.—NOMBRE MOYEN D'ÉPOUSES DEMEURANT AVEC LEUR MARI PAR FAMILLE PRIVÉE DE DEUX PERSONNES OU PLUS, CENTRES RURAUX ET URBAINS PAR GROUPE D'IMPORTANCE, CANADA, 1931

Âge du chef	Total	Centres ruraux	Centres urbains		
			Plus de 30,000 âmes	1,000-30,000 âmes	Moins de 1,000 âmes
Tous âges	0·86	0·87	0·85	0·86	0·85
Moins de 25 ans	0·89	0·87	0·91	0·91	0·85
25-34 ans	0·94	0·94	0·94	0·94	0·93
35-44 ans	0·91	0·93	0·90	0·91	0·90
45-54 ans	0·86	0·88	0·84	0·86	0·86
55 ans et plus	0·76	0·78	0·72	0·75	0·78

La constance dans la proportion de familles privées de deux personnes ou plus, dont l'époux et l'épouse demeurent ensemble, entre les centres ruraux et urbains est très marquée dans chaque groupe d'âge. Il semble que chaque type de localité a virtuellement la même proportion de familles dont l'époux et l'épouse demeurent ensemble. Inversement, il ne peut pas y avoir de tendance de la part des familles dont les chefs ne sont pas mariés à se confiner largement dans les grandes cités, les petites villes ou les districts ruraux, *i.e.* elles sont également nombreuses à la campagne et en ville.

D'après l'état LXIV, il est évident qu'une constance similaire dans la proportion des époux et épouses demeurant ensemble existe entre les familles dont les chefs sont nés au pays et celles dont les chefs sont nés à l'étranger.

LXIV.—NOMBRE MOYEN D'ÉPOUSES DEMEURANT AVEC LEUR MARI PAR FAMILLE PRIVÉE DE DEUX PERSONNES OU PLUS, PAR ÂGE ET LIEU DE NAISSANCE DU CHEF, CANADA, 1931

Âge du chef	Lieu de naissance du chef					
	Total	Né canadien	Né britannique	Né aux États-Unis	Né en Europe	Né ailleurs
Tous âges	0·86	0·85	0·87	0·88	0·90	0·88
Moins de 25 ans	0·89	0·89	0·91	0·87	0·89	0·75
25-34 ans	0·94	0·94	0·94	0·93	0·96	0·94
35-44 ans	0·91	0·91	0·92	0·91	0·94	0·91
45-54 ans	0·86	0·85	0·88	0·87	0·88	0·86
55 ans et plus	0·76	0·74	0·77	0·79	0·81	0·80

La moyenne est la plus basse pour les familles avec chefs nés canadiens et la plus haute pour les familles avec chefs nés européens. Les moyennes auraient été considérablement changées, naturellement, si les familles d'une personne n'avaient pas été omises du calcul.

Variation des moyennes de propres enfants, d'enfants en tutelle et de dépendants adultes.—Les moyennes sont si petites dans tous les cas qu'elles ont peu d'effet sur l'importance moyenne de la famille, mais leur variation avec l'importance de la famille peut être significative. Est-ce que les chefs de famille sans propres enfants, poussés par un désir instinctif d'avoir une famille d'une certaine importance typique, adoptent des enfants ou abritent des parents dépendants. L'hypothèse qu'ils agissent ainsi pourrait être vérifiée en compilant un tableau comme le suivant:—

Ménages avec un nombre donné d'enfants	Nombre d'enfants en tutelle par famille	Nombre d'autres dépendants par ménage	Nombre de logeurs par ménage
1 2 etc.			

Le tableau ci-dessus révélerait si les "personnes autres que les propres enfants" se trouvent le plus fréquemment dans les familles avec faible proportion d'enfants et le moins fréquemment dans les familles avec forte proportion. Malheureusement, il obscurcirait l'influence des âges des chefs de famille, facteur toujours important dans toute étude des attributs de la famille. Comme résultat, il nous faudrait limiter les familles à celles d'un intervalle déterminé d'âge et, alors, nous ne saurions rien des familles dont les chefs sont en dehors de l'intervalle. Considérant ces difficultés, nous avons décidé qu'il serait mieux de limiter l'étude à une analyse des compilations du recensement déjà disponibles, bien que non destinées aux fins de cette investigation.

LXV.—DISPERSION DES MOYENNES, PAR FAMILLE DE DEUX PERSONNES OU PLUS, DE PROPRES ENFANTS, D'ENFANTS EN TUTELLE ET DE DÉPENDANTS ADULTES, ENTRE LES GROUPES D'ÂGE DES CHEFS ET ENTRE LES PROVINCES, CANADA, 1931

Item	Dispersion					
	Propres enfants		Enfants en tutelle		Dépendants adultes	
	(a) Groupes d'âge	(b) Provinces	(a) Groupes d'âge	(b) Provinces	(a) Groupes d'âge	(b) Provinces
$\bar{x}$—moyenne non pondérée des moyennes...	1·97	2·19	0·041	0·045	0·042	0·051
σ—déviation standard des moyennes.......	0·86	0·38	0·022	0·019	0·016	0·026
$\sigma/\bar{x}$—coefficient de dispersion des moyennes...	0·44	0·18	0·54	0·42	0·38	0·50

Le tableau 8, partie II, page 200, donne les moyennes par famille de deux personnes ou plus de propres enfants, d'enfants en tutelle et de dépendants adultes, pour cinq groupes d'âge de chefs, par parties rurales et urbaines des neuf provinces. L'état LXV donne les dispersions des moyennes (a) d'un groupe d'âge à l'autre et (b) d'une province à l'autre pour les trois classes de membres des familles privées. En calculant les dispersions de l'âge et les dispersions provinciales, les moyennes des districts ruraux et des centres urbains ont été prises séparément, de sorte qu'il y avait vingt groupes d'âge et trente-cinq groupes provinciaux.

Naturellement, le coefficient de dispersion des moyennes est une meilleure mesure de la variabilité relative des moyennes pour les trois classes de membres des familles. Comme il fallait s'y attendre, la variation des moyennes pour les propres enfants par famille est plus grande entre les groupes d'âge des chefs qu'entre les provinces. Il en est ainsi également de la variation des moyennes par famille pour les enfants en tutelle, bien que la différence des coefficients ne soit pas aussi marquée. Dans le cas des dépendants adultes, la dispersion provinciale surpasse la dispersion de l'âge, de sorte que l'âge du chef ne semble pas avoir autant d'effet sur la présence de dépendants adultes dans la famille que sur la présence d'enfants. Les dispersions d'âge pour les moyennes par famille de propres enfants, d'enfants en tutelle et de dépendants adultes diffèrent

très peu, mais la dispersion provinciale des moyennes pour les propres enfants est beaucoup moindre que celle des moyennes pour les enfants en tutelle et les dépendants adultes. Il est manifeste que les moyennes pour les deux dernières classes varient considérablement d'une province à l'autre. En référant au tableau 8, partie II, page 200, on voit que les enfants en tutelle et les dépendants adultes sont beaucoup plus nombreux dans les familles des Provinces Maritimes que dans celles des autres provinces.

Logeurs, enfants en tutelle et dépendants adultes comme remplaçants des propres enfants.—On a vu au chapitre VI que la famille moyenne avec chef d'âge moyen est plus grande que la famille moyenne dont le chef est jeune ou vieux, par suite du grand nombre d'enfants demeurant à la maison. Maintenant, si les ménages canadiens ont une tendance à être d'une grandeur typique, disons de 3 à 5 personnes, on doit s'attendre que le manque de propres enfants dans les familles dont les chefs ont moins de 25 ans ou plus de 55 ans soit compensé en gardant des logeurs, des dépendants adultes et des enfants en tutelle.

Comme les logeurs ne paraissent pas dans les tableaux relatifs aux familles privées dans le recensement de 1931, mais seulement dans les tableaux des ménages, il est malheureux que les données les concernant soient très limitées. Au chapitre V on a fait face à l'insuffisance des données au moyen d'une analyse intensive de corrélation qui indique que les logeurs se trouvent le plus généralement dans les ménages où les commodités ne sont pas limitées, probablement parce que la famille est petite. De plus, on a trouvé qu'une corrélation simple négative, r — ·27, existait entre les logeurs par ménage et les enfants par ménage. En conséquence, il y a une très grande preuve statistique que les petites familles prennent le plus fréquemment des logeurs.

LXVI.—NOMBRE, PAR FAMILLE DE DEUX PERSONNES OU PLUS, DE PERSONNES, DE PROPRES ENFANTS, D'ENFANTS EN TUTELLE ET DE DÉPENDANTS ADULTES, PAR ÂGE DU CHEF, CANADA, 1931

Âge du chef	Nombre de famille			
	Personnes	Propres enfants	Enfants en tutelle	Dépendants adultes
Tous âges	4·22	2·27	0·039	0·049
Moins de 25 ans	2·76	0·80	0·048	0·026
25-34 ans	3·74	1·74	0·023	0·034
35-44 ans	4·90	2·91	0·023	0·050
45-54 ans	4·92	2·97	0·034	0·054
55 ans et plus	3·48	1·59	0·071	0·056

L'état LXVI permet d'observer que le nombre moyen d'enfants en tutelle par famille est le plus grand pour les familles dont les chefs sont d'âges où le nombre moyen d'enfants est le plus petit. Il est significatif que les chefs de famille de moins de 25 ans soutiennent plus d'enfants en tutelle, en moyenne, que les chefs de tout autre groupe d'âge excepté ceux de plus de 55 ans qui peuvent adopter des enfants, non parce que leur famille est petite, bien qu'elle le soit, mais à cause d'un sens de responsabilité pour leurs petits-enfants orphelins.

LXVII.—ENFANTS EN TUTELLE, PAR TYPE DE TUTEUR, CANADA, 1931

Parenté du tuteur	Nombre de familles privées avec enfants en tutelle	P.c. de tuteurs de type donné	Nombre d'enfants en tutelle	P.c. d'enfants avec tuteur de type donné	Nombre d'enfants en tutelle par famille avec enfants en tutelle
Tous types	67,952	100·00	84,108	100·00	1·24
Grand-père	16,552	24·36	21,356	25·39	1·29
Grand'mère	5,782	8·51	7,551	8·98	1·31
Oncle	17,027	25·06	20,342	24·19	1·19
Tante	2,906	4·23	3,660	4·35	1·26
Frère	4,045	5·95	5,540	6·59	1·37
Soeur	889	1·31	1,321	1·57	1·49
Adopté	15,148	22·29	17,780	21·14	1·17
Autre personne	5,603	8·25	6,558	7·80	1·17

En examinant l'état LXVII, nous apprenons que 34·37 p.c. des enfants en tutelle demeurant dans des familles privées sont sous la garde de grands-parents qui, on peut sûrement le supposer, sont à peu près tous des chefs de familles privées et sont âgés de plus 55 ans. Conséquemment, des 40,424 enfants en tutelle dans les familles privées avec chefs de plus de 55 ans, un peu moins de 28,907 ou de 71·51 p.c. sont sous la surveillance de grands-parents et, du 0·071 enfant en tutelle par famille avec chef de 55 ans et plus, à peu près 0·050 demeure avec ses grands-parents. Ainsi, il y a un peu plus de 0·021 d'enfant en tutelle, autre que le petit-enfant du chef, par famille avec chef de plus de 55 ans. C'est pourquoi il serait inexact de prendre les données de l'état LXVI comme une preuve que les chefs de famille dans le plus vieux groupe d'âge adoptent des enfants uniquement pour suppléer au manque de propres enfants. Ils le font surtout à cause d'un sens de responsabilité pour le soin de petits-enfants orphelins; néanmoins, ces derniers concourent effectivement à remplir les vides dans la famille causés par le départ des propres enfants du chef. Il est intéressant de noter, d'après l'état LXVII, que le nombre d'enfants en tutelle par famille avec enfants en tutelle est le plus considérable lorsque les tuteurs sont des frères ou des sœurs, ce qui indique que plusieurs des tuteurs de ce type assument les responsabilités de pourvoir à une famille entière. Ceci peut expliquer le grand nombre d'enfants en tutelle par famille avec chef de moins de 25 ans. Toutefois, 8·16 p.c. seulement de tous les enfants en tutelle ont des frères ou des sœurs comme tuteurs. D'autre part, parmi les tuteurs qui adoptent des enfants, les "autres" types ont la plus faible moyenne d'enfants en tutelle par tuteur, ce qui manifeste que le plus ordinairement ils n'abritent qu'un seul pupille. En résumé, les enfants en tutelle remplissent fréquemment la place des propres enfants dans les familles avec chefs de moins de 25 ans ou de plus de 55 ans, bien que la tendance des chefs âgés à abriter des enfants en tutelle semble être attribuable à un sens de responsabilité pour le bien-être de leurs petits-enfants plutôt qu'au désir d'avoir une famille autour d'eux.

Qu'advient-il des orphelins et de ceux dont les parents sont mentalement ou physiquement incapables de les faire vivre et de diriger leur développement? Est-ce que la famille fait alors défaut comme organisme social et l'institution en tient-elle lieu plus efficacement? Le recensement des institutions enregistre, le 1er juin 1931, 338 institutions ayant sous leur soin ou surveillance 41,782 enfants dépendants et négligés. Toutefois, ces institutions complètent, plutôt qu'elles ne suppléent, la famille en fournissant des foyers à ces enfants.

Des enfants mentionnés ci-dessus, 21,117 seulement demeurent effectivement dans les institutions et ceux-ci en comprennent 1,687 dans les institutions pour les aveugles et les sourds-muets. Comme ces derniers constituent un groupe spécial, il n'y a que 19,430 enfants normaux abrités en permanence dans les institutions comparativement à 84,108 enfants en tutelle dans les familles privées. Conséquemment, il y a 4·33 enfants en tutelle demeurant dans les maisons privées pour chaque enfant dans les institutions. En outre, 59,770 ou 71·06 p.c. des enfants en tutelle dans les familles privées habitent avec des parents et 17,780 ou 21·14 p.c. sont des enfants adoptés; 6,558 seulement ou 7·80 p.c. n'ont aucun lien avec la famille, soit de parenté, soit d'adoption. Bien que l'institution soit essentielle pour surveiller les enfants sans asile et leur dispenser des soins, généralement elle ne leur fournit pas un foyer. En fait, il semble qu'en général les orphelins sont soutenus par des grands-parents, des tantes, des oncles, des frères et des sœurs, sans l'intervention des institutions.

Le diagramme de distribution de fréquence ci-dessous décrit le comportement du nombre d'enfants en tutelle par famille avec l'âge du chef pour 35 divisions de la population du Canada, c.-à-d. la section rurale et les trois sections urbaines de la population de chacune des neuf provinces. Les moyennes sont généralement plus fortes et plus largement dispersées pour les familles avec chefs dans les deux groupes extrêmes d'âge. Les moyennes non pondérées des moyennes des 35 sections montrent la même tendance en regard de l'âge du chef que les moyennes pondérées paraissant dans l'état LXVI, qui établit la tendance comme caractéristique de toutes les parties du Canada. D'après l'état LXIX, il est évident que les moyennes se comportent de la même façon tant pour les familles avec chefs nés canadiens que pour celles dont les chefs sont nés étrangers. Les chefs de famille nés canadiens soutiennent le plus grand nombre d'enfants en tutelle, probablement parce qu'ils en font vivre un plus grand nombre de leur propre parenté.

LXVIII.—DIAGRAMME DE DISTRIBUTION DE FRÉQUENCE MONTRANT LA VARIATION DU NOMBRE MOYEN D'ENFANTS EN TUTELLE PAR FAMILLE PRIVÉE DE DEUX PERSONNES OU PLUS AVEC L'ÂGE DU CHEF, ENTRE LA PARTIE RURALE ET LES PARTIES URBAINES PAR GROUPES D'IMPORTANCE DES PROVINCES, CANADA, 1931

Nombre moyen d'enfants en tutelle par famille	Âge du chef					
	Moins de 25 ans	25-34 ans	35-44 ans	45-54 ans	55 ans et plus	Total
0·000–0·004	1					1
0·005–0·009						
0·010–0·014		1	3			4
0·015–0·019		9	8	3		20
0·020–0·024	1	7	10	4		22
0·025–0·029	5	7	3	5		20
0·030–0·034	4	4	1	8	1	18
0·035–0·039	2	2	3	1	1	9
0·040–0·044	6	2	5	2	1	16
0·045–0·049	1	2	2	4	3	12
0·050–0·054	3				3	6
0·055–0·059	2			3	1	6
0·060–0·064				1	2	3
0·065–0·069	1			1	3	5
0·070–0·074	2				5	7
0·075–0·079		1		2	2	5
0·080–0·084	2				2	4
0·085–0·089					3	3
0·090–0·094	1				1	2
0·095–0·099					1	1
0·100–0·104	2				1	3
0·105–0·109					1	1
0·110–0·114				1		1
0·115–0·119	1				1	2
0·120–0·124						
0·125–0·129					1	1
0·130–0·134					1	1
0·135–0·139						
0·140–0·144					1	1
0·145 et plus	1					1
Total	35	35	35	35	35	175
Moyenne non pondérée des moyennes	0·054	0·028	0·027	0·041	0·076	

LXIX.—ENFANTS EN TUTELLE PAR FAMILLE DE DEUX PERSONNES OU PLUS, PAR ÂGE ET LIEU DE NAISSANCE DU CHEF, CANADA, 1931

Groupe d'âge du chef	Lieu de naissance du chef				
	Né canadien	Né britannique	Né aux États-Unis	Né en Europe	Né ailleurs
Tous âges	0·046	0·025	0·037	0·025	0·026
Moins de 25 ans	0·053	0·020	0·047	0·038	0·046
25–34 ans	0·027	0·013	0·028	0·015	0·023
35–44 ans	0·028	0·042	0·026	0·015	0·016
45–54 ans	0·042	0·042	0·032	0·020	0·023
55 ans et plus	0·078	0·050	0·072	0·054	0·055

LXX.—DIAGRAMME DE DISTRIBUTION DE FRÉQUENCE MONTRANT LA VARIATION DU NOMBRE MOYEN DE DÉPENDANTS ADULTES PAR FAMILLE PRIVÉE DE DEUX PERSONNES OU PLUS AVEC L'ÂGE DU CHEF, ENTRE LA PARTIE RURALE ET LES PARTIES URBAINES PAR GROUPES D'IMPORTANCE DES PROVINCES, CANADA, 1931

Nombre moyen de dépendants adultes par famille	Âge du chef					
	Moins de 25 ans	25–34 ans	35–44 ans	45–54 ans	55 ans et plus	Total
0·000–0·004	3					3
0·005–0·009	1					1
0·010–0·014	4					4
0·015–0·019	10	3				13
0·020–0·024	3	6	1	1	5	16
0·025–0·029	4	5	5	3	5	22
0·030–0·034	4	5	3	7	3	22
0·035–0·039	2	5	4	1	3	15
0·040–0·044	2	5	2	3		12
0·045–0·049	1		4	2	1	8
0·050–0·054			2	2	3	7
0·055–0·059		1	4	2	1	8
0·060–0·064			2	1	1	4
0·065–0·069		2	2	4	1	9
0·070–0·074				1	4	5
0·075–0·079			2	2	4	8
0·080–0·084						
0·085–0·089		1				1
0·090–0·094				2	1	3
0·095–0·099			1		1	2
0·100–0·104		1	1			2
0·105–0·109				1		1
0·110–0·114	1		1		1	3
0·115–0·119		1		1	1	3
0·120–0·124				1		1
0·125–0·129						
0·130–0·134						
0·135–0·139						
0·140–0·144						
0·145–0·149						
0·150–0·154						
0·155–0·159						
0·160–0·164						
0·165–0·169						
0·170–0·174						
0·175–0·180						
0·180–0·184			1	1		2
Total	35	35	35	35	35	175
Moyenne non pondérée des moyennes	0·025	0·040	0·057	0·060	0·054	

Revenant à l'état LXVI, les autres dépendants sont les plus nombreux dans les familles dont les chefs sont d'âge moyen et d'âge avancé. Il y a très peu de variation du nombre moyen d'autres dépendants dans les familles avec chefs compris dans les trois groupes d'âge de plus de 35 ans. En conséquence, la relation existant entre le nombre de dépendants dans la famille et l'âge du chef diffère grandement de celle qui existe entre le nombre d'enfants en tutelle et l'âge du chef. Ce sont les chefs de famille des âges extrêmes qui soutiennent les enfants en tutelle, mais ce sont les chefs d'âge moyen et d'âge avancé qui assument le fardeau de soutenir les dépendants adultes. A tout événement, comme nous l'avons déjà déduit de l'état LXV, l'âge du chef n'est pas le premier facteur dans la détermination du nombre de dépendants adultes dans la famille comme il l'est dans le cas des enfants. Une autre preuve en est fournie en examinant le diagramme de distribution de fréquence ci-dessus, qui est semblable à celui construit pour les enfants en tutelle. La moyenne non pondérée des moyennes pour les divers groupes de familles avec chefs en chaque groupe d'âge est la plus grande pour les familles dont les chefs sont âgés de 45 à 54 ans; mais, encore une fois, les différences dans les moyennes des trois groupes d'âge plus avancé sont très petites. Il n'y a pas de rapport défini entre le nombre de dépendants adultes par famille et l'âge du chef, sauf que les moyennes sont généralement plus faibles pour les familles avec chefs de 25-34 ans que pour celles dont les chefs ont plus de 35 ans et considérablement plus faibles pour les familles avec chefs de moins de 25 ans.

Influence de la situation industrielle du chef de famille sur la présence de dépendants.—La répugnance des très jeunes chefs de famille à entreprendre de soutenir des adultes dépendants, en dépit du fait que leurs familles sont très petites, est indubitablement le résultat de la situation financière. D'après l'état LXXI, il est évident que les chefs de famille ayant le plus ordinairement des dépendants adultes sont ceux qui sont dans les meilleures classes d'occupations, au sens économique.

LXXI.—NOMBRE MOYEN D'ENFANTS EN TUTELLE ET DE DÉPENDANTS ADULTES DANS LES FAMILLES PRIVÉES NORMALES, CLASSIFIÉS D'APRÈS LA SITUATION INDUSTRIELLE DU CHEF, LOCALITÉS RURALES ET URBAINES, CANADA, 1931

Situation industrielle du chef	Enfants en tutelle par famille			Dépendants adultes par famille		
	Total	Localités rurales	Localités urbaines	Total	Localités rurales	Localités urbaines
Toutes classes	0·03	0·04	0·03	0·04	0·04	0·03
Employeur	0·05	0·05	0·03	0·04	0·04	0·04
A son propre compte	0·04	0·04	0·03	0·04	0·05	0·04
Salarié	0·03	0·03	0·02	0·03	0·03	0·03
Sans paye	0·01	0·01	-	0·01	0·01	-
Rentier	0·05	0·05	0·05	0·02	0·02	0·02
Sans occupation	0·05	0·06	0·04	0·02	0·02	0·02

Les chefs de famille classés comme employeurs et ouvriers à leur propre compte ont le plus grand nombre moyen de dépendants adultes, suivis des chefs salariés. Le même ordre s'observe dans les familles rurales et urbaines, quand elles sont séparées. D'autre part, il est intéressant d'observer que les chefs de famille rentiers ou sans occupation ont un grand nombre moyen d'enfants en tutelle vivant avec eux. Il se peut, toutefois, que plusieurs des enfants en tutelle dans les familles privées dont le chef n'a pas d'occupation soient là par suite des efforts des institutions qui placent des enfants et que l'argent payé pour leur entretien fournisse à la famille une source de revenu. En outre, plusieurs des grands-pères dont les petits-enfants constituent 25·39 p.c. de tous les enfants en tutelle sont probablement des rentiers ou n'ont pas d'occupation. Chose intéressante, de quelque manière que nous subdivisions les données, les familles qui sont le plus susceptibles d'abriter des dépendants adultes sont tout à fait différentes de celles qui sont le plus susceptibles d'héberger des enfants en tutelle.

Dépendants par famille et gains du chef.—Ce fait est encore illustré par les moyennes paraissant dans l'état LXXIII. Le nombre moyen d'enfants en tutelle par famille est le plus grand pour les familles avec chefs mariés salariés dont les gains annuels s'échelonnent de $50 à $449 et il diminue presque continuellement à mesure que nous remontons l'échelle des gains. Les fortes moyennes des deux classes de gains ($50 à $449) ne sont pas particulièrement significatives, puisqu'elles ne renferment qu'un nombre relativement faible de familles. Malgré leur revenu

restreint, les très pauvres familles dont les chefs gagnent moins de $450 par année semblent le plus souvent recueillir des orphelins et des enfants sans abri. Des 26,039 enfants en tutelle demeurant dans les familles normales dont les chefs sont des salariés, 5,973 ou 22·94 p.c. se trouvent dans les familles dont les chefs gagnaient moins de $450 l'année précédente. Ces familles ne constituent que 18·2 p.c. de toutes les familles avec chefs déclarant leurs gains.

LXXII.—NOMBRE DE PERSONNES, DE PROPRES ENFANTS, D'ENFANTS EN TUTELLE ET DE DÉPENDANTS ADULTES PAR FAMILLE NORMALE DONT LE CHEF EST UN SALARIÉ, PAR CLASSE DE GAINS DU CHEF, CANADA, 1931

Classe de gains du chef	Nombre moyen par famille			
	Personnes	Propres enfants	Enfants en tutelle	Dépendants adultes
Toutes classes	4·23	2·17	0·025	0·031
Sans gains	4·00	1·95	0·024	0·021
$ 1-$ 49	4·03	1·97	0·033	0·023
50- 449	4·31	2·25	0·032	0·023
450- 949	4·38	2·32	0·027	0·026
950- 1,449	4·26	2·20	0·024	0·030
1,450- 1,949	4·13	2·07	0·022	0·036
1,950- 2,949	4·01	1·95	0·020	0·042
2,950- 3,949	3·93	1·87	0·018	0·049
3,950- 4,949	3·90	1·83	0·016	0·057
4,950- 5,949	3·95	1·87	0·016	0·063
5,950 et plus	3·98	1·91	0·019	0·054

Devons-nous conclure que les pauvres sont les plus charitables envers les pauvres Il peut sembler que ce soit la conclusion évidente qu'il faille tirer des données présentées, mais on ne peut le faire sans réserves. Par exemple, plusieurs des tuteurs sont des grands-pères, des oncles ou des frères plus âgés et ils sont généralement au-dessus ou au-dessous de l'âge moyen. Conséquemment, ils ne sont pas d'âges les plus aptes au sens économique et ils sont plus exposés au chômage en une année de dépression violente, comme en 1930-31, que le chef de famille moyen. Il y a un courant qui tend à rejeter les tuteurs dans les classes de ceux qui gagnent peu. En outre, on verra que les enfants en tutelle sont les plus nombreux dans les localités où l'échelle des gains est basse, *i.e.* en dehors des grandes cités.

LXXIII.—ENFANTS EN TUTELLE PAR FAMILLE NORMALE AVEC CHEF SALARIÉ, PAR CLASSE DE GAINS DU CHEF, CANADA, PAR PROVINCE[5], 1931

Classe de gains du chef	Moyenne non pondérée des moyennes	Nombre moyen d'enfants en tutelle par famille							
		Nouvelle-Ecosse	Nouveau-Brunswick	Québec[1]	Ontario[2]	Manitoba[3]	Saskatchewan	Alberta	Colombie Britannique[4]
Toutes classes	0·030	0·047	0·041	0·035	0·023	0·027	0·023	0·021	0·020
Sans gains	0·036	0·064	0·037	0·036	0·024	0·042	0·030	0·024	0·028
$ 1-$ 49	0·034	0·067	0·013	0·055	0·026	0·033	0·027	0·034	0·014
50- 449	0·035	0·060	0·052	0·042	0·030	0·030	0·022	0·020	0·026
450- 949	0·030	0·048	0·042	0·036	0·024	0·029	0·022	0·019	0·023
950- 1,449	0·029	0·044	0·036	0·032	0·023	0·030	0·025	0·023	0·017
1,450- 1,949	0·025	0·032	0·029	0·031	0·021	0·022	0·022	0·021	0·018
1,950- 2,949	0·024	0·032	0·027	0·030	0·019	0·018	0·024	0·020	0·018
2,950- 3,949	0·018	0·029	0·017	0·020	0·019	0·017	0·017	0·013	0·013
3,950- 4,949	0·012	0·005	0·007	0·018	0·016	0·017	0·008	0·014	0·008
4,950- 5,949	0·019	0·030	–	0·024	0·015	–	0·014	0·024	0·044
5,950 et plus	0·019	0·008	0·009	0·020	0·014	0·024	0·030	0·022	0·023

[1]A l'exclusion de Montréal.
[2]A l'exclusion de Toronto.
[3]A l'exclusion de Winnipeg.
[4]A l'exclusion de Vancouver.
[5]L'Ile du Prince-Edouard est omise, parce que les nombres dans quelques classes de gains sont trop faibles pour qu'une moyenne ait quelque importance.

D'après l'état LXXIII, il est évident que l'orientation à la baisse dans le nombre d'enfants en tutelle, accompagnant la diminution des gains des chefs, est typique de toutes les provinces. Ce fait est encore illustré par le diagramme de distribution de fréquence qui le suit. Les moyennes

de l'Ile du Prince-Edouard ont été omises, car le nombre de familles en quelques-unes des classes de gains est si faible qu'il les rend insignifiantes. La moyenne non pondérée des moyennes pour les huit provinces concordait très étroitement avec la moyenne pondérée pour tout le Canada et, pour fin de comparaison, elles sont répétées l'une à côté de l'autre.

LXXIV.—DIAGRAMME DE DISTRIBUTION DE FRÉQUENCE MONTRANT LA VARIATION DU NOMBRE MOYEN D'ENFANTS EN TUTELLE PAR FAMILLE NORMALE DONT LE CHEF EST SALARIÉ AVEC LES GAINS DU CHEF, CANADA, PAR PROVINCE[1], 1931

Enfants en tutelle par famille	Classe de gains											
	$ 0	$1- 49	$50- 449	$450- 949	$950- 1,449	$1,450- 1,949	$1,950- 2,949	$2,950- 3,949	$3,950- 4,949	$4,950- 5,949	$5,950 et plus	Total
0·000–0·001.....										2		2
0·002–0·003.....												
0·004–0·005.....									1			1
0·006–0·007.....									1			1
0·008–0·009.....									2		2	4
0·010–0·011.....												
0·012–0·013.....		1						2				3
0·014–0·015.....		1							1	2	1	5
0·016–0·017.....					1			3	2			6
0·018–0·019.....				1		1	3	1	1			7
0·020–0·021.....			1			2	1	1			1	6
0·022–0·023.....			1	2	2	2					2	9
0·024–0·025.....	2			1	1		1			2	1	8
0·026–0·027.....		2	1				1					4
0·028–0·029.....	1			1		1		1				4
0·030–0·031.....	1		2		1	1	1			1	1	8
0·032–0·033.....		1			1	1	1					4
0·034–0·035.....		1										1
0·036–0·037.....	2			1	1							4
0·038–0·039.....												
0·040–0·041.....												
0·042–0·043.....	1		1	1								3
0·044–0·045.....					1					1		2
0·046–0·047.....												
0·048–0·049.....				1								1
0·050–0·051.....												
0·052–0·053.....			1									1
0·054–0·055.....		1										1
0·056–0·057.....												
0·058–0·059.....												
0·060–0·061.....			1									1
0·062–0·063.....												
0·064–0·065.....	1											1
0·066–0·067.....		1										1
Total..........	8	8	8	8	8	8	8	8	8	8	8	88

[1]Les moyennes sont celles des familles de huit provinces. L'Ile du Prince-Edouard a été omise, parce que sa population n'est pas nombreuse. Dans le calcul des moyennes provinciales, les cités de Montréal, Toronto, Winnipeg et Vancouver ont été omises.

LXXV.—MOYENNES PONDÉRÉES ET MOYENNE NON PONDÉRÉE DES MOYENNES DU NOMBRE D'ENFANTS EN TUTELLE PAR FAMILLE, PAR CLASSE DE GAINS DU CHEF, CANADA, 1931

Classe de gains du chef	Enfants en tutelle par famille	
	Moyenne pondérée	Moyenne non pondérée des moyennes provinciales
Sans gains	0·024	0·036
$ 1-$ 49	0·033	0·034
50- 449	0·032	0·035
450- 949	0·027	0·030
950- 1,449	0·024	0·029
1,450- 1,949	0·022	0·025
1,950- 2,949	0·020	0·024
2,950- 3,949	0·018	0·018
3,950- 4,949	0·016	0·012
4,950- 5,949	0·016	0·019
5,950 et plus	0·019	0·019

Les moyennes non pondérées sont légèrement plus fortes que les moyennes pondérées; mais ce qui importe, c'est qu'elles suivent la même tendance. Il est indubitable que les moyennes pondérées plus faibles sont attribuables au fait qu'elles comprennent les quatre centres métropolitains (Montréal, Toronto, Winnipeg et Vancouver) où, dans l'ensemble, les enfants en tutelle sont moins nombreux que dans le reste du pays. La grande proportion de population flottante de ces villes explique probablement le petit nombre d'enfants en tutelle, puisqu'il a déjà été observé que les enfants en tutelle sont moins nombreux dans les familles dont les chefs sont nés britanniques ou nés étrangers que dans les familles dont les chefs sont nés au pays*. On peut voir, d'après l'état LXXIII, que la tendance des familles à faible revenu à recueillir le nombre moyen maximum d'enfants en tutelle ne s'applique pas à ces cités.

LXXVI.—ENFANTS EN TUTELLE PAR FAMILLE NORMALE DONT LE CHEF EST SALARIÉ, PAR CLASSE DE GAINS DU CHEF, MONTRÉAL, TORONTO, WINNIPEG ET VANCOUVER, 1931

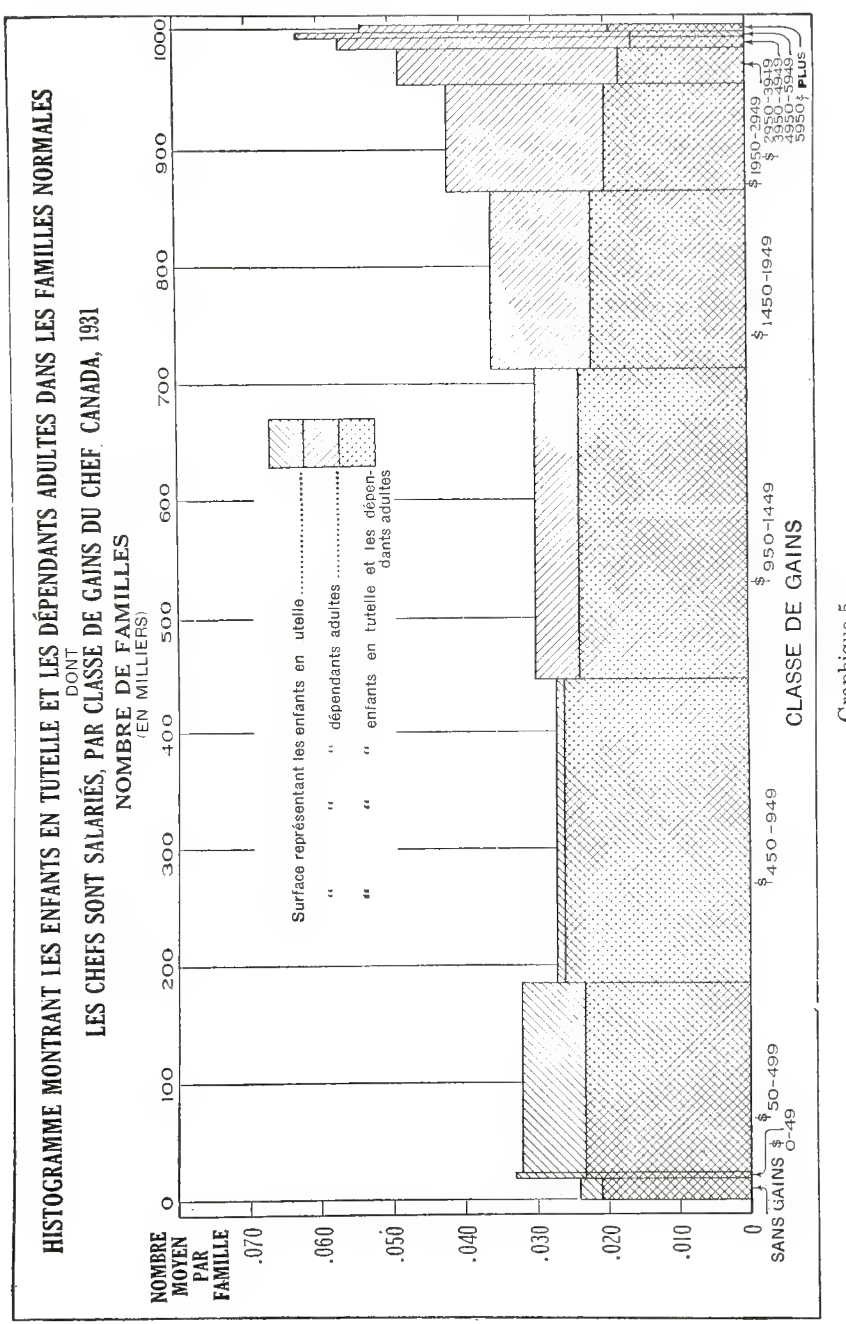
Classe de gains du chef	Moyenne non pondérée des moyennes	Montréal	Toronto	Winnipeg	Vancouver
Toutes classes	0·017	0·021	0·015	0·017	0·014
Sans gains	0·017	0·023	0·012	0·011	0·022
$ 1-$ 49	0·021	0·039	0·026	0·010	0·018
50- 449	0·016	0·021	0·015	0·015	0·011
450- 949	0·017	0·021	0·014	0·016	0·015
950- 1,449	0·018	0·021	0·016	0·018	0·015
1,450- 1,949	0·018	0·023	0·016	0·018	0·013
1,950- 2,949	0·015	0·017	0·014	0·017	0·012
2,950- 3,949	0·018	0·016	0·014	0·021	0·022
3,950- 4,949	0·018	0·015	0·018	0·018	0·021
4,950- 5,949	0·015	0·008	0·011	0·025	0·017
5,950 et plus	0·020	0·018	0·014	0·018	0·031

Il peut sembler singulier que, dans les très grandes cités où le bien-être de la famille est si étroitement associé au revenu, il n'y ait pas de relation apparente entre le nombre d'enfants en tutelle par famille et les gains du chef. Toutefois, le nombre d'enfants en tutelle par famille dont le chef gagne moins de $950 se compare favorablement aux moyennes pour les familles dont les chefs gagnent $950 ou plus, et le fait que les moyennes ne sont pas plus fortes dans les classes de faible revenu est probablement dû à l'extrême difficulté de soutenir des enfants à même un très faible revenu dans les grandes cités.

L'orientation à la baisse du nombre d'enfants en tutelle par famille en regard des gains du chef est directement opposée à l'orientation à la hausse du nombre d'adultes à charge par famille en regard des gains, comme le lecteur peut l'observer à l'état LXXII, page 82. L'histogramme de la page 93 permet de revoir la situation d'un coup d'oeil. Les abcisses représentent le nombre de familles avec chefs dans les groupes de gains donnés et les ordonnées, le nombre moyen d'enfants en tutelle ou de dépendants adultes, selon le cas. En conséquence, les superficies des rectangles représentent le nombre réel d'enfants en tutelle ou de dépendants adultes demeurant dans les

*Voir l'état LXIX, page 101.

familles avec chefs dans chaque classe de gains. Un nombre relativement faible de familles (28,052), qui n'ont pas déclaré les gains du chef, ont été laissées de côté dans la construction du diagramme. Le lecteur est prié de noter que, dans chaque cas, la superficie représentant le plus petit des deux groupes de dépendants est placée sur celle qui représente le plus grand groupe.



Graphique 5

Résumé.—Dans toutes les pages précédentes nous avons discuté des enfants en tutelle et des dépendants adultes demeurant dans les familles privées, afin de déterminer s'ils contribuent à stabiliser la grandeur des familles. En passant nous avons porté attention aux logeurs demeurant dans les ménages privés et nous avons rappelé que les données disponibles indiquaient que ces logeurs préfèrent rester dans des ménages où les commodités sont nombreuses, probablement parce que l'importance de la famille est au-dessous de la moyenne. Les enfants en tutelle sont les plus nombreux dans les familles avec chefs de moins de 25 ans ou de plus de 55 ans, *i.e.* aux âges où ils n'ont pas d'enfants en propre ou aux âges où leurs enfants ont quitté la maison. C'est pourquoi, les enfants en tutelle remplissent réellement les places des propres enfants dans la famille. Toutefois, puisque 67,952 seulement ou 2·81 p.c. des 2,419,360 familles privées (et ce ne sont pas toutes de petites familles) renferment des enfants en tutelle, l'addition d'enfants en tutelle ne rapproche de l'importance typique qu'un nombre limité de familles. Les dépendants adultes, qui en général ne contribuent pas beaucoup au revenu familial, se trouvent ordinairement dans les familles dont le chef est capable de les soutenir, *i.e.* lorsqu'il atteint son pouvoir maximum de gains au milieu de la vie, mais seulement si sa famille est petite. Si la famille est nombreuse, quand même les gains du chef sont au-dessus de la moyenne, il n'y aura pas assez d'argent pour attacher les deux bouts et, de plus, l'addition d'un autre dépendant encombrera encore plus un ménage déjà à l'étroit. La chose arrive dans plusieurs familles, comme le manifeste le chapitre IV qui traite des commodités de logement en fonction des personnes par ménage pour la cité de Toronto*. Il est probable, cependant, que les adultes à charge sont le plus communs aux familles inférieures à la moyenne, de sorte qu'ils stabilisent la grandeur des familles jusqu'à un certain point.

LXXVII.—POURCENTAGES DE FAMILLES PRIVÉES AVEC OU SANS PROPRES ENFANTS, AYANT D'AUTRES DÉPENDANTS, PAR ÉTAT CONJUGAL DU CHEF, CANADA, 1931

Localité	Total		Célibataire		Marié, et époux et épouse vivant ensemble		Marié, et époux absent ou épouse absente		Veuf		Divorcé	
	Familles avec propres enfants	Familles sans propres enfants	Familles avec propres enfants	Familles sans propres enfants	Familles avec propres enfants	Familles sans propres enfants	Familles avec propres enfants	Familles sans propres enfants	Familles avec propres enfants	Familles sans propres enfants	Familles avec propres enfants	Familles sans propres enfants
	p.c.	p.c.	p.c.	p.c.	p.c.	p.c.	p.c.	p.c.	p.c.	p.c.	p.c.	p.c.
CANADA......	5·54	9·25	2·27	13·36	5·44	7·84	4·41	6·10	6·66	10·13	3·79	6·14
Centres urbains	6·31	10·19	2·18	12·38	6·20	9·56	4·45	5·60	7·81	10·00	5·06	6·32
Centres ruraux.—												
Plus de 30,000 âmes........	4·60	7·57	2·99	14·16	4·51	5·65	4·08	6·88	5·31	9·81	3·78	5·07
1,000-30,000 âmes........	5·32	9·66	2·08	17·34	5·16	7·84	4·89	6·78	6·60	10·78	1·77	7·97
Moins de 1,000 âmes........	5·34	9·25	–	11·21	5·13	8·87	4·36	4·56	7·13	9·92	2·35	6·14

Pour chaque groupe de familles énumérées dans l'état LXXVII, les chefs sans propres enfants soutiennent des enfants en tutelle plus fréquemment que les chefs avec enfants. Naturellement, il est vrai que plusieurs des chefs célibataires, veufs et divorcés sans propres enfants ne seraient pas chefs de famille du tout, s'ils n'avaient pas à soutenir des dépendants, de sorte que, en quelques cas, les dépendants tendent à créer de petites familles étrangères. En conséquence, lorsque nous disons que les dépendants autres que les propres enfants tendent à diminuer la dispersion dans l'importance des familles, nous référons aux familles normales et aux autres types qui existeraient comme familles sans les dépendants.

*Voir l'état XXXIII, page 58.

CHAPITRE VIII

LA FAMILLE DE RECENSEMENT ET LA FAMILLE COMPLÈTE

Introduction.—Les instructions suivantes données aux énumérateurs lors du recensement ont trait à l'inscription des enfants.

"Bien qu'il ne soit pas possible de préciser une règle rigoureusement applicable à tous les cas, les personnes suivantes doivent généralement être inscrites comme membres de la famille:—

"(a) Membres de la famille temporairement absents le jour du recensement, soit en pays étranger, soit ailleurs au Canada en affaires ou en visite. (Mais le fils, ou la fille, fixé ailleurs ou employé régulièrement ailleurs et ne couchant pas sous le toit familial ne doit pas être inclus dans la famille.)

"(b) Membres de la famille fréquentant les écoles ou autre institution en dehors du district. (Mais une personne suivant un cours d'infirmière et qui reçoit en même temps un salaire même nominal doit être incluse dans le ditrict où se trouve son école.)

"(c) Membres de la famille qui sont malades dans des hôpitaux ou des sanatoriums et dont la période d'absence est plus ou moins vague."

Le recensement ne tient compte que des membres de la famille vivant à la maison, c'est un concept entièrement différent de l'importance de la famille biologique complète. Et de plus, comme preuve que les Canadiens deviennent rapidement une race inféconde, on est porté à comparer l'importance moyenne de la famille de *recensement* à la famille de 10 personnes de ses grands-parents. Il n'y a point de doute que les familles sont maintenant plus petites qu'elles ne l'étaient il y a deux générations, mais ces comparaisons exagèrent singulièrement les différences.

LXXVIII.—DISTRIBUTION PROPORTIONNELLE DES CHEFS DE FAMILLE PRIVÉE NORMALE ET NOMBRE MOYEN D'ENFANTS PAR FAMILLE, PAR GROUPE D'ÂGE, CANADA, 1931

Groupe d'âge des chefs	P.c. de chefs	Nombre moyen de propres enfants par famille
Total	100·00	2·27
Moins de 25 ans	3·16	0·80
25–34 ans	20·07	1·74
35–44 ans	26·41	2·91
45–54 ans	23·70	2·97
55 ans et plus	26·65	1·59

D'après la seconde colonne de l'état ci-dessus, il est évident que l'importance moyenne de la famille avec chefs de moins de 35 ans est faible parce que la famille n'est pas encore complète, tandis qu'elle est également faible pour les familles avec chefs de plus de 55 ans parce que les enfants ont quitté la maison.

Estimation de l'importance des familles complètes.—La détermination de l'importance moyenne de la famille complète est un problème statistique difficile. Il est manifeste que l'énumération ne peut fournir que l'importance des familles déjà complètes, *i.e.* celles où les femmes ont passé l'âge d'avoir des enfants; et seules les mères encore vivantes peuvent être énumérées, ce qui n'est nullement un échantillon représentatif. Par l'énumération il n'est pas possible de déterminer l'importance des familles complètes où la femme est active et l'intérêt se concentre principalement sur les femmes actives. En conséquence, les données disponibles doivent servir à *estimer* la distribution prévisible de l'importance des familles complètes pour les femmes actives. La chose a été faite en employant l'état sur les naissances données suivant leur ordre pour les mères de 1931, contenu dans le Rapport Annuel sur les Statistiques Vitales pour l'année. Pour fins de référence, cet état a été reproduit comme tableau 14, partie II, page 208. Les moyens pris pour en arriver à une estimation sont donnés en détail dans les pages suivantes.

LXXIX — NAISSANCES PAR MILLION DE FEMMES D'APRÈS L'ORDRE DE LA NAISSANCE, PAR GROUPE D'ÂGE, CANADA, 1931

Ordre de la naissance de l'enfant	Tous âges	Naissance par groupe d'âge des mères						
		15-19 ans	20-24 ans	25-29 ans	30-34 ans	35-39 ans	40-44 ans	45-49 ans
Toutes naissances	639,229	25,123	133,832	176,076	147,579	105,442	45,601	5,576
1ère naissance	132,167	18,789	56,429	36,783	14,113	4,802	1,148	103
2ème "	114,989	5,308	41,141	39,845	19,448	7,419	1,718	110
3ème "	87,535	891	21,812	32,891	20,008	9,516	2,174	243
4ème "	68,138	121	9,523	25,814	19,445	10,191	2,809	235
5ème "	53,255	14	3,481	18,083	17,823	10,249	3,305	300
6ème "	42,004	-	1,022	11,328	15,762	10,255	3,352	285
7ème "	35,159	-	275	6,404	14,110	10,489	3,520	361
8ème "	28,352	-	89	3,065	10,910	9,945	3,929	414
9ème "	21,597	-	34	1,128	7,168	9,033	3,835	399
10ème "	17,049	-	22	482	4,317	7,693	4,000	535
11ème "	12,312	-	4	149	2,425	5,513	3,735	486
12ème "	9,571	-	-	61	1,199	4,222	3,580	509
13ème "	6,314	-	-	35	532	2,720	2,651	376
14ème "	4,399	-	-	3	168	1,675	2,158	395
15ème "	2,731	-	-	5	88	821	1,540	277
16ème "	1,594	-	-	-	29	456	889	220
17ème "	884	-	-	-	15	213	557	99
18ème "	574	-	-	-	10	146	315	103
19ème "	279	-	-	-	3	36	168	72
20ème "	169	-	-	-	6	33	111	19
21ème "	72	-	-	-	-	6	47	19
22ème "	54	-	-	-	-	9	37	8
23ème "	17	-	-	-	-	-	13	4
24ème et plus	14	-	-	-	-	-	10	4

L'état LXXIX classifie par ordre comme premières, deuxièmes, troisièmes, quatrièmes, etc. les naissances par million de femmes en chaque groupe d'âge quinquennal. Cet état est intéressant en ce qu'il présente une table de probabilité, les naissances par million en chaque carré étant la probabilité qu'une femme d'un groupe d'âge donné mettra au monde un enfant d'un ordre donné pendant l'année. Appliquons les probabilités au cycle évolutif de la femme canadienne moyenne survivant à la période de fécondité. La rangée des premières naissances donne les probabilités qu'elle ait un premier enfantement n'importe quelle année pendant qu'elle est dans chaque groupe d'âge quinquennal. Puisqu'elle ne peut avoir un premier enfantement qu'une seule fois, les probabilités sont mutuellement exclusives et la probabilité qu'elle ait un premier enfantement est la somme des probabilités pour chaque groupe d'âge quinquennal multipliée par 5. La nécessité de multiplier par 5 provient du fait que, tandis que les probabilités données pour chaque groupe d'âge mesurent les chances que la femme ait un premier enfantement pendant une année, elle reste cinq ans dans chaque groupe d'âge. L'opération de multiplication par 5 n'a pas été faite dans les états LXXIX et LXXX, puisque dans les calculs subséquents les 5 s'annulent. Les probabilités qu'une femme ait un deuxième, un troisième, un quatrième, etc. enfant pendant sa période de fécondité se calculent de la même manière que la probabilité qu'elle ait un premier enfant.

Dans l'état LXXX les naissances en chaque groupe d'âge de mères, paraissant dans l'état LXXIX, sont multipliées par les proportions de femmes vivantes âgées de 15 ans exactement qui sont vivantes dans les groupes d'âge. Les proportions, extraites des *Tables de longévité canadienne*, 1931, sont données ci-dessous:—

Nombre de femmes vivantes à l'âge de 15 ans exactement	1·00000
Nombre moyen de survivantes à l'âge de—	
15–19 ans	0·99454
20–24 ans	0·98054
25–29 ans	0·96310
30–34 ans	0·94414
35–39 ans	0·92344
40–44 ans	0·90020
45–49 ans	0·87315

LXXX.—NAISSANCES ESTIMATIVES PAR MILLION DE FEMMES ÂGÉES DE 15 ANS EXACTEMENT, PENDANT LES INTERVALLES QUINQUENNAUX SUBSÉQUENTS DE LA PÉRIODE DE FÉCONDITÉ, BASÉES SUR LES NAISSANCES AU CANADA, 1931

Ordre de la naissance de l'enfant	Tous âges	Naissances par groupe d'âge des mères (par million de femmes âgées de 15 ans exactement)						
		15-19 ans	20-24 ans	25-29 ans	30-34 ans	35-39 ans	40-44 ans	45-49 ans
1ère naissance	128,325	18,686	55,331	35,426	13,325	4,434	1,033	90
2ème "	110,850	5,279	40,340	38,375	18,362	6,851	1,547	96
3ème "	83,797	886	21,388	31,677	18,890	8,787	1,957	212
4ème "	64,823	120	9,338	24,861	18,359	9,411	2,529	205
5ème "	50,371	14	3,413	17,416	16,827	9,464	2,975	262
6ème "	39,530	-	1,002	10,910	14,882	9,470	3,017	249
7ème "	32,930	-	270	6,168	13,322	9,686	3,169	315
8ème "	26,422	-	87	2,952	10,301	9,184	3,537	361
9ème "	20,028	-	33	1,086	6,768	8,341	3,452	348
10ème "	15,734	-	22	464	4,076	7,104	3,601	467
11ème "	11,315	-	4	144	2,290	5,091	3,362	424
12ème "	8,757	-	-	59	1,132	3,899	3,223	444
13ème "	5,762	-	-	34	502	2,512	2,386	328
14ème "	3,997	-	-	3	159	1,547	1,943	345
15ème "	2,474	-	-	5	83	758	1,386	242
16ème "	1,440	-	-	-	27	421	800	192
17ème "	798	-	-	-	14	197	501	86
18ème "	518	-	-	-	9	135	284	90
19ème "	250	-	-	-	3	33	151	63
20ème "	153	-	-	-	6	30	100	17
21ème "	65	-	-	-	-	6	42	17
22ème "	48	-	-	-	-	8	33	7
23ème "	15	-	-	-	-	-	12	3
24ème et plus	12	-	-	-	-	-	9	3

Nous désirons arriver aux grandeurs complètes des familles. Toutes les mères qui ont des enfants doivent avoir un premier enfant, de sorte que la probabilité totale d'avoir un premier enfant coïncide avec le nombre de familles avec enfants. La différence entre la probabilité d'avoir un premier enfant et celle d'avoir un deuxième enfant donne la probabilité de n'avoir que 1 enfant; de même, les différences pour les deuxième et troisième enfants donnent la probabilité de n'avoir que 2 enfants. Ce procédé de différenciation a été effectué ci-dessous.

LXXXI.—DIFFÉRENCES ENTRE LES NAISSANCES D'ORDRES SUCCESSIFS, CANADA, 1931

Ordre de la naissance	Pour toutes les femmes âgées de 15 ans		Pour les femmes qui survivent à la période de fécondité	
	Nombre de naissances (1)	Différence (2)	Nombre de naissances (3)	Différence (4)
1ère naissance	128,325	17,475	132,167	17,178
2ème "	110,850	27,053	114,989	27,454
3ème "	83,797	18,974	87,535	19,397
4ème "	64,823	14,452	68,138	14,883
5ème "	50,731	10,841	53,255	11,251
6ème "	39,530	6,600	42,004	6,845
7ème "	32,930	6,508	35,159	6,807
8ème "	26,422	6,394	28,352	6,755
9ème "	20,028	4,294	21,597	4,548
10ème "	15,734	4,419	17,049	4,737
11ème "	11,315	2,558	12,312	2,741
12ème "	8,757	2,995	9,571	3,257
13ème "	5,762	1,765	6,314	1,915
14ème "	3,994	1,523	4,399	1,668
15ème "	2,474	1,034	2,731	1,137
16ème "	1,440	642	1,594	710
17ème "	798	280	884	310
18ème "	518	268	574	295
19ème "	250	97	279	110
20ème "	153	88	169	97
21ème "	65	17	72	18
22ème "	48	33	54	37
23ème "	15	3	17	3
24ème et plus	12	12	14	14

Graduation.—En examinant les colonnes 2 et 4 de l'état LXXXI on remarque qu'il y a plus de familles de 10 enfants que de familles de 9 enfants et plus de familles de 12 enfants que de familles de 11 enfants. Ce fait est évidemment dû à la négligence dans la manière de faire rapport et à la tendance à donner des nombres pairs de préférence à des nombres impairs. Conséquemment, il a été nécessaire de graduer les nombres des familles nombreuses. Il n'a pas été considéré sage de porter la graduation plus loin que pour le nombre de mères mettant au monde 8 enfants. On peut constater les résultats de la graduation dans l'état LXXXII (a) et (b), où l'on remarque une ferme tendance à déclarer des ordres pairs de naissance de préférence à des ordres impairs.

LXXXII.—GRADUATION DU NOMBRE DE FAMILLES NOMBREUSES POUR (A) LES FEMMES ÂGÉES DE 15 ANS EXACTEMENT ET (B) TOUTES LES FEMMES SURVIVANT À LA PÉRIODE DE FÉCONDITÉ, CANADA, 1931

Enfants par famille	Mères mettant au monde un nombre donné d'enfants		Mères par 100,000 mettant au monde un nombre donné d'enfants	Distribution pour	
	Tel qu'estimé dans l'état LXXXI	Graduation		Toutes femmes	Femmes mariées, veuves ou divorcées
(A) POUR LES FEMMES ÂGÉES DE 15 ANS EXACTEMENT					
Total	128,325	-	100,000	10,000	-
0	-	-	-	2,775	-
1	17,475	17,475	13,618	984	-
2	27,053	27,053	21,083	1,524	-
3	18,974	18,974	14,786	1,069	-
4	14,452	14,452	11,262	814	-
5	10,841	10,841	8,448	610	-
6	6,600	6,600	5,143	372	-
7	6,508	6,508	5,071	366	-
8	6,394	5,865	4,598	332	-
9	4,294	5,016	3,932	284	-
10	4,419	3,691	2,893	209	-
11	2,558	3,265	2,559	185	-
12	2,995	2,428	1,903	137	-
13	1,765	2,098	1,645	119	-
14	1,523	1,388	1,088	79	-
15	1,034	1,069	838	60	-
16	642	609	477	34	-
17	280	351	275	20	-
18	268	197	154	11	-
19	97	144	113	8	-
20 et plus	153	145	144	8	-
(B) POUR TOUTES LES FEMMES SURVIVANT À LA PÉRIODE DE FÉCONDITÉ					
Total	132,167	-	100,000	10,000	10,000
0	-	-	-	2,565	1,712
1	17,178	17,178	12,997	966	1,077
2	27,454	27,454	20,772	1,545	1,722
3	19,397	19,397	14,676	1,091	1,217
4	14,883	14,883	11,261	837	933
5	11,251	11,251	8,513	633	706
6	6,845	6,845	5,179	385	429
7	6,807	6,807	5,150	383	427
8	6,755	6,181[1]	4,705	350	390
9	4,548	5,331[1]	4,058	302	336
10	4,737	3,942[1]	3,001	223	249
11	2,741	3,518[1]	2,678	199	222
12	3,257	2,629[1]	2,001	149	166
13	1,915	2,286[1]	1,740	129	144
14	1,668	1,517[1]	1,155	86	96
15	1,137	1,177[1]	896	67	74
16	710	673[1]	512	38	42
17	310	388[1]	295	22	24
18	295	218[1]	166	12	14
19	110	160[1]	122	9	10
20 et plus	169	162[1]	123	9	10

Formule de graduation: $y = \dfrac{-3y_{-2}+12y_{-1}+17y_0+12y_1-3y_2}{35}$

[1]La différence dans le total des mères pour les données brutes et graduées est distribuée dans la troisième colonne.

Femmes sans enfants.—La proportion de femmes qui ne mettent au monde aucun enfant sera la proportion de celles qui n'ont pas de premier enfantement. Ainsi donc, d'après l'état LXXIX, du 1,000,000 de femmes survivant à la période de fécondité, 1,000,000 − 5 × 132,167 ou 339,165 seront sans enfants; de même, d'après l'état LXXX, du 1,000,000 de femmes vivantes âgées de 15 ans exactement, 1,000,000 − 5 × 128,325 ou 358,375 seront sans enfants. Comme ces proportions semblaient ridiculement élevées, les proportions de femmes sans enfants données dans l'état ci-dessus ont été calculées au moyen d'une méthode raffinée. On doit remarquer qu'en corrigeant l'estimation des proportions de femmes sans enfants, nous corrigeons automatiquement les estimations des proportions de mères ayant des familles de chaque importance. La méthode de calcul de la proportion de femmes sans enfants sera maintenant étudiée en détail.

1931 comme année représentative.—Toute notre méthode repose sur les ordres des naissances en 1931 en ce qu'ils sont représentatifs des ordres des naissances pour toutes les années. Toutefois, aucune année n'est parfaitement représentative, puisque la fécondité change constamment et que les premières naissances en particulier sont très sensibles au taux de nuptialité de l'année précédente.

LXXXIII.—TAUX DES PREMIÈRES NAISSANCES ET DES MARIAGES PAR 1,000 ÂMES, CANADA ET QUÉBEC, 1927-1932

Année	Premières naissances par 1,000 âmes au		Mariages par 1,000 âmes au	
	Canada	Québec	Canada	Québec
1927	5·15	5·11	7·3	7·0
1928	5·30	5·22	7·6	7·0
1929	5·42	5·18	7·7	7·1
1930	5·66	5·49	7·0	6·6
1931	5·34	5·08	6·4	5·8
1932	5·09	4·69	6·0	5·2

D'après l'état ci-dessus, il est évident que le taux des premières naissances pour l'ensemble du Canada a augmenté rapidement de 1927 à 1930, ce qui est probablement dû au taux élevé de nuptialité accompagnant la prospérité économique de la période; mais il a diminué avec une rapidité encore plus grande en 1931 et 1932, par suite de la dépression. Heureusement, 1931 semble représenter une moyenne entre les deux extrêmes. Quand la province de Québec est considérée séparément, on trouve que les chiffres de 1931 sont plus faibles que ceux de n'importe laquelle des années qui précédent immédiatement, ce qui est probablement attribuable au taux décroissant de nuptialité et à ce que les premières naissances de n'importe quelle année sont en relation plus étroite avec les mariages de l'année précédente pour le Québec que pour les autres provinces. Incidemment, il est intéressant de noter que le fort pourcentage de familles nombreuses dans le Québec en 1931 est dû non seulement à l'abondance des familles nombreuses mais à la rareté des petites familles nouvelles. Pour surmonter la difficulté présentée par le fait que 1931 a été une année anormalement faible pour les premières naissances dans la province de Québec, il a été décidé d'omettre les chiffres du Québec dans l'estimation et d'admettre que le pourcentage de femmes sans enfants dérivé pour les huit autres provinces pouvait ordinairement être appliqué au Québec également.

Corrections.—Il a été nécessaire de faire plusieurs additions au nombre de premières naissances paraissant dans les statistiques vitales.

(1) Quand une mère donne naissance à des jumeaux en premier lieu, les deux naissances sont compilées comme deuxièmes naissances dans le Rapport Annuel des Statistiques Vitales. C'est pourquoi, des premières naissances en nombre suffisant pour compenser la différence résultante ont été ajoutées sur la base d'une compilation spéciale, faite en 1930, de l'ordre des naissances doubles et des naissances triples.

(2) Il y a eu 8,365 naissances illégitimes au Canada en 1931. Cette estimation ne s'applique qu'à la proportion de femmes mettant au monde des enfants légitimes. Cependant, il importe de noter que plusieurs des mères d'enfants illégitimes se marient probablement plus tard et donnent naissance à des enfants légitimes. Il se peut que ces femmes déclarent ou ne déclarent pas leur premier enfant légitime comme leur premier rejeton. Si elles ne le déclarent pas, elles ne seront pas comprises dans notre estimation des femmes mariées mettant au monde des enfants. En faisant la correction pour cette source d'erreur, trois suppositions arbitraires ont été faites: (i) la moitié des naissances illégitimes sont des premières naissances, (ii) la moitié des femmes donnant naissance à des enfants illégitimes se marient et mettent au monde des enfants légitimes à une date ultérieure, (iii) la moitié de celles-ci ne déclarent pas leur premier enfant légitime comme leur premier rejeton. Sur la base de ces suppositions il est manifeste que notre correction peut s'effectuer en ajoutant un huitième des naissances illégitimes au nombre des premières naissances.

(3) Il a été estimé que 96 p.c. seulement de toutes les naissances ont été enregistrées en 1939 et, assumant que la même inexactitude s'appliquait aux premières naissances seules, les premières naissances à chaque âge ont été multipliées par la fraction $\frac{100}{96}$.

Proportion de toutes les femmes mettant au monde des enfants.—L'état LXXXIV donne le taux des premières naissances par 10,000 femmes, tiré du Rapport Annuel des Statistiques Vitales sur l'ordre des naissances, après avoir fait les corrections susmentionnées. La colonne 2 donne le nombre probable de femmes par 10,000 qui donneront naissance à un enfant au moment où elles atteindront un âge exact donné.

LXXXIV.—PREMIÈRES NAISSANCES PAR 10,000 FEMMES, PAR GROUPE D'ÂGE, CANADA[1], 1931

Groupe d'âge	(1) Premières naissances par 10,000 femmes	A l'âge exact	(2) Premières naissances cumulatives par 10,000 femmes
Moins de 15 ans	1	15 ans	1
15 ans	13	16 ans	14
16 ans	59	17 ans	73
17 ans	180	18 ans	253
18 ans	383	19 ans	636
19 ans	549	20 ans	1,185
20-24 ans	627	25 ans	4,320
25-29 ans	404	30 ans	6,340
30-34 ans	154	35 ans	7,110
35-39 ans	53	40 ans	7,375
40-44 ans	11	45 ans	7,430
45-49 ans	1	50 ans	7,435

[1]A l'exclusion de la province de Québec.

Conséquemment, 2,565 des 10,000 femmes survivant à la période de fécondité ne mettent au monde aucun enfant. Comme 1,029 des 10,000 femmes âgées de 45 à 49 ans sont célibataires, les femmes qui ne sont pas mariées constituent une grande partie des femmes sans enfants. Des 8,971 (10,000 − 1,029) femmes qui ne se marient pas avant la fin de la période de fécondité, 1,536 (2,565 − 1,029) ou 17·12 p.c. sont sans enfants. Ceci correspond approximativement avec le pourcentage des mariages qui sont stériles, bien qu'il ne tienne pas compte des mariages contractés tardivement au cours de la période de fécondité ou rompus prématurément par le décès, la séparation ou le divorce.

Stérilité en Angleterre et aux Etats-Unis.—L'explication détaillée ci-dessus relative à la méthode de dérivation du pourcentage des femmes sans enfants a été donnée au lecteur, afin qu'il puisse se représenter les difficultés rencontrées en faisant une estimation au moyen des matériaux disponibles et afin qu'il puisse en juger les limitations par lui-même. A l'effet d'intéresser, il a été fait une comparaison avec les chiffres concernant la stérilité du mariage dans d'autres pays. Une étude intensive de la fécondité du mariage a été faite, à l'occasion du recensement anglais* de 1911, alors que les questions suivantes figuraient sur la formule du chef de maison:—

Donner, pour chaque femme mariée inscrite sur cette formule, le nombre d'			
Années complètes pendant lesquelles le présent mariage a duré. Si moins d'un an, écrire "Moins d'un"	Enfants nés vivants du présent mariage (si aucun enfant n'est né vivant écrire "Aucun" dans la colonne 7)		
	Total, enfants nés vivants	Enfants encore vivants	Enfants qui sont décédés

Des mariages dont la période de fécondité était terminée, 16·2 p.c. restèrent stériles. Comme ces mariages comprenaient des épouses âgées de 45 ans et plus, en disposant les mariages d'après l'âge de l'épouse lors du mariage, il a été possible de comparer la fécondité des mariages célébrés à différentes périodes à partir d'avant 1851. On a trouvé que la stérilité augmentait excepté dans le groupe de femmes mariées âgées de 15 à 19 ans, où la diminution était considérable. Comme les mariages hâtifs devenaient moins fréquents, la diminution peut être attribuée à la probabilité que, pour un pourcentage croissant des mariages hâtifs, la fécondité était assurée à l'avance. Si les mariages stériles ont augmenté dans la dernière partie du XIXe siècle à cause des mariages différés, de l'emploi des méthodes anticonceptionnelles et du développement d'une société où

*Voir vol. XIII, recensement de l'Angleterre et des Galles, 1911.

l'instinct de reproduction semblait décliner, il est sûr de supposer que l'augmentation s'est continuée pendant le XXe siècle, caractérisé qu'il est par une société de plus en plus hautement compétitive, par la pratique de la limitation des naissances et par un taux déclinant de natalité. En conséquence, il fallait s'attendre que le pourcentage de mariages stériles soit beaucoup plus fort en Angleterre en 1931 qu'en 1911.

Des questions similaires à celles demandées dans le recensement anglais paraissaient dans le recensement des Etats-Unis de 1910.

Les données en masse n'ont jamais été compilées, mais une compilation spéciale d'un petit échantillon par le Millbank Memorial Fund a donné comme stériles à peu près 9 p.c. des mariages ruraux et 16 p.c. des mariages urbains. Il est extrêmement probable qu'il y a eu une augmentation marquée les derniers 21 ans.

Distribution des femmes d'après le nombre d'enfants mis au monde.— La dernière colonne de l'état LXXXII (a), page 98, donne le nombre par 10,000 femmes âgées de 15 ans de celles qui n'ont pas eu d'enfant. Naturellement, il a été nécessaire de tenir compte du décès en multipliant le nombre de premières naissances en chaque groupe d'âge par la probabilité d'être vivantes. Les 7,225 mères ont alors été distribuées d'après le nombre d'enfants qu'elles mettraient au monde sur la base de la distribution de la colonne précédente.

La quatrième colonne de l'état LXXXII (b) donne une distribution semblable pour les femmes survivant à la période de fécondité. La cinquième colonne contient la distribution d'importance des familles complètes pour les femmes survivant à la période de fécondité et se mariant avant qu'elle ne soit finie. Comme on l'a déjà fait remarquer, il n'est pas tenu compte des mariages terminés avant la fin de la période de fécondité par le décès, le divorce ou la séparation. L'état LXXXV donne le nombre d'enfants dans les familles complètes de chaque grandeur. Le nombre moyen d'enfants par famille complète est de 4·01, tandis que la famille médiane contient 2·90 enfants. L'enfant médian vient d'une famille complète de 7·19 enfants. Seulement 2·68 p.c. de tous les enfants dont les parents survivent à la période de fécondité appartiennent aux familles de 1 enfant; 67·64 p.c. viennent des familles de moins de 10 enfants, de sorte qu'à peu près un enfant sur trois appartient à une famille de 10 enfants ou plus. La famille modale comprend 2 enfants et l'enfant modal vient d'une famille de 4 enfants Le nombre moyen d'enfants dans les familles complètes avec enfants est de 4·85.

LXXXV.—DISTRIBUTION ESTIMATIVE DES FAMILLES COMPLÈTES PAR 10,000 FEMMES SURVIVANT À LA PÉRIODE DE FÉCONDITÉ ET SE MARIANT AVANT QU'ELLE NE PRENNE FIN, NOMBRE D'ENFANTS ET NOMBRE CUMULATIF PAR 10,000, PAR NOMBRE D'ENFANTS PAR FAMILLE COMPLÈTE, CANADA, 1931

Enfants par famille	Familles	Enfants	Enfants par 10,000 (nombre cumulatif)
Total	10,000	40,125	10,000
0	1,712	–	–
1	1,077	1,077	268
2	1,722	3,444	1,127
3	1,217	3,651	2,037
4	933	3,732	2,967
5	706	3,530	3,846
6	429	2,574	4,488
7	427	2,989	5,233
8	390	3,120	6,010
9	336	3,024	6,764
10	249	2,490	7,385
11	222	2,442	7,993
12	166	1,992	8,490
13	144	1,872	8,956
14	96	1,344	9,291
15	74	1,110	9,568
16	42	672	9,735
17	24	408	9,837
18	14	252	9,900
19	10	190	9,947
20 et plus	10	212	10,000

Enfants moyens par famille complète	4·01
Enfants médians par famille	2·90
Importance de la famille contenant l'enfant médian	7·19

Il semble que les familles canadiennes complètes sont plus grandes qu'on le croit généralement. Le fort pourcentage d'enfants qui viennent des familles complètes de 10 enfants ou plus est très frappant. La question se soulève à savoir si l'estimation exagère lourdement les propor-

tions des familles nombreuses. L'importance des familles complètes est naturellement augmentée par l'inclusion des mort-nés. En l'année de dépression de 1931 le taux de natalité a indubitablement été affecté. On a déjà vu que le nombre de premières naissances a été influencé par la baisse du taux de nuptialité l'année précédente. Les naissances d'ordres inférieurs (deuxième, troisième, etc.) ont probablement été beaucoup plus sensibles à l'effet restrictif de la dépression que ne l'ont été celles d'ordres supérieurs, puisque les districts où sont communes les familles nombreuses sont surtout des centres agricoles qui se suffisent à eux-mêmes et où les conditions économiques ont peu d'effet sur le taux de natalité. Il est improbable, toutefois, que les résultats de l'estimation seraient grandement changés s'il était possible de faire les corrections pour ces facteurs.

D'après une estimation très approximative, la femme canadienne moyenne survivant à la période de fécondité et se mariant avant qu'elle ne prenne fin devrait mettre au monde 2·83 enfants pour se remplacer elle-même, remplacer son époux et ses contemporaines qui ne se marient pas ou qui meurent avant d'avoir atteint la fin de leur période de fécondité. En réalité, elle donne naissance à 4·01 enfants de sorte que, en admettant qu'une génération dure 28·38 ans (âge médian des mères en 1931) nous pouvons calculer comme suit le taux annuel de l'accroissement de la population par 1,000 âmes:—

$$\text{Taux} = \frac{4{\cdot}01 - 2{\cdot}83}{2{\cdot}83} \times \frac{1{,}000}{28{\cdot}38} = 14{\cdot}7.$$

Quelque 45·11 p.c. des familles (qui une fois complètes renferment 0–2 enfants) se rangent au-dessous du niveau de maintien, les autres 55 p.c. doivent suppléer à ces familles et fournir un accroissement naturel. De plus, l'importance moyenne des familles de 0–8 enfants n'est que de 2·80 enfants; il est donc évident que, s'il n'y avait pas de familles de 9 enfants ou plus, il n'y aurait pas accroissement naturel de la population. On peut donc dire que 13·9 p.c. de nos familles, c.-à-d. celles qui renferment 9 enfants ou plus lorsqu'elles sont complètes, sont la cause de l'accroissement naturel de notre population. L'élimination de ces familles nombreuses aurait pour résultat la cessation de l'accroissement de la population.

Comparaison entre l'importance des familles de recensement et celle des familles complètes.—Les importances moyennes de la famille privée normale et de la famille complète étaient respectivement de 2·32 et de 4·01 enfants, de sorte que la dernière est 1·73 fois plus forte que la première. En comparant les distributions d'importance des familles de recensement et des familles complètes, il faut se rappeler que, tandis que la dernière distribution ne s'applique qu'aux femmes encore actives, les familles de recensement comprennent les femmes mariées à tous les âges.

LXXXVI.—DISTRIBUTION PAR 10,000 FAMILLES COMPLÈTES ET FAMILLES DE RECENSEMENT D'APRÈS LE NOMBRE D'ENFANTS PAR FAMILLE, CANADA, 1931

Enfants par famille	(1) Familles complètes	(2) Familles de recensement	(3) Différence dans la distribution (col. 1- col. 2)	(4) Différence cumulative dans la distribution	(5) Grandeur moyenne de la famille complète pour la famille de recensement de grandeur donnée	(6) Nombre moyen d'enfants absents de la famille de recensement	(7) Famille de recensement comme p.c. de la famille complète
Total	10,000	10,000	-	-	-	-	-
0	1,712	2,396	— 684	684	0·74	0·74	-
1	1,077	2,106	—1,029	1,713	2·59	1·59	38·7
2	1,722	1,811	— 89	1,802	3·58	1·58	55·9
3	1,217	1,268	— 51	1,853	5·09	2·09	58·9
4	933	855	78	1,775	6·47	2·47	61·9
5	706	568	138	1,637	7·76	2·76	64·4
6	429	380	49	1,588	8·95	2·95	67·0
7	427	252	175	1·413	9·75	2·75	71·8
8	390	161	229	1,184	10·58	2·58	75·6
9	336	98	238	946	11·43	2·43	78·7
10	249	55	194	752	12·29	2·29	81·4
11	222	29	193	559	13·05	2·05	84·3
12	166	13	153	406	13·87	1·87	86·5
13	144	5	139	267	14·63	1·63	88·9
14	96	2	94	173	15·51	1·51	90·3
15	74	1	73	100	16·35	1·35	91·8
16	42	-	42	58	-	-	-
17	24	-	24	34	-	-	-
18	14	-	14	20	-	-	-
19	10	-	10	10	-	-	-
20	4	-	4	6	-	-	-
21	3	-	3	3	-	-	-
22	2	-	2	1	-	-	-
23 et plus	1	-	1	-	-	-	-

Les "propres" enfants compilés dans les tableaux relatifs aux familles privées, volume V du recensement, ne comprennent que les enfants nés aux chefs de la famille; les enfants adoptés et en tutelle sont énumérés séparément. Comme ce chapitre ne traite que des premiers, chaque famille de recensement considérée doit provenir d'une famille biologique complète également considérable ou plus considérable.

Les colonnes 1 et 2 de l'état LXXXVI donnent les proportions de familles biologiques complètes et de familles de recensement de chaque importance. Il n'y avait pas de famille de recensement de plus de 18 enfants et parmi les 10,000 familles celles de 16, 17 et 18 enfants représentaient une fraction si faible qu'elles ont été ignorées.

L'état LXXXVI donne une famille de recensement de 15 enfants qui a dû provenir de:—

74 familles complètes de 15 enfants
42 " " " 16 "
24 " " " 17 "
14 " " " 18 "
10 " " " 19 "
4 " " " 20 "
3 " " " 21 "
2 " " " 22 "
1 famille complète de 25 " (considérant que l'importance moyenne des familles de 23 enfants et plus est 25).

L'importance moyenne de ces 39 familles est 16·35, de sorte que la famille de recensement de 15 enfants provient d'une famille complète de 16·35 enfants.

De même, les 2 familles de recensement ayant 14 enfants dérivent des 96 familles complètes de 14 enfants et des 73 familles complètes de 16·35 enfants; ces dernières sont les familles complètes de 15 enfants et plus qui restent, déduction faite de 1 famille pour compenser 1 famille de recensement de 15 enfants. La famille de recensement de 14 enfants dérive donc d'une famille complète dont l'importance moyenne est de 15·51 enfants.

Prenons, par exemple, la famille de recensement de 8 enfants: le nombre dans un échantillon de 10,000 familles est 161 (colonne 2); elles dérivent de 390 familles complètes de 8 enfants (colonne 1) et de 238 familles complètes d'importance moyenne de 11·43 enfants (colonne 4), ce qui donne 10·58 comme nombre moyen d'enfants dans la famille complète d'où elle dérive.

Dans la colonne 6 le nombre moyen d'enfants qui ont quitté le foyer, sont décédés ou ne sont pas encore nés est donné pour les familles de recensement de chaque grandeur. Il peut être à propos de faire remarquer que les mort-nés sont compris dans les importances des familles complètes. Dans la colonne 7 l'importance de la famille de recensement a été divisée par l'importance moyenne de la famille complète d'où elle dérive. Dans les familles de recensement de 1 enfant, 38·7 p.c. des enfants sont à la maison, tandis que dans les familles de recensement de 15 enfants 91·8 p.c. des enfants sont à la maison. Le pourcentage d'enfants à la maison augmente continuellement avec l'importance de la famille de recensement. Les chefs de famille de recensement très nombreuse sont généralement à l'âge de la responsabilité familiale maximum; leur famille est complète biologiquement et les enfants n'ont pas encore quitté la maison. L'état LXXXVII démontre que les familles de recensement nombreuses sont celles où les enfants restent à la maison jusqu'à ce qu'ils aient atteint un âge considérable.

LXXXVII.—ÂGE MÉDIAN DES ENFANTS DANS LES FAMILLES DE RECENSEMENT, SELON L'IMPORTANCE, CANADA, 1931

Enfants dans la famille	Âge médian des enfants dans les familles	Enfants dans la famille	Âge médian des enfants dans les familles
	ans		ans
1	9·2	9	11·2
2	9·9	10	11·4
3	10·6	11	11·4
4	10·8	12	11·6
5	11·0	13	11·8
6	11·0	14	11·9
7	11·0	15	12·0
8	11·1		

L'âge médian des enfants augmente continuellement avec l'importance de la famille. Dans la famille moyenne de recensement de 15 enfants, 7 ont moins de 12 ans. Allouant un intervalle d'un an seulement entre les naissances, le plus vieil enfant demeurant à la maison aura plus de 19 ans. Les circonstances nécessaires pour en arriver à une famille de recensement extrêmement nombreuse sont les suivantes: premièrement, les chefs ont dû se marier assez jeunes et être à l'aise pendant la période de fécondité quand ils font rapport sur la famille; deuxièmement, les familles doivent être prolifiques; troisièmement, leurs enfants doivent rester à la maison.

LXXXVIII.—CLASSIFICATION RECOUPÉE ESTIMATIVE DES 10,000 FAMILLES DE RECENSEMENT ET FAMILLES COMPLÈTES D'APRÈS L'IMPORTANCE, CANADA, 1931

Enfants par famille de recensement	Enfants par famille complète																
	Toutes importances	0	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12	13	14	15 et plus
Toutes importances......	10,000	1,712	1,077	1,722	1,217	933	706	429	427	390	336	249	222	166	144	96	174
0....................	2,396	1,712	264	205	85	44	26	13	11	9	7	5	4	3	3	2	3
1....................	2,106	–	813	632	262	138	79	39	33	27	22	15	13	10	8	5	10
2....................	1,811	–	–	885	367	193	110	54	47	38	30	22	19	13	11	8	14
3....................	1,268	–	–	–	503	263	151	75	64	53	42	29	25	18	16	10	19
4....................	855	–	–	–	–	295	169	83	71	59	47	33	28	20	18	11	21
5....................	568	–	–	–	–	–	171	84	73	59	47	33	29	21	18	12	21
6....................	380	–	–	–	–	–	–	81	70	57	45	32	27	20	17	11	20
7....................	252	–	–	–	–	–	–	–	58	48	38	27	23	17	14	10	17
8....................	161	–	–	–	–	–	–	–	–	40	32	22	19	14	12	8	14
9....................	98	–	–	–	–	–	–	–	–	–	26	18	15	11	10	6	12
10....................	55	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–	13	12	9	7	5	9
11....................	29	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–	8	6	5	4	6
12....................	13	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–	4	3	2	4
13....................	5	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–	2	1	2
14....................	2	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–	1	1
15....................	1	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–	1

L'état LXXXVIII donne une classification recoupée estimative des familles de recensement et des familles complètes d'après l'importance. La distribution a été faite de la manière suivante d'après les données des colonnes 1 et 2 de l'état LXXXVI. Il a d'abord été nécessaire d'admettre que les probabilités qu'une famille de recensement d'importance donnée dérive de familles complètes de la même importance ou plus nombreuses étaient proportionnelles au nombre de familles complètes de ces importances moins les familles déjà déduites pour compenser les familles de recensement plus nombreuses. Ainsi:—

La famille de recensement de 15 enfants a été dérivée de l'une des 174 familles complètes de 15 enfants ou plus.

Les 2 familles de recensement de 14 enfants ont été dérivées des 96 familles complètes de 14 enfants et des 173 (174 − 1) familles complètes de 15 enfants et plus, *i.e.* elles ont été dérivées de $2 \times \frac{96}{96 + 173} = 1$ famille (environ) de 14 enfants et de $2 \times \frac{173}{96 + 173} = 1$ famille (environ) de 15 enfants.

Les 5 familles de recensement de 13 enfants ont été dérivées des 144 familles complètes de 13 enfants et des 267 familles complètes de 14 enfants et plus, *i.e.* elles ont été dérivées de $5 \times \frac{144}{144 + 267} = 2$ familles (environ) de 13 enfants et de $5 \times \frac{267}{144 + 269} = 3$ familles (environ) de 14 enfants ou plus.

Bien qu'elle soit construite sur une base arbitraire, la distribution de fréquence ci-dessus à double variation nous permet de voir la corrélation entre l'importance de la famille de recensement et celle de la famille complète. On constate, par exemple, que tandis qu'il n'y a que 1 chance sur 174 que la famille, qui une fois complète comprend 15 enfants ou plus, soit déclarée comme comprenant 15 enfants lors du recensement, il y a 3 chances qu'elle soit rapportée sans enfant. Ce fait illustre la difficulté que comporte l'étude de la fécondité d'après les données du recensement sur la famille.

Conclusion.—Deux facteurs compliquent le calcul de la distribution d'importance des familles complètes d'après l'ordre des naissances pour une année quelconque: le changement dans la distribution d'âge des femmes actives et les fluctuations des taux de natalité. La première difficulté a été surmontée, puisque notre méthode comporte le calcul des taux de natalité basé sur la distribution d'âge des femmes, fournie par le recensement. Il a été tout à fait impossible de faire les corrections adéquates pour les fluctuations des taux de natalité. Heureusement, 1931 semblait être une année beaucoup plus représentative que les autres années de la même période, puisque l'influence de la dépression sur le taux de natalité ne se faisait que partiellement sentir, tandis que les effets stimulants de la période d'activité avaient disparu. En général, on a trouvé que 1931 était une année assez représentative lorsqu'il s'agissait des phénomènes sociaux qui, bien que sensibles au cycle des affaires, ont une tendance à tirer considérablement de l'arrière. Pour cette raison, on n'a pas eu recours à la pratique de l'actuariat qui consiste à prendre la moyenne des taux de trois ans au lieu de les prendre pour une seule année.

61477—8

CHAPITRE IX

OCCUPATIONS ET GAINS DES CHEFS DE FAMILLE

Introduction.—Ce chapitre est un résumé et une interprétation partielle des données calculées d'après les rapports du recensement de 1931 concernant l'importance et la composition de la famille en fonction de l'occupation et des gains des chefs. L'attention se concentre principalement sur ce qui a été désigné comme familles "normales", c'est-à-dire là où l'époux ou l'épouse vivent ensemble. Il est dit au chapitre VI que 86 p.c. de toutes les familles tombent dans cette classe. Comme il n'existe pas de données relatives aux gains des non-salariés, seules les familles de salariés sont étudiées ici. Nous devons par conséquent laisser de côté d'importants groupes occupationnels tels que les fermiers indépendants, les travailleurs et les commerçants à leur propre compte, les hommes d'affaires privés, les professionnels ne travaillant pas à salaire et les hommes vivant de leurs revenus, mais il importe de se rappeler, en consultant les données exposées dans ce chapitre, que dans certaines occupations, le salarié ne tire qu'une partie de sa subsistance de son salaire. Par exemple, lorsqu'il n'est pas engagé, le journalier agricole ou le pêcheur cultive souvent une petite ferme qui lui appartient. Lorsque les employés bénéficient de facilités spéciales, telles par exemple l'exemption de loyer, celles-ci ne figurent pas au bilan de leurs gains. En conséquence le tableau des gains réels est préférable à celui que donnerait une étude des gains en espèces des salariés seulement. Toutefois, des 1,857,105 familles normales des neuf provinces, 1,033,863 ou 56 p.c. ont des chefs salariés et réunissent 4,371,293 personnes ou 54 p.c. des 8,140,001 personnes qui vivent dans des familles privées. Bref, l'étude portera sur la vie familiale de 42 p.c. de la population du Canada vivant dans des conditions relativement homogènes.

Gains des familles.—Les gains déclarés des salariés canadiens, la période du 1er juin 1930 au 1er juin 1931, atteignent au total $2,100,552,700 dont $1,340,546,400 ou 63·82 p.c. sont ceux des chefs de famille et $11,426,350 ou 0·54 p. c. ceux des épouses vivant avec leur mari. Cette dernière catégorie de salariés ne reçoit donc qu'une très petite fraction des gains totaux des salariés. Le total des gains déclarés des membres de famille ayant des chefs salariés, y compris les chefs, les épouses, les propres enfants et les enfants adoptifs, s'établissent à $1,530,319,100 ou 73 p.c. de tous les gains, le 27 p.c. qui reste étant réparti entre les épouses et les enfants des non-salariés, les adultes à charge et les protégés de chefs de familles de toutes catégories, ainsi que les personnes n'appartenant pas à des familles privées, comme par exemple les logeurs et les serviteurs.

LXXXIX.—DISTRIBUTION DES GAINS DES MEMBRES DES FAMILLES DE SALARIÉS SELON LA CATÉGORIE DE MEMBRES, CANADA, ANNÉE TERMINÉE LE 1ER JUIN, 1931

État du salarié dans la famille	(1) Gains	(2) Distribution proportionnelle des gains	(3) P.c. du gain total de tous salariés
	$		
Toutes catégories	1,530,319,100	100.00	72·85
Chefs de familles	1,340,546,400	87·60	63·82
Hommes	1,308,957,000	85·54	62·32
Mariés et vivant avec leurs femmes	1,218,094,400	79·60	57·99
Autres	90,862,600	5·94	4·33
Femmes	31,589,400	2·06	1·50
Épouses des chefs de familles	9,586,200	0·63	0·45
Enfants des chefs de familles[1]	180,186,500	11·77	8·58

[1]Y compris les enfants adoptifs.

La première colonne de l'exposé ci-dessus donne les gains totaux déclarés des diverses catégories de membres des familles de salariés. Ces gains sont répartis proportionnellement dans la deuxième, et dans la troisième sont donnés les pourcentages que représente le total des gains de chaque catégorie dans le total des gains de tous les salariés canadiens. Il est intéressant de noter que les chefs de famille mariés vivant avec leurs épouses absorbent 58 p.c. des gains totaux de tous les Canadiens. Les enfants des salariés gagnent environ dix-neuf fois autant que les épouses.

Gains des chefs de famille.—Il est difficile d'interpréter la signification des moyennes données dans l'état XC, parce que dans chaque cas elles s'appliquent à des groupes de familles vivant dans des conditions fort différentes. Les chefs masculins gagnent beaucoup plus que les chefs féminins, mais ils ont environ 3 dépendants contre les chefs féminins 1, de sorte que la moyenne des gains par personne est plus élevée chez les familles dont le chef est féminin. Toutes les moyennes peuvent paraître étonnamment basses, mais l'année 1930-31 est une année d'extrême chômage et un grand nombre de chefs, sans emploi la majeure partie de l'année, gagnent peu. Parmi les chefs masculins, les hommes mariés vivant avec leurs épouses ont la moyenne de gains la plus élevée tandis que les célibataires ont la plus basse. Toutefois, les chefs célibataires ont peu de dépendants; c'est pourquoi ils sont apparemment plus à l'aise que les chefs mariés. De fait, on verra d'après l'état XCI (reproduction de l'état IV, chapitre XIX, volume I) que la grande majorité des chefs de famille célibataires, tant masculins que féminins, n'ont pas de dépendants—ils sont les seuls membres de leurs familles.

XC.—GAINS DES CHEFS DE FAMILLE, SELON L'ÉTAT CONJUGAL ET LE SEXE DU CHEF, CANADA, ANNÉE TERMINÉE LE 1ER JUIN 1931

État conjugal du chef	Chefs déclarant leurs gains	Total des gains	Gains par chef	Dépendants par chef	Gains par personne
		$	$		$
Hommes	1,104,483	1,308,957,000	1,185	3·01	300
Mariés, vivant avec leurs femmes	1,005,811	1,218,094,400	1,211	3·23	290
Mariés, femme absente	25,148	23,399,700	930	0·83	510
Veufs	30,826	31,154,700	1,011	1·78	360
Divorcés	845	922,300	1,091	0·75	620
Célibataires	41,853	35,385,900	845	0·11	760
Femmes	43,301	31,589,400	730	0·98	370
Mariées	9·254	4,822,800	521	0·025	420
Veuves	16,112	9,370,000	582	1·53	230
Divorcées	724	497,400	687	1·22	310
Célibataires	17,211	16,899,200	982	0·16	850

XCI.—CHEFS DE FAMILLE SELON LE SEXE, L'ÉTAT CONJUGAL ET LA CATÉGORIE DE FAMILLES, CANADA, 1931[1]

État conjugal du chef et catégorie de familles	Chefs de famille			P.c. dans chaque catégorie de familles		P.c. de catégorie de chef dans chaque catégorie de familles	
	Deux sexes	Masc.	Fém.	Masc.	Fém.	Masc.	Fém.
Toutes catégories	2,419,360	2,133,819	285,541	88·20	11·80	100·00	100·00
Avec enfants seulement	1,577,090	1,404,567	172,523	89·06	10·94	65·82	60·42
Avec enfants et dépendants	92,544	82,521	10,023	89·17	10·83	3·87	3·51
Avec dépendants seulement	69,335	56,424	12,911	81·38	18·62	2·64	4·52
Sans enfants ou dépendants	680,391	590,307	90,084	86·76	13·24	27·67	31·55
Deux chefs mariés	1,857,105	1,857,105	–	100·00	–	100·00	–
Avec enfants seulement	1,335,336	1,335,336	–	100·00	–	71·90	–
Avec enfants et dépendants	76,821	76,821	–	100·00	–	4·14	–
Avec dépendants seulement	34,869	34,869	–	100·00	–	1·88	–
Sans enfants ou dépendants	410,079	410,079	–	100·00	–	22·08	–
Un chef marié	103,313	53,657	49,656	51·94	48·06	100·00	100·00
Avec enfants seulement	56,346	16,259	40,087	28·86	71·14	30·30	80·73
Avec enfants et dépendants	2,600	1,048	1,552	40·31	59·69	1·95	3·13
Avec dépendants seulement	2,705	1,953	752	72·20	27·80	3·64	1·51
Sans enfants ou dépendants	41,662	34,397	7,265	82·56	17·44	64·11	14·63
Chef veuf	285,625	92,612	193,013	32·42	67·58	100·00	100·00
Avec enfants seulement	182,614	52,341	130,273	28·66	71·34	56·51	67·49
Avec enfants et dépendants	13,022	4,618	8,404	35·46	64·54	4·99	4·35
Avec dépendants seulement	9,116	3,260	5,856	35·76	64·24	3·52	3·03
Sans enfants ou dépendants	80,873	32,393	48,480	40·05	59·95	34·98	25·12
Chef divorcé	4,145	1,961	2,184	47·31	52·69	100·00	100·00
Avec enfants seulement	2,234	619	1,615	27·71	72·29	31·57	73·95
Avec enfants et dépendants	88	33	55	37·50	62·50	1·68	2·52
Avec dépendants seulement	112	81	31	72·32	27·68	4·13	1·42
Sans enfants ou dépendants	1,711	1,228	483	71·77	28·23	62·62	22·11
Chef célibataire	169,172	128,484	40,688	75·95	24·05	100·00	100·00
Avec enfants seulement	560	12	548	2·14	97·86	0·01	1·35
Avec enfants et dépendants	13	1	12	7·69	92·31	–	0·03
Avec dépendants seulement	22,533	16,261	6,272	72·17	27·83	12·66	15·41
Sans enfants ou dépendants	146,066	112,210	33,856	76·82	23·18	87·33	83·21

[1]État IV, chap. XIX, vol. I, Recensement du Canada, 1931.

L'état XCI s'applique aussi bien aux chefs de famille non salariés que salariés, mais il sert à indiquer les diverses catégories de familles et le nombre de chefs dans chaque catégorie d'état conjugal. La grande majorité des chefs célibataires des deux sexes n'ont pas de dépendants et en réalité ne sont pas du tout des chefs de famille. Il en est de même également du plus grand nombre des chefs masculins mariés ne vivant pas avec leur épouse et des chefs masculins divorcés. Les gains peu élevés des chefs masculins divorcés ne confirment pas la théorie voulant que seuls les gens à l'aise peuvent obtenir des divorces. Les chefs masculins veufs ne gagnent pas autant que ceux dont la femme vit, probablement parce qu'ils sont plus âgés et qu'ils ont passé l'âge de pouvoir maximum de gain.

Ils ont apparemment une moyenne de dépendants par famille légèrement plus élevée que les veuves chefs et dans leur cas la moyenne des gains par personne est plus élevée. En même temps, la veuve peut rendre à sa famille des services que le veuf ne pourrait pas rendre de sorte qu'il ne faut pas supposer que les dépendants des veufs sont mieux traités que ceux des veuves. D'après l'état XCI, 31·57 p.c. seulement des chefs masculins divorcés comparativement à 73·95 p.c. des divorcées ont de leurs propres enfants vivant avec eux. La femme chef divorcée gagne plus et a moins de dépendants que la veuve chef.

Gains des chefs de famille normale.—La donnée la plus significative concernant les gains des familles est celle qui porte sur les familles normales où les époux vivent ensemble comme chefs de la famille. Il a été observé dans l'état XC que la moyenne des gains des chefs de famille masculins mariés s'établit à $1,211 en 1930-31. C'est le montant que chaque chef aurait touché si les salaires avaient été égaux pour tous. On en peut conclure qu'une distribution uniforme des salaires, tout en éliminant la pauvreté extrême, ne permettrait pas à chacun, en raison du niveau des prix, de mener un bien gros train de vie. Dans les états XCII et XCIII la distribution des gains des chefs de famille normale est donnée.

XCII.—CHEFS DE FAMILLE MASCULINS, NOMBRE ET PROPORTION DE MARIÉS ET VIVANT AVEC LEURS ÉPOUSES, ET GAINS TOTAUX SELON LA CATÉGORIE DE GAIN DU CHEF, CANADA, ANNÉE TERMINÉE LE 1ER JUIN 1931

Catégorie de gains du chef	Chefs de famille masculins			Gains
	Nombre	Mariés, vivant avec leurs épouses		
		Nombre	P.c.	
				$00
Toutes catégories[1]	1,104,483	1,005,811	91·07	12,180,944
Aucun gain	22,414	19,062	85·05	-
$ 1-$ 49	3,754	3,021	80·47	[2]
50- 449	191,019	161,286	84·43	447,583
450- 949	288,977	262,135	90·71	1,815,538
950- 1,449	285,365	265,661	93·10	3,094,893
1,450- 1,949	161,526	151,793	93·97	2,513,575
1,950- 2,949	98,571	93,060	94·41	2,125,389
2,950- 3,949	31,115	29,355	94·34	953,902
3,950- 4,949	9,327	8,812	94·48	375,418
4,950- 5,949	4,968	4,667	93·94	239,068
5,950- 6,949	2,817	2,651	94·11	162,350
6,950- 7,949	1,319	1,222	92·65	88,256
7,950- 8,949	792	739	93·31	59,993
8,950- 9,949	517	483	93·42	44,058
9,950- 14,949	1,409	1,317	93·47	144,033
14,950- 19,949	322	301	93·48	47,502
19,950 et plus	271	246	90·77	69,386

[1]Moins ceux qui n'ont pas déclaré leurs gains.
[2]Non additionnés.

XCIII.—DISTRIBUTION PROPORTIONNELLE DES CHEFS DE FAMILLE NORMALE ET DISTRIBUTION DES GAINS TOTAUX, SELON LA CATÉGORIE DE GAINS DU CHEF, CANADA, ANNÉE TERMINÉE LE 1ER JUIN, 1931

Catégorie de gains du chef	Distribution proportionnelle des — Chefs de famille normale: Dans la catégorie de gains	Dans la catégorie de gains ou en-dessous	Dans la catégorie de gains ou au-dessus	Gains totaux des — Chefs dans la catégorie	Chefs dans la catégorie ou en-dessous	Chefs dans la catégorie ou au-dessus
Toutes catégories	100·00	-	-	100·00	-	-
Aucun gain	1·90	1·90	100·00	-	-	-
$ 1-$ 49	0·30	2·20	98·10	1	1	1
50- 449	16·04	18·24	97·80	3·68	3·68	100·00
450- 949	26·06	44·30	81·76	14·91	18·59	96·32
950- 1,449	26·41	70·71	55·70	25·41	44·00	81·41
1,450- 1,949	15·09	85·80	29·29	20·64	64·64	56·00
1,950- 2,949	9·25	95·05	14·20	17·45	82·09	35·36
2,950- 3,949	2·92	97·97	4·95	7·83	89·92	17·91
3,950- 4,949	0·88	98·85	2·03	3·08	93·00	10·08
4,950- 5,949	0·46	99·31	1·15	1·96	94·96	7·00
5,950- 6,949	0·26	99·57	0·69	1·33	96·29	5·04
6,950- 7,949	0·12	99·69	0·43	0·72	97·01	3·72
7,950- 8,949	0·07	99·76	0·31	0·49	97·50	2·99
8,950- 9,949	0·05	99·81	0·24	0·36	97·86	2·50
9,950- 14,949	0·13	99·94	0·19	1·18	99·04	2·14
14,950- 19,949	0·03	99·97	0·06	0·39	99·43	0·96
19,950 et plus	0·03	100·00	0·03	0·57	100·00	0·57

[1]Non additionnés.

On verra d'après l'état XCIII que 44·30 p.c. des chefs gagnent moins de $950 durant l'année écoulée du 1er juin 1930 au 1er juin 1931. La plupart d'entre eux sont sans emploi une partie de l'année, ce qui explique leur présence dans les catégories des gains peu élevés. Comme il a déjà été indiqué dans l'Introduction, les gains ne comprennent que les salaires.

La catégorie de gains de $950-$1,449, dans laquelle se trouve 26·41 p.c. des chefs salariés, est la catégorie modale. Les chefs de cette catégorie gagnent 25·41 p.c. du total des salaires des chefs, de sorte que nous avons une catégorie type de gains réunissant 25 p.c. des chefs de famille salariés, lesquels gagnent 25 p.c. des gains totaux. Ceux qui proposent une distribution uniforme des salaires doivent tenir cette catégorie pour leur catégorie idéale puisque le train de vie qui s'y rencontre serait celui de tous les salariés, si les gains étaient répartis également et à condition qu'il n'en résulte pas de changement dans la capacité de rendement. Une forte proportion, soit 44·30 p. c. des chefs de famille mariés tombent en-dessous de cette catégorie et gagnent 18·59 p.c. du total des gains des chefs, tandis que 29·09 p.c. des chefs gagnent plus que $1,450 ou 56·00 p.c. de tous les gains des chefs.

Variation de la famille en importance et composition en fonction du gain du chef.—Il est évident, d'après l'état XCIV, que la tendance de l'importance de la famille en fonction du gain du chef n'est pas linéaire mais qu'elle fluctue en montant et en descendant. Comme le nombre de chefs par famille est fixé à 2 dans chaque groupe, la variation de la famille en importance moyenne est attribuable à une variation du nombre de propres enfants; le nombre d'enfants en tutelle et autres dépendants par famille est relativement peu élevé (voir état LXXII, chapitre VII). Les chefs qui gagnent $450-$949 ont le plus grand nombre d'enfants par famille, soit 2·32, tandis que ceux qui gagnent de $3,950 à $4,950 ont le plus petit, soit 1·83. C'est que l'écart entre le nombre d'enfants par famille dans les 17 catégories de gains n'est que de 0·49 ou 23 p.c. de la moyenne pondérée d'enfants par famille dans toutes les catégories. L'irrégularité de la tendance est toutefois plus significative que le peu d'étendue de cet écart en ce qu'elle indique que l'importance de la famille n'est pas une simple fonction des gains du chef. L'interprétation de la signification des moyennes de la colonne 2 de l'état CXIV se complique du fait que la distribution d'âge des chefs diffère passablement dans chaque classe de gains parce que ceux-ci varient avec l'âge. Il n'existe malheureusement pas de données sur la distribution d'âge des chefs selon la classe de gains, mais d'après la distribution d'âge des enfants, donnée dans les colonnes 3, 4 et 5 de l'état XCIV, il est évident que les chefs des catégories de gains plus élevés sont plus âgés que ceux des catégories de gains moins élevés. Toutefois, il ne faut pas trop compter sur l'âge des enfants comme base de distribution d'âge des chefs parce que la distribution d'âge des enfants, qui repose sur l'âge auquel ceux-ci quittent le foyer, varie avec les gains des chefs.

XCIV.—IMPORTANCE ET COMPOSITION DES FAMILLES NORMALES AVEC CHEFS SALARIÉS, NOMBRE D'ÉPOUSES ET D'ENFANTS OCCUPANT DES EMPLOIS RÉTRIBUÉS ET MOYENNE DES GAINS DES ÉPOUSES ET DES ENFANTS, PAR CATÉGORIE DE GAINS DU CHEF, CANADA, 1931

Catégorie de gains du chef	Nombre par famille							Moyenne des gains des	
	Personnes (1)	Propres enfants dans le groupe				Occupant un emploi rétribué		Enfants déclarant leurs gains	Épouses déclarant leurs gains
		Tous âges (2)	Moins de 7 (3)	7-14 (4)	15 ans et plus (5)	Enfants (6)	Épouses (7)	(8)	(9)
Toutes catégories	4·23	2·17	0·78	0·78	0·61	0·33	0·030	$ 485	$ 516
Aucun gain	4·00	1·95	0·50	0·64	0·81	0·55	0·094	470	476
$ 1-$ 49	4·03	1·97	0·68	0·66	0·63	0·42	0·089	352	346
50- 449	4·31	2·25	0·91	0·77	0·57	0·34	0·050	326	319
450- 949	4·38	2·32	0·90	0·82	0·60	0·35	0·036	416	460
950- 1,449	4·26	2·20	0·79	0·80	0·61	0·34	0·025	505	641
1,450- 1,949	4·13	2·07	0·70	0·77	0·60	0·30	0·017	598	833
1,950- 2,949	4·01	1·95	0·60	0·74	0·61	0·23	0·010	718	1,023
2,950- 3,949	3·93	1·87	0·53	0·70	0·64	0·23	0·007	767	1,171
3,950- 4,949	3·90	1·83	0·50	0·70	0·63	0·20	0·005	835	1,263
4,950- 5,949	3·95	1·87	0·44	0·72	0·71	0·19	0·005	879	1,698
5,950- 6,949	3·94	1·86	0·41	0·68	0·77	0·19	0·005	851	1,278
6,950- 7,949	3·96	1·90	0·42	0·73	0·75	0·20	0·002	864	1,867
7,950- 8,949	4·03	1·97	0·43	0·74	0·80	0·20	0·003	914	–
8,950- 9,949	3·98	1·90	0·39	0·66	0·85	0·15	0·003	703	2,867
9,950- 14,949	4·02	1·95	0·35	0·72	0·88	0·18	0·003	1,101	4,750
14,950- 19,949	4·19	2·10	0·30	0·83	0·97	0·17	–	1,012	–
19,950 et plus	3·93	1·87	0·28	0·61	0·98	0·15	0·004	1,844	–

On peut voir d'après la colonne 3 au-delà des deux premières catégories de gains que le nombre moyen d'enfants de moins de 7 ans par famille diminue graduellement en fonction de l'augmentation des gains du chef. Les jeunes enfants sont donc plus nombreux dans les familles dont le chef se trouve dans les catégories de gains moins élevés, fait qui peut avoir contribué à perpétuer la croyance populaire que les pauvres ont des familles plus nombreuses que les riches. Dans l'état XCVI, page 111, on verra que 48·30 p.c. des enfants de moins de 7 ans se trouvent dans les familles dont les chefs sont dans les deux catégories de gains de $50-$449 et $450-$949. Une proportion additionnelle de 1·47 p.c. se trouve dans la catégorie ne déclarant aucun gain et dans celle de $1-$49 par année, de sorte que 49·77 p.c. des enfants de salariés de moins de 7 ans sont élevés en 1930-31 dans des conditions qui frisent la pauvreté. Il n'y a pas de tendance compatible entre le nombre d'enfants de 7-14 ans par famille et les gains du chef, mais le nombre d'enfants de 15 ans et plus par famille augmente graduellement en fonction de l'élévation de l'échelle des gains. C'est parce que les chefs des catégories de gains plus élevés sont plus âgés et aussi parce qu'ils gardent leurs enfants plus longtemps.

Les catégories ne déclarant aucun gain et celles déclarant des gains de moins de $50 sont évidemment assez différentes des autres catégories de gains peu élevés. Leurs enfants ont une tendance à être plus âgés et il y a, par famille, un grand nombre d'enfants occupant des emplois rétribués et montrant des gains plus élevés que les enfants des chefs des autres catégories de gains peu élevés par ce que, probablement, ils sont plus âgés et travaillent plus régulièrement; 9·4 p.c. des épouses de la catégorie ne déclarant aucun gain et 8·9 p.c. de celles de chefs gagnant moins de $50 (de beaucoup les pourcentages les plus élevés pour aucune des catégories de gains) occupent des emplois rétribués. Ceci révèle l'identité des chefs ne déclarant aucun gain—dans bien des cas ils ne sont chefs de leur famille que de nom tout au plus, leurs épouses et leurs enfants étant de fait les vrais gagne-pain. La distribution d'âge des enfants indique que de nombreux chefs sont des hommes plus âgés.

Le nombre d'enfants occupant des emplois rétribués par famille diminue graduellement en fonction de l'augmentation des gains des chefs, bien que les enfants de 15 ans et plus soient plus nombreux dans les familles dont les chefs sont dans les catégories de gains élevés. Toutefois, la moyenne des gains des enfants occupant des emplois rétribués augmente considérablement en fonction de l'augmentation des gains du chef, d'où l'on peut conclure que les enfants des chefs plus à l'aise, en plus d'être probablement mieux préparés en raison de leur instruction plus complète, ne travaillent que lorsqu'ils peuvent obtenir un emploi plus rémunérateur, tandis que ceux des chefs moins à l'aise sont forcés d'accepter leur emploi où ils peuvent l'obtenir. Nous verrons plus loin que dans les groupes occupationnels du Québec et de l'Ontario la proportion d'enfants de 15 ans et plus encore à l'école est en corrélation très étroite avec les gains des chefs.

Trois pour cent seulement des épouses de salariés occupent des emplois rétribués. Elles se rencontrent presque toutes dans les catégories de gains moins élevés. Les quelques épouses de chefs de la catégorie de gains plus élevés et qui gagnent, touchent des salaires passablement

élevés, ce qui indique qu'elles adoptent en général des professions de leur choix, tandis que les épouses des chefs plus pauvres sont obligées d'accepter du travail casuel ou un emploi maigrement rémunéré.

Contributions des enfants au gain de la famille.—Il est évident que les enfants occupant des emplois rémunérés assument une part considérable du fardeau familial. Dans l'état XCV, la proportion d'enfants occupant des emplois rémunérés par famille par rapport aux enfants âgés de 15 ans et plus est donnée pour chaque catégorie de gains du chef. De plus, les gains totaux des enfants salariés sont exprimés en pourcentage des gains totaux des chefs de chaque catégorie.

XCV. — PROPORTION D'ENFANTS OCCUPANT DES EMPLOIS RÉTRIBUÉS, PAR FAMILLE, PAR RAPPORT AUX ENFANTS DE 15 ANS ET PLUS, ET GAINS DES ENFANTS EN POURCENTAGE DU GAIN DES CHEFS, FAMILLES NORMALES, SELON LA CATÉGORIE DE GAIN DU CHEF, CANADA, ANNÉE TERMINÉE LE 1ER JUIN, 1931

Catégorie de gains du chef	Proportion d'enfants occupant des emplois rétribués par rapport aux enfants de 15 ans et plus	Gains des enfants en pourcentage des gains des chefs[2]
Toutes catégories	–	13·5
Aucun gain	0·68	–
$ 1-$ 49	0·67	[1]
50- 449	0·60	40·4
450- 949	0·58	21·0
950- 1,449	0·56	14·7
1,450- 1,949	0·50	10·8
1,950- 2,949	0·43	8·1
2,950- 3,949	0·36	5·5
3,950- 4,949	0·32	3·8
4,950- 5,949	0·27	3·3
5,950- 6,949	0·25	2·6
6,950- 7,949	0·27	2·4
7,950- 8,949	0·25	2·2
8,950- 9,949	0·18	1·1
9,950- 14,949	0·20	1·8
14,950- 19,949	0·18	1·1
19,950 et plus	0·15	1·0

[1]Non donnés.
[2]Connus pour les enfants salariés seulement.

Les gains des enfants s'élèvent à 40·4 p.c. des gains des chefs dans la catégorie de $50-$449. En tenant compte du fait que cette catégorie comprenait 16·04 p.c. de toutes les familles en 1931, on comprendra nettement l'importance de l'apport des enfants pour leurs familles dans les crises d'emploiement irrégulier. Les familles semblent être en meilleure posture que les individus en temps de dépression économique, et le vieil adage que l'union fait la force est particulièrement vrai lorsque les individus sont retenus par les liens familiaux.

C'est la famille où les enfants sont jeunes qui, apparemment, souffre le plus lorsque le gain du chef est peu élevé. Ces enfants sont trop jeunes pour être de quelque secours à la famille et la mère est forcée de rester à la maison pour en prendre soin.

XCVI.—DISTRIBUTION PROPORTIONNELLE DES MEMBRES DES FAMILLES, PAR CATÉGORIE DE GAIN DU CHEF, CANADA, 1931

Catégorie de gains du chef	Distribution proportionnelle de — Propres enfants dans les groupes d'âge				Proportion occupant des emplois retribués	
	Tous âges	Moins de 7 ans	7-14 ans	15 ans et plus	Enfants	Épouses
Toutes catégories	100·00	100·00	100·00	100·00	100·00	100·00
Aucun gain	1·70	1·21	1·55	2·53	3·20	5·96
$ 1-$ 49	0·27	0·26	0·25	0·31	0·39	0·90
50- 449	16·60	18·60	15·82	14·99	16·84	26·71
450- 949	27·80	29·70	27·44	25·81	27·83	31·37
950- 1,449	26·74	26·64	26·88	26·71	27·42	22·19
1,450- 1,949	14·34	13·38	14·89	14·91	13·78	8·69
1,950- 2,949	8·29	7·11	8·72	9·25	7·29	3·23
2,950- 3,949	2·50	1·94	2·62	3·10	2·06	0·66
3,950- 4,949	0·74	0·56	0·78	0·91	0·52	0·13
4,950- 5,949	0·40	0·26	0·43	0·55	0·28	0 08
5,950- 6,949	0·22	0·14	0·23	0·33	0·15	0·04
6,950- 7,949	0·11	0·06	0·11	0·15	0·07	0·01
7,950- 8,949	0·07	0·04	0·07	0·10	0·05	0·01
8,950- 9,949	0·04	0·02	0·04	0·07	0·02	0·01
9,950- 14,949	0·12	0·06	0·12	0·19	0·07	0·01
14,950- 19,949	0·03	0·01	0·03	0·05	0·02	–
19,950 et plus	0·02	0·01	0·02	0·04	0·01	–

XCVII.—DISTRIBUTION PROPORTIONNELLE DES MEMBRES DES FAMILLES DONT LES GAINS DES CHEFS SONT MOINS ET PLUS ÉLEVÉS QUE LES MONTANTS DONNÉS, CANADA, 1931

Gains du chef	Distribution proportionnelle de — Propres enfants dans le groupe d'âge: Tous âges	Moins de 7 ans	7-14 ans	15 ans et plus	Proportion occupant des emplois rétribués: Enfants	Épouses
(A) DANS LES FAMILLES DONT LE CHEF GAGNE MOINS QUE LE MONTANT SPÉCIFIÉ						
Toutes catégories	100·00	100·00	100·00	100·00	100·00	-
Aucun gain	1·70	1·21	1·55	2·53	3·20	5·96
$ 49.50	1·97	1·47	1·80	2·84	3·59	6·86
449.50	18·57	20·07	17·62	17·83	20·43	33·57
949.50	46·37	49·77	45·06	43·64	48·26	64·94
1,449.50	73·11	76·41	71·94	70·35	75·68	87·13
1,949.50	87·46	89·79	86·83	85·26	89·46	95·82
2,949.50	95·75	96·90	95·55	94·51	96·75	99·05
3,949.50	98·25	98·84	98·17	97·61	98·81	99·71
4,949.50	98·99	99·40	98·95	98·52	99·33	99·84
5,949.50	99·39	99·66	99·38	99·07	99·61	99·92
6,949.50	99·61	99·80	99·61	99·40	99·76	99·96
7,949.50	99·72	99·86	99·72	99·55	99·83	99·97
8,949.50	99·79	99·90	99·79	99·65	99·88	99·98
9,949.50	99·83	99·92	99·83	99·72	99·90	99·99
14,949.50	99·95	99·98	99·95	99·91	99·97	100·00
19,949.50	99·98	99·99	99·98	99·98	99·99	-
(B) DANS LES FAMILLES DONT LE CHEF GAGNE LE MONTANT SPÉCIFIÉ OU PLUS						
Toutes catégories	100·00	100·00	100·00	100·00	100·00	100·00
$ 0.50	98·30	98·79	98·45	97·47	96·80	94·04
49.50	98·03	98·53	98·20	97·16	96·41	93·14
449.50	81·43	79·93	82·38	82·17	79·57	66·43
949.50	53·63	50·23	54·94	56·36	51·74	35·06
1,449.50	26·89	23·59	28·06	29·65	24·32	12·87
1,949.50	12·54	10·21	13·17	14·74	10·54	4·18
2,949.50	4·25	3·10	4·45	5·49	3·25	0·95
3,949.50	1·75	1·16	1·83	2·39	1·19	0·29
4,949.50	1·01	0·60	1·05	1·48	0·67	0·16
5,949.50	0·61	0·34	0·62	0·93	0·39	0·08
6,949.50	0·39	0·20	0·39	0·60	0·24	0·04
7,949.50	0·28	0·14	0·28	0·45	0·17	0·03
8,949.50	0·21	0·10	0·21	0·35	0·12	0·02
9,949.50	0·17	0·08	0·17	0·28	0·10	0·01
14,949.50	0·05	0·02	0·05	0·09	0·03	-
19,949.50	0·02	0·01	0·02	0·04	0·01	-

Les états XCVI et XCVII donnent une distribution intéressante des dépendants de famille et des travailleurs selon la catégorie de gains des chefs. La proportion élevée d'enfants de moins de 7 ans dans les familles dont le chef se trouve dans la catégorie de gains les moins élevés a déjà été indiquée. Il est intéressant de noter que d'après l'état XCVIIA, 64·94 p.c. des épouses occupant des emplois rétribués sont celles des époux gagnant moins de $950 par année.

Classification selon l'occupation.—Dans un jeune pays comme le Canada où il n'existe pas encore de lignes de démarcation sociale rigides et immuables et où un fort sentiment démocratique tend à empêcher les barrières sociales de se dresser, la signification d'une classe sociale n'est pas aussi importante que dans les pays d'Europe et d'Asie. Les études sur la fécondité en Europe accordent beaucoup d'attention aux différences entre les classes sociales; il a été constaté que dans les classes les plus élevées les mariages sont plus tardifs et moins féconds que dans les classes moins élevées. Des études semblables aux Etats-Unis ont donné naissance à la théorie qui veut qu'en raison de ce fait les familles naturellement peu fécondes ont une tendance à gagner en notoriété; les familles les moins fécondes ont accumulé de génération en génération des avantages sociaux et éducationnels que ne peuvent se procurer les grosses familles. L'influence de la classe sur l'importance de la famille au Canada peut se mieux étudier à la lumière de l'occupation parce que celle-ci est notre meilleur critère pour déterminer la formation, l'éducation, l'arrière-plan social et l'ambiance physique des individus.

Les calculs des données familiales de recensement selon l'occupation du chef sont limités aux familles normales de salariés afin qu'il soit possible de mesurer les moyennes de gains dans chaque occupation. Il y a 368 occupations particulières dont chacune contient 10 familles ou plus; mais comme, à l'analyse, il serait difficile de manier un si grand nombre de groupes, seules les occupations contenant 1,000 familles ou plus sont étudiées. Cent trente-cinq de ces occupations réunissent 934,971 familles ou 90 p.c. de la totalité (1,033,863) des familles normales dont les chefs sont des salariés.

XCVIII —NOMBRE DE FAMILLES, DE PERSONNES PAR FAMILLE ET DONNÉES RELATIVES POUR 135 OCCUPATIONS, CANADA, 1931

Occupation	X_1 Moyenne de personnes par famille	X_2 Moyenne des gains des chefs	X_3 P.c. de familles habitant les villes de 100,000 âmes et plus	X_4 P.c. de personnes d'origine britannique occupant des emplois rétribués[6]	X_5 Gains des salariés de 25-34 ans en p.c. de ceux de 45-54	X_6 P.c. de salariés de 35-54 ans	Nombre de familles
		$					
Toutes classes[1]	4·17	1,424	36·6	61·4	84·4	48·4	934,971
Contremaîtres et surveillants[5]	5·26	1,630	10·9	41·0	87·0	59·0	1,216
Contremaîtres de section et cantonniers	4·88	1.015	4·2	32·8	71·9	48·7	12,998
Sylviculteurs et explorateurs	4·87	1,066	3·4	51·6	86·7	44·8	1,491
Bûcherons	4·87	483	4·5	23·0	94·8	36·1	10,033
Mineurs de charbon	4·87	700	0·9	58·3	95·1	51·4	9,905
Manœuvres (mines de charbon)	4·84	644	0·6	63·2	99·7	38·5	2,318
Autres opérateurs de machine[5]	4·81	982	4·2	37·6	95·9	41·4	1,381
Réparateurs (produits des métaux)	4·75	1,118	23·2	63·2	99·0	59·0	2,629
Scieurs (produits du bois)	4·73	746	10·7	48·3	84·1	45·9	2,206
Pêcheurs	4·72	526	4·5	41·4	86·6	41·2	4,114
Chauffeurs de chaudières[3]	4·72	1,002	26·5	56·0	90·1	50·8	4,567
Manœuvres (autres mines)	4·71	745	5·3	32·5	105·3	36·2	3,484
Charpentiers	4·69	839	33·5	50·7	89·2	53·6	48,083
Papetiers	4·63	1,435	5·8	41·8	81·3	33·0	1,965
Coupeurs, tailleurs et sculpteurs de pierre	4·62	1,151	40·8	48·2	84·7	47·8	1,682
Contremaîtres et surveillants (produits du bois)	4·62	1,388	14·5	54·5	87·4	57·9	1,359
Inspecteurs, trieurs et mesureurs (produits du bois)	4·59	1,035	16·5	50·3	84·6	46·3	1,401
Contremaîtres et surveillants (construction)	4·59	1,416	32·1	62·5	97·2	60·5	3,923
Ouvriers fondeurs (produits des métaux)	4·59	1,111	24·6	55·5	97·1	48·1	285
Manœuvres et ouvriers sans métiers[2]	4·56	594	28·2	39·9	89·4	40·5	190,655
Camionneurs, charretiers et cochers	4·55	863	35·9	56·2	97·0	43·9	10,368
Contremaîtres, inspecteurs (chemins de fer à vapeur)	4·55	1,761	24·9	73·9	86·6	67·5	4,435
Débardeurs et arrimeurs	4·54	725	56·5	43·8	94·5	53·1	2,726
Forgerons, marteleurs et forgeurs (manuf.)	4·53	978	31·5	52·4	85·5	51·6	6,404
Soigneurs de machine (chaussures)	4·53	814	61·6	26·2	97·1	38·6	2,907
Mécaniciens de locomotive	4·51	2,250	24·2	81·1	63·0	77·2	6,638
Coupeurs (cuir et produits du cuir)	4·48	845	57·8	31·2	88·8	39·0	1,129
Chauffeurs de locomotive	4·47	1,400	20·7	74·3	67·0	55·2	4,378
Serre-freins (chemins de fer à vapeur)	4·46	1,430	22·6	73·0	67·2	62·2	6,355
Chaudronniers, plaqueurs et riveurs (manuf.)	4·45	1,078	37·8	68·3	84·1	56·8	3,443
Constructeurs et réparateurs de wagons (manuf.)	4·45	1,232	28·6	69·7	92·1	63·6	3,487
Hommes de cour (n.s.a.) (chemins de fer à vapeur)	4·42	1,362	27·3	76·6	76·7	57·6	1,537
Conducteurs (chemins de fer à vapeur)	4·41	2,159	24·7	80·3	75·6	75·7	4,098
Mouleurs, noyauteurs et fondeurs	4·41	803	33·1	54·7	88·5	55·1	5,734
Beurriers et fromagiers	4·40	994	10·2	41·0	86·5	30·3	1,436
Maçons en brique et pierre	4·37	876	40·0	58·1	88·5	49·1	6,627
Pompier—service des incendies	4·37	1,680	61·5	68·0	88·8	53·2	3,814
Conducteurs de tramways	4·34	1,359	74·9	54·1	82·8	60·1	3,107
Plombiers, tuyautiers et gaziers	4·32	1,129	42·1	63·0	86·4	47·8	8,559
Préposés aux treuils, grues et monte-charge[3]	4·32	1,166	27·4	71·2	103·8	53·3	2,427
Limeurs et aiguiseurs	4·31	929	27·4	63·9	86·9	47·3	1,338
Tailleurs (manuf.)	4·31	929	77·9	26·3	88·7	52·1	4,753
Capitaines, seconds et pilotes	4·30	1,595	25·0	58·4	74·5	50·7	2,539
Plâtriers et latteurs	4·28	829	53·5	58·0	92·5	46·7	3.174
Gardiens	4·28	975	33·3	64·8	93·2	44·0	9,693
Repasseurs et presseurs	4·27	807	15·7	20·9	97·2	12·0	1,770
Postillons et facteurs	4·27	1,185	27·9	69·9	87·7	55·2	4,997
Mécaniciens de machines fixes (n.s.a.)	4·26	1,253	35·1	77·2	90·3	55·7	12,143
Wattmen (tramways)	4·26	1,364	61·8	70·0	88·0	63·1	4,055
Aiguilleurs, signaleurs et gardes-lignes	4·26	1,307	28·0	74·1	84·3	52·0	3,033
Tisseurs (produits textiles).)	4·25	732	14·4	30·4	107·3	28·9	1,690
Contremaîtres et surveillants (agric.)	4·24	1,104	2·1	66·2	70·6	56·7	1,978
Mineurs (autres mines)	4·23	1,081	3·2	34·0	117·9	39·2	4,662
Boulangers (manuf.)	4·22	1,054	42·2	52·4	85·8	37·4	4,518
Livreurs et charretiers (n.s.)	4·22	1,016	49·0	50·3	92·0	33·3	2,745
Agents de police et détectives	4·21	1,630	45·3	70·3	90·1	51·2	8,294
Vendeurs de billets et chefs de gare (chemins de fer)	4·21	2,018	12·1	77·2	72·6	61·3	4,221
Chefs de rayon, contremaîtres, surveillants (commerce)	4·20	1,649	50·1	71·5	86·6	56·9	1,239
Bagagistes, messagistes	4·20	1,571	31·8	78·4	77·0	59·2	1,512
Officiers mécaniciens (transport par eau)	4·20	1,315	28·4	71·3	76·7	52·9	2,212
Contremaîtres et surveillants (produits des métaux)	4·20	1,713	30·8	76·2	78·5	59·9	4,552
Bouchers et abatteurs (manuf.)	4·19	1,032	45·0	52·9	100·1	41·1	5,218
Peintres, décorateurs et vitriers	4·18	852	46·8	59·1	87·1	44·8	15,744

N.s.—non spécifié; n.s.a.—non spécifié ailleurs.
[1]Moyennes non pondérées pour les classes données. [2]Non agricole, minière ou forestière.
[3]Éclairage et énergie électriques (mécaniciens de machines fixes compris).
[4]Occupations commerciales. [5]Pulpe, papier et produits du papier.
[6]Les termes "emplois rétribués" sont employés ici parce que l'occupation et l'origine raciale n'ont pas été recoupées pour les salariés en 1931.

XCVIII.—NOMBRE DE FAMILLES, DE PERSONNES PAR FAMILLE ET DONNÉES RELATIVES POUR 135 OCCUPATIONS, CANADA, 1931—fin

Occupation	X_1 Moyenne de personnes par famille	X_2 Moyenne des gains des chefs	X_3 P.c. de familles habitant les villes de 100,000 âmes et plus	X_4 P.c. de personnes d'origine britannique occupant des emplois rétribués[6]	X_5 Gains des salariés de 25-34 ans en p.c. de ceux de 45-54	X_6 P.c. de salariés de 35-54 ans	Nombre de familles
		$					
Tôliers et ferblantiers	4·17	1,035	46·8	61·0	87·3	43·8	3,715
Marins et matelots	4·17	806	15·7	60·5	79·8	49·2	2,212
Machinistes (produits des métaux)	4·16	1,107	37·3	70·5	90·0	49·7	21,539
Electriciens et installeurs	4·16	1,373	37·3	64·5	83·1	40·0	11,498
Tourneurs et planeurs-machinistes	4·15	839	22·9	58·2	88·9	41·4	1,490
Couseurs, opérateurs de couseuses—fabrique (manuf.)	4·14	837	89·9	11·1	96·2	35·7	1,371
Officiers—chemins de fer à vapeur	4·14	3,830	32·7	84·1	64·3	69·6	1,562
Cuisiniers	4·14	890	38·5	28·5	99·0	61·0	5,273
Opérateurs de dynamos, moteurs et tableaux commutateurs	4·13	1,493	20·1	74·3	89·6	44·1	1,315
Manœuvres agricoles	4·13	472	5·6	44·7	83·3	28·1	41,217
Finisseurs et polisseurs	4·11	825	27·3	62·8	85·4	48·8	1,392
Empaqueteurs, emballeurs, étiqueteurs	4·10	899	38·2	66·7	87·5	41·3	2,041
Machinistes, n.s.a. (produits des métaux)	4·10	818	31·2	72·9	97·5	42·9	2,394
Polisseurs et embosseurs (produits des métaux)	4·09	797	34·9	71·6	93·4	44·8	1,257
Artisans, n.s.a. (produits des métaux)	4·08	1,116	34·6	60·9	84·8	35·7	21,740
Charpentiers et monteurs en acier et fer	4·08	946	43·5	63·8	85·6	43·1	1,064
Conducteurs de camions	4·07	965	41·4	63·8	88·8	29·7	22,084
Commis-voyageurs	4·07	1,978	53·6	56·4	83·8	59·1	12,197
Agents acheteurs et acheteurs	4·06	2,021	20·4	76·2	78·0	59·2	4,838
Agents de ventes, démarcheurs, démonstrateurs	4·06	1,684	35·2	67·0	83·8	65·6	4,422
Inspecteurs, mesureurs, échantillonneurs[4]	4·04	1,516	34·4	78·1	77·6	46·2	1,729
Officiers du service public	4·03	2,348	32·7	75·0	73·5	57·6	8,224
Gérants—autres transports	4·03	1,633	6·6	72·2	88·1	57·0	2,137
Gérants—(construction)	4·02	2,981	41·7	64·4	78·4	67·7	1,146
Ajusteurs, assembleurs et monteurs	4·02	881	29·6	77·0	86·0	45·0	2,365
Soudeurs à l'électricité et à l'acétylène (manuf.)	4·02	1,106	37·2	68·0	88·3	37·0	1,464
Autres rangs (armée, marine et aviation)	4·01	1,337	72·9	88·0	64·7	33·9	1,298
Agents d'assurance	4·00	1,901	41·9	69·1	76·5	67·6	10,038
Pressiers et imprimeurs sur presse plate	3·98	1,562	61·2	68·2	83·2	44·1	1,086
Télégraphistes	3·96	1,720	23·8	71·3	83·4	40·6	3,663
Meubliers et ébénistes	3·96	919	37·4	56·6	86·4	49·1	2,183
Outilleurs, poinçonneurs de matrices	3·95	1,192	33·4	79·7	92·0	52·7	2.081
Installateurs de canalisations et câblistes	3·95	1,430	29·7	81·8	85·0	37·9	3,829
Officiers de compagnies d'assurance	3,95	4,189	50·3	79·6	57·9	66·8	2,552
Courtiers et agents (n.s.a.)	3·94	2,138	36·5	74·5	75·6	60·3	3.457
Expéditionnaires (entreposage et emmagasinage)	3·94	1,143	48·3	74·6	90·1	42·4	9,091
Barbiers, coiffeurs et manucures	3·94	974	46·9	48·1	96·3	40·2	3,498
Ingénieurs mécaniciens	3·93	2,486	43·5	76·0	78·5	56·7	2.034
Encaisseurs (commerce)	3·92	1,319	55·2	62·2	86·7	42·6	1,175
Pelletiers—coupeurs, tanneurs, couseurs	3·91	1,179	85·7	16·4	77·4	32·7	1,059
Chauffeurs et conducteurs d'autobus	3·91	985	55·1	49·3	81·7	30·4	6,576
Typographes, imprimeurs, n.s	3·90	1,665	53·7	72·3	77·9	40·6	6,457
Rembourreurs	3,89	933	41·4	58·3	80·7	36·6	1,585
Membres du clergé et prêtres	3·89	1,800	16·7	57·6	58·7	68·8	6,284
Commissionnaires (autres transports et communications)	3·88	1,221	54·3	65·7	76·1	35·8	1,381
Magasiniers	3·88	1,236	35·8	86·3	89·4	48·1	3,495
Coupeurs (produits textiles)	3·86	1,139	71·6	44·9	86·3	39·3	1,251
Gérants (produits des métaux)	3·85	4,042	42·0	71·3	58·7	69·1	2,660
Ingénieurs civils et arpenteurs	3·85	2,851	44·5	79·1	68·1	58·7	4,430
Gérants (magasins de détail)	3·84	2,420	39·6	54·0	67·7	53·6	10,581
Officiers—finance	3·84	3,516	31·4	80·0	54·9	75·9	4,489
Hommes d'ascenseurs	3·84	905	63·0	72·6	87·8	37·4	1,502
Professeurs et principaux de collèges	3·82	3,633	43·9	42·0	17·0	50·3	1,118
Bijoutiers, fabricants et réparateurs de montres	3·81	1,345	58·4	58·6	89·4	45·0	1,173
Concierges et bedeaux	3·79	919	40·7	76·4	86·0	47·8	11,181
Employés de bureau	3·79	1,519	47·7	75·0	85·4	34·4	37,454
Vendeurs	3,79	1,351	43,1	63·6	87·4	37·9	46,154
Gérants—commerce de gros	3·78	3,511	48·8	70·6	67·7	67·4	4,966
Comptables et vérificateurs	3·77	2,404	46·4	80·3	84·1	57·9	11,736
Courtiers et agents d'immeubles	3·74	1,832	52·2	75·0	89·0	57·2	1,298
Instituteurs—écoles	3·70	2,115	30·7	61·5	70·1	32·7	7.001
Auteurs, rédacteurs et journalistes	3·69	2,645	55·3	78·0	69·7	42·8	1,451
Ingénieurs en électricité	3·67	2,645	50·1	84·4	69·6	47·7	2,600
Teneurs de livres et caissiers	3·65	1,490	47·8	69·4	89·2	28·7	12,960
Garçons de table	3·63	945	62·0	36·7	83·0	45·9	3,795
Chasseurs, porteurs—non dans chemins de fer	3·61	878	54·6	65·6	84·3	38·6	1,350
Musiciens et professeurs de musique	3·59	1,413	58·9	62·3	95·3	37·1	1,096
Agents d'annonces	3·58	2,685	59·4	84·2	78·6	50·3	1,118
Courtiers en valeurs mobilières	3·56	2,799	64·1	83·7	89·4	55·7	1,836
Dessinateurs et traceurs	3·55	1,975	48·9	79·7	80·8	34·8	2.242
Chimistes, analystes et métallurgistes	3·52	2,275	42·4	73·6	76·6	34·8	1,730
Domestiques, n.s.a.	3·27	691	46·9	30·1	93·0	39·5	1,191

Dans l'état XCVIII, les occupations ont été disposées en ordre selon l'importance de la famille. Les contremaîtres et surveillants dans l'industrie de la pulpe et des produits du papier ont les familles les plus nombreuses, tandis que les domestiques ont les moins nombreuses. Comme le nombre de chefs a été fixé à 2 pour toutes les classes, la variation de la famille en importance est limitée au nombre de dépendants par famille, lesquels varient de 3·26 dans la famille moyenne la plus nombreuse à 1·27 dans la moins nombreuse. C'est que les chefs de famille employés comme contremaîtres et surveillants dans l'industrie de la pulpe et des produits du papier ont 2·6 dépendants contre les domestiques 1. Ceci semble indiquer que l'occupation a une portée significative sur l'importance de la famille au Canada.

Des données supplémentaires ont été ajoutées à l'état XCVIII afin de permettre une estimation de l'importance des facteurs incidentels dans la détermination de l'importance de la famille pour chaque occupation. Si ces chiffres sont rapprochés des deux classes extrêmes, les contremaîtres et les surveillants dans la pulpe et les produits du papier et les domestiques, on voit que la moyenne des gains des chefs de famille engagés dans la première occupation s'élève à $1,630 comparativement à $691 chez ceux qui sont engagés dans la deuxième. C'est que les gains sont beaucoup plus élevés chez les chefs de famille engagés dans l'occupation qui compte les plus grosses familles que dans celle qui compte les plus petites, ce qui indique qu'il y a des déviations marquées de la règle qui veut que l'importance de la famille soit en corrélation inverse avec les gains du chef et qui explique pourquoi, dans l'état XCIV, on ne découvre pas une relation plus marquée entre l'importance de la famille et les gains du chef. Des familles dont les chefs sont engagés dans la première occupation, 10·9 p.c. habitent les villes de 100,000 âmes et plus, comparativement à 46·9 p.c. des familles des domestiques. Le fait que l'industrie de la pulpe et du papier est dispersée dans tout le pays, dans de petites villes plutôt que centralisée dans les grandes, a probablement quelque relation avec le nombre élevé de membres des familles des personnes qui y sont occupées. Dans les deux occupations une proportion relativement basse des personnes qui y sont engagées sont d'origine raciale britannique. Les domestiques semblent atteindre le maximum de leurs gains à un âge moins avancé que les contremaîtres et les surveillants de l'industrie de la pulpe et des produits du papier de sorte que même une partie de la différence de la famille en importance ne peut être imputée à ce facteur; 59·0 p.c. des contremaîtres et surveillants salariés de l'industrie de la pulpe et des produits du papier sont âgés de 35 à 54 ans comparativement à 39·5 p.c. des domestiques. La distribution d'âge de ceux qui sont engagés dans la première occupation est donc plus favorable aux familles d'importance moyenne élevée que celle des personnes engagées dans la deuxième.

Il est évident que ces facteurs, si importants soient-ils, ne peuvent être considérés comme expliquant sur toute son étendue l'importance de la famille entre les deux catégories d'occupations. La petite famille des domestiques s'explique facilement par l'occupation elle-même. Une famille très nombreuse empêcherait très probablement son chef d'obtenir de l'emploi comme domestique, tandis que l'employeur pourrait juger une famille sans enfant beaucoup plus désirable surtout s'il lui fournit le logement. Le domestique comprenant bien sa situation ne voudrait pas se charger d'une nombreuse famille. C'est un indication frappante que les facteurs économiques peuvent contribuer à abaisser la natalité.

Il est évident que la demande croissante de domestiques ne peut être comblée par les enfants des domestiques, qui, comme classe, se reproduisent très peu. Durant la période de 1921-31 les domestiques ont augmenté numériquement de 83,923 à 142,554. L'augmentation doit provenir d'autres catégories d'occupations et des enfants de personnes engagées dans d'autres occupations. Ceci éclaire de façon intéressante la pénurie courante de domestiques compétents; les domestiques sont en général les débris d'autres catégories d'occupations.

Genre d'occupation.—Les 135 occupations énumérées dans l'état XCVIII peuvent commodément se diviser en quinze groupes de neuf occupations chacun, tels que disposés dans l'état. Le premier groupe, qui contient les neuf occupations ayant la plus haute moyenne de personnes par famille, se compose d'occupations d'extérieur et à des travaux lourds, tels que les cantonniers, les sylviculteurs et les explorateurs, les bûcherons, les mineurs et les manœuvres dans les houillères, les opérateurs de machines dans l'industrie de la pulpe et des produits du papier, les répareurs et les scieurs. Les contremaîtres et les surveillants dans la pulpe et les produits du papier sont probablement sortis d'occupations semblables. Au contraire, les occupations du dernier groupe,

comprenant celles où se rencontrent les plus petites familles, sont des occupations d'intérieur ne nécessitant pas de travail manuel. Si nous prenons un à un les groupes intermédiaires depuis ceux qui ont les plus grosses familles jusqu'à ceux qui ont les plus petites, nous remarquons un changement graduel des occupations d'extérieur à celles d'intérieur, de bureau et professionnelles. L'étude peut être poussée plus loin en classifiant les occupations en sept genres, A, B, C, D, E, F et G selon la nature du travail. Ces genres peuvent être ainsi décrits:—

Genre	Nature du travail
A	Extérieur—manuel lourd
B	Intérieur—manuel lourd.
C	Extérieur—manuel léger et de surveillance
D	Intérieur—manuel léger et de surveillance
E	Directeurs, gérants, vendeurs
F	Professionnel et de bureau
G	Service personnel

Il n'existe malheureusement aucune méthode permettant d'établir la classification ci-dessus sur une base quantitative. En conséquence, la classification est purement arbitraire et les opinions peuvent différer quant au genre de certaines occupations. Il serait difficile d'attacher les manœuvres et les ouvriers sans métier à un genre quelconque; il en serait de même aussi des charpentiers. Toutefois, les 133 occupations qui restent ont été classifiées et la distribution des occupations individuelles de chaque genre selon la moyenne de personnes par famille est donnée dans l'état XCIX.

Il est évident, d'après cet état, qu'il existe une relation nettement définie entre la moyenne de personnes par famille et la nature de l'occupation du chef. Les occupations A, celles qui nécessitent un travail d'extérieur et une grande force physique, donnent les plus grosses familles, et les occupations F et G qui comprennent les professions, les employés de bureau, les barbiers, les domestiques, etc., donnent les plus petites. Ceci est conforme à la théorie voulant que si nous retirons l'homme de l'ambiance naturelle pour le placer dans un entourage artificiel, son taux de reproduction diminue.

Cette relation peut se mieux mesurer par le degré de corrélation qui existe entre la moyenne de personnes par famille et le genre d'occupation du chef*. La corrélation est de ·815. Conséquemment, 66 p.c. de la variation entre la moyenne de personnes par ménage d'une occupation à l'autre s'associe aux genres généraux entre lesquels peuvent se répartir les occupations.

Le genre de l'occupation mesure aussi bien les caractéristiques psychologiques que physiologiques. Le train de vie varie d'une occupation à l'autre. Le professionnel vit bien différemment du manœuvre et les ambitions sociales incitent fortement à la limitation volontaire de l'importance de la famille; de plus, le professionnel se marie plus tard que le travailleur.

* La racine carrée du complément de la somme de la variation entre la moyenne de personnes par ménage dans les catégories d'occupations et la moyenne de classe divisée par la variation totale dans la moyenne générale pour toutes classes. Le degré de corrélation peut être calculé d'après la formule suivante:—

$$r^2 = 1 - \frac{\sum^{K} n_K \quad (x - \bar{x}_K)^2}{\sum^{N} (x - \bar{x})^2}$$

où x—moyenne de personnes par famille dans les occupations individuelles
a_K—moyenne des moyennes de la classe Kième.
$\bar{x}$—moyenne de personnes par famille pour toutes classes.
n_K—nombre d'occupations dans la classe Kième
N—total des occupations

XCIX.—DIAGRAMME MONTRANT LA DISTRIBUTION DE FRÉQUENCE DE 133 OCCUPATIONS SELON LA MOYENNE DE PERSONNES PAR FAMILLE EN FONCTION DU GENRE D'OCCUPATION DU CHEF DE FAMILLE, CANADA, 1931

Moyenne de personnes par famille	Genre d'occupation du chef							
	A	B	C	D	E	F	G	Total
3·25–3·34							1	1
3·35–3·44								
3·45–3·54						1		1
3·55–3·64					2	2	2	6
3·65–3·74					1	4		5
3·75–3·84				1	4	4	1	10
3·85–3·94			2	5	4	3	1	15
3·95–4·04			2	5	6	1		14
4·05–4·14	1	2	1	7	4			15
4·15–4·24		4	5	7	1			17
4·25–4·34	1	3	5	5				14
4·35–4·44	1	3	1	1				6
4·45–4·54	3	4	1	1				9
4·55–4·64	2	2	4					8
4·65–4·74	2	2						4
4·75–4·84	1	1	1					3
4·85–4·94	3	1						4
4·95–5·04								
5·05–5·14								
5·15–5·24								
5·25–5·34			1					1
Total	14	22	23	32	22	15	5	133
Moyenne de personnes par famille	4·60	4·43	4·34	4·12	3·92	3·76	3·64	4·17

Les occupations A sont en majeure partie rurales et les occupations E, F et G, urbaines. Les familles dont l'occupation du chef est parmi ces dernières vivent dans les plus grandes villes où la densité de la population est élevée. Les familles urbaines sont plus petites que les familles rurales en raison particulièrement de l'absence de très grosses familles dans les villes. Il a été observé d'après l'état XXXIII, page 58, chapitre IV, que les grosses familles de Toronto souffrent en général d'un logement très inadéquat. On en conclut que l'impossibilité de trouver des logements suffisamment spacieux pour pouvoir y loger de grosses familles peut porter les parents à limiter volontairement le nombre de leurs enfants. L'importance de la contribution de la grosse famille à l'accroissement de notre population est indiquée clairement dans le chapitre VIII. Son absence des plus grandes villes abaisse le taux d'accroissement naturel de la population. La distribution de la main-d'oeuvre qui détermine la concentration de la production dans les grandes villes abaisse donc considérablement le taux d'accroissement. Cet aspect de la question sera étudié plus longuement plus tard.

Corrélation entre l'importance moyenne de la famille et la moyenne des gains du chef.—Si nous revenons à l'analyse des données présentées dans l'état XCVIII, page 113, nous voyons que la moyenne non pondérée de la moyenne de personnes par ménage dans les 135 occupations est de 4·17. L'écart entre les moyennes pondérées et la moyenne générale est de 0·12 de sorte que la déviation standard est de 0·35. Dans quelle proportion cette variation peut-elle être associée aux attributs mesurables des occupations énumérées dans l'état XCVIII? L'état C est un diagramme de distribution de fréquence recoupant la moyenne des gains des chefs de famille selon la moyenne de personnes par famille dans les 135 occupations.

C.—DIAGRAMME MONTRANT LA DISTRIBUTION DE FRÉQUENCE DE 135 OCCUPATIONS SELON LES INTERVALLES DE MOYENNE DE GAINS DES CHEFS DE FAMILLE EN FONCTION DE LA MOYENNE DE PERSONNES PAR FAMILLE, CANADA, 1931

Moyenne des gains du chef	Moyenne de personnes par famille																					Total
	3·25—3·34	3·35—3·44	3·45—3·54	3·55—3·64	3·65—3·74	3·75—3·84	3·85—3·94	3·95—4·04	4·05—4·14	4·15—4·24	4·25—4·34	4·35—4·44	4·45—4·54	4·55—4·64	4·65—4·74	4·75—4·84	4·85—4·94	4·95—5·04	5·05—5·14	5·15—5·24	5·25—5·34	
$ 450–$ 549									1						1		1					3
550– 649														1		1						2
650– 749	1										1		1		2		1					6
750– 849									4	2	2	1	2		1							12
850– 949				2		2	1	2	3	1	2	1		1								15
950– 1,049							2		1	3	1	1	1	1	1	1	1					13
1,050– 1,149							2	1	1	4	1		1	1		1	1					13
1,150– 1,249							3	1			2		1	1								8
1,250– 1.349						1	1	1		1	2											6
1,350– 1,449				1		1		1		1	2	1	2	3								12
1,450– 1,549					1	1		1	1													4
1,550– 1,649								2		3	1										1	7
1,650– 1,749							1	1	1	1		1										5
1,750– 1,849					1		1							1								3
1,850– 1,949								1														1
1,950– 2,049				1					2	1												4
2,050– 2,149					1		1															2
2,150– 2,249												1										1
2,250– 2,349			1					1					1									3
2,350– 2,449						2																2
2,450– 2,549							1															1
2,550– 2,649					2																	2
2,650– 2,749				1																		1
2,750– 2,849				1																		1
2,850– 2,949							1															1
2,950– 3,049								1														1
3,050– 3,149																						
3,150– 3,249																						
3,250– 3,349																						
3,350– 3,449																						
3,450– 3,549						2																2
3,550– 3,649						1																1
3,650– 3,749																						
3,750– 3,849									1													1
3,850– 3,949																						
3,950– 4,049							1															1
4,050– 4,149																						
4,150– 4,249								1														1
Total....	1		1	6	5	10	15	14	15	17	14	6	9	9	5	3	4				1	135

La corrélation entre la moyenne des gains du chef et l'importance moyenne de la famille obtenue d'après le diagramme ci-dessus est de − ·41. Il est intéressant d'observer que si l'importance de la famille est toujours relativement petite dans les occupations où les gains sont plus élevés, elle varie de haut en bas dans celles où les gains le sont moins. L'état CI illustre ceci plus clairement.

CI.—MOYENNE DE LA MOYENNE DE PERSONNES PAR MÉNAGE ET DÉVIATION STANDARD DES MOYENNES DANS NEUF GROUPES DE 15 OCCUPATIONS CHACUN, DISPOSÉS EN ORDRE DESCENDANT DE GAINS, CANADA, 1931

Groupes	Moyenne de de la moyenne de personnes par famille	Déviation standard des moyennes
1	3·82	0·16
2	4·01	0·31
3	4·15	0·34
4	4·20	0·33
5	4·19	0·28
6	4·38	0·28
7	4·23	0·26
8	4·12	0·30
9	4·43	0·41

Les occupations sont disposées en neuf groupes de 15 chacun selon la moyenne des gains des chefs de famille. Le premier groupe contient 15 occupations où les chefs reçoivent, en moyenne, les gains les plus élevés; le deuxième, les 15 occupations suivantes en descendant, etc. Les gains des chefs de famille dans les occupations du premier groupe varient de $2,404 à $4,189. La moyenne de l'importance moyenne des familles est considérablement plus petite dans ce groupe que dans tout groupe à gains moins élevés et la déviation standard des moyennes autour de cette moyenne de groupe est petite également comparativement aux autres groupes. Les salariés gagnant $2,400 et plus qui pourraient être considérés comme appartenant à la classe plus élevée ont de petites familles; il n'y a que très peu de variation entre les occupations. Il y a fort indice de limitation de la famille avec le résultat qu'il existe une importance type. Ceci élimine les familles très nombreuses et explique pourquoi le taux de la natalité est bas dans ces classes et pourquoi aussi celles-ci contribuent peu à l'accroissement naturel de la population. Les occupations où la moyenne des gains des chefs de famille dépasse $2,400 sont les suivantes:—

Gérants—produits des métaux.
Gérants—construction.
Officiers de chemins de fer—chemins de fer à vapeur.
Gérants—magasins de détail.
Gérants—maisons d'importations et d'exportations en gros; agences commerciales.
Agents d'annonces.
Officiers—finance.
Officiers de compagnies d'assurance.
Courtiers en valeurs mobilières.
Auteurs, rédacteurs et journalistes.
Ingénieurs civils et arpenteurs.
Ingénieurs en électricité.
Ingénieurs mécaniciens.
Professeurs et principaux de collèges.

La moyenne d'importance moyenne des familles est de même peu élevée dans le deuxième groupe de l'état CI, qui comprend les occupations où les gains varient de $1,720 à $2,348. Elle est toutefois beaucoup plus élevée que celle du premier groupe en raison de la présence de trois occupations où l'importance moyenne de la famille est assez grande, à savoir: les contremaîtres et inspecteurs—chemins de fer à vapeur—avec 4·55 personnes par famille, les mécaniciens de locomotives avec 4·51 et les conducteurs—chemins de fer à vapeur—avec 4·41. Il est intéressant de noter que la déviation standard des moyennes est grande dans ce groupe. La tendance entre l'importance de la famille et les gains du chef est apparemment très irrégulière dans les sept derniers groupes et la déviation standard de la moyenne de chaque groupe est généralement forte. On peut donc en conclure que les chefs de famille qui se trouvent dans les catégories de gains les plus élevés tendent à avoir de petites familles d'importance uniforme, tandis que les familles dont les chefs se trouvent dans les catégories de gains peu élevés varient en importance de grosses à petites selon l'occupation.

Corrélation entre l'importance moyenne de la famille et le degré d'urbanisation de l'occupation.—Il a déjà été dit que la localité urbaine ou rurale de l'occupation du chef aura une portée significative sur l'importance moyenne de sa famille. Comme mesure d'urbanisation,

nous avons pris la proportion de familles avec chefs dans chaque occupation dans les villes de 100,000 âmes et plus. La corrélation entre l'importance de la famille et l'urbanisation de l'occupation telle que mesurée par cet indice est de — ·55, ce qui peut être considéré comme très significatif en raison du fait que même une corrélation plus élevée résulterait certainement de l'emploi d'un indice moins arbitraire d'urbanisation. Les occupations ayant une basse représentation de familles dans les sept villes d'une population de plus 100,000 âmes, mais ayant par contre une représentation très élevée dans les villes et les cités plus petites, sont sans aucun doute plus urbaines que les occupations purement rurales, comme la pêche par exemple, mais nos indices n'en font pas de distinction. Malheureusement les données n'existent pas qui permettraient l'établissement d'un indice plus précis.

Corrélation entre l'importance moyenne de la famille et la proportion de personnes d'origine raciale britannique occupant des emplois rétribués.—C'est un fait reconnu que les travailleurs de certaines origines raciales se rencontrent surtout dans certaines occupations de leur choix ou qu'ils ont acceptées par nécessité. Puisque l'importance de la famille varie en fonction de la race, l'origine raciale des chefs de famille engagés dans chaque occupation aura son influence sur l'importance moyenne de la famille. Les seules données existantes sur la teneur raciale de chaque occupation sont celles qui portent sur les hommes ayant des emplois rétribués Il n'existe pas de données soit sur les chefs de famille soit sur les salariés seulement. Etablir un indice pour chaque occupation d'après ces données en donnant à chaque race un poids prédéterminé représenterait un travail laborieux dont les résultats n'auraient qu'une valeur douteuse. Conséquemment, l'importance de la famille est en corrélation avec la proportion de personnes d'origine raciale britannique occupant des emplois rétribués. Les Britanniques ont en général de petites familles et leur présence dans l'occupation pourrait aussi servir d'indication de la présence d'autres races ayant de petites familles. Le coefficient de corrélation entre l'importance de la famille et la proportion de personnes occupant des emplois rétribués chez les Britanniques est de — ·35. La teneur raciale ne contribue pas beaucoup apparemment à la variation de l'importance de la famille d'une occupation à l'autre.

Effet des gains tardifs sur l'importance de la famille.—Certaines occupations exigent un long stage préparatoire de sorte que le salarié n'en retire le maximum de son gain que tardivement, tandis que dans les occupations exigeant moins de préparation il peut gagner le maximum dès qu'il atteint l'âge d'homme. Les personnes engagées dans les premières se marieront plus tard que celles engagées dans les dernières et seront moins en mesure de faire vivre une famille à l'âge où d'habitude les enfants arrivent. Il est difficile de mesurer les occupations selon cet attribut d'après les données de recensement. La méthode employée est d'exprimer la moyenne des gains des salariés âgés de 25 à 34 ans en pourcentage de la moyenne des gains de ceux qui sont âgés de 45 à 54 ans. Pour couper court nous désignerons ceci comme un indice de gain tardif. L'inconvénient évident que présente le recours à cette méthode est que la plupart des salariés qui se préparent aux occupations spécialisées n'y sont pas engagés entre les âges de 25 à 34 ans et ne gagnent pas autant que ces individus fortunés qui peuvent y entrer à ces âges. Par exemple, l'actuaire est généralement un *commis* durant son apprentissage et gagne son petit salaire pendant qu'il est dans cette occupation. Le coefficient de corrélation entre l'importance moyenne de la famille et cet indice est de ·30 et on verra plus loin que la corrélation devient beaucoup plus basse lorsque les autres facteurs mesurés, particulièrement la moyenne des gains des chefs de famille à tous les âges, sont divisés. Devons-nous par conséquent conclure que l'importance de la famille dans les occupations exigeant des connaissances et de la formation n'est pas diminuée de façon marquée par le fait que les salariés dans ces occupations touchent le maximum de leurs gains après avoir dépassé l'âge où, d'habitude, les enfants naissent, ou bien que notre indice de gains tardifs n'est pas valide? Il est sage de conclure que le bas degré de corrélation indique que l'influence des gains tardifs n'a que peu d'importance et que cette importance n'a pas été complètement mesurée.

Importance moyenne de la famille et distribution d'âge des chefs.—Il n'existe pas de données relatives à la distribution d'âge des chefs de famille selon les occupations, de sorte qu'il n'est pas possible de standardiser la moyenne de personnes par famille selon l'âge des chefs dans chaque occupation. Il en existe toutefois sur la distribution d'âge des salariés masculins dans chaque occupation et le pourcentage de salariés âgés de 35 à 54 ans dans chaque occupation sert à indiquer le pourcentage de chefs qui ont atteint l'âge où leurs familles sont le plus nombreuses.

La corrélation entre l'importance de la famille et le pourcentage de salariés âgés de 35-54 ans n'est que de 0·12. Il n'est pas permis de supposer toutefois que la distribution d'âge des chefs ne défigurera pas l'importance moyenne de la famille dans les occupations particulières.

CII.—CORRÉLATIONS SIMPLES ENTRE PAIRES DE VARIABLES DANS 135 OCCUPATIONS, CANADA, 1931

Variable	X_1 Moyenne de personnes par famille	X_2 Gains moyens des chefs	X_3 P.c. de familles vivant dans les villes de 100,000 âmes et plus	X_4 P.c. de personnes d'origine britannique occupant des emplois rétribués	X_5 Indice des gains tardifs	X_6 P.c. de salariés âgés de 35–54 ans
X_1	-	-	-	-	-	-
X_2	−·41	-	-	-	-	-
X_3	−·55	+·16	-	-	-	-
X_4	−·35	+·49	+·03	-	-	-
X_5	+·30	−·50	−·06	−·38	-	-
X_6	+·12	+·53	−·11	+·41	−·40	-

Les corrélations entre la moyenne de personnes par famille et les cinq variables indépendantes déjà étudiées sont résumées dans l'état CII. Les intercorrélations entre les variables indépendantes sont aussi données et on verra que dans certains cas elles sont élevées. Le coefficient multiple de corrélation entre l'importance moyenne de la famille et les cinq variables indépendantes est de ·75. En l'élevant au carré, nous trouvons que 56 p.c. de la variation totale de la famille en importance est associée à ces cinq variables et il ne peut être supposé que le 44 p.c. de la variation qui reste est entièrement indépendant des attributs qu'elles mesurent parce que, comme on l'à déjà vu, elles ne mesurent pas les attributs avec une exactitude absolue. La distribution de la variation est la suivante:—

DISTRIBUTION DE VARIATION ASSOCIÉE AUX CINQ VARIABLES INDÉPENDANTES

Variable indépendante	P.c. de variation associé à la variable
Total	55·5
X_2 (moyenne des gains des chefs)	13·9
X_3 (pourcentage de familles dans les villes de 100,000 âmes et plus)	25·4
X_4 (pourcentage de personnes d'origine britannique occupant des emplois rétribués)	10·2
X_5 (gains tardifs)	0·5
X_6 (pourcentage de salariés âgés de 35–54 ans)	5·5

Les chiffres ci-dessus sont présentés graphiquement dans le graphique 6.

VARIATION DES FAMILLES DE SALARIÉS EN IMPORTANCE MOYENNE ASSOCIÉE AUX CINQ ATTRIBUTS DES CATÉGORIES D'OCCUPATIONS, CANADA, 1931

P.C. DE VARIATION ASSOCIÉ AU CINQ VARIABLES

VARIABLE INDÉPENDANTE*

IMPORTANCE RELATIVE DE CHAQUE VARIABLE INDÉPENDANTE

X_2

X_3

X_4

X_5

X_6

* Les variables indépendantes sont définies ci-dessus.

Graphique 6

En conséquence, la variation totale de la famille en importance d'une occupation à l'autre est associée à l'urbanisation de l'occupation dans la mesure de 25 p.c. L'urbanisation est une cause de variation deux fois aussi importante que les gains des chefs ou le pourcentage de salariés d'origine britannique. La distribution d'âge des salariés explique 10 p.c. de la variation totale, soit beaucoup plus que ne l'indique le bas coefficient simple de corrélation, de sorte que le poids réel du facteur d'âge n'est révélé que lorsque les autres variables sont tenues pour constantes. Le facteur des gains tardifs devient donc d'importance négligeable.

Analyse de la variation de la famille en importance d'une occupation à l'autre et entre les groupes ruraux et urbains en Ontario.—La relation la plus significative révélée par l'étude ci-dessus est celle qui existe entre l'importance moyenne de la famille et l'urbanisation de l'occupation. L'importance de l'occupation dans la détermination de l'importance de la famille peut maintenant être étudiée à un autre point de vue. Les données sur les familles selon l'occupation existent pour les régions rurales et urbaines des provinces d'Ontario et de Québec, mais comme la présence de deux groupes ethniques très différents et très importants vient compliquer les recherches sur l'importance de la famille dans les régions rurales de la province de Québec lorsqu'il ne nous est pas possible de tenir le facteur racial pour constant, l'étude qui suit se limitera à la province d'Ontario où l'influence de la race sur l'importance de la famille, d'une occupation à l'autre, n'est probablement pas marquée au point d'infirmer les résultats de façon appréciable. Dans l'état CIII, le nombre de propres enfants par famille est donné pour 46 occupations réparties entre les groupes ruraux et les groupes urbains. Pour donner aux moyennes leur signification, seules les occupations réunissant au moins 25 familles dans chaque groupe rural ou urbain sont données. Les 46 occupations ont été choisies d'après cette base. Les occupations qui comprennent un grand nombre de salariés et qui sont réparties dans toutes les divisions rurales et urbaines sont donc étudiées et, partant, les petites occupations et celles qui sont purement urbaines ou purement rurales sont exclues. Le nombre d'enfants par famille varie de 2·98 dans les familles de répareurs ruraux à 1·24 dans les familles d'instituteurs, de caissiers et de teneurs de livres habitant les villes de 30,000 âmes et de moins de 100,000. La variation du nombre d'enfants par famille est évidemment due en partie à l'occupation et en partie au degré d'urbanisation. Il y a, de plus, une variation imputable à l'échantillonnage, laquelle pourrait se produire même dans le cas des groupes homogènes de familles. Afin de pouvoir répartir la variation totale entre ces trois facteurs, nous recourons à une méthode d'analyse statistique due à R. A. Fisher, laquelle a été appliquée avec succès dans les recherches biologiques.

Dans les trois dernières colonnes de l'état CIII, les sommes, les moyennes et les sommes des carrés de la moyenne de personnes par famille dans chaque rangée sont indiquées. De même, les rangées du bas montrent les sommes, les moyennes et les sommes des carrés de chaque colonne. Les totaux donnés au bas du coin droit peuvent être vérifiés par l'addition des rangées aussi bien que des colonnes sous-marginales.

CIII.—MOYENNE DE PROPRES ENFANTS PAR FAMILLE AVEC CHEFS DANS DES OCCUPATIONS CHOISIES CHEZ LES RURAUX ET LES URBAINS, PAR GROUPE D'IMPORTANCE, ONTARIO, 1931

Occupation	Enfants par famille							
	Urbains				Ruraux	Somme	Moyenne	Somme des carrés
	100,000 et plus	30,000–100,000	1,000–30,000	Moins de 1,000				
Main-d'oeuvre agricole	1·74	1·51	1·80	1·72	1·92	8·69	1·74	15.193
Boulangers (manuf.)	1·86	1·62	1·97	1·98	2·02	9·45	1·89	17·966
Bouchers et abatteurs (manuf.)	1·77	2·00	2·06	2·45	2·15	10·44	2·09	22·045
Contremaîtres et surveillants (production du bois)	1·85	1·67	2·15	2·36	2·51	10·54	2·11	22·704
Scieurs	1·69	1·95	2·27	2·52	2·65	11·08	2·22	25·184
Meubliers et ébénistes	1·72	1·76	1·91	2·08	2·08	9·55	1·91	18·357
Typographes et imprimeurs, n.s.	1·63	1·62	1·62	2·39	1·78	9·04	1·81	16·786
Forgerons, marteleurs et forgeurs	1·94	1·84	2·12	2·84	2·40	11·14	2·23	25·469
Machinistes (manuf.)	1·68	1·76	1·94	1·79	2·15	9·32	1·86	17·510
Répareurs (manuf.)	1·99	2·20	2·46	2·96	2·98	12·59	2·52	32,494
Artisans, n.s.a. (manuf.)	1·63	1·64	1·85	1·63	1·87	8·62	1·72	14·923
Chauffeurs de chaudières	1·96	1·84	2·43	2·29	2·51	11·03	2·21	24·676
Mécaniciens et machines fixes, n.s.a.	1·84	2·01	2·14	2·22	2·24	10·45	2·09	21·951
Contremaîtres et surveillants (construction)	1·98	1·83	2·21	2·39	2·22	10·63	2·13	22·794
Maçons en brique et pierre	1·92	2·24	2·14	1·80	2·17	10·27	2·05	21·233
Charpentiers	1·98	2·07	2·26	1·82	2·27	10·40	2·08	21·778

n.s.—non spécifiée; n.s.a.—non spécifiée ailleurs.

CIII.—MOYENNE DE PROPRES ENFANTS PAR FAMILLE AVEC CHEFS DANS DES OCCUPATIONS CHOISIES CHEZ LES RURAUX ET LES URBAINS, PAR GROUPE D'IMPORTANCE, ONTARIO, 1931—fin

Occupation	Enfants par famille							
	Urbains				Ruraux	Somme	Moyens	Somme des carrés
	100,000 et plus	30,000–100,000	1,000–30,000	Moins de 1,000				
Electriciens et installateurs	1·71	1·84	1·88	2·29	1·87	9·59	1·92	18·585
Peintres, décorateurs et vitriers	1·80	1·82	1·96	1·74	2·02	9·34	1·87	17·502
Plombiers, tuyauteurs et gaziers	1·85	1·83	2·10	2·54	2·11	10·43	2·09	22·085
Tôliers et ferblantiers	1·78	1·64	1·89	2·69	2·02	10·03	2·01	20·782
Contremaîtres, inspecteurs (chemins de fer à vapeur)	1·98	1·91	2·17	2·74	2·62	11·42	2·28	26·649
Vendeurs de billets et chefs de gare (chemins de fer)	1·55	1·44	1·72	1·86	2·13	8·70	1·74	15·431
Aiguilleurs, signaleurs et gardes-lignes	1·83	1·87	2·21	2·62	2·45	10·98	2·20	24·597
Contremaîtres de section et cantonniers	1·97	2·13	2·49	2·43	2·48	11·50	2·30	26·673
Conducteurs de camions	1·77	1·78	1·94	1·82	1·96	9·27	1·85	17·219
Camionneurs, charretiers et cochers	1·99	1·89	2·31	2·17	2·40	10·76	2·15	23·337
Postillons et facteurs	2·06	1·92	1·86	1·64	1·99	9·47	1·89	18·039
Télégraphistes	1·53	1·39	1·65	1·51	1·96	8·04	1·61	13·117
Installateurs de canalisations et câblistes	1·75	1·71	2·04	1·24	1·80	8·54	1·71	14·926
Gérants (magasins de détail)	1·51	1·55	1·67	1·22	1·65	7·60	1·52	11·682
Gérants (commerce de gros)	1·08	1·49	1·64	1·55	1·67	7·43	1·49	11·268
Inspecteurs, mesureurs et échantillonneurs	1·76	1·63	1·59	1·38	1·78	8·14	1·63	13·355
Agents de ventes, démarcheurs, démonstrateurs	1·57	1·42	1·75	1·31	1·75	7·80	1·56	12·322
Vendeurs	1·45	1·47	1·60	1·60	1·73	7·85	1·57	12·376
Officiers—finance	1·40	1·31	1·66	1·33	1·52	7·22	1·44	10·511
Agents d'assurance	1·56	1·64	1·71	1·59	1·57	8·07	1·61	13·040
Officiers au service public	1·55	1·47	1·56	1·55	1·70	7·83	1·57	12·290
Agents de police et détectives	1·88	1·58	1·77	1·76	1·95	8·94	1·79	16·064
Membres du clergé	1·87	1·79	1·81	1·66	1·68	8·81	1·76	15·555
Instituteurs—écoles	1·38	1·24	1·46	1·23	1·46	6·77	1·35	9·218
Comptables et vérificateurs	1·39	1·41	1·50	1·66	1·53	7·49	1·50	11·267
Concierges et bedeaux	1·49	1·68	1·73	1·71	1·82	8·43	1·69	14·272
Gardiens, n.s.a.	1·73	1·82	1·93	1·99	1·93	9·31	1·86	17·365
Teneurs de livres et caissiers	1·39	1·34	1·41	1·38	1·55	6·97	1·39	9·765
Autres employés de bureau	1·54	1·48	1·57	1·57	1·63	7·79	1·56	12·149
Ouvriers sans métier[1]	2·01	1·97	2·24	2·24	2·32	10·78	2·16	23·339
Sommes	79·32	78·92	88·15	89·17	92·98	428·54	–	–
Moyennes	1·72	1·72	1·92	1·94	2·02	–	–	–
Sommes des carrés	138·8870	138·0762	172·4747	183·0031	193·4018	–	–	825·8

[1] Non agricoles, miniers ou forestiers.

CIV.—ANALYSE DE LA VARIATION DU NOMBRE DE PROPRES ENFANTS PAR FAMILLE, ONTARIO, 1931

Item	Degrés de liberté	Variation	Variation moyenne
Entre les moyennes des occupations	45	17·79	0·40
Entre les moyennes des groupes ruraux et urbains	4	3·43	0·86
Erreur d'échantillonnage	180	6·16	0·03
Total	229	27·38	–

Terme de correction—

$$\frac{(428\cdot54)^2}{230} = 798\cdot46$$

Sommes des carrés entre les moyennes des occupations—

$$\frac{(8\cdot69)^2 + (9\cdot45)^2 + \ldots\ldots\ldots\ldots + (10\cdot78)^2}{5} = \begin{array}{r} 816\cdot25 \\ -798\cdot46 \\ \hline 17\cdot79 \end{array}$$

Sommes des carrés entre les moyennes des groupes ruraux et urbains—

$$\frac{(79\cdot32)^2 + \ldots\ldots\ldots\ldots\ldots\ldots + (92\cdot98)^2}{46} = \begin{array}{r} 801\cdot89 \\ -798\cdot46 \\ \hline 3\cdot43 \end{array}$$

$$\text{Variation totale} \ldots\ldots\ldots\ldots \begin{array}{r} 825\cdot84 \\ -798\cdot46 \\ \hline 27\cdot38 \end{array}$$

La variation totale peut être obtenue par la soustraction du terme de correction 798·46 des sommes totales des carrés 825·84. La différence est de 27·38.

Chaque calcul est donné en détail afin que le lecteur puisse suivre le procédé pas à pas. L'une des caractéristiques de la méthode d'analyse de la variation est la nature additive des degrés de liberté et de la variation. Ainsi, la variation provenant de l'échantillonnnage peut être obtenue par la soustraction de la variation entre les moyennes des occupations et entre les moyennes des groupes ruraux et urbains de la variation totale.

L'idée de recourir aux degrés de liberté pour obtenir la variation moyenne peut sembler nouvelle au lecteur. Dans le calcul de la variation moyenne des distributions de fréquence dans cette monographie, les sommes des carrés des déviations de la moyenne ont été divisées par la fréquence totale généralement symbolisée par "n". Il est évident qu'en calculant une moyenne d'après un petit nombre d'observations seulement ce n'est pas la moyenne réelle qui est obtenue mais plutôt la moyenne d'un échantillon qui différera de la moyenne universelle. Or, la somme des déviations carrées d'une distribution de fréquence devient un minimum lorsque les déviations de la moyenne de distribution sont calculées. Par conséquent, la somme des déviations carrées de la moyenne universelle sera plus grande que celle des déviations carrées de la moyenne de l'échantillon, de sorte qu'il y a une tendance constante à sous-estimer la variation moyenne de distribution de fréquence. Pour éviter cette erreur, nous pourrions diviser la somme des déviations carrées, non par le nombre d'observations "n", mais par le nombre de degrés de liberté, $n - 1$. Il est évident que la variation moyenne n'en sera appréciablement augmentée que lorsque n sera petit.

Ceci est conforme au principe qui veut que, lorsque n augmente, la moyenne de l'échantillon devienne une approximation plus étroite de la moyenne universelle.

Si nous retournons à l'état CIV, nous voyons que les variations moyennes entre les moyennes des occupations et les moyennes des groupes ruraux et urbains équivalent chacune à plusieurs fois la variation moyenne en raison de la variation de chance. On peut donc supposer sans danger, sans recourir à une preuve formelle, que les deux variations sont très significatives. La variation moyenne entre les moyennes des groupes ruraux et urbains est de plus de deux fois la variation moyenne entre celles des occupations. Si nous considérons l'occupation comme un indice de la classe sociale et l'urbanisation comme un indice de l'entourage, dans la mesure où celui-ci peut se distinguer de la classe sociale, nous devons conclure que l'entourage physique a une portée plus grande sur l'importance de la famille que la classe sociale.

Les moyennes non pondérées des moyennes d'enfants par famille dans chaque groupe rural et urbain, données au bas de l'état CIV, fournissent un indice de l'importance de la famille dans lequel la classe sociale, telle que mesurée par l'occupation, est tenue pour constante. Le même poids est donné à chaque classe d'occupations indistinctement de sa représentation réelle. Puisque les moyennes des groupes urbains de "100,000 et plus" et des groupes urbains de "30,000-100,000" sont égales, il s'ensuit qu'apparemment les familles ne sont pas plus grosses dans les villes d'importance moyenne que dans les trois grandes cités. Elles sont toutefois beaucoup plus grosses dans le groupe urbain de "1,000-30,000". Il n'y a pas de différence significative entre le groupe urbain de "1,000-30,000" et le groupe urbain de "moins de 1,000", mais les familles rurales sont beaucoup plus considérables que les familles urbaines. La population peut donc se diviser en trois groupes ruraux et urbains dans lesquels l'importance de la famille diffère sensiblement, soit le groupe urbain de "30,000 et plus", le groupe urbain de "moins de 30,000" et le groupe rural. On pourrait dire qu'il existe une famille moyenne de cité, une famille moyenne de ville et une famille moyenne rurale. Le fait que la famille de la cité est la plus petite et celle de la campagne, la plus grosse, peut être attribué à la fécondité différentielle parce que les enfants restent à la maison plus longtemps dans les grandes cités.

CV.—IMPORTANCE DES FAMILLES RURALES ET URBAINES PAR GROUPES D'IMPORTANCE, ONTARIO, 1931

Localité	Propres enfants par famille vivant à la maison	Importance estimative de la famille complète	Différence entre l'importance de la famille complète et l'importance nécessaire à la perpétuation	Augmentation par 1,000
Urbaine, 30,000 âmes et plus	1·72	2·98	0·13	1·7
Urbaine, de moins de 30,000 âmes	1·93	3·34	0·51	6·6
Rurale	2·02	3·49	0·66	8·5

On comprendra l'importance des petites différences entre le nombre de personnes par famille dans divers groupes de la population en étudiant l'état ci-dessus. On a fait remarquer dans le chapitre VIII, page 117, que la famille complète moyenne est de 1·73 fois aussi nombreuse que la moyenne d'enfants vivant à la maison. Pour obtenir les grandeurs données dans la deuxième colonne de l'état CV, les moyennes de la première colonne ont été multipliées par ce facteur. Il a été aussi estimé que, pour se perpétuer, pour perpétuer son mari et leurs contemporains non mariés, la femme mariée ordinaire survivant à sa période de fécondité doit avoir eu 2·83 enfants. D'après nos chiffres, les épouses des salariés des grandes villes de l'Ontario atteignaient à peine cette proportion en 1931. On peut affirmer sans crainte que, de fait, elles ne se perpétuent pas présentement parce que les moyennes données dans l'état CV sont celles des naissances des décades antérieures au recensement de 1931 et que, depuis, la natalité décline avec persistance. L'importance moyenne peu élevée de leurs familles et le déclin de la natalité dans la période où les familles se sont développées indiquent que de vastes groupes (non nécessairement géographiques) de la population du Canada ne se maintiennent pas numériquement de nos jours, tout accroissement naturel étant le résultat d'une distribution d'âge plus favorable aux naissances qu'aux décès. Dans le calcul d'un taux d'accroissement naturel basé sur l'importance de la famille, nous écartons l'influence de la distribution d'âge sauf dans la mesure où l'importance de la famille est déterminée par la distribution d'âge des chefs. Un indice brut de l'accroissement naturel peut être obtenu au moyen de la formule suivante:—

$$\text{Taux d'accroissement naturel par 1,000} = \frac{\text{Importance moyenne de la famille complète} - 2{\cdot}83}{2{\cdot}83} \times \frac{1{,}000}{28{\cdot}38}.$$

En raison de ses imperfections évidentes, ce taux ne peut naturellement servir à aucun calcul absolu. D'abord le calcul de l'importance moyenne de la famille est un calcul très approximatif, du fait surtout que les données de distribution d'âge des chefs de famille sont insuffisantes à permettre une standardisation. La longueur d'une génération, 28·38 ans, a été obtenue d'après l'âge médian des mères canadiennes en 1931. Cette médiane variera apparemment d'une année à l'autre et la longueur d'une génération différera considérablement d'une section à l'autre de la population. Il serait évidemment impossible d'établir une mesure exacte de la longueur d'une génération dans chaque section de la population particulièrement en raison du mouvement continu des personnes d'une section à l'autre. Le taux sert toutefois à faire voir l'importance des différences des familles en importance moyenne et c'est pour cette raison qu'il a été introduit.

On verra d'après la quatrième colonne de l'état CV que le taux d'accroissement chez les salariés ruraux est de cinq fois celui des urbains habitant les centres de plus de 30,000 âmes. Il est d'importance particulière que le taux d'accroissement de la "ville" soit de quatre fois celui de la "cité", c'est un argument en faveur de la décentralisation de l'industrie. Une autre interprétation des chiffres de l'état CV serait que les familles sont plus petites dans les grandes villes parce que les connaissances sur la limitation des naissances sont plus répandues et qu'éventuellement l'importance de la famille dans les petites villes et les districts ruraux se rapprochera de celle des grandes villes. Si tel est le cas, le taux d'accroissement naturel de la population du Canada s'abaissera très rapidement et un déclin réel se fera sentir avant longtemps. Il est probable toutefois que la pratique plus répandue de limiter la famille dans les grandes villes est due en partie aux difficultés de faire vivre de grosses familles. A la faveur de ces circonstances, la décentralisation de l'industrie pourrait tendre à augmenter l'importance de la famille et à hausser le taux d'accroissement de la population.

Comparaison des données de recensement et de statistiques vitales sur l'importance de la famille selon l'occupation du chef.—Il est toujours intéressant de comparer les données de recensement avec des données semblables recueillies annuellement telles que les statistiques vitales. Une tabulation spéciale de la moyenne d'enfants vivants nés des mères canadiennes de 1931 a été faite selon l'occupation du père. Il est impossible d'obtenir des relevés de statistiques vitales une classification occupationnelle aussi détaillée que des relevés de recensement en raison de leur imperfection et du fait qu'elles portent sur un ensemble considérablement plus petit, soit les naissances de 1931. Il existe toutefois 52 occupations sur lesquelles il existe et des données de recensement et des données de statistiques vitales. Le nombre moyen de dépendants par famille de recensement* et le nombre moyen d'enfants vivants par mère de

* La famille de recensement telle qu'employée ci-dessus comprend les enfants et les dépendants vivant à la maison au moment du recensement.

ces familles sont donnés dans l'état CVI. Les dépendants par famille comprennent les enfants en tutelle et autres dépendants, mais ils sont trop peu nombreux pour pouvoir affecter les moyennes de façon appréciable. Le coefficient linéaire de corrélation entre les deux moyennes dans les 52 occupations est de ·75. L'équation de régression concernant les deux variables est $X_1 = 1{,}035 X_2 + 0{\cdot}983$, où X_1 représente l'importance de la famille de recensement et X_2 l'importance de la famille d'après les statistiques vitales. Le nombre moyen de dépendants par famille de recensement calculé d'après cette équation est donné dans la troisième colonne de l'état CVI. La quatrième colonne donne les différences entre les importances réelles et calculées des familles de recensement. Les moyennes des statistiques vitales ont été ajustées pour l'âge des mères et sont, dans ce sens, préférables aux moyennes de recensement. De sorte que lorsque la distribution d'âge des chefs de famille de recensement est favorable à une importance moyenne élevée de la famille, on devrait s'attendre à une différence positive entre l'importance moyenne de la famille de recensement et la moyenne calculée d'après les statistiques vitales et à une différence négative lorsque la distribution d'âge des chefs est défavorable.

CVI.—COMPARAISON ENTRE LA MOYENNE DE DÉPENDANTS PAR FAMILLE DE RECENSEMENT ET L'ORDRE MOYEN DES NAISSANCES DANS 52 OCCUPATIONS, CANADA, 1931

Occupation	Moyenne de dépendants par famille	Moyenne d'enfants vivants nés des mères	Dépendants par famille (calculés)	Différence entre le nombre réel et le nombre calculé de dépendants	P.c. de salariés âgés de 35–54 ans
Contremaîtres de section et cantonniers	2·88	3·83	2·95	−0·07	48·7
Pêcheurs	2·72	4·00	3·12	−0·40	41·2
Manoeuvres (mines)	3·71	3·92	3·04	−0·33	36·2
Charpentiers	2·69	3·56	2·67	+0·02	53·6
Coupeurs, tailleurs et sculpteurs de pierre	2·62	3·40	2·50	+0·12	47·8
Inspecteurs, trieurs, mesureurs (produits du bois)	2·59	3·32	2·42	+0·17	46·3
Contremaîtres et surveillants (construction)	2·59	3·11	2·20	+0·39	60·5
Ouvriers sans métier[1]	2·56	4·03	3·15	−0·59	40·5
Forgerons, marteleurs et forgeurs	2·53	3·77	2·89	−0·36	51·6
Mécaniciens de locomotive	2·51	3·24	2·34	+0·17	77·2
Coupeurs (cuir et produits du cuir)	2·48	3·23	2·33	+0·15	39·0
Chauffeurs de locomotive	2·47	3·01	2·10	+0·37	55·2
Chaudronniers, plaqueurs et riveurs (manuf)	2·45	3·33	2·43	+0·02	56·8
Constructeurs et réparateurs de wagons	2·45	3·00	2·09	+0·36	63·6
Conducteurs (chemins de fer à vapeur)	2·41	2·87	1·95	+0·46	75·7
Mouleurs, noyauteurs et fondeurs	2·41	3·20	2·30	+0·11	55·1
Beurriers et fromagiers	2·40	3·90	3·02	−0·62	30·3
Maçons en brique et pierre	2·37	3·35	2·45	−0·08	49·1
Pompiers (département des incendies)	2·37	3·18	2·27	+0·10	53·2
Plombiers, tuyautiers et gaziers	2·32	3·22	2·32	–	47·8
Tailleurs (manuf.)	2·31	2·86	1·93	+0·36	50·7
Capitaines, seconds et pilotes	2·30	2·86	1·94	+0·36	50·7
Plâtriers et latteurs	2·28	3·35	2·45	−0·17	46·7
Postillons et facteurs	2·27	3·22	2·32	−0·05	55·2
Mécaniciens de machines fixes, n.s.a.	2·26	3·02	2·11	+0·15	55·7
Aiguilleurs, signaleurs et gardes-lignes	2·26	2·93	2·02	+0·24	52·0
Agents de police et détectives	2·21	3·00	2·09	+0·12	51·2
Vendeurs de billets et chefs de gare (chemins de fer)	2·21	3·16	2·25	−0·04	61·3
Bouchers et abatteurs (manuf.)	2·19	3·45	2·55	−0·36	41·1
Peintres, décorateurs et vitriers	2·18	3·34	2·44	−0·26	44·8
Tôliers et ferblantiers	2·17	3·19	2·29	−0·12	43·8
Marins et matelots	2·17	3·17	2·26	−0·09	49·2
Electriciens et installateurs	2·16	3·21	2·31	−0·15	40·0
Cuisiniers	2·14	3·10	2·19	−0·05	61·0
Main-d'oeuvre agricole	2·13	3·44	2·54	−0·41	28·1
Charpentiers et monteurs en acier et en fer	2·08	3·10	2·19	−0·11	43·1
Commis-voyageurs	2·07	2·96	2·05	+0·02	59·1
Officiers du service public	2·03	2·93	2·02	+0·01	57·6
Gérants (bâtiment et construction)	2·02	3·17	2·26	−0·24	67·7
Soudeurs à l'électricité et à l'acétylène (manuf.)	2·02	2·96	2·05	−0·03	37·0
Autres rangs—armée, marine et aviation	2·01	2·93	2·02	−0·01	33·9
Agents d'assurance	2·00	2·85	1·93	+0·07	67·6
Télégraphistes et téléphonistes	1·96	2·88	1·96	–	40·6
Installateurs de canalisations et câblistes	1·95	2·74	1·82	+0·13	37·9
Barbiers, coiffeurs et manucures	1·94	3·10	2·19	−0·25	40·2
Rembourreurs	1·89	2·91	2·00	−0·11	36·6
Membres du clergé	1·89	2·22	1·28	+0·61	68·8
Gérants (magasins de détail)	1·84	3·09	2·18	−0·34	53·6
Vendeurs	1·79	2·56	1·63	−0·16	37·9
Gérants (commerce de gros)	1·78	2·61	1·68	−0·10	67·4
Auteurs, rédacteurs et journalistes	1·69	2·36	1·43	+0·26	42·8
Musiciens et professeurs de musique	1·59	2·34	1·41	+0·18	37·1

[1] Non agricoles, miniers ou forestiers, n.s.a.—non spécifié ailleurs.

Il y a une corrélation positive de ·50 entre les différences des importances réelles et calculées des familles de recensement et celles des pourcentages de salariés âgés de 35 à 54 ans dans chaque occupation, ce qui indique que 25 p.c. de la variation des premières s'associe à l'âge des chefs dans la mesure où celui-ci est favorable à une importance moyenne élevée de la famille. Tenant compte de ce facteur, la corrélation entre le nombre de dépendants par famille de recensement et la moyenne d'enfants vivants nés des mères de 1931 passe de ·75 à ·82.

En tenant compte des diverses raisons pour lesquelles les données de statistiques vitales ne sont pas strictement comparables à celles de recensement, il est surprenant que la corrélation soit aussi élevée. Elle indique la valeur des données de statistiques vitales comme source de renseignements dans les études de fécondité différentielle. Elle indique aussi que les différentielles d'une occupation à l'autre dans l'importance de la famille de recensement résultent en majeure partie de la fécondité différentielle parce qu'elles sont en corrélation très étroite avec les différentielles des statistiques vitales.

Importance de la famille selon l'occupation du chef, par province.—L'étude de l'importance de la famille selon l'occupation du chef, par province, se complique du fait qu'il n'y a qu'un petit nombre de salariés dans chaque occupation. Très peu d'occupations, par exemple dans l'Ile du Prince-Edouard, réunissent suffisamment de chefs de famille salariés pour que l'importance moyenne de leurs familles ait quelque signification. Dans l'état CVII, la moyenne de personnes par famille est donnée dans 42 des groupes d'occupations les plus importants et les plus homogènes qui se rencontrent dans les huit autres provinces. Dans les Provinces des Prairies, les moyennes de plusieurs occupations où le nombre de chefs de famille est de moins de 25 ans ont été omises. Les moyennes non pondérées des huit moyennes provinciales pour chaque occupation sont données dans la première colonne et les occupations disposées en ordre descendant, selon l'importance de la famille. Pour fins de concision, ces moyennes seront désignées comme les moyennes du Canada. Au bas de l'état CVII, sont donnés les coefficients de dispersion des moyennes dans chaque province. La famille varie apparemment le plus en importance d'une occupation à l'autre dans les provinces de Québec et de Nouveau-Brunswick, résultat évident de la teneur raciale différentielle dans les occupations.

Dans l'état CVII, les occupations sont disposées selon l'importance décroissante de la famille dans chaque province. Il convient de noter que les contremaîtres de section et les cantonniers ont les plus grosses familles dans cinq des huit provinces aussi bien que dans tout le Canada, tandis que les pêcheurs qui arrivent deuxièmes dans tout le Canada se classent aussi deuxièmes dans cinq provinces. De plus, dans les provinces où ces deux occupations ne se classent pas première et deuxième respectivement, elles touchent un niveau passablement élevé en importance de la famille. Il est évident que, dans chaque province, une famille d'importance moyenne relativement élevée est particulière à certaines occupations. On peut mesurer jusqu'à quel point une occupation maintient son rang en importance de la famille d'une province à l'autre par la moyenne des carrés des différences de rang entre la moyenne du Canada et les moyennes provinciales. Cette mesure peut être désignée comme la variation de rang. La variation de rang dans chaque occupation est donnée dans la dernière colonne de l'état CVII; on peut voir qu'elle est très basse dans certaines occupations et très élevée dans certaines autres. Les deux occupations où l'importance de la famille est uniformément élevée ont déjà été étudiées. Les concierges et les bedeaux, les typographes et les imprimeurs, les ingénieurs professionnels, les vendeurs, les comptables et vérificateurs et les commis ont des familles d'importance uniformément basse, ce qui indique que les familles dont les chefs sont engagés dans ces occupations sont comparativement petites dans chaque province. La variation de rang est très élevée dans trois occupations, à savoir: les membres du clergé, les mineurs et les cuisiniers. Tandis que les membres du clergé se placent au onzième et au quatorzième rangs en importance de la famille dans l'Alberta et la Colombie Britannique respectivement, ils se placent au quarante et unième, quarante-deuxième et quarante-deuxième dans la Nouvelle-Ecosse, le Nouveau-Brunswick et le Québec respectivement. Dans ces trois dernières provinces l'importance moyenne de la famille est augmentée du fait que la population contient un fort élément canadien-français. Comme la grande majorité des Canadiens-Français sont des catholiques romains, ils ne sont à peu près pas représentés parmi les membres du clergé et se classent en conséquence à un niveau très bas d'importance moyenne de la famille dans ces provinces. En tenant compte de ce facteur, il est évident que les membres du clergé tendent à avoir de plus grosses familles que les autres classes professionnelles. Dans l'état XCVIII, page 113, l'importance moyenne des familles de mineurs de charbon au Canada est indiquée comme

étant de 4·87 et celle des mineurs occupés dans d'autres genres de mines, de 4·23. Les familles des mineurs de charbon sont beaucoup plus nombreuses que celles des autres mineurs; il en résulte que dans les provinces où il y a surtout des mineurs de charbon, les mineurs se classeront à un niveau d'importance de la famille beaucoup plus élevé que dans les autres.

La cause de la variation de rang élevée dans le cas des cuisiniers ne se dégage pas aussi clairement, mais elle réside probablement dans un manque d'homogénéité de la classe d'occupations.

CVII.—IMPORTANCE MOYENNE DES FAMILLES NORMALES AVEC CHEFS SALARIÉS DANS 42 OCCUPATIONS CHOISIES (DE CHEF) CLASSIFIÉES SELON L'IMPORTANCE DÉCROISSANTE DE LA MOYENNE DES MOYENNES, CANADA[1] ET PROVINCES, 1931

Occupation classée selon l'importance décroissante de la moyenne des moyennes	Moyenne non pondérée des moyennes provinciales	Moyenne de personnes par famille								
		N.-E.	N.-B.	Qué.	Ont.	Man.	Sask.	Alta	C.B.	Variation de rang
Contremaîtres de section et cantonniers	4·93	5·28	5·28	5·86	4·50	4·91	4·77	4·46	4·36	–
Pêcheurs	4·84	5·07	5·49	5·21	4·30	4·78	–	–	4·16	–
Bûcherons	4·68	4·85	5·33	5·41	4·46	4·60	–	4·41	3·81	–
Chaudronniers, plaqueurs et riveurs	4·60	5·13	5·5[illegible]	4·80	4·14	4·51	4·75	4·11	3·88	–
Camionneurs, charretiers et cochers	4·57	4·75	4·80	4·91	4·25	4·64	4·82	4·41	4·01	–
Charpentiers	4·57	4·67	5·06	5·44	4·21	4·43	4·59	4·22	3·94	–
Forgerons, marteleurs et forgeurs	4·56	4·98	5·34	5·17	4·17	4·30	4·42	4·26	3·87	–
Mécaniciens de locomotive	4·55	4·86	5·11	5·13	4·31	4·43	4·34	4·25	3·98	–
Manœuvres (mines)	4·54	5·14	4·83	5·38	4·31	4·15	4·13	4·40	3·96	–
Mineurs	4·51	5·34	5·25	4·90	4·13	3·44	4·62	4·28	4·15	–
Ouvriers sans métier[4]	4·50	4·62	4·92	5·01	4·23	4·45	4·59	4·23	3·97	–
Chauffeurs de locomotive	4·46	4·89	5·34	5·27	4·37	4·11	4·09	3·91	3·69	–
Serre-freins	4·42	5·01	4·93	5·33	4·22	4·02	4·07	3·91	3·85	–
Conducteurs (chemin de fer à vapeur)	4·41	4·88	4·76	5·39	4·21	3·90	4·21	3·93	3·96	–
Mouleurs, noyauteurs et fondeurs	4·38	4·68	4·94	4·90	4·26	4·38	–	3·72	3·81	–
Maçons en brique et pierre	4·32	4·43	5·06	4·93	4·11	4·15	4·11	4·07	3·71	–
Plombiers, tuyautiers et gaziers	4·28	4·70	4·74	4·81	4·04	4·16	4·21	3·85	3·76	–
Gardiens	4·28	4·40	4·82	4·89	3·92	4·11	4·49	4·06	3·57	–
Conducteurs et wattmen (tramways)	4·24	4·55	4·29	4·90	4·04	4·24	4·08	4·09	3·73	–
Main-d'œuvre agricole	4·20	4·44	4·61	4·61	3·92	4·21	4·18	3·88	3·78	–
Boulangers	4·20	4·45	4·68	4·86	3·93	4·11	3·92	3·94	3·67	–
Bouchers et abatteurs (manuf.)	4·19	4·68	4·12	4·65	4·01	4·20	4·41	3·82	3·65	–
Machinistes (manuf.)	4·19	4·66	4·65	4·72	3·91	3·91	4·17	3·91	3·57	–
Cuisiniers	4·19	4·77	5·08	4·29	3·91	3·82	4·16	3·72	3·73	–
Vendeurs de billets et chefs de gare[2]	4·18	4·18	4·30	5·17	3·92	4·00	4·07	4·13	3·67	–
Agents de police et détectives	4·17	4·46	4·51	4·81	3·89	3·99	4·00	3·91	3·82	–
Tailleurs (manuf.)	4·16	4·69	4·23	4·56	4·12	4·07	3·98	3·80	3·84	–
Peintres, décorateurs et vitriers	4·16	4·60	4·53	4·57	3·93	4·00	4·03	3·97	3·65	–
Conducteurs de camion	4·11	4·25	4·50	4·45	3·91	4·00	4·13	3·83	3·81	–
Marins et matelots	4·11	4·36	4·21	4·73	3·68	–	–	–	3·55	–
Electriciens et installateurs	4·09	4·64	4·43	4·60	3·87	3·92	3·87	3·76	3·60	–
Mécaniciens, n.s.a. (manuf.)	4·05	4·27	4·35	4·68	3·80	3·90	3·93	3·83	3·64	–
Expéditionnaires (entreposage et emmagasinage)	4·04	4·69	4·07	4·48	3·73	3·99	4·02	3·72	3·59	–
Membres du clergé	3·91	3·71	3·71	3·91	3·83	4·06	4·08	4·13	3·84	–
Commis-voyageurs	3·91	4·02	3·85	4·57	3·61	3·91	3·94	3·90	3·46	–
Concierges et bedeaux	3·89	4·18	4·18	4·05	3·68	3·75	3·97	3·84	3·45	–
Typographes, imprimeurs, n.s.	3·89	4·29	3·98	4·48	3·71	3·80	3·65	3·60	3·59	–
Ingénieurs[3] (service professionnel)	3·88	4·19	4·17	4·06	3·64	3·82	3·82	3·80	3·57	–
Vendeurs	3·84	4·03	3·92	4·28	3·59	3·77	3·91	3·72	3·52	–
Instituteurs—école	3·78	3·70	3·83	4·26	3·46	4·00	3·66	3·73	3·59	–
Comptables et vérificateurs	3·75	3·78	3·89	4·33	3·50	3·60	3·69	3·64	3·56	–
Autres employés de bureau	3·74	4·00	3·93	4·10	3·58	3·61	3·66	3·59	3·48	–
Moyenne non pondérée pour toutes occupations	4·24	4·56	4·62	4·78	3·98	4·10	4·14	3·96	3·75	–
Déviation standard	0·35	0·44	0·56	0·42	0·28	0·28	0·35	0·24	0·26	–
Coefficient de dispersion	0·08	0·10	0·12	0·11	0·07	0·07	0·09	0·06	0·07	–

[1] Ile du Prince-Edouard non comprise.

[2] Transport en chemin de fer.

[3] Moins les ingénieurs miniers.

[4] Non agricoles, minières ou forestières.

n.s.—non spécifiée; n.s.a.—non spécifiée ailleurs.

CVII.—IMPORTANCE MOYENNE DES FAMILLES NORMALES AVEC CHEFS SALARIÉS DANS 42 OCCUPATIONS CHOISIES (DE CHEF) CLASSIFIÉES SELON L'IMPORTANCE DÉCROISSANTE DE LA MOYENNE DES MOYENNES, CANADA[1] ET PROVINCES, 1931—fin

Occupation classée selon l'importance décroissante de la moyenne des moyennes	Moyenne non pondérée des moyennes provinciales	Moyenne de personnes par famille								
		N.-E.	N.-B.	Qué.	Ont.	Man.	Sask.	Alta	C.B.	Variation de rang
RANG DE L'OCCUPATION SELON L'IMPORTANCE DE LA FAMILLE										
Contremaîtres de section et cantonniers	1	2	5	1	1	1	4	1	1	3
Pêcheurs	2	5	2	8	6	2	2	2	2	8
Forgerons	3	11	7	3	2	4	3	4	17	31
Chaudronniers, plaqueurs et riveurs	4	4	1	22	14	5	5	13	10	69
Camionneurs, charretiers et cochers	5	13	17	14	8	3	1	3	4	40
Charpentiers	6	19	10	2	11	8	7	10	9	32
Forgerons, marteleurs et forgeurs	7	7	3	9	13	10	10	7	11	11
Mécaniciens de locomotive	8	10	8	11	4	7	12	8	5	7
Manœuvres (mines)	9	3	15	5	5	15	20	5	7	35
Mineurs	10	1	6	15	15	42	6	6	3	157
Ouvriers sans métier[4]	11	22	14	12	9	6	8	9	6	25
Chauffeurs de locomotive	12	8	4	7	3	19	22	21	14	70
Serre-freins	13	6	13	6	10	22	26	20	12	51
Conducteurs (chemins de fer à vapeur)	14	9	18	4	12	33	14	19	8	71
Mouleurs, noyauteurs et fondeurs	15	17	12	17	7	9	15	37	18	76
Maçons en brique et pierre	16	28	11	13	17	16	21	15	23	32
Plombiers, tuyautiers et gaziers	17	14	19	20	18	14	13	26	20	17
Gardiens	18	29	16	18	25	18	9	16	36	73
Conducteurs et wattmen (tramways)	19	24	29	16	19	11	23	14	22	31
Main-d'œuvre agricole	20	27	22	27	23	12	16	25	19	27
Boulangers	21	26	20	19	21	17	35	18	25	33
Bouchers et abatteurs (manuf.)	22	18	34	26	20	13	11	31	27	61
Machinistes (manuf.)	23	20	21	24	26	31	17	23	35	33
Cuisiniers	24	12	9	36	27	35	18	36	21	104
Vendeurs de billets et chefs de gare[2]	25	35	28	10	24	23	25	12	26	67
Agents de police et détectives	26	25	24	21	29	27	29	22	15	23
Tailleurs (manuf.)	27	15	30	31	16	20	31	33	13	73
Peintres, décorateurs et vitriers	28	23	23	29	22	24	27	17	28	28
Conducteurs de camions	29	33	25	34	28	26	19	29	16	42
Marins et matelots	30	30	31	23	36	30	30	30	37	17
Electriciens et installateurs	31	21	26	28	30	29	37	34	30	23
Mécaniciens, n.s.a. (manuf.)	32	32	27	25	32	34	34	28	29	13
Expéditionnaires (entreposage et emmagasinage)	33	16	35	33	33	28	28	39	32	48
Membres du clergé	34	41	42	42	31	21	24	11	14	173
Commis-voyageurs	35	38	40	30	38	32	33	24	41	30
Concierges et bedeaux	36	36	32	41	35	39	32	27	42	23
Typographes et imprimeurs, n.s	37	31	36	32	34	37	42	41	33	16
Ingénieurs[3] (services professionnels)	38	34	33	40	37	36	38	32	34	13
Vendeurs	39	37	38	37	39	38	36	38	39	3
Instituteurs—école	40	42	41	38	42	25	40	35	31	43
Comptables et vérificateurs	41	40	39	35	41	41	39	40	38	7
Autres employés de bureau	42	39	37	39	40	40	41	42	40	7

CVIII.—RANG DES PROVINCES SELON L'IMPORTANCE DE LA FAMILLE DANS 42 OCCUPATIONS, 1931

Rang	Nouvelle-Ecosse	Nouveau-Brunswick	Québec	Ontario	Manitoba	Saskatchewan	Alberta	Colombie Britannique
1	8	8	25	–	–	–	1	–
2	12	16	11	–	1	2	–	–
3	18	15	5	–	1	3	–	–
4	2	–	1	5	9	22	3	–
5	1	1	–	4	22	7	6	1
6	–	1	–	16	7	6	10	2
7	–	1	–	15	–	2	19	5
8	1	–	–	2	2	–	3	34

Dans chaque occupation, les provinces ont été disposées selon l'importance décroissante de la famille et l'état CVIII fait voir le nombre d'occupations déterminant le rang de chaque province. Dans 34 des 42 occupations, la Colombie Britannique a la plus petite famille moyenne de toutes les provinces et dans 5 autres, la deuxième plus petite famille moyenne, ce qui indique que la moyenne peu élevée de l'importance de la famille en Colombie Britannique ne peut pas s'expliquer par l'occupation parce que les petites familles sont particulières à toutes les occupations. Chaque province occupe apparemment un rang modal, la tendance modale étant la plus forte dans le Québec, où les familles sont les plus grosses dans 25 occupations, et en Colombie Britannique. La différenciation régionale de l'importance de la famille est donc indépendante de la classe sociale et s'applique apparemment à la majorité des classes individuelles, sauf quelques exceptions, comme par exemple les membres du clergé.

Dans le tableau 11, partie II, page 204, la moyenne des gains des chefs de famille, le nombre moyen d'enfants qui gagnent par famille et les gains par enfant, selon l'occupation du chef, sont donnés pour chaque province. Les coefficients linéaires suivants de corrélation entre la moyenne des gains des chefs de famille et la moyenne de ceux de leurs enfants sont obtenus:—

Nouvelle-Ecosse	·71	Manitoba	·76
Nouveau-Brunswick	·88	Saskatchewan	·64
Québec	·84	Alberta	·69
Ontario	·84	Colombie Britannique	·68

Les corrélations sont élevées dans toutes les provinces et particulièrement dans l'Est. Il a déjà été observé aux premières pages du chapitre (état XCIV, page 110) que la moyenne des gains par enfant salarié augmente graduellement avec ceux des chefs de famille. Evidemment, les gains des enfants tendent à être déterminés par ceux de leurs parents. Il a été fait remarquer antérieurement que les enfants des chefs faisant partie des catégories de gains élevés n'acceptent pas d'emploi avec autant d'empressement que ceux des chefs plus pauvres, parce qu'ils ont les moyens d'attendre des situations plus rémunératrices. La localité explique peut-être jusqu'à un certain point la corrélation parce que les gains du père et du fils, habitant la même localité et y travaillant, refléteront le niveau général des gains dans cette localité.

Ce facteur perdra de son importance en passant dans des groupes géographiques plus absolus. Les enfants, particulièrement ceux qui vivent à la maison, ont une tendance probable à suivre l'occupation du père, ce qui causerait naturellement une corrélation entre les gains de ce dernier et ceux de son fils. Il est intéressant de noter que les corrélations sont plus élevées dans les plus vieilles provinces et on peut se demander si à mesure que la structure économique de la nation devient plus équilibrée, les salariés canadiens ne sont pas graduellement enrégimentés dans un système d'occupations de caste.

CIX.—CORRÉLATIONS DE RANG ENTRE LES VARIABLES DANS 42 OCCUPATIONS, ANNÉE TERMINÉE LE 1er JUIN 1931

Variable	x^1 Gains du chef	x^2 Faible importance de la famille	x^3 Gains des enfants	x^4 P.c. d'enfants de 15 ans et plus à l'école	x^5 Enfants occupant des emplois rétribués	x^6 Enfants occupant des emplois rétribués en p.c. d'enfants de 15 ans et plus
Québec—						
x^1	-	-	-	-	-	-
x^2	+·29	-	-	-	-	-
x^3	+·81	+·60	-	-	-	-
x^4	+·88	+·37	+·72	-	-	-
x^5	-·28	-·29	-·08	-·43	-	-
x^6	-·62	+·05	-·28	-·76	+·59	-
Ontario—						
x^1	-	-	-	-	-	-
x^2	+·46	-	-	-	-	-
x^3	+·84	+·69	-	-	-	-
x^4	+·89	+·42	+·71	-	-	-
x^5	-·46	-·39	-·22	-·60	-	-
x^6	-·67	-·12	-·36	-·80	+·73	-

Dans les tableaux 12 et 13, partie II, pages 205, 206, les occupations dans les provinces de Québec et Ontario sont disposées d'après six variables. Les coefficients de corrélation de rang entre ces variables sont donnés dans l'état CIX. Le coefficient de corrélation de rang ne diffère pas grandement en valeur du coefficient pearsonien et, une fois les occupations disposées selon chaque variable, il est très facile à calculer. On remarquera que les corrélations sont en général quelque peu plus élevées en Ontario que dans le Québec où elles sont probablement troublées par le facteur racial, mais qu'elles suivent toutes la même tendance dans chaque province.

Les corrélations qui offrent un intérêt particulier sont étudiées plus bas, une à une, en commençant par celles de la première colonne.

r_{12}, la corrélation entre les gains des chefs et la basse importance de la famille est de ·29 dans le Québec et de ·46 en Ontario. Ceci se compare avec le coefficient pearsonien de ·41 dans 135 occupations au Canada.

r_{13}, la corrélation entre les gains des chefs et ceux des enfants salariés vivant à la maison, est de ·81 dans le Québec et de ·84 en Ontario. Il est intéressant de comparer ces corrélations aux corrélations pearsoniennes données à la page 144.

	Coefficient de rang	Coefficient pearsonien
Québec	·81	·84
Ontario	·84	·84

Le coefficient de rang se rapproche en général du coefficient pearsonien.

r_{14}, la corrélation entre les gains du chef et le pourcentage d'enfants de 15 ans et plus à l'école est de ·88 dans le Québec et ·89 en Ontario. Ces corrélations sont très élevées et indiquent que les chefs de famille des classes de gains plus élevés ont donné à leurs enfants une éducation beaucoup plus complète que les chefs plus pauvres. Les enfants des salariés des classes élevées reçoivent une meilleure éducation et peuvent en conséquence obtenir un emploi plus rémunérateur en 1930-31 que les enfants des chefs des classes moins élevées. Les premiers ont évidemment le choix de rester à l'école ou de travailler, et ils ne travaillent que lorsque la rémunération est bonne.

r_{15}, la corrélation entre les gains du chef et ceux des enfants occupant des emplois rétribués par famille est de — ·28 dans le Québec et de — ·46 en Ontario. Si la corrélation négative n'est pas plus élevée c'est que les salariés dont les gains sont plus élevés sont plus âgés et ont des enfants plus âgés capables de travailler en grand nombre. Ceci tend à contre-balancer la proportion plus élevée d'enfants plus âgés des chefs plus pauvres occupant des emplois rétribués.

r_{16}, la corrélation entre les gains du chef et ceux des enfants occupant des emplois rétribués, par famille, en pourcentage du nombre d'enfants de 15 ans et plus, est de — ·62 dans le Québec et de — ·67 en Ontario, ce qui indique que les enfants des familles plus pauvres travaillent beaucoup plus tôt que ceux des familles plus à l'aise.

r_{23}, la corrélation entre le peu d'importance de la famille et les gains des enfants est de ·60 dans le Québec et de ·69 en Ontario. Évidemment, les enfants des petites familles tendent à gagner plus que ceux des grosses familles. Ceci peut être attribué en partie au fait que le chef d'une petite famille peut procurer à ses enfants une meilleure éducation que celui d'une grosse famille, mais il est probable que la corrélation procède du fait que les catégories qui ont de petites familles sont en même temps celles qui sont plus en mesure de mieux lancer leurs enfants dans la vie. De plus, les familles sont petites dans les cités où les gains sont élevés.

r_{24}, la corrélation entre le peu d'importance de la famille et le pourcentage d'enfants de 15 ans et plus à l'école est de ·37 dans le Québec et ·42 en Ontario. Ces corrélations sont plutôt basses et il semble que les gains du père ont une portée beaucoup plus grande sur ses moyens de tenir ses enfants à l'école que l'importance de sa famille. Les grosses familles n'empêchent pas *per se* l'instruction avancée.

r_{34}, la corrélation entre les gains des enfants et le pourcentage d'enfants de 15 ans et plus à l'école est de ·72 dans le Québec et ·71 en Ontario. Ceci illustre encore une fois un point sur lequel on a maintes fois insisté, à savoir que l'enfant du salarié prospère a le choix entre l'école et le travail et qu'en ce qui concerne le travail il est en état de pouvoir marchander. Il est plus âgé quand il commence à travailler et son instruction plus complète peut améliorer sa capacité de gain.

r_{36}, la corrélation entre les gains des enfants et les enfants occupant des emplois rétribués en pourcentage d'enfants de 15 ans et plus est de — ·28 dans le Québec et de — ·36 en Ontario. Malgré le niveau peu élevé de ces corrélations, leur orientation a quelque intérêt en ce qu'elle révèle que plus le pourcentage d'enfants dont les chefs ont une occupation donnée et qui acceptent de l'emploi est élevé, plus la moyenne des gains est petite. Les enfants qui doivent forcément travailler ne gagnent pas autant que ceux qui ne travaillent que s'ils le veulent.

Conclusion.—Une grande variété de statistiques familiales ont été étudiées dans ce chapitre et le résumé qui suit fait une revue des constatations les plus importantes.

Il a été constaté que l'importance de la famille varie grandement d'une occupation à l'autre, de sorte que l'accroissement naturel de notre population est défrayé en grande partie par certains groupes d'occupations tandis que certains autres groupes réussissent à peine à se perpétuer.

CX.—IMPORTANCE DE LA FAMILLE ET DONNÉES CONNEXES PAR LARGES GROUPES D'OCCUPATIONS DU CHEF DE FAMILLE, CANADA, 1931

Occupation du chef	Nombre de familles normales	Propres enfants			Taux estimatif d'accroissement naturel	P.c. de chefs de famille dans une occupation donnée
		Total	Par famille	Par famille complète (estimation)		
Toutes occupations	1,033,863	2,245,417	2·17	3·75	11·8	100·00
Agriculture	43,195	90,435	2·09	3·62	10·2	4·18
Pêche, chasse et piégeage	4,872	12,933	2·65	4·58	22·6	0·47
Abatage du bois	12,289	34,746	2·83	4·90	26·7	1·19
Mines, carrières, puits d'huile et de sel	25,794	67,210	2·61	4·52	21·8	2·50
Manufactures	187,565	399,865	2·13	3·68	11·0	18·14
Energie et éclairage électriques	23,046	53,460	2·32	4·01	15·2	2·23
Construction	104,969	251,358	2·39	4·13	16·8	10·15
Transports et communications	134,991	302,152	2·24	3·88	13·6	13·06
Entreposage et emmagasinage	16,437	31,483	1·92	3·32	6·3	1·59
Commerce	93,812	170,615	1·82	3·15	4·1	9·07
Finance, assurance	20,263	37,267	1·84	3·18	4·5	1·96
Service	121,312	223,732	1·84	3·18	4·5	11·73
Professionnel	50,447	85,893	1·70	2·94	1·4	4·88
Personnel	41,925	78,192	1·87	3·24	5·3	4·06
Commis de bureau	51,096	86,640	1·70	2·94	1·4	4·94
Manœuvres	190,655	476,690	2·50	4·33	19·4	18·44
Non spécifiés	595	1,201	2·02	3·49	8·5	0·06
Occupations employant moins de 10 personnes	2,972	5,330	1·89	3·27	5·7	0·29

Il est évident d'après l'état CX que l'importance moyenne de la famille et le taux d'accroissement varient grandement d'une catégorie d'occupations à l'autre. Ils sont plus petits dans le commerce, la finance, les services et les employés de bureau qui tirent évidemment leurs recrues d'autres occupations. Tandis que le service professionnel en tire des recrues choisies, avec le résultat que l'accroissement des éléments les plus aptes de la population est retardé, le service personnel doit dépendre largement des débris d'autres occupations, ce qui tend à abaisser le taux d'accroissement de l'élément le moins apte. La fécondité différentielle entre les catégories d'occupations peut donc tendre à enrayer l'accroissement tant des éléments les plus aptes que des éléments les moins aptes de la population. Il s'ensuit que l'homme moyen est le plus prolifique. La race s'améliore lorsque la majeure partie de l'accroissement provient de catégories légèrement supérieures à la moyenne et s'avilit lorsqu'elle provient des catégories légèrement inférieures à la moyenne. Il est probable que, dans les études sur la fécondité différentielle, on accorde souvent trop d'attention à la fécondité des classes extrêmes. Un taux élevé d'accroissement chez les imbéciles et les idiots peut créer un problème en tant qu'il taxe les asiles, mais il ne détermine pas nécessairement une dégénérescence raciale sérieuse.

Il est évident que la teneur occupationnelle changeante d'une décennie à l'autre tendra à modifier l'importance moyenne de la famille et le taux d'accroissement de la population. Rien ne prouve cependant que les changements marqués de la teneur occupationnelle de la population aient constitué un facteur majeur de décroissement de la famille en importance au cours des cinquante dernières années. La concentration progressivement croissante des occupations particulières dans les grandes villes a cependant été l'une des causes les plus importantes de déclin.

CHAPITRE X

LE MÉNAGE FERMIER

Malgré l'allure vertigineuse à laquelle s'est accomplie la centralisation de l'industrie au Canada depuis ses soixante-dix années de vie nationale, le ménage fermier a tenu bon comme unité de production agricole. D'ambitieux essais agricoles en vue d'une production massive tentés de temps à autre dans toutes les parties du Canada et particulièrement dans l'Ouest, ont presque tous invariablement échoué et présentement ces projets sont poussés avec moins d'ardeur que jamais. Dans les chapitres précédents, l'amour du foyer chez les Canadiens et l'importance de la famille dans notre système social ont été illustrés à profusion. Les Canadiens de toutes races, et notamment dans les régions rurales, ont leurs modes particuliers et presque toujours admirables de vie familiale. C'est pour cette raison que l'agriculture, industrie familiale, a progressé lentement mais sûrement à travers des décennies de malaise politique et économique.

Population fermière.—La question "Nombre de personnes de tous âges, vivant sur cette ferme le 1er juin 1931?" a été ajoutée aux questionnaires agricoles pour la première fois au recensement de 1931. Il y a alors 3,289,140 personnes * ou 31·7 p.c. de la population du Canada qui vivent sur 671,535 fermes. Le ménage fermier moyen se compose de 4·90 personnes. La population rurale fermière des États-Unis représente une proportion beaucoup plus petite de la population totale du pays en 1930; elle ne comprend que 30,157,513 personnes ou 24·6 p.c. de la population totale qui s'établit alors à 122,775,046. Il y a toutefois une tendance reconnue chez la population urbaine du Canada à grandir aux dépens de la population rurale.

CXI.—POPULATION RURALE ET URBAINE, CANADA, 1901-1931

Année de recensement	Population			
	Totale	Urbaine	Rurale	
			Nombre	P.c.
1901	5,371,315	2,014,222	3,357,093	62·50
1911	7,206,643	2,272,947	3,933,696	54·58
1921	8,787,949	4,352,122	4,435,827	50·48
1931	10,376,786	5,572,058	4,804,728	46·30

Tandis que la population rurale s'accroit de 1,447,635 ou 43·1 p.c. au cours des trois décennies de 1901-1931, la population rurale s'accroit de 3,557,836 ou 176·6 p.c., de sorte que le pourcentage du total représenté par la population rurale décroit graduellement. La construction des chemins de fer, qui a ouvert les plaines de l'Ouest à la colonisation, a facilité en même temps la répartition de la main-d'œuvre entre la production de vêtements et la production de nécessités ménagères. Ceci a eu un effet profond sur la composition de la famille canadienne. On voit dans les premiers chapitres de cette monographie qu'en 1861 l'importance moyenne du ménage est la plus élevée dans toutes les parties colonisées du Canada. Le foyer fermier type, qui est en même temps le foyer canadien type, est une unité qui se suffit à peu près à elle-même; les hommes travaillent sur la ferme tandis que les femmes sont occupées à la maison, à préparer les repas, confectionner des vêtements ou fabriquer des articles de ménage. La famille est nombreuse et les enfants y sont un actif ou tout au moins n'y sont pas un fardeau parce que la nourriture est abondante et que les vêtements sont confectionnés à même les ressources de la maison. Ces enfants peuvent, dès le bas âge, contribuer à la machine productive de celle-ci Toutefois, à l'avènement des chemins de fer, ils commencent à quitter le foyer alors qu'ils sont encore jeunes, les jeunes garçons répondant à l'appel de l'Ouest et les jeunes filles au mirage de la ville. La production pour l'exportation et le marché éloigné commence a prendre plus d'importance que la production pour consommation ménagère; il en résulte que les denrées alimentaires, que l'on pouvait obtenir antérieurement en quantités illimitées, en sont venues à avoir une valeur en

* Sans compter les internés des institutions agricoles pénales et les personnes vivant dans d'autres ménages que ceux des exploitants.

espèces. Les marchandises des magasins à comptoirs postaux remplacent les vêtements fabriqués à la maison. Ils peuvent être plus attrayants, mais ils représentent un déboursé; il en faut pour toute la famille de sorte que les enfants deviennent un item de dépenses dans le budget du fermier. Cette transformation a sans nul doute imposé un frein au taux de la natalité. De plus, l'enfant, conscient du fardeau qu'il devient pour sa famille et incapable de s'adapter aux méthodes de production agricoles apparemment sans cesse en progrès, est hanté du désir de quitter la maison le plus tôt possible. Les excursions de moissonneurs dans l'Ouest et les progrès industriels tant au pays qu'aux États-Unis fournissent d'excellents prétextes de s'enfuir. Pourtant, le tableau esquissé ci-haut, si fidèle soit-il, suppose des choses intangibles, des satisfactions et des joies humaines difficiles à mesurer et ne pouvant être étudiées statistiquement qu'à la lumière de certains de leurs résultats. L'importance moyenne de la famille est une jauge sensible à tout changement social et, tout comme il est difficile de déterminer l'effet du mouvement d'une molécule particulière dans une chaudière à vapeur sur la jauge de pression qui mesure le mouvement de toutes les molécules, il est difficile d'estimer l'importance relative d'un seul facteur économique ou social dans la détermination de l'importance moyenne de la famille, laquelle réagit à tous les facteurs. Dans les pages qui vont suivre est étudié le problème posé par l'interprétation de la signification de l'importance moyenne du ménage dans 218 comtés et divisions de recensement du Canada: dans certains comtés ou divisions, la vie ressemble encore à celle qui existait dans la majeure partie de l'Est canadien en 1861, tandis que dans d'autres l'évolution a été très rapide de sorte que personne ne peut prédire quelles seront les conditions dans dix ans.

Grandeur des fermes.—Malgré l'impatience des fils et des filles de fermiers à quitter la maison, ils emportent avec eux un amour profond de la vie de famille, lequel se reflète, par exemple, dans la tendance des logeurs à rechercher les maisons privées. De plus, l'immigrant, devant les difficultés de la vie dans un pays nouveau et non familier, chérit doublement son foyer, de sorte que la vie familiale devient aussi fortement enracinée dans les nouvelles régions agricoles du Canada que dans les plus anciennes. Pour illustrer le fait que les exploitations agricoles massives n'ont fait que peu de progrès au Canada, l'état CXXXVI donne la grandeur moyenne des fermes dans les diverses provinces et l'état CXII, la distribution des fermes selon leur grandeur dans tout le Canada et dans chaque province. De toutes les fermes occupées, 47,646 ou 6·5 p.c. mesurent 640 acres ou plus. Ces fermes ont une moyenne de 1,036·9 acres chacune et représentent 30·3 p.c. de la terre agricole occupée au Canada. Mais un grand nombre des fermes de 640 acres ou plus sont exploitées par la famille; on y trouve 87,311 membres de famille qui y travaillent en 1930 comparativement à 13,871 engagés permanents et 96,670 engagés temporaires.

CXII.—DISTRIBUTION NUMÉRIQUE ET PROPORTIONNELLE DES FERMES SELON LEUR GRANDEUR, CANADA ET PROVINCES, 1931

Province	Total des fermes	1-4 acres	5-10 acres	11-50 acres	51-100 acres	101-200 acres	201-639 acres	640 acres et plus
				NOMBRE				
CANADA	728,623	19,713	24,028	80,070	148,225	233,306	175,605	47,646
Ile du Prince-Edouard	12,865	333	357	3,052	5,071	3,418	631	3
Nouvelle-Ecosse	39,444	2,468	3,055	9,616	10,325	9,526	4,207	247
Nouveau-Brunswick	34,025	925	1,392	7,308	11,457	8,650	4,106	187
Québec	135,957	3,442	3,268	16,976	43,915	48,823	19,094	439
Ontario	192,174	7,825	8,109	30,605	68,620	58,295	18,100	620
Manitoba	54,199	1,028	1,205	2,379	3,121	19,958	21,803	4,705
Saskatchewan	136,472	570	505	976	1,377	40,680	66,338	26,026
Alberta	97,408	692	810	1,301	1,774	39,318	38,767	14,746
Colombie Britannique	26,079	2,430	5,327	7,857	2,595	4,638	2,559	673
				POURCENTAGE				
CANADA	100·0	2·7	3·3	11·0	20·4	32·0	24·1	6·5
Ile du Prince-Edouard	100·0	2·6	2·8	23·7	39·4	26·6	4·9	[1]
Nouvelle-Ecosse	100·0	6·3	7·7	24·4	26·2	24·1	10·7	0·6
Nouveau-Brunswick	100·0	2·7	4·1	21·5	33·7	25·4	12·1	0·5
Québec	100·0	2·5	2·4	12·5	32·3	35·9	14·0	0·3
Ontario	100·0	4·1	4·2	15·9	35·7	30·3	9·4	0·3
Manitoba	100·0	1·9	2·2	4·4	5·8	36·8	40·2	8·7
Saskatchewan	100·0	0·4	0·4	0·7	1·0	29·8	48·6	19·1
Alberta	100·0	0·7	0·8	1·3	1·8	40·4	39·8	15·1
Colombie Britannique	100·0	9·3	20·4	30·1	10·0	17·8	9·8	2·6

[1] Moins de 0·1 p.c.

La mesure dans laquelle l'agriculture est une industrie familiale peut être mieux calculée en examinant l'état des travailleurs agricoles.

CXIII.—NOMBRE DE TRAVAILLEURS AGRICOLES, 1930, SELON LA GRANDEUR DE LA FERME, 1931

Grandeur de la ferme	Membres de la famille	Employés	
		Permanents	Temporaires
Toutes fermes occupées	1,093,383	64,130	489,828
1- 4 acres	24,099	382	3,975
5- 10 "	29,181	763	11,310
11- 50 "	100,665	3,090	42,753
51-100 "	216,655	9,531	73,655
101-200 "	350,411	17,481	111,056
201-299 "	68,547	4,781	26,987
300-479 "	156,455	8,794	82,190
480-639 "	60,059	5,437	44,232
640 acres et plus	87,311	13,871	93,670

Il y a dix-sept fois autant de membres de famille qui travaillent sur les fermes occupées au Canada en 1931 que d'engagés permanents. Les membres de la famille sont âgés de plus de 14 ans et travaillent sur la ferme toute l'année. Les employés temporaires, bien que plus nombreux que les employés permanents, ne travaillent que 4,023,911 semaines contre ces derniers, 3,334,760. L'aide agricole moyen en 1930 ne travaille donc que 6·8 semaines sur chaque ferme. Il peut toutefois figurer plusieurs fois dans le travail total des engagés temporaires, parce que chaque fermier pour qui il a travaillé durant l'année en fait rapport. Par conséquent il est probable que le nombre réel d'hommes engagés temporairement dans le travail agricole est beaucoup moindre que celui donné dans l'état CXIII. En attribuant à chaque membre de la famille 52 semaines de travail par année, on voit que les membres des familles travaillant sur la ferme fournissent 56,856,000 semaines de travail en 1930 contre les engagés, 7,368,671 semaines, de sorte que les membres de la famille fournissent 7·7 semaines contre les engagés, une. Des 728,623 fermes occupées au Canada en 1931, 281,044 seulement ou 38·6 p.c. déclarent des déboursés pour la main-d'œuvre en 1930, le 61·4 qui reste étant exploité par son occupant et les membres de sa famille sans le secours de la main-d'œuvre louée.

Familles se suffisant à elles-mêmes sur les fermes.—La famille fermière se suffit donc en général à elle-même en ce qui concerne la main-d'œuvre. Dans quelle mesure produit-elle sa nourriture? D'après l'état CXIV, plus bas, nous voyons que 75·8 p.c. de toutes les fermes occupées déclarent des vaches en lactation ou en gestation. La proportion serait plus élevée si nous pouvions tenir compte des fermes inhabitées.

CXIV.—FERMES DÉCLARANT DES VACHES EN LACTATION OU EN GESTATION, CANADA ET PROVINCES, 1931

Province	Fermes occupées	Fermes déclarant des vaches en lactation ou en gestation	
		Nombre	P.c. de fermes occupées
CANADA	728,623	582,089	75·8
Ile du Prince-Edouard	12,865	10,825	84·0
Nouvelle-Ecosse	39,444	23,821	79·0
Nouveau-Brunswick	34,025	25,402	80·2
Québec	135,947	114,351	80·5
Ontario	192,174	157,493	78·3
Manitoba	54,199	45,001	80·5
Saskatchewan	136,472	111,413	72·0
Alberta	97,408	72,984	69·2
Colombie Britannique	26,079	14,499	53·0

Le pourcentage de fermes déclarant des vaches laitières est élevé dans chaque province excepté la Colombie Britannique. On notera qu'une proportion étonnamment grande des fermes des Provinces des Prairies ont des vaches laitières.

CXV.—DISTRIBUTION DES FERMES DÉCLARANT DES VACHES EN LACTATION OU EN GESTATION, SELON LE NOMBRE DÉCLARÉ, CANADA ET PROVINCES, 1931

Province	Fermes déclarant des vaches en lactation ou en gestation	Fermes déclarant					
		1-4 vaches	5-9 vaches	10-14 vaches	15-19 vaches	20-29 vaches	30 vaches et plus
CANADA	582,089	273,174	191,692	39,226	49,898	16,582	11,517
Ile du Prince-Edouard	10,825	8,281	2,482	41	17	3	1
Nouvelle-Ecosse	23,821	22,498	1,277	25	16	4	1
Nouveau-Brunswick	25,402	23,039	2,294	46	16	1	6
Ontario	114,351	90,405	22,772	797	301	43	33
Québec	157,493	84,927	66,434	4,283	1,580	157	112
Manitoba	45,001	10,476	17,247	5,585	8,161	2,463	1,069
Saskatchewan	111,413	11,333	44,715	17,111	24,659	8,494	5,101
Alberta	79,284	11,557	32,003	10,917	14,709	5,228	4,870
Colombie Britannique	14,499	19,658	2,468	421	439	189	324

D'après l'état CXV, 273,174 fermes ou 51·8 p.c. de toutes celles faisant rapport ne déclarent que de 1 à 4 vaches, de sorte qu'apparemment plus de la moitié des fermiers élevant des vaches laitières le font d'abord pour la consommation ménagère. En Nouvelle-Écosse, où l'agriculture n'est encore exploitée qu'une partie du temps sur le littoral, la pêche constituant une source complémentaire de revenu, 79·0 p.c. des fermes déclarent des vaches laitières et 94·4 p.c. de ces fermes n'en déclarent que de 1 à 4. L'importance des fermes (où il n'y a qu'un petit nombre de vaches) dans l'industrie laitière canadienne peut être mieux saisie par une estimation de la population qui y vit et qui en tire son approvisionnement entier de produits laitiers en plus de ce qu'elle vend à l'extérieur. En supposant que 4·90 personnes, importance moyenne du ménage agricole canadien, vivent sur chacune des 273,174 fermes déclarant de 1 à 4 vaches en lactation ou en gestation, nous avons une population de 1,339,000 personnes ou de 13 p.c. de la population totale du Canada. Il importe aussi de noter que 11,517 fermes, ou 2 p.c. seulement de celles qui déclarent des vaches en lactation ou en gestation, en rapportent 30 ou plus, ce qui indique que la tendance vers une industrie laitière d'envergure n'est pas très prononcée.

CXVI.—POURCENTAGES DE TOUTES FERMES OCCUPÉES DÉCLARANT DIVERSES ESPÈCES DE BESTIAUX, CANADA ET PROVINCES, 1931

Province	P.c. de fermes occupées déclarant					Moyenne des pourcentages
	Vaches en lactation ou en gestation	Moutons	Porcs	Volailles	Abeilles	
CANADA	75·8	17·9	60·1	79·8	2·4	47
Ile du Prince-Edouard	84·0	36·7	65·4	86·6	0·1	55
Nouvelle-Ecosse	79·0	24·7	51·7	76·5	0·3	46
Nouveau-Brunswick	80·2	28·6	66·4	84·0	1·0	52
Québec	80·5	37·95	71·2	83·3	3·8	55
Ontario	78·3	18·8	59·9	83·1	3·7	49
Manitoba	80·5	9·0	65·3	82·6	3·6	48
Saskatchewan	72·0	3·7	57·5	76·0	0·6	42
Alberta	69·2	7·0	56·0	74·1	0·3	41
Colombie Britannique	53·0	5·9	23·8	67·7	5·5	31

Il y a des volailles sur 79·8 p.c. des fermes canadiennes et des porcs sur 60·1 p.c. De toute évidence, la famille fermière recourt à la ferme pour ses volailles et ses œufs même plus fréquemment que pour les produits laitiers. La majorité des fermes élèvent aussi des porcs, excepté en Colombie Britannique. D'après les moyennes de pourcentage données dans la dernière colonne de l'état CXVI, les familles fermières se suffisent apparemment plus à elles-mêmes en ce qui concerne les produits animaux dans l'Ile du Prince-Edouard, le Québec et moins en Colombie Britannique, ce qui est significatif en raison du fait que la Colombie Britannique est la province où se rencontrent les plus petites familles. Une petite proportion seulement de fermes élèvent des abeilles.

Importance moyenne du ménage fermier.—Ce chapitre traitera premièrement de la signification de l'importance moyenne du ménage agricole obtenue de la division de la population agricole de chaque district par le nombre de fermes occupées, moins les fermes inhabitées. Les fermes inhabitées sont plus particulières à l'Ouest du Canada et sont généralement exploitées par des fermiers habitant des fermes situées dans d'autres sous-districts de recensement.

CXVII.—NOMBRE MOYEN DE PERSONNES PAR MÉNAGE FERMIER ET PAR MÉNAGE RURAL[1], CANADA ET PROVINCES, 1931

Province	Personnes par	
	Ménage agricole	Ménage rural
CANADA	4·90	4·62
Ile du Prince-Edouard	4·59	4·60
Nouvelle-Ecosse	4·67	4·55
Nouveau-Brunswick	5·45	5·20
Québec	6·14	5·79
Ontario	4·51	4·21
Manitoba	5·09	4·75
Saskatchewan	4·70	4·73
Alberta	4·26	4·20
Colombie Britannique	4·00	3·50

[1] Ne comprend pas les hôtels, les maisons louant des chambres, les camps et les institutions.

Le ménage fermier moyen est plus nombreux que le ménage rural en général, excepté dans l'Ile du Prince-Edouard et dans la Saskatchewan où le ménage rural non agricole est apparemment un peu plus nombreux que le ménage fermier. D'une population agricole de 3,289,140 au Canada, 3,223,874 personnes habitent les districts ruraux de sorte que la population agricole urbaine est insignifiante. Elle sera incorporée aux totaux dans toutes ces études.

Exploitants de ferme.—D'après l'état CXVIII, les exploitants de ferme dans les provinces de l'Est sont pour la plupart natifs de la province qu'ils habitent tandis que la majorité de ceux des provinces de l'Ouest sont de naissance étrangère avec forte proportion de natifs d'autres provinces. Ceci a une portée prononcée sur la distribution d'âge, comme on le verra d'ailleurs dans l'état CXIX. La Nouvelle-Écosse, avec 35·5 p.c., a la proportion la plus élevée d'exploitants de ferme âgés de 60 ans et plus, tandis que l'Ile du Prince-Edouard, le Nouveau-Brunswick, l'Ontario et la Colombie Britannique ont respectivement, 30·7 p.c., 27·1 p.c., 25·9 p.c. et 24·5 p.c. de leurs fermiers qui ont atteint ou dépassé cet âge. Ce facteur tendra à abaisser l'importance moyenne du ménage fermier dans ces provinces parce qu'il y aura un grand nombre de ménages d'où les enfants seront déjà partis. D'autre part, la Saskatchewan et l'Alberta ont une forte proportion d'exploitants de ferme très jeunes, dont plusieurs sont célibataires ou récemment mariés seulement, ce qui tendra à abaisser la moyenne.

CXVIII.—NOMBRE ET POURCENTAGE D'EXPLOITANTS DE FERME DÉCLARANT LIEU DE NAISSANCE, NÉS AU CANADA ET DANS LEUR PROVINCE DE DOMICILE, CANADA ET PROVINCES, 1931

Province	Exploitants de ferme déclarant leur lieu de naissance				
	Total	Canada		Province de domicile	
		Nomb.	P.c.	Nomb.	P.c.
CANADA	671,090	454,794	67·8	380,529	56·7
Ile du Prince-Edouard	21,098	11,864	98·1	11,723	96·9
Nouvelle-Ecosse	38,017	36,655	96·4	36,211	95·2
Nouveau-Brunswick	33,033	31,277	94·7	29,806	90·2
Québec	126,582	123,453	97·5	122,570	90·2
Ontario	177,581	154,644	87·1	149,054	83·9
Manitoba	50,206	22,761	45·3	13,147	26·2
Saskatchewan	119,945	41,014	34·2	9,276	7·7
Alberta	88,066	24,811	28·2	5,960	6·8
Colombie Britannique	25,562	8,315	32·5	2,782	10·9

CXIX.—DISTRIBUTION D'ÂGE DES EXPLOITANTS DE FERME, CANADA ET PROVINCES, 1931

Groupe d'âge	P.c. d'exploitants de ferme									
	Canada	I.P.-E.	N.-E.	N.-B.	Qué.	Ont.	Man.	Sask.	Alta	C.B.
Tous âges	100·0	100·0	100·0	100·0	100·0	100·0	100·0	100·0	100·0	100·0
De moins de 20 ans	0·3	0·3	0·2	0·3	0·2	0·2	0·2	0·4	0·5	0·2
20-24 ans	2·8	2·0	1·2	1·9	2·5	1·8	2·7	4·2	4·8	1·6
25-29 "	7·0	4·8	3·1	5·0	7·5	5·5	7·6	9·2	9·6	3·8
30-34 "	9·4	7·7	6·0	7·8	10·4	8·5	10·2	10·6	11·2	5·9
35-39 "	11·8	10·7	8·6	10·6	12·0	10·9	13·0	13·6	13·0	9·3
40-49 "	26·3	22·4	21·7	24·2	25·3	24·0	27·8	30·6	28·6	28·1
50-59 "	21·9	21·4	23·7	23·1	22·1	23·2	21·0	20·2	19·5	26·6
60-69 "	14·1	18·2	21·0	17·6	13·9	17·5	13·0	8·5	9·6	17·7
70 ans et plus	6·4	12·5	14·5	9·5	6·1	8·4	4·5	2·7	3·2	6·8

Il n'est pas très simple de trouver un indice mesurant le caractère favorable d'une distribution d'âge relativement à une famille d'importance moyenne élevée. On a vu au chapitre VI que la proportion de chefs de famille de 35-54 ans par rapport à ceux de moins de 25 ans et de 65 ans et plus est en corrélation avec l'importance moyenne de la famille privée. L'application d'un indice semblable à la distribution d'âge des exploitants de ferme nous montre que l'Alberta a un indice extrêmement favorable en dépit du fait que l'importance moyenne du ménage fermier de cette province, 4·26 personnes, est très faible. Apparemment, la distribution d'âge des exploitants de ferme est un facteur secondaire dans la détermination de l'importance moyenne du ménage fermier. Les provinces de l'Est ont un pourcentage très élevé d'exploitants dépassant les âges de responsabilités familiales maximums, tandis que les Provinces de l'Ouest ont un fort pourcentage au-dessous de ces âges. Le caractère favorable auquel l'on pourrait s'attendre d'après le fort pourcentage d'exploitants de ferme d'âge moyen en Colombie Britannique et en Alberta est ren-

versé par le fait qu'ils appartiennent à une population flottante vu que, d'après l'état CXVIII, seulement 6·8 p.c. des exploitants de ferme de l'Alberta et 10·9 p.c. de ceux de la Colombie Britannique sont nés dans leur province de domicile. Il semble que la durée de séjour dans la province et le temps passé sur la ferme sont des facteurs plus efficaces que l'âge dans la détermination de l'importance du ménage de l'exploitant de ferme.

CXX.—DISTRIBUTION PROPORTIONNELLE DES EXPLOITANTS DE FERME, D'APRÈS LE NOMBRE D'ANNÉES SUR LA FERME ACTUELLE, CANADA ET PROVINCES, 1931

Années sur la ferme actuelle	P.c. des exploitants de ferme dans									
	Canada	I.P.-E.	N.-E.	N.-B.	Qué.	Ont.	Man.	Sask.	Alta	C.B.
Total	100·0	100·0	100·0	100·0	100·0	100·0	100·0	100·0	100·0	100·0
Moins de 2 ans	10·1	4·7	4·9	6·6	8·2	9·9	12·3	11·2	13·8	15·2
2 ans	6·5	3·6	3·5	4·7	4·9	5·0	7·6	8·5	10·5	7·6
3 ans	6·2	4·0	3·2	4·5	4·8	4·6	7·1	8·6	9·8	7·0
4 ans	4·8	3·4	2·9	3·8	4·0	3·8	5·7	6·8	6·3	5·5
5-9 ans	15·7	13·2	12·6	13·4	15·7	15·4	16·2	17·2	15·7	18·7
10-14 ans	16·4	15·1	14·6	15·5	15·8	18·2	16·1	15·2	15·3	20·2
15-19 ans	11·2	10·6	10·7	11·1	10·6	11·3	11·0	12·5	10·6	9·9
20 ans et plus	29·1	45·4	47·6	40·5	36·0	31·8	24·0	20·0	18·0	15·9

35·1, 40·4 et 35·3 p.c. des exploitants de ferme en Saskatchewan, en Alberta et en Colombie Britannique, respectivement, ont été sur leurs fermes actuelles moins de 5 ans comparativement à 27·6 pour l'ensemble du Canada. Comme résultat il y aura une forte proportion de familles fermières incomplètes dans ces provinces, ce qui tendra à abaisser l'importance moyenne du ménage.

Importance moyenne du ménage fermier dans les comtés et les divisions de recensement.—Comme il est impossible de décomposer à l'infini les données de recensement jusqu'à obtenir de très petits groupes géographiques, la plupart des compilations du recensement ont été faites pour les provinces. Conséquemment chaque province est traitée comme une unité en supposant que la population étudiée est entièrement homogène, bien qu'en réalité les conditions puissent varier considérablement à l'intérieur de la province elle-même. Comme la population fermière et le nombre de fermes au recensement de 1931 sont connus par comté dans l'Est du Canada et par division de recensement dans l'Ouest, nous avons là une occasion d'observer la diversité du ménage fermier en importance moyenne pour chaque province.

Dans l'état CXXI les comtés et les divisions de recensement dans chaque province sont distribués selon l'importance moyenne du ménage fermier. A remarquer que la moyenne pour chaque comté tend à se conformer à la moyenne pour l'ensemble de la province. Par exemple, le Québec, qui a la moyenne provinciale la plus grande, montre un ménage moyen relativement considérable dans chaque comté, tandis que la Colombie Britannique, qui a la plus faible moyenne provinciale, montre une moyenne relativement faible dans chaque comté. Au bas de la colonne de chaque province, la moyenne non pondérée des moyennes dans les divisions est donnée de même que la déviation standard et le coefficient de dispersion des moyennes autour des moyennes non pondérées. Pour éviter les erreurs de groupement, les moyennes réelles à deux décimales sont employées dans le calcul de ces statistiques. La Colombie Britannique avait le plus fort coefficient de dispersion indiquant par là qu'elle était géographiquement la province la moins homogène sous le rapport de l'importance du ménage fermier moyen. L'Alberta, le Nouveau-Brunswick et le Québec avaient également des coefficients de dispersion relativement élevés. En conséquence, il faudra se rappeler que les conditions touchant la famille dans certaines parties de la Colombie Britannique, du Nouveau-Brunswick et du Québec seront probablement moins caractéristiques des conditions trouvées dans toute la province que ne le seront les conditions trouvées dans certaines parties des autres provinces. L'attention est maintenant portée sur l'étude de la variation de l'importance moyenne du ménage fermier par comté et division de recensement, chaque province étant traitée séparément.

CXXI.—DIAGRAMME MONTRANT LA DISTRIBUTION DE FRÉQUENCE DE 218 COMTÉS ET DIVISIONS DE RECENSEMENT D'APRÈS L'IMPORTANCE MOYENNE DU MÉNAGE FERMIER, PAR PROVINCE, CANADA, 1931

Nombre moyen de personnes par ménage fermier	I.P.-E.	N.-E.	N.-B.	Qué.	Ont.	Man.	Sask.	Alta	C.B.	Total
3·1 et moins de 3·2								1	1	2
3·2 " " 3·3								1		1
3·3 " " 3·4								1	1	2
3·4 " " 3·5										
3·5 " " 3·6										
3·6 " " 3·7										
3·7 " " 3·8					1				2	3
3·8 " " 3·9								2	2	4
3·9 " " 4·0								1	1	2
4·0 " " 4·1					5		1		1	7
4·1 " " 4·2					3		2	2	1	8
4·2 " " 4·3		2			4			2		8
4·3 " " 4·4					5		2	1		8
4·4 " " 4·5	2	1	1		11		1	3		19
4·5 " " 4·6		5	3		8		4			20
4·6 " " 4·7		2			7	2	1	1		13
4·7 " " 4·8		2		1	3	1	1			8
4·8 " " 4·9	1	4	2	1	1	4				13
4·9 " " 5·0		1	2			3	2	1		9
5·0 " " 5·1					1		2	1		4
5·1 " " 5·2		1		3		1	1		1	7
5·2 " " 5·3				3	1	1	1			6
5·3 " " 5·4				4	1	1				6
5·4 " " 5·5			1	5		1				7
5·5 " " 5·6				2	1	1				4
5·6 " " 5·7			2	5	2					9
5·7 " " 5·8										
5·8 " " 5·9				3	1	1				5
5·9 " " 6·0				6						6
6·0 " " 6·1			1	5						[illegible]
6·1 " " 6·2			1	3						4
6·2 " " 6·3				4						4
6·3 " " 6·4			1	4						5
6·4 " " 6·5			1	4						5
6·5 " " 6·6				2						2
6·6 " " 6·7				1						1
6·7 " " 6·8										
6·8 " " 6·9				1						1
6·9 " " 7·0				1						1
7·0 " " 7·1										
7·1 " " 7·2				1						1
7·2 " " 7·3				2						2
7·3 " " 7·4				2						2

CXXI.—DIAGRAMME MONTRANT LA DISTRIBUTION DE FRÉQUENCE DE 218 COMTÉS ET DIVISIONS DE RECENSEMENT D'APRÈS L'IMPORTANCE MOYENNE DU MÉNAGE FERMIER, PAR PROVINCE, CANADA, 1931—fin

Nombre moyen de personnes par ménage fermier	I.P.-E.	N.-E.	N.-B.	Qué.	Ont.	Man.	Sask.	Alta	C.B.	Total
7·4 et moins de 7·5										
7·5 " " 7·6				2						2
7·6 " " 7·7										
7·7 " " 7·8										
7·8 " " 7·9				1						1
Total	3	18	15	66	55	16	18	17	10	218
Moyenne non pondérée	4·58	4·66	5·30	6·05	4·55	5·03	5·65	4·15	3·89	
Déviation standard	0·22	0·24	0·67	0·69	0·43	0·32	0·36	0·52	0·53	
Coefficient de dispersion	0·05	0·05	0·13	0·11	0·09	0·06	0·08	0·13	0·14	

QUÉBEC

Importance du ménage fermier.—Comme les fermes et les districts ruraux de la province de Québec présentent un champ extrêmement intéressant pour une étude statistique sur l'importance de la famille, cette province est traitée la première. Bien que l'importance moyenne de la famille rurale du Québec ait considérablement diminué entre 1861 et 1881, elle a varié très peu depuis, montrant même à certains intervalles une légère tendance à augmenter. Dans plusieurs parties de la province, l'importance moyenne du ménage fermier est la même qu'elle était il y a cent ans alors que les ménages étaient généralement gros dans toutes les parties colonisées du Canada. De plus, dans 56 des 66 comtés, la population est de plus de 70 p.c. française, de sorte que nous pouvons observer la réaction d'une population homogène, pour ce qui est de la race, de la religion et de l'éducation, aux différentes conditions physiques trouvées dans une grande province. Que les conditions physiques aient un effet prononcé sur l'importance de la famille dans le Québec est évident d'après la dispersion étonnamment grande dans l'importance du ménage de comté en comté. Dans l'état CXXII l'importance moyenne du ménage fermier dans chaque comté est donnée avec les taux bruts et standardisés de natalité du *Rapport spécial sur les naissance au Canada d'après le lieu de domicile de la mère, 1930-32*, publié par la Branche des Statistiques Vitales du Bureau Fédéral de la Statistique. Malheureusement il a été impossible de compiler un taux de natalité pour la population purement fermière ou rurale, vu que plusieurs mères ont donné leur adresse postale comme leur lieu de domicile. Cependant, là où il y avait des villes d'une population de 5,000 et plus dans le comté, des taux séparés ont été donnés pour chaque ville et pour le reste du comté de sorte que les taux donnés dans l'état suivant sont pour les comtés à l'exclusion des villes de 5,000 âmes et plus. Les taux standardisés sont basés sur la distribution d'âge des femmes de 15-50 ans, par groupe quinquennal d'âge.

CXXII.—IMPORTANCE MOYENNE DU MÉNAGE FERMIER ET TAUX DE NATALITÉ, 1930-1932, QUÉBEC, PAR COMTÉ, 1931

Comté	Personnes par ménage fermier	Rang du comté	Taux de natalité, 1930-32					
			Brut			Standardisé		
			Taux	Rang du comté	Différence dans le rang (col. 4-col. 2)	Taux	Rang du comté	Différence dans le rang (col. 7-col. 2)
	(1)	(2)	(3)	(4)	(5)	(6)	(7)	(8)
Québec (province)	6·14	–	29·0	–	–	27·9	–	–
Chicoutimi	7·80	1	43·6	2	1	48·8	3	2
Rimouski	7·53	2	35·1	14	12	38·4	19	17
Saguenay	7·52	3	38·2	6	3	45·4	6	3
Témiscouata	7·38	4	35·9	12	8	41·2	15	11
Lac-St-Jean	7·34	5	45·1	1	– 4	51·8	1	– 4
Charlevoix	7·28	6	35·8	13	7	38·5	18	12
Montmorency	7·26	7	33·2	18	11	35·6	27	20
Kamouraska	7·12	8	32·4	23	15	39·4	17	9
Matane	6·90	9	41·5	3	– 6	48·3	4	– 5
L'Islet	6·83	10	32·9	21	11	37·7	21	11
Champlain	6·69	11	33·2	19	8	38·3	20	9
Beauce	6·58	12	37·1	10	– 2	42·5	12	–
Lévis	6·50	13	29·9	35	22	33·5	34	21
Bellechasse	6·46	14	33·8	17	3	41·5	14	–

CXXII.—IMPORTANCE MOYENNE DU MÉNAGE FERMIER ET TAUX DE NATALITÉ, 1930-1932, QUÉBEC, PAR COMTÉ, 1931—suite

Comté	Personnes par ménage fermier	Rang du comté	Taux de natalité, 1930-32					
			Brut			Standardisé		
			Taux	Rang du comté	Différence dans le rang (col. 4-col. 2)	Taux	Rang du comté	Différence dans le rang (col. 7-col. 2)
	(1)	(2)	(3)	(4)	(5)	(6)	(7)	(8)
Québec	6·44	15	26·9	45	30	25·8	55	40
Bonaventure	6·43	16	33·9	16	-	43·3	11	− 5
Frontenac	6·40	17	37·7	8	− 9	45·1	7	−10
Gaspé	6·37	18	38·0	7	−11	46·7	5	−13
Portneuf	6·37	19	32·7	22	3	34·8	30	11
Maskinongé	6·33	20	32·0	24	4	34·1	33	13
St-Maurice	6·30	21	29·6	36	15	35·1	28	7
Iles de Montréal et Jésus	6·29	22	18·3	65	43	17·3	66	44
Montmagny	6·25	23	32·0	25	2	36·5	26	3
Arthabaska	6·23	24	31·1	27	3	36·9	23	− 1
Dorchester	6·22	25	36·7	11	−14	43·9	10	−15
Lotbinière	6·17	26	33·1	20	− 6	39·6	16	−10
Verchères	6·13	27	28·1	40	13	30·0	44	17
Chambly	6·10	28	18·8	64	36	20·0	65	37
Témiscamingue	6·08	29	39·2	5	−24	44·6	9	−20
Wolfe	6·06	30	34·2	15	−15	41·9	13	−17
Labelle	6·05	31	37·4	9	−22	44·8	8	−23
Terrebonne	6·01	32	29·2	38	6	31·1	42	10
Yamaska	6·01	33	30·8	29	− 4	34·4	31	− 2
Mégantic	5·98	34	31·1	28	− 6	36·7	25	− 9
Nicolet	5·97	35	30·4	33	− 2	33·4	36	1
Richelieu	5·97	36	26·4	46	10	27·6	51	15
Joliette	5·94	37	31·8	26	−11	36·9	24	−13
Papineau	5·92	38	30·7	30	− 8	37·0	22	−16
Laprairie	5·92	39	26·1	48	9	28·9	47	8
Berthier	5·85	40	27·4	42	2	29·4	45	5
Deux-Montagnes	5·84	41	26·4	47	6	29·2	46	5
Hull	5·81	42	30·4	34	− 8	35·0	29	−13
L'Assomption	5·66	43	29·2	39	− 4	31·4	41	− 2
Beauharnois	5·64	44	19·4	63	19	21·6	63	19
Vaudreuil	5·62	45	23·1	57	12	23·1	61	16
Richmond	5·62	46	30·6	31	−15	34·3	32	−14
Drummond	5·62	47	27·1	43	− 4	30·9	43	− 4
Napierville	5·59	48	27·0	44	− 4	31·6	40	− 8
Shefford	5·52	49	27·9	41	− 8	33·4	37	−12
Montcalm	5·48	50	29·3	37	−13	33·2	38	−12
Pontiac	5·47	51	25·7	49	− 2	32·5	39	−12
Rouville	5·47	52	24·8	52	-	26·3	53	1
Bagot	5·46	53	30·4	32	−21	33·5	35	−18
Soulanges	5·44	54	25·3	50	− 4	27·7	49	− 5
Iberville	5·39	55	24·9	51	− 4	27·3	52	− 3
Compton	5·35	56	24·6	53	− 3	28·9	48	− 8
Sherbrooke	5·33	57	23·0	58	1	24·6	58	1
St-Hyacinthe	5·33	58	21·8	60	2	22·7	62	4
Stanstead	5·26	59	22·0	59	-	23·6	59	-
Argenteuil	5·23	60	21·7	61	1	24·9	57	− 3
Châteauguay	5·20	61	23·2	55	− 6	26·2	54	− 7
St-Jean	5·14	62	23·8	54	− 8	27·7	50	−12
Abitibi	5·13	63	39·3	4	−59	49·1	2	−61
Missisquoi	5·13	64	23·2	56	− 8	23·6	60	− 4
Brome	4·84	65	16·7	66	1	20·1	64	− 1
Huntingdon	4·72	66	21·2	62	− 4	25·5	56	−10

Dans l'état CXXII les comtés ont été rangés d'après les importances moyennes de leurs ménages fermiers, Chicoutimi se classant premier avec 7·80 personnes par ménage fermier et Huntingdon dernier avec 4·72.

CXXIII.—POURCENTAGE DE LA POPULATION D'ORIGINE RACIALE FRANÇAISE, COMTÉS CHOISIS, QUÉBEC, 1931

Comté	P.c. d'origine raciale française	Comté	P.c. d'origine raciale française
Argenteuil	58·1	Iles de Montréal et Jésus	60·8
Brome	45·3	Pontiac	41·2
Chambly	61·8	Sherbrooke	71·8
Huntingdon	47·9	Stanstead	66·2
Missisquoi	67·9		

Dans l'état ci-dessus le pourcentage de la population d'origine raciale française est donné pour les neuf comtés contenant un fort élément non français. Dans les autres comtés la population totale est d'au moins 70 p.c. d'origine raciale française, les Français dominant encore plus parmi

la population fermière. Des comtés énumérés ci-haut, trois se classent au bas de l'état CXXII pour ce qui est de l'importance moyenne du ménage fermier, tandis que le ménage fermier moyen est petit dans les six autres.

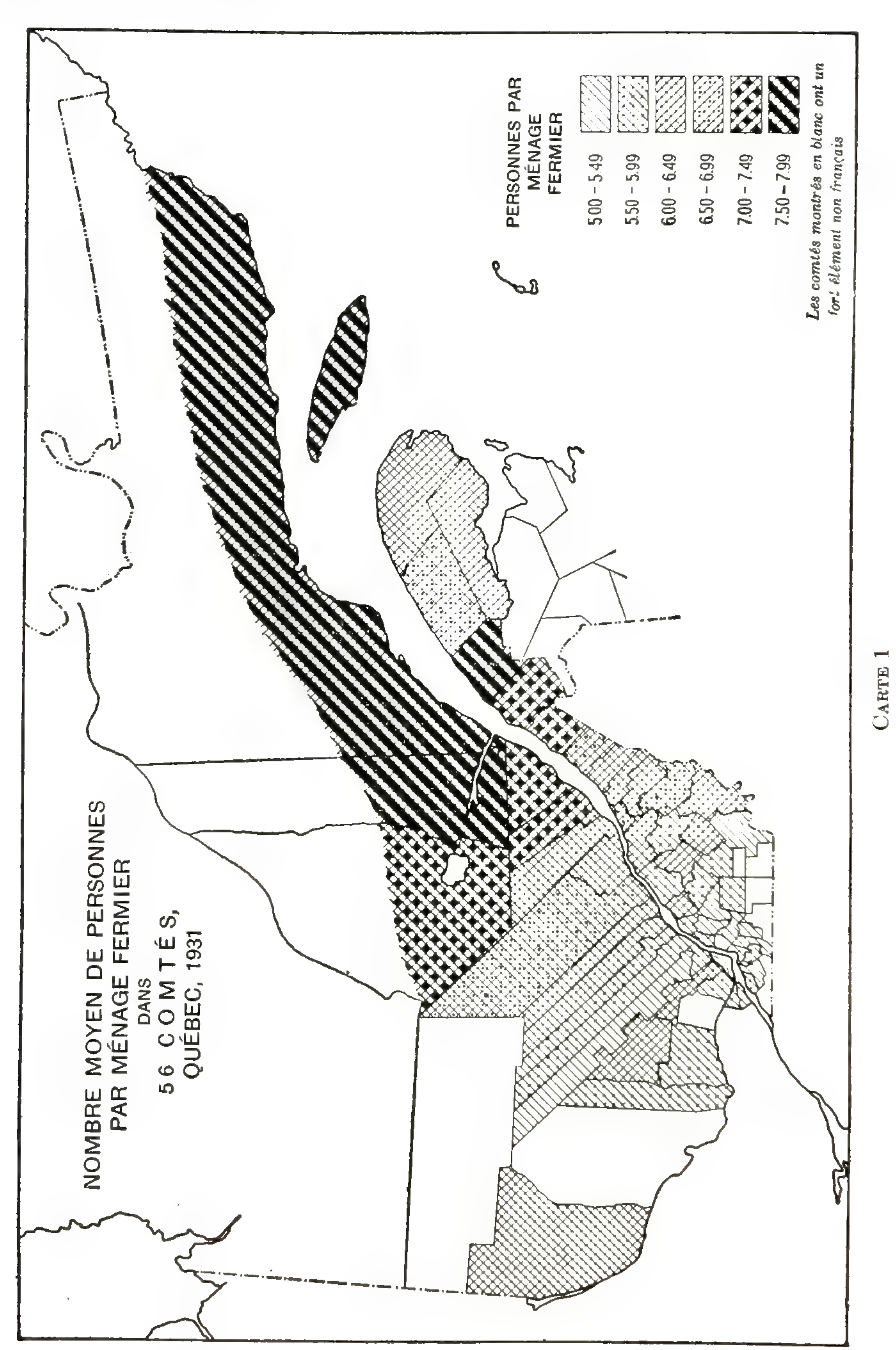
Corrélation entre l'importance du ménage et le taux de natalité.—Après examen il est évident que les comtés ayant le ménage moyen le plus nombreux ont également le taux de natalité le plus élevé. Evidemment la pérennité des grosses familles est assurée dans ces comtés par une natalité persistante. La corrélation de rang entre l'importance du ménage et le taux brut de la natalité est de ·72 et celle entre l'importance du ménage et le taux standardisé de natalité, de ·67. Il n'est pas surprenant que l'importance du ménage montre une meilleure corrélation avec le taux brut de natalité qu'avec le taux standardisé pour l'âge, car une distribution d'âge favorable à un taux élevé de natalité tendrait à favoriser les grosses familles parce qu'elle contiendrait une faible proportion de chefs de famille âgés. D'un autre côté, une population avec une forte proportion de jeunes femmes mariées aurait une distribution d'âge favorable à un taux brut élevé de natalité, mais l'importance moyenne de la famille serait abaissée par la présence d'une forte proportion de familles incomplètes.

C'est un fait remarquable que le comté d'Abitibi, bien que soixante-troisième parmi les comtés en importance moyenne du ménage, se classe quatrième en taux brut de natalité et deuxième en taux standardisé de natalité, ce qui cause des différences de rang de −59 et de −61. L'Abitibi est un comté colonisé en grande partie par une affluence venue des parties plus vieilles de la province. Durant la décennie 1921-1931, la population rurale a passé de 12,215 à 19,421, augmentation de 59 p.c. Comme les colons du sud du Québec ont été obligés de franchir une distance considérable pour s'établir en Abitibi, leurs familles n'étaient probablement pas grosses à leur arrivée, une bonne partie de ces colons étant célibataires. De plus, le trappeur ermite est une figure familière dans les parties le moins colonisées du Canada. Durant l'été il cultive sa petite ferme et durant l'hiver il fait du piégeage. Conséquemment, il est probable qu'en Abitibi il y a plusieurs ménages d'une personne. De plus, la proportion de familles complètes est probablement peu élevée. En même temps, le taux de natalité répond aux possibilités d'expansion et il est très probable que les fermes de l'Abitibi abriteront plus tard de grosses familles. Il est évident qu'une région dont la population augmente rapidement par l'affluence de colons venant de parties éloignées de la province ou d'ailleurs a un ménage fermier moyen peu considérable, parce que l'immigration abaisse l'importance moyenne de la famille même si la natalité est très élevée. Ceci fait voir qu'il est faux d'interpréter l'importance moyenne de la famille à la seule lumière de la fécondité, particulièrement dans le passé, lorsque tout le pays et chacune de ses parties passaient par divers stages de colonisation. Le comté de Témiscamingue également en voie de colonisation par des gens de l'extérieur occupe, en importance du ménage, un rang bien inférieur à celui auquel on pourrait s'attendre d'après son taux de natalité.

Contrairement, Lévis, Québec, les îles de Montréal et Jésus, et Chambly sont des comtés qui ont une forte différence positive relativement au rang en importance du ménage et en taux de natalité. C'est-à-dire que le ménage fermier moyen est beaucoup plus gros dans ces comtés qui entourent les cités de Montréal et Québec que l'on ne serait en lieu de s'attendre d'après le taux de natalité. Une explication serait que les enfants demeurent à la maison plus longtemps parce que les prix plus élevés des produits de la ferme résultant de la proximité des marchés métropolitains font que leur travail sur la ferme est plus profitable; une autre explication serait qu'ils obtiennent de l'emploi dans la ville tout en continuant de demeurer à la maison. Il est également possible que les chefs de grande famille employés dans la cité établissent leurs familles sur des fermes des environs parce que leurs revenus ne suffisent pas à les faire vivre dans la cité même. Il semble apparent, cependant, que les grandes cités ne drainent pas autant la population des districts ruraux de leur entourage immédiat que celle des districts ruraux plus éloignés.

Corrélation entre l'importance du ménage et l'augmentation de la population rurale et la densité de la colonisation.—Dans la carte qui suit, les comtés ont été ombrés selon les intervalles d'espace dans lesquels leurs ménages moyens se trouvent. Les comtés d'Argenteuil, Brome, Chambly, Huntingdon, Missisquoi, îles de Montréal et Jésus, Pontiac, Sherbrooke et Stanstead, qui, d'après l'état CXXIII, ont une forte teneur de population non française, et le comté d'Abitibi ont été montrés en blanc. Dans les autres comtés la différence dans l'importance du ménage doit être interprétée comme découlant de l'influence de facteurs physiques et économiques. Il est évident que le ménage moyen est très gros dans les comtés du nord-est du Québec et dans ceux bordant le Bas St-Laurent. Les plus petits ménages du Québec, d'un autre

côté, se trouvent dans les comtés du sud-ouest. Le premier groupe de comtés a une population fortement indigène qui a montré une augmentation naturelle régulière par suite d'une forte natalité. Bien qu'ils aient été colonisés depuis plusieurs générations, il y a encore du terrain disponible pour la colonisation. Conformément à la théorie—la population augmente selon la densité de population que la terre peut faire vivre—ces comtés ont connu une croissance rapide due à l'augmentation naturelle.



CARTE 1

CXXIV.—IMPORTANCE RÉELLE ET CALCULÉE DU MÉNAGE FERMIER ET POURCENTAGE DE TERRAIN OCCUPÉ, 1931, ET POPULATION RURALE, QUÉBEC, 1931 ET 1921

Comté	Nombre de personnes par ménage			Population fermière	Fermes occupées	Y P.c. de terrain occupé	Population rurale		
	Z Réel (col. 4÷ col. 5)	Calculé	Différence (col. 2— col. 1)				1931	1921	X 1931 comme p.c. de 1921
	(1)	(2)	(3)	(4)	(5)	(6)	(7)	(8)	(9)
Chicoutimi	7·80	7·58	−0·22	13,073	1,676	2·9	18,333	14,182	129
Rimouski	7·53	6·92	−0·61	15,400	2,046	26·0	22,202	19,324	115
Saguenay	7·52	7·47	−0·05	3,240	431	–	20,641	16,348	126
Témiscouata	7·38	6·49	−0·89	26,708	3,617	52·9	36,066	33,756	107
Lac-St-Jean	7·34	6·96	−0·38	24,918	3,395	3·6	30,614	26,779	114
Charlevoix	7·28	6·49	−0·79	10,749	1,476	19·8	15,347	14,722	104
Montmorency	7·26	7·21	−0·05	7,493	1,032	12·9	13,891	11,507	121
Kamouraska	7·12	6·42	−0·70	14,017	1,970	37·6	21,737	20,912	104
Matane	6·90	6·48	−0·42	22,325	3,237	24·2	27,826	26,686	104
L'Islet	6·83	6·57	−0·26	11,880	1,740	53·7	18,669	17,090	109
Champlain	6·69	6·67	−0·02	17,951	2,684	6·4	29,243	27,407	107
Beauce	6·58	6·25	−0·33	28,698	4,362	82·8	33,366	31,959	104
Lévis	6·50	5·37	−1·13	7,071	1,088	87·7	12,915	15,471	83
Bellechasse	6·46	6·01	−0·45	14,852	2,300	81·4	20,714	21,108	98
Québec	6·44	5·91	−0·47	9,586	1,489	7·4	20,680	18,280	113
Bonaventure	6·43	6·79	0·36	24,744	3,850	16·3	32,432	29,092	111
Frontenac	6·40	6·23	−0·17	16,342	2,555	45·4	20,345	20,374	100
Gaspé	6·37	6·77	0·40	34,256	5,375	10·5	41,818	37,855	110
Portneuf	6·37	6·05	−0·32	16,945	2,661	40·2	22,190	21,741	102
Maskinongé	6·33	5·95	−0·38	9,103	1,439	11·7	12,970	14,481	90
St-Maurice	6·30	6·47	0·17	10,007	1,588	15·9	15,582	15,122	103
Montmagny	6·25	5·85	−0·40	9,721	1,555	50·0	16,312	17,852	91
Arthabaska	6·23	5·91	−0·32	15,124	2,426	85·7	16,748	17,384	96
Dorchester	6·22	6·14	−0·08	20,768	3,337	79·8	26,782	26,388	101
Lotbinière	6·17	6·01	−0·16	15,201	2,462	82·1	16,878	17,199	98
Verchères	6·13	5·87	0·26	6,714	1,095	96·0	8,026	8,393	96
Témiscamingue	6·08	6·60	0·52	7,730	1,272	3·6	11,521	10,924	105
Wolfe	6·06	5·82	0·24	11,664	1,926	67·9	12,179	13,211	92
Labelle	6·05	6·39	0·34	11,650	1,926	22·9	14,783	14,560	102
Terrebonne	6·01	5·92	−0·09	12,875	2,143	62·3	18,058	19,196	94
Yamaska	6·01	5·83	−0·18	10,674	1,776	79·8	12,740	13,839	92
Mégantic	5·98	5·94	−0·04	14,911	2,492	78·3	17,191	17,897	96
Nicolet	5·97	5·64	−0·33	19,495	3,264	92·7	21,845	24,247	90
Richelieu	5·97	5·90	−0·07	6,620	1,108	89·4	8,081	8,440	96
Joliette	5·94	6·06	0·12	11,596	1,953	16·5	15,652	16,800	93
Papineau	5·92	–	–	14,228	2,406	39·3	17,147	18,033	95
Laprairie	5·92	6·27	0·35	5,647	954	88·2	10,002	9,485	105
Berthier	5·85	5·99	0·14	10,618	1,816	22·0	15,237	16,649	92
Deux-Montagnes	5·84	5·99	0·15	8,612	1,475	96·7	11,782	11,957	99
Hull	5·81	6·53	0·72	15,723	2,706	31·6	25,709	24,154	106
L'Assomption	5·66	5·70	0·04	7,598	1,343	88·6	9,945	11,032	90
Beauharnois	5·64	6·11	0·47	4,668	828	75·8	6,009	6,027	100
Vaudreuil	5·62	5·56	−0·06	4,966	884	91·3	6,576	7,509	88
Richmond	5·62	6·01	0·39	10,428	1,856	71·1	11,850	12,221	97
Drummond	5·62	5·80	0·18	11,033	1,962	81·9	14,826	15,967	93
Napierville	5·59	5·68	0·09	5,069	907	93·4	5,542	6,118	91
Shefford	5·52	5·55	0·03	11,910	2,158	95·9	13,094	14,960	88
Montcalm	5·48	6·26	0·78	8,642	1,576	7·1	10,780	11,090	97
Rouville	5·47	5·78	0·31	7,624	1,395	89·5	8,690	9,315	93
Bagot	5·46	5·66	0·20	11,133	2,039	98·9	11,965	13,210	91
Soulanges	5·44	5·49	0·05	4,392	808	90·6	5,873	6,797	86
Iberville	5·39	5·65	0·26	5,111	949	89·3	5,898	6,585	90
Compton	5·35	5·91	0·56	12,375	2,313	64·8	14,322	15,312	94
St-Hyacinthe	5·33	5·93	0·60	7,779	1,459	91·6	9,072	9,352	97
Châteauguay	5·20	5·81	0·61	7,949	1,530	91·4	9,548	10,198	94
St-Jean	5·14	5·92	0·78	4,605	896	83·0	5,700	5,930	96
Moyenne non pondérée	6·17	–	–	–	–	55·9	–	–	99·6
Déviation standard	0·65	–	–	–	–	33·8	–	–	9·8

[1] A l'exclusion des fermes non habitées.

Equation de régresion multiple: $Z = 2 \cdot 328 + 0 \cdot 041\,X - 0 \cdot 0039\,Y$;

Z—importance moyenne des familles fermières rurales;

X—population de 1931 comme pourcentage de celle de 1921;

Y—pourcentage de terrain occupé.

Coefficient de corrélation multiple: $R^2 = \cdot 58$, $R = \cdot 76$;

Corrélations simples: $r_{zx} = \cdot 74$, $r_{zy} = -\cdot 60$, $r_{xy} = -\cdot 64$.

Les régions fermières de 56 comtés compris dans les corrélations ci-dessus sont presque entièrement composées de Français. Néanmoins, l'importance moyenne du ménage varie de 7·80 à Chicoutimi à 5·14 à St-Jean. La moyenne non pondérée des moyennes est de 6·17 et la déviation standard non pondérée autour de cette moyenne, de 0·65. La corrélation simple entre l'importance du ménage et la proportion de la population rurale de 1931 par rapport à celle de 1921, $R_{zx} = \cdot 74$, est très significative et indique que les gros ménages fermiers s'associent étroite-

ment à une population croissante. Que les comtés de la province de Québec qui montrent une augmentation de population rurale soient ceux dans lesquels une grande partie du terrain disponible n'est pas encore colonisée est illustré par la corrélation négative, $R_{xy} = -\cdot 64$, entre l'augmentation de la population telle que mesurée par la proportion de population rurale de chaque comté de 1931 par rapport à celle de 1921 et le pourcentage de terrain occupé. La corrélation intéressante, $R_{zy} = -\cdot 60$, entre l'importance du ménage et le pourcentage de terrain occupé illustre le fait que la famille est plus nombreuse dans les comtés où il y a encore de la place pour un accroissement de la population. *Les comtés les moins populeux du Québec, excepté l'Abitibi qui n'a pas été compris dans cette étude, sont particuliers en ce qu'ils contiennent souvent des établissements très anciens. Cette population, fortement conservatrice, moins affectée par une idéologie changeante et des nouveaux modes de vie et vivant dans un territoire encore assez vaste pour favoriser l'expansion, a toujours maintenu la vigueur de sa croissance.*

La population rurale du Québec en 1931 contient seulement 6,432 familles avec chefs immigrés de sexe masculin dont 3,992 arrivées avant 1911. Il est douteux que plusieurs de ces familles appartiennent à ces comtés qui montrent une augmentation de population. Les comtés qui ont augmenté leur population le doivent presque entièrement à l'accroissement naturel. D'où, conclusion générale, une population augmentant par accroissement naturel a de gros ménages. L'on a vu dans le cas du comté d'Abitibi que l'importance moyenne des ménages d'une population augmentant par immigration peut être considérable à cause de la présence de fermiers vivant seuls et d'une forte proportion de familles incomplètes. De fait, le cas de l'Abitibi fournit un contraste frappant avec les autres comtés qui montrent des augmentations de population en ce que ses familles sont petites. Bien que 87 p.c. de la population rurale de ce comté soit d'origine raciale française, ce qui indique que ses colons sont pour la plus grande partie venus du sud du Québec, ceux-ci peuvent être considérés comme immigrés parce qu'ils ont dû franchir une distance considérable pour arriver à leur nouveau foyer.

Un taux élevé de natalité se rencontre dans la plupart des comtés avec population croissante. C'est le facteur principal conduisant aux grosses familles et à l'augmentation de la population. Les comtés où la population rurale est demeurée stationnaire ou a diminué ont un plus faible taux de natalité. Bien que les plus bas taux de natalité dans ces comtés soient suffisamment élevés pour maintenir un excédent de naissances sur les décès, cet excédent quitte les fermes du comté pour émigrer aux États-Unis ou s'établir dans les parties urbaines. Il n'y a pas de statistiques complètes sur ce mouvement, mais il est peu probable que le surplus de la population rurale des comtés populeux aille en grand nombre s'établir sur des fermes dans des régions moins colonisées. Il est beaucoup plus probable que l'augmentation de population de ces derniers comtés est due à une natalité élevée chez la population native et au fait que les enfants restent dans le comté de leur naissance. Une telle hypothèse explique les grosses familles dans les comtés où la population s'accroît. En premier lieu une natalité élevée assure une famille biologique nombreuse et, en second lieu, les enfants sont gardés à la maison, les fermes étant suffisamment grandes pour leur procurer du travail et les nouvelles terres assez nombreuses pour leur permettre de s'établir quand ils le désirent; en même temps les cités sont trop éloignées pour les attirer en grand nombre.

L'importance du ménage fermier, calculée pour chaque comté d'après l'équation de régression multiple, a été donnée dans l'état CXXIV. Il semble après examen des différences entre les importances réelles et prévues des familles que la corrélation est légèrement non linéaire. Lévis a des familles beaucoup plus nombreuses que pourrait laisser supposer sa population décroissante et son peuplement intensif, ce qui illustre de nouveau le fait que les comtés des environs des cités de Québec et de Montréal ont de gros ménages fermiers. Que l'importance moyenne de la famille pour le comté de Hull tombe au-dessous des prévisions n'a rien de surprenant en raison du fort élément non français de certains de ses townships.

Importance du ménage et genre de culture.—L'importance du ménage fermier dépend-elle partiellement du genre de culture ou est-elle un facteur le déterminant? On aura déjà remarqué que l'importance du ménage fermier est plus élevée que la natalité sur les fermes pourrait nous le laisser prévoir dans les comtés voisins des districts métropolitains. Il est très possible que ceci puisse s'expliquer par le genre de ferme, à savoir: la ferme maraîchère, laitière et avicole. Le Québec est une province s'adonnant à la culture générale, mais il est probable que la famille fermière se suffit plus à elle-même dans la vallée du Bas St-Laurent et dans le nord-ouest de la province, où le ménage moyen est nombreux, que dans les comtés où il ne l'est pas. L'importance croissante de la production agricole pour le marché extérieur est, croit-on, la grande cause

de la diminution de la famille fermière canadienne. Dans le Québec, ou du moins dans les parties de l'est, l'importance moyenne du ménage fermier n'a pas eu à subir cette diminution, peut-être parce que les familles fermières de ces comtés sont demeurées plus indépendantes. Deux catégories de produits agricoles, le bétail vendu vivant et le bétail abattu, constituent tout le revenu annuel que le fermier retire de son cheptel à part les produits animaux. Le bétail vendu vivant représente en grande partie les ventes pour exportation, tandis que le bétail abattu représente le produit consommé à la maison ou destiné à la consommation locale. La proportion de la valeur du bétail abattu par rapport au bétail vendu vivant sert donc à mesurer jusqu'à quel point le fermier est intéressé dans la production pour consommation à la maison comparativement à la production pour consommation extérieure. Dans le diagramme ci-dessous la valeur du bétail abattu exprimée en un pourcentage de la valeur du bétail vendu vivant dans 56 comtés a été recoupée avec l'importance moyenne du ménage fermier.

CXXV.—DIAGRAMME MONTRANT LA DISTRIBUTION DE FRÉQUENCE DE 56 COMTÉS DU QUÉBEC, 1931, D'APRÈS LES INTERVALLES DE VALEUR DU BÉTAIL ABATTU COMME POURCENTAGE DE LA VALEUR DU BÉTAIL VENDU VIVANT PAR RAPPORT À L'IMPORTANCE MOYENNE DU MÉNAGE FERMIER

Valeur du bétail abattu comme p.c. de la valeur du bétail vendu vivant	Comtés — Nombre moyen de personnes par ménage fermier						
	5·0 et moins de 5·5	5·5 et moins de 6·0	6·0 et moins de 6·5	6·5 et moins de 7·0	7·0 et moins de 7·5	7·5 et moins de 8·0	Total
20- 39	2						2
40- 59	3	1	2				6
60- 79	1	7	1				9
80- 99	2	3	1	1			4
100-119		2	1		1		7
120-139	1	2	1				4
140-159		1	5			1	7
160-179			4	1	1	1	7
180-199					1		1
200-219					1		1
220-239			1	1			2
240-259				1	1	1	3
260-279							
280-299				1			1
300 et plus			2				2
Tous comtés	9	16	18	5	5	3	56
Moyenne des pourcentages	66	91	163	205	186	184	

La proportion du bétail abattu par rapport au bétail vendu vivant est beaucoup plus élevée dans les comtés avec gros ménages moyens que dans les comtés avec petits ménages moyens. Le bétail abattu dépasse le bétail vendu vivant dans 32 des 56 comtés. Dans un seulement des comtés où le bétail vendu vivant dépasse le bétail abattu, l'importance moyenne du ménage fermier dépasse 6·5 personnes.

CXXVI.—VALEUR DU BÉTAIL ABATTU ET DU BÉTAIL VENDU VIVANT, QUÉBEC, 1930

Item	Unité	Tous comtés	Comtés où le bétail abattu dépasse le le bétail vendu vivant	Comtés où le bétail vendu vivant dépasse le bétail abattu
Nombre de comtés	Nomb.	66	34	32
Valeur du bétail abattu ... 1930	$	12,628,977	7,417,863	5,211,114
Valeur du bétail vendu vivant ... 1930	$	13,061,033	4,463,470	8,597,563
Valeur totale ... 1930	$	25,690,010	11,881,333	13,808,677
Nombre de fermes occupées ... 1931	Nomb.	135,957	73,689	62,268
Population rurale ... 1931	Nomb.	1,060,649	647,634	413,015
Valeur du bétail abattu par ferme occupée	$	92·89	100·66	83·69
Valeur du bétail vendu vivant par ferme occupée	$	96·07	60·57	138·07
Valeur totale par ferme occupée	$	188·96	161·23	221·76
Valeur du bétail abattu par personne de la population rurale	$	11·91	11·45	12·62

La valeur du bétail par ferme dans les comtés où le bétail vendu vivant l'emporte sur le bétail abattu dépasse par $60·53 ou 38 p.c. celle des comtés où le bétail abattu l'emporte sur le bétail vendu vivant. Dans les premiers comtés l'élevage du bétail peut être regardé comme une

industrie spécialisée, tandis que dans les derniers comtés tel n'est pas le cas. Cependant, on pourra saisir l'importance dans le domaine de la production des fermes de ce dernier groupe de comtés si l'on considère qu'elles approvisionnent de bétail abattu une population rurale de 647,634 personnes, valeur de $11·45 par personne. Ceci se compare à $12·62 par personne pour une population rurale de 413,015 approvisionnée par les fermes du premier groupe de comtés. C'est-à-dire que les fermes des comtés où l'élevage du bétail n'est pas une industrie spécialisée produisent presque autant de bétail par personne pour la consommation locale que les fermes des comtés où l'élevage du bétail est une spécialité, tandis que la population rurale du premier groupe de comtés s'élève à 61·1 p.c. de la population rurale de la province.

Importance du ménage et exploitation agricole.—Les données de l'état CXXVII décrivent l'exploitation agricole dans chaque comté. A remarquer que le nombre d'ouvriers par ferme ne varie pas beaucoup. Les fortes moyennes pour Charlevoix, Champlain, Maskinongé, Laprairie, Hull, Beauharnois, Shefford et Châteauguay reflètent de fortes moyennes pour la main-d'oeuvre temporaire et les membres de la famille. Le travail de ces classes ne peut pas être regardé comme équivalant à celui des autres classes.

CXXVII.—DONNÉES SOMMAIRES DÉCRIVANT L'EXPLOITATION AGRICOLE, 56 COMTÉS, QUÉBEC, 1930–1931

Comté	Importance moyenne du ménage, 1931	Par ferme occupée								
		Main-d'œuvre agricole, 1930					Superficie, 1931	Valeur des		
		Total	Membres de la famille		Ouvriers engagés			Produits, 1930	Produits par acre, 1930	Instruments, 1931
			Hommes	Femmes	Permanents	Temporaires				
								$	$	$
Chicoutimi	7·80	2·39	2·13	0·05	0·04	0·17	195·1	1,826	9·36	1,110
Rimouski	7·53	2·17	1·81	0·08	0·03	0·25	151·8	1,473	9·70	939
Saguenay	7·52	2·44	1·85	0·44	0·01	0·14	127·0	970	7·64	654
Témiscouata	7·38	1·97	1·75	0·01	0·02	0·19	150·3	1,139	7·58	753
Lac-St-Jean	7·34	2·00	1·74	0·12	0·02	0·12	138·0	1,257	9·11	628
Charlevoix	7·28	3·01	2·12	0·70	0·03	0·16	194·7	1,346	6·91	653
Montmorency	7·26	2·48	1·91	0·23	0·10	0·24	170·9	1,527	8·94	860
Kamouraska	7·12	2·08	1·71	0·13	0·05	0·19	115·4	1,078	9·34	694
Matane	6·90	2·10	1·72	0·18	0·02	0·18	152·6	1,161	7·61	725
L'Islet	6·83	2·16	1·83	0·05	0·03	0·25	152·2	1,174	7·71	669
Champlain	6·69	2·77	1·92	0·45	0·02	0·38	130·4	1,549	11·88	974
Beauce	6·58	2·08	1·51	0·42	0·01	0·14	113·3	1,013	8·94	561
Lévis	6·50	2·14	1·52	0·35	0·05	0·22	122·4	1,473	12·03	729
Bellechasse	6·46	1·75	1·50	0·07	0·01	0·17	120·5	1,062	8·81	475
Québec	6·44	2·20	1·71	0·07	0·13	0·29	86·3	1,642	19·02	879
Bonaventure	6·43	2·05	1·51	0·29	0·01	0·24	93·0	804	8·65	515
Frontenac	6·40	1·76	1·44	0·12	0·01	0·19	130·4	910	6·98	542
Gaspé	6·37	1·89	1·53	0·19	0·01	0·16	56·9	569	10·00	315
Portneuf	6·37	2·40	1·81	0·28	0·04	0·27	130·5	1,348	10·33	714
Maskinongé	6·33	2·90	1·79	0·54	0·04	0·53	119·6	1,441	12·05	809
St-Maurice	6·30	2·25	1·84	0·03	0·01	0·37	113·4	1,493	13·17	690
Montmagny	6·25	2·50	1·83	0·41	0·02	0·24	129·4	1,174	9·07	620
Arthabaska	6·23	2·28	1·79	0·18	0·02	0·29	149·8	1,502	10·03	709
Dorchester	6·22	2·11	1·72	0·24	–	0·15	123·3	1,079	8·75	557
Lotbinière	6·17	1·80	1·51	0·09	0·01	0·19	132·4	1,177	8·89	566
Verchères	6·13	2·33	1·78	0·05	0·09	0·41	106·9	1,821	17·03	981
Témiscamingue	6·08	2·12	1·65	0·18	0·01	0·28	150·7	1,289	8·55	836
Wolfe	6·06	2·20	1·66	0·29	0·02	0·23	145·9	1,372	9·40	609
Labelle	6·05	2·21	1·65	0·11	0·03	0·42	169·2	1,064	6·29	653
Terrebonne	6·01	2·13	1·65	0·06	0·06	0·36	142·0	1,453	10·23	709
Yamaska	6·01	2·33	1·61	0·44	0·03	0·25	91·1	1,311	14·39	709
Mégantic	5·98	2·23	1·59	0·29	0·03	0·32	137·2	1,305	9·51	664
Nicolet	5·97	2·33	1·61	0·42	0·03	0·27	101·3	1,257	12·41	661
Richelieu	5·97	2·25	1·65	0·36	0·03	0·21	108·9	1,415	12·99	691
Joliette	5·94	2·03	1·55	0·07	0·04	0·37	127·3	1,480	11·63	717
Papineau	5·92	2·36	1·65	0·25	0·03	0·43	158·0	1,266	8·01	722
Laprairie	5·92	2·53	1·84	0·11	0·12	0·46	91·6	1,755	19·16	929
Berthier	5·85	2·24	1·64	0·16	0·03	0·41	134·5	1,467	10·91	745
Deux-Montagnes	5·84	2·37	1·79	0·06	0·10	0·42	112·7	1,960	17·39	976
Hull	5·81	2·79	1·76	0·37	0·10	0·56	180·1	1,582	8·78	810
L'Assomption	5·66	2·66	1·62	0·20	0·11	0·73	95·7	1,836	19·18	996
Beauharnois	5·64	2·88	1·75	0·68	0·04	0·41	85·8	1,887	21·99	1,116
Vaudreuil	5·62	2·41	1·63	0·26	0·09	0·43	121·1	1,801	14·87	1,010
Richmond	5·62	2·13	1·61	0·11	0·10	0·31	125·8	1,526	12·13	690
Drummond	5·62	2·37	1·68	0·20	0·05	0·44	136·0	1,359	9·99	675
Napierville	5·59	2·32	1·70	0·29	0·06	0·27	88·4	1,619	18·31	788
Shefford	5·52	2·60	1·62	0·54	0·07	0·37	154·2	1,669	10·82	748
Montcalm	5·48	2·41	1·66	0·31	0·04	0·40	107·6	1,225	11·38	612
Rouville	5·47	2·23	1·55	0·07	0·11	0·50	93·8	1,976	21·07	987
Bagot	5·46	2·02	1·46	0·25	0·02	0·29	93·8	1,389	14·81	696
Soulanges	5·44	2·15	1·64	0·11	0·07	0·33	91·0	1,504	16·53	1,038
Iberville	5·39	2·11	1·49	0·11	0·07	0·44	105·7	1,482	14·02	869
Compton	5·35	2·14	1·49	0·04	0·09	0·52	156·7	1,616	10·31	673
St-Hyacinthe	5·33	2·09	1·61	0·15	0·04	0·29	103·3	1,637	15·85	923
Châteauguay	5·20	2·91	1·58	0·43	0·11	0·79	94·0	1,911	20·33	929
St-Jean	5·14	2·19	1·58	0·04	0·13	0·44	111·5	1,758	15·77	966

CXXVIII.—DIAGRAMMES MONTRANT LA DISTRIBUTION DE FRÉQUENCE DE 56 COMTÉS DU QUÉBEC, 1931, D'APRÈS LE NOMBRE MOYEN D'OUVRIERS AGRICOLES PAR FERME OCCUPÉE, 1930, RELATIVEMENT À L'IMPORTANCE DE LA FAMILLE, 1931

(A) MAIN-D'ŒUVRE ENGAGÉE PERMANENTE

Main d'œuvre permanente moyenne engagée par ferme	Comtés						
	Nombre moyen de personnes par ménage fermier						
	5·0 et moins de 5·5	5·5 et moins de 6·0	6·0 et moins de 6·5	6·5 et moins de 7·0	7·0 et moins de 7·5	7·5 et moins de 8·0	Total
0·00			1				1
0·01			7	1		1	9
0·02	1		3	2	2		8
0·03		5	2	1	1	1	10
0·4	2	2	2			1	7
0·05		1		1	1		3
0·06		1	1				2
0·07	2	1					3
0·08							
0·09	1	1	1				3
0·10		3			1		4
0·11	2	1					3
0·12		1					1
0·13	1		1				2
Total	9	16	18	5	5	3	56
Moyenne non pondérée[1]	0·08	0·06	0·03	0·03	0·04	0·03	

(B) MAIN-D'ŒUVRE AGRICOLE TEMPORAIRE

Main-d'œuvre temporaire moyenne par ferme	Comtés						
	Nombre moyen de personnes par ménage fermier						
	5·0 et moins de 5·5	5·5 et moins de 6·0	6·0 et moins de 6·5	6·5 et moins de 7·0	7·0 et moins de 7·5	7·5 et moins de 8·0	Total
0·10–0·14				1	1	1	3
0·15–0·19			5	1	3	1	10
0·20–0·24		1	3	1	1		6
0·25–0·29	2	2	5	1		1	11
0·30–0·34	1	2					3
0·35–0·39		2	2	1			5
0·40–0·44	3	6	2				11
0·45–0·49		1					1
0·50–0·54	2		1				3
0·55–0·59		1					1
0·60–0·64							
0·65–0·69							
0·70–0·74		1					1
0·75–0·79	1						1
Total	9	16	18	5	5	3	56
Moyenne non pondérée[1]	0·44	0·40	0·28	0·23	0·18	0·19	

[1] Les moyennes non pondérées sont obtenues en additionnant les moyennes données dans l'état CXXVII pour les comtés avec familles dans chaque catégorie d'importance et en divisant le total ainsi obtenu par le nombre de comtés.

CXXVIII.—DIAGRAMMES MONTRANT LA DISTRIBUTION DE FRÉQUENCE DE 56 COMTÉS DU QUÉBEC, 1931, D'APRÈS LE NOMBRE MOYEN D'OUVRIERS AGRICOLES PAR FERME OCCUPÉE, 1930, RELATIVEMENT À L'IMPORTANCE DE LA FAMILLE, 1931—fin

(C) MEMBRES (HOMMES) DE LA FAMILLE

Moyenne de membres (hommes) de la famille	Comtés						
	Nombre moyen de personnes par ménage fermier						
	5·0 et moins de 5·5	5·5 et moins de 6·0	6·0 et moins de 6·5	6·5 et moins de 7·0	7·0 et moins de 7·5	7·5 et moins de 8·0	Total
1·40–1·44			1				1
1·45–1·49	3						3
1·50–1·54			4	2			6
1·55–1·59	3	2					5
1·60–1·64	2	6	1				9
1·65–1·69	1	3	4				8
1·70–1·74		1	2	1	2		6
1·75–1·79		3	3		1		7
1·80–1·84		1	3	1		1	6
1·85–1·89						1	1
1·90–1·94				1	1		2
1·95–1·99							
2·00–2·04							
2·05–2·09							
2·10–2·14					1	1	2
Total	9	16	18	5	5	3	56
Moyenne non pondérée[1]	1·56	1·67	1·67	1·70	1·85	1·93	

Il est évident d'après le diagramme A qu'il existe une corrélation négative entre la main-d'œuvre permanente engagée et l'importance moyenne du ménage. Naturellement, la présence d'ouvriers engagés vivant avec la famille fermière contrecarre la dispersion dans l'importance moyenne du ménage plutôt qu'elle n'y contribue. La main-d'œuvre engagée permanente est plus nombreuse dans les comtés où les familles sont petites et où il y a manque de bras dans les familles. La même observation est vraie de la main-d'œuvre temporaire, mais la corrélation est plus prononcée. Le chef d'une grosse famille peut recourir à sa famille comme réserve de main-d'œuvre quand il y a beaucoup de travail, tandis que le fermier avec une petite famille doit recourir au travail loué. Au contraire, il est évident d'après le diagramme C qu'il y a corrélation positive entre les membres de la famille de sexe masculin par ferme et l'importance du ménage. Le taux élevé de natalité prédominant dans les comtés à familles nombreuses assure un grand nombre d'enfants et évidemment une bonne proportion de ceux-ci restent à la maison après avoir laissé l'école et travaillent sur la ferme paternelle. D'après le nombre moyen élevé de membres de la famille employés à temps entier sur les fermes dans les comtés à familles nombreuses, on peut conclure que les enfants tendent à demeurer sous le toit paternel après le mariage et à travailler sur la ferme de la famille. Dans ce cas ils contribuent à remonter l'importance moyenne du ménage vu que, au lieu de se séparer du foyer paternel et former un petit ménage nouveau, ils demeurent à la maison jusqu'à ce qu'ils aient une famille d'une certaine importance. Il y a beaucoup de gros ménages et peu de très petits ménages.

Les moyennes aux bas des diagrammes A, B et C de l'état CXXVIII ont été additionnées afin de déterminer s'il existe une relation entre l'importance moyenne du ménage fermier et le total d'ouvriers permanents du sexe masculin par ferme.

Personnes par ménage fermier	Moyenne générale d'ouvriers de sexe masculin par ferme
5·0 et moins de 5·5	2·08
5·5 " " 6·0	2·13
6·0 " " 6·5	1·98
6·5 " " 7·0	1·96
7·0 " " 7·5	2·07
7·5 " " 8·0	2·15

Apparemment la main-d'œuvre agricole n'a aucune influence sur l'importance du ménage fermier. Conséquemment, le fait que le nombre moyen d'ouvriers agricoles par ferme au Canada ait montré une tendance à augmenter d'un recensement à l'autre ne peut être regardé comme un signe que l'importance du ménage fermier moyen n'a pas diminué.

CXXIX.—DIAGRAMME MONTRANT LA DISTRIBUTION DE FRÉQUENCE DE 56 COMTÉS DU QUÉBEC, 1931, D'APRÈS LA SUPERFICIE MOYENNE PAR FERME OCCUPÉE RELATIVEMENT À L'IMPORTANCE MOYENNE DU MÉNAGE FERMIER

Superficie moyenne per ferme occupée	Comtés						
	Nombre moyen de personnes par ménage fermier						
	5·0 et moins de 5·5	5·5 et moins de 6·0	6·0 et moins de 6·5	6·5 et moins de 7·0	7·0 et moins de 7·5	7·5 et moins de 8·0	Total
Moins de 80			1				1
80 et moins de 90		2	1				3
90 " " 100	4	2	2				8
100 " " 110	3	2	1				6
110 " " 120	1	1	2	1	1		6
120 " " 130		3	3	1		1	8
130 " " 140		3	3	1	1		8
140 " " 150			3				3
150 " " 160	1	2	1	2	1	1	8
160 " " 170			1				1
170 " " 180					1		1
180 " " 190		1			1		2
190 " " 200						1	1
Total	9	16	18	5	5	3	56
Moyenne non pondérée	106·4	122·4	116·7	134·2	153·9	158·0	
Acres par personne[1]	20·3	21·3	18·7	19·9	21·2	20·4	

[1] Le nombre d'acres par personne est obtenu en divisant la moyenne non pondérée d'acres par le point central de l'intervalle d'importance du ménage.

Le diagramme ci-dessus révèle une corrélation positive entre l'importance moyenne du ménage fermier et le nombre d'acres par ferme, de sorte que le nombre d'acres par personne demeure plus ou moins constant avec l'augmentation de l'importance de la famille. Les fermes plus petites font vivre des familles plus petites que les fermes plus grandes. Dans ces comtés où toute la terre est occupée et que les fermes, comme résultat, sont petites, les familles sont petites. Dans les comtés où il y a beaucoup de terrain disponible et où les fermes sont grandes, les familles sont grosses. Cependant nous verrons plus tard que les fermes plus petites ont un pourcentage plus élevé de terrain défr'ché. Gaspé fait exception à cette idée générale; en effet, tandis que le ménage moyen y est relativement important, 6·37 personnes, il n'y a que 56·9 acres par ferme, 84,892 des 306,457 fermes occupées étant de moins de 50 acres. Le gros ménage moyen dans Gaspé s'explique par la natalité élevée, mais d'après l'état CXXII, page 142, Gaspé se classe considérablement plus bas en importance du ménage qu'en taux de natalité. Évidemment les fermes de Gaspé ne peuvent nourrir la même population que celles des comtés voisins et les membres de la famille ne demeurent pas ensemble aussi longtemps. Les enfants sont forcés de laisser le foyer et de rechercher du travail ailleurs. Un grand nombre des fermiers de Gaspé ne sont fermiers qu'à temps partiel, consacrant une grande partie de leur temps à la pêche et à l'industrie forestière. Bien qu'ils soient une race prolifique, leurs familles tendent à se disperser puisque la pêche et l'abattage du bois ne fournissent pas plus de travail à toute la famille que la culture non spécialisée. L'on verra plus tard qu'en Nouvelle-Écosse plusieurs des comtés qui montrent une natalité élevée ont un ménage fermier moyen petit, parce que les fermes ne peuvent faire vivre que de petites familles.

L'état CXXX ci-dessous nous montre qu'il y a peu de relation entre l'importance moyenne du ménage et la valeur des instruments et machines aratoires par ferme occupée. Il est évident que la mécanisation de la ferme n'est pas un facteur de l'abaissement du ménage fermier en importance moyenne ni que les grandes familles fermières tendent à éviter l'usage de la machinerie.

CXXX.—DIAGRAMME MONTRANT LA DISTRIBUTION DE FRÉQUENCE DE 56 COMTÉS DU QUÉBEC, 1931, D'APRÈS LA VALEUR MOYENNE PAR FERME OCCUPÉE DES (A) INSTRUMENTS ET MACHINES AGRICOLES, (B) PRODUITS AGRICOLES, RELATIVEMENT À L'IMPORTANCE MOYENNE DU MÉNAGE FERMIER

(A) INSTRUMENTS ET MACHINES AGRICOLES

Valeur moyenne des instruments et machines aratoires par ferme occupée	Comtés						
	Nombre moyen de personnes par ménage fermier						
	5·0 et moins de 5·5	5·5 et moins de 6·0	6·0 et moins de 6·5	6·5 et moins de 7·0	7·0 et moins de 7·5	7·5 et moins de 8·0	Total
$ 300-$ 349			1				1
350- 399							
400- 449							
450- 499			1				1
500- 549			2				2
550- 599			2	1			3
600- 649	1	5	2		1		4
650- 699	2	5	2	1	2	1	13
700- 749		4	4	2			10
750- 799		1			1		2
800- 849		1	2				3
850- 899	1		1		1		3
900- 949	2	1				1	4
950- 999	2	2	1	1			6
1,000- 1,049	1	1					2
1,050- 1,099							
1,100- 1,149		1				1	2
Total	9	16	18	5	5	3	56
Moyenne non pondérée	855	809	660	732	718	901	

(B) PRODUITS AGRICOLES

Valeur moyenne des produits agricoles par ferme occupée	Comtés						
	Nombre moyen de personnes par ménage fermier						
	5·0 et moins de 5·5	5·5 et moins de 6·0	6·0 et moins de 6·5	6·5 et moins de 7·0	7·0 et moins de 7·5	7·5 et moins de 8·0	Total
Moins de $800			1				1
$ 800-$ 899			1				1
900- 999-			1			1	2
1,000- 1,099			3	1	1		5
1,100- 1,199			2	2	1		5
1,200- 1,299	1	2	1		1		5
1,300-1,399	1	2	3		1		7
1,400- 1,499	1	3	3	1		1	9
1,500- 1,599	1	2	1	1	1		6
1,600- 1,699	2	2	1				5
1,700- 1,799	1	1					2
1,800- 1,889		3	1			1	5
1,900- 1,999	2	1					3
Total	9	16	18	5	5	3	56
Moyenne non pondérée	1,611	1,574	1,251	1,274	1,269	1,423	

L'état CXXX (B) met en relation l'importance du ménage et la valeur de la production agricole. Il n'y a pas une corrélation très prononcée entre les deux cas, bien que les fermes plus productives se trouvent généralement dans les comtés ayant des ménages fermiers moyens plus petits; la valeur de la production par ferme est relativement élevée dans Chicoutimi, comté où le ménage fermier moyen est le plus important. Tandis que la valeur de la production agricole peut être moins considérable dans les comtés avec grandes familles, les dépenses au comptant peuvent être également moindres. Il a déjà été remarqué que les fermes avec de grosses familles se suffisent plus à elles-mêmes pour ce qui est du travail sur la ferme, et un examen nous révèlera que les taxes et les dettes sont plus basses. La valeur de la production de la ferme à elle seule ne mesure pas le profit tiré de la ferme ni les satisfactions dont jouissent l'exploitant et sa famille.

Importance du ménage dans quatre-vingt-onze paroisses échantillon.—Les diagrammes suivants recoupent l'importance moyenne du ménage fermier avec la grandeur de la ferme et la densité de la population pour 91 paroisses échantillon ou tonwships. Dans chaque township la population rurale est d'au moins 90 p.c. d'origine raciale française et au moins 70 p.c. de la population vivent sur des fermes. Les paroisses de chaque comté ont été disposées par ordre alphabétique et chaque septième a été choisie, selon qu'elle répondait aux conditions précédemment énumérées. Quand la septième ne remplissait pas ces conditions, la plus rapprochée dans la liste alphabétique qui y répondait le mieux a été choisie. De plus, la population fermière de chaque paroisse ou township devait dépasser 400 personnes. Aucune paroisse n'a été choisie des comtés ayant un fort élément non français et qui ont été omis dans l'étude de l'importance du ménage par comté.

CXXXI.—DIAGRAMME MONTRANT LA DISTRIBUTION DE FRÉQUENCE DES 91 COMTÉS ÉCHANTILLON DU QUÉBEC, 1931, D'APRÈS LA (A) SUPERFICIE MOYENNE, (B) SUPERFICIE MOYENNE DÉFRICHÉE PAR FERME OCCUPÉE, RELATIVEMENT À L'IMPORTANCE MOYENNE DU MÉNAGE FERMIER

(A) SUPERFICIE

Superficie moyenne par ferme occupée	Townships									
	Nombre moyen de personnes par ménage fermier									
	4·0 et moins de 4·5	4·5 et moins de 5·0	5·0 et moins de 5·5	5·5 et moins de 6·0	6·0 et moins de 6·5	6·5 et moins de 7·0	7·0 et moins de 7·5	7·5 et moins de 8·0	8·0 et moins de 8·5	Total
40– 49	1									1
50– 59										
60– 69	1		1							2
70– 79		1	1			1				3
80– 89	1	1		1			1			4
90– 99		1	1	3	1					6
100–109		1	1							2
110–119	1			1	2	2				6
120–129		1	3	3	6	5				18
130–139		1	1	4	6	2	1		1	16
140–149				2	1		3		1	7
150–159				2	2	1	1	1		7
160–169		1	1		1	1	1	1	1	7
170–179					1		1	2		4
180–189				1		1			1	3
190–199				1		1				2
200–209						2				2
210–219						1				1
220–229										
Total	4	7	9	18	20	17	8	4	4	91
Moyenne non pondérée	80·0	85·9	88·7	92·4	121·5	147·9	143·9	165·3	155·8	
Acres par personne	18·8	18·1	16·9	17·6	19·4	21·9	20·4	21·3	18·9	

CXXXI.—DIAGRAMME MONTRANT LA DISTRIBUTION DE FRÉQUENCE DES 91 COMTÉS ÉCHANTILLONS DU QUÉBEC, 1931, D'APRÈS LA (A) SUPERFICIE MOYENNE, (B) SUPERFICIE MOYENNE DÉFRICHÉE PAR FERME OCCUPÉE, RELATIVEMENT À L'IMPORTANCE MOYENNE DU MÉNAGE FERMIER—fin

(B) SUPERFICIE DÉFRICHÉE

Superficie moyenne défrichée par ferme occupée	Townships									
	Nombre moyen de personnes par ménage fermier									
	4·0 et moins de 4·5	4·5 et moins de 5·0	5·0 et moins de 5·5	5·5 et moins de 6·0	6·0 et moins de 6·5	6·5 et moins de 7·0	7·0 et moins de 7·5	7·5 et moins de 8·0	8·0 et moins de 8·5	Total
30 et moins de 35	1				1					2
35 " " 40					1					1
40 " " 45	1			1	1					3
45 " " 50		1		2	3			1		7
50 " " 55	1	1		1	2	2				7
55 " " 60				2						2
60 " " 65			1	3		1	2			7
65 " " 70		1	3	1		2	1			8
70 " " 75	1		2	2	2	3	2	1		13
75 " " 80		1	2	2	1	2		1		9
80 " " 85		1			1	1			2	5
85 " " 90				1	3	1				5
90 " " 95		1	1			2		1	1	6
95 " " 100		1		1	1	1			1	5
100 " " 105				2			2			4
105 " " 110					2					2
110 " " 115					1		1			2
115 " " 120										
120 " " 125					1					1
125 " " 130						1				1
130 " " 135										
135 " " 140						1				1
Total	4	7	9	18	20	17	8	4	4	91
Moyenne non pondérée	67·1	74·0	72·8	69·4	74·0	81·1	81·1	71·2	88·9	
Acres défrichés par personne	15·8	15·6	13·9	12·1	11·8	12·0	11·2	9·2	10·8	
Acres non défrichés par personne	3·0	2·5	3·0	5·5	7·6	9·9	9·2	12·1	8·1	

Dans les 4 paroisses où les ménages fermiers moyens sont les plus petits le ménage fermier moyen se présente dans l'intervalle 4·0 à 4·5 personnes par ménage. Dans les 4 paroisses où ils sont les plus gros, il se rencontre dans l'intervalle 8·0 à 8·5 personnes par ménage. Les townships modaux ont de 6·0 à 6·5 personnes par ménage fermier. En recoupant les superficies moyennes et la moyenne de personnes par ménage dans l'état CXXXI (A), une corrélation positive est obtenue, de sorte que le nombre d'acres par personne demeure à peu près constant avec l'augmentation de l'importance du ménage. Une constatation à peu près semblable a été faite dans la classification recoupée de la même moyenne pour l'ensemble du comté dans l'état CXXIX. Il est évident, cependant, d'après l'état CXXXI (B), que la corrélation n'est pas aussi prononcée quand la superficie défrichée par ferme est recoupée avec l'importance moyenne du ménage, avec le résultat que la superficie défrichée par personne tend à diminuer avec l'augmentation de l'importance du ménage. Cependant, la pénurie de terrain défriché est compensée par une superficie considérable de terrain non défriché.

Dans l'état CXXXII, la densité de la population rurale par 100 acres a été recoupée avec l'importance moyenne du ménage fermier. Il semble à première vue qu'il y a peu de relation entre la densité de la population et l'importance de la famille. Ceci est étonnant en raison de la corrélation négative, mentionnée à la page 146, entre l'importance du ménage et le pourcentage de terrain occupé pour chaque comté.

CXXXII.—DIAGRAMME MONTRANT LA DISTRIBUTION DE FRÉQUENCE DES 91 TOWNSHIPS ÉCHANTILLONS DU QUÉBEC, 1931, D'APRÈS LA DENSITÉ DE LA POPULATION RURALE RELATIVEMENT À L'IMPORTANCE DU MÉNAGE FERMIER

Population rurale par 100 acres	Townships									
	Nombre moyen de personnes par ménage fermier									
	4·0 et moins de 4·5	4·5 et moins de 5·0	5·0 et moins de 5·5	5·5 et moins de 6·0	6·0 et moins de 6·5	6·5 et moins de 7·0	7·0 et moins de 7·5	7·5 et moins de 8·0	8·0 et moins de 8·5	Total
0·50– 0·99					1					1
1·00– 1·49				1						1
1·50– 1·99				1	3	1				5
2·00– 2·49	1				1		1			3
2·50– 2·99		2	1	3	2	2	1			11
3·00– 3·49		1	1	2	1	4	1	2		12
3·50– 3·99			1	1	1	1				4
4·00– 4·49		1	1	2		1	1			6
4·50– 4·99				2	1				1	4
5·00– 5·49	1	3		3	2	2	1	1	1	14
5·50– 5·99			2	1	3	2	2			10
6·00– 6·49				1	3	1	1	1		7
6·50– 6·99						1			2	3
7·00– 7·49			1	1	1					3
7·50– 7·99	1									1
8·00– 8·49					1	1				2
8·50– 8·99						1				1
9·00– 9·49										
9·50– 9·99			1							1
10·00–10·49			1							1
10·50–10·99										
11·00–11·49										
11·50–11·99										
12·00–12·49										
12·50–12·99										
13·00–13·49	1									1
Total	4	7	9	18	20	17	8	4	4	91
Densité moyenne	7·10	4·14	5·91	4·40	4·35	4·75	4·48	4·58	5·78	
Densité divisée par l'importance de la famille	1·67	0·87	1·13	0·77	0·69	0·70	0·67	0·59	0·70	

L'on a déduit de cette corrélation que les familles sont grosses dans les comtés peu peuplés et où il y a de l'espace pour l'expansion de la population. Dans le Québec cependant les nouveaux districts sont colonisés une paroisse à la fois, de sorte qu'il est très possible qu'une nouvelle paroisse, bien qu'entourée de vastes districts non colonisés, montre une densité de population assez élevée. Dans de tels districts il n'y a pas de limites au taux d'augmentation de la population parce que le surplus s'étendra pour former de nouvelles paroisses. C'est là la base de l'accroissement régulier et ininterrompu de la population dans le nord-est du Québec. Une natalité élevée assure de grosses familles et une forte augmentation naturelle dans la population; il s'ensuit que le ménage fermier est gros et se suffit à lui-même, de sorte que les enfants peuvent demeurer à la maison jusqu'à ce qu'ils soient prêts à assumer des responsabilités familiales et à s'établir sur une ferme nouvelle à eux. Le fait qu'il n'est pas nécessaire pour les jeunes gens de parcourir une longue distance pour trouver une ferme où ils continueront à vivre dans des conditions qui leur sont familières, malgré les difficultés, leur permet de se marier jeunes et de fonder des familles nombreuses.

Résumé.—Les familles fermières de l'est du Québec sont grosses à cause de la natalité élevée et parce que la terre peut absorber l'augmentation naturelle qui en résulte dans la population. Bien que les familles des parties du Québec qui sont depuis longtemps colonisées et très peuplées tendent à être plus importantes que les familles de l'Ontario et des autres parties du Canada, elles sont beaucoup plus petites que celles de l'est du Québec. Ceci est en partie dû à une natalité moins élevée concomitante d'une densité plus élevée de population et en partie à l'émigration continue des parties rurales de ces comtés, dont plusieurs ont diminué en population de 1921 à 1931. *La différence de fécondité d'un comté à l'autre dans le Québec rural, laquelle ne peut être expliquée par la race, la religion ou la culture, semble être le résultat de la variation dans la densité de la population.* La population fermière des comtés à petites familles du Québec semble avoir atteint le maximum qui peut être maintenu avec les méthodes actuelles de culture, tandis que dans les comtés à grosses familles la population continuera d'augmenter. L'augmentation de la population fermière qui peut être absorbée par les comtés de l'est du Québec sera cependant une augmentation naturelle provenant de l'intérieur des comtés mêmes. L'immigration pourrait probablement être absorbée de façon satisfaisante dans les comtés de l'extrême nord seulement, à savoir Abitibi et Témiscamingue, mais ce sont seulement les immigrés robustes qui pourraient endurer les froids d'hiver dans ces comtés du nord.

ILE DU PRINCE-ÉDOUARD

La population rurale de l'Ile du Prince-Édouard baisse continuellement à chaque décennie depuis 1881 d'un maximum de 95,693 à 67,653 en 1931, tandis qu'il n'y a qu'une légère diminution dans la population urbaine. Le déclin résulte d'une forte émigration continuelle vers les autres parties du Canada et vers les États-Unis. Comme les émigrés sont généralement de jeunes personnes, un fort pourcentage de vieilles personnes est laissé dans l'Ile du Prince-Édouard. Des exploitants de ferme dans l'Ile du Prince-Édouard, 30·7 p.c. ont plus de 60 ans en 1931 comparativement à 20·5 p.c. pour l'ensemble du Canada. Comme la plupart des enfants des exploitants de plus de 60 ans ont laissé la maison, ceux-ci ont de petites familles de sorte que la distribution d'âge des exploitants de ferme de l'Ile du Prince-Édouard tend à réduire l'importance moyenne du ménage fermier.

CXXXIII.—IMPORTANCE MOYENNE DU MÉNAGE FERMIER ET TAUX DE NATALITÉ, PAR COMTÉ, ILE DU PRINCE-ÉDOUARD, 1930-1931

Comté	Personnes par ménage fermier	Taux de natalité, 1930-32[1]	
		Brut	Standardisé
Ile du Prince-Edouard	4·59	21·4	25·4
Prince	4·88	25·5	30·5
Queens	4·45	20·0	22·0
Kings	4·42	17·6	23·7

[1] Non compris les villes de 5,000 âmes et plus.

Le ménage fermier moyen est en quelque sorte plus gros dans le comté de Prince que dans ceux de Queens ou Kings et le taux de natalité est plus élus élevé, reflétant le fait que 26 p.c. de sa population rurale est d'origine raciale française. Dans le township 15 du comté de Prince où la population est de 95 p.c. française, l'importance moyenne du ménage fermier est de 5·73 personnes.

NOUVELLE-ÉCOSSE

Importance du ménage fermier.—L'importance moyenne du ménage fermier d'après l'état CXVII, page 137, est de 4·67 personnes, légèrement supérieure à celle de l'Ile du Prince-Édouard mais inférieure à celle du Nouveau-Brunswick. En référant à l'état CXIX, page 152, l'on verra qu'il y a un pourcentage encore plus élevé d'exploitants de ferme de 60 ans et plus que dans l'Ile du Prince-Édouard, résultat d'une émigration continue; la population rurale a décliné d'un maximum de 377,030 en 1881 à 281,192 en 1931.

CXXXIV.—IMPORTANCE MOYENNE DU MÉNAGE FERMIER ET DONNÉES CONNEXES, PAR COMTÉ, NOUVELLE-ÉCOSSE, 1930-1931

Comté	Personnes par ménage fermier, 1931	Acres par ferme occupée, 1931	Valeur des produits par ferme, 1930	Taux de natalité, 1930-32[1]		Population rurale, 1931		
				Brut	Standardisé	Comme p.c. de 1921	P.c. d'origine raciale française	P.c. de catholiques romains
Nouvelle-Ecosse	4·67	109·1	$ 826	22·5	24·8	95	6·4	14·67
Inverness	5·15	111·8	702	19·3	28·5	86	26·4	71·7
Halifax	4·94	106·4	616	23·5	27·6	103	8·5	23·8
Cap-Breton	4·89	87·0	763	22·1	28·3	102	10·0	58·0
Hants	4·84	139·7	616	24·9	29·2	101	1·5	5·1
Digby	4·83	87·5	581	22·4	29·0	92	52·8	56·2
Yarmouth	4·81	66·8	537	20·4	26·9	91	43·7	45·8
Kings	4·74	95·0	1,687	20·2	22·4	97	2·1	4·7
Colchester	4·70	141·6	1,122	23·6	29·1	97	2·7	3·2
Shelburne	4·68	100·1	388	22·7	27·8	89	2·5	1·3
Antigonish	4·64	117·5	820	17·0	22·2	84	25·1	87·6
Lunenburg	4·59	80·9	597	18·9	21·2	92	7·0	1·7
Richmond	4·55	71·5	378	20·8	29·2	88	58·7	79·3
Cumberland	4·52	153·2	976	22·5	26·4	94	4·8	8·4
Victoria	4·52	122·6	654	16·6	23·6	91	1·8	32·8
Guysborough	4·50	101·7	432	24·3	31·6	93	11·7	30·8
Queens	4·48	95·4	433	22·5	25·2	114	4·7	6·2
Annapolis	4·27	133·8	1,063	19·5	23·7	88	2·2	3·4
Pictou	4·20	117·9	935	18·3	21·5	95	3·3	9·5

[1] Non compris les villes de 5,000 âmes et plus.

En référant à l'état CXXI, page 141, il est constaté que le coefficient de dispersion de l'importance moyenne du ménage fermier dans les comtés de la Nouvelle-Écosse est plus petit que tout autre des autres provinces à l'exception de l'Ile du Prince-Édouard. Comme les variations en importance moyenne du ménage fermier ne sont pas aussi prononcées d'un comté à l'autre en Nouvelle-Écosse, elles ont moins de signification que celles des autres provinces, particulièrement à cause du fait que les comtés ne sont pas eux-mêmes homogènes.

Les familles acadiennes.—Les deux blocs d'Acadiens français, un dans le comté d'Inverness et l'autre dans les comtés de Digby et Yarmouth, constituent une caractéristique intéressante de la composition raciale de la population rurale de la Nouvelle-Écosse. Les populations des townships de Chéticamp, Margaree Harbour East et St-Joseph, dans le comté d'Inverness, sont bien au-dessus de 90 p.c. d'origine raciale française et l'importance moyenne du ménage fermier dans ces townships est de 6·16 personnes. Leur population totale a diminué de 3 p.c. la décennie 1921 à 1931, de sorte que l'importance moyenne du ménage fermier se compare très bien avec celles des comtés français du Québec qui ont subi la même diminution. L'importance moyenne du ménage fermier pour les 17 townships français combinés des comtés de Digby et Yarmouth est de 5·27 personnes; cette moyenne est plus élevée que celle de l'ensemble de la Nouvelle-Écosse mais considérablement inférieure à celle du ménage ordinaire des comtés français du Québec. Ces 17 townships sont Chéticamp, Church Point, Comeauville, Concession et Basse Concession, Grosses Coques, Meteghan N., Rivière Meteghan, St-Bernard, Ste-Marie, Rivière-au-Saumon et Saulnierville dans le comté de Digby, et Amirault Hill, Belleville, Eel Brook, Pubnico O. et le township des Iles du comté de Yarmouth. Leur population totale était de 12,738 en 1921 et de 11,069 en 1931, de sorte qu'elle a diminué de 13 p.c. au cours de la décade. Comme le taux de natalité pour ces townships n'est pas connu, il est impossible d'établir jusqu'à quel point l'importance du ménage est déterminée par la fécondité. En même temps, la forte diminution de la population explique la faible importance du ménage moyen. Bien qu'il y ait une vaste étendue de terrain non occupé dans les comtés de Digby et Yarmouth, il n'est pas propre à la culture, l'étendue moins considérable de terrain agricole disponible étant occupée depuis déjà longtemps. Les fermes, d'après l'état CXXXIV, sont petites, étant en moyenne de 87·5 acres par ferme dans le comté de Digby et de 66·8 acres dans Yarmouth. La valeur moyenne des produits agricoles par ferme en 1930 était de $581 pour le comté de Digby et de $537 pour le comté de Yarmouth. Les fermes peu considérables et peu fertiles de ces comtés ne peuvent supporter de grosses familles de sorte que, même si la natalité y est élevée, les familles doivent être petites. Il est vrai que la pêche fournit une source additionnelle de revenu, mais les familles des pêcheurs fermiers sont apparemment plus petites que les familles des fermiers à temps entier en dépit du fait que le premier groupe est plus prolifique, s'il y a quelque chose, que le dernier. Nous avons déjà remarqué que les ménages fermiers du comté de Gaspé sont plus petits que l'on ne serait en lieu de s'y attendre d'après le taux de natalité. L'explication semble être que les enfants laissent les petites fermes à temps partiel plus tôt qu'ils ne laissent les grandes fermes à temps entier. La pêche

est une occupation qui demande de l'entraînement et, ce qui est plus important, de l'outillage. Il est plus difficile pour un jeune membre de la famille de s'adapter à l'industrie de la pêche qu'à l'agriculture, avec le résultat qu'il doit laisser le foyer pour se chercher une occupation. Une autre hypothèse est que les très grosses familles laissent le district parce que les petites fermes et le revenu limité de la pêche ne peuvent les faire vivre. Le revenu du pêcheur est en grande partie déterminé par des facteurs sur lesquels il n'a aucun contrôle, à savoir, la quantité de poisson pris et le marché. Il travaille habituellement fort et travailler plus fort n'améliorerait pas sa situation. *Dans les comtés où les produits de la ferme et les occupations supplémentaires sont limités soit à cause de l'exiguïté du terrain et du sol ingrat ou de la modicité d'un revenu en espèces provenant des cultures spécialisées, il semble donc que le ménage fermier tend à être petit. Dans les comtés où les produits de la ferme peuvent être augmentés par le recours aux ressources de main-d'oeuvre d'une grande famille, le ménage fermier tend à être gros.*

L'exode persistant d'un comté abaisse l'importance du ménage moyen, premièrement, parce que les membres de la famille laissent le foyer et, deuxièmement, à cause de sa portée sur la distribution d'âge des chefs de famille. Les émigrants sont généralement jeunes ou approchent l'âge moyen, de sorte qu'un pays perdant sa population par l'émigration aura une faible proportion de personnes d'âge moyen. Les chefs de famille seront des personnes âgées et leurs familles seront petites vu que les enfants auront laissé la maison.

Importance du ménage par comté.—D'après l'état CXXXIV, le ménage fermier est le plus important dans le comté d'Inverness, reflétant par là le fait que 26 p.c. de sa population est d'origine raciale française. Le ménage moyen nombreux des comtés de Halifax et de Cap-Breton est conforme à l'observation faite au cours d'une étude sur l'importance du ménage dans le Québec, à savoir que les ménages fermiers sont comparativement importants dans les comtés voisins des grandes villes. La population rurale de ces comtés a augmenté entre 1921 et 1931. Il est intéressant de remarquer que, bien que le comté de Richmond contienne le plus fort élément français de tous les comtés, il se classe bien bas dans l'importance moyenne du ménage, l'importance de la famille étant limitée par l'insuffisance des fermes à faire vivre de grosses familles. Cette entrave à l'importance de la famille est probablement le résultat de l'émigration et d'une limitation partielle du taux de la natalité. Les groupements raciaux les plus féconds de la Nouvelle-Écosse sont apparemment confinés aux comtés qui ne peuvent faire vivre qu'une population fermière restreinte; il en résulte qu'il y a eu une émigration continue dont la tendance a été de réduire l'accroissement naturel de la population à cause de son effet sur la distribution d'âge de la population. Les comtés de Kings, Colchester, Cumberland, Annapolis et Pictou qui renferment les terres les plus fertiles de la province sont en grande partie habités par des personnes de race britannique.

NOUVEAU-BRUNSWICK

Au recensement de 1931 la population du Nouveau-Brunswick était de 56·9 p.c. d'origine raciale britannique, 39·7 p.c. d'origine raciale française et 3·4 p.c. d'autres origines non spécifiées. Les Britanniques se rencontrent surtout dans le sud et l'ouest et les Français, dans le nord et l'est.

CXXXV.—IMPORTANCE MOYENNE DU MÉNAGE FERMIER ET DONNÉES CONNEXES, PAR COMTÉ, NOUVEAU-BRUNSWICK, 1930-1931

Comté	Personnes par ménage fermier, 1931	Acres par ferme occupée, 1931	Valeur des produits per ferme, 1930	P.c. de terrain occupé[1], 1931	Taux de natalité, 1930-32[1]		Population rurale, 1931	
					Brut	Standardisé	Comme p.c. de 1921	P.c. d'origine raciale française
Nouveau-Brunswick	5·45	122·0	$ 895	23·4	26·2	28·5	106	16·4
Madawaska	6·40	135·3	946	30·2	36·6	45·4	119	96·1
Gloucester	6·34	60·4	482	25·8	37·5	46·2	109	85·5
Restigouche	6·14	100·5	667	8·6	36·9	44·0	127	70·6
Kent	6·06	100·1	725	27·6	31·0	41·3	103	77·3
Northumberland	5·65	88·2	587	9·9	27·0	32·2	103	27·7
Victoria	5·60	132·5	1,155	14·3	29·2	35·1	124	28·2
Westmorland	5·41	114·7	1,047	46·2	21·3	24·9	107	44·7
Sunbury	4·98	177·0	943	18·9	24·4	28·1	114	10·1
York	4·97	171·5	1,062	20·5	22·6	25·4	98	2·0
Carleton	4·87	158·0	1,423	48·4	20·6	23·7	99	1·1
Albert	4·84	155·2	917	38·1	21·6	25·8	89	1·1
Charlotte	4·58	129·5	872	25·0	20·5	22·4	100	1·7
Queens	4·58	172·9	910	31·7	19·5	24·4	99	3·1
Saint John	4·53	132·5	1,341	16·8	16·0	16·7	106	5·9
Kings	4·48	163·7	1,227	52·8	18·3	21·7	98	1·4

[1] Non compris les villes de 5,000 âmes et plus.

De toutes les provinces, le Nouveau-Brunswick se classe deuxième, immédiatement après le Québec, pour l'importance moyenne du ménage fermier. Le ménage moyen est plus considérable au Nouveau-Brunswick qu'en Nouvelle-Écosse, ce qui indique que la faible moyenne en Nouvelle-Écosse peut avoir été le résultat de la densité de la population. Il varie en importance de 6·40 personnes par ménage fermier dans le comté de Madawaska à 4·48 personnes dans le comté de Kings. Sept comtés, Madawaska, Gloucester, Restigouche, Kent, Northumberland, Victoria et Westmorland, ont de gros ménages tandis que les huit autres comtés ont de petits ménages. L'importance moyenne du ménage fermier semble être en relation étroite avec le pourcentage de la population rurale d'origine raciale française. Une caractéristique de l'accroissement de la population dans les parties rurales du Nouveau-Brunswick a été l'expansion des comtés de l'est du Québec dans le Nouveau-Brunswick. Des 136,999 Français vivant au Nouveau-Brunswick en 1931, 7,991 sont nés dans le Québec. Race hautement prolifique, ce peuple s'est multiplié de sorte que la population française du Nouveau-Brunswick passe de 79,979 en 1901 à 136,999 en 1931.

Dans une étude faite au Bureau Fédéral de la Statistique par René de Cotret, il a été constaté que la plupart des Français du comté de Madawaska viennent du Québec, tandis que ceux des comtés de Gloucester, Kent et Westmorland sont surtout Acadiens. Dans les townships des deux derniers comtés mentionnés, où la population est de plus de 85 p.c. française, nous constatons que l'importance moyenne du ménage fermier est de 6·35 personnes, c'est-à-dire que les Acadiens du Nouveau-Brunswick ont de plus gros ménages que les Acadiens de la Nouvelle-Écosse. Si l'on compare l'importance moyenne des ménages français venus du Québec et des ménages franco-acadiens établis au Nouveau-Brunswick, nous trouvons qu'elle est à peu près la même. Il semble donc que les Français du Québec et les Franco-Acadiens vivant dans des conditions semblables tendent à avoir des familles de même importance.

ONTARIO

Commodités de la ferme.—A cause en partie du faible élément français de sa population, l'Ontario a de toutes les provinces de l'Est le plus petit ménage fermier moyen, soit 4·51 personnes par ménage.

CXXXVI.—SUPERFICIE, PRODUCTION ET COMMODITÉS FERMIÈRES, CANADA ET PROVINCES, 1930-1931

Province	Par ferme occupée			P.c. des fermes déclarant		
	Superficie, 1931	P.c. de terre défrichée, 1931	Valeur des produits par ferme, 1930	Automobile	Téléphone	Radio
CANADA	223·9	52·6	$1,322	41·6	32·1	16·4
Ile du Prince-Edouard	92·6	64·3	1,271	29·1	21·6	10·9
Nouvelle-Ecosse	109·1	19·6	826	25·3	26·0	12·1
Nouveau-Brunswick	122·0	32·0	895	29·4	20·9	7·8
Québec	127·3	52·0	1,359	18·9	19·5	6·3
Ontario	118·9	58·1	1,715	60·3	54·1	21·5
Manitoba	279·2	56·3	1,290	45·1	24·2	18·1
Saskatchewan	407·9	60·3	1,081	45·8	34·3	20·2
Alberta	400·1	45·5	1,187	42·1	17·1	17·7
Colombie Britannique	135·8	19·9	1,396	30·5	23·6	23·6

L'état CXXXVI fait voir que la valeur de la production fermière par ferme occupée en Ontario dépasse considérablement celle de toute autre province. Les fermes ne sont pas grandes comparativement à celles des autres provinces, mais un fort pourcentage du terrain est défriché. L'Ontario montre les plus forts pourcentages de fermes déclarant automobiles et téléphones et vient en deuxième lieu seulement, après la Colombie Britannique, dans le pourcentage déclarant des radios. Évidemment ces commodités et les grosses familles ne vont pas ensemble, le fermier de l'Ontario consacrant sa marge de profit à l'accumulation de confort et commodités propres à la ferme plutôt qu'à l'élevage de grosses familles.

Taux de natalité et productivité des fermes.—Il semble, d'après l'état CXXXVI, qu'il y a une corrélation inverse entre la valeur de la production par ferme et la fécondité. En effet, les familles biologiques sont plus grosses dans les comtés agricoles moins productifs que dans les comtés plus productifs. En dépit du bénéfice apparent de l'agriculture en Ontario, la population rurale s'est développée très lentement, augmentant de 935,978 en 1901 à 1,335,691 en 1931 ou de 43 p.c. La même période la population urbaine a augmenté de 1,246,969 à 2,095,992 ou de 68 p.c. Une forte proportion de cette dernière augmentation doit provenir de la population rurale, ce qui expliquerait la lenteur de son accroissement. Le mouvement de la ferme vers la cité a été un facteur dans la réduction de l'importance du ménage fermier en Ontario; en effet, les familles se

CXXXVII.—DIAGRAMME MONTRANT LA DISTRIBUTION DE FRÉQUENCE DES 55 COMTÉS DE L'ONTARIO, 1931, SELON LES INTERVALLES DU TAUX STANDARDISÉ DE NATALITÉ (1930-1932) RELATIVEMENT À LA VALEUR DE LA PRODUCTION FERMIÈRE, 1930

Taux standardisé de natalité, 1930-32[1]	Comtés										
	Valeur de la production fermière par ferme, 1930										
	$ 700 et moins de 900	$ 900 et moins de 1,100	$ 1,100 et moins de 1,300	$ 1,300 et moins de 1,500	$ 1,500 et moins de 1,700	$ 1,700 et moins de 1,900	$ 1,900 et moins de 2,100	$ 2,100 et moins de 2,300	$ 2,300 et moins de 2,500	$ 2,500 et moins de 2,700	Total
15 et moins de 16							1				1
16 " " 17							1				1
17 " " 18						1					1
18 " " 19				1	2		1			1	5
19 " " 20				2	1	2	1				6
20 " " 21				1	4	1	3				9
21 " " 22					1	2	2		1		6
22 " " 23		1			1	2			1		5
23 " " 24						1	1	1			3
24 " " 25						1					1
25 " " 26	2										2
26 " " 27		1		1	1						3
27 " " 28				1	1	1					3
28 " " 29											
29 " " 30		1	1								2
30 " " 31		1	1								2
31 " " 32					1						1
32 " " 33											
33 " " 34											
34 " " 35	1	1									2
35 " " 36					1						1
36 " " 37											
37 " " 38											
38 " " 39											
39 " " 40			1								1
Total	3	5	3	7	13	11	10	1	2	1	55
Moyenne des taux de natalité	28·5	28·7	33·2	22·0	23·3	21·9	19·8	23·5	22·0	18·5	

[1] Non compris les villes de 5,000 âmes et plus.

désagrègent de bonne heure et il y a une forte proportion d'exploitants de ferme de plus de 60 ans, 25·9 p.c. d'après l'état CXIX, page 152. Cependant, la proportion des exploitants de ferme de plus de 60 ans est plus faible dans l'Ontario que dans la Nouvelle-Écosse, l'Ile du Prince-Edouard et le Nouveau-Brunswick.

Importance du ménage par comté.—L'état CXXXVIII donne l'importance moyenne du ménage fermier pour les 55 comtés de l'Ontario. D'après l'état CXXI, page 141, l'Ontario se classe cinquième parmi les provinces dans la distribution de comté en comté de l'importance moyenne du ménage fermier. La moyenne ne varie pas autant de comté en comté que dans le Québec, le Nouveau-Brunswick, l'Alberta et la Colombie Britannique; mais elle varie plus qu'en Nouvelle-Écosse, au Manitoba et en Saskatchewan. Le fait que les divisions de recensement de l'Ouest du Canada sont plus étendues que les comtés de l'Est aurait tendance à amoindrir la distribution des moyennes dans les provinces de l'Ouest.

Importance du ménage dans le nord de l'Ontario.—Le comté de Nipissing montre le ménage fermier le plus important, 5·89 personnes, tandis que le comté de Kenora montre le moins important, 3·74 personnes. Ce dernier comté est le seul dans l'est de la province à montrer un ménage fermier moyen de moins de 4 personnes. Comme ces deux comtés sont dans le nord de l'Ontario, la disparité de leurs ménages fermiers moyens en importance est extrêmement intéressante. Dans l'état CXXXIX, l'importance moyenne des ménages fermiers dans les comtés du nord de l'Ontario est donnée séparément.

CXXXVIII.—IMPORTANCE MOYENNE DU MÉNAGE FERMIER ET DONNÉES CONNEXES, PAR COMTÉ, ONTARIO, 1930-1931

Comté	Personnes par ménage fermier, 1931	Acres par ferme occupée, 1931	Valeur des produits par ferme, 1930	P.c. de terrain occupé, 1931	Taux de natalité, 1930-32[1]		Population rurale, 1931	
					Brut	Standardisé	Comme p.c. de 1921	P.c. d'origine raciale française
Ontario	4·51	118·9	$1,175	9·8	20·1	19·3	109	10·4
Nipissing	5·89	170·9	1,159	7·1	31·9	39·2	116	58·8
Russell	5·63	103·0	1,626	90·2	28·7	35·5	92	76·4
Sudbury	5·62	179·6	1,089	3·3	28·3	34·0	116	47·7
Prescott	5·54	108·8	1,612	87·2	26·4	31·5	93	78·9
Renfrew	5·30	199·8	1,572	46·5	22·7	26·9	95	10·0
Waterloo	5·21	97·2	2,456	91·7	20·4	22·6	107	1·6
Glengarry	5·02	115·4	1,704	91·8	22·0	27·4	90	47·7
Essex	4·88	67·5	1,918	83·1	21·9	23·1	119	28·0
Parry Sound	4·78	214·5	1,114	17·8	24·8	29·5	94	11·1
Carleton	4·77	120·0	2,044	86·4	19·1	21·3	100	1·6
Hastings	4·75	156·1	1,620	50·8	23·2	27·7	98	6·4
Stormont	4·69	103·3	1,855	89·8	22·2	24·6	121	39·3
Haliburton	4·68	191·2	910	17·1	25·8	30·5	97	2·3
Timiskaming	4·67	160·0	1,012	8·2	26·7	29·4	173	20·9
Manitoulin	4·67	214·5	1,392	26·9	24·3	26·6	101	2·8
York	4·63	76·9	2,048	80·5	20·6	18·4	172	1·2
Frontenac	4·63	187·9	1,735	53·0	19·2	23·0	96	4·7
Muskoka	4·60	196·5	1,030	32·2	21·0	22·5	101	6·1
Prince Edward	4·57	110·9	1,911	94·5	18·6	21·8	95	1·5
Peterborough	4·56	157·5	1,721	47·2	19·1	22·4	102	1·9
Lincoln	4·56	57·3	1,720	85·0	16·0	17·0	103	1·5
Algoma	4·54	141·0	1,229	2·3	24·4	30·5	97	13·6
Wentworth	4·52	73·7	1,987	86·6	14·5	15·0	82	1·5
Dundas	4·52	98·8	2,070	94·5	17·6	20·7	91	7·1
Welland	4·52	72·2	1,386	75·0	18·0	19·5	107	2·4
Kent	4·51	85·8	1,878	95·5	20·5	22·6	107	13·0
Simcoe	4·49	113·5	1,648	80·9	17·5	20·8	100	8·0
Halton	4·49	92·6	2,048	93·5	15·9	16·3	103	0·6
Brant	4·49	84·1	1,637	87·2	16·4	18·4	98	1·1
Addington	4·49	176·9	1,406	33·8	22·8	27·8	95	6·3
Peel	4·47	99·6	2,674	91·0	17·1	18·9	117	0·4
Norfolk	4·47	86·1	2,135	84·4	20·2	23·1	116	1·9
Leeds	4·45	149·3	1,884	81·7	18·1	21·0	103	3·8
Ontario	4·45	109·5	1,930	86·1	17·2	19·8	97	1·0
Cochrane	4·44	156·8	810	1·2	29·0	34·0	187	42·2
Perth	4·40	98·3	2,051	96·9	16·9	20·2	96	0·9
Northumberland	4·40	109·4	1,795	90·0	17·2	20·8	98	2·1
Oxford	4·39	93·0	2,237	95·9	18·3	21·1	97	0·6
Lanark	4·39	200·1	1,834	75·0	19·7	21·7	93	2·6
Lennox	4·34	114·2	1,573	96·4	17·2	20·2	97	1·1
Wellington	4·33	116·7	2,026	96·1	18·0	20·9	101	1·2
Haldimand	4·30	98·1	1,636	92·1	18·1	20·1	97	1·5
Durham	4·24	112·5	1,614	90·3	17·0	19·9	100	0·5
Victoria	4·23	170·4	1,653	63·0	16·6	20·1	91	1·1
Bruce	4·23	128·7	1,606	75·8	19·4	22·4	90	1·3
Thunder Bay	4·21	139·2	1,078	0·9	21·4	26·4	135	6·4
Grey	4·16	125·4	1,593	94·2	18·4	21·3	93	0·4
Elgin	4·15	94·5	1,687	92·9	15·1	18·2	97	2·5
Rainy River	4·15	179·4	745	6·7	20·7	25·7	117	7·7
Dufferin	4·09	132·4	1,884	98·2	17·5	19·9	92	0·3
Huron	4·09	108·3	1·767	96·3	16·3	19·4	97	3·0
Middlesex	4·05	95·0	1,494	95·9	15·6	18·3	103	0·9
Lambton	4·03	103·7	1,441	91·6	17·2	20·5	97	2·6
Grenville	4·02	117·8	1,401	88·1	16·8	19·0	92	5·0
Kenora	3·74	179·0	804	1·5	21·9	25·4	133	6·2

[1] Non compris les villes de 5,000 âmes et plus.

Dans la deuxième colonne de l'état CXXXIX l'importance du ménage est donnée comme le laissait prévoir le taux standardisé de natalité pour chaque comté. L'importance calculée a été obtenue en ajustant une courbe du troisième degré aux données reliant l'importance moyenne du ménage fermier au taux standardisé de natalité pour les 55 comtés de la province. L'équation de la courbe était $Y = 3 \cdot 843 + 0 \cdot 0798\ X - 0 \cdot 00465\ X^2 + 0 \cdot 0001\ X^3$. En comparant les moyennes réelles et les moyennes prédites et en obtenant leurs différences nous pouvons dire si un comté a un ménage fermier moyen plus ou moins important que celui prévu d'après le taux de fécondité de ses habitants. Les désavantages de la méthode seront brièvement énumérés. Premièrement, la courbe ne s'adapte pas bien aux extrémités de la distribution, de sorte que nous trouvons des restes

trop considérables quand nous traitons des plus grandes et plus petites moyennes. Deuxièmement, le taux standardisé de natalité s'applique non seulement à la population fermière de chaque comté mais à toute la population à l'exclusion des villes d'une population de 5,000 et plus. Comme la natalité peut être plus basse dans les petites villes que sur les fermes, un comté ayant un nombre assez grand de petites villes aurait de ce fait une natalité plus basse. Il est possible, cependant, que les différences entre le taux brut de natalité de la population fermière et celui de la population rurale non fermière et urbaine (villes de moins de 5,000 de population) résultent plutôt de la distribution d'âge moins favorable de cette dernière population à un taux élevé de natalité que d'une différence réelle dans la fécondité. Evidemment, l'usage d'un taux de natalité standardisé pour l'âge élimine cette difficulté.

CXXXIX.—IMPORTANCE MOYENNE DU MÉNAGE FERMIER ET DONNÉES CONNEXES, NORD DE L'ONTARIO, PAR COMTÉ, 1930-1931

Comté	Personnes par ménage fermier, 1931			Population rurale, 1931		P.c. d'augmentation sur les fermes occupées, 1921-31 (6)
	Nombre réel (1)	Nombre calculé (2)	Différence (col. 1—col. 2) (3)	Comme P.c. de 1921 (4)	P.c. d'origine raciale française (5)	
Nipissing	5·89	6·03	−0·14	116	58·8	2·2
Sudbury	5·62	5·23	0·39	116	47·7	−5·5
Timiskaming	4·67	4·79	−0·12	173	20·9	35·3[1]
Algoma	4·54	4·87	−0·33	97	13·6	−17·9
Cochrane	4·44	5·23	−0·79	187	42·2	35·3[1]
Thunder Bay	4·21	4·60	−0·39	135	6·4	26·8
Rainy River	4·15	4·57	−0·42	117	7·7	4·9
Kenora	3·74	4·56	−0·82	133	6·2	24·1

[1] Augmentation combinée. Comtés de Timiskaming et Cochrane.

Il semble d'après l'état CXXXIX que la faible importance du ménage moyen dans les comtés de Cochrane, Thunder Bay, Rainy River et Kenora n'est pas le résultat d'un taux de natalité peu élevé. Ces comtés ressemblent au comté d'Abitibi dans le Québec où, en dépit du fait que le taux de natalité est étonnamment élevé, le ménage fermier moyen est petit. Tous ont accusé de fortes augmentations de leur population rurale la décennie 1921-31. Il est évident que ces augmentations ne sont pas entièrement dues au développement des industries minières et du bois parce qu'il y a eu une augmentation proportionnelle considérable du nombre de fermes occupées. La population fermière de ces comtés a dû grandir en majeure partie à cause de l'immigration, ce qui entraînerait une grande proportion de familles incomplètes et de fermes exploitées par des hommes non mariés. Le ménage fermier moyen augmentera sans doute en importance les vingt prochaines années vu que les familles deviennent complètes par suite d'un taux de natalité élevé, facteur contenant les possibilités de croissance de la population. Cette prévision est confirmée par le fait que le ménage moyen est déjà important dans les comtés de Nipissing, Sudbury et Timiskaming, lesquels ont atteint un stage plus avancé de colonisation. L'augmentation modérée de la population rurale de ces comtés la décennie 1921-31 est probablement le résultat de l'absorption de l'accroissement naturel plutôt que d'un mouvement de population venant de l'extérieur du comté, la colonisation actuelle ressemblant à celle qui a eu lieu dans les comtés nouveaux de l'est du Québec.

En étudiant la colonisation du nord de l'Ontario et du nord du Québec nous avons eu l'occasion d'observer les effets de la colonisation sur l'importance moyenne du ménage. Les dix ou vingt premières années de l'histoire d'une collectivité nouvellement établie, l'importance moyenne du ménage fermier est peu considérable en raison de la présence d'une forte proportion de familles incomplètes et d'exploitants de ferme non mariés. Les dix ou vingt années qui suivent, les jeunes chefs de famille atteignent l'âge moyen et leurs petites familles deviennent de grosses familles parce que le taux de reproduction est élevé chez les pionniers, de sorte que l'importance moyenne du ménage fermier, peu considérable au début, le devient par la suite. Après qu'un sommet a été atteint, la moyenne commence lentement à diminuer, parce que les chefs d'âge moyen deviennent des chefs âgés et que leurs familles se disloquent pour s'établir sur de nouvelles fermes ou pour émigrer.

Cette évolution a toujours été maintenue dans les parties constitutives du Canada depuis l'arrivée des premiers colons français. Conséquemment, l'importance moyenne du ménage a continuellement fluctué conformément à cette évolution. Comme en aucun temps la nation entière ou même une portion considérable de la nation n'a passé par le même stage précisément, les effets de la colonisation sur l'importance moyenne du ménage de décennie en décennie sont difficiles à retracer, mais il faut toujours se rappeler qu'ils auront en tout temps une portée distincte sur l'importance moyenne du ménage.

Facteurs économiques affectant l'importance moyenne du ménage.—L'état CXXXVII montre une corrélation négative entre le taux de natalité et la valeur de production par ferme. Il est évident que les fermiers des comtés les plus prospères de l'Ontario tendent à avoir de petites familles biologiques. D'un autre côté, le taux de natalité est relativement élevé dans des comtés comme Nipissing, Sudbury, Haliburton, Parry Sound, Timiskaming, Algoma et Cochrane où la valeur de la production fermière est peu élevée. Il y a cependant d'autres facteurs qui peuvent contribuer au taux élevé de natalité dans ces comtés, à savoir le fort élément canadien-français et la faible densité de la population.

CXL.—IMPORTANCE MOYENNE DU MÉNAGE FERMIER COMPARATIVEMENT À L'IMPORTANCE PRÉVUE D'APRÈS LE TAUX DE NATALITÉ ET LA MAIN-D'ŒUVRE ENGAGÉE PAR FERME, PAR COMTÉ, ONTARIO, 1931 ET 1921

Comté	Personnes par ménage fermier, 1931			Main-d'œuvre engagée par ferme occupée, 1930		Nombre de fermes occupées		
	Nombre réel (1)	Nombre calculé (2)	Différence (col. 1—col. 2) (3)	Permanente (4)	Temporaire (5)	1931 (6)	1921 (7)	Augmentation, 1921-31 (8)
Nipissing	5·89	6·03	−0·14	0·03	0·31	2,001	1,937	64
Russell	5·63	5·42	0·21	0·07	0·52	2,282	2,459	−177
Sudbury	5·62	5·23	0·39	0·06	0·45	2,148	2,267	−119
Prescott	5·54	4·96	0·58	0·09	0·69	2,532	2,632	−100
Renfrew	5·30	4·63	0·67	0·07	0·41	4,481	4,794	−313
Waterloo	5·21	4·46	0·75	0·28	0·57	3,114	3,356	−242
Glengarry	5·02	4·66	0·36	0·11	0·58	2,434	2,542	−108
Essex	4·88	4·48	0·40	0·11	0·77	5,568	5,459	109
Parry Sound	4·78	4·79	−0·01	0·02	0·38	2,305	2,662	−317
Carleton	4·77	4·43	0·34	0·26	0·57	4,363	4,333	30
Hastings	4·75	4·67	0·08	0·12	0·41	4,840	5,597	−757
Stormont	4·69	4·53	0·16	0·09	0·63	2,294	2,477	−183
Haliburton	4·68	4·87	−0·19	0·01	0·32	853	1,031	−178
Timiskaming	4·67	4·79	−0·12	0·04	0·40	1,943	3,275[1]	-
Manitoulin	4·67	4·62	0·05	0·03	0·47	1,274	1,394	−120
York	4·63	4·38	0·25	0·27	0·62	5,980	5,664	244
Frontenac	4·63	4·47	0·16	0·16	0·47	2,387	3,192	305
Muskoka	4·60	4·46	0·14	0·05	0·36	1,661	1,940	279
Prince Edward	4·57	4·44	0·13	0·18	0·78	2,126	2,608	−482
Peterborough	4·56	4·46	0·10	0·14	0·49	2,727	3,082	−365
Lincoln	4·56	4·36	0·18	0·21	0·13	3,152	3,184	− 32
Algoma	4·54	4·87	−0·33	0·03	0·54	2,056	2,424	−368
Wentworth	4·52	4·34	0·18	0·21	0·98	3,444	3,613	−169
Dundas	4·52	4·42	0·10	0·14	0·65	2,350	2,511	−161
Welland	4·52	4·40	0·12	0·12	0·61	2,572	2,846	−274
Kent	4·51	4·46	0·05	0·12	1·00	6,540	6,881	−341
Simcoe	4·49	4·42	0·07	0·13	0·57	7,591	7,914	−323
Halton	4·49	4·36	0·13	0·27	0·75	2,344	2,231	113
Brant	4·49	4·38	0·11	0·18	0·68	2,794	3,093	−299
Addington	4·49	4·68	−0·19	0·08	0·46	1,068	1,202	−134
Peel	4·47	4·39	0·08	0·41	0·77	2,743	2,753	− 10
Norfolk	4·47	4·48	−0·01	0·18	1·18	3,976	4,215	−239
Leeds	4·45	4·42	0·03	0·17	0·53	3,354	3,507	−153
Ontario	4·45	4·40	0·05	0·20	0·56	4,290	4,196	94
Cochrane	4·44	5·23	−0·79	0·04	0·35	2,489	-	-
Perth	4·40	4·41	−0·01	0·12	0·50	5,299	5,274	25
Northumberland	4·40	4·42	−0·02	0·16	0·83	3,865	4,136	−271
Oxford	4·39	4·43	−0·04	0·22	0·54	5,051	4,795	256
Lanark	4·39	4·44	−0·05	0·10	0·57	2,729	2,896	−167
Lennox	4·34	4·41	−0·07	0·14	0·54	1,605	1,722	−117
Wellington	4·33	4·42	−0·09	0·14	0·41	5,370	5,433	− 63
Haldimand	4·30	4·40	−0·10	0·12	0·49	2,932	3,035	−103
Durham	4·24	4·40	−0·16	0·20	0·56	3,230	3,130	100
Victoria	4·23	4·40	−0·17	0·12	0·43	3,191	3,389	−198
Bruce	4·23	4·46	−0·23	0·08	0·44	6,221	6,442	−221
Thunder Bay	4·21	4·60	−0·39	0·04	0·50	2,173	1,590	583
Grey	4·16	4·43	−0·27	0·07	0·40	8,212	8,427	−215
Elgin	4·15	4·38	−0·23	0·13	0·54	4,529	4,721	−192
Rainy River	4·15	4·57	−0·42	0·02	0·29	1,728	1,644	84
Dufferin	4,09	4·40	−0·31	0·13	0·46	2,645	2,649	− 4
Huron	4·09	4·39	−0·30	0·08	0·55	7,367	7,646	−279
Middlesex	4·05	4·38	−0·33	0·10	0·51	8,017	8,146	−129
Lambton	4·03	4·41	−0·38	0·06	0·42	6,351	6,775	−424
Grenville	4·02	4·39	−0·37	0·11	0·49	2,218	2,225	− 37
Kenora	3·74	4·56	−0·82	0·04	0·30	945	717	228

[1] Comprend le territoire formant les comtés de Timiskaming et Cochrane en 1931.

Dans l'état CXXXIX la moyenne réelle de personnes par ménage est comparée avec la moyenne prévue d'après le taux de natalité. A remarquer que dans tous les comtés ci-dessus, excepté Sudbury, la moyenne réelle est moindre que la moyenne calculée, ce qui, dans les comtés de Cochrane et Timiskaming, peut être attribué à la colonisation et à l'arrivée récente de petites familles. Dans Parry Sound, Haliburton et Algoma, où la population rurale et les fermes occupées ont diminué la période 1921-31, il semble que les grosses familles ne demeurent pas ensemble;

en effet, les enfants laissent le foyer et la population vieillit. En comparant l'importance du ménage, le taux standardisé de natalité, le pourcentage de terrain occupé et l'augmentation dans la population rurale, 1921-31, dans tous les comtés de l'Est du Canada, l'on arrive à la conclusion que le taux de natalité est élevé dans tout comté où la densité de la population est peu considérable mais que l'augmentation naturelle n'est retenue que dans ces districts où le terrain non occupé est propice à la colonisation. Les comtés de Nipissing et Sudbury en Ontario, et les comtés de Chicoutimi, Rimouski, Saguenay, Témiscouata, Lac-St-Jean et Montmorency dans le Québec semblent absorber la plus grande partie de leur fort accroissement naturel, tandis que les comtés de Parry Sound et Haliburton en Ontario avec de forts accroissements naturels accusent des diminutions de population rurale. Bien qu'habités par des gens prolifiques, des comtés, tels Digby, Richmond et Guysborough en Nouvelle-Ecosse, montrent des diminutions considérables de population rurale la période 1921-31 (voir état CXXXIV). Les terres non occupées de ces comtés sont exploitables à perte et l'excès de la population trouve une sortie dans l'émigration. En même temps, l'émigration continue réduit le taux d'accroissement naturel à cause de ses effets sur la distribution d'âge de la population.

Si l'on considère les meilleurs comtés agricoles de l'Ontario, Waterloo, Essex, Carleton, York, Wentworth, Dundas, Halton et Peel, où la valeur de la production fermière par ferme en 1930 atteint environ $2,000, il est constaté que la moyenne réelle de personnes par ferme est invariablement plus considérable que la moyenne calculée. Bien que les familles biologiques de ces comtés soient petites, elles ne se disloquent pas aussi vite que les grosses familles sur les terres exploitables à faible revenu. L'importance du ménage est également accrue par la présence d'une main-d'œuvre engagée. Comme les comtés ci-dessus sont près de grands centres industriels, il semble que le mouvement de la ferme vers la cité ne soit pas aussi prononcé dans les comtés du voisinage immédiat des villes que dans les comtés plus reculés. Evidemment, "de loin les collines paraissent vertes" au garçon ou à la fille élevés dans un district éloigné.

CXLI.—DIAGRAMME MONTRANT LA DISTRIBUTION DE FRÉQUENCE DES 55 COMTÉS DE L'ONTARIO SELON LES INTERVALLES DE DIFFÉRENCE ENTRE L'IMPORTANCE MOYENNE RÉELLE ET CALCULÉE DU MÉNAGE FERMIER, 1931, PAR RAPPORT À LA VALEUR DE LA PRODUCTION FERMIÈRE PAR FERME, 1930

Différence entre le nombre réel et calculé de personnes par ménage fermier, 1931	Comtés										
	Valeur de la production fermière par ferme, 1930										
	$ 700 et moins de 900	$ 900 et moins de 1,000	$ 1,100 et moins de 1,300	$ 1,300 et moins de 1.500	$ 1,500 et moins de 1,700	$ 1,700 et moins de 1,900	$ 1,900 et moins de 2,100	$ 2,100 et moins de 2,300	$ 2,300 et moins de 2,500	$ 2,500 et moins de 2,700	Total
−0·90 et moins de −0·80	1										1
−0·80 " " −0·70	1										1
−0·70 " " −0·60											
−0·60 " " −0·50											
−0·50 " " −0·40	1										1
−0·40 " " −0·30		1	1	3		1					6
−0·30 " " −0·20					3	1					4
−0·20 " " −0·10		2	1	1	2						6
−0·10 " " 0·00			1		2	2	2	1	1		9
0·00 " " 0·10				1	2	2	1			1	7
0·10 " " 0·20		1		1	1	4	4				11
0·20 " " 0·30					1		1				2
0·30 " " 0·40		1				1	1				3
0·40 " " 0·50							1				1
0·50 " " 0·60					1						1
0·60 " " 0·70					1						1
0·70 " " 0·80									1		1
Total	3	5	3	6	13	11	10	1	2	1	55
Moyenne des différences	−0·68	−0·03	−0·18	−0·17	−0·04	0·03	0·03	0·16	−0·05	0·35	

Le diagramme ci-dessus montre clairement que la différence entre la moyenne réelle de personnes par ménage et la moyenne prévue d'après le taux de natalité découle dans une certaine mesure de la productivité des fermes du comté. Les comtés où la valeur de la production fermière par ferme est peu considérable sont ceux qui ont été récemment colonisés ou ceux colonisés depuis longtemps mais au sein desquels il y a eu une forte émigration. Les comtés plus prospères ont été capables d'absorber une plus grande partie de leur accroissement naturel. Bien que les familles soient plus grosses dans les comtés moins productifs, les facteurs économiques tendent à garder la famille ensemble plus longtemps dans les comtés plus productifs.

PROVINCES DES PRAIRIES

En 1931, l'importance moyenne des ménages fermiers dans chacune des Provinces des Prairies est la suivante:—

Manitoba	5·09
Saskatchewan	4·70
Alberta	4·26

Le ménage moyen est plus gros au Manitoba que dans l'ensemble du Canada (4·90) mais plus petit en Saskatchewan et en Alberta. D'après l'état CXXI, page 140, le plus petit ménage moyen de toutes les divisions de recensement du Manitoba est de 4·6 personnes, tandis que 10 des 18 divisions de recensement de la Saskatchewan et 14 des 17 divisions de recensement de l'Alberta ont des ménages moyens plus petits que 4·6 personnes. La dispersion des moyennes dans les divisions de recensement du Manitoba et de la Saskatchewan est relativement faible; elle est plus considérable dans celles de l'Alberta. La grande importance du ménage fermier moyen du Manitoba est due au fait que cette province a une colonisation plus avancée que celle de la Saskatchewan et de l'Alberta. Par exemple, ces deux dernières provinces ont une plus forte proportion de ménages de 1 personne que le Manitoba.

CXLII.—MÉNAGES DE 1 PERSONNE, PROVINCES DES PRAIRIES, 1931

Province	Population fermière	Ménages fermiers	P.c. de ménages ruraux de 1 personne	Nombre estimatif de ménages fermiers de 1 personne		
				Supposant le même p.c. de fermiers que de ruraux col. 3× col. 2)	Appliquant le pourcentage du Manitoba	Différence (col. 4—col. 5)
	(1)	(2)	(3)	(4)	(5)	(6)
Manitoba	256,305	50,326	7·56	3,805	3,805	-
Saskatchewan	564,012	120,110	11·85	14,235	9,080	5,155
Alberta	375,097	88,119	16·36	14,418	6,662	7,756

La colonne 3 de l'état CXLII donne les pourcentages des ménages ruraux de 1 personne pour chacune des Provinces des Prairies. Une estimation du nombre de ménages fermiers de 1 personne dans chaque province a été faite en appliquant ces pourcentages au nombre de ménages fermiers. Il est entendu que cette méthode suppose que les mêmes pourcentages s'appliquent aux populations rurales fermières et non fermières de chaque province. Dans la colonne 5, le pourcentage des ménages de 1 personne du Manitoba a été appliqué au nombre de ménages fermiers de l'Alberta et de la Saskatchewan afin d'obtenir, si les proportions des ménages de 1 personne par rapport à tous les ménages sont les mêmes qu'au Manitoba, le nombre de ménages fermiers de 1 personne dans ces provinces. Les différences des nombres paraissant dans la colonne 4 et la colonne 5 montrent le surplus des ménages de 1 personne en Saskatchewan et en Alberta.

CXLIII.—IMPORTANCE MOYENNE DU MÉNAGE FERMIER AJUSTÉE POUR LE NOMBRE DISPROPORTIONNÉ DE MÉNAGES DE 1 PERSONNE, PROVINCES DES PRAIRIES, 1931

Province	Nombre moyen de personnes par ménage fermier		Différence entre les moyennes et les moyennes du Manitoba		Différences dans les moyennes ajustées comme p.c. des différences dans les moyennes réelles
	Réel	Ajusté pour la proportion excessive de ménages de 1 personne	Réelles	Ajustées	
	(1)	(2)	(3)	(4)	(5)
Manitoba	5·09	5·09	-	-	-
Saskatchewan	4·70	4·86	−0·39	−0·23	59
Alberta	4·26	4·57	−0·83	−0·52	63

Dans l'état CXLIII on compare la différence d'importance moyenne des ménages fermiers avant et après avoir tenu compte du nombre disproportionné de ménages de 1 personne en Saskatchewan et en Alberta. Dans le cas de la différence entre l'importance moyenne du ménage en Saskatchewan et au Manitoba la différence dans les moyennes ajustées est de seulement 59 p.c. de la différence dans les moyennes réelles, de sorte que 41 p.c. de la différence dans les moyennes réelles est dû à la plus forte proportion de ménages de 1 personne en Saskatchewan. De même, 37 p.c. de la différence dans l'importance moyenne du ménage fermier en Alberta et au Manitoba résulte de la proportion plus élevée de ménages de 1 personne en Alberta. Les ménages de 1 personne sont communs dans les districts nouvellement colonisés, le colon souvent vivant seul. Aussi bien que les ménages de 1 personne dans les districts reculés de l'Alberta et de la Saskatchewan, il y a probablement plusieurs fermes de pionniers exploitées par 2 ou 3 associés vivant ensemble ou par des couples récemment mariés qui n'ont pas d'enfants. On peut constater que l'importance du ménage au Manitoba n'est pas due à la fécondité de sa population en comparant les moyennes non pondérées des taux standardisés de natalité dans chaque division de recensement à l'exception des villes de 5,000 âmes et plus.

Manitoba	25·9
Saskatchewan	28·0
Alberta	29·8

Le taux de natalité est effectivement beaucoup plus élevé en Alberta qu'au Manitoba.

Mouvement de la population dans les Provinces des Prairies, 1921-1931.—Il est apparent d'après l'état CXLIV que le Manitoba rural n'a absorbé qu'une très faible portion de son accroissement naturel la période 1921-31; en effet, l'augmentation par 1,000 dans la population rurale dépasse à peine l'augmentation due à l'immigration. Il semble donc qu'il y a eu une très forte émigration des fermes du Manitoba au cours de la décade. Cet exode, ayant eu lieu durant une plus courte période de temps, n'a pas fait diminuer l'importance du ménage comme cela est arrivé dans les Provinces Maritimes et certains comtés du sud de l'Ontario parce qu'il n'a pas duré aussi longtemps. Il n'était pas très considérable et consistait en toute probabilité de personnes laissant la ferme familiale à un âge où elles l'auraient normalement laissée en n'importe quelles conditions. Le fait que ces personnes sont allées s'établir à Winnipeg ou en dehors de la province plutôt que sur une nouvelle ferme tend à relever l'importance moyenne du ménage fermier vu qu'elles ne formaient pas de nouvelles petites familles. Cependant cette pratique résultera inévitablement en une diminution de l'importance moyenne du ménage fermier; en effet, s'il produit dans le moment une forte proportion de grosses familles, il laisse une faible proportion de grosses familles potentielles. De fait, l'on verra plus loin que l'importance moyenne du ménage fermier au Manitoba commence à diminuer durant la période 1931-36.

CXLIV.—AUGMENTATION PAR 1,000 DE LA POPULATION RURALE, FERMES OCCUPÉES ET IMMIGRATION, PROVINCES DES PRAIRIES, 1921-1931

Province	Augmentation par 1,000 en 1921-31 dans		Ruraux nés étrangers arrivant au cours de la décade par 1,000 de population en 1921
	Population rurale	Fermes occupées	
Manitoba	100	20	90
Saskatchewan	170	140	110
Alberta	240	170	180

La Saskatchewan et l'Alberta montrent de plus fortes augmentations proportionnelles de leur population rurale de même qu'une plus forte immigration que le Manitoba la période 1921-31. Il semble d'après l'état CXLIV que leurs populations rurales ont absorbé une plus forte proportion de l'accroissement naturel qu'au Manitoba, en raison de la possibilité que leur accroissement naturel soit plus considérable qu'au Manitoba ou qu'une plus forte proportion de cet accroissement soit restée dans les parties rurales de ces provinces. Tandis que l'augmentation des fermes occupées est peu considérable au Manitoba, il y a une augmentation marquée en Saskatchewan et en Alberta, ce qui indique que la colonisation se poursuit encore dans ces provinces. Les pour

centages des exploitants de ferme de ces trois provinces qui ont été sur leurs fermes moins de cinq ans sont les suivants:—

Manitoba	32·7
Saskatchewan	35·1
Alberta	40·4

La majorité de ces exploitants ont dû avoir de petites familles; plusieurs, comme nous l'avons fait remarquer, n'avaient pas de famille du tout. La colonisation en Saskatchewan et en Alberta a eu pour effet de réduire l'importance moyenne du ménage fermier.

Importance moyenne du ménage fermier par division de recensement.—Des exploitants de ferme du Manitoba, 26·2 p.c. sont nés dans la province, contre 7·7 p.c. pour ceux de la Saskatchewan et 6·8 p.c. pour ceux de l'Alberta nés dans leur province respective de domicile. En conséquence, la population fermière du Manitoba est beaucoup plus indigène que les populations de ces deux dernières provinces. De plus, il est probable qu'une forte proportion des exploitants de ferme du Manitoba nés en dehors de la province ont élu domicile dans la province depuis assez longtemps. La fécondité sera un facteur beaucoup plus important au Manitoba qu'en Saskatchewan et en Alberta pour déterminer l'importance moyenne du ménage.

CXLV.—NOMBRE MOYEN DE PERSONNES PAR MÉNAGE FERMIER, 1931, POPULATION RURALE, NOMBRE DE FERMES OCCUPÉES ET TAUX STANDARDISÉ DE NATALITÉ, PROVINCES DES PRAIRIES, PAR DIVISION DE RECENSEMENT, 1931 ET 1921

Division de recensement	Personnes par ménage fermier, 1931	Population rurale			Fermes occupées			Taux standardisé de natalité, 1930-32
		1931	1921	1931 comme p.c. de 1921	1931	1921	1931 comme p.c. de 1921	
Manitoba	5·09	384,170	348,502	110	54,199	53,252	102	-
Division n° 1	5·53	22,817	20,009	114	3,328	3,172	105	39·7
Division n° 2	5·83	33,646	32,642	103	5,247	4,597	114	31·9
Division n° 3	4·91	24,576	22,070	111	4,153	3,713	112	23·8
Division n° 4	4·64	15,054	14,180	106	2,931	2,810	104	20·6
Division n° 5	5·31	38,989	28,390	137	4,152	3,472	120	24·9
Division n° 6	5·44	37,088	27,757	134	4,018	3,561	113	24·0
Division n° 7	4·64	18,582	19,251	97	3,314	3,118	106	19·5
Division n° 8	4·79	14,855	14,701	101	2,568	2,656	97	19·9
Division n° 9	4·83	38,889	34,476	113	2,769	2,533	109	18·7
Division n° 10	4·82	15,387	17,083	90	2,787	3,162	88	24·7
Division n° 11	4·92	23,782	22,864	104	4,289	4,070	105	23·4
Division n° 12	5·22	23,631	27,133	87	3,896	5,316	73	31·6
Division n° 13	5·10	18,977	21,306	89	3,446	4,103	84	26·9
Division n° 14	4·93	22,309	20,143	111	4,373	3,959	110	27·0
Division n° 15	4·81	9,040	7,953	114	1,476	1,438	103	27·9
Division n° 16	4·80	26,639	18,544	144	1,461	1,572	93	30·1
Saskatchewan	4·70	630,880	538,552	117	136,472	119,451	114	-
Division n° 1	4·78	31,096	26,851	116	6,461	5,679	114	24·2
Division n° 2	4·58	31,561	27,796	114	7,597	6,458	118	26·3
Division n° 3	4·55	37,936	32,671	116	8,939	8,547	105	26·9
Division n° 4	4·04	22,178	19,313	115	6,347	5,783	110	25·0
Division n° 5	5·05	38,418	36,582	105	8,040	7,238	111	25·7
Division n° 6	5·03	44,358	42,226	105	8,878	7,497	118	23·0
Division n° 7	4·59	35,441	35,559	97	8,556	8,939	96	25·7
Division n° 8	4·57	36,705	36,592	100	8,900	9,233	96	27·4
Division n° 9	5·29	47,454	44,561	106	9,070	8,168	111	28·6
Division n° 10	4·97	35,530	30,292	117	7,458	6,589	113	29·9
Division n° 11	4·90	34,101	32,599	105	7,440	7,397	101	23·5
Division n° 12	4·44	30,974	28,077	110	7,290	6,690	109	23·8
Division n° 13	4·67	33,237	28,583	116	7,416	6,738	110	29·2
Division n° 14	4·12	40,409	20,863	194	8,882	5,095	174	31·7
Division n° 15	5·17	63,643	49,626	128	11,890	10,011	119	33·3
Division n° 16	4·34	37,966	26,260	145	8,137	5,496	148	31·2
Division n° 17	4·15	23,534	15,655	150	4,946	3,886	127	31·9
Division n° 18	4·39	6,339	4,445	143	225	7	3,214	36·2
Alberta	4·26	453,097	365,550	124	97,408	82,954	117	-
Division n° 1	4·27	15,909	17,663	90	3,709	4,411	84	30·9
Division n° 2	5·02	29,383	22,112	133	4,918	4,138	119	26·9
Division n° 3	4·19	11,804	13,915	85	2,754	3,921	70	26·4
Division n° 4	4·48	21,666	18,447	117	4,648	4,536	102	22·3
Division n° 5	3·82	23,065	27,496	84	5,975	8,102	74	23·7
Division n° 6	4·44	46,436	40,735	114	8,028	6,994	115	23·5
Division n° 7	4·25	30,556	30,262	101	7,740	7,749	100	26·4
Division n° 8	4·36	45,250	40,457	112	10,229	8,899	115	23·3
Division n° 9	3·98	22,184	16,085	138	4,239	3,444	123	22·2
Division n° 10	4·90	50,113	39,498	127	10,620	8,200	130	30·0
Division n° 11	4·65	41,641	31,407	133	8,690	6,331	137	30·7
Division n° 12	3·38	11,920	7,393	161	2,243	1,971	114	30·1
Division n° 13	4·41	23,368	15,419	152	4,711	3,366	140	40·4
Division n° 14	4·10	36,962	24,006	154	8,736	6,342	138	36·2
Division n° 15	3·18	12,286	5,003	246	2,880	937	307	36·8
Division n° 16	3·21	24,766	10,730	231	6,977	3,578	195	31·9
Division n° 17	3·85	5,788	4,922	118	311	35	889	45·4

L'importance moyenne du ménage et le taux standardisé de natalité, comme dans l'état XXXVIII, sont recoupés dans trois diagrammes de distribution de fréquence, un pour chaque province, comme suit:—

CXLVI.—DIAGRAMMES MONTRANT LA DISTRIBUTION DE FRÉQUENCE DES DIVISIONS DE RECENSEMENT DES PROVINCES DES PRAIRIES, D'APRÈS LES INTERVALLES D'IMPORTANCE MOYENNE DU MÉNAGE FERMIER, 1931, RELATIVEMENT AU TAUX STANDARDISÉ DE NATALITÉ, 1930-1932

Nombre moyen de personnes par ménage fermier, 1931	Divisions de recensement — Taux standardisé de natalité (1) par 1,000 habitants, 1930-32														
	18 et moins de 20	20 et moins de 22	22 et moins de 24	24 et moins de 26	26 et moins de 28	28 et moins de 30	30 et moins de 32	32 et moins de 34	34 et moins de 36	36 et moins de 38	38 et moins de 40	40 et moins de 42	42 et moins de 44	44 et moins de 46	Total
(A) MANITOBA															
4·6 et moins de 4·8	2	1													3
4·8 " " 5·0	1		2	1	2		1								7
5·0 " " 5·2					1										1
5·2 " " 5·4				1			1								2
5·4 " " 5·6				1							1				2
5·6 " " 5·8															
5·8 " " 6·0							1								1
(B) SASKATCHEWAN															
4·0 et moins de 4·2				1			2								3
4·2 " " 4·4							1			1					2
4·4 " " 4·6			1	1	3										5
4·6 " " 4·8				1		1									2
4·8 " " 5·0			1			1									2
5·0 " " 5·2			1		1			1							3
5·2 " " 5·4						1									1
(C) ALBERTA															
3·0 et moins de 3·2										1					1
3·2 " " 3·4							2								2
3·4 " " 3·6															
3·6 " " 3·8															
3·8 " " 4·0			2											1	3
4·0 " " 4·2					1					1					2
4·2 " " 4·4			1		1		1								3
4·4 " " 4·6			2									1			3
4·6 " " 4·8							1								1
4·8 " " 5·0							1								1
5·0 " " 5·2					1										1
Total............	3	1	10	6	10	3	11	1		3	1	1		1	51
Moyennes des moyennes..............	4·8	4·7	4·5	4·8	4·7	5·0	4·5	5·1		3·8	5·5	4·5		3·9	

[1]Non compris les villes de 5,000 âmes et plus.

En observant au bas des diagrammes ci-dessus les moyennes des importances moyennes des ménages fermiers pour les divisions de recensement dans chaque groupe de taux de natalité, il devient évident qu'il n'y a pas de tendance générale rapprochant l'importance moyenne du ménage fermier du taux de natalité dans les divisions de recensement des Provinces des Prairies. Après examen du diagramme individuel de chaque province, cependant, une corrélation positive

définie est visible entre l'importance du ménage et le taux de natalité au Manitoba, tandis qu'aucune corrélation ne peut être découverte pour la Saskatchewan et l'Alberta. Au Manitoba où la population est relativement indigène, l'importance moyenne du ménage fermier reflète la fécondité des différentes races dans chaque division de recensement, tandis qu'en Saskatchewan et en Alberta les mouvements de la population sont plus importants que la fécondité pour déterminer les moyennes.

Mouvements de la population, 1931-1936.—Des données provenant du recensement quinquennal de 1936 sont disponibles pour la population fermière des trois Provinces des Prairies, ce qui nous permet d'étudier les mouvements de la population au cours de la période de même que leur portée sur l'importance moyenne du ménage fermier.

CXLVII.—AUGMENTATION RÉELLE ET AUGMENTATION NATURELLE ESTIMATIVE DE LA POPULATION FERMIÈRE, ET AUGMENTATION DU NOMBRE DE FERMES OCCUPÉES, PROVINCES DES PRAIRIES, 1931-36

Province	Population fermière				Fermes occupées		
	1936	1931	Augmentation réelle	Augmentation naturelle estimative	1936	1931	Augmentation
Manitoba	261,167	256,305	4,862	14,706	57,774	54,199	3,575
Saskatchewan	573,894	564,012	9,882	42,943	142,391	136,472	5,919
Alberta	400,403	375,097	25,306	27,864	100,358	97,408	2,950

L'estimation de l'accroissement naturel de la population fermière de chaque province a été faite en supposant que le même taux d'augmentation s'applique à la population fermière et à la population de la province en général. Comme le taux élevé de natalité de la population fermière résulte naturellement en un taux d'accroissement naturel plus élevé que pour la population urbaine, l'accroissement naturel se trouve sous-estimé, particulièrement au Manitoba où le taux provincial est abaissé par la cité de Winnipeg. Il est très clair, cependant, que les populations fermières du Manitoba et de la Saskatchewan la période de cinq ans n'ont pas pu absorber leur accroissement naturel. L'exode des fermes du Manitoba et de la Saskatchewan dépasse de beaucoup l'immigration. L'Alberta fait bien meilleure figure vu que l'augmentation réelle dans la population égale presque l'augmentation naturelle.

CXLVIII.—IMMIGRANTS DÉCLARANT L'AGRICULTURE COMME OCCUPATION EN VUE, PAR ÂGE ET SEXE, PROVINCES DES PRAIRIES, 1931-1935

Province	Immigrés déclarant l'agriculture comme occupation en vue					
	Total	Par 1,000 habitants en 1931	18 ans et plus		Moins de 18	
			Hommes	Femmes	Hommes	Femmes
Manitoba	1,098	4·3	425	249	208	216
Saskatchewan	1,224	2·2	598	262	245	119
Alberta	2,290	6·1	1,088	490	395	317

L'immigration dans les trois Provinces des Prairies, la période 1931-35, a peu contribué à l'accroissement de la population. Il est significatif que le nombre d'immigrés de sexe féminin et de sexe masculin de moins de 18 ans dépasse pour chaque province le nombre d'immigrés de sexe masculin de 18 ans et plus. Conséquemment, l'immigration durant cette période se compose donc surtout de familles rejoignant les chefs précédemment établis.

CXLIX.—MOUVEMENT DE LA POPULATION ENTRE LA FERME ET LA CITÉ, PROVINCES DES PRAIRIES, 1931-1936

Province	Deux sexes				Hommes			Femmes		
	Allant sur une ferme	Laissant la ferme	Différence	Différence par 1,000 habitants en 1931	Allant sur une ferme	Laissant la ferme	Différence	Allant sur une ferme	Laissant la ferme	Différence
Manitoba	3,077	7,356	−4,279	−16·5	1,599	3,041	−1,442	1,478	4,315	−2,837
Saskatchewan	4,824	11,260	−6,436	−11·3	2,452	4,674	−2,222	2,372	6,586	−4,214
Alberta	4,660	8,104	−3,444	− 8·9	2,457	3,578	−1,121	2,203	4,526	−2,323

Des questions ont été insérées dans les questionnaires portant sur les fermes au recensement de 1931 demandant le nombre de personnes de chaque sexe ayant laissé la ferme la période de cinq ans avant le 1er juin 1936 pour s'établir en permanence dans une cité, ville ou village, et le nombre de personnes de chaque sexe ayant laissé une cité, ville ou village, pour s'établir en perpanence sur une ferme. Malheureusement les déclarations ne couvrent pas complètement le mouvement rural-urbain puisqu'il n'existe aucune donnée sur les fermes vacantes et abandonnées. Il est évident, cependant, que le mouvement partant des fermes dépasse de beaucoup le mouvement vers les fermes. Le nombre d'hommes allant s'établir sur des fermes dans chaque province dépasse légèrement le nombre de femmes, tandis que le nombre de femmes délaissant la ferme dépasse considérablement le nombre d'hommes. Ceci reflète probablement le mouvement vers la cité des jeunes femmes qui y cherchent un emploi.

CL.—IMPORTANCE MOYENNE DU MÉNAGE FERMIER ET AUGMENTATIONS PROPORTIONNELLES DE LA POPULATION FERMIÈRE ET NOMBRE DE FERMES OCCUPÉES, PROVINCES DES PRAIRIES, 1931 ET 1936

Province	Personnes par ménage fermier			Augmentation proportionnelle	
	1936	1931	Différence	Population fermière	Fermes occupées
Manitoba	4·96	5·09	−0·13	1·88	6·60
Saskatchewan	4·69	4·70	−0·01	1·74	4·34
Alberta	4·42	4·26	0·16	6·52	3·03

L'importance moyenne du ménage fermier a diminué au Manitoba dans les cinq ans qui se sont écoulés d'un recen ement à l'autre, elle est demeurée à peu près constante en Saskatchewan tandis qu'elle a augmenté en Alberta. L'on a fait remarquer à la page 166 que, la population du Manitoba ayant atteint un état stationnaire, l'importance moyenne du ménage fermier était probablement près de son sommet en 1931 et qu'elle commencerait à diminuer à cause de l'émigration continue partant des fermes et de l'avancement en âge des chefs de famille. Évidemment la diminution s'est effectuée la période 1931-36. Il est évident que cette diminution a été générale dans toute la province, le ménage moyen ayant diminué dans quatorze des seize divisions de recensement. D'après l'état CLI, les seules divisions où l'importance moyenne du ménage fermier a augmenté sont les divisions n° 2 et n° 16. Cette dernière est dans l'extrême nord et il est évident que 'importance moyenne du ménage fermier augmente au fur et à mesure que la population vieillit. En Saskatchewan l'importance moyenne du ménage fermier a augmenté dans huit divisions de recensement et diminué dans dix. La plus grande diminution se rencontre dans la division n° 18 où il y a eu un fort mouvement de colonisation au cours de la période, comme l'indique l'augmentation de 84 p.c. dans le nombre de fermes occupées. En Alberta la moyenne a augmenté dans quinze divisions de recensement et a diminué dans deux seulement. Les plus fortes augmentations ont eu lieu dans les divisions n° 15 et n° 16 où les ménages moyens en 1931 étaient extrêmement petits. Le nombre de fermes occupées dans ces divisions a diminué tandis que la population a augmenté. Il est évident qu'il y a eu peu de colonisation durant cette période de cinq ans et que les familles déjà établies ont augmenté en importance. D'un autre côté, dans la division n° 17 où il y a eu une augmentation de 70·42 p.c. dans les fermes occupées, le ménage moyen a diminué en importance de seulement 0·03 de personne.

CLI.—NOMBRE DE PERSONNES PAR MÉNAGE FERMIER, POPULATION FERMIÈRE ET NOMBRE DE FERMES OCCUPÉES, PROVINCES DES PRAIRIES, 1931 ET 1936

Division de recensement	Nombre de personnes par ménage fermier			Population fermière				Fermes occupées			
	1936	1931	Augmentation	1936	1931	Augmentation Absolue	Augmentation P.c.	1936	1931	Augmentation Absolue	Augmentation P.c.
Manitoba	4·96	5·09	−0·13	261,167	256,305	4,862	1·90	57,774	54,199	3,575	6·60
Division n° 1	5·41	5·53	−0·13	19,751	17,944	1,807	10·07	3,869	3,328	541	16·26
Division n° 2	5·88	5·83	0·05	27,201	27,261	−60	−0·22	5,274	5,247	27	0·51
Division n° 3	4·79	4·91	−0·12	17,584	18,534	−950	−5·13	4,086	4,153	−67	−1·61
Division n° 4	4·31	4·64	−0·33	10,569	12,606	−2,037	−16·16	2,745	2,931	−186	−6·35
Division n° 5	4·93	5·31	−0·38	22,381	21,626	755	3·49	4,827	4,152	675	16·26
Division n° 6	5·29	5·44	−0·15	21,320	19,632	1,688	8·60	4,593	4,018	575	14·31
Division n° 7	4·48	4·64	−0·16	13,663	14,004	−341	−2·44	3,437	3,314	123	3·71
Division n° 8	4·60	4·79	−0·19	10,734	11,718	−984	−8·40	2,729	2,568	161	6·27
Division n° 9	4·79	4·83	−0·14	13,203	12,924	279	2·16	2,896	2,760	136	4·93
Division n° 10	4·69	4·82	−0·13	12,729	12,063	666	5·52	2,990	2,787	203	7·28
Division n° 11	4·74	4·92	−0·18	18,514	18,845	−331	−1·76	4,384	4,289	95	2·21
Division n° 12	4·96	5·22	−0·26	19,980	19,509	471	2·41	4,204	3,896	308	7·91
Division n° 13	5·02	5·10	−0·08	16,948	16,193	755	4·66	3,589	3,446	143	4·15
Division n° 14	4·88	4·93	−0·05	20,803	19,673	1,130	5·74	4,728	4,373	355	8·12
Division n° 15	4·77	4·81	−0·04	8,322	6,822	1,500	21·99	1,852	1,476	376	25·47
Division n° 16	4·83	4·80	0·03	7,465	6,951	514	7·39	1,571	1,461	110	7·53

CLI.—NOMBRE DE PERSONNES PAR MÉNAGE FERMIER, POPULATION FERMIÈRE ET NOMBRE DE FERMES OCCUPÉES, PROVINCES DES PRAIRIES, 1931 ET 1936—fin

Division de recensement	Nombre de personnes par ménage fermier			Population fermière				Fermes occupées			
	1936	1931	Augmentation	1936	1931	Augmentation		1936	1931	Augmentation	
						Absolue	P.c.			Absolue	P.c.
Saskatchewan	4·69	4·70	−0·01	573,894	564,012	9,882	1·75	142,391	136,472	5,919	4·34
Division n° 1	4·48	4·78	−0·30	24,993	27,722	−2,729	−9·84	6,651	6,461	190	2·94
Division n° 2	4·55	4·58	−0·03	26,240	29,017	−2,777	−9·57	6,897	7,597	−700	−9·21
Division n° 3	4·57	4·55	0·02	30,846	34,598	−3,752	−10·84	8,101	8,939	−838	−9·37
Division n° 4	4·09	4·04	0·05	18,935	20,858	−1,923	−9·22	5,538	6,347	−809	−12·75
Division n° 5	4·92	5·05	−0·13	35,655	35,920	−265	−0·74	8,295	8,040	255	3·17
Division n° 6	4·88	5·03	−0·15	37,257	38,353	−1,096	−2·86	8,885	8,878	7	0·08
Division n° 7	4·50	4·59	−0·09	28,766	32,859	−4,093	−12·46	7,747	8,556	−809	−9·46
Division n° 8	4·47	4·57	−0·10	31,070	33,619	−2,549	−7·58	8,608	8,900	−292	−3·28
Division n° 9	5·16	5·29	−0·13	46,219	43,881	2,338	5·33	9,970	9,070	900	9·92
Division n° 10	5·01	4·97	0·04	34,822	32,647	2,175	6·66	8,017	7,458	559	7·50
Division n° 11	4·86	4·90	−0·04	28,523	31,691	−3,168	−10·00	7,073	7,440	−367	−4·93
Division n° 12	4·41	4·44	−0·03	27,265	28,085	−820	−2·92	7,294	7,290	4	0·05
Division n° 13	4·73	4·67	0·06	29,283	30,400	−1,117	−3·67	7,522	7,416	106	1·43
Division n° 14	4·41	4·12	0·29	44,762	34,568	10,194	29·49	11,176	8,882	2,294	25·83
Division n° 15	5·20	5·17	0·03	60,753	56,510	4,243	7·51	13,283	11,890	1,393	11·72
Division n° 16	4·56	4·34	0·22	40,560	32,976	7,584	23·00	10,024	8,137	1,887	23·19
Division n° 17	4·23	4·15	0·08	26,357	19,330	7,027	36·35	6,896	4,946	1,950	39·43
Division n° 18	4·01	4·39	−0·38	1,588	978	610	62·37	414	225	189	84·00
Alberta	4·42	4·26	0·16	400,403	375,097	25,306	6·75	200,358	197,408	2,950	3·03
Division n° 1	4·41	4·27	0·14	14,782	13,555	1,227	9·05	3,899	3,709	190	5·12
Division n° 2	4·99	5·02	−0·03	22,082	22,205	−123	−0·55	5,044	4,918	126	2·56
Division n° 3	4·38	4·19	0·19	10,189	10,134	55	0·54	2,575	2,754	−179	−6·50
Division n° 4	4·44	4·48	−0·04	17,289	18,164	−875	−4·82	4,511	4,648	−137	−2·95
Division n° 5	3·87	3·82	0·05	14,806	19,881	−5,075	−25·53	4,317	5,975	−1,658	−27·75
Division n° 6	4·57	4·44	0·13	34,168	32,041	2,127	6·64	8,247	8,028	219	2·73
Division n° 7	4·32	4·25	0·07	28,224	28,407	−183	−0·64	7,575	7,740	−165	−2·13
Division n° 8	4·48	4·36	0·12	43,099	40,327	2,772	6·87	10,712	10,229	483	4·72
Division n° 9	4·06	3·98	0·08	19,905	15,715	4,190	26·66	5,284	4,239	1,045	24·65
Division n° 10	4·93	4·90	0·03	48,922	46,809	2,113	4·51	11,257	10,620	637	6·00
Division n° 11	4·68	4·65	0·03	41,330	37,290	4,040	10·83	9,615	8,690	925	10·64
Division n° 12	3·63	3·38	0·25	9,333	7,127	2,206	30·95	2,703	2,243	460	20·51
Division n° 13	4·64	4·41	0·23	23,995	19,512	4,483	22·98	5,535	4,711	824	17·49
Division n° 14	4·33	4·10	0·23	37,881	33,181	4,700	14·16	9,426	8,736	690	7·90
Division n° 15	3·80	3·18	0·62	9,223	8,669	554	6·39	2,606	2,880	−274	−9·51
Division n° 16	3·85	3·21	0·64	23,194	20,884	2,310	11·06	6,522	6,977	−455	−6·52
Division n° 17	3·88	3·85	0·03	1,981	1,916	785	65·64	530	311	219	70·42

CLII.—DIAGRAMME MONTRANT LA DISTRIBUTION DE FRÉQUENCE DES 51 DIVISIONS DE RECENSEMENT DES PROVINCES DES PRAIRIES SELON LA DIFFÉRENCE ENTRE L'IMPORTANCE MOYENNE DU MÉNAGE FERMIER DE 1931-1936 ET CELLE DU MÉNAGE FERMIER DE 1931

Augmentation de l'importance moyenne du ménage fermier, 1931-36	Divisions de recensement							Moyenne des moyennes
	Nombre de personnes par ménage fermier, 1931							
	3·0 et moins de 3·5	3·5 et moins de 4·0	4·0 et moins de 4·5	4·5 et moins de 5·0	5·0 et moins de 5·5	5·5 et moins de 6·0	Total	
−0·4 et moins de −0·3			1	1	1		3	4·78
−0·3 " " −0·2				1	1		2	5·00
−0·2 " " −0·1				6	4	1	11	5·02
−0·1 " " 0·0			2	6	2		10	4·74
0·0 " " 0·1		3	3	6	1	1	14	4·55
0·1 " " 0·2			4				4	4·32
0·2 " " 0·3	1		4				5	4·07
0·3 " " 0·4								
0·4 " " 0·5								
0·5 " " 0·6								
0·6 " " 0·7	2						2	3·20
Total	3	3	14	20	9	2	51	
Moyenne des différences	0·50	0·05	0·09	−0·08	−0·14	−0·14		

L'état CLII révèle la tendance intéressante du ménage fermier moyen à perdre de l'importance durant la période de 1931-36 là où il était nombreux en 1931 et à en gagner là où il était peu nombreux. Apparemment, la moyenne dans les Provinces des Prairies fluctue autour d'une moyenne générale en raison de diverses conditions, glissant parfois sous la moyenne type pour se remettre ensuite à la hausse, et parfois étant au-dessus de la moyenne type pour se remettre ensuite à la baisse.

Importance moyenne du ménage dans les régions de sécheresse.—La forte diminution proportionnelle du nombre de fermes occupées dans les divisions de recensement 2, 3, 4 et 7 de la Saskatchewan, et 3 et 5 de l'Alberta est attribuable à l'abandon des fermes à la suite de la sécheresse.

CLIII.—IMPORTANCE DU MÉNAGE DANS LES DIVISIONS DE RECENSEMENT FRAPPÉES DE SÉCHERESSE, 1931 ET 1936

Division de recensement	Nombre de personnes par ménage fermier			Augmentation proportionnelle	
	1936	1931	Difféfence	Population rurale	Fermes occupées
Saskatchewan—					
Division nº 2	4·55	4·58	−0·03	− 9·57	− 9·21
Division nº 3	4·57	4·55	0·02	−10·84	− 9·37
Division nº 4	4·09	4·04	0·05	− 9·22	−12·75
Division nº 7	4·50	4·59	−0·09	−12·46	− 9·46
Division nº 8	4·47	4·57	−0·10	− 7·58	− 3·28
Alberta—					
Division nº 3	4·38	4·19	0·19	0·54	− 6·50
Division nº 5	3·87	3·82	0·05	−25·53	−27·75

Il est significatif que dans trois seulement des sept divisions de recensement données ci-dessus l'importance moyenne de la famille augmente durant la période de 1931-36. La sécheresse n'a pas beaucoup désorganisé la famille et l'exode de la région desséchée a été un mouvement des familles plutôt que de leurs membres.

Importance du ménage et genre d'exploitation agricole.—Le recensement de l'Agriculture de 1936 classifie les fermes selon le genre basé sur la valeur des produits en 1935. Par exemple, si le blé constitue plus de 50 p.c. des produits d'une ferme en 1935, celle-ci est désignée comme une ferme à blé.

CLIV.—POPULATION FERMIÈRE, NOMBRE DE FERMES DÉCLARANT UNE POPULATION MASCULINE ET NOMBRE DE PERSONNES PAR MÉNAGE FERMIER SELON LE GENRE DE FERME, PROVINCES DES PRAIRIES, 1936

Genre de ferme	Manitoba			Saskatchewan			Alberta		
	Population agricole	Fermes déclarant une population masculine	Nombre de personnes par ménage fermier	Population fermière	Fermes déclarant une population masculine	Nombre de personnes par ménage fermier	Population fermière	Fermes déclarant une population masculine	Nombre de personnes par ménage fermier
Blé	28,150	5,625	5·0	233,852	50,466	4·6	107,871	24,722	4·4
Autres grains	15,277	3,489	4·4	17,921	4,485	4·0	15,259	3,901	3·9
Chevaux	831	229	3·6	2,327	650	3·6	2,979	875	3·4
Bêtes à cornes	4,881	1,130	4·3	7,489	1,782	4·2	11,830	2,795	4·2
Moutons	582	144	4·0	652	144	4·5	1,333	329	4·1
Porcs	2,926	528	5·5	4,990	1,044	4·8	31,962	6,755	4·7
A bétail mélangé	1,851	383	4·8	1,742	355	4·9	3,409	685	5·0
Produits animaux	12,706	2,486	5·1	5,514	1,124	4·9	7,067	1,515	4·7
Produits forestiers	1,169	316	3·7	1,321	439	3·0	657	211	3·1
Consommant plus de 50 p.c. de ses produits	71,028	13,601	5·2	121,989	23,804	5·1	188,432	19,790	4·5
Produits généraux	118,242	22,350	5·3	169,615	32,468	5·2	123,567	24,581	5·0
Ne faisant pas rapport	3,524	955	3·7	6,394	2,050	3·1	6,014	2,042	2·9

L'état CLIX donne l'importance moyenne du ménage agricole d'après le genre de ferme dans les trois provinces. On y voit que le ménage est généralement plus nombreux dans les genres de fermes suivants: porcs, bétail mélangé, produits animaux, produits consommés et produits généraux. Les donneés des trois provinces sont réunies dans l'état CLV.

CLV.—POPULATION FERMIÈRE GLOBALE, NOMBRE DE FERMES DÉCLARANT UNE POPULATION MASCULINE ET MOYENNE DE PERSONNES PAR MÉNAGE FERMIER, SELON LE GENRE DE FERME, PROVINCES DES PRAIRIES, 1936

Genre de ferme	Population fermière	Fermes déclarant une population masculine	Nombre de personnes par ménage fermier
Blé	369,873	80,813	4·6
Autres grains	48,457	11,875	4·1
Chevaux	6,137	1,754	3·5
Bêtes à cornes	24,200	5,707	4·2
Moutons	2,567	617	4·2
Porcs	39,878	8,327	4·8
Bétail mélangé	7,002	1,423	4·9
Produits animaux	25,287	5,125	4·9
Produits forestiers	3,147	966	3·3
Consommant 50 p.c. de ses produits	281,449	57,195	4·9
Produits généraux	411,424	79,399	5·2
Ne faisant pas rapport	15,932	5,047	3·2

Il y a évidemment cinq genres de fermes pouvant être désignés comme ayant de grosses familles. Si l'importance moyenne du ménage fermier dans chaque division de recensement est affectée par le genre d'exploitation, nous pouvons prévoir une corrélation positive entre la moyenne de chaque division et le pourcentage de fermes du genre ayant de grosses familles.

CLVI.—DIAGRAMME MONTRANT LA DISTRIBUTION DE FRÉQUENCE DES 51 DIVISIONS DE RECENSEMENT DES PROVINCES DES PRAIRIES, 1936, SELON L'IMPORTANCE MOYENNE DU MÉNAGE FERMIER EN FONCTION DU POURCENTAGE DE FERMES DU GENRE AYANT DE GROSSES FAMILLES

Nombre de personnes par ménage fermier	Divisions de recensement — P.c. de fermes du type ayant de grosses familles									Moyenne des pourcentages
	20-29	30-39	40-49	50-59	60-69	70-79	80-89	90-99	Total	
3·6 et moins de 3·8							1		1	80
3·8 " " 4·0		1		2		1			4	50
4·0 " " 4·2	1				1		1		3	53
4·2 " " 4·4				1					1	50
4·4 " " 4·6	4	1	1	2	1	2	1		12	44
4·6 " " 4·8	2	1	1	1		1	3		9	52
4·8 " " 5·0	1		2		1	4			9	59
5·0 " " 5·2		1		1	1	2	1	1	7	64
5·2 " " 5·4			1	1		1		1	3	53
5·4 " " 5·6							1		1	80
5·6 " " 5·8										
5·8 " " 6·0				1					1	50
Total	8	4	5	9	4	11	8	2	51	
Moyenne des moyennes	4·5	4·5	4·8	3·9	4·5	4·7	4·5	4·9		

Il est clair d'après l'état CLVI qu'une telle relation n'existe pas. Évidemment le genre d'exploitation agricole n'est pas une cause considérable de variation de l'importance moyenne du ménage fermier (*) d'une division de recensement à l'autre.

COLOMBIE BRITANNIQUE

L'état CXVII, page 137, fait voir que l'importance moyenne du ménage rural est de 3·50 personnes par ménage en Colombie Britannique et que celle du ménage fermier est de 4·00. Si la Colombie Britannique a de beaucoup le plus petit ménage rural moyen, c'est que la proportion, 32 p.c., de ménages ruraux vivant sur les fermes est petite. Toutefois le ménage fermier moyen est également plus petit en Colombie Britannique qu'en toute autre province. Il semble donc que l'importance peu élevée du ménage rural de cette province soit imputable aussi à l'importance peu élevée des ménages fermiers.

(*) Dans une étude sur les types de fermes, actuellement en préparation au Bureau Fédéral de la Statistique, l'incidence du type de ferme dans la population fermière et l'importance du ménage fermier seront analysées à fond.

CLVII.—IMPORTANCE MOYENNE DU MÉNAGE FERMIER ET DONNÉES CONNEXES, COLOMBIE BRITANNIQUE, PAR DIVISION DE RECENSEMENT, 1931

Division de recensement	Nombre de personnes par ménage fermier	Population fermière	Ménages fermiers	Valeur des produits par ferme, 1930	Population rurale en p.c. de 1921
				$	
Colombie Britannique	4·00	102,367	25,575	1,396	108
Division n° 1	3·80	3,067	808	1,144	139
Division n° 2	5·18	10,951	2,116	950	114
Division n° 3	4·13	16,340	3,955	1,443	112
Division n° 4	3·94	33,524	8,512	1,721	89
Division n° 5	3·71	14,877	4,012	1,237	126
Division n° 6	4·07	10,963	2,695	1,626	123
Division n° 7	3·79	971	256	755	124
Division n° 8	3·83	7,692	2,009	935	107
Division n° 9	3·11	497	160	971	90
Division n° 10	3·31	1,052	1,052	831	327

La division n° 2, est la seule division de recensement en Colombie Britannique à avoir un ménage fermier plus important que la moyenne pour tout le Canada. Ce ménage atteint 4·90 personnes. Dans toutes les autres divisions, la moyenne est nettement inférieure à 4·90. Dans les divisions n° 9 et n° 10, dans le nord de la province, le ménage moyen est extrêmement petit; mais, comme la population de ces divisions est peu nombreuse, il n'a pas beaucoup de poids dans la détermination de la moyenne provinciale. L'importance peu élevée du ménage fermier moyen découle de son importance peu élevée dans toute la province, particulièrement dans les divisions n° 4 (environnant Vancouver) et n° 5 (île de Vancouver), qui contiennent près de la moitié de tous les ménages de la province.

Résumé.—Nous avons tracé dans ce chapitre, les effets de l'accroissement de la population sur l'importance moyenne du ménage fermier dans 218 comtés et divisions de recensement. Il a été constaté que durant les premières années de colonisation d'un nouveau district, le ménage fermier moyen est petit en raison de la forte proportion d'exploitants célibataires ou nouvellement mariés. Dans un tel district, toutefois, le taux de la natalité est toujours élevé, répondant en cela à la basse densité de la population, de sorte que les petites familles y sont de grosses familles en puissance. En conséquence, la famille se complétant, l'importance moyenne du ménage augmente graduellement jusqu'à atteindre un maximum. Ce maximum atteint, la moyenne diminue généralement parce que les grosses familles se disloquent, les enfants émigrant vers les villes ou s'établissant sur leurs propres fermes. Une émigration persistante est de nature à abaisser graduellement la moyenne de personnes par ménage en ce qu'elle draine la réserve de chefs de famille aux âges de responsabilités familiales maximums. En raison de l'importance des mouvements de la population dans la détermination de l'importance moyenne du ménage, celle-ci peut servir à mesurer la fécondité dans les seules régions où il y a peu d'immigration ou d'émigration. L'abaissement de l'importance moyenne du ménage ne signifie pas nécessairement que le taux de la natalité a diminué, pas plus d'ailleurs qu'un relèvement ne signifie qu'il a augmenté. L'interprétation de la signification de l'importance moyenne du ménage est un problème complexe qui exige une analyse minutieuse.

CHAPITRE XI

DIFFÉRENCES RÉGIONALES DANS L'IMPORTANCE DE LA FAMILLE

Comment l'importance moyenne de la famille varie-t-elle géographiquement? Les calculs de recensement existent généralement pour les provinces en particulier et, bien que celles-ci ne représentent pas nécessairement des unités économiques distinctes et homogènes, elles sont les divisions fondamentales du Canada. L'état CLVIII donne le nombre d'enfants par famille normale dans les parties rurales et urbaines des neuf provinces.

CLVIII.—NOMBRE D'ENFANTS PAR FAMILLE NORMALE ET RANG DES PROVINCES EN ORDRE DÉCROISSANT DE MAGNITUDE DE L'IMPORTANCE DE LA FAMILLE, LOCALITÉS RURALES ET URBAINES, PAR GROUPES D'IMPORTANCE, CANADA ET PROVINCES, 1931

Province	Total		Localités rurales		Localités urbaines, 30,000 âmes et plus		Localités urbaines, 1,000-30,000 âmes		Localités urbaines, moins de 1,000 âmes	
	Enfants par famille	Rang	Enfants par famille	Rang	Enfants par famille	Rang	Enfants par famille	Rang	Enfants par famille	Rang
CANADA	3·32	-	2·62	-	1·95	-	2·22	-	2·19	-
Ile du Prince-Edouard	2·39	5	2·44	6	-	5	2·25	4	2·15	4
Nouvelle-Ecosse	2·40	4	2·43	7	2·10	2	2·50	2	2·11	5
Nouveau-Brunswick	2·66	2	2·88	3	2·05	3	2·34	3	2·18	3
Québec	2·91	1	3·55	1	2·39	1	2·86	1	2·66	1
Ontario	1·90	8	2·10	8	1·71	8	1·86	8	1·67	9
Manitoba	2·35	6	2·71	4	1·85	6	2·21	5	2·07	7
Saskatchewan	2·62	3	2·90	2	1·91	4	2·13	6	2·22	2
Alferta	2·30	7	2·57	5	1·79	7	2·08	7	2·10	6
Colombie Britannique	1·72	9	1·83	9	1·57	9	1·52	9	1·79	8

Dans l'état ci-dessus, les provinces ont été classées selon l'importance de la famille et on voit tout de suite que le Québec a la famille moyenne la plus nombreuse dans chaque division rurale et urbaine. La Colombie Britannique a la moins nombreuse sauf dans le groupe urbain de moins de 1,000 âmes où l'importance moyenne de la famille est un peu plus élevée que celle de la famille ontarienne.

En prenant les provinces comme tout, le Nouveau-Brunswick et la Saskatchewan se placent respectivement deuxième et troisième en importance moyenne de la famille. La Nouvelle-Écosse et l'Ile du Prince-Edouard viennent ensuite aux quatrième et cinquième rangs respectivement. Elles sont suivies du Manitoba, de l'Alberta, de l'Ontario et de la Colombie Britannique. L'observation la plus frappante est l'importance peu élevée de la famille moyenne de l'Ontario et de la Colombie Britannique comparativement à celle des autres provinces. Ce rang peu élevé en importance de la famille est particulier à chaque division rurale et urbaine, de sorte qu'il ne peut être imputé à la distribution rurale et urbaine.

Il y a généralement une différence considérable en importance entre les familles des divisions rurales et celles des divisions urbaines dans chaque province. En examinant l'état CLVIII, on constate que la famille *rurale* moyenne est très nombreuse dans huit des neuf provinces, la Nouvelle-Écosse faisant exception; c'est la famille des localités urbaines de 1,000-30,000 qui est la plus nombreuse dans cette province. D'autre part, la famille moyenne du groupe urbain de 30,000 et plus est la plus petite dans toutes les provinces excepté l'Ontario. Pour le Canada tout entier, la famille du groupe urbain de 1,000-30,000 est légèrement plus nombreuse que celle du groupe urbain de moins de 1,000, ceci s'appliquant à toutes les provinces à l'exception de la Saskatchewan et de l'Alberta. Il y aurait donc apparemment discontinuité dans la tendance voulant que la famille perde en importance ce qu'elle gagne en urbanisation. Cette discontinuité, toutefois, est plus apparente que réelle et peut s'expliquer par le fait que la distribution d'âge des chefs de famille est plus favorable à une famille d'importance moyenne plus élevée dans le groupe urbain de 1,000-30,000 que dans celui de moins de 1,000. On le constatera d'ailleurs dans l'état LII, page 74, chapitre VI, et la chose sera étudiée plus à fond plus loin. Il est intéressant de noter en passant que la différence positive en importance moyenne entre la famille du groupe urbain de 1,000-30,000 et celle du groupe de moins de 1,000 est plus grande dans la Nouvelle-

Écosse, le Québec et l'Ontario, les trois provinces les plus industrialisées. Il est observé au chapitre VI, page 181, que les enfants quittent le foyer plus tôt dans les localités urbaines de moins de 1,000 que dans les localités urbaines de 1,000-30,000, particulièrement en Ontario et dans le Québec. Cela expliquera en partie l'importance moindre de la famille des premières localités.

Distribution des familles normales selon le nombre d'enfants—Dans le chapitre IX, la distribution des familles normales selon le nombre d'enfants vivant à la maison est comparée

CLIX.—DISTRIBUTION PROPORTIONNELLE DES FAMILLES NORMALES, LOCALITÉS RURALES ET URBAINES, SELON LE NOMBRE D'ENFANTS ET PAR GROUPES D'IMPORTANCE, CANADA ET PROVINCES, 1931

Localité	P.c. de familles normales ayant un nombre donné d'enfants									
	Toutes grandeurs	0	1	2	3	4	5	6	7-9	10 ou plus
CANADA	100·00	23·96	21·06	18·11	12·67	8·55	5·68	3·80	5·12	1·05
Rurale	100·00	21·70	18·97	16·99	12·90	9·42	6·70	4·76	6·98	1·58
Urbaine, 30,000 et plus	100·00	26·46	23·67	19·59	12·47	7·45	4·39	2·61	2·91	0·45
Urbaine, 1,000-30,000	100·00	24·40	21·84	18·47	12·60	8·36	5·44	3·53	4·53	0·83
Urbaine, moins de 1,000	100·00	27·49	20·03	17·14	12·21	8·34	5·56	3·72	4·65	0·86
Ile du Prince-Edouard	100·00	24·29	20·12	16·59	12·45	8·99	6·61	4·39	5·63	0·93
Rurale	100·00	23·66	19·79	16·64	12·75	9·07	6·72	4·53	5·91	0·93
Urbaine, 30,000 et plus	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–
Urbaine, 1,000-30,000	100·00	35·73	21·62	16·45	11·67	8·65	8·16	3·94	4·99	0·77
Urbaine, moins de 1,000	100·00	29·91	19·46	16·22	10·27	9·01	6·67	3·96	3·24	1·26
Nouvelle-Ecosse	100·00	23·51	20·38	17·00	12·50	9·26	6·37	4·39	5·66	0·93
Rurale	100·00	24·56	19·60	16·42	12·26	9·09	6·52	4·49	5·97	1·09
Urbaine, 30,000 et plus	100·00	24·79	22·72	18·76	12·43	8·91	5·36	3·15	3·54	0·34
Urbaine, 1,000-30,000	100·00	21·01	20·88	17·28	12·96	9·77	6·53	4·73	5·96	0·88
Urbaine, moins de 1,000	100·00	27·19	20·51	18·24	12·59	8·11	5·45	3·18	4·28	0·45
Nouveau-Brunswick	100·00	21·85	19·00	16·31	12·10	9·43	7·04	5·21	7·65	1·41
Rurale	100·00	20·73	17·42	15·24	12·17	9·95	7·65	5·96	9·13	1·75
Urbaine, 30,000 et plus	100·00	25·08	23·18	19·58	12·37	7·64	5·12	3·00	3·51	0·52
Urbaine, 1,000-30,000	100·00	23·43	21·62	17·88	11·72	8·85	6·20	4·16	5·31	0·83
Urbaine, moins de 1,000	100·00	27·82	21·30	16·04	12·03	7·77	6·52	2·01	5·51	1·00
Québec	100·00	21·81	16·98	15·03	12·00	9·42	7·33	5·67	9·24	2·52
Rurale	100·00	18·83	13·38	12·49	11·17	9·91	8·61	7·29	13·87	4·45
Urbaine, 30,000 et plus	100·00	24·46	19·91	16·92	12·54	8·92	6·25	4·38	5·62	1·10
Urbaine, 1,000-30,000	100·00	20·56	17·52	15·92	12·60	9·65	7·41	5·59	8·61	2·13
Urbaine, moins de 1,000	100·00	27·53	16·49	13·70	10·74	8·83	6·66	5·61	8·39	2·05
Ontario	100·00	26·98	23·90	19·51	12·42	7·44	4·32	2·48	2·63	0·32
Rurale	100·00	25·17	22·24	18·85	12·98	8·35	5·14	3·15	3·61	0·51
Urbaine, 30,000 et plus	100·00	27·99	25·71	20·57	12·13	6·61	3·45	1·78	1·62	0·14
Urbaine, 1,000-30,000	100·00	27·59	24·09	19·42	12·16	7·72	4·26	2·40	2·53	0·28
Urbaine, moins de 1,000	100·00	34·74	23·07	16·32	10·56	6·31	4·08	2·33	2·37	0·22
Manitoba	100·00	21·24	20·98	19·35	14·04	9·18	6·12	3·79	4·58	0·72
Rurale	100·00	18·31	18·51	18·00	14·51	10·28	7·48	5·07	6·65	1·19
Urbaine, 30,000 et plus	100·00	25·17	24·47	21·29	13·45	7·53	4·09	2·06	1·80	0·14
Urbaine, 1,000-30,000	100·00	21·73	22·22	20·05	13·71	9·13	6·02	3·11	3·64	0·39
Urbaine, moins de 1,000	100·00	26·22	20·61	18·85	13·59	8·72	5·34	3·16	3·21	0·30
Saskatchewan	100·00	19·12	19·27	18·29	14·04	10·27	6·89	4·72	6·26	1·14
Rurale	100·00	16·93	17·58	17·35	14·08	11·03	7·80	5·66	7·95	1·54
Urbaine, 30,000 et plus	100·00	24·06	24·87	21·00	13·65	7·76	4·10	2·23	2·06	0·27
Urbaine, 1,000-30,000	100·00	22·09	22·89	19·99	14·39	9·26	5·01	2·94	3·08	0·35
Urbaine, moins de 1,000	100·00	23·85	19·93	19·34	13·85	9·41	5·79	3·52	3·79	0·52
Alberta	100·00	21·13	21·50	19·71	14·07	9·29	5·81	3·63	4·25	0·61
Rurale	100·00	19·17	19·48	18·43	14·18	10·41	6·99	4·65	5·78	0·91
Urbaine, 30,000 et plus	100·00	25·09	25·58	21·91	13·50	6·99	3·49	1·72	1·58	0·14
Urbaine, 1,000-30,000	100·00	22·14	22·82	21·13	14·41	8·90	4·88	2·80	2·67	0·25
Urbaine, moins de 1,000	100·00	22·30	22·52	20·82	14·71	8·50	5·22	2·87	2·80	0·26
Colombie Britannique	100·00	28·73	24·41	20·67	12·45	6·74	3·50	1·81	1·54	0·15
Rurale	100·00	28·50	23·07	19·60	12·72	7·36	4·19	2·22	2·13	0·21
Urbaine, 30,000 et plus	100·00	29·94	25·97	21·41	11·82	5·84	2·64	1·34	0·96	0·08
Urbaine, 1,000-30,000	100·00	25·81	23·91	21·73	13·54	7·47	3·87	1·99	1·55	0·13
Urbaine, moins de 1,000	100·00	28·72	22·58	20·38	12·22	7·94	4·67	1·75	1·46	0·28

à la distribution estimative selon l'importance des familles biologiques complètes. La manière dont varie d'une région à l'autre la distribution proportionnelle des familles normales selon le nombre d'enfants vivant à la maison est visible dans l'état CLIX. Afin de pouvoir comparer facilement la fréquence d'une famille d'importance donnée dans une région quelconque à la fréquence dans tout le Canada, les pourcentages de familles de chaque importance dans chaque région ont été indexés avec les pourcentages de familles de même importance dans tout le Canada, pris comme base, dans l'état CLX.

CLX.—FRÉQUENCE DES FAMILLES DE CHAQUE IMPORTANCE INDEXÉE D'APRÈS UNE BASE GÉNÉRALE POUR TOUT LE CANADA, LOCALITÉS RURALES ET URBAINES, PAR GROUPES D'IMPORTANCE, CANADA ET PROVINCES, 1931

Localité	Moyenne d'enfants par famille	Indice de fréquence des familles ayant un nombre donné d'enfants								
		0	1	2	3	4	5	6	7–9	10 ou plus
CANADA	2·32	100	100	100	100	100	100	100	100	100
Rurale	2·62	91	90	94	102	110	118	125	136	150
Urbaine, 30,000 et plus	1·95	110	112	108	98	87	77	69	57	43
Urbaine, 1,000–30,000	2·22	102	104	102	99	98	97	93	88	79
Urbaine, moins de 1,000	2·19	115	95	95	96	98	98	98	91	82
Ile du Prince-Edouard	2·39	101	96	92	98	105	116	116	110	89
Rurale	2·44	99	94	92	101	106	118	119	115	89
Urbaine, 30,000 et plus	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–
Urbaine, 1,000–30,000	2·25	107	103	91	92	101	109	104	97	73
Urbaine, moins de 1,000	2·15	125	92	90	81	105	117	104	63	120
Nouvelle-Ecosse	2·40	98	97	94	99	108	112	116	111	89
Rurale	2·43	103	93	91	97	106	115	118	117	104
Urbaine, 30,000 et plus	2·10	103	108	104	98	104	94	83	69	32
Urbaine, 1,000–30,000	2·50	88	99	94	102	114	115	124	116	84
Urbaine, moins de 1,000	2·11	113	97	101	99	95	96	84	84	43
Nouveau-Brunswick	2·66	91	90	90	96	110	124	137	149	134
Rurale	2·88	87	83	84	96	116	135	157	178	167
Urbaine, 30,000 et plus	2·05	105	110	108	98	89	90	79	69	50
Urbaine, 1,000–30,000	2·34	98	103	99	93	104	109	109	104	79
Urbaine, moins de 1,000	2·18	116	101	89	95	91	115	53	108	95
Québec	2·91	91	81	83	95	110	129	149	180	240
Rurale	3·55	79	64	69	88	116	152	191	271	424
Urbaine, 30,000 et plus	2·39	102	95	93	99	104	110	113	110	105
Urbaine, 1,000–30,000	2·86	86	83	88	99	113	130	147	168	203
Urbaine, moins de 1,000	2·66	115	78	76	85	103	117	148	164	195
Ontario	1·90	113	113	108	98	87	76	65	51	30
Rurale	2·10	105	106	104	102	98	90	83	71	49
Urbaine, 30,000 et plus	1·71	117	122	114	96	77	61	47	32	13
Urbaine, 1,000–30,000	1·86	115	114	107	96	85	75	63	49	27
Urbaine, moins de 1,000	1·67	145	110	90	83	74	72	61	46	21
Manitoba	2·35	89	100	107	111	107	108	100	89	69
Rurale	2·71	76	88	99	115	120	132	133	130	113
Urbaine, 30,000 et plus	1·85	105	116	118	106	88	72	54	35	13
Urbaine, 1,000–30,000	2·21	91	106	111	108	107	106	82	71	37
Urbaine, moins de 1,000	2·07	109	98	104	107	102	94	83	63	29
Saskatchewan	2·62	80	92	101	111	120	121	124	122	109
Rurale	2·90	71	83	96	111	129	137	149	155	147
Urbaine, 30,000 et plus	1·91	100	118	116	108	91	72	59	40	26
Urbaine, 1,000–30,000	2·13	92	109	110	114	108	88	77	60	33
Urbaine, moins de 1,000	2·22	100	95	107	109	110	102	93	74	50
Alberta	2·30	88	102	109	111	109	102	96	83	58
Rurale	2·57	80	92	102	112	122	123	122	113	87
Urbaine, 30,000 et plus	1·79	105	121	121	107	82	61	45	31	13
Urbaine, 1,000–30,000	2·08	92	108	117	114	104	86	74	52	24
Urbaine, moins de 1,000	2·10	93	107	115	116	99	92	76	55	25
Colombie Britannique	1·72	120	116	114	98	79	62	48	30	14
Rurale	1·83	119	110	108	100	86	74	58	42	20
Urbaine, 30,000 et plus	1·57	125	123	118	93	68	46	35	19	7
Urbaine, 1,000–30,000	1·82	108	114	120	107	87	68	52	30	12
Urbaine, moins de 1,000	1·79	120	107	113	96	93	82	45	29	27

Il est évident que, d'après l'état CLX, il y a d'une région à l'autre une grande variabilité dans les proportions de familles de chaque catégorie d'importance. L'échelle des indices pour chaque catégorie d'importance peut ainsi se comparer:—

Item	Pour les familles ayant un nombre donné d'enfants								
	0	1	2	3	4	5	6	7-9	10 ou plus
Indice élevé	145	123	120	115	129	152	191	272	424
Indice bas	71	64	69	81	68	61	35	19	7
Echelle	74	59	51	34	61	91	156	252	417

L'échelle s'abaisse en fonction de l'augmentation de la famille jusqu'à ce que nous atteignions la famille de 3; elle commence ensuite à s'accroître pour s'élever rapidement et atteindre un haut niveau dans le cas des familles de 10 enfants ou plus. Comme la moyenne d'enfants par famille varie de 1·57 à 3·55, les proportions de familles de ces importances qui se rapprochent le plus de la moyenne restent apparemment assez constantes d'une région à l'autre, tandis qu'il existe une variabilité marquée dans la proportion de familles d'importance extrême, particulièrement les très grosses familles. La variabilité proportionnelle des familles sans enfants découle partiellement du fait que les couples âgés dont les enfants ont quitté la maison sont beaucoup plus nombreux dans certaines régions que dans d'autres. Il s'ensuit qu'une proportion élevée de familles sans enfants n'est pas nécessairement un indice de stérilité conjugale.

Puisque le nombre d'enfants par famille au Canada est de 2·32, il est évident qu'une fréquence de familles de toutes grandeurs au-dessus de 3, plus élevée que celle de tout le Canada, a pour effet d'élever la moyenne régionale tandis qu'une plus grande fréquence de familles de 0, 1 ou 2 enfants l'abaisse. Pour les besoins de la présente étude, nous pourrions désigner les familles qui n'ont pas d'enfants comme des familles sans enfants; celles qui en ont 1 ou 2, comme de petites familles; celles qui en ont 3, 4 ou 5, comme de grosses familles; et celles qui en ont 6 ou plus, comme de très grosses familles. En tenant compte des divisions rurales et urbaines du Canada, la famille rurale moyenne est plus grosse que la famille canadienne moyenne en général, tandis que chaque famille urbaine moyenne est plus petite. Les familles rurales de toutes grandeurs au-dessus de 2 ont des indices de fréquence plus élevés que 100, tandis que les familles de 0, 1 et 2 enfants ont des indices moins élevés que 100. On notera que la fréquence des très grosses familles est extrêmement élevée dans les régions rurales, ce qui explique principalement l'importance moyenne élevée de la famille dans ces régions.

Dans le cas des familles des localités urbaines de 30,000 et plus, les fréquences des familles sans enfants et des petites familles dépassent 100, tandis que les indices des grosses familles sont inférieurs à ce chiffre. Ce n'est pas toutefois la haute fréquence des petites familles comme la basse proportion de très grosses familles qui abaisse l'importance moyenne de la famille à 1·95. Bien que la moyenne du groupe de 1,000-30,000 soit quelque peu inférieure à celle du Canada, la distribution des familles selon leur importance dans ce groupe se rapproche étroitement de la distribution dans tout le Canada. La différence des moyennes est due à une fréquence de petites familles et de familles sans enfants légèrement supérieure à 100 et à des fréquences moins élevées de grosses familles. Il y a une chute remarquable dans les fréquences des très grosses familles. L'aspect intéressant de la distribution des familles des localités urbaines de moins de 1,000 est la haute fréquence des familles sans enfants. Les très grosses familles sont plus fréquentes dans le groupe urbain de moins de 1,000 que dans tout autre groupe urbain mais pas aussi fréquentes que dans les localités rurales. La haute fréquence des familles sans enfants dans les petits villages indique la présence de fermiers retirés et d'autres couples âgés dont les enfants ont quitté le toit paternel. Si nous considérons les familles de 2 ou 3 enfants comme des familles d'importance ordinaire ou standard, nous remarquons que celles-ci sont moins fréquentes dans les localités urbaines de moins de 1,000 et plus fréquentes dans celles de 30,000 et plus. *Les familles urbaines ont une tendance à être d'une importance standard ou type et les familles villageoises et rurales, une*

tendance à s'échelonner selon l'importance, faits que l'on peut constater facilement en comparant les déviations standard de l'importance de la famille:—

	Déviation standard du nombre d'enfants par famille
CANADA	2·28
Localités rurales	2·48
" urbaines de 30,000 et plus	1·95
" urbaines de 1,000-30,000	2·19
" urbaines de moins de 1,000	2·24

Pourquoi cette tendance des familles à se diversifier en importance est-elle plus marquée dans les régions rurales et les petits villages que dans les grandes villes? En même temps que la distribution d'âge des chefs de famille dans les localités urbaines de moins de 1,000 explique la présence des petites familles, elle réagit contre la présence des très grosses familles plutôt qu'elle ne la favorise. On a laissé entendre dans le chapitre V que la difficulté pour les grosses familles de se trouver un logement convenable est un obstacle sérieux à l'accroissement de la population, puisque les familles très nombreuses sont d'un apport si considérable à l'accroissement naturel. Il n'existe pas de données sur le logement des grosses familles à la campagne, mais l'encombrement n'y entraîne pas apparemment les mêmes misères que dans les grandes villes. Par exemple, une famille de dix enfants vivant dans une maison de deux pièces sur une ferme de l'Ouest n'est pas en général aussi à la gêne qu'une famille de même importance vivant dans une maison semblable dans une grande ville. L'impossibilité de trouver un logement adéquat n'est qu'un des obstacles économiques aux grosses familles dans les villes. Le vêtement et la nourriture chez une famille de 10 enfants qui doit payer en argent constituent un problème difficile même pour le père à l'aise, tandis que sur la ferme une bonne partie de la nourriture est produite à la maison et les besoins de vêtements sont moins nombreux. De plus, l'enfant de la campagne a amplement d'espace pour s'amuser et se recréer et jouit de toutes les facilités de se divertir, tandis qu'à la ville il est difficile de combler ces besoins, moins importants peut-être que la nourriture et le vêtement, mais néanmoins réels. Il n'est donc pas difficile de comprendre pourquoi la densité extrême de la population dans les grandes villes tend à abaisser l'importance de la famille. Il importe aussi de tenir compte du fait que l'enfant vivant sur la ferme n'est pas totalement à charge, mais qu'il peut aider aux travaux agricoles en accomplissant des tâches légères mais nécessaires. Dans les pays de l'Europe orientale où presque tous les travaux de la ferme s'exécutent sans l'aide de la machinerie et où les enfants sont précieux par le travail qu'ils accomplissent, les grosses familles sont encore très nombreuses.

CLXI.—FRÉQUENCE DES FAMILLES DE CHAQUE IMPORTANCE, CANADA ET PROVINCES, 1931

Province	Moyenne d'enfants par famille	Indice de fréquence des familles ayant un nombre donné d'enfants								
		0	1	2	3	4	5	6	7–9	10 ou plus
CANADA	2·32	100	100	100	100	100	100	100	100	100
Québec	2·91	91	81	83	95	110	129	149	180	240
Nouveau-Brunswick	2·66	91	90	90	96	110	124	137	149	134
Saskatchewan	2·62	80	92	101	111	120	121	124	122	109
Nouvelle-Ecosse	2·40	98	97	94	99	108	112	116	111	89
Ile du Prince-Edouard	2·39	101	96	92	98	105	116	116	110	89
Manitoba	2·35	89	100	107	111	107	108	100	89	69
Alberta	2·30	88	102	109	111	109	102	96	83	58
Ontario	1·90	113	113	108	98	87	76	65	51	30
Colombie Britannique	1·72	120	116	114	98	79	62	48	30	14

Dans l'état CLXI, les provinces sont disposées en ordre décroissant d'importance de la famille. Il est intéressant de noter que, disposées selon la fréquence des familles de 6, 7-9 ou 10 enfants ou plus, elles occuperaient le même rang, ce qui indique le poids des très grosses familles dans la détermination de l'importance moyenne de la famille. Bien que dans le Québec la fréquence des familles sans enfants soit plus élevée qu'en Saskatchewan, au Manitoba ou en Alberta, la proportion extrêmement élevée de familles de 6 enfants ou plus (17·43) y grandit beaucoup l'importance moyenne de la famille. Il en est de même du Nouveau-Brunswick qui se place deuxième après le Québec; mais dans le cas de la Saskatchewan, l'importance moyenne élevée de la famille résulte moins de la fréquence des grosses familles que de la forte proportion de familles modérément nombreuses et de la rareté des familles sans enfants.

La distribution des familles elon l'importance est 'a même dans la Nouvelle-Écosse et dans l'Ile du Prince-Edouard, cette dernière province accusant un pourcentage de familles sans enfants légèrement plus élevé. Revenant à l'état CLX, page 177, on remarquera un aspect intéressant de l'importance de la famille en Nouvelle-Écosse: l'importance moyenne de la famille dans les localités d'une population de 1,000-30,000 âmes est plus élevée que la moyenne rurale et dépasse de beaucoup celle des localités de 1,000-30,000 dans toutes les autres provinces sauf le Québec. Ceci dépend partiellement de la religion et partiellement de l'occupation et non de la race, puisque 86·2 p. c. des chefs de famille de deux personnes ou plus sont britanniques. Une proportion élevée de la population urbaine des localités de 1,000-30,000 de la Nouvelle-Écosse est confinée aux villes charbonnières—Sydney, Glace Bay, New Glasgow, North Sydney, Stellarton, Sydney Mines, etc.—et comme les mineurs de charbon, comme classe, tendent à avoir de grosses familles, ils élèvent probablement l'importance moyenne de la famille dans cette région. De plus, une forte proportion de la population britannique est catholique romaine. En rapprochant la distribution, selon l'importance, des familles de la Nouvelle-Écosse rurale à celle des familles des localités urbaines de 1,000-30,000, il est constaté que les très grosses familles sont à peine plus fréquentes dans la première région, la dernière accusant une proportion élevée de grosses familles et une proportion beaucoup plus basse de familles sans enfants. On en pourrait conclure que la difficulté de faire vivre une grosse famille sur les petites fermes de la Nouvelle-Écosse force les chefs de famille à chercher de l'emploi dans les mines. L'importance moyenne de la famille au Manitoba et en Alberta ne diffère pas beaucoup de celle du Canada, mais il est évident qu'il y a moins de dispersion. Ceci peut être démontré très clairement par une comparaison entre les déviat'ons standard du nombre d'enfants par famille:—

CANADA	2·28
Manitoba	1·16
Alberta	2·11

On remarquera la proportion élevée de familles d'importance moyenne dans chacune des Provinces des Prairies. La Saskatchewan accuse la plus haute fréquence de très grosses familles et moins de familles sans enfants que ses deux voisines. Il en résulte que la famille moyenne est plus grande. Ceci est illustré par l'état CLX.

L'Ontario et la Colombie Britannique se distinguent par l'importance moyenne peu élevée de leurs familles, celle-ci étant particulièrement petite dans la deuxième province. Ceci est imputable en majeure partie à la rareté des très grosses familles dans les deux provinces. Les familles de 10 enfants ou plus dans le Québec sont huit fois plus nombreuses qu'en Ontario et dix-sept fois aussi nombreuses qu'en Colombie Britannique. On verra d'après l'état CLX que la rareté de très grosses familles est caractéristique des divisions rurales et urbaines de chaque province; de même, que la fréquence de familles sans enfants et de petites familles y est plus élevée que dans les autres provinces. Les familles sans enfants sont, soit (1) des familles disloquées où les parents sont âgés et les enfants ont quitté la maison, soit (2) des familles de jeunes mariés qui n'ont pas encore d'enfants, soit encore (3) des familles qui n'en auront jamais. La fréquence des familles sans enfants dans les localités rurales et les localités urbaines de moins de 1,000 en Ontario peut s'expliquer par la présence d'un grand nombre de familles de la première catégorie. Les jeunes mariés sont probablement plus nombreux dans les cités que dans les villes et les villages, mais il est apparemment probable que la proportion de mariages stériles est plus élevée en Colombie Britannique que dans les autres provinces, en raison peut-être du fait qu'un grand nombre de chefs de famille ne se marient que tardivement.

Incidence de la distribution d'âge des chefs de famille dans l'importance de la famille.—Dans l'état CLXII, les moyennes brutes d'enfants par famille sont comparées de la façon suivante aux moyennes ajustées de la distribution d'âge des chefs de famille. Le tableau S, partie II, page 200, donne, par groupes d'âge des chefs de famille de chaque région, le nombre moyen d'enfants par famille. Par exemple, les moyennes de l'Ontario rural sont les suivantes:—

Groupe d'âge	Enfants par famille	Nombre de chefs dans le groupe d'âge au Canada	Produit
De moins de 25 ans	0·82	67,889	53,000
25-24 ans	1·68	431,384	656,000
35-44 ans	2·73	567,599	1,379,000
54-54 ans	2·70	509,411	1,233,000
55 ans et plus	1·40	572,765	739,000
		2,149,048	4,060,000
Moyenne	-	-	2·10

La moyenne d'enfants par famille dans chaque groupe d'âge est multipliée par le nombre de chefs de famille dans le groupe d'âge au Canada, et les produits sont additionnés et divisés par le total des chefs à tous les âges. On remarquera que les moyennes s'appliquent aux familles de deux personnes ou plus, puisqu'il n'existe pas de données sur l'âge des chefs des familles normales.

CLXII.—MOYENNE D'ENFANTS PAR FAMILLE DE DEUX PERSONNES OU PLUS, BRUTE ET AJUSTÉE POUR LA DISTRIBUTION D'ÂGE DES CHEFS, ET RANG DES PROVINCES EN ORDRE DÉCROISSANT D'IMPORTANCE DE LA FAMILLE, LOCALITÉS RURALES ET URBAINES PAR GROUPES D'IMPORTANCE, CANADA ET PROVINCES, 1931

Province	Total		Localités rurales		Localités urbaines, 30,000 âmes et plus		Localités urbaines, 1,000-30,000 âmes		Localités urbaines, moins de 1,000 âmes	
	Brut	Ajusté	Brute	Ajustée	Brute	Ajustée	Brute	Ajustée	Brute	Ajustée
ENFANTS PAR FAMILLE DE DEUX PERSONNES OU PLUS										
CANADA	2·27	2·27	2·55	2·58	1·95	1·92	2·19	2·19	2·16	2·20
Ile du Prince-Edouard	2·28	2·40	2·32	2·45	–	–	2·19	2·29	2·06	2·15
Nouvelle-Ecosse	2·32	2·41	2·32	2·48	2·07	2·09	2·32	2·45	2·04	2·18
Nouveau-Brunswick	2·56	2·64	2·76	2·88	2·01	2·02	2·28	2·30	2·13	2·17
Québec	2·83	2·87	3·43	3·57	2·37	2·37	2·80	2·83	2·57	2·75
Ontario	1·88	1·89	2·05	2·10	1·72	1·70	1·85	1·87	1·65	1·83
Manitoba	2·32	2·27	2·65	2·62	1·87	1·81	2·19	2·12	2·07	2·10
Saskatchewan	2·58	2·50	2·84	2·77	1·93	1·86	2·13	2·02	2·21	2·12
Alberta	2·28	2·22	2·53	2·49	1·81	1·74	2·08	2·00	2·09	1·98
Colombie Britannique	1·73	1·69	1·83	1·80	1·60	1·55	1·83	1·77	1·80	1·78
RANG DES PROVINCES D'APRÈS LES MOYENNES										
Ile du Prince-Edouard	5	5	6	7	5	5	4	4	4	4
Nouvelle-Ecosse	4	4	7	6	2	2	2	2	5	2
Nouveau-Brunswick	2	2	3	2	3	3	3	3	3	3
Québec	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1
Ontario	8	8	8	8	8	8	8	8	9	8
Manitoba	6	6	4	4	6	6	5	5	7	6
Saskatchewan	3	3	2	3	4	4	6	6	2	5
Alberta	7	7	5	5	7	7	7	7	6	7
Colombie Britannique	9	9	9	9	9	9	9	9	8	9

Les deux premières colonnes de l'état CLXII s'appliquent aux provinces en général. Les moyennes ajustées sont plus élevées que les moyennes brutes dans chacune des provinces de l'Est et moins élevées dans chacune des provinces de l'Ouest, ce qu' indique que la distribution d'âge des chefs abaisse l'importance moyenne brute de la famille dans l'Est et l'élève dans l'Ouest. Puisque l'importance moyenne de la famille dans le Québec est élevée par l'ajustement pour l âge et que dans la Colombie Britannique elle est abaissée, l'opération élargit l'échelle des moyennes entre les provinces plutôt qu'elle ne la rétrécit. Il est intéressant de noter qu'après ajustement les provinces conservent le même rang qu'avant. La différence la plus marquée entre la moyenne brute et la moyenne ajustée se rencontre dans l'Ile du Prince-Edouard. Elle est de 0·12. La distribution différentielle d'âge n'explique apparemment que très incomplètement la dispersion d'importance de la famille d'une région à l'autre.

En examinant l'effet de l'ajustement sur les moyennes des divisions rurales et urbaines du Canada, on remarquera que l'importance de la famille en est accrue dans les localités rurales et les localités urbaines de moins de 1,000 et qu'elle en est diminuée dans les localités "urbaines de 30,000 et plus". On ne relève aucun changement dans le groupe "urbain de 1,000-30,000". On remarquera aussi que la moyenne du groupe "urbain de moins de 1,000" est maintenant légèrement plus élevée que celle du groupe "urbain de 1,000-30,000", les moyennes dans chaque groupe de localités se comparant ainsi:—

Localité	Moyenne ajustée d'enfants par famille
Rurale	2·58
Urbaine, moins de 1,000	2·20
Urbaine, 1,000-30,000	2·19
Urbaine, 30,000 et plus	1·92

Incidence de la race dans l'importance de la famille.—Les moyennes données dans l'état CLXIII fournissent la matière nécessaire à l'étude de l'influence de l'origine raciale du chef

sur l'importance de la famille. Comme il n'existe pas de données sur les origines raciales des chefs de familles normales, les moyennes s'appliquent à toutes les familles de 2 personnes ou plus. Trois groupes seulement sont étudiés: britannique, français et autres. L'importance de la famille ne varie pas beaucoup parmi les races qui composent le groupe britannique, à savoir les races anglaise, irlandaise, écossaise et autres britanniques. Il est impossible d'isoler les Canadiens français des Français nés en France. Les "autres" races comprennent naturellement des groupes extrêmement hétérogènes. Ceux-ci cependant n'ont pas été triés en raison de la difficulté d'obtenir des groupes réellement homogènes. La première colonne de l'état CLXIII donne la moyenne brute d'enfants par famille dans chaque région. La deuxième donne les moyennes ajustées selon la teneur raciale de la population, l'ajustement ayant été influencé de la même façon que pour l'âge dans l'état CLXII. Les trois dernières colonnes donnent les contributions de chacune des races aux moyennes ajustées, tandis que les trois qui précèdent donnent leur contribution à la moyenne brute.

CLXIII.—MOYENNE BRUTE ET AJUSTÉE D'ENFANTS PAR FAMILLE DE DEUX PERSONNES OU PLUS MONTRANT LA CONTRIBUTION DE CHAQUE GROUPE RACIAL, RÉGIONS RURALES ET URBAINES PAR GROUPES D'IMPORTANCE, CANADA ET PROVINCES, 1931

Région	Enfants par famille				Contribution à la moyenne brute par les groupes raciaux			Moyenne ajustée (toutes races)	Contribution à la moyenne ajustée par les groupes raciaux		
	Toutes races	Moyenne brute									
		Britannique	Française	Autres	Britannique	Française	Autres		Britannique	Française	Autres
CANADA	2·27	1·88	3·07	2·43	1·08	0·75	0·44	-	-	-	-
Rurale	2·55	2·07	3·46	2·69	1·09	0·84	0·62	2·52	1·18	0·85	0·49
Urbaine, 30,000 et plus	1·95	1·68	2·58	2·07	1·03	0·59	0·33	1·97	0·95	0·63	0·38
Urbaine, 1,000-30,000	2·19	1·84	3·01	2·15	1·12	0·79	0·28	2·18	1·05	0·74	0·39
Urbaine, moins de 1,000	2·16	1·81	2·73	2·28	0·99	0·79	0·38	2·13	1·04	0·67	0·42
Ile du Prince-Edouard	2·28	2·22	2·72	1·98	1·89	0·38	0·03	2·30	1·27	0·67	0·35
Rurale	2·32	2·27	2·68	1·92	1·94	0·35	0·03	2·31	1·39	0·66	0·35
Urbaine, 1,000-30,000	2·19	2·07	2·91	2·14	1·73	0·42	0·04	2·28	1·18	0·71	0·39
Urbaine, moins de 1,000	2·06	2·02	2·43	1·89	1·78	0·23	0·05	2·10	1·16	0·59	0·35
Nouvell-Ecosse	2·32	2·27	2·73	2·28	1·76	0·27	0·28	2·39	1·30	0·67	0·42
Rurale	2·32	2·26	2·72	2·28	1·65	0·35	0·32	2·38	1·29	0·67	0·42
Urbaine, 30,000 et plus	2·07	2·04	2·44	2·10	1·76	0·13	0·18	2·15	1·17	0·60	0·38
Urbaine, 1,000-30,000	2·42	2·39	2·86	2·36	1·94	0·21	0·27	2·50	1·37	0·70	0·43
Urbaine, moins de 1,000	2·04	2·04	1·85	2·21	1·81	0·07	0·16	2·02	1·17	0·45	0·40
Nouveau-Brunswick	2·56	2·21	3·46	2·27	1·49	0·98	0·09	2·54	1·27	0·85	0·42
Rurale	2·76	2·36	3·54	2·28	1·46	1·22	0·08	2·64	1·35	0·87	0·42
Urbaine, 30,000 et plus	2·01	1·94	2·96	2·31	1·74	0·13	0·14	2·25	1·11	0·72	0·42
Urbaine, 1,000-30,000	2·28	2·01	3·13	2·19	1·46	0·74	0·08	2·32	1·15	0·77	0·40
Urbaine, moins de 1,000	2·13 3	1·91	3·55	2·19	1·56	0·45	0·12	2·36	1·09	0·87	0·40
Québec	2·83	1·91	3·11	2·20	0·34	2·35	0·14	2·25	1·09	0·76	0·40
Rurale	3·47	2·29	3·59	2·51	0·24	3·13	0·06	2·65	1·31	0·88	0·46
Urbaine, 30,000 et plus	2·30	1·82	2·62	2·15	0·44	1·68	0·25	2·07	1·04	0·64	0·39
Urbaine, 1,000-30,000	2·87	1·83	3·07	2·20	0·35	2·36	0·09	2·20	1·05	0·75	0·40
Urbaine, moins de 1,000	2·5 8	1·65	2·76	1·85	0·25	2·30	0·02	1·96	0·94	0·68	0·34
Ontario	1·85	1·75	2·81	2·05	1·35	0·20	0·33	2·07	1·00	0·69	0·38
Rurale	2·02	1·91	3·12	2·14	1·44	0·26	0·35	2·24	1·09	0·76	0·39
Urbaine, 30,000 et plus	1·75	1·63	2·33	2·00	1·29	0·11	0·32	1·87	0·93	0·57	0·37
Urbaine, 1,000-30,000	1·85	1·71	2·74	2·02	1·31	0·23	0·31	2·02	0·98	0·67	0·37
Urbaine, moins de 1,000	1·6	1·55	2·55	1·72	1·27	0·20	0·18	1·83	0·89	0·63	0·31
Manitoba	2 32	1 97	3·09	2·73	1·13	0·18	1·01	2·39	1·13	0·76	0·50
Rurale	2·65	2·21	3·34	3·04	1·10	0·25	1·30	2·65	1·27	0·82	0·56
Urbaine, 30,000 et plus	1·87	1·70	1·94	2·19	1·11	0·04	0·72	1·84	0·97	0·47	0·40
Urbaine, 1,000-30,000	2·19	1·96	2·96	2·48	1·27	0·28	0·64	2·29	1·12	0·72	0·45
Urbaine, moins de 1,000	2·07	1·93	2·43	2·45	1·40	0·08	0·59	2·14	1·10	0·59	0·45
Saskatchewan	2·58	2·19	3·05	3·00	1·14	0·15	1·29	2·55	1·25	0·75	0·55
Rurale	2·84	2·39	3·24	3·17	1·04	0·18	1·62	2·74	1·37	0·79	0·58
Urbaine, 30,000 et plus	1·93	1·83	2·24	2·21	1·35	0·05	0·53	2·00	1·05	0·55	0·40
Urbaine, 1,000-30,000	2·13	2·01	2·60	2·42	1·43	0·10	0·60	2·23	1·15	0·64	0·44
Urbaine, moins de 1,000	2·21	2·04	2·63	2·47	1·25	0·14	0·82	2·26	1·17	0·64	0·45
Alberta	2·28	2·03	2·75	2·59	1·16	0·13	0·99	2·30	1·16	0·67	0·47
Rurale	2·53	2·25	2·98	2·75	1·02	0·16	1·35	2·52	1·29	0·73	0·50
Urbaine, 30,000 et plus	1·81	1·76	2·02	1·97	1·38	0·06	0·37	1·86	1·01	0·49	0·36
Urbaine, 1,000-30,000	2·08	2·00	2·28	2·30	1·42	0·06	0·60	2·12	1·14	0·56	0·42
Urbaine, moins de 1,000	2·09	1·96	2·61	2·22	1·21	0·19	0·69	2·17	1·12	0·64	0·41
Colombie Britannique	1·73	1·63	1·88	2·07	1·26	0·04	0·43	1·77	0·93	0·46	0·38
Rurale	1·83	1·70	2·07	2·09	1·16	0·05	0·62	1·86	0·97	0·51	0·38
Urbaine, 30,000 et plus	1·60	1·54	1·58	1·97	1·31	0·03	0·26	1·63	0·88	0·39	0·36
Urbaine, 1,000-30,000	1·83	1·75	1·91	2·19	1·38	0·04	0·41	1·87	1·00	0·47	0·40
Urbaine, moins de 1,000	1·80	1·70	2·53	2·15	1·38	0·08	0·34	1·98	0·97	0·62	0·3

Si l'on compare les moyennes brutes aux moyennes ajustées dans les régions rurales et urbaines du Canada, on remarque que l'importance de la famille rurale y a perdu légèrement à l'ajustement. L'insuffisance de données ne permet pas l'ajustement pour l'âge et la race en même temps, mais il est intéressant de noter que *là où l'ajustement pour la race tend à abaisser l'importance de la famille, l'ajustement pour l'âge tend à l'élever et vice versa,* de sorte que les effets des deux facteurs tendent à se neutraliser.

Localité	Enfants par famille		
	Nombre réel	Nombre ajusté pour	
		la race	l'âge
Rurale	2·55	2·52	2·58
Urbaine, 30,000 et plus	1·95	1·97	1·92
Urbaine, 1,000-30,000	2·19	2·18	2·19
Urbaine, moins de 1,000	2·16	2·13	2·20

La grosse famille rurale et la petite famille urbaine sont-elles caractéristiques de chaque groupe racial? Si les groupes ruraux et les groupes urbains sont disposés en ordre selon l'importance décroissante de la famille, on constate qu'ils suivent approximativement le même ordre dans chaque race.

Localité	Rang selon l'importance de la famille			
	Toutes races	Britannique	Française	Autres
Rurale	1	1	1	1
Urbaine, 30,000 et plus	4	4	4	4
Urbaine, 1,000-30,000	2	2	2	3
Urbaine, moins de 1,000	3	3	3	2

Dans chaque cas, la famille rurale est la plus nombreuse et la famille des localités urbaines de plus de 30,000, la moins nombreuse. L'étendue des moyennes entre ces deux groupes est la suivante:—

	Étendue de la moyenne d'enfants par famille
Race britannique	0·39
Race française	0·98
Autres races	0·62

Il ne faut pas prêter trop d'importance aux différences qui existent entre les magnitudes absolues de ces étendues parce que la petite étendue de la race britannique est partiellement imputable au fait que les moyennes se rapprochent d'une limite inférieure.

L'ajustement pour la race modifie considérablement les moyennes provinciales. Le rang des provinces selon l'importance moyenne de la famille avant et après ajustement est le suivant:—

CLXIV.—RANG DES PROVINCES EN ORDRE DÉCROISSANT D'IMPORTANCE DE LA FAMILLE SELON LES MOYENNES BRUTE ET AJUSTÉE DANS LES TROIS GROUPES RACIAUX, CANADA, 1931

Province	Rang selon la			Groupe racial		
	Moyenne brute (toutes races) (1)	Moyenne ajustée (2)	Différence (col. 1—col. 2) (3)	Britannique (4)	Français (5)	Autre (6)
Québec	1	7	−6	7	2	6
Nouveau-Brunswick	2	2	-	3	1	5
Saskatchewan	3	1	2	4	4	1
Nouvelle-Ecosse	4	3	1	1	5	4
Ile du Prince-Edouard	5	5	-	2	6	9
Manitoba	6	4	2	6	3	2
Alberta	7	6	1	5	8	3
Ontario	8	8	-	8	7	8
Colombie Britannique	9	9	-	9	9	7

Le Québec qui auparavant se classait bon premier en importance de la famille est maintenant septième, ce qui indique clairement que l'importance moyenne de sa famille est attribuable a sà nombreuse population canadienne-française.

Les rangs donnés dans l'état CLXIV diffèrent passablement d'un groupe racial à l'autre. L'Ontario et la Colombie Britannique occupent uniformément des rangs peu élevés dans le cas de chaque race, mais s'il s'agit des autres provinces les rangs varient considérablement. La famille britannique est plus nombreuse en Nouvelle-Écosse; la famille française, au Nouveau-Brunswick; et la famille dont le chef est d'une autre origine raciale, en Saskatchewan. Le fait que la famille française est plus nombreuse au Nouveau-Brunswick que dans le Québec est imputable au poids des petites familles de Montréal et de Québec et à ce que la population française du Nouveau-Brunswick est en majeure partie rurale. On constatera d'après l'état CLXV que la famille française tend à être nombreuse dans tout le Canada.

CLXV.—RANG DES GROUPES RACIAUX EN ORDRE DÉCROISSANT D'IMPORTANCE DE LA FAMILLE DANS LES 35 GROUPES RURAUX-URBAINS, CANADA ET PROVINCES, 1931

Rang	Nombre de localités dont les chefs de famille sont dans les groupes raciaux		
	Britannique	Français	Autre
1	–	28	7
2	5	6	24
3	30	1	4

La famille française est la plus nombreuse dans 28 régions et la moins nombreuse dans une seulement, la région urbaine de moins de 1,000 en Nouvelle-Écosse. Dans cette région les familles dont les chefs font partie des autres races occupent le premier rang; les familles britanniques, le deuxième; et les familles françaises, le troisième. On verra d'après l'état CLXIII, page 182, que c'est la seule localité où la famille britannique est plus nombreuse que la famille française. La chose s'explique apparemment par le fait que les villages français et britanniques sont situés dans différentes régions de la province et que dans les villages français il y a une forte saturation de population par rapport à la productivité du voisinage. L'émigration a donc été très prononcée et a laissé une forte proportion de familles disloquées. Les autres races ont de plus grosses familles que les Français dans toutes les parties de la Colombie Britannique.

Incidence de la religion dans l'importance de la famille.—Puisque la composition raciale n'explique pas l'importance peu élevée de la famille en Colombie Britannique, la raison s'en trouve peut-être dans d'autres attributs de la population. Le recensement n'offre pas de données recoupées sur la famille selon la religion du chef, mais la religion a probablement une influence marquée sur l'importance de la famille.

CLXVI.—MOYENNE D'ENFANTS PAR FAMILLE, SELON L'ORIGINE RACIALE DU CHEF, ET POURCENTAGE DE LA POPULATION CATHOLIQUE ROMAINE, SELON L'ORIGINE RACIALE, DANS LES VILLES DE 30,000 ÂMES ET PLUS, 1931

Ville	Origine raciale du chef					
	Britannique		Française		Autre	
	Nombre d'enfants par famille	P.c. de la population catholique romaine	Nombre d'enfants par famille	P.c. de la population catholique romaine	Nombre d'enfants par famille	P.c. de la population catholique romaine
Brantford	1·67	8·0	1·79	42·4	2·08	47·6
Calgary	1·69	7·7	1·83	64·5	1·93	26·3
Edmonton	1·84	8·9	2·12	76·9	2·01	34·9
Halifax	2·04	39·3	2·44	79·5	2·10	27·0
Hamilton	1·68	10·2	1·99	54·5	2·01	50·2
Kitchener	1·83	16·0	2·11	59·7	1·86	32·5
London	1·57	8·8	2·02	46·5	1·96	34·1
Montréal	1·80	32·3	2·52	99·2	2·16	40·9
Ottawa	1·81	28·3	2·56	95·9	2·30	28·2
Québec	2·13	61·7	2·97	99·7	2·29	47·5
Regina	1·80	7·1	2·15	69·1	2·28	43·6
Saint John	1·94	28·5	2·96	85·6	2·31	22·3
Saskatoon	1·86	7·1	2·31	68·7	2·09	32·3
Toronto	1·59	10·1	1·82	58·7	2·00	29·7
Trois-Rivières	1·97	40·2	3·05	99·6	2·37	56·6
Vancouver	1·55	6·6	1·54	60·0	1·96	16·0
Verdun	1·83	22·0	2·58	97·7	1·73	32·5
Victoria	1·48	5·3	1·93	52·0	2·12	6·6
Windsor	1·66	15·5	2·24	89·8	1·94	48·9
Winnipeg	1·70	6·9	1·94	76·6	2·19	41·8

Les corrélations suivantes ont été obtenues entre l'importance de la famille et le pourcentage de la population catholique romaine dans les vingt villes énumérées dans l'état CLXVI.

	Corrélation
Familles britanniques	·81
Familles françaises	·95
Autres familles	·16

Les deux premières sont très élevées et indiquent clairement que les familles catholiques romaines sont au-dessus de la moyenne en importance. L'importance moyenne de la famille dans chaque ville est apparemment déterminée en bonne partie par la proportion de population de religion catholique romaine.

Standardisation de l'importance moyenne de la famille dans les provinces.—Un essai de standardisation de l'importance de la famille d'après les attributs suivants a été tenté dans chaque province simultanément: (1) distribution rurale et urbaine, (2) pourcentage de catholiques romains, (3) pourcentage d'indigènes dans la province, (4) teneur raciale. On peut suivre cette méthode dans l'état CLXVII. La colonne 1 donne la moyenne brute d'enfants par famille et la colonne 2, les moyennes ajustées pour la distribution rurale et urbaine de la population. La colonne 3 donne la proportion de population masculine chez les catholiques romains et la colonne 4, la proportion de population masculine indigène de la province. Les équations de régression rapprochant le nombre moyen d'enfants par famille (après ajustement pour la distribution rurale et urbaine) à ces deux facteurs sont données au bas des chiffres concernant chaque groupe racial. Le pourcentage de la population indigène de la province n'a apparemment un poids significatif dans la détermination de l'importance moyenne de la famille que dans le cas des familles britanniques et encore n'est-il pas tout à fait aussi important que le pourcentage de catholiques romains.

CLXVII.—STANDARDISATION DE L'IMPORTANCE DES FAMILLES AYANT DES CHEFS (A) BRITANNIQUES, (B) FRANÇAIS, (C) D'AUTRES ORIGINES RACIALES, CANADA ET PROVINCES, 1931

Province	Enfants par famille		P.c. de population masculine		Déviations de la moyenne non pondérée pour tout le Canada			Nombre standardisé d'enfants par famille
	Moyenne brute	Moyenne ajustée pour l'urbanisation Z	Catholique romaine X	Née dans la province Y	Réelle	Prévue	Différence	
	(1)	(2)	(3)	(4)	(5)	(6)	(7)	(8)
(A) ORIGINE BRITANNIQUE								
CANADA	-	2·01[1]	16·4[1]	62·6[1]	-	-	-	2·01[1]
Ile du P.-Edouard	2·22	2·19	35·5	94·4	+0·18	+0·17	+0·01	2·02
Nouvelle-Ecosse	2·27	2·21	26·0	88·8	−0·20	+0·10	+0·10	2·11
Nouveau-Brunswick	2·21	2·12	19·4	88·3	−0·11	+0·06	+0·05	2·06
Québec	1·91	2·01	30·5	62·2	-	+0·08	−0·08	1·93
Ontario	1·75	1·76	10·7	74·0	−0·25	−0·01	−0·24	1·77
Manitoba	1·97	1·97	5·2	48·0	−0·04	−0·10	+0·06	2·07
Saskatchewan	2·19	2·11	6·1	40·9	+0·10	−0·11	+0·21	2·22
Alberta	2·03	2·02	7·9	35·2	+0·01	−0·11	+0·12	2·13
Colombie Britanniq.	1·63	1·66	6·7	31·3	−0·35	−0·12	−0·23	1·78
Equation de régression: Z = 1·787 + 0·0058X + 0·0020Y. Corrélation multiple: R = ·59.								
(B) ORIGINE FRANÇAISE								
CANADA	-	2·73[1]	80·4[1]	64·7[1]	-	-	-	2·73[1]
Ile du P.-Edouard	2·72	2·73	98·4	96·0	-	+0·33	−0·33	2·40
Nouvelle-Ecosse	2·73	2·63	85·3	91·9	−0·10	−0·17	+0·07	2·80
Nouveau-Brunswick	3·46	3·28	98·2	90·1	+0·55	+0·33	+0·22	2·95
Québec	3·11	3·15	99·4	97·0	+0·42	+0·37	+0·05	2·78
Ontario	2·81	2·78	89·4	75·8	+0·05	-	−0·05	2·78
Manitoba	3·09	2·81	92·6	71·2	+0·08	+0·13	+0·05	2·68
Saskatchewan	3·05	2·78	88·8	50·4	+0·05	-	+0·05	2·78
Alberta	2·75	2·53	84·7	44·9	−0·20	−0·16	−0·04	2·69
Colombie Britanniq.	1·88	1·91	67·6	30·1	−0·82	−0·80	−0·02	2·71
Equation de régression: Z = − 0·637 + 0·0383X − 0·0007Y. Corrélation multiple: R = ·93.								
(C) AUTRE								
CANADA	-	2·32[1]	34·2[1]	53·3[1]	-	-	-	2·32[1]
Ile du P.-Edouard	1·98	1·96	37·5	60·4	−0·36	−0·05	−0·41	1·91
Nouvelle-Ecosse	2·28	2·24	20·4	83·2	−0·08	−0·17	+0·09	2·41
Nouveau-Brunswick	2·27	2·27	26·0	70·7	−0·05	−0·10	+0·05	2·37
Québec	2·20	2·34	45·7	40·0	+0·02	+0·15	−0·13	2·19
Ontario	2·05	2·07	36·4	55·0	−0·25	+0·03	−0·28	2·04
Manitoba	2·73	2·71	45·5	52·3	+0·39	+0·15	+0·24	2·56
Saskatchewan	3·00	2·78	37·4	48·3	+0·46	+0·04	+0·42	2·74
Alberta	2·59	2·45	35·0	40·5	+0·13	+0·01	+0·12	2·44
Colombie Britanniq.	2·07	2·08	23·9	29·6	−0·24	−0·15	−0·09	2·23
Equation de régression: Z = 1·832 + 0·0134X + 0·0006Y. Corrélation multiple: R = ·11.								

[1]Moyenne non pondérée des chiffres provinciaux.

La colonne 5 donne les déviations réelles de la moyenne non pondérée des moyennes du Canada indiquée dans la colonne 2, et la colonne 6, les déviations prévues obtenues au moyen de l'équation de régression. Les différences entre ces deux déviations, indiquées à la colonne 7, sont les déviations après élimination des influences de la religion et de la population flottante. Les moyennes standardisées sont obtenues par l'addition de ces déviations à la moyenne canadienne.

Il est intéressant de comparer les moyennes brutes de la première colonne aux moyennes standardisées. Prenons d'abord le groupe britannique. Nous remarquons que la standardisation abaisse les moyennes dans l'Ile du Prince-Edouard, en Nouvelle-Écosse et au Nouveau-Brunswick et les élève dans les autres provinces.

Trois attributs de population contribuent évidemment à l'élévation des moyennes brutes d'enfants par famille dans les Provinces Maritimes, à savoir (1) la haute teneur rurale, (2) l'élément catholique romain, (3) la nature indigène. La standardisation ne modifie pas les moyennes de façon appréciable en Ontario et dans le Québec, mais les moyennes des Provinces de l'Ouest en sont considérablement élevées, surtout en Colombie Britannique. On remarquera que la moyenne standardisée de la Colombie Britannique est légèrement plus élevée que celle de l'Ontario.

Les moyennes françaises sont très sensibles au pourcentage de la population catholique romaine. On notera que la proportion de catholiques romains français en Colombie Britannique est beaucoup plus faible que dans les autres provinces, ce qui, apparemment, explique l'importance moyenne peu élevée de la famille dans cette province puisque, après ajustement, la famille de la Colombie Britannique est très inférieure à la moyenne.

CLXVIII.—COMPARAISON DU NOMBRE MOYEN D'ENFANTS, STANDARDISÉ ET BRUT, PAR FAMILLE DE DEUX PERSONNES OU PLUS, ET RANG DE LA PROVINCE EN ORDRE DÉCROISSANT DE MAGNITUDE DE L'IMPORTANCE DE LA FAMILLE, CANADA, PAR PROVINCE, 1931

Province	Enfants par famille				Différence des moyennes
	Standardisé	Rang	Brut	Rang	
Ile du Prince-Edouard	2·09	7	2·28	6	+0·19
Nouvelle-Ecosse	2·33	3	2·32	4	−0·01
Nouveau-Brunswick	2·33	2	2·56	3	−0·23
Québec	2·19	6	2·83	1	−0·64
Ontario	2·07	9	1·88	8	−0·19
Manitoba	2·31	5	2·32	5	−0·01
Saskatchewan	2·45	1	2·58	2	−0·13
Alberta	2·32	4	2·28	7	−0·04
Colombie Britannique	2·09	8	1·73	9	−0·36

Les moyennes standardisées données pour toutes les races dans l'état CLXVIII sont obtenues par la pondération des moyennes standardisées de chaque race en fonction du nombre de familles de la même race au Canada. Ce procédé écarte la dispersion des moyennes créées entre les provinces par la teneur raciale différentielle. On remarquera qu'après la standardisation les provinces, excepté le Québec et l'Alberta, occupent le même rang qu'avant. L'écart entre la haute et la basse moyenne a été réduit de 0·90 à 0·38 d'enfant par famille, ou de 58 p.c. Les différences entre les moyennes brute et standardisée indiqueront si les quatre facteurs pour lesquels la standardisation a été faite contribuent collectivement à élever ou à abaisser l'importance moyenne de la famille dans chaque province.

Résumé.—Il y a deux attributs de population qui, dans la détermination de l'importance moyenne provinciale de la famille, sont importants au point d'obscurcir l'influence d'autres facteurs moins importants, à savoir (1) la distribution rurale et urbaine et (2) la composition religieuse et raciale. Toutefois, après standardisation pour ces facteurs, l'importance moyenne de la famille est apparemment quelque peu plus élevée dans la Nouvelle-Écosse, le Nouveau-Brunswick, le Manitoba, la Saskatchewan et l'Alberta que dans l'Ile du Prince-Edouard, le Québec, l'Ontario et la Colombie Britannique. La famille moyenne nombreuse dans les deux premières provinces peut dépendre de l'occupation, puisqu'une forte proportion de chefs de famille s'adonnent à la pêche, au travail minier et au travail agricole en général. Les grandes distances qui existent dans les Provinces des Prairies tendent à séparer les populations rurales et villageoises pour en faire des agglomérations isolées, tandis que la population de l'Ile du Prince-Édouard, de l'Ontario et du Québec est plus étroitement unie en raison de l'absence de barrières géographiques et des grandes facilités de transport. L'homme, apparemment, ne se reproduit pas aussi bien lorsqu'il appartient à une société hautement unifiée. Il est possible qu'en Colombie Britannique, l'uniformité du climat ait quelque influence sur l'importance de la famille en ce qu'il attire une population cherchant le confort et qui n'assumera pas volontiers le fardeau de faire vivre une nombreuse famille.

CHAPITRE XII

CONCLUSION

Cette monographie a étudié bien des aspects de la famille canadienne, mais c'est la grandeur moyenne qui a été traitée le plus à fond. Comme c'est une propriété purement quantitative, elle se prête mieux à la statistique. Le nombre moyen de personnes par ménage au Canada a diminué d'un sommet de 6·29 en 1861 à un creux de 4·55 en 1931. Il n'est que fort peu douteux que la baisse indique une diminution dans le nombre moyen d'enfants par famille normale, *i.e.* un déclin du taux de natalité.

Causes majeures du déclin de notre taux de natalité.—Les premiers colons canadiens étaient de grands individualistes—ils bâtirent leurs propres habitations, fabriquèrent une grande partie de leur ameublement, produisirent tous leurs aliments, confectionnèrent à la maison leurs vêtements et firent leur propre savon. Même l'éclairage provenait de chandelles de suif coulées à la maison. On vendait peu et on achetait peu. Les familles nombreuses étaient chose courante dans cette société et les enfants étaient regardés comme un actif et une bénédiction.

Les derniers soixante-dix ans, la production s'est centralisée et l'activité des producteurs individuels s'est limitée à un travail spécifique. Par conséquent, la famille est devenue beaucoup moins autonome. Plusieurs concomitances de ce mouvement sont grandement cause du déclin de notre taux de natalité.

(1) Il y a eu un envahissement remarquable des villes à cause du développement de grandes industries et de grandes institutions commerciales dans les cités. Les chiffres suivants sur la distribution de la population canadienne indiquent la tendance des trente dernières années:—

Année de recensement	P.c. de population dans les			
	Cités	Villes	Villages	Districts ruraux
1901	21·99	10·38	5·13	62·50
1911	28·87	12·04	4·51	54·58
1921	34·05	10·89	4·58	50·48
1931	38·36	10·37	4·97	46·30

Le p.c. de population demeurant dans les cités a constamment augmenté aux dépens du p.c. demeurant dans les districts ruraux. Une forte proportion de la population a été transportée de l'environnement le plus favorable à l'accroissement naturel à l'environnement le moins favorable. A tous âges l'accroissement naturel de la population des villes a été moindre que celui de la population rurale. Il faut rappeler que les tribus barbares du nord de l'Europe se sont accrues beaucoup plus rapidement que la population de l'empire romain dont une grande partie résidait dans les villes, de sorte que le premier groupe a dépassé le second par la simple force numérique.

Une variété de causes expliquent la petite augmentation naturelle de la population des villes et il semble que dès qu'une cause disparaît d'autres entrent en jeu. Aux époques antérieures, les familles urbaines étaient probablement petites à cause du petit nombre de leurs membres à survivre aux nombreux fléaux et épidémies. L'avancement de la médecine et l'amélioration des conditions hygiéniques ont fait presque disparaître cette cause. L'importance peu élevée de la famille urbaine moderne est due largement à des facteurs sociaux et économiques. La famille rurale est ordinairement un peu isolée et le manque de compagnonnage humain fait naître le désir d'autres enfants. D'autre part, les enfants des villes retiennent la ménagère à la maison et partant rétrécissent le cercle de ses relations sociales. On admet généralement que la campagne est l'environnement le plus convenable à l'enfant. Il y est comparativement isolé des maladies

et respire abondamment l'air frais. Tout le voisinage est à sa disposition comme terrain de jeu. L'économiste regarderait ces biens comme gratuits. Cependant, il est coûteux de fournir ces mêmes avantages à l'enfant de la ville. Une grande partie du coût est défrayée par le gouvernement quand il s'agit de terrains de jeu, de gymnases scolaires et de piscines pour répondre aux besoins récréationnels des enfants et d'hôpitaux et de cliniques d'isolation gratuits pour prévenir la propagation des maladies. Il est évident, cependant, que la dépense est portée en fin de compte par le chef de famille sous forme de taxes. De plus, il y a beaucoup de menues dépenses qu'il doit défrayer s'il veut donner à son enfant un environnement heureux et salubre. Il en résulte qu'il lui répugne d'assumer la responsabilité de l'entretien d'une grande famille.

(2) Il y a eu sans doute une très rapide augmentation dans la proportion des chefs de famille dont les ressources dépendent d'un salaire. En 1931, 56 p.c. des chefs de famille normale sont des salariés. La moyenne d'enfants par famille suivant la classe occupationnelle du chef est la suivante:—

Status industriel du chef	Enfants par famille
Patron	3·23
A son compte	2·31
Salarié	2·17

La petite famille moyenne des salariés reflète probablement la petite proportion à avoir une grande famille. Le salarié tend à limiter sa famille à une grandeur standard vu que ses revenus ne varient pas avec le nombre de ses dépendants. S'il a une grande famille il doit nécessairement abaisser son standard de vie et il peut même en être réduit à une dure misère. De plus, il lutte toujours pour son indépendance économique mais ne l'atteint que rarement. Le complexe d'insécurité milite contre son empressement à assumer la responsabilité d'entretenir une grande famille.

(3) Les derniers 70 ans, il y a eu un changement marqué dans les méthodes de culture et le mode de vie agricole. Par suite, la famille agricole s'est rapprochée de la famille urbaine au point de vue aspect et environnement, et quelques-uns des facteurs responsables des petites familles dans les cités ont aussi abaissé l'importance de la famille agricole. L'autonomie de la famille agricole du pionnier a déjà été soulignée. Parce que l'on envisage de plus en plus la production au point de vue de la vente, le fermier a vu croître sans cesse sa dépendance des sources extérieures pour ce qui est de son bien-être. Par conséquent une bonne partie de l'ancienne sécurité est disparue et la crainte et le pessimisme ont souvent remplacé le courage et l'optimisme. Dans l'Ouest du Canada où le fermier consacre tant de son attention à la production du grain, un fort degré d'incertitude a été établi par les mauvaises récoltes et la fluctuation des prix. Bien qu'il soit difficile d'établir une relation causale directe, on ne peut que comprendre que ces circonstances ont fait beaucoup pour diminuer la grandeur moyenne du ménage fermier.

Il a été dit que le pionnier agriculteur regardait les enfants comme un actif. De bonne heure les garçons s'occupaient des travaux de ferme tandis que les filles avaient toujours beaucoup à faire à la maison. Aujourd'hui il y a moins de travail sur la ferme pour le garçon et beaucoup moins à la maison pour la fille. Par ailleurs, les enfants constituent un risque beaucoup plus grand pour le fermier. Les vêtements, confectionnés auparavant à la maison et probablement par les enfants eux-mêmes, sont achetés maintenant et doivent être payés comptant. Une partie considérable des aliments de la famille agricole sont achetés aujourd'hui et des enfants additionnels représentent des dépenses additionnelles. Même la nourriture produite à la maison en est arrivée à avoir une valeur en espèces parce qu'on envisage davantage la production au point de vue de la vente. Le fermier moderne doit conséquemment regarder les enfants comme un luxe.

Nous soumettons ici que les modes changeants de production sont la cause la plus importante de la baisse de notre taux de natalité. On n'a rien dit de l'usage croissant des méthodes anticonceptionnelles. On peut souvent suggérer que celles-ci soient entièrement responsables du déclin du taux de natalité. Le recensement, naturellement, ne peut pas fournir de statistiques spécifiques sur cette question, mais l'emploi des méthodes anticonceptionnelles devrait être regardé comme un *moyen* de limiter la famille, non pas comme une *cause*. Il est raisonnable de croire, cependant, que le jeu des causes a grandement été facilité par les moyens offerts.

Maintien de l'accroissement naturel.—Il est généralement admis qu'il est désirable que la population augmente au Canada et pour assurer le développement continuel de nos ressources et pour les fins de notre propre défense. Le fait que tout mouvement réduisant le taux naturel d'accroissement de population doit, par conséquent, être regardé comme un indésirable. Devons-nous donc supposer que l'industrialisation et la spécialisation de nos industries primaires sont une chose mauvaise et que chacun doit être placé sur une ferme pour y vivre comparativement isolé. Ce plan serait probablement difficile à mettre en pratique. Il est nécessaire, pourtant, de souligner qu'un taux déclinant d'accroissement naturel est la concomitance malheureuse de la division du travail. Il semble paradoxal que le processus même qui accroisse tant la production soit en même temps l'instrument qui ralentisse l'augmentation de la population. A mesure que la vie devient plus confortable et que les misères humaines sont bannies, les sacrifices que doit s'imposer la mère pour mettre des enfants au monde sont mis de plus en plus en lumière. Sans égard aux autres facteurs, l'amélioration des conditions d'existence de la race humaine *per se* cause chez les femmes plus de répugnance à affronter le travail et les inconvénients des enfantements successifs.

Si la baisse actuelle de l'accroissement naturel de la population se continue, il est réellement possible qu'on atteigne une véritable stabilité ou rétrogression. En 1931 il semblait que les Canadiennes faisaient un peu mieux que se reproduire elles-mêmes, leur mari et leurs contemporains non mariés. Ce fait cependant est dû largement à la contribution d'une petite proportion avec des familles extrêmement nombreuses. La disparition de ces grandes familles ne peut qu'amener la cessation de l'accroissement naturel. Actuellement elles sont en grande partie confinées aux parties rurales de certaines provinces où l'aspect social changeant peut éventuellement amener leur disparition. On a beaucoup écrit sur la difficulté d'avoir des immigrants convenables. Si le Canada ne peut compter ni sur la fécondité d'une partie de son peuple ni sur l'immigration pour l'accroissement de population qu'il désire, la Canadienne moyenne doit assumer la responsibilité de fournir cette augmentation. La reproductivité des salariés, qui forment une si grande proportion des personnes actives, est de particulière importance.

L'objet de cette monographie n'est pas de pousser à l'adoption, soit par les gouvernements soit par les individus de leur propre gré, de plans propres à maintenir ou à augmenter le taux de croissance de la population. Il est nécessaire, cependant, de mettre en regard ces développements qui, d'après cette étude, devraient être favorables à un taux plus élevé d'accroissement naturel.

Il ne peut être que peu douteux que les personnes qui laissent la ville pour la ferme tendront à avoir des familles plus grandes que si elles restent dans la cité. On peut se demander s'il va y avoir des mouvements de retour à la terre assez intenses pour hausser appréciablement le taux de natalité.

Les salariés des villes ont des familles plus nombreuses que ceux des grandes cités. C'est probablement parce que les conditions d'existence de l'ouvrier sont meilleures à la ville. Là il ne lui faut pas vivre dans les logements encombrés. De plus, il peut avoir un jardin ou même une petite ferme où il peut produire une bonne partie de sa nourriture, ce qui lui donne un sentiment de sécurité plus fort. Cette meilleure position de sécurité peut en partie expliquer pourquoi sa famille est plus grande que celle de son cousin de la cité. *Si les industries s'établissaient dans les petites villes plutôt que dans les grandes cités, les familles des ouvriers seraient plus grandes.*

Le manque de sécurité chez les salariés doit certainement agir comme un frein sur le taux de natalité en retardant l'âge du mariage et en encourageant la limitation de la famille. Si l'ouvrier pouvait se croire raisonnablement sûr d'être capable d'entretenir ses enfants en tout temps, il est possible qu'il consente à en avoir davantage. *Il est assez possible qu'un plan national d'assurance-chômage tendrait à stimuler le taux de natalité.*

On a souligné à plusieurs reprises en cette monographie les charges imposées aux familles nombreuses des cités, particulièrement à celles des salariés à cause de leurs revenus fixes. C'est pourquoi la famille nombreuse est presque inexistante dans la cité. Dans les pays européens, comme la Belgique, la France et l'Italie, des allocations familiales ont été établies. Dans son livre, *World Population,* le professeur Carr Saunders définit les allocations familiales comme des "paiements en espèces, en dehors et en plus des salaires, aux employés proportionnellement au nombre de

leurs enfants dépendants". Les propagandistes des allocations posent les arguments suivants en leur faveur:—

(1) Le principe des services rendus comme base de la rémunération est en partie remplacé par le principe des besoins.

(2) Le revenu total des ouvriers est plus uniformément réparti.

(3) Le taux de natalité est accru.

(4) La protection plus effective des enfants est assurée.

(5) Un lien plus étroit est forgé entre patrons et employés.

C'est en France que les allocations familiales ont pour la première fois été introduites du plein gré des patrons. Elles ont été rendues obligatoires par législation en Belgique en 1930 et en France en 1932. Dans les deux pays les patrons sont tenus de payer en fonds d'égalisation à même lesquels les ouvriers sont payés. Sans être établies par la loi, les allocations familiales sont générales en Italie par suite d'un accord entre la Confédération fasciste de l'industrie et la Confédération fasciste des ouvriers industriels. Le système italien pourvoit au partage égal des dépenses entre patrons et employés. Il y a beaucoup à dire en faveur des allocations familiales au point de vue de la justice sociale. On ne connaît pas encore de témoignage concluant quant à leur effet sur le taux de natalité. Les pays européens en avaient probablement plus grandement besoin que le Canada. Cependant nous devrions en examiner soigneusement le développement et accorder une sérieuse considération à leur praticabilité ici.



PARTIE II

TABLEAU 1. Population rurale, ménages et nombre de personnes par ménage, Québec, par comté, 1901 et 1921

Comté	Population rurale		Ménages		Personnes par ménage rural		Variations dans la grandeur du ménage rural, 1901–21	
	1901	1921	1901	1921	1901	1921	Diminution	Augmentation
QUEBEC	**996,011**	**1,038,096**	**181,572**	**180,882**	**5·49**	**5·74**	–	**0·25**
Abitibi et Témiscamingue	6,183	23,139	1,490	4,120	4·15	5·62	–	1·47
Argenteuil	13,657	13,007	2,493	2,463	5·48	5·28	0·20	–
Arthabaska	18,738	17,384	3,393	2,911	5·52	5·97	–	0·45
Bagot	16,335	13,210	3,292	2,403	4·96	5·50	–	0·54
Beauce	31,701	31,959	5,540	5,241	5·72	6·10	–	0·38
Beauharnois	8,701	6,027	1,591	1,047	5·47	5·76	–	0·29
Bellechasse	18,706	21,108	3,436	3,784	5·44	5·58	–	0·14
Berthier	18,147	16,649	3,418	3,038	5·31	5·48	–	0·17
Bonaventure	24,495	29,092	3,946	4,911	6·21	5·92	0·29	–
Brome	11,316	10,360	2,412	2,190	4·69	4·73	–	0·04
Chambly-Verchères	16,600	16,762	3,077	2,988	5·39	5·61	–	0·22
Champlain	28,074	27,407	4,991	4,355	5·62	6·29	–	0·67
Charlevoix	16,563	14,722	2,848	2,278	5·82	6·46	–	0·64
Châteauguay	12,742	10,198	2,487	2,012	5·12	5·07	0·05	–
Chicoutimi	12,023	14,182	1,829	2,117	6·57	6·70	–	0·13
Compton	16,287	15,312	3,268	2,903	4·98	5·27	–	0·29
Deux-Montagnes	12,133	11,957	2,288	2,104	5·30	5·68	–	0·38
Dorchester	20,697	26,388	3,906	4,464	5·30	5·91	–	0·61
Drummond	14,591	15,967	2,779	2,938	5·25	5·43	–	0·18
Frontenac	15,187	20,374	2,736	3,462	5·55	5·89	–	0·34
Gaspé	30,229	37,855	5,124	6,293	5·90	6·02	–	0·12
Hull	24,963	24,154	4,155	4,070	6,01	5·93	0·08	–
Huntingdon	12,519	11,428	2,489	2,515	5·03	4·54	0·49	–
Iberville	8,161	6,585	1,622	1,239	5·03	5·31	–	0·38
Joliette	18,035	16,800	3,473	3,074	5·19	5·47	–	0·28
Kamouraska	18,521	20,912	3,104	3,493	5·97	5·99	–	0·02
Labelle et Papineau	26,861	32,593	4,807	5,698	5·59	5·72	–	0·13
Lac-St-Jean	17,873	26,779	3,034	4,103	5·89	6·53	–	0·64
Laprairie	9,606	9,485	1,694	1,839	5·67	5·16	0·51	–
L'Assomption	11,456	11,032	2,272	2,192	5·04	5·03	0·01	–
Lévis	14,160	15,471	2,568	2,754	5·51	5·62	–	0·11
L'Islet	14,439	17,090	2,635	2,904	5·48	5·88	–	0·40
Lotbinière	18,301	17,199	3,306	2,894	5·54	5·94	–	0·40
Maskinongé	13,518	14,481	2,550	2,479	5·30	5·84	–	0·54
Matane	18,986	26,686	3,330	4,255	5·75	6·27	–	0·52
Mégantic	18,315	17,897	3,426	3,169	5·35	5·65	–	0·30
Missisquoi	11,185	10,117	2,371	2,079	4·72	4·87	–	0·15
Montcalm	13,001	11,090	2,589	2,125	5·02	5·22	–	0·20
Montmagny	12,838	17,852	2,375	3,223	5·41	5·54	–	0·13
Montmorency	12,091	11,507	2,143	1,965	5·64	5·86	–	0·22
Iles de Montréal et Jésus	22,875	18,852	3,830	2,662	5·97	7·08	–	1·11
Napierville	6,722	6,118	1,232	1,132	5·46	5·40	0·06	–
Nicolet	24,014	24,247	4,308	4,319	5·57	5·61	–	0·04
Pontiac	18,443	16,223	3,115	3,043	5·92	5·33	0·59	–
Portneuf	25,591	21,741	4,672	3,685	5·48	5·90	–	0·42
Québec	20,546	18,280	3,659	2,898	5·62	6·31	–	0·69
Richelieu	11,205	8,440	2,111	1,530	5·31	5·52	–	0·21
Richmond	11,215	12,221	2,253	2,231	4·98	5·48	–	0·40
Rimouski	17,075	19,324	2,798	2,981	6·10	6·48	–	0·38
Rouville	10,594	9,315	2,130	1,804	4·97	5·16	–	0·19
Saguenay	10,752	16,348	1,926	2,433	5·58	6·72	–	1·14
Shefford	16,550	14,960	3,218	2,964	5·14	5·05	0·29	–
Sherbrooke	5,541	5,309	1,076	1,078	5·15	4·92	0·23	–
Soulanges	7,796	6,797	1,422	1,211	5·48	5·61	–	0·13
Stanstead	10,201	9,789	2,233	2,025	4·57	4·83	–	0·26
St-Hyacinthe	11,162	9,352	2,254	1,907	4·95	4·90	0·05	–
St-Jean	6,976	5,930	1,366	1,149	5·11	5·16	–	0·05
St-Maurice	18,230	15,122	3,264	2,694	5·59	5·61	–	0·02
Témiscouata	24,027	33,756	3,829	5,502	6·38	6·14	0·14	–
Terrebonne	18,628	19,196	3,485	3,569	5·35	5·38	–	0·03
Vaudreuil	8,114	7,509	1,412	1,283	5·75	5·85	–	0·10
Wolfe	13,126	13,211	2,388	2,328	5·50	5·67	–	0·17
Yamaska	18,694	13,839	3,334	2,362	5·61	5·86	–	0·25

TABLEAU 2. Nombre moyen de personnes par ménage rural, et nombre et pourcentage de population rurale d'origine raciale française, Québec, par comté, 1901 et 1921

Comté	Ménages ruraux						Population rurale d'origine française			
	1901		1921		Variation		1901		1921	
	Grandeur	Rang	Grandeur	Rang	Augmentation	Diminution	Nomb.	P.c.	Nomb.	P.c.
QUEBEC	**5·49**	–	**5·74**	–	–	–	**845,996**	**84·9**	**919,933**	**88·6**
Chicoutimi	6·57	1	6·70	3	0·13	–	11,897	99·0	13,973	98·5
Témiscouata	6·28	2	6·14	10	–	0·14	23,545	98·0	33,144	98·2
Bonaventure	6·21	3	5·92	17	–	0·29	17·056	69·6	21,256	73·1
Rimouski	6·10	4	6·48	5	0·38	–	16,769	98·2	19,228	99·5
Hull	6·01	5	5·93	16	–	0·08	13,021	52·2	14,446	59·8
Kamouraska	5·97	6	5·99	13	0·02	–	18,461	99·7	20,785	99·4
Iles de Montréal et Jésus	5·92	7	7·08	1	1·11	–	20,671	90·4	16,638	88·3
Pontiac	5·93	8	5·33	47	–	0·59	5,585	30·3	5,806	35·8
Gaspé	5·90	9	6·02	12	0·12	–	22,640	74·9	29,399	77·7
Lac-St-Jean	5·89	10	6·53	4	0·64	–	17,664	98,8	26,661	99·6
Charlevoix	5·82	11	6·46	6	0·64	–	16,348	98,7	14,611	99·2
Matane	5·75	12	6·27	9	0·52	–	17,973	94·7	26,411	99·0
Vaudreuil	5·75	13	5·85	24	0·10	–	7,506	92·5	6,958	92·7
Beauce	5·72	14	6·10	11	0·38	–	31,091	98·1	31,655	99·0
Laprairie	5·67	15	5·16	53	–	0·51	7,359	76·6	7,019	74·0
Montmorency	5·64	16	5·86	22	0·22	–	11,904	98·5	11,365	98·8
Champlain	5·62	17	6·29	8	0·67	–	27,062	96·4	26,601	97·1
Québec	5·62	18	6·31	7	0·69	–	17,534	85·3	15,802	86·4
Yamaska	5·61	19	5·86	23	0·25	–	18,274	97·8	13,580	98·1
Labelle et Papineau	5·59	20	5·72	27	0·13	–	21,291	79·3	28,615	87·8
St-Maurice	5·59	21	5·61	34	0·02	–	17,719	97·2	14,908	98·6
Saguenay	5·58	22	6·72	2	1·14	–	8,530	79·3	11,028	67·5
Nicolet	5·57	23	5·61	35	0·04	–	23,583	98·2	23,946	98·8
Frontenac	5·55	24	5·89	20	0·34	–	13,463	88·6	19,471	95·6
Lotbinière	5·54	25	5·94	15	0·40	–	17,080	93·3	16,504	96·0
Arthabaska	5·52	26	5·97	14	0·45	–	18,106	96·6	17,042	98·0
Lévis	5·51	27	5·62	32	0·11	–	13,640	96·3	15,088	97·5
Wolfe	5·50	28	5·67	29	0·17	–	12,010	91·5	12,681	96·0
Argenteuil	5·48	29	5·38	49	–	0·20	5,920	43·3	6,521	50·1
L'Islet	5·48	30	5·88	21	0·40	–	14,413	99·8	16,924	99·0
Portneuf	5·48	31	5·90	19	0·42	–	24,131	94·3	20,786	95·6
Soulanges	5·48	32	5·61	36	0·13	–	7,333	94·1	6,263	92·1
Beauharnois	5·47	33	5·76	26	0·29	–	8,113	93·2	5,739	95·2
Napierville	5·46	34	5·40	45	–	0·06	6,377	94·9	5,979	97·7
Bellechasse	5·44	35	5·58	37	0·14	–	18,640	99·6	21,077	99·9
Montmagny	5·41	36	5·54	38	0·13	–	12,776	99·5	17,730	99·3
Chambly-Verchères	5·39	37	5·61	33	0·22	–	15,933	96·0	14,754	88·0
Mégantic	5·35	38	5·65	30	0·30	–	13,722	74·9	15,294	85·5
Terrebonne	5·35	39	5·38	46	0·03	–	17,676	94·9	17,690	92·2
Berthier	5·31	40	5·48	41	0·17	–	17,938	98·8	16,475	99·0
Richelieu	5·31	41	5·52	39	0·21	–	11,147	99·5	8,316	98·5
Deux-Montagnes	5·30	42	5·68	28	0·38	–	9,120	75·2	11,119	93·0
Dorchester	5·30	43	5·91	18	0·61	–	17,821	86·1	25,124	95·2
Maskinongé	5·30	44	5·84	25	0·54	–	13,297	98·4	14,426	99·6
Drummond	5·25	45	5·43	44	0·18	–	12,073	82·7	14,895	93·3
Joliette	5·19	46	5·47	43	0·28	–	17,590	97·5	16,435	97·8
Sherbrooke	5·15	47	4·92	58	–	0·23	2,860	51·6	3,294	62·0
Shefford	5·14	48	5·05	56	–	0·09	12,969	78·4	13,248	88·6
Châteauguay	5·12	49	5·07	55	–	0·05	8,701	68·3	8,017	78·6
St-Jean	5·11	50	5·16	54	0·05	–	5,942	85·2	5,313	89·6
L'Assomption	5·04	51	5·03	57	–	0·01	11,140	97·2	10,598	96·1
Huntingdon	5·03	52	4·54	63	–	0·49	4,628	37·0	5,155	45·1
Iberville	5·03	53	5·31	48	0·28	–	7,794	95·5	6,390	97·0
Montcalm	5·02	54	5·22	51	0·20	–	12,020	92·5	10,417	93·9
Compton	4·98	55	5·27	50	0·29	–	8,165	50·1	10,158	66·3
Richmond	4·98	56	5·48	42	0·50	–	7,158	63·8	9,469	77·5
Rouville	4·97	57	5·16	52	0·19	–	10,183	96·1	8,889	95·4
Bagot	4·96	58	5·50	40	0·54	–	16,162	98·9	13,097	99·1
St-Hyacinthe	4·95	59	4·90	59	–	0·05	11,125	99·7	9,347	99·9
Missisquoi	4·72	60	4·87	60	0·15	–	5,412	48·4	6,708	66·3
Brome	4·60	61	4·73	62	0·04	–	3,831	33·9	4,776	46·1
Stanstead	4·57	62	4·83	61	0·26	–	3,748	36·7	5,467	55·8
Abitibi et Témiscamingue	4·15	63	5·62	31	1·47	–	2,356	38·1	19,422	83·9

TABLEAU 3. Ménages ordinaires occupant un nombre donné de pièces, selon le nombre de personnes dans le ménage, cité de Montréal, 1931

Personnes par ménage	Ménages occupant le nombre suivant de pièces															
	Total	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12	13	14	15 et plus
TOTAL	**170,694**	**3,321**	**4,352**	**12,844**	**33,436**	**39,176**	**34,333**	**24,435**	**11,183**	**3,589**	**1,740**	**535**	**634**	**195**	**257**	**564**
1	6,933	1,764	1,164	1,203	1,259	838	347	165	96	37	24	9	11	2	5	9
2	28,958	1,064	1,678	4,243	8,281	7,270	3,696	1,731	646	158	84	23	39	8	14	23
3	31,160	300	811	3,099	7,642	8,480	5,843	3,155	1,135	327	173	60	60	11	25	39
4	28,678	106	380	1,878	5,803	7,290	6,509	4,228	1,604	455	198	61	62	22	26	56
5	23,450	46	170	1,151	3,984	5,448	5,740	4,170	1,705	525	240	62	85	20	31	73
6	17,284	18	76	605	2,697	3,703	4,117	3,435	1,636	505	234	66	79	22	22	69
7	12,431	9	44	331	1,673	2,508	3,070	2,609	1,314	421	214	59	68	20	26	65
8	8,426	6	15	158	1,027	1,569	2,061	1,831	1,016	347	157	61	65	21	30	62
9	5,516	3	7	98	550	967	1,340	1,254	748	275	109	36	43	18	16	52
10	3,549	1	4	43	292	558	795	878	533	199	111	36	25	17	15	42
11	2,019	4	2	20	131	300	485	455	324	133	65	29	32	7	16	16
12	1,130	–	1	8	55	143	227	267	239	80	47	14	12	11	10	16
13	605	–	–	5	29	49	123	148	104	50	41	8	16	7	8	17
14	302	–	–	1	7	31	50	75	44	37	21	3	17	4	3	9
15	142	–	–	1	5	12	20	23	27	23	9	5	8	2	3	4
16	73	–	–	–	1	8	7	10	8	13	9	2	8	1	2	4
17	25	–	–	–	–	2	1	1	1	3	3	–	3	2	4	5
18	11	–	–	–	–	–	2	–	3	1	1	–	1	–	1	2
19 et plus	2	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–	1	–	–	–	1

TABLEAU 4. Ménages ordinaires occupant un nombre donné de pièces, selon le nombre de personnes dans le ménage, cité de Toronto, 1931

Personnes par ménage	Ménages occupant le nombre suivant de pièces															
	Total	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12	13	14	15 et plus
TOTAL	**149,367**	**2,093**	**7,020**	**15,642**	**14,686**	**18,444**	**48,022**	**15,313**	**14,727**	**6,297**	**3,623**	**1,231**	**1,133**	**331**	**341**	**464**
1	5,704	947	1,020	1,248	668	505	634	208	238	102	71	19	21	6	6	11
2	28,703	719	2,902	5,774	4,156	4,088	6,408	1,926	1,575	603	318	89	75	19	23	28
3	32,711	329	1,880	4,498	3,833	4,646	10,036	2,956	2,489	1,053	522	190	155	38	48	38
4	29,550	66	773	2,354	2,900	3,913	10,968	3,385	2,908	1,153	614	185	186	50	44	51
5	21,600	16	285	1,039	1,618	2,556	8,560	2,684	2,566	1,114	625	214	165	51	50	57
6	13,538	15	81	459	802	1,346	5,352	1,813	1,919	832	478	146	135	45	50	65
7	7,954	1	45	150	407	744	2,960	1,073	1,237	588	322	119	141	34	34	57
8	4,358	–	15	55	176	352	1,581	593	778	337	232	74	73	24	25	43
9	2,399	–	15	31	68	167	812	317	431	214	167	61	45	17	17	37
10	1,296	–	2	20	33	73	388	174	249	120	108	38	40	16	11	24
11	733	–	2	12	11	35	183	96	157	78	69	25	28	7	14	16
12	380	–	–	2	8	15	80	38	84	42	39	23	24	9	3	13
13	188	–	–	–	4	2	30	31	24	31	18	15	13	7	5	8
14	105	–	–	–	2	1	17	12	19	13	12	11	10	3	3	2
15	62	–	–	–	–	1	7	4	6	8	10	13	5	1	3	4
16	35	–	–	–	–	–	2	2	5	2	10	2	8	–	1	3
17	18	–	–	–	–	–	3	–	–	2	1	2	5	1	–	4
18	11	–	–	–	–	–	1	1	–	2	2	3	1	1	–	–
19 et plus	22	–	–	–	–	–	–	–	–	3	5	2	3	2	4	3

TABLEAU 5. Ménages ordinaires occupant un nombre donné de pièces, selon le nombre de personnes dans le ménage, cité de Winnipeg, 1931

Personnes par ménage	Ménages occupant le nombre suivant de pièces															
	Total	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12	13	14	15 et plus
TOTAL	**48,210**	**1,818**	**3,334**	**6,126**	**6,667**	**9,786**	**8,887**	**5,211**	**2,848**	**1,551**	**1,025**	**387**	**327**	**79**	**68**	**96**
1	1,882	765	417	318	152	101	64	27	13	9	6	5	4	–	–	1
2	8,036	580	1,237	1,850	1,510	1,333	871	358	142	68	44	17	19	–	1	6
3	9,511	309	926	1,718	1,692	2,073	1,465	666	328	176	93	35	17	5	3	5
4	9,365	95	455	1,131	1,485	2,310	2,021	964	447	220	127	44	38	11	8	9
5	7,285	42	193	574	898	1,767	1,675	1,043	548	271	147	63	37	13	8	6
6	4,903	12	67	291	475	1,031	1,189	785	467	274	166	57	59	8	10	12
7	2,983	6	26	130	241	579	721	561	314	171	130	41	38	9	8	8
8	1,765	2	7	64	119	312	425	329	220	119	90	25	26	9	5	13
9	1,003	1	3	26	48	144	224	220	128	81	62	29	18	4	3	12
10	623	3	1	14	24	75	117	112	109	59	55	19	25	1	6	3
11	365	2	1	6	13	37	65	65	52	42	37	14	13	5	9	4
12	200	1	–	2	8	15	27	42	35	24	21	10	10	2	1	2
13	114	–	–	2	1	4	15	16	19	13	18	10	6	3	2	5
14	68	–	–	–	–	4	4	12	10	6	16	8	1	5	1	1
15	41	–	1	–	1	1	3	8	6	6	4	1	5	2	2	1
16	20	–	–	–	–	–	–	2	7	3	2	2	2	–	1	1
17	17	–	–	–	–	–	–	1	1	5	3	4	2	–	–	1
18	12	–	–	–	–	–	–	–	2	2	2	1	3	1	–	1
19 et plus	17	–	–	–	–	–	1	–	–	2	2	2	4	1	–	5

TABLEAU 6. Ménages ordinaires classifiés selon le nombre moyen de pièces par personne et nombre de personnes, cité de Toronto, 1931

Pièces par personne	Ménage avec une certaine accommodation		Ménage avec une certaine accommodation ou moins		Pièces par personne	Ménage avec une certaine accommodation		Ménage avec une certaine accommodation ou moins	
	Nombre	Personnes	Nombre	Personnes		Nombre	Personnes	Nombre	Personnes
0·14	1	7	1	7	1·36	3	33	67,459	356,845
0·17	15	90	16	97	1·38	74	592	67,533	357,437
0·18	2	22	18	119	1·40	2,695	13,530	70,228	370,967
0·20	18	100	36	219	1·42	1	12	70,229	370,979
0·22	15	135	51	354	1·43	322	2,254	70,551	373,233
0·25	83	408	134	762	1·44	17	153	70,568	373,386
0·27	12	132	146	894	1·45	3	33	70,571	373,419
0·29	47	343	193	1,237	1·50	17,654	61,078	88,225	434,497
0·30	20	200	213	1,437	1·54	1	13	88,226	434,510
0·31	4	52	217	1,489	1·55	3	33	88,229	434,543
0·33	451	1,881	668	3,370	1·56	17	153	88,246	434,696
0·35	3	51	671	3,421	1·57	119	833	88,365	435,529
0·36	12	135	683	3,556	1·60	2,570	12,870	90,935	448,399
0·38	59	498	742	4,054	1·63	24	192	90,959	448,591
0·39	1	18	743	4,072	1·64	1	11	90,960	448,602
0·40	325	1,860	1,068	5,932	1·67	5,135	16,911	96,095	465,513
0·41	1	22	1,069	5,954	1·70	4	40	96,099	465,553
0·42	15	180	1,084	6,134	1·71	141	987	96,240	466,540
0·43	168	1,309	1,252	7,433	1·73	2	26	96,242	466,566
0·44	70	644	1,322	8,087	1·75	3,410	13,740	99,652	480,306
0·45	35	385	1,357	8,472	1·77	1	13	99,653	480,319
0·46	30	390	1,387	8,862	1·78	9	81	99,662	480,400
0·47	5	79	1,392	8,941	1·80	1,117	5,600	100,779	486,000
0·50	2,302	10,726	3,694	19,667	1·82	3	33	100,782	486,033
0·52	1	21	3,695	19,688	1·83	146	876	100,928	486,909
0·53	10	162	3,705	19,850	1·85	1	13	100,929	496,922
0·54	31	403	3,736	20,253	1·86	34	238	100,963	487,160
0·55	183	2,013	3,919	22,266	1·88	14	112	100,977	487,272
0·56	171	1,571	4,090	23,837	1·89	3	27	100,980	487,299
0·57	428	3,157	4,518	26,994	1·90	2	20	100,982	487,319
0·58	39	475	4,557	27,469	2·00	18,933	55,407	119,915	542,726
0·59	2	39	4,559	27,508	2·13	6	56	119,921	542,782
0·60	1,436	9,215	5,995	36,723	2·14	19	133	119,940	542,915
0·61	4	77	5,999	36,800	2·17	46	282	119,986	543,197
0·62	24	312	6,023	37,112	2·18	1	11	119,987	543,208
0·63	362	2,976	6,385	40,088	2·20	215	1,080	120,202	544,288
0·64	109	1,238	6,494	41,326	2·22	1	9	120,203	544,297
0·65	2	34	6,496	41,360	2·23	1	13	120,204	544,310
0·67	3,589	18,936	10,085	60,296	2,25	1,157	4,644	121,361	548,954
0·68	1	19	10,086	60,315	2·29	11	77	121,372	549,031
0·69	33	435	10,119	60,750	2·33	3,008	9,186	124,380	558,317
0·70	175	1,760	10,294	62,510	2·38	2	16	124,382	558,233
0·71	761	5,461	11,055	67,971	2·40	166	835	124,548	559,068
0·72	2	47	11,057	68,018	2·43	5	35	124,553	559,103
0·73	170	1,922	11,227	69,940	2·44	2	18	124,555	559,121
0·74	2	38	11,229	69,978	2·45	1	11	124,556	559,132
0·75	3,985	22,696	15,214	92,674	2·50	4,732	10,816	129,288	569,948
0·76	1	17	15,215	92,691	2·57	7	49	129,295	569,997
0·77	18	234	15,233	92,925	2·60	51	255	129,346	570,252
0·78	317	2,853	15,550	95,778	2·63	1	8	129,347	570,260
0·79	12	173	15,562	95,951	2·67	2,498	7,521	131,845	577,781
0·80	1,872	10,655	17,434	106,606	2·70	1	10	131,846	577,791
0·82	78	858	17,512	107,464	2·71	2	14	131,848	577,805
0·83	1,385	8,544	18,897	116,008	2·75	186	748	132,034	578,553
0·85	15	195	18,912	116,203	2·78	2	18	132,036	578,571
0·86	2,970	20,860	21,882	137,063	2·80	50	250	132,086	578,821
0·87	1	15	21,883	137,078	2·83	3	18	132,089	578,839
0·88	594	4,760	22,477	141,838	2·86	5	35	132,094	578,874
0·89	431	3,879	22,908	145,717	2·88	1	8	132,095	578,882
0·90	120	1,200	23,028	146,917	2·89	2	18	132,097	578,900
0·91	69	759	23,097	147,676	3·00	8,922	18,117	141,019	597,017
0·92	36	445	23,133	148,121	3·14	1	7	141,020	597,024
0·93	6	87	23,139	148,208	3·17	3	18	141,023	597,042
0·94	3	51	23,142	148,259	3·20	15	75	141,038	597,117
1·00	21,387	94,174	44,529	242,433	3·25	50	200	141,088	597,317
1·06	1	17	44,530	242,450	3·33	528	1,602	141,616	598,919
1·07	2	29	44,532	242,479	3·38	1	8	141,617	598,927
1·08	14	173	44,546	242,652	3·40	10	50	141,627	598,977
1·09	28	308	44,574	242,960	3·43	3	21	141,630	598,998
1·10	38	380	44,612	243,340	3·50	1,971	4,034	143,601	603,032
1·11	167	1,503	44,779	244,843	3·57	1	7	143,602	603,039
1·13	338	2,712	45,117	247,555	3·60	9	45	143,611	603,084
1·14	1,279	8,953	46,396	256,508	3·67	191	576	143,802	603,660
1·15	1	13	46,397	256,521	3·75	18	72	143,820	603,732
1·17	1,816	10,914	48,213	267,435	3·80	2	10	143,822	603,742
1·18	7	77	48,220	267,512	3·83	1	6	143,823	603,748
1·20	8,602	43,230	56,822	310,742	3·86	1	7	143,824	603,755
1·22	61	549	56,883	311,291	4·00	2,416	4,364	146,240	608,119
1·23	3	39	56,886	311,330	4·15	603	1,206	146,843	609,325
1·25	4,148	17,544	61,034	328,874	4·17	1	6	146,844	609,331
1·27	14	154	61,048	329,028	4·25	4	16	146,848	609,347
1·29	589	4,130	61,637	333,158	4·33	40	126	146,888	609,473
1·30	16	160	61,653	333,318	4·40	2	10	146,890	609,483
1·31	1	16	61,654	333,334	4·44	1	9	146,891	609,492
1·33	5,802	23,478	67,456	356,812	4·50	6	26	146,897	609,518

TABLEAU 6. Ménages ordinaires classifiés selon le nombre moyen de pièces par personne et nombre de personnes, cité de Toronto, 1931—fin

Pièces par personne	Ménage avec une certaine accommodation		Ménage avec une certaine accommodation ou moins		Pièces par personne	Ménage avec une certaine accommodation		Ménage avec une certaine accommodation ou moins	
	Nombre	Personnes	Nombre	Personnes		Nombre	Personnes	Nombre	Personnes
4·67	48	144	146,945	609,662	8·50	2	4	149,122	612,491
4·75	1	4	146,946	609,666	9·00	104	107	149,226	612,598
5·00	846	1,217	147,792	610,883	9·33	1	3	149,227	612,601
5·33	10	30	147,802	610,913	9·50	1	2	149,228	612,603
5·50	90	182	147,892	611,095	10·00	73	75	149,301	612,678
5·67	2	6	147,894	611,101	11·00	22	25	149,323	612,703
6·00	710	787	148,604	611,888	12·00	21	21	149,344	612,724
6·25	2	8	148,606	611,896	13·00	6	6	149,350	612,730
6·33	1	3	148,607	611,899	14·00	6	6	149,356	612,736
6·50	20	42	148,627	611,941	15·00	7	7	149,363	612,743
6·67	2	6	148,629	611,947	16·00	1	1	149,364	612,744
7·00	232	257	148,861	612,204	20·00	2	2	149,366	612,746
7·50	15	32	148,876	612,236	21·00	1	1	149,367	612,747
8·00	244	251	149,120	612,487					

TABLEAU 7. Données employées dans la corrélation entre le nombre moyen de logeurs par ménage et facteurs connexes pour les ménages urbains d'une famille, avec chefs salariés, comprenant le mari et la femme ou d'autres personnes demeurant dans des maisons louées, par groupe de loyer, cités de 30,000 âmes et plus et centres urbains par groupe de grandeur, Canada, par province, 1931

Loyer mensuel	X^1 Moyenne de logeurs par ménage	X^2 Loyer mensuel moyen par chambre en cents	X^3 Moyenne d'enfants par ménage	X^4 Moyenne de personnes par chambre[1]	X^5 Gains mensuels par personne[2]
Ile du Prince-Edouard—		c.			$
Urbains, 1,000–30,000—					
$10–$15	0·30	220	2·8	0·83	17
16– 24	0·30	290	2·7	0·68	25
25– 39	0·50	410	2·2	0·56	36
40– 59	0·24	700	1·2	0·49	60
Urbains, moins de 1,000—					
$10–$15	0·27	190	2·4	0·64	21
Nouvelle-Ecosse—					
Halifax—					
$10–$15	0·15	380	2·4	1·30	15
16– 24	0·21	490	2·5	1·10	19
25– 39	0·25	610	2·4	0·85	27
40– 59	0·38	810	1·8	0·64	47
Urbains, 1,000–30,000—					
$10–$15	0·18	240	2·9	0·93	16
16– 24	0·22	350	2·6	0·79	23
25– 39	0·29	470	2·3	0·64	33
40– 59	0·28	660	1·9	0·55	54
Urbains, moins de 1,000—					
$10–$15	0·13	200	2·1	0·66	18
16– 24	0·20	270	1·7	0·50	33
25– 39	0·29	390	1·9	0·49	43
Nouveau-Brunswick—					
Saint John—					
$10–$15	0·14	360	2·5	0·92	15
16– 24	0·16	350	2·3	0·75	24
25– 39	0·22	500	2·0	0·64	37
40– 59	0·33	770	1·3	0·54	61
Urbains, 1,000–30,000—					
$10–$15	0·14	240	2·6	0·86	17
16– 24	0·21	340	2·7	0·79	22
25– 39	0·27	470	2·4	0·66	33
40– 59	0·47	660	1·8	0·54	51
Urbains, moins de 1,000—					
$10–$15	0·16	170	2·0	0·55	19
16– 24	0·23	240	1·5	0·40	38
Québec—					
Montréal—					
$10–$15	0·18	330	2·1	1·07	17
16– 24	0·06	430	2·5	1·02	23
25– 39	0·30	540	2·8	0·80	31
40– 59	0·31	860	1·7	0·67	47

[1] Logeurs non compris dans le calcul du nombre moyen de personnes par chambre.
[2] Ne comprend pas les logeurs ou leurs gains.

TABLEAU 7. Données employées dans la corrélation entre le nombre moyen de logeurs par ménage et facteurs connexes pour les ménages urbains d'une famille, avec chefs salariés, comprenant le mari et la femme ou d'autres personnes demeurant dans des maisons louées, par groupe de loyer, cités de 30,000 âmes et plus et centres urbains par groupe de grandeur, Canada, par province, 1931—suite

Loyer mensuel	X^1 Moyenne de logeurs par ménage	X^2 Loyer mensuel moyen par chambre en cents	X^3 Moyenne d'enfants par ménage	X^4 Moyenne de personnes par chambre[1]	X^5 Gains mensuels par personne[2]
Québec—fin		c.			$
Cité de Québec—					
$10-$15	0·13	350	2·7	1·26	16
16- 24	0·16	440	3·1	1·11	25
25- 39	0·21	550	3·3	0·92	26
40- 59	0·28	730	2·7	0·71	39
Verdun—					
$10-$15	0·09	350	1·8	1·05	20
16- 24	0·14	470	2·0	0·93	25
25- 39	0·16	630	2·1	0·82	31
40- 59	0·25	830	2·3	0·73	53
Trois-Rivières—					
$10-$15	0·10	300	2·9	1·16	14
16- 24	0·16	400	3·3	1·05	19
25- 39	0·20	520	3·3	0·88	30
40- 59	0·16	740	2·4	0·70	49
Urbains, 1,000-30,000—					
$10-$15	0·15	270	3·0	1·05	15
16- 24	0·22	360	3·1	0·92	22
25- 39	0·29	510	2·6	0·74	35
40- 59	0·20	750	2·0	0·62	56
Urbains, moins de 1,000—					
$10-$15	0·17	230	2·8	0·85	19
16- 24	0·16	310	2·5	0·71	28
25- 39	0·29	450	2·1	0·58	40
40- 59	0·16	680	1·7	0·54	66
Ontario—					
Toronto—					
$10-$15	0·25	450	1·3	1·14	20
16- 24	0·24	530	1·7	0·97	22
25- 39	0·34	640	1·9	0·78	25
40- 59	0·37	890	1·6	0·65	41
Hamilton—					
$10-$15	0·18	360	1·6	1·01	17
16- 24	0·30	410	2·1	0·82	19
25- 39	0·35	580	1·9	0·72	28
40- 59	0·22	890	1·3	0·61	54
Ottawa—					
$10-$15	0·16	320	2·4	1·10	16
16- 24	0·21	370	2·7	0·86	21
25- 39	0·27	520	2·4	0·71	32
40- 59	0·32	750	1·7	0·57	52
London—					
$10-$15	0·18	290	1·9	0·88	17
16- 24	0·22	380	2·0	0·74	21
25- 39	0·26	530	1·8	0·63	33
40- 59	0·27	760	1·3	0·53	55
Windsor—					
$10-$15	0·21	390	1·5	1·05	14
16- 24	0·29	490	1·9	0·94	15
25- 39	0·28	630	2·0	0·78	24
40- 59	0·28	910	1·5	0·65	44
Kitchener—					
$10-$15	0·17	430	1·4	1·14	18
16- 24	0·22	470	2·0	0·92	20
25- 39	0·32	590	2·0	0·74	28
40- 59	0·32	810	1·5	0·58	56
Brantford—					
$10-$15	0·22	280	2·0	0·88	14
16- 24	0·22	360	2·0	0·72	18
25- 39	0·23	520	1·9	0·62	32
40- 59	0·20	680	1·6	0·52	60
Urbains, 1,000-30,000—					
$10-$15	0·17	260	2·1	0·84	18
16- 24	0·23	370	2·1	0·75	23
25- 39	0·26	530	1·9	0·65	34
40- 59	0·25	380	1·5	0·20	57
Urbains, moins de 1,000—					
$10-$15	0·14	210	2·1	0·67	22
16- 24	0·16	310	1·9	0·61	32
25- 39	0·14	450	2·1	0·58	42
40- 59	0·25	750	1·8	0·59	54

TABLEAU 7. Données employées dans la corrélation entre le nombre moyen de logeurs par ménage et facteurs connexes pour les ménages urbains d'une famille, avec chefs salariés, comprenant le mari et la femme ou d'autres personnes demeurant dans des maisons louées, par groupe de loyer, cités de 30,000 âmes et plus et centres urbains par groupe de grandeur, Canada, par province, 1931—fin

Loyer mensuel	X¹ Moyenne de logeurs par ménage	X² Loyer mensuel moyen par chambre en cents	X³ Moyenne d'enfants par ménage	X⁴ Moyenne de personnes par chambre¹	X⁵ Gains mensuels par personne²
Manitoba—		c.			$
Winnipeg—					
$10-$15	0·28	470	1·5	1·30	15
16- 24	0·33	530	2·1	1·07	18
25- 39	0·38	690	2·1	0·88	28
40- 59	0·44	1,030	1·5	0·73	45
Urbains, 1,000-30,000—					
$10-$15	0·15	290	2·5	1·00	16
16- 24	0·21	410	2·3	0·86	24
25- 39	0·22	580	2·3	0·78	32
40- 59	0·18	840	1·8	0·67	53
Urbains, moins de 1,000—					
$10-$15	0·17	240	2·2	0·80	21
16- 24	0·22	310	2·0	0·65	35
25- 39	0·19	470	2·1	0·60	44
Saskatchewan—					
Regina—					
$10-$15	0·18	540	1·7	1·53	13
16- 24	0·26	590	1·9	1·13	19
25- 39	0·31	740	2·0	0·94	28
40- 59	0·45	990	1·6	0·74	45
Saskatoon—					
$10-$15	0·18	400	2·0	1·26	15
16- 24	0·24	500	2·1	1·00	20
25- 39	0·32	700	2·0	0·87	28
40- 59	0·46	910	1·8	0·71	46
Urbains, 1,000-30,000—					
$10-$15	0·15	340	2·3	1·13	16
16- 24	0·17	450	2·1	0·90	26
25- 39	0·26	590	2·0	0·75	35
40- 59	0·33	870	1·6	0·65	52
Urbains, moins de 1,000—					
$10- 15	0·15	280	2·3	0·95	22
16- 24	0·21	380	2·1	0·77	32
25- 39	0·32	530	1·9	0·66	47
Alberta—					
Calgary—					
$10-$15	0·20	490	1·5	1·32	17
16- 24	0·19	670	1·6	1·16	21
25- 39	0·26	740	1·8	0·86	31
40- 59	0·34	950	1·5	0·68	49
Edmonton—					
$10-$15	0·13	400	1·9	1·22	17
16- 24	0·19	570	1·8	1·05	23
25- 39	0·28	660	1·8	0·80	33
40- 59	0·29	870	1·6	0·66	51
Urbains, 1,000-30,000—					
$10-$15	0·14	310	2·2	1·03	19
16- 24	0·16	420	2·0	0·82	29
25- 39	0·20	600	1·8	0·71	40
40- 59	0·40	840	1·7	0·63	56
Urbains, moins de 1,000—					
$10-$15	0·14	300	2·1	0·95	26
16- 24	0·16	390	1·9	0·77	40
25- 39	0·21	550	1·8	0·67	49
Colombie Britannique—					
Vancouver—					
$10-$15	0·16	400	1·6	1·12	16
16- 24	0·20	510	1·7	0·92	21
25- 39	0·25	690	1·7	0·79	32
40- 59	0·31	1,010	1·2	0·67	54
Victoria—					
$10-$15	0·10	290	1·8	0·84	20
16- 24	0·14	410	1·8	0·77	27
25- 39	0·14	600	1·6	0·68	36
40- 59	0·27	1,890	1·2	0·60	46
Urbains, 1,000-30,000—					
$10-$15	0·12	310	1·9	0·94	20
16- 24	0·15	430	1·9	0·82	29
25- 39	0·26	610	1·7	0·70	42
40- 59	0·48	930	1·3	0·63	64
Urbains, moins de 1,000—					
$10-$15	0·07	280	2·1	0·90	22
16- 24	0·17	390	1·9	0·74	32
25- 39	0·19	590	1·5	0·66	43

TABLEAU 8. Familles privées de deux personnes ou plus, indiquant par famille le nombre moyen localités rurales et urbaines suivant

Nº	Age du chef	Total				Localités rurales			
		Personnes	Enfants	Enfants en tutelle	Autres dépen-dants	Personnes	Enfants	Enfants en tutelle	Autres dépen-dants
1	**CANADA**	**4·22**	**2·27**	**0·039**	**0·049**	**4·53**	**2·55**	**0·049**	**0·054**
2	Moins de 25 ans	2·76	0·80	0·048	0·026	2·81	0·84	0·066	0·033
3	25-34 ans	3·74	1·74	0·023	0·034	3·97	1·96	0·029	0·038
4	35-44 "	4·90	2·91	0·023	0·050	5·37	3·36	0·028	0·056
5	45-54 "	4·92	2·97	0·034	0·054	5·41	3·42	0·042	0·062
6	55 ans et plus	3·48	1·59	0·071	0·056	3·66	1·74	0·085	0·060
7	**Ile du Prince-Edouard**	**4·30**	**2·28**	**0·077**	**0·129**	**4·36**	**2·32**	**0·082**	**0·145**
8	Moins de 25 ans	2·91	0·94	0·046	0·089	2·89	0·93	0·048	0·114
9	25-34 ans	3·90	1·86	0·032	0·102	3·92	1·86	0·032	0·119
10	35-44 "	5·26	3·18	0·040	0·158	5·35	3·23	0·045	0·183
11	45-54 "	5·16	3·10	0·072	0·162	5·29	3·20	0·075	0·183
12	55 ans et plus	3·56	1·60	0·122	0·108	3·61	1·62	0·126	0·117
13	**Nouvelle-Ecosse**	**4·30**	**2·32**	**0·073**	**0·082**	**4·33**	**2·32**	**0·089**	**0·098**
14	Moins de 25 ans	2·88	0·96	0·041	0·032	2·90	0·98	0·043	0·041
15	25-34 ans	3·96	1·96	0·036	0·053	4·08	2·06	0·042	0·067
16	35-44 "	5·11	3·11	0·035	0·088	5·25	3·22	0·039	0·111
17	45-54 "	5·16	3·16	0·067	0·096	5·30	3·26	0·078	0·122
18	55 ans et plus	3·51	1·57	0·125	0·087	3·52	1·54	0·142	0·095
19	**Nouveau-Brunswick**	**4·55**	**2·56**	**0·063**	**0·080**	**4·78**	**2·76**	**0·074**	**0·087**
20	Moins de 25 ans	2·93	0·96	0·054	0·037	2·96	0·99	0·068	0·045
21	25-34 ans	4·12	2·10	0·037	0·057	4·31	2·26	0·043	0·065
22	35-44 "	5·49	3·46	0·037	0·090	5·88	3·82	0·042	0·103
23	45-54 "	5·48	3·47	0·059	0·097	5·86	3·82	0·069	0·108
24	55 ans et plus	3·64	1·71	0·103	0·079	3·76	1·79	0·118	0·079
25	**Québec**	**4·79**	**2·83**	**0·044**	**0·050**	**5·42**	**3·43**	**0·060**	**0·051**
26	Moins de 25 ans	2·81	0·79	0·050	0·032	2·84	0·81	0·080	0·034
27	25-34 ans	4·08	2·05	0·027	0·036	4·55	2·51	0·038	0·035
28	35-44 "	5·69	3·69	0·030	0·055	6·82	4·79	0·043	0·057
29	45-54 "	5·85	3·90	0·042	0·059	6·98	4·99	0·057	0·065
30	55 ans et plus	3·87	2·01	0·074	0·052	4·12	2·21	0·091	0·049
31	**Ontario**	**3·82**	**1·88**	**0·032**	**0·051**	**4·02**	**2·05**	**0·039**	**0·062**
32	Moins de 25 ans	2·73	0·78	0·030	0·019	2·78	0·82	0·039	0·027
33	25-34 ans	3·51	1·52	0·016	0·031	3·69	1·68	0·019	0·037
34	35-44 "	4·40	2·43	0·017	0·049	4·74	2·73	0·021	0·058
35	45-54 "	4·37	2·42	0·028	0·058	4·68	2·70	0·032	0·072
36	55 ans et plus	3·17	1·29	0·060	0·066	3·31	1·40	0·068	0·077
37	**Manitoba**	**4·26**	**2·32**	**0·035**	**0·037**	**4·61**	**2·65**	**0·042**	**0·037**
38	Moins de 25 ans	2·67	0·74	0·057	0·021	2·74	0·79	0·081	0·026
39	25-34 ans	3·57	1·58	0·025	0·032	3·85	1·85	0·029	0·036
40	35-44 "	4·78	2·80	0·020	0·044	5·25	3·26	0·021	0·045
41	45-54 "	4·93	2·99	0·029	0·039	5·46	3·50	0·038	0·038
42	55 ans et plus	3·67	1·79	0·063	0·031	3·90	2·00	0·076	0·028
43	**Saskatchewan**	**4·54**	**2·58**	**0·038**	**0·030**	**4·81**	**2·84**	**0·040**	**0·032**
44	Moins de 25 ans	2·76	0·80	0·095	0·028	2·79	0·82	0·100	0·033
45	25-34 ans	3·76	1·77	0·029	0·028	3·91	1·91	0·030	0·032
46	35-44 "	5·15	3·16	0·024	0·033	5·49	3·49	0·025	0·035
47	45-54 "	5·26	3·31	0·028	0·032	5·65	3·69	0·029	0·033
48	55 ans et plus	3·77	1·88	0·069	0·024	4·02	2·12	0·070	0·026
49	**Alberta**	**4·23**	**2·28**	**0·034**	**0·030**	**4·49**	**2·53**	**0·037**	**0·032**
50	Moins de 25 ans	2·69	0·74	0·070	0·032	2·72	0·77	0·070	0·041
51	25-34 ans	3·61	1·62	0·024	0·027	3·78	1·78	0·026	0·031
52	35-44 "	4·75	2·77	0·021	0·033	5·11	3·12	0·023	0·036
53	45-54 "	4·83	2·89	0·028	0·033	5·24	3·29	0·030	0·033
54	55 ans et plus	3·57	1·69	0·065	0·025	3·80	1·91	0·071	0·023
55	**Colombie Britannique**	**3·65**	**1·73**	**0·030**	**0·031**	**3·77**	**1·83**	**0·039**	**0·032**
56	Moins de 25 ans	2·68	0·77	0·055	0·016	2·77	0·86	0·074	0·019
57	25-34 ans	3·33	1·36	0·019	0·024	3·51	1·54	0·023	0·024
58	35-44 "	4·07	2·12	0·017	0·033	4·27	2·31	0·022	0·032
59	45-54 "	4·03	2·11	0·023	0·033	4·17	2·23	0·030	0·034
60	55 ans et plus	3·13	1·25	0·054	0·034	3·17	1·24	0·072	0·036

de personnes, de propres enfants, d'enfants en tutelle et d'autres dépendants, selon l'âge du chef, l'importance, Canada et provinces, 1931

Localités urbaines, 30,000 et plus				Localités urbaines, 1,000-30,000				Localités urbaines, moins de 1,000				
Personnes	Enfants	Enfants en tutelle	Autres dépendants	Personnes	Enfants	Enfants en tutelle	Autres dépendants	Personnes	Enfants	Enfants en tutelle	Autres dépendants	N°
3·87	**1·95**	**0·025**	**0·044**	**4·14**	**2·19**	**0·038**	**0·045**	**4·11**	**2·16**	**0·051**	**0·044**	1
2·67	0·71	0·028	0·022	2·80	0·84	0·036	0·018	2·77	0·83	0·075	0·021	2
3·41	1·42	0·016	0·032	3·75	1·76	0·021	0·029	3·84	1·85	0·032	0·028	3
4·32	2·36	0·016	0·047	4·83	2·85	0·022	0·045	4·99	3·02	0·028	0·039	4
4·37	2·46	0·023	0·047	4·80	2·86	0·035	0·051	4·83	2·88	0·042	0·047	5
3·34	1·53	0·044	0·049	3·32	1·44	0·069	0·057	3·12	1·21	0·086	0·055	6
–	–	–	–	**4·12**	**2·19**	**0·056**	**0·075**	**4·04**	**2·06**	**0·096**	**0·087**	7
–	–	–	–	2·96	1·00	0·043	0·036	2·88	0·92	0·042	–	8
–	–	–	–	3·83	1·85	0·022	0·047	3·88	1·80	0·078	0·088	9
–	–	–	–	4·95	3·00	0·017	0·079	5·10	3·07	0·045	0·096	10
–	–	–	–	4·81	2·85	0·049	0·092	4·48	2·46	0·111	0·117	11
–	–	–	–	3·43	1·56	0·102	0·079	3·27	1·39	0·130	0·071	12
3·99	**2·07**	**0·035**	**0·057**	**4·37**	**2·42**	**0·061**	**0·062**	**3·99**	**2·04**	**0·061**	**0·076**	13
2·79	0·83	0·028	0·020	2·93	0·97	0·043	0·026	2·68	0·82	0·050	–	14
3·65	1·68	0·028	0·032	3·93	1·95	0·031	0·041	3·82	1·84	0·019	0·037	15
4·56	2·59	0·021	0·061	5·14	3·16	0·035	0·065	4·93	2·92	0·041	0·066	16
4·56	2·64	0·034	0·063	5·16	3·20	0·059	0·068	4·75	2·78	0·064	0·069	17
3·39	1·57	0·060	0·077	3·55	1·65	0·106	0·072	3·23	1·32	0·090	0·110	18
3·92	**2·01**	**0·035**	**0·072**	**4·23**	**2·28**	**0·048**	**0·062**	**4·10**	**2·13**	**0·043**	**0·069**	19
2·89	0·96	0·032	0·019	2·85	0·91	0·028	0·023	2·35	0·59	–	–	20
3·64	1·67	0·020	0·040	3·83	1·83	0·026	0·042	3·99	1·88	0·045	0·104	21
4·51	2·54	0·023	0·076	4·98	2·96	0·032	0·060	4·93	2·96	0·041	0·057	22
4·44	2·52	0·031	0·078	4·97	3·01	0·046	0·076	4·83	2·75	0·045	0·091	23
3·27	1·46	0·056	0·088	3·43	1·55	0·083	0·073	3·12	1·26	0·048	0·055	24
4·30	**2·37**	**0·028**	**0·050**	**4·77**	**2·80**	**0·042**	**0·048**	**4·55**	**2·57**	**0·061**	**0·057**	25
2·75	0·74	0·031	0·034	2·86	0·84	0·035	0·028	2·81	0·82	0·041	0·031	26
3·67	1·65	0·019	0·040	4·14	2·12	0·027	0·031	4·28	2·26	0·033	0·035	27
4·85	2·87	0·019	0·056	5·68	3·68	0·029	0·053	5·89	3·88	0·039	0·052	28
5·04	3·12	0·028	0·054	5·72	3·76	0·044	0·058	5·66	3·68	0·057	0·069	29
3·72	1·94	0·051	0·052	3·79	1·92	0·070	0·054	3·33	1·40	0·095	0·066	30
3·64	**1·72**	**0·022**	**0·044**	**3·79**	**1·85**	**0·033**	**0·046**	**3·59**	**1·65**	**0·052**	**0·055**	31
2·65	0·69	0·020	0·017	2·77	0·83	0·031	0·012	2·80	0·88	0·026	0·016	32
3·29	1·31	0·012	0·028	3·55	1·57	0·016	0·026	3·67	1·68	0·023	0·025	33
4·07	2·11	0·013	0·045	4·41	2·45	0·017	0·042	4·51	2·55	0·025	0·045	34
4·08	2·16	0·021	0·049	4·35	2·41	0·030	0·051	4·25	2·31	0·045	0·059	35
3·12	1·31	0·041	0·054	3·04	1·16	0·062	0·062	2·83	0·92	0·081	0·071	36
3·79	**1·87**	**0·021**	**0·037**	**4·14**	**2·19**	**0·036**	**0·036**	**4·02**	**2·07**	**0·058**	**0·036**	37
2·55	0·63	0·029	0·016	2·70	0·80	0·028	0·015	2·75	0·84	0·059	0·012	38
3·14	1·16	0·017	0·030	3·56	1·58	0·028	0·028	3·61	1·63	0·047	0·017	39
4·11	2·15	0·017	0·044	4·68	2·70	0·021	0·038	4·73	2·77	0·042	0·045	40
4·31	2·39	0·018	0·041	4·78	2·84	0·026	0·040	4·79	2·86	0·040	0·094	41
3·41	1·59	0·033	0·033	3·36	1·46	0·069	0·039	3·21	1·28	0·087	0·036	42
3·87	**1·93**	**0·025**	**0·027**	**4·07**	**2·13**	**0·032**	**0·026**	**4·16**	**2·21**	**0·043**	**0·024**	43
2·64	0·69	0·050	0·016	2·68	0·78	0·058	0·011	2·74	0·81	0·167	0·018	44
3·28	1·30	0·021	0·020	3·50	1·53	0·022	0·021	3·64	1·66	0·036	0·019	45
4·27	2·30	0·017	0·033	4·55	2·59	0·021	0·027	4·80	2·86	0·024	0·025	46
4·33	2·41	0·020	0·028	4·58	2·66	0·022	0·032	4·89	2·88	0·033	0·028	47
3·36	1·51	0·046	0·023	3·29	1·39	0·070	0·022	3·15	1·23	0·077	0·022	48
3·73	**1·81**	**0·026**	**0·029**	**4·02**	**2·08**	**0·034**	**0·025**	**4·03**	**2·09**	**0·039**	**0·027**	49
2·61	0·67	0·054	0·018	2·67	0·74	0·094	0·013	2·73	0·79	0·103	0·022	50
3·22	1·25	0·018	0·021	3·52	1·55	0·022	0·020	3·54	1·57	0·028	0·021	51
4·07	2·12	0·018	0·032	4·52	2·58	0·020	0·026	4·54	2·59	0·018	0·029	52
4·20	2·28	0·023	0·034	4·50	2·57	0·028	0·032	4·52	2·59	0·033	0·027	53
3·22	1·37	0·045	0·027	3·30	1·40	0·067	0·022	3·21	1·29	0·087	0·029	54
3·50	**1·60**	**0·021**	**0·033**	**3·75**	**1·83**	**0·026**	**0·023**	**3·71**	**1·80**	**0·028**	**0·033**	55
2·57	0·68	0·032	0·015	2·61	0·70	0·040	0·009	2·81	0·85	0·115	0·038	56
3·12	1·17	0·016	0·025	3·31	1·35	0·015	0·017	3·51	1·54	0·016	0·057	57
3·83	1·91	0·013	0·037	4·17	2·23	0·015	0·024	4·30	2·36	0·011	0·026	58
3·85	1·95	0·017	0·034	4·19	2·27	0·021	0·022	4·09	2·18	0·018	0·048	59
3·07	1·23	0·037	0·034	3·20	1·32	0·053	0·029	3·06	1·14	0·052	0·030	60

TABLEAU 9. Familles privées de deux personnes ou plus, indiquant par famille le nombre moyen de personnes, de propres enfants, d'enfants en tutelle et d'autres dépendants, selon le lieu de naissance et l'âge du chef, localités rurales et urbaines suivant l'importance, Canada, 1931

Age et lieu de naissance du chef	Nombre par famille							
	Total				Localités rurales			
	Personnes	Enfants	Enfants en tutelle	Autres dépendants	Personnes	Enfants	Enfants en tutelle	Autres dépendants
Nés canadiens	**4·30**	**2·34**	**0·046**	**0·059**	**4·57**	**2·58**	**0·057**	**0·065**
Moins de 25 ans	2·78	0·81	0·053	0·028	2·82	0·84	0·071	0·035
25-34 ans	3·86	1·85	0·027	0·038	4·06	2·05	0·032	0·043
35-44 "	5·12	3·12	0·028	0·062	5·58	3·56	0·033	0·069
45 54 "	5·15	3·18	0·042	0·071	5·61	3·61	0·051	0·080
55 ans et plus	3·50	1·61	0·078	0·068	3·66	1·73	0·092	0·071
Nés britanniques	**3·77**	**1·84**	**0·025**	**0·030**	**3·94**	**2·00**	**0·030**	**0·030**
Moins de 25 ans	2·68	0·74	0·020	0·016	2·72	0·80	0·022	0·019
25-34 ans	3·37	1·39	0·013	0·025	3·53	1·55	0·015	0·025
35-44 "	4·20	2·23	0·042	0·033	4·44	2·47	0·018	0·031
45-54 "	4·17	2·24	0·042	0·022	4·35	2·40	0·024	0·030
55 ans et plus	3·17	1·32	0·050	0·032	3·25	1·37	0·058	0·034
Né américains	**4·22**	**2·27**	**0·037**	**0·038**	**4·52**	**2·55**	**0·042**	**0·036**
Moins de 25 ans	2·73	0·80	0·047	0·019	2·78	0·84	0·058	0·024
25-34 ans	3·74	1·76	0·028	0·031	3·91	1·91	0·033	0·032
35-44 "	4·81	2·83	0·026	0·043	5·17	3·18	0·030	0·040
45-54 "	4·75	2·80	0·032	0·040	5·18	3·22	0·034	0·037
55 ans et plus	3·38	1·49	0·072	0·037	3·60	1·67	0·083	0·033
Nés européens	**4·56**	**2·61**	**0·025**	**0·025**	**4·95**	**2·99**	**0·030**	**0·028**
Moins de 25 ans	2·66	0·71	0·038	0·022	2·72	0·77	0·054	0·026
25-34 ans	3·53	1·54	0·015	0·022	3·82	1·82	0·019	0·026
35-44 "	5·03	3·05	0·015	0·030	5·55	3·55	0·018	0·035
45-54 "	5·47	3·54	0·020	0·027	5·98	4·03	0·025	0·031
55 ans et plus	3·94	2·07	0·054	0·017	4·16	2·27	0·061	0·018
Nés ailleurs	**4·55**	**2·62**	**0·026**	**0·025**	**4·57**	**2·62**	**0·019**	**0·019**
Moins de 25 ans	2·66	0·79	0·046	0·074	2·76	0·91	–	0·091
25-34 ans	3·61	1·62	0·023	0·030	3·73	1·74	0·012	0·025
35-44 "	4·71	2·76	0·016	0·029	4·75	2·77	0·019	0·025
45-54 "	5·02	3·12	0·023	0·020	5·00	3·09	0·014	0·010
55 ans et plus	4·42	2·55	0·055	0·018	4·36	2·47	0·038	0·011

Age et lieu de naissance du chef	Nombre par famille											
	Localités urbaines, 30,000 et plus				Localités urbaines, 1,000-30,000				Localités urbaines, moins de 1,000			
	Personnes	Enfants	Enfants en tutelle	Autres dépendants	Personnes	Enfants	Enfants en tutelle	Autres dépendants	Personnes	Enfants	Enfants en tutelle	Autres dépendants
Nés canadiens	**3·95**	**2·03**	**0·029**	**0·055**	**4·20**	**2·25**	**0·042**	**0·053**	**4·12**	**2·16**	**0·057**	**0·051**
Moins de 25 ans	2·70	0·73	0·032	0·024	2·82	0·85	0·038	0·019	2·78	0·83	0·072	0·020
25-34 ans	3·53	1·54	0·019	0·037	3·85	1·86	0·024	0·031	3·72	1·82	0·031	0·029
35-44 "	4·49	2·52	0·019	0·060	5·02	3·04	0·026	0·053	5·15	3·18	0·032	0·045
45-54 "	4·54	2·63	0·029	0·065	4·98	3·03	0·040	0·063	4·96	3·00	0·049	0·057
55 ans et plus	3·40	1·60	0·049	0·064	3·34	1·46	0·072	0·066	3·13	1·21	0·089	0·064
Nés britanniques	**3·63**	**1·72**	**0·020**	**0·030**	**3·84**	**1·90**	**0·029**	**0·030**	**3·84**	**1·89**	**0·038**	**0·029**
Moins de 25 ans	2·63	0·69	0·014	0·014	2·74	0·79	0·019	0·014	2·79	0·77	0·144	0·042
25-34 ans	3·23	1·25	0·012	0·026	3·48	1·49	0·014	0·025	3·50	1·52	0·020	0·021
35-44 "	3·98	2·03	0·012	0·034	4·31	2·35	0·015	0·033	4·35	2·39	0·024	0·025
45-54 "	4·00	2·09	0·018	0·031	4·27	2·33	0·026	0·030	4·30	2·35	0·027	0·030
55 ans et plus	3·14	1·32	0·038	0·030	3·14	1·27	0·060	0·033	2·98	1·07	0·069	0·035
Nés américains	**3·67**	**1·75**	**0·027**	**0·042**	**4·09**	**2·14**	**0·034**	**0·040**	**4·18**	**2·24**	**0·039**	**0·029**
Moins de 25 ans	2·63	0·69	0·030	0·019	2·75	0·81	0·038	0·011	2·75	0·92	0·060	–
25-34 ans	3·37	1·40	0·018	0·033	3·74	1·75	0·024	0·030	3·74	1·78	0·033	0·016
35-44 "	4·08	2·13	0·019	0·049	4·70	2·73	0·023	0·044	4·77	2·83	0·024	0·033
45-54 "	4·02	2·11	0·026	0·044	4·49	2·56	0·031	0·045	4·59	2·65	0·035	0·032
55 ans et plus	3·08	1·26	0·050	0·044	3·23	1·33	0·065	0·044	3·19	1·28	0·073	0·033
Nés européens	**4·11**	**2·17**	**0·015**	**0·023**	**4·27**	**2·32**	**0·023**	**0·018**	**4·37**	**2·43**	**0·041**	**0·022**
Moins de 25 ans	2·56	0·60	0·021	0·021	2·69	0·76	0·033	0·005	2·66	0·79	0·038	0·050
25-34 ans	3·24	1·25	0·011	0·020	3·39	1·40	0·012	0·013	3·70	1·73	0·031	0·017
35-44 "	4·49	2·53	0·011	0·028	4·64	2·67	0·014	0·022	5·13	3·17	0·019	0·026
45-54 "	4·87	2·97	0·012	0·024	5·06	3·15	0·021	0·019	5·21	3·29	0·033	0·026
55 ans et plus	3·70	1·86	0·033	0·015	3·65	1·76	0·060	0·016	3·22	1·31	0·084	0·015
Nés ailleurs	**4·45**	**2·53**	**0·025**	**0·029**	**4·78**	**2·86**	**0·034**	**0·028**	**4·32**	**2·43**	**0·080**	**0·036**
Moins de 25 ans	2·70	0·76	0·056	0·074	2·47	0·87	–	0·067	2·17	0·17	–	–
25-34 ans	3·47	1·48	0·020	0·030	3·81	1·84	0·024	0·032	3·50	1·35	–	–
35-44 "	4·52	2·59	0·012	0·030	5·14	3·16	0·022	0·034	4·71	2·81	–	–
45-54 "	5·05	3·15	0·025	0·027	5·02	3·14	0·031	0·020	4·70	2·91	–	–
55 ans et plus	4·40	2·54	0·059	0·022	4·63	2·74	0·075	0·025	3·97	2·26	–	–

TABLEAU 10. Nombre de familles de deux personnes ou plus et nombre de propres enfants demeurant au foyer, selon l'origine raciale du chef, centres ruraux et urbains suivant l'importance, Canada et provinces, 1931

Province	Origine raciale							
	Toutes races		Britannique		Française		Autres et non spécifiées	
	Familles	Propres enfants	Familles	Propres enfants	Familles	Propres enfants	Familles	Propres enfants
CANADA	**2,149,048**	**4,881,050**	**1,230,184**	**2,312,702**	**525,730**	**1,612,953**	**393,134**	**955,395**
Ruraux	943,099	2,406,411	497,723	1,031,056	229,610	795,161	215,766	580,194
Urbains, 30,000 et plus	668,206	1,300,442	410,690	690,029	152,365	392,385	105,151	218,028
Urbains, 1,000-30,000	450,545	986,240	274,299	505,658	118,454	356,298	57,792	124,284
Urbains, moins de 1,000	87,198	187,957	47,472	85,959	25,301	69,109	14,425	32,889
Ile du Prince-Edouard	**18,334**	**41,871**	**15,646**	**34,770**	**2,402**	**6,536**	**286**	**565**
Ruraux	14,072	32,628	12,056	27,374	1,825	4,888	191	366
Urbains, 30,000 et plus	–	–	–	–	–	–	–	–
Urbains, 1,000-30,000	3,564	7,807	2,977	6,157	510	1,485	77	165
Urbains, moins de 1,000	698	1,436	613	1,239	67	163	18	34
Nouvelle-Ecosse	**106,842**	**247,623**	**82,703**	**187,663**	**10,779**	**29,489**	**13,340**	**30,471**
Ruraux	58,913	136,663	42,987	97,038	7,584	20,642	8,342	18,983
Urbains, 30,000 et plus	12,376	25,615	10,662	21,800	634	1,549	1,080	2,266
Urbains, 1,000-30,000	33,662	81,483	27,375	65,405	2,509	7,165	3,778	8,913
Urbains, moins de 1,000	1,891	3,862	1,679	3,420	72	133	140	309
Nouveau-Brunswick	**81,212**	**208,139**	**54,979**	**121,289**	**22,951**	**79,410**	**3,282**	**7,440**
Ruraux	53,725	148,419	33,183	78,204	18,560	65,701	1,982	4,514
Urbains, 30,000 et plus	10,565	21,231	9,465	18,391	456	1,350	644	1,490
Urbains, 1,000-30,000	16,459	37,503	11,952	23,971	3,877	12,153	630	1,379
Urbains, moins de 1,000	463	986	379	723	58	206	26	57
Québec	**537,234**	**1,521,774**	**96,731**	**184,415**	**406,225**	**1,261,926**	**34,278**	**75,433**
Ruraux	181,754	623,867	18,891	43,331	158,729	570,146	4,134	10,390
Urbains, 30,000 et plus	211,676	501,022	51,416	93,377	135,369	354,051	24,891	53,594
Urbains, 1,000-30,000	118,036	330,552	22,431	41,138	90,671	278,554	4,934	10,860
Urbains, moins de 1,000	25,768	66,333	3,993	6,569	21,456	59,175	319	589
Ontario	**783,857**	**1,469,827**	**603,379**	**1,056,272**	**56,359**	**158,592**	**124,119**	**254,963**
Ruraux	293,388	600,691	220,528	420,376	24,693	77,135	48,167	103,180
Urbains, 30,000 et plus	261,395	449,524	207,376	337,559	12,298	28,610	41,721	83,355
Urbains, 1,000-30,000	209,503	387,347	159,446	273,416	17,882	49,045	32,175	64,886
Urbains, moins de 1,000	19,571	32,265	16,029	24,921	1,486	3,802	2,056	3,542
Manitoba	**143,189**	**331,693**	**81,968**	**161,563**	**8,156**	**25,194**	**53,065**	**144,936**
Ruraux	74,338	197,093	36,903	81,503	5,563	18,601	31,872	96,989
Urbains, 30,000 et plus	48,662	90,940	31,651	53,875	980	1,899	16,031	35,166
Urbains, 1,000-30,000	15,495	33,928	10,013	19,616	1,461	4,324	4,021	9,988
Urbains, moins de 1,000	4,694	9,732	3,401	6,569	152	370	1,141	2,793
Saskatchewan	**177,732**	**458,861**	**92,387**	**202,457**	**8,805**	**26,886**	**76,540**	**229,518**
Ruraux	116,831	331,614	50,531	120,873	6,492	21,003	59,808	189,738
Urbains, 30,000 et plus	21,044	40,548	15,537	28,353	440	985	5,067	11,200
Urbains, 1,000-30,000	18,381	39,154	13,144	26,371	694	1,801	4,543	10,982
Urbains, moins de 1,000	21,476	47,545	13,175	26,850	1,179	3,097	7,122	17,598
Alberta	**148,551**	**338,379**	**85,145**	**172,837**	**6,992**	**19,203**	**56,414**	**146,339**
Ruraux	86,924	220,165	39,647	89,096	4,723	14,062	42,554	117,007
Urbains, 30,000 et plus	37,037	66,921	28,992	51,010	1,101	2,226	6,944	13,685
Urbains, 1,000-30,000	13,997	29,176	9,956	19,880	401	914	3,640	8,382
Urbains, moins de 1,000	10,593	22,117	6,550	12,851	767	2,001	3,276	7,265
Colombie Britannique	**152,097**	**262,883**	**117,246**	**191,436**	**3,041**	**5,717**	**31,810**	**65,730**
Ruraux	63,154	115,271	42,997	73,261	1,441	2,983	18,716	39,027
Urbains, 30,000 et plus	65,451	104,641	55,591	85,654	1,087	1,715	8,773	17,272
Urbains, 1,000-30,000	21,448	39,290	17,005	29,704	449	857	3,994	8,729
Urbains, moins de 1,000	2,044	3,681	1,653	2,817	64	162	327	702

TABLEAU 11. Gains moyens des chefs de famille, nombre moyen d'enfants gagnant par famille

Nº	Occupation	Nouvelle-Ecosse			Nouveau-Brunswick			Québec		
		Gains moyens des chefs	Enfants gagnant par famille	Gains par enfant	Gains moyens des chefs	Enfants gagnant par famille	Gains par enfant	Gains moyens des chefs	Enfants gagnant par famille	Gains par enfant
		$		$	$		$	$		$
1	Manœuvres agricoles	4·81	0·25	3·23	4·31	0·22	2·81	5·19	0·32	3·80
2	Pêcheurs	4·84	0·39	2·68	4·62	0·37	2·19	3·90	0·36	3·04
3	Bûcherons	4·17	0·30	2·73	3·45	0·32	2·45	4·43	0·34	2·66
4	Mineurs	6·84	0·35	4·42	7·15	0·32	3·74	7·76	0·20	3·08
5	Manœuvres (mines)	6·04	0·34	4·54	4·79	0·19	3·07	6·35	0·37	3·50
6	Boulangers (man.)	10·67	0·20	6·43	11·09	0·30	5·21	9·67	0·54	5·03
7	Bouchers et abatteurs (man.)	10·27	0·47	5·23	9·39	0·19	3·72	10·26	0·44	5·23
8	Tailleurs (man.)	10·12	0·56	5·11	10·73	0·52	5·90	9·47	0·64	5·79
9	Compositeurs; imprimeurs, n.s.	14·12	0·23	5·09	15·95	0·25	7·17	15·72	0·42	6·31
10	Mouleurs, noyauteurs et fondeurs	9·13	0·39	4·57	9·49	0·48	4·90	8·99	0·57	5·13
11	Forgerons, marteleurs et forgeurs (man.)	8·28	0·45	4·67	10·32	0·45	3·87	9·83	0·71	4·94
12	Machinistes (man.)	10·51	0·34	5·05	12·96	0·35	5·47	11·33	0·53	5·45
13	Chaudronniers, plaqueurs et riveurs (man.)	9·22	0·52	4·48	12·86	0·37	5·26	10·24	0·55	5·13
14	Mécaniciens, n.a.s. (man.)	10·21	0·18	4·82	11·08	0·13	4·43	11·42	0·74	4·83
15	Maçons en brique et pierre	8·48	0·37	4·34	10·00	0·55	3·79	9·31	0·32	4·68
16	Charpentiers	7·04	0·45	4·17	7·65	0·47	3·90	8·62	0·71	4·54
17	Electriciens et filistes	13·35	0·23	4·81	13·33	0·13	5·88	12·90	0·25	5·18
18	Peintres, décorateurs et vitriers	7·24	0·37	4·56	8·48	0·40	4·57	8·67	0·46	4·70
19	Plombiers, tuyautiers et gaziers	10·38	0·24	6·37	12·28	0·26	4·87	10·91	0·41	5·10
20	Vendeurs de billets et chefs de gare	18·32	0·18	7·21	18·04	0·21	7·11	20·56	0·28	6·94
21	Conducteurs (chemin de fer)	19·27	0·49	5·69	21·96	0·44	5·09	20·20	0·48	6·34
22	Mécaniciens de locomotive	19·70	0·45	4·85	22·47	0·44	6·05	20·00	0·48	5·87
23	Chauffeurs de locomotive	14·32	0·19	3·92	14·90	0·23	3·93	13·99	0·25	3·71
24	Serre-freins	13·91	0·22	4·43	15·15	0·15	4·60	14·21	0·32	4·30
25	Conducteurs et wattmen (tramways)	13·63	0·20	5·03	13·65	0·10	5·70	13·07	0·41	5·21
26	Contremaîtres de section et cantonniers	9·68	0·37	3·81	10·00	0·28	4·02	10·11	0·44	3·63
27	Marins et matelots	7·58	0·25	3·73	6·92	0·22	5·16	7·39	0·30	3·79
28	Camionneurs	8·63	0·14	4·05	8·55	0·16	4·42	9·51	0·22	4·33
29	Charretiers et cochers	7·95	0·32	4·27	7·22	0·36	3·44	8·37	0·46	4·09
30	Expéditionnaires (entreposage et emmagasinage)	10·95	0·34	5·00	11·08	0·36	5·50	11·51	0·45	5·93
31	Voyageurs de commerce	20·10	0·23	6·44	18·58	0·24	7·55	18·98	0·39	6·97
32	Vendeurs	11·78	0·22	6·12	12·43	0·18	6·18	12·83	0·30	5·96
33	Policiers et détectives	14·13	0·23	4·83	13·62	0·30	5·50	15·81	0·43	5·86
34	Ministres du culte	16·43	0·12	4·99	16·62	0·15	7·38	19·90	0·32	8·40
35	Instituteurs	19·18	0·10	7·35	17·74	0·12	5·73	19·67	0·22	7·17
36	Ingénieurs[1] (professionnels)	21·54	0·21	4·98	21·43	0·25	6·06	29·61	0·22	7·32
37	Comptables et vérificateurs	22·86	0·18	7·10	21·71	0·17	7·94	25·39	0·27	8·28
38	Concierges et bedeaux	8·23	0·44	4·93	8·44	0·51	4·58	8·56	0·52	5·77
39	Gardiens	9·05	0·52	5·05	8·78	0·59	4·55	8·99	0·78	5·16
40	Autres employés de bureau	7·85	0·36	4·10	6·78	0·31	3·46	8·90	0·34	4·28
41	Cuisiniers	14·25	0·25	6·16	14·76	0·19	5·97	15·06	0·28	6·79
42	Manœuvres et ouvriers sans métier[2]	4·82	0·32	3·33	4·80	0·33	3·03	6·03	0·51	3·73
43	Moyenne non pondérée pour toutes occupations	11·43	–	4·87	11·81	–	4·86	12·23	–	5·19

[1]A l'exception des ingénieurs miniers.
[2]Non dans l'agriculture, les mines ou l'abatage du bois.
[3]Moins l'Ile du Prince-Edouard.

et gains moyens par enfant, par occupations choisies des chefs, Canada, par province[3], 1931

Ontario			Manitoba			Saskatchewan			Alberta			Colombie Britannique			
Gains moyens des chefs	Enfants gagnant par famille	Gains par enfant	Gains moyens des chefs	Enfants gagnant par famille	Gains par enfant	Gains moyens des chefs	Enfants gagnant par famille	Gains par enfant	Gains moyens des chefs	Enfants gagnant par famille	Gains par enfant	Gains moyens des chefs	Enfants gagnant par famille	Gains par enfant	N°
$		$	$		$	$		$	$		$	$		$	
5·34	0·23	4·30	3·21	0·16	2·71	3·22	0·13	2·14	4·13	0·12	3·45	6·03	0·22	4·44	1
7·48	0·22	4·50	3·31	0·27	2·15	–	–	–	–	–	–	5·36	0·26	3·43	2
4·72	0·28	3·23	3·49	0·31	1·37	–	–	–	6·46	0·21	3·19	6·70	0·13	3·86	3
12·30	0·14	5·77	9·77	0·06	1·50	4·99	0·24	3·21	7·44	0·21	4·65	7·70	0·38	4·36	4
8·46	0·22	4·19	7·55	0·21	4·95	6·15	0·09	3·68	6·89	0·31	5·02	8·50	0·24	5·32	5
10·80	0·35	5·87	10·15	0·33	5·07	11·50	0·18	6·11	11·30	0·26	5·45	11·64	0·35	6·18	6
10·45	0·32	6·01	9·36	0·45	5·66	9·06	0·23	5·85	10·27	0·22	5·58	11·65	0·32	6·12	7
9·14	0·59	6·01	8·34	0·49	5·61	9·58	0·46	6·03	9·78	0·43	6·68	9·70	0·53	5·90	8
16·55	0·27	7·31	17·41	0·30	7·15	19·96	0·21	7·84	18·91	0·25	7·12	17·73	0·29	6·61	9
7·35	0·44	5·03	10·07	0·38	4·03	–	–	–	9·23	0·32	6·02	11·43	0·39	5·12	10
9·46	0·45	5·55	10·80	0·43	6·29	8·40	0·30	6·45	11·22	0·34	5·25	10·48	0·40	5·70	11
10·49	0·33	5·82	12·60	0·31	6·49	11·58	3·27	5·70	12·47	0·27	5·98	11·99	0·28	6·20	12
10·59	0·43	5·64	12·12	0·54	4·94	13·56	0·52	5·64	11·65	0·34	4·40	10·83	0·50	5·94	13
11·25	0·18	5·94	10·58	0·16	4·77	9·83	0·04	4·90	10·90	0·11	5·20	11·74	0·15	5·48	14
8·36	0·56	5·61	8·14	0·59	5·38	7·82	0·46	5·28	8·78	0·43	4·84	10·07	0·51	6·23	15
8·62	0·48	5·69	8·46	0·51	4·99	6·36	0·39	4·64	8·47	0·41	5·77	8·63	0·45	5·72	16
14·13	0·19	6·10	14·93	0·22	5·39	14·19	0·22	7·48	15·06	0·13	6·48	14·58	0·16	6·60	17
8·53	0·37	5·52	9·02	0·38	5·19	7·68	0·28	5·46	8·70	0·30	5·81	8·26	0·38	5·49	18
11·41	0·30	5·62	11·83	0·37	6·06	11·86	0·39	6·10	12·10	0·30	5·78	11·57	0·33	5·90	19
19·71	0·18	6·82	21·30	0·17	6·98	20·21	0·11	5·57	20·40	0·14	7·31	22·20	0·24	7·12	20
21·88	0·42	6·52	22·47	0·35	6·36	22·43	0·20	5·47	22·74	0·27	6·95	21·45	0·31	5·63	21
23·55	0·37	6·35	22·48	0·36	6·00	24·62	0·21	5·56	23·29	0·29	5·59	21·64	0·29	5·82	22
15·23	0·16	5·50	10·93	0·12	4·49	12·78	0·13	4·77	12·37	0·07	3·50	13·47	0·05	5·96	23
14·95	0·21	5·49	13·64	0·24	5·32	12·30	0·13	4·09	13·48	0·11	5·45	14·09	0·17	4·47	24
13·48	0·37	6·18	12·28	0·41	5·72	15·50	0·35	6·40	14·41	0·35	5·86	14·78	0·34	6·16	25
10·51	0·28	4·48	9·07	0·27	3·16	9·88	0·18	3·69	10·69	0·17	4·46	10·46	0·20	4·62	26
8·90	0·20	5·13	–	–	–	–	–	–	–	–	–	9·26	0·22	5·48	27
9·72	0·16	5·24	9·55	0·17	4·74	9·47	0·17	4·50	9·99	0·16	5·48	10·29	0·17	5·12	28
9·06	0·38	4·94	8·42	0·42	3·83	8·41	0·35	4·31	8·79	0·26	5·23	8·97	0·29	1·12	29
11·07	0·32	6·16	12·14	0·36	6·41	12·50	0·26	5·56	12·29	0·22	5·97	12·72	0·32	6·28	30
21·33	0·27	7·86	17·85	0·33	7·27	18·10	0·23	6·01	18·64	0·21	6·38	10·20	0·30	6·56	31
14·08	0·21	6·94	13·78	0·24	6·31	12·71	0·14	4·95	14·76	0·17	6·33	13·47	0·22	6·51	32
17·09	0·25	6·40	16·36	0·27	5·83	15·70	0·16	6·24	16·57	0·20	6·81	16·89	0·20	5·67	33
19·18	0·20	7·95	18·65	0·24	6·86	15·35	0·11	6·47	15·63	0·15	7·76	17·27	0·17	6·35	34
24·90	0·12	9·29	18·03	0·17	5·73	16·55	0·05	5·78	18·09	0·07	7·83	21·87	0·51	7·75	35
28·16	0·15	7·48	27·41	0·18	7·37	22·40	0·15	6·20	24·37	0·15	6·67	22·05	0·20	6·93	36
24·12	0·15	8·93	23·15	0·21	8·42	24·22	0·12	7·03	23·38	0·16	7·95	21·64	0·19	7·09	37
9·52	0·49	6·02	19·17	0·49	6·07	8·59	0·40	4·65	9·90	0·39	6·13	9·43	0·44	5·95	38
10·17	0·55	5·78	10·26	0·49	5·05	10·47	0·36	5·32	10·41	0·43	5·62	10·43	0·39	6·19	39
9·43	0·23	5·30	9·19	0·22	4·56	8·56	0·22	4·63	9·97	0·16	5·96	8·78	0·28	5·52	40
15·36	0·21	7·22	15·40	0·22	6·81	14·90	0·19	6·67	14·88	0·22	7·39	14·66	0·25	7·06	41
6·24	0·35	4·34	5·35	0·33	3·61	4·99	0·27	3·18	5·98	0·26	4·36	6·70	0·32	4·84	42
12·94	–	5·95	12·40	–	5·28	12·55	–	5·38	12·85	–	5·79	12·56	–	5·78	43

TABLEAU 12. Occupations disposées suivant les gains des chefs de famille, l'importance de la famille, les gains des enfants, le p.c. d'enfants de 15 ans et plus à l'école et d'enfants occupant des emplois rétribués, Québec, 1930-1931

Occupation	X^1 Gains des chefs	X^2 Importance de la famille	X^3 Gains des enfants	X^4 P.c. d'enfants de 15 ans et plus à l'école	X^5 Enfants occupant des emplois rétribués	X^6 Enfants occupant des emploiss rétribués en p.c. d'enfants de 15 ans et plus
Ingénieurs[1] (professionnels)	1	3	3	3	41	41
Comptables et vérificateurs	2	8	2	4	37	36
Vendeurs de billets et chefs de gare	3	33	6	2	34	42
Conducteurs (chemin de fer)	4	39	8	6	13	40
Mécaniciens de locomotive	5	32	12	8	12	37
Ministres du culte	6	1	1	1	29	39
Instituteurs	7	6	4	5	40	31
Voyageurs de commerce	8	13	5	7	23	33
Policiers et détectives	9	22	13	16	19	28
Compositeurs; imprimeurs, n.s	10	11	9	15	20	21
Autres employés de bureau	11	4	7	12	36	25
Serre-freins	12	37	31	10	31	35
Chauffeurs de locomotive	13	36	37	9	38	38
Conducteurs et wattmen (tramway)	14	27	18	11	22	30
Electriciens et filistes	15	15	19	14	39	29
Vendeurs	16	6	10	13	33	23
Expéditionnaires (entreposage et emmagasinage)	17	10	11	22	16	6
Mécaniciens, n.a.s. (man)	18	18	26	17	2	27
Machinistes (man.)	19	19	16	23	9	10
Plombiers, tuyautiers et gaziers	20	23	23	18	21	19
Bouchers et abatteurs (man.)	21	17	17	21	18	11
Chaudronniers, plaqueurs et riveurs (man.)	22	21	21	32	7	7
Contremaîtres de section et cantonniers	23	42	38	24	17	34
Forgerons, marteleurs et forgeurs (man.)	24	34	25	35	4	12
Boulangers (man.)	25	24	24	33	8	3
Camionneurs	26	9	30	25	42	17
Tailleurs (man.)	27	12	14	20	5	2
Maçons en brique et pierre	28	30	28	37	28	14
Mouleurs, noyauteurs et fondeurs	29	26	22	38	6	1
Gardiens	30	25	20	39	1	8
Cuisiniers	31	7	32	30	27	13
Peintres, décorateurs et vitriers	32	14	27	22	15	9
Charpentiers	33	41	29	28	3	16
Concierges et bedeaux	34	2	15	19	10	15
Charretiers et cochers	35	29	33	40	14	5
Mineurs	36	28	40	26	35	26
Marins et matelots	37	20	35	29	32	32
Manœuvres (mines)	38	38	39	36	24	20
Manœuvres et ouvriers sans métiers[2]	39	31	36	41	11	4
Manœuvres agricoles	40	16	34	34	30	18
Bûcherons	41	40	42	42	26	22
Pêcheurs	42	35	41	31	25	24

[1] A l'exception des ingénieurs miniers. [2] Non dans l'agriculture, les mines ou l'abatage du bois.

TABLEAU 13. Occupations disposées suivant les gains des chefs de famille, l'importance de la famille, les gains des enfants, le p.c. d'enfants de 15 ans et plus à l'école et d'enfants occupant des emplois rétribués, Ontario, 1930-1931

Occupation	X^1 Gains des chefs	X^2 Importance de la famille	X^3 Gains des enfants	X^4 P.c. d'enfants de 15 ans et plus à l'école	X^5 Enfants occupant des emplois rétribués	X^6 Enfants occupant des emplois rétribués en p.c. d'enfants de 15 ans et plus
Ingénieurs[1] (professionnels)	1	6	5	3	40	39
Instituteurs	2	1	1	2	42	40
Comptables et vérificateurs	3	2	2	5	39	36
Mécaniciens de locomotive	4	39	12	6	11	38
Conducteurs (chemin de fer)	5	31	10	9	9	34
Voyageurs de commerce	6	5	4	8	22	31
Vendeurs de billets et chefs de gare (chemin de fer)	7	19	9	4	36	41
Ministres du culte	8	12	3	1	33	42
Policiers et détectives	9	14	11	12	24	28
Compositeurs; imprimeurs, n.s	10	9	6	16	23	19
Autres employés de bureau	11	3	7	14	29	25
Chauffeurs de locomotive	12	40	30	7	38	33
Serre-freins	13	33	31	10	30	35
Electriciens et filistes	14	13	15	11	34	30
Vendeurs	15	4	8	13	31	26
Conducteurs et wattmen (tramway)	16	24	13	21	12	17
Mineurs	17	28	23	18	41	37
Plombiers, tuyautiers et gaziers	18	25	26	15	19	20
Mécaniciens, n.a.s. (man.)	19	11	19	17	35	21
Expéditionnaires (entreposage et emmagasinage)	20	10	14	27	17	3
Boulangers (man.)	21	22	20	34	15	4
Chaudronniers, plaqueurs et riveurs (man.)	22	29	25	24	8	14
Contremaîtres de section et cantonniers	23	42	38	28	21	32
Machinistes (man.)	24	17	21	23	16	16
Bouchers et abatteurs (man.)	25	23	17	25	18	10
Gardiens	26	18	22	40	3	2
Camionneurs	27	15	33	22	37	18
Concierges et bedeaux	28	8	16	39	4	1
Forgerons, marteleurs et forgeurs (man.)	29	30	28	33	6	15
Cuisiniers	30	16	32	19	25	27
Tailleurs (man.)	31	27	18	26	1	8
Charretiers et cochers	32	35	36	36	10	7
Marins et matelots	33	7	34	20	32	24
Charpentiers	34	32	24	29	5	12
Peintres, décorateurs et vitriers	35	21	29	30	13	9
Manœuvres (mines)	36	38	41	37	27	22
Maçons en brique et pierre	37	26	27	35	2	5
Pêcheurs	38	37	37	32	28	29
Mouleurs, noyauteurs et fondeurs	39	36	35	31	7	6
Manœuvres et ouvriers sans métier[2]	40	34	39	38	14	11
Manœuvres agricoles	41	20	40	41	26	13
Bûcherons	42	41	42	42	20	23

[1] A l'exception des ingénieurs miniers. [2] Non dans l'agriculture, les mines et l'abatage du bois.

TABLEAU 14. Ordre de naissance des enfants légitimes nés en 1931 (y compris les mort-nés), selon l'âge de la mère, Canada et provinces, 1931

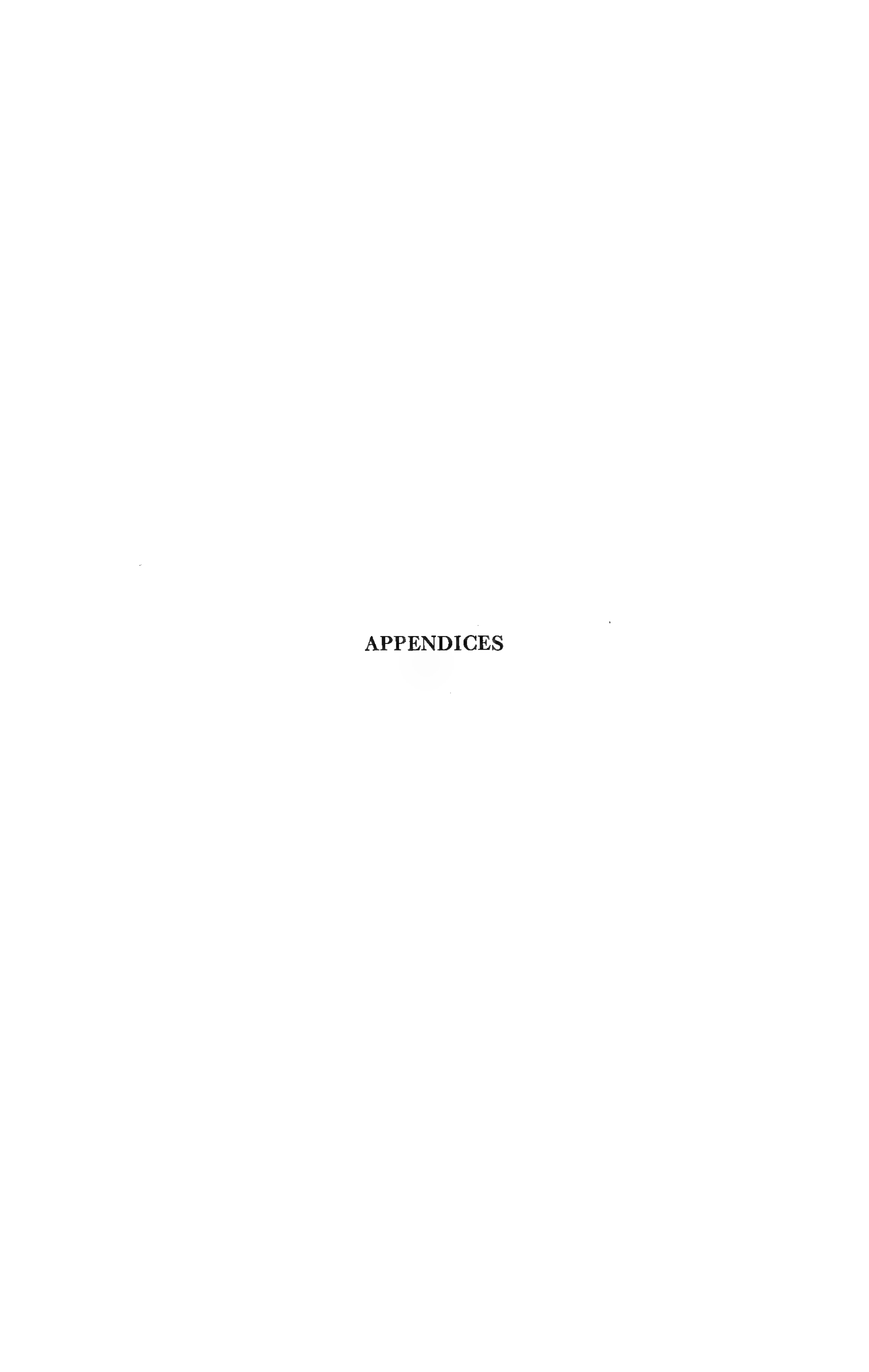
Groupe d'âge de la mère et ordre de naissance de l'enfant	Canada	Ile du Prince-Edouard	Nouvelle-Ecosse	Nouveau-Brunswick	Québec	Ontario	Manitoba	Saskatchewan	Alberta	Colombie Britannique
TOUS AGES	**239,294**	**1,850**	**11,363**	**10,761**	**83,414**	**68,928**	**14,305**	**21,238**	**17,048**	**10,387**
1er enfant	55,486	411	2,649	2,001	14,593	19,560	3,749	4,746	4,402	3,375
2ème "	45,710	303	2,045	1,797	12,850	15,299	2,847	4,279	3,721	2,569
3ème "	33,233	286	1,536	1,329	10,479	10,325	2,053	3,098	2,607	1,520
4ème "	24,905	182	1,226	1,106	8,536	7,202	1,509	2,309	1,803	1,032
5ème "	18,873	171	949	913	7,098	4,942	1,128	1,779	1,250	633
6ème "	14,530	144	756	744	5,857	3,494	806	1,327	977	425
7ème "	11,930	107	604	696	5,302	2,508	623	1,066	712	312
8ème "	9,457	72	445	606	4,519	1,815	470	767	560	203
9ème "	7,099	51	345	468	3,611	1,232	341	591	340	120
10ème "	5,525	53	281	348	2,945	857	245	471	257	68
11ème "	3,939	28	195	267	2,240	551	179	289	135	55
12ème "	3,022	15	134	176	1,803	379	150	209	115	41
13ème "	1,978	7	75	141	1,280	209	72	118	66	10
14ème "	1,356	6	60	75	874	137	58	94	42	10
15ème "	834	5	31	34	589	71	31	44	25	4
16ème "	483	2	18	30	333	43	16	29	10	2
17ème "	267	1	4	16	207	15	9	10	3	2
18ème "	172	–	5	8	137	14	3	2	3	–
19ème "	82	–	1	4	67	3	1	3	3	–
20ème et plus	100	–	1	–	76	9	3	5	6	–
Non spécifié	313	6	3	2	18	263	2	2	11	6
Moins de 15 ans	*14*	–	*3*	*3*	*1*	*4*	–	–	*3*	–
1er enfant	14	–	3	3	1	4	–	–	3	–
15-19 ans	**12,897**	**95**	**919**	**740**	**2,698**	**4,580**	**809**	**1,294**	**1,125**	**637**
1er enfant	9,639	75	669	491	1,930	3,464	651	983	865	511
2ème "	2,727	15	212	206	623	932	133	274	221	111
3ème "	458	3	27	41	125	160	21	33	36	12
4ème "	62	2	9	2	18	18	4	4	3	2
5ème "	7	–	2	–	2	2	–	–	–	1
Non spécifié	4	–	–	–	–	4	–	–	–	–
15 ans	*101*	*2*	*16*	*9*	*26*	*38*	*2*	*7*	*1*	*1*
1er enfant	96	2	14	9	26	36	1	6	1	1
2ème enfant	5	–	2	–	–	1	1	1	–	–
16 ans	*510*	*3*	*44*	*42*	*97*	*217*	*25*	*38*	*32*	*12*
1er enfant	468	3	43	38	84	200	22	35	31	12
2ème "	40	–	1	4	13	15	3	3	1	–
3ème "	1	–	–	–	–	1	–	–	–	–
Non spécifié	1	–	–	–	–	1	–	–	–	–
17 ans	*1,699*	*15*	*153*	*123*	*300*	*640*	*81*	*161*	*134*	*92*
1er enfant	1,454	14	125	102	253	547	69	141	118	85
2ème "	217	1	23	18	43	84	11	18	13	6
3ème "	23	–	4	2	4	7	1	1	3	1
4ème "	5	–	1	1	–	2	–	1	–	–
18 ans	*4,101*	*28*	*288*	*228*	*803*	*1,477*	*267*	*425*	*375*	*210*
1er enfant	3,196	21	203	150	603	1,166	219	342	320	172
2ème "	789	5	76	67	179	262	41	76	49	34
3ème "	104	1	7	11	21	43	6	7	5	3
4ème "	8	1	1	–	–	4	1	–	1	–
5ème "	3	–	1	–	–	1	–	–	–	1
Non spécifié	1	–	–	–	–	1	–	–	–	–
19 ans	*6,466*	*47*	*418*	*338*	*1,472*	*2,209*	*434*	*663*	*583*	*322*
1er enfant	4,425	35	284	192	964	1,515	340	459	395	241
2ème "	1,676	9	110	117	388	470	77	176	158	71
3ème "	330	2	16	28	100	109	14	25	28	8
4ème "	49	1	7	1	18	12	3	3	2	2
5ème "	4	–	1	–	2	1	–	–	–	–
Non spécifié	2	–	–	–	–	2	–	–	–	–
20-24 ans	**59,846**	**441**	**3,084**	**2,739**	**18,333**	**17,792**	**3,755**	**5,922**	**4,843**	**2,937**
1er enfant	24,224	179	1,180	945	7,009	8,165	1,779	2,365	2,128	1,474
2ème "	18,390	128	933	822	5,391	5,514	1,142	1,979	1,561	920
3ème "	9,750	89	566	498	3,395	2,603	516	988	737	358
4ème "	4,257	27	266	287	1,595	1,026	219	394	307	136
5ème "	1,556	12	95	127	645	340	71	152	75	39
6ème "	457	4	37	41	193	94	21	34	25	8
7ème "	123	1	4	13	66	23	4	8	3	1
8ème "	40	1	–	4	25	5	1	–	4	–
9ème "	15	–	1	1	7	3	2	–	1	–
10ème "	10	–	1	1	5	–	–	1	2	–
11ème "	2	–	–	–	1	1	–	–	–	–
Non spécifié	22	–	1	–	1	18	–	1	–	1

TABLEAU 14. Ordre de naissance des enfants légitimes nés en 1931 (y compris les mort-nés), selon l'âge de la mère, Canada et provinces 1931—suite

Groupe d'âge de la mère et ordre de naissance de l'enfant	Canada	Ile du Prince-Edouard	Nouvelle-Ecosse	Nouveau-Brunswick	Québec	Ontario	Manitoba	Saskatchewan	Alberta	Colombie Britannique
25-29 ans	**66,212**	**441**	**2,827**	**2,683**	**24,128**	**18,894**	**3,952**	**5,663**	**4,751**	**2,873**
1er enfant	13,826	95	548	377	3,881	5,177	903	994	973	878
2ème "	14,977	85	535	483	4,599	4,976	936	1,306	1,214	843
3ème "	13,363	99	508	458	4,328	3,423	831	1,161	1,016	539
4ème "	9,703	61	482	441	3,901	2,417	538	874	678	311
5ème "	6,797	52	352	374	3,066	1,397	354	620	408	174
6ème "	4,258	29	217	246	2,032	829	207	365	252	81
7ème "	2,407	16	109	158	1,260	401	107	205	120	31
8ème "	1,152	4	42	95	636	178	48	83	57	9
9ème "	424	–	17	36	252	45	17	37	16	4
10ème "	181	–	11	9	110	20	8	15	6	2
11ème "	56	–	4	4	33	5	2	2	5	1
12ème "	22	–	2	1	14	1	1	1	3	–
13ème "	13	–	–	–	12	–	–	–	1	–
14ème "	1	–	–	–	1	–	–	–	–	–
15ème "	2	–	–	–	2	–	–	–	–	–
Non spécifié	29	–	–	1	1	25	–	–	2	–
30-34 ans	**50,242**	**407**	**2,150**	**2,099**	**18,838**	**14,535**	**2,830**	**4,082**	**3,212**	**2,089**
1er enfant	4,802	37	167	119	1,262	1,947	317	290	303	350
2ème "	6,617	55	233	184	1,609	2,640	433	501	491	471
3ème "	6,808	53	272	201	1,859	2,580	417	552	512	362
4ème "	6,616	56	281	245	2,054	2,136	432	604	501	307
5ème "	6,064	53	278	226	2,182	1,730	358	584	422	231
6ème "	5,363	62	273	267	2,253	1,237	286	472	369	144
7ème "	4,801	35	246	269	2,292	962	237	400	246	114
8ème "	3,712	24	161	242	1,979	599	162	289	194	62
9ème "	2,439	14	100	153	1,437	344	99	178	89	25
10ème "	1,469	12	67	96	906	167	51	115	43	12
11ème "	825	4	44	50	515	107	25	56	20	4
12ème "	408	2	18	28	265	45	9	25	13	3
13ème "	181	–	8	15	125	14	3	10	4	2
14ème "	57	–	1	2	43	4	–	3	3	1
15ème "	30	–	–	–	26	2	–	2	–	–
16ème "	10	–	1	1	5	1	1	1	–	–
17ème "	5	–	–	–	4	1	–	–	–	–
18ème "	3	–	–	–	3	–	–	–	–	–
19ème "	1	–	–	–	1	–	–	–	–	–
20ème et plus	2	–	–	–	1	–	–	–	1	–
Non spécifié	29	–	–	1	7	19	–	–	1	1
35-39 ans	**34,705**	**337**	**1,645**	**1,703**	**13,287**	**9,286**	**2,031**	**2,962**	**2,146**	**1,308**
1er enfant	1,580	19	66	51	394	745	78	94	197	126
2ème "	2,441	18	105	76	519	1,014	167	173	185	184
3ème "	3,131	32	130	108	635	1,271	212	301	242	199
4ème "	3,353	27	147	104	798	1,264	257	320	234	202
5ème "	3,372	44	172	149	963	1,089	265	308	240	142
6ème "	3,374	38	184	147	1,094	967	212	354	244	134
7ème "	3,451	41	191	186	1,344	814	200	320	247	108
8ème "	3,272	35	165	203	1,421	708	176	289	195	80
9ème "	2,972	28	163	198	1,429	540	147	271	145	51
10ème "	2,531	28	120	164	1,345	384	114	201	137	38
11ème "	1,814	10	82	138	1,061	236	69	130	68	20
12ème "	1,389	6	55	71	885	168	63	88	38	15
13ème "	895	6	36	54	598	79	30	55	32	5
14ème "	551	3	18	23	379	52	24	35	14	3
15ème "	270	1	7	12	197	24	8	12	8	1
16ème "	150	1	4	9	109	8	7	8	4	–
17ème "	70	–	–	6	59	3	1	–	1	–
18ème "	48	–	–	4	34	6	–	1	3	–
19ème "	12	–	–	–	11	1	–	–	–	–
20ème et plus	16	–	–	–	12	2	–	2	–	–
Non spécifié	13	–	–	–	–	11	–	–	2	–
40-44 ans	**13,602**	**110**	**656**	**702**	**5,505**	**3,295**	**826**	**1,173**	**855**	**480**
1er enfant	342	2	14	12	94	128	19	19	22	32
2ème "	512	2	25	23	105	208	34	44	36	35
3ème "	648	9	30	20	117	262	47	57	63	43
4ème "	837	9	38	25	153	309	55	101	76	71
5ème "	985	10	46	34	222	351	81	104	94	43
6ème "	999	10	42	38	266	342	74	97	77	53
7ème "	1,049	12	50	62	312	276	72	125	89	51
8ème "	1,717	8	72	59	425	300	75	89	99	44
9ème "	1,143	8	57	70	449	278	70	93	80	38
10ème "	1,192	12	72	72	522	254	61	123	63	13
11ème "	1,113	12	61	65	575	178	73	89	35	25
12ème "	1,067	7	51	62	577	142	70	86	52	20
13ème "	790	1	26	66	498	99	31	45	23	1
14ème "	643	3	36	43	394	68	27	46	20	6
15ème "	459	3	15	20	318	41	19	27	13	3

TABLEAU 14. Ordre de naissance des enfants légitimes nés en 1931 (y compris les mort-nés), selon l'âge de la mère, Canada et provinces 1931—fin

Groupe d'âge de la mère et ordre de naissance de l'enfant	Canada	Ile du Prince-Edouard	Nouvelle-Ecosse	Nouveau-Brunswick	Québec	Ontario	Manitoba	Saskatchewan	Alberta	Colombie Britannique
40-44 ans—fin										
16ème enfant	265	1	12	16	183	25	7	14	6	
17ème "	166	1	3	9	126	9	8	8	1	
18ème "	94	-	4	2	79	7	2	-	-	-
19ème "	50	-	1	4	37	2	-	3	3	-
20ème et plus	67	-	1	-	53	7	1	2	3	-
Non spécifié	10	-	-	-	-	9	-	1	-	-
45 ans et plus	**1,469**	**10**	**74**	**89**	**608**	**310**	**100**	**138**	**89**	**51**
1er enfant	27	1	2	1	7	9	2	1	-	4
2ème "	29	-	2	2	4	8	2	1	6	4
3ème "	64	1	2	3	19	19	8	6	1	5
4ème "	62	-	1	2	16	25	4	9	3	2
5ème "	79	-	4	3	18	26	9	11	6	2
6ème "	75	1	3	5	19	23	6	5	8	5
7ème "	95	2	4	8	28	30	3	8	7	5
8ème "	109	-	5	3	33	25	8	17	10	8
9ème "	105	1	7	10	37	22	6	12	8	2
10ème "	141	1	10	6	57	31	11	16	6	3
11ème "	128	2	4	10	55	24	10	12	7	4
12ème "	134	-	8	14	62	22	7	9	9	3
13ème "	99	-	5	6	47	17	8	8	6	2
14ème "	104	-	5	7	57	13	7	10	5	-
15ème "	73	1	9	2	46	4	4	3	4	-
16ème "	58	-	1	4	36	9	1	6	-	1
17ème "	26	-	1	1	18	2	-	2	1	1
18ème "	27	-	1	2	21	1	1	1	-	-
18ème "	19	-	-	-	18	-	1	-	-	-
20ème "	15	-	-	-	10	-	2	1	2	-
Age non spécifié	**307**	**9**	**5**	**3**	**16**	**232**	**2**	**4**	**24**	**12**
1er enfant	32	3	-	2	5	21	-	-	1	-
2ème "	17	-	-	1	-	7	-	1	7	1
3ème "	11	-	1	-	1	7	-	-	-	2
4ème "	15	-	2	-	1	7	-	3	1	1
5ème "	13	-	-	-	-	7	-	-	5	1
6ème "	4	-	-	-	-	2	-	-	2	-
7ème "	4	-	-	-	-	2	-	-	-	2
8ème "	1	-	-	-	-	-	-	-	1	-
9ème "	1	-	-	-	-	-	-	-	1	-
10ème "	1	-	-	-	-	1	-	-	-	-
11ème "	1	-	-	-	-	-	-	-	-	1
12ème "	1	-	-	-	-	1	-	-	-	-
Non spécifié	206	6	2	-	9	177	2	-	6	4



APPENDICES

APPENDICE I

FORMULE 1 **SEPTIÈME RECENSEMENT DU CANADA, 1931**

Population

Province...........District électoral..............Sous-district n°........
(Ecrire le nom et le numéro)

dans la municipalité de...........................
(Ecrire le nom et spécifier si c'est une cité, une ville ou une municipalité rurale.)

Numéro selon l'ordre de la visite		**Nom et résidence**		**Description de la maison**					
Habitation.	Famille, ménage ou institution.	**Nom** de chaque personne dans la famille, le ménage ou l'institution.	**Lieu de résidence** (Dans les régions rurales, inscrire la paroisse ou le canton. Dans les villes et villages, la rue et le numéro.)	Propriétaire ou locataire.	Si propriétaire, donner la valeur de la maison. Si locataire, le loyer par mois.	Classe de maison. (Voir instructions).	Matériaux de construction. (Voir instructions.)	Chambres occupées par cette famille.	Cette famille a-t-elle un radio?
1	2	3	4	5	6	7	8	9	10

Description de la personne				**Lieu de naissance**			**Immigration**		**Nationalité et origine raciale**	
				Pays ou lieu de naissance de cette personne et de ses père et mère. Si elle est née au Canada, dire la province; si elle est née à l'étranger, dire le pays. (Voir instructions.)					Nationalité	
Parenté ou relation avec le chef de la famille ou du ménage.	Sexe.	Célibataire, marié, veuf, divorcé.	Age au dernier anniversaire.	**Personne**	**Père**	**Mère**	Année de l'immigration au Canada.	Année de la naturalisation.	Pays auquel la personne doit allégeance.	Origine raciale.
11	12	13	14	15	16	17	18	19	20	21

Langue			**Religion**	**Instruction**		**Occupation et industrie**			
						Occupation	Industrie		
Peut parler anglais.	Peut parler français.	Langue autre que l'anglais ou le français parlée comme langue maternelle.	Religion, dénomination ou secte à laquelle cette personne appartient ou est adhérente.	Sait lire et écrire.	Mois à l'école depuis le 1er sept. 1930.	Métier, profession ou genre particulier de travail, comme: tisserand, charpentier, scieur, marchand, cultivateur, vendeur, instituteur, etc. (Donner une information aussi définie et et précise que possible.)	Industrie ou commerce dans lequel est occupée la personne, comme: tissage de coton, fonderie de cuivre, épicerie, produits laitiers, mine de charbon, ferme, école publique, collège commercial, etc.	Classe du travailleur.	Gain total des derniers douze mois (depuis le 1er juin 1930).
22	23	24	25	26	27	28	29	30	31

Chômage								
			Sur le nombre de semaines mentionnées en chômage dans la colonne 34, combien doivent être attribuées—					
Si un employé, travailliez-vous lundi, le 1er juin 1931?	Si la réponse à la question qui précède est NON, raison pour laquelle vous n'étiez pas au travail le 1er juin 1931. (Par exemple: sans travail, maladie, accident, en congé ou vacance, grève ou lock-out, manque de matières premières, etc.)	Nombre de semaines pendant lesquelles vous n'avez pas travaillé, pour toute raison quelconque dans les derniers douze mois.	Au manque de travail.	A la maladie.	Aux accidents.	A la grève ou au lock-out.	A un arrêt temporaire du travail.	A toutes autres causes. (Voir instructions 184.)
32	33	34	35	36	37	38	39	40

INSTRUCTIONS AUX ÉNUMÉRATEURS RELATIVES AUX FAMILLES ET AUX HABITATIONS, RECENSEMENT DE 1931

46. Ceux qui doivent être énumérés. C'est là la question la plus importante relevant du jugement de l'énumérateur; c'est pourquoi il doit étudier soigneusement les règlements et instructions qui suivent.

47. Domicile ordinaire ou lieu de résidence. La loi de la statistique prescrit que le recensement se fait suivant le système **de jure.** Le sens littéral de l'expression **de jure** est "en vertu de la loi", "légalement". Pour les fins du recensement le domicile d'une personne signifie le lieu habituel de résidence de cette personne, c'est-à-dire l'endroit où cette personne loge ou demeure habituellement la nuit—son domicile permanent. Quand une jeune personne a quitté le foyer de ses parents et a obtenu un emploi ailleurs, l'endroit où elle habite habituellement pendant qu'elle occupe cet emploi doit être considéré comme **son domicile ordinaire,** et non pas l'endroit où habitent ses parents bien qu'elle soit encore portée à en parler et à y penser comme de son "chez soi". (Voir instructions 4, 50 et 62 et la "carte de famille absente".)

48. Résidants absents le jour du recensement. Dans tous les cas où les membres d'une famille ou d'un ménage sont temporairement absents de leur domicile ou de leur demeure habituelle, leur nom et les renseignements qui s'y rapportent doivent être inscrits sur les tableaux; l'énumérateur doit obtenir de leur famille, de leurs parents ou de leurs connaissances, ou autres personnes, les détails nécessaires.

49. Personnes devant être inscrites comme membres d'une famille. Bien qu'il ne soit pas possible de préciser une règle rigoureusement applicable à tous les cas, les personnes suivantes doivent généralement être inscrites comme membres de la famille:

(*a*) Membres de la famille temporairement absents le jour du recensement, soit en pays étranger, soit ailleurs au Canada en affaires ou en visite. (Mais le fils, ou la fille, fixé ailleurs ou employé régulièrement ailleurs et ne couchant pas sous le toit familial ne doit pas être inclus dans la famille.)

(*b*) Les membres de la famille fréquentant les écoles ou autre institution en dehors du district. (Mais une personne suivant un cours d'infirmière et qui reçoit en même temps un salaire même nominal doit être incluse dans le district où se trouve son école.)

(*c*) Les membres de la famille qui sont malades dans des hôpitaux ou des sanatoriums et dont la période d'absence est plus ou moins vague.

(*d*) Les serviteurs, domestiques et autres employés vivant avec la famille et couchant sous le même toit.

(*e*) Les pensionnaires ou logeurs couchant à la maison.

(*f*) Les marins ou pêcheurs en mer; les bûcherons dans la forêt; les commis-voyageurs sur la route et qui sont membres de la famille. (Voir instruction 75.)

Dans plusieurs cas il est plus que probable que les noms des membres absents de la famille ne sont pas donnés à l'énumérateur par la personne fournissant les informations à moins que celle-ci ne soit questionnée particulièrement à ce sujet. Pour cette raison, avant de terminer l'inscription d'une famille, l'énumérateur doit dans chaque cas **demander expressément s'il y a quelque membre absent** de la famille comme dans le cas de ceux décrits ci-dessus qui doivent être inscrits avec la famille.

50. Domestiques et autres cas semblables. Il peut arriver sous le système **de jure** que certaines personnes soient inscrites en deux endroits et que d'autres ne le soient pas du tout. Par exemple, une servante peut être inscrite au domicile de ses parents comme membre de la famille **de jure** et elle peut être également enregistrée au même titre dans la famille ou le ménage où elle est employée; ou bien si elle est absente de son domicile pour un temps relativement long et de son lieu de service pour un court délai seulement, elle peut être complètement omise du recensement. Le même cas peut se produire pour les ouvriers de ferme et les employés d'autres professions. **L'énumérateur est tenu d'inscrire toutes ces personnes aux endroits où elles sont en service et non pas au domicile de leur famille.**

51. Cas douteux. Lorsqu'il y a des doutes si le membre de la famille absent habite temporairement ou permanemment une autre partie du Canada, l'énumérateur doit inscrire tous les

renseignements sur cette personne au tableau 1 de la population et noter après le nom dans la colonne 3 **"Ab"** pour absent, et en même temps inscrire dans la colonne 4 son adresse postale actuelle. Dans de tels cas, l'entrée dans la colonne 3 doit être comme celle-ci **"John Smith (ab)"**.

52. Personnes qui ne doivent pas être énumérées. Si le chef de la famille ou du ménage ou celui qui donne les informations doute que ces individus aient l'intention de revenir et si ces personnes ont été absentes pendant 12 mois ou plus, elles ne doivent pas être inscrites dans la formule 1 de la population, la présomption étant qu'elles se sont établies ailleurs. **En conséquence, comme règle générale, l'énumérateur ne doit pas inscrire dans la famille qu'il énumère les personnes entrant dans les catégories suivantes:—**

(*a*) Les personnes en visite dans cette famille; dans ce cas l'énumérateur doit remplir et retourner, tel que prescrit dans l'instruction 61, une "carte de famille absente". (Voir aussi instructions 51, 62 et 189.)

(*b*) Les pensionnaires ou locataires temporaires dans les hôtels ou ailleurs qui ont déjà une autre résidence temporaire ou permanente;

(*c*) Les personnes prenant leurs repas dans cette famille mais logeant ou couchant ailleurs;

(*d*) Les serviteurs, apprentis ou autres personnes employées dans cette famille ou travaillant dans la maison ou sur les lieux mais n'y couchant pas;

(*e*) Les étudiants ou enfants demeurant ou pensionnant dans cette famille pour suivre les cours d'un collège ou d'une école mais dont le domicile est ailleurs;

(*f*) Toute personne qui appartenait auparavant à cette famille mais qui est depuis devenue pensionnaire dans un asile, un hospice, un refuge pour vieillards ou qui est détenue dans une maison de réforme, une prison ou toute autre institution de même genre; ou

(*g*) Les membres de cette famille absents depuis 12 mois ou plus.

53. Serviteurs. Les serviteurs, journaliers ou autres employés qui vivent avec la famille ou couchent dans la même maison ou sur les lieux doivent être comptés avec la famille.

54. Chantiers de construction. Les employés à la construction des chemins de fer, dans les camps de mineurs ou dans d'autres chantiers de construction, dont la population changeante est composée de personnes qui n'ont pas de domicile fixe, doivent être inscrits à l'endroit où on les trouve.

55. Détenus dans les prisons, les asiles et institutions autres que les hôpitaux médicaux. Si dans le district de l'énumérateur il se trouve une prison, une école de réforme, un pénitencier, une maison de refuge, un asile ou hôpital pour les aliénés, un orphelinat, une maison pour les aveugles, pour les sourds-muets ou pour les incurables, et des institutions pour les faibles d'esprit, des refuges pour les soldats, pour les vieillards et autres institutions où les pensionnaires restent généralement pendant de longues périodes, les pensionnaires ou internés de telles institutions doivent être inscrits par l'énumérateur en charge du sous-district à moins que l'institution elle-même forme un district séparé d'énumération et que son recensement soit assuré de la manière décrite dans l'instruction 9.

A noter spécialement que dans le cas des prisons les prisonniers doivent être énumérés quelle que soit la brièveté de la sentence à purger et **l'adresse domiciliaire de telles personnes doit être entrée dans la colonne 4.**

74. Colonne 2: Numéro de la famille, du ménage ou de l'institution par ordre de la visite. Dans la colonne 2 l'énumérateur doit entrer le numéro des familles ou ménages sur la même ligne que l'entrée du chef de famille et dans l'ordre de ses visites. Comme dans le même logement il peut y avoir une ou plusieurs familles ou ménages, ces numéros ne correspondent pas nécessairement à ceux des habitations. Par exemple, s'il y a quatre familles dans l'habitation N° "1" la première famille visitée dans l'habitation N° "2" est la "5ième" famille visitée et porte le numéro "5" des familles. (Voir formule exemple.)

75. Définition de famille. Dans le sens restreint du mot, la famille consiste des parents, père et mère avec leurs fils et filles vivant en commun. Pour les fins du recensement, il faut quelquefois lui donner une application différente de son acceptation populaire. Elle signifie un groupe de personnes vivant ensemble dans le même logement. Les personnes formant ce groupe peuvent être ou ne pas être apparentées, mais si elles vivent ensemble et forment un seul

ménage, elles doivent être considérées comme une famille. Aussi un serviteur qui couche dans la maison ou sur les lieux où il est occupé doit être inscrit avec les membres de la famille pour qui il ou elle travaille. De même un pensionnaire ou logeur doit être inscrit avec les membres de la famille où il pensionne ou loge; mais un individu qui pensionne à un endroit et loge à un autre doit être inscrit comme membre de la famille où il loge.

76. Cependant il faut noter que deux familles ou plus peuvent occuper le même logement sans vivre ensemble si elles occupent des portions distinctes du logement et si leur ménage est entièrement séparé; elles doivent être inscrites comme familles distinctes et le nombre de chambres occupées par chacune des familles doit être inclus dans la colonne 9. (Voir instruction 99.)

77. **Familles dans des appartements ou des plain-pied.** Dans une maison d'appartements ou une maison à logements, il faut compter autant de familles qu'il y a d'appartements ou logements occupés.

78. **Familles dans une maison de pension.** Tous les occupants et les employés d'une maison de pension ou maison de logeurs, s'ils y ont leur domicile ordinaire, forment, pour les fins du recensement, une seule famille.

79. **Familles dans les hôtels.** Toutes les personnes recensées dans un hôtel doivent aussi être comptées comme formant une seule famille, excepté dans le cas où une famille d'au moins deux membres (le mari et la femme, ou la mère et la fille) occupe des quartiers permanents dans l'hôtel (ou un hôtel à appartements) qui doit être inscrite comme famille distincte et séparée, ne comptant comme membres de la famille de l'hôtel que les individus qui n'ont pas d'autres relations de famille.

80. **Institutions considérées comme une famille.** Les officiers et les pensionnaires ou internés d'une institution qui vivent sous le toit de l'institution sont considérés comme formant une famille. Mais tous les officiers ou employés couchant dans des habitations séparées et n'abritant pas des pensionnaires doivent être inscrits comme familles distinctes.

81. **Personnes vivant seules.** Pour les fins de recensement, une seule personne peut constituer une famille; ainsi un commis qui loge dans un magasin doit être rapporté comme une famille ayant le magasin pour demeure, et une personne seule occupant un appartement est comptée comme une famille.

NOM ET RÉSIDENCE

82. **Colonne 3: Nom de chaque personne dans la famille, le ménage ou l'institution.** Les noms de chaque personne qui habitait, à la date du 1er juin 1931, avec la famille ou dans la demeure dont le recensement est à se faire doivent être inscrits dans l'ordre suivant: le chef de famille d'abord, puis son épouse, et ensuite les fils et les filles dans l'ordre de leur âge, et enfin les parents, domestiques, pensionnaires, locataires ou autres personnes vivant dans la famille ou le ménage. Les personnes qui habitent une institution peuvent être inscrites comme fonctionnaires, principal, pensionnaires, patients, prisonniers, élèves, etc.

83. **Comment écrire les noms.** Le dernier nom ou nom de famille doit être écrit le premier, puis le nom de baptême au long. Quand le nom de famille est le même que celui de la personne inscrite à la ligne précédente, il ne doit pas être répété.

84. **Colonne 4: Domicile.** Dans le cas d'une cité, d'une ville ou d'un village incorporé l'énumérateur entre le numéro de la maison et le nom de la rue dans la colonne 4. Dans le cas de district ruraux, le nom du township, de la paroisse ou le numéro cadastral est entré dans la colonne 4.

Dans le Manitoba, la Saskatchewan et l'Alberta, cependant, la section, le township, le rang et le méridien sont entrés dans la colonne 4.

TENURE ET CLASSIFICATION DES MAISONS

85. **Colonne 5: Propriétaire ou locataire.** La réponse à cette question ne sera entrée qu'en regard du nom de chaque chef de famille; elle se rapporte uniquement à la maison, au logement ou local occupé par une famille à la date du recensement. Si l'occupant est propriétaire, on écrit la lettre "P"; s'il est locataire, la lettre "L". Ne faites pas d'entrée dans cette colonne pour les autres membres de la famille. (Voir au bas de cette colonne dans le tableau de population.)

86. Si une maison est occupée par plusieurs familles, elle constitue la demeure de chacune d'elles et il faut une réponse à cette question autant de fois qu'il y a de familles à recenser. La maison peut être la propriété d'une famille, et une autre famille peut en occuper une partie.

87. Propriétaires. On qualifie propriétaire le chef de famille occupant une maison qui lui appartient soit totalement, soit partiellement ou qui appartient en tout ou en partie à sa femme, à l'un de ses enfants ou à un autre parent vivant avec lui dans la même maison. Il est désigné comme propriétaire, bien que sa maison ne soit pas intégralement payée et même s'il existe d'autres co-propriétaires.

88. Locataires. Tous ceux qui ne sont pas propriétaires de la maison qu'ils occupent, aux termes de la définition ci-dessus, seront qualifiés locataires, même s'ils ne paient pas de loyer.

89. Colonne 6: Si propriétaire, donner la valeur; si locataire, donner le loyer mensuel. Si la maison est la propriété de l'occupant, comme l'indique la lettre "P", dans la colonne 5, l'énumérateur doit entrer dans la colonne 6, sur la ligne du chef de famille la valeur de la maison au prix courant du marché. Cette estimation doit représenter le prix auquel la maison pourrait être vendue dans des conditions ordinaires et non pas dans une vente forcée.

90. Si le logement est loué, comme indiqué par l'entrée "L" dans la colonne 5, le montant du loyer payé chaque mois doit être entré dans la colonne 6 en face du nom du chef de la famille. Dans le cas de ceux qui occupent une maison sans payer, comme les membres du clergé, les concierges, les serviteurs, etc., la valeur estimative sur les conditions locales du loyer mensuel payé doit être donnée. Le loyer entré dans cette colonne **doit être celui payé pour le mois de mai 1931** et ne doit comprendre que le loyer payé pour ce logement ou la partie de ce logement occupée comme domicile. Si le loyer mensuel comprend celui d'un magasin, d'un atelier ou boutique, la valeur du loyer de tel magasin ou boutique doit être déduite du loyer total avant d'en faire entrée dans la colonne 6.

91. Colonne 7: Catégories de logements. En face du nom du chef de famille, inscrire si le logement de la famille énumérée se trouve dans un appartement, un plain-pied, une terrasse ou rangée de maisons, ou maison détachée ou semi-détachée, un hôtel ou maison de pension.

92. Maison simple ou détachée. Une maison simple ou détachée est seule formant un tout par elle-même et est occupée individuellement. Elle doit être indiquée dans la colonne 7 en inscrivant la lettre "S".

93. Domicile dans une maison semi-détachée. Maison semi-détachée veut dire deux habitations distinctes et séparées avec entrées séparées, sous un seul toit avec des murs de séparation allant de la cave au grenier et faisant de chacune des deux parties une maison complète. Cette sorte de maison doit être entrée dans la colonne 7 sous la désignation de la lettre "D".

94. Domicile dans un appartement. Un domicile dans un appartement est celui où le ménage est complet et distinct pour une famille qui n'occupe aucune portion de l'habitation en commun avec une autre famille et l'entrée pour la désignation de tel domicile se fait par la lettre "A". (Voir instruction 71.)

95. Domicile dans une rangée de maisons ou terrasse. Un domicile dans une rangée de maisons ou terrasse est désigné dans cette colonne par la lettre "R".

96. Domicile dans un plain-pied. Un domicile dans un plain-pied, tel que décrit dans l'instruction 72, doit être entré dans la colonne 7 par la lettre "P".

97. Résumé des entrées à faire dans la colonne 7. Les entrées de la colonne 7 ont pour but d'indiquer la classe de logement ou d'habitation comme suit:—(Voir aussi la note au bas de la formule 1.)

"Maison simple" lettre "S".
"Maison semi-détachée" lettre "D".
"Maison à appartements" lettre "A".
"Rangée de maisons ou terrasse" lettre "R".
"Plain-pied" lettre "P".

98. Colonne 8: Matériaux de construction. L'énumérateur indique les principaux matériaux de construction des murs extérieurs de la maison de la manière suivante: ainsi, l'entrée

"P" signifie maison en pierre; "Br." en brique; et "Bo" bois; "L.B." lambris en brique; "pl." lambris en mortier de chaux (à l'extérieur) et "P.C." lambris de ciment (stucco). Pour les maisons en blocs de ciment ou de béton l'abréviation est "BC". (Voir aussi la note au bas de la formule 1.)

99. Colonne 9: Chambres occupées par cette famille. Entrez dans la colonne 9 le nombre de chambres occupées par cette famille. Cette entrée doit être faite sur la même ligne que celle du chef de la maison. Dans le cas d'un hôtel ou d'une maison de pension, le nombre de chambres dans la maison doit être entré sur la ligne du chef dudit hôtel ou de ladite maison de pension. Si, cependant, une famille a ses quartiers permanents dans un hôtel ou une maison de pension dont elle fait son domicile, le nombre de chambres occupées par cette famille exclusivement doit être entré dans la colonne 9 sur la même ligne que le chef de la famille et le nombre de chambres ainsi occupées comme résidence privée doit être déduit du nombre total de chambres servant aux fins générales. Par exemple, si un hôtel contient 100 chambres et qu'une famille occupe 10 chambres en permanence, le nombre 10 doit être entré sur la même ligne que le chef de la famille privée et le nombre 90, sur la ligne du chef de la famille exploitant l'hôtel. (Voir instruction 79.)

100. Colonne 10: Cette famille a-t-elle un radio? La réponse à cette question est faite en écrivant "oui" pour chaque famile qui a un radio et "non" pour celle qui n'en a pas. L'entrée dans la colonne 10 doit être faite en face du nom du chef de la famille sans tenir compte de la personne qui est propriétaire de l'instrument.

101. Colonne 11: Parenté avec le chef de la famille ou du ménage. Le chef de la famille ou du ménage, qu'il soit le mari ou le père, un veuf ou une personne non mariée de l'un ou de l'autre sexe, doit être désigné par le mot "chef" dans la colonne 11 et les autres membres de la famille doivent être désignés comme épouse, père, mère, fils, fille, petit-fils, bru, oncle, tante, neveu, nièce, associé, pensionnaire, logeur, serviteur, etc., selon la relation existant entre lui et le chef de la famille. Les personnes dans une institution peuvent être désignées comme officier, tenancier, patient, élève, prisonnier, etc., et le gardien principal, le surintendant, le directeur, etc., doivent être désignés comme officier en charge. Si l'époux et l'épouse, le père et les enfants ou la mère et les enfants y sont en pension, ils constituent une famille et ils doivent être entrés dans cette colonne entre parenthèses. (Voir formule exemple, lignes 49 et 50.)

102. Colonne 12: Sexe. Le sexe est désigné par la lettre "M" pour les personnes du sexe masculin, et "F" pour les personnes du sexe féminin.

103. Colonne 13: Etat civil. Dans la colonne 13 la description est faite par les lettres initiales "**c**" pour célibataire, "**m**" pour marié, "**v**" pour veuf (homme ou femme), "**d**" pour divorcé. Les personnes qui sont séparées légalement et **non divorcées,** et celles qui ne sont séparées que de fait, sans jugement, sont décrites comme étant mariées.

APPENDICE II

MÉTHODES D'ANALYSE

Paramètres de la distribution de fréquence.—Pour résumer les données massives il nous est nécessaire d'employer certains indices numériques de dimensions assez petites pour être saisies par l'esprit humain. Ainsi, le fait qu'en 1931 il y avait 2,252,729 ménages ordinaires au Canada contenant 10,015,779 personnes nous renseignerait peu sur l'importance de la famille si nous ne pouvions pas calculer la moyenne de personnes par ménage, 4·45. Ces indices sont appelés *statistiques* par R. A. Fisher et le terme semble juste. Il serait peut-être bien de décrire brièvement les *statistiques* tant de fois employées dans cette monographie ainsi que dans la plupart des autres traités statistiques.

Revenu annuel de 11 chefs de famille:—

Revenu annuel	Nombre de chefs avec revenu donné	Revenu annuel	Nombre de chefs avec revenu donné
$ 650	1	$ 1,450	1
850	1	1,650	2
1,050	2	10,050	1
1,250	3		

Un tableau comme celui-ci qui donne le revenu annuel de 11 chefs de famille s'appelle la *distribution de fréquence.* Bien qu'il soit un tableau très simple portant sur un petit nombre de chefs nous sentons le besoin de condenser les informations par l'emploi de deux ou trois indices sommaires. La plus familière et peut-être la plus utile de toutes les statistiques est la *moyenne arithmétique.* La moyenne des gains de chaque chef dans ce tableau est de $2,013.64. Quand nous parlons du revenu de l'homme moyen nous pensons généralement à l'homme typique mais il est évident, dans la répartition ci-dessus, que les gains de l'homme typique sont bien en bas de la moyenne. C'est dû apparemment au poids du revenu d'un seul homme ($10,050), vu que le revenu moyen des dix autres n'est que de $1,210. Quand nous manipulons de grandes distributions de fréquence, bien que la moyenne ne soit jamais si radicalement déformée par des cas particuliers, ces valeurs extrêmes ont souvent une grande influence sur sa détermination. La moyenne des gains de toutes les classes de la population est toujours considérablement grossie par les gains de ceux qui gagnent plus de $10,000, même si leur groupe est petit. L'importance moyenne de la famille est appréciablement plus forte dans une localité où il y a quelques familles très nombreuses que dans une autre sans familles nombreuses, bien que l'importance typique puisse être la même dans les deux cas.

Dans le cas de la distribution ci-dessus, le *médian* donnerait une meilleure mesure du revenu moyen que la moyenne arithmétique. Si 11 soldats sont alignés, le plus grand à droite et le plus court à gauche, la grandeur moyenne de l'escouade serait la grandeur du sixième et de celui qui est au milieu. On voit aisément que le revenu médian des chefs de notre échantillon est de $1,250. Le médian n'a pas été indûment influencé par le revenu de l'homme qui gagne $10,050 et, partant, assure une meilleure indication des gains typiques que la moyenne arithmétique. Dans l'exemple donné, le médian serait $1,250, car si les revenus étaient chacun disposés d'après les chefs ce chiffre serait celui du milieu (le sixième).

Le *mode,* dérivé de l'expression française "La mode", est la valeur qui se rencontre le plus souvent ou la valeur 'fashionable' dans la distribution de fréquence. Dans notre exemple le revenu modal est aussi $1,250. Le principal désavantage du mode, c'est que dans le cas des distributions irrégulières sa détermination doit reposer sur une base un peu arbitraire.

Quand nous résumons les données de la distribution de fréquence, non seulement la moyenne des valeurs nous intéresse mais aussi leur dispersion autour de la moyenne. Prenons le cas des gains de deux groupes de 3 hommes chacun.

Premier groupe		Second groupe	
Gains	Déviation autour de la moyenne	Gains	Déviation autour de la moyenne
$ 500	−1,000	$1,000	−500
1,500	0	1,500	0
2,500	+1,000	2,000	+500

Dans les deux cas les gains moyens sont identiques, bien que la distribution soit fort différente vu que la variabilité ou la *dispersion* des gains du premier groupe est beaucoup plus grande que celle du second. La différence entre n'importe quelle valeur et la moyenne arithmétique de la distribution s'appelle *déviation* de la valeur. La dispersion d'une distribution est généralement mesurée par sa *variation*, ou la racine carrée de la variation qui se nomme *déviation standard.*

Pour obtenir la variation nous additionnons les carrés des déviations et divisons par le nombre de cas. Ainsi, la variation et la déviation standard dans les gains du premier groupe d'hommes s'obtiennent de la façon suivante:—

$$\text{Variation} = \frac{\text{Somme des carrés des déviations*}}{\text{nombre de cas}} = \frac{(-1{,}000)^2 + (0)^2 + (1{,}000)^2}{3} = 666{,}667.$$

$$\text{Déviation standard} = \sqrt{666{,}667} = 817.$$

La déviation standard est une mesure de dispersion absolue, non pas de dispersion relative. Supposons que l'on veuille comparer la variabilité de la vitesse de trois chevaux avec celle de la vitesse de trois automobiles; la vitesse des chevaux et des automobiles, respectivement, est comme suit:—

Chevaux—	5 milles à l'heure	Automobiles—	60 milles à l'heure
	8 " " "		65 " " "
	11 " " "		70 " " "

La déviation standard en vitesse pour les chevaux aboutit à 2·45 m.p.h. et pour les automobiles à 4·08 m.p.h. C'est contraire au sens commun, cependant, de dire que la variabilité relative dans la vitesse des voitures est plus grande que dans celle des chevaux. La dispersion peut se mesurer par le *coefficient de dispersion* qui s'obtient en divisant la déviation standard de la distribution par sa moyenne arithmétique. Dans l'exemple ci-dessus le coefficient de dispersion dans la vitesse des chevaux et des automobiles, respectivement, est de 0·31 et 0·06.

Corrélations.—Une bonne partie de la recherche statistique est consacrée à l'étude des relations entre deux séries ou plus de données. Considérons le tableau suivant qui met en rapport le nombre de personnes par ménage avec celui de pièces occupées.

X Personnes par ménage	Y Pièces par ménage
1	2
3	3
4	5
5	7
5	6
6	7
8	8
8	10

Il est visible que l'importance de la famille et la spaciosité de la maison dépendent l'une de l'autre, celle-ci tendant à augmenter avec l'importance de la famille. Le coefficient de corrélation a été extrait pour mesurer des relations de ce genre.

*Il serait facile de montrer que la somme des carrés des déviations est un minimum quand les déviations sont prises autour de la moyenne arithmétique de la distribution.

Y Personnes par ménage	$(Y-\overline{Y})$ Déviations autour de la moyenne	$(Y-\overline{Y})^2$ Carrés des déviations	$\overline{X}$ Pièces occupées	$(X-\overline{X})$ Déviations autour de la moyenne	$(X-\overline{X})^2$ Carrés des déviations	$(X-\overline{X})(Y-\overline{Y})$ Produits des déviations
1	−4	16	2	−4	16	+16
3	−2	4	3	−3	9	+ 6
4	−1	1	7	+1	1	− 1
5	-	-	5	−1	1	-
5	-	-	6	-	-	-
6	1	1	7	+1	1	+ 1
8	3	9	8	+2	4	+ 6
8	3	9	10	+4	16	+12
40	-	40	48	-	48	+4

La moyenne de personnes par ménage est de 5 et la moyenne de pièces, 6. La deuxième et la quatrième colonnes de ce tableau donnent les déviations des valeurs autour de leur moyenne et la troisième et la cinquième colonnes donnent les carrés des déviations. L'exposé statistique peut être simplifié en référant aux variables en termes de symboles algébriques. Dans le tableau ci-dessus nous pouvons indiquer le nombre de personnes par ménage par Y et le nombre de pièces occupées par X. On peut référer par $\overline{Y}$ et $\overline{X}$ à la moyenne des deux variables, par $(Y - \overline{Y})$ et $(X - \overline{X})$ aux déviations des valeurs et par $(Y - \overline{Y})^2$ et $(X - \overline{X})^2$ aux carrés des déviations. Les déviations standard des deux séries de données peuvent être symbolisées par σ_y et σ_x. On réfère généralement au nombre d'item en corrélation, 8 dans le cas présent, par la lettre N.

Alors σ_y (déviation standard en fait de personnes par ménage) $= \sqrt{\frac{40}{8}} = \sqrt{5}$

σ_x (déviation standard en fait de pièces par ménage) $= \sqrt{\frac{48}{8}} = \sqrt{6}$

La dernière colonne du tableau donne les produits des déviations. Il est maintenant évident que, si la spaciosité de la maison est étroitement reliée à l'importance de la famille, les déviations dans les deux variables pour chaque famille tendront à être de même signe, de sorte que leurs produits seront généralement positifs tandis que, si la relation est inverse entre les deux variables, les déviations tendront à être de signe contraire, de sorte que leurs produits seront généralement négatifs. Le degré et la direction de la relation entre deux séries de quantités variables sont donc indiqués par la somme des produits des déviations des quantités autour de leur moyenne arithmétique. Le coefficient de corrélation est généralement symbolisé par r avec des indices souscrits pour indiquer les variables en corrélation. La formule du *coefficient pearsonien de corrélation* est la suivante:—

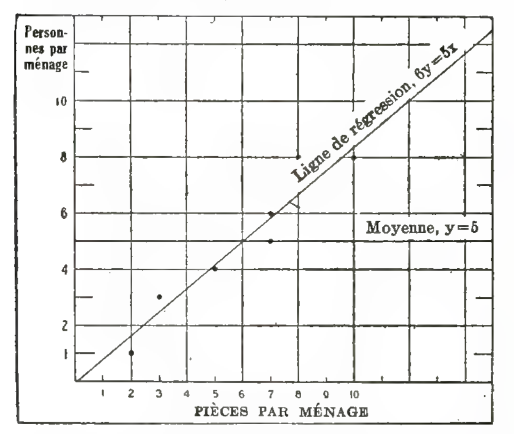
$$r_{xy} = \frac{\frac{(X - \overline{X})\ (Y - \overline{Y})}{N}}{\sigma_x\, \sigma_y}$$

Le numérateur de ce rapport est appelé le moment du produit des deux séries de données. Le lecteur comprendra aisément pourquoi le moment du produit est divisé par les déviations standard de chaque variable, sa magnitude dépendant évidemment de la dispersion des deux séries de données quel que soit le degré de relation entre elles. La corrélation de nos données échantillon peut être calculée comme suit:—

$$r_{xy} = \frac{\frac{40}{8}}{\sqrt{6}\ \sqrt{5}} = \frac{5}{\sqrt{5}\ \sqrt{6}} = \sqrt{\frac{5}{6}} = \cdot 9.$$

Le coefficient pearsonien de corrélation n'est jamais plus grand que 1 ou plus petit que −1. Une corrélation d'unité indique une parfaite relation entre les deux séries de données, de sorte qu'une corrélation de ·9 est très élevée et se rencontre rarement dans les données de sociologie. Il n'est pas sage d'accorder beaucoup d'importance aux corrélations obtenues des distributions

quand le nombre d'item est aussi petit que celui de notre échantillon, vu que la relation peut être accidentelle. Dans le calcul des corrélations, quand le nombre d'item est grand et que la moyenne n'est pas un nombre entier, il est généralement recommandable d'employer des méthodes de raccourci; mais nous n'en parlerons pas ici. Le lecteur peut les étudier dans tout manuel élémentaire sur la statistique.



La signification du coefficient de corrélation s'interprète mieux par son carré. Dans le diagramme voisin le nombre de personnes vivant dans chaque ménage est rapporté au nombre de pièces occupées. Les espaces verticaux représentent le nombre de personnes dans le ménage et les espaces horizontaux le nombre de pièces occupées. La ligne horizontale passe par 5, la moyenne de personnes par ménage. Il n'est pas difficile de voir que la moyenne des carrés de la distance des points de cette ligne va coïncider avec la variation de personnes par ménage. La diagonale représente l'équation de régression qui met en rapport le nombre de personnes par ménage au nombre de pièces occupées. Cette équation s'extrait de la formule suivante:—

$$\frac{y - \bar{y}}{\sigma_y} = r_{xy} \frac{x - \bar{x}}{\sigma_x}$$

En substituant les valeurs de notre exemple nous obtenons l'équation suivante:—

$$\frac{y - 5}{\sqrt{5}} = \sqrt{\frac{5}{6}}\ \frac{x - 6}{\sqrt{6}}$$

En simplifiant, $6y = 5x$.

Les moyennes des carrés des distances des points de cette ligne (mesurée parallèlement à l'axe y) sont évidemment beaucoup moindres que les moyennes des carrés des distances de la ligne horizontale. On peut tirer les premières des dernières au moyen de la formule: $Sy^2 = Oy^2 (1 - r^2) = 5\left(1 - \frac{5}{6}\right) = \frac{5}{6}$. Le carré du coefficient de corrélation mesure évidemment la fraction de variation dans la grandeur de la famille qui peut être associée à la grandeur de la maison.

L'utilité de ce moyen est manifeste quand nous analysons l'influence des divers attributs de la population sur l'importance moyenne de la famille. Supposons que nous ayons les moyennes de l'importance de la famille dans un certain nombre de localités. Quelle partie de la variation dans les moyennes peut être associée aux pourcentages de la population des localités où les gens sont d'origine raciale française? Pour répondre à cette question nous obtenons le coefficient de corrélation entre les deux variables et les portons au carré, obtenant ainsi la fraction de variation dans la grandeur moyenne de la famille attribuable à des proportions différentes de Canadiens-Français dans les localités.

Il est très souvent nécessaire d'étudier les relations entre plus de deux variables. Ainsi, considérons les données d'un nombre de localités indiquant la grandeur moyenne de la famille, le pourcentage de population française et le pourcentage de population catholique. Les trois variables peuvent être désignées par les symboles x, y, z, respectivement. Il va y avoir des corrélations entre les trois. Or une partie de la corrélation entre la grandeur moyenne de la famille et le pourcentage de population canadienne-française peut être due au fait qu'une grande partie des Canadiens-Français sont catholiques. Le *coefficient partiel de corrélation* entre l'importance

moyenne de la famille et le pourcentage de population canadienne-française, quand le pourcentage de catholiques demeure constant, mesure la relation entre les deux premières variables—indépendamment de la dernière. Ce coefficient peut s'obtenir par la formule suivante:—

$$r_{xy \cdot z} = \frac{r_{xy} - r_{xz}\, r_{yz}}{\sqrt{1 - r^2_{xz}}\ \sqrt{1 - r^2_{yz}}}$$

Dans le symbole de la corrélation partielle, les deux premiers indices souscrit indiquent les variables en corrélation et l'indice souscrit ou les indices souscrits après le point indiquent les variables gardées constantes. Des formules semblables ont été développées pour les corrélations partielles quand plus d'une variable est gardée constante.

Le coefficient multiple de corrélation mesure les corrélations totales entre une dépendante variable et plusieurs variables indépendantes.

Les *statistiques* étudiées ci-dessus sont celles qui ont été le plus fréquemment employées dans cette monographie. Un exposé plus complet se rencontre dans n'importe quel manuel élémentaire sur la statistique.

FÉCONDITÉ DE LA FEMME CANADIENNE

Par

W. R. Tracey

61477—15

SOMMAIRE

INTÉGRALITÉ DE L'ENREGISTREMENT DES NAISSANCES

Le chapitre I, qui traite de l'intégralité de l'enregistrement des naissances, établit que cet enregistrement est suffisamment complet. Par "suffisamment" nous entendons que les imperfections qui pourraient s'y rencontrer ne sont pas importantes au point de causer une mésinterprétation sérieuse des données. Ceci est illustré dans l'état VIII qui montre les conséquences de certains degrés (supposés) d'imperfection. Si la preuve réunie ailleurs dans le chapitre ne mesure pas exactement le degré d'intégralité, elle porte fortement à conclure que l'imperfection reste en deça des conséquences sérieuses. Deux critères ont servi à l'étude: (1) un échantillon des enfants paraissant au recensement à un âge susceptible de comparaison avec les dossiers des statistiques vitales a été établi d'après ces dossiers; (2) le total des enfants vivants lors du recensement a été comparé au total prévu au cours de la période d'enregistrement. Il est évident que tout enfant paraissant au recensement comme étant né dans la province quand en réalité il est né dans un hôpital d'une autre province et enregistré comme étant né dans cette dernière ne paraît pas aux dossiers des statistiques vitales; de plus, l'inexactitude des déclarations d'âge lors du recensement l'empêcherait de paraître aux feuilles où l'on pourrait s'attendre qu'il paraisse. D'ailleurs, tout changement dans le nom ou l'habitat des parents ou de l'enfant pourrait en rendre le retracement impossible depuis le recensement jusqu'aux dossiers. Sans compter qu'une recherche complète à travers les dossiers est chose impossible. Il s'ensuit que le degré d'intégralité établi par cette méthode est fort en-dessous du degré réellement atteint. Ceci devient plus apparent lorsqu'en réalité on s'aperçoit que plus les recherches sont poussées plus le degré d'intégralité obtenu est élevé.

TENDANCE DE LA NATALITÉ AU CANADA PENDANT LA PÉRIODE D'APRÈS-GUERRE

Le chapitre II fait voir que depuis dix ans les naissances déclinent de façon marquée au Canada en général et dans chacune des neuf provinces. Ce déclin persiste après déductions faites, au moyen de méthodes reconnues de standardisation, de l'âge de la mère et de l'état conjugal de la population. Ce n'est toutefois qu'avec réserve que l'on devrait tirer une conclusion en ce qui concerne l'avenir à cause des complexités révélées dans le chapitre suivant au sujet des données sur l'ordre de naissance. Certaines conclusions importantes s'imposent cependant à la suite du chapitre II. Une période de déclin défini, *i.e.*, de 1921 à 1936, a été établie. Bien que cela ne puisse être considéré comme un pronostic de l'avenir, c'est un point dans l'histoire et l'histoire est une histoire de dépression. Il est impossible d'établir nettement les effets de cette dépression; on en voit clairement cependant l'influence directe. Un calcul de l'effet de différents facteurs sur la natalité brute, durant cette période fait voir que la distribution d'âge des mères mariées, en âge de fécondité, devient de plus en plus défavorable; de même la proportion des naissances illégitimes par rapport aux naissances totales augmente, ce qui est peut-être un effet de la dépression. Toutefois un facteur favorable se dessine, *i.e.*, la proportion de femmes en âge de fécondité augmente. La natalité spécifique chez les femmes mariées décline de 15 p.c. en dix ans.

ORDRE DE NAISSANCE

Le chapitre III sur l'ordre de naissance est très révélateur en ce qu'il contient des données sur les dossiers antérieurs des mères paraissant aux statistiques des naissances de chaque année. Ces données indiquent plusieurs tendances dont certaines sont trop compliquées de facteurs inconnus pour être mesurées mais dont certaines autres émergent très clairement. Les augmentations et les diminutions des naissances chaque année s'apparentent étroitement aux types de mères. Dans la décennie pour laquelle les ordres de naissance ont été dressés en tableau (1927-1936), les premières et les deuxièmes naissances montrent en général des augmentations, et les augmentations et les diminutions annuelles s'associent étroitement à la tendance des mariages.

A compter de la troisième naissance, il y a un déclin progressif dans l'importance de chaque ordre, le plus prononcé s'avérant dans le cinquième, après quoi ce déclin va diminuant jusqu'après le dixième ordre où nous atteignons un état stationnaire. Ceci est illustré dans le graphique 12, page 292. Ensuite, la tendance du déclin porte principalement sur les mères ayant des familles modérément nombreuses, les familles extrêmement nombreuses et extrêmement petites accusant des augmentations. Cette tendance se présente sous une forme plus ou moins modifiée dans les différents groupes d'âge des mères. Ce qui semble un aspect très important de ce déclin, est la disparition du type exceptionnel de mères. Ainsi l'âge modal en 1927 dans les premier et deuxième ordres est de 20-24 ans, dans le troisième, le quatrième et le cinquième, de 25-29 ans, dans le sixième, le septième et le huitième, de 30-34 ans, du neuvième au treizième de 35-39 ans, dans le quatorzième et les suivants, de 40-44 ans. Il est remarquable qu'au total (sauf légèrement dans le cas des premières naissances ou des ordres au-delà du quatorzième) les modes restent plutôt plus constants que le reste mais montrent, avec le temps, une tendance à gagner en importance relative par rapport au total. Ceci est illustré dans l'état suivant et semble indiquer que du troisième au treizième ordres de naissance, les changements se produisent chez les éléments exceptionnels, c'est-à-dire là où un ordre élevé ou un ordre peu élevé de naissance se produit à un âge exceptionnel, *e.g.* qu'il est très peu commun pour une mère de 20 à 24 ans d'avoir un ordre de naissance plus élevé que le sixième. En 1927, les mères de ce groupe accusaient 248 naissances plus élevées que le sixième ordre, en 1936, 173 seulement, diminution de plus de 30 p.c. S'il est vrai que la disparition du type exceptionnel de mères constitue un élément important de déclin dans la natalité, elle peut avoir aussi une influence importante sur la stabilisation de la natalité future. Une fois le type exceptionnel écarté, le type ordinaire peut montrer une natalité non seulement constante mais peut-être aussi croissante.

Naissances modales				Augmentation numérique, 1927-36, dans		Pourcentage d'augmentation, 1927-36, dans	
Ordre de naissance	Age moyen de la mère	Nombre 1927	Nombre 1936	Naissances modales	Naissances totales de l'ordre	Naissances modales	Naissances totales de l'ordre
Tous ordres		94,474	88,424	−6,050	−16,669	− 6·4	− 7·1
1er- 2ième	20-24	38,794	40,760	1,966	6,212	5·1	6·9
3ième-5ième	25-29	29,496	25,679	−3,817	−11,702	−12·9	−14·7
6ième-8ième	30-34	14,242	11,741	−2,501	− 7,304	−17·6	−19·2
9ième-13ième	35-39	10,090	8,681	−1,409	3,408	−14·0	−15·2
14ième et au-dessus	40-44	1,852	1,563	− 289	− 467	−15·6	−13·4

TAUX BRUT ET TAUX NET DE REPRODUCTION

Le chapitre IV fait voir les taux brut et net de reproduction, *i.e.*, le nombre d'enfants, de sexe féminin, prévu pour chaque femme en particulier de la population totale, basé sur la natalité courante. Sauf dans une province, la Colombie Britannique, les taux de reproduction sont suffisamment élevés pour maintenir un accroissement constant de la population. Au Nouveau-Brunswick ce taux est très élevé, suffisamment de fait pour assurer une population qui serait encore nombreuse même dans tout le Canada dans dix générations—si, naturellement, ce taux de reproduction se maintient. Même pour les autres provinces, à moins que la natalité ne continue de décliner, il y a très peu de danger de rareté. L'Ontario qui a le taux le plus bas après la Colombie Britannique, accuse un taux net de reproduction de 1·13 dans une génération. Dans dix générations (240 ans environ) cela veut dire que la population aura plus que triplé.

DIFFÉRENCES RACIALES DANS LA FÉCONDITÉ

Le chapitre V étudie la fécondité différentielle au point de vue de l'origine raciale. Trois des conclusions importantes qui découlent apparemment de cette étude sont: (1) que les déclins sont caractéristiques de toutes les races; (2) que le différentiel racial n'est pas très grand, et (3) que ce différentiel n'est pas dû en particulier aux races occupant la même position dans l'échelle du déclin. Cette dernière conclusion se dégage particulièrement de l'étude des ordres de naissance par race. Les Britanniques, bien que montrant des taux peu élevés et des déclins persistants, changent de places avec certaines autres races dans l'échelle des taux peu élevés.

Un aspect particulièrement intéressant est révélé par une étude de la fécondité raciale. Bien que jusqu'à présent les différentes races ne se soient pas beaucoup mêlées, on voit pourtant à l'étude du processus d'interpénétration au cours de la période de 16 années de 1921 à 1936 que le taux d'interpénétration s'est graduellement accéléré, le pourcentage de naissances totales de mères d'une origine et de pères d'une autre ayant presque doublé au cours de la période. La chose naturellement est facile à comprendre puisque la période de 1921-36 a été aussi longue que celle de 1906-21 et que c'est au cours de cette dernière que ces races sont arrivées au pays. Les personnes de ces races qui étaient mariées avant leur arrivée, devaient naturellement être de même origine, tandis que les premiers mariages au Canada, à une époque où leurs races étaient plus fortes, se faisaient naturellement entre personnes de mêmes races. L'interpénétration des Français avec les autres races n'est pas apparemment tout à fait aussi rapide, mais ici encore, la chose est facile à comprendre. Ce n'est pas nécessairement une question d'inclination, mais plutôt une question de proximité. Le Français habite surtout le Québec et, partant, ne pourrait, sans sortir de son milieu, trouver femme d'une autre origine que la sienne. Ceci est probablement dû à la croissance des villes et l'union subséquente de races différentes aussi bien qu'à l'immigration dirigée vers les villes québecoises de fondation plus récente. Au cours des dix dernières années, il y a eu augmentation réelle dans la proportion de mères françaises et de pères de race différente.

DIFFÉRENCES DANS LA FÉCONDITÉ SELON LE LIEU DE NAISSANCE DES PARENTS

Au moyen de la fécondité différentielle selon le lieu de naissance nous avons mis à jour un aspect de la question que ne révèle pas la fécondité raciale; du moins, indirectement, *i.e.*, les effets de l'immigration. Le chapitre VI fait voir que la proportion de naissances dues à l'immigration devient rapidement de plus en plus petite. Il est étonnant de constater combien rapidement la population devient régnicole. Les Provinces des Prairies en sont un exemple frappant. Dans le Canada en général, la proportion d'enfants de père et mère d'une même province augmente rapidement. Le nombre de cas où le père est né dans une province et la mère dans une autre augmente rapidement aussi; tel est le cas de 1,749 naissances de mères nées en Alberta en 1936 comparativement à 543 en 1926. Les naissances de parents immigrés tombent de 70,573 (dans le territoire d'enregistrement) en 1921 à 35,999 en 1936, tandis que celles de parents nés canadiens augmentent de 95,549, à 108,885 au cours de la même période. L'augmentation de la proportion de naissances de père et mère nés dans la même province indique une condition statique de la population. Nous ne savons pas s'il s'agit ou non d'une phase transitoire née de la dépression; et nous ne pouvons que supposer ses effets sur le déclin récent des naissances totales.

DIFFÉRENCES RÉGIONALES DANS LA FÉCONDITÉ

Le chapitre VII montre à quatre points de vue le taux des naissances dans quatre régions différentes du Canada: (1) entre villes d'importance différente et les régions rurales et les petites régions urbaines; (2) entre 227 divisions du Canada comprenant tous les centres urbains; (3) entre les mêmes divisions moins les cités et villes de 5,000 âmes et plus; (4) entre les divisions de (3) corrigées pour l'influence de la race et de la religion. Trois cartes illustrent ou situent les différences régionales montrées dans 2, 3 et 4. Cette étude par région amène apparemment à des conclusions définies. Les influences de la race (française) et de la religion (catholique) sont fortes mais pas aussi fortes que l'on pourrait s'y attendre. L'influence majeure est apparemment l'âge d'établissement et la densité de la population, l'âge d'établissement le plus avancé et les établissements les plus densément peuplés montrant la natalité la plus basse et l'âge le moins avancé et les populations clairsemées, la plus haute. En divisant les taux des naissances en sept catégories, par ordre descendant, tel que le font voir les cartes, on remarque qu'il y a, du point de vue latitude, une continuité marquée dans chaque classe. Il y a une gradation apparente entre les catégories les plus élevées dans les plus hautes latitudes et les moins élevées dans les plus basses. Les cas spéciaux semblant faire exception sont d'habitude, dans les latitudes élevées, associés à la rareté de population, et dans les basses latitudes, à l'âge d'établissement ou à l'immigration. Ainsi, un bloc presque continu de comtés (à l'exclusion des cités et villes de 5,000 et plus)—Kings, I.P.-E., Inverness, Victoria, Richmond, Antigonish et Pictou, N.-E.—

une fois corrigé pour la race et la religion, est dans les classes les plus basses. L'émigration et particulièrement l'émigration récente de ces endroits a été exceptionnellement lourde. Elle se produit aux âges les plus nubiles, spécialement chez les femmes, et l'émigration féminine de ces endroits a été très lourde. De fait, dans d'autres localités exceptionnellement basses comme les divisions 9 et 10, en Colombie Britannique, nous voyons une autre phase du même phénomène. La masculinité de la population y est particulièrement élevée et il existe sur toute l'étendue des divisions une corrélation entre le haut degré de masculinité et la basse natalité. Maintenant que l'immigration n'est plus intense il sera intéressant de surveiller la natalité qui est exceptionnellement basse dans ces régions.

Si nous prenons les centres ruraux et les centres urbains, il y a une gradation perceptible des taux des naissances de 24·1 dans les régions rurales et les centres urbains de moins de 5,000, 24·7 dans les cités et villes de 5,000-10,000 et 23·3 dans les cités et villes de 10,000-40,000, à 20·8 dans les villes de 40,000 et plus. Malgré cette gradation, on remarque (voir cartes 3 et 4) que l'exclusion des cités de 5,000 ne détermine pas d'habitude une hausse de la natalité dans les comtés d'où elles sont exclues. Le comté de Wentworth, sans les villes de plus de 5,000, montre une natalité plus basse qu'avec ces villes. Il convient de mentionner que les parties suburbaines des villes sont désignées comme rurales dans les tableaux et que s'il arrivait que les banlieues fussent plus stériles que la ville elle-même, les résultats indiqués dans les cartes 3 et 4 à ce sujet seraient du moins partiellement expliqués. La natalité brute dont il est presque exclusivement question dans ce chapitre est calculée d'après la population totale. En conséquence, s'il arrive que les personnes âgées ou retirées tendent à gagner les banlieues, les petites villes et les villages, la natalité en sera d'autant abaissée. Il y a peu de doute que nous ayons dans plusieurs cités plus petites, villes et villages, la situation que nous venons de décrire pour les comtés des Provinces Maritimes, *i.e.*, une lourde émigration vers les grandes villes et ailleurs et probablement un remplacement d'une jeune population nubile par une population retirée et *ipso facto* âgée.

REMARQUES GÉNÉRALES

Il sera intéressant, si la population émigre de plus en plus des régions anciennes et densément peuplées vers les plus nouvelles et les moins peuplées, d'observer les effets de cette migration sur la natalité en général. Il peut du moins être supposé que le dernier mot n'a pas été dit sur l'évolution déclinante de la natalité. Les conditions de fortune qui ont déterminé la diminution des mariages durant la dépression semblent se refléter dans les premières et les secondes naissances; l'élimination de l'exceptionnel se reflète dans les autres; le passage de certaines races de périodes de très haute natalité à d'autres périodes de natalité modérément basses; les faux sommets créés par les mariages différés à cause des immigrés qui, après des années de colonisation se mariaient en masse— tous ces facteurs contribuent au déclin de la natalité en ces dernières années, certains allant même jusqu'à influer sur les taux spécifiques d'âge et dont, conséquemment, il n'est pas tenu compte dans la standardisation des taux de naissances. Il restera à savoir, lorsque la période sous observation aura été considérablement allongée au moyen de statistiques vitales sûres, si la situation présente ne fait que partie d'un cycle ou si elle est une tendance permanente.

PARTIE I

EXPOSÉ GÉNÉRAL DES TAUX ET DE LA TENDANCE DE LA FÉCONDITÉ

CHAPITRE I

INTÉGRALITÉ DE L'ENREGISTREMENT DES NAISSANCES

Il n'existe pas de méthode d'approche directe du problème posé par l'intégralité de l'enregistrement des naissances et tous les renseignements qui peuvent servir à une vérification indirecte sont susceptibles d'imperfection. Il est bien entendu que les conclusions tirées de ce chapitre ne constituent pas un énoncé final, mais, en raison des informations inhérentes aux facteurs non mesurés, un moyen plutôt de trouver le maximum d'imperfection. Il est très important d'établir une limite supérieure.

Deux méthodes se présentent d'étudier le problème. Au moyen de la première, les agrégats de personnes âgées de 0, 1, 2, 3 etc. ans lors du recensement sont rapprochés des naissances des années précédentes après déduction des décès d'enfants. Avec la deuxième, il s'agit de prendre un échantillon (la somme de travail exigée par la vérification de chaque enregistrement étant très grande) des personnes vivantes à un certain moment et de trouver combien de personnes de l'échantillon ont été enregistrées à leur naissance. Ces deux méthodes ont été utilisées pour chaque partie du Canada et leurs résultats seront étudiés dans ce chapitre.

COMPARAISON DES STATISTIQUES VITALES ET DES STATISTIQUES DE RECENSEMENT DANS L'AGRÉGAT

Plus une analyse portant sur le recensement est raffinée, plus les inexactitudes inhérentes à ce recensement tendront à obscurcir les résultats. Une analyse des déficiences des registres des naissances constitue peut-être la tâche la plus délicate qu'un recensement puisse être appelé à accomplir.

Les erreurs de déclaration d'âge par les personnes énumérées, lesquelles résultent en une concentration sur les chiffres pairs, sont indiquées à l'état I plus bas.

I.—PROPORTION DE TROIS FOIS LE NOMBRE DE PERSONNES DÉCLARANT L'ÂGE PAR RAPPORT AU TOTAL DES PERSONNES DÉCLARANT LES ÂGES $X-1$, X ET $X+1$, PAR SEXE, CANADA, 1931

Unités	Dizaines									
	Hommes					Femmes				
	0	1	2	3	6	0	1	2	3	6
0	–	1·03	0·97	1·08	1·18	–	1·02	1·00	1·12	1·25
1	0·97	0·99	1·03	0·97	0·85	0·98	0·99	1·00	0·93	0·81
2	1·02	1·01	0·99	1·02	1·05	1·02	1·00	0·99	1·04	1·05
3	1·01	0·98	1·01	0·97	1·01	1·01	0·98	1·01	0·97	1·00
4	1·00	1·01	1·01	0·96	0·92	0·99	1·01	0·99	0·97	0·94
5	1·00	0·98	0·98	1·06	1·15	1·00	0·98	1·01	1·06	1·14
6	1·01	1·03	1·01	1·00	0·92	1·01	1·03	1·00	0·99	0·92
7	1·00	1·00	0·98	0·93	0·97	0·99	0·99	0·97	0·93	0·95
8	1·00	1·02	1·06	1·09	1·06	1·01	1·03	1·06	1·11	1·09
9	1·00	1·00	0·92	0·90	0·89	0·99	0·98	0·89	0·88	0·86

Il est clair que la concentration aux multiples de 2 et de 5 indiquée aux âges de 30-40 ans et de 60-70 ans est relativement peu importante aux âges de 0-10 ans. A première vue nous pouvons dire que, de fait, ce genre d'erreur augmente avec l'âge tant chez les hommes que chez les femmes. La concentration à des chiffres pairs est probablement la moins nuisible des divers types d'erreurs, pouvant être écartée en majeure partie au moyen d'une gradation appropriée, puisque la fréquence excessive à l'âge pair consiste en autant d'exagérations que de diminutions. Ceci a été démontré par une étude des changements d'âge individuels dans un échantillon pris dans deux recensements successifs*.

Mais, d'autre part, un phénomène qui ne se retrouvera dans aucune autre partie de l'exposé se produit aux âges les plus tendres. Considérons, par exemple, la population du Canada en 1931. Le nombre de personnes déclarées comme étant à l'âge zéro est de 202,668†. Le nombre de personnes âgées de trois ans est de 224,131. Or, comme l'immigration à des âges très tendres ne constitue pas un facteur important, nous devons attribuer cet excédent étonnant de personnes âgées de 3 ans à l'une des deux causes suivantes, (a) déclin de la natalité ou (b) erreurs de déclaration par les parents des enfants énumérés lors du recensement. Ces causes sont étudiées plus bas.

* Voir appendice I, page 404. † La procédure de recensement exige tous les âges en années révolues.

(a) Comme la mortalité est lourde dans les premières années de vie, il y a tendance à ce que le nombre de personnes vivantes diminue brusquement d'un âge à l'autre dans les cinq premières années de la vie. Prenons par exemple la Table de longévité canadienne n° 1*, où il est supposé que la population est stationnaire au niveau des décès de 1931 et à un nombre de naissances juste suffisant pour contre-balancer ces décès, tel qu'indiqué dans les colonnes 1 et 2 de l'état suivant.

II.—TABLE DE LONGÉVITÉ ET POPULATION RÉELLE, HOMMES ET FEMMES, CANADA, 1931

Age	Table de longévité Lx		Population	
	Hommes (1)	Femmes (2)	Hommes (3)	Femmes (4)
0	104,237	103,672	102,930	99,738
1	102,042	101,804	102,879	101,486
2	100,536	100,490	113,021	111,110
3	101,076	100,954	111,910	109,668
4	100,158	100,146	112,432	109,241
5	99,869	99,884	112,884	109,723
6	99,619	99,670	114,691	111,711
7	99,392	99,486	114,284	111,431
8	99,188	99,324	114,800	114,047
9	99,006	99,177	115,848	113,330
10	98,840	99,036	117,240	114,330

Pour expliquer la divergence entre les chiffres des colonnes 1 et 2 d'une part et 3 et 4 d'autre part, nous devons admettre comme fait établi que le taux des naissances a tombé très rapidement. Les chiffres plus bas montrent la population à des âges divers et les taux des naissances et de la mortalité infantile des années civiles correspondantes. Comme la population à l'âge 0 le 1er juin 1931 est le résultat des naissances durant la période du 1er juin 1930 au 30 mai 1931, le taux applicable de naissances se trouve quelque part entre les chiffres de 1930 et de 1931, et de même pour les autres années.

III.—NAISSANCES, NATALITÉ ET DÉCÈS DE PERSONNES DE MOINS D'UN AN, CANADA, 1920-1931

Age	Population	Année civile	Naissances	Natalité	Décès d'enfants de moins d'un an
		1931	240,473	23·2	20,360
0	202,668				
		1930	243,495	23·9	21,742
1	204,365				
		1929	235,415	23·5	21,674
2	221,578				
		1928	236,757	24·1	21,195
3	224,131				
		1927	234,188	24·3	22,010
4	221,673				
		1926	232,750	24·7	23,692
5	222,607				
		1925	242,388	26·1	22,310
6	226,402				
		1924	244,525	26·8	22,709
7	225,715				
		1923	240,476	26·7	24,833
8	228,847				
		1922	252,571	28·4	25,553
9	229,178				
		1921	257,728	29·4	26,280
10	232,180				
		1920	253,069	29·6	30,829

Tandis que la natalité est à la baisse de 1926 à 1931, le nombre absolu de naissances augmente et la mortalité infantile diminue. Le nombre croissant de naissances et la mortalité infantile déclinante devraient intensifier une diminution de la population de 1931 d'âge en âge au cours des cinq premières années de la vie. Le déclin des naissances de 1920 à 1926 explique cependant, du moins partiellement, l'augmentation de la population de 5 à 10 ans, ce déclin n'étant que partiellement contre-balancé par celui de la mortalité infantile.

(b) Dans le *Supplement to the 75th Report of the Registrar-General for England and Wales*, M. George King commente les erreurs du recensement au sujet des personnes d'âges tendre en Angleterre. La procédure suivie dans la préparation des Tables de longévité anglaises 6 et 7 repose sur la supposition que la population énumérée lors du recensement aux âges de 0-4 ans est exacte au total, mais simplement mal distribuée. La distribution proportionnelle utilisée entre

* Monographie de Recensement n° 13, 1931.

les âges 0, 1, 2, 3, 4 ans est par conséquent celle obtenue par le calcul du nombre de personnes vivantes d'après les naissances et les décès des années immédiatement antérieures; le total auquel cette distribution a été appliquée est celui du recensement.

Mais M. King ne croit pas que cette supposition soit appuyée par les faits. Il dit*, "Dans chacune des deux tables se rapportant respectivement aux hommes et aux femmes, pour les deux recensements de 1901 et de 1911, et dans chacune des deux tables semblables pour le seul recensement de 1911, il y a une grande déficience d'enfants énumérés au cours de chacune des deux premières années de vie et il n'y a pas d'excédent correspondant de jeunes enfants âgés de 2 à 4 ans au dernier anniversaire, le nombre de ceux-ci étant à peu près le même que le nombre calculé d'après les naissances et les décès. Il est vrai que l'émigration** dérange quelque peu les statistiques basées sur les naissances et les décès, et l'effet de cette perturbation est cumulatif avec l'avance en âge. Après avoir montré que le défaut du recensement ne s'explique pas par l'émigration, il termine" . . . . la conclusion semble inévitable qu'un grand nombre d'enfants de moins de deux ans ont échappé à l'énumération aux deux recensements de 1901 et de 1911 et particulièrement à celui de 1911, malgré que la chose soit difficile à comprendre."

En 1916, le Dr J. C. Dunlop, surintendant du service de la statistique du registraire général de l'Ecosse, faisant des recherches sur les déficiences du recensement écossais de 1911 aux âges de 0-4 ans en remontant du recensement jusqu'aux certificats de naissance† a constaté que 7·5 p.c. des déficiences qui ont pu être retracées (84 p.c. et 81 p.c. respectivement, du nombre d'enfants énumérés dans Paisley et Haddington, les deux districts d'enregistrement soumis aux recherches) résultaient de déclarations d'âge erronées. Des 808 âges incorrectement déclarés, 789 étaient exagérés et 109 dimi ués. Cependant les erreurs ne s'élevaient à plus d'un an que dans 47 des 898 cas cités.

Le nombre d'enfants à l'âge 0 au recensement est de 2,646 au lieu de 2,780, *i.e.* diminué de 134 ou 4·8 p.c. Le nombre d'enfants à l'âge de 1 an au recensement est diminué de 2·9 p.c.; à l'âge de 2 ans, il est augmenté de 0·7 p.c., et à l'âge de 3 ans, de 2·7 .p.c. La "table A" du Dr Dunlop‡ est intéressante en ce qu'elle fait voir le degré de déformation qui existe dans un recensement généralement considéré comme très exact.

TABLE A DU DR DUNLOP.—MONTRANT LE NOMBRE D'ENFANTS DONT L'ÂGE A ÉTÉ VÉRIFIÉ PAR RAPPROCHEMENT DES REGISTRES DE NAISSANCES

Ages trouvés par référence aux registres des naissances	Ages tels que déclarés sur les feuilles de recensement					
	0	1	2	3	4	0-4
0	2,626	142	7	3	2	2,780
1	13	2,304	229	2	0	2,548
2	2	13	2,176	231	5	2,427
3	4	8	25	2,051	168	2,256
4	1	6	7	30	1,926	1,970
0-4	2,646	2,473	2,444	2,317	2,101	11,981

La méthode de recherche Dunlop, *i.e.*, retracer les individus depuis le recensement jusqu'aux registres de naissances ne peut évidemment pas faire voir les omissions du recensement. Mais la preuve apportée dans l'appendice 1, p. 192 basée sur les comparaisons établies entre des recensements successifs, fait voir que les omissions réelles aux premiers âges de la vie ne sont pas importantes au point de modifier sensiblement les calculs qui doivent être faits plus loin.

Il y a deux manières d'établir des comparaisons entre les registres de naissances et les recensements basés sur les tableaux qui existent.

Méthode 1.—En prenant le nombre de naissance (des deux sexes) de chaque mois et en recourant à un tableau spécial donnant le nombre de décès sur ces naissances mois§ par mois, nous pouvons trouver le nombre de ceux qui atteignent l'âge d'un an. Ensuite nous pouvons utiliser une table de longévité avec un lx gradué par mois pour trouver la probabilité qu'un enfant d'un an survive à la date du recensement. En additionnant le nombre de ceux qui sont nés dans un mois approprié et qui vivent encore lors du recensement nous arrivons à un chiffre qui peut être comparé au nombre d'enfants de 1, 2, 3 et 4 ans vivant à la date du recensement. Pour comparer les naissances de l'année à compter du 1er juin 1930 au 1er juin 1931 avec la population de

* Loc. cit. p. 13.
** Au Canada, la force correspondate, l'immigration, agirait dans un sens contraire.
† *Journal of the Royal Statistical Society*, mai 1916, p. 309.
‡ Loc. cit. p. 315.
§ Il existe à la branche de la Statistique Vitale du Bureau un tableau inédit qui donne, par mois de naissance et mois de décès, la distribution des décès d'enfants chaque année.

moins d'un an à cette dernière date nous soustrayons simplement, des naissances des mois appropriés, le nombre de décès parmi les naissances jusqu'au 1er juin.

Méthode 2.—En prenant le nombre de naissances (des deux sexes) au cours de chaque année civile, nous en déduisons un nombre estimatif de décès. Ce nombre estimatif est ainsi obtenu:—

On trouve dans chaque province, en pourcentage du nombre de décès d'enfants de moins d'un an, le nombre de personnes mourant au cours de l'année civile de naissance. Dans la plupart des cas, ce pourcentage est de 70 à 80 p.c. Nous calculons ce pourcentage de décès pour la première année civile et le pourcentage complémentaire de décès de l'année suivante. Pour la deuxième année de vie on suppose dans tous les cas que 60 p.c. des décès d'enfants à l'âge de 1 à 2 ans au cours d'une année civile donnée s'appliquent aux enfants qui ont atteint leur premier anniversaire au cours de cette année; pour la troisième année de vie et les suivantes on suppose que les décès sont également répartis et nous prenons la proportion de 50 p.c.

Au moyen de l'une des deux méthodes le nombre de personnes prévu au recensement a été trouvé pour chacune des cinq premières années de vie. Les proportions ont été disposées en tableaux pour le recensement de 1931 pour les cinq divisions régionales du Canada. On verra que les deux méthodes de calcul donnent essentiellement des résultats semblables.

IV.—COMPARAISON DE LA POPULATION DU RECENSEMENT ÂGÉE DE 0, 1, 2, 3, 4 ANS AVEC LE NOMBRE DE PERSONNES VIVANTES AUX MÊMES ÂGES À LA DATE DU RECENSEMENT, CALCULÉ D'APRÈS LES ENREGISTREMENTS DE NAISSANCES AU MOYEN DES MÉTHODES 1 ET 2, CANADA ET DIVISIONS RÉGIONALES, 1931

Division régionale	Année de recensement de la naissance (Juin-juin) (1)	Age, dernier anniversaire, au 1er juin 1931 (2)	Nombre vivant, 1er juin 1931 (Recensement) (3)	Nombre survivant, 1er juin 1931, calculé d'après les enregistrements de naissances — Méthode 1 (4)	Méthode 2 (5)	Proportion Col. 4: col. 3 (6)
		Age				
CANADA	1926-1931	0-4	1,072,730	1,066,157		0·99
	1930-1931	0	202,400	224,693		1·11
	1929-1930	1	204,048	217,480		1·07
	1928-1929	2	221,207	210,014	209,462	0·95
	1927-1928	3	223,760	210,720	209,606	0·94
	1926-1927	4	221,315	203,250	202,226	0·92
Provinces Maritimes	1926-1931	0-4	109,990	104,080		0·95
	1930-1931	0	21,561	21,988		1·02
	1929-1930	1	20,569	20,809		1·01
	1928-1929	2	22,370	20,306	20,365	0·91
	1927-1928	3	22,901	20,901	20,706	0·91
	1926-1927	4	22,589	20,076	19,982	0·89
Québec	1926-1931	0-4	352,895	357,835		1·01
	1930-1931	0	66,439	75,661		1·14
	1929-1930	1	65,541	72,410		1·11
	1928-1929	2	73,759	70,497	70,039	0·96
	1927-1928	3	74,427	71,027	70,537	0·95
	1926-1927	4	72,729	68,240	67,388	0·94
Ontario	1926-1931	0-4	307,669	317,069		1·03
	1930-1931	0	58,392	66,467		1·14
	1929-1930	1	58,887	64,624		1·10
	1928-1929	2	62,803	62,306	62,196	0·99
	1927-1928	3	63,931	62,709	62,657	0·98
	1926-1927	4	63,656	60,963	60,587	0·96
Provinces des Prairies	1926-1931	0-4	250,197	238,168		0·96
	1930-1931	0	46,489	50,278		1·08
	1929-1930	1	49,034	49,559		1·01
	1928-1929	2	51,387	47,279	47,235	0·92
	1927-1928	3	51,721	46,550	46,274	0·90
	1926-1927	4	51,566	45,502	45,005	0·88
Columbie Britannique	1926-1931	0-4	51,979	48,770		0·94
	1930-1931	0	9,519	10,299		1·08
	1929-1930	1	10,017	10,071		1·01
	1928-1929	2	10,888	9,637	9,627	0·89
	1927-1928	3	10,780	9,471	9,432	0·88
	1926-1927	4	10,775	9,302	9,264	0·86

Pour les cinq divisions, les proportions pour les âges 0 et 1 sont de plus de 1·00 et, pour les âges subséquents, de moins de 1·00. Ceci reflète l'exagération d'âge lors du recensement et dont il a été fait mention dans les pages précédentes. Malgré la variation régionale considérable dans les proportions de la colonne 6 pour le total des âges 0-4, le chiffre 0·99 obtenu pour tout le Canada montre apparemment de façon satisfaisante de combien les enregistrements de naissances sont en moyenne inférieurs au recensement dans tous le pays.

Donc, 0·99 est le chiffre maximum d'intégralité des enregistrements de naissances dans tout le Canada. Mais, bien que dans ce chiffre il soit tenu compte des exagérations dans le grou- d'âge de 0-4 ans, il serait trop élevé s'il y avait tendance à déclarer l'âge des enfants comme étant de plus de 5 ans quand en réalité il est de moins. Cette tendance est indiquée dans l'étude présentée dans l'appendice I, p. 404; il serait par conséquent désirable de calculer le nombre d'enfants de 5-9 ans, prévu à la date du recensement d'après les enregistrements de naissances. Il ne serait pas satisfaisant de faire ce calcul pour le recensement de 1931 parce qu'il faudrait remonter aux enregistrements de naissances d'une époque où le territoire d'enregistrement ne comprenait que huit provinces et partant, recourir à des registres moins complets que ceux d'une époque plus récente. C'est pourquoi nous avons limité nos calculs aux Provinces des Prairies, nous servant à cette fin du recensement de 1936. L'état suivant donne les résultats des calculs, lesquels sont indiqués dans le graphique 1.

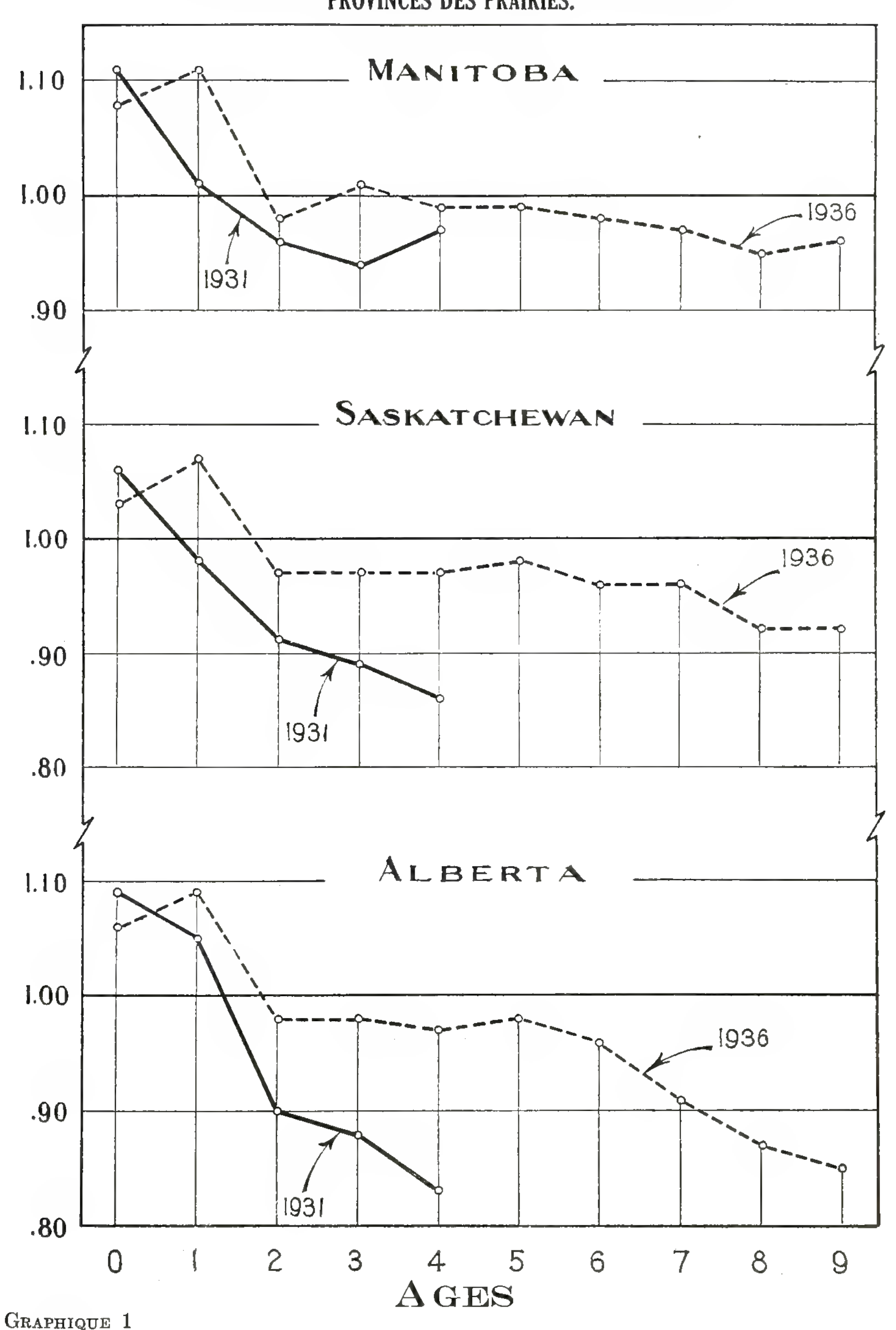
V.—COMPARAISON DE LA POPULATION DU RECENSEMENT ÂGÉE DE 0, 1, 2, 3, 4 ANS AVEC LE NOMBRE DE PERSONNES VIVANTES AUX MÊMES ÂGES À LA DATE DU RECENSEMENT. CALCULÉ D'APRÈS LES ENREGISTREMENTS DE NAISSANCES AU MOYEN DE LA MÉTHODE 1, 1931 ET 1936 ET AUX ÂGES DE 5, 6, 7, 8, 9 ANS, 1931, PROVINCES DES PRAIRIES

Province	Année de recensement de la naissance (Juin-juin) (1)	Age, dernier anniversaire, au 1er juin 1931 (2)	Nombre vivant, 1er juin 1931 (Recensement) (3)	Nombre survivant 1er juin 1931, calculé d'après les enregistrements de naissances (Méthode 1) (4)	Proportion Col. 4: col. 3 (5)
ÂGES 0-4, 1931					
		Ans			
Provinces des Prairies	1926-1931	0-4	250,197	239,168	0·96
	1930-1931	0	46,489	50,278	1·08
	1929-1930	1	49,034	49,559	1·01
	1928-1929	2	51,387	47,279	0·92
	1927-1928	3	51,721	46,550	0·90
	1926-1927	4	51,566	45,502	0·88
Manitoba	1926-1931	0-4	66,599	66,325	1·00
	1930-1931	0	12,086	13,460	1·11
	1929-1930	1	13,319	13,405	1·01
	1928-1929	2	13,571	13,066	0·96
	1927-1928	3	14,097	13,264	0·94
	1926-1927	4	13,526	13,130	0·97
Saskatchewan	1926-1931	0-4	105,226	98,465	0·94
	1930-1931	0	19,247	20,308	1·06
	1929-1930	1	20,501	20,120	0·98
	1928-1929	2	21,562	19,654	0·91
	1927-1928	3	21,773	19,335	0·89
	1926-1927	4	22,053	19,048	0·86
Alberta	1926-1931	0-4	78,372	74,378	0·95
	1930-1931	0	15,156	16,510	1·09
	1929-1930	1	15,214	16,034	1·05
	1928-1929	2	16,164	14,559	0·90
	1927-1928	3	15,851	13,951	0·88
	1926-1927	4	15,987	13,324	0·83

V.—COMPARAISON DE LA POPULATION DU RECENSEMENT ÂGÉE DE 0, 1, 2, 3, 4 ANS AVEC LE NOMBRE DE PERSONNES VIVANTES AUX MÊMES ÂGES À LA DATE DU RECENSEMENT, CALCULÉ D'APRÈS LES ENREGISTREMENTS DE NAISSANCES AU MOYEN DE LA MÉTHODE 1, 1931 ET 1936 ET AUX ÂGES DE 5, 6, 7, 8, 9 ANS, 1931, PROVINCES DES PRAIRIES—Fin

Province	Année de recensement de la naissance (Juin-juin) (1)	Age, dernier anniversaire, au 1er juin 1931 (2)	Nombre vivant, 1er juin 1931 (Recensement) (3)	Nombre survivant 1er juin 1931, calculé d'après les enregistrements de naissances (Méthode 1) (4)	Proportion Col. 4: col. 3 (5)
ÂGES 0-4, 1936					
		Ans			
Provinces des Prairies	1931-1936	0-4	231,134	234,251	1·01
	1935-1936	0	44,190	46,649	1·06
	1934-1935	1	42,167	45,819	1·09
	1933-1934	2	46,822	45,729	0·98
	1932-1933	3	48,373	47,624	0·98
	1931-1932	4	49,582	48,430	0·98
Manitoba	1931-1936	0-4	61,380	63,276	1·03
	1935-1936	0	11,684	12,614	1·08
	1934-1935	1	11,167	12,382	1·11
	1933-1934	2	12,349	12,076	0·98
	1932-1933	3	12,826	12,962	1·01
	1931-1932	4	12,354	13,242	0·99
Saskatchewan	1931-1936	0-4	93,731	93,916	1·00
	1935-1936	0	17,803	18,409	1·03
	1934-1935	1	17,174	18,371	1·07
	1933-1934	2	18,996	18,517	0·97
	1932-1933	3	19,670	19,165	0·97
	1931-1932	4	20,088	19,454	0·97
Alberta	1931-1936	0-4	76,023	77,059	1·01
	1935-1936	0	14,703	15,626	1·06
	1934-1935	1	13,826	15,066	1·09
	1933-1934	2	15,477	15,136	0·98
	1932-1933	3	15,877	15,497	0·98
	1931-1932	4	16,140	15,734	0·97
ÂGES 5-9, 1931					
		Ans			
Provinces des Prairies	1926-1931	5-9	249,867	235,402	0·94
	1930-1931	5	49,576	48,681	0·98
	1929-1930	6	50,565	48,783	0·96
	1928-1929	7	49,359	46,719	0·95
	1927-1928	8	50,584	46,097	0·91
	1926-1927	9	49,783	45,122	0·91
Manitoba	1926-1931	5-9	67,410	65,295	0·97
	1930-1931	5	13,136	13,033	0·99
	1929-1930	6	13,472	13,195	0·98
	1928-1929	7	13,313	12,911	0·97
	1927-1928	8	13,893	13,135	0·95
	1926-1927	9	13,596	13,021	0·96
Saskatchewan	1926-1931	5-9	102,394	96,926	0·95
	1930-1931	5	20,074	19,663	0·98
	1929-1930	6	20,672	19,805	0·96
	1928-1929	7	20,278	19,421	0·96
	1927-1928	8	20,751	19,147	0·92
	1926-1927	9	20,619	18,890	0·92
Alberta	1926-1931	5-9	80,063	73,183	0·98
	1930-1931	5	16,366	15,985	0·98
	1929-1930	6	16,421	15,783	0·96
	1928-1929	7	15,768	14,387	0·91
	1927-1928	8	15,940	13,815	0·87
	1926-1927	9	15,568	13,213	0·85

PROPORTION DE LA POPULATION DU RECENSEMENT ÂGÉE DE 0-4 ANS, 1931 ET 0-9, 1936, PAR RAPPORT AU NOMBRE DE PERSONNES VIVANTES AUX DATES DE RECENSEMENT CALCULÉ D'APRÈS LES ENREGISTREMENTS DE NAISSANCES, PROVINCES DES PRAIRIES.



GRAPHIQUE 1

Les résultats suivants découlent des états et du graphique:—

(1) Aux âges de 0-4 ans une amélioration frappante (0·96 à 1·01) s'effectue avec le temps d'après la comparaison des naissances de 1926-31 avec le recensement de 1931 et d'après la comparaison des naissances de 1931-36 avec le recensement de 1936. Cette amélioration pénètre dans chaque groupe d'âge et dans les trois provinces. Le seul moyen de l'expliquer serait par le fait que le recensement de 1936 est moins complet que celui de 1931, supposition ridicule, ou par la migration intense de 1931. La chose sera étudiée plus loin.

(2) En utilisant des comparaisons basées sur le seul recensement de 1936 il y a une approximation beaucoup plus étroite entre les naissances et le recensement aux âges plus tendres qu'aux âges plus avancés. De fait, les comparaisons de 1936 aux âges de 5-9 ans sont apparamment une réplique des comparaisons de 1931 aux âges de 0-4 ans. De plus, nous avons dans les chiffres des âges plus avancés de 7, 8 et 9 ans, lesquels inclinent si fortement à la baisse, une indication que la migration peut renverser les calculs. Toute balance d'immigration qui aurait pu exister aurait évidemment pour effet d'abaisser la natalité comparativement au recensement.

Effets de la migration sur les comparaisons précédentes.—Il est clair, naturellement, que dans la comparaison des naissances avec le recensement, il devrait être tenu compte de l'immigration. Malheureusement, les immigrés ne sont pas enregistrés par année d'âge et, en tout cas, il n'existe aucunes données directes sur le mouvement d'une province à l'autre au Canada. Mais il nous est possible de calculer, du moins approximativement, les effets de la migration en établissant la proportion de la population agée de 0-4 ans dans chaque province en 1931 qui n'est pas née dans cette province, mais dans une autre ou à l'étranger. Les pourcentages ainsi calculés sont les suivants:—

VI.—ENFANTS DE 0-4 ANS, MONTRANT LE NOMBRE NÉ DANS LA PROVINCE ET LE POURCENTAGE NÉ EN DEHORS DE LA PROVINCE, CANADA, PAR PROVINCE, 1931

Province	Enfants de 0-4 ans		
	Total (1)	Nés dans la province (2)	P.C. né en dehors de la province (3)
Ile du Prince-Edouard	9,145	8,877	2·9
Nouvelle-Ecosse	53,259	51,480	3·3
Nouveau-Brunswick	47,586	45,623	4·1
Québec	352,895	345,506	2·1
Ontario	307,669	295,578	3·9
Manitoba	66,599	63,062	5·3
Saskatchewan	105,226	99,789	5·2
Alberta	78,372	71,867	8·3
Colombie Britannique	51,979	47,522	8·6

Naturellement, il ne faudrait pas, pour fins de comparaison avec les naissances des années antérieures, déduire les pourcentages de la colonne 3 de l'état VI du nombre de personnes indiquées au recensement comme vivantes aux âges de 0-4 ans, puisque les enregistrements de naissances comprennent les enfants nés dans une certaine province et passés dans une autre avant le recensement et qui, par conséquent, devraient à juste titre être déduits des naissances. Ces deux corrections s'équilibreraient partiellement bien que la première mentionnée soit sans doute la plus importante. On peut se faire une idée du mouvement par la proportion, par rapport au nombre de personnes de 0-4 ans vivant dans une province, du nombre d'enfants nés dans cette province mais vivant dans une autre (colonne 3 plus bas).

VII.—PROPORTION D'ENFANTS DE 0-4 ANS NÉS DANS UNE PROVINCE MAIS VIVANT AILLEURS AU CANADA PAR RAPPORT AU NOMBRE D'ENFANTS DE 0-4 ANS VIVANT DANS LA PROVINCE, CANADA, PAR PROVINCE, 1931

Province	Population de 0-4 ans		P.C. de la colonne (1) formé par la colonne (2) (3)
	Vivant dans la province (1)	Née dans la province mais vivant ailleurs au Canada (2)	
Ile du Prince-Edouard	9,145	131	1·43
Nouvelle-Ecosse	53,259	636	1·19
Nouveau-Brunswick	47,586	812	1·71
Québec	352,895	3,178	0·90
Ontario	307,669	4,311	1·40
Manitoba	66,599	3,103	4·66
Saskatchewan	105,226	3,968	3·77
Alberta	78,372	2,410	3·08
Colombie Britannique	51,979	1,185	2·28

La correction nette dont doivent s'augmenter les proportions d'intégralité données dans les états IV et V à cause de la balance de migration est donc quelque chose entre zéro et les pourcentages de la colonne 3 de l'état VI.

Il est à remarquer que dans toute cette section, plutôt que de calculer à compter de la date du recensement en remontant jusqu'à l'année de naissance et comparer directement avec le total des naissances, nous avons comparé le nombre d'enfants à la date du recensement avec le nombre d'enfants prévus d'après les naissances et les décès d'années appropriées antérieures au recensement. La première méthode rendrait apparemment les résultats plus exacts mais différents par moins de 0·5 p.c. des chiffres donnés dans cette section. On a cru qu'il ne servirait à rien de calculer les pourcentages d'imperfection plus près que de l'unité la plus rapprochée parce qu'on ne désire pas faciliter les comparaisons auxquelles les données semblent mal appropriées, telles qu'entre les provinces par exemple.

RECHERCHES DEPUIS LE RECENSEMENT JUSQU'AUX ENREGISTREMENTS DE NAISSANCES

En raison de la difficulté d'établir une comparaison directe entre le recensement et les registres de naissances et de décès, un échantillon d'enfants a été tiré des feuilles du recensement de 1931. Des recherches ont été faites sur ces enfants à travers les dossiers afin d'établir, pour chaque province, le pourcentage de cas d'enregistrement qui pourrait être relevé. Les recherches ne portent sur aucun enfant dont le recensement ne donne pas le lieu de naissance comme province de domicile le 1er juin 1931.

Ile du Prince-Edouard.—Dans le cas de l'Ile du Prince-Edouard où un relevé sommaire avait déjà révélé de sérieuses déficiences dans les déclarations, les recherches ont été passablement complètes. Chaque enfant inscrit comme âgé de moins d'un an au recensement du 1er juin 1931 a été recherché ensuite dans les dossiers d'enregistrement. Sur un total de 1,500, 357 ou 20 p.c. n'ont pas été retrouvés.

Nouvelle-Ecosse.—L'échantillon de la Nouvelle-Ecosse a été obtenu au moyen du dénombrement de chaque cinquième cahier du recensement, en prenant les districts et leurs sous-districts par ordre numérique. La comparaison a été faite ici aussi entre les enfants de moins d'un an énumérés au recensement de 1931 et les naissances enregistrées à compter du mois de juin 1930 jusqu'au mois de mai 1931. Le résultat est le suivant pour la province en général et trois municipalités:—

Item	Total des fiches empruntées aux feuilles de recensement	Comparées aux transcriptions de naissances	
		Nombre	P.C.
Nouvelle-Ecosse	2,067	1,774	86
Halifax	291	248	85
Sydney	81	65	80
Glace Bay	151	122	81

Les recherches ont été faites d'abord dans le comté où l'enfant était domicilié au moment du recensement et ensuite dans la province entière après que les certificats de naissance de cette province eurent été mis en ordre numérique.

Nouveau-Brunswick.—L'échantillon du Nouveau-Brunswick a été pris au hasard pour les cités et systématiquement pour les villes, villages et paroisses. Dans les cités de Moncton, Saint John et Fredericton un cinquième des cahiers de recensement ont été dénombrés. Dans le reste de la province, une ville ou un village sur cinq a été pris afin d'obtenir une distribution géographique uniforme et une proportion de familles françaises par rapport aux familles anglaises égale à celle de la province en général. Des 1,865 cas ainsi empruntés au recensement et transférés à ces fiches, 1,668 ont pu être rapprochés des certificats de naissance, donnant une intégralité de 89 p.c. Les cités accusent une déficience de 6 p.c., les villes et villages, de 3 p.c., et les paroisses rurales, de 13 p.c.; naturellement, dans l'interprétation de ces chiffres, faut-il tenir compte de la petitesse de l'échantillon total.

Les 1,100 enfants décédés avant la date du recensement ont été échantillonnés dans la proportion d'un cinquième et parmi les 169 de l'échantillon nés avant le 1er juin il a été trouvé que 163 avaient été enregistrés, ce qui laisse une déficience de moins de 4 p.c.

Québec.—L'échantillon du Québec a été obtenu par l'arrangement des cahiers dans l'ordre numérique des districts électoraux et en trois séries séparées, pour les cités, les villes et les régions rurales respectivement et en choisissant chaque douzième cahier de chaque série. En raison de l'étendue de la province, les recherches ont dû être limitées dans chaque cas au comté concerné sauf que pour tout enfant des îles de Montréal et Jésus elles ont été faites dans les îles entières. Toutefois, il a été constaté qu'environ 99·5 p.c. des naissances ont eu lieu dans le comté de domicile. Les résultats ont été les suivants:—

Item	Total des fiches empruntées aux feuilles de recensement	Comparées aux transcriptions de naissances	
		Nombre	P.C.
Québec	5,473	4,974	91
Ile de Montréal	1,557	1,324	85
Reste de la province—			
Cités	731	679	93
Villes	260	242	93
Régions rurales	2,925	2,729	93

Des recherches ont aussi porté sur les certificats de naissance correspondant aux 1,151 fiches de décès; 1,099 ont été trouvés, ce qui donne une intégralité de 95 p.c. Ici, l'île de Montréal est manifestement plus pauvre que le reste de la province. Pour les Réserves Indiennes, 227 noms ont été empruntés aux feuilles de recensement et 130 seulement ont été retrouvés. Parmi les dénominations religieuses de l'île de Montréal, les Catholiques ont de beaucoup l'intégralité la plus complète, soit 91 p.c. contre 85 p.c. pour l'île entière. Les enregistrements d'enfants français sont de même très élevés, étant de 94 p.c. pour toute la province.

Ces chiffres, comme ceux des autres provinces, sont les résultats de recherches faites à travers les certificats de naissance au Bureau Fédéral de la Statistique. Mais dans le cas du Québec, le Dr Parrot, registraire provincial a collaboré aux recherches faites pour les 449 fiches introuvables au Bureau. Il a pu retracer 115 des 226 fiches de la province en dehors de l'île de Montréal; de ces 115 fiches le Bureau en a vérifié 104 et il en a trouvé 47 pour l'île de Montréal. Ceci porte l'enregistrement provincial à 94 p.c. d'intégralité.

Ontario.—A Hamilton, Ottawa, London et Windsor, on a pris, dans l'ordre numérique, chaque cinquième livre du recensement. Dans le reste de la province on a pris, dans le même ordre, chaque dixième livre. Les chiffres des quatre cités mentionnées plus haut ont été divisés en deux avant de les réunir pour obtenir l'intégralité provinciale de l'enregistrement. Comme dans le Québec, les recherches ont été limitées au comté de domicile au moment du recensement, mais une épreuve a été faite du pourcentage de naissances enregistrées ailleurs dans le comté de domicile ordinaire et un facteur ajouté aux fiches comparées, ce qui a haussé la moyenne provinciale de 89 p.c. (telle qu'indiquée plus bas) à 92 p.c.

Item	Total des fiches empruntées aux feuilles de recensement	Comparées aux transcriptions de naissances	
		Nombre	P.C.
Ontario	5,763	5,138	89
Cités de 40,000 et plus	1,586	1,439	91
Cités de moins de 40,000	760	682	90
Villes	757	668	88
Régions rurales	2,660	2,349	88

Manitoba.—Dans les cités du Manitoba, on a pris chaque cinquième cahier. Dans le reste de la province, l'échantillon a été obtenu par le dénombrement de chaque cinquième ville, chaque cinquième village et chaque cinquième municipalité rurale par ordre de division de recensement. Les résultats ont été les suivants:—

Item	Total des fiches empruntées aux feuilles de recensement	Comparées aux transcriptions de naissances	
		Nombre	P.C.
Manitoba	2,402	2,164	90
Cités	699	638	91
Villes	138	134	97
Villages et municipalités rurales	1,565	1,392	89

Saskatchewan.—Dans les cités et villes de la Saskatchewan chaque cinquième cahier a été pris et dans les parties rurales, y compris les villages, chaque septième cahier a été pris après que les questionnaires eurent été arrangés par division de recensement.

Item	Total des fiches empruntées aux feuilles de recensement	Comparées aux transcriptions de naissances	
		Nombre	P.C.
Saskatchewan[1]	2,806	2,454	88
Cités	573	541	94
Villes	149	130	87
Municipalités rurales	2,248	1,938	86

[1] Cités réduites de 2/7.

Alberta.—L'échantillon de l'Alberta a été obtenu en prenant chaque cinquième cahier dans le groupe de cités de Calgary, Edmonton, Lethbridge et Medicine Hat; un cahier de chacune des cités de Drumheller, Red Deer et Wetaskiwin; et chaque septième cahier des villes et des municipalités rurales. Les résultats ont été les suivants:—

Item	Total des fiches empruntées aux feuilles de recensement	Comparées aux transcriptions de naissances	
		Nombre	P.C.
Alberta[1]	2,203	1,986	90
Cités	762	700	92
Villes	142	135	95
Régions rurales (y compris les villages)	1,516	1,351	89

[1] Cités réduites de 2/7.

M. Mackie, sous-registraire général de l'Alberta, a étudié les 21 cas de la cité d'Edmonton qui ne pouvaient être comparés et a pu en élucider 15 comme étant des cas de noms mal épelés, d'enfants adoptifs, etc. M. Mackie est d'avis que la comparaison avec le recensement a donné un minimum de beaucoup inférieur au niveau réel d'intégralité. Il relate l'expérience de 1932-33 lors des recherches parmi les 8,851 écoliers de cette année-là (en vertu des règlements de l'Alberta, les instituteurs rapportent les noms de tous les enfants nés dans la province lorsqu'ils se présentent à l'école pour la première fois); il fut constaté alors que 97 p.c. environ des écoliers de l'Alberta étaient enregistrés—ce qui constitue une preuve très importante.

Colombie Britannique.—L'échantillon de Vancouver, Victoria et New Westminster a été basé sur un cinquième des cahiers du recensement. A Vancouver et à Victoria ces cahiers ont été choisis de façon à représenter, autant qu'il a été possible de le certifier, les différents éléments

de la population de ces cités. A New Westminster les cahiers de l'échantillon ont été obtenus par dénombrement. Pour le reste de la province, deux échantillons ont été pris—l'un systématiquement d'après l'origine raciale et l'autre au hasard. Ce dernier a été obtenu par le dénombrement d'un cinquième de tous les cahiers qui ne figuraient pas dans l'échantillon systématique.

Item	Total des fiches empruntées aux feuilles de recensement	Comparées aux transcriptions de naissances	
		Nombre	P.C.
Colombie Britannique[1]	1,862	1,622	87
Grandes cités	829	748	90
Echantillon systématique des cités plus petites	339	323	95
Echantillon systématique des régions rurales	797	724	91
Echantillon pris au hasard dans les cités plus petites	120	103	86
Echantillon pris au hasard des régions rurales	686	561	82

[1] Les échantillons systématiques des petites cités et des régions rurales sont réduits de 4/5.

Les recherches ont d'abord été faites à travers le comté de domicile au moment du recensement et ensuite à travers la province entière.

Omissions du recensement.—Afin de trouver le nombre d'enfants omis des relevés du recensement lorsqu'il arrive que ce recensement est effectué peu de temps après leur naissance, des échantillons ont été tirés des relevés des recensements de 1931 et 1936 en Alberta. La méthode d'établir ces échantillons est décrite dans l'appendice 1, p. 404. Dans un échantillon de 1,231 garçons de 0-9 ans, 14 dont l'âge déclaré était de 5 ans au recensement de 1936, deux de 6 ans et un de 7 ans (dont les familles avaient été localisées en 1931) avaient été omis du recensement de 1931. De même sur 1,220 filles de 0-9 ans, 9 dont l'âge déclaré était de 5 ans au recensement de 1936 et deux de 6 ans avaient été omises du recensement de 1931. La proportion d'omissions chez les garçons par rapport au nombre de garçons âgés de 0-9 ans dans l'échantillon est de 0·014, et chez les filles, de 0·009 ou de 0·012 pour les deux sexes.

Estimation des facteurs non mesurables affectant les recherches sur l'échantillon.—Les pourcentages ci-dessus d'intégralité des enregistrements de naissances doivent être pris comme des minima absolus. Ils ne peuvent être des surestimations que s'il existe une tendance à omettre des enfants tant du recensement que des statistiques vitales. En pratique, il est peu probable que cela ait une grande importance comme il est prouvé dans les paragraphes précédents. Il y a de fortes raisons de croire que plusieurs enfants du pourcentage de 1·2 mentionné plus haut n'avaient en réalité que 4 ans en 1936 et partant n'étaient pas nés en 1931; mais supposons qu'il y ait suffisamment d'autres enfants omis en 1931 et en 1936 pour porter les omissions totales du recensement (sans compter les exagérations d'âge) à l'âge zéro à 2 p.c., ce qui serait un chiffre élevé à la lumière de chaque épreuve qui a été faite. Supposons en outre que dans ce groupe spécialement choisi d'enfants omis par l'énumérateur de recensement il y ait une déficience d'enregistrement de 50 p.c.—ce qui est plus élevé que tout groupe d'enfants examinés. Même avec ces suppositions exagérées les omissions du recensement ne pourraient, à l'épreuve, cacher qu'une défectuosité d'enregistrement de 1 p.c.

Considérons d'autre part les multiples façons dont les chiffres d'intégralité des déclarations de naissance donnés plus haut pourraient être diminués. Premièrement, il y a le fait rencontré très fréquemment lors de la revision du recensement que des personnes qui ont émigré des Etats-Unis au Canada déclarent des enfants comme étant nés au Canada mais dont l'âge indique qu'ils sont nés antérieurement à la date de migration. Lorsque la chose se présente chez les immigrés venus des Etats-Unis, elle est d'habitude corrigée lors de la revision du recensement, mais lorsqu'elle se présente chez des Canadiens nés en dehors de leur province de domicile il n'existe aucun moyen de la corriger. M. Mackie dit à ce sujet que sur 8,851 écoliers dont les enregistrements ont été recherchés en Alberta et qui, d'après leurs parents, étaient tous nés en Alberta, on a constaté à la lumière d'autres recherches que 308 étaient nés en dehors de la province. Avec une proportion semblable d'erreurs dans les déclarations faites aux énumérateurs de recensement, on pourrait expliquer dans une proportion approximative de 4 p.c. la déficience du relevé échantillon d'intégralité, ou d'un tiers à la moitié des fiches non comparées.

Les noms mal épelés par les énumérateurs de recensement constituent un facteur d'un poids inconnu. Les enfants illégitimes et les enfants adoptés après leur enregistrement et avant le recensement ont été difficiles à retracer. Les erreurs de la part des commis dans la préparation

des fiches d'après les feuilles de recensement (erreurs faciles à comprendre en raison de la mauvaise écriture d'un grand nombre d'énumérateurs), les recherches incomplètes par les commis chargés de comparer les fiches aux transcriptions—de fait toutes sortes d'erreurs de bureau du commencement à la fin—résulteraient en une sous-estimation de l'intégralité des enregistrements dans le relevé-échantillon.

En tout, quelque 26,205 noms ont été recherchés depuis les feuilles de recensement jusqu'aux transcriptions de naissances et le pourcentage global des comparaisons qui ont été faites a été de 88 (voir tableau I, partie III, p. 344). Toutefois, en raison des considérations énoncées plus haut, il n'est pas déraisonnable, à notre avis, d'estimer la déficience des enregistrements de naissances à pas plus de la moitié de la proportion de fiches qui n'ont pu être comparées.

CONTINUATION DES TABLES DE LONGÉVITÉ CANADIENNE, 1931, JUSQU'À L'ÂGE ZÉRO

Les tableaux 2 et 3, partie III, pages 345 et 346, donnent les compléments jusqu'à l'âge 0 des tables de longévité masculine et féminine pour le Canada et chacune de ses divisions régionales. Ils sont obtenus de la façon suivante:—

Les décès au cours des années 1930-32 sont considérés comme découlant des naissances de la même période. Ce système n'est pas strictement exact, mais il simplifie très considérablement les calculs. La marge d'erreur qu'il introduit sera considéré plus bas. En déduisant successivement de ces naissances les décès d'enfants de moins de 1 jour, de 1 à 2 jours, etc., nous obtenons des nombres proportionnels à l_o, $l_{\frac{1}{365}}$, $l_{\frac{2}{365}}$, etc. Le l_1 a été déterminé d'après les 100,000 âmes présumées âgées de 5 ans en rétrogradant et employant les valeurs suivantes de q:—

$$q_1 = \frac{d_1}{\frac{1}{2}\beta_{1928} + \beta_{1929} + \beta_{1930} + \frac{1}{2}\beta_{1931} - d_o(1929) - d_o(1930) + d_o(1931)}, \text{ etc.}$$

Pour obtenir le chiffre équivalant à $l_{\frac{11}{12}}$, $B_{1930\text{-}32} - d_{o-\frac{11}{12}}$ a été multiplié par le facteur $\frac{l_1}{\beta_{1930\text{-}32} - d_o}$; de même, $l_{\frac{10}{12}}$ a été fourni par $\left(\beta_{1930\text{-}32} - d_{o-\frac{10}{12}}\right)\left(\frac{l_1}{\beta_{1930\text{-}32} - d_o}\right)$, etc. On a admis que L_x équivalait à $\frac{l_x + l_{x+1}}{2}$ de $x = 1$ à $x = 4$ et qu'il équivalait à $\frac{l_x + l_{x+\frac{1}{12}}}{2}$ pour x de $\frac{1}{12}$ à $\frac{11}{12}$; qu'il équivalait à $\frac{l_x + l_{x+\frac{1}{52}}}{2}$ pour x de $\frac{1}{52}$ à $\frac{2}{52}$ et qu'il équivalait à $l_x + l_{x+\frac{1}{52}} + (\frac{1}{12} - \frac{4}{52})$ pour $x = \frac{3}{52}$.

On a admis que T_x équivalait à $\frac{1}{2} l_x + \sum_{t=o}^{\omega-x} l_{x+t+1} = \sum_{t=o}^{\omega-x} L_{x+t} = L_x + \sum_{t=o}^{\omega-x} L_{x+t+1}$ pour les âges de 1 à 4 ans.

Entre 1 et 12 mois on a admis que T_x équivalait à $T_{x+\frac{t}{12}} = T_{x+\frac{t+1}{12}} + \frac{1}{12} L_{x+\frac{t}{12}}$;
pour 1 et 2 semaines que $T_{x+\frac{t}{52}} = T_{x+\frac{t+1}{52}} + \frac{1}{52} L_{x+\frac{t}{12}}$;
pour 3 semaines que $T_{x+\frac{3}{52}} = T_{x+\frac{1}{12}} + (\frac{1}{12} - \frac{3}{52}) L_{x+\frac{3}{52}}$;
pour 0 à 6 jours que $T_{x+\frac{t}{365}} = T_{x+\frac{t+1}{365}} + \frac{1}{365} L_{x+\frac{t}{365}}$.

Les formules plus précises pour les q seraient:—

$$|_{\frac{1}{365}} q_o = \frac{d_{1930\text{-}32}^{(0 - \frac{1}{365})}}{\beta_{1930\text{-}32} - \frac{1}{730}(\beta_{1932} - \beta_{1929})}$$

$$|_{\frac{1}{365}} q_{\frac{1}{365}} = \frac{d_{1930\text{-}32}^{(\frac{1}{365} - \frac{2}{365})}}{\beta_{1930\text{-}32} - \left(\frac{1}{365} + \frac{1}{730}\right)(\beta_{1932} - \beta_{1929})}$$

$$|_{\frac{1}{52}} q_{\frac{1}{52}} = \frac{d_{1930\text{-}32}^{(\frac{1}{52} - \frac{2}{52})}}{\beta_{1930\text{-}32} - \left(\frac{1}{52} + \frac{1}{104}\right)(\beta_{1932} - \beta_{1929})}$$

$$|_{\frac{1}{52}} q_{\frac{2}{52}} = \frac{d_{1930\text{-}32}^{(\frac{2}{52} - \frac{3}{52})}}{\beta_{1930\text{-}32} - \left(\frac{2}{52} + \frac{1}{104}\right)(\beta_{1932} - \beta_{1929})}$$

tandis qu'en réalité $\beta_{1930\text{-}32}$ a été employé comme dénominateur dans tous les cas.

Mais, puisque les naissances au Canada se sont chiffrées à 235,666 en 1932 et 235,415 en 1929, la différence est faible. Même pour le dernier mois de l'année le dénominateur théoriquement correct (pour les hommes chez qui la différence est plus forte) est 369,556 contre 369,373, chiffre effectivement employé—soit une différence de 0·05 p.c. Ceci affecte à peine la cinquième décimale dans q_x, et la méthode effectivement employée a le très grand avantage de fournir un dénominateur constant pour tous les q_x de moins de 1 an.

Bien que les recherches relatives aux imperfections, dont les méthodes et les résultats paraissent aux pages précédentes, ne donnent pas des résultats entièrement compatibles et bien qu'elles révèlent des différences assez considérables entre les provinces, elles indiquent que l'amoindrissement du nombre de naissances n'est certainement pas plus grand que 6 ou 7 p.c. et, d'autre part, qu'il n'est probablement pas beaucoup moins que 3 ou 4 p.c. Nous ne croyons pas que les méthodes employées soient assez raffinées pour tenir un compte précis des différences entre les provinces; c'est pourquoi il semblait préférable d'admettre une déficience de 5 p.c. dans les enregistrements pour l'ensemble du Dominion et chacune de ses parties, à l'effet de construire le complément jusqu'à l'âge zéro de la table de longévité canadienne n° 1. Cette table est plus sûre que celle construite sans tenir compte des imperfections, pourvu qu'il y ait une déficience réelle de plus de 2·5 p.c. Les tables construites sur cette base paraissent aux pages 351 et 352.

Etant donné que les naissances sont le moyen quasi universel de calculer le nombre d'enfants exposés au risque les premières années de vie dans les tables de mortalité basées sur la population générale, il peut être intéressant de trouver la différence dans la durée probable de vie à l'âge zéro sur les deux bases. Si nous n'admettons aucune déficience dans les enregistrements des naissances, la durée probable de vie d'un Canadien (hommes) à sa naissance est de 59·62 ans; si nous admettons une déficience de 5 p.c., elle est de 60·00 ans; et si nous admettons une déficience de 10 p.c., elle est de 60·37 ans. Nous avons la preuve que l'augmentation dans la durée probable de vie calculée, qui résulte de l'admission d'une déficience dans les naissances, est une fonction linéaire de cette déficience. L'exposé ci-dessous montre que c'est également vrai de l_0, quand nous admettons l_5 comme fixé à 100,000.

VIII.—RELATION ENTRE L'ADMISSION D'UNE DÉFICIENCE DANS LES ENREGISTREMENTS DES NAISSANCES ET LES VALEURS DE LA DURÉE PROBABLE DE VIE ET LE NOMBRE DE VIVANTS, TABLE DE LONGÉVITÉ POUR LE CANADA, HOMMES, 1930-1932

Item	Valeur de $\mathring{e}_0$	Première différence	Valeur de l_0	Première différence
N'admettant aucune déficience dans les enregistrements des naissances	59·62		113,035	
		0·38		−717
Admettant une déficience de 5 p.c. dans les enregistrements des naissances	60·00		112,318	
		0·37		−704
Admettant une déficience de 10 p.c. dans les enregistrements des naissances	60·37		111,614	
Différence moyenne admettant une déficience de 1 p.c.		0·075		−142

CHAPITRE II

TENDANCE DE LA NATALITÉ AU CANADA PENDANT LA PÉRIODE D'APRÈS-GUERRE

INTRODUCTION

Tendance mondiale.—Les personnes versées dans l'étude de la population se sont beaucoup préoccupées de la tendance de la mortalité, et particulièrement de la mortalité chez les personnes en bas âge, dont la diminution a produit des effets si importants sur l'accroissement de la population durant le XIXe siècle dans les pays européens et ceux avec lesquels ils venaient en contact.

Ce déclin de la mortalité chez les personnes en bas âge s'est continué pendant la période d'après-guerre dans les pays de civilisation occidentale et il s'est même accru. Tandis que pour des raisons humanitaires et au point de vue de la félicité humaine c'est un fait dont il faut se réjouir, l'une des plus importantes tâches des statistiques vitales est de mesurer les succès atteints dans ce domaine par les diverses mesures de santé publique, les plus hauts niveaux de vie et les autres facteurs qui influent sur la mortalité. L'influence de la préservation de la vie sur l'augmentation de la population a été enrayée par un autre facteur qui s'est révélé d'une façon étonnante durant la période d'après-guerre dans les pays de langue anglaise et les pays du nord et de l'ouest de l'Europe en général. Ce facteur est le déclin de la natalité.

Le déclin de la natalité n'était nullement inconnu avant la Grande Guerre. La natalité de la France était notoirement faible depuis longtemps. La natalité de l'Angleterre et des Galles baissait visiblement et continuellement depuis la fin de la décennie 1870-1880 et celle de l'Allemagne avait commencé à décroître depuis le tournant du siècle. Mais l'accentuation du déclin pendant la période d'après-guerre dans tous les pays susmentionnés a été tellement remarquable qu'elle a attiré une attention spéciale; elle a donné le jour à des méthodes plus approfondies destinées à mesurer le déclin et les facteurs qui l'engendraient.

Voici des exemples de l'étendue du déclin: la natalité anglaise, qui était de 22·4 par 1,000 en 1921 et de 20·4 en 1922, avait décliné à 14·4 en 1933 et semblait se stabiliser entre 14 et 15 les années suivantes. La natalité italienne était dans les environs de 30 les années 1921-23 mais avait tombé à 23·8 en 1932 et, en dépit d'une tendance à se stabiliser, elle avait accusé d'autres légers déclins pour atteindre 22·4 en 1936. La natalité allemande, qui était de 25·3 en 1921 et de 23·0 en 1922, avait tombé à 14·7 en 1933; mais à partir de ce point elle a affiché une reprise surprenante qui peut être largement attribuable à l'encouragement que l'Etat a donné au mariage et à la procréation. Cette reprise a porté le taux à 18·9 en 1935 et 19·0 en 1936. La similarité de ces chiffres indiquent peut-être la limite suprême d'efficacité.

On pourrait soutenir que dans les conditions d'après-guerre en Europe, où il était facile de supporter de fortes populations occupées à la fabrication de produits en échange desquels elles pouvaient obtenir le surplus de matières premières et d'approvisionnements alimentaires nécessaires au maintien d'une telle économie, le déclin de la natalité fût le moyen le plus facile et le plus naturel de faire disparaître la pression qu'une population excessive eût exercée sur le niveau de vie. Mais, si nous tournons les yeux vers les nouveaux pays de l'Empire Britannique où, il faut l'admettre, l'optimum de la population n'a été nullement atteint, nous trouvons une orientation similaire de la natalité d'après-guerre. Le taux de la Nouvelle-Zélande a tombé de 23·3 en 1921 et 23·2 en 1922 à 16·1 en 1935; mais l'année 1936 accuse une légère reprise à 16·6. Ces légères reprises de 1935 et de 1936 semblent être très probablement des réactions en regard de la dépression économique des années précédentes. La natalité de l'Australie était d'environ 25 par 1,000 en 1921 et 1922. Les années 1932-35 elle se plaçait entre 16 et 17, bien qu'en 1936 elle eût augmenté légèrement à 17·1. La natalité de la population blanche de l'Union Sud-Africaine a décliné de 28·4 en 1921 à 27·5 en 1922 et a atteint son plus bas point à 23·4 en 1934, mais les deux années suivantes elle a fait voir une légère augmentation à 24·4 en 1936.

Enfin le Canada, dont le taux était de 29·4 en 1921 et de 28·4 en 1922, a accusé un déclin qui, bien qu'apparemment un peu précipité par la dépression, n'a indiqué aucune réaction depuis; de 1921 à 1936, c'est en cette dernière année qu'il a enregistré la plus faible natalité, soit 20·0 par 1,000.

Aux Etats-Unis (territoire d'enregistrement) la natalité décline de 24·2 en 1921 et 22·3 en 1922 à 16·6 en 1933 et, bien qu'elle augmente légèrement en 1934 et 1935, elle s'établit encore à 16·6 en 1936.

La natalité des pays susmentionnés est donnée année par année dans l'état IX; on y remarque que le déclin, qui s'est manifesté durant toute la période, n'a nullement été un reflet de la grande dépression économique récente. Pour fins de comparaison, cet exposé contient quelques pays qui ne sont ni anglais ni européens. On voit qu'en quelques-uns de ces pays, comme au Japon, le mouvement à la baisse est évident, bien que la natalité japonaise à la fin de la période dont il est fait mention ici soit légèrement plus forte que la natalité canadienne au début de la période.

IX.—NATALITÉ[2] EN DIVERS PAYS, 1921-1936

Pays	1921	1922	1923	1924	1925	1926	1927	1928	1929	1930	1931	1932	1933	1934	1935	1936
Canada (neuf provinces)	29·4	28·4	26·7	26·8	26·1	24·7	24·3	24·1	23·5	23·9	23·2	22·5	20·9	20·5	20·3	20·0
Australie	25·0	24·7	23·8	23·2	22·9	22·0	21·6	21·3	20·3	19·9	18·2	16·9	16·8	16·4	16·6	17·1
Autriche	23·2	23·1	22·4	21·6	20·5	19·1	17·8	17·5	16·7	16·8	15·9	15·2	14·3	13·6	13·2	13·1
Belgique	21·8	20·4	20·4	19·9	19·8	19·0	18·3	18·4	18·1	18·7	18·2	17·6	16·5	16·0	15·4	15·1
Bulgarie	40·2	40·5	37·7	39·8	36·9	37·4	33·2	33·1	30·6	31·4	29·4	31·5	29·2	30·0	26·3	25·6
Ceylan	40·7	39·1	38·7	37·5	39·9	42·0	41·0	41·9	38·3	39·0	37·4	37·0	38·6	37·2	34·4	33·5
Chili	39·2	38·7	39·5	40·0	39·8	40·1	42·8	43·6	41·9	39·8	34·6	34·2	33·4	33·8	34·1	34·1
Tchécoslovaquie	29·2	28·2	27·3	25·8	25·1	24·6	23·3	23·3	22·4	22·7	21·5	21·0	19·2	18·7	17·9	17·4
Danemark	24·0	22·2	22·3	21·8	21·0	20·5	19·6	19·6	18·6	18·7	18·0	18·0	17·3	17·8	17·7	17·8
Egypte	42·3	43·2	43·0	43·3	42·8	43·2	44·0	43·3	43·7	44·6	43·2	41·1	42·1	40·3	39·4	[1]
Eire	19·7	19·5	20·5	21·1	20·8	20·6	20·3	20·1	19·8	19·9	19·5	19·1	19·4	19·5	19·6	19·6
Angleterre et Galles	22·4	20·4	19·7	18·8	18·3	17·8	16·7	16·7	16·3	16·3	15·8	15·3	14·4	14·8	14·7	14·8
Estonie	20·3	20·2	20·1	19·2	18·3	17·9	17·7	18·0	17·1	17·4	17·4	17·6	16·2	15·4	15·9	16·1
Finlande	24·3	23·4	23·7	22·4	22·3	21·7	21·1	21·5	20·9	20·6	19·5	18·7	17·4	18·1	18·5	18·1
France	20·7	19·3	19·1	18·7	19·0	18·8	18·2	18·3	17·7	18·0	17·5	17·3	16·2	16·2	15·3	15·0
Allemagne	25·3	23·0	21·2	20·6	20·8	19·6	18·4	18·6	18·0	17·6	16·0	15·1	14·7	18·0	18·9	19·0
Grèce	24·5	22·6	19·9	21·2	26·9	30·7	29·3	30·5	29·0	31·4	30·9	28·5	28·8	31·2	28·3	28·1
Hongrie	31·8	30·8	29·2	26·8	28·4	27·4	25·8	26·4	25·1	25·4	23·7	23·4	22·0	21·9	21·2	20·0
Islande	27·1	26·1	26·5	25·3	[1]	26·6	25·8	24·8	24·9	25·8	25·7	24·4	22·5	22·8	22·0	22·1
Inde Britannique	32·2	31·9	35·1	34·4	33·6	34·8	35·3	36·8	35·5	36·0	34·4	34·1	35·5	33·6	34·9	35·4
Italie	29·2	30·8	30·0	29·0	28·4	27·7	27·5	26·7	25·6	26·7	24·9	23·8	23·7	23·4	23·3	22·4
Japon	35·1	34·2	34·9	33·8	34·9	34·8	33·6	34·4	33·0	32·4	32·2	32·9	31·6	30·0	31·6	29·9
Jamaïque	34·9	37·3	38·2	36·8	34·6	38·5	34·8	35·8	34·2	37·0	34·8	32·2	32·9	31·2	33·4	32·4
Lettonie	19·7	21·8	21·9	22·3	22·3	22·0	22·1	20·7	18·8	19·8	19·3	19·4	17·8	17·2	17·6	18·1
Pays-Bas	27·7	26·1	26·2	25·1	24·2	23·8	23·1	23·3	22·8	23·1	22·2	22·0	20·8	20·7	20·2	20·1
Terre-Neuve	27·2	27·8	27·8	25·6	26·0	27·0	25·5	24·6	24·2	23·8	23·3	24·0	23·4	23·4	23·0	25·2
Nouvelle-Zélande	23·3	23·2	21·9	21·6	21·2	21·0	20·3	19·6	19·0	18·8	18·4	17·1	16·6	16·5	16·1	16·6
Irlande du Nord	23·6	23·3	23·9	22·7	22·0	22·5	21·3	20·8	20·4	20·8	20·5	19·9	19·4	19·8	19·2	20·2
Norvège	24·2	23·3	22·8	21·3	19·7	19·6	18·1	17·9	17·3	17·0	16·3	16·0	14·8	14·6	14·4	14·8
Pologne	32·8	35·3	35·6	34·5	35·2	33·1	31·6	32·3	32·0	32·5	30·2	28·8	26·5	26·5	26·1	26·2
Portugal	32·6	33·6	34·1	34·1	34·2	34·9	32·3	34·1	32·3	32·8	32·9	29·8	28·9	28·4	28·5	28·2
Roumanie	38·2	37·2	36·4	36·7	35·2	34·8	34·1	34·7	33·0	34·6	33·3	35·9	32·0	32·4	30·7	31·5
Ecosse	25·2	23·5	22·9	22·0	21·4	21·1	19·9	20·0	19·2	19·6	19·0	18·6	17·6	18·0	17·8	17·9
Espagne	30·3	30·5	30·5	30·0	29·4	30·0	28·5	29·7	28·9	29·0	27·6	28·4	27·8	26·2	25·7	[1]
Suède	21·5	19·6	18·9	18·1	17·6	16·8	16·1	16·1	15·2	15·4	14·8	14·5	13·7	13·7	13·8	14·2
Suisse	20·8	19·7	19·4	18·9	18·5	18·3	17·5	17·4	17·1	17·2	16·7	16·7	16·4	16·2	16·0	15·6
Union Sud-Africaine (blancs)	28·4	27·5	26·7	26·3	26·5	26·2	26·0	25·8	26·2	26·4	25·4	24·2	23·6	23·4	24·2	24·4
Etats-Unis (territoire d'enregistrement)	24·2	22·3	22·2	22·4	21·5	20·7	20·6	19·8	18·9	18·9	18·0	17·4	16·6	17·1	16·9	16·6
Uruguay	26·2	26·0	25·4	25·8	25·4	25·4	24·6	25·0	24·2	24·4	23·1	22·5	21·0	20·5	20·3	19·9

[1] Non disponible.
[2] Par 1,000 âmes.

Organisation des statistiques vitales au Canada.—La présente monographie a pour but de traiter du déclin de la natalité au Canada pendant la période de 1921-36, mettant spécialement à profit les recensements de 1921 et de 1931 ainsi que les recensements des Provinces des Prairies de 1926 et de 1936 pour mesurer l'effet de quelques-uns des facteurs qui ont contribué à ce déclin. Toutefois, il n'est aucunement tenté de s'écarter des facteurs qui peuvent être mesurés quantitativement.

Tout d'abord, on doit dire que c'est en 1920 qu'a été établi le système national des statistiques vitales au Canada, dont les compilations centralisées au Bureau Fédéral de la Statistique proviennent de la transcription des certificats de naissance, décès et mariage fournis par les bureaux provinciaux d'enregistrement; les statistiques détaillées ont été compilées d'après ce système pour la première fois en 1921. C'est la raison pour laquelle l'année 1921 a été choisie comme la première année des comparaisons faites dans ce rapport, bien qu'à tout événement la natalité des années 1920 et 1919 ait pu avoir été sujette à l'inconvénient de refléter, dans une certaine mesure au moins, l'accumulation des mariages différés après la fin de la guerre. Cette

objection peut même s'appliquer à 1921 jusqu'à un certain point par suite des mariages de 1920, mais elle pouvait difficilement exister en 1922.

Ce n'est qu'au début de 1926 que la province de Québec a adopté le système national et, si l'état IX présente le taux des naissances pour les neuf provinces du Canada, c'est parce que les chiffres des années 1921-25 ont été obtenus des rapports du Service provincial d'hygiène de cette province. Dans les autres tableaux de la monographie nous nous sommes limités aux résultats des compilations faites au Bureau Fédéral de la Statistique, afin que l'on ne fût pas incliné à s'objecter que les chiffres ont été tirés de plusieurs sources et que ces sources ont pu ne pas avoir atteint une égale intégralité.

Dans toute comparaison relative à la natalité il faut naturellement prendre en considération la question de l'intégralité de l'enregistrement. Les résultats des recherches sur l'intégralité de l'enregistrement des naissances au Canada paraissent au chapitre I. Il suffit de dire pour le moment que durant toute la période et dans les diverses provinces l'enregistrement des naissances est assez complet pour justifier les comparaisons dans les limites raisonnables. L'intégralité de l'enregistrement n'a pas été pire du moins, elle a probablement été meilleure, à la fin de la période qu'au commencement; de sorte que le déclin de la natalité n'a pas été exagéré, mais il a même été dans une faible mesure masqué par les changements dans l'intégralité de l'enregistrement.

SOMMAIRE DE LA TENDANCE DES NAISSANCES, DES DÉCÈS ET DE L'ACCROISSEMENT NATUREL AU CANADA

Naissances vivantes.—L'état X présente, par province, le nombre de naissances vivantes pendant la période 1921-36. La comparaison complète relative au temps ne porte que sur les huit provinces dont les chiffres pour la période tout entière ont été compilés au Bureau de la Statistique et sur toute la superficie comprise dans ces provinces, qui est appelée "le territoire d'enregistrement de 1921" et qui sera désormais mentionnée comme "le territoire d'enregistrement". Les chiffres pour la province de Québec et l'ensemble des neufs provinces du Canada sont donnés à partir de 1926.

X.—NAISSANCES VIVANTES, CANADA, PROVINCES ET TERRITOIRE D'ENREGISTREMENT, 1921-1936

Année	Canada	Ile du Prince-Edouard	Nouvelle-Ecosse	Nouveau-Brunswick	Québec	Ontario	Manitoba	Saskatchewan	Alberta	Colombie Britannique	Territoire d'enregistrement[2]
1921	[1]	2,156	13,021	11,465	[1]	74,152	18,478	22,493	16,561	10,653	168,979
1922	[1]	2,160	12,693	11,564	[1]	71,430	17,679	22,339	16,163	10,166	164,194
1923	[1]	1,977	11,680	10,704	[1]	70,056	16,472	20,947	15,060	10,001	156,897
1924	[1]	1,858	11,801	10,717	[1]	71,510	15,454	21,539	14,597	10,119	157,595
1925	[1]	1,675	11,400	10,949	[1]	70,122	14,867	20,582	14,924	10,342	154,861
1926	232,750	1,752	10,980	10,340	82,165	67,617	14,661	20,716	14,456	10,063	150,585
1927	234,188	1,697	11,134	10,479	83,064	67,671	14,147	21,015	14,897	10,084	151,124
1928	236,757	1,806	10,931	10,047	83,621	68,510	14,504	21,261	15,692	10,385	153,136
1929	235,415	1,670	10,688	10,235	81,380	68,458	14,236	21,446	16,924	10,378	154,035
1930	243,495	1,749	11,346	10,534	83,625	71,263	14,411	22,051	17,649	10,867	159,870
1931	240,473	1,879	11,615	10,801	83,606	69,209	14,376	21,331	17,252	10,404	156,867
1932	235,666	2,027	11,629	10,810	82,216	66,842	14,124	20,814	16,990	10,214	153,450
1933	222,868	1,946	11,164	10,037	76,920	63,646	13,304	20,145	16,123	9,583	145,948
1934	221,303	1,943	11,407	10,164	76,432	62,234	13,310	19,764	16,236	9,813	144,871
1935	221,451	2,010	11,617	10,388	75,267	63,069	13,335	19,569	16,183	10,013	146,184
1936	220,371	1,977	11,808	10,513	75,285	62,451	12,855	19,125	15,786	10,571	145,086

[1] Le Québec ne faisait pas partie du système national.
[2] Huit provinces, à l'exclusion du Québec.

Le total des naissances vivantes en 1921 est de 168,979 dans les huit provinces, à l'exclusion du Québec. La tendance générale jusqu'en 1926 est à la baisse, le creux étant atteint cette année-là avec 150,585 naissances. A partir de ce point il y a de légères augmentations d'une année à l'autre jusqu'en 1929, et une plus forte augmentation en 1930 porte le total à 159,870 naissances. A partir de 1930 il se produit un autre déclin et le creux est touché en 1934 avec 144,871 naissances. L'année 1935 accuse une légère augmentation, mais 1936 rétrograde presque au niveau de 1934. On peut donc dire que les trois années de 1934 à 1936 ont atteint une condition de stabilisation. Bien que les rapports de 1937 ne soient pas tout à fait complets au moment de la rédaction, tout indique une autre régression légère.

Comme il fallait s'y attendre, les naissances ont subi de plus grandes fluctuations d'une province à l'autre que pour l'ensemble des huits provinces; mais dans tous les cas elles se sont orientées à la baisse pendant la période et dans toutes les provinces, de l'Ontario vers l'Ouest, elles ont manifestement décliné les années qui ont suivi 1930.

Il y a 82,165 naissances vivantes dans la province de Québec en 1926, première année où les statistiques y sont compilées d'après le système national et, après des fluctuations mineures, ce total est un peu surpassé par celui de 1931 qui se place à 83,606. L'année 1932 accuse un léger déclin, mais l'année suivante les naissances diminuent de plus de 5,000 et cette perte n'est jamais recouvrée les années subséquentes. En 1936 le Québec enregistre environ 7,000 naissances de moins qu'en 1936.

Natalité des provinces.—Comme la population du Canada et de chaque province a augmenté pendant la période en revue, à l'exception de l'Ile du Prince-Edouard et de la Nouvelle-Ecosse entre les recensements de 1921 et 1931, les déclins des taux par 1,000 âmes, sauf ces exceptions, sont plus considérables que le déclin des chiffres absolus pour les naissances. C'est ce qu'illustre l'état XI.

XI.—NATALITÉ BRUTE[3], CANADA, PROVINCES ET TERRITOIRE D'ENREGISTREMENT, 1921-1936

Année	Canada	Ile du Prince-Edouard	Nouvelle-Ecosse	Nouveau-Brunswick	Québec	Ontario	Manitoba	Saskatchewan	Alberta	Colombie Britannique	Territoire d'enregistrement[2]
1921	[1]	24·3	24·9	30·2	[1]	25·3	30·3	29·7	28·1	20·3	26·4
1922	[1]	24·3	24·3	29·7	[1]	24·0	28·7	29·0	27·3	18·8	25·3
1923	[1]	22·7	22·5	27·5	[1]	23·3	26·6	26·9	25·4	18·0	23·9
1924	[1]	21·6	22·9	27·4	[1]	23·4	24·7	27·2	24·5	17·7	23·7
1925	[1]	19·5	22·1	27·9	[1]	22·5	23·5	25·5	24·8	17·6	23·0
1926	24·7	20·1	21·3	26·1	31·6	21·4	22·9	25·2	23·8	16·6	22·0
1927	24·3	19·5	21·6	26·3	31·3	21·0	21·7	25·0	23·5	16·2	21·7
1928	24·1	20·5	21·2	25·1	30·8	20·9	21·8	24·7	23·8	16·2	21·5
1929	23·5	19·0	20·8	25·3	29·4	20·5	21·0	24·3	24·7	15·7	21·3
1930	23·9	19·9	22·1	25·9	29·6	21·0	20·9	24·4	24·9	16·1	21·7
1931	23·2	21·3	22·6	26·5	29·1	20·2	20·5	23·1	23·6	15·0	20·9
1932	22·5	22·8	22·4	26·2	28·3	19·2	19·9	22·3	23·0	14·5	20·2
1933	20·9	21·9	21·4	23·9	25·9	17·9	18·7	21·6	21·6	13·5	19·0
1934	20·5	21·8	21·7	23·9	25·3	17·1	18·7	21·2	21·5	13·5	18·6
1935	20·3	22·6	22·0	24·2	24·6	17·2	18·8	21·0	21·2	13·6	18·6
1936	20·0	21·5	22·0	24·2	24·3	16·9	18·1	20·5	20·4	14·1	18·3

[1] Le Québec ne faisait pas partie du système national.
[2] Huit provinces, à l'exclusion du Québec.
[3] Par 1,000 âmes.

Pour le territoire d'enregistrement le taux est de 26·4 en 1921 et à partir de ce niveau chaque année accuse un déclin jusqu'en 1929, bien que parfois, comme entre 1927 et 1928 et entre 1928 et 1929, la baisse du taux soit très légère. En 1929 le taux des naissances est de 21·3, soit 5·1 par 1,000 de moins que le taux initial de 1921. En 1930 il augmente à 21·7, mais à partir de ce point il est plus faible chaque année suivante et atteint 18·6 en 1934. Ce taux se maintient encore en 1935; mais en 1936 il fait un autre déclin à 18·3, soit une baisse de 8·1 par 1,000 comparativement à 1921.

Considérant les provinces en particulier, l'Ile du Prince-Edouard, avec les fluctuations auxquelles on pouvait s'attendre d'une si petite province, enregistre sa plus forte natalité (24·3) en 1921 et sa plus faible (19·0) en 1929. En 1936 le taux est de 21·5. Il y a raison de croire, toutefois, que l'enregistrement des naissances les quelques dernières années dans l'Ile du Prince-Edouard a été un peu meilleur que vers la période de 1929-31 et que la reprise indiquée dans le taux des naissances est à ce point douteuse.

En Nouvelle-Ecosse également, le déclin de la natalité pendant la période est faible comparativement au total des huit provinces; le taux le plus bas, 20·8, est atteint en 1929.

Le Nouveau-Brunswick, qui a une natalité relativement élevée en 1921 (30·2), atteint un creux en 1933 et 1934 (23·9), accusant une légère amélioration les deux années suivantes. Sa perte nette pendant la période est de 6·0.

En Ontario, comme il fallait s'y attendre de la province la plus populeuse, le mouvement de la natalité correspond étroitement au total des huit provinces. Cependant, la perte nette entre 1921 et 1936 est un peu plus considérable, soit 8·4 par 1,000.

Au Manitoba le déclin de la natalité est plus saisissant que celui de toute autre province durant la période d'après-guerre. En 1921 la natalité est de 30·3—plus élevée que celle de toute autre province dans le territoire d'enregistrement. Des déclins s'échelonnant de 0·6 à 2·1 par 1,000 se produisent d'une année à l'autre et le creux de 21·7 est touché en 1927. L'année suivante est témoin d'une très légère reprise, à 21·8; mais à partir de ce point le taux recommence à s'orienter vers la baisse et, bien qu'il se stabilise à 18·7 et 18·8 en 1933-35, il décline encore à 18·1 en 1936. La perte nette pendant la période est donc de 12·2 par 1,000.

Au début de la période la Saskatchewan a une natalité légèrement inférieure à celle du Manitoba, mais en 1930 elle lui est supérieure de 3·5 par 1,000. Dans la suite, toutefois, on peut présumer que les conditions défavorables en cette province les quelques dernières années de la période ont influé sur la natalité; en 1936 la perte nette pendant la période est de 9·2.

En 1921 l'Alberta a une natalité plus faible que celle de la Saskatchewan; mais elle décline plus rapidement les premières années de la période et atteint une condition de stabilité, et, jusqu'à un certain point, de reprise de 1927 à 1930. Le déclin secondaire à partir de cette année-là porte éventuellement le taux à 20·4 en 1936, qui est presque identique à celui de la Saskatchewan, ce qui donne une perte nette de 7·7 pendant la période.

En Colombie Britannique la natalité est plus faible qu'en toute autre province durant la période. Même en 1921 le taux n'est que de 20·3 par 1,000 et, de ce point, il tombe à 15·7 en 1929. En 1930 la natalité y accuse une légère reprise suivie d'autres déclins; elle se stabilise aux environs de 13·5 et 13·6 en 1933-35 et augmente un peu à 14·1 en 1936.

La natalité de la province de Québec est de 31·6 en 1926, année où elle entre dans le territoire d'enregistrement. Il y a des déclins chaque année suivante, excepté en 1930 où il se produit une légère augmentation en regard de l'année précédente; tous ces déclins sont faibles, à l'exception de celui qui se manifeste entre 1932 et 1933 alors que la natalité passe de 28·3 à 25·9, soit une perte de 2·4. Le taux final du Québec en 1936 est de 24·3 et la perte nette s'élève à 7·3, plus forte en grandeur absolue et en proportion que celle de toute autre province du Dominion pendant cette période décennale.

Il est naturel d'associer à la dépression économique le déclin qui a été en évidence au Canada et dans la plupart des provinces à partir de l'année 1930 et de supposer qu'il a été largement attribuable à la diminution des mariages. Cette relation sera examinée plus loin; mais d'ici là on peut attirer l'attention sur le fait que lorsque les mariages et la nuptialité, qui ont touché un creux en 1932 et 1933, ont laissé voir un mouvement de reprise, la natalité de l'ensemble du Canada n'a elle-même reflété aucun mouvement de reprise.

Synchronisation de la tendance des décès et des naissances.—A ce point il peut être bon de voir l'effet produit par le changement de la natalité sur le taux de l'accroissement naturel au Canada. L'état XII donne la mortalité par province pendant la période de 1921-36.

XII.—MORTALITÉ,[3] CANADA, PROVINCES ET TERRITOIRE D'ENREGISTREMENT, 1921-1936

Année	Canada	Ile du Prince-Edouard	Nouvelle-Ecosse	Nouveau-Brunswick	Québec	Ontario	Manitoba	Saskatchewan	Alberta	Colombie Britannique	Territoire d'enregistrement[2]
1921	[1]	13·6	12·3	14·2	[1]	11·8	8·8	7·4	8·4	8·0	10·6
1922	[1]	12·5	12·8	13·3	[1]	11·4	9·3	8·0	8·9	9·1	10·6
1923	[1]	13·2	13·3	12·9	[1]	11·8	8·6	7·9	8·4	9·0	10·7
1924	[1]	11·1	12·8	12·6	[1]	10·8	8·0	7·3	8·1	8·8	10·0
1925	[1]	11·6	11·7	12·6	[1]	10·9	8·3	7·0	7·8	8·4	9·9
1926	11·4	10·3	12·4	12·6	14·3	11·3	8·3	7·4	8·5	9·0	10·3
1927	10·9	10·5	12·4	12·3	13·6	10·8	8·2	7·2	8·0	9·2	9·9
1928	11·1	10·8	12·0	12·4	13·5	11·3	8·1	7·2	8·7	9·2	10·2
1929	11·3	12·8	12·9	12·9	13·4	11·4	8·6	7·6	9·1	9·7	10·5
1930	10·7	10·9	12·1	12·3	12·7	11·0	8·3	7·0	7·8	9·5	10·0
1931	10·1	10·4	11·6	11·4	12·0	10·4	7·6	6·6	7·2	8·8	9·4
1932	9·9	11·8	11·9	11·0	11·4	10·5	7·5	6·5	7·5	8·7	9·4
1933	9·6	11·6	11·6	11·7	10·7	9·9	7·7	6·5	7·1	8·7	9·1
1934	9·4	11·6	11·5	11·0	10·6	9·7	7·3	6·4	7·1	8·8	8·9
1935	9·7	11·0	11·7	11·1	10·7	9·9	8·1	6·6	7·5	9·3	9·3
1936	9·7	11·1	11·0	11·0	10·3	10·2	8·7	6·8	8·0	9·6	9·

[1] Le Québec ne faisait pas partie du système national.
[2] Huit provinces, à l'exclusion du Québec.
[3] Par 1,000 âmes.

Considérant le territoire d'enregistrement pour lequel les taux provenant d'une seule source sont disponibles durant toute la période, on observe que la mortalité de 1921-23 s'établit à 10·6 et 10·7. A partir de ce niveau le taux décline continuellement pour atteindre le creux de la période en 1934, soit 8·9 par 1,000, et chaque année entre 1923 et 1934 accuse un déclin en regard de la précédente excepté en 1926, 1928 et 1929. Ces trois exceptions peuvent être attribuées à des épidémies de grippe d'une violence insolite; l'épidémie de 1928-29, qui a atteint son point culminant les premiers mois de cette dernière année, a été particulièrement remarquable à ce sujet. La natalité faible et déclinante durant la pire période de la dépression économique, comme aux Etats-Unis et dans les autres pays, a été un phénomène qui a beaucoup attiré l'attention. On pouvait difficilement s'attendre, toutefois, que le taux extraordinairement bas des décès en 1934 pût se maintenir; tour à tour en 1935 et 1936 il a haussé un peu.

Le déclin de la mortalité qui en somme s'est fait sentir durant toute la période a été général en chaque province, excepté au Manitoba et en Colombie Britannique. Dans le premier cas il n'y a pas de tendance définie; dans le second cas la tendance semble être légèrement à la hausse, mais les fluctuations sont un peu violentes. Dans toutes les provinces cependant, de l'Ontario en allant vers l'Ouest, les taux sont plus faibles en 1933 et 1934 qu'en 1935 et 1936.

La province de Québec avait une mortalité de 14·3 par 1,000 la première année qu'elle a adopté le système national des statistiques vitales. Ce taux surpassait de près de 2 par 1,000 celui de la province qui venait ensuite par ordre d'importance, c.-à-d. le Nouveau-Brunswick, qui se plaçait à 12·6 par 1,000 la même année. Pendant la période de 1926-36, ce n'est qu'en 1935 que le Québec n'a pas enregistré un taux plus faible que celui de l'année précédente; le taux des décès en 1936, 10·3 par 1,000, a été de fait plus faible que celui de n'importe quelle des Provinces Maritimes et légèrement supérieur seulement à celui de l'Ontario. La réduction de la mortalité chez les bébés et les enfants dans la province de Québec a indubitablement eu un effet très important sur le taux général des décès.

Tendance de l'accroissement naturel.—L'état XIII fait voir l'accroissement naturel qui, bien entendu, résulte de la différence entre la natalité et la mortalité.

XIII.—ACCROISSEMENT NATUREL,[3] CANADA, PROVINCES ET TERRITOIRE D'ENREGISTREMENT, 1921-1936

Année	Canada	Ile du Prince-Edouard	Nouvelle-Ecosse	Nouveau-Brunswick	Québec	Ontario	Manitoba	Saskatchewan	Alberta	Colombie Britannique	Territoire d'enregistrement[2]
1921	[1]	10·7	12·6	16·0	[1]	13·5	21·5	22·3	19·7	12·3	15·8
1922	[1]	11·8	11·5	16·4	[1]	12·6	19·4	21·0	18·4	9·7	14·7
1923	[1]	9·5	9·2	14·6	[1]	11·5	18·0	19·0	17·0	9·0	13·2
1924	[1]	10·5	10·1	14·8	[1]	12·6	16·7	19·9	16·4	8·9	13·7
1925	[1]	7·9	10·4	15·3	[1]	11·6	15·2	18·5	17·0	9·2	13·1
1926	13·3	9·8	8·9	13·5	17·3	10·1	14·6	17·8	15·3	7·6	11·7
1927	13·4	9·0	9·2	14·0	17·7	10·2	13·5	17·8	15·5	7·0	11·8
1928	13·0	9·7	9·2	12·7	17·3	9·6	13·7	17·5	15·1	7·0	11·3
1929	12·2	6·2	7·9	12·4	16·0	9·1	12·4	16·7	15·6	6·0	10·8
1930	13·2	9·0	10·0	13·6	16·9	10·0	12·6	17·4	17·1	6·6	11·7
1931	13·1	10·9	11·0	15·1	17·1	9·8	12·9	16·5	16·4	6·2	11·5
1932	12·6	11·0	10·5	15·2	16·9	8·7	12·4	15·8	15·5	5·8	10·8
1933	11·3	10·3	9·8	12·2	15·2	8·0	11·0	15·1	14·5	4·8	9·9
1934	11·1	10·2	10·2	12·9	14·7	7·4	11·4	14·8	14·4	4·7	9·7
1935	10·6	11·6	10·3	13·1	13·9	7·3	10·7	14·4	13·7	4·3	9·3
1936	10·3	10·4	11·0	13·2	14·0	6·7	9·4	13·7	12·4	4·5	8·8

[1] Le Québec ne faisait pas partie du système national.
[2] Huit provinces, à l'exclusion du Québec.
[2] Par 1,000 âmes.

Considérant le territoire d'enregistrement, on voit que malgré la baisse générale de la mortalité l'accroissement naturel, qui était de 15·8 en 1921 et de 14·7 en 1922, montre presque chaque année un déclin par rapport à l'année précédente et que les seules exceptions sont celles des années de grippe, 1923, 1926 et 1929. Par suite de ce déclin presque ininterrompu, le taux a tombé à 8·8 par 1,000 en 1936.

A l'exception des Provinces Maritimes où, en général, le mouvement est à la baisse et ensuite à la hausse pendant toute la période, l'accroissement naturel subit de lourds déclins dans toutes les provinces du territoire d'enregistrement. Le cas le plus frappant est celui du Manitoba, où

le taux de 21·5 en 1921 et de 19·4 en 1922 a tombé très rapidement à 13·5 en 1927; de ce point il s'est mû lentement et a fluctué davantage pour atteindre le creux de 9·4 en 1936. En regard de cette province dont le taux a accusé le plus grand déclin, on peut noter que la Colombie Britannique a fait voir le plus fort déclin proportionnel, bien que la différence considérable entre le taux de 12·3 en 1921 et celui de 9·7 en 1922 indique que la baisse aurait été beaucoup moins prononcée si le taux avait été adouci pour la tendance.

L'accroissement naturel de la province de Québec fait voir un déclin assez substantiel: de 17 par 1,000 qu'il était en 1926-28 et encore en 1931, il a touché un creux de 13·9 en 1935 et a monté très légèrement à 14·0 l'année suivante. Parmi les provinces du Canada, l'accroissement naturel de la Saskatchewan a été plus considérable que celui du Québec pendant quelques années, tandis que les autres années elle s'est classée au deuxième rang après le Québec; l'accroissement naturel de la Saskatchewan, toutefois, a résulté du fait que la natalité et la mortalité ont été plus faibles que celles du Québec.

FÉCONDITÉ SPÉCIFIQUE

Fécondité spécifique de toutes les femmes de 15-49 ans pour l'année de recensement et les années adjacentes.—La lourde baisse de l'accroissement naturel dans les huit provinces formant le territoire d'enregistrement pendant la période de 1921-36 rend important l'examen détaillé des facteurs qui ont produit le déclin de la natalité d'où a jailli cette baisse de l'accroissement naturel, dans la mesure où ces facteurs peuvent être mesurés quantitativement.

L'état XIV présente la fécondité spécifique des femmes de tout état conjugal dans le territoire d'enregistrement pour les années de recensement 1921 et 1931 et pour les années adjacentes, à l'exception de 1920 où les données manquent, puisque les premiers tableaux détaillés des statistiques vitales centralisées portent sur l'année 1921. Cette fécondité donne le nombre d'enfants nés des mères d'un groupe d'âge spécifié par 1,000 femmes dans ce groupe d'âge.

XIV.—FÉCONDITÉ SPÉCIFIQUE[1] DES FEMMES DE 15-49 ANS (TOUT ÉTAT CONJUGAL), PAR GROUPE D'ÂGE, TERRITOIRE D'ENREGISTREMENT, 1921-1922 ET 1930-1932

Année	Âge de la mère						
	15-19	20-24	25-29	30-34	35-39	40-44	45-49
Territoire d'enregistrement[2]—							
1921	37·9	165·1	186·7	155·3	109·9	46·6	6·5
1922	37·1	154·9	179·2	149·7	106·4	46·7	5·4
1930	33·6	140·7	163·1	131·8	89·4	37·6	4·0
1931	33·6	137·1	158·9	125·7	85·0	34·6	4·0
1932	32·4	132·0	154·9	120·1	81·9	34·6	4·1

[1] Par 1,000 femmes d'âge spécifié.
[2] Huit provinces, à l'exclusion du Québec.

On peut remarquer que la fécondité de 1922 a été calculée en supposant que la population officielle estimative de cette année-là, en ce qui concerne le sexe et la composition d'âge, était exactement proportionnelle à la population du recensement de 1921. Pour les années 1930 et 1932 une supposition semblable a été faite en fonction du recensement de 1931.

Cette supposition comporte évidemment une certaine marge d'erreur et ne concorde pas avec le fait observé que la proportion des femmes d'âge fécond par rapport à la population totale fait voir un léger changement entre les deux recensements ou que les proportions relatives des groupes quinquennaux d'âges parmi ces femmes montrent également certains changements. Cependant, il ne semble pas nécessaire de faire des corrections pour ces faits dans le cas des années immédiatement adjacentes à l'année de recensement.

Dans l'état XIV on observe qu'en chacun des groupes quinquennaux d'âge, à l'exception du groupe de 40-44 ans, la fécondité de 1922 est un peu plus faible que celle de 1921; que dans tous

les cas la fécondité de 1930, 1931 et 1932 est nettement plus faible que celle de 1921 et 1922; et qu'en 1930, 1931 et 1932 la natalité accuse un déclin dans presque tous les cas. Les exceptions sont les suivantes: groupe de 15-19 ans entre 1930 et 1931, groupe de 40-44 ans entre 1931 et 1932, groupe de 45-49 ans entre 1930 et 1931 de même qu'entre 1931 et 1932. La seule avance est celle du groupe de 45-49 ans qui en 1932 a une fécondité de 4·1 contre 4·0 en 1931.

Il est donc manifeste qu'au cours de cette période décennale il y a eu un déclin de la fécondité des femmes dans les différents groupes d'âge et que les déclins ont été considérables dans la plupart de ces groupes d'âge. De plus, cette tendance séculaire s'est reflétée en chacune des périodes de 1921-22 et de 1930-31-32.

Fécondité spécifique de toutes les femmes, pour la moyenne de 1921-22 et de 1931-1932.—L'état XV contient la fécondité spécifique des femmes de tout état conjugal, pour la moyenne des deux années 1921-22 de même que des deux années 1931-32. En calculant ces taux on a encore supposé que la population estimative de 1922 et de 1932 était réparti, par sexe et par âge, dans les mêmes proportions que pour les années de recensement de 1921 et de 1931.

XV.—FÉCONDITÉ SPÉCIFIQUE[2] DES FEMMES DE 15-49 ANS (TOUT ÉTAT CONJUGAL), PAR GROUPE D'ÂGE, TERRITOIRE D'ENREGISTREMENT ET PROVINCES, MOYENNE DE 1921-1922 ET DE 1931-1932

Province et année	Age de la mère						
	15-19	20-24	25-29	30-34	35-39	40-44	45-49
Territoire d'enregistrement[3]—							
Moyenne de 1921-22	37·5	160·1	183·0	152·6	108·2	46·7	6·0
Moyenne de 1931-32	33·0	134·6	156·9	122·9	83·5	34·6	4·1
Ile du Prince-Edouard—							
Moyenne de 1921-22	22·4	136·3	195·1	186·7	140·5	68·7	7·8
Moyenne de 1931-32	30·4	146·2	186·0	179·7	127·8	53·2	4·7
Nouvelle-Ecosse—							
Moyenne de 1921-22	34·8	151·3	183·7	162·3	119·1	53·9	5·7
Moyenne de 1931-32	45·5	156·1	172·6	141·2	105·5	47·9	5·7
Nouveau-Brunswick—							
Moyenne de 1921-22	43·8	179·9	255·3	195·9	148·5	66·6	8·5
Moyenne de 1931-32	42·8	163·0	204·6	174·5	133·5	66·4	8·0
Ontario—							
Moyenne de 1921-22	34·7	144·9	169·3	140·3	96·1	38·7	4·4
Moyenne de 1931-32	34·3	124·9	142·1	110·8	72·5	28·0	3·0
Manitoba—							
Moyenne de 1921-22	41·0	180·0	205·0	167·6	127·4	57·4	9·2
Moyenne de 1931-32	25·1	121·2	154·2	127·1	85·4	36·5	5·0
Saskatchewan—							
Moyenne de 1921-22	46·3	205·2	212·8	179·6	135·2	65·5	10·6
Moyenne de 1931-32	29·4	155·0	188·7	147·0	108·3	49·1	6·6
Alberta—							
1922[1]	47·2	187·2	194·3	161·0	115·6	55·8	9·6
1932	33·7	155·1	189·2	140·7	93·6	41·2	5·6
Colombie Britannique—							
Moyenne de 1921-22	25·5	132·9	149·1	119·1	77·1	30·5	2·9
Moyenne de 1931-32	23·5	108·9	125·3	92·2	54·6	20·3	2·2

[1] Les chiffres de 1921 pour l'Alberta ne sont pas disponibles par groupe d'âge; pour compléter la période décennale, les chiffres de 1932 sont employés au lieu de la moyenne de 1931-32. Pour les chiffres du territoire d'enregistrement en 1921, les naissances de l'Alberta ont été réparties par groupe d'âge de la mère proportionnellement à leur répartition en 1922.
[2] Par 1,000 femmes d'âge spécifié.
[3] Huit provinces, à l'exclusion du Québec.

On remarquera que deux facteurs qui normalement n'auraient pas influencé la tendance de la fécondité ont pu se faire sentir jusqu'à un certain point dans les taux de 1921-22 plutôt que dans ceux de 1931-32. L'absence d'un grand nombre de célibataires en âge de se marier pendant la Grande Guerre et particulièrement pendant sa dernière partie a causé un déclin très remarquable du nombre des mariages, qui a atteint son point culminant en 1918 et la première partie de 1919. Il s'ensuivit naturellement une accumulation de mariages différés dans la dernière partie de 1919, qui s'est poursuivie jusqu'à un certain point dans la dernière partie de 1920. On verra

plus loin que, en ce qui concerne l'état conjugal des femmes d'âge fécond, cette accumulation de mariages différés a suppléé parfaitement aux mariages qui avaient été empêchés par la guerre, en sorte qu'au recensement de 1921 l'état conjugal des femmes au Canada, *i.e.* dans les huit provinces constituant le territoire d'enregistrement, présentait une situation plus favorable à une haute fécondité que ce n'était le cas en 1911 ou en 1931 et probablement plus favorable qu'en 1901 ou en 1891. Toutefois, la question se pose naturellement à savoir si la fécondité de 1921 était encore affectée par l'accumulation des mariages après la fin de la guerre. Elle l'a probablement été, mais en faisant la moyenne de 1921 et de 1922 on croit que cet effet est réduit à des proportions relativement faibles.

On ne peut ignorer non plus que les années 1931 et 1932—venant pendant la récente dépression économique et après que le déclin des mariages commencé en 1930 avait déjà eu le temps de produire quelque effet sur les naissances—représentent, comparativement à 1921-22, non seulement l'effet d'une tendance séculaire générale mais encore l'effet d'une fluctuation à la baisse attribuable à cette dépression.

En tenant compte de ces faits, nous pouvons procéder à la comparaison de la fécondité spécifique pour le territoire d'enregistrement et les huit provinces qui le composent.

Dans le total des huit provinces tous les groupes d'âge accusent un déclin défini, même celui du groupe de 15-19 ans qui approche 11 p.c. On attire l'attention sur ce groupe parce que parfois il se comporte d'une façon contraire aux autres groupes lorsqu'un déclin général de la fécondité se produit. Premièrement, les naissances à des mères non mariées jouent un plus grand rôle dans la fécondité de ce groupe que dans tout autre et, deuxièmement,—ce qui est un autre aspect de la même idée—même lorsque le mariage a lieu, il est plus de nature qu'à un âge plus avancé à être *ad causam* et, par conséquent, ne peut pas être regardé comme reflétant une tendance nationale ou régionale. On attire l'attention sur ces faits afin d'expliquer pourquoi en quelques provinces le mouvement de ce groupe est à l'opposé de celui de tous les autres ou de la plupart des autres groupes.

Venant aux provinces en particulier, les seules exceptions aux déclins pendant la période se produisent dans l'Ile du Prince-Edouard pour les groupes de 15-19 ans et de 20-24 ans, et en Nouvelle-Ecosse pour les mêmes groupes de même que pour le groupe de 45-49 ans qui fait voir la même fécondité dans les deux périodes. Le déclin au Nouveau-Brunswick et en Ontario pour le groupe de 15-19 ans est trop léger pour avoir de l'importance. En dehors de ces cas, les déclins de la fécondité spécifique sont en général assez considérables.

Dans l'ensemble du territoire d'enregistrement le groupe de 45-49 ans fait voir le plus grand déclin proportionnel entre 1921-1922 et 1931-32, le déclin proportionnel étant de 32. Dans le groupe de 40-44 ans le déclin est de 26 p.c.; dans le groupe de 35-39 ans, 23 p.c., dans le groupe de 30-34 ans, 19·5 p.c.; dans le groupe de 25-29 ans, 14 p.c., dans le groupe de 20-24 ans, 16 p.c.; et dans le groupe de 15-19 ans, 12 p.c. Ainsi, l'étendue du déclin diminue avec une régularité relative de 32 p.c. pour le plus vieux groupe d'âge à 12 p.c. pour le plus jeune, avec l'exception que le groupe de 25-29 ans décline de 14 p.c. seulement alors que le groupe de 20-24 ans accuse un déclin de 16 p.c.

Cette tendance d'un groupe d'âge à l'autre peut possiblement être un autre aspect d'un phénomène qui est mentionné plus loin en rapport avec l'ordre des naissances et qui est également discuté dans une monographie, *La Famille Canadienne*, c'est-à-dire une tendance à avoir des petites familles plutôt que de n'en pas avoir du tout. Evidemment, si cette tendance est réelle, la fécondité du groupe d'âge se comportera de la même façon.

En chaque province également et particulièrement dans les groupes d'âge au-dessus de 25 ans, il y avait une tendance générale vers des déclins proportionnels plus considérables parmi les vieux groupes. Cependant, cette règle a subi certaines irrégularités. Le déclin de la fécondité dans le plus jeune groupe d'âge, 15-19 ans, qui s'est produit dans six seulement des huit provinces est plutôt insignifiant en Ontario, léger au Nouveau-Brunswick et modéré en Colombie Britannique. Dans toutes ces provinces le déclin de la fécondité du groupe d'âge de 20-24 ans a été bien plus marqué. Mais dans les trois Provinces des Prairies, où les deux groupes de 15-19 ans et de 20-24 ans ont fait voir des déclins très importants, en chaque cas ils ont été plus grands dans le plus jeune groupe.

Il a déjà été mentionné que la comparaison des années 1921-22 avec les années 1931-32 a certains inconvénients comme mesure de l'orientation séculaire pendant la décennie dont ces

deux périodes biennales formaient le commencement et la fin. Les taux bruts ont déjà été présentés pour toute la période de 1921-36 et ils ont été l'objet d'un bref examen, mais ces taux souffrent du fait qu'ils sont affectés non seulement par la tendance de la fécondité, mais aussi par les changements dans la composition de sexe et d'âge de la population. Ces changements se produisent à un degré remarquable au Canada et en un certain nombre de provinces.

NATALITÉ STANDARDISÉE POUR L'ÂGE

La natalité standardisée a été calculée et est présentée dans l'état XVI, afin de donner une idée sommaire des tendances changeantes de la fécondité pendant la période de 1921-36, laquelle est dans une large mesure exempte de l'influence des changements de composition de sexe et d'âge et, en même temps, a l'avantage sur la fécondité de l'état XV de ne pas se confiner aux couples particulières d'années dont chacune peut avoir été sujette à des influences d'une nature temporaire. Pour le territoire d'enregistrement et les huit provinces qui le composent, ces taux sont donnés pour la période entière de 1921-36; pour le Québec et le total des neuf provinces, ils sont donnés pour la période de 1926-36.

La population standard sur laquelle sont basés ces taux standardisés est la population de tout le Canada lors du recensement de 1931.

Méthode de standardisation.—Pour illustrer brièvement la méthode employée pour leur calcul, considérons d'abord le territoire d'enregistrement. Pour les années 1921, 1922, 1930, 1931 et 1932, les taux ont été calculés directement d'après la fécondité spécifique de l'état XIV, *i.e.* les taux spécifiques ont été appliqués aux groupes correspondants d'âge des femmes de la population du Canada en 1931, les nombres résultants des naissances calculées dans les divers groupes d'âge ont été additionnés et les naissances totales, ainsi calculées à tous les âges entre 15 et 50 ans, ont été divisées par la population totale du Canada pour obtenir un taux. Les taux standardisés pour les années entre 1922 et 1930 ont été calculés en supposant que la proportion du taux standardisé par rapport au taux brut se mouvait suivant une progression arithmétique entre la moyenne de 1921-22 et la moyenne de 1930-31, intervalle de neuf ans. Les taux pour les années venant après 1932 ont été calculés en admettant que cette proportion du taux standardisé par rapport au taux brut continuait de se mouvoir suivant la même progression arithmétique. Cette supposition, il va sans dire, ne peut pas être regardé comme nécessairement vraie, mais elle semble la meilleure que l'on puisse faire, faute d'énumérations plus fréquentes de la population par âge et par sexe, et tend à indiquer approximativement du moins jusqu'à quel point les changements du taux brut sont influencés par le changement dans la composition de sexe et d'âge de la population.

La fécondité spécifique similaire à celle de l'état VI, bien qu'elle ne soit pas publiée dans cette monographie, est disponible pour chaque province suivante: Ile du Prince-Edouard, Nouvelle-Ecosse, Nouveau-Brunswick, Ontario et Colombie Britannique; les calculs pour ces provinces ont été faits de la même manière que pour le territoire d'enregistrement. Pour les Provinces des Prairies on s'est servi des recensements de 1926 et de 1936, non seulement pour ces années mais pour le calcul direct des taux des années adjacentes.

La fécondité spécifique de 1921 et de 1922 n'était pas disponible pour le Québec ni pour le total des neufs provinces. Pour obtenir les taux standardisés de ces unités à compter de 1926, la fécondité spécifique de 1930-32 a été appliquée aux populations correspondantes des femmes du recensement de 1921 et du recensement de 1931, et en chaque cas, on a ainsi obtenu un taux par rapport à la population totale. La proportion de la natalité standardisée par rapport à la natalité brute pour l'année 1931 a ainsi été obtenue par le calcul direct. D'après cette donnée il était possible de calculer la proportion du taux standardisé par rapport au taux brut en l'année 1921, en supposant que cette proportion dépendait entièrement de la composition du sexe et de l'âge de la population.

D'après ce qui précède, on observera que les calculs détaillés des taux standardisés font voir une certaine variation entre les différentes unités mais que le même principe est suivi dans tous les cas. Comme nous l'avons déjà mentionné, nous pouvons seulement déclarer que la supposition que nous faisons est la meilleure que nous puissions faire avec les renseignements dont nous disposons. En raison même du degré d'incertitude au sujet de la supposition que nous avons faite, nous n'avons pas considéré qu'il valait la peine de faire disparaître les menues rugosités dans les méthodes indiquées ci-dessus.

XVI.—TAUX STANDARDISES DES NAISSANCES[4], CANADA, PROVINCES ET TERRITOIRES D'ENREGISTREMENT, 1921-1936

Année	Canada	Ile du Prince-Edouard	Nouvelle-Ecosse	Nouveau-Brunswick	Québec	Ontario	Manitoba	Saskatchewan	Alberta	Colombie Britannique	Territoire d'enregistrement[3]
1921	[1]	26·8	26·0	31·6		23·6	29·5	31·6	[2]	20·5	25·9
1922	[1]	26·8	25·5	31·2		22·4	27·9	30·9	28·3	18·9	24·8
1923	[1]	25·4	23·8	29·0		21·8	26·2	29·1	26·7	18·4	23·6
1924	[1]	24·3	24·3	29·0		22·0	24·5	29·8	26·0	18·2	23·5
1925	[1]	22·1	23·6	29·6		21·3	23·5	28·4	26·9	18·2	22·9
1926	24·5	23·0	22·9	27·9	31·2	20·3	22·9	28·1	25·8	17·3	22·0
1927	24·2	22·4	23·3	28·3	30·8	20·0	21·8	27·9	25·6	16·9	21·7
1928	24·0	23·8	23·0	27·0	30·2	20·0	21·8	27·3	25·6	17·1	21·7
1929	23·4	22·1	22·6	27·4	28·7	19·7	21·0	26·8	26·3	16·7	21·5
1930	23·8	23·5	24·3	28·3	28·9	20·3	20·8	26·7	26·1	17·2	22·0
1931	23·2	25·2	24·9	28·8	28·9	19·5	20·4	25·3	24·8	16·1	21·3
1932	22·5	27·2	24·6	28·5	27·4	18·6	19·8	24·4	24·1	15·5	20·6
1933	20·9	26·2	23·7	26·2	25·1	17·4	18·2	23·2	22·3	14·6	19·4
1934	20·6	26·4	24·2	26·3	24·4	16·7	17·9	22·4	22·0	14·7	19·1
1935	20·4	27·4	24·7	26·8	23·6	16·8	17·6	21·7	21·3	14·9	19·1
1936	20·2	26·3	24·8	26·8	23·3	16·6	16·9	21·3	20·6	15·5	18·9

[1] Le Québec ne faisait pas partie du système national. [2] Non disponible. [3] Huit provinces, à l'exclusion du Québec. [4] Par 1,000 âmes.

Comparaison entre les taux standardisés et les taux bruts.—Pour le territoire d'enregistrement la standardisation des taux a réduit la différence entre la première année (1921) et la dernière année (1936) de 8·1 par 1,000 à 7·0 par 1,000; la différence n'est pas très grande, mais elle indique que la composition de la population lors du recensement de 1931 était moins favorable à une forte natalité que celle du recensement décennal antérieur. C'était le cas en chacune des huit provinces pour lesquelles nous nous appuyions sur ces deux recensements seulement. Dans l'Ile du Prince-Edouard les taux bruts différaient de 2·8 entre 1921 et 1936; les taux standardisés, de 0·5. En Nouvelle-Ecosse les taux bruts diffèrent de 2·9; les taux standardisés, de 1·2. Au Nouveau-Brunswick la différence du taux brut est de 6·0 et celle du taux standardisé, de 4·8. Le taux brut de l'Ontario décline de 8·4 et le taux standardisé, de 7·0. En Colombie Britannique le taux brut décline de 6·2 et le taux standardisé, de 5·0.

Pour les Provinces des Prairies, comme nous l'avons déjà mentionné, nous avons l'avantage d'avoir quatre recensements portant sur les années 1921, 1926, 1931 et 1936. La comparaison des différences entre les taux bruts des années de recensement avec les différences entre les taux standardisés des mêmes années fait ressortir quelques faits assez particuliers. Les Provinces des Prairies ont joui d'une immigration relativement considérable pendant quelques années, le volume augmentant graduellement jusqu'en 1929 pour diminuer brusquement par la suite. C'est ce qu'illustre l'état XVII.

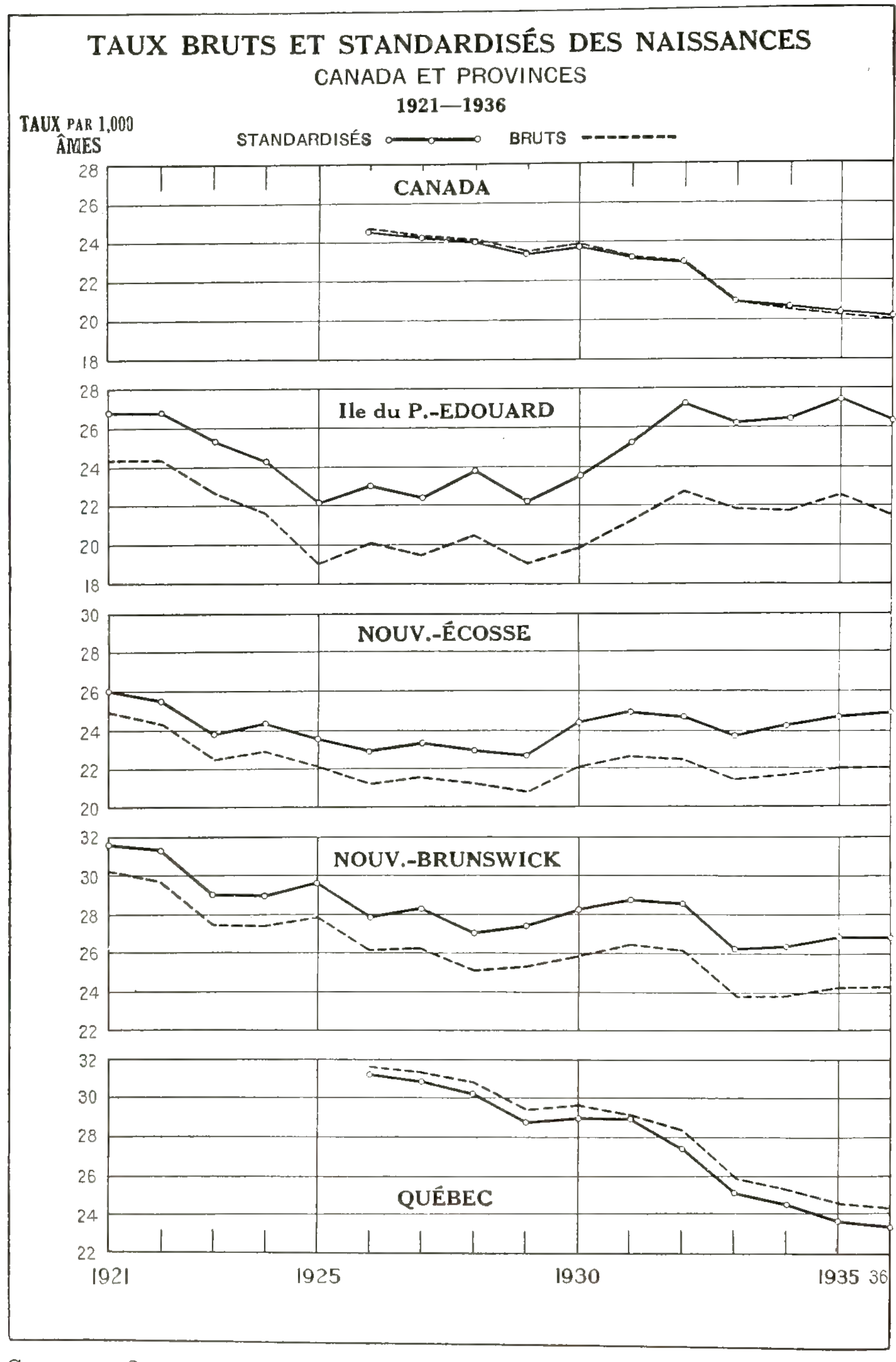
XVII.—TOTAL DES IMMIGRÉS DESTINÉS AUX PROVINCES DES PRAIRIES, 1921 ET 1923-1937

Destination	Année fiscale terminée le 31 mars															
	1921	1923	1924	1925	1926	1927	1928	1929	1930	1931	1932	1933	1934	1935	1936	1937
Manitoba	12,649	6,037	21,451	11,772	19,079	36,739	43,596	57,651	39,132	17,524	1,022	707	553	414	682	1,007
Saskatchewan	13,392	8,186	13,200	14,041	13,816	20,085	15,331	14,789	11,003	5,057	1,177	955	690	493	414	525
Alberta	17,781	8,798	10,430	10,952	12,540	16,367	15,473	16,243	14,970	6,441	2,041	1,635	1,254	1,012	768	923

Comme une population immigrée renferme beaucoup de jeunes adultes, il fallait naturellement s'attendre que le fléchissement de l'immigration par rapport à la population totale et l'avance en âge des premiers immigrés produisît une population moins favorable à une forte natalité. Mais l'examen des chiffres ne révèle pas que le développement de la composition d'âge soit devenu constamment de plus en plus défavorable à une forte natalité. La comparaison de 1921 avec 1926, il est vrai, montre ce à quoi on pouvait s'attendre. Au Manitoba le taux brut a décliné de 7·4 par 1,000 et le taux standardisé, de 6·6 seulement; en Saskatchewan, le taux brut a décliné de 4·5 et le taux standardisé, de 3·5; en Alberta le taux brut a décliné de 3·5* et le taux standardisé, de 2·5. En chaque cas le déclin plus faible du taux standardisé indique qu'une partie de la baisse du taux brut était due à une composition d'âge qui était moins favorable la dernière année. Mais, si nous comparons 1926 avec 1931, nous trouvons au Manitoba que le taux brut

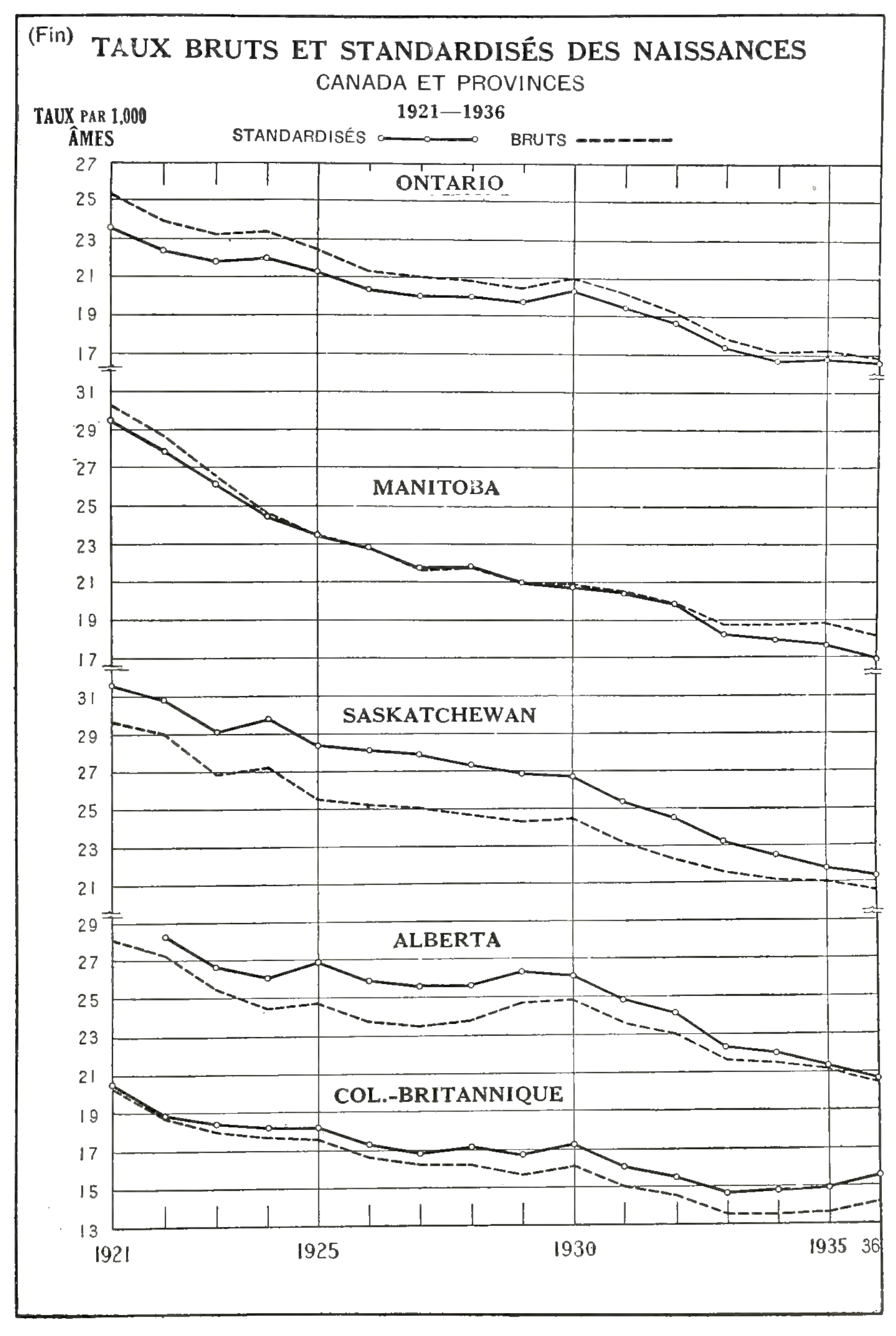
* Pour l'Alberta la comparaison est faite entre 1922 et 1926 (voir renvoi de l'état XV).

baisse de 2·4 et le taux standardisé, de 2·5; en Saskatchewan que le taux brut baisse de 2·1 et le taux standardisé, de 2·8; en Alberta que le taux brut baisse de 0·2 et le taux standardisé, de 1·0. De plus, entre 1931 et 1936, au Manitoba le taux brut baisse de 2·4 et le taux standardisé, de 3·5; en Saskatchewan le taux brut baisse de 2·6 et le taux standardisé, de 4·0; en Alberta



GRAPHIQUE 2

le taux brut baisse de 3·2 et le taux standardisé, de 4·2. Il est donc prouvé que, tandis qu'entre 1921 et 1926 la population de chacune des Provinces des Prairies devenait moins favorablement constituée pour une forte natalité, un développement dans le sens opposé s'est produit entre 1926 et 1931 et entre 1931 et 1936.



Graphique 2—fin

TENDANCE DE LA FÉCONDITÉ TELLE QU'AFFECTÉE PAR L'ÉTAT CONJUGAL

Fécondité spécifique des femmes mariées, années de recensement et années adjacentes.—Jusqu'ici notre analyse n'a considéré que la composition d'âge de la population féminine et la fécondité spécifique et la natalité standardisée basées sur cette répartition. Toutefois, il est évident que l'état conjugal de la population féminine est un facteur important de la natalité et il est nécessaire de considérer jusqu'à quel point le déclin a été attribuable aux changements à cet égard et jusqu'à quel point la fécondité a diminué dans l'état du mariage. L'état XVIII donne la fécondité spécifique des femmes dans le territoire d'enregistrement pour les années de recensement et les années adjacentes. Pour 1922, 1930 et 1932 ces taux ont été calculés en supposant que non seulement la composition d'âge des femmes mais la composition par état conjugal en chaque groupe d'âge étaient similaires à celles des années de recensement adjacentes.

XVIII.—FÉCONDITÉ SPÉCIFIQUE[1] DES FEMMES MARIÉES DE 15-49 ANS, PAR GROUPE D'ÂGE, TERRITOIRE D'ENREGISTREMENT, 1921-1922 ET 1930-1932

Année	Age de la mère						
	15-19	20-24	25-29	30-34	35-39	40-44	45-49
Territoire d'enregistrement[2]							
1921	461·0	363·0	260·7	190·4	130·9	55·9	8·0
1922	446·2	340·5	250·2	183·5	126·6	56·1	6·7
1930	486·7	339·8	231·4	160·4	105·1	44·4	4·8
1931	477·4	330·3	225·0	153·0	100·0	40·8	4·8
1932	463·2	316·8	218·8	146·0	96·4	40·7	5·0

[1] Par 1,000 femmes mariées d'âge spécifié.
[2] Huit provinces, à l'exclusion du Québec.

On remarque d'abord qu'entre 1921 et 1922 la fécondité de chaque groupe de moins de 40 ans fait voir un déclin mesurable variant de 3·3 p.c. aux âges de 35-39 ans à 6·2 p.c. aux âges de 20-24 ans. Le groupe de 40-44 ans accuse une très légère augmentation et le groupe de 45-49 ans, le plus fort déclin de tous, soit 16 p.c. Evidemment, le nombre de naissances dans le groupe de 45-49 ans est relativement faible, n'étant que de 843 en 1921 et de 789 en 1922.

Le déclin de la fécondité des jeunes groupes entre 1921 et 1922 est probablement attribuable en partie à la tendance séculaire dont les chiffres de la décennie suivante en donnent la preuve; mais il est probablement aussi attribuable en partie à une légère augmentation de la fécondité en 1921, par suite de l'accumulation des mariages dans la période immédiate d'après-guerre.

Comparant 1930 avec 1922, il y a en chaque groupe d'âge de plus de 25 ans un déclin marqué qui s'échelonne de 7·5 p.c. aux âges de 25-29 ans à 28 p.c. dans le plus vieux groupe, 45-49 ans. La fécondité du groupe de 20-24 ans ne décline à peu près pas et le groupe de 15-19 ans fait voir une augmentation de 9 p.c.

La comparaison de la fécondité des femmes mariées au cours des trois années 1930, 1931 et 1932 est d'un intérêt particulier. La baisse de la fécondité de 21·7 en 1930 à 20·2 en 1932, mouvement qui n'est pas tant remarquable en raison de son étendue que parce qu'il marque une rupture de la stabilité de la période de 1927-30, peut assez raisonnablement être attribuée surtout à la dépression économique. On se demande naturellement si l'effet de la dépression s'est manifesté uniquement dans la réduction des mariages ou s'il s'est fait également sentir par la diminution de la fécondité dans les limites du mariage. Les chiffres de l'état XVIII montrent que dans presque tous les cas la fécondité spécifique des femmes mariées a été plus faible en 1931 qu'en 1930 et plus faible en 1932 qu'en 1931. La seule exception est celle du plus vieux groupe, 45-49 ans, dont la fécondité en 1930 a accusé le plus fort déclin en regard de 1921 et 1922.

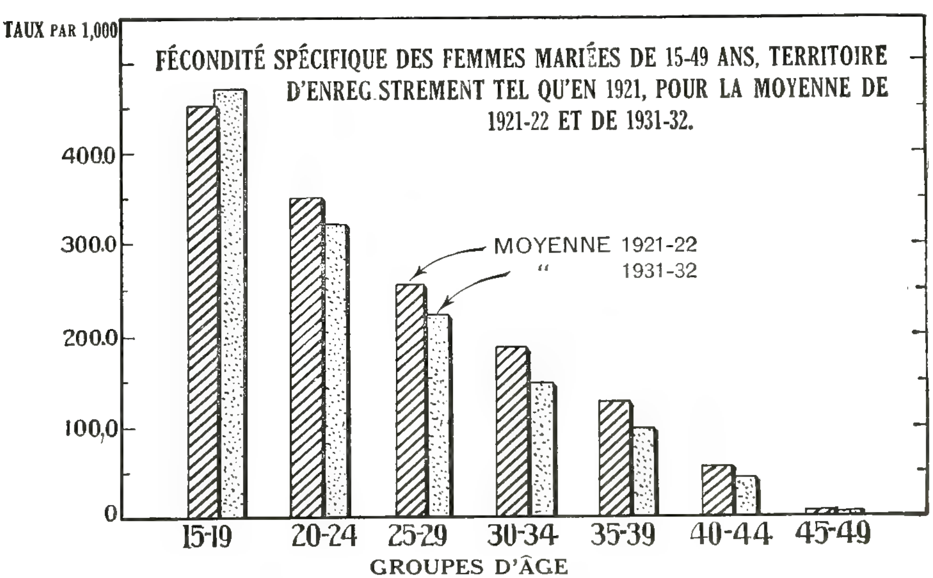
Fécondité spécifique des femmes mariées, pour la moyenne de 1921-1922 et de 1931-1932.—En tenant compte de ce qui a été exposé dans l'état XVIII concernant la fécondité spécifique pour les années 1921, 1922, 1930, 1931 et 1932 en particulier, nous pouvons maintenant considérer les chiffres de l'état XIX qui présente la fécondité spécifique moyenne de 1921-22 et de 1931-32 pour le territoire d'enregistrement et pour chaque province qu'il renferme.

XIX.—FÉCONDITÉ[2] SPÉCIFIQUE DES FEMMES MARIÉES DE 15-49 ANS, PAR GROUPE D'ÂGE, TERRITOIRE D'ENREGISTREMENT ET PROVINCES, POUR LA MOYENNE DE 1921-1922 ET DE 1931-1932

Province et année	Age de la mère						
	15-19	20-24	25-29	30-34	35-39	40-44	45-49
Territoire d'enregistrement[3]—							
Moyenne, 1921-22	453·8	351·9	255·5	187·0	128·8	56·0	7·4
Moyenne, 1931-32	470·3	323·5	221·9	149·5	98·2	40·7	4·9
Ile du Prince-Edouard—							
Moyenne, 1921-22	487·5	423·2	317·6	252·5	182·2	87·5	9·7
Moyenne, 1931-32	495·1	399·4	290·6	231·5	154·3	66·6	5·9
Nouvelle-Ecosse—							
Moyenne, 1921-22	494·3	373·0	272·9	206·1	144·9	66·2	7·2
Moyenne, 1931-32	568·6	377·1	254·0	177·2	126·9	57·5	7·1
Nouveau-Brunswick—							
Moyenne, 1921-22	495·4	407·5	324·2	249·1	180·6	81·1	10·6
Moyenne, 1931-32	543·0	402·4	299·6	219·3	158·9	79·7	9·8
Ontario—							
Moyenne, 1921-22	493·1	353·5	251·3	180·3	119·5	48·3	5·6
Moyenne, 1931-32	493·4	314·5	209·2	139·0	88·2	34·0	3·7
Manitoba—							
Moyenne, 1921-22	449·2	372·7	275·4	199·2	147·3	66·4	10·6
Moyenne, 1931-32	419·9	328·1	223·4	153·9	98·7	41·9	5·9
Saskatchewan—							
Moyenne, 1921-22	402·3	348·1	258·6	198·4	146·8	71·9	11·9
Moyenne, 1931-32	422·2	328·7	239·7	164·1	117·2	53·4	7·3
Alberta—							
Moyenne, 1921-22[1]	402·8	320·3	236·4	180·7	126·5	62·2	11·0
Moyenne, 1931-32	412·3	310·0	236·2	157·7	102·5	45·2	6·3
Colombie Britannique—							
Moyenne, 1921-22	339·5	283·0	201·9	141·3	89·4	35·5	3·5
Moyenne, 1931-32	393·7	265·7	175·0	110·1	63·5	23·7	2·6

[1] Voir renvoi à l'état XV, page 254.
[2] Taux par 1,000 femmes mariées d'âge spécifié.
[3] Huit provinces, à l'exclusion du Québec.

Dans le plus jeune groupe d'âge, 15-19 ans, chaque province à l'exception du Manitoba montre un taux plus élevé en 1931-32, bien qu'en Ontario la différence soit infime et très légère dans l'Ile du Prince-Edouard et l'Alberta. Dans tous les autres groupes d'âge, à l'excep-



GRAPHIQUE 3

tion de 20-24 ans en Nouvelle-Ecosse, il y a déclin en 1931-32, variant d'une perte proportionnelle très légère et plutôt sans importance en Alberta dans le groupe de 25-29 à une baisse de 44 p.c. au Manitoba dans le groupe d'âge le plus avancé, 45-49 ans.

Quant au territoire d'enregistrement, le déclin croît avec l'âge: de 8 p.c. à 20-24 ans à 34 p.c. à 45-49 ans. C'est aussi la tendance générale de chaque province, moins quelques exceptions.

L'effet des différents taux de déclin dans les divers groupes d'âge pour le total des huit provinces se traduit dans une relation modifiée entre la fécondité de ces groupes. Prenant la fécondité du groupe de 20-24 ans comme 100, la fécondité relative des autres groupes en 1921-22 et 1931-32 est donnée dans la comparaison suivante:—

XX.—FÉCONDITÉ[2] SPÉCIFIQUE DES FEMMES MARIÉES DE 15-49 ANS, PAR GROUPE D'ÂGE, EXPRIMÉE EN POURCENTAGES DU TAUX DU GROUPE DE 20-24 ANS, TERRITOIRE D'ENREGISTREMENT ET PROVINCES, POUR LA MOYENNE DE 1921-1922 ET 1931-1932

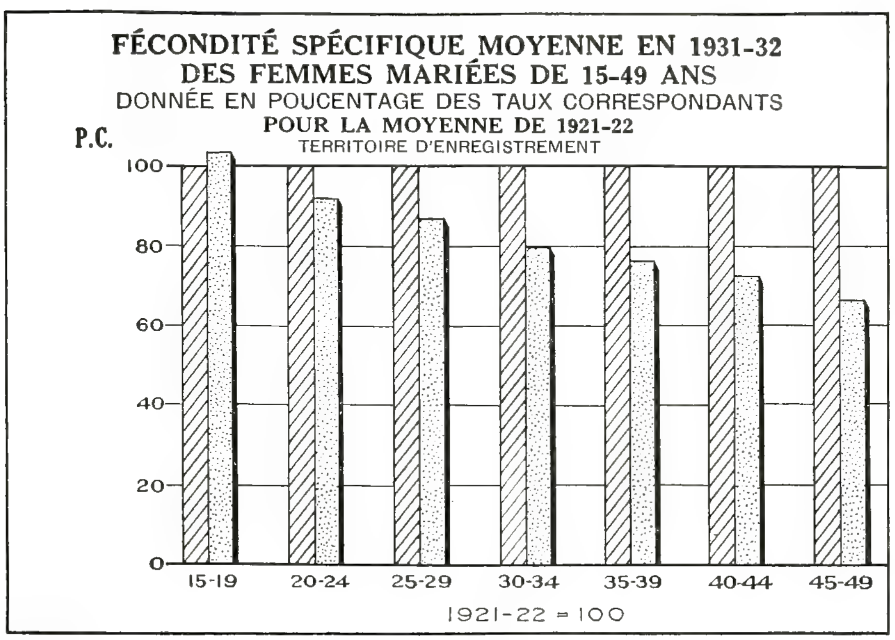
Province et année	Age de la mère						
	15-19	20-24	25-29	30-34	35-39	40-44	45-49
Territoire d'enregistrement[3]—							
Moyenne, 1921-22	129·0	100·0	72·6	53·1	36·6	15·9	2·1
Moyenne, 1931-32	145·4	100·0	68·6	46·2	30·4	12·6	1·5
Ile du Prince-Edouard—							
Moyenne, 1921-22	115·2	100·0	75·0	59·7	43·1	20·7	2·3
Moyenne, 1931-32	124·0	100·0	72·8	58·0	38·6	16·7	1·5
Nouvelle-Ecosse—							
Moyenne, 1921-22	132·5	100·0	73·2	55·3	38·8	17·7	1·9
Moyenne. 1931-32	150·8	100·0	67·4	47·0	33·7	15·2	1·9
Nouveau-Brunswick—							
Moyenne, 1921-22	121·6	100·0	79·6	61·1	44·3	19·9	2·6
Moyenne, 1931-32	134·9	100·0	74·5	54·5	39·5	19·8	2·4
Ontario—							
Moyenne, 1921-22	139·5	100·0	71·1	51·0	33·8	13·7	1·6
Moyenne, 1931-32	156·9	100·0	66·5	44·2	28·0	10·8	1·2
Manitoba—							
Moyenne, 1921-22	120·5	100·0	73·9	53·4	39·5	17·8	2·8
Moyenne, 1931-32	128·0	100·0	68·1	46·9	30·1	12·8	1·8
Saskatchewan—							
Moyenne, 1921-22	115·6	100·0	73·8	57·0	42·2	20·7	3·4
Moyenne, 1931-32	128·4	100·0	72·9	49·9	35·7	16·2	2·2
Alberta—							
1922[1]	125·8	100·0	73·8	56·4	39·5	19·4	3·4
1932	133·0	100·0	76·2	50·9	33·1	14·6	2·0
Colombie Britannique—							
Moyenne, 1921-22	120·0	100·0	71·3	49·9	31·6	12·5	1·2
Moyenne, 1931-32	148·2	100·0	65·9	41·4	23·9	8·9	1·0

[1] Voir renvoi à l'état XV, page 254.
[2] Taux par 1,000 femmes mariées d'âge spécifié.
[3] Huit provinces, à l'exclusion du Québec.

Le groupe de 20-24 ans est choisi comme base de cet indice de fécondité relative parce que, comme on l'a déjà dit, la fécondité intramatrimoniale des femmes de 15-19 ans est d'interprétation un peu douteuse. En général, elle tend à être moindre quand le mariage à ces âges est chose relativement normale.

C'est pourquoi on peut déclarer brièvement que le déclin différentiel dans la fécondité des femmes mariées à différents âges a amené une plus grande supériorité de la fécondité dans les groupes d'âges jeunes en 1931-32 qu'en 1921-22 (voir graphique 4 ci-après). Ceci rappelle une remarque faite à la page 255 relativement à la tendance apparente d'avoir des familles petites plutôt que de n'en pas avoir.

Fécondité des femmes non mariées.—La fécondité des femmes non mariées a relativement peu d'effet sur la natalité au Canada. La proportion de naissances illégitimes par rapport à toutes les naissances vivantes dans les huit provinces du territoire d'enregistrement est de 1·97 p.c. en 1921, 2·70 p.c. en 1926, 3·77 p.c. en 1931 et 4·25 p.c. en 1936. Cette proportion ascendante se voit aussi dans le Québec à compter de 1926 et dans le total des neuf provinces pour la même période.



GRAPHIQUE 4

XXI.—POURCENTAGE DE NAISSANCES ILLÉGITIMES PAR RAPPORT AUX NAISSANCES VIVANTES TOTALES, CANADA, PROVINCES ET TERRITOIRE D'ENREGISTREMENT, 1921-1936

Année	Canada	Ile du Prince-Edouard	Nouvelle-Ecosse	Nouveau-Brunswick	Québec	Ontario	Manitoba	Saskatchewan	Alberta	Colombie Britannique	Territoire d'enregistrement[2]
1921	[1]	2·3	3·0	1·7	[1]	2·1	2·3	1·1	1·8	1·2	1·97
1922	[1]	2·6	3·6	1·9	[1]	2·1	2·3	1·2	1·9	1·3	2·05
1923	[1]	2·2	3·8	2·4	[1]	2·3	2·3	1·3	2·0	1·2	2·17
1924	[1]	2·3	4·1	2·3	[1]	2·4	2·7	1·5	2·0	1·7	2·36
1925	[1]	2·3	4·4	2·7	[1]	2·7	2·7	1·7	2·6	2·0	2·62
1926	2·63	2·3	4·4	2·6	2·5	2·7	3·2	1·9	2·8	1·9	2·70
1927	2·87	2·1	5·2	2·8	2·8	2·9	3·3	2·1	2·8	2·0	2·91
1928	3·07	3·0	5·7	3·0	2·9	3·2	3·5	2·2	3·0	2·6	3·17
1929	3·19	2·4	5·2	3·1	2·9	3·5	3·6	2·5	3·2	2·6	3·35
1930	3·31	2·3	4·9	3·0	3·0	3·7	3·7	2·8	3·2	2·4	3·47
1931	3·48	3·8	5·4	3·4	2·9	4·0	3·6	3·0	3·7	2·8	3·77
1932	3·59	3·7	5·5	3·4	3·0	4·2	3·6	3·1	3·6	3·4	3·93
1933	3·78	3·0	6·0	3·6	3·2	4·4	3·8	3·2	3·9	3·7	4·11
1934	3·65	4·3	5·8	3·6	3·1	4·0	3·8	3·4	3·6	3·5	3·96
1935	3·77	4·1	5·7	3·9	3·3	4·2	3·5	3·3	3·8	3·2	3·99
1936	3·92	3·4	6·1	3·9	3·3	4·5	3·8	3·7	3·8	3·6	4·25

[1] Québec hors du système national.
[2] Huit provinces, à l'exception du Québec.

En matière de naissances illégitimes, il est probable que l'augmentation ne soit pas entièrement exacte mais elle est en partie attribuable à un meilleur enregistrement de ces naissances. Il ne s'agit pas simplement de voir à l'enregistrement de la naissance mais aussi de vérifier un faux enregistrement comme légitime. On sait que des efforts en ce sens ont quelques résultats, bien que la portée n'en soit pas mesurable. Néanmoins, il semble qu'il y ait aussi une constante augmentation dans la proportion d'enfants nés de femmes non mariées par rapport à toutes les naisances vivantes. Cette augmentation est encore en partie attribuable au déclin de la natalité légitime.

La natalité illégitime calculée pour l'état XXI est importante en ce qu'elle indique la proportion de la génération montante qui souffrira des désavantages inhérents à l'illégitimité, désavantages qui ont cependant été amoindris par des lois dans chaque province pour le support de ces enfants par la mère et le père putatif.

Nous pouvons, pourtant, calculer un taux de naissances de mères non mariées de la même façon que les taux spécifiques de fécondité déjà présentés pour les femmes mariées. Ces taux pour les femmes non mariées paraissent à l'état XXII pour le territoire d'enregistrement et chaque province y comprise. Les taux réfèrent à la moyenne de 1921-22 et de 1931-32.

XXII.—FÉCONDITÉ[3] SPÉCIFIQUE DES FEMMES NON MARIÉES DE 15-49 ANS, PAR GROUPE D'ÂGE, TERRITOIRE D'ENREGISTREMENT ET PROVINCES, POUR LA MOYENNE DE 1921-1922 ET DE 1931-1932

Province et année	Age de la mère						
	15-19	20-24	25-29	30-34	35-39	40-44	45-49
Territoire d'enregistrement[4]—							
Moyenne, 1921-22	4·9	8·3	6·0	5·5	3·7	1·3	[1]
Moyenne, 1931-32	6·4	11·8	10·2	7·7	5·5	2·4	0·3
Ile du Prince-Edouard—							
Moyenne, 1921-22	4·2	8·6	8·2	[1]	–	–	–
Moyenne, 1931-32	7·4	11·7	12·7	[1]	[1]	–	–
Nouvelle-Ecosse—							
Moyenne, 1921-22	6·9	12·5	8·0	5·8	3·8	[1]	[1]
Moyenne, 1931-32	10·5	17·3	17·2	9·2	7·9	[1]	–
Nouveau-Brunswick—							
Moyenne, 1921-22	4·5	8·9	6·3	[1]	[1]	[1]	–
Moyenne, 1931-32	7·7	12·3	10·5	8·1	7·3	[1]	[1]
Ontario—							
Moyenne, 1921-22	4·9	7·2	5·3	4·5	3·0	0·8	[1]
Moyenne, 1931-32	7·2	11·3	9·2	6·7	4·0	2·1	[1]
Manitoba—							
Moyenne, 1921-22	5·7	11·7	8·6	8·9	6·5	[1]	[1]
Moyenne, 1931-32	5·1	9·8	7·4	7·3	5·9	[1]	[1]
Saskatchewan—							
Moyenne, 1921-22	4·0	6·4	6·0	9·6	6·2	[1]	–
Moyenne, 1931-32	4·7	12·5	12·5	11·7	11·7	5·1	[1]
Alberta—							
1922[2]	5·4	12·3	9·3	9·2	[1]	[1]	–
1932	5·8	15·4	15·6	10·7	12·0	[1]	–
Colombie Britannique—							
Moyenne, 1921-22	3·2	4·1	2·9	3·6	[1]	[1]	–
Moyenne, 1931-32	3·3	7·3	7·3	7·6	4·7	[1]	[1]

[1] Chiffres absolus inférieurs à 20.
[2] Voir renvoi à l'état XV, page 254.
[3] Taux par 1,000 femmes non mariées d'âge spécifié.
[4] Huit provinces, à l'exception du Québec.

On voit alors que les taux spécifiques de fécondité des femmes mariées étant les plus élevés aux âges de 15-19, ceux des femmes non mariées le sont généralement aux âges de 20-24.

Si l'on considère le territoire d'enregistrement, on voit que chaque groupe a une avance prononcée en 1931-32 sur 1921-22. L'augmentation la plus forte est celle du groupe de 40-44; les chiffres absolus sont petits, l'ensemble de 1921-22 étant de 76 naissances et ceux de 1931-32 de 171. La seconde augmentation est celle du groupe de 25-29 ans dont le taux est de 70 p.c. plus élevé en 1931-32 qu'en 1921-22. Les taux du groupe de 20-24 et de 30-40 ans augmentent de 40 à 50 p.c. et l'augmentation du plus jeune groupe dépasse légèrement 30 p.c.

Chaque province à l'exception du Manitoba a des taux plus élevés dans presque tous les groupes d'âge. Le Manitoba, pourtant, montre un déclin défini dans le taux de chaque groupe.

AUTRES FACTEURS AFFECTANT LA TENDANCE DE LA FÉCONDITÉ

On a vu à l'état XXI que les naissances de femmes non mariées jouent un rôle comparativement petit dans la détermination de la natalité au Canada. L'état XX montre que durant la décennie de 1921-22 à 1931-32 il y a un déclin important, en général, dans les taux spécifiques de fécondité des femmes mariées. Il est maintenant approprié de considérer d'autres facteurs qui affectent le déclin dans la natalité brute durant la décennie. Les facteurs suivants sont offerts à considération:

(1) Proportion de femmes d'âge fécond par rapport au total de la population;
(2) Proportion de femmes d'âge fécond qui étaient mariées;
(3) Distribution d'âge des femmes mariées d'âge fécond;
(4) Taux spécifiques de fécondité des femmes mariées d'âge fécond. (On a déjà traité de cette question comme fait isolé.)

Proportion de femmes d'âge fécond par rapport à la population totale.—Si l'on considère d'avoir la proportion de femmes d'âge fécond par rapport à la population totale, il peut être intéressant d'examiner la proportion indiquée aux récents recensements des divers pays. Celle-ci paraît à l'état XXIII.

XXIII.—PROPORTION DE FEMMES DE 15-49 ANS PAR RAPPORT À LA POPULATION TOTALE DANS DIVERS PAYS À DES RECENSEMENTS RÉCENTS

Pays	Proportion de femmes de 15-49 par rapport à la population totale	Année de recensement	Pays	Proportion de femmes de 15-49 par rapport à la population totale	Année de recensement
Suisse	28·2	1930	Australie	26·3	1933
Angleterre et Galles	28·0	1931	Grèce	26·3	1928
Allemagne	28·0	1933	Irlande du Nord	26·2	1926
Belgique	27·8	1920	Norvège	26·2	1930
Autriche	27·4	1934	Union sud-africaine (blancs)	26·0	1931
France	27·2	1926	Pays-Bas	25·9	1930
Ecosse	27·0	1931	Italie	25·5	1921
Finlande	26·9	1930	Egypte	24·8	1927
Suède	26·7	1930	Bulgarie	24·7	1934
Etats-Unis	26·6	1930	Canada (territoire d'enregistrement)	24·7	1931
Pologne	26·5	1931	Eire	23·8	1926
Nouvelle-Zélande	26·4	1926			

A cette fin la période de fécondité a été prise, comme dans d'autres calculs de cette monographie, du 15ième au 50ième anniversaire. On observera que la proportion des pays choisis dans l'état varie d'un bas de 23·8 p.c. en Eire à un haut de 28·2 p.c. en Suisse. Evidemment, plusieurs facteurs affectent cette proportion. Quand les taux de fécondité sont élevés, il y a une évidente tendance vers une augmentation de la proportion d'enfants dans la population et une diminution correspondante d'adultes aux âges de reproduction. Les pertes de la guerre ont eu un effet considérable sur la proportion des sexes de quelques pays, tendant à élever la proportion de femmes par rapport à la population totale et partant des femmes d'âge fécond. Par ailleurs, le prolongement de la vie humaine doit jusqu'à un certain point tendre à diminuer la proportion donnée dans l'état en augmentant le nombre relatif de personnes âgées. Evidemment, si les proportions de sexe, la tendance au mariage, la distribution d'âge des femmes d'âge fécond et leur fécondité dans le mariage étaient égales dans deux pays, celui ayant une proportion de 28 p.c. de femmes d'âge fécond devrait avoir une natalité brute un sixième plus élevée que celle du pays avec une proportion correspondante de 24 p.c. seulement.

Cette proportion peut aussi servir un peu à donner un sens approximatif mais défini à une natalité brute d'une certaine importance. Si, disons, 25 p.c. de la population totale comprend régulièrement des femmes de 15 à 50 ans et si, en moyenne, chacune de ces femmes donne naissance à un enfant tous les cinq ans de la période, soit sept enfants en tout, le taux brut devrait alors être d'environ 50 par mille, ce qui est un chiffre considérablement plus élevé que celui de tous les pays de l'état I.

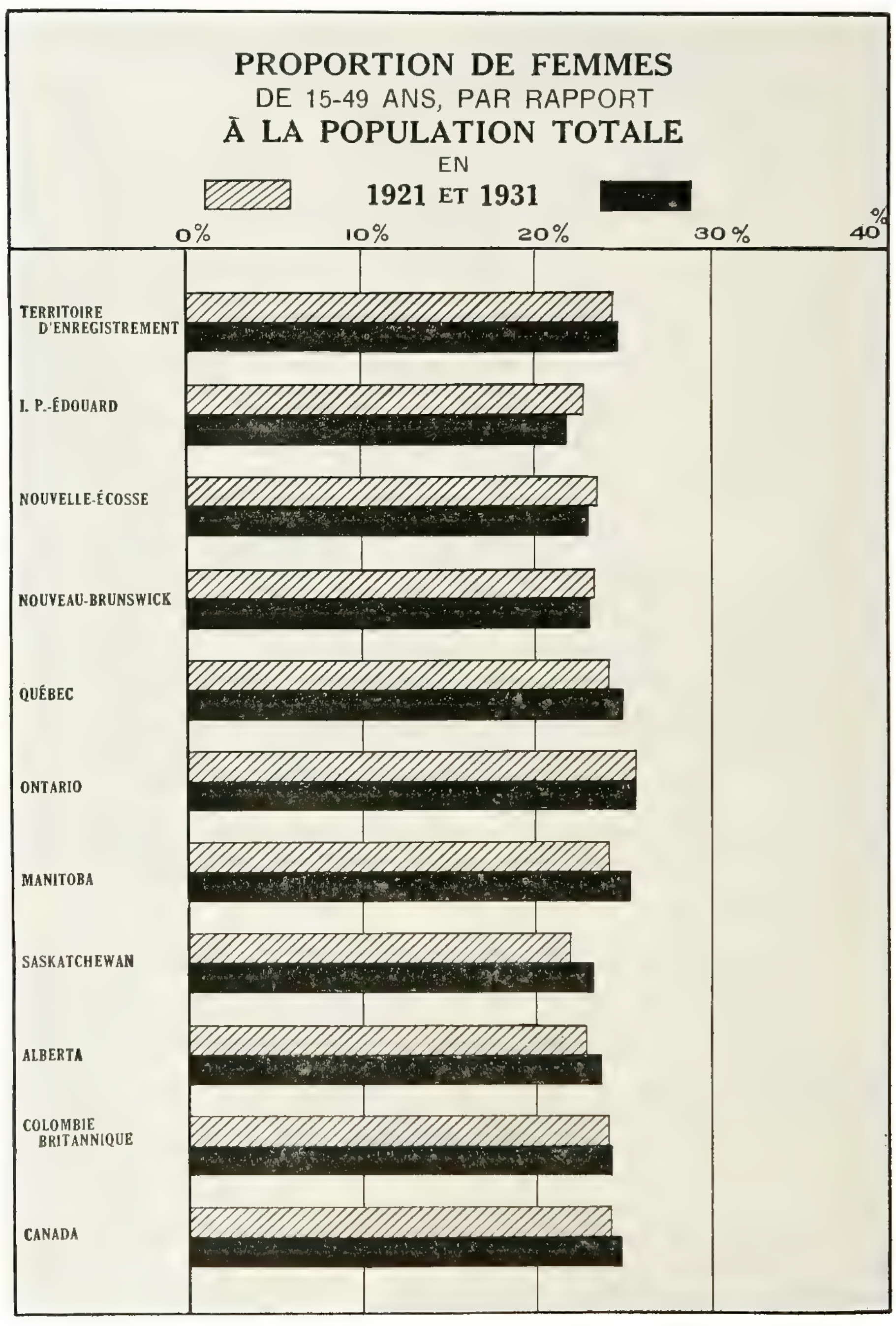
L'état XXIV donne la proportion de femmes d'âge fécond par rapport à la population totale du territoire d'enregistrement et des huit provinces y comprises, telle qu'indiquée par le recensement de 1921 et celui de 1931. En 1921, la proportion varie de 22·0 en Saskatchewan à 25·7 en Ontario.

XXIV.—POURCENTAGE DE FEMMES DE 15-49 ANS PAR RAPPORT À LA POPULATION TOTALE, TERRITOIRE D'ENREGISTREMENT, CANADA ET PROVINCES, 1921 ET 1931

Province	1921	1931	Province	1921	1931
Territoire d'enregistrement	24·4	24·7	Territoire d'enregistrement—Fin		
Ile du Prince-Edouard	22·8	21·9	Saskatchewan	22·0	23·2
Nouvelle-Ecosse	23·6	23·0	Alberta	22·9	23·7
Nouveau-Brunswick	23·4	23·1	Colombie Britannique	24·1	24·3
Ontario	25·7	25·7	Québec	24·2	25·0
Manitoba	24·2	25·4	CANADA	24·3	24·8

En comparant les deux recensements, on observe que le total des huit provinces montre une proportion légèrement plus élevée en 1931 et que chaque province varie dans la direction du changement. Le changement durant la décennie montre une tendance intéressante de l'est à l'ouest central, partant d'un déclin plutôt élevé dans l'Ile du Prince-Edouard pour se terminer avec une augmentation un peu plus forte en Saskatchewan. Cette tendance est légèrement

interrompue par le fait que Québec et Ontario changent de position. L'Ontario est le pivot entre la diminution et l'augmentation tandis que le Québec manifeste la tendance occidentale. Cette tendance est d'autant plus intéressante qu'elle concorde avec le comportement observé dans d'autres attributs de la population, même jusqu'au faible effacement dans l'Alberta et la Colombie Britannique. Le deuxième plus grand changement proportionnel est au Manitoba où la proportion augmente de 24·2 p.c. à 25·4 p.c. mais, bien que l'allure du taux brut des nais-



GRAPHIQUE 5

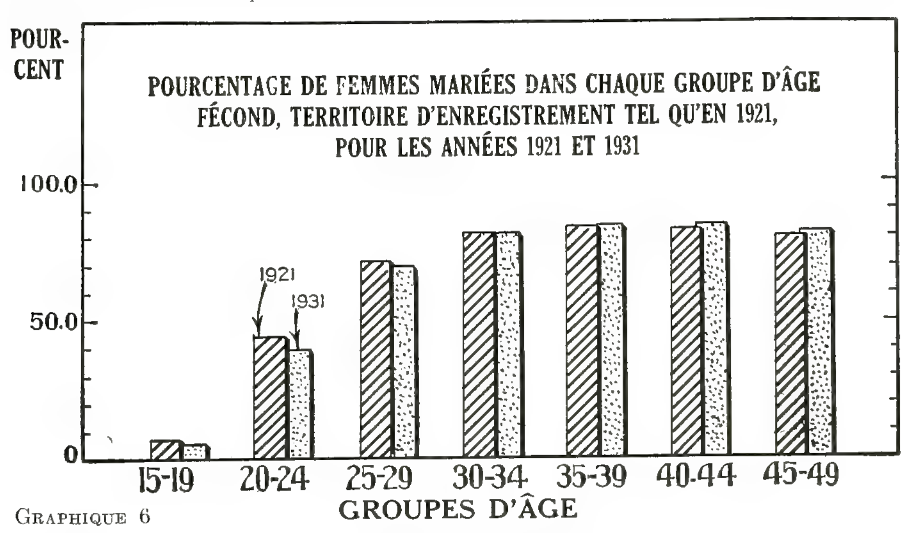
sances au Manitoba durant la période soit distinctement au ralenti, le changement dans la proportion des femmes d'âge fécond n'aurait pas par lui-même affecté le taux brut de natalité de plus de 5 p.c. L'examen des chiffres porte donc à conclure qu'un changement dans la proportion des femmes d'âge fécond par rapport au total de la population a très peu d'effet pour accélérer ou retarder la baisse du taux brut de natalité durant la décennie.

Proportion de femmes d'âge fécond qui étaient mariées.—Nous devons ensuite considérer le changement dans la proportion de femmes d'âge fécond qui étaient mariées en 1921 et en 1931. Les chiffres paraissent à l'état XXV. Pour faciliter les références relativement à certaines remarques que nous ferons, les proportions de 1911 sont aussi comprises.

XXV.—PROPORTION DE FEMMES MARIÉES DE 15-49 ANS PAR RAPPORT À TOUTES LES FEMMES, PAR GROUPE D'ÂGE, TERRITOIRE D'ENREGISTREMENT, 1911, 1921 ET 1931

Groupe d'âge	1911	1921	1931	Groupe d'âge	1911	1921	1931
15-49	56·7	61·0	58·6	15-49—fin			
15-19	7·6	7·3	5·7	35-39	80·6	83·5	84·1
20-24	40·1	44·2	39·4	40-44	80·7	82·9	84·0
25-29	66·3	70·9	69·3	45-49	79·0	80·6	82·2
30-34	77·1	81·0	81·3				

Bien que la guerre ait retardé ou empêché des mariages et en dépit de la perte d'un nombre considérable d'hommes éligibles au mariage, le recensement de 1921 présente un portrait de l'état conjugal de la population féminine plus favorable à une fécondité élevée non seulement en regard de 1931 mais aussi, et dans un degré encore plus grand, de 1911. C'est peut-être contraire à l'opinion générale que, décennie par décennie, la tendance au mariage tardif et en certains cas à rester célibataire soit croissante. Cette tendance est certainement évidente parmi la population féminine de 1921 à 1931; le recensement de 1921 montre des proportions plus fortes de femmes mariées dans les trois groupes d'âge inférieur à 30 ans, presque égales dans le groupe d'âge de 30-34 ans et un peu inférieures dans les trois groupes les plus avancés. Mais la comparaison avec 1911 a déjà montré que l'état conjugal des femmes de 1921 est plus favorable que dix ans auparavant et, comme la comparaison entre 1911 et 1931 est dans l'ensemble en faveur de 1931 sauf dans les deux premiers groupes d'âge, nous devons éviter de considérer le changement entre 1921 et 1931 comme partie d'une tendance à long terme.*



GRAPHIQUE 6

L'état XXVI donne pour les provinces les données que présente l'état XXV pour tout le territoire d'enregistrement. Il est vite apparent que les commentaires sur la tendance dans le dernier état s'appliquent aussi au premier.

* Voir aussi le Volume I, Recensement du Canada, 1931, chapitre LV.

XXVI.—POURCENTAGE DE FEMMES MARIÉES DE 15-49 ANS PAR RAPPORT À TOUTES LES FEMMES, PAR GROUPE D'ÂGE, TERRITOIRE D'ENREGISTREMENT ET PROVINCES, 1921 ET 1931

Groupe d'âge	Territoire d'enregistrement[1]	Ile du Prince-Edouard	Nouvelle-Ecosse	Nouveau-Brunswick	Ontario	Manitoba	Saskatchewan	Alberta	Colombie Britannique
					1921				
15-49	61·0	51·1	54·8	56·4	58·2	62·8	69·3	69·2	66·3
15-19	7·3	3·8	5·7	8·0	6·1	8·0	10·6	10·5	6·6
20-24	44·2	30·8	38·5	42·9	39·8	46·6	58·2	56·8	46·2
25-29	70·9	60·4	66·3	68·9	66·7	73·6	82·5	81·5	73·4
30-34	81·0	73·1	78·1	78·4	77·3	83·4	90·0	88·5	83·9
35-39	83·5	77·1	81·7	81·9	79·9	85·9	91·7	90·7	86·0
40-44	82·9	78·5	80·8	81·6	79·6	85·9	90·8	89·4	85·9
45-49	80·6	81·1	78·7	80·2	17·6	85·6	88·8	87·0	82·9
					1931				
15-49	58·6	53·4	55·0	55·2	58·0	56·3	61·1	63·1	60·9
15-19	5·7	4·7	6·3	6·6	5·6	4·8	5·9	6·8	5·2
20-24	39·4	34·7	38·6	38·6	37·5	35·0	45·1	47·4	39·3
25-29	69·3	62·4	65·7	67·2	66·5	68·0	77·6	78·7	70·3
30-34	81·3	76·9	78·5	78·8	78·7	81·8	88·8	88·4	82·5
35-39	84·1	82·7	82·0	83·3	81·4	85·7	91·6	90·1	84·9
40-44	84·0	79·9	82·2	82·9	81·1	86·5	91·2	90·0	84·9
45-49	82·2	79·9	79·9	80·8	79·3	84·1	89·9	88·2	84·0

[1] Huit provinces, à l'exception du Québec.

Il est impossible de comparer plus loin qu'en 1911 soit pour les groupes individuels ou pour tous les âges féconds. Il serait pourtant intéressant de comparer la proportion de femmes mariées par rapport à la population totale en 1891, 1901, 1911 et 1931 avec la proportion correspondante en 1921. Comme les rapports du recensement de 1891 et 1901 ne montrent pas l'état conjugal par âge, on ne peut faire de bonnes comparaisons qu'en utilisant la méthode des nombres prévus. C'est-à-dire que se servant des résultats du recensement de 1921 comme standard, on applique le pourcentage de femmes mariées dans chaque groupe aux nombres correspondants de femmes dans les mêmes groupes d'âge aux autres recensements pour déterminer combien nous devons nous attendre à en trouver de mariées dans chaque groupe si les conditions à cet égard étaient exactement les mêmes qu'en 1921. En additionnant les nombres prévus dans les divers groupes d'âge, nous obtenons le nombre total de femmes que nous devons nous attendre à voir mariées de cette façon et nous comparons le nombre total réel à chaque recensement avec ce nombre total prévu. Cette méthode naturellement ne permet le calcul que pour le total des femmes, et non pas simplement pour celles qui sont d'âge fécond.

XXVII.—NOMBRE RÉEL DE FEMMES MARIÉES DANS LE TERRITOIRE D'ENREGISTREMENT, 1891, 1901, 1911 ET 1931, PAR GROUPE QUINQUENNAL D'ÂGE, EN REGARD DU NOMBRE PRÉVU D'APRÈS LA PROPORTION DE FEMMES MARIÉES DANS CHAQUE GROUPE D'ÂGE, 1921

Groupe d'âge	Population féminine de tous états conjugaux				Proportion de mariées au recensement de 1921	Nombre prévu de femmes mariées au recensement de			
	1891	1901	1911	1931		1891	1901	1911	1931
15 et plus	1,021,187	1,180,912	1,592,236	2,456,895	–	583,877	687,771	948,706	1,464,648
15-19	173,902	187,054	229,030	361,437	7·26	12,625	13,580	16,628	26,240
20-24	164,328	174,597	228,690	310,618	44·17	72,584	77,119	101,012	137,200
25-29	134,075	144,058	210,903	262,595	70·95	95,126	102,209	149,636	186,311
30-34	106,182	123,117	180,114	244,273	81·03	86,039	99,762	145,946	197,934
35-39	88,494	112,090	154,491	244,089	83·53	73,919	93,629	129,046	203,888
40-44	77,133	97,168	130,431	224,014	82·89	63,936	80,543	108,114	185,685
45-49	64,897	79,275	112,310	200,451	80·61	52,313	63,904	90,533	161,584
50-54	58,358	68,411	96,670	168,413	75·97	44,335	51,972	73,440	127,943
55-59	42,622	54,602	71,706	125,814	71·38	30,424	38,975	51,184	89,806
60-64	40,049	48,440	59,755	103,556	62·06	24,854	30,062	37,084	64,267
65-69	27,177	35,537	45,402	83,076	52·67	14,314	18,717	23,913	43,756
70-74	20,530	26,135	33,367	62,845	40·25	8,263	10,519	13,430	25,295
75-79	12,146	16,318	21,044	36,216	28·30	3,437	4,618	5,955	10,249
80-84	7,023	9,125	11,563	18,696	18·10	1,271	1,652	2,093	3,384
85 et plus	4,271	4,985	6,760	10,802	10·24	437	510	692	1,106
Nombre réel de femmes mariées	–	–	–	–	–	528,899	625,132	911,205	1,456,401
Proportion du nombre réel par rapport au nombre prévu	–	–	–	–	–	90·58	90·89	96·05	99·44

On l'a indiqué déjà, les résultats de cette comparaison sont un peu surprenants en face de l'opinion généralement courante que la proportion des femmes non mariées est plus forte ces dernières années qu'il y a une ou deux générations. La comparaison se limite au territoire d'enregistrement parce que c'est le territoire auquel nous nous attachons dans l'analyse de la fécondité. Le recensement de 1891 montre que le nombre de femmes mariées dans ce territoire ne forme que 90·6 p.c. du nombre prévu si les proportions de 1921 étaient exactes dans les divers groupes de cinq ans à partir de 15-19. Au recensement de 1901 le nombre réel est très légèrement supérieur par rapport au prévu, 90·9 p.c. Celui de 1911 fixe le nombre réel à 96 p.c. du prévu. Bien qu'en 1931 le nombre de femmes mariées soit inférieur au nombre prévu d'après les proportions de 1921, la différence entre le réel et le prévu est beaucoup moindre qu'aux recensements antérieurs à 1921, la proportion du réel par rapport au prévu étant de 99·4 p.c. en 1931.

A cause de la proximité du nombre réel et du nombre prévu en 1931, d'après les proportions de 1921, il semble à première vue que l'état conjugal de la population féminine soit un facteur très léger dans le déclin de la natalité durant la décennie. Il faut pourtant considérer à prime abord que la computation qui vient d'être donnée réfère aux femmes de tout âge tandis que seul l'état conjugal des femmes d'âge fécond peut avoir quelque effet sur la natalité. L'état XXV montre qu'à tout âge entre 15 et 50 ans, 61·0 p.c. sont mariées en 1921 et seulement 58·6 p.c. en 1931. De plus, si nous examinons les chiffres de l'état XXV par groupe d'âge, nous observons que les deux plus jeunes groupes d'âge, 15-19 et 20-24, montrent une diminution substantielle dans la proportion de femmes mariées, celui de 25-29 un déclin comparativement léger et les quatre groupes les plus avancés des augmentations, variant de très faibles dans le groupe de 30-34 à modérées dans le plus avancé.

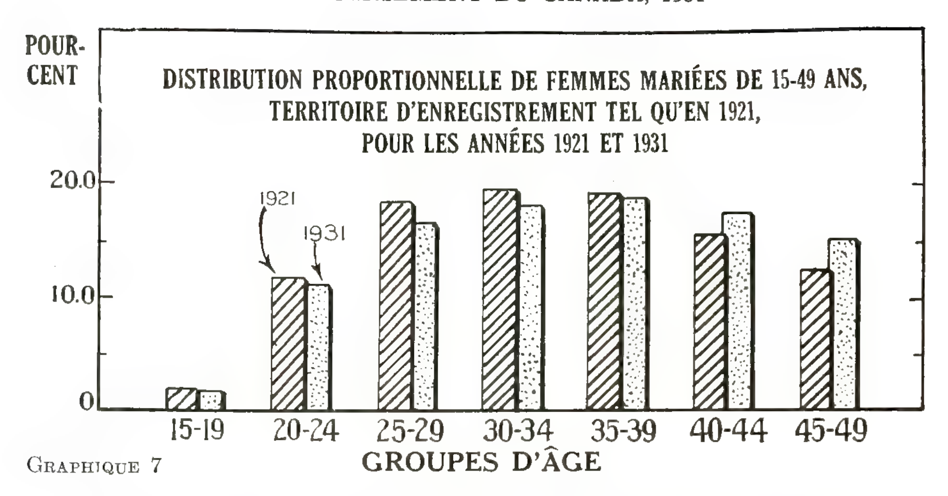
Le résultat de la diminution de la proportion de femmes mariées dans les plus jeunes groupes et de l'augmentation dans les groupes les plus avancés est de modifier la distribution d'âge des femmes mariées d'âge fécond de 1921 à 1931 de façon moins favorable à une haute fécondité, vu que les plus jeunes groupes sont plus féconds. Ce fait est exposé à l'état XXVIII qui donne, pour le territoire d'enregistrement et les huit provinces qu'il contient, le pourcentage en 1921 et 1931 de femmes mariées entre 15 et 50 ans suivant l'âge dans ces limites.

XXVIII.—POURCENTAGE DE FEMMES MARIÉES DE 15-19 ANS, PAR GROUPE D'ÂGE, TERRITOIRE D'ENREGISTREMENT ET PROVINCES, 1921 ET 1931

Groupe d'âge	Territoire d'enregistrement[1]	Ile du Prince-Edouard	Nouvelle-Ecosse	Nouveau-Brunswick	Ontario	Manitoba	Saskatchewan	Alberta	Colombi Britannique
					1921				
15-49	100·0	100·0	100·0	100·0	100·0	100·0	100·0	100·0	100·0
15-19	2·1	1·6	2·2	3·0	1·8	2·3	2·8	2·6	1·5
20-24	11·8	10·5	12·7	13·8	11·2	12·0	13·6	12·9	9·8
25-29	18·6	18·0	18·6	18·8	18·2	19·5	19·9	19·2	16·7
30-34	19·7	17·5	18·1	18·0	19·5	20·4	20·7	20·5	20·2
35-39	19·3	18·9	18·4	17·9	19·2	19·5	19·3	19·4	21·5
40-44	15·9	17·1	15·8	15·3	16·4	15·0	14·2	14·9	17·5
45-49	12·6	16·5	14·3	13·2	13·7	11·2	9·6	10·4	12·8
					1931				
15-49	100·0	100·0	100·0	100·0	100·0	100·0	100·0	100·0	100·0
15-19	1·9	2·0	2·5	2·6	1·7	1·8	2·2	2·3	1·5
20-24	11·3	10·8	12·1	12·5	10·5	11·1	13·1	13·2	10·2
25-29	16·8	15·3	16·4	17·0	16·7	16·8	17·5	18·0	15·5
30-34	18·3	17·9	17·9	18·1	19·0	17·7	17·8	18·0	17·4
35-39	19·0	20·2	19·0	19·0	19·3	19·3	18·4	17·9	19·0
40-44	17·4	17·4	16·8	16·2	17·5	17·9	16·8	16·5	18·8
45-49	15·2	16·6	15·4	14·6	15·2	15·4	14·2	14·2	17·7

[1] Huit provinces, à l'exception du Québec.

En considérant le territoire d'enregistrement, on voit que les groupes d'âge inférieur à 40 montrent une plus petite proportion en 1931 tandis que le contraire a lieu pour les groupes d'âge plus avancé. Le groupe d'âge de 45-49 ans, qui importe très peu relativement à la fécondité, contient donc 12·6 p.c. des femmes mariées d'âge fécond en 1921 et 15·2 p.c. en 1931. La tendance dans les provinces est en générale la même avec quelques exceptions pour certains groupes d'âge et en certains cas un changement beaucoup plus prononcé dans la proportion des groupes plus avancés. Ainsi, en Saskatchewan, le groupe d'âge le moins fécond contient seulement 9·6 p.c. du total en 1921 et 14·2 p.c. en 1931.



GRAPHIQUE 7

RÉSUMÉ DES FACTEURS AFFECTANT LA NATALITÉ AU CANADA

Nous sommes maintenant en mesure de considérer l'effet individuel et conjoint de cinq facteurs affectant le taux brut de natalité de 1921-22 et de 1931-32. On notera que les facteurs résultant de différentes proportions au recensement de 1921 et de 1931 sont fort applicables au taux de natalité pour la moyenne des deux années, 1921-22 et 1931-32, parce que les taux spécifiques de fécondité ont été calculés en assumant que les proportions par âge et état conjugal étaient les mêmes en 1922 qu'en 1921 et en 1932 qu'en 1931.

Les facteurs sont les suivants:—

A—changement dans la proportion de femmes d'âge fécond par rapport à la population totale:

B—changement dans la proportion de femmes mariées par rapport à toutes les femmes d'âge fécond;

C—changement dans la distribution d'âge des femmes mariées d'âge fécond;

D—changement dans la fécondité des femmes mariées d'âge fécond;

E—changement dans la proportion de toutes les naissances par rapport aux naissances légitimes.

La proportion des femmes d'âge fécond en 1921 et 1931 paraît à l'état XXIV.

La proportion de femmes mariées par rapport à toutes les femmes d'âge fécond et à toutes les femmes dans chaque groupe d'âge dans les âges féconds, paraît à l'état XXVI pour le recensement de 1921 et de 1931.

La distribution d'âge des femmes mariées par groupes d'âge dans les âges féconds en 1921 et 1931 paraît à l'état XXVIII.

Les taux spécifiques de fécondité des femmes mariées d'âge fécond en 1921-22 et 1931-32 paraît à l'état XIX.

La proportion de toutes les naissances vivantes par rapport aux naissances légitimes pour 1921-22 et 1931-32 est calculée directement à même les naissances de ces années.

Avant de considérer la relation entre chaque facteur et le déclin total de la natalité, nous devrons traiter de la fécondité totale des femmes mariées entre 15 et 50 ans en tant qu'affectée par (1) le changement dans leur taux spécifique de fécondité et par (2) le changement dans leur distribution d'âge. Les chiffres de l'état XXIX contiennent les résultats d'une telle analyse. Les taux spécifiques de fécondité de 1921-22 sont appliqués d'abord à la distribution d'âge des femmes mariées d'âge fécond en 1921 et donnent une fécondité totale pour le territoire d'enregistrement de 170·2 par mille. Cependant, appliqués à la distribution d'âge de 1931, les mêmes taux de fécondité donnent une fécondité totale pour toutes les femmes d'âge fécond de 160·9 par mille. De même, appliqués à la distribution d'âge de 1921, les taux spécifiques de fécondité de 1931-32 donnent une fécondité totale de 144·8 pour les femmes d'âge fécond alors que, appliqués à la distribution réelle d'âge en 1931, ils donnent une fécondité totale de 136·8 seulement. La fécondité totale inférieure dans la seconde colonne de l'état est, naturellement, due à une distribution d'âge plus défavorable en 1931 qu'en 1921.

XXIX.—FÉCONDITÉ TOTALE[1] À L'ÂGE FÉCOND, 1921 ET 1931, BASÉE SUR (A) LA FÉCONDITÉ DE 1921-1922 ET (B) LA FÉCONDITÉ DE 1931-1932, TERRITOIRE D'ENREGISTREMENT ET PROVINCES

Province	Avec les taux de fécondité de 1921-22 et		Avec les taux de fécondité de 1931-32 et	
	la distribution d'âge de 1921	la distribution d'âge de 1931	la distribution d'âge de 1921	la distribution d'âge de 1931
Territoire d'enregistrement[2]	170·152	160·872	144·810	136·810
Ile du Prince-Edouard	204·032	202·871	184·197	182·118
Nouvelle-Ecosse	184·236	178·900	173·140	167·853
Nouveau-Brunswick	223·268	213·007	209·526	199·594
Ontario	160·755	154·088	132·287	126·455
Manitoba	189·471	172·922	150·157	136·258
Saskatchewan	190·477	175·488	169·090	154·943
Alberta	169·313	161·071	155·664	147·727
Colombie Britannique	120·877	114·099	101·529	96·348

[1] Taux par 1,000 femmes mariées de 15-49 ans.
[2] Huit provinces, à l'exception du Québec.

Effets individuels et collectifs des facteurs.—Nous pouvons maintenant considérer les effets individuels et collectifs des facteurs A à E tels que donnés à l'état XXX.

XXX.—ANALYSE DU CHANGEMENT DE POURCENTAGE DANS LA NATALITÉ BRUTE ENTRE 1921-1922 ET 1931-1932, TERRITOIRE D'ENREGISTREMENT ET PROVINCES

Province	Taux bruts de 1931-32 en pourcentages des taux de 1921-22	Effet de chaque facteur contribuant au changement de pourcentage des taux bruts, s'il agissait seul							Produit des facteurs A–E[3]
		A	B	C		D		E	
				Première méthode	Deuxième méthode	Première méthode	Deuxième méthode		
Territoire d'enregistrement[2]	79·8	101·19	96·07	94·48	94·55	85·11	85·04	101·91	79·7
Ile du Prince-Edouard	90·8	96·14	104·50	98·87	99·43	90·28	89·77	101·31	90·9
Nouvelle-Ecosse	91·6	97·79	100·36	96·94	97·10	93·98	93·82	102·26	91·4
Nouveau-Brunswick	87·9	98·76	97·87	95·26	95·40	93·85	93·70	101·64	87·8
Ontario	80·0	99·73	99·66	95·59	95·85	82·29	82·07	102·07	79·8
Manitoba	68·6	105·17	89·65	90·74	91·27	79·25	78·80	101·32	68·7
Saskatchewan	77·4	105·83	88·17	91·63	92·13	88·77	88·29	101·99	77·4
Alberta[1]	84·1	103·89	91·18	94·91	95·13	91·94	91·72	101·82	84·2
Colombie Britannique	75·5	100·95	91·86	94·90	94·39	83·99	84·44	101·90	75·3

[1] 1922-32 utilisé pour Alberta (voir renvoi à l'état XV, page 254).
[2] Huit provinces, à l'exclusion du Québec.
[3] Le calcul des facteurs C et D s'est fait avec la première méthode.
A—Changement dans la proportion de femmes d'âge fécond (15-49 ans) par rapport à la population totale.
B—Changement dans la proportion de femmes mariées par rapport à toutes les femmes d'âge fécond.
C—Changement dans la distribution d'âge des femmes mariées d'âge fécond (produit obtenu par la deuxième méthode).
D—Changement dans les taux spécifiques de fécondité des femmes mariées d'âge fécond (produit obtenu par la deuxième méthode).
E—Changement dans la proportion de toutes les naisssances par rapport aux naissances légitimes.

Nous observons, en prenant de nouveau le territoire d'enregistrement comme exemple, que le taux brut de natalité de 1931-32 est de 79·8 p.c. du taux brut de natalité de 1921-22.

Le facteur A, changement dans la proportion de femmes d'âge fécond par rapport à la population totale, aurait à lui seul causé une augmentation de 1·19 p.c. dans le taux brut de natalité vu que cette proportion est légèrement plus grande en 1931 qu'en 1921.

Le facteur B, à lui seul, aurait réduit le taux brut de natalité de 1931-32 à 96·07 p.c. de ce qu'il était en 1921-22 vu que la proportion de femmes mariées par rapport à toutes les femmes d'âge fécond diminue de 1921 à 1931.

L'effet du facteur C, changement dans la distribution d'âge des femmes mariées d'âge fécond, peut s'obtenir de deux façons, toutes deux également légitimes; soit en divisant 160·9 par 170·2 ou en divisant 136·8 par 144·8. (Pour les fins de cette division les chiffres de l'état XXIX ont été portés à trois décimales). Nous avons en premier lieu un quotient de 94·48 p.c. et en second, 94·55 p.c.

Le facteur D, changement dans la fécondité spécifique des femmes mariées d'âge fécond, s'obtient aussi de deux façons, toutes deux également légitimes, à même les chiffres de l'état XXIX. Nous pouvons diviser 144·8 par 170·2 ou 138·8 par 160·9. Dans le premier cas nous obtenons un quotient de 85·11 p.c. et dans le second, 85·04 p.c.

Le facteur E, effet du changement dans la proportion de toutes les naissances par rapport aux naissances légitimes, s'obtient directement à même l'ensemble des naissances légitimes et illégitimes des deux années de 1921-22 et des deux de 1931-32. En 1921-22 les naissances illégitimes forment 2·05 p.c. des naissances légitimes du territoire d'enregistrement; en 1931-32, elles en forment 4·00 p.c. La division de 104·00 par 102·05 donne un quotient de 101·91p.c., chiffre indiqué à l'état XXX. Ainsi, si les facteurs qui contribuent au taux des naissances légitimes étaient restés les mêmes l'augmentation dans la proportion des naissances illégitimes par rapport aux naissances légitimes durant la décennie aurait amené une augmentation de 1·91 p.c. du taux brut de natalité de 1931-32 en regard de celui de 1921-22.

Le point faible de l'analyse est, naturellement, que les facteurs C et D peuvent être calculés suivant deux méthodes, toutes deux également légitimes. L'examen de l'état, cependant, pour le territoire d'enregistrement et pour chaque province y comprise, montre que dans tous les cas les résultats des deux méthodes sont raisonnablement rapprochés et en certains cas presque identiques. En combinant ces deux facteurs, on peut observer qu'il faut utiliser soit les résultats des deux premières méthodes soit les résultats des deux secondes méthodes puisqu'elles ont été choisies de façon à se complèter l'une l'autre.

Or si nous prenons les pourcentages du territoire d'enregistrement qui représentent le seul effet de chaque facteur et si nous multiplions ces pourcentages ensemble, nous devrions nous attendre d'obtenir comme résultat le pourcentage que forme le taux brut de natalité de 1931-32 du taux brut de natalité de 1921-22. Les produits paraissent dans la dernière colonne. Si nous prenons le territoire d'enregistrement, le produit de 101·19, 96·07, 94·48, 85·11 et 101·91 égale 79·7 p.c. La différence entre cette proportion et la proportion réelle, 79·8 p.c., que la natalité brute de 1931-32 forme de la natalité de 1921-22, est négligeable à cause simplement de l'inexactitude des décimales ou de légers facteurs comme les âges "non spécifiés". On verra que pour obtenir ce produit nous aurions pu prendre, au lieu de 94·48 fois 85·11, l'alternative 94·55 fois 85·04.

Cette analyse montre le rôle important que le déclin de la fécondité dans le mariage a joué dans la réduction de la natalité. Deux facteurs, le changement dans la proportion de femmes d'âge fécond et le changement dans la proportion de toutes les naissances par rapport aux naissances légitimes, auraient réellement par eux-mêmes causé une légère augmentation. La proportion réduite de femmes mariées par rapport à toutes les femmes d'âge fécond aurait à elle seule expliqué une réduction d'environ 4 p.c. dans la natalité. La distribution plus défavorable des femmes mariées d'âge fécond au dernier recensement aurait amené une réduction d'environ 5·5 p.c. mais le déclin dans la fécondité spécifique sans l'aide d'aucun autre facteur aurait déterminé une réduction d'environ 15 p.c. sur une réduction totale d'environ 20 p.c.

Quant à chaque province, ce déclin dans la fécondité spécifique aurait causé une réduction d'environ 10 p.c. dans la natalité de l'Ile du Prince-Edouard, d'environ 6 p.c. en Nouvelle-Ecosse, de plus de 6 p.c. au Nouveau-Brunswick, d'environ 18 p.c. en Ontario, d'environ 21 p.c. au Manitoba, d'environ 11·5 p.c. en Saskatchewan, d'environ 8 p.c. en Alberta et d'environ 16 p.c. en Colombie Britannique.

Le changement dans la porportion de femmes d'âge fécond par rapport à la population totale agit au désavantage des quatre provinces de l'Est et au profit des quatre de l'Ouest. L'Ile du Prince-Edouard souffre le plus, avec un déclin qui à lui seul aurait causé une réduction d'environ 4 p.c. dans la natalité. D'autre part, par ce seul facteur, le Manitoba, et la Saskatchewan auraient gagné plus de 5 p.c. en fait de natalité.

La proportion de femmes mariées par rapport à toutes les femmes d'âge fécond est plus favorable en 1931 seulement dans l'Ile du Prince-Edouard et la Nouvelle-Ecosse et le changement dans la dernière province est sans importance. Elle est le plus défavorable en Saskatchewan et au Manitoba où elle aurait causé à elle seule une réduction de plus de 10 p.c. en fait de natalité.

Le changement dans la distribution d'âge des femmes mariées d'âge fécond est défavorable dans toutes les provinces, mais surtout dans le Manitoba et la Saskatchewan où il aurait apporté un déclin de 8 à 9 p.c.

Bref, *cette analyse indique que de tous les facteurs qui contribuent au déclin du taux brut des naissances du territoire d'enregistrement entre 1921-22 et 1931-32, le changement dans la distribution d'âge des femmes mariées d'âge fécond est le plus défavorable dans toutes les provinces, mais la cause majeure opérante dans chaque province est le déclin dans les taux spécifiques de fécondité des femmes mariées.*

CHAPITRE III

ORDRE DE NAISSANCE

INTRODUCTION ET EXPLICATION

Au chapitre II presque toute l'analyse, spécialement en ce qui concerne les tendances, réfère au territoire d'enregistrement de 1921. Le chapitre III, d'autre part, réfère principalement à tout le Canada à l'exception du Yukon et des Territoires du Nord-Ouest. C'est parce que toutes les neuf provinces étaient dans le système national d'enregistrement lorsque l'ordre de naissance a été pour la première fois mis en tableau.

A partir de 1927, on a fait annuellement des tabulations régulières de l'ordre de naissance des enfants. Les mort-nés sont compris avec les nés vivants dans ces tabulations qui ne s'appliquent qu'aux enfants légitimes.

Les questions sur le certificat de naissance qui sert de base aux tabulations sont les suivantes:—

Enfants de cette mère (y compris la présente naissance)—

(a) Nombre de nés vivants;

(b) Nombre vivant actuellement;

(c) Nombre de mort-nés (nés morts après vingt-huit semaines de gestation).

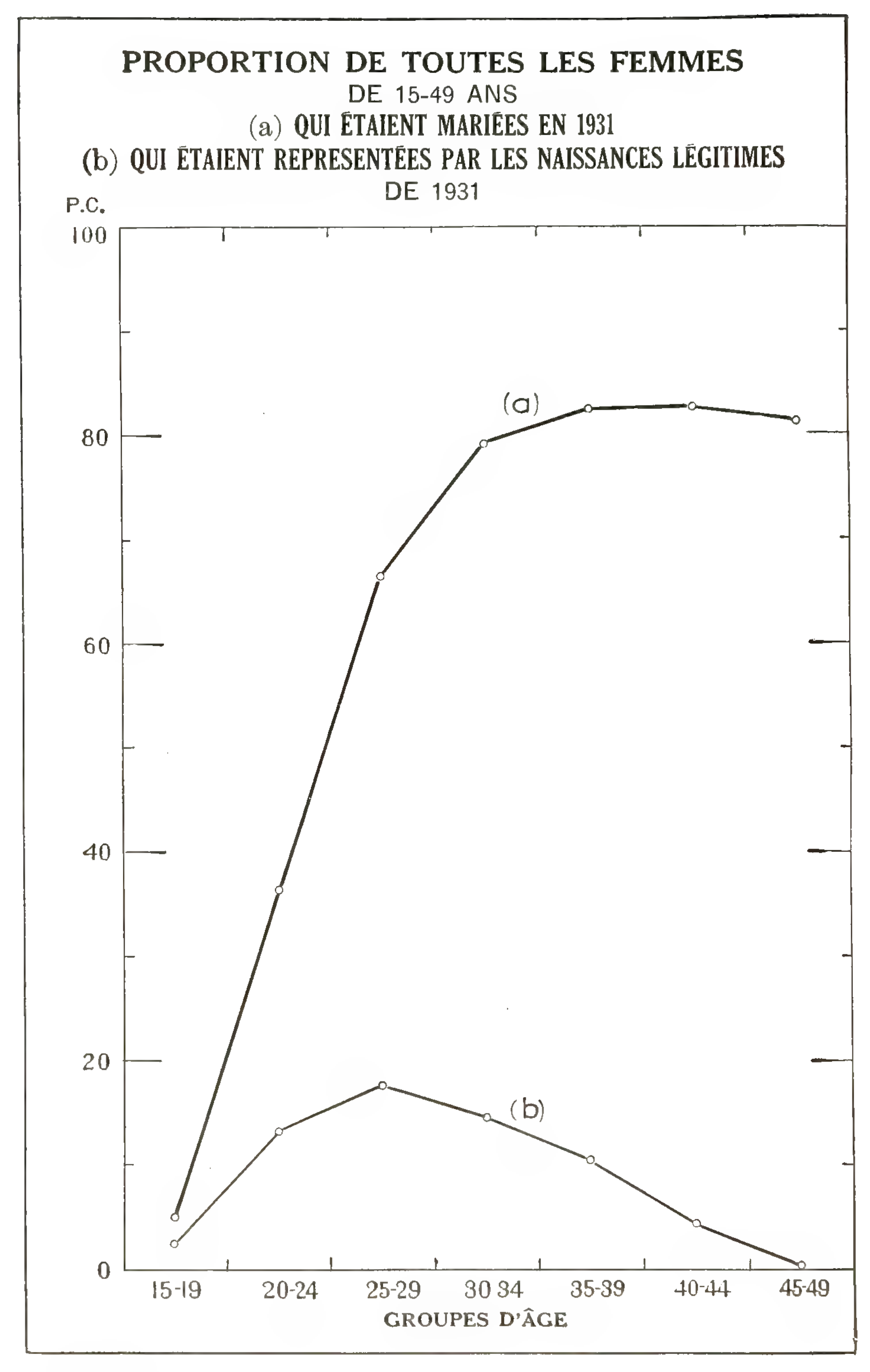
Quand il y a double naissance, les deux enfants sont tabulés suivant l'ordre de naissance du dernier jumeau. On notera que ceci découle de la forme des questions. Cependant, comme les enfants qui sont jumeaux ne forment, en moyenne, qu'un sur 43 du nombre total d'enfants nés, ce fait est peu important. L'application de la même règle pour trois jumeaux est, naturellement, également sans importance à cause de leur nombre très petit.

Bien qu'elles ne datent que de 1927, les tabulations de l'ordre de naissance procurent une utile indication de la tendance générale de la grandeur de la famille et sont, aussi, spécialement précieuses relativement à l'effet de la dépression économique de 1930 et des années subséquentes sur la natalité au Canada. Nous allons d'abord considérer cette valeur spéciale.

Comme arrière-plan de l'analyse des naissances suivant l'ordre de naissance relativement à la partie de la population qui contribue des naissances, l'état XXXI et le graphique 8 montrent (a) la proportion de femmes mariées par rapport à toutes les femmes de 15-49 ans et (b) la proportion de femmes dans les mêmes groupes d'âge qui sont représentées dans les naissances légitimes de 1931.

XXXI.—POURCENTAGE DE TOUTES LES FEMMES DE 15-49 ANS (A) MARIÉES, (B) REPRÉSENTÉES PAR LES NAISSANCES LÉGITIMES, PAR GROUPE QUINQUENNAL D'ÂGE, CANADA, 1931

Groupe d'âge	P.c. de femmes mariées parmi les femmes du groupe d'âge	P.c. de femmes dans le groupe d'âge représentées par les naissances légitimes	Groupe d'âge	P.c. de femmes mariées parmi les femmes du groupe d'âge	P.c. de femmes dans le groupe d'âge représentées par les naissances légitimes
15-19	5·04	2·51	35-39	82·65	10·55
20-24	36·51	13·39	40-44	82·77	4·56
25-29	66·65	17·62	45-49	81·43	0·56
30-34	79·25	14·77			


PROPORTION DE TOUTES LES FEMMES
DE 15-49 ANS
(a) QUI ÉTAIENT MARIÉES EN 1931
(b) QUI ÉTAIENT REPRESENTÉES PAR LES NAISSANCES LÉGITIMES
DE 1931
P.C.
100
80
60
40
20
0
(a)
(b)
15-19
20-24
25-29
30 34
35-39
40-44
45-49
GROUPES D'ÂGE

GRAPHIQUE 8

Naissances durant la période d'observation de l'ordre de naissance.—L'état XXXII donne l'ordre de naissance des enfants légitimes nés au Canada chaque année de la période de 1927-36.

XXXII.—DISTRIBUTION NUMÉRIQUE DES ENFANTS LÉGITIMES[1] SUIVANT L'ORDRE DE LA NAISSANCE, CANADA, 1927-36

Ordre de la naissance de l'enfant	1927	1928	1929	1930	1931	1932	1933	1934	1935	1936
Tous ordres	234,507	236,722	235,065	242,710	239,294	234,097	220,914	219,331	219,208	217,755
1er enfant	49,612	52,107	54,372	57,736	55,486	52,067	48,396	49,165	52,951	55,386
2ième "	40,927	41,847	42,965	45,271	45,710	45,053	42,274	41,294	41,027	41,365
3ième "	32,694	32,649	32,380	33,157	33,233	33,037	32,006	31,429	30,544	29,129
4ième "	26,135	25,302	24,595	24,889	24,905	24,559	23,600	23,339	23,111	22,120
5ième "	20,898	20,417	19,122	19,097	18,873	18,597	17,690	17,451	17,185	16,766
6ième "	15,951	16,093	15,351	15,367	14,530	14,354	13,799	13,551	13,180	12,756
7ième "	12,316	12,407	12,031	12,161	11,930	11,606	10,703	10,536	10,254	10,112
8ième "	9,721	9,678	9,200	9,442	9,457	9,370	8,593	8,436	8,122	7,816
9ième "	7,460	7,379	6,945	7,243	7,009	7,312	6,710	6,816	6,132	6,065
10iéme "	5,760	5,682	5,496	5,536	5,525	5,523	5,323	5,327	4,941	4,813
11ième "	4,188	4,132	3,966	4,001	3,939	3,984	3,846	3,794	3,803	3,628
12ième "	2,994	3,191	2,841	2,944	3,022	2,971	2,759	2,763	2,724	2,710
13ième "	2,058	2,075	2,050	2,085	1,978	2,054	1,936	1,928	1,868	1,836
14ième "	1,358	1,291	1,291	1,381	1,356	1,385	1,193	1,279	1,224	1,222
15ième "	895	864	870	810	834	868	803	843	789	771
16ième "	534	505	515	518	483	480	481	481	455	455
17ième "	329	312	282	303	267	304	274	248	296	275
18ième "	175	201	168	162	172	143	160	165	144	129
19ième "	87	96	104	84	82	92	65	78	77	82
20ième et au-dessus	101	119	85	102	100	96	98	106	92	78
Non spécifié	314	375	436	421	313	242	205	302	289	231

[1] Y compris les mort-nés.

On verra par les chiffres absolus que le nombre total d'enfants légitimes (y compris les mort-nés) varie très peu entre 1927 et 1929. En 1930, il y a une augmentation substantielle absolue de plus de 7,500. Avec 1931 commence un déclin qui dure jusqu'en 1936, bien qu'à partir de 1933 les différences soient petites. Le nombre global de naissances légitimes (y compris les mort-nés) en 1930, année cime dans notre série d'ordre de naissance, est de 242,710, tandis qu'en 1936 il tombe à 217,755, déclin d'environ 25,000 en somme. A cause du nombre comparativement petit des naissances vivantes illégitimes (qui ne sont pas comprises) et des mort-nés légitimes (qui sont comprises) ce déclin est assez représentatif du déclin dans le nombre global de naissances vivantes, qui s'élève à environ 23,000 de 1930 à 1936.

Une étude de l'état XXXII, et du tableau 9, partie III, page 258, et ce qui suit vont aider le lecteur à comprendre l'incidence des divers ordres de naissance sur ces augmentations et ces diminutions.

TENDANCE DE L'ORDRE DE NAISSANCE DURANT LA PÉRIODE

Relation d'augmentation ou de diminution des mariages par rapport à l'ordre de naissance.—Une brève analyse du tableau de l'ordre de naissance aidera grandement à établir l'effet du déclin des mariages durant la dépression sur le nombre des naissances et l'influence d'autres facteurs, liés peut-être à la dépression, mais non pas dus au déclin des mariages.

L'état XXXIII donne séparément l'augmentation ou le déclin des premières naissances, des secondes et d'ordres plus élevés de naissance entre 1927 et 1928 et pour toute autre paire d'années successives jusqu'en 1936. L'état montre aussi, sur la même ligne que l'augmentation ou la diminution du nombre de première naissance, l'augmentation ou la diminution du nombre de mariages durant la période de douze mois où l'on peut supposer que les nouveaux mariages ont le plus directement affecté les premières naissances. Pour chaque année de naissance cette période de douze mois s'étend d'avril de l'année précédente à mars de l'année en revue.

XXXIII.—AUGMENTATION OU DIMINUTION DES MARIAGES, SELON L'ANNÉE DU MARIAGE, ET AUGMENTATION OU DIMINUTION CORRESPONDANTE DES NAISSANCES, PAR ANNÉE ET SELON L'ORDRE DE NAISSANCE, CANADA, CHAQUE ANNÉE, D'AVRIL 1927 À MARS 1936

Année du mariage	Mariages	Année de naissance	Total des naissances	Premières naissances	Naissances d'autre ordre		
					Total	Deuxièmes naissances	Ordres plus élevés
Avril 1927—mars 1928	+2,532	1928	+ 2,215	+2,495	− 341	+ 920	−1,261
" 1928 " 1929	+4,087	1929	− 1,657	+2,265	−3,983	+1,118	−5,101
" 1929 " 1930	+3,717	1930	+ 7,645	+3,364	+4,296	+2,306	+1,990
" 1930 " 1931	−7,535	1931	− 3,416	−2,250	−1,058	+ 439	−1,497
" 1931 " 1932	−3,630	1932	− 5,197	−3,419	−1,707	− 657	−1,050
" 1932 " 1933	−4,649	1933	−13,183	−3,671	−9,475	−2,779	−6,696
" 1933 " 1934	+2,379	1934	− 1,583	+ 769	−2,449	− 980	−1,469
" 1934 " 1935	+9,403	1935	− 123	+3,786	−3,896	− 267	−3,629
" 1935 " 1936	+3,142	1936	− 1,453	+2,435	−3,830	+ 338	−4,168

En examinant la première colonne de l'état, qui donne les mariages de ces périodes successives de douze mois, on voit que la première période qui affecterait le plus directement les premières naissances de 1928, *i.e.* avril 1927-mars 1928, montre une augmentation de 2,532. Les deux périodes suivantes montrent de plus substantielles augmentations mais sont suivies de trois déclins, dont le premier est le plus grand, et qui par leur action combinée produisent un déclin total de plus de 15,000 en regard du nombre cime. Les trois dernières périodes accusent une reprise dans chaque cas, la plus grande étant dans la seconde période alors que le nombre de mariages augmente de 9,403.

Si l'on considère maintenant les naissances globales des années civiles 1928-36, on voit que seules la première et la troisième années montrent une augmentation. Les trois dernières, correspondant aux périodes de mariages dans lesquelles le nombre changeant des mariages devrait affecter favorablement les premières naissances, montrent toutes un déclin dans les naissances totales qui pourtant n'est pas grand.

L'exemple le plus frappant de l'état de la relation entre le changement du nombre total de naissances et le changement dans le nombre de mariages porte sur l'année 1933 où les naissances globales diminuent de 13,183. Les douze mois terminés avec mars 1933 montrent une diminution de 4,649 dans les mariages à la suite de deux périodes de douze mois avec déclin dans les mariages respectivement de 7,535 et de 3,630 respectivement.

La quatrième colonne de l'état montre des augmentations et des diminutions dans le nombre de première naissances correspondant aux augmentations ou diminutions dans le nombre de mariages des douze mois affectant le plus directement les premières naissances de chaque année civile. Comme il faut s'y attendre, la proportion du changement dans le nombre de premières naissances par rapport au changement dans le nombre de mariages est la moindre quand le mouvement dans le dernier change de direction et la plus grande quand le mouvement dans le nombre de mariages est dans la même direction depuis le nombre maximum d'années, qui ne dépasse jamais trois dans l'état.

Les deuxièmes naissances peuvent être le plus directement affectées par un changement dans le nombre de mariages de la période de douze mois précédant celle qui affecte le plus directement les premières naissances. La sixième colonne de l'état montre un peu cette relation pour les années 1929-34 mais le déclin des deuxièmes naissances se poursuit jusqu'en 1935 et ce n'est qu'en 1936 que se dessine une légère reprise. C'est pourquoi, comme il faut s'y attendre, les deuxièmes naissances reflètent, plus faiblement que les premières et avec moins d'exactitude, toute augmentation ou diminution dans le nombre de mariages.

Quant aux ordres plus élevés que le second la relation est, naturellement, plutôt petite et indéterminée au cours d'une période d'année aussi courte. A l'exception de 1930, chaque année de la période montre un déclin dans le nombre de naissances dans les ordres plus élevés que le second.

L'état démontre clairement que le déclin du nombre de mariages pendant la dépression et le déclin subséquent du nombre de premières naissances ne contribuent qu'une fraction au déclin du total de naissances. On comprend facilement pourquoi la natalité canadienne ne réussit pas à remonter conjointement avec le nombre croissant de mariages d'année en année, à compter de 1933, si l'on remarque que la tendance à la baisse des ordres de naissance plus élevés que le deuxième se manifeste presque sans exception durant toute la période de 1928-36.

L'étude des états XXXIV et XXXV, montrant le nombre de femmes mariées de chaque groupe d'âge et leur âge moyen, les années 1927-36, aidera à mieux comprendre.

XXXIV.—NOMBRE D'ÉPOUSES ÂGÉES DE 15 À 49 ANS, PAR GROUPE D'ÂGE, CANADA, 1927-1936

Groupe d'âge	1927	1928	1929	1930	1931	1932	1933	1934	1935	1936
15-49	67,961	72,707	75,722	70,054	65,140	61,088	62,441	71,591	75,376	79,407
15-19	15,746	16,968	17,403	15,906	15,327	14,570	14,265	15,294	15,265	15,503
20-24	29,755	32,075	33,934	31,249	29,104	27,372	27,978	32,405	34,218	35,714
25-29	12,888	13,714	14,425	13,527	12,294	11,439	12,525	15,165	16,455	17,988
30-34	4,706	4,958	4,931	4,711	4,156	3,818	3,947	4,805	5,353	5,780
35-39	2,511	2,550	2,530	2,360	2,102	1,953	1,866	2,008	2,083	2,342
40-44	1,382	1,447	1,495	1,379	1,254	1,127	1,096	1,131	1,207	1,237
45-49	973	995	1,004	922	903	809	764	783	795	843

XXXV.—ÂGE MOYEN DES ÉPOUSES ÂGÉES DE 15 À 49 ANS, PAR GROUPE D'ÂGE, CANADA, 1927-1936

Groupe d'âge	1927	1928	1929	1930	1931	1932	1933	1934	1935	1936
	ans	ans	ans	ans	ans	ans	ans	ans	ans	ans
15-49	23·8	23·8	23·7	23·8	23·7	23·6	23·6	23·7	23·8	23·9
15-19	18·0	18·0	18·0	18·0	18·0	18·0	18·0	18·1	18·1	18·0
20-24	21·8	21·8	21·8	21·8	21·8	21·8	21·8	21·9	21·9	21·9
25-29	26·6	26·6	26·6	26·6	26·6	26·6	26·6	26·6	26·6	26·6
30-34	31·6	31·7	31·6	31·6	31·6	31·6	31·6	31·6	31·6	31·6
35-39	36·8	36·8	36·8	36·8	36·8	36·8	36·8	36·7	36·7	36·7
40-44	41·7	41·8	41·8	41·8	41·8	41·8	41·8	41·8	41·8	41·7
45-49	46·8	46·8	46·8	46·7	46·8	46·8	46·8	46·9	46·8	46·9

TENDANCE DIFFÉRENTIELLE DE L'ORDRE DE NAISSANCE

Premières naissances.—L'état XXXVI est basé sur les chiffres absolus de l'état XXXI et montre le pourcentage d'enfants légitimes suivant l'ordre de naissance, la période 1927-36.

XXXVI.—POURCENTAGE D'ENFANTS LÉGITIMES SUIVANT L'ORDRE DE NAISSANCE, NON AJUSTÉ POUR LES DIFFÉRENCES DE DISTRIBUTION D'ÂGE DES MÈRES, CANADA, 1927-1936

Ordre de naissance de l'enfant	1927	1928	1929	1930	1931	1932	1933	1934	1935	1936
Tous ordres	100·00	100·00	100·00	100·00	100·00	100·00	100·00	100·00	100·00	100·00
1er enfant	21·18	22·05	23·17	23·83	23·22	22·26	21·93	22·45	24·19	25·46
2ième "	17·48	17·71	18·31	18·68	19·13	19·27	19·15	18·85	18·74	19·02
3ième "	13·96	13·81	13·80	13·68	13·91	14·13	14·50	14·35	13·95	13·40
4ième "	11·16	10·71	10·48	10·27	10·42	10·50	10·69	10·66	10·56	10·17
5ième "	8·92	8·64	8·15	7·88	7·90	7·95	8·02	7·97	7·85	7·71
6ième "	6·81	6·81	6·54	6·34	6·08	6·14	6·25	6·19	6·02	6·86
7ième "	5·26	5·25	5·13	5·02	4·99	4·96	4·85	4·81	4·68	4·65
8ième "	4·15	4·09	3·92	3·90	3·96	4·01	3·89	3·85	3·71	3·59
9ième "	3·19	3·12	2·96	2·99	2·97	3·13	3·04	3·11	2·80	2·79
10ième "	2·46	2·40	2·34	2·28	2·31	2·36	2·41	2·43	2·26	2·21
11ième "	1·79	1·75	1·69	1·65	1·65	1·70	1·74	1·73	1·74	1·67
12ième "	1·28	1·35	1·21	1·22	1·26	1·27	1·25	1·26	1·24	1·25
13ième "	0·88	0·88	0·87	0·86	0·83	0·88	0·88	0·88	0·85	0·84
14ième "	0·58	0·55	0·55	0·57	0·57	0·59	0·54	0·58	0·56	0·56
15ième "	0·38	0·37	0·37	0·33	0·35	0·37	0·36	0·38	0·36	0·35
16ième et au-dessus	0·52	0·52	0·49	0·48	0·46	0·48	0·49	0·49	0·49	0·47

On remarquera que la proportion de premières naissances par rapport à la totalité va en augmentant jusqu'en 1930 et que, à la suite de l'effet étudié plus haut du déclin du nombre de mariages sur les premières naissances, cette augmentation est interrompue; les trois années suivantes, les premières naissances accusent une proportion décroissante par rapport au total. A compter de 1934 et correspondant à une augmentation du nombre de mariages la période de douze mois, avril 1933—mars 1934, la proportion de premières naissances reprend son ascension et ce mouvement croissant se poursuit au cours des années qui suivent. Ces changements ont pour effet net d'élever la proportion de premières naissances de 21·18 p.c. du total en 1927 à 25·46 p.c. en 1936.

Deuxièmes naissances.—La proportion de deuxièmes naissances manifeste aussi une tendance à la hausse qui n'est interrompue, au cours de cette période, que durant les trois années 1933-35. Cette interruption, sans doute, ne correspond pas régulièrement au mouvement des deuxièmes naissances tel qu'indiqué dans l'état XXXIII parce que la proportion de deuxièmes naissances est affectée par le nombre de premières naissances et les naissances d'un ordre plus élevé que le deuxième.

Troisième ordre et ordres plus élevés.—Le changement dans la proportion de troisièmes naissances pendant la période est plus faible que dans l'un ou l'autre des autres cas, mais la tendance générale s'oriente évidemment vers un déclin et ce déclin n'est interrompu que les trois années durant lesquelles la proportion de premières naissances diminue. La même remarque s'applique à la proportion de quatrièmes naissances. Ici le déclin net durant la période est plus considérable que dans le cas des troisièmes naissances et l'interruption les années 1931-33, moins longue. Pour ce qui s'agit des cinquièmes naissances, l'interruption est encore plus brève et le déclin net au cours de la période complète, plus accentué que celui des quatrièmes naissances. Les tendances étudiées dans les trois derniers paragraphes, après être ajustées suivant l'influence de l'âge de la mère, sont indiquées dans le graphique 10, p. 282.

Résumé.—L'état XXXVII indique le pourcentage de déclin entre 1927 et 1936 de la proportion de chaque ordre de naissance par rapport au total.

XXXVII.—POURCENTAGE D'ENFANTS LÉGITIMES SUIVANT L'ORDRE DE NAISSANCE, CANADA 1936, NON AJUSTÉ POUR LES DIFFÉRENCES DE DISTRIBUTION D'ÂGE DES MÈRES, EXPRIMÉ EN INDICE DE CELUI DE 1927

Ordre de naissance de l'enfant	Indice	Ordre de naissance de l'enfant	Indice
1er enfant	120·2	9ième enfant	87·5
2ième "	108·8	10ième "	89·8
3ième "	96·0	11ième "	93·3
4ième "	91·1	12ième "	97·7
5ième "	86·4	13ième "	95·5
6ième "	86·0	14ième "	96·5
7ième "	88·4	15ième "	92·1
8ième "	86·5	16ième et au-dessus	90·4

La tendance à la hausse de la proportion de premières et deuxièmes naissances au cours d'une période aussi brève, telle qu'indiquée dans l'état XXXVI, a beaucoup plus de signification du fait que l'ordre de naissance reflète la tendance qui existe non seulement durant la période à l'étude mais durant toute la vie conjugale de chaque femme dont le dernier enfant contribue à la composition du tableau offert par cet état. Il est évident aussi que le déclin du nombre de mariages durant la dépression réduit de façon appréciable l'étendue du mouvement à la hausse entre la première et la dernière années.

INFLUENCE DE L'ÂGE DE LA MÈRE

Importance de l'ajustement.—Les chiffres absolus de l'état XXXII et les chiffres proportionnés de l'état XXXVI, auxquels les premiers ont servi de base, ne tiennent pas compte des changements quelconques dans la distribution d'âge des mères au cours de la période à l'étude. Les tableaux d'où proviennent ces chiffres, et qui sont publiés dans les rapports annuels des statistiques vitales, donnent l'ordre de naissance suivant l'âge, par groupe quinquennal, de la mère. Cette information détaillée nous permet de faire un ajustement par rapport à l'âge.

Méthode d'ajustement.—La méthode d'ajustement pour les différences dans la distribution d'âge consiste à prendre, pour une année donnée et un groupe donné d'âge, la distribution entre premières naissances, deuxièmes naissances, etc., et à multiplier ces ordres particuliers de naissance pour le groupe donné d'âge par un facteur dont le numérateur est le pourcentage, constitué par le groupe donné d'âge, de toutes les mères mariées pour la période standardisée et dont le dénominateur est le pourcentage, formé par le groupe donné d'âge, de toutes les mères mariées l'année pour laquelle est fait l'ajustement.

La distribution standardisée d'âge adoptée à cette fin est la moyenne des trois années 1930-31 telle qu'indiquée dans l'état XXXVIII. Le milieu de cette période triennale coïncide à peu près avec la date du recensement de 1931 et la population canadienne à ce recensement est adoptée comme standard dans certains autres états.

XXXVIII.—POURCENTAGE DE MÈRES MARIÉES, PAR GROUPE D'ÂGE, CANADA, MOYENNE DE 1930-1932

Groupe d'âge de la mère	P.c. moyen 1930-32	Groupe d'âge de la mère	P.c. moyen 1930-32
Au-dessous de 20 ans	5·38	35-39 ans	14·59
20-24 "	24·94	40-44 "	5·82
25-29 "	27·63	45-49 "	0·63
30-34 "	21·00		

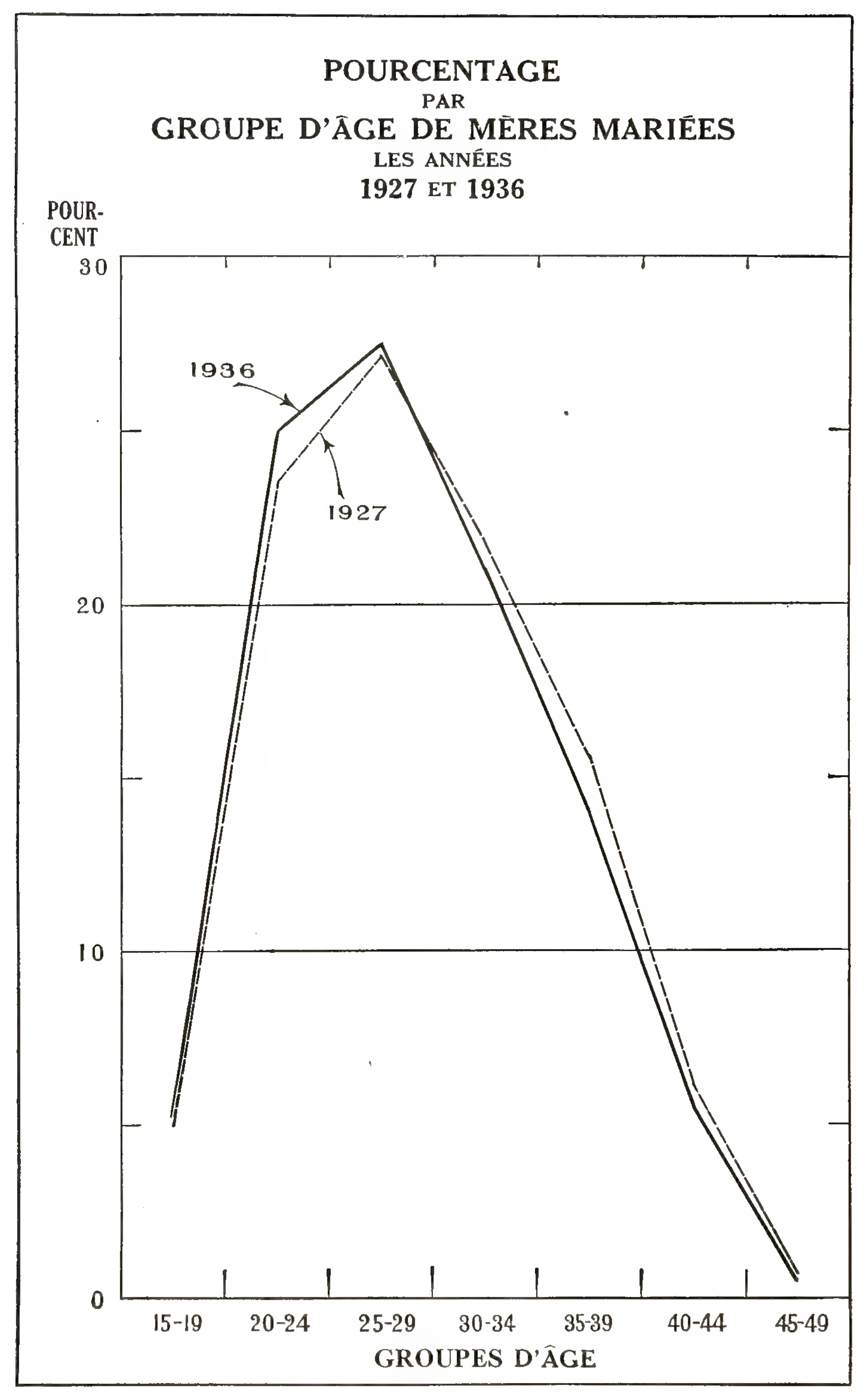
Données sur l'âge utilisées dans l'ajustement.—La distribution d'âge des mères mariées d'enfants vivants et mort-nés sur laquelle est basé l'ajustement des chiffres de l'état XXXVII est indiquée dans l'état XXXIX.

XXXIX.—POURCENTAGE DE MÈRES MARIÉES, PAR GROUPE D'ÂGE, CANADA 1927-1936

Année	Age de la mère							
	Tous les âges	Au-dessous de 20	20-24	25-29	30-34	35-39	40-44	45 et plus
1927	100·00	4·91	23·57	27·16	21·86	15·64	6·17	0·68
1928	100·00	5·14	24·05	27·07	21·62	15·32	6·14	0·66
1929	100·00	5·34	24·80	27·47	21·09	14·75	5·94	0·61
1930	100·00	5·39	25·13	27·28	21·03	14·67	5·89	0·62
1931	100·00	5·40	25·04	27·71	21·02	14·52	5·69	0·61
1932	100·00	5·34	24·65	27·92	20·95	14·59	5·89	0·66
1933	100·00	5·25	24·45	28·21	21·11	14·61	5·71	0·67
1934	100·00	5·13	24·29	28·29	21·48	14·36	5·83	0·63
1935	100·00	5·20	24·71	28·49	20·98	14·31	5·62	0·66
1936	100·00	5·14	25·08	28·49	21·08	14·05	5·58	0·59

On remarquera que la proportion de mères mariées au-dessous de 20 ans s'élève de 4·91 en 1927 à 5·40 en 1931, qu'elle fléchit jusqu'à 1934 alors qu'elle s'établit à 5·13 p.c. et qu'elle équivaut à peu près à cette dernière en 1936, soit 5·14 p.c.

Le groupe d'âge, suivant de 20-24 ans, commence avec 23·57 p.c. en 1927 et s'accroît chaque année pour atteindre 25·13 p.c. en 1930. La rétrogression qui suit l'abaisse à 24·29 p.c. en 1934 mais une reprise subséquente hausse le chiffre la dernière année, 1936, à 25·08 p.c. Le mouvement du groupe d'âge de 25-29 ans est plus irrégulier. Néanmoins, les chiffres des dernières années sont plus élevés que ceux des premières; le groupe, en 1935 et 1936, accuse 28·49 p.c. de toutes les mères mariées, tandis qu'en 1927 et 1928 il n'en compte que 27·16 et 27·07 p.c. respectivement.


POURCENTAGE
PAR
GROUPE D'ÂGE DE MÈRES MARIÉES
LES ANNÉES
1927 ET 1936
POUR-
CENT
30
20
10
0
1936
1927
15-19
20-24
25-29
30-34
35-39
40-44
45-49
GROUPES D'ÂGE

GRAPHIQUE 9

Dans tous les groupes d'âge au-dessus de 30 ans, le mouvement est définitivement décroissant, le déclin étant interrompu les années où les groupes d'âge au-dessous de 30 ans accusent une tendance temporaire à la baisse. L'étendue du déclin entre les années près du début de la période et celles vers la fin est généralement plus considérable dans les groupes d'âge plus avancé. Le graphique 9 décrit le changement de la distribution d'âge au cours de cette période.

Ordre de naissance ajusté suivant l'âge de la mère.—L'état XL donne l'ordre de naissance d'enfants légitimes après l'ajustement pour les différences de la distribution d'âge des mères.

XL.—DISTRIBUTION NUMÉRIQUE D'ENFANTS LÉGITIMES SUIVANT L'ORDRE DE NAISSANCE, AJUSTÉE POUR LES DIFFÉRENCES DE DISTRIBUTION D'ÂGE DES MÈRES, CANADA, 1927-1936

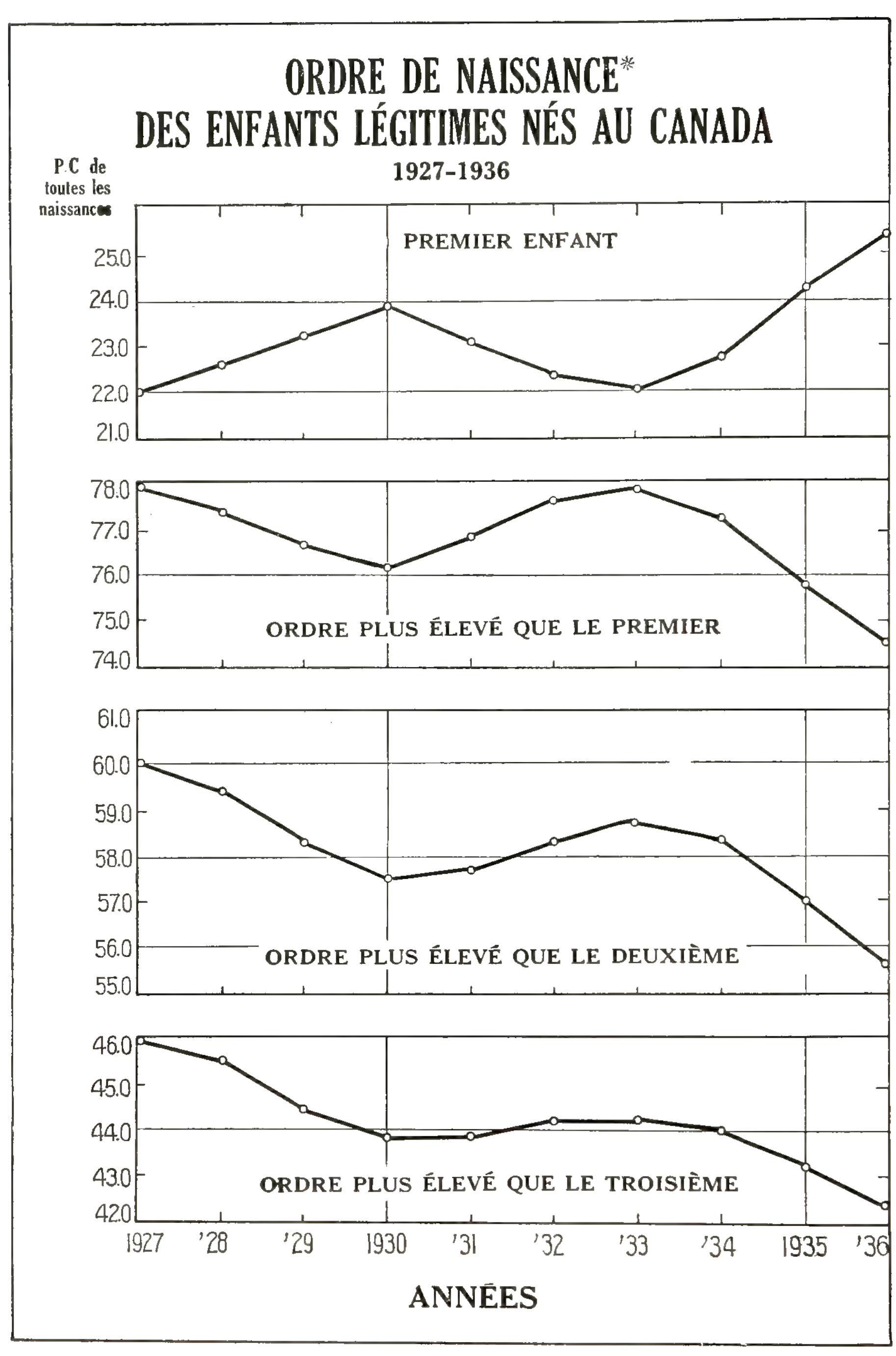
Ordre de naissance de l'enfant	1927	1928	1929	1930	1931	1932	1933	1934	1935	1936
Tous ordres	233,747	235,909	234,338	242,062	238,875	233,741	220,585	218,896	218,887	217,402
1er enfant	51,516	53,308	54,532	57,631	55,289	52,262	48,756	49,762	53,077	55,223
2ième "	41,827	42,467	43,060	45,247	45,584	45,121	42,338	41,384	40,882	41,025
3ième "	32,869	32,803	32,395	33,172	33,170	33,020	31,910	31,304	30,366	28,889
4ième "	25,958	25,214	24,561	24,922	24,875	24,504	23,457	23,132	22,954	21,960
5ième "	20,522	20,183	19,067	19,125	18,869	18,533	17,554	17,249	17,083	16,694
6ième "	15,496	15,791	15,281	15,373	14,548	14,303	13,703	13,402	13,149	12,760
7ième "	11,844	12,076	11,965	12,150	11,957	11,575	10,647	10,439	10,287	10,188
8ième "	9,266	9,348	9,126	9,413	9,495	9,344	8,564	8,380	8,182	7,930
9ième "	7,079	7,092	6,883	7,211	7,138	7,292	6,699	6,798	6,202	6,196
10ième "	5,436	5,439	5,441	5,506	5,566	5,501	5,323	5,328	5,014	4,943
11ième "	3,931	3,949	3,921	3,978	3,975	3,964	3,847	3,801	3,871	3,743
12ième "	2,813	3,043	2,808	2,925	3,056	2,952	2,765	2,774	2,775	2,806
13ième "	1,931	1,976	2,025	2,072	2,003	2,039	1,941	1,935	1,906	1,906
14ième "	1,272	1,288	1,274	1,372	1,377	1,372	1,196	1,283	1,249	1,271
15ième "	839	821	860	804	848	859	806	846	806	803
16ième "	500	480	508	515	492	474	483	482	464	475
17ième "	308	297	278	301	272	300	275	248	302	287
18ième "	163	190	166	161	175	141	159	165	147	135
19ième "	82	91	103	83	84	91	65	78	78	86
20ième et au-dessus	95	113	84	101	102	94	97	106	93	82

L'état XLI montre la distribution proportionnelle de l'ordre de naissance après ajustement. Comparativement à ceux de l'état XXXVI, les chiffres de l'état XLI les dernières années ont moins tendance à accuser de plus fortes proportions d'ordres inférieurs de naissance et de plus faibles d'ordres supérieurs. Toutefois, la tendance reste apparente, modifiée sans doute par le nombre réduit de première et de deuxième naissances, résultat du déclin du nombre de mariages les années de dépression.

XLI.—POURCENTAGE D'ENFANTS LÉGITIMES SUIVANT L'ORDRE DE NAISSANCE, AJUSTÉ POUR LES DIFFÉRENCES DE DISTRIBUTION D'ÂGE DES MÈRES, CANADA, 1927-1936

Ordre de naissance de l'enfant	1927	1928	1929	1930	1931	1932	1933	1934	1935	1936
Tous ordres	100·00	100·00	100·00	100·00	100·00	100·00	100·00	100·00	100·00	100·00
1er enfant	22·04	22·60	23·27	23·81	23·15	22·36	22·10	22·73	24·25	24·50
2ième "	17·89	18·00	18·38	18·69	19·08	19·30	19·19	18·91	18·68	18·87
3ième "	14·06	13·90	13·82	13·70	13·89	14·13	14·47	14·30	13·87	13·29
4ième "	11·10	10·69	10·48	10·30	10·41	10·48	10·63	10·57	10·49	10·10
5ième "	8·78	8·56	8·14	7·90	7·90	7·93	7·96	7·88	7·80	7·68
6ième "	6·63	6·69	6·52	6·35	6·09	6·12	6·21	6·12	6·01	5·87
7ième "	5·07	5·12	5·11	5·02	5·01	4·95	4·83	4·77	4·70	4·69
8ième "	3·96	3·96	3·89	3·89	3·97	4·00	3·88	3·83	3·74	3·65
9ième "	3·03	3·01	2·94	2·98	2·99	3·12	3·04	3·11	2·83	2·85
10ième "	2·33	2·31	2·32	2·27	2·33	2·35	2·41	2·43	2·29	2·27
11ième "	1·68	1·67	1·67	1·64	1·66	1·70	1·74	1·74	1·77	1·72
12ième "	1·20	1·29	1·20	1·21	1·28	1·26	1·25	1·27	1·27	1·29
13ième "	0·83	0·84	0·86	0·86	0·84	0·87	0·88	0·88	0·87	0·88
14ième "	0·54	0·52	0·54	0·57	0·58	0·59	0·54	0·59	0·57	0·58
15ième "	0·36	0·35	0·37	0·33	0·36	0·37	0·37	0·39	0·37	0·37
16ième et au-dessus	0·49	0·50	0·49	0·48	0·47	0·47	0·49	0·49	0·50	0·49

L'effet de l'ajustement pour les différences de distribution d'âge des mères la période 1927-36 sur les chiffres de l'état XLI indique en général que les dernières années accusent de plus fortes proportions de jeunes mères qui, par conséquent, ont traversé une partie moins considérable de leur période de fécondité au moment où la naissance d'un enfant les place dans le tableau offert par ces états. (Voir aussi le graphique 10).



*Ajusté pour les différences de distribution d'âge des mères.

GRAPHIQUE 10

TENDANCE DES ORDRES ACCUMULÉS DE NAISSANCE

Total à chaque ordre et au-dessus.—L'état XLII est basé sur les chiffres de l'état XLI et montre, après ajustement pour l'âge, la proportion de mères de chaque année ayant plus d'un enfant (y compris la présente naissance), plus de deux enfants, plus de trois, etc. L'état indique que la proportion de mères ayant plus d'un enfant varie entre 77·95 p.c. en 1927 et 74·60 p.c. en 1936, la proportion ayant plus de deux enfants entre 60·06 p.c. en 1927 et 55·73 p.c. en 1936, la proportion ayant plus de trois enfants entre 46·00 p.c. en 1927 et 42·44 p.c. en 1936 et la proportion ayant plus de quatre enfants, entre 34·90 p.c. en 1927 et 32·34 p.c. en 1936. Ainsi, la dernière année de la période, moins des trois quarts des mères de l'année accusent une naissance d'un ordre plus élevé que le premier et moins d'un tiers, d'un ordre plus élevé que le quatrième.

XLII.—POURCENTAGE DE MÈRES MARIÉES AYANT PLUS QU'UN NOMBRE DONNÉ D'ENFANTS, AJUSTÉ POUR LES DIFFÉRENCES DE DISTRIBUTION D'ÂGE DES MÈRES, CANADA, 1927-1936

Nombre de naissances	1927	1928	1929	1930	1931	1932	1933	1934	1935	1936
Un enfant ou plus	100·00	100·00	100·00	100·00	100·00	100·00	100·00	100·00	100·00	100·00
Plus qu'un enfant	77·95	77·41	76·73	76·19	76·86	77·64	77·89	77·28	75·76	74·60
Plus que 2 enfants	60·06	59·41	58·35	57·50	57·78	58·34	5·870	58·37	57·08	55·73
" " 3 "	46·00	45·51	44·53	43·80	43·89	44·21	44·23	44·07	43·21	42·44
" " 4 "	34·90	34·82	34·05	33·50	33·48	33·73	33·60	33·50	32·72	32·34
" " 5 "	26·12	26·26	25·91	25·60	25·58	25·80	25·64	25·62	24·92	24·66
" " 6 "	19·49	19·57	19·39	19·25	19·49	19·68	19·43	19·50	18·91	18·79
" " 7 "	14·42	14·45	14·28	14·23	14·48	14·73	14·60	14·73	14·21	14·10
" " 8 "	10·46	10·49	10·39	10·34	10·51	10·73	10·72	10·90	10·47	10·45
" " 9 "	7·43	7·48	7·45	7·36	7·52	7·61	7·68	7·79	7·64	7·60
" " 10 "	5·10	5·17	5·13	5·09	5·19	5·26	5·27	5·36	5·35	5·33
" " 11 "	3·42	3·50	3·46	3·45	3·53	3·56	3·53	3·62	3·58	3·61
" " 12 "	2·22	2·21	2·26	2·24	2·25	2·30	2·28	2·35	2·31	2·32
" " 13 "	1·39	1·37	1·40	1·38	1·41	1·43	1·40	1·47	1·44	1·44
" " 14 "	0·85	0·85	0·86	0·81	0·83	0·84	0·86	0·88	0·87	0·86
" " 15 "	0·49	0·50	0·49	0·48	0·47	0·47	0·49	0·49	0·50	0·49

TENDANCE DE LA DISTRIBUTION D'ÂGE DES MÈRES MARIÉES, TERRITOIRE D'ENREGISTREMENT, 1921-1936

Le fait observé dans l'état XXXIX au sujet de la distribution d'âge des mères mariées propose un état semblable pour toute la période 1921-36. Ceci, toutefois, n'est possible que pour les huit provinces formant le territoire d'enregistrement et entrées dès le début dans le Système National. L'état XLIII donne les proportions en question. Etant donné que cet état n'a pas été préparé dans le même but que l'état XXXIX, à savoir, l'appliquer à un état d'ordre de naissance pour fins d'ajustement, il se limite aux mères d'enfants nés vivants, mais ce fait est peu important en raison du petit nombre de mort-nés comparativement aux enfants nés vivants.

XLIII.—POURCENTAGE DE MÈRES MARIÉES[1], PAR GROUPE D'ÂGE, TERRITOIRE D'ENREGISTREMENT. 1921-1936

Année	Age de la mère							
	Tous âges	Au-dessous de 20	20-24	25-29	30-34	35-39	40-44	45 et plus
1921	100·00	5·55	24·79	27·79	21·57	14·64	5·07	0·59
1922	100·00	5·63	24·21	27·89	21·69	14·71	5·35	0·52
1923	100·00	5·25	23·92	27·90	21·96	15·01	5·41	0·55
1924	100·00	5·41	23·97	27·63	22·05	14·84	5·57	0·53
1925	100·00	5·67	23·77	27·52	21·71	15·13	5·64	0·57
1926	100·00	5·57	24·04	27·15	21·96	14·96	5·74	0·58
1927	100·00	5·85	24·68	26·77	21·63	14·88	5·57	0·62
1928	100·00	6·08	25·25	26·61	21·31	14·60	5·59	0·57
1929	100·00	6·44	26·23	26·94	20·56	13·96	5·32	0·55
1930	100·00	6·47	26·59	26·92	20·36	13·80	5·35	0·51
1931	100·00	6·58	26·83	27·18	20·16	13·63	5·09	0·54
1932	100·00	6·61	26·66	27·38	19·92	13·60	5·26	0·57
1933	100·00	6·58	26·79	27·65	20·01	13·34	5·06	0·56
1934	100·00	6·51	27·00	27·82	20·15	12·87	5·08	0·56
1935	100·00	6·53	27·55	28·09	19·59	12·80	4·88	0·55
1936	100·00	6·43	27·87	28·21	19·67	12·57	4·79	0·47

[1]Naissances vivantes seulement.

On remarquera que les groupes d'âge au-dessous de 30 ans accusent de plus fortes proportions de mères à la fin de la période qu'au commencement, tandis que le contraire est le cas des groupes d'âge au-dessus de 30 ans. La tendance n'est pas ininterrompue; il y a certaines irrégularités. Il est évident que le déclin du nombre de mariages durant la dépression devrait réduire la proportion de premières naissances, agissant défavorablement de cette façon sur la proportion des mères plus jeunes, mais l'effet d'autres facteurs empêche ce résultat d'être aussi apparent qu'il le pourrait.

En général, la tendance la plus prononcée à l'âge des mères mariées se révèle aux groupes d'âge de 20-24 et de 35-39 ans. Le premier groupe constitue 24·79 p.c. des mères mariées en 1921 et, sauf une légère interruption en 1924, descend à un bas niveau de 23·77 p.c. en 1925. Ce déclin est probablement lié à une tendance à la baisse du nombre de mariages qui se poursuit sans interruption la période 1921-25, à l'exception de l'année 1923. A compter de 1926, la proportion s'élève d'année en année jusqu'en 1931. L'année 1932 accuse un faible recul mais l'avance reprend en 1933 et continue jusqu'en 1936, la dernière année de l'état. Entre la première et la dernière années, la proportion augmente de plus de 12 p.c. Le groupe d'âge de 35-39 ans accuse la première année, 1921, une proportion de 14·64 p.c. de toutes les mères mariées. Cette proportion s'accroît d'année en année jusqu'en 1925, sauf 1924 qui enregistre un déclin. A compter de 1926 commence un déclin qui se poursuit sans interruption le reste de la période d'observation. Entre la première et la dernière années, ce groupe d'âge accuse une diminution de 14 p.c. de sa proportion de mères mariées. On remarquera que le mouvement croissant entre 1921-25, même si l'on tient compte de sa seule interruption, correspond au mouvement décroissant du groupe d'âge de 20-24 ans mais qu'il diffère de ce groupe d'âge lorsque sa tendance n'accuse aucune interruption entre 1925 et 1936. On comprendra facilement que le déclin du nombre de mariages durant la dépression, par son influence sur la proportion de premières naissances, pourrait produire un résultat plus direct sur le groupe d'âge de 20-24 ans que sur celui de 35-39 ans vu que son influence sur les groupes d'âge plus avancé est disséminée.

Le mouvement net des autres groupes d'âge au cours de la période est proportionnellement moindre et, comme on peut s'y attendre, la tendance accuse plus d'irrégularités.

TYPE DE MÈRE TEL QU'INDIQUÉ PAR L'ORDRE DE NAISSANCE

Age moyen des mères mariées dans les différents ordres de naissance.—L'état XLIV donne l'âge moyen des mères mariées à mesure qu'elles arrivent aux différents ordres de naissance les années 1927-36.

XLIV.—ÂGE MOYEN DES MÈRES MARIÉES SUIVANT L'ORDRE DE NAISSANCE DES ENFANTS, CANADA, 1927-1936

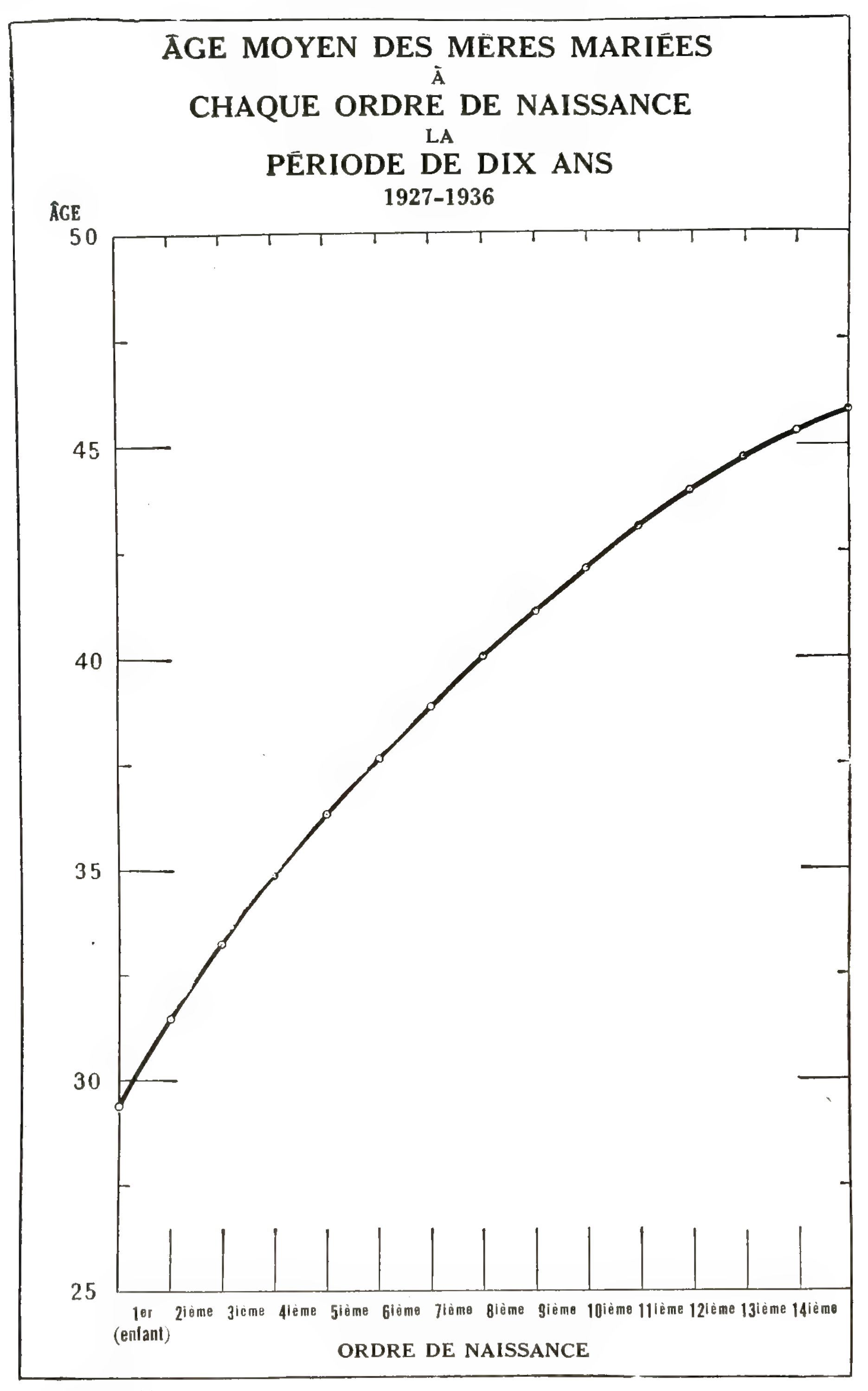
Ordre de naissance	1927	1928	1929	1930	1931	1932	1933	1934	1935	1936
	ans	ans	ans	ans	ans	ans	ans	ans	ans	ans
1er enfant	29·45	29·30	29·30	29·30	29·30	29·30	29·30	29·40	29·45	29·55
2ième "	31·49	31·45	31·35	31·35	31·35	31·25	31·35	31·45	31·55	31·55
3ième "	33·40	33·40	33·35	33·35	33·20	33·15	33·15	33·15	33·25	33·40
4ième "	34·90	34·95	34·90	34·95	34·85	34·80	34·80	34·80	34·80	34·85
5ième "	36·30	36·30	36·40	36·40	36·35	36·40	36·25	36·15	36·20	36·20
6ième "	37·55	37·55	37·60	37·70	37·65	37·70	37·60	37·65	37·60	37·50
7ième "	38·80	38·80	38·75	38·85	38·85	38·90	38·95	38·85	39·00	38·90
8ième "	40·05	40·00	39·95	40·00	40·00	40·00	40·10	40·00	40·15	40·10
9ième "	41·00	41·15	41·08	41·25	41·10	41·10	41·10	41·10	41·15	41·25
10ième "	42·20	42·20	42·13	42·20	42·15	42·20	42·15	42·15	42·30	42·25
11ième "	43·15	43·15	43·00	43·05	43·05	43·30	43·15	43·00	43·15	43·20
12ième "	43·95	43·85	43·90	43·90	43·95	44·00	44·05	43·95	44·05	43·90
13ième "	44·55	44·80	44·50	44·75	44·45	44·65	44·65	44·65	44·70	44·65
14ième "	45·35	45·15	45·25	45·30	45·40	45·40	45·40	45·40	45·45	45·40
15ième "	45·90	45·80	45·75	45·75	45·90	45·85	45·95	45·70	45·83	45·80
16ième et au-dessus	46·70	46·60	46·35	45·55	46·65	46·65	46·75	46·80	46·85	46·90

Nous constatons un degré exceptionnel de régularité au cours de la période dans l'âge moyen de la mère pour un ordre quelconque de naissance. Conséquemment, l'âge moyen de chaque ordre la période de dix ans semble significatif. L'état XLV donne ces chiffres.

XLV.—ÂGE MOYEN DES MÈRES MARIÉES, PAR ORDRE DE NAISSANCE, CANADA, 1927-1936

Ordre de naissance	Age moyen de la mère 1927-36	Ordre de naissance	Age moyen de la mère 1927-36
1er enfant	29·37	9ième enfant	41·13
2ième "	31·41	10ième "	42·19
3ième "	33·28	11ième "	43·12
4ième "	34·86	12ième "	43·95
5ième "	36·30	13ième "	44·64
6ième "	37·61	14ième "	45·35
7ième "	38·87	15ième "	45·82
8ième "	40·04	16ième et au-dessus	46·68

A partir d'un âge moyen de 29·37 ans au premier ordre, suivi de 31·41 ans (soit de 2·04 ans plus âgé) au deuxième ordre et ainsi de suite, nous remarquons une diminution progressive de l'intervalle entre les naissances à mesure que nous gravissons l'échelle des ordres. Le graphique 11, qui donne l'âge à chaque ordre, illustre ce fait.



Graphique 11

Ceci, sans doute, peut se produire de plusieurs façons. Bien que l'on puisse s'attendre que l'influence des naissances doubles et des naissances multiples soit considérable, le nombre de telles naissances est si faible qu'il est peu probable qu'elles soient une cause majeure de l'intervalle décroissant de l'âge entre chaque ordre. On peut en dire autant de l'influence des mort-nés. Une conclusion doit être évitée, à savoir que dans une famille quelconque l'intervalle diminue avec chaque nouvel enfant. Il est évident que l'intervalle décroissant s'applique à la famille plus nombreuse dont l'intervalle entre chaque naissance est plus bref que celui de la famille plus petite—en d'autres termes, la distinction existe entre les différents types de famille, non entre les naissances de la même famille. Quelle que soit la manière de l'envisager, il est un facteur important de fécondité; car si l'intervalle entre chaque ordre était le même que celui entre le premier et le deuxième, à savoir, 2·04 ans, la mère du quinzième enfant serait âgée de 58 ans au lieu de 45·52, c'est-à-dire qu'il n'y aurait pas de quinzième enfant. Ceci nous amène à ce qui peut être l'élément le plus important de cette intervalle décroissant. Remarquez que l'âge moyen à la naissance du premier enfant est de 29·37 ans— un âge avancé. Ceci est probablement parce que le premier ordre est fortement pondéré par les mères qui n'ont qu'un seul enfant à la suite d'un mariage contracté à un âge avancé; ce type de mère est éliminé du deuxième ordre qui de son côté contient celui qui n'a que deux enfants à la suite d'un mariage à un âge avancé mais moins que le précédent. Ce genre d'élimination progresse à travers les ordres successifs. En d'autres termes, il est probable que l'intervalle décroissant reflète fortement l'âge différentiel au mariage et le nombre différentiel de naissances qui en résulte. Si cette explication est aussi importante qu'elle le semble, elle donne une valeur additionnelle à l'état XXXV vu précédemment. Cet état donne pour la même période (1927-36) l'âge moyen des femmes à leur mariage.

L'âge de 29 ans au premier ordre semble élevé si l'on considère que l'âge moyen au mariage—constant lui aussi au cours de la période de dix ans—est de 24 ans. Ceci semble démontrer d'une manière excellente l'importance des déviations d'une moyenne comparativement à la moyenne elle-même. Il est évident, bien que l'âge du premier ordre soit de 29 ans, que les mères qui donnent naissance à un grand nombre d'enfants sont beaucoup plus jeunes à la naissance de leur premier enfant, c'est-à-dire, toutes les familles nombreuses et même les familles ordinaires proviennent de mères plus jeunes que la moyenne.

Ordre moyen de naissance dans les différents groupes d'âge de mères.—Puisque la moyenne dissimule la règle, il est nécessaire de montrer l'autre côté de la situation, à savoir, l'ordre moyen de naissance dans les différents groupes d'âge de mères. Ceci est indiqué dans l'état XLVI.

XLVI.—ORDRE MOYEN DE NAISSANCE DE MÈRES MARIÉES, PAR GROUPE D'ÂGE, CANADA, 1927–1936

Age de la mère	1927	1928	1929	1930	1931	1932	1933	1934	1935	1936
Au-dessous de 20	1·31	1·29	1·29	1·29	1·30	1·31	1·31	1·31	1·29	1·29
20–24	2·09	2·05	2·01	1·98	2·01	2·03	2·05	2·04	1·99	1·95
25–29	3·39	3·36	3·29	3·22	3·20	3·23	3·23	3·21	3·15	3·09
30–34	4·91	49·2	4·88	4·85	4·89	4·89	4·88	4·86	4·73	4·67
35–39	6·74	6·73	6·71	6·72	6·74	6·83	6·82	6·86	6·77	6·75
40–44	8·66	8·73	8·65	8·65	8·74	8·76	8·78	8·78	8·85	8·79
45–49	9·98	10·03	9·84	9·88	9·96	10·29	10·26	10·29	10·40	10·45

Dans l'ordre moyen de naissance de l'état XLVI, une certaine tendance est perceptible. Elle illustre un point qui sera indiqué plus tard dans le graphique 12, p. 292, à savoir que les âges de 25-29 et de 30-34 ans accusent un déclin net les dix années tandis que les autres âges manifestent un certain degré de constance. Les moyennes indiquent que les ordres les plus représentatifs de naissance de ces âges sont groupés autour du quatrième et du cinquième et l'on verra dans le graphique 12 que le déclin du nombre de naissance à ces ordres est manifestement considérable. Par conséquent, l'état XLVI semble démontrer que le déclin du nombre de naissances se rattache de quelque façon à certains groupes d'âge. Ceci, dans la suite, amène la possibilité que le déclin des naissances se rattache à certains types de mères, que ces types soient engendrés par l'individualité de la personne ou par la période de temps que ces personnes ont traversée.

Cette tendance au déclin de l'ordre moyen doit être considérée conjointement avec le fait que le nombre de naissances une année donnée diminue lui aussi, c'est-à-dire que le nombre de mères dans les statistiques des naissances de l'année diminue. Ainsi, 1,000 mères donnant en moyenne 3·39 naissances représentent 3,390 naissances. Si les 1,000 sont réduites à, disons, 900 et les ordres à 3·09, les naissances tombent à 2,781; en d'autres termes, ce déclin de l'ordre moyen implique un double processus. D'après un tel processus, la population représentée dans les familles de cette importance diminuerait rapidement.

Total potentiel d'enfants représenté par les types de mères qui disparaissent.—Le double processus est illustré dans l'état XLVII qui donne le nombre de naissances légitimes et l'ordre moyen de naissance chaque année.

XLVII.—TOTAL ET MOYENNE D'ENFANTS NÉS DE FAMILLES REPRÉSENTÉES PAR LES NAISSANCES LÉGITIMES, CANADA, 1927-1936

Année	Familles représentées par les naissances légitimes	Enfants nés de familles représentées par les naissances légitimes		Année	Familles représentées par les naissances légitimes	Enfants nés de familles représentées par les naissances légitimes	
		Total	Moyenne			Total	Moyenne
1927	234,193	985,151	4·21	1932	233,855	953·547	4·08
1928	236,347	984,062	4·16	1933	220,709	899.649	4·08
1929	234,629	954,046	4·07	1934	219,029	892,800	4·08
1930	242,289	974,121	4·02	1935	218,919	871,421	3·98
1931	238,981	961,799	4·02	1936	217,524	852,770	3·92

En prenant les extrémités, 1927 et 1936, on voit que le nombre de naissances baisse de 7·1 p.c. et l'ordre moyen, de 6·9 p.c. En prenant maintenant le total d'enfants représentés par ces deux chiffres, tel que dans la troisième colonne de cet état, on voit qu'il baisse de 13·4 p.c. En d'autres termes, les 16,669 types de mère de 1927 qui sont absentes en 1936 représentent 132,381 enfants. S'il existe une tendance réelle dans la disparition des mères de ce type, il est évident que cette disparition rendra la différence dans le taux de reproduction plus grande qu'elle ne l'est d'après les calculs sur ces taux, Puis, il est possible qu'une telle différence ne soit que temporaire car si un certain type de mère seulement est en train de disparaître, à savoir, celle d'une famille nombreuse (5-10 enfants), alors lorsqu'elle sera complètement disparue, il est possible qu'une tendance stationnaire ou à la hausse s'ensuive.

Aspects trompeurs des âges et des ordres moyens.—Il semble que la moyenne ordinaire soit une statistique qui ne donne pas entière satisfaction comme moyen de décrire les aspects des ordres de naissance. Les états XLIV et XLVI, ceux qui donnent respectivement l'âge moyen de la mère à chaque ordre de naissance et l'ordre moyen de naissance à chaque groupe d'âge de la mère, sont des exemples. Il est déconcertant de trouver les moyennes de chaque état apparemment constantes d'année en année, mais cette constance apparente induit en erreur étant donné qu'une variation minime est significative. Il est encore plus déconcertant de constater que l'âge moyen de la mère au premier ordre de naissance est de 29 ans tandis que l'ordre moyen de naissance de la mère de 29 ans est 3 environ. Si nous considérons ces moyennes comme probabilités, le point sera plus clair. Il est probable que la mère d'un premier enfant est âgée de 29 ans tandis que si une mère âgée de 29 ans met au monde un enfant, il est probable que cet enfant est son troisième. Autrement dit, les probabilités du point de vue de l'enfant et de celui de la mère sont très éloignées l'une de l'autre et il est difficile d'en saisir la signification. De fait, ceci semble conseiller d'éprouver ces moyennes. Maintenant, il existe des méthodes d'examiner la validité des moyennes et dans le cas présent la méthode sera simple. L'âge moyen à la première naissance, soit 29·4 ans, a une déviation standardisée de 2·3 ans, ce qui voudrait dire que dans le cas d'une distribution normale il serait facilement possible que les mères aient une première naissance à tout âge de 23 à 36 ans; mais décidément il ne s'agit pas d'une distribution normale car l'âge médian à la première naissance est de 24·1, c'est-à-dire qu'il y a autant de mères au-dessous qu'au-dessus de 24·1 ans. Il y a une distance de 5·3 ans entre l'âge moyen et l'âge médian et une distance encore plus grande entre l'âge médian et l'âge auquel les premières naissances se produisent le plus souvent. Ceci enlève presque toute signification à l'âge moyen de 29 ans, sauf comme mesure de la manière dont quelques premières naissances à un âge plus avancé et non ordinaire élèvent l'âge moyen à un point absurde.

Ordres et âges modaux.—Mais il est nécessaire de trouver quelque moyenne afin d'étudier le comportement des ordres de naissance. Il existe une moyenne qui n'induit jamais en erreur pourvu qu'on puisse la trouver, ce qui n'est pas toujours possible. Le fait est qu'en ce qui concerne les ordres de naissance cette moyenne existe réellement et ressort de façon très nette. L'état XLIX démontre que l'incidence fréquente des différents ordres de naissance accompagne nettement certains groupes d'âge. Ainsi, 43 p.c. des premier et deuxième ordres entrent dans le groupe d'âge de 20-24 ans et ceci ne varie que très peu durant la décennie 1927-36. De même, 37 p.c. du troisième au cinquième ordres tombent dans le groupe de 25-29 ans, 38 p.c. du sixième au huitième se classent dans celui de 30-34 ans, 45 p.c. du neuvième au treizième dans celui de 35-39 ans et 53 p.c. du quatorzième et au-dessus dans celui de 40-44 ans. Bien que ces modes n'aient pas été obtenus par des méthodes ténues, le fait qu'une proportion si considérable d'ordres entre dans leur cadre et d'une façon si constante nous permet de les désigner par l'*âge de l'incidence fréquente* des différents ordres. Le nombre de chaque ordre qui se classe hors de ces âges peut être qualifié "d'exceptionnel" ou arrivant à un âge exceptionnel. Ainsi, un concept très utile est suggéré relativement à l'ordre de naissance—l'incidence de l'ordinaire opposée à celle de l'exceptionnel. L'état XLVIII, par conséquent, donne le nombre de naissances durant la décennie 1927-36 à l'âge ordinaire et à l'âge exceptionnel avec l'indice de chaque série en se servant de 1927 comme base. L'état XLIX donne le pourcentage du total de naissances représenté par les naissances aux âges ordinaires dans les ordres mentionnés. De cette façon nous pouvons étudier le comportement de l'ordinaire et de l'exceptionnel au cours de la décennie.

XLVIII.—NAISSANCES AUX ÂGES ORDINAIRES ET EXCEPTIONNELS ET INDICE DE CHAQUE SÉRIE BASÉ SUR 1927, PAR ANNÉE, CANADA, 1927-1936

Année	Naissances d'ordre modal par groupe d'âge					Naissances d'ordre autre que modal par groupe d'âge				
	1er et 2ième ordres, de 20–24 ans	3ième au 5ième ordres, de 25–29 ans	6ième au 8ième ordres, de 30–34 ans	9ième au 13ième ordres, de 35–39 ans	14ième ordre et au-dessus, de 40–44 ans	Ordres autres que le 1er et 2ième, de 20–24 ans	Ordres autres que du 3e au 5e, de 25–29 ans	Ordres autres que du 6e au 8e, de 30–34 ans	Ordres autres que du 9e au 13e, de 35–39 ans	Ordres autres que le 14e et au-dessus, de 40–44 ans
	NOMBRE									
1927	38,794	29,496	14,242	10,090	1,852	51,745	50,231	23,746	12,370	1,627
1928	40,697	28,804	14,409	9,934	1,785	53,257	49,564	23,769	12,525	1,603
1929	42,281	28,149	13,673	9,425	1,769	55,056	47,948	22,909	11,873	1,546
1930	44,999	28,393	14,118	9,790	1,775	58,008	48,750	22,852	12,019	1,585
1931	43,614	28,863	13,876	9,601	1,744	57,582	48,148	22,041	11,962	1,550
1932	41,752	29,036	13,384	9,700	1,737	55,368	47,157	21,946	12,144	1,631
1933	38,547	28,142	12,653	9,331	1,599	52,123	45,154	20,442	11,243	1,475
1934	37,993	27,621	12,584	9,324	1,713	52,466	44,598	19,939	11,304	1,487
1935	39,530	27,160	11,976	8,980	1,660	54,448	43,680	19,580	10,488	1,417
1936	40,760	25,679	11,741	8,681	1,563	55,991	42,346	18,943	10,371	1,449
	INDICE BASÉ SUR 1927									
1927	100·0	100·0	100·0	100·0	100·0	100·0	100·0	100·0	100·0	100·0
1928	104·9	97·7	101·2	98·5	96·4	102·9	98·7	100·1	101·3	98·5
1929	109·0	95·4	96·0	93·4	95·5	106·4	95·5	96·5	96·0	95·0
1930	116·0	96·3	99·1	97·0	95·8	112·1	97·1	96·2	97·2	97·4
1931	112·4	97·9	97·4	95·2	94·2	111·3	95·9	92·8	97·7	95·3
1932	107,6	98·4	94·0	96·1	93·8	107·0	93·9	92·4	98·2	100·2
1933	99·4	95·4	88·8	92·5	86·3	100·7	89·9	86·1	90·9	90·7
1934	97·9	93·6	88·4	92·4	92·5	101·4	88·8	84·0	91·4	91·4
1935	101·9	92·1	84·1	89·0	89·6	105·2	87·0	82·5	84·8	87·1
1936	105·1	87·1	82·4	86·0	84·4	108·2	84·3	79·8	83·8	89·1

XLIX.—POURCENTAGE DU TOTAL DE NAISSANCES D'ORDRES MENTIONNÉS REPRÉSENTÉ PAR LES NAISSANCES A L'ÂGE ORDINAIRE, PAR ANNÉE, CANADA, 1927-1936

Année	1er et 2e ordres dans le groupe de 20-24 ans	3e-5e ordres dans le groupe de 25-29 ans	6e-8e ordres dans le groupe de 30-34 ans	9e-13e ordres dans le groupe de 35-39 ans	14e ordre et au-dessus dans le groupe de 40-44 ans
1927	42·8	37·0	37·5	44·9	53·2
1928	43·3	36·8	37·7	44·2	52·7
1929	43·4	37·0	37·4	44·3	53·4
1930	43·7	36·8	38·2	44·9	52·8
1931	43·1	37·5	38·6	44·5	52·9
1932	43·0	38·1	37·9	44·4	51·6
1933	42·5	38·4	38·2	45·4	52·0
1934	42·0	38·2	38·7	45·2	53·5
1935	42·1	38·3	38·0	46·1	53·9
1936	42·1	37·7	38·3	45·6	51·9

Le plus important des deux états ci-dessus semble être le deuxième qui donne les pourcentages formés par les naissances de chaque série d'ordres arrivant dans les groupes d'âge ordinaire par rapport au total de naissances à ces ordres. Le haut degré de constance donne à ces pourcentages au moins une apparence de véracité. Toutefois, une certaine variabilité existe et il est facile de voir qu'elle subit l'influence du temps. Le comportement du premier et du deuxième ordres diffère de celui des ordres subséquents. La tendance reliée au temps semble partiellement obscurcie par l'augmentation et la diminution des naissances dans chaque ordre d'année en année pendant la décennie. En conséquence, les pourcentages ont été examinés afin de s'assurer de la présence d'un système quelconque dans la variabilité d'année en année et de mesurer son influence sur la tendance. Si nous désignons par X_1 les pourcentages de toutes les naissances que représente l'ordinaire, par X_2 les dix premiers nombres naturels décrivant la tendance annuelle et par X_3, l'indice du nombre des différentes naissances à l'âge ordinaire, d'année en année, et si nous nous servons de l'équation $X_1 = A + BX_2 + CX_3$ pour chaque série d'ordres, nous obtenons de très intéressants résultats qui peuvent se résumer comme suit:—

Ordre de naissance	Corrélation du P.C. d'ordinaire avec la tendance annuelle et l'indice de l'ordinaire	Augmentation[1] annuelle du P.C. d'ordinaire	Ordre de naissance	Corrélation du P.C. d'ordinaire avec la tendance annuelle et l'indice de l'ordinaire	Augmentation[1] annuelle du P.C. d'ordinaire
1er et 2ième ordres	·96	0·062	9ième-13ième ordres	·76	—0·028
3ième-5ième ordres	·93	0·143	14ième ordre et au-dessus	·52	0·169
6ième-8ième ordres	·86	0·118			

[1] Indépendamment des fluctuations causées par l'augmentation ou le déclin casuels du nombre de naissances de l'ordre.

Concepts inspirés par les modes.—La description suivante des résultats semble acceptable:—

(1) Dans le cas de tous les ordres, sauf une série, un accroissement du nombre de naissances pendant toute la décennie produit une proportion plus forte de chaque ordre à l'âge ordinaire (de la mère) tandis qu'une diminution produit une proportion plus faible, c'est-à-dire que c'est l'âge ordinaire qui bénéficie ou souffre le plus.

(2) Quand on a tenu compte de (1), il existe une tendance à la hausse pendant toute la décennie dans la proportion de naissances des différents ordres à l'âge ordinaire. Autrement dit, il y a une élimination graduelle de l'exceptionnel—sauf au premier et au deuxième ordres de naissance.

Il devrait être très facile de comprendre ces concepts et ces constatations peuvent être un facteur excessivement important en ce qui concerne les taux futurs de naissance. De sorte que si la tendance à la baisse du total de naissances consiste, partiellement du moins, dans l'extirpation de l'exceptionnel, n'est-il pas probable qu'un point de stabilité soit atteint lorsque l'exceptionnel sera éliminé?

De plus, les premières et deuxièmes naissances (probablement les premières surtout) se comportent très différemment des autres par rapport à la tendance suivant le temps. La tendance de ces ordres à arriver à l'âge exceptionnel semble s'accentuer, après avoir tenu compte de l'autre tendance, à savoir que dans la mesure qu'ils augmentent ou diminuent, des proportions plus fortes ou plus faibles arrivent à l'âge ordinaire. On a remarqué antérieurement dans

ce chapitre que les premières et deuxièmes naissances sont étroitement associées à la nuptialité courante et cette dernière, de son côté, aux conditions économiques. Ceci, sans doute, suppose une explication du comportement des premières et deuxièmes naissances, mais une autre association est très importante. Les ordres étudiés se rapportent aux naissances légitimes. La proportion de beaucoup la plus forte de naissances illégitimes appartient probablement au premier ordre et presque toutes sont du premier et deuxième ordres. Les naissances illégitimes constituent presque 10 p.c. des naissances du premier ordre. Par conséquent, les chiffres du premier et du deuxième ordres ne comprenant que les naissances légitimes représentent de façon très incomplète le total de naissances à ces ordres. L'illégitimité semble sensible aux conditions économiques et se produire surtout à l'âge des premières et deuxièmes naissances. Si les naissances illégitimes étaient incluses, on constaterait fort probablement que les premières et deuxièmes naissances se comportent comme les ordres subséquents.

Par conséquent, un facteur commun du comportement de la natalité semble être établi, à savoir, une tendance linéaire qui élimine l'exceptionnel. Qu'une mère âgée de 15-19 ans donne naissance à un quatrième enfant ou une mère âgée de 40-44 ans à un premier enfant, ceci est exceptionnel et le devient de plus en plus. Réciproquement, il devient plus ordinaire que le troisième enfant ait une mère âgée de 25-29 ans, le quatrième une mère de 30-34 ans, le sixième une mère de 35-39 ans et le quatorzième, une mère de 45-49 ans. Si les mères âgées de 45-49 ans disparaissent, il est probable que le quatorzième enfant disparaîtra lui aussi.

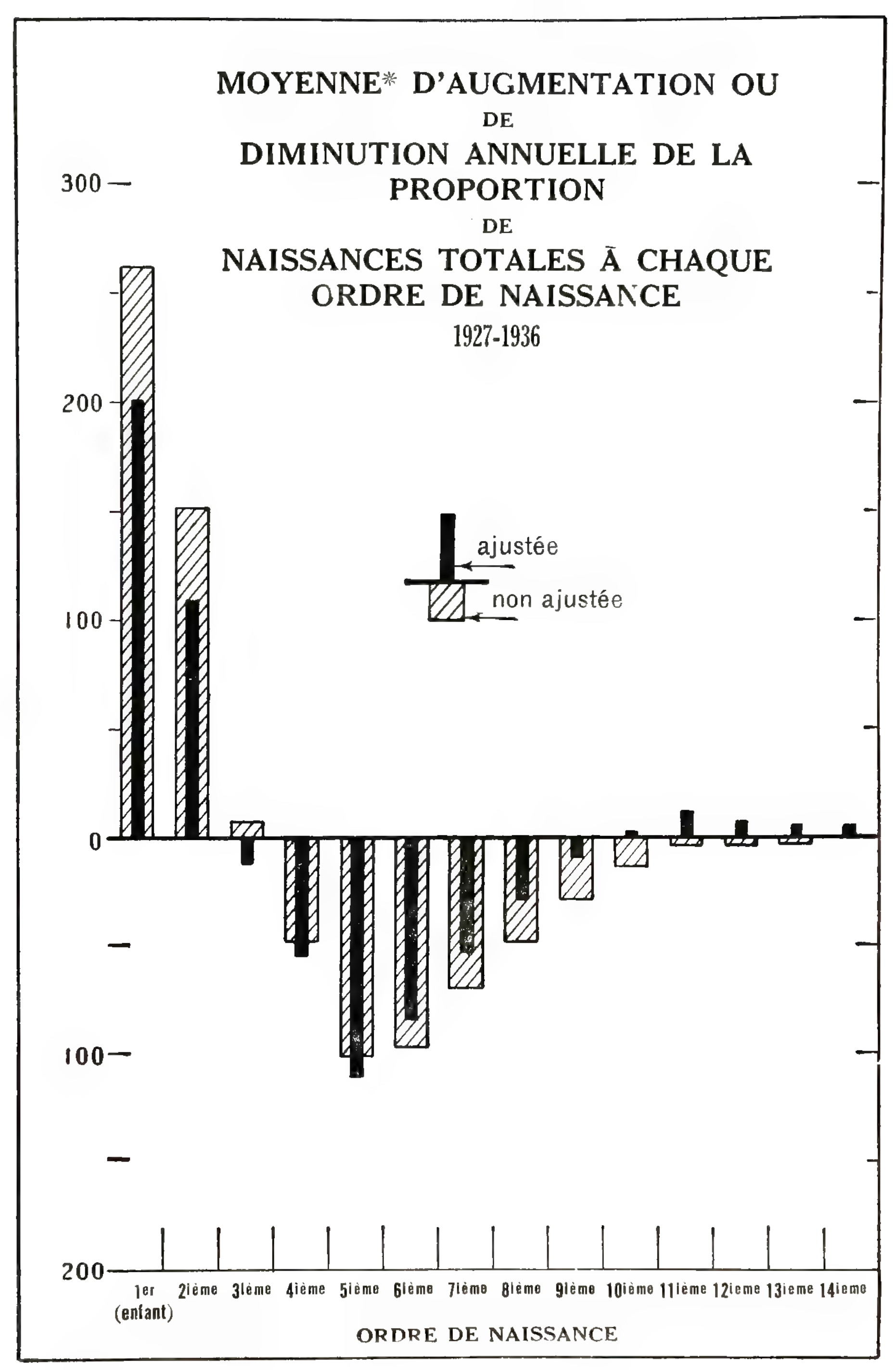
RÉSUMÉ GÉNÉRAL DE L'ORDRE DE NAISSANCE

Les états L et LI et le graphique 12 servent de résumé et d'explication additionnelle des données et commentaires déjà présentés dans ce chapitre. En retournant à l'état XXXII, nous voyons d'une façon générale qu'il existe une tendance à la hausse de 1927-36 dans la proportion au premier ordre, ce qui veut dire évidemment qu'une tendance à la baisse s'affirme dans l'un ou plusieurs des ordres plus avancés. De même, mais avec plus d'interruption, nous remarquons une tendance à la baisse au deuxième ordre. L'ordre auquel cesse la tendance à la hausse et commence la tendance à la baisse ne peut être discerné facilement d'après les chiffres tels qu'ils sont présentés en raison des interruptions mentionnées; conséquemment, il a fallu recourir à une certaine mesure, vu que ce point est important. La tendance de chaque ordre a été mesurée par le meilleur ajustement linéaire aux pourcentages de chaque année. Tant que l'inclinaison de cette ligne est positive, la tendance est à la hausse. De sorte que, considérant les chiffres non ajustés au premier ordre de naissance, la ligne indique que la proportion arrivant au premier ordre augmente de 0·262 par année en moyenne; au deuxième ordre, 0·153 par année et ainsi de suite, l'augmentation moyenne annuelle fléchissant jusqu'au quatrième ordre alors que la tendance commence à être à la baisse, reculant de 0·047 par année. Cette diminution s'accentue jusqu'au cinquième ordre qui accuse une baisse de 0·102. A mesure que nous gravissons les ordres à partir de ce point, les rétrogressions deviennent de plus en plus faibles jusqu'au quatorzième ordre où la proportion est stationnaire.

Les chiffres ajustés accusent une augmentation légèrement plus faible au premier et au deuxième ordres de naissance. La première diminution, 0·013, apparaît au troisième ordre de naissance. La baisse devient plus forte jusqu'au cinquième ordre, qui accuse aussi le recul le plus prononcé dans les chiffres non ajustés. A partir de ce point, 0·111 au cinquième ordre, les baisses diminuent graduellement jusqu'au dixième ordre et les ordres suivants accusent de faibles augmentations. L'état L et le graphique 12 indiquent les résultats ci-dessus.

L.—MOYENNE D'AUGMENTATION OU DE DIMINUTION ANNUELLES DE LA PROPORTION À CHAQUE ORDRE DE NAISSANCE, CANADA, 1927-1936

Ordre de naissance	Augmentation ou déclin dans		Ordre de naissance	Augmentation ou déclin dans	
	Les ordres non ajustés de naissance	Les ordres ajustés de naissance		Les ordres non ajustés de naissance	Les ordres ajustés de naissance
1er ordre de naissance	+0·262	+0·201	9ième ordre de naissance	−0·029	−0·010
2ième "	+0·153	+0·109	10ième "	−0·014	+0·002
3ième "	+0·008	−0·013	11ième "	−0·004	+0·011
4ième "	−0·047	−0·054	12ième "	−0·004	+0·007
5ième "	−0·102	−0·111	13ième "	−0·003	+0·005
6ième "	−0·097	−0·085	14ième "	−0·000	+0·005
7ième "	−0·070	−0·053	15ième "	−0·001	+0·003
8ième "	−0·049	−0·028			



* Moyenne=l'inclinaison de la ligne de meilleur ajustement de chaque ordre durant la décennie.

GRAPHIQUE 12

En général, nous constatons que les deux premiers ordres de naissance montrent des augmentations la période de dix ans, que les ordres du troisième au neuvième enregistrent des diminutions et que les ordres du dixième en montant sont assez stationnaires. L'état LI—la distribution pour le Canada et les provinces—montre que ceci n'est pas une tendance régionale mais une tendance générale des neuf provinces.

LI.—POURCENTAGE DE NAISSANCES (A) D'UN ORDRE INFÉRIEUR AU TROISIÈME, (B) DU TROISIÈME AU NEUVIÈME ORDRES ET (C) DU DIXIÈME ORDRE EN MONTANT, PAR RAPPORT AUX NAISSANCES TOTALES, CANADA ET PROVINCES, 1927, 1930, 1933 ET 1936

Province	Pourcentage, par rapport au total des naissances											
	D'un ordre inférieur au troisième				Du troisième au neuvième ordres				Du dixième ordre en montant			
	1927	1930	1933	1936	1927	1930	1933	1936	1927	1930	1933	1936
Canada	38·66	42·45	41·08	44·48	53·45	50·09	51·25	48·17	7·89	7·40	7·67	7·36
Ile du Prince-Edouard	36·90	37·97	38·84	39·56	56·66	55·87	53·46	52·94	6·44	6·16	7·70	7·50
Nouvelle-Ecosse	36·39	39·65	41·37	44·05	56·63	53·55	51·95	50·11	6·98	6·80	6·68	5·85
Nouveau-Brunswick	33·16	35·25	34·59	38·26	58·01	55·16	54·86	51·63	8·83	9·60	10·55	10·11
Québec	30·19	33·28	30·86	33·93	56·35	54·04	56·16	53·42	13·46	12·68	12·98	12·65
Ontario	46·87	50·76	49·82	53·42	49·40	45·91	46·53	43·13	3·73	3·33	3·65	3·45
Manitoba	40·84	46·09	46·61	49·92	53·59	48·35	47·99	45·30	5·57	5·56	5·40	4·79
Saskatchewan	37·69	42·77	41·57	44·56	55·82	50·97	52·24	49·53	6·49	6·27	6·19	5·91
Alberta	43·06	47·56	46·25	49·26	52·47	48·26	49·87	46·87	4·47	4·18	3·88	3·87
Colombie Britannique	53·73	57·00	55·54	61·49	44·63	41·01	42·35	36·50	1·64	1·99	2·11	2·01

Ainsi les ordres à subir des pertes, la période 1927-36, sont du quatrième au dixième. Les familles très nombreuses (10 en montant) n'ont pas été atteintes. La famille qui, pour la population de langue anglaise, la population urbaine, etc., serait nombreuse, l'a été.

CHAPITRE IV

TAUX BRUTS ET TAUX NETS DE REPRODUCTION

Introduction.—L'intérêt porté à la tendance à la baisse de la natalité la période d'après guerre, problème devenu d'une importance capitale dans les statistiques vitales de plusieurs pays, a déterminé l'application de méthodes pour mesurer le déclin dans la fécondité. Celles-ci sont les taux bruts et les taux nets de reproduction.

Les taux de reproduction servent souvent à faire l'inventaire des résultats plutôt compliqués des statistiques des naissances. Ces calculs, basés sur la natalité et la mortalité d'une année donnée, sont introduits pour montrer le nombre d'enfants de sexe féminin mis au monde par chaque femme de la population au cours de la période de fécondité. Comme la natalité et la mortalité changent d'année en année, il est évident que les taux de reproduction tels que calculés sont sujets aux mêmes changements et, en conséquence, ne présentent pas un etat permanent, comme tel serait le cas s'ils étaient calculés d'après les données d'une génération plutôt que sur celles d'une seule année. Néamoins ils sont indicatifs, surtout quand une progression de tels taux de reproduction basée sur le temps peut être calculée. Dans le présent chapitre une série de taux bruts de reproduction est calculée pour 1921 et une pour 1931 dans le cas du territoire d'enregistrement et pour 1921, 1926, 1931 et 1936 dans le cas des Provinces des Prairies. Evidemment, les taux ne peuvent être calculés que pour les années où il existe des données sur la population globale, c'est-à-dire les années de recensement. En l'absence de données pour le calcul des taux nets de reproduction, les taux bruts sont précieux en ce qu'ils ont un degré passablement constant de rapprochement avec les taux nets, c'est-à-dire, qu'ils sont sujets seulement à autant de variations dans la mortalité que nous en constatons dans la comparaison des diverses tables de longévité.

Taux bruts de reproduction.—Les taux bruts de reproduction de l'état LII montrent de façon concise l'effet combiné de l'ajournement ou de l'abstention de mariage et des différences de fécondité dans le mariage sur la fécondité moyenne de toutes les femmes. Ce taux prête à critique en ce qu'il est basé sur le remplacement d'un sexe par la progéniture du même sexe. Par exemple, il est affecté, bien qu'à un degré relativement peu élevé, par des différences dans la masculinité des naissances. Cependant, en dépit de cette défectuosité il présente une mesure de fécondité très significative et, bien que de développement comparativement récent, il est généralement reconnu comme une méthode très précieuse pour résumer les taux spécifiques de fécondité.

D'après les taux spécifiques de fécondité de l'état XV pour la moyenne de 1921-22 et de 1931-32, les taux bruts de reproduction ont été calculés pour ces deux périodes pour le territoire d'enregistrement considéré dans son ensemble et pour chaque province qu'il contient.

Le taux brut de reproduction a pour objet de montrer combien d'enfants de sexe féminin chaque femme peut mettre au monde au cours de la période de fécondité, d'après une certaine série de taux spécifiques de fécondité, si aucun décès ne survient dans le groupe des femmes durant cette période. L'on a procédé de la façon suivante dans le calcul de ces taux:—

Méthode de calcul.—1. Les taux spécifiques de fécondité de l'état XV ont été ajoutés à une série de périodes d'âge, commencant avec 15-19 ans pour finir à 45-49 ans, et la somme a été multipliée par cinq parce que chaque groupe d'âge comprend une période de cinq ans. Le résultat représente alors le nombre d'enfants nés de chaque groupe de mille femmes traversant la période de fécondité, en supposant qu'aucun décès n'est survenu durant cette période. Pour le territoire d'enregistrement ce "taux total de fécondité*" a été de 3,470 par mille femmes ou 3·47 par femme pour 1921-22 et de 2,848 par mille femmes ou 2·85 par femme pour 1931-32.

2. La masculinité a été appliquée à ce taux total de fécondité afin d'obtenir le nombre de filles nées de chaque femme (au lieu du nombre d'enfants des deux sexes) sous ces conditions. Pour le territoire d'enregistrement, le total de 1921-22 donne aux naissances une masculinité de 1·057. Pour obtenir le taux brut de reproduction la fécondité totale est divisée par 2,057, donnant pour chaque femme une moyenne de 1·69 fille. Pour 1931-32, la masculinité est de

* Remarquer la distinction entre ce sens et le sens plus ordinaire qu'on lui donne aux pages 271, 315 et 417.

1·054, de sorte que la fécondité totale divisée par 2·054 donne un taux brut de reproduction de 1·39

Tendance des taux bruts de reproduction, 1921-1931.—L'étude des taux bruts de reproduction de l'état LII montre que non seulement l'ensemble des huit provinces mais chaque province en particulier accusent un déclin dans le taux brut de reproduction entre 1921-22 et 1931-32. Le déclin proportionnel le plus substantiel survient au Manitoba alors que le taux tombe de 1·94 en 1921-22 à 1·36 en 1931-32, déclin de 29·90 p.c. Suivent dans l'ordre, la Saskatchewan et la Colombie Britannique avec des déclins proportionnels de 19·71 p.c. et 19·38 p.c. respectivement. La baisse du taux brut de reproduction est moindre dans les Provinces Maritimes, surtout en Nouvelle-Ecosse. Dans cette dernière province le déclin n'est que de 4·7 p.c., soit de 1·71 à 1·63.

LII.—TAUX BRUTS DE REPRODUCTION, 1921-1922 ET 1931-1932, ET POURCENTAGE DE DÉCLIN AU COURS DE LA DÉCENNIE, TERRITOIRE D'ENREGISTREMENT ET PROVINCES

Province	Taux brut de reproduction		Pourcentage de déclin au cours de la décennie
	1921–22	1931–32	
Territoire d'enregistrement	1·69	1·39	17·75
Ile du Prince-Edouard	1·88	1·71	9·04
Nouvelle-Ecosse	1·71	1·63	4·68
Nouveau-Brunswick	2·10	1·93	8·10
Ontario	1·53	1·26	17·65
Manitoba	1·94	1·36	29·90
Saskatchewan	2·08	1·67	19·71
Alberta	1·89	1·60	15·34
Colombie Britannique	1·29	1·04	19·38

Tendance des taux bruts de reproduction dans les Provinces des Prairies, 1921-1936.—Dans les Provinces des Prairies il est possible de calculer les taux bruts de reproduction pour quatre périodes, à savoir, 1921, 1926, 1931 et 1936. Les taux de fécondité totale et de reproduction brute, basés sur ces années, sont donnés dans l'état LIII.

LIII.—FÉCONDITÉ TOTALE ET REPRODUCTION BRUTE, MONTRANT LE TAUX ET LE POURCENTAGE DE CHAQUE ANNÉE PAR RAPPORT À 1921, PROVINCES DES PRAIRIES, 1921, 1926, 1931 ET 1936

Province et année	Fécondité totale		Reproduction brute	
	Taux	P.C. de 1921	Taux	P.C. de 1921
Provinces des Prairies—				
1921	4·13	100·00	2·01	100·00
1926	3·54	85·71	1·72	85·57
1931	3·24	78·45	1·58	78·61
1936	2·71	65·62	1·32	65·67
Manitoba—				
1921	4·05	100·00	1·98	100·00
1926	3·17	78·27	1·53	77·27
1931	2·82	69·63	1·40	70·71
1936	2·34	57·78	1·13	57·07
Saskatchewan—				
1921	4·32	100·00	2·09	100·00
1926	3·88	89·81	1·89	90·43
1931	3·48	80·56	1·69	80·86
1936	2·95	68·29	1·43	68·42
Alberta—				
1921	3·85	100·00	1·89	100·00
1926	3·52	91·43	1·72	91·01
1931	3·37	87·53	1·62	85·71
1936	2·82	73·25	1·38	73·02

Le taux brut de reproduction montre un déclin progressif la période de quatre ans dans le cas de chaque province et, bien entendu, pour l'ensemble des provinces. Ainsi, nous constatons

que d'après leur taux de fécondité, les femmes de tous états conjugaux en 1921 dans les Provinces des Prairies devraient en moyenne donner le jour à 2·01 filles, si aucun décès ne survenait chez les femmes au cours de cette période. En 1926 ce chiffre tombe à 1·72, en 1931 à 1·58 et en 1936 à 1·32. En comparant avec l'état LII, l'on voit que le taux de 1936 pour le Manitoba est plus bas que pour toute autre province du Canada en 1931-32 excepté la Colombie Britannique. L'état aide à expliquer ce qui a déjà été dit sur le déclin du Manitoba. Cependant, en général, le déclin le plus important dans ces trois provinces a eu lieu entre 1931 et 1936. Ceci se voit facilement par l'indice de la dernière colonne de l'état LIII qui exprime le taux de reproduction de chaque année en indice du taux de 1921.

Taux nets de reproduction.—Comme indiqué précédemment, le taux brut de reproduction ne tient pas compte de la possibilité du décès d'une femme durant la période de fécondité. Non seulement cela mais il ne tient pas compte du décès possible d'une femme avant l'âge de fécondité. De telles possibilités n'entrent pas, de fait, dans le cadre de la fécondité mais elles affectent l'étendue dans laquelle les femmes d'une génération sont remplacées par un nombre égal ou un plus grand nombre de filles de la génération suivante. Une mesure a donc été plus ou moins communément adoptée ces dernières années, laquelle tient compte de la fécondité des femmes de tous les états conjugaux de même que de la mortalité à partir de la naissance jusqu'à la fin de la période de fécondité. Cette mesure est appelée le taux net de reproduction.

Méthode de calcul.—Afin de trouver les taux nets de reproduction de 1921-22 et 1931-32, c'est-à-dire des mêmes périodes pour lesquelles les taux bruts de reproduction sont donnés dans l'état LII, il a été nécessaire de recourir aux tables de longévité montrant le nombre de survivantes d'un nombre donné de naissances de sexe féminin dans chacun des groupes quinquennaux d'âge pour lesquels les taux de fécondité ont été calculés. Ces données sur les survivantes ont été fournies par la Branche de l'Analyse Sociale du Bureau Fédéral de la Statistique mais ce travail n'a été fait que pour le territoire d'enregistrement, car cette survivance pour s'appliquer aux taux de fécondité de 1921-22 exige le calcul d'une table spéciale. Les méthodes suivies dans le calcul des taux nets de reproduction sont les suivantes:—

1. D'un nombre donné de naissances féminines, les tables de longévité fournies par la Branche de l'Analyse Sociale donnent le nombre de survivantes pour chaque groupe quinquennal entre la quinzième et la cinquantième années d'âge.

2. Les taux spécifiques de fécondité de toutes les femmes, montrés dans l'état XV, sont respectivement appliqués au nombre de survivantes dans chaque groupe d'âge. Ceci donne le total des enfants nés de ces survivantes au cours de la période entière de fécondité. (Comme le nombre total de survivantes dans chaque groupe quinquennal d'âge a été employé au lieu du nombre moyen dans le groupe quinquennal d'âge, la multiplication par cinq qui a été faite dans le calcul du taux brut de reproduction n'était pas nécessaire.)

3. La masculinité de 1921-22 et 1931-32 est appliquée de la façon décrite plus haut en rapport avec le taux brut de reproduction afin d'obtenir le nombre de filles du nombre total de naissances (c'est-à-dire des deux sexes).

4. Le total des filles nées, au cours de la période de fécondité, des survivantes d'un nombre donné de naissances féminines a été divisé par ce nombre donné pour trouver le nombre de filles naissantes qui remplaceront, en moyenne, chaque fille née sous les conditions de survivance et de fécondité existantes durant la période pour laquelle le calcul a été fait.

Tendances des taux nets de reproduction.—Le taux net de reproduction pour le territoire d'enregistrement calculé de cette façon est de 1·41 pour 1921-22 et de 1·21 pour 1931-32. Le déclin est de 14·18 p.c., contre un déclin de 17·75 p.c. montré dans l'état LII pour le taux brut de reproduction. Ce faible déclin est, naturellement, le résultat d'une plus grande survivance au cours de la dernière période, laquelle a neutralisé en partie l'effet de la baisse de la fécondité.

Bien que le déclin de 14·18 p.c. du taux net de reproduction soit substantiel, l'on verra dans l'état LIV que la population de l'ensemble des huit provinces avait encore, en 1931-32, une fécondité suffisamment élevée pour faire plus que se reproduire; en effet, cinq filles seraient, en moyenne, sous les conditions existantes de fécondité et de mortalité, remplacées par plus de six naissances féminines.

Comme nous l'avons dit précédemment il a été jugé impossible de calculer le taux net de reproduction par province pour une période autour de 1921. Ceci a été fait, cependant, pour

les trois années 1930-32, les tables de longévité calculées par la Branche de l'Analyse Sociale étant employées pour calculer le nombre de survivantes pour ces taux. Les résultats, de même que les taux bruts de reproduction par province pour la même période, sont donnés dans l'état LIV.

LIV.—TAUX BRUTS ET TAUX NETS DE REPRODUCTION, CANADA, DIVISIONS RÉGIONALES ET PROVINCES, 1930-1932

Province ou région	Taux bruts de reproduction 1930-32	Taux nets de reproduction 1930-32
Canada	1·55	1·32
Provinces Maritimes	1·76	1·47
Ile du Prince-Edouard	1·66	1·41
Nouvelle-Ecosse	1·63	1·37
Nouveau-Brunswick	1·93	1·61
Québec	1·93	1·54
Ontario	1·28	1·13
Provinces des Prairies	1·58	1·39
Manitoba	1·37	1·21
Saskatchewan	1·70	1·50
Alberta	1·65	1·45
Colombie Britannique	1·07	0·94
Territoire d'enregistrement	1·41	1·23[1]

[1] La table de longévité d'après laquelle le taux net de reproduction du territoire d'enregistrement a été calculé était pour 1931 seulement au lieu de 1930-32. La différence ainsi produite ne peut être que très légère.

Pour l'ensemble du Canada, le taux brut de reproduction de ces trois années est de 1·55 et le taux net de reproduction, de 1·32. Parmi les provinces, le Québec et le Nouveau-Brunswick viennent en tête avec le même taux brut de reproduction, soit 1·93. Pour le taux net de reproduction, cependant, bien que ces deux provinces soient encore en tête, de meilleurs taux de survivance au Nouveau-Brunswick donnent à cette dernière un chiffre de 1·61 tandis que le Québec n'a qu'un taux de 1·54. Une province seulement, la Colombie Britannique, montre un taux net de reproduction inférieur à l'unité, soit 0·94. En d'autre mots, sous les conditions de fécondité et de mortalité existant en Colombie Britannique, la période 1930-32, la population féminine ne se renouvelait pas. Des autres provinces, l'Ontario montre la plus faible marge, son taux net de reproduction étant de 1·13.

Durée moyenne d'une génération.—Comme l'unité représentée par le taux de reproduction est évidemment une génération, il importe d'indiquer la durée moyenne d'une génération. Selon une méthode décrite par Dublin et Lotka, cette durée a été calculée d'après les taux spécifiques de fécondité de 1930-32 et les *Tables de longévité canadienne, 1931*. La durée moyenne d'une génération ainsi calculée est de 29·76 ans dans le cas des femmes et de 34·38 ans dans le cas des hommes si l'on réfère à l'ensemble du Canada.

PARTIE II

FÉCONDITÉ DIFFÉRENTIELLE

61477—20½

INTRODUCTION

Limitation de l'introduction de la fécondité différentielle dans l'étude de la tendance d'après-guerre.—La valeur de l'étude de la tendance d'après-guerre dans la fécondité aurait à gagner si elle pouvait être étudiée en fonction de la fécondité différentielle, c'est-à-dire, s'il était possible d'examiner et de comparer l'étendue de la tendance pour les différentes catégories de population sous des classifications telles que divisions rurales et urbaines et divisions régionales, d'après les conditions de fortune indiquées, disons, par l'occupation du père, ou pour les diverses catégories sous des en-têtes comme origine raciale et lieu de naissance. Pour une telle étude, cependant, la matière n'est pas disponible ou ne l'est qu'imparfaitement.

Une classification des naissances selon la résidence rurale ou urbaine, ou une division des naissances urbaines en classes d'après l'importance des villes, est chose impossible du fait qu'au commencement l'enregistrement des naissances était fait selon le lieu de l'accouchement et non selon la résidence des parents. Les raisons de ce choix étaient d'un ordre pratique. C'était surtout les difficultés qui entouraient l'enregistrement du lieu de résidence par suite des déclarations inexactes souvent données sur le certificat. Ces difficultés, bien qu'elles existent encore, ont été en partie surmontées et la première classification des naissances selon le lieu de résidence a été faite en vue de cette monographie pour les années 1930-32. Les détails complets des classifications paraissent au chapitre VII. La classification routinière d'année en année d'après cette base n'a commencé qu'en 1936. La différenciation de la tendance rurale et urbaine, basée sur une classification des naissances selon le lieu de l'accouchement, peut induire en erreur du fait que cet événement tend de plus en plus à se produire à l'hôpital et que ceci pourrait donner lieu à une déviation définie et très importante; le fait que plusieurs naissances dans les grands hôpitaux urbains proviennent de mères résidant dans des unités urbaines plus petites ou dans des centres ruraux met une telle analyse hors de question.

Comme les naissances à l'hôpital constituent par le fait même un sujet intéressant en plus d'être un facteur important de confusion dans l'analyse de la natalité régionale, un bref exposé des naissances à l'hôpital est donné dans l'état LV.

LV.—POURCENTAGE DE NAISSANCES DANS LES INSTITUTIONS PAR RAPPORT AUX NAISSANCES TOTALES, CANADA, 1926-1936

Année	Naissances vivantes		
	Totales	Dans les institutions	
		Nomb.	P.C.
1926	232,750	41,521	17·8
1927	234,188	45,148	19·3
1928	236,757	50,979	21·5
1929	235,415	57,730	24·5
1930	243,495	64,850	26·6
1931	240,473	64,524	26·8
1932	235,666	64,779	27·5
1933	222,868	63,564	28·5
1934	221,303	66,441	30·0
1935	221,451	71,567	32·3
1936	220,371	76,047	34·5

Les données pouvant servir à une analyse selon l'occupation n'existent pas non plus pour la première partie de la période. Le système national des statistiques vitales ne datant que de 1920, il est naturel que les tableaux des premières années ne soient pas aussi détaillés que ceux d'une époque plus récente, et aucune classification des naissances selon l'occupation du père n'a été faite pour les années suffisamment rapprochées du recensement de 1921 pour permettre une comparaison avec la période correspondante du recensement de 1931.

A compter du premier rapport détaillé, 1921, l'origine raciale et le lieu de naissance des parents ont été mis en tableaux par année et par province; mais, pour la période entourant le recensement de 1921, ni la classification des naissances par origine raciale ni la classification du recensement par origine raciale ou lieu de naissance ne sont disponibles pour des groupes d'âge favorables à une analyse détaillée. Ainsi, dans les deux prochains chapitres qui traitent respectivement de l'origine raciale et du lieu de naissance, les taux qui sont comparés pour les deux recensements sont simplement les taux bruts.

CHAPITRE V

DIFFÉRENCES RACIALES DANS LA FÉCONDITÉ

NAISSANCES ET NATALITÉ PAR ORIGINE RACIALE

Tendance dans le territoire d'enregistrement.—L'état LVI montre, pour le territoire d'enregistrement, le nombre et l'indice (basé sur 1921) annuels des naissances vivantes pour certaines origines raciales de la période 1921-36, avec les taux bruts de chacune des origines spécifiées pour la moyenne de 1921-22 et de 1931-32. Dans le calcul de ces taux, il a été supposé pour les estimations de la population de 1922 et 1932 que chaque origine raciale formait la même proportion de population totale qu'aux recensements de 1921 et 1931 respectivement. Il est à se demander si l'avantage d'avoir les naissances de deux années dans chaque cas pour fins de stabilité n'est pas renversé par cette supposition, mais une raison additionnelle de baser les taux dans chaque cas sur les naissances de deux années est que le nombre de naissances provenant de parents d'origine non spécifiée est beaucoup plus considérable en 1921 que les années suivantes.

Les naissances ont été enregistrées selon l'origine raciale du père dans le cas des naissances légitimes et de la mère dans le cas des naissances illégitimes.

En plus des origines raciales qui ont été choisies à cause des nombres considérables qu'elles renferment, l'état comprend les origines indienne, nègre, chinoise et japonaise en raison de l'intérêt particulier qui leur est attaché. Aux fins de cet exposé, les Indiens comprennent les Métis déclarés comme tels. Avec les naissances chinoises, japonaises et nègres sont également comprises celles pour lesquelles le père ou la mère appartient à l'une de ces origines, mais, si le père ou la mère appartient à l'une de ces origines et l'autre à une autre, l'origine du père l'emporte sur l'autre.

Traitant premièrement de ces origines, il est à remarquer que l'état montre une tendance à la hausse prononcée dans les naissances indiennes; cependant, cette augmentation peut être attribuée surtout à l'amélioration constante de l'enregistrement des Indiens. Au commencement de la période une province, le Manitoba, ne voulait pas accepter l'enregistrement des Indiens, tandis que dans certains autres cas aucune disposition satisfaisante n'avait été prise à cette fin. Grâce aux efforts des Registraires Provinciaux, du Département des Affaires Indiennes et du Bureau Fédéral de la Statistique, cette situation s'est graduellement améliorée, de sorte que l'enregistrement des naissances indiennes à la fin de la période, comme le montre la natalité brute de 32·90 par mille, procédait d'une façon assez satisfaisante. Les naissances japonaises, la première moitié de la période, montrent une tendance à la hausse qui a été renversée au cours de la deuxième moitié. Il est probable que ce mouvement à la hausse n'était dans l'ensemble qu'apparent et qu'il était dû a un meilleur enregistrement des naissances quand les parents japonais ont constaté l'avantage qui en découlait. Les naissances chinoises ont également montré au commencement un mouvement à la hausse, mais cette augmentation était beaucoup moindre et incertaine et en général la tendance a été à la baisse. La natalité brute n'est que de 8·92 pour 1921-22 et elle tombe à 5·73 pour 1931-32. Ces taux se comparent avec 38·98 et 33·72 respectivement pour les naissances japonaises mais la disparité entre ces deux séries de données est en grande partie due à la distribution d'âge et de sexe beaucoup plus favorable de la population japonaise du Canada. Les naissances nègres n'ont montré aucune tendance définie. Leur natalité est de 23·99 en 1921-22 et de 22·42 en 1931-32.

D'après les chiffres absolus pour les principales origines raciales, l'on constate un déclin de quelque 24,000 naissances entre la première et la dernière années de la période. Les naissances des races britanniques sont presque entièrement responsables de ce déclin, la différence entre 1921 et 1936 étant de plus de 23,000 naissances. La natalité de ces origines est de 22·63 en 1921-22 et de 18·13 en 1931-32. Parmi les Anglais, Irlandais et Ecossais, la natalité anglaise accuse le plus fort déclin et la natalité irlandaise, le plus faible. Cependant, la natalité anglaise est encore la plus élevée des trois pour 1931-32.

Les naissances françaises n'ont que peu fluctué au cours de la période et elles sont en quelque sorte plus élevées à la fin qu'au commencement mais le taux brut tombe de 33·51 en 1921-22 à 29·59 en 1931-32. En d'autres termes, les naissances de cette race ne semblent pas avoir augmenté au cours des dix ans en proportion avec l'augmentation générale de la population.

LVI.—NOMBRE ET INDICE (BASÉ SUR 1921) DES NAISSANCES VIVANTES, PAR ORIGINE RACIALE SPÉCIFIÉE[2], TERRITOIRE D'ENREGISTREMENT, 1921-1936, ET TAUX BRUTS POUR LA MOYENNE DE 1921-1922 ET DE 1931-32

Année	Toutes races	Britannique	Anglaise	Irlandaise	Ecossaise	Française	Belge	Europe centrale et orientale	Chinoise	Hollandaise	Hébraïque	Indienne	Italienne	Japonaise	Nègre	Scandinave
NAISSANCES																
1921	168,979	106,528	60,462	20,566	24,664	19,064	560	22,434	321	1,642	1,615	1,224	2,252	627	409	4,148
1922	164,194	98,813	54,893	19,715	23,327	18,886	518	21,571	347	1,587	1,642	1,529	2,145	613	423	3,878
1923	156,897	101,403	56,102	20,219	24,282	18,622	481	21,831	388	1,656	1,605	1,618	2,202	689	419	3,893
1924	157,595	100,112	54,853	20,682	23,728	19,120	479	22,687	345	1,800	1,476	2,134	2,292	715	426	3,991
1925	154,861	97,966	53,229	20,529	23,387	19,032	488	22,484	350	1,865	1,465	2,413	2,178	753	421	3,934
1926	150,585	93,975	51,128	19,467	22,522	18,838	509	22,827	324	1,944	1,366	2,391	2,061	801	392	3,992
1927	151,124	93,252	50,119	19,664	22,632	18,820	528	23,345	299	2,099	1,287	2,554	2,126	821	433	4,071
1928	153,136	93,622	49,954	19,813	22,968	18,694	544	24,371	254	2,267	1,400	2,538	2,093	872	437	4,293
1929	154,035	92,277	49,679	19,556	22,137	18,889	590	25,673	277	2,337	1,472	2,930	1,976	890	370	4,544
1930	159,870	94,984	50,903	20,411	22,782	19,176	604	28,001	276	2,433	1,495	3,071	2,061	853	394	4,843
1931	156,867	91,771	48,290	20,372	22,128	19,508	605	28,188	257	2,594	1,499	3,267	1,976	842	391	4,561
1932	153,450	88,668	46,527	19,751	21,510	19,639	548	27,763	247	2,551	1,453	3,690	1,885	735	412	4,607
1933	145,948	84,018	44,174	18,952	20,072	18,773	498	26,460	227	2,474	1,369	3,708	1,679	668	433	4,363
1934	144,871	83,170	43,314	18,868	20,063	18,766	545	26,091	212	2,535	1,283	3,990	1,576	648	421	4,422
1935	146,184	83,314	43,116	18,979	20,273	19,764	574	25,995	193	2,712	1,336	3,950	1,641	563	450	4,451
1936	145,086	83,210	43,199	19,103	19,967	19,685	546	25,227	202	2,700	1,324	3,982	1,536	575	477	4,477
Natalité brute[1]																
1921–22	25·81	22·63	24·42	19·77	21·51	33·51	31·63	30·66	8·92	13·83	20·70	14·56	43·18	38·98	23·99	24·19
1931–32	20·60	18·13	18·81	17·77	17·24	29·59	24·65	25·18	5·73	17·39	15·18	32·90	26·18	33·72	22·42	20·45

[1] Les taux bruts pour 1921–22 ont été calculés comme suit: les naissances ont été divisées par deux fois la population féminine de 1921. Ceci donne un taux pour "toutes les races" de 54·22. Pour faire un ajustement pour la différence dans la population en 1922, le taux 54·22 a été multiplié par un facteur $\frac{2\,(\text{population}_{1922})}{\text{population}_{1921} + \text{population}_{1922}}$ ou 0·994. Le taux pour les deux années 1921–22 ainsi obtenu est de 53·89; les taux pour chaque origine raciale ont été obtenus par la même méthode. Les taux pour 1931–32 ont été calculés de la même manière.

[2] Voir page 302.

LVI.—NOMBRE ET INDICE (BASÉ SUR 1921) DES NAISSANCES VIVANTES, PAR ORIGINE RACIALE SPÉCIFIÉE, TERRITOIRE D'ENREGISTREMENT, 1921-1936, AVEC TAUX BRUTS POUR LA MOYENNE DE 1921-1922 ET DE 1931-1932—Fin

Année	Toutes races	Britannique	Anglaise	Irlandaise	Ecossaise	Française	Belge	Europe centrale et orientale	Chinoise	Hollandaise	Hébraïque	Indienne	Italienne	Japonaise	Nègre	Scandinave
								INDICE DES NAISSANCES								
1921	100·0	100·0	100·0	100·0	100·0	100·0	100·0	100·0	100·0	100·0	100·0	100·0	100·0	100·0	100·0	100·0
1922	97·2	92·8	90·8	95·9	94·6	99·1	92·5	96·2	108·1	96·7	101·7	124·9	95·2	97·8	103·4	93·5
1923	92·8	95·2	92·8	98·3	98·5	97·7	85·9	97·3	120·9	100·9	99·4	132·2	97·8	109·9	102·2	93·9
1924	93·3	94·0	90·7	100·6	96·2	100·3	85·5	101·1	107·5	109·6	91·4	174·3	101·8	114·0	104·2	96·2
1925	91·6	92·0	88·0	99·8	94·8	99·8	87·1	100·2	109·0	113·6	90·7	197·1	96·7	120·1	102·9	94·8
1926	89·1	88·2	84·6	94·7	91·3	98·8	90·9	101·8	100·9	118·4	84·6	195·3	91·5	127·8	95·8	96·2
1927	89·4	87·5	82·9	95·6	91·8	98·7	94·3	104·1	93·1	127·8	79·7	208·7	94·4	130·9	105·9	98·1
1928	90·6	87·9	82·6	96·3	93·1	98·1	97·1	108·6	79·1	138·1	86·7	207·4	92·9	139·1	106·8	103·5
1929	91·2	86·6	82·2	95·1	89·8	99·1	105·4	114·4	86·3	142·3	91·1	239·4	87·7	141·9	90·5	109·5
1930	94·6	89·2	84·2	99·2	92·4	100·6	107·9	124·8	86·0	148·2	92·6	250·9	91·5	136·0	96·3	116·8
1931	92·8	86·1	79·9	99·1	89·7	102·3	108·0	125·6	80·1	158·0	92·8	266·9	87·7	134·3	95·6	110·0
1932	90·8	83·2	77·0	96·0	87·2	103·0	96·9	123·8	76·9	155·4	90·0	301·5	83·7	117·2	100·7	111·1
1933	86·4	78·9	73·1	92·2	81·4	98·5	88·9	117·9	70·7	150·7	84·8	302·9	74·6	106·5	105·9	105·2
1934	85·7	78·1	71·6	91·7	81·3	98·4	97·3	116·3	66·0	154·4	79·4	326·0	70·0	103·3	102·9	106·6
1935	86·5	78·2	71·3	92·3	82·2	103·7	102·5	115·9	60·1	165·2	82·7	322·7	72·9	89·8	110·0	107·3
1936	85·9	78·1	71·4	92·9	81·0	103·3	97·5	112·4	62·9	164·4	82·0	325·3	68·2	91·7	116·6	107·9

Le nombre de naissances chez les Hollandais montre une augmentation considérable au cours de la période. Il y en a eu 1,642 en 1921 et seulement 1,587 en 1922, mais en 1935 et 1936 le nombre de naissances de cette origine raciale est d'environ 2,700 chaque année. Une simple augmentation de la population hollandaise entre 1921 et 1931 ne peut d'aucune façon être la cause de l'augmentation des naissances de cette race au cours de la décennie, puisque la natalité qui n'était que de 13·83 en 1921-22 passe à 17·39 en 1931-32. Les deux taux ont une apparence artificielle, le premier plus particulièrement. Ceci peut être attribué à la confusion de l'origine raciale hollandaise avec l'origine germanique, fait qui est évident au commencement de la période en revue. Il est entendu que cette confusion produirait son effet en augmentant le nombre de naissances déclarées comme hollandaises dans une proportion moindre que l'augmentation de la population hollandaise du recensement.

Les naissances italiennes, dans l'ensemble, montrent une tendance prononcée à la baisse durant la période, bien que des variations aient été fréquentes. Le taux pour 1921-22 est le plus élevé de toutes les origines raciales énumérées dans l'état, 43·18, mais après un laps de dix ans il tombe à 26·18 en 1931-32.

En dépit d'une augmentation très substantielle de la population hébraïque entre 1921 et 1931, le nombre de naissance au cours de la période montre une tendance à baisser. Le taux est de 20·70 en 1921-22 et de 15·18 en 1931-32. La tendance à la baisse s'est généralement poursuivie les autres années de la période avec le résultat que les naissances hébraïques qui étaient de 1,615 en 1921 et de 1,642 en 1922 ne montrent qu'un total de 1,324 en 1936. Ce n'est pas l'année la plus basse de la période car 1927 ne montre que 1,287 naissances et 1934 seulement 1,283.

Les origines raciales scandinaves qui comprennent les Danois, les Islandais, les Norvégiens et les Suédois, montrent une légère tendance à la hausse dans le nombre des naissances avec cependant une baisse pour certaines années. Entre 1921-22 et 1931-32 le taux tombe de 24·19 à 20·45 et pour la durée de la période le déclin en quelque sorte est moins proportionnel que celui de "toutes les races".

En raison de la difficulté de grouper les données provenant des relevés des statistiques vitales et des compilations du recensement pour les races de l'Europe centrale et orientale traitées séparément, ces origines ont été combinées dans l'état. Ces races comprennent les Allemands, les Russes, les Finlandais, les Polonais, les Ukraniens, les "Autrichiens" et les origines des Etats Balkaniques, de même que ces origines raciales des plus petits Etats qui ont été constitués après la guerre à même le territoire appartenant précédemment à la Russie. L'inclusion des Allemands est due au fait que plusieurs habitants du territoire formant le vieil empire Austro-Hongrois sont de langue et d'origine germaniques et qu'un nombre inconnu de ceux qui se sont déclarés comme Autrichiens sont de la même catégorie. Il faut également s'attendre à une certaine confusion entre les Ukraniens et les Russes, bien que cette confusion soit en partie confinée au commencement de la période. Les Ukraniens du vieil empire Austro-Hongrois sont fréquemment inscrits comme "Autrichiens".

En nombres absolus, les origines raciales de l'Europe centrale et orientale montrent, en général, un mouvement à la hausse au cours de la période, mais le plus grand nombre de naissances pour ces origines est survenu en 1930 et en 1931; à partir de là il y a eu un déclin de près de 3,000 avant la fin de 1936. La natalité de ces origines est de 30·66 en 1921-22 et de 25·18 en 1931-32. A remarquer que ce déclin a été en quelque sorte proportionnellement plus petit que celui de toutes les origines raciales combinées.

Tendance dans le Canada en général.—L'état présente par origine raciale pour le Canada (neuf provinces) le nombre et l'indice (basé sur 1926) annuels des naissances les années 1926-36.

En 1926 nous comptons 232,750 naissances. Cette dernière année est suivie d'un mouvement à la hausse jusqu'en 1930 alors que le nombre de naissance est de 243,495. A compter de ce moment il y a eu des réductions annuelles jusqu'en 1936, à l'exception de 1935 qui montre une augmentation de 148 sur l'année précédente. La donnée de 1936, 220,371 naissances, montre une forte diminution sur celle du commencement de la période. Cette diminution de 12,379 découle presque entièrement de la diminution des naissances chez les races britanniques (11,774), qui passent de 100,612 en 1926 à 88,838 en 1936. La baisse des naissances d'origine anglaise est de 8,386 et, chez l'origine écossaise, de 2,742. Les Irlandais contribuent le reste du déclin, soit 729.

Les naissances d'origine française ont varié irrégulièrement au cours de toute la période, atteignant leur maximum de 92,305 en 1928 et leur minimum de 85,551 en 1934 et montrant de légères reprises en 1935 et en 1936.

LVII.—NOMBRE ET INDICE (BASÉ SUR 1926) DES NAISSANCES VIVANTES, PAR ORIGINE RACIALE SPÉCIFIÉE[2], CANADA (NEUF PROVINCES), 1926-1936, ET TAUX BRUTS POUR LA MOYENNE DE 1931-1932

Année	Toutes races	Britannique	Anglaise	Irlandaise	Ecossaise	Française	Belge	Europe centrale et orientale	Chinoise	Hollandaise	Hébraïque	Indienne	Italienne	Japonaise	Nègre	Scandinave
NAISSANCES																
1926	232,750	100,612	54,405	21,614	23,713	91,131	580	23,441	337	1,977	2,051	2,621	2,823	802	417	4,026
1927	234,188	99,949	53,335	21,866	23,890	92,136	604	23,895	308	2,123	1,970	2,757	2,919	821	458	4,128
1928	236,757	100,283	53,194	22,064	24,129	92,305	627	24,906	265	2,299	2,155	2,747	2,871	873	466	4,343
1929	235,415	98,627	52,869	21,577	23,257	90,361	655	26,325	290	2,368	2,188	3,116	2,743	891	401	4,620
1930	243,495	101,850	54,312	22,601	24,022	91,877	680	28,852	287	2,462	2,209	3,296	2,768	853	438	4,926
1931	240,473	98,500	51,697	22,461	23,342	92,241	678	29,154	270	2,615	2,173	3,459	2,687	843	414	4,647
1932	235,666	95,182	49,804	21,797	22,691	91,470	609	28,814	261	2,581	2,204	3,891	2,509	735	433	4,696
1933	222,868	89,923	47,212	20,773	21,104	85,917	559	27,401	246	2,506	2,136	3,972	2,269	670	454	4,440
1934	221,303	88,934	46,297	20,675	21,023	85,551	604	26,980	223	2,554	2,105	4,266	2,143	649	434	4,513
1935	221,451	89,129	46,081	20,835	21,255	85,606	639	26,751	215	2,735	2,171	4,327	2,195	563	470	4,518
1936	220,371	88,838	46,019	20,885	20,971	85,707	603	26,018	210	2,714	2,147	4,289	2,048	575	490	4,558
Natalité brute[1] 1931-32	22·83	17·89	18·41	17·88	17·01	31·19	23·20	24·98	5·68	17·34	13·88	30·81	26·31	33·68	21·65	20·39
INDICE DES NAISSANCES																
1926	100·0	100·0	100·0	100·0	100·0	100·0	100·0	100·0	100·0	100·0	100·0	100·0	100·0	100·0	100·0	100·0
1927	100·6	99·3	98·0	101·2	100·7	101·1	104·1	101·9	91·4	107·4	96·1	105·2	103·4	102·5	109·8	102·5
1928	101·7	99·7	97·8	102·1	101·8	101·3	108·1	106·2	78·6	116·3	105·1	104·8	101·7	108·9	111·8	107·9
1929	101·1	98·0	97·2	99·8	98·1	99·2	112·9	112·3	86·1	119·8	106·7	118·9	97·2	111·1	96·2	114·8
1930	104·6	101·2	99·8	104·6	101·3	100·8	117·2	123·1	85·2	124·5	107·7	125·8	98·1	160·4	105·0	122·4
1931	103·3	97·9	95·0	103·9	98·4	101·2	116·9	124·4	80·1	132·3	105·9	132·0	95·2	105·1	99·3	155·4
1932	101·3	94·6	91·5	100·8	95·7	100·4	105·0	122·9	77·4	130·6	107·5	148·5	88·9	91·6	103·8	116·6
1933	95·8	89·4	86·8	96·1	89·0	94·3	96·4	116·9	73·0	126·8	104·1	151·5	80·4	83·5	108·9	110·3
1934	95·1	88·4	85·1	95·7	88·7	93·9	104·1	115·1	66·2	129·2	102·6	126·8	75·9	80·9	104·1	122·1
1935	95·1	88·6	84·7	96·4	89·6	93·9	110·2	114·1	63·8	138·3	105·9	161·7	77·8	70·2	112·7	112·2
1936	94·7	88·3	84·6	96·6	88·5	94·0	104·0	111·0	62·3	137·3	104·7	163·6	72·5	71·7	117·5	113·2

[1] Voir renvoi 1 de l'état LVI.
[2] Voir page 302.

Des autres principales origines, nous trouvons les Hollandais avec la forte augmentation proportionnelle de 37·3. En 1926 nous comptons 1,977 naissances hollandaises, augmentant non sans interruption à 2,714 en 1936. Le nombre de naissances italiennes est de 2,823 en 1926 et de 2,919 en 1927 mais il baisse graduellement pour atteindre un minimum de 2,048 en 1936. Les naissances scandinaves montrent une variation considérable allant d'un bas de 4,026 en 1926 à 4,558 en 1936, mais pour toute la période elles accusent une augmentation proportionnelle de 13·2. Les naissances des origines de l'Europe centrale et orientale font voir une augmentation d'environ 5,700 naissances de 1926 à 1931 et, bien qu'elles déclinent graduellement de 1931 à 1936, elles accusent une augmentation de 11·0 p.c. pour l'ensemble de la période.

Commençant avec 2,051 en 1926, les naissances hébraïques atteignent un sommet de 2,209 en 1930. Une variation considérable a eu lieu mais la tendance a été à l'augmentation et en 1936 nous comptons 2,147 naissances.

Les naissances indiennes, montrant une augmentation presque ininterrompue à partir de 1926, atteignent 4,266 en 1934 et maintiennent ce niveau pour s'établir à 4,289 en 1936. Les chiffres absolus des naissances chez les Japonais montrent une tendance à la hausse atteignant un sommet de 891 en 1929, pour décliner graduellement à 563 en 1935 et augmenter ensuite très légèrement à 575 en 1936. Au commencement de la période les naissances chinoises accusent une tendance à la baisse et malgré une faible augmentation en 1929, la tendance générale est à la baisse, donnant une diminution de 37·7 p.c. pour toute la période. Les naissances d'origine nègre varient au cours de la période mais, dans l'ensemble, elles montrent une augmentation d'environ 17 p.c.

L'état LVII montre également des taux pour la moyenne de 1931-32 qui ont été calculés d'après les données de 1931 de la population, la seule année de recensement décennal de cette période. Pour "toutes les races" le taux est de 22·83. Cependant, celui-ci est dépassé par les Japonais avec 33·68; les Français, 31·19; les Indiens, 30·81; les Italiens, 26·31; les origines de l'Europe centrale et orientale, 24·98 et les Belges, 23·20. Pour toutes les races britanniques le taux est un peu plus bas que celui de "toutes les races". Individuellement ces taux des races britanniques varient de 18·41 pour les Anglais à 17·01 pour les Ecossais. Le plus bas taux de toutes les races est montré par les Chinois, 5·68, a cause de la distribution de sexe défavorable parmi la population. Les autres races avec des taux inférieurs à la moyenne sont: les Scandinaves, 20·39; les Nègres, 21·65; les Hollandais, 17·34; et les Hébreux, 13·88.

Tendance dans le Québec.—Avec son entrée dans le système national d'enregistrement en 1926, le Québec a contribué 82,165 naissances au total du Canada, ce chiffre augmentant à 83,621 en 1928. Bien qu'en 1929 environ 2,200 naissances de moins qu'en 1928 aient été enregistrées, les années 1930 et 1931 reviennent au niveau précédent. De ces données, 83,625 et 83,606, les années suivantes montrent un fléchissement graduel à 75,267 en 1935 et 75,285 en 1936, déclin de 6,880 naissances pour la décennie.

Les naissances d'origine française, tombant de 72,293 en 1926 à 66,022 en 1936, contribuent une diminution de 6,271 au déclin total. C'est la plus forte diminution en chiffres absolus mais en proportion elle est plus faible que la diminution des naissances d'origine britannique. Le déclin chez les Français est de 8·7 p.c. et chez les Britanniques, de 15·2 p.c. Les naissances françaises atteignent un sommet de 73,611 en 1928 (il est probable que cette augmentation sur les années 1926 et 1927 est due en partie à un enregistrement plus complet) et leur plus bas niveau est de 65,842 en 1935. Les naissances des races britanniques, contribuant seulement 8 p.c. des naissances de la province de Québec, s'établissent à environ 6,600 pour chacune des trois premières années; elles varient de 6,350 en 1929 à 6,866 en 1930, qui est l'année sommet, pour décliner ensuite année par année, à l'exception de 1935, à leur plus bas niveau, 5,628 naissances en 1936.

Les autres origines à contribuer un nombre appréciable de naissances sont les Italiens, les Hébreux, les Indiens et les origines du centre et de l'est de l'Europe. De celles-ci, seuls les Italiens montrent une diminution. Commençant avec 762 en 1926 et 793 en 1927, les naissances italiennes déclinent d'année en année, sauf une, jusqu'à 512 en 1936. Les naissances hébraïques s'établissent à 685 au commencement de la période et à 755 en 1928; après une légère tendance à la baisse jusqu'en 1931 qui montre un bas de 674, elles remontent graduellement à 853 en 1935 et à 823 en 1936. Les origines de l'Europe centrale et orientale avec 614 naissances en 1926 touchent leur plus bas point, 535, en 1928, mais à partir de là les naissances augmentent jusqu'à 1,051 en 1932. Elles baissent par la suite pour tomber à 756 en 1935 avec une faible reprise à

LVIII.—NOMBRE ET INDICE (BASÉ SUR 1926) DES NAISSANCES VIVANTES, PAR ORIGINE RACIALE SPÉCIFIÉE[2], QUÉBEC, 1926-1936, ET TAUX BRUTS POUR LA MOYENNE DE 1931-1932

Année	Toutes races	Britannique	Anglaise	Irlandaise	Ecossaise	Française	Belge	Europe centrale et orientale	Chinoise	Hollandaise	Hébraïque	Indienne	Italienne	Japonaise	Nègre	Scandinave
							NAISSANCES									
1926	82,165	6,637	3,277	2,147	1,191	72,293	71	614	13	33	684	230	762	1	25	34
1927	83,064	6,697	3,216	2,202	1,258	73,316	76	550	9	24	683	203	793	–	25	57
1928	83,621	6,661	3,240	2,251	1,161	73,611	83	535	11	32	755	209	778	1	29	50
1929	81,380	6,350	3,190	2,021	1,120	71,472	65	652	13	31	716	186	767	1	31	76
1930	83,625	6,866	3,409	2,190	1,240	72,701	76	852	11	29	714	225	707	–	44	83
1931	83,606	6,729	3,407	2,089	1,214	72,733	73	966	13	21	674	192	711	1	23	86
1932	82,216	6,514	3,277	2,046	1,181	71,831	61	1,051	14	30	751	201	624	–	21	89
1933	76,920	5,905	3,038	1,821	1,032	67,144	61	941	19	32	767	264	590	2	21	77
1934	76,432	5,764	2,983	1,807	960	66,784	59	889	11	19	822	276	567	1	13	91
1935	75,267	5,815	2,965	1,856	982	65,842	65	756	22	23	835	287	554	–	20	67
1936	75,285	5,628	2,820	1,782	1,004	66,022	57	791	8	14	823	307	512	–	13	81
Natalité brute[1] 1931-32	28·68	15·21	14·15	18·98	13·64	31·65	15·40	20·54	4·88	13·90	11·79	14·50	26·71	11·56	13·26	17·63
							INDICE DES NAISSANCES									
1926	100·0	100·0	100·0	100·0	100·0	100·0	100·0	100·0	100·0	100·0	100·0	100·0	100·0	100·0	100·0	100·0
1927	101·1	100·9	89·1	102·6	105·6	101·4	107·0	89·6	69·2	72·7	99·7	88·3	104·1	–	100·0	167·6
1928	101·8	100·4	98·9	104·8	97·5	101·8	116·9	87·1	84·6	97·0	110·2	90·9	102·1	100·0	116·0	147·1
1929	99·0	95·7	97·3	94·1	94·0	98·9	91·5	106·2	100·0	93·9	104·5	80·9	100·7	100·0	124·0	223·5
1930	101·8	103·5	104·0	100·2	104·1	100·6	107·0	138·8	84·6	87·9	104·2	97·8	92·8	–	176·0	244·1
1931	101·8	101·4	104·0	97·3	101·9	100·6	102·8	157·3	100·0	63·6	98·4	83·5	93·3	100·0	92·0	252·9
1932	100·1	98·1	100·0	95·3	99·2	99·4	85·9	171·2	107·7	90·9	109·6	87·4	81·9	–	84·0	261·8
1933	93·6	89·0	92·7	84·8	86·6	92·9	85·9	153·3	146·2	97·0	112·0	141·8	77·4	200·0	84·0	226·5
1934	93·0	86·8	91·0	84·2	80·6	92·4	83·1	144·8	84·6	57·6	120·0	120·0	74·4	100·0	52·0	267·6
1935	91·6	87·6	90·5	86·4	82·5	91·1	91·5	123·1	169·2	69·7	121·9	124·8	72·7	–	80·0	197·1
1936	91·6	84·8	86·1	83·0	84·3	91·3	80·3	128·8	61·5	42·4	120·1	133·5	67·2	–	52·0	238·2

[1] Voir renvoi 1 de l'état LVI.
[2] Voir page 302.

791 en 1936. Les naissances indiennes varient de 230 en 1926 à 192 en 1931. Elles montent ensuite lentement mais régulièrement pour s'établir à 307 en 1936.

L'année de recensement 1931 est la seule de cette période pour laquelle nous avons les données de la population selon l'origine raciale, de sorte qu'il est impossible de faire des comparaisons entre le commencement et la fin de la période. Cependant, nous avons calculé les taux bruts pour la moyenne de 1931-32 (voir état LVIII).

La natalité française, 31·65, est la seule qui soit plus élevée que celle de "toutes les races", qui est de 28·68. Les Italiens suivent avec 26·71 et les Européens du centre et de l'est viennent en troisième lieu avec 20·54. Parmi les races britanniques, qui ont dans l'ensemble une natalité de 15·21, nous trouvons les Irlandais avec 18·98, les Anglais avec 14·15 et les Ecossais avec 13·64. Le taux hébraïque pour cette période est de 11·79 et le taux, indien, de 14·50.

ORDRE DE NAISSANCE PAR ORIGINE RACIALE

L'état LIX montre la moyenne d'enfants (1) nés vivants, (2) vivant actuellement (*i.e.* à la date de leur dernier anniversaire), (3) mort-nés et (4) nés vivants ou morts de mère d'origine raciale connue; c'est un extrait du tableau **10**, partie III, page **360**, lequel donne les mêmes renseignements selon le groupe d'âge de la mère.

LIX.—MOYENNE D'ENFANTS (1) NÉS VIVANTS, (2) VIVANT ACTUELLEMENT, (3) MORT-NÉS ET (4) NÉS VIVANTS OU MORTS, SELON L'ORIGINE RACIALE DE LA MÈRE, CANADA, 1930

Origine raciale de la mère	Nombre moyen d'enfants			
	Nés vivants	Vivant actuellement	Mort-nés	Nés vivants ou morts
Toutes races	3·92	3·47	0·10	4·02
Britanniques	3·08	2·86	0·11	3·19
Anglaise	3·05	2·83	0·11	3·15
Irlandaise	3·27	3·01	0·12	3·39
Ecossaise	3·01	2·80	0·11	3·12
Française	4·97	4·23	0·09	5·06
Belge	3·16	2·88	0·08	3·24
Europe centrale et orientale	3·71	3·33	0·10	3·80
Autrichienne	4·30	3·83	0·13	4·43
Bulgare	1·56	1·37	0·11	1·67
Tchèque et Slovaque	2·80	2·54	0·07	2·87
Finlandaise	2·22	2·04	0·10	2·32
Allemande	3·78	3·44	0·10	3·88
Grecque	3·01	2·68	0·15	3·16
Hongroise	3·35	2·89	0·09	3·44
Polonaise	3·42	3·07	0·09	3·51
Roumaine	4·37	3·75	0·14	4·51
Russe	4·03	3·62	0·10	4·13
Serbe et Croate	2·92	2·60	0·10	3·02
Ukranienne	3·92	3·46	0·10	4·01
Chinoise	4·59	4·37	0·05	4·64
Hollandaise	3·82	3·47	0·09	3·91
Hébraïque	2·34	2·23	0·08	2·41
Indienne	4·43	3·46	0·08	4·51
Italienne	3·71	3·29	0·12	3·83
Japonaise	3·57	3·35	0·07	3·64
Nègre	4·29	3·74	0·20	4·49
Scandinaves	3·21	3·00	0·09	3·30
Danoise	2·77	2·58	0·10	2·87
Islandaise	3·49	3·28	0·11	3·61
Norvégienne	3·31	3·11	0·09	3·40
Suédoise	3·20	2·99	0·08	3·28

L'état LX contient un résumé des mêmes données ajustées pour la différence d'âge des mères. Il y a absence frappante de variation dans la proportion d'enfants nés vivants et vivant encore, laquelle varie de 95 p.c. chez les mères chinoises à 78 p.c. chez les mères indiennes comparativement à une variation de 4·77 naissances vivantes chez les mères françaises à 1·22 chez les mères bulgares. La moyenne de mort-nés varie de 0·20 chez les Nègres à 0·05 chez les Chinois. Le total des naissances vivantes ou mortes est le plus élevé chez les mères roumaines (4·88) et le moins élevé chez les mères d'origine hébraïque (2·67). Il n'y a apparemment dans les

données aucune indication de division raciale bien tranchée, ce qui semble conférer non moins de valeur aux données des états LIX et LX en faisant voir le nombre différentiel de naissances chez une race. La déviation standardisée de la moyenne de naissances vivantes, tel que dans l'état LX est de 0·78 dans une moyenne de 3·57. Le différentiel de natalité indiqué dans l'état LVI ne doit pas être attribué exclusivement à la différence raciale, laquelle, en réalité, peut être subordonnée aux différentiels associés de distribution d'âge et de sexe, d'urbanisation, etc.

LX.—MOYENNE D'ENFANTS (1) NÉS VIVANTS, (2) VIVANT ACTUELLEMENT, (3) MORT-NÉS ET (4) NÉS VIVANTS OU MORTS, AJUSTÉE POUR LES DIFFÉRENCES DE DISTRIBUTION D'ÂGE DES MÈRES, SELON L'ORIGINE RACIALE DE LA MÈRE, CANADA, 1930

Origine raciale de la mère	Nombre moyen d'enfants				Proportion d'	
	Nés vivants	Vivant actuellement	Mort-nés	Nés vivants ou morts	Enfants vivant actuellement par rapport aux enfants nés vivants	Enfants mort-nés par rapport aux enfants nés vivants ou morts
Toutes races	3·92	3·47	0·10	4·02	88·52	2·49
Britanniques	3·12	2·89	0·11	3·23	92·63	3·41
Anglaise	3·15	2·92	0·11	3·26	92·70	3·37
Irlandaise	3·21	2·95	0·12	3·32	91·90	3·61
Ecossaise	2·98	2·77	0·11	3·08	92·95	3·57
Française	4·77	4·07	0·09	4·85	85·32	1·86
Belge	3·26	2·96	0·09	3·34	90·80	2·69
Europe centrale et orientale	3·97	3·56	0·10	4·08	89·67	2·45
Autrichienne	4·42	3·93	0·14	4·55	88·91	3·08
Bulgare	1·22	1·06	0·08	1·30	86·89	6·15
Tchèque et Slovaque	3·17	2·89	0·08	3·25	91·17	2·46
Finlandaise	2·63	2·38	0·12	2·75	90·49	4·36
Allemande	3·88	3·53	0·10	3·98	90·98	2·51
Grecque	3·02	2·68	0·16	3·18	88·74	5·03
Hongroise	3·75	3·22	0·09	3·84	85·87	2·34
Polonaise	3·83	3·41	0·10	3·93	89·03	2·54
Roumaine	4·73	4·04	0·15	4·88	85·41	3·07
Russe	4·07	3·66	0·10	4·17	89·93	2·40
Serbe et Croate	3·26	2·89	0·12	3·38	88·65	3·55
Ukranienne	4·48	3·94	0·11	4·59	87·95	2·40
Chinoise	4·34	4·14	0·05	4·39	95·39	1·14
Hollandaise	3·88	3·52	0·09	3·97	90·72	2·27
Hébraïque	2·59	2·45	0·08	2·67	94·59	3·00
Indienne	4·75	3·69	0·08	4·84	77·68	1·65
Italienne	3·83	3·39	0·12	3·95	88·51	3·04
Japonaise	3·47	3·26	0·07	3·54	93·95	1·98
Nègre	4·42	3·85	0·20	4·62	87·10	4·33
Scandinaves	3·24	3·03	0·09	3·33	93·52	2·70
Danoise	2·99	2·77	0·10	3·09	92·64	3·24
Islandaise	3·26	3·06	0·10	3·36	93·87	2·98
Norvégienne	3·29	3·08	0·09	3·37	93·62	2·67
Suédoise	3·28	3·07	0·08	3·36	93·60	2·38

NAISSANCES ACCUMULÉES PAR ORIGINE RACIALE AU COURS DE LA PÉRIODE DE RELEVÉS

Bien que d'habitude on attache de l'importance aux taux différentiels dans l'étude des naissances par origine raciale, il est évident d'après l'exposé de la tendance donné plus haut que ces taux perdent beaucoup de leur signification en raison de leurs rapides changements; par exemple, une race peut aujourd'hui accuser un taux très différent de celui d'une autre, mais si son taux décline rapidement il est clair qu'avec le temps elle n'accusera plus cette différence. Il serait de quelque valeur, si la chose était possible, de mesurer les taux comparatifs d'augmentation et de diminution pour en venir à une conclusion quelconque quant au moment où ces situations devraient surgir, mais, évidemment, la chose n'est pas possible du fait que (1) nous n'avons pas de chiffres annuels de population permettant d'établir des taux précis et (2) que la période d'observation couverte par les statistiques vitales est si courte. De plus, comme nous le verrons dans une section subséquente, il y a une évolution en cours qui complique sérieusement une étude de cette nature, *i.e.*, la fusion des races, pour ne rien dire d'un fait déjà observé, soit qu'il y a indice d'une certaine confusion dans le relevé des races. Pour ces raisons, et principalement du fait que la fusion des races semble s'accomplir rapidement, il sera utile de faire l'inventaire de la contri-

bution totale des différentes races à la natalité durant la période d'observation. Ces naissances ne sont pas précisément des contributions à la population puisque les décès qui y surviennent ne peuvent être différenciés selon la race et puisque la différence dans la mortalité infantile est probablement un facteur très important, mais elles sont à peu près proportionnées aux contributions à la population. Par conséquent, l'état LXI montre les naissances totales dans les neuf provinces au cours de la période de onze ans de 1926-36 et différencie douze origines raciales particulières et deux groupes qui ne peuvent être désignés comme des origines particulières, *i.e.*, les races scandinaves et les races de l'Europe centrale et orientale. Dans cet état, les races britanniques comptent comme une race de sorte que les variations de pourcentage ne sont pas affectées par les mariages entre Anglais, Irlandais, Ecossais et Gallois.

L'état fait voir, malgré le danger qu'il y a à le faire, qu'il a été tenté d'estimer le nombre probable de ces naissances encore vivantes en 1936 d'après la supposition que la mortalité de bébés et de jeunes enfants, par exemple, celle des neuf provinces, est uniforme. C'est pour donner simplement une idée des contributions nettes, puisque, comme on l'a déjà mentionné, la mortalité différentielle peut être un facteur important.

LXI.—DISTRIBUTION NUMÉRIQUE ET POURCENTAGE DES ENFANTS NÉS DE 1926 À 1936 ET NOMBRE PROBABLE VIVANT EN 1936, PAR ORIGINE RACIALE, CANADA

Origine raciale	Enfants nés de 1926 à 1936		Nombre probable vivant en 1936
	Nombre	P.C.	
Toutes races	2,544,737	100·0	2,303,150
Britanniques	1,051,827	41·3	951,545
Anglaise	555,225	21·8	502,144
Irlandaise	237,148	9·3	214,678
Ecossaise	249,397	9·8	225,609
Française	984,302	38·7	890,885
Belge	6,838	0·3	6,192
Europe centrale et orientale	292,537	11·5	264,966
Chinoise	2,912	0·1	2,629
Hollandaise	26,934	1·1	24,438
Hébraïque	23,509	0·9	21,296
Indienne	38,651	1·5	35,137
Italienne	27,975	1·1	25,263
Japonaise	8,275	0·3	7,469
Nègre	4,875	0·2	4,419
Scandinaves	49,415	1·9	44,771

[1] Voir page 302.

Au cours des 11 années il y eut 2,544,737 naissances de toutes origines. L'estimation des survivants probables *in toto* ne se complique pas des difficultés déjà mentionnées et s'établit à 2,303,150 qui devraient être âgés de dix ans et moins en 1936 avec quelques-uns âgés de 11 ans. Ce nombre peut être comparé avec le nombre d'enfants de 10 ans et moins dans les neuf provinces en 1931, soit 2,439,344, dont quelques-uns, au Yukon et dans les Territoires du Nord-Ouest, devraient être déduits, mais auxquels quelques autres âgés de 11 ans devraient être ajoutés. La probabilité n'est pas nécessairement grande que certains de ces 2,300,000 enfants aient quitté le pays puisque durant la période émigrants et immigrants sont à peu près en nombre égal. Cela équivaut donc à un déclin de beaucoup plus que 100,000 parmi la population à ces âges.

Les contributions des différentes races et différents groupes raciaux au total des 2,544,737 naissances sont les suivantes: races britanniques, 41·3 p.c. dont 21·8 p.c. de race anglaise, 9·3 p.c. de race irlandaise et 9·8 p.c. de race écossaise; française, 38·7 p.c.; belge, 0·3 p.c.; races de l'Europe centrale et orientale, 11·5 p.c.; chinoise, 0·1 p.c.; hollandaise, 1·1 p.c.; hébraïque, 0·9 p.c.; indienne, 1·5 p.c.; italienne, 1·1 p.c.; japonaise, 0·3 p.c.; nègre, 0·2 p.c.; scandinaves, 1·9 p.c.; ou, pour résumer, 41·3 p.c. de races britanniques, 38·7 p.c. de race française et 20·0 p.c. d'autres races. La composition de la population de moins de 10 ans (non strictement comparable à la distribution des naissances accumulées mais aussi près que le permettent les données de recensement) en 1931 était de 44·3 p.c. de Britanniques, 34·9 p.c. de Français et 20·8 p.c. d'autres races. Il est probable que s'il était tenu compte de la mortalité infantile différentielle, il serait constaté que les proportions n'ont pas subi de changements considérables.

TENDANCE DE L'INTERPÉNÉTRATION DES RACES TELLE QU'INDIQUÉE PAR LES NAISSANCES

La dernière section signale à l'attention la question de toute première importance de la tendance de l'interpénétration des races. Les statistiques des naissances font voir l'origine raciale du père recoupée par celle de la mère. Dans ce recoupement il est facile de voir où les races se mêlent par le fait que le père et la mère sont d'origines différentes. L'état LXII montre la proportion de naissances totales où le père et la mère sont d'origines différentes, les données étant celles du territoire d'enregistrement depuis 1921 à 1926, celles des neuf provinces de 1926 à 1936 et celles du Québec seulement, de 1926 à 1936. Il fait voir aussi le nombre d'enfants nés de parents de même origine et de parents d'origines différentes.

LXII.—NAISSANCES TOTALES, NAISSANCES DE PARENTS DE MÊME ORIGINE RACIALE ET NOMBRE ET POURCENTAGE DE NAISSANCES DE PARENTS D'ORIGINES DIFFÉRENTES PAR RAPPORT AUX NAISSANCES TOTALES, TERRITOIRE D'ENREGISTREMENT, 1921-1936, CANADA ET QUÉBEC, 1926-1936

Année	Naissances totales[1]	Naissances de parents de même origine	Naissances de parents de différentes origines	
			Nombre	P.C. des naissances totales
Territoire d'enregistrement—				
1921	144,887	129,863	15,024	10·37
1922	146,840	129,851	16,989	11·57
1923	151,643	133,274	18,369	12·11
1924	152,183	133,255	18,928	12·44
1925	149,708	130,651	19,057	12·73
1926	145,897	126,496	19,401	13·30
1927	145,724	125,842	19,882	13·64
1928	147,006	126,190	20,816	14·16
1929	147,517	125,675	21,842	14·81
1930	153,195	130,508	22,687	14·81
1931	150,098	126,481	23,617	15·73
1932	146,672	122,968	23,704	16·16
1933	139,220	115,523	23,697	17·02
1934	138,427	113,822	24,605	17·77
1935	139,683	113,825	25,858	18·51
1936	138,287	111,577	26,710	19·31
Canada—				
1926	225,848	203,190	22,658	10·03
1927	226,400	203,401	22,999	10·16
1928	228,155	204,203	23,952	10·50
1929	226,446	201,400	25,046	11·06
1930	234,232	208,297	25,935	11·07
1931	231,195	204,464	26,931	11·65
1932	226,407	199,401	27,006	11·93
1933	213,655	186,841	26,814	12·55
1934	212,411	184,780	27,631	13·01
1935	212,354	183,452	28,902	13·61
1936	211,046	181,198	29,848	14·14
Québec—				
1926	79,951	76,694	3,257	4·07
1927	80,676	77,559	3,117	3·86
1928	81,149	78,013	3,136	3·86
1929	78,929	75,725	3,204	4·06
1930	81,037	77,789	3,248	4·01
1931	81,097	77,783	3,314	4·09
1932	79,735	76,433	3,302	4·14
1933	74,435	71,318	3,117	4·19
1934	73,984	70,958	3,026	4·09
1935	72,671	69,627	3,044	4·19
1936	72,759	69,621	3,138	4·31

[1]Parents d'origine déclarée.

Considérons d'abord le territoire d'enregistrement durant la période de 16 ans de 1921-36. Nous voyons qu'en 1921, le pourcentage d'exogènes (*i.e.*, là où les parents sont d'origines raciales différentes) est de 10·37 tandis qu'en 1936 il est de 19·31, c'est-à-dire que le degré d'interpénétration a presque doublé. De plus, lorsque les taux d'augmentation de pourcentage sont comparés au commencement et à la fin, il y a indice d'accélération dans l'interpénétration. Ainsi, durant les huit premières années, celle-ci passe de 10·37 à 14·16, gagnant 3·79 points; durant les huit dernières années, elle passe de 14·81 à 19·31, gagnant 4·50 points. Apparemment,

l'interpénétration a commencé lentement pour s'accélérer ensuite avec le temps. C'est le cas du territoire d'enregistrement. Si l'on étudie celui des neuf provinces durant la période de onze ans, on constate que le mouvement n'a pas été aussi rapide, passant de 10·03 en 1926 (comparativement à 13·30 dans le territoire d'enregistrement) à 14·14 en 1936, ne gagnant que 4·11 en regard de 6·01 dans le territoire d'enregistrement. Dans le Québec, en 1926, le mouvement d'interpénétration est de 4·07 et passe à 4·31 en 1936. Naturellement, ceci s'explique facilement par le fait que dans le Québec il n'y a à peu près qu'une race. En illustrant en détail ce qui précède, l'état LXIII fait voir pour des races spécifiées le nombre de naissance où (1) la mère est d'origine déclarée, (2) le père et la mère sont de la même origine déclarée.

LXIII.—NAISSANCES DE MÈRES D'ORIGINE DÉCLARÉE ET DE PARENTS DE MÊME ORIGINE DÉCLARÉE, PAR ORIGINE RACIALE SPÉCIFIÉE, CANADA, 1926-1936

Origine raciale	Naissances, 1926-36	
	De mères d'origine déclarée	De parents de la même origine déclarée
Toutes races	2,544,737	2,160,427
Britanniques	1,038,775	897,697
Anglaise	567,117	368,985
Irlandaise	220,693	96,876
Ecossaise	242,838	105,965
Française	1,000,303	913,890
Belge	6,520	3,757
Europe Centrale et orientale	300,372	219,014
Chinoise	2,910	2,437
Hollandaise	25,488	13,415
Hébraïque	23,126	22,541
Indienne	38,635	30,108
Italienne	23,509	21,047
Japonaise	8,276	8,166
Nègre	4,897	3,581
Scandinaves	46,809	25,426

Cet état porte sur les naissances accumulées dans les neuf provinces au cours de la période de 1926-36. Il montre en réalité qu'il y a dans les proportions de naissances de parents de même origine, quelque chose de plus que la simple inclination au mariage au sein de la même race. Par exemple, la race anglaise accuse des proportions beacoup plus fortes que la race irlandaise ou la race écossaise, et ceci est sans doute attribuable, du moins partiellement, au fait qu'il y a plus de femmes anglaises que (1) les hommes anglais, (2) irlandais ou écossais n'en peuvent épouser; de même pour la race française. Il serait difficile pour un Français de la province de Québec d'épouser une femme d'une autre origine parce que la proportion de celles-ci par rapport à la race française est petite. Naturellement, il n'en est pas de même pour les autres races et à leur point de vue, l'inclination au mariage au sein de la même race, d'après les chiffres, est sous-estimée plutôt que surestimée tandis que dans le cas des races anglaise et française il est probable qu'elle est beaucoup trop surestimée. Dans le Québec en 1931, il y a 504,011 hommes d'origine française âgés de 20 à 60 ans; chez les femmes il y a entre les âges, disons de 15 à 50 ans, 557,630 femmes d'origine française et 162,223 femmes d'autres origines. En supposant que tous ces hommes voulussent prendre femme et n'eussent pas le choix entre les origines, 78 p.c. des épouses qu'ils choisiraient seraient nécessairement d'origine française. Si, par ailleurs, les hommes d'autres origines raciales sont enclins à choisir des femmes de leurs races, les Français doivent prendre plus que 78 p.c. de leurs épouses parmi les femmes françaises. Il faut tenir compte de ces faits dans l'interprétation des données de l'état LXIII.

TAUX DE FÉCONDITÉ PAR ORIGINE RACIALE

Fécondité spécifique des femmes de tous états conjugaux, 1930-1932.—L'état LXIV donne les taux de fécondité spécifique et les taux de fécondité totale des femmes dans tous les états conjugaux au Canada, chez les différentes races et pour la moyenne des trois années de 1930 à 1932. Cette période se concentre autour du recensement de 1931.

LXIV.—FÉCONDITÉ SPÉCIFIQUE[1] DES FEMMES DE 15-49 ANS DE TOUS ÉTATS CONJUGAUX, SELON L'ÂGE ET L'ORIGINE RACIALE DE LA MÈRE, ET FÉCONDITÉ TOTALE[2], SELON L'ORIGINE RACIALE DE LA MÈRE, CANADA, 1930-1932

Origine raciale de la mère	Taux de fécondité spécifique des mères dans les groupes d'âge de							Taux de fécondité totale
	15-19	20-24	25-29	30-34	35-39	40-44	45-49	
Toutes races	29·5	136·7	174·4	144·9	103·2	44·8	5·3	3·19
Britanniques	28·7	115·4	136·5	108·1	70·1	27·3	2·7	2·44
Anglaise	33·4	127·3	143·3	107·1	68·2	26·4	2·8	2·54
Irlandaise	24·2	102·9	128·8	112·9	74·8	30·2	2·5	2·38
Ecossaise	23·4	103·4	130·5	107·0	70·6	26·8	2·6	2·32
Française	26·9	157·9	233·0	218·0	178·8	87·2	11·3	4·57
Belge	33·3	143·4	156·4	112·0	83·6	35·0	6·3	2·85
Europe centrale et orientale	36·4	169·2	190·0	150·8	109·0	51·5	8·3	3·57
Autrichienne	22·9	128·4	159·0	133·6	105·2	59·5	7·5	3·08
Bulgare	42·3	216·7	93·0	87·0	45·5	–	–	2·42
Tchèque et Slovaque	45·5	184·8	218·8	164·5	131·0	35·9	8·6	3·95
Finlandaise	38·9	110·3	97·9	71·0	46·6	24·1	4·3	1·97
Allemande	33·6	164·0	193·1	149·3	110·5	53·9	6·6	3·55
Grecque	17·9	134·8	241·1	122·4	90·5	42·4	20·0	3·35
Hongroise	64·7	222·3	218·3	159·4	119·9	54·1	10·9	4·25
Polonaise	34·0	152·2	186·6	145·2	100·3	44·2	9·6	3·36
Roumaine	37·5	157·2	168·0	129·3	86·3	45·9	4·9	3·15
Russe	23·3	115·4	141·1	151·6	112·0	50·3	9·0	3·01
Serbe et Croate	78·5	286·7	290·4	214·0	167·3	51·1	8·9	5·48
Ukranienne	45·3	226·9	226·6	186·6	123·7	58·5	13·5	4·41
Chinoise	35·7	206·5	235·0	222·2	210·0	97·6	34·8	5·21
Hollandaise	21·5	108·9	137·6	107·0	76·5	35·7	3·9	2·46
Hébraïque	4·3	59·3	108·1	80·6	39·3	9·9	0·7	1·51
Indienne	79·8	204·8	199·6	173·7	143·7	72·0	16·3	4·45
Italienne	34·2	173·8	195·5	159·9	123·8	55·5	8·3	3·75
Japonaise	33·2	284·6	297·1	217·9	158·6	78·7	10·6	5·40
Nègre	58·2	137·2	153·0	101·5	80·8	36·6	4·3	2·86
Scandinaves	27·6	136·6	162·2	123·9	93·0	41·8	5·6	2·95
Danoise	28·4	135·2	157·1	117·5	78·4	35·1	1·8	2·77
Islandaise	16·1	109·7	145·1	124·6	92·2	49·3	6·9	2·72
Norvégienne	29·5	150·4	175·3	134·3	106·3	47·2	6·7	3·25
Suédoise	27·8	128·5	154·4	114·4	83·3	35·5	5·8	2·75

[1]Taux par millier de femmes d'âge et de races spécifiés
[2]Voir page 304 pour méthode de calculer.

En étudiant les taux de fécondité spécifique des principales origines raciales on observera que ceux des Britanniques sont inférieurs à la moyenne dans chaque groupe d'âge. Individuellement, les Anglais sont les plus bas dans les groupes d'âge de 35-39 et 40-44 ans, les Irlandais, dans les groupes de 20-24, 25-29 et 45-49 tandis que les Ecossais sont les plus bas dans les groupes de 15-19 et 30-34 ans.

Les taux de fécondité spécifique chez les Français sont plus élevés que ceux de "toutes races" dans chaque groupe d'âge sauf celui de 15-19 ans. Chez la race hollandaise ils sont tous très bas sans aller toutefois, en aucun cas, jusqu'à l'extrême. Parmi les races qui accusent les taux les plus élevés on compte les races japonaise, chinoise, italienne et indienne. Ce sont les Indiens qui, dans le groupe de 15-19 ans, accusent le plus élevé, soit 79·8; dans les quatre groupes les plus avancés, ce sont les Chinois, avec 222·2, 210·0, 97·6 et 34·8. Les Hébreux ont des taux extrêmement bas; ils sont les plus bas de toutes les races dans le groupe de 15-19 ans avec 4·3, dans le groupe de 20-24 ans avec 59·3 et dans le groupe de 35-39 ans avec 39·3.

Si nous prenons le groupe des races scandinaves comme tout, les taux spécifiques sont plus près de la moyenne que ceux de tout autre groupe ou race individuels dans tous les groupes d'âge.

Les races de l'Europe centrale et orientale, dont plusieurs s'écartent irrégulièrement de la moyenne dans les différents groupes d'âge, accusent des taux supérieurs à la moyenne dans chaque groupe d'âge. Dans le groupe de 15-19 ans, le taux est de 36·4; dans ceux de 20-24 et 25-29, de 169·2 et 190·0. Parmi les douze races qui constituent ce groupement, ce sont les Serbes et les Croates qui accusent les taux les plus élevés dans ces deux groupes d'âge. Les Ukraniens ont le taux le plus élevé dans le groupe d'âge le plus avancé et les Autrichiens dans celui de 40-44 ans. Les Allemands sont légèrement au-dessus de la moyenne dans tous les groupes d'âge.

Fécondité totale.—Les taux de fécondité totale ont été calculés d'après ceux de la fécondité spécifique. Ils varient d'un haut de 5·48 chez les Serbes et les Croates à un bas de 1·51 chez les Hébreux. La fertilité totale pour toutes les races est de 3·19.

Dans les différents groupes raciaux indiqués, les Britanniques et les Scandinaves sont inférieurs à la moyenne avec 2·44 et 2·95 respectivement et les races de l'Europe centrale et orientale quelque peu plus élevés avec 3·57. Les races dont les taux sont de beaucoup supérieurs à la moyenne sont les Serbes et les Croates, 5·38; les Japonais, 5·40; les Chinois, 5·21; les Français, 4·57; les Indiens, 4·45; les Ukraniens, 4·41; les Hongrois, 4·25. Le taux chez les Finlandais est de 1·97, ce qui est très bas bien que quelque peu plus élevé que chez les Hébreux qui ont le taux le plus bas tel que déjà mentionné.

Fécondité dans le mariage.—Les taux dont on s'est déjà servi dans ce chapitre étaient basés sur la population totale et comme tels ne donnent pas une mesure complète de la fécondité des différentes races. Aux fins de la présente étude il est nécessaire de considérer les taux de fécondité dans le mariage en tenant compte de la composition d'âge des femmes mariées. Le tableau 11, partie III, page 365 fait voir pour les trois années 1930-32 le nombre de naissances selon l'âge des mères (mariées) des différentes races dans les neuf provinces et le nombre de femmes mariées aux âges de 15-49 ans en 1931. L'état LXV, basé sur la fécondité spécifique obtenue dans ce tableau, montre les totaux obtenus lorsque ces taux spécifiques sont appliqués à la population standard de femmes mariées.* On verra que le taux le plus élevé ainsi calculé, 242·55, est celui des Français; le suivant, 201·31, est celui des Chinois et Japonais. Le plus bas, 84·41, est celui des Hébreux; il est un peu plus bas que celui des Finlandais, 93·70. Les Britanniques avec 128·88 occupent la onzième place parmi dix-huit races, *i.e.*, ils sont quelque peu inférieurs à la moyenne. Il n'y a pas de groupement racial marqué dans ces taux, *i.e.*, les Ukraniens sont élevés et les Russes sont bas; les Italiens sont élevés et les Roumains sont bas; les Allemands sont élevés et les Autrichiens sont bas; les Scandinaves sont bons moyens mais les Hollandais et les Belges sont très bas. Ceci est sans doute attribuable en bonne partie à la confusion dans le relevé des races.

LXV.—FÉCONDITÉ TOTALE, A L'ÂGE FÉCOND, SELON L'ORIGINE RACIALE DE LA MÈRE, BASÉE SUR LA POPULATION STANDARD DE FEMMES MARIÉES, CANADA, 1930-1932

Origine raciale de la mère	Fécondité totale standardisée (par 1,000)
Britannique	128·88
Française	242·55
Autrichienne	121·35
Belge	122·66
Chinoise et Japonaise	201·31
Tchèque et Slovaque	150·63
Hollandaise	115·81
Finlandaise	93·70
Allemande	163·06
Hébraïque	84·41
Hongroise	153·14
Indienne	155·66
Italienne	152·91
Polonaise	130·45
Roumaine	113·38
Russe	121·00
Scandinave	137·09
Ukranienne	162·20

Fécondité spécifique dans les Provinces des Prairies, 1926, 1931 et 1936.—La confusion probable dans le relevé des races qui a embarrassé l'interprétation des taux de fécondité des neuf provinces est en bonne partie évitée dans les données compilées pour les Provinces des Prairies en 1926, 1931 et 1936. Comme ces provinces contiennent une très grande proportion des différentes races autres que la race française, les données sont assez représentatives du Canada en général sauf en ce qui concerne les Britanniques et les Français. Le tableau 12, partie III, page 365, fait voir, d'après l'âge de la mère, les taux de fécondité spécifique durant ces années. L'état LXVI donne un calcul de la fécondité totale, *i.e.*, le nombre prévu d'enfants des deux sexes devant naître d'une mère au cours de la période de fécondité, lequel nombre est basé sur les taux donnés au tableau 12.

*Telle qu'au Canada en 1931.

LXVI.—FÉCONDITÉ TOTALE[1] DES FEMMES DE TOUS ÉTATS CONJUGAUX, SELON L'ORIGINE RACIALE DE LA MÈRE, PROVINCES DES PRAIRIES, 1926, 1931 ET 1936

Origine raciale de la mère	1926	1931	1936
Toutes races	3·54	3·24	2·71
Britanniques	2·88	2·54	2·08
Anglaise	2·93	2·59	2·00
Irlandaise	2·75	2·50	2·21
Ecossaise	2·89	2·51	2·10
Française	4·38	4·05	3·67
Belge	3·99	3·29	3·54
Europe centrale et orientale	5·00	4·26	3·33
Autrichienne	4·83	3·62	3·43
Bulgare	2·80	1·25	1·71
Tchèque et Slovaque	4·20	3·68	3·18
Finlandaise	4·06	3·01	3·05
Allemande	5·92	4·70	3·41
Grecque	4·24	3·16	2·41
Hongroise	4·11	4·65	3·71
Polonaise	3·97	3·49	2·93
Roumaine	5·71	3·66	3·03
Russe	3·64	3·20	3·45
Serbe et Croate	6·73	6·91	4·94
Ukranienne	5·14	4·63	3·34
Chinoise	11·59	6·12	4·50
Hollandaise	2·73	3·41	3·74
Hébraïque	2·55	1·59	1·23
Indienne	4·41	5·97	8·71
Italienne	3·87	2·94	1·88
Japonaise	6·74	5·67	5·51
Nègre	2·68	1·79	3·38
Scandinaves	3·51	3·12	2·77
Danoise	3·22	3·03	2·79
Islandaise	3·00	2·78	2·48
Norvégienne	3·86	3·44	2·93
Suédoise	3·38	2·83	2·65

[1]Voir page 394 pour méthode de calculer.

En 1926, la fécondité totale la plus élevée se rencontre chez les Chinois avec 11·59, les Japonais, avec 6·74 et les Serbes et Croates avec 6·73, et la plus basse, chez les Hébreux avec 2·55, les Nègres, avec 2·68 et les Hollandais avec 2·73. La fécondité totale est de 2·9 chez les Britanniques.

En 1931, ce sont les Serbes et Croates qui accusent la fécondité totale la plus élevée avec 6·91. Viennent ensuite les Chinois avec 6·12 et les Indiens avec 5·97. Ce sont les Bulgares et les Hébreux avec 1·25 et 1·59 respectivement qui accusent la plus basse. Elle est de 2·54 chez les Britanniques.

En 1936, la race indienne est la plus élevée avec 8·71; les Japonais et les Serbes et Croates suivent avec 5·51 et 4·94 respectivement; les plus bas sont les Hébreux avec 1·23 et les Bulgares avec 1·71. Les Britanniques sont au quatrième rang parmi les plus bas avec 2·08.

Il convient de dire que dans tous les cas, les taux de plusieurs races sont basés sur de très petits nombres. Ces races sont les Bulgares, les Chinois, les Grecs, les Japonais, les Nègres et les Serbes et Croates.

Les chiffres révèlent des changements différentiels suffisamment remarquables pour nous convaincre du fait qu'il est impossible de prévoir quelle sera la distribution future des races au Canada.

Aspects divers de la fécondité raciale.—Le chapitre VII d'une monographie intitulé *Origines Raciales et Lieux de Naissance du Peuple Canadien*, par le professeur W. B. Hurd, est consacré aux mariages entre races. Ce chapitre étudie la question beaucoup plus en détail que ne le font les paragraphes antérieurs, surtout en ce qui concerne les comparaisons entre les sexes des races individuelles et des groupes de races. En voici quelques unes des conclusions:—

"La couleur et les différences culturelles qui s'y associent semblent encore être de tous le plus grand obstacle au mariage mixte. Le parentage des enfants nés en 1931 indique qu'environ 92·2 p.c. des hommes et 96·2 p.c. des femmes de races de couleur en moyenne se sont mariés à des personnes de même origine, contre 93.8 et 94·7 en 1921; dans les deux cas les pourcentages sont

basés sur les chiffres relatifs aux Chinois, Japonais, Nègres et Indiens." Cette tendance chez les races de couleur entre 1921 et 1931 est très différente de la tendance observée plus haut dans le cas de toutes les races.

"La forte proportion de mariages endogames chez les femmes d'origine latine et grecque est encore une caractéristique saillante des chiffres." La phase peut-être la plus importante étudiée dans la monographie et qui n'a pas encore été commentée dans ce chapitre est le degré d'interpénétration entre les autres et les deux races principales du Canada. L'état LXII ci-dessus reflète l'interpénétration croissante mais n'indique pas si elle s'accomplit entre races de même souche ou entre races étrangères et races régnicoles. Le professeur Hurd conclut: "Après avoir raisonnablement tenu compte..........il semble encore évident que plusieurs des ingrédients chauffant dans le 'creuset canadien' ont jusqu'ici à peine commencé à se dissoudre, si l'on prend comme critérium les mariages avec les races anglo-saxonnes fondamentales." Il remarque de même que les races qui se sont le moins mariées aux races britanniques sont celles qui se sont le plus mariée à la race française et vice versa. Au moyen de certains calculs il établit que les facteurs qui s'opposent au mariage mixte sont, par ordre d'importance: (1) la ségrégation (géographique); (2) la courte durée de résidence; (3) l'importance du groupe; (4) la proportion rurale (probablement une autre phase de la ségrégation; le professeur Hurd se sert du pourcentage urbain qu'il juge favorable au mariage mixte), et (5) le surplus d'hommes, lequel toutefois est très peu important *per se*. Les facteurs extérieurs influencent davantage les hommes que les femmes, et chose étrange, le pourcentage urbain est apparemment défavorable au mariage mixte chez les femmes. De plus les facteurs extérieurs déjà examinés affectent chaque race de façon très différente.

En ce qui concerne les mariages entre races étrangères et races britanniques, la durée de résidence semble être le facteur le plus fort. Au demeurant, toutefois, la plupart des facteurs extérieurs semblent être concomitants et en toute probabilité simplement incidentels à un autre facteur, le plus important de tous, la religion.

CONCLUSIONS

Deux points importants ont apparemment été mis en lumière par l'étude de la tendance des naissances selon les origines raciales: (1) Toutes et chacune ont participé au déclin général et, en raison de la différence de temps que ce déclin a mis à s'effectuer entre les diverses races, personne ne peut dire s'il est plus rapide chez une race que chez une autre. (2) Les naissances indiquent réellement une tendance croissante des races à se mêler. Si les races étrangères se mêlent entre elles dans un nouveau pays quand elles n'ont pu le faire dans un pays plus vieux, la situation est encourageante. De plus, les idéologies raciales en matière politique sont appelées à se tempérer en fonction de l'interpénétration croissante.

CHAPITRE VI

DIFFÉRENCE DE FÉCONDITÉ SELON LE LIEU DE NAISSANCE DES PARENTS

Introduction.—L'objet d'une étude des naissances, de la natalité et autres aspects de la fécondité selon le lieu de naissance des parents diffère nécessairement de celui d'une étude semblable selon l'origine raciale. Cette dernière recherche principalement la contribution des différentes races à notre population, le taux auquel cette contribution s'effectue et, surtout, le degré d'interpénétration des différentes races. Dans le cas du lieu de naissance des parents ces phases semblent n'avoir qu'une importance secondaire, *e.g.*, il n'est pas particulièrement utile de savoir jusqu'à quel point la Russie contribue à notre population parce que les personnes venant de ce pays peuvent être russes, allemandes, hébreuses, etc., et sont de race, de religion, d'éducation et probablement quelque peu de traditions et usages différents. Ce qui apparemment constitue la phase la plus importante au Canada procède du fait qu'une grande partie du pays et les plus grandes villes sont peuplées en majeure partie de gens qui ont changé d'habitat—ont déménagé et déménagent encore. Ce mouvement détermine un échange de populations et facilite la rencontre et le mariage de personnes vivant à plusieurs milles de distance. C'est assurément une situation très différente de celle où une population stationnaire se marie entre elle. L'échange de culture, d'idées, d'idéal peut avoir des répercussions importantes sur la progéniture. Si le père d'un enfant né en Colombie Britannique a été élevé dans l'Alberta et la mère dans l'Ile du Prince-Edouard et si cet enfant lui-même a vécu en Colombie Britannique jusqu'à l'âge viril, il aura plus de chance de connaître et sa province et le reste du pays que si son père et sa mère étaient nés tous deux en Colombie Britannique. En tous cas, ces influences, bonnes ou mauvaises, doivent être différentes. Il serait naturellement intéressant de connaître en outre les taux comparatifs de reproduction des populations venant de pays différents—au point de vue scientifique comme au point de vue général. Ils sont beaucoup plus difficiles à calculer statistiquement que les données sur la race parce que nous ne savons pas dans combien d'endroits les parents ont vécu dans l'intervalle qui s'est écoulé depuis leur naissance jusqu'à celle de leurs enfants. Il est de même important, du moins comme question d'intérêt scientifique, d'obtenir pour les données sur les naissances la mesure dans laquelle le mariage d'une race à l'autre est influencé par la proximité de domicile, *e.g.*, une femme élevée dans une certaine localité est-elle plus portée à épouser un homme élevé (1) dans cette localité, (2) dans une autre partie de la province, (3) dans une province voisine ou (4) ailleurs? Les communautés vivant en deça ou au-delà de la frontière des Etats-Unis ou de deux provinces se marient-elles entre elles ou bien, en raison de telles facilités de se connaître, existe-t-il des empêchements politiques ou culturels à ces mariages? Il est impossible d'approfondir ces questions, ce qui serait d'ailleurs une étude considérable en elle-même. Toutefois, une certaine attention sera consacrée à la tendance des naissances de parents nés dans la même province comparativement aux naissances de parents nés dans des provinces différentes. Une illustration de l'une des phases d'une étude de cette nature sera peut-être utile. Prenons le cas de l'Alberta qui, de toutes les provinces, avait en 1931 la plus faible proportion de personnes de plus de 20 ans nées dans la province. Il est intéressant de savoir d'année en année le nombre de naissances de mères nées dans l'Alberta mais dont le père était né soit en (1) Alberta, (2) Colombie Britannique ou en Saskatchewan, (3) ailleurs au Canada, (4) aux Etats-Unis ou (5) ailleurs.

Il y a 14,052 naissances en Alberta en 1926 dont 2,330 de mères nées dans cette province et 776 de parents nés dans cette province. Il y en a 15,719 en 1936 dont 6,208 de mères nées en Alberta et 2,683 de pères et mères nés dans la province, *i.e.*, en 1926, 16·6 p.c. des mères et 5·5 p.c. des pères et mères sont nés dans l'Alberta. Ces proportions passent en 1936, à 40·9 p.c. des mères et 17·7 p.c. des pères et mères nés dans cette province. L'état LXVII donne ces détails pour les trois Provinces des Prairies à compter de 1926 jusqu'en 1936 et les mêmes données pour les enfants nés dans une quelconque des neuf provinces du Canada et dont la mère est née dans une des Provinces des Prairies.

LXVII.—NAISSANCES TOTALES DANS LA PROVINCE ET NAISSANCES DE L'ANNÉE AU CANADA ET DANS LES PROVINCES DE MÈRES NÉES DANS LA PROVINCE, SELON LE LIEU DE NAISSANCE DU PÈRE, PROVINCES DES PRAIRIES, 1926-1936

Province et année	Nombre d'enfants nés dans la province	Naissances de l'année au Canada, de mères nées dans la province						Naissances de l'année dans la province, de mères nées dans la province					
		Total	Père né dans la province	Père né dans une province adjacente	Père né ailleurs au Canada	Père né aux Etats-Unis	Père né ailleurs dans le monde	Total	Père né dans la province	Père né dans une province adjacente	Père né ailleurs au Canada	Père né aux Etats-Unis	Père né ailleurs dans le monde
Manitoba—													
1926	14,195	8,132	3,422	1,349	531	514	2,316	5,327	2,779	599	328	203	1,508
1927	13,674	8,449	3,567	1,328	538	550	2,466	5,517	2,944	574	245	245	1,538
1928	13,995	8,898	3,761	1,417	581	592	2,547	5,769	3,110	565	229	235	1,630
1929	13,718	9,128	4,010	1,342	557	629	2,590	5,916	3,335	500	198	267	1,616
1930	13,871	9,569	4,289	1,388	591	591	2,710	6,270	3,552	541	213	238	1,726
1931	13,863	9,674	4,412	1,361	559	622	2,720	6,553	3,815	532	218	253	1,735
1932	13,621	10,121	4,724	1,442	584	574	2,797	6,922	4,100	565	189	250	1,818
1933	12,801	9,839	4,733	1,357	501	551	2,697	6,832	4,165	493	170	233	1,771
1934	12,798	10,325	5,116	1,391	585	528	2,705	7,312	4,551	526	199	253	1,793
1935	12,862	10,724	5,386	1,487	563	552	2,736	7,610	4,811	542	206	241	1,810
1936	12,362	10,797	5,590	1,478	586	526	2,617	7,607	5,016	525	186	225	1,655
Saskatchewan—													
1926	20,326	3,890	1,067	368	690	433	1,332	3,185	1,024	250	445	366	1,100
1927	20,583	4,430	1,218	403	780	479	1,550	3,609	1,171	260	502	398	1,278
1928	20,798	5,014	1,355	511	850	585	1,713	4,029	1,300	333	535	478	1,383
1929	20,906	5,775	1,655	571	1,003	645	1,901	4,690	1,583	394	627	533	1,553
1930	21,432	6,559	1,952	681	1,016	736	2,174	5,264	1,858	430	623	590	1,763
1931	20,693	7,079	2,162	785	1,098	813	2,221	5,689	2,056	499	698	664	1,772
1932	20,162	8,007	2,547	854	1,237	879	2,490	6,376	2,430	513	754	723	1,956
1933	19,499	8,587	2,867	909	1,218	972	2,621	6,842	2,702	543	725	821	2,051
1934	19,086	9,571	3,331	1,071	1,359	1,038	2,782	7,545	3,128	626	797	844	2,150
1935	18,929	10,563	3,946	1,150	1,476	1,096	2,895	8,249	3,718	634	798	869	2,230
1936	18,422	11,344	4,339	1,337	1,561	1,134	2,973	8,669	4,018	683	791	916	2,261
Alberta—													
1926	14,052	2,692	786	74	469	427	936	2,330	776	26	321	383	824
1927	14,479	2,966	900	98	555	468	945	2,546	884	32	400	413	817
1928	51,214	3,292	999	99	569	583	1,042	2,844	973	40	419	530	882
1929	16,387	3,979	1,248	164	702	666	1,209	3,408	1,212	72	494	589	1,041
1930	17,092	4,421	1,422	161	784	696	1,358	3,790	1,383	72	556	623	1,156
1931	16,617	4,770	1,538	200	842	742	1,448	4,085	1,502	89	604	670	1,220
1932	16,385	5,045	1,689	252	848	752	1,504	4,277	1,627	102	597	664	1,287
1933	15,500	5,509	1,891	286	861	838	1,633	4,674	1,827	122	601	749	1,375
1934	15,647	6,237	2,248	360	983	877	1,769	5,309	2,175	176	673	777	1,508
1935	15,569	6,940	2,546	409	1,136	896	1,953	5,822	2,446	196	747	797	1,636
936	15,179	7,463	2,789	587	1,162	931	1,994	6,208	2,682	274	760	829	1,663

Tendance des naissances selon le lieu de naissance de la mère, territoire d'enregistrement, 1921-1936, et taux bruts, 1921-1922 et 1931-1932.—L'état LXIX fait voir, pour le territoire d'enregistrement, le nombre et l'indice (basé sur 1921) des naissances vivantes selon le lieu de naissance de la mère ainsi que les taux bruts pour la moyenne de 1921-22 et 1931-32. Nous pourrions mentionner ici que cet état aurait pu aussi indiquer le lieu de naissance du père, mais comme les certificats de naissance des enfants illégitimes ne portent que le lieu de naissance de la mère, la méthode que nous choisissons donne à peu près 4 p.c. de renseignements plus complets. Un aspect intéressant de ceci est résumé dans l'état LXVIII, c'est-à-dire que bien que le nombre de naissances de mères nées canadiennes fluctue d'année en année au cours de la période, il constitue une proportion sans cesse croissante des naissances totales. En 1921, cette proportion est de 56·5 p.c. des naissances et en 1936, de 75·0 p.c. Les naissances de mères nées britanniques montrent une tendance opposée; la proportion diminue chaque année depuis 1921, passant de 21·7 p.c. à 10·2 seulement en 1936. Il en est de même des naissances de mères nées à l'étranger bien qu'ici le déclin ne soit ni aussi régulier ni aussi marqué, la proportion passant de 20·1 p.c. en 1921 à 14·7 p.c. en 1936.

LXVIII.—POURCENTAGE DE MÈRES, SELON LE LIEU DE NAISSANCE, TERRITOIRE D'ENREGISTREMENT, 1921-1926, ET CANADA ET QUÉBEC, 1926-1936

Année	Tous lieux de naissance	Canada	Iles et possessions britanniques	États-Unis	Autres pays	Non déclaré
Territoire d'enregistrement—						
1921	100·0	56·5	21·7	7·5	12·6	1·7
1922	100·0	57·5	20·9	7·5	12·6	1·5
1923	100·0	59·0	20·2	7·4	12·7	0·7
1924	100·0	59·9	19·6	7·4	12·7	0·4
1925	100·0	60·7	19·2	7·3	12·6	0·2
1926	100·0	61·3	18·6	7·2	12·7	0·2
1927	100·0	61·8	18·1	7·0	12·9	0·2
1928	100·0	61·8	17·8	7·0	13·2	0·2
1929	100·0	62·1	17·2	6·8	13·6	0·3
1930	100·0	62·3	16·8	6·5	14·2	0·2
1931	100·0	63·9	15·5	6·3	14·1	0·2
1932	100·0	66·0	14·4	6·2	13·3	0·1
1933	100·0	68·3	13·3	6·1	12·3	–
1934	100·0	70·7	12·1	5·7	11·3	0·2
1935	100·0	72·9	11·1	5·4	10·5	0·1
1936	100·0	75·0	10·2	5·3	9·4	0·1
Canada—						
1926	100·0	71·8	13·0	5·8	9·0	0·4
1927	100·0	72·2	12·6	5·6	9·0	0·6
1928	100·0	72·2	12·4	5·5	9·3	0·6
1929	100·0	72·4	12·2	5·1	9·7	0·6
1930	100·0	72·4	12·0	4·9	10·1	0·6
1931	100·0	73·7	11·0	4·7	10·0	0·6
1932	100·0	75·3	10·2	4·6	9·4	0·5
1933	100·0	76·7	9·5	4·5	8·8	0·5
1934	100·0	78·5	8·6	4·2	8·2	0·5
1935	100·0	80·0	8·0	4·0	7·5	0·5
1936	100·0	81·6	7·3	3·9	6·8	0·4
Québec—						
1926	100·0	91·0	2·8	3·0	2·2	1·0
1927	100·0	91·2	2·6	3·0	1·9	1·3
1928	100·0	91·4	2·5	2·8	2·0	1·3
1929	100·0	92·0	2·6	1·9	2·1	1·4
1930	100·0	91·7	2·7	1·8	2·3	1·5
1931	100·0	92·0	2·6	1·8	2·2	1·4
1932	100·0	92·7	2·4	1·6	2·3	1·0
1933	100·0	92·8	2·3	1·5	2·2	1·2
1934	100·0	93·1	2·1	1·3	2·2	1·3
1935	100·0	93·7	1·9	1·3	1·9	1·2
1936	100·0	94·1	1·8	1·2	1·7	1·2

Les mères de naissance canadienne avec 95,549 enfants sont les plus fortes contributrices aux 168,979 naissances de 1921 dans le territoire d'enregistrement; les mères de naissance britannique viennent en deuxième lieu avec 36,619 et celles nées aux Etats-Unis, en troisième avec 12,668. Les mères nées en Russie, en Autriche, en Pologne viennent ensuite par ordre d'importance, chaque groupe contribuant environ 4,000 naissances. Les mères de naissance italienne en ont 1,672. En descendant toujours, nous avons ensuite les mères suédoises, 838; norvégiennes, 754; allemandes, 631; japonaises, 591; françaises, 555; belges, 507; hongroises, 409; finlandaises, 377 et chinoises, 301.

LXIX.—NOMBRE ET INDICE (BASÉ SUR 1921) DES NAISSANCES VIVANTES SELON LE LIEU DE NAISSANCE DES MÈRES, TERRITOIRE D'ENREGISTREMENT, 1921-1936, ET NATALITÉ BRUTE POUR LA MOYENNE DE 1921-1922 ET DE 1931-1932

Année	Tous pays de naissance	Canada	Iles et possessions britanniques	Autriche	Belgique	Danemark	Finlande	France	Allemagne	Hollande	Hongrie	Italie	Norvège	Pologne[1]	Roumanie	Russie[2]	Suède	Chine	Japon	Etats-Unis
NAISSANCES																				
1921	168,979	95,549	36,619	4,130	507	183	377	555	631	251	409	1,672	754	3,931	[3]	4,338	838	301	591	12,668
1922	164,194	94,475	34,236	3,625	465	180	360	488	585	[3]	405	1,604	682	4,060	[3]	3,706	749	312	613	12,379
1923	156,897	92,598	31,677	3,357	429	185	349	446	537	[3]	370	1,639	629	3,957	[3]	3,522	721	349	686	11,610
1924	157,595	94,466	30,841	3,293	414	152	422	438	528	[3]	407	1,685	659	3,955	[3]	3,510	752	299	709	11,655
1925	154,861	94,043	29,781	3,113	401	179	477	392	562	[3]	387	1,604	638	3,751	[3]	3,538	670	301	743	11,251
1926	150,585	92,249	27,942	2,888	418	191	457	348	619	229	447	1,478	615	3,504	1,056	4,153	663	267	779	10,903
1927	151,124	93,443	27,391	2,640	460	225	514	361	650	240	544	1,502	672	3,562	937	4,348	600	245	799	10,579
1928	153,136	94,563	27,286	2,657	467	280	547	307	748	306	620	1,487	643	3,804	1,043	4,415	613	200	848	10,726
1929	154,035	95,608	26,531	2,583	462	342	598	330	847	308	783	1,324	680	4,355	916	4,415	600	205	854	10,440
1930	159,870	99,564	26,853	2,545	469	378	658	299	964	313	1,089	1,377	704	4,982	970	4,636	626	186	803	10,355
1931	156,867	100,280	24,249	2,295	421	344	638	242	1,014	296	1,030	1,236	672	5,507	886	4,331	577	165	781	9,897
1932	153,450	101,317	22,082	2,001	396	336	523	251	916	260	958	1,113	644	5,258	856	3,905	505	142	657	9,518
1933	145,948	99,616	19,344	1,766	340	303	480	213	809	252	825	921	535	4,601	719	3,554	439	125	580	8,843
1934	144,871	102,462	17,541	1,573	321	267	459	185	830	235	779	797	454	4,150	607	3,315	370	109	525	8,324
1935	146,184	106,531	16,263	1,356	329	242	426	174	800	229	717	805	396	3,895	543	3,099	363	95	433	7,920
1936	145,086	108,885	14,731	1,148	282	213	403	174	650	188	604	704	383	3,636	514	2,693	303	84	405	7,661
Natalité brute[4]—																				
1921–22	53·89	41·16	77·69	174·49	104·09	83·64	77·93	88·45	57·37	113·41	124·25	194·46	86·80	151·69	[3]	100·39	84·40	267·49	179·00	80·08
1931–33	43·21	37·42	46·17	154·18	67·64	74·11	54·11	48·75	67·20	74·79	112·21	100·16	63·19	83·48	68·36	84·56	52·71	111·37	164·64	67·44
INDICE DES NAISSANCES																				
1921	100·0	100·0	100·0	100·0	100·0	100·0	100·0	100·0	100·0	100·0	100·0	100·0	100·0	100·0	[3]	100·0	100·0	100·0	100·0	100·0
1922	97·2	98·9	93·5	87·8	91·7	98·4	95·5	87·9	92·7	[3]	99·0	95·9	90·5	103·3	[3]	85·4	89·4	103·7	103·7	97·7
1923	92·8	96·9	86·5	81·3	84·6	101·1	92·6	80·4	85·1	[3]	90·5	98·0	83·4	100·7	[3]	81·2	86·0	115·9	116·1	91·6
1924	93·3	98·9	84·2	79·7	81·7	83·1	111·9	78·9	83·7	[3]	99·5	100·8	87·4	100·6	[3]	80·9	89·7	99·3	120·0	92·0
1925	91·6	98·4	81·3	75·4	79·1	97·8	126·5	70·6	89·1	[3]	94·6	95·9	84·6	95·4	[3]	81·6	80·1	100·0	125·7	88·8
1926	89·1	96·5	76·3	69·9	82·4	104·4	121·2	62·7	98·1	91·2	109·3	88·4	81·6	89·2	100·0[5]	95·7	79·1	88·7	131·8	86·1
1927	89·4	97·8	74·8	63·9	90·7	123·0	136·3	65·0	103·0	95·6	133·0	89·8	89·1	90·6	88·7	100·2	71·6	81·4	135·2	83·5
1928	90·6	99·0	74·5	64·3	92·1	153·0	145·1	55·3	118·5	121·9	151·6	88·9	85·3	96·8	98·8	101·8	73·2	66·4	143·5	84·7
1929	91·2	100·1	72·5	62·5	91·1	186·9	158·6	59·5	134·2	122·7	191·4	79·2	90·2	110·8	86·7	101·8	71·6	68·1	144·5	82·4
1930	94·6	104·2	73·3	61·6	92·5	206·6	174·5	53·9	152·8	124·7	266·3	82·4	93·4	126·7	91·9	106·9	74·7	61·8	135·9	81·7
1931	92·8	105·0	66·2	55·6	83·0	188·0	169·2	43·6	160·7	117·9	251·8	73·9	89·1	140·1	83·9	99·8	68·9	54·8	132·1	78·1
1932	90·8	106·0	60·3	48·5	78·1	183·6	138·7	45·2	145·2	103·6	234·2	66·6	85·4	133·8	81·1	90·0	60·3	47·2	111·1	75·1
1933	86·4	104·3	52·8	42·8	67·1	165·6	127·3	38·4	128·2	100·4	210·7	55·1	71·0	117·0	68·1	81·9	52·4	41·5	98·1	69·8
1934	85·7	107·2	47·9	38·1	63·3	145·9	121·8	33·3	131·5	93·6	190·5	47·7	60·2	105·6	57·5	76·4	44·2	36·2	88·8	65·7
1935	86·5	111·5	44·4	32·8	64·9	132·2	113·0	31·4	126·8	91·2	175·3	48·1	52·5	99·1	51·4	71·4	43·3	31·6	73·3	62·5
1936	85·9	114·0	40·2	27·8	55·6	116·4	106·9	31·4	103·0	74·09	147·7	42·1	50·8	92·5	48·7	62·1	36·2	27·9	68·5	60·5

Y compris la Galicie. [2]Y compris l'Ukraine [3] Chiffres non connus 4 Voir renvoi 1, état LVI [5] Indice basé sur les chiffres de 1926 ,ceux de 1921-25 n'étant pas disponible.

61477—21

En 1936, les mères de naissance canadienne contribuent la majeure partie des naissances, soit 108,885; les mères de naissance britannique conservent leur deuxième place avec un moindre total de 14,731 et les mères nées aux États-Unis, la troisième avec le bas total de 7,661. Des mères d'autres origines, ce sont celles de naissance polonaise qui accusent la perte proportionnelle la moins élevée au cours de la période; elles sont suivies des mères russes et autrichiennes.

En dehors des naissances de mères nées canadiennes, l'orientation générale du nombre de naissances chaque année au cours de la période de 16 ans est nettement à la hausse jusqu'à 1930 et 1931 et ensuite accuse une diminution remarquable. Ceci correspond, dans une large mesure, à l'immigration durant la période. Les mères hongroises avec 409 naissances en 1921, se maintiennent à peine à ce rang jusqu'à 1925, accusent ensuite une augmentation annuelle marquée jusqu'à 1930, atteignant alors, 1,089 pour retomber à 604 au cours des cinq années suivantes; l'immigration hongroise au cours de la première période de cinq ans est de 1,500; pour la deuxième, de 26,000 et pour la dernière, de 4,700. Les enfants de mères allemandes en 1921 sont de 631; ils tombent à 528 en 1924 pour remonter ensuite à 1,014 en 1931; en 1936, ils ne sont guère plus nombreux qu'en 1921. Il y a 4,500 immigrés allemands dans la première période de cinq ans, 60,900 de 1926 à 1930, mais de 10,000 seulement dans la dernière période. Les autres races qui atteignent leur maximum soit en 1930 soit en 1931 sont les races finlandaise, polonaise et russe.

L'état LXIX montre aussi les taux bruts pour la moyenne des années 1921-22 et 1931-32 calculés d'après la population féminine selon les divers pays de naissance. Comme la masculinité de la population de pays de naissance différents varie grandement, on a cru que les taux calculés d'après la population féminine donnerait un tableau plus véridique de la fécondité. La masculinité en 1931 varie de 103 hommes par 100 femmes dans la population née canadienne à 2,785 par 100 femmes nées en Chine. Cette dernière masculinité est naturellement extrême et la masculinité suivante la plus élevée est celle des hommes nés au Danemark qui sont de 251 contre 100 femmes.

Les femmes de naissance allemande sont les seules en 1931-32 à accuser une natalité plus élevée qu'en 1921-22. Ceci est partiellement dû, sans doute, aux erreurs dans les déclarations du lieu de naissance lors du recensement de 1921. Les populations féminines nées en Autriche, en France et aux États-Unis sont les seules à accuser une diminution au cours de la période de dix ans. Toutefois, ces trois pays aussi bien que d'autres pays de naissance, sauf l'exception faite par l'Allemagne tel que mentionné plus haut, accusent un déclin de natalité en 1931-32. Le déclin proportionnel varie de 8·0 dans le cas des femmes de naissance japonaise à 58·4 dans celui des femmes de naissance chinoise, ce qui est très plausible si l'on tient compte de l'immigration moins intense et de l'avance en âge de la population.

En 1921-22 les femmes nées en Chine ont un taux de fécondité de 267·49; les femmes nées en Italie, de 194·46. Les mères d'autres origines à accuser des taux élevés sont celles du Japon, 179·00; d'Autriche, 174·49; de Pologne, 151·69; de Hongrie, 124·25; de Belgique, 104·09. En 1931-32, les femmes de naissance japonaise ont un taux de fécondité de 164·64; autrichienne, 154·18; hongroise, 112·21; chinoise, 111·37; italienne, 100·16. Toute comparaison entre la fécondité des femmes d'origines diverses serait inutile en raison des différences marquées dans la proportion de femmes âgées de 15 à 49 ans par rapport à toutes les femmes. Puisque le lieu de naissance n'a pas été classifié selon le sexe et l'âge en 1921 ce chiffre ne peut être obtenu que pour la population de 1931 et il est indiqué dans l'état LXX

Chez les nées à l'étranger nous trouvons qu'en 1931 la proportion de femmes de 15-49 ans par rapport à toutes les femmes est de 88·9 chez les femmes japonaises, 82·0 chez les finlandaises, 78·0 chez les italiennes, 77·8 chez les chinoises et 75·2 chez les autrichiennes. Cette proportion, à travers divers lieux de naissance, tombe à 62·3 chez les femmes suédoises et 57·4 chez les allemandes.

On verra que les taux de fécondité des femmes de naissance canadienne sont bas. Il serait toutefois dangereux de tenter une comparaison entre les taux de fécondité des mères nées canadiennes et de la population en générale d'une part et ceux des immigrés en raison d'un élément insolite qui n'a aucun rapport avec les taux véritables de fécondité. Les enfants de mères autres que de naissance canadienne tomberaient automatiquement dans le dénominateur de l'équation de fécondité canadienne et plus le taux de fécondité serait élevé chez les mères de naissance étrangère, plus il paraîtrait bas chez celles de naissance canadienne. En 1921-22, le taux

LXX.—POURCENTAGE DE FEMMES DE 15-49 ANS PAR RAPPORT À TOUTES LES FEMMES, SELON LE LIEU DE NAISSANCE, TERRITOIRE D'ENREGISTREMENT, CANADA ET QUÉBEC, 1931

Lieu de naissance	P.C. de toutes les femmes dans le groupe d'âge de 15-49 ans		
	Territoire d'enregis-trement	Canada	Québec
Tous lieux de naissance	51·8	51·4	50·4
Canada	46·2	47·0	48·6
Iles et possessions britanniques	66·4	66·7	69·0
Autriche	75·2	75·6	79·8
Belgique	73·0	72·5	70·3
Danemark	68·3	69·9	84·9
Finlande	82·0	83·1	93·1
France	64·9	63·8	61·7
Allemagne	57·4	58·2	69·4
Hollande	68·2	68·3	70·4
Hongrie	69·8	70·3	74·8
Italie	78·0	76·9	73·3
Norvège	62·6	63·1	81·4
Pologne	74·0	74·4	79·0
Roumanie	74·0	74·1	74·6
Russie	69·9	70·7	74·8
Suède	62·3	62·5	69·0
Chine	77·8	77·6	75·0
Japon	88·9	88·9	42·9
Etats-Unis	71·2	70·8	68·7

de fécondité des femmes de naissance canadienne est de 41·16 et en 1931-32, de 37·42. La proportion de femmes de 15-49 ans chez les nées canadiennes par rapport à toutes les femmes est de 46·2 en 1931.

Tendance des naissances, selon le lieu de naissance de la mère, Canada, 1926-36, et taux bruts, 1931-32.—L'état LXXI donne pour le Canada, 1926-36, la même série de chiffres que l'état LXIX pour le territoire d'enregistrement. Les naissances de mères nées canadiennes en 1926 représentent 71·8 p.c. des naissances totales et à la faveur de légères augmentations annuelles, cette proportion s'élève à 81·6 en 1936. Tandis que les chiffres absolus pour tous les lieux de naissance tombent de 232,750 au commencennt de la période à 220,371 à la fin, les naissances de mères canadiennes augmentent de 166,999 à 179,757. Les naissances de mères nées britanniques représentent 13·0 p.c. en 1926; elles diminuent ensuite graduellement pour finalement toucher 7·3 p.c. en 1936. Les naissances de mères étrangères, tant au commencement qu'à la fin de la période accusent une plus forte proportion que celles de mères britanniques et ne diminuent que de 31·6 p.c. tandis que celles-ci diminuent de 46·9 p.c. au cours de la période.

Les naissances de mères nées au Danemark augmentent les quatre premières années de la période mais déclinent ensuite graduellement jusqu'en 1936. Elles se chiffrent alors à 230, chiffre un peu plus élevé qu'en 1926. Les autres lieux de naissance qui accusent des augmentations numériques en 1936 sont l'Allemagne, la Hongrie et la Pologne. Comme dans le cas du territoire d'enregistrement, plusieurs pays accusent des augmentations jusqu'à la période de 1930-31 et chaque lieu de naissance accuse un déclin à compter de cette période jusqu'à la fin de la décennie.

Le Japon, avec une proportion favorable de ses femmes dans les âges de 15 à 49 ans, soit 88·9 p.c., a un taux de fécondité de 164·37. Chez les autrichiennes, la proportion de femmes de 15-49 ans est élevée aussi; le pays n'est pas le suivant du Japon et pourtant nous trouvons que la fécondité des autrichiennes est la deuxième en importance, soit 143·40. Les autres pays dont la proportion fovorable de femmes en âge de fécondité se reflète dans une haute fécondité sont la Hongrie, la Chine, l'Italie et la Pologne. Leurs taux sont respectivement de 111·53, 107·42, 98·19 et 82·30. La Finlande qui suit immédiatement le Japon avec 83·1 p.c. de toutes ses femmes dans le groupe d'âge de 15-49, perd cet avantage du fait que sa proportion de femmes mariées par rapport à toutes les femmes n'est que de 63·5. p.c. Le taux de naissance de la Finlande est de 53·47. Les seules femmes de naissance étrangère dont la natalité ne dépasse pas celle de tous les lieux de naissance sont les femmes nées en France. Leur taux de 39·80 est même plus bas que celui des femmes de naissance canadienne. Le taux des mères nées britanniques, 45·31, est légèrement supérieur à celui des mères canadiennes et de 4 p.c. à celui des mères de tous lieux de naissance.

LXXI.—NOMBRE ET INDICE (BASÉ SUR 1926) DES NAISSANCES VIVANTES, SELON LE LIEU DE NAISSANCE DES MÈRES, CANADA (NEUF PROVINCES), 1926-1936, ET TAUX BRUTS POUR LA MOYENNE DE 1931-1932

Année	Tous lieux de naissance	Canada	Iles et possessions britanniques	Autriche	Belgique	Danemark	Finlande	France	Allemagne	Hollande	Hongrie	Italie	Norvège	Pologne	Roumanie	Russie	Suède	Chine	Japon	Etats-Unis
NAISSANCES																				
1926	232,750	166,999	30,230	2,938	472	193	471	464	635	239	460	1,946	618	3,714	1,192	4,620	666	273	779	13,394
1927	234,188	169,178	29,567	2,672	521	230	535	461	668	250	561	1,966	678	3,736	1,055	4,729	603	251	799	13,074
1928	236,757	171,027	29,367	2,701	541	286	564	392	764	319	659	1,948	653	3,996	1,151	4,788	617	205	848	13,036
1929	235,415	170,442	28,641	2,634	510	357	623	410	870	316	842	1,751	686	4,635	1,033	4,760	608	211	854	12,022
1930	243,495	176,235	29,144	2,580	515	396	704	386	998	324	1,209	1,766	721	5,297	1,111	4,939	635	191	803	11,873
1931	240,473	177,197	26,409	2,333	475	366	706	311	1,056	300	1,128	1,618	685	5,856	1,003	4,614	586	169	781	11,366
1932	235,666	177,556	24,032	2,030	445	359	572	315	966	269	1,075	1,398	658	5,683	998	4,193	513	147	657	10,842
1933	222,868	170,978	21,078	1,797	376	331	532	264	844	261	910	1,179	542	4,998	838	3,839	451	132	581	9,959
1934	221,303	173,647	19,137	1,603	356	291	509	236	870	241	864	1,045	462	4,485	713	3,641	376	113	526	9,349
1935	221,451	177,077	17,727	1,390	360	259	460	219	833	230	787	1,009	402	4,254	630	3,373	366	102	433	8,886
1936	220,371	179,757	16,060	1,182	307	230	428	217	678	190	673	868	394	3,987	585	2,968	307	89	406	8,531
Natalité brute[1] 1931-32	47·36	44·21	45·31	143·40	62·41	71·62	53·47	39·80	65·19	72·68	111·53	98·19	62·89	82·30	62·59	76·20	52·02	107·42	164·37	65·22
INDICES DES NAISSANCES																				
1926	100·0	100·0	100·0	100·0	100·0	100·0	100·0	100·0	100·0	100·0	100·0	100·0	100·0	100·0	100·0	100·0	100·0	100·0	100·0	100·0
1927	100·6	101·3	97·8	90·9	110·4	119·2	113·6	99·4	105·2	104·6	122·0	101·0	109·7	100·6	88·5	102·4	90·5	91·9	102·6	97·6
1928	101·7	102·4	97·1	91·9	114·6	148·2	119·7	84·5	120·3	133·5	143·3	100·1	105·7	107·6	96·6	103·6	92·6	75·1	108·9	97·3
1929	101·1	102·1	94·7	89·7	108·1	185·0	132·3	88·4	137·0	132·2	183·0	90·0	111·0	124·8	86·7	103·0	91·3	77·3	109·6	89·8
1930	104·6	105·5	96·4	87·8	109·1	205·2	149·5	83·2	157·2	135·6	262·8	90·8	116·7	142·6	93·2	106·9	95·3	70·0	103·1	88·6
1931	103·3	106·1	87·4	79·4	100·6	189·6	149·9	67·0	166·3	125·5	245·2	83·1	110·8	157·7	84·1	99·9	88·0	61·9	100·3	84·9
1932	101·3	106·3	79·5	69·1	94·3	186·0	121·4	67·9	152·1	112·6	233·7	71·8	106·5	153·0	83·7	90·8	77·0	53·8	84·3	80·9
1933	95·8	102·4	69·7	61·2	79·7	171·5	113·0	56·9	132·9	109·2	197·8	60·6	87·7	134·6	70·3	83·1	67·7	48·4	74·6	74·4
1934	95·1	104·0	63·3	54·6	75·4	150·8	108·1	50·9	137·0	100·8	187·8	53·7	74·8	120·8	59·8	78·8	56·5	41·4	67·5	69·8
1935	95·1	106·0	58·6	47·3	76·3	134·2	97·7	47·2	131·2	96·2	171·1	51·8	65·0	114·5	52·9	73·0	55·0	37·4	55·6	66·3
1936	94·7	107·6	53·1	40·2	65·0	119·2	90·9	46·8	106·8	79·5	146·3	44·6	63·8	107·4	49·1	64·2	46·1	32·6	52·1	63·7

[1]Voir renvoi 1, état LVI.

Mères de naissance canadienne par province de naissance.—L'état LXXII fait voir, par province de leur naissance, les mères nées canadiennes figurant aux statistiques annuelles des naissances. Il est intéressant de remarquer que trois provinces seulement, l'Ile du Prince-Edouard, le Québec et l'Ontario, accusent des diminutions entre 1926 et 1936; l'Ile du Prince-Edouard a une petite diminution de 68 naissances, l'Ontario, une diminution de 561 et le Québec la plus forte diminution, soit 3,845. Les six autres provinces accusent des augmentations variant de 217 naissances au Nouveau-Brunswick à 7,935 en Saskatchewan. Les augmentations en Saskatchewan et en Alberta sont particulièrement dignes de mention, le nombre de mères nées dans ces provinces ayant presque triplé au cours de la période. En 1926, le nombre de mères nées en Saskatchewan était de 4,087 et en Alberta, de 2,853; dix ans plus tard ces chiffres passaient à 10,022 en Saskatchewan et 7,922 en Alberta.

LXXII.—NAISSANCES DE MÈRES NÉES CANADIENNES, PAR PROVINCE DE NAISSANCE DE LA MÈRE, CANADA, 1926-1936

Année	Canada	Ile du Prince-Edouard	Nouvelle-Ecosse	Nouveau-Brunswick	Québec	Ontario	Manitoba	Saskatchewan	Alberta	Colombie Britannique
1926..........	166,999	2,108	10,465	9,698	77,439	47,890	8,408	4,087	2,853	2,220
1927..........	169,178	2,036	10,546	9,825	78,668	48,001	8,758	4,658	3,182	2,292
1928..........	171,027	2,099	10,348	9,484	79,386	48,019	9,227	5,308	3,512	2,467
1929..........	170,442	1,954	10,152	9,401	78,051	47,046	9,511	6,113	4,215	2,700
1930..........	176,235	1,982	10,675	9,816	79,944	48,683	9,960	6,949	4,701	2,947
1931..........	177,197	2,103	10,815	9,861	80,053	48,253	10,098	7,536	5,104	2,745
1932..........	177,556	2,172	10,964	9,921	79,335	47,180	10,554	8,485	5,406	3,207
1933..........	170,978	2,112	10,470	9,299	74,095	46,097	10,293	9,121	5,927	3,279
1934..........	173,647	2,020	10,811	9,487	73,956	45,872	10,789	10,141	6,646	3,654
1935..........	177,077	2,098	10,910	9,849	73,354	47,029	11,152	11,143	7,385	3,879
1936..........	179,757	2,040	11,088	9,915	73,594	47,329	11,265	12,022	7,922	4,320

A l'état LXXIII paraissent pour le Québec les chiffres absolus des naissances vivantes, 1926-36, avec un indice basé sur 1926 et les taux bruts de la moyenne de 1931-32.

Les naissances des femmes nées canadiennes comprennent 91·0 p.c. de toutes les naissances de la province tandis que le pourcentage du Canada n'est que de 71·8 . Cependant, au cours de la décennie, le pourcentage augmente de 10 dans le cas du Canada et de 3 seulement pour le Québec. En 1926 les femmes nées britanniques et nées étrangères dans le Québec contribuent un petit pourcentage de 2·8 et 5·2 respectivement et en 1936 le pourcentage est encore plus petit. Les femmes nées aux Etats-Unis contribuent une grande proportion des naissances des nées étrangères, soit 2,491 sur 4,234 en 1926 et 870 sur 2,176 en 1936. Après les femmes nées aux Etats-Unis viennent les Italiennes, les Russes et les Polonaises avec 468, 467 et 208 respectivement en 1926. En 1936 l'ordre change: Polonaises, 351; Russes, 275; Italiennes, 164.

Contrairement à ce qu'il a été constaté dans le cas de la natalité pour le Canada selon le lieu de naissance de la mère, dans le Québec 3 seulement des lieux de naissance étrangers—Hongrie, Italie et Pologne—ont des taux plus élevés que celui des mères nées canadiennes, 58·08. Le taux des mères nées aux Etats-Unis est légèrement plus faible (53·07) et le taux des mères nées britanniques (37·42) est suivi de celui des Hollandaises (32·96), des Russes (31·41), des Suédoises (28·16), des Autrichiennes (26·16) et des Françaises, le plus bas (23·68).

Ordre moyen de naissance par lieu de naissance.—L'état LXXIV, extrait du tableau 13, partie III, page 370, montre le nombre moyen d'enfants (1) nés vivants, (2) vivant actuellement (*i.e.* à la date du rapport de la dernière naissance), (3) morts-nés et (4) nés, vivants ou morts, de mères de lieux de naissance déclarés en 1930.

LXXIII.—NOMBRE ET INDICE (BASÉ SUR 1926) DES NAISSANCES VIVANTES, PAR LIEU DE NAISSANCE DE LA MÈRE, QUÉBEC, 1926-1936, AVEC NATALITÉ BRUTE POUR LA MOYENNE DE 1931-1932

Année	Tous lieux de naissance	Canada	Iles et possessions britanniques	Autriche	Belgique	Danemark	Finlande	France	Allemagne	Hollande	Hongrie	Italie	Norvège	Pologne	Roumanie	Russie	Suède	Chine	Japon	Etats-Unis
NAISSANCES																				
1926	82,165	74,750	2,288	50	54	2	14	116	16	10	13	468	3	208	136	467	3	6	–	2,491
1927	83,064	75,735	2,176	32	61	5	21	100	18	10	17	464	6	174	118	381	3	6	–	2,495
1928	83,621	76,464	2,081	44	74	6	17	85	16	13	39	461	10	192	108	373	4	5	–	2,310
1929	81,380	74,834	2,110	51	48	15	25	80	23	8	59	427	6	280	117	345	8	6	–	1,582
1930	83,625	76,671	2,291	35	46	18	46	87	34	11	120	389	17	315	141	303	9	5	–	1,518
1931	83,606	76,917	2,160	38	54	22	68	69	42	4	98	382	13	349	117	283	9	4	–	1,469
1932	82,216	76,239	1,950	29	49	23	49	64	50	9	117	285	14	425	142	288	8	5	–	1,324
1933	76,920	71,362	1,734	31	36	28	52	51	35	9	85	258	7	397	119	285	12	7	1	1,116
1934	76,432	71,185	1,596	30	35	24	50	51	40	6	85	248	8	335	106	326	6	4	1	1,025
1935	75,267	70,546	1,464	34	31	17	34	45	33	1	70	204	6	359	87	274	3	7	–	966
1936	75,285	70,872	1,329	34	25	17	25	43	28	2	69	164	11	351	71	275	4	5	1	870
Natalité brute[1]— 1931-32	57·75	58·08	37·42	26·16	38·70	47·48	47·82	23·6	840·04	32·96	105·59	91·83	50·83	68·91	39·94	31·41	28·16	48·62		53·07
INDICE DES NAISSANCES																				
1926	100·0	100·0	100·0	100·0	100·0	100·0	100·0	100·0	100·0	100·0	100·0	100·0	100·0	100·0	100·0	100·0	100·0	100·0	100·0	100·0
1927	101·1	101·3	95·1	64·0	113·0	250·0	150·0	86·2	112·5	100·0	130·8	99·1	200·0	83·7	86·8	81·6	100·0	100·0	–	100·2
1928	101·8	102·3	91·0	88·0	137·0	300·0	121·4	73·3	100·0	130·0	300·0	98·5	333·3	92·3	79·4	79·9	133·3	83·3	–	92·7
1929	99·0	100·1	92·2	102·0	88·9	750·0	178·6	69·0	143·8	80·0	453·8	91·2	200·0	134·6	86·0	73·9	266·7	100·0	–	63·5
1930	101·8	102·6	100·1	70·0	85·2	900·0	328·6	75·0	212·5	110·0	923·1	83·1	566·7	151·4	103·7	64·9	300·0	83·3	–	60·9
1931	101·8	102·9	94·4	76·0	100·0	1100·0	485·7	59·5	262·5	40·0	753·8	81·6	433·3	167·8	86·0	60·6	300·0	66·7	–	59·0
1932	100·1	102·0	85·2	58·0	90·7	1150·0	350·0	55·2	312·5	90·0	900·0	60·9	466·7	204·3	104·4	61·7	266·7	83·3	–	53·2
1933	93·6	95·5	75·8	62·0	66·7	1400·0	371·4	44·0	218·8	90·0	653·8	55·1	233·3	190·9	87·5	61·0	400·0	116·7	–	44·8
1934	93·0	95·2	69·8	60·0	64·8	1200·0	357·1	44·0	250·0	60·0	653·8	53·0	266·7	161·1	77·9	69·8	200·0	66·7	–	41·1
1935	91·6	94·4	64·0	68·0	57·4	850·0	242·9	38·8	206·3	10·0	538·5	43·6	200·0	172·6	64·0	58·7	100·0	116·7	–	38·8
1936	91·6	94·8	58·1	68·0	46·3	850·0	178·6	37·1	175·0	20·0	530·8	35·0	366·7	168·8	52·2	58·9	133·3	83·3	–	34·9

[1]Voir renvoi 1, état LVI.

LXXIV.—MOYENNE D'ENFANTS (1) NÉS VIVANTS, (2) VIVANT ACTUELLEMENT, (3) MORT-NÉS, (4) NÉS VIVANTS OU MORTS, PAR LIEU DE NAISSANCE DE LA MÈRE, CANADA, 1930

Lieu de naissance de la mère	Moyenne d'enfants			
	Nés vivants	Vivant actuellement	Mort-nés	Nés vivants ou morts
Tous lieux de naissance	3·92	3·47	0·10	4·02
Canada	4·08	3·57	0·10	4·18
Ile du Prince-Edouard	4·12	3·73	0·08	4·21
Nouvelle-Ecosse	3·84	3·48	0·12	3·96
Nouveau-Brunswick	4·40	3·82	0·11	4·50
Québec	4·93	4·20	0·09	5·02
Ontario	3·24	2·98	0·12	3·35
Manitoba	3·25	2·96	0·10	3·34
Saskatchewan	2·71	2·44	0·06	2·78
Alberta	2·60	2·34	0·06	2·66
Colombie Britannique	2·60	2·31	0·05	2·66
Iles britanniques	3·00	2·79	0·11	3·10
Angleterre	3·11	2·89	0·11	3·21
Irlande	2·92	2·72	0·11	3·03
Ecosse	2·76	2·58	0·10	2·87
Galles	3·06	2·79	0·11	3·17
Possessions britanniques	3·74	3·32	0·12	3·86
Terre-Neuve	4·10	3·61	0·12	4·22
Europe	3·88	3·45	0·11	3·98
Autriche	5·31	4·66	0·13	5·44
Belgique	3·25	2·94	0·09	3·34
Danemark	2·62	2·39	0·12	2·73
Finlande	2·20	2·02	0·10	2·30
France	4·10	3·75	0·11	4·20
Allemagne	2·91	2·69	0·09	3·00
Hollande	3·23	3·05	0·07	3·30
Hongrie	3·50	3·02	0·09	3·60
Italie	4·09	3·60	0·13	4·22
Norvège	3·40	3·20	0·10	3·50
Pologne	3·61	3·22	0·10	3·71
Roumanie	4·53	3·89	0·16	4·68
Russie	4·35	3·88	0·10	4·44
Suède	3·68	3·41	0·08	3·76
Asie	3·96	3·68	0·07	4·03
Chine	5·10	4·85	0·04	5·13
Japon	3·65	3·43	0·07	3·72
Etats-Unis	3·82	3·49	0·11	3·93

La moyenne d'enfants nés vivants varie de 5·31 pour les mères nées en Autriche à 2·20 pour les mères nées en Finlande, ce qui donne un taux de 3·92 pour tous les lieux de naissances. Les mères nées en Chine avec une moyenne de 5·10 enfants, dans le Québec avec 4·93, en Roumanie avec 4·53, et dans la province du Nouveau-Brunswick avec 4·40, sont celles qui ont quelques-unes des plus fortes moyennes. L'Alberta et la Colombie Britannique sont très basses avec 2·60; viennent ensuite le Danemark (2·62), la Saskatchewan (2·71) et l'Ecosse (2·76). Quant aux enfants vivant actuellement, l'ordre des lieux de naissance des mères est presque le même que pour les enfants nés vivants excepté que la Chine et l'Autriche changent mutuellement de position; la moyenne la plus élevée est de 4·85 et la plus basse, de 2·02. La moyenne d'enfants morts-nés est de 0·10 pour tous les lieux de naissance; nous trouvons en bas de ce chiffre cinq provinces du Canada, cinq pays d'Europe et l'Asie en général, de même que la Chine et le Japon en particulier.

Les moyennes de l'état LXXIV, ajustées pour différences dans la distribution des mères, paraissent à l'état LXXV.

LXXV.— MOYENNE D'ENFANTS (1) NÉS VIVANTS, (2) VIVANT ACTUELLEMENT, (3) MORT-NÉS, (4) NÉS VIVANTS OU MORTS, PAR LIEU DE NAISSANCE DE LA MÈRE, AJUSTÉE POUR DIFFÉRENCES DANS LA DISTRIBUTION D'ÂGE DES MÈRES, ET PROPORTION D'ENFANTS ACTUELLEMENT VIVANTS PAR RAPPORT AUX ENFANTS NÉS VIVANTS ET D'ENFANTS MORT-NÉS PAR RAPPORT AUX ENFANTS NÉS VIVANTS OU MORTS, CANADA, 1930

Lieu de naissance de la mère	Moyenne d'enfants				Proportion	
	Nés vivants	Vivant actuellement	Mort-nés	Nés vivants ou morts	D'enfant vivant actuellement par rapport aux enfants nés vivants	D'enfants mort-nés par rapport aux enfants nés vivants ou morts
Tous lieux de naissance	3·92	3·47	0·10	4·02	88·52	2·49
Canada	4·15	3·63	0·10	4·25	87·47	2·35
Ile du Prince-Edouard	3·79	3·44	0·08	3·87	90·77	2·07
Nouvelle-Ecosse	3·92	3·55	0·12	4·04	90·56	2·97
Nouveau-Brunswick	4·39	3·82	0·10	4·50	87·02	2·22
Québec	4·69	4·00	0·08	4·78	85·29	1·67
Ontario	3·33	3·06	0·12	3·45	91·89	3·48
Manitoba	3·69	3·33	0·11	3·79	90·24	2·90
Saskatchewan	3·94	3·43	0·09	4·02	87·06	2·24
Alberta	3·87	3·35	0·08	3·95	86·56	2·03
Colombie Britannique	3·28	2·83	0·06	3·34	86·28	1·80
Iles britanniques	2·85	2·65	0·10	2·95	92·98	3·39
Angleterre	2·91	2·71	0·10	3·01	93·13	3·32
Irlande	2·79	2·60	0·11	2·90	93·19	3·79
Ecosse	2·70	2·52	0.10	2·80	93·33	3·57
Galles	2·95	2·70	0·11	3·06	91·53	3·59
Possessions britanniques	3·57	3·17	0·12	3·69	88·80	3·25
Terre-Neuve	3·87	3·41	0·11	3·98	88·11	2·76
Europe	3·73	3·33	0·10	3·83	89·28	2·61
Autriche	4·66	4·10	0·11	4·77	87·98	2·31
Belgique	3·17	2·87	0·08	3·25	90·54	2·46
Danemark	2·73	2·49	0·11	2·85	91·21	3·86
Finlande	2·47	2·24	0·11	2·59	90·69	4·25
France	3·66	3·37	0·09	3·75	92·08	2·40
Allemagne	2·99	2·77	0·09	3·09	92·64	2·91
Hollande	3·16	2·99	0·07	3·23	94·62	2·17
Hongrie	3·67	3·17	0·09	3·76	86·38	2·39
Italie	3·81	3·37	0·12	3·93	88·45	3·05
Norvège	2·94	2·78	0·08	3·02	94·56	2·65
Pologne	3·69	3·28	0·09	3·79	88·89	2·37
Roumanie	4·30	3·70	0·15	4·46	86·05	3·36
Russie	3·98	3·56	0·09	4·07	89·45	2·21
Suède	3·29	3·05	0·06	3·36	92·71	1·79
Asie	3·68	3·43	0·07	3·75	93·21	1·87
Chine	4·26	4·06	0·03	4·29	95·31	0·70
Japon	3·48	3·27	0·07	3·54	93·97	1·98
Etats-Unis	3·80	3·47	0·11	3·90	91·32	2·82

La moyenne la plus élevée d'enfants nés vivants est celle du Québec, 4·69 (l'Autriche avec 4·66 égale presque le Québec), et la plus basse est celle de la Finlande (2·47). C'est un écart considérablement plus étroit que l'écart des chiffres non ajustés qui est de 5·31 à 2·20. Les moyennes ajustées d'enfants actuellement vivant placent l'Autriche en tête avec 4·10 et la Finlande à la fin avec 2·24. La proportion d'enfants vivant actuellement par rapport aux enfants nés vivants varie de 95 p.c. pour les mères nées en Chine et en Norvège à 85 p.c. pour celles du Québec. Ce semble être un petit écart et il ne doit pas y avoir de variations distinctives parmi les lieux de naissance. La moyenne de mort-nés varie de 0·15 dans le cas des mères nées roumaines à 0·03 dans celui des mères chinoises. Le nombre moyen de naissances (nés vivants ou morts) est le plus élevé pour les mères du Québec (4·78) et le plus bas pour celles de Finlande

(2·59). La proportion d'enfants mort-nés par rapport aux enfants nés vivants ou morts varie de 4·25 pour les Finlandaises à 0·70 pour les Chinoises. D'autres proportions élevées d'enfants mort-nés par rapport à tous les enfants nés vivants ou morts sont celles des femmes nées au Danemark, en Ontario et dans les Iles britanniques avec 3·86, 3·48 et 3·39 respectivement. C'est peut-être contraire aux prévisions. D'autre part, nous trouvons ces mêmes lieux de naissance parmi ceux dont les pourcentages d'enfants vivant actuellement par rapport aux enfants nés vivants sont plus élevés.

La déviation standardisée de la moyenne d'enfants nés vivants pour chaque pays de naissance de la mère est calculée et fixée à 0·58 dans une moyenne de 3·55. Ceci est à comparer avec la déviation standardisée de la moyenne d'enfants nés vivants par origine raciale de la mère, 0·66 dans une moyenne de 3·57, ce qui n'est pas regardé comme considérable. Il semble donc que le lieu de naissance n'a pas grand effet sur la fécondité des femmes du Canada. La déviation standardisée, naturellement, ne nous dit pas distinctement dans quelle mesure la moyenne d'enfants nés d'une mère varie en raison des différences de lieu de naissance, et sans standard de comparaison elle ne nous dit rien de défini. Comme déviation standardisée, cependant, elle semble faible en elle-même. De plus, d'autres caratéristiques sont coreliées avec le lieu de naissance, *e.g.*, origine raciale, religion et, dans une certaine mesure, région, qui seraient responsables d'une partie de cette déviation standardisée. Conséquemment, il semble que le lieu de naissance ne puisse pas par lui-même causer une différentielle importante dans la fécondité telle que mesurée par la moyenne d'enfants, surtout vu que les chiffres sont ajustés pour les différences d'âge des mères.

Naissances accumulées.—Bien que les tendances du nombre de naissances et les taux bruts et standardisés soient les méthodes habituelles suivant lesquelles la fécondité de la population et les changements dans la fécondité sont présentés, il ne faut pas oublier un autre point de vue. La population est chose fort dynamique même quand ses propriétés dynamiques ne sont pas accentuées par la migration. Le fait que les vieilles gens meurent et que leur place soit prise par des jeunes signifie que la population change constamment son contenu. En 1931, sur 10,359,165 personnes d'âge déclaré, 2,203,774 ont moins de 10 ans, *i.e.*, sont nées depuis le dernier recensement, ce qui est une proportion de un à quatre (sans tenir compte des moins de 10 ans qui nous arrivent par migration). Si l'on prend la population née canadienne, il y a 8,054,-526 personnes d'âge déclaré et 2,119,703 de moins de 10 ans, *i.e.*, depuis le recensement il en est né une pour trois qui vivaient avant. Ceci nous fait voir dans quelle mesure le contenu de notre population change et que (à l'exception du contrôle loin d'être complet exercé par les personnes âgées sur les gestes, les pensées et les aspirations des jeunes) nous avons ici un état de flux peut-être plus important que tout autre attribut de notre population. Les naissances courantes permettent de mesurer en gros ce flux et, n'étaient les complications causées par les décès et la migration, elles nous en fourniraient une mesure parfaite en même temps qu'une mesure des additions à notre population. Tel qu'il en est, cependant, il serait peut-être utile de répartir les naissances accumulées sur une période d'années (spécialement dix années pour comparer avec une période entre recensements) pour voir comment l'accumulation de cette période se compare avec le nombre de personnes de 11 ans et moins aux recensements. Pour obtenir un portrait mieux défini, il nous faut calculer les survivants parmi ces naissances, mais ici, il est impossible d'être exact, surtout si nous calculons les survivants parmi les différentes sections de la population Les prévisions d'une table de longévité peuvent être utilisées pour la population en général avec des résultats assez satisfaisants mais, quand la chose est appliquée aux races, aux lieux de naissances et ainsi de suite, nous sommes sujets à nous écarter considérablement. Même dans ce cas, un calcul de ce genre est utile tant qu'il est entendu que ce n'est qu'une approximation. L'état LXXVI ci-dessous montre les naissances accumulées durant la période de 1926-36 dans les neuf provinces et leurs survivants par âge en 1936. Nous obtenons ces derniers avec les prévisions d'une table de longévité. Il est important d'observer la comparaison de ces survivants accumulés avec l'accroissement naturel accumulé de toute la population durant une période, par laquelle nous pouvons estimer le changement de population.

LXXVI.—TOUTES NAISSANCES, 1926-1936, ET SURVIVANTS PROBABLES EN 1936, PAR LIEU DE NAISSANCE DE LA MÈRE, CANADA

Lieu de naissance de la mère	Toutes naissances, 1926-36	Survivants probables en 1936
Tous lieux de naissance	2,544,737	2,303,150
Canada	1,910,093	1,730,822
Iles et Possessions britanniques	271,392	244,508
Autriche	23,860	21,463
Belgique	4,878	4,398
Danemark	3,298	2,979
Finlande	6,104	5,511
France	3,675	3,309
Allemagne	9,182	8,305
Hollande	2,939	2,651
Hongrie	9,168	8,293
Italie	16,494	14,843
Norvège	6,499	5,859
Pologne	50,641	45,813
Roumanie	10,309	9,284
Russie	46,464	41,907
Suède	5,728	5,155
Chine	1,883	1,692
Japon	7,467	6,724
Etats-Unis	122,332	110,394

L'état montre que sur 2,303,150 survivants estimatifs parmi les enfants nés de 1926 à 1936, les mères nées canadiennes contribuent 1,730,822, ou 75·2 p.c.; les nées britanniques, 244,508 ou 10·6 p.c.; les nées aux Etats-Unis, 110,394 ou 4·8 p.c.; les nées chinoises et japonaises, 8,416 ou 0·4 p.c., et les nées européennes, 179,770 ou 7·8 p.c. Parmi les nées européennes, les nées en Pologne, en Russie et en Autriche sont les principales contributrices avec 45,813, 41,907 et 21,463 naissances respectivement. Le lieu de naissance du père devrait également être pris en considération mais une idée de la relation entre les deux est donnée dans les statistiques du mariage qui montrent une correspondance générale de lieu de naissance de la mariée et du marié, *e.g.*, en 1931, 80 p.c. des mariages unissent des personnes du même lieu de naissance.

Les survivants accumulés des nés au Canada s'élèvent à 2,303,150 personnes de dix ans et moins et quelques-unes de 11 ans. L'accroissement naturel accumulé de la population de 1926 à 1936 est de 1,375,052. Les survivants accumulés des nés durant la période constituent, en gros, le nombre dont s'est accrue la population; le chiffre par lequel ils dépassent l'accroissement naturel constitue, en gros, le nombre dont la population se trouve départie par décès ou émigration. Les deux ensemble représentent le changement global de la population, *i.e.*, 3,678,202 ou environ un tiers de la population.

Tendance dans les naissances associée à la migration.—L'état LXXVII montre les naissances au Canada en général (1) des parents nés dans la même province que l'enfant, (2) de tous les autres parents qui apparaissent dans la statistique des naissances de l'année en question comme principales données, afin de montrer la tendance dans la proportion des naissances associées avec la migration aux autres naissances. Bien que les naissances globales dans le territoire d'enregistrement à la fin de la période de 1921-36 montrent une diminution définie en regard du total au commencement, le nombre de naissances dans le cas où parents et enfant sont nés dans la même province montre un gain substantiel, 7,762, de sorte que toute la diminution a lieu dans les naissances alliées à la migration. Il en est de même du Canada durant la période de 1926-36, mais dans le Québec, alors que les naissances globales diminuent de 8,924, les naissances dans le cas où les parents sont nés dans la même province que l'enfant diminuent aussi de quelque 2,229 et les naissances alliées à la migration diminuent du reste, 6,065.

LXXVII.—NAISSANCES TOTALES, NAISSANCES DE PARENTS NÉS DANS LA MÊME PROVINCE QUE L'ENFANT ET AUTRES NAISSANCES, AVEC LA PROPORTION DE NAISSANCES DE PARENTS MIGRATEURS PAR RAPPORT À TOUTES LES NAISSANCES, TERRITOIRE D'ENREGISTREMENT, 1921-1936, CANADA ET QUÉBEC, 1926-1936

Année	Naissances			Proportion des naissances de parents migrateurs par rapport à toutes les naissances (Col. 3 ÷ col. 1)
	Total	Les parents nés dans la même province que l'enfant	Autres	
	(1)	(2)	(3)	(4)
Territoire d'enregistrement—				
1921	168,979	55,939	113,040	66,90
1922	160·823	55,541	105,282	65·46
1923	153,489	55,022	98,467	64·15
1924	153,880	56,051	97,829	63·57
1925	150,809	55,871	94,938	62,95
1926	145,519	54,535	90,984	62·52
1927	146,728	54,943	91,785	62·55
1928	148,275	55,006	93,269	62·90
1929	148,878	54,876	94,002	63·14
1930	154,330	57,587	96,743	62·69
1931	150,952	57,927	93,025	61·63
1932	147,423	58,797	88,626	60·12
1933	139,955	57,879	82,076	58,64
1934	139,136	59,905	79,231	56,95
1935	140,346	62,267	78,079	55,63
1936	138,922	63,601	75,321	54·22
Canada—				
1926	226,629	121,663	104,966	46·32
1927	227,473	123,170	104,303	45·85
1928	229,477	123,949	105,528	45·99
1929	227,899	123,068	104,831	46·00
1930	235,436	127,997	107,439	45,63
1931	232,108	128,676	103,432	44·56
1932	227,206	128,598	98,608	43·40
1933	214,442	123,310	91,132	42·50
1934	213,233	125,316	87,917	41·23
1935	213,107	126,677	86,430	40·56
1936	211,738	128,500	83,238	39·31
Québec—				
1926	81,110	67,128	13,982	17·24
1927	80,745	68,227	12,518	15·50
1928	81,202	68,943	12,259	15·10
1929	79,021	68,192	10,829	13·70
1930	81,106	70,410	10,696	13·19
1931	81,156	70,749	10,407	12·82
1932	79,783	69,801	9,982	12·51
1933	74,487	65,431	9,056	12·16
1934	74,097	65,411	8,686	11·72
1935	72,761	64,410	8,351	11·48
1936	72,816	64,899	7,917	10·87

On verra que la proportion d'enfants issus de parents migrateurs décline dans le cas du territoire d'enregistrement de 66·9 en 1921 à 54·2 en 1936 et dans le cas des neuf provinces, de 46·3 en 1926 à 39·3 en 1936. De 1921 à 1928, dans le territoire d'enregistrement, la proportion de naissances alliées par rapport à la migration diminue de 4·0 p.c. et pour la période de sept ans, 1929-36, elle diminue de 8·92 p.c. Il semble que ce soit un processus accéléré. Au Canada, durant la première période de cinq ans la diminution est de 1·76 et durant la dernière période quinquennale, de 5·25. Cependant, dans le Québec où la migration joue un rôle beaucoup plus simple, la proportion tombe de 17·24 p.c. de toutes les naissances en 1926 à 12·82 p.c. en 1931 pour ralentir jusqu'à 10·87 p.c. en 1936 durant les derniers cinq ans. C'est probablement la meilleure mesure que l'on puisse obtenir du taux d'indigénéisation et de stabilisation de notre population bien que, naturellement, elle ne tienne pas compte de la migration au cœur de la province et, partant, ne mesure pas entièrement la contribution naturelle des gens en migration.

Fécondité spécifique des femmes de tous états conjugaux, par lieu de naissance, 1930-1932.—Comme on l'a déjà dit, on n'a pas classifié le sexe et la distribution d'âge de la population par lieu de naissance pour le recensement de 1921. Cette classification est faite, cependant,

pour celui de 1931. Profitant de ces données, on a calculé les taux spécifiques de fécondité de la période de trois ans, 1930-32, qui entoure la date du recensement de 1931. A même ces taux spécifiques, on a calculé les taux de fécondité totale; ces taux paraissent à l'état LXXVIII.

LXXVIII.—FÉCONDITÉ[1] SPÉCIFIQUE DES FEMMES DE 15-49 ANS DE TOUS ÉTATS CONJUGAUX, SELON L'ÂGE ET LE LIEU DE NAISSANCE DE LA MÈRE, ET FÉCONDITÉ[2] TOTALE, SELON LE LIEU DE NAISSANCE DE LA MÈRE, CANADA, 1930-1932

Lieu de naissance de la mère	Taux spécifique de fécondité des mères du groupe d'âge de							Fécon-dité totale
	15-49	20-24	25-29	30-34	35-39	40-44	45-49	
Tous lieux de naissance	29·5	136·7	174·4	141·9	130·2	44·8	5·3	3·19
Canada	28·0	132·2	17·81	154·9	114·4	51·6	6·1	3·33
Ile du Prince-Edouard	28·5	131·0	172·4	161·1	115·1	48·9	4·3	3·31
Nouvelle-Ecosse	43·4	147·4	162·3	135·8	100·7	44·2	5·0	3·19
Nouveau-Brunswick	40·7	152·1	190·6	164·9	122·1	60·8	7·6	3·69
Québec	21·0	142·3	223·3	209·0	170·9	81·8	10·6	4·29
Ontario	32·1	116·8	135·8	109·3	71·8	28·5	2·6	2·48
Manitoba	25·0	120·5	158·8	134·3	95·9	49·1	6·6	2·95
Saskatchewan	27·9	142·1	180·2	152·3	110·4	62·9	14·8	3·45
Alberta	29·6	146·4	182·8	154·7	113·6	57·7	13·8	3·49
Colombie Britannique	20·6	94·4	118·0	92·2	59·7	33·1	7·2	2·13
Iles Britanniques	35·5	127·8	139·3	105·6	67·3	24·8	2·5	2·51
Angleterre	36·2	126·0	136·6	102·1	66·8	25·3	2·7	2·48
Irlande	33·9	139·6	156·8	120·8	73·5	25·3	2·1	2·76
Ecosse	33·5	125·9	138·6	109·2	66·6	22·9	2·5	2·50
Galles	5·1	159·8	164·1	124·4	73·9	35·2	1·1	2·82
Possession britanniques	37·8	148·7	181·4	133·1	91·3	35·0	5·3	3·16
Terre-Neuve	44·9	179·9	212·5	160·0	117·7	46·5	7·0	3·54
Europe	50·4	173·2	189·9	148·4	104·4	46·4	7·6	3·60
Autriche	124·0	318·9	320·0	268·0	204·1	94·4	16·8	6·73
Belgique	67·9	177·7	147·6	110·4	78·4	33·2	6·0	3·11
Danemark	40·6	155·9	171·0	131·0	81·8	38·6	–	3·09
Finlande	47·1	100·9	98·6	74·7	44·3	22·2	4·4	1·96
France	21·7	127·5	131·9	95·5	74·0	27·7	3·2	2·41
Allemagne	52·0	183·5	186·2	131·4	86·5	46·6	4·3	3·45
Hollande	29·9	167·2	200·4	149·5	115·7	44·8	6·1	3·57
Hongrie	101·6	252·5	237·3	168·0	132·1	58·3	12·2	4·81
Italie	80·5	245·0	235·0	180·9	134·8	58·9	8·3	4·72
Norvège	40·4	165·7	184·5	144·8	114·8	50·8	8·4	3·55
Pologne	43·3	157·9	180·7	138·0	85·2	36·7	7·6	3·25
Roumanie	58·8	154·4	159·1	106·3	76·6	33·3	5·4	2·97
Russie	31·6	162·8	200·7	170·1	115·3	53·9	8·2	3·71
Suède	62·0	154·5	163·5	127·5	98·4	35·6	6·6	3·24
Asie	59·8	267·0	254·8	205·4	147·2	64·8	11·2	5·05
Chine	9·0	142·0	220·1	232·2	208·1	88·8	23·8	4·62
Japon	135·8	370·5	296·7	218·1	156·0	78·1	10·4	6·33
Etats-Unis	47·1	156·8	162·0	122·9	83·0	37·1	3·6	3·06

[1] Fécondité par 1,000 femmes d'âge et de lieu de naissance spécifiés.
[2] Voir page 294 pour la méthode de calcul.

Si l'on considère d'abord les taux spécifiques des mères nées canadiennes, on voit que, bien que les taux des deux plus jeunes groupes d'âges soient inférieurs à ceux de "tous lieux de naissance", dans le groupe 25-29 le taux des femmes canadiennes est plus élevé et s'accroît proportionnellement dans chaque groupe consécutif. Parmi les provinces canadiennes, il n'en est que deux qui diffèrent grandement du taux des femmes nées canadiennes: Québec, dont le taux est considérablement plus élevé dans tous les groupes à l'exception de 15-19, et Colombie Britannique, qui a un taux considérablement inférieur dans tous les groupes excepté le plus avancé.

Les femmes nées dans les Iles Britanniques, moins une exception—le pays de Galles—, ont des taux spécifiques plus élevés que ceux de tous les lieux de naissance du groupe de 15-19; mais dans tous les groupes au-dessus de 20, leurs taux sont inférieurs si ce n'est deux exceptions, toutes deux dans le groupe de 20-24. Terre-Neuve montre des taux plus élevés dans tous les groupes.

Parmi les pays européens, la Hongrie et l'Autriche montrent des taux spécifiques élevés de fécondité dans tous les groupes d'âge tandis que la Finlande et la France en ont de relativement bas. La France est le seul pays inférieur à la moyenne dans tous les groupes d'âge. Les taux spécifiques des femmes nées en Asie en général, en Chine et au Japon sont plus élevés que ceux de "tous lieux de naissance" (excepté dans le cas du groupe de 15-19 pour la Chine) et ce, considérablement dans la plupart des cas. Cependant, il faut se rappeler que ces taux résultent d'une

petite population féminine et d'un petit nombre de naissances. Les taux spécifiques des femmes nées aux Etats-Unis sont légèrement supérieurs à la moyenne dans les deux groupes d'âge jeune et légèrement inférieurs dans les autres cinq groupes. C'est exactement le contraire des taux des femmes nées canadiennes.

Fécondité totale par lieu de naissance, 1930-1932.—Si l'on passe maintenant à la fécondité totale (nombre d'enfants issus d'une mère traversant toute la période de fécondité), nous trouvons un taux de 3·19 enfants pour toutes les femmes au Canada. Ce taux varie, suivant chaque lieu de naissance, de 6·73 enfants pour les femmes nées en Autriche à 1·96 pour celles nées en Finlande (état LXXVIII).

Tandis que les taux des femmes nées au Canada dans l'ensemble et de six provinces sont plus élevés que le taux de "tous lieux de naissance"—Québec étant le plus élevé avec 4·29—les femmes nées en Ontario, au Manitoba et en Colombie Britannique ont des taux plus bas. Cette dernière province est au bas de l'échelle avec 2·19 enfants. Les lieux de naissances étrangers dont les femmes ont un taux plus élevé que celui du Québec sont l'Autriche (6·73), le Japon (6·33), l'Asie en général (5·05), la Hongrie (4·81), l'Italie (4·72) et la Chine (4·62). Les lieux de naissance dont le fécondité est la moins élevée sont la Finlande et la Colombie Britannique; suivent la France (2·41), l'Ontario et l'Angleterre (2·48), l'Ecosse (2·50), les Iles Britanniques en général (2·51), l'Irlande (2·76), les Galles (2·82), le Manitoba (2·95) et la Roumanie (2·97).

Conclusions.—Quelques-uns des traits importants mis à jour dans ce chapitre sont: (1) il y a augmentation définie de la proportion d'enfants issus de parents nés canadiens; (2) le lieu de naissance n'influe pas beaucoup sur la fécondité des femmes telle que mesurée par la moyenne d'enfants; (3) bien que 13 sur 100 survivants estimatifs parmi les nés de la période de 1926-36 soient issus de mère nées étrangères et que 39 sur 100 naissances au Canada soient encore alliées à la migration, les naissances alliées à la migration diminuent continuellement et rapidement durant la période de 1926-36; (4) la diminution rapide des naissances alliées à la migration indique que notre population se stabilise rapidement. Les conséquences de ce fait sont difficiles à prévoir. D'une part ceci voudrait dire que la population est apte à devenir plus attachée à la vie domestique et à croître moins sporadiquement qu'au cours des derniers 30 ans. De même, comme nous savons que dans le passé immédiat une très grande partie de la population représentait différents pays, cet approche rapide de l'indigénéité indique que cette différenciation dans le lieu de naissance ne s'est pas montrée obstacle aussi sérieux à l'intermariage qu'il semblait probable au début de la période. Cependant, il peut y avoir d'autres points de vue, y compris la possibilité que la tendance à la stabilisation soit simplement un phénomène cyclique à cause des conditions économiques difficiles et aussi qu'un état statique puisse être, en partie du moins, responsable du déclin des naissances.

CHAPITRE VII

DIFFÉRENCES RÉGIONALES DANS LA FÉCONDITÉ

Introduction.—La valeur pour le Canada ou tout pays important en général d'une statistique comme la natalité brute est manifestement limitée. C'est une moyenne avec laquelle, étant donnée la grandeur de la population, le total des naissances peut être calculé; aussi cette moyenne de l'ensemble du pays en une année peut être comparée avec celle d'une autre année. Mais dans un pays aussi vaste que le Canada, au point de vue étendue géographique, un taux comme celui-ci ne peut être comparé avec celui d'un autre pays plus petit ou un pays à population plus homogène. De plus, ce taux moyen ne veut rien dire s'il ne représente pas les taux de naissance des différentes sections du pays, de sorte que le taux général puisse être regardé comme typique de chaque région ou d'un grand nombre de régions. Il est concevable que les taux de chaque région du Canada tendent à se fixer ou à se stabiliser à ce point central; sinon, *i.e.* si les taux individuels sont indépendants, le taux général n'a pas de sens. Il s'ensuit qu'il est de première importance d'examiner les taux de naissance des différents types de régions du Canada. Les types de régions examinés en ce chapitre sont: (1) municipalités urbaines groupées par importance; (2) comtés et divisions de recensement à l'exclusion des cités et villes de 5,000 et plus; (3) les 220 comtés ou divisons de recensement et quelques subdivisions des divisions de recensement (227 en tout). Evidemment, avant qu'une étude complète des incidences de la natalité dans cette triple classification puisse être faite, il fallait obtenir le chiffre des naissances par lieu de résidence des mères par opposition aux naissances par lieu de délivrance. Ces chiffres, tabulés pour la première fois en vue de cette monographie, paraissent aux tableaux 14 et 15, partie III, pages 376 et 380.

Natalité provinciale par groupe d'importance des municipalités urbaines et "autres parties".—Au tableau 14, partie III, page 376, les naissances selon le domicile de la mère pour chaque cité, ville ou "autre partie" de comté ou division de recensement sont fixées à une moyenne pour les trois années 1930-32 et les taux bruts sont calculés suivant la population au recensement du 1er juin 1931.

Les taux standardisés* sont aussi calculés pour chacune de ces unités de la façon suivante:—

(1) La natalité prévue est calculée en énumérant la population féminine de chaque unité entre 15 et 50 ans par groupe quinquennal d'âge et en appliquant à chaque groupe la fécondité moyenne de ce groupe au Canada en général durant les trois années 1930-32, en additionnant ensuite les naissances ainsi comptées pour les divers groupes d'âge et en divisant la somme par la population totale de l'unité.

(2) Les taux standardisés sont calculés d'après les taux bruts et prévus par l'équation suivante:—

$$\text{T.S. (pour une unité donnée)} = \frac{\text{T.P. pour le Canada}}{\text{T.P. pour l'unité donnée}} \times \text{T.B. pour l'unité donnée}$$

là où T.S. signifie taux standardisé, T.P. taux prévu et T.B. taux brut.

L'état LXXIX présente un résumé du tableau 14 pour les groupes d'importance des municipalités urbaines classifiées suivant la population et pour les "autres parties". A cette fin les groupes suivants sont distingués:—

(a) cités de 100,000 âmes et plus;
(b) cités de 40,000-100,000 âmes;
(c) cités et villes de 10,000-40,000 âmes;
(d) cités et villes de 5,000-10,000 âmes;
(e) "autres parties", comprenant des villes de moins de 5,000 âmes, tous les villages et toutes les parties rurales.

En plus du groupement pour le Canada en général, les chiffres de ces différentes classes sont aussi résumés pour les Provinces Maritimes comme unité, le Québec, l'Ontario, les Provinces des praries comme unité et la Colombie Britannique. Dans ces groupes régionaux, cependant, les chiffres des cités de 40,000 âmes et plus sont donnés séparément sans totaux de classe.

*Standardisés pour l'âge.

LXXIX.—POPULATION, NAISSANCES ET NATALITÉ BRUTE, PRÉVUE ET STANDARDISÉE[3], PAR GROUPE D'IMPORTANCE DES MUNICIPALITÉS URBAINES ET "AUTRES PARTIES", CANADA ET PROVINCES, 1931

Item	Population, recensement de 1931	Moyenne de naissances vivantes selon le domicile de la mère, 1930-32	Taux par 1,000 âmes		
			Bruts	Prévus	Standardisés[4]
Canada[1]	10,362,833	239,878	23·1	23·0	23·3
Cités de 100,000 et plus	2,328,175	48,381	20·8	27·9	17·1
Cités de 40,000-100,000	561,248	11,846	21·1	27·5	17·7
Cités et villes 10,000-40,000	983,692	22,873	23·3	25·7	20·8
Cités et villes de 5,000-10,000	454,450	11,238	24·7	24·1	23·6
Autres parties[2]	6,035,268	145,540	24·1	20·2	27·5
Province Maritimes	1,009,103	24,089	23·9	20·8	26·4
Ile du Prince-Edouard	88,038	1,886	21·4	19·4	25·4
Nouvelle-Ecosse	512,846	11,526	22·5	20·8	24·8
Nouveau-Brunswick	408,219	10,677	26·2	21·2	28·5
Cités de 40,000 et plus—					
Halifax, N.-B.	59,275	1,410	23·8	28·2	19·4
Saint John, N.-B.	47,514	1,065	22·4	26·3	19·6
Cités et villes de 10,000-40,000	78,585	1,912	24·3	28·1	19·9
Cités et villes de 5,000-10,000	95,139	2,427	25·5	24·1	24·3
Autres parties[2]	728,590	17,274	23·7	18·6	29·3
Québec	2,874,255	83,403	29·0	23·9	27·9
Cités de 40,000 et plus—					
Montréal	818,577	19,968	24·6	28·0	20·0
Québec	130,594	4,309	33·0	27·7	27·4
Verdun	60,745	1·507	24·8	28·9	29·7
Cités et villes de 10,000-40,000	282,756	7,770	27·5	26·5	23·8
Cité et villes de 5,000-10,000	98,621	3,421	34·7	24·8	32·2
Autres parties[2]	1,482,962	46,428	31·3	20·6	35·0
Ontario	3,431,683	68,908	20·1	23·9	19·3
Cité de 40,000 et plus—					
Hamilton	155,547	3,076	19·8	26·5	17·1
London	71,148	1,170	16·4	26·9	14·0
Ottawa	126,872	2,503	19,7	28·7	15·8
Toronto	631,207	11,607	18·4	29·1	14·5
Windsor	63,108	1,391	22·0	27·4	18·5
Cités et villes de 10,000-40,000	487,270	10,879	22·3	25·3	20·3
Cités et villes de 5,000-10,000	175,793	3,700	21·0	24·0	20·1
Autres parties[2]	1,720,738	34,583	20·1	20·7	22·3
Provinces des Prairies	2,353,529	52,976	22·5	21·9	23·6
Manitoba	700,139	14,188	20·3	23·1	20·2
Saskatchewan	921,788	21,523	23·3	21·0	25·5
Alberta	731,605	17,265	23·6	21·8	24·9
Cités de 40,000 et plus—					
Calgary, Alta	83,761	1,574	18·8	26·4	16·4
Edmonton, Alta	79,197	1,646	20·8	26·8	17·8
Regina, Sask	53,209	1,204	22·6	29·2	17·8
Saskatoon, Sask	43,291	878	20·3	28·1	16·6
Winnipeg, Man	218,785	3,553	16·2	28·5	13·1
Cités de 10,000-40,000	78,465	1,483	18·9	25·0	17·4
Cités et villes de 5,000-10,000	43,560	879	20·2	24·4	19·0
Autres parties[2]	1,753,251	41,759	23·8	20·0	27·3
Colombie Britannique	694,263	10,503	15·1	21·7	16·1
Cités de 40,000 et plus—					
Vancouver	246,593	3,365	13·6	24·4	12·9
Cités de 10,000-40,000	56,606	829	14·6	22·6	14·9
Cités de 5,000-10,000	41,337	811	19·6	22·4	20·1
Autres parties[2]	349,727	5,497	15·7	19·5	18·5

[1] A l'exclusion du Yukon et des Territoires du Nord-Ouest.
[2] Comprenant les villes de moins de 5,000, tous les villages et toutes les parties rurales.
[3] Voir page 334 pour la méthode de calcul.
[4] Les taux standardisés sont calculés à même les taux bruts et les taux prévus à deux décimales près.

Le Canada en général a une natalité moyenne de 23·1 par 1,000 âmes durant la période de trois ans. Le taux le plus bas (brut et standardisé à la fois) dans ses parties constituantes est celui des cités de 100,000 et plus, le taux brut de ce groupe étant de 20·8 par 1,000 et le taux standardisé, de 17·1 seulement. Les cités de 40,000-100,000 viennent en second lieu pour les taux brut et standardisé avec 21·1 et 17·7 par 1,000 respectivement. Le taux brut le plus élevé d'un groupe, 24·7 par 1,000, est celui des cités et villes de 5,000-10,000, mais la standardisation donne le taux le plus élevé aux petites villes, villages et unités rurales qui constituent les "autres parties", les taux standardisés pour ce groupe dans tout le Canada étant de 27·5 par 1,000 contre 23·6 pour les cités et villes de 5,000-10,000. Les "autres parties" montrent le taux

standardisé de groupe le plus élevé non seulement pour le Canada en général, mais aussi pour chaque section qui est l'objet du résumé, à l'exception de la Colombie Britannique où les villes de 5,000-10,000 montrent le taux le plus élevé, brut ou standardisé.

Effet de l'état conjugal des femmes d'âge fécond sur la natalité.—Nous allons voir que la méthode de standardisation décrite plus haut est basée sur la comparaison du nombre réel de naissances dans une unité ou un groupe d'unités donnés avec le nombre à prévoir d'après la proportion des femmes, mariées ou non, dans chaque groupe d'âge où la conception est possible, et ne tient pas compte de l'état conjugal de ces femmes. Si les taux canadiens (fécondité spécifique) employés comme indice ne portaient que sur les naissances légitimes et si ces taux n'étaient appliqués qu'au nombre de femmes mariées d'âge fécond dans chaque unité ou groupe, nous aurions un taux prévu mesurant la fécondité dans le mariage. Cependant, nous voulons un taux qui, bien que basé sur les femmes mariées, comprenne toutes les naissances. Chaque taux prévu obtenu par cette seconde méthode est donc multiplié par 1·036 pour tenir compte des naissances illégitimes d'après la proportion au Canada en général avant de l'utiliser dans la seconde partie de la formule pour obtenir le taux standardisé.

Les données du recensement quant à l'âge, par état conjugal, qui sont nécessaires à notre calcul, n'existent que pour les villes de 30,000 âmes et plus. Cette seconde méthode de standardisation n'a donc été appliquée qu'à ces villes et les taux prévus et standardisés de naissance ainsi obtenus paraissent à l'état LXXX ci-après.

LXXX.—NATALITÉ BRUTE, PRÉVUE ET STANDARDISÉE, COMPTE TENU DE LA FÉCONDITÉ DANS LE MARIAGE, VILLES DE 30,000 ÂMES ET PLUS, 1931

Ville	Natalité par 1,000 de population		
	Brute	Prévue	Standardisée
Brantford, Ont	19·7	24·1	18·9
Calgary, Alta	18·8	26·3	16·5
Edmonton, Alta	20·8	26·4	18·2
Halifax, N.-E	23·8	24·8	22·2
Hamilton, Ont	19·8	26·9	17·0
Kitchener, Ont	22·2	28·7	17·9
London, Ont	16·4	24·1	15·8
Montréal, Québec	24·4	23·7	23·7
Ottawa, Ont	19·7	21·5	21·2
Québec, Qué	33·0	18·7	40·8
Régina, Sask	22·6	28·3	18·5
Saint John, N.-B	22·4	22·7	22·8
Saskatoon, Sask	20·3	27·6	17·0
Toronto, Ont	18·4	25·2	16·9
Trois-Rivières, Qué	36·7	23·1	36·8
Vancouver, C.B	13·6	23·0	13·7
Verdun, Qué	24·8	31·6	18·2
Victoria, C.B	12·6	18·1	16·0
Windsor, Ont	22·0	30·6	16·6
Winnipeg, Man	16·2	25·0	15·0

Chaque fois que le taux standardisé d'une ville à l'état LXXX est au-dessus du taux standardisé de la même ville à l'état LXXIX, c'est une indication que l'état conjugal des femmes d'âge fécond dans cette ville est plus défavorable au point de vue des naissances qu'au Canada en général. Ainsi, la ville d'Ottawa a un taux standardisé de 15·8 seulement à l'état LXXIX mais ce taux monte à 21·2 à l'état LXXX. La différence entre ces taux reflète le fait qu'Ottawa contient une proportion exceptionnelle de femmes non mariées d'âge fécond, à cause de la grande proportion de femmes employées dans le service civil. Il existe une relation semblable prononcée entre les deux taux de la cité de Québec où le taux standardisé à l'état LXXIX est de 27·4 et à l'état LXXX, de 40·8. D'autre part, la ville de Hamilton, qui a un taux standardisé de 17·1 à l'état LXXIX montre un taux standardisé de 17·0 à l'état LXXX. Ici évidemment l'état conjugal des femmes d'âge fécond est presque aussi favorable à une forte fécondité que dans le pays en général. Il serait peut-être intéressant de comparer la proportion de femmes mariées d'âge fécond dans les villes de Hamilton, Ottawa et Québec en regard de la proportion correspondante du Canada en général.

LXXXI.—PROPORTION DE FEMMES DE 15-49 ANS, PAR GROUPE QUINQUENNAL D'ÂGE, CANADA, HAMILTON, OTTAWA ET QUÉBEC (CITÉ), 1931

Groupe d'âge	Canada	Hamilton	Ottawa	Québec
	p.c.	p.c.	p.c.	p.c.
15-49	56·11	58·89	45·68	40·63
15-19	5·03	5·20	3·23	1·73
20-24	36·47	37·42	23·31	18·74
25-29	66·57	67·40	48·34	47·07
30-34	79·14	78·86	63·84	62·48
35-39	82·57	81·28	69·06	68·55
40-44	82·68	81·42	70·78	68·82
45-49	81·34	78·82	69·81	69·34

Régions géographiques.—En donnant un aperçu général, l'état LXXXII montre la variété des taux locaux de naissance se produisant dans ces 227 divisions et dans les cités et villes de 5,000 âmes et plus. A cette fin les taux sont disposés par ordre de grandeur et divisés en sept classes. Le taux le plus élevé est celui de Drummondville, Qué. (48·6), et le plus bas, celui de la division n° 10A, C.B. (3·0). Pour aider le lecteur à saisir plus rapidement le sens des classes, une échelle de référence est donnée au bas de l'état indiquant les pays (dont les taux sont connus) qui entrent dans chaque classe. La classe la plus élevé dans la disposition de l'état LXXXII est "40 et plus" où l'on ne trouve qu'un pays, l'Egypte, mais qui contient sept cités et villes du Canada et les parties rurales de trois comtés, *i.e.* Lac St-Jean, Chicoutimi et Matane, tous dans Québec. La classe la moins élevée est "moins de 15". Cette classe aussi n'est représentée que par un seul pays, la Suède, et contient quant au Canada cinq comtés, six cités et villes avec une population de 5,000 et plus et les parties rurales de sept comtés, *i.e.* les divisions n° 2, 4, 5A, 9A, 10A et 10B, tous en Colombie Britannique, et Wentworth, parties rurales, en Ontario. Les villes qui entrent dans la classe la plus élevée sont Drummondville, Jonquière, Chicoutimi, Thetford Mines, Shawinigan Falls, Rimouski, toutes dans le Québec, et Edmundston au Nouveau-Brunswick.

LXXXII.—NOMBRE DE COMTÉS PRIS DANS LEUR ENSEMBLE, "D'AUTRES PARTIES" ET DE CITÉS ET VILLES DE 5,000 ÂMES ET PLUS, DANS CHAQUE CLASSE DE NATALITÉ (BRUTE ET STANDARDISÉE), 1931, ET ÉCHELLE DE RÉFÉRENCE DES PAYS

Classe de natalité	Taux brut			Taux standardisé		
	Comté en général	"Autres parties"	Cités et villes de 5,000 âmes et plus	Comté en général	"Autres parties"	Cité et villes de 5,000 âmes et plus
Moins de 15	5	7	6	5	2	11
15-19	57	58	43	30	23	64
20-24	79	78	44	67	67	25
25-29	34	38	18	50	55	12
30-34	32	28	10	35	36	15
35-39	17	15	9	19	22	5
40 et plus	3	3	7	21	22	5

Classe de natalité	Pays (dont la natalité est connue) entrant dans chaque classe:
Moins de 15	Suède.
15-19	Australie, Autriche, Belgique, Danemark, Eire, Angleterre et Galles, Estonie, Finlande, France, Allemagne, Lettonie, Nouvelle-Zélande, Norvège, Ecosse, Suisse, Etats-Unis (T. d'E.).
20-24	Tchécoslovaquie, Hongrie, Italie, Pays-Bas, Terre-Neuve, Irlande du Nord, Uruguay.
25-29	Bulgarie, Islande, Espagne, Union Sud-africaine (blancs).
30-34	Chili, Grèce, Inde, Japon, Jamaïque, Portugal, Roumanie.
35-39	Ceylan.
40 et plus	Egypte.

La carte I montre la distribution régionale de la natalité brute des comtés en général et la carte II montre la même chose pour les comtés ne comprennant pas les cités et villes de 5,000 âmes et plus. Faute d'espace, les comtés ne paraissent pas sur les cartes mais la carte-index* et sa clé devraient obvier à tout inconvénient à ce sujet. Ce qui importe réellement dans une présentation régionale de données, c'est d'établir s'il y a essaimage régional, *i.e.* si l'aspect d'un comté réflète les aspects des comtés environnants ou de la zone où il se trouve. Sinon, *i.e.* si les comtés se comportent indépendamment, nous ne pouvons pas dire qu'il y a tendance régionale.

Tendances régionales des comtés en général.—Avec la carte I sous les yeux le lecteur peut voir qu'il y a un essaimmage défini. Les membres de la classe la plus élevée (40 et plus, correspondant en fait de natalité à l'Egypte) se trouvent dans les deux comtés voisins et un autre comté rapproché. La deuxième classe élevée (35-39, correspondant à Ceylan), à l'exception d'un groupe, se trouve dans les parties nord et faiblement colonisées ou nouvelles du Québec, du Nouveau-Brunswick et de l'Alberta. Les comtés du groupe exceptionnel sont Frontenac, Beauce et Dorchester, Qué. Ces exceptions et d'autres seront discutées plus loin, mais il faudrait noter qu'elles se rencontrent dans un groupe plutôt qu'individuellement. Le groupe élevé suivant (30-34, correspondant aux pays comme le Chili) suit la même tendance générale, s'étendant cependant aux nouvelles partie de l'Ontario, du Manitoba, aux parties nord de la Saskatchewan et une partie de l'Alberta au sud d'une classe plus élevée déjà mentionnée. Kent, N.-B., est une apparente exception. Une autre classe (25-29, correspondant aux pays comme la Bulgarie) peut être regardée comme élevée. Cette classe, en général, forme des essaims au sud des classes plus élevées déjà mentionnées. Il y a des exceptions apparentes dans Cap-Breton, N.-E., Prince, I. du P.-E., la division n° 2, Man., l'Ile de la Reine Charlotte et la division n° 9B, C.B. La classe suivante (20-24, correspondant à l'Italie) est ce que l'on pourrait appeler la moyenne, *i.e.*, son milieu correspond au taux du Canada (23·1). Elle est remarquablement continuelle et semble être liée à la latitude. Quant aux classes qui peuvent être considérées comme basses, la classe 15-19 (correspondant à la France) a des localités définies, *e.g.*, le versant du Pacifique, le sud du Manitoba, la péninsule de l'Ontario, avec des exceptions apparentes: une division en Alberta, quatre comtés dans le Québec et des sections des Provinces Maritimes. On notera que, en général, cette classe couvre soit les parties les plus denses ou les plus anciennes, le versant du Pacifique entrant dans la catégorie des parties densément colonisées à cause de sa population qui se rencontre principalement dans les centres urbains. Inverness, Victoria, Pictou, Antigonish, Annapolis et Lunenburg en Nouvelle-Ecosse, et Kings dans l'Ile du Prince-Edouard sont bien connus comme étant non seulement d'anciennes régions mais aussi des parties qui ont subi une dépopulation mesurable à cause d'une émigration des deux sexes, ce qui indubitablement affecte la natalité. La classe la plus basse (moins de 15, correspondant à la Suède) est évidemment exceptionnelle comme classe se trouvant dans le nord et l'extrême sud-ouest de la Colombie Britannique.

La natalité canadienne (23·1) comme moyenne régionale.—A certains égards la natalité canadienne (23·1) en 1930-32 est typique comme moyenne régionale. Elle porte sur un vaste territoire central où l'on trouve les centres de la population canadienne et qui contient 40 p.c de la population. C'est aussi la classe prédominante dans les Provinces Maritimes. Si la moyenne était simplement une balance entre une petite région avec une très forte population et une natalité extrêmement faible et une vaste région avec une faible population et une natalité très élevée, le 23·1 ne pourrait pas être regardé comme typique et, dans cette mesure, un portrait juste de la natalité vraie ne pourrait pas être présenté par un chiffre non accompagné de chiffres supplémentaires indiquant les incidences de région et de population. Le tableau 16, partie III, page 396, montre les 227 divisions du Canada dans sept classes par ordre d'importance et les noms des membres de ces classes avec leur natalité brute locale, leur population en 1931 et leur étendue en milles carrés. Le résumé de cette statistique paraît à l'état LXXXIII et montre la proportion de chaque classe par rapport au total, en regard de la population et de la superficie terrienne. Les deux classes en bas de la moyenne contiennent 34 p.c. de la population du Canada et 21 p.c. de l'étendue; la classe moyenne contient 40 p.c. de la population et 32 p.c. de l'étendue; les quatre classes supérieures à la moyenne contiennent près de 26 p.c. de la population et 47 p.c. de l'étendue. Tout ceci semble montrer que la moyenne de 23·1 est bonne; cependant, nous ne pouvons considérer autrement que significatif le fait que près de la moitié de l'étendue soit dans les classes les plus élevées.

* En regard de la page XLVIII.

CARTE 1

CARTE DU CANADA
MONTRANT
LA NATALITÉ BRUTE[*]
DES COMTÉS ET DIVISIONS DE RECENSEMENT, 1930-32

[*] Les taux bruts sont calculés d'après les naissances selon le domicile de la mère

CARTE II

CARTE DU CANADA
MONTRANT
LA NATALITÉ BRUTE(1)
DES COMTÉS ET DIVISIONS DE RECENSEMENT À L'EXCLUSION DES CITÉS ET VILLES DE 5,000 ET PLUS, 1930-32

LÉGENDE

Moins de 15
15-19
20-24
25-29
30-34
35-39
40 et plus

(1) Les taux bruts sont calculés d'après les naissances selon le domicile de la mère

LXXXIII.—POURCENTAGE, CONTRIBUÉ PAR LES COMTÉS ET DIVISIONS DE RECENSEMENT DANS LA CLASSE DE NATALITÉ, DE (1) LA POPULATION DU CANADA, 1931, ET (2) DE LA SUPERFICIE TERRIENNE DU CANADA

Classe de natalité[1]	P.c., contribué par les comtés et divisions dans la classe, de	
	La population du Canada, 1931	L'étendue terrienne du Canada
Moins de 15	4·78	5·80
15-19	29·60	15·37
20-24	39·79	31·60
25-29	9·17	9·91
30-34	10·32	16·32
35-39	4·88	18·25
40 et plus	1·46	2·74

[1]Taux brut.

Tendances régionales des centres ruraux et des petits centres urbains.—La carte II montre la natalité locale dans les comtés et divisions du recensement à l'exclusion des cités et villes de 5,000 âmes et plus. Les points intéressants sont les changements effectués par l'exclusion des cités. Il est réellement remarquable qu'elle ne hausse que cinq comtés et n'en abaisse que dix-neuf. Les deux taux et les cités et villes qui causent le changement paraissent pour ces comtés à l'état LXXXIV.

Les petites villes et la population rurale non agricole, particulièrement la partie que l'on trouve dans les régions surburbaines, sont probablement responsables, en partie du moins, du fait que l'exclusion des grandes villes (*i.e.*, Québec dans le comté de Québec) abaisse au lieu d'élever la natalité.

LXXXIV.—COMTÉS DONT LA NATALITÉ BRUTE EST AFFECTÉE PAR L'EXCLUSION DES CITÉS ET VILLES DE 5,000 ÂMES ET PLUS, AVEC NATALITÉ BRUTE DES COMTÉS PRIS DANS LEUR ENSEMBLE ET DES "AUTRES PARTIES", 1931

Comté	Natalité brute du comté en général	Cités et villes de 5,000 âmes et plus	Natalité brutes des "autres parties" du comté
Cape Breton, N.E.	26·5	Sydney, Glace Bay, New Waterford, North Sydney, Sydney Mines	22·1
Saint John, N.-B.	21·0	Saint John	16·0
Beauharnois, Qué.	24·8	Valleyfield	19·4
Drummond, Qué.	32·5	Drummondville	27·1
Iles de Montréal et Jésus, Qué.	23·2	Lachine, Montréal, Outremont, Verdun, Westmount, St-Laurent	18·3
Québec, Qué.	31·6	Québec	26·9
Rimouski, Qué.	35·1	Rimouski	33·5
Shefford, Qué.	30·6	Granby	27·9
Stanstead, Qué.	25·3	Magog	22·0
St-Jean, Qué.	25·9	St-Jean	23·8
St-Maurice, Qué.	35·8	Shawinigan Falls, Trois-Rivières	29·6
Terrebonne, Qué.	30·8	St-Jérôme	29·2
Carleton, Ont.	20·1	Ottawa, Eastview	19·1
Cochrane, Ont.	30·4	Timmins	29·0
Nipissing, Ont.	29·0	North Bay	31·9
Stormont, Ont.	25·7	Cornwall	22·2
Sudbury, Ont.	31·1	Sudbury	28·3
Welland, Ont.	20·3	Niagara Falls, Welland, Fort Erié, Port Colborne, Thorold	18·0
Wentworth, Ont.	18·9	Hamilton, Dundas	14·5
York, Ont.	19·0	Toronto, Mimico, New Toronto	20·6
Division No. 6, Man.	17·5	Portage-la-Prairie, St-Boniface, Winnipeg	22·8
Division No. 1, Alta.	23·7	Medicine Hat	26·8
Division No. 11, Alta.	23·0	Edmonton	26·6
Division No. 2, C.B.	17·4	Nelson, Trail	13·8

Corrélation entre la natalité régionale et les types de personnes.—Au chapitre V, la natalité est examinée en regard de la différenciation raciale. On découvre une différenciation considérable et l'élément français de la population montre visiblement une natalité élevée. Ceci et le fait qu'il est le deuxième élément dominant de notre population portent à se demander comment leur prépondérance dans certaines régions influence la distribution régionale de la natalité. S'il est vrai que la distribution régionale mesurée d'après une base de comté devrait prendre en considération d'autres races aussi bien que les Français, *e.g.*, dans certaines divisions des Provinces des Prairies prédominent des races autres que française et britannique. Cependant, il ne semble pas nécessaire de montrer l'influence de chaque race séparée. Il est presque patent que les Français comme race et les Catholiques comme religion sont deux éléments puissants de la natalité. Il sera utile de connaître la différenciation régionale une fois que ces deux éléments seront retranchés et, par conséquent, nous montrons certaines corrélations au tableau 17, partie III, page 398.

En plus de viser à l'objet principal, ces corrélations tendent à établir si la corrélation varie d'une façon quelconque avec les types de localités différenciées en tant que rurales et groupes urbains selon l'importance. Il est remarquable et difficile à expliquer que les localités rurales montrent une corrélation inférieure à celle des différents groupes importants de centres urbains (excepté un, le groupe des cités et villes de 10,000-30,000). Il y a quelque chose de spécial dans le comportement de ce type particulier de centre urbain, qui peut se voir dans d'autres phases de la fécondité en dehors de cette corrélation. Quant à la corrélation inférieure dans le cas des localités rurales, elle n'est certes pas élevée et il en est ainsi pour les éléments raciaux et religieux. Il semble qu'il y ait indication que la natalité rurale dépende moins des types de gens que la natalité urbaine.

La tableau 17 montre la natalité standardisée et le pourcentage de Français à titre d'échantillon des "autres parties" des comtés ou divisions du recensement ainsi que pour toutes les cités et villes de chacun des quatre groupes importants de municipalités urbaines. Ces deux item sont mis en corrélation pour chaque groupe. Le nombre d'unités séparées représentées dans les cités de 30,000 âmes et plus n'est que de 20 et pour cette raison et à cause de leur type de distribution la corrélation peut n'être pas aussi sûre que les autres. Il semblent à la vérité que la corrélation ne varie pas beaucoup suivant les différents types de localités et ceci rend plus sûr le coefficient d'environ ·70 qui traverse toutes les corrélations. Comme le tableau n'est donné que pour montrer et mesurer l'étendue de corrélation, on ne se sert pas de l'équation de régression.

Le tableau 17, montre aussi le pourcentage de Catholiques et le corrélation entre chaque groupe de cet item et la natalité standardisée.

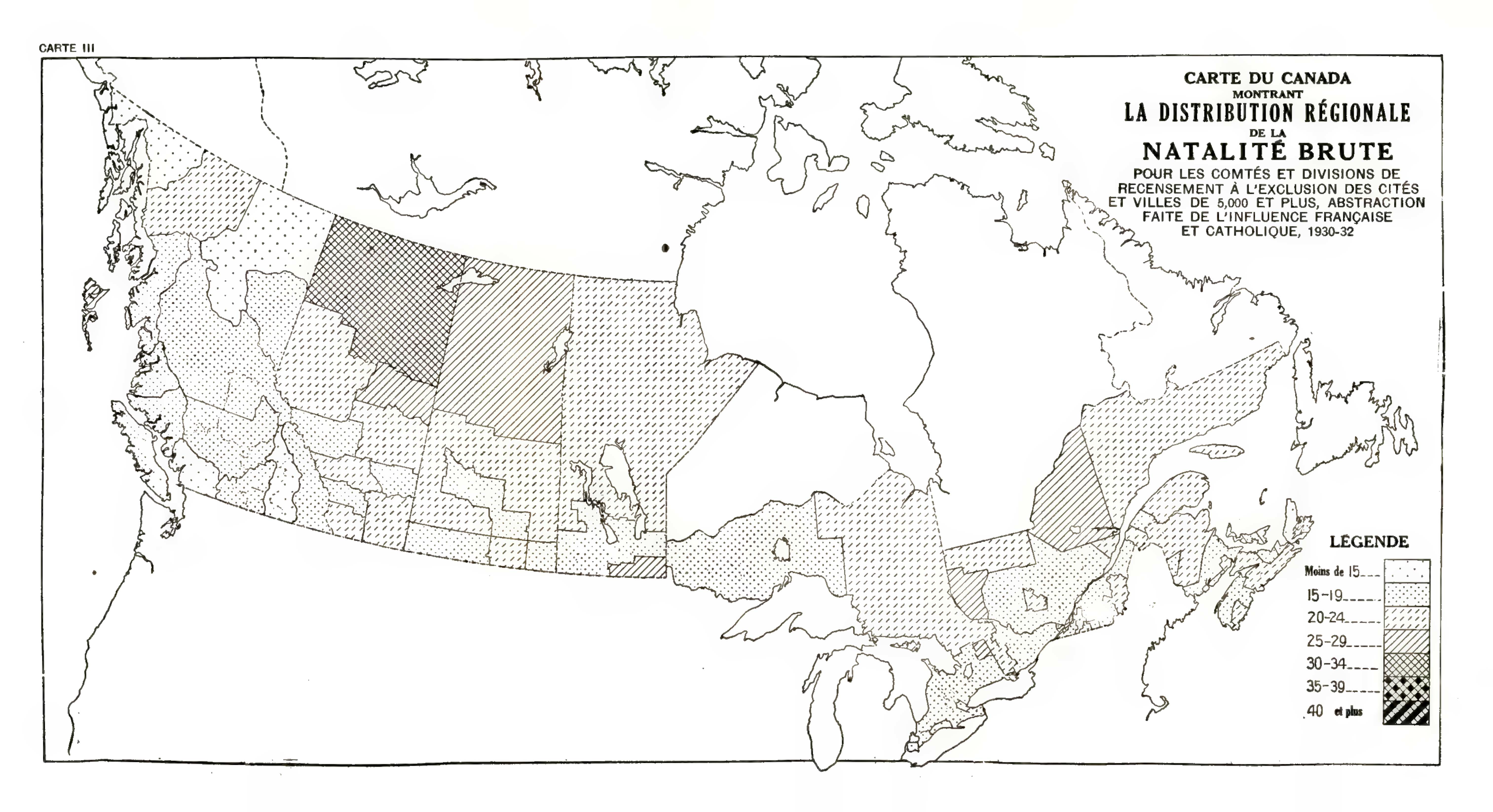
Un résumé des corrélations du tableau 17 est donné à l'état LXXXV.

LXXXV.—CORRÉLATION ENTRE LA NATALITÉ STANDARDISÉE ET (1) LE POURCENTAGE DE FRANÇAIS ET (2) DE CATHOLIQUES POUR LES GROUPES DE MUNICIPALITÉS URBAINES SELON L'IMPORTANCE ET LES "AUTRES PARTIES"

Item	Corrélation de la natalité standardisée avec le	
	P.c. de Français	P.c. de Catholiques
"Autres parties"	·67	·71
Cités et villes de 5,000-10,000	·72	·80
Cités et villes de 10,000-30,000	·63	·68
Cités et villes de 30,000 et plus	·84	·86

Il semble que les corrélations avec le pourcentage de Catholiques soient un peu plus élevées qu'avec le pourcentage de Français. Comme précédemment, le même type de corrélation (environ ·75) persiste. Il peut y avoir quelque sens, cependant, dans le fait que les coefficients les plus élevés soient donnés pour les unités urbaines les plus grandes et les plus petites, particulièrement en vue d'un phénomène observé ailleurs dans le comportement de la natalité dans les cités de moyenne grandeur.

CARTE III


CARTE DU CANADA
MONTRANT
LA DISTRIBUTION RÉGIONALE
DE LA
NATALITÉ BRUTE
POUR LES COMTÉS ET DIVISIONS DE RECENSEMENT À L'EXCLUSION DES CITÉS ET VILLES DE 5,000 ET PLUS, ABSTRACTION FAITE DE L'INFLUENCE FRANÇAISE ET CATHOLIQUE, 1930-32
LÉGENDE
Moins de 15
15-19
20-24
25-29
30-34
35-39
40 et plus

Deux points sont à mentionner relativement à ces corrélations. D'abord, que la natalité utilisée est standardisée et, comme telle, ne subit pas l'influence de l'âge; ce n'est pas la natalité réelle. On a observé ailleurs que la distribution d'âge n'est pas particulièrement favorable à la race française et que le taux standardisé est un peu supérieur au taux brut. Le deuxième point a trait à l'effet d'un coefficient corelié. Les coefficients typiques, ·70 pour les Français et ·75 pour les Catholiques, ne sont pas remarquablement élevés, comme il est clair d'après les cartes I et II qu'il y a aussi une certaine influence régionale dans ces corrélations, *e.g.*, les parties nord du Québec, de l'Ontario, de la Saskatchewan et de l'Alberta, où les Indiens sont en bonne partie catholiques. La natalité brute des Indiens est très élevée: 30·8 en 1931-32. Il y a aussi dans ces régions nordiques un fort élément français. Comme les influences de race et de religion sont ainsi mêlées aux influences régionales, il devient très désirable d'établir quelles influences régionales existent indépendamment de la race et de la religion. Pour y arriver, on a mesuré une corrélation multiple en prenant les "autres parties" des comtés et des divisons de recensement et en coreliant la natalité brute (X^1) comme variable dépendante avec le pourcentage de Français (X^2) et le pourcentage de Catholiques (X^3). La corrélation est ·71 où les deux éléments—français et catholiques—ont un poids presque égal. (L'équation paraît au renvoi.) Le carré de la déviation standardisée de la natalité brute est 45·1 (la déviation standardisée étant 6·5). La corrélation veut ainsi dire que Français et Catholiques, quelles que soient les influences qu'ils reflètent, sont responsables de 22·6 du 45·1, laissant 22·5 ou une déviation standardisée de 4·8 encore à expliquer par des influences régionales indépendantes de la race ou de la religion.

Pour montrer le taux de naissance indépendant de la race ou de la religion, on s'est servi du procédé suivant. La natalité brute est calculée par le moyen de l'équation de régression $X_1 = A + BX_2 + CX_3$. Ce calcul donné au tableau 18, p. 400, est ensuite réduit à un indice avec A (*i.e.* 18·9) comme base. Cet indice est ensuite divisé en taux réels de naissance des comtés ou divisions, le résultat étant regardé comme la natalité brute indépendante de la race ou de la religion. Ce procédé est justifié d'après le motif des données et des résultats plutôt que d'après la stricte précision mathématique, vu que pour être mathématiquement exact nous devrions soustraire le calcul du taux réel au lieu de diviser. Si nous l'avions fait, les résultats ne pourraient pas être montrés de façon intelligible sur une carte, et il est assez prouvé que la différence dans ce cas n'est pas suffisamment importante pour justifier l'emploi des signes plus et moins sur une carte avec toute la confusion qui s'ensuivrait.

La carte III montre la distribution régionale des taux bruts indépendamment non seulement de la race et de la religion mais aussi des influences régionales inséparablement associées à la race et à la religion. On verra que seules les deux classes les plus élevées sont disparues (en comparant la carte III à la carte II), et que la classe la moins élevée se trouve augmentée ou introduite seulement dans l'Ontario, le Québec et les Provinces Maritimes. L'état LXXXVI, qui montre le nombre comparatif dans chaque classe sur les cartes II et III, résume les changements survenus.

LXXXVI.—NOMBRE COMPARATIF DE COMTÉS DANS LA CLASSE DE NATALITÉ POUR LA CARTE II (TAUX BRUTS) ET LA CARTE III (TAUX INDÉPENDANTS DE L'INFLUENCE FRANÇAISE OU CATHOLIQUE)

Classe de natalité	Nombre de comtés dans la classe	
	Carte II	Carte III
Moins de 15	7	23
15-19	58	129
20-24	78	64
25-29	38	10
30-34	28	1
35-39	15	-
40 et plus	3	-

La carte III montre clairement que les régions de forte natalité sont celles où la population est peu dense et que les régions de faible natalité sont celles où la population est très dense ou sont des régions anciennes qui ont également souffert de l'émigration des jeunes gens. Les exceptions mentionnées pour la Colombie Britannique existent encore. Il est intéressant de trouver sur la carte III certains endroits en évidence qui ne seraient pas remarqués sur les autres

cartes, *e.g.*, Haliburton, Ont. Nous avons ici une étendue de 1,486 milles carrés avec un densité en 1931 de 4·04 seulement et sans population urbaine, ce qui est assez près des comtés avec une densité comparativement élevée. La classe la plus basse est encore exceptionnelle et la moyenne est encore assez prédominante bien que, naturellement, la classe de 15-19, France, Angleterre et Galles, etc., ait augmenté.

Conclusion.—La conclusion d'une étude régionale semble être assez définie, *e.g.*, qu'il y a une tendance régionale de natalité basse à élevée correspondant aux régions de population très dense à peu dense; aussi, des régions anciennes aux nouvelles ou, ce qui revient à peu près au même, du sud au nord. Quand les influences de la race et de la religion sont écartées, il semble qu'il y a tendance générale de la natalité des anciennes régions à correspondre à la natalité des Iles Britanniques et du nord-ouest de l'Europe. De très faibles taux auraient des causes spéciales, comme une très forte émigration (spécialement de femmes) et de faibles proportions de gens mariés par conséquent. Il n'y a pas de doute que le surplus d'hommes est une des influences mais ceci en lui-même est chose partiellement régionale.

PARTIE III

TABLEAU 1.—Nombre et pourcentage de questionnaires du recensement et de rapports de décès d'enfants rapprochés des certificats de naissance de (1) la population totale moins les Indiens et (2) de la population indienne, Canada et provinces, 1931

Province	Total	Rapprochés des certificats de naissance		Non rapprochés des certificats de naissance	
		Nombre	P.c.	Nombre	P.c.
VÉRIFICATION DES FEUILLES DU RECENSEMENT EN REGARD DES CERTIFICATS DE NAISSANCE					
Pour la population totale, moins les Indiens—					
CANADA	**26,205**	**23,187**	**88**	**3,018**	**12**
Ile du Prince-Edouard	1,764	1,407	80	357	20
Nouvelle-Ecosse	2,067	1,774	86	293	14
Nouveau-Brunswick	1,865	1,668	89	197	11
Québec	5,473	4,974	91	499	9
Ontario	5,763	5,138	89	625	11
Manitoba	2,402	2,164	90	238	10
Saskatchewan	2,806	2,454	87	352	13
Alberta	2,203	1,986	90	217	10
Colombie Britannique	1,862	1,622	87	240	13
Pour la population indienne—					
CANADA	**2,019**	**1,281**	**63**	**738**	**37**
Ile du Prince-Edouard	–	–	–	–	–
Nouvelle-Ecosse	–	–	–	–	–
Nouveau-Brunswick	–	–	–	–	–
Québec	227	130	57	97	43
Ontario	453	256	57	197	43
Manitoba	366	240	66	126	34
Saskatchewan	239	163	68	76	32
Alberta	310	229	74	81	26
Colombie Britannique	424	263	62	161	38
VÉRIFICATIONS DES DÉCÈS D'ENFANTS EN REGARD DES CERTIFICATS DE NAISSANCE					
Pour la population totale, moins les Indiens—					
CANADA	**2,721**	**2,591**	**95**	**130**	**5**
Ile du Prince-Edouard	97	75	77	22	23
Nouvelle-Ecosse	157	141	90	16	10
Nouveau-Brunswick	169	163	96	6	4
Québec	1,146	1,094	95	52	5
Ontario	444	438	99	[illegible]	1
Manitoba	154	142	92	12	8
Saskatchewan	250	237	95	13	5
Alberta	210	209	100	1	–
Colombie Britannique	94	92	98	2	2
Pour la population indienne—					
CANADA	**211**	**184**	**87**	**27**	**13**
Ile du Prince-Edouard	–	–	–	–	–
Nouvelle-Ecosse	–	–	–	–	–
Nouveau-Brunswick	–	–	–	–	–
Québec	5	5	100	–	–
Ontario	28	24	86	4	14
Manitoba	60	48	80	12	20
Saskatchewan	76	74	97	2	3
Alberta	21	19	90	2	10
Colombie Britannique	21	14	67	7	33

TABLEAU 2. Table de longévité canadienne pour les âges de zéro à cinq, hommes et femmes, basée sur la population de 1931, les décès de 1930-1932 et les naissances de 1926-1932, en prenant les naissances telles que publiées

Age x	Canada						
	l_x	d_x	p_x	q_x	L_x	T_x	$\overset{\circ}{e}_x$
HOMMES							
Jours—							
0-1	113,035	1,926	·98296	·01704	112,072	6,738,898	59·62
1-2	111,109	520	·99532	·00468	110,849	6,738,591	60·65
2-3	110,589	437	·99605	·00395	101,370	6,738,287	60·93
3-4	110,152	300	·99728	·00272	110,002	6,737,985	61·17
4-5	109,852	201	·99817	·00183	109,752	6,737,683	61·33
5-6	109,651	150	·99863	·00137	109,576	6,737,383	61·44
6	109,501	120	·99890	·00110	109,441	6,737,082	61·53
Semaines—							
1	109,381	617	·99436	·00564	109,072	6,736,782	61·59
2	108,764	438	99597	00403	108,545	6,734,691	61·92
3	108,326	389	·99641	·00359	108,132	6,732,609	62·15
Mois—							
1	107,937	1,018	·99057	·00943	107,428	6,730,053	62·35
2	106,919	860	·99196	·00804	106,479	6,721,100	62·86
3	106,059	644	·99393	·00607	105,737	6,712,227	62·29
4	105,415	527	·99500	·00500	105,152	6,703,416	63·59
5	104,888	456	·99565	·00435	104,660	6,694,653	63·83
6	104,432	390	·99626	·00374	104,237	6,685,931	64·02
7	104,042	342	·99671	·00329	103,871	6,677,245	64·18
8	103,700	297	·99714	·00286	103,552	6,668,589	64·31
9	103,403	290	·99720	·00280	103,258	6,659,960	64·41
10	103,113	226	·99781	·00219	103,000	6,651,355	64·51
11	102,887	200	·99806	·00194	102,787	6,642,772	64·56
Années—							
1	102,687	1,291	·98743	·01257	102,042	6,634,206	64·61
2	101,396	640	·99369	·00631	101,076	6,532,164	64·42
3	100,756	439	·99564	·00436	100,536	6,431,088	63·83
4	100,317	317	·99684	·00316	100,158	6,330,552	63·11
5	100,000	-	-	-	-	6,230,394	62·30
FEMMES							
Jours—							
0-1	110,449	1,415	·98719	·01281	109,742	6,824,702	61·79
1-2	109,034	415	·99619	·00381	108,826	6,824,401	62·59
2-3	108,619	314	·99711	·00289	108,462	6,824,103	62·82
3-4	108,305	220	·99797	·00203	108,195	6,823,623	63·00
4-5	108,085	146	·99865	·00135	108,012	6,823,327	63·13
5-6	107,939	112	·99896	·00104	107,883	6,823,031	63·21
6	107,827	96	·99911	·00089	107,779	6,822,735	63·28
Semaines—							
1	107,731	488	·99547	·00453	107,487	6,822,440	63·33
2	107,243	356	·99668	·00332	107,065	6,820,379	63·60
3	106,887	323	·99698	·00302	106,726	6,818,325	63·79
Mois—							
1	106,564	748	·99298	·00702	106,190	6,815,802	63·96
2	105,816	695	·99343	·00657	105,468	6,806,953	64·33
3	105,121	502	·99522	·00478	104,870	6,798,164	64·67
4	104,619	421	·99598	·00402	104,408	6,789,425	64·90
5	104,198	365	·99650	·00350	104,016	6,780,724	65·08
6	103,833	323	·99689	·00311	103,672	6,772,056	65·22
7	103,510	281	·99729	·00271	103,370	6,763,417	65·34
8	103,229	252	·99756	·00244	103,103	6,754,803	65·44
9	102,977	234	·99773	·00227	102,860	6,746,211	65·51
10	102,743	192	·99813	·00187	102,647	6,737,639	65·58
11	102,551	162	·99842	·00158	102,470	6,729,085	65·62
Années—							
1	102,389	1,169	·98858	·01142	101,804	6,720,546	65·64
2	101,220	531	·99475	·00525	100,954	6,618,742	65·39
3	100,689	398	·99605	·00395	100,490	6,517,788	64·73
4	100,291	291	·99710	·00290	100,146	6,417,298	63·99
5	100,000	-	-	-	-	6,317,152	63·17

TABLEAU 3. Tables de longévité des divisions régionales du Canada pour les âges de zéro à cinq, hommes et femmes, basées sur la population de 1931, les décès de 1930-1932 et les naissances de 1926-1932, en prenant les naissances telles que publiées

Age x	Provinces Maritimes						
	l_x	d_x	p_x	q_x	L_x	T_x	$\mathring{e}_x$
				HOMMES			
Jours—							
0-1	112,978	1,719	·98478	·01522	112,118	6,750,182	59·75
1-2	111,259	476	·99572	·00428	111,021	6,749,874	60·67
2-3	110,783	500	·99549	·00451	110,533	6,749,570	60·93
3-4	110,283	336	·99695	·00305	110,115	6,749,267	61·20
4-5	109,947	261	·99763	·00237	109,816	6,748,966	61·38
5-6	109,686	139	·99873	·00127	109,616	6,748,665	61·53
6	109,547	140	·99872	·00128	109,477	6,748,365	61·60
Semaines—							
1	109,407	542	·99505	·00495	109,136	6,748,064	61·68
2	108,865	388	·99644	·00356	108,671	6,745,971	61·97
3	198,477	340	·99687	·00313	108,307	6,743,887	62·17
Mois—							
1	108,137	1,072	·99009	·00991	107,601	6,741,316	62·34
2	107,065	921	·99140	·00860	106,604	6,732,349	62·88
3	106,144	714	·99327	·00673	105,787	6,723,465	63·34
4	105,430	518	·99509	·00491	105,171	6,714,650	63·69
5	104,912	454	·99567	·00433	104,685	6,705,886	63·92
6	104,458	348	·99667	·00333	104,284	6,697,162	64·11
7	104,110	333	·99680	·00320	103,944	6,688,471	64·24
8	103,777	284	·99726	·00274	103,635	6,679,809	64·37
9	103,493	290	·99720	·00280	103,348	6,671,173	64·46
10	103,203	245	·99763	·00237	103,080	6,662,561	64·56
11	102,958	214	·99792	·00208	102,851	6,653,971	64·63
Années—							
1	102,744	1,341	·98695	·01305	102,074	6,645,400	64·68
2	101,403	638	·99371	·00629	101,084	6,543,326	64·53
3	100,765	435	·99568	·00432	100,548	6,442,242	63·93
4	100,330	330	·99671	·00329	100,165	6,341,694	63·21
5	100,000	–	–	–	–	6,241,529	62·42
				FEMMES			
Jours—							
0-1	110,585	1,265	·98856	·01144	109,952	6,805,875	61·54
1-2	109,320	407	·99628	·00372	109,116	6,805,574	62·25
2-3	108,913	322	·99704	·00296	108,752	6,805,275	62·48
3-4	108,591	253	·99767	·00233	108,464	6,804,977	62·67
4-5	108,338	167	·99846	·00154	108,254	6,804,680	62·81
5-6	108,171	104	·99904	·00096	108,119	6,804,383	62·90
6	108,067	85	·99921	·00079	108,024	6,804 087	62·96
Semaines—							
1	107,982	547	·99493	·00507	107,702	6,803,791	63·01
2	107,435	323	·99699	·00301	107,274	6,801,725	63·31
3	107,112	325	·99697	·00303	106,950	6,799,668	63·48
Mois—							
1	106,787	718	·99328	·00672	106,428	6,797,139	63·65
2	106,069	632	·99404	·00596	105,753	6,788,270	64·00
3	105,437	544	·99484	·00516	105,165	6,779,458	64·30
4	104,893	465	·99557	·00443	104,660	6,770,694	64·55
5	104,428	368	·99648	·00352	104,244	6,761,972	64·75
6	104,060	279	·99732	·00268	103,920	6,753,285	64·90
7	103,781	349	·99664	·00336	103,606	6,744,625	64·99
8	103,432	301	·99709	·00291	103,282	6,735,991	65·12
9	103,131	263	·99745	·00255	103,000	6,727,384	65·23
10	102,868	149	·99855	·00145	102,794	6,718,801	65·31
11	102,719	190	·99815	·00185	102,605	6,710,235	65·33
Années—							
1	102,529	1,291	·98741	·01259	101,884	6,701,685	65·36
2	101,238	560	·99447	·00553	100,958	6,599,801	65·19
3	100,678	423	·99580	·00420	100,466	6,498,843	64·55
4	100,255	255	·99746	·00254	100,128	6,398,377	63·82
5	100,000	–	–	–	–	6,298,249	62·98

TABLEAU 3. Tables de longévité des divisions régionales du Canada pour les âges de zéro à cinq, hommes et femmes, basées sur la population de 1931, les décès de 1930-1932 et les naissances de 1926-1932, en prenant les naissances telles que publiées—Suite

Age x	Québec						
	l_x	d_x	p_x	q_x	L_x	T_x	$\overset{\circ}{e}_x$
HOMMES							
Jours—							
0-1	118,329	2,275	·98077	·01923	117,192	6,588,676	55·68
1-2	116,054	634	·99454	·00546	115,737	6,588,355	56·77
2-3	115,420	510	·99558	·00442	115,165	6,588,038	57·08
3-4	114,910	340	·99704	·00296	114,740	6,587,722	57·33
4-5	114,570	215	·99812	·00188	114,462	6,587,408	57·50
5-6	114,355	186	·99837	·00163	114,262	6,587,094	57·60
6	114,169	161	·99859	·00141	114,088	6,586,781	57·69
Semaines—							
1	114,008	873	·99234	·00766	113,572	6,585,469	57·77
2	113,135	615	·99456	·00544	112,828	6,584,290	58·20
3	112,520	572	·99492	·00508	112,234	6,582,126	58·50
Mois—							
1	111,948	1,569	·98599	·01401	111,164	6,579,473	58·77
2	110,379	1,353	·98774	·01226	109,702	6,570,209	59·52
3	109,026	935	·99142	·00858	108,558	6,561,067	60·18
4	108,091	777	·99281	·00719	107,702	6,552,021	60·62
5	107,314	700	·99348	·00652	106,964	6,543,046	60·97
6	106,614	583	·99453	·00547	106,322	6,534,132	61·29
7	106,031	506	·99523	·00477	105,778	6,525,272	61·54
8	105,525	460	·99564	·00436	105,295	6,516,457	61·75
9	105,065	434	·99587	·00413	104,848	6,507,682	61·94
10	104,631	343	·99672	·00328	104,460	6,498,945	62·11
11	104,288	299	·99713	·00287	104,138	6,490,240	62·23
Années—							
1	103,989	1,969	·98107	·01893	103,004	6,481,562	62·33
2	102,020	954	·99065	·00935	101,543	6,378,558	62·52
3	101,066	614	·99392	·00608	100,759	6,277,015	62·11
4	100,452	452	·99550	·00450	100,226	6.176,256	61·48
5	100,000	-	-	-	-	6,076,030	60·76
FEMMES							
Jours—							
0-1	114,659	1,563	·98637	·01363	113,878	6,579,912	57·38
1-2	113,096	521	·99539	·00461	112,836	6,579,600	58·18
2-3	112,575	368	·99673	·00327	112,391	6,579,290	58·44
3-4	112,207	266	·99763	·00237	112,074	6,578,982	58 63
4-5	111,941	156	99861	·00139	111,863	6,578,675	58·77
5-6	111,785	125	·99888	·00112	111,722	6,578,369	58·85
6	111,660	109	·99902	·00098	111,606	6,578,063	58·91
Semaines—							
1	111,551	666	·99403	·00597	111,218	6,577,757	58·96
2	110,885	532	·99520	·00480	110,619	6,575,624	59·30
3	110,353	469	·99575	·00425	110,118	6,573,502	59·57
Mois—							
1	109,884	1,136	·98966	·01034	109,316	6,570,899	59·80
2	108,748	1,150	·98942	·01058	108,173	6,561,789	60·34
3	107,598	735	·99317	·00683	107,230	6,552,775	60·90
4	106,863	627	·99413	·00587	106,550	6,543,839	61·23
5	106,236	548	·99484	·00516	105,962	6,534,960	61·51
6	105,688	489	·99537	·00463	105,444	6,526,130	61·75
7	105,199	389	*99630	·00370	105,004	6,517,343	61·95
8	104,810	367	·99650	·00350	104,626	6,508,592	62·10
9	104,443	334	·99680	·00320	104,276	6,499,874	62·23
10	104,109	297	·99715	·00285	103,960	6,491,184	62·35
11	103,812	248	·99761	·00239	103,688	6,482,521	62·44
Années—							
1	103,564	1,784	·98277	·01723	102,672	6,473,880	62·51
2	101,780	778	·99236	·00764	101,391	6,371,208	62·60
3	101,002	567	·99439	·00561	100,718	6,269,817	62·08
4	100,435	435	·99567	·00433	100,218	6,169,099	61·42
5	100,000	-	-	-	-	6,068.881	60·69

TABLEAU 3. Tables de longévité des divisions régionales du Canada pour les âges de zéro à cinq, hommes et femmes, basées sur la population de 1931, les décès de 1930-1932 et les naissances de 1926-1932, en prenant les naissances telles que publiées—Suite

Age x	Ontario						
	l_x	d_x	p_x	q_x	L_x	T_x	$\overset{\circ}{e}_x$
HOMMES							
Jours—							
0-1	110,231	1,823	·98346	·01654	109,320	6,726,019	61·02
1-2	108,408	526	·99515	·00485	108.145	6,725,720	62·04
2-3	107,882	409	·99621	·00379	107,678	6,725.423	62·34
3-4	107,473	300	·99721	·00279	107,323	6,725.128	62·57
4-5	107,173	185	·99827	·00713	107,080	6,724,834	62·75
5-6	106,988	136	·99873	·00127	106,290	6,724,541	62·85
6	106,852	89	·99917	·00083	106,808	6,724,248	62·93
Semaines—							
1	106,763	474	·99556	·00444	106,526	6,723,955	62·98
2	106,289	334	·99686	·00314	106,122	6,721,912	63·24
3	105,955	295	·99721	·00279	105,778	6,719,877	63·42
Mois—							
1	105,660	676	·99360	·00640	105,322	6,717,376	63·58
2	104,984	552	·99474	·00526	104,708	6,708,599	53·90
3	104,432	455	·99564	·00436	104,204	6,699,874	64·16
4	103,977	373	·99641	·00359	103,790	6,691,190	64·35
5	103,604	345	·99667	·00333	103,432	6,682.541	64·50
6	103,259	325	·99685	·00315	103,096	6,673,921	64·63
7	102,934	268	·99470	·00260	102·800	6·635,330	64·75
8	102,666	231	·99775	·00225	102,550	6,656,763	64·84
9	102,435	226	·99779	·00221	102,322	6,648.218	64·90
10	102,209	159	·99844	·00156	102,130	6,639,691	64·96
11	102,050	148	·99855	·00145	101,976	6,631,180	64·98
Années—							
1	101,902	919	·99098	·00902	101,442	6,622,682	64·99
2	100,983	439	·99565	·00435	100,764	6,521,240	65·58
3	100,554	315	·99687	·00313	100,386	6,420,476	63·86
4	100,229	229	·99772	·00228	100,114	6,320,090	63·06
5	100,000	–	–	–	–	6,219,976	62·20
FEMMES							
Jours—							
0-1	108,214	1,415	·98692	·01308	107,506	6,891,281	63·68
1-2	106,799	399	·99626	·00374	106,600	6,899,986	64·52
2-3	106,400	298	·99720	·00280	106,251	6,890,694	64·76
3-4	106,102	205	·99807	·00193	106,000	6,890,403	64·94
4-5	105,897	141	·99867	·00133	105,826	6,890,113	65·06
5-6	105,756	116	·99890	·00110	105,698	6,889,823	65·15
6	105,640	90	·99915	·00085	105,595	6,889,533	65·22
Semaines—							
1	105,550	378	·99642	·00358	105,361	6,889,244	65·27
2	105,172	258	·99755	·00245	105,043	6,887,223	65·48
3	104,914	251	·99761	·00239	104,788	6,885,209	65·63
Mois—							
1	104,663	525	·99498	·00502	104,400	6,882,731	65·76
2	104,138	442	·99576	·00424	103,917	6,874,031	66·01
3	103,696	353	·99660	·00340	103,520	6,865,372	66·20
4	103,343	307	·99703	·00297	103,190	6,856,745	66·35
5	103,036	277	·99730	·00269	102,898	6,848,146	66·46
6	102,759	268	·99739	·00261	102,625	6,839,571	66·56
7	102,491	221	·99784	·00216	102,380	6,831,019	66·65
8	102,270	195	·99809	·00191	102,172	6,822,487	66·71
9	102,075	178	·99826	·00174	101,986	6,813,973	66·75
10	101,897	141	·99862	·00138	101,826	6,805,474	66·79
11	101,756	120	·99882	·00118	101,696	6,796,989	66·80
Années—							
1	101,636	810	·93203	·00797	101,231	6,788,514	66·79
2	100,826	368	·99635	·00365	100,642	6,687,283	66·32
3	100,458	257	·99744	·00256	100,330	6,586,641	65·56
4	100,201	201	·99799	·00201	100,100	6,486,311	64·73
5	100,000	–	–	–	–	6,386,211	63·86

TABLEAU 3. Tables de longévité des divisions régionales du Canada pour les âges de zéro à cinq, hommes et femmes, basées sur la population de 1931, les décès de 1930-1932 et les naissances de 1926-1932, en prenant les naissances telles que publiées—Suite

Age x	Provinces des Prairies						
	l_x	d_x	p_x	q_x	L_x	T_x	$\mathring{e}_x$
HOMMES							
Jours—							
0-1	110,020	1,780	·98382	·01618	109,130	6,950,516	63·18
1-2	108,240	394	·99636	·00364	108,043	6,950,217	64·21
2-3	107,846	358	·99668	·00332	107,667	6,949,921	64·44
3-4	107,488	240	·99777	·00223	107,368	6,949,626	64·86
4-5	107,248	189	·99824	·00176	107,154	6,949,332	64·80
5-6	107,059	134	·99875	·00125	106,992	6,949,038	64·91
6	106,925	99	·99907	·00093	106,876	6,948,745	65·99
Semaines—							
1	106,826	526	·99508	·00492	106,563	6,948,452	65·04
2	106,300	391	·99632	·00368	106,104	6,946,408	65·35
3	105,909	306	·99711	·00289	105,756	6,944,373	65·57
Mois—							
1	105,603	755	·99285	·00715	105,226	6,941,873	65·74
2	104,848	614	·99414	·00586	104,541	6,933,104	66·12
3	104,234	475	·99544	·00456	103,996	6,924,392	66·43
4	103,759	407	·99608	·00392	103,556	6,915,726	66·65
5	103,352	294	·99176	·00284	103,205	6,907,096	66·83
6	103,058	240	·99767	·00233	102,938	6,898,496	66·94
7	102,818	246	·99761	·00239	102,695	6,889,918	67·01
8	102,572	187	·99818	·00182	102,478	6,881,360	67·09
9	102,385	176	·99828	·00172	102,297	6,872,820	67·13
10	102,209	155	·99848	·00152	102,132	6,864,295	67·16
11	102,054	129	·99873	·00127	101,990	6,855,784	67·18
Années—							
1	101,925	863	·99153	·00847	101,494	6,847,285	67·18
2	101,062	475	·99530	·00470	100,824	6,745,791	66·75
3	100,587	351	·99651	·00349	100,412	6,644,967	66·06
4	100,236	236	·99765	·00235	100,118	6,544,555	65·29
5	100,000	–	–	–	–	6,444,437	64·44
FEMMES							
Jours—							
0-1	107,925	1,339	·98759	·01241	107,256	7,042,172	65·25
1-2	106,586	312	·99707	·00293	106,430	7,041,878	66·07
2-3	106,274	261	·99754	·00246	106,144	7,041,587	66·26
3-4	106,013	170	·99840	·00160	105,928	7,041,296	66·42
4-5	105,843	133	·99874	·00126	105,776	7,041,006	66·52
5-6	105,710	100	·99905	00095	105,660	7·040,716	66·60
6	105,610	95	·99910	·00090	105,562	7,040,426	66·66
Semaines—							
1	105,515	405	·99616	·00384	105,312	7,040,137	66·72
2	105,110	293	·99721	·00279	104,964	7,038,117	66·96
3	104,817	242	·99769	·00231	104,696	7,036,104	67·13
Mois—							
1	104,575	548	·99476	·00524	104,301	7,033,629	67·26
2	104,027	456	·99562	·00438	103,799	7,024,937	67·53
3	103,571	396	·99618	00382	103,373	7,016,287	67 74
4	103,175	299	,99710	·00290	103,026	7,007,673	67·92
5	102,877	254	·99753	·00247	102,749	6,999,087	68·03
6	102,622	201	·99804	·00196	102,522	6,990,525	68·12
7	102,421	183	·99821	·00179	102,330	6,981,981	68·17
8	102,238	155	·99848	·00152	102,160	6,973,454	68·21
9	102,083	165	·99838	·00162	102,000	6,964,940	68·23
10	101,918	135	·99867	·00133	101,850	6,956,440	68·26
11	101,783	96	·99906	·00094	101,735	6,947,953	68·26
Années—							
1	101,687	764	·99249	00751	101,305	6,939,475	68·24
2	100,923	404	·99600	·00400	100,721	6,838,170	67·76
3	100,519	312	·99690	·00310	100,363	6,737,449	67·03
4	100,207	207	·99793	·00207	100,104	6,637,086	66·23
5	100,000	–	–	–	–	6,536,982	65·37

TABLEAU 3. Tables de longévité des divisions régionales du Canada pour les âges de zéro à cinq, hommes et femmes, basées sur la population de 1931, les décès de 1930-1932 et les naissances de 1926-1932, en prenant les naissances telles que publiées—Fin

Age x	Colombie Britannique						
	l_x	d_x	p_x	q_x	L_x	T_x	$\overset{\circ}{e}_x$
HOMMES							
Jours—							
0-1	107,951	1,226	·98864	·01136	107,338	6,684,641	61·92
1-2	106,725	388	·99636	·00364	106,531	6,684,347	62·63
2-3	105,337	341	·99679	·00321	106,166	6,684,055	62·86
3-4	105,996	228	·99785	·00215	105,882	6,683,764	63·06
4-5	105,768	127	·99880	·00120	105,704	6,683,474	63·19
5-6	105,641	94	·99911	·00089	105,594	6,683,184	63·26
6	105,547	85	·99198	·00082	105,504	6,682,895	63·32
Semaines—							
1	105,461	308	·99708	·00292	105,307	6,682,606	63·37
2	105,153	181	·99828	·00172	105,062	6,680,586	63·53
3	104,972	208	·99802	·00198	104,868	6,678,571	63·62
Mois—							
1	104,764	408	·99611	·00389	104,560	6,676,092	63·73
2	104,356	348	·99667	·00333	104,182	6,667,379	63·89
3	104,008	420	·99596	·00404	103,798	6,658,697	64·02
4	103,588	320	·99691	·00309	103,428	6,650,047	64·20
5	103,268	239	·99768	·00232	103,148	6·641,428	64·31
6	103,029	253	·99764	·00246	102,902	6,632,833	64·38
7	102,776	140	·99864	·00136	102,706	6,624,258	64·45
8	102,636	119	·99884	·00116	102,576	6,615,699	64·46
9	102,517	213	·99792	·00208	102,410	6,607,151	64·45
10	102,304	113	·99890	·00110	102,248	6,598,617	64·50
11	102,191	133	·99870	·00130	102,124	6,590,096	64·49
Années—							
1	102,058	834	·99183	·00817	101,641	6,581,586	64·49
2	101,224	495	·99511	·00489	100,976	6,479,945	64·02
3	100,729	414	·99589	·00411	100,522	6,378,969	63·33
4	100,315	315	·99686	·00314	100,158	6,278,447	62·59
5	100,000	–	–	–	–	6,178,289	61·78
FEMMES							
Jours—							
0-1	106,535	1,046	·99108	·00982	106·012	6,940,150	65·14
1-2	105,489	291	·99724	·00276	105,344	6,939,860	66·79
2-3	105,198	263	·99750	·00250	105,067	6,939,571	65·96
3-4	104,935	146	·99861	·00139	104,862	6,939,283	66·13
4-5	104,789	132	·99874	·00126	104,723	6,938,996	66·22
5-6	104,657	55	·99947	·00053	104,630	6,938,709	66·30
6	104,602	63	·99940	·00060	104,571	6,938,422	66·33
Semaines—							
1	104,539	193	·99815	·00185	104,443	6,938,136	66·37
2	104,346	90	·99194	·00086	104,301	6,936,133	66·47
3	104,256	131	·99874	·00126	104,191	6,934,132	66·51
Mois—							
1	104,125	408	·99608	·00392	103,921	6,931,669	66·57
2	103,717	353	·99660	·00340	103,541	6,923,009	66·75
3	103,364	227	·99780	·00220	103,351	6,914,381	66·89
4	103,137	172	·99833	·00167	103,051	6,905,777	66·96
5	102,965	151	·99853	·00147	102,890	6·897,189	66·98
6	102,814	173	·99832	·00168	102,728	6,888,615	67·00
7	102,641	213	·99792	·00208	102,535	6,880,054	67·03
8	102,428	166	·99838	·00162	102,345	6,871,510	67 09
9	102,262	144	·99859	·00141	102,190	6,862,981	67·11
10	102,118	138	·99865	·00135	102,049	6,854,465	67·12
11	101,980	83	·99199	·00081	101,939	6,845,961	67·13
Années—							
1	101,897	791	·99224	·00776	101,502	6,837,466	67·10
2	101,106	368	·99636	·00364	100,922	6,735,954	66·62
3	100,738	439	·99564	·00436	100,519	6,635,042	65·86
4	100,299	299	·99702	·00298	100,150	6,534,523	65·15
5	100,000	–	–	–	–	6,434,373	64·34

TABLEAU 4. Table de longévité canadienne pour les âges de zéro à cinq, hommes et femmes, basée sur la population de 1931, les décès de 1930-1932 et les naissances de 1926-1932, en ajoutant cinq p.c. aux naissances telles que publiées pour obvier aux défectuosités d'enregistrement

Age x	Canada						
	l_x	d_x	p_x	q_x	L_x	T_x	$\mathring{e}_x$
				HOMMES			
Jours—							
0-1	112,318	1,818	·98381	·01619	111,409	6,738,607	60·00
1-2	110,500	491	·99556	·00444	101,254	6,738,302	60·98
2-3	110,009	413	·99625	·00375	109,802	6,738,000	61·25
3-4	109,596	283	·99742	·00258	109,454	6,737,699	61·48
4-5	109,313	190	·99826	·00714	109,218	6,737,399	61·63
5-6	109,123	142	·99870	·00130	109,052	6,737,100	61·74
6	108,981	113	·99896	·00104	108,924	6,736,801	61·82
Semaines—							
1	108,868	583	·99464	·00536	108,576	6,736,503	61·88
2	108,285	414	·99618	·00382	108,078	6,734,415	62·19
3	107,871	367	·99660	·00340	107,688	6,732,337	62·41
Mois—							
1	107,504	960	·99107	·00893	107,024	6,729,681	62·60
2	106,544	811	·99239	·00761	106,138	6,720,762	63·08
3	105,733	608	·99425	·00575	105,429	6,711,917	63·48
4	105,125	496	·99528	·00472	104,877	6,703,131	63·76
5	104,629	431	·99588	·00412	104,414	6,694,391	63·98
6	104,198	368	·99647	·00353	104,014	6,685,690	64·16
7	103,830	323	·99689	·00311	103,688	6,677,022	64·31
8	103,507	280	·99729	·00271	103,367	6,668,383	64·42
9	103,227	273	·99736	·00264	103,090	6,659,769	64·52
10	102,954	212	·99793	·00206	102,848	6,651,178	64·60
11	102,742	190	·99815	·00185	102,647	6,642,607	64·65
Années—							
1	102,552	1,217	·98813	·01187	101,944	6,634,053	64·69
2	101,335	604	·99404	·00596	101,033	6,532,109	64·46
3	100,731	414	·99589	·00411	100,524	6,431,067	63·84
4	100,317	317	·99684	·00316	100,158	6,330,552	63·11
5	100,000	–	–	–	–	6,230,394	62·30
				FEMMES			
Jours—							
0-1	109,891	1,337	·98783	·01217	109,223	6,824,290	62·10
1-2	108,554	394	·99637	·00363	108,357	6,823,991	62·86
2-3	108,160	296	·99726	·00274	108,012	6,823,694	63·09
3-4	107,864	208	·99807	·00193	107,760	6,823,398	63·26
4-5	107,656	138	·99872	·00128	107,587	6,823,103	63·38
5-6	107,518	105	·99902	·00098	107,466	6,822,808	63·46
6	107,413	91	·99915	·00085	107,368	6,822,514	63·52
Semaines—							
1	107,322	462	·99570	·00430	107,091	6,822,220	63·57
2	106,860	336	·99686	·00314	106,692	6,820,161	63·83
3	106,524	305	·99714	·00286	106,372	6,818,109	64·01
Mois—							
1	106,219	707	·99343	·00666	105,866	6,815,486	64·17
2	105,512	657	·99377	·00623	105,184	6,806,664	64·51
3	104,855	475	·99547	·00453	104,618	6,797,899	64·83
4	104,380	398	·99619	·00381	104,181	6,789,181	65·04
5	103,982	345	·99668	·00332	103,810	6,780,500	65·21
6	103,637	305	·99706	·00294	103,485	6,771,850	65·34
7	103,332	265	·99744	·00256	103,200	6,763,227	65·45
8	103,067	239	·99768	·00232	102,948	6,754,627	65·54
9	102,828	220	·99786	·00214	102,718	6,746,048	65·61
10	102,608	182	·99823	·00177	102,517	6,737,489	65,66
11	102,426	152	·99852	·00148	102,350	6,728,946	65·70
Années—							
1	102,274	1,105	·98920	·01080	101,722	6,720,417	65·71
2	101,169	502	·99504	·00496	100,918	6,618,695	65·42
3	100,667	376	·99626	·00374	100,479	6,517,777	64·75
4	100,291	291	·99710	·00290	100,146	6,417,298	63·99
5	100,000	–	–	–	–	6,317,152	63·17

TABLEAU 5. Tables de longévité des divisions régionales du Canada pour les âges de zéro à cinq, hommes et femmes, d'après la population de 1931, les décès de 1930-1932 et les naissances de 1926-1932, en ajoutant cinq p.c. aux naissances telles que publiées pour obvier aux défectuosités de l'enregistrement

Age x	Provinces Maritimes						
	l_x	d_x	p_x	q_x	L_x	T_x	$\mathring{e}_x$
HOMMES							
Jours—							
0-1	112,117	1,621	·98554	·01446	111,306	6,749·798	60·20
1-2	110,496	448	·99595	·00405	110,272	6,749,493	61·08
2-3	110,048	471	·99572	·00428	109,812	6,749,191	61·33
3-4	109,577	316	·99712	·00288	109,419	6,748,890	61·59
4-5	109,261	246	·99775	·00225	109,138	6,748,590	61·77
5-6	109,015	131	·99880	·00120	108,950	6,748,291	61·90
6	108,884	131	·99880	·00120	108,818	6,747,992	61·97
Semaines—							
1	108,753	508	·99533	·00467	108,499	6,747,694	62·05
2	108,245	362	·99666	·00334	108,064	6,745,608	62·32
3	107,883	317	·99706	·00294	107,724	6,743,530	62·51
Mois—							
1	107,566	999	·99071	·00929	107,066	6,740,874	62·67
2	106,567	856	·99197	·00803	106,139	6,731,952	63·17
3	105,711	662	·99374	·00626	105,380	6,723,107	63·60
4	105,049	476	·99547	·00453	104,811	6,714,326	63·92
5	104,573	417	·99061	·00399	104,364	6,705,592	64·12
6	104,156	316	·99697	·00303	103,998	6,696,895	64·30
7	103,840	303	·99708	·00292	103,688	6,688,229	64·41
8	103,537	257	·99752	·00248	103,408	6,679,589	64·51
9	103,280	262	·99746	·00254	103,149	6,670,972	64·59
10	103,018	220	·99786	·00214	102,908	6,662,377	64·67
11	102,798	191	·99814	·00186	102,702	6,653,802	64·73
Années—							
1	102,607	1,265	·98767	·01233	101,974	6,645,244	64·76
2	101,342	602	·99406	·00594	101,041	6,543,270	64·57
3	100,740	410	·99593	·00407	100,535	6,442,229	63·95
4	100,330	330	·99761	·00329	100,165	6,341,694	63·21
5	100,000	–	–	–	–	6,241,529	62·42
FEMMES							
Jours—							
0-1	109,925	1,194	·98914	·01086	109,328	6,805,580	61·91
1-2	108,731	384	·99647	·00353	108,539	6,805,280	62·59
2-3	108,347	304	·99719	·00281	108,195	6,804,983	62·81
3-4	108,043	239	·99779	·00221	107,924	6,804,687	62·98
4-5	107,804	157	·99854	·00146	107,726	6,804,391	63·12
5-6	107,647	99	·99908	·00092	107,598	6,804,096	63·21
6	107,548	80	·99926	·00074	107,508	6,803,801	63·26
Semaines—							
1	107,468	516	·99520	·00480	107,210	6,803,506	63·31
2	106,952	303	·99717	·00283	106,800	6,801,444	63·60
3	106,649	304	·99715	·00285	106,497	6,799,390	63·76
Mois—							
1	106,345	670	·99370	·00630	106,010	6,796,764	63·91
2	105,675	590	·99442	·00558	105,380	6,787,930	64·24
3	105,085	507	·99518	·00482	104,832	6,779,149	64·51
4	104,578	431	·99588	·00412	104,362	6,770,413	64·74
5	104,147	340	·99674	·00326	103,977	6,761,717	64·93
6	103,807	256	·99753	·00247	103,679	6,753,053	65·05
7	103,551	322	·99689	·00311	103,390	6,744,413	65·13
8	103,229	277	·99732	·00268	103,090	6,735,798	65,25
9	102,952	241	·99766	·00234	102,832	6,727,208	65·34
10	102,711	134	·99870	·00130	102,644	6,718,639	65·14
11	102,577	173	·99831	·00169	102,490	6,710,086	65·42
Années—							
1	102,404	1,220	·98809	·01191	101,794	6,701,546	65·44
2	101,184	529	·99477	·00523	100,920	6,599,752	65·23
3	100,655	400	·99603	·00397	100,455	6,498,832	64·57
4	100,255	255	·99746	·00254	100,128	6,398,377	63,82
5	100,000	–	–	–	–	6,298,249	62·98

TABLEAU 5. Tables de longévité des divisions régionales du Canada pour les âges de zéro à cinq, hommes et femmes d'après la population de 1931, les décès de 1930-1932 et les naissances de 1926-1932, en ajoutant cinq p.c. aux naissances telles que publiées pour obvier aux défectuosités de l'enregistrement—Suite

Age x	Québec						
	l_x	d_x	p_x	q_x	L_x	T_x	$\overset{o}{e}_x$
				HOMMES			
Jours—							
0-1	117,254	2,142	·98173	·01827	116,183	6,588,096	56·19
1-2	115,112	596	·99482	·00518	114,814	6,587,778	57·23
2-3	114,516	481	·99580	·00420	114,276	6,587,463	57·53
3-4	114,035	320	·99719	·00281	113,875	6,587,150	57,77
4-5	113,715	202	·99822	·00178	113,614	6,586,838	57·93
5-6	113,513	175	·99846	·00154	113,426	6,586,527	58,03
6	113,338	152	·99866	·00134	113,262	6,586,216	58·11
Semaines—							
1	113,186	821	·99275	·00725	112,776	6,585,906	58·19
2	112,365	579	·99485	·00515	112,076	6,583,737	58·59
3	111,786	537	·99520	·00480	111,518	6,581,582	58·88
Mois—							
1	111,249	1,474	·98675	·01325	110,512	6,578,832	59·14
2	109,775	1,272	·98841	·01159	109,139	6,569,623	59·85
3	108,503	878	·99191	·00809	108,064	6,560,528	60·46
4	107,625	730	·99322	·00678	107,260	6,551,523	60·87
5	106,895	657	·99385	·00615	106,567	6,542,585	61·21
6	106,238	547	·99485	·00515	105,964	6,533,705	61·50
7	105,691	473	·99552	·00448	105,454	6,524,875	61·74
8	105,218	432	·99589	·00411	105,002	6,516,088	61·93
9	104,786	406	·99613	·00387	104,583	6,507,388	62·10
10	104,380	321	·99692	·00380	104,220	6,498,673	62·26
11	104,059	280	·99731	·00269	103,919	6,489,988	62·37
Années—							
1	103,779	1,852	·98215	·01785	102,853	6,481,328	62·45
2	101,927	897	·99120	·00880	101,478	6,378,475	62·58
3	101,030	578	·99428	·00572	100,741	6,276,997	62·13
4	100,452	452	·99550	·00450	100,226	6,176,256	61·49
5	100,000	–	–	–	–	6,076,030	60·76
				FEMMES			
Jours—							
0-1	113,835	1,473	·98706	·01294	113,098	6,579,492	57·80
1-2	112,362	492	·99562	·00438	112,116	6,579,182	58·55
2-3	111,870	346	·99691	·00309	111,697	6,578,875	58·81
3-4	111,524	251	·99775	·00225	111,398	6,578,569	58·99
4-5	111,273	147	·99868	·00132	111,200	6,578,264	59·12
5-6	111,126	118	·99894	·00106	111,067	6,577,959	59·19
6	111,008	103	·99907	·00093	110,956	6,577,655	59·25
Semaines—							
1	110,905	628	·99434	·00566	110,591	6,577,351	59·30
2	110,277	501	·99546	·00454	110,026	6,575,224	59·62
3	109,776	441	·99598	·00402	109,556	6,573,108	59·88
Mois—							
1	109,335	1,071	·99020	·00980	108,800	6,570,406	60·09
2	108,264	1,084	·98999	·01001	107,722	6,561,340	60·60
3	107,180	691	·99355	·00645	106,834	6,552,364	61·13
4	106,489	591	·99445	·00555	106,194	6,543,462	61·45
5	105,898	516	·99513	·00487	105,640	6,534,613	61·71
6	105,382	461	·99563	·00437	105,152	6,525,810	61·92
7	104,922	366	·99651	·00349	104,739	6,517,048	62·11
8	104,556	345	·99670	·00330	104,384	6,508,320	62·25
9	104,211	315	·99698	·00302	104,054	6,499,622	62·37
10	103,896	279	·99731	·00269	103,756	6,490,951	62·47
11	103,617	233	·99775	·00225	103,500	6,482,305	62·56
Années—							
1	103,384	1,682	·98373	·01627	102,543	6,473,680	62·62
2	101,702	733	·99279	·00721	101,336	6,371,137	62·64
3	100,969	534	·99471	·00529	100,702	6,269,801	62·10
4	100,435	435	·99567	·00433	100,218	6,169,099	61·42
5	100,000	–	–	–	–	6,068,881	60·69

TABLEAU 5. Tables de longévité des divisions régionales du Canada pour les âges de zéro à cinq, hommes et femmes, d'après la population de 1931, les décès de 1930-1932 et les naissances de 1926-1932, en ajoutant cinq p.c. aux naissances telles que publiées pour obvier aux défectuosités de l'enregistrement—Suite

Age x	Ontario						
	l_x	d_x	p_x	q_x	L_x	T_x	$\mathring{e}_x$
HOMMES							
Jours—							
0-1	109,722	1,724	·98429	·01571	108,860	6,725,865	61·30
1-2	107,998	498	·99539	·00461	107,749	6,725,567	62·29
2-3	107,500	486	·99641	·00359	107,307	6,725,272	62·56
3-4	107,114	284	·99735	·00265	106,972	6,724,978	62·78
4-5	106,830	176	·99835	·00165	106,742	6,724,685	62·95
5-6	106,654	129	·99879	·00121	106,590	6,724,393	63·05
6	106,525	83	·99922	·00078	106,484	6,724,101	63·12
Semaines—							
1	106,442	449	·99578	·00422	106,218	6,723,809	63·17
2	105,993	316	·99702	·00298	105,835	6,721,766	63·42
3	105,577	289	·99735	·00265	105,537	6,719,731	63·59
Mois—							
1	105,397	642	·99391	·00609	105,076	6,717,128	63·73
2	104,755	525	·99499	·00501	104,492	6,708,372	64·04
3	104,230	434	·99584	·00416	104,013	6,699,665	64·28
4	103,796	356	·99657	·00343	103,618	6,690,998	64·46
5	103,440	329	·99682	·00318	103,276	6,682,364	64·60
6	103,111	311	·99698	·00302	102,956	6,673,758	64·72
7	102,800	256	·99751	·00249	102,672	6,665,179	64·84
8	102,544	221	·99784	·00216	102,434	6,656,623	64·92
9	102,323	217	·99788	·00212	102,214	6,648,087	64·97
10	102,106	154	·99849	·00151	102,029	6,639,570	65·03
11	101,952	142	·99861	·00139	101,881	6,631,068	65·04
Années—							
1	101,810	868	·99147	·00853	101,376	6,622,578	65·05
2	100,942	415	·99589	·00411	100,734	6,251,202	64·60
3	100,527	298	·99704	·00296	100,378	6,420,468	63·87
4	100,229	229	·99772	·00228	100,114	6,320,090	63·06
5	100,000	-	-	-	-	6,219,976	62·20
FEMMES							
Jours—							
0-1	107,803	1,340	·98757	·01243	107,133	6,891,167	63·92
1-2	106,463	377	·99646	·00354	106,275	6,809,873	64·73
2-3	106,086	283	·99733	·00267	105,944	6,890,582	64·95
3-4	105,803	193	·99818	·00182	105,706	6,890,292	65·12
4-5	105,610	134	·99873	·00127	105,543	6,890,002	65·24
5:6	105,476	110	·99896	·00104	105,421	6,889,713	65·32
6	105,366	85	·99919	·00081	105,324	6,889,424	65·38
Semaines—							
1	105,281	359	·99659	·00341	105,102	6,889,135	65·44
2	104,922	244	·99767	·00233	104,800	6,887,114	65·64
3	104,678	238	·99773	·00227	104,559	6,885,099	65·77
Mois—							
1	104,440	499	·99522	·00478	104,190	6,882,521	65·90
2	103,941	419	·99597	·00403	103,732	6,873,839	66·13
3	103,522	335	·99676	·00324	103,354	6,865,195	66·32
4	103,187	292	·99717	·00283	103,041	6,856,583	66·45
5	102,895	264	·99743	·00257	102,763	6,847,997	66·55
6	102,631	255	·99752	·00248	102,504	6,839,434	66·64
7	102,376	211	·99794	·00206	102,270	6,830,892	66·72
8	102,165	186	·99818	·00182	102,072	6,822,370	66·78
9	101,979	170	·99833	·00167	101,894	6,813,864	66·82
10	101,809	135	·99867	·00133	101,742	6,805,373	66·84
11	101,674	115	·99887	·00113	101,616	6,796,895	66·85
Années—							
1	101,559	767	·99245	·00755	101,176	6,788,427	66·84
2	100,792	348	·99655	·00345	100,618	6,687,251	66·35
3	100,444	243	·99758	·00242	100,322	6,586,633	65·57
4	100,201	201	·99799	·00201	100,100	6,486,311	64·73
5	100,100	-	-	-	-	6,386,211	63·86

TABLEAU 5. Tables de longévité des divisions régionales du Canada pour les âges de zéro à cinq, hommes et femmes, d'après la population de 1931, les décès de 1930-1932 et les naissances de 1926-1932, en ajoutant cinq p.c. aux naissances telles que publiées pour obvier aux défectuosités de l'enregistrement—Suite

Age x	Provinces des Prairies						
	l_x	d_x	p_x	q_x	L_x	T_x	$\mathring{e}_x$
				HOMMES			
Jours—							
0-1	109,500	1,684	·98462	·01538	108,658	6,950,352	63·47
1-2	107,816	372	·99655	·00345	107,630	6,950,054	64,46
2-3	107,444	338	·99685	·00315	107,275	6,949,759	64·68
3-4	107,106	227	·99788	·00212	106,992	6,949,465	64·89
4-5	106,879	179	·99833	·00167	106,790	6,949,172	65·02
5-6	106,700	126	·99882	·00118	106,637	6,948,879	65·13
6	106,574	95	·99911	·00089	106,526	6,948,587	65·20
Semaines—							
1	106,479	497	·99533	·00467	106,230	6,948,295	65·26
2	105,982	370	·99651	·00349	105,797	6,946,252	65·54
3	105,612	290	·99725	·00275	105,467	6,944,218	65·75
Mois—							
1	105,322	715	·99321	·00679	104,964	6,941,617	65·91
2	104,607	582	·99444	·00556	104,316	6,932,870	66·28
3	104,025	450	·99567	·00433	103,800	6,924,177	66·56
4	103,575	385	·99628	·00372	103,382	6,915,527	66·77
5	103,190	279	·99730	·00270	103,050	6,906,912	66·94
6	102,911	228	·99778	·00222	102,797	6,989,325	67·03
7	102,683	233	·99773	·00227	102,566	6,889,759	67·10
8	102,450	178	·99826	·00174	102,361	6,881,212	67·17
9	102,272	167	·99837	·00163	102,188	6,872,682	67·20
10	102,150	148	·99855	·00145	102,031	6,864,167	67·23
11	101,957	124	·99878	·00122	101,895	6,855,665	67·24
Années—							
1	101,833	816	·99199	·00801	101,425	6,847,174	67·24
2	101,017	449	·99556	·00444	100,792	6,745,749	66·78
3	100,586	332	·99670	·00330	100,402	6,644,957	66·08
4	100,236	236	·99765	·00235	100,118	6,544,555	65·29
5	100,000	-	-	-	-	6,444,437	64·45
				FEMMES			
Jours—							
0-1	107,522	1,268	·98821	·01179	106,888	7,042,044	65·49
1-2	106,254	296	·99721	·00279	106,106	7,041,751	66·27
2-3	105,958	248	·99766	·00234	105,834	7,041,460	66·45
3-4	105,710	160	·99849	·00151	105,630	1,047,170	66·61
4-5	105,550	127	·99880	·00120	105,486	7,040,881	66·71
5-6	105,423	95	·99910	·00090	105,376	7,040,592	66·78
6	105,328	90	·99915	·00085	105,283	7,040,303	66·84
Semaines—							
1	105,238	383	·99636	·00364	105,046	7,040,015	66·89
2	104,855	278	·99735	·00265	104,716	7,037,995	67·12
3	104,577	230	·99780	·00220	104,462	7,035,981	67·28
Mois—							
1	104,347	519	·99503	·00497	104,088	7,033,405	67·40
2	103,828	433	·99583	·00417	103,612	7,024,731	67·66
3	103,395	376	·99636	·00364	103,207	7,016,097	67·86
4	103,019	283	·99725	·00275	102,878	7,007,497	68·02
5	102,736	241	·99675	·00235	102,616	6,998,924	68·12
6	102,495	191	·99814	·00186	102,400	6,990,373	68·20
7	102,304	174	·99830	·00170	102,217	6,981,840	68·24
8	102,130	148	·99855	·00145	102,056	6,973,322	68·28
9	101,982	157	·99846	·00154	101,904	6,964,818	68·29
10	101,825	129	·99873	·00127	101,760	6,956,326	68·32
11	101,696	91	·99911	·00089	101,650	6,947,846	68·32
Années—							
1	101,605	722	·99289	·00711	101,244	6,939,376	68·30
2	100,883	381	·99622	·00378	100,692	6,838,132	67·78
3	100,502	295	·99706	·00294	100,354	6,737,440	67·04
4	100,207	207	·99793	·00207	100,104	6,637,086	66·23
5	100,000	-	-	-	-	6,536,982	65·37

TABLEAU 5. Tables de longévité des divisions régionales du Canada pour les âges de zéro à cinq, hommes et femmes, d'après la population de 1931, les décès de 1930-1932 et les naissances de 1926-1932, en ajoutant cinq p.c. aux naissances telles que publiées pour obvier aux défectuosités de l'enregistrement—Fin

Age x	Colombie Britannique						
	l_x	d_x	p_x	q_x	L_x	T_x	$\overset{\circ}{e}_x$
HOMMES							
Jours—							
0-1	107,557	1,160	·98922	·01078	106,977	6,684,487	62·15
1-2	106,397	368	·99654	·00346	106,213	6,684,194	62·82
2-3	106,029	323	·99695	·00305	105,868	6,683,903	63·04
3-4	105,706	216	·99796	·00204	105,598	6,683,613	63·23
4-5	105,490	120	·99886	·00114	105,430	6,683,324	63·36
5-6	105,370	89	·99916	·00084	105,326	6,683,035	63·42
6	105,281	83	·99921	·00079	105,240	6,682,746	63·48
Semaines—							
1	105,198	291	·99723	·00277	105,052	6,682,458	63·52
2	104,907	172	·99836	·00164	104,821	6,680,438	63·68
3	104,735	196	·99813	·00187	104,637	6,678,422	63·77
Mois—							
1	104,539	387	·99630	·00370	104,346	6,675,842	63·86
2	104,512	330	·99683	·00317	103,987	6,667,147	64·01
3	103,822	399	·99616	·00384	103,628	6,658,482	64·13
4	103,423	305	·99705	·00295	103,276	6,649,847	64·30
5	103,118	228	·99779	·00221	103,004	6,641,241	64·40
6	102,890	241	·99766	·00234	102,770	6,632,658	64·46
7	102,649	133	·99870	·00130	102,582	6,624,094	64·53
8	102,516	114	·99889	·00111	102,459	6,615,546	64·53
9	102,402	203	·99802	·00198	102,300	6,607,008	64·52
10	102,199	108	·99894	·00106	102,145	6,598,483	64·56
11	102,091	127	·99876	·00124	102,028	6,589,971	64·55
Années—							
1	101,964	789	·99226	·00774	101,570	6,581,469	64·55
2	101,175	468	·99537	·00463	100,941	6,479,899	64·55
3	100,707	392	·99611	·00389	100,511	6,378,958	63·34
4	100,315	315	·99686	·00314	100,158	6,278,447	62·59
5	100,060	–	–	–	–	6,178,289	61·78
FEMMES							
Jours—							
0-1	106,217	991	·99067	·00933	105,722	6,940,023	65·34
1-2	105,226	275	·99739	·00261	105,088	6,939,733	65·95
2-3	104,951	250	·99762	·00238	104,826	6,939,445	66·12
3-4	104,701	138	·99868	·00132	104,632	6,939,158	66·28
4-5	104,563	124	·99881	·00119	104,501	6,938,871	66·36
5-6	104,439	53	·99949	·00051	104,412	6,938,585	66·44
6	104,386	59	·99943	·00057	104,356	6,938,299	66·47
Semaines—							
1	104,327	184	·99824	·00176	104,235	6,938,013	66·50
2	104,143	85	·99918	·00082	104,100	6,936,009	66·60
3	104,058	125	·99880	·00120	103,996	6,934,007	66·64
Mois—							
1	103,933	387	·99628	·00372	103,740	6,931,442	66·69
2	103,546	335	·99676	·00324	103,378	6,922,797	66·86
3	103,211	217	·99790	·00210	103,102	6,914,183	66·99
4	102,994	164	·99841	·00159	102,912	6,905,592	67·05
5	102,830	144	·99860	·00140	102,758	6,897,016	67·07
6	102,686	164	·99840	·00160	102,604	6,888,453	67·08
7	102,522	204	·99801	·00199	102,420	6,879,903	67·11
8	102,318	157	·99847	·00153	102,240	6,871,368	67·16
9	102,161	138	·99865	·00135	102,092	6,862,848	67·18
10	102,023	131	·99872	·00128	101,958	6,854,341	67·18
11	101,892	79	·99922	·00078	101,852	6,845,845	67·19
Années—							
1	101,813	749	·99264	·00736	101,438	6,837,358	67·16
2	101,064	349	·99655	·00345	100,890	6,735,920	66·65
3	100,715	416	·99587	·00413	100,507	6,635,030	65·88
4	100,299	299	·99702	·00298	100,150	6,534,523	65·15
5	100,000	–	–	–	–	6,434,373	64·34

TABLEAU 6. Comparaison de la table[1] de longévité canadienne (âges 0-5) avec les tables officielles les plus récentes de l'Angleterre et des Etats-Unis

Age x	Probabilité de décès en moins d'un an (q_x)						Probabilité de vivre 10 ans ($_{10}p_x$)					
	Hommes			Femmes			Hommes			Femmes		
	Table canadienne âges 0-5	Table anglaise, n° 10	Table américaine, 1930	Table canadienne, âges 0-5	Table anglaise, n° 10	Table américaine, 1930	Table canadienne, âges 0-5	Table anglaise, n° 10	Table américaine, 1930	Table canadienne, âges 0-5	Table anglaise, n° 10	Table américaine, 1930
0	·09155	·07186	·06232	·07297	·05455	·04963	·87512	·89023	·90810	·89729	·91082	·92466
1	·01257	·01530	·00993	·01142	·01345	·00879	·96177	·95775	·96704	·96657	·96208	·97184
2	·00631	·00657	·00520	·00525	·00603	·00457	·97253	·97128	·97528	·97634	·97390	·97935
3	·00436	·00441	·00359	·00395	·00407	·00326	·97722	·97632	·97884	·98003	·97844	·98267
4	·00316	·00359	·00309	·00290	·00336	·00268	·97990	·97916	·98069	·98235	·98094	·98460
5	·00262	·00343	·00266	·00232	·00298	·00220	·98122	·98103	·98186	·98349	·98257	·98582
	Nombre vivant à chaque âge sur 100,000 vivant à 5 ans (l_x)						Probabilité complète de vie ($\mathring{e}_x$)					
0	113,035	111,026	109,006	110,449	108,667	107,278	59·62	58·74	59·12	61·79	62·88	62·67
1	102,687	103,048	102,213	102,389	102,739	101,954	64·61	62·25	62·04	65·64	65·48	64·93
2	101,396	101,471	101,198	101,220	101,357	101,058	64·42	62·21	61·65	65·39	65·37	64·50
3	100,756	100,805	100,671	100,689	100,746	100,597	63·83	61·62	60·97	64·73	64·76	63·79
4	100,317	100,361	100,311	100,291	100,337	100,268	63·11	60·89	60·19	63·99	64·03	63·00
5	100,000	100,000	100,000	100,000	100,000	100,000	62·30	60·11	59·38	63·17	63·24	62·17

[1]Tableau 2, page 345.

TABLEAU 7. Taux récents de mortalité dans divers pays (âges 0-5)

$1,000 q_x$

Age x	Suède, 1921-30		Norvège, 1921-30		Danemark, 1926-30		Finlande, 1921-30		Allemagne, 1924-26		Pays-Bas, 1921-30		France, 1920-23	
	Hommes	Femmes	Hommes	Femmes	Hommes	Femmes	Hommes	Femmes	Hommes	Femmes	Hommes	Femmes	Hommes	Femmes
0	64·72	50·52	55·10	44·10	91·30	71·12	99·83	93·92	115·38	93·92	65·28	50·62	108·23	88·21
1	11·39	9·69	9·01	8·11	10·56	8·98	25·73	14·93	16·19	14·93	14·83	13·12	20·70	19·18
2	4·90	4·50	4·54	3·94	3·91	3·72	11·26	5·74	6·36	5·74	6·25	5·33	8·89	8·38
3	3·28	3·04	3·16	2·64	2·56	2·12	7·51	3·62	4·04	3·62	3·99	3·36	5·85	5·88
4	2·89	2·59	2·54	2·11	2·06	1·80	5·08	2·86	3·16	2·86	3·13	2·66	4·54	4·71
5	2·32	2·28	2·24	1·79	1·68	1·57	4·57	2·19	2·42	2·19	2·46	2·09	3·48	3·78

Age x	Suisse, 1921-30		Italie, 1930-32		Japon, 1921-25		Inde, 1921-30		Afrique du Sud, 1925-27		Australie, 1932-34		Canada, 1930-32	
	Hommes	Femmes	Hommes	Femmes	Hommes	Femmes	Hommes	Femmes	Hommes	Femmes	Hommes	Femmes	Hommes	Femmes
0	66·65	52·45	115·32	102·25	162·04	144·00	248·7	232·3	74·44	62·76	45·43	36·42	91·55	72·97
1	10·13	9·13	38·97	39·05	48·45	47·57	91·8	86·5	18·70	18·38	7·75	6·45	12·57	11·42
2	4·96	4·59	13·24	13·18	26·11	26·27	56·4	50·6	7·36	7·70	3·78	3·29	6·31	5·25
3	3·42	3·28	7·42	7·19	16·55	17·41	39·2	34·0	4·71	4·14	2·87	2·41	4·36	3·95
4	2·88	2·56	5·12	4·89	10·50	11·46	27·4	23·3	3·46	3·43	2·14	2·08	3·16	2·90
5	2·44	2·18	3·65	3·66	7·04	7·76	19·3	16·5	2·92	2·37	1·84	1·58	2·62	2·32

TABLEAU 8. Table de longévité canadienne (âges 0-5) (1) hommes, (2) femmes, colonnes de 3 p.c. de commutation

Age x	D_x	N_x	S_x	C_x	M_x	R_x
			HOMMES			
0	113,035·00	2,894,241·78	68,676,229·71	10,046·6010	28,736·6949	893,963·2358
1	99,696·11	2,781,206·78	65,781,987·93	1,216·8913	18,690·0949	865,226·5409
2	95,575·45	2,681,510·67	63,000,782·15	585·6906	17,473·2036	846,536·4460
3	92,206·01	2,585,935·22	60,319,271·48	390·0458	16,887·5130	829,063·2424
4	89,130·35	2,493,729·21	57,733,336·26	273·4470	16,497·4672	812,175·7294
5	86,260·88	2,404,598·86	55,239,607·05	219·4209	16,224·0202	795,678·2622
			FEMMES			
0	110,449·00	2,902,456·20	69,381,334·77	7,825·2427	25,911·4415	881,640·6692
1	99,406·79	2,792,007·20	66,478,878·57	1,101·8946	18,086·1988	855,729·2277
2	95,409·55	2,692,600·41	63,686,871·37	485·9402	16,984·3042	837,643·0289
3	92,144·69	2,597,190·86	60,994,270·96	353·6178	16,498·3640	820,658·7247
4	89,107·23	2,505,046·17	58,397,080·10	251·0192	16,144·7462	804,160·3607
5	86,260·88	2,415,938·94	55,892,033·93	194·2963	15,893·7270	788,015·6145

TABLEAU 9.—Ordre de naissance des enfants légitimes (y compris les mort-nés) nés au Canada, 1927-1936, par groupe d'âge de la mère

Groupe d'âge de la mère et ordre de naissance de l'enfant	1927	1928	1929	1930	1931	1932	1933	1934	1935	1936
Tous âges	**234,507**	**236,722**	**235,065**	**242,710**	**239,294**	**234,097**	**220,914**	**219,331**	**219,208**	**217,755**
1er enfant	49,612	52,107	54,372	57,736	55,486	52,067	48,396	49,105	52,951	55,386
2e "	40,927	41,847	42,965	45,271	45,710	45,053	42,274	41,294	41,027	41,365
3e "	32,694	32,649	32,380	33,157	33,233	33,037	32,006	31,429	30,544	29,139
4e "	26,135	25,302	24,595	24,889	24,905	24,559	23,600	23,339	23,111	22,120
5e "	20,898	20,417	19,122	19,097	18,873	18,597	17,690	17,451	17,185	16,766
6e "	15,951	16,093	15,351	15,367	14,530	14,534	13,799	13,551	13,180	12,756
7e "	12,316	12,407	12,031	12,161	11,930	11,606	10,703	10,536	10,254	10,112
8e "	9,721	9,678	9,200	9,442	9,457	9,370	8,593	8,436	8,122	7,816
9e "	7,460	7,379	6,945	7,243	7,099	7,312	6,710	6,816	6,132	6,065
10e "	5,760	5,682	5,496	5,536	5,525	5,523	5,323	5,327	4,941	4,813
11e "	4,188	4,132	3,966	4,001	3,939	3,984	3,846	3,794	3,803	3,628
12e "	2,994	3,191	2,841	2,944	3,022	2,971	2,759	2,763	2,724	2,710
13e "	2,058	2,075	2,050	2,085	1,978	2,054	1,936	1,928	1,868	1,836
14e "	1,358	1,291	1,291	1,381	1,356	1,385	1,193	1,279	1,224	1,222
15e "	895	864	870	810	834	868	803	843	789	771
16e "	534	505	515	518	483	480	481	481	455	455
17e "	329	312	282	303	267	304	274	248	296	275
18e "	175	201	168	162	172	143	160	165	144	129
19e "	87	96	104	84	82	92	65	78	77	82
20e et plus	101	119	85	102	100	96	98	106	92	78
Non spécifié	314	375	436	421	313	242	205	302	289	231
Moins de 20 ans	**11,474**	**12,128**	**12,523**	**13,053**	**12,911**	**12,477**	**11,589**	**11,216**	**11,393**	**11,172**
1er enfant	8,526	9,219	9,471	9,881	9,653	9,205	8,576	8,344	8,619	8,513
2e "	2,460	2,381	2,557	2,609	2,727	2,742	2,508	2,353	2,314	2,193
3e "	408	453	426	476	458	455	451	442	386	397
4e "	61	61	48	70	62	62	42	67	57	54
5e "	14	8	10	9	7	8	9	5	9	6
6e "	2	4	3	2	–	–	–	1	3	3
Non spécifié	3	2	8	6	4	5	3	4	5	6
20-24 ans	**55,112**	**56,863**	**58,137**	**60.876**	**59,846**	**57,650**	**53,970**	**53,200**	**54,131**	**54,561**
1er enfant	22,400	23,7980	24,968	26,672	25,224	23,504	21,676	21,986	23,885	24,852
2e "	16,394	16,899	17,295	18,327	18,390	18,248	16,871	16,025	15,645	15,908
3e "	9,256	9,297	9,353	9,431	9,750	9,589	9,327	9,122	8,608	8,109
4e "	4,472	4,257	4,201	4,221	4,257	4,213	4,088	4,021	3,967	3,725
5e "	1,755	1,703	1,482	1,510	1,556	1,460	1,379	1,447	1,411	1,362
6e "	567	554	528	463	457	432	442	436	410	401
7e "	165	153	176	150	123	119	112	121	114	122
8e "	46	56	52	38	40	35	31	21	40	31
9e "	27	19	13	22	15	10	14	6	12	10
10e "	10	7	10	4	10	4	4	3	5	4
11e "	20	9	22	36	22	32	24	28	29	31
Non spécifié	–	11	19	2	2	4	2	2	5	6
25-29 ans	**63,517**	**63,883**	**64,397**	**66,087**	**66,212**	**65,297**	**62,265**	**61,961**	**62,397**	**61,977**
1er enfant	11,966	12,414	13,185	14,135	13,826	13,007	12,167	12,635	13,796	14,904
2e "	12,680	13,144	13,853	14,635	14,977	14,735	14,051	13,889	13,907	13,990
3e "	11,823	11,691	11,743	12,048	12,363	12,527	12,180	11,785	11,565	10,738
4e "	10,036	9,706	9,414	9,469	9,703	9,675	9,300	9,221	9,182	8,647
5e "	7,637	7,407	6,992	6,876	6,797	6,834	6,662	6,615	6,413	6,294
6e "	4,797	4,880	4,657	4,486	4,258	4,266	4,134	3,987	3,960	3,872
7e "	2,552	2,587	2,553	2,538	2,407	2,392	2,127	2,147	1,988	2,033
8e "	1,156	1,182	1,168	1,130	1,152	1,168	988	1,002	945	907
9e "	534	509	465	447	424	425	407	375	375	337
10e "	196	212	204	177	181	154	146	150	144	143
11e "	72	67	78	69	56	56	48	55	45	45
12e "	39	49	30	31	23	27	21	18	20	21
13e "	12	11	19	10	13	6	5	10	11	6
14e "	–	5	7	1	1	4	2	6	5	3
15e "	–	4	3	2	2	1	2	–	3	1
16e "	–	–	5	2	–	–	–	1	1	–
Non spécifié	17	15	21	41	29	20	25	33	37	36
30-34 ans	**51,121**	**51,021**	**49,440**	**50,941**	**50,242**	**48,996**	**46,583**	**47,041**	**45,965**	**45,869**
1er enfant	4,531	4,563	4,614	4,949	4,802	4,492	4,229	4,339	4,823	5,291
2e "	6,297	6,402	6,376	6,671	6,617	6,576	6,174	6,426	6,497	6,525
3e "	7,190	7,039	6,882	7,093	6,808	6,872	6,533	6,669	6,528	6,438
4e "	6,854	6,716	6,562	6,685	6,616	6,390	6,246	6,161	6,066	5,974
5e "	6,578	6,503	6,043	6,124	6,064	5,814	5,643	5,555	5,501	5,349
6e "	5,679	5,833	5,462	5,692	5,363	5,225	5,046	5,027	4,800	4,720
7e "	4,836	4,871	4,693	4,739	4,801	4,548	4,922	4,210	4,068	4,012
8e "	3,727	3,705	3,518	3,677	3,712	3,611	3,315	3,347	3,108	3,009
9e "	2,446	2,407	2,379	2,356	2,439	2,539	2,345	2,316	2,024	2,030
10e "	1,486	1,452	1,456	1,457	1,469	1,464	1,431	1,458	1,259	1,236
11e "	788	768	744	787	825	763	721	765	670	661
12e "	380	413	373	370	408	377	301	367	339	350
13e "	181	175	175	166	181	179	179	167	144	150
14e "	80	90	77	75	57	63	60	69	67	62
15e "	33	43	40	31	30	28	23	33	24	25

TABLEAU 9. Ordre de naissance des enfants légitimes (y compris les mort-nés) nés au Canada, 1927-1936, par groupe d'âge de la mère—Suite

Groupe d'âge de la mère et ordre de naissance de l'enfant	1927	1928	1929	1930	1931	1932	1933	1934	1935	1936
30-34 ans—Fin										
16e "	9	9	19	18	10	12	9	14	13	3
17e "	6	7	7	6	5	13	10	3	7	7
18e "	–	4	4	7	3	5	4	1	4	1
19e "	–	2	2	2	1	2	5	–	–	3
20e et plus	–	6	1	–	2	–	–	2	–	1
Non spécifié	20	13	13	26	29	23	17	12	23	22
35-39 ans	**36,570**	**36,157**	**34,579**	**35,543**	**34,705**	**34,122**	**32,244**	**31,455**	**31,339**	**30,562**
1er enfant	1,652	1,571	1,650	1,621	1,580	1,479	1,418	1,425	1,501	1,503
2e "	2,432	2,415	2,293	2,440	2,441	2,270	2,182	2,100	2,193	2,282
3e "	3,175	3,362	3,141	3,310	2,869	3,131	2,819	2,709	2,813	2,802
4e "	3,707	3,526	3,445	3,497	3,353	3,340	3,101	2,959	2,994	2,898
5e "	3,723	3,707	3,503	3,416	3,372	3,373	3,096	2,903	2,963	2,846
6e "	3,665	3,566	3,456	3,545	3,374	3,276	3,167	3,083	3,028	2,832
7e "	3,528	3,570	3,353	3,455	3,451	3,316	3,029	2,969	3,008	2,905
8e "	3,439	3,395	3,204	3,311	3,272	3,333	3,066	2,926	2,875	2,782
9e "	3,176	3,050	2,828	3,032	2,972	3,047	2,749	2,912	2,650	2,547
10e "	2,629	2,575	2,454	2,528	2,531	2,558	2,495	2,431	2,295	2,274
11e "	1,973	1,956	1,892	1,889	1,814	1,814	1,877	1,830	1,929	1,748
12e "	1,390	1,486	1,332	1,427	1,389	1,378	1,367	1,306	1,289	1,295
13e "	922	867	919	914	895	903	843	845	817	817
14e "	515	496	489	554	551	557	472	477	455	487
15e "	298	276	291	283	270	308	278	297	267	283
15e "	167	150	162	147	150	129	150	125	131	132
17e "	90	86	77	68	70	78	57	66	59	66
18e "	39	50	33	39	48	34	35	40	29	18
19e "	20	19	25	16	12	19	12	15	19	17
20e et plus	20	21	19	26	16	21	18	20	5	12
Non spécifié	10	13	13	25	13	20	13	17	19	16
40-44 ans	**14,435**	**14,485**	**13,929**	**14,257**	**13,602**	**13,777**	**12,595**	**12,779**	**12,299**	**12,142**
1er enfant	391	380	353	396	342	345	296	302	286	285
2e "	569	515	530	513	512	432	441	466	428	435
3e "	726	700	754	718	648	673	636	660	604	609
4e "	902	924	840	869	837	817	748	835	782	766
5e "	1,067	990	997	1,076	985	1,015	834	859	804	850
6e "	1,119	1,137	1,109	1,063	999	1,047	925	919	891	858
7e "	1,103	1,096	1,143	1,172	1,049	1,136	1,046	999	978	953
8e "	1,210	1,209	1,135	1,183	1,171	1,104	1,082	1,040	1,039	987
9e "	1,141	1,261	1,132	1,262	1,143	1,188	1,073	1,072	959	1,038
10e "	1,296	1,282	1,250	1,243	1,192	1,203	1,126	1,160	1,110	1,027
11e "	1,194	1,178	1,105	1,119	1,113	1,182	1,058	1,025	1,024	1,064
12e "	1,033	1,122	971	1,001	1,067	1,045	941	931	934	929
13e "	825	902	839	859	790	849	789	791	794	772
14e "	661	612	638	651	643	648	566	626	594	562
15e "	484	458	462	428	459	447	417	455	429	391
16e "	289	284	286	294	265	273	268	284	253	265
17e "	195	176	175	196	166	174	174	131	191	166
18e "	114	118	103	89	94	86	84	99	87	82
19e "	50	70	59	56	50	51	36	54	42	47
20e et plus	59	67	46	61	67	58	54	64	64	50
Non spécifié	7	4	2	8	10	4	1	7	6	6
45 ans et plus	**1,597**	**1,553**	**1,439**	**1,500**	**1,469**	**1,549**	**1,471**	**1,385**	**1,436**	**1,283**
1er enfant	40	22	29	37	27	13	18	25	20	16
2e "	33	29	22	37	29	26	29	15	29	18
3e "	50	55	49	50	64	42	45	32	36	35
4e "	60	75	53	60	62	54	67	63	54	51
5e "	88	66	73	76	79	85	61	59	73	55
6e "	90	96	115	106	75	101	83	94	81	61
7e "	103	112	107	93	95	94	95	88	96	82
8e "	120	111	111	96	109	114	109	96	112	97
9e "	127	121	123	120	105	100	122	101	110	103
10e "	133	144	120	123	141	137	120	125	125	128
11e "	145	151	124	134	128	165	136	115	130	103
12e "	148	119	133	124	134	143	128	141	141	115
13e "	115	120	97	136	99	117	119	114	101	91
14e "	99	87	79	100	104	113	92	100	103	107
15e "	79	82	74	66	73	84	83	58	66	71
15e "	68	62	42	57	58	66	54	57	57	55
17e "	37	43	23	33	26	39	33	47	39	36
18e "	21	28	28	27	27	18	37	25	24	28
19e "	17	5	18	10	19	20	12	9	16	15
20e et plus	22	25	19	15	15	17	26	20	23	15
Non pécifié	2	–	–	–	–	–	2	1	–	1
Age non spécifié	**681**	**732**	**621**	**453**	**307**	**229**	**197**	**294**	**248**	**189**
1er enfant	106	140	84	45	32	22	16	27	21	22
2e "	62	62	39	39	17	24	18	20	14	14
3e "	66	52	32	31	11	10	15	10	4	11

TABLEAU 9. Ordre de naissance des enfants légitimes (y compris les mort-nés) nés au Canada, 1927-1936, par groupe d'âge de la mère—Fin

Groupe d'âge de la mère et ordre de naissance de l'enfant	1927	1928	1929	1930	1931	1932	1933	1934	1935	1936
Age non spécifié—Fin										
4e "	43	37	32	18	15	8	8	12	9	5
5e "	36	33	22	10	13	8	6	8	11	4
6e "	32	23	21	10	4	7	2	4	7	9
7e "	29	18	6	4	4	1	2	2	2	5
8e "	23	20	12	7	1	5	2	4	3	3
9e "	9	12	5	4	1	3	–	2	2	–
10e "	10	10	2	4	1	3	1	–	3	1
11e "	16	1	4	1	1	–	4	2	–	1
12e "	4	2	2	1	1	1	1	–	1	1
13e "	3	–	1	–	–	–	1	1	1	–
14e "	3	1	1	–	–	–	1	1	–	1
15e "	1	1	–	–	–	–	–	–	–	–
16e "	1	–	1	–	–	–	–	–	–	–
17e "	1	–	–	–	–	–	–	1	–	–
18e "	1	1	–	–	–	–	–	–	–	–
19e "	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–
20e et plus	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–
Non spécifié	235	319	357	279	206	137	120	200	170	113

TABLEAU 10. Mères mariées par origine raciale et âge, et total et moyenne de leurs enfants nés vivants, vivant actuellement, mort-nés et nés vivants ou morts, Canada, 1930

Origine raciale et âge de la mère	Mères	Enfants							
		Total				Moyenne			
		Nés vivants	Vivants actuellement	Mort-nés	Nés vivants ou morts	Nés vivants	Vivants actuellement	Mort-nés	Nés vivants ou morts
Toutes races	**242,289**	**949,926**	**839,836**	**24,299**	**974,225**	**3·92**	**3·47**	**0·10**	**4·02**
Moins de 20	13,047	16,323	15,686	541	16,864	1·25	1·20	0·04	1·29
20-24	60,840	117,197	109,149	3,248	120,445	1·93	1·79	0·05	1·98
25-29	66,046	207,460	187,878	5,077	212,537	3·14	2·84	0·08	3·22
30-34	50,915	240,734	212,499	6,105	246,839	4·73	4·17	0·12	4·85
35-39	35,518	232,976	200,853	5,896	238,872	6·56	5·65	0·17	6·73
40-44	14,249	120,251	101,303	3,010	123,261	8·44	7·11	0·21	8·65
45 et plus	1,500	14,434	11,976	392	14,826	9·62	7·98	0·26	9·88
Age non spécifié	174	551	492	30	581	3·17	2·83	0·17	3·34
Britannique	**100,920**	**311,245**	**288,451**	**10,932**	**322,177**	**3·08**	**2·86**	**0·11**	**3·19**
Moins de 20	6,073	7,385	7,169	263	7,648	1·22	1·18	0·04	1·26
20-24	25,557	44,733	42,504	1,485	46,218	1·75	1·66	0·06	1·81
25-29	27,136	70,436	66,118	2,310	72,746	2·60	2·44	0·09	2·68
30-34	21,754	79,256	73,306	2,830	82,086	3·64	3·37	0·13	3·77
35-39	14,383	70,736	64,556	2,617	73,353	4·92	4·49	0·18	5·10
40-44	5,493	35,051	31,566	1,291	36,342	6·38	5·75	0·24	6·62
45 et plus	481	3,518	3,118	122	3,640	7·31	6·48	0·25	7·57
Age non spécifié	43	130	114	14	144	3·02	2·65	0·33	3·35
Anglaise	**55,544**	**169,136**	**156,989**	**5,904**	**175,040**	**3·05**	**2·83**	**0·11**	**3·15**
Moins de 20	3,745	4,586	4,442	179	4,765	1·22	1·19	0·05	1·27
20-24	14,884	26,318	25,014	889	27,207	1·77	1·68	0·06	1·83
25-29	14,965	39,687	37,260	1,274	40,961	2·65	2·49	0·09	2·74
30-34	11,457	42,528	39,393	1,503	44,031	3·71	3·44	0·13	3·84
35-39	7,396	36,343	33,216	1,356	37,699	4·91	4·49	0·18	5·10
40-44	2,802	17,659	15,882	626	18,285	6·30	5·67	0·22	6·53
45 et plus	269	1,932	1,708	69	2,001	7·18	6·35	0·26	7·44
Age non spécifié	26	83	74	8	91	3·19	2·85	0·31	3·50
Irlandaise	**21,117**	**69,060**	**63,585**	**2,453**	**71,513**	**3·27**	**3·01**	**0·12**	**3·39**
Moins de 20	1,124	1,342	1,316	32	1,374	1·19	1·17	0·03	1·22
20-24	4,917	8,624	8,147	279	8,903	1·75	1·66	0·06	1·81
25-29	5,521	14,493	13,548	479	14,972	2·63	2·45	0·09	2·71
30-34	4,847	18,109	16,626	676	18,785	3·74	3·34	0·14	3·88
35-39	3,304	16,991	15,417	612	17,603	5·14	4·67	0·19	5·33
40-44	1,301	8,730	7,840	342	9,072	6·71	6·03	0·26	6·97
45 et plus	93	738	663	29	767	7·94	7·13	0·31	8·25
Age non spécifié	10	33	28	4	37	3·30	2·80	0·40	3·70

TABLEAU 10. Mères mariées par origine raciale et âge, et total et moyenne de leurs enfants nés vivants, vivant actuellement, mort-nés et nés vivants ou morts, Canada, 1930—Suite

Origine raciale et âge de la mère	Mères	Enfants — Total				Enfants — Moyenne			
		Nés vivants	Vivants actuellement	Mort-nés	Nés vivants ou morts	Nés vivants	Vivants actuellement	Mort-nés	Nés vivants ou morts
Ecossaise	**23,427**	**70,565**	**65,587**	**2,493**	**73,058**	**3·01**	**2·80**	**0·11**	**3·12**
Moins de 20	1,161	1,405	1,362	51	1,456	1·21	1·17	0·04	1·25
20-24	5,557	9,436	9,009	306	9,742	1·70	1·62	0·06	1·75
25-29	6,425	15,739	14,820	543	16,282	2·45	2·31	0·08	2·53
30-34	5,255	17,923	16,656	627	18,550	3·41	3·17	0·12	3·53
35-39	3,560	16,826	15,405	627	17,453	4·73	4·33	0·18	4·90
40-44	1,348	8,400	7,601	314	8,714	6·23	5·64	0·23	6·46
45 et plus	115	823	723	24	847	7·16	6·29	0·21	7·37
Age non spécifié	6	13	11	1	14	2·17	1·83	0·17	2·33
Française	**93,974**	**466,777**	**397,512**	**8,845**	**475,622**	**4·97**	**4·23**	**0·09**	**5·06**
Moins de 20	3,916	5,200	4,898	160	5,360	1·33	1·25	0·04	1·37
20-24	21,867	47,373	43,188	1,054	48,427	2·17	1·98	0·05	2·21
25-29	25,705	96,667	85,053	1,751	98,418	3·76	3·31	0·07	3·83
30-34	20,307	120,684	103,037	2,224	122,908	5·94	5·07	0·11	6·05
35-39	15,028	122,918	101,765	2,289	125,207	8·18	6·77	0·15	8·33
40-44	6,416	65,886	53,137	1,189	67,075	10·27	8·28	0·19	10·45
45 et plus	713	7,964	6,353	176	8,140	11·17	8·91	0·25	11·42
Age non spécifié	22	85	81	2	87	3·86	3·68	0·09	3·95
Belge	**646**	**2,041**	**1,861**	**54**	**2,095**	**3·16**	**2·88**	**0·08**	**3·24**
Moins de 20	33	36	35	1	37	1·09	1·06	0·03	1·12
20-24	150	258	245	6	264	1·72	1·63	0·04	1·76
25-29	213	569	529	11	580	2·67	2·48	0·05	2·72
30-34	129	479	425	15	494	3·71	3·29	0·12	3·83
35-39	85	457	404	10	467	5·38	4·75	0·12	5·49
40-44	33	211	195	7	218	6·39	5·91	0·21	6·61
45 et plus	2	30	27	2	32	15·00	13·50	1·00	16·00
Age non spécifié	1	1	2	1	3	1·00	1·00	2·00	3·00
Européenne du centre et de l'est	**29,500**	**109,331**	**98,091**	**2,867**	**112,198**	**3·71**	**3·33**	**0·10**	**3·80**
Moins de 20	1,920	2,333	2,252	72	2,405	1·22	1·17	0·04	1·25
20-24	8,656	16,098	15,049	474	16,572	1·86	1·74	0·05	1·91
25-29	8,350	26,198	23,793	632	26,830	3·14	2·85	0·08	3·21
30-34	5,250	25,120	22,212	674	25,794	4·78	4·23	0·13	4·91
35-39	3,672	25,130	22,253	606	25,736	6·84	6·06	0·17	7·01
40-44	1,435	12,507	10,844	348	12,855	8·72	7·56	0·24	8·96
45 et plus	182	1,844	1,593	55	1,899	10·13	8·75	0·30	10·43
Age non spécifié	35	101	95	6	107	2·89	2·71	0·17	3·06
Autrichienne	**1,280**	**5,504**	**4,899**	**168**	**5,672**	**4·30**	**3·83**	**0·13**	**4·43**
Moins de 20	65	85	81	2	87	1·31	1·25	0·03	1·34
20-24	360	723	662	30	753	2·01	1·84	0·08	2·09
25-29	360	1,341	1,181	30	1,371	3·73	3·28	0·08	3·81
30-34	221	1,216	1,072	41	1,257	5·50	4·85	0·19	5·69
35-39	193	1,446	1,293	34	1,480	7·49	6·70	0·18	7·67
40-44	72	634	555	29	663	8·81	7·71	0·40	9·21
45 et plus	7	55	51	2	57	7·86	7·29	0·29	8·14
Age non spécifié	2	4	4	–	4	2·00	2·00	–	2·00
Bulgare	**27**	**42**	**37**	**3**	**45**	**1·56**	**1·37**	**0·11**	**1·67**
Moins de 20	1	1	1	–	1	1·00	1·00	–	1·00
20-24	14	22	20	2	24	1·57	1·43	0·14	1·71
25-29	7	8	7	–	–	1·14	1·00	–	1·14
30-34	5	11	9	1	12	2·20	1·80	0·20	2·40
35-39	–	–	–	–	–	–	–	–	–
40-44	–	–	–	–	–	–	–	–	–
45 et plus	–	–	–	–	–	–	–	–	–
Age non spécifié	–	–	–	–	–	–	–	–	–
Tchèque et slovaque	**778**	**2,181**	**1,977**	**54**	**2,235**	**2·80**	**2·54**	**0·07**	**2·87**
Moins de 20	36	40	39	1	41	1·11	1·08	0·03	1·14
20-24	222	367	342	13	380	1·65	1·54	0·06	1·71
25-29	281	732	651	16	748	2·60	2·32	0·06	2·66
30-34	149	530	474	12	542	3·56	3·18	0·08	3·64
35-39	69	358	329	8	366	5·19	4·77	0·12	5·30
40-44	19	138	127	4	142	7·26	6·68	0·21	7·47
45 et plus	2	16	15	–	16	8·00	7·50	–	8·00
Age non spécifié	–	–	–	–	–	–	–	–	–

TABLEAU 10. Mères mariées par origine raciale et âge, et total et moyenne de leurs enfants nés vivants, vivant actuellement, mort-nés et nés vivants ou mort, Canada, 1930—Suite

Origine raciale et âge de la mère	Mères	Enfants							
		Total				Moyenne			
		Nés vivants	Vivants actuellement	Mort-nés	Nés vivants ou morts	Nés vivants	Vivants actuellement	Mort-nés	Nés vivants ou morts
Finlandaise	**874**	**1,942**	**1,779**	**85**	**2,047**	**2·22**	**2·04**	**0·10**	**2·32**
Moins de 20	68	78	76	2	80	1·15	1·12	0·03	1·18
20-24	291	429	410	13	442	1·47	1·41	0·04	1·52
25-29	269	523	485	19	542	1·94	1·80	0·07	2·01
30-34	142	339	298	20	359	2·39	2·10	0·14	2·53
35-39	67	360	313	20	380	5·37	4·67	0·30	5·67
40-44	32	187	173	11	198	5·84	5·41	0·34	6·19
45 et plus	3	15	13	–	15	5·00	4·33	–	5·00
Age non spécifié	2	11	11	–	11	5·50	5·50	–	5·50
Allemande	**11,969**	**45,263**	**41,207**	**1,147**	**46,410**	**3·78**	**3·44**	**0·10**	**3·88**
Moins de 20	670	808	788	30	838	1·21	1·18	0·04	1·25
20-24	3,309	6,151	5,826	175	6,326	1·86	1·76	0·05	1·91
25-29	3,289	10,182	9,420	244	10,426	3·10	2·86	0·07	3·17
30-34	2,315	10,757	9,722	290	11,047	4·65	4·20	0·13	4·77
35-39	1,568	10,242	9,216	227	10,469	6·53	5·88	0·14	6·68
40-44	729	6,251	5,453	156	6,407	8·57	7·48	0·21	8·79
45 et plus	82	850	762	23	873	10·37	9·29	0·28	10·65
Age non spécifié	7	22	20	2	24	3·14	2·86	0·29	3·43
Grecque	**189**	**569**	**507**	**28**	**597**	**3·01**	**2·68**	**0·15**	**3·16**
Moins de 20	5	5	5	–	5	1·00	1·00	–	1·00
20-24	40	66	61	5	71	1·65	1·53	0·13	1·78
25-29	77	189	176	6	195	2·45	2·29	0·08	2·53
30-34	27	92	81	7	99	3·41	3·00	0·26	3·67
35-39	27	131	110	10	141	4·85	4·07	0·37	5·22
40-44	10	72	63	–	72	7·20	6·20	–	7·20
45 et plus	3	14	12	–	14	4·67	4·00	–	4·67
Age non spécifié	–	–	–	–	–	–	–	–	–
Hongroise	**1,323**	**4,437**	**3,824**	**115**	**4,552**	**3·35**	**2·89**	**0·09**	**3·44**
Moins de 20	73	87	85	5	92	1·19	1·16	0·07	1·26
20-24	373	655	611	18	673	1·76	1·64	0·05	1·80
25-29	428	1,305	1,136	34	1,339	3·05	2·65	0·08	3·13
30-34	275	1,207	990	35	1,242	4·39	3·60	0·13	4·52
35-39	132	819	684	17	836	6·20	5·18	0·13	6·33
40-44	38	340	296	6	346	8·95	7·79	0·16	9·11
45 et plus	3	23	21	–	23	7·67	7·00	–	7·67
Age non spécifié	1	1	1	–	1	1·00	1·00	–	1·00
Polonaise	**3,517**	**12,041**	**10,787**	**313**	**12,354**	**3·42**	**3·07**	**0·09**	**3·51**
Moins de 20	228	265	257	12	277	1·16	1·13	0·05	1·21
20-24	1,090	1,914	1,772	56	1,970	1·76	1·63	0·05	1·81
25-29	1,077	3,152	2,879	76	3,228	2·93	2·67	0·07	3·00
30-34	534	2,414	2,110	61	2,475	4·52	3·95	0·11	4·63
35-39	429	2,926	2,566	60	2,986	6·82	5·98	0·14	6·96
40-44	134	1,161	1,020	35	1,196	8·66	7·61	0·26	8·95
45 et plus	17	175	151	13	188	10·29	8·88	0·76	11·06
Age non spécifié	8	34	32	–	34	4·25	4·00	–	4·25
Roumaine	**601**	**2,626**	**2,254**	**85**	**2,711**	**4·37**	**3·75**	**0·14**	**4·51**
Moins de 20	54	64	62	2	66	1·19	1·15	0·04	1·22
20-24	163	380	349	19	399	2·33	2·14	0·12	2·45
25-29	168	614	534	14	628	3·65	3·18	0·08	3·74
30-34	114	665	560	33	698	5·83	4·91	0·29	6·12
35-39	71	603	516	7	610	8·49	7·27	0·10	8·59
40-44	30	294	228	10	304	9·80	7·60	0·33	10·13
45 et plus	1	6	5	–	6	6·00	5·00	–	6·00
Age non spécifié	–	–	–	–	–	–	–	–	–
Russe	**2,005**	**8,086**	**7,263**	**204**	**8,290**	**4·03**	**3·62**	**0·10**	**4·13**
Moins de 20	115	149	143	2	151	1·30	1·24	0·02	1·31
20-24	536	1,049	999	20	1,069	1·96	1·86	0·04	1·99
25-29	528	1,654	1,514	53	1,707	3·13	2·87	0·10	3·23
30-34	392	1,968	1,772	43	2,011	5·02	4·52	0·11	5·13
35-39	305	2,111	1,851	54	2,165	6·92	6·07	0·18	7·10
40-44	104	904	781	22	926	8·69	7·51	0·21	8·90
45 et plus	22	240	194	8	248	10·91	8·82	0·36	11·27
Age non spécifié	3	11	9	2	13	3·67	3·00	0·67	4·33

TABLEAU 10. Mères mariées par origine raciale et âge, et total et moyenne de leurs enfants nés vivants, vivant actuellement, mort-nés et nés vivants ou morts, Canada, 1930—Suite

Origine raciale et âge de la mère	Mères	Enfants — Total				Enfants — Moyenne			
		Nés vivants	Vivants actuellement	Mort-nés	Nés vivants ou morts	Nés vivants	Vivants actuellement	Mort-nés	Nés vivants ou morts
Serbe et croate	**531**	**1,553**	**1,382**	**53**	**1,606**	**2·92**	**2·60**	**0·10**	**3·02**
Moins de 20	30	36	35	–	36	1·20	1·17	–	1·20
20-24	147	237	221	10	247	1·61	1·50	0·07	1·68
25-29	187	510	455	16	526	2·73	2·43	0·09	2·81
30-34	99	385	332	12	397	3·89	3·35	0·12	4·01
35-39	54	296	261	6	302	5·48	4·83	0·11	5·59
40-44	12	87	76	8	95	7·25	6·33	0·67	7·92
45 et plus	–	–	–	–	–	–	–	–	–
Age non spécifié	2	2	2	1	3	1·00	1·00	0·50	1·50
Ukrainienne	**6,406**	**25,087**	**22,175**	**612**	**25,699**	**3·92**	**3·46**	**0·10**	**4·01**
Moins de 20	575	715	680	16	731	1·24	1·18	0·03	1·27
20-24	2,111	4,105	3,776	113	4,218	1·94	1·79	0·05	2·00
25-29	1,679	5,988	5,355	124	6,112	3·57	3·19	0·07	3·64
30-34	977	5,536	4,792	119	5,655	5·67	4·90	0·12	5·79
35-39	757	5,838	5,114	163	6,001	7·71	6·76	0·22	7·93
40-44	255	2,439	2,073	67	2,506	9·56	8·13	0·26	9·83
45 et plus	42	450	369	9	459	10·71	8·79	0·21	10·93
Age non spécifié	10	16	16	1	17	1·60	1·60	0·10	1·70
Chinoise	**242**	**1,110**	**1,057**	**12**	**1,122**	**4·59**	**4·37**	**0·05**	**4·64**
Moins de 20	17	21	21	–	21	1·24	1·24	–	1·24
20-24	56	127	121	1	128	2·27	2·16	0·02	2·29
25-29	42	175	169	2	177	4·17	4·02	0·05	4·21
30-34	59	329	313	4	333	5·58	5·31	0·07	5·64
35-39	46	307	293	2	309	6·67	6·37	0·04	6·72
40-44	15	92	86	3	95	6·13	5·73	0·20	6·33
45 et plus	7	59	54	–	59	8·43	7·71	–	8·43
Age non spécifié	–	–	–	–	–	–	–	–	–
Hollandaise	**2,299**	**8,782**	**7,987**	**206**	**8,988**	**3·82**	**3·47**	**0·09**	**3·91**
Moins de 20	125	152	150	3	155	1·22	1·20	0·02	1·24
20-24	592	1,167	1,113	21	1,188	1·97	1·88	0·04	2·01
25-29	640	1,983	1,849	46	2,029	3·10	2·89	0·07	3·17
30-34	476	2,267	2,038	49	2,316	4·76	4·28	0·10	4·87
35-39	330	2,097	1,855	54	2,151	6·35	5·62	0·16	6·52
40-44	119	957	846	33	990	8·04	7·11	0·28	8·32
45 et plus	14	148	126	–	148	10·57	9·00	–	10·57
Age non spécifié	3	11	10	–	11	3·67	3·33	–	3·67
Hébraïque	**2,220**	**5,185**	**4,944**	**168**	**5,353**	**2·34**	**2·23**	**0·08**	**2·41**
Moins de 20	42	40	40	2	42	0·95	0·95	0·05	1·00
20-24	659	830	812	31	861	1·26	1·23	0·05	1·31
25-29	732	1,403	1,361	55	1,458	1·92	1·86	0·08	1·99
30-34	475	1,430	1,373	32	1,462	3·01	2·89	0·07	3·08
35-39	257	1,163	1,076	37	1,200	4·53	4·19	0·14	4·67
40-44	49	297	261	8	305	6·06	5·33	0·16	6·22
45 et plus	3	21	20	1	22	7·00	6·67	0·33	7·33
Age non spécifié	3	1	1	2	3	0·33	0·33	0·67	1·00
Indienne	**2,872**	**12,717**	**9,948**	**239**	**12,956**	**4·43**	**3·46**	**0·08**	**4·51**
Moins de 20	322	421	401	23	444	1·31	1·25	0·07	1·38
20-24	773	1,928	1,676	41	1,969	2·49	2·17	0·05	2·55
25-29	661	2,834	2,306	42	2,876	4·29	3·49	0·06	4·35
30-34	523	3,129	2,424	54	3,183	5·98	4·63	0·10	6·09
35-39	359	2,576	1,834	44	2,620	7·18	5·11	0·12	7·30
40-44	152	1,350	955	27	1,377	8·88	6 28	0·18	9·06
45 et plus	38	325	223	7	332	8·55	5·87	0·18	8·74
Age non spécifié	44	154	129	1	155	3·50	2·93	0·02	3·52
Italienne	**2,439**	**9,049**	**8,020**	**286**	**9,335**	**3·71**	**3·29**	**0·12**	**3·83**
Moins de 20	198	246	244	6	252	1·24	1·23	0·03	1·27
20-24	646	1,301	1,218	42	1,343	2·01	1·89	0·07	2·08
25-29	587	1,861	1,677	61	1,922	3·17	2·86	0·10	3·27
30-34	510	2,297	2,043	53	2,350	4·50	4·01	0·10	4·61
35-39	351	2,142	1,849	83	2,225	6·10	5·27	0·24	6·34
40-44	124	1,028	843	29	1,057	8·29	6·80	0·23	8·52
45 et plus	15	150	125	11	161	10·00	8·33	0·73	10·73
Age non spécifié	8	24	21	1	25	3·00	2·63	0·13	3·13

TABLEAU 10.—Mères mariées par origine raciale et âge, et total et moyenne de leurs enfants nés vivants, vivant actuellement, mort-nés et nés vivants ou morts, Canada, 1930—Fin

Origine raciale et âge de la mère	Mères	Enfants — Total				Enfants — Moyenne			
		Nés vivants	Vivants actuellement	Mort-nés	Nés vivants ou morts	Nés vivants	Vivants actuellement	Mort-nés	Nés vivants ou morts
Japonaise	**864**	**3,084**	**2,893**	**60**	**3,144**	**3·57**	**3·35**	**0·07**	**3·64**
Moins de 20	24	31	30	–	31	1·29	1·25	–	1·29
20-24	200	384	367	6	390	1·92	1·84	0·03	1·95
25-29	253	743	714	18	761	2·94	2·82	0·07	3·01
30-34	200	859	800	18	877	4·30	4·00	0·09	4·39
35-39	140	796	733	15	811	5·69	5·24	0·11	5·79
40-44	40	228	208	3	231	5·70	5·20	0·08	5·78
45 et plus	6	41	39	–	41	6·83	6·50	–	6·83
Age non spécifié	1	2	2	–	2	2·00	2·00	–	2·00
Nègre	**360**	**1,546**	**1,348**	**72**	**1,618**	**4·29**	**3·74**	**0·20**	**4·49**
Moins de 20	29	40	38	2	42	1·38	1·31	0·07	1·45
20-24	88	200	183	13	213	2·27	2·08	0·15	2·42
25-29	100	393	354	15	408	3·93	3·54	0·15	4·08
30-34	76	414	368	20	434	5·45	4·84	0·26	5·71
35-39	44	296	247	11	307	6·73	5·61	0·25	6·98
40-44	20	167	137	8	175	8·35	6·85	0·40	8·75
45 et plus	3	36	21	3	39	12·00	7·00	1·00	13·00
Age non spécifié	–	–	–	–	–	–	–	–	–
Scandinave	**4,531**	**14,544**	**13,605**	**407**	**14,951**	**3·21**	**3·00**	**0·09**	**3·30**
Moins de 20	251	299	292	5	304	1·19	1·16	0·02	1·21
20-24	1,203	2,067	1,976	53	2,120	1·72	1·64	0·04	1·76
25-29	1,253	3,233	3,053	99	3,332	2·58	2·44	0·08	2·66
30-34	866	3,348	3,135	100	3,448	3·87	3·62	0·12	3·98
35-39	643	3,358	3,102	86	3,444	5·22	4·82	0·13	5·36
40-44	282	1,969	1,796	51	2·020	6·98	6·37	0·18	7·16
45 et plus	33	270	251	13	283	8·18	7·61	0·39	8·58
Age non spécifié	–	–	–	–	–	–	–	–	–
Danoise	**689**	**1,906**	**1,775**	**68**	**1,974**	**2·77**	**2·58**	**0·10**	**2·87**
Moins de 20	42	50	49	1	51	1·19	1·17	0·02	1·21
20-24	192	292	285	8	300	1·52	1·48	0·04	1·56
25-29	210	495	461	24	519	2·36	2·20	0·11	2·47
30-34	144	485	455	22	507	3·37	3·16	0·15	3·52
35-39	72	368	340	7	375	5·11	4·72	0·10	5·21
40-44	29	216	185	6	222	7·45	6·38	0·21	7·66
45 et plus	–	–	–	–	–	–	–	–	–
Age non spécifié	–	–	–	–	–	–	–	–	–
Islandaise	**388**	**1,356**	**1,272**	**43**	**1,399**	**3·49**	**3·28**	**0·11**	**3·61**
Moins de 20	11	13	13	–	13	1·18	1·18	–	1·18
20-24	79	128	120	7	135	1·62	1·52	0·09	1·71
25-29	116	298	286	8	306	2·57	2·47	0·07	2·64
30-34	85	346	327	8	354	4·07	3·85	0·09	4·16
35-39	61	337	313	8	345	5·52	5·13	0·13	5·66
40-44	33	225	204	8	233	6·82	6·18	0·24	7·06
45 et plus	3	9	9	4	13	3·00	3·00	1·33	4·33
Age non spécifié	–	–	–	–	–	–	–	–	–
Norvégienne	**1,977**	**6,552**	**6,140**	**179**	**6,731**	**3·31**	**3·11**	**0·09**	**3·40**
Moins de 20	113	134	129	4	138	1·19	1·14	0·04	1·22
20-24	518	873	844	16	889	1·69	1·63	0·03	1·72
25-29	518	1,395	1,317	44	1,439	2·69	2·54	0·08	2·78
30-34	374	1,491	1,387	44	1,535	3·99	3·71	0·12	4·10
35-39	298	1,544	1,426	39	1,583	5·18	4·79	0·13	5·31
40-44	138	968	900	26	994	7·01	6·52	0·19	7·20
45 et plus	18	147	137	6	153	8·17	7·61	0·33	8·50
Age non spécifié	–	–	–	–	–	–	–	–	–
Suédoise	**1,477**	**4,730**	**4,418**	**117**	**4,847**	**3·20**	**2·99**	**0·08**	**3·28**
Moins de 20	85	102	101	–	102	1·20	1·19	–	1·20
20-24	414	774	727	22	796	1·87	1·76	0·05	1·92
25-29	409	1,045	989	23	1,068	2·56	2·42	0·06	2·61
30-34	263	1,026	966	26	1,052	3·90	3·67	0·10	4·00
35-39	212	1,109	1,023	32	1,141	5·23	4·83	0·15	5·38
40-44	82	560	507	11	571	6·83	6·18	0·13	6·96
45 et plus	12	114	105	3	117	9·50	8·75	0·25	9·75
Age non spécifié	–	–	–	–	–	–	–	–	–

TABLEAU 11. Fécondité spécifique des femmes mariées de 15-49 ans, par origine raciale, Canada, 1930-1932

Item	Total	Groupe d'âge									
		Moins de 15	15-19	20-24	25-29	30-34	35-39	40-44	45-49	50 et plus	Non spécifié
Britannique—											
Mères, 1930	97,512	7	5,898	24,895	26,339	20,971	13,744	5,176	428	13	41
Mères, 1931	93,562	7	5,809	24,222	25,292	19,917	13,114	4,743	429	5	24
Mères, 1932	90,397	2	5,717	23,475	24,706	18,792	12,612	4,635	429	2	27
Total	281,471	16	17,424	72,592	76,337	59,680	39,470	14,554	1,286	20	92
Moyenne	93,824	5	5,808	24,197	25,446	19,893	13,157	4,851	429	7	31
Femmes mariées, 15-49, 1931	788,291	–	11,478	75,919	123,464	144,005	155,200	147,039	131,186	–	–
Taux spécifique de fécondité	119·02	–	506·01	318·72	206·10	138·14	84·77	32·99	3·27	–	–
Française—											
Mères, 1930	91,493	4	3,808	21,367	25,125	19,800	14,544	6,147	655	13	30
Mères, 1931	92,072	2	3,694	20,910	25,923	20,194	14,571	6,067	676	11	24
Mères, 1932	90,893	6	3,411	20,068	25,912	20,128	14,458	6,185	692	11	22
Total	274,458	12	10,913	62,345	76,960	60,122	43,573	18,399	2,023	35	76
Moyenne	91,486	4	3,638	20,782	25,653	20,041	14,524	6,133	674	12	25
Femmes mariées, 15-49, 1931	360,814	–	6,774	44,894	70,071	69,263	64,980	56,251	48,581	–	–
Taux spécifique de fécondité	253·55	–	537·05	462·91	366·10	289·35	223·51	109·03	13·87	–	–
Autrichienne, n.a.é.—											
Mères, 1930	1,222	1	62	343	350	213	179	67	5	–	2
Mères, 1931	1,021	–	54	274	303	198	138	46	7	–	1
Mères, 1932	855	–	45	220	247	154	119	64	6	–	–
Total	3,098	1	161	837	900	565	436	177	18	–	3
Moyenne	1,033	–	54	279	300	188	145	59	6	–	
Femmes mariées, 15-49, 1931	7,385	–	220	1,260	1,564	1,382	1,297	930	732	–	–
Taux spécifique de fécondité	139·88	–	245·45	221·43	191·82	136·03	111·80	63·44	8·20	–	–
Belge—											
Mères, 1930	631	–	32	147	209	127	83	31	2	–	–
Mères, 1931	578	–	32	134	173	125	77	32	5	–	–
Mères, 1932	588	–	37	145	154	146	75	27	4	–	–
Total	1,797	–	101	426	536	398	235	90	11	–	–
Moyenne	599	–	34	142	179	133	78	30	4	–	–
Femmes mariées, 15-49, 1931	4,841	–	71	481	913	1,121	868	790	597	–	–
Taux spécifique de fécondité	123·73	–	478·87	295·22	196·06	118·64	89·86	37·97	6·70	–	–
Chinoise et japonaise—											
Mères, 1930	1,085	–	41	252	289	256	180	53	13	–	1
Mères, 1931	1,065	–	36	262	276	260	172	57	2	–	–
Mères, 1932	928	–	24	198	248	208	179	62	7	2	–
Total	3,078	–	101	712	813	724	531	172	22	2	1
Moyenne	1,026	–	34	237	271	241	177	57	7	1	–
Femmes mariées, 15-49, 1931	4,734	–	65	601	825	1,138	993	661	451	–	–
Taux spécifique de fécondité	216·73	–	523·08	394·34	328·48	211·78	178·25	86·23	15·52	–	–
Tchèque et slovaque—											
Mères, 1930	758	–	35	212	277	146	67	18	2	–	1
Mères, 1931	825	–	37	222	295	170	83	13	3	–	2
Mères, 1932	820	–	40	197	298	179	86	16	4	–	–
Total	2,403	–	112	631	870	495	236	47	9	–	3
Moyenne	801	–	37	210	290	165	79	16	3	–	1
Femmes mariées, 15-49, 1931	4,239	–	101	677	1,134	1,019	565	419	324	–	–
Taux spécifique de fécondité	188·96	–	366·34	310·19	255·73	161·92	139·82	38·19	9·26	–	–

TABLEAU 11. Fécondité spécifique des femmes mariées de 15-49 ans, par origine raciale, Canada, 1930-1932—Suite

Item	Total	Groupe d'âge								
		Moins de 15	15-19	20-24	25-29	30-34	35-39	40-44	45-49	50 et plus	Non spécifié
Hollandaise—											
Mères, 1930	2,246	1	121	582	630	463	319	113	13	1	3
Mères, 1931	2,453	-	140	615	718	493	329	148	10	-	-
Mères, 1932	2,295	-	123	577	639	449	338	151	17	1	-
Total	6,994	1	384	1,774	1,987	1,405	986	412	40	2	3
Moyenne	2,331	-	128	591	662	468	329	137	13	1	1
Femmes mariées, 15-49, 1931	20,061	-	377	2,314	3,459	3,754	3,723	3,358	3,076	-	-
Taux spécifique de fécondité	116·20	-	339·52	255·40	191·38	124·67	88·37	40·80	4·23	-	-
Finlandaise—											
Mères, 1930	847	-	67	287	259	135	64	30	3	-	2
Mères, 1931	866	-	70	300	263	134	67	27	3	-	2
Mères, 1932	768	-	52	235	241	145	66	25	4	-	-
Total	2,481	-	189	822	763	414	197	82	10	-	4
Moyenne	827	-	63	274	254	138	66	27	3	-	1
Femmes mariées, 15-49, 1931	7,596	-	151	1,074	1,736	1,537	1,239	1,007	852	-	-
Taux spécifique de fécondité	108·87	-	417·22	255·12	146·31	89·79	53·27	26·81	3·52	-	-
Allemande—											
Mères, 1930	11,682	-	654	3,244	3,230	2,264	1,517	691	76	-	6
Mères, 1931	11,794	-	706	3,339	3,353	2,190	1,529	603	66	-	8
Mères, 1932	12,065	-	685	3,319	3,435	2,288	1,582	683	71	-	2
Total	35,541	-	2,045	9,902	10,018	6,742	4,628	1,977	213	-	16
Moyenne	11,847	-	682	3,301	3,339	2,247	1,543	659	71	-	5
Femmes mariées, 15-49, 1931	68,443	-	1,300	9,101	12,701	13,088	12,220	10,728	9,215	-	-
Taux spécifique de fécondité	173·09	-	490·65	362·71	262·89	171·68	126·27	61·43	7·70	-	-
Hébraïque—											
Mères, 1930	2,167	-	40	648	710	468	249	47	2	-	3
Mères, 1931	2,121	-	35	581	796	432	215	56	4	-	2
Mères, 1932	2,135	-	44	632	797	431	186	42	3	-	-
Total	6,423	-	119	1,861	2,303	1,331	650	145	9	-	5
Moyenne	2,141	-	40	620	768	444	217	48	3	-	2
Femmes mariées, 15-49, 1931	25,947	-	160	2,706	5,075	4,683	5,094	4,462	3,767	-	-
Taux spécifique de fécondité	82·51	-	250·00	229·12	151·33	94·81	42·60	10·76	0·80	-	-
Hongroise—											
Mères, 1930	1,294	-	70	365	423	267	127	38	3	-	1
Mères, 1931	1,265	-	92	360	404	252	116	31	6	-	4
Mères, 1932	1,254	-	83	317	407	270	130	39	6	-	2
Total	3,813	-	245	1,042	1,234	789	373	108	15	-	7
Moyenne	1,271	-	82	347	411	263	124	36	5	-	2
Femmes mariées, 15-49, 1931	6,602	-	179	1,070	1,626	1,689	982	640	416	-	-
Taux spécifique de fécondité	192·52	-	458·10	324·30	252·77	155·71	126·27	56·25	12·02	-	-
Indienne—											
Mères, 1930	2,833	1	311	757	656	516	357	148	34	2	51
Mères, 1931	2,948	2	329	823	694	503	374	173	29	2	19
Mères, 1932	3,346	1	404	900	776	607	430	155	38	2	33
Total	9,127	4	1,044	2,480	2,126	1,626	1,161	476	101	6	103
Moyenne	3,042	1	348	827	709	542	387	159	34	2	34
Femmes mariées, 15-49, 1931	16,521	-	1,072	2,977	3,052	3,119	2,480	2,045	1,776	-	-
Taux spécifique de fécondité	184·13	-	324·63	277·80	232·31	173·77	156·05	77·75	19·14	-	-

TABLEAU 11. Fécondité spécifique des femmes mariées de 15-49 ans, par origine raciale, Canada, 1930-1932—Fin

Item	Total	Groupe d'âge									
		Moins de 15	15-19	20-24	25-29	30-34	35-39	40-44	45-49	50 et plus	Non spécifié
Italienne—											
Mères, 1930	2,358	1	193	622	570	499	331	120	15	-	7
Mères, 1931	2,250	-	167	608	543	475	319	122	15	-	1
Mères, 1932	2,039	-	155	585	480	365	318	121	14	-	1
Total	6,647	1	515	1,815	1,593	1,339	968	363	44	-	9
Moyenne	2,216	-	172	605	531	446	323	121	15	-	3
Femmes mariées, 15-49, 1931	13,342	-	397	1,857	2,231	2,179	2,449	2,064	1,625	-	-
Taux spécifique de fécondité	166·09	-	433·25	325·79	238·01	164·03	131·89	58·62	9·23	-	-
Polonaise—											
Mères, 1930	3,425	-	220	1,066	1,044	514	419	126	16	-	20
Mères, 1931	3,683	-	245	1,124	1,161	615	373	127	21	1	16
Mères, 1932	3,624	-	233	1,031	1,123	687	389	132	22	1	6
Total	10,732	-	698	3,221	3,328	1,816	1,181	385	59	2	42
Moyenne	3,577	-	233	1,074	1,109	605	394	128	20	1	14
Femmes mariées, 15-49, 1931	22,394	-	695	4,116	5,036	4,143	3,738	2,760	1,906	-	-
Taux spécifique de fécondité	159·73	-	335·25	260·93	220·21	146·03	105·40	46·38	10·49	-	-
Roumaine—											
Mères, 1930	582	-	53	155	165	110	69	28	1	-	1
Mères, 1931	540	-	46	172	140	85	68	27	2	-	-
Mères, 1932	526	-	52	133	136	105	74	24	2	-	-
Total	1,648	-	151	460	441	300	211	79	5	-	1
Moyenne	549	-	50	153	147	100	70	26	2	-	-
Femmes mariées, 15-49, 1931	4,118	-	183	693	753	794	778	536	381	-	-
Taux spécifique de fécondité	133·32	-	273·22	220·78	195·22	125·94	89·97	48·51	5·25	-	-
Russe—											
Mères, 1930	1,961	-	115	525	516	383	299	100	20	-	3
Mères, 1931	1,684	-	94	463	447	328	250	88	13	-	1
Mères, 1932	1,519	-	104	405	408	289	215	89	9	-	-
Total	5,164	-	313	1,393	1,371	1,000	764	277	42	-	4
Moyenne	1,721	-	104	464	457	333	255	92	14	-	1
Femmes mariées, 15-49, 1931	12,682	-	433	2,247	2,612	2,101	2,117	1,716	1,456	-	-
Taux spécifique de fécondité	135·70	-	240·18	206·50	174·96	158·50	120·45	53·61	9·62	-	-
Scandinave—											
Mères, 1930	4,407	-	248	1,178	1,220	840	625	265	31	-	-
Mères, 1931	4,328	-	227	1,172	1,242	831	621	209	25	-	1
Mères, 1932	4,251	-	241	1,144	1,210	840	544	249	23	-	-
Total	12,986	-	716	3,494	3,672	2,511	1,790	723	79	-	1
Moyenne	4,329	-	239	1,165	1,224	837	597	241	26	-	-
Femmes mariées, 15-49, 1931	31,003	-	504	3,693	5,582	5,869	5,816	5,225	4,314	-	-
Taux spécifique de fécondité	139·63	-	474·21	315·46	219·28	142·61	102·65	46·12	6·03	-	-
Ukrainienne—											
Mères, 1930	6,272	-	566	2,077	1,656	953	737	238	35	1	9
Mères, 1931	6,620	1	577	2,117	1,797	1,074	738	272	42	1	1
Mères, 1932	6,678	-	547	2,184	1,821	1,052	748	269	54	-	-
Total	19,570	1	1,690	6,378	5,274	3,079	2,233	779	131	2	13
Moyenne	6,523	-	563	2,126	1,758	1,026	741	260	44	1	4
Femmes mariées, 15-49, 1931	33,036	-	1,372	6,079	6,824	5,694	5,759	4,269	3,039	-	-
Taux spécifique de fécondité	197·45	-	410·35	349·73	257·62	180·19	128·67	60·90	14·48	-	-

TABLEAU 12. Fécondité spécifique des femmes de 15-49 ans (tous états conjugaux), par origine raciale, Province des Prairies, 1926, 1931 et 1936

Origine raciale de la mère	Age de la mère						
	15-19	20-24	25-29	30-34	35-39	40-44	45-49
				1926			
Toutes races	**32·6**	**161·9**	**189·8**	**156·2**	**109·5**	**51·1**	**7·2**
Britannique	23·6	123·6	163·3	134·2	89·9	37·0	4·5
Anglaise	25·1	129·3	163·1	134·7	91·4	37·7	5·4
Irlandaise	21·0	113·2	161·7	134·9	83·0	32·2	3·7
Ecossaise	22·9	122·3	164·6	133·1	91·9	39·1	3·6
Française	42·0	190·4	229·2	188·8	142·2	74·7	8·1
Belge	38·9	217·3	195·0	143·2	137·5	50·6	16·3
Centre et Est de l'Europe	46·1	237·0	249·8	206·9	158·9	87·2	14·7
Autrichienne	54·3	228·1	219·8	215·1	143·9	80·0	14·6
Bulgare	–	461·7	–	–	142·9	–	–
Tchèque et slovaque	43·8	186·4	223·2	244·6	87·2	47·6	6·4
Finlandaise	37·0	179·0	207·8	201·6	101·8	70·6	14·6
Allemagne	41·4	270·2	306·8	245·7	193·9	112·3	14·5
Grecque	71·4	137·9	179·5	160·0	100·0	–	200·0
Hongroise	42·7	226·5	194·9	166·7	130·3	56·5	4·7
Polonaise	42·6	190·2	205·2	151·8	128·8	59·6	14·9
Roumaine	63·2	318·7	276·8	168·1	185·5	115·4	14·5
Russe	23·7	132·5	175·3	182·0	133·3	70·7	9·9
Serbe et croate	–	307·7	348·8	312·5	216·2	107·1	52·6
Ukrainienne	60·8	277·9	250·2	193·1	148·8	78·0	18·1
Chinoise	136·4	312·5	583·3	405·0	419·4	263·2	153·8
Hollandaise	10·8	99·8	142·5	151·0	86·5	53·9	2·1
Hébraïque	2·6	98·6	188·3	150·5	52·9	17·3	–
Indienne	81·1	213·1	186·0	170·8	127·9	84·5	19·4
Italienne	25·8	160·2	177·3	189·8	121·6	88·2	–
Japonaise	125·0	300·0	461·5	370·4	–	90·9	–
Nègre	71·4	136·4	107·1	96·2	65·6	60·0	–
Scandinave	27·6	153·2	177·8	150·1	120·3	63·3	9·5
Danoise	21·1	153·8	188·6	149·0	93·0	30·8	8·5
Islandaise	19·7	106·6	113·7	163·7	120·2	60·0	16·6
Norvégienne	30·1	175·8	196·6	150·8	136·1	73·7	7·8
Suédoise	29·2	148·1	180·1	142·8	106·6	59·3	9·1
				1931			
Toutes races	**30·5**	**149·3**	**179·7**	**142·0**	**98·6**	**41·8**	**5·4**
Britannique	22·7	116·4	145·2	115·8	75·1	29·9	3·1
Anglaise	24·6	120·6	147·5	116·2	75·1	30·1	3·1
Irlandaise	22·0	112·9	141·8	114·1	73·6	31·4	3·3
Ecossaise	19·6	113·5	143·8	118·0	76·7	27·9	2·9
Française	41·2	189·4	204·3	174·4	134·8	59·4	6·6
Belge	27·7	152·7	185·6	130·9	112·3	38·4	10·4
Centre et Est de l'Europe	37·8	191·6	223·8	185·0	137·1	65·3	10·7
Autrichienne	23·5	138·0	179·1	176·5	130·5	64·5	12·0
Bulgare	–	125·0	125·0	–	–	–	–
Tchèque et slovaque	25·5	165·2	197·9	178·7	131·1	32·4	4·7
Finlandaise	47·9	128·0	187·0	74·1	95·8	63·7	5·7
Allemagne	39·3	209·9	255·7	196·6	156·6	73·1	9·5
Grecque	–	100·0	354·8	54·1	64·5	58·8	–
Hongroise	67·0	244·4	238·4	177·7	139·1	51·9	10·3
Polonaise	33·5	151·3	193·4	157·5	101·4	49·9	10·1
Roumaine	33·2	195·0	180·2	127·1	107·3	79·2	9·1
Russe	20·4	118·1	141·8	163·1	129·7	57·3	10·0
Serbe et croate	61·1	253·8	396·4	324·3	250·0	69·0	26·3
Ukrainienne	43·7	225·3	238·7	201·8	134·3	67·2	14·0
Chinoise	23·8	235·3	361·1	269·2	173·9	160·0	–
Hollandaise	19·0	128·7	201·0	152·3	118·9	57·3	3·9
Hébraïque	2·3	49·3	111·1	89·3	43·2	20·3	2·6
Indienne	114·5	283·4	265·7	211·4	180·9	115·0	23·6
Italienne	31·7	137·2	119·3	174·7	79·5	40·0	5·9
Japonaise	100·0	312·5	400·0	166·7	153·8	–	–
Nègre	11·4	92·3	102·0	98·0	36·4	18·2	–
Scandinave	27·0	142·2	172·4	219·3	104·3	41·4	6·4
Danoise	26·8	145·5	158·4	146·5	94·0	31·0	3·0
Islandaise	17·0	113·2	156·1	128·2	90·6	46·5	5·1
Norvégienne	28·2	154·7	188·2	143·6	123·0	43·6	6·1
Suédoise	28·8	134·5	164·4	102·3	87·3	39·6	8·2

TABLEAU 12. Fécondité spécifique des femmes de 15-49 ans (tous états conjugaux), par origine raciale, Provinces des Prairies, 1926, 1931 et 1936—Fin

Origine raciale de la mère	Age de la mère						
	15-19	20-24	25-29	30-34	35-39	40-44	45-49
				1936			
Toutes races	**24·2**	**117·4**	**148·1**	**126·2**	**86·1**	**36·5**	**4·2**
Britannique	17·6	90·9	119·2	99·1	63·4	24·1	2·0
Anglaise	17·3	88·1	114·9	95·9	59·5	23·3	1·7
Irlandaise	20·6	101·5	126·0	100·1	66·0	26·9	1·8
Ecossaise	16·0	87·3	121·4	103·9	65·4	23·2	2·5
Française	33·7	147·7	190·2	172·7	119·1	63·2	6·8
Belge	24·6	171·7	217·1	142·2	125·0	20·2	6·6
Centre et Est de l'Europe	27·9	143·1	172·7	149·8	111·8	52·6	8·6
Autrichienne	14·1	120·5	196·1	145·0	144·6	52·4	13·8
Bulgare	–	100·0	142·9	100·0	–	–	–
Tchèque et slovaque	28·9	139·6	150·5	147·5	120·4	41·0	7·8
Finlandaise	29·6	125·8	139·9	144·3	122·4	41·1	7·6
Allemagne	24·2	144·6	180·5	154·5	113·7	57·5	7·7
Grecque	–	156·3	172·4	83·3	29·4	40·0	–
Hongroise	41·7	195·7	165·8	153·7	112·1	58·6	13·7
Polonaise	28·6	118·5	150·0	143·9	93·0	45·2	7·5
Roumaine	31·2	125·7	123·1	157·0	98·8	56·9	12·9
Russe	19·5	121·4	172·0	165·8	134·8	68·0	9·2
Serbe et croate	15·0	219·2	273·8	274·5	120·5	55·6	28·6
Ukrainienne	33·3	152·5	174·5	141·9	110·1	45·8	8·9
Chinoise	39·2	173·9	381·0	125·0	181·8	–	–
Hollandaise	17·0	141·2	196·7	176·0	141·8	67·5	8·7
Hébraïque	0·8	33·0	94·5	69·1	41·1	7·3	–
Indienne	163·9	409·5	386·3	343·5	276·6	143·8	17·8
Italienne	11·5	116·9	91·2	71·4	75·1	9·9	–
Japonaise	38·5	181·8	421·1	125·0	181·8	153·8	–
Nègre	65·2	148·6	101·7	204·5	92·6	42·6	20·4
Scandinave	23·2	120·5	156·0	126·5	83·8	39·9	4·8
Danoise	22·1	130·2	144·1	135·2	95·8	30·9	–
Islandaise	14·7	105·5	149·7	105·2	84·2	37·6	–
Norvégienne	25·9	123·1	166·6	133·5	84·1	46·2	6·7
Suédoise	22·4	118·7	147·9	122·8	77·9	34·9	5·8

TABLEAU 13. Mères mariées par lieu de naissance et âge, et total et moyenne de leurs enfants nés vivants, vivant actuellement, mort-nés et nés vivants ou morts, Canada, 1930

Lieu de naissance et âge de la mère	Mères	Enfants							
		Total				Moyenne			
		Nés vivants	Vivant actuellement	Mort-nés	Nés vivants ou morts	Nés vivants	Vivant actuellement	Mort-nés	Nés vivants ou morts
Tous lieux de naissance	**242,289**	**949,926**	**839,836**	**24,299**	**974,225**	**3·92**	**3·47**	**0·10**	**4·02**
Moins de 20	13,047	16,323	15,686	541	16,864	1·25	1·20	0·04	1·29
20-24	60,840	117,197	109,149	3,248	120,445	1·93	1·79	0·05	1·98
25-29	66,046	207,460	187,878	5,077	212,537	3·14	2·84	0·08	3·22
30-34	50,915	240,734	212,499	6,105	246,839	4·73	4·17	0·12	4·85
35-39	35,518	232,976	200,853	5,896	238,872	6·56	5·65	0·17	6·73
40-44	14,249	120,251	101,303	3,010	123,261	8·44	7·11	0·21	8·65
45 et plus	1,500	14,434	11,976	392	14,826	9·62	7·98	0·26	9·88
Age non spécifié	174	551	492	30	581	3·17	2·83	0·17	3·34
Canada	**176,061**	**718,423**	**629,037**	**17,271**	**735,694**	**4·08**	**3·57**	**0·10**	**4·18**
Moins de 20	11,041	13,914	13,351	471	14,385	1·26	1·21	0·04	1·30
20-24	46,063	91,692	84,976	2,472	94,164	1·99	1·84	0·05	2·04
25-29	47,021	156,678	140,807	3,561	160,239	3·33	2·99	0·08	3·41
30-34	35,682	179,839	157,228	4,285	184,124	5·04	4·41	0·12	5·16
35-39	24,893	173,794	147,607	4,103	177,897	6·98	5·93	0·16	7·15
40-44	10,193	91,442	76,005	2,089	93,531	8·97	7·46	0·20	9·18
45 et plus	1,065	10,700	8,742	274	10,974	10·05	8·21	0·26	10·30
Age non spécifié	103	364	321	16	380	3·53	3·12	0·16	3·69
Ile du Prince-Edouard	**1,969**	**8,120**	**7,344**	**165**	**8,285**	**4·12**	**3·73**	**0·08**	**4·21**
Moins de 20	83	118	113	1	119	1·42	1·36	0·01	1·43
20-24	393	775	721	23	798	1·97	1·83	0·06	2·03
25-29	483	1,485	1,377	32	1,517	3·07	2·85	0·07	3·14
30-34	477	2,266	2,048	35	2,301	4·75	4·29	0·07	4·82
35-39	369	2,234	1,995	48	2,282	6·05	5·41	0·13	6·18
40-44	146	1,082	954	22	1,104	7·41	6·53	0·15	7·56
45 et plus	15	133	112	4	137	8·87	7·47	0·27	9·13
Age non spécifié	3	27	24	–	27	9·00	8·00	–	9·00
Nouvelle-Ecosse	**10,455**	**40,169**	**36,415**	**1,252**	**41,421**	**3·84**	**3·48**	**0·12**	**3·96**
Moins de 20	829	1,076	1,032	51	1,127	1·30	1·24	0·06	1·36
20-24	2,734	5,566	5,177	164	5,730	2·04	1·89	0·06	2·10
25-29	2,589	8,589	7,874	268	8,857	3·32	3·04	0·10	3·42
30-34	2,087	9,662	8,726	281	9,943	4·63	4·18	0·13	4·76
35-39	1,528	9,689	8,658	307	9,996	6·34	5·67	0·20	6·54
40-44	623	4,984	4,432	163	5,147	8·00	7·11	0·26	8·26
45 et plus	65	603	516	18	621	9·28	7·94	0·28	9·55
Age non spécifié	–	–	–	–	–	–	–	–	–
Nouveau-Brunswick	**9,804**	**43,115**	**37,467**	**1,048**	**44,163**	**4·40**	**3·82**	**0·11**	**4·50**
Moins de	703	928	875	30	958	1·32	1·24	0·04	1·36
20-24	2,423	5,280	4,835	167	5,447	2·18	2·00	0·07	2·25
25-29	2,503	9,392	8,278	211	9,603	3·75	3·31	0·08	3·84
30-34	1,981	10,438	9,082	261	10,699	5·27	4·58	0·13	5·40
35-39	1,462	10,434	8,805	225	10,659	7·14	6·02	0·15	7·29
40-44	665	5,984	5,045	143	6,127	9·00	7·59	0·22	9·21
45 et plus	66	657	545	11	668	9·95	8·26	0·17	10·12
Age non spécifié	1	2	2	–	2	2	2	–	2
Québec	**80,834**	**398,859**	**339,137**	**7,259**	**406,118**	**4·93**	**4·20**	**0·09**	**5·02**
Moins de 20	2,886	3,809	3,585	107	3,916	1·32	1·24	0·04	1·36
20-24	18,390	39,146	35,706	855	40,001	2·13	1·94	0·05	2·18
25-29	22,445	82,292	72,500	1,415	83,707	3·67	3·23	0·06	3·73
30-34	17,871	104,061	88,712	1,842	105,903	5·82	4·96	0·10	5·93
35-39	13,068	105,992	87,559	1,884	107,876	8·11	6·70	0·14	8·25
40-44	5,536	56,583	45,480	1,014	57,597	10·22	8·22	0·18	10·40
45 et plus	626	6,930	5,552	141	7,071	11·07	8·87	0·23	11·30
Age non spécifié	12	46	43	1	47	3·83	3·58	0·08	3·92
Ontario	**48,506**	**156,963**	**144,358**	**5,674**	**162,637**	**3·24**	**2·98**	**0·12**	**3·35**
Moins de 20	3,571	4,399	4,265	162	4,561	1·23	1·19	0·05	1·28
20-24	12,627	23,276	21,965	791	24,067	1·84	1·74	0·06	1·91
25-29	12,688	35,502	33,087	1,143	36,645	2·80	2·61	0·09	2·89
30-34	10,038	39,004	35,829	1,471	40,475	3·89	3·57	0·15	4·03

TABLEAU 13. Mères mariées par lieu de naissance et âge, et total et moyenne de leurs enfants nés vivants, vivant actuellement, mort-nés et nés vivants ou morts, Canada, 1930—Suite

Lieu de naissance et âge de la mère	Mères	Enfants							
		Total				Moyenne			
		Nés vivants	Vivant actuellement	Mort-nés	Nés vivants ou morts	Nés vivants	Vivant actuellement	Mort-nés	Nés vivants ou morts
Canada—Fin									
Ontario—Fin									
35-39	6,687	34,779	31,424	1,387	36,166	5·20	4·70	0·21	5·41
40-44	2,623	18,039	16,069	625	18,664	6·88	6·13	0·24	7·12
45 et plus	227	1,802	1,565	85	1,887	7·94	6·89	0·37	8·31
Age non spécifié	45	162	154	10	172	3·60	3·42	0·22	3·82
Manitoba	**9,840**	**31,941**	**29,080**	**939**	**32,880**	**3·25**	**2·96**	**0·10**	**3·34**
Moins de 20	787	944	919	32	976	1·20	1·17	0·04	1·24
20-24	3,159	5,867	5,520	180	6,047	1·86	1·75	0·06	1·91
25-29	2,823	8,618	7,934	242	8,860	3·05	2·81	0·09	3·14
30-34	1,666	7,262	6,617	237	7,499	4·36	3·97	0·14	4·50
35-39	1,010	6,059	5,329	160	6,219	6·00	5·28	0·16	6·16
40-44	361	2,879	2,496	79	2,958	7·98	6·91	0·22	8·19
45 et plus	34	312	265	9	321	9·18	7·79	0·26	9·44
Age non spécifié	–	–	–	–	–	–	–	–	–
Saskatchewan	**6,687**	**18,133**	**16,339**	**425**	**18,558**	**2·71**	**2·44**	**0·06**	**2·78**
Moins de 20	1,051	1,302	1,262	44	1,346	1·24	1·20	0·04	1·28
20-24	3,067	5,818	5,468	131	5,949	1·90	1·78	0·04	1·94
25-29	1,521	5,013	4,517	117	5,130	3·30	2·97	0·08	3·37
30-34	625	3,089	2,684	62	3,151	4·94	4·29	0·10	5·04
35-39	281	1,784	1,502	39	1,823	6·35	5·35	0·14	6·49
40-44	123	967	785	28	995	7·86	6·38	0·23	8·09
45 et plus	15	141	105	4	145	9·40	7·00	0·27	9·67
Age non spécifié	4	19	16	–	19	4·75	4·00	–	4·75
Alberta	**4,534**	**11,781**	**10,608**	**280**	**12,061**	**2·60**	**2·34**	**0·06**	**2·66**
Moins de 20	722	851	824	25	876	1·18	1·14	0·03	1·21
20-24	2,064	3,835	3,567	115	3,950	1·86	1·73	0·06	1·91
25-29	1,090	3,494	3,164	77	3,571	3·21	2·90	0·07	3·28
30-34	408	1,922	1,688	35	1,957	4·71	4·14	0·09	4·80
35-39	202	1,319	1,079	22	1,341	6·53	5·34	0·11	6·64
40-44	39	321	254	4	325	8·23	6·51	0·10	8·33
45 et plus	4	20	15	–	20	5·00	3·75	–	5·00
Age non spécifié	5	19	17	2	21	3·80	3·40	0·40	4·20
Colombie Britannique	**2,865**	**7,460**	**6,628**	**150**	**7,610**	**2·60**	**2·31**	**0·05**	**2·66**
Moins de 20	358	426	417	16	442	1·19	1·16	0·04	1·23
20-24	1,035	1,810	1,719	33	1,843	1·75	1·66	0·03	1·78
25-29	727	1,848	1,672	33	1,881	2·54	2·30	0·05	2·59
30-34	427	1,658	1,427	42	1,700	3·88	3·34	0·10	3·98
35-39	228	1,163	977	16	1,179	5·10	4·29	0·07	5·17
40-44	50	395	310	6	401	7·90	6·20	0·12	8·02
45 et plus	9	76	44	1	77	8·44	4·89	0·11	8·56
Age non spécifié	31	84	62	3	87	2·71	2·00	0·10	2·81
Iles Britanniques	**27,833**	**83,475**	**77,744**	**2,945**	**86,420**	**3·00**	**2·79**	**0·11**	**3·10**
Moins de 20	693	801	784	27	828	1·16	1·13	0·04	1·19
20-24	5,789	9,299	8,915	318	9,617	1·61	1·54	0·05	1·66
25-29	7,979	18,477	17,475	641	19,118	2·32	2·19	0·08	2·40
30-34	6,868	23,347	21,752	800	24,147	3·40	3·17	0·12	3·52
35-39	4,565	20,467	18,852	762	21,229	4·48	4·13	0·17	4·65
40-44	1,764	10,034	9,015	367	10,401	5·69	5·11	0·21	5·90
45 et plus	160	1,001	907	26	1,027	6·26	5·67	0·16	6·42
Age non spécifié	15	49	44	4	53	3·27	2·93	0·27	3·53
Angleterre	**17,248**	**53,621**	**49,906**	**1,831**	**55,452**	**3·11**	**2·89**	**0·11**	**3·21**
Moins de 20	442	511	505	18	529	1·16	1·14	0·04	1·20
20-24	3,484	5,739	5,508	181	5,920	1·65	1·58	0·05	1·70
25-29	4,780	11,593	10,948	383	11,976	2·43	2·29	0·08	2·51
30-34	4,300	15,112	14,081	521	15,633	3·51	3·27	0·12	3·64
35-39	2,946	13,315	12,284	494	13,809	4·52	4·17	0·17	4·69
40-44	1,174	6,649	5,954	210	6,859	5·66	5·07	0·18	5·84
45 et plus	110	663	591	20	683	6·03	5·37	0·18	6·21
Age non spécifié	12	39	35	4	43	3·25	2·92	0·33	3·58

TABLEAU 13. Mères mariées par lieu de naissance et âge, et total et moyenne de leurs enfants nés vivants, vivant actuellement, mort-nés et nés vivants ou morts, Canada, 1930—Suite

Lieu de naissance et âge de la mère	Mères	Enfants							
		Total				Moyenne			
		Nés vivants	Vivant actuellement	Mort-nés	Nés vivants ou morts	Nés vivants	Vivant actuellement	Mort-nés	Nés vivants ou morts
Iles britanniques—fin									
Irlande	**2,624**	**7,658**	**7,127**	**296**	**7,954**	**2·92**	**2·72**	**0·11**	**3·03**
Moins de 20	61	68	66	2	70	1·11	1·08	0·03	1·15
20-24	567	865	828	23	888	1·53	1·46	0·04	1·57
25-29	779	1,732	1,639	70	1,802	2·22	2·10	0·09	2·31
30-34	624	2,111	1,950	69	2,180	3·38	3·13	0·11	3·49
35-39	425	1,934	1,781	81	2,015	4·55	4·19	0·19	4·74
40-44	158	907	823	50	957	5·74	5·21	0·32	6·06
45 et plus	9	39	38	1	40	4·33	4·22	0·11	4·44
Age non spécifié	1	2	2	–	2	2·00	2·00	–	2·00
Ecosse	**7,310**	**20,193**	**18,887**	**751**	**20,944**	**2·76**	**2·58**	**0·10**	**2·87**
Moins de 20	170	199	193	7	206	1·17	1·14	0·04	1·21
20-24	1,596	2,452	2,352	104	2,556	1·54	1·47	0·07	1·60
25-29	2,240	4,770	4,520	184	4,954	2·13	2·02	0·08	2·21
30-34	1,779	5,519	5,177	188	5,707	3·10	2·91	0·11	3·21
35-39	1,090	4,732	4,361	165	4,897	4·34	4·00	0·15	4·49
40-44	394	2,229	2,013	98	2,327	5·66	5·11	0·25	5·91
45 et plus	39	284	264	5	389	7·28	6·77	0·13	7·41
Age non spécifié	2	8	7	–	8	4·00	3·50	–	4·00
Galles	**580**	**1,772**	**1,621**	**64**	**1,836**	**3·06**	**2·79**	**0·11**	**3·17**
Moins de 20	20	23	20	–	23	1·15	1·00	–	1·15
20-24	132	227	211	10	237	1·72	1·60	0·08	1·80
25-29	157	328	316	4	332	2·09	2·01	0·03	2·11
30-34	145	537	489	22	559	3·70	3·37	0·15	3·86
35-39	88	416	361	19	435	4·73	4·10	0·22	4·94
40-44	36	226	210	9	235	6·28	5·83	0·25	6·53
45 et plus	2	15	14	–	15	7·50	7·00	–	7·50
Age non spécifié	–	–	–	–	–	–	–	–	–
Possessions britanniques	**1,503**	**5,619**	**4,985**	**186**	**5,805**	**3·74**	**3·32**	**0·12**	**3·86**
Moins de 20	39	47	46	2	49	1·21	1·18	0·05	1·26
20-24	319	573	545	15	588	1·80	1·71	0·05	1·84
25-29	451	1,260	1,144	41	1,301	2·79	2·54	0·09	2·88
30-34	344	1,517	1,343	54	1,571	4·41	3·90	0·16	4·57
35-39	259	1,541	1,352	46	1,587	5·95	5·22	0·18	6·13
40-44	77	562	455	26	588	7·30	5·91	0·34	7·64
45 et plus	12	112	94	2	114	9·33	7·83	0·17	9·50
Age non spécifié	2	7	6	–	7	3·50	3·00	–	3·50
Terre-Neuve	**1,077**	**4,415**	**3,891**	**133**	**4,548**	**4·10**	**3·61**	**0·12**	**4·22**
Moins de 20	30	37	36	2	39	1·23	1·20	0·07	2·30
20-24	232	429	408	8	437	1·85	1·76	0·03	1·88
25-29	309	941	843	26	967	3·05	2·73	0·08	3·13
30-34	240	1,173	1,031	43	1,216	4·89	4·30	0·18	5·07
35-39	196	1,261	1,106	37	1,298	6·43	5·64	0·19	6·62
40-44	59	474	378	15	489	8·03	6·41	0·25	8·29
45 et plus	10	94	84	2	96	9·40	8·40	0·20	9·60
Age non spécifié	1	6	5	–	6	6·00	5·00	–	6·00
Europe	**23,570**	**91,386**	**81,381**	**2,493**	**93,879**	**3·88**	**3·45**	**0·11**	**3·98**
Moins de 20	673	801	772	19	820	1·19	1·15	0·03	1·22
20-24	5,392	9,344	8,763	274	9,618	1·73	1·63	0·05	1·78
25-29	6,973	19,769	17,993	552	20,321	2·84	2·58	0·08	2·91
30-34	5,136	22,909	20,214	603	23,512	4·46	3·94	0·12	4·58
35-39	3,730	24,312	21,409	641	24,953	6·52	5·74	0·17	6·69
40-44	1,446	12,315	10,569	326	12,641	8·52	7·31	0·23	8·74
45 et plus	183	1,845	1,578	70	1,915	10·08	8·62	0·38	10·46
Age non spécifié	37	91	83	8	99	2·46	2·24	0·22	2·68
Autriche	**2,604**	**13,833**	**12,132**	**337**	**14,170**	**5·31**	**4·66**	**0·13**	**5·44**
Moins de 20	56	73	69	2	75	1·30	1·23	0·04	1·34
20-24	505	1,001	927	23	1,024	1·98	1·84	0·05	2·03
25-29	642	2,409	2,144	48	2,457	3·75	3·34	0·07	3·83
30-34	604	3,601	3,129	89	3,690	5·96	5·18	0·15	6·11

TABLEAU 13. Mères mariées par lieu de naissance et âge, et total et moyenne de leurs enfants nés vivants, vivant actuellement, morts-nés et nés vivants ou morts, Canada, 1930—Suite

Lieu de naissance et âge de la mère	Mères	Enfants							
		Total				Moyenne			
		Nés vivants	Vivant actuellement	Morts-nés	Nés vivants ou morts	Nés vivants	Vivant actuellement	Morts-nés	Nés vivants ou morts
Europe—Suite									
Autriche—Fin									
35-39	564	4,472	3,944	114	4,586	7·93	6·99	0·20	8·13
40-44	200	1,976	1,675	51	2,027	9·88	8·38	0·26	10·14
45 et plus	28	297	240	8	305	10·61	8·57	0·29	10·89
Age non spécifié	5	4	4	2	6	0·80	0·80	0·40	1·20
Belgique	**517**	**1,682**	**1,521**	**44**	**1,726**	**3·25**	**2·94**	**0·09**	**3·34**
Moins de 20	22	24	24	–	24	1·09	1·09	–	1·09
20-24	98	161	153	1	162	1·64	1·56	0·01	1·65
25-29	167	421	389	11	432	2·52	2·33	0·07	2·59
30-34	120	451	400	15	466	3·76	3·33	0·13	3·88
35-39	75	392	344	9	401	5·23	4·59	0·12	5·35
40-44	33	203	184	6	209	6·15	5·58	0·18	6·33
45 et plus	2	30	27	2	32	15·00	13·50	1·00	16·00
Age non spécifié	–	–	–	–	–	–	–	–	–
Danemark	**400**	**1,047**	**957**	**46**	**1,093**	**2·62**	**2·39**	**0·12**	**2·73**
Moins de 20	14	15	14	–	15	1·07	1·00	–	1·07
20-24	104	147	141	4	151	1·41	1·36	0·04	1·45
25-29	127	252	232	16	268	1·98	1·83	0·13	2·11
30-34	92	278	258	17	295	3·02	2·80	0·18	3·21
35-39	44	203	184	5	208	4·61	4·18	0·11	4·73
40-44	19	152	128	4	156	8·00	6·74	0·21	8·21
45 et plus	–	–	–	–	–	–	–	–	–
Age non spécifié	–	–	–	–	–	–	–	–	–
Finlande	**696**	**1,534**	**1,407**	**68**	**1,602**	**2·20**	**2·02**	**0·10**	**2·30**
Moins de 20	25	27	26	–	27	1·08	1·04	–	1·08
20-24	192	261	255	8	269	1·36	1·33	0·04	1·40
25-29	247	440	414	16	456	1·78	1·68	0·06	1·85
30-34	139	313	275	18	331	2·25	1·98	0·13	2·38
35-39	59	305	263	17	322	5·17	4·46	0·29	5·46
40-44	30	164	152	9	173	5·47	5·07	0·30	5·77
45 et plus	3	15	13	–	15	5·00	4·33	–	5·00
Age non spécifié	1	9	9	–	9	9·00	9·00	–	9·00
France	**397**	**1,626**	**1,489**	**42**	**1,668**	**4·10**	**3·75**	**0·11**	**4·20**
Moins de 20	5	7	6	–	7	1·40	1·20	–	1·40
20-24	75	144	142	4	148	1·92	1·89	0·05	1·97
25-29	102	309	285	8	317	3·03	2·79	0·08	3·11
30-34	99	470	433	11	381	4·75	4·37	0·11	4·86
35-39	83	437	403	13	450	5·27	4·86	0·16	5·42
40-44	29	219	191	5	224	7·55	6·59	0·17	7·72
45 et plus	4	40	29	1	41	10·00	7·25	0·25	10·25
Age non spécifié	–	–	–	–	–	–	–	–	–
Allemagne	**983**	**2,857**	**2,644**	**92**	**2,949**	**2·91**	**2·69**	**0·09**	**3·00**
Moins de 20	34	40	39	1	41	1·18	1·15	0·03	1·21
20-24	276	463	441	15	478	1·68	1·60	0·05	1·73
25-29	317	775	728	28	803	2·44	2·30	0·09	2·53
30-34	202	637	582	25	662	3·15	2·88	0·12	3·28
35-39	90	460	421	11	471	5·11	4·68	0·12	5·23
40-44	60	431	383	12	443	7·18	6·38	0·20	7·38
45 et plus	4	51	50	–	51	1·28	1·25	–	1·28
Age non spécifié	–	–	–	–	–	–	–	–	–
Hollande	**327**	**1,056**	**997**	**23**	**1,079**	**3·23**	**3·05**	**0·07**	**3·30**
Moins de 20	9	8	8	1	9	0·89	0·89	0·11	1·00
20-24	66	107	105	3	110	1·62	1·59	0·05	1·67
25-29	109	279	267	7	286	2·56	2·45	0·06	2·62
30-34	77	274	256	6	280	3·56	3·32	0·08	3·64
35-39	48	268	247	4	272	5·58	5·15	0·08	5·67
40-44	17	111	105	2	113	6·53	6·18	0·12	6·65
45 et plus	1	9	9	–	9	9·00	9·00	–	9·00
Age non spécifié	–	–	–	–	–	–	–	–	–

TABLEAU 13. Mères mariées par lieu de naissance et âge, et total et moyenne de leurs enfants nés vivants, vivant actuellement, morts-nés et nés vivants ou morts, Canada, 1930—Suite

Lieu de naissance et âge de la mère	Mères	Enfants							
		Total				Moyenne			
		Nés vivants	Vivant actuellement	Morts-nés	Nés vivants ou morts	Nés vivants	Vivant actuellement	Morts-nés	Nés vivants ou morts
Europe—Suite									
Hongrie	**1,215**	**4,258**	**3,668**	**113**	**4,371**	**3·50**	**3·02**	**0·09**	**3·60**
Moins de 20	44	49	47	2	51	1·11	1·07	0·05	1·16
20-24	284	468	432	13	481	1·65	1·52	0·05	1·69
25-29	415	1,208	1,061	38	1,246	2·91	2·56	0·09	3·00
30-34	281	1,212	1,003	41	1,253	4·31	3·57	0·15	4·46
35-39	139	849	709	16	865	6·11	5·10	0·12	6·22
40-44	46	429	378	3	432	9·33	8·22	0·07	9·39
45 et plus	5	42	37	-	42	8·40	7·40	-	8·40
Age non spécifié	1	1	1	-	1	1·00	1·00	-	1·00
Italie	**1,822**	**7,453**	**6,561**	**235**	**7,688**	**4·09**	**3·60**	**0·13**	**4·22**
Moins de 20	72	89	89	1	90	1·24	1·24	0·01	1·25
20-24	369	759	700	25	784	2·06	1·90	0·07	2·12
25-29	459	1,461	1,314	50	1,511	3·18	2·86	0·11	3·29
30-34	451	1,989	1,767	43	2,032	4·41	3·92	0·10	4·51
35-39	330	1,972	1,718	76	2,048	5·98	5·21	0·23	6·21
40-44	121	1,015	833	29	1,044	8·39	6·88	0·24	8·63
45 et plus	15	150	125	11	161	10·00	8·33	0·73	10·73
Age non spécifié	5	18	15	-	18	3·60	3·00	-	3·60
Norvège	**726**	**2,470**	**2,321**	**71**	**2,541**	**3·40**	**3·20**	**0·10**	**3·50**
Moins de 20	11	13	13	-	13	1·18	1·18	-	1·18
20-24	118	193	186	1	194	1·64	1·58	0·01	1·64
25-29	207	486	467	23	509	2·35	2·26	0·11	2·46
30-34	166	563	531	18	581	3·39	3·20	0·11	3·50
35-39	136	636	588	16	652	4·68	4·32	0·12	4·79
40-44	77	493	458	8	501	6·40	5·95	0·10	6·51
45 et plus	11	86	78	5	91	7·82	7·09	0·45	8·27
Age non spécifié	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Pologne	**5,325**	**19,217**	**17,214**	**513**	**19,730**	**3·61**	**3·22**	**0·10**	**3·71**
Moins de 20	154	187	177	6	193	1·21	1·15	0·04	1·25
20-24	1,396	2,265	2,118	76	2,341	1·62	1·52	0·05	1·68
25-29	1,673	4,513	4,119	124	4,637	2·70	2·46	0·07	2·77
30-34	1,035	4,639	4,049	115	4,754	4·48	3·91	0·11	4·59
35-39	770	5,057	4,462	118	5,175	6·57	5·79	0·15	6·72
40-44	245	2,117	1,819	53	2,170	8·64	7·42	0·22	8·86
45 et plus	39	413	357	18	431	10·59	9·15	0·46	11·05
Age non spécifié	13	26	23	3	29	2·00	1·77	0·23	2·23
Roumanie	**1,124**	**5,088**	**4,367**	**177**	**5,265**	**4·53**	**3·89**	**0·16**	**4·68**
Moins de 20	38	49	45	1	50	1·29	1·18	0·03	1·32
20-24	229	465	429	22	487	2·03	1·87	0·10	2·13
25-29	323	1,028	907	29	1,057	3·18	2·81	0·09	3·27
30-34	281	1,429	1,211	59	1,488	5·09	4·31	0·21	5·30
35-39	178	1,414	1,219	24	1,438	7·94	6·85	0·13	8·08
40-44	65	619	483	35	654	9·52	7·43	0·54	10·06
45 et plus	8	78	67	7	85	9·75	8·38	0·88	10·63
Age non spécifié	2	6	6	-	6	3·00	3·00	-	3·00
Russie	**4,971**	**21,611**	**19,265**	**484**	**22,095**	**4·35**	**3·88**	**0·10**	**4·44**
Moins de 20	114	136	132	5	141	1·19	1·16	0·04	1·24
20-24	1,095	1,928	1,814	46	1,974	1·76	1·66	0·04	1·80
25-29	1,358	4,109	3,781	97	4,206	3·03	2·78	0·07	3·10
30-34	1,085	5,222	4,688	89	5,311	4·81	4·32	0·08	4·89
35-39	890	6,206	5,419	152	6,358	6·97	6·09	0·17	7·14
40-44	377	3,496	2,995	81	3,577	9·27	7·94	0·21	9·49
45 et plus	45	492	416	12	504	10·93	9·24	0·27	11·20
Age non spécifié	7	22	20	2	24	3·14	2·86	0·29	3·43

TABLEAU 13. Mères mariées par lieu de naissance et âge, et total et moyenne de leurs enfants nés vivants, vivant actuellement, morts-nés et nés vivants ou morts, Canada, 1930—Fin

Lieu de naissance et âge de la mère	Mères	Enfants — Total				Enfants — Moyenne			
		Nés vivants	Vivant actuellement	Morts-nés	Nés vivants ou morts	Nés vivants	Vivant actuellement	Morts-nés	Nés vivants ou morts
Europe—Fin									
Suède	**630**	**2,320**	**2,146**	**50**	**2,370**	**3·68**	**3·41**	**0·08**	**3·76**
Moins de 20	17	19	19	–	19	1·12	1·12	–	1·12
20–24	125	232	214	5	237	1·86	1·71	0·04	1·90
25–29	177	452	432	9	461	2·55	2·44	0·05	2·60
30–34	119	468	430	4	472	3·93	3·61	0·03	3·97
35–39	128	668	617	22	690	5·22	4·82	0·17	5·39
40–44	53	375	336	8	383	7·08	6·34	0·15	7·23
45 et plus	11	106	98	2	108	9·64	8·91	0·18	9·82
Age non spécifié	–	–	–	–	–	–	–	–	–
Asie	**1,233**	**4,878**	**4,536**	**91**	**4,969**	**3·96**	**3·68**	**0·07**	**4·03**
Moins de 20	30	42	40	–	42	1·40	1·33	–	1·40
20–24	252	504	480	11	515	2·00	1·90	0·04	2·04
25–29	336	1,039	993	24	1,063	3·09	2·96	0·07	3·16
30–34	305	1,383	1,288	23	1,406	4·53	4·22	0·08	4·61
35–39	222	1,340	1,223	26	2,366	6·04	5·51	0·12	7·15
40–44	71	452	401	7	459	6·37	5·65	0·10	6·46
45 et plus	15	113	106	–	113	7·53	7·07	–	7·53
Age non spécifié	2	5	5	–	5	2·50	2·50	–	2·50
Chine	**193**	**984**	**936**	**7**	**991**	**5·10**	**4·85**	**0·04**	**5·13**
Moins de 20	2	2	2	–	2	1·00	1·00	–	1·00
20–24	32	67	63	–	67	2·09	1·97	–	2·09
25–29	35	143	137	1	144	4·09	4·91	0·03	4·11
30–34	56	310	297	1	311	5·54	5·30	0·02	5·55
35–39	46	311	297	2	313	6·76	6·64	0·04	6·80
40–44	15	92	86	3	95	6·13	5·73	0·20	6·33
45 et plus	7	59	54	–	59	8·43	7·71	–	8·43
Age non spécifié	–	–	–	–	–	–	–	–	–
Japon	**821**	**2,994**	**2,812**	**59**	**3,053**	**3·65**	**3·43**	**0·07**	**3·72**
Moins de 20	19	25	24	–	25	1·32	1·26	–	1·32
20–24	175	343	327	6	349	1·96	1·87	0·03	1·99
25–29	240	708	684	17	725	2·95	2·85	0·07	3·02
30–34	201	857	800	18	875	4·26	3·98	0·09	4·35
35–39	139	790	728	15	805	5·68	5·24	0·11	5·79
40–44	40	228	208	3	231	5·70	5·20	0·07	5·77
45 et plus	6	41	39	–	41	6·83	6·50	–	6·83
Age non spécifié	1	2	2	–	2	2·00	2·00	–	2·00
Etats-Unis	**11,964**	**45,747**	**41,791**	**1,305**	**47,052**	**3·82**	**3·49**	**0·11**	**3·93**
Moins de 20	566	712	687	22	734	1·26	1·21	0·04	1·30
20–24	2,994	5,726	5,414	157	5,883	1·91	1·81	0·05	1·96
25–29	3,256	10,159	9,393	257	10,416	3·13	2·88	0·08	3·20
30–34	2,552	11,633	10,577	337	11,970	4·56	4·14	0·13	4·69
35–39	1,837	11,458	10,352	318	11,776	6·24	5·64	0·17	6·41
40–44	691	5,391	4,815	194	5,585	7·80	6·97	0·28	8·08
45 et plus	64	653	539	20	673	10·20	8·42	0·31	10·52
Age non spécifié	4	15	14	–	15	3·75	3·50	–	3·75

TABLEAU 14. Naissances vivantes au Canada selon le lieu de domicile de la mère, et natalité (brute, prévue et standardisée) des cités et villes de 5,000 et plus, et des autres parties des comtés ou divisions de recensement, 1930-32

Comté ou division de recensement et cité, ville, etc.	Nombre de naissances selon le lieu de domicile de la mère				Population, 1931	Natalité par 1,000 âmes		
	1930	1931	1932	Moyenne, 1930-32		Brute	Prévue	Standardisée[1]
CANADA[2]	**243,495**	**240,473**	**235,666**	**239,878**	**10,362,833**	**23·1**	**23·0**	**23·1**
Ile du Prince-Edouard	**1,752**	**1,879**	**2,028**	**1,886**	**88,038**	**21·4**	**19·4**	**25·4**
Kings	315	334	363	337	19,147	17·6	17·1	23·7
Prince	752	783	875	803	31,500	25·5	19·2	30·5
Queens	685	762	790	746	37,391	20·0	20·8	22·0
Charlottetown, c.	241	263	284	263	12,361	21·3	25·4	19·3
Autres parties	444	499	506	483	125,030	19·3	18·0	24·6
Nouvelle-Ecosse	**11,333**	**11,614**	**11,630**	**11,526**	**512,846**	**22·5**	**20·8**	**24·8**
Annapolis	324	298	329	317	16,297	19·5	18·8	23·7
Antigonish	164	182	168	171	10,073	17·0	17·6	22·2
Cape Breton	2,472	2,492	2,396	2,453	92,419	26·5	20·5	29·7
Sydney, c.	566	592	541	566	23,089	24·5	22·7	24·9
Glace Bay, v.	601	616	610	609	20,706	29·4	21·3	31·7
New Waterford, v.	233	307	262	287	7,745	37·1	21·0	40·5
North Sydney, v.	171	170	147	163	6,139	26·6	21·5	28·4
Sydney Mines, v.	220	244	230	231	7,769	29·7	20·0	34·3
Autres parties	621	563	606	597	26,971	22·1	17·9	28·3
Colchester	568	572	573	571	25,051	22·8	21·7	24·2
Truro, v.	160	162	176	166	7,901	21·0	28·2	17·1
Autres parties	408	410	397	405	17,150	23·6	18·7	29·1
Cumberland	812	793	827	811	36,366	22·3	20·7	24·8
Amherst, v.	109	123	128	120	7,450	16·1	23·0	16·1
Springhill, v.	193	184	172	183	6,355	28·8	21·6	30·7
Autres parties	510	486	527	508	22,561	22·5	19·6	26·4
Digby	386	432	416	411	18,353	22·4	17·8	29·0
Guysborough	369	374	384	376	15,443	24·3	17·7	31·6
Halifax	2,257	2,386	2,411	2,351	100,204	23·5	25·2	21·4
Halifax, c.	1,380	1,429	1,421	1,410	59,275	23·8	28·2	19·4
Darmouth, v.	194	197	193	195	9,100	21·4	25·4	19·4
Autres parties	683	760	797	747	31,829	23·5	19·6	27·6
Hants	459	489	498	482	19,393	24·9	19·5	29·2
Inverness	372	415	433	407	21,055	19·3	15·6	28·5
Kings	496	484	499	493	24,357	20·2	20·8	22·4
Lunenburg	626	572	599	599	31,674	18·9	20·5	21·2
Pictou	767	773	757	766	39,018	19·6	21·0	21·4
New Glasgow, v.	193	168	171	177	8,858	20·0	24·6	18·7
Stellarton, v.	121	127	134	127	5,002	25·4	22·4	26·1
Autres parties	453	478	452	461	25,158	18·3	19·6	21·5
Queens	225	262	230	239	10,612	22·5	20·5	25·2
Richmond	213	242	239	231	11,098	20·8	16·4	29·2
Shelburne	275	287	286	283	12,485	22·7	18·7	27·8
Victoria	126	126	148	133	8,009	16·6	16·1	23·7
Yarmouth	422	435	437	431	20,939	20·6	20·1	23·6
Yarmouth, v.	135	162	149	149	7,005	21·1	25·1	19·4
Autres parties	287	273	288	283	13,884	20·4	17·4	26·9
Nouveau-Brunswick	**10,500**	**10,756**	**10,774**	**10,677**	**408,219**	**26·2**	**21·1**	**28·5**
Albert	170	169	160	166	7,679	21·6	19·3	25·8
Carleton	415	440	429	428	20,796	20·6	20·0	23·7
Charlotte	469	414	431	438	21,337	20·5	21·0	22·4
Gloucester	1,547	1,559	1,611	1,572	41,914	37·5	18·7	46·2
Kent	698	729	754	727	23,478	31·0	17·3	41·3
Kings	351	378	357	362	19,807	18·3	19·4	21·7
Madawaska	948	896	935	926	24,527	37·8	20·6	42·2
Edmundston, v.	280	269	243	264	6,430	41·1	26·3	35·9
Autres parties	668	627	692	662	18,097	36·6	18·5	45·4
Northumberland	932	948	890	923	34,124	27·0	19·3	32·2
Queens	210	232	214	219	11,219	19·5	18·4	24·4
Restigouche	1,021	1,142	1,044	1,069	29,859	35·8	20·7	39·8
Campbellton, v.	239	197	187	208	6,505	32·0	26·0	28·3
Autres parties	782	945	857	861	23,354	36·9	19·3	44·0
St. John	1,254	1,272	1,347	1,291	61,613	21·0	25·4	19·0
Saint John, c.	1,053	1,049	1,094	1,065	47,514	22·4	26·3	19·6
Autres parties	201	223	253	226	14,099	16·0	22·1	16·7
Sunbury	152	173	189	171	6,999	24·4	20·0	28·1
Victoria	450	434	421	435	14,907	29·2	19·1	35·1
Westmorland	1,214	1,277	1,280	1,257	57,506	21·8	23·0	21·9
Moncton, c.	476	492	454	474	20,689	22·9	29·0	18·2
Autres parties	738	785	826	783	36,817	21·8	19·6	24·9
York	669	693	712	691	32,454	21·3	22·1	22·1
Fredericton, c.	170	147	155	157	8,830	17·8	26·6	15·4
Autres parties	499	546	557	534	23,624	22·6	20·4	25·4

[1] Les taux standardisés sont calculés d'après les taux bruts et prévus portés à deux décimales.
[2] A l'exclusion du Yukon et des Territoires du Nord-Ouest.

TABLEAU 14. Naissances vivantes au Canada selon le lieu de domicile de la mère, et natalité (brute, prévue et standardisée) des cités et villes de 5,000 et plus, et des autres parties des comtés ou divisions de recensement, 1930-32—Suite

Comté ou division de recensement et cité, ville, etc.	Nombre de naissances selon le lieu de domicile de la mère				Population, 1931	Natalité par 1,000 âmes		
	1930	1931	1932	Moyenne, 1930-32		Brute	Prévue	Standardisée[1]
Québec	**83,926**	**83,859**	**82,424**	**83,403**	**2,874,255**	**29·0**	**23·9**	**27·9**
Abitibi	907	907	975	930	23,692	39·3	18·4	49·1
Argenteuil	404	404	427	412	18,976	21·7	20·1	24·9
Arthabaska	858	854	897	870	27,159	32·0	21·0	35·1
Victoriaville, v	218	221	218	219	6,213	35·2	26·4	30·7
Autres parties	640	633	679	651	20,946	31·1	19·4	36·9
Bagot	497	493	552	514	16,914	30·4	20·9	33·5
Beauce	1,635	1,680	1,674	1,663	44,793	37·1	20·1	42·5
Beauharnois	537	665	671	624	25,163	24·8	22·6	25·3
Valleyfield, c	338	350	385	358	11,411	31·4	24·9	29·0
Autres parties	199	315	286	267	13,752	19·4	20·7	21·6
Bellechasse	719	775	735	743	22,006	33·8	18·7	41·5
Berthier	527	554	521	534	19,506	27·4	21·4	29·4
Bonaventure	1,089	1,068	1,141	1,099	32,432	33·9	18·0	43·3
Brome	194	205	224	208	12,433	16·7	19·1	20·1
Chambly	512	495	493	500	26,801	18·7	23·2	18·5
Longueuil, c	139	140	119	133	5,407	24·6	23·9	23·7
St-Lambert, c	90	84	65	80	6,075	13·2	26·8	11·3
Autres parties	283	271	309	288	15,319	18·8	21·6	20·0
Champlain	2,071	2,147	2,034	2,084	59,935	34·8	20·8	38·4
Cap-de-la-Madeleine, c	359	347	293	333	8,748	38·1	22·2	39·5
Grand'Mère, c	221	219	212	217	6,461	33·6	22·6	34·2
La Tuque, v	305	347	284	312	7,871	39·6	22·1	41·2
Autres parties, v	1,186	1,234	1,245	1,222	36,855	33·2	19·9	38·3
Charlevoix	835	798	830	821	22,940	35·8	21·4	38·5
Châteauguay	303	310	300	304	13,125	23·2	20·3	26·2
Chicoutimi	2,601	2,357	2,418	2,459	55,724	44·1	21·3	47·7
Chicoutimi, v	498	493	560	517	11,877	43·5	23·1	43·4
Jonquière	496	413	414	441	9,448	46·7	21·6	49·7
Autres parties	1,607	1,451	1,444	1,501	34,399	43·6	20·6	48·8
Compton[3]	537	555	527	540	21,917	24·6	19·6	28·9
Deux-Montagnes	377	379	374	377	14,284	26·4	20·8	29·2
Dorchester	1,028	1,031	1,022	1,027	27,994	36·7	19·2	43·9
Drumonnd	781	845	926	851	26,179	32·5	22·6	33·1
Drummondville, v	319	295	349	321	6,609	48·6	29·8	37·5
Autres parties	462	550	577	530	19,570	27·1	20·2	30·9
Frontenac	967	1,014	925	969	25,681	37·7	19·2	45·1
Gaspé	1,405	1,451	1,438	1,431	37,675	38·0	18·7	46·7
Hull	3,103	2,061	1,948	2,037	63,870	31·9	21·5	34·1
Hull, c	1,065	1,009	894	989	29,433	33·6	23·3	33·2
Autres parties	1,038	1,052	1,054	1,048	34,437	30·4	20·0	35·0
Huntingdon	274	266	245	262	12,345	21·2	19·1	25·5
Iberville	239	248	216	234	9·402	24·9	21·0	27·3
Iles de la Madeleine[4]	276	300	335	304	7,942	38·3	19·6	44·8
Joliette	856	880	888	875	27,585	31·7	22·0	33·1
Joliette, v	329	344	346	340	10,765	31·6	25·5	28·4
Autres parties	527	536	542	535	16,820	31·8	19·8	36·9
Kamouraska	790	786	755	777	23,954	32·4	19·0	39·4
Labelle	707	752	799	753	20,140	37·4	19·2	44·8
Lac-St-Jean	2,214	2,240	2,343	2,266	50,253	45·1	20·0	51·8
Laprairie	357	349	349	352	13,491	26·1	20·8	28·9
L'Assomption	424	481	436	447	15,323	29·2	21·3	31·4
Lévis	1,012	986	966	988	35,656	27·7	22·3	28·5
Lévis, c	298	282	275	285	11,724	24·3	23·7	23·6
Lauzon, v	196	221	182	200	7,084	28·2	24·4	26·6
Autres parties	518	483	509	503	16,848	29·9	20·5	33·5
L'Islet	643	622	648	638	19,404	32·9	20·0	37·7
Lotbinière	746	734	806	762	23,034	33·1	19·2	39·6
Maskinongé	509	483	548	513	16,039	32·0	21·6	34·1
Matane	1,980	1,854	1,799	1,878	45,272	41·5	19·7	48·3
Mégantic	1,282	1,167	1,188	1,212	35,492	34·1	20·7	37·9
Thetford Mines, c	536	421	371	443	10,701	41·4	23·6	40·3
Autres parties	746	746	817	770	24,791	31·1	19·4	36·7
Missisquoi	458	447	460	455	19,636	23·2	22·6	23·6
Montcalm	395	410	413	406	13,865	29·3	20·3	33·2
Montmagny	629	661	651	647	20,239	32·0	20·1	36·5
Montmorency	577	566	545	563	16,955	33·2	21·5	35·6
Iles de Montréal et Jésus[5]	24,218	23,791	22,845	23,618	1,020,018	23·2	28·2	18·9
Lachine, c	399	461	393	418	18,630	22·4	24·9	20·7
Montréal, c	20,646	20,068	19,191	19,968	818,577	24·4	28·0	20·0
Outremont, c	260	211	251	241	28,641	8·4	35·1	5·5
Verdun, c	1,463	1,552	1,506	1,507	60,745	24·8	28·9	19·7
Westmount, c	199	156	165	173	24,235	7·1	37·8	4·3
St-Laurent, v	149	146	138	144	5,348	26·9	28·0	22·1
Autres parties	1,102	1,197	1,201	1,167	63,842	18·3	24·2	17·3
Napierville	210	220	185	205	7,600	27·0	19·6	31·6
Nicolet	857	894	868	873	28,673	30·4	21·0	33·4
Papineau	876	921	896	898	29,246	30·7	19·1	37·0
Pontiac	551	531	556	546	21,241	25·7	18·2	32·5

[3] Y compris le township de Compton dans le comté de Sherbrooke.
[4] Considérées habituellement comme partie du comté de Gaspé.
[5] Y compris Laval et Hochelaga.

TABLEAU 14. Naissances vivantes au Canada selon le lieu de domicile de la mère, et natalité (brute, prévue et standardisée) des cités et villes de 5,000 et plus, et des autres parties des comtés ou divisions de recensement, 1930-32—Suite

Comté ou division de recensement et cité, ville, etc.	Nombre de naissances selon le lieu de domicile de la mère				Population, 1931	Natalité par 1,000 âmes		
	1930	1931	1932	Moyenne, 1930-32		Brute	Prévue	Standardisée
Québec—Fin								
Portneuf	1,218	1,158	1,147	1,174	35,890	32·7	21·6	34·8
Québec	5,354	5,551	5,280	5,395	170,915	31·6	26·9	27·0
Québec, c	4,348	4,385	4,194	4,309	130,594	33·0	27·7	27·4
Autres parties	1,006	1,166	1,086	1,086	40,321	26·9	24·0	25·8
Richelieu	585	629	572	595	21,483	27·7	22·6	28·2
Sorel, c	306	316	279	300	10,320	29·1	23·2	28·9
Autres parties	279	313	293	295	11,163	26·4	22·0	27·6
Richmond	774	809	709	764	24,956	30·6	20·5	34·3
Rimouski	1,022	1,204	1,269	1,165	33,151	35·1	21·1	38·4
Rimouski, v	246	241	237	241	5,589	43·1	25·6	38·7
Autres parties	776	963	1,032	924	27,562	33·5	20·1	38·3
Rouville	324	351	350	342	13,776	24·8	21·7	26·3
Saguenay[6]	748	719	774	747	19,577	38·2	19·3	45·4
Shefford	844	894	856	865	28,262	30·6	21·9	32·1
Granby, c	341	389	382	371	10,587	35·0	26·4	30·5
Autres parties	503	505	474	494	17,675	27·9	19·2	33·4
Sherbrooke[7]	954	939	890	928	37,386	24·8	26·6	21·4
Sherbrooke, c	775	728	698	734	28,933	25·4	28·2	20·7
Autres parties[7]	179	211	192	194	8,453	23·0	21·4	24·6
Soulanges	242	224	223	230	9,099	25·3	20·2	28·7
Stanstead	652	643	612	636	25,118	25·3	22·4	26·0
Magog, v	222	202	242	222	6,302	35·2	25·2	32·1
Autres parties	430	441	370	414	18,181	22·0	21·4	23·6
St-Hyacinthe	656	624	619	633	25,854	24·5	25·7	21·9
St-Hyacinthe, c	371	362	356	363	13,448	27·0	29·1	21·3
Autres parties	285	262	263	270	12,406	21·8	22·0	22·7
St-Jean	471	457	444	457	17,649	25·9	24·1	24·7
St-Jean, c	312	309	296	306	11,256	27·2	26·7	23·5
Autres parties	159	148	148	152	6,393	23·8	19·7	27·7
St-Maurice	2,606	2,459	2,363	2,476	69,095	35·8	24·4	33·8
Shawinigan Falls, c	652	620	624	632	15,345	41·2	24·7	38·3
Trois-Rivières	1,355	1,324	1,226	1,302	35,450	36·7	26·8	31·5
Autres parties	599	515	513	542	18,300	29·6	19·4	35·1
Témiskamingue	755	814	853	807	20,609	39·2	20·2	44·6
Témiscouata	1,812	1,836	1,776	1,808	50,294	35,9	20·1	41·2
Rivière-du-Loup, c	237	237	231	235	8,499	27·7	24·6	25·9
Autres parties	1,575	1,599	1,545	1,573	41,795	37·6	19·1	45·2
Terrebonne	1,219	1,173	1,171	1,188	38,611	30·8	22·8	31·0
St-Jérôme, v	356	320	292	323	8,967	36·0	26·8	30·9
Autres parties	863	853	879	865	29,644	29·2	21·6	31·1
Vaudreuil	267	288	276	277	12,015	23·1	23·0	23·1
Verchères	352	348	362	354	12,603	28·1	21·5	30·0
Wolfe	593	564	581	579	16,911	34·2	18·8	41·9
Yamaska	511	538	505	518	16,820	30·8	20·6	34·4
Ontario	**71,029**	**69,017**	**66,678**	**68,908**	**3,431,683**	**20·1**	**23·9**	**19·3**
Addington	159	168	145	157	6,879	22·8	18·9	27·8
Algoma	1,113	1,129	1,201	1,148	46,444	24·7	21·0	27·0
Sault-Ste-Marie, c	592	576	567	578	23,082	25·0	23·7	24·3
Autres parties	521	553	634	569	23,362	24·4	18·4	30·5
Brant	1,021	990	920	977	53,476	18·3	23·0	18·3
Brantford, c	635	607	537	593	30,107	19·7	24·9	18·2
Autres parties	386	383	383	384	23,369	16·4	20·5	18·4
Bruce	780	833	846	820	42,286	19·4	19·9	22·4
Carleton	3,392	3,439	3,428	3,420	170,040	20·1	26·7	17·3
Ottawa, c	2,486	2,508	2,514	2,503	126,872	19·7	28·7	15·8
Eastview, v	233	201	227	220	6,686	32·9	22·0	34·4
Autres parties	673	730	687	697	36,482	19·1	20·6	21·3
Cochrane	1,677	1,790	1,820	1,762	58,033	30·4	20·9	33·5
Timmins, v	496	489	491	492	14,200	34·6	24·8	31·1
Autres parties	1,181	1,301	1,329	1,270	43,833	29·0	19·6	34·0
Dufferin	276	254	254	261	14,892	17·5	20·2	19·9
Dundas	284	295	272	284	16,098	17·6	19·6	20·7
Durham	471	436	409	439	25,782	17·0	19·7	19·9
Elgin	662	663	656	660	43,436	15·2	20·5	17·0
St. Thomas, c	263	236	216	238	15,430	15·4	23·4	15·1
Autres parties	399	427	440	422	28,006	15·1	19·0	18·2
Essex	4,068	3,584	3,126	3,593	159,780	22·5	25·1	20·6
East Windsor, c	475	376	332	394	14,251	27·6	25·8	24·7
Windsor, c	1,603	1,393	1,177	1,391	63,108	22·0	27·4	18·5
Sandwich, v	310	277	199	262	10,715	24·5	26·7	21·1
Walkerville, v	229	185	165	193	10,105	19·1	27·7	15·8
Autres parties	1,451	1,353	1,253	1,352	61,601	21·9	21·8	23·1
Frontenac	878	886	938	901	45,756	19·7	22·4	20·2
Kingston, c	467	469	479	472	23,439	20·1	25·4	18·2
Autres parties	411	417	459	429	22,317	19·2	19·2	23·0
Glengarry	392	421	421	411	18,666	22·0	18·5	27·4
Grenville	278	267	276	274	16,327	16·8	20·3	19·0

[6] A l'exclusion du Nouveau Québec dont on n'a pas reçu de statistiques vitales pour 1930-32.
[7] A l'exclusion du Township de Compton.

TABLEAU 14. Naissances vivantes au Canada selon le lieu de domicile de la mère, et natalité (brute, prévue et standardisée) des cités et villes de 5,000 et plus, et des autres parties des comtés ou divisions de recensement, 1930-32—Suite

Comté ou division de recensement et cité, ville, etc.	Nombre de naissances selon le lieu de domicile de la mère				Population, 1931	Natalité par 1,000 âmes		
	1930	1931	1932	Moyenne, 1930-32		Brute	Prévue	Standardisée
Ontario—Suite								
Grey	1,095	1,079	1,035	1,070	57,699	18·5	20·8	20·5
Owen Sound, c	247	253	237	246	12,839	19·2	24·0	18·4
Autres parties	848	826	798	824	44,860	18·4	19·9	21·3
Haldimand	390	395	374	386	21,428	18·0	20·6	20·1
Haliburton	152	146	167	155	5,997	25·8	19·5	30·5
Halton	432	415	419	422	26,558	15·9	22·4	16·3
Hastings	1,310	1,367	1,275	1,317	58,846	22·4	20·9	24·6
Belleville, c	255	280	259	265	13,790	19·2	25·2	17·6
Trenton, t	162	136	160	153	6,276	24·4	22·0	25·5
Autres parties	893	951	856	900	38,780	23·2	19·3	27·7
Huron	802	728	683	738	45,180	16·3	19·4	19·4
Kenora	471	483	456	470	21,946	21·4	21·1	23·3
Kenora, v	135	148	130	138	6,766	20·4	24·1	19·5
Autres parties	336	335	326	332	15,180	21·9	19·8	25·4
Kent	1,338	1,289	1,268	1,298	62,865	20·6	21·8	21·8
Chatham, c	356	285	287	309	14,569	21·2	25·3	19·3
Autres parties	982	1,004	981	989	48,296	20·5	20·8	22·6
Lambton	1,024	1,076	940	1,013	54,674	18·5	21·0	20·3
Sarnia, c	398	406	348	384	18,191	21·1	24·4	19·9
Autres parties	626	670	592	629	36,483	17·2	19·3	20·5
Lanark	660	624	610	631	32,856	19·2	21·3	20·8
Smith's Falls, v	151	120	103	125	7,108	17·6	22·9	17·6
Autres parties	509	504	507	507	25,748	19·7	20·8	21·7
Leeds	693	614	648	652	35,157	18·5	21·2	20·1
Brockville, v	205	197	170	191	9,736	19·6	24·8	18·2
Autres parties	488	417	478	461	25,421	18·1	19·8	21·0
Lennox	222	209	190	207	12,004	17·2	19·6	20·2
Lincoln	1,037	991	931	986	54,199	18·2	23·6	17·7
St. Catharines, c	545	535	467	516	24,753	20·8	26·1	18·4
Autres parties	492	456	464	471	29,446	16·0	21·6	17·0
Manitoulin	237	282	263	261	10,734	24·3	21·1	26·6
Middlesex	1,907	1,906	1,898	1,904	118,241	16·1	24·0	15·4
London, c	1,187	1,172	1,151	1,170	71,148	16·4	26·9	14·0
Autres parties	720	734	747	734	47,093	15·6	19·6	18·3
Muskoka	457	416	450	441	20,985	21·0	21·5	22·5
Nipissing	1,195	1,209	1,175	1,193	41,207	29·0	20·4	32·6
North Bay, c	380	378	361	373	15,528	24·0	23·2	23·8
Autres parties	815	831	814	820	25,679	31·9	18·7	39·2
Norfolk	627	615	654	632	31,359	20·2	21·2	21·8
Simcoe, v	104	90	115	103	5,226	19·7	26·6	17·0
Autres parties	523	525	539	529	26,133	20·2	20·2	23·1
Northumberland	555	551	557	554	31,452	17·6	19·9	20·3
Cobourg, v	119	112	108	113	5,834	19·4	23·7	18·8
Autres parties	436	439	449	441	25,618	17·2	19·0	20·8
Ontario	1,277	1,156	1,049	1,161	59,667	19·5	23·1	19·4
Oshawa, c	663	577	470	570	23,439	24·3	27·3	20·5
Whitby, v	55	47	58	53	5,046	10·5	22·8	10·6
Autres parties	559	532	521	537	31,182	17·2	20·0	19·8
Oxford	923	796	821	847	47,825	17·7	21·5	18·9
Woodstock, c	206	175	174	185	11,395	16·2	25·3	14·8
Ingersoll, v	106	70	92	89	5,233	17·0	22·2	17·6
Autres parties	611	551	555	572	31,197	18·3	20·0	21·1
Parry Sound	609	628	691	643	25,900	24·8	19·4	29·5
Peel	476	495	483	485	28,156	17·2	21·5	18·4
Brampton, v	107	96	89	97	5,532	17·5	24·2	16·6
Autres parties	369	399	394	387	22,624	17·1	20·8	18·9
Perth	907	928	841	892	51,392	17·4	20·9	19·1
Stratford, c	350	336	281	322	17,742	18·1	23·8	17·5
Autres parties	557	592	560	570	33,650	16·9	19·3	20·2
Peterborough	901	861	864	875	43,958	19·9	22·3	20·6
Peterborough, c	476	458	452	462	22,327	20·7	24·9	19·1
Autres parties	425	403	412	413	21,631	19·1	19·6	22·4
Prescott	695	686	648	676	24,596	27·5	19·6	32·2
Hawkesbury, v	180	158	152	163	5,177	31·5	21·1	34·4
Autres parties	515	528	496	513	19,419	26·4	19·3	31·5
Prince Edward	319	311	299	310	16,693	18·6	19·6	21·8
Rainy River	382	388	390	387	17,359	22·3	20·3	25·2
Fort Frances, v	161	138	122	140	5,470	25·6	24·3	24·2
Autres parties	221	250	268	246	11,889	20·7	18·5	25·7
Renfrew	1,275	1,159	1,192	1,209	52,227	23·1	21·0	25·3
Pembroke, v	247	225	254	242	9,368	25·8	25·9	22·9
Renfrew, v	103	125	116	115	5,296	21·7	24·2	20·7
Autres parties	925	809	822	852	37,563	22·7	19·4	26·9
Russell	519	532	542	531	18,487	28·7	18·6	35·5
Simcoe	1,534	1,519	1,502	1,518	83,667	18·1	20·6	20·2
Barrie, v	153	139	131	141	7,776	18·1	23·1	18·0
Collingwood, v	109	95	98	101	5,809	17·4	20·7	19·4
Midland, v	146	170	123	146	6,920	21·1	23·3	20·8
Orillia, v	170	156	176	167	8,183	20·4	24·4	19·2
Autres parties	956	959	974	963	54,979	17·5	19·4	20·8
Stormont	840	849	815	835	32,524	25·7	22·0	26·8
Cornwall, v	386	354	341	360	11,126	32·4	24·4	30·
Autres parties	454	495	474	474	21,398	22·2	20·7	24·

TABLEAU 14. Naissances vivantes au Canada selon le lieu de domicile de la mère, et natalité (brute, prévue et standardisée) des cités et villes de 5,000 et plus, et des autres parties des comtés ou divisions de recensement, 1930-32—Suite

Comté ou division de recensement et cité, ville, etc.	Nombre de naissances selon le lieu de domicile de la mère				Population, 1931	Natalité par 1,000 âmes		
	1930	1931	1932	Moyenne, 1930-32		Brute	Prévue	Standardisée
Ontario—Conc.								
Sudbury	1,767	1,841	1,818	1,809	58,521	31·1	21·0	34·0
Sudbury, c.	635	748	673	685	18,518	37·0	25·1	33·9
Autres parties	1,132	1,093	1,145	1,123	39,733	28·3	19·1	34·0
Thunder Bay	1,385	1,357	1,348	1,363	65,118	20·9	22·6	21·3
Fort William, c.	553	585	537	558	26,277	21·2	23·7	20·6
Port Arthur, c.	431	361	403	398	19,818	20·1	24·9	18·6
Autres parties	401	411	408	407	19,023	21·4	18·7	26·4
Timiskaming	921	969	1,078	989	37,043	26·7	20·9	29·4
Victoria	462	425	442	443	25,844	17·1	20·1	19·6
Lindsay, v.	156	134	126	139	7,505	18·5	23·2	18·4
Autres parties	306	291	316	304	18,339	16·6	18·9	20·1
Waterloo	1,882	1,888	1,708	1,826	89,852	20·3	25·0	18·7
Galt, c.	242	251	236	243	14,006	17·3	25·4	15·7
Kitchener, c.	723	719	608	683	30,793	22·2	28·6	17·8
Preston, v.	118	112	112	114	6,280	18·2	24·8	16·8
Waterloo, v.	165	168	144	159	8,095	19·6	26·8	16·8
Autres parties	634	638	608	627	30,678	20·4	20·8	22·6
Welland	1,756	1,722	1,561	1,680	82,731	20·3	23·8	19·7
Niagara Falls, c.	423	437	384	415	19,046	21·8	26·6	18·8
Welland, c.	250	244	221	238	10,709	22·2	26·0	19·7
Fort Erie, v.	108	104	95	102	5,904	17·3	25·4	15·6
Port Colborne, v.	215	192	150	186	6,503	28·6	24·8	26·6
Thorold, v.	117	90	90	99	5,092	19·4	22·2	20·1
Autres parties	643	655	621	640	35,477	18·0	21·3	19·5
Wellington	1,162	1,121	1,051	1,111	58,164	19·1	22·2	19·8
Guelph, c.	481	430	419	443	21,075	21·0	26·3	18·4
Autres parties	681	691	632	668	37,089	18·0	19·8	20·9
Wentworth	3,748	3,662	3,361	3,590	190,019	18·9	25·8	16·8
Hamilton, c.	3,204	3,139	2,884	3,076	155,547	19·8	26·5	17·1
Dundas, v.	97	87	78	87	5,026	17·3	23·7	16·8
Autres parties	447	436	399	427	29,446	14·5	22·2	15·0
York	17,234	16,174	15,469	16,292	856,955	19·0	28·2	15·5
Toronto, c.	12,446	11,421	10,954	11,607	631,207	18·4	29·1	14·5
Mimico, v.	146	164	122	144	6,800	21·2	25·9	18·8
New Toronto, v.	187	162	167	172	7,146	24·1	26·7	20·7
Autres parties	4,455	4,427	4,226	4,369	211,802	20·5	25·8	18·4
Manitoba	**14,257**	**14,278**	**14,028**	**14,188**	**700,139**	**20·3**	**23·1**	**20·2**
Division nº 1	704	755	749	736	22,817	32·3	18·7	39·7
Division nº 2	1,141	1,116	1,177	1,145	38,810	29·5	21·3	31·9
Division nº 3	622	584	554	587	26,753	21·9	21·2	23·8
Division nº 4	367	334	361	354	18,253	19·4	21·6	20·6
Division nº 5	989	974	945	969	46,228	21·0	20·2	23·9
Transcona, v.	107	109	101	106	5,747	18·4	22·2	18·2
Autres parties	882	865	844	864	40,481	21·3	19·7	24·9
Division nº 6	5,098	5,023	4,776	4,966	283,828	17·5	27·3	14·7
Portage la Prairie, c.	115	135	103	118	6,597	17·9	23·2	17·7
St-Boniface, c.	348	350	306	335	16,305	20·5	26·9	17·5
Winnipeg, c.	3,680	3,618	3,361	3,553	218,785	16·2	28·5	13·1
Autres parties	955	920	1,006	960	42,141	22·8	21·8	24·0
Division nº 7	639	649	592	627	36,912	17·0	22·4	17·5
Brandon, c.	304	300	244	283	17,082	16·6	24·7	15·4
Autres parties	335	349	348	344	19,830	17·3	20·4	19·5
Division nº 8	361	361	332	351	19,846	17·7	20·4	19·9
Division nº 9	815	761	768	781	45,414	17·2	21·2	18·7
Division nº 10	362	384	367	371	17,916	20·7	19·3	24·7
Division nº 11	585	544	600	576	28,100	20·5	20·1	23·4
Division nº 12	556	614	577	582	24,344	23·9	17·4	31·6
Division nº 13	527	566	572	555	24,263	22·9	19·5	26·9
Division nº 14	613	593	575	594	25,978	22·9	19·4	27·0
Division nº 15	254	232	243	243	10,008	24·3	20·0	27·9
Division nº 16	624	788	840	751	30,669	24·5	18·7	30·1
Saskatchewan	**22,215**	**21,442**	**20,912**	**21,523**	**921,785**	**23·3**	**21·0**	**25·5**
Division nº 1	905	921	837	888	41,544	21·4	20·3	24·2
Division nº 2	994	954	856	935	42,831	21·8	20·4	24·6
Weyburn, c.	77	95	72	81	5,002	16·2	25·4	14·7
Autres parties	917	859	784	853	37,829	22·5	19·7	26·3
Division nº 3	1,171	1,068	1,032	1,090	46,881	23·3	19·9	26·9
Division nº 4	681	626	554	620	28,126	22·0	20·3	25·0
Division nº 5	1,294	1,167	1,219	1,227	53,948	22·7	20·3	25·7
Division nº 6	2,543	2,419	2,086	2,349	109,906	21·4	24·6	20·0
Regina, c.	1,353	1,237	1,023	1,204	53,209	22·6	29·2	17·8
Autres parties	1,190	1,182	1,063	1,145	56,697	20·2	20·2	23·0
Division nº 7	1,380	1,293	1,217	1,297	63,230	20·5	21·3	22·2
Moose Jaw, c.	411	361	343	372	21,299	17·5	24·3	16·5
Autres parties	969	932	874	925	41,931	22·1	19·7	25·7
Division nº 8	1,228	1,165	1,071	1,155	49,361	23·4	20·3	26·5
Swift Current, c.	132	107	87	109	5,296	20·6	23·4	20·2
Autres parties	1,096	1,058	984	1,046	44,065	23·7	19·9	27·4
Division nº 9	1,473	1,431	1,504	1,469	60,539	24·3	20·0	27·8
Yorkton, c.	123	105	111	113	5,027	22·5	24·7	20·9
Autres parties	1,350	1,326	1,393	1,356	55,512	24·4	19·6	28·6

TABLEAU 14. Naissances vivantes au Canada selon le lieu de domicile de la mère, et natalité (brute, prévue et standardisée) des cités et villes de 5,000 et plus, et des autres parties des comtés ou divisions de recensement, 1930-32—Fin

Comté ou division de recensement et cité, ville, etc.	Nombre de naissances selon le lieu de domicile de la mère				Population, 1931	Natalité par 1,000 âmes		
	1930	1931	1932	Moyenne, 1930-32		Brute	Prévue	Standardisée
Saskatchewan—Fin								
Division nº 10	1,071	995	1,028	1,031	41,890	24·6	19·0	29·9
Division nº 11	1,973	1,744	1,616	1,778	87,976	20·2	23·8	19·5
Saskatoon, c.	957	887	789	878	43,291	20·3	28·1	16·6
Autres parties	1,016	857	827	900	44,685	20·1	19·7	23·5
Division nº 12	869	902	787	853	40,612	21·0	20·3	23·8
Division nº 13	1,120	1,050	1,036	1,069	42,632	25·1	19·8	29·2
Division nº 14	1,092	1,256	1,363	1,237	46,222	26·8	19·4	31·7
Division nº 15	2,345	2,305	2,381	2,344	83,697	28·0	20·5	31·4
Prince Albert, c.	232	217	227	225	9,905	22·7	25·6	20·4
Autres parties	2,113	2,088	2,154	2,118	73,792	28·7	19·8	33·3
Division nº 16	1,234	1,177	1,285	1,232	48,736	25·3	19·7	29·5
North Battleford, c.	147	121	114	127	5,986	21·2	24·7	19·7
Autres parties	1,087	1,056	1,171	1,105	42,750	25·8	19·0	31·2
Division nº 17	672	752	784	736	27,315	26·9	19·4	31·9
Division nº 18	169	217	256	214	6,339	33·8	21·5	36·2
Alberta	**17,632**	**17,197**	**16,966**	**17,265**	**731,605**	**23·6**	**21·6**	**24·9**
Division nº 1	717	696	641	685	28,849	23·7	21·2	25·7
Medicine Hat, c.	209	172	179	187	10,300	18·2	23·6	17·7
Autres parties	508	524	462	498	18,549	26·8	19·9	30·9
Division nº 2	1,420	1,353	1,331	1,368	57,186	23·9	21·8	25·2
Lethbridge, c.	328	317	276	307	13,489	22·8	25·4	20·6
Autres parties	1,092	1,036	1,055	1,061	43,697	24·3	20·7	26·9
Division nº 3	354	329	334	339	15,066	22·5	19·6	26·4
Division nº 4	712	570	530	604	29,067	20·8	21·4	22·3
Division nº 5	584	539	459	527	26,651	19·8	19·2	23·7
Division nº 6	3,040	2,780	2,670	2,830	140,624	20·1	24·5	18·9
Calgary, c.	1,681	1,573	1,469	1,574	83,761	18·8	26·4	16·4
Autres parties	1,359	1,207	1,201	1,256	56,863	22·1	21·6	23·5
Division nº 7	883	817	872	857	38,106	22·5	19·6	26·4
Division nº 8	1,374	1,296	1,271	1,314	61,016	21·5	21·3	23·3
Division nº 9	437	472	512	474	24,503	19·3	20·0	22·2
Division nº 10	1,655	1,536	1,464	1,552	58,049	26·7	20·5	30·0
Division nº 11	2,938	2,987	2,815	2,913	126,832	23·0	24·2	21·8
Edmonton, c.	1,694	1,692	1,552	1,646	79,197	20·8	26·8	17·8
Autres parties	1,244	1,295	1,263	1,267	47,635	26·6	19·9	30·7
Division nº 12	311	340	420	357	13,815	25·8	19·8	30·1
Division nº 13	804	872	830	835	24,936	33·5	19·0	40·4
Division nº 14	1,085	1,228	1,275	1,196	39,508	30·3	19·2	36·2
Division nº 15	385	409	503	432	13,664	31·6	19·8	36·8
Division nº 16	683	775	818	759	27,945	27·2	19·8	31·6
Division nº 17	250	198	221	223	5,788	38·5	19·5	45·4
Colombie Britannique	**10,851**	**10,431**	**10,226**	**10,503**	**694,263**	**15·1**	**21·7**	**16·1**
Division nº 1	490	444	411	448	22,566	19·9	19·9	22·9
Division nº 2	678	711	717	702	40,455	17·4	21·3	18·7
Nelson, c.	102	130	105	112	5,992	18·7	23·2	18·5
Trail, c.	209	205	239	218	7,573	28·8	24·4	27·1
Autres parties	367	376	373	372	26,890	13·8	20·0	15·9
Division nº 3	717	724	740	727	40,523	17·9	20·1	20·5
Division nº 4	5,666	5,389	5,058	5,371	379,858	14·1	22·9	14·2
New Westminster, c.	331	363	322	339	17,524	19·3	23·2	19·1
North Vancouver, c.	148	116	134	133	8,510	15·6	21·9	16·4
Vancouver, c.	3,631	3,368	3,096	3,365	246,593	13·6	24·4	12·9
Autres parties	1,556	1,542	1,506	1,535	107,231	14·3	19·7	16·7
Division nº 5A	1,627	1,451	1,471	1,516	114,338	13·3	20·0	14·6
Nanaimo, c.	164	123	108	132	6,745	19·6	22·8	19·7
Victoria, c.	518	494	460	491	39,082	12·6	22·3	12·9
Autres parties	945	834	903	894	68,511	13·0	19·9	15·1
Division nº 5 B	112	92	120	108	6,595	16·4	18·7	20·2
Division nº 6 A	434	429	418	427	25,030	17·1	19·5	20·1
Kamloops, c.	115	116	103	111	6,167	18·0	20·8	19·9
Autres parties	319	313	315	316	18,863	16·8	19·1	20·2
Division nº 6 B	102	103	114	106	4,995	21·2	19·2	25·4
Division nº 7	209	215	236	220	12,658	17·4	20·9	19·1
Division nº 8 A	211	218	248	226	11,626	19·4	17·2	26·0
Division nº 8 B	158	174	214	182	9,908	18·4	19·2	22·0
Division nº 9 A	7	6	4	6 [9]	718	7,9	13·9	13·1
Division nº 9 B	16	17	20	18 [9]	638	27·7	17·2	37·0
Division nº 9 C	268	284	232	261	15,676	16·6	18·6	20·5
Prince Rupert, c.	114	120	83	106	6,350	16·7	21·3	18·0
Autres parties	154	164	149	156	9,336	16·7	16·7	23·0
Division nº 9 D	32	56	45	44	1,666	26·4	17·4	34·9
Division nº 10 A	–	–	1	– [9]	100	3·0	10·0	6·9
Division nº 10 B	5	2	1	3 [9]	228	11·8	13·2	20·7
Division nº 10 C	119	116	176	137	6,685	20·5	17·4	27·2

[8] Les divisions en Colombie Britannique sont des divisions de recensement, et la correspondance de leurs subdivision avec celles des publications du recensement est la suivante; 5 A=5 a, b, c, d; 5 B=5 e, f; 6 A=6 a, b, c; 6 B=6 d, e,f, 8 A= a, b, c, d; 8 B=8 e, f, g; 9 A=9 a; 9 B=9 b; 9 C=9 c, d, e; 9 D=9 f; 10 A=10 a; 10 B=10 b; 10 C=10c, d.
[9] Taux bruts d'après les naissances moyennes portées à une décimale.

TABLEAU 15. Naissances vivantes selon le lieu de survenance et selon le lieu de domicile recensement, Cana

N°	Comté ou division de recensement et cité, ville, etc.	Naissances, 1930			
		Selon le lieu de survenance	De mères non résidantes	Survenues ailleurs de mères résidantes	Selon le lieu de domicile de la mère
	CANADA[2]	**243,495**		[1]	**243,495**
	Ile du Prince-Edouard	**1,749**	**7**	**10**	**1,752**
1	Kings	300	1	16	315
2	Prince	755	15	12	752
3	Queens	694	22	13	685
4	Charlottetown, c	336	100	5	241
5	Autres parties	358	3	89	444
	Nouvelle-Ecosse	**11,346**	**40**	**27**	**11,333**
6	Annapolis	321	8	11	324
7	Antigonish	201	41	4	164
8	Cape-Breton	2,491	32	13	2,472
9	Sydney, c	615	61	12	566
10	Glace Bay, v	705	106	2	601
11	New Waterford, v	300	10	3	293
12	North Sydney, v	172	6	5	171
13	Sydney Mines, v	232	16	4	220
14	Autres parties	467	4	158	621
15	Colchester	580	23	11	568
16	Truro, v	194	39	5	160
17	Autres parties	386	11	33	408
18	Cumberland	812	16	16	812
19	Amherst, v	129	21	1	109
20	Springhill, v	229	39	3	193
21	Autres parties	454	6	62	510
22	Digby	385	7	8	386
23	Guysborough	338	3	34	369
24	Halifax	2,315	82	24	2,257
25	Halifax, c	1,555	194	19	1,380
26	Dartmouth, v	167	11	38	194
27	Autres parties	593	10	100	683
28	Hants	450	11	20	459
29	Inverness	360	3	15	372
30	Kings	488	9	17	496
31	Lunenburg	618	8	16	626
32	Pictou	764	15	18	767
33	New Glasgow, v	317	132	8	193
34	Stellarton, v	95	5	31	121
35	Autres parties	352	10	111	453
36	Queens	215	3	13	225
37	Richmond	193	1	21	213
38	Shelburne	266	2	11	275
39	Victoria	113	–	13	126
40	Yarmouth	436	17	3	422
41	Yarmouth, v	184	51	2	135
42	Autres parties	252	2	37	287
	Nouveau-Brunswick	**10,534**	**64**	**30**	**10,500**
43	Albert	155	1	16	170
44	Carleton	420	15	10	415
45	Charlotte	466	9	12	469
46	Gloucester	1,543	6	10	1,547
47	Kent	689	5	14	698
48	Kings	327	2	26	351
49	Madawaska	943	4	9	948
50	Edmunston, v	279	6	7	280
51	Autres parties	664	1	5	688
52	Northumberland	937	18	13	932
53	Queens	200	4	14	210
54	Restigouche	1,039	32	14	1,021
55	Campbellton, v	335	97	1	239
56	Autres parties	704	3	81	782
57	St. John	1,346	109	17	1,254
58	Saint John, c	1,223	190	20	1,053
59	Autres parties	123	11	89	201
60	Sunbury	142	2	12	152
61	Victoria	445	3	8	450

[1] Il n'y a pas eu d'ajustement pour les naissances au Canada de mères résidant dans d'autres pays ou pour les naissances dans autres pays de mères résidant au Canada.
Pour renvois 2-8, voir ceux de chiffre correspondant aux pages 376, 377, 378 et 379.

de la mère, cités et villes de 5,000 âmes et plus, et autres parties des comtés et divisions de da, 1930-32—Suite

Naissances, 1931				Naissances, 1932				N°
Selon le lieu de survenance	De mères non résidantes	Survenues ailleurs de mères résidantes	Selon le lieu de domicile de la mère	Selon le lieu de survenance	De mères non résidantes	Survenues ailleurs de mères résidantes	Selon le lieu de domicile de la mère	
240,473	1	1	**240,473**	**235,666**		1	**235,666**	
1,879	8	8	**1,879**	**2,027**	6	7	**2,028**	
325	2	11	334	353	2	12	363	1
778	9	14	783	880	11	6	875	2
776	25	11	762	794	17	13	790	3
371	116	8	263	388	109	5	284	4
405	8	102	499	406	2	102	506	5
11,615	38	37	**11,614**	**11,629**	23	24	**11,636**	
291	3	10	298	328	7	8	329	6
213	40	9	182	219	56	5	168	7
2,493	21	20	2,492	2,417	29	8	2,396	8
643	61	10	592	601	67	7	541	9
693	79	2	616	724	121	7	610	10
316	11	2	307	270	17	9	262	11
176	10	4	170	149	11	9	147	12
244	11	11	244	243	16	3	230	13
421	1	143	563	430	6	182	606	14
575	19	16	572	580	22	15	573	15
194	41	9	162	213	42	5	176	16
381	7	36	410	367	8	38	397	17
792	16	17	793	828	19	18	827	18
144	24	3	123	150	28	6	128	19
228	45	1	184	217	45	–	172	20
420	6	72	486	461	8	74	527	21
428	2	6	432	411	4	9	416	22
334	2	42	374	335	2	51	384	23
2,445	82	23	2,386	2,440	59	30	2,411	24
1,651	243	21	1,429	1,620	227	28	1,421	25
158	14	53	197	148	10	55	193	26
636	8	132	760	672	9	134	797	27
478	7	18	489	498	13	13	498	28
403	1	13	415	417	3	19	433	29
475	5	14	484	488	8	19	499	30
579	14	7	572	596	12	15	599	31
780	20	13	773	758	24	23	757	32
359	194	3	168	353	183	1	171	33
76	9	60	127	78	6	62	134	34
345	6	139	478	327	8	133	452	35
250	1	13	262	223	–	7	230	36
232	–	10	242	228	2	13	239	37
234	5	8	287	280	–	6	286	38
120	1	7	126	136	–	12	148	39
443	11	3	435	447	13	3	437	40
194	34	2	162	180	33	2	149	41
249	3	27	273	267	2	23	288	42
10,801	74	29	**10,750**	**10,810**	53	17	**10,774**	
152	3	20	169	150	7	17	160	43
443	12	9	440	434	12	7	429	44
426	19	7	414	428	8	11	431	45
1,558	15	16	1,559	1,616	9	4	1,611	46
712	6	23	729	741	2	15	754	47
358	10	30	378	323	1	35	357	48
893	3	6	896	935	2	2	935	49
272	10	7	269	239	2	6	243	50
621	5	11	627	696	4	–	692	51
945	9	12	948	896	13	7	890	52
227	4	9	232	199	2	17	214	53
1,149	32	25	1,142	1,052	24	16	1,044	54
291	102	8	197	254	72	5	187	55
858	2	89	945	798	2	61	357	56
1,357	103	18	1,272	1,428	92	11	1,347	57
1,215	184	18	1,049	1,296	216	14	1,094	58
142	6	87	223	132	9	130	253	59
154	1	20	173	177	1	13	189	60
427	1	8	434	422	4	3	421	61

TABLEAU 15. Naissances vivantes selon le lieu de survenance et selon le lieu de domicile recensement, Cana

N°	Comté ou division de recensement et cité, ville, etc.	Naissances, 1930			
		Selon le lieu de survenance	De mères non résidantes	Survenues ailleurs de mères résidantes	Selon le lieu de domicile de la mère
	Nouveau-Brunswick—Suite				
1	Westmorland	1,214	31	31	1,214
2	Moncton, c.	525	67	18	476
3	Autres parties	689	8	57	738
4	York	668	25	26	669
5	Fredericton, c.	205	40	5	170
6	Autres parties	463	3	39	499
	Québec	**83,625**	**58**	**359**	**83,926**
7	Abitibi	905	9	11	907
8	Argenteuil	398	5	11	404
9	Arthabaska	850	2	10	858
10	Victoriaville, v.	214	–	4	218
11	Autres parties	636	2	6	640
12	Bagot	495	2	4	497
13	Beauce	1,631	4	8	1,635
14	Beauharnois	534	6	9	537
15	Valleyfield, c.	340	5	3	338
16	Autres parties	194	1	6	199
17	Bellechasse	713	–	6	719
18	Berthier	528	4	3	527
19	Bonaventure	1,072	2	19	1,089
20	Brome	198	12	8	194
21	Chambly	490	6	28	512
22	Longueuil, c.	137	4	[illegible]	139
23	St-Lambert, c.	74	8	24	90
24	Autres parties	279	6	10	283
25	Champlain	2,065	13	19	2,071
26	Cap-de-la-Madeleine, c.	357	1	3	359
27	Grand'Mère, c.	221	1	1	221
28	La Tuque, v.	312	9	2	305
29	Autres parties	1,175	8	19	1,186
30	Charlevoix	831	2	[illegible]	835
31	Châteauguay	289	2	16	303
32	Chicoutimi	2,595	1	7	2,601
33	Chicoutimi, c.	498	4	4	498
34	Jonquière, v.	499	7	4	496
35	Autres parties	1,598	5	14	1,607
36	Compton[3]	523	3	17	537
37	Deux-Montagnes	371	–	6	377
38	Dorchester	1,028	3	3	1,028
39	Drummond	776	5	10	781
40	Drummondville, v.	314	8	13	319
41	Autres parties	462	10	10	462
42	Frontenac	961	2	8	967
43	Gaspé	1,405	3	3	1,405
44	Hull	1,984	16	135	2,103
45	Hull, c.	1,019	12	58	1,065
46	Autres parties	965	9	82	1,038
47	Huntingdon	267	1	8	274
48	Iberville	233	2	8	239
49	Iles-de-la-Madeleine[4]	279	3	–	276
50	Joliette	861	10	5	856
51	Joliette, c.	332	7	4	329
52	Autres parties	529	6	4	527
53	Kamouraska	786	1	5	790
54	Labelle	702	3	8	707
55	Lac-St-Jean	2,206	–	8	2,214
56	Laprairie	360	6	3	357
57	L'Assomption	425	2	1	424
58	Lévis	1,007	5	10	1,012
59	Lévis, c.	309	15	4	298
60	Lauzon, v.	197	3	2	196
61	Autres parties	501	1	18	518
62	L'Islet	645	4	2	643
63	Lotbinière	748	3	1	746
64	Maskinongé	512	4	1	509
65	Matane	1,970	6	16	1,980
66	Mégantic	1,281	9	10	1,282
67	Thetford Mines, c.	531	4	9	536
68	Autres parties	750	8	4	746
69	Missisquoi	456	10	12	458
70	Montcalm	396	5	4	395
71	Montmagny	628	5	6	629

de la mère, cités et villes de 5,000 âmes et plus, et autres parties des comtés et divisions de da, 1930-32—Suite

Naissances, 1931				Naissances, 1932				
Selon le lieu de survenance	De mères non résidantes	Survenues ailleurs de mères résidantes	Selon le lieu de domicile de la mère	Selon le lieu de survenance	De mères non résidantes	Survenues ailleurs de mères résidantes	Selon le lieu de domicile de la mère	N°
1,295	40	22	1,277	1,284	24	20	1,280	1
557	79	14	492	511	68	11	454	2
738	14	61	785	773	7	60	826	3
705	28	16	693	725	36	23	712	4
192	51	6	147	199	52	8	155	5
513	13	46	546	526	8	39	557	6
83,600	**50**	**303**	**83,859**	**82,210**	**42**	**250**	**82,424**	
909	14	12	907	967	8	16	975	7
398	2	8	404	409	5	23	427	8
855	2	1	854	895	1	3	897	9
220	–	1	221	213	–	5	218	10
635	2	–	633	682	6	3	679	11
491	2	4	493	549	1	4	552	12
1,678	5	7	1,680	1,670	4	8	1,674	13
647	3	21	665	665	4	14	671	14
352	5	3	350	387	5	3	385	15
295	2	22	315	274	3	15	286	16
774	3	4	775	731	–	4	735	17
551	1	4	554	520	3	4	521	18
1,046	4	26	1,068	1,128	5	18	1,141	19
201	7	11	205	230	14	8	224	20
455	2	42	495	456	6	43	493	21
136	8	12	140	106	9	22	119	22
71	7	20	84	61	7	11	65	23
248	–	23	271	289	5	25	309	24
2,120	2	29	2,147	2,025	7	16	2,034	25
346	3	4	347	293	3	3	293	26
218	2	3	219	211	2	3	212	27
347	6	6	347	283	1	2	284	28
1,209	–	25	1,234	1,238	5	12	1,245	29
797	1	2	798	833	5	2	830	30
302	–	8	310	297	1	4	300	31
2,353	3	7	2,357	2,416	2	4	2,418	32
490	5	8	493	558	3	5	560	33
438	29	4	413	416	5	3	414	34
1,425	6	32	1,451	1,442	7	9	1,444	35
553	–	22	555	505	2	24	527	36
369	–	10	379	371	2	5	374	37
1,030	5	6	1,031	1,021	2	3	1,022	38
842	3	6	845	919	3	10	926	39
290	2	7	295	344	4	9	349	40
552	4	2	550	575	1	3	577	41
1,009	1	6	1,014	920	–	5	925	42
1,450	2	3	1,451	1,437	2	3	1,438	43
1,970	25	116	2,061	1,863	11	96	1,948	44
985	20	44	1,009	874	15	35	894	45
985	13	80	1,052	989	8	73	1,054	46
262	3	7	266	243	2	4	245	47
244	2	6	248	212	1	5	216	48
302	2	–	300	336	1	–	335	49
879	4	5	880	892	6	2	888	50
343	4	5	344	352	7	1	346	51
536	1	1	536	540	2	4	542	52
786	1	1	786	756	2	1	755	53
750	1	3	752	791	1	9	799	54
2,237	1	4	2,240	2,336	1	8	2,343	55
348	3	4	349	346	–	3	349	56
484	4	1	481	434	3	5	436	57
983	2	5	986	956	7	17	966	58
285	9	6	282	283	19	11	275	59
225	6	2	221	180	7	9	182	60
473	1	11	483	493	1	17	509	61
620	2	4	622	645	–	3	648	62
728	–	6	734	805	4	5	806	63
482	–	1	483	547	1	2	548	64
1,849	3	8	1,854	1,791	1	9	1,799	65
1,164	4	7	1,167	1,196	10	2	1,188	66
418	–	3	421	376	5	–	371	67
746	5	5	746	820	5	2	817	68
434	6	19	447	455	3	8	460	69
408	1	3	410	411	2	4	413	70
658	–	3	661	643	1	9	651	71

TABLEAU 15.—Naissances vivantes selon le lieu de survenance et selon le lieu de domicile recensement, Cana

Comté ou division de recensement et cité, ville, etc.	Naissances, 1930			
	Selon le lieu de survenance	De mères non résidantes	Survenues ailleurs de mères résidantes	Selon le lieu de domicile de la mère
Québec—suite				
Montmorency	569	-	8	577
Iles de Montréal et Jésus[5]	24,221	161	158	24,218
Lachine, c	418	25	6	399
Montréal, c	20,953	662	355	20,646
Outremont, c	140	1	121	260
Verdun, c	1,128	6	341	1,463
Westmount, c	390	286	95	199
St-Laurent, v	139	-	10	149
Autres parties	1,053	9	58	1,102
Napierville	208	-	2	210
Nicolet	858	3	2	857
Papineau	859	8	25	876
Pontiac	512	5	44	551
Portneuf	1,206	5	17	1,218
Québec	5,440	95	9	5,354
Québec, c	4,454	112	6	4,348
Autres parties	986	7	27	1,006
Richelieu	583	4	6	585
Sorel, c	303	3	6	306
Autres parties	280	5	4	279
Richmond	770	9	13	774
Rimouski	1,024	5	3	1,022
Rimouski, v	249	3	-	246
Autres parties	775	3	4	776
Rouville	321	4	7	324
Saguenay[6]	745	2	5	748
Shefford	829	3	18	844
Granby, c	338	-	3	341
Autres parties	491	4	16	503
Sherbrooke[7]	994	51	11	954
Sherbrooke, c	832	67	10	775
Autres parties[7]	162	5	22	179
Soulanges	239	-	3	242
Stanstead	646	6	12	652
Magog, v	222	3	3	222
Autres parties	424	15	21	430
St-Hyacinthe	656	6	6	656
St-Hyacinthe, c	376	7	2	371
Autres parties	280	-	5	285
St-Jean	478	16	9	471
St-Jean, c	326	19	5	312
Autres parties	152	2	9	159
St-Maurice	2,604	13	15	2,606
Shawinigan Falls, c	653	3	2	652
Trois-Rivières, c	1,350	9	14	1,335
Autres parties	601	2	-	599
Témiskamingue	730	5	30	755
Témiscouata	1,809	2	5	1,812
Rivière-du-Loup, c	238	5	4	237
Autres parties	1,571	-	4	1,575
Terrebonne	1,208	5	16	1,219
St-Jérôme, v	352	1	5	356
Autres parties	856	5	12	863
Vaudreuil	256	1	12	267
Verchères	351	1	1	352
Wolfe	588	7	12	593
Yamaska	516	5	-	511
Ontario	**71,263**	**382**	**148**	**71,029**
Addington	129	7	37	159
Algoma	1,079	11	45	1,113
Sault-Ste-Marie, c	642	59	9	592
Autres parties	437	8	92	521
Brant	1,052	47	16	1,021
Brantford, c	732	108	11	635
Autres parties	320	25	91	386
Bruce	760	26	46	780
Carleton	3,693	355	54	3,392
Ottawa, c	3,028	580	38	2,486
Eastview, v	212	3	24	233
Autres parties	453	8	228	673

de la mère, cités et villes de 5,000 âmes et plus, et autres parties des comtés et divisions de da, 1930-32—Suite

Naissances, 1931				Naissances, 1932				
Selon le lieu de survenance	De mères non résidantes	Survenues ailleurs de mères résidantes	Selon le lieu de domicile de la mère	Selon le lieu de survenance	De mères non résidantes	Survenues ailleurs de mères résidantes	Selon le lieu de domicile de la mère	Nº
558	–	8	566	543	4	6	545	1
23,874	193	110	23,791	22,941	207	111	22,845	2
486	34	9	461	409	28	12	393	3
20,482	710	296	20,068	19,651	770	310	19,191	4
13	–	98	211	130	1	122	251	5
1,179	5	378	1,552	1,183	11	334	1,506	6
361	287	82	156	333	265	97	165	7
137	1	10	146	127	–	11	138	8
1,116	9	90	1,197	1,108	11	104	1,201	9
218	1	3	220	182	–	3	185	10
894	2	2	894	866	3	5	868	11
900	8	29	921	888	10	18	896	12
503	2	30	531	530	6	32	556	13
1,146	2	14	1,158	1,131	3	19	1,147	14
5,602	71	20	5,551	5,347	78	11	5,280	15
4,462	97	20	4,385	4,290	105	9	4,194	16
1,140	3	29	1,166	1,057	6	35	1,086	17
629	2	2	629	573	2	1	572	18
315	1	2	316	279	1	1	279	19
314	2	1	313	294	1	–	293	20
800	6	15	809	693	–	16	709	21
1,206	4	2	1,204	1,272	5	2	1,269	22
241	1	1	241	240	3	–	237	23
965	3	1	963	1,032	4	4	1,032	24
349	3	5	351	346	2	6	350	25
722	4	1	719	771	–	3	774	26
880	4	18	894	837	7	26	856	27
388	4	5	389	378	4	8	382	28
492	3	16	505	459	4	19	474	29
999	66	6	939	957	72	5	890	30
799	76	5	728	769	76	5	698	31
200	6	17	211	188	7	11	192	32
226	4	2	224	217	–	6	223	33
631	6	18	643	594	3	21	612	34
202	1	1	202	236	–	6	242	35
429	6	18	441	358	4	16	370	36
632	10	2	624	626	11	4	619	37
371	11	2	362	363	10	3	356	38
261	–	1	262	263	2	2	263	39
462	13	8	457	448	9	5	444	40
316	13	6	309	310	16	2	296	41
146	2	4	148	138	–	10	148	42
2,464	12	7	2,459	2,369	12	6	2,363	43
625	5	–	620	624	2	2	624	44
1,327	11	8	1,324	1,232	10	4	1,226	45
512	1	4	515	513	1	1	513	46
799	5	20	814	840	5	18	853	47
1,836	5	5	1,836	1,770	1	7	1,776	48
240	5	2	237	234	3	–	231	49
1,596	3	6	1,599	1,536	1	10	1,545	50
1,164	5	14	1,173	1,158	8	21	1,171	51
318	–	2	320	286	1	7	292	52
846	5	12	853	872	7	14	879	53
279	2	11	288	271	1	6	276	54
340	–	8	348	355	–	7	362	55
560	2	6	564	570	1	12	581	56
535	–	3	538	503	–	2	505	57
69,209	**310**	**118**	**69,017**	**66,842**	**251**	**87**	**66,678**	
147	11	32	168	135	7	17	145	58
1,100	12	41	1,129	1,181	13	33	1,201	59
635	73	14	576	648	87	6	567	60
465	9	97	553	533	10	111	634	61
1,014	53	29	990	970	69	19	920	62
686	100	21	607	641	120	16	537	63
328	28	83	383	329	39	93	383	64
780	19	72	833	801	18	63	846	65
3,707	317	49	3,439	3,679	280	29	3,428	66
3,047	572	33	2,508	3,027	538	25	2,514	67
174	3	30	201	189	4	42	227	68
486	12	256	730	463	14	238	687	69

TABLEAU 15. Naissances vivantes selon le lieu de survenance et selon le lieu de domicile recensement, Cana

N°	Comté ou division de recensement et cité, ville, etc.	Naissances, 1930			
		Selon le lieu de survenance	De mères non résidantes	Survenues ailleurs de mères résidantes	Selon le lieu de domicile de la mère
	Ontario—suite				
1	Cochrane	1,654	12	35	1,677
2	Timmins, v	506	24	14	496
3	Autres parties	1,148	13	46	1,181
4	Duffering	279	26	23	276
5	Dundas	288	16	12	284
6	Durham	456	15	30	471
7	Elgin	643	18	37	662
8	St. Thomas, c	322	71	12	263
9	Autres parties	321	8	86	399
10	Essex	4,038	32	62	4,068
11	East Windsor, c	372	5	108	475
12	Windsor, c	1,510	242	335	1,603
13	Sandwich, v	196	2	116	310
14	Walkerville, v	661	464	32	229
15	Autres parties	1,299	26	178	1,451
16	Frontenac	974	126	30	878
17	Kingston, c	659	206	14	467
18	Autres parties	315	3	99	411
19	Glengarry	335	10	67	392
20	Grenville	241	6	43	278
21	Grey	1,074	37	58	1,095
22	Owen Sound, c	313	77	11	247
23	Autres parties	761	27	114	848
24	Haldimand	352	8	46	390
25	Haliburton	147	2	7	152
26	Halton	336	12	108	432
27	Hastings	1,310	51	51	1,310
28	Belleville, c	395	152	12	255
29	Trenton, v	142	5	25	162
30	Autres parties	773	16	136	893
31	Huron	805	34	31	802
32	Kenora	461	20	30	471
33	Kenora	168	41	8	135
34	Autres parties	293	16	59	336
35	Kent	1,342	30	26	1,338
36	Chatham	565	222	13	356
37	Autres parties	777	13	218	982
38	Lambton	996	11	39	1,024
39	Sarnia, c	450	67	15	398
40	Autres parties	546	11	91	626
41	Lanark	683	47	24	660
42	Smith's Falls, v	185	41	7	151
43	Autres parties	498	23	34	509
44	Leeds	681	42	54	693
45	Brockville, v	270	74	9	205
46	Autres parties	411	13	90	488
47	Lennox	193	9	38	222
48	Lincoln	1,069	68	36	1,037
49	St. Catharines, c	671	140	14	545
50	Autres parties	398	13	107	492
51	Manitoulin	233	3	7	237
52	Middlesex	2,010	154	51	1,907
53	London, c	1,481	329	35	1,187
54	Autres parties	529	21	212	720
55	Muskoka	432	20	45	457
56	Nipissing	1,182	38	51	1,195
57	North Bay, c	417	50	13	380
58	Autres parties	765	20	70	815
59	Norfolk	627	23	23	627
60	Simcoe, v	223	124	5	104
61	Autres parties	404	10	129	523
62	Northumberland	533	21	43	555
63	Cobourg, v	148	34	5	119
64	Autres parties	385	13	64	436
65	Ontario	1,238	42	81	1,277
66	Oshawa, c	686	72	49	663
67	Whitby, v	45	8	18	55
68	Autres parties	507	27	79	559
69	Oxford	905	44	62	923
70	Woodstock, c	272	81	15	206
71	Ingersoll......, v	139	41	8	106
72	Autres parties	494	33	150	611
73	Parry Sound	592	25	42	609
74	Peel	423	30	83	476
75	Brampton, v	178	82	11	107
76	Autres parties	245	5	129	369

de la mère, cités et villes de 5,000 âmes et plus, et autres parties des comtés et divisions de da, 1930-32—Suite

Naissances, 1931				Naissances, 1932				N°
Selon le lieu de survenance	De mères non résidantes	Survenues ailleurs de mères résidantes	Selon le lieu de domicile de la mère	Selon le lieu de survenance	De mères non résidantes	Survenues ailleurs de mères résidantes	Selon le lieu de domicile de la mère	
1,771	19	38	1,790	1,791	17	46	1,820	1
531	48	6	489	519	45	17	491	2
1,240	16	77	1,301	1,272	13	70	1,329	3
243	10	21	254	254	19	19	254	4
275	7	27	295	264	3	11	272	5
433	29	32	436	416	34	27	409	6
648	14	29	663	650	17	23	656	7
300	73	9	236	300	93	9	216	8
348	3	82	427	350	5	95	440	9
3,558	28	54	3,584	3,113	26	39	3,126	10
302	3	77	376	387	6	51	332	11
1,242	185	336	1,393	1,099	146	224	1,177	12
168	4	113	277	132	6	73	199	13
643	481	23	185	459	308	14	165	14
1,203	13	163	1,353	1,136	12	129	1,253	15
957	108	37	886	1,010	96	24	938	16
645	190	14	469	658	187	8	479	17
312	2	107	417	352	4	111	459	18
359	4	66	421	362	3	62	421	19
232	5	40	267	228	1	49	276	20
1,097	66	48	1,079	1,039	57	53	1,035	21
338	94	9	253	296	67	8	237	22
759	35	102	826	743	48	103	798	23
351	8	52	395	329	10	55	374	24
145	2	3	146	166	3	4	167	25
319	9	105	415	331	15	103	419	26
1,380	56	43	1,367	1,279	43	39	1,275	27
424	155	11	280	365	121	15	259	28
115	3	24	136	140	6	26	160	29
841	16	126	951	774	13	95	856	30
732	30	26	728	705	42	20	683	31
465	11	29	483	455	19	20	456	32
192	48	4	148	180	57	7	130	33
273	3	65	335	275	12	63	326	34
1,270	13	32	1,289	1,257	21	32	1,268	35
456	179	8	285	461	184	10	287	36
814	8	198	1,004	796	8	193	981	37
1,051	16	41	1,076	924	17	33	940	38
464	69	11	406	398	62	12	348	39
587	13	96	670	526	17	83	592	40
645	41	20	624	619	34	25	610	41
150	37	7	120	128	33	8	103	42
495	24	33	504	491	14	30	507	43
608	49	55	614	637	48	59	648	44
247	58	8	197	242	79	7	170	45
361	16	72	417	395	7	90	478	46
177	5	37	209	169	9	30	190	47
999	65	57	991	935	53	49	931	48
627	121	29	535	591	141	17	467	49
372	19	103	456	344	12	132	464	50
275	1	8	282	259	2	6	263	51
1,992	134	48	1,906	1,953	109	54	1,898	52
1,452	300	20	1,172	1,397	277	31	1,151	53
540	7	201	734	556	17	208	747	54
378	9	47	416	402	8	56	450	55
1,206	37	40	1,209	1,161	32	46	1,175	56
408	45	15	378	398	53	16	361	57
798	22	55	831	763	18	69	814	58
621	30	24	615	654	36	36	654	59
218	129	1	90	257	149	7	115	60
403	12	134	525	397	12	154	539	61
532	14	33	551	522	18	53	557	62
134	26	4	112	136	36	8	108	63
398	12	53	439	386	11	74	449	64
1,112	43	87	1,156	1,000	38	87	1,049	65
607	68	38	577	516	78	32	470	66
39	8	16	47	38	2	22	58	67
466	23	89	532	446	19	94	521	68
810	55	41	796	811	37	47	821	69
259	89	5	175	242	79	11	174	70
116	48	2	70	125	36	3	92	71
435	33	149	551	444	30	141	555	72
615	25	38	628	676	28	43	691	73
422	25	98	495	410	23	96	483	74
159	75	12	96	155	71	5	89	75
263	4	140	399	255	2	141	394	76

TABLEAU 15. Naissances vivantes selon le lieu de survenance et selon le lieu de domicile recensement, Cana

N°	Comté ou division de recensement et cité, ville, etc.	Naissances, 1930			
		Selon le lieu de survenance	De mères non résidantes	Survenues ailleurs de mères résidantes	Selon le lieu de domicile de la mère
	Ontario—Suite				
1	Perth	904	35	38	907
2	Stratford, c.	406	72	16	350
3	Autres parties	498	19	78	557
4	Peterborough	894	27	34	901
5	Peterborough, c.	639	172	9	476
6	Autres parties	255	4	174	425
7	Prescott	710	27	12	695
8	Hawkesbury, v.	190	16	6	180
9	Autres parties	520	20	15	515
10	Prince Edward	304	12	27	319
11	Rainy River	367	2	17	382
12	Fort Frances, v.	171	17	7	161
13	Autres parties	196	5	30	221
14	Renfrew	1,275	50	50	1,275
15	Pembroke, v.	328	91	10	247
16	Renfrew, v.	142	45	6	103
17	Autres parties	805	22	142	925
18	Russell	517	12	14	519
19	Simcoe	1,570	104	68	1,534
20	Barrie, v.	201	57	9	153
21	Collingwood	144	39	4	109
22	Midland, v.	181	44	9	146
23	Orilia, v.	250	90	10	170
24	Autres parties	794	31	193	956
25	Stormont	890	73	23	840
26	Cornwall, v.	482	114	18	386
27	Autres parties	408	9	55	454
28	Sudbury	1,752	45	60	1,767
29	Sudbury c.	720	110	25	635
30	Autres parties	1,032	29	129	1,132
31	Thunder Bay	1,376	24	33	1,385
32	Fort William, c.	623	98	28	553
33	Port Arthur, c.	564	142	9	431
34	Autres parties	189	1	213	401
35	Timiskaming	912	23	32	921
36	Victoria	462	24	24	462
37	Lindsay, v.	208	58	6	156
38	Autres parties	254	7	59	306
39	Waterloo	1,896	51	37	1,882
40	Galt, c.	311	87	18	242
41	Kitchener, c.	829	123	17	723
42	Preston, v.	93	4	29	118
43	Waterloo	121	5	49	165
44	Autres parties	542	13	105	634
45	Welland	1,688	29	97	1,756
46	Niagara Falls, c.	438	44	29	423
47	Welland, c.	298	60	12	250
48	Fort Erie, v.	99	5	14	108
49	Port Colborne, v.	197	7	25	215
50	Thorold, v.	92	6	31	117
51	Autres parties	564	18	97	643
52	Wellington	1,184	73	51	1,162
53	Guelph, c.	409	74	146	481
54	Autres parties	775	177	83	681
55	Wentworth	3,811	140	77	3,748
56	Hamilton, c.	3,395	268	77	3,204
57	Dundas, v.	85	12	24	97
58	Autres parties	331	18	134	447
59	York	17,506	492	220	17,234
60	Toronto, c.	13,559	1,821	708	12,446
61	Mimico, v.	162	57	41	146
62	New Toronto, v.	157	18	48	187
63	Autres parties	3,628	552	1,379	4,455
	Manitoba	**14,411**	**209**	**55**	**14,257**
64	Division n° 1	620	9	93	704
65	Division n° 2	1,039	21	123	1,141
66	Division n° 3	572	2	52	622
67	Division n° 4	347	5	25	367
68	Division n° 5	678	19	330	989
69	Transcona, v.	63	3	47	107
70	Autres parties	615	17	284	882
71	Division n° 6	6,333	1,283	48	5,098
72	Portage-la-Prairie, c.	196	91	10	115
73	St-Boniface, c.	980	697	65	348

de la mère, cités et villes de 5,000 âmes et plus, et autres parties des comtés et divisions de da, 1930-32—Suite

Naissances, 1931				Naissances, 1932				N°
Selon le lieu de survenance	De mères non résidantes	Survenues ailleurs de mères résidantes	Selon le lieu de domicile de la mère	Selon le lieu de survenance	De mères non résidantes	Survenues ailleurs de mères résidantes	Selon le lieu de domicile de la mère	
925	38	41	928	836	25	30	841	1
392	68	12	336	330	56	7	281	2
533	21	80	592	506	15	69	560	3
861	28	28	861	862	23	25	864	4
612	175	21	458	592	161	21	452	5
249	6	160	403	270	7	149	412	6
701	21	6	686	658	21	11	648	7
173	15	-	158	164	14	2	152	8
528	12	12	528	494	11	13	496	9
299	12	24	311	287	7	19	299	10
382	6	12	388	382	2	10	390	11
151	20	7	138	146	26	2	122	12
231	4	23	250	236	3	35	268	13
1,164	42	37	1,159	1,196	45	41	1,192	14
272	57	10	225	313	65	6	254	15
174	54	5	125	162	51	5	116	16
718	21	112	809	721	15	116	822	17
519	10	23	532	520	3	25	542	18
1,575	118	62	1,519	1,559	106	49	1,502	19
186	58	11	139	207	83	7	131	20
125	38	8	95	127	31	2	98	21
224	61	7	170	177	59	5	123	22
228	84	12	156	268	98	6	176	23
812	30	177	959	780	20	214	974	24
907	74	16	849	862	60	13	815	25
460	118	12	354	452	121	10	341	26
447	11	59	495	410	1	65	474	27
1,822	39	58	1,841	1,796	37	59	1,818	28
830	116	34	748	796	142	19	673	29
992	16	117	1,093	1,000	16	161	1,145	30
1,357	24	24	1,357	1,351	22	19	1,348	31
657	95	23	585	593	85	29	537	32
504	151	8	361	534	140	9	403	33
196	3	218	411	224	6	190	408	34
957	18	30	969	1,086	33	25	1,078	35
418	14	21	425	450	23	15	442	36
180	51	5	134	201	82	7	126	37
238	2	55	291	249	3	70	316	38
1,906	42	24	1,888	1,719	48	37	1,708	39
321	79	9	251	309	89	16	236	40
851	143	11	719	729	134	13	608	41
95	8	25	112	77	3	38	112	42
110	1	59	168	90	-	54	144	43
529	4	113	538	514	8	102	608	44
1,671	28	79	1,722	1,512	20	69	1,561	45
463	51	25	437	402	35	17	384	46
303	72	13	244	275	62	8	221	47
106	12	10	104	109	17	3	95	48
178	8	22	192	134	1	17	150	49
76	9	24	90	72	6	24	90	50
546	11	120	655	520	10	111	621	51
1,136	60	45	1,121	1,073	63	41	1,051	52
363	74	141	430	366	69	122	419	53
773	155	73	691	707	148	73	632	54
3,708	124	78	3,662	3,444	143	60	3,361	55
3,320	245	64	3,139	3,111	273	46	2,884	56
83	15	19	87	60	11	29	78	57
305	9	140	436	273	5	131	399	58
16,475	493	192	16,174	15,702	431	198	15,469	59
12,677	1,850	594	11,421	12,095	1,714	573	10,954	60
164	61	61	164	145	58	35	122	61
129	17	50	162	104	6	69	167	62
3,505	454	1,376	4,427	3,358	450	1,318	4,226	63
14,376	**165**	**67**	**14,278**	**14,124**	**139**	**43**	**14,028**	
651	4	108	755	667	12	94	749	64
1,011	29	134	1,116	1,064	33	146	1,177	65
523	6	67	584	493	3	64	554	66
316	7	25	334	349	10	22	361	67
665	16	325	974	601	18	362	945	68
60	-	49	109	45	2	58	101	69
605	16	276	865	556	17	305	844	70
6,198	1,236	61	5,023	5,931	1,193	38	4,776	71
205	72	2	135	186	88	5	103	72
1,015	722	57	350	1,147	877	36	306	73

TABLEAU 15. Naissances vivantes selon le lieu de survenance et selon le lieu de domicile de recensement, Cana

N°	Comté ou division de recensement et cité, ville, etc.	Naissances, 1930			
		Selon le lieu de survenance	De mères non résidantes	Survenues ailleurs de mères résidantes	Selon le lieu de domicile de la mère
	Manitoba—Fin				
	Division n° 6—Fin				
1	Winnipeg, c.	4,629	1,345	396	3,680
2	Autres parties	528	34	461	955
3	Division n° 7	631	55	63	639
4	Brandon, c.	374	86	16	304
5	Autres parties	257	4	82	335
6	Division n° 8	335	24	50	361
7	Division n° 9	500	43	358	815
8	Division n° 10	357	28	33	362
9	Division n° 11	561	12	36	585
10	Division n° 12	479	8	85	556
11	Division n° 13	565	58	20	527
12	Division n° 14	585	14	42	613
13	Division n° 15	243	9	20	254
14	Division n° 16	566	9	67	624
	Saskatchewan	**22,051**	**93**	**257**	**22,215**
15	Division n° 1	888	39	56	905
16	Division n° 2	937	44	101	904
17	Weyburn, c.	137	62	2	77
18	Autres parties	800	30	147	917
19	Division n° 3	1,108	44	107	1,171
20	Division n° 4	677	57	61	681
21	Division n° 5	1,255	32	71	1,294
22	Division n° 6	2,676	220	87	2,543
23	Regina, c.	1,664	352	41	1,353
24	Autres parties	1,012	41	219	1,190
25	Division n° 7	1,417	129	92	1,380
26	Moose Jaw, c.	596	199	14	411
27	Autres parties	821	19	167	969
28	Division n° 8	1,138	56	146	1,228
29	Swift Current, c.	206	79	5	132
30	Autres parties	932	28	192	1,096
31	Division n° 9	1,475	36	34	1,473
32	Yorkton, c.	215	98	[illegible]	123
33	Autres parties	1,260	16	106	1,350
34	Division n° 10	1,057	46	60	1,071
35	Division n° 11	2,122	243	94	1,973
36	Saskatoon, c.	1,235	315	37	957
37	Autres parties	887	28	157	1,016
38	Division n° 12	763	33	139	869
39	Division n° 13	1,097	62	85	1,120
40	Division n° 14	1,080	58	70	1,092
41	Division n° 15	2,309	77	113	2,345
42	Prince Albert, c.	388	162	6	232
43	Autres parties	1,921	27	219	2,113
44	Division n° 16	1,249	95	80	1,234
45	North Battleford, c.	256	113	4	147
46	Autres parties	993	18	112	1,087
47	Division n° 17	633	21	61	673
48	Division n° 18	170	4	3	169
	Alberta	**17,649**	**124**	**117**	**17,632**
49	Division n° 1	724	97	90	717
50	Medicine Hat, c.	462	261	8	209
51	Autres parties	262	7	253	308
52	Division n° 2	1,599	199	20	1,420
53	Lethbridge, c.	581	260	7	328
54	Autres parties	1,018	42	116	1,092
55	Division n° 3	330	59	83	354
56	Division n° 4	505	21	228	712
57	Division n° 5	437	13	160	584
58	Division n° 6	3,278	331	93	3,040
59	Calgary, c.	2,064	418	35	1,681
60	Autres parties	1,214	144	289	1,359
61	Division n° 7	857	56	82	883
62	Division n° 8	1,321	84	137	1,374
63	Division n° 9	395	20	62	437
64	Division n° 10	1,586	50	119	1,655
65	Division n° 11	3,305	427	60	2,938
66	Edmonton, c.	2,391	721	24	1,694
67	Autres parties	914	20	350	1,244
68	Division n° 12	261	7	57	311

la mère, cités et villes de 5,000 âmes et plus, et autres parties des comtés et divisions de da, 1930-32—Suite

Naissances, 1931				Naissances, 1932				N°
Selon le lieu de survenance	De mères non résidantes	Survenues ailleurs de mères résidantes	Selon le lieu de domicile de la mère	Selon le lieu de survenance	De mères non résidantes	Survenues ailleurs de mères résidantes	Selon le lieu de domicile de la mère	
4,450	1,243	411	3,618	4,087	1,170	444	3,361	1
528	42	434	920	511	26	521	1,006	2
631	60	78	649	581	47	58	592	3
369	100	31	300	314	82	12	244	4
262	22	109	349	267	6	87	348	5
352	28	37	361	312	25	45	332	6
472	45	334	761	501	52	319	768	7
372	20	32	384	359	24	32	367	8
525	16	35	544	582	21	39	600	9
530	1	85	614	491	4	90	577	10
596	48	18	566	598	43	17	572	11
571	16	38	593	548	6	33	575	12
231	10	11	232	257	21	7	243	13
732	7	63	788	790	15	65	840	14
21,331	**94**	**205**	**21,442**	**20,814**	**87**	**185**	**20,912**	
898	24	47	921	813	14	38	837	15
913	32	73	954	839	38	55	856	16
135	48	8	95	116	47	3	72	17
778	26	107	859	723	30	91	784	18
1,023	30	75	1,068	989	30	73	1,032	19
602	34	58	626	547	32	39	554	20
1,140	28	55	1,167	1,189	24	54	1,219	21
2,537	169	51	2,419	2,201	163	48	2,086	22
1,511	293	19	1,237	1,262	262	23	1,023	23
1,026	25	181	1,182	939	26	150	1,063	24
1,319	90	64	1,293	1,246	75	46	1,217	25
512	162	11	361	492	158	9	343	26
807	8	133	932	754	5	125	874	27
1,012	51	114	1,165	1,020	42	93	1,071	28
171	68	4	107	144	59	2	87	29
931	28	155	1,058	876	31	139	984	30
1,424	28	35	1,431	1,493	24	35	1,504	31
181	82	6	105	168	71	14	111	32
1,243	15	98	1,326	1,325	14	82	1,393	33
992	49	52	995	993	21	56	1,028	34
1,923	226	47	1,744	1,736	176	56	1,616	35
1,144	275	18	887	1,009	236	16	789	36
779	18	96	857	727	17	117	827	37
812	41	131	902	704	25	108	787	38
1,044	59	65	1,050	1,023	69	82	1,036	39
1,232	49	73	1,256	1,341	42	64	1,363	40
2,274	78	109	2,305	2,357	76	100	2,381	41
359	154	12	217	359	142	10	227	42
1,915	33	206	2,088	1,998	38	194	2,154	43
1,194	79	62	1,177	1,316	100	69	1,285	44
227	113	7	121	239	132	7	114	45
967	5	94	1,056	1,077	19	113	1,171	46
698	29	83	762	767	40	57	784	47
204	1	14	217	240	1	17	256	48
17,252	**156**	**101**	**17,197**	**16,990**	**121**	**97**	**16,966**	
717	103	82	696	640	72	73	641	49
401	234	5	172	358	183	4	179	50
316	12	220	524	282	7	187	462	51
1,496	177	34	1,353	1,453	154	32	1,331	52
572	260	5	317	526	259	9	276	53
924	36	148	1,036	927	29	157	1,055	54
310	64	83	329	305	52	81	334	55
414	12	168	570	426	17	121	530	56
394	25	170	539	323	14	150	459	57
2,964	276	92	2,780	2,822	243	91	2,670	58
1,833	332	22	1,573	1,726	287	30	1,469	59
1,081	124	250	1,207	1,096	122	227	1,201	60
808	61	70	817	835	32	69	872	61
1,276	93	113	1,296	1,303	125	93	1,271	62
403	18	87	472	405	7	114	512	63
1,478	42	100	1,536	1,398	53	119	1,464	64
3,359	409	37	2,987	3,235	465	45	2,815	65
2,400	728	20	1,692	2,320	787	19	1,552	66
959	21	357	1,295	915	23	371	1,263	67
292	6	54	340	362	10	68	420	68

TABLEAU 15. Naissances vivantes selon le lieu de survenance et selon le lieu de domicile de recensement, Cana

N°	Comté ou division de recensement et cité, ville, etc.	Naissances, 1930			
		Selon le lieu de survenance	De mères non résidantes	Survenues ailleurs de mères résidantes	Selon le lieu de domicile de la mère
	Alberta—Fin				
1	Division n° 13	797	33	40	804
2	Division n° 14	979	28	134	1,085
3	Division n° 15	373	18	30	385
4	Division n° 16	677	22	28	683
5	Division n° 17	225	6	31	250
	Colombie Britannique[8]	**10,867**	**60**	**44**	**10,851**
6	Division n° 1	481	8	17	490
7	Division n° 2	664	12	26	678
8	Nelson, c	133	40	9	102
9	Trail, c	213	11	7	209
10	Autres parties	318	8	57	367
11	Division n° 3	717	24	24	717
12	Division n° 4	5,789	178	55	5,666
13	New Westminster, c	555	238	14	331
14	North Vancouver, c	195	64	17	148
15	Vancouver, c	4,003	446	74	3,631
16	Autres parties	1,036	37	557	1,556
17	Division n° 5A	1,632	53	48	1,627
18	Nanaimo	206	53	11	164
19	Victoria, c	734	227	11	518
20	Autres parties	692	23	276	945
21	Division n° 5 B	91	5	26	112
22	Division n° 6 A	440	31	25	434
23	Kamloops, c	201	91	5	115
24	Autres parties	239	13	93	319
25	Division n° 6 B	77	1	26	102
26	Division n° 7	189	8	28	209
27	Division n° 8 A	202	13	22	211
28	Division n° 8 B	147	4	15	158
29	Division n° 9 A	7	–	–	7
30	Division n° 9 B	15	–	1	16
31	Division n° 9 C	266	16	18	268
32	Prince Rupert, c	143	31	2	114
33	Autres parties	123	5	36	154
34	Division n° 9 D	29	–	3	32
35	Division n° 10 A	–	–	–	–
36	Division n° 10 B	5	–	–	5
37	Division n° 10 C	116	5	8	119

la mère, cités et villes de 5,000 âmes et plus, et autres parties des comtés et divisions de da, 1930-32—Fin

Naissances, 1931				Naissances, 1932				N°
Selon le lieu de survenance	De mères non résidantes	Survenues ailleurs de mères résidantes	Selon le lieu de domicile de la mère	Selon le lieu de survenance	De mères non résidantes	Survenues ailleurs de mères résidantes	Selon le lieu de domicile de la mère	
871	35	36	872	828	45	47	830	1
1,115	27	140	1,228	1,150	23	148	1,275	2
419	37	27	409	496	27	34	503	3
742	21	54	775	806	19	31	818	4
194	5	9	198	203	10	28	221	5
10,404	**47**	**74**	**10,431**	**10,214**	**38**	**50**	**10,226**	
431	11	24	444	394	6	23	411	6
698	14	27	711	712	15	20	717	7
191	70	9	130	151	50	4	105	8
317	16	4	205	240	7	6	239	9
290	8	94	376	321	12	64	373	10
720	20	24	724	741	21	21	740	11
5,502	162	49	5,389	5,181	157	34	5,058	12
588	255	30	363	565	268	25	322	13
150	50	16	116	195	68	7	134	14
3,730	407	45	3,368	3,450	404	50	3,096	15
1,034	38	546	1,542	971	35	570	1,506	16
1,447	52	56	1,451	1,472	50	49	1,471	17
154	38	7	123	154	53	7	108	18
688	201	7	494	700	257	17	460	19
605	21	250	834	618	33	318	903	20
86	12	18	92	101	4	23	120	21
429	37	37	429	416	25	27	418	22
215	105	6	116	210	113	6	103	23
214	19	118	313	206	7	116	315	24
64	-	39	103	70	-	44	114	25
184	9	40	215	212	7	31	236	26
193	15	40	218	246	21	23	248	27
176	4	2	174	201	4	17	214	28
5	-	1	6	4	-	-	4	29
17	-	-	17	18	-	2	20	30
286	13	11	284	233	13	12	232	31
140	22	2	120	112	31	2	83	32
146	4	22	164	121	6	34	149	33
52	-	4	56	41	-	4	45	34
-	-	-	-	1	-	-	1	35
2	-	-	2	1	-	-	1	36
112	9	13	116	170	4	10	176	37

TABLEAU 16. Natalité brute, population et superficie terrienne en milles carrés, pour les comtés et divisions de recensement du Canada, 1931

Comtés et divisions de recensement[8] dans la classe de natalité	Natalité brute, 1930-32	Population, 1931	Superficie terrienne (milles carrés)
Moins de 15	......	**495,242**	**95,209**
Division n° 4, C.B	14·1	379,858	9,764
Division n° 5, A, C.B	13·3	114,338	5,374
Division n° 9A, C.B	7·9	718	20,668
Division n° 10A, C.B	3·0	100	38,016
Division n° 10B, C.B	11·8	228	21,387
15-19	......	**3,065,818**	**252,219**
Kings, I.P.-E	17·6	19,147	641
Annapolis, N.-E	19·5	16,297	1,285
Antigonish, N.-E	17·0	10,073	541
Inverness, N.-E	19·3	21,055	1,409
Lunenburg, N.-E	18·9	31,674	1,169
Pictou, N.-E	19·6	39,018	1,124
Victoria, N.-E	16·6	8,009	1,105
Kings, N.-B	18·3	19,807	1,386
Queens, N.-B	19·5	11,219	1,385
Brome, Qué	16·7	12,433	488
Chambly, Qué	18·7	26,801	138
Brant, Ont	18·3	53,476	421
Bruce, Ont	19·4	42,286	1,650
Dufferin, Ont	17·5	14,892	557
Dundas, Ont	17·6	16,098	384
Durham, Ont	17·0	25,782	629
Elgin, Ont	15·2	43,436	720
Frontenac, Ont	19·7	45,756	1,599
Grenville, Ont	16·8	16,327	463
Grey, Ont	18·5	57,699	1,708
Haldimand, Ont	18·0	21,428	488
Halton, Ont	15·9	26,558	363
Huron, Ont	16·3	45,180	1,295
Lambton, Ont	18·5	54,674	1,124
Lanark, Ont	19·2	32,856	1,138
Leeds, Ont	18·5	35,157	900
Lennox, Ont	17·2	12,004	297
Lincoln, Ont	18·2	54,199	332
Middlesex, Ont	16·1	118,241	1,240
Northumberland, Ont	17·6	31,452	734
Ontario, Ont	19·5	59,667	853
Oxford, Ont	17·7	47,825	765
Peel, Ont	17·2	28,156	469
Perth, Ont	17·4	51,392	840
Peterborough, Ont	19·9	43,958	1,415
Prince Edward, Ont	18·6	16,693	390
Simcoe, Ont	18·1	83,667	1,663
Victoria, Ont	17·1	25,844	1,348
Wellington, Ont	19·1	58,164	1,019
Wentworth, Ont	18·9	190,019	458
York, Ont	19·0	856,955	882
Division n° 4, Man	19·4	18,253	2,466
Division n° 6, Man	17·5	283,828	2,436
Division n° 7, Man	17·0	36,912	2,578
Division n° 8, Man	17·7	19,846	2,160
Division n° 9, Man	17·2	45,414	1,217
Division n° 5, Alta	19·8	26,651	7,681
Division n° 9, Alta	19·3	24,503	14,415
Division n° 1, C.B	19·9	22,566	15,984
Division n° 2, C.B	17·4	40,455	13,343
Division n° 3, C.B	17·9	40,523	10,729
Division n° 5B, C.B	16·4	6,595	7,832
Division n° 6A, C.B	17·1	25,030	16,357
Division n° 7, C.B	17·4	12,658	22,187
Division n° 8A, C.B	19·4	11,626	39,621
Division n° 8B, C.B	18·4	9,908	32,364
Division n° 9C, C.B	16·6	15,676	24,034
20-24	......	**4,120,949**	**518,481**
Queens, I.P.-E	20·0	37,391	765
Colchester, N.-E	22·8	25,051	1,451
Cumberland, N.-E	22·3	36,366	1,683
Digby, N.-E	22·4	18,353	970
Guysborough, N.-E	24·3	15,443	1,611
Halifax, N.-E	23·5	100,204	2,063
Hants, N.-E	24·9	19,393	1,229
Kings, N.-E	20·2	24,357	842

Comtés et divisions de recensement[8] dans la classe de natalité	Natalité brute, 1930-32	Population, 1931	Superficie terrienne (milles carrés)
20-24—fin			
Queens, N.-E	22·5	10,612	983
Richmond, N.-E	20·8	11,098	489
Shelburne, N.-E	22·7	12,485	979
Yarmouth, N.-E	20·6	20,939	838
Albert, N.-B	21·6	7,679	687
Carleton, N.-B	20·6	20,796	1,311
Charlotte, N.-B	20·5	21,337	1,254
St. John, N.-B	21·0	61,613	616
Sunbury, N.-B	24·4	6,999	1,088
Westmorland, N.-B	21·9	57,506	1,442
York, N.-B	21·3	32,454	3,576
Argenteuil, Qué	21·7	18,976	783
Beauharnois, Qué	24·8	25,163	147
Châteauguay, Qué	23·2	13,125	265
Compton, Qué[3]	24·6	21,917	933
Huntingdon, Qué	21·2	12,345	361
Iberville, Qué	24·9	9,402	198
Missisquoi, Qué	23·2	19,636	375
Iles de Montréal et Jésus, Qué[6]	23·2	1,020,018	294
Rouville, Qué	24·8	13,776	243
Sherbrooke, Qué[7]	24·8	37,386	238
St-Hyacinthe, Qué	24·5	25,854	278
Vaudreuil, Qué	23·1	12,015	201
Addington, Ont	22·8	6,879	873
Algoma, Ont	24·7	46,444	19,320
Carleton, Ont	20·1	170,040	947
Essex, Ont	22·5	159,780	707
Glengarry, Ont	22·0	18,666	478
Hastings, Ont	22·4	58,846	2,323
Kenora, Ont	21·4	21,946	18,150
Kent, Ont	20·6	62,865	918
Manitoulin, Ont	24·3	10,734	1.588
Muskoka, Ont	21·0	20,985	1,585
Norfolk, Ont	20·2	31,359	634
Parry Sound, Ont	24·8	25.900	4.336
Rainy River, Ont	22·3	17,359	7,276
Renfrew, Ont	23·1	52,227	3.009
Thunder Bay, Ont	20·9	65,118	52.471
Waterloo, Ont	20·3	89,852	516
Welland, Ont	20·3	82,731	387
Division n° 3, Man	21·9	26.753	2.577
Division n° 5, Man	21·0	46,228	5,256
Division n° 10, Man	20·7	17,916	2,377
Division n° 11, Man	20·5	28,100	2.914
Division n° 12, Man	23·9	24,344	3,240
Division n° 13, Man	22·9	24,263	3.324
Division n° 14, Man	22·9	25,978	3,636
Division n° 15, Man	24·3	10,008	2.304
Division n° 16, Man	24·5	30.669	176,637
Division n° 1, Sask	21·4	41,544	5.944
Division n° 2, Sask	21·8	42,831	6,686
Division n° 3, Sask	23·3	46,881	7,646
Division n° 4, Sask	22·0	28,126	7,579
Division n° 5, Sask	22·7	53,948	5.760
Division n° 6, Sask	21·4	109,906	6,787
Division n° 7, Sask	20·5	63,230	7,471
Division n° 8, Sask	23·4	49,361	9,264
Division n° 9, Sask	24·3	60,539	5,010
Division n° 10, Sask	24·6	41,890	4,860
Division n° 11, Sask	20·2	87,976	5,979
Division n° 12, Sask	21·0	40,612	5,982
Division n° 1, Alta	23·7	28,849	7,323
Division n° 2, Alta	23·9	57,186	6,342
Division n° 3, Alta	22·5	15.066	7,018
Division n° 4, Alta	20·8	29·067	6,119
Division n° 6, Alta	20·1	140,624	10,595
Division n° 7, Alta	22·5	38,106	6,684
Division n° 8, Alta	21·5	61,016	6,510
Division n° 11, Alta	23·0	126,832	4,753
Division n° 6B, C.B	21·2	4,995	15,063
Division n° 10C, C.B	20·5	6,685	23,130
25-29	......	**949,247**	**162,671**
Prince, I.P.-E	25·5	31,500	778
Cap-Breton, N.-E	26·5	92,419	972
Northumberland, N B	27·0	34,124	4,711
Victoria, N.-B	29·2	14,907	2,092

Pour renvois, voir ceux des chiffres correspondants, pp. 377, 378 et 381,

TABLEAU 16. Natalité brute, population et superficie terrienne en milles carrés, pour les comtés et divisions de recensement du Canada, 1931—Fin

Comtés et divisions de recensement[8] dans la classe de natalité	Natalité brute, 1930-32	Population, 1931	Superficie terrienne (milles carrés)
25-29—fin			
Berthier, Qué	27·4	19,506	1,816
Deux-Montagnes, Qué	26·4	14,284	279
Laprairie, Qué	26·1	13,491	170
L'Assomption, Qué	29·2	15,323	247
Lévis, Qué	27·7	35,656	272
Montcalm, Qué	29·3	13,865	3,894
Napierville, Qué	27·0	7,600	149
Pontiac, Qué	25·7	21,241	9,560
Richelieu, Qué	27·7	21,483	221
Soulanges, Qué	25·3	9,099	136
Stanstead, Qué	25·3	25,118	432
St-Jean, Qué	25·9	17,649	205
Verchères, Qué	28·1	12,603	199
Haliburton, Ont	25·8	5,997	1,486
Nipissing, Ont	29·0	41,207	7,560
Prescott, Ont	27·5	24,596	494
Russell, Ont	28·7	18,487	407
Stormont, Ont	25·7	32,524	412
Temiskaming, Ont	26·7	37,043	5,896
Division n° 2, Man	29·5	38,810	2,320
Division n° 13, Man	25·1	42,632	6,848
Division n° 14, Man	26·8	46,222	13,419
Division n° 15, Man	28·0	83,697	8,082
Division n° 16, Man	25·3	48,736	8,912
Division n° 17, Man	26·9	27,315	6,913
Division n° 10, Alta	26·7	58,049	6,180
Division n° 12, Alta	25·8	13,815	13,083
Division n° 16, Alta	27·2	27,945	11,100
Division n° 9B, C.B	27·7	638	39,456
Division n° 9D, C.B	26·4	1,666	3,970
30-34	......	**1,068,507**	**267,814**
Kent, N.-B	31·0	23,478	1,749
Arthabaska, Qué	32·0	27,159	666
Bagot, Qué	30·4	16,914	346
Bellechasse, Qué	33·8	22,006	653
Bonaventure, Qué	33·9	32,432	3,464
Champlain, Qué	34·8	59,935	8,586
Drummond, Qué	32·5	26,179	532
Hull, Qué	31·9	63,870	2,432
Joliette, Qué	31·7	27,585	2,506
Kamouraska, Qué	32·4	23,954	1,038
L'Islet, Qué	32·9	19,404	773
Lotbinière, Qué	33·1	23,024	726
Maskinongé, Qué	32·0	16,039	2,378
30-34—fin			
Mégantic, Qué	34·1	35,492	780
Montmagny, Qué	32·0	20,239	630
Montmorency, Qué	33·2	16,955	2,137
Nicolet, Qué	30·4	28,673	626
Papineau, Qué	30·7	29,246	1,581
Portneuf, Qué	32·7	35,890	1,440
Québec, Qué	31·6	170,915	2,745
Richmond, Qué	30·6	24,956	544
Shefford, Qué	30·6	28,262	567
Terrebonne, Qué	30·8	38,611	782
Wolfe, Qué	34·2	16,911	680
Yamaska, Qué	30·8	16,820	365
Cochrane, Ont	30·4	58,033	52,237
Sudbury, Ont	31·1	58,251	18,058
Division n° 1, Man	32·3	22,817	4,281
Division n° 18, Sask	33·8	6,339	114,833
Division n° 13, Alta	33·5	24,936	8,103
Division n° 14, Alta	30·3	39,508	8,731
Division n° 15, Alta	31·6	13,664	22·845
35-39	......	**505,671**	**299,384**
Gloucester, N.-B	39·3	23,693	76,725
Madawaska, N.-B	37·1	44,793	1,128
Restigouche, N.-B	35·8	22,940	2,273
Abitibi, Qué	36·7	27,994	842
Beauce, Qué	37·7	25,681	1,370
Charlevoix, Qué	38·0	45,617 (Charlevoix et Dorchester)	4,551 (Charlevoix et Dorchester)
Dorchester, Qué	38·3		
Frontenac, Qué	37·4	20,140	2,392
Gaspé, Qué	35·1	33,151	2,089
Iles de la Madeleine, Qué[4]	38·2	19,577	87,680
Labelle, Qué	35·8	69,095	1,820
Rimouski, Qué	39·2	20,609	8,977
Saguenay, Qué[6]	35·9	50,294	1,806
St-Maurice, Qué	37·5	41,914	1,870
Témiskaming, Qué	37·8	24,527	1,273
Témiscouata, Qué	35·8	29,859	3,270
Division n° 17, Alta	38·5	5,788	101,318
40 et plus	......	**151,249**	**44,886**
Chicoutimi, Qué	44·1	55,724	17,800
Lac-St-Jean, Qué	45·1	50,253	23,590
Matane, Qué	41·5	45,272	3,496

TABLEAU 17. Corrélation de la natalité standardisée avec le pourcentage de Français et de Catholiques pour (1) un échantillon de comtés ou de divisions de recensement à l'exclusion des cités et villes de 5,000 âmes et plus, (2) les cités et villes de 5,000-10,000, (3) les cités et villes de 10,000-30,000 et (4) les cités de 30,000 et plus

Comté ou division de recensement	Natalité standardisée, 1930-32	P.c. de Français, 1931	P.c. de Catholiques, 1931
ÉCHANTILLON DE COMTÉS ET DIVISIONS DE RECENSEMENT À L'EXCLUSION DES CITÉS ET VILLES DE 5,000 ET PLUS			
Chicoutimi, autres parties, Qué.	48·8	94·3	97·5
Restigouche, autres parties, N.-B.	44·0	68·7	81·0
Bellechasse, Qué.	41·5	99·6	100·0
Division n° 1, Man.	39·7	21·2	46·5
Kamouraska, Qué.	39·4	99·4	99·9
Rimouski, autres parties, Qué.	38·3	97·4	99·9
Arthabaska, autres parties, Qué.	36·9	98·5	99·5
Division n° 15, Alta.	36·8	27·4	55·4
Russell, Ont.	35·5	79·2	82·0
Portneuf, Qué.	34·8	96·6	98·7
Yamaska, Qué.	34·4	98·2	99·7
Maskinongé, Qué.	34·1	98·8	99·7
Montcalm, Qué.	33·2	92·7	96·3
Division n° 17, Sask.	31·9	12·0	26·6
Napiervielle, Qué.	31·6	98·1	99·2
Prescott, autres parties, Ont.	31·5	77·5	84·1
L'Assomption, Qué.	31·4	96·4	97·7
Terrebonne, autres parties, Qué.	31·1	91·2	93·4
Drummond, autres parties, Qué.	30·9	92·2	93·8
Division n° 11, autres parties, Alta.	30·7	10·0	29·6
Parry Sound, Ont.	29·5	9·4	19·8
Division n° 13, Sask.	29·2	2·6	31·7
Colchester, autres parties, N.-E.	29·1	2·7	3·2
Division n° 9, autres parties, Sask.	28·6	0·6	34·0
Shelburne, N.-E.	27·8	1·6	1·5
St-Jean, autres parties, Qué.	27·7	89·1	90·4
Halifax, autres parties, N.-E.	27·6	8·5	23·8
Division n° 10C, C.B.	27·2	5·3	22·2
Division n° 13, Man.	26·9	9·4	50·9
Manitoulin, Ont.	26·6	3·7	25·8
Division n° 3, Alta.	26·4	2·7	16·2
Division n° 7, Alta.	26·4	4·5	18·8
Queens, autres parties, I.P.-E.	26·4	7·7	31·9
Thunder Bay, autres parties, Ont.	26·4	6·4	31·8
Division n° 8A, C.B.	26·0	4·9	24·8
Division n° 5, Sask.	25·7	2·4	23·8
Huntingdon, Qué.	25·5	47·9	62·4
Division n° 5, autres parties, Man.	24·9	4·1	46·0
Westmorland, autres parties, N.-B.	24·9	44·4	48·9
Sherbrooke, autres parties, Qué.[7]	24·6	58·8	62·9
Division n° 1, Sask.	24·2	6·8	21·8
Carleton, N.-B.	23·7	1·1	9·6
Norfolk, autres parties, Ont.	23·1	1·9	11·3
Division n° 9C, autres parties, C.B.	23·0	2·0	11·2
Frontenac, autres parties, Qué.	23·0	5·0	18·3
Bruce, Ont.	22·4	1·7	14·9
Kings, N.-B.	21·7	1·5	9·7
Lanark, autres parties, Ont.	21·7	3·6	16·7
Lunenburg, N.-E.	21·2	7·0	1·9
Dundas, Ont.	20·7	7·7	10·0
Division n° 5B, C.B.	20·2	1·2	15·5
Haldimand, Ont.	20·1	1·6	6·7
Chambly, autres parties, Qué.	20·0	69·6	75·8
Welland, autres parties, Ont.	19·5	2·7	21·9
Huron, Ont.	19·4	2·3	8·7
Division n° 9, Man.	18·7	3·6	19·4
Division n° 2, autres parties, C.B.	15·9	2·6	16·4
Total (57 cas)	1,612·4	1,988·0	2,641·1
Moyenne	28·3	34·9	46·3
Déviation standardisée	6·8	40·0	35·1
Corrélation avec la natalité standardisée	....	**·67**	**·71**

Cité ou ville	Natalité standardisée, 1930-32	P.c. de Français, 1931	P.c. de Catholiques, 1931
CITÉS ET VILLES DE 5,000-10,000			
Jonquière, Qué.	49·7	97·0	99·3
La Tuque, Qué.	41·2	90·6	94·7
New Waterford, N.-E.	40·5	12·8	71·7
Cap-de-la-Madeleine, Qué.	39·5	96·6	98·9
Rimouski, Qué.	38·7	96·8	99·6
Drummondville, Qué.	37·5	86·2	90·1
Edmundston, N.-B.	35·9	82·4	88·4
Eastview, Ont.	34·4	71·0	82·0
Hawkesbury, Ont.	34·4	84·6	88·2
Sydney Mines, N.-E.	34·3	3·1	48·2
Grand'Mère, Qué.	34·2	90·7	92·9
Magog, Qué.	32·1	83·6	85·4
St-Jérôme, Qué.	30·9	97·3	98·7
Springhill, N.-E.	30·7	6·4	16·1
Victoriaville, Qué.	30·7	97·4	99·5
North Sydney, N.-E.	28·4	4·3	39·4
Campbellton, N.-B.	28·3	39·1	52·6
Trail, C.B.	27·1	1·6	30·1
Lauzon, Qué.	26·6	97·0	99·7
Port Colborne, Ont.	26·6	5·1	41·6
Stellarton, N.-E.	26·1	3·7	28·7
Rivière-du-Loup, Qué.	25·9	97·5	99·1
Trenton, Ont.	25·5	6·1	16·9
Fort Frances, Ont.	24·2	13·1	34·9
Longueuil, Qué.	23·7	74·8	81·3
Pembrooke, Ont.	22·9	26·1	46·2
St-Laurent, Qué.	22·1	78·9	85·2
Yorkton, Sask.	20·9	0·8	18·9
Midland, Ont.	20·8	18·9	26·4
New Toronto, Ont.	20·7	4·3	23·0
Renfrew, Ont.	20·7	15·8	48·5
Prince Albert, Sask.	20·4	7·9	24·1
Swift Current, Sask.	20·2	2·0	10·9
Thorold, Ont.	20·1	4·0	40·9
Kamloops, C.B.	19·9	3·1	16·3
Nanaïmo, C.B.	19·7	0·6	11·5
North Battleford, Sask.	19·7	4·8	18·4
Kenora, Ont.	19·5	8·8	28·5
Collingwood, Ont.	19·4	2·0	5·5
Dartmouth, N.-E.	19·4	5·8	26·5
Yarmouth, N.-E.	19·4	26·8	37·0
Orillia, Ont.	19·2	2·1	11·4
Cobourg, Ont.	18·8	1·7	18·2
Mimico, Ont.	18·8	1·4	15·1
New Glasgow, N.-E.	18·7	5·7	25·2
Nelson, C.B.	18·5	3·4	15·7
Lindsay, Ont.	18·4	2·5	17·7
Brockville, Ont.	18·2	6·8	18·3
Transcona, Man.	18·2	10·3	43·9
Barrie, Ont.	18·0	1·1	9·4
Prince Rupert, C.B.	18·0	2·7	13·6
Portage-la-Prairie, Man.	17·7	3·4	24·7
Ingersoll, Ont.	17·6	1·5	8·3
Smith's Falls, Ont.	17·6	4·0	15·5
Truro, N.-E.	17·1	2·0	7·0
Simcoe, Ont.	17·0	2·4	5·0
Dundas, Ont.	16·8	2·1	17·6
Preston, Ont.	16·8	2·4	27·3
Waterloo, Ont.	16·8	2·0	26·9
Brampton, Ont.	16·6	0·5	4·5
North Vancouver, C.B.	16·4	1·8	8·5
Amherst, N.-E.	16·1	19·7	27·4
Fort Erie, Ont.	15·6	2·1	15·8
Fredericton, N.-B.	15·4	2·6	14·6
Weyburn, Sask.	14·7	3·2	17·8
St-Lambert, Qué.	11·3	30·7	38·3
Whitby, Ont.	10·6	1·1	13·0
Total (67 cas)	1,571·8	1,768·6	2,706·5
Moyenne	23·5	26·4	40·4
Déviation standardisée	8·0	36·0	31·9
Corrélation avec la natalité standardisée	....	**·72**	**·80**

Voir renvois de numéro correspondant, pages 378 et 381.

TABLEAU 17. Corrélation de la natalité standardisée avec le pourcentage de Français et de Catholiques pour (1) un échantillon de comtés ou de divisions de recensement à l'exclusion des cités et villes de 5,000 âmes et plus, (2) les cités et villes de 5,000-10,000, (3) les cités et villes de 10,000-30,000 et (4) les cités de 30,000 et plus—Fin

Cité ou ville	Natalité standardisée, 1930-32	P.c. de Français, 1931	P.c. de Catholiques, 1931
CITÉS ET VILLES DE 10,000-30,000			
Chicoutimi, Qué	43·4	95·3	99·6
Thetford Mines, Qué	40·3	94·8	96·5
Shawinigan Falls, Qué	38·3	92·6	94·3
Sudbury, Ont	33·9	35·9	58·2
Hull, Qué	33·2	90·1	96·0
Timmins, Ont	32·1	35·0	59·1
Glace Bay, N.-E	31·7	5·5	51·7
Granby, Qué	30·5	86·0	88·9
Cornwall, Ont	30·4	43·6	58·3
Valleyfield (Salaberry-de-), Qué	29·0	87·6	91·0
Sorel, Qué	28·9	97·5	97·6
Joliette, Qué	28·4	95·7	97·1
Sydney, N.-E	24·9	5·7	49·2
East Windsor, Ont	24·7	28·0	51·5
Sault Ste. Marie, Ont	24·3	9·3	38·7
North Bay, Ont	23·8	22·9	42·2
Lévis, Qué	23·6	97·6	99·1
St-Jean, Qué	23·5	88·5	93·0
St-Hyacinthe, Qué	21·3	98·3	98·9
Sandwich, Ont	21·1	23·6	39·7
Lachine, Qué	20·7	57·1	67·6
Sherbrooke, Qué	20·7	75·6	80·5
Fort William, Ont	20·6	4·0	37·6
Lethbridge, Alta	20·6	2·0	20·1
Oshawa, Ont	20·5	2·1	16·1
Sarnia, Ont	19·9	4·2	14·0
Welland, Ont	19·7	8·5	34·2
Chatham, Ont	19·3	8·2	17·8
New Westminster, C.B	19·1	1·9	10·6
Peterborough, Ont	19·1	3·7	23·5
Niagara Falls, Ont	18·8	2·8	23·2
Port Arthur, Ont	18·6	4·9	25·8
Guelph, Ont	18·4	2·1	22·5
Owen Sound, Ont	18·4	2·1	7·0
St. Catharines, Ont	18·4	2·8	19·8
Kingston, Ont	18·2	4·6	22·7
Moncton, N.-B	18·2	33·1	43·0
Medicine Hat, Alta	17·7	2·2	12·3
Belleville, Ont	17·6	3·9	15·3
St-Boniface, Man	17·5	36·6	59·7
Stratford, Ont	17·5	2·4	13·9
Charlottetown, I.P.-E	16·9	9·8	47·4
Moose Jaw, Sask	16·5	2·6	11·1
Walkerville, Ont	15·8	6·5	14·6
Galt, Ont	15·7	1·5	9·7
Brandon, Man	15·4	1·6	19·5
St. Thomas, Ont	15·1	1·5	8·0
Woodstock, Ont	14·8	1·6	9·3
Outremont, Qué	5·5	36·9	51·4
Westmount, Qué	4·3	13·2	26·0
Total (50 cas)	1,106·8	1,573·5	2,284·8
Moyenne	22·1	31·5	45·7
Déviation standardisée	7·6	36·3	31·6
Corrélation avec la natalité standardisée	....	·63	·68

Cité ou ville	Natalité standardisée, 1930-32	P.c. de Français, 1931	P.c. de Catholiques, 1931
CITÉS DE 30,000 ET PLUS			
Trois-Rivières, Qué	31·5	93·6	96·0
Québec, Qué	27·4	91·3	96·2
Montréal, Qué	20·0	63·9	76·3
Verdun, Qué	19·7	38·3	51·4
Saint John, N.-B	19·6	5·7	31·3
Halifax, N.-E	19·4	6·1	40·7
Windsor, Ont	18·5	13·8	33·5
Brantford, Ont	18·2	1·2	14·5
Edmonton, Alta	17·8	4·6	18·6
Kitchener, Ont	17·8	2·3	28·0
Regina, Sask	17·8	2·0	19·8
Hamilton, Ont	17·1	1·6	18·5
Saskatoon, Sask	16·6	3·1	15·1
Calgary, Alta	16·4	2·1	12·6
Ottawa, Ont	15·8	29·5	48·2
Toronto, Ont	14·5	1·7	14·3
London, Ont	14·0	1·2	11·5
Winnipeg, Man	13·1	2·3	21·5
Vancouver, C.B	12·9	1·8	9·6
Victoria, C.B	12·9	1·3	6·1
Total (20 cas)	361·0	367·4	663·7
Moyenne	18·1	18·4	20·2
Déviation standardisée	4·5	29·2	26·9
Corrélation avec la natalité standardisée	....	·84	·86

TABLEAU 18.—Corrélation de la natalité brute avec le pourcentage de population française et de population catholique, montrant le facteur de correction pour ces influences, et la natalité brute indépendante de celles-ci, pour les comtés et divisions de recensement du Canada à l'exclusion des cités et villes de 5,000 et plus

Comté ou division du recensement[8]	Natalité brute, 1930-32	P.c. de population française	P.c. de population catholique, 1931	Facteur de correction[1] pour les Français et les Catholiques	Natalité brute indépendante des Français et des Catholiques
Division n° 10A, C.B.	3·0	0·0	53·0	1·199	2·5
Division n° 9A, C.B.	7·9	2·5	28·4	1·115	7·1
Division n° 10B, C.B.	11·8	0·0	82·9	1·311	9·0
Division n° 5A, autres parties, C.B.	13·0	1·5	10·4	1·044	12·5
Division n° 2, autres parties, C.B.	13·8	2·6	16·4	1·070	12·9
Division n° 4, autres parties, C.B.	14·3	2·7	11·7	1·053	13·6
Wentworth, autres parties, Ont.	14·5	1·5	9·3	1·040	13·9
Elgin, autres parties, Ont.	15·1	1·3	4·3	1·020	14·8
Middlesex, autres parties, Ont.	15·6	0·9	7·0	1·029	15·2
Halton, Ont.	15·9	1·1	6·1	1·026	15·5
St. John, autres parties, N.-B.	16·0	6·6	27·9	1·126	14·2
Lincoln, autres parties, Ont.	16·0	1·8	11·2	1·048	15·3
Huron, Ont.	16·3	2·3	8·7	1·040	15·7
Brant, autres parties, Ont.	16·4	1·1	5·8	1·025	16·0
Division n° 5B, C.B.	16·4	1·2	15·5	1·062	15·4
Victoria, N.-E.	16·6	1·8	32·8	1·129	14·7
Victoria, autres parties, Ont.	16·6	1·2	10·8	1·044	15·9
Brome, Qué.	16·7	45·3	45·0	1·315	12·7
Division n° 9C, autres parties, C.B.	16·7	2·0	11·2	1·049	15·9
Grenville, Ont.	16·8	5·5	14·8	1·073	15·7
Division n° 6A, autres parties, C.B.	16·8	2·7	20·7	1·086	15·5
Perth, autres parties, Ont.	16·9	1·0	9·2	1·038	16·3
Antigonish, N.-E.	17·0	21·7	86·7	1·396	12·2
Durham, Ont.	17·0	0·6	3·5	1·015	16·7
Peel, autres parties, Ont.	17·1	0·4	9·7	1·038	16·5
Lambton, autres parties, Ont.	17·2	2·3	7·8	1·037	16·6
Lennox, Ont.	17·2	1·6	9·0	1·039	16·6
Northumberland, autres parties, Ont.	17·2	2·4	9·1	1·042	16·5
Ontario, autres parties, Ont.	17·2	1·0	8·5	1·035	16·6
Division n° 9, Man.	17·2	3·6	19·4	1·084	15·9
Division n° 7, autres parties, Man.	17·3	4·6	10·4	1·054	16·4
Division n° 7, C.B.	17·4	2·2	17·3	1·072	16·2
Dufferin, Ont.	17·5	0·3	2·0	1·008	17·4
Simcoe, autres parties, Ont.	17·5	11·7	20·3	1·114	15·7
Kings, I.P.-E.	17·6	7·2	49·5	1·209	14·6
Dundas, Ont.	17·6	7·7	10·0	1·062	16·6
Division n° 8, Man.	17·7	2·7	10·1	1·047	16·9
Division n° 3 C.B.	17·9	2·5	15·7	1·067	16·8
Haldimand, Ont.	18·0	1·6	6·7	1·030	17·5
Welland, autres parties, Ont.	18·0	2·7	21·9	1·091	16·5
Wellington, autres parties, Ont.	18·0	1·0	12·9	1·052	17·1
Leeds, autres parties, Ont.	18·1	4·9	16·7	1·079	16·8
Pictou, autres parties, N.-E.	18·3	5·1	15·8	1·076	17·0
Kings, N.-B.	18·3	1·5	9·7	1·041	17·6
Iles de Montréal et Jésus, autres parties, Qué.	18·3	70·2	78·2	1·520	12·0
Oxford, autres parties, Ont.	18·3	0·9	4·3	1·019	18·0
Grey, autres parties, Ont.	18·4	0·7	5·9	1·024	18·0
Division n° 8B, C.B.	18·4	2·9	30·9	1·125	16·4
Prince Edward, Ont.	18·6	1·4	4·3	1·021	18·2
Chambly, autres parties, Qué.	18·8	69·6	75·8	1·509	12·5
Lunenburg, N.-E.	18·9	7·0	1·9	1·030	18·3
Carleton, autres parties, Ont.	19·1	16·1	31·3	1·170	16·3
Peterborough, autres parties, Ont.	19·1	2·0	17·5	1·072	17·8
Frontenac, autres parties, Ont.	19·2	5·0	18·3	1·085	17·7
Inverness, N.-E.	19·3	23·0	71·0	1·341	14·4
Division n° 9, Alta.	19·3	2·9	13·9	1·062	18·2
Beauharnois, autres parties, Qué.	19·4	79·3	88·1	1·587	12·2
Bruce, Ont.	19·4	1·7	14·9	1·061	18·3
Division n° 4, Man.	19·4	2·2	9·7	1·044	18·6
Division n° 8A, C.B.	19·4	4·9	24·8	1·109	17·5
Annapolis, N.-E.	19·5	2·7	4·1	1·024	19·0
Queens, N.-B.	19·5	3·1	10·8	1·051	18·6
Lanark, autres parties, Ont.	19·7	3·6	16·7	1·074	18·3
Division n° 5, Alta.	19·8	2·1	12·5	1·054	18·8
Division n° 1, C.B.	19·9	3·2	30·3	1·124	17·7
Division n° 11, autres parties, Sask.	20·1	2·6	19·9	1·083	18·6
Kings, N.-E.	20·2	2·3	5·6	1·028	19·6
Norfolk, autres parties, Ont.	20·2	1·9	11·3	1,049	19·3
Division n° 6, autres parties, Sask.	20·2	4·1	30·3	1·127	17·9
Yarmouth, autres parties, N.-E.	20·4	48·7	50·8	1·348	15·1
Waterloo, autres parties, Ont.	20·4	1·6	15·3	1·063	19·2
Charlotte, N.-B.	20·5	1·6	11·7	1·049	19·5
Kent, autres parties, Ont.	20·5	12·5	26·1	1·138	18·0
Division n° 11, Man.	20·5	2·3	18·3	1·076	19·1

[1] Basé sur l'équation $X_1 = 18{\cdot}9 + 0{\cdot}061\,X_2 + 0{\cdot}071\,X_3$. Les taux prévus tirés de cette équation convertie en indice basé sur 18·9 paraissent tels que ci-dessus.

Pour les autres renvois, voir ceux des chiffres correspondants, pp. 377, 378 et 381.

TABLEAU 18. Corrélation de la natalité brute avec le pourcentage de population française et de population catholique, montrant le facteur de correction pour ces influences, et la natalité brute indépendante de celles-ci, pour les comtés et divisions de recensement du Canada à l'exclusion des cités et villes de 5,000 et plus—Suite

Comté ou division du recensement	Natalité brute, 1930-32	P.c. de population française	P.c. de population catholique, 1931	Facteur de correction[1] pour les Français et les Catholiques	Natalité brute indépendante des Français et des Catholiques
Division n° 10C, C.B.	20·5	5·3	22·2	1·101	18·6
Carleton, N.-B.	20·6	1·1	9·6	1·040	19·8
York, autres parties, Ont.	20·6	1·3	8·0	1·034	19·9
Queens, autres parties, I.P.-E.	20·7	7·7	31·9	1·145	18·1
Rainy River, autres parties, Ont.	20·7	8·4	24·1	1·118	18·5
Richmond, N.-E.	20·8	58·7	79·3	1·487	14·0
Division n° 4, Alta.	20·8	2·9	10·3	1·048	19·8
Muskoka, Ont.	21·0	4·8	10·4	1·055	19·9
Division n° 12, Sask.	21·0	5·5	15·3	1·075	19·5
Huntingdon, Qué.	21·2	47·9	62·4	1,389	15·3
Division n° 6B, C.B.	21·2	3·1	54·0	1·213	17·5
Westmorland, autres parties, N.-B.	21·3	44·4	48·9	1,327	16·1
Division n° 5, autres parties, Man.	21·3	4·1	46·0	1·186	18·0
Thunder Bay, autres parties, Ont.	21·4	6·4	31·8	1·140	18·8
Division n° 1, Sask.	21·4	6·8	21·8	1·104	19·4
Division n° 8, Alta.	21·5	2·4	14·1	1·061	20·3
Albert, N.-B.	21·6	1·1	7·0	1·030	21·0
Argenteuil, Qué.	21·7	58·1	61·0	1·417	15·3
St-Hyacinthe, autres parties, Qué.	21·8	99·4	99·7	1·695	12·9
Essex, autres parties, Ont.	21·9	27·9	41·0	1·244	17·6
Kenora, autres parties, Ont.	21·9	5·9	24·0	1·109	19·7
Division n° 3, Man.	21·9	12·0	21·7	1·120	19·6
Stanstead, autres parties, Qué.	22·0	60·3	61·7	1·426	15·4
Glengarry, Ont.	22·0	49·3	68·3	1·416	15·5
Division n° 4, Sask.	22·0	8·7	21·8	1·110	19·8
Cap-Breton, autres parties, N.-E.	22·1	9·3	58·5	1·250	17·7
Division n° 7, autres parties, Sask.	22·1	2·9	9·1	1·044	21·2
Division n° 6, autres parties, Alta.	22·1	2·6	16·6	1·071	20·6
Stormont, autres parties, Ont.	22·2	38·6	50·6	1·315	16·9
Digby, N.-E.	22·4	60·0	53·5	1·362	16·4
Cumberland, autres parties, N.-E.	22·5	6·4	11·1	1·062	21·2
Queens, N.-E.	22·5	4·1	6·7	1·038	21·7
Division n° 2, autres parties, Sask.	22·5	4·8	21·7	1·097	20·5
Division n° 3, Alta.	22·5	2·7	16·2	1·070	21·0
Division n° 7, Alta.	22·5	4·5	18·8	1·085	20·7
York, autres parties, N.-B.	22·6	2·1	10·2	1·045	21·6
Shelburne, N.-E.	22·7	1·6	1·5	1·011	22·5
Renfrew, Ont.	22·7	11·3	14·4	1·192	19·0
Division n° 5, Sask.	22·7	2·4	23·8	1·097	20·7
Addington, Ont.	22·8	5·7	23·3	1·106	20·6
Division n° 6, autres parties, Man.	22·8	18·2	30·2	1·172	19·5
Division n° 12, Man.	22·9	9·4	50·9	1·222	18·7
Division n° 14, Man.	22·9	1·2	34·7	1,134	20·2
Sherbrooke, autres parties, Qué[7].	23·0	58·8	62·9	1·426	16·1
Vaudreuil, Qué.	23·1	86.7	90·3	1·619	14·3
Châteauguay, Qué.	23·2	74·9	79·0	1·539	15·1
Missisquoi, Qué.	23·2	67·9	71·9	1·489	15·6
Hastings, autres parties, Ont.	23·2	6·5	17·3	1·086	21·4
Division n° 3, Sask.	23·3	17·1	32·1	1·176	19·8
Halifax, autres parties, N.-E.	23·5	8·5	23·8	1·117	21·0
Colchester, autres parties, N.-E.	23·6	2·7	3·2	1·021	23·1
Division n° 8, autres parties, Sask.	23·7	2·1	20·1	1·082	21·9
St-Jean, autres parties, Qué.	23·8	89·1	90·4	1·627	14·6
Division n° 12, Man.	23·9	7·6	52·4	1·221	19·6
Guysborough, N.-E.	24·3	11·2	36·0	1·171	20·8
Manitoulin, Ont.	24·3	3·7	25·8	1·109	21·9
Division n° 15, Man.	24·3	8·9	16·4	1·090	22·3
Division n° 2, autres parties, Alta.	24·3	3·3	24·1	1·101	22·1
Sunbury, N.-B.	24·4	10·1	18·1	1·101	22·2
Algoma, autres parties, Ont.	24·4	19·5	36·2	1·199	20·4
Division n° 9, autres parties, Sask.	24·4	0·6	34·0	1·130	21·6
Division n° 16, Man.	24·5	7·9	35·1	1·157	21·2
Compton, Qué[3].	24·6	67·0	69·0	1·475	16·7
Division n° 10, Sask.	24·6	1·9	31·3	1·124	21·9
Rouville, Qué.	24·8	95·2	95·4	1·666	14·9
Parry Sound, Ont.	24·8	9·4	19·8	1·105	22·4
Iberville, Qué.	24·9	95·6	98·2	1·677	14·8
Hants, N.-E.	24·9	1·6	5·5	1·026	24·3
Division n° 13, Sask.	25·1	2·6	31·7	1·127	22·3
Soulanges, Qué.	25·3	94·4	96·8	1·668	15·2
Prince, I.P.-E.	25·5	26·7	49·3	1·271	20·1
Pontiac, Qué.	25·7	41·2	63·8	1·373	18·7
Haliburton, Ont.	25·8	2·3	3·0	1·019	25·3
Division n° 16, autres parties, Sask.	25·8	11·7	33·6	1·164	22·2
Division n° 12, Alta.	25·8	3·2	26·3	1·109	23·3
Laprairie, Qué.	26·1	75·1	95·0	1·599	16·3
Deux-Montagnes, Qué.	26·4	94·0	96·5	1·666	15·8
Richelieu, autres parties, Qué.	26·4	99·5	99·8	1·696	15·6

TABLEAU 18. Corrélation de la natalité brute avec le pourcentage de population française et de population catholique, montrant le facteur de correction pour ces influences, et la natalité brute et indépendante de celles-ci, pour les comtés et divisions de recensement du Canada à l'exclusion des cités et villes de 5,000 et plus—Fin

Comté ou division du recensement	Natalité brute, 1930-32	P.c. de population française	P.c. de population catholique, 1931	Facteur de correction[1] pour les Français et les Catholiques	Natalité brute indépendante des Français et des Catholiques
Prescott, autres parties, Ont	26·4	77·5	84·1	1·566	16·9
Division n° 9D, C.B	26·4	1·8	5·2	1·025	25·8
Division n° 11, autres parties, Alta	26·6	10·0	29·6	1·143	23·3
Timiskaming, Ont	26·7	21·1	37·2	1·208	22·1
Division n° 10, Alta	26·7	1·7	38·1	1·149	23·2
Division n° 14, Sask	26·8	7·1	22·0	1·106	24·2
Division n° 1, autres parties, Alta	26·8	1·7	19·6	1·079	24·8
Québec, autres parties, Qué	26·9	92·7	96·7	1·662	16·2
Division n° 17, Sask	26·9	12·0	26·6	1·139	23·6
Northumberland, N.-B	27·0	25·0	54·6	1·286	21·0
Napierville, Qué	27·0	98·1	99·2	1·689	16·0
Drummond, autres parties, Qué	27·1	92·2	93·8	1,650	16·4
Division n° 16, Alta	27·2	5·1	23·5	1·105	24·6
Berthier, Qué	27·4	98·8	99·6	1·693	16·2
Division n° 9,B C.B	27·7	1·1	37·5	1·144	24·2
Shefford, autres parties, Qué	27·9	86·8	87·8	1·610	17·3
Verchères, Qué	28·1	95·6	97·2	1·674	16·8
Sudbury, autres parties, Ont	28·3	43·4	62·5	1·375	20·6
Russell, Ont	28·7	79·2	82·0	1·564	18·4
Division n° 15, autres parties, Sask	28·7	10·6	42·3	1·193	24·1
Cochrane, autres parties, Ont	29·0	40·4	58·9	1·352	21·4
Victoria, N.-B	29·2	30·7	41·8	1·256	23·2
L'Assomption, Qué	29·2	96·4	97·7	1·678	17·4
Terrebonne, autres parties, Qué	29·2	91·2	93·4	1·645	17·8
Montcalm, Qué	29·3	92·7	96·3	1·661	17·6
Division n° 2, Man	29·5	13·5	18·8	1·114	26·5
St-Maurice, autres parties, Qué	29·6	97·8	99·5	1·689	17·5
Lévis, autres parties, Qué	29·9	97·3	99·0	1·686	17·7
Division n° 14, Alta	30·3	13·4	39·3	1·191	25·4
Bagot, Qué	30·4	99·2	99·5	1·694	17·9
Hull, autres parties, Qué	30·4	68·0	82·9	1·531	19·9
Nicolet, Qué	30·4	99·3	100·0	1·696	17·9
Richmond, Qué	30·6	78·6	82·0	1·562	19·6
Papineau, Qué	30·7	80·8	88·5	1·593	19·3
Yamaska, Qué	30·8	98·2	99·7	1·691	18·2
Kent, N.-B	31·0	77·3	83·7	1·564	19·8
Arthabaska, autres parties, Qué	31·1	98·5	99·5	1·692	18·4
Mégantic, autres parties, Qué	31·1	90·9	93·3	1,644	18·9
Division n° 15, Alta	31·6	27·4	55·4	1·297	24·4
Joliette, autres parties, Qué	31·8	97·6	99·0	1·687	18·9
Nipissing, autres parties, Ont	31·9	62·1	75·1	1·483	21·5
Maskinongé, Qué	32·0	98·8	99·7	1·693	18·9
Montmagny, Qué	32·0	99·2	99·7	1·695	18·0
Division n° 1, Man	32·3	21·2	46·5	1·243	26·0
Kamouraska, Qué	32·4	99·4	99·9	1·696	19·1
Portneuf, Qué	32·7	96·6	98·7	1·683	19·4
L'Islet, Qué	32·9	99·3	99·4	1·694	19·4
Lotbinière, Qué	33·1	97·8	99·7	1·690	19·6
Champlain, autres parties, Qué	33·2	97·3	99·3	1·687	19·7
Montmorency, Qué	33·2	97·9	99·0	1·688	19·7
Rimouski, autres parties, Qué	33·5	97·4	99·9	1·690	19·8
Division n° 13, Alta	33·5	26·3	56·9	1·299	25·8
Bellechasse, Qué	33·8	99·6	100·0	1·697	19·9
Division n° 18, Sask	33·8	7·3	61·9	1·256	26·9
Bonaventure, Qué	33·9	74·7	82·8	1·552	21·8
Wolfe, Qué	34·2	95·2	95·5	1·666	20·5
Charlevoix, Qué	35·8	97·1	99·4	1·687	21·2
Madawaska, autres parties, N.-B	36·6	96·1	99·1	1·682	21·8
Dorchester, Qué	36·7	96·0	99·2	1·682	21·8
Restigouche, autres parties, N.-B	36·9	68·7	81·0	1·526	24·2
Beauce, Qué	37·1	99·0	99·7	1·694	21·9
Labelle, Qué	37·4	96·6	98·9	1·683	22·2
Gloucester, N.-B	37·5	83·2	92·6	1,616	23·2
Témiscouata, autres parties, Qué	37·6	98·7	99·6	1·693	22·2
Frontenac, Qué	37·7	96·4	96·9	1·675	22·5
Gaspé, Qué	38·0	77·6	89·8	1·588	23·9
Saguenay, Qué[6]	38·2	79·2	94·1	1·609	23·7
Iles de la Madeleine, Qué[4]	38·3	90·0	91·1	1·633	23·5
Division n° 17, Alta	38·5	6·4	67·6	1·275	30·2
Temiskaming, Qué	39·2	72·4	87·3	1·562	25·1
Abitibi, Qué	39·3	88·7	93·0	1·636	24·0
Matane, Qué	41·5	97·5	99·1	1·687	24·6
Chicoutimi, autres parties, Qué	43·6	94·3	97·5	1·671	26·1
Lac St-Jean, Qué	45·1	96·3	98·8	1·682	26·8

APPENDICES

APPENDICE I

DÉCLARATION INEXACTE DE L'ÂGE AU RECENSEMENT CANADIEN

L'objet de cet appendice est d'offrir au moins un moyen limité d'aborder le problème du degré d'inexactitude dans la déclaration de l'âge par la population dénombrée au recensement canadien; de voir si cette inexactitude s'est atténuée ou s'est accentuée depuis les premiers recensements; et d'établir l'effet de l'âge et du sexe et de la résidence rurale ou urbaine sur l'exactitude du dénombrement. L'étude se limite à ceci parce que le recensement est la seule source d'information sur l'âge de toute la population; la vérification s'est limitée à comparer un recensement à l'autre. Divers échantillons sont utilisés et tous les recensements de 1871 à 1936 constituent le matériel échantillonné.

Le premier des divers échantillons provient des dossiers de recherche des Pensions de vieillesse. Ces dossiers tiennent état de l'âge des postulants à la pension de vieillesse et de l'âge des parents, frères et sœurs tel que donné aux recensements de 1871, 1881, 1891 et 1901. Un total de 4,474 cas a été trouvé où l'âge déclaré pouvait être comparé à deux recensements consécutifs. En plus de ces cas, on en a trouvé 337 dont l'âge pouvait être agencé sur une période de 20 ans, mais non pas pour dix ans.

Le nombre moyen d'années dont une personne a vieilli durant la période entre recensements pour les hommes et les femmes séparément et les déviations standardisées des distributions d'"années vieillies" paraissent ci-dessous.

Groupe d'âge	Echantillon des dossiers de recherche des Pensions de vieillesse (période décennale) 1871, 1881, 1891 et 1901			
	Hommes		Femmes	
	Différence moyenne d'âge	Déviation standardisée de la distribution	Différence moyenne d'âge	Déviation standardisée de la distribution
0- 9	9·81	0·89	9·81	1·01
10-19	9·62	1·40	9·38	1·55
20-29	9·62	2·28	9·54	2·57
30-39	10·10	2·76	10·05	2·76
40-49	10·35	3·35	9·38	3·06
50-59	10·04	2·88	10·56	2·50
60-69	9·38	2·04	10·42	2·44

On voit que la déviation standardisée est la plus petite au premier groupe décennal d'âge (comprenant les personnes de 0-9 années suivant le premier de deux recensements consécutifs); elle est de 0·89 année pour les hommes et de 1·01 pour les femmes. Une augmentation graduelle avec l'âge dans la déviation standardisée porte celle-ci à un maximum pour les hommes et les femmes à 40-49, où l'écart se mesure par une déviation standardisée de plus de trois ans pour les deux sexes. Donc, à ces âges, environ un tiers de la population donne à deux recensements consécutifs un âge qui diffère par moins de 7 ou plus de 13 ans. Ici, comme ailleurs dans cet appendice, on peut voir que l'exagération d'âge est contre-balancée par l'amoindrissement dans une très grande mesure et l'erreur moyenne est de 0·35 d'année.

Les 337 individus suivis entre deux recensements à vingt années de distance, mais non trouvés dans le recensement intermédiaire, paraissent ci-dessous. Le nombre dans chaque groupe d'âge d'après le sexe est si petit que les sexes sont combinés.

Groupe d'âge	Echantillon des dossiers de recherche des Pensions de vieillesse (période vicennale), 1871, 1881, 1891 et 1901	
	Différence moyenne d'âge	Déviation standardisée de la distribution
0- 9	19·56	1·18
10-19	19·19	2·20
20-29	18·87	2·74
30-39	19·65	2·76
40-49	19·65	3·22
50-59	19·60	2·91

Bien que l'échantillon soit très petit, il est intéressant de noter que le résultat est essentiellement similaire à celui de l'état précédent; les déviations standardisées arrivent à un maximum à 40-49 et retraitent un peu à un âge très vieux. Comme il faut s'y attendre d'une période d'années plus longue, les déviations standardisées sont plus grandes que celles de la comparaison décennale et les moyennes s'écartent plus largement de l'exactitude.

Ces conclusions sont basées sur les informations tirées des recensements antérieurs à 1911. Pour la comparaison de la période la plus récente, on a pris un échantillon des personnes qui peuvent être suivies à travers les recensements de 1931 et de 1936. La recherche n'a été faite que pour une province: l'Alberta. Cependant, avant de prendre l'ensemble de la province, on a jugé sage de vérifier si les résultats différeraient grandement d'un district à l'autre. Un total de 1,038 personnes, comprenant 577 hommes et 461 femmes, a été pris dans les livrés du district urbain de Lethbridge et un total de 1,059, comprenant 585 hommes et 474 femmes, dans ceux du district largement rural d'Acadia.

Groupe d'âge	Echantillon de Lethbridge, Alta, 1931-36				Echantillon d'Acadia, Alta, 1931-36			
	Hommes		Femmes		Hommes		Femmes	
	Différence moyenne d'âge	Déviation standardisée de la distribution	Différence moyenne d'âge	Déviation standardisée de la distribution	Différence moyenne d'âge	Déviation standardisée de la distribution	Différence moyenne d'âge	Déviation standardisée de la distribution
0- 9	5·01	0·45	4·99	0·43	5·04	0 58	4 93	0 56
10-19	5·01	0·53	5·05	0·79	4·88	0·57	4·95	0·40
20-29	5·18	0·94	5·17	1·40	4·80	1·00	5·14	1·46
30-39	5·15	1·64	4·81	1·57	5·07	1·61	5·23	1·74
40-49	5·24	1·31	5·21	1·00	5·42	1·34	5·03	1·77
50-59	5·05	1·08	4·91	1·81	5·36	1·03	5·19	1·37
60-69	5·06	0·80	4·88	1·25	5·39	1·02	4·86	0·82

On a pensé que les deux districts ne différaient pas trop pour permettre de faire la moyenne de toute la province. Environ 700 noms ont été alors agencés entre les deux recensements (1931 et 1936) dans chacun des seize districts d'Alberta, à l'exception de Rivière-la-Paix et d'Athabaska où seulement 400 noms ont été agencés. Les sous-districts de recherche ont été disposés de façon qu'ils soient assez uniformément distribués à travers le district principal.

En somme, 11,196 cas ont été tabulés dont 6,109 hommes et 5,087 femmes. C'est un échantillon représentatif pour ce qui est de la proportion des sexes vu que 0·01526 des hommes de l'Alberta en 1931 sont compris contre 0·01535 des femmes. La distribution d'âge, par ailleurs, semble modérément semblable à celle de l'ensemble de la population. Les tout jeunes âges sont un peu sur-représentés et ceux de 15 à 35 légèrement sous-représentés. A partir de 35 ans jusqu'à la fin de la vie, la distribution d'âge de l'échantillon suit de près celle de l'ensemble de la population. Ceci s'explique aisément. Les enfants à la maison sont facilement retraçables d'un recensement à l'autre; mais de vingt à trente ans, alors qu'il y a formation de nouvelles familles et organisation de nouveaux ménages, les adresses changent et il est très difficile de retracer les gens. Après 40 ans, les gens sont plus de nature à avoir un domicile fixe. (On peut dire en général que 20-40 ans sont les âges où le mouvement de population est le plus intense.)

L'échantillon est étalé suivant chaque année d'âge dans le diagramme de distribution de fréquence, pp. 406-408. Suit un résumé en termes de l'augmentation moyenne dans l'âge déclaré entre les deux recensements et la déviation standardisée des augmentations telles que déclarées.

Groupe d'âge	Échantillon de la province d'Alberta, 1931-36			
	Hommes		Femmes	
	Différence moyenne d'âge	Déviation standardisée de la distribution	Différence moyenne d'âge	Déviation standardisée de la distribution
0- 9	4·96	0·58	4·99	0·59
10-19	4·92	0·72	4·94	0·67
20-29	5·00	1·17	5·14	1·28
30-39	5·13	1·49	5·04	1·71
40-49	5·18	1·48	5·02	1·57
50-59	5·06	1·56	5·03	1·65
60-69	5·08	1·63	4·97	1·88
70-79	4·92	1·34	4·96	1·32

COMPARAISON ENTRE ÂGES TELS QUE DÉCLARÉS EN 1931 ET 1936

	Age tel que déclaré en 1931	Age tel que déclaré en 1936																									
		4	5	6	7	8	9	10	11	12	13	14	15	16	17	18	19	20	21	22	23	24	25	26	27	28	29
1	0 1	2	252	25	2		1																				
2	1		26	225	14	2					1																
3	2			30	213	25		2																			
4	3		1	1	38	242	32	2			1																
5	4	1			4	35	229	29		1																	
6	5				1	3	35	259	15	1		2															
7	6			1			1	38	228	25	3	2															
8	7						2	5	33	231	25	1															
9	8							1	3	33	272	25	1		1												
10	9					1			2	6	33	257	20	2													
11	10				1					1	4	37	266	34	1	1			1								
12	11									1		5	24	237	26		1										
13	12										1	3	6	36	230	31											
14	13												2	2	24	203	24		1								
15	14												1	2	2	29	203	20									
16	15														1	6	19	158	14	1							
17	16																3	17	138	14	1						
18	17																	1	19	113	10	2	1				
19	18																	1	3	26	99	15	2				
20	19											1						1		6	22	79	9				
21	20																			2	2	22	84	14	5	2	2
22	21																				1	7	20	75	13	1	1
23	22														1							2	5	23	75	18	1
24	23																						3	6	21	76	20
25	24																						1		3	20	79
26	25																							1	1	13	11
27	26																										2
28	27																									2	[illegible]
29	28																									1	
30	29																										
31	30																							1			1
32	31																								1		1
33	32																										
34	33																								1		
35	34																										
36	35																										
37	36																										
38	37																										
39	38																										
40	39																										
41	40																										
42	41																										
43	42																										
44	43																										
45	44																										
46	45																										
47	46																										
48	47																										
49	48																										
50	49																										
51	50																										
52	51																										
53	52																										
54	53																										
55	54																										
56	55																										
57	56																										
58	57																										
59	58																										
60	59																										
61	60																										
62	61																										
63	62																										
64	63																										
65	64																										
66	65																										
67	66																										
68	67																										
69	68																										
70	69																										
71	70																										
72	71																										
73	72																										
74	73																										
75	74																										
76	75																										
77	76																										
78	77																										
79	78																										
80	79																										
81	80 et plus																										
82	Total	3	279	282	273	308	300	336	281	299	340	333	320	313	286	270	250	198	176	162	135	127	125	120	120	133	120

POUR UN ÉCHANTILLON DE 11,196 PERSONNES DE LA PROVINCE D'ALBERTA

Age tel que déclaré en 1936																														
30	31	32	33	34	35	36	37	38	39	40	41	42	43	44	45	46	47	48	49	50	51	52	53	54	55	56	57	58	59	
																														1
																														2
																														3
																														4
																														5
																														6
																														7
																														8
																														9
																														10
																														11
																														12
																														13
																														14
																														15
																														16
																														17
																														18
																														19
1																														20
				1																										21
																														22
	1		1																											23
4	1	2			1																									24
22	2	1	2																											25
93	19	1	2	1						1																				26
21	62	15	4	1	2			2																						27
5	14	74	19	4	1	1																								28
2	3	25	82	38	9	3		2			1		1																	29
		1	22	77	26	3	1	4	1																					30
		2	6	9	96	24	9	2		2		1																		31
			1	4	10	98	32	5	1	1	1																			32
				1	6	12	69	21	3	2	1		1		1															33
				1	1	5	21	71	13	6	3			1	1			1												34
					2	1	5	21	74	21	5	5			1															35
				1	2		3	5	24	105	21	8	3	2	1	1		1	1		1									36
		1				1	3	2	8	30	89	36	4	1	2	1	1						1							37
	1					1	2		2	8	19	80	16	4	5		1	1												38
							1	2	2	2	2	30	90	28	5	3	3		1			2								39
										1		11	26	81	16	5	5	1			1				1					40
						1	1			1		2	4	24	95	22	14	9	2	1	1	2		1						41
										1		2		3	16	93	19	4	2	1		1								42
										1				1	6	24	89	39	10	5	3	1	1							43
															6	11	18	98	27	3	2	1	1					1		44
														1	1	4	6	24	71	23	4	3	1			1		1		45
															1	2	1	5	25	87	27	9	3	2	2				2	46
																1	3	4	5	22	84	27	3	1	1		1			47
																			3	10	25	78	17	7	1	1				48
																1	2		1	5	3	18	73	16	9	1	1	2		49
																				1	2	12	22	70	33	1	3	4	2	50
															1					1		3	6	14	81	30	4	6	1	51
																							1	6	19	65	13	10	2	52
																				3	1		2	3	6	16	82	24	6	53
																									4	6	18	57	16	54
																				1		1	2			1	1	13	57	55
																		1								1	1	3	5	56
																					1					1	2	1	3	57
																											1	2		58
																											1			59
																														60
																				1										61
																												1	1	62
																														63
																														64
																														65
																														66
																														67
																														68
																														69
																														70
																														71
																														72
																														73
																														74
																														75
																														76
																														77
																														78
																														79
																														80
																														81
148	103	122	139	138	156	150	147	137	128	182	142	175	145	146	158	168	162	188	148	164	155	158	133	120	157	124	128	125	95	82

COMPARAISON ENTRE ÂGES TELS QUE DÉCLARÉS EN 1931 ET 1936 POUR UN ÉCHANTILLON DE 11,196 PERSONNES DE LA PROVINCE D'ALBERTA—fin

	Age tel que déclaré en 1931	Age tel que déclaré en 1936																										
		60	61	62	63	64	65	66	67	68	69	70	71	72	73	74	75	76	77	78	79	80	81	82	83	84	85 et plus	Total
1	0-1																											282
2	1																											268
3	2																											270
4	3																											317
5	4																											299
6	5																											316
7	6																											298
8	7																											297
9	8																											336
10	9																											321
11	10																											346
12	11																											294
13	12																											307
14	13																											256
15	14																											257
16	15																											199
17	16																											173
18	17																											146
19	18																											146
20	19																											119
21	20																											134
22	21																											118
23	22																											127
24	23																											134
25	24																											130
26	25																											143
27	26																											109
28	27																											122
29	28																											167
30	29																											135
31	30																											153
32	31																											155
33	32																											117
34	33																											125
35	34																											135
36	35																											179
37	36																											180
38	37																											140
39	38																											171
40	39																											148
41	40																											180
42	41																											142
43	42																											180
44	43																											168
45	44																											140
46	45																											166
47	46			2																								154
48	47																											142
49	48		1																									133
50	49																											150
51	50	3				1																						151
52	51	1																										117
53	52	5																										148
54	53	6		2	1																							110
55	54	14	4	2	2																							98
56	55	46	5	8	1	2	2	1																				76
57	56	12	39	26	6	3																						94
58	57	9	3	37	15	2	2			1																		72
59	58	1	3	5	41	13	3	1		1																		69
60	59			2	12	35	4	3	1	1	3																	61
61	60	1		1	3	9	49	10	3	3	1	1																82
62	61						11	34	7	2										1								57
63	62					1		7	22	7	2	3																42
64	63							2	7	17	7	1		1														35
65	64								1	9	32	10	1	1		1												55
66	65		1							2	3	21	7		1													35
67	66							2			3	6	12	11	4	1	1											40
68	67										1	2	7	16	4	1												31
69	68												1	4	13	2								2				22
70	69													1	4	17	3											25
71	70													1	1	3	14	5	2									26
72	71														1		5	14	1	1	1							23
73	72																2	3	10	5	1							21
74	73																		1	12	3							16
75	74												1				1		1	3	3		3					12
76	75																			2	1	5	2					10
77	76																			1		1	7	3				12
78	77																					2	1	2	2	2		9
79	78																								1	2	1	4
80	79																							1		2		3
81	80 et plus																								1		15	16
82	Total	98	56	85	81	66	71	60	41	43	52	44	29	35	28	25	26	22	15	25	9	8	13	8	4	6	16	11,196

On a trouvé en certains cas des enfants de 5, 6 et 7 ans au recensement de 1936 qui ne sont pas enregistrés à celui de 1931. Les omissions de ce genre rencontrées dans l'échantillon décrit plus haut comptent 14 hommes de cinq ans en 1936, 2 de 6 ans et 1 de 7; 9 femmes de 5 ans et 2 de 6.

Pour déterminer en partie l'importance du rôle joué par la durée de la période entre les recensements, on a pris deux échantillons de données de 1921 et de 1931. Le premier est le comté Kings, N.-E., où la population est rurale en grande partie et contient 580 hommes et 489 femmes. Le deuxième est la ville de Westmount, Qué., et contient 488 hommes et 580 femmes.

Groupe d'âge	Echantillon du comté de Kings, N.-E., 1921-31				Echantillon de Westmount, Qué., 1921-31			
	Hommes		Femmes		Hommes		Femmes	
	Différence moyenne d'âge	Déviation standardisée de la distribution	Différence moyenne d'âge	Déviation standardisée de la distribution	Différence moyenne d'âge	Déviation standardisée de la distribution	Différence moyenne d'âge	Déviation standardisée de la distribution
0- 9	9·92	0·71	9·99	0·48	9·98	0·46	9·96	0·46
10-19	9·83	0·71	9·83	0·58	9·74	1·40	9·84	1·02
20-29	9·99	1·17	9·90	1·53	9·66	2·18	9·23	2·93
30-39	9·76	1·47	9·78	1·83	9·50	1·19	9·72	2·76
40-49	9·57	1·71	10·19	1·92	10·29	2·24	9·64	3·37
50-59	10·13	1·81	10·44	2·26	10·48	2·93	10·03	2·77
60-69	10·07	1·93	9·50	1·86	10·15	1·35	9·68	2·89

Ces deux endroits montrent une déviation standardisée plus élevée au cours de la période décennale que l'Alberta en 1931-36; la déviation urbaine est aussi décidément plus élevée que la rurale. On a pensé qu'il était intéressant de comparer l'Alberta de 1931-36 avec un autre échantillon urbain pour ces années afin de découvrir si la déviation élevée est une caractéristique urbaine. C'est pourquoi les cas déjà recueillis à Calgary ont été tabulés séparément et les déviations calculées. Il y avait 547 hommes et 532 femmes dans l'échantillon. On voit que les résultats suivants côtoient de près ceux donnés pour l'Alberta en général.

Groupe d'âge	Echantillon de Calgary, Alta., 1931-36			
	Hommes		Femmes	
	Différence moyenne d'âge	Déviation standardisée de la distribution	Différence moyenne d'âge	Déviation standardisée de la distribution
0- 9	4·95	0·48	4·92	0·30
10-19	4·83	0·68	4·89	0·56
20-29	5·11	1·47	5·09	1·05
30-39	5·34	1·08	5·20	1·72
40-49	5·23	1·61	4·84	2·02
50-59	5·45	1·63	4·96	1·96
60-69	5·06	1·85	5·33	2·34

Pour vérifier la représentativité des dossiers des pensions de vieillesse, deux échantillons ont été pris directement à même les questionnaires du recensement. Le premier est basé sur les recensements de 1871 et de 1881 de Bothwell, Ontario (624 hommes et 458 femmes), le second

sur les recensements de 1881 et de 1891 de Huntingdon, Québec (575 hommes et 508 femmes). Les déviations standardisées sont nettement moins élevées que dans le cas des personnes qui retirent une pension de vieillesse, particulièrement les hommes, ce qui indique que ces personnes ne constituent pas un groupe représentatif.

Groupe d'âge	Echantillon de Bothwell, Ont., 1871-81				Echantillon de Huntingdon, Qué., 1881-91			
	Hommes		Femmes		Hommes		Femmes	
	Différence moyenne d'âge	Déviation standardisée de la distribution	Différence moyenne d'âge	Déviation standardisée de la distribution	Différence moyenne d'âge	Déviation standardisée de la distribution	Différence moyenne d'âge	Déviation standardisée de la distribution
0- 9	9·97	0·63	10·05	0·71	9·87	0·62	9·96	0·60
10-19	9·81	1·00	9·37	1·38	9·63	0·99	9·55	1·63
20-29	10·00	1·33	9·56	1·86	9·80	1·94	9·68	1·55
30-39	10·00	2·45	9·70	1·53	10·04	1·45	9·35	2·22
40-49	10·03	1·59	9·46	2·29	10·03	1·14	10·05	2·05
50-59	9·56	1·90	10·24	2·63	10·30	1·85	10·10	2·66
60-69	10·42	2·25	-	-	9·96	2·62	9·67	3·35

La déviation standardisée "de tous les âges" est un moyen commode de comparer les résultats des différents échantillons. Cependant, la proportion de jeunes enfants est beaucoup plus grande en certains échantillons que dans d'autres et la déviation standardisée de "tous les âges" tenderait à s'en trouver réduite. C'est pourquoi il a été nécessaire de standardiser les déviations standard afin d'éliminer l'effet de la distribution d'âge.

La standardisation s'est faite de la façon suivante: la somme des produits des carrés des déviations et la population totale masculine ou féminine de chaque âge a été divisée par la population totale de l'échantillon. Le résultat est le carré d'une déviation standard standardisée.

Echantillon	Déviation standard standardisée	
	Hommes	Femmes
Bothwell, Ont., 1871-81	1·38	1·53
Huntingdon, Qué., 1881-91	1·39	1·81
Dossiers de recherche des Pensions de vieillesse, 1871-1901 (période de 10 ans)	1·89	1·93
Dossiers de recherche des Pensions de vieillesse, 1871-1901 (période de 20 ans)	2·22 (deux sexes)	
Comté de Kings, N.-E., 1921-31	1·32	1·49
Westmount, Qué., 1921-31	1·84	2·39
Province d'Alberta, 1931-36	1·11	1·23

APPENDICE II

TENDANCE DE LA NATALITÉ DANS LES PROVINCES DES PRAIRIES, 1921-1936

Introduction.—Le fait que le recensement des trois Provinces des Prairies, Manitoba, Saskatchewan et Alberta, ait lieu tous les cinq ans au lieu de tous les dix ans et le fait que les compilations pour 1926 et 1936 soient faites en détail par sexe, âge et état conjugal permettent d'analyser le changement dans la natalité brute non seulement entre les deux périodes de recensement de 1921 et 1931 mais pour les périodes de recensement de 1921, 1926, 1931 et 1936. A ce sujet, on a pensé qu'il était bon de considérer ces provinces comme groupe et non individuellement.

Tendances de la natalité, de la mortalité et de l'accroissemement naturel.—L'état A donne les naissances vivantes de chaque province durant la période de 1921-26 et contient aussi les totaux annuels des trois provinces réunies. Comme on l'a vu en considérant les naissances dans le territoire d'enregistrement, la tendance est définitivement à la baisse durant la période, excepté durant 1927-30. Durant cette dernière courte période, les naissances augmentent modérément; ceci est le plus notable en Alberta.

A—NOMBRE DE NAISSANCES VIVANTES, PROVINCES DES PRAIRIES, 1921-1936

Année	Provinces des Prairies	Manitoba	Saskatchewan	Alberta
1921	57,532	18,478	22,493	16,561
1922	56,181	17,679	22,339	16,163
1923	52,479	16,472	20,947	15,060
1924	51,590	15,454	21,539	14,597
1925	50,373	14,867	20,582	14,924
1926	49,833	14,661	20,716	14,456
1927	50,059	14,147	21,015	14,897
1928	51,457	14,504	21,261	15,692
1929	52,606	14,236	21,446	16,924
1930	54,111	14,411	22,051	17,649
1931	52,959	14,376	21,331	17,252
1932	51,928	14,124	20,814	16,990
1933	49,572	13,304	20,145	16,123
1934	49,310	13,310	19,764	16,236
1935	49,087	13,335	19,569	16,183
1936	47,766	12,855	19,125	15,786

L'état B donne la natalité correspondant aux chiffres absolus de l'état A. On verra que pour les Provinces des Prairies comme groupe, le taux tombe de 29·4 en 1921 à 23·6 en 1927 et, entre 1927 et 1930 montre une tendance à se stabiliser à peu près à ce dernier niveau. Comme dans les cas du territoire d'enregistrement, un nouveau déclin commence avec 1931 et le taux tombe régulièrement annuellement jusqu'au niveau de 19·8 par mille en 1936—ce qui est en 15 ans une baisse d'environ 10 naissances par mille âmes.

B.—NATALITÉ BRUTE[1], PROVINCES DES PRAIRIES, 1921-1936

Année	Provinces des Prairies	Manitoba	Saskatchewan	Alberta
1921	29·4	30·3	29·7	28·1
1922	28·4	28·7	29·0	27·3
1923	26·4	26·6	26·9	25·4
1924	25·6	24·7	27·2	24·5
1925	24·7	23·5	25·5	24·8
1926	24·1	22·9	25·2	23·8
1927	23·6	21·7	25·0	23·5
1928	23·6	21·8	24·7	23·8
1929	23·4	21·0	24·3	24·7
1930	23·5	20·9	24·4	24·9
1931	22·5	20·5	23·1	23·6
1932	21·8	19·9	22·3	23·0
1933	20·7	18·7	21·6	21·6
1934	20·6	18·7	21·2	21·5
1935	20·4	18·8	21·0	21·2
1936	19·8	18·1	20·5	20·4

[1] Taux par 1,000 habitants.

Durant toute la période la mortalité de ce groupe de provinces, toujours basse à cause en partie de la composition d'âge de la population et en partie d'autres facteurs, est à son plus haut en 1922, alors qu'elle touche 8·7, et à son plus bas en 1934 (6·8). La première année, 1921, le taux est de 8·1 et en 1936, il est de 7·7. Ces taux paraissent dans l'état C, ci-après.

C.—MORTALITÉ[1], PROVINCES DES PRAIRIES, 1921-1936

Année	Provinces des Prairies	Manitoba	Saskatchewan	Alberta
1921	8·1	8·8	7·4	8·4
1922	8·7	9·3	8·0	8·9
1923	8·3	8·6	7·9	8·4
1924	7·8	8·0	7·3	8·1
1925	7·6	8·3	7·0	7·8
1926	8·0	8·3	7·4	8·5
1927	7·7	8·2	7·2	8·0
1928	7·9	8·1	7·2	8·7
1929	8·4	8·6	7·6	9·1
1930	7·6	8·3	7·0	7·8
1931	7·1	7·6	6·6	7·2
1932	7·1	7·5	6·5	7·5
1933	7·0	7·7	6·5	7·1
1934	6·8	7·3	6·4	7·1
1935	7·3	8·1	6·6	7·5
1936	7·7	8·7	6·8	8·0

[1] Taux par 1,000 habitants.

Comme résultat du grand déclin dans la natalité et du mouvement comparativement petit et irrégulier de la mortalité, le taux d'accroissement naturel dans les Provinces des Prairies diminue chaque année durant la période si ce n'est en 1930 et 1934. Au commencement de la période, le taux est de 21·3; en 1936, il est de 12·1. Les taux paraissent à l'état D pour la période de 1921-36.

D.—TAUX[1] D'ACCROISSEMENT NATUREL, PROVINCES DES PRAIRIES, 1921-1936

Année	Provinces des Prairies	Manitoba	Saskatchewan	Alberta
1921	21·3	21·5	22·3	19·7
1922	19·7	19·4	21·1	18·4
1923	18·1	18·0	19·0	17·0
1924	17·8	16·7	19·9	16·4
1925	17·1	15·2	18·5	17·0
1926	16·1	14·6	17·8	15·3
1927	15·9	13·5	17·8	15·5
1928	15·7	13·7	17·5	15·1
1929	15·0	12·4	16·7	15·6
1930	15·9	12·6	17·4	17·1
1931	15·4	12·9	16·5	16·4
1932	14·7	12·4	15·8	15·5
1933	13·7	11·0	15·1	14·5
1934	13·8	11·4	14·8	14·4
1935	13·1	10·7	14·4	13·7
1936	12·1	9·4	13·7	12·4

[1] Par 1,000 habitants.

Fécondité spécifique de toutes les femmes.—L'état E montre la fécondité spécifique des femmes de tout état conjugal pour chacune des quatre années de recensement, 1921, 1926, 1931 et 1936. En considérant les provinces comme groupe, on notera que chaque année d recensement montre une fécondité inférieure à l'année précédente, non seulement pour le group de femmes d'âge fécond considéré dans son ensemble mais aussi pour chaque période quinquennale de 1921 à 1936. Le déclin est à son plus bas entre 1926 et 1931. Le mouvement est très prononcé entre 1921 et 1926 et encore entre 1931 et 1936.

E.—FÉCONDITÉ SPÉCIFIQUE[1] DES FEMMES DE 15-49 ANS (TOUT ÉTAT CONJUGAL), PAR GROUPE D'AGE, PROVINCES DES PRAIRIES, 1921, 1926, 1931 ET 1936

Province et groupe d'âge	1921[2]	1926	1931	1936
Provinces des Prairies—				
15-49 ans	128·3	103·4	93·5	79·5
15-19 ans	45·0	32·6	30·5	24·2
20-24 "	197·0	161·9	149·3	117·4
25-29 "	209·2	189·8	179·7	148·1
30-34 "	173·7	156·2	142·0	126·2
35-39 "	129·6	109·5	98·6	86·1
40-44 "	60·3	51·1	41·8	36·5
45-49 "	10·7	7·2	5·4	4·2
Manitoba—				
15-49 ans	125·2	92·5	80·7	68·9
15-19 ans	41·7	28·2	25·7	20·5
20-24 "	184·4	134·8	121·9	99·1
25-29 "	211·5	171·4	157·5	128·3
30-34 "	170·5	144·6	128·3	111·1
35-39 "	132·4	103·8	87·3	74·1
40-44 "	58·5	45·5	37·6	30·2
45-49 "	11·0	6·4	4·7	3·7
Saskatchewan—				
15-49 ans	135·2	113·2	99·5	84·5
15-19 ans	45·5	33·2	30·2	23·0
20-24 "	211·5	175·7	160·0	122·1
25-29 "	214·0	206·3	190·4	158·1
30-34 "	182·6	173·9	152·7	139·6
35-39 "	135·6	122·2	109·7	99·0
40-44 "	64·3	57·2	46·3	42·6
45-49 "	11·1	7·6	6·3	4·6
Alberta—				
15-49 ans	119·5	103·1	99·3	84·1
15-19 ans	47·2	36·9	35·7	28·0
20-24 "	187·2	175·4	164·4	130·3
25-29 "	194·3	189·1	188·9	156·3
30-34 "	161·0	146·5	142·6	125·7
35-39 "	115·6	99·7	96·9	83·0
40-44 "	55·8	49·5	40·6	36·0
45-49 "	9·6	7·6	4·9	4·3

[1]Taux par 1,000 femmes d'âge spécifié.
[2] Les taux de l'Alberta sont ceux de 1922.

Natalité standardisée.—La natalité standardisée est calculée pour les Provinces des Prairies (méthode expliquée au chapitre II, page 256) en appliquant les taux spécifiques ci-dessus de toutes les femmes au groupe d'âge correspondant de la population féminine du Canada, 1931, et en interpolant pour les années d'intervalles. L'état F donne la natalité standardisée du Manitoba, de la Saskatchewan et de l'Alberta et des trois provinces comme groupe.

F.—NATALITÉ STANDARDISÉE [1], PROVINCES DES PRAIRIES, 1921-1936

Année	Provinces des Prairies	Manitoba	Saskatchewan	Alberta
1921	30·1	29·5	31·6	–
1922	29·1	27·9	30·9	28·3
1923	27·4	26·2	29·1	26·7
1924	26·9	24·5	29·8	26·0
1925	26·3	23·5	28·4	26·9
1926	25·7	22·9	28·1	25·8
1927	25·2	21·8	27·9	25·6
1928	25·0	21·8	27·3	25·6
1929	24·8	21·0	26·8	26·3
1930	24·7	20·8	26·7	26·1
1931	23·6	20·4	25·3	24·8
1932	22·9	19·8	24·4	24·1
1933	21·3	18·2	23·2	22·3
1934	20·9	17·9	22·4	22·0
1935	20·3	17·6	21·7	21·3
1936	19·7	16·9	21·3	20·6

[1] Par 1,000.

La standardisation (qui élimine les influences des différences de composition d'âge des femmes dans les groupes d'âge fécond) accentue la baisse de la natalité durant la période. Ce déclin est maintenant, dans les Provinces des Prairies en général, de 10·4 naissances par mille

dans les taux standardisés et de 9·6 naissances par mille dans les taux bruts. De plus, nous observons qu'en 1921 le taux standardisé est de 30·1 contre un taux brut de 29·4. La standardisation ayant été faite d'après la population de tout le Canada en 1931, ceci indique que les Provinces des Prairies en général ont, en 1921, une population composée par sexe et âge de façon plus défavorable à une natalité élevée que le pays en général dix ans plus tard.

En 1926, le taux standardisé est de 25·7 contre un taux brut de 24·1. Les différences absolues et proportionnelles sont donc plus grandes qu'en 1921 et elles indiquent que la population de ces provinces en 1926 est moins favorable à une grande natalité que l'année antérieure.

En 1931, un taux standardisé de 23·6 contre un taux brut de 22·5 indique une différence diminuante en regard de 1926 et, partant, une population constituée de façon plus favorable.

En 1936, le taux standardisé est de 19·7 et le taux brut de 19·8. La composition de la population est donc alors devenue encore plus favorable à une grande natalité qu'en 1931 et correspond presque à celle de tout le Canada en général en 1931.

Facteurs affectant la natalité brute.—Les facteurs A-E, qui affectent la natalité canadienne et qui sont résumés à la page 270 du chapitre II, vont maintenant être discutés par rappport aux Provinces des Prairies.

Le facteur A, qui est la proportion de femmes d'âge fécond par rapport à la population totale, augmente à chaque recensement dans les trois provinces comme groupe et dans chaque province en particulier. Le changement entre 1921 et 1936 est plus perceptible en Saskatchewan où la proportion s'améliore de plus de 10 p.c. Dans les Provinces des Prairies en général, il y a amélioration de plus de 8 p.c. Ainsi, si chaque facteur qui affecte la natalité brute demeurait constant, ce changement proportionnel devrait augmenter le taux des Provinces des Prairies d'environ 8·5 p.c. durant la période de 1921–36. L'état G montre le pourcentage de femmes de 15–49 ans par rapport à la population totale en 1921, 1926, 1931 et 1936.

G.—POURCENTAGE DE FEMMES DE 15-49 ANS PAR RAPPORT À LA POPULATION TOTALE, PROVINCES DES PRAIRIES, 1921, 1926, 1931 ET 1936

Province	1921	1926	1931	1936
Provinces des Prairies	22·9	23·3	24·1	24·9
Manitoba	24·2	24·8	25·4	26·2
Saskatchewan	22·0	22·3	23·2	24·3
Alberta	22·9	23·1	23·7	24·3

L'effet du facteur B, qui est le changement dans la proportion de femmes mariées par rapport à toutes les femmes d'âge fécond, est en frappant contraste avec l'effet du facteur A. Quant à ce facteur, chaque recensement montre un état plus défavorable que le précédent et, de 1921 à 1936, la proportion de femmes mariées par rapport à toutes les femmes de 15 à 50 ans diminue d'environ 15 p.c. L'état H montre le pourcentage de femmes mariées de 15–49 ans par rapport à toutes les femmes par groupe d'âge en 1921, 1926, 1931 et 1936.

H.—POURCENTAGE DE FEMMES MARIÉES DE 15-49 ANS PAR RAPPORT À TOUTES LES FEMMES, PAR GROUPE D'ÂGE, PROVINCES DES PRAIRIES, 1921, 1926, 1931 ET 1936

Province et groupe d'âge	1921	1926	1931	1936
Provinces des Prairies—				
15-49 ans	67·2	62·9	60·2	57·0
15-19 ans	9·7	6·4	5·8	4·8
20-24 "	53·9	44·8	42·6	36·2
25-29 "	79·2	76·9	74·9	69·0
30-34 "	87·5	87·1	86·5	83·7
35-39 "	89·5	89·7	89·3	88·0
40-44 "	88·8	88·9	89·3	88·7
45-49 "	87·1	87·2	87·5	87·4
Manitoba—				
15-49 ans	62·8	58·5	56·3	54·1
15-19 ans	8·0	5·0	4·8	4·0
20-24 "	46·6	37·2	35·0	31·4
25-29 "	73·6	70·2	68·0	62·0
30-34 "	83·4	82·8	81·8	78 6
35-39 "	85·9	86·3	85·7	84·1
40-44 "	85·9	85·1	86·5	85·5
45-49 "	85·4	84·6	84·1	84·5

H.—POURCENTAGE DE FEMMES MARIÉES DE 15-49 ANS, PAR RAPPORT À TOUTES LES FEMMES, PAR GROUPE D'ÂGE, PROVINCES DES PRAIRIES, 1921, 1926, 1931 ET 1936—fin

Province et groupe d'âge	1921	1926	1931	1936
Saskatchewan—				
15-49 ans	69·3	64·8	61·1	56·9
15-19 ans	10·6	7·0	5·9	4·6
20-24 "	58·2	48·5	45·1	37·1
25-29 "	82·5	80·7	77·6	70·9
30-34 "	90·0	89·7	88·8	85·7
35-39 "	91·7	91·9	91·6	90·1
40-44 "	90·8	91·5	91·2	90·8
45-49 "	88·8	89·1	89·9	89·4
Alberta—				
15-49 ans	69·2	65·4	63·1	60·0
15-19 ans	10·5	7·3	6·8	5·7
20-24 "	56·8	48·8	47·4	40·1
25-29 "	81·5	79·5	78·7	73·9
30-34 "	88·5	88·4	88·4	86·4
35-39 "	90·7	90·6	90·1	89·4
40-44 "	89·4	89·9	90·0	89·4
45-49 "	87·0	87·7	88·2	87·9

L'état I montre le facteur C, qui est la distribution proportionnelle de femmes mariées de 15–49 ans par groupe d'âge en 1921, 1926, 1931 et 1936 pour les Provinces des Prairies comme groupe et en particulier. Si on les considère comme groupe, on voit des déclins au cours des quinze années dans la proportion de femmes mariées dans les groupes d'âge en bas de 40 et des augmentations dans ceux de plus de 40. En d'autres termes, la distribution d'âge en 1936 est moins favorable à une grande fécondité que la distribution de 1921, parce qu'une plus petite proportion de femmes mariées sont dans les groupes d'âge de haute fécondité et une proportion plus grande dans les groupes de basse fécondité.

Parmi les périodes quinquennales, c'est entre 1921 et 1926 que se produisent les plus grands changements. En 1926 la proportion dans le groupe d'âge de 15–19 baisse de 19 p.c., celle des groupes de 20–24 et 25–29 perd 12 p.c. dans chaque cas et, dans les deux groupes les plus avancés, elle augmente de 14 et 25 p.c. Les changements ne sont pas aussi prononcés entre 1926 et 1931 et en certains cas ils sont de sens contraire. Durant cette période, la proportion de femmes mariées dans le groupe de 15–19 ne change pas; dans le groupe de 20–24, elle augmente de 11 p.c. et dans celui de 25–29, de 1 p.c. Elle décroît dans le groupe de 30–34 de même que dans le groupe de 35–39. Les deux groupes les plus avancés accusent de plus petites augmentations, 2 p.c. pour celui de 40–44 et 12 p.c. pour l'autre. De 1931 à 1936, la proportion de femmes mariées augmente dans deux groupes, de 5 p.c. dans celui de 25–29 et de 8 p.c. dans celui de 45–49. La plus grande diminution, 14 p.c., a lieu dans le groupe le plus jeune; dans les autres groupes, la diminution est petite—toujours en bas de 5 p.c. Les années de recensement disposées d'après la favorabilité de la distribution des femmes mariées par rapport à une grande natalité seraient donc 1921, 1931, 1926 et 1936.

I.—POURCENTAGE DE FEMMES MARIÉES DE 15-49 ANS, PAR GROUPE D'ÂGE, PROVINCES DES PRAIRIES, 1921, 1926, 1931 ET 1936

Province et groupe d'âge	1921	1926	1931	1936
Provinces des Prairies—				
15-49 ans	100·0	100·0	100·0	100·0
15-49 ans	2·6	2·1	2·1	1·8
20-24 "	12·9	11·3	12·5	12·2
25-29 "	19·6	17·2	17·4	18·3
30-34 "	20·6	19·3	17·8	17·7
35-39 "	19·4	20·3	18·5	17·7
40-44 "	14·7	16·8	17·1	16·6
45-49 "	10·3	12·9	14·5	15·7
Manitoba—				
15-49 ans	100·0	100·0	100·0	100·0
15-19 ans	2·3	1·8	1·8	1·0
20-24 "	12·0	10·3	11·1	11·0
25-29 "	19·5	16·9	16·8	17·0
30-34 "	20·4	19·7	17·7	17·0
35-39 "	19·5	20·6	19·3	17·0
40-44 "	15·0	17·3	17·9	16·0
45-49 "	11·2	13·4	15·4	16·0

I.—POURCENTAGE DE FEMMES MARIÉES DE 15-49 ANS, PAR GROUPE D'ÂGE, PROVINCES DES PRAIRIES, 1921, 1926, 1931 ET 1936—Fin

Province et groupe d'âge	1921	1926	1931	1936
Saskatchewan—				
15-49 ans	100·0	100·0	100·0	100·0
15-19 ans	2·8	2·3	2·2	1·9
20-24 "	13·6	11·9	13·1	12·6
25-29 "	19·9	17·7	17·5	18·4
30-34 "	20·7	19·3	17·8	17·4
35-39 "	19·3	20·1	18·4	17·6
40-44 "	14·2	16·4	16·8	16·5
45-49 "	9·6	12·4	14·2	15·7
Alberta—				
15-49 ans	100·0	100·0	100·0	100·0
15-19 ans	2·6	2·2	2·3	2·0
20-24 "	12·9	11·6	13·2	12·5
25-29 "	19·2	17·0	18·0	18·8
30-34 "	20·5	19·0	18·0	18·1
35-39 "	19·4	20·3	17·9	17·6
40-44 "	14·9	17·0	16·5	16·0
45-49 "	10·4	12·9	14·2	15·0

L'état J donne la fécondité spécifique des femmes mariées d'âge fécond les quatre années de recensement (facteur D). Considérant les provinces comme groupe, on observe que chaque année de recensement montre une fécondité inférieure à celle de la précédente, non seulement pour tout le groupe de femmes d'âge fécond, mais aussi pour chaque groupe quinquennal d'âge à l'exception du groupe de 15–19 qui évolue irrégulièrement. On a déjà remarqué (chapitre II, page 255) que la fécondité dans le mariage de ce groupe d'âge n'a pas le même sens que celle d'autres groupes d'âge.

J.—FÉCONDITÉ SPÉCIFIQUE[1] DES FEMMES MARIÉES DE 15-49 ANS, PAR GROUPE D'ÂGE, PROVINCES DES PRAIRIES, 1921, 1926, 1931 ET 1936

Province et groupe d'âge	1921[2]	1926	1931	1936
Provinces des Prairies—				
15-49 ans	187·8	160·3	150·2	134·3
15-19 ans	418·1	433·4	434·6	417·2
20-24 "	356·9	348·1	333·1	307·0
25-29 "	261·9	243·9	236·1	210·1
30-34 "	197·3	178·0	162·6	149·0
35-39 "	143·9	121·2	109·4	96·2
40-44 "	67·6	57·0	46·4	40·7
45-49 "	12·2	8·2	6·1	4·7
Manitoba—				
15-49 ans	194·7	153·0	138·4	122·6
15-19 ans	456·1	452·5	424·0	416·9
20-24 "	381·6	344·7	330·0	298·1
25-29 "	284·1	240·7	228·7	202·6
30-34 "	202·7	173·0	155·5	140·0
35-39 "	153·2	119·5	100·7	86·8
40-44 "	67·5	53·0	43·2	34·4
45-49 "	12·7	7·5	5·6	4·4
Saskatchewan—				
15-49 ans	192·8	171·4	158·0	143·0
15-19 ans	394·9	421·8	437·2	428·2
20-24 "	359·4	353·4	339·1	311·3
25-29 "	258·2	253·0	241·8	218·5
30-34 "	201·6	192·5	170·6	161·5
35-39 "	147·3	132·2	118·9	108·1
40-44 "	70·5	62·3	50·4	46·6
45-49 "	12·5	8·4	6·9	5·1
Alberta—				
15-49 ans	170·3 [1]	153·2	151·6	134·8
15-19 ans	402·8	433·6	439·3	405·5
20-24 "	320·3	344·3	328·3	309·1
25-29 "	236·4	234·7	235·7	207·0
30-34 "	180·7	164·2	159·3	143·1
35-39 "	126·4	108·8	106·1	91·2
40-44 "	62·2	54·7	44·6	39·8
45-49 "	11·0	8·7	5·5	4·5

[1] Taux par 1,000 femmes mariées d'âge spécifié.
[2] Les taux de l'Alberta sont ceux de 1922.

Il y a une augmentation constante dans la proportion des naissances illégitimes au total des naissances (facteur E) dans les Provinces des Prairies comme groupe et dans chaque province. L'augmentation la plus grande est celle de la Saskatchewan où en 1921 la proportion est de 1·1 p.c. et de 3·7 p.c. en 1936. Pour les Provinces des Prairies comme groupe, le pourcentage est de 1·7 en 1921 et de 3·8 en 1936. Comme on l'a mentionné déjà au sujet de l'analyse pour le territoire d'enregistrement, l'augmentation des naissances illégitimes peut être due à un meilleur enregistrement de ces naissances et la proportion est aussi légèrement affectée par le déclin des naissances légitimes durant la période. L'état K montre les proportions annuelles des naissances illégitimes à toutes les naissances des Provinces des Prairies en 1921–1936.

K.—PROPORTION DES NAISSANCES ILLÉGITIMES PAR RAPPORT À TOUTES LES NAISSANCES, PROVINCES DES PRAIRIES, 1921-1936

Année	Provinces des Prairies	Manitoba	Saskatchewan	Alberta
1921	1·7	2·3	1·1	1·8
1922	1·7	2·3	1·2	1·9
1923	1·8	2·3	1·3	2·0
1924	2·0	2·7	1·5	2·0
1925	2·2	2·7	1·7	2·6
1926	2·5	3·2	1·9	2·8
1927	2·6	3·3	2·1	2·8
1928	2·8	3·5	2·2	3·0
1929	3·0	3·6	2·5	3·2
1930	3·2	3·7	2·8	3·2
1931	3·4	3·6	3·0	3·7
1932	3·4	3·6	3·1	3·6
1933	3·6	3·8	3·2	3·9
1934	3·6	3·8	3·4	3·6
1935	3·5	3·5	3·3	3·8
1936	3·8	3·8	3·7	3·8

Effet combiné des facteurs affectant la natalité brute.—Afin d'effectuer une analyse du changement de la natalité brute au cours des années successives de recensement sur une base semblable à celle de l'analyse qui a été faite pour le territoire d'enregistrement à l'état XXX, page 271, nous avons en premier lieu fait des calculs qui vont montrer jusqu'à quel point la fécondité totale de toutes les femmes mariées d'âge fécond dépend de la fécondité spécifique de ces femmes dans les groupes quinquennaux d'âge et quel rôle joue leur distribution d'âge. Ces calculs préliminaires sont contenus dans l'état L. Les chiffres de cet état sont portés à trois décimales parce qu'ils doivent servir à d'autres calculs.

La fécondité totale des femmes mariées d'âge fécond en 1921 est de 187·8 pour le groupe (trois provinces). En 1926, elle est de 160·3 mais ce déclin est partiellement causé par des changements dans la fécondité et partiellement par des changements dans la distribution d'âge des femmes mariées d'âge fécond. Les deux chiffres intermédiaires entre ceux mentionnés plus haut indiquent, respectivement, ce que la fécondité totale aurait été avec la distribution d'âge de 1921 et les taux spécifiques de 1926 et ce qu'elle aurait été avec la distribution d'âge de 1926 et les taux spécifiques de 1921.

L.—FÉCONDITÉ TOTALE[1] À L'ÂGE FÉCOND, PROVINCES DES PRAIRIES, 1921, 1926, 1931 ET 1936

Item	Provinces des Prairies	Manitoba	Saskatchewan	Alberta
Distribution d'âge (1921) et fécondité spécifique (1921)	187·816	194·714	192·780	170·346
Distribution d'âge (1921) et fécondité spécifique (1926)	173·389	166·103	185·238	164·577
Distribution d'âge (1926) et fécondité spécifique (1921)	174·375	180·408	179·176	158·189
Distribution d'âge (1926) et fécondité spécifique (1926)	160·272	153·047	171·416	153·172
Distribution d'âge (1926) et fécondité spécifique (1931)	149·520	139·888	159·163	147·947
Distribution d'âge (1931) et fécondité spécifique (1926)	160·104	151·182	170·103	156·960
Distribution d'âge (1931) et fécondité spécifique (1931)	150·163	138·357	157·955	151·643
Distribution d'âge (1931) et fécondité spécifique (1936)	135·644	123·003	145·621	136·681
Distribution d'âge (1936) et fécondité spécifique (1931)	148·445	137·984	155·545	149·638
Distribution d'âge (1936) et fécondité spécifique (1936)	134·303	122·587	143·026	134·819
Distribution d'âge (1936) et fécondité spécifique (1921)	172·522	177·209	174·891	159·090
Distribution d'âge (1931) et fécondité spécifique (1936)	147·445	136·012	159·205	143·952

[1] Taux par 1,000 femmes mariées âgées de 15-49 ans.

Comme dans le cas de l'état XXX, l'effet du facteur C, changement dans la distribution d'âge des femmes d'âge fécond, peut être calculé de deux façons, *i.e.* pour observer l'effet de ce changement dans la distribution d'âge des femmes mariées sur la fécondité totale des femmes mariées d'âge fécond, nous pouvons prendre la distribution d'âge de 1921 et la distribution de 1926 avec la fécondité soit de 1921 soit de 1926. Entre 1921 et 1926, la première méthode donne une réduction de 7·57 p.c. dans l'ensemble des Provinces des Prairies, et la seconde méthode une réduction de 7·16 p.c. Les deux méthodes, qui semblent également valides toutes deux, sont assez rapprochées pour des conclusions raisonnables. En certains cas, elles donnent des résultats presque identiques et ne diffèrent pas de plus de 1 p.c. en aucun cas. On notera que pour toute la période de 1921–36 ce facteur produit une réduction de 8 à 9 p.c. dans la natalité brute des Provinces des Prairies en général.

L'effet du facteur D, qui est le changement dans la fécondité spécifique des femmes mariées d'âge fécond, peut de même être calculé de deux façons, aussi valides l'une que l'autre. Ainsi, entre 1921 et 1926, après avoir mesuré l'effet du changement dans la distribution d'âge des femmes mariées d'âge fécond (facteur C) en utilisant la fécondité spécifique de 1926 comme base, comme dans la première méthode, nous devons mesurer l'effet du changement dans la fécondité spécifique entre 1921 et 1926 d'après la distribution d'âge de 1921. Ici encore les résultats des deux méthodes sont toujours raisonnablement rapprochés. La différence ne dépasse jamais 1 p.c. et en certains cas les deux méthodes produisent des résultats presque identiques.

Durant toute la période, dans les Provinces des Prairies prises dans leur ensemble, le changement dans la fécondité spécifique des femmes mariées de 1921 à 1936 aurait à lui seul causé une réduction dans la natalité brute de 22 à 23 p.c.

Les calculs préparatoires à l'état L étant faits, nous pouvons maintenant procéder à l'analyse indiquée à l'état M qui correspond à celle indiquée pour le territoire d'enregistrement à l'état XXX. Chaque période quinquennale est donnée comme section séparée et la dernière section montre l'effet du changement total de 1921 à 1936.

M.—ANALYSE DU CHANGEMENT DE POURCENTAGE DANS LA NATALITÉ BRUTE, PROVINCES DES PRAIRIES, 1921-1926, 1926-1931 ET 1931-1936

Province et année	P.c. de la dernière année d'une période par rapport à la précédente	Effet de chaque facteur contribuant au changement de pourcentage des taux bruts s'il agissait seul							
		A	B	C		D		E	Produit des facteurs A-E[1]
				Première méthode	Deuxième méthode	Première méthode	Deuxième méthode		
1921-1926									
Provinces des Prairies...	81·95	101·66	93·60	92·43	92·84	92·32	91·91	100·86	81·9
Manitoba	75·75	102·56	93·15	92·14	92·66	85·31	84·83	100·93	75·8
Saskatchewan	85·01	101·50	93·51	92·54	92·95	96·09	95·67	100·78	85·1
Alberta	87·14	101·01	94·51	93·07	92·86	96·61	96·83	101·02	86·7
1926-1931									
Provinces des Prairies...	93·35	103·17	95·71	100·43	99·89	93·29	93·79	100·88	93·3
Manitoba	89·50	102·54	96·24	98·91	98·78	91·40	91·52	100·41	89·6
Saskatchewan	91·68	104·26	94·29	99·24	99·23	92·85	92·86	101·14	91·6
Alberta	99·11	102·86	96·48	102·49	102·47	96·59	96·61	100·91	99·1
1931-1936									
Provinces des Prairies...	87·88	103·41	94·68	99·01	98·85	90·33	90·47	100·42	87·9
Manitoba	88·03	103·11	96·09	99·67	99·73	88·90	88·85	100·28	88·0
Saskatchewan	88·72	104·56	93·13	98·22	98·47	92·19	91·96	100·72	88·8
Alberta	86·62	102·36	95·09	98·64	98·68	90·13	90·10	100·17	86·7
1921-1936									
Provinces des Prairies...	67·23	108·46	84·82	91·08	91·85	78·51	77·85	102·16	67·2
Manitoba	59·68	108·43	86·15	90·13	91·01	69·85	69·18	101·62	59·8
Saskatchewan	69·14	110·65	82·11	89·84	90·72	82·59	81·78	102·66	69·2
Alberta	74·82	106·35	86·71	93·89	93·39	84·29	84·74	102·12	74·5

[1] La première méthode de calculer les facteurs C et D est utilisée.
A—Changement dans la proportion de femmes d'âge fécond (15-49), par rapport à la population totale.
B—Changement dans la proportion de femmes mariées par rapport à toutes les femmes d'âge fécond.
C—Changement dans la distribution d'âge des femmes mariées d'âge fécond.
D—Changement dans le fécondité spécifique des femmes mariées d'âge fécond.
E—Changement dans la proportion des naissances totales par rapport aux naissances légitimes.

En résumé, pour les Provinces des Prairies dans leur ensemble, entre 1921 et 1936:—

Le changement dans la proportion de femmes d'âge fécond par rapport à la population totale expliquerait une augmentation de 8·5 p.c. dans la natalité brute.

Le changement dans l'état conjugal des femmes dans les groupes d'âge fécond expliquerait une réduction de plus de 15 p.c. dans la natalité brute.

Le changement dans la distribution d'âge des femmes mariées dans les groupes d'âge fécond expliquerait une réduction de 8 à 9 p.c. dans la natalité brute.

La baisse de la fécondité spécifique intramatrimoniale expliquerait une réduction de 21·5 à 22·5 p.c.

L'augmentation de la proportion de naissances illégitimes expliquerait une augmentation d'un peu plus de 2 p.c. dans la natalité brute.

Comme résultat de l'action de ces divers facteurs, la natalité brute des Provinces des Prairies baisse durant 15 années de presque un tiers. On notera que le pourcentage, 67·2, peut s'obtenir en multipliant les pourcentages représentés par les divers facteurs, *i.e.* 108·46, 84·82, 91·08, 78·51 et 102·16. Pour les deux facteurs, C et D, 91·85 et 77·85 pourraient être substitués à 91·08 et 78·51.

LE LOGEMENT AU CANADA

par

H. F. Greenway

SOMMAIRE

LES PREMIÈRES HABITATIONS AU CANADA

Partout où il y a du bois, la première maison qu'édifie invariablement le premier colon est la cabane de bois rond ou hutte dont les caractéristiques varient très peu d'une région à l'autre. Dans les Prairies toutefois, en raison de l'absence de régions boisées, la hutte en terre diffère sensiblement de ce genre d'habitation. Le progrès des premiers établissements est rapide. La hutte à une seule pièce du Canada central* est fréquemment remplacée par une maison de brique ou de pierre au cours d'une même génération. Dans d'autres régions, la maison en pans de bois prédomine même aux époques les plus avancées de l'évolution. Le dix-neuvième siècle voit un grand changement s'opérer dans le logement au Canada à la faveur d'une plus grande abondance de matériaux de construction, de meilleurs moyens de transport et de la croissance rapide des villes. Les concentrations de population retiennent nécessairement l'attention sur les problèmes de l'approvisionnement d'eau, de l'assainissement, de la prévention des incendies et des systèmes de communication.

ÉVOLUTION DU LOGEMENT DANS LES CENTRES URBAINS

Les centres urbains prennent leur essor décisif au Canada après 1850, Montréal, Québec et Toronto étant à cette époque les seules villes de plus de 30,000 habitants. La croissance est retardée par de désastreuses épidémies parmi les immigrés trop peu préparés et par la spéculation intense dans les valeurs terriennes. L'amélioration des logements et le relèvement des conditions de vie sont lents au début, mais font des progrès rapides entre 1880 et 1914.

Les réseaux d'égouts souterrains modernes ne viennent remplacer définitivement les anciens égouts découverts qu'aux environs de 1900.

Les appareils à traction hippomobile pour combattre efficacement les incendies deviennent d'usage général entre 1880 et 1890, à peu près en même temps que l'avertisseur d'incendie télégraphique. Les appareils automobiles ne viennent que plus tard entre 1910 et 1920.

Les systèmes modernes d'aqueducs municipaux existent déjà dans presque toutes les principales villes du Canada dès 1900, un siècle environ après que la première compagnie privée eût entrepris de canaliser l'eau dans les maisons de Montréal.

Les poêles ont remplacé les foyers aux environs de 1850, mais les fournaises à l'air à rendement satisfaisant ne deviennent d'usage général qu'après 1880.

L'invention de l'ampoule électrique incandescente à filament de tungstène en 1911 contribue fortement à vulgariser l'éclairage électrique qui a déjà remplacé presque partout l'éclairage au gaz dix ans plus tôt. La première installation d'éclairage au gaz au Canada avait été faite à Montréal en 1837.

L'usage de la vapeur tant dans le transport par eau que dans le transport sur terre au cours de la première partie du dix-neuvième siècle facilite grandement le mouvement des marchandises et contribue par là à un plus grand degré d'aisance. Ce qui est peut-être d'importance encore plus grande pour le citadin est la construction de réseaux de tramways dans les villes et les banlieues, lesquels lui permettent de se déplacer plus facilement. Il existe de ces réseaux dans toutes les plus grandes villes du Canada depuis 1900.

Plus récemment, l'amélioration du logement se concentre de nouveau sur des innovations dans la technique de la construction qui n'avait à peu près pas changé depuis cinquante ans. Les efforts sont dirigés vers la construction de maisons moins massives et mieux aérées, conçues de façon à assurer des quartiers habitables plus spacieux dans des genres de constructions plus petites et moins dispendieuses. La maison démontable, fabriquée maintenant en série, est le plus récent développement dans ce sens.

ASPECTS SOCIAUX DU LOGEMENT URBAIN

La valeur anormalement élevée donnée à la terre par la spéculation, les lourdes taxes et l'arrivée rapide des immigrés de l'Europe centrale contribuent à la formation de bas quartiers encombrés dans les plus grandes villes du pays et à l'érection, dans les banlieues, de maisons

* Maintenant Ontario et Québec.

peu coûteuses et peu satisfaisantes. L'insuffisance des facilités de logement devient si aiguë après la guerre que le Gouvernement fédéral fait deux enquêtes sur le problème et tente d'y remédier en offrant de l'aide financière. L'initiative provinciale et municipale dans ce sens n'est pas très marquée bien que des organismes privés et semi-publics tentent de réveiller l'opinion en faisant enquêtes et rapports sur la situation des bas-quartiers et sur la rareté de logements dans quelques-unes des plus grandes villes. Bien que l'élément le mieux renseigné soit de l'avis unanime que l'entreprise privée ne peut offrir un logement satisfaisant et à bon marché, aucun mouvement concerté pour venir en aide à la population n'a encore donné suite à cette conclusion.

DESCRIPTION DES MAISONS CANADIENNES

Spaciosité.—Près de 60 p.c. de tous les ménages canadiens en 1931 vivent dans des maisons de quatre à sept pièces, tandis qu'environ 20 p.c. vivent dans moins de quatre pièces et à peu près la même proportion dans huit pièces ou plus. Le nombre de pièces par ménage le plus représentatif est de six. Des 2,252,729 ménages canadiens, 18·2 p.c. vivent dans des maisons de cette dimension, laquelle est la plus près de la moyenne pour le Dominion qui est de 5·6 pièces par ménage. La moyenne de pièces par ménage urbain est de 5·8; elle est légèrement supérieure à la moyenne rurale de 5·5 qui est abaissée par le petit nombre de pièces qui caractérise les maisons de ferme dans les Provinces des Prairies. Les maisons occupées par leurs propriétaires sont toujours plus grandes que les maisons de locataires tant dans les régions rurales que dans les centres urbains, les moyennes respectives pour tout le Dominion étant de 6·1 et 5·0 pièces par ménage.

Matériaux de construction.—Plus de 86 p.c. des habitations rurales au Canada en 1931 sont faites de pans de bois, mais la proportion de ces maisons dans les centres urbains est beaucoup plus petite. Parmi les villes de plus de 30,000 habitants, elle varie de 4·9 p.c. à Toronto à 90·6 p.c. à Halifax. Le bois est caractéristique des Provinces Maritimes, tandis que la brique et la pierre prédominent dans le Québec et l'Ontario. Dans les villes des quatre provinces de l'Ouest, la proportion de logements en pans de bois varie de 67·4 p.c. à Regina à 88·1 p.c. à Edmonton, la majeure partie du reste étant de brique et de stuc.

Genre d'habitations.—Une proportion de 96 p.c. des ménages ruraux et de 59 p.c. des ménages urbains habitent des maisons simples. Des ménages urbains qui restent, 26 p.c. vivent dans des plain-pied et des appartements, 11 p.c. dans des maisons semi-détachées, 3 p.c. dans des rangées ou terrasses et moins de 1 p.c. dans des hôtels et des maisons de pension. Le nombre de pièces par ménage est toujours plus élevé dans les maisons simples et successivement moins élevé dans les maisons semi-détachées, les rangées ou terrasses et les appartements ou plain-pied. Les enfants constituent 51·1 p.c. des ménages canadiens moyens vivant dans des maisons simples, 47·7 p.c. de ceux vivant dans des appartements et des plain-pied, 47·5 p.c. de ceux vivant dans des maisons semi-détachées et 46·8 p.c. de ceux vivant dans des rangées ou terrasses.

La popularité des appartements augmente sensiblement au cours des dix années qui suivent la guerre et, en 1928, la valeur des contrats pour la construction d'appartements s'élève à 26·4 p.c. de celle de tous les contrats de construction résidentielle. Ce pourcentage tombe à 3·8 en 1933 et remonte à 14·2 en 1938.

SUFFISANCE DES FACILITÉS DE LOGEMENT

La moyenne estimative de pièces par personne au Canada passe de 1·07 en 1891 à 1·27 en 1931. Bien qu'une pièce par personne soit jugée satisfaisante, il y a au moins 25 p.c. de la population dans les villes canadiennes de plus de 30,000 habitants qui vit dans moins d'une pièce par personne en 1931; dans certaines villes cette proportion est probablement de plus de 40 p.c. L'encombrement dans les villes s'avère le plus nettement chez les locataires qui payent un loyer mensuel de $15 ou moins. Il se fait sentir aussi à un degré marqué dans les districts ruraux des Provinces des Prairies, comme l'indique la moyenne rurale suivante de pièces par personne: Manitoba 0·93, Saskatchewan 0·84, Alberta 0·88. Le nombre d'enfants plus élevé que la moyenne ne s'associe à l'encombrement que là où les revenus sont relativement bas. Il y a apparemment peu de relation entre le genre de logement et la moyenne de pièces par personne.

GAIN ET FACILITÉS DE LOGEMENT DANS LES VILLES

Les échantillons de moyenne annuelle de gain dans 14 villes en 1931 varient de $1,379 à $1,934 par famille. Les moyennes correspondantes de 1936 dans les villes des Prairies accusent des déclins approximatifs de $450 par famille. Le niveau de gain le plus fréquent en 1931 dans ces villes se situe entre $1,200 et $1,600, échelle qui englobe d'ordinaire de 20 à 23 p.c. des familles de l'échantillon.

La différence entre les divers degrés d'aisance est plus marquée qu'entre les niveaux de gain. Le coût de la vie dans certaines villes est relativement élevé tandis que le niveau moyen du gain n'est pas proportionnellement élevé.

Lorsque le gain familial est disposé en ordre de magnitude et divisé en quatre groupes égaux, la ligne de démarcation entre le groupe le plus bas et le deuxième groupe le plus bas (premier quartile) est ordinairement de 35 à 40 p.c. inférieur au niveau du milieu (médian). Dans la moitié supérieure, la ligne entre le troisième et le quatrième groupe (troisième quartile) est généralement de 45 p.c. environ au-dessus du groupe du milieu.

En 1931, le gain est de $400 en moyenne plus élevé chez les familles propriétaires que chez les familles locataires. Les moyennes effectives gravitent autour de $1,700 chez les familles propriétaires et autour de $1,300 chez les familles locataires.

Bien que les familles locataires soient à peu près de la même grandeur que les familles propriétaires au-dessous du premier quartile de gain, la moyenne de pièces et de gain par personne chez les locataires est sensiblement inférieure à la moyenne correspondante chez les propriétaires, et les moyennes tant chez les propriétaires que chez les locataires tendent à indiquer une insuffisance de facilités de logement dans ce groupe.

A peu près une famille de l'échantillon sur cinq compte plus d'un salarié. Cette proportion est plus élevée chez les familles propriétaires que chez les familles locataires et elle s'élève davantage dans les groupes progressifs de revenu jusqu'à $3,000.

La proportion de familles locataires de moins d'une pièce par personne dans les échantillons de différentes villes varie de 15 à 41 p.c.; elle varie de 9 à 39 p.c. chez les familles propriétaires.

Le gain par personne et le loyer par pièce chez les familles locataires augmentent en fonction de l'augmentation du nombre de pièces par personne. La moyenne de gain par personne et de loyer par pièce chez les familles de plus d'une pièce par personne est nettement plus élevée que chez les familles de moins d'une pièce par personne. Il y a donc incontestablement une relation étroite entre le gain et la suffisance de facilités de logement.

La proportion moyenne de gain affectée au loyer chez les familles locataires urbaines varie de 19 p.c. à 27 p.c. en 1931. Elle décline à des niveaux progressifs de gain, mais il y a indice que le logement est un item plus important dans les groupes de gain de $800 à $1,600 par année que dans les groupes plus bas ou plus haut. Ceci se reflète dans l'augmentation du nombre de pièces par personne et du loyer par pièce.

Il y a une différence beaucoup plus grande dans la proportion de gain affectée au loyer chez les familles individuelles d'un gain de moins de $2,000 que dans celle affectée aux mêmes fins par les familles gagnant plus que $2,000. En d'autres termes, le logement est en apparence un facteur relativement plus important chez les familles locataires de moins de $2,000 par année que chez celles d'un gain plus élevé.

Le gain annuel des familles propriétaires représente de 34 à 62 p.c. de la valeur des maisons en 1931 dans 14 villes observées. La proportion de maisons occupées par leurs propriétaires est généralement élevée lorsque ces pourcentages sont élevés et vice versa. Les proportions les moins élevées de maisons occupées par leurs propriétaires se rencontrent dans les villes où les relations de loyer à gain sont les plus basses.

TENURE

La proportion de maisons occupées par leurs propriétaires décline de 1921 à 1931, le nombre de propriétaires par rapport à tous les chefs de ménage ayant tombé de 5 p.c. dans les régions rurales et de 3 p.c. dans les centres urbains. Des 2,252,729 chefs de ménage énumérés en 1931, 1,362,896 ou 60·5 p.c. sont propriétaires et 889,833 ou 39·5 p.c., locataires. Une proportion de 78·8 p.c. de tous les ménages ruraux vivent dans leurs propres maisons en regard de 45·6 p.c. seulement des ménages urbains. On verra clairement par les chiffres qui suivent que la densité de la population est un facteur important influant sur la tenure:—

Pourcentage de propriétaires dans des centres spécifiés

Ruraux	78.8
Urbains de moins de 1,000	63.8
Urbains, 1,000 - 29,999	53.9
Urbains, 30,000 et plus	37.2

La moyenne de personnes par ménage dans les maisons occupées par leurs propriétaires est de 4·57 comparativement à 4·26 dans les maisons louées, les enfants représentant respectivement 2·22 et 1·96 personnes par ménage. La proportion de propriétaires augmente progressivement en fonction de l'avance en âge des chefs de famille.

La relation entre la condition d'occupation et la propriété est indiquée par les pourcentages suivants qui montrent la proportion de propriétaires classifiés selon l'occupation: rentiers, 71·1 p.c., employeurs 66·4 p.c., travaillant à leur propre compte, 56·0 p.c., n'ayant aucune occupation*, 49·9 p.c., salariés 38·4 p.c. La proportion de propriétaires varie très peu chez les familles dont le chef est né dans diverses parties de l'Europe et de l'Amérique du Nord; elle est cependant sensiblement plus basse chez les autres.

Le revenu est apparemment l'un des facteurs les plus importants influant sur la tenure, bien que dans les villes ses effets aient été atténués.

Logeurs.—Près de 1,000,000 de personnes ont été classifiées comme "logeurs" en 1931. Il y a 555,606 logeurs individuels répartis entre 350,155 ménages et environ 427,000 personnes dans 154,000 familles logeuses. La grande majorité de ces personnes vivent dans des maisons privées; les autres vivent dans des maisons de pension, des hôtels et des institutions.

Ces personnes sont très éparsement distribuées et plus nombreuses dans les villes que dans les campagnes. Une proportion de 13·3 p.c. de ménages propriétaires et de 17·4 p.c. de ménages locataires prennent un ou plusieurs logeurs individuels, tandis que 7·1 p.c. des propriétaires et 5·1 p.c. des locataires prennent des familles logeuses entières.

Les familles logeuses se composent en moyenne de 2·7 personnes comparativement aux ménages locataires qui comptent généralement 4·3 personnes.

LOYER

Le loyer des habitations au Canada augmente approximativement de 70 p.c. entre 1900 et 1913; il augmente encore de 65 p.c. en 1930. Le premier déclin majeur connu, soit de 25 p.c., se produit entre 1930 et 1934; il est suivi, les quatre années suivantes, par de légères augmentations.

La relation entre le loyer et les mouvements du coût de la construction antérieurement à 1913 est assez étroite mais, depuis lors, les loyers ne réagissent pas de façon appréciable aux fluctuations du coût de la construction. Ils sont encore moins affectés par le volume de la construction nouvelle. De fait, l'augmentation de l'offre de logements se produit d'habitude à des époques de prospérité, lorsque les affaires sont bonnes, et cette offre plus grande s'accompagne généralement d'une hausse du loyer. Inversement, dans les périodes de dépression, les loyers baissent malgré la rareté prononcée de logements à bon marché. Le revenu a été apparemment le facteur le plus important dans les mouvements du loyer au cours des vingt dernières années.

Le nombre de locataires payant un loyer de $15 ou moins par mois en 1931 varie de 22 p.c. du total en Ontario à 57 p.c. du total dans l'Ile du Prince-Edouard. Les loyers typiques des villes varient grandement à compter de $10 à $14 jusqu'à $30 à $34 en raison d'un concours compliqué de causes parmi lesquelles il y a les différences entre les genres de logements les plus populaires, dans les divers degrés d'aisance, le climat et le coût de la construction. Le loyer par pièce est modérément plus élevé en général dans les Provinces des Prairies qu'ailleurs au Canada.

LA VALEUR DES HABITATIONS URBAINES OCCUPÉES PAR LEURS PROPRIÉTAIRES

Près de 50 p.c. des estimations de la valeur de leur maison faites par les propriétaires en 1931 varient de $1,000 à $4,000 et moins de 30 p.c. sont plus élevées que $5,000. La propriété est plus nombreuse en général là où la proportion de logements à bon marché est plus élevée. La proportion de maisons de plus de $4,000 appartenant à des employeurs est d'environ 61 p.c., ce qui est beaucoup plus élevé que pour tout autre groupe principal d'occupations.

* Comprennent tous ceux qui n'ont jamais eu d'emploi rémunéré, *e.g.*, les veuves et les femmes mariées dont le mari vit ailleurs; aussi ceux qui se sont retirés d'un emploi rémunéré et qui ne vivent pas de leurs revenus.

Le degré de concentration autour d'une valeur centrale est beaucoup plus prononcé dans les loyers effectivement payés par les locataires que dans la valeur estimative de location des maisons occupées par leurs propriétaires, ce qui indiquerait que les propriétaires sont distribués plus uniformément que les locataires parmi les divers groupes de revenu.

Un relevé spécial de 473 maisons appartenant à des employés civils en 1931 montre que le déboursé annuel en espèces pour le logement est de $463 en moyenne, tandis que le prix d'achat moyen de ces maisons est de $4,174. Le déboursé en espèces pour le logement est de 23·1 p.c. du revenu annuel et de 11·1 p.c. du prix d'achat moyen.

LE LOGEMENT FAMILIAL DU SALARIÉ URBAIN, 1938

Les éviers de cuisine, les water-closets, l'eau courante, les bains et l'éclairage électrique sont des commodités trouvées dans la grande majorité des 1,439 logements familiaux de salariés urbains choisis au hasard et réunis en échantillon. L'origine raciale, le genre de logement et la tenure se rattachent apparemment toutefois à d'autres commodités telles que les réfrigérateurs, les garages et l'espace pour le jeu des enfants. En général, dans les limites des niveaux de gain familial observés, *i.e.*, $450 à $2,500 par année, les maisons de locataires sont mieux aménagées dans ce sens que celles de propriétaires.

Les niveaux de gain familial ne s'apparentent que très peu à l'existence dans les maisons des commodités premières énumérées ci-dessus. Il y a toutefois une relation nettement définie entre le gain familial et le nombre de familles possédant un réfrigérateur, le téléphone, un radio, un automobile et ayant des domestiques. Ceci s'avère indépendamment de la tenure, du genre de logement ou de l'origine raciale.

Il existe de grandes différences dans la proportion de gain affectée au logement. Dans une marge de $50 de loyer annuel, les différences de $1,000 dans le gain familial sont très fréquentes. La moyenne de pièces par personne s'abaisse brusquement en fonction de l'augmentation de la moyenne d'enfants par famille bien qu'il n'y ait que peu de rapport entre le nombre d'enfants et le gain de la famille.

La proportion de familles vivant dans leurs propres maisons augmente rapidement à des niveaux de gain plus élevés et en fonction de l'avance en âge du père. Il y a apparemment très peu de rapport entre la tenure et le nombre d'enfants par famille, tandis que la possession d'automobiles est plus commune parmi les propriétaires que parmi les locataires.

Les proportions de loyer annuel par rapport au revenu tombent de 19·4 p.c. à 15·9 p.c. entre les échelles de revenu familial annuel par personne de $100–199 et de $600 et plus, et remontent de 12·0 p.c. à 23·7 p.c. entre les échelles de loyer annuel de moins de $150 et de $550 et plus.

La moyenne urbaine de loyer chez les familles échantillonnées dans le groupe de revenu familial de $800–$1,199 varie de $169 à Saint John, N.-B., à $299 à Ottawa, Ontario. Les loyers minimums des familles se suffisant à elles-mêmes sont les plus bas dans les Provinces Maritimes et dans l'Ouest du Canada.

LE LOGEMENT DES FAMILLES SECOURUES, 1936

Environ un cinquième des familles choisies au hasard parmi les ménages vivant d'assistance publique dans les cinq villes des Provinces des Prairies de 30,000 habitants et plus sont des familles propriétaires. Les ménages secourus échantillonnés se composent surtout de 3, 4 et 5 personnes sans logeurs.

La moyenne de pièces par personne chez les familles secourues dans ces cinq villes varie de 0·75 à 0·91 comparativement à 0·99 et 1·07 chez les familles dont le gain varie de $400 à $799 par année.

Dans les échantillons de toutes les familles locataires en 1936, de 30 à 35 p.c. des personnes vivent dans des maisons de moins d'une pièce par personne, tandis que chez les familles locataires secourues les pourcentages correspondants sont de 60 à 70 p.c.

Le loyer le plus typique des familles secourues varie de $10 à $14 par mois, mais un grand nombre de familles habitent des maisons de $15 à $24 par mois. Le nombre de pièces par ménage et par personne augmente en fonction de l'augmentation du loyer mais il n'y a pas d'augmentation correspondante substantielle du loyer par pièce comme dans le cas des échantillons de tous les locataires. Les loyers plus élevés chez les familles secourues correspondent plutôt, comme on peut s'y attendre, à une plus grande spaciosité qu'à un logement de meilleure qualité.

Nota.—Le tableau 33, partie II, page 589, contient un résumé des statistiques du logement dans les villes de 30,000 habitants et plus.

PARTIE I

INTRODUCTION

Dans le plan général des recensements décennaux et quinquennaux de la population, une section est consacrée au logement depuis 1871, alors que cet enregistrement de la population canadienne prend les proportions d'un relevé systématique. Dans l'intervalle, des changements et des additions limitent aux faits fondamentaux de la population, au nombre d'habitations et aux données sommaires sur les matériaux de construction les possibilités de comparaison historique. Bien que les possibilités croissantes d'une analyse recoupée, à mesure que le plan s'améliore, aient plus que compensé cet état de chose, aucune étude sommaire du logement basée sur cinq ou six faits ne peut fournir les données nécessaires à une étude statistique complète. Par conséquent, les intentions fondamentales qui ont motivé la préparation de cette monographie sont de proportions modestes. Le projet consiste à colliger et présenter les données historiques disponibles et à préparer une analyse recoupée des données du recensement de 1931 sur le logement par rapport à d'autres portant sur le sujet général des facilités de logement. Une telle analyse est nécessaire pour servir de dénominateur commun aux relevés locaux intensifs qui ont paru en nombre croissant depuis 1930.

Une enquête a nettement démontré la rareté de statistiques historiques significatives comparativement au groupe important de documents historiques traitant du logement. Il a été décidé, par conséquent, de compléter ces minces données statistiques au moyen d'un résumé succint de l'évolution du logement au Canada et de certains des problèmes qui l'accompagnent.

L'analyse des données de 1931 peut aussi servir une fin additionnelle, à savoir, indiquer le genre de données le plus utile aux analyses statistiques des problèmes du logement et servir ainsi de guide aux futurs efforts dans ce domaine. La suffisance des facilités de logement constitue le sujet le plus important et le plus difficile. Il a été impossible d'examiner les aspects qualitatifs de l'encombrement d'après les données de recensement, sauf de façon indirecte au moyen du gain et du loyer. La seule base du nombre de pièces par personne est évidemment insuffisante si l'on ne tient pas compte de la dimension des pièces, de la composition d'âge de la famille, du chauffage, de l'éclairage, de la ventilation, etc. La lacune dans les données qualitatives est partiellement comblée par les renseignements recueillis au moyen d'un relevé du budget familial des salariés dans 12 villes au cours de l'année terminée le 30 septembre 1938. Cette matière paraît au chapitre X.

Afin d'évaluer la relation entre le gain et la suffisance, une analyse a été faite des renseignements du recensement de 1931 fournis par environ 24,000 familles de salariés dans 14 villes. Cette analyse s'est révélée très utile et propose plusieurs nouveaux angles d'approche à d'autres questions signalées par la suite. La nature peu maniable d'un recensement complet restreint les possibilités de reclassifier les données mais il est assez facile d'obtenir à peu près le même résultat au moyen d'échantillons. La perte d'exactitude dans un tel procédé est aisément vérifiée et, dans le cas actuel, s'avère très faible.

L'échantillon offre une nouvelle méthode d'aborder la question de variabilité des modèles de logement. Les distributions de fréquence du pourcentage de gain affecté au loyer, classifiées d'après le revenu familial et les groupes de loyer, accusent des différences prononcées dans les villes respectives, et le tableau des distributions de fréquence d'une ville à l'autre révèle aussi des caractéristiques différentes.

Une autre invite précieuse à de plus amples recherches découle d'un examen des moyennes de pièces par personne et de loyer par pièce à des niveaux progressifs de gain. Les taux d'augmentation dans ces deux séries offrent un indice important de la relation entre le gain et l'importance attachée aux facilités de logement. Ceci laisse supposer que la loi d'Engel sous sa forme simple ne constitue pas une description suffisante du comportement du budget familial. Il est vrai que la proportion de revenus consacrée à l'habitation décline à mesure que le gain s'élève mais l'on peut attacher une importance considérable au fait que le taux d'accroissement

du nombre de pièces par personne s'accélère dans les groupes centraux de revenus pour fléchir ensuite dans les catégories supérieures. La même situation existe aussi dans certaines villes en ce qui concerne le taux d'augmentation du loyer par pièce.

L'absence presque complète de données sur les habitations vacantes avant 1936 entrave l'analyse des facteurs de l'offre et de la demande de logements. Cette question, qui en elle-même assume les proportions d'une monographie, est traitée brièvement en fonction des relations historiques entre le loyer, les facteurs de coût et l'activité commerciale, série historique qui indique le mieux la variabilité du revenu. Les preuves laissent supposer que les augmentations de revenus stimulent plus efficacement la construction d'habitations que les diminutions du coût de la construction.

Le plan général de la présentation des données dans cette monographie est simple. La section analytique gravite autour de quelques attributs du logement, y compris les matériaux de construction, les pièces et les personnes par habitation, la tenure, la location et la valeur des maisons occupées par leurs propriétaires. Des données comparatives rurales et urbaines sont étudiées et mention spéciale est faite des villes de 30,000 âmes et plus.

CHAPITRE I

LES PREMIÈRES HABITATIONS AU CANADA

Introduction.—L'histoire de l'évolution du logement au Canada peut être divisée en deux phases. Dans la première, l'époque des pionniers, l'attention est principalement dirigée vers le problème fondamental de trouver un abri contre les éléments pour les colons qui luttent en vue d'obtenir des moyens d'existence dans une terre nouvelle. Dans les Maritimes et le Canada central*, cette période tire à sa fin entre 1830 et 1850, mais dans les régions colonisées plus tard du Canada occidental elle se poursuit jusqu'au tournant du siècle. Sa fin coïncide habituellement avec la vulgarisation des ateliers de rabotage et des fours à briques dans les régions nouvellement colonisées. Sans doute, l'époque du pionnier dans les provinces plus vieilles n'est pas complètement disparue vers 1850. Même aujourd'hui, de nouveaux colons reculent la frontière septentrionale et affrontent des conditions un peu moins pénibles seulement que celles d'il y a cent cinquante ou même deux cents ans mais les facilités de transport abrègent considérablement, de nos jours, la durée du développement colonial.

La façon la plus avantageuse d'étudier la deuxième phase de progrès du logement est sous l'aspect de l'expansion urbaine. Le souci du constructeur de logement passe du besoin fondamental d'abri aux considérations de confort et aux problèmes d'hygiène créés par la concentration compacte de la population. Bien entendu, le progrès dans cette direction s'accomplit d'abord dans les centres les plus populeux où la richesse a commencé à s'accumuler et où le nombre d'ouvriers spécialisés et la quantité de matériaux sont les plus considérables. Par conséquent, l'étude du logement à cette période portera en grande partie sur les régions urbaines.

Similarité essentielle des maisons de pionniers en différentes régions.—Les problèmes des premiers colons sont similaires dans presque toutes les parties du pays et de même leurs efforts en vue d'obtenir un abri suivent le même modèle sauf certaines variations qui dépendent principalement des différences dans les matériaux, l'outillage et l'habileté disponibles. La cabane de bois d'une seule pièce ou hutte sert de premier abri à la plupart des familles de pionniers et sa description ne varie que très peu des Maritimes au Pacifique. Les deux sections suivantes donnent une description détaillée des premiers logements du Canada français et des premiers établissements des United Empire Loyalists dans le Haut-Canada et, sauf les différences mentionnées au sujet des Prairies et de la Colombie Britannique, l'historique des autres parties du Canada ne révèle aucune variation essentielle.

Les difficultés rencontrées par les colons qui s'aventurent dans de nouveaux territoires à la fin du dix-huitième et au dix-neuvième siècles s'amoindrissent graduellement à mesure que le progrès de la fabrication rend l'outillage et les matériaux plus abondants et beaucoup moins dispendieux. La vitre et les clous, de même que les poêles, sont encore un luxe relatif au début du dix-neuvième siècle. Plus tard encore, l'usage de la grosse toile pour les tentes et du papier goudronné pour l'isolement atténuent considérablement les difficultés des nouveaux venus.

Les habitations de la Nouvelle-France.—C'est à Colbert, le ministre compétent de Louis XIV, que le Canada doit son premier recensement. Toutefois, ce dénombrement se limite en majeure partie aux faits fondamentaux de la population et ne fait aucune mention des habitations. En 1666, peu de temps après que les Cent Associés aient été dépourvus de leur charte, un recensement systématique de la colonie du St-Laurent est effectué pour donner au gouvernement de France une idée définie de sa dimension et sa composition. On dresse un relevé de la population totale de race blanche, du nombre de familles ainsi que du nombre d'artisans exerçant différents métiers. Les habitations sont comptées en Nouvelle-France pour la première fois en 1685 mais l'on accorde peu d'attention à leurs attributs physiques avant 1901. Une étude du logement des pionniers, toutefois, offre un intérêt unique en raison de son association étroite avec la vie du peuple. Au début de l'histoire canadienne, les colons construisent leurs propres logis et, conséquemment, ces logis reflètent le succès de leurs efforts pour triompher de l'entourage; ils révèlent quelque chose du caractère de ceux qui les ont bâtis et l'histoire de leur évolution constitue un commentaire précieux sur le progrès social et économique du Dominion.

* Actuellement l'Ontario et le Québec.

En Normandie et en Bretagne, d'où viennent la plupart des premiers colons de la Nouvelle-France, la coutume est de construire en pierre. Toutefois, il est à peu près certain que les habitations en pierre sont rares en dehors de la ville de Québec jusqu'au début du dix-huitième siècle. En 1608, des matelots charpentiers érigent la fameuse "habitation" de Champlain et, chez les colons établis le long du St-Laurent et des rivières attenantes les quatre-vingt-dix années qui suivent, le bois prédomine dans la construction. Ce n'est que lorsque la lutte pour l'existence s'atténue considérablement que le colon ordinaire peut songer à obtenir plus de confort. Dans la plupart des cas, muni d'outils les plus rudimentaires, il doit arracher à la forêt vierge un logis et des moyens de subsistance. Avant de bâtir sa maison, il doit défricher un espace pour la construction, puis d'autres pour les cultures et le pâturage. Il s'occupe de ces cultures, confectionne presque tous ses meubles et entreprend de longs voyages en canot pour se procurer des provisions. Le problème du logis est urgent et les murs d'une hutte de troncs d'arbre (pièce sur pièce) peuvent être dressés en un jour avec l'aide de voisins de bonne volonté. Aujourd'hui, on appellerait probablement cabane de bois d'une seule pièce plusieurs de ces premières constructions. La maison typique de la famille bien établie, toutefois, contient une salle spacieuse et plusieurs petites chambres à coucher. La chaleur provient entièrement d'un foyer qui consume habituellement des quantités considérables de combustible mais ne produit que très peu de chaleur au-delà de son entourage immédiat. Dans son Histoire des Canadiens français, Benjamin Sulte note qu'en 1643 le couvent des Ursulines à Québec compte quatre foyers qui, d'après la Mère Supérieure, consument le total élevé de 175 cordes de bois par année.

La hache joue un rôle de première importance dans la construction des premiers logements de la Nouvelle-France. Le colon s'en sert pour abattre, adoucir et fendre les billes requises et aussi pour creuser les billes fendues du toit. Ces dernières sont parallèles et chevauchantes; sur le dessus, une surface concave alterne avec une surface convexe, de sorte que chaque deuxième bille sert à l'écoulement de l'eau pendant les averses. Peu de clous sont utilisés dans ces premières constructions, étant donné qu'ils sont dispendieux et d'un usage limité pour les huttes en troncs d'arbre. Les planches employées doivent être coupées des billes avec une scie à refendre.

Il semble bien évident que les *habitants* aient atteint un haut degré de dextérité dans la construction dite "pièce sur pièce". Les logis sont bâtis assez solidement pour durer plusieurs générations. Les murs épais conservent la chaleur en hiver et gardent l'intérieur frais en été. Graduellement, le bardeau remplace les billes et l'écorce sur la toiture et, à l'extérieur nu, sont ajoutés des portiques. Carless* remarque que, au dix-huitième siècle, "la véranda est aussi nécessaire que la salle commune dans la province de Québec". Bien que plusieurs de ces maisons offrent un aspect morne et sans attrait, on fait de grands efforts pour en rompre la monotonie. Le long du Saint-Laurent, les logis reçoivent régulièrement de brillantes couches de chaux et, l'été, créent un charmant relief sur le fond verdoyant de la campagne. En certains endroits, la pente douce et légèrement concave de la toiture rehausse l'apparence de la maison typique mais, plus souvent, le toit est de style normand, abrupt et massif.

Tout en contribuant beaucoup au développement de l'initiative et de l'indépendance, l'établissement des logis fait ressortir aussi les avantages de la coopération. La "corvée" est une institution aussi commune en Nouvelle-France que dans les établissements de langue anglaise des Maritimes et du Haut-Canada. Des voisins se réunissent, et souvent, en moins d'un jour, dressent les murs de la maison d'un nouveau colon. D'habitude, des hommes habiles en maçonnerie construisent le foyer et la cheminée; ils seront payés plus tard par des travaux d'un autre genre. La maison est le centre de la vie sociale de la colonie. La grande salle familiale est le seul endroit où les *habitants* qui aiment le plaisir peuvent se réunir après le labeur quotidien. Là ils dansent, chantent, s'amusent à des jeux et, à certaines occasions, célèbrent, se rassemblant chez l'un puis chez l'autre durant les longues soirées d'hiver pour leurs veillées du bon vieux temps.

Des données fragmentaires sur l'amélioration de l'outillage et des matériaux révèlent un autre aspect intéressant du logement. Les premiers colons d'une nouvelle région, qui transportent toutes leurs provisions en canot et les portent sur le dos aux portages, ne peuvent apporter qu'un nombre très restreint d'articles tels que la vitre pour les fenêtres et peut-être quelques clous. Plus tard, de la même manière, ils transportent des poêles de fonte. Avant, toutefois, des routes locales le long des rivières permettent le transport du bois des premières scieries. Celles-ci n'emploient d'abord qu'une longue scie à refendre, mue par une roue hydraulique à

---

* Old Manors and Old Houses of the Province of Quebec—appendice de l'*Histoire des Canadiens français* de Benjamin Sulte.

peu près comme l'on guide une scie à main. Par après, elle est remplacée par la scie circulaire plus efficace. Ainsi, vers 1750, les maisons en pans de bois sont communes le long du St-Laurent et l'on y voit aussi des maisons de pierre.† Les descriptions des rives du St-Laurent en 1749 par Pierre Kalm et en 1832 par Pickering et Catharine Parr Traill ne signalent que peu de changements dans l'intervalle. Parvenu à un confort raisonnable, l'*habitant* semble satisfait d'une vie simple autour de sa maison et de sa famille.

Les maisons dans le Haut-Canada.—Les premiers logements dans le territoire connu plus tard sous le nom de Haut-Canada sont construits le long de la rivière Détroit quelque temps avant 1750 par des soldats français licenciés. Leur maison est sur une longue bande de terrain en bordure étroite sur la rivière et ressemble à celle des *habitants* le long du St-Laurent. Il n'y a pas d'établissement important avant l'arrivée du contingent de l'ouest des United Empire Loyalists, dont plusieurs s'établissent le long du lac Ontario et sur la Péninsule de Niagara. Venus en cette région nouvelle souvent presque sans outillage, ils sont forcés de vivre de façon bien primitive tant que les terrains de culture ne sont pas défrichés et les moyens de subsistance ne sont pas disponibles. Après, on peut songer à construire des logis plus commodes et plus attrayants. Les maisons sur les rives du lac Ontario et du Haut-St-Laurent s'améliorent rapidement et la hutte du pionnier recule vers l'intérieur pour abriter les nouveaux colons. Le compte rendu laissé par Mme Traill* en 1832 donne un excellent aperçu de l'évolution continuelle des logements. Au sujet d'un voyage de Montréal à Prescott, elle écrit—"En voyageant le long de la route, je suis ravie de l'ordre, de la propreté et du confort des maisons et des fermes. Les huttes en troncs d'arbre sont rares, ayant été supplantées par de jolies maisons en pans de bois, construites dans un style supérieur, et souvent peinturées au blanc de plomb ou vert pâle." Trente ans auparavant, une grande partie de ce terrain ne voit aucun habitant sauf les bandes errantes des Indiens. Quelques jours après avoir longé le St-Laurent, Mme Traill se dirige vers le nord le long de la rivière Ottonabee et rencontre des conditions bien différentes. Elle décrit en détail une taverne qui fait ressortir le contraste—"L'intérieur de cette habitation grossière (une hutte en troncs d'arbre) n'offre pas un aspect bien accueillant. Les murs sont faits de billes raboteuses en grume; les interstices sont remplis de mousse et de morceaux irréguliers de bois pour empêcher le vent et la pluie de pénétrer. Le toit non plâtré laisse voir le chevronnage recouvert de lichens verts, jaunes et gris et les bardeaux teints d'un beau rouge acajou par la fumée qui ne veut pas monter par la grosse cheminée de glaise et de pierre. La terre ferme, durcie et aplanie par les pas, sert de plancher. . . Outre les différents émigrés, hommes, femmes, enfants qui vivent à l'intérieur, des occupants d'une autre description habitent la cabane. Un beau veau occupe un enclos dans un coin, quelques porcs se promènent en compagnie d'une demi-douzaine de volailles." A Peterborough, ville considérable à cette date, Mme Traill habite une pièce qu'elle décrit comme suit: "Vraiment, on dirait une cage d'oiseau plutôt qu'une chambre à coucher. Les murs sont lattés, non plâtrés et ouverts, laissant couler la fraîche brise du soir par les interstices; et, de mon lit, je puis voir l'eau moutonnée des rapides qui danse au clair de lune." Sans doute, cette chambre sera plâtrée et finie à l'extérieur avec de la planche à clin comme plusieurs des "deuxièmes" ou "troisièmes" logis mais, dans l'intervalle, le besoin de logement est tellement urgent que c'est le mieux que peut obtenir même un voyageur en moyens.

Les premières habitations consistent presque toutes d'une seule pièce bâtie en troncs d'arbre, souvent extrêmement exiguë, en certains cas ne dépassant pas dix pieds en longueur. Plus souvent, toutefois, elle est longue de quinze à vingt pieds et large de dix à quinze pieds. Comme en Nouvelle-France, les murs de ces cabanes de bois sont souvent dressés en un jour au moyen d'une "corvée" qui combine les efforts des voisins les plus rapprochés. L'achèvement de la maison soumet à une rigoureuse épreuve l'ingéniosité du colon, car les clous constituent un luxe réservé à la toiture, et cela si de toute façon ils sont disponibles. L'encadrement des portes et les fenêtres sont fréquemment percés dans les murs au moyen de haches; on ne compte qu'une ou deux fenêtres et quelquefois pas du tout. Des gonds en bois façonnés par les artisans les plus habiles permettent de monter des portes mais, dans plusieurs cas, les premières cabanes n'ont qu'une couverture suspendue dans le cadre de l'entrée. Il est difficile de se procurer la vitre pour les fenêtres et une bonne partie de celle qu'on peut obtenir est fragile et inutilisable. Souvent, on construit, pour dormir, un grenier sous le toit incliné doublé d'écorce ou de troncs fendus, creusés et chevauchants. Une échelle, placée quelquefois à l'extérieur de la hutte, donne ordinairement

† Pierre Kalm—*Voyage dans l'Amérique du Nord*
* *The Backwoods of Canada*—pp. 71, 92 et 93—Catharine Parr Traill.

accès au grenier. Les cheminées varient entre une ouverture percée dans le toit au-dessus d'un foyer de pierres rugueuses et une construction de pierre solide érigée avec du mortier. Les murs sont pleins de courants d'air en dépit de la mousse, de la boue et de l'écorce qui remplissent les crevasses. Là où l'on trouve des planchers, ils sont faits de planches sciées, habituellement de bois vert qui commence bientôt à travailler et doit être posé de nouveau. Le manque de bois de bonne qualité entrave aussi la construction des meubles qui sont presque tous de fabrication domestique. Des lits, une table et des bancs ou des chaises raboteuses constituent le principal ameublement des premiers logis. Pickering, à la suite de ses voyages à travers les nouveaux établissements en 1832, donne l'une des descriptions les plus concises et les plus instructives de l'habitation du premier colon.† Il écrit—"Les colons dans les bois semblent être les personnes les plus indépendantes et les plus satisfaites, à leur manière, que j'aie rencontrées; peut-être seulement avec une cabane de bois non plâtrée, contenant deux pièces, une au-dessus et une au-dessous, quelquefois une seule, avec un grand foyer ouvert et un feu de bûches. Le dos de la cheminée et le foyer faits de pierres ramassées autour de la ferme; un plancher non aplani, taillé seulement peut-être, et quelquefois au début, aucun; des portes et des barrières avec des gonds en bois. Quelques ustensiles ordinaires de ménage, deux rouets—un pour le lin et l'autre pour la laine, et des écheveaux suspendus à l'intérieur de la maison au moyen de chevilles enfoncées dans les billes; une baratte verticale (toujours les femmes traient les vaches et barattent); un fusil ou une carabine; un, deux chiens ou davantage; un four à l'extérieur à une faible distance de l'habitation, bâti quelquefois en glaise seulement, d'autres en brique ou en pierre placés souvent sur la souche d'un arbre près de la maison, et un hangar recouvert d'écorce ou de dosses pour le conserver sec; une paire de bœufs, quelques taures, deux ou trois vaches, huit ou dix moutons, peut-être un cheval ou deux, un traîneau, une charrette, une charrue et une herse, cette dernière ayant peut-être des dents de bois, constituent toutes leurs richesses sauf la terre, et souvent ils récoltent 100 ou 200 boisseaux de blé, 80 ou 100 de maïs, de l'avoine, des pois, et parfois du sarrasin et un carré de lin, et engraissent trois ou quatre porcs, et une vache, ou une couple de bœufs, en plus de sept ou huit cochons d'élevage, et une ou deux truies."

Il est évident, d'après cette description, que pendant quelque temps après la préparation du premier logement les principaux efforts des colons sont consacrés aux cultures et à l'élevage du bétail. Les établissements de la Péninsule de Niagara dont parle Pickering ne sont pas récents et l'habitation décrite plus haut appartient sans doute à l'un des premiers genres. L'amélioration du logement s'accomplit parfois graduellement, parfois tout d'un coup alors que l'ancien logis est complètement remplacé par un nouveau. A mesure que les maisons s'agrandissent, des vérandas sont ajoutées dans les établissements français, tandis que les colons d'origine hollandaise construisent des terrasses surélevées ou des porches sous lesquels les harnais sont suspendus et divers outils sont abrités. La peinture étant très dispendieuse, l'extérieur est soigneusement blanchi à la chaux et offre très souvent un aspect propre et coquet. Pickering décrit en particulier la taverne Sovereign de la rue Talbot,* de la façon suivante: "C'est une bonne maison de ferme nouvelle, avec granges et autres bâtiments, et un hangar où mangent les chevaux des voyageurs—et le tout, peinturé et blanchi, ressort avec éclat à distance; mais lorsqu'on approche, on peut constater que ce n'est bien qu'une auberge canadienne, ou j'aurais pu dire américaine, avec certaines de ses fenêtres brisées, et les trous bouchés avec des guenilles." La cherté relative des denrées et le peu d'argent en circulation entravent gravement les efforts des colons pour améliorer leur logis et leur outillage. En ce qui concerne les matériaux, le bois occupe encore le rang le plus important même lorsque la brique devient généralement disponible. Le bois n'est pas considéré comme un matériau inférieur de construction. Guillet remarque que la brique est utilisée occasionnellement à la fin du dix-huitième siècle‡ mais son emploi n'est très répandu que trente ou quarante ans plus tard. En grande partie, l'usage de la pierre est limité aux régions telles que celle autour de Kingston où l'on trouve des approvisionnements naturels de bonne pierre à bâtir. Bien qu'il existe encore quelques exemples d'excellente dextérité manuelle, les premières maisons en pans de bois sont loin d'être parfaites. Elles ne protègent ni contre le froid en hiver ni contre la chaleur en été mais, par la suite, le développement et l'amélioration de ce genre d'habitation démontrent que des maisons très commodes en pans de bois peuvent être construites. Les découpures détaillées, une nouvelle particularité devenue en vogue vers le milieu du

† *Emigrants' Guide to Canada* de Pickering. Pickering est un fermier anglais qui est arrivé aux Etats-Unis et a voyagé vers le nord avec l'intention de placer un petit capital dans la terre nouvelle.
* Ouvrage cité.
‡ *Early Days in Upper Canada*—p. 171—Edwin Guillet.

dix-neuvième siècle, ornent les vérandas et les bordures des toits. A cette date, les maisons ont pris les proportions qu'elles ont de nos jours dans les constructions de deux et de deux étages et demie. Toutefois, le chauffage se fait encore au moyen de poêles. Le poêle Franklin à foyer ouvert, si répandu au début du siècle, est remplacé par le poêle à bûches et la cuisinière avant l'apparition de la fournaise. Il est intéressant de remarquer que dès 1825 un nombre considérable de maisons sont à louer et qu'il existe probablement une classe nettement locataire. Les manœuvres peuvent se procurer un logement dans les villes à raison d'un prix aussi bas que dix shillings par mois, tandis que les gages d'un ouvrier spécialisé atteignent souvent 6 shillings par jour. Même cette somme pour le logement est jugée élevée d'après les niveaux du loyer en Grande-Bretagne à la même époque.‡

Les premières habitations de l'Ouest canadien.—La rareté des régions boisées dans les Prairies constitue la principale cause de la légère différence entre le développement de l'Ouest et celui de l'Est. La hutte de terre,§ qui ne disparaît de certaines de ces parties que bien après le début du vingtième siècle, est une conséquence de cette situation. Elle abrite le premier colon et assez souvent sa famille pendant quelques années en attendant qu'il puisse construire une meilleure habitation. Le caractère unique de la hutte de terre lui vaut plus qu'une simple mention en passant. Les mottes gazonnées sont détachées des baissières en lisières d'environ un pied de large. Elles varient en épaisseur de deux à six pouces selon la densité des racines et sont habituellement coupées en longueurs d'à peu près deux pieds. Les murs ont trois pieds d'épaisseur et des chevilles de saule enfoncées à travers les couches superposées de mottes en augmentent la rigidité. Quelquefois, ces constructions sont très grandes, mais les premières cabanes des colons célibataires ont en moyenne seize pieds de long et douze pieds de large. Le plancher de bois est posé sur des rangs de poteaux ou de bois de longueur et souvent recouvre une petite cave. Le cadre des fenêtres et des portes est fait de bois de construction. Pour les portes, on se sert de bois bouveté et à languette étroite. Les fenêtres sont habituellement petites; le châssis est acheté et placé dans un cadre fabriqué à la maison. La construction du toit varie mais l'une des méthodes acceptées consiste à placer les poutrelles l'une près de l'autre, du mur à la poutre de faîte, formant ainsi une pente légère qui facilite l'écoulement. Des rameaux d'osier sont placés perpendiculairement sur les poutrelles. Vient ensuite une couche de chaume suivie d'une couche de terre. De telles toitures, toutefois, sont loin d'être à l'épreuve des intempéries et sont remplacées aussitôt que possible par des planches recouvertes de papier goudronné et de terre. La hutte de terre bien construite est facilement chauffée au moyen de poêles de différents genres; la petite cuisinière est la plus utile pour fins générales. Quelquefois, des rideaux de grosse toile ou autre tissu grossier séparent les petites sections de la pièce principale, mais d'ordinaire les premières huttes de terre n'ont aucune séparation.

Les cabanes en pans de bois des Prairies sont souvent de légères constructions qui peuvent être transportées d'un endroit à l'autre. La première construction, érigée en 1862 sur le terrain où se trouve actuellement le cœur de la ville de Winnipeg, donne une idée de la fragilité de certaines des premières habitations de l'Ouest. A la jonction des régions de la rivière Rouge et l'Assiniboine, le terrain est bas et découvert, exposé à l'inondation au printemps et au vent pénétrant en hiver. De cette construction qui est à la fois un logement et un magasin, J. J. Hargrave dit:—

"La maison était érigée à un endroit complètement isolé, et le vent, qui quelquefois soufflait en tempête en travers des plaines, devait flageller les larges pans du frêle bâtiment avec une violence telle, croyait-on, qu'il finirait par le réduire en pièces. Mais bien que la maison dût en certaines occasions être soutenue par plusieurs énormes poutres appuyées contre elle à l'extérieur et que ses occupants fussent loin de se croire en sécurité par une nuit orageuse, le vent était aussi impuissant à l'abattre que l'eau à la miner."*

Plus tard, en se servant de l'argile de la rivière Rouge, on réussit à fabriquer de la brique. Vers 1890, les édifices de brique sont très communs à Winnipeg

Les denses forêts le long de la côte de la Colombie Britannique rendent plutôt simple le problème de construire des habitations en bois. Même avant l'arrivée des blancs, les Indiens du

‡ *Views of Canada and Colonists*—1844—p. 264—J. B. Brown—"Les loyers au Canada, comme la chose est généralement connue, sont plus élevés en quelque sorte que dans la plupart des endroits en Grande-Bretagne, parce que la main-d'œuvre et l'argent y rapportent de meilleurs revenus. Dans les villes canadiennes, on peut se procurer une grande pièce avec une ou deux alcôves (en général, les ouvriers ayant une famille peu nombreuse s'accomodent au début de ce genre de logement) pour 10s. à 12s. par mois ou pour environ £6–£7 5s. par année."

§ La description de la hutte de terre de l'Ouest du Canada est donnée par M. J. K. Finlayson, B.S.A., du Bureau Fédéral de la Statistique.

* *Red River (From 1861 to 1868)*—p. 307—J. J. Hargrave.

littoral ont développé plusieurs genres de constructions de bois. Bien en évidence, on trouve l'habitation "semi-souterraine" de la tribu Salish "formée d'une excavation circulaire surmontée d'un toit conique en troncs d'arbre recouverts de terre pour conserver la chaleur. Ces huttes varient de vingt à cinquante pieds en diamètre, et d'habitude on y entre au moyen d'une échelle ou d'un billot entaillé qui descend par le trou d'où s'échappe la fumée, au sommet."† Les Indiens du littoral construisent aussi de vastes constructions oblongues en bois, longues de jusqu'à plusieurs centaines de pieds et larges de cinquante ou soixante pieds, qui logent plusieurs familles. Les premiers colons de race blanche construisent des huttes en troncs d'arbre semblables à celles des colons de l'Est canadien. L'évolution des habitations dans ce territoire est appréciée de façon concise par Bernard C. Palmer avec l'œil critique de l'architecte. M. Palmer écrit—"L'évolution de la cabane et la hutte de troncs d'arbre à la simple maison en pans de bois, puis aux constructions plus prétentieuses, mais le plus souvent disgracieuses, désignées sous le nom de "maisons en série", est à peu près la même dans toutes les villes. . . . . Ce genre de maison ne se limite pas seulement à la Colombie Britannique; tous, nous le connaissons bien. Heureusement, comme il s'agit de l'un des premiers développements, la plupart de ces habitations sont construites près du centre des villes et sont démolies par la suite pour faire place aux édifices commerciaux."‡

La similarité des habitations de différentes régions, signalée plus haut, existe bien avant l'époque des maisons en pans de bois. Elle se discerne bien clairement dans les premières habitations du Canada français et les premiers logis des Loyalistes du Haut-Canada, décrits dans les deux sections précédentes.

---

† *Canada and Its Provinces*—Vol. 21, p. 295.
‡ Development of Domestic Architecture in British Columbia—*Journal of the Royal Architectural Institute of Canada*—Novembre 1928—Bernard C. Palmer, L.R.I.B.A.

CHAPITRE II

ÉVOLUTION DU LOGEMENT DANS LES CENTRES URBAINS

On a fait remarquer antérieurement que les problèmes du développement du logement urbain diffèrent substantiellement de ceux auxquels doivent faire face les premiers colons. Les concentrations de population attirent les entreprises, y compris les scieries et les fours à briques qui facilitent beaucoup l'obtention des matériaux fondamentaux. Les marchands vendent aussi d'autres articles nécessaires à la construction dont la vitre, les outils, les clous. La main-d'œuvre augmente avec la population, bien qu'elle demeure relativement rare au cours du dix-neuvième siècle. Toutefois, à mesure qu'il devient de plus en plus facile de se procurer un abri, d'autres difficultés surviennent au sujet de la protection contre le feu et la maladie et des efforts pour améliorer les conditions de vie.

La croissance des villes—Avant d'étudier le progrès du logement urbain, une revue succincte de la croissance primitive des premières villes et cités serait peut-être opportune. Ce premier développement, sans doute, est bien avancé au Canada français et aux Maritimes avant même qu'un établissement quelconque soit entrepris dans le Haut-Canada ou le territoire plus à l'ouest. La population de la ville de Québec atteint 5,000 âmes vers 1740 et Montréal compte le même nombre à peu près vingt ans plus tard. En 1817, les district de Halifax et Saint John dépassent 5,000 mais York (Toronto) n'atteint pas ce chiffre avant 1831. L'immigration au Canada s'accélère les vingt années suivantes et la population de Hamilton, Kingston, London et Bytown (Ottawa) dépassent de beaucoup 5,000 âmes. La colonisation de l'Ouest ne commence que beaucoup plus tard et en 1870 la population de Victoria n'est que de 3,270, tandis que le site de Vancouver n'a pas encore été arpenté. Le district de Winnipeg, relativement peu important encore comparé aux autres établissements de la région de la rivière Rouge, ne compte que 241 personnes. D'autres établissements des Prairies, maintenant devenus des villes, ne se forment qu'entre 1885 et 1900.

Epidémies chez les immigrés.—Le développement initial dans le Québec et les Maritimes est beaucoup plus graduel que dans l'Ontario et l'Ouest et, jusqu'à un certain point, les centres de l'Est échappent aux anomalies qui caractérisent le développement de l'Ouest. Toutefois, l'affluence d'immigrants, surtout de 1800 à 1850, crée de graves difficultés dont le Québec a plus que sa part. La plupart des nouveaux venus sont mal équipés pour la traversée de l'Atlantique et souvent bien mal renseignés sur la vie qui les attend. Le choléra ravage les navires encombrés et se répand parmi les habitants de Québec et de Montréal. A l'arrivée des colons, il n'y a d'abri convenable ni pour les malades ni pour ceux qui sortent indemnes de la dure traversée océanique. La misère de ces années est effroyable, jugée d'après les systèmes actuels d'assainissement et de soins médicaux. Trois extraits cités plus bas donneront une idée de cet état de chose. Le premier, dû à Bigsby, parle de Québec, probablement au début du dix-neuvième siècle. L'auteur écrit:—

"En débarquant, ces pauvres créatures (des immigrants) se traînent où elles peuvent dans un taudis quelconque, avec leur entourage infect. Lorsqu'elles sont assez nombreuses pour paraître dans les rues, le Gouvernement Colonial, je crois, les place dans des maisons décrépites, avec quelque chose comme des rations dont la meilleure partie des immigrés ne sont à même de voir que très peu; elles sont avidement saisies par ceux qui les réclament à grands cris.

"Seule l'imagination la plus audacieuse peut concevoir l'état encombré et immonde de ces maisons, les scènes dégoûtantes qui s'y déroulent. J'ai marché sur le plancher de l'une d'elles, m'enfonçant presque par-dessus les souliers dans un mélange gluant et humide de déchets d'animaux et de légumes."*

Les ravages du choléra à Montréal en 1832 sont décrits de façon pittoresque par Mme Traill, qui elle-même faillit mourir de cette maladie. Elle écrit:—

"Le choléra a fait d'affreux ravages, et l'on peut constater ses effets dévastateurs en regardant les habitations obscurcies et les vêtements de deuil des gens de toutes les classes. . . . En

* The Shoe and Canoe—I. 23—Bigsby—Reproduit dans *Canadian Economic Documents*—Vol. II, p. 108—Innis and Lower—University of Toronto Press.

certains cas, des rues entières sont presque dépeuplées. . . A aucune classe, me dit-on, l'épidémie n'a-t-elle été aussi fatale qu'au groupe le plus pauvre des immigrés. . . Dans une maison, onze personnes sont mortes, dans une autre, dix-sept; pour raconter cette tragique histoire, la seule créature à survivre est un petit enfant de sept ans."†

En dépit d'une mise en quarantaine en 1833 à la Grosse Ile, 35 milles environ au-dessous de Montréal, les ravages ne sont pas enrayés avant plusieurs années. Les effets du typhus à Montréal lors de la grande épidémie de 1847-48 ont été décrits comme suit:—

"Le funeste typhus se déclare en 1847. . . . De vastes hangars sont érigés dans un champ à la Pointe St-Charles, où les émigrants sont transportés des navires. Le spectacle le plus triste est de voir les religieuses, au risque de leur propre vie, porter les femmes et les enfants malades dans leurs bras, des bateaux aux ambulances, afin qu'ils soient conduits aux hangars, la plupart pour être placés dans les tranchées dans des cercueils de bois brut. . . Les hangars forment un grand carré et entourent une cour au centre où sont entassés les cercueils."‡

Bien que la population canadienne-française soit capable de résister à ces épidémies avec beaucoup plus de succès que les immigrants eux-mêmes, la façon malheureuse dont l'immigration est dirigée crée un profond ressentiment. L'épidémie qui assaille le Bas-Canada n'atteint pas l'Ontario avec autant de sévérité, mais les insuffisances du logement élèvent sensiblement la mortalité dans les établissements du Haut-Canada, où les rigueurs de la nouvelle vie pèsent lourdement sur les immigrants épuisés. Plus tard, dans l'Ouest canadien, l'arrivée des colons entre 1885 et 1910 ne provoque pas une réapparition des épidémies mais elle crée cependant un grave état d'encombrement et l'absence de règlements convenables sur les constructions conduit à l'établissement de standards de logement bien inférieurs parmi la population inassimilée venue de l'Europe centrale.

Spéculation sur la terre.—Une fièvre d'un autre genre—le retour des vagues de spéculation—contribue au développement urbain anormal, surtout dans l'Ontario et les Prairies de l'Ouest. Ces vagues sont très communes dans les régions auxquelles les chemins de fer donnent accès. John Howison, au cours de ses voyages dans le Haut-Canada (Ontario) au début du dix-neuvième siècle, trouve plusieurs exemples de fièvre de spéculation non contrôlée. Il commente un cas de la façon suivante:—

"A douze milles en amont de l'embouchure de la Thames, j'ai passé par un endroit qu'on appelle la ville de Chatham. Elle ne contient qu'une maison et une espèce d'église. Une partie de la terre, cependant, a été arpentée et divisée en lots de construction, lesquels, mis en vente, confèrent à l'endroit son titre de ville. On compte plusieurs villes comme Chatham dans le Haut-Canada, et presque toutes sont nées des spéculations de lanceurs d'affaires. Souvent, en arpentant ces villes embryonnaires, on m'a indiqué des endroits particuliers devant être réservés pour des universités, des hôpitaux, des églises, etc., bien que pas même une cabane n'eût encore été construite dans les limites de la cité prévue."§

L'époque de boom dans l'Ouest canadien survient à la suite de l'inauguration d'un chemin de fer reliant Winnipeg à des lignes américaines en 1879. De 1880 à 1885, la population augmente d'environ 8,000 à 25,000 avant qu'une réaction temporaire ne se produise. Les booms de terrains suivent les chemins de fer en travers des Prairies et la spéculation sur les terres devient effrénée. Pénétré, sans doute, de l'optimisme allègre de la période, F. A. Talbot écrit en 1911 en parlant surtout de l'Ouest:—

"La forêt dense aujourd'hui, des tentes la semaine prochaine, des maisons en pans de bois le mois suivant, des édifices en maçonnerie un an plus tard, une ville robuste dans cinq ans, une cité active et en pleine efflorescence dans dix ans, avec tramways, téléphones et que sais-je encore. Dans un quart de siècle, le terrain devient si rare et si cher au cœur de la ville qu'il faut avoir recours au gratte-ciel."*

Trente ans plus tard, une telle exagération pourra provoquer le sourire, mais à cette époque elle constitue une amorce assez vraisemblable pour être offerte aux spéculateurs sur les biens immobiliers. Les villes de l'Ouest sont formées de cette façon avec le résultat que, lorsque cesse

† *The Backwoods of Canada*—p. 56-57—Catherine Parr Traill.
‡ Sixty years in Canada—p. 26—William Weir—Reproduit dans *Canadian Economic Documents*—Vol. II, p. 123—Inn and Lower.
§ Sketches of Upper Canada, 1825—p. 74—John Howison—Reproduit dans *Canadian Economic Documents*—Vol. II, pp. -28—Innis and Lower.
* *The New Garden of Canada* (1911)—p. 32—F. A. Talbot.

l'accélération rapide de l'immigration, la population doit payer des taxes pour l'entretien des rues et de l'outillage des services d'utilité publique bien au-dessus des besoins de l'heure. Ceci nuit certainement au cours naturel du développement subséquent et tend à décourager ceux qui voudraient acquérir des propriétés.

Amélioration du standard des facilités de logement.—Les facteurs tels que l'immigration non régularisée et la spéculation violente sur la valeur des terrains ne se rattachent, sans doute, que de façon indirecte aux traits physiques des demeures. La nature de l'immigration tend à faire baisser l'ensemble des conditions de vie et contribue à la croissance des bas quartiers, tandis que la valeur élevée des terrains oblige les propriétaires éventuels à placer des montants anormalement élevés sur les sites des logis au détriment des habitations qui y sont construites. Ces considérations sont mentionnées principalement pour servir d'arrière-plan aux sections subséquentes qui traitent des facteurs plus directement rattachés à l'amélioration du standard des facilités de logement. Ces facteurs seront traités sous les en-têtes suivants: assainissement, précautions contre les incendies, service d'eau, chauffage, éclairage et communications. Quand aucune référence n'est mentionnée au sujet des premières données des villes canadiennes, elles ont été fournies par les autorités civiques et proviennent des archives de la ville en question.

D'abord, il faut reconnaître que l'amélioration des conditions de logement est évolutive; il s'ensuit que les dates associées à l'acceptation de nouvelles inventions n'ont qu'une valeur approximative. Par exemple, il y a au Canada un intervalle de près de quarante ans entre la première apparition de la lumière électrique et le temps où elle remplace généralement l'éclairage au gaz. Une période beaucoup plus longue s'écoule dans plusieurs des villes les plus anciennes entre la construction du premier égout souterrain et l'abolition complète des égouts découverts. L'histoire des précautions contre les incendies, du chauffage et du développement des moyens de communication revêt un caractère évolutif semblable. On peut discerner l'accélération graduelle de ce processus peu de temps après 1800 mais le progrès le plus rapide s'accomplit surtout entre 1875 et 1900. Les règlements municipaux, qui reflètent l'acceptation générale de nouvelles inventions dans le domaine de l'utilité publique et révèlent l'acceptation hésitante de nouvelles responsabilités longtemps laissées à l'entreprise privée, offrent un moyen avantageux de retracer une grande partie de cette évolution. Presque tous les services municipaux actuels les plus importants, sauf les précautions contre les incendies, ont d'abord été entrepris dans les villes canadiennes par des particuliers ou des compagnies privées. Dans quelques villes, les autorités municipales n'ont assumé l'administration complète de l'assainissement qu'au début de la Grande Guerre.

Assainissement.—L'assainissement des centres urbains est l'un des premiers problèmes à requérir une attention, et cependant l'outillage sanitaire moderne n'est complètement établi, soit au Canada ou à l'étranger, qu'au commencement du siècle présent. Même en 1875, il n'est pas rare de voir dans les villes anglaises les fosses d'aisance et les canaux d'écoulement découverts. Les cochons pataugent encore dans le ramassis d'immondices qui jonchent les rues pauvres de New York en 1850 et, selon toute apparence, les dispositions que prend la municipalité pour enlever les déchets sont bien insuffisantes. Dans les établissements les plus récents du Canada, on se rend compte assez tôt du problème de l'assainissement, mais les premiers règlements qui s'y rattachent offrent aujourd'hui une étrange lecture. Le nouvel établissement de York (Toronto) publie en sa huitième année, soit en 1800, l'ordre d'éloigner les cochons des rues. Toutefois, ce règlement est rescindé en 1803 et, de nouveau, les porcs bien encarcanés peuvent errer en liberté, probablement à cause de leur utilité comme vidangeurs. En 1797, Montréal engage six charretiers pour charroyer les déchets accumulés dans les rues pendant l'hiver. En 1805, on recommande aux citoyens de prêter leur concours durant le mois d'avril en ramassant les matières de ce genre autour de leur propriété mais la ville n'acquiert un terrain de décharge qu'en 1853. En 1870, des particuliers sous contrat ont la tâche d'enlever les résidus urbains. Mais l'on constate que ce système n'est pas satisfaisant et, en 1893, la municipalité engage des employés pour accomplir ce travail. Plus tard, en 1900, un Comité de l'Incinération est ajouté au personnel municipal. Apparemment, le système des contrats privés persiste dans plusieurs villes même jusqu'en 1915, mais de 1875 à 1900 des départements municipaux sont établis dans la plupart des centres importants pour accomplir ce service.

L'écoulement des égouts présente un problème ennuyeux surtout pendant la première demie du dix-neuvième siècle. Au cours de cette période, les égouts souterrains sont loin d'avoir complètement remplacé les fossés découverts qui s'écoulent dans les ruisseaux et les rivières. Mme

Traill, en 1832, parle assez longuement de ces fossés découverts, au bord de l'eau, à Montréal; elle les considère une grave menace à l'hygiène. De fait, les systèmes modernes de l'écoulement des égouts datent de la reconstruction de Hambourg en 1843 après qu'un incendie l'eût détruit.* Les égouts renfermés deviennent indispensables avec l'adoption des water-closets à l'intérieur mais, avant 1900, les canaux de ce genre ne sont pas répandus de façon générale, loin de là. Montréal ne les rend obligatoires qu'en 1901, bien qu'une partie du système d'égout soit sous terre dès 1835. Le perfectionnement de tuiles en ciment de grandes dimensions vers 1900 réduit considérablement le coût des systèmes d'égout qui antérieurement sont surtout en brique. La plupart des villes de l'Ouest canadien adoptent les systèmes souterrains dès le commencement de leur croissance, étant donné que les méthodes perfectionnées par les ingénieurs sont déjà introduites avant que ces centres éprouvent le besoin de s'attaquer au problème de l'écoulement des égouts.

Précautions contre les incendies.—Les mesures préventives contre les incendies offrent un autre grave problème, surtout par les grands froids d'hiver alors qu'il faut un feu considérable pour conserver la chaleur, et il est extrêmement difficile de se procurer une quantité suffisante d'eau lorsque les flammes ne sont pas maîtrisées. Les feux de cheminée sont fréquents. Parfois, de graves conflagrations rasent les habitations d'établissements entiers. Quelquefois, les dégâts s'élèvent à des millions de dollars comme dans le cas du dernier vaste incendie au Canada qui détruit la ville de Hull et une partie d'Ottawa en 1900.

L'établissement de York est témoin de son premier incendie lorsque la résidence du gouverneur brûle en 1797. Par la suite, on exige que chaque famille garde deux seaux ne devant servir qu'en cas de feu, ainsi que deux échelles. En 1802, l'administrateur Russell présente à la ville sa première pompe à incendie et les citoyens reconnaissants érigent un poste d'incendie au moyen d'une souscription publique. Auparavant, en 1775, le roi George IV donne une pompe à incendie à l'établissement des United Empire Loyalists à Shelburne, N.-E. Ces pompes et plusieurs de celles qui viennent par après sont légères et de construction simple; souvent, elles sont tirées à la main. Le fait est que les rues de l'époque rendent impossible l'emploi efficace de toute machine lourde. On sait très peu de choses au sujet des premiers efforts pour combattre le feu à Montréal mais les archives révèlent que les pompiers acquièrent un cheval en 1850. En plus d'agir comme pompiers, ces hommes sont chargés jusqu'en 1868 d'arroser les rues. En 1859, chaque sous-station possède un cheval et le poste central en a deux pour transporter l'outillage sur les lieux de l'incendie. En 1863, Montréal organise son premier corps municipal de pompiers, ce qui constitue aussi le premier corps non volontaire au Canada. Pendant un certain nombre d'années, ce groupe est renforcé d'un corps volontaire composé de trois officiers et de trente-six hommes. On ne relève aucune trace au Canada de la vieille pratique anglaise concernant les sapeurs qui protègent les familles payant spécifiquement pour ce service. Le corps des sapeurs-pompiers volontaires jouent un rôle important dans la défense de la maison et de la propriété des citoyens canadiens et ne disparaît des villes de l'Ouest canadien que vers 1910. L'amélioration de l'outillage s'accomplit graduellement, mais en 1880 les pompes à traction animale sont généralement utilisées dans l'Est du Canada et, dans l'Ouest, environ dix ans plus tard. Les pompes automobiles viennent d'un usage général entre 1910 et 1920. L'avertisseur télégraphique, bien qu'inventé peu après 1860, n'est pas adopté de façon générale avant plusieurs décennies et, dans certaines villes de l'Est, on trouve encore des casernes de pompiers qui ont leur tour d'observation, bien qu'elle ne serve à peu de choses sauf le séchage des boyaux.

Service d'eau.—La menace du feu, comme on l'a déjà remarqué, est particulièrement grave au temps où les colons dépendent principalement des ruisseaux et des lacs pour leur approvisionnement d'eau. Et le creusage de puits, par la suite, ne parvient pas à la diminuer considérablement. Bien que le principe de la pompe aspirante ait été connu des Romains, les premiers établissements font un grand usage du treuil et de la brimbale comme levier. On s'en sert encore dans les régions rurales reculées. Les compagnies privées sont les premières à pourvoir les villes les plus anciennes d'eau canalisée dans les maisons. De telles entreprises sont établies à Montréal en 1801, à Saint John en 1838 et à Toronto en 1841, mais apparemment elles ne donnent pas satisfaction et les autorités municipales d'établissements plus récents se chargent d'établir un service d'eau dès que l'importance de la ville justifie un tel projet. L'usage de plus en plus répandu du water-closet et de la baignoire au dix-neuvième siècle rend les citadins beaucoup plus désireux de posséder un service d'eau moderne. Le water-closet est introduit pour la première fois aux Etats-Unis en 1810 et la baignoire vient après en 1842. C'est Lord John Russell qui, en Angle-

* *The Evolving House*—Vol. I, p. 308—A. F. Beamis et John Burchard 2nd—The Technology Press, Institut de Technologie, Massachusetts.

,rre, vers 1840, fait connaître la baignoire à son premier parrain américain, bien que l'on retrace l'existence de baignoires dès l'an 2,000 av. J.-C. Chose assez curieuse, la baignoire rencontre d'abord une forte opposition et est dénoncée par le clergé de l'époque et les autorités médicales. Néanmoins, son usage se répand assez rapidement et, en 1860, l'hôtel le plus important de New York peut s'enorgueillir d'avoir trois baignoires.* En 1900, il existe des services d'eau modernes dans presque toutes les principales villes du Canada.

Chauffage.—Le développement de l'outillage de chauffage scientifique s'est accompli, en plus grande partie, au cours des cinquante dernières années, bien que le principe de la fournaise à air chaud date d'aussi longtemps que l'holocauste romain. Le premier modèle de poêle à bûches sur le continent américain s'identifie avec le nom de Benjamin Franklin et date, approximativement, de 1750, tandis qu'un poêle de fabrication écossaise, connu sous le nom de Dundee, est le premier dont l'usage se répand considérablement au Canada après avoir été introduit par des immigrés britanniques au début du dix-neuvième siècle. Il se compose de deux sections: une section inférieure pour le feu et un compartiment supérieur pour la cuisson. Ce modèle est copié par les premières fonderies du Bas-Canada. Il est intéressant de noter que la première fonderie menée à bonne fin sur le continent est construite aux Forges, sur le St-Maurice, près de Trois-Rivières. Le premier haut fourneau à cet endroit est établi vers 1733, près de soixante-dix ans avant celui de Lyndhurst, au nord-est de Kingston, qui selon toute apparence est le premier du Haut-Canada. Les précurseurs de la cuisinière moderne à fourneau bas font leur apparition vers le milieu du dix-neuvième siècle. Dans ce modèle, la chaleur s'échappe du foyer, passe au-dessus du fourneau, puis descend et l'entoure complètement avant de monter dans la cheminée.

Le gaz n'envahit le domaine des poêles à cuisine que plusieurs décennies plus tard, étant donné sa cherté comparativement au bois comme combustible. La fabrication de poêles à gaz commence à Toronto en 1881 mais leur usage ne se répand que petit à petit. En 1905, on ne compte que 8,992 poêles et 11,533 brûleurs à anneau dans la ville. A partir de ce moment, toutefois, la faveur populaire s'intensifie considérablement et, en 1922, le nombre de poêles à gaz et de brûleurs à anneau à Toronto atteint 109,033 et 35,354 respectivement.† Plus récemment, l'usage du poêle électrique est devenu plus général dans les régions urbaines, bien que l'électricité soit loin d'avoir remplacé le gaz pour la cuisson.

L'insuffisance des poêles comme source de chaleur pour les grandes maisons et le gaspillage dont ils sont la cause donnent suite à des expériences entre 1850 et 1860 au sujet des fournaises à air chaud au Canada. Ce n'est qu'en 1884, toutefois, qu'on développe un système satisfaisant de circulation, où l'air circule de nouveau au lieu d'être remplacé par l'air froid de l'extérieur. Avec certaines modifications, on fait encore un usage fréquent de ce système de recirculation. Il est supplanté en grande partie par le chauffage à vapeur produite par le charbon et, ces dernières années, par l'huile de qualité inférieure. Le développement du chauffage à vapeur est l'un des principaux facteurs de la croissance rapide des maisons à plusieurs logis. Ces quinze dernières années, on a construit de vastes centrales qui produisent la vapeur pour chauffer plusieurs pâtés de maisons dans les villes. Cette méthode de chauffage est particulièrement efficace là où le climat est rigoureux et les hivers sont relativement longs.

Eclairage.—Les lampes de l'antiquité sont remplacées par les chandelles de suif avant la colonisation du Canada. Toutefois, on trouve encore plusieurs lampes dont se servaient les pionniers; elles ressemblent en quelque sorte aux pots à crème modernes avec un bec d'où sort une mèche. La chandelle reste d'un usage général jusqu'à la dernière moitié du dix-neuvième siècle, bien que l'éclairage au gaz soit répandu dans les plus grandes villes en 1850. Le gaz et l'électricité sont considérés comme des nouveautés incommodes au début de leur développement. On prétend que l'éclairage au gaz a été introduit dans un musée de Philadelphie en 1820 et annoncé comme une attraction parmi les curiosités.* Le gaz est installé à Boston en 1822, à New York en 1823 et à Philadelphie en 1837, alors qu'il fait aussi sa première apparition au Canada dans quelques boutiques montréalaises. Les premières lampes à arc électriques constituent aussi une nouveauté. Quand un restaurant local les introduit à Toronto en 1879, on y sert de la crème glacée gratuitement, le premier jour, à cette occasion. Grâce à l'apparition du verre pour les lampes à kérosène en 1860, l'éclairage subit une amélioration légère mais non moins importante. L'invention en 1911 de la lampe incandescente à filament de tungstène, qui remplace rapidement la lampe à arc électrique, est la dernière contribution importante aux appareils modernes d'éclairage. La lampe à arc, bien qu'avantageusement utilisée pour l'éclairage des rues, ne convient pas

* A. F. Beamis—Ouvrage cité, p. 307 et p. 298.
† *Seventy-five years, 1848–1923*—The Consumers' Gas Company of Toront

beaucoup aux résidences privées. L'électricité ne remplace l'éclairage au gaz d'une façon générale dans les villes canadiennes que vers 1900, bien qu'introduite plus de vingt ans auparavant. De même que pour les autres développements, plusieurs villes de l'Ouest n'atteignent leur majorité que lorsque la technique de l'éclairage arrive dans ces derniers stages. Par conséquent, elles ne connaissent point l'éclairage au gaz sauf dans les districts de gaz naturel de l'Alberta.

Communications.—Il est difficile d'apprécier l'influence de l'amélioration des communications sur les conditions de vie d'un centre, mais il s'agit sans doute d'une question de première importance. L'ingénieur écossais Thomas Telford, célèbre pour ses routes dans les Highlands de l'Ecosse, partage fortement cette opinion. Il fait allusion à ces nouvelles routes construites peu après 1880 lorsqu'il écrit: "Je considère ces améliorations parmi les plus grands bienfaits accordés à un pays. . . Elles ont permis au pays d'avancer au moins d'un siècle."‡ Les avantages offerts par les chemins et les canaux de cette époque, outre la hausse subséquente de la valeur des terres, sont probablement attribuables en majeure partie à la plus grande facilité avec laquelle les produits et marchandises peuvent être transportés. De nos jours, il est important aussi que la population elle-même jouisse d'une plus grande mobilité, surtout dans les régions métropolitaines. Pour la plus grande partie du dix-neuvième siècle, celui qui travaille dans les grandes villes doit nécessairement demeurer près de la fabrique ou du bureau. Maintenant, il peut habiter confortablement la banlieue non encombrée, à une distance de vingt ou trente milles de son travail, et obtenir quand même un transport rapide à un bas prix inconcevable il y a moins de deux générations. Dans la science de la construction de routes, de locomotives et d'appareils automobiles, la transition a marché à grands pas.

En Amérique du Nord, la première amélioration significative s'effectue dans le domaine de la vapeur: d'abord, les vapeurs à aubes sur les principales routes fluviales; plus tard, la locomotive à vapeur. Le premier bateau à vapeur à fonctionner au Canada est construit en 1809 mais il ne remplace l'ancien bateau hippomobile pour de faibles distances qu'après 1850. Ce dernier est mû par deux roues à aubes aux côtés, activées par des chevaux qui marchent en rond sur le pont, faisant tourner l'arbre de propulsion en avançant. Le premier chemin de fer canadien à vapeur est inauguré en 1836 et relie La Prairie, en face de Montréal, à la rivière Richelieu, à quinze milles de distance. Le développement des chemins de fer est rapide et le dernier crampon du réseau transcontinental du Canadien Pacifique est enfoncé en 1885, soit moins de cinquante ans après que la première ligne courte ait été terminée. Actuellement, le Canada possède approximativement 42,000 milles de communication ferroviaire à vapeur.

En ce qui concerne la voirie, la quantité plutôt que la qualité est le mot d'ordre du dix-neuvième siècle. Bien que le macadam apparaisse au Canada peu de temps après son emploi répandu en Angleterre, on ne l'utilise en grande partie que pour les principales rues des villes. La rue Yonge à Toronto et une courte section entre Kingston et Napanee sont au nombre des quelques sections macadamisées du Haut-Canada en 1840. Des rues d'Halifax, cependant, sont pavées au macadam avant 1829. L'asphalte apparaît probablement beaucoup plus tard, étant donné qu'on ne l'emploie à Londres qu'en 1869. Des passages asphaltés pour bicyclettes sont construits le long des principales artères de New York vers la fin du dix-neuvième siècle, mais apparemment les surfaces dures sont loin d'être générales au cours de cette période, même dans les villes les plus considérables. L'avènement de l'automobile vers 1900 accroît l'importance des chemins à surface dure. Au Canada, en 1936, les grandes routes à surface dure atteignent un total global de 10,000 milles approximativement, en plus des rues des grandes villes construites principalement en asphalte et en ciment. On compte aussi 88,000 milles de chemins de gravier et 311,000 milles de chemins de terre. L'automobile constitue un facteur d'une importance croissante du développement suburbain qui tend à diminuer la densité de la population dans les principales régions métropolitaines.

D'une importance plus grande encore à ce sujet est l'expansion rapide des systèmes de transport électrique dans les villes et leur banlieue. Ces systèmes remplacent vite les anciens wagons à traction animale en vogue entre 1860 et 1900. En 1913, toutes les villes canadiennes les plus populeuses possèdent des systèmes modernes de tramways qui, au cours de la présente décennie, sont remplacés en grande partie par l'autobus. Avec l'expansion des routes à surface dure et égale, l'avantage évident d'une mobilité plus grande et d'une exploitation plus économique accroît la popularité de l'autobus.

‡ Extrait de *The Story of the Road*—p. 230—J. W. Gregory—Alexander Maclehose & Co. Londres

Bien que fondamentalement moins importants, le téléphone et la radio constituent des moyens très précieux de communication qui contribuent beaucoup au confort et aux plaisirs du logis moderne. Le nombre d'appareils téléphoniques utilisés au Canada s'élève de 4,400 en 1883 à environ 1,200,000 en 1936. L'expansion de la radio est encore plus rapide; pendant plusieurs années après la Grande Guerre, elle est considérée comme une nouveauté, mais le perfectionnement de la radiodiffusion et de la réception donne un essor prodigieux aux ventes d'appareils radiophoniques. En 1937, on compte plus de 1,000,000 de postes récepteurs au Canada, soit près d'un appareil par deux logis.

Même à la suite de ce compte rendu très succinct de l'amélioration des conditions de logement au Canada, on ne peut manquer de constater l'accélération remarquable du progrès au cours des cinquante dernières années. L'énumération des usages multiples de l'électricité dans le logement moderne créerait une impression plus forte. La lessiveuse, l'aspirateur et le réfrigérateur sont les principaux appareils qui utilisent l'électricité pour améliorer les conditions de vie d'une façon considérable même au cours des vingt dernières années. L'usage de ces appareils s'est répandu beaucoup plus rapidement avec l'expansion graduelle des districts disposant d'énergie électrique.

Ces dix dernières années, toutefois, l'intérêt encore une fois se concentre de plus en plus vers la construction de la maison elle-même et il est probable que cette tendance deviendra plus forte. Elle a été stimulée par le coût élevé de la construction ainsi que par les modèles conventionnels de maisons qui, depuis plusieurs années, n'ont essentiellement subi que de légères modifications. On s'efforce maintenant d'ériger des maisons moins massives à un coût moins élevé et d'introduire un élément de flexibilité dans leur construction. Le progrès dans cette direction au Canada n'a pas encore égalé celui des Etats-Unis, partiellement en raison de considérations climatiques. Il n'y a pas raison de croire, toutefois, que le climat constitue une difficulté insurmontable et l'on peut s'attendre que ce nouveau développement manifeste plus de vigueur à mesure que s'améliorera la technique de la fabrication des maisons démontables. Le succès remarquable obtenu en Suède dans ce domaine corrobore cette opinion.

CHAPITRE III

ASPECTS SOCIAUX DU LOGEMENT URBAIN

Effets de la valeur élevée du terrain.—Les dispositions élaborées contenues dans les premières subdivisions spéculatives de terrain pour les églises, les parcs, les hôpitaux et même les universités dépassent de beaucoup l'expansion urbaine définitive au cours du principal mouvement d'immigration. La spéculation constitue probablement la cause principale de la situation non satisfaisante qui s'ensuit. En premier lieu, elle crée des valeurs terriennes qui n'ont aucun rapport avec la valeur économique. L'évaluation, en vue de l'impôt, basée sur les prix spéculatifs aggrave davantage la situation et les revisions subissent des retards prolongés. Les subdivisions dépassent de beaucoup les besoins de la population éparpillée qui les occupe. Néanmoins, une fois que ces nouvelles sections contiennent une population même clairsemée, les gouvernements municipaux font face au problème de pourvoir des services dispendieux qui suffiraient à un nombre beaucoup plus considérable de personne. Le lourd fardeau de taxes déraisonnables que cette situation exige, joint au prix élevé des terres, porte inévitablement atteinte à la construction et est responsable de l'apparition des logements exigus et incommodes dans les régions banlieusardes. Les mêmes causes produisent un résultat différent mais aussi peu satisfaisant dans le centre des villes en croissance. Là, le coût élevé de l'habitation amène l'apparition des bas quartiers encombrés de taudis vers lesquels la population immigrante de l'Europe centrale tend à se diriger. Dans ces bas quartiers, la classe ouvrière vit sous des conditions qui menacent la santé et tendent à dégrader les conditions de vie. En 1912, Bryce M. Stewart* inspecte quelques-unes de ces sections en différentes parties du Dominion et découvre des conditions bien peu satisfaisantes en plusieurs endroits dont le développement soudain est attribuable à l'immigration. Dans une ville, qui compte encore moins de 30,000 âmes, les données suivantes sont colligées par M. Stewart dans un seul pâté logeant 337 personnes de cinq nationalités de l'Europe centrale ou méridionale.

41 maisons occupées, comprenant 132 pièces et 207 lits.
5 magasins dans 3 maisons.
1 maison vacante.
2 magasins séparés.
19 maisons avec un journal dans la langue des occupants.
5 maisons avec un journal anglais.
34 des 41 ménages sont propriétaires.
Aucune baignoire.
18 maisons avec robinets. Trois puits sont aussi utilisés.
Aucun cabinet d'aisance à l'intérieur.
33 ménages déclarent que les déchets ne sont pas ramassés.
20 vaches, 5 chevaux et quelques centaines de volailles.
Le loyer varie de $6 par mois pour une maison sans étage comprenant deux pièces à $13 et $14 par mois pour une maison à une étage comprenant cinq pièces.
Gages: De $2.00 à $2.25 par journée de dix heures et de $22\frac{1}{2}$ à 30 cents de l'heure dans les deux principaux établissements industriels du voisinage.

Dans les villes les plus considérables, l'apparition des taudis, mal éclairés et mal aérés, a été une source de trouble destiné à s'aggraver si l'on n'avait enrayé le flot d'immigrants au temps de la Grande Guerre. Ceci est particulièrement vrai des ports océaniques où l'on trouve une population flottante relativement considérable.

Effets de l'instabilité de la population dans les petits centres.—L'instabilité de la population dans plusieurs des petits centres constitue un autre facteur qui retardent l'amélioration du logement, surtout dans l'Ouest canadien. Les nouveaux colons suivent l'occasion qui s'éloigne de plus en plus vers l'ouest à mesure que les chemins de fer avancent en travers des Prairies. Construire un logement sous de telles conditions devient une question de spéculation plutôt que de placement, spéculation rendue coûteuse et peu attrayante par le prix exagéré des biens immeubles et les lourdes taxes. Evidemment, cette situation devient moins grave à mesure

* Housing our Immigrant Workers—*Proceedings of the Canadian Political Science Association*—1913—pp. 104-5.

que le local de l'industrie devient plus permanent. Plus récemment, le déplacement graduel de la population vers le nord offre un faible reflet de cette situation, mais ce phénomène cause beaucoup moins de trouble que le flot d'immigrants avant 1910. Le dernier mouvement doit son origine principalement à l'importance croissante des activités minières et à la détresse économique prolongée des districts agricoles méridionaux des Provinces des Prairies.

Efforts organisés d'amélioration.—Apparemment le caractère fortuit du développement urbain au Canada n'a pas suscité d'effort organisé vers des réformes avant que bien des défauts ne se soient fermement établis. Le besoin croissant d'urbanisme a donné lieu à une conférence sur un programme de logement et d'urbanisme à Winnipeg en 1912, mais il est difficile de retracer un effet quelconque de cette assemblée sur les développements subséquents. La même année, les provinces de Nouveau-Brunswick et de Nouvelle-Ecosse ont fait des lois sur l'urbanisme mais il en a été fait peu ou pas d'application. En 1913, la province d'Ontario fit "Une loi pour encourager les facilités de logement dans les cités et villes". La loi permettait aux municipalités de garantir jusqu'à 85 p.c. des obligations émises par les compagnies de logement. La Toronto Housing Company reçut par la suite une garantie de $500,000 du conseil municipal de Toronto en 1913 et elle a depuis construit des logements pour 334 familles. C'est le seul résultat important de la législation initiale ontarienne. Quelques autorités municipales, notamment celles de Vancouver et de Winnipeg, ont tenté de bonne heure de régir les facilités d'éclairage et d'aération dans les maisons d'habitation à plusieurs logements, mais leurs tentatives ont rencontré beaucoup d'opposition dans les milieux immobiliers. Il était difficile de faire sortir les gens des propriétés condamnées quand il y avait extrême rareté de logements vacants propres aux locataires de revenu limité.

A la suite de la guerre de 1914-18, le problème du logement insuffisant s'est posé de façon encore plus aiguë et a attiré l'attention d'une conférence industrielle nationale convoquée par le Gouvernement fédéral en 1919. Cette assemblée établit que le malaise industriel et les conditions sociales insatisfaisantes de l'époque dépendaient "de la spéculation sur les terrains, du logement médiocre et inadéquat et des loyers élevés". Sur sa recommandation, une Commission Royale fut nommée pour étudier les problèmes sociaux et industriels du Canada. Le rapport de la Commission comprenait le paragraphe suivant:—

"Une autre cause de malaise que nous avons rencontrée presque à chaque endroit que nous avons visité est la rareté des maisons et la médiocrité de quelques-unes de celles qui existent. Nulle part la production n'est tombée de façon aussi significative durant les quatre années de guerre que dans la construction de maisons d'habitation. La situation dans laquelle se trouve l'ouvrier est affectée non seulement par l'absence de facilités suffisantes de logement, mais par l'insuffisance de celles qui existent déjà. La médiocrité des conditions hygiéniques et le nombre insuffisant des pièces sont les principaux griefs. Le prix élevé des terrains de construction et des matériaux ne permettent pas à l'ouvrier de se procurer une maison et il faudrait adopter des mesures, dans le plus bref délai possible, pour remédier à ce défaut."*

Subséquemment, le Gouvernement fédéral autorisa un prêt de $25,000,000 aux provinces pour 25 ans à 5 p.c. Presque tout le montant a été dépensé; les provinces à leur tour allouaient des sommes aux autorités municipales. Il s'est construit 6,244 maisons dans 179 municipalités d'après des plans de logement financés de cette façon mais on voit par les statistiques subséquentes qu'il y a eu maladministration de fonds et administration inefficace de ces projets par les autorités municipales de logement. Dans les témoignages présentés au Comité parlementaire spécial sur le logement en 1935, le seul rapport véritable d'opération heureuse en vertu de cette méthode de financement est celui présenté par la ville de Winnipeg. L'amélioration générale de la situation économique plutôt que l'aide du gouvernement est apparemment responsable du modeste degré d'amélioration dans la situation du logement après 1920.

Le retour de la dépression économique en 1930 a été de nouveau accompagné d'un brusque déclin de la construction et, partant, d'encombrement. Depuis lors la situation du logement a été minutieusement scrutée dans plusieurs des plus grandes villes du Canada. Des organisations de citoyens ont fait, en collaboration avec des apôtres du bien-être social, des enquêtes sur les taudis et des rapports sur leurs découvertes. Il y a eu de ces relevés à Halifax, Montréal, Ottawa, Toronto et Hamilton. A Winnipeg et Hamilton, il y a eu des relevés annuels sur le logement

* Rapport de la Commission Royale sur les Relations Industrielles—Supplément de la Gazette du Travail, juillet 1919—p 13.

à différents intervalles la dernière décennie par les départements municipaux d'hygiène et le département d'hygiène d'Edmonton a commencé à agir de la sorte en 1936. Des comités de citoyens à Calgary ont agi de temps à autre depuis 1929 dans le but de stimuler la nouvelle construction mais il n'ont pas apparemment vu au remplacement. Les autorités postales et les commissions de propriétaires d'immeubles ont fait annuellement des relevés sur les maisons vacantes dans bien des villes mais ces relevés sont de caractère purement quantitatif et n'établissent pas de distinction entre les propriétés convenables et inconvenables.

Les rapports mentionnés plus haut prouvent abondamment la grande existence de conditions non satisfaisantes et les extraits qui suivent sont donnés pour donner quelque idée du problème auquel doivent faire face les autorités qui s'occupent de la pénurie de maisons de logement actuellement disponibles. Ces rapports ne traitent que des aspects non satisfaisants de la situation du logement et ne donnent pas un portrait des conditions typiques ou moyennes. Malgré la nature sérieuse de ces découvertes, on considère le logement au Canada comme se comparant favorablement avec celui de la plupart des autres pays.

RAPPORT DU COMITÉ DES CITOYENS DE HALIFAX SUR LE LOGEMENT, 1932

On a trouvé qu'il y avait pénurie d'habitations plus particulièrement "parmi les maisons de catégorie propre aux ouvriers et aux gens de revenu inférieur" et que la détérioration des maisons constituait un grave problème.

"L'une des découvertes les plus graves, de l'avis même de la Commission d'hygiène, est que 192 maisons condamnées sont occupées actuellement par 370 familles. Le fait, cependant, qu'il y a 1,273 autres habitations condamnables, mais qui ne le seraient pas après des réparations, soulève à peine moins d'inquiétude."

"Les conditions sanitaires de bien des maisons sont relativement pires que les traits de structure déjà considérés. Le relevé révèle qu'un grand pourcentage des habitations de la région examinée sont impropres à une occupation hygiénique. Quant aux facilités sanitaires, le relevé montre que dans bien des maisons il existe un robinet ou évier commun. L'insuffisance de ces facilités s'est développée avec le rassemblement de nombreuses familles dans des maisons occupées auparavant par moins de gens. Il est très fréquent de rencontrer un ou deux éviers dans le passage d'une maison occupée par de trois à sept familles. Les membres des familles doivent fréquemment enfiler deux ou trois escaliers pour arriver aux bouches d'eau. Les facilités de toilette sont lamentablement inadéquates et malcommodes".

"Il résulte de cette enquête que 11,197 hommes, femmes et enfants vivent apparemment dans des conditions assez sérieuses pour entrer dans ce relevé spécial".

RAPPORT SUR LE LOGEMENT ET L'ABOLITION DES TAUDIS À MONTRÉAL, 1935

Un comité conjoint du Board of Trade et de la Ligue d'urbanisme de Montréal a fait rapport sur la situation du logement à Montréal en mars 1935. Sans entrer dans les détails concernant la situation des taudis, ce rapport délimite les régions où ils existent et décrit les correctifs nécessaires.

L'introduction stipule que "le comité a trouvé que les taudis de Montréal sont relativement peu nombreux même dans l'ensemble, mais ils sont disséminés à travers une douzaine de quartiers où leur présence nuit à la valeur des immeubles avoisinants. L'étendue de détérioration potentielle est vaste".

Plus loin, "le comité a été forcé de conclure qu'il faut à Montréal un programme de construction annuelle de 4,000 habitations à des loyers convenables aux groupes de gages moins élevés."

Le comité estimait que 18,000 personnes avaient besoin d'être logées dans de nouvelles maisons et qu'il fallait un total de 70,000 habitations à des loyers en bas du niveau que l'industrie privée aurait pu offrir

En 1936 et 1937, un excellent relevé par recoupements des habitations de la classe ouvrière dans les villes de Montréal et de Verdun a été fait par le département d'urbanisme et de recherche de la Commission métropolitaine de Montréal. Les résultats préliminaires basés sur 1,376 habitations révélaient la nécessité de grandes réparations et beaucoup de décrépitude. Des signes marqués de délabrement se sont rencontrés dans les cas suivants:—

Murs	430
Plafonds	527
Planchers	461
Portes et fenêtres	324

Le premier rapport déclarait—"Sur les 1,376 habitations visitées durant le relevé, le trait frappant est l'absence presque complète de baignoires. Cet état de choses est bien répandu, mais plus évident dans les anciennes sections de la ville. Nous trouvons actuellement 1,056 habitations sans baignoires et 320 avec baignoires (ou environ 77 p.c. du total dans un cas et 23 p.c. dans l'autre)."

"La plomberie dans les habitations visitées est vieille en général bien qu'elle puisse encore servir. Nos investigateurs en énumèrent 1,281 avec une plomberie vieille et 72 avec un système moderne."

Les découvertes de la Commission confirment le premier rapport, à savoir qu'il existe à Montréal un besoin grave de reconstruction.

RAPPORT SUR LA SITUATION DU LOGEMENT DE SECOURS DANS LA CITÉ D'OTTAWA, 1935

Sous les auspices d'un Comité régional du Conseil national de construction du Canada, de la Commission du bien-être d'Ottawa et de la Commission d'urbanisme d'Ottawa

Le résumé statistique de ce rapport comprenait les données suivantes sur les unités d'habitation de secours qui ne répondaient pas à un minimum standard d'hygiène, et indiquait que 3,529 habitations, abritant une population de 24,835 âmes sur un total de 137,991, n'étaient pas satisfaisantes sous divers aspects:

Grand besoin de réparations extérieures	485
Chauffage insuffisant	2,271
Eclairage insuffisant	338
Facilités sanitaires insuffisantes—	
Habitations sans—	
lavabo séparé	991
baignoire séparée	1,113
Familles sans—	
évier séparé	1,854
lavabo séparé	3,087
baignoire séparée	3,209
w.-closet séparé	1,949
Sans outillage de cuisson	868
Garde-manger insuffisant	582

Le rapport du médecin départemental de la ville pour 1934 est cité comme suit: "La rareté de maisons à loyer raisonnablement et suffisamment bas est si grande que le département d'hygiène n'a pas pu prendre de mesures pour diminuer l'encombrement excepté dans les cas les plus extrêmes."

RAPPORT DU COMITÉ DU LIEUTENANT-GOUVERNEUR SUR LA SITUATION DU LOGEMENT À TORONTO, 1934

Les conclusions de ce Comité sont particulièrement significatives en ce qu'elles s'appliquent à une ville qui, d'après les résultats d'enquêtes statistiques, est une des mieux logées du Dominion. Le Comité résume les découvertes de son relevé de la façon suivante:—

"Notre relevé de la situation du logement à Toronto révèle qu'il y a des milliers de familles demeurant dans des maisons non sanitaires, pleines de vermine et encombrées de façon criante. Le Comité estime avec confiance que le nombre d'habitations qui, pour ces raisons et d'autres, constituent une réelle menace à la santé et aux mœurs des occupants, n'est certainement pas moins de 2,000 et peut être plus de 3,000. De plus, il y a peut-être autant de maisons qui, sans constituer une semblable menace, manquent néanmoins des commodités élémentaires d'existence."

"On a découvert non seulement de mauvaises conditions de logement, mais on a aussi discerné une pénurie grave de logements. Le surplus de ménages s'absorbe actuellement par le doublement et l'entassement. Si l'emploiement redevenait assez général et si les mariages que la dépression retarde avaient lieu, il est probable qu'un manque de quelque 25,000 habitations (unités) deviendrait apparent."

"La communauté, croyons-nous, doit voir à ce qu'il y ait des habitations satisfaisantes pour les gens trop pauvres pour se les procurer."

RAPPORT SUR UN RELEVÉ DU LOGEMENT DE CERTAINS DISTRICTS CHOISIS, 1934

Par le Département d'Hygiène de la Cité de Winnipeg

Les districts visités (371·1 acres) comprennent environ un quarantième de la superficie de la ville. Ces districts ont été choisis à cause des conditions de logement visiblement non satisfaisantes. Les données sur la plomberie telles que présentées au tableau 31 du Rapport sont particulièrement intéressantes.

PLOMBERIE—TOUTES MAISONS

Item	Total	District 1	District 2	District 3	District 4
Moyenne de familles par—					
W.-Closet	1·93	2·74	2·09	1·64	1·28
Evier	1·79	2·72	2·03	1·29	1·15
Baignoire	3·10	3·04	2·54	4·91	1·93
Lavabo	3·85	3·17	2·80	6·69	2·75
Moyenne de personnes par—					
W.-Closet	7·25	9·18	7·63	6·46	5·75
Evier	6·70	9·14	7·38	5·10	5·18
Baignoire	11·86	10·19	9·26	19·29	8·70
Lavabo	14·86	10·62	10·21	26·28	12·33

Dans le résumé de ses découvertes, l'Inspecteur en chef du logement dit:—

"Ce relevé montre une fois de plus qu'il y a beaucoup trop de familles entassées dans des maisons destinées d'abord et construites pour une famille sans que l'on ait cherché à fournir des facilités convenables aux familles additionnelles. L'entassement de ces familles dans ces maisons condamnables, où l'intimité et la vie familiale ne peuvent pas exister, est loin d'être désirable. Ces propriétés sont manifestement plus détériorées, les occupants sont enclins à devenir sans souci dans leurs habitudes; la plomberie est plus sujette à devenir défectueuse; les murs et les plafonds deviennent souillés par l'usage des poêles à gaz et à charbon; et la maison tout entière présente souvent l'aspect d'une négligence élémentaire des principes sanitaires. Il n'y a pas habituellement de moyens pour conduire à l'extérieur les produits de combustion et les odeurs de cuisine, et ce surtout durant l'hiver quand les contre-châssis sont installés.

"Dans ces conditions de logement, les enfants semblent souffrir le plus et quand il entre dans ces maisons des maladies contagieuses, il est difficile d'en enrayer le développement."

Bien que ces rapports n'appuient pas tous sur le même point, il y existe quand même des constatations communes. Les facilités de logement ne sont pas satisfaisantes en général et il existe une pénurie sérieuse d'habitations à bas loyer pourvues des commodités modernes. Comme on le montre dans une autre section sur la suffisance des facilités, les villes mentionnées dans ces ex-

traits se comparent favorablement à d'autres du Dominion. C'est pourquoi il ne peut y avoir de doute que les conditions non satisfaisantes de logement soient grandement répandues. Cette situation a été implicitement reconnue par le Gouvernement fédéral en 1935 quand un comité parlementaire spécial sur le logement a été nommé "pour faire rapport sur l'inauguration d'un programme national d'érection de maisons comprenant la construction, la reconstruction et la réparation des habitations rurales et urbaines afin de fournir de l'emploiement à travers le Canada et aussi pour fournir les habitations qui peuvent être nécessaires, suivant des termes et dans des conditions qui peuvent le mieux être adaptés aux besoins et exigences du peuple, eu égard au coût d'un tel programme et au fardeau imposé au trésor du Canada".

Les recommandations subséquentes du comité en faveur de l'appui financier aux projets de nouvelle construction et de réhabilitation sont probablement moins importantes que quelques-unes de ses conclusions au nombre de dix-sept en tout. Elles comprennent les suivantes:—

"3. Si la construction d'habitations n'augmente pas grandement, il va se développer une situation critique au Canada.

"4. La formation, l'institution et la poursuite d'un programme de construction d'habitations suffisantes devrait être accepté comme une responsabilité sociale.

"5. Il est peu probable que les entreprises privées qui construisent en vue d'un profit répondent au besoin de logement à faible loyer.

"13. Les bas quartiers, qui s'avèrent très onéreux pour bien des branches de l'administration publique comme la santé, le bien-être, la prévention des incendies, l'administration de la justice, etc., sont dignes d'assistance publique; cette politique va vraisemblablement paraître aussi saine au point de vue financier qu'elle est certainement désirable au point de vue social."

Beaucoup de témoignages sont présentés à l'appui de cette dernière conclusion.

Le rapport du comité parlementaire Ganong, cité ci-dessus, a été immédiatement suivi par une législation fédérale. Le gouvernement fédéral établit un fonds de $10,000,000 en vertu de la loi nationale sur le logement de 1935 afin de fournir des taux de prêt plus alléchants aux constructeurs éventuels et convint aussi d'assumer une grande partie du risque des compagnies privées de prêt qui fournissent les fonds nécessaires à la réhabilitation et à la modernisation. Cette aide diffère de celle qui a été accordée en 1920 en ce que celle-ci était offerte surtout par les méthodes ordinaires de prêt et non pas par l'intermédiaire des autorités municipales. En vertu du plan de 1935, le postulant-emprunteur fournit un cinquième du capital requis, le gouvernement fédéral un autre cinquième et l'organisation de prêt les autres trois cinquièmes. Des prêts sont accordés au taux de 5 p.c. bien que le Dominion fournisse son cinquième aux compagnies de prêt au taux de 3 p.c. L'amortissement s'étend sur une période de 10 ans et les constructeurs doivent se conformer à des spécifications de construction détaillées dressées par le Gouvernement fédéral.

Les prêts en vertu du plan de modernisation ou d'amélioration des maisons ne sont commencés qu'en novembre 1936. Les banques à charte financent ces prêts et fournissent aux emprunteurs jusqu'à $2,000 au taux d'escompte de $3\frac{1}{4}$ p.c. pour aussi longtemps que cinq ans. On n'exige pas de collatéral ou d'endossement et l'application possible de cet argent couvre un vaste domaine d'améliorations. Le gouvernement fédéral garantit les pertes des banques jusqu'à 15 p.c. de la somme totale prêtée.

En août 1938, la loi nationale sur le logement remplace la loi fédérale du logement de 1935. La nouvelle contient trois parties sur différents aspects du problème du logement. La première partie a pour objet d'augmenter le nombre de propriétaires, particulièrement ceux dont le revenu est peu élevé, et de fournir un total de $20,000,000, déduction faite du montant avancé en vertu de la loi de 1935, pour couvrir de nouveaux prêts et des pertes possibles. La deuxième partie assure un autre $30,000,000 en prêts d'assistance aux projets de logement à bon marché. La troisième a pour fin de soulager les constructeurs de nouvelles maisons du 1er juin 1938 au 1er décembre 1940 d'une partie des taxes municipales durant les trois premières années que ces maisons sont taxées; 100 p.c. la première année; 50 p.c. la seconde; et 25 p.c. la troisième. Ces obligations seraient assumées par le Gouvernement fédéral. A la fin de 1938, le temps n'avait pas été assez long pour éprouver les parties II et III de la nouvelle loi, mais il y avait manifestement une accélération marquée des prêts en vertu de la partie I.

La proportion des prêts demandés en vertu de la loi fédérale sur le logement en 1935 est désappointante. L'une des raisons de cette réponse indifférente semble se rattacher au risque

encouru par les compagnies de prêt qui devaient fournir environ la même proportion des fonds requis qui se trouve ordinairement engagée sur une première hypothèque à des taux d'intérêt bien plus élevés. Les prêts globaux en 1936, première année complète de mise en force de la nouvelle loi, sont de $4,444,778 et couvrent 934 unités d'habitation. Cependant, en 1937, le chiffre est presque doublé et dépasse $14,600,000 en 1938. La réponse immédiate à la loi nationale sur le logement en 1938 est manifeste du fait que plus de $6,500,000 ont été prêtés les derniers cinq mois de l'année d'opération contre moins de $3,200,000 les mêmes mois de 1937. D'après le directeur fédéral du logement, l'opération de la loi nationale sur le logement en 1938 montre une augmentation de 103 p.c. dans le nombre de prêts, de 140 p.c. dans le nombre d'unités familiales financées et de 105 p.c. dans la valeur des prêts en vertu de la loi de logement comparativement à la même période de l'année précédente. Il est aussi assez significatif que le montant moyen des prêts relevant de la loi nationale de logement ait eu tendance à fléchir, ce qui indique que cette pièce de législation réussit à assister le propriétaire éventuel de revenu modeste. Le quart des prêts en vertu de la loi nationale sur le logement en 1938 comprend des montants variant de $2,500 et $3,000, tandis qu'environ les quatre cinquièmes s'élèvent à moins de $4,000. Il s'est fait beaucoup de progrès en 1938 dans l'extension des facilités de prêt à de nouvelles localités. Le total des localités où des prêts ont été approuvés en décembre 1938 est de 293 contre 169 en décembre 1937 et 83 en décembre 1936.

Les prêts faits en vertu du plan d'amélioration des logements touche un sommet qui dépasse légèrement les $12,000,000 en 1937; cet ensemble représente 30,772 prêts. En 1938 il y a un léger déclin à 28,077 prêts ($11,500,000). Il semble probable que la loi nationale sur le logement peut contribuer beaucoup à subvenir au manque de facilités de logement des familles dont le revenu constant est de proportions moyennes ou au-dessus. Il est aussi possible que la partie II de la loi puisse remédier à l'encombrement chez des familles locataires dont le revenu n'est pas élevé. Son efficacité reste à prouver dans ce domaine quand il y aura en vigueur des lois provinciales qui faciliteront l'application de la partie II. Quatre des neuf provinces avaient passé ou étudiaient une telle législation en 1939 mais, généralement parlant, l'état de l'effort provincial ou municipal n'est pas impressionnant.

En Nouvelle-Ecosse, une commission du logement a été formée par le Gouvernement provincial en 1932 et subséquemment une somme de $200,000 a été accordée pour être prêtée sur première hypothèque aux compagnies de logement. Suivant la délimitation de son pouvoir, cette Commission a pour objet principal d'encourager la formation de compagnies de construction. Les efforts qui ont été faits en vue d'obtenir des concessions de taxes par les municipalités à l'égard d'habitations construites par ces compagnies n'ont rencontré que des succès partiels. Les résultats ont été plus encourageants à Tompkinsville, N.-E., où le principe de coopération a été appliqué avec un franc succès. Suivant les dispositions de la loi de 1932, dix mineurs ont bâti les premières maisons de cette localité sous une direction experte après soigneuse étude des possibilités offertes. La Commission provinciale de logement prêta à chacun $1,500 et convint d'évaluer la somme de son travail appliqué à la construction de la nouvelle maison à $450. Les dix nouvelles maisons ont été construites moyennant un déboursé comptant de $100 de la part de chaque homme. Le coût de chaque maison est de $2,000, terrain et construction compris, et à la suite de concessions municipales de taxes le coût total d'entretien, y compris $2 comme fonds de réserve, est de $11.66 par mois. Citons les paroles de Mlle Mary E. Arnold qui joua un rôle de premier plan dans l'élaboration du projet—"Ces maisons ne sont pas ce que l'on pourrait appeler des maisons d'ouvriers. Ce sont des vraies maisons avec un grand sous-sol, des murs en béton de 10 pouces, des planchers de bois dur, trois chambres à coucher et une salle de bain bien pourvue. De plus, chaque maison a une acre de terre cultivable pour la subsistence du ménage."*

Une commission du logement pour la cité de Saint John, formée à peu près en même temps et relevant de la province, a fait certaines recherches préliminaires mais n'a pu rien entreprendre faute d'aide financière.

La ville de Toronto, à la suite du rapport du Lieutenant-Gouverneur en 1934, a fait un règlement en 1936 définissant les standards de convenances, d'hygiène et de sûreté et donnant aux autorités le pouvoir d'inspecter et de condamner les habitations qui ne répondaient à ces standards. Il était aussi pourvu à des prêts de réhabilitation jusqu'à $50 par pièce à 5 p.c. en faveur de propriétaires incapables de payer au comptant pour les réparations nécessaires. Ces prêts peuvent couvrir une période aussi longue que dix ans. Un plan du gouvernement ontarien pourvoyant

*Ottawa Morning Journal—Presse Canadienne—21 février 1939—p. 1.

à la construction de maisons modèles à bon marché en vertu de programmes d'assistance au logement n'a pas réussi et a été abandonné en 1937 après un essai d'un an. La difficulté principale, semble-t-il, était de rencontrer les standards établis par le Gouvernement provincial à ces prix spécifiés et peu élevés.

La formation de la Winnipeg Housing Company en 1937 prouve que l'on a essayé d'intéresser le capital privé à un plan de construction de maisons à bon marché. Malgré beaucoup de publicité, les efforts de cette entreprise ont eu des résultats désappointants.

Il existe depuis longtemps dans presque toutes les villes canadiennes des règlements municipaux sur les standards d'hygiène et de convenances et les inspecteurs de la construction constituent une unité généralement acceptée du personnel administratif des municipalités. Des citations antérieures des rapports sur le logement indiquent, cependant, que les efforts pour démolir les habitations non satisfaisantes sont souvent infructueux partiellement à cause de la résistance des propriétaires mais aussi, en plus grande partie encore, au manque de facilités de logement convenables.

DÉFINITIONS

Avant de procéder à l'examen même des données de 1931 sur le logement, quelques-uns des termes employés sont à définir. Pour un sujet que l'on connaît passablement bien, le logement manque de façon surprenante d'entente sur ses définitions. Il existe des différences même sur les types les plus ordinaires d'habitations comme une maison d'appartements ou un plain-pied. Les définitions suivantes sur les habitations et la famille sont basées sur les instructions aux énumérateurs du recensement de 1931:—

1. **Habitation:** Construction où une ou plusieurs personnes dorment régulièrement. Il n'est pas nécessaire que ce soit une maison au sens ordinaire du mot, mais ce peut être une manufacture, un magasin, une tente, un wagon de chemin de fer ou quelque chose d'analogue. Un édifice contenant des appartements ou des plain-pied ne compte que pour une seule habitation.

2. **Famille de recensement:** La famille de recensement est plus compréhensive que la famille privée qui est ordinairement liée par les liens de parenté. La famille de recensement comprend toutes les personnes vivant ensemble comme ménage complet. Les serviteurs et logeurs qui dorment dans le même logement avec la famille privée constituent une partie de la famille de recensement. On l'appelle aussi "ménage" dans ce qui suit.

3. **La maison:** Endroit où habite ordinairement la famille de recensement. Des unités de construction séparées comme une maison simple, une section d'une maison semi-détachée, une rangée ou terrasse, un plain-pied, un appartement, une tente, une partie d'un magasin, etc., peuvent constituer une maison.

4. **Maison simple:** Maison d'habitation destinée spécifiquement à servir de domicile à une seule famille.

5. **Maison semi-détachée:** Une habitation contenant deux domiciles séparés et distincts avec entrées séparées sous un seul toit, avec mure de séparation allant du sous-sol au grenier et faisant de chaque partie un domicile complet.

6. **Maison d'appartements:** Maison d'habitation de deux étages ou plus, divisée en unités complètes de domicile avec entrée individuelle séparée à l'intérieur de l'édifice et une sortie commune ou séparée sur la rue. Les unités de ce type sont appelées appartements.

7. **Rangée ou terrasse:** Semblable à la maison semi-détachée excepté qu'elle contient trois domiciles ou plus séparés par des murs de séparation allant du sous-sol au grenier.

8. **Maison de plain-pied:*** Diffère d'une maison d'appartements en ce que chaque domicile a habituellement une sortie séparée sur la rue. Les unités de ce type sont appelées plain-pied.

9. **Pièce:** Seules les pièces occupées à titre de domicile entrent dans les tabulations du recensement. Il n'est donc pas question des chambres d'entreposage, des greniers, des chambres de bain, etc.

10. **Loyer:** Il n'est pas fait de distinction entre le loyer des domiciles meublés ou non meublés, chauffés ou non chauffés. Le loyer indiqué est celui du mois de mai.

11. **Valeur de la maison occupée par le propriétaire:** Valeur courante au prix du marché.

12. **Gain:** Gain global des douze mois terminés avec mai pour les personnes occupées qui travaillent à salaire, gages, commission ou à la pièce. Il n'est pas obtenu d'état du gain ou du revenu de ceux qui travaillent pour leur propre compte où dont le revenu ne provient que de placements. Le gain des membres de la famille privée est groupé comme unité pour l'analyse du gain.

13. **Gain médian:** Le montant de gain familial à mi-chemin entre le chiffre le plus élevé et le moins élevé du gain de la famille de l'échantillon.

14. **Gain quartile:** Première valeur quartile—le montant du gain familial à mi-chemin entre la somme la moins élevée et la somme médiane de gain. Troisième valeur quartile—le montant du gain à mi-chemin entre la somme médiane et la somme la plus élevée de gain declaré. Les valeurs médianes et quartiles divisent le nombre de famille en quatre groupes égaux.

15. **Domaine inter-quartile du gain:** Valeur obtenue en soustrayant le premier quartile du gain du troisième quartile, *i.e.*, le domaine où le gain du 50 p.c. central des familles se trouve.

---

* A l'exception du chapitre X qui étudie un relevé spécial, il n'est pas fait usage du terme "duplex" qui s'emploie généralement pour désigner des habitations avec deux domiciles complets, l'un au rez-de-chaussée et l'autre au premier étage. Au recensement, ce type de maison est énuméré comme plain-pied bien que ce ne soit pas le type des plain-pied en général. Le groupe des plain-pied est dominé par le type du Québec, qui est une maison d'habitation à plusieurs domiciles semblable à une maison d'appartements, excepté que des escaliers extérieurs séparés relient les domiciles à la rue.

CHAPITRE IV

DESCRIPTION DES MAISONS CANADIENNES

SPACIOSITÉ

Les rapports du recensement ne montrent pas la superficie du plancher par maison, de sorte que les remarques qui suivent se rapportent entièrement au nombre de pièces que l'on peut habiter. Comme on l'a dit dans la liste de définitions de la section précédente, seules ont été comptées les pièces qui réellement sont habitables. Les pièces d'emmagasinage, les greniers, les chambres de bain, etc. sont donc exclus. Au chapitre du loyer, on réfère à une enquête supplémentaire qui comporte des estimations données par les agents de loyer sur la superficie de plancher dans les logements ouvriers.

Comparaison du nombre de pièces par ménage entre province, entre districts ruraux et urbains et entre propriétaires et locataires.—Près de 60 p.c. des ménages canadiens en 1931 demeurent dans des maisons de quatre à sept pièces, tandis que 20 p.c. environ vivent dans moins de quatre pièces et à peu près la même proportion dans huit pièces ou plus. Le nombre de pièces le plus représentatif par ménage est six; 18·2 p.c. des 2,252,729 ménages au Canada occupent des logements de cette grandeur. C'est proche de la moyenne du Dominion de 5·6 pièces par ménage.

Les plus grandes différences dans le nombre typique de pièces par unité de logement se rencontrent dans les régions rurales où le nombre moyen de pièces varie de 7·6 dans l'Ile du Prince-Edouard à 3·7 dans l'Alberta. La maison campagnarde typique dans les Provinces Maritimes, avec huit pièces, est la plus grande au Canada tandis que le Québec et l'Ontario viennent ensuite avec six pièces. Les maisons des fermiers des Prairies sont petites; plusieurs ne comportent qu'une ou deux pièces; cependant, le nombre moyen est un peu plus élevé. Les moyennes rurales des provinces de l'Ouest sont de 4·4 pour le Manitoba, 4·0 pour la Saskatchewan, 3·7 pour l'Alberta et 4·1 pour la Colombie Britannique.

Les maisons urbaines sont généralement plus grandes que celles des régions rurales et les différences entre provinces sont moins marquées. Le nombre moyen de pièces dans tout le Canada par ménage urbain est de 5·8, un peu plus que la moyenne rurale de 5·5, bien que cette marge ne soit d'aucune façon uniformément maintenue à travers le pays. En fait, les moyennes rurales des cinq provinces de l'Est sont plus élevées que les moyennes urbaines correspondantes, mais la balance en faveur des ménages urbains dans l'Ouest du Canada est assez grande pour que l'effet des chiffres de l'Est soit plus qu'absorbé dans les moyennes du Dominion. La variation dans le nombre de pièces par ménage est indiquée par les moyennes provinciales de 7·1 dans l'Ile du Prince-Edouard à 4·8 dans la Saskatchewan.

Dans les grandes villes, le nombre typique de pièces par ménage va de quatre à sept. Le domicile à quatre pièces caractérise la ville de Québec et Verdun, où le nombre de personnes par famille est extraordinairement élevé. Le domicile à quatre pièces est aussi le type le plus commun à Vancouver: 23·4 p.c. du total. Les domiciles à cinq et six pièces prédominent dans les villes des Provinces Maritimes, à Montréal, dans la province d'Ontario et dans les Provinces des Prairies. La proportion de domiciles à une ou deux pièces dépasse rarement 5 p.c. excepté dans les villes de l'Ouest où elle va de 10 p.c. à 17 p.c. du total. Les domiciles de plus de 10 pièces forment moins de 5 p.c. du total dans presque toutes les grandes villes.

Les résidences occupées par leurs propriétaires sont généralement plus grandes que les maisons louées dans les régions rurales et urbaines, les moyennes nationales pour 1931 étant de 6·1 et 5·0 pièces par ménage respectivement. La différence est plus marquée dans les régions rurales des Maritimes que dans toute autre localité. Le ménage moyen dans les résidences occupées par leurs propriétaires y occupe près de deux pièces de plus que le ménage locataire. Ailleurs, la variation s'élève ordinairement à un peu plus qu'une pièce par ménage. (Voir partie II, tableaux 1, 8 et 9.)

Résumé.—Il semble qu'il faille commenter quelques faits soulignés ci-dessus. Le plus remarquable est la différence marquée dans le nombre typique de pièces des domiciles ruraux des Prairies et de l'Est du Canada. Les petites habitations des Prairies sont sans doute dues à la période relativement courte du développement des Provinces de l'Ouest. Ce point de vue est appuyé par le fait que le Manitoba, créé en 1870, a un pourcentage plus faible de petites maisons que la Saskatchewan et l'Alberta. L'accessibilité et le coût des matériaux de construction est un autre facteur qui semble avoir exercé une influence considérable. En Colombie Britannique, par exemple, où le bois est abondant, les habitations rurales ont en moyenne autant de pièces que les habitations urbaines. Il est possible aussi que les différents types de culture

pratiqués dans l'Ouest influent sur la grandeur du ménage et indirectement sur la grandeur de la maison. Cette possibilité est considérée plus loin dans la section sur la suffisance des facilités de logement.

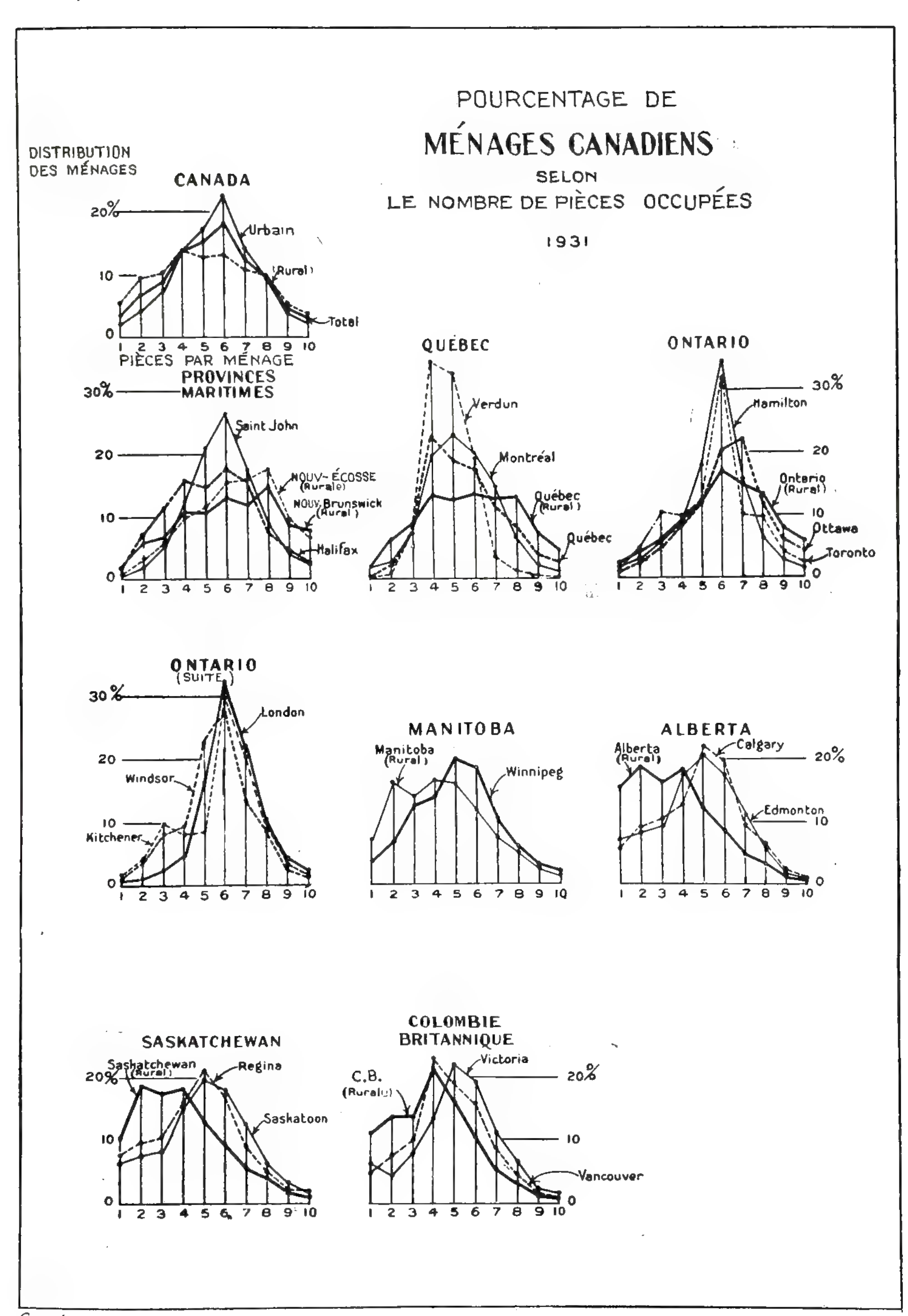
Un autre point d'intérêt est la plus grande constance du nombre de pièces dans les maisons urbaines de l'Est en regard de l'Ouest. La concentration prononcée autour de six pièces en Ontario et à Saint John, N.-B., et autour de quatre et cinq dans le Québec, n'atteint pas tout à fait le même degré dans les villes de l'Ouest. Il y a, en outre, plus d'élasticité généralement dans le nombre de pièces des maisons rurales comparativement aux maisons urbaines. Ces différences se voient au simple coup d'œil au graphique 1 qui suit.

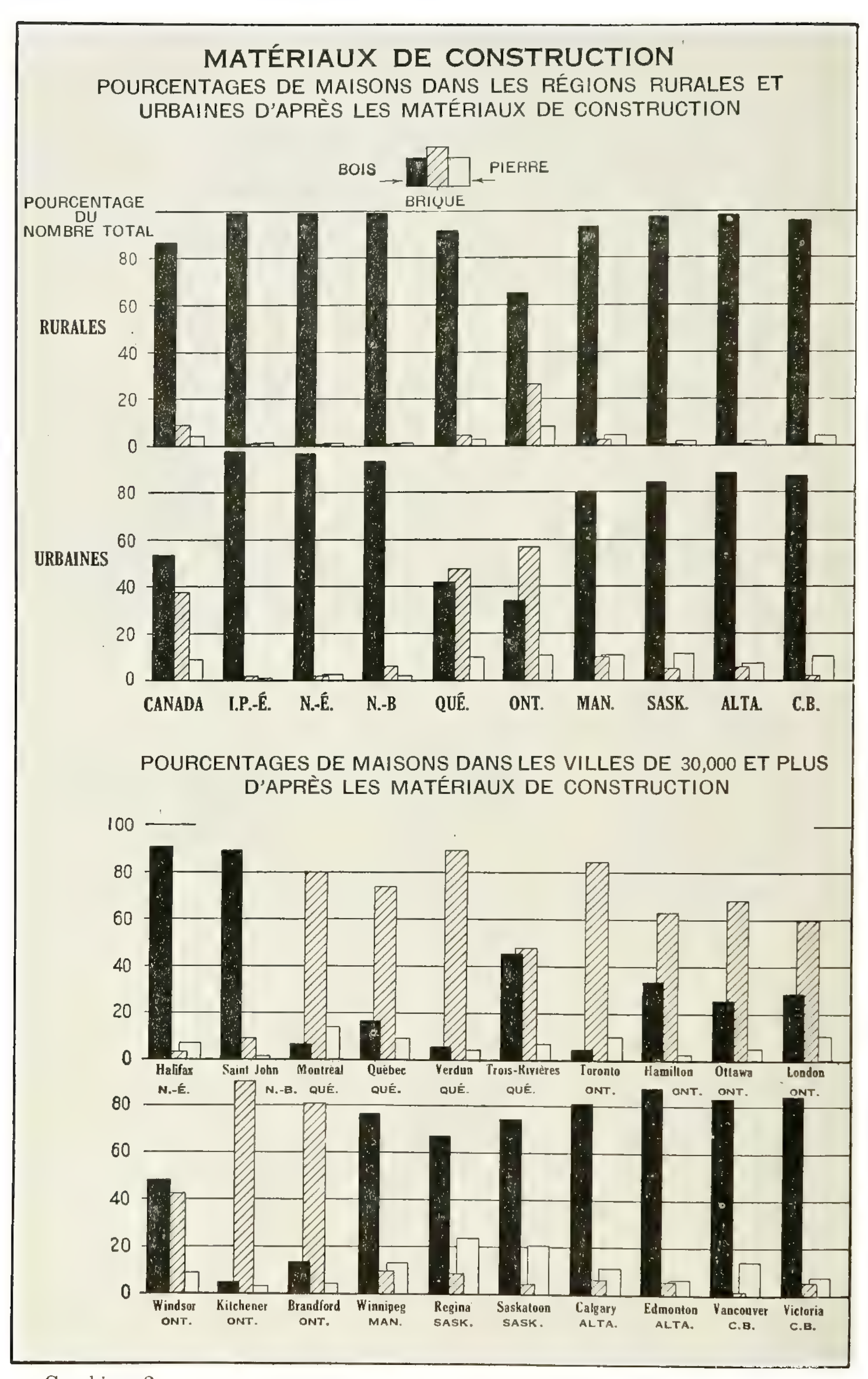
MATÉRIAUX DE CONSTRUCTION

Facteurs déterminant le choix des matériaux.—La diversité des matériaux de construction employés au Canada semble dépendre d'abord de la facilité d'accès et, dans une moindre mesure, du développement économique, de la croissance du revenu et de coûteuses expériences. Ainsi, les désastres d'incendies dans l'Est du Canada, avant que l'outillage de prévention soit développé à un point d'efficacité relative, semblent avoir été de nature à faire préférer la brique, même où le bois abondait. L'abondance de l'argile à brique en Ontario et Québec a rendu relativement assez facile de satisfaire cette préférence dans ces provinces. Le plus grand développement de l'Ouest du Canada a suivi le perfectionnement de l'outillage d'extinction des incendies et, malgré le vaste emploi du bois comme matériau de construction, les incendies catastrophiques ont été relativement rares dans cette partie du pays. Les Provinces des Prairies ont dépendu plus que toute partie du Canada de l'importation de matériaux et le coût de la construction y a été relativement élevé. Comme le bois est moins cher que la brique et plus facile à transporter, les maisons en bois sont plus communes dans cette région. L'usage rapidement croissant dans les villes des Prairies du stuc, qui donne une apparence agréable particulièrement quand il est combiné avec des bordures de brique, a été de nature à réduire les dangers d'incendie sans rendre la construction plus coûteuse que de raison. Les Provinces Maritimes et la Colombie Britannique, avec d'amples approvisionnements de bon bois de construction, ne cessent de maintenir ce matériau en première ligne parmi les fournitures de construction. Bien que la pierre à construction se rencontre en quantités considérables dans diverses parties du Canada, elle est plus difficile à manier que la brique et elle sert beaucoup moins depuis 1930 que lorsque la fabrication de la brique en était à ses premiers stages de développement.

Différences régionales dans les matériaux typiques.—Un état des principaux matériaux de construction pour les maisons au Canada a été fait pour la première fois en 1861 pour le Haut et le Bas-Canada. Une idée du développement relatif des deux provinces à cette époque est donnée par la proportion de maisons en billes. Dans le Bas-Canada, il y en avait moins de 18,000 sur un total de plus de 155,000 tandis que dans le Haut-Canada, plus de 103,000 sur 219,000. Il y avait alors approximativement 20,000 maisons de brique et de pierre dans chacune des provinces; les autres maisons étaient de pans de bois. Vers 1891, le groupe de maisons de billes était retranché de la classification des matériaux au recensement, signe de la disparition virtuelle de ce genre d'habitation dans les régions colonisées; la cabane de billes était encore commune cependant dans les districts reculés. De 1891 à 1931, la proportion des habitations de pans de bois par rapport à celle des habitations de brique et de pierre dans l'Ontario a changé graduellement d'environ 3 : 1 à près de 1 : 1. Dans le Québec, la proportion tomba de 3 : 1 à 2 : 1. Les habitations de pans de bois dans les autres parties du Dominion, cependant, prédominent toujours par une grande marge sur les autres types. En 1931, plus de 95 p.c. des maisons des Provinces Maritimes sont de pans de bois et le nombre d'habitations en brique est moindre en réalité que dix ans auparavant. Dans les Provinces des Prairies et sur la côte du Pacifique, le bois n'a pas cessé d'être de beaucoup le matériau de construction le plus important. Depuis 1921, cependant, il y a augmentation marquée dans l'emploi du stuc comme revêtement des structures en bois dans les villes des Provinces des Prairies et, dans les nouvelles régions suburbaines, ce genre d'habitation est particulièrement commun.

Plus de 86 p.c. des maisons rurales du Canada sont en pans de bois en 1931 et la proportion dépasserait 95 p.c. si l'Ontario n'était pas compris. Dans cette province, 65 p.c. des maisons sont construites en bois, 26 p.c. en brique et 9 p.c. en pierre, béton, etc. A l'exception du Québec et du Manitoba, où 8 p.c. et 6 p.c. des maisons respectivement son construites de brique, pierre et béton, la proportion des habitations en pans de bois dans les parties rurales des autres provinces dépasse 95 p.c.


POURCENTAGE DE
MÉNAGES CANADIENS
SELON
LE NOMBRE DE PIÈCES OCCUPÉES
1931
DISTRIBUTION DES MÉNAGES
CANADA
Urbain
(Rural)
Total
PIÈCES PAR MÉNAGE
PROVINCES MARITIMES
Saint John
NOUV.-ÉCOSSE (Rurale)
NOUV. Brunswick (Rural)
Halifax
QUÉBEC
Verdun
Montréal
Québec (Rural)
Québec
ONTARIO
Hamilton
Ontario (Rural)
Ottawa
Toronto
ONTARIO (SUITE)
London
Windsor
Kitchener
MANITOBA
Manitoba (Rural)
Winnipeg
ALBERTA
Alberta (Rural)
Calgary
Edmonton
SASKATCHEWAN
Saskatchewan (Rural)
Regina
Saskatoon
COLOMBIE BRITANNIQUE
C.B. (Rurale)
Victoria
Vancouver
Graphique I


MATÉRIAUX DE CONSTRUCTION
POURCENTAGES DE MAISONS DANS LES RÉGIONS RURALES ET URBAINES D'APRÈS LES MATÉRIAUX DE CONSTRUCTION
BOIS
BRIQUE
PIERRE
POURCENTAGE DU NOMBRE TOTAL
RURALES
URBAINES
0
20
40
60
80
CANADA
I.P.-É.
N.-É.
N.-B
QUÉ.
ONT.
MAN.
SASK.
ALTA.
C.B.
POURCENTAGES DE MAISONS DANS LES VILLES DE 30,000 ET PLUS D'APRÈS LES MATÉRIAUX DE CONSTRUCTION
100
Halifax N.-É.
Saint John N.-B.
Montréal QUÉ.
Québec QUÉ.
Verdun QUÉ.
Trois-Rivières QUÉ.
Toronto ONT.
Hamilton ONT.
Ottawa ONT.
London ONT.
Windsor ONT.
Kitchener ONT.
Brandford ONT.
Winnipeg MAN.
Regina SASK.
Saskatoon SASK.
Calgary ALTA.
Edmonton ALTA.
Vancouver C.B.
Victoria C.B.

Graphique 2

Il y a beaucoup plus de variations entre les différents matériaux employés dans les régions urbaines, particulièrement dans les grands centres. Dans les villes de plus de 30,000 âmes, la proportion de maisons en pans de bois va de 4·9 p.c. à Toronto à 90·6 à Halifax. Le bois caractérise les Provinces Maritimes tandis que la brique et la pierre prédominent dans le Québec et l'Ontario. La proportion la plus elevée de structure de bois dans les villes ontariennes de plus de 30,000 âmes est de 48·1 à Windsor; la proportion dans la majorité des autres villes est bien en bas de 30 p.c. Les pourcentages de maisons en brique, d'autre part, varient de 22 à 87 et sont en moyenne bien au-dessus de 60. Dans les villes des quatre provinces de l'Ouest, la proportion d'habitations en pans de bois va de 67·4 p.c. à Regina à 88·1 p.c. à Edmonton. Le nombre de maisons en brique dans cette région varie de 1·8 p.c. à Vancouver à 10·0 p.c. à Winnipeg, tandis que pour le groupe de la pierre et du béton, composé principalement de maisons finies en stuc, les pourcentages sont aussi élevés que 23·5 à Regina et aussi bas que 6·1 à Edmonton. (Voir partie II, tableaux 2 et 3,)

GENRES D'HABITATIONS

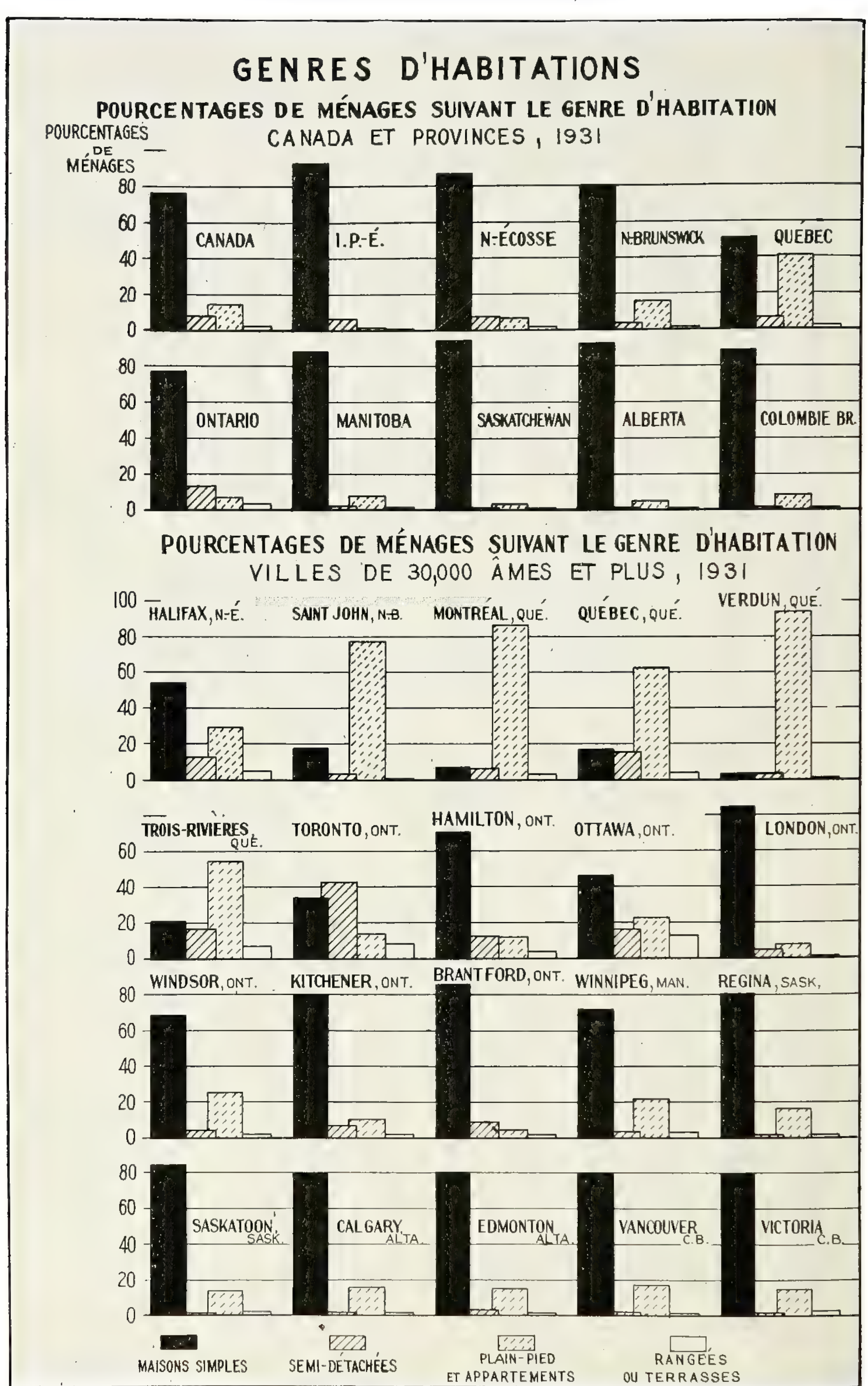
Proportions des divers genres.—Malgré la popularité croissante des habitations à multiples logements dans les régions urbaines, la maison simple abrite encore de beaucoup la plus grande partie de la population canadienne. D'après le recensement de 1931, 96 p.c. des ménages ruraux et 59 p.c. des urbains demeurent dans ce type de résidence. Quant au reste des ménages urbains, les plain-pied et les maisons d'appartements en abritent 26 p.c., les maisons semi-détachées 11 p.c., les rangées ou terrasses 3 p.c. et les hôtels et maisons de pension moins de 1 p.c. La plus grande proportion du reste des ménages ruraux demeurent dans des maisons semi-détachées; le type d'habitations d'un peu moins de 1 p.c. des ménages n'est pas déclaré. L'écrasante prépondérance des maisons simples dans les régions rurales rend futile l'examen détaillé et géographique de la distribution des différents types. Dans les localités urbaines, cependant, les différences sont considérables. A l'exception du Québec, la maison simple occupe aussi la première place parmi les habitations urbaines. Dans les autres provinces, de 51 p.c., (Nouveau-Brunswick) à 89 p.c. (Saskatchewan) des ménages urbains demeurent dans des maisons simples. Le pourcentage dépasse 77 dans les quatre provinces de l'Ouest; il est près de 70 dans l'Ile du Prince-Edouard et la Nouvelle-Ecosse, de 66 en Ontario, 51 au Nouveau-Brunswick et 27 dans le Québec. Les villes québecoises de plus de 30,000 âmes ont un pourcentage encore plus bas, de 21 p.c. à Trois-Rivières à 3 p.c. à Verdun.

Les plain-pied des habitations à plusieurs logements avec escaliers réunissant les entrées à la rue sont une caractéristique du Québec et du Nouveau-Brunswick, bien qu'ils ne soient pas communs dans les autres provinces. Ce genre d'habitation forme une forte proportion des appartements et des plain-pied dans ces régions. Les appartements et les plain-pied abritent 94 p.c. de tous les ménages urbains à Verdun, 86 p.c. à Montréal, 78 p.c. à Saint John, 62 p.c. à Québec et 55 p.c. à Trois-Rivières. Dans les autres provinces, le type le plus ordinaire d'appartement communique avec la rue par une porte unique ou séparée qui donne sur un passage et des escaliers conduisant à chaque entrée en particulier. A l'exception de Halifax avec 29 p.c., Windsor avec 25 p.c., Ottawa avec 23 p.c. et Winnipeg avec 21 p.c. des ménages dans ce genre de maison, les appartements et plain-pied sont relativement peu nombreux, bien que les pourcentages correspondants dépassent 15 p.c. à Vancouver, Victoria, Calgary et Regina.

Les maisons semi-détachées en 1931 sont nombreuses seulement dans un nombre limité de villes de l'Est. Elles sont extraordinairement nombreuses à Toronto où 43 p.c. de tous les ménages y demeurent. Les autres cités où plus de 10 p.c. des ménages vivent dans ce genre de maisons sont: Ottawa, 17 p.c., Trois-Rivières, 16 p.c., Hamilton, 13 p.c., et Halifax, 12 p.c.

Les autres genres d'habitations sont relativement peu nombreux. A l'exception d'Ottawa avec 13 p.c. des ménages dans des rangées ou terrasses, il n'y a pas de villes de plus de 30,000 où plus de 10 p.c. des ménages vivent dans ce type de résidence. Le nombre de ménages dans les hôtels et maisons de pension est moindre que 1 p.c. du total dans toute ville de plus de 30,000. (Voir partie II, tableaux 4, 5 et 6.)

Avant de procéder à d'autres aspects des genres d'habitations, il faut noter que le conventionnel édifice d'appartements devient plus populaire après la guerre, particulièrement dans les grandes villes. La distance, qui implique un transport très coûteux et une grande perte de temps, a empêché les gens de résider dans les banlieues les plus éloignées. D'autre part, les facilités de logement moderne dans les centres ne sont possibles à un loyer raisonnable que dans le genre


GENRES D'HABITATIONS
POURCENTAGES DE MÉNAGES SUIVANT LE GENRE D'HABITATION
CANADA ET PROVINCES, 1931
POURCENTAGES DE MÉNAGES
CANADA
I.P.-É.
N-ÉCOSSE
N-BRUNSWICK
QUÉBEC
ONTARIO
MANITOBA
SASKATCHEWAN
ALBERTA
COLOMBIE BR.
POURCENTAGES DE MÉNAGES SUIVANT LE GENRE D'HABITATION
VILLES DE 30,000 ÂMES ET PLUS, 1931
HALIFAX, N.-É.
SAINT JOHN, N.-B.
MONTRÉAL, QUÉ.
QUÉBEC, QUÉ.
VERDUN, QUÉ.
TROIS-RIVIÈRES, QUÉ.
TORONTO, ONT.
HAMILTON, ONT.
OTTAWA, ONT.
LONDON, ONT.
WINDSOR, ONT.
KITCHENER, ONT.
BRANTFORD, ONT.
WINNIPEG, MAN.
REGINA, SASK.
SASKATOON, SASK.
CALGARY, ALTA.
EDMONTON, ALTA.
VANCOUVER, C.B.
VICTORIA, C.B.
MAISONS SIMPLES
SEMI-DÉTACHÉES
PLAIN-PIED ET APPARTEMENTS
RANGÉES OU TERRASSES

Graphique 3

d'habitation à logements multiples qui implique une réduction du coût du terrain par ménage de même qu'une économie quant au chauffage, à la réfrigération et au service fournis par des unités centrales. Ces facteurs, en plus du confort et de l'aménagement moderne que l'on rencontre dans les appartements, ont rendu plus commun ce genre d'habitation.

Proportion de construction d'appartements par rapport à toutes les habitations.—Il est impossible de comparer le nombre d'habitations à logements multiples en 1921 et 1931 parce que les méthodes de compilation du recensement sont changées. Cependant, un examen rétrospectif est fait jusqu'à 1921 de la valeur des contrats de construction d'appartements et de résidences accordés au Canada. Un indice est construit à même ces données montrant la proportion changeante des appartements en regard de tous les domiciles au Canada de 1922 à 1939 inclusivement. Cette relation est indiquée dans la troisième colonne de l'état suivant et provient de la division de la valeur des contrats annuels de construction d'appartements par le chiffre correspondant de tous les contrats d'habitations.

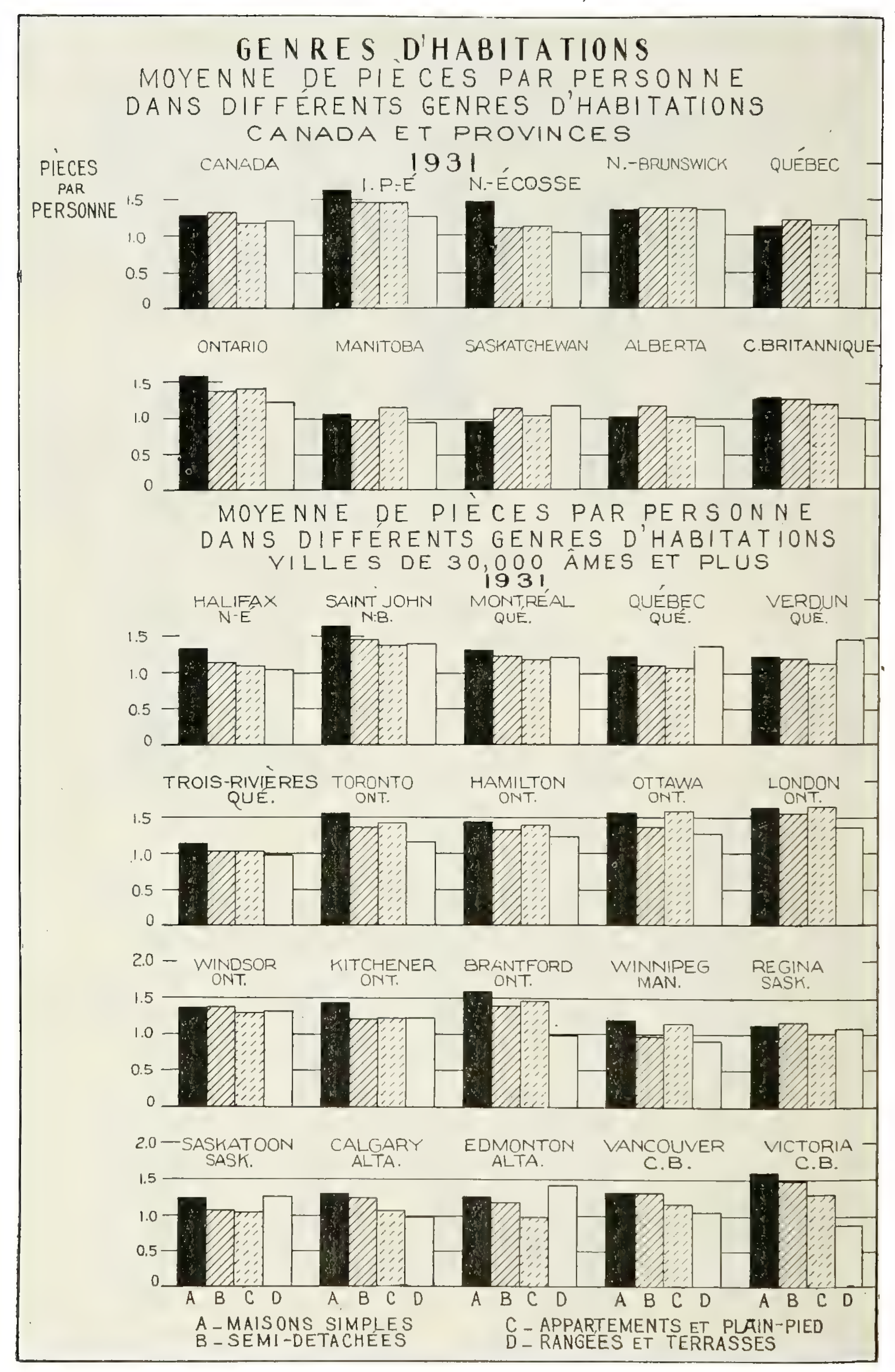
VALEUR DES CONTRATS[1] DE CONSTRUCTION DE RÉSIDENCES ET D'APPARTEMENTS AU CANADA, 1922-1938

Année	Valeur des contrats		Proportion des appartements par rapport à toutes les habitations
	Toutes habitations	Appartements	
	$	$	
1922	104,201,500	4,342,700	4·2
1923	97,645,200	8,818,600	9·0
1924	91,224,800	9,797,400	10·7
1925	96,489,900	12,723,600	13·2
1926	109,562,400	20,979,300	19·2
1927	124,939,600	25,981,800	20·8
1928	139,166,300	36,720,500	26·4
1929	128,901,300	22,527,200	17·5
1930	93,291,500	15,330,300	16·4
1931	81,684,300	16,202,200	19·8
1932	28,892,600	1,536,000	5·3
1933	23,929,800	903,900	3·8
1934	30,588,100	1,641,900	5·4
1935	36,408,500	3,249,600	8·9
1936	42,857,900	3,921,100	9·2
1937	56,207,000	5,815,100	10·3
1938	55,025,600	7,807,900	14·2
1939	67,451,200	9,829,000	14·6

[1] Données de MacLean Building Reports Ltd.

On notera qu'en 1928 la valeur des contrats de construction d'appartements est de plus du quart de la valeur de toutes les résidences, tandis qu'en 1922 elle n'en était qu'une infime fraction. Durant le déclin de la construction les cinq années successives, l'importance relative de la construction d'appartements diminue; il y a vraie reprise de 1933 à 1938. Ces chiffres sont encore intéressants en ce qu'ils révèlent le degré de sous-normalité de la construction résidentielle les années de dépression. Le déclin du coût des matériaux et de la main-d'œuvre n'explique qu'un petit pourcentage de la contraction durant cette période. Le volume réduit de nouvelles facilités de logement n'aurait pas pu être assez suffisant pour loger l'augmentation naturelle de la population.

Pièces par habitation relativement au genre.—Le recensement de 1931 révèle une relation définie entre le genre et le nombre moyen de pièces par unité d'habitation. Les maisons simples montrent toujours un nombre plus grand de pièces par ménage que les autres genres d'habitations dans 7 des 9 provinces et dans 16 des 20 villes de plus de 30,000 âmes. Les maisons semi-détachées sont un peu plus petites que les maisons simples, excepté en Alberta et en Saskatchewan. Les rangées et terrasses, à l'exception de celles du Québec et de la Saskatchewan et de la ville d'Edmonton, viennent ensuite au point de vue grandeur, tandis que les appartements et plain-pied arrivent à la fin de la liste. Dans l'Ouest la grandeur moyenne de ce dernier groupe est moindre que dans l'Est où la présence du genre plain-pied élève le nombre moyen de pièces par ménage au-dessus de celui généralement typique des maisons d'appartements. C'est une division marquée entre les régions de l'Est et de l'Ouest quant au nombre moyen de pièces dans les quatre genres d'habitation comme le montrent les chiffres suivants qui résument le champ de la variation.


GENRES D'HABITATIONS
MOYENNE DE PIÈCES PAR PERSONNE
DANS DIFFÉRENTS GENRES D'HABITATIONS
CANADA ET PROVINCES
1931
PIÈCES PAR PERSONNE
CANADA
I. P.-E.
N.-ÉCOSSE
N.-BRUNSWICK
QUÉBEC
ONTARIO
MANITOBA
SASKATCHEWAN
ALBERTA
C.BRITANNIQUE
MOYENNE DE PIÈCES PAR PERSONNE
DANS DIFFÉRENTS GENRES D'HABITATIONS
VILLES DE 30,000 ÂMES ET PLUS
1931
HALIFAX N-E
SAINT JOHN N-B.
MONTRÉAL QUÉ.
QUÉBEC QUÉ.
VERDUN QUÉ.
TROIS-RIVIÈRES QUÉ.
TORONTO ONT.
HAMILTON ONT.
OTTAWA ONT.
LONDON ONT.
WINDSOR ONT.
KITCHENER ONT.
BRANTFORD ONT.
WINNIPEG MAN.
REGINA SASK.
SASKATOON SASK.
CALGARY ALTA.
EDMONTON ALTA.
VANCOUVER C.B.
VICTORIA C.B.
0
0.5
1.0
1.5
2.0
A B C D
A - MAISONS SIMPLES
B - SEMI-DETACHÉES
C - APPARTEMENTS ET PLAIN-PIED
D - RANGÉES ET TERRASSES

Graphique 4

CHAMP DE VARIATION DANS LE NOMBRE MOYEN DE PIÈCES PAR MÉNAGE, 1931

Genre d'habitation	Provinces de l'Est	Provinces de l'Ouest
Simple	6·4 (Qué.) — 7·7 (I.P.E.)	4·2 (Alta.) — 4·9 (Man.)
Semi-détachée	5·6 (N.-E.) — 6·5 I.P.-E.)	4·4 (C.-B.) — 4·8 (Man.)
Rangée ou terrasse	5·2 (N.-E.) — 6·3 (I.P.-E. et Qué.)	3·5 (Alta.) — 4·8 (Sask.)
Appartement ou plain-pied	4·2 (Ont.) — 5·7 (N.-B.)	2·7 (Alta.) — 3·5 (Man.)

Le Manitoba est la seule des provinces de l'Ouest à montrer une moyenne de plus de trois pièces pour les appartements et les plain-pied. A Ottawa, Québec et Saint John, où le plain-pied est un genre d'habitation populaire, les appartements et les plain-pied ont une moyenne de 4·8 à 5·7 pièces. Ottawa, la seule ville où une proportion considérable des ménages vivent dans les rangées ou terrasses, a une moyenne de 6·6 pièces pour ce genre d'habitation. (Voir partie **II**, tableau 7.)

Composition du ménage relativement au genre d'habitation.—La proportion d'enfants et d'adultes dans les différents genres d'habitation est d'importance sociale quand elle est mise en relation avec les tendances de la construction. La popularité croissante des maisons d'appartements les 15 dernières années a déjà été notée bien que, comme le montre le recensement de 1931, ce genre de maison ne forme encore qu'une petite fraction du total urbain.

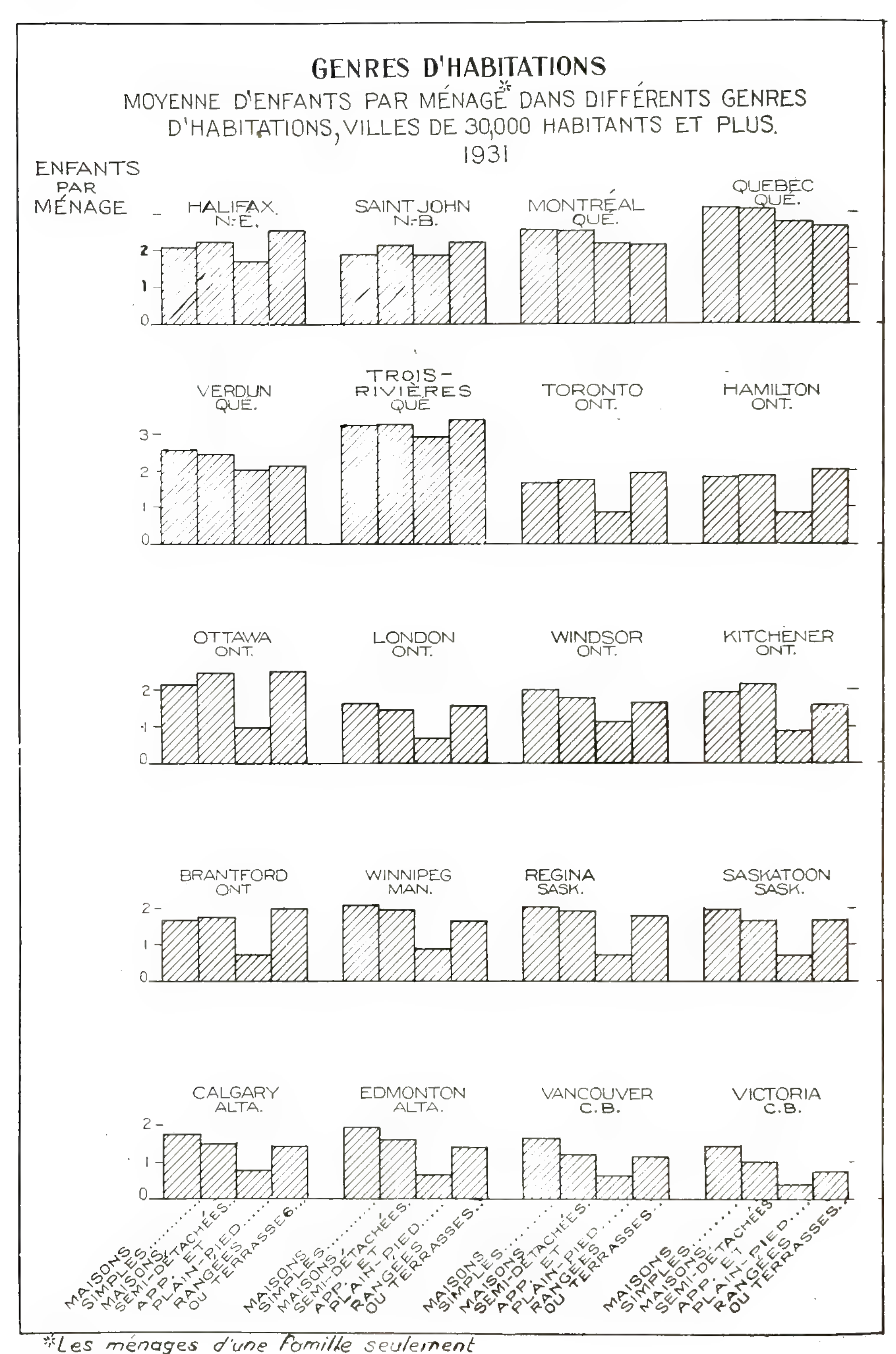
Le rapport entre le nombre d'enfants et le nombre de personnes des ménages demeurant dans les quatre principaux genres d'habitation est donnée dans l'état suivant.

NOMBRE D'ENFANTS[1] PROPORTIONNELLEMENT AU NOMBRE DE PERSONNES DES MÉNAGES DEMEURANT DANS LES GENRES SPÉCIFIÉS D'HABITATION, 1931

Province ou ville	Maisons simples	Maisons semi-détachées	Appartements et plain-pied	Rangées ou terrasses
	p.c.	p.c.	p.c.	p.c.
CANADA	51·1	47·5	47·7	46·8
Ile du Prince-Edouard	50·5	49·8	34·0	51·7
Nouvelle-Ecosse	51·1	55·1	46·7	53·6
Nouveau-Brunswick	54·9	50·3	47·4	51·5
Québec	60·2	53·5	51·6	49·3
Ontario	46·3	44·7	33·9	46·4
Manitoba	51·7	46·6	34·1	41·3
Saskatchewan	53·2	44·9	32·6	44·4
Alberta	50·2	42·6	33·7	46·5
Colombie-Britannique	43·6	39·8	29·9	30·3
Villes de 30,000 et plus—				
Halifax, N.-E.	47·6	49·2	45·6	52·8
Saint John, N.-B.	45·5	48·9	47·8	50·7
Montréal, Qué.	51·4	51·9	50·5	45·8
Québec, Qué.	56·6	57·4	56·1	50·8
Verdun, Qué.	53·3	54·5	49·4	48·1
Trois-Rivières, Qué.	58·6	59·7	56·9	61·2
Toronto, Ont.	41·8	43·3	31·6	44·9
Hamilton, Ont.	44·7	45·1	31·5	47·1
Ottawa, Ont.	48·1	52·4	35·6	51·6
London, Ont.	42·8	38·7	27·8	38·7
Windsor, Ont.	46·8	44·6	35·9	41·5
Kitchener, Ont.	46·1	49·0	32·0	41·9
Brantford, Ont.	44·2	44·6	30·5	45·7
Winnipeg, Man.	47·1	43·5	32·5	39·0
Regina, Sask.	46·6	45·4	30·0	43·2
Saskatoon, Sask.	46·5	39·6	28·8	41·9
Calgary, Alta.	44·4	39·5	32·1	38·8
Edmonton, Alta.	47·3	42·0	31·3	41·5
Vancouver, C.-B.	43·4	36·5	29·9	32·6
Victoria, C.-B.	41·8	38·0	27·3	21·6

[1] Calculé d'après le nombre de ménages d'une famille de deux personnes ou plus. Y compris les enfants de tous âges.

Les enfants forment 51·1 p.c. du ménage moyen canadien demeurant dans des maisons simples en 1931. Les pourcentages provinciaux sont sujets à d'appréciables variations de 60·2 dans le Québec à 43·6 dans la Colombie Britannique, bien que les moyennes des autres provinces ne diffèrent pas de plus de 5 p.c. de celle du Dominion. Dans les villes de 30,000 et plus, l'écart est à peu près le même comme l'indiquent un maximum de 58·6 p.c. à Trois-Rivières et



*Les ménages d'une famille seulement

Graphique 5

un minimum de 41·8 p.c. à Toronto et Victoria. En dehors des villes du Québec, qui sont manifestement au-dessus de la moyenne à cet égard, les autres centres urbains tendent à avoir une moyenne aux environs de 45 p.c.

Dans le cas des ménages habitant des maisons semi-détachées et des rangées ou terrasses, il n'y a que des différences secondaires dans la proportion moyenne d'enfants par ménage. Dans l'ensemble du Canada elle est de 47·5 p.c. pour les maisons semi-détachées et de 46·8 p.c. pour les rangées ou terrasses, tandis que le degré d'écart de ces moyennes est à peu près le même que celui des maisons simples. Le pourcentage de la Colombie Britannique (30·3) pour les rangées et terrasses est la seule exception remarquable à cet exposé.

Au Canada, 47·7 p.c. des membres des ménages qui occupent des appartements et plain-pied sont des enfants, mais cette donnée est grandement influencée par la moyenne de 51·6 p.c. pour le Québec. Comme nous l'avons déjà fait remarquer, les ménages urbains du Québec habitent surtout ce genre d'habitation et ils forment environ les deux tiers de tous les ménages canadiens vivant dans des plain-pied ou appartements. Les moyennes pour les autres provinces varient de 47·4 p.c. pour le Nouveau-Brunswick à 29·9 p.c. pour la Colombie Britannique. Dans l'Ile du Prince-Edouard et dans toutes les provinces à l'ouest du Québec, les enfants forment moins de 35 p.c. des ménages vivant dans des appartements ou plain-pied. Pour les villes de plus de 30,000 âmes, les pourcentages varient entre 56·9 pour Trois-Rivières et 27·3 pour Victoria et tendent à se concentrer autour de 30 p.c. A part cette plus faible proportion très remarquable d'enfants dans les appartements et plain-pied en dehors du Québec, il semble n'y avoir point d'autres différences importantes dans les proportions pour les autres genres d'habitation. (Voir partie II, tableau 7.)

CHAPITRE V

SUFFISANCE DES FACILITÉS DE LOGEMENT AU CANADA

Il faut établir clairement dès le début que les données quantitatives disponibles pour cette étude ne fournissent qu'une base partielle pour juger si les facilités de logement au Canada sont suffisantes. Une grande pièce, bien éclairée, convenablement aérée et chauffée, peut fournir un meilleur logement que deux petites pièces noires sans aération ni chauffage convenables. L'âge des occupants est une autre considération importante dont il est impossible de tenir compte. Même avec tous ces faits à l'appui en mains, il y aurait encore le problème de savoir quel genre de logement peut correctement être qualifié de suffisant. Il est reconnu que tous les critères disponibles de suffisance sont arbitraires vu qu'ils reposent en grande partie sur l'opinion personnelle plutôt que sur des expériences scientifiques. Le seul critère disponible pour l'analyse actuelle est le nombre de pièces par personne et il est imparfait même comme mesure d'encombrement. Cependant, si on lui ajoute les renseignements se rapportant aux loyers et aux gains, il est possible de faire certaines comparaisons valables sur l'espace. Il a été établi qu'une pièce par personne constitue un espace suffisant. Cette pratique correspond à celle qui a été suivie dans l'inventaire de la propriété immobilière aux Etats-Unis en 1934 mais elle est plus libérale que celle de deux personnes par pièce considérée par l'Office International du Travail* dans une étude récente sur la situation du logement en Europe.

Tendance du nombre de pièces par personne.—Bien que des moyennes exactes d'espace par personne ne soient pas disponibles pour les premiers recensements, nous avons cependant suffisamment de renseignements sur ceux de 1931, 1921, 1911 et 1901 pour faire des estimations assez justes†. Ces données révèlent la plus grande amélioration relative dans les régions nouvellement colonisées en 1901. Dans les territoires qui sont devenus plus tard la Saskatchewan et l'Alberta, il y avait en 1901 une moyenne de seulement 0·68 pièce par personne comparativement à une moyenne pour le Dominion de 1·16. En 1931, les Provinces des Prairies tombent encore considérablement au-dessous de la moyenne fédérale de 1·27 pièce par personne mais, tandis que ceci représente une amélioration moyenne de 9 p.c., les pourcentages correspondants pour les provinces de l'Ouest sont les suivants: Manitoba, 25 p.c.; Saskatchewan, 38 p.c.; Alberta, 49 p.c.; et Colombie Britannique, 40 p.c.

* *Housing Policy in Europe*—Série G 3—p. 22.

† Les résultats des premiers recensements montrent le nombre de logis de 1, 2, 3, 4, 5, 6 à 10, et de 11 pièces et plus. Les pourcentages de logis de 6, 7, 8, 9, 10, 11, etc., pièces en 1931 ont été appliqués aux totaux des premiers recensements dans les groupes de 6 à 10 et de 11 et plus afin de pouvoir estimer le total des pièces occupées. Les pourcentages montrant le nombre relatif de logis de 1, 2, 3, 4 et 5 pièces sont stables depuis 1901.

NOMBRE DE PIÈCES PAR PERSONNE, 1901-1931[1]

Province ou ville	1901	1911	1921	1931
CANADA[2]	1·16	1·21	1·25	1·27
Ile du Prince-Edouard	1·27	1·50	1·59	1·62
Nouvelle-Ecosse	1·28	1·40	1·42	1·42
Nouveau-Brunswick	1·24	1·33	1·37	1·35
Québec	1·03	1·08	1·13	1·14
Ontario	1·37	1·48	1·50	1·51
Manitoba	0·84	0·95	1·01	1·05
Saskatchewan	0·68 (Saskatchewan et Alberta)	0·78	0·93	0·94
Alberta		0·84	1·01	1·01
Colombie Britannique	0·90	0·99	1·15	1·26
Cités de 30,000 âmes et plus—				
Halifax	–	–	1·12	1·23
Saint John, N.-B	–	–	1·39	1·43
Montréal, Que	–	–	1·08	1·18
Québec, Qué	–	–	1·03	1·10
Verdun, Qué	–	–	1·02	1·13
Trois-Rivières, Qué	–	–	1·05	1·04
Toronto, Ont	–	–	1·29	1·41
Hamilton, Ont	–	–	1·40	1·41
Ottawa, Ont	–	–	1·42	1·48
London, Ont	–	–	1·57	1·64
Windsor, Ont	–	–	1·37	1·34
Kitchener, Ont	–	–	1·37	1·39
Brantford, Ont	–	–	1·52	1·57
Winnipeg, Man	–	–	1·11	1·19
Regina, Sask	–	–	1·01	1·12
Saskatoon, Sask	–	–	1·26	1·20
Calgary, Alta	–	–	1·25	1·25
Edmonton, Alta	–	–	1·21	1·22
Vancouver, C.B	–	–	1·22	1·30
Victoria, C.-B	–	–	1·39	1·53

[1] Chiffres estimatifs pour 1901-21.
[2] Nombre de pièces par personne en 1891=1·07. Données séparées non disponibles pour les provinces.

Si l'on considère le Dominion dans son ensemble, il est évident qu'une augmentation passablement graduelle de l'espace moyen estimatif par personne s'est produite de 1901 avec 1·16 pièce jusqu'à 1921 qui montre une moyenne correspondante de 1·25. Par la suite, le taux d'augmentation a tombé brusquement comme l'indique la moyenne de 1·27 en 1931.

Les données statistiques disponibles ne sont pas suffisantes pour expliquer le changement d'espace par personne. Il n'y a pas de relation perceptible, par exemple, entre les données de recensement sur la croissance de la population et l'augmentation d'espace par personne entre 1921 et 1931. Verdun, avec une augmentation de population de 143 p.c. accuse l'un des plus forts gains dans l'espace moyen par personne qui passe de 1·02 à 1·13. Victoria avec une augmentation de population de moins de 1 p.c. montre également une forte avance dans le nombre de pièces par personne qui passe de 1·39 à 1·53. Les autres villes, avec une exception, se rangent entre ces extrêmes. Cette exception est Saskatoon qui montre une diminution d'espace par personne de 1·26 à 1·19 accompagnée d'une augmentation de 68 p.c. dans la population.

Les statistiques du recensement sur les gains fournissent la même preuve contradictoire. A Regina, où il y a eu une augmentation de population de 55 p.c. et une amélioration de 0·11 de pièce par personne entre 1921 et 1931, le gain moyen des chefs de famille tombe de $1,632 à $1,451. De même à Winnipeg, la population a augmenté de 22 p.c. et l'espace par personne de 0·08 pièce par personne, tandis que le gain moyen des chefs de famille accuse un déclin de $1,600 à $1,472. Dans d'autres villes, comme Montréal, Toronto et Victoria, les augmentations de gain sont accompagnées d'augmentations de population et d'espace par personne, comme l'on devait s'y attendre, mais de trop fréquentes exceptions nous empêchent de tirer des conclusions directes de ces données. De plus, ces rapprochements ont été compliqués par un déclin dans le coût de la vie en général tandis que les loyers ont monté.

Pour avoir une idée juste des relations qui existent entre l'espace occupé et les facteurs y contribuant, il serait sans doute nécessaire d'avoir des relevés continus des séries statistiques mentionnées dans les paragraphes précédents de même qu'un état détaillé des maisons résidentielles. De tels relevés n'existent pas dans le moment. Un indice des contradictions apparentes mentionnées ci-dessus est cependant fourni par le relevé de permis de bâtir émis dans l'Ontario et le Québec entre 1921 et 1931. L'augmentation de la valeur des permis de bâtir (construction résidentielle), entre 1921 et 1928, est de 45 p.c. dans l'Ontario et 199 p.c. dans le Québec. Les déclins subséquents entre 1928 et 1931 sont de 39 p.c. en Ontario et de 47 p.c. dans le Québec. La population, la décennie 1921 à 1931, s'est accrue de 17 p.c. en Ontario et de 22 p.c. dans le Québec. La tendance de la construction résidentielle à s'accroître rapidement à des taux inégaux dans les différentes régions quand les temps sont prospères et à décroître irrégulièrement dans les temps de dépression est nettement apparente. D'autre part, la population tend à maintenir un taux de croissance assez régulier, ce qui est en contraste avec le comportement erratique de la construction. Un profil des facteurs qui influent sur l'espace par personne ne peut pas, il est entendu, révéler les taux différents et changeants d'accroissement. Il serait possible, par exemple, qu'une période de construction intense et une extension rapide des facilités de logement, fournissant plus de pièces par personne, soit suivie, par simple coïncidence, d'un déclin du gain et du coût de la vie. Même si le loyer demeurait stationnaire, l'on pourrait encore se procurer des logements plus convenables aussi longtemps que le coût global de la vie tomberait plus vite que le gain. Il y a des raisons de croire que ce sont les conditions qui ont réellement prévalu entre 1921 et 1931.

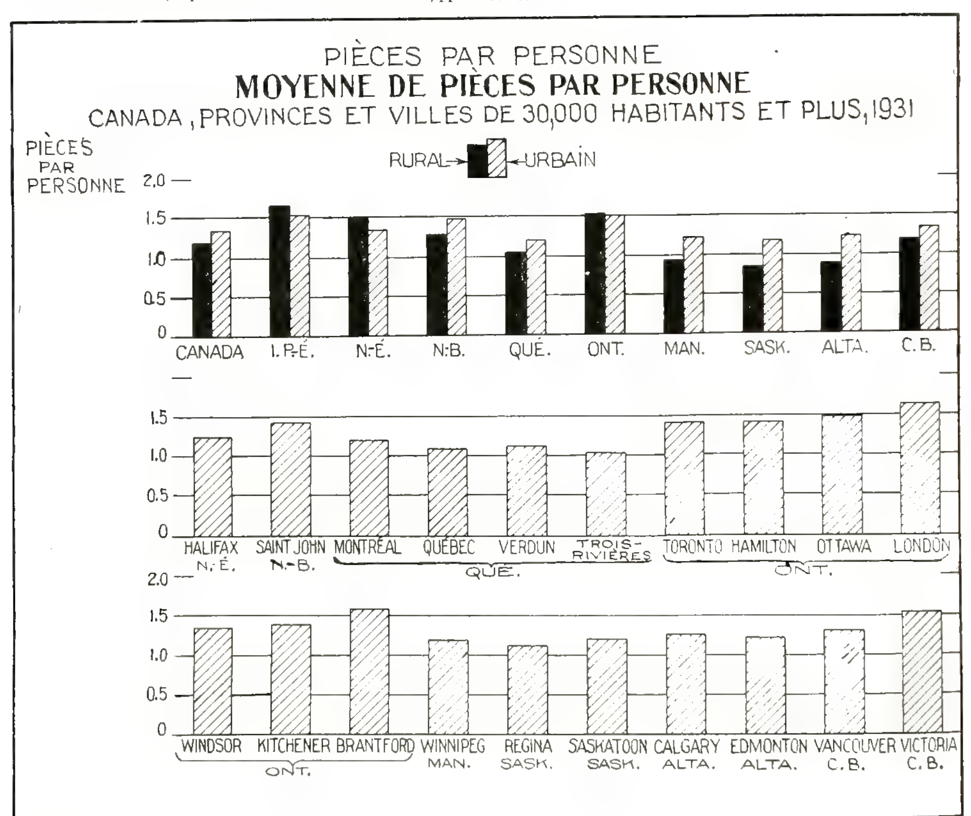
L'on peut supposer avec assez de certitude que, dans les régions urbaines du moins, le revenu plutôt que le taux d'accroissement de la population ou le développement de la construction, est le facteur fondamental contribuant à un logement convenable. Comme nous le remarquerons plus loin, les familles avec des revenus assez considérables ont plus d'espace que celles qui ont de faibles revenus, de même, le nombre de pièces par personne tend à augmenter dans les groupes qui paient des loyers plus élevés.

Comparaisons du nombre de pièces par personne entre provinces, entre districts ruraux et urbains et entre propriétaires et locataires.—Il a été établi que la population de l'Est du Canada est pourvue de logements plus spacieux que ne l'est la population des régions plus récemment colonisées de l'Ouest. Cependant, la Colombie Britannique, sortie de l'un des plus vieux centres de colonisation de l'Ouest et possédant d'abondants matériaux de construction, se compare favorablement avec l'Est du Canada, particulièrement dans les régions urbaines. Pour l'ensemble du Dominion, le nombre moyen de pièces par personne en 1931 est de 1·27.

Dans les provinces de l'Ile du Prince-Edouard, de la Nouvelle-Ecosse, du Nouveau-Brunswick et de l'Ontario, cette moyenne est dépassée, mais dans les cinq autres provinces les données sont plus basses que la moyenne particulièrement à cause de l'encombrement dans les régions rurales. Pour les trois Provinces des Prairies, cette moyenne est de moins d'une pièce par personne dans les régions rurales. Les moyennes rurales réelles de ces provinces sont les suivantes: Manitoba, 0·93; Saskatchewan, 0·84; et Alberta, 0·88. L'espace par personne dans l'Ile du Prince-Edouard, la Nouvelle-Ecosse et l'Ontario est plus considérable dans les régions rurales que dans les régions urbaines, tandis que c'est l'opposé dans toutes les autres provinces. La moyenne nationale pour la population rurale est de 1·19 pièce par personne comparativement à 1·34 pour la population urbaine. L'ancienneté de la région colonisée, sa richesse, le genre de culture qui y est pratiqué, le climat et la disponibilité de combustible à bas prix sont tous des facteurs qui semblent avoir une forte influence sur l'habitation rurale.

Dans l'Ouest du Canada, par exemple, les fermes sont étendues et le développement de la production du grain a créé le besoin d'une machinerie agricole considérable. Relativement à ses placements globaux, les déboursés du fermier de l'Ouest sur terrain et machinerie sont très élevés. Ce fait, de même que l'inaccessibilité des matériaux de construction et du combustible sous un climat relativement froid ont contribué à l'encombrement des habitations dans les régions rurales des Prairies. Il est significatif que l'encombrement ait diminué de beaucoup depuis 1901; ceci indique qu'au fur et à mesure que la situation économique du fermier devient meilleure il améliore ses facilités de logement. Cependant, même dans les régions les mieux établies, le genre de culture influe encore sur les conditions de vie. Le Nouveau-Brunswick, avec une plus grande machinerie par ferme que la Nouvelle-Ecosse, est moins bien pourvu de logements et accessoires ménagers* et ne montre en 1931 qu'une moyenne de 1·29 pièce par personne dans les régions rurales comparativement à 1·49 pour la Nouvelle-Ecosse.

* Bulletin n° 19, septième recensement du Canada, pp. 10 et 16.



Graphique 6

Il a été établi que le nombre moyen de pièces par personne dans les régions urbaines du Dominion est de 1·34 et que, comme dans le cas des districts ruraux, la plupart des provinces de l'Est dépassent cette moyenne tandis que les Provinces de l'Ouest lui sont inférieures. La différence entre les moyennes les plus élevées et les moyennes les plus basses est beaucoup plus considérable pour les données rurales que pour les données urbaines. Ces dernières varient de 1·54 pour l'Ile du Prince-Edouard à 1·17 pour la Saskatchewan, tandis que les chiffres correspondants des mêmes provinces pour les régions rurales sont de 1·65 et 0·84 respectivement. (Voir partie II, tableaux 8 et 9).

Comme l'on pouvait s'y attendre, la population vivant dans des maisons dont elle est propriétaire dispose de plus d'espace par personne que les locataires, bien que ces différences ne soient généralement pas considérables. La moyenne nationale pour les ménages propriétaires est de 1·33 pièce par personne, contre 1·16 pour les locataires. Cependant, il y a de grandes exceptions à cette relation. Les ménages locataires en Saskatchewan et en Alberta montrent légèrement plus d'espace par personne que les ménages propriétaires et au Manitoba les deux groupes sont à peu près sur le même pied à ce point de vue. Ceci s'explique par le nombre relativement grand d'habitations rurales occupées par leurs proprétaires et dans lesquelles l'encombrement est plus prononcé que pour toute autre classe de la population canadienne. Dans les centres urbains des Provinces des Prairies, il existe des facilités de logement plus adéquates dans les logis possédés que dans les logis loués mais la population rurale est si importante en Alberta et en Saskatchewan qu'elle prédomine dans les moyennes provinciales de 1931 du nombre de pièces par personne. L'état suivant est tiré du tableau 8, partie II.

PIÈCES PAR PERSONNE POUR LA POPULATION GLOBALE CLASSIFIÉE COMME (1) RURALE ET URBAINE ET (2) PROPRIÉTAIRE ET LOCATAIRE, 1931

Province	Population globale	Rurale	Urbaine	Propriétaire	Locataire
CANADA	1·27	1·19	1·34	1·33	1·16
Ile du Prince-Edouard	1·62	1·65	1·54	1·68	1·32
Ontario	1·51	1·53	1·50	1·65	1·29
Nouvelle-Ecosse	1·42	1·49	1·34	1·55	1·14
Nouveau-Brunswick	1·35	1·29	1·47	1·40	1·24
Colombie Britannique	1·26	1·17	1·33	1·34	1·15
Québec	1·14	1·05	1·20	1·16	1·11
Manitoba	1·05	0·93	1·21	1·06	1·04
Alberta	1·01	0·88	1·22	1·00	1·03
Saskatchewan	0·94	0·84	1·17	0·93	0·97

Distribution de la population dans les logements urbains.—Une idée approximative du nombre de pièces par personne est donnée dans la section précédente, mais malheureusement de telles moyennes ne fournissent que des renseignements superficiels sur ce sujet. Pour avoir une idée nette de la suffisance des facilités existantes de logement, il est nécessaire de connaître les ménages de différentes importances classifiées selon le nombre de pièces occupées. La disposition des données de recensement sous cette forme est un procédé laborieux et coûteux, et il devient presque impossible de traiter de cette façon les données de 1931. Il a cependant été possible de faire des compilations pour trois grands centres urbains, à savoir, Montréal, Toronto et Winnipeg, montrant le nombre de personnes par ménage classifié selon le nombre de pièces occupées. Comme la distribution des familles, d'après le nombre de pièces par personne, est semblable dans tous les centres urbains, ces renseignements sont d'une grande valeur en ce qu'ils indiquent le lieu et le degré d'encombrement dans les villes canadiennes de plus de 30,000 de population. Les tableaux 10 et 11, partie II, font voir, premièrement, le nombre de pièces occupées par des ménages de différentes importances et, deuxièmement, le nombre réel de personnes dans des groupes spécifiés de pièces.

Il y a, semble-t-il, relativement peu d'encombrement dans les familles de quatre personnes ou moins. La proportion de ménages de quatre personnes avec moins d'une pièce par personne est de 8·2 p.c. à Montréal, 10·8 p.c. à Toronto et 17·9 p.c. à Winnipeg, et pour les plus petits ménages ces données sont encore beaucoup moins élevées. Ces pourcentages augmentent rapidement pour les ménages de plus de cinq personnes, et les ménages de plus de six personnes montrent en moyenne moins d'une pièce par personne dans chacune des trois villes. Ce groupe comprend

20·1 p.c. des ménages à Montréal, 11·8 p.c. des ménages à Toronto et 15·0 p.c. des ménages à Winnipeg. De 76·7 p.c. à 97·6 p.c. des groupes de ménages de plus de huit personnes accusent moins d'une pièce par personne, la première donnée se rapportant aux ménages de neuf personnes à Toronto et la deuxième à ceux de quinze personnes à Winnipeg. Il semble, d'après ces données, que la grande majorité des ménages de plus de six personnes sont insuffisamment logés. Il est particulièrement significatif que tel soit le cas à Toronto, parce que l'espace par personne dans cette ville se compare favorablement avec la plupart des autres villes canadiennes de plus de 30,000 de population.

Laissant les groupes de familles pour considérer les facilités de logement des individus, les faits sont encore plus frappants. Ils sont donnés sous forme sommaire dans l'état suivant qui montre le nombre de pièces occupées par personne pour le premier, le deuxième, et le troisième quart de la population dans chaque ville.

Item	Pièces par personne		
	Montréal	Toronto	Winnipeg
Un quart de la population vit dans moins de	0·78	1·00	0·82
La moitié de la population vit dans moins de	1·13	1·34	1·17
Trois quarts de la population vivent dans moins de	1·48	1·87	1·51

Considérant seulement les personnes qui vivent dans moins d'une pièce, l'on constate que le pourcentage que celles-ci forment de la population globale est étonnamment élevé. Ces données sont les suivantes:

Ville	Poucentage de la population vivant dans—			
	Moins de 1 pièce par personne	0·50 de pièce ou moins par personne	0·50–0·74 de pièce par personne	0·75–0·99 de pièce par personne
Montréal	40·48	3·74	19·79	16·95
Toronto	24·18	1·46	9·95	12·77
Winnipeg	35·74	3·58	16·27	15·89

Après examen de ces données, la question suivante se pose naturellement: Cette situation est-elle caractéristique de celle qui existe dans d'autres villes canadienne? Une réponse finale ne peut être donnée dans le moment mais les renseignements disponibles appuieraient une réponse affirmative.

En 1931, il n'y avait que cinq villes, sur un total de 20 villes de 30,000 âmes et plus, qui montraient un espace moyen par personne plus considérable qu'à Toronto, et quatre dans lesquelles l'espace moyen par personne était moins considérable qu'à Montréal ou Winnipeg. Dans ces quatre dernières villes, l'on peut avancer avec assez de certitude que plus de 40 p.c. de la population vivait dans moins d'une pièce par personne. Dans les sept villes avec des moyennes entre celles de Toronto et Winnipeg, des pourcentages comparables varieraient vraisemblablement entre 25 et 40. La proportion de personnes vivant dans moins d'une pièce semble donc inférieure à 25 p.c. dans cinq villes seulement. Ce jugement est basé sur le bref état qui précède et sur celui qui suit, lequel montre le nombre moyen de pièces par personne dans les villes de plus de 30,000 âmes, un extrait du tableau 9, partie II.

FACILITÉS DE LOGEMENT DANS LES VILLES DE PLUS DE 30,000 ÂMES, 1931

Ville	Pièces par personne	Personnes par ménage	Pièces par ménage
Trois-Rivières	1·04	5·45	5·65
Québec	1·10	5·29	5·83
Regina	1·12	4·26	4·79
Verdun	1·13	4·27	4·82
Montréal	*1·18*	*4·60*	*5·43*
Winnipeg	*1·19*	*4·37*	*5·20*
Saskatoon	1·20	4·25	5·09
Edmonton	1·22	3·99	4·87
Halifax	1·23	4·55	5·60
Calgary	1·25	3·94	4·94
Vancouver	1·30	3·72	4·83
Windsor	1·34	4·18	5·62
Kitchener	1·39	4·20	5·85
Hamilton	1·41	4·12	5·80
Toronto	*1·41*	*4·10*	*5·78*
Saint John	1·43	4·21	6·03
Ottawa	1·48	4·40	6·52
Victoria	1·53	3·43	5·26
Brantford	1·57	3·95	6·19
London	1·64	3·88	6·34

A remarquer dans l'état ci-dessus qu'il n'existe pas de rapport étroit entre le nombre moyen de pièces par ménage et le nombre moyen de personnes par ménage. London, avec le plus grand nombre de pièces par ménage, a moins que le nombre moyen de personnes par ménage. Le nombre moyen de personnes par ménage dans les villes des Provinces des Prairies est plus élevé que dans les villes de l'Ontario, bien que le nombre moyen de pièces par ménage soit sensiblement plus considérable dans l'Ontario que dans les Prairies. Il semble assez évident d'après ces faits que la grandeur du logis n'a pas influencé de façon appréciable l'importance des familles.

Nombre d'enfants par ménage comme facteur d'encombrement.—L'on pourrait s'attendre à ce que lorsque le nombre d'enfants dépasse la moyenne, le nombre de pièces par personne tombe au-dessous de la moyenne. Cette relation cependant n'est aucunement habituelle; en effet, en 1931, un nombre d'enfants plus grand que la moyenne était, aussi souvent que le contaire, accompagné d'un nombre de pièces dépassant la moyenne. Les différences semblent être surtout géographiques, bien que rattachées dans une certaine mesure aux conditions rurales et urbaines.* La similarité entre la position des urbains et des locataires relativement à ces facteurs est naturellement assez prononcée vu que les locataires sont en grande partie urbains et qu'ils forment généralement une majorité de ménages urbains. L'état qui suit indique sous une forme concise les relations qui existent entre les moyennes provinciales et fédérales (basé sur le tableau S, partie II.)

RELATIONS ENTRE LES MOYENNES PROVINCIALES ET FÉDÉRALES DU NOMBRE D'ENFANTS PAR MÉNAGE ET DU NOMBRE DE PIÈCES PAR PERSONNE, 1931

Province	Total	Ruraux	Urbains	Proprié-taires	Loca-taires
Ile du Prince-Edouard	C	B	C	B	C
Nouvelle-Ecosse	C	B	C	B	A
Nouveau-Brunswick	C	C	C	C	C
Québec	A	A	A	A	A
Ontario	B	B	B	B	B
Manitoba	A	A	D	A	D
Saskatchewan	A	A	D	A	D
Alberta	D	D	D	D	D
Colombie Britannique	D	D	D	B	D

A—Nombre d'enfants *supérieur* à la moyenne nationale et nombre de pièces par personne *inférieur* à la moyenne nationale.
B—Nombre d'enfants *inférieur* à la moyenne nationale et nombre de pièces par personne *supérieur* à la moyenne nationale.
C—Nombre d'enfants *supérieur* à la moyenne nationale et nombre de pièces par personne *supérieur* à la moyenne nationale
D—Nombre d'enfants *inférieur* à la moyenne nationale et nombre de pièces par personne *inférieur* à la moyenne nationale.

Encombrement dans les logis à bas loyer.—Cette section est presque entièrement limitée à une étude des villes de plus de 30,000 âmes. Des données séparées pour les plus petites villes n'étaient pas disponibles et l'on a cru que les moyennes provinciales étaient trop générales pour être significatives. A cause de l'agencement des relevés de recensement, les ménages où l'époux et l'épouse vivent ensemble ont été pris comme type de tous les ménages locataires urbains. Ils comprennent 330,137 d'un total de 426,157 ménages locataires ordinaires dans les villes de plus de 30,000 âmes. Le reste, 96,020 ménages, comprend des ménages d'une personne, ceux qui vivent dans des institutions, etc.

En 1931, il y avait 51,778 ménages qui payaient des loyers de $15 ou moins par mois dans les vingt plus grandes villes du Canada et environ 5,000 ménages payaient moins de $10 par mois. Très peu de ces villes pouvaient montrer des locataires avec en moyenne plus d'une pièce par personne. Les locataires de Regina qui payent moins de $10 par mois montrent une moyenne de 0·5 de pièce par personne, tandis que dans d'autres villes ils montrent jusqu'à 1·1 pièce par personne. Parmi les locataires qui paient de $10 à $15 par mois, quatre seulement de ces vingt villes accusent une moyenne de 1·0 pièces ou plus par personne. Les moyennes de ce groupe varient de 0·6 pour Regina, Sask., à 1·1 pour Victoria, C.B. Là où les loyers dépassent $15 par mois, les facilités de logement montrent généralement une moyenne de 1·0 pièce par personne.

* Cependant, pour l'ensemble du pays, le nombre de pièces par personne diminue au fur et à mesure que le nombre d'enfants par famille augmente (voir page 444). Les différences régionales de logement cachent cette tendance dans la comparaison ci-dessus.

PIÈCES PAR PERSONNE DANS LES MÉNAGES[1] PAYANT UN LOYER DE $15 OU MOINS PAR MOIS, 1931

Villes de plus de 30,000 de population	Moins de $10 par mois		$10-$15 par mois	
	Ménages	Pièces par personne	Ménages	Pièces par personne
TOTAL	4,879	-	46,899	-
Halifax, N.-E	245	0·6	1,327	0·7
Saint John, N.-B	361	0·9	2,014	1·1
Montréal, Qué	1,139	0·8	19,896	0·9
Québec, Qué	195	0·7	2,227	0·8
Verdun, Qué	26	0·8	730	0·9
Trois-Rivières, Qué	79	0·8	976	0·8
Toronto, Ont	488	0·8	4,565	0·8
Hamilton, Ont	304	0·8	2,026	0·9
Ottawa, Ont	110	0·7	1,206	0·9
London, Ont	52	1·1	625	1·1
Windsor, Ont	36	0·8	414	0·9
Kitchener, Ont	80	0·7	539	0·8
Brantford, Ont	78	0·9	667	1·1
Winnipeg, Man	586	0·6	2,912	0·7
Regina, Sask	119	0·5	859	0·6
Saskatoon, Sask	60	0·6	538	0·8
Calgary, Alta	84	0·7	842	0·7
Edmonton, Alta	325	0·7	1,199	0·8
Vancouver, C.B	435	0·8	2,622	0·8
Victoria, C.B	77	0·9	715	1·1

[1] Comprend seulement les ménages où l'époux et l'épouse vivent ensemble comme chefs.

La preuve d'encombrement indiquée par ces données est à peine plus importante que le simple fait que plus de 50,000 ménages locataires, comprenant environ 12 p.c. des ménages locataires dans les vingt plus grandes villes, ne paient que $15 ou moins de loyer par mois. Il est assez certain que la grande majorité des habitations non satisfaisantes révélées par les relevés cités au chapitre III sont comprises dans ce groupe. Il est également certain que les familles concernées n'ont même pas les moyens de payer $15 par mois de loyer. D'autre part, il a été calculé par le Comité du lieutenant-gouverneur pour Toronto et vérifié par le Conseil National de la Construction* qu'une habitation ayant coûté $2,700 ne peut pas être louée pour $12.50 par mois sans une perte d'environ $90 par année, même si l'on place l'intérêt sur le capital au taux exceptionnellement bas de 4 p.c. Un taux de 6 p.c. entraînerait un déficit annuel de plus de $140 par année. L'écart entre le revenu des groupes à bas salaires et les coûts de construction est augmenté par le fait que les taux commerciaux d'intérêt sont généralement insuffisants pour amortir le coût d'un projet demandant une dépense capitale de moins de $3,500. La seule alternative pour remédier aux facilités de logement manifestement insuffisantes à l'heure actuelle semble donc résider dans un changement de la structure de revenu national, ou dans une certaine subvention aux entreprises privées leur permettant de fournir des logements convenables aux familles à faibles revenus.

Tenure et genre de ménage en fonction de l'encombrement.—Comme nous l'avons déjà remarqué, les ménages locataires en 1931 montraient généralement moins d'espace par personne que les ménages qui occupaient leurs propres maisons, mais les relevés du recensement ne montrent pas beaucoup d'encombrement dans les ménages locataires types d'une famille. Ce-

* Comité parlementaire spécial sur le logement, 1935, p. 376.

pendant, dans les ménages de deux familles ou plus, soit 26,775 dans les villes de plus de 30,000 âmes, la moyenne de pièces par personne n'est que de 0·92. Sauf dans trois cas, les moyennes des villes sont inférieures à 1·00, variant de 0·77 pour Trois-Rivières, Qué., à 1·08 pour Victoria, C.B. Il vaut la peine de noter que moins de 2,000 de ces ménages à plusieurs familles sont compris parmi les 51,778 ménages locataires payant $15 par mois ou moins. La plupart des logements pour familles multiples sont plus grands que la moyenne et commandent des loyers au-dessus de ce niveau en dépit de leur délabrement caractéristique et de leur manque de facilités.

L'on a fait remarquer précédemment que les locataires en Alberta et en Saskatchewan occupent plus de pièces par personne que les ménages habitant leurs propres maisons. Ceci est dû à l'encombrement dans les maisons rurales. Dans les villes de plus de 30,000 âmes des Provinces des Prairies, les ménages propriétaires et locataires d'une famille accusent une moyenne de plus d'une pièce par personne. Cependant, les ménages propriétaires à familles multiples sont juste sur la limite, montrant une moyenne de 1·00 pièce par personne à Saskatoon et Regina, 1·05 à Calgary et Winnipeg et 1·03 à Edmonton. Les ménages locataires à familles multiples montrent une moyenne de 0·84 de pièce par personne à Winnipeg et Saskatoon, 0·79 à Regina, 0·84 à Calgary et 0·87 à Edmonton. Saint John, London et Victoria sont les seules villes de plus de 30,000 âmes dans lesquelles les ménages locataires à familles multiples accusent une moyenne de plus d'une pièce par personne. (Voir partie II, tableau 14 et graphique 17, p. 99).

Pièces par personne dans différents genres d'habitation.—Il est tout à fait évident d'après l'état qui suit (un extrait du tableau 7, partie II) qu'il n'y a pas de relation perceptible entre l'encombrement et les différents genres d'habitations. Les moyennes de 1·28 pièce par personne pour les maisons simples, 1·30 pour les maisons semi-détachées, 1·18 pour les appartements et plain-pied, et 1·20 pour les rangées de maisons ou terrasses sont toutes supérieures au minimum arbitraire de 1·00 considéré comme suffisant. Des données inférieures à la moyenne pour les Provinces des Prairies sont communes pour tous les genres d'habitations. (Voir graphique 4, p. 464).

NOMBRE MOYEN DE PIÈCES PAR PERSONNE DANS DIFFÉRENTS GENRES D'HABITATIONS, 1931

Province	Maisons simples	Maisons semi-détachées	Appartements et plain-pied	Rangées de maisons ou terrasses
CANADA	1·28	1·30	1·18	1·20
Ile du Prince-Edouard	1·64	1·45	1·45	1·27
Nouvelle-Ecosse	1·47	1·11	1·12	1·04
Nouveau-Brunswick	1·35	1·36	1·37	1·35
Québec	1·13	1·22	1·14	1·22
Ontario	1·56	1·36	1·40	1·22
Manitoba	1·05	0·98	1·14	0·93
Saskatchewan	0·94	1·13	1·03	1·16
Alberta	1·01	1·15	1·02	0·88
Colombie Britannique	1·27	1·24	1·18	1·01

Conclusions.—Bien que les moyennes nationales indiquent peu d'encombrement, il a été démontré en se basant sur des données détaillées pour Montréal, Toronto et Winnipeg qu'il y a encombrement. Il a été démontré, par exemple, qu'au moins 25 p.c. de la population dans la majorité des villes canadiennes de plus de 30,000 âmes vivaient dans moins d'une pièce par personne au moment du recensement de 1931 et, dans certaines villes, il est probable que 40 p.c. ou plus de la population occupaient moins d'une pièce par personne. Ces conditions prévalent là où le nombre moyen de pièces par personne varie de 1·04 à 1·41, illustrant ainsi combien des moyennes satisfaisantes peuvent voiler une situation comparativement peu satisfaisante.

L'insuffisance de revenus semble être la cause de l'encombrement révélé par le recensement de 1931. Comme nous l'avons déjà remarqué, l'encombrement semble surtout évident chez les

locataires payant $15 ou moins de loyer par mois et chez les ménages locataires à familles multiples. Il est rarement possible dans les grandes villes canadiennes d'obtenir des logis convenables de quatre ou cinq pièces pour $15 par mois. Le fait que 15·7 p.c. de tous les locataires dans les villes de plus de 30,000 âmes sont limités à ce montant indique que la gêne provenant de revenus limités est en grande partie responsable pour l'occupation de telles habitations. De même, le fait que deux familles ou plus vivent ensemble comme un ménage simple trouve habituellement son explication dans un revenu insuffisant.

Dans les Provinces des Prairies, le nombre de pièces par personne montre une moyenne plus faible que partout ailleurs au Canada. Bien que cette situation soit plus marquée dans les régions rurales, elle est nettement apparente dans les centres urbains. Le coût relativement plus élevé de la construction et des loyers, de même que celui du chauffage, est probablement la cause de cet état de choses qui est évident chez les locataires payant un loyer élevé comme chez ceux payant un loyer peu élevé.

Les données du recensement ne montrent aucune autre relation pouvant renseigner sur cet état d'encombrement. Un nombre d'enfants plus élevé que la moyenne n'est associé à l'encombrement que dans les régions où les revenus sont relativement faibles. Bien que les propriétaires soient plus spacieusement logés que les locataires, la différence ne paraît pas significative si ce n'est dans le cas des ménages locataires de deux ou plusieurs familles, lesquels comme nous l'avons déjà fait remarquer proviennent de l'insuffisance de revenus. Finalement, il ne semble pas y avoir de relation entre le genre d'habitation et le nombre moyen de pièces par personne.

CHAPITRE VI

GAIN ET FACILITÉS DE LOGEMENT DANS LES VILLES

Introduction.—Ce chapitre présente une analyse du gain et des facilités de logement dans les villes canadiennes en 1931 et 1936. Les renseignements qui ont servi de base à cette analyse ont été obtenus en échantillonnant les données de recensement pour un genre prédominant de ménages dans certaines des principales villes du Canada. L'échantillon pris au hasard pour chaque ville consiste habituellement de 1,000 cas ou plus, divisés à peu près également entre des ménages locataires et propriétaires d'employés à gages et de salariés. De plus, l'échantillon est limité aux ménages d'une famille où l'époux et l'épouse vivent ensemble comme chefs conjoints de la famille, de tels cas comprenant habituellement la moitié ou les trois quarts de tous les ménages dans les villes à l'étude. Certains ménages comprennent un logeur ou plus et, dans de tels cas, le gain de la famille ne comprend pas les sommes gagnées par ces personnes. Cependant, les logeurs ont été compris dans les calculs du nombre de pièces par personne.

L'analyse de ces données a été faite avec plusieurs objectifs principaux en vue. Le premier a été d'obtenir une idée de la distribution du gain et des différences dans les niveaux de gain entre 1931 et 1936. La relation entre le gain et les diverses caractéristiques significatives du logement et de la tenure est examinée dans le reste du chapitre. On a cherché la réponse à des questions comme celles-ci: Quelle est la comparaison entre le gain des propriétaires et des locataires? Quelle est la relation entre le gain et la suffisance de facilités? Quelle proportion de gain est affectée au loyer, et quelle est la comparaison entre le gain et la valeur des habitations occupées par leurs propriétaires?

La nature du gain et du loyer dans les familles justifie un bref commentaire. Le gain familial tel que déclaré aux énumérateurs du recensement peut ne pas être tout à fait exact. Cependant, la comparaison de ces données avec les moyennes de gain calculées d'après les relevés du recensement industriel a donné des résultats qui se comparent très étroitement. De plus, la conformité découverte dans la distribution du gain nous permet de croire que ces données nous fournissent une base assez sûre pour estimer la situation du gain. La comparaison entre le loyer est compliquée par le fait qu'aucune distinction n'a pu être faite entre les logis meublés et non meublés ou chauffés et non chauffés. L'on peut dire en toute sûreté, cependant, que la proportion des logis meublés est faible et que son effet est négligeable sur les échantillons examinés. La proportion de logis chauffés varie de ville en ville et dépend surtout du nombre de locataires dans les appartements et plain-pied et ne peut avoir beaucoup d'importance dans l'étude des facteurs sous-jacents régissant la relation entre le loyer et le gain, et il est entendu que cette proportion ne peut avoir aucune conséquence quand il s'agit des logements occupés par leurs propriétaires.

Gain familial moyen.—Les données ci-dessous présentent la situation du gain de la famille canadienne la plus typique. La proportion de famille de ce genre par rapport à toutes les familles dans les villes échantillonnées, de même que l'importance de l'échantillon, peut être considérée dans les états suivants:—

TOTAL DES MÉNAGES DANS LES VILLES ÉCHANTILLONNÉES, 1931

Ville	Total des ménages	Nombre estimatif de ménages d'employés à gages d'une famille dont l'époux et l'épouse sont chefs conjoints[1]	
		Nombre	P.c. du total dans la ville
Halifax	12,213	6,700	55
Trois-Rivières	6,208	4,200	68
Montréal	171,348	104,800	61
Verdun	13,919	10,600	76
Toronto	149,994	81,300	54
Hamilton	37,270	22,300	60
Brantford	7,503	4,300	57
Winnipeg	48,583	28,100	58
Regina	12,074	7,500	62
Saskatoon	9,769	5,800	59
Calgary	20,543	11,800	57
Edmonton	19,007	10,700	56
Vancouver	61,268	30,400	50
Victoria	10,523	3,700	35

[1] Les ménages qui restent comprennent toutes les familles dont les chefs ne sont pas des employés à gages et les familles séparées dont les chefs le sont.

FAMILLES D'EMPLOYÉS À GAGES DE L'ÉCHANTILLON, D'APRÈS LA TENURE, POUR DES VILLES SPÉCIFÉES, 1931 ET 1936

Ville	Total	Propriétaires	Locataires
1931			
Halifax	1,180	646	534
Trois-Rivières	655	307	348
Montréal	1,897	933	964
Verdun	1,156	494	662
Toronto	1,925	962	963
Hamilton	1,440	725	715
Brantford	1,185	569	616
Winnipeg	1,382	665	717
Regina	1,152	580	572
Saskatoon	1,180	613	567
Calgary	1,038	457	581
Edmonton	1,223	610	613
Vancouver	1,285	720	565
Victoria	1,252	701	551
1936			
Winnipeg	1,565	673	892
Regina	1,196	574	622
Saskatoon	1,237	619	618
Calgary	1,309	570	739
Edmonton	1,233	626	607

Pour obtenir une juste idée des niveaux relatifs de gain dans les diverses villes, il est nécessaire de connaître le gain moyen par personne en plus du gain familial, vu que l'importance moyenne des familles diffère d'une façon appréciable d'un endroit à l'autre. Les moyennes de gain échantillon sont données dans le graphique 7 et dans l'état qui suit:—

PERSONNES PAR MÉNAGE ET GAIN MOYEN ANNUEL[1] PAR MÉNAGE ET PAR PERSONNE DANS DES VILLES SPÉCIFIÉES, 1931 ET 1936

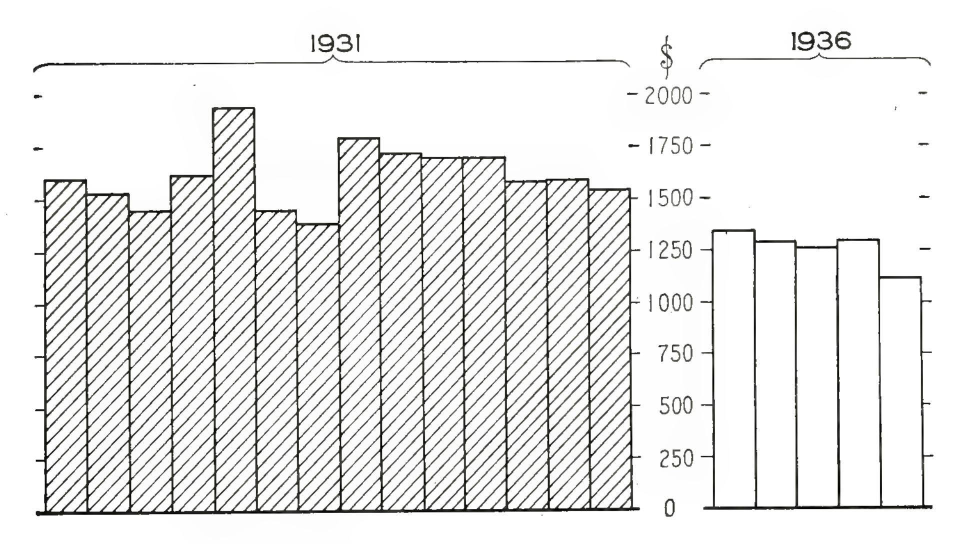
Ville	Personnes par ménage [2]		Gain moyen par ménage		Gain moyen par personne	
	1931	1936	1931	1936	1931	1936
			$	$	$	$
Halifax	4·4	....	1,602	....	306	....
Trois-Rivières	5·5	....	1,450	....	266	....
Montréal	4·3	....	1,622	....	375	....
Verdun	4·4	....	1,530	....	359	....
Toronto	3·7	....	1,934	....	516	....
Hamilton	3·9	....	1,449	....	371	....
Brantford	4·0	....	1,379	....	345	....
Winnipeg	4·1	3·9	1,784	1,333	435	339
Regina	4·0	4·0	1,718	1,284	433	323
Saskatoon	4·0	4·0	1,697	1,256	424	310
Calgary	3·8	3·8	1,697	1,295	444	339
Edmonton	4·0	4·0	1,579	1,119	395	280
Vancouver	3·8	....	1,589	....	419	....
Victoria	3·7	....	1,533	....	409	....

[1] Année terminée le 30 juin. Moyennes de locataires et de propriétaires pondérées d'après les proportions de ces genres de ménages.
[2] A l'exclusion des logeurs.

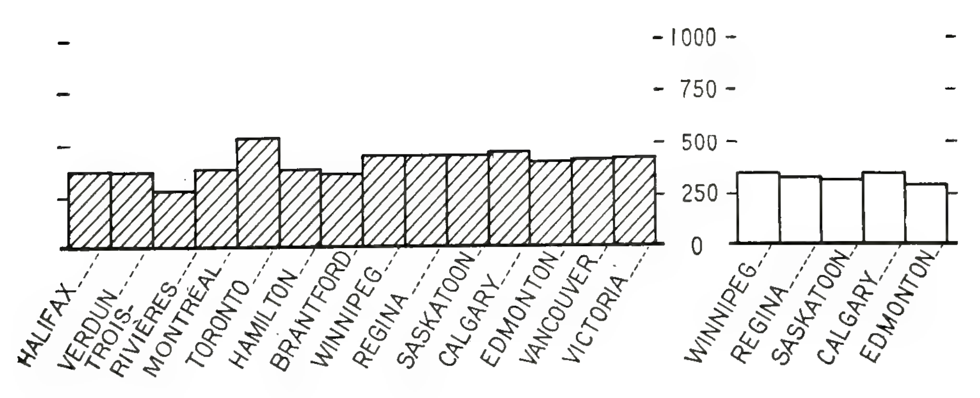
Il semble peu probable que les moyennes de revenu par personne pour l'ensemble des villes puissent différer considérablement de ces données. Comme nous l'avons déjà indiqué, les ménages d'une famille du genre échantillonné représentent une forte proportion de tous les ménages. Les autres ménages d'employés à gages élèveraient cette proportion à plus de 70 p.c. du total. Cependant, les revenus par personne dans ces autres familles d'employés à gages seraient probablement moins considérables que les données présentées ci-dessus vu qu'elles comprennent des ménages à plusieurs familles de même que des ménages dont l'époux est mort ou absent. Ces ménages vivent habituellement plus modestement que les ménages d'une seule famille. D'autre part, il y a les familles qui vivent d'un revenu provenant de placements et celles dont les chefs sont des employeurs ou des personnes qui travaillent pour leur propre compte. Ces dernières ne constituent pas plus de 20 p.c. des ménages urbains dans les cités de plus de 30,000 âmes. Enfin, il y a un autre 8 p.c. des ménages dont les chefs n'ont pas d'occupation reconnue; cette proportion représentent surtout des familles démembrées supportées en grande partie par les plus jeunes membres et qui montrent un gain moyen par personne probablement moindre que celui des familles non démembrées dont les chefs sont des employés à gages.

L'on remarquera dans l'état précédent que le gain moyen par ménage en 1931 varie de $1,379 à $1,934. Cependant, les différences dans le nombre moyen de personnes par famille rendent le gain par personne plus significatif que le gain par ménage. L'écart est ici relativement plus considérable avec des moyennes par personne allant de $266 à $516. Les moyennes de l'Ouest dépassent généralement $400 par personne, tandis que celles de l'Est sont en grande partie entre $350 et $400. L'échantillon de 1936 pour les Provinces des Prairies indique un déclin prononcé d'environ 25 p.c. pour les cinq années précédentes.

MOYENNE ANNUELLE DE GAIN PAR MÉNAGE



MOYENNE ANNUELLE DE GAIN PAR PERSONNE



Graphique 7

Pouvoir d'achat relatif du gain.—La variation remarquée dans le gain par personne n'a pas révélé l'étendue des différences dans les conditions de vie vu que le coût de la vie est parfois relativement élevé ou bas comparativement aux niveaux de gain. Aucune base compréhensive pour l'évaluation des différences dans les conditions de vie n'était disponible, mais deux épreuves indépendantes ont été faites qui couvrent mieux les conditions de vie que cela n'aurait été le cas pour les moyennes de gain. Dans la première, les nombres-indices de gain par personne sont divisés par les nombres-indices urbains correspondants pour le budget familial d'un ouvrier pour les denrées alimentaires, le combustible et le loyer. Ces item peuvent être considérés comme des nécessités et suffisent à donner une idée approximative du pouvoir d'achat du gain par rapport aux nécessités du budget familial. Les données pour Regina ont été arbitrairement considérées égales 100 pour les fins de cette comparaison. La distribution des indices du gain par personne montre beaucoup moins d'écart que celle des indices du pouvoir d'achat de nécessités, comme l'indique l'état suivant:—

Variation du nombre-indice (Regina=100)	Classement des villes selon les nombres-indices			
	De gain par personne, 1931		Du pouvoir d'achat de nécessités, 1931	
	Ville	Nombre de villes	Nombre de villes	Ville
Moins de 80	Trois-Rivières	1	1	Trois-Rivières
80-89	Halifax, Montréal, Hamilton, Brantford	4	2	Halifax, Brantford.
90-99	Saskatoon, Edmonton, Vancouver, Victoria	4	2	Montréal, Hamilton
100-109	Winnipeg, Regina, Calgary	3	4	Winnipeg, Regina, Saskatoon, Edmonton
110 et plus	Toronto	1	4	Toronto, Calgary, Vancouver, Victoria

Une forte divergence dans le pouvoir d'achat d'item qui peuvent être classifiés comme de luxe est aussi indiquée dans les données per capita sur les radios et les automobiles de tourisme également comparées aux totaux de Regina. Ces pourcentages ne peuvent être directement comparés avec ceux ci-dessus, mais ils indiquent des différences, dans le pouvoir d'achat, beaucoup plus considérables que cela ne serait le cas des indices du gain moyen par personne.

Variation du nombre-indice (Regina=100)	Classement des villes selon les nombres-indices			
	De radios par tête, 1931		D'automobiles de tourisme par tête, 1931	
	Ville	Nombre de villes	Nombre de villes	Ville
Moins de 80	Trois-Rivières	1	4	Halifax, Trois-Rivières, Montréal, Winnipeg
80-89	Edmonton	1	-	—
90-99	Halifax, Montréal, Winnipeg, Saskatoon	4	4	Hamilton, Saskatoon, Edmonton, Vancouver
100-109	Regina, Calgary	2	2	Brantford, Regina
110-149	Brantford, Vancouver, Victoria	3	2	Toronto, Calgary
150 et plus	Toronto, Hamilton	2	1	Victoria

D'autres relevés sur le gain pris au recensement des Prairies en 1936 indiquent que le pouvoir d'achat de nécessités du gain par personne est un peu moindre en 1936 qu'en 1931. Le déclin dans les conditions générales de vie serait plus considérable que ne l'indiquerait une comparaison des budgets sur les denrées alimentaires, le combustible et le loyer d'un côté et le gain de l'autre, vu que ce qui reste du coût de la vie est plus rigide que les item budgétaires nécessaires mentionnés. Le gain par personne et les budgets familiaux de 1936, comparativement aux niveaux de 1931, sont donnés pour des villes représentatives des Prairies dans l'état qui suit. Il n'y a pas de données correspondantes de disponibles pour l'Est du Canada ou la Colombie Britannique.

Ville	Pourcentage de déclin entre 1931 et 1936 dans	
	Gain par personne	Budgets familiaux (aliments, loyer, combustible)
Winnipeg	22	18
Regina	25	21
Calgary	24	16

Distribution quartile du gain familial.—La question du gain est plus qu'une question de moyennes, lesquelles peuvent cacher de fortes différences dans le revenu. Il est important de connaître les proportions des ménages à des niveaux différents de gain. A cette fin, des données ont été compilées de deux façons, d'abord pour montrer l'écart du gain des premier, deuxième et troisième quarts des ménages échantillonnés, et ensuite pour montrer les pourcentages de ménages dans les groupes de gain plus faible. Le premier arrangement est présenté dans l'état suivant:—

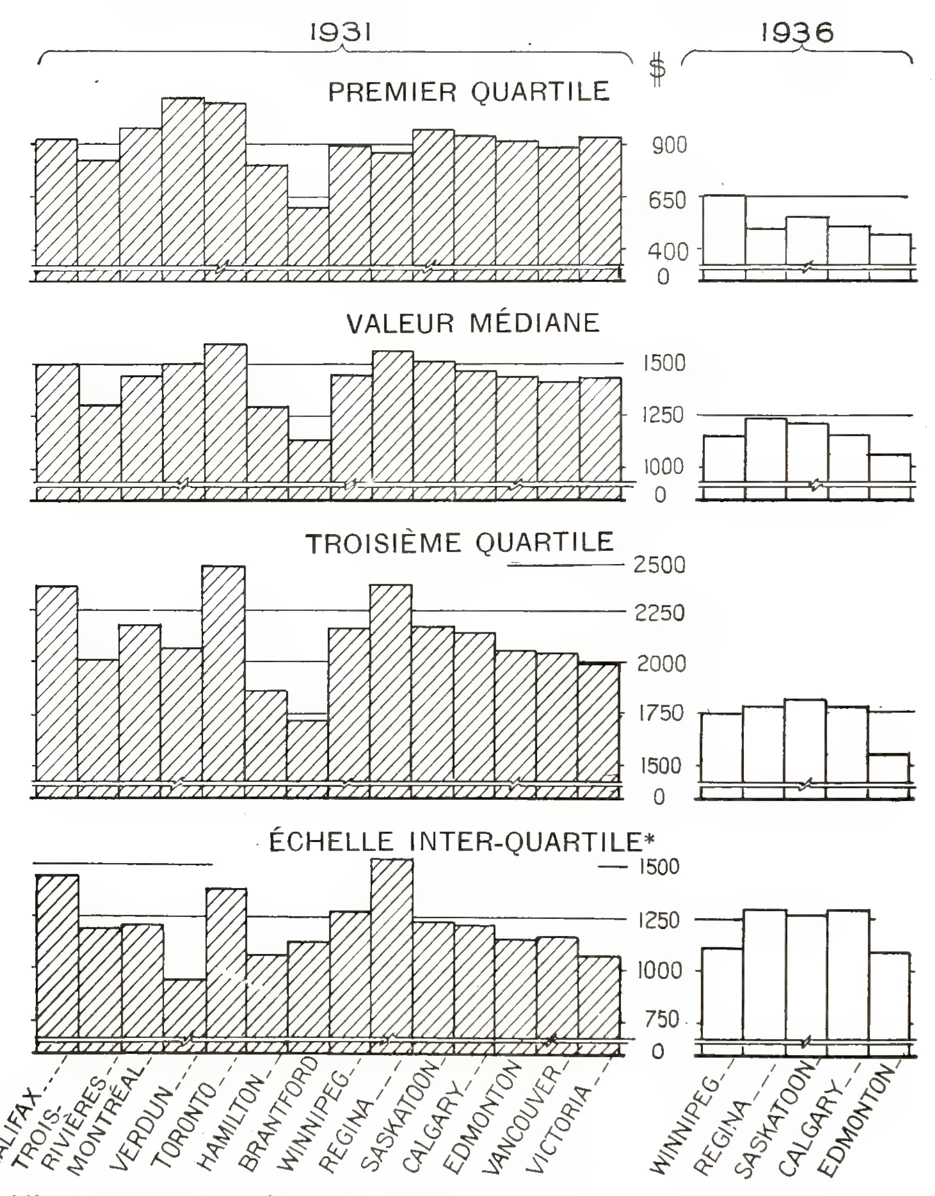
DISTRIBUTION QUARTILE DU GAIN FAMILIAL DANS DES VILLES SPÉCIFIÉES, 1931 ET 1936

Ville	(1) 25 p.c. des ménages reçoivent moins de	(2) 50 p.c. des ménages reçoivent moins de	(3) 75 p.c. des ménages reçoivent moins de	(4) Ecart entre quartiles (col. 3–col. 1)
	$	$	$	$
1931				
Halifax	923	1,495	2,370	1,447
Trois-Rivières	822	1,293	2,008	1,186
Montréal	974	1,439	2,181	1,207
Verdun	1,120	1,499	2,065	946
Toronto	1.093	1,583	2,469	1,376
Hamilton	799	1,289	1,859	1,060
Brantford	596	1,126	1,719	1,124
Winnipeg	894	1,443	2,165	1,271
Regina	852	1,557	2,370	1,518
Saskatoon	962	1,509	2,172	1,210
Calgary	936	1,464	2,141	1,204
Edmonton	915	1,439	2,050	1,135
Vancouver	891	1,411	2,039	1,148
Victoria	927	1,426	1,991	1,064
1936				
Winnipeg	655	1,152	1,759	1,104
Regina	497	1,240	1,789	1,293
Saskatoon	552	1,217	1,824	1,272
Calgary	508	1,167	1,795	1,287
Edmonton	473	1,066	1,564	1,091

Ces données sont intéressantes, non seulement comme indication des montants réels reçus par les familles de salariés, mais aussi comme guide de la dispersion du gain. En conséquence, elles fournissent un indice brut des variations relatives des conditions de vie si on considère celles-ci en fonction du coût de la vie. La ligne de démarcation du gain entre le premier et le second 25 p.c. des ménages, *i.e.*, le premier quartile, est généralement entre 35 et 40 p.c. au-dessous de la médiane ou du niveau central du gain. A Verdun, la différence est sensiblement moindre, tandis qu'à Brantford et Regina elle est d'environ 10 p.c. plus élevée. Dans la moitié supérieure, la ligne de division entre le troisième et quatrième 25 p.c. de ménages, *i.e.*, le troisième quartile, est plus communément à environ 45 p.c. au-dessus de la valeur médiane de gain, Verdun et Hamilton tombant au-dessous de ce chiffre et Halifax, Regina et Calgary le dépassant perceptiblement.

Si l'on veut observer la pression économique sur les employés à gages, il faut logiquement considérer le premier quart de l'échantillon. En 1931, le gain le plus élevé pour le premier quart variait entre $596 et $1,120, lequel, si on le considère relativement aux données sur le coût de la vie mentionnées ci-dessus, indique de réelles différences dans les niveaux de vie de ces groupes. Un manque prononcé de gain nécessaire à une vie normale est nettement apparent pour une forte proportion des ménages du groupe accusant le plus faible gain. Beaucoup plus de la moitié de ces ménages comprennent plus de trois personnes, ce qui, dans les cas les plus favorisés, donne à peu près $300 par personne par année.

En réalité, le montant type dans plusieurs villes varie de $50 à $100 par personne. Les données de l'Ouest, en 1936, indiquent une posture économique sensiblement plus faible dans le plus bas groupe de salariés qu'en 1931, le premier quartile de gain tombant de 25 à 50 p.c. Le gain ménager médian et celui du troisième quartile ne subissent pas tout à fait des fléchissements aussi violents. Les diminutions à ces points sont à peu près les mêmes dans chacune des grandes villes des Prairies et varient ordinairement de 20 à 25 p.c.



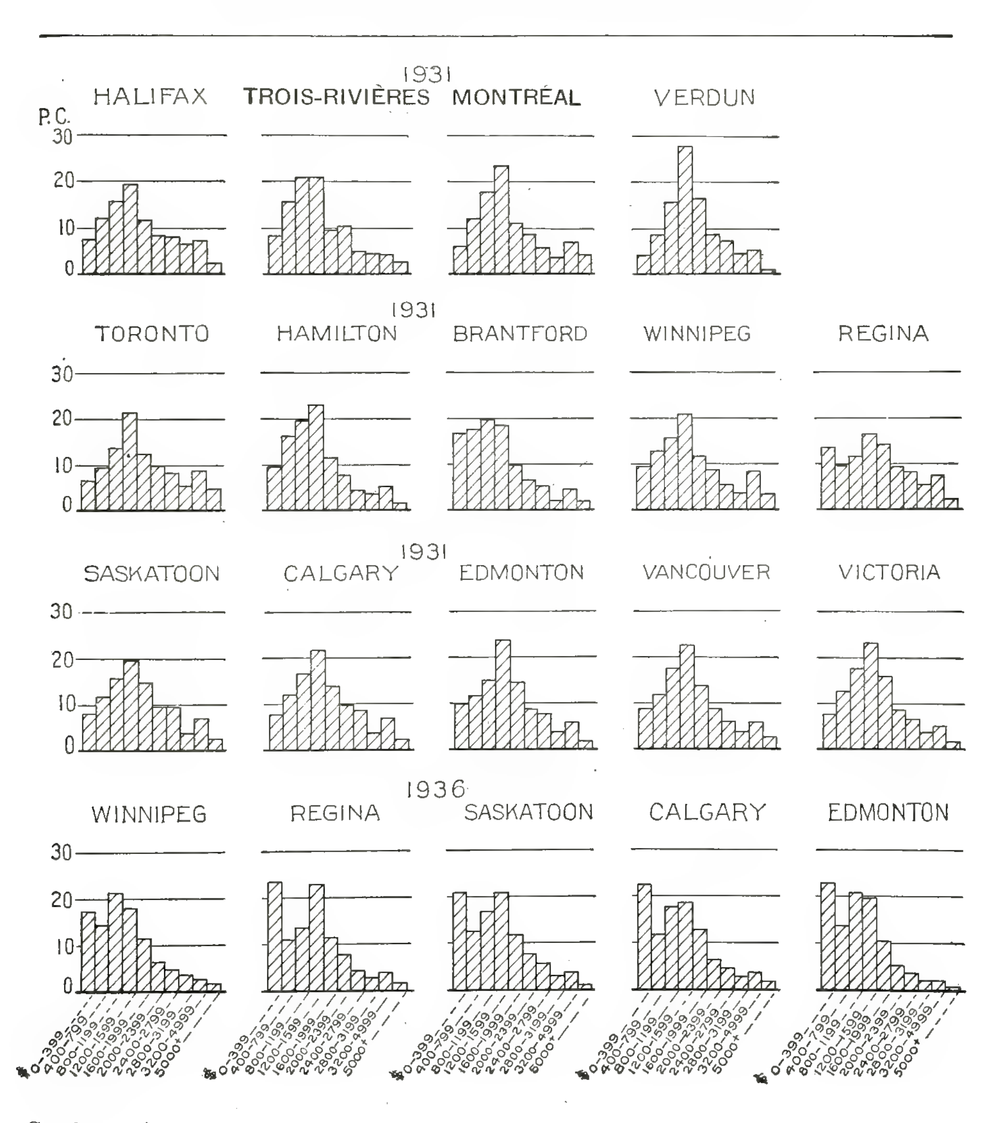
*L'écart entre la limite supérieure des plus bas 25 pour cent et la limite inférieure des plus hauts 25 pour cent du gain de la famille.

Graphique 8

Distribution des ménages suivant le gain.—Pour compléter l'étude qui précède, le gain ménager a été divisé en groupes de $400 afin d'en assurer un examen plus minutieux. Il faut se rappeler que les échantillons contiennent des proportions à peu près égales de ménages propriétaires et de ménages locataires, tandis que les proportions réelles dans quelques villes, notamment Halifax, Trois-Rivières, Montréal et Verdun, révèlent la supériorité numérique des locataires*. La distribution totale dans ces villes différera légèrement de celle indiquée, comme on en pourra juger d'après la distribution des locataires et des propriétaires donnée séparément page 76. Pour ce qui est des autres centres, la proportion de propriétaires et de locataires est semblable au point de n'en modifier que très peu la distribution.

* Voir. "Les facilités de logement de la population canadienne", Bureau Fédéral de la Statistique, page 32.

POURCENTAGE DE FAMILLES À DES NIVEAUX SPÉCIFIÉS DE GAIN, 1931 ET 1936



Graphique 9

POURCENTAGE DE MÉNAGES DE TOUTES CLASSES À DES NIVEAUX PROGRESSIFS DE GAIN DANS DES VILLES SPÉCIFIÉES, 1931 ET 1936

Ville	$0-399	$400-799	$800-1,199	$1,000-1,599	$1,600-1,999	$2,000-2,399	$2,400-2,799	$2,800-3,199	$3,200-4,999	$5,000 et plus
	p.c.	p.c.	p.c.	p.c.	p.c.	p.c.	p c	p.c.	p.c	p.c.
1931										
Halifax	8	12	16	19	12	9	8	7	7	2
Trois-Rivières	8	15	21	21	9	10	5	4	4	3
Montréal	6	12	18	23	11	9	6	4	7	4
Verdun	4	9	16	28	16	9	7	4	6	1
Toronto	7	9	14	21	12	10	8	5	9	5
Hamilton	9	16	20	23	11	8	4	3	5	1
Brantford	16	17	20	18	10	6	5	2	4	2
Winnipeg	9	13	16	21	12	9	5	4	8	3
Regina	14	10	12	16	15	9	8	6	8	2
Saskatoon	8	12	16	19	14	9	9	4	7	2
Calgary	7	12	16	21	14	9	8	4	7	2
Edmonton	10	11	15	23	14	9	7	4	5	2
Vancouver	9	12	17	22	14	9	6	4	5	2
Victoria	7	12	17	23	16	8	6	4	5	2
1936										
Winnipeg	17	14	21	18	12	6	5	3	2	2
Regina	23	11	13	23	11	8	4	3	3	1
Saskatoon	20	12	17	20	12	7	5	3	4	0
Calgary	22	12	18	19	12	6	4	3	3	1
Edmonton	23	13	21	20	10	5	4	2	2	0

Le niveau de gain le plus commun en 1931 dans les villes étudiées est de $1,200 à $1,599 par année; il englobe ordinairement de 20 à 23 p.c. de tous les cas échantillonnés. La concentration autour de ce niveau est très marquée à Verdun mais nettement inférieure à la moyenne à Halifax, Brantford et Regina où la dispersion est la plus marquée. Dans le cas de Trois-Rivières, Brantford, Hamilton et Regina, il y a une proportion anormalement élevée de revenus inférieurs au niveau prédominant et la distribution dans les autres villes accuse la même tendance, mais à un degré moins marqué. La distribution du gain en 1936 dans les villes des Prairies révèle une proportion étonnante de ménages qui gagnent moins de $400 par année. Cette proportion varie de 17 à 23 p.c. de tous les échantillons, ce qui explique la chute brusque déjà remarquée dans le niveau de gain au premier quartile. Les chiffres de gain type ou modal en 1936 tendent à être légèrement inférieurs à ceux de 1931, et les distributions accusent des aberrations violentes en regard de la proportion élevée de cas dans le groupe de moins de $400. Il y a une concentration apparente plus marquée dans les groupes moyens de gain au détriment des groupes supérieurs. Un nombre considérable de ménages dont le gain était relativement élevé en 1931 sont probablement venus s'ajouter aussi aux sans-travail dans le groupe inférieur de moins de $400.

Gain moyen des ménages propriétaires et des ménages locataires.—La moyenne de gain par ménage en 1931 est d'environ $400 plus élevée chez les familles propriétaires que chez les familles locataires. Dans les villes de l'échantillon, elle varie de $203 à $722. La moyenne réelle gravite autour de $1,700 par année chez les familles propriétaires et autour de $1,300 chez les familles locataires. Chez les familles propriétaires, elle varie de $1,555 à $2,178 et chez les familles locataires, de $1,145 à $1,724. On remarquera dans l'exposé qui suit que, dans la plupart des cas, les comparaisons de gain par personne accusent une différence proportionnelle moins marquée que le gain du ménage parce que la famille propriétaire est à peu près toujours plus nombreuse que la famille locataire moyenne. On remarquera aussi que les diminutions de gain dans les ménages propriétaires de 1931 à 1936 sont à peu près les mêmes que dans les ménages locataires. La diminution au cours de cette période est de près de $425 par ménage, les locataires de Winnipeg et Edmonton étant les plus perdants, soit de plus de $500 par année. Il faudrait aussi noter que ces réductions ont frappé les locataires plus durement que les propriétaires, puisque la moyenne du gain des premiers en 1931 était d'environ $400 plus bas que ceux des derniers.

MOYENNE ANNUELLE DE GAIN PAR FAMILLE ET PAR PERSONNE DANS LES MÉNAGES DE VILLES SPÉCIFIÉES, 1931 ET 1936

Villes	Moyenne annuelle de gain par famille			Moyenne annuelle de gain par personne		
	Total	Proprié-taires	Loca-taires	Total	Proprié-taires	Loca-taires
	$	$	$	$	$	$
1931						
Halifax	1,602	2,083	1,361	366	403	317
Trois-Rivières	1,450	1,724	1,313	266	292	253
Montréal	1,622	2,147	1,532	375	439	364
Verdun	1,530	1,922	1,465	359	418	349
Toronto	1,934	2,178	1,724	516	566	472
Hamilton	1,449	1,694	1,217	371	424	320
Brantford	1,379	1,555	1,145	345	389	286
Winnipeg	1,784	2,059	1,541	435	467	407
Regina	1,718	1,981	1,455	433	472	393
Saskatoon	1,697	1,841	1,552	424	449	398
Calgary	1,697	1,906	1,467	444	477	408
Edmonton	1,579	1,747	1,393	395	437	348
Vancouver	1,589	1,689	1,486	419	430	407
Victoria	1,533	1,763	1,342	409	476	353
1936						
Winnipeg	1,333	1,679	1,026	339	409	278
Regina	1,284	1,541	1,026	323	376	270
Saskatoon	1,256	1,386	1,126	310	338	282
Calgary	1,295	1,529	1,037	339	392	280
Edmonton	1,119	1,332	882	280	333	221

Gain quartile des ménages propriétaires et des ménages locataires.—La différence de gain entre les propriétaires et les locataires pourrait être calculée plus exactement si ces types respectifs de ménage étaient divisés en quatre groupes égaux et le gain étudié aux trois lignes de démarcation, i.e., les valeurs du gain médian et du gain du premier et du troisième quartiles. Le gain médian ou central correspond assez étroitement aux moyennes déjà cataloguées, mais il est invariablement plus bas que les moyennes qui s'y rattachent par des montants variant ordinairement de $100 à $300. Ceci est caractéristique de la répartition ordinaire du gain dont la moyenne est influencée sensiblement par le nombre comparativement peu élevé de cas dans les groupes de gain plus élevé.

Le gain médian du ménage locataire gravite autour de 80 p.c. de la valeur médiane correspondante du ménage propriétaire en 1931, les extrêmes variant de 64 p.c. à Halifax à 90 p.c. à Vancouver. La situation est à peu près la même au niveau du troisième quartile où l'étendue de la variation est de 72 p.c. à Halifax à 94 p.c. à Saskatoon. Au niveau du premier quartile, toutefois, les locataires sont apparemment en plus grand désavantage, les pourcentages correspondants variant de 49 à Regina à 79 à Trois-Rivières. Les relations entre les pourcentages semblables en 1936 dans les villes des Prairies n'accusent que peu de changement aux niveaux du troisième quartile, mais le gain médian et du premier quartile des locataires diminue de façon appréciable par rapport aux niveaux de gain des groupes correspondants de propriétaires. La valeur médiane de gain des locataires en 1936 est de 65 p.c. à 77 p.c. de celle des ménages propriétaires, tandis que la proportion de valeur du quartile inférieur chez les locataires s'affaisse violemment à des pourcentages variant de 22 à 62.

La valeur médiane de gain des ménages propriétaires en 1931 est ordinairement d'environ $300 au-dessus de celle des ménages locataires. Les différences varient de $669 à Halifax à aussi bas que $155 à Vancouver. Le gain des ménages locataires et des ménages propriétaires dans cette dernière ville varie très peu en contraste frappant avec Halifax et Regina où la différence aux trois niveaux étudiés dépasse $500 par ménage. Le gain médian par ménage locataire varie de $999 à $1,437, tandis que chez les propriétaires les chiffres correspondants s'échelonnent de $1,281 à $1,849. La valeur de gain au troisième quartile chez les familles propriétaires est ordinairement de $600 à $800 au-dessus de la médiane; chez les familles locataires, de $400 à $700. Au premier quartile, les propriétaires tombent ordinairement de $400 à $600 au-dessous de la médiane et les locataires, de $450 à $600. Le gain des familles propriétaires au premier quartile varie de $754 à $1,296, et tombe au-dessous de $1,000 dans quatre villes. Celui des familles locataires au même niveau varie de $497 à $1,012. Aux environs de 1936, le gain de la famille locataire au premier quartile dans les villes des Prairies était inférieur à $500, les chiffres correspondants pour les propriétaires variant de $749 à $890. Le gain médian des locataires gravitait autour de $950 tandis que celui des propriétaires variait de $1,267 à $1,478. Le gain moyen dans les Prairies en 1931 se compare favorablement à celui de l'Est du pays mais il y a lieu de croire qu'il a probablement souffert davantage au cours des années de dépression qui suivirent.

DISTRIBUTION QUARTILE DU GAIN FAMILIAL DANS LES MÉNAGES PROPRIÉTAIRES ET DANS LES MÉNAGES LOCATAIRES DANS DES VILLES SPÉCIFIÉES, 1931 ET 1936

Ville	Limite supérieure de gain dans 25 p.c. des ménages (1er quartile)		Limite supérieure de gain dans 50 p.c. des ménages (2ème quartile) ou médian)		Limite supérieure de gain dans 75 p.c. des ménages (3ème quartile)	
	Proprié-taires	Loca-taires	Proprié-taires	Loca-taires	Proprié-taires	Loca-taires
	$	$	$	$	$	$
1931						
Halifax	1,251	677	1,840	1,171	2,634	1,883
Trois-Rivières	921	725	1,459	1,165	2,178	1,732
Montréal	1,197	805	1,653	1,262	2,510	1,864
Verdun	1,296	1,012	1,758	1,368	2,446	1,825
Toronto	1,214	978	1,849	1,437	2,847	2,158
Hamilton	924	699	1,429	1,161	2,125	1,584
Brantford	754	497	1,281	999	1,947	1,482
Winnipeg	1,096	687	1,585	1,200	2,464	1,972
Regina	1,192	582	1,828	1,325	2,644	1,991
Saskatoon	1,084	814	1,605	1,413	2,245	2,120
Calgary	1,187	790	1,666	1,314	2,399	1,985
Edmonton	1,134	739	1,578	1,294	2,216	1,862
Vancouver	999	784	1,479	1,324	2,119	1,926
Victoria	1,102	758	1,555	1,260	2,131	1,822
1936						
Winnipeg	867	405	1,478	939	2,124	1,394
Regina	810	181	1,388	983	2,028	1,541
Saskatoon	749	461	1,364	1,044	1,939	1,615
Calgary	890	241	1,390	939	1,926	1,554
Edmonton	823	231	1,267	819	1,795	1,340

Si nous passons maintenant des niveaux relatifs du gain des familles propriétaires et des familles locataires à l'étendue de dispersion autour des valeurs centrales, nous constatons que dans l'Ouest du Canada, le gain des locataires accuse une dispersion plus marquée que celui des propriétaires. Il n'existe pas de distinction aussi nettement marquée dans l'Est. Dans l'Ouest, la valeur de gain du troisième quartile est de 4 à 17 p.c. plus élevée que la valeur médiane chez les locataires en regard des propriétaires. Inversement, le gain du premier quartile des locataires de l'Ouest est de 3 à 21 p.c. plus bas que sa valeur médiane comparativement aux propriétaires. En 1936, l'écart entre les médians et les quartiles chez les locataires était beaucoup plus large, particulièrement dans la moitié la plus basse des ménages de salariés locataires. Tel qu'indiqué ci-dessus, il n'y a pas de différence marquée dans les villes de l'Est. Dans certains cas, la dispersion apparente est beaucoup moindre chez le locataire que chez le propriétaire dans les groupes de gain supérieurs à la médiane; elle est plus marquée dans les groupes inférieurs. Tel est le cas à Hamilton et à Brantford.

Importance des familles locataires, gain et pièces par personne, au-dessous du premier quartile.—Les données relatives à l'importance des familles, leur gain et le nombre de pièces par personne parmi les groupes de revenus inférieurs au premier quartile ont été examinées pour Trois-Rivières, Hamilton et Regina. Ces villes ont été choisies en raison de la grande variété de conditions qu'elles représentent en ce qui concerne les facteurs géographiques, raciaux et autres. Les familles locataires dans ce groupe de gain sont apparemment moins bien partagées que les familles propriétaires en ce qui concerne le nombre de pièces par personne et le gain par personne. La proportion de grosses familles dans le groupe locataire est légèrement inférieure et la moyenne de personnes par famille est de même d'une fraction plus petite, sauf à Trois-Rivières. On appréciera mieux la signification de ces constatations si, ne perdant pas de vue les chiffres du premier quartile, nous nous rendons compte que 25 p.c. des familles propriétaires et locataires ont déclaré un gain inférieur à ces montants.

Ville	Gains du premier quartile	
	Proprié-taires	Loca-taires
	$	$
Trois-Rivières	921	725
Hamilton	924	699
Regina	1,192	582

Il n'y a pas d'importance type chez les familles touchant un gain inférieur au premier quartile, bien que les familles de deux, trois et quatre personnes soient très nombreuses. Toutefois, le pourcentage de familles de plus de quatre personnes est relativement élevé et, naturellement, la proportion d'individus encore plus grande.

Ville	Familles d'un gain inférieur au premier quartile					
	Moyenne de personnes par famille		P.c. de familles de plus de quatre personnes		Personnes dans les familles de plus de quatre en p.c. de toutes les personnes du groupe	
	Propriétaires	Locataires	Propriétaires	Locataires	Propriétaires	Locataires
Trois-Rivières	5·13	5·49	53	57	71	75
Hamilton	4·34	4·30	42	36	62	55
Regina	4·44	4·25	43	34	60	53

Il y a indication nette d'encombrement chez les familles locataires de Trois-Rivières et de Regina. Cet encombrement est en relation évidente avec le gain familial. Puisque 25 p.c. de toutes les familles de l'échantillon ont été examinées, on peut s'attendre raisonnablement à ce que les familles dont le gain est inférieur au premier quartile constituent 25 p.c. de l'échantillon total dans chaque groupe selon le nombre de pièces—si le gain n'avait pas de rapport avec l'encombrement. En réalité, les pourcentages sont le plus élevés dans les groupes de moins d'une pièce par personne et déclinent irrégulièrement dans les groupes de plus d'une pièce. Cette tendance est plus prononcée chez les locataires que chez les propriétaires et très marquée chez les locataires de Regina dont le gain au premier quartile est le plus bas indiqué. Le pourcentage de familles disposant de moins d'une pièce par personne est indiqué dans l'exposé suivant.

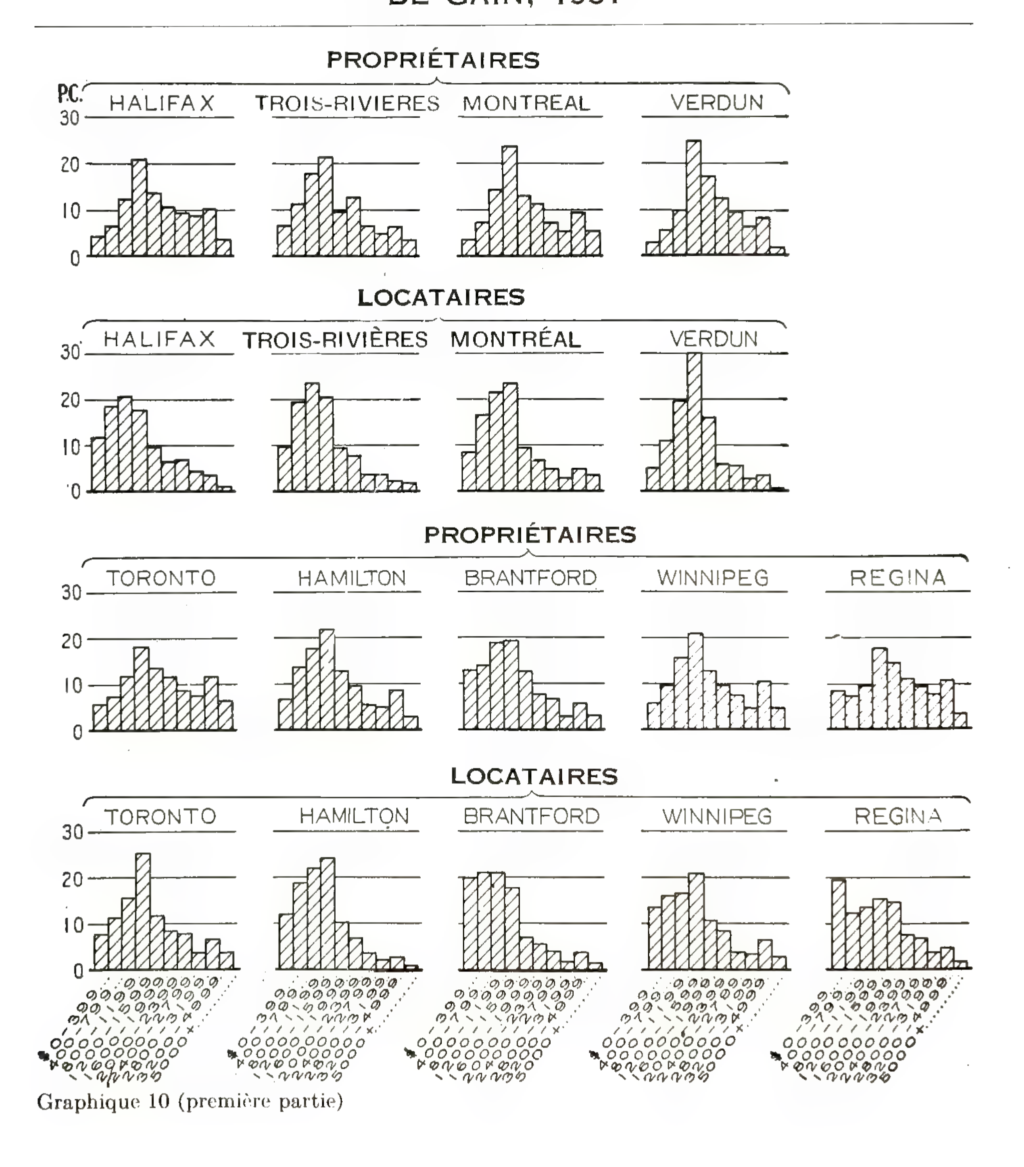
Ville	Pourcentage de familles dont le gain est inférieur au premier quartile et de moins d'une pièce par personne	
	Propriétaires	Locataires
Trois-Rivières	32	51
Hamilton	19	31
Regina	38	73

Si nous considérons l'importance des familles de ce groupe en fonction du gain familial indiqué plus haut, il est inévitable que le gain par personne soit peu élevé. Le gain par personne tend à assombrir davantage la condition de la famille nombreuse, mais c'est une mesure plus juste de comparaison que le gain par famille en raison de la grande variation du nombre de personnes par unité familiale. La proportion de familles d'un gain annuel de $100 ou moins par personne est nettement plus élevée chez les locataires que chez les propriétaires, tandis que le groupe de $200 ou moins par personne englobe la grande majorité de tous les cas du groupe.

Ville	P.c. de familles dont le gain est inférieur au premier quartile, et gain spécifié par personne			
	$100 ou moins		$200 ou moins	
	Propriétaires	Locataires	Propriétaires	Locataires
Trois-Rivières	48	71	82	89
Hamilton	39	60	72	86
Regina	47	76	72	96

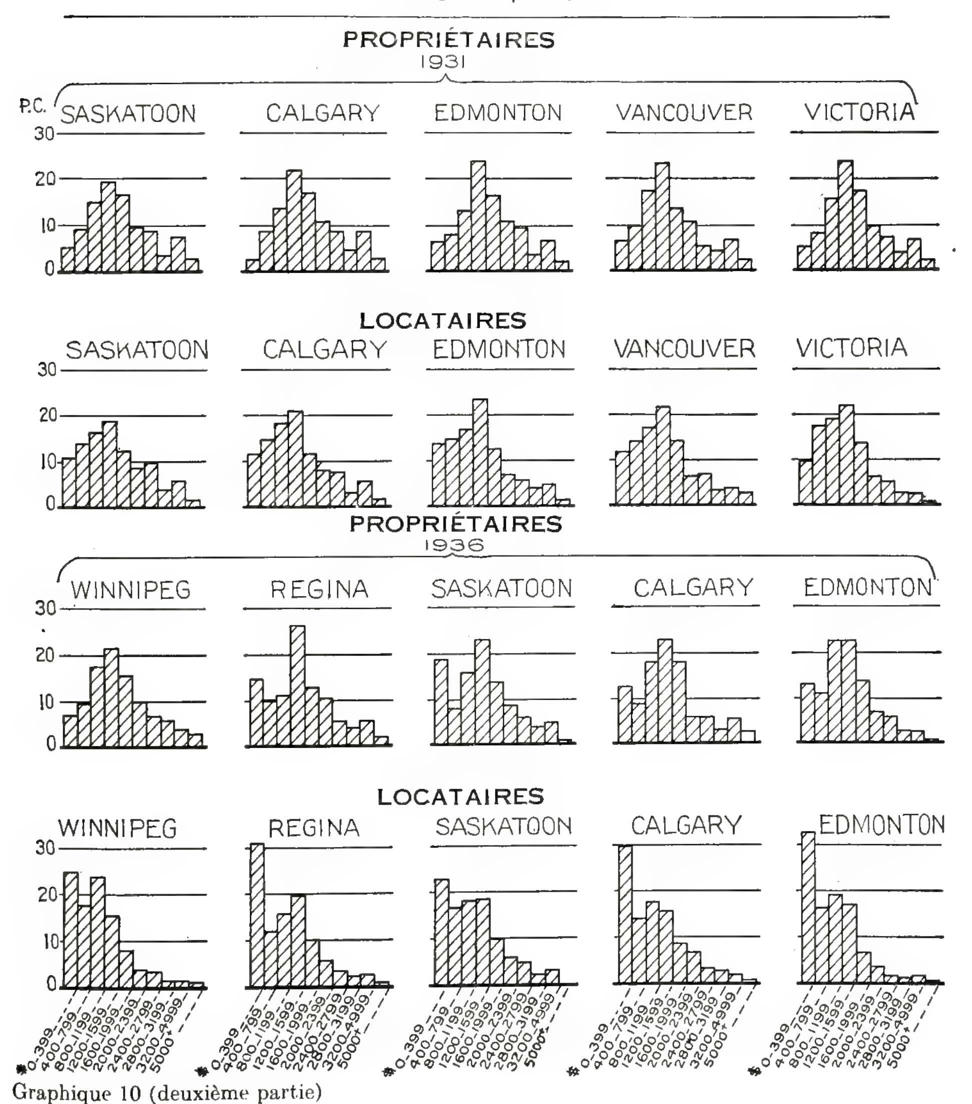
Distribution des ménages propriétaires et des ménages locataires suivant le gain.— Les caractéristiques générales du gain ménager révélées par la disposition des échantillons en groupes de $400 ont déjà été étudiées. Il y a cependant suffisamment de différence entre la distribution du gain des propriétaires et celle du gain des locataires pour justifier un bref commentaire spécial. Dans la majorité des cas, la différence, en 1931, entre les groupes de gain dans lesquels se concentrent la proportion la plus élevée de familles propriétaires et locataires est à peine perceptible. La concentration se produit entre $1,200 et $1,600 tant chez les propriétaires que chez les locataires dans la plupart des villes, et l'avantage prononcé des familles propriétaires déjà indiqué au cours de l'étude des valeurs médianes de gain est atténué. Toutefois, ces distributions montrent clairement la tendance chez les familles locataires à être plus nombreuses dans les groupes inférieurs de gain. Le contour général de la distribution de fré-

POURCENTAGE DE FAMILLES PROPRIÉTAIRES ET DE FAMILLES LOCATAIRES À DES NIVAUX SPÉCIFIÉS DE GAIN, 1931



Graphique 10 (première partie)

quence des propriétaires se rapproche davantage d'une courbe normale en forme de cloche que celle des locataires. Les distributions de 1936 dans les villes des Prairies accusent une concentration plus définie autour d'une valeur centrale chez les familles propriétaires mais nettement moins marquée chez les familles locataires. Elles révèlent également un nombre fort anormal de familles types ayant un gain de moins de $400 par année. Les pourcentages de propriétaires dans ce groupe varient de 7 à 18. Dans de telles conditions, les familles ne sont propriétaires que de nom et doivent compter sur leurs épargnes ou sur un changement de fortune pour le demeurer. Plus de vingt-cinq pour cent des familles locataires dans les échantillons des villes des Prairies déclarent en 1936 un gain de moins de $100 par année. La moyenne de gain aussi bien que les pourcentages de familles ne touchant évidemment qu'un gain insuffisant, *i.e.* moins de $400 par année indiquent une situation économique moins satisfaisante en 1936 qu'en 1931.



Graphique 10 (deuxième partie)

DISTRIBUTION DES FAMILLES PROPRIÉTAIRES SELON LE POURCENTAGE DE GAIN, DANS DES VILLES SPÉCIFIÉES, 1931 ET 1936

Ville	$0-399	$400-799	$800-1.199	$1,200-1,599	$1,600-1,999	$2,000-2,399	$2,400-2,799	$2,800-3,199	$3,200-4.999	$5,000 et plus
	p.c.	p.c.	p.c.	p.c.	p.c.	p.c.	p.c.	p.c.	p.c.	p.c.
1931										
Halifax	4	7	12	21	14	10	9	9	10	4
Trois-Rivières	7	11	18	21	10	13	6	5	6	3
Montréal	4	7	14	24	13	11	7	6	9	5
Verdun	3	6	10	25	17	13	10	6	8	2
Toronto	6	7	12	18	13	11	9	7	11	6
Hamilton	6	13	18	22	13	9	5	4	8	2
Brantford	13	14	19	19	12	7	6	2	5	3
Winnipeg	5	9	15	21	13	10	8	5	10	4
Regina	8	7	10	18	14	11	10	8	11	3
Saskatoon	5	9	15	20	17	10	9	4	8	3
Calgary	3	9	14	22	17	10	9	4	9	3
Edmonton	6	8	13	24	17	11	10	3	6	2
Vancouver	6	10	17	23	14	11	5	4	7	3
Victoria	5	8	16	24	17	10	7	4	7	2
1936										
Winnipeg	7	9	18	21	16	10	7	5	4	3
Regina	15	10	11	26	12	10	5	4	5	2
Saskatoon	18	8	16	23	13	8	6	4	4	1
Calgary	12	9	18	22	17	6	6	3	5	2
Edmonton	13	11	22	22	13	7	6	3	2	1

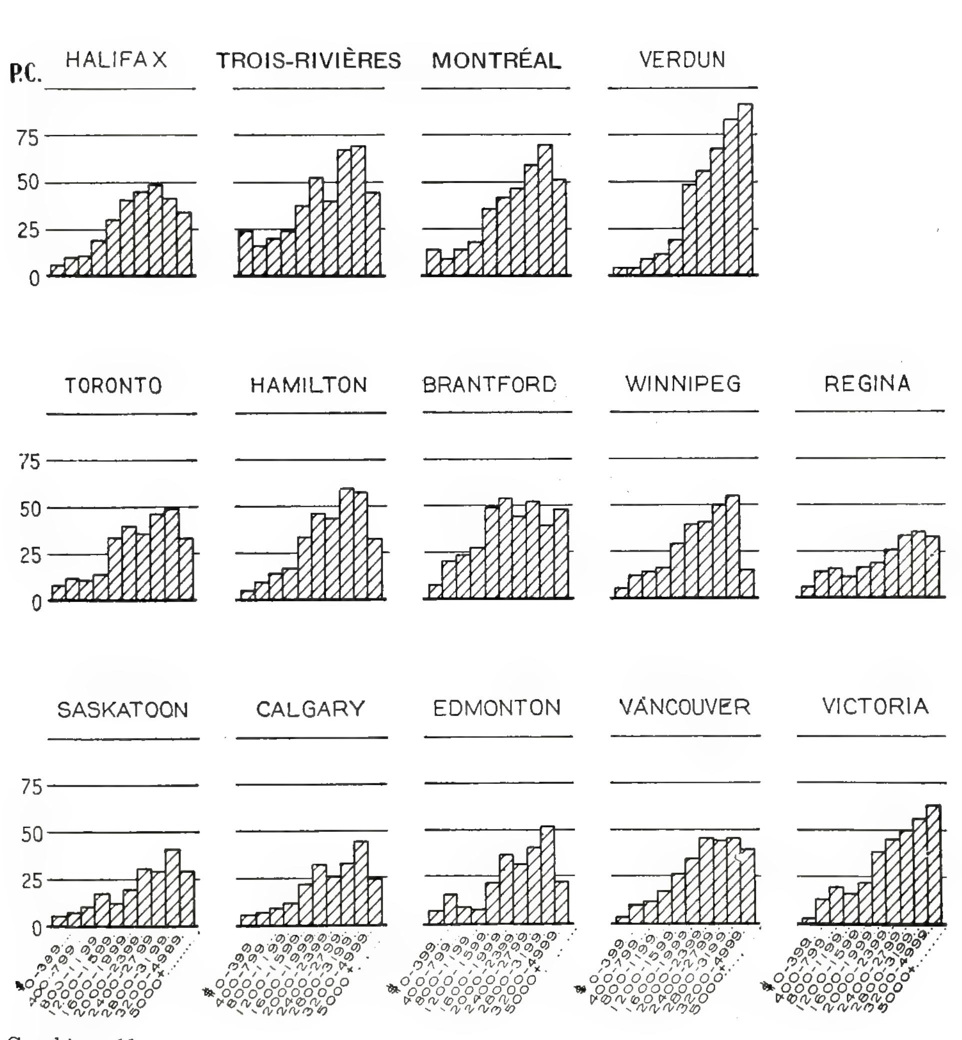
DISTRIBUTION DES FAMILLES LOCATAIRES SELON LE POURCENTAGE DE GAIN DANS DES VILLES SPÉCIFIÉES, 1931 ET 1936

Ville	$0-399	$400-799	$800-1,199	$1,200-1,599	$1,600-1,999	$2,000-2,399	$2,400-2,799	$2,800-3,199	$3,200-4,999	$5,000 et plus
	p.c.	p.c.	p.c.	p.c.	p.c.	p.c.	p.c.	p.c.	p.c.	p.c.
1931										
Halifax	12	19	20	18	10	6	7	4	3	1
Trois-Rivières	10	19	23	20	9	8	4	3	2	2
Montréal	8	17	21	23	9	6	5	3	5	3
Verdun	5	11	20	30	16	6	5	3	3	1
Toronto	8	11	15	25	12	8	8	4	6	3
Hamilton	12	19	21	24	10	6	3	2	2	1
Brantford	20	21	21	17	7	5	4	1	3	1
Winnipeg	13	16	16	21	10	8	4	3	6	3
Regina	19	12	14	15	15	8	7	4	5	1
Saskatoon	11	14	16	19	12	8	10	4	5	1
Calgary	11	14	18	21	11	8	8	3	5	1
Edmonton	12	14	17	23	12	7	5	4	4	1
Vancouver	12	14	17	21	14	6	6	3	4	3
Victoria	10	17	19	22	15	6	5	3	3	1
1936										
Winnipeg	25	18	24	15	8	4	3	1	1	1
Regina	31	12	15	19	10	5	3	2	2	1
Saskatoon	22	16	18	18	10	6	5	2	3	-
Calgary	30	14	17	15	8	7	3	3	2	1
Edmonton	33	16	19	17	7	4	2	1	1	-

Gain familial supplémentaire.—Dans l'analyse qui précède, le gain familial a été traité comme unité. Toutefois, dans un grand nombre de familles, il y a deux personnes ou plus qui gagnent. D'habitude, ce gain supplémentaire est individuellement peu considérable en comparaison de celui du principal gagne-pain, mais, réunis, les deux forment une proportion significative du total, particulièrement dans les groupes supérieurs de gain. Cette section servira à indiquer l'importance de ce gain supplémentaire dans la structure du gain du type de ménage échantillonné, *i.e.*, le ménage d'une famille de salarié dont l'époux et l'épouse vivent ensemble comme chefs conjoints.

La proportion de ménages comptant des salariés supplémentaires grandit irrégulièrement dans les groupes successifs de gain jusqu'à celui de $2,200 à $3,000 au total par année. La proportion de ménages comptant des salariés supplémentaires dans le groupe le plus élevé varie ordinairement de 50 p.c. à 80 p.c. de Winnipeg à l'est et de 40 p.c. à 60 p.c. à l'ouest. Dans les groupes de gain de moins de $1,200, la proportion dépasse rarement 20 p.c.

POURCENTAGE DE FAMILLES PROPRIÉTAIRES ET DE FAMILLES LOCATAIRES À DES NIVEAUX SPÉCIFIÉS DE GAIN, 1931 ET 1936



Graphique 11

En se servant des données de recensement sur le gain par personne, il est peut-être utile de se rappeler cette proportion considérable de ménages comptant plus d'un salarié, laquelle dépasse souvent un cinquième des ménages échantillonnés. Tel que nous l'avons remarqué plus

haut, la grande majorité de ces salariés font partie de ménages dont le gain dépasse $1,200, bien que leur gain individuel soit annuellement beaucoup plus bas que ce chiffre. La signification des sommes comparativement petites se trouve modifiée du fait que ces salariés supplémentaires sont des membres de ménages normaux. Comme tels, leur situation économique est probablement plus solide et plus stable que s'ils étaient des salariés indépendants. Le nombre de salariés supplémentaires est d'environ deux fois plus grand dans les ménages propriétaires que dans les ménages locataires.

POURCENTAGE DE FAMILLES COMPTANT PLUS D'UN SALARIÉ À DES NIVEAUX PROGRESSIFS DE GAIN DANS DES VILLES SPÉCIFIÉES, 1931

Ville	$0-399	$400-799	$800-1,199	$1,200-1,599	$1,600-1,999	$2,000-2,399	$2,400-2,799	$2,800-3,199	$3,200-4,999	$5,000 et plus
	p.c.	p.c.	p.c.	p.c.	p.c.	p.c.	p.c.	p.c.	p.c.	p.c.
Halifax	6	10	11	19	30	41	45	48	42	34
Trois-Rivières	24	16	20	24	37	52	39	67	69	44
Montréal	14	9	14	18	36	42	47	59	70	51
Verdun	4	4	9	12	20	49	56	68	83	92
Toronto	8	12	11	14	33	40	36	47	49	33
Hamilton	5	9	14	17	33	46	43	59	57	32
Brantford	7	20	23	27	49	53	44	52	39	48
Winnipeg	5	12	14	16	29	40	41	50	55	15
Regina	6	14	16	12	17	19	26	34	36	33
Saskatoon	5	7	10	17	12	19	30	28	40	28
Calgary	5	6	8	11	21	31	25	32	43	24
Edmonton	6	15	8	7	21	36	31	40	51	22
Vancouver	3	10	11	17	26	34	45	44	45	39
Victoria	2	13	19	16	23	38	45	50	56	63

Le montant de gain supplémentaire par rapport au gain total a été examiné à deux niveaux différents, le premier, de $800 à $1,200 et le deuxième, de $2,800 à $5,000. Le premier niveau a été subdivisé en deux sections égales. Dans les deux groupes inférieurs, les pourcentages de gain supplémentaire par rapport au gain total par ménage varient de 1·5 à 12·2. Sauf à Verdun, les pourcentages dans les villes de l'Est se concentrent dans la moitié supérieure de cette échelle. Il en est de même également dans les villes de l'Ouest, à l'exception de Calgary. Les pourcentages par ville pour les ménages d'un gain de $2,800 à $3,000 atteignent des niveaux beaucoup plus élevés, variant de 7·1 à Saskatoon à 47·9 à Trois-Rivières. Dans toutes les villes, sauf Saskatoon, la proportion de gain supplémentaire dans ce groupe est de plusieurs fois plus grande qu'au niveau inférieur et particulièrement importante dans les villes de la province de Québec.

La moyenne réelle de gain supplémentaire déclarée peut être étudiée en même temps que la moyenne de gain ménager total dans l'exposé ci-après. Les moyennes de gain supplémentaire ont été calculées de deux façons, d'abord en fonction de tous les ménages du groupe et ensuite en fonction seulement des ménages déclarant un tel gain.

GAIN SUPPLÉMENTAIRE À DES NIVEAUX SPÉCIFIÉS DE GAIN FAMILIAL, DANS DES VILLES SPÉCIFIÉES, 1931

Ville	Moyenne de gain supplémentaire par famille								Gain supplémentaire en p.c. du gain total de la famille			
	Familles comptant des salariés supplémentaires				Toutes les familles							
	$800-999	$1,000-1,199	$2,800-2,999	$3,000-4,999	$800-999	$1,000-1,199	$2,800-2,999	$3,000-4,999	$800-999	$1,000-1,199	$2,800-2,999	$3,000-4,999
Halifax	$348	$928	$1,246	$1,738	$34	$117	$897	$693	4	11	31	20
Trois-Rivières	287	487	1,773	2,111	45	122	1,379	1,391	5	12	48	39
Montréal	349	483	1,364	1,816	46	73	941	1,190	5	7	33	33
Verdun	253	455	1,464	1,856	14	51	1,098	1,418	2	5	38	39
Toronto	409	634	1,258	1,775	47	73	991	787	5	7	34	22
Hamilton	543	524	1,193	1,733	80	65	1,050	858	9	6	37	24
Brantford	437	465	1,181	1,830	81	131	945	748	9	12	33	21
Winnipeg	477	466	1,069	1,620	68	66	770	810	8	5	27	22
Regina	338	594	1,219	1,595	60	89	522	543	7	8	18	15
Saskatoon	280	488	516	1,531	24	56	201	535	3	5	7	15
Calgary	243	559	1,282	1,768	28	27	350	718	3	3	12	21
Edmonton	427	556	1,240	1,751	20	62	853	753	2	6	30	21
Vancouver	375	549	1,467	1,849	32	85	926	755	4	8	33	21
Victoria	456	470	1,171	1,702	72	106	585	930	8	10	20	25

La matière étudiée plus haut suffit amplement, semble-t-il, à justifier la conclusion que la proportion de salariés et de gain supplémentaire augmente rapidement à des niveaux progressivement plus élevés jusqu'à $3,000 et que, de plus, cette tendance est plus accentuée dans l'Est que dans l'Ouest du Canada. Toutefois, le gain supplémentaire ne constitue une proportion plus importante du gain total à aucun niveau. Aux niveaux supérieurs, il semble probable que la proportion de salariés et de gain supplémentaire tendra à décliner.

Le gain en fonction du degré de suffisance du logement.—Le terme "suffisance" nécessite une ligne de démarcation arbitraire pour séparer les ménages n'ayant apparemment pas le logement suffisant de ceux qui l'ont. Une pièce par personne est généralement accepté comme base de division dans les études sur le logement tant au Canada qu'aux Etats-Unis, bien que la dimension des pièces, l'éclairage, la ventilation et le chauffage soient des facteurs non moins importants. Il est malheureusement difficile d'en établir les statistiques.

Les données utilisées dans cette section ont été calculées d'après des échantillons de locataires dans les trois mêmes villes qui ont servi à l'étude des familles touchant un gain inférieur au premier quartile. Elles diffèrent radicalement en ce qui concerne le gain, les habitations, les caractéristiques raciales et le degré d'industrialisation. Il est donc nettement significatif que dans les données relatives au gain et à la suffisance du logement se dessine clairement une tendance hautement uniforme. Les moyennes données à la page 80 doivent être considérées en fonction de la proportion des échantillons qu'elles représentent. Ce caractère légèrement erratique des progressions et des régressions dans ces moyennes est apparemment attribuable au petit nombre de cas qui se présentent à l'une ou l'autre des extrémités des fréquences utilisées.

L'encombrement est un phénomène beaucoup plus fréquent chez les locataires que chez les propriétaires. La proportion de ménages de moins d'une pièce par personne dans 14 des plus grandes villes canadiennes est de beaucoup plus élevée dans presque tous les cas chez les locataires que chez les propriétaires. Le pourcentage de ménages locataires dans cette classe varie de 15 à 41 en regard de 8 à 39 chez les propriétaires. Le pourcentage de locataires à Trois-Rivières, Hamilton et Regina, les trois villes sur lesquelles les analyses qui vont suivre sont basées, sont aux deux extrêmes. Celui des propriétaires varie de même grandement. On pourra en juger par l'exposé suivant:—

POURCENTAGE DE MÉNAGES DE MOINS D'UNE PIÈCE PAR PERSONNE, DANS DES VILLES SPÉCIFIÉES, 1931

Ville	Propriétaires	Locataires
	p.c.	p.c.
Halifax	15	38
Trois-Rivières	*39*	*41*
Montréal	21	24
Verdun	22	28
Toronto	9	17
Hamilton	*12*	*19*
Brantford	9	15
Winnipeg	22	32
Regina	*21*	*41*
Saskatoon	17	33
Calgary	12	31
Edmonton	16	34
Vancouver	17	25
Victoria	8	17

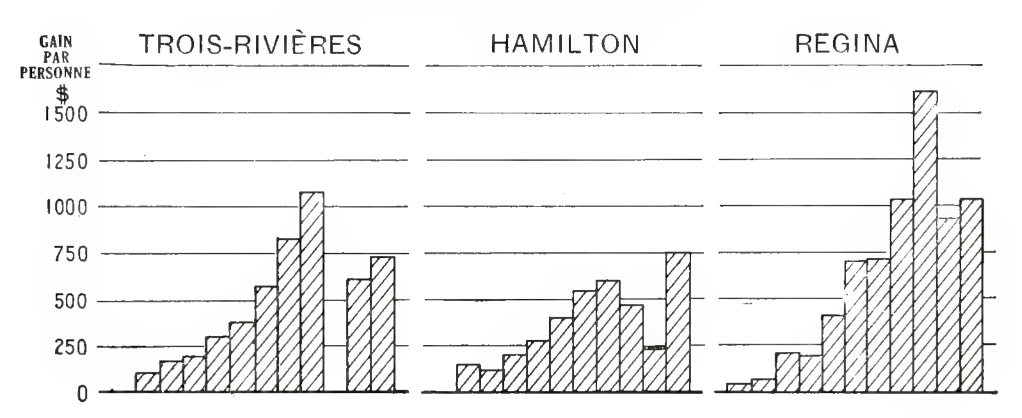
Dans l'exposé suivant, lequel contient les données des trois villes mentionnées ci-dessus, plusieurs points de différence et de ressemblance sont perceptibles. Les familles locataires de Trois-Rivières du groupe de plus d'une pièce par personne correspondent étroitement en importance avec les familles de Hamilton habitant des maisons d'un même nombre de pièces, bien que le nombre moyen de personnes par ménage locataire à Trois-Rivières soit de 5·5 en regard de 4·1 à Hamilton. Il en est à peu près de même à Regina où la moyenne de personnes est de 4·1 par ménage. L'importance moyenne des ménages de moins d'une pièce par personne est de 7·7 à Trois-Rivières, 6·4 à Hamilton et 5·0 à Regina. Cette comparaison révèle deux points, *i.e.*, l'importance des familles encombrées est beaucoup plus élevée que les moyennes dans les villes, tandis que l'importance des familles à divers niveaux de facilité de logement au-dessus de la ligne de démarcation de "suffisance" est approximativement la même.

MOYENNES DE PERSONNES PAR FAMILLE, GAIN PAR PERSONNE ET LOYER PAR PIÈCE EN FONCTION DU NOMBRE DE PIÈCES PAR PERSONNE, 1931 (D'APRÈS UN ÉCHANTILLON PRIS PARMI LES LOCATAIRES DE TROIS-RIVIÈRES, HAMILTON ET REGINA)

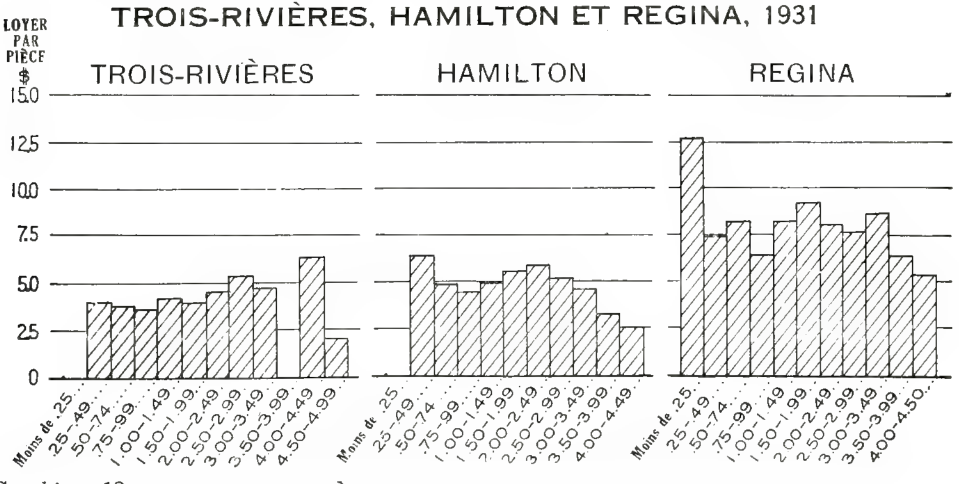
Pièces par personne	Familles dans l'échantillon			Moyenne de personnes par famille			Moyenne de gain par personne, par année			Loyer moyen par pièce		
	Trois-Rivières	Hamilton	Regina	Trois-Rivières	Hamilton	Regina	Trois-Rivières	Hamilton	Regina	Trois-Rivières	Hamilton	Regina
							$	$	$	$	$	$
Moins de 0·25	–	–	3	–	–	5·7	–	–	44	–	–	12·7
0·25–0·49	10	8	39	10·3	6·4	5·5	98	144	74	3·9	6·4	7·4
0·50–0·74	82	71	133	8·0	6·4	4·5	154	117	208	3·7	4·8	8·2
0·75–0·99	51	60	58	6·[illegible]	6·5	5·9	176	192	190	3·6	4·4	6·4
1·00–1·49	122	230	191	4·6	4·5	3·8	286	271	414	4·1	4·9	8·2
1·50–1·99	39	183	77	3·8	3·3	3·2	372	395	703	3·9	5·5	9·2
2·00–2·49	27	90	43	2·6	2·7	2·7	558	538	706	4·5	3·8	8·0
2·50–2·99	11	45	20	2·3	2·1	2·2	817	595	1,038	5·3	5·1	7·7
3·00–3·49	4	24	5	2·0	2·1	2·2	1,063	467	1,613	4·7	4·5	8·7
3·50–3·99	–	2	1	–	2·0	2·0	–	240	930	–	3·2	6·4
4·00–4·49	1	2	2	2·0	2·0	2·0	600	750	1,030	5·3	2·5	5·3
4·50–4·99	1	–	–	2·0	–	–	720	–	–	2·0	–	–
TOTAL	348	715	572	5·5	4·1	4·1	239	297	359	4·0	5·1	8·1
Moins d'une pièce par personne	143	139	233	7·7	6·4	5·0	156	151	176	3·7	4·6	7·5
Une pièce ou plus par personne	205	576	339	4·0	3·5	3·4	351	360	543	4·2	5·2	8·4

La moyenne de gain par personne à divers niveaux de nombre de pièces par personne accuse une augmentation remarquablement persistante jusqu'au point où les cas deviennent trop rares pour qu'on en puisse tirer une moyenne sûre. Bien que la moyenne de Regina soit presque toujours au-dessus de celles des deux villes de l'Est, les chiffres de Trois-Rivières dans les groupes supérieurs se comparent favorablement à ceux de Hamilton et pourtant, la moyenne pour la ville de Trois-Rivières à $239 par personne est de $58 plus basse que celle de la ville de Hamilton. Dans les trois villes, la moyenne de gain par personne est incontestablement plus basse que plus haute que le niveau d'une pièce par personne. Les chiffres sont de $156 et $351 à Trois-Rivières, $151 et $360 à Hamilton et $176 et $543 à Regina. Encore ici, les comparaisons à des niveaux correspondants atténuent de façon surprenante les différences entre Trois-Rivières et Hamilton, laissant même un léger avantage à Trois-Rivières.

NIVEAUX DE GAIN PAR PERSONNE CHEZ LES LOCATAIRES EN FONCTION DE L'AUGMENTATION DU NOMBRE DE PIÈCES PAR PERSONNE, TROIS-RIVIÈRES, HAMILTON ET REGINA, 1931



NIVEAUX DE LOYER PAR PIÈCE EN FONCTION DE L'AUGMENTATION DU NOMBRE DE PIÈCES PAR PERSONNE, TROIS-RIVIÈRES, HAMILTON ET REGINA, 1931



Graphique 12 PIÈCES PAR PERSONNE

On a étudié le loyer moyen par pièces dans le but d'avoir une idée des différences qualitatives du logement en fonction du gain et des pièces par personne. La comparaison se complique du fait que le loyer par pièce tend à diminuer en fonction de l'augmentation de l'importance du foyer même si les facteurs qualitatifs sont constants. Le coût des accessoires de salle de bain et de l'outillage de cuisine, par exemple, est aussi élevé dans un appartement ordinaire de quatre pièces que dans un appartement de six pièces. Les autres coûts tendent de même à être moins élevés dans les habitations plus spacieuses quand ils sont mesurés d'après une base par pièce. Toutefois, dans les trois villes, le loyer par pièce augmente progressivement avec le nombre de pièces par personne jusqu'à un niveau de 1·50 à 2·50 pièces par personne. Au-dessus de ce niveau, le loyer par pièce donne des signes définis de diminution et un examen détaillé des feuilles de relevé à ce point montre une augmentation appréciable de l'importance des foyers, prouvant ainsi les affirmations faites plus haut. Il est à supposer que dans les groupes où il y a moins de pièces par personne, les différences qualitatives sont assez marquées pour détruire cette tendance. En nous basant toujours sur une pièce par personne comme ligne de démarcation, nous constatons que le loyer par pièce au-dessus de ce niveau est plus élevé que dans le groupe de ménages au niveau inférieur, malgré le déclin déjà indiqué dans les groupes supérieurs. Les moyennes au-dessous et au-dessus de la ligne (une pièce par personne) sont de $3·7 et $4·2 à Trois-Rivières, $4·6 et $5·2 à Hamilton et de $7·5 et $8·4 à Regina.

Les comparaisons qui précèdent donnent une preuve incontestable de relation étroite entre le gain et la facilité de logement. Non seulement le gain et les pièces par personne augmentent-ils en fonction les uns des autres, mais les loyers font voir une amélioration qualitative du logement à mesure que le gain augmente.

Gain et loyer.—Des relevés des dépenses familiales au Canada et aux Etats-Unis ont révélé que la proportion de revenu affectée au logement chez les familles locataires est ordinairement de 15 à 25 p.c. Les moyennes de ces proportions cachent une tendance variable à des niveaux différents de revenu, tendance découverte il y a plusieurs années par Engel, à savoir que la proportion de revenu affectée aux nécessités telles que le logement tend à décliner graduellement dans les groupes supérieurs de revenu. Le taux de ce déclin accuse des différences appréciables qui dépendent de l'abondance ou de la rareté de même que des standards de logement. Des échantillons des données de recensement de 1931 et 1936 sur le gain et le loyer ont été examinés dans le but de déterminer la proportion moyenne de gain dépensée en loyer dans diverses villes canadiennes et de découvrir toute différence appréciable dans les proportions des loyers par rapport au gain à des niveaux progressifs. La relation entre le loyer et le nombre de pièces par personne à des niveaux différents de gain a de même été établie.

La relation moyenne de loyer à gain familiaux dans les villes varie de 19 p.c. à 27 p.c. d'après les données de 1931 dans quatorze centres examinés. Les pourcentages correspondants de 1936 dans les villes des Prairies reflètent un changement dans cette relation de loyer à gain. A Winnipeg et à Edmonton, les proportions de 1936 sont de 3 p.c. et 4 p.c. plus élevées respectivement; à Regina et à Calgary, elles sont 1 p.c. plus basses, et à Saskatoon, de 5 p.c. plus basses qu'en 1931. Les proportions plus basses découlent d'un déclin plus marqué du loyer que du gain entre 1931 et 1936 et, inversement, les proportions plus élevées indiquent que le loyer s'est mieux maintenu que le gain. Là où cette dernière condition existe, il y a un déclin perceptible dans la moyenne de pièces par personne en 1936, tandis que là où la relation de loyer à gain est plus basse, il y a augmentation du nombre de pièces par personne.

Le peu de différence qu'il y a entre les pourcentages moyens dans les villes s'explique en bonne partie par le fait que le loyer est bas où le gain est bas et vice versa. Ainsi, la magnitude des proportions n'a donc apparemment que peu de signification comme mesure de bien-être économique, lequel varie sensiblement d'une ville à l'autre d'après les données présentées dans une section précédente.* Trois-Rivières, avec une proportion de 19 p.c. de gain affectée au loyer, a une plus forte proportion de gain à dépenser pour d'autres nécessités que toute autre ville étudiée sauf Verdun, et pourtant, la moyenne de gain par personne y est la plus basse de la série. De même à Trois-Rivières, les indices de pouvoir d'achat pour des nécessités et les autres pour des articles de luxe sont les plus bas de la liste parmi les 14 villes examinées. Les indices correspondants de pouvoir d'achat de Toronto sont les plus élevés du groupe bien qu'en 1931 la relation de loyer à gain fût de 26 p.c., soit parmi les plus élevées du Canada. La proportion de loyer par pièce par rapport au gain par personne est sensiblement différente de la proportion basée

* Voir pages 478 et 479.

sur les données familiales dans les cas où le nombre de pièces par personne est au-dessus de la moyenne. A Toronto, la proportion calculée d'après cette base est de 19 p.c., à peu près la même qu'à Trois-Rivières. Il est probable que la densité de la population est un facteur important dans la détermination de ces proportions puisque Victoria et Brantford accusent les proportions très basses de 15 et 17 p.c. respectivement. Toutefois, le bas pourcentage de 17 pour Montréal, la plus grande ville du Canada, indique clairement que l'importance de la ville n'est pas le seul facteur. Les standards de logement, l'importance de la ville et l'offre de logements sont apparemment autant de facteurs inextricablement mêlés qui influent sur la détermination de la relation de loyer à gain.

MOYENNE DE GAIN ET DE LOYER MENSUELS CHEZ LES MÉNAGES LOCATAIRES DANS DES VILLES SPÉCIFIÉES, 1931 ET 1936

Ville	Moyenne de gain mensuel par ménage	Moyenne de loyer mensuel par ménage	Proportion de loyer ménager par rapport au gain	Proportion de gain par personne par rapport au loyer par pièce
	$	$	p.c.	p.c.
1931				
Halifax	113	26	23	23
Trois-Rivières	109	21	19	20
Montréal	128	27	21	17
Verdun	122	23	19	18
Toronto	144	38	26	19
Hamilton	101	26	26	21
Brantford	95	22	23	17
Winnipeg	128	33	25	22
Regina	121	33	27	27
Saskatoon	129	33	26	24
Calgary	122	31	25	23
Edmonton	116	26	22	21
Vancouver	124	30	25	20
Victoria	112	22	20	15
1936				
Winnipeg	86	24	28	24
Regina	86	22	26	25
Saskatoon	94	20	21	19
Calgary	86	21	24	23
Edmonton	74	19	26	25

Le choix d'un intervalle de gain satisfaisant pour l'analyse du loyer et du gain offre des difficultés. Un intervalle de $200 a été écarté à cause des fluctuations erratiques des pourcentages calculés d'après cette base. Ces fluctuations tendent à voiler, dans les pourcentages de loyer, une forte tendance sous-jacente à diminuer en fonction de l'augmentation du gain. Ceci s'est avéré nettement dans les données basées sur un intervalle de $400 comme on le verra d'après l'exposé qui suit. Toutefois, ces deux intervalles ont fait disparaître la discontinuité qui se produisait à des intervalles de $100 à compter de $400 jusqu'à $1,000. Cette discontinuité se rencontrait le plus fréquemment dans les groupes de gain familial de $800 à $900 et de temps à autre dans les deux précédents. Dans chaque ville, les pourcentages de loyer par rapport au gain accusent un déclin prononcé dans cette échelle à tous les intervalles de $100 sauf un dont le pourcentage est beaucoup plus élevé que la tendance des cinq autres groupes ne l'indique. La signification de cette rupture est conjecturale et non sujette à une interprétation définie basée sur les statistiques de recensement, mais sa présence dans les quatorze villes étudiées la place apparemment au delà de la possibilité d'une coïncidence. Elle marque probablement un niveau de gain qui permet l'accomplissement de quelque chose au delà des strictes nécessités de la vie: soit une échelle de transition entre la vie d'assistance publique et la vie indépendante, soit une sensibilité à l'entourage qui retient l'attention sur de meilleures habitations lorsque les moyens justifient une amélioration. Les données présentées plus loin indiquent de très grandes différences dans l'importance attachée au logement chez les petits salariés, ce qui rend difficile la tâche de vérifier l'authenticité de l'une ou de l'autre de ces hypothèses. La courte échelle de gain dans laquelle se produit la rupture avertit de la prudence avec laquelle il serait sage de l'identifier à une importance accrue attachée au logement. Si ce plus haut degré d'importance existait, il se manifesterait vraisemblablement sur une plus grande échelle de gain et serait en conséquence en opposition avec la loi d'Engel. La preuve de l'importance croissante attachée, dans les groupes de gain du centre, aux facilités de logement qui tombent dans les limites d'un exposé général de la loi d'Engel est donnée dans une section subséquente traitant du loyer par pièce et des pièces par personne à des niveaux progressifs de gain.

Comme on le remarquera d'après le deuxième exposé de la page 497, les pourcentages entre $800 et $1,199 dans lesquels la plupart des ruptures de continuité se produisent sont juste au-dessus des niveaux ordinairement considérés comme un minimum pour une famille normalement constituée. Ces pourcentages varient de 23·4 à 36·3. Les pourcentages dans les groupes inférieurs à $800, sont surtout significatifs en ce qu'ils indiquent les degrés relatifs de pauvreté. Dans les groupes inférieurs des villes des Prairies, les pourcentages en 1936 sont beaucoup plus élevés qu'en 1931, tandis qu'au-dessus de $800, ils sont sensiblement plus bas.

Bien que l'anormalité de la relation de loyer à gain pour les familles gagnant moins de $800* par année soit le trait le plus frappant de cet exposé, il en est d'autres d'importance considérable. Les données, naturellement, sont conformes à ce qu'ont révélé des études antérieures, *i.e.*, elles montrent que la proportion de gain qui s'écoule en loyer diminue en fonction de l'augmentation du gain. Cependant, la lenteur de ce déclin tend à cacher le degré d'augmentation absolue du loyer, à mesure que le gain s'élève progressivement. Entre les groupes de gain concentrés autour de $1,400 et $2,200, le loyer exprimé en proportion du gain diminue en moyenne de pas plus de 5 p.c. et souvent le chiffre est beaucoup moindre. Le loyer au bas niveau forme environ 25 p.c. du gain total et au niveau élevé environ 20 p.c. Ceci veut dire des dépenses moyennes en loyer de $340 par année et de $440 par année respectivement à ces niveaux de gain. C'est pourquoi une diminution de 5 p.c. dans la proportion du loyer par rapport au gain se traduit par une augmentation de plus de 25 p.c. en dépenses réelles pour le logement et probablement une forte amélioration dans les facilités de logement obtenues. Les moyennes de pièces par personne et de loyer par pièce montrent d'appréciables augmentations dans cette échelle de gain.

La proportion du loyer par rapport au gain, particulièrement dans les groupes de plus de $1,200 où les locataires ont de plus nombreuses alternatives de dépenser leur revenu, dépend de plusieurs facteurs dont les standards de logement et la suffisance de facilités sont les plus importants. Ces deux facteurs se réflètent dans les niveaux de loyer, et dans des villes comme Halifax, Toronto et Regina, où les loyers sont relativement élevés en 1931, les pourcentages déclinent lentement dans les groupes de gain plus élevé Pour d'autres endroits avec des loyers relativement bas, y compris Trois-Rivières, Brantford et Victoria, les pourcentages forment un arc descendant régulier contrairement à la courbe presque plane des pourcentages appartenant aux villes à loyers élevés. Malheureusement, il est difficile d'évaluer l'importance des standards de logement et des ressources en facilités de logement. L'évaluation des standards de vie présentée dans une section précédente, placerait Halifax et Trois-Rivières à des niveaux plus bas que les autres villes groupées avec elles plus haut. La forme de la courbe de la relation de loyer à gain dans de telles circonstances à Halifax, serait probablement attribuable surtout à des ressources limitées de logements meilleurs. La courbe de Trois-Rivières pourrait raisonnablement être interprétée comme indiquant relativement peu de variation dans les standards de logement avec l'augmentation du gain. La courbe de la proportion de loyer par pièce et de pièces par personne dans des groupes successifs de gain appuie cette conclusion. Ces cas sont cités pour illustrer la difficulté d'interpréter qualitativement la relation de loyer à gain.

Les pourcentages de 1936 sont beaucoup plus élevés que ceux de 1931 dans le groupe le moins élevé de gain familial, soit de $400 par année, mais ils tombent jusqu'à 4 ou 5 p.c. plus bas dans les groupes de plus de $1,600. Les pourcentages de 1936 allant de 131 à 235 dans le cas d'un gain familial inférieur à $400 indiquent dans ce groupe une dépendance plus complète du secours et de la charité organisés qu'en 1931. Il ne faudrait pas non plus interpréter les plus bas pourcentages des groupes de gain plus élevé comme preuve évidente de meilleures conditions économiques, vu qu'il a été établi dans une section antérieute que le gain familial moyen des locataires de ces villes a décliné de plus de 30 p.c. de 1931 à 1936. Les familles qui déclarent $1,600, par exemple, en 1936 ne sont généralement pas celles qui déclarent ce montant en 1931 alors que leur gain dépassait probablement les $2,000. L'accouplement des proportions de 1931 autour de $2,000 avec celles de 1936 autour de $1,600 montre à peu près les mêmes pourcentages dans les deux cas pour trois des cinq villes de plus de 30,000 âmes des Provinces des Prairies. Une baisse plus brusque du loyer entre 1931 et 1936 à Regina et Saskatoon qu'ailleurs dans les Provinces des Prairies indique des conditions généralement plus favorables en 1936 pour les familles de locataires dans les groupes de gain élevé qu'en 1931.

Comme l'ont illustré d'autres données, les moyennes cachent des variations d'importance considérable. Pour cette raison la relation de loyer à gain des locataires a été calculée pour

* On voit à la page 479 que plus de 25 p.c. des familles de locataires employés à gages dans bien des villes reçoivent moins que ce montant en 1931 et 1936.

chaque famille de deux villes, l'une avec une proportion moyenne élevée et l'autre avec une très faible proportion. Ce sont Regina, où les locataires dépensent une moyenne de 27 p.c. de leur gain pour le logement en 1931, et Victoria, où le pourcentage est seulement de 20 p.c. Comme on doit s'y attendre, la grande majorité des proportions élevées appartiennent aux groupes de gain peu élevé. La proportion élevée des familles à payer une partie anormalement forte de leur gain en loyer peut se voir à même l'état suivant:—

DISTRIBUTION DES POURCENTAGES DE LOYER PAR RAPPORT AU GAIN DE CHAQUE FAMILLE À RÉGINA ET VICTORIA CLASSIFIÉS D'APRÈS UN GAIN SPÉCIFIÉ, 1931

Item	$0-399		$400-799		$800-1,199		Total, moins de $1,200		Echantillon total	
	Regina	Victoria	Regina	Victoria	Regina	Victoria	Regina	Victoria	Regina	Victoria
Pourcentage de familles à des niveaux spécifiés de gain...	19	10	12	17	14	19	45	46	100	100
Pourcentage de cas dont le loyer dépasse 25 p.c. du gain.......................	100	100	87	73	62	39	85	65	60	36
Pourcentage de cas dont le loyer dépasse 35 p.c. du gain.......................	95	93	68	49	31	13	69	43	37	20

Près de la moitié des familles échantillonnées à Regina et Victoria gagnent moins de $1,200 par année en 1931. De celles-ci, 85 p.c. à Regina et 65 p.c. à Victoria paient plus du quart de leur gain total en loyer et 69 p.c. et 43 p.c. des familles échantillonnées dans ces villes paient plus de 35 p.c. de leur gain pour le logement. Plus du quart du gain consacré à cette fin est ordinairement regardé comme anormal; quand il est dépensé plus de 35 p.c., on peut y voir comme la preuve presque positive de pression économique là où le gain est si bas. De toutes les familles échantillonnées, un cinquième à Victoria et plus d'un tiers à Regina déclarent des loyers dépassant 35 p.c. de leur gain.

Les distributions de fréquence des relations de loyer à gain de chaque famille à Regina et Victoria présentent des contrastes et des parallèles de grand intérêt. Les différences laissent voir que cette méthode pourrait donner de précieux résultats si elle était appliquée à une enquête plus compréhensive. A Victoria, il y a faible indice d'une tendance centrale des relations de loyer à gain dans les groupes de gain peu élevé, mais cette tendance est assez prononcée dans les groupes de plus de $1,600. Il est probable que l'importance du confort domestique varie plus chez les familles dont le gain est inférieur à ce chiffre que chez celles dont le gain est supérieur. Ces variations sont sans doute accentuées, cependant, par la dépression qui a causé des ajustements violents dans les conditions de vie de bien des familles les années autour de 1931. La distribution de fréquence des relations de loyer à gain à Regina est marquée d'un fort degré de variation dans tous les groupes de gain, bien qu'il soit moins perceptible dans les groupes de plus de $2,400 par année.

LOYER EXPRIMÉ EN POURCENTAGE DU GAIN FAMILIAL À DES NIVEAUX PROGRESSIFS DE GAIN DANS DES VILLES SPÉCIFIÉES, 1931 ET 1936

Ville	$0-399	$400-799	$800-1,199	$1,200-1,599	$1,600-1,999	$2,000-2,399	$2,400-2,799	$2,800-3,199	$3,200-4,999	$5,000 et plus
	p.c.	p.c.	p.c.	p.c.	p.c.	p.c.	p.c.	p.c.	p.c.	p.c.
1931										
Halifax	93·7	35·7	24·4	24·2	20·6	19·6	17·9	16·3	19·2	15·7
Trois-Rivières	99·1	34·3	23·4	19·8	18·1	14·1	16·6	9·4	7·9	9·7
Montréal	100·0	36·6	26·8	21·7	18·8	18·8	17·4	15·9	13·6	14·2
Verdun	103·2	36·6	24·3	20·0	17·7	15·5	13·4	12·1	9·2	10·6
Toronto	188·8	51·3	36·3	28·8	24·4	21·9	23·5	20·8	19·1	16·7
Hamilton	136·2	42·3	28·8	24·0	22·3	19·4	18·5	17·0	13·8	10·4
Brantford	95·2	37·2	24·1	20·9	17·9	16·7	16·7	15·7	13·3	14·2
Winnipeg	118·6	48·3	29·6	26·4	26·3	21·7	25·8	18·7	18·4	13·6
Regina	96·9	48·8	32·2	25·2	26·8	26·2	25·0	20·9	18·3	13·5
Saskatoon	114·9	45·4	33·7	27·2	24·6	23·6	21·4	18·4	15·5	12·8
Calgary	108·9	42·5	33·8	24·3	24·6	20·7	21·3	20·6	16·1	11·5
Edmonton	102·0	38·2	23·7	22·7	21·8	21·0	17·3	17·4	14·1	11·1
Vancouver	139·5	48·7	31·7	24·4	23·2	21·1	19·3	18·3	12·6	11·9
Victoria	95·9	33·1	24·5	19·3	17·1	15·2	15·7	11·8	9·5	8·9
Ecart pour 14 villes	93·7–188·8	33·1–51·3	23·4–36·3	19·3–28·8	17·1–26·8	14·1–26·2	13·4–25·8	9·4–20·9	7·9–19·2	8·9–16·7
1936										
Winnipeg	160·9	35·5	26·6	25·7	22·0	21·1	21·2	17·4	17·5	11·1
Regina	234·9	33·2	23·7	22·8	22·0	20·9	20·7	15·1	13·9	9·9
Saskatoon	131·1	30·2	21·6	20·4	18·9	19·0	17·0	13·4	11·9	–
Calgary	233·5	36·2	24·2	21·0	21·3	17·7	16·2	13·9	12·6	10·2
Edmonton	143·0	33·2	21·9	20·0	19·1	16·6	14·3	15·7	14·1	11·4

LOYER EN POURCENTAGE DE GAIN FAMILIAL DES LOCATAIRES À DES NIVEAUX PROGRESSIFS DE GAIN, 1931 ET 1936



Graphique 13

Il est établi que la proportion de gain dépensé sous forme de loyer décline à mesure qu'augmente le gain. Cependant, quand ces proportions sont réarrangées d'après le loyer au lieu des intervalles de gain, les moyennes qui en résultent ne manifestent plus de tendance. Les proportions à Regina et Victoria, de même que dans d'autres villes non examinées ci-après, ne montrent pas de tendance visible dans les relations de loyer à gain à des niveaux progressifs de loyer. A Victoria, une certaine tendance centrale se manifeste dans tous les groupes de loyer de 11 p.c. à 25 p.c. du gain. Il y a également des signes correspondants de concentration à Regina seulement dans les groupes de loyer de plus de $30 par mois.

L'indication apparemment contraire des deux types de distribution de fréquence présente en réalité deux aspects d'une situation complexe. Les faits principaux qu'ils révèlent peuvent se résumer comme suit:—

(1) Il y a une tendance définie de la part des familles locataires à dépenser un pourcentage moindre de leur gain en loyer à mesure que le niveau du gain s'élève. Le loyer absolu augmente mais pas aussi vite que les déboursés pour d'autres item du budget familial. On l'a déjà noté et il faut se rappeler une importante exception à cet avancé. Apparemment, juste au-dessus du niveau de subsistance, il y a tendance de la part des familles locataires à augmenter la proportion de gain dépensé pour le logement durant un court intervalle avant de se tourner vers d'autres besoins de caractère facultatif. La proportion additionnelle de gain consacré au loyer à ce stage de transition n'est pas grande, dépassant rarement 5 p.c. et étant quelques fois de beaucoup moins. Dans chaque ville, cependant, il est manifeste que l'on donne plus d'importance aux résidences elles-mêmes à un certain niveau des groupes de gain du centre.

(2) Si, au lieu de classifier chaque pourcentage de loyer par rapport au gain à des niveaux progressifs de gain, on faisait une classification recoupée du gain et du loyer réels, les relations de loyer à gain qui en résulteraient montreraient une tendance définie à la hausse, avec l'augmentation du loyer, inversement reliée au déclin des proportions avec l'augmentation du gain. Cette différence en regard du comportement des moyennes des proportions de chaque famille est due à la plus grande dispersion du gain familial à des niveaux de loyer successivement plus élevés.

L'absence de tendance dans les moyennes de chaque relation de loyer à gain entre différents groupes de loyer n'est pas une contradiction de ce que montrent les tendances déjà notées. Cet arrangement des proportions attire l'attention, cependant, sur les grandes variations de l'importance de la résidence dans la vie des différentes familles. Cet aperçu peut être illustré en référant aux familles de Regina dont le loyer va de $25 à $29 par mois. Sur 64 familles ainsi échantillonnées, 13 ont un gain de moins de $800; le reste des familles ont un gain qui va jusqu'à $3,600 par année. Pas plus de 8 parmi celles-ci se rencontrent dans un seul intervalle de gain de $100 et il y en a autant avec plus de $1,400 qu'avec moins. En ne tenant pas compte de celles qui gagnent moins de $800, le pourcentage de gain dépensé en loyer varie tout le long de 9 p.c. à 40 p.c. sans indice de tendance centrale. Il est évidemment plus important pour les familles gagnant $800 par année de dépenser $25 par mois en loyer que pour la famille avec $3,600.

(3) Les distributions de fréquence indiquent une plus grande conformité des relations de loyer à gain dans les groupes de gain de plus de $2,000 par année que dans les groupes de gain inférieur.

(4) Les différents modèles de distribution de fréquence pour Regina et Victoria prouvent l'hétérogénéité relativement grande des standards d'habitation de la première ville. Cette façon d'aborder le problème des conditions de logement révèle des différences bien définies qui sont presque entièrement cachées par les moyennes des mêmes données.

Pièces par personne et loyer par pièce à des niveaux progressifs de gain.—On a appuyé dans les sections précédentes sur le fait que la proportion de gain consacré au loyer tend à diminuer à des niveaux de gain progressivement plus élevé. Il ne faudrait pas conclure de là qu'on s'occupe moins du confort du logement avec la hausse du gain. Des moyennes plus élevées de pièces par personne et un loyer plus élevé par pièce indiquent une amélioration marquée des standards de logement avec la hausse du gain. Il y a une variation clairement perceptible dans le comportement des taux d'augmentation pour ces deux moyennes à différents niveaux de gain. Les moyennes de pièces par personne avancent plus rapidement quand le gain est de $800 à $1,600 que lorsqu'il est supérieur ou inférieur à cette série. Huit des 14 villes révèlent cette tendance assez clairement.

Dans certaines villes de l'Ouest, le taux le plus élevé d'augmentation ne paraît pas avant que les $1,600 ne soient dépassés, mais il est suivi de déclins définis dans les groupes de gain de plus de $2,000. Cette promptitude à réagir à la suffisance de logement dans les groupes centraux de gain n'est pas en contradiction avec la loi d'Engel, mais laisse entendre que sa forme ordinaire peut être incomplète. Dire que la proportion du revenu dépensé pour le logement diminue à mesure qu'augmente le revenu n'indique pas des degrés changeants dans l'importance attribuée au logement, degrés qui peuvent se rencontrer alors que la relation de loyer à gain continue de baisser.

Les augmentations dans les moyennes de loyer par pièce montrent moins d'uniformité de comportement que les moyennes de pièces par personne. Les données de plusieurs villes montrent la tendance du taux d'augmentation de ces moyennes à monter beaucoup au-delà des $1,600. Ce n'est pas tout à fait incompatible avec le comportement des moyennes de pièces par personne. Il serait naturel que les familles se préoccupent davantage d'un espace suffisant dès que le gain le permet. De même, on peut s'attendre que l'amélioration qualitative des standards de logement, reflétée par un loyer plus élevé par pièce, se poursuive bien au-delà de l'obtention d'un espace suffisant. Pour bien des villes, le taux d'augmentation de pièces par personne et du loyer par pièce est le plus élevé dans l'intervalle de gains de $800–$1,600, mais c'est l'exception plutôt que la règle. On peut observer ce fait dans les états qui suivent; ils montrent la hausse ou la baisse proportionnelle des moyennes de pièces par personne et de loyer par pièce à des niveaux progressifs de gain.

MOYENNE DE PIÈCES PAR PERSONNE POUR LES MÉNAGES LOCATAIRES À DES NIVEAUX PROGRESSIFS DE GAIN DANS DES VILLES SPÉCIFIÉES, 1931 ET 1936

Ville	$0-399	$400-799	$800-$1,199	$1,200-1,599	$1,600-1,999	$2,000-2,399	$2,400-2,799
1931							
Halifax	0·78	0·88	0·92	0·96	1·05	1·25	1·16
Trois-Rivières	0·83	0·85	0·99	1·03	0·95	0·99	1·28
Montréal	0·92	1·10	1·11	1·21	1·26	1·28	1·37
Verdun	1·03	1·03	1·00	1·16	1·16	1·06	1·11
Toronto	1·05	1·13	1·21	1·31	1·29	1·34	1·57
Hamilton	1·06	1·17	1·24	1·36	1·45	1·29	1·42
Brantford	1·18	1·08	1·45	1·43	1·46	1·47	1·80
Winnipeg	0·83	0·89	0·95	1·10	1·17	1·11	1·18
Regina	0·67	0·81	0·90	1·04	1·23	1·25	1·32
Saskatoon	0·84	0·84	0·96	1·10	1·15	1·15	1·26
Calgary	0·78	0·84	0·97	1·10	1·21	1·19	1·19
Edmonton	0·79	0·84	1·00	1·21	1·20	1·20	1·17
Vancouver	0·98	0·97	1·10	1·14	1·28	1·27	1·41
Victoria	1·14	1·24	1·26	1·26	1·38	1·36	1·55
1936							
Winnipeg	0·89	1·05	1·08	1·10	1·23	1·06	1·25
Regina	0·83	1·06	0·96	1·20	1·32	1·36	1·27
Saskatoon	0·97	1·05	1·15	1·28	1·27	1·42	1·40
Calgary	0·80	1·03	1·12	1·31	1·38	1·48	1·41
Edmonton	0·76	0·99	1·07	1·28	1·35	1·37	1·20

AUGMENTATION OU DIMINUTION[2] PROPORTIONNELLES[1] DE LA MOYENNE DE PIÈCES PAR PERSONNE À DES NIVEAUX PROGRESSIFS DE GAIN POUR LES MÉNAGES DE VILLES SPÉCIFIÉES, 1931 ET 1936

Ville	$400-799	$800-1,199	$1,200-1,599	$1,600-1,999	$2,000-2,399	$2,400-2,799
	p.c.	p.c.	p.c.	p.c.	p.c.	p.c.
1931						
Halifax	13	5	4	9	19	− 7
Trois-Rivières	2	17	4	− 8	4	29
Montréal	20	7	9	4	2	7
Verdun	-	− 3	16	-	− 9	5
Toronto	8	7	8	− 1	4	17
Hamilton	10	6	10	7	−11	10
Brantford	− 8	34	− 1	2	1	22
Winnipeg	7	7	16	6	− 5	6
Regina	21	11	16	18	2	6
Saskatoon	-	14	15	5	1	9
Calgary	8	16	13	10	− 2	-
Edmonton	6	19	21	− 1	-	− 2
Vancouver	− 1	13	4	12	− 1	11
Victoria	9	2	-	10	− 1	14
1936						
Winnipeg	18	3	2	12	−14	18
Regina	29	−10	25	10	3	− 7
Saskatoon	8	10	11	− 1	12	− 1
Calgary	29	9	17	5	7	− 5
Edmonton	30	8	20	6	2	−12

[1] Pourcentage de chaque groupe de gain d'après la moyenne du groupe précédent.
[2] Le signe moins indique une diminution.

LOYER MENSUEL MOYEN PAR PIÈCE POUR LES MÉNAGES LOCATAIRES À DES NIVEAUX PROGRESSIFS DE GAIN, DANS DES VILLES SPÉCIFIÉES, 1931 ET 1936

Ville	$0-399	$400-799	$800-1,199	$1,200-1,599	$1,600-1,999	$2,000-2,399	$2,400-2,799
	$	$	$	$	$	$	$
1931							
Halifax	4·59	4·54	4·85	5·45	6·11	6·07	5·97
Trois-Rivières	3·61	3·26	3·65	4·14	4·33	4·32	5·58
Montréal	3·98	4·08	4·42	4·82	4·68	5·92	6·03
Verdun	4·68	4·52	4·67	5·02	5·28	5·27	5·30
Toronto	6·29	5·51	5·58	6·60	6·79	7·33	8·13
Hamilton	4·17	4·42	4·61	5·21	6·05	6·29	6·41
Brantford	3·10	3·95	3·59	3·93	4·17	4·50	5·64
Winnipeg	5·06	5·91	6·53	7·10	8·55	6·77	7·80
Regina	5·78	6·44	6·79	7·24	9·61	8·98	10·16
Saskatoon	5·36	5·61	6·49	6·98	8·31	8·30	8·19
Calgary	7·23	6·33	6·66	7·00	7·10	7·57	8·57
Edmonton	4·43	5·01	4·98	5·74	6·32	6·94	6·71
Vancouver	6·19	5·90	5·84	6·11	7·59	7·13	7·81
Victoria	3·56	3·65	3·97	4·53	4·87	4·54	5·57
1936							
Winnipeg	4·27	4·94	5·91	6·32	6·30	5·75	6·53
Regina	3·36	4·60	5·06	5·75	6·80	6·64	8·27
Saskatoon	2·65	3·39	3·93	4·72	5·12	6·12	6·04
Calgary	4·64	5·10	4·50	5·10	5·53	5·69	6·11
Edmonton	3·85	4·38	4·25	4·70	5·13	4·99	4·91

AUGMENTATION OU DIMINUTION[2] PROPORTIONNELLES[1] DU LOYER MOYEN PAR PIÈCE À DES NIVEAUX PROGRESSIFS DE GAIN, POUR LES MÉNAGES DE VILLES SPÉCIFIÉES, 1931 ET 1936

Ville	$400-799	$800-1,199	$1,200-1,599	$1,600-1,999	$2,000-2,399	$2,400-2,799
	p.c.	p.c.	p.c.	p.c.	p.c.	p.c.
1931						
Halifax	− 1	7	12	12	− 1	− 2
Trois-Rivières	−10	12	13	5	–	29
Montréal	3	8	9	− 3	27	2
Verdun	− 3	3	8	5	–	1
Toronto	−12	19	–	3	8	11
Hamilton	6	4	13	16	4	5
Brantford	27	− 9	10	6	8	25
Winnipeg	17	11	9	20	−21	15
Regina	11	5	7	33	− 7	13
Saskatoon	5	16	8	19	–	− 1
Calgary	−12	5	5	1	7	13
Edmonton	13	− 1	15	10	10	− 3
Vancouver	− 5	− 1	5	24	− 6	10
Victoria	3	9	14	8	− 7	23
1936						
Winnipeg	16	20	7	–	− 9	14
Regina	37	10	14	18	− 2	25
Saskatoon	28	16	20	9	20	− 1
Calgary	10	−12	13	8	3	7
Edmonton	14	− 3	11	9	− 3	− 2

[1] Pourcentage de chaque groupe de gain d'après la moyenne du groupe précédent.
[2] Le signe moins indique une diminution.

L'irrégularité de l'augmentation du loyer moyen par pièce est sans doute associée à la façon de donner le loyer. Il augmente par intervalle de $2.50 par mois, ou multiples de ce montant, mais rarement par des montants intermédiaires. Les variations marquées des taux d'augmentation d'une ville à l'autre fournit une autre preuve des différents degrés d'hétérogénéité dans les facilités de logement.

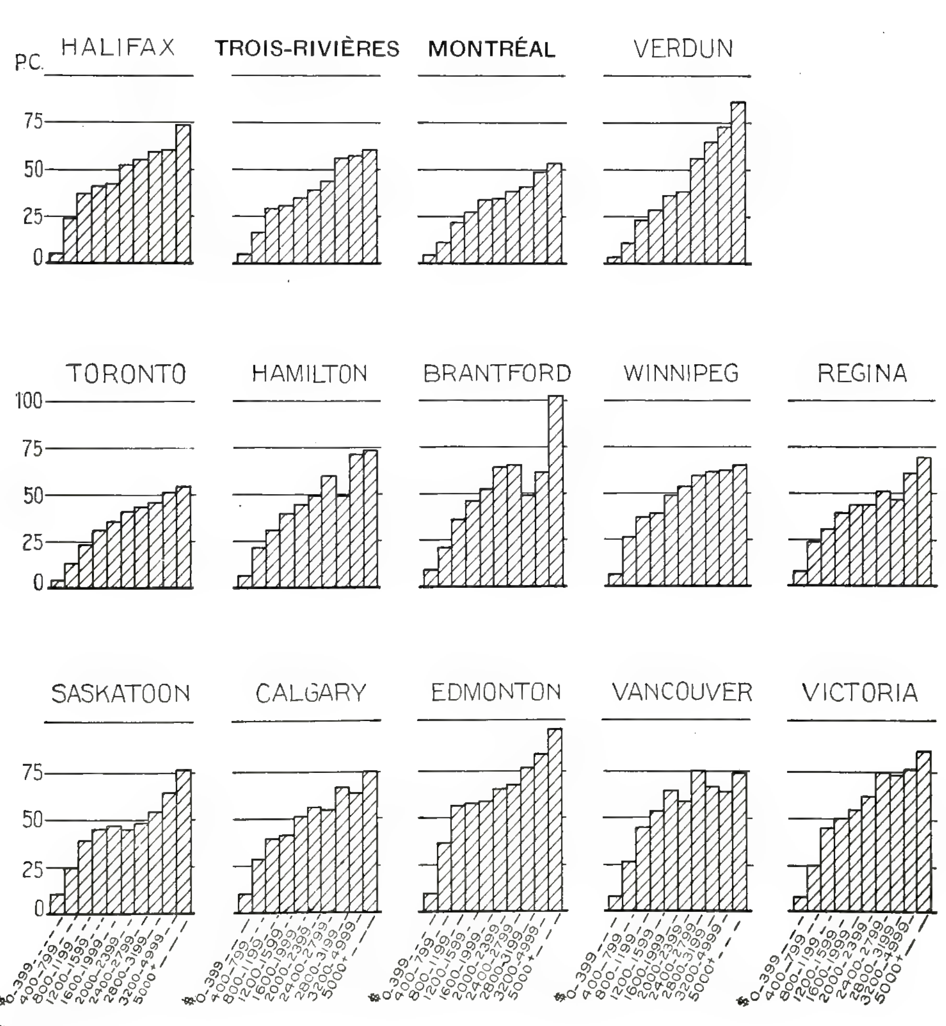
Le gain en fonction de la valeur des maisons occupées par leurs propriétaires.—Le gain familial moyen annuel des citadins exprimé en pourcentage de la valeur moyenne correspondante des maisons occupées par leurs propriétaires montre un vaste champ de variation dans les 14 centres de cette analyse. Ces pourcentages sont distribués d'un bas de 34·3 p.c. à Montréal à 61·7 p.c. à Edmonton. Dans chaque ville, les pourcentages montrent des augmentations prononcées à des groupes progressifs de gain. Comme on l'a déjà noté, il y a un nombre considérable de chefs de famille énumérés comme propriétaires dans le groupe de gain en bas de $400. Les pourcentages à ce niveau, variant de 2·8 à 10·9, sont définitivement anormaux. Bien des propriétaires dans le groupe entre $400 et $799 sont sans doute aussi dans des circonstances économiques anormales. Le gain exprimé en pourcentage de la valeur des maisons dans ce groupe va de 11·0 à 36·4 p.c. Il continue de monter irrégulièrement mais rapidement avec l'augmentation du gain; les pourcentages du groupe qui reste (gain de $5,000 ou plus par année) se placent entre 53·0 et 102·2.

GAIN EN POURCENTAGE DE LA VALEUR DES MAISONS OCCUPÉES PAR LEURS PROPRIÉTAIRES ET DONNÉES CONNEXES POUR LES MÉNAGES DES VILLES SCPÉCIFIÉES, 1931 ET 1936

Ville	$0-399	$400-799	$800-1,199	$1,200-1,599	$1,600-1,999	$2,000-2,399	$2,400-2,799	$2,800-3,199	$3,200-4,999	$5,000 et plus	Total	Relation de loyer à gain	P.c. de logis occupés par leurs propriétaires
	p.c.	p.c.	p.c.	p.c.	p.c.	p.c.	p.c.	p.c.	p.c.	p.c.	p.c.	p.c.	p.c.
1931													
Halifax	5	24	37	41	42	52	55	59	60	74	49	23	3
Trois-Rivières	4	16	28	30	34	38	43	56	57	60	36	19	28
Montréal	4	11	22	27	33	34	38	41	49	53	34	21	15
Verdun	3	11	23	28	36	38	56	65	73	86	39	19	12
Toronto	4	13	23	31	36	41	43	46	51	54	38	26	46
Hamilton	6	21	31	39	44	49	59	49	71	73	44	26	48
Brantford	8	21	36	46	52	64	65	49	61	102	47	23	54
Winnipeg	6	26	37	39	49	53	59	61	62	65	50	25	47
Regina	8	24	31	40	44	44	51	47	61	69	46	27	50
Saskatoon	11	25	39	45	47	45	48	54	64	76	48	26	54
Calgary	10	28	39	41	51	56	54	66	63	75	51	25	52
Edmonton	9	36	56	57	58	65	67	76	83	97	62	22	53
Vancouver	8	26	44	53	64	58	75	66	64	74	54	25	51
Victoria	8	25	45	50	55	62	75	74	77	86	57	20	47
Ecart pour 14 villes	3-11	11-36	22-56	27-57	33-64	34-65	38-75	41-76	49-83	58-102	34-62	19-27	12-54
1936													
Winnipeg	7	28	42	49	53	67	69	72	71	65	53	28	–
Regina	3	28	34	43	44	48	47	52	62	69	43	26	–
Saskatoon	7	30	54	53	53	54	52	59	62	54	49	21	–
Calgary	5	33	55	58	58	61	67	91	73	90	57	24	–
Edmonton	8	50	56	61	64	64	73	72	75	95	59	26	–

La grande variation dans les pourcentages moyens urbains a une relation importante avec les proportions de maisons occupées par leurs propriétaires et les proportions de loyer par rapport au gain dans le groupe des locataires. Généralement parlant, la proportion de maisons occupées par leurs propriétaires varie directement en fonction de l'importance des pourcentages de gain par rapport à la valeur et aussi en fonction des pourcentages de loyer par rapport au gain. En d'autres termes, quand le gain est élevé par rapport à la valeur des maisons, la proportion de maisons occupées par leurs propriétaires est élevée et, quand le loyer est bas par rapport au gain, la proportion de maisons occupées par leurs propriétaires est basse. La grandeur des villes semble aussi se rattacher à la propriété en certains cas et ailleurs, bien que les données disponibles ne puissent pas en fournir explication, il est manifeste que les gens préfèrent être propriétaires.

GAIN FAMILIAL EN POURCENTAGE DE LA VALEUR DES MAISONS OCCUPÉES PAR LEURS PROPRIÉTAIRES À DES NIVEAUX PROGRESSIFS DE GAIN, 1931



Graphique 14

On peut obtenir une indication de cette préférence en comparant les pourcentages de maisons occupées par leurs propriétaires par rapport à toutes les maisons avec les pourcentages de gain exprimés en pourcentages de la valeur des maisons. Cependant l'absence de données sur les changements de valeur depuis la date d'achat ne permet pas de donner un sens exact à ces comparaisons. Ces deux pourcentages sont presque toujours en deçà de dix points l'un de l'autre pour n'importe quelle ville en particulier. Là où les pourcentages de propriété dépassent ceux du gain comme proportion de la valeur des maisons par une bonne marge, on peut raisonnablement conclure que la propriété est plus hautement estimée que là où le contraire a lieu. Il en est généralement ainsi pour les villes de l'Ontario et aussi de Regina, Saskatoon et Calgary. Ailleurs, les pourcentages de propriété sont plus bas que le gain annuel exprimé en pourcentage des moyennes correspondantes de la valeur des maisons. La marge en ce sens est particulièrement marquée dans la province de Québec et à un moindre degré à Halifax. Cependant, le loyer par rapport au gain familial dans le Québec est plus bas qu'en toute autre province. L'influence de la grandeur paraît clairement dans les chiffres de Montréal et de Trois-Rivières; cette dernière ville a proportionnellement plus de deux fois autant de maisons occupées par leurs propriétaires, bien que les relations de loyer à gain soient approximativement les mêmes dans les deux villes.

CHAPITRE VII

TENURE

La signification des faits relatifs à la tenure devient plus obscure parce que l'importance sociale attribuée à la propriété est changeante. Ce n'est plus chose entendue que les gens en moyens possèdent leur propre maison et, en dépit des nombreux avantages toujours existants de la propriété, leur nombre est graduellement réduit dans les régions urbaines à cause de la commodité et de l'attrait des habitations modernes à multiples unités. De 1921 à 1931 la proportion de propriétaires ruraux au Canada par rapport à tous les ménages décline de 5 p.c. et celle de propriétaires urbains, de 3 p.c. Le fait que les ruraux deviennent davantage locataires est plus inquiétant que le mouvement urbain, parce que c'est une indication que la possession de fermes est devenue moins profitable durant cette période. Cependant le recensement de 1931 montre que les occupants de la grande majorité des fermes canadiennes les possédaient encore, bien que fréquemment surchargées d'hypothèques et d'autres dettes.

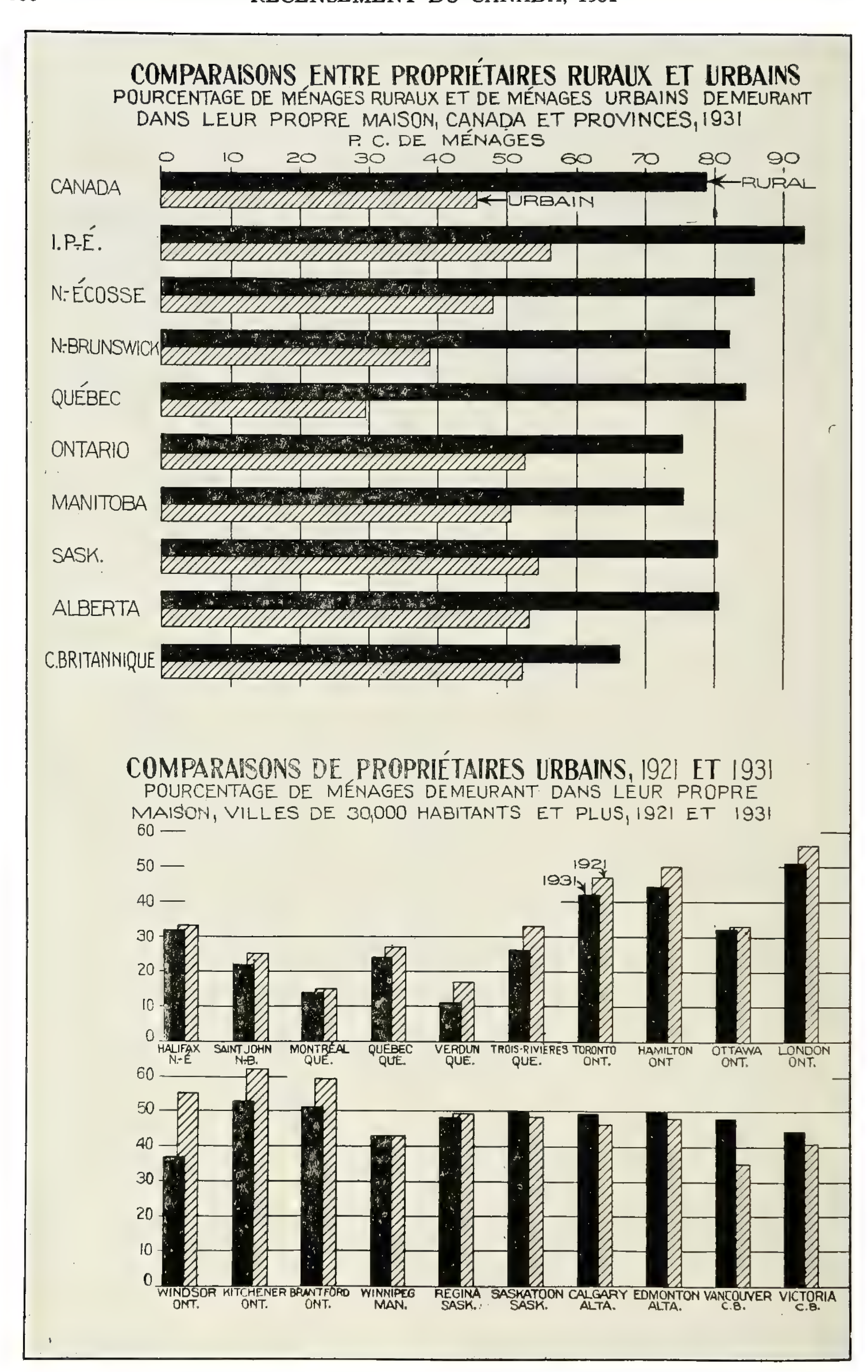
Proportions de propriétaires et de locataires.—En 1931, sur les 2,252,729 ménages* ordinaires énumérés au recensement, 1,362,896 ou 60·5 p.c. sont propriétaires et 889,833 ou 39·5 p.c. sont locataires. Parmi les propriétaires 797,812 sont des ruraux et 565,084 sont des urbains. Il y a 675,631 locataires dans les régions urbaines et 214,202 dans les rurales. La prédominance continue de la propriété parmi la population rurale ressort clairement de ces chiffres qui montrent que 78·8 p.c. de tous les ménages ruraux possèdent leur maison contre seulement 45·6 p.c. des ménages urbains. Les différences régionales sont plutôt frappantes. Quant aux régions rurales, les proportions qui demeurent dans leur propre maison dans les Provinces Maritimes et le Québec sont plus élevées que la moyenne du Canada, variant de 82 p.c. à 93 p.c. L'Ontario et le Manitoba sont un peu plus bas avec 75 p.c., la Saskatchewan et l'Alberta plus haut encore avec 80 p.c. environ et la Colombie Britannique au bas de toutes les provinces avec environ 66 p.c. C'est plutôt le contraire qui a lieu dans les régions urbaines. L'Ile du Prince-Edouard et la Nouvelle-Ecosse ont des proportions plus élevées que la moyenne; le Nouveau-Brunswick et spécialement le Québec sont en bas et l'Ontario et les Provinces de l'Ouest sont plus élevées, variant de 51 p.c. à 55 p.c. Le Québec avec une proportion élevée de propriétaires ruraux a la proportion la plus basse de propriétaires urbains. La Colombie Britannique, d'autre part, avec un pourcentage moyen de propriétaires urbains vient au dernier rang de la liste des propriétaires ruraux, tandis que l'Ile du Prince-Edouard a la proportion la plus élevée de maisons appartenant à l'occupant dans les régions rurales et les régions urbaines.

Les pourcentages de propriétaires dans les régions provinciales rurales et urbaines paraissent ci-dessous par ordre de grandeur. Cet état est extrait du tableau 12, partie II

* Comprend 99·4 p.c. du nombre total, à l'exclusion seulement des ménages dans les hôtels, les maisons de pension, les institutions, etc.

POURCENTAGE DE MÉNAGES DEMEURANT DANS LEUR PROPRE MAISON, CANADA ET PROVINCES, 1931

Province	Régions rurales	Centres urbains
	p.c.	p.c.
CANADA	78·8	45·6
Ile du Prince-Edouard	93·1	56·3
Nouvelle-Ecosse	85·8	48·1
Nouveau-Brunswick	82·2	39·0
Québec	84·5	29·7
Ontario	75·6	52·6
Manitoba	75·7	50·6
Saskatchewan	80·6	54·7
Alberta	80·8	53·2
Colombie Britannique	66·4	52·1



Graphique 15

Changements dans les proportions de propriétaires et de locataires, 1921-1931.— Comme on l'a déjà noté, la proportion de propriétaires par rapport aux locataires, de 1921 à 1931, tombe modérément dans les régions rurales et urbaines et les changements relatifs dans les différentes parties du pays sont assez variés pour permettre un examen régional. Comme les données de 1921 sont tabulées pour les familles privées seulement, une comparaison des données de 1921 et de 1931 doit être basée sur les familles privées plutôt que sur les ménages qui servent ailleurs dans cette monographie comme base d'analyse.

La proportion de locataires a augmenté dans toutes les provinces mais une stabilité relative se maintient dans les Provinces Maritimes et la Colombie Britannique. C'est dans les Provinces des Prairies qu'a lieu le plus grand mouvement de locataires avec le Manitoba en tête; l'Ontario et le Québec montrent un peu moins de changement. Comme la plus grande perte de la propriété n'est que de 7 p.c., il semble improbable qu'un sérieux ajustement de tenure soit en cours. Chose assez curieuse, le passage à la condition de locataire chez les ruraux des Provinces de l'Ouest est accompagné d'une augmentation dans la proportion de propriétaires dans la plupart des grandes villes du même territoire. Dans toutes les villes de plus de 30,000 âmes à l'ouest de Winnipeg, il y a de plus fortes augmentations dans le nombre de propriétaires que de locataires entre 1921 et 1931, bien que seules l'Alberta et la Colombie Britannique montrent une position plus forte pour les propriétaires de tous les centres urbains. Les gains les plus grands en fait de proportions de locataires pour les centres urbains se rencontrent dans l'Ile du Prince-Edouard, le Nouveau-Brunswick, le Québec et l'Ontario, avec augmentation respective de 5 p.c., 5 p.c., 4 p.c. et 5 p.c. Les changements des autres provinces sont peu importants. On peut voir ces changements dans l'état suivant.

PROPRIÉTAIRES EN POURCENTAGE DU NOMBRE DE FAMILLES, CANADA ET PROVINCES, 1921 ET 1931

Province	Régions rurales		P.c. de change-ment	Centres urbains		P.c. de change-ment
	1931	1921		1931	1921	
	p.c.	p.c.		p.c.	p.c.	
CANADA	74	79	−5	43	46	−3
Ile du Prince-Edouard	86	87	−1	51	56	−5
Nouvelle-Ecosse	79	81	−2	44	46	−2
Nouveau-Brunswick	74	78	−4	36	41	−5
Québec	77	81	−4	28	32	−4
Ontario	71	76	−5	49	54	−5
Manitoba	72	79	−7	47	48	−1
Saskatchewan	77	83	−6	53	56	−3
Alberta	77	82	−5	51	50	+1
Colombie Britannique	64	65	−1	49	42	+7

Les différences sont plus prononcées dans les villes de 30,000 âmes et plus. Il y a diminution dans 14 cas; variant de 1 p.c. à 18 p.c.; la diminution moyenne est de 5 p.c. environ. Il y a augmentation à Saskatoon, Calgary, Edmonton, Vancouver et Victoria, mais Vancouver est la seule ville à montrer une amélioration notable.

Il n'y a pas de relation définie entre l'accroissement de la population et le changement de tenure, bien qu'on voie subséquemment qu'il existe une relation entre la tenure et la densité de la population. Vancouver, avec le plus grand gain de propriétaires, a la plus grande augmentation proportionnelle de population de 1921 à 1931 parmi les villes de plus de 30,000 âmes. Verdun, avec une augmentation de 164 p.c. dans le nombre de familles, montre un déclin de 6 p.c. dans la proportion de propriétaires mais cette diminution est dépassée par bien des villes dont la croissance a été beaucoup moins rapide. Il semble d'après les cas cités que les conditions locales peuvent influer davantage sur la tenure que la pression de la population. De plus, il paraît clair que la tenure réagit à une vaste variété de facteurs connexes. Le revenu, tout en étant une considération vitale, n'est peut-être pas aussi étroitement relié à la propriété que la suffisance des facilités car les données dont nous disposons laissent voir une augmentation générale du pouvoir d'achat de 1921 à 1931 au Canada. En plus, les taxes, le coût de la construction et les changements des groupes occupationnels de même que les caractères climatiques particuliers sont sans doute parmi les influences qui contribuent à déterminer les relations de propriétaires à locataires. Ainsi le climat de Victoria, C.B., est largement responsable de la popularité croissante parmi les familles dont les chefs sont à la retraite et qui achètent une maison dans cette villes afin d'y passer le reste de leur vie. De même, la rapide industrialisation de bien des établissements manufacturiers dont l'activité saisonnière varie beaucoup semble clairement liée à l'augmentation des locataires à Windsor, Ont. Une étude systématique de ces relations donnerait des renseignements de grande valeur aux autorités municipales.

PROPRIÉTAIRES EN POURCENTAGE DE TOUTES LES FAMILLES PRIVÉES, VILLES DE 30,000 ÂMES ET PLUS, 1921 ET 1931

Ville	Propriétaires en p.c. de toutes les familles privées			P.c. d'augmentation dans le nombre de familles, 1921-31
	1931	1921	P.c. d'augmentation ou de diminution[2] 1921-31	
Halifax	32	33	−1	4
Saint John	22	25	−3	2
Montréal	14	15	−1	35
Québec	24	27	−3	32
Verdun	11	17	−6	164
Trois-Rivières	26	33	−7	55
Toronto	42	47	−5	26
Hamilton	44	50	−6	39
Ottawa	32	33	−1	20
London	51	56	−5	21
Windsor	37	55	−18	69
Kitchener	53	62	− 9	52
Brantford	51	59	− 8	4
Winnipeg	43	43	-	25
Regina	48	49	− 1	65
Saskatoon	50	48	2	63
Calgary	49	46	3	36
Edmonton	50	48	2	37
Vancouver	48	35	13	[1]
Victoria	44	41	3	7

[1] 1921 et 1931 n'ont pas des chiffres comparables.
[2] Le signe moins indique une diminution.

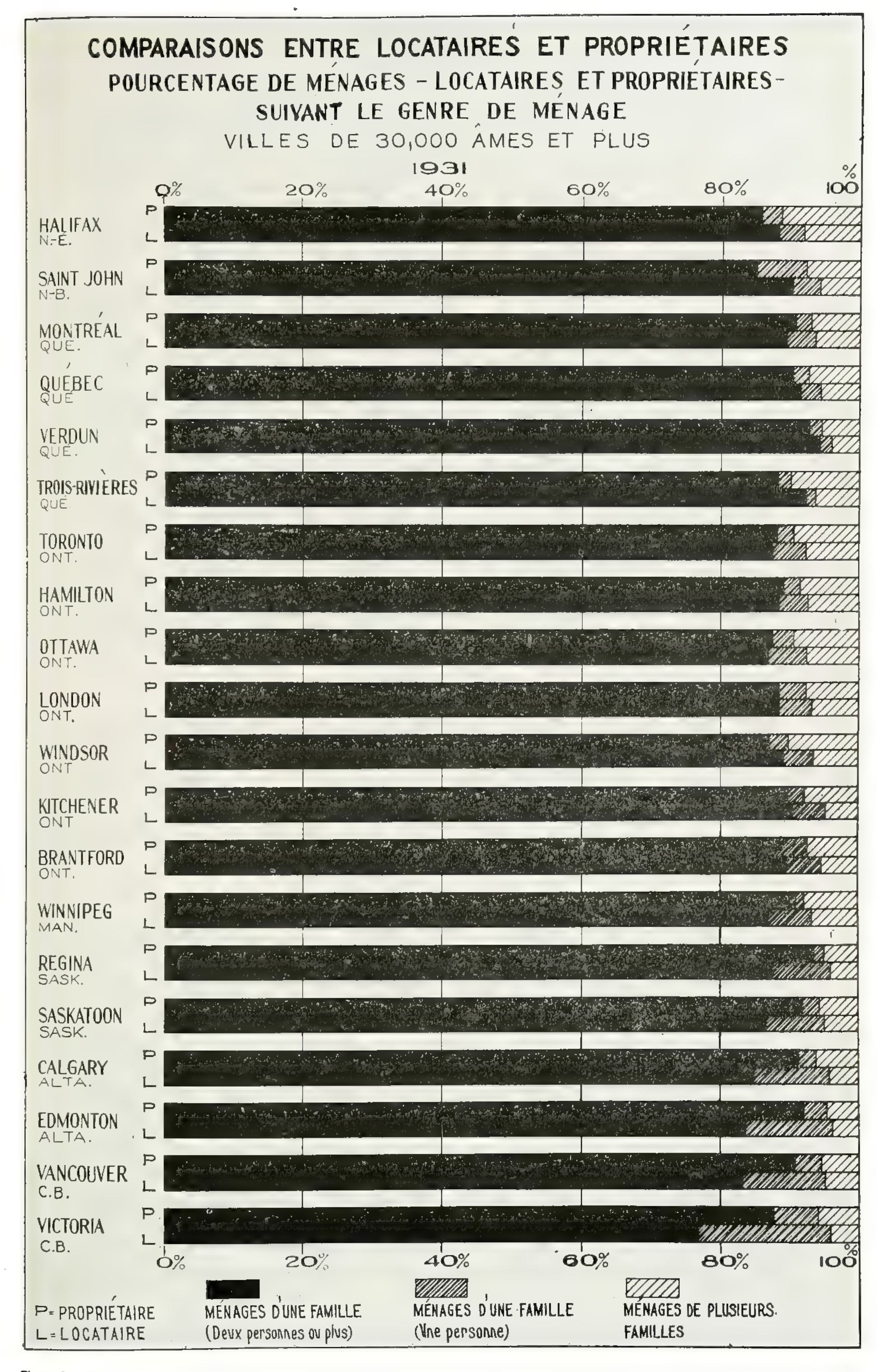
Avant de procéder à un examen des facteurs reliés à la tenure, il faut noter la relation entre la densité de la population et la propriété. En dépit d'exceptions dues à des conditions particulières, il est clair d'après les pourcentages qui suivent que la propriété est adversement affectée par la concentration croissante de la population.

POURCENTAGE DE PROPRIÉTAIRES DANS DES RÉGIONS SPÉCIFIÉES

Rurales	78·8
Urbaines, moins de 1,000	63·8
Urbaines, 1,000-29,999	53·9
Urbaines, 30,000 et plus	37·2

Caractéristiques des ménages en fonction de la tenure.—Cette section est consacrée à une étude des proportions relatives de propriétaires et de locataires par rapport à un certain nombre de traits caractéristiques des ménages. Le type, l'importance, et la composition des ménages et les caractéristiques de leurs chefs sont examinés séparément.

Type de ménage —Les ménages au recensement de 1931 sont groupés en trois classes, ménages d'une personne, d'une famille privée et de plusieurs familles Le groupe d'une famille est de beaucoup le plus considérable; il contient de 82 à 89 p c. du total des différentes provinces. Vient ensuite le ménage d'une seule personne: de 4 à 14 p.c. des totaux provinciaux. Les ménages à plusieurs familles constituent 4 à 9 p.c. des totaux Les proportions de ces trois groupes à vivre dans leur propre maison sont les suivantes:



Graphique 16

POURCENTAGE DE PROPRIÉTAIRES DANS LES DIFFÉRENTS GENRES DE MÉNAGES, CANADA ET PROVINCES, 1931

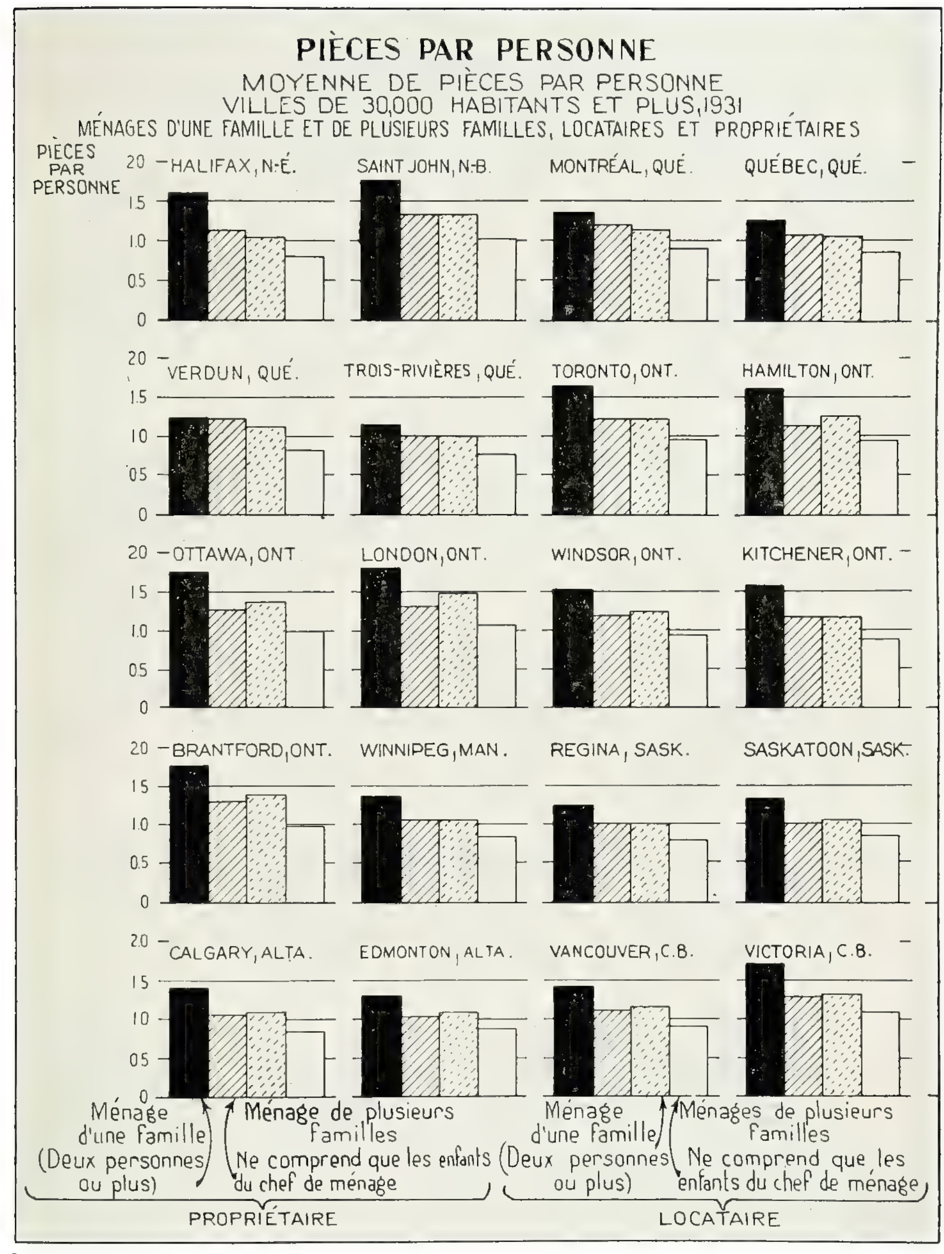
Province	Ménages d'une famille		Ménages de plusieurs familles
	Une personne	Deux personnes ou plus	
	p.c.	p.c.	p.c.
CANADA	61	60	68
Ile du Prince-Edouard	87	84	90
Nouvelle-Ecosse	77	68	78
Nouveau-Brunswick	74	66	80
Québec	47	47	60
Ontario	64	61	67
Manitoba	57	64	68
Saskatchewan	67	72	80
Alberta	68	70	77
Colombie Britannique	51	59	63

Le trait surprenant de cet état est la proportion élevée de ménages de plusieurs familles demeurant dans leur propre maison. Ceci reflète avant tout les conditions rurales et ne caractérise pas les régions urbaines, comme on peut le voir d'après le graphique 16 qui donne les proportions des différents genres de ménages dans les deux groupes de tenure pour les villes de 30,000 âmes et plus. Dans les villes de plus de 30,000 âmes, il n'y a que 19,540 ménages de plusieurs familles occupant des maisons qu'ils possèdent en 1931, contre 26,775 ménages locataires. Il y a, cependant, un total national de 96,817 ménages de plusieurs familles demeurant dans leur propre maison contre 45,598 ménages locataires de même composition. La prédominance plus grande de relations filiales entre les familles des ménages ruraux de plusieurs familles et la prévision naturelle d'héritage de la part des jeunes chefs de famille encouragent plus à devenir propriétaire que dans le cas des ménages urbains agglomérés par la force des circonstances. La proportion élevée de propriétaires qui constituent des familles d'une seule personne est probablement aussi due en grande partie aux conditions rurales vu que 6,910 ménages seulement sur 98,076 dans ce groupe demeurent dans des villes de plus de 30,000.

Les différences dans la proportion de propriétaires dans les trois genres de ménages représentés dans l'état ci-dessus ne semblent pas être particulièrement significatives. La plus grande différence (14 p.c. au Nouveau-Brunswick) n'est pas considérable et, comme environ les huit neuvièmes des ménages du Nouveau-Brunswick sont du genre d'une famille privée, l'importance des propriétaires dans l'autre neuvième est limitée. On notera que les pourcentages dans les trois groupes montent et baissent ensemble d'une province à l'autre, ce qui indique que la propriété est liée à des conditions qui diffèrent suivant la situation géographique. (Voir partie II, tableau 14.)

Importance et composition du ménage.—Les commentaires de cette section se limitent aux ménages d'une famille de deux personnes ou plus. Comme on l'a déjà noté, environ 86 p.c. de tous les ménages se composent d'une famille de deux personnes ou plus, de sorte que les conditions qui les touchent peuvent être regardées comme types.

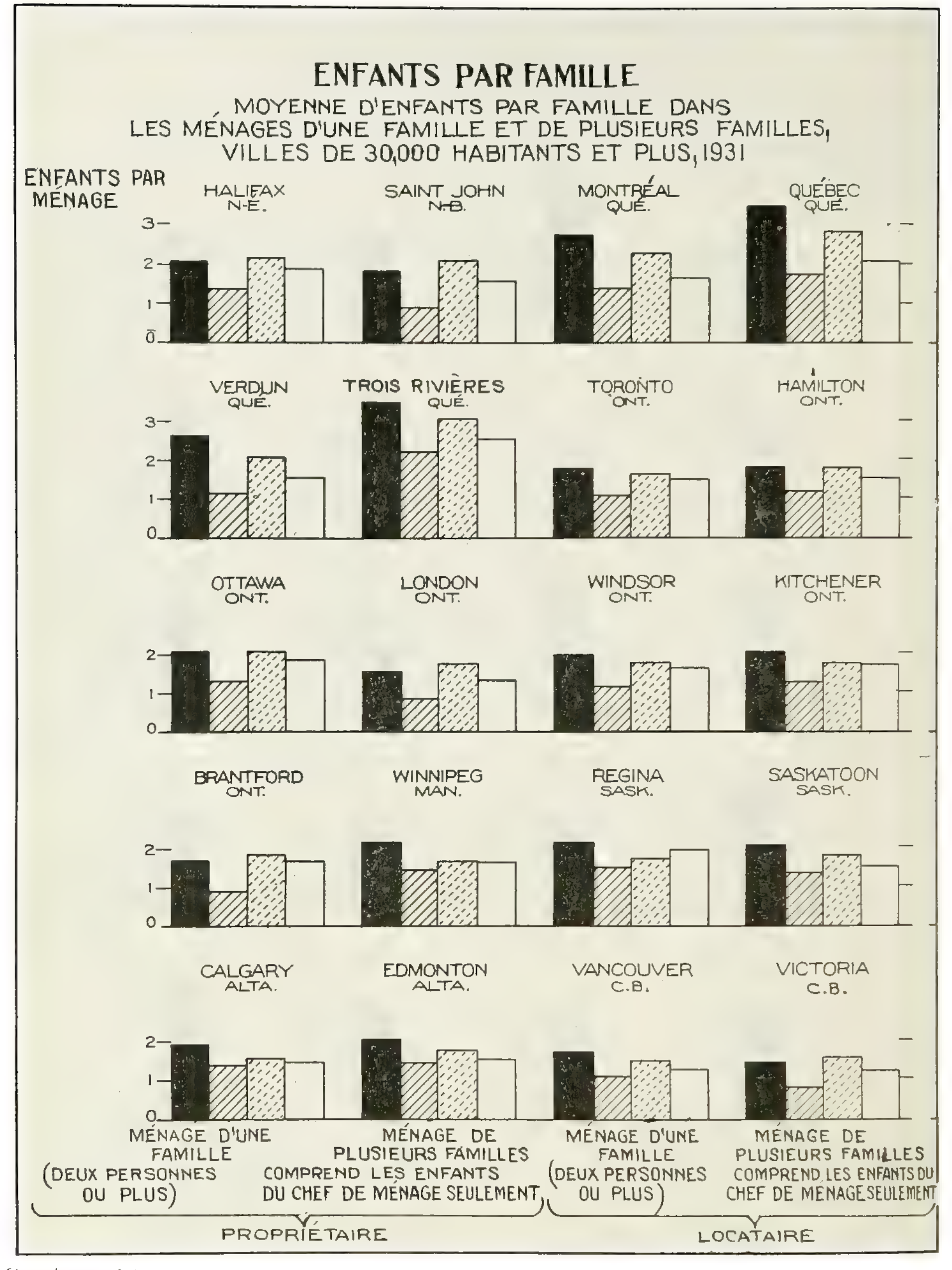
Le nombre moyen de personnes par ménage propriétaire est de 4·71 contre 4·37 dans le cas du ménage locataire; les enfants comptent respectivement pour 2·47 et 2·13 personnes par ménage. Le nombre d'enfants dans les ménages locataires, tout en étant un peu moindre que le nombre correspondant dans les maisons occupées par leur propriétaire, forme presque la même proportion du ménage moyen, *i.e.* 52 p.c. dans le cas des propriétaires et 49 p.c. dans celui des locataires. Les chiffres des propriétaires et des locataires ruraux sont à peu près 5 p.c. plus élevés que les chiffres urbains correspondants, ce qui indique que la composition du ménage est légèrement affectée par les différences des conditions urbaines et rurales. Il semble peu raisonnable de croire, cependant, d'après les données du recensement de 1931, que la composition du ménage lui-même ait une relation importante avec la tenure bien que, comme on l'a déjà noté, les ménages locataires tendent à être plus petits que ceux qui demeurent dans leur propre maison. Ainsi l'Ile du Prince-Edouard, malgré des familles relativement grandes, a la plus grande proportion de propriétaires et la Colombie Britannique avec de petites familles a la deuxième plus basse proportion de propriétaires. La tenure dans ces cas est plus étroitement associée aux proportions relatives de la population rurale et urbaine qu'avec l'importance et la composition du ménage. (Voir partie II, tableau 14.)



Graphique 17

Caractéristiques des chefs de familles propriétaires.—L'examen des traits relatifs aux chefs de famille fait mieux comprendre la tenure qu'une étude des ménages comme unité. Les données du recensement de 1931 permettent de considérer l'âge, la classe d'occupation, l'état conjugal et le lieu de naissance des chefs de famille en vue de ce sujet. Les comparaisons qui suivent sont basées sur la famille privée plutôt que sur le ménage du recensement.

Age.—Comme il fallait s'y attendre, la proportion de maisons appartenant à l'occupant est beaucoup plus élevée parmi les chefs de famille d'âge avancé que parmi les chefs relativement jeunes.



Graphique 18

L'achat d'une maison suppose une dépense capitale initiale passablement élevée et les épargnes d'une famille moyenne s'accumulent lentement. D'après l'exposé qui suit immédiatement, on verra qu'un pourcentage relativement peu élevé de familles sont propriétaires de leurs maisons avant que le chef ait atteint l'âge de 35 ans. A compter de cet âge, toutefois, les propriétaires deviennent plus nombreux et, parmi les chefs de famille de 55 ans et plus, 85·7 p.c. dans les régions rurales et 61·2 p.c. dans les centres urbains possèdent leurs maisons. On remarquera aussi que la proportion de propriétaires de moins de 35 ans est sensiblement plus grande parmi la population rurale. Autrement, les différences attribuables à l'âge sont semblables à la campagne comme à la ville.

La première moitié de l'exposé ci-dessous montre les propriétaires exprimés en pourcentage de tous les chefs de famille de chaque groupe d'âge. La deuxième moitié fait voir le pourcentage de tous les chefs propriétaires ruraux et urbains dans des groupes spécifiés d'âge. (Voir partie II, tableau 15.)

DISTRIBUTION DES PROPRIÉTAIRES SUIVANT LES GROUPES D'ÂGE, CANADA, 1931

Groupe d'âge	P.c. de chefs propriétaires à des âges spécifiés		Pourcentage de propriétaires	
	Ruraux	Urbains	Ruraux	Urbains
Tous âges	74·0	42·6	100·0	1000·0
De moins de 25 ans	37·5	6·8	1·9	0·5
25–34	54·4	18·8	14·0	8·8
35–44	72·6	38·4	23·7	23·7
45–54	82·1	50·8	25·1	28·2
55 et plus	85·7	61·2	35·3	38·8

Condition d'occupation.—La classification des foyers suivant l'occupation du chef a été faite à larges traits seulement dans les centres urbains. Les chefs de ménage ont été groupés en cinq divisions comme suit: salariés, ceux qui travaillent indépendamment pour leur propre compte, ceux qui n'ont aucune occupation connue, ceux qui vivent de leurs revenus, ou rentiers, et les employeurs. Les chefs désignés comme n'ayant aucune occupation sont surtout des femmes, probablement des veuves dont les fils et les filles gagnent la majeure partie du revenu de la famille. Une proportion de 67·2 p.c. de tous les foyers urbains du Canada ont des salariés comme chefs, 10·8 p.c. de ces chefs travaillent pour leur propre compte, 8·1 p.c. n'ont aucune occupation, 8·0 p.c. vivent de leurs revenus et 5·9 p.c. sont des employeurs. (Voir partie II, tableau 17.)

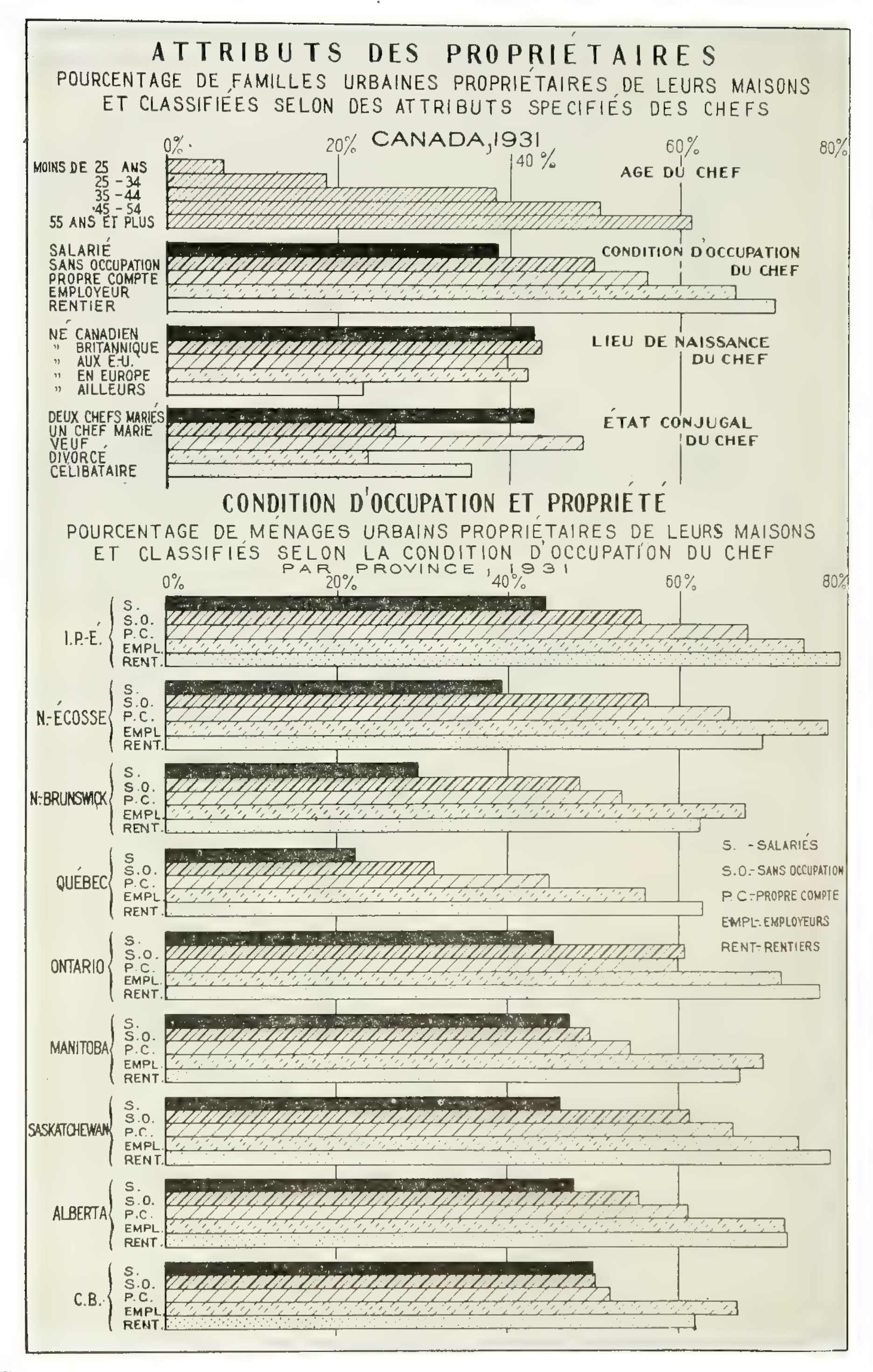
Seulement 38·4 p.c. des salariés, lesquels constituent le plus fort groupe, 49·9 p.c. des chefs sans occupation et 56·0 des chefs travaillant pour leur propre compte sont propriétaires de leurs maisons. La plus forte proportion de propriétaires se trouve parmi les employeurs et les chefs vivant de leurs revenus dont 66·4 p.c. et 71·1 p.c. respectivement vivent dans leurs propres maisons. Ceci est indiqué dans l'exposé suivant qui est extrait du tableau 16, partie II.

MÉNAGES URBAINS CLASSIFIÉS D'APRÈS LA TENURE ET LA CONDITION D'OCCUPATION DU CHEF, CANADA, 1931

Condition d'occupation du chef	Locataires	Propriétaires	
		Nombre	P.c. de la classe d'occupation
TOTAL	675,631	565,084	45·5
Salarié	513,196	320,493	38·4
A son propre compte	58,690	74,750	56·0
Sans occupation[1]	50,343	50,210	49·9
Rentier	28,648	70,642	71·1
Employeur	24,754	48,989	66·4

[1] Comprend ceux qui n'ont jamais eu d'occupation rétribuée, *e.g.*, les veuves et les femmes mariées dont l'époux vit ailleurs; aussi ceux qui sont retirés d'une occupation rétribuée et qui ne vivent pas de leurs revenus.

Etat conjugal.—L'époux et l'épouse vivent ensemble comme chefs dans 80 p.c. environ des familles canadiennes en 1931. Là où le foyer n'a qu'un chef, celui-ci est classifié comme veuf, célibataire, ou marié et dont l'époux ou l'épouse sont absents ou divorcés. Ces groupes sont énumérés ici dans l'ordre de leur importance numérique. La proportion de propriétaires est plus élevée parmi les chefs veufs, ceux-ci étant au nombre de 115,655 dans les campagnes et 169,970 dans les villes. Les propriétaires célibataires sont relativement importants dans les campagnes, où 76·5 p.c. des 100,605 ainsi classifiés sont propriétaires de leurs maisons. Ceci vient en contraste avec la proportion de 35·7 p.c. de propriétaires parmi les 68,567 chefs célibataires habitant dans les centres urbains. Les familles n'ayant qu'un chef, marié ou divorcé, sont comparativement peu importantes. On en compte à peine plus de 100,000 au Canada. Comme on l'aura déjà remarqué, il y a moins de propriétaires dans ces deux groupes que parmi les trois autres groupes de chefs de famille. Des 823,666 familles rurales dont les deux chefs sont mariés, 73·9 p.c. sont propriétaires de leur maison, contre 43·0 p.c. de 1,033,439 familles urbaines de cette catégorie. Les différences déjà relevées entre les proportions d'urbains et de



Graphique 19

ruraux s'avèrent aussi dans cette comparaison. Comme on le remarquera d'après l'exposé plus bas, les familles ayant deux chefs mariés sont tellement plus nombreuses dans les régions rurales et dans les régions urbaines que les pourcentages de propriétaires dans ce groupe correspondent presque exactement à ceux des totaux pour tout le Dominion. (Voir partie II, tableau 18.)

FAMILLES RURALES ET URBAINES D'APRÈS L'ÉTAT CONJUGAL DU CHEF ET LA TENURE DE LA MAISON, CANADA, 1931

Etat conjugal du chef	Rurales		Urbaines	
	Nombre de familles	P.c. de propriétaires	Nombre de familles	P.c. de propriétaires
TOTAL	1,085,781	74·0	1,333,579	42·6
Marié—				
Deux chefs	823,666	73·9	1,033,439	43·0
Un chef	44,238	56·1	59,075	26·7
Veuf	115,655	79·0	169·970	48·7
Divorcé	1,617	61·8	2,528	23·4
Célibataire	100,605	76·5	68,567	35·7

Lieu de naissance.—Il existe une uniformité surprenante dans la proportion de propriétaires parmi les familles dont les chefs sont nés en dehors du Canada. De fait, il n'y a pas de différence significative entre les proportions de chefs propriétaires au Canada, dans les Iles Britanniques, aux Etats-Unis ou en Europe. Parmi les familles d'autres pays, le nombre de propriétaires est toutefois nettement moins élevé. Dans ce groupe, qui comprend un nombre considérable d'Asiatiques, 22·8 p.c. seulement des chefs de famille urbaine et 41·0 p.c. des chefs de famille rurale sont propriétaires. Parmi les autres groupes mentionnés plus haut, les pourcentages de propriétaires varient de 68·3 à 75·4 dans les régions rurales et 39·7 à 43·7 dans les centres urbains. (Voir la partie II, tableau 19.)

FAMILLES RURALES ET URBAINES SELON LE LIEU DE NAISSANCE DU CHEF ET LA TENURE DE LA MAISON, CANADA, 1931

Lieu de naissance du chef	Rurales		Urbaines	
	Nombre de familles	P.c. de propriétaires	Nombre de familles	P.c. de propriétaires
TOTAL	1,085,781	74·0	1,333,579	42·6
Canada	725,090	75·4	814,341	42·7
Iles Britanniques	151,017	68·3	322,894	43·7
Etats-Unis	62,711	71·4	52,763	39·7
Europe continentale	141,660	75·0	130,978	42·0
Autres pays	5,303	41·0	12,603	22·8

Population logeuse.—Il est étonnant que près d'un million de personnes fasse partie de la population logeuse telle que relevée au recensement de 1931. Il y a 555,606 logeurs individuels distribués dans 350,155 ménages et environ 427,000 dans 154,000 familles logeuses ellesmêmes. La très forte proportion de ces personnes habitent dans des maisons privées puisque c'est le cas de 496,093 logeurs individuels et 151,084 familles logeuses. Les 13,995 ménages vivant dans des maisons de pension, des hôtels, des institutions, etc., comprennent environ 3,000 familles logeuses, 59,513 logeurs individuels et un total de 160,484 personnes dont 48,953 habitent dans des maisons louant des chambres, 42,949 dans des hôtels, 23,419 dans des institutions de divers genres et 45,163 dans des ménages d'autres genres. (*).

Ce deuxième groupe de 160,484 vivant dans des logements publics ou semi-publics est fort dispersé, la seule concentration extraordinaire se trouvant en Colombie Britannique où 23 p.c. de ces personnes habitent. Environ la moitié des 36,885 personnes du groupe de la Colombie Britannique sont des logeurs individuels dont la grande majorité vivent dans des maisons de

* Ce dernier groupe se compose principalement de chantiers forestiers et de construction. La population vivant dans des institutions comprend les pensionnaires des hospices pour vieillards, des orphelinats, des prisons, etc.

pension et des hôtels urbains. L'autre moitié de la population logeuse de la Colombie Britannique se compose surtout de personnes vivant dans des camps ruraux, etc., les pensionnaires des institutions n'étant que de 1,697. Dans d'autres provinces, la population logeuse tend à se concentrer beaucoup plus dans les villes que ce n'est le cas en Colombie Britannique. L'Ontario, par exemple, compte 26,411 de ses 46,351 logeurs dans les centres urbains et la proportion est beaucoup plus élevée dans le Québec. L'espace par personne vivant à l'hôtel est de 2·64 pièces en regard de 0·71 pièce seulement par personne dans les maisons de pension. Les comparaisons d'espace dans les institutions ne sont pas significatives, les salles de ces maisons pouvant accomoder raisonnablement autant que huit et même dix personnes. (Voir partie II, tableaux 20 et 21.).

Comme on l'a déjà remarqué, la proportion de population logeuse totale qui habite dans les hôtels et les maisons de pension est peu élevée en comparaison du nombre de personnes vivant dans des maisons privées. Celles-ci constituent un groupe distinct des ménages locataires, bien que les logeurs individuels et les familles logeuses soient largement disséminés parmi les ménages locataires et les ménages propriétaires.

Il y a plus de logeurs dans les villes que dans les campagnes, bien que 44 p.c. des familles logeuses vivent dans les régions rurales. Soixante-douze pour cent des logeurs individuels et 56 p.c. des familles logeuses habitent dans les villes en 1931, la concentration la plus marquée se trouvant dans les villes de plus de 30,000 habitants. La population logeuse est distribuée assez également dans les diverses provinces du Dominion. Il y a 13·3 p.c. des ménages propriétaires et 17·4 p.c. des ménages locataires qui ont un ou plusieurs logeurs et 7·1 p.c. des propriétaires et 5·1 p.c. des locataires qui ont des familles logeuses. Les pourcentages provinciaux par rapport à ces moyennes nationales sont indiqués dans l'exposé suivant:—

Tenure	P.c. de ménages avec logeurs individuels[1]		P.c. de ménages avec familles logeuses	
	Canada	Echelle provinciale	Canada	Echelle provinciale
Propriétaires—				
Ruraux	10·4	8·0 (Sask.)—13·1 (N.-B.)	7·1	4·0 (C.B.)—11·1 (N.-B.)
Urbains	17·5	14·6 (Qué.)—21·1 (I.P.-E.)	7·1	4·0 (Sask.)—9·7 (I.P.-E.)
Locataires—				
Ruraux	12·0	9·0 (Sask.)—15·4 (C.B.)	3·6	2·9 (Alta)—4·4 (N.-B.)
Urbains	19·1	17·4 (N.-E.)—22·7 (Man.)	5·6	2·9 (Sask.)—7·4 (I.P.-E.)

[1] A l'exclusion des hôtels, des maisons de pension, etc.

Ces chiffres font voir le nombre de ménages ayant des logeurs et des familles logeuses exprimé en pourcentage du total de ménages dans chaque catégorie spécifiée. La proportion élevée de ménages urbains ayant des logeurs individuels donne un aperçu très frappant des frais d'habitation comme item au budget familial. Dans la proportion de 19·1 p.c. et 17·5 p.c. respectivement, les ménages locataires et les ménages propriétaires urbains allègent leur fardeau en prenant des logeurs. Les pourcentages de 12·0 et de 10·4 chez les locataires et les propriétaires ruraux sont sensiblement plus bas que ceux des villes. Les moyennes nationales reflètent celles des différentes provinces comme on pourra l'observer d'après le peu d'étendue des pourcentages provinciaux. Le très grand nombre des ménages de ce groupe ne prennent qu'un logeur. Il en est ainsi de 73·6 p.c. de tous les ménages prenant des logeurs individuels, le pourcentage chez les propriétaires étant de 78·3 comparativement à 67·9 chez les locataires. Il y a plus de quatre logeurs par ménage dans relativement peu de cas, cette condition n'existant que chez 1·5 p.c. des ménages propriétaires et 4·5 p.c. des ménages locataires. Les pourcentages ruraux correspondants sont beaucoup plus concentrés que ceux de la ville dans le groupe de ménages ne prenant qu'un logeur.

Le nombre moyen de personnes chez les familles logeuses est de 2·7 comparativement à 4·3 dans les ménages locataires en général. Bien qu'elles représentent presque autant de personnes que les logeurs individuels, elles contribuent à la composition d'un nombre beaucoup plus petit de ménages. Contrairement aux logeurs individuels, elles ne se concentrent pas presque exclusivement dans les centres urbains; on les trouve dans 7·1 p.c. de tous les ménages propriétaires

taires urbains et dans la même proportion de foyers propriétaires ruraux. Dans les villes, les familles logeuses cohabitent avec 5·6 p.c. des ménages locataires, tandis que dans les campagnes, 3·6 p.c. des familles locataires prennent des familles logeuses. La proportion la plus élevée de familles logeuses par rapport au total des ménages se trouve dans les Provinces Maritimes, et la proportion la plus basse, dans l'Ouest du Canada. On remarquera que les pourcentages moyens provinciaux se groupent étroitement autour des moyennes nationales comme dans le cas des logeurs individuels. Il y a plus d'une famille logeuse par ménage dans 5 p.c. seulement des ménages qui logent de telles familles.

La relation entre tous les foyers propriétaires des régions rurales et des villes de plus de 30,000 habitants, en comparaison des pourcentages de logeurs, constitue une explication intéressante de la distribution de la population logeuse. Ces chiffres sont indiqués dans l'exposé suivant.

Item	P.c. de ménages propriétaires	P.c. de logeurs individuels dans les ménages propriétaires	P.c. de familles logeuses dans les ménages propriétaires
Canada rural	79	73	88
Villes de plus de 30,000	37	31	41

La similitude de ces pourcentages est une autre indication de la distribution remarquablement uniforme de la population logeuse dans les districts ruraux et urbains, tout comme entre les ménages locataires et les ménages propriétaires.

Conclusion.—Il est clair, d'après l'analyse qui précède, qu'au Canada en général la proportion de foyers propriétaires varie en raison inverse de la densité de la population et, partant, que les propriétaires sont plus nombreux dans les régions rurales. Certaines localités particulières peuvent faire exception à cette règle pendant des périodes de temps limitées, mais la tendance sous-jacente est nettement indiquée. La composition du ménage ne semble pas être un déterminant important de la tenure. Les ménages composés de plusieurs familles dans les régions rurales comprennent une plus forte proportion de propriétaires que les autres, mais le nombre de propriétaires parmi les ménages urbains de ce genre est au-dessous de la moyenne. Il existe un degré de relation assez défini entre l'âge et la condition d'occupation du chef de famille et la tenure. La proportion de propriétaires augmente rapidement dans les groupes d'âge plus élevé et elle est plus forte parmi les employeurs et les personnes vivant de leur revenu que chez les salariés. Il n'y a apparemment que peu de relation entre la tenure et l'état conjugal ou le lieu de naissance des chefs de famille.

Certaines comparaisons semblent indiquer que le revenu exerce un effet puissant sur la tenure bien que, comme on l'aura remarqué au début de ce chapitre, ses effets soient déclinants dans les centres urbains. Normalement toutefois, le degré d'aisance s'accentue en fonction de l'avance en âge, de sorte que la relation apparente entre l'âge et la propriété devient probablement une indication indirecte de la relation entre le revenu et la propriété. Bien que le pouvoir de gain de l'homme moyen commence à décliner à un certain moment entre 50 et 55 ans, ses responsabilités familiales, à ce moment, sont moins lourdes, de sorte que, dans la plupart des cas, ses épargnes continueront d'être aussi importantes sinon plus durant ses dernières années d'activité. Les proportions relativement élevées de propriétaires parmi les employeurs et les rentiers tendent aussi à prouver que la propriété est en fonction du revenu. Le fait est que, en opposition à ceci, la location s'est accrue au Canada en général depuis la Grande Guerre malgré l'indication manifeste d'un revenu annuel réel sensiblement plus élevé.

Il n'y a apparemment que très peu de rapport entre la tenure du logement et la distribution de la population logeuse. La majorité des logeurs individuels et des familles logeuses se répartissent assez également entre les ménages propriétaires et les ménages locataires. Les logeurs comme groupe préfèrent apparemment vivre dans des familles privées plutôt que dans des maisons publiques de logeurs.

CHAPITRE VIII

LOYER

Introduction.—En raison de son importance dans le coût de la vie, le loyer fait le sujet de relevés au Canada depuis 1900. Une revue en est faite et son comportement comparé avec celui des autres éléments de coût de la vie dans la première section de ce chapitre. La tendance du loyer est comparée avec celle du coût de la construction et de la situation économique dans le but de découvrir un degré significatif de relation. Les sections suivantes sont consacrées à une étude recoupée des données du recensement de 1931 et insistent particulièrement sur les groupes de bas loyer. Ceux-ci sont importants en ce qu'ils reflètent les niveaux de revenu parmi les classes de travailleurs les moins payés. Ils doivent être aussi l'une des premières considérations dans tout projet important d'abolition des taudis et de construction de logements à bon marché. D'après ces renseignements, il a été possible de déterminer approximativement la position des hauts et des bas loyers.

Tendance du loyer.—Avant la Grande Guerre, les relevés portant sur le loyer n'étaient faits qu'à intervalles irréguliers; ils servaient néanmoins à montrer le caractère inégal des augmentations durant la période dans différentes parties du pays. La population en était encore à l'état mobile et même les industries, dans certains cas, se déplaçaient, laissant sur leur passage de petites villes décimées. La spéculation et les booms étaient à l'ordre du jour, particulièrement dans l'Ouest. La population de la ville de Winnipeg, par exemple, augmenta d'environ 78,000 en 1905 à plus de 184,000 en 1913. L'histoire du siècle précédent n'offrait aucun parallèle pouvant servir de directive en face d'une augmentation aussi rapide des besoins de logement et le problème se compliquait en outre du caractère cosmopolite de la population. Le degré d'aisance relativement peu élevé des immigrés d'Europe ajoutait à la difficulté de mettre en vigueur même les quelques rares règlements de la construction en existence.

De 1900 à 1913, il y eut une augmentation générale du loyer dans tout le Canada, cette augmentation variant d'environ 40 p.c. dans l'Ile du Prince-Edouard à plus de 135 p.c. en Saskatchewan et touchant environ 70 p.c. en moyenne pour tout le Canada. On pourra se faire une idée de la rareté des logements durant cette période du fait que le loyer augmenta plus rapidement que le prix de détail des denrées. Les aliments par exemple qui, d'ordinaire, réagissent les premiers à la hausse des prix, n'augmentèrent que de 40 p.c. de 1900 à 1913, et leur avance fut relativement uniforme dans les différentes parties du pays. Ce comportement des denrées alimentaires et du loyer offre un contraste frappant avec celui des périodes subséquentes où les fluctuations de prix furent prononcées, comme par exemple les années d'inflation et de déflation rapides qui suivirent immédiatement la Grande Guerre et les années de violent déclin de 1929 à 1933. Au cours de la première de ces périodes, le loyer haussa moins rapidement que les denrées et n'accusa aucune réaction subséquente, tandis que dans la seconde, il mit environ deux ans à suivre le déclin général des prix.

Depuis 1913, la tendance du loyer a subi des changements marqués. Bien que le mouvement général à la hausse se soit maintenu à peu près au même taux jusqu'en 1930, les Provinces des Prairies qui, antérieurement, avaient battu la marche dans la hausse, ne montrèrent que peu de changement net durant cette période. De fait, la Saskatchewan déclina modérément en regard de la hausse générale au Canada, laquelle atteignit 65 p.c. Il convient de noter que le gros de la hausse générale s'est produit entre 1917 et 1922. De 1930 à 1934, les loyers accusent leur premier recul de quelque importance depuis le commencement du siècle. Il s'élève à 25 p.c. environ et se fait plus sentir dans l'Ouest que dans l'Est. Le résultat net des changements qui se sont opérés depuis 1913 a été d'uniformiser les loyers à un degré considérable dans les diverses parties du pays. Par exemple, tandis que de 1930 à 1934 les loyers accusent des diminutions sensibles dans l'Ouest du Canada, la rareté relative de logements et les affaissements moins violents des affaires dans les Provinces Maritimes les y maintiennent à un niveau relativement stable. Antérieurement à 1913, à l'époque où les hausses les plus marquées se produisaient dans l'Ouest, les loyers n'augmentaient que légèrement dans les Provinces Maritimes. Malgré cette phase de nivellement, les relevés font voir que dans l'Ouest les loyers sont encore généralement quelque peu plus élevés que dans l'Est.

Facteurs influant sur le niveau du loyer.—Le caractère relativement permanent des habitations, la stabilité de l'offre et le fait qu'un changement d'occupants n'entraîne aucune mesure de dépréciation donnent à la valeur des habitations—et partant des loyers—un caractère

particulièrement distinct de celui des autres commodités. Parmi ces considérations particulières, la stabilité de l'offre par rapport à la population est probablement la plus importante en ce qu'elle a pour effet de rendre les mouvements des loyers moins sensibles au coût de la construction que s'il en était autrement. La construction nouvelle dans une agglomération établie est normalement si peu considérable par rapport aux facilités déjà existantes que son influence sur le niveau des loyers est légère. Les fluctuations du loyer sont lentes, et, le plus souvent, quand elles se produisent, c'est en réponse à la situation économique en général plutôt qu'à des changements dans le coût de la construction. Ce qui fut probablement le cas au Canada de 1930 à 1936.

Coût de la construction.—Les statistiques des loyers résidentiels et du coût de la construction remontent au début du siècle. Antérieurement à 1913, les fluctuations du loyer étaient à peu près semblables à celles du coût de la construction et particulièrement à celles des salaires dans les métiers du bâtiment. Un indice du loyer pour cette période, basé sur des logements ouvriers de six pièces, avance de 61·7 en 1900 à 100·0 en 1913. Les salaires dans les métiers du bâtiment passent de 60·3 en 1901 à 100·0 en 1913. Les matériaux de construction et les intérêts sur les hypothèques municipales accusent des changements comparativement moindres, l'indice des matériaux passant de 74·9 à 100·0 et celui des intérêts, de 82·5 à 100·0.

Les perturbations dont les prix sont saisis, dans les dix années qui suivent, ont pour effet de rendre les relations moins étroites. Les loyers et les salaires, toutefois, conservent à peu près les mêmes tendances. Les deux s'orientent irrégulièrement à la hausse depuis le niveau de 100·0 de 1913 jusqu'en 1930, alors que l'indice du loyer atteint 165·2 et celui des salaires, 203·2. Ces deux séries, contrairement aux prix des matériaux, ne réagissent pas beaucoup après 1920, époque où les prix des commodités tombent si brusquement après la guerre et la période d'inflation d'après-guerre. L'indice des matériaux de construction, après une hausse plus violente que celle des loyers et des salaires entre 1913 et 1920, décline ensuite graduellement de 1920 à 1932. L'étendue de ce mouvement est indiqué par l'indice de 214·9 en 1920 et celui de 115·2 en 1932. Loyers et salaires déclinent de 1930 à 1934 pour se remettre à la hausse en 1935. Ce déclin du loyer est de 165·2 à 125·0 et dans les métiers du bâtiment, les salaires tombent de 203·2 à 154·8, premier recul de quelque importance depuis 35 ans. Les hypothèques urbaines ont peu fluctué depuis 1913. Bien qu'elles n'aient accusé qu'un léger recul entre 1933 et 1935, elles sont encore présentement plus basses qu'en 1913, tandis que les autres coûts de la construction sont sensiblement plus élevés que les niveaux de 1913. (Voir exposé, page 521.)

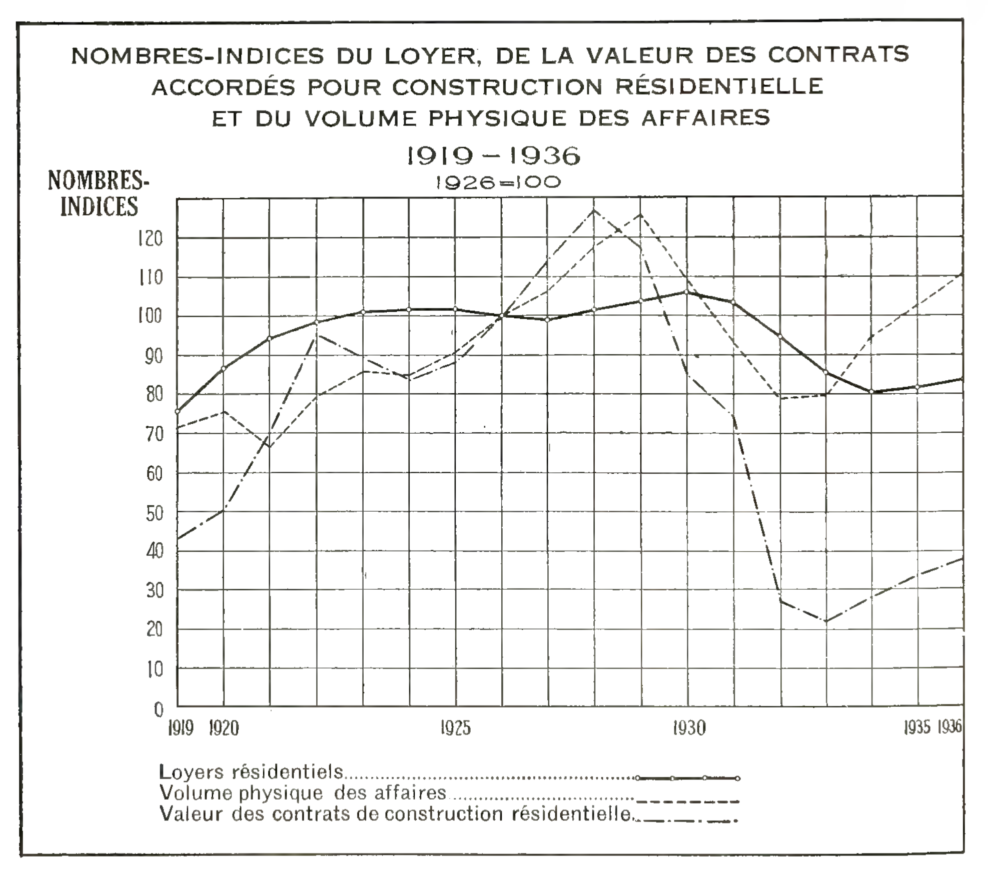
Le volume de la construction résidentielle.—Comme on l'a déjà laissé entendre, la relation entre le loyer et le volume de construction résidentielle est encore moins étroite que la relation entre le loyer et le coût de la construction. La construction tend à s'accélérer en fonction de l'amélioration de la situation économique et à ralentir dans les périodes de dépression. Il est vrai que les loyers sont sensibles à la situation économique mais ils suivent d'assez loin et leurs fluctuations sont beaucoup moins prononcées. De plus, les relevés font voir qu'une diminution du coût de la construction n'influe pas beaucoup sur la construction elle-même tant que ne reprend pas l'activité commerciale et que les revenus ne se relèvent pas, bien que la rareté de logements se fasse sentir de façon aigüe longtemps avant la reprise. Ces affirmations sont basées sur l'expérience des quinze dernières années.

A la suite de la période d'instabilité qui a suivi immédiatement la Grande Guerre, les affaires et la construction résidentielle accusent une amélioration modérée en 1922. La construction subit un recul au cours des deux années suivantes, mais, à l'instar des affaires, participe par la suite au relèvement graduel qui s'opère sans interruption jusqu'en 1928, année cime de la construction résidentielle. Toutefois, la valeur de la construction industrielle continue son ascension parallèlement au volume général des affaires jusqu'en 1929. La réaction qui suit est beaucoup plus prononcée dans la construction que dans les affaires en général, comme on le remarquera dans l'exposé ci-après. Des signes nets de reprise, relevés tant dans l'industrie de la construction que dans les affaires, s'avèrent en 1934 et se maintiennent pendant les cinq années suivantes.

Le mouvement des loyers durant la première partie de la période d'après-guerre se remet graduellement à la hausse comme on l'a déjà laissé entendre, mais il n'a aucune relation significative avec le bâtiment. Un indice du loyer ramené à la base de 1926 passe de 94·2 en 1921 à 100·0 en 1926, tandis que les séries correspondantes sur la valeur de la construction résidentielle et le volume des affaires passent respectivement de 70·0 et 66·5 à 100·0. La cime des loyers à 105·9 en 1930 fait contraste avec celles de 127·0 dans la construction en 1928 et de 125·5 dans les affaires en 1929. Les creux subséquents sont: loyers 80·1 en 1934, volume des affaires, 78·7 en 1932 et construction résidentielle 21·8 en 1933. Bien que la série de la construction soit beau-

NOMBRES-INDICES DU LOYER, DE LA VALEUR DES CONTRATS ACCORDÉS POUR RÉSIDENCES ET DU VOLUME PHYSIQUE DES AFFAIRES, CANADA, 1919-1939
(1926=100)

Année	Indice		
	Des loyers résidentiels	De la valeur des contrats accordés pour constructions résidentielles	Du volume physique des affaires
1919	75·6	42·9	71·3
1920	86·5	50·1	75·0
1921	94·2	70·0	66·5
1922	98·1	95·1	79·1
1923	100·6	89·1	85·5
1924	101·3	83·3	84·6
1925	101·3	88·1	90·9
1926	100·0	100·0	100·0
1927	98·8	114·0	106·1
1928	101·2	127·0	117·3
1929	103·3	117·7	125·5
1930	105·9	85·1	109·5
1931	103·0	74·6	93·5
1932	94·7	26·4	78·7
1933	85·1	21·8	79·7
1934	80·1	27·9	94·2
1935	81·3	33·2	102·4
1936	83·7	39·1	112·2
1937	86·9	51·3	122·7
1938	89·8	50·2	112·9
1939	90·0	61·6	122·4



Graphique 20

coup plus sensible que celle du volume des affaires, le mouvement des deux est nettement le même. Dans la mesure où les loyers accusent un certain degré de relation avec le volume de la construction, il semble être plutôt positif que négatif. C'est le contraire des conditions qui existent sur le marché des commodités ordinaires où l'offre croissante tend à produire un déclin des prix.

Revenu.—L'expérience des années qui se sont écoulées de 1930 à 1934 indique clairement que les violents déclins des revenus peuvent avoir plus d'influence sur le niveau des loyers que les facteurs offre et coût. S'il est permis d'en juger d'après les standards ordinaires de calcul, il y a eu disette de logements à bon marché durant ces années et, malgré tout, les loyers ont continué de décliner. Le recul a été très marqué dans les genres plus dispendieux d'habitations; il s'est fait sentir aussi dans les logements plus ordinaires. Les augmentations subséquentes des loyers ne se sont produites que graduellement, suivant plutôt le relèvement des revenus que le besoin croissant de nouveaux logements.

NOMBRES-INDICES DU LOYER ET FACTEURS CONNEXES, CANADA, 1900-1939
(1913=100)

Année	Indices			
	Des loyers, logements ouvriers de six pièces[1]	Des prix de gros des matériaux de construction	Des salaires dans les métiers du bâtiment	Des intérêts sur les hypothèques municipales
1900	61·7	74·9	....	82·5
1901	....	72·5	60·3	82·9
1902	....	74·9	64·2	82·8
1903	....	80·7	67·4	83·2
1904	....	83·2	69·7	84·2
1905	73·5	82·4	73·0	82·3
1906	....	86·5	76·9	84·6
1907	....	89·7	80·2	89·6
1908	....	97·0	81·5	87·5
1909	83·6	94·8	83·1	88·4
1910	86·9	92·5	86·9	90·6
1911	88·4	97·1	90·2	91·6
1912	94·9	96·8	96·0	94·6
1913	100·0	100·0	100·0	100·0
1914	97·0	93·8	100·8	100·5
1915	94·1	90·3	101·5	101·9
1916	95·0	103·7	102·4	103·1
1917	102·0	130·5	109·9	101·8
1918	108·0	150·3	125·9	103·2
1919	117·9	175·8	148·2	102·0
1920	134·9	214·9	180·9	103·9
1921	147·0	183·2	170·5	104·3
1922	153·0	162·2	162·5	104·4
1923	156·9	167·0	166·4	104·1
1924	158·0	159·1	169·7	102·6
1925	158·0	153·5	170·4	99·5
1926	156·0	149·2	172·1	98·1
1927	154·1	143·4	179·3	97·4
1928	157·9	145·3	185·6	95·3
1929	161·1	147·7	197·5	97·5
1930	165·2	135·5	203·2	98·7
1931	160·7	122·2	195·7	98·1
1932	147·7	115·2	178·2	101·5
1933	132·8	116·8	158·0	101·3
1934	125·0	123·1	154·8	97·1
1935	126·8	121·2	159·8	90·0
1936	130·6	127·3	160·8	....
1937	135·6	140·8	165·3	....
1938	140·1	132·9	169·4	....
1939	140·4	133·8	170·7	....

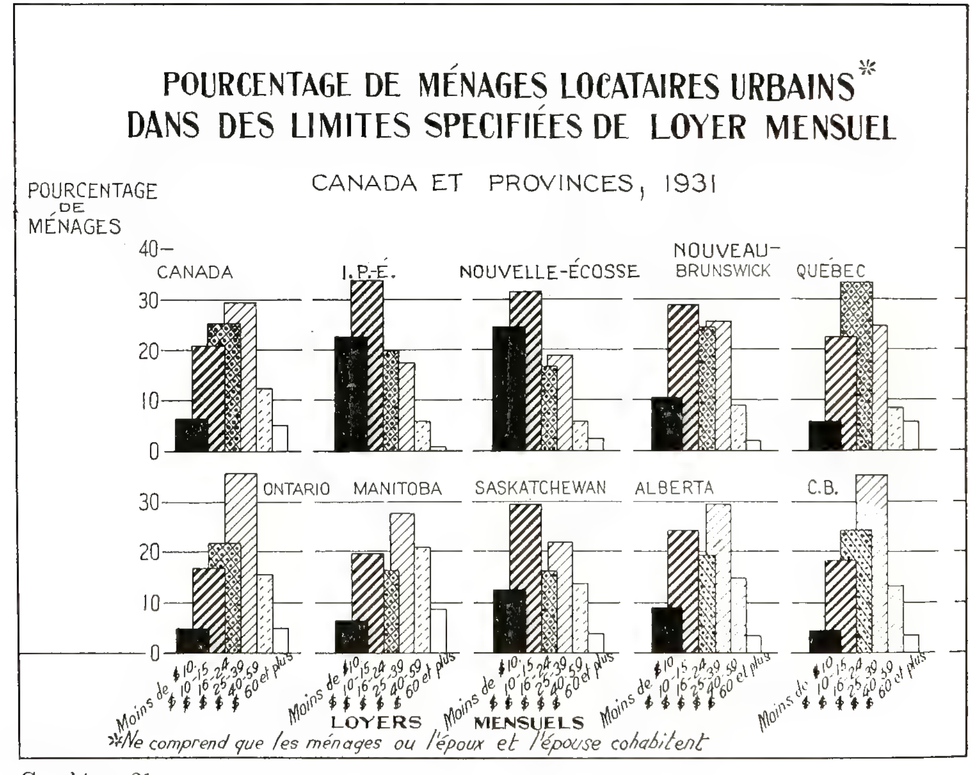
[1] Comprend aussi les appartements et les plain-pied après 1926 tant parmi les logements ouvriers que les logements de la classe moyenne.

Un profil du loyer en 1931.—Les tableaux de recensement de 1931 montrent les loyers mensuels ainsi groupés: moins de $10, $10 à $15, $16 à $24, $25 à $39, $40 à $59 et $60 et plus. L'inégalité de ces intervalles en modifie la distribution réelle, fait qui sera étudié plus loin. Néanmoins, ces données, sous leur forme fondamentale, révèlent un certain nombre de points significatifs. Tous les chiffres relatifs à la distribution des loyers portent sur les ménages où l'époux et l'épouse cohabitent et qui sont au nombre de 530,480 sur les 675,631 ménages locataires urbains. Les ménages qui n'ont qu'un chef de famille ont été exclus du calcul du loyer parce que leur revenu est fréquemment distribué de façon anormale.

Les Provinces Maritimes en 1931 étaient nettement une région à loyers plus bas que le Canada central ou occidental. On le remarquera d'ailleurs d'après le tableau de fréquence cumulative. Les niveaux généraux les plus élevés de loyer se rencontrent au Manitoba et en Ontario. On verra que la distribution des loyers en Saskatchewan et en Alberta est anormale puisqu'il s'y trouve une proportion élevée de ménages dans les deux groupes de bas loyers et de loyers élevés, tandis que le nombre de locataires dans le groupe de loyers moyens est moindre que dans d'autres partie du pays. (Voir partie II, tableau 22,)

POURCENTAGE DE LOCATAIRES URBAINS DANS DES LIMITES SPÉCIFIÉES DE LOYER MENSUEL, CANADA ET PROVINCES, 1931

Province	P.c. de locataires payant moins de				
	$10	$16	$25	$40	$60
CANADA	6	27	53	82	94
Ile du Prince-Edouard	23	57	77	94	99
Nouvelle-Ecosse	24	55	72	91	97
Nouveau-Brunswick	10	39	63	89	97
Québec	6	28	61	86	94
Ontario	5	22	44	79	94
Manitoba	6	26	42	70	91
Saskatchewan	12	41	57	79	93
Alberta	9	33	52	81	96
Colombie Britannique	5	23	47	82	95



Graphique 21

Le nombre de locataires payant un loyer de moins de $16 par mois est étonnamment élevé dans toutes les parties du Canada. Il varie de 22 p.c. en Ontario à 57 p.c. dans l'Ile du Prince-Edouard. Comme on le verra par la suite, la cause principale de cet écart marqué entre les pour-

centages est attribuable aux centres urbains relativement peu considérables et qui sont autant de régions où prédominent les bas loyers. Il faut dire aussi que les plus grandes villes contribuent aussi à ce groupe de façon sensible. Il est significatif que la moyenne des salaires dans les industries manufacturières en 1931 soit de $957 et qu'un budget familial normalement établi d'après cette somme ne permette d'affecter beaucoup plus que $15 par mois aux frais de logement. En réalité, il y a 51,778 familles représentant 12·1 p.c. des ménages locataires des villes de plus de 30,000 habitants qui payent moins de $16 par mois en 1931. La proportion de loyers mensuels de $40 ou plus varie de 6 p.c. dans l'Ile du Prince-Edouard à 30 p.c. au Manitoba. Le fait que Winnipeg, ville relativement importante, domine les chiffres du Manitoba, est la cause principale de ce fort pourcentage de loyers élevés.

Comme on l'a déjà fait remarquer, les intervalles irréguliers dans les loyers sont de nature à donner une idée fausse des niveaux modaux ou types. Au moins 14 des 20 villes de plus de 30,000 habitants révèlent leur plus forte concentration dans le groupe de $15 à $39, et cinq des autres font partie du groupe de $16 à $24. En réalité, la valeur du loyer type est considérablement plus basse que ces chiffres ne sauraient l'indiquer. Ceci a été démontré par les nouvelles distributions de fréquence qui ont été estimées d'après les villes de plus de 30,000 habitants et d'après tous les locataires urbains payant des loyers à des intervalles de $5. Bien que cette disposition revisée ne soit pas parfaitement exacte, elle indique clairement que les points de plus grande concentration sont ordinairement au-dessous de $25 par mois, sauf dans les quatre provinces de l'Ouest. La distribution nationale, comprenant tous les centres urbains, fait voir que la plus grande concentration des loyers mensuels se situe entre $10 et $14, bien que Saint John, Halifax et Trois-Rivières soient les seules villes de plus de 30,000 habitants dont cette échelle soit l'échelle type. Les données remaniées indiquent clairement le caractère dispersé de la distribution et les tendances bi-modales dans certaines villes des Prairies. Une concentration passablement dense se produit aux intervalles de $5 à $9 et de $35 à $39 dans ces régions, mais il n'y a pas de montant type tel qu'il s'en pourrait trouver dans un certain nombre de centres de l'Est. Ces observations peuvent être vérifiées d'après l'exposé qui suit, lequel fait voir le pourcentage estimatif de locataires dans certains intervalles différents de loyer. (Voir aussi partie II, tableau 23.)

En plus d'indiquer le montant des loyers types, les distributions de fréquence permettent en outre de se faire une idée approximative des niveaux relatifs du loyer entre les villes et les provinces. Il est assez clair, par exemple, que Saint John avec 89 p.c. de ses locataires payant moins de $40 par mois a une échelle de loyer généralement plus basse que Winnipeg où 63 p.c. seulement des locataires se rencontrent dans cet intervalle. Toutefois, on pourra se faire une idée encore plus exacte des niveaux de loyers en se reportant aux relevés du nombre de pièces occupées à des niveaux spécifiés de loyer dans différentes villes. Ces données, complétées par un exposé général des attributs qualitatifs, ont été recueillies pour l'année 1931.

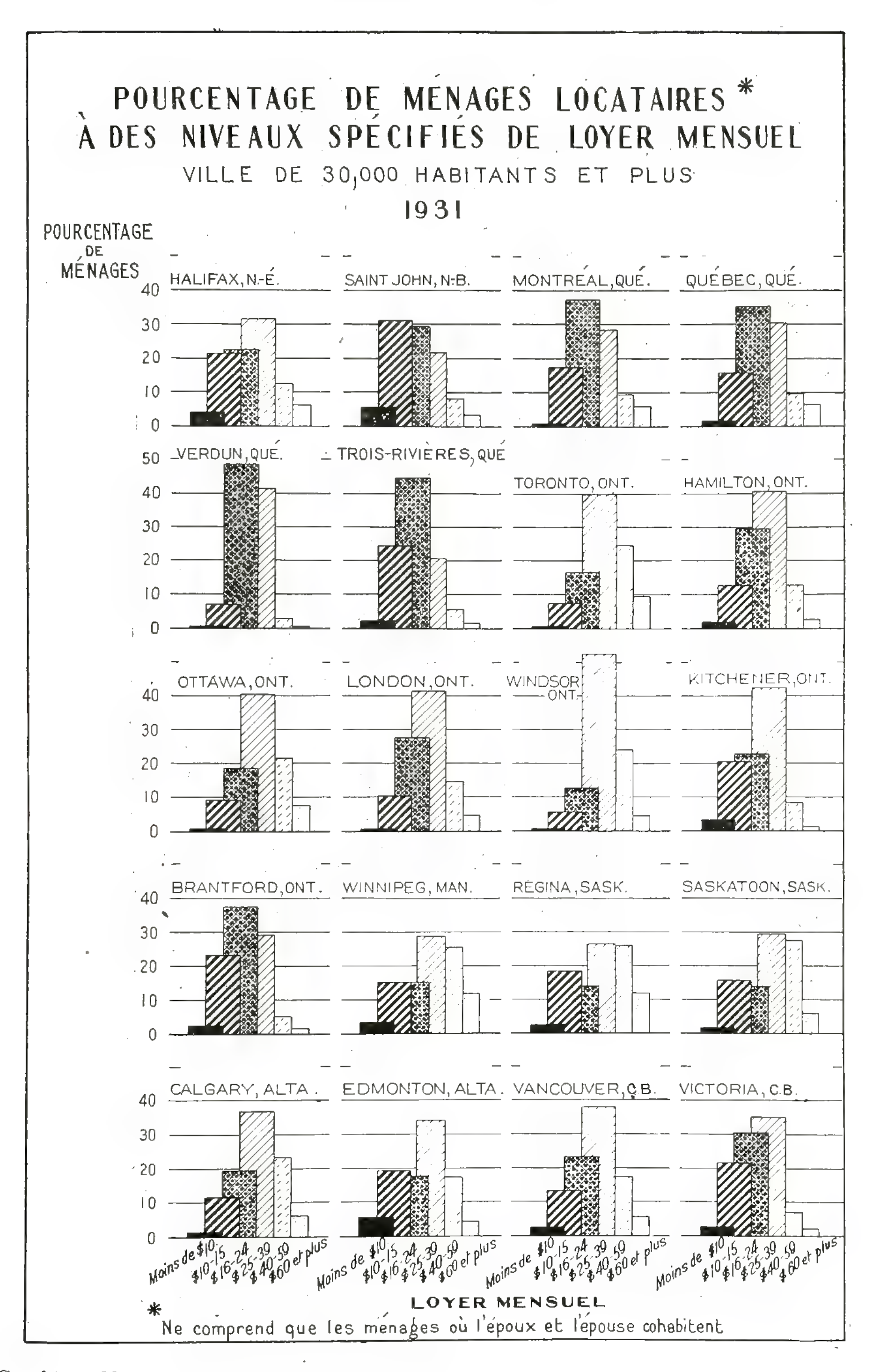
La proportion relative de familles locataires à des niveaux progressifs de loyer varie considérablement dans les villes de plus de 30,000 habitants, mais les différences ne sont pas encore assez marquées pour empêcher une estimation générale des villes en général. Le plus grand nombre de pièces par dollar de loyer est atteint dans un nombre restreint de villes de l'Est d'importance modérée, dont Saint John, Québec, Trois-Rivières, Ottawa, London et Brantford. Un autre groupe de centres, tous de l'Est du Canada, sauf un, rapporte des loyers légèrement plus élevés que ceux des villes ci-dessus mentionnées. Ce groupe comprend Halifax, Montréal, Verdun, Hamilton, Kitchener et Victoria. Les villes de l'Ouest, de même que Toronto et Windsor, révèlent des échelles de loyer par pièce nettement plus élevées que celles déjà mentionnées. Comme on l'a déjà laissé à entendre, ces distinctions ne sont pas toujours claires. Saint John, par exemple, avec le plus grand nombre de pièces par dollar dans les groupes de bas loyers, arrive en septième place en ce qui concerne les maisons de $40 ou plus par mois. D'autre part, dans les villes du Québec, le nombre moyen de pièces dans les groupes de loyers élevés est relativement plus fort que dans ceux où les loyers sont plus bas. Pour tout le Dominion, le nombre moyen de pièces dans tous les groupes est sensiblement plus élevé dans les ménages de deux familles ou plus que dans ceux qui ne se composent que d'une seule, ce qui indique que les premiers logent dans des habitations moins dispendieuses. Ces différences sont particulièrement marquées dans les groupes de loyers élevés. A Winnipeg, par exemple, où les disparités sont les plus prononcées, les ménages à une seule famille payant de $40 à $50 par mois ont en moyenne 4·9 pièces, tandis que les ménages de deux familles ou plus dans le même groupe de loyers en ont en moyenne 7·4. Les différences de deux pièces dans le groupe de $60 et plus ne sont pas rares. (Voir par. II, tableau 24.)

POURCENTAGE[1] DE MÉNAGES VIVANT DANS DES MAISONS URBAINES LOUÉES CLASSIFÉES SELON LE LOYER MENSUEL, VILLES DE 30,000 HABITANTS ET PLUS, 1931

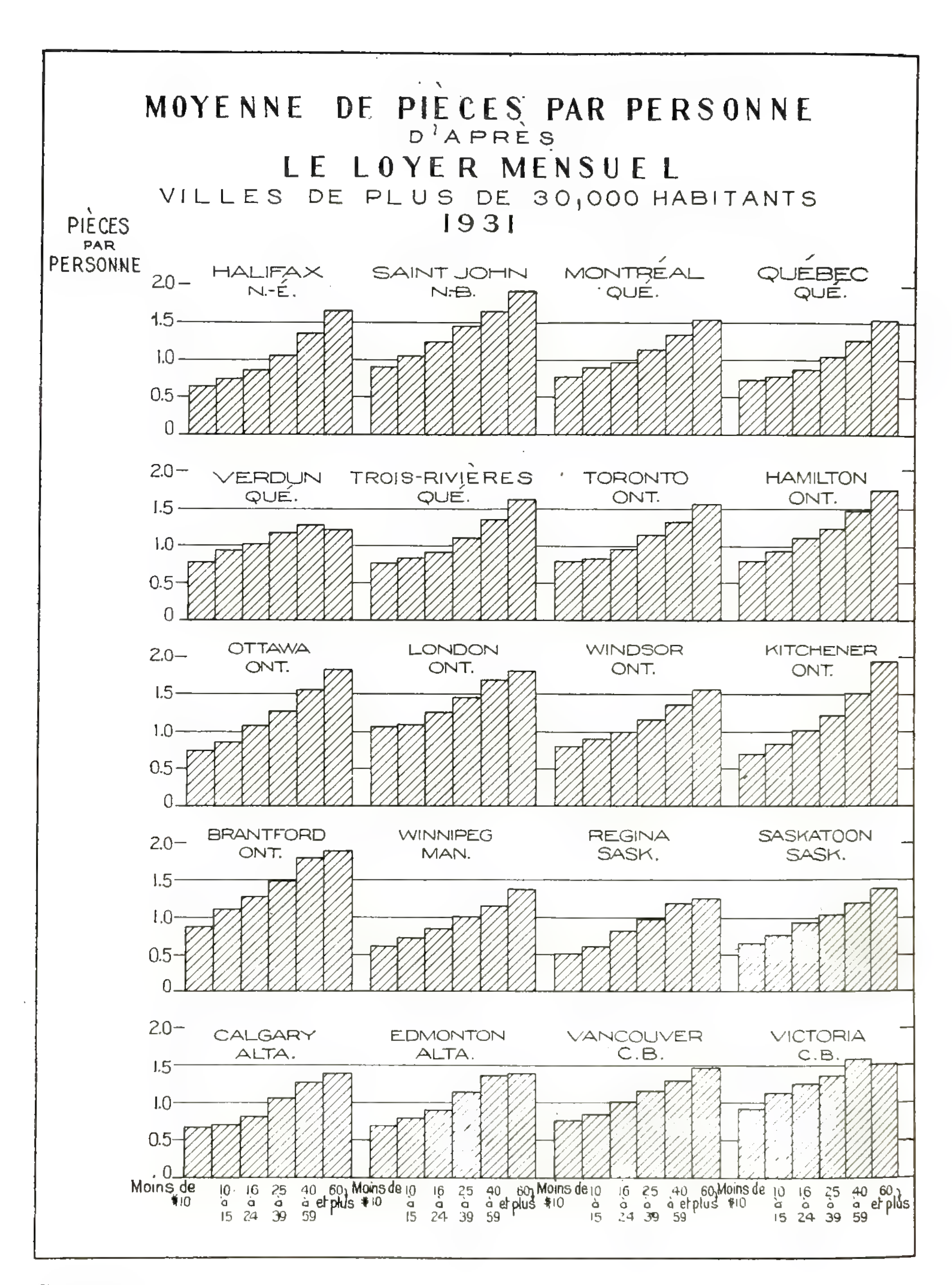
Loyer mensuel	Total maisons urbaines	Halifax, N.-E.	Saint John, N.-B.	Montréal, Qué.	Québec, Qué.	Verdun, Qué.	Trois-Rivières, Qué.	Toronto, Ont.	Hamilton, Ont.	Ottawa, Ont.	London, Ont.
TOTAL	100·0	100·0	100·0	100·0	100·0	100·0	100·0	100·0	100·0	100·0	100·0
$ 0-$ 4	0·4	0·3	0·4	0·1	0·1	–	0·1	–	0·1	–	0·1
5- 9	6·1	3·7	5·2	0·9	1·4	0·2	1·9	0·8	1·9	0·8	0·8
10- 14	17·6	18·2	26·7	13·6	12·5	4·6	20·2	5·8	10·1	7·4	7·6
15- 19	15·9	14·6	20·7	20·3	19·4	22·2	25·1	8·5	15·3	9·7	14·6
20- 24	13·4	12·1	14·2	20·9	19·8	28·4	24·6	10·1	17·0	11·2	16·0
25- 29	11·5	11·7	9·7	12·9	14·4	20·2	11·1	13·2	15·7	13·3	15·8
30- 34	10·0	11·1	7·0	9·1	9·4	14·0	5·6	14·5	13·9	15·3	14·6
35- 39	7·9	9·5	4·8	6·4	6·6	7·0	4·0	12·7	10·9	12·3	11·4
40- 44	5·4	6·0	3·3	4·1	4·2	1·8	2·7	9·0	6·7	9·0	7·0
45- 49	3·4	3·4	2·2	2·6	2·8	0·7	1·5	6·7	3·7	6·5	3·8
50- 54	2·1	2·0	1·5	1·8	1·8	0·4	0·8	5·3	1·7	4·1	2·2
55- 59	1·3	1·2	1·1	1·3	1·2	0·2	0·6	3·7	0·7	2·7	1·5
60 et plus	5·0	6·2	3·2	6·0	6·4	0·3	1·8	9·7	2·3	7·7	4·6

Loyer mensuel	Windsor, Ont.	Kitchener, Ont.	Brantford, Ont.	Winnipeg, Man.	Regina, Sask.	Saskatoon, Sask.	Calgary, Alta.	Edmonton, Alta.	Vancouver, C.B.	Victoria, C.B.
TOTAL	100·0	100·0	100·0	100·0	100·0	100·0	100·0	100·0	100·0	100·0
$ 0-$ 4	–	0·3	0·1	0·2	0·2	0·1	–	0·5	0·1	0·2
5- 9	0·5	2·8	2·7	2·9	2·4	1·8	1·2	4·7	2·1	2·2
10- 14	4·5	17·5	18·8	12·9	16·0	14·2	10·0	16·2	10·7	18·2
15- 19	6·0	14·0	21·9	9·7	10·0	9·6	10·7	12·2	12·8	18·2
20- 24	7·8	12·4	20·1	8·0	6·7	7·6	11·1	9·7	13·1	16·3
25- 29	15·9	14·0	13·3	9·4	8·2	9·7	12·3	11·5	13·3	14·5
30- 34	18·8	15·1	9·4	10·4	9·8	11·2	13·6	12·5	12·9	12·5
35- 39	17·9	13·5	6·7	9·4	9·0	10·2	11·5	10·6	12·1	8·6
40- 44	12·1	5·0	3·5	8·0	7·9	8·9	8·8	7·0	8·7	4·1
45- 49	6·1	2·2	1·1	6·9	6·9	7·9	6·5	4·9	4·7	1·8
50- 54	3·6	1·0	0·5	5·9	6·0	6·8	4·7	3·6	2·7	0·8
55- 59	2·1	0·5	0·3	4·9	5·4	5·8	3·5	2·5	1·2	0·5
60 et plus	4·7	1·7	1·6	11·4	11·5	6·2	6·1	4·1	5·6	2·1

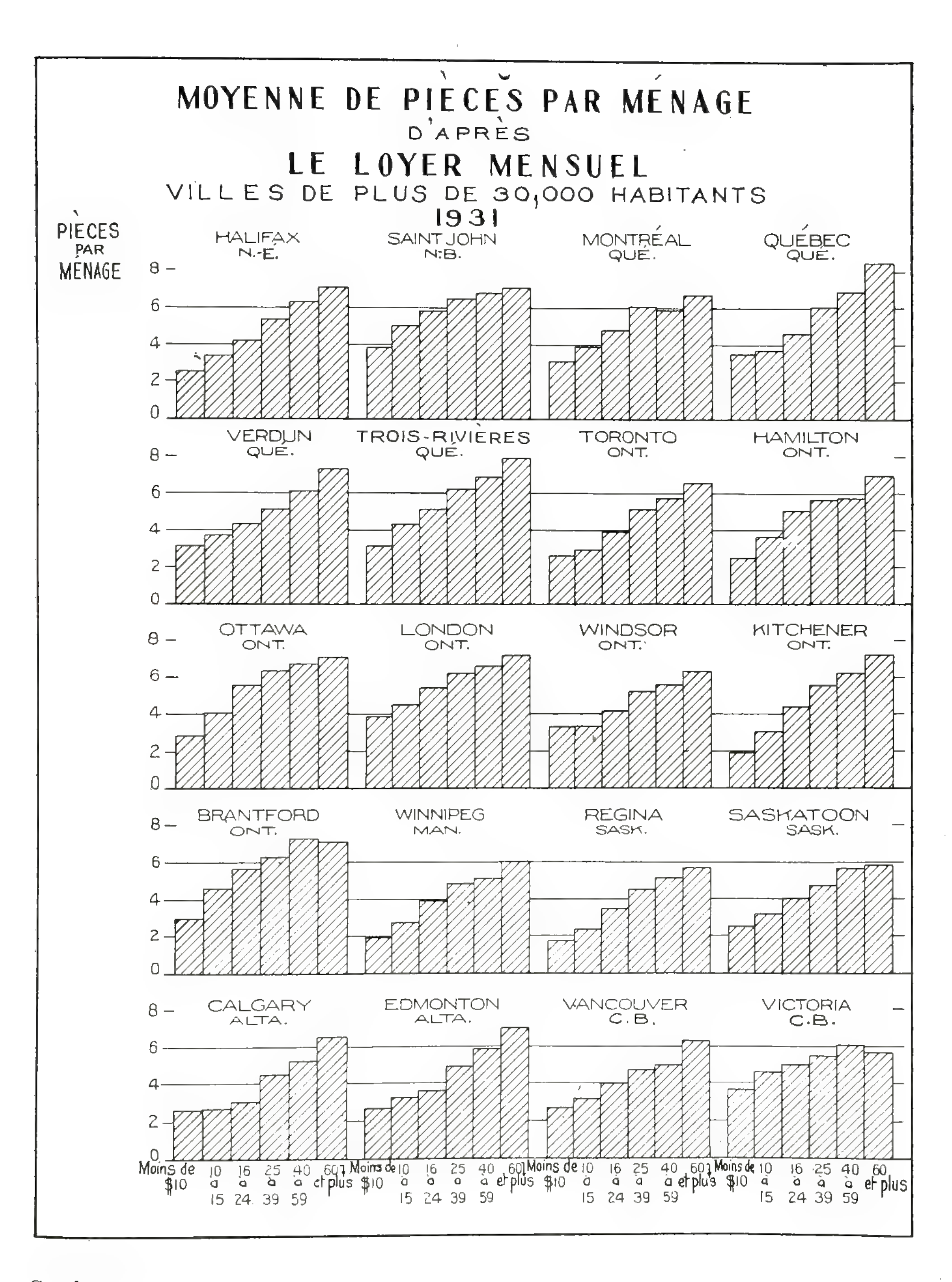
[1] Distribution estimative à des intervalles de $5.



Graphique 22



Graphique 23



Graphique 24

L'état suivant peut donner idée du nombre de pièces louées à des ménages payant des loyers spécifiés:—

ÉTENDUE DE LA MOYENNE DE PIÈCES PAR MÉNAGE, PAR GROUPE DE LOYERS, VILLES DE 30,000 HABITANTS ET PLUS, 1931

Groupe de loyers	Cinq provinces de l'Est		Quatre provinces de l'Ouest	
Moins d $10	2·0 (Kitchener)	— 3·9 (Saint John, London)	1·8 (Regina)	— 3·7 (Victoria)
$10–$15	2·9 (Toronto)	— 5·1 (Saint John)	2·4 (Regina)	— 4·6 (Victoria)
16– 24	4·0 (Toronto)	— 5·9 (Saint John)	3·1 (Calgary)	— 5·1 (Victoria)
25– 39	5·2 (Toronto, Verdun)	— 6·6 (Saint John)	4·5 (Regina, Calgary)	— 5·5 (Victoria)
40– 59	5·6 (Windsor)	— 7·3 (Brantford)	5·1 (Winnipeg, Vancouver)	— 5·7 (Saskatoon)
60 et plus	6·4 (Windsor)	— 8·5 (Québec)	5·7 (Regina)	— 7·1 (Edmonton)

D'autres renseignements intéressants sont donnés à la partie II, tableaux 25, 26 et 27.

Facilités de logement des logis de locataires.—Bien que les facteurs qui contribuent aux différences de nombre de pièces à des niveaux comparables de loyer soient extrêmement complexes, il est possible d'expliquer certaines des différences les plus marquées en référant à des données supplémentaires provenant des compagnies d'immeubles et de fiducie qui administrent des propriétés louées dans 58 villes canadiennes. Ces renseignements sont plus importants, cependant, comme indication de la qualité de logement généralement obtenue. De 175 firmes parviennent des rapports, qui indiquent les traits caractéristiques des habitations d'ouvriers et des gens de classe moyenne, y compris les matériaux de construction, la finition intérieure, la plomberie et l'outillage de réfrigération, les systèmes de chauffage, les facilités de garage, le service du concierge et , dans le cas des logis d'ouvriers, la superficie approximative en plancher. Bien qu'on n'ait pas clairement distingué entre les habitations d'ouvriers et de la classe moyenne, les firmes devaient reconnaître les logis d'ouvriers comme ceux d'employés à gages qui font de durs travaux manuels ou travaillent dans des manufactures. Les habitations des employés de bureau et des artisans de classe supérieure devaient entrer dans le second groupe.

Si l'on considère d'abord les habitations des ouvriers, on trouve que le logis type dans les 58 villes est pourvu d'éclairage électrique, d'eau courante et de water-closet. Il y a presque partout une chambre de bain et de l'électricité ou du gaz pour la cuisson. Les maisons sont généralement chauffées à l'air chaud ou à l'eau chaude tandis que les plain-pied et les appartements, particulièrement dans l'Ouest du Canada, sont en grande partie chauffés à la vapeur. Les poêles sont encore largement utilisés pour le chauffage des plain-pied dans nombre de villes de l'Est. Dans la grande majorité des cas, l'habitation typique de l'ouvrier date d'avant la guerre et l'intérieur, y compris les planchers et les boiseries, est fini en bois mou. La superficie moyenne en plancher va de 600 à 900 pieds carrés dans l'Est du Canada, mais elle est d'environ 100 pieds carrés moins grande dans les villes de l'Ouest.

Il y a de notables variations des caractéristiques moyennes soulignées plus haut qui aident à expliquer les écarts indiqués dans l'état qui précède immédiatement. Les loyers plus faibles que d'ordinaire à Saint John, par exemple, sont ceux des maisons où la superficie en plancher est plus petite que dans la plupart des villes de l'Est et où il n'existe pas habituellement de chambre de bain, quoiqu'il y ait des facilités d'eau courante et de water-closet. Les plain-pied, genre populaire d'habitation, sont chauffés au poêle aux frais du locataire, méthode qui est en usage dans les villes des Maritimes et du Québec. Dans les villes de l'Ouest, d'autre part, le loyer des plain-pied et des appartements comprend presque toujours le coût du chauffage et généralement du service de concierge. Ce n'est la caractéristique d'aucune région en particulier d'avoir un garage attaché aux logis d'ouvriers mais on rapporte occasionnellement des garages.

La majorité des maisons de la classe moyenne sont finies en bois dur à l'intérieur et, à l'exception des maisons simples, le loyer comprend le chauffage. Les systèmes de chauffage à l'air chaud et à l'eau chaude sont caractéristiques des maisons et plain-pied; dans les appartements, c'est l'eau chaude et la vapeur qui prédominent. Presque toutes les habitations de la classe moyenne ont la plomberie standard de chambre de bain en plus de la lumière électrique et du gaz ou de l'électricité pour la cuisson. Les réfrigérateurs électriques font généralement partie de l'aménagement régulier des appartements de ce groupe. Comme on l'a laissé entendre précédemment, les matériaux de construction des maisons simples et semi-détachées varient d'après les régions géographiques. Dans l'Est du Canada, la brique prédomine tandis que ce sont les maisons en pans de bois qui sont en vogue dans les Provinces de l'Ouest. L'emploi du stuc pour revêtement extérieur s'est répandu rapidement ces dernières années, particulièrement dans l'Ouest. Les grandes habitations à plusieurs logis sont ordinairement construites en brique.

CARACTÉRISTIQUES DES HABITATIONS TYPIQUES DE LA CLASSE OUVRIÈRE DES VILLES CANADIENNES, MAI 1924

Ville	Rapports reçus	Genres préférés d'habitation					Age A—Avant B—Après la guerre	Nombre prédominant de pièces	Facilités (x indique qu'elles existent ordinairement)					Importance de la famille			Plancher (pieds carrés)
		Simple	Semi-détachée	Rangée	Appartement	Plain-pied			Chambre de bain	Electricité	Gaz	Eau courante	Water-closet	Adultes	Enfants	Total	
Maritimes—																	
Charlottetown..	3	1	2	4	3	–	B	6	–	x	–	x	x	2	4	6	900
Amherst........	1	1	2	5	4	3	B	7	x	x	–	x	x	2	4	6	550
Halifax..........	5	2	2	–	3	1	B	5	x	x	–	x	x	2	4	6	850
Sydney.........	2	2	1	–	4	3	B	6	x	x	–	x	x	2	5	7	800
Chatham........	1	1	2	–	–	–	B	6	–	x	–	x	x	2	5	7	1,200
Bathurst........	1	1	–	2	–	3	A	6	x	x	–	x	x	2	4	6	–
Moncton.........	2	2	2	–	–	1	B	5	x	x	x	x	x	2	5	7	900
Saint John.......	3	[1]	[1]	[1]	[1]	1	B	6	–	x	–	x	x	2	3	5	650
Québec—																	
Montréal........	7	5	4	2	3	1	B et A	5	x	x	x	x	x	2	3	5	650
Sherbrooke......	1	5	4	3	2	1	B	–	50/50	x	x	x	x	2	5	7	800
Ontario—																	
Brantford.......	4	1	2	3	3	4	B	6	x	x	x	x	x	2	3	5	800
Brockville.......	1	1	2	4	5	3	B	5	–	x	–	x	x	2	3	5	700
Chatham........	3	1	2	3	3	4	B	5	x	x	x	x	x	2	3	5	700
Fort William....	5	1	2	4	2	3	B	5–6	x	x	–	x	x	2	3	5	900
Guelph..........	3	1	2	–	–	–	B	6	x	x	x	x	x	2	3	5	750
Hamilton........	3	1	2	4	3	3	B	6	x	x	x	x	x	2	3	5	750
Galt.............	1	1	2	–	3	–	–	–	x	x	x	x	x	2	3	5	700
Kingston........	1	1	2	3	5	4	B	6	x	x	x	x	x	2	4	6	800
Kitchener.......	2	1	2	3	3	–	B et A	5	x	x	x	x	x	2	4	6	550
London..........	3	1	3	4	2	3	B	5–6	x	x	x	x	x	2	3	5	750
Niagara Falls...	4	1	2	3	3	4	Surtout A	6	x	x	x	x	x	2	3	5	900
North Bay......	2	1	3	5	2	4	B	6	x	–	x	x	x	2	5	7	900
Orillia...........	2	1	3	4	4	3	B	6	x	x	–	x	x	2	4	6	800
Oshawa.........	2	1	2	2	2	2	B et A	5	x	x	–	x	x	2	4	6	1,000
Ottawa..........	6	3	1	1	2	1	B	6	x	x	x	x	x	2	3–4	5–6	800
Owen Sound.....	2	1	2	3	3	3	B	5–6	x	x	x	x	x	2	3–4	5–6	750
Peterborough ...	2	1	2	3	3	4	B	6	x	x	–	x	x	2	4	6	600
Port Arthur.....	5	1	–	–	2	3	B	6	x	x	–	x	x	2	3	5	900
St. Catharines...	5	1	2	4	3	3	Surtout A	5–6	x	x	x	x	x	2	2–3	4–5	800
St. Thomas.....	2	1	2	3	4	2	B	5–6	x	x	x	x	x	2	3–4	5–6	850
Sarnia...........	4	1	2	3	2	2	B	5	x	x	x	x	x	2	3	5	700
Sault-Ste-Marie..	4	1	4	5	2	3	B	6	–	x	x	x	x	2–3	3–4	5–7	550
Stratford........	2	1	4	5	2	3	B	6	x	x	–	x	x	2	2–3	4–5	900
Sudbury.........	1	1	–	–	2	–	A	6	x	x	–	x	x	2	2	4	–
Timmins........	1	1	2	–	3	4	A	4–5	–	x	–	x	x	3	5	8	600
Toronto.........	8	1	1	4	2	3	B et A	6	x	x	x	x	x	2	2	4	720
Windsor.........	3	1	2	5	4	3	A	5–6	x	x	x	x	x	2	3	5	750
Woodstock......	1	1	2	–	–	–	B	5	x	x	x	x	x	2	3	5	550
Prairies—																	
Brandon.........	2	1	3	4	2	–	B	6	x	x	x	x	x	2	4	6	500
Winnipeg........	8	1	4	3	2	5	B	5–6	x	x	x	x	x	2	3	5	600
Estevan.........	2	1	–	–	2	–	B	5	–	x	–	–	–	2	4	6	800
Moose Jaw......	3	1	5	3	2	4	B	6	x	x	–	x	x	2	3	5	700
Prince-Albert...	3	1	5	3	2	4	B	5	x	x	–	x	x	2	2	4	750
Regina..........	4	1	3	4	2	3	Surtout A	5	x	x	–	x	x	2	3	5	600
Saskatoon.......	8	1	3	2	4	5	B	5	x	x	–	x	x	2	3	5	600
Calgary.........	5	1	3	5	2	4	B et A	5	x	x	x	x	x	2	3	5	800
Drumheller.....	1	1	2	3	5	4	A	4	–	x	–	x	–	2	3	5	450
Edmonton.......	9	1	3	4	2	4	Surtout B	5	x	x	x	x	x	2	3	5	700
Lethbridge......	4	1	2	–	3	4	B	5	50/50	x	x	x	x	2	3	5	600
Medicine Hat...	2	1	2	3	–	4	B	5	x	x	x	x	x	2	3–4	5–6	650
Col. Britannique—																	
Nanaimo........	1	1	–	–	–	–	B	4–5	x	x	–	x	x	2–3	3–4	5–7	
Fernie...........	3	1	2	–	–	–	B	5	–	x	–	x	x	2	4	6	900
Nelson..........	2	1	2	–	–	2	B	5	x	x	–	x	x	2	3	5	550
New Westminster	1	1	–	2	–	–	50/50	4	x	x	–	x	x	2	3	5	500
Prince-Rupert...	3	1	–	–	2	2	B et A	5	x	x	–	x	x	2	2	4	800
Rossland........	1	1	–	–	2	3	B	5	x	x	–	x	–	2	2	4	–
Vancouver.......	11	1	3	4	2	4	B et A	6	x	x	x	x	x	2	3	5	700
Victoria.........	6	1	2	5	3	4	B	5–6	x	x	x	x	x	2	3	5	650

[1] Celles-ci sont importantes aussi mais sans beaucoup de différence entre elles.

Résumé et conclusion.—Le loyer est de façon caratéristique plus rigide que le prix des denrées et tend à rester en arrière des mouvements de la plupart des autres item du coût de la vie. La pression intense de la population durant la période de forte immigration avant 1913 dérange temporairement cette relation et les loyers montent plus rapidement que les autres item. Il est fort improbable que cette situation se répète. Après la Grande Guerre, une grave pénurie de logement fait monter le loyer de façon directement opposée au déclin du prix des denrées; il y a hausse graduelle jusqu'en 1930. L'avance du loyer en temps de guerre est bien moindre que celle des autres commodités. Durant les années de forte dépression économique, de 1930 à 1933, inclusivement, le loyer baisse modérément en réponse à la forte pression exercée par la violente réduction des revenus. Cette influence est plus forte que celle de la rareté de logements dans bien des régions. Les déclins de plus grande envergure dans le coût de la construction que dans la réduction du loyer ne réussissent pas à pourvoir à cette rareté qui existe encore en 1936 après une amélioration de trois années dans les conditions économiques.

Le recensement décennal fournit la preuve de conditions de logement non satisfaisantes en 1931; plus de 50,000 familles dans les 20 plus grandes villes paient un loyer de moins de $16 par mois. Il est établi qu'on ne peut, sans perte, louer de maisons modernes satisfaisantes en bas de ce chiffre dans les grandes villes. Le loyer urbain type varie largement de $10 à $14 et de $30 à $34, suivant des combinaisons complexes de causes. Celles-ci comportent des différences dans le genre d'habitation le plus populaire, dans le standard de vie, le climat et le coût de la construction. Le loyer par pièce est généralement modérément plus élevé dans les Provinces des Prairies qu'ailleurs au Canada.

CHAPITRE IX

VALEUR DES HABITATIONS URBAINES OCCUPÉES PAR LEURS PROPRIÉTAIRES

Distribution d'après la valeur.—Le recensement de 1931 a relevé la valeur estimative des maisons habitées par leurs propriétaires dans les villes canadiennes; il y en a 252,586 dans les villes de plus de 30,000 âmes et 312,498 dans les villes de moins de 30,000. Sauf l'estimation du total des bâtiments de ferme, il n'y a pas de données sur la valeur des habitations rurales. Moins de 30 p.c. des habitations urbaines occupées par leurs propriétaires valent plus de $5,000 tandis que près de 50 p.c. valent de $1,000 à $4,000. Dans les petits centres urbains, les maisons de valeur modérée comprennent des proportions même plus grandes: 58 p.c. valent de $1,000 à $4,000, et moins de 18 p.c. plus de $5,000. Ces faits indiquent clairement qu'un grand pourcentage de maisons urbaines occupées par leurs propriétaires servent de logis à des familles de revenu très modéré, particulièrement dans les petites villes.

Avant d'aller plus avant, il est peut-être bon de souligner que l'estimation de la valeur par les propriétaires est particulièrement optimiste. Ce point de vue a été mis à jour par une enquête spéciale du coût de logement des propriétaires en 1931, année où la valeur de l'immeuble de même que les prix subissent généralement un déclin considérable. Dans cette enquête, la valeur marchande déclarée par les propriétaires est en moyenne de 6 p.c. plus élevée que le coût d'achat de 473 maisons dont les données sont colligées. L'appréciation de la valeur estimative est la plus grande parmi les maisons à bon marché et diminue graduellement parmi les groupes de coût d'achat plus élevé. Il est extrêmement douteux que le coût d'achat ait généralement trouvé preneur en 1931. Cependant, la possibilité d'une partialité modérée n'affecte pas sérieusement la valeur des données analysées par la suite, pourvu qu'on en reconnaisse la présence.

L'écart de la valeur des maisons urbaines dans les villes de moins de 30,000 âmes est beaucoup plus étroit et montre une plus grande concentration autour d'un point unique que dans les grands centres. Dans chaque province, la valeur type des maisons occupées par leurs propriétaires dans les petites villes s'établit entre $1,000 et $2,000 et la proportion de maisons évaluées à plus de $10,000 ne dépasse jamais 9·1 p.c. et rarement 3 p.c. Par contraste, la valeur type dans les villes de plus de 30,000 âmes varie de $1,000 à $5,000 et le pourcentage provincial de maisons évaluées à plus de $10,000 se répartit de 3·9 à 21·2; la majorité dépasse 5.

Les différences régionales dans les distributions de valeur des maisons occupées par leurs propriétaires dans les villes de moins et de plus de 30,000 sont assez distinctes. Le Nouveau-Brunswick est la seule province dont les proportions de maisons dans les différentes échelles de valeur sont exactement semblables dans les deux groupes. L'écart type de valeur à Saint John, la seule ville du Nouveau-Brunswick de plus de 30,000 âmes, va de $1,000 à $2,000, comme pour le groupe des petites villes de cette province. Il y a, cependant, un pourcentage réellement plus élevé de maisons occupées par leurs propriétaires à Saint John qui valent plus de $5,000. La valeur type à Halifax, Nouvelle-Ecosse, se trouve entre $3,000 et $4,000 et elle englobe 17·5 p.c. des maisons occupées par leurs propriétaires dans cette ville. Dans les villes de la Nouvelle-Ecosse de moins de 30,000 âmes l'écart le plus commun de valeur va de $1,000 à $2,000 et comprend 25·4 p.c. des maisons occupées par leurs propriétaires. Les villes du Québec de plus de 30,000 âmes comprennent une proportion plus élevée que celles des autres provinces de maisons de valeur relativement élevée occupées par leurs propriétaires. Comme il est noté dans une section antérieure, les salariés du Québec et les salariés de classe moyenne sont avant tout des locataires et dans la majorité des cas seules les familles à l'aise possèdent une maison. Comme ces familles occupent des habitations relativement cher, la moyenne de la valeur des maisons occupées par leurs propriétaires dans le Québec se trouve plus élevée que dans les autres provinces. Ceci est illustré par le fait que 21·2 p.c. des maisons occupées par leurs propriétaires, dans les villes de plus de 30,000 âmes du Québec, valent $10,000 et plus, tandis que dans l'Ontario, qui a la deuxième plus forte proportion et un nombre absolu plus élevé dans ce groupe, le pourcentage correspondant est de 10·5 seulement. Néanmoins, la valeur la plus générale dans les grandes villes ontariennes est de $4,000 à $5,000, environ $1,000 de plus que dans le Québec. Dans les quatre provinces de l'Ouest la proportion dans les villes de moins de 30,000 âmes est plus concentrée entre $1,000 et $2,000 que dans l'Est du Canada. Les pourcentages sont les suivants: Manitoba, 29·1; Saskatchewan, 28·9; Alberta, 30·2; Colombie Britannique, 26·9. Dans les villes de plus de 30,000 âmes, cependant, il n'existe pas de concentration aussi marquée.

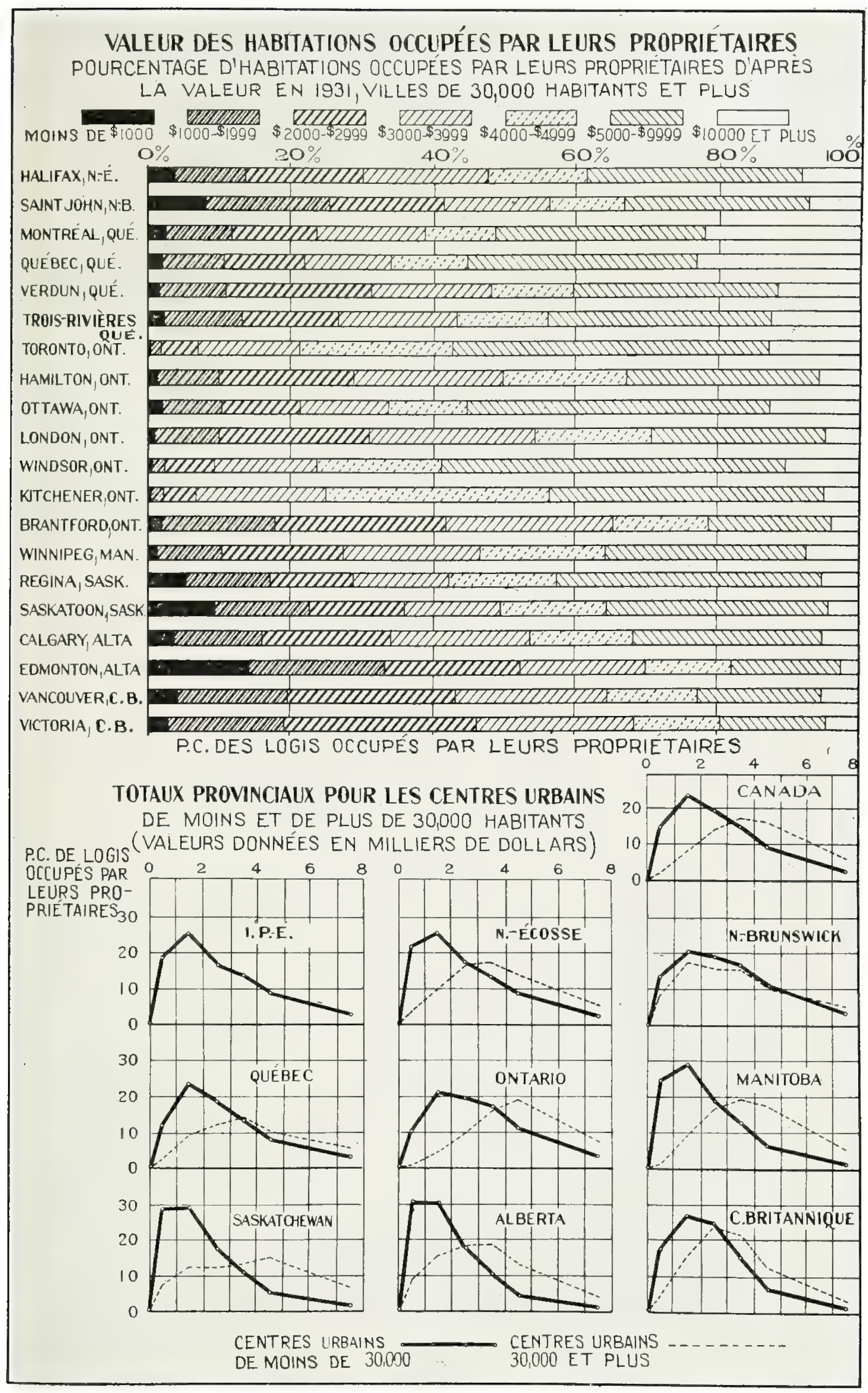
A Winnipeg, la valeur des maisons occupées par leurs propriétaires est répartie assez symétriquement autour d'un point entre $3,000 et $4,000, échelle qui englobe 19·3 p.c. de toutes les maisons de la ville occupées par leurs propriétaires. En Saskatchewan, la distribution combinée de Regina et Saskatoon est moins uniforme. Il y a une légère tendance vers un point de concentration entre $1,000 et $2,000 et un autre groupement plus prononcé entre $4,000 et $5,000. Dans ces villes, 12·7 p.c. et 15·2 p.c. des maisons occupées par leurs propriétaires appartiennent au premier et au deuxième groupe respectivement. La proportion des maisons de $5,000 et plus est relativement élevée à 39·2 p.c. Dans les villes de plus de 30,000 de l'Alberta, la distribution combinée de Calgary et d'Edmonton se centralise en proportions assez normales autour du groupe de maisons occupées par leurs propriétaires évaluées entre $3,000 et $4,000 et qui contient 18·6 p.c. du total. La distribution de Vancouver et de Victoria est très similaire à celle des villes de moins de 30,000 âmes de la Colombie Britannique, excepté que la valeur la plus type se trouve entre $2,000 et $3,000, ou environ $1,000 de plus que dans les petites villes. A Vancouver et Victoria, 23·8 p.c. des maisons occupées par le propriétaires valent de $2,000 à $3,000. (Voir partie II, tableaux 28 et 29.)

Bien que dans plusieurs cas des proportions relativement élevées de maisons occupées par leurs propriétaires soient associées à des valeurs moyennes comparativement faibles, cette situation est loin d'être générale. Apparemment, le montant du revenu est un facteur qui exerce une influence considérable sur la proportion de propriétaires, bien que malheureusement cette conclusion ne puisse pas être vérifiée définitivement d'après les données du recensement, vu que le chiffre de gain n'est connu que pour les employés à gages. Les relations entre la valeur des maisons occupées par leurs propriétaires, la proportion de ces maisons et la moyenne de gain par salarié peuvent être notées dans l'état suivant.

POURCENTAGE DE TOUTES LES MAISONS OCCUPÉES PAR LEURS PROPRIÉTAIRES ET DE CES MAISONS ÉVALUÉES À (A) MOINS DE $5,000, (B) $5,000-$10,000, AVEC MOYENNE DE GAIN ANNUEL PAR EMPLOYÉ À GAGES, VILLES DE 30,000 HABITANTS ET PLUS, 1931

Ville	P.c. de maisons occupées par leurs propriétaires	P.c. de ces maisons évaluées à		Moyenne de gain annuel par employé à gages
		Moins de $5,000	$5,000-$10,000	
				$
Kitchener	56·6	56·9	38·2	961
London	55·4	70·6	24·4	1,201
Brantford	53·9	78·6	17·4	895
Saskatoon	53·5	64·5	31·2	1,141
Edmonton	53·0	82·0	15·3	1,097
Calgary	51·7	68·2	26·7	1,132
Vancouver	51·0	77·7	17·3	947
Regina	50·3	57·5	37·2	1,170
Hamilton	48·0	67·1	26·9	1,022
Winnipeg	47·0	64·4	28·2	1,120
Victoria	46·9	79·9	15·0	953
Toronto	46·5	42·6	44·4	1,227
Windsor	39·9	41·2	48·3	1,055
Ottawa	35·2	44·6	42·3	1,376
Halifax	35·2	61·1	29·7	1,090
Trois-Rivières	27·7	55·4	30·7	922
Québec	25·3	44·2	32·2	1,032
Saint-Jean	23·5	66·5	25·7	999
Montréal	14·9	48·5	29·1	1,017
Verdun	11·7	59·6	28·4	1,105

Ces chiffres révèlent que la propriété prévaut davantage là où la proportion de maisons à bon marché est la plus élevée, bien que cette corrélation soit loin d'être parfaite. Les nombreuses exceptions à toute généralisation relativement à la propriété, à la valeur des maisons et au revenu mettent en regard la multiplicité des causes qui affectent ces relations. Kitchener, Ont., par exemple, avec une proportion exceptionnellement élevée de maisons occupées par leurs propriétaires, possède également une forte proportion de maisons relativement dispendieuses et par contre une faible moyenne de gain par employé à gages, ce qui indique que les employés à gages forment une petite fraction des propriétaires de cette ville. A Saint John, N.-B., et Halifax, N.-E., les propriétaires sont nettement en minorité malgré une proportion élevée de maisons à bon marché. Le gain est généralement le plus élevé dans les grandes villes, où les maisons sont relativement dispendieuses et la proportion de propriétaires en bas de la moyenne. Tel n'est pas le cas à Vancouver, cependant, où le gain est en bas de la moyenne, tandis qu'une proportion élevée de maisons à bon marché est combinée avec une proportion assez élevée de propriétaires. La petite proportion de propriétaires dans plusieurs des plus grandes villes cana-

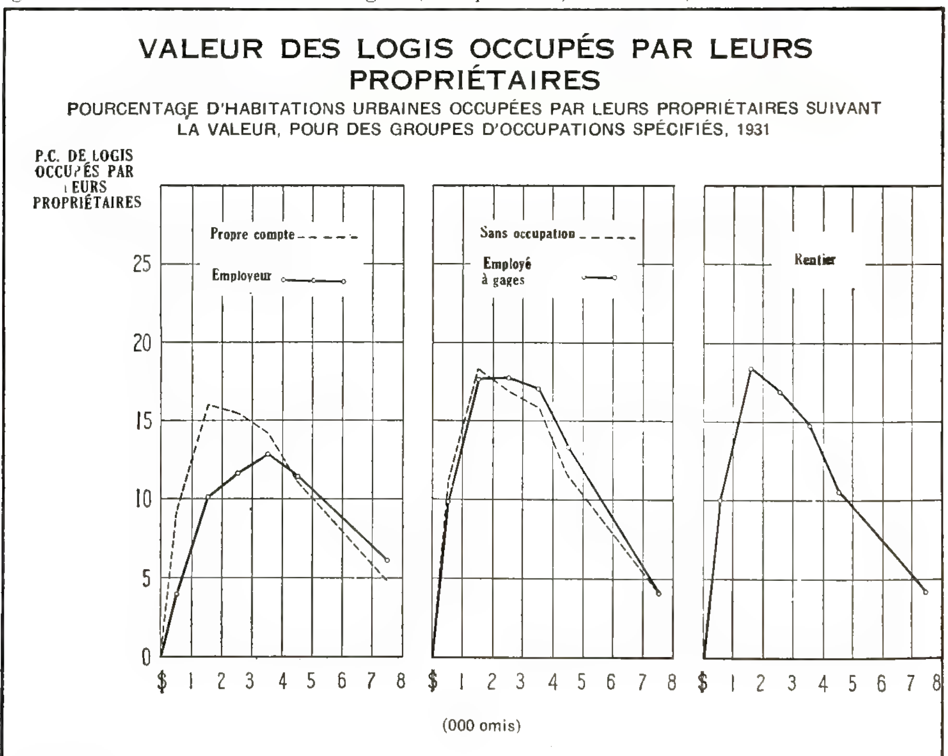


Graphique 25

diennes est probablement plus étroitement reliée aux habitudes sociales et à la pression de la population, avec l'inconvénient concomitant pour les gens qui habitent les régions suburbaines, qu'aux déficiences du revenu. Le caractère non systématique de la croissance des villes, traité dans un chapitre antérieur sur l'évolution historique, demeure sans doute une autre cause sous-jacente qui tend à faire de la propriété un placement sans attrait. Des répartitions peu équitables et des taxes élevées font souvent de la propriété un luxe coûteux.

Valeur des maisons qui sont la propriété de chefs de famille dans différents groupes d'occupations.—On le note dans une section antérieure, les constatations du recensement sur le logement relativement aux occupations des chefs de famille sont recoupées sous cinq rubriques, *i.e.*, employeurs, personnes travaillant à leur propre compte, salariés, rentiers et gens sans occupation ni revenu. La valeur des maisons qui sont la propriété de chefs de famille diffère beaucoup dans ces groupes. La valeur la plus type, cependant, se trouve entre $1,000 et $2,000, excepté dans le groupe d'employeurs où elle est entre $3,000 et $4,000. La proportion de maisons valant plus de $4,000 appartenant à des employeurs est d'environ 61 p.c., ce qui est beaucoup plus que pour n'importe lequel des quatre autres groupes.

Les chefs de famille travaillant pour leur propre compte occupent des maisons qui valent en moyenne beaucoup moins que celles des employeurs mais plus que celles des chefs des autres groupes. Dans cette section, 75 p.c. des maisons sont estimées à plus de $2,000 et 34 p.c. à $5,000 ou plus. La concentration autour d'un point central est très uniforme dans le cas des chefs travaillant à salaire. Près de 53 p.c. des maisons occupées par leurs propriétaires dans ce groupe d'occupations sont évaluées entre $1,000 et $4,000, tandis que 24 p.c. seulement valent $5,000 ou plus. La distribution des valeurs estimatives des logis dont le propriétaire est rentier et des logis dont le propriétaire est sans occupation reconnue est très semblable. Ces valeurs tendent à se concentrer davantage dans les groupes de faible valeur; plus de 18 p.c. dans chaque cas se trouvent entre $1,000 et $2,000. La proportion évaluée à $5,000 et plus est de 29 p.c. pour les chefs rentiers et de 26 p.c. pour les chefs sans occupation reconnue. Ces derniers comprennent un grand nombre de femmes qui dépendent surtout d'autres membres de la famille mais qui agissent encore comme chef de ménage. (Voir partie II, tableau 30.)



Graphique 26

Relations entre le loyer des locataires et la valeur estimative de location des maisons occupées par leurs propriétaires.—Les comparaisons suivantes des loyers réels et de la valeur estimative de location des maisons occupées par leurs propriétaires ne sont qu'approximatives. En premier lieu, il a été nécessaire d'établir le pourcentage de la valeur qui représente un loyer annuel raisonnable pour les logis occupés par leurs propriétaires et ensuite d'assumer que ce pourcentage serait réellement obtenu. Les loyers annuels des logis occupés par leurs propriétaires sont estimés à 10 p.c. de la valeur de la propriété déclarée par les propriétaires à l'époque du recensement de 1931. Ce chiffre a été choisi après référence à deux études indépendantes* et une enquête du Bureau Fédéral de la Statistique, dans lesquelles on trouve que la valeur annuelle de location est d'environ 10 p.c. du coût original. Les résultats de cette enquête, soulignés dans une autre section de ce chapitre, montrent un déboursé moyen annuel en espèces de $463 pour 473 logis occupés par leurs propriétaires, dont le coût moyen d'achat est de $4,174 et la valeur moyenne marchande estimative, de $4,430. Le chiffre de ce déboursé en espèces ne tient pas compte naturellement de la dépréciation et de la perte d'intérêt sur le capital engagé dans le logis. Il comprend, cependant, $176 en intérêt et principal pour les hypothèques. Un loyer de 10 p.c. de la valeur marchande semble fournir un revenu adéquat sur une propriété libre de toute dette mais serait un peu faible avec une hypothèque. Ces faits indiquent que toute estimation proportionnelle individuelle doit nécessairement être arbitraire et approximative mais un pourcentage de loyer plus élevé ou plus bas ne modifierait pas essentiellement la distribution des valeurs de location des logis occupés par leurs propriétaires. Un pourcentage plus élevé tendrait à hausser un peu le centre de distribution vers des loyers plus élevés et, réciproquement, un pourcentage moins élevé amènerait une concentration légèrement plus grande dans les groupes inférieurs de loyer. Une autre difficulté qui affecte l'exactitude de la valeur estimative de location du logis occupé par son propriétaire est le fait que la valeur des habitations de $5,000 et plus n'a été rapportée au recensement de 1931 que pour deux grands groupes, ce qui nécessite une méthode moins exacte de nivellement qu'il n'est possible avec les autres groupes. Cependant, comme la majorité des maisons occupées par leurs propriétaires valent moins de $5,000, ce fait ne modifie pas essentiellement le contour des courbes de la distribution de fréquence d'après la valeur estimative de location.

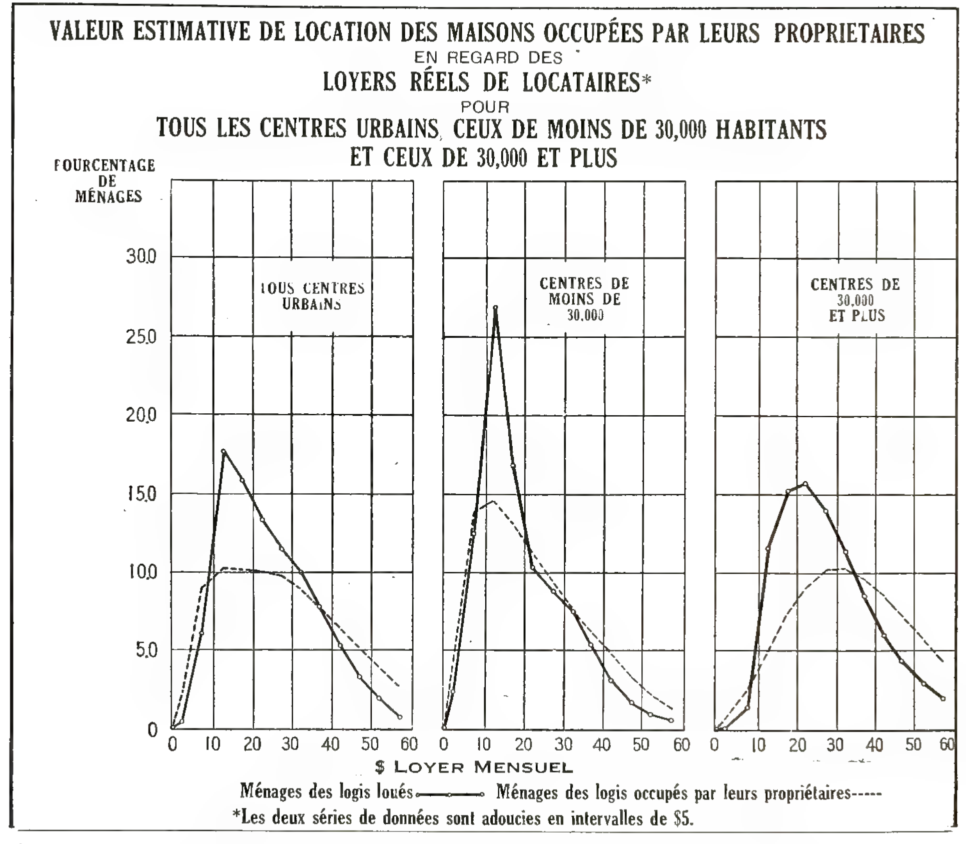
Des comparaisons sont faites entre le loyer réel et la valeur estimative de location pour le nombre total de logis urbains, pour les logis des centres urbains de moins de 30,000 âmes et pour chaque ville de plus de 30,000 âmes. Ceci fournit une représentation géographique assez vaste du Dominion. Le degré de concentration autour d'un chiffre central est beaucoup plus prononcé pour le loyer réel que pour la valeur estimative de location des logis occupés par leurs propriétaires, ce qui indiquerait que les propriétaires sont répartis plus uniformément que les locataires dans les différents groupes de revenu. En 1931, plus de 11 p.c. des propriétaires demeurent dans des logis d'une valeur mensuelle de location de moins de $10 contre approximativement 6 p.c. des locataires de même classe dans toutes les régions urbaines du Canada. Ceci est dû à l'influence prédominante des logis de faible valeur dans les petites régions urbaines et n'est pas du tout caractéristique des grands centres. Environ 10 p.c. des logis occupés par les propriétaires sont compris dans chacun des échelons de $5 des loyers entre $10 et $35, *i.e.* environ 50 p.c. du total. Les loyers mensuels réels payés par les locataires, cependant, atteignent un sommet bien défini entre $10 et $15, échelle qui comprend plus de 17 p.c. de tous les loyers urbains. Seulement 25 p.c. des locataires urbains paient $35 ou plus par mois. La proportion des loyers estimatifs des logis occupés par leurs propriétaires décline bien moins rapidement dans les échelles élevées, comme l'indique le fait que 39 p.c. vivent dans des logis dont la valeur locative est de $35 ou plus. (Voir partie II, tableau 31.)

Comme on l'a déjà laissé entendre, il y a moins de concentration de loyers estimatifs entre $5 et $10 par mois pour les villes de plus de 30,000 que pour le Dominion en général. La distribution de la valeur estimative de location des logis occupés par leurs propriétaires dans les grandes villes est passablement symétrique, bien qu'une plus grande proportion de logis entre dans les groupes de loyer élevé que dans ceux de faible loyer. Il y a aussi moins de concentration autour d'une valeur particulière de location dans le cas des logis occupés par leurs propriétaires que dans celui des logis de locataire. A Halifax, par exemple, plus de 18 p.c. des locataires paient de $10 à $15 par mois et les pourcentages dans les groupes subséquents déclinent brusquement;

* (1) Rapport sur le logement et l'abolition des taudis à Montréal, par un comité conjoint du Board of Trade de Montréal et de la Ligue d'Urbanisme—pages 34 et 35.
(2) Propriété, revenu et genres d'habitations—Conférence du Président sur la construction de maisons et la propriété, E.-U.

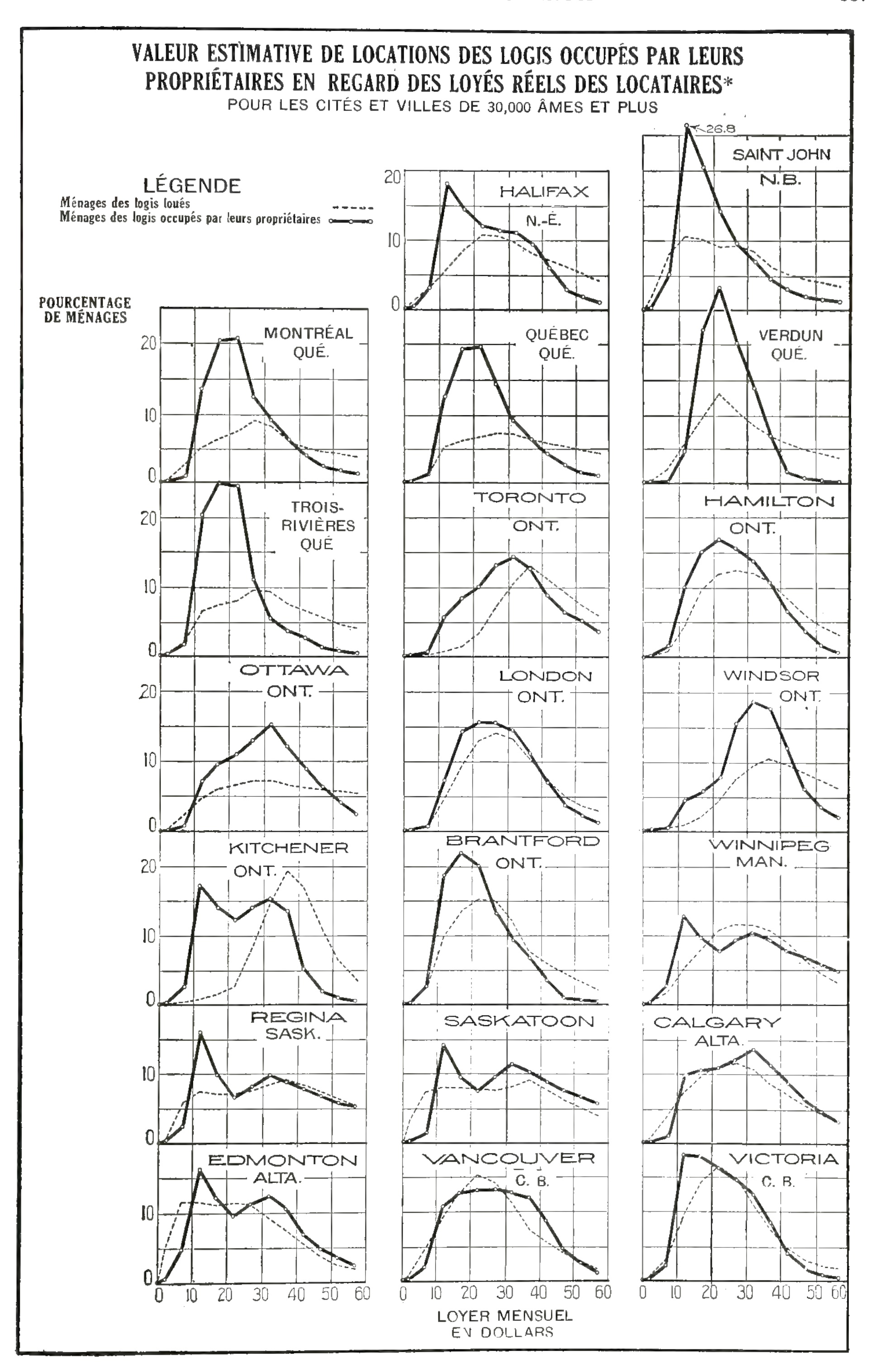
un p.c. seulement paient entre $55 et $60. Pour la valeur locative des logis occupés par leurs propriétaires, la concentration n'est pas aussi clairement marquée; le groupe le plus grand de loyers estimatifs est de $20 à $25, comprenant moins de 11 p.c. de tous les logis occupés par leurs propriétaires. Dans le groupe entre $55 et $60 par mois, il y a plus de 4 p.c. de logis occupés par leurs propriétaires contre 1 p.c. de logis loués.

Dans les villes du Québec on note des différences encore plus grandes. Les loyers réels sont fortement concentrés entre $15 et $25, échelle qui comprend de 40 à 50 p.c. des logis loués du Québec; la plus grande concentration de loyers estimatifs pour les logis occupés par leurs propriétaires, *i.e.* de 15 à 19 p.c., se trouve entre $25 et $35. La différence entre les deux séries est encore plus clairement indiquée dans les proportions de maisons à loyer plus élevé que $60. Ces proportions sont d'environ 6 p.c. pour les logis loués et de 36 p.c. pour les maisons occupées par leurs propriétaires. Dans les villes de Verdun et de Trois-Rivières, cependant, composées surtout de familles ouvrières à revenu modéré, les proportions dans le groupe de $60 et plus sont décidément en bas des moyennes provinciales, soit 1 p.c. environ pour les logis loués et approximativement 24 p.c. pour les logis occupés par leurs propriétaires.



Graphique 27

Les villes ontariennes, à l'exception d'Ottawa, montrent un plus grand degré de concentration autour d'une valeur centrale pour le loyer estimatif des logis occupés par leurs propriétaires que les villes du Québec et des Maritimes. Le point de concentration est habituellement de $5 à $10 par mois plus élevé pour les loyers estimatifs des logis occupés par leurs propriétaires que pour les logis loués. Pour les villes ontariennes de plus de 30,000 âmes, la valeur estimative typique de location est la plus élevée à Toronto et la plus basse à Brantford. A Toronto le sommet est entre $35 et $40, échelle qui comprend 13 p.c. du total, tandis qu'à Brantford, l'une des petites villes, la plus forte concentration existe entre $20 et $25 par mois; plus de 15 p.c. des logis occupés par leurs propriétaires se trouvent dans ce groupe. Le loyer le plus caractéristique du locataire à Toronto est entre $30 et $35, échelle qui comprend plus de 14 p.c.



Graphique 28

de tous les locataires, tandis que l'échelle correspondante à Brantford est de $15 à $20 et comprend près de 22 p.c. du total. La distribution à Ottawa des loyers estimatifs des logis occupés par leurs propriétaires est exceptionnelle, comme l'indique le fait que la valeur estimative de location est de $60 ou plus par mois pour 34 p.c. de ces logis. Les loyers réels, cependant, sont assez uniformément répartis autour d'une valeur centrale entre $30 et $35 avec de 15 p.c. de tous les logis loués compris dans cette marge.

Dans les grandes villes de l'Ouest, plusieurs aspects exceptionnels se rattachent à la distribution des loyers, plus particulièrement en ce qui concerne le loyer réel des logis de locataires. Les loyers de Winnipeg, par exemple, tendent à former deux groupes dont l'un a son centre entre $10 et $15 et l'autre entre $30 et $35. Près de 13 p.c. des loyers de Winnipeg entrent dans le premier groupe et plus de 10 p.c. dans le second. Il en est de même de Regina, bien que la concentration dans le groupe inférieur soit plus prononcée dans cette ville. Il y n'a pas cependant de telle distribution bi-modale pour le loyer estimatif des logis occupés par leurs propriétaires dans ces centres. La valeur de location à Winnipeg est répartie assez uniformément entre $25 et $30, où se trouvent près de 12 p.c. des logis occupés par leurs propriétaires. La distribution, à Regina, des valeurs estimatives des logis occupés par leurs propriétaires est moins régulière. Elle s'élève brusquement dans les groupes de loyer jusqu'à $15, irrégulièrement dans les groupes intermédiaires jusqu'à $40 et décline graduellement ensuite dans les échelles plus élevées. Plus de 17 p.c. des loyers estimatifs de ces logis à Regina dépassent $60. Les données du recensement n'expliquent pas clairement les distributions bi-modales des loyers réels à Winnipeg et Regina. C'est probablement dû, cependant, au nombre relativement grand de logements ouvriers peu coûteux du type de *cottage* ou *bungalow*. Ces maisons sont ordinairement en bois, avec plomberie moderne, mais sans sous-sol, avec rarement plus de cinq pièces; elles sont surtout construites à la périphérie des centres. Leur prédominance ajoute considérablement à la proportion de logis à faible loyer. A l'exception d'Edmonton, il n'existe pas de distribution bi-modale dans les villes des deux provinces les plus à l'Ouest. La valeur estimative de location des logis occupés par leurs propriétaires à Edmonton est groupée à des niveaux extraordinairement bas; environ 11 p.c. se trouvent dans chaque intervalle de $5 entre $5 et $30. A Vancouver, le cas rare existe d'une plus grande concentration de loyers estimatifs pour les logis occupés par leurs propriétaires que pour les logis loués, et dans un groupe légèrement inférieur. Plus de 15 p.c. des logis occupés par les propriétaires se trouvent dans le groupe de $20 à $25, tandis que la plus grande concentration de logis loués, un peu plus de 13 p.c. du total, se trouve dans le groupe de $25 à $30.

Les comparaisons précédentes confirment l'opinion populaire que les propriétaires comme groupe occupent de meilleurs logis que les locataires. Le fait que les distributions de loyers estimatifs pour les logis occupés par leurs propriétaires sont extraordinairement symétriques, cependant, indique que la propriété n'est pas un phénomène particulièrement associée à des revenus élevés. Il est évident qu'une proportion considérable de familles avec des revenus modérés est comprise dans le groupe des propriétaires. Les distributions de loyers des locataires, cependant, suivent de plus près celles des revenus, *i.e.* il y a une forte concentration dans les groupes inférieurs, ce qui indique que la proportion de locataires parmi les familles dont le revenu est faible ou modéré est appréciablement plus élevée que celle des propriétaires.

Analyse du coût du logement par rapport au revenu et au prix d'achat des maisons pour 473 familles d'employés civils.—La matière devant servir de base à cette analyse a été receuillie pour l'année terminée le 31 octobre 1931, comme partie d'un relevé du coût de la vie limité à des familles du Service Civil fédéral. Bien que des rapports soient parvenus de toutes les parties du Canada, ceux de la ville d'Ottawa forment une proportion prédominante des 473 rapports employés dans les calculs et subséquemment mis en tableaux.

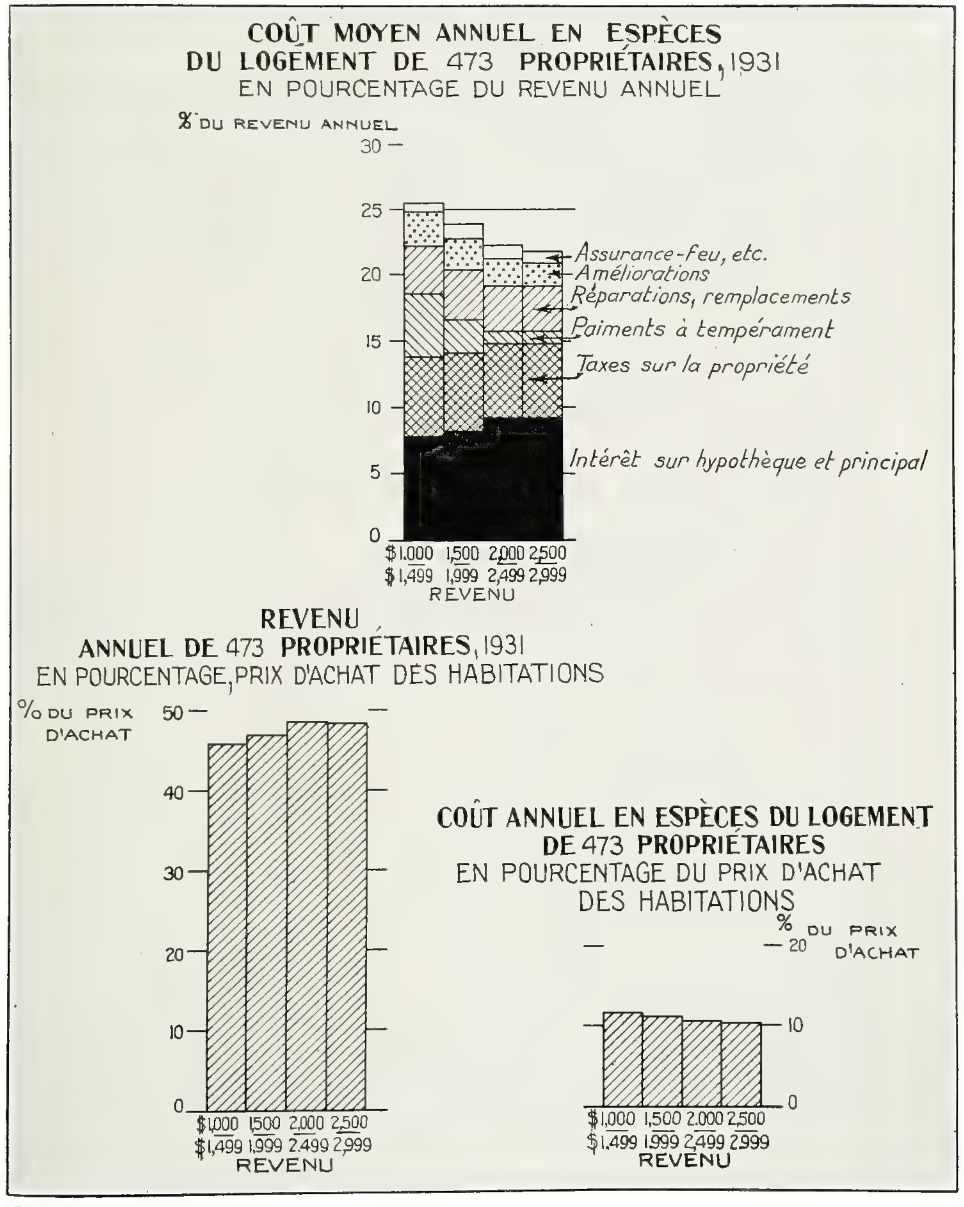
La valeur de ces données pour fins d'application générale s'en trouve limitée naturellement, mais elle sert d'indication des relations entre le revenu, le prix d'achat et divers item du coût habituel du logement. Il existe des moyennes séparées pour quatre groupes de revenu de $1,000 à $3,000; l'unité de groupe est $500. On ne se sert que des rapports de familles de 2, 3 et 4 personnes. (Voir partie II, tableau 32.)

Le salaire du chef de famille constitue une plus petite proportion du revenu total dans les groupes de revenu relativement élevé que dans les groupes inférieurs. Le revenu moyen du groupe allant de $2,500 à $2,999 est de $2,720 contre un salaire moyen de $2,469 pour le chef de famille, ce qui laisse une différence de $251. Dans le groupe de $1,000-$1,499, les salaires des chefs de famille sont en moyenne de $1,322 et le revenu n'est que de $44 plus élevé à $1,366. L'ensemble

des dépenses budgétaires s'élève à 104 p.c. des revenus dans le groupe le plus bas et diminue graduellement à 95 p.c. dans le plus élevé. Dans tous les groupes à l'exception du plus bas, les propriétaires réussissent à faire face aux dépenses courantes en espèces à même leurs revenus annuels.

Le pourcentage du revenu affecté aux taxes sur la propriété est d'environ 6 p.c. dans tous les quatre groupes de revenu, mais les montants réels passent de $83 dans le plus bas à $155 dans le plus élevé.

Parmi les 473 logis, 284 sont chargés d'hypothèques et 57 autres sont payés d'après des systèmes à tempérament. Ces derniers sont confinés surtout au deux plus bas groupes de revenu et les paiements annuels moyens de ce genre vont de $228 à $596. L'intérêt sur hypothèque est payé par 284 familles, mais il n'y a de paiements sur le principal que dans 190 cas seulement.



Graphique 29

Les intérêts annuels moyens pour 284 familles faisant des paiements montent de $112 dans le plus bas groupe à $216 dans le plus élevé, soit de $64 à $150 en moyenne pour toutes les familles. Les paiements sur le principal sont plus élevés que les intérêts pour les 190 familles faisant des remises, mais le contraire est vrai si les montants globaux sont répartis sur toutes les 473 familles. Ces chiffres varient alors de $43 dans le plus petit groupe à $102 dans le plus élevé des quatre divisions de revenu. L'ensemble de l'intérêt et de la remise sur le principal pour toutes les familles est en moyenne de 8·8 p.c. du revenu, le pourcentage montant de 7·8 dans le premier à 9·3 dans le quatrième groupes.

Les déboursés globaux en espèces pour le logement, y compris taxes, intérêt et paiements sur le principal, améliorations, réparations et autres divers item, sont en moyenne de $463 par logis, ou 23·1 p.c. du revenu moyen. Ce pourcentage tend à décroître avec l'augmentation du revenu, comme l'indiquent les pourcentages de 25·6 dans le plus bas et 21·9 dans le plus élevé des groupes de revenu. Les déboursés réels correspondants en espèces s'élèvent presque proportionnellement au revenu de $349 à $597.

Les déboursés en espèces, cependant, ne représentent pas le coût réel du logement de la famille qui habite son propre logis. Il y a aussi la dépréciation et l'intérêt sur le placement à considérer. En tenant compte de ces item, on assume que le capitaliste ordinaire en 1930-31 peut raisonnablement espérer un rendement de 5 p.c. sur son placement, *i.e.* somme payée en principal, intérêt et améliorations. On alloue 4 p.c. du coût d'achat moins les déboursés en espèces pour réparations et remplacement l'année courante à titre de dépréciation. D'après cette base, le coût annuel est de 35·7 p.c. du revenu moyen. Le pourcentage décline de 39·2 dans le plus bas groupe à 33·1 dans le plus élevé, l'estimation correspondante en dollars étant de $536 et $900, respectivement, soit une moyenne de $714. On ne tient pas compte du revenu subjectif ou de "satisfaction" qui provient des privilèges de la propriété.

Le coût moyen d'achat des logis de ce groupe de 473 familles est de 208·6 p.c. ou un peu plus que le double de leur revenu annuel. Le coût varie de 218·1 p.c. pour le plus bas à 205·3 pour le groupe le plus élevé de revenu; le coût aurait été légèrement plus élevé si 11 des 473 familles n'avaient pas hérité leur logis. Le prix moyen d'achat des 462 familles qui ont acheté leurs logis est d'environ $100 plus élevé que la moyenne établie pour les 473 familles.

Une seconde série de relations importantes a été obtenue en rapprochant le prix d'achat des divers item de dépenses courantes, coût des améliorations, part actuelle (1931) du propriétaire et valeur estimative de vente.

Les taxes sur la propriété forment un pourcentage presque constant du prix d'achat et sont en moyenne de 2·8 p.c. Dans les différents groupes de revenu, ce chiffre varie de 2·7 à 2·8; les montants réels avancent successivement de $83 à $155. Les paiements sur hypothèque, principal et intérêt, sont en moyenne de 4·2 p.c. du prix d'achat; les pourcentages montent de 3·6 dans le groupe le moins élevé à 4·5 dans le plus élevé. La proportion des réparations et de remplacement varie peu parmi les groupes de revenu et elle est en moyenne de 1·7 p.c. du coût d'achat. Vu que 4 p.c. est reconnu comme chiffre assez exact de la dépréciation pour estimer le coût réel annuel du logement, l'allocation pour la dépréciation nette se trouve réduite à 2·3 p.c. Les déboursés en espèces en 1931 pour les dépenses courantes sont de 11·1 p.c. en moyenne du coût d'achat; la proportion tombe de 11·7 p.c. dans le plus bas groupe à 10·7 p.c. dans le plus élevé. Après addition, cependant, de la perte d'intérêt sur placement et dépréciation, le coût annuel du logement est de 17·1 p.c. du coût d'achat et les pourcentages des groupes de revenu vont de 18·0 p.c. dans le groupe le moins élevé de revenu à 16·1 dans le plus élevé.

La proportion des paiements sur le principal, *i.e.*, la valeur de la part du propriétaire, par rapport au coût d'achat est d'environ trois cinquièmes, et les variations mineures qui se produisent dans ce rapport montrent peu de relation avec le montant du revenu. La part des familles avec des revenus allant de $1,000 à $1,499 est de 62·8 p.c. en moyenne, tandis que le chiffre correspondant des familles du groupe de $2,000 à $2,499 est de 62·5 p.c., bien que dans le groupe le plus élevé, de $2,500 à $2,999, le pourcentage tombe à 58·7. La part moyenne pour toutes les 473 familles est de $2,599 mais, en plus de cette somme, une moyenne de $487 par maison est dépensée en améliorations, en dehors de l'entretien ordinaire de la propriété. Ce sont peut-être ces dépenses qui influencent les propriétaires presque invariablement à estimer la valeur de vente de leur propriété au-dessus du prix d'achat. La proportion d'améliorations par rapport au coût d'achat est la plus élevée dans les groupes inférieurs de revenu comme d'ailleurs les proportions de la valeur de vente estimative par rapport au coût d'achat. Il n'y a pas d'étroite relation, cependant, entre le coût d'achat et les améliorations et les estimations de la valeur de vente.

CHAPITRE X

LOGEMENT FAMILIAL DU SALARIÉ URBAIN, 1938

Introduction.—Après que le corps principal de cette monographie fut terminé, on a institué un relevé des dépenses familiales du salarié en 1937–38. Cette matière comprend de précieuses données sur les aspects qualitatifs du logement urbain et autres traits considérés dans les chapitres précédents, *i.e.* revenu et suffisance d'accommodation, facteurs influant sur la tenure, et la relation entre le loyer et le revenu.

Des données ont été recueillies sur 1,439 familles urbaines de salariés, 1,135 d'origine britannique, 211 d'origine française et 93 d'autres origines raciales. L'échantillon français se trouvait à Montréal et dans la ville de Québec, Qué., l'échantillon d'origine raciale mixte à Montréal, Qué., et Winnipeg, Man., et l'échantillon britannique comprenait des familles de Charlottetown, I.P.-E., Halifax, N.-E., Saint John, N.-B., Montréal, Qué., Ottawa, Ont., Toronto, Ont., London, Ont., Winnipeg, Man., Saskatoon, Sask., Edmonton, Alta., et Vancouver, C.B. Les familles ont été choisies au hasard dans les limites suivantes: le mari et la femme se trouvent au foyer avec un enfant ou plus; toutes les familles subviennent à leurs propres besoins l'année du relevé, terminée le 30 septembre 1938, durant laquelle le gain de la famille varie de $450 à $2,500. Malheureusement, il est impossible de déterminer la proportion exacte de tous les ménages urbains que forme ce genre de familles. Cependant, il est connu que ce groupe de gain comprend la grande majorité des familles canadiennes de salariés, probablement 80 p.c. ou plus d'entre elles. Les autres limites de l'échantillonnage excluent la représentation des ménages d'une ou deux personnes, des ménages de plusieurs familles et des ménages d'une famille où le mari et la femme ne vivent pas ensemble comme chefs conjoints, *i.e.* les ménages dont les chefs sont des veuves, veufs, etc. Les limites relatives à la composition de la famille sont établies de façon à exclure les familles qui ne suivent pas le cours ordinaire de la vie familiale. Les sources limitées du relevé nécessitent que les efforts se confinent à obtenir un état satisfaisant du bilan des dépenses ménagères typiques; les limitations précédentes d'échantillonnage sont établies pour arriver à ce résultat après soigneuse référence aux données du recensement de 1931.

COMMODITÉS DES LOGIS OCCUPÉS PAR LEURS PROPRIÉTAIRES ET DES LOGIS DE LOCATAIRES CHEZ LES FAMILLES DE SALARIÉS URBAINS

La portée limitée de l'échantillon permet de considérer sous cette rubrique seules les familles de propriétaires et de locataires britanniques et les familles de locataires français. L'état suivant de la distribution des familles d'après la tenure et le genre de logement n'est pas exactement parallèle aux distributions du recensement mais les différences de proportions qui se produisent paraissent conformes aux limitations de l'échantillonnage

NOMBRE ET POURCENTAGE DE MÉNAGES, SELON LE GENRE DE LOGEMENT ET LA TENURE, 1938

Genre d'habitation	Familles de propriétaires britanniques		Familles de locataires britanniques		Familles de locataires français	
	Nomb.	P.c.	Nomb.	P.c.	Nomb.	P.c.
Tous genres	364	100·0	771	100·0	198	100·0
Maison simple	342	94·0	459	59·5	3	1·5
Duplex	15	4·1	80	10·4	41	20·7
Plain-pied	2	0·5	124	16·1	128	64·7
Appartement	4	1·1	94	12·2	3	1·5
Rangée ou terrasse	1	0·3	14	1·8	23	11·6

Certaines facilités sont caractéristiques de tous les groupes raciaux et de tenure dans l'échantillon même. On observera que les pourcentages de logis avec évier de cuisine, water-closet intérieur, eau courante, baignoire et lampes électriques ne tombent jamais en bas de 75 et rarement en bas de 90. Ces commodités sont ordinaires dans les logis des familles dont le gain annuel est de $800 et plus. Cependant, il y a de grandes différences entre les données des groupes raciaux et de tenure dans les pourcentages des familles avec réfrigérateurs, garage et espace pour le jeu des enfants. A l'exception de cet espace dans le cas des familles de propriétaires britanniques, ces facilités ne sont pas typiques de la série de gain couverte et la présence régulière de domestiques est l'exception plutôt que la règle.

Généralement parlant, les logis des locataires sont mieux outillés de facilités que les logis occupés par leurs propriétaires. Les pourcentages de logis de locataires avec évier, water-closet, eau courante et réfrigérateurs sont plus élevés que les pourcentages correspondants de logis occupés par leurs propriétaires, mais le contraire a lieu pour les garages et l'espace pour enfants. Ces différences semblent aussi étroitement reliées aux types d'habitation qu'à la tenure; ainsi la plomberie fait plus souvent défaut dans les maisons simples que dans les appartements, les plain-pied et les duplex. D'autre part, les garages et les cours extérieures d'amusement pour enfants se rencontrent fréquemment avec les habitations simples mais plutôt rarement avec les appartements et les plain-pied. Les systèmes de chauffage sont de même reliés aux types d'habitation. Les maisons simples sont ordinairement chauffées à l'air chaud, les appartements à la vapeur ou l'eau chaude, et les plain-pied du Québec au moyen de poêles. Les poêles sont aussi la principale source de chaleur pour un nombre considérable de familles de locataires et de propriétaires dans les maisons simples.

Les degrés différents de prédominance des commodités associées à la tenure et au genre de logement sont indiqués dans les trois états suivants.

COMMODITÉS DE LOGEMENT ET OUTILLAGE DES MÉNAGES, SELON LA TENURE, 1938 (FAMILLES FAISANT RAPPORT EN POURCENTAGE DU TOTAL DANS LE GROUPE DE TENURE)

Item	364 familles britanniques propriétaires	771 familles britanniques locataires	198 familles françaises locataires
	p.c.	p.c.	p.c.
Evier de cuisine	93·7	96·9	100·0
Water-closet intérieur	89·6	95·3	100·0
Eau courante à l'intérieur	92·3	97·0	100·0
Baignoire	84·8	85·0	77·8
Réfrigérateur	52·2	55·9	80·8
Lumière électrique	99·5	99·2	100·0
Garage	52·3	37·5	8·6
Espace pour jeu des enfants	87·1	69·0	22·7
Service domestique régulier	2·5	2·6	2·0

COMMODITÉS DE LOGEMENT ET OUTILLAGE DES (A) FAMILLES BRITANNIQUES LOCATAIRES ET (B) DES FAMILLES FRANÇAISES LOCATAIRES, SELON LE GENRE DE LOGEMENT, 1938 (FAMILLES FAISANT RAPPORT EN POURCENTAGE DU TOTAL DANS LE GROUPE)

Item	771 familles britanniques locataires[1]				198 familles françaises locataires		
	Maison simple (402 familles)	Duplex (137 familles)	Plain-pied (124 familles)	Appartement (94 familles)	Duplex (41 familles)	Plain-pied (128 familles)	Rangée ou terrasse (23 familles)
	p.c.	p.c.	p.c.	p.c.	p.c.	p.c.	p.c.
Evier de cuisine	95·5	99·3	99·2	95·7	100·0	100·0	100·0
Water-closet intérieur	95·5	98·5	100·0	96·8	100·0	100·0	100·0
Eau courante à l'intérieur	92·5	97·8	100·0	96·8	100·0	100·0	100·0
Baignoire	84·8	84·7	84·7	86·2	51·2	92·2	47·8
Réfrigérateur	47·8	67·2	64·5	61·7	61·0	89·8	65·2
Lumière électrique	99·3	98·5	100·0	98·9	100·0	100·0	100·0
Garage	48·5	38·0	16·9	20·2	14·6	7·0	4·3
Espace pour jeu des enfants	84·8	63·5	51·6	37·2	24·4	17·2	47·8
Service domestique régulier	3·2	3·6	0·0	2·1	2·4	1·6	4·3

[1] Presque toutes les familles britanniques propriétaires demeurent dans des maisons simples; conséquemment, cet état ne s'applique qu'aux familles locataires. Un total de 14 familles britanniques locataires demeurent dans des rangées ou terrasses, genre d'habitation qui contient trois logis ou plus séparés par des murs qui vont du sous-sol au grenier. A cause du petit nombre de ces familles, l'état ne comporte pas un exposé de leurs commodités de logement. De même trois familles françaises locataires demeurant dans des maisons simples et un nombre égal résidant dans des appartements sont omises de l'état.

POURCENTAGE DE MÉNAGES, SELON LE GENRE DE CHAUFFAGE ET LA TENURE, 1938

Genre de chauffage	Familles britanniques propriétaires		Familles britanniques locataires		Familles françaises locataires	
	Nomb.	P.c.	Nomb.	P.c.	Nomb.	P.c.
Tous genres	364	100·0	771	100·0	198	100·0
Poêle	78	21·4	281	36·4	139	70·2
Air chaud	357	70·6	381	50·7	52	26·3
Eau chaude	29	8·0	67	8·7	6	3·0
Vapeur	–	–	32	0·2	1	0·5

SUFFISANCE DES FACILITÉS DE LOGEMENT

Plusieurs facteurs semblent inextricablement impliqués dans les relations de cause et d'effet relativement à la suffisance des facilités de logement. Le gain, les préférences familiales, le nombre d'enfants, l'origine raciale, le genre et la grandeur des maisons, la localité, le climat, les ressources en fait de matériaux de construction et la nature limitée de l'offre de maisons sont quelques-uns des facteurs liés à ce problème. Cependant, les commentaires qui suivent se limitent à l'effet du gain, des préférences familiales et du nombre d'enfants sur la suffisance du logement.

(a) **Gain.**—Au chapitre VI, Gain urbain et logement, on a vu que les pièces par personne augmentent en nombre à des niveaux progressifs de gain familial. On a observé également, dans la section précédente, que la grande majorité des habitations des familles de salariés sont outillées d'évier de cuisine, d'eau courante, de water-closet, de lumière électrique et de baignoire, ce qui indique que ces facteurs qualitatifs peuvent être considérés généralement comme les exigences minimums des habitations urbaines. Le fait qu'ils se trouvent dans les logis des familles qui se subviennent à elles-mêmes ne semble que légèrement relié aux différences de revenu et autres considérations qui influent sur la suffisance. Il y a certaines différences dans la perfection de l'installation de ces avantages dans les logis de familles gagnant moins de $1,600; au-dessus de ce niveau, ils se trouvent dans presque tous les logis.

La relation entre le gain et les facilités de logement est bien plus manifeste dans les relevés des avantages associés à des standards de logements plus élevés, comme les réfrigérateurs, les téléphones et le service domestique. Aux niveaux progressifs de gain familial, la proportion de familles jouissant de ces avantages augmente rapidement sans faire cas de la tenure, du genre d'habitation ou de l'origine raciale du chef de famille. Il en est de même des proportions de familles avec radios et automobiles; dans le dernier cas en particulier, il y a association manifeste avec des degrés d'aisance plus élevés. L'espace pour le jeu des enfants, comme on l'a noté, est plus étroitement lié au genre d'habitation qu'au gain de la famille.

Les données qui précèdent confirment une déduction au chapitre VI tirée des données du recensement, à savoir que les différences de logement aux niveaux progressifs de gain sont avant tout qualitatives. Aux niveaux de prix existant lors du relevé des dépenses, la majorité des familles gagnant entre $800 et $1,200 par année peuvent se procurer des logis avec plomberie et éclairage électrique complets. La plupart des familles à ce niveau ont un radio, près de la moitié un réfrigérateur, moins de 20 p.c. un automobile et le téléphone, et 28 p.c. possèdent leur propre logis. Les familles de ce groupe de gain sont d'importance moyenne avec tendance à se concentrer autour de quatre à cinq personnes. Certes, toutes ces familles n'occupent pas des logis assez grands pour offrir une pièce par personne, mais il y a un peu plus d'encombrement chez les familles privées normalement constituées à ce niveau de gain qu'au niveau deux fois plus élevé. Les familles britanniques de salariés, du groupe de $800–$1,199, disposent de 1·1 pièce par personne en moyenne contre 1·3 pièce par personne chez celles du groupe de $2,000–$2,399.

Il y a un degré correspondant de stabilité aux différents niveaux de gain dans le nombre moyen de chambres à coucher par personne, comme on peut le voir d'après l'état suivant:—

CHAMBRES À COUCHER PAR PERSONNE, SELON LA TENURE ET LE GAIN FAMILIAL, 1938

Item	Toutes familles	$400-$799	$800-$1,199	$1,200-$1,599	$1,600-$1,999	$2,000-$2,399	$2,400-et plus
Propriétaires britanniques (364 familles)	0·59	0·56	0·55	0·57	0·60	0·60	0·60
Locataires britanniques (771 familles)	0·56	0·45	0·50	0·56	0·60	0·66	0·69
Locataires français (198 familles)	0·45	0·45	0·45	0·46	0·45	0·44	0·40

(b) **Préférence familiale.**—Cette stabilité du nombre de pièces par personne à différents niveaux de gain appelle l'attention sur un second facteur relatif à la suffisance et à la qualité des facilités de logement, *i.e.* la préférence familiale. On peut observer à même les divers groupes de données des signes de grandes différences dans les dépenses préférées. Il est évident d'après le premier état de la section précédente que certaines familles désirent en même temps que leur logis, posséder un automobile et un radio, étant probablement disposées à sacrifier d'autres commodités comme le réfrigérateur et la baignoire. La preuve la plus claire qu'il y a préférence, cependant, est celle que procure une classification recoupée du loyer et du gain des familles locataires. Dans un écart de $50 dans le loyer annuel, on rencontre très communément des

COMMODITÉS ET INSTALLATIONS MÉNAGÈRES D'APRÈS LE GAIN DE LA FAMILLE ET LA TENURE, 1938
(LES FAMILLES FAISANT RAPPORT EN POURCENTAGE DE TOUTES LES FAMILLES DANS LE GROUPE DE TENURE)

Item	Gain des familles propriétaires d'origine britannique				Gain des familles locataires d'origine britannique				Gain des familles locataires d'origine française			
	$800-$1,199 (89 familles)	$1,200-$1,599 (151 familles)	$1,600-$1,999 (74 familles)	$2,000-$2,399 (31 familles)	$800-$1,1999 (234 familles)	$1,200-$1,59 (299 familles)	$1,600-$1,999 (112 familles)	$2,000-$2,399 (60 familles)	$400-$799 (27 familles)	$800-$1,199 (68 familles)	$1,200-$1,599 (58 familles)	$1,600-$1,999 (32 familles)
	p.c.	p.c.	p.c.	p.c.	p.c.	p.c.	p.c.	p.c.	p.c.	p.c.	p.c.	p.c.
Evier de cuisine	85·4	94·7	98·6	100·0	95·7	97·7	98·2	100·0	100·0	100·0	100·0	100·0
Water-closet	75·3	92·7	97·3	100·0	92·3	96·7	98·2	100·0	100·0	100·0	100·0	100·0
Eau courante	82·0	93·4	98·6	100·0	95·3	97·7	98·2	100·0	100·0	100·0	100·0	100·0
Bain	65·2	88·7	95·9	100·0	74·8	91·0	95·5	100·0	40·7	73·5	82·8	100·0
Réfrigérateur	40·4	49·7	58·1	74·2	45·7	55·9	67·0	88·3	48·1	80·9	86·2	96·9
Eclairage électrique	100·0	99·3	100·0	100·0	98·7	100·0	99·1	100·0	100·0	100·0	100·0	100·0
Garage	34·8	51·0	67·6	64·3	26·1	37·5	50·0	70·0	0·0	2·9	10·3	21·9
Espace pour le jeu des enfants	87·6	89·4	85·1	80·6	72·6	66·9	59·8	75·0	18·5	16·2	25·8	31·2
Téléphone	23·6	41·7	75·7	80·6	14·1	37·8	59·8	71·7	3·7	10·3	24·1	56·2
Domestiques—réguliers	0·0	1·3	2·7	6·5	0·4	1·3	5·4	13·3	0·0	0·0	1·7	6·3
Radio	82·0	87·4	83·8	100·0	75·2	83·9	93·7	91·7	55·6	75·0	79·3	87·5
Automobile	23·6	43·0	54·0	54·8	17·5	33·4	33·9	56·7	7·4	1·5	8·6	2·8

différences de $1,000 dans les gains familiaux. Naturellement, la question de préférence a plusieurs aspects et le choix d'une maison peut être déterminé par d'autres considérations plus fortes, telles que, par exemple, le lieu de l'occupation ou la préférence pour le centre de la ville ou pour la banlieue. Souvent, dans les limites d'un arrondissement, le choix n'est pas varié et les différences de préférence indiquées dans le diagramme de distribution de fréquence qui suit seraient moindres à n'en pas douter si l'offre de logements était plus flexible.

DISTRIBUTION DE FRÉQUENCE DE 771 MÉNAGES LOCATAIRES BRITANNIQUES D'APRÈS LES INTERVALLES DE REVENU FAMILIAL ET LE LOYER ANNUEL, 1938

Revenu familial	Loyer annuel									
	Moins de $150	$150-$199	$200-$249	$250-$299	$300-$349	$350-$399	$400-$449	$450-$499	$500-$549	$550 et plus
$ 400-$ 599	2	4	–	–	–	–	–	–	–	–
600- 799	10	13	9	1	1	1	–	–	–	–
800- 999	14	35	22	4	7	–	1	–	–	–
1,000- 1,199	8	26	56	22	11	7	–	2	–	–
1,200- 1,399	5	22	47	40	41	14	4	1	–	–
1,400- 1,599	5	10	19	28	33	26	12	3	1	1
1,600- 1,799	1	1	6	11	24	13	9	3	1	–
1,800- 1,999	–	1	5	8	23	5	5	1	2	–
2,000- 2,199	–	1	2	4	7	9	14	3	1	1
2,000- 2,399	–	–	–	–	2	4	3	4	4	3
2,400 et plus	–	–	–	2	5	5	7	–	1	2
Total	45	113	166	120	154	84	55	17	10	
Loyer moyen en p.c. du revenu	12·0	15·0	17·1	17·5	18·8	20·3	20·7	23·6	23·2	23·

L'influence de la préférence ressort aussi clairement des pourcentages de dépenses familiales totales affectées aux principaux groupes budgétaires dans deux séries de familles dont l'une, avec un revenu par personne variant de $100 à $199 et l'autre, avec un revenu par personne de $500 à $599. On observera que le pourcentage affecté au logement augmente un peu plus vite que la moyenne de toutes les dépenses entre ces deux niveaux de revenu.

POURCENTAGE DE DÉPENSES PAR PERSONNE SELON LE GENRE DE DÉPENSES, MÉNAGES DANS LES GROUPES DE REVENUS DE $100-$199 ET $500-$599 PAR PERSONNE, 1938

Groupe de dépenses	Revenu familial, par personne				P.c. d'augmentation de la colonne 3 sur la colonne 1 (5)
	$100-$199 (114 familles)		$500-$599 (106 familles)		
	Montant (1)	P.c. du total (2)	Montant (3)	P.c. du total (4)	
	$		$		
Total	175	100·0	557	100·0	203
Nourriture	67	40·9	126	25·4	88
Logement	32	19·5	107	21·6	235
Chauffage et éclairage	14	8·6	31	6·3	123
Habillement	16	10·0	55	11·0	232
Roulement ménager	2	0·9	13	2·7	787
Ameublement	7	4·4	32	6·6	356
Santé	6	3·9	23	4·7	258
Soin personnel	3	1·7	8	1·6	204
Déplacements[1]	4	2·7	43	8·8	898
Récréation	8	4·7	34	6·6	318
Ecole et formation professionnelle	2	1·1	6	1·2	265
Bienfaisance, cadeaux	3	1·6	18	3·5	565

[1] 13 p.c. seulement des familles au niveau de revenu de $100-$199 par personne possèdent des automobiles en regard de 52 p.c. des familles d'un revenu de $500-$599 par personne. Entre ces deux niveaux de revenu, les dépenses autres que pour les automobiles augmentent de $3 à $10 par personne.

Nombre d'enfants par famille.—Il est facile de démontrer que le nombre de pièces par personne a des tendances à être inversement proportionné au nombre d'enfants par famille. Ceci en retour se rattache au fait que le nombre d'enfants et le montant de revenus familiaux n'augmentent pas parallèlement. D'après les feuilles des familles britanniques figurant au relevé, il a été constaté que le revenu moyen des familles de cinq enfants est en réalité moindre que la moyenne correspondante chez les familles d'un enfant. Il n'y a pas de différence importante entre le revenu moyen des familles de deux, trois et quatre enfants. Dans l'échantillon des familles françaises, le revenu et le nombre d'enfants augmentent en même temps mais à une allure très différente, le revenu n'augmentant pas aussi rapidement que le nombre d'enfants.

Dans l'échantillon britannique, les familles d'un enfant disposent de 1·5 pièce par personne en moyenne. Très peu de familles de ce groupe ont moins d'une pièce par personne (5 sur 343). La moyenne de pièces par personne décline graduellement jusqu'à 0·8 chez les familles de cinq enfants dont 38 sur 49 occupent moins d'une pièce par personne. Les feuilles de l'échantillon laissent voir une tendance comparable, comme on l'observera d'après le diagramme de distribution de fréquence qui suit.

DISTRIBUTION DE FRÉQUENCE DES FAMILLES D'APRÈS LE NOMBRE D'ENFANTS ET LE NOMBRE DE PIÈCES PAR LOGIS CHEZ (A) LES FAMILLES BRITANNIQUES ET (B) LES FAMILLES FRANÇAISES DE L'ÉCHANTILLON, 1938

Pièces par logis	Total des familles britanniques	Familles britanniques de					Total des familles françaises	Familles françaises de				
		1 enfant	2 enfants	3 enfants	4 enfants	5 enfants		1 enfant	2 enfants	3 enfants	4 enfants	5 enfants
1	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–
2	7	5	1	1	–	–	–	–	–	–	–	–
3	53	24	17	8	2	2	20	12	5	2	–	1
4	270	114	92	48	12	4	75	22	15	20	9	9
5	362	114	122	80	32	14	45	5	12	12	7	9
6	326	66	127	76	39	18	52	6	5	12	11	18
7	84	16	15	23	22	8	17	1	–	3	4	9
8	28	4	8	6	7	3	2	–	1	–	–	1
9	4	–	–	2	2	–	–	–	–	–	–	–
10	1	–	–	1	–	–	–	–	–	–	–	–
11	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–
Total	1,135	343	382	245	116	49	211	46	38	49	31	47
Moyenne de pièces par personne	1·2	1·5	1·2	1·0	0·9	0·8	0·9	1·3	1·1	1·0	0·9	0·7

FACTEURS INFLUANT SUR LA TENURE

D'après les données du relevé, il a été possible d'examiner la relation entre le tenure, l'âge du père et le revenu. L'âge et le revenu sont eux-mêmes en relation étroite de sorte qu'il est difficile d'en mesurer l'influence comparative sur la tenure. Le nombre d'enfants par famille et certains attributs des familles qui possèdent des automobiles et de celles qui n'en possèdent pas ont été étudiés dans leurs relations avec la tenure du logement.

(a) **Age du père.**—En groupant les feuilles des familles de salariés d'après l'âge du père, il est constaté que la proportion de propriétaires augmente assez rapidement en fonction de l'avance en âge du père. De 16·6 p.c. dans le groupe décennal où l'âge du père se concentre aux environs de 30 ans, la proportion de propriétaires augmente graduellement jusqu'à 56·5 p.c. dans celui où l'âge du père se concentre autour de 60 ans. La propriété de la maison est en relation plus étroite avec l'âge que la propriété d'un automobile. La proportion de familles qui possèdent des automobiles au niveau inférieur d'âge est de 27·7 p.c. Elle s'élève à 35·8 p.c. et 37·4 p.c. respectivement dans les groupes d'âge de 40 et 50 ans pour retomber à 21·7 p.c. dans le groupe où l'âge du père gravite autour de 60 ans.

CARACTÉRISTIQUES DES MÉNAGES BRITANNIQUES PAR RAPPORT À L'ÂGE DU PÈRE, 1938

Age du père	Familles	Moyenne du revenu familial annuel	Enfants par famille	Pièces par personne	P.c. de familles propriétaires	P.c. de familles ayant un automobile
		$				
Total[1]	1,135	1,443	2·3	1·2	32·0	23·3
25-34 ans	307	1,319	1·9	1·2	16·6	27·7
35-44 "	472	1,471	2·4	1·2	31·4	35·8
45-54 "	294	1,541	2·5	1·2	46·3	37·4
55-64 "	46	1,451	2·3	1·3	56·5	21·7

[1] Treize familles dont le père est âgé de moins de 25 ans et trois dont il est âgé de plus de 64 ans.

(b) **Revenu familial.**—D'après l'exposé ci-dessus, il sera observé que le revenu familial et la proportion de maisons occupées par leurs propriétaires augmentent dans les trois premiers groupes d'âge. Dans le quatrième, le plus élevé, toutefois, cette proportion augmente tandis

que le revenu familial moyen diminue. Ceci indique que l'âge peut avoir de l'effet sur la tenure, celle-ci étant partiellement indépendante du revenu. Toutefois, une diminution du revenu dans cette échelle d'âge peut ne pas entraîner une diminution des sommes affectées au logement. Il y a moins d'enfants à charge à la maison et l'entretien de celle-ci est moins dispendieux qu'à l'époque où la famille était plus jeune.

Ces mêmes données peuvent être étudiées dans l'exposé ci-dessous en fonction du revenu familial. La tendance de la proportion de propriétaires à augmenter à des niveaux plus élevés de revenu est bien claire, mais les échelles des groupes de revenu de $200 chez les familles britanniques et de $400 chez les familles françaises sont trop peu étendues pour qu'elles indiquent une différence logique dans la préférence pour la propriété. Cela laisse supposer qu'un changement substantiel dans les niveaux de revenu peut être nécessaire avant que plusieurs familles décident de changer leur tenure. Un grand nombre d'autres probablement, malgré un revenu sensiblement augmenté, ne seront pas portées à changer de conditions.

CARACTÉRISTIQUES DES (A) MÉNAGES BRITANNIQUES ET (B) DES MÉNAGES FRANÇAIS À DES NIVEAUX PROGRESSIFS DE REVENU FAMILIAL, 1938

Revenu familial	Familles	Personnes par famille	Enfants par famille	Age moyen du père	Pièces par personne	P.c. de familles propriétaires	P.c. de familles possédant un automobile
				années			
Total (familles britanniques)	1,135	4·4	2·3	41	1·2	32·0	33·2
$ 400-$ 799	45	4·5	2·4	36	1·0	8·9	4·4
800- 999	108	4·3	2·2	39	1·1	23·1	24·1
1,000- 1,199	184	4·4	2·3	39	1·1	28·3	13·0
1,200- 1,399	236	4·3	2·2	40	1·1	25·8	32·2
1,400- 1,599	212	4·3	2·2	42	1·2	34·9	38·2
1,600- 1,799	118	4·3	2·2	41	1·3	41·5	42·4
1,800- 1,999	91	4·6	2·4	42	1·2	45·1	41·8
2,000- 2,399	100	4·7	2·4	44	1·3	38·0	55·0
2,400 et plus	41	4·6	2·4	42	1·3	46·3	63·4
Total (familles françaises)	211	5·3	3·2	39	0·9	6·2	10·0
$ 400-$ 799	27	4·2	2·1	35	0·9	3·7	7·4
800- 1,199	62	4·9	2·8	35	0·9	–	–
1,200- 1,599	68	5·1	2·9	40	0·9	8·8	11·8
1,600- 1,999	34	6·6	4·4	41	0·8	11·8	23·5
2,000 et plus	20	6·9	4·9	48	0·9	10·0	15·0

(c) **Nombre d'enfants par famille.**—Les données du relevé viennent à l'appui de la conclusion atteinte dans le chapitre VII sur la tenure, à savoir que le nombre d'enfants dans la famille n'a que très peu de rapport avec la proportion de maisons occupées par leurs propriétaires. Dans l'échantillon britannique, la proportion de familles vivant dans leurs propres maisons décline très légèrement de 32·4 p.c. dans les familles d'un enfant à 30·6 p.c. dans celles de cinq. Les proportions de familles propriétaires françaises sont peu élevées, ne dépassant jamais 10·5 p.c. dans aucun des groupes de familles d'un à cinq enfants et ne montrant aucune relation de tendance avec le nombre d'enfants.

CARACTÉRISTIQUES DES (A) MÉNAGES BRITANNIQUES ET (B) DES MÉNAGES FRANÇAIS EN FONCTION DU NOMBRE D'ENFANTS PAR FAMILLE, 1938

Enfants par famille	Familles	Revenu familial moyen	Age moyen du père	Pièces par personne	P.c. de familles propriétaires	P.c. de familles possédant un automobile
		$	années			•
Total (familles britanniques)	1,135	1,443	41	1·2	32·0	33·3
1 enfant	343	1,392	39	1·5	32·4	36·4
2 enfants	382	1,484	40	1·2	32·5	36·1
3 "	245	1,446	42	1·0	31·4	30·6
4 "	116	1,482	43	0·9	31·0	25·9
5 "	49	1,377	44	0·8	30·6	20·4
Total (familles françaises)	211	1,316	39	0·9	6·2	10·0
1 enfant	46	1,075	36	1·3	4·3	10·1
2 enfants	38	1,165	34	1·1	10·5	13·2
3 "	49	1,311	39	1·0	4·1	12·2
4 "	31	1,496	46	0·9	3·2	6·5
5 "	47	1,560	42	0·7	8·5	6·

(d) **Possession d'automobiles.**—L'automobile est souvent blâmé pour l'affaiblissement de l'intérêt familial pour la maison, mais il est douteux que l'abandon graduel de l'état de propriétaire pour celui de locataire soit dans une mesure quelque peu importante attribuable à cette cause. Dans l'échantillon britannique de 1,135 familles, la proportion de propriétaires possédant des automobiles est plus élevée que la proportion correspondante de locataires, *i.e.*, 45 p.c. et 29 p.c. respectivement. Les différences de proportion s'apparentent plus directement semble-t-il au revenu qu'à toute autre cause sensible, bien que la proportion de propriétaires serait à n'en pas douter plus considérable s'il n'y avait pas d'automobiles. Le revenu moyen des familles possédant des automobiles et vivant dans leurs propres maisons est plus élevé que le revenu moyen des familles locataires propriétaires d'automobiles, et les deux moyennes sont supérieures à celles des groupes de familles propriétaires et de familles locataires ne possédant pas ces voitures. De ces deux derniers groupes, c'est le revenu moyen de la famille propriétaire qui est le plus élevé. On pourra se rendre compte de ceci d'après l'exposé ci-dessous, lequel montre aussi que les familles qui n'ont pas d'automobiles ont, en moyenne, un nombre d'enfants légèrement plus élevé que les familles possédant des automobiles. Les familles locataires qui n'ont pas d'automobiles ont en moyenne plus d'enfants que les familles propriétaires dans le même cas, mais les propriétaires possédant des automobiles ont des familles légèrement plus nombreuses que les familles locataires dans le même cas.

CARACTÉRISTIQUES DES MÉNAGES BRITANNIQUES, SELON LA POSSESSION D'AUTOMOBILES ET LA TENURE, 1938

Item	Possédant des automobiles		Ne possédant pas d'automobile	
	Propriétaires	Locataires	Propriétaires	Locataires
Nombre de familles	154	224	210	547
Enfants par famille	2·2	2·1	2·3	2·4
Age du père ... années	43	39	44	39
Pièces par ménage	5·4	5·3	5·2	5·1
Pièces par personne	1·3	1·2	1·2	1·1
Revenu moyen ... $	1,662	1,596	1,470	1,309
Frais de logement ... $	313	305	287	268
Frais de chauffage ... $	112	101	108	95

La répartition des revenus entre ces quatre groupes de familles offre aussi quelque intérêt. Le revenu dans le groupe des familles locataires a une tendance plus marquée à se concentrer autour d'un montant type que ce n'est le cas pour les familles propriétaires. Les groupes possédant des automobiles comptent approximativement 20 p.c. de leurs familles qui ont un revenu de plus de $2,000 tandis que les proportions correspondantes de familles sans automobile sont de 8 p.c. environ. Près de 90 p.c. des familles possédant voitures ont des revenus annuels de $1,200 ou plus.

DISTRIBUTION NUMÉRIQUE DES MÉNAGES BRITANNIQUES SELON LA POSSESSION D'AUTOMOBILES ET LE REVENU FAMILIAL, 1938

Revenu familial	Possédant des automobiles		Ne possédant pas d'automobile	
	Propriétaires	Locataires	Propriétaires	Locataires
Total	154	224	210	547
$ 400-$ 599	–	–	–	6
600- 799	1	1	3	34
800- 999	7	19	18	64
1,000- 1,999	11	13	41	119
1,200- 1,399	26	50	36	124
1,400- 1,599	33	48	41	90
1,600- 1,799	21	29	28	40
1,800- 1,999	22	16	19	34
2,000- 2,199	15	23	9	19
2,200- 2,399	6	11	8	9
2,400 et plus	12	14	7	8

LE LOYER EN FONCTION DU GAIN ET DES REVENUS DE LA FAMILLE

Les données sur le loyer ont été utilisées avec avantage dans la section portant sur la suffisance de logement, en ce qu'elles ont fait voir une diversité marquée dans les préférences des familles de salariés en fait de logement. Dans des limites restreintes de revenus, il a été constaté que l'échelle des loyers annuels était très vaste. Les mêmes données servent encore dans la présente section à illustrer le fonctionnement de la loi d'Engel de même que l'affirmation opposée, *i.e.*, non seulement la proportion de revenu consacrée au loyer tombe en fonction de l'augmentation du revenu, les relations de loyer à revenu tendent à s'accroître à des niveaux de loyer successivement plus élevés.* Les autres utilisations des données sur les loyers dans cette section comprennent une étude des loyers à des niveaux de loyer comparativement peu élevés afin de discerner les variations dans les niveaux fondamentaux de loyer chez les familles se suffisant à elles-mêmes dans différentes villes. Des épreuves ont aussi été faites pour établir la preuve de l'existence d'un standard minimum d'agréments ménagers à des niveaux de revenu. Pour certaines fins tout le revenu familial a servi de base de comparaison tandis que pour d'autres, seul le gain de la famille a pu être utilisé.

* Cette relation est obscurcie dans les relevés des recensements antérieurs à 1936 par l'emploi d'intervalles inégaux de loyers dans ce reccupement.

Loyer annuel en fonction du revenu de la famille.—L'exposé suivant basé sur les feuilles de 771 familles locataires britanniques de salariés fait voir la relation de loyer à revenu lorsque ces données sont classifiées, premièrement, d'après les groupes de revenu et, deuxièmement, d'après les groupes de loyer.

RELATION DE LOYER À REVENU À DES NIVEAUX SUCCESSIFS DE (A) REVENU FAMILIAL PAR PERSONNE ET (B) DE LOYER ANNUEL PAR FAMILLE, 1938

Revenu familial par personne	Relation de loyer à revenus familiaux[1]	Loyer annuel par famille	Relation de loyer à revenus familiaux
$100-$199	19·4	De moins de $150	12·0
200- 299	18·5	$150-$199	15·0
300- 399	18·4	200- 249	17·1
400- 499	18·0	250- 299	17·5
500- 599	18·6	300- 349	18·8
600 et plus	15·9	350- 399	20·3
		400- 449	20·7
		450- 499	23·6
		500- 549	23·2
		550 et plus	23·7

[1] Ce conflit apparent entre les tendances des relations de logement à revenu de cet exposé et celles de la page 545 est dû à des proportions différentes de propriétaires aux deux niveaux de revenu indiqués dans l'exposé de cette dernière page.

Cet exposé apporte une preuve nouvelle de diversité en matière de standards de logement. Autrement, le conflit de tendances mentionné ci-dessus n'existerait pas. Une augmentation de revenu chez la famille locataire a tendance à être accompagnée par une augmentation de loyer moins que proportionnée, mais, tel qu'il est indiqué dans l'exposé de la page 545, il n'y a pas d'uniformité de loyer dans des groupes successifs de revenu familial et plus le revenu de la famille est élevé, plus l'échelle des loyers payés est étendue. Un deuxième calcul des relations moyennes de loyer à revenu, basé sur les intervalles de loyer, reflète cette tendance chez certaines familles à chaque intervalle de loyer à accorder plus d'importance au logement qu'à d'autres item du budget familial et les relations moyennes de loyer à revenu augmentent graduellement à des niveaux progressifs de loyer.

Loyer des familles de salariés à de bas niveaux de gain.—Bien que la moyenne des loyers payés par les familles de salariés dont le gain est limité ne fournisse pas une base exacte de calcul aux variations des standards de logement de ville en ville, elle apporte un très bon moyen de déterminer si les loyers dans une ville peuvent être désignés comme étant "élevés" ou "bas" par rapport à d'autres centres urbains. De plus, en calculant la différence entre les moyennes de loyers à des niveaux successifs de gain familial, nous obtenons un indice du degré relatif d'homogénéité qui existe dans les standards de logement des familles de salariés d'une ville à l'autre.

En prenant d'abord le niveau fondamental des loyers, le fait le plus sensible est que le niveau des loyers à des bas niveaux de gain n'a aucune relation logique avec les régions ou l'importance de la ville. Dans le groupe de revenu familial de $800-$1,199, les loyers moyens dans les villes sont répandus partout, variant de $169 par année à Saint John à $299 à Ottawa. Disposées par ordre de magnitude, les moyennes urbaines sont les suivantes:—

Saint John, N.-B.	$169	Québec, Qué.	$209
Charlottetown, I.P.-E.	177	Halifax, N.-E.	213
Montréal, Qué. (familles françaises)	194	Winnipeg, Man.	226
Edmonton, Alta.	197	Vancouver, C.B.	226
Saskatoon, Sask.	200	London, Ont.	242
Montréal, Qué. (familles britanniques)	201	Toronto, Ont.	246
		Ottawa, Ont.	299

Il est improbable toutefois que les moyennes urbaines globales puissent conserver le même rang parce qu'il existe de grandes différences dans l'écart entre la moyenne des loyers familiaux dans les groupes de gain de $800-$1,199 et celui de $1,200 et $1,599. Les données du relevé sont insuffisantes pour que les comparaisons puissent être portées dans les groupes de gain plus élevés. La ville de Québec qui arrive en sixième place dans la liste qui précède accuse une augmentation de $17 seulement entre les deux groupes de gain mentionnés tandis que, à l'autre extrême, les moyennes correspondantes de loyers familiaux à Halifax diffèrent de $100 par année. Un deuxième remaniement basé sur les différences de loyers annuels moyens entre les groupes de gain familial de $800-$1,199 et $1,200-$1,599 donne la disposition suivante:—

Québec, Qué.	$17	Winnipeg, Man.	$45
Montréal, Qué. (familles françaises)	23	Ottawa, Ont.	53
London, Ont.	24	Charlottetown, I.P.-E.	67
Vancouver, C.B.	26	Toronto, Ont.	69
Montréal, Qué. (familles britanniques)	30	Edmonton, Alta.	71
Saskatoon, Sask.	36	Saint John, N.-B.	87
		Halifax, N.-E.	100

Cette série de différences confirme les données présentées dans la section précédente qui montre que les augmentations du loyer moyen ne suivent pas les augmentations successives des niveaux de revenu. Elle indique en outre un degré considérable d'homogénéité dans les standards de logement chez les familles locataires françaises de salariés et un degré moindre chez les familles locataires des villes de l'Ouest du Canada. Les différences les plus marquées dans les niveaux de logement s'avèrent apparemment dans les villes des Provinces Maritimes.

Caractéristiques des familles et confort des logements à de bas niveaux de loyer.—Les feuilles d'un groupe de 45 familles payant des loyers annuels ne dépassant pas $149 ont été étudiées dans le but d'en extraire des données sur le confort des logements peu coûteux. Ces familles ont été aussi groupées d'après le revenu familial par personne, 22 familles déclarant un revenu annuel par personne de $100 à $199 et 23, un revenu de $200 à $299. Le choix au hasard des familles se suffisant à elles-mêmes comme devant figurer au relevé ne donne, dans douze villes, que quatre ou cinq cas où le revenu familial par personne est inférieur à $100 et à peu près le même nombre de cas où le loyer annuel par famille est de moins de $100. Les 22 familles qui payent un loyer annuel de moins de $150 et qui ont un revenu annuel par personne de moins de $200 représentent donc les standards minimums de vie indépendante dans les régions urbaines.* Elles se concentrent surtout dans les Provinces Maritimes, tandis qu'au niveau de revenu plus élevé la majorité habite les villes de l'Ouest et le reste, les Provinces Maritimes. Il n'existe pas de proportion significative de l'un ou de l'autre groupe de revenu à ce niveau de loyer dans les cinq villes de l'Ontario et du Québec figurant au relevé. Les loyers minimums des familles se suffisant à elles-mêmes dans les villes de ces provinces ont apparemment une tendance à être plus élevés que dans les Provinces Maritimes et l'Ouest du Canada, mais il ne s'ensuit pas nécessairement que les loyers moyens y soient aussi plus élevés.

L'exposé suivant fait voir des différences appréciables de caractéristiques dans les deux groupes de revenu familial:—

* Six des 22 familles de ce groupe habitent Charlottetown, dont la population au recensement de 1931 est de 12,361.

CARACTÉRISTIQUES DES MÉNAGES PAYANT UN LOYER ANNUEL DE MOINS DE $150 DANS LES GROUPES DE REVENU DE $100-$199 ET $200-$299 PAR PERSONNE, 1938

Item	Revenu familial par personne	
	$100-$199	$200-$299
Nombre de personnes	5·6	4·1
Enfants de moins de 18 ans	3·4	2·0
Age du père ... années	38	35
Revenu total ... $	822	1,026
Pièces par logis	4·7	5·0
Chambres à coucher	2·2	2·3
Loyer annuel moyen ... $	128	130
Dettes pour marchandises ... $	63	46
Dépenses pour récréation ... $	36	73
Epargnes brutes ... $	43	73

Les familles du groupe de revenu par personne de $100–$199 tendent à être plus nombreuses que les familles de salariés en général et ont plus d'enfants de moins de 18 ans. Le groupe de $200–$299 avec de plus petites familles vivent dans des logis plus spacieux bien qu'ils payent à peu près le même loyer. Ceci tient probablement des différences régionales dans l'installation ménagère, comme on verra par exemple que la plomberie dans le groupe inférieur de revenu est plus complète que dans le groupe supérieur. Ceci laisse supposer qu'un examen adéquat des standards minimums doit comprendre une représentation plus complète des villes et qu'il sera constaté que les standards minimums diffèrent d'une ville à l'autre et d'une région à l'autre, selon probablement l'importance du milieu, l'âge et la localité et aussi jusqu'à un certain point, l'ascendance raciale de la population. Chez les familles d'un revenu de $100–$199 par personne, la moyenne des dettes dépasse celle des épargnes brutes. Ceci indique que même dans les régions où les loyers sont peu élevés, un revenu annuel de ce montant ne suffit pas à équilibrer le budget familial.

On notera d'après l'exposé ci-dessous les différences de proportions d'habitations munies des commodités ménagères les plus ordinaires.

COMMODITÉS ET INSTALLATIONS DES MÉNAGES PAYANT UN LOYER ANNUEL DE MOINS DE $150 DANS LES GROUPES DE REVENU DE $100-$199 ET $200-$299 PAR PERSONNE, 1938 (FAMILLES FAISANT RAPPORT EN POURCENTAGE DE TOUTES LES FAMILLES DU GROUPE DE REVENU)

Item	Revenu familial par personne	
	$100-$199	$200-$299
	p.c.	p.c.
Evier de cuisine	96	83
Water-closet (intérieur)	86	74
Eau courante (intérieur)	100	83
Baignoire	46	52
Réfrigérateur	14	26
Eclairage électrique	91	100
Téléphone	5	9
Radio	68	87

Un évier de cuisine, l'eau courante, le water-closet et l'éclairage électrique sont apparemment typiques même de ces niveaux de très bas de loyer. Le paradoxe voulant que l'installation de ces commodités soit plus complète au niveau inférieur est apparemment associé à la proportion élevée de familles de $200–$299 par personne qui occupent des maisons simples dans les villes de l'Ouest. Les maisons simples de qualité inférieure sont, d'une manière caractéristique, moins complètement outillées en fait de plomberie que les plain-pied, les duplex et les appartements loués à des niveaux comparables de loyers. Les baignoires, bien qu'encore assez nombreuses, ne peuvent être considérées comme une caractéristique des logements de moins de $150 par année. Quant aux réfrigérateurs, ils sont plutôt une exception que de règle. Il est intéressant de noter que la majorité de ces familles ont des radios, tandis que très peu ont le téléphone.

CHAPITRE XI

LE LOGEMENT DES FAMILLES SECOURUES, 1936

Les familles vivant d'assistance publique ont été séparées de celles qui se suffisent à elles-mêmes pour la première fois lors du recensement des Provinces des Prairies, en 1936. Les faits relevés sont les mêmes pour les deux genres de familles, ce qui permet de faire une évaluation comparative des diverses caractéristiques des conditions de logement chez les secourus comme chez les non secourus. Après avoir établi certaines limitations, un échantillon d'environ 300 cas pris au hasard a été tiré à cette fin des cinq villes des Prairies d'une population de 30,000 habitants et plus. Le choix a été fait dans les mêmes limites que celles qui ont servi à l'échantillonnage des familles non secourues pour l'étude du gain et du logement, chapitre VI. Il ne comprend que les ménages de salariés où l'époux et l'épouse cohabitent dans des quartiers indépendants. Les ménages où le nombre de logeurs dépasse le nombre de membres de la famille elle-même ont été exclus. Il convient de remarquer que dans ce choix au hasard des familles secourues les familles propriétaires constituent le cinquième des familles locataires. Lors du recensement de 1936, il y avait, dans les villes des Prairies de 30,000 habitants et plus, 10,826 salariés mariés vivant d'assistance publique. Si un cinquième de ces salariés étaient des propriétaires, il est évident que les conditions économiques modifiaient la tenure urbaine et, à n'en pas douter, avaient contribué à abaisser la proportion de maisons habitées par leurs propriétaires entre 1931 et 1936.

ÉCHANTILLON PRIS AU HASARD DES MÉNAGES SECOURUS, SELON LA TENURE, 1936

Ville	Propriétaires	Locataires
Total	498	2,425
Winnipeg	78	518
Regina	94	417
Saskatoon	159	453
Calgary	64	536
Edmonton	103	501

Importance des familles secourues en fonction de la moyenne urbaine de personnes par famille.—Comme il faut s'y attendre, les familles secourues sont plus nombreuses que la moyenne, la différence étant légèrement plus marquée chez les familles locataires que chez les familles propriétaires. Le nombre moyen de personnes par famille secourue du genre décrit ci-dessus a été comparé avec les moyennes de 1936 pour un échantillon pris au hasard parmi toutes les familles de salariés de la même classe. Cette comparaison est exposée ci-dessous.

MOYENNE DE PERSONNES PAR MÉNAGE LOCATAIRE SECOURU COMPARÉE AVEC LES MOYENNES URBAINES POUR TOUS LES MÉNAGES[1], 1936

Ville	Moyenne de personnes par ménage			
	Locataires secourus	Tous locataires	Propriétaires secourus	Tous propriétaires
Winnipeg	4·4	3·9	4·7	4·3
Regina	4·8	4·0	4·9	4·3
Saskatoon	4·9	4·0	4·8	4·3
Calgary	4·2	3·8	4·2	4·0
Edmonton	4·7	4·0	4·7	4·1

[1] Les mêmes groupes de familles locataires que dans le dernier exposé du chapitre VI.

Il serait erroné, toutefois, de conclure d'après ces données que le secours est un phénomène qui ne se rencontre que chez les nombreuses familles. L'exposé qui suit fera voir jusqu'à quel point la distribution des ménages secourus de Winnipeg, échantillonnés en 1936 d'après le nombre de personnes par ménage, peut se comparer étroitement avec la distribution correspondante de tous les ménages de salariés composés de deux personnes ou plus en 1931.

POURCENTAGE DE MÉNAGES SECOURUS D'APRÈS LE NOMBRE DE PERSONNES PAR MÉNAGE, WINNIPEG, 1936, COMPARÉ AVEC CELUI DE TOUTES LES FAMILLES, WINNIPEG, 1931

Personnes par ménage	Winnipeg	
	1931, toutes familles (46,411)	1936, familles secourues (596)
Total	100·0	100·0
2	17·4	11·1
3	20·7	24·8
4	20·2	23·5
5	15·7	18·8
6	10·6	10·4
7	6·4	4·7
8	3·8	3·5
9	2·2	1·3
10	1·3	1·0
11	0·8	0·7
12 et plus	0·9	0·2

Les familles secourues se concentrent davantage dans les ménages de 3, 4 et 5 personnes, mais au-dessus de ce nombre, la proportion de familles secourues en 1936 est en réalité un peu moins élevée que la proportion correspondante de toutes les familles en 1931.

L'importance moyenne plus élevée des familles secourues en 1936, déjà remarquée dans le premier exposé, n'est pas attribuable à la présence de logeurs. Il n'y a qu'un logeur pour 17 ménages propriétaires secourus et un logeur pour 10 ménages locataires secourus. Les proportions correspondantes résultant de l'échantillon général des familles de salariés en 1936 montrent un logeur par 8 familles propriétaires et un logeur aussi par 8 familles locataires. Les familles secourues dans les limites indiquées de l'échantillon se composent donc pour la plupart de 3, 4, et 5 personnes, sans logeurs.

Indice d'encombrement chez les familles locataires secourues.—Il y a une ressemblance marquée entre le nombre de pièces par personne chez les familles locataires secourues en 1936 et chez les familles d'un gain annuel de moins de $400. Il est raisonnable de présumer que peu de familles dont le gain est de moins de $400 peuvent vivre sans assistance. Très peu de familles non secourues de salariés ayant des enfants touchent moins de $800 d'après le relevé des budgets familiaux fait en 1938 par le Bureau. Il est apparemment significatif toutefois qu'il se soit produit une augmentation soudaine dans le nombre moyen de pièces par personne entre le groupe de gain de moins de $400 et celui de $400–$799. Cette hausse est beaucoup moins rapide une fois le niveau de $800 dépassé. On pourra s'en rendre compte ci-dessous.

MOYENNE DE PIÈCES PAR PERSONNE CHEZ LES FAMILLES SECOURUES COMPARÉ AVEC CELLE DES PIÈCES PAR PERSONNE CHEZ LES FAMILLES LOCATAIRES À DE BAS NIVEAUX DE GAIN, 1936

Ville	Nombre moyen de pièces par personne			
	Familles locataires secourues	Familles locataires avec gain de		
		Moins de $400	$400-$799	$800-$1,199
Winnipeg	0·87	0·89	1·05	1·08
Regina	0·82	0·83	1·07	0·96
Saskatoon	0·91	0·97	1·05	1·15
Calgary	0·79	0·80	1·03	1·12
Edmonton	0·75	0·76	0·99	1·07

Les données de l'échantillon des familles secourues ont été disposées de façon à faire voir la proportion de personnes vivant d'assistance publique suivant le nombre de pièces par personne. L'exposé qui suit indique que de 55 à 70 p.c. des personnes secourues habitent des logements offrant moins d'une pièce par personne (une pièce par personne étant désignée arbitrairement comme un espace de logement suffisant).

POURCENTAGE DE PERSONNES SECOURUES, ET NOMBRE DE PIÈCES PAR PERSONNE, 1936

Pièces par personne	Winnipeg (2,238 personnes)	Regina (1,988 personnes)	Saskatoon (2,213 personnes)	Calgary (2,236 personnes)	Edmonton (2,332 personnes)
Total	100·0	100·0	100·0	100·0	100·0
Moins de 0·25	–	–	–	0·4	0·7
0·25-0·49	2·0	5·4	4·2	6·3	14·3
0·50-0·74	29·6	35·3	27·6	41·5	39·5
0·75-0·99	31·0	28·7	24·6	19·8	17·0
1·00-1·49	31·0	27·9	37·9	28·3	25·5
1·50-1·99	4·4	1·7	4·3	2·9	1·8
2·00 et plus	2·0	1·0	1·4	0·8	1·2

On aura remarqué que le degré d'encombrement varie apparemment beaucoup de ville en ville, les familles secourues de Calgary et d'Edmonton s'accommodant généralement de moins de pièces que les familles de même importance des autres villes des Prairies. Ceci ne peut être attribué à des loyers plus élevés, tel qu'indiqué par les moyennes de loyer mensuel suivantes en mai 1936, lesquelles sont basées sur une représentation composée de plus de 500 familles prises au hasard dans chaque ville:* Winnipeg, $24, Regina, $22, Saskatoon, $20, Calgary, $21 et Edmonton, $19.

L'encombrement né des secours tel qu'indiqué plus haut a été comparé dans trois villes des Prairies avec les conditions générales relatives au nombre de pièces par personne en 1936. Les données exposées plus bas sur les conditions générales sont extraites d'un échantillon de la population totale de salariés locataires dans ces villes.

* Voir page 476.

POURCENTAGE DE PERSONNES DANS LES FAMILLES LOCATAIRES SECOURUES COMPARÉ À CELUI DE TOUS LES LOCATAIRES, ET NOMBRE DE PIÈCES PAR PERSONNE, 1936

Pièces par personne	Winnipeg		Calgary		Edmonton	
	Locataires secourus	Tous locataires	Locataires secourus	Tous locataires	Locataires secourus	Tous locataires
Total	100·0	100·0	100·0	100·0	100·0	100·0
Moins de 0·25	–	–	0·4	–	0·7	0·8
0·25-0·49	2·0	3·1	6·3	2·2	14·3	5·6
0·50-0·74	29·6	15·5	41·5	18·7	39·5	20·1
0·75-0·99	31·0	13·0	19·8	9·6	17·0	10·4
1·00-1·49	31·0	42·7	28·3	38·8	25·5	37·9
1·50-1·99	4·4	16·9	2·9	18·4	1·8	15·0
2·00 et plus	2·0	8·8	0·8	12·3	1·2	10·2

La différence entre ces distributions est facilement discernable et ressortirait encore plus nettement s'il avait été possible d'isoler les familles secourues des autres dans les pourcentages de "tous locataires". La proportion générale de personnes en 1936 vivant dans moins d'une pièce par personne est d'environ 30 à 35 p.c. comparativement à l'échantillon de familles secourues dont le pourcentage varie de 60 à 70 p.c.

Niveaux du loyer chez les familles secourues.—Le niveau le plus type de loyer chez les familles secourues des villes des Prairies en 1936 est de $10 à $14 par mois. Comme on le verra plus bas, une forte proportion de ces familles vivent toutefois dans des maisons dont le loyer varie de $15 à $24.

DISTRIBUTION NUMÉRIQUE DE FAMILLES LOCATAIRES SECOURUES SELON LE LOYER MENSUEL, 1936

Loyer mensuel	Winnipeg	Regina	Saskatoon	Calgary	Edmonton
Total	518	417	453	536	501
Moins de $10	24	88	193	44	56
$10-$14	268	225	193	235	231
15- 19	144	68	54	206	175
20- 24	41	26	7	42	28
25 et plus	41	10	6	9	11
Moyenne des loyers chez les secourus $	15	12	10	14	13
Moyenne[1] des loyers pour la ville $	24	22	20	21	19

[1] Basé sur un échantillon pris au hasard de pas moins de 500 familles dans chaque ville.

On se fera une idée de la qualité du logement de secours en comparant le loyer mensuel par pièce chez les familles secourues à celui de l'échantillon pris au hasard de toutes les familles locataires de salariés dans les cinq villes des Prairies de 30,000 habitants et plus en 1936. Ici encore, il convient de se rappeler que l'échantillon général comprend un groupe de familles secourues aussi bien que de familles non secourues choisies au hasard. L'exposé qui précède tend toutefois à indiquer que les moyennes dans le groupe de $20-$24 par mois du moins ne sont que très peu influencées par les cas de familles secourues. On verra quel est le loyer par pièce dans l'exposé ci-dessous, lequel indique des standards de logement sensiblement plus bas dans l'échantillon des familles secourues que dans l'échantillon général, sauf à Calgary. Les différences, comme il est à prévoir, ressortent le plus clairement dans le groupe le plus élevé de loyer. Les familles de l'échantillon général payant moins de $10 par mois sont probablement pour la plupart des familles secourues. On a fait remarquer dans le chapitre X, page 550 que très peu de familles indépendantes de salariés payant moins de $100 par année ont été trouvées lors du relevé du Bureau sur les budgets familiaux en 1938. On pourra se rendre compte jusqu'à un certain point des standards de logement aux niveaux inférieurs de loyer en se reportant à la section intitulée: "Caractéristiques des familles et confort des logements à de bas niveaux de loyer", chapitre X, pages 550 et 551.

LOYER PAR PIÈCE À DES NIVEAUX SPÉCIFIÉS DE LOYERS MENSUELS CHEZ LES FAMILLES LOCATAIRES SECOURUES COMPARATIVEMENT AU LOYER DE TOUTES LES FAMILLES, 1936

Loyer mensuel	Winnipeg		Regina		Saskatoon		Calgary		Edmonton	
	Locataires secourus	Tous locataires	Locataires secourus	Tous locataires	Locataires secourus	Tous locataires	Locataires secourus	Tous locataires	Locataires secourus	Tous locataires
	$	$	$	$	$	$	$	$	$	$
Moins de $10	4·3	4·0	2·6	2·8	1·8	2·2	4·4	3·1	2·6	3·1
$10-$14	4·2	4·3	3·1	3·6	2·4	2·8	4·2	4·3	3·9	3·8
15- 19	3·6	4·0	3·2	3·9	2·7	3·6	4·1	4·1	3·8	4·2
20- 24	3·5	4·8	3·8	4·5	3·4	4·1	4·5	4·6	3·9	4·4

Comme on le peut prévoir, il existe une relation définie entre le montant du loyer et le nombre de pièces par ménage et par personne chez les familles secourues. L'exposé qui suit montre les moyennes sous ces deux rubriques pour l'échantillon de familles secourues dans les cinq villes des Prairies en 1936. La petite moyenne de pièces par ménage à Calgary et à Edmonton à tous les niveaux de revenu se rattache à n'en pas douter au fait que plus d'un cinquième des familles secourues dans ces deux villes vivent dans des appartements. Dans les villes de l'Ouest, cette proportion est d'environ 10 p.c. Les loyers à Calgary sont en moyenne plus élevés qu'à Edmonton tant dans l'échantillon des familles secourues que dans l'échantillon général, ce qui peut expliquer les différences de loyer par pièce à des niveaux parallèles de loyer familial dans ces deux échantillons. Le loyer par pièce chez les familles secourues d'Edmonton est sensiblement plus bas que dans l'échantillon général des familles locataires, tandis que, comme on l'a remarqué dans le paragraphe précédent, il n'existe pas de telle différence dans les données de Calgary.

MOYENNE DE PIÈCES PAR MÉNAGE ET PAR PERSONNE À DES NIVEAUX SPÉCIFIÉS DE LOYER MENSUEL CHEZ LES FAMILLES LOCATAIRES SECOURUES, 1936

Loyer mensuel	Winnipeg		Regina		Saskatoon		Calgary		Edmonton	
	Pièces par ménage	Pièces par personne	Pièces par ménage	Pièces par personne	Pièces par ménage	Pièces par personne	Pièces par ménage	Pièces par personne	Pièces par ménage	Pièces par personne
Locataires secourus	3·8	0·87	3·9	0·82	4·4	0·91	3·3	0·79	3·5	0·75
Moins de	1·9	0·66	2·9	0·81	3·8	0·90	1·9	0·70	2·8	0·60
$10-$14	2·9	0·82	3·7	0·80	4·6	0·90	2·9	0·83	2·9	0·71
15- 19	4·5	0·84	4·9	0·81	5·7	0·94	3·8	0·78	4·1	0·79
20- 24	5·8	0·96	5·3	0·85	5·8	0·85	4·5	0·73	5·3	0·88
25 et plus	6·3	1·20	5·4	1·17	5·1	0·86	4·5	1·05	6·1	1·18
Echantillon général	-	1·07	-	1·05	-	1·16	-	1·11	-	1·03

PARTIE II

TABLEAU 1. Pourcentage de ménages ruraux et urbains, d'après le nombre de pièces occupées, Canada et provinces, et villes de 30,000 habitants et plus, 1931

Nombre de pièces	Canada	Ruraux									
		Canada	Ile du Prince-Edouard	Nouvelle-Ecosse	Nouveau-Brunswick	Québec	Ontario	Manitoba	Saskatchewan	Alberta	Colombie Britannique
	p.c.	p.c.	p.c.	p.c.	p.c.	p.c.	p.c.	p.c.	p.c.	p.c.	p.c.
Tous ménages	**100·00**	**100·00**	**100·00**	**100·00**	**100·00**	**100·00**	**100·00**	**100·00**	**100·00**	**100·00**	**100·00**
Ménages de—											
1 pièce	3·74	5·61	0·51	0·83	1·77	2·07	2·31	7·11	10·18	15·55	11·24
2 pièces	6·70	9·69	1·93	3·02	5·55	6·38	4·38	16·25	18·48	18·79	13·75
3 "	8·79	10·27	3·07	5·41	6·57	8·81	6·10	14·11	17·47	16·06	13·81
4 "	13·85	13·80	6·16	9·72	10·59	13·30	9·79	16·57	18·02	18·31	21·38
5 "	15·23	12·76	8·93	11·24	10·42	12·63	12·26	15·78	12·77	12·11	16·23
6 "	18·23	13·26	13·27	15·18	12·90	13·59	17·16	11·87	9·19	8·47	10·65
7 "	12·68	10·81	14·57	15·99	11·97	12·76	14·81	7·45	5·62	4·63	5·75
8 "	9·45	9·92	18·31	17·10	14·59	12·89	13·33	5·11	4·01	3·21	3·41
9 "	4·73	5·59	12·00	9·47	8·95	7·15	8·00	2·47	1·81	1·33	1·39
10 "	3·11	3·95	10·04	6·35	7·66	4·66	5·90	1·43	1·09	0·72	0·89
11-15 "	2·92	3·70	10·58	5·35	8·48	4·60	5·51	1·02	0·74	0·54	0·77
16-20 "	0·22	0·21	0·57	0·30	0·48	0·34	0·26	0·05	0·02	0·02	0·06
21 et plus	0·04	0·03	0·05	0·02	0·02	0·07	0·03	0·01	[1]	[1]	0·02
Non connu	0·31	0,40	0·01	0·02	0·05	0·75	0·16	0·77	0·60	0·26	0·65

Nombre de pièces	Urbains									
	Canada	Ile du Prince-Edouard	Nouvelle-Ecosse	Nouveau-Brunswick	Québec	Ontario	Manitoba	Saskatchewan	Alberta	Colombie Britannique
	p.c.	p.c.	p.c.	p.c.	p.c.	p.c.	p.c.	p.c.	p.c.	p.c.
Tous ménages	**100·00**	**100·00**	**100·00**	**100·00**	**100·00**	**100·00**	**100·00**	**100·00**	**100·00**	**100·00**
Ménages de—										
1 pièce	2·21	0·59	1·11	0·61	1·28	1·22	3·38	6·42	6·35	5·08
2 pièces	4·27	2·16	3·98	2·40	2·60	3·33	6·49	9·19	9·40	7·48
3 "	7·58	2·68	6·97	4·28	6·76	6·49	11·96	11·45	10·55	9·74
4 "	13·88	8·24	11·17	9·01	18·25	8·92	14·39	17·19	16·67	21·67
5 "	17·25	10·03	13·26	14·94	20·54	14·01	20·05	18·43	19·88	20·07
6 "	22·29	18·03	18·41	19·72	18·92	28·17	18·98	16·72	17·71	16·66
7 "	14·20	18·55	17·94	16·81	13·27	16·79	11·67	10·07	9·54	9·44
8 "	9·06	15·57	12·46	14·12	8·68	10·83	6·18	5·38	5·46	5·14
9 "	4·04	9·04	6·48	7·64	3·82	4·80	3·09	2·14	1·90	1·99
10 "	2·42	7·30	3·96	4·91	2·37	2·78	1·93	1·39	1·12	1·14
11-15 pièces	2·29	6·78	3·93	4·98	2·72	2·32	1·63	0·99	0·96	1·02
16-20 "	0·22	0·80	0·26	0·45	0·36	0·18	0·09	0·10	0·11	0·15
21 et plus	0·06	0·09	0·06	0·10	0·11	0·03	0·03	0·02	0·02	0·06
Non connu	0·23	0·14	0·01	0·03	0·31	0·13	0·13	0·51	0·33	0·36

Nombre de pièces	Villes de 30,000 habitants et plus	Halifax, N.-E.	Saint John, N.-B.	Montréal, Qué.	Québec, Qué.	Verdun, Qué.	Trois-Rivières, Qué.	Toronto, Ont.	Hamilton, Ont.	Ottawa, Ont.	London, Ont.
	p.c.	p.c.	p.c.	p.c.	p.c.	p.c.	p.c.	p.c.	p.c.	p.c.	p.c.
Tous ménages	**100·00**	**100·00**	**100·00**	**100·00**	**100·00**	**100·00**	**100·00**	**100·00**	**100·00**	**100·00**	**100·00**
Ménages de—											
1 pièce	2·50	1·73	0·46	1·95	0·62	0·18	0·37	1·40	1·68	1·24	0·89
2 pièces	4·43	6·93	1·80	2·55	2·28	0·61	2·11	4·69	3·06	2·84	1·28
3 "	8·65	11·11	5·25	7·52	7·80	7·33	5·12	10·46	5·64	4·92	2·38
4 "	15·17	15·62	11·36	19·57	22·43	34·39	18·43	9·82	9·07	8·58	4·88
5 "	18·02	14·43	20·60	22·94	18·73	32·88	25·54	12·33	17·75	12·16	16·51
6 "	23·60	17·26	26·16	20·16	17·43	19·22	23·65	32·11	34·28	20·42	32·49
7 "	12·72	15·79	17·29	14·30	11·65	3·44	11·34	10·24	15·70	22·12	21·88
8 "	7·44	7·08	8·67	6·55	8·28	1·16	7·03	9·85	6·50	11·81	10·60
9 "	3·05	4·10	3·76	2·10	3·77	0·45	2·86	4·21	2·89	6·09	4·50
10 "	1·78	2·67	2·05	1·02	2·63	0·17	1·82	2·42	1·62	4·42	2·30
11-15 pièces	1·66	2·92	2·26	1·04	3·66	0·15	1·45	2·14	1·46	4·68	1·78
16-20 "	0·17	0·21	0·27	0·16	0·53	0·02	0·23	0·17	0·14	0·35	0·19
21 et plus	0·05	0·12	0·04	0·07	0·19	[1]	0·05	0·04	0·02	0·07	0·02
Non connu	0·16	0·03	0·03	0·07	[1]	[1]	[1]	0·12	0·19	0·30	0·30

[1] Moins de 0·01 pour cent.

TABLEAU 1. Pourcentage de ménages ruraux et urbains, d'après le nombre de pièces occupées, Canada et provinces, et villes de 30,000 habitants et plus, 1931—Fin

Nombre de pièces	Windsor, Ont.	Kitchener, Ont.	Brantford, Ont.	Winnipeg, Man.	Regina, Sask.	Saskatoon, Sask.	Calgary, Alta.	Edmonton, Alta.	Vancouver, C.B.	Victoria, C.B.
	p.c.	p.c.	p.c.	p.c.	p.c.	p.c.	p.c.	p.c.	p.c.	p.c.
Tous ménages	**100·00**	**100·00**	**100·00**	**100·00**	**100·00**	**100·00**	**100·00**	**100·00**	**100·00**	**100·00**
Ménages de—										
1 pièce	1·36	1·70	1·26	3·77	7·46	6·21	5·89	7·12	5·04	6·52
2 pièces	3·93	4·34	2·28	6·90	9·61	7·34	8·98	8·18	7·71	4·73
3 "	8·19	9·54	3·31	12·69	10·34	8·20	10·53	9·13	10·28	8·18
4 "	9·37	8·12	6·81	13·81	15·79	14·90	12·95	17·30	23·39	13·70
5 "	22·72	8·39	12·68	20·26	20·83	19·68	21·85	20·37	19·25	22·22
6 "	27·40	29·90	35·31	18·40	17·13	17·81	19·34	17·54	16·00	19·53
7 "	13·38	20·63	20·61	10·79	8·78	12·38	9·47	10·52	9·06	11·51
8 "	8·42	10·45	9·88	5·90	4·74	6·32	6·15	5·34	4·89	6·99
9 "	2·69	3·46	3·97	3·21	2·13	3·05	2·02	1·85	1·92	2·67
10 "	1·42	1·63	2·02	2·12	1·79	1·70	1·19	1·19	1·06	1·84
11–15 "	0·98	1·17	1·59	1·86	1·12	1·21	1·11	0·96	0·94	1·33
16–20 "	0·10	0·11	0·12	0·10	0·08	0·14	0·12	0·13	0·12	0·34
21 et plus	[1]	[1]	[1]	0·02	0·02	0·03	0·01	0·05	0·07	0·05
Non connu	0·04	0·56	0·16	0·17	0·18	1·03	0·39	0·32	0·27	0·39

[1] Moins de 0·01 pour cent.

TABLEAU 2. Nombre et pourcentage de logements d'après les matériaux de construction, Canada et provinces, 1891-1931

Année	Canada	Ile du Prince-Edouard	Nouvelle-Ecosse	Nouveau-Brunswick	Québec	Ontario	Manitoba	Saskatchewan	Alberta	Colombie britannique
TOUS LOGEMENTS										
1891	856,607	18,389	79,102	54,718	246,644	406,948	30,790	–	–	20,016
1901	1,018,015	18,530	85,313	58,226	291,427	445,310	49,784	17,645	14,842	36,938
1911	1,408,689	18,237	93,784	60,930	340,196	529,190	85,720	118,283	87,672	74,677
1921	1,764,012	18,628	102,807	70,428	398,267	637,552	117,541	163,661	136,125	119,003
1931	1,984,286	18,521	101,630	72,197	387,052	745,889	134,663	192,752	165,366	166,216
P.C. DE LOGEMENTS DE BOIS										
1891	80·16	99·32	98·55	97·23	76·47	74·81	90·24	–	–	81·81
1901	72,56	98·32	98·45	94·56	69·69	63·11	86·95	71·88	71·33	83·06
1911	74·31	99·11	98·46	98·28	66·03	57·81	89·54	94·81	96·21	97·37
1921	72,93	99·37	98·56	97·36	65·66	51·19	92·45	95·41	96·01	96·32
1931	70·25	98·96	98·57	97·56	65·44	46·28	87·98	94·16	94·60	91·22
P.C. DE LOGEMENTS DE BRIQUE										
1891	15·34	0·39	0·33	1·55	17·66	20·94	3·46	–	–	1·90
1901	16·16	0·28	0·36	1·31	18·57	23·64	5·07	2·76	0·65	2·53
1911	20·05	0·37	1·08	1·42	27·44	33·69	5·93	1·29	1·34	1·45
1921	21·71	0·35	0·74	1·80	27·76	40·22	5·03	1·97	2·22	1·52
1931	23·16	0·52	0·55	1·66	28·63	44·26	5·49	1·94	2·18	1·25
P.C. DE LOGEMENTS DE PIERRE, DE BÉTON										
1891	4·50	0·29	1·12	1·22	5·87	4·25	6·30	–	–	16·29
1901	11·28	1·40	1·19	4·13	11·74	13·25	7·98	25·36	28·02	14·41
1911	5·64	0·52	0·46	0·30	6·53	8·50	4·53	3·90	2·45	1·18
1921	5·36	0·28	0·70	0·84	6·58	8·59	2·52	2·62	1·77	2·16
1931	6·59	0·52	0·88	0·78	5·93	9·46	6·53	3·90	3·22	7·53

TABLEAU 3. Nombre et pourcentage de logements ruraux et urbains d'après les matériaux de construction, Canada et provinces, et villes de 30,000 habitants et plus, 1931 et 1921

Province ou ville	1931				1921			
	Tous logements	Pourcentage de logements de			Tous logements	Pourcentage de logements de		
		Bois	Brique	Pierre, béton, etc.		Bois	Brique	Pierre, béton, etc.
CANADA—								
Rural	**1,002,397**	**86·58**	**9·25**	**4·17**	**920,424**	**88·59**	**7·90**	**3·51**
Ile du Prince-Edouard	14,390	99·33	0·13	0·54	14,620	99·76	0·09	0·15
Nouvelle-Ecosse	59,734	99·72	0·06	0·22	62,008	99·75	0·03	0·22
Nouveau-Brunswick	51,431	99·38	0·23	0·39	49,372	99·05	0·40	0·55
Québec	175,833	92·13	4·99	2·88	177,575	94·12	3·67	2·21
Ontario	304,589	65·07	26·45	8·48	274,429	69·55	23·02	7·43
Manitoba	78,787	93·58	2·42	4·00	70,558	95·40	2·06	2·54
Saskatchewan	131,188	97·66	0·54	1·80	116,636	97·20	0·52	2·28
Alberta	105,508	98·21	0·34	1·45	87,401	97·70	0·49	1·81
Colombie Britannique	80,937	95·45	0·28	4·27	67,825	97·24	0·43	2·33
Urbain	**981,889**	**53·57**	**37·37**	**9·06**	**843,588**	**55·84**	**36·79**	**7·37**
Ile du Prince-Edouard	4,131	97·68	1·89	0·43	4,008	97·96	1·32	0·72
Nouvelle-Ecosse	41,896	96·94	1·24	1·82	40,799	96·75	1·82	1·43
Nouveau-Brunswick	20,766	93·06	5·18	1·76	21,056	93·41	5·07	1·52
Québec	211,219	43·23	48·31	8·46	220,692	42·76	47·15	10·09
Ontario	441,300	33·32	56·55	10·13	363,123	37·31	53·21	9·48
Manitoba	55,876	80·10	9·82	10·08	46,983	88·02	9·49	2·49
Saskatchewan	61,564	84·10	4·93	10·97	47,025	90·99	5·57	3·44
Alberta	59,858	88·25	5·42	6·33	48,724	92·97	5·33	1·70
Colombie Britannique	85,279	87·21	2·17	10·62	51,178	95·10	2·98	1·92
Villes de 30,000 habitants et plus—								
Halifax, N.-E	8,980	90·60	2·86	6·54	9,225	89·04	6·20	4·76
Saint John, N.-B	5,899	89·15	9·27	1·58	6,980	87·64	10·44	1·92
Montréal, Qué	71,997	6·48	80·22	13·30	94,895	10·75	72·30	16·95
Québec, Qué	13,144	16·34	74·19	9·47	15,613	23·74	68·44	7·82
Verdun, Qué	4,893	5·60	89·99	4·41	4,730	9·75	87·61	2·64
Trois-Rivières, Qué	3,857	45·45	47·37	7·18	3,502	65·93	26·27	7·80
Toronto, Ont	120,419	4·86	84·99	10·15	98,595	6·65	80·46	12·89
Hamilton, Ont	32,155	33·33	63·75	2·92	24,126	32·34	63·95	3·71
Ottawa, Ont	22,000	25·64	68·66	5·70	19,602	31·01	62·69	6·30
London, Ont	16,412	28·88	60·05	11·07	14,176	38·94	58·25	2·81
Windsor, Ont	11,891	48·11	42·87	9·02	7,800	68·71	22·09	9·20
Kitchener, Ont	5,990	5·46	91·22	3·32	4,201	9·38	85·57	5·05
Brantford, Ont	6,953	13·98	81·04	4·98	6,619	16·45	78·00	5·55
Winnipeg, Man	35,778	76·77	9·97	13·26	29,895	88·16	9·34	2·50
Regina, Sask	9,635	67·44	9·07	23·49	6,191	82·44	13·00	4·56
Saskatoon, Sask	8,275	74·51	4·56	20·93	5,290	91·11	6·64	2·25
Calgary, Alta	16,292	81·68	6·69	11·63	13,031	90·87	7·50	1·63
Edmonton, Alta	16,029	88·06	5·81	6·13	12,445	94·70	4·44	0·86
Vancouver, C.B	50,194	83·93	1·79	14·28	21,489	94·69	3·35	1·96
Victoria, C.B	9,045	86·06	6·10	7·84	8,595	90·82	6·48	2·70

TABLEAU 4. Distribution numérique des ménages ruraux et urbains d'après le genre d'habitation, Canada et provinces, et villes de 30,000 habitants et plus, 1931

Province ou ville	Tous genres d'habitations[1]	Maisons simples	Semi-détachées	Appartements et plain-pied	Rangées ou terrasses	Hôtels et maisons louant des chambres	Autres et non spécifiées
CANADA	**2,266,071**	**1,718,460**	**159,573**	**338,187**	**36,408**	**6,575**	**6,868**
Ile du Prince-Edouard	18,774	17,327	1,116	193	97	36	5
Nouvelle-Ecosse	108,988	93,787	7,086	6,907	894	204	110
Nouveau-Brunswick	80,522	64,666	2,998	12,515	113	179	51
Québec	538,161	271,160	34,931	220,553	8,825	1,678	1,014
Ontario	813,908	624,210	105,240	57,637	23,070	1,817	1,934
Manitoba	149,494	132,573	2,530	12,113	1,333	464	481
Saskatchewan	200,372	191,673	1,452	5,913	327	446	561
Alberta	174,692	163,276	1,932	7,763	517	535	669
Colombie Britannique	181,160	159,788	2,288	14,593	1,232	1,216	2,043
Rural	**1,019,582**	**982,948**	**18,298**	**9,507**	**1,179**	**1,449**	**6,201**
Ile du Prince-Edouard	14,490	14,312	136	26	-	14	2
Nouvelle-Ecosse	60,991	59,261	1,147	374	50	64	95
Nouveau-Brunswick	52,885	50,677	799	1,281	19	58	51
Québec	179,647	172,703	2,756	2,686	149	361	992
Ontario	311,317	293,599	11,437	3,576	436	453	1,816
Manitoba	79,573	78,259	356	341	79	103	435
Saskatchewan	132,624	131,476	482	206	18	35	407
Alberta	106,405	104,810	540	277	145	84	549
Colombie Britannique	81,650	77,851	645	740	283	277	1,854
Urbain	**1,246,489**	**735,512**	**141,275**	**328,680**	**35,229**	**5,126**	**667**
Ile du Prince-Edouard	4,284	3,015	980	167	97	22	3
Nouvelle-Ecosse	47,997	34,526	5,939	6,533	844	140	15
Nouveau-Brunswick	27,637	13,989	2,199	11,234	94	121	-
Québec	358,514	98,457	32,175	217,867	8,676	1,317	22
Ontario	502,591	330,611	93,803	54,061	22,634	1,364	118
Manitoba	69,921	54,314	2,174	11,772	1,254	361	46
Saskatchewan	67,748	60,197	970	5,707	309	411	154
Alberta	68,287	58,466	1,392	7,486	372	451	120
Colombie Britannique	99,510	81,937	1,643	13,853	939	939	189
Villes de 30,000 habitants et plus—							
Halifax, N.-E.	12,190	6,619	1,503	3,481	544	43	-
Saint John, N.-B.	10,922	1,969	344	8,492	85	32	-
Montréal, Qué.	171,317	9,469	9,231	147,347	4,762	503	5
Québec, Qué.	23,123	4,063	3,588	14,339	1,053	80	-
Verdun, Qué.	13,917	427	433	13,026	28	3	-
Trois-Rivières, Qué.	6,207	1,308	1,009	3,420	454	16	-
Toronto, Ont.	149,966	51,015	64,590	20,881	13,052	377	51
Hamilton, Ont.	37,262	26,478	4,682	4,513	1,544	43	2
Ottawa, Ont.	27,699	12,936	4,746	6,354	3,622	39	2
London, Ont.	17,578	14,976	992	1,395	186	28	1
Windsor, Ont.	14,921	10,357	495	3,791	257	20	1
Kitchener, Ont.	7,202	5,778	473	758	180	13	-
Brantford, Ont.	7,498	6,402	650	368	67	10	1
Winnipeg, Man.	48,553	35,043	1,735	10,361	1,155	252	7
Regina, Sask.	12,064	9,778	172	1,945	122	45	2
Saskatoon, Sask.	9,762	8,240	68	1,292	98	53	11
Calgary, Alta.	20,531	16,422	397	3,323	223	146	20
Edmonton, Alta.	18,997	15,313	631	2,839	85	114	15
Vancouver, C.B.	61,250	48,656	1,067	10,375	432	601	119
Victoria, C.B.	10,517	8,401	104	1,599	327	79	7

[1] A l'exclusion des institutions.

TABLEAU 5. Pourcentage de ménages ruraux et urbains d'après le genre d'habitations, Canada et provinces, et villes de 30,000 habitants et plus, 1931

Province ou ville	Tous genres d'habitations[1]	Maisons simples	Semi-détachées	Appartements et plain-pied	Rangées ou terrasses	Hôtels et maisons louant des chambres	Autres non spécifiées
CANADA	**100·00**	**75·83**	**7·04**	**14·92**	**1·61**	**0·29**	**0·31**
Ile du Prince-Edouard	100·00	92·29	5·94	1·03	0·52	0·19	0·03
Nouvelle-Ecosse	100·00	86·05	6·50	6·34	0·82	0·19	0·10
Nouveau-Brunswick	100·00	80·31	3·72	15·54	0·14	0·23	0·06
Québec	100·00	50·39	6·49	40·98	1·64	0·31	0·19
Ontario	100·00	76·69	12·93	7·08	2·84	0·22	0·24
Manitoba	100·00	88·68	1·69	8·10	0·89	0·31	0·33
Saskatchewan	100·00	95·66	0·72	2·96	0·16	0·22	0·28
Alberta	100·00	93·47	1·11	4·44	0·30	0·30	0·38
Colombie Britannique	100·00	88·20	1·26	8·06	0·68	0·67	1·13
Rural	**100·00**	**96·41**	**1·79**	**0·93**	**0·12**	**0·14**	**0·61**
Ile du Prince-Edouard	100·00	98·77	0·94	0·18	–	0·10	0·01
Nouvelle-Ecosse	100·00	97·16	1·88	0·61	0·08	0·11	0·16
Nouveau-Brunswick	100·00	95·82	1·51	2·42	0·04	0·11	0·10
Québec	100·00	96·13	1·54	1·50	0·08	0·20	0·55
Ontario	100·00	94·31	3·67	1·15	0·14	0·15	0·58
Manitoba	100·00	98·35	0·45	0·43	0·10	0·13	0·54
Saskatchewan	100·00	99·13	0·36	0·16	0·01	0·03	0·31
Alberta	100·00	98·50	0·51	0·26	0·14	0·08	0·51
Colombie Britannique	100·00	95·35	0·79	0·90	0·35	0·34	2·27
Urbain	**100·00**	**59·01**	**11·33**	**26·37**	**2·83**	**0·41**	**0·05**
Ile du Prince-Edouard	100·00	70·38	22·88	3·90	2·26	0·51	0·07
Nouvelle-Ecosse	100·00	71·94	12·37	13·61	1·76	0·29	0·03
Nouveau-Brunswick	100·00	50·62	7·96	40·65	0·34	0·43	–
Québec	100·00	27,46	8·97	60·77	2·42	0·37	0·01
Ontario	100·00	65·78	18·67	10·76	4·50	0·27	0·02
Manitoba	100·00	77·68	3·11	16·84	1·79	0·52	0·06
Saskatchewan	100·00	88·85	1·43	8·42	0·46	0·61	0·23
Alberta	100·00	85·62	2·04	10·96	0·54	0·66	0·18
Colombie Britannique	100·00	82·34	1·65	13·92	0·95	0·95	0·19
Villes de 30,000 habitants et plus—							
Halifax, N.-E.	100·00	54·30	12·34	28·55	4·46	0·35	–
Saint John, N.-B.	100·00	18·03	3·15	77·75	0·78	0·29	–
Montréal, Qué.	100·00	5·53	5·39	86·01	2·78	0·29	[1]
Québec, Qué.	100·00	17·57	15·52	62·01	4·55	0·35	–
Verdun, Qué.	100·00	3·07	3·11	93·60	0·20	0·02	–
Trois-Rivières, Qué.	100·00	21·07	16·26	55·10	7·31	0·26	–
Toronto, Ont.	100·00	34·02	43·07	13·92	8·70	0·25	0·04
Hamilton, Ont.	100·00	71·06	12·56	12·11	4·14	0·12	0·01
Ottawa, Ont.	100·00	46·70	17·13	22·94	13·08	0·14	0·01
London, Ont.	100·00	85·20	5·64	7·93	1·06	0·16	0·01
Windsor, Ont.	100·00	69·41	3·32	25·41	1·72	0·13	0·01
Kitchener, Ont.	100·00	80·23	6·57	10·52	2·50	0·18	–
Brantford, Ont.	100·00	85·38	8·67	4·91	0·89	0·14	0·01
Winnipeg, Man.	100·00	72·18	3·57	21·34	2·38	0·52	0·01
Regina, Sask.	100·00	81·05	1·43	16·12	1·01	0·37	0·02
Saskatoon, Sask.	100·00	84·41	0·70	13·24	1·00	0·54	0·11
Calgary, Alta.	100·00	79·99	1·93	16·18	1·09	0·71	0·10
Edmonton, Alta.	100·00	80·61	3·32	14·94	0·45	0·60	0·08
Vancouver, C.B.	100·00	79·44	1·74	16·94	0·71	0·98	0·19
Victoria, C.B.	100·00	79·88	0·99	15·20	3·11	0·75	0·07

[1] Moins de 0·01 pour cent.

TABLEAU 6. Pourcentage de la population dans les ménages ruraux et urbains d'après le genre d'habitation, Canada et provinces, et villes de 30,000 habitants et plus, 1931

Province ou ville	Population totale des ménages	Pourcentage de la population vivant dans des					
		Maisons simples	Maisons semi-détachées	Apparte-ments et plain-pied	Rangées ou terrasses	Hôtels et maisons louant des chambres	Autres et non spécifiées
CANADA	**10,152,844**	**76·32**	**7·07**	**13·56**	**1·70**	**0·90**	**0·45**
Ile du Prince-Edouard	87,004	92·11	5·74	0·77	0·55	0·79	0·04
Nouvelle-Ecosse	504,132	85·75	7·14	5·51	0·88	0·49	0·23
Nouveau-Brunswick	402,344	82·77	3·48	12·89	0·13	0·60	0·13
Québec	2,790,748	54·73	6·32	36·31	1·62	0·78	0·24
Ontario	3,373,110	77·23	13·41	5·12	3·19	0·68	0·37
Manitoba	688,022	90·30	1·80	5·37	0·95	0·93	0·65
Saskatchewan	909,815	96·48	0·64	1·75	0·15	0·54	0·44
Alberta	722,152	94·30	1·06	2·82	0·29	1·06	0·47
Colombie Britannique	675,517	87·47	1·22	5·45	0·65	3·34	1·87
Rural	**4,732,362**	**96·25**	**1·67**	**0·78**	**0·10**	**0·33**	**0·87**
Ile du Prince-Edouard	66,955	98·54	0·78	0·17	–	0·50	0·01
Nouvelle-Ecosse	278,348	96·93	1·82	0·53	0·10	0·23	0·39
Nouveau-Brunswick	275,900	96·27	1·32	1·94	0·03	0·26	0·18
Québec	1,041,952	96·54	1·30	1·21	0·08	0·30	0·57
Ontario	1,317,779	94·14	3·63	0·87	0·13	0·37	0·86
Manitoba	380,759	97·73	0·44	0·38	0·11	0·23	1·11
Saskatchewan	628,006	98·97	0·34	0·14	0·01	0·05	0·49
Alberta	449,153	98·02	0·48	0·26	0·15	0·45	0·64
Colombie Britannique	293,510	93·01	0·82	0·69	0·31	1·11	4·06
Urbain	**5,420,482**	**58·92**	**11·79**	**24·72**	**3·09**	**1·40**	**0·08**
Ile du Prince-Edouard	20,049	70·64	22·29	2·81	2·38	1·72	0·16
Nouvelle-Ecosse	225,784	71·96	13·70	11·66	1·84	0·81	0·03
Nouveau-Brunswick	126,444	53·32	8·19	36·77	0·34	1·38	–
Québec	1,748,796	29·82	9·31	57·23	2·53	1·07	0·04
Ontario	2,055,331	66·38	19·69	7·83	5·15	0·89	0·06
Manitoba	307,263	81·08	3·48	11·55	2·00	1·82	0·07
Saskatchewan	281,809	90·94	1·29	5·38	0·46	1·63	0·30
Alberta	272,999	88·19	2·02	7·03	0·51	2·07	0·18
Colombie Britannique	382,007	83·21	1·51	9·10	0·92	5·07	0·19
Villes de 30,000 habitants et plus—							
Halifax, N.-E.	56,078	55·30	13·31	25·00	4·98	1·41	–
Saint John, N.-B.	46,402	18·64	3·38	76·05	0·82	1·11	–
Montréal, Qué.	794,384	6·26	5·94	83·69	3·04	1·07	[1]
Québec, Qué.	123,255	18·57	16·16	59·40	4·74	1·13	–
Verdun, Qué.	59,494	3·51	3·40	92·84	0·21	0·04	–
Trois-Rivières, Qué.	33,996	22·05	16·78	52·98	7·52	0·67	–
Toronto, Ont.	619,987	34·42	45·17	9·52	9·82	0·98	0·09
Hamilton, Ont.	153,829	73·39	13·22	8·46	4·58	0·33	0·02
Ottawa, Ont.	122,282	49·12	19·23	15·73	15·36	0·55	0·01
London, Ont.	68,388	86·70	6·00	5·55	1·26	0·48	0·01
Windsor, Ont.	62,538	74·52	3·36	20·00	1·70	0·41	0·01
Kitchener, Ont.	30,372	82·85	6·98	7·17	2·33	0·67	–
Brantford, Ont.	29,671	86·22	9·05	3·30	1·11	0·31	0·01
Winnipeg, Man.	215,317	76·80	4·05	14·47	2·66	1·99	0·03
Regina, Sask.	52,022	86·01	1·50	9·95	1·03	1·37	0·14
Saskatoon, Sask.	42,190	87·66	0·79	8·31	1·04	2·09	0·11
Calgary, Alta.	82,134	83·81	1·97	10·76	1·06	2·26	0·14
Edmonton, Alta.	77,400	84·63	3·38	8·95	0·41	2·58	0·05
Vancouver, C.B.	240.052	80·47	1·55	11·18	0·72	5·93	0·15
Victoria, C.B.	37,041	83·76	0·84	8·44	3·53	3·36	0·07

[1] Moins de 0·01 pour cent.

TABLEAU 7. Nombre de personnes, d'enfants et de pièces par ménage, et nombre de pièces par personne, selon le genre d'habitation, Canada, provinces et villes de 30,000 habitants et plus, 1931

Province ou ville	Nombre de personnes par ménage				Nombre d'enfants par ménage[1]			
	Maisons simples	Maisons semi-détachées	Appartements et plain-pied	Rangées ou terrasses	Maisons simples	Maisons semi-détachées	Appartements et plain-pied	Rangées ou terrasses
CANADA	**4·51**	**4·50**	**4·07**	**4·74**	**2·19**	**2·03**	**1·84**	**2·07**
Ile du Prince-Edouard	4·63	4·47	3·49	4·92	2·20	2·13	1·14	2·25
Nouvelle-Ecosse	4·61	5·08	4·03	4·96	2·22	2·68	1·79	2·54
Nouveau-Brunswick	5·15	4·67	4·14	4·58	2·68	2·24	1·88	2·31
Québec	5·63	5·05	4·59	5·11	3·26	2·62	2·29	2·39
Ontario	4·17	4·30	2·99	4·66	1·84	1·81	0·94	2·02
Manitoba	4·69	4·89	3·05	4·91	2·32	2·09	0·97	1·78
Saskatchewan	4·58	4·00	2·70	4·17	2·33	1·63	0·78	1·71
Alberta	4·17	3·96	2·62	3·98	1·98	1·60	0·77	1·74
Colombie Britannique	3·70	3·59	2·52	3·58	1·51	1·34	0·66	0·96
Villes de 30,000 habitants et plus—								
Halifax, N.-E.	4·69	4·96	4·03	5·13	2·09	2·26	1·75	2·56
Saint John, N.-B.	4·39	4·56	4·16	4·49	1·89	2·17	1·90	2·25
Montréal, Qué.	5·25	5·11	4·51	5·06	2·58	2·55	2·19	2·17
Québec, Qué.	5·63	5·55	5·11	5·55	3·11	3·10	2·78	2·66
Verdun, Qué.	4·89	4·67	4·24	4·54	2·57	2·48	2·05	2·13
Trois-Rivières, Qué.	5·73	5·66	5·27	5·63	3·22	3·27	2·91	3·38
Toronto, Ont.	4·18	4·34	2·83	4·67	1·65	1·76	0·83	1·95
Hamilton, Ont.	4·26	4·34	2·88	4·57	1·81	1·84	0·85	2·03
Ottawa, Ont.	4·64	4·95	3·03	5·19	2·12	2·48	0·99	2·52
London, Ont.	3·96	4·13	2·72	4·65	1·62	1·44	0·69	1·56
Windsor, Ont.	4·50	4·25	3·30	4·14	2·00	1·79	1·12	1·64
Kitchener, Ont.	4·36	4·48	2·87	3·93	1·92	2·11	0·86	1·58
Brantford, Ont.	4·00	4·13	2·66	4·94	1·69	1·76	0·73	2·02
Winnipeg, Man.	4·72	5·02	3·01	4·96	2·10	1·97	0·91	1·68
Regina, Sask.	4·58	4·54	2·66	4·39	2·05	1·93	0·73	1·79
Saskatoon, Sask.	4·49	4·90	2·71	4·50	2·00	1·64	0·70	1·68
Calgary, Alta.	4·19	4·07	2·66	3·92	1·78	1·52	0·77	1·41
Edmonton, Alta.	4·28	4·14	2·44	3·74	1·94	1·67	0·65	1·41
Vancouver, C.B.	3·97	3·48	2·59	3·99	1·64	1·21	0·69	1·19
Victoria, C.B.	3·69	3·00	1·96	4·00	1·46	1·09	0·40	0·76

Province ou ville	Nombre de pièces par ménage				Nombre de pièces par personne			
	Maisons simples	Maisons semi-détachées	Appartements et plain-pied	Rangées ou terrasses	Maisons simples	Maisons semi-détachées	Appartements et plain-pied	Rangées ou terrasses
CANADA	**5·77**	**5·87**	**4·80**	**5·68**	**1·28**	**1·30**	**1·18**	**1·20**
Ile du Prince-Edouard	7·57	6·48	5·05	6·25	1·64	1·45	1·45	1·27
Nouvelle-Ecosse	6·79	5·63	4·51	5·18	1·47	1·11	1·12	1·04
Nouveau-Brunswick	6·93	6·34	5·69	6·19	1·35	1·36	1·37	1·35
Québec	6·35	6·15	5·24	6·25	1·13	1·22	1·14	1·22
Ontario	6·50	5·87	4·19	5·71	1·56	1·36	1·40	1·22
Manitoba	4·92	4·81	3·46	4·55	1·05	0·98	1·14	0·93
Saskatchewan	4·31	4·53	2·79	4·84	0·94	1·13	1·03	1·16
Alberta	4·20	4·56	2·67	3·52	1·01	1·15	1·02	0·88
Colombie Britannique	4·69	4·44	2·97	3·61	1·27	1·24	1·18	1·01
Villes de 30,000 habitants et plus—								
Halifax, N.-E.	6·23	5·67	4·41	5·33	1·33	1·14	1·09	1·04
Saint John, N.-B.	7·21	6·62	5·73	6·29	1·64	1·45	1·38	1·40
Montréal, Qué.	6·82	6·29	5·26	6·10	1·30	1·23	1·17	1·21
Québec, Qué.	6·76	6·02	5·40	7·56	1·20	1·08	1·06	1·36
Verdun, Qué.	5·88	5·47	4·76	6·64	1·20	1·17	1·12	1·46
Trois-Rivières, Qué.	6·54	5·70	5·33	5·47	1·14	1·01	1·01	0·97
Toronto, Ont.	6·50	5·87	3·96	5·43	1·55	1·35	1·40	1·16
Hamilton, Ont.	6·13	5·75	4·03	5·63	1·44	1·32	1·39	1·23
Ottawa, Ont.	7·30	6·67	4·79	6·58	1·57	1·35	1·58	1·27
London, Ont.	6·51	6·48	4·50	6·31	1·64	1·57	1·65	1·36
Windsor, Ont.	6·11	5·84	4·26	5·49	1·36	1·38	1·29	1·32
Kitchener, Ont.	6·21	5·48	3·55	4·87	1·43	1·22	1·23	1·24
Brantford, Ont.	6·38	5·80	3·84	4·84	1·60	1·40	1·45	0·98
Winnipeg, Man.	5·75	4·81	3·48	4·53	1·22	0·96	1·16	0·91
Regina, Sask.	5·19	5·29	2·72	4·84	1·13	1·17	1·02	1·10
Saskatoon, Sask.	5·45	5·18	2·80	5·61	1·21	1·06	1·03	1·25
Calgary, Alta.	5·38	5·01	2·80	3·90	1·28	1·23	1·05	0·99
Edmonton, Alta.	5·33	4·90	2·39	5·27	1·25	1·18	0·98	1·41
Vancouver, C.B.	5·24	4·59	2·99	4·15	1·32	1·32	1·16	1·04
Victoria, C.B.	5·85	4·45	2·54	3·52	1·58	1·48	1·30	0·88

[1] Calculé pour les ménages d'une seule famille, parce que les données sur le nombre d'enfants n'existent que pour ce genre de ménage.

TABLEAU 8. Nombre de ménages et nombre de personnes, d'enfants et de pièces par ménage, et nombre de pièces par personne, selon la tenure, ménages ruraux et urbains, Canada et provinces, 1931

Province	Nombre de ménages			Nombre de personnes par ménage		
	Total	Ruraux	Urbains	Total	Ruraux	Urbains
CANADA	**2,252,729**	**1,012,014**	**1,240,715**	**4·45**	**4·62**	**4·30**
Ile du Prince-Edouard	18,734	14,475	4,259	4·61	4·60	4·62
Nouvelle-Ecosse	18,674	60,832	47,842	4·61	4·55	4·68
Nouveau-Brunswick	80,292	52,776	27,516	4·97	5·20	4·53
Québec	535,472	178,294	357,178	5·16	5·79	4·84
Ontario	810,157	309,048	501,109	4·12	4·21	4·06
Manitoba	148,590	79,074	69,516	4·56	4·75	4·34
Saskatchewan	199,385	132,202	67,183	4·52	4·73	4·11
Alberta	173,502	105,772	67,730	4·10	4·20	3·94
Colonbie Britannique	177,923	79,541	98,382	3·60	3·50	3·68
Propriétaires	**1,362,896**	**797,812**	**565,084**	**4·57**	**4·73**	**4·34**
Ile du Prince-Edouard	15,871	13,474	2,397	4·61	4·62	4·54
Nouvelle-Ecosse	75,208	52,216	22,992	4·57	4·55	4·63
Nouveau-Brunswick	54,117	43,390	10,727	5·15	5·30	4·55
Québec	256,629	150,562	106,067	5·69	5·99	5·26
Ontario	497,242	233,527	263,715	4·13	4·23	4·04
Manitoba	94,976	59,829	35,147	4·73	4·85	4·53
Saskatchewan	143,290	106,546	36,744	4·69	4·81	4·31
Alberta	121,491	85,470	36,021	4·25	4·29	4·18
Colombie Britannique	104,072	63,798	51,274	3·68	3·53	3·84
Locataires	**889,833**	**214,202**	**675,631**	**4·26**	**4·21**	**4·27**
Ile du Prince-Edouard	2,863	1,001	1,862	4·59	4·35	4·72
Nouvelle-Ecosse	33,466	8,616	24,850	4·68	4·53	4·73
Nouveau-Brunswick	26,175	93,386	16,789	4·62	4·78	4·52
Québec	278,843	27,732	251,111	4·67	4·74	4·67
Ontario	312,915	75,251	237,394	4·11	4·17	4·09
Manitoba	53,614	19,245	34,369	4·25	4·44	4·14
Saskatchewan	56,095	25,656	30,439	4·09	4·36	3·87
Alberta	52,011	20,302	31,709	3·74	3·84	3·67
Colombie Britannique	73,851	26,743	47,108	3·49	3·45	3·51

Province	Nombre d'enfants par ménage[1]			Nombre de pièces par ménage			Nombre de pièces par personne		
	Total	Ruraux	Urbains	Total	Ruraux	Urbains	Total	Ruraux	Urbains
CANADA	**2·20**	**2·41**	**2·02**	**5·63**	**5·48**	**5·75**	**1·27**	**1·19**	**1·34**
Ile du Prince-Edouard	2·31	2·33	2·22	7·47	7·58	7·12	1·62	1·65	1·54
Nouvelle-Ecosse	2·35	2·33	2·37	6·55	6·77	6·28	1·42	1·49	1·34
Nouveau-Brunswick	2·65	2·88	2·21	6·72	6·73	6·68	1·35	1·29	1·47
Québec	2·87	3·54	2·54	5·88	6·06	5·79	1·14	1·05	1·20
Ontario	1·84	1·97	1·76	6·23	6·46	6·09	1·51	1·53	1·50
Manitoba	2·26	2·53	1·96	4·80	4·41	5·24	1·05	0·93	1·21
Saskatchewan	2·33	2·54	1·91	4·26	3·98	4·81	0·94	0·84	1·17
Alberta	1·97	2·11	1·76	4·14	3·70	4·82	1·01	0·88	1·22
Colombie Britannique	1·49	1·47	1·51	4·54	4·11	4·89	1·26	1·17	1·33
Propriétaires	**2·22**	**2·41**	**1·96**	**6·06**	**5·70**	**6·57**	**1·33**	**1·21**	**1·51**
Ile du Prince-Edouard	2·17	2·20	2·00	7·73	7·72	7·79	1·68	1·67	1·72
Nouvelle-Ecosse	2·16	2·17	2·15	7·09	6·98	7·35	1·55	1·53	1·59
Nouveau-Brunswick	2·62	2·77	2·03	7·19	7·03	7·83	1·40	1·33	1·72
Québec	3·24	3·54	2·82	6·62	6·28	7·09	1·16	1·05	1·35
Ontario	1·76	1·89	1·65	6·81	6·80	6·82	1·65	1·61	1·69
Manitoba	2·37	2·54	2·07	5·02	4·44	6·01	1·06	0·92	1·33
Saskatchewan	2·41	2·54	2·03	4·38	4·03	5·38	0·93	0·84	1·25
Alberta	2·07	2·13	1·91	4·27	3·74	5·51	1·00	0·87	1·32
Colombie Britannique	1·54	1·47	1·60	4·93	4·33	5·54	1·34	1·23	1·44
Locataires	**1·96**	**2·02**	**1·94**	**4·96**	**4·64**	**5·06**	**1·16**	**1·10**	**1·18**
Ile du Prince-Edouard	2·22	2·20	2·23	6·07	5·75	6·25	1·32	1·32	1·32
Nouvelle-Ecosse	2·38	2·36	2·38	5·34	5·50	5·29	1·14	1·21	1·12
Nouveau-Brunswick	2·31	2·56	2·17	5·14	5·36	5·95	1·24	1·12	1·32
Québec	2·35	2·59	2·32	5·20	4·82	5·24	1·11	1·02	1·12
Ontario	1·77	1·94	1·72	5·31	5·40	5·29	1·29	1·29	1·29
Manitoba	1·88	2·22	1·69	4·40	4·32	4·45	1·04	0·97	1·07
Saskatchewan	1·92	2·19	1·69	3·97	3·78	4·13	0·97	0·87	1·07
Alberta	1·59	1·71	1·51	3·83	3·52	4·03	1·03	0·92	1·10
Colombie Britannique	1·31	1·30	1·31	4·00	3·67	4·19	1·15	1·06	1·19

[1] Les enfants des familles logeuses ne figurent pas dans la classification selon la tenure. Ils sont au nombre de 176,810 ou 0·08 par ménage dans tout le Canada.

TABLEAU 9. Nombre de ménages, nombre de personnes, d'enfants[1] et de pièces par ménage, et nombre de pièces par personne, selon la tenure, villes de 30,000 habitants et plus, 1931

Ville	Nombre de ménages	Nombre de personnes par ménage	Nombre d'enfants par ménage	Nombre de pièces par ménage	Nombre de pièces par personne
TOTAL					
Halifax, N.-E.	12,147	4·55	2·14	5·60	1·23
Saint-John, N.-B.	10,890	4·21	1·98	6·03	1·43
Montréal, Qué.	170,811	4·60	2·28	5·43	1·18
Québec, Qué.	23,043	5·29	2·94	5·83	2·10
Verdun, Qué.	13,914	4·27	2·12	4·82	1·13
Trois-Rivières, Qué.	6,191	5·45	3·15	5·65	1·04
Toronto, Ont.	149,538	4·10	1·68	5·78	1·41
Hamilton, Ont.	37,217	4·12	1·77	5·80	1·41
Ottawa, Ont.	27,658	4·40	2·06	6·52	1·48
London, Ont.	17,549	3·88	1·59	6·34	1·64
Windsor, Ont.	14,900	4·18	1·83	5·62	1·34
Kitchener, Ont.	7,189	4·20	1·86	5·85	1·39
Brantford, Ont.	7,487	3·95	1·71	6·19	1·57
Winnipeg, Man.	48,294	4·37	1·90	5·20	1·19
Regina, Sask.	12,017	4·26	1·89	4·79	1·12
Saskatoon, Sask.	9,698	4·25	1·88	5·09	1·20
Calgary, Alta.	20,371	3·94	1·66	4·94	1·25
Edmonton, Alta.	18,868	3·99	1·79	4·87	1·22
Vancouver, C.B.	60,530	3·72	1·52	4·83	1·30
Victoria, C.B.	10,431	3·43	1·33	5·26	1·53
PROPRIÉTAIRES					
Halifax, N.-E.	4,271	4·63	1·95	7·18	1·55
Saint-John, N.-B.	2,560	3·99	1·64	7·18	1·80
Montréal, Qué.	25,455	5·02	2·59	6·82	1·36
Québec, Qué.	5,829	5·80	3·25	7·26	1·25
Verdun, Qué.	1,632	4·71	2·50	5·89	1·25
Trois-Rivières, Qué.	1,715	5·81	3·29	6·66	1·15
Toronto, Ont.	69,463	4·20	1·66	6·77	1·61
Hamilton, Ont.	17,876	4·14	1·70	6·55	1·58
Ottawa, Ont.	9,746	4·46	1·95	7·71	1·73
London, Ont.	9,726	3·80	1·44	6·80	1·79
Windsor, Ont.	5,951	4·33	1·83	6·52	1·51
Kitchener, Ont.	4,070	4·36	1·91	6·77	1·55
Brantford, Ont.	4,036	3·86	1·55	6·77	1·75
Winnipeg, Man.	22,712	4·66	2·09	6·19	1·33
Regina, Sask.	6,048	4·58	2·08	5·64	1·23
Saskatoon, Sask.	5,189	4·46	1·99	5·88	1·32
Calgary, Alta.	10,526	4·23	1·83	5·89	1·39
Edmonton, Alta.	10,007	4·24	1·95	5·62	1·32
Vancouver, C.B.	30,884	3·89	1·61	5·52	1·42
Victoria, C.B.	4,890	3·53	1·31	6·13	1·74
LOCATAIRES					
Halifax, N.-E.	7,876	4·51	2·07	4·73	1·05
Saint John, N.-B.	8,330	4·28	1·99	5·68	1·33
Montréal, Qué.	145,356	4·53	2·15	5·18	1·15
Québec, Qué.	17,214	5·12	2·73	5·35	1·05
Verdun, Qué.	12,282	4·22	2·02	4·68	1·11
Trois-Rivières, Qué.	4,476	5·32	2·98	5·27	0·99
Toronto, Ont.	80,075	4·02	1·54	4·93	1·23
Hamilton, Ont.	19,341	4·10	1·69	5·11	1·25
Ottawa, Ont.	17,912	4·36	1·96	5·88	1·35
London, Ont.	7,823	3·98	1·61	5·77	1·45
Windsor, Ont.	8,949	4·08	1·69	5·02	1·23
Kitchener, Ont.	3,119	3·98	1·66	4·63	1·16
Brantford, Ont.	3,451	4·06	1·76	5·51	1·36
Winnipeg, Man.	25,582	4·11	1·58	4·32	1·05
Regina, Sask.	5,969	3·94	1·60	3·93	1·00
Saskatoon, Sask.	4,509	4·02	1·63	4·19	1·04
Calgary, Alta.	9,845	3·62	1·37	3·92	1·08
Edmonton, Alta.	8,861	3·72	1·52	4·03	1·09
Vancouver, C.B.	29,646	3·55	1·30	4·12	1·16
Victoria, C.B.	5,541	3·34	1·23	4·49	1·34

[1]Les enfants des familles logeuses ne figurent pas dans la classification selon la tenure. Ils sont au nombre de 48,677, soit de 0·07 en moyenne par ménage dans les 20 villes mentionnées ci-dessus.

TABLEAU 10. Composition des ménages et facilités de logement d'après l'importance du ménage, Montréal, Toronto et Winnipeg, 1931

Nombre de personnes par ménage	Ménages				Nombre de familles privées	Nombre de personnes	Nombre de logeurs (autres que les familles logeuses)	Pièces		
	Total	P.c. offrant						Total	Par ménage	Par personne
		Une pièce par personne	Moins d'une pièce par personne	Plus d'une pièce par personne						
MONTRÉAL, QUÉ.										
Total	**170,811**	**15·21**	**25·56**	**59·23**	**182,629**	**785,874**	**53,870**	**927,248**	**5·43**	**1·18**
1	6,939	25·42	–	74·58	6,939	6,939	–	21,977	3·17	3·17
2	28,983	5·79	3·67	90·54	28,983	57,966	3,180	129,773	4·48	2·24
3	31,184	9·94	3·56	86·50	31,704	93,552	7,045	157,688	5·06	1·69
4	28,694	20·22	8·24	71·54	30,256	114,776	8,179	156,839	5·47	1·37
5	23,462	23·22	22·81	53·97	25,404	117,310	7,923	135,062	5·76	1·15
6	17,298	23·80	41·04	35·16	19,186	103,788	6,781	103,513	5·98	1·00
7	12,439	20·97	61·38	17·65	14,083	87,073	5·799	76,823	6·18	0·88
8	8,431	12·05	79·08	8·87	9,691	67,448	4,708	53,860	6·39	0·80
9	5,521	4·98	89·97	5·05	6,482	49,689	3,438	36,059	6·53	0·73
10	3,551	3·12	93·02	3·86	4,237	35,510	2,579	24,146	6·80	0·68
11	2,019	1·43	95·05	3·52	2,467	22,209	1,561	13,983	6·93	0·63
12	1,130	1·06	95·66	3·28	1,435	13,560	1,034	8,159	7·22	0·60
13	605	1·16	94·71	4·13	814	7,865	724	4·678	7·73	0·59
14	302	0·99	96·03	2·98	441	4·228	369	2,403	7·96	0·57
15	142	0·71	97·18	2·11	245	2,130	243	1,184	8·34	0·56
16 et plus	111	1·80	91·89	6·31	262	1,831	307	1,101	9·92	0·60
TORONTO, ONT.										
Total	**149,538**	**14·30**	**15·48**	**70·22**	**163,590**	**613,377**	**57,726**	**864,405**	**5·78**	**1·41**
1	5,713	16·58	–	83·42	5,713	5,713	–	21,525	3·77	3·77
2	28,745	10·10	2·50	87·40	28,745	57,490	3,079	136,781	4·76	2·38
3	32,737	13·74	6·75	79·51	33,394	98,211	7,548	177,599	5·43	1·81
4	29,606	9·80	10,78	79·42	31,494	118,424	9,500	175,535	5·93	1·48
5	21,608	11·83	13·69	74·48	24,107	108,040	9,193	136,558	6·32	1·26
6	13,558	39·47	19·94	40·59	16,131	81,348	7,758	89,562	6·61	1·10
7	7,961	13·48	54·10	32·42	9,912	55,727	6,041	54,821	6·89	0·98
8	4,359	17·85	63·59	18·56	5,759	34,872	4,391	30,963	7·10	0·89
9	2,401	8·91	76·68	14·41	3,284	21,609	3,570	17,721	7·38	0·82
10	1,296	8·33	81·71	9·96	1,968	12,960	2,357	9,971	7·69	0·77
11	733	3·41	87·72	8·87	1,212	8,063	1,627	5,867	8·00	0·73
12	380	6·32	87·10	6·58	706	4,560	1,083	3,225	8·49	0·71
13	188	3·72	89·36	6·92	409	2,444	596	1,715	9·12	0·70
14	105	2·86	95·24	1·90	272	1,470	373	943	8·98	0·64
15	62	–	93·55	6·45	181	930	259	631	10·18	0·68
16 et plus	86	–	94·19	5·81	303	1,516	351	988	11·49	0·65
WINNIPEG, MAN.										
Total	**48,294**	**18·86**	**25·09**	**56·05**	**52,398**	**210,980**	**19,807**	**251,098**	**5·20**	**1·19**
1	1,883	40·63	–	59,37	1,883	1,883	–	4,602	2·44	2·44
2	8,066	15·34	7·19	77·47	8,066	16,132	772	31,758	3·94	1·97
3	9,540	18·01	12·94	69·05	9,655	28,620	1,968	43,815	4·59	1·53
4	9,381	15·83	17·92	66·25	9,721	37,524	2,631	48,930	5·22	1·30
5	7,288	24·25	23·42	52·33	7,830	36,440	2,625	41,736	5·73	1·15
6	4,904	24·25	38·25	37·50	5,515	29,424	2,641	30,339	6·10	1·03
7	2,986	18·79	57·03	24·18	3,583	20,902	2,126	19,189	6·43	0·92
8	1,766	12·46	71·23	16·31	2,215	14,128	1,811	11,843	6·71	0·84
9	1,003	8·08	79·16	12·76	1,344	9,027	1,326	7,087	7·07	0·79
10	623	8·83	82·50	8·67	872	6,230	1,148	4,623	7·42	0·74
11	365	3·84	87·67	8·49	614	4,015	898	2,832	7·76	0·71
12	200	5·00	92·50	2·50	355	2,400	616	1,600	8·00	0·67
13	114	2·63	91·23	6·14	229	1,482	387	1,016	8·91	0·69
14	68	1·47	88·24	10·29	159	952	230	619	9·10	0·65
15	41	–	97·56	2·44	100	615	149	368	9·98	0·60
16 et plus	66	3·03	93·94	3·03	257	1,206	279	741	11·23	0·67

TABLEAU 11. Distribution numérique et pourcentage de la population d'après le nombre de pièces par personne, Montréal, Toronto et Winnipeg, 1931

Nombre de pièces par personne	Personnes ayant un nombre de pièces donné — Nombre			Pourcentage		
	Montréal, Qué.	Toronto, Ont.	Winnipeg, Man.	Montréal, Qué.	Toronto, Ont.	Winnipeg, Man.
Total	**785,874**	**613,377**	**210,980**	**100·00**	**100·00**	**100·00**
Vivant dans moins de 0·25 de pièce par personne	761	354	502	0·10	0·06	0·24
“ “ 0·25–0·49 de pièce par personne	28,590	8,587	7,047	3·64	1·40	3·34
“ “ 0·50–0·74 “ “ “ “	155,559	61,008	34,324	19·79	9·95	16·27
“ “ 0·75–0·99 “ “ “ “	133,208	78,310	33,520	16·95	12·77	15·89
“ “ 1·00–1·49 pièce par personne	274,701	225,160	81,293	34·95	36·71	38·53
“ “ 1·50–1·99 “ “ “	95,728	113,900	30,028	12·18	18·57	14·23
“ “ 2·00–2·49 pièces “ “	56,589	71,813	14,354	7·20	11·71	6·80
“ “ 2·50–2·99 “ “ “	19,782	19,768	4,547	6·52	3·22	2·16
“ “ 3·00–3·49 “ “ “	10,923	20,098	3,136	1·39	3·28	1·49
“ “ 3·50–3·99 “ “ “	3,981	4,757	876	0·51	0·77	0·42
“ “ 4·00–4·49 “ “ “	2,918	4,531	519	0·37	0·74	0·25
“ “ 4·50–4·99 “ “ “	453	1,380	153	0·06	0·22	0·07
“ “ 5·00–5·49 “ “ “	1,116	1,247	201	0·14	0·20	0·10
“ “ 5·50–5·99 “ “ “	86	188	34	0·01	0·03	0·02
“ “ 6·00–6·49 “ “ “	459	798	105	0·06	0·13	0·05
“ “ 6·50–6·99 “ “ “	41	48	–	0·01	0·01	–
“ “ 7·00–7·49 “ “ “	212	257	29	0·03	0·04	0·01
“ “ 7·50–7·99 “ “ “	28	32	6	1	0·01	1
“ “ 8·00–8·49 “ “ “	110	251	15	0·01	0·04	0·01
“ “ 8·50–8·99 “ “ “	6	4	2	1	1	1
“ “ 9·00–9·49 “ “ “	46	110	9	0·01	0·02	1
“ “ 9·50–9·99 “ “ “	2	2	–	1	1	–
“ “ 10·00 pièces et plus	78	144	18	0·01	0·02	1
Non donné	497	630	262	0·06	0·10	0·12

1 Moins de 0·01 pour cent.

TABLEAU 12. Nombre et pourcentage de ménages ruraux et urbains selon la tenure, par groupe d'importance, Canada et provinces, 1931

Tenure	Canada	Ile du Prince-Edouard	Nouvelle-Ecosse	Nouveau-Brunswick	Québec	Ontario	Manitoba	Saskatchewan	Alberta	Colombie Britannique
NOMBRE										
Tous ménages	**2,252,729**	**18,734**	**108,674**	**80,292**	**535,472**	**810,157**	**148,590**	**199,385**	**173,502**	**177,923**
Ruraux	1,012,014	14,475	60,832	52,776	178,294	309,048	79,074	132,202	105,772	79,541
Propriétaires	797,812	13,474	52,216	43,390	150,562	233,527	59,829	106,546	85,470	52,798
Locataires	214,202	1,001	8,616	9,386	27,732	75,521	19,245	25,656	20,302	26,743
Urbains	1,240,715	4,259	47,842	27,516	357,178	501,109	69,516	67,183	67,730	98,382
Propriétaires	565,084	2,397	22,992	10,727	106,067	263,715	35,147	36,744	36,021	51,274
Locataires	675,631	1,862	24,850	16,789	251,111	237,394	34,369	30,439	31,709	47,108
Urbains, 30,000 et plus	678,743	–	12,147	10,890	213,959	261,538	48,294	21,715	39,239	70,961
Propriétaires	252,586	–	4,271	2,560	34,631	120,868	22,712	11,237	20,533	35,774
Locataires	426,157	–	7,876	8,330	179,328	140,670	25,582	10,478	18,706	35,187
Urbains, 1,000–30,000	463,135	3,539	33,680	16,151	116,333	217,174	15,982	20,123	15,557	24,596
Propriétaires	249,403	1,829	17,306	7,878	53,227	127,051	9,135	10,549	8,508	13,920
Locataires	213,732	1,710	16,374	8,273	63,106	90,123	6,847	9,574	7,049	10,676
Urbains, moins de 1,000	98,837	720	2,015	475	26,886	22,397	5,240	25,345	12,934	2,825
Propriétaires	63,095	568	1,415	289	18,209	15,796	3,300	14,958	6,980	1,580
Locataires	35,742	152	600	186	8,677	6,601	1,940	10,387	5,954	1,245

TABLEAU 12. Nombre et pourcentage de ménages ruraux et urbains selon la tenure, par groupe d'importance, Canada et provinces, 1931—Fin

Tenure	Canada	Ile du Prince-Edouard	Nouvelle-Ecosse	Nouveau-Brunswick	Québec	Ontario	Manitoba	Saskatchewan	Alberta	Colombie Britannique
					POURCENTAGE					
Ruraux	100·00	100·00	100·00	100·00	100·00	100·00	100·00	100·00	100·00	100·00
Propriétaires	78·83	93·08	85·84	82·22	84·45	75·56	75·66	80·59	80·80	66·38
Locataires	21·17	6·92	14·16	17·78	15·55	24·44	24·34	19·41	19·20	33·62
Urbains	100·00	100·00	100·00	100·00	100·00	100·00	100·00	100·00	100·00	100·00
Propriétaires	45,55	56·28	48·06	38·99	29·70	52·63	50·56	54·69	53·18	52·12
Locataires	54·45	43·72	51·94	61·01	70·30	47·37	49·44	45·31	46·82	47·88
Urbains, 30,000 et plus	100·00	–	100·00	100·00	100·00	100·00	100·00	100·00	100·00	100·00
Propriétaires	37·21	–	35·16	23·51	16·19	46·22	47·03	51·75	52·33	50·41
Locataires	62·79	–	64·84	76·49	83·81	53·78	52·97	48·25	47·67	49·59
Urbains, 1,000–30,000	100·00	100·00	100·00	100·00	100·00	100·00	100·00	100·00	100·00	100·00
Propriétaires	53·85	51·68	51·38	48·78	45·75	58·50	57·16	52·42	54·69	56·59
Locataires	46·15	48·32	48·62	51·22	54·25	41·50	42·84	47·58	45·31	43·41
Urbains, moins de 1,000	100·00	100·00	100·00	100·00	100·00	100·00	100·00	100·00	100·00	100·00
Propriétaires	63·84	78·89	70·22	60·84	67·73	70·53	62·98	59·02	53·97	55·93
Locataires	36·16	21·11	29·78	39·16	32·27	29·47	37·02	40·98	46·03	44·07

TABLEAU 13. Nombre et pourcentage de ménages,[1] selon la tenure, villes de 30,000 habitants et plus, 1931

Ville	Nombre			Pourcentage	
	Total	Propriétaires	Locataires	Propriétaires	Locataires
Centres urbains, 30,000 et plus	**678,743**	**252,586**	**426,157**	**37·21**	**62·79**
Halifax, N.-E	12,147	4,271	7,876	35·16	64·84
Saint John, N.-B	10,890	2,560	8,330	23·51	76·49
Montréal, Qué	170,811	25,455	145,356	14·90	85·10
Québec, Qué	23,043	5,829	17,214	25·30	74·70
Verdun, Qué	13,914	1,632	12,282	11·73	88·27
Trois-Rivières, Qué	6,191	1,715	4,476	27·70	72·30
Toronto, Ont	149,538	69,463	80,075	46·45	53·55
Hamilton, Ont	37,127	17,876	19,341	48·03	51·97
Ottawa, Ont	27,658	9,746	17,912	35·24	64·76
London, Ont	17,549	9,726	7,823	55·42	44·58
Windsor, Ont	14,900	5,951	8,949	39·94	60·06
Kitchener, Ont	7,189	4,070	3,119	56·61	43·39
Brantford, Ont	7,487	4,036	3,451	53·91	46·09
Winnipeg, Man	48,294	22,712	25,582	47·03	52·97
Regina, Sask	12,017	6,048	5,969	50·33	49·67
Saskatoon, Sask	9,698	5,189	4,509	53·50	46·50
Calgary, Alta	20,371	10,526	9,845	51·67	48·33
Edmonton, Alta	18,868	10,007	8,861	53·04	46·96
Vancouver, C.B	60,530	30,884	29,646	51·02	48·98
Victoria, C.B	10,431	4,890	5,541	46·88	53·12

[1] Les pourcentages diffèrent légèrement de ceux de page 508 où les calculs sont basés sur les familles privées afin de faciliter la comparaison avec les données de 1931.

TABLEAU 14. Ménages, personnes et enfants par ménage, et pièces par personne dans des genres spécifiés de ménages, selon la tenure, Canada, provinces et villes de 30,000 habitants et plus, 1931

No.	Province ou ville	Nombre de ménages	P.c. du total des ménages (toutes classes)	Ménages d'une — Une personne — Nombre	Ménages d'une — Une personne — Pourcentage
	PROPRIÉTAIRES				
1	**CANADA**	**1,362,896**	**60·50**	**98·076**	**7·20**
2	Ile du Prince-Edouard	15,871	84·72	1,107	6·98
3	Nouvelle-Ecosse	75,208	69·21	5,211	6·93
4	Nouveau-Brunswick	54,117	67·40	2,820	5·21
5	Québec	256,629	47·93	10,229	3·99
6	Ontario	497,242	61·38	30,693	6·17
7	Manitoba	94,976	63·92	5,246	5·52
8	Saskatchewan	143,290	71·87	14,612	10·20
9	Alberta	121,492	70·02	15,825	13·02
10	Colombie Britannique	104,072	58·49	12,333	11·85
11	**Ville de 30,000 et plus**	**252,586**	**37·21**	**6,910**	**2·74**
12	Halifax, N.-E.	4,271	35·16	131	3·07
13	Saint John, N.-B.	2,560	23·51	181	7·07
14	Montréal, Qué.	25,455	14·90	559	2·20
15	Québec, Qué.	5,829	25·30	134	2·30
16	Verdun, Qué.	1,632	11·73	28	1·72
17	Trois-Rivières, Qué.	1,715	27·70	31	1·81
18	Toronto, Ont.	69,463	46·45	1,706	2·45
19	Hamilton, Ont.	17·876	48·03	476	2·66
20	Ottawa, Ont.	9,746	35·24	296	3·04
21	London, Ont.	9,726	55·42	389	4·00
22	Windsor, Ont.	5,951	39·94	174	2·92
23	Kitchener, Ont.	4,070	56·61	105	2·58
24	Brantford, Ont.	4,036	53·91	194	4·81
25	Winnipeg, Man.	22,712	47·03	248	1·09
26	Regina, Sask.	6,048	50·33	95	1·57
27	Saskatoon, Sask.	5,189	53·51	121	2·33
28	Calgary, Alta.	10,526	51·67	264	2·51
29	Edmonton, Alta.	10,007	53·04	335	3·35
30	Vancouver, C.B.	30,884	51·02	1,142	3·70
31	Victoria, C.B.	4,890	46·88	301	6·16
	LOCATAIRES				
32	**CANADA**	**889,833**	**39·50**	**62,037**	**6·97**
33	Ile du Prince-Edouard	2,863	15·28	164	5·73
34	Nouvelle-Ecosse	33,466	30·79	1,541	4·60
35	Nouveau-Brunswick	26,175	32·60	1,000	3·82
36	Québec	278,843	52·07	11,555	4·14
37	Ontario	312,915	38·62	17,357	5·55
38	Manitoba	53,614	36·08	3,967	7·40
39	Saskatchewan	56,095	28·13	7,201	12·84
40	Alberta	52,011	29·98	7,537	14·49
41	Colombie Britannique	73,851	41·51	11,715	15·86
42	**Villes de 30,000 et plus**	**426,157**	**62·79**	**23,937**	**5·62**
43	Halifax, N.-E.	7,876	64·84	284	3·60
44	Saint John, N.-B.	8,330	76·49	325	3·90
45	Montréal, Qué.	145,356	85·10	6,380	4·39
46	Québec, Qué.	17,214	74·70	482	2·80
47	Verdun, Qué.	12,282	88·27	209	1·70
48	Trois-Rivières, Qué.	4,476	72·30	61	1·36
49	Toronto, Ont.	80,075	53·55	4,007	5·00
50	Hamilton, Ont.	19,341	51·97	826	4·27
51	Ottawa, Ont.	17,912	64·76	971	5·42
52	London, Ont.	7,823	44·58	370	4·73
53	Windsor, Ont.	8,949	60·06	387	4·32
54	Kitchener, Ont.	3,119	43·39	152	4·87
55	Brantford, Ont.	3,451	46·09	174	5·04
56	Winnipeg, Man.	25,582	52·97	1,635	6·39
57	Regina, Sask.	5,969	49·67	491	8·23
58	Saskatoon, Sask.	4,509	46,49	387	8·58
59	Calgary, Alta.	9,845	48·33	1,070	10·87
60	Edmonton, Alta.	8,861	46·96	1,117	12·61
61	Vancouver, C.B.	29,646	48·98	3,553	11·98
62	Victoria, C.B.	5,541	53·12	1,056	19·06

TABLEAU 14. Ménages, personnes et enfants par ménage, et pièces par personnes dans des genres spécifiés de ménages, selon la tenure, Canada, provinces et villes de 30,000 habitants et plus, 1931

famille — Deux personnes ou plus — Nombre	famille — Deux personnes ou plus — Pourcentage	Ménage de plusieurs familles — Nombre	Ménage de plusieurs familles — Pourcentage	Nombre de personnes par ménage de — Une famille de deux personnes ou plus	Nombre de personnes par ménage de — Deux familles ou plus	Nombre d'enfants par famille dans les ménages de — Une famille de deux personnes ou plus	Nombre d'enfants par famille dans les ménages de — Deux familles ou plus (enfants dans la famille du chef de ménage)	Nombre de pièces par personne dans les ménages de — D'une famille de — Une personne	Nombre de pièces par personne dans les ménages de — D'une famille de — Deux personnes ou plus	Nombre de pièces par personne dans les ménages de — Deux familles ou plus	No.
PROPRIÉTAIRES											
1,168,003	**85·70**	**96,817**	**7·10**	**4·71**	**6·53**	**2·47**	**1·45**	**3·90**	**1·31**	**1·08**	1
13,319	83·92	1,445	9·10	4·71	6·48	2·45	1·18	5·89	1·66	1·31	2
62,819	83·53	7·178	9·54	4·65	6·46	2·44	1·33	5·45	1·54	1·18	3
45,432	83·95	5,865	10·84	5·16	7·04	2·90	1·70	5·53	1·39	1·13	4
233,631	87·14	22,769	8·87	5·72	7·45	3·52	2·04	4·72	1·16	0·99	5
530·082	86·49	36,467	7·33	4·19	5·96	1·95	1·09	5·32	1·64	1·25	6
83,848	88·28	5.882	6·19	4·84	6·59	2·57	1·52	2·95	1·05	0·90	7
121,575	84·84	7,103	4·96	5·01	6·63	2·75	1·59	2·35	0·91	0·78	8
100·212	82·49	5,454	4·49	4·65	6·38	2·43	1·41	2·21	0·98	0·82	9
87,085	83·68	4,654	4·47	3·94	5·92	1·78	1·10	2·84	1·31	1·02	10
236,136	**89·53**	**19·540**	**7·73**	**4·28**	**6·15**	**2·00**	**1·21**	**5·22**	**1·50**	**1·17**	11
3,657	85·62	483	11·31	4·49	6·64	2·09	1·38	5·19	1·60	1·14	12
2,177	85·04	202	7·89	4·09	5·59	1·84	0·89	5·80	1·78	1·33	13
23,079	90·66	1,817	7·14	5·01	6·33	2·75	1·39	5·35	1·36	1·20	14
5·254	90·14	441	7·56	5·81	7·19	3·46	1·71	4·92	1·25	1·07	15
1,516	92·89	88	5·39	4·74	5·31	2·62	1·11	4·82	1·24	1·21	16
1,514	88·28	170	9·91	5·73	7·42	3·48	2·21	5·00	1·15	1·00	17
61,257	88·19	6,500	9·36	4·10	5·96	1·76	1·09	5·91	1·64	1·24	18
15,913	89·02	1,487	8·32	4·05	6·03	1·80	1·18	5·86	1·61	1·14	19
8,545	87·68	905	9·28	4·38	6·30	2·09	1·30	6·28	1·76	1·26	20
8,593	88·35	744	7·65	3·77	5·57	1·56	0·87	6·13	1·80	1·32	21
5,179	87·03	598	10·05	4·25	5·97	1·97	1·18	5·67	1·52	1·19	22
3,651	89·71	314	7·71	4·30	6·21	2·01	1·28	5·58	1·58	1·15	23
3,544	87·81	298	7·38	3;88	5·52	1·68	0·92	5·97	1·75	1·29	24
20,657	90·95	1,807	7·96	4·52	6·70	2·17	1·45	5·11	1·36	1·05	25
5,651	93·44	302	4·99	4·52	6·88	2·15	1·52	3·94	1·24	1·00	26
4,773	91·98	295	5·69	4·40	6·79	2·07	1·37	3·52	1·34	1·00	27
9·620	91·39	642	6·10	4·17	6·40	1·91	1·39	4·52	1·41	1·05	28
9,208	92,02	464	4·64	4·24	6·56	2·05	1·45	4·00	1·32	1·03	29
28,050	90·82	1,692	5·48	3·89	5·79	1·71	1·07	3·79	1·42	1·12	30
4,298	87·89	291	59·5	3·57	5·52	1·44	0·80	5·44	1·71	1·29	31
LOCATAIRES											
782,198	**87·90**	**45,598**	**5·13**	**4·37**	**6·86**	**2·13**	**1·67**	**2·64**	**1·16**	**0·91**	32
2,533	88·47	166	5·80	4·66	7·14	2·39	1·77	3·71	1·32	0·99	33
29,925	89·42	2,000	5·98	4·71	7·00	2·53	1·98	3·23	1·14	0·89	34
23,707	90·57	1,468	5·61	4·62	7·06	2·42	2·03	3·62	1·25	0·94	35
252,217	90·45	15,071	5·41	4·71	6·90	2·49	1·81	3·10	1·11	0·89	36
277,518	88·69	18,040	5·76	4·13	6·77	1·90	1·57	3·18	1·30	0·97	37
46,934	87·54	2,713	5·06	4·34	7·46	2·06	1·62	2·34	1·03	0·85	38
47,078	83·92	1,816	3·24	4·47	6·73	2·22	1·64	2·11	0·94	0·77	39
42,585	82,40	1,616	3·11	4·11	6·53	1·87	1·43	1·99	1·00	0·81	40
59,428	80·47	2,708	3·67	3·83	6·63	1·57	1·27	2·04	1·12	0·86	41
375,445	**88·10**	**26,775**	**6·28**	**4·25**	**6·97**	**1·99**	**1·62**	**2·56**	**1·18**	**0·92**	42
6,955	88·31	637	8·09	4·41	7·13	2·17	1·89	2·62	1·07	0·82	43
7,513	90·19	492	5·91	4·28	6·45	2·10	1·58	3·90	1·33	1·02	44
129,913	89·38	9,063	6·23	4·54	6·83	2·29	1·66	2·98	1·15	0·91	45
15,766	91,59	966	5·61	5·11	7·29	2·86	2·07	3·36	1·05	0·85	46
11,593	94·39	480	3·91	4·19	6·23	2·07	1·57	3·55	1·12	0·83	47
4,131	92·29	284	6·35	5·24	7·37	3·05	2·53	3·70	1·00	0·77	48
69,974	87·39	6,094	7·61	3·93	7·09	1·63	1·49	2·86	1·24	0·95	49
17,109	88·46	1,406	7·27	4·05	6·57	1·79	1·53	2·96	1·27	0·95	50
15,578	86·97	1,363	7·61	4·33	7·13	2·09	1·86	3·24	1·37	0·99	51
6,919	88·44	534	6·83	3·96	6·31	1·72	1·33	3·30	1·47	1·07	52
7,975	89·12	587	6·56	4·03	6·83	1·77	1·64	2·74	1·25	0·93	53
2,817	90·32	150	4·81	3·99	6·86	1·75	1·73	2·43	1·17	0·88	54
3,100	89·83	177	5·13	4·08	6·63	1·87	1·69	2·91	1·37	0·98	55
22,250	86·98	1,697	6·63	4·04	8·09	1·69	1·67	2·04	1·06	0·84	56
5,239	87·77	239	4·00	4·05	7·77	1·73	1·97	1·56	1·00	0·79	57
3,899	86·47	223	4·95	4·14	7·23	1·80	1·55	1·49	1·05	0·84	58
8,365	84·97	410	4·16	3·80	6·81	1·54	1·44	1·76	1·08	0·84	59
7,394	83·44	350	3·95	3·98	6·86	1·75	1·53	1·60	1·08	0·87	60
24,691	83·29	1,402	4·73	3·74	6·72	1·49	1·24	2·00	1·15	0·90	61
4,264	76·95	221	3·99	3·77	6·25	1·54	1·21	1·96	1·32	1·08	62

TABLEAU 15. Pourcentage de propriétaires dans chaque groupe d'âge et distribution proportionnelle d'âge des propriétaires, ruraux et urbains, Canada et provinces, 1931

Province	Pourcentage de propriétaires dans le groupe d'âge						Distribution selon le pourcentage par groupe d'âge					
	Tous âges	Moins de 25	25-34	35-44	45-54	55 et plus	Tous âges	Moins de 25	25-34	35-44	45-54	55 et plus
						RURAL						
CANADA	**73·95**	**37·54**	**54·44**	**72·57**	**82·12**	**85·66**	**100·00**	**1·89**	**14·05**	**23·68**	**25·13**	**35·25**
Ile du Prince-Edouard	85·50	40·09	64·19	84·25	91·78	93·27	100·00	1·27	10·77	20·23	22·12	45·61
Nouvelle-Ecosse	78·62	25·25	50·25	73·10	85·86	90·77	100·00	0·98	8·96	18·18	22·76	49·12
Nouveau-Brunswick	74·46	27·02	50·93	73·76	83·80	86·37	100·00	1·38	12·17	22·10	24·06	40·29
Québec	77·34	41·86	61·75	79·16	87·43	84·30	100·00	2·07	16·92	23·92	23·19	33·90
Ontario	71·16	26·83	45·96	67·22	79·72	86·13	100·00	1·20	11·79	21·82	24·19	41·00
Manitoba	71·68	39·40	53·39	70·56	78·93	83·20	100·00	1·85	14·15	26·27	25·98	31·75
Saskatchewan	76·65	45·15	60·51	77·69	85·85	86·12	100·00	2·59	16·23	28·12	28·67	24·39
Alberta	77·34	53·56	64·46	77·57	84·90	87·23	100·00	3·40	18·52	27·19	26·49	24·40
Colombie Britannique	64·19	34·09	44·32	59·43	69·09	78·81	100·00	2·13	11·58	21·39	28·35	36·55
						URBAIN						
CANADA	**42·57**	**6·77**	**18·77**	**38·40**	**50·80**	**61·20**	**100·00**	**0·52**	**8·74**	**23·67**	**28·24**	**38·83**
Ile du Prince-Edouard	51·49	9·83	23·76	42·22	57·54	68·09	100·00	0·70	6·95	17·63	23·39	51·33
Nouvelle-Ecosse	44·16	6·54	18·33	37·64	50·93	64·78	100·00	0·61	7·51	20·96	26·07	44·85
Nouveau-Brunswick	36·01	4·37	13·02	28·51	41·03	55·27	100·00	0·45	6·45	19·61	25·52	47·97
Québec	27·86	4·38	11·52	24·17	33·81	44·76	100·00	0·50	9·60	23·18	26·59	40·13
Ontario	48·79	6·08	21·04	43·54	57·19	69·37	100·00	0·40	8·19	22·77	26·78	41·86
Manitoba	46·93	7·33	20·88	45·90	56·40	61·41	100·00	0·46	7·96	26·84	32·80	31·94
Saskatchewan	52·69	12·41	30·14	50·84	62·05	71·02	100·00	0·88	10·92	28·51	31·00	28·69
Alberta	50·89	12·30	27·20	49·06	61·73	67·48	100·00	0·92	10·19	27·56	32·84	28·49
Colombie Britannique	49·26	10·98	27·64	45·89	56·02	61·49	100·00	0·63	8·83	23·25	32·61	34·68

TABLEAU 16. Pourcentages de propriétaires chez tous les chefs de ménage urbains et dans chaque condition d'occupation, Canada et provinces, 1931

Province	Pourcentage de propriétaires chez tous les chefs de ménages urbains[1]	Pourcentage de propriétaires dans le groupe d'occupations				
		Employeur	Propre compte	Salarié	Sans occupation	Rentier
	p.c.	p.c.	p.c.	p.c.	p.c.	p.c.
CANADA	**45·55**	**66·43**	**56·02**	**38·44**	**49·93**	**71·15**
Ile du Prince-Edouard	56·28	74·34	67·93	44·22	55·43	78·85
Nouvelle-Ecosse	48·06	77·44	65·74	39·12	56·28	69·79
Nouveau-Brunswick	38·99	67·64	53·25	29·46	48·44	62·31
Québec	29·70	56·04	44·68	22·13	31·31	62·74
Ontario	52·63	72·12	59·93	45·45	60·58	76·63
Manitoba	50·56	69·80	54·27	47·14	49·63	67·20
Saskatchewan	54·69	74·00	66·26	46·03	61·20	78·00
Alberta	53·18	72·49	61·15	47·63	55·35	72·70
Colombie Britannique	52·12	66·76	52·04	49·72	50·22	61·91

[1] Les pourcentages diffèrent de ceux des tableaux 15, 18 et 19 qui sont basés sur les familles privées seulement.

TABLEAU 17. Nombre et pourcentage de logis selon la condition d'occupation du chef et la tenure du logis, Canada, provinces et villes de 30,000 habitants et plus, 1931

Province ou ville	Total des logis	Employeur			Propre compte			Salariés			Sans occupation			Rentiers		
		Total	Possédés	Loués	Total	Possédés	Loués	Total	Possédés	Loués	Total	Possédés	Loués	Total	Possédés	Loués
		p.c.	p.c.	p.c.	p.c.	p.c.	p.c.	p.c.	p.c.	p.c.	p.c.	p.c.	p.c.	p.c.	p.c.	p.c.
CANADA	**1,240,715**	**5·94**	**3·95**	**1·99**	**10·76**	**6·03**	**4·73**	**67·19**	**25·83**	**41·36**	**8·11**	**4·05**	**4·06**	**8·00**	**5·69**	**2·31**
Ile du Prince-Edouard	4,259	8·88	6·60	2·28	16·11	10·94	5·17	51·77	22·89	28·88	10·59	5·87	4·72	12·65	9·98	2·67
Nouvelle-Ecosse	47,842	5·14	3·98	1·16	10·84	7·13	3·71	66·10	25·86	40·24	10·47	5·89	4·58	7·45	5·20	2·35
Nouveau-Brunswick	27,516	5·59	3·78	1·81	11·03	5·87	5·16	64·82	19·09	45·73	9·58	4·64	4·94	8·98	5·59	3·39
Québec	357,178	6·95	3·89	3·06	8·79	3·93	4·86	69·97	15·48	54·49	8·19	2·56	5·63	6·10	3·83	2·27
Ontario	501,109	5·35	3·86	1·49	10·06	6·03	4·03	66·48	30·21	36·27	8·43	5·11	3·32	9·68	7·42	2·26
Manitoba	69,516	5·12	3·57	1·55	11·24	6·10	5·14	69·52	32·77	36·75	7·80	3·87	3·93	6·32	4·25	2·07
Saskatchewan	67,183	7·13	5·28	1·85	17·32	11·48	5·84	62·77	28·89	33·88	5·47	3·35	2·12	7·31	5·70	1·61
Alberta	67,730	5·75	4·17	1·58	15·46	9·45	6·01	66·29	31·57	34·72	6·33	3·50	2·83	6·17	4·49	1·68
Colombie Britannique	98,382	5·57	3·72	1·85	13·00	6·77	6·23	64·64	32·14	32·50	7·68	3·86	3·82	9·11	5·64	3·47
VILLES de 30,000 et plus	**678,743**	**5·13**	**2·89**	**2·24**	**8·97**	**3·87**	**5·10**	**71·39**	**23·57**	**47·82**	**8·30**	**3·24**	**5·06**	**6·12**	**3·64**	**2·57**
Halifax, N.-E	12,147	4·75	3·32	1·43	8·50	4·36	4·14	69·33	18·99	50·34	9·99	4·18	5·81	7·43	4·31	3·12
Saint John, N.-B	10,890	5·00	2·74	2·26	9·72	3·46	6·26	64·87	9·10	55·77	10·68	3·67	7·01	9·73	4·53	5·20
Montréal, Qué	170,811	5·62	1·84	3·78	7·33	1·37	5·96	73·74	8·44	65·30	8·98	1·50	7·48	4·33	1·76	2·57
Québec, Qué	23,043	7·26	3·79	3·47	6·74	2·80	3·94	71·77	13·38	58·39	9·99	3·20	6·79	4·24	2·12	2·12
Verdun, Qué	13,914	2·17	0·90	1·27	4·18	0·81	3·37	84·54	7·90	76·64	6·29	0·96	5·33	2·82	1·15	1·67
Trois-Rivières, Qué	6,191	6·14	3·20	2·94	5·93	2·49	3·44	78·10	17·66	60·44	6·67	2·24	4·43	3·16	2·11	1·05
Toronto, Ont	149,538	5·38	3·50	1·88	9·49	4·77	4·72	69·68	29·32	40·36	9·11	4·71	4·40	6·34	4·15	2·19
Hamilton, Ont	37,217	4·22	3·11	1·11	7·33	3·81	3·52	74·28	32·40	41·88	5·91	3·27	2·64	8·26	5·44	2·82
Ottawa, Ont	27,658	4·75	3·03	1·72	7·60	2·92	4·68	70·57	21·12	49·45	8·13	3·28	4·85	8·95	4·88	4·07
London, Ont	17,549	4·60	3·42	1·18	8·53	5·07	3·46	66·81	33·35	33·46	9·56	5·74	3·82	10·50	7·85	2·65
Windsor, Ont	14,900	4·01	2·39	1·62	8·98	3·86	5·12	74·52	26·21	48·31	6·93	3·30	3·63	5·56	4·18	1·38
Kitchener, Ont	7,189	4·83	3·95	0·88	8·36	5·17	3·19	72·87	37·15	35·72	7·11	4·61	2·50	6·83	5·73	1·10
Brantford, Ont	7,487	3·91	2·86	1·05	7·56	4·78	2·78	70·88	33·58	37·30	9·22	6·29	2·94	8·43	6·41	2·02
Winnipeg, Man	48,294	4·54	3·10	1·44	10·69	5·24	5·45	72·29	32·74	39·55	7·52	3·18	4·34	4·96	2·77	2·19
Regina, Sask	12,017	3·60	2·50	1·10	10·54	6·22	4·32	76·38	36·05	40·33	5·24	2·70	2·54	4·24	2·86	1·38
Saskatoon, Sask	9,698	6·28	4·55	1·73	10·26	6·11	4·15	74·19	37·29	36·90	5·06	2·79	2·27	4·21	2·77	1·44
Calgary, Alta	20,371	4·18	2·82	1·3[illegible]	10·76	5·83	4·93	73·81	36·42	37·39	6·62	3·39	3·23	4·63	3·22	1·41
Edmonton, Alta	18,868	4·18	2·91	1·27	11·43	6·50	4·93	71·83	36·57	35·26	6·28	3·18	3·10	6·28	3·88	2·40
Vancouver, C.B	60,530	5·54	3·58	1·96	12·96	6·10	6·83	64·99	32·62	32·37	7·77	3·57	4·20	8·74	5·15	3·59
Victoria, C.B	10,431	5·33	3·42	1·91	10·81	5·43	5·38	57·46	23·78	33·68	10·00	4·62	5·38	16·40	9·62	6·78

TABLEAU 18. Pourcentage de propriétaires chez les chefs de familles, ruraux et urbains, d'après l'état conjugal, Canada et provinces, 1931

Province	Total des familles	Deux chefs mariés	Un chef marié	Un chef veuf	Un chef divorcé	Un chef célibataire
	Pourcentage de propriétaires chez les chefs de— Familles avec—					
RURAUX						
CANADA	**73·95**	**73·92**	**56·09**	**78·96**	**61·78**	**76·52**
Ile du Prince-Edouard	85·50	84·90	65·76	89·56	55·56	92·92
Nouvelle Ecosse	78·62	77·41	57·68	84·42	64·49	90·43
Nouveau-Brunswick	74·46	73·88	52·90	78·83	59·38	85·55
Québec	77·34	77·88	62·07	77·45	62·50	74·94
Ontario	71·16	70·11	53·38	78·84	56·84	78·78
Manitoba	71·68	72·25	55·58	76·74	69·57	68·86
Saskatchewan	76·65	77·10	60·21	79·92	63·52	77·93
Alberta	77·34	77·82	63·54	80·28	72·13	78·94
Colombie Britannique	64·19	65·23	45·75	73·52	51·93	63·70
URBAINS						
CANADA	**42·57**	**42·96**	**26·71**	**48·72**	**23·42**	**35·73**
Ile du Prince-Edouard	51·49	50·35	34·58	58·82	20·00	57·92
Nouvelle-Ecosse	44·16	42·92	28·87	53·96	30·77	50·88
Nouveau-Brunswick	36·01	34·04	22·28	46·12	17·39	49·08
Québec	27·86	27·98	17·63	31·26	8·43	23·32
Ontario	48·79	48·24	29·49	57·95	25·46	48·95
Manitoba	46·93	49·78	23·29	47·13	17·65	23·98
Saskatchewan	52·69	55·47	37·24	60·02	40·76	29·19
Alberta	50·89	54·58	32·39	55·37	30·82	25·82
Colombie Britannique	49·26	54·32	23·73	49·62	22·28	27·54

TABLEAU 19. Pourcentage de propriétaires chez les chefs de famille, ruraux et urbains, d'après le lieu de naissance du chef, Canada et provinces, 1931

Province	Total des chef de famille	Canada	Iles Britanniques	Etats-Unis	Europe continentale	Autre pays
	Pourcentage de propriétaires chez— les chefs de famille nés au—					
RURAUX						
CANADA	**73·95**	**75·39**	**68·34**	**71·38**	**74·96**	**41·01**
Ile du Prince-Edouard	85·50	85·75	75·12	77·70	37·50	100·00
Nouvelle-Ecosse	78·62	79·51	62·22	65·23	67·31	68·29
Nouveau-Brunswick	74·46	74·90	69·74	68·91	59·15	57·14
Québec	77·34	77·73	61·27	69·29	67·83	57·58
Ontario	71·16	74·40	60·72	61·47	60·23	52·73
Manitoba	71·68	68·89	69·57	66·40	78·30	56·05
Saskatchewan	76·65	73·99	79·48	73·50	79·41	76·73
Alberta	77·34	75·36	76·93	75·20	80·88	61·26
Colombie Britannique	64·19	66·37	67·42	65·35	60·18	32·82
URBAINS						
CANADA	**42·57**	**42·71**	**43·66**	**39·65**	**42·03**	**22·84**
Ile du Prince-Edouard	51·49	51·79	49·40	40·26	38·46	53·57
Nouvelle-Ecosse	44·16	45·97	35·17	37·52	46·67	36·68
Nouveau-Brunswick	36·01	36·90	25·89	34·90	36·10	30·88
Québec	27·86	30·84	15·16	21·59	17·12	10·14
Ontario	48·79	51·83	45·04	43·19	43·28	23·94
Manitoba	46·93	43·88	47·01	36·61	53·26	22·52
Saskatchewan	52·69	49·65	54·26	49·07	59·72	46·31
Alberta	50·89	48·98	53·24	47·43	54·31	33·53
Colombie Britannique	49·26	49·36	52·97	43·54	49·14	17·42

TABLEAU 20. Ménages, familles privées, personnes, logeurs, personnes et enfants dans les familles des chefs de ménage, personnes par ménage et pièces par personne, dans les hôtels, les maisons de pension, etc., Canada et provinces, 1931

Province	Ménages	Familles privées	Personnes	Logeurs	Personnes dans les familles des chefs de ménage	Enfants dans les familles des chefs de ménage	Personnes par ménage	Pièces par personne
TOTAL								
CANADA	**13,995**	**15,547**	**160,484**	**59,513**	**36,275**	**16,570**	**11·47**	**1·04**
Ile du Prince-Edouard	49	78	822	482	139	62	16·78	1·21
Nouvelle-Ecosse	379	455	6,628	1,314	864	340	17·49	0·98
Nouveau-Brunswick	269	341	4,192	1,354	894	452	15·58	1·25
Québec	2,773	3,537	31,150	11,860	10,612	5,844	11·23	1·16
Ontario	3,972	4,325	43,351	14,964	10,620	4,876	11·67	1·00
Manitoba	951	1,005	12,118	4,186	2,262	1,020	12·74	0·94
Saskatchewan	1,045	1,075	10,579	2,616	2,483	1,031	10·12	1·22
Alberta	1,262	1,217	11,759	4,255	2,811	1,263	9·32	1·17
Colombie Britannique	3,295	3,514	36,885	18,482	5,590	1,682	11·19	0·89
HÔTELS								
CANADA	**3,768**	**5,064**	**42,949**	**19,364**	**12,408**	**5,984**	**11·40**	**2·64**
Ile du Prince-Edouard	19	26	276	144	66	28	14·53	2·05
Nouvelle-Ecosse	142	208	1,456	537	383	146	10·25	2·98
Nouveau-Brunswick	116	160	1,386	571	411	207	11·95	2·48
Québec	1,025	1,312	10,544	3,348	4,498	2,624	10·29	2·55
Ontario	1,068	1,423	10,462	4,769	3,167	1,328	9·80	3·01
Manitoba	230	310	2,699	1,263	726	341	11·73	2·62
Saskatchewan	345	450	3,392	1,430	1,026	459	9·83	3·16
Alberta	342	459	4,277	1,390	900	361	12·51	2·37
Colombie Britannique	481	716	8,457	5,912	1,231	490	17·58	2·21
MAISONS DE PENSION								
CANADA	**2,807**	**4,151**	**48,953**	**40,145**	**7,358**	**2,977**	**17·44**	**0·71**
Ile du Prince-Edouard	17	39	409	338	56	30	24·06	0·65
Nouvelle-Ecosse	62	102	999	777	173	74	16·11	0·80
Nouveau-Brunswick	63	92	1,064	783	238	129	16·89	0·88
Québec	653	1,031	11,206	8,508	2,022	910	17·16	0·65
Ontario	749	1,143	12,479	10,195	2,103	855	16·66	0·74
Manitoba	234	344	3,722	2,923	670	285	15·91	0·76
Saskatchewan	101	151	1,508	1,186	285	120	14·93	0·69
Alberta	193	256	3,416	2,865	513	210	17·70	0·70
Colombie Britannique	735	993	14,150	12,570	1,298	364	19·25	0·71
AUTRES MÉNAGES (Y COMPRIS LES INSTITUTIONS)								
CANADA	**7,420**	**6,332**	**68,582**	**4**	**16,509**	**7,609**	**9·24**	**0·27**
Ile du Prince-Edouard	13	13	137	–	17	4	10·54	1·19
Nouvelle-Ecosse	175	145	4,173	–	308	120	23·85	0·32
Nouveau-Brunswick	90	89	1,742	–	245	116	19·36	0·49
Québec	1,095	1,194	9·400	4	4,092	2,310	8·58	0·21
Ontario	2,155	1,759	23,410	–	5,350	2,693	10·86	0·25
Manitoba	487	351	5,697	–	866	394	11·70	0·25
Saskatchewan	599	474	5,679	–	1,172	452	9·48	0·21
Alberta	727	502	4,066	–	1,398	692	5·59	0·30
Colombie Britannique	2,079	1,805	14,278	–	3,061	828	6·87	0·30

TABLEAU 21. Logeurs individuels et familles logeuses, ruraux et et villes de 30,000 ha

N°	Province ou ville	Nombre de logeurs individuels vivant dans des		Nombre de familles logeuses vivant dans des	
		Logis occupés par leurs propriétaires	Logis loués	Logis occupés par leurs propriétaires	Logis loués
1	**CANADA**	**243,472**	**252,621**	**101,459**	**49,625**
2	Ile du Prince-Edouard	2,655	861	1,478	176
3	Nouvelle-Ecosse	14,197	7,984	7,508	2,143
4	Nouveau-Brunswick	10,053	5,995	6,116	1,552
5	Québec	38,466	76,197	24,071	16,172
6	Ontario	105,694	93,286	38,214	19,681
7	Manitoba	16,874	17,717	6,209	3,209
8	Saskatchewan	19,679	12,440	7,327	1,912
9	Alberta	17,648	13,869	5,652	1,742
10	Colombie Britannique	18,206	24,272	4,884	3,038
11	**Rural**	**100,029**	**37,227**	**58,611**	**7,964**
12	Ile du Prince-Edouard	1,860	167	1,235	29
13	Nouvelle-Ecosse	8,070	1,363	5,150	342
14	Nouveau-Brunswick	6,926	1,397	5,011	429
15	Québec	17,042	3,796	15,466	917
16	Ontario	32,606	13,822	16,269	3,005
17	Manitoba	7,088	2,883	3,595	726
18	Saskatchewan	9,719	2,962	5,762	972
19	Alberta	9,028	3,972	3,920	610
20	Colombie Britannique	7,690	6,865	2,203	934
20	**Urbain**	**143,443**	**215,394**	**42,848**	**41,661**
22	Ile du Prince-Edouard	795	694	243	147
23	Nouvelle-Ecosse	6,127	6,621	2,358	1,801
24	Nouveau-Brunswick	3,127	4,598	1,105	1,123
25	Québec	21,424	72,401	8,605	15,255
26	Ontario	73,088	79,464	21,945	16,676
27	Manitoba	9,786	14,834	2,614	2,483
28	Saskatchewan	9,960	9,478	1,565	940
29	Alberta	8,620	9,897	1,732	1,132
30	Colombie Britannique	10,516	17,407	2,681	2,104
	Villes de 30,000 habitants et plus—				
31	Halifax, N.-E.	1,555	2,532	504	703
32	Saint John, N.-B.	692	2,272	219	514
33	Montréal, Qué.	5,131	48,739	1,994	9,824
34	Québec, Qué.	1,400	4,809	492	1,051
35	Verdun, Qué.	249	2,156	96	503
36	Trois-Rivières, Qué.	338	891	183	298
37	Toronto, Ont.	23,155	34,571	7,039	7,013
38	Hamilton, Ont.	5,256	6,591	1,578	1,513
39	Ottawa, Ont.	2,620	6,257	956	1,482
40	London, Ont.	2,542	2,579	788	570
41	Windsor, Ont.	1,830	2,994	644	637
42	Kitchener, Ont.	1,230	973	328	160
43	Brantford, Ont.	948	905	312	186
44	Winnipeg, Man.	7,019	12,788	1,949	2,155
45	Regina, Sask.	2,217	2,431	316	269
46	Saskatoon, Sask.	1,773	2,020	329	249
47	Calgary, Alta.	2,994	3,680	681	462
48	Edmonton, Alta.	2,118	2,842	501	388
49	Vancouver, C.B.	6,028	11,606	1,780	1,583
50	Victoria, C.B.	889	1,906	306	242

urbains, par genre de ménage et de tenure, Canada et provinces, bitants et plus, 1931

Ménages avec logeurs individuels						Ménages avec familles logeuses						
Nombre		Pourcentage avec plus d'un logeur		Pourcentage de tous les ménages		Nombre		Pourcentage avec plus d'une famille logeuse		Pourcentage de tous les ménages		No
Propriétaires	Locataires	Propriétaires	Locataires	Propriétaires	Locataires	Propriétaires	Locataires	Propriétaires	Locataires	Propriétaires	Locataires	
181,309	**154,851**	**21·65**	**32·04**	**13·30**	**17·40**	**96,817**	**45,598**	**4·48**	**7·31**	**7·10**	**5·12**	1
2,062	522	18·33	31·61	12·99	18·23	1,445	166	2·21	5·42	9·10	5·80	2
10,768	5,305	21·03	28·24	14·32	15·85	7,178	2,000	4·39	6·35	9·54	5·98	3
7,805	4,060	19·69	26·45	14·42	15·51	5,865	1,468	4·02	5·38	10·84	5·61	4
29,917	47,253	18·74	31·95	11·66	16·95	22,769	15,071	5·45	6·26	8·87	5·40	5
76,859	57,744	23·79	31·63	15·46	18·45	36,467	18,040	4·51	7·67	7·33	5·77	6
12,263	9,946	22·56	35·99	12·91	18·55	5,882	2,713	4·76	12·97	6·19	5·06	7
15,049	8,160	19·06	28·65	10·50	14·55	7,103	1,816	3·04	4·79	4·96	3·24	8
13,227	8,501	20·08	31·70	10·89	16·34	5,454	1,616	2·90	6·31	4·49	3·11	9
13,359	13,360	21·72	36·70	12·84	18·09	4,654	2,708	4·58	9·19	4·47	3·67	10
82,651	**25,767**	**14·88**	**24·94**	**10·36**	**12·03**	**56,451**	**7,617**	**3·66**	**3·78**	**7·08**	**3,56**	11
1,556	104	13·88	26·92	11·55	10·39	1,213	29	1·81	–	9·00	2·90	12
6,671	984	15·50	21·34	12·78	11·42	4,969	330	3·50	3·64	9·52	3·83	13
5,665	1,043	16·36	21·19	13·06	11·11	4,830	415	3·58	3·37	11·13	4·42	14
14,473	2,770	13·30	21·44	9·61	9·99	14,756	878	4·70	4·33	9·80	3·17	15
26,495	9,666	15·62	24·72	11·35	12·80	15,695	2,912	3·50	3·12	6·72	3·86	16
5,882	2,131	15·18	20·74	9·83	11·07	3,451	705	4·06	2·84	5·77	3·66	17
8,558	2,320	10·63	17·24	8·03	9·04	5,631	945	2·29	2·86	5·29	3·66	18
7,464	2,642	14·72	28·27	8·73	13·01	3,814	585	2·10	2·91	4·46	2·88	19
5,887	4,107	19·67	33·99	11·15	15·36	2,092	818	5·07	8·44	3·96	3·06	20
98,658	**129,084**	**27·33**	**33·46**	**17·46**	**19·11**	**40,366**	**37,981**	**5·62**	**8·01**	**7·14**	**5·62**	21
506	418	32·02	32·78	21·11	22·45	232	137	4·31	6·57	9·68	7·36	22
4,097	4,321	30·02	29·81	17·82	17·39	2,209	1,670	6·38	6·89	9·61	6·72	23
2,140	3,017	28·50	28·27	19·95	17·97	1,035	1,053	6·09	6·17	9·65	6·27	24
15,444	44,483	23·83	32·61	14·56	17·71	8,013	14,193	6·84	6·38	7·55	5·65	25
50,364	48,078	28·08	33·02	19·10	20·25	20,772	15,128	5·28	8·54	7·88	6·37	26
6,381	7,815	29·35	40·15	18·16	22·74	2,431	2,008	5·76	16·53	6·92	5·84	27
6,491	5,840	30·18	33·18	17·67	19·19	1,472	871	5·91	6·89	4·01	2·86	28
5,763	5,859	27·02	33·25	16·00	18·48	1,640	1,031	4·76	8·24	4·55	3·25	29
7,472	9,253	23·34	37·90	14·57	19·64	2,562	1,890	4·18	9·52	5·00	4·01	30
967	1,614	36·40	31·41	22·64	20·49	483	637	3·31	8·48	11·31	8·09	31
473	1,482	26·64	28·00	18·48	17·79	202	492	7·43	4·47	7·89	5·91	32
3,614	28,492	25·54	35·41	14·20	19·60	1,817	9,063	8·97	6·98	7·14	6·24	33
950	2,977	26·53	32·99	16·30	17·29	441	966	9·75	7·14	7·57	5·61	34
198	1,727	19·19	18·41	12·13	14·06	88	480	9·09	4·79	5·39	3·91	35
252	607	21·43	28·50	14·69	13·56	170	284	5·88	4·58	9·91	6·34	36
15,201	19,104	31·23	38·08	21·88	23·86	6,500	6,094	7·65	11·93	9·36	7·61	37
3,566	3,952	29·53	33·32	19·95	20·43	1,487	1,406	5·58	6·69	8·32	7·27	38
1,811	3,938	26·78	31·72	18·58	21·99	905	1,363	5·52	8·07	9·29	7·61	39
1,795	1,566	26·69	31·93	18·46	20·02	744	534	5·24	5·99	7·65	6·83	40
1,247	1,917	28·87	32·81	20·95	21·42	598	587	7·69	6·98	10·05	6·56	41
841	609	32·34	31·03	20·66	19·53	314	150	3·82	6·00	7·71	4·81	42
708	597	24·01	29·48	17·54	17·30	298	177	4·36	4·52	7·38	5·13	43
4,464	6,411	30·71	42·97	19·65	25·06	1,807	1,697	5·53	18·68	7·96	6·63	44
1,261	1,348	37·51	40·58	20·85	22·58	302	239	3·64	10·88	4·99	4·00	45
1,075	1,099	32·47	41·04	20·72	24·37	295	223	10·85	10·31	5·69	4·95	46
1,861	2,059	30·20	35·60	17·68	20·91	642	410	5·61	10·24	6·10	4·16	47
1,475	1,622	24·14	34·83	14·74	18·30	464	350	6·25	9·43	4·64	3·95	48
4,441	6,099	21·53	38·24	14·38	20·57	1,692	1,402	4·67	10·63	5·48	4·73	49
661	987	21·18	38·30	13·52	17·81	291	221	4·47	8·60	5·95	3·99	50

TABLEAU 22. Nombre et pourcentage de ménages locataires urbains[1], d'après le loyer mensuel et le genre de ménage, Canada et provinces, 1931

Loyer par mois et genre de ménage	Canada	Ile du Prince-Edouard	Nouvelle-Ecosse	Nouveau-Brunswick	Québec	Ontario	Manitoba	Saskatchewan	Alberta	Colombie Britannique
NOMBRE										
Total des locataires urbains	**530,480**	**1,419**	**19,833**	**13,465**	**204,432**	**189,410**	**26,103**	**22,210**	**22,394**	**31,214**
Payant moins de $10	34,328	321	4,805	1,349	11,555	8,647	1,590	2,739	1,975	1,347
$10-$15	110,597	478	6,201	3,874	45,346	32,035	5,097	6,521	5,408	5,637
16- 24	135,615	281	3,330	3,279	67,480	41,594	4,227	3,584	4,268	7,572
25- 39	154,743	242	3,710	3,482	50,497	67,194	7,237	4,878	6,541	10,962
40- 59	64,095	80	1,151	1,145	16,903	29,043	5,419	2,997	3,224	4,133
60 et plus	26,116	8	422	260	11,157	9,296	2,231	806	722	1,214
Non spécifié	4,986	9	214	76	1,494	1,601	302	685	256	349
Ménages d'une famille	503,674	1,331	18,696	12,736	194,414	178,452	24,696	21,600	21,706	30,043
Payant moins de $10	33,304	307	4,555	1,280	11,219	8,421	1,557	2,695	1,941	1,329
$10-$15	106,881	450	5,907	3,691	43,571	31,045	4,969	6,414	5,321	5,513
16- 24	129,475	256	3,129	3,088	64,373	39,521	4,057	3,519	4,163	7,369
25- 39	144,889	227	3,436	3,266	47,243	62,509	6,778	4,726	6,282	10,422
40- 59	59,659	76	1,068	1,084	15,985	26,665	4,968	2,814	3,077	3,922
60 et plus	24,602	7	397	254	10,574	8,726	2,071	758	670	1,145
Non spécifié	4,864	8	204	73	1,449	1,505	296	674	252	343
Ménages de deux familles ou plus	26,806	88	1,137	729	10,018	10,958	1,407	610	688	1,171
Payant moins de $10	1,024	14	250	69	336	226	33	44	34	18
$10-$15	3,716	28	294	183	1,775	990	128	107	87	124
16- 24	6,140	25	201	191	3,107	2,073	170	65	105	203
25- 39	9,854	15	274	216	3,254	4,685	459	152	259	540
40- 59	4,436	4	83	61	918	2,378	451	183	147	211
60 et plus	1,514	1	25	6	583	570	160	48	52	69
Non spécifié	122	1	10	3	45	36	6	11	4	6
POURCENTAGE										
Total des locataires urbains	**100·00**	**100·00**	**100·00**	**100·00**	**100·00**	**100·00**	**100·00**	**100·00**	**100·00**	**100·00**
Payant moins de $10	6·47	22·62	24·23	10·02	5·65	4·57	6·09	12·33	8·82	4·31
$10-$15	20·85	33·69	31·27	28·77	22·18	16·91	19·53	29·36	24·15	18·06
16- 24	25·57	19·80	16·79	24·35	33·01	21·96	16·19	16·14	19·06	24·26
25- 39	29·17	17·05	18·70	25·86	24·70	35·48	27·72	21·96	29·21	35·12
40- 59	12·08	5·64	5·80	8·50	8·27	15·33	20·76	13·49	14·40	13·24
60 et plus	4·92	0·56	2·13	1·93	5·46	4·91	8·55	3·63	3·22	3·89
Non spécifié	0·94	0·64	1·08	0·57	0·73	0·84	1·16	3·09	1·14	1·12
Ménages d'une famille	100·00	100·00	100·00	100·00	100·00	100·00	100·00	100·00	100·00	100·00
Payant moins de $10	6·61	23·07	24·36	10·05	5·77	4·72	6·30	12·48	8·94	4·42
$10-$15	21·22	33·81	31·60	2·898	22·41	17·40	20·12	29·69	24·51	18·35
16- 24	25·71	19·23	16·74	24·25	33·11	22·14	16·43	16·29	19·18	24·53
25- 39	28·77	17·05	18·38	25·64	24·30	35·03	27·45	21·88	28·94	34·69
40- 59	11·84	5·71	5·71	8·51	8·22	14·94	20·12	13·03	14·18	13·06
60 et plus	4·88	0·53	2·12	2·00	5·44	4·89	8·38	3·51	3·09	3·81
Non spécifié	0·97	0·60	1·09	0·57	0·75	0·88	1·20	3·12	1·16	1·14
Ménages de deux familles ou plus	100·00	100·00	100·00	100·00	100·00	100·00	100·00	100·00	100·00	10·000
Payant moins de $10	3·82	15·91	21·98	9·47	3·35	2·06	2·35	7·21	4·94	1·54
$10-$15	13·86	31·82	25·86	25·10	17·72	9·04	9·10	17·54	12·64	10·59
16- 24	22·91	28·41	17·68	26·20	31·02	18·92	12·08	10·66	15·26	17·34
25- 39	36·76	17·04	24·10	29·63	32·48	42·75	32·62	25·92	37·65	46·11
40- 59	16·55	4·54	7·30	8·37	9·16	21·70	32·05	30·00	21·37	18·02
60 et plus	5·65	1·14	2·20	0·82	5·82	5·20	11·37	7·87	7·56	5·89
Non spécifié	0·45	1·14	0·88	0·41	0·45	0·33	0·43	1·80	0·58	0·51

[1] Seulement les ménages où l'époux et l'épouse vivent ensemble.

TABLEAU 23. Nombre et pourcentage de ménages locataires[1], d'après le loyer mensuel et le genre de ménage, villes de 30,000 habitants et plus, 1931

Loyer par mois et genre de ménage	Hali fax, N.-E.	Saint John, N.-B.	Mont réal, Qué.	Qué bec, Qué.	Ver-dun, Qué.	Trois-Riviè-res, Qué.	Toron-to, Ont.	Hamil-ton, Ont.	Ot-tawa, Ont.	Lon-don. Ont.
NOMBRE										
Total des locataires	**6,242**	**6,410**	**114,995**	**13,916**	**10,709**	**3,950**	**61,926**	**15,791**	**13,402**	**6,182**
Payant moins de $10	245	361	1,139	195	26	79	488	304	110	52
$10-$15	1,327	2,014	19,896	2,227	730	976	4,565	2,026	1,206	625
16- 24	1,418	1,920	42,853	4,894	5,186	1,755	10,428	4,647	2,506	1,715
25- 39	1,977	1,369	32,415	4,198	4,403	806	24,770	6,381	5,390	2,566
40- 59	769	517	11,289	1,381	325	220	15,096	2,040	2,967	896
60 et plus	382	205	6,923	890	34	72	5,940	365	1,006	283
Non spécifié	124	24	480	131	5	42	639	28	257	45
Ménages d'une famille	5,791	6,099	108,770	13,273	10,353	3,724	57,549	14,755	12,448	5,826
Payant moins de $10	235	350	1,102	188	25	76	478	300	105	52
$10-$15	1,272	1,938	19,146	2,146	713	914	4,458	1,966	1,150	605
16- 24	1,314	1,807	40,894	4,680	5,042	1,651	10,021	4,376	2,313	1,624
25- 39	1,790	1,290	30,007	3,984	4,231	758	22,898	5,833	4,909	2,380
40- 59	705	489	10,626	1,305	305	215	13,529	1,900	2,758	853
60 et plus	359	201	6,529	844	32	69	5,536	352	964	270
Non spécifié	116	24	466	126	5	41	629	28	249	42
Ménages de deux familles ou plus	451	311	6,225	643	356	226	4,377	1,036	954	356
Payant moins de $10	10	11	37	7	1	3	10	4	5	–
$10-$15	55	76	750	81	17	62	107	60	56	20
16- 24	104	133	1,959	214	144	104	407	271	193	91
25- 39	187	79	2,408	214	172	48	1,872	548	481	186
40- 59	64	28	663	76	20	5	1,567	140	169	43
60 et plus	23	4	394	46	2	3	404	13	42	13
Non spécifié	8	–	14	5	–	1	10	–	8	3
POURCENTAGE										
Total des locataires	**100·00**	**100·00**	**100·00**	**100·00**	**100·00**	**100·00**	**100·00**	**100·00**	**100·00**	**100·00**
Payant moins de $10	3·92	5·63	0·99	1·40	0·24	2·00	0·79	1·92	0·82	0·84
$10-$15	21·26	31·42	17·30	16·00	6·82	24·71	7·37	12·83	9·00	10·11
16- 24	22·72	29·95	37·26	35·17	48·43	44·43	16·84	29·43	18·70	27·74
25- 39	31·67	21·36	28·19	30·17	41·11	20·41	40·00	40·41	40·22	41·51
40- 59	12·32	8·07	9·82	9·92	3·03	5·57	24·38	12·92	21·84	14·49
60 et plus	6·12	3·20	6·02	6·40	0·32	1·82	9·59	2·31	7·50	4·58
Non spécifié	1·99	0·37	0·42	0·94	0·05	1·06	1·03	0·18	1·92	0·73
Ménages d'une famille	100·00	100·00	100·00	100·00	100·00	100·00	100·00	100·00	100·00	100·00
Payant moins de $10	4·06	5·74	1·01	1·42	0·24	2·04	0·83	2·03	0·84	0·89
$10-$15	21·97	31·78	17·60	16·17	6·89	24·54	7·75	13·32	9·24	10·38
16- 24	22·69	29·62	37·60	35·26	48·70	44·34	17·41	29·66	18·58	27·88
25- 39	30·91	21·15	27·59	30·01	40·87	20·36	39·79	39·53	39·44	40·85
40- 59	12·17	8·02	9·77	9·83	2·94	5·77	23·51	12·88	22·16	14·64
60 et plus	6·20	3·30	6·00	6·36	0·31	1·85	9·62	2·39	7·74	4·64
Non spécifié	2·00	0·39	0·43	0·95	0·05	1·10	1·09	0·19	2·00	0·72
Ménages de deux familles ou plus	100·00	100·00	100·00	100·00	100·00	100·00	100·00	100·00	100·00	100·00
Payant moins de $10	2·22	3·54	0·59	1·09	0·28	1·33	0·23	0·39	0·52	–
$10-$15	12·20	24·44	12·05	12·60	4·78	27·43	2·44	5·79	5·87	5·62
16- 24	23·06	36·33	31·47	33·28	40·45	46·02	9·30	26·16	20·23	25·56
25- 39	41·46	25·40	38·68	33·28	48·31	21·24	42·77	52·90	50·42	52·25
40- 59	14·19	9·00	10·65	11·82	5·62	2·21	35·80	13·51	17·72	12·08
60 et plus	5·10	1·29	6·33	7·15	0·56	1·33	9·23	1·25	4·40	3·65
Non spécifié	1·77	–	0·23	0·78	–	0·44	0·23	–	0·84	0·84

[1] Seulement les ménages où l'époux et l'épouse vivent ensemble.

TABLEAU 23. Nombre et pourcentage de ménages locataires,[1] d'après le loyer mensuel et le genre de ménage, villes de 30,000 habitants et plus, 1931—Fin

Loyer par mois et type de ménage	Windsor, Ont.	Kitchener, Ont.	Brantford, Ont.	Winnipeg, Man.	Regina, Sask.	Saskatoon, Sask.	Calgary, Alta.	Edmonton, Alta.	Vancouver, C.-B.	Victoria, C.-B.
NOMBRE										
Total des locataires	**7,358**	**2,613**	**2,875**	**19,204**	**4,603**	**3,372**	**7,087**	**6,252**	**19,941**	**3,309**
Payant moins de $10	36	80	78	586	119	60	84	325	435	77
$10-$15	414	539	667	2,912	859	538	842	1,199	2,622	715
16- 24	921	599	1,081	2,911	634	467	1,365	1,163	4,616	1,000
25- 39	3,860	1,108	846	5,562	1,227	995	2,621	2,144	7,571	1,158
40- 59	1,763	228	146	4,887	1,197	937	1,668	1,115	3,415	233
60 et plus	344	43	47	2,175	524	198	429	253	1,096	70
Non spécifié	20	16	10	171	43	177	78	53	186	56
Ménages d'une famille	6,914	2,493	2,739	18,006	4,420	3,205	6,804	6,006	19,058	3,187
Payant moins de $10	33	79	75	572	119	58	82	316	425	77
$10-$15	410	524	639	2,838	843	526	828	1,173	2,557	688
16- 24	877	578	1,028	2,775	619	454	1,321	1,132	4,492	972
25- 39	3,619	1,038	802	5,177	1,188	944	2,517	2,031	7,150	1,100
40- 59	1,639	216	141	4,460	1,115	866	1,583	1,068	3,222	226
60 et plus	317	42	45	2,016	494	185	396	234	1,030	68
Non psécifié	19	16	9	168	42	172	77	52	182	56
Ménages de deux familles ou plus	444	120	136	1,198	183	167	283	246	883	122
Payant moins de $10	3	1	3	14	-	2	2	9	10	-
$10-$15	4	15	28	74	16	12	14	26	65	27
16- 24	44	21	53	136	15	13	44	31	124	28
25- 39	241	70	44	385	39	51	104	113	421	58
40--59	124	12	5	427	82	71	85	47	193	7
60 et plus	27	1	2	159	30	13	33	19	66	2
Non spécifié	1	-	1	3	1	5	1	1	4	-
POURCENTAGE										
Total des locataires	**100·00**	**100·00**	**100·00**	**100·00**	**100·00**	**100·00**	**100·00**	**100·00**	**100·00**	**100·00**
Payant moins de $10	0·49	3·06	2·71	3·05	2·59	1·78	1·19	5·20	2·18	2·33
$10-$15	5·63	20·63	23·20	15·16	18·66	15·95	11·88	19·18	13·15	21·61
16- 24	12·52	22·92	37·60	15·16	13·77	13·85	19·26	18·60	23·15	30·22
25- 39	52·46	42·40	29·43	28·96	26·66	29·51	36·98	34·29	37·97	34·99
40- 59	23·96	8·73	5·08	25·45	26·01	27·79	23·54	17·83	17·12	7·04
60 et plus	4·67	1·65	1·63	11·33	11·38	5·87	6·05	4·05	5·50	2·12
Non spécifié	0·27	0·61	0·35	0·89	0·93	5·25	1·10	0·85	0·93	1·69
Ménages d'une famille	100·00	100·00	100·00	100·00	100·00	100·00	100·00	100·00	100·00	100·00
Payant moins de $10	0·48	3·17	2·74	3·18	2·69	1·81	1·21	5·26	2·23	2·41
$10-$15	5·93	21·02	23·33	15·76	19·07	16·41	12·17	19·53	13·42	21·59
16- 24	12·68	23·18	37·53	15·41	14·00	14·17	19·42	18·85	23·57	30·50
25- 39	52·34	41·64	29·28	28·75	26·88	29·45	36·99	33·82	37·52	34·52
40- 59	23·71	8·66	5·15	24·77	25·23	27·02	23·26	17·78	16·91	7·09
60 et plus	4·58	1·69	1·64	11·20	11·18	5·77	5·82	3·90	5·40	2·13
Non spécifié	0·28	0·64	0·33	0·93	0·95	5·37	1·13	0·86	0·95	1·76
Ménages de deux familles ou plus	100·00	100·00	100·00	100·00	100·00	100·00	100·00	100·00	100·00	100·00
Payant moins de $10	0·68	0·83	2·21	1·17	-	1·20	0·71	3·66	1·13	-
$10-$15	0·90	12·50	20·59	6·18	8·74	7·19	4·95	10·57	7·36	22·13
16- 24	9·91	17·50	38·97	11·35	8·20	7·78	15·55	12·60	14·04	22·95
25- 39	54·28	58·34	32·35	32·14	21·31	30·54	36·75	45·93	47·68	47·54
40- 59	27·93	10·00	3·68	35·64	44·81	42·51	30·03	19·11	21·86	5·74
60 et plus	6·08	0·83	1·47	13·27	16·39	7·79	11·66	7·72	7·48	1·64
Non spécifié	0·22	-	0·73	0·25	0·55	2·99	0·35	0·41	0·45	-

[1] Seulement les ménages où l'époux et l'épouse vivent ensemble.

TABLEAU 24. Nombre de personnes et de pièces par ménage[1] et nombre de pièces par personne, d'après le loyer mensuel et le genre de ménage, villes de 30,000 habitants et plus, 1931

Loyer par mois et genre de ménage	Halifax, N.-E.	Saint-John, N.-B.	Montréal, Qué.	Québec, Qué.	Verdun, Qué.	Trois-Rivières, Qué.	Toronto, Ont.	Hamilton, Ont.	Ottawa, Ont.	London, Ont.
MOYENNE DE PERSONNES PAR MÉNAGE										
Total des locataires	**4·78**	**4·58**	**4·88**	**5·41**	**4·33**	**5·45**	**4·29**	**4·33**	**4·73**	**4·22**
Payant moins de $10	4·01	4·24	4·00	4·90	4·00	4·19	3·29	3·17	3·81	3·69
$10-$15	4·62	4·78	4·43	4·90	3·94	5·19	3·57	3·88	4·66	4·18
16- 24	4·95	4·73	5·00	5·37	4·24	5·63	4·12	4·52	5·16	4·37
25- 39	5·08	4·47	5·30	5·77	4·45	5·74	4·52	4·55	4·98	4·28
40- 59	4·59	4·10	4·48	5·43	4·77	5·03	4·37	3·90	4·34	3·91
60 et plus	4·26	3·71	4·38	5·46	6·06	4·86	4·19	3·99	3·86	3·98
Non spécifié	3·98	4·21	3·83	4·66	2·60	3·81	3·44	3·54	3·98	3·60
Ménages d'une famille	4·57	4·46	4·75	5·30	4·25	5·32	4·06	4·15	4·52	4·07
Payant moins de $10	3·89	4·15	3·92	4·86	3·72	4·05	3·20	3·13	3·60	3·69
$10-$15	4·53	4·69	4·35	4·82	3·89	5·04	3·50	3·79	4·53	4·08
16- 24	4·76	4·60	4·91	5·29	4·18	5·51	4·00	4·38	4·97	4·23
25- 39	4·81	4·35	5·13	5·65	4·37	5·59	4·30	4·34	4·74	4·12
40- 59	4·35	3·90	4·29	5·21	4·66	4·97	4·03	3·65	4·15	3·75
60 et plus	4·02	3·62	4·17	5·28	5·97	4·81	3·86	3·87	3·68	3·77
Non spécifié	3·75	4·21	3·73	4·59	2·60	3·71	3·38	3·54	3·90	3·38
Ménages de deux familles ou plus	7·41	6·96	7·20	7·75	6·47	7·60	7·40	6·85	7·46	6·70
Payant moins de $10	7·00	7·09	6·54	6·14	11·00	7·67	7·50	6·25	8·20	–
$10-$15	6·82	7·29	6·66	7·02	6·00	7·40	6·69	6·75	7·43	7·30
16- 24	7·25	6·86	6·96	7·15	6·56	7·57	7·08	6·95	7·48	6·78
25- 39	7·65	6·47	7·39	7·97	6·41	8·00	7·24	6·83	7·44	6·38
40- 59	7·31	7·61	7·54	9·17	6·50	7·60	7·36	7·36	7·44	7·14
60 et plus	8·00	8·25	7·80	8·83	7·50	6·00	8·81	7·31	7·79	8·31
Non spécifié	7·25	–	7·00	6·60	–	8·00	7·00	–	6·50	6·67
MOYENNE DE PIÈCES PAR MÉNAGE										
Total des locataires	**4·81**	**5·78**	**5·23**	**5·39**	**4·70**	**5·26**	**5·03**	**5·20**	**6·07**	**5·90**
Payant moins de $10	2·57	3·89	3·09	3·59	3·08	3·19	2·60	2·47	2·83	3·90
$10-$15	3·43	5·05	3·95	3·78	3·68	4·33	2·91	3·62	4·07	4·52
16- 24	4·22	5·93	4·83	4·67	4·35	5·15	3·95	5·07	5·57	5·44
25- 39	5·41	6·55	6·06	6·01	5·16	6·24	5·15	5·65	6·33	6·21
40- 59	6·31	6·81	5·99	6·93	6·10	6·85	5·78	5·77	6·72	5·59
60 et plus	7·14	7·12	6·72	8·47	7·32	7·94	6·56	6·98	7·11	7·22
Non spécifié	4·84	5·46	3·48	4·93	3·60	3·52	3·38	4·89	4·78	5·07
Ménages d'une famille	4·73	5·73	5·18	5·35	4·68	5·24	4·90	5·12	5·99	5·84
Payant moins de $10	2·54	3·86	3·05	3·57	2·96	3·25	2·51	2·46	2·62	3·90
$10-$15	3·41	5·03	3·94	3·75	3·67	4·29	2·88	3·58	4·02	4·48
16- 24	4·16	5·90	4·81	4·66	4·34	5·12	3·90	5·02	5·51	5·41
25- 39	5·35	6·50	6·02	5·97	5·14	6·21	5·06	5·58	6·25	6·16
40- 59	6·22	6·67	5·91	6·85	6·06	6·87	5·61	5·65	6·64	6·54
60 et plus	7·03	7·08	6·62	8·41	7·09	7·90	6·35	6·97	7·02	7·11
Non spécifié	4·53	5·46	3·43	4·91	3·60	3·41	3·34	4·89	4·71	4·71
Ménages de deux familles ou plus	5·83	6·64	6·17	6·17	5·24	5·65	6·76	6·33	7·14	6·78
Payant moins de $10	3·10	4·73	4·19	4·14	6·00	1·67	6·80	3·75	7·20	–
$10-$15	3·85	5·54	4·30	4·43	4·06	4·94	4·07	5·15	5·14	5·65
16- 24	4·99	6·37	5·44	4·93	4·61	5·54	5·25	5·80	6·28	5·96
25- 39	5·97	7·28	6·67	6·68	5·63	6·73	6·27	6·45	7·19	6·89
40- 59	7·39	9·36	7·42	8·25	6·80	6·20	7·25	7·37	8·14	7·56
60 et plus	8·91	8·75	8·45	9·63	11·00	9·00	9·45	7·31	9·29	9·38
Non spécifié	9·38	–	5·14	5·40	–	8·00	5·70	–	6·88	100·00

[1] Seulement les ménages où l'époux et l'épouse vivent ensemble.

TABLEAU 24. Nonbre de personnes et de pièces par ménage[1] et nombre de pièces par personne, d'après le loyer mensuel et le genre de ménage, villes de 30,000 habitants et plus, 1931—Suite

Loyer par mois et type de ménage	Windsor, Ont.	Kitchener, Ont.	Brantford, Ont.	Winnipeg, Man.	Regina, Sask.	Saskatoon, Sask.	Calgary, Alta.	Edmonton, Alta.	Vancouver, C.B.	Victoria, C.B.
MOYENNE DE PIÈCES PAR PERSONNE										
Total des locataires	**1·01**	**1·26**	**1·07**	**0·99**	**1·09**	**0·97**	**1·17**	**1·20**	**1·28**	**1·40**
Payant moins de $10	0·64	0·92	0·77	0·73	0·77	0·76	0·79	0·78	0·74	1·06
$10-$15	0·74	1·06	0·89	0·77	0·93	0·83	0·81	0·93	0·87	1·08
16- 24	0·85	1·25	0·97	0·87	1·02	0·91	0·96	1·12	1·08	1·25
25- 39	1·06	1·46	1·15	1·04	1·16	1·09	1·14	1·24	1·27	1·45
40- 59	1·37	1·66	1·34	1·28	1·28	1·36	1·32	1·48	1·55	1·69
60 et plus	1·68	1·92	1·54	1·55	1·21	1·63	1·56	1·75	1·84	1·81
Non spécifié	1·22	1·30	0·91	1·06	1·38	0·93	0·98	1·38	1·20	1·41
Ménages d'une famille	1·03	1·29	1·09	1·01	1·10	0·98	1·21	1·23	1·32	1·44
Payant moins de $10	0·65	0·93	0·78	0·73	0·80	0·80	0·78	0·78	0·73	1·06
$10-$15	0·75	1·07	0·91	0·78	0·97	0·85	0·82	0·94	0·89	1·10
16- 24	0·87	1·28	0·98	0·88	1·04	0·93	0·97	1·15	1·11	1·28
25- 39	1·11	1·49	1·17	1·06	1·18	1·11	1·18	1·29	1·32	1·49
40- 59	1·43	1·71	1·38	1·31	1·30	1·38	1·39	1·55	1·60	1·75
60 et plus	1·75	1·96	1·59	1·59	1·19	1·64	1·65	1·80	1·90	1·88
Non spécifié	1·21	1·30	0·92	1·07	1·38	0·92	0·99	1·38	1·21	1·39
Ménages de deux familles ou plus	0·79	0·95	0·86	0·80	0·81	0·74	0·91	0·92	0·96	1·01
Payant moins de $10	0·44	0·67	0·64	0·67	0·55	0·22	0·91	0·60	0·88	–
$10-$15	0·57	0·76	0·65	0·63	0·68	0·67	0·61	0·76	0·69	0·77
16- 24	0·69	0·93	0·78	0·69	0·70	0·73	0·74	0·87	0·84	0·88
25- 39	0·78	1·13	0·90	0·84	0·88	0·84	0·87	0·94	0·97	1·08
40- 59	1·01	1·23	0·98	0·90	1·05	0·82	0·98	1·00	1·09	1·06
60 et plus	1·11	1·06	1·08	1·09	1·47	1·50	1·07	1·00	1·19	1·13
Non spécifié	1·29	–	0·73	0·82	–	1·00	0·81	–	1·06	1·50
MOYENNE DE PERSONNES PAR MÉNAGE										
Total des locataires	**4·30**	**4·23**	**4·30**	**4·45**	**4·33**	**4·44**	**4·07**	**4·24**	**4·00**	**4·00**
Payant moins de $10	4·03	2·88	3·38	3·27	3·49	3·93	3·89	3·94	3·63	4·01
$10-$15	3·74	3·70	4·26	3·91	3·92	4·30	3·76	4·13	3·88	4·04
16- 24	4·26	4·33	4·46	4·67	4·29	4·41	3·84	4·07	3·97	4·05
25- 39	4·48	4·56	4·29	4·79	4·56	4·59	4·17	4·33	4·12	3·98
40- 59	4·13	4·14	4·10	4·44	4·42	4·64	4·15	4·32	3·85	3·86
60 et plus	4·06	3·72	3·77	4·37	4·52	4·23	4·63	5·02	4·24	3·80
Non spécifié	3·35	4·69	4·00	3·51	3·53	3·48	3·36	3·40	3·18	3·64
Ménages d'une famille	4·13	4·09	4·17	4·18	4·17	4·29	3·93	4·13	3·85	3·89
Payant moins de $10	3·79	2·81	3·24	3·20	3·49	3·81	3·87	3·88	3·57	4·01
$10-$15	3·70	3·59	4·19	3·83	3·85	4·25	3·71	4·06	3·80	3·91
16- 24	4·11	4·26	4·30	4·52	4·20	4·31	3·75	4·00	3·90	3·98
25- 39	4·32	4·38	4·14	4·54	4·44	4·43	4·04	4·20	3·96	3·85
40- 59	3·90	3·91	3·99	4·03	4·17	4·42	3·99	4·18	3·63	3·78
60 et plus	3·75	3·71	3·62	3·90	4·20	3·95	4·29	4·72	3·92	3·56
Non spécifié	3·32	4·69	4·00	3·43	3·50	3·41	3·29	3·29	3·12	3·64
Ménages de deux familles ou plus	7·06	7·16	6·99	8·49	8·16	7·44	7·26	7·04	7·13	6·79
Payant moins de $10	6·67	8·00	7·00	6·21	–	7·50	5·00	6·22	6·30	–
$10-$15	7·00	7·33	5·82	7·18	7·44	6·75	7·07	7·08	6·98	7·30
16 24	7·25	6·29	7·55	7·70	7·93	7·85	6·55	6·90	6·70	6·64
25 39	6·92	7·23	7·11	8·11	8·10	7·51	7·28	6·65	6·80	6·50
40- 59	7·18	8·25	7·20	8·72	7·78	7·39	7·08	7·55	7·52	6·29
60 et plus	7·63	4·00	7·00	10·33	9·90	8·31	8·79	8·63	9·27	12·00
Non spécifié	4·00	–	4·00	7·67	5·00	5·80	9·00	9·00	6·00	–

[1] Seulement les ménages où l'époux et l'épouse vivent ensemble.

TABLEAU 24. Nombre de personnes et de pièces par ménage[1] et nombre de pièces par personne, d'après le loyer mensuel et le genre de ménage, villes de 30,000 habitants et plus, 1931—Fin

Loyer par mois et genre de ménage	Halifax, N.-E.	Saint-John, N.-B.	Montréal, Qué.	Québec, Qué.	Verdun, Qué.	Trois-Rivières, Qué.	Toronto, Ont.	Hamilton, Ont.	Ottawa, Ont.	London, Ont.
MOYENNE DE PIÈCES PAR MÉNAGE										
Total des locataires	**5·15**	**4·77**	**5·68**	**4·50**	**4·21**	**4·54**	**4·27**	**4·50**	**4·47**	**5·13**
Payant moins de $10	3·31	1·95	2·95	1·95	1·78	2·47	2·64	2·72	2·73	3·71
$10-$15	3·35	3·06	4·65	2·77	2·39	3·22	2·72	3·29	3·26	4·59
16- 24	4·24	4·41	5·70	3·94	3·49	4·09	3·10	3·64	4·03	5·09
25- 39	5·25	5·57	6·33	4·85	4·47	4·78	4·46	4·97	4·77	5·47
40- 59	5·63	6·27	7·34	5·13	5·23	5·68	5·32	5·88	5·09	6·09
60 et plus	6·36	7·23	7·15	6·05	5·72	5·87	6·56	7·09	6·32	5·79
Non spécifié	4·30	7·06	7·30	2·86	4·30	1·55	1·54	1·81	1·67	3·02
Ménages d'une famille	5·08	5·71	5·63	4·35	4·14	4·46	4·20	4·44	4·39	5·07
Payant moins de $10	3·24	1·92	2·88	1·92	1·78	2·35	2·66	2·69	2·72	3·71
$10-$15	3·34	3·02	4·60	2·76	2·39	3·22	2·71	3·26	3·23	4·52
16- 24	4·19	4·38	5·66	3·88	3·46	4·07	3·06	3·61	4·00	5·06
25- 39	5·19	5·50	6·29	4·74	4·43	4·71	4·40	4·92	4·71	5·41
40- 59	5·55	6·23	7·28	4·92	5·12	5·59	5·26	5·82	4·98	6·05
60 et plus	6·21	7·29	7·09	5·77	5·61	5·69	6·45	6·94	6·10	5·47
Non spécifié	4·26	7·06	7·33	2·83	4·31	1·55	1·49	1·77	1·62	3·02
Ménages de deux familles ou plus	6·27	6·16	6·63	6·77	6·06	6·05	5·87	6·04	6·15	6·68
Payant moins de $10	4·00	4·00	4·67	2·93	–	3·00	2·00	3·56	3·10	–
$10-$15	4·75	4·60	5·86	3·43	2·69	3·08	3·64	4·65	4·45	6·30
16- 24	5·14	5·29	6·45	5·01	4·47	4·77	4·30	4·81	5·32	6·11
25- 39	6·05	6·66	7·09	6·38	5·56	5·98	5·77	5·87	5·85	6·72
40- 59	6·81	7·00	9·00	7·35	6·74	6·80	6·47	7·34	6·87	7·29
60 et plus	8·07	5·00	8·50	9·58	7·50	8·46	7·91	9·00	9·76	16·50
Non spécifié	5·00	–	7·00	4·33	4·00	1·60	5·00	4·00	3·75	–
MOYENNE DE PIÈCES PAR PERSONNE										
Total des locataires	**1·20**	**1·13**	**1·32**	**1·01**	**0·97**	**1·02**	**1·05**	**1·06**	**1·12**	**1·28**
Payant moins de $10	0·82	0·68	0·87	0·60	0·51	0·63	0·68	0·69	0·75	0·93
$10-$15	0·90	0·83	1·09	0·71	0·61	0·75	0·72	0·80	0·84	1·13
16- 24	1·00	1·02	1·28	0·84	0·81	0·93	0·81	0·89	1·02	1·26
25- 39	1·17	1·22	1,48	1·01	0·98	1·04	1·07	1·15	1·16	1·38
40- 59	1·37	1·51	1·79	1·16	1·18	1·22	1·28	1·36	1·32	1·58
60 et plus	1·57	1·94	1·90	1·38	1·26	1·39	1·42	1·41	1·49	1·52
Non spécifié	1·28	1·51	1·83	0·82	1·22	0·44	0·46	0·53	0·52	0·83
Ménages d'une famille	1·23	1·15	1·35	1·04	0·99	1·04	1·07	1·08	1·14	1·30
Payant moins de $10	0·86	0·68	0·89	0·60	0·51	0·64	0·69	0·69	0·76	0·93
$10-$15	0·90	0·84	1·10	0·72	0·62	0·76	0·73	0·80	0·85	1·15
16- 24	1·02	1·03	1·32	0·86	0·82	0·94	0·82	0·90	1·03	1·27
25- 39	1·20	1·26	1·52	1·04	1·00	1·06	1·09	1·17	1·19	1·41
40- 59	1·42	1·59	1·82	1·22	1·23	1·27	1·32	1·39	1·37	1·60
60 et plus	1·66	1·96	1·96	1·48	1·34	1·44	1·51	1·47	1·56	1·54
Non spécifié	1·29	1·51	1·83	0·82	1·23	0·45	0·45	0·45	0·52	0·83
Ménages de deux familles ou plus	0·89	0·86	0·95	0·80	0·74	0·81	0·81	0·86	0·86	0·98
Payant moins de $10	0·60	0·50	0·67	0·47	–	0·40	0·40	0·57	0·49	–
$10-$15	0·68	0·63	1·01	0·48	0·36	0·46	0·52	0·66	0·64	0·86
16- 24	0·71	0·84	0·86	0·65	0·56	0·61	0·66	0·70	0·79	0·92
25- 39	0·88	0·92	1·00	0·79	0·69	0·80	0·79	0·88	0·86	1·03
40- 59	0·95	0·85	1·25	0·84	0·87	0·92	0·91	0·97	0·91	1·16
60 et plus	1,06	1·25	1·21	0·93	0·76	1·02	0·90	1·04	1·05	1·38
Non spécifié	1·25	–	1·75	0·57	0·80	0·28	0·56	0·44	0·63	–

[1]Seulement les ménages où l'époux et l'épouse vivent ensemble.

TABLEAU 25. Nombre de pièces et moyenne de gain mensuel par personne dans les ménages locataires,[1] d'après le loyer mensuel, villes de 30,000 habitants et plus, 1931

Ville	Nombre de pièces par personne d'après des loyers spécifiés						Gain moyen mensuel par personne d'après des loyers spécifiés					
	Moins de $10	$10-$15	$16-$24	$25-$39	$40-$59	$60 et plus	Moins de $10	$10-$15	$16-$24	$25-$39	$40-$59	$60 et plus
							$	$	$	$	$	$
Halifax, N.-E.	0·7	0·7	0·9	1·1	1·4	1·7	14	14	18	26	42	71
Saint John, N.-B.	0·9	1·1	1·3	1·5	1·7	1·9	11	15	23	36	57	79
Montréal, Qué.	0·8	0·9	1·0	1·2	1·4	1·6	14	16	21	29	45	75
Québec, Qué.	0·7	0·8	0·9	1·1	1·3	1·6	14	15	19	25	37	62
Verdun, Qué.	0·8	0·9	1·0	1·2	1·3	1·2	20	19	24	30	49	61
Trois-Rivières, Qué.	0·8	0·8	0·9	1·1	1·4	1·7	12	14	19	29	48	59
Toronto, Ont.	0·7	0·8	1·0	1·2	1·4	1·7	21	19	20	23	38	79
Hamilton, Ont.	0·8	0·9	1·1	1·3	1·5	1·8	17	16	18	26	52	85
Ottawa, Ont.	0·7	0·9	1·1	1·3	1·6	1·9	17	15	20	30	49	84
London, Ont.	1·0	1·1	1·3	1·5	1·8	1·9	16	16	20	31	53	89
Windsor, Ont.	0·9	0·9	1·0	1·2	1·4	1·6	25	14	15	23	41	84
Kitchener, Ont.	0·6	0·8	1·0	1·3	1·6	1·9	18	17	18	25	51	102
Brantford, Ont.	0·9	1·1	1·3	1·5	1·8	1·9	13	13	17	30	57	82
Winnipeg, Man.	0·6	0·7	0·9	1·0	1·2	1·5	12	14	17	26	41	76
Regina, Sask.	0·5	0·6	0·8	1·0	1·2	1·3	11	13	18	26	42	62
Saskatoon, Sask.	0·6	0·8	0·9	1·1	1·3	1·5	12	15	19	27	43	67
Calgary, Alta.	0·7	0·7	0·8	1·1	1·3	1·5	14	16	20	29	46	65
Edmonton, Alta.	0·7	0·8	0·9	1·2	1·4	1·5	12	16	22	30	48	61
Vancouver, C.B.	0·7	0·9	1·0	1·2	1·4	1·5	17	16	20	30	49	73
Victoria, C.B.	0·9	1·2	1·3	1·4	1·5	1·6	14	20	26	35	44	68

[1] Seulement les ménages d'une famille avec des chefs salariés et où l'époux et l'épouse vivent ensemble.

TABLEAU 26. Moyenne de gain[1] mensuel, par ménage locataire[2] avec un chef salarié, d'après le loyer mensuel, villes de 30,000 habitants et plus, 1931

Ville	Loyer mensuel						
	Total	Moins de $10	$10-$15	$16-$24	$25-$39	$40-$59	$60 et plus
	$	$	$	$	$	$	$
Halifax, N.-E.	114	54	65	85	124	185	282
Saint John, N.-B.	112	48	70	106	154	217	294
Montréal, Qué.	123	54	71	101	148	188	299
Québec, Qué.	126	71	73	102	142	191	321
Verdun, Qué.	116	78	76	102	131	232	339
Trois-Rivières, Qué.	113	51	69	103	164	235	264
Toronto, Ont.	119	66	66	81	100	150	301
Hamilton, Ont.	106	54	60	78	112	186	340
Ottawa, Ont.	151	62	71	101	142	201	312
London, Ont.	124	62	67	85	129	195	329
Windsor, Ont.	110	94	50	60	97	161	311
Kitchener, Ont.	101	50	60	79	112	200	389
Brantford, Ont.	94	45	55	74	126	228	310
Winnipeg, Man.	124	37	53	75	115	162	289
Regina, Sask.	121	37	49	76	114	171	262
Saskatoon, Sask.	124	49	62	82	117	184	262
Calgary, Alta.	122	52	59	76	118	179	278
Edmonton, Alta.	118	46	65	86	128	197	280
Vancouver, C.B.	112	58	59	79	119	178	283
Victoria, C.B.	111	56	77	104	134	162	232

[1] Gain de tous les membres de la famille.
[2] Seulement les ménages d'une famille où l'époux et l'épouse vivent ensemble.

TABLEAU 27. Moyenne d'enfants par ménage locataire,[1] d'après le loyer mensuel, villes de 30,000 habitants et plus, 1931

Ville	Loyer mensuel					
	Moins de $10	$10-$15	$16-$24	$25-$39	$40-$59	$60 et plus
Halifax, N.-E.	1·7	2·4	2·5	2·4	1·8	1·4
Saint John, N.-B.	2·0	2·5	2·3	2·0	1·3	1·3
Montréal, Qué.	1·8	2·1	2·5	2·8	1·7	1·4
Québec, Qué.	2·8	2·7	3·1	3·3	2·7	2·3
Verdun, Qué.	1·8	1·8	2·0	2·1	2·3	3·5
Trois-Rivières, Qué.	2·1	2·9	3·3	3·3	2·4	1·9
Toronto, Ont.	0·9	1·3	1·7	1·9	1·6	1·2
Hamilton, Ont.	1·1	1·6	2·1	1·9	1·3	1·5
Ottawa, Ont.	1·5	2·4	2·7	2·4	1·7	1·2
London, Ont.	1·8	1·9	2·0	1·8	1·3	1·3
Windsor, Ont.	1·6	1·5	1·9	2·0	1·5	1·3
Kitchener, Ont.	0·7	1·4	2·0	2·0	1·5	1·3
Brantford, Ont.	1·2	2·0	2·0	1·9	1·6	1·1
Winnipeg, Man.	0·9	1·5	2·1	2·1	1·5	1·1
Regina, Sask.	1·2	1·7	1·9	2·0	1·6	1·6
Saskatoon, Sask.	1·9	2·0	2·1	2·0	1·8	1·3
Calgary, Alta.	1·7	1·5	1·6	1·8	1·5	1·5
Edmonton, Alta.	1·8	1·9	1·8	1·8	1·6	1·7
Vancouver, C.B.	1·3	1·6	1·7	1·7	1·2	1·2
Victoria, C.B.	1·9	1·8	1·8	1·6	1·2	1·0

[1] Seulement les ménages d'une famille où l'époux et l'épouse vivent ensemble.

TABLEAU 28. Nombre et pourcentage de logements urbains occupés par leurs propriétaires, par groupe de valeur et d'après la population des villes, Canada et provinces, 1931

Province et groupe urbain	Total des logements urbains occupés par leurs propriétaires	Evalués à—								
		Moins de $500	$500 et moins de $1,000	$1,000 et moins de $2,000	$2,000 et moins de $3,000	$3,000 et moins de $4,000	$4,000 et moins de $5,000	$5,000 et moins de $10,000	$10,000 et plus	Non spécifiée
NOMBRE										
CANADA	**565,084**	**13,955**	**39,000**	**95,693**	**94,463**	**89,897**	**69,760**	**123,096**	**37,666**	**1,554**
Villes de 30,000 et plus	252,586	1,612	4,715	21,625	34,481	43,223	40,790	80,167	25,427	546
Villes de moins de 30,000	312,498	12,343	34,285	74,068	59,982	46,674	28,970	42,929	12,239	1,008
Ile du Prince-Edouard	2,397	95	356	606	400	333	210	345	49	3
Villes de moins de 30,000	2,397	95	356	606	400	333	210	345	49	3
Nouvelle-Ecosse	22,992	1,145	3,078	5,171	3,977	3,211	2,203	3,494	637	76
Villes de 30,000 et plus	4,271	49	104	422	695	746	595	1,270	362	28
Villes de moins de 30,000	18,721	1,096	2,974	4,749	3,282	2,465	1,608	2,224	275	48
Nouveau-Brunswick	10,727	299	1,006	2,099	1,946	1,754	1,168	1,958	460	37
Villes de 30,000 et plus	2,560	45	165	443	398	385	266	658	191	9
Villes de moins de 30,000	8,167	254	841	1,656	1,548	1,369	902	1,300	269	28
Québec	106,067	2,110	7,121	19,912	17,388	14,599	9,375	21,231	13,824	507
Villes de 30,000 et plus	34,631	156	650	3,208	4,217	5,081	3,537	10,271	7,333	178
Villes de moins de 30,000	71,436	1,954	6,471	16,704	13,171	9,518	5,838	10,960	6,491	329
Ontario	263,715	3,188	12,357	35,796	39,863	44,228	39,788	70,803	17,234	458
Villes de 30,000 et plus	120,868	211	576	5,278	11,667	19,566	23,413	47,282	12,678	197
Villes de moins de 30,000	142,847	2,977	11,781	30,518	28,196	24,662	16,375	23,521	4,556	261
Manitoba	35,147	927	2,401	5,723	6,166	5,980	4,869	7,220	1,813	48
Ville de 30,000 et plus	22,712	68	229	2,101	3,820	4,379	4,028	6,394	1,679	14
Villes de moins de 30,000	12,435	859	2,172	3,622	2,346	1,601	841	826	134	34
Saskatchewan	36,744	2,677	5,429	8,800	5,855	4,303	3,165	5,646	744	125
Villes de 30,000 et plus	11,237	229	582	1,426	1,380	1,506	1,705	3,870	535	4
Villes de moins de 30,000	25,507	2,448	4,847	7,374	4,475	2,797	1,460	1,776	209	121
Alberta	36,021	2,348	4,225	7,889	6,525	5,410	3,465	5,193	885	81
Villes de 30,000 et plus	20,533	560	1,253	3,217	3,780	3,827	2,740	4,345	794	17
Villes de moins de 30,000	15,488	1,788	2,972	4,672	2,745	1,583	725	848	91	64
Colombie Britannique	51,274	1,166	3,027	9,697	12,343	10,079	5,517	7,206	2,020	219
Villes de 30,000 et plus	35,774	294	1,156	5,530	8,524	7,733	4,506	6,077	1,855	99
Villes de moins de 30,000	15,500	872	1,871	4,167	3,819	2,346	1,011	1,129	165	120
POURCENTAGE										
CANADA	**100·0**	**2·5**	**6·9**	**16·9**	**16·7**	**15·9**	**12·3**	**21·8**	**6·7**	**0·3**
Villes de 30,000 et plus	100·0	0·6	1·9	8·6	13·7	17·1	16·1	31·7	10·1	0·2
Villes de moins de 30,000	100·0	4·0	11·0	23·7	19·2	14·9	9·3	13·7	3·9	0·3
Ile du Prince-Edouard	100·0	4·0	14·8	25·3	16·7	13·9	8·8	14·4	2·0	0·1
Villes de moins de 30,000	100·0	4·0	14·8	25·3	16·7	13·9	8·8	14·4	2·0	0·1
Nouvelle-Ecosse	100·0	5·0	13·4	22·5	17·3	13·9	9·6	15·2	2·8	0·3
Villes de 30,000 et plus	100·0	1·2	2·4	9·9	16·3	17·5	13·9	29·7	8·5	0·6
Villes de moins de 30,000	100·0	5·8	15·9	25·4	17·5	13·2	8·6	11·9	1·5	0·2
Nouveau-Brunswick	100·0	2·8	9·4	19·6	18·1	16·3	10·9	18·3	4·3	0·3
Villes de 30,000 et plus	100·0	1·8	6·4	17·3	15·6	15·0	10·4	25·7	7·5	0·3
Villes de moins de 30,000	100·0	3·1	10·3	20·3	19·0	16·8	11·0	15·9	3·3	0·3
Québec	100·0	2·0	6·7	18·8	16·4	13·8	8·8	20·0	13·0	0·5
Villes de 30,000 et plus	100·0	0·4	1·9	9·3	12·2	14·7	10·2	29·6	21·2	0·5
Villes de moins de 30,000	100·0	2·7	9·1	23·4	18·4	13·3	8·2	15·3	9·1	0·5
Ontario	100·0	1·2	4·7	13·6	15·1	16·8	15·1	26·8	6·5	0·2
Villes de 30,000 et plus	100·0	0·2	0·5	4·3	9·6	16·2	19·4	39·1	10·5	0·2
Villes de moins de 30,000	100·0	2·1	8·2	21·3	19·7	17·3	11·5	16·5	3·2	0·2
Manitoba	100·0	2·6	6·8	16·3	17·6	17·0	13·9	20·5	5·2	0·1
Ville de 30,000 et plus	100·0	0·3	1·0	9·3	16·8	19·3	17·7	28·1	7·4	0·1
Villes de moins de 30,000	100·0	6·9	17·5	29·1	18·9	12·9	6·7	6·6	1·1	0·3
Saskatchewan	100·0	7·3	14·8	24·0	15·9	11·7	8·6	15·4	2·0	0·3
Villes de 30,000 et plus	100·0	2·0	5·2	12·7	12·3	13·4	15·2	34·4	4·8	–
Villes de moins de 30,000	100·0	9·6	19·0	28·9	17·5	11·0	5·7	7·0	0·8	0·5
Alberta	100·0	6·5	11·8	21·9	18·1	15·0	9·6	14·4	2·5	0·2
Villes de 30,000 et plus	100·0	2·7	6·1	15·7	18·4	18·6	13·3	21·2	3·9	0·1
Villes de moins de 30,000	100·0	11·5	19·2	30·2	17·7	10·2	4·7	5·5	0·6	0·4
Colombie Britannique	100·0	2·3	5·9	18·9	24·1	19·7	10·8	14·0	3·9	0·4
Villes de 30,000 et plus	100·0	0·8	3·2	15·5	23·8	21·6	12·6	17·0	5·2	0·3
Villes de moins de 30,000	100·0	5·6	12·1	26·9	24·6	15·1	6·5	7·3	1·1	0·8

TABLEAU 29. Nombre et pourcentage de logements occupés par leurs propriétaires, par groupe de valeur, villes de 30,000 habitants et plus, 1931

Ville	Total des logements occupés par leurs propriétaires	Evalués à— Moins de$500	$500 et moins de $1,000	$1,000 et moins de $2,000	$2,000 et moins de $3,000	$3,000 et moins de $4,000	$4,000 et moins de $5,000	$5,000 et moins de $10,000	$10,000 et plus	Non spécifiée
					NOMBRE					
Halifax, N.-E.	4,271	49	104	422	695	746	595	1,270	362	28
Saint John, N.-B.	2,560	45	165	443	398	385	266	658	191	9
Montréal, Qué.	25,455	129	513	2,357	3,005	3,830	2,515	7,408	5,586	112
Québec, Qué.	5,829	12	92	508	651	701	614	1,874	1,338	39
Verdun, Qué.	1,632	5	19	155	332	270	191	463	191	6
Trois-Rivières, Qué.	1,715	10	26	188	229	280	217	526	218	21
Toronto, Ont.	69,463	70	123	1,121	3,647	9,837	14,776	30,855	8,941	93
Hamilton, Ont.	17,876	60	124	1,630	3,350	3,729	3,097	4,800	1,051	35
Ottawa, Ont.	9,746	23	167	831	1,061	1,181	1,080	4,125	1,235	43
London, Ont.	9,726	30	66	870	2,049	2,265	1,587	2,370	473	16
Windsor, Ont.	5,951	10	22	114	411	849	1,043	2,874	624	4
Kitchener, Ont.	4,070	6	10	67	186	756	1,289	1,555	199	2
Brantford, Ont.	4,036	12	64	645	963	949	541	703	155	4
Winnipeg, Man.	22,712	68	229	2,101	3,820	4,379	4,028	6,394	1,679	14
Regina, Sask.	6,048	49	277	729	690	811	924	2,249	315	4
Saskatoon, Sask.	5,189	180	305	697	690	695	781	1,621	220	-
Calgary, Alta.	10,526	100	307	1,300	1,873	2,044	1,549	2,810	539	4
Edmonton, Alta.	10,007	460	946	1,917	1,907	1,783	1,191	1,535	255	13
Vancouver, C.B.	30,884	272	1,046	4,729	7,202	6,662	3,923	5,346	1,632	72
Victoria, C.B.	4,890	22	110	801	1,322	1,071	583	731	223	27
					POURCENTAGE					
Halifax, N.-E.	100·00	1·15	2·44	9·88	16·27	17·47	13·93	29·74	8·47	0·65
Saint John, N.-B.	100·00	1·76	6·45	17·30	15·55	15·04	10·39	25·70	7·46	0·35
Montréal, Qué.	100·00	0·51	2·01	9·26	11·81	15·05	9·88	29·10	21·94	0·44
Québec, Qué.	100·00	0·20	1·58	8·72	11·17	12·03	10·53	32·15	22·95	0·67
Verdun, Qué.	100·00	0·31	1·17	9·50	20·34	16·54	11·70	28·37	11·70	0·37
Trois-Rivières, Qué.	100·00	0·58	1·52	10·96	13·35	16·33	12·65	30·67	12·71	1·23
Toronto, Ont.	100·00	0·10	0·18	1·61	5·25	14·16	21·27	44·42	12·87	0·14
Hamilton, Ont.	100·00	0·34	0·69	9·12	18·74	20·86	17·32	26·85	5·88	0·20
Ottawa, Ont.	100·00	0·23	1·71	8·53	10·89	12·12	11·08	42·33	12·67	0·44
London, Ont.	100·00	0·31	0·68	8·94	21·07	23·29	16·32	24·37	4·86	0·16
Windsor, Ont.	100·00	0·17	0·37	1·91	6·91	14·27	17·53	48·29	10·48	0·07
Kitchener, Ont.	100·00	0·15	0·24	1·65	4·57	18·57	31·67	38·21	4·89	0·05
Brantford, Ont.	100·00	0·30	1·59	15·98	23·86	23·51	13·40	17·42	3·84	0·10
Winnipeg, Man.	100·00	0·30	1·01	9·25	16·82	19·28	17·74	28·15	7·39	0·06
Regina, Sask.	100·00	0·81	4·58	12·05	11·41	13·41	15·28	37·18	5·21	0·07
Saskatoon, Sask.	100·00	3·47	5·88	13·43	13·30	13·39	15·05	31·24	4·24	-
Calgary, Alta.	100·00	0·95	2·92	12·35	17·79	19·42	14·72	26·69	5·12	0·04
Edmonton, Alta.	100·00	4·59	9·45	19·16	19·06	17·82	11·90	15·34	2·55	0·13
Vancouve, C.B.	100·00	0·88	3·39	15·31	23·32	21·57	12·70	17·31	5·29	0·23
Victoria, C.B.	100·00	0·45	2·25	16·38	27·04	21·90	11·92	14·95	4·56	0·55

TABLEAU 30. Nombre et pourcentage de logements urbains occupés par leurs propriétaires, d'après la valeur du logement et la condition d'occupation du chef, Canada, 1931

Valeur du logement	Total des logements urbains occupés par leurs propriétaires	Employeur	Propre compte	Salarié	Sans occupation ni paie	Rentier
			NOMBRE			
Toutes valeurs	**565,084**	**48,989**	**74,750**	**320,493**	**50,210**	**70,642**
Moins de $500	13,955	454	1,929	8,387	1,396	1,789
$500 et moins de $1,000	39,000	1,489	4,865	23,194	4,131	5,321
$1,000 et moins de $2,000	95,693	4,975	11,932	56,638	9,199	12,949
$2,000 et moins de $3,000	94,463	5,719	11,539	56,765	8,504	11,936
$3,000 et moins de $4,000	89,897	6,304	10,638	54,576	7,951	10,428
$4,000 et moins de $5,000	69,760	5,598	8,299	42,619	5,764	7,480
$5,000 et moins de $10,000	123,096	14,958	17,958	65,012	10,432	14,736
$10,000 et plus	37,666	9,242	7,285	12,597	2,716	5,826
Non spécifiée	1,554	250	305	705	117	177
			POURCENTAGE			
Toutes valeurs	**100·00**	**100·00**	**100·00**	**100·00**	**100·00**	**100·00**
Moins de $500	2·47	0·93	2·58	2·62	2·78	2·53
$500 et moins de $1,000	6·90	3·04	6·51	7·24	8·23	7·53
$1,000 et moins de $2,000	16·93	10·15	15·96	17·67	18·32	18·33
$2,000 et moins de $3,000	16·72	11·67	15·43	17·71	16·94	16·90
$3,000 et moins de $4,000	15·91	12·87	14·23	17·03	15·83	14·76
$4,000 et moins de $5,000	12·35	11·43	11·10	13·30	11·48	10·59
$5,000 et moins de $10,000	21·78	30·53	24·03	20·28	20·78	20·86
$10,000 et plus	6·66	18·87	9·75	3·93	5·41	8·25
Non spécifiée	0·28	0·51	0·41	0·22	0·23	0·25

TABLEAU 31. Pourcentage de logements urbains, d'après le loyer mensuel[1] et la tenure, par groupe de villes et villes de 30,000 habitants et plus, 1931

Loyer mensuel	Total urbain	Villes, moins de 30,000	Villes, 30,000 et plus	Halifax, N.-E.	Saint John, N.-B.	Montréal, Qué.	Québec, Qué.	Verdun, Qué.	Trois-Rivières, Qué.	Toronto, Ont.	Hamilton, Ont.	Ottawa, Ont.
POURCENTAGE DE LOGEMENTS LOUÉS												
Total	**100·00**	**100·00**	**100·00**	**100·00**	**100·00**	**100·00**	**100·00**	**100·00**	**100·00**	**100·00**	**100·00**	**100·00**
Payant moins de $4	0·45	2·30	0·05	0·29	0·44	0·06	0·06	–	0·10	0·03	0·06	0·02
$ 5–$ 9	6·08	12·58	1·44	3·71	5·21	0·93	1·36	0·23	1·92	0·77	1·86	0·82
10– 14	17·64	26·99	11·47	18·19	26·76	13·62	12·50	4·64	20·17	5·84	10·05	7·35
15– 19	15·86	16·89	15·20	14·61	20·66	20·30	19·37	22·19	25·13	8·55	15·30	9·70
20– 24	13·36	10·30	15·76	12·07	14·20	20·87	19·78	28·38	24·58	10·07	17·00	11·18
25– 29	11·55	8·90	13·98	11·65	9·65	12·85	14·45	20·24	11·10	13·16	15·68	13·31
30– 34	10·02	7·60	11·43	11·13	7·00	9·06	9·40	13·99	5·55	14·54	13·93	15·35
35– 39	7·87	5·42	8·58	9·53	4·79	6·40	6·60	6·99	3·97	12·72	10·88	12·34
40– 44	5·37	3·14	6·15	6·03	3·28	4·07	4·22	1·74	2·70	9·00	6·70	9·00
45– 49	3·41	1·77	4·43	3·35	2·18	2·62	2·76	0·72	1·51	6·65	3·75	6·50
50– 54	2·07	1·09	2·99	2·00	1·50	1·85	1·79	0·41	0·81	5·28	1·75	4·11
55– 59	1·35	0·58	2·02	1·20	1·12	1·32	1·25	0·15	0·62	3·70	0·73	2·67
60 et plus	4·97	2·44	6·50	6·24	3·21	6·05	6·46	0·32	1·84	9·69	2·31	7·65
POURCENTAGE DE LOGEMENTS OCCUPÉS PAR LES PRORPIÉTAIRES												
Total	**100·00**	**100·00**	**100·00**	**100·00**	**100·00**	**100·00**	**100·00**	**100·00**	**100·00**	**100·00**	**100·00**	**100·00**
Payant moins de $4	2·48	3·96	0·64	1·15	1·76	0·45	0·21	0·40	0·59	0·09	0·34	0·23
$ 5–$ 9	8·89	13·86	2·54	3·31	8·39	2·81	1·65	2·11	2·27	0·36	0·99	2·42
10– 14	10·33	14·61	4·90	5·91	10·62	5·34	5·31	5·72	6·78	0·98	4·60	4·87
15– 19	10·29	13·15	7·32	8·77	10·18	6·53	6·43	9·97	7·79	1·95	9·85	6·09
20– 24	10·10	11·15	9·05	10·79	9·17	7·50	6·96	13·23	8·19	3·77	12·06	6·76
25– 29	9·79	9·57	10·23	10·60	9·30	9·05	7·44	10·77	9·84	7·52	12·59	7·33
30– 34	9·00	7·75	10·34	9·70	8·58	8·38	7·20	8·52	9·58	10·72	12·22	7·23
35– 39	7·75	6·28	9·74	8·26	6·40	6·01	6·46	7·02	7·82	13·32	10·64	6·73
40– 44	6·50	4·87	8·66	7·33	5·26	5·15	5·96	5·77	6·70	11·33	8·45	6·35
45– 49	5·25	3·50	7·25	6·35	4·66	4·68	5·46	4·91	5·71	9·31	6·07	6·07
50– 54	3·86	2·31	5·85	5·35	4·15	4·31	4·96	4·41	4·90	7·60	4·38	5·82
55– 59	2·78	1·55	4·39	4·35	3·65	3·92	4·46	3·91	4·21	6·26	3·32	5·57
60 and over	12·98	7·44	19·09	18·13	17·88	35·87	37·50	23·26	25·62	26·79	14·49	34·53

Loyer mensuel	London, Ont.	Windsor, Ont.	Kitchener, Ont.	Brantford, Ont.	Winnipeg, Man.	Regina, Sask.	Saskatoon, Sask.	Calgary, Alta.	Edmonton, Alta.	Vancouver, C.B.	Victoria, C.B.
POURCENTAGE DE LOGEMENTS LOUÉS											
Total	**100·00**	**100·00**	**100·00**	**100·00**	**100·00**	**100·00**	**100·00**	**100·00**	**100·00**	**100·00**	**100·00**
Payant moins de $4	0·06	0·01	0·26	0·05	0·23	0·16	0·11	0·04	0·49	0·88	0·17
$ 5–$ 9	0·79	0·48	2·83	2·66	2·85	2·45	1·77	1·16	4·75	2·12	2·20
10– 14	7·58	4·49	17·45	18·81	12·90	16·03	14·25	9·96	16·20	10·73	18·23
15– 19	14·57	5·96	14·02	21·93	9·74	9·96	9·60	10·66	12·24	12·84	18·16
20– 24	15·98	7·75	12·35	20·07	7·95	6·73	7·62	11·10	9·66	13·07	16·33
25– 29	15·81	15·90	14·04	13·30	9·43	8·25	9·69	12·30	11·46	13·31	14·46
30– 34	14·60	18·78	15·12	9·40	10·41	9·78	11·23	13·65	12·48	12·95	12·49
35– 39	11·40	17·93	13·50	6·75	9·38	8·99	10·22	11·46	10·65	12·06	8·65
40– 44	7·05	12·14	5·01	3·50	7·98	7·90	8·86	8·80	6·99	8·70	4·10
45– 49	3·80	6·15	2·18	1·07	6·90	6·90	7·85	6·50	4·91	4·71	1·80
50– 54	2·26	3·58	1·04	0·51	5·90	5·96	6·82	4·75	3·55	2·66	0·80
55– 59	1·49	2·15	0·54	0·31	4·90	5·40	5·78	3·50	2·54	1·22	0·46
60 et plus	4·61	4·68	1·66	1·64	11·43	11·49	6·20	6·12	4·08	5·55	2·15
POURCENTAGE DE LOGEMENTS OCCUPÉS PAR LES PROPRIÉTAIRES											
Total	**100·00**	**100·00**	**100·00**	**100·00**	**100·00**	**100·00**	**100·00**	**100·00**	**100·00**	**100·00**	**100·00**
Payant moins de $4	0·31	0·17	0·15	0·30	0·37	0·81	3·47	0·95	4·60	0·88	0·45
$ 5–$ 9	0·98	0·51	0·34	2·60	1·86	6·02	7·44	4·02	11·83	4·74	3·30
10– 14	4·58	1·02	0·86	9·90	5·35	7·61	8·07	7·55	11·84	9·36	9·29
15– 19	9·95	2·22	1·64	13·60	8·43	7·29	8·06	9·85	11·26	12·61	14·39
20– 24	13·19	4·62	2·89	15·38	10·83	7·15	8·00	11·25	11·51	15·37	16·76
25– 29	14·15	7·68	8·35	15·12	11·87	7·82	7·89	11·87	11·46	14·22	14·84
30– 34	13·37	9·50	14·33	12·20	11·64	8·58	8·32	10·83	9·58	11·44	11·24
35– 39	10·59	10·67	19·52	7·90	10·66	9·24	9·34	8·80	7·46	7·37	7·58
40– 44	7·59	9·97	16·99	6·00	9·04	8·54	8·00	7·25	5·43	5·69	4·82
45– 49	5·19	8·65	10·40	4·75	6·59	7·50	6·48	5·75	3·60	4·21	3·22
50– 54	3·86	7·50	6·40	3·50	4·48	6·50	5·24	4·50	2·55	2·98	2·40
55– 59	3·10	6·43	3·95	2·26	3·15	5·50	4·19	3·45	1·98	1·86	1·90
60 et plus	13·14	31·06	14·18	6·49	15·73	17·44	15·50	13·93	6·90	9·27	9·81

[1] Les données originales pour les logements loués sont ramenées à des intervalles de $5; les données pour les logements occupés par les propriétaires sont estimées en supposant que la valeur annuelle de location est de 10 p.c. de la valeur enregistrée en 1931.

TABLEAU 32. Coût annuel du logement en fonction du revenu et du prix d'achat, pour 473 familles d'employés civils, 1930-31

Item	Moyenne annuelle de revenu, de dépenses et de coût initial de l'habitation					P.C. du revenu compris dans les item séparés					P.C. du prix d'achat compris dans les item séparés				
	Groupe de revenu					Groupe de revenu					Groupe de revenu				
	Total $1,000-$2,999	$1,000-$1,499	$1,500-$1,999	$2,000-$2,499	$2,500-$2.999	Total $1,000-$2,999	$1,000-$1,499	$1,500-$1,999	$2,000-$2,499	$2,500-$2,999	Total	$1,000-$1,499	$1,500-$1,999	$2,000-$2,499	$2,500 $2,999
	473 cas[1]	77 cas[1]	166 cas[1]	145 cas[1]	85 cas[1]										
	$	$	$	$	$										
Salaire	1,820·63	1,321·92	1,576·44	1,984·94	2,468·99	90·99	96·78	91·13	89·13	90·79	43·62	44·37	43·00	43·50	44·22
Revenu	2,000·87	1·365·91	1,729·90	2,226·99	2,719·51	100·00	100·00	100·00	100·00	100·00	47·94	45·85	47·18	48·80	48·71
Dépenses totales	1,961·32	1,417·37	1,718·09	2,158·44	2,592·82	98·02	103·77	99·32	96·92	95·34	46·99	47·57	46·86	47·30	46·44
Coût annuel total de l'habitation	714·04	535·85	644·38	779·22	900·36	35·69	39·23	37·25	34·99	33·11	17·11	17·99	17·58	17·08	16·13
Dépréciation (estimative)	95·79	68·75	87·04	105·44	120·92	4·79	5·03	5·03	4·73	4·45	2·30	2·31	2·38	2·31	2·17
Perte en intérêt (estimative)	155·66	117·77	141·94	175·63	182·69	7·78	8·62	8·21	7·89	6·72	3·73	3·96	3·87	3·85	3·27
Déboursés en argent—															
Total	426·59	349·33	415·40	498·15	596·75	23·12	25·27	24·01	22·37	21·94	11·08	11·72	11·33	10·92	10·69
Non compris les paiements d'amortissement et d'hypothèques	247·72	177·55	228·81	266·27	316·62	12·38	13·00	13·23	11·96	11·64	5·93	5·95	6·24	5·84	5·68
Taxes sur la propriété	115·57	82·59	103·68	123·87	154·52	5·78	6·05	5·99	5·56	5·68	2·77	2·77	2·83	2·71	2·77
Paiements d'amortissement	38·42	65·24	43·65	24·27	28·06	1·92	4·78	2·52	1·09	1·03	0·92	2·19	1·19	0·53	0·50
Intérêt sur les hypothèques	99·08	63·92	81·59	107·88	150·07	8·82	7·80	8·26	9·32	9·27	4·23	3·58	3·90	4·55	4·51
Principal des hypothèques	77·37	42·62	61·35	99·73	102·00										
Améliorations, du 1er nov. 1930 au 31 oct. 1931	42·70	35·57	42·04	43·49	49·12	2·13	2·61	2·43	1·95	1·81	1·02	1·19	1·14	0·96	0·88
Réparations et remplacements	70·40	49·47	65·15	76·25	89·65	3·52	3·62	3·77	3·42	3·30	1·69	1·66	1·78	1·67	1·61
Assurance-feu	10·56	6·47	10·45	11·23	13·32	0·53	0·47	0·61	0·51	0·49	0·25	0·22	0·29	0·25	0·24
Autres item	8·49	3·45	7·49	11·43	10·01	0·42	0·25	0·43	0·52	0·36	0·20	0·11	0·20	0·25	0·18
Prix d'achat	4,174·04	2,979·37	3,666·44	4,563·51	5,583·22	208·61	218·12	211·95	204·92	205·30	100·00	100·00	100·00	100·00	100·00
Part du propriétaire	2,558·94	1,869·72	2,255·24	2,850·50	3,279·07	127·89	136·88	130·37	128·00	120·58	61·31	62·76	61·51	62·46	58·73
Améliorations avant le 31 octobre 1931	529·59	368·46	513·08	659·83	485·62	26·47	26·98	29·66	29·63	17·86	12·69	12·37	13·99	14·46	8·70
Valeur de vente	4,430·14	3,233·12	4,047·86	4,786·25	5,653·61	221·41	236·70	233·99	214·92	207·89	106·14	108·52	110·40	104·88	101·26

[1] Familles de 2, 3 et 4 personnes seulement.

TABLEAU 33. Résumé des statistiques sur le logement, villes de 30,000 habitants et plus, 1931

Item	Halifax, N.-E.	Saint John, N.-B.	Montréal, Qué.	Québec, Qué.	Verdun, Qué.	Trois-Rivières, Qué.	Toronto, Ont.	Hamilton, Ont.	Ottawa, Ont.	London, Ont.
TOTAL DES MÉNAGES										
Population, 1931	59,275	47,514	818,577	130,594	60,745	35,450	631,207	155,547	126,872	71,148
P.c. d'accroissement, 1921-31	1·55	0·74	32·35	37·19	142·97	58·49	20·95	36·26	17·65	16·71
P.c. en ménage	96·71	97·83	97·22	94·75	97·97	95·97	98·49	99·34	96·50	96·57
Total des ménages	12,213	10,925	171,348	23,134	13,919	6,208	149,994	37,270	27,708	17,584
Nombre dans les hôtels, pensions, etc.	66	35	537	91	5	17	456	53	50	35
Ménages ordinaires	12,147	10,890	170,811	23,043	13,914	6,191	149,538	37,217	27,658	17,549
Ménages d'une famille	11,027	10,196	159,931	21,636	13,346	5,737	136,944	34,324	25,390	16,271
Ménages de familles multiples	1,120	694	10,880	1,407	568	454	12,594	2,893	2,268	1,278
Ménages de familles multiples occupant moins de 5 pièces	214	52	1,829	312	143	67	912	183	148	45
Nombre de familles logeuses	1,207	733	11,818	1,543	599	481	14,052	3,091	2,438	1,358
Nombre par ménage de—										
Personnes	4·55	4·21	4·60	5·29	4·27	5·45	4·10	4·12	4·40	3·88
Enfants[1]	2·03	1·91	2·21	2·86	2·07	3·06	1·59	1·70	1·96	1·52
Pièces	5·60	6·03	5·43	5·83	4·82	5·65	5·78	5·80	6·52	6·34
Pièces par personne	1·23	1·43	1·18	1·10	1·13	1·04	1·41	1·41	1·48	1·64
Superficie en plancher d'un logement ouvrier type, (pds carrés)	850	650	650	-	-	-	720	750	800	750
P.c. des ménages occupant des—										
Maisons simples	54·49	18·08	5·54	17·63	3·07	21·13	34·12	71·15	46·77	85·34
Semi-détachées	12·37	3·16	5·40	15·57	3·11	16·30	43·19	12·58	17·16	5·65
Appartements et plain-pied	28·66	77·98	86·27	62·23	93·62	55·24	13·96	12·12	22·97	7·95
Rangées ou terrasses	4·48	0·78	2·79	4·57	0·20	7·33	8·73	4·15	13·10	1·06
PROPRIÉTAIRES										
Total des logis occupés par le propriétaire (ménages ordinaires seulement)	4,271	2,560	25,455	5,829	1,632	1,715	69,463	17,876	9,746	9,726
P.c. des logis de propriétaires sur le total des logis occupés	35·16	23·51	14·90	25·30	11·73	27·70	46·45	48·03	35·24	55·42
Ménages d'une famille	3,788	2,358	23,638	5,388	1,544	1,545	62,963	16,389	8,841	8,982
Ménages de plusieurs familles	483	202	1,817	441	88	170	6,500	1,487	905	744
Ménages de plusieurs familles occupant moins de 5 pièces	28	7	136	61	2	11	197	42	41	11
Nombre de familles logeuses	504	219	1,994	492	96	183	7,039	1,578	956	788
Nombre par ménage de—										
Personnes	4·63	3·99	5·02	5·80	4·71	5·81	4·20	4·14	4·46	3·80
Enfants[1]	1·95	1·64	2·59	3·25	2·50	3·29	1·66	1·70	1·95	1·44
Pièces	7·18	7·18	6·82	7·26	5·89	6·66	6·77	6·55	7·71	6·80
Pièces par personne	1·55	1·80	1·36	1·25	1·25	1·15	1·61	1·58	1·73	1·79
Valeur moyenne des logis de propriétaires ($)	5,100	4,600	6,600	6,800	5,400	5,600	6,500	4,800	6,100	4,600
P.c. des logis de propriétaires évaluées à—										
Moins de $3,000	29·93	41·20	23·69	21·81	31·43	26·74	7·15	28·94	21·46	31·05
$3,000-$4,999	31·61	25·52	25·04	22·71	28·35	29·34	35·48	38·26	23·30	39·67
$5,000 et plus	38·46	33·28	51·27	55·48	40·22	43·92	57·37	32·80	55·24	29·28
LOCATAIRES										
Total des logis loués (ménages ordinaires seulement)	7,876	8,330	145,356	17,214	12,282	4,476	80,075	19,341	17,912	7,823
P.c. des logis loués sur le total des logis occupés	64·84	76·49	85·10	74·70	88·27	72·30	53·55	51·97	64·76	44·58
Ménages d'une famille	7,239	7,838	136,293	16,248	11,802	4,192	73,981	17,935	16,549	7,289
Ménages de plusieurs familles	637	492	9,063	966	480	284	6,094	1,406	1,363	534
Ménages de plusieurs familles occupant moins de 5 pièces	186	45	1,693	251	141	56	715	141	107	34
Nombre de familles logeuses	703	514	9,824	1,051	503	298	7,013	1,513	1,482	570
Nombre par ménage de—										
Personnes	4·51	4·28	4·53	5·12	4·22	5·32	4·02	4·10	4·36	3·98
Enfants[1]	2,07	1·99	2·15	2·73	2·02	2·98	1·54	1·69	1·96	1·61
Pièces	4·73	5·68	5·18	5·35	4·68	5·27	4·93	5·11	5·88	5·77
Pièces par personne	1·05	1·33	1·15	1·05	1·11	0·99	1·23	1·25	1·35	1·45
Loyer moyen en p.c. du gain moyen de la famille[2]	22·95	20·54	21·95	22·22	21·55	19·47	30·25	26·42	23·18	25·00
P.c. de locataires payant un loyer mensuel de $15 ou moins[3]	25·69	37·19	18·37	17·71	7·06	27·00	8·24	14·78	10·09	11·03

[1] Non compris les enfants des familles logeuses.
[2] Ne comprend que les ménages d'une famille avec un chef salarié, l'époux et l'épouse vivant ensemble.
[3] Comprend tous les ménages où l'époux et l'épouse vivent ensemble.

TABLEAU 33. Résumé des statistiques sur le logement, villes de 30,000 habitants et plus, 1931—Fin

Item	Windsor, Ont.	Kitchener, Ont.	Brantford, Ont.	Winnipeg, Man.	Regina, Sask.	Saskatoon, Sask.	Calgary, Alta.	Edmonton, Alta.	Vancouver, C.B.	Victoria, C.B.
TOTAL DES MÉNAGES										
Population, 1931	63,108	30,793	30,107	218,785	53,209	43,291	83,761	79,197	246,593	39,082
P.c. d'accroissement, 1921-31	63·53	41·49	2·27	22·17	54·53	68·19	32·31	34·64	51·08	0·92
P.c. en ménage	99·17	99·28	99·09	98·88	98·21	98·31	98·29	97·90	97·59	94·96
Total des ménages	14,923	7,204	7,503	48,583	12,074	9,769	20,543	19,007	61,268	10,523
Nombre dans les hôtels, pensions, etc.	23	15	16	289	57	71	172	139	738	92
Ménages ordinaires	14,900	7,189	7,487	48,294	12,017	9,698	20,371	18,868	60,530	10,431
Ménages d'une famille	13,715	6,725	7,012	44,790	11,476	9,180	19,319	18,054	57,436	9,919
Ménages de familles multiples	1,185	464	475	3,504	541	518	1,052	814	3,094	512
Ménages de familles multiples occupant moins de 5 pièces	73	27	24	447	83	84	164	148	616	51
Nombre de familles logeuses	1,281	488	498	4,104	585	578	1,143	889	3,363	548
Nombre par ménage de—										
Personnes	4·18	4·20	3·95	4·37	4·26	4·25	3·94	3·99	3·72	3·43
Enfants[1]	1·75	1·80	1·65	1·82	1·84	1·82	1·61	1·75	1·46	1·27
Pièces	5·62	5·85	6·19	5·20	4·79	5·09	4·94	4·87	4·83	5·26
Pièces par personne	1·34	1·39	1·57	1·19	1·12	1·20	1·25	1·22	1·30	1·53
Superficie en plancher d'un logement ouvrier type, (pds carrés)	750	550	800	600	600	600	800	700	700	650
P.c. des ménages occupant des—										
Maisons simples	69·51	80·37	85·51	72·56	81·37	84·97	80·64	81·16	80·38	80·54
Semi-détachées	3·32	6·58	8·68	3·59	1·43	0·70	1·95	3·34	1·76	1·00
Appartements et plain-pied	25·45	10·55	4·91	21·46	16·18	13·32	16·32	15·05	17·15	15·33
Rangées ou terrasses	1·72	2·50	0·90	2·39	1·02	1·01	1·09	0·45	0·71	3·13
PROPRIÉTAIRES										
Total des logis occupés par le propriétaire (ménages ordinaires seulement)	5,951	4,070	4,036	22,712	6,048	5,189	10,526	10,007	30,884	4,890
P.c. des logis de propriétaires sur le total des logis occupés	39·94	56·61	53·91	47·03	50·33	53·51	51·67	53·04	51·02	46·88
Ménages d'une famille	5,353	3,756	3,738	20,905	5,746	4,894	9,884	9,543	29,192	4,599
Ménages de plusieurs familles	598	314	298	1,807	302	295	642	464	1,692	291
Ménages de plusieurs familles occupant moins de 5 pièces	15	4	9	108	32	39	46	59	256	14
Nombre de familles logeuses	644	328	312	1,949	316	329	681	501	1,780	306
Nombre par ménage de—										
Personnes	4·33	4·36	3·86	4·66	4·58	4·46	4·23	4·24	3·89	3·53
Enfants[1]	1·83	1·91	1·55	2·09	2·08	1·99	1·83	1·95	1·61	1·31
Pièces	6·52	6·77	6·77	6·19	5·64	5·88	5·89	5·62	5·52	6·13
Pièces par personne	1·51	1·55	1·75	1·33	1·23	1·32	1·39	1·32	1·42	1·74
Valeur moyenne des logis de propriétaires ($)	6,300	5,600	4,000	5,000	5,000	4,500	4,600	3,400	4,100	3,900
P.c. des logis de propriétaires évaluées à—										
Moins de $3,000	9·37	6·61	41·77	27·39	28·87	36·08	34·02	52·33	43·00	46·37
$3,000-$4,999	31·81	50·27	36·95	37·04	28·71	28·44	34·15	29·76	34·35	34·01
$5,000 et plus	58·82	43·12	21·28	35·57	42·42	35·48	31·83	17·91	22·65	19·62
LOCATAIRES										
Total des logis loués (ménages ordinaires seulement)	8,949	3,119	3,451	25,582	5,969	4,509	9,845	8,861	29,646	5,541
P.c. des logis loués sur le total des logis occupés	60·06	43·39	46·09	52·97	49·67	46·49	48·33	46·96	48·98	53·12
Ménages d'une famille	8,362	2,969	3,274	23,885	5,730	4,286	9,435	8,511	28,244	5,320
Ménages de plusieurs familles	587	150	177	1,697	239	223	410	350	1,402	221
Ménages de plusieurs familles occupant moins de 5 pièces	58	23	15	339	51	45	118	89	360	37
Nombre de familles logeuses	637	160	186	2,155	269	249	462	388	1,583	242
Nombre par ménage de—										
Personnes	4·08	3·98	4·06	4·11	3·94	4·02	3·62	3·72	3·55	3·34
Enfants[1]	1·69	1·66	1·76	1·58	1·60	1·63	1·37	1·52	1·30	1·23
Pièces	5·02	4·63	5·51	4·32	3·93	4·19	3·92	4·03	4·12	4·49
Pièces par personne	1·23	1·16	1·36	1·05	1·00	1·04	1·08	1·09	1·16	1·34
Loyer moyen en p.c. du gain moyen de la famille[2]	31·82	25·74	24·47	28·23	28·93	27·42	27·05	24·58	26·79	21·62
P.c. de locataires payant un loyer mensuel de $15 ou moins[3]	6·13	23·84	25·99	18·28	21·45	18·72	13·21	24·58	15·47	24·35

[1] Non compris les enfants des familles logeuses.
[2] Ne comprend que les ménages d'une famille avec un chef salarié, l'époux et l'épouse vivant ensemble.
[3] Comprend tous les ménages où l'époux et l'épouse vivent ensemble.

ANALPHABÉTISME ET FRÉQUENTATION SCOLAIRE

par

M. C. MacLean

SOMMAIRE

L'analphabétisme—ou plus correctement, le degré d'instruction—et la fréquentation scolaire sont des sujets étroitement apparentés. Dans un pays comptant de nombreuses écoles et où la fréquentation scolaire est obligatoire dans huit des neuf provinces, l'analphabétisme et la non fréquentation scolaire entre certains âges frisent le phénomène.

La présente monographie traite du nombre et de la distribution de ces personnes à travers le Canada, des causes sous-jacentes et des concomitances sociales et économiques.

INSTRUCTION ET ANALPHABÉTISME

Le recensement détermine combien dans la population "peuvent lire et écrire" — le nombre de *lettrés* mais non le degré d'instruction. Le terme négatif *analphabétisme* est içi regardé comme l'aspect le plus significatif de la situation.

En 1931, le Canada compte 309,396 personnes de 10 ans et plus qui ne savent ni lire ni écrire, ce qui est 3·79 p.c. de la population de cet âge.

Les personnes âgées de 10 ans et plus sont les seules considérées, vu que certaines parties de la population au-dessous de cet âge peuvent n'avoir eu aucune occasion d'apprendre à lire ou à écrire.

Cependant, les données sur l'analphabétisme doivent être considérées avec beaucoup de réserve. Les comparaisons brutes, surtout entre provinces, doivent être évitées. Dans l'ensemble l'analphabétisme est très répandu (géographiquement) au Canada et, bien que le pourcentage ne soit pas élevé comparativement à certains pays, cette diffusion s'oppose à son élimination immédiate. Il en résulte que la ségrégation de l'analphabétisme est la première condition à son élimination. L'on peut attirer l'attention sur deux formes de ségrégation qui inévitablement disparaîtront avec le temps sans efforts plus prononcés de la part du système scolaire. Ce sont l'âge, pour des raisons évidentes, et la race, parce que son principal composant, la naissance étrangère, fait rapidement place à la naissance canadienne. Présentement, la race avec son composant de naissance étrangère, sa colonisation en bloc et les mariages entre ses membres, est le principal facteur déterminant l'analphabétisme au Canada. Après la race vient l'âge et après l'âge, la résidence rurale, particulièrement la résidence dans les endroits reculés. Un autre facteur, mais si peu important qu'il est pratiquement négligeable, est le sexe, à savoir, que les hommes tendent à être plus illettrés que les femmes, mais à un très faible degré. Cependant, comme ce fait se rencontre chez les nés-canadiens et non chez les immigrés il ne peut être complètement ignoré. Il ne faut pas oublier que l'élimination complète de l'analphabétisme est une chose pratiquement impossible. Même sous les meilleures conditions au Canada l'analphabétisme existe, et il en est de même de tout pays ou toute race. Les causes de ce minimum irréductible sont évidemment très nombreuses et peuvent être regardées comme presque individuelles.

COMPARAISON AVEC LES AUTRES PAYS

La comparaison des taux d'analphabétisme du Canada avec ceux des autres pays n'est pas seulement difficile mais presque impossible à cause de la diversité des méthodes d'investigation dans les différents pays et du manque de données récentes pour plusieurs de ces pays. Une méthode, cependant, est de comparer l'analphabétisme de la population immigrée du Canada d'après les divers lieux de naissance—méthode qui toutefois ne tient pas compte si un pays nous envoie ou non sa population la plus illettrée pour garder sa plus lettrée. Quand nous considérons que certains pays, comme l'Allemagne et les pays scandinaves, affirment n'avoir pas d'illettrés et que nous trouvons au Canada des immigrés illettrés venant de ces pays, nous sommes portés à conclure que les données sur l'analphabétisme de ces pays ne sont pas colligées sur la même base que les nôtres ou bien que ces pays nous exportent leurs illettrés.

Parlant de façon générale, les régions à montrer les plus faibles taux d'analphabétisme se rencontrent dans le nord-ouest de l'Europe; celles qui montrent les plus forts taux—50 p.c. ou plus—se trouvent dans ou près de la zone torride. Mais même cette déclaration à sens large laisse à désirer au point de vue équité, car elle ne tient aucun compte des diverses formes de ségrégation d'analphabétisme qui peuvent exister dans ces régions géographiques.

Comparant l'analphabétisme des immigrés au Canada d'après quarante-cinq pays de naissance différents, l'Afrique du Sud montre le moindre degré d'analphabétisme—seulement 0·14 p.c.—mais l'Afrique du Sud a moins de 5,000 représentants de plus de 10 ans au Canada, ce qui infirme de nouveau la comparaison. Les Iles et Possessions Britanniques et les États-Unis sont suivants, suivis de près par les pays scandinaves, la Suisse et la Hollande. Viennent ensuite l'Amérique du Sud, la France et les "autres" britanniques—tous ayant des taux moindres que celui du Canada qui est de 3·79 p.c. Les autres pays à montrer des taux plus élevés que le taux canadien sont l'Allemagne, la Belgique, Terre-Neuve, l'Espagne, "autres" d'Europe, "autres" pays, l'Inde, la Finlande, la Grèce, etc.—tous avec moins de 10 p.c.—et ainsi de suite jusqu'à l'Arménie et l'Ukraine avec 21 p.c.

Comparant l'analphabétisme de certains pays avec celui des divers groupes d'âge au Canada l'on a trouvé que le Royaume-Uni, le nord-ouest de l'Europe, le Japon (excepté la province de Cho Sen), l'Australie, la Nouvelle-Zélande et le nord de l'Irlande ont à peu près les mêmes taux que le plus bas groupe du Canada—10-19 ans. Les États-Unis montrent le même taux que notre groupe de 35-39 ans; la France et la Tchécoslovaquie, le même que notre groupe de 55-59 ans; la Hongrie, le même que notre groupe de 60-64 ans; l'État Libre d'Irlande, le même que notre groupe de 65-69 ans; l'Argentine, l'Alaska, Terre-Neuve et le Labrador et probablement la Pologne, le même que notre groupe de 95-99 ans. En plus de ces pays il y a ceux dont plus de la moitié de la population est illettrée et qui par conséquent montrent des taux plus élevés que tout groupe d'âge canadien; ce sont, l'U.R.S.S., le Portugal, nombre de pays de l'Amérique Centrale et de l'Amérique du Sud, Ceylan, l'Inde, l'Égypte, les pays non-européens de l'Union Sud-Africaine, les Philippines, etc., etc.

AMÉLIORATION AVEC LES ANNÉES

Les écoles du Canada, pour leur part, éliminent l'analphabétisme à une allure qui donne lieu à un phénomène statistique, c'est-à-dire que le nombre d'illettrés augmente avec l'âge (au lieu de diminuer). Ceci est prouvé par le fait que le groupe d'âge de 10-14 ans n'est pas seulement le moins illettré de tous les groupes mais que son amélioration sur le groupe plus âgé qui le suit immédiatement est plus grande que celle de ce dernier groupe sur le suivant; ceci est également vrai du groupe de 15-19 ans. Cela prouve que les écoles et les organismes veillant à la fréquentation scolaire sont très efficaces. D'un autre côté, ceci est contre-balançé par l'introduction dans la population de classes plus illettrées aux âges plus avancés. Tant que cela continuera, l'analphabétisme ne pourra être éliminé ou isolé géographiquement de façon à confiner les illettrés dans quelques régions pour les attaquer en masse par quelque méthodes éducationnelles. Dans le moment, des proportions aussi élevées que la moyenne ou plus élevées sont très répandues géographiquement. Cette idée résume la situation au point de vue de l'amélioration. L'analphabétisme a diminué à une allure uniforme depuis la date à laquelle les plus vielles personnes vivant actuellement au Canada étaient d'âge scolaire, cette allure s'accélérant les quinze dernières années. Entre 1921 et 1931 il y a eu une amélioration marquée dans toutes les classes de la population, et également les forts pourcentages d'analphabétisme ont été confirmés à un moins grand nombre de régions. Cependant, la situation dans le moment est que les illettrés parmi les premiers âges adultes sont plus répandus que la normale considérant l'allure d'amélioration dans l'ensemble de la population. Ces âges particuliers sont les âges des parents des enfants qui sont maintenant d'âge scolaire. Il en résulte que ceci ajoute aux problèmes d'administration de la fréquentation scolaire par le fait qu'il faut surmonter l'inertie et la mauvaise volonté de ces parents. Les enfants de parents illettrés ont en 1930-31 montré une plus faible fréquentation scolaire que ceux de parents lettrés. La réalité du problème est donc bien manifeste.

CONCOMITANCES SOCIALES ET ÉCONOMIQUES

Les constatations de cette étude sont si importantes et si étonnantes qu'elles nécessitent une définition de l'analphabétisme assez différente de celle communément acceptée. L'on entend habituellement par analphabétisme la simple incapacité de lire ou d'écrire. Si une personne est illettrée elle est sensée, à cause de cet état, perdre certains privilèges sociaux, découlant directement de son incapacité—rien de plus. L'analphabétisme en tant que problème social est considéré comme proportionné à ce que l'individu perd par cette déficience et à ce que le pays perd par son manque de compréhension intelligente des devoirs de citoyen dû à l'ignorance des lettres. Si

nous acceptons cette définition il devient évident que les prémisses et les conclusions sont ouvertes à la discussion. Il y a plusieurs cas bien connus où une personne illettrée est plus intelligente et plus capable que ses voisins lettrés. Elle ne peut lire, mais elle a une sorte d'instruction traditionnelle et d'intelligence native par lesquelles elle peut non seulement administrer son commerce de façon efficace mais se tenir au courant des affaires mondiales. Ceci est particulièrement vrai de nos jours avec la radio et le cinéma parlant. La situation révélée par ce relevé est basée sur cette définition dans tous les points excepté quelques-uns de peu d'importance. Il n'y a pas de doute que l'illettré est désavantagé et que le pays dont il est citoyen s'en ressent dans une certaine mesure, mais ceci n'est pas le côté le plus sérieux de la situation. Dans la définition qui semble plus adéquate ce n'est pas l'analphabétisme individuel qui est important, mais l'analphabétisme de classe.

Ce qui est important c'est la *raison* pour laquelle cette classe est illettrée, non le *fait*. Il est facile d'en donner la preuve. Supposons que par un effort spécial une classe de personnes montrant actuellement 15 p.c. d'illettrés en arrivent à n'en plus montrer qu'un p.c.; est-ce que la capacité de cette classe se trouverait augmentée. En toute probabilité la réponse est "non", excepté à un degré insignifiant. Ce qui ressort de cette monographie est que les classes illettrées sont inférieures aux classes lettrées dans touts les attributs, excepté un—la tendance au crime—sur lesquels elles ont été comparées et qu'également elles montrent certains attributs qui peuvent être ou ne pas être anti-sociaux mais qui dans tous les cas sont différents de ceux que montrent les classes lettrées. Un de ces attributs est la tendance à avoir de plus grandes familles. La possibilité, et même la probabilité, que ceci est anti-social provient du fait que les revenus de ces gens sont beaucoup plus bas que ceux des classes lettrées, c'est-à-dire qu'ils sont consentants d'assumer des responsabilités pour lesquelles ils sont pauvrement pourvus ou qu'ils sont incapables de rencontrer. Chez la classe illettrée les caractéristiques suivantes sont très différentes de chez la classe lettrée:

(1) une légère tendance à un état conjugal différent;
(2) une tendance à avoir de plus grandes familles y compris non seulement les "propres" enfants mais aussi ceux des autres;
(3) à avoir moins de dépendants autres que les enfants;
(4) à avoir une plus grande proportion de leurs enfants illettrés à cause surtout d'une plus faible fréquentation scolaire;
(5) à avoir une plus forte proportion de femmes et enfants qui travaillent;
(6) à montrer des gains considérables par femme et enfant qui travaillent;
(7) à avoir des chefs de famille qui appartiennent à une classe occupationnelle reçevant les plus basses gages;
(8) à montrer le plus d'enfants illégitimes;
(9) à montrer sans contredit une plus forte proportion de patients dans les institutions pour maladies mentales;
(10) à montrer, bien que faiblement, une plus forte proportion, surtout de femmes, dans les institutions de correction;
(11) en contradiction frappante avec ce qui précède, à montrer de plus faibles proportions de personnes condamnées pour délits criminels.

En supposant que l'analphabétisme soit une marque caractéristique d'une classe, il est évident qu'il pourrait être nuisible de vouloir par la force rendre lettrée une classe illettrée, comme dans les autres cas où le synptôme est enlevé et non la cause. Si la classe elle-même accomplit volontairement cette tâche, très bien, mais il est douteux qu'elle doive être entreprise comme une mission spéciale par les classes lettrées. Ce qui est le plus important est d'enlever la cause ou les causes qui provoquent les symptômes.

Si donc l'analphabétisme rend très distincte une classe pour laquelle les renseignements statistiques seraient par ailleurs très difficiles, sinon impossible, à obtenir, il s'ensuit qu'il est extrêmement important de colliger les renseignements sur l'analphabétisme au temps du recensement. Les pays qui ont cessé de colliger de tels renseignements perdent probablement beaucoup. Il ne sert pas beaucoup de chercher ces renseignements chez les conscrits de l'armée, etc., car ceci est attaquer le sujet par le mauvais bout—choisissant d'abord la classe pour ensuite mesurer son analphabétisme, plutôt que de laisser aux renseignements sur l'analphabétisme le soin de désigner la classe.

INSTRUCTION ET ÉTAT CONJUGAL

En rapport avec l'état conjugal, l'analphabétisme est très important. Nous avons déjà mesuré ou indiqué dans quelle mesure l'analphabétisme est dû à la race, à l'âge, à la résidence rurale, au sexe et aux autres facteurs. Considérons maintenant quelle proportion est due à la classe et dans quelle mesure elle est accidentelle ou occasionnelle.

En 1931, 5·18 p.c. des personnes mariées et "ayant déjà été mariées" de 15 ans et plus sont illettrées comparativement à 2·44 p.c. des célibataires. La première explication est que la classe mariée est plus âgée et qu'il est possible qu'elle ait eu moins d'occasion de fréquenter l'école. Cette explication peut cependant être rejetée, vu qu'une comparaison des groupes d'âge montre que la différence entre les personnes mariées et les célibataires est plus prononcée aux bas âges, c'est-à-dire, pour les mariages les plus récents. Une autre explication est que l'analphabétisme est régional, mais l'étude des données sur l'analphabétisme pour toutes les provinces et les centres urbains montre que l'analphabétisme est à peu près également répandu dans toutes les sections.

La comparaison des taux de mariage des femmes lettrées et illettrées fait voir pour ces dernières une tendance continuellement croissante au mariage. De pratiquement aucune différence, cette tendance s'est sans cesse accrue, à un tel point qu'aujourd'hui les mariages sont 3·3 fois plus nombreux chez les femmes illettrées que chez les lettrées. Considérée au point de vue social cette situation est alarmante.

Les statistiques familiales révèlent que, des propres enfants vivant à la maison, il y en a 2·55 par mère illettrée, contre 2·23 par mère lettrée, le premier groupe étant donc de 1·14 fois plus nombreux. La fécondité comparative des femmes illettrées par rapport aux lettrées semble donc être de 1·49 à 1·00. Avec les taux actuels de naissance, de décès, de fécondité et de mariage nous pouvons prévoir que dans quinze ans la proportion des femmes lettrées par rapport aux illettrées sera de 6 à 1 seulement, contre 29 à 1 dans le moment. Si ces tendances demeurent les mêmes et que la natalité des mères lettrées continue de diminuer, nous voyons que le problème de l'analphabétisme n'est pas simplement réel mais qu'il va grandissant.

Il y a une autre caractéristique de l'analphabétisme par rapport à l'état conjugal, c'est la tendance des illettrés à se marier entre eux. En 1931, les femmes illettrées ont choisi des maris illettrés, contre des maris lettrés, dans la proportion de 24·3 à 1 et les hommes illettrés ont choisi des femmes illettrées dans la proportion de 19·8 à 1. En d'autres mots, les illettrés se sont mariés entre eux dans la proportion de 48·9 p.c., ce qui est très significatif si nous considérons une plus grande nuptialité précoce et la fécondité plus forte.

Nous constatons maintenant que la portion illettrée de la population devient de plus en plus isolée par (1) l'intermariage, (2) le mariage précoce et une plus grande progéniture et (3) le fait que ces enfants ne fréquentent pas l'école. Cependant, cette ségrégation est en elle-même un obstacle en ce que les illettrés doivent choisir leurs époux (ou épouses) dans 5 p.c. de la population s'ils veulent se marier d'après leur tendance.

ÉTAT ACTUEL DE LA FRÉQUENTATION SCOLAIRE

En dehors de sa portée évidente sur l'analphabétisme il y a plusieurs autres acpects à la fréquentation scolaire. La dernière décade fait voir une augmentation de 26 p.c. pour ceux qui fréquentent l'école, contre 18 p.c. pour la population globale. Ceci est dû à la plus forte mentalité scolaire de la population, aux plus grandes proportions de personnes d'âge scolaire, au manque de travail la dernière année de la décade pour ceux qui d'un âge plus avancé auraient dans des conditions économiques meilleures laissé l'école, et à l'élévation dans les provinces de la limite obligatoire de scolarité. De nos jours, plus que jamais, les années passées à l'école forment une partie très importante d'une vie. Aux âges de 16-19 ans, la fréquentation scolaire a augmenté de 86 p.c. Le nombre moyen d'années à l'école est de 9·9, augmentation de 1·93 année depuis 1911. Ceci semble indiquer que la vie devient plus remplie ou plus difficile. Il est entendu que cette plus forte fréquentation scolaire ne provient pas de ce que chaque individu est demeuré à l'école beaucoup plus longtemps; c'est plutôt dû au fait que certaines personnes n'ont pas fréquenté l'école plus longtemps mais que plus de personnes sont demeurées à l'école plus longtemps et que moins de personnes n'y sont restées qu'un an. Les hommes montrent une moyenne de 39 ans de travail rémunéré et les femmes, une moyenne de 8 ans. Comme les sexes fréquentent l'école en nombres à peu près égaux et pour la même période, 19·8 années sont

passées à l'école pour chaque 47 ans d'emploiement rémunéré. Si ces années à l'école sont gaspillées par une fréquentation irrégulière la perte est tout de suite manifeste.

L'expérience semble montrer qu'il n'y a pas beaucoup à gagner à envoyer les enfants à l'école trop jeunes. Les proportions à l'école augmentent à partir de l'âge de 6 ans jusqu'à l'âge de 11 ans, après quoi elles diminuent, lentement d'abord, puis rapidement à partir de l'âge de 13 ans en montant, celle à 11 ans étant à 97·18 p.c. En 1931, l'augmentation vers ce sommet (les âges de 10 et 11 ans) de même que la baisse à partir de ce point ont été moins rapides qu'en 1921. En 1931 l'effet des lois de scolarité obligatoire est très remarquable comme beaucoup laissent rapidement l'école à l'âge de 15 ans, qui n'est pas un stage particulier dans la vie scolaire.

D'après les rapports du recensement, 94·62 p.c. de tous les élèves allant à l'école montrent une fréquentation de 7–9 mois d'une période possible de 9 mois (de septembre à mai); 3·19 p.c. montrent de 4 à 6 mois; de 2·19 p.c. moins de 4 mois. Le nombre moyen est d'environ 7·8 mois sur 9, ou 87 p.c. du temps possible. Les rapports des instituteurs sur le même sujet ne varient que très légèrement de ceux du recensement, montrant dans tous les cas une plus faible fréquentation. Les rapports des instituteurs ne comprennent pas les écoles privées, etc., mais sont des états d'assistance quotidienne de sorte qu'un mois dans lequel une journée ou deux ont été manquées n'est pas compté comme un mois complet d'assistance comme c'est le cas pour une personne qui répond de mémoire aux questions d'un énumérateur. Les rapports des instituteurs comprennent également une population flottante que l'on ne voit pas dans les rapports du recensement.

Les données sur la fréquentation quotidienne moyenne des élèves ruraux et urbains montrent que si les élèves ruraux ont plus de difficulté à se rendre à l'école que les élèves urbains (8 p.c. de différence), quand ils y vont, la fréquentent presque aussi régulièrement (2·8 p.c. de différence). Comme ces chiffres se rapportent aux personnes de 5–19 ans, la principale raison de cette baisse de la fréquentation scolaire rurale semble être qu'elles cessent leurs études plus tôt. En employant ces données sur les mois à l'école en rapport avec les âges des élèves, on trouve qu'en 1931, de 9·89 années sur les bancs de l'école, 1·34 année a été perdue par l'irrégularité dans la fréquentation. L'année 1931 montre très peu de changement sous ce rapport avec 1921 et 1911.

Les données sur la fréquentation scolaire des nés canadiens, nés britanniques et nés étrangers montrent que les nés canadiens fréquentent l'école plus longtemps tandis que les nés britanniques commencent l'école plus jeunes. Les nés britanniques fréquentent l'école plus régulièrement que chacune des deux autres classes. Il en résulte que les nés britanniques passent autant de temps à l'école dans leur plus courte période scolaire que les nés canadiens. La fréquentation des nés étrangers est d'environ quatre mois inférieure à celle des deux autres classes. Si l'on suppose que les nés britanniques et les nés canadiens atteignent le même niveau de culture l'on peut conclure que le temps de scolarité en plus du temps de fréquentation réelle est du temps perdu.

Considérant la fréquentation scolaire dans les neuf provinces l'on voit que la relation entre le pourcentage d'âge scolaire et le nombre fréquentant l'école tend s'il y a quelque chose à être inverse. Par conséquent une forte proportion d'enfants d'âge scolaire n'entraîne pas nécessairement une forte proportion correspondante à l'école.

Du temps "à" l'école, le temps perdu est presque uniforme pour toutes les provinces. Le Québec est la seule exception marquée, son assistance étant tellement faible qu'elle entraîne la moyenne du Dominion au-dessous de celles de toutes les autres provinces. Dans le Québec la vie scolaire est également la plus courte. Ceci est à cause des ressemblances du système catholique romain du Québec avec les systèmes européens. En vérité dans tout le Canada l'instruction semble se rapprocher de ce système, et les six dernières années les élèves ont montré une tendance croissante à délaisser l'école à la Dixième, études secondaires ou deuxième année du "Lower School" de l'Ontario, c'est-à-dire à la fin de ce qui est considéré dans le Québec comme instruction "complémentaire".

ÉTENDUE ET ORIENTATION DES CHANGEMENTS DANS LA FRÉQUENTATION SCOLAIRE AU COURS DU SIÈCLE

L'amélioration dans la fréquentation scolaire la décade 1921-31 s'affirme dans deux directions —une vie scolaire prolongée et une période plus longue réellement passée à l'école. Depuis

1911 la vie scolaire a augmenté pour tous les âges de 7·96 à 9·89 années ou de 1·93 année. L'extension dans les années à l'école avant l'âge de 7 ans est très faible (·06 année) vu que celles-ci sont de plus en plus reconnues comme années pré-scolaires. La plus forte augmentation se rencontre entre 7 et 14 ans (1·06 année),tandis qu'entre 15 et 17 ans elle est de 0·60 année et entre 18 et 24 ans de 0·21.

Le temps réellement passé à l'école avance de 6·58 années en 1911 à 8·55 années en 1931, gain de 1·97 année. La différence entre les années de vie scolaire et les années réellement passées à l'école est de 1·34 et doit être considérée comme du temps perdu. Le gain dans l'instruction réelle entraîné par une période plus prolongée de vie scolaire est une amélioration quand le gain a lieu dans les limites de la vie scolaire (diminution de la perte de temps), tandis que si ce gain se place à la fin, comme dans le cas de la plupart des provinces, il est une pure perte. Le gain réel le plus économique et le plus élevé est constaté dans l'Alberta.

Les changements dans le niveau scolaire moyen sont semblables à ceux qui ont lieu dans la fréquentation scolaire. Les sept années 1924–31, l'élève moyen a gagné de 0·16 degré en Ontario à 0·62 degré dans la Saskatchewan et l'élève moyen de 14 ans est maintenant dans la classe d'entrée aux études secondaires. Bien que dans la plupart des provinces le niveau scolaire moyen soit en proportion directe du nombre d'années d'enseignement, les provinces plus rurales montrent une avance légèrement plus rapide.

Examinant les données sur la fréquentation scolaire par sexe nous trouvons des différences intéressantes. Les données montrent à peu près la même proportion à l'école jusqu'à l'âge de 14 ans, une plus faible proportion de garçons de 15 à 18 ans et une plus forte proportion après cet âge. Le changement le plus sensible pour les deux sexes la décade 1921–31, une plus grande assistance aux âges de 15 et 16 ans, peut être attribué en partie aux lois de l'école obligatoire.

La régularité de fréquentation a ajouté 0·42 et 0·38 année dans le cas des garçons et filles respectivement et le prolongement de la vie scolaire a été de 0·85 et 0·81 année. Dans l'ensemble, le changement au cours de la décade a été le prolongement de la période de fréquentation scolaire plutôt que l'emploi complet de ce temps.

Considérant plus particulièrement la population de 16 ans et plus, nous voyons que durant la décade le temps passé à l'école jusqu'à cet âge a augmenté de 0·66 année (classe moyenne 8·50). Ceci peut être regardé comme équivalent à une classe. Une moyenne d'un an est passé à l'école après l'âge de 16 ans, et pour les 45·98 p.c. de la population qui fréquente l'école après sa seizième année de naissance le gain moyen dans le niveau de culture est de 2·27 années (classe moyenne 10·77). Par rapport à la population globale ce gain est de 1·04 année.

L'école primaire semble suffire à la personne moyenne tant qu'elle va à l'école secondaire et les institutions d'études plus avancées sont nécessaires aux personnes plus intellectuelles que la moyenne. C'est ce dernier groupe qui élève le niveau éducationnel de la population pour rencontrer les besoins intellectuels du pays que l'éducation primaire est incapable de satisfaire.

L'instruction que reçoit la personne moyenne pourrait être obtenue par une fréquentation assidue entre les âges de 7 et 14 ans. En 1931, considérant les personnes de plus de 16 ans à l'école, 6·97 p.c. étaient dans la huitième, 5·43 p.c. au-dessous et 87.60 p.c. au-dessus de cette classe.

INFLUENCE DE L'ENTOURAGE ET DE LA COMPOSITION DE LA POPULATION SUR LA FRÉQUENTATION SCOLAIRE

Le milieu physique et social, indépendamment de l'assistance obligatoire et autres lois, a une influence directe sur la fréquentation scolaire. Le milieu physique a une influence double (1) sur la proportion de la population qui fréquente l'école et (2) sur l'assiduité. Si nous considérons les 222 divisions de recensement du Canada en 1931 nous sommes surpris de l'uniformité dans l'assiduité. Prenant 9 mois comme une année scolaire pleine, il n'y a que 6 semaines de différence entre la division qui montre le plus d'assiduité et celle qui en montre le moins. Dans l'ensemble, seulement une légère influence géographique ou climatique est visible. C'est seulement sous des conditions extrêmes et une fois que l'élève est inscrit à l'école que l'influence du milieu physique est appréciable.

Il y a cependant une variation remarquable dans la proportion de la population qui fréquente l'école. Prenant les pourcentages de la population qui fréquente l'école aux âges de 7, 11 et 14 ans, par province, nous constatons une différence de 7·5 à l'âge de 7 ans, de 2·71 à 11 ans

et de 26·27 p.c. à l'âge de 14 ans. Ces différences sont donc dues au fait que les élèves renoncent à l'école avant l'âge de 14 ans plutôt qu'aux différences aux autres âges. La comparaison des pourcentages à l'école dans les divers comtés, par lieu de naissance, montre que la plus grande uniformité se rencontre chez les nés canadiens et la plus grande variation chez les nés étrangers. Il y a peu de raison de croire que le même milieu physique pourrait permettre à un groupe de la population d'aller à l'école et en empêcher un autre d'y aller. Donc, les effets du milieu physique, bien que réels, ne sont que très faibles et perceptibles que sous les climats extrêmes seulement et dans les régions nouvelles, non colonisées ou montagneuses.

Afin de s'assurer des effets possibles du milieu physique, le pourcentage fréquentant l'école est mis en corrélation avec la densité de la population, le pourcentage d'urbains, le pourcentage de ruraux non agricoles et le pourcentage de races britanniques. La densité et le pourcentage d'urbains sont pris comme facteurs physiques, les deux autres comme la composition de la population. Dans un échantillon de cinquante-cinq comtés, en dehors des comtés qui sont tout urbains ou situés dans des régions reculées, la corrélation multiple du pourcentage à l'école avec les quatre facteurs mentionnés ci-dessus est de 0·75. La corrélation se rencontre presque entièrement avec le pourcentage de races britanniques. Celle avec la densité de la population est nulle et la population rurale non agricole montre une corrélation négative.

La conclusion semble être que c'est seulement dans les cas extrêmes que les conditions physiques influent sur les pourcentages fréquentant l'école. La désertion de l'école vers l'âge de 14 ans est donc un phénomène purement social et sera expliquée comme tel dans la suite.

INFLUENCE DU MILIEU FAMILIAL SUR LA FRÉQUENTATION SCOLAIRE

Dans ce qui précède nous avons vu les effets des conditions physiques et sociales, il reste à établir la relation entre les enfants non à l'école et leurs conditions de famille. Au recensement de 1931 des renseignements spéciaux ont été colligés et classifiés conçernant les parents et les gardiens par rapport à leurs enfants; maintenant l'influence des conditions familiales peut être facilement démontrée pour ceux qui ne fréquentent pas l'école.

En 1931 le nombre d'enfants non à l'école entre les âges de 7 et 14 ans s'élevait à 121,279 d'une population globale à ces âges de 1,755,348, soit 6·91 p.c. De ce nombre on compte 96,209 propres enfants et 3,203 enfants en tutelle ou un total de 99,412 enfants élevés dans les familles. Il ressort d'une étude sur les propres enfants et les enfants adoptifs que l'adoption est nuisible à la fréquentation scolaire. De même, les familles plus nombreuses montrent une plus faible fréquentation que les moins nombreuses. Cependant, les familles, corrigées pour la grandeur, à montrer la meilleure disposition à la fréquentation scolaire sont celles où le père et la mère sont présents. Après un calcul soigné nous trouvons que, des enfants élevés dans les familles, 2,373 ne fréquentent pas l'école à cause de l'absence du père ou de la mère ou des deux et que 14,079 ne la fréquentent pas à cause de l'ignorance des parents. On peut dire que la non-fréquentation scolaire d'un tiers de tous les enfants qui ne fréquentent pas l'école (38,749) est due à l'absence de parents, à l'analphabétisme ou à l'état marital des parents, indépendamment des lois de fréquentation obligatoire et de l'opinion publique. Ceci laisse 82,530 enfants qui ne sont pas à l'école mais dont la non fréquentation ne peut être associée à l'analphabétisme ou à l'état marital des parents. La grande partie de ces absences survient aux âges de 7 ou 14 ans. L'étude des enfants non à l'école, d'après l'état occupationnel des parents, montre que la fréquentation est meilleure chez les employés à gages que chez les autres. Il y a de fortes indications que l'occupation des parents exerce une influence sur la fréquentation scolaire des enfants. Les occupations qui nécessitent de nombreux déplacements montrent une plus faible assistance, ce à quoi il faut s'attendre.

Donc, les trois plus importantes caractéristiques du milieu familial influençant la fréquentation scolaire sont (1) l'analphabétisme des parents, (2) l'état marital des parents et (3) l'occupation des parents. De celles–ci il n'y a pas de doute que c'est l'analphabétisme des parents qui a la plus grande influence sur la non fréquentation scolaire des enfants.

ANNÉES PASSÉES À L'ÉCOLE PAR LA POPULATION DES PROVINCES DES PRAIRIES D'APRÈS LE RECENSEMENT DE 1936

Au recensement des Provinces des Prairies de 1936 une innovation a été introduite dans les questionnaires afin d'obtenir une mesure directe de la fréquentation scolaire de l'ensemble de la

population. La question demandée "Nombre d'années passées à l'école?" référant au nombre d'années de vie scolaire ne tient pas compte de la régularité de fréquentation ou de l'intelligence des personnes. Cependant, le nombre d'années passées à l'école, quand il est appliqué à l'ensemble de la population, est une certaine mesure de perfectionnement. Considérant les trois provinces par groupe quinquennal d'âge, hommes et femmes, nous voyons que le groupe d'âge ayant le plus grand nombre d'années médianes de fréquentation est celui de 20-24 ans. Pour ce groupe, plus de la moitié de la population avait passé plus de 8·2 années à l'école pour ceux accusant la plus faible fréquentation et 9·8 pour ceux accusant la plus forte. La différence se rencontre surtout dans les sexes, les femmes montrant de 0·7 à 1·0 année de plus que les hommes. Nous voyons donc que dans toutes les provinces 50 p.c. des personnes ont fréquenté l'école suffisamment longtemps pour l'admission aux études secondaires, tandis qu'en Alberta avec 9·8 années les femmes y sont allées suffisamment longtemps pour couvrir deux années d'études secondaires.

En comparant les groupes d'âge, par intervalle de dix ans, nous pouvons retraçer les améliorations dans la fréquentation scolaire, se rappelant que ceux de 20-24 ans étaient à l'âge de fréquentation maximum en 1926 et que ceux de 30-34 ans étaient à l'âge de fréquentation maximum en 1916. La prolongement de la vie scolaire varie d'une demi année dans le Manitoba rural à une année et demie dans la Saskatchewan urbaine. Un prolongement d'une année au cours de la période est une moyenne passable pour l'ensemble de la situation. Ces chiffres sont comparables à ceux déjà atteints par inférence dans le chapitre VI. Comme l'amélioration semble plus prononcée ces dernières années, le prolongement de la vie scolaire est d'environ deux ans actuellement. Ces deux années sont dues à la fréquentation après les âges de scolarité obligatoire.

Jusqu'à présent nous avons considéré les moyennes telles que mesurées par la médiane; considérons maintenant le nombre réel d'années à l'école par groupe d'âge. En premier lieu l'on peut dire que ceux qui ne sont jamais allés à l'école comprennent la partie illettrée de la population. En 1936, aux âges de 15-19 ans la forte proportion de 156 par 10,000 n'était encore jamais allée à l'école. Les chiffres pour "O" années à l'école sont assez comparables avec ceux de l'analphabétisme et ils montrent la même augmentation régulière à partir des plus jeunes personnes aux personnes plus âgées. Pour ceux qui ont fréquenté l'école moins de cinq ans mais qui sont réellement allés à l'école le groupe de 15-19 ans montre le plus faible pourcentage. Cette classe peut être appelée lettrée mais à un degré si faible qu'elle peut facilement tomber dans l'analphabétisme ou le semi-analphabétisme. Quand nous considérons la proportion qui a fréquenté l'école suffisamment longtemps pour se rendre jusqu'aux études secondaires ou plus loin nous voyons que le progrès le plus prononcé montre le plus grand progrès. La population rurale montre un tiers à avoir fait des classes secondaires, tandis que la population urbaine en montre deux tiers. Ceci fait donc voir que l'école secondaire n'est plus confinée à une population choisie. Considérant les personnes de 60 ans nous voyons que moins de 23 p.c. de la population rurale a fréquenté l'école 9 ans ou plus tandis que pour les personnes de 80 ans, seulement 15 p.c. l'ont fréquentée aussi longtemps. Il est difficile de dire dans quelle mesure au juste le prolongement de la vie scolaire chez la jeune population est dû à la dépression, mais il est certain qu'au point de vue éducationnel nous vivons dans un monde nouveau.

PARTIE I

ANALPHABÉTISME

CHAPITRE I

EXPOSÉ DU DEGRÉ D'INSTRUCTION ET D'ANALPHABÉTISME AU CANADA

Introduction.—Le terme analphabétisme est habituellement employé dans des exposés sur l'état éducationnel d'un pays, c'est-à-dire que le terme négatif est employé à la place du positif. Il peut être utile de faire remarquer que cette pratique conduit à des concepts qui sont loin d'être exacts. Comme nous le verrons plus tard, l'analphabétisme n'est pas simplement la négative de degré d'instruction. En ce sens, il est moins important en étendue que comme symptôme de la présence d'un nombre de forces anti-sociales, d'obstacles physiques ou géographiques, d'événements historiques comme les dates d'établissement, de la composition raciale ou du lieu de naissance de la population, de la distribution d'âge (dont la relation avec l'analphabétisme est à son tour historique) et ainsi de suite. Comme simple image de l'état éducationnel réel il est loin d'être intéressant comme le terme positif, *degré d'instruction.* Il est certain que le degré d'instruction de la population est très difficile à décrire. Cependant, les données du recensement fournissent un simple concept, le nombre de personnes pouvant lire ou croyant pouvoir lire. En 1931 ce nombre s'établit à 8,634,694 d'une population globale de 10,377,000. En 1921 il était de 7,015,566 pour une population de 8,788,000. La population a augmenté de 1,589,000 ou d'environ 18 p.c.; les personnes pouvant lire ont augmenté de 1,619,000 ou d'environ 23 p.c. De la population de 10 ans et plus 95 sur 100 en 1921 et 96 en 1931 pouvaient lire. En 1891, pour les personnes de plus de 10 ans, environ 85 seulement sur 100 pouvaient lire.

Une idée de ce que signifie le degré d'instruction, tel que noté par le recensement, est donnée par le fait que la portion de la population qui montre le plus grand pourcentage capable de lire en 1931 est celle entre les âges de 10 et 14 ans, soit près de 99 par 100. Ce fait indique que le niveau d'instruction ainsi mesuré n'est pas très élevé. "Capable de lire" dans le recensement veut simplement dire que la personne a un soupçon d'instruction. Ce premier pas, cependant, est quelque chose.

Les connaissances acquises des 96 p.c. qui savent lire ne peuvent ressortir des données du recensement, si ce n'est très indirectement et très indistinctement. Cependant, d'après les données sur la fréquentation scolaire (recensement) par âge et mois à l'école, il est possible d'estimer assez bien le temps que la personne est restée à l'école, et d'après les données sur les âges et les degrés, obtenues directement des instituteurs, il est possible d'estimer la corrélation entre le temps à l'école et le degré atteint en laissant l'école. D'après ces données on estime que 4 p.c. laissent l'école avant d'avoir appris à lire, écrire et compter; 60 p.c. atteignent la classe d'entrée aux études secondaires; 45 p.c. font au moins un an d'études secondaires; près de 20 p.c. terminent leurs études secondaires; 12 p.c. vont au-delà des études secondaires et 3 p.c. obtiennent un degré universitaire. L'amélioration de l'instruction les dix années entre 1921 et 1931 ne s'est pas fait sentir autant chez ceux qui n'obtiennent qu'un minimum d'instruction que chez ceux qui font des études prolongées. La décade a été remarquable pour son enthousiasme éducationnel—l'on peut même dire inflation éducationnelle. Le désir de répandre les études secondaires parmi tous les rangs de la population a probablement dépassé les bornes en tentant de les étendre à tous les degrés d'intelligence aussi bien qu'à tous les degrés sociaux. Ceci est, bien entendu, une faiblesse commune à tous les enthousiasmes.

Il est évident que 4 p.c. (d'illettrés) est une proportion trop faible pour servir comme indice de l'état éducationnel de la population. Dans un groupe de 100 personnes, 4 illettrés compteraient peu, et ils ne seraient probablement pas très conscients de la lacune dans leur instruction. Ils entendraient parler de ce qui se passe dans le monde et seraient aussi renseignés qu'ils pourraient l'être par la lecture. En 1891, alors qu'il y avait 15 illettrés par 100 personnes, cela était différent. Cependant, cela est à la condition que 4 et seulement 4 illettrés soient trouvés pour chaque 100 personnes et qu'en dehors de leur analphabétisme ils aient la même capacité que les autres. Cet état était probablement plus fréquent en 1891 que maintenant et encore plus au temps où près de la moitié de la population était illettrée. Alors, des personnes très intelligentes et très entreprenantes étaient incapables de lire; la seule raison était qu'elles n'avaient jamais eu

l'occasion d'aller à l'école. Aujourd'hui, dans un groupe de 100 personnes de plus de 85 ans, nous trouverions probablement 16 illettrés. Il n'y a rien d'étonnant dans cela, vu que ces personnes étaient d'âge scolaire avant 1856 alors que, au Canada du moins, il y avait très peu d'avantages scolaires. Des 309,400 personnes dans le recensement de 1931 qui étaient incapables de lire, plus de 42,000, ou près d'un-septième, avaient dépassé l'âge scolaire à la date de la Confédération. Il y a très peu de signification dans le fait qu'elles étaient illettrées. Elles étaient probablement du même genre de personnes que celles qui pouvaient lire, excepté qu'à cause des conditions de colonisation elles n'avaient pas eu la chance d'aller à l'école. C'est une toute autre chose de savoir qu'il y avait 20,645 personnes de 20-24 ans qui ne pouvaient pas lire. Celles-ci, en 1931, avaient dépassé l'âge scolaire, mais elles étaient d'âge scolaire en 1921 alors que le pays était bien établi et que les facilités scolaires étaient suffisantes—au Canada du moins. Elles doivent être d'un genre différent du reste de la population. Ce qui intéresse n'est pas le fait qu'elles soient illettrées, mais *pourquoi*. Ce qui est le plus étonnant c'est que 6,000 d'entre elles vivaient dans des centres urbains et étaient réparties dans toutes les provinces. Il est évident que leur lieu de résidence n'avait rien à faire avec leur analphabétisme. Excepté dans le cas des immigrés, ces personnes vivaient au Canada aux âges de 10-14 ans en 1921. En cette année là (1921) environ 103,000 personnes de 10-14 ans ne sont pas allées à l'école une seule journée, dont plusieurs, bien entendu, n'y allèrent pas parce qu'ils avaient terminé leurs études, mais l'on peut dire que de ces 103,000 il y en avait suffisamment qui n'étaient jamais allées à l'école, pour expliquer les 20,000 illettrés dix ans plus tard. Maintenant, la question est de savoir "pourquoi ces individus ne sont jamais allés à l'école". S'ils étaient tous allés à l'école leur analphabétisme pourrait être rattaché à leur état d'esprit, mais dans les conditions actuelles l'explication en est rendue très difficile. Nous verrons plus tard qu'il n'existe pas d'explication particulière. Cet état peut probablement être expliqué par l'expérience acquise en jugeant tout autre attribut qui s'élimine graduellement. Déjà, une si forte proportion de l'analphabétisme pouvait être expliquée par le fait qu'il n'y avait pas de facilités scolaires que cette explication semblait couvrir le tout. Au fur et à mesure que cet attribut devient de plus en plus faible les quelques causes principales disparaissent, laissant percer des centaines de causes secondaires qui n'étaient pas visibles quand les plus importantes étaient là. Il y a dix ans la principale cause d'analphabétisme était la race. Cette dernière existe encore mais elle est loin d'être aussi importante qu'autrefois et pourtant il y a toujours de l'analphabétisme. Une autre cause importante qui demeure est l'âge, c'est-à-dire qu'il y a encore sur la terre des personnes qui étaient d'âge scolaire à l'époque où le pays n'était pas encore développé; cependant, nous venons de voir que 20,000 parmi les illettrés ne sont jamais allés à l'école à un âge et à une époque où il semblait impossible d'éviter d'y aller. A l'âge de 15-19 ans, alors que chaque personne est encore d'âge scolaire, ou est allée à l'école assez longtemps pour y apprendre à lire, il y en avait 16,253 incapables de lire en 1931, contre 12,010 pour les âges de 10-14 ans. Il est difficile de croire à l'existence d'un si grand nombre d'illettrés pour l'époque. Qui sont-ils? Pourquoi sont-ils illettrés?

Distribution de l'analphabétisme.—Comme récapitulation de l'exposé que nous venons de faire de l'analphabétisme au Canada, 3·79 p.c. de la population de 10 ans et plus ne pouvait pas lire, soit environ 4 personnes sur 100. Ceci, bien entendu, comprend toutes les personnes sans égard à l'âge, au sexe, à la race ou à la situation géographique. Une question se pose, à savoir laquelle des deux conditions supposées serait la plus désirable: (1) que ces 4 personnes illettrées soient renfermées dans chaque groupe de 100 personnes (de 10 ans et plus) à travers tout le Canada ou (2) qu'elles soient isolées de sorte qu'il y ait des groupes ne comprenant aucun illettré, et quelques groupes composés presque exclusivement d'illettrés. Si nous considérons l'analphabétisme comme un mal qu'il faut enrayer, il faut avant de répondre savoir s'il est plus facile d'en éliminer une quantité donnée (dans ce cas 309,396 personnes) quand elle est étendue ou quand elle est isolée. Autant que l'analphabétisme est causé par le manque d'occasions il est clair que la meilleure condition d'élimination est que les illettrés soient répandus parmi un grand nombre de lettrés; en effet, dans de telles conditions, l'exemple ou l'imitation en entraînera l'élimination. Cependant, le "manque d'occasions" dans de telles conditions est chose contradictoire. Si quelques illettrés seulement vivent parmi un grand nombre de lettrés, dans exactement les mêmes conditions, il est absurbe de parler de manque d'occasions comme cause. Il doit y avoir ségrégation si nous voulons admettre l'idée de "besoin d'occasions". Les concepts de ségrégation ont déjà été mentionnés, à savoir, l'âge, la race, la distribution géographique et le sexe (l'âge et la race impliquant l'idée de besoin d'occasions dans le passé plutôt que le pré-

sent). Si les illettrés sont disséminés comme nous le supposons, il est évident qu'il est impossible de les placer au même niveau que les autres en leur fournissant plus d'occasions de s'instruire. Quand ils sont ainsi répandus par petits nombres il doit y avoir un fond de forces antisociales qu'il est très difficile d'éliminer. Quand ils sont isolés—géographiquement ou autrement—la solution du problème semble possible.

SÉGRÉGATION DE L'ANALPHABÉTISME

Ceci conduit à la question de savoir si les 309,396 illettrés du Canada sont isolés, et s'ils le sont, jusqu'à quel point. Il est nécessaire de répondre à cette question avant d'entrer dans les comparaisons provinciales.

Pour illustrer les cas de ségrégation, des 309,396 illettrés au Canada 36,533 sont des Indiens et des Esquimaux. Ce cas est probablement le meilleur exemple de ségrégation. Cette inclusion des Indiens affecte considérablement les taux provinciaux d'analphabétisme et rend probablement la comparaison injuste. L'instruction des Indiens est un problème fédéral, non provincial. Les Indiens dont l'analphabétisme est ainsi donné vivent dans des réserves, en conséquence ils sont considérés comme très isolés. D'après une mesure de ségrégation, les Indiens du Canada sont plus isolés qu'aucune autre race, excepté les Hébreux. La différence dans la comparaison provinciale causée par l'exclusion et l'inclusion des Indiens paraît dans le tableau I. Une analyse plus approfondie des comparaisons provinciales sera donnée plus tard.

Les différences dans le pourcentage d'analphabétisme découlant de l'exclusion des Indiens pour les diverses provinces sont comme suit:—

	p.c.
CANADA	0·39
Ile du Prince-Edouard	0·07
Nouvelle-Écosse	0·09
Nouveau-Brunswick	0·07
Québec	0·10
Ontario	0·19
Manitoba	0·58
Saskatchewan	0·67
Alberta	0·82
Colombie-Britannique	1·39
Yukon	19·41
Territoires du Nord-Ouest	15·11

Pour revenir à la question principale de ségrégation, il est évident que c'est un sujet important qu'il faut traiter à fond. Comme nous l'avons indiqué précédemment il y a plusieurs genres de ségrégation variant en importance dans leur influence sur le rapport entre la ségrégation et l'élimination. Le genre de ségrégation le plus important, à première vue, semble être la ségrégation géographique. Si nous isolons l'analphabétisme géographiquement nous pouvons l'attaquer *en masse*. Sous ce rapport une carte est ici donnée montrant la ségrégation de l'analphabétisme par comté ou division de recensement au Canada. Dans cette carte les taux d'analphabétisme sont donnés sous neuf classes comme suit:—

Moins de 0·75 p.c. se présentant dans 1 comté;
0·75– 1·5 p.c. se présentant dans 24 comtés;
1·5 – 3·0 p.c. se présentant dans 53 comtés;
3·0 – 4·5 p.c. se présentant dans 34 comtés;
4·5 – 6·0 p.c. se présentant dans 35 comtés;
6·0 – 7·5 p.c. se présentant dans 29 comtés;
7·5 – 9·0 p.c. se présentant dans 15 comtés;
9·0 –12·0 p.c. se présentant dans 14 comtés;
12·0 p.c. et plus se présentant dans 17 comtés.

Maintenant, un comté ou une division de recensement est une étendue trop considérable pour servir de mesure scientifique de ségrégation, vu qu'un si grand territoire est apte à avoir plusieurs degrés de ségrégation qui n'apparaissent pas quand ils sont combinés. Il est évident que la

Carte 1

LÉGENDE

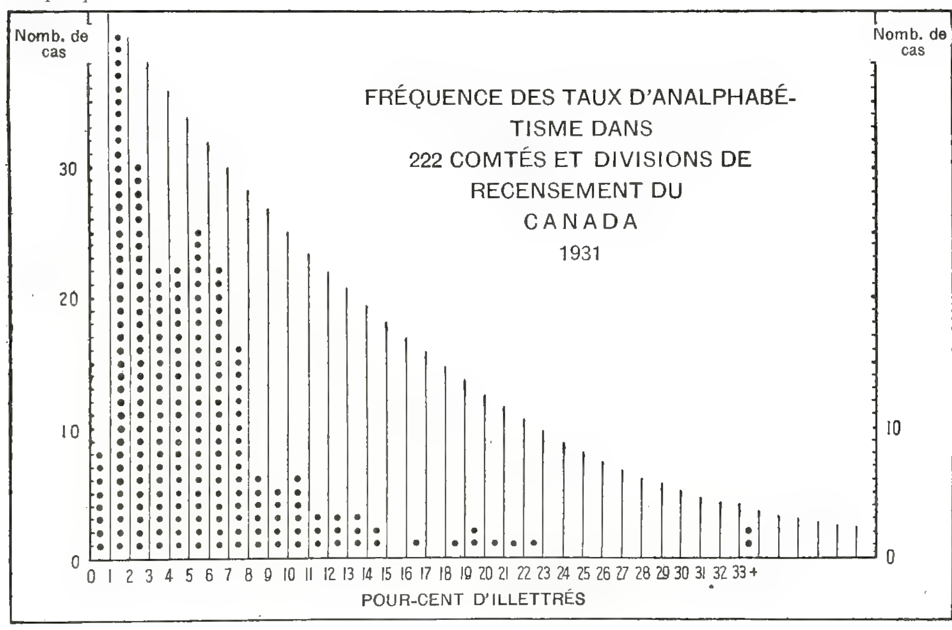
MOINS DE .75% D'ILLETTRÉS
.75 — 1.5
1.5 — 3.0
3.0 — 4.5
4.5 — 6.0
6.0 — 7.5
7.5 — 9.0
9.0 — 12
12 ET PLUS

DISTRIBUTION DES 309,396 ILLETTRÉS DE 10 ANS ET PLUS PARMI LES 222 COMTÉS OU DIVISIONS DE RECENSEMENT DU CANADA, 1931

municipalité serait une meilleure unité, à cause de sa plus faible étendue et parce que c'est une unité légale responsable jusqu'à un certain point pour ses propres facilités éducationnelles. Cependant, le comté est la seule unité pour laquelle nous avons des données (excepté les cités et villes individuelles) et bien que ce ne soit pas une très bonne unité il donne une idée passable de l'étendue de la ségrégation.

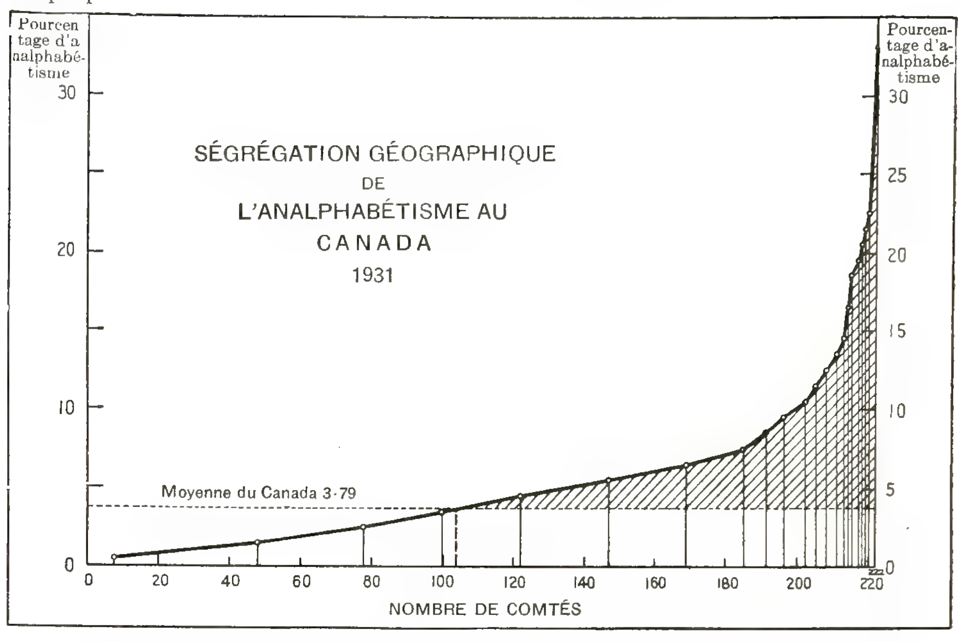
Distribution et ségrégation géographiques.—Le graphique suivant montre le nombre de comtés ayant 1, 2, 3,. . . .p.c. d'illettrés respectivement. Ce graphique donne une idée de la fréquence des différents degrés d'analphabétisme que la carte ne peut pas fournir. Considérant ce graphique il saute aux yeux que la ségrégation géographique n'entre pas beaucoup en ligne de compte tant que nous n'atteignons pas un pourcentage de plus de 8 p.c. Au-dessus de ce pourcentage il y a 37 comtés épars ou divisions de recensement (le Yukon et les Territoires du Nord-Ouest étant regardés comme des divisions de recensement) qui forment un groupe bien séparé. Ces 37 comtés ont 7.8 p.c. de la population du Canada et 81,977 ou 26·5 p.c. des 309,396 illettrés. Si ces comtés avaient le même taux que l'ensemble du Canada (3·79 p.c.). Ils auraient 24,155 illettrés, de sorte que le reste des 81,977 ou 57,822 peuvent être définitivement considérés comme une ségrégation. Si cette ségrégation était déduite des 309,396 illettrés, l'ensemble du Canada aurait 3·08 p.c. d'illettrés au lieu de 3·79 p.c.


Graphique 1



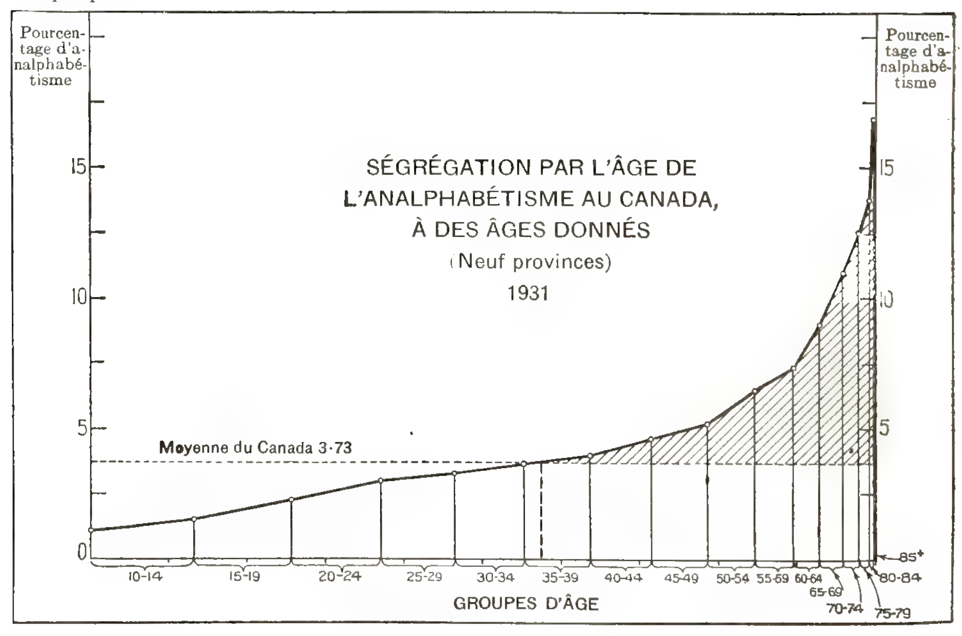
A l'exception des 37 endroits clairement indiqués sur le graphique 1 et mentionnés comme contenant 81,977 illettrés, il est évident qu'il n'y a pas beaucoup de ségrégation géographique de l'analphabétisme au Canada. Il est entendu, comme nous l'avons dit, que le comté est une unité trop étendue. Il peut exister une ségrégation de l'analphabétisme à l'intérieur même du comté. Les réserves indiennes sont un exemple d'une telle ségrégation. Toutefois, en dehors des réserves indiennes, il est douteux qu'une telle ségrégation intérieure existe. Il est probable que le graphique présente une image exacte de la situation. Jusqu'à la limite de 8 p.c., l'analphabétisme au Canada est très épars. Le nombre de comtés avec moins d'un p.c. d'analphabétisme est beaucoup trop petit, et le nombre de ceux qui en ont de 1 à 8 p.c. beaucoup trop grand pour justifier toute espérance que, géographiquement, l'analphabétisme soit suffisamment isolé pour pouvoir être éliminé facilement. En d'autres mots, 227,440 illettrés sont assez également répandus dans 185 comtés et l'on ne peut pas dire que le 4 p.c. d'analphabétisme du Canada donne une idée exagérée de l'étendue de l'analphabétisme du pays.

Graphique 2



Une image encore plus claire de la situation est donnée par le graphique 2 au bas duquel est indiqué le nombre de comtés au Canada et verticallement le pourcentage d'illettrés. Si tous les comtés avaient 4 p.c. d'illettrés le graphique serait un rectangle de 222 de longueur et 4 de hauteur. Le graphique actuel est comme une section topographique montant en pente douce dans sa plus grande partie puis s'élevant brusquement en un pic. A l'exception de cette brusque élevation (déjà indiqué dans le cas des 37 endroits) la régularité de la pente est remarquable. Le nombre de comtés avec le pourcentage moyen d'analphabétisme est plus grand que ce que l'on serait en lieu de s'attendre.

Graphique 3



Comme on a vu que la ségrégation géograghique n'est pas très prononcée, il reste à savoir s'il y a d'autres formes de ségrégation. Trois de ces genres de ségrégation se présentent immédiatement, à savoir, l'âge, la race et la ruralité. Si les illettrés tendent à être confinés aux âges plus avancés il est évident qu'il y a une mesure correspondante de ségrégation. De plus, leur élimination n'est certaine par aucun autre facteur que le temps. Elle ne peut être ni hâtée ni retardée.

Ségrégation d'âge.—Le graphique 3* montre jusqu'à quel point l'analphabétisme est ségrégé par âge. Ce graphique fait voir un fort degré de ségrégation. Des pourcentages plus élevés que la moyenne (3·73) sont confinés à 36 p.c. de la population, à savoir, ceux de plus de 40 ans. Le nombre d'illettrés compris par ce 36 p.c. est de 186,377 sur 304,513. Si cette partie ségrégée avait le même pourcentage d'illettrés que le reste, elle n'en aurait que 110,167, de sorte que la différence, soit 76,210, peut être considérée comme une ségrégation d'analphabétisme que le temps fera inévitablement disparaître. Les écoles ne peuvent rien faire contre cette ségrégation; seul le temps en entraînera l'élimination.

A remarquer clairement qu'il y a une grande différence entre l'étendue de ségrégation du graphique 3 (ségrégation d'âge) et celle du graphique 2 (géographique). Dans le graphique géographique il y a très peu de ségrégation—la moyenne ou plus se rencontre dans 126 sur 222 comtés; dans le graphique de l'âge la moyenne ou plus paraît dans 36 seulement sur 100 divisions de la population séparée par âge.

I.—NOMBRE ET POURCENTAGE D'ILLETTRÉS PARMI LA POPULATION DE 10 ANS ET PLUS, PAR GROUPE QUINQUENNAL D'ÂGE, CANADA,[2] 1931

Groupe d'âges	Population de 10 ans et plus		Illettrés de 10 ans et plus	
	Nombre	P.c.	Nombre	P.c.
Tous âges[1]	8,155,391	100·00	304,053	3·73
100 et plus	163	[3]	80	49·08
95–99	1,072	0·01	296	27·61
90–94	4·928	0·06	941	19·09
85–89	19,120	0·23	2·949	15·42
80–84	49,139	0·60	6,739	13·72
75–79	98,559	1·21	12·394	12·48
70–74	171,434	2·10	18,845	10·99
65–69	230,853	2·83	20,786	9·00
60–64	294,087	3·61	21,566	7·33
55–59	366,468	4·49	23,769	6·49
50–54	487,994	5·98	25,380	5·20
45–49	584,469	7·17	26,994	4·62
40–44	645,270	7·91	25,728	3·99
35–39	687,594	8·43	24,798	3·61
30–34	707,825	8·68	22,858	3·23
25–29	785·294	9·63	23,162	2·95
20–24	910,121	11·16	20,183	2·22
15–19	1,038,363	12·73	15,563	1·50
10–14	1,072,647	13·15	11,112	1·04

[1]Ages donnés seulement. [2]Neuf provinces seulement. [3]Moins d'un centième d'un pour cent.

Ségrégation raciale.—Il importe de décider d'abord si la ségrégation raciale de l'analphabétisme est vraiment une ségrégation, ou si elle est plus une ségrégation que celle qui existe dans tout groupe de population formé au hasard. La seule justification pour accepter un concept tel que la ségrégation raciale de l'analphabétisme est que les races se sont tenues isolées l'une de l'autre et qu'elles sont responsables pour leur propre analphabétisme et que certains moyens pourraient peut-être être trouvés pour éliminer en masse cette forme d'analphabétisme. Si les races s'étaient mélangées librement nous ne pourrions accepter alors le concept de ségrégation raciale, car dans ce cas l'individu d'une race serait dans la même position que celui d'une autre. De fait, les races sont portées à s'isoler même dans le cas des nés canadiens, tandis qu'il y a une ségrégation distincte dans le cas des nés étrangers par le simple accident du pays de naissance. En conséquence il est nécessaire de disposer en graphique la ségrégation raciale de l'analphabétisme de la même manière que nous l'avons fait pour la ségrégation géographique et d'âge. Le graphique n'a pas besoin d'explication comme il est construit sur le même principe que le gra-

*Pour le reste de cette étude sur l'analphabétisme au Canada il a été jugé bon de ne tenir compte que des neuf provinces seulement, le Yukon et les Territoires du Nord-Ouest étant exclus à cause de leur incomparabilité avec les autres provinces.

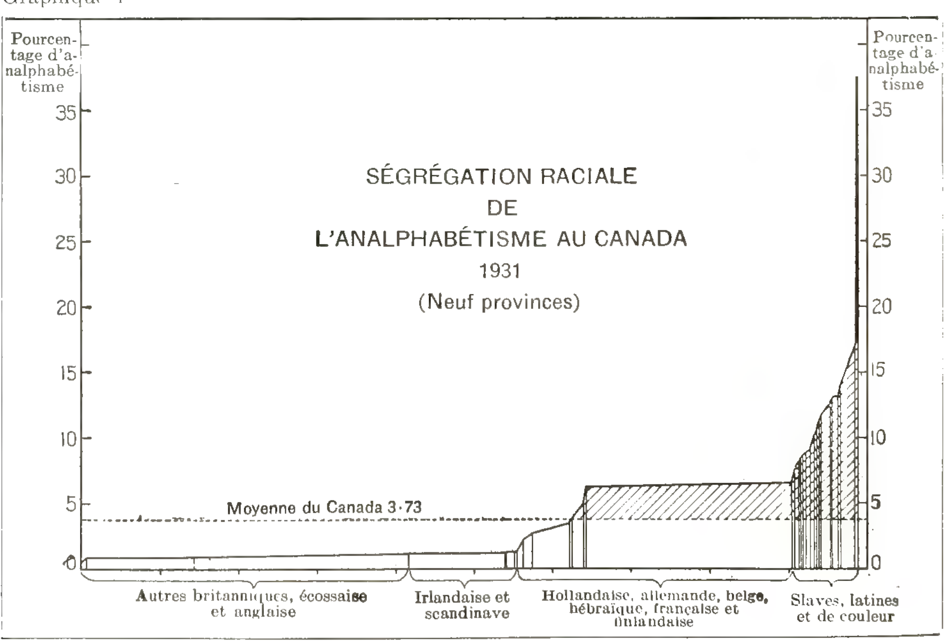
phique 3. Les races sont individuellement représentées comme pourcentages de la population de sorte que la population globale montrée horizontalement est 100 p.c.

II.—NOMBRE ET POURCENTAGE D'ILLETTRÉS PARMI LA POPULATION DE 10 ANS ET PLUS, PAR ORIGINE RACIALE, EN ORDRE DESCENDANT DU TAUX D'ALPHABÉTISME, CANADA, 1931

Origine raciale	Population de 10 ans et plus		Illettrés de 10 ans et plus	
	Nombre	P.c.	Nombre	P.c.
Toutes races	8,159,059[2]	100·00	304,513[3,4]	3·73
Indienne et esquimaude	84,306	1·03	31,710	37·61
Chinoise	43,839	0·54	7,627	17·40
Ukrainienne	168,345	2·06	23,463	13·94
Autres asiatiques	10,961	0·13	1,450	13·23
Russe	64,880	0·80	8,528	13·14
Roumaine	21,299	0·26	2,668	12·63
Polonaise	112,282	1·38	13,193	11·75
Japonaise	16,502	0·20	1,849	11·20
Autrichienne	37,432	0·26	3,929	10·50
Yougoslave	13,384	0·16	1,403	10·48
Italienne	71,953	0·88	6·580	9·14
Hongroise	31,879	0·39	2,823	8·86
Tchèque et slovaque	24,719	0·30	2·098	8·49
Diverses	549	0·01	45	8·33
Noire	15,112	0·19	1,229	8·13
Autres européennes	19,124	0·23	1.449	7·58
Finlandaise	38,107	0·47	2.517	6.61
Française	2,157,760	26·45	133.300	6·18
Non spécifiées	6,041	0·07	300	4·97
Hébraïque	130,218	1·60	4,955	3·81
Belge	21,496	0·26	731	3·40
Allemande	368,179	4·51	9.464	2·57
Hollandaise	115,401	1·41	2.326	2·02
Suédoise	66,114	0·81	815	1·23
Danoise	27,371	0·34	317	1·16
Norvégienne	74,095	0·91	814	1·10
Islandaise	15,593	0·19	172	1·10
Irlandaise	1,006,234	13·02	10,825	1·08
Anglaise	2,239,212	27·44	18,515	0·83
Écossaise	1,105,979	13·56	9,182	0·83
Autres britanniques	50,720	0·62	209	0·41

[1]Neuf provinces seulement. [2]Comprend 3,668 d'âge non donné.
[3]Comprend 460 d'âge non donné. [4]Comprend 7 d'origine raciale non donnée.

Graphique 4



La ségrégation raciale est légèrement moindre que celle d'âge, c'est-à-dire que des pourcentages plus élevés que la moyenne (3·73) sont confinés à 38 p.c. de la population tandis que pour l'âge ces pourcentages sont confinés à 36 p.c. Ce 38 p.c. comprend 251,143 de tous les illettrés qui, à part le Yukon et les Territoires du Nord-Ouest, s'élèvent à 304,513, c'est-à-dire qu'il comprend environ 82 p.c. des illettrés des neuf provinces. Si nous donnions à ce 38 p.c. le même degré d'analphabétisme que la moyenne du Canada (3·73) il comprendrait 114,462 illettrés, de sorte que l'on peut dire que plus de 136,000 (l'étendue représentée par la partie ombrée du graphique) illettrés le sont par suite de ségrégation raciale, nombre beaucoup plus élevé que celui découlant de la ségrégation géographique et d'âge. Il est entendu qu'il faut se souvenir que les données de ségrégation géographique, raciale et d'âge ne sont pas réciproquement exclusives. Plus tard l'on tentera de les séparer.

Le graphique 4 présente plusieurs points intéressants. Il y a quatre états définis dans la ségrégation raciale : (1) les "autres" Britanniques, Écossais et Anglais; (2) les Irlandais, Scandinaves, Hollandais, Allemands, Belges, Hébreux et non spécifiés; (3) les Français et Finlandais, et (4) les Slaves, Latins et races de couleur. Ceci est clairement démontré dans l'état II qui précède immédiatement le graphique.

Maintenant, la ségrégation raciale peut-elle être attaquée de la même façon que la ségrégation géographique ou disparaîtra-t-elle avec le temps comme celle d'âge; ou, d'un autre côté, est-ce qu'il existe un procédé particulier d'élimination? Il en est décidément ainsi. Le facteur éliminateur dans ce cas est la naissance canadienne ou britannique. Particulièrement sous les restrictions d'immigration, la proportion de nés canadiens (ou britanniques) des diverses races augmente très rapidement. Le progrès réel d'élimination paraît au chapitre III.

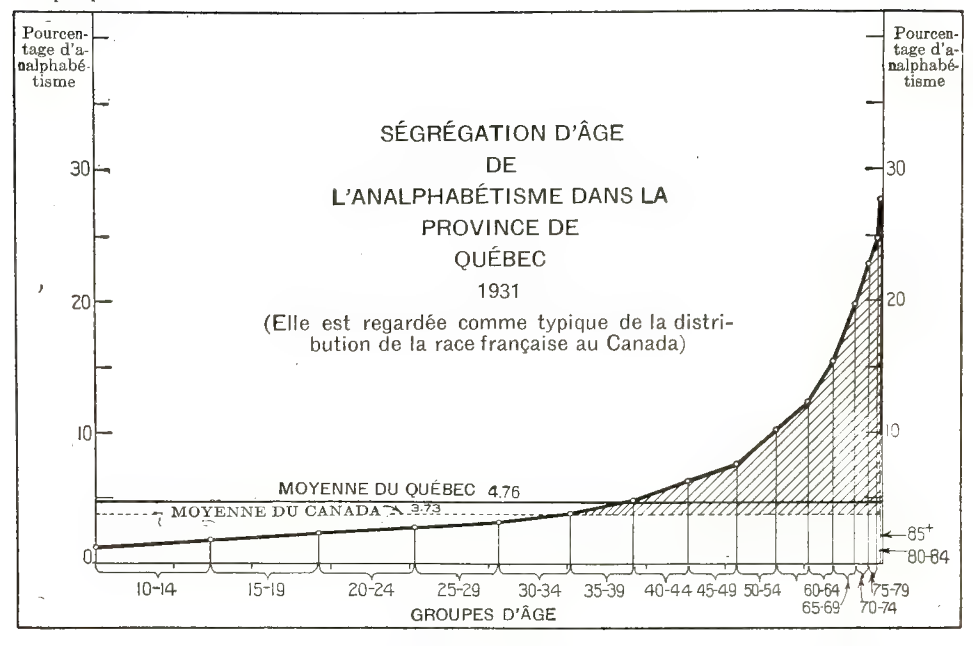
Dans le graphique de la ségrégation raciale un certain plateau est visible, à savoir, celui que forment les races française et finlandaise. Il n'est que juste de faire remarquer que ce plateau cache d'autres formes de ségrégation, dont une particulièrement importante, l'âge. Bien que le pourcentage d'illettrés de race française de 10 ans et plus dépasse légèrement 6 p.c., il n'est pas réellement représentatif si une forte proportion de ces illettrés se concentrent aux âges avancés, vu que le temps fera inévitablement disparaître ces illettrés sans effort plus prononcé de la part des écoles. Pour illustrer ce point le graphique 5 ci-dessous montre la ségrégation par âge dans la province de Québec, dont les données représentent assez bien l'ensemble de la race française.

III.—NOMBRE ET POURCENTAGE D'ILLETTRÉS PARMI LA POPULATION DE 10 ANS ET PLUS, PAR GROUPE QUINQUENNAL D'ÂGE, QUÉBEC, 1931

Groupe d'âge	Population de 10 ans et plus		Illettrés de 10 ans et plus	
	Nombre	P.c.	Nombre	P.c. du groupe d'âge
Tous âges	2,166,867	100·00	103,103	4·76
100 et plus	22	[2]	10	45·45
95–99	237	0·01	88	37·13
90–94	1,168	0·05	360	30·82
85–89	4,587	0·21	1,213	26·44
80–84	12,713	0·59	3,184	24·81
75–79	24,415	1·13	5,569	22·81
70–74	40,353	1·86	7,970	19·75
65–69	54,703	2·52	8,435	15·42
60–64	69,390	3·20	8,541	12·32
55–59	86,975	4·01	8,889	10·22
50–54	110,620	5·11	8,480	7·67
45–49	131,636	5·07	8·282	6·29
40–44	152,687	7·05	7·535	4·93
35–39	174,068	8·03	6,759	3·88
30–34	194,178	8·96	6,221	3·20
25–29	226,422	10·45	6,147	2·71
20–24	267,116	12·33	6,172	2·31
15–19	299,858	13·84	5,593	1·87
10–14	315,809	14·57	3,685	1·17

[1]Pourcentages basés sur des âges déclarés seulement.
[2]Moins d'un centième d'un p.c.

Graphique 5



On voit dans ce graphique que l'analphabétisme dans le Québec ne dépasse la moyenne des neuf provinces que chez les personnes de plus de 35 ans, et sa propre moyenne chez les personnes de plus de 40 ans; on voit aussi qu'il y a une ségrégation très forte vers les âges plus avancés, c'est-à-dire que sur 103,103 illettrés de plus de 10 ans, 75,285 ont plus de 35 ans et 68,526 plus de 40 ans, soit 66 p.c. des illettrés ont plus de 40 ans tandis qu'il y a moins de 32 p.c. des gens de 10 ans et plus à dépasser cet âge. Si nous donnons à ce 32 p.c. la moyenne d'analphabétisme au Canada à tout âge de 10 ans et plus, il compterait 25,715 illettrés, de sorte que la différence de 42,811 est répartie sur les âges de 40 ans et plus et susceptible de disparaître en peu de temps sans effort de la part des écoles. Cependant, les écoles vont naturellement entrer en jeu et réduire l'analphabétisme du reste.

Si l'on retourne au plateau du graphique 4, il est maintenant clair que beaucoup de ségrégation est cachée. De même chez les autres races, il y a des formes de ségrégation dues à l'âge, à la géographie et particulièrement à la naissance à l'étranger qui n'apparaissent pas dans le portrait racial.

Ségrégation rurale.—La ségrégation rurale ne peut pas s'illustrer aussi facilement que les autres formes parce qu'il n'y a que deux choses à comparer, c'est-à-dire la forme rurale et la forme urbaine, et parce que la ligne de démarcation entre les deux domaines est très indéfinie pour ce qui est de l'analphabétisme. Les régions rurales contiennent une grande variété de taux d'analphabétisme dont une grande partie sont plutôt géographiques que ruraux en tant que tels. Cependant, nous ne pouvons nous empêcher de distinguer entre l'analphabétisme rural et urbain et d'en déduire que l'analphabétisme rural représente un manque de facilités. Le pourcentage d'illettrés (de 10 ans et plus) dans les parties rurales du Canada en général (y compris le Yukon et les Territoires du Nord-Ouest) est de 5·58 et dans les parties urbaines de 2·23. La population rurale de 10 ans et plus est de 3,664,696 âmes ou d'environ 45 p.c. de toutes la population de 10 ans et plus et le nombre de ruraux illettrés à ces âges est de 204,471, ce qui laisse 105,000 urbains illettrés. Avec le même pourcentage d'analphabétisme que la moyenne du Canada les parties rurales auraient 138,892 illettrés, de sorte que 65,579 de ces personnes peuvent être considérées comme étant la ségrégation rurale dans 45 p.c. de la population. Cependant, cette idée de ségrégation est plutôt forcée. On ne la mentionne ici que pour fins d'analogie avec les autres cas de ségrégation que nous avons illustrés.

MESURE DES PRINCIPALES INFLUENCES CONTRIBUANT À L'ANALPHABÉTISME AU CANADA

Quatre influences majeures ont été mentionnées dans la discussion de la ségrégation, dont l'une peut difficilement être considérée comme un cas de ségrégation. Ce sont: (1) géographie; (2) âge; (3) race; (4) résidence rurale. On peut y ajouter le sexe pour cette simple raison que les hommes se trouvent à avoir un pourcentage d'illettrés plus élevé que celui des femmes. On peut par anticipation mentionner ici que l'influence du sexe va se montrer parfaitement illusoire, n'étant que la résultante accidentelle de la distribution parmi d'autres influences. Or est-il possible de mesurer le poids relatif de ces influences? On doit évidemment abandonner la première (géographie) pour la raison déjà donnée, à savoir que le comté est une division trop grande. Nous allons maintenant tâcher de mesurer les quatre autres.

L'objet des tableaux 3 et 4, Partie II, est de dépeindre complètement ces influences. Le tableau 3 donne l'alphabétisme en pourcentages, par âge, sexe, condition urbaine et rurale et par province. Le tableau 4 donne le pourcentage en regard de la race en plus de l'âge, du sexe et de la condition rurale et urbaine, avec distinction, cependant, seulement entre les britanniques et les autres races et les âges de 10-14 et les âges plus avancés. La justification de la distinction raciale a déjà été établie au graphique 4, mais la raison principale ici est d'accoupler chaque influence avec son opposée.

On voit, si l'on prend d'abord le tableau 4 où la comparaison marche par paire, que (dans le total du Canada) les femmes urbaines de race britannique aux âges de 10-14 ans comptent 0·19 p.c. d'illettrées. On peut considérer pour le moment ce pourcentage comme un minimum irréductible. Les influences qui donnent lieu à ce chiffre peuvent être considérées comme innombrables et sans importance individuelle, c'est-à-dire que 19 par 10,000 ou 1 sur 526 est un chiffre probablement plus petit que la proportion de faibles d'esprit au pays, sans parler des contingences de toutes sortes qui préviennent la fréquentation scolaire. Directement à l'opposé, nous avons les hommes ruraux des autres races, aux âges plus avancés, avec 11.63 p.c. d'illettrés. Nous avons ici une combinaison de causes majeures—résidence rurale, sexe, race et âge—produisant ce 11.63 p.c. qui est 61 fois plus considérable que le 0.19. Pouvons-nous mesurer l'apport séparé de chacune des quatre causes majeures? Cette mesure est basée sur le principe suivant: si nous considérons séparément (1) les Britanniques et les autres races; (2) l'âge de 10-14 ans et tous les âges avancés; (3) la condition rurale et urbaine; et (4) les hommes et les femmes, et si nous prenons le pourcentage d'illettrés de chaque paire dans des conditions très variées—théoriquement dans toutes les conditions possibles, mais en fait une très grande variété suffit—la moyenne non pondérée d'analphabétisme de chaque paire devrait donner une bonne comparaison. La moyenne non pondérée est utilisée pour ne donner à aucune condition un avantage sur une autre.

Ces conditions sont représentées dans les tableaux 3 et 4. Au tableau 3, les pourcentages d'illettrés chez les hommes et les femmes, ruraux et urbains, sont donnés pour chaque groupe d'âge quinquennal dans les neuf provinces; hommes et femmes sont comparés dans 318 conditions; de même, pour les ruraux et les urbains. Au tableau 4, la race britannique est comparée avec d'autres races et le groupe d'âge de 10-14 ans est comparé avec des âges plus avancés pour les ruraux et les urbains dans les neuf provinces, c'est-à-dire dans 72 conditions différentes. Ces deux tableaux, tels qu'ils sont, sont matière à comparaison sans plus d'analyse.

Pour approfondir l'analyse, cependant, les diverses conditions sont différenciées quantitativement. En d'autres mots au lieu d'accumuler les pourcentages des britanniques et des autres races, des ruraux et des urbains, des hommes et des femmes et par province, nous disposons le pourcentage d'illettrés des autres races correspondant au pourcentage d'illettrés chez Britanniques en intervalles de groupe suivant que le pourcentage d'illettrés des autres races est moins de 1, 2, 3 p.c. et ainsi de suite. Ceci montre montre la relation qui existe à différents stages et suggère le chiffre moyen à utiliser dans la comparaison. Pour arriver à des résultats faciles on utilise des intervalles cumulatifs et non individuels. Dans les quatre états suivants on fait la comparaison entre: (1) toutes les autres races et les Britanniques, (2) les âges avancés et l'âge de 10-14 ans, (3) les ruraux et les urbains, et (4) les hommes et les femmes.

IV.—ANALPHABÉTISME D'AUTRES RACES EN REGARD DE CELUI DES RACES BRITANNIQUES DANS 72 DIFFÉRENTES CONDITIONS, BASÉ SUR UN ÉCHANTILLON DE 100 PERSONNES DANS CHAQUE CONDITION, CANADA, 1931

P.c. d'illettrés	Nombre de conditions	Nombre d'illettrés			
		Ensemble		Moyenne	
		Autres races	Races britanniques	Autres races	Races britanniques
Moins de 1	16	7·61	3·84	0·48	0·24
" 2	22	16·33	7·37	0·74	0·34
" 3	30	35·55	12·43	1·18	0·41
" 4	33	45·97	15·50	1·39	0·47
" 5	34	50·89	16·66	1·50	0 49
" 6	42	95·01	23·20	2·26	0·56
" 7	46	121·59	27·07	2·64	0·59
" 8	52	165·69	32·66	3·19	0·63
" 9	58	215·85	38·37	3·72	0·66
" 10	59	225·42	39·54	3·82	0·67
" 11	61	246·06	44·24	4·03	0·73
" 12	64	280·72	47·69	4·39	0·75
" 13	66	305·39	53·68	4·63	0·81
" 15	67	319·97	57·87	4·78	0·86
" 16	68	335·76	58·43	4·94	0·86
" 17	70	368·56	60·56	5·27	0·87
23 et plus	72	429·99	64·76	5·85	0·90

V.—ANALPHABÉTISME DES ÂGES AVANCÉS EN REGARD DE CELUI DES ÂGES DE 10-14 ANS DANS 72 CONDITIONS DIFFÉRENTES, BASÉ SUR UN ÉCHANTILLON DE 100 PERSONNES DANS CHAQUE CONDITION, CANADA, 1931

P.c. d'illettrés	Nombre de conditions	Nombre d'illettrés			
		Ensemble		Moyenne	
		Âges avancés	10-14 ans	Âges avancés	10-14 ans
Moins de 1	22	10·75	5·37	0·49	0·24
" 2	27	18·40	7·87	0·68	0·29
" 3	32	29·97	11·11	0·94	0·35
" 4	35	40·30	14·40	1·15	0·41
" 5	36	44·49	15·81	1·24	0·44
" 6	45	94·15	23·87	2·09	0·53
" 7	49	120·73	25·85	2·46	0·53
" 8	53	150·15	29·95	2·83	0·57
" 9	58	192·13	37·54	3·31	0·63
" 10	59	201·70	47·64	3·42	0·64
" 11	61	222·34	43·41	3·64	0·71
" 12	64	257·00	50·00	4·02	0·78
" 13	66	281·67	54·16	4·27	0·82
" 15	67	296·25	58·00	4·42	0·87
" 16	68	312·04	60·70	4·59	0·89
" 17	70	344·84	73·80	4·93	1·05
23 et plus	72	297·18	88·48	5·52	1·23

VI.—ANALPHABÉTISME DES RURAUX EN REGARD DE CELUI DES URBAINS DANS 317 CONDITIONS DIFFÉRENTES, BASÉ SUR UN ÉCHANTILLON DE 100 PERSONNES DANS CHAQUE CONDITION, CANADA, 1931

P.c. d'illettrés	Nombre de conditions	Nombre d'illettrés			
		Ensemble		Moyenne	
		Ruraux	Urbains	Ruraux	Urbains
Moins de 1	4	3·09	1·88	0·77	0·47
" 2	29	41·84	18·24	1·44	0·63
" 3	53	102·02	51·89	1·92	0·98
" 4	79	192·44	98·70	2·44	1·25
" 5	104	305·10	159·33	2·93	1·53
" 6	124	416·27	218·13	3·36	1·76
" 7	138	507·29	265·59	3·68	1·92
" 8	157	648·40	325·35	4·13	2·07
" 9	176	809·36	424·87	4·60	2·41
" 10	186	904·15	471·39	4·86	2·53
" 11	198	1·029·14	508·76	5·20	2·57
" 12	208	1,144·80	557·11	5·50	2·68
" 13	213	1,207·18	581·19	5·67	2·73
" 14	217	1,261·02	601·12	5·81	2·77
" 15	223	1,346·55	627·24	6·04	2·81
" 16	233	1,502·58	740·43	6·45	3·18
" 17	240	1,618·03	780·50	6·74	3·25
" 18	245	1,706·18	803·75	6·96	3·28
" 19	254	2,873·29	863,42	7·38	3·40
" 20	257	1,931·89	885·20	7·52	3·44
" 21	262	2,033·96	933·69	7·76	3·56
" 22	271	2,227·45	995·70	8·22	3·67
" 23	275	2,317·07	1·024·26	8·43	3·72
23 et plus	317	3,808·38	1,640·51	12·01	5·18

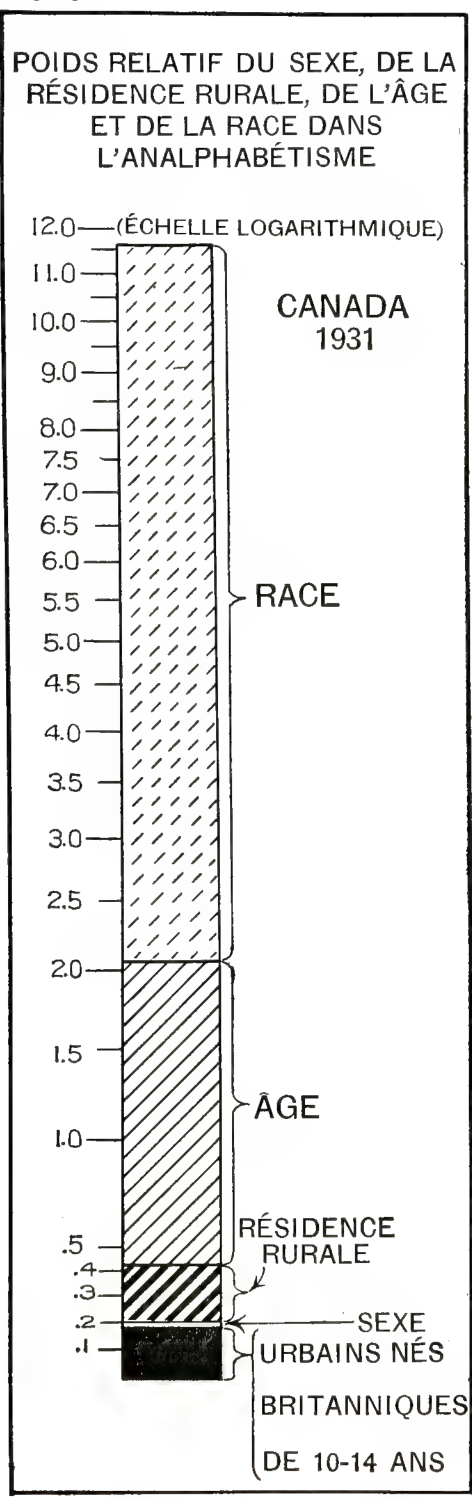
VII.—ANALPHABÉTISME DES HOMMES EN REGARD DE CELUI DES FEMMES DANS 318 CONDITIONS DIFFÉRENTES, BASÉ SUR UN ÉCHANTILLON DE 100 PERSONNES DANS CHAQUE CONDITION, CANADA, 1931

P.c. d'illettrés	Nombre de conditions	Nombre d'illettrés			
		Ensemble		Moyenne	
		Hommes	Femmes	Hommes	Femmes
Moins de 1	19	9·78	12·23	0·51	0·64
" 2	44	48·02	46·01	1·09	1·05
" 3	92	166·57	142·50	1·81	1·55
" 4	122	270·73	228·85	2·22	1·88
" 5	154	413·69	388·76	2·69	2·52
" 6	177	538·86	509·04	3·04	2·88
" 7	191	628·66	594·94	3·29	3·11
" 8	206	739·42	707·52	3·59	3·43
" 9	223	884·13	849·85	3·96	3·81
" 10	227	922·34	885·75	4·06	3·90
" 11	238	1,037·10	998·41	4·36	4·20
" 12	246	1·128·54	1·086·76	4·59	4·42
" 13	251	1,191·22	1,163·67	4·75	4·64
" 14	255	1,246·11	1,199·15	4·89	4·70
" 15	260	1,317·30	1,275·41	5·07	4·91
" 16	275	1,379·78	1,348·34	5·23	5·11
" 17	268	1,445·42	1,403·75	5·39	5·24
" 18	274	1,550·46	1,518·11	5·66	5·54
" 19	278	1,624·79	1,595·65	5·84	5·74
" 20	281	1,683·39	1,661·55	5·99	5·91
" 21	284	1,774·90	1,706·34	6·14	6·01
" 22	288	1,830·47	1,799·37	6·36	6·25
" 23	290	1,875·04	1·829·04	6·47	6·31
23 et plus	318	2,837·40	2,765·93	8·92	8·70

Le second pas est de trouver une bonne moyenne de comparaison pour chaque série. Il est évident que le même genre de moyenne ne peut convenir à toutes, et chacun des quatre résultats doit être traité séparément.

Hommes et femmes.—Cette série est prise d'abord à cause de la simplicité de son comportement. On verra qu'il n'y a pas d'écart dans la différence entre les hommes et les femmes à mesure que nous procédons d'un faible pourcentage d'hommes illettrés à un pourcentage élevé. Tout le long de la gradation il y a presque toujours une différence d'environ 16 p.c. Comme nous avons à jouer avec des corrélations, il en résulterait que la corrélation changerait très fortement suivant que le pourcentage des hommes est fort ou faible. Comme, cependant, la différence est très petite il semble sûr de prendre la corrélation comme celle de la moyenne exacte, de sorte que l'analphabétisme chez les hommes équivaut à 1·03 fois celui des femmes. En d'autres mots, il n'y a presque pas de différence en fait d'analphabétisme chez les hommes et les femmes. La raison qui fait accentuer l'analphabétisme chez les hommes dans la population totale est due à la distribution des hommes dans des circonstances plus défavorables que celles des femmes—plus de ruraux, plus d'autres races que de Britanniques, et ainsi de suite. Il y a donc un aspect de l'analphabétisme sur lequel on peut assez bien conclure.

Graphique 6



Ruraux et urbains.—En comparant les illettrés des parties rurales et urbaines il y a une corrélation remarquable presque constante Si l'analphabétisme des ruraux est peu élevé, celui des urbains l'est également; s'il est élevé d'une part, il l'est également de l'autre; la corrélation est presque parfaite. Ce n'est pas entièrement à cause d'une série particulière de conditions envisagées—âge pour âge, etc.; il semble que la chose soit assez générale. Il est difficile d'en comprendre la ou les raisons. Si les parties rurales d'une certaine région sont plus illettrées que celles d'une autre, pourquoi en serait-il généralement de même des parties urbaines? Il est possible que des gens de même caractère demeurent dans ou habitent alternativement les parties rurales et urbaines. La corrélation de l'analphabétisme rural à l'urbain semble assez sûre si on la fixe à 2·08, c'est-à-dire 2·08 fois autant d'illettrés ruraux que d'urbains, les conditions étant constantes par ailleurs.

Ages avancés et âges de 10-14 ans.—On compare le groupe de 10-14 à tous les âges avancés parce que cet âge accuse le moins d'illettrés. Il est, pour ainsi dire, le stage de perfection auquel les avantages de notre système scolaire actuel nous a conduits. Naturellement, il n'y a aucune raison qu'il y ait de l'analphabétisme à cet âge comme la plus jeune personne du groupe est assez âgée pour avoir appris à lire. Malgré tout, il y a une grande variété de taux d'analphabétisme à cet âge dans des conditions différentes. Les femmes urbaines dans l'ensemble des neuf provinces accusent 0·33 p.c. d'illettrées tandis que les hommes ruraux en accusent 1·86 p.c. et dans une province jusqu'à 4·21 p.c. Quand l'analphabétisme à 10-14 ans est comparé à celui des âges avancés de la même façon que dans les autres comparaisons on voit que la corrélation est presque constante. Les âges avancés sont 5·09 fois plus illettrés que les âges de 10-14 ans.

Races britanniques et autres races.—Les races britanniques sont prises comme standard parce qu'elles accusent le pourcentage d'analphabétisme le moins élevé. Il est plutôt remarquable, cependant, que tout en étant constamment moins illettrées que l'ensemble des autres races, leur analphabétisme augmente quand celui des autres races s'élève, et diminue quand l'autre s'abaisse; et c'est là une corrélation presque constante. En d'autres mots, les urbains britanniques et les urbains des autres races aux premiers âges sont tous peu illettrés, mais les britanniques

le sont encore moins que les autres dans un certain rapport. Les ruraux britanniques sont plus illettrés que les urbains britanniques au même âge et les ruraux d'autres races le sont encore plus que les ruraux britanniques dans le même rapport que précédemment et ainsi de suite. Ce rapport est de 5·65.

Nous avons donc établi quatre rapports, à savoir (par ordre de grandeur) (1) des autres races aux Britanniques, 5·65; (2) des âges avancés aux âges de 10-14, 5.09; (3) des ruraux aux urbains, 2·08; et (4) des hommes aux femmes, 1·03. La multiplication de ces rapports les portent à 61·61 et ils doivent, s'ils sont assez corrects, nous dire l'analphabétisme des hommes ruraux des autres races aux âges avancés, si nous connaissons celui des Britanniques urbains à 10-14 ans. L'analphabétisme de ces dernières au Canada est de 0·19 p.c. En multipliant ce pourcentage par 61·61 on obtient 11·71. Or c'est presque exactement l'analphabétisme des hommes ruraux des autres races aux âges avancés au Canada qui est de 11·63, de sorte que ces rapports semblent confirmer la preuve.

ANALPHABÉTISME PAR PROVINCE

C'est la coutume de comparer les chiffres d'analphabétisme des provinces. On en a déjà assez dit pour indiquer que c'est là une pratique indésirable et injuste. Les chiffres d'analphabétisme de n'importe quelle province ne reflètent pas le niveau ou le système d'éducation de cette province. Il y aurait peut-être lieu de comparer l'analphabétisme pour les mêmes âges, sexe et race par province, mais non pas pour les pourcentages globaux sans restriction. Le pourcentage total peut signifier qu'il y a plus de vieilles gens dans une province que dans une autre; ainsi, à supposer que l'on compare par province l'analphabétisme chez les hommes de 70-74 ans, c'est-à-dire chez les personnes nées avant la Confédération, et chez les hommes de 10-14 ans, la comparaison s'établit comme suit:—

VIII.—COMPARAISON NUMÉRIQUE ET PROPORTIONNELLE DE L'ANALPHABÉTISME DES HOMMES DE 70-74 ANS (NÉS AVANT LA CONFÉDÉRATION) ET DES HOMMES DE 10-14 ANS, AU CANADA ET DANS LES PROVINCES, 1931

Province	Groupe d'âge						
	70-74			10-14			10 et plu
	Total	Illettrés		Total	Illettrés		P.c. d'illettrés
		Nombre	P.c.		Nombre	P.c.	
HOMMES							
CANADA	88,581	11,106	12·54	542,930	6,673	1·23	4·32
Ile du Prince-Edouard	1,250	103	8·24	4,790	34	0·71	3·09
Nouvelle-Écosse	5,677	616	10·85	28,662	396	1·38	4·92
Nouveau-Brunswick	4,150	757	18·24	23,756	759	3·19	8·75
Québec	20,218	5,044	24·95	158,149	2,120	1·34	6·21
Ontario	35,370	2,205	6·23	161,623	933	0·58	2·71
Manitoba	5,148	622	12·08	38,968	460	1·18	4·05
Saskatchewan	5,507	796	14·45	55,606	589	1·06	3·66
Alberta	4,595	464	10·10	40,458	430	1·06	3·05
Colombie Britannique	6,539	467	7·14	30,180	463	1·53	4·18
Yukon	104	18	17·31	158	76	48·10	15·88
Territoires du Nord-Ouest	23	14	60·87	580	413	71·21	54·62

Il est nécessaire, en examinant le tableau, de se rappeler que les avantages scolaires de ces deux séries de personnes ne sont comparables d'aucune façon. De plus, il est invraisemblable que les gens de plus de 70 ans en 1931 dans les quatre provinces de l'Ouest et le Yukon soient nés dans ces provinces ou y aient vécu quand ils fréquentaient l'école. Le pourcentage d'illettrés dans une province, par conséquent, contient plusieurs éléments comme celui qu'indiquent ces chiffres et qui n'a que peu ou rien à faire avec l'oeuvre éducationnelle de la province.

Rappelant ce que l'on a déjà dit de la ségrégation et des influences de la race, de l'âge et de la distribution rurale et urbaine, il est bien évident que les diverses provinces sont différemment affectées par ces facteurs, pour ne rien dire de la distribution géographique de la population; on sait que quelques provinces ont des parties excentriques récemment colonisées et partant sans

facilités scolaires. Il est clair que la province, comme unité politique exerçant le contrôle de l'éducation, ne peut pas être tenue responsable de ces influences. On a déjà mentionné un cas extraordinaire, à savoir que les provinces ne sont pas responsables de l'éducation des Indiens sur les réserves.

Il sera utile de voir quelle figure font les provinces, d'abord, dans les conditions réelles de distribution des éléments de population qui constituent les principales influences d'analphabétisme et, ensuite, quand ces conditions de distribution sont supposées être uniformes dans les neuf provinces. Il ne s'agit pas en réalité de comparer les provinces mais plutôt de montrer combien la différence entre les provinces est due à la distribution.

Supposons d'abord que chaque province ait la même distribution que l'ensemble des neuf provinces en matière d'âge, de sexe, de race et de résidence rurale et urbaine. Nous ne prenons que deux paires dans cette comparaison, à savoir la race britannique et les autres, les âges de 10-14 ans et tous les autres, tandis que les sexes et la résidence urbaine et rurale sont naturellement par paire. Supposons que chacune de ces paires ait le même pourcentage d'illettrés que le pourcentage réel de chaque province: le groupe des femmes urbaines de 10-14 ans de race britannique en Ontario contient 0·12 p.c. d'illettrées et la province elle-même comprend dans ces catégories 2·35 p.c. de sa population (de 10 ans et plus) tandis que les neuf provinces en général contiennent 1·68 p.c. dans ces catégories. Supposons encore que l'Ontario ait 0·12 p.c. d'analphabétisme dans ce groupe, mais ait la même proportion de population dans ce groupe que tout le Canada. Le Manitoba a 0·18 p.c. d'analphabétisme dans ce groupe tandis que le groupe constitue 1·58 p.c. de la population (de 10 ans et plus) provinciale. Supposons que le Manitoba ait aussi encore son même groupe d'analphabètes mais que le groupe constitue la même proportion de la population que dans tout le Canada (et naturellement l'Ontario); procédons de même avec toutes les autres provinces et tous les autres groupes. Quel serait alors le pourcentage comparatif d'analphabétisme dans chaque province ainsi standardisée? Il est à mentionner que c'est là une méthode orthodoxe de standardisation. Les résultats de cette standardisation paraissent en regard de ceux des conditions réelles dans l'état IX suivant:—

IX.—ANALPHABÉTISME DES NEUF PROVINCES STANDARDISÉES[1] QUANT À LA DISTRIBUTION SELON LA RACE, LE SEXE, LA RÉSIDENCE RURALE ET URBAINE ET L'ÂGE, CANADA, 1931

Province	Population de 10 ans et plus	Illettrés				Rang	
		Nombre		P.c.			
		Standardisés	Réels	Standardisés	Réels	Standardisés	Réels
CANADA	8,159,059	332,567	304;513	4·08	3·73	–	–
Ile du Prince-Edouard	69,333	2,947	1,835	·25	42·65	6	2
Nouvelle-Écosse	402,401	22,092	17,139	5·49	4·26	7	6
Nouveau-Brunswick	310,316	21,474	21,440	6·92	6·91	9	9
Québec	2,167,517	84,316	103,212	3·89	4·76	4	8
Ontario	2,791,072	102,990	64,157	3·69	2·30	3	1
Manitoba	557,806	23,372	24,876	4·19	4·46	5	7
Saskatchewan	705,350	23,700	29,097	3·36	4·13	2	5
Alberta	572,129	17,679	19,669	3·09	3·44	1	3
Colombie Britannique	583,135	33,997	23,088	5·83	3·96	8	4

[1]Le taux spécifique d'analphabétisme de chaque province est plusieurs fois appliqué à la distribution de la population du Canada (neuf provinces) en général.

Le trait le plus important de l'état ci-dessus paraît dans les deux dernières colonnes où le rang de l'analphabétisme standardisé et réel des provinces est comparé. Ce qui ressort de ces colonnes est le fait que quelques provinces sont maintenant favorablement situées par leur distribution (d'âge, de sexe, etc.), tandis que d'autres ne le sont pas. Celles qui profiteraient, c'est-à-dire qui auraient un taux d'analphabétisme moindre, si la distribution du Canada leur était appliquée, sont défavorablement situées; celles qui en souffriraient sont favorablement situées. Il s'ensuit qu'à présent le Québec, le Manitoba, la Saskatchewan et l'Alberta sont défavorablement situés de sorte que l'analphabétisme actuel de ces provinces est haussé par la distribution défavorable de leur population parce que si ces provinces avaient la population du Canada et leur propre taux spécifique d'analphabétisme, leur analphabétisme serait bien moindre que ce qu'il est maintenant. Par conséquent, il est à l'honneur de ces provinces d'avoir progressé

plus qu'il n'était prévu. Il ne faut pas cependant attribuer ce progrès au système éducationnel—il faut aller beaucoup plus loin; nous ne pourrions comparer les systèmes éducationnels qu'en plaçant les mêmes individus ou des individus parfaitement identiques sous chacun de ces systèmes. Un standard d'éducation parmi un groupe d'individus peut ne pas découler du système éducationnel de la province mais de choses telles que l'imitation, l'aptitude naturelle, l'esprit de corps provincial, etc.

D'autre part l'Ile du Prince-Edouard, la Nouvelle-Écosse, l'Ontario et la Colombie-Britannique sont avantagés par leur distribution de population. Le cas de la Colombie-Britannique, cependant, est trompant. Le fait que les conditions sont comparées par paire seulement, particulièrement les races britanniques en regard des autres, rend la comparaison imparfaite. La Colombie-Britannique a une distribution très favorable de races britanniques mais elle est désavantagée par les autres races, fait que ne montre pas le tableau. Pour le faire ressortir il faudrait prendre toutes les races séparément et non simplement les races britanniques et les "autres". La Colombie-Britannique compte beaucoup d'Indiens et d'Orientaux et leur analphabétisme est exceptionnellement élevé.

Pour résoudre cette difficulté, comparons les provinces standardisées quant à l'âge, le sexe, la résidence urbaine et rurale mais non la race. Les groupes d'âge ici ne sont pas ceux de de 10-14 ans et les autres, mais chacun des groupes quinquennaux de plus de 10 ans. Les résultats paraissent à l'état X suivant:—

X.—ANALPHABÉTISME DES NEUF PROVINCES STANDARDISÉES[1] QUANT À LA DISTRIBUTION DE SEXE, DE RÉSIDENCE RURALE ET URBAINE ET D'ÂGE (GROUPES QUINQUENNAUX), CANADA, 1931

Province	Population de 10 ans et plus	Illettrés				Rang	
		Nombre		P.c.			
		Standardisés	Réels	Standardisés	Réels	Standardisés	Réels
CANADA	8,155,391	303,496	304,053	3·72	3·73	-	-
Ile du Prince-Edouard	69,326	1,798	1,835	2·59	2,65	2	2
Nouvelle-Ecosse	402,287	16,211	17,127	4·03	4·26	5	6
Nouveau-Brunswick	310,248	16,874	21,436	5·44	6·91	9	9
Québec	2,166,867	113,321	103,103	5·23	4·76	8	8
Ontario	2,790,201	67,007	64,100	2·40	2·30	1	1
Manitoba	557,665	23,258	24,865	4·17	4·46	7	7
Saskatchewan	705,161	24,300	29,073	3·45	4·12	4	5
Alberta	572,011	171,231	19,656	3·01	3·44	3	3
Colombie Britannique	581,625	23,496	22,858	4·04	3·93	6	4

[1]Le taux spécifique d'analphabétisme de chaque province est plusieurs fois appliqué à la distribution de la population du Canada (neuf provinces) en général.
[2]Âges spécifiés seulement.

Examinons encore les deux dernières colonnes et rappelons-nous qu'il n'y a pas de standardisation pour la race; nous voyons que seules la Nouvelle-Écosse et la Saskatchewan sont défavorablement situées tandis que la Colombie Britannique seule est favorablement située. Le reste n'accuse pas de changement apparent. On voit par là que ce n'est pas seulement les races britanniques qui favorisent la Colombie Britannique dans le tableau précédent, mais aussi la distribution d'âge.

En troisième lieu, supposons que tous les obstacles de la distribution soient enlevés au lieu d'être standardisés comme dans les deux tableaux précédents. On y arrive en allouant pour chaque obstacle le rapport indiqué à la page 615. Ceci suppose que tous les âges, races, etc., dans chaque province ont le même analphabétisme que les femmes urbaines britanniques aux âges de 10-14 ans. L'état suivant en donne les résultats.

XI.--COMPARAISON DE L'ANALPHABÉTISME DES NEUF PROVINCES APRÈS CORRECTION DES OBSTACLES DE SEXE, D'ÂGE, DE DISTRIBUTION RURALE ET DE RACE, CANADA, 1931

Province	Population de 10 ans et plus	Illettrés				Rang	
		Nombre		P.c.			
		Corrigés	Réels	Corrigés	Réels	Corrigés	Réels
CANADA	8,159,059	12,652	304,513	0·16	3·73	-	-
Ile du Prince-Edouard	69,333	152	1,835	0·22	2·65	7	2
Nouvelle-Écosse	402,401	1,419	17,139	0·35	4·26	9	6
Nouveau-Brunswick	310,316	928	21,440	0·30	6·91	8	9
Québec	2,167,517	3,489	103,212	0·16	4·76	6	8
Ontario	2,791,072	3,640	64,157	0·13	2·30	4	1
Manitoba	557,806	793	24,876	0·14	4·46	5	7
Saskatchewan	705,350	887	29,097	0·13	4·13	2	5
Alberta	572,129	590	19,669	0·10	3·44	1	3
Colombie Britannique	583,135	754	23,088	0·13	3·96	3	4

Dans ce cas, le Nouveau-Brunswick, le Québec, le Manitoba, la Saskatchewan, l'Alberta et la Colombie-Britannique sont désavantagés tandis que l'Ile du Prince-Edouard, la Nouvelle-Écosse et l'Ontario sont avantagés. Dans tous les trois états, on voit que l'Ontario est avantagé. C'est important en regard du fait que cette province a le plus bas pourcentage d'analphabétisme de toutes les provinces. Si on enlevait tous les obstacles, l'Alberta, la Saskatchewan et la Colombie Britannique auraient apparemment un pourcentage plus faible que l'Ontario.*

*Si nous prenons les femmes urbaines britanniques qui se trouvent réellement dans les différentes provinces, les résultats se comparent de la façon suivante:—Ile du Prince-Edouard, 0·36; Nouvelle-Écosse, 1·30; Nouveau-Brunswick, 0·20; Québec, 0·31; Ontario, 0·12; Manitoba, 0·18; Saskatchewan, 0·36; Alberta, 0·15; et Colombie Britannique, 0·23.

On peut se demander pourquoi ces chiffres n'ont pas servi d'indices d'analphabétisme sans les obstacles de la distribution au lieu des chiffres réellement utilisés. La raison principale en est que les chiffres sur lesquels quelques-uns des pourcentages ci-dessus sont basés sont trop petits pour être représentatifs. Une autre raison est que les bases de comparaison ne sont pas uniformes dans ce cas comme dans l'état XI. Pour employer les chiffres ci-dessus comme chiffres corrigés pour toutes les conditions mentionnées, nous aurions à assumer que tous les individus de race britannique, etc. se comportent exactement de la même façon, et naturellement tel n'est pas le cas. Il y a urbain et urbain et Britannique et Britannique. Pour ce qui est de la comparaison il est bien plus raisonnable de prendre le comportement idéal moyen pour les urbains, etc. Il n'est jamais sûr de tabler sur des conditions réelles de n'importe laquelle année, surtout quand elles sont basées sur de petits chiffres comme normes.

CHAPITRE II

L'ANALPHABÉTISME AU CANADA ET DANS LES AUTRES PAYS

Introduction.—Dans une monographie de recensement basée sur les données de 1921 et d'autres sources, on a fait la comparaison entre l'analphabétisme au Canada et dans les autres pays; cette comparaison était établie dans un grand nombre de cas sur des réponses directes à des questionnaires envoyés à ces pays. On s'est aperçu que les méthodes utilisées pour mesurer l'analphabétisme variaient tellement qu'il était presque impossible de faire la comparaison sous forme de tableau. La situation n'a pas beaucoup changé depuis qu'on a commencé la préparation de ce livre. Une autre publication* (en 1929) par James F. Abel et Norman J. Bond souligne encore plus ce fait et les découvertes de cette publication sont encore assez récentes et les changements survenus depuis n'ont probablement pas assez d'importance pour empêcher de faire fréquent usage de leurs données ici.

Régions où l'analphabétisme est le moindre.—Suivant Abel et Bond, les régions les moins illettrées sont dans l'ouest de l'Europe et, en majeure partie, le long des côtes de la Mer du Nord, et de la Mer Baltique. Le Danemark, la Norvège, la Suède et la Suisse prétendent n'avoir peu ou pas d'analphabétisme. Si l'on considère les méthodes à cette fin utilisées dans ces pays, il est clair que l'Allemagne et la Grande-Bretagne peuvent prétendre la même chose. Au Canada les immigrants directs de ces pays accusent un certain pourcentage peu élevé d'analphabètes et, bien que l'on ne puisse pas probablement regarder leur analphabétisme comme représentant celui des pays d'où ils viennent, les données ont beaucoup de valeur—probablement plus pour fins de comparaison que les données basées sur les dires de pays qui ne recueillent pas de données sur l'analphabétisme au moyen du recensement.

Lors du recensement canadien de 1931, l'analphabétisme des personnes de 10 ans et plus s'obtenait par pays de naissance. Le grand avantage de ces chiffres est d'établir la même limite d'âge (inférieure) pour tous les pays. Ils sont probablement aussi bons que tous ceux que nous pourrions trouver ailleurs pour fins de comparaison. Leur valeur représentative de l'analphabétisme courant des divers pays dépend principalement de la réponse à la question de savoir si le niveau d'instruction de l'émigrant est le même que celui du reste de la population de son pays. Il n'y a pas de raison pour laquelle l'émigrant ne serait pas un échantillon aussi représentatif que le conscrit ou la personne qui signe ou ne signe pas le registre de mariage. Evidemment, l'objection a lieu pour les trois qu'ils ne représentent pas toutes les classes d'âge de la population—le conscrit et le jeune marié excluent clairement les âges tout jeunes ou avancés et l'émigrant exclut une grande partie de ces âges. Nous avons vu au chapitre I que, au Canada, les âges les moins analphabètes sont ceux de 10 à 20 ans et, comme ces âges représentent une grande masse de la population, leur analphabétisme affecte les véritables taux d'analphabétisme de la population à un très haut point. De plus, leur analphabétisme représente l'idéal auquel le pays tend actuellement.

Tel que déjà mentionné, les données du tableau 5, Partie II, sont sujettes à de sérieuses objections en tant que base de comparaison de l'analphabétisme entre différents pays. Sans doute elles ont peu de valeur quand la population représentée est très petite mais, dans l'ensemble, il y a également de sérieuses objections, sinon plus, aux données recueillies à ce sujet par ces pays eux-mêmes. Elles ne s'appliquent pas aux mêmes âges et bon nombre d'entre elles ne s'appliquent qu'à certaines portions non représentatives de la population. Les objections ci-dessus concernent la population émigrée dont une grande partie sont des adultes et encore plus de la moitié, des hommes; de plus, les gens de ces pays qui ont demeuré au Canada longtemps forment une population plus âgée et partant plus illettrée. Il en est spécialement ainsi de pays comme l'Allemagne. Dans l'ensemble, le tableau ne fournit pas une bonne représentation de l'analphabétisme des différents pays mais il a la véritable valeur de faire un peu ressortir ce qui autrement serait complètement caché—l'analphabétisme pour les mêmes limites d'âges à la même date et constaté exactement de la même façon.

L'analphabétisme dans les divers pays du monde (Illiteracy in the Several Countries of the World), Bulletin de 1929, N° 4. Bureau de l'Éducation, Washington.

Si donc on n'oublie pas que les chiffres s'appliquent à l'analphabétisme des pays tels que représentés au Canada en 1931 et ne sont pas un état officiel défini de l'analphabétisme de ces pays, on peut sans crainte disposer les pourcentages d'analphabétisme par ordre de grandeur pour fins de plus ample analyse.

XII—POURCENTAGES D'ANALPHABÉTISME CHEZ LA POPULATION DE 10 ANS ET PLUS, PAR PAYS DE NAISSANCE, DISPOSÉS EN ORDRE ASCENDANT DE GRANDEUR, CANADA, 1931

Lieu de naissance	P.c. d'analphabétisme	Lieu de naissance	P.c. d'analphabétisme	Lieu de naissance	P.c. d'analphabétisme
1. Afrique du Sud[1]	0·14	17. Islande	2·40	33. Hongrie	10·33
2. Galles	0·23	18. Amérique du Sud[1]	2·44	34. Bulgarie[1]	10·87
3. Écosse	0·29	19. France	2·90	35. Yougoslavie	10·87
4. Angleterre	0·39	20. Canada[3]	2·98	36. Russie	10·90
5. Australie[1]	0·65	21. Autres poss. britan.[1]	3·29	37. Lithuanie	11·92
6. Nouvelle-Zélande[1]	0·67	22. Allemagne	4·02	38. Turquie[2]	12·76
7. Irlande	0·78	23. Belgique	4·42	39. Japon	14·80
8. Petites Iles	0·79	24. Terre-Neuve	4·71	40. Italie	14·87
9. Antilles Britanniques[1]	1·06	25. Espagne[2]	5·01	41. Pologne	16·88
10. États-Unis	1·31	26. Autres pays européens[1]	5·22	42. Chine	18·03
11. Danemark	1·55	27. Autres pays[1]	6·51	43. Autriche	18·41
12. Suisse	1·78	28. Inde[1]	7·95	44. Roumanie	18·48
13. Suède	1·80	29. Finlande	8·23	45. Syrie[1]	19·92
14. Norvège	1·94	30. Grèce	9·75	46. Arménie[2]	21·28
15. Hollande	1·99	31. Autres pays d'Asie[2]	10·01	47. Ukraine	21·37
16. Nés en mer.[2]	2·07	32. Tchécoslovaquie	10·14		

[1]Représentés au Canada par moins de 5,000 personnes de plus de 10 ans—nombre trop petit pour que les pourcentages d'illettrés soient comparables à ceux des autres pays.
[2]Représentés au Canada par moins de 1,000 personnes de plus de 10 ans.
[3]Moins le Yukon et les Territoires du Nord-Ouest et les aborigènes des provinces.

Il faudrait évidemment omettre de cette liste les pays de naissance représentés par moins de 1,000 personnes, vu que, si un tel pays avait un pourcentage d'analphabétisme aussi bas que celui de l'Afrique du Sud, on n'y verrait pas d'analphabétisme. Cette règle exclurait l'Espagne, l'Arménie, la Turquie, les autres pays asiatiques, et les personnes nées "en mer". Toute autre exclusion devrait être purement arbitraire, mais probablement que 5,000 devrait être pris comme la plus basse représentation admissible. Ceci exclurait en plus l'Australie, la Nouvelle-Zélande, l'Inde, l'Afrique du Sud, les Antille Britanniques, l'Amérique du Sud, les "autres" pays britanniques, la Bulgarie, les "autres" pays européens, la Syrie et les "autres" pays. Ces exclusions sont indiquées dans la liste par les renvois. Il reste trente et un pays qui peuvent être comparés.

Un autre point qui s'applique aux données sur la population totale d'un pays tout comme à l'échantillon comme ci-dessus devrait être évident. Les pays au vaste territoire ou aux races très variées comme le Canada, les États-Unis, la Russie, etc. ne sont pas aussi exactement représentés par un simple pourcentage ou un indice que les plus petits pays avec une seule ou quelques races étroitement apparentées. Conséquemment, leur position dans l'ordre ci-dessus est difficilement juste. On obtiendrait probablement une assez bonne base de comparaison en donnant de grands intervalles de groupe à la liste ci-dessus.

Moins de 1 p.c. —Les Iles britanniques, l'Afrique du Sud, l'Australie, la Nouvelle-Zélande et les Petites Iles.
Entre 1 et 2 p.c.—Les États-Unis, les pays scandinaves (moins l'Islande), la Hollande, la Suisse.
Entre 2 et 3 p.c.—Le Canada*, l'Islande, la France et l'Amérique du Sud.
Entre 4 et 5 p.c.—L'Allemagne, la Belgique et Terre-Neuve.
Entre 8 et 10 p.c.—La Finlande et la Grèce.
Entre 10 et 12 p.c.—La Tchécoslovaquie, la Hongrie, la Yougoslavie, la Russie et la Lithuanie.
Plus de 12 p.c. —Tous les autres pays.

On peut voir par le passage suivant que la liste ci-dessus se rapproche étroitement par endroits et pas aussi étroitement ailleurs des découvertes d'Abel et Bond: "L'Europe occidentale est la partie où il y a le moins d'analphabétisme au monde . . . Bien que les indices sur lesquels ces avancés sont basés ne soient pas sûrs, les avancés ne sont pas loin d'être exacts . . . La Belgique la Tchécoslovaquie, l'Angleterre et les Galles, la Finlande, la France, l'État libre d'Irlande, les

A* l'exclusion du Yukon et des Territoires du Nord-Ouest et des aborigènes des provinces.

Pays-Bas, l'Irlande du Nord et l'Écosse n'ont que peu ou pas d'analphabétisme". Il y a peu de doute, cependant, qu'avec des indices plus sûrs on trouverait que le Royaume-Uni a des pourcentages aussi faibles que ceux des pays scandinaves et plus faibles que ceux des autres pays; il faut se rappeler, naturellement que de grands pays comme les États-Unis et le Canada ne peuvent pas être exactement comparés aux autres pays en raison de la grandeur de leur territoire et de l'hétérogénéité de leur population.

En réalité le progrès le plus remarquable dans la réduction de l'analphabétisme peut être attribué à ces deux pays alors que l'Australie, pourtant vaste, contient une population relativement homogène.

L'une des valeurs principales du tableau sur l'analphabétisme au Canada par lieu de naissance c'est le degré auquel il montre les pays qui apparemment nous envoient la portion la plus illettrée de leur population et ceux qui nous envoient la portion la moins illettrée. Si nous ajoutons foi aux avancés qu'il n'y a pas d'analphabétisme en Allemagne et dans quelques autres pays, il est clair que l'Allemagne, les pays scandinaves, la Hollande, la Suisse, la Tchécoslovaquie et l'Autriche nous envoient leurs gens les plus illettrés (ce qui s'explique naturellement en partie par l'âge et la date d'émigration), que les États-Unis, l'Inde, l'Amérique du Sud, la France, l'Espagne et les "autres" pays européens nous dotent de leurs moins illettrés, tandis que les pays britanniques nous donnent un échantillon assez bien représentatif. Les pourcentages d'analphabètes des autres pays sont si considérables dans chaque cas que la différence n'est pas grande d'une manière ou de l'autre. Cependant, le fait suivant est important. Le Danemark, l'Islande, la Norvège, la Suède et l'Allemagne prétendent n'avoir peu ou pas d'analphabétisme; or sur 130,850 personnes de 10 ans et plus nées dans ces pays et vivant au Canada 3,219 ou 2·46 p.c. ne savent pas lire. C'est un pourcentage presque aussi élevé que celui des canadiens de naissance de toutes races à l'exception des aborigènes; de plus, le Canada a un vaste territoire avec de nombreuses parties excentriques récemment colonisées. A la même époque il y avait au Canada 1,113,912 personnes de 10 ans et plus des Iles britanniques parmi lesquelles 4,470 ou 0.4 p.c. ne savaient pas lire. C'est une très forte représentation des Iles Britanniques, beaucoup plus élevée que les signatures du régistre des mariages ou les enrôlements dans l'armée de n'importe quelle année; c'est aussi encore plus représentatif des différents âges, fait très important comme on l'a vu au chapitre I. Cependant, l'âge des personnes des Iles Britanniques au Canada n'est pas aussi favorable à l'instruction que celui de la population qui reste dans les Iles Britanniques. La morale de tout ceci serait que les données sur l'analphabétisme, dans les pays où on ne tient pas de recensement sur cette matière, ne sont pas sûres et, conséquemment, que l'analyse à fond des données existantes ne saurait donner des résultats. Cependant, une brève revue, basée partiellement sur la monographie d'Abel et Bond, est probablement utile. A la suite de cette revue paraissent sous forme de tableau les données les plus récentes de l'analphabétisme dans les divers pays.

Divisions politiques dont la moitié de la population est illettrée.—"Le trait immédiatement frappant de ce groupe de dix-huit pays c'est l'immense population sous considération (environ 618,000,000 âmes), en regard de quarante-cinq pays ayant des taux de moins de 50 p.c. et une population globale de quelque 468,000,000 âmes. A l'exception de l'Union des Républiques Soviétiques Socialistes, ils sont situés dans ou près de la zone torride. Les gens y sont grandement indigènes; dans les divisions américaines, c'est un mélange d'européens du sud et d'indigènes." Sans subdiviser ces pays en classes suivant le taux d'analphabétisme, la liste des pays avec plus de 50 p.c. d'illettrés est la suivante:—

Amérique—Colombie, Guyane britannique, Mexique, Porto-Rico, Brésil, Nicaragua, Venezuela, République Dominicaine, Guatemala; aussi dans l'ensemble, Aborigènes du Canada et des États-Unis.

Europe—Union des Républiques Soviétiques Socialistes, Portugal.

Asie—Ceylan, Inde, Malaisie britannique et, naturellement, plusieurs parties dont les données ne sont pas connues.

Afrique—Egypte, les non-européens de l'Union Sud-Africaine et la grande partie du continent dont les données ne sont pas connues.

Australie—Philippines, Indes néerlandaises.

Même cet état à longs traits n'est pas entièrement exact, basé qu'il est sur des régions géographiques et non des peuples. Au chapitre I on a vu qu'il est presque impossible de dépeindre de façon satisfaisante la distribution géographique de l'analphabétisme, à cause d'autres formes de

ségrégation d'analphabétisme dans ces régions—spécialement l'âge et la race. La liste ci-dessus et la liste suivante, cependant, constituent une échelle utile pour la comparaison de l'analphabétisme de groupe au Canada.

XIII.—COMPARAISON DU POURCENTAGE D'ANALPHABÉTISME DE DIVERS GROUPES D'ÂGE DANS LA POPULATION CANADIENNE, 1931, EN REGARD DE L'ANALPHABÉTISME DE DIFFÉRENTS PAYS

Groupe d'âge	P.c. d'illettrés (Canada)	Pays dont le peuple en général a un pourcentage d'illettrés inférieur à celui du groupe d'âge canadien
10–14	1·1	Royaume-Uni et nord-ouest de l'Europe, Lettonie; Japon moins la province de Cho Sen, population non aborigène (de 10 ans et plus) de l'Australie, Nouvelle-Zélande et Afrique du Sud; Irlande du Nord.
15–19	1·6	
20–24	2·3	
25–29	3·0	Canada (nés canadiens de 10 ans et plus, à l'exclusion des aborigènes).
30–34	3·3	
35–39	3·7	Estonie (10 ans et plus), Samoa des E.-U., Etats-Unis (10 ans et plus), Canada (10 ans et plus) à l'exclusion des Indiens.
40–44	4·1	Canada, toutes classes (10 ans et plus).
45–49	4·6	
50–54	5·3	
55–59	6·5	France (10 ans et plus), Tchécoslovaquie.
60–64	7·4	Hongrie, probablement la Nouvelle-Guinée.
65–69	9·0	État libre d'Irlande.
70–74	11·0	
75–79	12·5	Uruguay.
80–84	13·8	
85–89	15·5	
90–94	19·1	Hawaï.
95–99	27·7	La République argentine, Alaska, Terre-Neuve et Labrador (10 ans et plus), Iles Vierges (E.-U.), probablement la Pologne.
100 et plus	49·1	Les aborigènes du Canada (10 ans et plus), Grèce (10 ans et plus), Lithuanie.
	Au-dessus de tout groupe canadien	Les pays mentionnés précédemment avec plus de 50 p.c. d'illettrés.

Une autre comparaison par la même méthode est plus exacte sous bien des aspects que celle qui précède. L'analphabétisme de différents groupes d'âge du peuple canadien est comparé à celui des personnes de 10 ans et plus de différents pays vivant au Canada en 1931. Les données ont l'avantage d'être uniformes et définies.

XIV.—COMPARAISON DES POURCENTAGES D'ILLETTRÉS DES DIVERS GROUPES D'ÂGE DANS LA POPULATION CANADIENNE EN REGARD DES POURCENTAGES D'ILLETTRÉS DES PERSONNES DE DIVERS PAYS DEMEURANT AU CANADA, 1931

Groupe d'âge	P.c. d'illettrés (Canada)	Pays dont il existe, demeurant au Canada en 1931, des personnes de 10 ans et plus dont l'analphabétisme est moindre que celui du groupe d'âge canadien spécifié mais plus grand que celui du groupe d'âge plus jeune suivant
	Moins de 1·0	Afrique du Sud, Royaume-Uni, Australie, Nouvelle-Zélande, Petites Iles.
10–14	1·1	Antilles britanniques.
15–19	1·6	Etats-Unis et Danemark.
20–24	2·3	Suisse, Suède, Norvège, Hollande, nés "en mer".
25–29	3·0	Islande, Amérique du Sud, Canada (nés canadiens, moins les aborigènes), France.
30–34	3·3	"Autres" Possessions britanniques.
35–39	3·7	
40–44	4·1	Allemagne.
45–49	4·6	Belgique.
50–54	5·3	Terre-Neuve, Espagne, "Autres" pays européens.
55–59	6·5	
60–64	7·4	"Autres" pays.
65–69	9·0	Inde, Finlande.
70–74	11·0	Grèce, "Autres" pays asiatiques, Tchécoslovaquie, Hongrie, Bulgarie, Yougoslavie, Russie.
75–79	12·5	Lithuanie.
80–84	13·8	Turquie.
85–89	15·5	Japon, Italie.
90–94	19·1	Pologne, Chine, Autriche, Roumanie.
95–99	27·7	Syrie, Arménie, Ukraine.
100 et plus	49·1	

On voit que les aborigènes du Canada, tout en ayant un pourcentage élevé d'analphabétisme en regard du reste de la population, ont un faible pourcentage comparativement à la grande majorité du monde entier. Près d'un tiers de notre population aborigène de 10 ans et plus est illustrée et c'est plutôt une position respectable quand on considère l'échelle mondiale.

L'état suivant provient de renseignements recueillis à des sources diverses; il est à remarquer que toute collection de données sur l'analphabétisme mondial est imparfaite.

RÉSUMÉ NON TABULAIRE DES DERNIÈRES DONNÉES CONNUES SUR L'ANALPHABÉTISME DANS DIFFÉRENTS PAYS

Angleterre et Galles.—En 1929, 774 hommes et 776 femmes ont fait un signe au registre des mariages tandis qu'en 1924 il y avait 995 hommes et 1,041 femmes à le faire.

Ecosse.—En 1933, sur un total de 34,201 mariages, 34 hommes et 42 femmes ont fait un signe au registre des mariages.

Irlande du Nord.—Recensement de 1931—1·9 p.c. des hommes et 1·2 p.c. des femmes ont fait un signe au registre des mariages.

Etat libre d'Irlande.—Cette information n'a pas été mise en tableau au recensement de 1926. —En 1911, 2·8 p.c. de la population de 9 ans et plus pouvait lire seulement tandis que 10·1 p.c. était analphabète.

Argentine.—La seule information connue provient du recensement de l'éducation, 1931.—Parmi les enfants de 5 à 13 ans, 635,862 ou 29·37 p.c. étaient illettrés.

Australie.—En 1921, 0·17 p.c. des gens à contracter mariage en cette année ont fait un signe au registre des mariages; 1,491 personnes sur 10,000 de tout âge, à l'exclusion des aborigènes, ne pouvaient pas lire et 28 personnes sur 10,000 pouvaient seulement lire.

Autriche.—La question n'entrait pas dans le recensement de 1920, et pour une seule province en 1923.

Belgique.—L'Annuaire de 1933 déclare que, sur 45,142 hommes à entrer dans le service actif, 891 ou 1·97 p.c. étaient illettrés et, sur les 40,557 envoyés au Congo, 168 ou 0·41 p.c. étaient illettrés. Les résultats du recensement de 1920, tirés de Driemaandblad, donnent l'analphabétisme pour certains groupes d'âge.

Groupe d'âge	Illettrés	
	Nombre	p.c.
8–14	75,602	8·5
15–54	230,316	5·2
55 et plus	205,002	18·9

Ceylan.—Le recensement de 1921 donne les pourcentages d'analphabétisme de la population de 5 ans et plus de la façon suivante:—

Total	60·1 p.c.
Hommes	43·7 p.c.
Femmes	78·8 p.c.

(Tiré de l'Annuaire de 1926.)

Tchécoslovaquie.—Recensement de 1928:—

	Population de 5 ans et plus	Illettrés	
		Nombre	p.c.
Total	12,378,321	915,201	7·39
Hommes	5,934,075	391,310	6·59
Femmes	6,444,246	523,891	8·13

Danemark.—Presque pas d'analphabétisme.—L'école obligatoire existe depuis 1814. Le taux d'analphabétisme de la population de 10 ans et plus est inférieur à 1 p.c.

Egypte.—Recensement de 1927:—

	Population de 5 ans et plus	Illettrés	
		Nombre	p.c.
Total	10,287,778	8,816,601	85·70
Hommes	5,126,179	3,894,114	75·96
Femmes	5,161,599	4,922,487	95·37

(Population en grande partie égyptienne.)

Analphabétisme des étrangers en Egypte:—

	Etrangers de 10 ans et plus	Illettrés Nombre	p.c.
Total	188,832	31,748	16·81
Hommes	93,580	8,906	9·52
Femmes	95,252	22,842	23·98

Estonie.—Recensement de 1922—Pour ce qui est de la population de 10 ans et plus, l'analphabétisme dans 10 provinces de l'Estonie est de 3·4 p.c. Si la province de Petseri (province russe) est comprise, l'analphabétisme y est de 5·6 p.c. Il n'y a presque pas d'analphabétisme parmi les gens plus jeunes. Les taux de la majorité des provinces varient de 1·5 à 3·0 p.c. (Annuaire de 1929.)

France.—Recensement de 1926:—

	Population de 5 ans et plus	Illettrés Nombre	p.c.
Total	36,574,547	2,573,253	7·04
Hommes	17,467,870	1,111,581	6·36
Femmes	19,106,677	1,461,672	7·65
	10 ans et plus	Nombre	p.c.
Total	34,294,850	2,026,222	5·91
Hommes	16,314,353	830,590	5·09
Femmes	17,980,497	1,196,032	6·65

En 1930, 10,461 ou 4·62 p.c. des 226,620 conscrits ne pouvaient ni lire ni écrire, et parmi les 338,804 mariages en 1928, 2,365 ou 1·40 p.c. des hommes et 3,283 ou 1·94 p.c. des femmes ont fait un signe au registre.

Allemagne.—Aucune nouvelle donnée n'est connue. Le nombre d'illettrés est presque négligeable. Il est moins de 1 p.c. pour la population de 10 ans et plus.

Grèce.—Recensement de 1928:—

	Population de 10 ans et plus	Illettrés Nombre	p.c.
Total	4,672,028	1,953,875	41·82
Hommes	2,304,942	549,033	23·82
Femmes	2,367,086	1,404,842	59·35

Hollande.—Les rapports de 1931 sur la milice montrent que sur les 20,560 conscrits, 20,529 ou 99·85 p.c. pouvaient lire et écrire, 0·03 pouvaient lire seulement et 25 ou 0·12 p.c. étaient illettrés. Le Bureau de la Statistique ne publie pas actuellement de rapport sur l'analphabétisme qui est presque négligeable.

Hongrie.—Recensement de 1930:—

	Population totale	Illettrés Nombre	p.c.
Total	8,688,319	1,801,570	10·70
Urbains	2,811,251	*	15·10
	Population de 6 ans et plus	Illettrés Nombre	p.c.
Total	7,621,825	*	9·60
Rutaux	*	*	6·50

Inde.—Recensement de 1931—Parmi la population de 5 ans et plus seulement 156 hommes par 1,000 et 29 femmes pouvaient lire et écrire.

Italie.—Recensement de 1931—21 p.c. de la population de 6 ans et plus était illettrée et 11·1 p.c. des conscrits de 1930 et 8·8 p.c. des nouveaux mariés ont fait un signe au registre.

*Chiffres inconnus.

Japon.—Aucun chiffre de recensement n'est connu. Parmi les conscrits, il y avait:—

en 1929—3,044 sur 585,819 ou 0·52 p.c. illettrés;
en 1930—2,873 sur 595,505 ou 0·48 p.c. illettrés;
en 1931—3,090 sur 619,146 ou 0·50 p.c. illettrés.

(La province de Cho Sen, qui est beaucoup plus illettrée, n'est pas comprise.)

Lettonie.—Recensement de 1930:—

	Population de 10 ans et plus	Ne peuvent lire		Ne peuvent écrire	
		Nombre	p.c.	Nombre	p.c.
Totale.......	1,573,551	7,506	0·48	7,559	0·48
Hommes.....	720,709	4,409	0·61	4,416	0·61
Femmes......	852,842	3,097	0·36	3,143	0·37

Lithuanie.—Pour la Grande-Lithuanie, recensement de 1923; pour Klaipeda, recensement de 1925:—

	Population de 10 ans et plus	Illettrés	
		Nombre	p.c.
Total...........................	1,760,956	537,036	30·5
Hommes.........................	829,188	238,066	28·7
Femmes..........................	931,768	298,970	32·1

Mexique.—Recensement de 1921—14,243,852 ou 43 p.c. des habitants de 12 ans et plus sont illettrés. Ce rapport ne couvre que huit États seulement; les taux d'analphabétisme seraient probablement beaucoup plus élevés pour les autres États.

Nouvelle-Zélande.—Les chiffres du recensement de 1916 sont les derniers connus.—Il y a un bon système éducationnel et l'école y est obligatoire depuis plusieurs années et il n'y a presque pas d'analphabétisme.

Pologne.—Au recensement de 1921, sur 20,099,584 personnes de 10 ans et plus, 6,581,307 ou 32·74 p.c. étaient illettrées.

Russie.—Recensement de 1926:—

Cités—758 hommes sur 1,000 sont instruits;
626 femmes sur 1,000 sont instruites.
Villages—524 hommes sur 1,000 sont instruits;
274 femmes sur 1,000 sont instruites.

Pour toute l'Union Soviétique, 567 personnes sur 1,000 sont instruites.

Afrique du Sud.—Recensement des Européens; le dernier connu est celui de 1918.

	Population de 10 ans et plus	Illettrés	
		Nombre	p.c.
Total...........................	1,043,864	12,907	1·24
Hommes.........................	536,329	7,499	1·40
Femmes..........................	507,535	5,408	1·07

Pour ce qui est des non-européens, la majorité de la race Bantu est illettrée.

Suède.—Parmi les conscrits suédois en 1925-26, 19 ou 0·05 p.c. ne pouvaient lire et 51 ou 0·13 p.c. ne pouvaient écrire.

Turquie.—Recensement de 1927:—

Illettrés:—

87·01 p.c. des hommes, tous âges.
96·33 p.c. des femmes, tous âges.
91·84 p.c. du total, tous âges.

Venezuela.—Recensement de 1925:—

	Population de 5 ans et plus	Illettrés	
		Nombre	p.c.
Total...........................	2,507,493	1,365,505	54·46
Hommes.........................	1,222,332	654,671	53·56
Femmes..........................	1,285,161	710,834	55·31

(A l'exclusion des Indiens.)

CHAPITRE III

AMÉLIORATION DU NIVEAU ANALPHABÉTIQUE AU CANADA AVEC LES ANNÉES

Introduction.—Comme on l'a vu au chapitre I, l'amélioration en fait d'instruction n'est pas un progrès attribuable directement à une cause quelconque. Même dans les pays plus anciens à population homogène, le progrès de l'instruction dans un intervalle de dix ou vingt ans ne s'explique qu'en partie par l'activité des écoles au cours de cette période bien que, naturellement, il soit attribuable aux efforts du système éducationnel de ce pays sur une longue période, disons toute une vie. Au Canada et dans d'autres pays à population d'immigrés, le progrès de l'instruction n'est pas entièrement dû aux écoles durant n'importe laquelle période, si longue soit-elle. Même si les écoles canadiennes éliminaient l'analphabétisme pendant la durée d'une vie, pour ce qui est de ceux qui les fréquentent et qui sont en âge de les fréquenter, cette œuvre pourrait aisément être amoindrie par une ruée d'immigrants illettrés. La tâche des pays comme le Canada et les États-Unis dans la lutte contre l'analphabétisme a été exceptionnellement lourde.

Ces remarques impliquent que l'analphabétisme ne peut s'éliminer directement en enseignant aux illettrés à lire après l'âge scolaire. Bien que cet avancé ne soit pas juste *a priori*, il est virtuellement exact. Quelques adultes peuvent apprendre à lire mais leur nombre au Canada doit être négligeable. Le tableau 10, Partie II, le montre clairement qui indique que l'analphabétisme réel en 1931 à chaque groupe d'âge n'est pas inférieur à ce qu'on pourrait s'attendre d'après l'analphabétisme des personnes qui avaient dix ans de moins en 1921. Certes, les quelques adultes qui apprennent à lire sont contre-balancés par ceux qui passent d'un degré d'instruction qui voisine l'analphabétisme à un analphabétisme total.

Causes qui favorisent l'élimination de l'analphabétisme.—Les deux principaux agents d'élimination de l'analphabétisme sont l'école et le temps; le temps agit en retranchant les illettrés. On a vu que plus une personne est âgée, plus elle est apte à être analphabète. On le comprend certes aisément comme les facilités éducationnelles actuelles sont plus grandes que par le passé. Bien que ce soit généralement vrai au Canada, ce ne l'est pas continuellement; en effet, quelques jeunes âges adultes accusent plus d'analphabétisme que des âges avancés, ou du moins n'indiquent pas un progrès continuel. L'explication s'en trouve dans l'immigration et, probablement dans une grande mesure, dans l'émigration. Il est facile de voir comment travaille l'immigration; dans le cas de l'émigration, ce n'est pas aussi clair. Supposons que le pays ne compte pas d'immigrés mais voit une émigration considérable. Or l'émigration comme l'immigration se produit largement aux premiers âges adultes, disons de 18 à 30 ans. Ces âges sont bien moins analphabètes que les âges plus avancés. Ces personnes viennent à peine d'être éduquées et, si elles demeurent au pays pour atteindre le vieil âge, elles vont avec le temps infiltrer de leur savoir le vieil âge. Mais en fait, elles s'en vont avec le résultat que, avec le temps, les âges avancés qui reçoivent un nombre décroissant de personnes instruites sont retardés dans leur progrès vers l'instruction. Or l'immigration entre en jeu avec des gens illettrés (quand il ne s'agit pas de la Grande-Bretagne, des États-Unis ou du nord-ouest de l'Europe) aux mêmes âges que ceux qui ont émigré. Ce devrait alors être là l'explication de la façon suivant laquelle l'immigration et l'émigration peuvent travailler contre le progrès de l'élimination de l'analphabétisme.

L'amélioration apportée par les écoles peut s'illustrer de deux façons. D'abord, l'amélioration entre 1921 et 1931 peut être montrée pour chaque groupe d'âge de la façon suivante, les âges de chaque année étant groupés comme ils l'étaient en 1921, et les données référant à toutes les classes de la population.

XV.—POURCENTAGE D'ILLETTRÉS DANS LA POPULATION DE 10 ANS ET PLUS ET POURCENTAGE D'AMÉLIORATION AU COURS DE LA DÉCADE, PAR GRAND GROUPE D'AGE, CANADA, 1931-1921

Groupe d'âge	P.c. d'analphabètes		Améliora-tion durant la décade	P.c. d'a-mélioration sur 1921
	1931	1921		
10-14	1·12	2·01	0·89	44·3
15-20	1·64	2·80	1·16	41·4
21-34	2·87	3·93	1·06	27·0
35-64	4·88	6·50	1·62	24·9
65 et plus	10·96	13·15	2·19	16·7
Non spécifié	14·27	24·32	10·05	41·3

Maintenant il doit être évident que les activités des écoles responsables des améliorations paraissant ci-dessus ne sont pas celles de la période 1921-31. Les activités immédiates de l'école ne se voient que dans le premier groupe, c'est-à-dire 10-14 ans. La diminution de l'analphabétisme de 2·01 p.c. à 1·12 p.c. représente l'amélioration dans l'influence des écoles en opération les quatre années avant 1931 sur celles en opération les quatre années avant 1921. Dans le groupe 15-20 ans il y a une amélioration de 2·80 p.c. à 1·64 p.c., mais c'est une amélioration sur ceux qui avaient 15-20 ans en 1921 de la part de ceux qui avaient moins de 15 ans en 1921. En d'autres termes, c'est une amélioration des écoles en opération quatre ans avant 1921 sur celles en opération de cinq à onze ans avant 1921 et ainsi de suite. Comme les groupes sont trop grands et inégaux pour mesurer les périodes régulières de temps et, en tout cas, comme la comparaison des années 1921 et 1931 ne montre pas réellement ce qu'elle semble faire voir, c'est-à-dire l'amélioration effectuée par les écoles de la période, il est beaucoup mieux de prendre l'analphabétisme de chaque groupe quinquennal d'âges de 1931 en lui-même de la manière suivante:—

XVI.—POURCENTAGE D'ILLETTRÉS DANS LA POPULATION DE 10 ANS ET PLUS, PAR GROUPE QUINQUENNAL D'ÂGE, ET AMÉLIORATION PROPORTIONNELLE DE CHAQUE GROUPE SUR LE GROUPE IMMÉDIATEMENT PLUS VIEUX, AVEC POURCENTAGE D'IMMIGRÉS DANS CHAQUE GROUPE, CANADA, 1931

Groupe d'âges	P.c. d'illettrés	Amélioration sur le groupe d'âges immédiatement plus vieux		Dates où chaque groupe d'âges avait 10-15 ans	P.c. d'immigrés dans le groupe[1]
		Absolue	Proportionnelle		
10-14	1·12	0·45	28·7	1927-31	1·2
15-19	1·57	0·70	30·8	1922-26	1·9
20-24	2·27	0·73	24·3	1917-21	5·7
25-29	3·00	0·29	8·8	1912-16	10·
30-34	3·29	0·38	10·4	1907-11	12·0
35-39	3·67	0·38	9·4	1902-06	12·3
40-44	4·05	0·51	11·2	1897-1901	11·4
45-49	4·56	0·69	13·1	1892-96	10·2
50-54	5·25	1·28	19·6	1887-91	8·3
55-59	6·53	0·86	11·6	1882-86	7·2
60-64	7·39	1·65	18·3	1877-81	5·9
65-69	9·04	1·99	18·0	1872-76	5·2
70-74	11·03	1·48	11·8	1867-71	4·4
75-79	12·51	1·25	9·1	1862-66	3·5
80-84	13·76	3·13	18·5	1857-61	2·8
85 et plus	16·89	-	-	Avant 1857	2·9

[1]Autres que de la Grande-Bretagne, des États-Unis et du nord-ouest de l'Europe.

En premier lieu, nous remarquons que les trois premiers groupes d'âge font voir une amélioration marquée, c'est-à-dire une réduction de l'analphabétisme de 24 à 31 p.c. chaque intervalle quinquennal depuis, disons, 1917. Ces améliorations marquées peuvent être définitivement créditées aux écoles canadiennes et aux améliorations dans ces écoles sous forme d'une meilleure fréquentation, car même les immigrés paraissant dans ces groupes étaient manifestement en âge de fréquenter l'école au Canada. Les six groupes suivants montrent une amélioration décidément plus faible, mais la dernière colonne en indique clairement la raison. A ces âges il est arrivé de forts contingents d'immigrés comprenant un grand pourcentage d'illettrés. Il est manifeste, alors, que la lente amélioration aux dates paraissant dans la quatrième colonne n'est

pas attribuable aux progrès lents du développement scolaire au Canada. Cependant, le progrès exceptionnellement léger dans le cas des groupes de 1902-06 et 1887-91 peut être significatif à cet égard. A ces deux périodes, particulièrement en 1902-06, de nouvelles parties du Canada étaient colonisées. Lors des nouveaux établissements l'organisation des écoles ne peut marcher de pair avec la colonisation. De plus, la position de 1862-66 peut être due à la période de colonisation rapide qui, comme on le sait, s'est produite à cette époque. On peut dire en toute certitude que l'influence combinée de la colonisation rapide et de l'arrivée d'immigrés de classe la plus illettrée, mais non pas l'une ou l'autre seule, a été la cause principale du manque d'amélioration dans le groupe 1902-06.

Il est manifeste que le progrès d'année en année dû aux écoles du Canada est beaucoup mieux illustré par les Canadiens de naissance, mais les seuls groupes d'âge mis en tableau ont été les trois suivants:—

Groupe d'âges	Illettrés	
	Canadiens de naissance	Toutes classes
	P.c.	P.c.
10-20	1·33	1·33
21-64	3·79	3·99
65 et plus	11·55	10·94

Il est évident qu'on ne peut rien déduire de ces groupes d'âge, excepté que les Canadiens de naissance du premier groupe ont fait un progrès moyen de 0·44 p.c. de cinq ans en cinq ans, depuis le point médian du deuxième groupe et que le deuxième groupe a fait un progrès moyen de 0·97 p.c. de cinq ans en cinq ans depuis le point médian du troisième groupe.

Une chose est claire: le progrès, *i.e.* le progrès directement dû aux écoles, dans la suppression de l'analphabétisme est particulièrement marqué ces quinze dernières années. Qu'il ne se reflète pas dans celui de la population à tous âges, ceci est clairement attribuable à quelque chose qui n'a rien à faire avec les écoles de ces années.

Amélioration parmi les différentes sections de la population.—Il devient alors manifeste que le plus simple et le meilleur moyen de faire voir l'amélioration de l'instruction est de comparer l'analphabétisme des différents groupes d'âge. Prenant maintenant les diverses sections de la population telles que le sexe, la campagne, la ville et la province, et employant exactement la même méthode pour mesurer l'amélioration que dans l'état XVI, nous avons ce qui suit:—

XVII.—AMÉLIORATION PROPORTIONNELLE DE L'ANALPHABÉTISME SUR LE GROUPE D'ÂGE IMMÉDIATEMENT PLUS VIEUX, PAR GROUPES QUINQUENNAUX D'ÂGE ET PAR SEXE, RURAUX ET URBAINS, CANADA, 1931

Groupe d'âges	Date médiane où le groupe avait 10-14 ans	Amélioration sur le groupe d'âge immédiatement plus vieux			
		Ruraux		Urbains	
		Hommes	Femmes	Hommes	Femmes
		P.c.	P.c.	P.c.	P.c.
10-14	1928	35·9	16·8	45·1	47·6
15-19	1923	25·8	38·7	43·2	45·2
20-24	1918	16·1	26·5	43·4	26·3
25-29	1913	11·6	5·1	12·6	4·9
30-34	1908	7·9	12·8	8·0	16·8
36-39	1903	8·2	7·7	10·1	12·1
40-44	1898	13·8	11·4	12·8	13·2
45-49	1893	11·4	13·0	9·8	6·9
50-54	1888	19·8	15·9	19·5	17·5
55-59	1883	11·1	13·0	8·5	12·5
60-64	1878	16·2	17·9	19·0	22·3
65-69	1873	15·9	17·1	23·4	18·0
70-74	1868	11·4	6·4	14·8	15·7
75-79	1863	6·3	12·0	7·8	11·6
80-84	1858	10·9	10·5	10·9	8·2
85-89	1853	15·1	25·1	11·6	17·1
90-94	1848	19·5	28·2	29·1	41·5
95-99	1843	45·7	38·3	46·1	37·6
100 et plus	1838 et avant.				

La comparaison du progrès par ruraux et urbains manifeste clairement dès le début que ces chiffres ne se rapportent pas aux taux du progrès par ruraux et urbains comme tels, mais aux taux des personnes qui demeuraient à la campagne ou en ville en 1931. Ces urbains en 1931 ont pu avoir demeuré à la campagne lorsqu'ils étaient d'âge scolaire. La comparaison est réellement relative à la classe de population et non point à la campagne et à la ville. Conséquemment, il est très difficile d'expliquer quesques-unes des particularités des taux du progrès parce que leurs causes sont si complexes, *e.g.* le faible taux d'hommes et de femmes urbains parmi les personnes d'âge scolaire vers 1893. Il peut avoir plusieurs causes dont l'une peut être la naissance de corporations urbaines dans les parties illettrées du pays vers cette année-là. Cela revient à dire que les personnes ont quitté la campagne pour la ville, excepté que dans l'illustration donnée elles changent de résidence à tous les âges, tandis que dans une migration ordinaire elles se déplacent à certains âges seulement, particulièrement celles de 18 à 30 ans. Une période d'accroissement urbain rapide est généralement due à un mouvement vers la ville des parties rurales ou de l'étranger et ceci peut facilement augmenter l'analphabétisme urbain. De même, une période de dépopulation urbaine très lente a pour résultat une grande amélioration de l'instruction urbaine. A ce sujet il est intéressant d'examiner les périodes de progrès lents de l'analphabétisme chez les urbains masculins, qui se synchronisent avec les progrès assez rapides de l'analphabétisme chez les ruraux masculins, particulièrement vers 1888, 1883 et 1868; chose assez étrange, c'est le contraire pour les femmes de 1868. Cependant, il serait inutile d'assigner des causes aux irrégularités dans le taux du progrès, mais l'examen des tendances générales en vaut bien la peine. A la ville le progrès a été plus grand qu'à la campagne et chez les femmes, légèrement plus grand que chez les hommes La période du plus grand progrès a évidemment été celle des quinze dernières années ou depuis 1918 environ; la période du plus lent progrès a été celle des quinze années antérieures, soit depuis le début du siècle à 1918 environ. Ceci coïncide raisonnablement avec la colonisation rapide et s'applique généralement aux urbains aussi bien qu'aux ruraux, car non seulement les centres urbains recevaient des immigrants à cette époque, mais les Canadiens de naissance qui étaient d'âge scolaire et pionniers se sont depuis ce temps-là dirigés vers les centres urbains. A cette observation générale on peut ajouter que les femmes rurales et urbaines d'âge scolaire en 1913 et que les femmes rurales de 1868 ont fait des progrès remarquablement lents, le cas étant le même pour les hommes d'âge scolaire en 1908, 1903, 1893, 1868 et 1863, tandis qu'en 1868 le progrès a été faible pour toutes les classes également. Il est difficile d'interpréter définitivement la signification de ces dernières dates. On peut conjecturer seulement. Il y a une grande signification dans le fait que le taux du progrès les quinze dernières années a été plus grand qu'en toute autre période antérieure parce qu'il est contraire à l'expectative. Quand le temps fait disparaître une quantité comme un pourcentage d'analphabétisme, d'ordinaire de fortes proportions disparaissent au début, ces proportions devenant de plus en plus petites avec le temps et lorsque la quantité diminue avec le résultat qu'elle ne disparaît jamais complètement; dans le cas de l'analphabétisme que révèle l'état ci-dessus, l'élimination a été plus forte à la fin qu'auparavant. Un tel processus rend possible une élimination ultime presque complète de l'analphabétisme. Ce qui est encore plus remarquable, c'est que les derniers taux de diminution ont été les plus forts dans la population urbaine où le pourcentage d'analphabétisme était déjà faible. Ce comportement est probablement un phénomène statistique tellement rare qu'il peut valoir la peine de faire d'autres investigations.

Le tableau 8, Partie II, montre, disposés en intervalles et ordre ascendant de grandeur, les pourcentages d'analphabétisme pris dans les divers groupes d'âge, hommes et femmes, ruraux et urbains, dans les neuf provinces—500 pourcentages différents. A l'opposé de chaque intervalle de pourcentages d'illettrés se trouvent les pourcentages d'amélioration dans une période quinquennale. Comme auparavant, la période s'écoulant entre un groupe d'âge et le plus jeune qui suit est considérée comme représentant une différence quinquennale aux dates où ces personnes étaient d'âge scolaire. Naturellement, ceci est absolument exact, excepté qu'il faut rappeler que les personnes d'âge scolaire à ces différentes dates ne fréquentaient pas nécessairement l'école ou ne fréquentaient pas nécessairement l'école au Canada.

Le tableau manifeste clairement qu'il n'y a pas de rapport entre le stage qu'a atteint l'analphabétisme et l'amélioration des cinq années suivantes. Conséquemment, il est évident que la diminution croissante de l'analphabétisme mentionnée ci-dessus ne se rapporte qu'aux quinze dernières années avant 1931, soit depuis 1916, qui, en tant que le Canada est concerné, peuvent être regardées comme une période d'activité éducationnelle exceptionnelle. L'histoire éduca-

tionnelle de la période appuie le témoignage des chiffres. Premièrement, la période de colonisation très rapide était passée et les plus nouvelles provinces et les nouvelles parties des vieilles provinces avaient eu le temps de bâtir des écoles. Deuxièmement, des lois de fréquentation scolaire obligatoire ont été passées et mises en vigueur par des officiers de la fréquentation scolaire, etc. Les provinces qui n'ont pas encore de fréquentation obligatoire ont été saisies par l'esprit des temps et ont stimulé la fréquentation scolaire par la persuasion morale plutôt que par la persuasion légale. L'esprit des temps était énoncé très distinctement dans les associations d'instituteurs, dans la presse et ailleurs.

Bien que nous constations que l'analphabétisme ne diminue pas réellement à une vitesse accélérée, il est encore remarquable que sa diminution n'a pas fait voir de ralentissement. Ceci est contraire à l'expectative. Pourquoi une population urbaine qui a maintenant un faible pourcentage d'illettrés montrerait-elle les quelques années suivantes un progrès aussi grand qu'un endroit ayant un fort pourcentage, alors qu'il est beaucoup plus facile de faire disparaître un fort pourcentage qu'un faible? L'explication semble impliquer non seulement la question de l'immigration et de l'émigration, mais aussi un point qui a été traité dans le chapitre I, c'est-à-dire la ségrégation, *i.e.* la tendance qu'ont les illettrés à s'amonceler dans un centre ou groupe d'âge illettré plutôt que lettré. Les immigrés arrivent en certains groupes d'âge; les plus illettrés s'établissent là où il y a d'autres illettrés et ainsi de suite. Il n'y a pas de doute que le type d'occupation en est partiellement la cause. Cette ségrégation peut avoir pour effet ultime que les âges où l'analphabétisme est rapidement éliminé à présent auront une tendance à recueillir quelques illettrés de l'extérieur à mesure qu'ils avanceront, mais ceci est moins susceptible de se produire là où l'élimination est à peu près complète que là où elle a procédé plus lentement.

Puisque l'analphabétisme décroît ainsi avec l'âge, jusqu'à 10-24 ans, à un taux constant et puisque les âges vérifient manifestement les dates où chaque groupe d'âges était d'âge scolaire, il s'ensuit que la population à tous âges fera voir une diminution de l'analphabétisme proportionnelle au degré auquel les personnes, maintenant d'âges plus avancés, sont enlevées par la mort et remplacées par les âges plus jeunes. Naturellement, ceci exige qu'il n'y ait pas d'introduction d'élements étrangers ayant de plus forts pourcentages d'illettrés. Simple point d'intérêt, la population actuelle de 10 ans et plus est telle qu'elle paraîtra dans 10 ans, disons, à partir de 1931 en faisant voir les survivants à chaque groupe d'âges au moyen d'une table de longévité et en supposant (ce que l'on démontrera maintenant comme très probable) que chaque âge conserve son pourcentage actuel d'illettrés pendant les dix années suivantes.

XVIII.—POPULATION AVEC SURVIVANTS PROBABLES ET NOMBRE ET POURCENTAGE PROBABLES D'ILLETTRÉS EN 1941, PAR GROUPE QUINQUENNAL D'ÂGE, CANADA, 1931

Groupe d'âges	Population, 1931	Survivants probables, 1941	Illettrés probables, 1941	
			Nombre	P.c.
10-14	1,074,051	1,042,182	11,672	1·12
15-19	1,039,591	1,112,380	12,458	1·12
20-24	911,185	1,048,274	11,781	1·12
25-29	786,281	1,008,403	15,832	1·57
30-34	708,836	883,800	20,062	2·27
35-39	688,463	757,975	22,740	3·00
40-44	646,099	679,065	22·341	3·29
45-49	585,211	652,145	23·934	3·67
50-54	488,681	500,972	24·339	4·05
55-59	378,025	528,446	24·097	4·56
60-64	294,597	420,206	22·061	5·25
65-69	231,134	289,950	18,934	6·53
70-74	171,600	206,218	15·240	7·39
75-79	98,629	134,982	12,202	9·04
80-84	49,171	73,788	8·139	11·03
85-89	19,129	24,655	3·082	12·50
90-94	4,932	5,990	824	13·76
95-99	1,073	1,148	177	15·42
100 et plus	163	170	32	18·82
Total[1], 10 ans et plus	8,165,851	9,470,749	269,947	2·85

[1]Âges donnés seulement.

Ceci veut dire que si les écoles, les dix ans entre 1931 et 1941, continuent de faire aussi bien que les cinq ans avant 1931 et que s'il n'y a pas introduction d'immigrés illettrés dans l'intervalle, le nombre d'illettrés au Canada diminuera de 309,000 à 270,000 en 1941 et le pourcentage d'illettrés passera de 3·79 à 2·85, amélioration de 25 p.c. en dix ans qui aura été uniquement effectuée

par le déplacement de l'âge. Ceci attire l'attention sur la grande importance de ce déplacement de l'âge comme agent de suppression de l'analphabétisme; il s'ensuit que, quelque bien que fassent les écoles, il est nécessaire d'attendre ce déplacement avant que l'analphabétisme soit éliminé. Il s'ensuit également que cette élimination sera plus lente si le taux de natalité et le taux de mortalité continuent à baisser.

Changements dans l'analphabétisme entre 1921 et 1931.—Il doit être évident maintenant que la comparaison entre 1931 et 1921 ne représente pas la mesure des activités éducationnelles de l'intervalle, mais une combinaison de celles-ci, du déplacement de l'âge, les résultats de l'immigration et de l'émigration et probablement d'autres facteurs. Ainsi, il doit être clair dès le début que les âges de 20-24 ans en 1931 ne doivent pas être comparés avec les mêmes âges en 1921 mais avec le groupe d'âges de 10-14 ans. Si l'on se rappelle ce point, le tableau 9 montrant l'analphabétisme âge pour âge à ces deux recensements ne devrait pas manquer d'intérêt. Le témoignage de ce tableau porte à conclure qu'un progrès rétrograde s'est produit au cours de l'intervalle. Ainsi, le pourcentage des illettrés âgés de 20-24 ans en 1931 était de 2·27, tandis que celui de 10-14 ans en 1921 était de 2·03; celui de 25-29 ans était de 3·00 en 1931 tandis que celui de 15-19 ans était de 2·75 en 1921, etc. Si nous nous fiions uniquement à cette preuve, nous concluons qu'une certaine quantité du progrès fait dans les écoles est perdue les dix années suivantes, mais cette régression apparente peut facilement être due à l'influx d'un élément illettré dans l'intervalle.

Indications d'amélioration ou de régression, une fois l'âge scolaire passé. — Voici maintenant un point important à régler: est-ce qu'une fois l'âge scolaire passé il y a des indications d'amélioration ou de régression de l'analphabétisme? On a tenté d'examiner ce point. La population de 1921 a été divisée en groupes quinquennaux en montant. Les survivants probables de chaque âge de cette population en 1931 ont ensuite été calculés au moyen d'une table de longévité. Naturellement, la population de 5-9 ans en 1921 aura 15-19 ans en 1931 et ainsi de suite. On a supposé que l'analphabétisme de chaque groupe d'âges en 1921 était le même que celui de leurs survivants dix ans plus tard en 1931. Ce dernier correspondrait à l'analphabétisme réel de chaque groupe en 1931, s'il n'y avait ni amélioration ni régression. Le tableau 10, Partie II, montre l'analphabétisme réel en 1931 en regard de l'analphabétisme prévu.

Le premier groupe (personnes de 5-9 ans en 1921) avait un pourcentage d'illettrés de 35·67 en 1921 et de 1·57 en 1931. Toute cette amélioration, ou à peu près, a été effectuée par les écoles au cours de l'intervalle. D'après cela il semble qu'avant l'âge de 10 ans l'analphabétisme de la population est réduit d'un analphabétisme total à 35·67 p.c., *i.e.* 64·33 p.c. de la population deviennent lettrés. Les dix années suivantes ces 35·67 p.c. sont réduits à 1.57 p.c., *i.e.* 34·10 p.c. deviennent lettrés. La population a alors dépassé l'âge scolaire. Après cet âge il n'y a pas de signe d'une autre réduction de l'analphabétisme; au contraire, il y a autant de régression que d'amélioration. Il en résulte que pour tous les âges le pourcentage réel d'illettrés est presque exactement le même que le pourcentage prévu, c'est-à-dire 4·64 contre 4·68. Plusieurs points du tableau sont difficiles à comprendre. L'analphabétisme réel aux âges plus avancés (plus de 50 ans) est pire qu'on ne le prévoyait; entre 30 et 49 il est meilleur et entre 20 et 29 il est pire encore. Il est vrai qu'il y a eu un fort élément de nouvelle population entre les âges de 20 et 29 ans, âge où la migration de la population est le plus considérable. Les chiffres montrent une population prévue de 1,675,628 à cet âge contre une population réelle de 1,698,252, mais ceci ne révèle pas tout. Il y a des preuves de forte émigration la première partie de la décade et cette émigration se fait surtout à même le groupe de 20-24 ans, résultant en un lourd déplacement de la population de 25-29 ans en 1931. Le tableau 11, Partie II, montre les chiffres du recensement des années d'arrivée de la population immigrante.

Le tableau 11 révèle que les personnes de 20-29 ans comprenaient plus de 238,000 nouveaux individus dont l'analphabétisme n'était pas inclus dans celui prévu d'après la population de 1921. Accidentellement, les arrivées d'immigrants dans toute l'échelle des âges illustrent une des raisons pour lesquelles l'analphabétisme prévu diffère de l'analphabétisme réel. Pour ce qui est de la situation régressive de la population canadienne de 50 ans et plus, il n'y a pas d'explication certaine, ce n'est qu'une simple conjecture. Il est possible, naturellement, qu'il y ait eu un passage de l'instruction à l'analphabétisme de la part des mêmes personnes, mais ce n'est qu'une conjecture. Il est également possible que les âges ne soient pas déclarés fidèlement, *e.g.* que les personnes ayant donné 40 ans en 1931 n'aient pas déclaré 50 ans en 1931. Toutefois, il en résulterait l'opposé de ce que montre le tableau 10, car l'on sait parfaitement que jusqu'à l'âge de

40 ans, disons, il y a une tendance à diminuer son âge et qu'après l'âge de 65 ans, disons, il y a une tendance à l'exagérer. Maintenant, si les personnes qui ont donné n'importe quel âge entre 30 et 34 ans en 1921 ont donné un âge entre 35 et 39 en 1931 au lieu de leur âge exact, ceci aura une tendance à faire paraître ce groupe d'âge plus illettré qu'il ne l'était réellement, parce qu'il contient véritablement des personnes plus vieilles et, conséquemment, plus illettrées qu'il ne semblait renfermer. Mais le tableau révèle que les personnes de 35-39 ans sont moins illettrées qu'on ne le prévoyait. D'autre part, si les personnes de 60-64 ans en 1921 paraissent avoir 75-79 ans au lieu de 70-74 ans en 1931, ceci aura une tendance à rendre le groupe de 75-79 ans plus lettré qu'il ne l'est en réalité, parce qu'il contient un groupe plus jeune ou moins illettré. Le tableau, toutefois, montre que les personnes de 75-79 ans sont *plus* illettrées qu'on ne le prévoyait. Encore une fois, il est possible que les personnes instruites déclarent fidèlement leur âge tandis que les personnes illettrées, qui ne sont pas familières avec les chiffres, le déclarent incorrectement; mais nous avons des preuves que ce n'est pas probable. La tendance à donner des chiffres ronds au lieu de chiffres exacts prédomine à peu près également chez les personnes instruites et les illettrées. Ceci nous laisse avec le phénomène que les personnes de 30-49 ans sont moins illettrées et celles de plus de 50 ans sont plus illettrées qu'on le prévoyait, ce qui est moins explicable que jamais. Ce n'est vraisemblablement pas l'immigration, ce n'est vraisemblablement pas l'amoindrissement de l'âge. L'idée que les personnes de 30-49 ans se sont véritablement améliorées elles-mêmes et l'idée d'une décadence véritable de la part des personnes de 50 ans sont inacceptables. Ce peut être une amélioration et une décadence fausses, *i.e.* les personnes de 30-49 peuvent s'être vantées et les personnes plus âgées peuvent s'être dépréciées. C'est probable. Que les personnes âgées de 20-29 ans ne soient pas également enclines à se vanter, ceci peut être voilé par le fait que ce groupe d'âge contient tant de nouveaux venus qui sont véritablement illettrés.

Amélioration de l'analphabétisme dans les différentes provinces, 1921-1931.—Le tableau 12 montre l'amélioration de l'analphabétisme au cours des dix années dans les différentes provinces, par sexe et groupement d'âges comparables, autant que l'a permis la façon dont a été faite la tabulation du matériel.

On voit en général une amélioration marquée dans tous les groupes d'âge de toutes les provinces. Il y a eu des décadences étranges entre 15 et 34 ans chez les femmes de l'Ile du Prince-Edouard et aux âges de 20-34 ans et 65 ans et plus chez les hommes du Nouveau-Brunswick. Il est également remarquable que le Nouveau-Brunswick qui a fait voir le plus grand analphabétisme en 1921 s'est classé l'avant-dernier pour le degré d'amélioration. L'amélioration est frappante dans les quatres provinces de l'Ouest. Le fait qu'elle a été plus grande chez les femmes que chez les hommes est au moins partiellement dû au plus fort pourcentage d'illettrés chez les femmes que chez les hommes en 1921. En ces provinces les femmes étrangères s'élèvent plus rapidement au niveau des femmes de tout le Canada. Si le degré d'amélioration est le même les dix années suivantes, l'analphabétisme en ces provinces sera à peu près négligeable en 1941. C'est la même chose pour les femmes du Québec. Une telle spéculation peut être inutile, mais elle n'en est pas moins intéressante. Si, les vingt années suivantes, l'amélioration continuait d'être aussi grande qu'entre 1921 et 1931, le pourcentage d'illettrés en chaque province serait le suivant:—

XIX.—TAUX ESTIMATIF DE L'ANALPHABÉTISME, PAR SEXE, POUR LES PROVINCES DU CANADA, 1951, SI LE TAUX PROPORTIONNEL DE L'AMÉLIORATION DE 1921-1931 SE MAINTIENT

Province	Taux estimatif de l'analphabétisme, 1951		Amélioration de l'analphabétisme entre 1921 et 1931	
	Hommes P.c.	Femmes P.c.	Hommes P.c.	Femmes P.c.
Ile du Prince-Edouard	2·13	1·41	13·45	14·90
Nouvelle-Écosse	3·54	1·50	12·30	22·44
Nouveau-Brunswick	7·77	3·11	5·30	15·76
Québec	2·95	0·79	20·79	27·53
Ontario	0·97	0·93	24·30	20·09
Manitoba	néant	néant	37·50	36·76
Saskatchewan	0·98	néant	26·80	33·62
Alberta	néant	néant	33·98	33·61
Colombie Britannique	néant	0·27	38·80	31·66

On ne s'attend pas, il va sans dire, à ce que cette prévision se réalise; mais elle est intéressante parce qu'elle indique la tendance.

AMÉLIORATION EN 1921-1931 PARMI LES DIFFÉRENTES CLASSES DE POPULATION

Ruraux et urbains, hommes et femmes.—Naturellement, il est important de savoir quelles classes de population montrent la plus grande amélioration. En premier lieu nous comparons les ruraux avec les urbains. Encore une fois, il s'agit moins de comparer les endroits que de comparer les classes de gens, car il y a des différences considérables dans la composition de classe des populations rurales et urbaines. Non seulement on rencontre plus de difficultés à fournir des facilités scolaires à la campagne qu'à la ville, mais les classes illettrées de l'étranger sont susceptibles de s'établir en plus grand nombre dans les districts ruraux où les personnes instruites sont plus susceptibles de quitter la campagne pour la ville. Dans la comparaison ci-dessus on emploie tous les âges de 10 ans et plus au lieu des groupes d'âge. Il est alors évident que la comparaison par tous âges au lieu que par groupe individuel est un composé de plusieurs choses qui peut être mieux analysé en comparant un groupe avec l'autre qu'en comparant 1921 avec 1931. Le tableau 13 est un sommaire de toutes ces conditions et des autres qui n'ont pas encore été examinées, c'est-à-dire les Canadiens de naissance, les Britanniques de naissance et les étrangers de naissance.

Le nombre de cas où l'analphabétisme urbain a augmenté entre 1921 et 1931 est inopinément considérable. Il n'y a pas de doute que ceci est partiellement dû au mouvement de la population rurale vers la ville pendant cette période. On remarquera, toutefois, que pour l'ensemble du Canada l'analphabétisme rural et urbain a fait voir des diminutions décisives tant pour les hommes que pour les femmes. L'analphabétisme de la population entière a diminué de 5·10 en 1921 à 3·79 en 1931, soit de 1·31 point. Il est intéressant de voir quelle partie de cette diminution est attribuable au changement dans la distribution de la population entre les ruraux et les urbains, entre les hommes et les femmes. Avec l'analphabétisme de 1931 dans chaque classe et la proportion des ruraux et des urbains, hommes et femmes de 1921, l'analphabétisme général de 1931 aurait été de 3·92 p.c., *i.e.* au cours des dix ans l'analphabétisme a diminué (5·10—3·92) de 1·18 p.c. par suite de la diminution de l'analphabétisme de chaque classe. Ceci laisse un pourcentage de 0·13 ou un dixième de la diminution totale dû au fait que la population est plus urbaine et plus féminine. Ceci est sans importance et l'on voit facilement que l'élément d'amélioration de beaucoup le plus important est la baisse de l'analphabétisme chez les ruraux et les urbains, chez les hommes et les femmes. On le constate particulièrement dans les Provinces des Prairies. L'importance de l'âge, comme facteur de l'amélioration en ces classes, est si manifeste qu'il ne vaut pas la peine de la mesurer.

Canadiens, Britanniques et étrangers de naissance.—L'un des plus importants aspects de la situation de l'analphabétisme, comme le discute le chapitre I, est la potentialité d'élimination au moyen de la ségrégation. On a déjà vu dans le présent chapitre comment la ségrégation par âges a entraîné l'amélioration non seulement pendant la décade mais pendant plusieurs années. Il y a une autre ségrégation par race et, spécialement, par lieu de naissance. Le chapitre I a révélé que l'analphabétisme importé de l'étranger a été le plus grand élément individuel d'analphabétisme au Canada. La principale méthode par laquelle la ségrégation de la race et du lieu de naissance peut être éliminée consiste dans le déplacement des illettrés de race étrangère par des Canadiens de naissance. Le tableau 13, Partie II, montre jusqu'à quel point il s'est effectué pendant la décade.

Pour donner un exemple, prenons les hommes dans tout le Canada; on constate facilement que si en 1931 il y avait une plus forte proportion de Canadiens et de Britanniques qu'en 1921, ceci réduirait automatiquement l'analphabétisme pour tous les hommes. Les populations masculines rurales comparatives de 10 ans et plus étaient les suivantes:—

XX.—NOMBRE ET POURCENTAGE DE LA POPULATION MASCULINE RURALE DE 10 ANS ET PLUS ET POURCENTAGE D'ILLETTRÉS, PAR PAYS DE NAISSANCE, CANADA, 1931 ET 1921

Nativité	Population masculine rurale de 10 ans et plus					
	Population dans la classe		P.c. du total		P.c. d'illettrés	
	1931	1921	1931	1921	1931	1921
TOTAL	2,025,105	1,793,788	100·00	100·00	6·10	7·72
Canadiens de naissance	1,492,294	1,309,164	73·69	72·98	6·41	7·99
Britanniques de naissance	215,264	205,456	10·63	11·46	0·72	0·00
Étrangers de naissance	317,547	279,168	15·68	15·56	8·29	4·44

Si en 1931 la distribution entre les classes de nativité était restée la même qu'en 1921, chaque classe ayant l'analphabétisme de 1931, l'analphabétisme de toutes les classes aurait été de 6·05 p.c. au lieu de 6·10 p.c. Ainsi, les proportions des trois classes ont été plus défavorables en 1931 qu'en 1921 et l'amélioration est entièrement due à l'amélioration dans les classes elles-mêmes.

Races.—Comme il en a déjà été fait mention, la race est le facteur prédominant de l'analphabétisme au Canada. Le tableau 14, Partie II, montre l'analphabétisme des personnes de 10 ans et plus par origine raciale en 1931 et 1921. Il jette une lumière particulière parce qu'il divise également chaque race en britannique (canadienne et autre britannique) et étrangère.

Ce tableau révèle que sur 272,796 illettrés (à l'exclusion des Indiens du Yukon et des Territoires du Nord-Ouest) 38,731 ou moins d'un septième étaient de races britanniques. Si nous prenons ensemble les Britanniques, les Scandinaves et les Hollandais, nous n'avons que 34,175 illettrés ou moins de 16 p.c., bien qu'ils comprennent plus de 58 p.c. de la population de 10 ans et plus. Dans ce tableau il n'y a que deux classes de nativité, c'est-à-dire les Britanniques (y compris les Canadiens) et les étrangers de naissance. Dans le cas de toutes les races excepté les Britanniques eux-mêmes, les Français et les Nègres, l'analphabétisme des étrangers de naissance était plus considérable que celui des Britanniques de naissance. Dans le cas de presque toutes les races il y a eu une amélioration décisive entre 1921 et 1931, à l'exception des races britanniques de naissance étrangère et des Hollandais, des races européennes et asiatiques non spécifiées, et des personnes non spécifiées de toutes les races. Les décadences des groupes non spécifiés ne sont pas de grande importance, car il n'est pas certain que ceux-ci comprenaient les mêmes races en 1921 et 1931. Ceci se rapporte aux deux sexes. Dans le cas des hommes il y a également eu des décadences parmi les Tchèques et Slovaques, les Hollandais et les Norvégiens de naissance étrangère, et les Nègres de naissance étrangère. La décadence chez les races asiatiques non spécifiées a été très grande, mais ceci peut être dû à un changement dans la classification. Les femmes des diverses races ont été beaucoup plus exemptes des décadences que les hommes. L'amélioration chez les femmes de races européennes de naissance étrangère a été plus grande que chez les hommes. Il serait intéressant de mesurer l'amélioration (ou le contraire) par rapport à l'analphabétisme général attribuable aux changements dans la distribution raciale; mais il semble qu'il ne vaille pas beaucoup la peine de faire ce calcul, spécialement puisque cette amélioration est emmêlée avec le sexe, la nativité et la distribution d'âge. Ce qui semble important, c'est que l'amélioration soit aussi générale. En prenant toutes les races ensemble, la différence entre les taux d'analphabétisme des Britanniques de naissance et les étrangers de naissance a diminué de 8·75 p.c. en 1921 à 6·05 p.c. en 1931; dans le cas des races européennes, de 7·28 p.c. à 4·45 p.c.; dans le cas des races asiatiques, de 24·79 p.c. à 13·58 p.c. Ceci est une autre direction de l'amélioration. Les étrangers les plus illettrés se rapprochent des Britanniques moins illettrés, bien qu'ils aient encore un long trajet à parcourir. On est impressionné par les nombreuses façons dont l'analphabétisme est réduit. Toutefois, on ne doit pas perdre de vue la possibilité que la plus grande fécondité des races non britanniques provoque une condition rétrograde dans l'ensemble de la population avant que ces races aient atteint les Britanniques au point de vue instruction. Il est douteux que la distribution raciale à cet égard fût aussi favorable en 1931 qu'en 1921.

Population provenant de divers pays de naissance.—Aucune tabulation de l'analphabétisme par lieu de naissance n'a été faite en 1921; en conséquence, dans le tableau 15, Partie II, pour faire une comparaison entre 1921 et 1931 l'analphabétisme des étrangers de naissance de la race correspondant à chaque lieu de naissance est donné de même que l'analphabétisme selon le pays réel de naissance en 1931. Il va sans dire que ce n'est pas un moyen exact de comparaison, mais il est intéressant.

Le tableau est une sorte de mélange puisqu'il renferme l'analphabétisme des provinces de naissance en 1931 sans chiffres correspondants pour 1921. Il est intéressant de comparer l'analphabétisme des Canadiens de naissance demeurant dans les diverses provinces avec celui des personnes nées en ces provinces, dont quelques-unes demeurent ailleurs au Canada, de la manière suivante:—

XXI.—POURCENTAGE D'ILLETTRÉS DANS LA POPULATION CANADIENNE DE NAISSANCE DE 10 ANS ET PLUS DEMEURANT DANS LES PROVINCES, COMPARATIVEMENT AUX MÊMES POURCENTAGES NÉS DANS LES PROVINCES, CANADA, 1931

Province	P.c. d'illettrés des Canadiens de naissance de 10 ans et plus	
	Demeurant dans la province	Nés dans la province
Ile du Prince-Edouard	2·62	2·46
Nouvelle-Écosse	4·13	3·78
Nouveau-Brunswick	7·14	6·59
Québec	4·88	5·05
Ontario	1·93	1·60
Manitoba	2·50	2·49
Saskatchewan	2·41	2·92
Alberta	2·73	3·54
Colombie Britannique	3·87	6·19

A l'est de la Saskatchewan il est évident que ceux qui émigrent de leur province sont beaucoup moins illettrés que ceux qui y restent; à l'ouest du Manitoba, c'est le contraire. La distribution de l'âge et l'industrie, il n'y a pas de doute, jouent un grand rôle dans ce phénomène. Quant aux autres pays de naissance, la comparaison entre 1921 et 1931 est tellement indirecte qu'elle n'a qu'un intérêt général. De plus, la plupart des étrangers de naissance des diverses races (certaines races exceptées) sont nés dans le pays correspondant. Cependant, l'amélioration paraissant dans le tableau peut être largement attribuable aux écoles du Canada, puisque les chiffres comprennent des personnes d'âge scolaire.

Pays de naissance des parents et analphabétisme.—Les données ne garantissent qu'un court état sur ce point, en tant que l'analphabétisme des Canadiens nés de parents canadiens de naissance est augmenté dénaturément par l'inclusion des Indiens.

Pourcentage de Canadiens de naissance illettrés de 10 ans et plus en 1931 avec:—

Père et mère canadiens de naissance	4·51
Père et mère britanniques de naissance	0·76
Père et mère étrangers de naissance	1·58
Père canadien, mère britannique	0·73
Père canadien, mère étrangère	1·56
Père britannique, mère canadienne	0·94
Père britannique, mère étrangère	0·70
Père étranger, mère canadienne	1·95
Père étranger, mère britannique	0·79
Parentage non donné	17·83

Il est à remarquer que les Britanniques, purs ou mêlés, diminuent l'analphabétisme dans tous les cas, tandis que les Canadiens l'augmentent.

Amélioration par région géographique.—Les plus petites régions géographiques pour lesquelles les données sur l'analphabétisme ont été mises en tableaux sont les comtés et les cités et villes individuelles. Pour les comtés nous avons l'analphabétisme de toutes les classes de 10 ans et plus dans le tableau 16, Partie II, à l'exception de la Colombie Britannique, dont la superficie des divisions de recensement de 1921 n'est pas comparable avec celle de 1931. L'état XXII est un sommaire de l'analphabétisme des comtés pour les parties rurales seulement. Ce sommaire dispose les 205 comtés de 1921 et les 209 comtés de 1931 en classes d'analphabétisme, montre le nombre de comtés dans chaque classe en 1931 avec le pourcentage d'illettrés et le pourcentage d'illettrés des mêmes comtés en 1921. Il fait également voir le nombre de comtés dans la même classe en 1931 avec le pourcentage d'illettrés en 1931 et 1921. Le sommaire montre non seulement l'amélioration au cours de la décade mais le progrès de la ségrégation de l'analphabétisme.

XXII.—POURCENTAGE D'ILLETTRÉS DE LA POPULATION RURALE DE 10 ANS ET PLUS, CANADA (À L'EXCLUSION DE LA COLOMBIE BRITANNIQUE), PAR COMTÉ OU DIVISION DE RECENSEMENT, 1931 ET 1921

Intervalles de pourcentage d'analphabétisme	Nombre de comtés, 1931	Analphabétisme moyen, 1931	Analphabétisme moyen, mêmes comtés, 1921	Nombre de comtés, 1921	Analphabétisme moyen, 1921	Analphabétisme moyen, mêmes comtés, 1931
		P.c.	P.c.		P.c.	P.c.
Moins de 1 p.c.	7	0·79	0·92	7	0·85	0·86
1 et moins de 2	32	1·46	1·64	25	1·47	1·37
2 " " " 3	30	2·52	3·43	27	2·44	2·29
3 " " " 4	17[2]	3·47	4·53	15	3·52	3·17
4 " " " 5	17	4·50	5·33	21	4·53	3·71
5 " " " 6	24[2]	5·50	6·62	12	5·67	4·80
6 " " " 7	21	6·31	8·43	16	6·57	5·59
7 " " " 8	18[2]	7·43	9·96	13	7·53	5·52
8 " " " 9	13	8·37	11·54	10	8·43	6·81
9 " " " 10	6	9·42	11·60	13	9·62	7·37
10 " " " 11	2	10·26	11·60	10	10·27	6·86
11 " " " 12	3	11·38	16·20	7	11·25	8·50
12 " " " 13	1	12·66	19·72	4	12·51	8·35
13 " " " 14	4	12·60	17·21	1	13·55	6·07
14 " " " 15	3	14·26	21·47	–	–	–
15 " " " 16	2	15·54	25·74	4	15·42	11·98
16 " " " 17	–	–	–	2	16·60	9·05
17 " " " 18	2	17·34	18·06	4	17·35	13·77
18 " " " 19	1	18·19	36·29	4	18·27	11·89
19 " " " 20	1	19·94	23·21	1	19·72	12·66
20 " " " 21	2	20·23	[1]	–	–	–
21 " " " 22	1	21·95	49·04	2	21·22	15·42
23 " " " 24	–	–	–	1	23·21	19·94
24 " " " 25	1	24·53	24·28	1	24·28	24·53
25 " " " 26	–	–	–	2	25·25	14·38
36 " " " 37	–	–	–	1	36·29	18·19
49 " " " 50	–	–	–	1	49·04	21·95
51 " " " 52	1	51·96	58·26	–	–	–
58 " " " 59	–	–	–	1	58·26	51·96

[1]Ne paraît pas en 1921.
[2]L'île de Montréal et l'île Jésus sont réunies ici pour fins de comparaison avec 1921; ailleurs elles paraissent séparément.

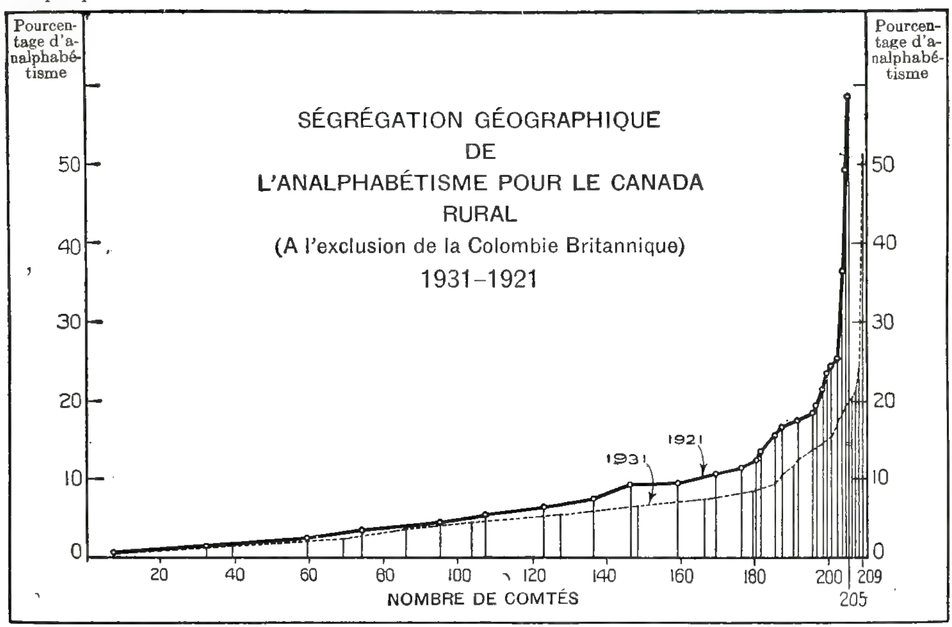
D'abord, l'amélioration chez la population rurale: dans toutes les classes il y a eu une amélioration marquée pendant les dix années, comté pour comté, excepté celle qui a eu moins de 1 p.c. d'illettrés en 1921. Dans les 7 comtés en cette classe il y a eu une légère augmentation, mais dans les 7 comtés qui avaient moins de 1 p.c. d'illettrés en 1931 il y a eu une amélioration définie. Le nombre de comtés ayant plus que le pourcentage actuel d'illettrés au Canada (3·79 pour l'ensemble du Canada) a été réduit de 131 en 1921 à 123 en 1931 et le nombre de ceux ayant moins que le pourcentage actuel d'illettrés a augmenté de 74 en 1921 à 86 en 1931, *i.e.* 12 comtés ou divisions de recensement sont ajoutés à la basse classe d'analphabétisme. Les comtés ayant 10 p.c. d'illettrés ou plus ont diminué de 46 en 1921 à 24 en 1931, amélioration d'à peu près 50 p.c. Les comtés ayant un taux d'analphabétisme de 20 p.c. ou plus ont diminué de 9 en 1921 à 5 en 1931. Ainsi, géographiquement, il s'est produit une amélioration appréciable.

La ségrégation de l'analphabétisme au cours de l'intervalle peut s'illustrer par un graphique montrant comment l'analphabétisme dépassant la moyenne a été refoulé en moins de comtés en 1931 qu'en 1921. Le graphique 7 révèle que le plus grand changement s'est produit dans les comtés ayant 10 p.c. d'illettrés et plus. Il est manifeste, toutefois, que même en 1931 l'analphabétisme était un peu étendu géographiquement, car en 123 comtés sur 209 il dépassait la moyenne.

Le tableau 17, Partie II, fait voir les taux de l'analphabétisme urbain pour les cités de 30,000 âmes et plus—pour l'ensemble de la population et les Canadiens de naissance.

Comparaison entre les immigrés des diverses années d'arrivée.—Une comparaison entre les immigrés arrivés en différentes années induit en erreur, parce que les premiers immigrés sont maintenant plus vieux et *ipso facto* plus illettrés que les derniers. En conséquence, il faut faire une correction pour cette erreur avant que la comparaison soit adéquate. L'état XXIII est d'abord donné comme ébauche, avant que de telles corrections soient faites. Dans le cas des Britanniques de naissance, on voit qu'il n'y a pas de différences marquées dans les différentes arrivées, excepté pour ceux qui sont venus avant 1901, qui avaient plus de 30 ans en 1931. Dans le cas des étrangers de naissance, les plus récemment arrivés semble avoir une tendance à être plus illettrés que leurs prédécesseurs, excepté naturellement ceux qui sont venus avant d'avoir fait une correction.

Graphique 7



XXIII.—NOMBRE ET POURCENTAGE D'ILLETTRÉS DANS LA POPULATION IMMIGRÉE DE 10 ANS ET PLUS, PAR PAYS DE NAISSANCE, ANNÉE D'IMMIGRATION ET SEXE, CANADA[1], 1931

Année d'immigration	Illettrés de 10 ans et plus					
	Total d'immigrés		Britanniques[1] de naissance		Étrangers de naissance	
	Nombre	P.c.	Nombre	P.c.	Nombre	P.c.
Deux sexes	98,712	4·42	6,714	0·57	91,998	8·65
1926-31	22,143	5·51	682	0·45	21,461	8·62
1921-25	7,746	2·91	568	0·38	7,178	6·06
1916-20	4,062	2·07	496	0·42	3,566	4·52
1911-15	18,901	3·98	986	0·37	17,915	8·67
1901-1910	28,627	4·57	1,642	0·49	26,985	9·22
Avant 1901	16,360	6·38	2,167	1·52	14,193	12·46
Non donné	873	11·17	173	4·17	700	19·10
Hommes	52,938	4·21	3,734	0·60	49,204	7·73
1926-1931	13,014	5·36	390	0·46	12,624	7·96
1921-1925	3,344	2·34	291	0·39	3,053	4·52
1916-1920	2,214	2·42	236	0·48	1,978	4·61
1911-1915	10,372	4·02	501	0·37	9,871	7·92
1901-1910	15,129	4·06	970	0·49	14,159	8·02
Avant 1901	8,304	5·70	1,252	1,53	7,052	11·03
Non donné	561	13·15	94	4·21	467	22·96
Femmes	45,774	4·71	2,980	0·55	42,794	10·02
1926-1931	9,129	5·75	292	0·43	8,837	9·77
1921-1925	4,402	3·57	227	0·38	4,125	8·11
1916-1920	1,848	1·76	260	0·38	1,588	4·41
1911-1915	8,529	3·93	485	0·36	8,044	9·82
1901-1910	13,498	5·32	672	0·49	12,826	11·05
Avant 1901	8,056	7·28	915	1·51	7,141	14·27
Non donné	312	8·80	79	4·12	233	14·29

[1]Y compris 9,535 Canadiens rapatriés, dont 516 ou 5·41 p.c. étaient illettrés.
[2]Neuf provinces seulement.

En faisant une correction pour l'âge nous avons la distribution de l'âge des immigrés par année d'arrivée, mais non pas l'âge et l'analphabétisme. C'est pourquoi, si nous trouvons les perspectives d'analphabétisme de chaque classe d'arrivées en prenant l'analphabétisme du Canada à chaque âge pour toutes les classes, nous avons un facteur correctif (voir tableau 18, Partie II).

Les pourcentages comparatifs d'illettrés pour les différentes années d'arrivée, une fois corrigés pour l'âge, sont:—

1926-31	5·51
1921-25	2·68
1911-20	2·62
1901-10	2·91
Avant 1901	2·72

Il ne semble pas y avoir de différence importante entre les diverses dates d'arrivée, excepté dans le cas des cinq dernières années. Il n'y a pas de doute que cette classe était la plus illettrée, et l'état XXIII montre que ceci ne s'applique qu'aux étrangers de naissance. Le recensement des salariés et du chômage montre également que les personnes arrivées au cours de cette période font voir le plus fort volume de chômage. En retour, ceci peut s'associer avec leur classe d'occupations. En d'autres termes, la classe d'immigrés arrivés en 1926-31 était plus illettrée que les classes arrivées les années antérieures. C'est un point très important quand on considère que l'analphabétisme peut oui ou non être éliminé.

CHAPITRE IV

CONCOMITANCES SOCIALES ET ÉCONOMIQUES DE L'ANALPHABÉTISME

Introduction.—Le recensement de 1931 a tabulé une foule de matériaux qui nous permettent pour la première fois d'obtenir des renseignements directs sur le status ou le comportement de l'illettré comparativement à la personne instruite. Dans les recensements antérieurs une étude de ce genre devait dépendre des déductions, *e.g.* si l'illettré demeurait dans une région éloignée ou isolée, s'il appartenait à une certaine race, s'il était âgé, s'il demeurait dans une province plus illettrée que les autres, etc.; ceci devait servir à expliquer son analphabétisme et l'on devait en déduire le comportement. Des dangers manifestes accompagnent de telles déductions. Si elles sont tirées avec soin et habileté, il n'y a pas de doute qu'elles ont un haut degré de probabilité, mais la personne moyenne veut des preuves directes. Il y a toujours lieu de discuter si une personne d'une localité éloignée est illettrée parce qu'elle est dans cette localité ou si elle était illettrée avant d'y entrer, si elle est illettrée parce qu'elle appartient à une certaine race ou si cette race particulière s'est trouvée placée dans une ambiance où les facilités scolaires faisaient défaut et n'y pouvait rien, etc. De plus, il reste toujours à débattre si oui ou non l'analphabétisme a quelque influence sur le comportement ou la situation économique de l'individu.

Dans le recensement de 1931 il y a deux principales sources de renseignements sur ces points: (1) la composition des familles avec chefs illettrés comparativement à celles qui ont des chefs instruits, de même que les gains de ces familles; (2) l'analphabétisme chez les individus autres que les chefs de famille, en relation avec l'occupation et les gains. En outre, il y a une foule de renseignements sur l'analphabétisme des personnes dans les institutions de bienfaisance, les établissements correctionnels et les hôpitaux d'aliénés. En conséquence, les matériaux disponibles suffisent pour se faire une bonne idée de ce que signifie l'analphabétisme.

ASPECTS SOCIAUX DE L'ANALPHABÉTISME

Composition de la famille.—La tabulation des familles montre le nombre de familles et de chefs de famille, le nombre de personnes vivant à la maison, y compris les propres enfants, les enfants en tutelle (les enfants étant classifiés par âge comme "tous âges", 7-14 ans, 15 ans et plus) et les autres dépendants. Elle fait également voir les enfants ayant une occupation rémunérée avec leurs gains, que la famille demeure dans une maison lui appartenant en propre, dans une maison louée de première main, dans une maison sous-louée ou qu'elle soit logée gratuitement. Les chefs de famille sur lesquels portent ces renseignements sont divisés en neuf classes: (1) familles avec deux chefs mariés demeurant ensemble; (2) avec un chef marié, l'épouse étant absente; (3) avec un chef marié, l'époux étant absent; (4) avec un chef veuf; (5) avec une veuve comme chef; (6) avec mari divorcé; (7) avec femme divorcée; (8) avec un célibataire comme chef; (9) avec une célibataire comme chef. L'information couvre l'analphabétisme du chef, celui des propres enfants de 7-14 ans et celui des propres enfants de 15 ans et plus. Au Canada en 1931 les illettrés de 15 ans et plus se chiffraient à 297,386 et les chefs de famille et leurs enfants propres dans tous les tableaux sur la famille contribuent 214,796 de ces illettrés. Les 82,590 autres illettrés étaient des dépendants autres que les enfants propres et les personnes non rattachées aux familles comme les chambreurs célibataires, les pensionnaires d'institutions, les personnes employées dans les institutions, les domestiques, etc.

Les tableaux font voir la composition des familles de personnes instruites et illettrées d'après les catégories suivantes: (1) familles avec propres enfants demeurant à la maison; (2) familles avec enfants en tutelle; (3) le nombre de propres enfants, de tous âges, 7-14 ans et 15 ans et plus; (4) la même chose pour les enfants en tutelle; (5) le nombre de dépendants autres que les enfants, époux et épouses. Elles paraissent séparément pour les personnes instruites et les illettrés, d'abord pour les familles ayant deux chefs mariés, dans le tableau 19, Partie II.

La plus grande proportion d'enfants de moins de 7 ans peut, entre autres choses, être considérée comme une preuve qu'ils ont des parents plus jeunes, de sorte que dans l'ensemble les cas où le père et la mère sont instruits appartiennent à la classe la plus jeune et que les cas où les deux sont illettrés appartiennent à la classe la plus vieille. Des enfants propres, 33·8 p.c.

ayant des parents instruits ont moins de 7 ans, 29·6 p.c. appartiennent à la classe dont l'épouse est illettrée, 29·4 p.c. ont un père illettré et 26·8 p.c. ont des père et mère illettrés. En retour ceci explique pourquoi la classe avec père et mère illettrés a moins d'enfants demeurant à la maison par famille et plus d'enfants en tutelle (qui peuvent être des petits-enfants) que les autres classes d'illettrés. La classe dont les deux chefs sont instruits a le plus grand nombre de dépendants autres que les enfants et le plus petit nombre d'enfants propres et en tutelle. Celle dont les deux chefs sont illettrés a la plus forte proportion des familles sans enfants propres. Il reste maintenant à comparer les autres classes instruites et illettrées par condition maritale.

Afin de voir clairement les différences entre les classes instruites et illettrées, il est nécessaire de prendre chaque aspect en lui-même. Puisque les âges des enfants indiquent simplement les âges probables des parents et que de cette façon ils indiquent une des causes de l'analphabétisme, les principaux sujets de comparaison sont: (1) les parents sans dépendants; (2) les parents avec des enfants propres; (3) les parents avec des enfants en tutelle; (4) les parents avec autres dépendants. Ceux-ci sont disposés comme il suit:—

XXIV.—POURCENTAGES DE FAMILLES SANS DÉPENDANTS ET COMPOSITION DE LA FAMILLE POUR (a) TOUTES FAMILLES ET (b) FAMILLES AVEC ENFANTS ET AUTRES DÉPENDANTS, PAR ÉTAT MARITAL ET DEGRÉ D'INSTRUCTION DU CHEF, CANADA, 1931

Condition maritale du chef	P.c. sans dépendants		Nombre par famille					
			Propres enfants		Enfants en tutelle		Autres dépendants	
	Chef instruit	Chef illettré	Chef instruit	Chef illettré	Chef instruit	Chef illettré	Chef instruit	Chef illettré
TOUTES FAMILLES								
Deux chefs mariés—								
Instruits tous deux	[1]	[1]	2·28	–	0·031	–	0·036	–
Epouse illettrée	[1]	[1]	–	2·97	–	0·049	–	0·030
Epoux illettré	[1]	[1]	–	3·15	–	0·065	–	0·036
Illettrés dous deux	[1]	[1]	–	2·49	–	0·069	–	0·028
Un chef seulement—								
Homme marié, chef	0·64	0·71	0·71	0·62	0·016	0·019	0·052	0·025
Femme mariée, chef	0·14	0·18	1·84	2·15	0·031	0·065	0·023	0·018
Veuf, chef	0·35	0·38	1·49	1·50	0·033	0·061	0·066	0·041
Veuve, chef	0·25	0·27	1·60	1·63	0·052	0·10	0·034	0·020
Homme divorcé, chef	0·63	0·65	0·58	0·59	0·014	–	0·050	0·019
Femme divorcée, chef	0·22	0·17	1·43	1·77	0·014	0·015	0·030	0·045
Homme célibataire, chef	0·87	0·88	0·0001	0·0002	0·032	0·045	0·14	0·013
Femme célibataire, chef	0·83	0·72	0·15	0·18	0·066	0·096	0·13	0·11
FAMILLES AVEC ENFANTS OU AUTRES DÉPENDANTS								
Homme marié, chef	–	–	1·94	2·12	0·043	0·066	0·14	0·086
Femme mariée, chef	–	–	2·16	2·63	0·36	0·80	0·027	0·022
Veuf, chef	–	–	2·29	2·41	0·050	0·098	0·10	0·066
Veuve, chef	–	–	2·13	2·23	0·070	0·14	0·045	0·027
Homme divorcé, chef	–	–	1·55	1·68	0·036	–	0·13	0·053
Femme divorcée, chef	–	–	1·83	2·13	0·018	0·018	0·039	0·055
Homme célibataire, chef	–	–	0·001	0·002	0·25	0·37	1·07	1·03
Femme célibataire, chef	–	–	0·089	0·64	0·40	0·35	0·77	0·39

[1]Chiffres inconnus.

Il devient manifeste qu'il y a une bonne raison de comparer les différents attributs par condition maritale, puisque évidemment ceci a une influence considérable sur ces attributs Dans le cas des propres enfants ou des enfants nés dans la famille et demeurant à la maison, il est clair que la classe illettrée en a invariablement plus que la classe instruite, le plus grand nombre se trouvant dans les familles avec deux chefs mariés dont l'épouse est illettrée; dans le cas des familles avec un seul chef, le plus grand nombre d'enfants appartient à la famille avec femme mariée illettrée comme chef, le mari étant absent. Un cas très frappant est le nombre de propres enfants appartenant aux femmes célibataires, les femmes illettrées en ayant sept fois de plus que les femmes instruites, en ne comptant que les familles avec dépendants; si nous calculons le nombre par famille en prenant comme base celles sans enfants ainsi que celles avec enfants, la femme célibataire illettrée a environ douze fois plus d'enfants par famille que la femme célibataire instruite, i.e. non seulement ces femmes célibataires illettrées qui ont des enfants en ont-elles plus, mais il y en a plus parmi les illettrées qui ont des enfants que parmi les femmes célibataires ins-

truites. Ainsi, il semble y avoir un rapport entre l'analphabétisme et l'illégitimité; mais, avant de décider dans quel sens ce rapport doit être interprété, il est bon de se rappeler qu'il y a un rapport manifeste entre l'analphabétisme et la grandeur de la famille. Ceci est vrai lorsque la famille se compose d'enfants en tutelle aussi bien que de propres enfants. En même temps, il est évident que les classes instruites ont de plus fortes proportions de dépendants qui ne sont pas des enfants que les classes illettrées. L'analphabétisme semble décidément être favorable à la multiplicité des enfants, mais le "comment" et le "pourquoi" ne sont pas clairs. La question est assez importante pour justifier un examen plus profond. Est-ce que le nombre plus grand d'enfants chez les femmes célibataires illettrées, dont il est fait mention ci-dessus, se rencontre dans des conditions différentes ou bien est-ce que c'est probablement une affaire de classe, *i.e.* est-il probable, puisque les groupes de races et d'occupations des personnes illettrées diffèrent de ceux des personnes instruites, que l'illégitimité plutôt que l'analphabétisme soit une caractéristique de cette classe? L'état suivant montre le nombre de propres enfants, instruits et illettrés, appartenant aux femmes célibataires chefs de famille, rurales et urbaines, canadiennes, britanniques, américaines et autres étrangères de naissance, 1931.

XXV.—NOMBRE DE FEMMES CÉLIBATAIRES CHEFS DE FAMILLE, NOMBRE DE PROPRES ENFANTS ET NOMBRE PAR 10,000 FEMMES CÉLIBATAIRES CHEFS DE FAMILLE, SELON LE LIEU DE NAISSANCE, ET LE DEGRÉ D'INSTRUCTION DU CHEF, RURALES ET URBAINES, PAR GROUPE DE GRANDEUR, CANADA, 1931

Nativité	Nombre de femmes célibataires, chefs		Nombre de propres enfants			
			Des femmes célibataires, chefs		Par 10,000 femmes célibataires, chefs	
	Instruites	Illettrées	Instruites	Illettrées	Instruites	Illettrées
TOTAL	40,209	479	598	84	149	1,754
Rurales—						
Canadiennes de naissance	7,168	283	247	64	345	2,271
Britanniques de naissance	832	4	30	2	361	5,000
Américaines de naissance	274	-	24	-	876	-
Européennes de naissance	184	17	24	4	1,304	2,353
Nées ailleurs	6	1	-	-	-	-
Urbaines, 30,000 et plus—						
Canadiennes de naissance	15,342	56	74	3	48	536
Britanniques de naissance	3,432	5	39	-	114	-
Américaines de naissance	762	1	2	-	26	-
Européennes de naissance	519	16	19	5	366	3,125
Nées ailleurs	35	5	2	1	571	2,000
Urbaines, 1,000–30,000—						
Canadiennes de naissance	8,242	52	82	1	99	192
Britanniques de naissance	841	5	17	-	202	-
Américaines de naissance	291	1	8	-	275	-
Européennes de naissance	128	4	7	1	547	2,500
Nées ailleurs	9	-	-	-	-	-
Urbaines, moins de 1,000—						
Canadiennes de naissance	1,834	23	19	2	104	870
Britanniques de naissance	154	1	1	-	65	-
Américaines de naissance	105	-	1	-	95	-
Européennes de naissance	50	4	2	1	400	2,500
Nées ailleurs	1	1	-	-	-	-

Classe pour classe il est indiscutable que les illettrées font voir beaucoup plus d'illégitimité que les femmes instruites, mais il n'y a pas de doute que la classe joue un grand rôle. Naturellement, nous ne pouvons pas nous fier aux proportions basées sur de très petits nombres, mail il est évident que les femmes instruites de naissance européenne, dans les cités de plus de 1,000 âmes, montrent plus d'illégitimité que les illettrées de naissance canadienne, et les rurales, plus que les urbaines.

Nombre de caractéristiques concourent à compliquer le problème des comparaisons. L'une d'elles, en particulier, c'est l'incomparabilité du nombre entre les familles instruites et illettrées avec femme célibataire comme chef, ces dernières étant beaucoup moins nombreuses. Ceci tend à atténuer l'illégitimité dans les familles illettrées. Ainsi, il n'y a que 7 familles avec femme célibataire illettrée parmi les "nées ailleurs". Même 1 propre enfant appartenant à ces familles signifierait une proportion de 1,429 par 10,000, *i.e.* proportion plus forte que tout autre taux parmi les familles instruites. On peut trouver les effets de la grandeur en comparant la pro-

portion des familles avec femme célibataire comme chef par rapport au pourcentage de toutes les familles avec chef instruit et illettré de la façon suivante:—

	Chef instruit	Chef illettré
Total des familles	2,268,196	151,164
Familles avec femme célibataire comme chef	40,209	479
Pourcentage des familles avec femme célibataire comme chef par rapport à toutes les familles	1·77	0·32

Ainsi, pour chaque femme célibataire illettrée comme chef par 100 familles dans la population, il y a 5·53 femmes instruites comme chefs. Les femmes célibataires instruites comme chefs prennent soin d'elles-même et de leurs dépendants autres que leurs enfants cinq fois plus que les femmes célibataires illettrées, tandis que l'une des raisons pour laquelle les femmes célibataires illettrées sont des chefs de famille est qu'elles ont des propres enfants. Ainsi, les chiffres ne donnent aucune idée de la prédominance de l'illégitimité chez les femmes instruites et illettrées de l'ensemble de la population, par contraste avec les chefs de famille. Les chiffres relatifs à la famille renferment plusieurs choses, y compris l'illégitimité et la capacité ou l'intention d'assumer les responsabilités familiales. Si l'on jette un regard général sur les données de cette section, il semble peu douteux que les chefs illettrés comme classe ont plus d'enfants par famille, un plus petit nombre prenant la responsabilité de dépendants autres que leurs enfants et témoignant plus d'illégitimité que les chefs instruits.

État marital des illettrés.—En 1931 il y avait en tout 2,419,360 familles représentant 9,346,195 personnes, *i.e.* les personnes sur lesquelles porteront nos études au point de vue analphabétisme et instruction constitueront la population totale du Canada moins les quelque 1,030,600 qui n'ont pas été incluses dans les familles pour les raisons déjà données. Dans les familles, naturellement, il y avait 2,419,360 "chefs", *i.e.* ce que l'on peut appeler des chefs économiques; mais si nous considérons l'époux et l'épouse comme chefs, les familles mentionnées avaient 4,276,465 chefs masculins et féminins, *i.e.* il y avait 2,419,360 chefs économiques et 1,857,105 auxiliaires. Parmi les familles ayant un seul chef, 270,312 étaient des familles d'une seule personne, tandis que dans le cas des familles ayant deux chefs 1,412,157 ou 76 p.c. avaient des enfants demeurant à la maison.

Les chefs ainsi décrits ont été divisés comme suit:—

XXVI.—FAMILLES, SELON L'ÉTAT MARITAL ET DEGRÉ D'INSTRUCTION DU CHEF, NOMBRE ET POURCENTAGE D'ILLETTRÉS, CANADA, 1931

Condition maritale et degré d'instruction du chef	Nombre de familles	Nombre de chefs dans la classe maritale	Chefs illettrés dans la classe maritale	
			Nombre	P.c.
TOTAL	2,419,360	4,276,465	190,198	4·45
Instruits	2,268,196	4,086,267		
Illettrés	151,164	190,198		
Deux chefs mariés	1,857,105	3,714,219	159,714	4·30
Instruits tous deux	1,736,425			
Épouse illettrée	32,010			
Époux illettré	49,636			
Illettrés tous deux	39,034			
Homme marié, chef	53,657	53,657	4,067	7·58
Instruit	49,590			
Illettré	4,067			
Femme mariée, chef	49,656	49,656	1,917	3·86
Instruite	47,739			
Illettrée	1,917			
Veuf, chef	92,612	92,612	8,243	8·90
Instruit	84,369			
Illettré	8,243			
Veuve, chef	193,013	193,013	10,907	5·65
Instruite	182,106			
Illettrée	10,907			
Homme divorcé, chef	1,961	1,961	54	2·75
Instruit	1,907			
Illettré	54			
Femme divorcée, chef	2,184	2,184	66	3·02
Instruite	2,118			
Illettrée	66			
Homme célibataire, chef	128,484	128,484	4,751	3·70
Instruit	103,733			
Illettré	4,751			
Femme célibataire, chef	40,688	40,688	479	1·18
Instruite	40,209			
Illettrée	479			

L'ordre des pourcentages d'illettrés par classe de chef est intéressant:—

1. Femme célibataire	1·18	6. Deux chefs mariés	4·30
2. Homme divorcé	2·75	7. Veuve	5·65
3. Femme divorcée	3·02	8. Homme marié	7·58
4. Homme célibataire	3·70	9. Veuf	8·90
5. Femme mariée	3·86		

Toutefois, cet ordre n'est pas très significatif et ne mérite probablement pas d'autre analyse, car il devient manifeste qu'il est également un ordre d'âge, *e.g.* la veuve est probablement la plus âgée et la femme célibataire est probablement la plus jeune ou à peu près dans le groupe. Nous avons déjà vu que plus la personne est âgée plus elle est susceptible d'être illettrée. Nous pourrions facilement le prouver en corrigeant la liste pour l'âge, puisque nous connaissons l'âge par état conjugal; mais la chose ne semble pas en valoir la peine. Cependant, l'analphabétisme de l'homme marié chef ne peut pas du tout s'expliquer ainsi et semble mériter de l'attention.

Il semble qu'il vaille la peine d'analyser la distribution des 4,086,267 chefs instruits et des 190,198 chefs illettrés, d'après leur condition maritale, de la façon suivante:—

XXVII.—POURCENTAGES DES CHEFS DE FAMILLE INSTRUITS ET ILLETTRÉS DANS CHAQUE CLASSE MARITALE, CANADA, 1931

Condition maritale du chef	Pourcentage du total des chefs de famille	
	Instruits	Illettrés
TOTAL	100·00	100·00
Deux chefs mariés	86·99	83·97
Homme marié	1·21	2·14
Femme mariée	1·17	1·01
Veuf	2·06	4·23
Veuve	4·46	5·73
Homme divorcé	0·047	0·028
Femme divorcée	0·052	0·035
Homme célibataire	3·03	2·50
Femme célibataire	0·98	0·25

Bien que la part excessive d'illettrés parmi les veufs puisse avoir quelque chose à faire avec l'âge, il est manifeste que les chiffres ci-dessus sont significatifs. Ainsi l'élément instru t a une plus forte proportion de célibataires assumant les responsabilité familiales (naturellement, ce qui veut dire qu'elles prennent la responsabilité de dépendants autres que leurs propres enfants) que l'élément illettré. D'autre part, l'élément instruit a une plus forte proportion d'hommes vivant éloignés de leurs épouses que l'élément illettré. Qu'il n'en soit pas ainsi des femmes mariées chefs dont les maris sont absents, on peut l'expliquer par la probabilité que des maris absents ne le sont que temporairement et qu'ils soutiennent encore leur famille; il est difficile de se l'imaginer dans le cas où l'épouse est absente. Chez les personnes instruites la proportion est plus grande que chez les illettrés, ce qui n'est pas difficile à comprendre.

En considérant tous les chiffres précédents, il semble manifeste que les classes instruites et illettrées font voir une distinction marquée dans la condition maritale.

Grandeur des familles.—L'analyse de la grandeur de la famille vient en deuxième lieu dans la comparaison des éléments instruits et illettrés. Naturellement, elle peut avoir deux aspects opposés. Dans le cas de la famille nombreuse le chef assume une responsabilité plus grande; d'autre part, la famille nombreuse peut être imposée au chef ou il peut l'assumer par ignorance et la responsabilité peut dépasser ses forces. Autre point de vue possible, la famille d'une classe peut vouloir demeurer à la maison plus longtemps que celle de l'autre classe. Comme précédemment, les personnes instruites et illettrées sont classées par la condition maritale des chefs.

XXVIII.—PERSONNES VIVANT DANS DES FAMILLES, FAMILLES SANS DÉPENDANTS ET GRANDEUR MOYENNE DE LA FAMILLE ET DE LA FAMILLE AYANT DES DÉPENDANTS, CANADA, 1931

État conjugal et degré d'instruction du chef	Personnes vivant dans des familles				Familles sans dépendants
	Nombre	Nombre par famille	Nombre par famille ayant des dépendants	Nombre par famille, retranchant un chef où il y en a deux	
TOTAL	9,346,195	3·86	[1]	3·10	[1]
Deux chefs mariés—					
Les deux lettrés	7,538,610	4·34	[1]	3·34	[1]
Femme illettrée	161,562	5·05	[1]	4·05	[1]
Mari illettré	260,650	5·25	[1]	4·25	[1]
Les deux illettrés	179,079	4·59	[1]	3·59	[1]
Un chef marié—					
Homme lettré	87,980	1·77	3·13	1·77	31,528
Homme illettré	6,785	1·67	3·27	1·67	2,869
Femme lettrée	138,320	2·90	3·22	2·90	6,917
Femme illettrée	6,203	3·24	3·73	3·24	348
Chef veuf—					
Homme lettré	218,734	2·59	3·44	2·59	29,290
Homme illettré	21,480	2·61	3·58	2·61	3,103
Femme lettrée	488,636	2·68	3·24	2·68	45,540
Femme illettrée	29,989	2·75	3·40	2·75	2,940
Chef divorcé—					
Homme lettré	3,136	1·64	2·72	1·64	1,183
Homme illettré	87	1·61	2·74	1·61	35
Femme lettrée	5,231	2·47	2·89	2·47	472
Femme illettrée	187	2·83	3·20	2·83	11
Chef célibataire—					
Homme lettré	144,572	1·17	2·33	1·17	108,037
Homme lettré	5,558	1·17	2·40	1·17	4,173
Femme lettrée	48,636	1·21	2·26	1·21	33,509
Femme illettrée	660	1·38	2·37	1·38	247

[1]Chiffres non disponibles.

Plus on examine cet état de choses, plus il est difficile d'écarter les aspects inconséquents ou trompeurs. Lorsque nous abordons la grandeur de famille, nous avons dans la plupart des cas une famille plus nombreuse dans la classe des illettrés que des lettrés. Celles de l'homme marié dont la femme est partie et de l'homme divorcé font exception. En se servant de la grandeur de la famille comme critère, toutefois, on doit se rappeler que la grandeur de la famille ayant deux chefs mariés est plus considérable parce qu'elle a deux chefs tandis que les autres n'en ont qu'un. Par conséquent, pour certaine fins de comparaison (*i.e.*, qui n'ont aucun rapport avec l'aspect responsabilité), l'un des chefs des quatre premières classes devrait être retranché, laissant 3·34, 4·05, 4·25 et 3·59 personnes par famille respectivement pour les quatre cas de deux chefs mariés. D'après cette base, les familles les plus nombreuses sont celles de deux chefs mariés, le mari étant illettré, et la moins nombreuse, celle du chef célibataire masculin. L'ordre est le suivant pour la grandeur des familles:—

XXIX.—GRANDEUR MOYENNE DE LA FAMILLE, SELON L'ÉTAT CONJUGAL ET LE DEGRÉ D'INSTRUCTION DES CHEFS, CANADA, 1931

État conjugal et degré d'instruction des chefs	Grandeur moyenne de la famille	État conjugal et degré d'instruction des chefs	Grandeur moyenne de la famille
Deux chefs mariés[1]—			
1. Mari illettré	4·25	11. Chef masculin veuf, lettré	2·59
2. Femme illettrée	4·05	12. Chef féminin divorcé, lettré	2·47
3. Les deux illettrés	3·59	13. Un chef masculin marié, lettré	1·77
4. Les deux lettrés	3·34	14. Un chef masculin marié, illettré	1·67
5. Un chef féminin marié, illettré	3·24	15. Chef masculin divorcé, lettré	1·64
6. Un chef féminin marié, lettré	2·90	16. Chef masculin divorcé, illettré	1·61
7. Chef féminin divorcé, illettré	2·83	17. Chef féminin célibataire, illettré	1·38
8. Chef féminin veuf, illettré	2·75	18. Chef féminin célibataire, lettré	1·21
9. Chef féminin veuf, lettré	2·68	19. Chef masculin célibataire, lettré	1·17
10. Chef masculin veuf, lettré	2·61	20. Chef masculin célibataire, illettré	1·17

[1]Un chef retranché.

Dans cet ordre, on peut remarquer que dans les dix premières familles, *i.e.* les dix plus nombreuses, il ne se présente que trois cas où les chefs sont lettrés, tandis qu'il y en a sept où ils sont illettrés; dans la deuxième dizaine, *i.e.* les dix familles moins nombreuses, on trouve six

cas où les chefs sont lettrés et quatre seulement où ils sont illettrés. Il est clair que les familles plus nombreuses accompagnent l'analphabétisme, même si nous admettons que l'âge est pour quelque chose dans la position occupée par les veufs dans l'ordre donné. Les veufs, lettrés et illettrés, apparaissent au rang plus élevé en raison de l'âge, mais ceci n'est pas une raison pour que le veuf illettré ait une famille plus nombreuse que le veuf lettré. De même, la position de l'homme célibataire illettré est ambiguë. Elle peut être considérée comme une preuve que la personne illettrée est moins en état d'assumer la responsabilité de dépendants, ou comme preuve d'autre chose. Il n'y a pas de doute que la position des chefs divorcés ou célibataires est due à l'âge, *i.e.* ils sont plus jeunes que les autres. De même, la position de la femme divorcée illettrée comparativement à celle de la femme divorcée lettrée ressort dans cet ordre, tandis qu'elle n'aurait pas été perceptible si une telle disposition n'avait pas été faite. Les nombres compris dans le cas des personnes divorcées sont, naturellement, très petits; par conséquent, il ne faudrait pas trop appuyer sur les faits qui s'y rapportent.

Degré d'instruction des enfants de familles instruites et illettrées.—Ici, le degré d'instruction veut dire que l'individu sait ou ne sait pas lire. Il y a aussi des chiffres sur la fréquentation scolaire qui seront analysés plus tard, cette fréquentation ne référant qu'aux enfants de 7 à 14 ans. Pour le moment, l'attention se portera sur le degré d'instruction des propres enfants de 7 à 14 ans et de 15 ans et plus. Encore une fois, les chiffres seront donnés par état conjugal, étant donné que ceci semble avoir beaucoup à faire avec la condition des enfants.

Le tableau 21, Partie II, montre les différences les plus frappantes entre les chefs lettrés et illettrés que nous ayons rencontrées jusqu'ici. Dans le cas des familles ayant deux chefs mariés, on voit que non seulement les enfants de parents illettrés sont plus illettrés que les enfants de parents lettrés, mais aussi l'analphabétisme des enfants semble proportionné au degré d'instruction des parents. Ainsi lorsque le père et la mère sont illettrés, l'analphabétisme des enfants est plus que deux fois aussi prononcé que lorsqu'un des deux seulement est illettré. Il y a trente-quatre degrés d'analphabétisme chez les propres enfants indiqués dans le tableau ci-haut mentionné, lesquels ont été disposés pour fins de comparaison par ordre ascendant de pourcentages d'illettrés comme suit:—

XXX.—POURCENTAGES D'ENFANTS ILLETTRÉS DISPOSÉS PAR ORDRE DE GRANDEUR, SELON L'ÉTAT CONJUGAL, LE DEGRÉ D'INSTRUCTION ET LE SEXE DU CHEF DE LA FAMILLE ET LE GROUPE D'ÂGE DES ENFANTS, CANADA, 1931

État du chef			Enfants	
Conjugal	Instruction	Sexe	Groupe d'âge	P.c. d'illettrés
1. Divorcé	Lettré	féminin	15+	0·31
2. Les deux mariés	Les deux lettrés		15+	0·43
3. Un marié	Lettré	féminin	15+	0·58
4. Un marié	Lettré	masculin	15+	0·69
5. Divorcé	Lettré	masculin	15+	0·75
6. Veuf	Lettré	féminin	15+	0.82
7. Veuf	Lettré	masculin	15+	0·86
8. Divorcé	Lettré	masculin	7–14	1·32
9. Veuf	Lettré	féminin	7–14	1·62
10. Veuf	Lettré	masculin	7-14	2·08
11. Les deux mariés	Les deux lettrés		7-14	2·10
12. Un marié	Lettré	féminin	7-14	2·23
13. Célibataire	Lettré	féminin	15+	2·25
14. Divorcé	Lettré	féminin	7-14	2·31
15. Un marié	Lettré	masculin	7-14	2·61
16. Les deux mariés	Femme illettrée		15+	6·10
17. Divorcé	Illettré	féminin	15+	6·52
18. Les deux mariés	Mari illettré		15+	6·75
19. Les deux mariés	Femme illettrée		7-14	9·24
20. Les deux mariés	Mari illettré		7-14	9·24
21. Divorcé	Illettré	féminin	7-14	10·42
22. Célibataire	Lettré	féminin	7-14	11·11
23. Un marié	Illettré	féminin	15+	13·28
24. Un marié	Illettré	féminin	7-14	13·63
25. Veuf	Illettré	féminin	7-14	14·54
26. Veuf	Illettré	masculin	7-14	14·69
27. Veuf	Illettré	masculin	15+	15·71
28. Veuf	Illettré	féminin	15+	16·11
29. Un marié	Illettré	masculin	15+	17·97
30. Divorcé	Illettré	masculin	15+	18·75
31. Un marié	Illettré	masculin	7-14	19·16
32. Deux mariés	Les deux illettrés		15+	19·24
33. Deux mariés	Les deux illettrés		7-14	20·41
34. Célibataire	Illettré	féminin	7-14	42·86

Il n'y a qu'un seul cas pire que celui des familles dont le père et la mère sont illettrés, à savoir, celle dont le chef est une femme célibataire illettrée. C'est un fait remarquable aussi que même la femme célibataire lettrée, comme chef, vient en vingt-deuxième place sur la liste, ceci étant le seul cas où les parents lettrés montrent dans leurs enfants une proportion d'analphabétisme aussi grande que les parents illettrés. Le fait que les femmes divorcées font si bonne figure peut ou non être significatif. Il est évident, sans doute, qu'on doit s'attendre à plus d'analphabétisme chez les enfants de 7 à 14 ans que chez les plus âgés, car certains de 7 à 14 ans n'ont pas encore commencé à fréquenter l'école. Ceci rend la position des parents illettrés d'autant plus saisissante, car même les enfants de 15 ans des meilleurs d'entre eux sont plus illettrés que ceux de 7 à 14 ans dont les parents sont instruits (sauf la femme célibataire).

Les statistiques de la famille donnent 73,754 propres enfants illettrés âgés de 7 ans et plus au Canada. De ce nombre, 33,360 sont de parents illettrés quoiqu'il n'y ait que 151,164 familles dont les chefs soient illettrés, contre 2,268,196 familles lettrées. Si les familles illettrées avaient la même proportion d'enfants illettrés que les familles lettrées, elles n'auraient que 2,692 enfants illettrés au lieu de 33,360, de sorte que le reste, 30,668, ou plus de 41 p.c. de l'analphabétisme des enfants peut être attribué à l'analphabétisme des parents plus un certaine proportion résultant de leur état conjugal. Il est à remarquer que les cas de parents lettrés où les deux sont vivants mais un seul est présent révèlent plus d'analphabétisme chez les enfants que là où le père et la mère sont présents et, dans le cas des enfants âgés de 7 à 14 ans, plus que là où le père ou la mère est veuf.

Il n'y a donc pas de doute que l'analphabétisme des parents se reflète dans l'analphabétisme des enfants. Cet état de choses est sujet à des variations suivant que c'est la mère ou le père qui est illettré et suivant les différences dans l'état conjugal. En général, un état conjugal normal, tel que deux chefs mariés ou des chefs veufs, occasionne moins d'analphabétisme qu'un état anormal, tel qu'un chef marié présent et l'autre absent, ou des chefs célibataires.

CERTAINS ASPECTS ÉCONOMIQUES DE L'ANALPHABÉTISME

Tenure.—Parmi les renseignements étranges sur l'analphabétisme inscrits au Recensement de 1931, les tableaux de famille indiquent la tenure des familles lettrées et illettrées d'après l'état conjugal du chef. La composition de la famille et les classes de l'état conjugal sont telles qu'indiquées auparavant. La tenure est classifiée sous les divisions de "propriétaires", "premiers locataires", "sous-locataires" et "locataires n'ayant pas de loyer à payer". C'est tout ce qu'il y a d'inscrit au sujet des conditions de logement, mais ceci donne une certaine idée de ces conditions. Les faits sont comme suit:—

XXXI.—NOMBRE DE FAMILLES DANS CHAQUE CLASSE DE DOMICILE D'APRÈS L'ÉTAT CONJUGAL ET LE DEGRÉ D'INSTRUCTION DU CHEF, CANADA, 1931

État conjugal du chef	Familles ayant									
	des chefs lettrés					des chefs illettrés				
	Total	Propriétaire	Premier locataire	Sous-locataire et locataire exempt de loyer	Non-déclaré	Total	Propriétaire	Premier locataire	Sous-locataire et locataire exempt de loyer	Non-déclaré
TOTAL	2,268,196	1,269,816	795,121	202,473	177	151,164	100,806	36,744	13,588	12
Deux chefs mariés—										
Les deux lettrés	1,736,425	971,870	622,754	141,391	89	–	–	–	–	–
Femme illettrée	–	–	–	–	–	32,010	20,642	8,853	2,511	–
Mari illettré	–	–	–	–	–	49,636	33,449	12,666	3,520	–
Les deux illettrés	–	–	–	–	–	39,034	26,875	8,147	4,001	5
Un seul chef—										
Homme marié	49,590	23,857	20,012	5,682	28	4,067	2,012	1,666	386	1
Femme mariée	47,739	13,820	16,482	17,418	10	1,917	898	533	485	1
Homme veuf	84,369	57,025	18,736	8,598	2	8,243	6,112	1,214	917	–
Femme veuve	182,106	103,937	56,158	21,883	8	10,907	7,055	2,337	1,512	3
Homme divorcé	1,907	1,024	662	220	1	54	39	8	7	–
Femme divorcée	2,118	502	889	726	–	66	26	15	25	–
Homme célibataire	123,733	80,249	38,992	4,381	35	4,751	3,385	1,195	168	2
Femme célibataire	40,209	17,532	20,436	2,174	4	479	313	110	56	–

Et maintenant, en réduisant les différents item en pourcentages du nombre total de familles de chaque catégorie, nous avons:—

XXXII.—CATÉGORIE EXPRIMÉE EN POURCENTAGE DE LA CATÉGORIE MARITALE, SELON LE DEGRÉ D'INSTRUCTION DU CHEF DE LA FAMILLE, CANADA, 1931

État conjugal du chef	Propriétaire		Premier locataire		Sous-locataire et locataire exempt de loyer		Non-déclaré	
	Chef lettré	Chef illettré	Chef lettré	Chef illettré	Chef lettré	Chef illettré	Chef lettré	Chef illettré
	p.c.	p.c.	p.c.	p.c.	p.c.	p.c.	p.c.	p.c.
TOTAL	56·0	66·7	35·1	24·3	8·9	9·0	0·008	0·008
Deux chefs mariés—								
Les deux lettrés	56·0	-	35·9	-	8·1	-	0·005	-
Femme illettrée	-	64·5	-	27·7	-	7·8	-	-
Mari illettré	-	67·5	-	25·5	-	7·1	-	-
Les deux illettrés	-	68·9	-	20·9	-	10·3	-	0·01
Un seul chef—								
Homme marié	48·1	49·5	40·4	41·0	11·5	9·5	0·06	0·02
Femme mariée	28·9	46·8	34·5	27·8	36·5	25·3	0·02	0·05
Homme veuf	67·6	74·1	22·2	14·6	10·2	11·1	0·002	-
Femme veuve	57·1	64·7	30·8	21·4	12·0	13·9	0·004	0·03
Homme divorcé	53·7	72·2	34·7	14·8	11·5	13·0	0·05	-
Femme divorcée	23·7	39·4	42·0	22·7	34·3	37·9	-	-
Homme célibataire	64·9	71·2	31·5	25·2	3·5	3·5	0·03	0·04
Femme célibataire	43·6	65·3	50·8	23·0	5·4	11·7	0·01	-

Il est clair que ces chiffres sur le mode de logement ne donnent qu'une idée de la situation des familles lettrées et illettrées concernant la tenure et qu'il n'existe que quelques différences notables.

Lorsque la tenure est indiquée pour les habitants urbains, telle que dans les tableaux 22 et 23, Partie II, on voit qu'aucune différence réelle n'existe dans la tenure entre les lettrés et les illettrés sauf que les illettrés tendent plus que les lettrés à devenir propriétaires. Ceci est étonnant, étant donné qu'on pourrait s'attendre, d'après les chiffres qui seront donnés bientôt sur les gains, à ce que la tendance soit dans la direction opposée. Toutefois, il semble que la portée de l'analphabétisme sur la tenure, si ell existe, est très obscure.

Emploiement et gain des épouses et des enfants des chefs instruits et illettrés.—Un autre item curieux d'information est le nombre de femmes et d'enfants qui gagnent et leurs gains annuels, dans les familles ayant deux chefs mariés, et le nombre d'enfants qui gagnent et leurs gains totaux dans le cas des familles ayant un seul chef. Cette information est donnée séparément pour les familles lettrées et illettrées. Dans ce cas-ci, une analyse des familles ayant deux chefs mariés sera faite, séparée de celle des autres familles, comme suit:—

XXXIII.—ÉPOUSES ET ENFANTS QUI GAGNENT ET MOYENNE ANNUELLE DE GAIN, ETC., DANS LES FAMILLES AYANT DEUX CHEFS MARIÉS, SELON LE DEGRÉ D'INSTRUCTION DES CHEFS, CANADA, 1931

Item	Deux chefs lettrés	Épouse illettrée	Époux illettré	Les deux illettrés
Nombre d'épouses	1,736,425	32,010	49,636	39,034
Nombre qui gagnent	46,485	729	777	899
Gains par épouse qui gagne	$545·93	$261·21	$289·14	$255·67
Nombre d'enfants	4,004,076	96,573	159,601	99,908
Nombre qui gagnent	473,079	11,132	19,979	13,383
Gains par enfant qui gagne	$551·21	$354·16	$318·99	$302·50
Gains totaux estimatifs des—				
Épouses	$ 19,918,256	$ 190,422	$ 224,662	$ 229,847
Enfants	$260,765,876	$3,942,509	$6,373,101	$4,048,358
Deux	$280,684,132	$4,132,931	$6,597,763	$4,278,205
Gains des épouses et des enfants par personne dans les familles	$37·23	$25·58	$25·31	$23,89
Épouses et enfants qui gagnent par 100 personnes dans les familles	6·8	7·3	8·0	8·0

Dans la mesure où ils s'appliquent, ces chiffres sont très intéressants. Il semble y avoir un rapport direct entre l'analphabétisme des chefs de famille et la proportion d'épouses et d'enfants qui gagnent. Dans tous les cas, leur contribution au budget familial est minime mais, tout de même, ils retirent des gages. On doit se rappeler, toutefois, que les gains par personne dans les familles mentionnées sont distribués parmi toutes les personnes dans les familles, au lieu d'être distribués seulement parmi les familles qui ont des femmes et des enfants qui gagnent. Le montant, donc, doit être comparé aux gains de tous les employés à gages par personne dans la population. En 1931, les gains totaux annuels estimatifs des employés à gages du Canada étaient de $2,178,534,849 ou $210 par tête.

Vu que la plupart des employés à gages sont dans les centres urbains, une analyse plus juste des gains des épouses et des enfants sera donnée par les chiffres des familles urbaines que par ceux des familles rurales et urbaines comme il a été fait plus haut. L'état suivant indique les chiffres des familles urbaines exactement de la même manière que pour toutes les familles dans l'état précédent.

XXXIV.—ÉPOUSES ET ENFANTS QUI GAGNENT ET GAINS ANNUELS MOYENS, ETC., DANS LES FAMILLES URBAINES AYANT DEUX CHEFS MARIÉS, SELON LE DEGRÉ D'INSTRUCTION DES CHEFS, CANADA, 1931

Item	Total[1]	Deux chefs lettrés	Femme illettrée	Mari illettré	Les deux illettrés
Nombre d'épouses	1,033,439	992,734	12,809	16,811	11,085
Nombre qui gagnent	30,740	29,098	516	529	597
Gains par femme qui gagne	$561.65	$575.54	$321.69	$311.74	$313.65
Nombre d'enfants	2,164,135	2,056,131	34,010	48,399	25,595
Nombre qui gagnent	371,510	347,725	7,072	10,743	5.970
Gains par enfant qui gagne	$576.73	$590.82	$396.09	$360.21	$359.20
Gains totaux estimatifs des—					
Épouses	$ 17,165,214	$ 16,747,063	$ 165,992	$ 164,910	$ 197,249
Enfants	$214,269,267	$205,442,885	$2,801,148	$3.870.810	$2,144,424
Deux	$231,524,481	$222,189,948	$2,967,140	$4,035,729	$2.331,673
Gains des épouses et des enfants par personne dans les familles	$54.19	$54.53	$49.53	$48.91	$48.62
Épouses et enfants qui gagnent par 100 personnes dans les familles	9·4	9·2	12·7	13·7	13·7

[1] Si les gains dans cette colonne avaient été estimés d'après les chiffres totaux pour toutes les familles urbaines ayant deux chefs mariés, au lieu d'être la somme des quatre groupes estimés, il y aurait eu de légères différences, *e.g.*,

Enfants {Total, $214,242,387·00; Moyenne, 576·68. Épouses {Total, $17,358,878·00; Moyenne, 564·70. Moyenne des deux par personne dans les familles, $54·30.

Lorsque seules les familles urbaines sont considérées, les positions relatives des lettrés et des illettrés ne sont pas changées matériellement, quoique les gains par personne dans les familles soient plus élevés. On voit clairement ici que les familles illettrées ont de plus grandes proportions d'épouses et d'enfants qui gagnent mais que leurs gains par personne qui gagne sont considérablement plus petits et aussi que leurs gains totaux contribuent moins par personne dans la population familiale. Ceci place les familles illettrées sur une échelle économique plus basse que les familles lettrées.

Les mêmes faits, mais cette fois pour les familles urbaines et les enfants seulement, seront indiqués pour les familles dont les chefs sont dans d'autres états conjugaux.

XXXV.—NOMBRE D'ENFANTS, NOMBRE D'ENFANTS QUI GAGNENT ET TOTAL ET MOYENNE DU GAIN DANS LES FAMILLES URBAINES AYANT UN SEUL CHEF, SELON L'ÉTAT CONJUGAL ET LE DEGRÉ D'INSTRUCTION DU CHEF, CANADA, 1931

État conjugal du chef	Enfants			Gains		
	Total	Qui gagnent		Total estimatif	Par enfant qui gagne	Par person dans les familles
		Total	Par 100 personnes dans les familles			
				$	$	$
TOTAL[2]	348,490[1]	151,126	22·62	107,768,381	713.10	161.30
Homme marié—						
Lettré	20,193	6,093	13·0	3,853,030	632.27	81,97
Illettré	838	296	11·5	119,641	404.53	46.43
Femme mariée—						
Lettrée	55,548	16,293	18·6	10,274,692	630.62	117.44
Illettrée	1,658	606	24·1	246,557	406·86	98.07
Homme veuf—						
Lettré	60,903	21,857	20·9	14,992,809	685.95	143.69
Illettré	3,225	1,273	23·4	532,751	418.50	97.90
Femme veuve—						
Lettrée	192,899	100,098	31·3	75,405,825	753.32	235.43
Illettrée	7,003	3,820	34·1	1,852,471	484·94	165·18
Homme divorcé—						
Lettré	600	123	8·2	60,996	495.90	40.75
Illettré	11	2	8·0	580	290.00	23.20
Femme divorcée—						
Lettrée	2,205	611	15·7	403,981	661.18	104.07
Illettrée	61	17	18·1	7,110	418.24	75.64
Homme célibataire—						
Lettré	1,179	5	–	2,650	530.00	0.06
Illettré	23	–	–	–	–	–
Femme célibataire—						
Lettrée	2,117	31	0·48	15,118	487.67	0.40
Illettrée	27	1	0·44	70	70.0	0.31

[1]Comprend les enfants en tutelle, non compris dans les "enfants qui gagnent" sauf lorsqu'ils sont adoptés.
[2]Si les gains dans cette ligne avaient été estimés d'après les chiffres totaux pour toutes les familles urbaines ayant un seul chef, plutôt que d'être la somme des différents groupes estimatifs, il y aurait eu de légères différences, *e.g.*, gains totaux, $107,642,516; par enfant qui gagne, $712.27; par personne dans les familles, $161.11.

XXXVI.—RÉSUMÉ DES ÉPOUSES ET DES ENFANTS QUI GAGNENT DANS LES FAMILLES URBAINES, CANADA, 1931

Item	Nombre
Personnes qui gagnent	4,933,061
Épouses qui gagnent[1]	30,740
Enfants qui gagnent[2]	552,636
Gains totaux estimatifs des—	
Epouses	$ 17,265,214
Enfants	$322,010,214
Deux	$339,275,982
Gains des épouses et des enfants par personne	$69

[1]Dans les familles ayant deux chefs mariés.
[2]Dans toutes les familles mais sauf les enfants en tutelle.

Comme il fallait s'y attendre, les familles ayant un chef marié ont de plus grandes proportions d'enfants qui gagnent et leurs gains par personne dans les familles sont considérablement plus élevés que dans les familles ayant deux chefs mariés. Ceci est dû en partie à l'âge plus avancé de ces enfants. En même temps, dans tous les cas les enfants des familles illettrées montrent des gains plus bas par enfant qui gagne et dans presque tous les cas ils ont de plus grandes proportions qui travaillent par personne dans la famille. Il ne semble pas y avoir de doute qu'il y a une différence dans l'état économique entre les familles lettrées et illettrées.

Analphabétisme et état occupationnel.— Antérieurement, le mesurage de l'état économique ne portait que sur les épouses et les enfants. Malheureusement, les gains des chefs de familles lettrées et illettrées n'ont pas été mis en tableaux. Des renseignements sur les gains et l'occupation des chefs ont été mis en tableaux mais cette information ne se rapporte qu'indirectement à l'analphabétisme. Elle indique le nombre de personnes illettrées dans chaque occupation, les gains dans cette occupation étant indiqués en même temps. De ceci, nous pouvons donner un état parallèle du pourcentage d'illettrés et les gains moyens dans chaque classe d'occupations. Ceci n'est probablement pas aussi bon que d'indiquer l'occupation et les gains des illettrés eux-mêmes, vu que, sans doute, même dans la classe d'occupations les gains des illettrés diffèrent de ceux des lettrés. De plus, l'information ne se rapporte qu'aux familles ayant deux chefs mariés. Toutefois, l'information disponible révèle beaucoup de choses. On se propose ici de mesurer la preuve d'après la corrélation entre les gains moyens de la classe d'occupations et le degré d'analphabétisme (tel qu'indiqué par le pourcentage d'illettrés) de la classe. Le tableau 24, Partie II, indiquera la classe d'occupations actuelle par rapport aux gains. L'état XXXVII et une analyse additionnelle montreront les catégories d'occupations désignées ou différenciées non par le nom mais par l'échelle des gains moyens. Pour l'agrégat des neuf provinces, il utilise les chiffres des familles ayant deux chefs mariés et dans presque tous les cas exclut des groupes les occupations de gérance dont les gains sont susceptibles d'augmenter ceux de la catégorie de façon à donner des résultats trompeurs.

XXXVII.—CINQUANTE GROUPES D'OCCUPATIONS CHOISIS PARMI LES NEUF PROVINCES COMME AYANT CINQUANTE ILLETTRÉS OU PLUS ENGAGÉS DANS L'OCCUPATION, SELON LA MOYENNE ANNUELLE DE GAIN ET POURCENTAGES D'ILLETTRÉS DISPOSÉS EN ORDRE DÉCROISSANT DE MOYENNE DE GAIN, CANADA, 1931

Nombre	Gains moyens	P.c. d'illettrés	P.c. moyen d'illettrés	Nombre	Gains moyens	P.c. d'illettrés	P.c. moyen d'illettrés
	$				$		
1	1,846	0·53		26	844	12·04	
2	1,618	1·78		27	832	2·51	
3	1,495	0·89		28	818	2·97	
4	1,438	1·18		29	728	6·46	
5	1,419	1·37		30	719	14·71	5·45
6	1,382	0·91					
7	1,372	0·97		31	670	4·47	
8	1,364	1·05		32	654	10·09	
9	1,361	0·57		33	640	11·34	
10	1,314	2·62	1·19	34	624	6·98	
				35	603	15·25	
11	1,300	1·13		36	598	5·53	
12	1,288	2·93		37	558	4·79	
13	1,269	4·18		38	543	13·14	
14	1,267	2·62		39	532	9·38	
15	1,267	6·31		40	501	6·66	8·76
16	1,245	1·04					
17	1,193	3·27		41	499	8·00	
18	1,186	1·99		42	493	9·09	
19	1,072	1·76		43	489	10·27	
20	1·000	1·22	2·65	44	484	13·68	
				45	482	10·48	
21	989	1·07		46	480	15·27	
22	986	4·04		47	460	5·64	
23	977	2·85		48	457	14·19	
24	945	2·05		49	353	7·50	
25	893	5·83		50	346	5·54	9·97

Le tableau 24 tient compte de 36,146 chefs de famille illettrés (le chef économique seul étant considéré dans ce cas, *i.e.*, l'épouse ici n'est pas comptée comme un chef). Les groupes d'occupations sont disposés par ordre ascendant de pourcentage d'illettrés de façon à ce que les classes les plus illettrées soient au bas du tableau et les moins illettrées au haut. Maintenant, en examinant la dernière colonne qui montre les gains annuels moyens de la classe, il est clair qu'une tendance définitive à la baisse dans les gains accompagne une augmentation dans l'analphabétisme. Les classes d'occupations minières, journalières, d'abatage et de pêche, de chasse et de piégeage accusent le plus d'analphabétisme et aussi les gains les plus minimes; l'impression, l'entreposage, les occupations diverses, la finance et le transport accusent le moins d'analpha-

bétisme et aussi, en général, les gains les plus élevés. Le groupe du transport par chemin de fer accuse des gains qui ne semblent pas proportionnés à sa position sur l'échelle de l'analphabétisme mais, de façon évidente, ce groupe montre beaucoup moins d'analphabétisme que la moyenne, n'ayant que 1·67 p.c. d'illettrés contre 4·75 p.c. dans l'agrégat des travailleurs. Toutefois, il faut s'attendre à des cas exceptionnels dans toute évaluation de ce genre. Une corrélation inverse évidente existe entre les gains et le pourcentage d'illettrés. Il y a trente-six groupes d'inscrits par ordre ascendant d'analphabétisme. Dans les dix-huit premiers, un seul cas se présente dont les gains se chiffrent à moins de $1,000, à savoir, la fabrication des produits de caoutchouc; dans les dix-huit derniers, on ne trouve que six cas où les grains dépassent $10,000, à savoir, les textiles, le transport par eau, les métalloïdes, les liqueurs et breuvages, la buanderie et les produits de la pulpe et du papier. Dans les huit groupes ayant moins d'un p.c. d'illettrés, il y avait 55,359 chefs dont 148 seulement étaient illettrés et la moyenne des gains était de $1,484; dans les trois groupes ayant moins de 10 p.c. d'illettrés, 22,644 illettrés sur 207,849 chefs, la moyenne des gains était de moins de $594. C'est un fait remarquable qu'alors qu'il y avait trois fois et trois quarts autant de chefs dans le deuxième groupe que dans le premier, les gains totaux du deuxième groupe n'égalaient qu'une fois et demie ceux du premier.

Dans l'état XXXVII, la classe d'occupation est désignée par les gains annuels moyens et ceci est indiqué en corrélation avec le pourcentage d'illettrés de la classe. Pour plus de précision, seules les classes ayant, sur l'agrégat, au moins 50 personnes illettrées ont été prises. De cette façon, nous évitons les erreurs comme peut en produire l'emploi des petits nombres et des groupes d'inégales grandeurs; suivant le meilleur usage, les cas extrêmes ont aussi été omis. En tout, cinquante classes ont été trouvées, un nombre assez grand pour donner des résultats fiables lorsque la corrélation est déterminée. Le coefficient (pearsonien) de la corrélation entre les classes de gains et le pourcentage d'illettrés est $-\cdot 75$. Ceci signifie habituellement que 56·25 p.c. (le carré de $-\cdot 75$) de l'un est associé de quelque façon avec l'autre. On doit prendre le plus grand soin en interprétant cette relation. Sur ce sujet en particulier, il importe de dire de façon expressive que cette association ne signifie pas nécessairement que les gains peu élevés sont causés par l'analphabétisme, *i.e.* que le simple fait de ne pas savoir lire réduit énormément les moyens de gagner, quoique dans une certaine mesure c'est probablement ce qui se produit. Ici la corrélation veut simplement dire que la classe d'occupation qui a le plus haut pourcentage d'illettrés est la classe qui aura probablement les gains les plus bas. Ceci non pas probablement parce qu'ils sont illettrés mais parce que leur analphabétisme et leurs moyens réduits de gagner viennent d'une cause commune. Déjà nous avons vu que les classes illettrées sont décidément au-dessous de la moyenne sous d'autres aspects—état conjugal, degré d'instruction des enfants, légitimité, etc. Ce qui est responsable de ce désavantage sous ces aspects les place aussi au-dessous de la moyenne par rapport aux gains—non pas le fait de ne pas savoir lire qui n'est qu'une simple concomitance de leurs autres attributs.

Après cet avertissement, on peut dire maintenant que pour chaque augmentation d'un pour cent dans l'analphabétisme de la classe d'occupation, on s'attend à une baisse de $64.20 dans les gains annuels. En d'autres termes, on s'attend à ce que la classe dont 5 p.c. sont illettrés accusent des gains annuels de $321 de moins que la classe qui n'a pas d'analphabétisme. Ceci ne diffère pas beaucoup de ce qui nous a déjà été révélé par les gains des enfants de familles illettrées comparativement à ceux des familles lettrées. Les gains moyens, par enfant qui travaille, des enfants (urbains) dont le père et la mère sont instruits, se chiffrent à $591; ceux des enfants dont le père et la mère sont illettrés, à $359. Dans le premier cas, 0·43 p.c. des enfants (15 ans et plus) sont illettrés; dans le dernier, 19·25 p.c. Ceci, de plus, vient d'information directe et ne peut être nié. L'information sur le rapport entre les gains et l'analphabétisme des chefs de famille par classe d'occupation a été calculée, au lieu d'avoir été recueillie directement, et les deux révèlent à peu près le même état de choses.

Ce qui précède signale, d'une façon plus définitive que tout ce qui a été discuté jusqu'ici, le fait que l'analphabétisme est profondément significatif comme marque distinctive d'une classe sociale. L'analphabétisme est un phénomène social important, non parce qu'un groupe de personnes ne savent pas lire mais parce que l'analphabétisme a des concomitances anti-sociales.

L'analphabétisme et les cas d'internement.—Le recensement donne, pour les différents états conjugaux et degrés d'instruction des chefs de famille, le nombre de familles vivant dans des institutions. Le nombre de ces familles, toutefois, est très petit, à savoir, 623 en tout, et le genre particulier de l'institution n'est pas mentionné. Le Recensement des Institutions montre le nombre d'individus (non de familles) vivant dans les institutions pour les maladies mentales, les institutions de bienfaisance et les pénitenciers, ainsi que leur degré d'instruction. Ceux-ci seront maintenant étudiés.

Institutions pour les maladies mentales.—Le 1er juin, 1931, 31,172 — 17,021 hommes et 14,151 femmes—faibles d'esprit ou aliénés étaient rapportés comme étant dans des institutions pour les maladies mentales. Le nombre de ceux-ci qui étaient âgés de plus de 10 ans est donné par groupes quinquennaux d'âge. Les âges dans tous les cas se rapportent à l'âge d'admission, non à l'âge actuel. Le degré d'instruction de la personne en question est mesuré par la capacité de lire et d'écrire, au lieu de la capacité de lire seulement comme dans l'analyse antérieure. Le pourcentage d'analphabétisme des cas de maladie mentale par âge d'admission est comme suit:—

XXXVIII.—POURCENTAGES D'ILLETTRÉS CHEZ LES INTERNÉS DES INSTITUTIONS POUR MALADIES MENTALES, D'APRÈS L'ÂGE D'ADMISSION ET LE SEXE, CANADA, 1931

Âge d'admission	P.c. d'illettrés dans les institutions pour maladies mentales		
	Les deux sexes	Hommes	Femmes
TOTAL	17·04	17·55	16·42
10–14	52·09	52·16	52·02
15–19	33·40	32·16	34·87
20–24	19·53	19·14	20·10
25–29	14·68	14·43	15·00
30–34	12·96	13·50	12·33
35–39	12·55	13·52	11·35
40–44	12·46	13·80	10·94
45–49	11·92	13·17	10·58
50–54	11·45	13·94	8·98
55–59	11·09	11·03	11·17
60–64	12·37	13·39	11·14
65–69	12·34	13·39	11·11
70 et plus	17·27	17·86	16·70
Non déclarés	25·27	24·81	25·71

Ces chiffres perdent la plus grande partie de leur valeur du fait que ce sont des âges à l'admission plutôt que des âges du présent. Ainsi l'un des aspects les plus frappants, à savoir, la situation aux âges de 10 à 14 et de 15 à 19 ans comparativement aux âges plus avancés, est ambigu étant donné que nous ne savons pas quand ces personnes ont été admises et quel âge elles ont maintenant. Une explication évidente du fait que les plus jeunes sont plus illettrés est que les cas de maladie mentale comprennent les aliénés de même que les faibles d'esprit. Il est douteux que l'aliénation mentale ou l'aliénation potentielle milite contre l'instruction. L'élément plus jeune des cas de maladie mentale ne comprendrait qu'une petite proportion d'aliénés, tandis qu'en vieillissant les aliénés constitueraient des proportions de plus en plus grandes.

Les admissions durant l'année forment environ le quart du nombre d'internés. La durée moyenne d'internement est d'environ 7·5 années.

A mesure que l'âge avance, il y a une progression passablement constante dans l'internement de personnes lettrées parmi les cas de maladie mentale, ce qui est dû en grande partie à la proportion croissante d'aliénés. L'état suivant illustre ce point.

XXXIX.—POURCENTAGE D'INTERNÉS DANS LES INSTITUTIONS MENTALES QUI SONT ALIÉNÉS OU FAIBLES D'ESPRIT ET POURCENTAGE D'ILLETTRÉS CHEZ LES ALIÉNÉS OU LES FAIBLES D'ESPRIT, D'APRÈS L'ÂGE À L'ADMISSION ET LE SEXE, CANADA, 1er JUIN, 1931

Âge à l'admission	P.c. d'illettrés chez les internés aliénés			P.c. d'aliénés sur le total d'internés			P.c. d'illettrés chez les internés faibles d'esprit			P.c. des faibles d'esprit sur le total des internés		
	Les deux sexes	Hommes	Femmes	Les deux sexes	Hommes	Femmes	Les deux sexes	Hommes	Femmes	Les deux sexes	Hommes	Femmes
TOTAL	9·75	10·78	8·49	77·24	78·49	75·61	41·62	42·27	40·95	22·76	21·41	24·39
10-14	23·33	21·43	26·00	8·37	9·09	7·56	54·72	55·25	54·12	91·63	90·91	92·44
15-19	15·65	14·06	18·00	37·17	40·64	33·04	43·95	44·67	43·19	62·83	59·36	66·96
20-24	10·94	11·01	10·83	72·31	74·93	68·42	42·02	43·42	40·36	27·69	25·07	31·58
25-29	9·07	9·81	8·03	80·06	82·32	77·05	36·90	35·62	38·22	19·94	17·68	22·95
30-34	8·47	9·96	6·58	84·79	87·74	81·32	38·01	38·91	37·31	15·21	12·26	18·68
35-39	9·40	10·87	7·51	85·90	87·71	83·65	31·68	32·24	31·15	14·10	12·29	16·35
40-44	9·19	10·92	7·18	86·82	87·60	85·93	33·82	33·99	33·66	13·18	12·40	14·07
45-49	9·09	10·66	7·38	86·67	87·36	85·93	30·28	30·43	30·12	13·33	12·64	14·07
50-54	8·48	11·00	6·05	87·43	86·14	88·72	32·10	32·09	32·11	12·57	13·86	11·28
55-59	7·69	6·54	8·98	88·62	87·87	89·50	37·32	43·21	29·51	11·28	12·13	10·50
60-64	10·29	10·56	9·97	91·31	89·97	94·01	34·21	36·54	29·17	8·69	10·93	5·99
65-69	10·42	11·29	9·40	92·37	92·33	92·41	35·42	38·46	31·82	7·63	7·67	7·59
70 et plus	15·20	16·11	14·35	91·45	90·64	92·22	39·02	34·88	43·59	8·55	9·36	7·78
Non déclarés	13·00	15·53	10·31	72·76	76·71	68·75	58·90	56·67	50·47	27·24	23·29	31·25

Dans le cas des personnes vieilles au temps de leur admission le pourcentage d'illettrés n'est pas beaucoup plus élevé que celui qu'on obtient maintenant dans la population en général, car 14·12 p.c. des personnes âgées de 70 ans et plus sont illettrées. Il serait peut-être intéressant d'indiquer quelles formes particulières de désordre mental montre le plus d'analphabétisme, comme suit:—

XL.—POURCENTAGES D'ILLETTRÉS CHEZ LES INTERNÉS DANS LES INSTITUTIONS POUR MALADIES MENTALES, SELON LA FORME DE PSYCHOSE, CANADA, 1er JUIN, 1931

Pychose	P.c. d'illettrés dans les institutions pour maladies mentales		
	Les deux sexes	Hommes	Femmes
TOTAL	17·04	17·55	16·42
Traumatiques	6·06	5·08	14·29
Séniles	14·82	14·99	14·67
Artério-sclérose cérébrale	13·15	14·58	10·14
Paralysie générale	5·53	5·29	6·67
Syphilis cérébrale	7·87	8·26	5·56
Chorée de Huntington	24·24	28·57	21·05
Autres maladies cérébrales ou nerveuses	9·62	7·41	13·70
Alcooliques	7·27	7·98	3·92
Attribuables aux drogues et autres toxines exogènes	14·29	10·53	17·39
Pellagre	25·00	-	33·33
Autres maladies somatiques	10·91	12·35	9·91
Maniaques dépressifs	8·79	10·19	7·52
Mélancolie d'involution	5·43	5·88	5·20
Démence précoce	9·14	10·58	7·31
Paranoïa et états paranoïaques	9·33	10·61	7·89
Epileptiques	13·82	13·53	14·29
Psychonévrose et névrose	7·46	6·31	8·89
Psychopathes constitutionnels	7·44	6·50	8·70
Faibles d'esprit (arriérés mentaux) (sans psychose)	41·62	42·27	40·95
Non diagnostiquées	22·85	29·37	17·02

L'ordre de l'analphabétisme par genre de maladie mentale semble être comme suit:—

XLI.—POURCENTAGES D'ILLETTRÉS CHEZ LES INTERNÉS DES INSTITUTIONS POUR MALADIES MENTALES, SELON LA FORME DE PSYCHOSE, ET POURCENTAGE COMME MULTIPLES DE CELUI DE LA POPULATION EN GÉNÉRAL, CANADA, 1931

Psychose	P.c. d'illettrés	P.c. d'illettrés comme multiple de celui de la population en général[2] (4·26)
1. Faibles d'esprit	41·62	9·8
2. Chorée de Huntington	24·24	5·7
3. Sénile	[1]14·82	3·5
4. Attribuable aux drogues et autres toxines exogènes	14·29	3·4
5. Epileptique	13·82	3·2
6. Artério-sclérose cérébrale	13·15	3·1
7. Autres maladies somatiques	10·91	2·6
8. Autres maladies cérébrales ou nerveuses	9·62	2·3
9. Paranoïa et états paranoïaques	9·33	2·2
10. Démence précoce	9·14	2·1
11. Maniaques dépressifs	8·79	2·1
12. Syphilis cérébrale	7·87	1·8
13. Psychonévrose et névrose	7·46	1·8
14. Psychopathes constitutionnels	7·44	1·7
15. Alcoolique	7·27	1·7
16. Traumatique	6·06	1·4
17. Paralysie générale	5·53	1·3
18. Mélancolie d'involution	5·43	1·3

[1]Cette position est fausse en raison de l'influence de l'âge. Dans la population en général 14 p.c. des personnes de 70 et plus sont illettrées.
[2]Pourcentage de la population en général incapable de lire et écrire.

Pénitenciers.—Le 1er juin, 1931, les internés dans les pénitenciers canadiens ont été classés comme suit d'après leur analphabétisme ou leur instruction:—

XLII.—DEGRÉ D'INSTRUCTION DES DÉTENUS (TOUS ÂGÉS DE PLUS DE 15 ANS) DES PÉNITENCIERS DU DOMINION, PAR SEXE, CANADA, 1er JUIN, 1931

Degré d'instruction	Détenus dans les pénitenciers					
	Nombre			Pourcentage		
	Des deux sexes	Hommes	Femmes	Des deux sexes	Hommes	Femmes
Total des détenus	3,748	3,704	44	100·00	100·00	100·00
Peuvent lire et écrire	3,476	3,435	41	92·74	92·74	93·18
Peuvent lire seulement	14	14	-	} 6·80	6·80	6·82
Ne peuvent ni lire ni écrire	241	238	3			
Non déclarés	17	17	-	0·45	0·46	-

XLIII.—ANALPHABÉTISME DES DÉTENUS DANS LES PÉNITENCIERS COMPARATIVEMENT À CELUI DE LA POPULATION EN GÉNÉRAL ÂGÉE DE 15 ANS ET PLUS ET ANALPHABÉTISME DES DÉTENUS COMME MULTIPLE DE CELUI DE LA POPULATION, CANADA, 1931

Sexe	P.c., incapables de lire et d'écrire[1]		Analphabétisme des détenus comme multiple de celui de la population en général
	Pénitenciers	Population	
Les deux sexes	6·80	4·72	1·4
Hommes	6·80	5·35	1·3
Femmes	6·82	4·03	1·7

[1]État déclaré seulement.

Ces chiffres révèlent qu'il ne semble pas y avoir grand rapport entre la classe d'analphabétisme et la criminalité.

XLIV.—POURCENTAGES D'ILLETTRÉS CHEZ LES DÉTENUS ADULTES ET JUVÉNILLES DES INSTITUTIONS DE CORRECTION AUTRES QUE LES PÉNITENCIERS, SELON LE SEXE, CANADA, 1er JUIN, 1931

Classe	Détenus	P.c. incapables de lire et d'écrire[1]		
		Les deux sexes	Masculin	Féminin
Adultes	2,390	7·61	7·51	8·17
Juvéniles	2,353	2·63	1·12	6·10

[1]État déclaré seulement.

Ici encore il n'y a pas de différence appréciable entre les détenus des pénitenciers et la population en général. Les adultes accusent les mêmes taux d'analphabétisme que la population en général âgée de 50 à 60 ans tandis que les jeunes délinquants ne sont pas plus illettrés que les personnes de moins de 20 ans dans la population en général. Il est à remarquer, toutefois, que les femmes dans ces institutions montrent une tendance plus forte vers l'analphabétisme que les hommes tandis que c'est le contraire qui se produit dans la population en général. Ceci est particulièrement vrai dans le cas des jeunes délinquantes.

La non incidence de l'analphabétisme et de la criminalité apparente dans ces données est aussi frappante que l'incidence dans les autres parties de cette étude. Une explication fort possible est que les détenus des pénitenciers ne sont pas illettrés parce que quelques-uns d'entre eux apprennent à lire pendant leur détention. Si cela est vrai, il est probable que la véritable incidence de l'analphabétisme et de la criminalité peut être constatée, non dans le cas des personnes après qu'elles sont emprisonnées, mais dans le cas des mêmes personnes dès qu'elles sont envoyées en prison.

Dans le rapport statistique sur les délits criminels les données suivantes sont indiquées pour les personnes trouvées coupables de crimes majeurs en 1931:—

Nombre d'illettrés	464
Cours élémentaires	26,490
Plus haut qu'élémentaire	420
Non déclarés	4,168

Si nous basons les pourcentages seulement sur ceux dont le degré d'instruction est rapporté, nous pouvons les comparer avec le reste de la population comme suit:—

Pourcentage d'illettrés chez les personnes condamnées (probablement toutes âgées de plus de 15 ans)	1·70
Pourcentage d'illettrés dans la population en général (âgées de 15 ans et plus)	4·72
Par 10,000 personnes illettrées âgées de 15 ans et plus dans la population représentée par les condamnations	16
Par 10,000 personnes lettrées dans la population representée par les condamnations	46

Ceci ne peut être expliqué par l'instruction reçue dans les institutions sauf peut-être dans le cas des récidivistes. Ainsi, il semble improbable que le fait d'apprendre à lire après l'admission soit un facteur important.

Une étude des jeunes délinquants montre l'état d'instruction suivant, comparativement à celui des garçons dans les écoles ordinaires:—

XLV.—DEGRÉ SCOLAIRE MOYEN ATTEINT PAR LES JEUNES DÉLINQUANTS ET LES GARÇONS DANS LES ÉCOLES ORDINAIRES, PAR ANNÉE D'ÂGE, CANADA, 1931

Âge	Degré moyen des	
	Jeunes délinquants	Garçons dans les écoles ordinaires
7 ans	1·85	1·65
8 "	2·56	2·32
9 "	3·36	3·23
10 "	4·08	4·28
11 "	4·84	5·13
12 "	5·50	6·04
13 "	6·32	7·03
14 "	7·05	7·96
15 "	7·66	8·72

De ce tableau, on conclut que les jeunes délinquants, peut-être parce qu'ils sont en majeure partie urbains, sont plus avancés aux plus jeunes âges que les garçons ordinaires, mais qu'ils perdent leur avance et tombent en arrière à partir de l'âge de 10 ans.

La non-incidence de l'analphabétisme et de la criminalité est susceptible de différentes interprétations. Parmi celles-ci, aucune personne sérieuse ne devrait inclure la probabilité que les criminels soient plus intelligents que les autres. Le simple fait de savoir lire et écrire n'est pas un grand signe d'intelligence. Le nombre d'illettrés dont on prend soin dans les institutions pour maladies mentales et autres en laisse un plus petit pour les institutions criminelles.

CHAPITRE V

DEGRÉ D'INSTRUCTION ET ÉTAT CONJUGAL

Introduction.—Sans doute, l'aspect le plus important de l'analphabétisme est son rapport avec l'état conjugal et la composition de la famille. Dans le chapitre IV la composition familiale et l'état conjugal ont été étudiés, en tant que réalité sociale, de façon assez complète, mais aucune mention n'a été faite au sujet de la portée de ces choses sur des questions telles que la fécondité relative et autres tendances qui, pour peu qu'elles persistent, pourraient entraîner de très graves conséquences. La principale difficulté à tirer des conclusions sur le sujet du présent chapitre est notre incertitude à savoir si les illettrés doivent être considérés comme une classe sociale ou comme un nombre de délaissés en raison de circonstances accidentelles. Pour se servir d'une figure, les illettrés sont-ils les sommets d'une vieille montagne qui demeurent parce qu'ils sont d'une sorte de pierre qui refuse de céder aux ravages du temps ou sont-ils simplement une montagne qui n'a pas été exposée aux effets du temps et autres procédés? La preuve sur ce point doit toujours demeurer circonstantielle. Il est vrai aussi que, quel que soit le terme de l'alternative que nous acceptions, nous ne parlons que de la *majorité*, non du *tout* car, sans doute, il existe un élément des deux genres. Nous savons qu'il y a des faibles d'esprit auxquels on ne peut pas faire apprendre leurs lettres et nous savons aussi qu'il y a des personnes au Canada qui n'ont aucun accès aux écoles ou probablement même pas aux livres. On tentera dans le chapitre VI, particulièrement sur la carte géographique II, de montrer où l'on pourrait facilement trouver de ces derniers. Encore une fois, il est presque certain que cette dernière classe ne peut être trouvée dans les villes sauf dans le cas des vieilles personnes qui, aux âges scolaires, ont vécu dans des centres illettrés. Si, toutefois, de jeunes personnes de naissance canadienne dans les villes en 1931 étaient illettrées, ce serait pousser le scepticisme trop loin que de douter que cette classe appartienne aux sommets mentionnés. Aucun nombre d'arguments au sujet de questions telles que la ségrégation ou la pauvreté ne peut expliquer le fait que ceux-ci aient résisté à un effort déterminé qui voulait non seulement mettre l'instruction à leur portée mais aussi les forcer à en tirer profit. Maintenant, au sujet des 237,000 illettrés au Canada, nous avons déjà évalué ou indiqué la mesure d'analphabétisme due à des facteurs de race, d'âge, de conditions rurales, de sexe ou autres; cependant, les résultats ne nous révèlent pas de façon définitive quelle part est due à la classe et quelle part est due aux accidents ou aux occasions. A un point de vue, la race peut être une classe; à un autre, elle peut représenter l'occasion ou le manque d'occasion, et de même dans le cas des conditions rurales. Même dans le cas de l'âge, on peut dire que ce n'est pas tout à fait une question de facilités; car pour qu'elle raison une personne serait-elle illettrée parce qu'elle est née il y a cinquante ans si la grande majorité des nées alors étaient instruites?

Lorsque tous ces points sont considérés, il semble imprudent à première vue de poursuivre de quelque façon l'investigation; mais une telle attitude paralyse. Elle s'appliquerait probablement à toute recherche. Il semble que le plus sage à faire soit de continuer l'investigation, se rappelant toujours que la prudence doit diriger la généralisation tout en ne se permettant pas trop de scepticisme. Il est vrai qu'il y a des illettrés qui le sont aujourd'hui par la force des circonstances, mais même dans leur cas il ne s'agit pas seulement de circonstances. Nous savons ceci du fait que la majorité, élevée dans les mêmes circonstances, n'est pas illettrée. Si, dans les parties éloignées n'offrant que des avantages scolaires spasmodiques, la majorité apprend à lire, alors il doit y avoir quelque chose de particulier dans la personne (ou dans son entourage immédiat) qui n'apprend pas. Même ici, les raisons sont suffisantes pour désigner les personnes illettrées sous le nom de classe. Nous savons que même dans certaines familles nombreuses où la majorité apprend à lire, il est possible de trouver quelque personne qui n'apprend pas. Cette personne peut être d'un esprit que le maître ne parvient pas à comprendre; quoi qu'il en soit, elle est *différente*. En d'autres termes, son analphabétisme est *individuel*, non une chose collective. Si un groupe d'individus n'apprend pas à lire en raison de scrupules religieux, alors c'est différent; les scrupules peuvent être ou ne pas être justifiables—là n'est pas le point—ils sont différents. Les raisons de l'analphabétisme peuvent être très, très nombreuses; de fait, il peut y avoir 237,000 différentes raisons ou plus pour le nombre de personnes illettrées au Canada; mais le simple fait

qu'elles ne constituent que 5 p.c. de la population et qu'un degré "d'instruction" peut être acquis par l'enfant moyen dans un an environ, suffit pour permettre de considérer ces personnes comme formant une classe—du moins pour fins d'investigation.

Lorsque nous mettons de côté la question des causes ou *circonstances* conduisant à leur analphabétisme pour considérer leur comportement, alors il nous semble que nous avons raison de les considérer comme une classe, plus particulièrement lorsque ce comportement ne peut être associé avec leur perte de connaissances due à leur manque de contact avec l'instruction. Il est difficile de croire que la familiarité de la personne instruite moyenne avec les lettres soit suffisante pour lui permettre de philosopher sur les actions prudentes et imprudentes, sur la conduite sociale et anti-sociale. Si la personne illettrée est plus disposée que la personne instruite moyenne à assumer des responsabilités pour lesquelles elle n'est que pauvrement préparée; si ses enfants sont plus illettrés parce que même au milieu d'une abondance d'écoles et de lois de fréquentation obligatoire ils ne vont pas à l'école; s'il y a plus d'illégitimité, plus de gains minimes, plus d'épouses et d'enfants qui gagnent et à des salaires plus bas, plus de familles séparées, plus de personnes dans les institutions pour maladies mentales et ainsi de suite qu'il n'en existe parmi les personnes instruites, alors le fait de les considérer comme une classe est certainement justifié par les preuves de comportement.

Lorsqu'on traite du sujet du mariage et de la fécondité, il est particulièrement important que les illettrés soient ou ne soient pas une classe. Une personne qui est rendue infirme ou aveugle ou folle, *par accident*, est pour le mariage un sujet bien différent d'une personne qui est atteinte du daltonisme ou née avec six orteils ou qui est faible d'esprit depuis sa naissance et dont le père ou la mère ou les deux parents étaient aussi atteints de la même tare. La personne illettrée qui n'a jamais eu accès à une école ou à un livre mais qui néanmoins fait un succès de sa vie est bien différente d'une personne illettrée élevée dans une ville ou sur une ferme non loin des écoles —même si c'est son père qui l'a gardée à la maison pour travailler. L'enfant d'un tel père est apte à être différent. Le père peut être forcé de le garder à la maison à certains temps mais pourquoi le garder à la maison tout le temps? Pourquoi *le* garder à la maison? Pourquoi ce père garderait-il son fils à la maison?

Analphabétisme des personnes mariées.—On voit la pertinence de ce préambule dès que nous faisons la déclaration étonnante que l'analphabétisme des personnes mariées et de celles qui ont "déjà été dans l'état conjugal" (tel qu'en 1931) était de 5·18 p.c. comparativement à 2·44 p.c. pour les célibataires—les deux référant aux personnes âgées de 15 ans et plus; *i.e.*, l'analphabétisme des mariés était plus que le double de celui des célibataires. Dans le cas des femmes, l'analphabétisme des mariés était de 4·53; celui des célibataires, 1·51. La première explication qui se présente est qu'il en est ainsi parce que les personnes mariées et veuves étaient plus âgées que les célibataires, mais cette explication peut être rejetée immédiatement devant les preuves fournies par l'état suivant.

XLVI.—POURCENTAGE D'ILLETTRÉS PARMI LA POPULATION ÂGÉE DE 15 ANS ET PLUS, D'APRÈS L'ÉTAT CONJUGAL, CERTAINS GROUPES D'ÂGE ET LE SEXE, AVEC L'ANNÉE DE NAISSANCE, CANADA, 1931

Groupe d'âge	Pourcentage d'illettrés						Date de naissance
	Des deux sexes		Hommes		Femmes		
	Mariés et veufs	Célibataires	Mariés et veufs	Célibataires	Mariés et veufs	Célibataires	
15 et plus[2]	5·18	2·44	5·83	3·15	4·53	1·51	Avant 1917
15-20	3·51	1·49	4·36	1·90	3·41	1·06	1910-1916
21-34	3·20	2·38	3·47	3·03	2·98	1·34	1896-1910
35-64	4·91	4·41	5·43	5·66	4·34	2·51	1866-1896
65 et plus	11·28	8·14	12·63	9·97	9·86	6·31	Avant 1866

[1]Comprend les "âges non déclarés."

On remarquera que la différence entre les personnes mariées et les célibataires est la plus grande aux âges les moins avancés et plus grande chez les femmes que chez les hommes, *i.e.* la plus grande où c'est le plus important. Les personnes mariées âgées de 15 à 20 ans ont dû se

marier récemment—la plupart au cours de l'année qui a précédé la date du recensement. Donc, les tendances récentes des illettrés à se marier en plus grand nombre que les personnes instruites étaient plus fortes que les tendances qui les ont précédées. Dans le cas de ceux nés entre la Confédération et le commencement du siècle, la différence est en faveur des mariés. Depuis le début du siècle, il y a eu une tendance croissante des personnes mariées à être plus illettrées.

Une autre supposition qui se présente est que le phénomène est régional, *i.e.* qu'il est limité à quelques régions. Le tableau 26, Partie II, montre que dans la mesure (et la mesure est petite) qu'il est régional, ce n'est pas dans le sens d'être limité à quelques régions. (Les exceptions sont en italiques.)

Ainsi dans tous les cas (vingt-neuf régions différentes) excepté Saint John et Regina, les personnes âgées de 15 à 20 ans montrent beaucoup plus d'analphabétisme chez les personnes mariées que chez les célibataires; dans le cas des personnes âgées de 21 à 34 ans quatre places seulement, l'Ile-du-Prince-Edouard, la Nouvelle-Écosse, Calgary et Verdun ont montré plus d'analphabétisme chez les célibataires. Ceci est en contradiction avec les deux autres groupes d'âge. Les personnes âgées de 35 à 64 ans montrent plus d'analphabétisme chez les célibataires dans onze cas et celles de 65 et plus, dans huit cas. On peut donc dire de façon définitive que la tendance vers un plus grand nombre d'illettrés chez les personnes mariées est une tendance récente, *i.e.* ceci est vrai d'abord de ceux qui se sont mariés très récemment et ensuite de ceux qui se sont mariés moins récemment mais qui sont nés depuis le début du siècle. Même dans l'Ile-du-Prince-Edouard et la Nouvelle-Écosse, où dans tous les autres cas les personnes mariées sont moins illettrées que les célibataires, la règle générale persiste chez les personnes âgées de 15 à 20 ans. Il est clair que ce phénomène n'est pas régional, parce qu'il existe dans presque toutes les vingt-neuf régions.

Il y a un autre aspect curieux chez les personnes âgées de 15 à 20 ans qui n'apparaît pas immédiatement. Remarquez qu'il n'y a que très peu de corrélation entre l'analphabétisme des gersonnes mariées et celui des célibataires—on s'attendrait à ce que, dans la région où les personnes mariées accusent un analphabétisme prononcé, celui des célibataires augmente aussi, même s'ils sont moins illettrés que les personnes mariées. Tel n'est pas le cas sauf dans une mesure très restreinte. Les deux semblent être des classes séparées et indépendantes. Ainsi les mariées illettrées âgées de 15 à 20 ans sont répandues de façon beaucoup plus égale à travers les vingt-neuf régions que les personnes célibataires illettrées des mêmes âges. Ceci est frappant, mais le nombre des classifications recoupées n'est pas suffisant pour nous permettre d'en déterminer la raison. Il ne serait guère prudent de conclure d'après notre information que ceci est parce que les illettrés ont une tendance innée à se marier.

La distribution des femmes selon l'état conjugal et l'analphabétisme est évidemment plus importante que celle des deux sexes. Le tableau 27, Partie II, montre la distribution des femmes âgées de 15 à 20 ans dans les mêmes régions qu'au tableau précédent.

On voit que l'analphabétisme plus prononcé chez les personnes mariées que chez les personnes célibataires est plus manifeste dans le cas des femmes que dans celui des hommes, variant de 1·6 fois aussi grand à Saskatoon à 24 fois à Régina.

Cette question est éclaircie davantage si la situation est exprimée d'une autre manière; *e.g.*, dans les neuf provinces, chez les femmes instruites âgées de 15 ans et plus, 65·2 p.c. sont mariées, contre 85.2 p.c. des femmes illettrées. Cet aspect, selon les âges, est comme suit:—

XLVII.—FEMMES ÂGÉES DE 15 ANS ET PLUS, MARIÉES OU VEUVES, EN POURCENTAGE DU NOMBRE DE CÉLIBATAIRES, PAR LARGES GROUPES D'ÂGE ET SELON LE DEGRÉ D'INSTRUCTION, AVEC L'ANNÉE DE NAISSANCE, CANADA, 1931

Groupe d'âge	Nombre de femmes mariées ou veuves par 100 célibataires		Proportion d'illettrées par rapport aux lettrées	Date de naissance
	Lettrées	Illettrées		
15-20	8·0	26·6	3·3	1910-1916
21-34	168·5	380·9	2·3	1896-1910
35-64	756·6	1,332·9	1·8	1866-1896
65 et plus	789·3	1,282·1	1·6	Avant 1866

Les deux dernières colonnes sont pour illustrer comment le nombre disproportionné de personnes mariées illettrées diminue avec l'âge ou, plutôt, augmente en raison inverse de l'âge. La pente remarquablement douce de l'avant-dernière colonne semble indiquer qu'à un certain temps dans le passé il n'y avait pas de différence dans les taux de nuptialité entre les femmes illettrées et lettrées mais que la tendance vers un taux différentiel de nuptialité a augmenté jusqu'à ce que maintenant il soit 3·3 fois plus probable que les illettrées se marient, par rapport aux lettrées, et que cette tendance soit apte à augmenter. Si tel est le cas, il n'est pas nécessaire d'être un alarmiste pour voir que le problème qu'il suggère est extrême. La façon dont il est interprété n'importe pas—que les illettrées se marient en plus grand nombre ou se marient plus jeunes ou que les lettrées se marient en plus petit nombre ou plus vieilles, ses conséquences sont aptes à être les mêmes à la longue et ce sont les conséquences qui importent.

Les enfants dans les familles.—Dans les statistiques de la famille nous avons les enfants par famille de parents lettrés et illettrés. Ces statistiques sont, sans doute, différentes en quelque sorte de celles données plus haut en ce que les nombres ne peuvent être exactement les mêmes vu qu'ils se rapportent aux chefs de famille tandis que ceux donnés plus haut se rapportent à toutes les personnes mariées. Toutefois, les différences sont trop minimes pour empêcher de comparer les deux. L'état suivant est dans une certaine mesure un calcul, étant donné qu'il assemble séparément les enfants propres des femmes lettrées et illettrées de différents types de maris. "Enfants" ici signifie ceux qui vivent à la maison.

XLVIII.—NOMBRE DE MÈRES MARIÉES, TOTAL DE PROPRES ENFANTS ET ENFANTS PAR MÈRE, SELON LE DEGRÉ D'INSTRUCTION ET L'ÉTAT CONJUGAL DE LA MÈRE ET LE DEGRÉ D'INSTRUCTION DU CHEF, CANADA, 1931

Item	Mères		Propres enfants des mères		Enfants par mère	
	Lettrées	Illettrées	Lettrées	Illettrées	Lettrée	Illettrée
Femmes mariées	2,015,906	83,868	4,485,932	214,111	2·23	2·55
Avec—						
Mari lettré	1,736,425	32,010	3,959,741	95,002	2·28	2·97
Mari illettré	49,636	39,034	156,358	97,229	3·15	2·49
Séparées	47,739	1,917	87·993	4,126	1·84	2·15
Veuves	182,106	10,907	290·840	17,754	1·60	1·63

Prolificité.—La proportion d'enfants, vivant à la maison, de mères illettrées à ceux de mères lettrées est de 2·55 à 2·23 ou 1·14 fois autant aux mères illettrées. Vu que 85·2 p.c. des femmes illettrées sont mariées comparativement à 65·2 p.c. des femmes lettrées, il semble qu'il soit 1·31 fois plus probable que la femme illettrée soit mariée. Si, alors, la prolificité est en proportion du nombre d'enfants vivant à la maison, 1·31 x 1·14=1·49 à 1·00 semble être la prolificité comparative des femmes illettrées par rapport aux femmes lettrées de la population. Il serait intéressant de voir les conséquences de ceci si ce rapport persistait.

Il n'est pas possible que les taux d'augmentation indiqués ici puissent continuer. Soit que les tendances disparaissent complètement ou, si elles persistent, les proportions doivent augmenter parce qu'un taux plus élevé d'accroissement naturel chez les illettrés changera la proportion de femmes aux âges nubiles dans une mesure telle—rendant la proportion des illettrées de plus en plus favorable et celle des lettrées de moins en moins—que l'augmentation différentielle s'accélérera avec une force grandissante. Dans trente ans, seul un nombre négligeable de femmes qui en 1931 étaient âgées de 15 ans et plus seront dans l'âge fécond et le taux de natalité dépendra de leurs enfants. En 1931, tel qu'on l'a déjà vu, il y avait 3,257,813 femmes lettrées et 118,254 femmes illettrées âgées de 15 ans et plus. Le taux actuel de natalité par femme âgée de 15 ans et plus est 7·4 p.c. par année. Supposons que ceci signifie 7·26 p.c. chez les lettrés et 11·18 p.c. chez les illettrés (*i.e.* supposant que les proportions soient de 1 à 1·49). Durant la première année il y aurait 236,517 naissances de mères lettrées et 13,221 de mères illettrées. D'après les statistiques vitales de 1931, le nombre de naissances féminines parmi celles-ci serait de 114,929 et 6,424 respectivement, dont 113,032 et 6,244, respectivement, seraient probablement vivantes à l'âge de 15 ans, ou 111,710 et 6,344 à l'âge de 20 ans. Sans faire de calculs méticuleusement exacts, ceci voudrait dire approximativement 674,226 femmes de mères lettrées et 37,686 de mères

illettrées, âgées de 15 à 20 ans. Si elles suivent l'exemple de leur mère, il en aura 49,893 et 7,914, respectivement, de mariées. Maintenant remarquez—en 1931, il y avait 44,642 femmes lettrées âgées de 15 à 20 ans de mariées et 1,578 femmes illettrées ou 28 contre 1; maintenant c'est 49,893 contre 7,914 ou seulement 6 contre 1—et ceci en quinze ans seulement. Ceci ne tient pas compte de la possibilité—et même de la probabilité—que le taux de natalité chez les femmes lettrées (à part de l'influence de la distribustion d'âge et des mariages à un âge peu avancé) diminue. S'il y avait un différentiel de ce genre l'accélération serait beaucoup plus grande qu'on l'a indiquée.

Maintenant, ce n'est que par un bizarre effort de l'imagination que l'on peut supposer que la situation serait changée si l'on apprenait à lire et à écrire aux femmes illettrées; ou même que les mariages plus jeunes et la plus grande prolificité soient dus au fait qu'elles ne peuvent ni lire ni écrire. Pourquoi supposer que cette seule possibilité soit l'explication quand il y en a tant d'autres de suscitées par la question "pourquoi est-ce qu'une de ces femmes ne peut ni lire ni écrire lorsqu'il y en a 28 qui le peuvent?"

Intermariage.—Un autre aperçu intéressant sur l'état conjugal des illettrés peut être partiellement déduit du dernier exposé tabulaire. C'est la tendance à l'intermariage chez les illettrés. En étudiant la question du côté féminin, nous remarquons que des 71,044 femmes (appartenant à des familles) dont les maris vivaient avec elles à la date du recensement, 55 p.c. étaient mariées à des maris illettrés et 45 à des maris lettrés. Maintenant, des hommes âgés de 15 ans et plus au recensement, 4·7 étaient illettrés et 95·3 étaient lettrés, *i.e.*, les femmes ayant un choix de 20·3 hommes lettrés contre un homme illettré, ont opté en faveur de l'illettré dans 55 des 100 cas.

Prenant le côté masculin, nous avons les chiffres suivants:—

XLIX.—HOMMES MARIÉS, SELON LEUR DEGRÉ D'INSTRUCTION ET CELUI DES ÉPOUSES, CANADA, 1931

Degré d'instruction de l'épouse	Hommes mariés			
	Lettrés		Illettrés	
	Nombre	P.c.	Nombre	P.c.
TOTAL	1,768,435	100·00	88,670	100·00
Ayant une épouse lettrée	1,736,425	98·19	49,636	55·98
Ayant une épouse illettrée	32,010	1·81	39,034	44·02

Les 71,044 épouses illettrées ont choisi 39,034 époux illettrés sur un nombre de 88,670 et 32,010 époux lettrés sur un nombre de 1,768,435. Leur choix d'époux illettrés par rapport aux époux lettrés a donc été de 24·3 contre 1. Les 88,670 époux illettrés ont choisi 39,034 épouses illettrées sur un nombre de 71,044, et 49,636 épouses lettrées sur un nombre de 1,786,061. Leurs choix d'épouses illettrées a donc été de 19·8 contre 1.

Une autre façon de considérer ce point est la suivante: il y avait, en tout, 88,670 époux illettrés et 71,044 épouses illettrées ou un total de 159,714 personnes illettrées de mariées. De ces personnes illettrées, 78,068 se sont entremariées, établissant l'intermariage entre personnes illettrées à 48·9 p.c. Il doit être évident d'après le paragraphe précédent que cet intermariage est réellement énorme.

Maintenant, il n'y a rien d'évident au sujet de la raison de ce taux élevé d'intermariage. On ne peut l'expliquer par la ségrégation géographique. On a déjà vu dans le chapitre I et sur la carte géographique I qu'il n'existe pas de grande ségrégation géographique d'illettrés; ils sont dispersés—probablement plus dispersés en 1931 qu'en 1921. Malheureusement, on ne peut calculer un bon indice de la ségrégation vu que l'analphabétisme n'est pas compilé par petites régions; mais il semble presque certain que la simple juxtaposition physique n'explique pas tout cet intermariage. Il est vrai qu'il existe une autre sorte de ségrégation, à savoir, une ségrégation raciale, mais c'est après tout affaire de classe. C'est de semblable à semblable. Quoi qu'il en soit, il est évident que les illettrés marient des illettrés et ceci est très significatif lorsque nous considérons les faits antérieurs au sujet des taux de mariage plus élevés et plus jeunes et de la plus grande prolificité.

Conclusion.—Maintenant y a-t-il des circonstances atténuantes? Est-ce une circonstance atténuante que, après tout, la proportion d'illettrés dans la population ne soit que très petite—un sur vingt? Il est aussi évident d'après le tableau original montrant les taux plus élevés dans le cas des mariages récents que dans celui des moins récents, que c'est seulement lorsque les illettrés sont arrivés à former une petite partie de la population que ce procédé est devenu fermement actif. Ceux qui résistent à l'influence des écoles sont de plus en plus ségrégés du reste de la population (1) en s'entremariant; (2) en se mariant plus jeunes et en plus grand nombre et en ayant plus d'enfants; (3) en n'envoyant pas ces enfants à l'école. Il semble que la meilleure ligne de conduite à suivre pour les autorités en charge de l'instruction soit de reconnaître le fait et d'abandonner leurs efforts vigoureux pour envoyer à l'école ces personnes qui ne veulent y aller volontairement. Elles (les autorités) ont fait leur possible en offrant les facilités et en réduisant l'analphabétisme au point qu'il occupe aujourd'hui. Si l'analphabétisme est un obstacle à l'intermariage entre les lettrés et les illettrés, alors la nature fournit quelque protection à la population. C'est une circonstance atténuante. C'est une chose malhonnête que de revêtir des personnes de la faculté de lire et d'écrire afin qu'elles puissent se trouver des compagnons ou des compagnes, lorsque ces personnes ne se donneraient pas la peine d'acquérir cette faculté à moins d'y être forcées. Un obstacle mécanique au mariage est offert par la tendance des illettrés à se marier entre eux. Il est impossible de nier le fait que si les illettrés doivent choisir leurs compagnes ou compagnons parmi 5 p.c. de la population au lieu de 100 p.c. ceci dresse une certaine barrière. Les chiffres de l'intermariage racial peuvent servir à démontrer ce fait.

*Pour une discussion plus complète de ce point, voir la monographie N° 4 du recensement de 1931 *Origines raciales et lieu de naissance du peuple canadien* par W. B. Hurd.

PARTIE II

FRÉQUENTATION SCOLAIRE

CHAPITRE VI

EXPOSÉ DE L'ÉTAT ACTUEL DE LA FRÉQUENTATION SCOLAIRE

Introduction.—Il y a plusieurs aspects de la fréquentation scolaire, telle que révélée par le recensement, qui devraient être analysés en plus des faits ayant une portée directe sur l'alphabétisme et l'analphabétisme. L'un de ces aspects est un pur phénomène de population, à savoir la rapide croissance du nombre de personnes fréquentant l'école au cours de la décade. En 1931, le nombre de personnes âgées de 5 à 24 ans faisant une apparition à l'école est de 2,154,695 comparativement à 1,710,581 en 1921. C'est un gain de près de 26 p.c. à rapprocher de l'augmentation de 18 p.c. de la population totale. Cette augmentation découle principalement de deux raisons, dont la première veut que la population ait une mentalité plus scolaire dans la dernière partie de la décade et la deuxième, que la proportion de la population d'âge scolaire soit plus élevée. Il y a une troisième raison de haute portée sociale, à savoir que dans la toute dernière année de la décade, les personnes fréquentent les écoles parce qu'elles n'ont rien d'autre à faire. Ainsi le nombre de personnes fréquentant l'école à l'âge de 16 ans augmente de plus de 80 p.c. en dix ans; à 17 ans il augmente de 91 p.c. et à 18 ans, de 93 p.c. ou de près de quatre fois aussi rapidement que la moyenne et plus de cinq fois plus rapidement que la population. Les personnes de 16-19 ans fréquentant l'école augmentent de 86 p.c. L'augmentation à ces âges rappelle un autre fait saillant de la décade, à savoir, l'Adolescent Act de l'Ontario qui exige la fréquentation scolaire jusqu'à l'âge de 16 ans à moins que le degré d'immatriculation universitaire ait déjà été atteint ou, à défaut d'avoir fréquenté l'école jusqu'à 16 ans, que la personne y passe une partie de son temps à 16 et 17 ans. De même, d'autres provinces ont élevé l'âge de scolarité obligatoire jusqu'à 14 ans et ensuite jusqu'à 15 ans. Il s'ensuit que nous trouvons à l'âge de 15 ans une fréquentation augmentant de plus de 62 p.c. au cours de la décade et à 14 ans, une fréquentation augmentant de 34 p.c. Les plus fortes augmentations se produisent entre les âges de 16 et 18 ans tandis que celles qui se produisent à 14 et 15 ans sont de beaucoup au-dessus de la moyenne. Le poids de la fréquentation scolaire obligatoire et des lois dites de l'adolescence est évident, mais, du fait que l'âge de 18 ans accuse la plus forte augmentation, il est évident aussi qu'il ne suffit pas à expliquer l'augmentation parmi les adolescents.

Il convient toutefois de donner d'abord un exposé de la fréquentation scolaire telle que relevée en 1931 et d'en étudier la portée sur le degré d'instruction de la population.

Fréquentation scolaire au Canada, 1931.—Comme nous l'avons vu, 2,154,695 personnes âgées de 5 à 24 ans fréquentaient l'école à un certain moment au cours des neuf mois comptant du 1er septembre 1930 au 31 mai 1931. Il y avait en plus 4,766 personnes de certains autres âges qui la fréquentaient aussi, ce qui fait un total de 2,159,461 ou près de 21 p.c. de la population totale. Cinquante-deux pour cent de la population âgée de 5 à 24 ans, 65 p.c. de la population de 5 à 19 ans, et (nous servant des limites d'âge les plus commodes pour les statistiques scolaires) 75·7 p.c. de la population âgée de 7 à 18 ans fréquentait l'école c'est-à-dire que 24·3 pour cent seulement de la population n'était pas à l'école à ces âges. Si nous fixons à 60 ans la durée moyenne de la vie et à 9·89 années le nombre moyen d'années passées à l'école (d'après la proportion des personnes de chaque âge fréquentant l'école) il s'ensuit qu'à peu près 16·5 p.c. de la vie se passe, non à l'école exactement, pour ceux qui y font une apparition durant l'année et ne la fréquentent pas régulièrement, mais en contact avec l'école. Si nous ajoutons à ceci la proportion de la population d'âge pré-scolaire, c'est-à-dire 10·4 p.c. de la populatiou totale, une moyenne de 6·24 années sur 60, nous avons 16·13 années scolaires ou pré-scolaires, ou 26·9 p.c. de la vie.

Ceci peut se comparer aux 39 années de travail rénuméré chez les hommes et aux 8 années environ chez les femmes (le travail ménager n'étant pas considéré comme un emploi "rémunéré"). Comme les hommes et les femmes fréquentent l'école en proportions à peu près égales, nous pouvons dire que les hommes passent 16 ans à l'école ou dans les âges pré-scolaires, 39 ans au travail et 5 ans dans l'inactivité (le vieil âge). En plus de se subvenir à eux-mêmes, les hommes, au cours de leurs 39 années de travail et les femmes au cours de leurs 8 années, ont à pourvoir à 21 années de dépendance masculine et à 52 années de dépendance féminine, c'est-à-dire qu'en supposant que les sexes soient numériquement égaux, 47 années de travail (sans tenir compte des

déductions qui doivent être faites en raison des irrégularités de l'emploiement) doivent pourvoir à 73 années de chômage. Cela donne une idée du rôle important joué par l'école au cours de la vie. En supposant, comme précédemment, que les sexes soient numériquement égaux et qu'ils fréquentent l'école durant une période égale—nous verrons plus loin que ceci n'est pas très erroné—nous avons 19·8 années de vie scolaire contre 47 années d'emploi dans des occupations rémunérées. On se demande si ces années d'école ne sont qu'une préparation aux années de travail ou si elles servent à autre chose. Si elles sont la simple préparation au travail, les frais de cette préparation sont épouvantables. En tout cas, il est clair que ces années d'écoles ne doivent pas être inutiles. Mais, il y a une certaine forme de gaspillage qui saute aux yeux. Les années mentionnées sont celles durant lesquelles la personne est en contact avec l'école. Si la fréquentation scolaire n'est pas entière durant cette période, le temps passé en dehors de l'école est gaspillé. Lors du recensement de 1931, la fréquentation scolaire a été relevée par mois durant l'année s'étendant du 1er septembre au 31 mai, de sorte que le maximum était de neuf mois. La portion de temps qu'une personne n'a pas fréquenté l'école durant cette période peut être considérée comme perdue. On verra plus loin toute la force de cette affirmation.

Une analyse plus complète de l'augmentation de la fréquentation scolaire au cours des trente dernières années sera faite dans le Chapitre VII, mais ici, en ne perdant pas de vue le temps passé à l'école, la moyenne des trois périodes est la suivante:—

1931	9·89 années
1921	9·13 "
1911	7·96 "

On verra d'après ces chiffres que l'écolier de 1931, a passé, en moyenne, 0·76 d'année de plus en contact avec l'école que celui de 1921, et 1·93 année de plus que celui de 1911. Ainsi, la période préparatoire à quoi que ce soit, s'allonge—si c'est au travail, la vie alors doit devenir de plus en plus difficile; si c'est pour des fins de culture, la vie doit se faire de plus en plus remplie. Que chaque individu n'ait pas prolongé d'autant (0·76 d'année et 1·93 année) sa période de fréquentation scolaire, n'infirme en rien cette conclusion. Le prolongement est plutôt dû au fait que si certaines personnes ne fréquentent pas l'école plus longtemps qu'autrefois, d'autres, en plus grand nombre, y vont longtemps et qu'un moins grand nombre ne la fréquentent qu'un an. A la longue, les résultats sont les mêmes. La population est considérée en masse, de sorte que cette prolongation de la période scolaire est naturelle. Il existe beaucoup d'indications montrant qu'elle n'est pas entièrement due à une nécessité, mais qu'une partie en est due à la rareté du travail; car plusieurs restent à l'école au delà de la période normale parce qu'ils n'ont pas autre chose à faire. Il reste à voir quelle réaction auront ces faits sur l'emploiement futur. Si les années additionnelles passées à l'école veulent dire une culture additionnelle, il s'ensuivra que la population active de l'avenir sera mieux formée que celle du passé; mais s'il existe certaines limites au delà desquelles l'instruction ne peut plus être poussée dans le cas de certains individus, ces années additionnelles de fréquentation scolaire seront gaspillées. Une répartition très minutieuse devrait être établie de cette instruction additionnelle reçue en échange de ces années supplémentaires.

Ages à l'école.—Pour mieux comprendre la façon dont les moyennes ci-dessus ont été établies, le tableau 28, Partie II, fait voir, par chaque année et par sexe, la fréquentation scolaire en 1931 et en 1921. Il décrit la carrière scolaire comme suit: une proportion décroissante commence l'école à l'âge de 5 ans comme le fait voir le fait qu'en 1931 cette proportion était de 11·29 p.c. comparativement à 14·06 en 1921. L'expérience semble démontrer qu'il n'y a pas beaucoup d'avantages à envoyer les enfants à l'école trop jeunes. Leur carrière scolaire est déjà assez longue sans les envoyer à l'école à un âge trop peu avancé pour qu'ils puissent en profiter et indubitablement sans nuire à leur santé. Les proportions augmentent depuis l'âge de 6 ans jusqu'à l'âge de 11 ans, après lequel elles diminuent, lentement d'abord et ensuite rapidement à compter de l'âge de 13 ans. Toutefois, 2·83 p.c. de la population de 20–24 ans est encore à l'école, la majeure partie se préparant à l'instruction supérieure. Le plus haut point atteint est 97·18 p.c. à l'âge de 11 ans. Il importe de faire remarquer ici, afin d'éviter tout malendu au sujet du fait que le pourcentage le plus élevé de personnes fréquentant l'école à un moment quelconque de la carrière scolaire est de 97·18 p.c. de la population à cet âge, que cela ne signifie pas nécessairement que 2·82 p.c. de la population ne met jamais les pieds à l'école. Certaines personnes peuvent en être absentes à 11 ans qui l'auront fréquenté à un âge plus tendre ou qui commenceront d'y aller

plus tard. Nous savons, d'après les données sur l'analphabétisme, qu'aux âges de 10-14, le pourcentage d'illettrés est de 1·12, de sorte qu'au moins 98·88 p.c. doivent avoir fréquenté l'école pendant un certain temps avant l'âge de 15 ans, même si l'analphabétisme est considéré comme étant synonyme de n'avoir jamais fréquenté l'école. Malgré que certains enfants apprennent à lire avant d'aller à l'école, il n'est pas outré de supposer que le pourcentage de la population de 10–14 ans qui a plus ou moins fréquenté l'école est plus élevé que celui de ceux qui ont appris à lire. En tout cas ceux qui apprennent à lire ailleurs qu'à l'école sont plus susceptibles de fréquenter les écoles plus longtemps que ceux qui ne l'apprennent pas parce que, à l'exception des cas où la population habite des régions isolées, ils sont plus aptes à devenir les enfants les plus brillants. La plus grande proportion de ceux qui ne vont jamais à l'école devrait être fixée à moins de 1 p.c. ou, inversement, 99 p.c. au moins de la présente population d'âge scolaire a fait une apparition à l'école à un moment donné, malgré que plusieurs n'aient commencé qu'après l'âge de 11 ans. Dans un très grand échantillon d'élèves classifiés selon l'âge et le degré de leurs études, on trouve que plus de 1 p.c. sont dans le premier degré aux âges de 12 ans et plus.

Le tableau 28 fait voir des contrastes frappants entre 1921 et 1931, lesquels seront étudiés plus à fond dans le chapitre VII. Il est clair, toutefois, qu'en ces deux années, les plus grandes proportions fréquentaient les écoles aux âges de 10 et 11 ans, mais en 1921, ces proportions augmentent très rapidement depuis l'âge de 6 ans jusqu'à l'âge de 11 ans pour diminuer ensuite rapidement; en 1931, l'avance et le recul sont beaucoup moins rapides, indiquant un nombre moindre de traînards commençant l'école tardivement de même qu'un nombre moindre la quittant tôt. Ceci ressortira plus clairement si nous exprimons les pourcentages à l'école dans les deux années en indices basés sur l'âge de 11 ans comme il suit:—

L.—INDICES DES POURCENTAGES À L'ÉCOLE BASÉS SUR L'ÂGE DE 11 ANS ET DIFFÉRENCES ENTRE LES ÂGES SUCCESSIFS, CANADA, 1931 ET 1921

Âge	Indice		Différences entre les âges successifs		Âge	Indice		Différences entre les âges successifs	
	1931	1921	1931	1921		1931	1921	1931	1921
7	89·5	86·9	7·7	9·2	14	85·7	77·8	9·8	15·6
8	97·2	96·1	1·7	2·6	15	68·6	54·4	17·1	23·4
9	98·9	98·7	1·0	1·1	16	47·3	34·6	21·3	19·8
10	99·9	99·8	0·1	0·2	17	29·3	20·8	18·0	13·8
11	100·0	100·0	–	–	18	17·1	11·9	12·2	8·9
12	98·9	98·3	1·1	1·7	19	9·9	7·3	6·2	4·6
13	95·5	93·4	3·4	4·9	20–24	2·9	2·4	7·0	4·9

Grâce à une telle disposition de ces données, il est clair que (1) les indices sont plus élevés en 1931 qu'en 1921, c'est-à-dire qu'à tous les stages les proportions d'enfants d'autres âges sont plus rapprochées de celles qui sont à l'âge maximum de 11 ans; (2) jusqu'à l'âge de 16 ans, la différence entre les proportions à un âge et à un autre était moindre en 1931 qu'en 1921, mais plus grande après cet âge. C'est naturellement ce qui devait se produire. On pourrait s'attendre à ce que le gros de la population termine ses études avant l'âge de 16 ans, c'est-à-dire que si toutes les personnes avaient fréquenté régulièrement l'école depuis le commencement, elles auraient atteint le niveau prévu par toute loi d'instruction obligatoire (excepté les Adolescent Acts). N'étaient les degrés supérieurs des écoles secondaires et l'instruction universitaire, on pourrait s'attendre à ce que tout le monde laisse l'école à cet âge. La grande différence entre les deux années est que les enfants fréquentent l'école beaucoup plus régulièrement jusqu'aux limites prévues par les lois d'instruction obligatoire et la force de celles-ci se reflète dans ce qu'ils la laissent plus rapidement après cet âge. Sans la disposition ci-dessus, il serait difficile de s'en rendre compte parce que les proportions furent plus élevées pendant toute l'année 1931. L'influence des lois d'instruction obligatoire est particulièrement remarquable parce que l'âge auquel les enfants commencent à quitter l'école plus rapidement (15 ans) n'est pas à un stage particulier de la vie scolaire, *i.e.* un stage où le degré d'entrée à l'école secondaire ou l'immatriculation

universitaire sont atteints. En 1921, ils abandonnent rapidement entre 13 et 14 ans. Ceci correspondrait au degré d'entrée à l'école secondaire. Il n'en est pas de même en 1931. Tout indique qu'à l'âge de 13 ans, les élèves sont plus avancés en 1931 qu'en 1921, et pourtant ils ne quittent pas l'école comme en 1921; de même n'attendent-ils pas d'avoir atteint l'âge de 16 ou 17 ans alors qu'ils devraient avoir terminé le cours secondaire. Ils obéissent simplement à la lettre de la loi. C'est une idée importante. La loi semble avoir eu l'effet d'effacer les vieux jalons nettement définis de la carrière scolaire tels que reconnus dans la majeure partie du Canada et aux États-Unis et les rapprocher de ceux en usage dans le Royaume-Uni, l'Europe continentale et les écoles catholiques romaines de Québec où nous avons l'école élémentaire suivie de deux branches—l'école de continuation et l'école secondaire, tandis qu'au Canada et aux États-Unis, il n'y a que deux écoles, l'école élémentaire et l'école secondaire.

Régularité de la fréquentation.—Comme on vient justement de le faire remarquer, 9·89 années en moyenne se passent à l'école, mais cela signifie simplement que durant ce temps l'enfant a été en contact avec l'école. S'il ne l'a pas fréquenté toute l'année il n'y a pas moins été attaché pendant un an, perdant le temps où il s'en est absenté. Sauf quelques très rares exceptions, ceci est vrai. On verra plus loin que l'un des résultats de l'irrégularité de fréquentation durant la carrière scolaire est la nécessité de rester plus longtemps à l'école. La question posée par l'énumérateur portait sur les "mois à l'école depuis le 1er septembre", *i.e.* jusqu'au 1er juin. Le tableau 29, Partie II, donne la compilation de la réponse à cette question pour les neuf provinces, tant chez les ruraux que chez les urbains aux âges de 5 à 19 ans. Il donne aussi les chiffres correspondants pour 1921.

D'après la situation en 1931, on voit que 94·62 p.c. de tous les écoliers ont fréquenté l'école de 7 à 9 mois sur un total possible de 9 mois (de septembre à mai, période sur laquelle a porté la question de l'énumérateur du recensement); 3·19 p.c. l'ont fréquenté de 4 à 6 mois et 2·19, moins de 4 mois, le nombre moyen de mois étant apparemment d'environ 7·8 sur un total de 9, ou, disons 87 p.c. du temps possible. Si l'année scolaire complète est fixée à 200 jours, et si ce pourcentage est représentatif, cela signifie que les écoliers ont fréquenté l'école pendant 174 jours en moyenne. Il importe de le mentionner puisque nous possédons les mêmes faits calculés à un point de vue différent dans les rapports des instituteurs. Le recensement calcule la fréquentation scolaire de toutes les personnes habitant le Canada le 1er juin 1931; les rapports des instituteurs font voir la fréquentation des élèves entrant à l'école et en sortant durant l'année et comprennent une population flottante dont certaines personnes sont mortes, ont quitté le pays avant le 1er juin, ou ont commencé d'aller à l'école entre le 1er juin et la fin de l'année scolaire.

Ajoutons à ce fait que les données de recensement montrent la fréquentation des écoles de tous genres, y compris les écoles privées, etc., tandis que les rapports des instituteurs qui donnent un état de la durée de la fréquentation ne portent que sur les écoles ordinaires de jour. De plus, les rapports des instituteurs sont des dossiers soigneusement tenus dans lesquels l'assistance est indiquée jour par jour, tandis qu'au recensement, la personne interrogée se fie plutôt à sa mémoire et donne la fréquentation en mois plutôt qu'en jours. Ainsi, si une personne a fréquenté l'école pendant quelque temps au cours d'un certain mois, mais non tous les jours, elle est susceptible de déclarer ce mois comme un mois d'assistance à l'école. En outre, il est possible que les enfants soient absents de leur province à la date du recensement et fréquentent l'école dans une autre province ou un autre pays. Les deux rapports, par conséquent, ne disent pas nécessairement la même chose et pourtant leur contenu réel revient un peu à la même chose.

Il y a une autre raison pour laquelle les deux chiffres doivent être différents. Les rapports des instituteurs tiennent compte de tout élève qui s'enregistre durant l'année scolaire laquelle commence à une certaine date en août pour se terminer le dernier jour de juin. En conséquence, tout élève qui a commencé l'école tardivement, après l'ouverture en août, ou en juin (dans le cas des enfants qui viennent d'atteindre l'âge scolaire) fera baisser le pourcentage de fréquentation. D'autre part, les rapports de recensement ne contiennent que les données sur la fréquentation scolaire du 1er septembre au 31 mai.

En tenant compte de toutes les raisons pour lesquelles diffèrent les pourcentages d'assistance quotidienne provenant des deux sources de renseignements, nous avons les pourcentages comparatifs de moyenne quotidienne d'assistance tels que relevés par le recensement pour la population de 5 à 19 ans et par les registres des instituteurs dans les écoles publiques.

LI.—POURCENTAGE D'ASSISTANCE QUOTIDIENNE MOYENNE À L'ÉCOLE D'APRÈS LES INSTITUTEURS ET LES RAPPORTS DE RECENSEMENT, ET DIFFÉRENCE ENTRE LES DEUX, CANADA, PAR PROVINCE, 1931

Province	Pourcentage d'assistance moyenne quotidienne		
	Rapports des instituteurs	Rapports de recensement	Différence
Ile du Prince-Edouard	72·7	83·7	11·0
Nouvelle-Ecosse	72·7	85·4	12·7
Nouveau-Brunswick	77·3	84·8	7·5
Québec	83·0	86·6	3·6
Ontario	77·3	86·9	9·6
Manitoba	78·6	86·2	7·6
Saskatchewan	76·7	84·9	8·2
Alberta	81·0	86·6	5·6
Colombie Britannique	87·2	87·2	-

Or, une seule des raisons énoncées, à savoir que "tant de mois à l'école" tel que déclaré lors du recensement ne signifie pas nécessairement des mois entiers d'assistance mais simplement une apparition à l'école, serait plus que suffisante pour expliquer les différences indiquées dans la dernière colonne. Les registres des instituteurs étant partout plus bas que les données de recensement prouvent de façon concluante que les causes énoncées sont pour quelque chose dans ces différences.

En prenant les chiffres du recensement comme un aspect de la vérité, c'est-à-dire l'assistance de ceux qui habitaient la province le 1er juin 1931, et fixant à 9 mois l'année scolaire possible, les pourcentages suivants établissent une comparaison entre l'assistance quotidienne moyenne rurale et urbaine.

LII.—POURCENTAGE DE POPULATION SCOLAIRE DE 5 À 19 ANS DANS LA MOYENNE QUOTIDIENNE D'ASSISTANCE, RURALE ET URBAINE, CANADA ET PROVINCES, 1931

Province	Pourcentage dans la moyenne quotidienne d'assistance		Province	Pourcentage dans la moyenne quotidienne d'assistance	
	Rurale	Urbaine		Rurale	Urbaine
CANADA	84·9	87·7	Ontario	85·6	87·7
			Manitoba	85·1	87·6
Ile du Prince-Edouard	82·7	86·9	Saskatchewan	83·6	87·8
Nouvelle-Ecosse	83·6	87·5	Alberta	85·5	88·3
Nouveau-Brunswick	83·3	88·2	Colombie Britannique	86·8	87·5
Québec	85·0	87·6			

Il est plutôt étrange que les différences entre les ruraux et les urbains en fait d'assiduité à l'école soient si petites quand elles sont si grandes lorsqu'il s'agit de faire une apparition à l'école durant l'année. On s'attendrait au contraire. Il n'est pas difficile dans des conditions rurales d'aller à l'école pendant un certain temps durant l'année, mais il est difficile d'y aller régulièrement pendant toute l'année. Pourtant, nous avons dans les neuf provinces une différence de 2·8 p.c. seulement entre la fréquentation rurale et la fréquentation urbaine quand il s'agit de régularité et une autre de plus de 8 p.c. quand il s'y agit de l'apparition. Les chiffres ci-dessus sont pour les personnes de 5 à 19 ans, de sorte que la raison principale pour laquelle les personnes rurales ne font pas d'apparition à l'école est qu'elles la quittent plus tôt.

En rapprochant ces données sur les mois d'école de l'âge des écoliers, nous pouvons estimer comme il suit le nombre d'années d'assistance réelle au cours de la vie de l'élève comparativement au nombre d'années de contact scolaire:—

Année	Années de contact scolaire	Années de fréquentation (données actuelles)	Différence
1931	9·89	8·55	1·34
1921	9·13	7·58	1·55
1911	7·96	6·58	1·38

Ainsi, d'après la situation en 1931, sur un total de 9·89 années de contact scolaire, 1·34 année a été gaspillée en raison de l'irrégularité de fréquentation. Si un enfant commence à aller à l'école à l'âge de 7 ans et s'il la fréquente régulièrement, il aura atteint la moyenne de fréquentation à l'âge de 15·55 ans; s'il ne la fréquente pas régulièrement, il ne l'atteindra qu'à l'âge de 16·89 ans. La situation est à peu près la même en 1921 et en 1911. On pourra se rendre compte que c'est la situation à laquelle il faut s'attendre, d'après une illustration qui montre la fréquentation des canadiens de naissance, des nés britanniques et des natifs de l'étranger. L'assistance à l'école de ces trois classes est montrée au tableau 30. Comme les âges de 5 à 19 ans sont les seuls utilisés, les calculs pour ces trois classes différeront de ceux indiqués plus haut dans le cas des âges de 5 à 24 ans.

Pays de naissance et fréquentation scolaire.—Il y a certaines différences frappantes entre les trois classes. Les Britanniques et étrangers montrent de plus petits pourcentages de fréquentation scolaire si nous fixons les limites d'âge entre 5 et 19 ans, mais les nés britanniques accusent une assistance plus régulière entre 5 et 9 ans qu'aucun des deux autres groupes, tandis que les nés britanniques aussi bien que les étrangers fréquentent l'école plus régulièrement que les nés canadiens aux âges de 10 à 14 ans. C'est aux âges de 15 à 19 ans que l'assistance scolaire des nés canadiens est plus élevée, c'est-à-dire que ceux-ci restent plus longtemps à l'école, tandis que les Britanniques commencent l'école plus jeunes, ce qui est peut-être la raison pour laquelle ils la quittent plus tôt. Si nous en venons à la régularité de fréquentation mesurée selon les mois passés à l'école, les trois classes se comparent ainsi:—

Pays de naissance	Moyenne des mois d'école durant l'année
Nés canadiens	7·77
Nés britanniques	7·83
Nés étrangers	7·70

Ici, les Britanniques fréquentent plus régulièrement l'école durant l'année que les deux autres classes. Si l'année 1930–31 pouvait être prise comme un échantillon de la carrière scolaire, ceci pourrait aider à expliquer pourquoi les Britanniques quittent l'école plus tôt. Si, encore, nous prenons cette année comme échantillon, un calcul approximatif peut être fait comme il suit, de la totalité du temps passé à l'école par les trois classes:—

LIII.—NOMBRE MOYEN DE MOIS PASSÉS À L'ÉCOLE ET POURCENTAGE DE FRÉQUENTATION SCOLAIRE DE LA POPULATION DE 5 À 19 ANS, SELON LE PAYS DE NAISSANCE ET PAR GROUPE D'ÂGE, CANADA, 1931

Item	Nés canadiens	Nés britanniques	Nés étrangers
Nombre moyen de mois passés à l'école de la population aux âges de—			
5- 9 ans	7·60	7·68	7·51
10–14 ans	7·89	7·91	7·83
15–19 ans	7·84	7·81	7·75
Pourcentages de la population à l'école aux âges de—			
5- 9 ans	68·60	78·78	66·21
10–14 ans	93·30	96·37	94·41
15–19 ans	34·65	21·11	26·82

Ainsi les nés britanniques, malgré qu'ils abandonnent l'école plus tôt que les nés canadiens, y passent autant de temps que ces derniers au cours de leur carrière scolaire parce qu'ils commencent plus tôt et qu'ils fréquentent l'école plus régulièrement. Les natifs de l'étranger sont apparemment en arrière de quatre mois environ sur les deux autres classes.

Ceci corrobore l'assertion du début qui veut que l'une des punitions de l'irrégularité de fréquentation soit de rester à l'école plus longtemps. Les données sur le degré scolaire prouvent amplement que le degré atteint est en proportion directe du temps passé *dans* l'école (non *à* l'école). On peut donc s'attendre à ce que les nés Britanniques atteignent le même degré que les nés canadiens bien que leur période de contact scolaire soit plus courte. Ils traînent moins au commencement, sont plus assidus et quittent l'école plus tôt. Si c'est la vérité dans ce cas il est très probable qu'il en sera de même dans d'autres et cela prouvera que le temps passé "à l'école" en plus de l'assistance actuelle est du temps perdu. Or, une année et un tiers de ce temps

perdu équivaut à trois et un tiers pour cent du temps consacré au travail dans la durée de la vie. En conséquence il alourdit d'autant le fardeau de la personne employée.

Fréquentation scolaire par province.—Le pourcentage de la population à l'école dans les limites de l'âge scolaire est à peu près proportionné au temps passé à l'école durant la vie. Si les chiffres de 1931 sont pris comme un échantillon des conditions qui accompagnent l'enfant depuis son entrée à l'école jusqu'à l'âge de 19 ans, le pourcentage à l'école en 1931 multiplié par 15 donne approximativement le nombre d'années passées à l'école entre ces âges. Ainsi, dans les neuf provinces, 65·67 p.c. de la population de 5 à 19 ans était à l'école en 1931. En multipliant ceci par 15 nous avons 9·85 ans. S'il n'en est pas strictement ainsi c'est que le nombre varie à différents âges et qu'il y a eu une prolongation constante du temps passé à l'école au cours des quinze dernières années. Ces 9·85 sont une estimation approximative qui nous fait voir que le pourcentage à l'école à ces âges est proportionné au temps total passé à l'école. Dans l'état qui suit, trois faits concernant les provinces sont indiqués: (1) le pourcentage de la population totale aux âges de 5 à 19 ans; (2) le pourcentage de personnes âgées de 5 à 19 ans à l'école et (3) le pourcentage de la population totale à l'école. Le dernier pourcentage ne sert qu'à montrer comment la population scolaire se compare avec le reste. Ainsi, dans les neuf provinces 20·81 p.c. sont des personnes de 5 à 19 ans à l'école, ce qui laisse 79·19 p.c. en dehors de l'école ou, une proportion approximative de 1 à 4.

LIV.—POURCENTAGES DE LA POPULATION TOTALE ÂGÉE DE 5 À 19 ANS, POURCENTAGES DE 5 À 19 ANS À L'ÉCOLE ET POURCENTAGES DE LA POPULATION TOTALE À L'ÉCOLE, CANADA, ET PROVINCES, 1931

Province	Pourcentage		
	De 5 à 19 ans de la population de tous âges	De la population à l'école	
		5–19	Tous âges
CANADA	31·29	65·67	20·81
Ile du prince-Edouard	31·65	64·58	20·73
Nouvelle-Ecosse	32·56	67·97	22·43
Nouveau-Brunswick	34·28	62·95	21·85
Québec	33·73	60·04	20·48
Ontario	28·26	69·63	20·04
Manitoba	32·74	66·58	22·10
Saskatchewan	34·96	66·41	23·46
Alberta	32·09	68·04	22·11
Colombie Britannique	26·12	69·13	18·32

En examinant ces pourcentages de population à l'école, il ressort que la relation entre le pourcentage d'âge scolaire et le nombre de personnes fréquentant l'école tend pour le moins, à être inverse. La meilleure fréquentation scolaire ne s'obtient pas où la proportion d'enfants de 5 à 19 ans est la plus grande. Par conséquent, une plus grande proportion d'enfants à l'âge scolaire ne signifie pas nécessairement une proportion correspondante à l'école. Nous ne pouvons pas supposer de façon définie que la chose soit vraie quand neuf cas seulement sont étudiés. La possibilité n'est que mentionnée ici puisque la question de la distribution d'âge et son influence sera étudiée plus en détail dans un autre chapitre. Si la chose est vraie, c'est un problème auquel les municipalités rurales ont à faire face, parce qu'elles ont le plus fort pourcentage d'enfants en âge d'aller à l'école.

La province qui a le pourcentage le plus élevé de la population totale aux âges de 5 à 19 ans est le Manitoba et celle qui a le plus bas est la Colombie Britannique. La raison pour laquelle le Québec et l'Alberta n'ont pas les pourcentages les plus élevés est qu'ils ont une grande population d'âge pré-scolaire (de moins de 5 ans), tandis que la raison pour l'Ontario, est sa population plus âgée. La Colombie Britannique a la plus petite proportion à cause de sa forte population adulte, recrutée en majeure partie dans les autres provinces et parmi les immigrés. Le Manitoba semble occuper le milieu à ces points de vue et c'est pourquoi il a la proportion la plus élevée, la Saskatchewan venant immédiatement en deuxième place.

En fait de comparaison provinciale quant au temps passé à l'école, on a déjà fait remarquer que le "pourcentage de la population à l'école" peut en quelque sorte servir de guide. Un calcul plus soigneux, non seulement de la durée de la vie scolaire mais aussi des différences entre celle-ci et la portion de celle-ci réellement employée par l'assiduité montre les chiffres suivants:—

LV.—NOMBRE ESTIMATIF D'ANNÉES PASSÉES "À L'ÉCOLE" ET EN ASSISTANCE RÉELLE DE LA POPULATION ÂGÉE DE 5 À 24 ANS, ET DIFFÉRENCE ENTRE LES DEUX, CANADA ET PROVINCES, 1931

Province	Nombre estimatif d'années		
	Passées à l'école	De fréquentation réelle	Temps perdu (différence)
CANADA	9·89	8·55	1·34
Ile du Prince-Edouard	9·71	8·12	1·59
Nouvelle-Ecosse	10·22	8·73	1·49
Nouveau-Brunswick	9·39	7·96	1·43
Québec	8·98	7·78	1·20
Ontario	10·60	9·20	1·40
Manitoba	10·07	9·68	1·39
Saskatchewan	9·88	8·39	1·49
Alberta	10·18	8·82	1·36
Colombie Britannique	10·50	9·15	1·35

Il est remarquable que les chiffres de la dernière colonne soient si uniformes pour toutes les provinces, le Québec étant la seule exception marquée, c'est-à-dire que les écoliers de cette province perdent moins de temps que ceux des autres provinces au point d'abaisser la moyenne pour le Dominion en deça de celles de toutes les autres provinces. C'est un fait naturellement digne d'éloge. La vie scolaire est plus courte dans le Québec, mais ceci est compensé en quelque sorte par une assistance plus régulière. Si la vie scolaire est plus courte c'est qu'un moins grand nombre de personnes poursuivent leurs études secondaires, ce qui est imputable en majeure partie au système scolaire. L'"instruction secondaire" dans le Québec est encore réservée à l'élite tandis que dans les autres provinces, tout le monde y a droit. Les écoles de continuation ne sont pas considérées dans le Québec comme étant de l'instruction secondaire; elles sont tout au plus complémentaires ou supplémentaires à l'instruction élémentaire. Ceci est dû à la ressemblance entre le système catholique romain de Québec et les systèmes européens. On a déjà fait remarquer que de fait sinon nommément l'un des aspects des changements qui se sont produits dans l'évolution de l'enseignement dans tout le Canada est un penchant dans cette direction. Les âges auxquels les enfants quittent présentement l'école en grand nombre correspondent aux âges auxquels l'instruction complémentaire peut être terminée — à disons la dixième année, ou la deuxième année de "Lower School" en Ontario. En prenant les totaux des années d'études secondaires dans les neuf provinces (excepté les écoles catholiques romaines du Québec) et en comparant les chiffres de 1931 aux plus anciens dont nous disposons, les nombres dans la classe d'entrée et les autres classes secondaires sont les suivants:—

LVI.—NOMBRE ET POURCENTAGES DANS LA VIII-XIIèmes ANNÉES (MOINS LES ÉCOLES CATHOLIQUES ROMAINES DE QUÉBEC) CANADA, 1927, 1931 ET 1933

Degré	Nombre dans l'année			Pourcentage dans l'année		
	1927	1931	1933	1927	1931	1933
Total	292,932	339,759	386,684	100·00	100·00	100·00
VIII	120,399	126,000	130,845	41·09	37·09	33·84
IX	75,761	86,335	95,281	25·86	25·41	24·64
X	48,765	63,014	71,664	16·65	18·55	18·53
XI	38,568	49,952	64,415	13·17	14·70	16·66
XII	9,448	14,458	24,479	3·23	4·25	6·33

Ainsi, les proportions relatives dans la VIIIème et dans la IXème années ont diminué même dans la courte période de six ans, tandis que l'écart entre la Xème et la XIème années est plus grand en 1931 qu'en 1927; la Xème année a été davantage une année d'abandon en 1931 qu'en 1927; la XIème l'a été moins. L'évolution se dessinerait encore plus nettement si nous disposions de chiffres antérieurs à ceux de 1927. Le degré médian en 1933 n'était pas loin de la Xème année, mais les changements marqués entre 1931 et 1933 se sont produits dans les plus hauts degrés des études secondaires. Toutefois, ces changements peuvent difficilement être considérés comme typiques puisqu'ils se compliquent de la présence à l'école d'élèves plus âgés à cause de la dépression.

CHAPITRE VII

ÉTENDUE ET ORIENTATION DES CHANGEMENTS DANS LA FRÉQUENTATION SCOLAIRE AU COURS DU SIÈCLE

Introduction.—Dans le chapitre précédent, certains changements dans la fréquentation scolaire durant la dernière décade ont été mentionnés plus particulièrement dans le but de clarifier la signification des conditions réelles en 1931. Le changement s'est fait dans la direction tant d'une carrière scolaire prolongée que d'une prolongation du temps passé réellement dans l'école—deux concepts différents, remarquons-le bien. La prolongation de la vie scolaire signifie simplement que l'enfant est maintenu en contact plus longtemps avec l'école, que cela lui soit profitable ou non; la prolongation du temps passé à l'école veut dire que dans les limites de cette vie scolaire, l'enfant fréquente l'école plus régulièrement et partant, est sensé en tirer plus de bénéfice. La différence entre les deux est considérée ici comme du gaspillage. Dans le chapitre VI, ce gaspillage (pour les neuf provinces) a été calculé comme étant de 1·34 année entre les âges de 5 et 24 ans; la vie scolaire moyenne a été fixée à 9·89 années et la moyenne du temps passé en classe, à 8·55 ans.

Les parents vraiment intéressés à leur enfant, saisiront facilement la signification de ces chiffres. Pour que leur enfant atteigne le même degré de culture que l'enfant moyen avec la même régularité de fréquentation, ils devront l'envoyer à l'école pendant 10 ans au cours desquels il recevra en réalité 8½ années d'enseignement. Des causes comme la maladie, etc., pouvant surgir et contre lesquelles les parents ne peuvent rien, il est impossible à ceux-ci, malgré la gravité du devoir qui leur incombe, de dire s'ils pourront veiller d'assez près sur la situation pour que l'enfant puisse fréquenter l'école durant 8½ années seulement au lieu de 10. Dans l'intervalle l'enfant est soumis dix années durant à une discipline rigide d'assiduité et probablement de devoirs à la maison qui empêche les parents de lui donner toute culture supplémentaire non prévue au programme scolaire. La plus grande difficulté toutefois concerne la santé présente et future de l'enfant. Bien que les systèmes d'inspection hygiénique et les programmes de culture physique établis dans les écoles puissent contribuer à mitiger le danger—ils ne peuvent que mitiger—ils ne peuvent pas l'écarter. L'enfant ainsi jeté parmi les autres reste constamment une victime potentielle des maladies épidémiques, des déformations provenant de la position sédentaire, du mauvais éclairage etc., et de toutes sortes de lésions pouvant résulter de l'internement ou même des jeux. On s'expose à tous ces dangers en échange de cette culture scolaire mentionnée plus haut, plus ou moins certains avantages impondérables ou non mensurables qui peuvent être désignés comme une formation supplémentaire à la formation livresque. Cette culture peut revêtir la forme d'une discipline physique, mentale ou morale. Le bon sens dit que celui qui bénéficie le plus à ce point de but est souvent l'enfant d'un foyer indifférent; l'enfant du foyer modèle bénéficie moins de ces avantages quand il n'y perd pas à cause des mauvais contacts.

Voilà la situation, et telle qu'elle est, il est du devoir des parents et surtout de l'État, puisqu'il a assumé la responsabilité de la fréquentation obligatoire, de bien peser ces choses. Avant de voir des améliorations dans ces changements, nous devons trouver s'ils sont bien des améliorations. En conséquence, il est nécessaire avant d'en faire une revue de peser certains faits et d'en arriver à un critère.

Age auquel la vie scolaire devrait commencer.—La première chose à considérer pour les parents est le moment de mettre l'enfant à l'école. En supposant encore qu'il s'agisse d'un enfant moyen, peut-il, en commençant à 5 ans, finir à l'âge de 15 ans plutôt qu'à l'âge de 17 ans? S'il est vrai qu'un enfant peut finir à 15 ans plutôt qu'à 17 ans, il y a grand avantage, mais même à quinze ans l'époque de l'enfance est terminée tandis que l'assistance aux âges très tendres de 5 et 6 ans prive son enfance de deux années de liberté. Surtout de nos jours où le travail est difficile à obtenir, l'échange est positivement un pauvre échange, même si le travail qui peut être accompli entre 7 et 17 ans pouvait l'être entre 5 et 15 ans. Mais le peut-il? Ici encore nous devons supposer que les parents ne sont pas totalement les maîtres de la régularité et que les principales raisons de l'irrégularité sont par exemple la maladie, un changement de domicile etc., qui sont plutôt des malchances que la faute des parents.

En calculant d'un point de vue seulement, par exemple, la probabilité d'assistance, nous avons les chiffres suivants:—

LVII. — POURCENTAGE DE LA POPULATION DE 5 À 24 ANS EN ÂGE D'ALLER À L'ÉCOLE ET NOMBRE MOYEN DE MOIS PASSÉS À L'ÉCOLE, PAR ANNÉE D'ÂGE, CANADA, 1931

Âge	P.c. de la population à l'école	Nombre moyen de mois à l'école durant l'année	Âge	P.c. de la population à l'école	Nombre moyen de mois à l'école durant l'année
5-24	51·89	7·77	12	96·12	7·89
			13	92·77	7·88
5	11·29	6·01	14	83·33	7·86
6	53·13	6·90	15	66·67	7·84
7	86·97	7·64	16	45·98	7·80
8	94·45	7·84	17	28·49	7·84
9	96·15	7·88	18	16·62	7·82
10	97·09	7·90	19	9·63	7·78
11	97·18	7·90	20-24	2·83	7·77

Valeur du temps passé à l'école avant l'âge de 7 ans.—L'enfant qui fréquente l'école chaque année depuis l'âge de 5 ans jusqu'à l'âge de 15 ans inclusivement a une assistance de 83·54 mois (sur une possibilité de 99 mois), de 6 à 16 ans, une assistance de 85·33 mois de 7 à 17 ans, une assistance de 86·27, c'est-à-dire que l'enfant qui fréquente l'école de 7 à 17 ans a une assistance de trois mois de plus que celui qui fréquente l'école de 5 à 15 ans. Ceci est au moins un quart de l'année. Or, quoiqu'on dise des épreuves d'habileté, il est bien établi que l'âge mental existe et qu'il se développe jusqu'à l'âge de 16 ans. En conséquence, le nombre d'années mentales de 7 à 17 ans est de 1·2 fois aussi grand qu'entre 5 et 15 ans. En prenant les années mentales, le temps passé à l'école par les enfants âgés de 7 à 17 ans se compare avec celui de ceux âgés de 5 à 15 ans à raison de 83·54 à 100·25, *i.e.* grâce à l'effet réuni de la régularité et de l'âge mental, l'enfant de 7 à 17 ans fréquente l'école 16·71 mois ou environ un an et deux tiers de plus que l'enfant de 5 à 15 ans. C'est plus que l'assistance globale des enfants de 5 et 6 ans. Il est donc évident que les années passées à l'école avant l'âge de 7 ans sont gaspillées et sont une perte nette pour l'enfance, à moins d'autres considérations. Une considération susceptible de se présenter est l'obstacle fréquemment opposé par l'État au progrès compatible avec l'âge mental. Cet obstacle est la tendance à forcer les enfants à ne faire qu'un degré par année ou à forcer tous les écoliers à suivre le pas à moins qu'ils n'échouent, c'est-à-dire qu'un enfant peut échouer dans son année et perdre une autre année, mais il lui est difficile et dans la plupart des cas impossible de *gagner* plus d'un degré par année. Ceci est la caractéristique des écoles graduées et non des écoles rurales non graduées. Le gain des écoles rurales sur les écoles urbaines en régularité d'assistance est, par conséquent, susceptible d'être anéanti de cette façon. En raison de l'importance du sujet, l'État est absolument blâmable de tolérer ou d'imposer une telle situation. La perte de temps à l'école n'est pas une question de maigre importance; de même, la perte des années d'enfance. D'autre part, les parents qui envoient leurs enfants à l'école trop jeunes et les y maintiennent irrégulièrement par négligence, sont coupables.

Appréciation des changements dans la fréquentation scolaire.—A la lumière de cet avant-propos, il nous sera maintenant possible de voir si les changements qui se sont produits au cours du siècle ont été orientés vers l'amélioration. Le tableau 31, Partie II, compare les années 1911, 1921 et 1931 quant au nombre moyen d'années passées à l'école et au nombre moyen d'années d'instruction reçue, basés sur l'assiduité. Une année scolaire complète est de dix mois et les chiffres ont été calculés sur la base de fréquentation à chaque âge, l'année du recensement.

Il est assez clair que des changements frappants se sont produits. Si nous prenons d'abord le cas des neuf provinces, nous avons ce qui suit:—

LVIII.—NOMBRE MOYEN D'ANNÉES "À L'ÉCOLE" ET DE FRÉQUENTATION RÉELLE, ET DIFFÉRENCE ENTRE LES DEUX, PAR GROUPE D'ÂGE, CANADA, 1911-1931

Item	1911	1921	1931
	années	années	années
Temps passé "à l'école", 5-24 ans	7·96	9·13	9·89
Fréquentation réelle, 5-24 ans	6·58	7·58	8·55
Différence	1·38	1·55	1·34
Temps passé à "l'école", 5-6 ans	0·58	0·67	0·64
Fréquentation réelle, 5-6 ans	0·42	0·47	0·48
Différence	0·16	0·20	0·16
Temps passé "à l'école", 7-14 ans	6·38	7·12	7·44
Fréquentation réelle, 7-14 ans	5·34	5·98	6·49
Différence	1·04	1·14	0·95
Temps passé "à l'école", 15-17 ans	0·81	1·04	1·41
Fréquentation réelle, 15-17 ans	0·67	0·88	1·23
Différence	0·14	0·16	0·18
Temps passé "à l'école", 18-24 ans	0·19	0·30	0·40
Fréquentation réelle, 18-24 ans	0·15	0·25	0·35
Différence	00·0	00·0	00·0

Il ressort de ces chiffres qu'il y a trois manières de prolonger la vie scolaire: (1) en commençant à un âge plus tendre; (2) en restant à l'école jusqu'à un âge plus avancé; (3) en évitant les interruptions qui font perdre une année de temps à autre. La troisième diffère de ce qui s'appelle l'"irrégularité" d'assistance, celle-ci voulant dire qu'au cours d'une année l'élève perd une journée ou une semaine de temps à autre et partant, les avantages de l'assistance complète durant l'année. Evidemment certains enfants s'absentent de l'école durant une année entière ou plus au cours de la période qui s'étend depuis le commencement jusqu'à la fin de leur vie scolaire. C'est un phénomène difficile à comprendre mais que les chiffres révèlent et qui est au moins partiellement attribuable au fait qu'un enfant ne commence l'école qu'après avoir dépassé l'âge naturel de commencer. Ainsi, entre les âges de 7 et 14 ans, il y a 8 ans, mais les enfants ne font leur apparition à l'école que pendant 7·44 années au cours desquelles ils la fréquentent pendant 6·49 années complètes. Ainsi, 0·56 d'années (8-7·44) a été retranché de la vie scolaire de *tous* les élèves, ce qui veut dire en réalité une année ou plus pour un grand nombre d'élèves tandis que le reste a fréquenté l'école continuellement. C'est probablement le pire gaspillage, car l'enfant qui fréquente l'école irrégulièrement durant l'année est susceptible de conserver un contact quelconque avec le travail scolaire, tandis que celui qui s'en absente toute une année ou plus peut perdre les bénéfices de l'instruction et de la formation qu'il a reçus jusque là.

Or, dans le cas de tous les groupes d'âge, la vie scolaire s'est allongée considérablement. Pour tous les âges, elle s'est allongée de 1·93 année depuis 1911. Il est intéressant de voir comment cette durée plus longue de 1·93 année s'est réalisée. Entre 5 et 6 ans, une augmentation de 0·06 d'année a eu lieu, ce qui veut dire qu'un plus grand nombre d'enfants ont fréquenté l'école entre 5 et 6 ans, mais à ces âges, il y a eu diminution entre 1921 et 1931. Il semble que la coutume d'envoyer les enfants à l'école aux âges très tendres tend à disparaitre, et c'est tant mieux. Par conséquent, la prolongation ne s'est pas produite au commencement de la vie scolaire. Entre les âges de 7 et 14 ans, la vie scolaire s'est allongée de 1·06 année, ce qui signifie que l'habitude disparaît de s'absenter de l'école pendant une année entière ou plus entre ces âges, soit en commençant l'école tardivement et en la quittant avant 14 ans ou en s'en absentant pendant une année après avoir commencé et avant de la quitter définitivement. L'amélioration en ce sens a été très considérable et c'est sans doute une amélioration véritable, car un gain d'un an sur huit entre ces âges constitue une proportion considérable et épargne sûrement du temps tant au commencement qu'à la fin de la vie scolaire. L'habitude de perdre du temps au cours de la carrière scolaire est reconnue dans l'Adolescent Act de l'Ontario, qui exige une fréquentation partielle à des âges plus avancés de la part de ceux qui n'ont pas fréquenté l'école régulièrement jusqu'à la limite prévue par la loi. Entre les âges de 15 et 17 ans, la vie scolaire s'est allongée de 0·60 d'année, ce qui signifie sans doute que les écoliers restent à l'école jusqu'à des âges plus avancés.

Entre 18 et 24 ans, la carrière scolaire s'allonge de 0·21 année en raison du plus grand nombre de personnes recevant une instruction supérieure. Un résumé de la façon dont s'est produite cette prolongation de 1·93 année entre 1911 et 1921 est donné ici:—

aux âges de 5– 6 ans	0·06 année
" 7–14 "	1·06 "
" 15–17 "	0·60 "
" 18–24 "	0·21 "
" 5–24 "	1·93 "

Une telle vue d'ensemble de ces prolongations permet de faire de celles-ci une répartition plus convenable. L'amélioration indiscutable est la prolongation de 1·06 année entre les âges de 7 et 14 ans; le 0·87 année qui reste, prolongation de la vie scolaire à la fin, peut ou non en être une. La prolongation de 0·06 aux âges de 5 et 6 ans n'est sûrement pas une amélioration. Celle de 0·81 après l'âge de 14 ans peut en être une dans la mesure qu'elle est en vue d'une culture scolaire plus élevée. Le tableau 31 nous permet d'étudier ce point plus à fond.

Quand nous en venons à comparer les années passées réellement à l'école, c'est-à-dire tout le temps passé en classe, aux années de contact avec l'école nous avons une différence de 1·34 année en 1931 qui peut être regardée comme perdue. Dans le chapitre VI, une comparaison entre les nés britanniques et les autres catégories a montré que les nés britanniques tout en quittant l'école plus tôt passent réellement presque autant de temps à l'école que les nés canadiens au cours de leur carrière scolaire plus courte. La perte de 1·34 année en 1931 s'avère à divers âges comme on peut le voir ici:—

aux âges de 5– 6 ans	0·16 année
" 7–14 "	0·95 "
" 15–17 "	0·18 "
" 18–24 "	0·05 "
" 5–24 "	1·34 "

Ainsi il y a une perte de 0·95 année aux âges de 7 à 14 ans qui doit être reprise après cet âge pour arriver au degré de formation de l'enfant moyen. Cette perte, il est vrai, est moindre qu'aux deux recensements antérieurs, mais elle n'en a pas moins été une perte complète. Voici une comparaison entre les recensements:—

	1911	1921	1931
aux âges de 5– 6 ans	0·16	0·20	0·16
" 7–14 "	1·04	1·14	0·95
" 15–17 "	0·14	0·16	0·18
" 18–24 "	0·04	0·05	0·05
" 5–24 "	1·38	1·55	1·34

L'élimination de cette perte, si tant est qu'elle existe, se fait très lentement. Il est vrai qu'en proportion de la durée de la vie scolaire elle est moindre, mais est-ce là l'angle propice sous lequel l'étudier? Une perte de 1·34 année, dont 1·11 année avant l'âge de 15 ans, se produit au cours de la vie scolaire en raison de la fréquentation irrégulière et elle doit être comblée plus tard pour atteindre le degré d'instruction de l'enfant moyen, quelle que soit sa relation proportionnelle avec autre chose. Il est de même vrai que le temps passé réellement à l'école par l'enfant moyen a augmenté de 6·58 années en 1911 à 8.55 années en 1931 ou de 1·97 année, mais au prix de la prolongation de la carrière scolaire de 7·96 années en 1911 à 9·89 années en 1931 ou de 1·93 année. C'est un prix élevé et le seul bienfait est que 1·06 de cette 1·93 année s'est produit entre les âges de 7 et 14 ans. La différence entre 1·93 et 1·06 ou 0·87 année est indiscutablement un prix élevé pour acquérir 1·97 année de culture, c'est-à-dire que l'augmentation du degré de culture dans les vingt ans s'est produite au prix de la prolongation de la vie scolaire par 0·87 année à ses deux extrémités, ce qui n'est assurément pas pour le mieux. Sans la perte de temps, cette prolongation eût pu être évitée. Ainsi, un enfant commençant l'école à 7 ans, la fréquentant assidûment et la quittant à 15·55 ans, pourrait atteindre le même degré d'instruction

que l'enfant commencant aussi à 7 ans, et qui, faute d'assiduité, ne quitte l'école qu'à 16·89 ans. Ou bien, si nous expliquons le temps perdu par le fait que les enfants se sont absentés de l'école aux âges de 7–14 ans, ces enfants, en restant à l'école et en la fréquentant régulièrement, auraient une assistance de 8 années de sorte qu'ils n'auraient plus que six mois à faire pour atteindre le degré moyen. La différence entre 16·89 et 14·55 ou 2·34 années peut être considérée comme une perte, à moins que les enfants qui s'absentent de l'école un an ou plus pendant l'âge scolaire s'instruisent en voyageant ou autrement.

Distribution provinciale de l'amélioration.—En comparant 1911 et 1931 seulement en fait d'amélioration et de perte ou gaspillage, nous avons la distribution suivante:

LIX.—DURÉE ESTIMATIVE DE LA VIE SCOLAIRE ET DE LA FRÉQUENTATION RÉELLE, ET DIFFÉRENCE ENTRE LES DEUX ET AUGMENTATION DANS CHACUNE DURANT LA PÉRIODE, CANADA ET PROVINCES, 1931 ET 1911

Province	1931			1911			Augmentation dans la période de 20 ans	
	Durée estimative de la vie scolaire	Longueur estimative de l'assistance réelle	Différence	Durée estimative de la vie scolaire	Longueur estimative de l'assistance réelle	Différence	Durée de la vie scolaire	Longueur d'assistance réelle
	années	années	années	années	années	années	années	années
CANADA	9·89	8·55	1·34	7·96	6·58	1·38	1·93	1·97
Ile du Prince-Edouard	9·71	8·12	1·59	8·46	6·71	1·75	1·25	1·41
Nouvelle-Écosse	10·22	8·73	1·49	8·50	6·83	1·67	1·72	1·90
Nouveau-Brunswick	9·39	7·96	1·43	8·07	6·46	1·61	1·32	1·50
Québec	8·98	7·78	1·20	7·89	6·77	1·12	1·09	1·01
Ontario	10·60	9·20	1·40	8·50	7·00	1·50	2·10	2·20
Manitoba	10·07	8·68	1·39	7·60	6·15	1·45	2·47	2·53
Saskatchewan	9·88	8·39	1·49	6·62	4·96	1·66	3·26	3·43
Alberta	10·18	8·82	1·36	6·46	4·92	1·54	3·72	3·90
Colombie Britannique	10·50	9·15	1·35	7·55	6·32	1·23	2·95	2·83

Les deux dernières colonnes sont les plus significatives. Dans presque toutes les provinces l'extension de la durée d'enseignement reçu est à peine plus marquée que la prolongation de la vie scolaire, mais on peut dire que presque toute l'amélioration a été au prix de la prolongation de celle-ci. Comme on l'a déjà fait remarquer, là où cette prolongation de la vie scolaire s'est produite dans les limites de l'âge scolaire, elle semble avoir été pour le mieux; là où elle s'est produite aux extrémités, elle est un coût net. Le critère est le groupe d'âge de 7 à 14 ans, et il est indiqué comme il suit:—

LX.—DURÉE MOYENNE DE LA VIE SCOLAIRE AUX ÂGES DE 7-14 ANS, ET AUGMENTATION DURANT LA PÉRIODE, CANADA ET PROVINCES, 1931 ET 1911

Province	Durée moyenne de la vie scolaire aux âges de 7–14 ans		Augmentation de la durée de la vie scolaire			Augmentation de l'assistance réelle	P.c. d'augmentation d'enseignement réel dépend du commencement et de la fin
	1931	1911	Aux âges de 7–14 ans	A tous les âges	Au commencement et à la fin		
	années	années	années	années	années	années	
CANADA	7·44	6·38	1·06	1·93	0·87	1·97	44·2
Ile du Prince-Edouard	7·47	6·77	0·70	1·25	0·55	1·41	39·0
Nouvelle-Écosse	7·49	6·64	0·85	1·72	0·87	1·90	45·8
Nouveau-Brunswick	7·23	6·42	0·81	1·32	0·51	1·50	34·0
Québec	7·13	6·46	0·67	1·09	0·42	1·01	41·6
Ontario	7·65	6·75	0·90	2·10	1·20	2·20	54·5
Manitoba	7·53	5·99	1·54	2·47	0·93	2·53	36·8
Saskatchewan	7·55	5·36	2·19	3·26	1·07	3·43	31·2
Alberta	7·58	5·05	2·53	3·72	1·19	3·90	30·5
Colombie Britannique	7·59	6·04	1·55	2·95	1·40	2·83	49·5

La dernière colonne montre la proportion de gain réel en instruction dans les vingt ans au prix de la prolongation de la vie scolaire aux deux extrémités. Dans la plupart des cas, cela signifie une prolongation à l'extrémité finale. Le gain le plus dispendieux s'avère en Ontario. Le gain réel de l'Alberta, qui est le plus marqué, est aussi le moins dispendieux.

Degré d'instruction atteint à l'école.—Ce qui précède ne traite que du temps passé à l'école. Il n'y a rien qui indique dans les données du recensement le degré d'instruction réellement atteint comme résultat de cette fréquentation, excepté les chiffres sur l'analphabétisme. La branche des Statistiques de l'Éducation du Bureau Fédéral de la Statistique collige des données sur le degré scolaire atteint. Comme elle n'est entrée en fonctions que durant la décade, il n'est pas possible d'obtenir des chiffres comparatifs pour 1931, 1921 et 1911, comme dans le cas du temps passé à l'école. Toutefois les statistiques d'âge selon le degré et autres données font voir clairement que le degré scolaire est directement proportionné au temps entier passé à l'école et le fait, presque exactement *pari passu*, *i.e.* une année entière d'école équivaut presque exactement à un degré. Ceci, naturellement pour l'enfant moyen. Certains enfants n'avancent pas aussi rapidement et d'autres avancent plus rapidement, mais tout tend à prouver que si nous prenons les années entières comme le critère du temps passé à l'école, il y a certainement trop peu d'enfants qui avancent plus rapidement que d'un degré par année. Il n'est pas possible d'établir la preuve complète de ceci dans cette étude. Il serait peut-être hors de propos de le faire.

Le tableau 33 fait voir les changements qui se sont opérés dans sept provinces au cours des sept années qui ont précédé le recensement de 1931. Ils sont calculés d'après le degré moyen atteint en 1924 et en 1931. Il montre en outre comment ils se sont produits. Même dans cette courte période de temps l'élève moyen a gagné d'environ un dixième de degré au Nouveau-Brunswick à 0·62 d'un degré en Saskatchewan. Ce n'est pas toutefois dans l'élévation du degré que les changements sont les plus intéressants et les plus importants, mais plutôt dans la manière qu'ils se sont produits à des degrés divers. La dernière partie du tableau 33 fait voir les degrés qui ont perdu et ceux qui ont gagné. Dans les premières années alors que les enfants commençaient l'école à un âge très tendre et traînaient ensuite à tous les âges, manquaient d'assiduité et quittaient l'école de bonne heure, les quatre premiers degrés regorgeaient et les degrés plus élevés n'avaient qu'une faible inscription. L'élévation de la moyenne du degré s'est accomplie naturellement par la diminution du nombre d'écoliers dans les degrés inférieurs et l'augmentation dans les degrés supérieurs. Si les enfants commençaient tous au même âge, fréquentaient l'école avec une régularité uniforme, la quittaient au même âge et étaient d'intelligence égale, le nombre d'entre eux dans chaque degré varierait exactement en fonction de la population à chaque âge. S'il n'en est pas ainsi, c'est en raison de l'absence des quatre conditions mentionnées ajoutée à certaines autres conditions comme les différences dans les méthodes d'enseignement, etc. Toutefois, les principaux facteurs qui militent contre l'uniformité du progrès sont au nombre de deux, à savoir que les enfants ne commencent pas ensemble et qu'ils ne fréquentent pas l'école avec une régularité égale. Il est très clair, d'après la première partie de ce chapitre, qu'il en est ainsi. La preuve la plus nette de ce qui s'est accompli et des changements qui se sont opérés en sept ans est le degré atteint aux âges de 13 et surtout de 14 ans. A 14 ans, l'élève moyen gagne de 0·16 de degré en Ontario à 0·62 en Saskatchewan. La raison du petit changement en Ontario est que le degré à cet âge est de beaucoup le plus élevé au début de la période. Évidemment, l'enfant moyen de 14 ans est actuellement dans le degré d'entrée aux études secondaires. L'état LXI qui suit établit une comparaison entre le degré atteint à cet âge et le temps entier passé à l'école par les élèves de cet âge:—

LXI.—DEGRÉ MOYEN À L'ÂGE DE 14 ANS ET NOMBRE MOYEN D'ANNÉES PASSÉES À L'ÉCOLE PAR L'ÉCOLIER DE CET ÂGE, SEPT PROVINCES DU CANADA, 1931

Province	Degré moyen à l'âge de 14 ans	Nombre moyen d'années passées réellement à l'école par l'écolier de 14 ans
Ile du Prince-Edouard	7·36	6·77
Nouvelle-Écosse	6·96	7·09
Nouveau-Brunswick	6·97	6·53
Ontario	7·67	7·35
Manitoba	7·13	7·00
Saskatchewan	7·33	6·82
Alberta	7·37	6·92

La ressemblance entre les deux séries de chiffres est d'autant plus remarquable qu'elles ne représentent pas exactement les mêmes personnes. Sauf dans certains cas, la différence n'est pas digne de mention. Pour peu qu'elle soit significative dans ces cas, on voit qu'il y a une forte proportion d'écoles rurales à classe unique où la marche du progrès n'est pas rigide comme dans les écoles à plusieurs classes. Ainsi, la Nouvelle-Écosse, l'Ontario et le Manitoba avancent pour ainsi dire d'un degré exactement par année entière d'assistance tandis que les provinces plus rurales avancent un peu plus d'un degré. Puisque tel est le cas, les changements déjà décrits dans la fréquentation peuvent être interprétés comme indiquant les changements qui se sont produits dans le degré d'instruction.

Le graphique 8, qui suit, montre beaucoup plus clairement les changements qui se sont produits dans les sept provinces en sept ans.

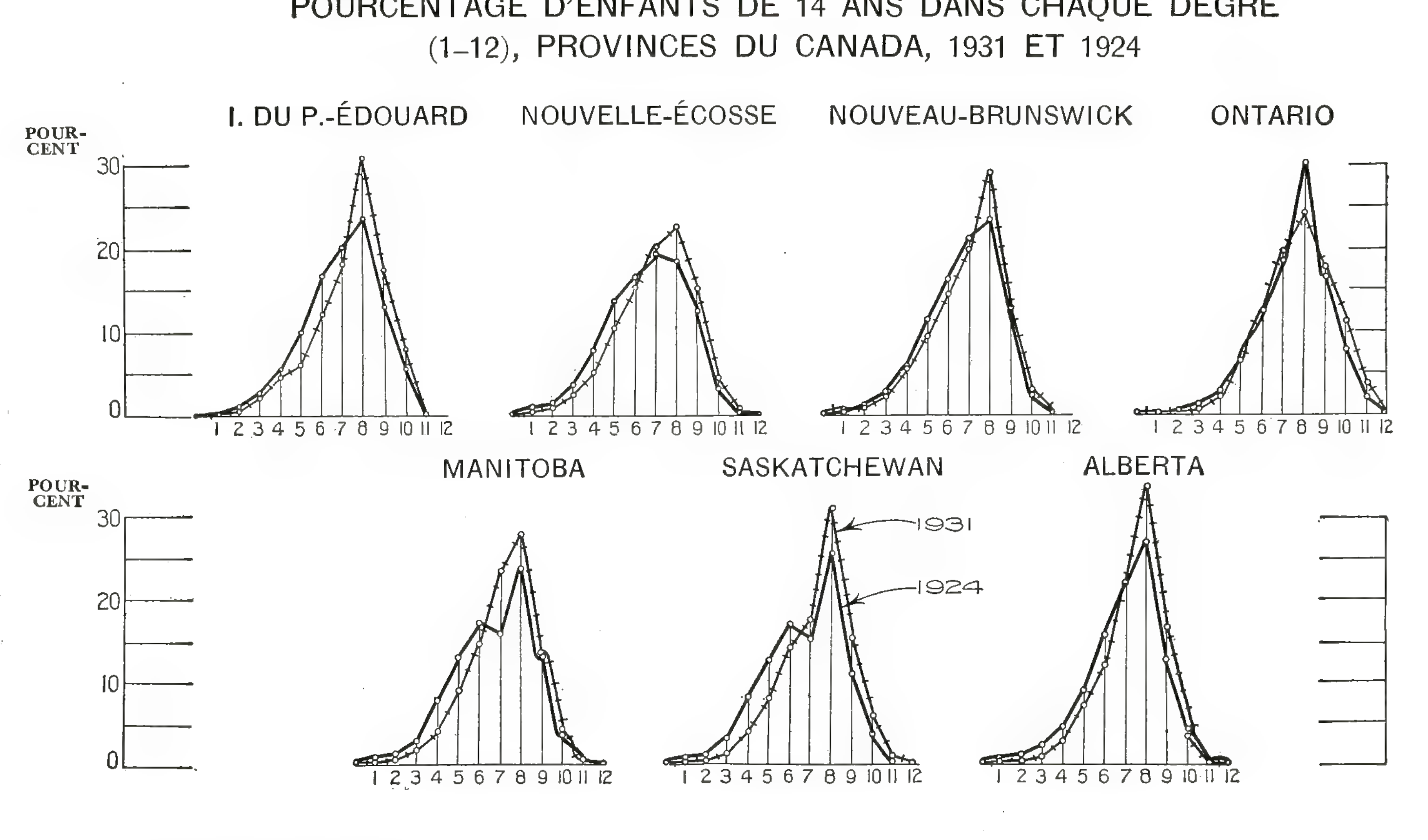
Fréquentation scolaire et sexe.—Puisqu'il a été établi que la fréquentation scolaire est proportionnée aux connaissances scolaires telles que mesurées par le degré atteint, il sera intéressant de comparer le progrès des deux sexes. Dans ce cas, le nombre moyen d'années passées à l'école n'a pas été calculé, mais on pourra s'en faire une bonne idée d'après les pourcentages fréquentant l'école à chaque année d'âge, donnés dans l'état LXII qui suit:—

LXII.—POURCENTAGE DE LA POPULATION DE 5-24 ANS FRÉQUENTANT L'ÉCOLE, PAR ANNÉE D'ÂGE ET SELON LE SEXE, ET AUGMENTATION DANS LA DÉCADE, CANADA, 1931-1921

Âge	Deux sexes			Garçons			Filles		
	P.c. à l'école en		Différence	P.c. à l'école en		Différence	P.c. à l'école en		Différence
	1931	1921		1931	1921		1931	1921	
5-24	51·89	49·27	2·62	51·62	49·22	2·40	52·17	49·32	2·85
5	11·29	14·06	−2·77	10·94	13·56	−2·73	11·64	14·47	−2·83
6	53·13	51·84	1·28	52·64	51·67	0·97	53·65	52·03	1·62
7	86·97	81·94	5·03	86·85	82·11	4·74	87·09	81·77	5·32
8	94·45	90·64	3·81	94·48	90·79	3·69	94·42	90·50	3·92
9	96·15	93·12	3·03	96·13	93·15	2·98	96·16	93·09	3·07
6-9	*82·74*	*78·86*	*3·88*	*82·56*	*78·91*	*3·65*	*82·93*	*78·80*	*4·13*
10	97·09	94·09	3·90	96·06	94·17	2·89	97·12	94·01	3·11
11	97·18	94·31	2·87	97·22	94·44	2·78	97·14	94·17	2·97
12	96·12	92·74	3·38	96·24	92·91	3·33	96·00	92·58	3·42
13	92·77	88·07	4·70	93·17	88·28	4·89	92·36	87·86	4·50
14	83·33	73·39	9·94	83·71	73·09	10·62	92·94	73·70	9·24
10-14	*93·44*	*88·71*	*4·73*	*93·61*	*88·75*	*4·86*	*93·26*	*88·68*	*4·58*
15	66·67	51·29	15·38	65·71	49·37	16·34	67·65	53·23	14·42
16	45·98	32·63	13·35	43·84	29·36	14·48	48·17	35·93	12·24
17	28·49	19·59	8·90	25·92	17·04	8·88	31·12	22·18	8·94
18	16·62	11·23	5·39	15·65	10·00	5·65	17·60	12·46	5·14
19	9·63	6·86	2·77	9·66	6·88	2·78	9·60	6·84	2·76
15-19	*33·67*	*24·79*	*8·88*	*32·28*	*22·93*	*9·35*	*35·09*	*26·67*	*8·42*
20-24	2·83	2·27	0·56	3·62	3·11	0·51	2·02	1·45	0·57

Il y a entre les deux sexes des différences frappantes dans les changements au cours de la décade. Les derniers chiffres montrent à peu près la même proportion de la population masculine et féminine à l'école jusqu'à l'âge de 14 ans, une plus faible proportion de la population masculine de 15 à 18 ans et une plus forte proportion de garçons après cet âge. Pendant la décade le changement a été plus grand dans le cas des filles jusqu'à l'âge de 12 ans, plus grand dans le cas des garçons de 13 à 16 ans et à peu près égal ensuite. Si nous additionnons les pourcentages non pondérés et si nous portons à 10 mois l'année scolaire entière, nous avons une bonne idée de la ongueur de la vie scolaire, comme il suit:—

GRAPHIQUE 8



POURCENTAGE D'ENFANTS DE 14 ANS DANS CHAQUE DEGRÉ (1–12), PROVINCES DU CANADA, 1931 ET 1924
I. DU P.-ÉDOUARD
NOUVELLE-ÉCOSSE
NOUVEAU-BRUNSWICK
ONTARIO
MANITOBA
SASKATCHEWAN
ALBERTA
POUR-CENT
30
20
10
0
1 2 3 4 5 6 7 8 9 10 11 12
1931
1924

LXIII.—DURÉE ESTIMATIVE EN ANNÉES DE LA VIE SCOLAIRE DE LA POPULATION DE 5-24 ANS PAR GROUPE D'ÂGE ET SEXE, ET AUGMENTATION PENDANT LA DÉCENNIE, CANADA, 1931-1921

Groupe d'âge	Longueur estimative de la vie scolaire				Augmentation pendant la décade	
	Garçons		Filles			
	1931	1921	1931	1921	Garçons	Filles
	années	années	années	années	années	années
5-24	9·87	9·02	9·93	9·12	0·85	0·81
5	0·11	0·14	0·12	0·14	−0·03	−0·02
6- 9	3·30	3·18	3·31	3·17	0·12	0·14
10-14	4·67	4·43	4·66	4·42	0·24	0·25
15-10	1·61	1·13	1·74	1·31	0·48	0·43
20-24	0·18	0·16	0·10	0·07	0·02	0·03

L'augmentation dans la longueur de la vie scolaire a été à peu près la même dans le cas des deux sexes, mais 59 p.c. de cette durée dans le cas des garçons et 57 p.c. dans le cas des filles se sont produits après l'âge de 15 ans. Dans les deux cas la tendance à envoyer à l'école les enfants de 5 ans a diminué et dans les deux cas la vie scolaire a été prolongée d'à peu près la même longueur par la diminution de cette tendance à commencer l'école de bonne heure ou à rester un an ou plus en dehors de l'école pendant l'âge scolaire. On a vu que ceci a été un avantage. La différence la plus frappante entre les deux années dans le cas des deux sexes est l'augmentation de la tendance aux âges de 15 et 16 ans, plus prononcée chez les garçons que chez les filles. Il y a peu de doute que les lois de fréquentation obligatoire ont joué un rôle en ces changements et, comme il a déjà été mentionné, si l'État prolonge la vie scolaire il a un urgent devoir de prendre garde qu'aucun obstacle n'empêche d'en tirer le meilleur parti.

Maintenant, si nous prenons le temps réel passé à l'école tel que mesuré par le nombre moyen de mois à l'école pendant l'année, nous avons ce qui suit:—

LXIV.—NOMBRE MOYEN DE MOIS PASSÉS À L'ÉCOLE PAR LA POPULATION DE 5-24 ANS, AUGMENTATION PENDANT LA DÉCADE ET POURCENTAGE DE LA POPULATION À L'ÉCOLE, PAR ÂGE INDIVIDUEL ET SEXE, CANADA, 1931-1921

Âge	Moyenne de mois à l'école pendant l'année						P.c. à l'école			
	Garçons			Filles			Garçons		Filles	
	1931	1921	Différence	1931	1921	Différence	1931	1921	1931	1921
5-24	7·77	7·50	0·27	7·77	7·52	0·25	51·62	49·22	52·17	49·32
5	6·02	5·73	0·29	6·01	5·73	0·28	10·94	13·67	11·64	14·47
6	6·90	6·54	0·37	6·91	6·54	0·37	42·64	51·67	53·65	52·03
7	7·65	7·33	0·32	7·63	7·31	0·32	85·65	82·11	87·09	81·77
8	7·84	7·61	0·23	7·83	7·57	0·26	94·48	90·79	94·42	90·50
9	7·89	7·67	0·22	7·88	7·66	0·22	95·13	93·15	96·16	93·09
6-9	*7·66*	*7·37*	*0·29*	*7·64*	*7·35*	*0·29*	*82·56*	*78·91*	*82·93*	*78·80*
10	7·90	7·69	0·21	7·89	7·69	0·29	97·06	94·17	97·12	94·01
11	7·90	7·70	0·20	7·90	7·70	0·20	97·22	94·44	94·14	94·17
12	7·89	7·68	0·21	7·89	7·69	0·20	95·24	92·91	96·90	92·58
13	7·87	7·65	0·22	7·88	7·68	0·20	93·17	88·28	92·35	87·86
14	7·85	7·56	0·29	7·87	7·63	0·24	83·71	73·09	92·94	73·70
10-14	*7·89*	*7·66*	*0·23*	*7·89*	*7·68*	*0·21*	*93·61*	*88·75*	*93·26*	*88·68*
15	7·83	7·50	0·33	7·85	7·64	0·21	65·71	49·37	67·65	53·23
16	7·82	7·53	0·29	7·85	7·66	0·19	43·84	29·36	48·17	35·93
17	7·83	7·57	0·26	7·84	7·65	0·19	25·92	17·04	31·12	22·18
18	7·83	7·62	0·21	7·82	7·65	0·17	15·65	10·00	17·60	12·46
19	7·79	7·61	0·18	7·77	7·58	0·19	9·66	6·88	9·60	6·84
15-19	*7·82*	*7·54*	*0·28*	*7·84*	*7·65*	*0·19*	*32·28*	*22·93*	*35·09*	*26·67*
20-24	7·79	7·80	–	7·74	7·74	–	3·62	3·11	2·02	1·45

Prenant le cas du garçon et de la fille qui sont allés à l'école à l'âge de 5 ans et qui ont continué jusqu'à la fin, nous avons les chiffres estimatifs suivants pour le nombre d'années entières (en ce cas 9 mois constituent une année entière) aux différents groupes d'âges.

LXV.—NOMBRE ESTIMATIF D'ANNÉES (NEUF MOIS) PASSÉES À L'ÉCOLE PAR LA POPULATION DE 5-24 ANS, PAR GROUPE D'ÂGE ET SEXE, ET AUGMENTATION PENDANT LA DÉCADE, CANADA, 1931-1921

Groupe d'âge	Nombre estimatif d'années à l'école					
	Garçons			Filles		
	1931	1921	Différence	1931	1921	Différence
5-24	17·08	16·66	0·42	17·06	16·68	0·38
5	0·67	0·64	0·10	0·67	0·64	0·03
6- 9	3·36	3·24	0·12	3·36	3·23	0·13
10-14	4·38	4·25	0·13	4·38	4·27	0·11
15-19	4·34	4·20	0·14	4·35	4·24	0·11
20-24	4·33	4·33	-	4·30	4·30	-

La régularité de la fréquentation a fait un gain total de 0·42 année dans le cas des garçons et de 0·38 dans le cas des filles. Nous avons déjà vu que le prolongement de la vie scolaire a été de 0·85 année pour les garçons et de 0·81 pour les filles. Ceci révèle que le prolongement de la vie scolaire a été un facteur considérablement plus puissant pendant la décade que l'assiduité, *i.e.* que l'emploi du temps pendant lequel ils étaient à l'école. Pour les âges de 6–14 ans, chez lesquels le prolongement de la vie scolaire et l'assiduité peuvent être un actif reconnu, la vie scolaire a augmenté de 0·36 année pour les garçons et de 0·38 pour les filles, tandis que le temps à l'école par suite de l'assiduité a augmenté de 0·25 année pour les garçons et de 0·24 pour les filles.

Dans l'ensemble, toutefois, le changement pendant la décade a consisté en le prolongement de la vie scolaire plutôt qu'en son usage plus complet. Il a consisté en l'enrôlement des traînards qui avaient l'habitude de commencer l'école à 7, 8, 9 ans ou plus tard et, plus particulièrement, à étendre la vie scolaire aux âges plus avancés. En conséquence, on ne peut rendre aucun jugement définitif à savoir si le changement a été une amélioration complète ou non. En tant que le temps plus long à l'école a été entièrement utilisé en permettant à l'habileté individuelle d'avoir plus de liberté d'action, l'amélioration a été indubitable; mais si cette fréquentation a été une affaire de routine, pour suivre les autres, l'amélioration a pu être préjudiciable. En même temps, il faut se rappeler que le prolongement de la vie scolaire doit être porté au débit et que son usage doit être porté au crédit. Prenant maintenant les deux séries de chiffres conjointement pour les garçons et les filles et estimant le temps complet réellement passé à l'école par la population totale de chaque sexe à chaque âge en comparant les conditions de 1931 avec celles de 1921, nous avons les chiffres suivants:—

LXVI.—ANNÉES ESTIMATIVES PASSÉES EN ASSISTANCE SCOLAIRE RÉELLE, PAR ANNÉE INDIVIDUELLE ET SEXE, CANADA, 1931 ET 1921

Jusqu'à l'âge de	Années estimatives passées en assistance réelle				
	Deux sexes	Garçons		Filles	
	1931	1931	1921	1931	1921
6 ans	0·08	0·07	0·09	0·08	0·09
7 "	0·48	0·48	0·46	0·49	0·47
8 "	1·22	1·21	1·13	1·23	1·13
9 "	2·04	2·04	1·89	2·05	1·89
10 "	2·89	2·88	2·69	2·89	2·68
11 "	3·74	3·73	3·49	3·74	3·49
12 "	4·59	4·59	4·30	4·59	4·29
13 "	5·43	5·43	5·09	5·44	5·08
14 "	6·24	6·24	5·84	6·24	5·83
15 "	6·97	6·97	6·46	6·97	6·46
16 "	7·55	7·55	6·87	7·56	6·91
17 "	7·95	7·93	7·11	7·98	7·21
18 "	8·20	8·15	7·26	8·25	7·40
19 "	8·35	8·29	7·34	8·40	7·51
20 "	8·43	8·37	7·40	8·49	7·57
25 "	8·55	8·53	7·54	8·57	7·63

L'état ci-dessus fait voir le nombre estimatif d'années pendant lesquelles la population actuelle étudie comparativement à la population de 1921, jusqu'à chaque année d'âge de 6 à 25 ans, les âges individuels de 21–24 n'étant pas inclus. Il ne tient compte que du temps réel passé à l'école. "Jusqu'à l'âge de 6 ans" veut dire qu'ils n'ont pas encore atteint leur sixième anniversaire de naissance et se rapporte à la fréquentation à l'âge de 5 ans; de même, "jusqu'à l'âge de 7 ans" veut dire fréquentation aux âges de 5 et 6 ans, et ainsi de suite. On voit que jusqu'à l'âge de 7 ans, aux deux recensements et pour les deux sexes, il a été fourni moins de la moitié d'une année de fréquentation. Les statistiques sur les degrés scolaires dans l'Aperçu Annuel sur l'Éducation montrent que le degré moyen à l'âge de 6 ans, *i.e.* jusqu'à l'âge de 7 ans, est 1·052 et ce chiffre peut être pris pour tenir compte de la non fréquentation des enfants avant l'âge de 6 ans. Ceci veut dire que ceux qui fréquentaient réellement l'école à l'âge de 6 ans ont progressé de 0·052 de degré. La proportion de ceux qui fréquentaient l'école à cet âge ayant avancé au delà du degré où ils sont entrés a été de 5·5 p.c. Puisque 46·87 p.c. de la population à cet âge n'étaient pas encore entrés à l'école, les chiffres pour les personnes jusqu'à l'âge de 7 ans peuvent être interprétés de la façon suivante:—

46·87 p.c. n'avaient jamais fréquentés l'école;
50·21 p.c. étaient dans le degré où ils étaient entrés;
2·92 p.c. avaient avancé au delà du degré qui marquait leur début scolaire.

Puisque 11·29 p.c. de la population entrent à l'école à l'âge de 5 ans et que ce sont des personnes qui ont l'occasion d'avancer d'un degré, on voit combien pitoyablement inefficace est la fréquentation scolaire à l'âge de 5 ans. C'est un fait remarquable que la situation est à peu près la même pour chaque sexe et à chaque période examinée. Puisqu'il y avait 25,082 enfants âgés de 5 ans fréquentant l'école en 1931, ceci complique les services d'une année complète en moyenne de 618 instituteurs (en allouant 40 élèves pour un instituteur). A un salaire de $900, disons, ceci veut dire $555,000 pour un progrès d'un vingtième d'année de la part de ces 25,000 élèves ou de $22 par enfant, en outre des accommodations qui doublent à peu près la somme mentionnée. Si nous y ajoutons la probabilité que la fréquentation à cet âge est pernicieuse à la santé et la certitude qu'elle prive l'enfant de sa vie de liberté, il ne semble pas logique de commencer l'école à l'âge de 5 ans.

Élèves plus âgés.—Deux questions surgissent de l'état immédiatement mentionné de même que des états et commentaires précédents: (1) quel profit, au point de vue instruction, la population retire-t-elle du prolongement de la vie scolaire au delà de l'âge de 16 ans et (2) avons-nous une preuve ou un indice que ce prolongement de la vie scolaire a été, en partie du moins, causé par les conditions économiques, particulièrement par la récente dépression?

On a vu que le plus grand changement dans la fréquentation scolaire au cours du siècle a été le prolongement de la vie scolaire, dont une partie a été accomplie par une plus forte proportion fréquentant l'école dans ce que nous pourrions appeler les limites naturelles de la vie scolaire, c'est-à-dire les âges de 7–14 ans, mais partiellement effectuée par une plus forte proportion de ceux qui sont restés à l'école aux âges plus avancés—après l'âge de 16 ans. En effet, la vie scolaire a été diminuée aux âges plus tendres, la proportion des enfants de 5 ans fréquentant l'école en 1931 étant plus faible qu'en 1921.

A l'âge de 16 ans le nombre moyen d'années déjà passées à l'école dans les conditions de 1931 a été de 7·54 pour les garçons et à peu près le même pour les filles.

Les dix ans depuis 1921 il y a eu une amélioration à cet égard de 0·67 d'année pour les garçons et de 0·65 pour les filles, *i.e.* amélioration probablement suffisante pour relever le status éducationnel moyen d'un degré scolaire. On peut considérer que la population s'est élevée d'un niveau éducationnel où l'on pouvait difficilement la regarder comme capable de l'appliquer à des problèmes pratiques à un niveau où elle pourrait bien être capable de le faire. Le degré VIII, niveau actuel, est celui de l'entrée au lycée. Dans quelques provinces toutes les connaissances en arithmétique que l'élève acquiert formellement, il les obtient avant son entrée au lycée. De même, les branches du savoir comme la géographie, l'histoire du Canada et de la Grande-Bretagne sont étudiées une fois à l'école publique, et les sujets comme l'agriculture et, en quelques cas, la tenue des livres sont suffisamment étudiés pour faire face aux problèmes pratiques ordinaires. La population en général demande à grands cris qu'au niveau d'analphabétisme soit substitué un niveau d'instruction permettant d'aborder les études secondaires. Au niveau

actuel (à 16 ans) on peut dire qu'une personne moyenne est "instruite". Pour se faire une idée exacte du niveau actuel on peut mentionner qu'il y a environ quarante ans, en certaines provinces, les personnes avaient les qualités voulues pour enseigner avec un diplôme de "Degré E". Les qualités académiques requises pour un tel diplôme équivalaient à celles de l'entrée actuelle au lycée. Il est plutôt étonnant que la personne moyenne à 16 ans aujourd'hui possède les qualités académiques requises pour enseigner dans les conditions d'il y a quarante ans. Se rappelant ce fait, il est non seulement intéressant mais important de voir l'amélioration que procure le séjour à l'école après l'âge de 16 ans. Dans les conditions de 1931 entre les âges de 16 à 25 ans les garçons y restent 0·99 année de plus et les filles, 1·01 année; en 1921 ces chiffres étaient 0·67 pour les garçons et 0·72 pour les filles; l'augmentation au cours de la décade est de 0·32 pour les garçons et de 0·29 pour les filles. Les enfants après l'âge de 16 ans reçoivent donc exactement un an d'instruction de plus; il y a dix ans on ne recevait que deux tiers d'année d'instruction après cet âge.

On vient de discuter ce que signifie l'acquisition de cette année particulière et ceci nous permettra d'estimer le gain réel par la fréquentation jusqu'à l'âge de 25 ans. Avant de pouvoir faire une répartition convenable, il est nécessaire de faire voir les stages exacts d'instruction que les personnes de plus de 16 ans ont atteints. L'Aperçu Annuel sur l'Éducation donne la distribution des personnes de plus de 16 ans effectivement à l'école en 1931. Voici la situation ou la place des degrés, par pourcentage, d'un échantillon de 208,861 personnes de 16 ans ou supposées âgées de 16 ans, fréquentant les institutions d'éducation en 1931. L'état qui suit immédiatement montre la situation des degrés de 110,064 élèves dans les écoles publiques et privées à l'âge de 15 ans.

LXVII.—SITUATION DES DEGRÉS DES PERSONNES DE PLUS DE 16 ANS FRÉQUENTANT L'ÉCOLE, CANADA, 1931

Coefficient	Degré	Nombre	P.c.
1	Kindergarten et kindergarten primaire	1	[1]
1	Degré I	158	0·08
2	" II	182	0·09
3	" III	302	0·14
4	" IV	676	0·32
5	" V	1,434	0·69
6	" VI	2,966	1·42
7	" VII	5,625	2·69
8	" VIII	14,549	6·97
9	" IX	17,617	8·43
10	" X	25,675	12·29
11	" XI	34,166	16·36
11	Préparatoire à l'université	4,521	2·16
12	Degré XII	14,195	6·50
12	Première année d'université	5,291	2·53
12	École normale	7,956	3·81
11	Spécial	3,113	1·49
11	Cours du jour, collèges commerciaux privés	15,343	7·35
13	Deuxième année d'université	4,799	2·30
14	Troisième année d'université	3,278	1·57
15	Quatrième année d'université	2,703	1·29
13	Spécial, université	440	0·21
13·2	Non spécifié par année (université), mais étudiants à temps entier	2,094	1·00
16	Étudiants diplômés	2,041	0·98
12	Professionnel, temps partiel, cours abrégés, etc	39,736	19·03
	Échantillon total, 16 ans et plus	208,861	100·00
	Degré moyen	10·77	

(1) Moins d'un millième d'un p.c.

LXVIII.—SITUATION DES DEGRÉS DES PERSONNES DE 15 ANS FRÉQUENTANT L'ÉCOLE, CANADA, 1931

Coefficient	Degré	Nombre	P.c.
1	Kindergarten et kindergarten primaire	–	–
1	Degré I	200	0·18
2	" II	331	0·30
3	" III	612	0·56
4	" IV	1,595	1·45
5	" V	4,108	3·73
6	" VI	8,024	7·29
7	" VII	13,353	12·13
8	" VIII	25,559	23·22
9	" IX	21,329	19·38
10	" X	16·933	15·38
11	" XI	9,127	8·29
11	" Préparatoire à l'université	6,782	6·16
12	Degré XII	668	0·61
11	Spécial	1,443	1·31
	Échantillon total, 15 ans	110,064	100·00
	Degré moyen	8·50	

Il est nécessaire de déterminer les coefficients de cette gradation et, comme ils peuvent être plus ou moins arbitraires et, conséquemment, défectueux, ils sont nécessaires si l'on veut faire une répartition. La "préparatoire à l'université", représentée par les chiffres, peut alors être considérée comme équivalant à 11 années d'études; le collège commercial ou spécial, comme 11 ans; la première année d'université, le degré XII et l'école normale, comme 12 ans; la deuxième année d'université, comme 13; la quatrième, comme 14; l'année spéciale 13; les étudiants non spécifiés à temps entier, comme 13·2 (moyenne des quatre années d'université); les étudiants diplômés, comme 16; la classe mixte de professionnels, à temps partiel, suivant des cours abrégés, comme 12, puisque plus de la moitié de ceux-ci font des travaux inférieurs au degré universitaire, leur situation moyenne étant rehaussée par la situation élevée de l'élément professionnel.

La situation moyenne des personnes qui fréquentent effectivement les institutions d'éducation après l'âge de 16 ans, cette situation étant exprimée en années, est de 10·77. La situation moyenne des personnes de 15 ans fréquentant les écoles publiques, privées et préparatoires à l'université est de 8·50 ans. En conséquence, la situation atteinte par suite de la fréquentation après l'âge de 16 ans est la différence, soit 2·27 ans. Maintenant, 45·98 p.c. de la population fréquentent l'école pendant quelque temps après leur seizième anniversaire, de sorte que ce gain de la situation distribué dans toute la population est de 1·04 an. (Nous avons déjà vu que la population, en moyenne, passe exactement un an de plus dans les institutions d'éducation après l'âge de 16 ans.)

On peut illustrer *grosso modo* la dissémination de l'instruction parmi la population totale en regard de celle qui reste à l'école. Admettons qu'un maximum de 99 p.c. de la population va à l'école, 1 p.c. étant le maximum estimatif de ceux qui ne fréquentent jamais l'école, d'après les chiffres sur l'analphabétisme. Nous pouvons alors estimer la situation de tous ceux qui quittent l'école aux différents âges de la façon suivante:—

Âge en quittant l'école	P.c. quittant l'école	Degré moyen (7 provinces)
11	1·08	4·65
12	3·42	5·62
13	9·63	6·61
14	16·99	7·47
15	21·10	8·32

D'après cela, le degré moyen de la population de 15 ans qui a fréquenté l'école est 7·56 et, si nous supposons que 1 p.c. n'a jamais été à l'école, le degré moyen de la population de 15 ans est ramené à 7·48. Le nombre moyen d'années complètes à l'école jusqu'à l'âge de 15 ans est 7·55.

de sorte que chaque année d'instruction jusqu'à l'âge de 16 ans équivaut exactement à 1 degré; après l'âge de 16 ans, elle équivaut à 1·04 degré, différence de 0·04 de degré. Il y a donc une sélection de 0·04 p.c. en outre de la sélection impliquée par le genre d'instruction reçue, car la personne moyenne ne pourrait jamais atteindre le grade universitaire. Cette sélection est probablement due au type de personne aussi bien qu'à la plus grande maturité de l'âge.

Si nous supposons encore que la diminution du pourcentage de ceux qui fréquentent l'école (d'après le recensement) d'un âge à l'autre représente ceux qui quittent l'école et qu'environ 99 p.c. de la population fréquente l'école en un temps quelconque, nous avons le tableau 34, Partie II, montrant la distribution des personnes quittant l'école aux différents âges.

Les déductions précédentes ont une valeur théorique en ce que tout confirme que ces choses peuvent être mesurées. Il n'y a pas de raison pour que les chiffres du recensement et les rapports des instituteurs concordent si étroitement dans la mesure des attributs, à moins que ces mesures ne soient parfaites. Si elles sont parfaites, il n'y a pas de raison qu'elles ne puissent pas être poussées plus loin. Dès lors, il semble que l'école élémentaire subvienne aux besoins de la personne moyenne aussi longtemps qu'elle fréquente l'école. Les écoles secondaires et supérieures sont nécessaires à la classe de population qui est intellectuellement ou autrement supérieure à la moyenne. Le niveau éducationnel de la population est élevé par cette classe qui subvient aux besoins intellectuels du pays, car il n'y a pas de doute qu'une simple instruction élémentaire ne satisfait pas à ces besoins.

Ce qui est encore plus important, c'est qu'une instruction aussi complète que celle reçue par la personne moyenne pourrait être acquise, moyennant fréquentation parfaite, en entrant à l'école au septième anniversaire et en la quittant juste avant le quinzième ou, d'après la terminologie du recensement, "aux âges 7-14 ans". Cette fréquentation ne subviendrait pas aux besoins de la personne au-dessous du pair ou de la personne qui aurait fréquenté l'école irrégulièrement. En 1931, d'après les chiffres déjà donnés pour les personnes de plus de 16 ans fréquentant l'école, 5·43 p.c. étaient au-dessous du degré VIII et 6·97 p.c. dans le degré VIII, tandis que 87·60 p.c. étaient au-dessus de ce degré.

CHAPITRE VIII

INFLUENCE DE L'AMBIANCE PHYSIQUE ET DES ÉLÉMENTS DE POPULATION SUR LA FRÉQUENTATION SCOLAIRE

Introduction.—Les deux chapitres précédents étudient les faits portant sur la fréquentation scolaire et les changements au cours du siècle avec l'évaluation de ces changements. Les facteurs influençant la fréquentation font le sujet du présent chapitre et du suivant. Ces facteurs peuvent se diviser en deux classes: (1) l'ambiance physique et sociale, *i.e.* les influences exercées par la nature et l'ordre social en tant qu'elles sont communales ou imposées à la personne ou à la famille; (2) les éléments personnels comme les conditions familiales. Ce chapitre traite des facteurs physiques et des facteurs sociaux au sens large.

Il faut rappeler que huit des neuf provinces ont sous une forme ou une autre des lois de fréquentation scolaire obligatoire, tandis que la province de Québec se sert de divers moyens pour stimuler la fréquentation scolaire mais n'a pas de loi formelle à ce sujet. La taxe imposée à toute personne d'âge scolaire, qu'elle fréquente l'école ou non, est un de ces moyens; il y en a un autre qui est moral ou religieux. Puisque l'enseignement de la religion fait partie de la formation de l'enfant, il est évident que les personnes chargées de donner cette formation mettent tout en œuvre pour encourager l'enfant à fréquenter cet endroit de formation qui est l'école. Cette persuasion s'avère efficace, puisqu'au point de vue de l'assiduité des élèves le Québec, sur un pied d'égalité avec l'Alberta, se classe deuxième parmi les neuf provinces.

Maintenant, il peut sembler étrange, quand on considère ces lois de fréquentation obligatoire et autres, que de tels concepts comme l'ambiance sociale influençant la fréquentation scolaire doivent sous quelque forme entrer en ligne de compte. Si elles sont toutes gouvernées par la même loi, pourquoi devrait-il y avoir de grandes différences entre les diverses classes sociales? Pourtant, de telles différences se manifestent. Cela suffit pour comprendre comment l'ambiance physique affecte la fréquentation scolaire parce que, peu importe la rigueur avec laquelle les lois sont appliquées, on ne peut pas contraindre l'enfant à être présent à l'école s'il n'y a pas d'école à sa portée ou si le climat est trop rigoureux pour lui en permettre la fréquentation.

On tentera d'expliquer en temps et lieu la raison pour laquelle l'ambiance physique et l'ambiance sociale exercent une influence. Ici, il importe simplement de savoir que ces influences existent.

Ambiance physique.—Le recensement de 1931 donne le nombre de personnes fréquentant l'école dans les 222 comtés ou divisions de recensement du Canada. Ces données serviront maintenant à illustrer les influences de l'ambiance physique. Le tableau 35, Partie II, montre la population, le nombre fréquentant l'école et le nombre moyen de mois à l'école pour les personnes de tout âge dans les parties rurales de ces comtés. Il n'est fait mention que des parties rurales, parce qu'il n'est pas raisonnable que l'ambiance physique influence la fréquentation scolaire dans les localités urbaines.

Il y a deux aspects du tableau 35 qui requièrent un examen: (1) le nombre à l'école par rapport à la population; (2) le nombre moyen de mois à l'école comme mesure de l'assiduité. Le second aspect est considéré en premier lieu puisque nous nous attendons à ce que l'ambiance physique, spécialement les conditions climatiques, affectent l'assiduité plutôt que la fréquentation *quelconque*. Comme il est expliqué dans les autres chapitres, le nombre possible de mois à l'école en un endroit quelconque était de neuf mois, puisque le recensement ne portait que sur la période du 1er septembre 1930 au 31 mai 1931. Ces mois, comme on le voit, comprennent deux mois d'automne, six mois d'hiver et un mois de printemps, de sorte qu'on peut s'attendre à ce que les conditions climatiques aient exercé une puissante influence sur l'assiduité.

Effets sur la régularité de la fréquentation.—Les différences entre les mois moyens à l'école pendant l'année et les conditions géographiques sont étonnamment faibles. Les mois moyens à l'école ne varient que d'un peu moins de 7 à un peu plus de 8 (sur 9) dans les 222 divisions, *i.e.* il y a une variation d'un peu plus d'un mois entre la division où la fréquentation est la plus faible et celle où elle est la plus forte, à l'exclusion du district de Patricia. Si nous disposons

CARTE II

LÉGENDE

INTERVALLES DE FRÉQUENTATION SCOLAIRE

MOINS DE 7.00

7.00-7.20

7.21-7.41

7.42-7.62

7.63-7.83

7.84 ET PLUS

DISTRIBUTION DE LA FRÉQUENTATION SCOLAIRE RURALE SELON LE NOMBRE DE MOIS À L'ÉCOLE DE CEUX QUI LA* FRÉQUENTENT, PARMI LES 222 COMTÉS OU DIVISIONS DE RECENSEMENT DU CANADA, 1930-31.

* Nombre de mois de fréquentation scolaire rurale en intervalles de ·21 mois.
·21 mois = une semaine scolaire environ, 9 mois étant la fréquentation possible.

les divisions en ordre descendant de mois de fréquentation et si nous considérons 0·21 de mois comme l'équivalent d'une semaine (*i.e.* en tenant compte du fait que le mois possible n'est que 0·9 d'une année scolaire complète), nous avons le nombre de divisions d'après la fréquentation en intervalles hebdomadaires comme il suit:—

Nombre de mois de fréquentation scolaire en intervalles de 0·21 de mois (ou environ 1 semaine), montrant le nombre de comtés ou divisions de recensement en chaque intervalle:—

Total	222
7·84 et plus	12
7·63–7·83	119
7·42–7·62	68
7·21–7·41	16
7·00–7·20	5
Moins de 7	2

Ainsi, tous les comtés sauf 14 ne varient que de 4 semaines par rapport à la plus forte fréquentation, tandis que 119 ou plus de 50 p.c. ne varient que d'une semaine. La seule manière d'apprécier la légèreté de la variation est d'avoir devant soi la carte du Canada indiquant les divisions d'après ces intervalles de classe. En conséquence, la carte ci-jointe montre la distribution géographique des mois de fréquentation, le système étant expliqué dans la légende.

Dans l'ensemble, l'influence géographique n'est que légère. La fréquentation devient plus faible lorsque nous approchons l'extrême nord, mais nous voyons tout de suite que l'ambiance physique extrême seulement produit des différences dignes de mention. Après tout, il n'y a que 6 semaines entre le plus faible et la plus forte fréquentation (à l'exception du district de Patricia) et la meilleure ne peut nullement être regardée comme attribuable aux conditions physiques, mais plutôt, dans la plupart des cas, à l'établissement sub-urbain comme dans le cas de St-Jean, Vaudreuil et Welland, la région de Winnipeg dans le Manitoba et les divisions de la Colombie Britannique, et à des causes difficiles à expliquer dans les trois divisions de l'Alberta et leur division avoisinante dans la Colombie Britannique. De plus, il y a des extrêmes de faible fréquentation qui ne peuvent nullement être associés au climat, comme la division 4 (Saskatchewan), Pontiac (Québec) et Inverness (N.-É.); mais ces deux derniers comtés sont en face de difficultés physiques autres que le climat (parties très montagneuses spécialement dans le nord), tandis que la division de la Saskatchewan renferme des ranchs ayant plusieurs caractéristiques locales qui favorisent la faible fréquentation scolaire. Si l'on examine les 23 divisions qui font la plus mauvaise figure, on peut dire que 13 seulement sont situées dans les parties les plus au nord et en celles-ci l'éparpillement et la nature récente de l'établissement sont autant la cause de la faible fréquentation que les conditions climatiques et autres caractéristiques physiques, tandis que 4 autres sont à n'en point douter affectées par des conditions physiques comme les montagnes, etc. Ce serait suffisant pour établir d'une manière définitive l'existence d'influences physiques si ce n'était que les différences sont si faibles. Une autre caractéristique intéressante, c'est que le territoire donnant le deuxième rang de fréquentation (7·63—7·83 mois) continue s'étendant de la partie sud du Manitoba dans une direction nord-ouest vers le milieu de l'Alberta. Ceci est d'un intérêt spécial, car entre 1921 et 1931 ces régions se sont beaucoup dépeuplées par suite d'une migration, spécialement vers les parties septentrionales des provinces. La principale cause pour laquelle elles ont fait bonne figure, c'est sans doute parce qu'elles étaient les plus vieux établissements; mais il y a également une cause importante, c'est-à-dire dans une population décroissante la proportion de très jeunes enfants est susceptible d'être faible. Si les différences n'étaient pas si insignifiantes, il vaudrait la peine de mesurer l'importance géographique du nombre de mois à l'école, car du centre du Canada nous avons un accès facile aux distances du centre de chaque comté; mais les légères différences ne semblent pas justifier cette tâche. *Grosso modo*, on peut dire qu'il y a une différence extrême de 5·02 semaines seulement (telle que mesurée par six fois la déviation standardisée) et que plus des deux tiers diffèrent entre eux de 1·74 semaine pour la régularité de la fréquentation.

Voilà ce qu'il y a de plus remarquable dans les différences de régularité des divers âges. La fréquentation s'échelonne de 6·02 mois (à l'âge de 5 ans) à 7·90 mois (à l'âge de 11 ans) différence d'environ 9 semaines, d'après le facteur d'égalité employée dans le cas des divisions géographiques. En 1921 l'écard entre les âges était d'environ 9·4 semaines.

Voici une classification des âges de forme exactement similaire à celle des comtés, mise en regard des comtés:—

LXIX. — POURCENTAGES DE TOUS LES ÂGES COMPARÉS AVEC LES POURCENTAGES DE TOUS LES COMTÉS REPRÉSENTÉS DANS LES DIVERS INTERVALLES DE FRÉQUENTATION SCOLAIRE, CANADA, 1931

Intervalle de fréquentation	P.c. du total	
	Âges	Comtés
TOTAL	100·00	100·00
7·84 moins et plus	50·0	5·4
7·63 à 7·83	37·5	53·4
7·52 à 7·62	-	30·8
7·21 à 7·41	-	7·2
7·00 à 7·20	-	2·3
Moins de 7	12·5	0·9

Ceci sert à calculer que la variation de l'âge est presque deux fois aussi grande que celle des divisions géographiques et, considérant que le nombre des divers âges est si petit et celui des comtés si grand, ceci est très frappant. Il est également vrai jusqu'à un certain point que la distribution de l'âge entre dans les différences parmi les comtés. Pour la variabilité des âges seulement et le fait qu'il y a une telle concordance étroite entre l'année complète à l'école, calculée d'après les chiffres du recensement, et celle qui est mesurée exactement d'après les rapports des instituteurs, nous serions portés à soupçonner une certaine erreur causant la légère variation de la fréquentation parmi les différentes divisions de recensement; en l'occurrence, il n'y a pas de raison d'un tel soupçon. La conclusion semble être que l'influence de l'ambiance physique sur la fréquentation scolaire, une fois que l'élève s'est inscrit à l'école, n'est pas importante. Ce n'est que dans des conditions physiques extrêmes qu'elle est un peu appréciable. La monographie sur l'Analphabétisme et la fréquentation scolaire au Canada basée sur le recensement de 1921 en fait mention, mais les données employées n'ont pas été examinées aussi étroitement que dans le cas présent.

Effets sur la proportion de ceux qui fréquentent l'école.—Puisqu'il n'y a pas beaucoup d'uniformité entre les régions géographiques dans la régularité de la fréquentation scolaire, il semble remarquable qu'il y ait une grande variation dans la proportion de la population fréquentant l'école. Si nous basons la fréquentation sur la population totale (*i.e.* à tous les âges), naturellement nous avons à tenir compte de la distribution des âges; mais même lorsque la fréquentation scolaire aux âges de 7–14 ans est basée sur la population de 7–14 ans, il y a exactement une variation aussi grande—plus grande à la vérité. On peut illustrer ce que la distribution des âges est susceptible d'avoir à faire avec la fréquentation scolaire en prenant les pourcentages aux mêmes âges pour chaque province. Puisqu'en nous servant de tous les âges de la vie écolière nous gâcherions tout simplement l'exemple, prenons les extrêmes 7 et 14 ans et l'âge de 11 ans, qui a la fréquentation maximum, comme il suit:—

LXX.—POURCENTAGES DE LA POPULATION À L'ÉCOLE À CERTAINS ÂGES, CANADA ET PROVINCES, 1931

Province	P.c. de la population à l'école à l'âge de		
	7 ans	11 ans	14 ans
CANADA[1]	86·97	97·18	83·33
Ile du Prince-Edouard	84·82	97·60	83·88
Nouvelle-Ecosse	85·82	97·35	86·91
Nouveau-Brunswick	83·81	95·51	77·51
Québec	84·06	96·40	67·73
Ontario	90·86	98·22	90·40
Manitoba	87·88	97·27	87·32
Saskatchewan	85·33	97·09	91·99
Alberta	86·06	97·30	94·00
Colombie Britannique	89·55	96·64	93·32

[1] Les neuf provinces seulement.

Carte III

DISTRIBUTION DE LA POPULATION CANADIENNE DE NAISSANCE DE 7-14 ANS, SELON LE POURCENTAGE DE CEUX QUI VONT À L'ÉCOLE PENDANT UN CERTAIN TEMPS, PARMI LES 222 COMTÉS OU DIVISIONS DE RECENSEMENT DU CANADA, 1930-1931

Du plus fort au plus faible pourcentage à l'âge de 7 ans il n'y a qu'un écart de 7·05 p.c.; à l'âge de 11 ans, un écart de 2·71; mais à l'âge de 14 ans, un écart de 26·27. Évidemment, alors, toute variation extrême due à l'âge qui se rencontre dans les régions géographiques est causée par la sortie avant l'âge de 14 ans, et non pas aux grandes différences de fréquentation aux autres âges.

Éléments de la population—Effets sur la fréquentation scolaire et relation avec l'ambiance physique.—Le tableau 36, Partie II, montre la manière dont les pourcentages à l'école, aux âges de 7–14 ans, sont distribués parmi les comtés, par lieu de naissance. Il fait voir les deux côtés de la situation: pourcentage de la population de 7–14 ans à l'école et non à l'école. Il est réellement étonnant que dans 26 comtés les Britanniques de naissance aient un pourcentage de 100 p.c. à l'école et qu'il en soit ainsi des étrangers de naissance dans 13 comtés, tandis que les Canadiens de naissance ne montrent un pourcentage aussi élevé que 99 p.c. dans aucun comté. Un fait utile est révélé ici: il est possible pour tout enfant de 7–14 ans d'aller à l'école, *i.e.* s'il en est physiquement et mentalement capable. Le fait que les enfants britanniques et étrangers de naissance sont des immigrés et, en conséquence, qu'ils ne sont pas supposés avoir été admis s'ils sont incapables peut expliquer pourquoi 100 p.c. peuvent être à l'école, mais ce n'est pas nécessairement l'explication. Le nombre de Canadiens de naissance est tellement considérable comparativement aux autres que l'on peut s'attendre à ce que le pur hasard fasse en sorte que quelques-uns ne se trouvent pas à l'école. Conséquemment, que les Canadiens de naissance n'aient pas atteint 100 p.c. dans un comté quelconque, cela n'a pas beaucoup d'importance.

Il est beaucoup plus important que la fréquentation des Canadiens de naissance soit plus uniforme d'un comté à l'autre que chez les deux autres groupes, celle des Britanniques étant moins uniforme et celle des étrangers l'étant encore moins—en fait, beaucoup moins. Un coup d'œil sur le tableau suffit pour constater comment la fréquentation des étrangers de naissance est éparpillée. A remarquer que dans 16 comtés ils ont un pourcentage de 98 p.c. ou plus à l'école, tandis que dans 17 autres il en ont 75 p.c. ou moins, *i.e.* 25 p.c. ou plus en dehors de l'école et que dans 6 comtés ils en ont 43 p.c. ou plus en dehors de l'école. Maintenant, ces variations entre les étrangers et les Canadiens de naissance peuvent avoir quelque chose à faire avec l'ambiance physique. L'uniformité chez les Canadiens de naissance indique combien peu l'ambiance physique est concernée. Dans 6 comtés 23 p.c. ou plus de ceux-ci ne fréquentent pas l'école et ces comtés sont à une latitude extrême; mais dans tous les comtés sauf 7 les proportions de ceux qui ne sont pas à l'école se confinent entre l'écart plutôt étroit de 3 à 20 p.c., tandis qu'en dehors de cet écart il y en a 40 dans le cas des étrangers de naissance—16 meilleurs et 24 pires. Il est impossible de croire que la même ambiance physique permette à une classe de gens d'aller à l'école et qu'elle empêche une autre catégorie d'y aller.

Afin de montrer encore plus clairement comment l'ambiance physique concerne la fréquentation scolaire, l'état ci-dessous donne les pourcentages d'étrangers de naissance fréquentant l'école, comté pour comté, d'après les pourcentages de Canadiens de naissance fréquentant l'école. Cet état fait voir que 20 comtés ont moins de 80 p.c. des étrangers de naissance fréquentant l'école là où les Canadiens en ont plus, tandis que dans 2 comtés seulement les Canadiens en ont moins de 80 p.c. là où les étrangers de naissance en ont plus. C'est seulement dans une portée étroite qu'il y a une corrélation entre la fréquentation des deux classes, c'est-à-dire 80 et 97, et là encore la corrélation n'est pas très bonne. Les effets de l'ambiance physique, en conséquence, doivent être très faibles et remarquables seulement dans le climat extrême et les parties nouvelles, non colonisées ou montagneuses comme l'indique la carte III, qui fait voir les six classes de pourcentage de fréquentation des Canadiens de naissance dans les différentes divisions du Canada

LXXI—DIAGRAMME DE DISTRIBUTION DE FRÉQUENCE MONTRANT LES 220 COMTÉS D'APRÈS LES POURCENTAGES DE CANADIENS DE NAISSANCE FRÉQUENTANT L'ÉCOLE EN RELATION AVEC LE POURCENTAGE D'ÉTRANGERS DE NAISSANCE FRÉQUENTANT L'ÉCOLE, CANADA, 1931

P.c. d'étrangers de naissance fréquentant l'école	Nombre de comtés — P.c. de Canadiens de naissance fréquentant l'école														Total
	98-99	96-97	94-95	92-93	90-91	88-89	86-87	84-85	82-83	80-81	78-79	76-77	74-75	73 et moins	
100		2	3	3	1	4									13
98-99		1	2												3
96-97		14	5	2	1		1								23
94-95		16	7	4	2	3	3	1	1						37
92-93	1	6	12	5	3	1	1								29
90-91		2	8	6	3	1	1		1				1		12
88-89		1	7	5	4	2	1	1							21
86-87		1		3	2	4	3	1							14
84-85					3	3	3	1	1			1			12
82-83				3	1	2	3		1	1					11
80-81				1	2	1	3	2		1					10
78-79...........							2	2							4
76-77						2	1								3
74-75				1					1						1
72-73...........						1	1								2
70-71					2				1						3
68-69			1												1
66-67														1	1
64-65							1								1
60-61								1							1
56-57...........							1		1						2
50-51														1	1
45 et moins									1					2	3
Total	1	43	45	33	24	24	25	9	8	2		1	1	4	220

Corrélation entre le pourcentage à l'école et divers facteurs. — Pour nous assurer davantage des effets possibles de l'ambiance physique, le tableau 37, Partie II, montre encore le pourcentage de ceux qui fréquentent l'école en relation avec la densité (par mille carré) de la population, le pourcentage des urbains, le pourcentage de la population rurale non agricole et le pourcentage des races britanniques. L'objet de ce tableau est de faire voir l'importance relative de chacun de ces quatre facteurs en corrélation avec le pourcentage à l'école. La densité et le pourcentage d'urbains sont regardés comme des facteurs physiques et les deux autres, comme des facteurs sociaux.

Dans toute cette étude on a évité avec soin de faire usage du coefficient de corrélation. Dans la monographie de 1921 il a été beaucoup employé pour la raison que les renseignements mis en tableaux dans le recensement avaient surtout une influence indirecte sur les phases traitées. Les tabulations subséquentes portant directement sur ces phases ont confirmé les conclusions fournies par la méthode de la corrélation. Dans le cas du recensement de 1931, les tabulations ont été faites de manière à porter directement sur ces phases, de sorte que la déduction de conclusion ou la corrélation n'a pas été trouvé nécessaire. Dans le cas du tableau 37, toutefois, on a trouvé

à propos de recourir à cette méthode de corrélation. On en voit immédiatement la raison en lisant les en-têtes des colonnes. Le nombre d'enfants fréquentant l'école dans les parties rurales des comtés n'a pas été mis en tableaux pour les âges de 7–14 ans, on s'est servi plutôt des limites d'âges de 5–24 ans. Comme on ne connaissait pas le nombre d'enfants de 7–14 ans fréquentant l'école dans ces régions rurales, on s'est servi de la méthode de corrélation multiple pour mesurer les variations de la fréquentation scolaire entre les comtés où le pourcentage d'urbains était rendu constant. La principale investigation consistait à établir les effets de l'ambiance physique, toutes choses égales d'ailleurs, les "toutes choses" étant des facteurs qui ne se rapportent pas à l'ambiance physique. En ce cas les autres facteurs choisis ont été le pourcentage d'urbains, le pourcentage de population rurale non agricole et le pourcentage de races britanniques. Ainsi, pour les ruraux la population agricole a été prise comme l'idéal sur lequel l'ambiance physique était le plus susceptible d'agir. La population rurale non agricole, dans la plupart des cas, est établie dans les agrégats de population non incorporés, qui vraisemblablement sont situés près des écoles. Lorsque les enfants sont près des écoles, il n'y a pas de raison pour que l'ambiance physique exerce une influence quelconque pour les en éloigner. Si la fréquentation est faible chez la population rurale non agricole ou urbaine, la cause doit être sociale et non pas physique. Pour en être absolument sûr, *i.e.* pour éliminer les cas où la population non agricole est susceptible d'être éparpillée, on a omis du calcul les comtés de l'extrême nord. Dans un échantillon de 55 comtés (choisis au hasard parmi les 220 comtés, omettant les comtés qui sont tous urbains et d'autres des latitudes extrêmes) on a trouvé que la corrélation multiple des pourcentages d'enfants de 7–14 ans à l'école avec (1) la densité de la population, (2) le pourcentage d'urbains, (3) le pourcentage d'urbains non agricoles et (4) le pourcentage de races britanniques n'est que de 0·75. La corrélation est presque entièrement faite avec le pourcentage de races britanniques. Celle avec la densité de la population est nulle. Il est vrai que la densité de la population n'est pas un critère parfait de l'ambiance physique, spécialement pour des régions aussi vastes que les comtés. Plusieurs comtés sont longs et étroits, une partie s'étendant dans les latitudes septentrionales. Dans ces comtés la population se trouve dans les parties méridionales de sorte que la densité peut être forte là où il y a une population; mais, lorsque la population totale est divisée par la superficie de tout le comté, on trouve que la densité est faible. Cependant, parmi les moyens mis à l'essai pour montrer le développement de la colonisation la densité est la moins propre à induire en erreur et, dans l'ensemble, un comté où la densité est forte est à un stage avancé de colonisation, *i.e.* il a eu le temps de construire des écoles pas trop éloignées les unes des autres pour que toute la population scolaire les fréquente. D'une manière générale, la population rurale non agricole fait voir une corrélation négative, *i.e.* la population rurale non agricole est un désavantage pour la fréquentation scolaire. C'est sûrement une affaire de classe de gens. On a déjà vu que les enfants des gens comme les mineurs, les pêcheurs et les bûcherons sont susceptibles d'être plus illettrés que la moyenne. Ces occupations sont de nature à être largement représentées parmi la population rurale non agricole. L'équation est la suivante: $X_1 = \cdot 0055\ X_2 + \cdot 0427\ X_3 - \cdot 0150\ X_4 + \cdot 0987\ X_5$, où

X_1 = le pourcentage fréquentant l'école;
X_2 = la densité par mille carré;
X_3 = le pourcentage de population urbaine;
X_4 = le pourcentage de population rurale non agricole;
X_5 = le pourcentage de races britanniques.

Les moyennes sont: $X_1 = 91$; $X_2 = 24$; $X_3 = 32$; $X_4 = 17$ et $X_5 = 49$. La déviation standard de X_1 est 4·4. L'importance relative des différents facteurs, en fonction du carré de cette déviation standard, est mesurée comme il suit: −0·0041; 1·0342; 0·1211; 9·6706, *i.e.* l'importance relative de la densité, urbaine, rurale non agricole et britannique est respectivement de 1·252, 30 et 2,360[1]. A peu près 90 p.c. de la corrélation totale au carré de 0·56 est attribuable aux races britanniques.

[1] $\cdot 0055\ X^1\ X^2 = -\cdot 0041$; $\cdot 0427\ X^1\ X^3 = 1\cdot 0342$
$\cdot 0150\ X^1\ X^4 = \cdot 1211$; $\cdot 0987\ X^1\ X^5 = 9\cdot 6706$

Conclusion.—La conclusion générale est que, excepté dans le cas des latitudes extrêmes, l'ambiance physique exerce une influence négligeable sur le pourcentage de ceux qui fréquentent l'école. En d'autres termes, ce n'est que dans les cas extrêmes que les enfants ne sont pas présents à l'école à un certain temps de l'année par suite du manque d'écoles, du climat, des distances, etc. On le prévoyait dans l'avancé que la majeure partie de non-fréquentation du groupe de 7–14 ans était causée par la sortie de l'école avant d'avoir atteint l'âge de 14 ans. Il n'est pas raisonnable de supposer que les enfants de 14 ans soient éloignés de l'école par des choses comme la température, lorsque des enfants plus jeunes y vont. La non-fréquentation des enfants de 7–14 ans peut être considérée comme un phénomène presque entièrement social. L'influence des races britanniques révèle que ce phénomène social est à un degré marqué racial, mais il reste beaucoup à expliquer. Le chapitre suivant en fournit l'explication.

CHAPITRE IX

INFLUENCE DE L'AMBIANCE DOMESTIQUE SUR LA FRÉQUENTATION SCOLAIRE

Introduction.—Le chapitre précédent a pour objet d'examiner l'importance relative de l'ambiance sociale et physique en regard de leur influence sur la fréquentation scolaire. Bien que les résultats aient fait voir leur importance et influence réelles, ce chapitre n'établit aucune relation directe entre les enfants non à l'école et leurs conditions domestiques, c'est-à-dire la situation éducationnelle des parents ou tuteurs, leur état conjugal, etc.

Il est très important de retracer l'histoire familiale afin de trouver s'il y a un rapport entre le type de conditions domestiques et la non-fréquentation des enfants de ces mêmes familles. On a donné une attention spéciale dans ce recensement—plus que dans les recensements antérieurs—aux méthodes de collection et de classification des renseignements sur les parents et les les tuteurs en relation avec la fréquentation scolaire de leurs enfants. Il en résulte que l'on peut clairement faire voir les conditions domestiques d'à peu près tous les enfants ne fréquentant pas l'école et l'influence qui en est la conséquence.

Distribution des enfants de 7-14 ans.—Le nombre d'enfants âgés de 7 à 14 ans qui ne fréquentaient pas l'école en 1931 est de 121,279, soit 6·91 p.c. de la population totale à ces âges (cette population s'élevant à 1,755,348 âmes, à l'exclusion du Yukon et des Territoires du Nord-Ouest). Les tableaux sur les familles renferment 1,724,130 de ces enfants, soit 31,218 qui ne sont pas compris dans les tableaux sur les familles. Un grand nombre de ces derniers se trouvent dans les institutions, tandis que les autres, spécialement les plus vieux, sont sans doute des pensionnaires, des apprentis ou des sans-foyer.

Les 1,724,130 enfants se rattachant aux familles sont distribués comme il suit parmi les différents types de famille:—

LXXII.—DISTRIBUTION DES ENFANTS DE 7-14 ANS DANS LES FAMILLES, PAR TYPE DE FAMILLE ET CLASSE D'ENFANTS, CANADA, 1931

Classe	Dans les familles		
	Total	Avec deux chefs[1]	Avec un chef[2]
Enfants de 7-14 ans	1,724,130	1,568,003	156,127
Enfants propres	1,686,358	1,540,451	145,907
Enfants en tutelle	37,772	27,552	10,220

[1]Époux et épouse vivant ensemble. [2]Marié, mais séparé, veuf ou veuve, etc.

Des enfants (de 7-14 ans) nés du chef ou des chefs de famille, 96,209 n'étaient pas à l'école.

LXXIII.—DISTRIBUTION DES ENFANTS DE 7-14 ANS NON À L'ÉCOLE, PAR TYPE DE FAMILLE ET CLASSE D'ENFANTS, CANADA, 1931

Item	Nombre
Total des enfants de 7-14 ans non à l'école	121,279
Total de propres enfants	96,209
Époux et épouses vivant ensemble	86,793
Veuf ou veuve, chefs séparés ou célibataires	9,416
Total des enfants autres que les enfants propres	25,070
Enfants en tutelle non à l'école	3,203
Autres qui ne sont pas à l'école (*i.e.* ni les enfants propres, ni les enfants en tutelle)	21,867

Maintenant, les 21,867 enfants doivent être une partie des 31,218 enfants ne se rattachant pas aux familles, *i.e.* des 31,218 enfants sans abri ou dans les institutions. Dès le début il importe

de remarquer, d'une part, que ces 25,070 représentent presque 20·7 p.c. de tous les enfants non à l'école à cet âge et, d'autre part, que les 68,990 enfants qui n'ont pas leurs propres parents font voir plus de 36 p.c. non à l'école comparativement à 5·7 p.c. des 1,686,358 enfants qui vivent avec leurs parents. Ainsi, ces 25,070 enfants non à l'école sont un peu un mystère et laissent entendre avec quelle force les influences antisociales affectent la fréquentation scolaire, bien qu'il ne soit nullement certain quelles sont les causes de la non-fréquentation parmi ceux-ci. Se rappelant que le pourcentage de ceux qui ne sont pas à l'école parmi les enfants vivant avec leurs parents est de 5·7, à ce taux les 68,990 ne vivant pas avec leurs parents donneraient 3,932 non à l'école au lieu de 25,070. On pourrait dire que les 21,138 autres sont des orphelins si nous savions sûrement qui et où ils sont mais nous n'en sommes pas sûrs. Quelques-uns des 68,990, ainsi qu'il en est fait mention, étaient dans les institutions et la plupart d'entre eux étaient probablement à l'école, de sorte qu'un pourcentage énorme des autres n'était pas à l'école. On craint toujours d'en venir à des conclusions définies au sujet de chiffres comme celui-ci, parce qu'on n'est jamais certain si les enfants qui ne sont pas à l'école en renferment qui peuvent avoir été à l'école mais qui ne l'ont pas déclaré à l'énumérateur. Le point est si important que nous sommes justifiés de le prouver plus loin. Si l'on sectionne par province le nombre d'enfants non à l'école, avec ou sans parents, les résultats peuvent fournir de la lumière.

LXXIV.—ENFANTS DE 7-14 ANS NON À L'ÉCOLE, VIVANT OU NON AVEC LEURS PARENTS, CANADA ET PROVINCES, 1931

Province	Enfants de 7-14 ans non à l'école		
	Total	Vivant avec leurs parents	Ne vivant pas avec leurs parents
CANADA	121,279	96,209	25,070
Ile du Prince-Edouard	987	779	208
Nouveau-Brunswick	5,774	4,592	1,182
Nouvelle-Écosse	7,295	6,110	1,185
Québec	55,861	45,756	10,105
Ontario	22,654	15,659	6,995
Manitoba	7,771	5,829	1,342
Saskatchewan	9,905	7,892	2,013
Alberta	6,672	6,027	645
Colombie Britannique	4,960	3,565	1,395

Le sectionnement par province ne nous éclaire pas davantage sur ces enfants. A l'exception du Nouveau-Brunswick, de l'Ontario et de l'Alberta, les provinces font voir à peu près la même proportion d'enfants sans parents par rapport à tous les enfants non à l'école, ce qui semble indiquer qu'ils ne sont pas susceptible d'être simplement une classe non spécifiée. On ne peut pas les sectionner par ruraux et urbains ou race ou lieu de naissance, puisque le total de ceux qui ne sont pas à l'école à ces âges particuliers n'est pas ainsi sectionné. En conséquence, tout ce que l'on peut dire au sujet des 25,070 enfants sans parents qui ne sont pas à l'école n'est qu'une simple conjecture. De même, il importe de se rappeler que les enfants de 7–14 ans non à l'école dont les cas peuvent être examinés se limitent à ceux qui se trouvent dans les familles, c'est-à-dire 96,209 enfants propres et 3,203 enfants en tutelle, soit 99,412 en tout sur 121,279.

Propres enfants et enfants en tutelle.—Le premier point à examiner est de savoir s'il y a des indications de différence entre les propres enfants et les enfants en tutelle dans le domaine de la fréquentation scolaire. Ces deux classes et le nombre de ceux qui ne sont pas à l'école se comparent ainsi:—

LXXV.—NOMBRE ET POURCENTAGE D'ENFANTS DE 7-14 ANS DANS LES FAMILLES, NON À L'ÉCOLE, PAR CLASSE D'ENFANTS, CANADA, 1931

Classe	Total	Non à l'école	
		Nombre	P.c.
Enfants de 7–14 ans	1,724,130	99,412	5·77
Enfants propres	1,686,358	96,209	5·71
Enfants en tutelle	37,772	3,203	8·48

Si le pourcentage de ceux qui ne sont pas à l'école était le même chez les enfants en tutelle que chez les propres enfants, ils seraient 2,157 au lieu de 3,203, de sorte que la différence de 1,046 doit être attribuée soit au fait qu'ils sont des enfants en tutelle, soit à une autre ou plusieurs autres causes associées plus étroitement à la tutelle qu'au parentage. On peut mentionner plusieurs de ces causes: le tuteur peut être plus illettré que le père ou la mère, ou bien l'état conjugal peut être différent; ces deux choses peuvent influencer la non-fréquentation. Nous sommes en mesure d'examiner ces deux choses.

Au sujet des enfants vivant avec leurs parents et ne fréquentant pas l'école comparativement aux enfants en tutelle, nous savons ce qui suit:—

LXXVI.—ENFANTS DE 7-14 ANS DANS LES FAMILLES, NON À L'ÉCOLE, PAR CLASSE D'ENFANTS ET DEGRÉ D'INSTRUCTION DU PARENT OU DU TUTEUR, CANADA, 1931

Classe	Total	Dont le parent ou le tuteur est instruit	Dont le parent ou le tuteur est illettré	
			Nombre	P.c.
Enfants de 7-14 ans non à l'école	99,412	77,177	22,235	22·4
Vivant avec leurs parents	96,209	74,758	21,451	22·3
Vitant avec un tuteur	3,203	2,419	784	24·5
P.c. dans la classe en tutelle	3·2	3·1	3·5	–

Pour rendre le sujet encore plus clair, les tableaux 38 et 39, Partie II, de même que l'état LXXVIII montrent: (1) le volume et le pourcentage de non-fréquentation des enfants vivant avec les parents subdivisés par état conjugal, lieu de naissance et province; (2) les données similaires pour les enfants vivant avec des tuteurs, par province mais non par lieu de naissance et état conjugal.

LXXVII.—NOMBRE ET POURCENTAGE D'ENFANTS DE 7-14 ANS DANS LES FAMILLES, NON À L'ÉCOLE, PAR CLASSE D'ENFANTS ET DEGRÉ D'INSTRUCTION DU PARENT OU DU TUTEUR, CANADA, 1931

Item	Total	Non à l'école	
		Nombre	P.c.
Enfants de 7-14 ans	1,724,130	99,412	5·77
Vivant avec un ou deux parents	1,686,358	96,209	5·71
Parent ou parents instruits	1,414,960	74,758	5·28
Dont l'un ou les deux sont illettrés	125,491	21,451	17·09
Vivant avec un tuteur	37,772	3,203	8·48
Tuteur instruit	33,998	2,419	7·12
Tuteur illettré	3,774	784	20·77

Voici la question: puisque le pourcentage des enfants en tutelle non à l'école est de 8·48 p.c. et que celui des autres enfants est de 5·71 p.c., quelle partie de la différence est attribuable au fait que ce sont des enfants en tutelle et quelle partie, au fait que les tuteurs sont illettrés? *Grosso modo*, nous pouvons faire le raisonnement suivant: les tuteurs instruits ont un pourcentage de 7·12 p.c. qui ne sont pas à l'école contre 5·28 p.c. dans le cas des parents instruits. Si la différence (1·84 p.c.) est attribuable à la tutelle, ceci fait un total de 626 enfants (1·84 p.c. de 33,998 non à l'école parce qu'ils sont en tutelle. De même, 1·84 p.c. de 3,774 (ou 69) ne seraient pas à l'école parce qu'ils sont en tutelle, ce qui fait un total de 695 enfants non à l'école parce qu'ils sont en *tutelle*. Mais 1,046 enfants en tout n'étaient pas à l'école pour des causes assignées à la différence entre 8·48 p.c. et 5·71 p.c. De ceux-ci 695 étaient en tutelle; en conséquence, les 351 autres peuvent être attribués à *l'analphabétisme, i.e.* au fait que les tuteurs étaient plus illettrés que les parents. Bien que la manière de procéder soit peu scientifique, elle est suffisamment logique pour montrer que la tutelle est apparemment nuisible à la fréquentation scolaire. Naturellement, il est possible que les tuteurs aient été dans une position plus défavorable que les parents, pour ce qui est de l'ambiance physique, de la race, etc., de sorte que la tutelle ne soit pas entièrement la cause de la non-fréquentation de ces 695 enfants. Il est presque impossible d'épuiser les possibilités, mais il y a au moins des indices que la tutelle est défavorable.

LXXVIII.—NOMBRE ET POURCENTAGE D'ENFANTS EN TUTELLE DE 7-14 ANS NON À L'ÉCOLE, PAR DEGRÉ D'INSTRUCTION DU TUTEUR, CANADA ET PROVINCES, 1931

Province	Total	Enfants en tutelle de 7-14 ans non à l'école					
		Nombre			P.c.		
		Total	Tuteur instruit	Tuteur illettré	Total	Tuteur instruit	Tuteur illettré
CANADA	37,772	3,203	2,419	784	8·48	7·12	20·77
Ile du Prince-Edouard	697	46	42	4	6·60	6·38	10·26
Nouveau-Brunswick	3,481	266	202	64	7·64	6·48	17·68
Nouvelle-Écosse	2,452	268	170	98	10·93	8·30	75·00
Québec	10,387	1,471	1,168	303	14·16	12·97	21·91
Ontario	11,398	473	400	73	4·15	3·71	11·85
Manitoba	2,187	177	129	48	8·09	6·65	19·35
Saskatchewan	2,897	185	127	58	6·39	4·84	21·09
Alberta	2,253	139	101	38	6·17	4·85	21·97
Colombie Britannique	2,020	178	80	98	8·81	4·58	35·77

État conjugal et grandeur de la famille.—Pour plusieurs raisons il convient de montrer l'aspect de non-fréquentation scolaire de l'état conjugal et de la grandeur de la famille ensemble. L'une de ces raisons est que les faits en rapport avec l'état conjugal peuvent induire en erreur, si la grandeur de la famille n'est pas prise en considération. Ainsi, si la non-fréquentation est plus forte chez les grandes que les petites familles, il est évident que les chefs séparés, veufs et célibataires, ayant de plus petites familles que les deux chefs mariés, apparaîtraient sous un jour injustement défavorable. Il est convenable de corriger la non-fréquentation de chaque état conjugal pour la grandeur de la famille. D'après le tableau, le pourcentage non à l'école est le suivant:—

Deux chefs mariés	5·63
Épouse ou époux absent	5·92
Chef veuf	6·70
Chef divorcé	4·06
Chef célibataire	15·08

Il est intéressant de voir comment ces chiffres se comparent lorsqu'ils sont corrigés pour la grandeur de la famille. On voit tout de suite la nécessité de cette correction en prenant la non-fréquentation des enfants selon la grandeur de la famille, comme il suit:—

1 enfant	4·75
2- 3 enfants	4·31
4- 6 "	5·58
7- 9 "	7·42
10-12 "	8·78
13-18 "	8·32

Il est évident que la non-fréquentation est plus forte chez les grandes familles que chez les petites. Une des raisons est sans doute que les grandes familles sont susceptibles d'avoir plus d'enfants âgés de 14 ans et nous savons que l'une des principales causes de la non-fréquentation est la sortie de l'école avant l'âge de 15 ans.

Les corrections sont faites en attribuant la même grandeur de famille à chacune des classes conjugales, c'est-à-dire la grandeur prédominant dans "toutes les classes", comme il suit:—

	P.c. de tous les enfants
Total	100·0
Familles ayant—	
1 enfant	5·5
2- 3 enfants	28·4
4- 6 "	40·9
7- 9 "	19·9
10-12 "	4·8
13-18 "	0·5

Maintenant, supposant que chaque classe conjugale a une grandeur de famille distribuée comme ci-dessus et que le pourcentage non à l'école en chaque grandeur est tel qu'il s'établit réellement, nous avons ce qui suit:—

LXXIX.—POURCENTAGES RÉEL ET CORRIGÉ DE PROPRES ENFANTS DE 7-14 ANS NON À L'ÉCOLE ET INDICE DES CHIFFRES CORRIGÉS POUR LA GRANDEUR DE LA FAMILLE, PAR CLASSE DE CHEF, CANADA, 1931

Classe de chef	P.c. de propres enfants de 7-14 ans à l'école		Indice du chiffre corrigé
	Corrigé pour la grandeur de la famille	Réel	
Deux chefs mariés	5·60	5·63	100·0
Épouse ou époux absents	6·39	5·92	114·1
Chef veuf	6·85	6·70	122·3
Chef divorcé	6·11	4·06	109·1
Chef célibataire	15·08	15·08	269·3

Comme le nombre d'enfants appartenant aux chefs célibataires était si faible, le pourcentage n'a pas été touché. Il est évident que l'état conjugal a une forte influence sur la fréquentation scolaire, le meilleur état étant celui où les deux parents sont présents. Si nous prenons maintenant les chiffres du tableau 40 et si nous les corrigeons d'après l'indice de la dernière colonne de l'état ci-dessus, nous trouvons que des 96,209 enfants nés dans les familles et non à l'école il y a à cause de l'absence d'un parent ou conjointement avec cette absence:—

306 non à l'école, pour les chefs mariés mais séparés;
1,250 non à l'école, pour les chefs veufs;
6 non à l'école, pour les chefs divorcés;
12 non à l'école, pour les chefs célibataires.

En tout 1,574

Quand nous ajoutons à ce total les 695 enfants en tutelle, nous trouvons que 2,269 enfants ne sont pas à l'école par suite du manque de parents ou de circonstances associées au manque de parents. Ceux-ci s'ajoutent aux 21,867 enfants non à l'école qui ne sont nullement associés aux familles.

Analphabétisme des parents.—Il faut maintenant calculer le nombre d'enfants non à l'école à cause de l'analphabétisme des parents. Voici un sommaire des faits.

LXXX.—NOMBRE ET POURCENTAGE DE PROPRES ENFANTS DE 7-14 ANS NON À L'ÉCOLE, PAR NOMBRE ET DEGRÉ D'INSTRUCTION DES PARENTS, CANADA, 1931

Classe	Nombre	P.c.
Enfants de 7-14 ans non à l'école	96,209	5·71
Parents instruits	74,758	4·82
Parents illettrés	21,451	15·94
Enfants ayant deux parents	86,793	5·63
Deux parents instruits	67,158	4·75
Mère illettrée	4,011	11·31
Père illettré	8,166	14·60
Illettrés tous deux	7,458	21·86
Chef séparé ou chef unique	9,416	6·45
Instruit	7,600	5·56
Illettré	1,816	19·95

Raisonnant comme précédemment, les parents instruits ont 4·82 p.c. d'enfants non à l'école, de sorte que le reste de 15·94 seulement peut être attribuable à l'analphabétisme des parents. Ce reste (11·12 p.c.) représente 13,486 enfants non à l'école, mais environ 1,574 de ceux-ci sont dus au manque de parents, laissant 11,192 non à l'école à cause de, ou en rapport avec, l'analphabétisme des parents.

Il est intéressant de remarquer que le père illettré semble exercer plus d'influence que la mère illettrée, que les deux parents illettrés exercent plus d'influence que l'un ou l'autre.

Les nombres mentionnés ci-dessus comme n'étant pas à l'école par suite de l'analphabétisme des parents ne sont qu'approximatifs, comme c'est le cas des nombres attribués à la tutelle et à la séparation des parents. Un mesurage beaucoup plus exact est fait dans le sommaire, les résultats sont légèrements différents dans les dimensions mais ils sont les mêmes en principe. En résumé, jusqu'ici nous avons attribué la non-fréquentation scolaire à diverses conditions potentielles comme suit:—

21,867 non à l'école et non dans les familles;
695 attribués à la tutelle;
1,574 attribués au fait d'avoir un seul parent;
11,912 attribués à l'analphabétisme des parents;
36,048 attribués à toutes ces causes.

Ce dernier chiffre représente 30 p.c. ou presque un tiers de tous les 121,279 enfants non à l'école. Même si ces chiffres sont estimatifs, ils illustrent l'importance de l'influence des parents à tenir les enfants hors de l'école. Il est à remarquer que cette influence s'exerce en dépit des lois de fréquentation obligatoire et de l'opinion publique. Naturellement, il est encore possible que d'autres influences se confondent avec celles-ci *i.e.* que les parents ou les tuteurs qui sont illettrés, etc. soient dans une position plus défavorable que les autres. On peut examiner ces faits en consultant les tableaux 38 et 39, Partie II, qui montrent la distribution des enfants non à l'école par province et classe de lieu de naissance.

Classe de lieu de naissance des parents.—Pour examiner cette influence qui tient les enfants hors de l'école, nous recommandons le tableau 39 qui donne les pourcentages des enfants non à l'école appartenant aux parents instruits et illettrés, des enfants ayant deux parents ou un seul, par province, par nationalité canadienne, britannique et étrangère. Voici un sommaire de ce tableau:—

LXXXI.—POURCENTAGE DE PROPRES ENFANTS DE 7-14 ANS, NON À L'ÉCOLE, SELON LE DEGRÉ D'INSTRUCTION, LE NOMBRE ET LE LIEU DE NAISSANCE DES PARENTS, CANADA, 1931

Lieu de naissance des parents	P.c. d'enfants de 7-14 ans non à l'école, ayant			
	Père et mère vivant ensemble		L'un des deux seulement	
	Instruits	Illettrés	Instruit	Illettré
Nés canadiens	5·66	20·51	6·68	27·50
Nés britanniques	2·11	9·41	2·46	4·76
Nés étrangers	4·07	7·00	4·36	7·22

Il est clair que l'influence de la condition des parents se fait fortement sentir dans toutes les classes, mais particulièrement chez les nés canadiens. Si nous prenons maintenant les parents nés canadiens et si nous scrutons l'excédent des pourcentages d'enfants non à l'école et nés de parents illettrés, sur ceux des enfants nés de parents instruits, nous avons ce qui suit:—

LXXXII.—DIFFÉRENCES ENTRE LES POURCENTAGES D'ENFANTS DE 7-14 ANS NON À L'ÉCOLE ISSUS DE PARENTS NÉS CANADIENS LETTRÉS ET ILLETTRÉS ET DIFFÉRENCES COMME MULTIPLES DES POURCENTAGES D'ENFANTS NON À L'ÉCOLE ISSUS DE PARENTS LETTRÉS, CANADA ET PROVINCES, 1931

Province	Différence entre les p.c. d'enfants non à l'école issus de parents instruits et illettrés, nés canadiens		Différence comme multiples des pourcentages d'enfants non à l'école, issus de parents nés canadiens	
	Le père et la mère vivant ensemble	L'un des deux seulement	Le père et la mère vivant ensemble	L'un des deux seulement
CANADA	14·85	20·82	2·62	3·12
Ile du Prince-Edouard	6·47	15·70	1·27	2·41
Nouvelle-Écosse	11·63	15·32	2·51	2·50
Nouveau-Brunswick	15·32	16·37	2·62	2·13
Québec	10·61	14·10	1·28	1·32
Ontario	10·46	15·84	3·31	4·53
Manitoba	26·23	33·69	5·38	5·91
Saskatchewan	37·86	40·63	10·07	10·55
Alberta	39·50	39·55	9·02	7·96
Colombie Britannique	38·42	38·72	14·66	10·85

Ces chiffres sont remarquables en ce que les plus grandes différences entre les pourcentages d'enfants non à l'école issus de parents instruits et illettrés ne se trouvent pas dans les provinces où la scolarité obligatoire n'existe que peu ou pas, mais plutôt dans celles où elle existe. Les plus grandes différences relatives sont naturellement dans les provinces qui accusent la meilleure fréquentation chez les enfants issus de parents instruits et ceci obscurcit les chiffres, mais il ne semble pas que le phénomène soit déterminé par la laxité des lois. La population indienne est partiellement responsable de cette situation, mais non pas entièrement. Il est intéressant de remarquer que les différences absolues sont plus grandes dans toutes les provinces dans le cas d'enfants n'ayant que leur père ou leur mère, et ceci prouve que l'influence de l'état marital, tel qu'indiqué plus haut, n'est pas accidentel. Elle se fait sentir dans toutes les localités et à un degré considérable. Un autre point intéressant est l'uniformité, dans les deux dernières colonnes, entre les enfants ayant leurs père et mère et les enfants n'ayant que l'un des deux, excepté toutefois dans l'Ile du Prince-Edouard. Il semble exister une proportion presque uniforme entre les pourcentages d'enfants non à l'école issus de parents ignorants et ceux issus de parents instruits, *i.e.*, la non fréquentation des enfants de parents illettrés est proportionnée à celle des enfants de parents instruits comme entre les différentes catégories maritales. Cela peut laisser supposer que la non-fréquentation est en quelque sorte une fonction mathématique de l'influence des parents, *i.e.* que le père et la mère exercent, un nombre déterminé de fois, autant d'influence que l'un des deux seulement sur la non-fréquentation et en dépit des lois contraires.

Récapitulation de l'influence d'un père ou d'une mère illettrés.—Les calculs qui procèdent de ces influences ne sont qu'approximatifs et pour des fins d'illustration seulement. Dans les états LXXXIII et LXXXIV sont réunis les résultats de calculs plus serrés dont les chiffres diffèrent quelque peu, mais non sensiblement, des chiffres déjà mentionnés. La méthode est décrite au renvoi. Les données montrant la non-fréquentation calculée en fonction séparée de l'absence du père ou de la mère et de l'analphabétisme des parents sont indiqués par province et selon l'origine canadienne, britannique et étrangère. En récapitulant les résultats de

ces tableaux nous avons le nombre d'enfants non à l'école en fonction séparée des conditions suivantes:—

Non dans les familles	21,867
En tutelle	695
Absence du père ou de la mère	1,678
Analphabétisme des parents	14,079
Analphabétisme des tuteurs	430
Total	38,749

LXXXIII—NOMBRE ET POURCENTAGE ESTIMATIFS DE PROPRES ENFANTS DE 7-14 ANS DANS LES FAMILLES N'AYANT QU'UN SEUL CHEF, ET NON À L'ÉCOLE EN RAISON DE LA SÉPARATION DES PARENTS, SELON LE DEGRÉ D'INSTRUCTION ET LE LIEU DE NAISSANCE DU CHEF, CANADA ET PROVINCES, 1931

Lieu de naissance du chef	Nombre estimatif[1] de propres enfants de 7-14 ans, non à l'école en raison de la séparation des chefs des familles					
	Nombre			Pourcentage		
	Total	Avec parents instruits	Avec parents illettrés	Total	Avec parents instruits	Avec parents illettrés
CANADA	1,678	1,369	309	1·15	1·00	3·39
Ile du Prince-Edouard	26	23	3	1·66	1·50	11·11
Nouvelle-Ecosse	143	121	22	1·56	1·39	4·46
Nouveau-Brunswick	120	101	19	1·88	1·77	2·82
Québec	974	819	155	2·56	2·31	5·95
Ontario	211	149	62	0·46	0·34	3·63
Manitoba	69	36	33	0·67	0·39	3·19
Saskatchewan	33	25	8	0·24	0·20	0·70
Alberta	20	18	2	0·18	0·18	0·25
Colombie Britannique	82	77	5	0·81	0·81	0·80
Né canadien	1,436	1,161	275	1·50	1·29	4·80
Ile du Prince-Edouard	24	21	3	1·57	1·40	11·11
Nouvelle-Ecosse	133	113	20	1·67	1·49	5·17
Nouveau-Brunswick	115	96	29	1·94	1·83	2·89
Québec	882	745	137	2·61	2·37	5·84
Ontario	160	101	59	0·52	0·34	5·73
Manitoba	54	32	22	1·30	0·82	8·33
Saskatchewan	12	4	8	0·25	0·09	2·76
Alberta	20	18	2	0·58	0·58	0·66
Colombie Britannique	36	31	5	0·99	0·96	1·17
Né britannique	99	99	–	0·41	0·41	–
Ile du Prince-Edouard	–	–	–	–	–	–
Nouvelle-Ecosse	7	7	–	0·83	0·88	–
Nouveau-Brunswick	–	–	–	–	–	–
Québec	45	45	–	2·31	2·32	–
Ontario	33	33	–	0·33	0·33	–
Manitoba	4	4	–	0·17	0·17	–
Saskatchewan	7	7	–	0·28	0·29	–
Alberta	–	–	–	–	–	–
Colombie Britannique	3	3	–	0·07	0·07	–
Né étranger	143	109	34	0·56	0·49	1·04
Ile du Prince-Edouard	2	2	–	10·00	10·00	–
Nouvelle-Ecosse	3	1	2	0·78	0·31	3·39
Nouveau-Brunswick	5	5	–	2·26	2·43	–
Québec	47	29	18	2·07	1·43	7·32
Ontario	18	15	3	0·36	0·35	0·46
Manitoba	11	–	11	0·29	–	1·44
Saskatchewan	14	14	–	0·22	0·25	–
Alberta	–	–	–	–	–	–
Colombie Britannique	43	43	–	1·84	2·00	–

[1] Les différences entre les pourcentages d'enfants non à l'école dans les familles ayant deux chefs mariés et ceux des familles n'en ayant qu'un (Col. 4-Col. 1 du tableau 39,) Partie II, ont été appliquées aux groupes particuliers d'enfants nés canadiens, nés britanniques et nés étrangers âgés de 7-14 ans et issus de parents instruits et illettrés dans les neuf provinces.

LXXXIV.—NOMBRE ESTIMATIF D'ENFANTS DE 7-14 ANS NON À L'ÉCOLE À CAUSE DE L'ANALPHABÉTISME DU PÈRE, DE LA MÈRE OU DU TUTEUR, SELON LA CATÉGORIE ET LE LIEU DE NAISSANCE DU CHEF, CANADA ET PROVINCES, 1931

Lieu de naissance du chef	Nombre estimatif d'enfants[1] de 7-14 ans non à l'école à cause de l'analphabétisme du père ou de la mère ou du tuteur			
	Total	Avec parents vivant ensemble	Avec chefs de famille séparés	Avec tuteurs
CANADA	14,509	12,809	1,270	430
Ile du Prince-Edouard	28	22	4	2
Nouvelle-Écosse	671	568	63	40
Nouveau-Brunswick	1,828	1,657	111	60
Québec	5,032	4,573	357	102
Ontario	1,825	1,606	173	46
Manitoba	1,154	994	134	26
Saskatchewan	1,435	1,265	126	44
Alberta	1,047	794	125	28
Colombie Britannique	1,489	1,230	177	82
Né canadien	–	11,346	1,157	–
Ile du Prince-Edouard	–	22	4	–
Nouvelle-Écosse	–	513	59	–
Nouveau-Brunswick	–	1,565	108	–
Québec	–	4,379	331	–
Manitoba	–	1,491	163	–
Nouveau-Brunswick	–	613	89	–
Saskatchewan	–	1,032	118	–
Alberta	–	749	119	–
Colombie Britannique	–	982	166	–
Né britannique	–	106	2	–
Ile du Prince-Edouard	–	–	–	–
Nouvelle-Écosse	–	50	1	–
Nouveau-Brunswick	–	2	–	–
Québec	–	15	–	–
Ontario	–	15	1	–
Manitoba	–	2	–	–
Saskatchewan	–	10	–	–
Alberta	–	4	–	–
Colombie Britannique	–	8	–	–
Né étranger	–	1,357	111	
Ile du Prince-Edouard	–	–	–	–
Nouvelle-Écosse	–	5	3	–
Nouveau-Brunswick	–	90	3	–
Québec	–	179	26	–
Ontario	–	100	9	–
Manitoba	–	379	45	–
Saskatchewan	–	223	8	–
Alberta	–	141	6	–
Colombie britannique	–	240	11	–

[1] Les différences de pourcentages chez les enfants non à l'école issus de parents instruits et illettrés dans des familles où le père et la mère vivent ensemble (Col. 3—Col. 2 du tableau 39) ont été appliquées au total d'enfants de 7-14 ans issus de parents illettrés vivant ensemble, et les différences dans les familles dont les chefs sont séparés (Col. 6—Col. 5 du tableau 39) ont été appliquées au total des enfants de 7-14 ans issus de parents illettrés dans des familles dont les chefs sont séparés, pour les groupes particuliers de nés canadiens, britanniques et étrangers dans les neuf provinces.

Enfants issus de père et mère instruits vivant ensemble.—L'analyse qui précède donne 82,530 enfants qui ne sont pas à l'école et dont la non-fréquentation n'a rien de commun avec l'analphabétisme ou l'état marital des parents. Il y a en plus des conditions physiques, plusieurs autres conditions sociales ou anti-sociales qui peuvent être responsables de l'absence de ces enfants de l'école. Il importe de mentionner une fois de plus que l'absence de l'école est susceptible de se produire aux extrémités des âges de 7–14 ans, *i.e.* à l'âge de 7 ou de 14 ans, bien qu'à d'autres âges il y en ait aussi. L'une des conditions anti-sociales est vraisemblablement la pauvreté. Malgré l'absence de données directes nous permettant d'en mesurer les effets, on peut y parvenir au moyen des données sur les occupations.

Distribution des occupations des chefs de familles.—En 1931, le nombre d'enfants de 7–14 ans fréquentant ou non l'école a été disposé en tableaux selon l'occupation et la province. Il s'agit ici des enfants dont les parents vivent ensemble, de sorte que les chiffres ne se compliquent pas des effets de la séparation. Les données seraient idéales si nous pouvions montrer, selon l'occupation, le nombre d'enfants non à l'école issus de parents instruits, mais de telles données n'ont pas été calculés. Le tableau 42, Partie II, montre, par province et selon la catégorie d'occupation, le nombre d'enfants de 7–14 ans et non à l'école en 1930–31 dont les parents vivent ensemble.

La non-fréquentation des enfants issus de familles de salariés dont les deux chefs vivent ensemble explique l'absence de 35,075 d'entre eux sur un total de 86,793 non à l'école. Le pourcentage d'enfants non à l'école, soit 4·35, fait voir que la fréquentation scolaire est plus élevée chez les salariés que chez les non salariés. Le nombre d'entrées qui paraissent au pied du tableau fait voir que la non-fréquentation chez les non salariés est de 7·05 p.c. La plupart de ceux-ci, naturellement, sont des enfants de la campagne et d'Indiens. La dernière entrée montre que les familles rurales autres que celles des salariés agricoles ont 59,283 enfants non à l'école, soit 7·81 p.c. de la non-fréquentation. Comme on le verra dans la carte III, il est évident qu'une certaine proportion de ceci est attribuable à l'influence physique du milieu.

LXXXV.—POURCENTAGE D'ENFANTS DE 7–14 ANS NON À L'ÉCOLE DANS LES MÉNAGES DE SALARIÉS VIVANT ENSEMBLE, SELON LE GROUPE D'OCCUPATIONS DU CHEF, CANADA, 1931

Groupe d'occupations	P.c. d'enfants de 7–14 ans non à l'école	Groupe d'occupation	P.c. d'enfants de 7–14 ans non à l'école
1. Pêche, chasse et piégeage	14·82	13. Production d'éclairage et d'énergie électriques	3·33
2. Abatage du bois	13·89	14. Manufactures	3·11
3. Manœuvres agricoles	8·40	15. Transport ferroviaire	2·76
4. Autres manœuvres	6·90	16. Amusements	2·64
5. Non spécifié	4·76	17. Autres transports	2·55
6. Transport par eau	4·62	18. Administration publique et défense	2·54
7. Mines et carrières	4·56	19. Commerce	2·33
8. Salariés agricoles autres que les manœuvres	4·49	20. Occupations de bureau	2·22
9. Transport routier	4·11	21. Entreposage et emmagasinage	2·16
10. Bâtiment et construction	4·02	22. Service professionnel	1·99
11. Blanchisserie, nettoyage, etc	3·68	23. Finance, assurance	1·42
12. Service personnel	3·56		

En tenant compte du nombre d'enfants de toutes classes entre 7 et 14 ans, soit 121,279, faisons remarquer que de ce total 70,418 (dans les neuf provinces) sont âgés de 10 à 14 ans. On a déjà vu qu'un grand nombre d'entre eux sont âgés de 13 à 14 ans et leur non fréquentation procède probablement du fait qu'ils ont quitté l'école. Il sera donc intéressant maintenant de chercher pourquoi un grand nombre d'enfants de 10 à 14 ans ont été retirés de l'école pour travailler. Le recensement de la population rémunérée montre que 4,931 personnes des deux sexes occupent des emplois rétribués aux âges de 10–13 ans et 13,354 à l'âge de 14 ans ce qui fait un total de 18,285 enfants occupant des emplois rémunérés aux âges de 10–14 ans. Ceci laisse 52,133 enfants du groupe de 10–14 ans en dehors de l'école et dont la non fréquentation ne peut être attribuée à l'emploi rémunéré, sans compter la possibilité que quelque 18,000 parmi les enfants rémunérés puissent avoir aussi fréquenté l'école.

Il est intéressant de comparer ce fait à la gradation d'analphabétisme parmi les parents de ces enfants telle que démontrée dans le tableau 44, Partie II. Les deux gradations se comparent ainsi:—

LXXXVI.—POURCENTAGE D'ENFANTS DE 7-14 ANS NON À L'ÉCOLE, DANS LES FAMILLES DE SALARIÉS DONT L'ÉPOUX ET L'ÉPOUSE VIVENT ENSEMBLE, COMPARATIVEMENT AU POURCENTAGE DE PARENTS ILLETTRÉS, SELON LE GROUPE D'OCCUPATIONS DU CHEF, CANADA, 1931

Groupe d'occupations	P.c. d'enfants de 7-14 ans non à l'école	P.c. de parents illettrés
Toutes occupations	4·35	3·17
1. Pêche, chasse et piégeage	14·82	18·85
2. Abatage du bois	13·89	13·06
3. Manœuvres agricoles	8·40	6·94
4. Autres manœuvres	6·90	8·88
5. Non spécifiées	4·76	1·05
6. Transport par eau	4·62	2·12
7. Mines et carrières	4·56	5·58
8. Salariés agricoles autres que manœuvres	4·49	0·96
9. Transport routier	4·11	1·90
10. Bâtiment et construction	4·02	2·05
11. Blanchisserie, nettoyage	3·68	3·76
12. Service personnel	3·56	1·99
13. Production d'éclairage et d'énergie électriques	3·33	1·57
14. Manufactures	3·11	1·52
15. Transport ferroviaire	2·76	1·61
16. Amusements	2·64	1·00
17. Autres transports	2·55	0·33
18. Administration publique et défense	2·54	0·19
19. Commerce	2·33	0·21
20. Occupations de bureau	2·22	0·11
21. Entreposage et emmagasinage	2·16	0·39
22. Service professionnel	1·99	0·11
23. Finance, assurance	1·42	0·07

Ce qui suit fera voir les occupations qui ont plus et celles qui ont moins de non-fréquentation que ne laissait prévoir l'analphabétisme des parents:—

Au delà des prévisions	En deça des prévisions
Abatage du bois	Pêche, chasse et piégeage
Manœuvres agricoles	Simples manœuvres
Non spécifiées	Mines et carrières
Transport par eau	Blanchisserie, nettoyage, etc.
Salariés agricoles autres que les manœuvres	Service personnel
Transport routier	Manufactures
Bâtiment et construction	Transport ferroviaire
Production d'éclairage et d'énergie électriques	Amusements
Administration publique et défense	Autres transports
	Commerce
	Occupations de bureau
	Entreposage et emmagasinage
	Service professionel
	Finance, assurance

[1] Les expectatives dans ce cas reposent sur la corrélation mesurée qui existe entre les deux séries de chiffres de l'état LXXXVI.

Il peut sembler étrange que certains parents dans les occupations professionnelles soient des illettrés, mais dans ce cas c'est toujours l'épouse. Il n'y a plus de doute que la non-fréquentation va de pair avec l'analphabétisme des parents. Il est naturellement difficile d'établir si la non-fréquentation doit être attribuée à l'analphabétisme ou à l'occupation du père ou de la mère, mais il est très possible que l'occupation ait quelque effet en dehors de l'analphabétisme, *e.g.*, les manœuvres agricoles accusent une non-fréquentation plus élevée que les autres manœuvres bien que leurs parents soient moins illettrés, tandis que les "salariés agricoles autres que les manœuvres" ont très peu d'analphabétisme mais ont la huitième place en ce qui touche la non-fréquentation. Les occupations plus ou moins ambulantes comme le bâtiment et la construction par exemple, les transports par eau, etc., accusent une non-fréquentation plus élevée que ne le laisse prévoir l'analphabétisme, tandis que la blanchisserie et autres occupations fixes, accusent une non-fréquentation moins élevée. Dans l'ensemble, il y a justification suffisante de la conclusion voulant que les occupations qui exigent de fréquents déplacements des familles accusent une non-fréquentation plus élevée et que, par conséquent, ces déplacements soient considérés comme l'un des facteurs de non-fréquentation. C'est une chose à laquelle il faut s'attendre. L'analphabétisme cependant, qui est nettement anti-social, reste le facteur le plus important de la non-fréquentation.

CHAPITRE X

ANNÉES PASSÉES À L'ÉCOLE PAR LA POPULATION DES PROVINCES DES PRAIRIES TELLES QUE DÉCLARÉES AU RECENSEMENT DE 1936

Introduction.—Les chapitres qui précèdent, au cours desquels il a été tenté de mesurer cette quantité importante qui s'appelle le nombre d'années passées en contact réel avec ou à l'école par une personne, ne peuvent satisfaire complètement l'analyste parce que tant de choses ne reposent que sur des déductions, sur une preuve indirecte pour ainsi dire. Il en a été particulièrement ainsi lorsqu'il s'est agi du temps passé autrefois à l'école par la population plus âgée comparativement à la population d'âge scolaire ou un peu plus âgée de nos jours. La valeur des conclusions auxquelles on est arrivé par déduction gagnerait énormément à reposer sur une preuve directe. Comme on le fait remarquer dans la monographie de 1921, lorsque fut invoquée une méthode semblable (voir appendice du chapitre 15) la valeur tant de la preuve directe que de la preuve indirecte y gagna au procédé. Les conclusions basées sur la preuve directe seulement ne sont que des déductions; à l'aide de la seule preuve indirecte nous arrivons à des conclusions qui seront toujours douteuses. Par contre, lorsque nous disposons et de la preuve directe et de la preuve indirecte et que les deux concordent, nous savons que nos conclusions sont justifiées par les faits et qu'elles sont fondamentalement solides. Nous avons alors les deux côtés de l'image, ce qui constitue l'aspect le plus utile d'une analyse statistique.

Aux fins d'en arriver à cette preuve directe de la fréquentation scolaire de la population en général, une innovation a été en quelque sorte introduite dans les questionnaires du recensement des Provinces des Prairies en 1936. Jusque là, seuls étaient étudiés les degrés de perfectionnement scolaire de la population en âge d'aller à l'école et y allant de fait. Ces degrés de perfectionnement ont été adéquatement scrutés par les statistiques de l'Éducation au cours des dix-sept ou dix-huit dernières années, mais récemment la nécessité s'est imposée de connaître les incidences de ces degrés dans le status occupationnel, le chômage et ainsi de suite.

Toutefois, l'attention doit se concentrer sur un seul aspect: le temps passé à l'école. Il a été difficile de trouver une question de recensement de nature à éliciter les renseignements désirés sur le degré réel de culture scolaire. Des questions comme "Degré à la sortie de l'école?", "gradué d'université?", "gradué de high school?", et ainsi de suite durent être abandonnées parce qu'elles étaient susceptibles de tant d'interprétations de la part des personnes énumérées que les renseignements obtenus eussent été inutiles. La question qui semblait se rapprocher le plus de la question idéale est "Nombre d'années passées à l'école?". Celle-ci encore est susceptible de fausse interprétation; le nombre donné (d'après les réponses reçues) se rapporte non au nombre d'années d'instruction reçue, mais au temps durant lequel la personne a été en contact avec l'école, c'est-à-dire de son entrée à sa sortie. Des facteurs comme la régularité de fréquentation et l'habileté personnelle ou l'intelligence n'entrent pas en ligne de compte, ce qui peut avoir un effet sérieux sur le degré d'instruction. Néanmoins, le nombre d'années passées à l'école est une certaine mesure de perfectionnement. Ceci peut être démontré très facilement. Règle générale, une personne ne passe pas 8 ou 9 ans à l'école sans acquérir un degré d'instruction plus ou moins défini. Une personne qui n'a passé que six années à l'école peut être plus avancée que l'autre qui y a passé huit ans, mais ce n'est pas la règle—c'est plutôt l'exception. Dans l'étude des masses, la règle est des plus importantes. Il est bon, toutefois, de connaître les faiblesses de la question, là même où, comme dans le cas qui nous occupe, ces faiblesses ne suffisent pas à rendre le tableau général inutile.

Les renseignements, sur les particuliers qui ont répondu qux questions jusqu'ici, ont été calculés par groupe quinquennal d'âge d'hommes et de femmes ruraux et urbains pour chacune des trois Provinces des Prairies. Le nombre d'années passées à l'école par les personnes qui sont maintenant âgées de 20–39 ans, porte évidemment sur celles qui étaient d'âge scolaire (5–19)

entre 1902 et 1935; il en est de même pour les autres âges. Les variations d'un âge à l'autre montrent l'instruction à différentes dates. Il est vrai que pour la population immigrée, cette instruction peut n'avoir pas été reçue au Canada. L'instruction comparative sur toute l'étendue de l'échelle d'âge nous permet de nous faire une idée générale de la population. Si ce tableau général est conforme à ce que nous avons déjà conclu d'après les déductions basées sur les données des conditions qui régnaient en 1931 (voir chapitre VI), c'est une bonne confirmation.

Années médianes passées à l'école.—Le tableau 45, Partie II, montre les années scolaires médianes des hommes et des femmes de la population rurale et urbaine dans chacune des trois Provinces des Prairies pour chacun des groupes quinquennaux d'âge jusqu'à 90 ans. Il doit être entendu qu'il s'agit ici du temps passé à l'école jusqu'au 1er juin 1936, et non encore des années des personnes qui sont encore d'âge scolaire. Le tableau fait voir clairement le groupe d'âge auquel la fréquentation scolaire est sensée être terminée, soit de 20–24 ans. Ce groupe d'âge accuse la fréquentation la plus élevée dans les années médianes. Les âges moins avancés n'auront pas terminé leur fréquentation scolaire avant d'avoir atteint cet âge. En conséquence, les calculs ne sont pas comparables en ce qui touche du moins les âges de moins de 20 ans; ils le sont pour les groupes suivants.

Les personnes âgées de 20–24 ans en 1936 étaient à l'âge de commencer l'école entre 1916 et 1921 et l'âge où la plupart des personnes fréquentent l'école entre 1921 et 1926, tandis que certaines d'entre elles n'ont complété leur instruction que récemment. Par conséquent, elles représentent le produit de la décade de 1921-31, période de plus grande activité peut-être de l'histoire du Canada, en fait de lois de scolarité obligatoire et autres moyens de diriger la population vers les écoles. Le temps médian passé à l'école pour ce groupe d'âge (20–24 ans) est le suivant:—

	Hommes	Femmes
Manitoba	8·7	9·4
Saskatchewan	8·2	8·9
Alberta	8·8	9·8

C'est donc que la moitié de la population à cet âge avait passé plus que 8·2 années à l'école au plus bas et 9·8 au plus haut de la fréquentation scolaire. On verra que la différence entre ces deux chiffres est presque entièrement une question de sexe, les femmes accusant de 0·7 à 1·0 année de plus que les hommes. La différence entre les provinces n'est que légère à première vue—la moitié d'une année environ—mais de légères différences dans une moyenne de cette sorte sont significatives. Dans tous les cas 50 p.c. des personnes avaient fréquenté l'école assez longtemps pour arriver à leur entrée à l'école secondaire, tandis qu'en Alberta, les femmes l'avaient fréquentée suffisamment longtemps pour faire deux années d'école secondaire.

On remarquera que ces chiffres directs sont essentiellement les mêmes que ceux basés sur les données indirectes de 1931. On se souvient qu'ils sont de 20–24 en 1936 et de 15–19 en 1931.

Le tableau montre des différences importantes entre les sexes. On pourrait supposer que les femmes, de toute évidence, n'avaient pas terminé leur carrière scolaire avant les âges de 20–24 ans tandis que les hommes l'avaient terminé plus tôt, les âges de 15–19 ans accusant la plus haute fréquentation scolaire masculine. Ceci, croyons-nous, n'est pas la bonne interprétation. Le même facteur qui a causé tant de différence entre les hommes et les femmes aux âges de 20–24 ans, révèle le fait que les âges de 15–19 ans *semblent* être les plus élevés pour les hommes. Lorsque les hommes qui sont présentement âgés de 15-19 ans auront atteint 20–24 ans, ils accuseront probablement des chiffres plus élevés. C'est une question de réaction lente à la marche du temps dans l'éducation des sexes. En 1921 les femmes restaient à l'école beaucoup plus longtemps que les hommes qui la quittaient évidemment à 14 ans. Depuis lors, les hommes y restent plus longtemps. La même distinction qui s'établit entre les hommes et les femmes s'établit aussi entre les ruraux et les urbains et probablement pour les mêmes raisons.

Amélioration.—Retraçons maintenant l'amélioration qui s'est produite avec les années dans le temps passé à l'école. Ceci est possible au moyen d'une comparaison entre un groupe d'âge et un autre. Supposons que la comparaison se fasse à des intervalles de dix ans, *i.e.* une comparaison entre le degré d'instruction à 20–24 ans et 30–34 ans et ainsi de suite. Comme on l'a déjà vu, les personnes de 20–24 ans sont à des âges de fréquentation maximum en 1926; celles de 30–34 étaient aux âges de fréquentation maximum en 1916, etc. Les périodes scolaires se comparent comme il suit:—

LXXXVII.—COMPARAISON DES ANNÉES MÉDIANES PASSÉES À L'ÉCOLE PAR LES GROUPES D'ÂGE DE 20-24 ET DE 30-34 (REPRÉSENTANT LES PÉRIODES DE FRÉQUENTATION MAXIMUM, LES ANNÉES DE RECENSEMENT 1926 ET 1916 RESPECTIVEMENT), SELON LE SEXE, RURAUX ET URBAINS, PROVINCES DES PRAIRIES 1936

Item	Années médianes passées à l'école selon le groupe d'âge		Différence
	20–24	30–34	
Manitoba—			
Hommes	8·7	7·9	0·8
Femmes	9·4	8·4	1·0
Saskatchewan—			
Hommes	8·2	7·4	0·8
Femmes	8·9	7·8	1·1
Alberta—			
Hommes	8·8	7·8	1·0
Femmes	9·8	8·4	1·4
Manitoba—			
Ruraux	7·9	7·4	0·5
Urbains	10·2	9·1	1·1
Saskatchewan—			
Ruraux	7·9	7·0	0·9
Urbains	10·5	9·1	1·4
Alberta—			
Ruraux	8·3	7·4	0·9
Urbains	10·7	9·5	1·2

Par conséquent, la prolongation de la vie scolaire dans les dix années varie de six mois dans le Manitoba rural à un an et demi tout près dans la Saskatchewan urbaine; ou de 0·8 d'année chez les hommes au Manitoba et en Saskatchewan à un an et demi chez les femmes en Alberta. Inutile de rappeler que ce ne sont que des moyennes. Une prolongation d'un an au cours de la période suffit presque à décrire la situation. C'est essentiellement la même que la conclusion déjà obtenue par déduction dans le chapitre VI. Il faut se rappeler que tous ces chiffres réfèrent évidemment aux années de contact avec l'école et ne signifient pas nécessairement autant d'années d'instruction, *i.e.* que les personnes ont assisté à l'école tout le temps durant leurs années de contact. Dans la comparaison des deux périodes, beaucoup de choses dépendent de la régularité de fréquentation. Par exemple, si le chiffre indiquant cette régularité, c'est-à-dire le pourcentage de fréquentation moyenne, est de 60 en 1916 et de 80 en 1926, il est facile de voir que la différence réelle est beaucoup plus grande qu'apparemment. De plus, par exemple, si nous prenons les femmes du Manitoba à 9·4 années en 1926 et 8·4 années en 1916 et les multiplions respectivement par 0·80 et 0·60, nous avons 7·52 et 5·04 années respectivement d'instruction réelle, une différence de près de deux ans et demi. Jusqu'ici nous n'avons appris de ces chiffres que peu de nouveau, excepté qu'ils corroborent nos déductions antérieures.

Si nous suivons maintenant la ligne en descendant, nous remarquons que les plus grandes différences, *i.e.*, la plus grande amélioration, se sont produites au cours de périodes très récentes—disons depuis les quinze dernières années. En prenant la prolongation d'un an de la vie scolaire, déjà mentionnée, nous voyons qu'en aucun cas antérieur au groupe d'âge de 30–34 ans, nous n'avons en trente ans une prolongation semblable et dans très peu de cas en trente-cinq ans. Ceci peut bien vouloir dire que la prolongation de la vie scolaire fut plus marquée entre 1916 et 1926 qu'entre 1886 et 1916. Nous n'en sommes pas certains, mais les apparences le disent. L'explication ne s'en trouvera pas dans ce qui s'est produit dans les trois provinces; les personnes plus âgées que celles du groupe de 30–34 ans ne sont probablement pas nés dans ces provinces. Il ne s'agit probablement pas de savoir ce qui s'est produit dans un pays quelconque; ce n'est peut-être qu'une manifestation de différents degrés de sélectivité dans le cas de personnes arrivant au pays à des périodes différentes. Ainsi, les personnes qui étaient âgées en 1936, peuvent être venues de pays dont la population était comparativement bien instruite bien qu'à un degré moindre que les personnes fréquentant les écoles dans les Provinces des Prairies en 1926, tandis que les personnes qui étaient plus jeunes en 1936 peuvent nous être venues en majeure partie de pays moins bien partagés quant à l'éducation.

61477—45½

Nous observons, ce qui corrobore probablement en partie ce qui vient d'être dit mais qui est plus probablement encore un reflet des temps passés, que les personnes âgées de 40–44 ou même de 35–44 en 1936, surtout les hommes, n'avaient pas passé autant de temps à l'école que les personnes plus âgées et plus jeunes. Il a été observé dans le chapitre III que ces groupes (cinq ans plus jeunes) accusent plus d'ignorance en 1931 et que ceci se trouve chez les nés canadiens. Il est évident qu'il s'agit ici de personnes qui étaient d'âge scolaire au début du siècle, à l'époque où les facilités scolaires ne pouvaient pas suivre la croissance de la population. Ceci corrobore une autre conclusion obtenue par déduction.

Un autre aspect intéressant est la prolongation moyenne de la carrière scolaire attribuable à la fréquentation au-delà de l'âge de scolarité obligatoire (15 ans). La preuve de cette prolongation peut être obtenue en comparant de la manière suivante le temps moyen passé à l'école par les personnes de 20–24 ans aux moyennes des personnes de 10–14 ans et de 15–19 ans:—

LXXXVIII.—COMPARAISON DES ANNÉES PASSÉES À L'ÉCOLE PAR LE GROUPE D'ÂGE DE 20-24 ANS À LA MOYENNE DES GROUPES DE 10-14 ANS ET DE 15-19 ANS, SELON LE SEXE, RURAUX ET URBAINS, PROVINCES DES PRAIRIES, 1936

Item	Années passées à l'école par groupe d'âge		Différence
	Moyenne de 10–14 et de 15–19	20–24	
Manitoba—			
Hommes	7·4	8·7	1·3
Femmes	7·6	9·4	1·8
Saskatchewan—			
Hommes	7·1	8·2	1·1
Femmes	7·4	8·9	1·5
Alberta—			
Hommes	7,4	8·8	1·4
Femmes	7·7	9·8	2·1
Manitoba—			
Ruraux	6·9	7·9	1·0
Urbains	8·1	10·2	2·1
Saskatchewan—			
Ruraux	6·9	7·9	1·0
Urbains	8·1	10·5	2·4
Alberta—			
Ruraux	7·0	8·3	1·3
Urbains	8·2	10·7	2·5

Généralement parlant, la prolongation de la vie scolaire est d'environ un an et demi dont une partie se complique sans doute d'une tendance, de sorte que deux ans seraient une estimation plus adéquate. En d'autres termes, des 8½ années environ passées à l'école, deux approximativement sont dues à la fréquentation au delà de la scolarité obligatoire. Quelle proportion de ces deux pourrait devenir non nécessaire grâce à une plus grande assiduité au cours des âges plus normaux de fréquentation est une question qui donne à penser et qui a déjà été étudiée au chapitre VI.

Les différences entre les localités rurales et les localités urbaines sont de nature à tromper. Nous devons sans cesse nous rappeler que la population urbaine comprend plus de personnes qui habitaient soit des pays étrangers soit des centres ruraux à l'âge d'aller à l'école. Par conséquent, les seuls âges qui se prêtent à des comparaisons adéquates entre les ruraux et les urbains comme tels sont les âges scolaires actuels. Nous remarquons que la différence est d'environ six mois à 10–14 ans et de plus d'un an à 15–19 ans. En général, les différences sont plus grandes chez les personnes plus âgées, mais, comme on vient de le laisser entendre, cela a très peu d'importance. Il semble passablement concluant, qu'en dehors des avantages de l'école secondaire pour les ur-

bains, la différence entre la fréquentation rurale et la fréquentation urbaine est d'environ six mois et qu'elle est attribuable aux débuts tardifs tel que révélé par une comparaison entre ruraux et urbains aux âges de 5–9.

Dispersion des années passées à l'école.—Jusqu'ici nous avons considéré les moyennes telles que mesurées par la médiane. Une moyenne, tout en donnant une idée plus ou moins définie des tendances générales, ne révèle pas ce qui peut-être constitue les aspects les plus importants de la question. Pour la plupart des fins nous sommes moins intéressées à la moyenne des années passées à l'école qu'aux écarts numériques et proportionnels de cette moyenne de ceux qui ne sont jamais allés à l'école, de ceux qui l'ont fréquentée trop peu longtemps pour y pouvoir acquérir une instruction raisonnable, de ceux qui y sont allés assez longtemps pour acquérir une instruction secondaire et ainsi de suite. Le tableau 46, Partie II, en donnant selon les groupes quinquennaux d'âge des ruraux et des urbains pour chacune des trois provinces, les pourcentages de ceux qui fréquente l'école à diverses périodes, a pour but de fournir ces renseignements. Ceux qui n'ont jamais été à l'école ("0 année") devraient représenter approximativement la proportion des illettrés, ceux qui l'ont fréquentée moins de cinq ans peuvent difficilement être considérés comme ayant acquis des connaissances suffisantes pour les soustraire à l'analphabétisme ou au semi-analphabétisme; ceux qui l'ont fréquentée plus de 8 ans devraient avoir dépassé l'année d'entrée aux études secondaires tandis que ceux qui l'ont fréquentée plus de 13 ans, devraient avoir dépassé les études secondaires. Inutile de dire qu'il doit y avoir des cas exceptionnels dans ces groupes. Certaines personnes avec quatre années de fréquentation peuvent parfois être arrivées aux études secondaires. D'autres avec 13 années peuvent n'avoir pas franchi les degrés élémentaires tandis que d'autres encore, n'ayant jamais mis les pieds à l'école, peuvent être bien instruits. Toutes ces personnes, toutefois, sont assurées de faire nettement exception, et en général, la durée de la fréquentation est très représentative du degré d'instruction atteint.

Comme dans le cas du tableau 45, il est important de faire remarquer l'incomparabilité des données sur les groupes quinquennaux d'âge, parce que jusqu'à l'âge de vingt ans, la fréquentation scolaire est incomplète. En conséquence, un chiffre comme le pourcentage des personnes fréquentant les écoles à "tous les âges" est dépourvu de sens. Ce qui importe, c'est la comparaison aux différents groupes d'âge après 20 ans.

Voyons d'abord la proportion de ceux qui n'y sont jamais allés. Dans ce cas, nous pouvons commencer en toute sûreté par le groupe de 10–14 ans, parce que si une personne doit jamais aller à l'école, ce doit être à l'âge de 10 ans. Nous constatons, cependant, qu'il n'en est pas ainsi. La comparaison des pourcentages de ceux de 10–14 ans et de ceux de 15–19 ans qui ne furent jamais à l'école se fait comme il suit:—

LXXXIX.—COMPARAISON DES POURCENTAGES DE CEUX QUI NE SONT JAMAIS ALLÉS À L'ÉCOLE DANS LES GROUPES D'ÂGE DE 10–14 ANS ET DE 15–19 ANS, RURAUX ET URBAINS, PROVINCES DES PRAIRIES, 1936

Province	Pourcentage de personnes n'ayant jamais été à l'école, selon le groupe d'âge		Différence
	10–14	15–19	
Manitoba—			
Ruraux	1·91	1·56	0·35
Urbains	0·39	0·35	0·04
Saskatchewan—			
Ruraux	1·44	1·10	0·34
Urbains	0·42	0·47	−0·05
Alberta—			
Ruraux	1·90	1·30	0·60
Urbains	0·31	0·24	0·07

A l'exception de la Saskatchewan urbaine nous trouvons une plus forte proportion de personnes n'ayant jamais fréquenté l'école aux âges de 10–14 ans qu'à ceux de 15–19 ans. Naturellement, ceci peut se produire de deux façons. La population de 10–14 ans au cours des cinq années qui ont précédé le recensement peut n'avoir pas été aussi "portée vers l'école" que la population des cinq années antérieures, ou il se peut que les écoles n'aient pas réuni leur plein contingentement de la population de 10–14 ans, *i.e.* que certaines personnes âgées de 10–14 ans en 1936 dussent fréquenter l'école plus tard. On suppose que cette dernière interprétation est la vraie bien qu'il semble étrange qu'il en soit ainsi pour les citadins ou même les habitants de la campagne à cet âge avancé de colonisation. De fait, il est plutôt troublant qu'à l'âge où les écoles auraient dû réunir leur plein contingentement (15-19) la forte proportion de 156 par 10,000 n'aient jamais fréquenté l'école en 1936. On verra quelles sont ces personnes à l'étude de la distribution des occupations selon le nombre d'années passées à l'école.

En parcourant la succession d'âges dans chacune des provinces, il est facile de voir que les chiffres à "0 année" passée à l'école sont assez comparables avec ceux de l'analphabétisme. Il y a la même augmentation graduelle des plus jeunes aux plus vieilles personnes indiquant les conditions scolaires à l'époque où chaque groupe était d'âge scolaire. La question soulevée autour des personnes dans la quarantaine (*i.e.* les personnes qui étaient d'âge scolaire à l'époque pionnière) n'est pas aussi clairement posée dans ce tableau que dans les autres.

Pour en venir à ceux qui de fait sont allés à l'école mais qui l'ont fréquentée moins de 5 ans, il est plus frappant que le groupe d'âge accusant le plus bas pourcentage de ces personnes soit celui de 15–19 ans, bien que ce ne soit pas à cet âge que la plus haute fréquentation médiane soit atteinte (voir tableau 47) mais plutôt dans le groupe d'âge suivant, 20–24 ans.

Dans le cas de ces populations à courte fréquentation scolaire, nous remarquons aussi une augmentation passablement constante dans les âges plus avancés. Le point qui semble le plus important de tous est qu'à l'âge où l'assistance moyenne est la plus élevée (20–24) les proportions de la population qui n'a jamais fréquenté l'école ou qui l'a fréquentée moins de cinq ans se comparent aux données des âges de 30–34 ans (*i.e.* les personnes de dix ans plus âgées ou représentant les conditions qui prévalaient dix ans plus tôt) et de 40–44 ans comme suit:—

XC.—COMPARAISON DES POURCENTAGES DE PERSONNES RURALES ET URBAINES DANS CERTAINS GROUPES D'ÂGE FRÉQUENTANT L'ÉCOLE MOINS DE CINQ ANS, PROVINCES DES PRAIRIES, 1936

Province	Pourcentages de personnes fréquentant l'école moins de cinq ans par groupe d'âge			Différence	
	20–24 (1)	30–34 (2)	40–44 (3)	Col. 2—Col. 1	Col. 3—Col. 2
Manitoba—					
Ruraux	9·16	18·89	23·58	9·73	4·69
Urbains	2·35	10·48	13·90	8·13	3·42
Saskatchewan—					
Ruraux	5·77	21·90	23·44	16·13	1·54
Urbains	2·31	10·48	11·00	8·17	0·52
Alberta—					
Ruraux	5·96	18·35	19·38	12·39	1·03
Urbains	1·60	7·60	8·29	6·00	0·69

En aucun cas le progrès de la décade précédente n'a été quelque part à portée du progrès de la dernière. Les longues carrières scolaires sont nettement un produit des vingt dernières années. De fait la même histoire se répète ici qui a été étudiée lorsqu'il a été question du temps moyen passé à l'école.

Périodes d'études secondaires et post-secondaires.—Si nous en venons à la proportion de ceux qui ont fréquenté l'école suffisamment longtemps pour passer aux études secondaires et même plus, nous retrouvons la même chose mais qui s'applique ici à ceux qui ont passé de 9 à 12 ans plutôt que 13 ou plus à l'école. Les chiffres de ces derniers ne progressent pas aussi rapidement que les périodes indiquées par les âges. A l'âge accusant la fréquentation la plus longue (20–24 ans) les proportions de ceux qui sont allés à l'école 9 ans ou plus sont les suivantes:—

XCI.—COMPARAISON DES POURCENTAGES DE PERSONNES RURALES ET URBAINES FRÉQUENTANT L'ÉCOLE NEUF ANS OU PLUS DANS LES GROUPES D'ÂGE DE 20-24 ET 30-34, PROVINCES DES PRAIRIES, 1936

Province	Pourcentages de personnes fréquentant l'école neuf ans ou plus, par groupe d'âge		Différence
	20-24	30-34	
Manitoba—			
Ruraux	35·22	29·79	5·43
Urbains	68·51	51·41	17·10
Saskatchewan—			
Ruraux	33·59	22·23	11·36
Urbains	68·61	50·89	17·72
Alberta—			
Ruraux	41·00	28·46	12·54
Urbains	73·51	55·96	17·55

La population rurale fréquente même l'école suffisamment longtemps pour qu'un tiers reçoive une certaine formation secondaire, comparativement à deux tiers de la population urbaine. Les plus grandes différences entre les ruraux et les urbains semblent se trouver dans cet exemple. Les progrès relevés en 1936 sur les dix années antérieures sont très marqués.

En général, l'aspect le plus frappant des données montrant les années passées à l'école est la prolongation de la carrière scolaire au cours des dix dernières années. La partie de cette prolongation attribuable à la dépression est de mensuration difficile, mais elle est sans doute considérable. Ceci semble être l'interprétation du fait que la prolongation a été beaucoup plus prononcée chez les urbains que chez les ruraux.

Il y a une grande signification sociale dans le fait que d'un tiers (ruraux) à deux tiers (urbains) fréquentent l'école suffisamment longtemps pour acquérir une certaine formation secondaire. Cela veut dire que l'instruction secondaire n'est plus limitée à une section choisie de la population—loin de là. Si nous considérons disons les personnes âgées de 60 ans, nous remarquons que moins de 23 p.c. de la population rurale fréquente l'école neuf années ou plus, tandis que chez les octogénaires, cette proportion n'est que de 15 p.c. Du point de vue instruction, nous vivons sûrement dans un monde nouveau.

PARTIE II

61477—46

TABLEAU 1. Nombre et pourcentage d'illettrés parmi la populat ruraux et urbains, Ca

	Province	Population de 10 ans et plus—y compris					
		Total			Illettrés — Nombre		
		Des deux sexes	Hommes	Femmes	Des deux sexes	Hommes	Femmes
1	**CANADA**	**8,169,622**	**4,258,862**	**3,910,760**	**309,396**	**183,827**	**125,569**
2	Ruraux	3,664,696	2,025,105	1,639,591	204,471	123,498	80,973
3	Urbains	4,504,926	2,233,757	2,271,169	104,925	60,329	44,596
4	**Ile du Prince-Edouard**	**69,333**	**35,907**	**33,426**	**1,835**	**1,110**	**725**
5	Ruraux	51,506	27,401	24,105	1,409	876	533
6	Urbains	17,827	8,506	9,321	426	234	192
7	**Nouvelle-Ecosse**	**402,401**	**297,098**	**195,303**	**17,139**	**10,195**	**6,944**
8	Ruraux	219,953	117,159	102,794	12,031	7,450	4,581
9	Urbains	182,448	89,939	92,509	5,108	2,745	2,363
10	**Nouveau-Brunswick**	**310,316**	**159,102**	**151,124**	**21,440**	**13,925**	**7,515**
11	Ruraux	207,335	110,402	96,933	19,114	12,592	6,522
12	Urbains	102,981	48,700	54,281	2,326	1,333	993
13	**Québec**	**2,167,517**	**1,091,418**	**1,976,099**	**103,212**	**67,760**	**35,452**
14	Ruraux	759,006	403,234	355,772	57,378	40,393	16,985
15	Urbains	1,408,511	688,184	720,327	45,834	27,367	18,467
16	**Ontario**	**2,791,072**	**1,423,989**	**1,367,083**	**64,157**	**38,544**	**25,613**
17	Ruraux	1,061,594	580,348	481,246	33,543	21,439	12,104
18	Urbains	1,729,478	843,641	885,837	30,614	17,105	13,509
19	**Manitoba**	**557,806**	**296,095**	**261,711**	**24,876**	**11,992**	**12,884**
20	Ruraux	293,734	163,504	130,230	18,591	9,165	9,426
21	Urbains	264,072	132,591	131,481	6,285	2,827	3,458
22	**Saskatchewan**	**705,350**	**390,105**	**315,245**	**29,097**	**14,289**	**14,808**
23	Ruraux	472,518	269,890	202,628	24,416	11,720	12,69
24	Urbains	232,832	120,215	112,617	4,681	2,569	2,11
25	**Alberta**	**572,129**	**319,840**	**252,289**	**19,669**	**9,763**	**9,906**
26	Ruraux	344,469	201,766	142,703	16,144	7,850	8,294
27	Urbains	227,660	118,074	109,586	3,525	1,913	1,612
28	**Colombie Britannique**	**583,135**	**328,983**	**154,152**	**23,088**	**13,753**	**9,335**
29	Ruraux	245,256	145,955	99,301	16,999	9,540	7,459
30	Urbains	337,879	183,028	154,851	6,089	4,213	1,876
31	**Yukon**	**3,542**	**2,475**	**1,067**	**802**	**393**	**409**
32	Ruraux	2,304	1,596	708	765	370	395
33	Urbains	1,238	879	359	37	23	14
34	**Territoires du Nord-Ouest**	**7,021**	**3,850**	**3,171**	**4,081**	**2,103**	**1,978**
35	Ruraux	7,021	3,850	3,171	4,081	2,103	1,978
36	Urbains	-	-	-	-	-	-

ion de 10 ans et plus, y compris et excepté les Indiens, selon le sexe, nada et provinces, 1931

les Indiens			Population de 10 ans et plus—excepté les Indiens									
Illettrés			Total			Illettrés						
P.c.						Nombre			P.c.			
Des deux sexes	Hommes	Femmes	Des deux sexes	Hommes	Femmes	Des deux sexes	Hommes	Femmes	Des deux sexes	Hommes	Femmes	
3·79	**4·32**	**3·21**	**8,082,324**	**4,213,727**	**3,368,597**	**275,088**	**167,210**	**197,878**	**3·40**	**3·97**	**2·79**	1
5·58	6·10	4·94	3,581,086	1,981,704	1,599,382	170,641	107,117	63,524	4·77	5·41	3·97	2
2·33	2·70	1·96	4,501,238	2,232,023	2,269,215	104,447	60,093	44,354	2·32	2,69	1·95	3
2·65	**3·09**	**2·17**	**69,170**	**35,827**	**33,343**	**1,787**	**1,094**	**393**	**2·58**	**3·05**	**2·08**	4
2·74	3·20	2·21	51,347	27,325	24,022	1,363	862	501	2·65	3·15	2·09	5
2·39	2·75	2·06	17,823	8,502	9,321	424	232	192	2·38	2·73	2·06	6
4·26	**4·92**	**3·56**	**400,797**	**206,251**	**194,546**	**16,704**	**9,984**	**6,720**	**4·17**	**4·84**	**3·45**	7
5·47	6·36	4·46	218,385	116,322	102,063	11,600	7·240	4,360	5·31	6·22	4·27	8
2·80	3·05	2·55	182,412	89,929	92,483	5,104	2,744	2,360	2·80	3·05	2·55	9
6·91	**8·75**	**4·97**	**309,127**	**158,468**	**150,659**	**21,140**	**13,765**	**7,375**	**6·84**	**8·69**	**4·90**	10
9·22	11·41	6·73	206,189	109,789	96,400	18,824	12,439	7,385	9·13	11·33	6·62	11
2·26	2·74	1·83	102,938	48,679	54,259	2,316	1,326	990	2·25	2·72	1·82	12
4·76	**6·21**	**3·29**	**2,158,706**	**1,086,862**	**1,071,844**	**100,537**	**66,304**	**34,233**	**4·66**	**6·10**	**3·19**	13
7·56	10·02	4·77	750,522	398,822	351,700	54,747	38,962	15,785	7·29	9·77	4·49	14
3·25	3·98	2·56	1,408,184	688,040	720,144	45,790	27,342	18,448	3·25	3·97	2·56	15
2·30	**2·71**	**1·87**	**2,769,006**	**1,412,413**	**1,356,593**	**57,556**	**35,930**	**22,626**	**2·11**	**2·54**	**1·67**	16
3·16	3·69	2·52	1,041,633	569,794	471,839	28,110	18,901	9,209	2·70	3·32	1·95	17
1·77	2·03	1·52	1,727,373	842,619	884,754	30,446	17,029	13,417	1·76	2·02	1·52	18
4·46	**4·05**	**4·92**	**547,134**	**290,617**	**256,517**	**21,227**	**10,226**	**11,001**	**3·88**	**3·52**	**4·29**	19
6·33	5·61	7·24	283,253	158,115	125,138	14,992	7,424	7,568	5·29	4·70	6·05	20
2·38	2·13	2·63	263,881	132,502	131,379	6,235	2,802	3,433	2·36	2·11	2·61	21
4·13	**3·66**	**4·70**	**694,818**	**384,762**	**310,056**	**24,006**	**11,800**	**12,206**	**3·46**	**3·07**	**3·94**	22
5·17	4·34	6·27	462,244	264,657	197,587	19,388	9,257	10,131	4·19	3·50	5·13	23
2·01	2·14	1·88	232,574	120,105	112,469	4,618	2,543	2,075	1·99	2·12	1·84	24
3·44	**3·05**	**3·93**	**561,583**	**314,354**	**247,229**	**14,738**	**7,386**	**7,352**	**2·62**	**2·35**	**2·97**	25
4·69	3·89	5·81	334,329	196,472	137,857	11,311	5,526	5,785	3·38	2·81	4·20	26
1·55	1·62	1·47	227,254	117,882	109,372	3,427	1,860	1,567	1·51	1·58	1·43	27
3·96	**4·18**	**3·67**	**565,294**	**319,760**	**245,534**	**14,502**	**9,673**	**4,829**	**2·57**	**3·12**	**1·97**	28
6·93	6·54	7·51	227,616	136,822	90,794	8,429	6,468	2,961	3·70	4·90	3·26	29
1·80	2·30	1·21	337,678	182,938	154,740	6,073	4,025	1,868	1·80	2·30	1·21	30
22·64	**15·88**	**38·33**	**2,479**	**1,944**	**535**	**80**	**50**	**30**	**3·23**	**2·57**	**5·61**	31
33·20	23·18	55·79	1,358	1,117	241	66	40	26	4·86	3·58	10·79	32
2·99	2·62	3·90	1,121	827	294	14	10	4	1·25	1·21	1·36	33
58·13	**54·62**	**62·38**	**4,210**	**2,469**	**1,741**	**1,811**	**998**	**813**	**43·02**	**40·42**	**46·70**	34
58·13	54·62	62·38	4,210	2,469	1,741	1,811	998	813	43·02	40·42	46·70	35
–	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–	36

TABLEAU 2. Nombre et pourcentage d'illettrés parmi la population de 10 ans et plus disposés par ordre descendant de pourcentage d'illettrés, Canada, par comté ou division de recensement, 1931

Rang	Comté ou division de recensement	Population de 10 ans et plus			
		Total		Illettrés	
		Nombre	P.c.	Nombre	P.c.
	TOTAL	**8,169,622**	**100·00**	**309,396**	**3·79**
1	Territoires du Nord-Ouest	7,021	0·09	4,081	58·13
2	Division N° 18, Sask	4,396	0·05	2,284	51·96
3	Yukon	3,542	0·04	802	22·64
4	Division N° 17, Alta	4,133	0·05	907	21·95
5	District de Patricia, Ont	2,890	0·04	596	20·62
6	Madawaska, N.-B	17,022	0·21	3,298	19·37
7	Saguenay Qué	15,007	0·18	2,904	19·35
8	Gloucester, N.-B	29,344	0·36	5,514	18·79
9	Division N° 16, Man	23,293	0·29	3,773	16·20
10	Labelle, Qué	13,997	0·17	2,088	14·92
11	Richmond, N.-E	8,647	0·11	1,236	14·29
12	Pontiac, Qué	15,813	0·19	2,210	13·98
13	Gaspé, Qué	31,931	0·39	4·225	13·23
14	Kent, N.-B	17,058	0·21	2,241	13·14
15	Papineau, Qué	21,583	0·26	2,715	12·58
16	Restigouche, N.-B	21,132	0·26	2,641	12·50
17	Division N° 13, Alta	17,797	0·22	2,141	12·03
18	Division N° 9, Sask	45,688	0·56	5,463	11·96
19	Division N° 7, C.B	10,230	0·13	1,169	11·43
20	Division N° 13, Man	18,617	0·23	2,088	11·22
21	Division N° 8, C.B	17,226	0·21	1,867	10·84
22	Division N° 12, Man	18,711	0·23	2·005	10·72
23	Hull, Qué	46,769	0·57	4,867	10·41
24	Charlevoix, Qué	16,207	0·20	1,667	10·29
25	Prescott, Ont	18,397	0·23	1,882	10·23
26	Division N° 14, Man	19,527	0·24	1,976	10·12
27	Huntingdon, Qué	9,674	0·12	957	9·89
28	Division N° 6, C.B	24,689	0·30	2,438	9·87
29	Division N° 9, C.B	15,343	0·19	1,493	9·73
30	Bonaventure, Qué	22,902	0·28	2,086	9·11
31	Inverness, N.-E	16,421	0·20	1,492	9·09
32	Guysborough, N.-E	12,182	0·15	1,078	8·85
33	Montcalm, Qué	10,242	0·13	879	8·58
34	Russell, Ont	13,545	0·17	1,125	8·31
35	Bellechasse, Qué	15,437	0·19	1,265	8·19
36	Northumberland, N.-B	25,399	0·31	2,073	8·16
37	Division N° 10, C.B	5,528	0·07	451	8·16
38	Glengarry, Ont	14,560	0·18	1,151	7·91
39	Berthier, Qué	14,606	0·18	1,147	7·85
40	Division N° 15, Alta	10,090	0·12	791	7·84
41	Nipissing, Ont	30,382	0·37	2,380	7·83
42	Kenora, Ont	17,154	0·21	1,339	7·81
43	Division N° 1, Man	16,381	0·20	1,270	7·75
44	Digby, N.-E	14,440	0·18	1,114	7·71
45	Division N° 2, C.B	33,312	0·41	2,513	7·54
46	Abitibi, Qué	15,871	0·19	1,193	7·52
47	Division N° 10, Alta	43,467	0·53	3,226	7·42
48	Division N° 5, Man	35,524	0·43	2,623	7·38
49	Joliette, Qué	20,264	0·25	1,479	7·30
50	L'Assomption, Qué	11,579	0·14	843	7·28
51	Sudbury, Ont	44,157	0·54	3,185	7·21
52	Frontenac, Qué	17,388	0·21	1,229	7·07
53	Victoria, N.-E	6,418	0·08	453	7·06
54	Terrebonne, Qué	28,516	0·35	1,992	6·99
55	Montmagny, Qué	14,645	0·18	1,018	6·95
56	Argenteuil, Qué	14,414	0·18	984	6·83
57	Manitoulin, Ont	8,340	0·10	568	6·81
58	Témiscouata, Qué	34,889	0·43	2,350	6·74
59	Kamouraska, Qué	17,031	0·21	1,137	6·68
60	Mégantic, Qué	25,104	0·31	1,675	6·67
61	Cochrane, Ont	43,181	0·53	2,837	6·57
62	Renfrew, Ont	40,632	0·50	2,648	6·52
63	Yarmouth, N.-E	16,360	0·20	1,067	6·52
64	Témiscamingue, Qué	14,695	0·18	957	6·51
65	Stormont, Ont	25,178	0·31	1,626	6·46
66	Rimouski, Qué	22,936	0·28	1,480	6·45
67	Matane, Qué	30,624	0·37	1,971	6·44
68	Victoria, N.-B	10,710	0·13	688	6·42
69	Division N° 10, Sask	31,251	0·38	1,994	6·38
70	Chicoutimi, Qué	37,054	0·45	2,341	6·32
71	Division N° 16, Sask	37,151	0·45	2,338	6·29
72	Deux-Montagnes, Qué	10,878	0·13	670	6·16
73	Thunder Bay, Ont	52,198	0·64	3,194	6·12
74	Maskinongé, Qué	11,687	0·14	706	6·04
75	Division N° 15, Man	7,483	0·09	452	6·04
76	Division N° 14, Alta	29,139	0·36	1,722	5·91
77	Laprairie, Qué	10,174	0·12	599	5·89
78	L'Islet, Qué	13,822	0·17	813	5·88
79	Châteauguay, Qué	10,288	0·13	599	5·82
80	Richelieu, Qué	16,474	0·20	950	5·77
81	Lac-St-Jean, Qué	33,155	0·41	1,906	5·75

TABLEAU 2. Nombre et pourcentage d'illettrés parmi la population de 10 ans et plus disposés par ordre descendant de pourcentage d'illettrés, Canada, par comté ou division de recensement, 1931—Suite

Rang	Comté ou division de recensement	Population de 10 ans et plus			
		Total		Illettrés	
		Nombre	P.c.	Nombre	P.c.
82	Lotbinière, Qué.	16,579	0·20	945	5·70
83	Division N° 10, Man.	13,987	0·17	788	5·63
84	Yamaska, Qué.	12,309	0·15	687	5·58
85	Division N° 17, Sask.	20,721	0·25	1,150	5·55
86	Montmorency, Qué.	12,182	0·15	672	5·52
87	Westmorland, N.-B.	44,351	0·54	2,423	5·46
88	Napierville, Qué.	5,720	0·07	312	5·45
89	Vaudreuil, Qué.	9,262	0·11	498	5·38
90	Queens, N.-E.	8,422	0·10	453	5·38
91	Dorchester, Qué.	19,662	0·24	1,054	5·36
92	Wolfe, Qué.	11,823	0·14	629	5·32
93	Beauce, Qué.	30,884	0·38	1,633	5·29
94	Rainy River, Ont.	13,438	0·16	708	5·27
95	Division N° 16, Alta.	20,948	0·26	1,074	5·13
96	Division N° 3, C.B.	33,180	0·41	1,697	5·11
97	Shefford, Qué.	21,343	0·26	1,086	5·09
98	Champlain, Qué.	42,402	0·52	2,154	5·08
99	Compton, Qué.	16,491	0·20	825	5·00
100	Algoma, Ont.	36,280	0·44	1,815	5·00
101	Antigonish, N.-E.	8,216	0·10	410	4·99
102	Division N° 15, Sask.	61,793	0,76	3,050	4·94
103	Verchères, Qué.	9,521	0·12	465	4·88
104	Arthabaska, Qué.	19,795	0·24	948	4·79
105	Brome, Qué.	9,909	0·12	467	4·71
106	Portneuf, Qué.	25,926	0·32	1,214	4·68
107	Richmond, Qué.	18,294	0·22	856	4·68
108	Drummond, Qué.	19,238	0·24	894	4·65
109	Bagot, Qué.	12,556	0·15	583	4·64
110	Soulanges, Qué.	6,836	0·08	311	4·55
111	Stanstead, Qué.	19,428	0·24	868	4·47
112	St-Hyacinthe, Qué.	20,487	0·25	915	4·47
113	St-Maurice, Qué.	49,789	0·61	2,220	4·46
114	Cape Breton, N.-E.	69,426	0·85	3,034	4·37
115	Parry Sound, Ont.	19,965	0·24	872	4·37
116	Beauharnois, Qué.	19,759	0·24	840	4·25
117	Nicolet, Qué.	21,044	0·26	884	4·20
118	St-Jean, Qué.	13,715	0·17	576	4·20
119	Sherbrooke, Qué.	29,258	0·36	1,219	4·17
120	Ile Jésus, Qué.	12,433	0·16	517	4·16
121	Lunenburg, N.-E.	25,356	0·31	1,052	4·15
122	Division N° 14, Sask.	34,422	0·42	1,404	4·08
123	Division N° 2, Man.	27,928	0·34	1,102	3·95
124	Lennox, Qué.	10,012	0·12	395	3·95
125	Division N° 5, C.B.	103,018	1·26	4,005	3·89
126	Division N° 5, Sask.	41,172	0·50	1,588	3·86
127	Prince, I. P.-E.	24,388	0·30	919	3·77
128	Rouville, Qué.	10,523	0·13	380	3·61
129	Missisquoi, Qué.	15,375	0·19	546	3·55
130	Simcoe, Ont.	68,369	0,84	2,389	3·49
131	Albert, N.-B.	6,036	0·07	209	3·46
132	Sunbury, N.-B.	5,323	0·07	183	3·44
133	Hastings, Ont.	46,810	0·57	1,599	3·42
134	Muskoka, Ont.	16,649	0·20	569	3·42
135	Division N° 1, C.B.	18,388	0·23	626	3·40
136	Iberville, Qué.	7,181	0·09	241	3·36
137	Québec, Qué.	130,544	1·60	4,367	3·35
138	Halifax, N.-E.	89,191	0·97	2,556	3·23
139	Shelburne, N.-E.	9,756	0·12	308	3·16
140	Division N° 11, Man.	22,089	0·27	694	3·14
141	Division N° 2, Sask.	33,102	0·41	1,034	3·12
142	Timiskaming, Ont.	28,831	0·35	894	3·10
143	Haliburton, Ont.	4,525	0·06	140	3·09
144	Division N° 9, Man.	36,006	0·44	1,087	3·02
145	Division N° 7, Man.	30,332	0·37	905	2·98
146	Division N° 12, Sask.	31,881	0·39	931	2·92
147	Kings, N.-E.	19,228	0·24	559	2·91
148	Division N° 2, Alta.	44,724	0·55	1,281	2·86
149	Lévis, Qué.	26,406	0·32	747	2·83
150	Cumberland, N.-E.	28,848	0·35	799	2·77
151	Chambly, Qué.	21,021	0·26	578	2·75
152	Division N° 9, Alta.	19,148	0·23	522	2·73
153	Division N° 8, Alta.	47,951	0·59	1,303	2·72
154	Division N° 8, Sask.	37,261	0·46	1,004	2·69
155	Kings, I. P.-E.	15,027	0·18	402	2·68
156	Division N° 3, Sask.	34,643	0·42	892	2·57
157	Division N° 1, Sask.	32,345	0·40	816	2·52
158	Essex, Ont.	124,816	1·53	3,127	2·51
159	Frontenac, Ont.	37,782	0·46	945	2·50
160	Division N° 6, Sask.	86,669	1·06	2,141	2·47
161	Division N° 11, Alta.	101,381	1·24	2,492	2·46
162	Addington, Ont.	5,487	0·07	133	2·42
163	Division N° 13, Sask.	32,039	0·39	755	2·36
164	Annapolis, N.-E.	13,256	0·16	306	2·31

TABLEAU 2. Nombre et pourcentage d'illettrés parmi la population de 10 ans et plus disposés par ordre descendant de pourcentage d'illettrés, Canada, par comté ou division de recensement, 1931—Fin

Rang	Comté ou division de recensement	Population de 10 ans et plus			
		Total		Illettrés	
		Nombre	P.c.	Nombre	P.c.
165	Kent, Ont.	50,422	0·62	1,149	2·28
166	Division N° 1, Alta.	22,784	0·28	519	2·28
167	Ile de Montréal, Qué.	804,176	9·84	18,179	2·26
168	Carleton, Ont.	138,614	1·70	3,126	2·26
169	Division N° 6, Man.	236,132	2·89	5·265	2·23
170	Lincoln, Ont.	44,560	0·55	966	2·17
171	Division N° 4, C.B.	322,221	3·94	6,829	2·12
172	Brant, Ont.	44,259	0·54	929	2·10
173	Division N° 12, Alta.	10,549	0·13	222	2·10
174	Division N° 5, Alta.	20,391	0·25	410	2·01
175	Hants, N.-E.	14,965	0·18	297	1·98
176	Division N° 8, Man.	16,117	0·20	313	1·94
177	Division N° 4, Sask.	21,547	0·26	402	1·87
178	Division N° 6, Alta.	115,237	1·41	2,157	1·87
179	Division N° 3, Alta.	11,622	0·14	215	1·85
180	Norfolk, Ont.	25,390	0·31	468	1,84
181	St. John, N.-B.	50,062	0·61	912	1·82
182	Welland, Ont.	66,222	0·81	1,198	1·81
183	Pictou, N.-E.	31,420	0·38	569	1·81
184	Haldimand, Ont.	17,614	0·22	317	1·80
185	Colchester, N.-E.	19,849	0·24	356	1·79
186	Queens, N.-B.	8,748	0·11	155	1·77
187	Division N° 7, Sask.	49,254	0·60	852	1·73
188	Queens, I. P.-E.	29,918	0·37	514	1·72
189	Division N° 3, Man.	20,924	0·26	354	1·69
190	Kings, N.-B.	15,885	0·19	269	1·67
191	Dundas, Ont.	13,139	0·16	215	1·64
192	Leeds, Ont.	29,264	0·36	467	1·60
193	Carleton, N.-B.	16,254	0·20	258	1·59
194	Lanark, Ont.	27,033	0·33	424	1·57
195	Grenville, Ont.	13,559	0·17	210	1·55
196	York, N.-B.	25,785	0·32	393	1·52
197	Wentworth, Ont.	156,535	1·92	2,365	1·51
198	Northumberland, Ont.	25,883	0·32	389	1·50
199	Grey, Ont.	47,112	0·58	686	1·46
200	Bruce, Ont.	34,715	0·42	496	1·43
201	Division N° 11, Sask.	70,015	0·86	999	1·43
202	Division N° 4, Alta.	23,229	0·28	330	1·42
203	Prince Edward, Ont.	13,777	0·17	190	1·38
204	Ontario, Ont.	48,433	0·59	625	1·29
205	Lambton, Ont.	44,594	0·55	572	1·28
206	Waterloo, Ont.	72,788	0·89	897	1·23
207	Division N° 4, Man.	14,755	0·18	181	1·23
208	Division N° 7, Alta.	29,539	0·36	357	1·21
209	Dufferin, Ont.	12,364	0·15	150	1·21
210	York, Ont.	713,886	8·74	8,260	1·16
211	Peterborough, Ont.	35,857	0·44	401	1·12
212	Charlotte, N.-B.	17,207	0·21	183	1·06
213	Durham, Ont.	21,445	0·26	228	1·06
214	Middlesex, Ont.	99,549	1·22	1,002	1·01
215	Elgin, Ont.	36,319	0·44	349	0·96
216	Peel, Ont.	23,281	0·28	221	0·95
217	Victoria, Ont.	21,461	0·26	202	0·94
218	Oxford, Ont.	39,716	0·49	349	0·88
219	Wellington, Ont.	47,780	0·58	415	0·87
220	Perth, Ont.	42,219	0·52	350	0·83
221	Huron, Ont.	37,631	0·46	292	0·78
222	Halton, Ont.	22,073	0·27	132	0·60

TABLEAU 3. Pourcentage d'illettrés parmi la population de 10 ans et plus, par groupes quinquennaux d'âge, selon le sexe, ruraux et urbains, Canada et provinces, 1931

Groupe d'âge	Date à laquelle chaque groupe était âgé de 10 à 14 ans	P.c. d'illettrés			
		Ruraux		Urbains	
		Hommes	Femmes	Hommes	Femmes
CANADA[1]	-	**5.99**[2]	**4.81**	**2.70**	**1.96**
10–14	1931	1·86	1·53	0·39	0·33
15–19	1926	2·90	1·84	0·71	0·63
20–24	1921	3·91	3·00	1·25	2·15
25–29	1916	4·66	4·08	2·21	1·56
30–34	1911	5·27	4·30	2·53	1·64
35–39	1906	5·72	4·93	2·75	1·97
40–44	1901	6·23	5·34	3·06	2·24
45–49	1896	7·23	6·03	3·51	2·58
50–54	1891	8·16	6·93	3·89	2·77
55–59	1886	10·17	8·24	4·83	3·35
60–64	1881	11·44	9·47	5·27	3·83
65–69	1876	13·65	11·54	6·51	4·93
70–74	1871	16·24	13·92	8·50	6·01
75–79	1866	18·33	14·87	9·98	7·13
80–84	1861	19·56	16·89	10·83	8·07
85–89	1856	21·96	18·88	12·15	8·79
90–94	1851	25·88	25·21	13·75	10·60
95–99	1846	32·14	35·09	19·39	18·12
100 et plus	1841 et avant	59·18	56·90	36·00	29·03
Ile du Prince-Édouard		**3·20**	**2·21**	**2·75**	**2·06**
10–14		0·80	0·53	0·39	0·39
15–19		1·36	0·85	1·15	0·92
20–24		2·52	1·30	1·29	0·63
25–29		2·10	1·84	2·12	1·08
30–34		2·35	1·56	1·83	1·05
35–39		3·08	1·12	2·25	1·90
40–44		2·62	1·35	2·39	0·88
45–49		3 94	1·81	2·55	1·52
50–54		3 68	2·56	3·87	2·89
55–59		5·17	2·55	4·19	4·09
60–64		4·77	4·02	6·06	4·56
65–69		6·01	5·46	7·59	6·17
70–74		8·27	5·32	8·13	4·42
75–79		10·22	7·77	6·59	6·60
80–84		8·99	9·81	8·73	9·65
85–89		6·08	9·00	11·11	7·94
90–94		8·33	15·52	25·00	22·22
95–99		11·11	15·38	-	50·00
100 et plus		-	25·00	-	50·00
Nouvelle-Écosse		**6·36**	**4·46**	**3·05**	**2·55**
10–14		2·12	1·68	0·40	0·38
15–19		3·50	1·50	0·86	0·68
20–24		4·68	2·36	1·52	1·10
25–29		5·38	3·20	2·39	1·85
30–34		5·74	3·16	2·90	1·82
35–39		5·87	3·36	3·35	2·69
40–44		6·40	3·50	4·47	2·97
45–49		7·29	4·23	4·68	4·06
50–54		8·19	4·75	4·87	4·24
55–59		8·54	5·95	6·41	4·61
60–64		9·70	7·25	5·12	5·03
65–69		11·02	8·55	6·91	5·87
70–74		12·38	11·56	7·25	8·83
75–79		16·03	13·62	8·71	8·24
80–84		15·63	18·83	7·06	11·78
85–89		18·36	21·74	12·40	11·41
90–94		16·76	23·08	10·14	15·45
95–99		34·78	33·33	40·00	24·14
100 et plus		37·50	46·15	-	25·00

[1] Neuf provinces seulement.
[2] Les totaux pour le Canada et les provinces comprennent les âges "non déclarés".

TABLEAU 3. Pourcentage d'illettrés parmi la population de 10 ans et plus, par groupes quinquennaux d'âge, selon le sexe, ruraux et urbains, Canada et provinces, 1931—Suite

Groupe d'âge	P.c. d'illettrés			
	Ruraux		Urbains	
	Hommes	Femmes	Hommes	Femmes
Nouveau-Brunswick	**11·41**	**6·73**	**2·74**	**1·83**
10–14	4·21	2·95	0·46	0·36
15–19	7·93	3·58	1·14	0·78
20–24	10·21	4·91	1·93	1·11
25–29	10·35	5·15	2·43	1·58
30–34	10·30	4·93	2·37	1·30
35–39	11·51	6·55	2·94	1·95
40–44	13·88	7·09	3·42	1·96
45–49	14·86	9·15	3·54	2·71
50–54	15·30	10·04	4·11	2·89
55–59	17·51	11·60	4·16	3·45
60–64	16·30	11·43	4·48	3·20
65–69	18·48	13·19	5·40	3·68
70–74	22·40	15·81	6·79	4·40
75–79	20·05	16·92	8·36	4·73
80–84	20·53	18·51	7·10	4·60
85–89	21·36	18·70	5·07	5·73
90–94	26·00	26·50	12·50	11·69
95–99	47·83	22·22	14·29	–
100 et plus	60·00	–	–	–
Québec	**10·02**	**4·77**	**3·98**	**2·56**
10–14	2·30	1·65	0·63	0·53
15–19	4·33	1·90	1·16	0·88
20–24	5·42	2·44	1·60	1·20
25–29	6·46	2·85	2·28	1·36
30–34	7·91	3·22	2·73	1·57
35–39	9·32	2·60	3·44	1·95
40–44	11·40	4·98	4·17	2·63
45–49	14·15	5·70	5·45	3·37
50–54	16·55	7·28	6·37	4·34
55–59	20·93	9·36	8·84	5·40
60–64	24·05	11·85	10·57	7·00
65–69	27·86	15·58	13·48	9·16
70–74	32·53	20·05	18·92	11·41
75–79	36·02	22·32	22·17	13·98
80–84	38·37	24·62	24·44	15·35
85–89	38·86	26·64	27·05	17·03
90–94	44·96	34·83	31·03	16·85
95–99	36·37	50·00	31·37	28·36
100 et plus	–	42·86	75·00	57·14
Ontario	**3·69**	**2·52**	**2·03**	**1·52**
10–14	1·07	0·91	0·21	0·18
15–19	1·72	1·20	0·45	0·43
20–24	2·59	1·81	0·95	1·03
25–29	3·17	2·32	2·38	1·53
30–34	3·37	2·26	2·50	1·53
35–39	3·74	2·37	2·35	1·77
40–44	4·07	2·65	2·40	1·94
45–49	4·80	2·88	2·63	2·00
50–54	4·74	3·18	2·73	1·83
55–59	5·55	3·48	3·01	2·10
60–64	5·64	3·64	2·80	2·13
65–69	7·03	4·61	3·48	2·56
70–74	8·26	5·90	4·51	3·42
75–79	8·62	6·78	4·95	3·87
80–84	8·61	7·56	5·31	4·19
85–89	11·88	8·74	5·35	4·60
90–94	12·90	12·25	6·14	6·83
95–99	19·74	20·51	13·89	12·78
100 et plus	50·00	57·14	25·00	21·43
Manitoba	**5·61**	**7·24**	**2·13**	**2·63**
10–14	1·75	1·77	0·32	0·25
15–19	2·33	2·17	0·42	0·71
20–24	3·23	3·83	0·83	1·53
25–29	4·24	5·19	1·49	2·12
30–34	5·04	6·67	1·98	2·21
35–39	5·53	8·46	2·27	3·41
40–44	5·93	9·55	2·71	4·03
45–49	7·19	10·39	3·45	4·37
50–54	8·55	13·15	3·33	4·59
55–59	10·59	15·29	3·98	4·90
60–64	11·85	18·69	4·02	4·78
65–69	15·92	21·96	5·63	6·22

TABLEAU 3. Pourcentage d'illettrés parmi la population de 10 ans et plus, par groupes quinquennaux d'âge, selon le sexe, ruraux et urbains, Canada et provinces, 1931—Fin

Groupe d'âge	P.c. d'illettrés			
	Ruraux		Urbains	
	Hommes	Femmes	Hommes	Femmes
Manitoba—Fin				
70-74	17·47	24·53	4·83	6·03
75-79	19·72	21·58	5·41	6·73
80-84	21·45	22·80	5·65	6·12
85-89	24·81	28·87	9·55	8·25
90-94	39·29	45·45	10·34	5·45
95-99	50·00	33·33	12·50	30·00
100 et plus	100·00	100·00	40·00	-
Saskatchewan	**4·34**	**6·27**	**2·14**	**1·88**
10-14	1·36	1·33	0·29	0·36
15-19	1·72	1·67	0·38	0·54
20-24	2·83	3·62	1·54	1·20
25-29	4·32	6·42	2·10	2·00
30-34	4·85	7·04	2·55	2·04
35-39	4·29	8·20	2·39	2·08
40-44	4·22	8·17	2·29	1·88
45-49	4·81	9·36	2·48	2·29
50-54	5·49	10·41	2·76	2·35
55-59	7·69	14·34	3·47	3·73
60-64	9·64	16·80	4·35	3·98
65-69	14·11	21·27	4·94	7·20
70-74	17·98	25·92	7·53	8·60
75-79	21·66	24·03	8·44	8·74
80-84	21·10	27·50	7·02	8·33
85-89	30·69	29·72	17·02	8·85
90-94	43·40	51·72	17·39	17·24
95-99	35·71	56·00	-	20·00
100 et plus	87·50	66·67	100·00	-
Alberta	**3·89**	**5·81**	**1·62**	**1·47**
10-14	1·50	1·35	0·28	0·20
15-19	1·78	1·65	0·49	0·45
20-24	2·67	3·83	1·03	1·19
25-29	3·50	5·96	1·95	2·02
30-34	4·04	6·68	2·33	1·83
35-39	4·07	6·75	2·11	1·90
40-44	3·49	6·64	2·00	1·46
45-49	4·02	7·61	1·68	1·60
50-54	4·96	9·90	2·07	1·59
55-59	6·55	12·43	1·95	2·40
60-64	8·60	15·97	2·50	2·48
65-69	10·60	18·20	2·66	4·31
70-74	14·00	21·37	3·38	4·27
75-79	14·07	18·77	5·08	4·91
80-84	17·67	26·22	5·18	4·92
85-89	18·57	31·20	5·76	7·86
90-94	24·24	55·56	13·64	6·45
95-99	30·77	63·64	-	-
100 et plus	75·00	75·00	-	-
Colombie Britannique	**6·54**	**7·51**	**2·30**	**1·21**
10-14	3·06	2·75	0·28	0·22
15-19	2·64	3·48	0·35	0·36
20-24	3·98	5·78	1·02	1·13
25-29	4·81	7·84	1·72	1·51
30-34	6·11	7·07	2·12	1·79
35-39	6·92	8·38	2·72	1·55
40-44	7·11	7·39	3·37	1·50
45-49	7·09	8·10	3·34	1·59
50-54	7·97	8·86	3·54	1·23
55-59	8·54	10·44	3·57	1·28
60-64	10·97	12·42	3·65	1·46
65-69	10·47	16·09	2·87	1·66
70-74	11·46	17·52	2·93	1·55
75-79	15·63	22·10	3·23	1·67
80-84	19·14	23·81	2·48	2·46
85-89	28·00	36·42	0·99	3·10
90-94	39·13	32·50	-	4·76
95-99	50·00	91·67	-	9·09
100 et plus	83·33	80·00	-	-

TABLEAU 4. Nombre et pourcentage d'illettrés parmi la population de 10 ans et plus, par larges groupes de races et d'âge, selon le sexe, ruraux et urbains, Canada et provinces, 1931

Item	De 10 à 14 ans						15 ans et plus					
	Hommes			Femmes			Hommes			Femmes		
	Total	Illettrés		Total	Illettrés		Total	Illettrés		Total	Illettrés	
		Nomb.	P.c.		Nomb.	P.c.		Nomb.	P.c.		Nomb.	P.c.
CANADA	**542,192**	**6,184**	**1·14**	**530,455**	**4,928**	**0·93**	**3,710,345**	**175,147**	**4·72**	**3,376,067**	**118,154**	**3·50**
Ruraux	*276,979*	*5,157*	*1·86*	*264,907*	*4,044*	*1,53*	*1,742,680*	*115,868*	*6·65*	*1,370,805*	*74,556*	*5·44*
Races britanniques	122,163	798	0·65	114,253	566	0·50	881,876	15,751	1·79	705,690	7,572	1·07
Autres races	154,816	4,339	2·82	150,654	3,478	2·31	860,804	100,117	11·63	665,115	66,984	10·07
Urbains	*265,213*	*1,027*	*0·39*	*265,548*	*884*	*0·33*	*1,967,665*	*59,279*	*3·01*	*2,005,262*	*43,698*	*2·18*
Races britanniques	139,058	288	0·21	137,121	262	0·19	1,112,067	7,269	0·65	1,189,908	6,225	0·52
Autres races	126,155	739	0·59	128,427	622	0·48	855,598	52·010	6·08	815,354	37,473	4·60
Ile du Prince-Edouard	**4,790**	**34**	**0·71**	**4,615**	**23**	**0·50**	**31,117**	**1,076**	**3·46**	**28,811**	**702**	**2·44**
Ruraux	*3,770*	*30*	*0·80*	*3,587*	*19*	*0·53*	*23,631*	*846*	*3·58*	*20,518*	*514*	*2·51*
Races britanniques	3,162	20	0·63	3,008	11	0·37	20,109	455	2·26	17,485	249	1·42
Autres races	608	10	1·64	579	8	1·38	3,522	391	11·10	3·033	265	8·74
Urbains	*1,020*	*4*	*0·39*	*1,028*	*4*	*0·39*	*7,486*	*230*	*3·07*	*8,293*	*188*	*2·27*
Races britanniques	828	2	0·24	833	3	0·36	6,270	136	2·17	7·001	118	1·69
Autres races	192	2	1·04	195	1	0·51	1·216	94	7·73	1·292	70	5·42
Nouvelle-Écosse	**28,662**	**396**	**1·38**	**27,876**	**309**	**1·11**	**178,436**	**9,799**	**5·49**	**167,427**	**6,635**	**3·96**
Ruraux	*16,377*	*347*	*2·12*	*15,624*	*262*	*1·68*	*100,782*	*7,103*	*7·05*	*87,170*	*4,319*	*4·95*
Races britanniques	11,587	163	1·41	10,811	112	1·04	73,064	3,963	4·19	64,090	1,949	3·04
Autres races	4,790	184	3·84	4,813	150	3·12	27,718	4,940	14·58	23,080	2,370	10·27
Urbains	*12,285*	*49*	*0·40*	*12,252*	*47*	*0·38*	*77,654*	*2,696*	*3·47*	*80,257*	*2,316*	*2·89*
Races britanniques	9,987	34	0·34	9,928	30	0·30	63,025	1,455	2·31	66,788	1,374	2·06
Autres races	2,298	15	0·65	2,324	17	0·73	14,629	1,241	8·48	13,469	942	6·99
Nouveau-Brunswick	**34,756**	**759**	**3·19**	**23,052**	**513**	**2·23**	**135,346**	**13,166**	**9·73**	**128,162**	**7,002**	**5·46**
Ruraux	*17,301*	*729*	*4·21*	*16,591*	*490*	*2·95*	*93,101*	*11,863*	*12·74*	*80,342*	*6,032*	*7·51*
Races britanniques	9,427	158	1·68	8,582	101	1·16	56,486	2,162	3·83	48,385	826	1·71
Autres races	7,874	571	7,25	7,909	389	4·92	36,615	9,701	26·49	31,957	5,206	16·29
Urbains	*6,455*	*30*	*0·46*	*6,461*	*23*	*0·36*	*42,245*	*1,303*	*3·08*	*47,820*	*970*	*2·03*
Races britanniques	4,639	10	0·22	4,601	9	0·20	32,635	383	1·17	37,035	260	0·70
Autres races	1,816	20	1·10	1,860	14	0·75	9,610	920	9·57	10 785	710	6·58
Québec	**158,149**	**2,120**	**1·34**	**157,660**	**1,565**	**0·99**	**933,269**	**65,640**	**7·03**	**918,439**	**33,887**	**3·69**
Ruraux	*67,285*	*1,549*	*2·30*	*65,154*	*1,077*	*1·65*	*335,949*	*38,844*	*11·56*	*290,618*	*15,908*	*5·47*
Races britanniques	4,882	144	2·95	4,632	80	1·73	36,129	2,003	5·54	27,828	771	2·77
Autres races	62,403	1,405	2·25	60,522	977	1·65	299,820	36,841	12·29	262,790	15,137	5·76
Urbains	*·90,864*	*571*	*0·63*	*92,506*	*488*	*0·53*	*597,320*	*26,796*	*4·49*	*627,821*	*17,979*	*2·86*
Races britanniques	14,356	46	0·32	14,078	43	0·31	122,685	989	0·81	132,335	824	0·62
Autres races	76,508	525	0·69	78,428	445	0·57	474,635	25,807	5·44	495,486	17,155	3·46
Ontario	**161,623**	**933**	**0·58**	**156,634**	**755**	**0·48**	**1,262,366**	**37,611**	**2·98**	**1,210,449**	**24,858**	**2·05**
Ruraux	*69,138*	*742*	*1·07*	*65,255*	*593*	*0·91*	*511,210*	*20,697*	*4·05*	*415,991*	*11,511*	*2·77*
Races britanniques	48,299	189	0·39	45,195	141	0·31	371,046	6,155	1·66	314,273	2,730	0·87
Autres races	20,839	553	2·65	20,060	452	2·25	140,164	14,542	10·37	101,718	8,781	8·63
Urbains	*92,485*	*191*	*0·21*	*91,379*	*162*	*0·18*	*751,156*	*16,914*	*2·25*	*794,458*	*13,347*	*1·68*
Races britanniques	66,872	108	0·16	65,499	79	0·12	449,128	3,298	0·59	625,347	2,658	0·43
Autres races	25,613	83	0·32	25,880	83	0·32	192,028	13,616	7·09	169,111	10,689	6·32
Manitoba	**38,968**	**460**	**1·18**	**37,519**	**433**	**1·15**	**257,127**	**11,532**	**4·48**	**224,192**	**12,451**	**5·55**
Ruraux	*23,541*	*411*	*1·75*	*22,293*	*395*	*1·77*	*139,963*	*8,754*	*6·25*	*107,937*	*9,031*	*8·37*
Races britanniques	9,716	27	0·28	9,013	36	0·40	68,988	522	0·76	52,609	293	0·56
Autres races	13,825	384	2·78	13,280	359	2·70	70,975	8,232	11·60	55,328	8,738	15·79
Urbains	*15,427*	*49*	*0·32*	*15,226*	*38*	*0·25*	*117,164*	*2,778*	*2·37*	*116,225*	*3,420*	*2·94*
Races britanniques	8,894	19	0·21	8,792	17	0·18	71,920	290	0·40	73,502	270	0·37
Autres races	7,533	30	0·47	7,434	22	0·34	45,244	2,488	5·50	42;753	3,150	7·37
Saskatchewan	**55,606**	**589**	**1·06**	**54,430**	**569**	**1·05**	**334,499**	**13,700**	**4·10**	**260,815**	**14,239**	**5·46**
Ruraux	*39,952*	*543*	*1·36*	*38,463*	*512*	*1·33*	*229,938*	*11,177*	*4·86*	*164,165*	*12,184*	*7·42*
Races britanniques	15,285	45	0·29	14,224	49	0·34	98,309	620	0·63	68,192	305	0·45
Autres races	24,667	498	2·02	24,239	463	1·91	131,629	10,557	8·02	95,973	11,879	12·38
Urbains	*15,654*	*46*	*0·29*	*15,967*	*57*	*0·36*	*104,561*	*2,523*	*2·41*	*96,650*	*2,055*	*2·13*
Races britanniques	10,079	19	0·19	10,230	37	0·36	66,975	291	0·43	64,026	247	0·39
Autres races	5,575	27	0·48	5,737	29	0·35	37,586	2,232	5·94	32,624	1,808	5·54
Alberta	**40,458**	**430**	**1·06**	**39,026**	**363**	**0·93**	**279,382**	**9,333**	**3·34**	**213,263**	**9,543**	**4·47**
Ruraux	*25,990*	*389*	*1·50*	*24,769*	*334*	*1·35*	*175,776*	*7,461*	*4·24*	*117,934*	*7,960*	*6·75*
Races britanniques	11,011	30	0·27	10,134	17	0·17	78,660	439	0·56	53,298	227	0·43
Autres races	14,979	359	2·49	14,635	317	2·17	97,116	7,022	7·23	64,636	7,733	11·96
Urbains	*14,468*	*41*	*0·28*	*14,257*	*29*	*0·20*	*103,606*	*1,872*	*1·81*	*95,329*	*1,583*	*1·66*
Races britanniques	10,274	14	0·14	10,041	15	0·15	70,998	158	0·22	68,453	170	0·25
Autres races	4,194	27	0·64	4,216	14	0·33	32,608	1,714	5·26	26,876	1,413	5·26
Colombie Britannique	**30,180**	**463**	**1·53**	**29,643**	**398**	**1·34**	**298,803**	**13,290**	**4·45**	**224,509**	**8,937**	**3·98**
Ruraux	*13,625*	*417*	*3·06*	*13,171*	*362*	*2·75*	*132,330*	*9,123*	*6·89*	*86,130*	*7,097*	*8·24*
Races britanniques	8,794	22	0·25	8,554	19	0·22	79,085	332	0·42	59,530	222	0·37
Autres races	4,831	395	8·18	4,617	343	7·43	53,245	8,791	16·51	26,600	6,875	25·85
Urbains	*16,555*	*46*	*0·28*	*16,472*	*36*	*0·22*	*166,473*	*4,167*	*2·50*	*138,379*	*1,840*	*1·33*
Races britanniques	13,129	36	0·27	13,119	39	0·23	118,431	269	0·23	115,421	304	0·26
Autres races	3,429	10	0·29	3,353	6	0·18	48,042	3,898	8·11	22,958	1,536	6·69

TABLEAU 5. Nombre et pourcentage d'illettrés parmi la population de 10 ans et plus, d'après le lieu de naissance, Canada, 1931

Lieu de naissance	Population de 10 ans et plus			Lieu de naissance	Population de 10 ans et plus		
	Total	Illettrés			Total	Illettrés	
		Nomb.	P.c.			Nomb.	P.c.
Canada[1]	5,853,410	174,607	2·98	Hongrie	25,805	2,666	10·33
Angleterre	711,006	2,786	0·49	Islande	5,714	137	3·40
Ecosse	271,915	2,786	0·29	Italie	41,528	6,174	14·87
Irlande	104,345	812	0·78	Lithuanie	5,343	637	11·92
Pays de Galles	21,229	40	0·23	Norvège	31,719	615	1·94
Petites îles	5,347	43	0·79	Pologne	161,736	27,300	16·88
Australie	3,410	22	0·65	Roumanie	38,956	7,198	18·48
Indes	4,527	360	7·95	Russie	109,765	11,964	10·90
Terre-Neuve	25,524	1,201	4·71	Espagne	559	28	5·01
Nouvelle-Zélande	1,352	9	0·67	Suède	33,793	609	1·80
Afrique-Sud	2,177	3	0·14	Suisse	5,940	106	1·78
Antilles	4,454	47	1·06	Ukraine	13,128	2,805	21·37
				Yougoslavie	15,706	1,713	10·87
Autres possessions britanniques	2,186	72	3·29	Autres pays d'Europe	2,756	144	5·22
Autriche	36,741	6,763	18·41	Arménie	625	133	21·28
Belgique	16,190	716	4·42	Chine	41,876	7,550	18·03
Bulgarie	1,435	156	10·87	Japon	12,124	1,794	14·80
Tchécoslovaquie	21,065	2,136	10·14	Syrie	3,886	774	19·92
Danemark	16,370	253	1·55	Turquie	901	115	12·76
Finlande	29,509	2,428	8·23	Autres d'Asie	759	76	10·01
France	17,369	475	2·90	États-Unis	317,119	4,164	1·31
Allemagne	37,314	1,499	4·02	Amérique du Sud	1,190	29	2·44
Grèce	5,527	539	9·75	Autres pays	1,556	102	6·51
Hollande	10,051	200	1·99	En mer	676	14	2·07

[1] Neuf provinces seulement et excepté les aborigènes. Evidemment, les aborigènes et le Yukon et les Territoires du Nord-Ouest (en majeure partie des aborigènes) doivent être exclus du Canada dans la comparaison, étant donné que les autres pays n'envoient pas leurs aborigènes.

TABLEAU 6. Nombre et pourcentage d'illettrés parmi la population de 10 ans et plus, par groupes d'âge et selon le sexe, Canada, 1931, comparativement aux États-Unis, 1930 et à la Bulgarie, 1926

Groupe d'âge	Population de 10 ans et plus								
	Canada, recensement de 1931			États-Unis, recensement de 1930			Bulgarie, recensement de 1926		
	Total	Illettrés		Total	Illettrés		Total	Illettrés	
		Nomb.	P.c.		Nomb.	P.c.		Nomb.	P.c.
LES DEUX SEXES[1]	**8,169,622**	**309,396**	**3·79**	**98,723,047**	**4,283,753**	**4·34**	**4,128,788**	**1,624,141**	**39·34**
10–14	1,074,051	12,010	1·12	12,004,877	140,440	1·17	564,502	108,659	19·25
15–19	1,039,591	16,253	1·56	11,552,115	221,942	1·92	603,581	148,939	24·68
20–24	911,185	20,645	2·27	10,870,378	294,360	2·71	528,722	138,989	26·27
25–34	1,495,117	46,991	3·14	18,954,029	718,266	3·26	789,882	253,528	32·10
35–44	1,334,562	51,337	3·85	17,198,840	887,955	5·16	603,728	272,024	45·06
45–54	1,073,892	52,996	4·93	13,018,083	864,433	6·64	411,938	235,371	57·14
55–64	661,662	45,688	6·91	8,396,898	505,811	7·23	330,615	219,834	66·49
65 et plus	575,831	63,118	10·96	6,633,805	642,966	9·69	295,727	246,843	83·47
Hommes[1]	**4,258,862**	**183,827**	**4·32**	**49,949,798**	**2,198,293**	**4·40**	**2,056,012**	**512,440**	**24·92**
10–14	542,930	6,673	1·23	6,068,777	82,030	1·35	290,145	46,472	16·02
15–19	525,250	9,924	1·89	5,757,825	140,632	2·44	306,442	56,914	18·57
20–24	463,722	12,074	2·60	5,336,815	173,019	3·24	263,359	43,801	16·63
25–34	778,111	27,815	3·57	9,421,966	323,919	3·44	390,033	62,787	16·10
35–44	706,844	30,347	4·29	8,816,319	433,510	4·92	287,042	57,899	20·17
45–54	588,845	32,392	5·50	6,803,569	441,883	6·49	197,068	59,735	30·31
55–64	346,072	27,902	7·84	4,367,500	303,997	6·96	172,693	78,061	45·20
65 et plus	294,377	36,359	12·35	3,325,211	296,105	8·99	149,178	106,753	71·56
Femmes[1]	**3,910,760**	**125,569**	**3·21**	**48,773,249**	**2,085,460**	**4·28**	**2,072,776**	**1,111,701**	**53·63**
10–14	531,121	5,337	1·00	5,936,190	58,410	0·98	274,357	62,187	22·67
15–19	514,341	6,329	1·23	5,794,290	81,310	1·40	297,139	92,025	30·97
20–24	447,463	8,571	1·92	5,553,563	121,341	2·19	265,363	95,097	35·84
25–34	717,006	19,086	2·66	9,532,063	294,347	3·09	399,849	190,741	47·70
35–44	627,718	20,990	3·34	8,382,521	454,445	5·42	316,686	214,125	67.61
45–54	485,057	20,514	4·33	6,214,514	422,550	6·80	214,870	175,636	81·74
55–64	305,550	17,786	5·82	4,029,398	302,904	7·52	157,922	141,773	89·77
65 et plus	281,454	26,759	9·51	3,308,594	346,861	10·48	146,549	140,090	95·59

[1] "Age non déclaré" compris dans les totaux.

TABLEAU 7. Nombre et pourcentage d'illettrés parmi la population de 10 ans et plus, ruraux et urbains, Canada et États-Unis, aux dernières dates de recensement

Item	Population de 10 ans et plus		
	Total	Illettrés	
		Nomb.	P.c.
CANADA, 1931			
TOTAL	**8,169,622**	**309,396**	**3·79**
Ruraux	3,664,696	204,471	5·58
Urbains	4,504,926	104,925	2·33
ÉTATS-UNIS, 1930			
TOTAL	**98,723,047**	**4,283,753**	**4·34**
Ruraux	41,605,725	2,483,149	5·97
Urbains	57,117,322	1,800,604	3·15

TABLEAU 8. Diagramme montrant la distribution de fréquence de 500 cas d'analphabétisme proportionnel disposés par échelons et en ordre ascendant de grandeur, par échelons d'amélioration proportionnelle dans les cinq années suivant la date de constatation du pourcentage d'analphabétisme, Canada, 1931

Echelons d'analphabétisme proportionnel	Echelons d'amélioration proportionnelle																		
	—16+	—15–12	—11–8	—7–4	—3–0	0–3	4–7	811	12–15	16–19	20–23	24–27	28–31	32–35	36–39	40–43	44–47	48+	Total
Sous 2	7	2		1	4	5	2	4	9	9	9	11	5	9	9	10	7	22	125
2– 3	4	2	4	8	6	12	16	15	8	16	14	9	2	7	4	3	2		132
4– 5	2	1	1	1	6	7	12	11	11	7	11	7	5	2			1		85
6– 7	2		2		3	2	4	8	8	4	10	2							45
8– 9	4	1		1	3	1	2	5	4	6	3	1	2						33
10–11		1		1	2	1		4	4	3	3	4							23
12–13							1	1	1	1	3	1	1						9
14–15						2	1	1	4	2	3								13
16–17				1	1			4		1	3								10
18–19								1	3	1			1						6
20–21		1			1	1	1	2	1	1									8
22–23			1				1	2											4
24–25		1		1					2										4
26–27									1										1
28–29																			
30 et plus							1	1											2
Total	19	9	8	14	26	31	41	59	56	51	59	35	16	18	13	13	10	22	500

TABLEAU 9. Nombre et pourcentage d'illettrés parmi la population de 5 ans et plus, par groupes quinquennaux d'âge[1], Canada, 1931 et 1921

Groupe d'âge	Population de 10 ans et plus					
	1931			1921		
	Total	Illettrés		Total	Illettrés	
		Nomb.	P.c.		Nomb.	P.c.
TOTAL DE 10 ANS ET PLUS	**8,169,622**	**309,396**	**3·79**	**6,681,706**	**340,895**	**5·10**
10-14	1,074,547	12,031	1·12	916,094	18,602	2·03
15-19	1,040,072	16,282	1·57	804,341	22,117	2·75
20-24	911,607	20,681	2·27	713,441	24,933	3·49
25-29	786,645	23,618	3·00	688,667	26,900	3·91
30-34	709,164	23,366	3,29	654,930	28,943	4·42
35-39	688,781	25,254	3·67	634,385	32,344	5·10
40-44	646,398	26,173	4·05	528,785	31,190	5·90
45-49	585,482	27,329	4·56	436,402	28,086	6·44
50-54	488,906	25,670	5·25	363,099	26,032	7·17
55-59	367,194	23,980	6·53	281,191	23,698	8·43
60-64	294,733	21,788	7·39	240,041	22,094	9·20
65-69	231,240	20,901	9·04	172,544	19,753	11·45
70-74	171,679	18,933	11·03	117,798	15,475	13·14
75-79	98,674	12,346	12·51	71,576	11,091	15·50
80-84	49,193	6,770	13·76	47,719	6,180	16·38
85 et plus	25,307	4,274	16·89	20,783	3,457	16·63
5-9	1,132,749	358,281	31·63	1,048,694	374,090	35·67
Total de 5 ans et plus	**9,302,371**	**667,677**	**7·18**	**7,730,400**	**714,985**	**9·25**

[1]"Age non déclaré" divisé proportionnément entre tous les groupes d'âge au-dessus de 10 ans. Groupes d'âge estimés pour 1921.

TABLEAU 10. Population vivante réelle et prévue, et nombre et pourcentage d'illettrés, par groupes quinquennaux d'âge, Canada, 1931

Groupe d'âge	Prévue en se basant sur 1921			Réelle		
	Population, 1931	Illettrés		Population, 1931	Illettrés	
		Nomb.	P.c.		Nomb.	P.c.
TOTAL DE 15 ANS ET PLUS	**7,067,448**	**650,048**	**9·20**	**7,095,075**	**297,365**	**4·19**
15-19	1,030,446	367,560	35·67	1,040,072	16,282	1·57
20-24	894,935	18,167	2·03	911,607	20,681	2·27
25-29	780,693	21,469	2·75	786,645	23,618	3·00
30-34	689,398	24,059	3·49	709,164	23,366	3·29
35-39	662,222	25,892	3·91	688,781	25,254	3·67
40-44	626,178	27,677	4·42	646,398	26,173	4·05
45-49	601,396	30,671	5·10	585,482	27,329	4·56
50-54	493,462	29,114	5·90	488,906	25,670	5·25
55-59	396,383	25,527	6·44	367,194	23,980	6·53
60-64	315,061	22,589	7·17	294,733	21,788	7·39
65-69	225,880	19,041	8·43	231,240	20,901	9·04
70-74	171,749	15,800	9·20	171,679	18,933	11·03
75-79	103,664	11,869	11·45	98,674	12,346	12·51
80-84	51,595	6,779	13·14	49,193	6,770	13·76
85-89	18,402	2,852	15·50	19,137	2,956	15·45
90-94	4,997	818	16·38	4,934	941	19·07
95 et plus	987	164	16·63	1,236	377	30·50
Total de 20 ans et plus	**6,037,002**	**282,488**	**4·68**	**6,055,003**	**281,083**	**4·64**

[1]"Age non déclaré" divisé proportionnément entre tous les groupes d'âge au-dessus de 10 ans.

Tableau 11. Population d'immigrants et nombre arrivant entre 1921 et 1931, Canada, 1931

Groupe d'âge	Population d'immigrants		Groupe d'âge	Population d'immigrants	
	Total	Arrivant, 1921-1931[1]		Total	Arrivant, 1921-1931[1]
TOUS LES ÂGES	**2,317,497**	**754,787**	50-54	190,193	19,313
			55-59	126,827	11,325
0- 4	22,830	22,830	60-64	93,939	7,402
5- 9	61,708	61,708	65-69	66,484	5,047
10-14	68,659	52,243	70-74	44,722	2,846
15-19	95,297	58,298	75-79	25,095	1,377
20-24	195,205	101,488	80-84	12,489	505
25-29	256,950	136,903	85-89	5,016	196
30-34	262,375	118,543	90-94	1,379	27
35-39	269,949	76,195	95-99	325	9
40-44	269,416	47,655	100 et plus	62	1
45-49	247,790	30,924	Non déclaré	787	248

[1] "Année non déclarée" divisée proportionnément entre tous les groupes d'âge.

TABLEAU 12. Nombre et pourcentage d'illettrés parmi la population de 10 ans et plus, par certains groupes d'âge et selon le sexe, Canada et provinces, 1931 et 1921

Groupe d'âge	Population de 10 ans et plus					
	Total		Illettrés			
			Nomb.		P.c.	
	1931	1921[1]	1931	1921[1]	1931	1921[1]
CANADA—						
Hommes	*4,258,862*	*3,467,590*	*183,827*	*198,661*	*4·32*	*5·73*
10–14	542,930	461,282	6,673	10,031	1·23	2·17
15–20	620,016	475,657	12,266	15,533	2·98	3·27
21–34	1,147,067	969,408	37,547	42,690	3·27	4·40
35–64	1,651,761	1,335,298	90,641	96,761	5·49	7·25
65 et plus	294,377	214,357	36,359	30,987	12·35	14·46
Non déclarés	2,711	11,588	341	2,659	12·58	22·95
Femmes	*3,910,760*	*3,214,116*	*125,569*	*142,234*	*3·21*	*4·43*
10–14	531,121	451,805	5,337	8,289	1·00	1·83
15–20	608,964	472,682	7,944	10,979	1·30	2·32
21–34	1,069,846	934,521	26,042	32,129	2·43	3·44
35–64	1,418,315	1,140,701	59,290	64,204	4·18	5·63
65 et plus	281,454	204,733	26,759	24,121	9·51	11·78
Non déclarés	1,060	9,674	197	2,512	18·58	25·97
Ile du Prince-Édouard—						
Hommes	*35,907*	*35,031*	*1,110*	*1,251*	*3·09*	*3·57*
10–14	4,790	4,826	34	71	0·71	1·47
15–20	5,431	5,245	73	96	1·34	1·83
21–34	8,475	8,218	190	204	2·24	2·48
35–64	12,782	12,353	467	502	3·65	4·06
65 et plus	4,425	4,368	346	377	7·82	8·63
Non déclarés	4	21	–	1	–	4·76
Femmes	*33,426*	*34,192*	*725*	*873*	*2·17*	*2·55*
10–14	4,615	4,569	23	45	0·50	0·98
15–20	4,986	4,987	42	37	0·84	0·74
21–34	7,395	8,306	103	80	1·39	0·96
35–64	12,142	12,173	265	349	2·18	2·87
65 et plus	4,285	4,134	292	361	6·81	8·73
Non déclarés	3	23	–	1	–	4·35
Nouvelle-Écosse—						
Hommes	*207,098*	*205,528*	*10,195*	*11,533*	*4·92*	*5·61*
10–14	28,662	29,291	396	660	1·38	2·25
15–20	32,183	30,485	765	942	2·28	3·09
21–34	50,227	52,589	1,952	2,155	3·89	4·10
35–64	75,801	74,376	4,730	5,279	6,24	7·10
65 et plus	20,149	18,562	2,346	2,477	11·64	13·64
Non déclarés	76	225	6	20	7·89	8·89
Femmes	*195,303*	*198,048*	*6,944*	*9,093*	*3·56*	*4·59*
10–14	27,876	27,974	309	509	1·11	1·82
15–20	30,502	30,725	350	521	1·15	1·70
21–34	46,808	52,027	1,041	1,371	2·22	2·64
35–64	69,589	67,792	2,932	3,658	4·21	5·40
65 et plus	20,490	19,328	2,306	3,011	11,25	15·58
Non déclarés	38	202	6	23	15·79	11·39
Nouveau-Brunswick—						
Hommes	*159,102*	*148,959*	*13,925*	*13,768*	*8·75*	*9·24*
10–14	23,756	22,196	759	1,241	3·19	5·59
15–20	25,944	23,151	1,645	1,717	6·34	7·42
21–34	38,752	38,328	2,985	2,876	7·70	7·50
35–64	56,629	52,787	6,204	5,983	10·96	11·33
65 et plus	13,974	12,263	2,329	1,938	16·67	15·80
Non déclarés	47	234	3	13	6·38	5·56
Femmes	*151,214*	*143,084*	*7,515*	*8,449*	*4·97*	*5·90*
10–14	23,052	21,580	513	846	2·23	3·92
15–20	24,614	22,981	647	816	2·63	3·55
21–34	38,123	38,497	1,381	1,566	3·62	4·07
35–64	52,045	48,086	3,383	3,672	6·50	7·64
65 et plus	13,359	11,701	1,590	1,541	11·90	13·17
Non déclarés	21	239	1	8	4·76	3·35

[1] Le total du Canada pour 1921 contient le total de la Marine Royale du Canada (485) qui n'apparaît dans aucune des provinces.

TABLEAU 12. Nombre et pourcentage d'illettrés parmi la population de 10 ans et plus, par certains groupes d'âge et selon le sexe, Canada et provinces, 1931 et 1921—Suite

Groupe d'âge	Population de 10 ans et plus					
	Total		Illettrés			
			Nomb.		P.c.	
	1931	1921	1931	1921	1931	1921
Québec—						
Hommes	*1,091,418*	*868,171*	*67,760*	*68,108*	*6·21*	*7·84*
10-14	158,149	137,340	2,120	2,706	1·34	1·97
15-20	174,319	140,736	4,461	4,873	2·56	3·46
21-34	315,290	238,598	11,609	11,497	3·68	4·82
35-64	374,782	292,484	32,881	33,740	8·77	11·54
65 et plus	68,521	54,056	16,636	14,880	24·28	27·53
Non déclarés	357	4,957	53	412	14·85	8·31
Femmes	*1,076,099*	*868,786*	*35,452*	*39,434*	*3·29*	*4·54*
10-14	157,660	137,271	1,565	1,967	0·99	1·43
15-20	181,091	145,699	2,319	2,420	1·28	1·66
21-34	316,874	248,585	5,744	6,247	1·81	2·51
35-64	350,504	278,972	15,605	18,750	4·45	6·72
65 et plus	69,677	54,188	10,163	9,643	14·59	17·80
Non déclarés	293	4,080	56	407	19·11	9·98
Ontario—						
Hommes	*1,423,989*	*1,173,349*	*38,544*	*41,970*	*2·71*	*3·58*
10-14	161,623	139,308	933	1,579	0·58	1·13
15-20	193,449	151,066	2,077	2,940	1·07	1·95
21-34	382,183	223,815	9,281	10,984	2·43	3·39
35-64	571,276	470,731	19,317	20,642	3·38	4·39
65 et plus	114,943	85,948	6,902	5,719	6·00	6·65
Non déclarés	515	2,481	34	106	6·60	4·27
Femmes	*1,367,083*	*1,151,115*	*25,613*	*26,968*	*1·87*	*2·34*
10-14	156,634	136,244	755	1,332	0·48	0·98
15-20	184,995	150,658	1,455	1,714	0·79	1·14
21-34	366,253	330,377	5,968	7,079	1·63	2·14
35-64	538,694	445,775	12,304	12,057	2·28	2·70
65 et plus	119,151	85,983	5,108	4,733	4·29	5·50
Non déclarés	357	2,078	23	53	6·46	2·55
Manitoba—						
Hommes	*296,095*	*240,062*	*11,992*	*15,592*	*4·05*	*6·48*
10-14	38,968	33,447	460	891	1·18	2·66
15-29	45,437	32,627	750	1,203	1·65	3·69
21-34	77,963	70,888	2,297	3,702	2·95	5·22
35-64	116,307	92,931	6·299	8,071	5·42	8·68
65 et plus	17,341	10,377	2,180	1,662	12·57	16·02
Non déclarés	79	332	6	63	7·59	18·98
Femmes	*261,711*	*211,503*	*12,884*	*16,463*	*4·92*	*7·78*
10-14	37,519	32,561	433	810	1·15	2·49
15-20	45,368	31,855	723	1,296	1·59	4·07
21-34	71,106	66,238	2,479	4,925	3·49	7·44
35-64	93,391	71,983	7,122	7,962	7·63	11·06
65 et plus	14,265	8,595	2,122	1,432	14·88	16·66
Non déclarés	62	271	5	38	8·06	14·02
Saskatchewan—						
Hommes	*390,105*	*302,423*	*14,289*	*15,139*	*3·66*	*5·00*
10-14	55,606	41,404	589	931	1·06	2·25
15-20	60,555	38,862	924	1,442	1·53	3·71
21-34	104,711	95,581	3,565	3,772	3·40	3·95
35-64	151,419	116,292	6,720	7,347	4·44	6·32
65 et plus	17,696	9,849	2,471	1,605	13·97	16·30
Non déclarés	128	435	20	42	15·63	9·66
Femmes	*316,245*	*235,462*	*14,808*	*16,678*	*4·70*	*7·08*
10-14	54,430	39,750	569	946	1·05	2·38
15-20	57,784	35,686	821	1,820	1·42	5·10
21-34	85,255	76,102	3,584	4,816	4·20	6·33
35-64	104,390	76,292	7,457	7,628	7·14	10·00
65 et plus	13,325	7,279	2,373	1,424	17·81	19·56
Non déclarés	61	353	4	44	6·56	12·46

TABLEAU 12. Nombre et pourcentage d'illettrés parmi la population de 10 ans et plus, par certains groupes d'âge et selon le sexe, Canada et provinces, 1931 et 1921—Fin

Groupe d'âge	Population de 10 ans et plus					
	Total		Illettrés			
			Nomb.		P.c.	
	1931	1921	1931	1921	1931	1921
Alberta—						
Hommes	*319,840*	*245,906*	*9,763*	*11,347*	*3·05*	*4·62*
10-14	40,458	30,265	430	923	1·06	3·05
15-20	44,403	30,172	623	1,143	1·40	3·79
21-34	89,433	76,348	2,575	2,843	2·88	3·72
35-64	130,611	100,711	4,736	5,408	3·63	5·37
65 et plus	14,852	8,073	1,391	1,013	9·37	12·55
Non déclarés	83	337	8	17	9·64	5·04
Femmes	*252,289*	*188,160*	*9,906*	*11,140*	*3·93*	*5·92*
10-14	39,026	28,986	363	768	0·93	2·65
15-20	42,846	27,625	557	1,232	1·30	4·46
21-34	71,337	60,261	2,744	3,091	3·85	5·13
35-64	88,241	65,326	4,849	5,159	5·50	7·90
65 et plus	10,804	5,714	1,388	875	12·85	15·31
Non déclarés	35	248	5	15	14·29	6·05
Colombie Britannique—						
Hommes	*328,983*	*241,063*	*13,753*	*16,453*	*4·18*	*6·83*
10-14	30,180	22,791	463	732	1·53	3·21
15-20	37,511	22,821	549	911	1·46	3·99
21-34	78,449	63,925	2,522	4,241	3·21	6·63
35-64	159,434	120,272	8,386	9,290	5·26	7·65
65 et plus	22,056	10,639	1,670	1,262	7·57	11·86
Non déclarés	1,353	615	163	107	12·05	17·40
Femmes	*254,152*	*179,488*	*9,335*	*9,649*	*3·67*	*5·37*
10-14	29,643	22,502	398	797	1·34	3·54
15-20	36,053	22,076	608	816	1·69	3·70
21-34	65,498	53,455	2,357	2,479	3·60	4·64
35-64	106,845	73,444	4,578	4,484	4·28	6·11
65 et plus	15,956	7,716	1,327	1,027	8·32	13·31
Non déclarés	157	295	67	46	42·68	15·59
Yukon—						
Hommes	*2,475*	*2,562*	*393*	*511*	*15·88*	*19·95*
10-14	158	133	76	56	38·10	42·11
15-20	181	137	41	46	22·65	33·58
21-34	482	282	77	55	15·98	19·50
35-64	1,283	1,591	150	114	11·69	7·17
65 et plus	350	185	48	25	13·71	13·51
Non déclarés	21	234	1	215	4·76	98·88
Femmes	*1,067*	*1,051*	*409*	*458*	*38·33*	*43·58*
10-14	171	107	64	38	37·43	35·51
15-20	150	87	61	31	40·67	35·63
21-34	263	207	100	66	38·02	31·88
35-64	430	381	154	79	35·81	20·73
65 et plus	51	35	28	16	54·90	45·71
Non déclarés	2	234	2	228	100·00	97·44
Territoires du Nord-Ouest—						
Hommes	*3,850*	*3,511*	*2,103*	*2,988*	*54·62*	*85·10*
10-14	580	281	413	241	71·21	85·77
15-20	603	272	358	220	59·37	80·88
21-34	1,102	514	494	360	44·83	70·04
35-64	1,437	692	751	475	52·26	68·64
65 et plus	80	37	40	29	50·00	78·38
Non déclarés	48	1,715	47	1,663	97·92	96·97
Femmes	*3,171*	*3,227*	*1,978*	*3,029*	*62·38*	*93·87*
10-14	495	261	345	231	69·70	88·51
15-20	575	312	361	276	62·78	88·46
21-34	934	466	541	409	57·92	87·77
35-64	1,044	477	641	406	61·40	85·12
65 et plus	91	60	62	58	68·13	96·67
Non déclarés	32	1,651	28	1,649	87·50	99·88

TABLEAU 13. Nombre et pourcentage d'illettrés parmi la population de 10 ans et plus, d'après le lieu de naissance et le sexe, urbains et ruraux, Canada et provinces, 1931 et 1921

C. = nés canadiens; B. = nés britanniques; E. = nés étrangers.

Province et nativité	Illettrés de 10 ans et plus															
	Nombre								Pourcentage							
	Ruraux				Urbains				Ruraux				Urbains			
	Hommes		Femmes		Hommes		Femmes		Hommes		Femmes		Hommes		Femmes	
	1931	1921	1931	1921	1931	1921	1931	1921	1931	1921	1931	1921	1931	1921	1931	1921
CANADA	**123,498**	**138,973**	**80,973**	**96,223**	**60,329**	**59,688**	**44,596**	**46,011**	**6·10**	**7·72**	**4·94**	**6·47**	**2·70**	**3·58**	**1·96**	**2·66**
C.	95,629	104,887	55,770	,674	35,557	33,134	24,132	25,389	6·41	7·99	4·33	5·78	2·35	3·00	1·46	2·07
B.	1,541	2,070	906	1,067	1,833	2,289	1,919	2,382	0·72	1·03	0·59	0·70	0·45	0·67	0·50	0·72
E.	26,328	32,016	24,297	28,482	22,939	24,265	18,545	18,240	8·29	11·44	12·34	15·73	7·18	11·07	8·05	10·71
Ile du Prince-Edouard	**876**	**1,100**	**533**	**736**	**234**	**151**	**192**	**137**	**3·20**	**3·93**	**2·21**	**2·84**	**2·75**	**2·13**	**2·06**	**1·66**
C.	850	1,072	517	690	212	138	174	122	3·20	3·93	2·21	2·73	2·63	2·05	1·96	1·55
B.	19	21	10	42	8	5	6	7	5·51	7·27	3·65	12·61	3·45	2·46	2·47	3·26
E.	7	7	6	4	14	8	12	8	1·51	1·99	1·52	1·21	6·19	5·33	6·52	6·06
Nouvelle-Écosse	**7,450**	**8,558**	**4,581**	**6,407**	**2,745**	**2,975**	**2,363**	**2,686**	**6·36**	**7·16**	**4·46**	**5·86**	**3·05**	**3·46**	**2·55**	**3·03**
C.	7,192	8,244	4,417	6,207	1,769	1,877	1,628	1,921	6·47	7·24	4·53	5·96	2·36	2·69	2·04	2·55
B.	128	179	100	127	440	458	410	436	3·76	5·08	3·15	3·99	4·35	4·11	4·34	4·30
E.	130	135	64	73	536	640	325	329	5·05	5·99	3·12	3·53	11·07	13·03	9·68	9·64
Nouveau-Brunswick	**12,592**	**12,266**	**6,522**	**7,326**	**1,333**	**1,502**	**933**	**1,123**	**11·41**	**11·97**	**6·73**	**7·99**	**2·74**	**3·23**	**1·83**	**2·19**
C.	12,210	11,860	6,311	7,095	1,209	1,301	896	966	11·74	12·20	6·92	8·16	2·75	3·12	1·80	2·08
B.	30	45	26	41	27	24	19	47	0·85	1·79	0·90	1·89	1·04	0·87	0·74	1·67
E.	352	361	185	190	97	177	78	110	12·31	13·45	6·61	7·40	4·55	8·33	3·79	5·36
Québec	**40,393**	**43,708**	**16,985**	**20,361**	**27,367**	**24,400**	**18,467**	**19,073**	**10·02**	**11·37**	**4·77**	**5·84**	**3·98**	**5·01**	**2·56**	**3·67**
C.	39,593	43,001	16,589	19,960	23,382	20,737	14,530	15,070	10·14	11·53	4·78	5·88	4·09	5·16	2·35	3·41
B.	116	135	62	94	193	315	284	422	2·50	3·19	2·24	2·89	0·38	0·81	0·56	1·05
E.	684	572	334	307	3,792	3,348	3,653	3,581	8·29	7·74	5·57	4·97	5·73	7·83	7·07	9·59
Ontario	**21,439**	**24,003**	**12,104**	**13,023**	**17,105**	**17,967**	**13,509**	**13,945**	**3·69**	**4·68**	**2·52**	**2·94**	**2·03**	**2·72**	**1·52**	**1·97**
C.	17,003	18,764	9,344	10,487	7,346	7,838	5,286	5,977	3·73	4·50	2·36	2·81	1·34	1·84	0·86	1·22
B	627	801	370	500	720	944	824	1,110	0·80	1·23	0·63	0·95	0·38	0·58	0·44	0·68
E	3,809	4,438	2,390	2,036	9,039	9,185	7,399	6,858	8·11	14·74	9·10	11·41	8·37	13·05	9·36	12·67
Manitoba	**9,165**	**11,622**	**9,426**	**12,211**	**2,827**	**3,970**	**3,458**	**4,252**	**5·61**	**8·36**	**7·24**	**11·01**	**2·13**	**3·91**	**2·63**	**4·23**
C.	3,742	4,263	3,389	4,140	531	541	530	521	3·71	5·48	3·97	6·31	0·80	1·24	0·70	1·07
B.	97	137	72	74	87	215	83	169	0·40	0·53	0·41	0·39	0·26	0·63	0·28	0·55
E.	5,326	7,222	5,965	7,997	2,209	3,214	2,845	3,562	13·96	20·57	21·71	30·58	6·74	13·46	10·68	16·96
Saskatchewan	**11,720**	**13,139**	**12,696**	**14,948**	**2,569**	**2,000**	**2,112**	**1,730**	**4·34**	**6·04**	**6·27**	**9·45**	**2·14**	**2·36**	**1·88**	**2·24**
C.	4,394	4,393	4,198	4,478	496	297	503	361	3·02	4·57	3·52	6·10	0·77	0·76	0·74	0·92
B.	142	166	93	88	79	42	68	45	0·44	0·49	0·45	0·40	0·32	0·19	0·32	0·23
E.	7,184	8,580	8,405	10,382	1,994	1,661	1,541	1,324	7·76	9·76	13·44	16·57	6·54	7·23	6·61	7·21
Alberta	**7,850**	**9,378**	**8,294**	**9,728**	**1,913**	**1,969**	**1,612**	**1,412**	**3·89**	**5·91**	**5·81**	**9·07**	**1·62**	**2·26**	**1·47**	**1·74**
C.	3,562	4,236	3,438	4,174	307	259	302	327	3·94	7·30	4·74	9·84	0·54	0·73	0·51	0·91
B.	98	79	52	34	52	52	53	67	0·34	0·30	0·28	0·20	0·17	0·19	0·19	0·27
E.	4,190	5,063	4,804	5,520	1,554	1,658	1,257	1,018	5·07	6·80	9·33	11·48	5·14	7·04	5·48	5·23
Colombie-Britannique	**9,540**	**11,712**	**7,459**	**8,000**	**4,213**	**4,741**	**1,876**	**1,649**	**6·54**	**8·89**	**7·51**	**9·19**	**2·30**	**4·34**	**1·21**	**1·78**
C.	4,667	5,578	5,238	5,964	289	140	273	124	7·32	11·33	10·21	15·34	0·37	0·36	0·35	0·31
B.	283	504	121	67	227	234	172	79	0·71	1·16	0·40	0·20	0·37	0·56	0·31	0·21
E.	4,590	5,630	2,100	1,969	3,697	4,367	1,431	1,446	10·83	14·45	11·81	13·06	8·32	15·48	6·82	10·15
Yukon	**370**	**498**	**395**	**454**	**23**	**13**	**14**	**4**	**23·18**	**28·18**	**55·79**	**65·89**	**2·62**	**1·63**	**3·90**	**1·10**
C.	334	489	371	453	16	6	10	–	38·08	49·10	65·55	77·84	4·56	1·78	5·00	–
B.	1	2	–	–	–	–	–	–	0·38	0·70	–	–	–	–	–	–
E.	35	7	24	1	7	7	4	4	7·73	1·44	24·74	1·28	2·44	2·72	4·08	2·68
Territoires du Nord-Ouest	**2,103**	**2,988**	**1,978**	**2,029**	–	–	–	–	**54·62**	**85·10**	**62·38**	**93·87**	–	–	–	–
C.	2,082	2,987	1,958	3,026	–	–	–	–	61·29	89·59	63·39	94·62	–	–	–	–
B.	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–
E.	21	1	20	3	–	–	–	–	8·50	1·02	37·74	18·75	–	–	–	–

TABLEAU 14. Nombre et pourcentage d'illettrés parmi la population de 10 ans et plus, d'après l'origine raciale, le lieu de naissance et le sexe, Canada, 1931 et 1921

B.=nés canadiens et britanniques; E.=nés étrangers.

Origine raciale	Illettrés de 10 ans et plus											
	Nombre						Pourcentage					
	Les deux sexes		Hommes		Femmes		Les deux sexes		Hommes		Femmes	
	1931	1921	1931	1921	1931	1921	1931	1921	1931	1921	1931	1921
TOUTES LES RACES[1]...	**272,796**	**295,903**	**165,974**	**176,820**	**106,822**	**119,083**	**3·38**	**4·49**	**3·94**	**5·17**	**2·76**	**3·75**
B.	**181,104**	**193,180**	**116,910**	**120,683**	**64,194**	**72,497**	**2·58**	**3·36**	**3·27**	**4·13**	**1·87**	**2·57**
E.	**91,692**	**102,723**	**49,064**	**56,137**	**42,628**	**46,586**	**8·63**	**12·11**	**7·72**	**11·28**	**9·99**	**13·28**
Races britanniques...........	*38,731*	*42,531*	*24,106*	*25,630*	*14,625*	*16,901*	*0·88*	*1·11*	*1·07*	*1·30*	*0·68*	*0·86*
B.	*37,849*	*41,544*	*23,562*	*25,042*	*14,287*	*16,502*	*0·89*	*1·14*	*1·08*	*1·34*	*0·69*	*0·92*
E.	*882*	*987*	*544*	*588*	*338*	*399*	*0·54*	*0·51*	*0·66*	*0·58*	*0·42*	*0·44*
Anglaise..................	18,515	19,992	11,522	12,348	6,993	7,644	0·83	1·00	1·01	1·22	0·64	0·78
B.	18,058	19,462	11,245	12,038	6,813	7,424	0·84	1·03	1·02	1·25	0·65	0·80
E.	457	530	277	310	180	220	0·56	0·52	0·69	0·59	0·44	0·45
Irlandaise..................	10,825	12,144	7,174	7,721	3,651	4,423	1·08	1·37	1·39	1·71	0·74	1·02
B.	10,561	11,857	6,998	7,546	3,563	4,311	1·10	1·42	1·42	1·77	0·76	1·05
E.	264	287	176	175	88	112	0·60	0·60	0·78	0·68	0·41	0·50
Écossaise..................	9,182	10,171	5,267	5,419	3,915	4,752	0·83	1·09	0·93	1·13	0·73	1·05
B.	9,034	10,013	5,185	5,321	3,849	4,692	0·84	1·12	0·94	1·16	0·74	1·08
E.	148	158	82	98	66	60	0·42	0·41	0·46	0·47	0·38	0·33
Autres..................	209	224	143	142	66	82	0·41	0·69	0·50	0·77	0·30	0·58
B.	196	212	134	137	62	75	0·42	0·73	0·51	0·85	0·30	0·59
E.	13	12	9	5	4	7	0·36	0·33	0·44	0·23	0·26	0·47
Races européennes...........	*221,565*	*235,668*	*132,017*	*136,667*	*89,548*	*99,001*	*6·19*	*8·86*	*7·01*	*9·85*	*5·28*	*7·79*
B.	*141,308*	*149,056*	*92,148*	*94,057*	*49,160*	*54,999*	*5·15*	*7·23*	*6·66*	*9·03*	*3·62*	*5·39*
E.	*80,257*	*86,612*	*39,869*	*42,610*	*40,388*	*44,002*	*9·60*	*14·51*	*7·97*	*12·32*	*12·02*	*17·52*
Française..................	133,300	140,964	88,006	90,036	45,294	50,928	6·18	7·96	8·10	10·08	4·23	5·80
B.	130,642	138,243	86,364	88,390	44,278	49,853	6·25	8·10	8·20	10·28	4·27	5·89
E.	2,658	2,721	1,642	1,646	1,016	1,075	3·95	4·19	4·96	4·99	2·97	3·37
Autrichienne, n.a.s.........	3,929	19,129	2,164	9,486	1,765	9,643	10·50	27·47	10·08	23·58	11·05	32·79
B.	342	1,281	126	545	116	736	1·55	6·83	1·61	5·67	1·49	8·06
E.	3,687	17,848	2,038	8,941	1,649	8,907	16·91	35·08	14·95	29·21	20·17	43·93
Belge..................	731	877	424	501	307	376	3·40	5·69	3·55	5·83	3·21	5·52
B.	68	43	43	30	25	13	1·11	1·56	1·38	2·18	0·83	0·94
E.	663	834	381	471	282	363	4·32	6·59	4·32	6·53	4·31	6·69
Bulgare..................	253	354	149	302	104	52	10·98	23·40	8·52	23·03	18·71	25·74
B.	–	6	–	3	–	3	–	16·67	–	13·64	–	21·43
E.	253	348	149	299	104	49	12·33	23·56	9·17	23·20	24·36	26·06
Tchèque et Slovaque......	2,098	587	1,455	270	643	317	8·49	9·25	8·47	7·64	8·53	11·29
B.	36	14	21	7	15	7	0·81	0·90	0·93	0·92	0·69	0·89
E.	2,062	573	1,434	263	628	310	10·16	11·94	9·62	9·47	11·67	15·35
Danoise..................	317	234	198	146	119	88	1·16	1·49	1·14	1·56	1·18	1·38
B.	56	36	34	24	22	12	0·75	0·82	0·91	1·08	0·59	0·55
E.	261	198	164	122	97	76	1·31	1·74	1·21	1·71	1·53	1·80
Hollandaise..................	2,326	2,026	1,349	1,239	977	787	2·02	2·29	2·21	2·68	1·79	1·87
B.	1,729	1,709	1,093	1,093	636	616	1·96	2·46	2·40	3·06	1·49	1·82
E.	597	317	256	146	341	171	2·20	1·68	1·66	1·38	2·91	2·07
Finlandaise..................	2,517	1,711	1,444	930	1,073	781	6·61	10·85	6·46	10·15	6·82	11·81
B.	63	59	39	34	24	25	0·84	2·22	1·02	2·61	0·65	1·85
E.	2,454	1,652	1,405	896	1,049	756	8·03	12·59	7·58	11·46	8·71	14·37
Allemande..................	9,464	6,958	5,113	3,656	4,351	3,302	2·57	3·15	2·63	3·14	2·51	3·15
B.	3,407	3,111	2,140	1,929	1,267	1,182	1·46	2·18	1·81	2·64	1·10	1·70
E.	6,057	3,847	2,973	1,727	3,084	2,120	4·48	4·90	3·88	3·99	5·25	6·02
Grecque..................	465	454	226	266	239	188	6·71	10·81	4·74	8·02	11·02	21·29
B.	10	9	6	5	4	4	0·59	2·51	0·68	2·56	0·50	2·45
E.	455	445	220	261	235	184	8·67	11·59	5·67	8·36	17·22	25·56
Hébraïque..................	4,955	6,890	1,471	2,330	3,484	4,560	3·81	7·38	2·24	4·89	5·39	9·96
B.	192	153	88	70	104	83	0·39	0·61	0·36	0·57	0·43	0·66
E.	4,763	6,737	1,383	2,260	3,380	4,477	5·85	9·83	3·37	6·40	8·39	13·48
Hongroise..................	2,823	1,056	1,845	482	978	574	8·86	12·09	8·93	10·19	8·71	14·32
B.	45	41	20	19	25	22	0·82	1·79	0·72	1·66	0·92	1·93
E.	2,778	1,015	1,825	463	953	552	10·53	15·73	10·22	12·91	11·19	19·26

[1] Excepté le Yukon et les Territoires du Nord-Ouest, etl es aborigènes.

TABLEAU 14. Nombre et pourcentage d'illettrés parmi la population de 10 ans et plus, d'après l'origine raciale, le lieu de naissance et le sexe, Canada, 1931 et 1921—Fin

B.=nés canadiens et britanniques; E.=nés étrangers.

Origine raciale	Illettrés de 10 ans et plus											
	Nombre						Pourcentage					
	Les deux sexes		Hommes		Femmes		Les deux sexes		Hommes		Femmes	
	1931	1921	1931	1921	1931	1921	1931	1921	1931	1921	1931	1921
Races européennes—Suite												
Islandaise	172	247	79	105	93	142	1·10	2·01	0·99	1·69	1·22	2·34
B.	30	26	20	14	10	12	0·33	0·49	0·43	0·51	0·23	0·46
E.	142	221	59	91	83	130	2·15	3·16	1·78	2·60	2·51	3·73
Italienne	6,580	8,817	3,210	5,241	3,370	3,576	9·14	19·44	7,63	18,03	11·27	21·95
B.	339	238	187	115	152	123	1·21	2·61	1·33	2·57	1·09	2·64
E.	6,241	8,579	3,023	5,126	3,218	3,453	14·22	23·68	10·82	20·84	20·18	29·66
Lituanienne	533	237	323	113	210	124	10·79	18·41	10·25	15·67	11·74	21·91
B.	17	10	10	6	7	4	1·38	3·02	1·68	3·57	1·11	2·45
E.	516	227	313	107	203	120	13·90	23·74	12·25	19·35	17·58	29·78
Norvégienne	814	694	474	313	340	381	1·10	1·38	1·08	1·06	1·12	1·83
B.	116	99	63	40	53	50	0·53	1·24	0·57	1·08	0·49	1·41
E.	698	604	411	273	287	331	1·34	1·40	1·26	1·06	1·48	1·92
Polonaise	13,193	6,928	7,033	3,453	6,160	3,475	11·75	19·57	10·74	17·30	13·16	22·52
B.	1,315	814	768	438	547	376	3·27	7·82	3·80	8·37	2·74	7·27
E.	11,878	6,114	6,265	3,015	5,613	3,099	16·48	24·46	13·84	20·47	20·92	30·21
Roumaine	2,688	2,068	1,441	1,144	1,247	924	12·63	23·73	11·24	20·95	14·73	28·40
B.	124	91	55	40	69	51	1·65	6·50	1·45	5·81	1·85	7·15
E.	2,564	1,977	1,386	1,104	1,178	873	18·61	27·03	15·33	23·13	24·86	34·36
Russe	8,528	13,124	3,750	6,253	4,778	6,871	13·14	19·55	10·31	16·16	16·77	24·17
B.	1,317	1,488	426	527	891	961	4·94	8·06	3·19	5·66	6·70	10·48
E.	7,211	11,636	3,324	5,726	3,887	5,910	18·87	23·92	14·44	19·49	25·58	30·67
Suédoise	815	1,100	497	600	318	500	1·23	2·34	1·23	2·12	1·24	2·68
B.	128	81	73	55	55	26	0·61	0·92	0·69	1·25	0·53	0·60
E.	687	1,019	424	545	263	474	1·52	2·67	1·42	2·38	1·71	3·32
Ukranienne	23,463	20,561	10,269	9,381	13,194	11,180	13·94	30·39	10·89	24·51	17·82	38·05
B.	1,366	1,475	541	655	825	820	1·82	7·65	1·42	6·57	2·22	8·80
E.	22,097	19,086	9,728	8,726	12,369	10,360	23·72	39·46	17·29	30·83	33·54	51·65
Yougoslave	1,403	552	982	370	421	182	10·48	19,65	9·51	18·72	13·74	21·88
B.	18	8	4	3	14	5	1·43	1·93	0·60	1·40	2·35	2·49
E.	1,385	544	978	367	407	177	11·42	22·72	10·13	20·82	16·50	28·05
Autres	198	100	115	50	83	50	4·00	1·01	4·06	0·90	3·93	1·15
B.	48	30	27	15	21	15	2·20	0·56	2·36	0·55	2·02	0·58
E.	150	70	88	35	62	35	5·43	1·52	5·20	1·24	5·79	1·97
Races asiatiques	*10,926*	*14,683*	*8,962*	*12,648*	*1,964*	*2,035*	*15·32*	*26·63*	*15·34*	*26·44*	*15·27*	*27·85*
B.	*521*	*108*	*393*	*58*	*128*	*50*	*4·14*	*3·31*	*5·37*	*3·21*	*2·43*	*3·42*
E.	*10,405*	*14,575*	*8,569*	*12,590*	*1,836*	*1,985*	*17·72*	*28·10*	*16·76*	*27·35*	*24·19*	*33·96*
Chinoise	7,627	11,409	7,257	10,962	370	447	17·49	30·39	17·41	30·37	17·21	30·93
B.	78	49	50	33	28	16	2·83	4·61	3·08	4·98	2·47	3·98
E.	7,549	11,360	7,207	10,929	342	431	18·37	31·15	17,99	30·85	33·60	41·32
Japonaise	1,849	2,353	964	1,308	885	1,045	11·20	19·55	9·34	15·38	14·33	29·63
B.	55	27	33	11	22	16	1·20	4·37	1·26	3·12	1·11	5·73
E.	1,794	2,326	931	1,297	863	1,029	15·07	20,40	12·07	15·91	20·57	31·68
Autres	1,450	921	741	378	709	543	13·23	16,53	11·53	11·68	15·63	23·25
B.	388	32	310	14	78	18	7·40	2·04	10·06	1·77	3·61	2·30
E.	1,062	889	431	364	631	525	18·57	22·22	12·90	14·88	26·53	33·78
Nègre	1,229	1,200	726	683	503	517	8·13	8·41	9·05	8·99	7·10	7·75
B.	1,157	1,073	689	613	468	460	8·97	9·56	10·22	10·45	7·59	8·59
E.	72	127	37	70	35	57	3·26	4·17	2·88	4·05	3·78	4·31
Diverses	45	856	27	745	18	111	8·33	18·76	8·91	23·17	7·59	8·24
B.	12	556	6	536	6	20	3·96	23·06	3·92	30·95	4·00	2·95
E.	33	300	21	209	12	91	13·92	13·95	14·00	14·09	13·79	13·62
Non spécifiées	300	965	136	447	174	518	4·97	5·06	5·28	4·64	4·73	5·48
B.	257	843	112	377	145	466	4·96	5·08	5·11	4·52	4·85	5·65
E.	43	122	24	70	19	52	4·99	4·92	6·28	5·46	3·97	4·34

TABLEAU 15. Nombre et pourcentage d'illettrés parmi la population de 10 ans et plus, d'après le lieu de naissance, Canada[5], 1931, et illettrés nés à l'étranger d'origine raciale correspondante, Canada[5], 1931 et 1921

Lieu de naissance[1]	Illettrés de 10 ans et plus, 1931 — Nomb.	Illettrés de 10 ans et plus, 1931 — P.c.
TOTAL	**304,513**	**3·73**
Nés britanniques	**212,515**	**2·99**
Canada	*206,317*	*3·47*
Ile du Prince-Edouard	2,001	2·46
Nouvelle-Écosse	15,059	3·78
Nouveau-Brunswick	20,280	6·59
Québec	101,020	5·05
Ontario	34,955	1·60
Manitoba	8,055	2·49
Saskatchewan	8,530	2·92
Alberta	6,758	3·54
Colombie Britannique	9,328	6·19
Yukon	1	0·30
Territoires du Nord-Ouest	56	18·67
Non déclarés	274	4·54

Lieu de naissance[1]	Illettrés de 10 ans et plus, 1931 — Nomb.	Illettrés de 10 ans et plus, 1931 — P.c.
Iles Britanniques	*4,470*	*0,40*
Angleterre	2,786	0·39
Irlande	812	0·78
Écosse	780	0·29
Pays de Galles	50	0·23
Petites îles	42	0·79
Possessions britanniques	*1,714*	*3·93*
Australie	22	0·65
Indes	360	7·95
Terre-Neuve	1,201	4·71
Nouvelle-Zélande	9	0·67
Afrique du Sud	3	0·14
Antilles	47	1·06
Autres	72	3·29

Lieu de naissance[1]	Illettrés de 10 ans et plus, 1931 — Nomb.	Illettrés de 10 ans et plus, 1931 — P.c.	Illettrés de 10 ans et plus nés à l'étranger d'origine raciale correspondante — Nomb. 1931	Nomb. 1921	P.c. 1931	P.c. 1921
Nés étrangers	**91,998**	**8·65**				
Europe	*77,261*	*11·31*	*80,257*	*86,612*	*9·60*	*14·51*
Autriche	6,763	18·41	3,687	17,848	16·91	35·08
Belgique	716	4·42	663	834	4·32	6·59
Bulgarie	156	10·87	253	348	12·33	23·56
Tchécoslovaquie	2,136	10·14	2,062	573	10·16	11·94
Danemark	253	1·55	261	198	1·31	1·74
Finlande	2,428	8·23	2,454	1,652	8·03	12·59
France	475	2·90	2,658	2,721	3·95	4·19
Allemagne	1,499	4·02	6,057	3,847	4·48	4·90
Grèce	539	9·75	455	445	8·67	11·59
Hollande	200	1·99	597	317	2·20	1·68
Hongrie	2,666	10·33	2,778	1,015	10·53	15·73
Islande	137	2·40	142	221	2·15	3·16
Italie	6,174	14·87	6,241	8,579	14·22	23·68
Lituanie	637	11·92	516	227	13·90	23·74
Norvège	615	1·94	698	604	1·34	1·40
Pologne	27,300	16·88	11,878	6,114	16·48	24·46
Roumanie	7,198	18·48	2,564	1,977	18·61	27·03
Russie	11,964	10·90	7,211	11,636	18·87	23·92
Espagne	28	5·01	[4]	[4]	[4]	[4]
Suisse	609	1·80	637	1,019	1·52	2·67
Suède	106	1·78	[4]	[4]	[4]	[4]
Ukraine	2,805	21·37	22,097	19,086	23·72	39·46
Yougoslavie	1,713	10·87	1,385	544	11·42	22·72
Autres	144	5·22	4,913	6,807	5·84	9·31
Asie	*10,442*	*17·35*	*10,405*	*14,575*	*17·72*	*28·10*
Arménie	133	21·28	[2]	[2]	[2]	[2]
Chine	7,550	18·03	7,549	11,360	18·37	31·15
Japon	1,794	14·80	1,794	2,326	15·07	20·40
Syrie	774	19·92	[2]	[2]	[2]	[2]
Turquie	115	12·76	[2]	[2]	[2]	[2]
Autres	76	10·01	1,062	889	18·57	22·22
Amérique du Sud	29	2·44	[3]	[3]	–	–
États-Unis	4,164	1·31	–	–	–	–
Autres pays	102	6·51	105	427	–	–
En mer	14	2·07	–	–	–	–
Non déclarés	–	–	43	122	4·99	4·92

[1] Il serait désirable de montrer les lieux de naissance comparables pour 1931 et 1921 mais les données ne sont pas disponibles par lieu de naissance pour 1921; conséquemment, les immigrants de la race correspondant au lieu de naissance sont comparés pour les deux années de recensement et s'approchent de l'analphabétisme du pays de naissance.
[2] Compris dans "Autres" de l'Asie.
[3] Compris dans "Autres" pays.
[4] Compris dans "Autres" de l'Europe.
[5] Excepté le Yukon et les Territoires du Nord-Ouest.

TABLEAU 16. Nombre et pourcentage d'illettrés parmi la population de 10 ans et plus, Canada, par comté ou division de recensement, 1931 et 1921

N° sur la carte	Comté ou division de recensement	Illettrés de 10 ans et plus			
		1931		1921	
		Nomb.	P.c.	Nomb.	P.c.
	CANADA	**309,396**	**3·79**	**340,895**	**5·10**
	Ile du Prince-Édouard	**1,835**	**2·65**	**2·124**	**3·07**
1	Kings	402	2·68	538	3·36
2	Prince	919	3·77	1,019	4·24
3	Queens	514	1·72	567	1·94
	Nouvelle-Écosse	**17,139**	**4·26**	**20,626**	**5·11**
1	Annapolis	306	2·31	305	2·11
2	Antigonish	410	4·99	835	9·09
3	Cap Breton	3,034	4·37	3,523	5·54
4	Colchester	356	1·79	252	1·27
5	Cumberland	799	2·77	962	3·05
6	Digby	1,114	7·71	1,645	10·85
7	Guysborough	1,078	9·85	1,174	9·83
8	Halifax	2,556	3·23	2,389	3·14
9	Hants	297	1·98	322	2·12
10	Inverness	1,492	9·09	1,851	10·23
11	Kings	559	2·91	437	2·36
12	Lunenburg	1,052	4·15	1,536	5·85
13	Pictou	569	1·81	671	2·11
14	Queens	453	5·38	535	6·88
15	Richmond	1,236	14·29	1,741	18·10
16	Shelburne	308	3·16	342	3·29
17	Victoria	453	7·06	701	10·08
18	Yarmouth	1,067	6·52	1,405	8·19
	Nouveau-Brunswick	**21,440**	**6·91**	**22,217**	**7·61**
1	Albert	209	3·46	182	2·71
2	Carleton	258	1·59	266	1·62
3	Charlotte	183	1·06	218	1·28
4	Gloucester	5,514	18·79	5,817	21·53
5	Kent	2,241	13·14	3,074	17·83
6	Kings	269	1·67	299	1·86
7	Madawaska	3,298	19·37	2·900	20·92
8	Northumberland	2,073	8·16	2·030	8·21
9	Queens	155	1·79	241	2·65
10	Restigouche	2,641	12·50	2,197	13·87
11	St. John	912	1·82	1,045	2·15
12	Sunbury	183	3·44	224	4·75
13	Victoria	688	6·42	878	9·66
14	Westmorland	2,423	5·46	2,407	5·96
15	York	393	1·52	439	1·75
	Québec	**103,212**	**4·76**	**107,542**	**6·20**
1	Abitibi	1,193	7·52	–	–
2	Argenteuil	984	6·83	1,217	9·60
3	Arthabaska	948	4·79	849	4·83
4	Bagot	583	4·64	645	4·95
5	Beauce	1,633	5·29	1,476	5·37
6	Beauharnois	840	4·25	689	4·61
7	Bellechasse	1,265	8·19	1,263	8·36
8	Berthier	1,147	7·85	1,380	9·24
9	Bonaventure	2,086	9·11	2,301	11·12
10	Brome	467	4·71	556	5·42
11	Chambly	578	2·75	499	3·01
12	Champlain	2,154	5·08	2,662	7·10
13	Charlevoix	1,607	10·29	1,596	10·95
14	Châteauguay	599	5·82	754	7·35
15	Chicoutimi	2,341	6·32	1,491	5·88
16	Compton	825	5·00	1,021	6·05
17	Deux-Montagnes	670	6·16	831	7·77
18	Dorchester	1,054	5·36	1,183	6·44
19	Drummond	894	4·65	877	6·14
20	Frontenac	1,229	7·07	1,271	7·93
21	Gaspé	4,225	13·23	4,739	16·99
23	Hull	4,867	10·41	5,141	12·97
24	Huntingdon	957	9·89	1,206	11·88
25	Iberville	241	3·36	279	3·97
26	Joliette	1,479	7·30	1,873	10·01
27	Kamouraska	1,137	6·68	1,018	6·60
28	Labelle	2·088	14·92	5,016	15·57
29	Lac St-Jean	1,906	5·75	1,335	5·68
30	Laprairie	599	5·89	958	10·65
31	L'Assomption	843	7·28	639	5·91
33	Lévis	747	2·83	974	4·04
34	L'Islet	813	5·88	743	5·94
35	Lotbinière	945	5·70	603	3·14
36	Maskinongé	706	6·04	1,146	9·86
37	Matane	1,971	6·44	1,906	7·97
38	Mégantic	1,675	6·67	1,631	6·91
39	Missisquoi	546	3·55	702	5·23
40	Montcalm	879	8·58	1,085	10·57
41	Montmagny	1,048	6·95	1,245	8·02
42	Montmorency	672	5·52	594	6·00

TABLEAU 16. Nombre et pourcentage d'illettrés parmi la population de 10 ans et plus, par comté ou division de recensement, 1931 et 1921—Suite

N° sur la carte	Comté ou division de recensement	Illettrés de 10 ans et plus			
		1931		1921	
		Nomb.	P.c.	Nomb.	P.c.
	Québec—Fin				
43	Les Iles de Montréal et de Jésus	18,696	2·29	19,966	3·49
45	Napierville	312	5·45	468	8·00
46	Nicolet	884	4·20	1,102	5·09
47	Papineau	2,715	12·58	-	-
48	Pontiac	2,210	13·98	2,071	13·97
49	Portneuf	1,214	4·68	1,245	5·30
50	Québec	4,367	3·35	3,482	3·70
51	Richelieu	950	5·77	979	6·70
52	Richmond	856	4·68	998	5·86
53	Rimouski	1,480	6·45	1,524	8·23
54	Rouville	380	3·61	493	4·85
55	Saguenay	2,904	19·35	2,491	20·16
56	Shefford	1,086	5·09	1,163	6·12
57	Sherbrooke	1,219	4·17	1,305	5·37
58	Soulanges	311	4·55	391	5·29
59	Stanstead	868	4·47	936	5·21
60	St-Hyacinthe	915	4·47	894	5·00
61	St-Jean	576	4·20	544	4·93
62	St-Maurice	2,220	4·46	2,623	7·12
63	Témiskamingue	957	5·51	1,830	10·12
64	Témiscouata	2,350	6·74	2,537	8·51
65	Terrebonne	1,992	6·99	2,453	9·99
66	Vaudreuil	498	5·38	491	5·69
67	Verchères	465	4·88	469	5·08
68	Wolfe	629	5·32	776	6·19
69	Yamaska	687	5·58	917	7·00
	Ontario	**64,157**	**2·30**	**68,938**	**2·96**
1	Addington	133	2·42	222	3·87
2	Algoma	1,815	5·00	2,528	7·41
3	Brant	929	2·10	1,166	2·75
4	Bruce	496	1·43	569	1·60
5	Carleton	3,126	2·26	3,646	3·11
6	Cochrane	2,837	6·57	-	-
7	Dufferin	150	1·21	159	1·26
8	Dundas	215	1·64	255	1·83
9	Durham	228	1·06	229	1·14
10	Elgin	349	0·96	331	0·90
11	Essex	3,127	2·51	2,646	3·32
12	Frontenac	945	2·50	865	2·40
13	Glengarry	1,151	7·91	1,575	10·06
14	Grenville	210	1·55	262	1·89
15	Grey	686	1·46	682	1·43
16	Haldimand	317	1·80	324	1·88
17	Haliburton	140	3·09	188	4·01
18	Halton	132	0·60	215	1·06
19	Hastings	1,599	3·42	1,690	3·75
20	Huron	292	0·78	430	1·11
21	Kenora	1,339	7·81	2,121	14·58
22	Kent	1,149	2·28	1,638	3·53
23	Lambton	572	1·28	546	1·29
24	Lanark	424	1·57	534	2·01
25	Leeds	467	1·60	581	2·02
26	Lennox	395	3·95	151	1·56
27	Lincoln	966	2·17	746	1·91
28	Manitoulin	568	6·81	798	10·03
29	Middlesex	1,002	1·01	955	1·08
30	Muskoka	569	3·42	571	3·79
31	Nipissing	2,380	7·83	2,711	11·05
32	Norfolk	468	1·84	445	2·07
33	Northumberland	389	1·50	411	1·61
34	Ontario	625	1·29	715	1·91
35	Oxford	349	0·88	262	0·69
36	Parry Sound	872	4·37	1,097	5·45
37	Peel	221	0·95	170	0·88
38	Perth	350	0·83	392	0·96
39	Peterborough	401	1·12	601	1·79
40	Prescott	1,882	10·23	2,187	11·34
41	Prince Edward	190	1·38	172	12·5
42	Rainy River	708	5·27	779	7·83
43	Renfrew	2,648	6·52	2,728	6·97
44	Russell	1,125	8·31	1,421	9·58
45	Simcoe	2,389	3·49	3,030	4·56
46	Stormont	1,626	6·46	1,331	6·76
47	Sudbury	3,185	7·21	3,246	10·62
48	Thunder Bay	3,194	6·12	3,625	9·92
49	Timiskaming	894	3·10	2,794	7·54
50	Victoria	202	0·94	274	1·22
51	Waterloo	897	1·23	799	1·35
52	Welland	1,198	1·81	2,166	4·14
53	Wellington	415	0·87	488	1·11
54	Wentworth	2,365	1·51	2,328	1·90
55	York	8,260	1·16	8,143	1·57
56	District de Patricia	596	20·62	-	-

TABLEAU 16. Nombre et pourcentage d'illettrés parmi la population de 10 ans et plus, Canada, par comté ou division de recensement, 1931 et 1921—Fin

Comté ou division de recensement	Illettrés de 10 ans et plus			
	1931		1921	
	Nombre	P.c.	Nombre	P.c.
Manitoba	**24,876**	**4·46**	**32,055**	**7·09**
Division N° 1	1,270	7·75	1,696	12·68
Division N° 2	1,102	3·95	1,249	4·74
Division N° 3	354	1·69	431	2·35
Division N° 4	181	1·23	180	1·36
Division N° 5	2,623	7·38	3,932	17·18
Division N° 6	5,265	2·23	6,490	3·66
Division N° 7	905	2·98	1,461	5·27
Division N° 8	313	1·94	361	2·40
Division N° 9	1,087	3·02	1,192	4·13
Division N° 10	788	5·63	941	6·58
Division N° 11	694	3·14	1,164	5·76
Division N° 12	2,005	10·72	2,801	14·74
Division N° 13	2,088	11·22	2,463	13·44
Division N° 14	1,976	10·12	2,507	15·13
Division N° 15	452	6·04	415	6·40
Division N° 16	3,773	16·20	4,772	33·58
Saskatchewan	**29,097**	**4·13**	**31,817**	**5·92**
Division N° 1	816	2·52	596	2·32
Division N° 2	1,034	3·12	618	2·37
Division N° 3	892	2·57	919	3·44
Division N° 4	402	1·87	310	1·87
Division N° 5	1,588	3·86	2,381	6·57
Division N° 6	2,141	2·47	2,303	3·49
Division N° 7	852	1·73	787	1·81
Division N° 8	1,004	2·69	1,095	3·48
Division N° 9	5,463	11·96	8,132	20·99
Division N° 10	1,994	6·38	2,224	9·02
Division N° 11	999	1·43	1,078	2·16
Division N° 12	931	2·92	870	3·39
Division N° 13	755	2·36	734	2·93
Division N° 14	1,404	4·08	1,236	7·12
Division N° 15	3,050	4·94	3,515	7·82
Division N° 16	2,338	6·29	2,430	10·38
Division N° 17	1,150	5·55	811	6·29
Division N° 18	2,284	51·96	1,778	58·26
Alberta	**19,669**	**3·44**	**22,487**	**5·18**
Division N° 1	519	2·28	552	2·49
Division N° 2	1,281	2·86	1,571	4·56
Division N° 3	215	1·85	359	2·83
Division N° 4	330	1·42	146	0·83
Division N° 5	410	2·01	531	2·14
Division N° 6	2,157	1·87	2,068	2·45
Division N° 7	357	1·21	387	1·45
Division N° 8	1,303	2·72	1,165	2·75
Division N° 9	522	2·73	267	2·00
Division N° 10	3,226	7·42	4,772	15·06
Division N° 11	2,492	2·46	2,813	3·97
Division N° 12	222	2·10	165	2·42
Division N° 13	2,141	12·03	2,041	18·87
Division N° 14	1,722	5·91	2,326	13·20
Division N° 15	791	7·84	909	19·21
Division N° 16	1,074	5·13	570	6·14
Division N° 17	907	21·95	1,845	49·04
Colombie Britannique	**23,088**	**3·96**	**26,102**	**6·21**
Yukon	**802**	**22·64**	**969**	**26·82**
Territoires du Nord-Ouest	**4,081**	**58·13**	**6,017**	**89·30**

TABLEAU 17. Nombre et pourcentage d'illettrés parmi la population de 10 ans et plus, (a) nés canadiens, (b) total, selon le sexe, villes de 30,000 et plus, 1931 et 1921

Ville	Illettrés de 10 ans et plus											
	Nés canadiens				Total							
	1931		1921		1931				1921			
					Hommes		Femmes		Hommes		Femmes	
	Nomb.	P.c.	Nomb.	P.c.	Nomb.	P.c.	Nomb.	P.c.	Nomb.	P.c.	Nomb.	P.c.
Brantford, Ont	120	0·74	109	0·75	234	1·94	223	1·72	367	3·22	266	2·19
Calgary, Alta	44	0·13	30	0·15	489	1·33	249	0·74	444	1·81	312	1·28
Edmonton, Alta	85	0·26	123	0·62	423	1·29	485	1·50	530	2·37	405	1·82
Halifax, N.-E	770	1·93	613	1·62	588	2·58	532	2·13	483	2·15	471	1·96
Hamilton, Ont	259	0·37	222	0·46	1,105	1·74	941	1·46	1,064	2·38	873	1·87
Kitchener, Ont	83	0·45	78	0·59	151	1·24	146	1·14	171	2·06	179	2·02
London, Ont	191	0·45	189	0·55	307	1·09	220	0·69	307	1·29	215	0·80
Montréal, Qué	9,542	0·86	10,795	2·94	8,337	2·58	7,438	2·25	8,446	3·65	8,773	3·55
Ottawa, Ont	1,575	1·83	1,643	2·40	1,076	2·25	1,009	1·78	1,211	3·09	1,106	2·37
Québec, Qué	2,464	2·54	2,259	3·26	1,387	3·01	1,153	2·13	1,184	3·62	1,172	2·98
Régina, Sask	43	0·18	72	0·59	357	1·65	369	1·71	163	1·17	222	1·73
Saint John, N.-B	399	1·16	325	0·97	290	1·59	221	1·08	272	1·53	245	1·21
Saskatoon, Sask	56	0·29	21	0·24	117	0·65	136	0·78	136	1·37	78	0·80
Toronto, Ont	763	0·25	891	0·38	3,283	1·28	3,480	1·25	3,579	1·77	3,571	1·60
Trois-Rivières, Qué	873	3·54	1,156	7·33	563	4·46	338	2·51	706	8·59	478	5·53
Vancouver, C.B	208	0·22	116	0·30	2,280	2·00	1,083	1·10	2,590	4·96	860	1·90
Verdun, Qué	390	1·32	176	1·64	274	1·19	214	0·90	136	1·49	130	1·38
Victoria, C.B	51	0·33	30	0·25	264	1·48	106	0·64	414	2·45	143	0·93
Windsor, Ont	214	0·70	193	0·94	425	1·64	474	1·92	260	1·65	210	1·41
Winnipeg, Man	283	0·31	181	0·32	1,586	1·71	2,102	2·27	2,226	3·18	2,713	3·89

TABLEAU 18. Immigrants de 10 ans et plus, par groupes quinquennaux d'âge et d'après l'année d'immigration, et pourcentage d'illettrés, par groupes quinquennaux d'âge, dans la population en général, avec le nombre prévu d'illettrés dans chaque groupe d'âge de ceux qui arrivent chaque année, Canada, 1931

Groupe d'âge	P.c.[1] d'illettrés dans toutes les classes	Nombre arrivant en					Nombre prévu d'illettrés de ceux arrivant en				
		1926-31	1921-25	1911-20	1901-10	Avant 1901	1926-31	1921-25	1911-20	1901-10	Avant 1901
TOTAL	**3·79**	**401,677**	**266,419**	**671,992**	**626,972**	**257,023**	**12,360**	**8,901**	**27,007**	**30,356**	**18,566**
10–14	1·12	38,108	23,939	16,354	–	–	315	268	183	–	–
15–19	1·57	36,473	21,620	36,869	–	–	573	339	579	–	–
20–24	2·27	71,078	30,088	69,227	24,194	–	1,613	683	1,571	549	–
25–29	3·00	92,644	43,882	60,303	59,413	–	2,779	1,316	1,809	1,782	–
30–34	3·29	69,839	48,340	75,432	60,616	7,343	2,298	1,590	2,482	1,994	242
35–39	3·67	41,076	34,848	109,140	66,713	17,212	1,507	1,279	4,005	2,448	632
40–44	4·05	24,290	23,187	103,972	94,792	22,170	984	939	4,211	3,839	898
45–49	4·67	15,454	15,353	77,309	110,165	28,570	722	717	3,610	5,145	1,334
50–54	5·25	9,441	9,829	49,948	86,353	33,955	496	516	2,622	4,534	1,783
55–59	6·53	5,402	5,880	29,616	51,737	33,706	353	384	1,934	3,378	2,201
60–64	7·39	3,411	3,963	19,165	32,105	34,941	252	293	1,416	2,373	2,582
65–69	9·04	2,249	2,774	12,313	19,825	29,006	203	251	1,113	1,792	2,622
70–74	11·03	1,294	1,535	7,254	12,098	22,272	143	169	800	1,334	2,457
75–79	12·51	577	791	3,394	5,866	14,303	72	99	425	734	1,789
80–84	13·76	234	266	1,256	2,216	8,398	32	37	173	305	1,156
85 et plus	16·91	107	124	440	879	5,147	18	21	74	149	870
Pourcentage prévu d'illettrés							3·08	3·34	4·02	4·84	7·22
Indice (facteur de correction)							1·000	1·084	1·305	1·571	2·344
Pourcentage brut d'illettrés							5·51	2·91	3·42	4·57	6·38
Pourcentage d'illettrés corrigé pour l'âge							5·51	2·68	2·62	2·91	2·72

[1] Les âges non déclarés sont divisés proportionnément entre tous les groupes d'âge.

TABLEAU 19. Familles avec et sans enfants et nombre d'enfants par famille, selon la catégorie et le groupe d'âge, et autres dépendants, dans les familles ayant deux chefs mariés, selon le degré d'instruction des chefs, Canada[1], 1931

Item	Dans les familles ayant deux chefs mariés							
	Nombre dans la catégorie				Nombre par famille dans la catégorie			
	Les deux lettrés	Épouse illettrée	Époux illettré	Les deux illettrés	Les deux lettrés	Épouse illettrée	Époux illettré	Les deux illettrés
Familles sans propres enfants	416,856	6,462	10,637	10,993	0·24	0·20	0·21	0·28
Familles avec propres enfants	1,319,569	25,548	38,999	28,041	0·76	0·80	0·79	0·72
Propres enfants	3,950,741	95,002	156,358	97,229	2·28	2·97	3·15	2·49
Au-dessous de 7 ans	1,333,354	28,094	46,001	26,039	0·77	0·88	0·93	0·67
De 7 à 14 ans	1,414,960	35,453	55,923	34,115	0·81	1·11	1·13	0·87
De 15 ans et plus	1,202,427	31,455	54,434	37,075	0·69	0·98	1·10	0·95
Enfants en tutelle	53,335	1,571	3,243	2,679	0·031	0·049	0·065	0·069
Au-dessous de 7 ans	12,994	481	888	780	0·007	0·015	0·018	0·020
De 7 à 14 ans	24,041	683	1,569	1,259	0·014	0·021	0·032	0·032
De 15 ans et plus	16,300	407	786	640	0·009	0·013	0·016	0·016
Autres dépendants	61,784	969	1,777	1,103	0·036	0·030	0·036	0·028

[1] Neuf provinces seulement.

TABLEAU 20. Familles avec et sans dépendants et nombre de dépendants, et nombre d'enfants par famille, selon la catégorie et le groupe d'âge, et autres dépendants, dans les familles n'ayant qu'un seul chef, selon l'état conjugal, le degré d'instruction et le sexe du chef, Canada[1], 1931

Item	Dans les familles ayant un chef masculin				Dans les familles ayant un chef féminin			
	Nombre dans la catégorie		Nombre par famille dans la catégorie		Nombre dans la catégorie		Nombre par famille dans la catégorie	
	Lettrés	Illettrés	Lettrés	Illettrés	Lettrés	Illettrés	Lettrés	Illettrés
Un chef marié—								
Familles sans dépendants	31,528	2,869	0·64	0·71	6,917	348	0·14	0·18
Familles avec dépendants	18,062	1,198	0·38	0·29	40,822	1,569	0·86	0·82
Propres enfants	35,050	2,536	0·71	0·62	87,993	4,126	1·84	2·15
Au-dessous de 7 ans	4,688	337	0·095	0·083	23,229	886	0·49	0·46
De 7 à 14 ans	10,826	741	0·22	0·18	38,866	1,328	0·60	0·69
De 15 ans et plus	19,536	1,458	0·39	0·36	35,898	1,912	0·75	1·00
Enfants en tutelle	783	79	0·016	0·019	1,478	125	0·031	0·065
Au-dessous de 7 ans	176	20	0·004	0·905	475	41	0·010	0·021
De 7 à 14 ans	313	35	0·006	0·009	630	59	0·013	0·031
De 15 ans et plus	294	24	0·006	0·006	373	25	0·008	0·013
Autres dépendants	2,557	103	0·052	0·025	1,110	35	0·023	0·018
Chef veuf—								
Familles sans dépendants	29,290	3,103	0·35	0·38	45,540	2,940	0·25	0·27
Familles avec dépendants	55,079	5,149	0·65	0·62	136,566	7,967	0·75	0·73
Propres enfants	126,050	12,395	1·49	1·50	290,840	17,754	1·60	1·63
Au-dessous de 7 ans	9,835	953	0·12	0·12	18,052	1,266	0·099	0·12
De 7 à 14 ans	33,649	3,152	0·40	0·38	61,691	3,803	0·34	0·35
De 15 ans et plus	82,566	8,290	0·98	1·01	211,097	12,685	1·16	1·16
Enfants en tutelle	2,764	502	0·033	0·061	9,510	1,113	0·052	0·10
Au-dessous de 7 ans	539	146	0·006	0·018	1,792	269	0·010	0·025
De 7 à 14 ans	1,092	199	0·013	0·024	4,457	525	0·024	0·048
De 15 ans et plus	1,142	157	0·014	0·019	3,261	319	0·018	0·029
Autres dépendants	5,551	340	0·066	0·041	6,180	215	0·034	0·020
Chef divorcé—								
Familles sans dépendants	1,183	35	0·63	0·65	472	11	0·22	0·17
Familles avec dépendants	714	19	0·37	0·35	1,646	55	0·78	0·83
Propres enfants	1,108	32	0·58	0·59	3,019	117	1·43	1·77
Au-dessous de 7 ans	118	6	0·062	0·11	536	23	0·25	0·35
De 7 à 14 ans	456	10	0·24	0·19	1,211	48	0·57	0·73
De 15 ans et plus	534	16	0·28	0·30	1,272	46	0·60	0·70
Enfants en tutelle	26	–	0·014	–	30	1	0·014	0·015
Au-dessous de 7 ans	8	–	0·004	–	9	1	0·004	0·015
De 7 à 14 ans	6	–	0·003	–	16	–	0·003	–
De 15 ans et plus	12	–	0·006	–	5	–	0·002	–
Autres dépendants	95	1	0·050	0·019	64	3	0·030	0·045
Chef célibataire—								
Familles sans dépendants	108,037	4,173	0·87	0·88	33,509	347	0·83	0·72
Familles avec dépendants	15,696	578	0·13	0·12	6,700	132	0·17	0·28
Propres enfants	17	1	0·0001	0·0002	598	84	0·015	0·18
Au-dessous de 7 ans	4	1	–	0·0002	410	49	0·010	0·10
De 7 à 14 ans	6	–	–	–	99	21	0·002	0·044
De 15 ans et plus	7	–	–	–	89	14	0·002	0·029
Enfants en tutelle	3,959	212	0·032	0·045	2,652	46	0·066	0·096
Au-dessous de 7 ans	294	32	0·002	0·007	207	3	0·005	0·006
De 7 à 14 ans	1,630	101	0·013	0·021	1,130	27	0·028	0·056
De 15 ans et plus	2,035	79	0·016	0·017	1,315	16	0·033	0·033
Autres dépendants	16,863	594	0·14	0·13	5,177	51	0·13	0·11

[1] Neuf provinces seulement.

TABLEAU 21. Nombre et pourcentage d'illettrés chez les propres enfants, par groupes d'âge et d'après l'état conjugal et le degré d'instruction du chef de famille, Canada[1], 1931

État conjugal du chef	Propres enfants dans le groupe d'âge											
	De 7 à 14 ans						De 15 ans et plus					
	Total		Illettrés				Total		Illettrés			
			Nombre		P.c.				Nombre		P.c.	
	Chef lettré	Chef illettré	Chef lettré	Chef illettré	Chef lettré	Chef illettré	Chef lettré	Chef illettré	Chef lettré	Chef illettré	Chef lettré	Chef illettré
TOTAL	**1,551,764**	**134,594**	**32,394**	**16,762**	**2·09**	**12·45**	**1,553,426**	**147,385**	**8,000**	**16,598**	**0·51**	**11·26**
Deux chefs mariés—												
Les deux lettrés	1,414,960	-	29,726	-	2·10	-	1,202,427	-	5,206	-	0·43	-
Épouse illettrée	-	35,453	-	3,276	-	9,24	-	31,455	-	1,918	-	6·10
Epoux illettré	-	55,923	-	5,170	-	9·24	-	54,434	-	3,677	-	6·75
Les deux illettrés	-	34,115	-	6,963	-	20·41	-	37,075	-	7,135	-	19·24
Un seul chef—												
Homme marié	10,826	741	283	142	2·61	19·16	19,536	1,458	134	262	0·69	17·97
Femme mariée	28,866	1,328	643	181	2·23	13·63	35,898	1,912	208	254	0·58	13·28
Homme veuf	33,649	3,152	700	463	2·08	14·69	82,566	8,290	713	1,302	0·86	15·71
Femme veuve	61,691	3,803	997	553	1·62	14·54	211,097	12,685	1,729	2,044	0·82	16·11
Homme divorcé	456	10	6	-	1·32	-	534	16	4	3	0·75	18·75
Femme divorcée	1,211	48	28	5	2·31	10·42	1,272	46	4	3	0·31	6·52
Homme célibataire	6	-	-	-	-	-	7	-	-	-	-	-
Femme célibataire	99	21	11	9	11·11	42·86	89	14	2	-	2·25	-

[1] Neuf provinces seulement.

TABLEAU 22. Nombre de familles dans chaque classe de tenure, selon l'état conjugal et le degré d'instruction des chefs, pour les familles urbaines, Canada[1], 1931

État conjugal du chef	Familles urbaines dans la classe de tenure ayant									
	des chefs lettrés					des chefs illettrés				
	Total	Propriétaire	Premier locataire	Sousloc. et sans loyer	Non déclaré	Total	Propriétaire	Premier locataire	Sousloc. et sans loyer	Non déclaré
TOTAL	**1,282,886**	**545,605**	**612,294**	**124,543**	**38**	**50,693**	**22,074**	**23,737**	**4,873**	**3**
Deux chefs mariés—										
Les deux lettrés	992,734	425,990	480,136	86,400	10	-	-	-	-	-
Femme illettrée	-	-	-	-	-	12,809	5,699	6,067	1,042	-
Époux illettré	-	-	-	-	-	16,811	7,450	8,242	1,119	-
Les deux illettrés	-	-	-	-	-	11,085	4,866	4,871	1,343	-
Un seul chef—										
Homme marié	25,343	7,902	13,888	3,541	7	1,707	466	1,066	174	1
Femme mariée	31,186	7,157	13,619	10,400	3	839	251	389	199	-
Homme veuf	40,553	21,060	13,889	5,595	1	2,136	1,134	675	327	-
Femme veuve	123,146	58,851	49,679	13,533	5	4,135	1,763	1,778	593	1
Homme divorcé	854	254	460	140	-	14	6	4	4	-
Femme divorcée	1,627	324	802	500	-	33	8	12	13	-
Homme célibataire	35,698	12,077	21,652	1,896	10	950	356	554	39	1
Femme célibataire	31,745	11,990	18,169	1,538	2	174	75	79	20	-

[1] Neuf provinces seulement.

TABLEAU 23. Pourcentage de la classe conjugale formé par chaque catégorie de tenure, d'après le degré d'instruction des chefs, pour les familles urbaines, Canada[1], 1931

État conjugal du chef	Propriétaire		Premier locataire		Sous-locataire et sans loyer		Non-déclaré	
	Chef lettré	Chef illettré	Chef lettré	Chef illettré	Chef lettré	Chef illettré	Chef lettré	Chef illettré
	P.c.	P.c.	P.c.	P.c.	P.c.	P.c.	P.c.	P.c.
TOTAL	**42·5**	**43·5**	**47·7**	**46·8**	**9·7**	**9·6**	**0·003**	**0·006**
Deux chefs mariés—								
Les deux lettrés	42·9	–	48·4	–	8·7	–	0·001	–
Epouse illettrée	–	44·5	–	47·4	–	8·1	–	–
Epoux illettré	–	44·3	–	49·0	–	6·7	–	–
Les deux illettrés	–	43·9	–	43·9	–	12·1	–	–
Un seul chef—								
Homme marié	31·2	17·3	54·8	62·4	14·0	10·2	0·028	0·059
Femme mariée	22·9	29·9	43·7	46·4	33·3	23·7	0·010	–
Homme veuf	51·9	53·1	34·2	31·6	13·8	15·3	0·002	–
Femme veuve	47·8	42·6	40·3	43·0	11·8	14·3	0·004	0·024
Homme divorcé	92·7	42·9	53·9	28·6	16·4	28·6	–	–
Femme divorcée	19·9	24·2	49·3	36·4	30·7	39·4	–	–
Homme célibataire	33·8	37·5	60·7	58·3	5·3	4·1	0·028	0·11
Femme célibataire	37·8	43·1	57·2	45·4	4·8	11·5	0·006	–

TABLEAU 24. Nombre et pourcentage d'illettrés chez les chefs de famille mariés qui gagnent vivant avec leurs épouses, selon divers groupes d'occupations, et moyenne annuelle de gain des chefs, disposés en ordre ascendant de pourcentage d'illettrés, Canada[3], 1931

Groupe d'occupations[2]	Chefs de famille mariés qui gagnent vivant avec leur épouse			Moyenne annuelle de gain des chefs dans l'occupation
	Engagés dans une occupation	Illettrés		
		Nombre	P.c.	$
TOTAL	**760,186**	**36,146**	**4·75**	**931**
Impression, édition et reliure	9,956	5	0·05	1,673
Entreposage et emmagasinage	15,356	28	0·18	1,144
"Autre" finance, assurance	1,412	3	0·22	1,871
"Autre" transport	14,716	38	0·26	1,413
Appareils électriques (Manuf.)	1,920	7	0·36	1,187
Métaux précieux et galvanoplastie (Manuf.)	1,770	7	0·40	1,258
"Autres" commerciaux	7,785	39	0·50	1,956
Amusements[1]	2,444	21	0·86	1,956
Produits animaux alimentaires (Manuf.)	7,911	91	1·15	1,028
"Autres" non spécifiés	483	6	1·24	1,131
Produits chimiques et dérivés (Manuf.)	1,740	22	1·26	1,291
Produits divers (Manuf.)	1,402	18	1·28	1,014
Produits végétaux (Manuf.)	6,595	94	1·43	1,064
Produits de métaux autres que les précieux ou la galvanoplastie	83,587	1,264	1·51	1,053
Produits de caoutchouc	3,249	52	1·60	844
Transport par chemins de fer	53,917	898	1·67	1,515
Éclairage et énergie électriques (mécaniciens de machines fixes compris)	22,113	393	1·78	1,194
Fourrures et pelleteries (Manuf.)	1,069	22	2·06	1,182
Service personnel	42,008	868	2·07	972
Produits du bois (Manuf.)	13,922	289	2·08	870
Produits textiles et vêtement (Manuf.)	9,179	201	2·19	1,000
Transport routier	41,951	941	2·24	947
Construction[1]	105,109	2,381	2·27	978
Transport par eau	12,212	305	2·50	1,067
Produits des métalloïdes (Manuf.)	3,719	101	2·72	1,067
Cuir et produits en cuir (Manuf.)	7,126	207	2·90	829
Breuvages et liqueurs (Manuf.)	714	21	2·94	1,222
Buanderies; nettoyage, teinturerie et pressage[1]	3,347	103	3·08	1,054
Produits textiles (Manuf.)	5,251	197	3·75	820
Pulpe, papier et produits du papier (Manuf.)	4,779	182	3·81	1,189
Produits du tabac (Manuf.)	606	24	3·96	658
Mines, carrières, puits d'huile et de sel	23,772	1,528	6·43	826
Agriculture	41,217	3,146	7·63	472
Ouvriers sans métier (en dehors de l'agriculture, des mines et de l'abatage du bois)	190,655	19,716	10·34	594
Abatage du bois[1]	12,315	1,996	16·21	619
Pêche, chasse et piégeage	4,879	932	19·10	519

[1] Comprend les gérants, les contremaîtres, les surveillants.
[2] Tous les groupes d'occupation, excepté ceux indiqués, ne comprennent pas les gérants, les officiers, les surveillants et les contremaîtres, positions qui de leur nature même excluent l'analphabétisme.
[3] Neuf provinces seulement.

TABLEAU 25. Nombre et pourcentage d'illettrés chez les chefs de famille mariés qui gagnent vivant avec leur épouse, par divers groupes d'occupations et moyenne annuelle de gain des chefs, Canada, par province, 1931

Groupe d'occupations	Chefs de famille mariés qui gagnent vivant avec leur épouse — Engagé dans une occupation	Illettrés — Nombre	Illettrés — P.c.	Moyenne annuelle de gain des chefs dans l'occupation
				$
Ile du Prince-Edouard	**3,789**	**134**	**3·54**	**954**
Agriculture	521	36	6·91	514
Pêche, chasse et piégeage	136	9	6·62	588
Manufacture	319	2	0·63	1,035
Éclairage et énergie électriques (mécaniciens de machines fixes compris)	54	2	3·70	1,071
Construction	364	9	2·47	708
Transports et communications	647	3	0·46	1,191
Entreposage et emmagasinage	47	–	–	943
Commerce	366	–	–	1,384
Finance, assurance	65	–	–	2,391
Service	356	3	0·84	1,615
Commis de bureau	137	–	–	1,372
Ouvriers sans métier (en dehors de l'agriculture, des mines et de l'abatage du bois)	770	70	9·09	493
Non spécifiés	7	–	–	1,400
Nouvelle-Écosse	**49,667**	**2,304**	**4·64**	**948**
Agriculture	1,877	125	6·66	501
Pêche, chasse, et piégeage	1,411	193	13·68	484
Abatage	740	76	10·27	489
Mines, carrières, puits d'huile et de sel	8,278	535	6·46	729
Manufacture	5,565	98	1·76	1,072
Éclairage et énergie électriques (mécaniciens de machines fixes compris)	1,225	31	2·53	1,034
Construction	4,586	115	2·51	832
Transports et communications	7,379	147	1·99	1,186
Entreposage et emmagasinage	525	1	0·19	1,103
Commerce	2,628	–	–	1,574
Finance, assurance	954	–	–	2,610
Service	4,567	47	1·03	1,510
Commis de bureau	1,341	–	–	1,425
Ouvriers sans métier (en dehors de l'agriculture, des mines et de l'abatage du bois)	8,931	936	10·38	482
Non spécifiés	20	–	–	1,089
Nouveau-Brunswick	**35,088**	**2,889**	**8·23**	**965**
Agriculture	1,776	252	14·19	457
Pêche, chasse, et piégeage	504	110	21·83	480
Abatage	1,109	327	29·49	424
Mines, carrières, puits d'huile et de sel	485	36	7·42	700
Manufacture	4,287	140	3·27	1,193
Éclairage et énergie électriques (mécaniciens de machines fixes compris)	614	18	2·93	1,100
Construction	2,952	172	5·83	893
Transports et communications	5,105	134	2·62	1,314
Entreposage et emmagasinage	353	1	0·28	1,173
Commerce	2,288	5	0·22	1,633
Finance, assurance	426	1	0·23	2,426
Service	3,143	47	1·50	1,509
Commis de bureau	1,246	–	–	1,476
Ouvriers sans métier (en dehors de l'agriculture, des mines et de l'abatage du bois)	10,781	1,646	15·27	480
Non spécifiés	19	–	–	1,805
Québec	**279,287**	**16,648**	**5·96**	**1,173**
Agriculture	6,574	864	13·14	543
Pêche, chasse, et piégeage	262	52	19·85	464
Abatage	5,605	1,191	21·25	528
Mines, carrières, puits d'huile et de sel	2,882	347	12·04	844
Manufacture	51,589	1,353	2·62	1,267
Éclairage et énergie électriques (mécaniciens de machines fixes compris)	4,712	197	4·18	1,269
Construction	35,218	1,422	4·04	986
Transports et communications	32,272	944	2·93	1,288
Entreposage et emmagasinage	2,859	15	0·52	1,152
Commerce	22,397	17	0·08	1,769
Finance, assurance	5,100	1	0·02	2,830
Service	30,947	550	1·78	1,718
Commis de bureau	15,165	–	–	1,506
Ouvriers sans métier (en dehors de l'agriculture, des mines et de l'abatage du bois)	63,565	9,692	15·25	603
Non spécifiés	140	3	2·14	1,436
Ontario	**416,554**	**8,814**	**2·12**	**1,268**
Agriculture	16,283	780	4·79	558
Pêche, chasse, piégeage	838	95	11·34	640
Abatage	2,060	303	14·71	719
Mines, carrières, puis d'huile et de sel	6,025	380	6·31	1,267
Manufacture	96,803	1,009	1·04	1,245
Éclairage et énergie électriques (mécaniciens de machines fixes compris)	10,458	118	1·13	1,300
Construction	40,101	488	1·22	1,000
Transports et communications	51,916	543	1·05	1,364
Entreposage et emmagasinage	7,973	9	0·11	1,169

TABLEAU 25. Nombre et pourcentage d'illettrés chez les chefs de famille mariés qui gagnent vivant avec leur épouse, par divers groupes d'occupations, et moyenne annuelle de gain des chefs, Canada, par province, 1931—Fin

Groupe d'occupations	Chefs de famille mariés qui gagnent vivant avec leur épouse			Moyenne annuelle de gain des chefs dans l'occupation
	Engagés dans une occupation	Illettrés		
		Nombre	P.c.	
				$
Ontario—Fin				
Commerce	37,361	18	0·05	1,845
Finance, assurance	8,494	1	0·01	2,696
Service	49,236	261	0·53	1,846
Commis de bureau	19,778	–	–	1,536
Ouvriers sans métier (en dehors de l'agriculture, des mines et de l'abatage du bois)	68,920	4,808	6·98	624
Non spécifiés	308	1	0·32	1,303
Manitoba	**65,480**	**1,795**	**2·74**	**1,285**
Agriculture	3,478	261	7·50	353
Pêche, chasse, et piégeage	229	84	33·68	330
Abatage	149	21	14·09	652
Mines, carrières, puits d'huile et de sel	414	13	3·14	1,102
Manufacture	9,268	90	0·97	1,372
Éclairage et énergie électriques (mécaniciens de machines fixes compris)	1,242	11	0·89	1,330
Construction	6,155	66	1·07	989
Transports et communications	9,923	136	1·37	1,419
Entreposage et emmagasinage	1,471	2	0·14	1,458
Commerce	7,117	2	0·03	1,936
Finance, assurance	1,507	–	–	2,781
Service	8,977	28	0·31	1,728
Commis de bureau	3,985	–	–	1,540
Ouvriers sans métier (en dehors de l'agriculture, des mines et de l'abatage du bois)	11,516	1,080	9·38	532
Non spécifiés	49	1	2·04	1,277
Saskatchewan	**47,247**	**1,132**	**2·40**	**1,177**
Agriculture	5,923	328	5·54	346
Pêche, chasse, et piégeage	86	31	36·05	364
Abatage	77	4	5·19	1,258
Mines, carrières, puits d'huile et de sel	270	28	10·37	745
Manufacture	3,899	24	0·62	1,314
Éclairage et énergie électriques (mécaniciens de machines fixes compris)	794	6	0·76	1,280
Construction	3,205	34	10·61	815
Transports et communications	7,769	92	1·18	1,438
Entreposage et emmagasinage	864	–	–	1,446
Commerce	7,580	–	–	1,570
Finance, assurance	1,221	–	–	2,521
Service	6,096	21	0·34	1,636
Commis de bureau	2,402	–	–	1,490
Ouvriers sans métier (en dehors de l'agriculture, des mines et de l'abatage du bois)	7,041	563	8·00	499
Non spécifiés	20	1	5·00	1,169
Alberta	**51,129**	**835**	**1·63**	**1,287**
Agriculture	3,919	221	5·64	460
Pêche, chasse, et piégeage	64	6	9·38	440
Abatage	121	1	0·83	1,285
Mines, carrières, puits d'huile et de sel	4,208	120	2·85	977
Manufacture	5,425	21	0·39	1,388
Éclairage et énergie électriques (mécaniciens de machines fixes compris)	1,146	1	0·09	1,389
Construction	3,838	26	0·68	1,000
Transports et communications	7,676	68	0·89	1,495
Entreposage et emmagasinage	947	–	–	1,343
Commerce	6,581	2	0·03	1,710
Finance, assurance	1,163	–	–	2,579
Service	6,945	21	0·30	1,716
Commis de bureau	2,769	–	–	1,488
Ouvriers sans métier (en dehors de l'agriculture, des mines et de l'abatage du bois)	6,298	348	5·53	598
Non spécifiés	29	–	–	1,309
Colombie Britannique	**85,622**	**1,623**	**1·90**	**1,240**
Agriculture	2,844	287	10·09	654
Pêche, chasse, et piégeage	1,379	352	26·09	541
Abatage	2,454	73	2·97	818
Mines, carrières, puits d'huile et de sel	3,366	69	2·05	945
Manufacture	12,020	69	0·57	1,361
Éclairage et énergie électriques (mécaniciens de machines fixes compris)	2,827	9	0·32	1,221
Construction	8,690	49	0·56	1,005
Transports et communications	12,644	115	0·91	1,382
Entreposage et emmagasinage	1,410	–	–	1,317
Commerce	7,598	–	–	1,687
Finance, assurance	1,733	–	–	2,317
Service	11,540	27	0·23	1,684
Commis de bureau	4,289	–	–	1,466
Ouvriers sans métier (en dehors de l'agriculture, des mines et de l'abatage du bois)	12,833	573	4·47	670
Non spécifiés	25	–	–	1,360

TABLEAU 26. Pourcentage d'illettrés parmi les personnes mariées et célibataires de 15 ans et plus, selon certains groupes d'âge, provinces et cités de 30,000 et plus, 1931

Province ou cité	Pourcentages d'illettrés dans le groupe d'âge							
	de 15 à 20 ans		de 21 à 34		de 35 à 64		de 65 et plus	
	Mariés	Célibataires	Mariés	Célibataires	Mariés	Célibataires	Mariés	Célibataires
Ile du Prince-Edouard	1·56	1·09	*1·77*	1·92	*2·43*	5·60	*7·10*	8·91
Nouvelle-Ecosse	2·25	1·75	*2·85*	3·34	*4·91*	7·40	*11·05*	14·64
Nouveau-Brunswick	4·68	4·53	5·79	5·55	*8·83*	8·85	14·66	11·85
Québec	3·96	1·84	2·99	2·49	6·76	6·22	20·11	12·95
Ontario	2·14	0·87	2·19	1·84	*2·77*	3·32	*5·11*	5·25
Manitoba	4·79	1·49	4·29	2·14	6·72	4·07	14·15	6·79
Saskatchewan	4·71	1·32	4·81	2·50	5·86	3·27	16·22	7·59
Alberta	4·08	1·20	4·07	2·34	4·62	2·89	11·40	4·87
Colombie Britannique	5·73	1·38	4·31	2·37	5·30	2·99	8·49	4·30
Brantford	0·65	0·36	1·80	1·43	*2·50*	2·81	*3·15*	3·49
Calgary	1·36	0·21	*1·27*	1·63	*1·02*	3·12	1·39	1·30
Edmonton	0·95	0·35	2·26	0·94	1·81	1·46	3·44	3·07
Halifax	1·58	0·63	1·79	1·54	*3·15*	4·03	*7·35*	8·10
Hamilton	0·74	0·29	2·02	0·94	2·27	1·61	2·96	2·51
Kitchener	0·61	0·34	1·19	0·92	*1·58*	2·46	*1·90*	7·01
London	0·61	0·39	1·05	0·77	*0·88*	0·98	*1·77*	1·81
Montréal	1·86	0·57	1·85	1·04	3·78	2·36	10·62	5·89
Ottawa	1·96	0·41	1·35	0·79	2·80	1·74	7·98	7·17
Québec	1·31	1·10	1·64	1·11	3·50	2·70	12·16	9·55
Régina	-	0·11	2·43	0·68	2·52	1·63	7·01	1·75
Saint John	*0·87*	0·52	1·27	0·64	1·95	1·59	2·68	1·93
Saskatoon	0·46	0·23	1·15	0·56	*0·71*	0·87	2·93	1·33
Toronto	1·08	0·37	1·59	1·05	1·63	1·35	2·33	1·23
Trois-Rivières	5·22	1·25	1·84	1·02	5·84	4·57	20·18	8·33
Vancouver	1·56	0·33	2·07	0·96	2·41	1·28	*1·58*	2·12
Verdun	1·91	0·27	*0·43*	0·89	*1·36*	2·42	7·07	6·77
Victoria	1·57	0·22	1·15	0·44	1·76	0·74	1·16	0·50
Windsor	1·60	0·41	2·03	1·04	2·54	2·01	4·04	3·92
Winnipeg	1·27	0·47	1·84	0·89	3·28	1·69	5·69	2·75

Les chiffres en italique indiquent les cas exceptionnels où le pourcentage d'illettrées est plus bas chez les femmes mariées que chez les célibataires.

TABLEAU 27. Pourcentage d'illettrées chez les femmes mariées et célibataires de 15 à 20 ans, Canada et provinces et cités de 30,000 et plus, 1931

Province et cité	P.c. d'illettrées chez les femmes de 15 à 20 ans		Province et cité	P.c. d'illettrées chez les femmes de 15 à 20 ans	
	Mariées	Célibataires		Mariées	Célibataires
CANADA	**3·41**	**1·06**	Hamilton	0·71	0·29
			Kitchener	0·72	0·35
Ile du Prince-Edouard	1·19	0·82	London	0·74	0·38
Nouvelle-Ecosse	2·10	1·05	Montréal	1·99	0·53
Nouveau-Brunswick	4·45	2·44	Ottawa	1·82	0·42
Québec	3·77	1·14	Québec	1·44	1·06
Ontario	2·08	0·67	Régina	2·63	0·11
Manitoba	4·76	1·35	Saskatoon	0·50	0·31
Saskatchewan	4·60	1·11	Saint John	0·45	0·26
Alberta	4·11	0·97	Toronto	1·11	0·48
Colombie Britannique	5·33	1·37	Trois-Rivières	4·00	0·99
			Vancouver	1·46	0·32
Brantford	0·81	0·43	Verdun	2·18	0·22
Calgary	1·47	0·15	Victoria	0·94	0·19
Edmonton	1·04	0·46	Windsor	1·70	0·53
Halifax	1·62	0·56	Winnipeg	1·27	0·68

TABLEAU 28. Nombre et pourcentage d'illettrés parmi la population de 5 à 24 ans, à l'école à une période quelconque, par année d'âge et selon le sexe, Canada[1], 1931 et 1921

Groupe d'âge	Population de 5 à 24 ans à l'école à une période quelconque					
	Les deux sexes		Masculin		Féminin	
	Nombre	P.c.	Nombre	P.c.	Nombre	P.c.
1931						
CANADA—						
de 5 à 24 ans	**2,154,695**	**51·89**	**1,084,884**	**51·62**	**1,069,811**	**52·17**
5 "	25.082	11·29	12,336	10·94	12,746	11·64
6 "	120,128	53·13	60,278	52·64	59,850	53·65
7 "	195,998	86·97	99,111	86·85	96,887	87 09
8 "	215,802	94·45	108·276	94·48	107,526	94·42
9 "	220,040	96·15	111,231	96·13	108·809	96·16
6-9 "	*751,968*	*82·74*	*378,896*	*82·56*	*373,072*	*82·93*
10 "	225,091	97·09	113,602	97·06	111,489	97·12
11 "	212,123	97·18	106,804	97·22	105,319	97·14
12 "	203,482	96·12	103,278	96·24	100,204	96·00
13 "	188,548	92·77	95,941	93·17	92,607	92·36
14 "	172,985	83·33	87.909	83·71	85,076	82·94
10-14 "	*1,002,229*	*93·44*	*507,534*	*93·61*	*494,695*	*93·26*
15 "	136,620	66·67	67,820	65·71	68,800	67·65
16 "	99,111	45·98	47,682	43,84	51,429	48·17
17 "	59,921	28·49	27,561	25·92	32,360	31·12
18 "	35,006	16·62	16,615	15·65	18,391	17·60
19 "	18,970	9·63	9,679	9·66	9,291	9·60
15-19 "	*349,628*	*33·67*	*169,357*	*32·28*	*180,271*	*35·09*
20-24 "	25,788	2·83	16,761	3·62	9,027	2·02
1921						
CANADA—						
de 5 à 24 ans	**1,710,851**	**49·27**	**857,749**	**49·22**	**852,832**	**49·32**
5 "	30,315	14·06	14,950	13·67	15,365	14·47
6 "	112,816	51·85	56,521	51·67	56,295	52·03
7 "	174,055	81·94	87,680	82·11	86,375	81·77
8 "	188.609	90·64	94,457	90·79	94,152	90·50
9 "	180.703	93·12	91,825	93·15	88·878	93·09
6-9 "	*655,183*	*78·86*	*330,483*	*78·91*	*325,700*	*78·80*
10 "	182,756	94·09	92,042	94·17	90,714	94·01
11 "	169,266	94·31	85,168	94·44	84.098	94·17
12 "	174,150	92·74	88,631	92·91	85,519	92·58
13 "	154,165	88·07	77,836	88·28	76,329	87·86
14 "	129,004	73·39	65,333	73·09	63,671	73·70
10-14 "	*809,341*	*88·71*	*409,010*	*88·75*	*400,331*	*88·68*
15 "	84,055	51·29	40,576	49·37	43,479	53.23
16 "	54,960	32·63	24,842	29·36	30,118	35·93
17 "	31,325	19·59	13,744	17·04	17,581	22·18
18 "	18,170	11·23	8,105	10·00	10,065	12·46
19 "	10,081	6·86	5,116	6·88	4,965	6·84
15-19 "	*198,591*	*24·79*	*92,383*	*22·93*	*106,208*	*26·67*
20-24 "	16,151	2·27	10,923	3·11	5,228	1·45

[1] Neuf provinces seulement

TABLEAU 29. Fréquentation scolaire de la population de 5 à 19 ans, par mois à l'école, ruraux et urbains, Canada et provinces, 1931 et 1921

Province	Population de 5 à 19 ans					
	Total	A l'école pendant une période quelconque		Nombre à l'école par mois		
		Nombre	P.c.	1–3	4–6	7–9
1931						
CANADA	**3,242,054**	**2,128,907**	**65·67**	**46,643**	**67,938**	**2,014,326**
Ruraux	1,615,122	1,002,700	62·08	36,605	47,352	918,743
Urbains	1,626,932	1,126,207	69·22	10,038	20,586	1,095,583
Ile du Prince-Edouard	27,869	17,999	64,58	736	1,305	15,958
Ruraux	21,386	13,645	63·80	667	1,179	11,799
Urbains	6,483	4,354	67·16	69	126	4,159
Nouvelle-Écosse	167,023	113,526	67,97	2,896	6,001	104,629
Ruraux	92,512	61,139	66·09	2,426	4,778	53,935
Urbains	74,511	52,387	70·31	470	1,223	50,694
Nouveau-Brunswick	139,974	88,112	62·95	2,666	5,555	79,891
Ruraux	100,379	61,194	60·96	2,551	5,215	53,428
Urbains	39,595	26,918	67·98	115	340	26,463
Québec	969,510	582,094	60·04	12,064	15,945	554,085
Ruraux	401,264	226,659	56·49	8,644	9,158	208,857
Urbains	568,246	355,435	62·55	3,420	6,787	345,228
Ontario	970,087	675,446	69·63	13,085	14,495	647,866
Ruraux	403,181	260,865	64·70	9,238	7,282	244,345
Urbains	566,906	414,581	73·13	3,847	7,213	403,521
Manitoba	229,256	152,645	66·58	3,998	4,286	144,361
Ruraux	136,115	84,951	62·41	3,159	3,246	78,546
Urbains	93,141	67,694	72·68	839	1,040	65,815
Saskatchewan	322,278	214,032	66·41	7,022	11,270	195,740
Ruraux	229,159	144,394	63·01	6,375	10,295	127,724
Urbains	93,119	69,638	74·78	647	975	68,016
Alberta	234,739	159,714	68·04	3,138	4,809	151,776
Ruraux	150,694	96,791	64·23	2,896	4,122	89,773
Urbains	84,045	62,923	74·87	242	678	62,003
Colombie Britannique	181,318	125,339	69·13	1,038	4,281	120,020
Ruraux	80,432	53,062	65·97	649	2,077	50,336
Urbains	100,886	72,277	71·64	389	2,204	69,684
1921						
CANADA	**2,761,092**[1]	**1,694,430**	**61·37**	**72,529**	**133,404**	**1,488,497**
Ruraux	1,478,847[1]	858,748	58·07	56,835	104,584	697,329
Urbains	1,282,245	835,682	65·17	15,694	28,820	791,168
Ile du Prince-Edouard	27,851	16,895	60·66	1,351	2,665	12,879
Ruraux	22,194	13,250	59·70	1,285	2,503	9,462
Urbains	5,657	3,645	64·43	66	162	3,417
Nouvelle-Écosse	168,990	103,315	61·14	4,755	10,138	88,422
Ruraux	96,062	56,360	58·67	4,129	8,635	43,596
Urbains	72,928	46,955	64·39	626	1,503	44,826
Nouveau-Brunswick	129,731	73,367	56·55	4,803	10,950	57,614
Ruraux	92,397	50,320	54·46	4,571	10,292	35,457
Urbains	37,334	23,047	61·73	232	658	22,157
Québec	824,400	486,409	59·00	14,527	20,940	450,942
Ruraux	396,469	224,104	56·52	10,421	13,743	199,940
Urbains	427,931	262,305	61·30	4,106	7,197	251,002
Ontario	837,604	534,339	63·79	18,759	27,772	487,808
Ruraux	374,554	225,780	60·28	12,623	16,487	196,670
Urbains	463,050	308,559	66·64	6,136	11,285	291,138
Manitoba	200,660	125,457	62·52	6,095	10,838	108,524
Ruraux	123,109	71,789	58·31	4,609	8,893	58,287
Urbains	77,551	53,668	69·20	1,486	1,945	50,237
Saskatchewan	250,886	152,545	60·80	12,370	28,359	111,816
Ruraux	184,222	105,415	57·22	10,639	26,094	68,682
Urbains	66,664	47,130	70·70	1,731	2,265	43,134
Alberta	183,740	113,786	61·93	8,021	16,383	89,382
Ruraux	117,367	67,892	57·85	7,246	14,462	46,184
Urbains	66,373	45,894	69·15	775	1,921	43,198
Colombie Britannique	137,159	88,317	64·39	1,848	5,359	81,110
Ruraux	72,402	43,838	60·55	1,312	3,475	39,051
Urbains	64,757	44,479	68·69	536	1,884	42,059

[1] Le total du Canada et celui des ruraux comprend les effectifs de la Marine Royale du Canada, non compris dans aucune des provinces.

TABLEAU 30. Fréquentation scolaire de la population de 5 à 19 ans, par groupes d'âge et d'après le lieu de naissance, Canada[1], 1931 et 1921

Lieu de naissance et âge	Total	A l'école pendant une période quelconque		Nombre à l'école par mois			
		Nombre	P.c.	Moins de 1	1-3	4-6	7 à 9
			1931				
de 5 à 19 ans	**3,242,054**	**2,128,907**	**65·67**	**1,010**	**45,633**	**67,938**	**2,014,326**
5- 9 ans	1,131,044	777,050	68·70	792	35,149	32,193	708,916
10-14 "	1,072,647	1,002,229	93·44	120	6,693	24,030	971,386
15-19 "	1,038,363	349,628	33·67	98	3,791	11,715	334,024
Nés canadiens	**3,017,687**	**1,997,833**	**66·20**	**939**	**42,749**	**63,354**	**1,890,791**
5- 9 ans	1,069,611	733,793	78·60	745	33,171	30,128	669,749
10-14 "	1,004,388	937,094	93·30	106	6,127	22,502	908,359
15-19 "	943,688	326,946	34·65	88	3,451	10,724	312,683
Nés britanniques	**103,163**	**60,087**	**58·24**	**29**	**876**	**1,527**	**57,655**
5- 9 ans	20,529	16,173	78·78	17	547	608	15,001
10-14 "	35,169	33,894	96·37	7	27	536	33,143
15-19 "	47,465	10,020	21·11	5	121	383	9,511
Nés étrangers	**121,204**	**70,987**	**58·57**	**42**	**2,008**	**3,057**	**65,880**
5- 9 ans	40,904	27,084	66·21	30	1,431	1,457	24,166
10-14 "	33,090	31,241	94·41	7	358	992	29,884
15-19 "	47,210	12,662	26·82	5	219	608	11,830
			1921				
de 5 à 19 ans	**2,761,092**	**1,694,430**	**61,37**	-	**72,529[2]**	**133,404**	**1,488,497**
5- 9 ans	1,047,694	686,498	65·52	-	50,795	61,950	573,753
10-14 "	912,305	809,341	88·71	-	16,288	55,558	737,495
15-19 "	801,093	198,591	24·79	-	5,446	15,896	177,249
Nés canadiens	**2,446,354**	**1,529,809**	**62,53**	-	**65,213**	**116,434**	**1,348,162**
5- 9 ans	1,000,613	652,713	65·23	-	48,229	58,190	546,294
10-14 "	799,893	709,939	88·75	-	12,918	45,950	651,071
15-19 "	645,848	167,157	25·88	-	4,066	12,294	150,797
Nés britanniques	**151,422**	**75,312**	**49·74**	-	**1,928**	**4,446**	**68,938**
5- 9 ans	19,082	[illegible]	74·42	-	724	1,053	12,423
10-14 "	53,630	[illegible]	89,03	-	836	2,322	44,589
15-18 "	78,710	13,365	16·98	-	368	1,071	11,926
Nés étrangers	**163,316**	**89,30[illegible]**	**54·68**	-	**5,388**	**12,524**	**71,397**
5- 9 ans	27,999	19,585	69·95	-	1,812	2,707	15,036
10-14 "	58,782	51,655	87·88	-	2,534	7,286	41,835
15-19 "	76,535	18,059	23·61	-	1,012	2,531	14,526

[1] Neuf provinces seulement.
[2] En 1921, la colonne de 1-3 mois comprend les "moins de 1". Les chiffres contenus sont trop minimes pour être significatifs et sont indiqués séparément en 1931 pour l'intérêt qu'ils offrent seulement.

TABLEAU 31. Nombre moyen d'années passées "à l'école" et nombre moyen d'années de fréquentation réelle par la population de 5 à 24 ans, selon certains groupes d'âge, Canada et provinces, 1911-1931

Province	Nombre moyen d'années									
	Passées "à l'école" à l'âge de					De fréquentation réelle à l'âge de				
	5–24	5–6	7–14	15–17	18–24	5–24	5–6	7–14	15–17	18–24
1911										
CANADA	**7·96**	**0·58**	**6·38**	**0·81**	**0·19**	**6·58**	**0·42**	**5·34**	**0·67**	**0·15**
Ile du Prince-Edouard	8·46	0·50	6·77	1·02	0·17	6·71	0·32	5·47	0·79	0·13
Nouvell-Ecosse	8·50	0·64	6·64	1·00	0·22	6·83	0·44	5·41	0·80	0·18
Nouveau-Brunswick	8·07	0·42	6·42	1·02	0·21	6·46	0·29	5·20	0·81	0·16
Québec	7·89	0·68	6·46	0·60	0·15	6·77	0·53	5·59	0·52	0·13
Ontario	8·50	0·65	6·75	0·87	0·23	7·00	0·46	5·69	0·66	0·19
Manitoba	7·60	0·42	5·99	0·98	0·21	6·15	0·29	4·92	0·78	0·16
Saskatchewan	6·62	0·40	5·36	0·75	0·11	4·96	0·26	4·06	0·56	0·08
Alberta	6·46	0·33	5·05	0·91	0·17	4·92	0·22	3·90	0·68	0·12
Colombie Britannique	7·55	0·37	6·04	0·97	0·17	6·32	0·26	5·11	0·81	0·14
1921										
CANADA	**9·13**	**0·67**	**7·12**	**1·04**	**0·30**	**7·58**	**0·47**	**5·98**	**0·88**	**0·25**
Ile du Prince-Edouard	9·10	0·57	7·06	1·18	0·29	7·13	0·34	5·64	0·91	0·24
Nouvelle-Écosse	9·12	0·63	7·00	1·18	0·31	7·55	0·44	5·96	0·99	0·26
Nouveau-Brunswick	8·40	0·45	6·66	1·05	0·24	6·68	0·30	5·34	0·84	0·20
Québec	8·67	0·73	6·92	0·79	0·23	7·43	0·56	5·98	0·69	0·20
Ontario	9·59	0·79	7·34	1·09	0·37	8·15	0·57	6·34	0·93	0·31
Manitoba	9·27	0·56	7·23	1·18	0·30	7·72	0·37	6·11	0·99	0·25
Saskatchewan	8·93	0·54	7·12	1·04	0·23	6·95	0·32	5·62	0·82	0·19
Alberta	9·34	0·45	7·22	1·37	0·30	7·46	0·28	5·82	1·11	0·25
Colombie Britannique	9·75	0·53	7·39	1·44	0·39	8·36	0·39	6·41	1·23	0·33
1931										
CANADA	**9·89**	**0·64**	**7·44**	**1·41**	**0·40**	**8·55**	**0·48**	**6·49**	**1·23**	**0·35**
Ile du Prince-Edouard	9·71	0·64	7·47	1·25	0·35	8·12	0·43	6·34	1·05	0·30
Nouvelle-Écosse	10·22	0·82	7·49	1·51	0·40	8·73	0·62	6·47	1·30	0·34
Nouveau-Brunswick	9·39	0·49	7·23	1·30	0·37	7·96	0·35	6·18	1·11	0·32
Québec	8·98	0·57	7·13	1·01	0·27	7·78	0·44	6·22	0·88	0·24
Ontario	10·60	0·83	7·65	1·62	0·50	9·20	0·63	6·72	1·42	0·43
Manitoba	10·07	0·61	7·53	1·52	0·41	8·68	0·42	6·58	1·32	0·36
Saskatchewan	9·88	0·50	7·55	1·43	0·40	8·39	0·33	6·49	1·23	0·34
Alberta	10·18	0·43	7·48	1·69	0·48	8·82	0·32	6·60	1·48	0·42
Colombie Britannique	10·50	0·62	7·59	1·81	0·48	9·15	0·49	6·67	1·58	0·41

TABLEAU 32. Fréquentation scolaire de la population de 5 à 24 ans, par année d'âge, d'après le sexe et les mois à l'école, Canada[1], 1931 et 1921

Age	1931							1921					
	Total	A l'étude pendant une période quelconque		Nombre à l'école par mois				Total	A l'étude pendant une période quelconque		Nombre à l'école par mois		
		Nombre	P.c.	Moins de 1	1-3	4-6	7-9		Nombre	P.c.	1-3	4-6	7-9
							LES DEUX SEXES						
5-24 ans	**4,152,175**	**2,154,695**	**51·89**	**1,024**	**46,010**	**69,089**	**2,038,572**	**3,471,744**	**1,710,581**	**49·27**	**72,770**	**134,100**	**1,503,711**
5 "	222,257	25,082	11·29	164	6,508	3,179	15,231	215,572	30,315	14·06	9,170	4,639	16,506
6 "	226,086	120,128	53·13	328	16,733	9,629	93,438	217,581	112,816	51·85	20,033	14,996	77,787
7 "	225,364	195,998	86·97	204	7,578	8,137	180,079	212,413	174,055	81·94	11,745	15,962	146,348
8 "	228,481	215,802	94·45	68	2,656	6,193	206,885	208,083	188,609	99·64	5,788	14,185	168,636
9 "	228,856	220,040	96·15	28	1,674	5,044	213,283	194,045	180,703	93·12	4,059	12,168	164,476
6-9 "	*908,787*	*751,968*	*82·74*	*628*	*28,641*	*29,014*	*693,685*	*832,122*	*656,183*	*78·86*	*41,625*	*57,311*	*557,247*
10 "	231,834	225,091	97·09	17	1,399	4,857	218,818	194,229	182,756	94·09	3,499	11,727	167,539
11 "	218,283	212,123	97·18	33	1,211	4,497	206,382	179,487	169,266	94·31	3,063	10,703	155,500
12 "	211,696	203,482	96·12	23	1,288	4,689	197,482	187,773	174,150	92·74	3,236	11,738	159,176
13 "	203,240	188,548	92·77	25	1,392	4,861	182,270	175,043	154,165	88·07	3,148	10,788	140,229
14 "	207,594	172,985	83·33	22	1,403	5,126	166,434	175,773	129,004	73·39	3,351	10,602	115,051
10-14 "	*1,072,647*	*1,002,229*	*93·44*	*120*	*6,693*	*24,030*	*971,386*	*912,305*	*809,341*	*88·71*	*16,288*	*55,558*	*737,495*
15 "	204,906	136,620	66·67	29	1,402	4,552	130,637	163,871	84,055	51,29	2,394	7,162	74,499
16 "	215,532	99,111	45·98	34	1,040	3,245	84,792	168,439	54,960	32·63	1,470	4,332	49,158
17 "	210,297	59,921	28·49	13	678	1,868	57,362	159,925	31,325	19·59	864	2,270	28,191
18 "	210,667	35,006	16,62	16	398	1,225	33,367	161,860	18,170	11·23	448	1,314	16,408
19 "	196,961	18,970	9·63	6	273	825	17,866	146,998	10,081	6·86	270	818	8,993
15-19 "	*1,038,363*	*349,628*	*33,67*	*98*	*3,791*	*11,715*	*334,024*	*801,093*	*198,591*	*24·79*	*5,446*	*15,896*	*177,249*
20-24 "	910,121	25,788	2·83	14	377	1,151	24,246	710,652	16,151	2·27	241	696	15,214
							SEXE MASCULIN						
5-24 ans	**2,101,590**	**1,084,884**	**51·62**	**494**	**22,882**	**35,198**	**1,026,310**	**1,742,642**	**857,749**	**49·22**	**36,732**	**68,507**	**752,510**
5 "	112,729	12,336	10·94	80	3,181	1,580	7,495	109,391	14,950	13·67	4,518	2,301	8,131
6 "	114,520	60,278	52·64	154	8,451	4,819	46,854	109,394	56,521	51·67	10,123	7,490	38,908
7 "	114,115	99,111	86·85	98	3,720	4,009	91,284	106,780	87,680	82·11	5,764	8,031	73,885
8 "	114,604	108,276	94·48	40	1,253	3,007	103,966	104,043	94,457	90·79	2,749	6,893	84,815
9 "	115,703	111,231	96·13	14	820	2,435	107,952	98,574	91,825	93·15	2,011	6,081	83,733
6-9 "	*458,942*	*378,896*	*82·56*	*306*	*14,244*	*14,270*	*350,076*	*418,791*	*330,473*	*78·91*	*20,647*	*28,495*	*281,341*
10 "	117,038	113,602	97·06	4	669	2,427	110,502	97,736	92,042	94·17	1,718	5,933	84,391
11 "	109,860	106,804	97·22	14	585	2,277	103,928	90,186	85,168	94·44	1,536	5,390	78,242
12 "	107,312	103,278	96·24	11	661	2,436	100,170	95,399	88,631	92·91	1,585	6,087	80,859
13 "	102,969	95,941	93·17	11	703	2,587	92,640	88,166	77,836	88·28	1,657	5,717	70,462
14 "	105,013	87,909	83·71	16	757	2,816	84,320	89,381	65,333	73·09	1,820	5,891	57,622
10-14 "	*542,192*	*507,534*	*93·61*	*56*	*3,375*	*12,543*	*491,560*	*460,868*	*509,010*	*88·75*	*8,416*	*29,018*	*371,576*
15 "	103,206	67,820	65,71	16	714	2,479	64,611	82,193	40,576	49·37	1,378	3,972	35,226
16 "	108,769	47,682	43·84	16	537	1,727	45,402	84,620	24,842	29·36	832	2,233	21,777
17 "	105,316	27,561	25·92	5	315	907	26,334	80,650	13,744	17·04	456	1,051	12,237
18 "	106,163	16,615	16·65	7	167	584	15,857	81,061	8,105	10·00	216	589	7,300
19 "	100,153	9,679	9·66	1	133	410	9,135	74,378	5,116	6·88	125	412	4,579
15-19 "	*524,607*	*169,357*	*32·28*	*45*	*1,866*	*6,107*	*161,339*	*402,902*	*92,383*	*22·93*	*3,007*	*8,257*	*81,119*
20-24 "	463,120	16,761	3·62	7	216	698	15,840	350,690	10,923	3·11	144	436	10,343
							SEXE FÉMININ						
5-24 ans	**2,050,585**	**1,069,811**	**52·17**	**530**	**23,128**	**33,891**	**1,012,262**	**1,729,102**	**852,832**	**49·32**	**36,038**	**65,593**	**751,201**
5 "	109,528	12,746	11·64	84	3,327	1,599	7,736	106,181	15,365	14·47	4,652	2,338	8,375
6 "	111,566	59,850	53·65	174	8,282	4,810	46,584	108,187	56,295	52·03	9,910	7,506	38,879
7 "	111,249	96,887	87·09	106	3,858	4,128	88,795	105,633	86,375	81·77	5,981	7,931	72,463
8 "	113,877	107,526	94·42	28	1,403	3,186	102,909	104,040	94,152	90,50	3,039	7,292	83,821
9 "	113,153	108,809	96·16	14	854	2,620	105,321	95,471	88,878	93·09	2,048	6,087	80,743
6-9 "	*449,845*	*373,072*	*82·93*	*322*	*14,397*	*14,744*	*343,609*	*413,331*	*325,700*	*78·80*	*20,978*	*28,816*	*275,906*
10 "	114,796	111,489	97·12	13	730	2,430	108,316	96,493	90,714	94·01	1,772	5,794	83,148
11 "	108,423	105,319	97·14	19	626	2,220	102,454	89,301	84,098	94·17	1,527	5,313	77,258
12 "	103,384	100,201	96·00	12	627	2,253	97,312	98,374	85,519	92·58	1,551	5,651	78,317
13 "	100,271	92,607	92·36	14	689	2,274	89,630	86,877	76,329	87·86	1,491	5,071	69,767
14 "	102,581	85,076	92·95	6	646	2,310	82,114	86,392	63,671	73·70	1,531	4,711	57,429
10-14 "	*530,455*	*494,695*	*93·26*	*64*	*3,318*	*11,487*	*479,826*	*451,437*	*400,331*	*88·68*	*7,872*	*26,540*	*265,919*
15 "	101,700	68,800	67,65	13	688	2,073	66,026	81,678	43,479	53,23	1,016	3,190	39,273
16 "	106,763	51,429	48·17	18	503	1,518	49,390	83,819	30,118	35,93	638	2,099	27,381
17 "	103,981	32,360	31·12	8	363	961	31,028	79,275	17,581	22·18	408	1,219	15,954
18 "	104,504	18,391	17·60	9	231	641	17,510	80,799	10,065	12·56	232	725	9,108
19 "	96,808	9,291	9·60	5	140	415	8,731	72,620	4,965	6·84	145	406	4,414
15-19 "	*513,756*	*180,271*	*35·09*	*53*	*1,925*	*5,608*	*172,685*	*398,191*	*106,208*	*26·67*	*2,439*	*7,639*	*96,130*
20-24 "	447,001	9,027	2·02	7	161	453	8,406	359,962	5,228	1·45	97	260	4,871

[1]Neuf provinces seulement.

TABLEAU 33. Degré scolaire moyen atteint et distribution d'amélioration entre les degrés, pour tous les âges et pour les personnes de 13 et 14 ans, certaines provinces du Canada, 1931 et 1924

Province	Degré moyen		Amélioration, 1924-31												
	1931	1924	Total	1er degré	2ème degré	3ème degré	4ème degré	5ème degré	6ème degré	7ème degré	8ème degré	9ème degré	10ème degré	11ème degré	12ème degré
TOUS LES ÂGES															
Ile du Prince-Edouard	4·64	4·42	0·22	0·10	0·02	−0·03	−0·01	−0·01	−0·03	–	0·07	0·05	0·06	–	–
Nouvelle-Ecosse	4·52	4·26	0·26	0·07	0·02	0·01	–	–	0·01	0·03	0·03	0·02	0·04	0·03	–
Nouveau-Brunswick	4·49	4·40	0·09	0·03	−0·01	0·01	–	–	–	−0·01	0·02	0·02	0·02	0·02	–
Ontario	4·84	4·51	0·33	0·04	0·01	0·04	−0·01	–	–	–	−0·02	0·08	0·07	0·08	0·04
Manitoba	4·58	3·98	0·60	0·17	0·04	0·01	–	–	0·02	0·10	0·04	0·07	0·07	0·05	0·03
Saskatchewan	4·70	4·08	0·62	0·19	0·02	0·01	–	0·01	0·02	0·04	0·06	0·07	0·08	0·05	0·07
Alberta	4·92	4·39	0·53	0·14	0·02	0·02	–	–	0·01	0·03	0·04	0·09	0·06	0·07	0·05
13 ANS															
Ile du Prince-Edouard	6·52	6·14	0·38	0·01	0·07	0·02	–	0·04	0·01	0·02	0·12	0·05	0·04	–	–
Nouvelle-Ecosse	6·14	5·76	0·38	0·04	0·06	0·05	0·04	0·02	–	0·06	0·09	0·01	0·01	–	–
Nouveau-Brunswick	6·17	6·02	0·15	−0·02	−0·01	0·03	0·02	0·02	–	–	0·07	0·03	0·01	–	–
Ontario	6·83	6·71	0·12	0·04	0·02	0·04	−0·01	−0·02	−0·01	–	−0·10	0·09	0·05	0·02	–
Manitoba	6·22	5·92	0·30	−0·01	0·05	0·09	0·08	0·03	–	0·15	−0·01	−0·06	−0·01	−0·01	–
Saskatchewan	6·51	5·98	0·53	0·05	0·05	0·08	0·09	0·03	–	0·06	0·10	0·04	0·03	–	–
Alberta	6·53	6·24	0·29	0·03	0·04	0·05	0·06	0·04	0·01	0·06	0·04	−0·02	−0·01	−0·01	–
14 ANS															
Isle du Prince-Edouard	7·36	6·95	0·41	0·02	0·02	0·01	0·03	0·04	0·04	–	0·07	0·07	0·07	–	–
Nouvelle-Ecosse	6·96	6·57	0·39	0·04	0·02	0·04	0·06	0·05	0·01	–	0·06	0·06	0·05	0·01	−0·01
Nouveau-Brunswick	6·97	6·80	0·17	−0·01	0·01	0·02	0·01	0·04	0·02	–	0·06	–	0·02	–	–
Ontario	7·67	7·51	0·16	−0·02	0·01	0·02	0·02	–	–	–	−0·07	0·02	0·10	0·08	–
Manitoba	7·13	6·74	0·39	0·03	0·04	0·04	0·10	0·07	0·02	0·02	0·05	–	0·02	–	–
Saskatchewan	7·33	6·71	0·62	0·03	0·04	0·07	0·11	0·07	0·02	0·01	0·07	0·10	0·07	0·03	–
Alberta	7·37	7·02	0·35	0·02	0·04	0·05	0·05	0·03	0·04	–	0·06	0·08	−0·02	–	–

TABLEAU 34. Pourcentage de ceux qui quittent l'école et nombre estimatif d'années complètes passées à l'école, à chaque âge au-dessus de 10 ans, Canada, par province, 1931

Age	Ile du Prince-Edouard		Nouvelle-Ecosse		Nouveau-Brunswick		Québec		Ontario	
	P.c. quittant l'école	Années complètes estimatives passées à l'école	P.c. quittant l'école	Années complètes estimatives passées à l'école	P.c. quittant l'école	Années complètes estimatives passées à l'école	P.c. quittant l'école	Années complètes estimatives passées à l'école	P.c. quittant l'école	Années complètes estimatives passées à l'école
A 11 ans	1·22	4·43	0·59	4·67	0·98	4·29	2·74	4·51	0·52	4·84
" 12 "	1·66	5·26	2·16	5·51	4·97	5·11	8·34	5·33	1·01	5·71
" 13 "	11·11	6·07	7·89	6·33	12·41	5·88	18·16	6·08	6·45	6·56
" 14 "	22·25	6·78	15·46	7·08	17,23	6·54	19·34	6·67	13·63	7·36
" 15 "	22·99	7·29	23·46	7·69	18·37	7·05	16·93	7·10	22·13	8·03
" 16 "	16·82	7·63	18·83	8·11	15·81	7·41	12·70	7·38	21·93	8·50
" 17 "	10·94	7·82	13·94	8·38	11·71	7·64	9·21	7·55	12·51	8·78
" 18 "	3·96	7·93	7·69	8·52	7·07	7·78	4·74	7,64	7·84	8·95
" 19 "	5·68	8·00	6·31	8·60	6·14	7·85	4·01	7·70	8·39	9·05
de 20 à 24 ans	13·77	8·12	3·67	8·72	5·31	7·97	3·83	7·79	5·59	9·21

Age	Manitoba		Saskatchewan		Alberta		Colombie Britannique	
	P.c. quittant l'école	Années complètes estimatives passées à l'école	P.c. quittant l'école	Années complètes estimatives passées à l'école	P.c. quittant l'école	Années complètes estimatives passées à l'école	P.c. quittant l'école	Années complètes estimatives passées à l'école
A 11 ans	0·34	4·54	0·14	4·34	−0·16	4·40	0·11	4·64
" 12 "	1·14	5·39	0·68	5·19	0·66	5·25	0·23	5·49
" 13 "	8·67	6·23	4·38	6·02	2·87	6·10	3·04	6·34
" 14 "	16·86	6·99	23·87	6·82	17·11	6·92	10·01	7·16
" 15 "	19·66	7·60	24·01	7·40	22·83	7·60	22·87	7·88
" 16 "	19·69	8·04	16·38	7·79	17·94	8·07	21·66	8·40
" 17 "	13·64	8·31	11·39	8·04	15·14	8·40	17·98	8·74
" 18 "	8·17	8·47	7·26	8·20	10·39	8·59	9·90	8·92
" 19 "	7·21	8·55	8·56	8·29	9·66	8·70	8·72	9·02
de 20 à 24 ans	3·62	8·67	3·33	8·39	3·56	8·82	5·48	9·15

TABLEAU 35. Population, nombre de personnes fréquentant l'école (tous les âges) et nombre moyen de mois passés à l'école durant l'année dans les sections rurales des comtés ou divisions de recensement du Canada, 1931

N° sur la carte	Comté ou division de recensement	Population rurale		Nombre moyen de mois passés à l'école dans l'année
		Total	A l'école (tous les âges)	
	Ile du Prince-Edouard—			
1	Kings	16,469	3,451	7·36
2	Prince	26,154	5,739	7·47
3	Queens	25,030	4,584	7·47
	Nouvelle-Écosse—			
1	Annapolis	13,528	2,812	7·59
2	Antigonish	8,309	1,888	7·47
3	Cap Breton	23,154	5,258	7·61
4	Colchester	16,347	3,820	7·45
5	Cumberland	18,509	4,189	7·55
6	Digby	16,941	3,767	7·67
7	Guysborough	12,893	2,398	7·32
8	Halifax	31,829	7,113	7·53
9	Hants	15,657	3,789	7·50
10	Inverness	16,518	3,778	7·18
11	Kings	18,669	4,249	7·57
12	Lunenburg	24,620	5,155	7·53
13	Pictou	15,447	3,213	7·50
14	Queens	7,943	1,432	7·59
15	Richmond	11,098	2,327	7·53
16	Shelburne	9,131	2,025	7·60
17	Victoria	8,009	1,619	7·39
18	Yarmouth	12,590	2,864	7·76
	Nouveau-Brunswick—			
1	Albert	7,679	1,653	7·55
2	Carleton	16,630	4,035	7·35
3	Charlotte	13,871	2,835	7·55
4	Gloucester	38,614	8,219	7·44
5	Kent	23,478	5,020	7·41
6	Kings	17,040	3,686	7·57
7	Madawaska	18,097	3,865	7·52
8	Northumberland	26,724	6,064	7·31
9	Queens	11,219	2,416	7·44
10	Restigouche	19,380	4,122	7·45
11	St. John	14,099	2,930	7·87
12	Sunbury	6,999	1,567	7·51
13	Victoria	13,351	3,238	7·48
14	Westmorland	31,963	7,510	7·68
15	York	20,135	4,554	7·43
	Québec—			
1	Abitibi	19,421	3,691	7·25
2	Argenteuil	13,350	3,229	7·64
3	Arthabaska	16,748	4,022	7·69
4	Bagot	11,965	2,779	7·69
5	Beauce	33,366	7,637	7·66
6	Beauharnois	6,009	1,204	7·79
7	Bellechasse	20,714	5,009	7·55
8	Berthier	15,237	3,698	7·75
9	Bonaventure	32,432	6,783	7·71
10	Brome	8,866	1,662	7·52
11	Chambly	9,420	2,100	7·78
12	Champlain	29,243	6,801	7·70
13	Charlevoix	15,347	3,233	7·70
14	Châteauguay	9,548	1,970	7·74
15	Chicoutimi	18,333	4,049	7·63
16	Compton	14,322	3,075	7·61
17	Deux-Montagnes	11,782	2,449	7·75
18	Dorchester	26,782	6,001	7·61
19	Drummond	14,826	3,460	7·78
20	Frontenac	20,345	4,579	7·65
21	Gaspé	41,818	8,519	7·63
23	Hull	25,709	4,859	7·56
24	Huntingdon	10,358	2,004	7·66
25	Iberville	5,898	1,340	7·75
26	Joliette	15,652	3,575	7·65
27	Kamouraska	21,737	5,167	7·64
28	Labelle	14,783	2,994	7·55
29	Lac-St-Jean	30,614	6,935	7·72
30	Laprairie	10,002	2,106	7·81
31	L'Assomption	9,945	2,035	7·66
33	Lévis	12,915	2,688	7·77
34	L'Islet	18,669	3,969	7·63
35	Lotbinière	16,878	3,750	7·66
36	Maskinongé	12,970	3,050	7·70
37	Matane	27,826	5,936	7·53
38	Mégantic	17,191	3,777	7·56
39	Missisquoi	10,042	1,922	7·78
40	Montcalm	10,780	2,379	7·68
41	Montmagny	16,312	3,473	7·72

TABLEAU 35. Population, nombre de personnes fréquentant l'école (tous les âges) et nombre moyen de mois passés à l'école durant l'année dans les sections rurales des comtés ou divisions de recensement du Canada, 1931—Suite

N° sur la carte	Comté ou division de recensement	Population rurale		Nombre moyen de mois passées à l'école dans l'année
		Total	A l'école (tous les âges)	
	Québec—Fin			
42	Montmorency	13,891	2,968	7·79
43	Ile de Montréal	12,100	1,660	7·82
44	Ile Jésus	10,242	1,875	7·88
45	Napierville	5,542	1,171	7·71
46	Nicolet	21,845	5,223	7·69
47	Papineau	17,147	3,530	7·51
48	Pontiac	16,661	3,046	7·02
49	Portneuf	22,190	4,644	7·73
50	Québec	20,680	3,596	7·72
51	Richelieu	8,081	1,702	7·80
52	Richmond	11,850	2,474	7·76
53	Rimouski	22,202	5,030	7·66
54	Rouville	8,690	1,831	7·69
55	Saguenay	20,641	3,131	7·45
56	Shefford	13,094	2,720	7·73
57	Sherbrooke	6,452	1,212	7·70
58	Soulanges	5,873	1,268	7·68
59	Stanstead	9,793	2,005	7·61
60	St-Hyacinthe	9,072	1,941	7·61
61	St-Jean	5,700	1,126	7·61
62	St-Maurice	15,582	3,808	7·74
63	Témiskamingue	11,521	2,534	7·63
64	Témiscouata	36,066	8,591	7·50
65	Terrebonne	18,058	3,967	7·71
66	Vaudreuil	6,576	1,406	7·85
67	Verchères	8,026	1,666	7·65
68	Wolfe	12,179	2,821	7·70
69	Yamaska	12,740	3,023	7·67
	Ontario—			
1	Addington	6,425	1,184	7·64
2	Algoma	18,058	3,783	7·65
3	Brant	19,232	3,855	7·77
4	Bruce	25,886	4,726	7·72
5	Carleton	35,126	7,716	7·78
6	Cochrane	32,562	5,422	7·50
7	Dufferin	10,610	2,001	7·47
8	Dundas	11,702	2,449	7·82
9	Durham	15,656	2,843	7·69
10	Elgin	21,960	4,158	7·76
11	Essex	39,808	8,768	7·73
12	Frontenac	19,576	3,840	7·59
13	Glengarry	15,275	3,253	7·74
14	Grenville	9,926	1,848	7·66
15	Grey	33,551	6,178	7·61
16	Haldimand	14,015	2,759	7·72
17	Haliburton	5,997	1,255	7·49
18	Halton	13,673	2,530	7·72
19	Hastings	30,946	6,287	7·56
20	Huron	31,464	5,728	7·61
21	Kenora	10,334	1,706	7·83
22	Kent	34,594	6,943	7·68
23	Lambton	27,160	5,149	7·64
24	Lanark	14,528	2,699	7·69
25	Leeds	20,019	3,450	7·71
26	Lennox	8,173	1,476	7·69
27	Lincoln	20,747	4,174	7·77
28	Manitoulin	8,961	1,675	7·64
29	Middlesex	40,735	7,796	7·75
30	Muskoka	12,727	2,600	7·63
31	Nipissing	18,170	3,892	7·62
32	Norfolk	21,403	3,846	7·63
33	Northumberland	19,541	3,551	7·63
34	Ontario	27,023	5,157	7·69
35	Oxford	25,794	4,673	7·64
36	Parry Sound	18,475	3,987	7·55
37	Peel	19,772	3,836	7·74
38	Perth	23,972	4,341	7·61
39	Peterborough	18,370	3,693	7·64
40	Prescott	16,918	3,900	7·76
41	Prince Edward	11,466	2,028	7·70
42	Rainy River	10,487	2,157	7·70
43	Renfrew	30,791	6,425	7·57
44	Russell	15,374	3,824	7·72
45	Simcoe	43,158	8,358	7·67
46	Stormont	21,012	4,178	7·77
47	Sudbury	32,884	6,998	7·69
48	Thunder Bay	19,023	3,395	7·75
49	Timiskaming	25,417	4,895	7·63
50	Victoria	15,415	2,821	7·71
51	Waterloo	23,516	4,617	7·76

TABLEAU 35. Population, nombre de personnes fréquentant l'école (tous les âges) et nombre moyen de mois passés à l'école durant l'année dans les sections rurales des comtés ou divisions de recensement du Canada, 1931—Fin

N° sur la carte	Comté ou division de recensement	Population rurale		Nombre moyen de mois passés à l'école dans l'année
		Total	A l'école (tous les âges)	
	Ontario—Fin			
52	Welland	30,197	6,741	7·86
53	Wellington	26,193	4,774	7·67
54	Wentworth	27,648	5,192	7·80
55	York	180,263	38,163	7·83
56	District de Patricia	3,973	204	3·72
	Manitoba—			
	Division N° 1	22,817	5,099	7·63
	Division N° 2	33,646	7,708	7·57
	Division N° 3	24,576	5,207	7·66
	Division N° 4	15,054	2,931	7·70
	Division N° 5	38,898	9,024	7·75
	Division N° 6	37,088	8,431	7·76
	Division N° 7	18,582	3,958	7·69
	Division N° 8	14,855	3,162	7·65
	Division N° 9	38,889	9,314	7·85
	Division N° 10	15,387	3,580	7·61
	Division N° 11	23,782	5,506	7·70
	Division N° 12	23,631	5,788	7·44
	Division N° 13	18,977	4,618	7·66
	Division N° 14	22,309	5,196	7·53
	Division N° 15	9,040	1,995	7·40
	Division N° 16	26,639	4,070	7·56
	Saskatchewan—			
	Division N° 1	31,996	6,828	7·69
	Division N° 2	31,561	7,608	7·55
	Division N° 3	37,936	9,502	7·44
	Division N° 4	22,178	5,024	7·14
	Division N° 5	38,418	8,875	7·62
	Division N° 6	44,358	10,714	7·70
	Division N° 7	35,441	8,688	7·62
	Division N° 8	36,705	9,022	7·60
	Division N° 9	47,454	11,518	7·36
	Division N° 10	35,530	8,813	7·50
	Division N° 11	34,101	8,340	7·69
	Division N° 12	30,974	7,094	7·69
	Division N° 13	33,237	8,006	7·66
	Division N° 14	40,409	8,136	7·35
	Division N° 15	63,643	13,912	7·45
	Division N° 16	37,966	7,994	7·26
	Division N° 17	23,534	4,624	7·47
	Division N° 18	6,339	502	7·17
	Alberta—			
	Division N° 1	15,909	3,575	7·61
	Division N° 2	29,383	6,442	7·89
	Division N° 3	11,804	2,640	7·63
	Division N° 4	21,666	4,493	7·88
	Division N° 5	23,065	5,637	7·73
	Division N° 6	46,436	9,827	7·85
	Division N° 7	30,556	7,553	7·81
	Division N° 8	45,250	9,935	7·80
	Division N° 9	22,184	4,431	7·58
	Division N° 10	50,113	12,134	7·74
	Division N° 11	41,641	8,967	7·71
	Division N° 12	11,920	2,035	7·32
	Division N° 13	23,368	4,936	7·47
	Division N° 14	36,962	7,984	7·58
	Division N° 15	12,286	2,025	7·47
	Division N° 16	24,766	4,195	7·26
	Division N° 17	5,788	708	6·66
	Colombie Britannique—			
	Division N° 1	16,767	3,166	7·90
	Division N° 2	19,308	3,166	7·76
	Division N° 3	28,918	5,429	7·85
	Division N° 4	99,869	19,969	7·84
	Division N° 5	65,172	11,280	7·86
	Division N° 6	21,732	3,461	7·77
	Division N° 7	12,658	1,827	7·63
	Division N° 8	16,701	2,663	7·76
	Division N° 9	11,386	1,497	7·35
	Division N° 10	7,013	1,068	7·30
	Yukon	2,870	144	7·38
	Territoires du Nord-Ouest	9,723	244	7·00

TABLEAU 36. Distribution numérique et proportionnelle des comtés d'après les pourcentages à l'école de la population née canadienne, née britannique et née étrangère, de 7 à 14 ans, Canada, 1931

P.c. à l'école de la population de 7 à 14 ans	Nombre de comtés			P.c. du nombre total de comtés dans chaque classe			P.c. non à l'école de la population de 7 à 14 ans
	Nés canadiens	Nés britanniques	Nés étrangers	Nés canadiens	Nés britanniques	Nés étrangers	
TOTAL	**220**	**197**[1]	**220**	**100·00**	**100·00**	**100·00**	
100	–	26	13	–	13·20	5·91	0
98-99	1	15	3	0·45	7·61	1·36	1- 2
96-97	43	41	23	19·55	20·81	10·45	3- 4
94-95	45	39	37	20·45	19·80	16·82	5- 6
92-93	33	27	29	15·00	13·71	13·18	7- 8
90-91	24	14	23	10·91	7·11	10·45	9-10
88-89	24	8	21	10·91	4·06	9·55	11-12
86-87	25	5	14	11·36	2·54	6·36	13-14
84-85	9	8	12	4·09	4·06	5·45	15-16
82-83	8	1	11	3·64	0·51	5·00	17-18
80-81	2	2	10	0·91	1·02	4·55	19-20
78-79	–	2	4	–	1·02	1·82	21-22
76-77	1	–	3	0·45	–	1·36	23-24
74-75	1	3	2	0·45	1·52	0·91	25-26
72-73	–	–	2	–	–	0·91	27-28
70-71	–	1	3	–	0·51	1·36	29-30
68-69	1	–	1	0·45	–	0·45	31-32
66-67	–	1	1	–	0·51	0·45	33-34
64-65	–	–	1	–	–	0·45	35-36
60-61	–	–	1	–	–	0·45	39-40
56-57	1	–	2	0·45	–	0·91	43-44
50-51	–	3	1	–	1·52	0·45	49-50
42-43	–	1	1	–	0·51	0·45	57-58
32-33	1	–	1	0·45	–	0·45	67-68
Moins de 20	1	–	1	0·45	–	0·45	plus de 80
P.c. moyen à l'école	90·9	93·0	88·7				
Déviation standardisée	8·53	8·50	10·97				

[1] Il y avait 23 comtés sans population née britannique âgée de 7 à 14 ans.

TABLEAU 37. Pourcentage à l'école de la population de 7 à 14 ans, densité de la population par mille carré, pourcentage de la population urbaine totale, rurale non agricole et de races britanniques, Canada, par comté ou division de recensement, 1931

N° sur la carte	Comté ou division de recensement	P.c. à l'école de la population de 7 à 14 ans	Densité de la population par mille carré	P.c. de la population totale		
				Urbaine (incorporée)	Rurale non agricole	Races britanniques
	Ile du Prince-Edouard—					
1	Kings	93	30	14	10	92
2	Prince	93	40	17	19	72
3	Queens	94	49	33	12	90
	Nouvelle-Écosse—					
1	Annapolis	95	13	17	27	84
2	Antigonish	91	19	18	5	75
3	Cap Breton	95	95	75	14	83
4	Colchester	96	17	35	18	91
5	Cumberland	95	22	49	17	85
6	Digby	94	19	8	37	42
7	Guysborough	86	10	17	35	74
8	Halifax	95	49	68	19	80
9	Hants	95	16	19	24	87
10	Inverness	93	15	22	6	75
11	Kings	94	29	23	24	87
12	Lunenburg	92	27	22	26	36
13	Pictou	95	35	60	10	89
14	Queens	85	11	25	34	66
15	Richmond	88	23	–	40	39
16	Shelburne	93	13	27	45	88
17	Victoria	88	7	–	21	97
18	Yarmouth	93	25	40	20	55
	Nouveau-Brunswick—					
1	Albert	94	11	–	33	88
2	Carleton	96	16	20	21	96
3	Charlotte	95	17	35	32	96
4	Gloucester	83	22	8	19	16
5	Kent	85	13	–	21	21
6	Kings	94	14	14	23	94
7	Madawaska	82	19	26	29	7
8	Northumberland	90	7	22	24	72
9	Queens	92	8	–	35	91
10	Restigouche	85	9	35	30	35
11	St. John	96	100	77	19	88
12	Sunbury	93	6	–	47	83
13	Victoria	92	7	10	36	60
14	Westmorland	94	40	44	21	56
15	York	95	9	38	20	92
	Québec—					
1	Abitibi	82	–	18	35	3
2	Argenteuil	90	24	30	34	40
3	Arthabaska	90	41	38	6	1
4	Bagot	89	49	29	5	1
5	Beauce	86	40	26	10	1
6	Beauharnois	88	171	76	5	10
7	Bellechasse	89	34	6	27	–
8	Berthier	91	11	22	24	1
9	Bonaventure	87	9	–	24	23
10	Brome	86	25	29	8	53
11	Chambly	93	194	65	21	35
12	Champlain	90	7	51	19	30
13	Charlevoix	82	10	33	20	2
14	Châteauguay	91	50	27	12	24
15	Chicoutimi	88	3	67	9	4
16	Compton	91	23	35	9	31
17	Deux-Montagnes	90	51	18	22	2
18	Dorchester	86	33	4	21	4
19	Drummond	92	49	43	14	8
20	Frontenac	85	19	21	16	3
21	Gaspé	83	10	8	17	20
23	Hull	88	26	60	16	19
24	Huntingdon	87	34	16	19	44
25	Iberville	88	47	37	8	4
26	Joliette	87	11	43	15	2
27	Kamouraska	88	23	9	32	–
28	Labelle	82	8	27	16	1
29	Lac-St-Jean	87	2	39	11	2
30	Laprairie	91	79	26	32	5
31	L'Assomption	85	62	35	15	3
33	Lévis	90	131	64	16	3
34	L'Islet	86	25	4	35	1
35	Lotbinière	89	32	27	7	2
36	Maskinongé	87	7	19	24	1
37	Matane	84	13	39	12	2
38	Mégantic	88	46	52	6	7
39	Missisquoi	89	52	49	8	29
40	Montcalm	89	4	22	15	5

TABLEAU 37. Pourcentage à l'école de la population de 7 à 14 ans, densité de la population par mille carré, pourcentage de la population urbaine totale, rurale non agricole et de races britanniques, Canada, par comté ou division de recensement, 1931—Suite

N° sur la carte	Comté ou division de recensement	P.c. à l'école de la population de 7 à 14 ans	Densité de la population par mille carré	P.c. de la population totale		
				Urbaine (incorporée)	Rurale non agricole	Races britanniques
	Québec—Fin					
41	Montmagny	86	32	19	33	1
42	Montmorency	88	8	18	38	2
43	Ile de Montréal	93	4,994	99	1	26
44	Ile Jésus	92	174	37	31	5
45	Napierville	86	51	27	6	2
46	Nicolet	91	46	24	8	1
47	Papineau	83	19	41	10	14
48	Pontiac	81	2	22	19	53
49	Portneuf	89	25	38	15	3
50	Québec	89	62	88	6	7
51	Richelieu	88	97	62	7	1
52	Richmond	88	46	53	6	21
53	Rimouski	87	16	33	21	2
54	Rouville	99	57	37	8	4
55	Saguenay	69	–	5	80	11
56	Shefford	86	50	54	4	13
57	Sherbrooke	90	157	83	5	26
58	Soulanges	91	67	35	16	5
59	Stanstead	90	58	61	5	33
60	St-Hyacinthe	90	93	65	5	1
61	St-Jean	92	86	68	6	10
62	St-Maurice	92	38	77	8	4
63	Témiscouata	88	28	28	19	1
64	Temiskamingue	86	2	44	18	12
65	Terrebonne	89	49	53	13	5
66	Vaudreuil	87	60	45	13	12
67	Verchères	87	63	36	10	3
68	Wolfe	87	25	28	30	5
69	Yamaska	90	46	24	12	–
	Ontario—					
1	Addington	90	8	7	26	81
2	Algoma	95	2	61	19	57
3	Brant	97	127	64	13	81
4	Bruce	93	26	39	6	73
5	Carleton	97	180	79	10	64
6	Cochrane	90	1	44	38	34
7	Dufferin	97	27	29	8	96
8	Dundas	95	42	27	12	68
9	Durham	96	41	39	13	95
10	Elgin	98	60	49	11	88
11	Essex	97	226	75	9	58
12	Frontenac	94	29	57	14	86
13	Glengarry	93	39	18	21	49
14	Grenville	96	35	39	13	90
15	Grey	96	34	42	6	84
16	Haldimand	97	44	35	11	75
17	Haliburton	95	4	–	37	89
18	Halton	96	73	49	17	90
19	Hastings	95	25	47	15	83
20	Huron	96	35	30	12	85
21	Kenora	92	1	53	32	49
22	Kent	95	68	45	14	71
23	Lambton	96	49	50	10	87
24	Lanark	96	29	56	8	93
25	Leeds	95	39	43	18	90
26	Lennox	96	40	32	13	82
27	Lincoln	97	163	62	13	77
28	Manitoulin	92	7	17	30	73
29	Middlesex	96	95	66	11	90
30	Muskoka	96	13	39	26	85
31	Nipissing	91	5	56	17	40
32	Norfolk	95	49	32	15	76
33	Northumberland	96	43	38	12	92
34	Ontario	96	70	55	15	87
35	Oxford	96	63	46	11	86
36	Parry Sound	94	6	29	29	72
37	Peel	97	60	30	28	93
38	Perth	95	61	53	5	71
39	Peterborough	96	31	58	15	92
40	Prescott	91	50	31	17	20
41	Prince Edward	94	43	31	12	92
42	Rainy River	92	2	40	23	51
43	Renfrew	93	17	41	14	54
44	Russell	92	45	17	21	20
45	Simcoe	93	50	48	14	85
46	Stormont	92	79	35	33	47
47	Sudbury	93	3	44	36	32
48	Thunder Bay	96	1	71	16	49
49	Timiskaming	94	6	31	46	59

TABLEAU 37. Pourcentage à l'école de la population de 7 à 14 ans, densité de la population par mille carré, pourcentage de la population urbaine totale rurale non agricole et de races britanniques, Canada, par comté ou division de recensement, 1931—Fin

N° sur la carte	Comté ou division de recensement	P.c. à l'école de la population de 7 à 14 ans	Densité de la population par mille carré	P.c. de la population totale		
				Urbaine (incorporée)	Rurale non agricole	Races britanniques
	Ontario—Fin					
50	Victoria	96	19	40	14	96
51	Waterloo	96	174	74	8	40
52	Welland	97	214	64	23	60
53	Wellington	97	57	55	9	84
54	Wentworth	98	415	85	7	80
55	York	97	972	79	18	83
56	District de Patricia	17	–	–	97	9
	Manitoba—					
	Division N° 1	88	5	–	21	7
	Division N° 2	92	17	13	16	20
	Division N° 3	95	10	8	23	66
	Division N° 4	93	7	18	13	80
	Division N° 5	93	9	16	37	33
	Division N° 6	98	117	87	6	59
	Division N° 7	97	14	59	12	78
	Division N° 8	97	9	25	16	81
	Division N° 9	97	37	14	57	70
	Division N° 10	93	8	14	19	62
	Division N° 11	94	10	15	18	69
	Division N° 12	92	8	3	17	14
	Division N° 13	92	7	22	11	35
	Division N° 14	91	7	14	10	43
	Division N° 15	93	4	10	22	61
	Division N° 16	76	–	13	64	25
	Saskatchewan—					
	Division N° 1	97	7	25	8	61
	Division N° 2	96	6	26	6	49
	Division N° 3	94	6	19	7	44
	Division N° 4	96	4	21	5	46
	Division N° 5	95	9	29	5	45
	Division N° 6	97	16	60	5	58
	Division N° 7	97	8	44	4	61
	Division N° 8	97	5	26	6	47
	Division N° 9	95	12	22	6	20
	Division N° 10	94	9	15	7	35
	Division N° 11	97	15	61	3	61
	Division N° 12	96	7	24	7	63
	Division N° 13	96	6	22	7	56
	Division N° 14	89	3	13	13	50
	Division N° 15	93	10	24	9	27
	Division N° 16	91	5	22	10	38
	Division N° 17	87	4	14	15	53
	Division N° 18	32	–	–	85	8
	Alberta—					
	Division N° 1	98	4	45	8	51
	Division N° 2	97	9	49	13	55
	Division N° 3	97	2	22	11	44
	Division N° 4	97	5	25	12	66
	Division N° 5	97	3	13	12	58
	Division N° 6	97	13	67	10	69
	Division N° 7	97	6	20	6	56
	Division N° 8	96	9	26	8	54
	Division N° 9	94	2	9	26	57
	Division N° 10	97	9	14	6	33
	Division N° 11	97	27	67	3	58
	Division N° 11	91	1	14	35	50
	Division N° 13	85	3	6	15	21
	Division N° 14	91	5	6	10	34
	Division N° 15	82	1	10	26	32
	Division N° 16	85	3	11	14	48
	Division N° 17	58	–	–	79	21
	Colombie Britannique—					
	Division N° 1	97	1	26	61	60
	Division N° 2	92	3	52	21	57
	Division N° 3	94	4	29	31	66
	Division N° 4	97	39	74	17	75
	Division N° 5	95	9	46	42	77
	Division N° 6	88	1	28	36	60
	Division N° 7	91	1	–	92	52
	Division N° 8	85	–	22	42	51
	Division N° 9	90	–	39	58	43
	Division N° 10	78	–	–	50	57

TABLEAU 38. Propres enfants de 7 à 14 ans non à l'école, d'après le lieu de naissance et le dégré d'instruction du père ou de la mère, Canada et provinces, 1931

Lieu de naissance du père ou de la mère et province	Nombre d'enfants propres de 7 à 14 ans non à l'école dans les familles					
	Où le père et la mère vivent ensemble			Où il n'y a qu'un seul chef		
	Total	De parents lettrés	De parents illettrés	Total	De parents lettrés	De parents illettrés
CANADA	**86,793**	**67,158**	**19,635**	**9,416**	**7,600**	**1,816**
Ile du Prince-Edouard	671	671	40	108	102	6
Nouvelle-Ecosse	3,990	3,182	808	602	511	91
Nouveau-Brunswick	5,520	3,243	2,277	590	428	162
Québec	41,501	33,272	8,229	4,255	3,629	626
Ontario	14,070	11,786	2,284	1,589	1,361	228
Manitoba	5,245	3,704	1,541	583	415	169
Saskatchewan	7,227	5,368	1,859	665	490	175
Alberta	5,463	4,201	1,262	564	403	161
Colombie Britannique	3,106	1,771	1,335	459	261	198
Nés canadiens	**68,013**	**51,602**	**16,411**	**7,603**	**6,028**	**1,575**
Ile du Prince-Edouard	652	612	40	104	98	6
Nouvelle-Ecosse	3,556	2,839	717	547	464	83
Nouveau-Brunswick	5,170	3,007	2,163	562	404	158
Québec	38,631	30,825	7,807	3,937	3,356	581
Ontario	10,777	8,836	1,941	1,238	1,039	199
Manitoba	2,515	1,788	727	326	222	104
Saskatchewan	2,963	1,828	1,135	304	175	129
Alberta	2,091	1,259	832	289	155	134
Colombie Britannique	1,658	609	1,049	296	115	181
Nés britanniques	**5,419**	**5,272**	**147**	**604**	**599**	**5**
Ile du Prince-Edouard	10	10	–	1	1	–
Nouvelle-Ecosse	312	243	69	37	34	3
Nouveau-Brunswick	154	150	4	10	10	–
Québec	863	842	21	124	123	1
Ontario	1,684	1,662	22	195	194	1
Manitoba	462	459	3	46	46	–
Saskatchewan	692	679	13	67	67	–
Alberta	611	605	6	50	50	–
Colombie Britannique	631	622	9	74	74	–
Nés étrangers	**13,361**	**10,284**	**3,077**	**1,209**	**973**	**236**
Ile du Prince-Edouard	9	9	–	3	3	–
Nouvelle-Ecosse	122	100	22	18	13	5
Nouveau-Brunswick	196	86	110	18	14	4
Québec	2,007	1,606	401	194	150	44
Ontario	1,609	1,288	321	156	128	28
Manitoba	2,268	1,457	811	212	138	74
Saskatchewan	3,572	2,861	711	294	248	46
Alberta	2,761	2,337	424	225	198	27
Colombie Britannique	817	540	277	89	72	17

TABLEAU 39. Pourcentage de propres enfants de 7 à 14 ans non à l'école, d'après le lieu de naissance et le degré d'instruction du père ou de la mère, Canada et provinces, 1931

Lieu de naissance du père ou de la mère et province	Pourcentage d'enfants propres de 7 à 14 ans à l'école dans les familles					
	Où le père et la mère vivent ensemble			Où il n'y a qu'un seul chef		
	Total (1)	De parents lettrés (2)	De parents illettrés (3)	Total (4)	De parents lettrés (5)	De parents illettrés (6)
Canada	**5·63**	**4·75**	**15·65**	**6·45**	**5·61**	**19·95**
Ile du Prince-Edouard	5·27	5·10	11·24	6·91	6·44	22·22
Nouvelle-Ecosse	5·21	4·47	14·84	6·55	5·88	18·46
Nouveau-Brunswick	8·23	5·76	21·25	9·25	7·50	24·07
Québec	8·95	7·95	18·23	11·20	10·25	24·04
Ontario	3·09	2·72	9·86	3·48	3·09	13·36
Manitoba	4·81	3·84	12·28	5·68	4·49	16·34
Saskatchewan	4·54	3·71	12·82	4·85	3·90	15·22
Alberta	4·79	3·97	15·36	5·12	3·94	20·43
Colombie Britannique	3·77	2·30	24·69	4·56	2·76	31·58
Nés canadiens	**6·85**	**5·66**	**20·51**	**7·93**	**6·68**	**27·50**
Ile du Prince-Edouard	5·28	5·09	11·56	6·80	6·52	22·22
Nouvelle-Ecosse	5·42	4·64	16·27	6·88	6·13	21·45
Nouveau-Brunswick	8·40	5·85	21·17	9·50	7·68	24·05
Québec	9·38	8·31	18·92	11·66	10·68	24·78
Ontario	3·66	3·16	13·62	4·03	3·50	19·34
Manitoba	6·45	4·88	31·11	7·83	5·70	39·39
Saskatchewan	5·77	3·76	41·62	6·29	3·85	44·48
Alberta	6·82	4·38	43·88	8·45	4·97	44·52
Colombie Britannique	6·42	2·62	41·04	8·11	3·57	42·92
Nés britanniques	**2·16**	**2·11**	**9·41**	**2·47**	**2·46**	**4·76**
Ile du Prince-Edouard	4·76	4·78	–	6·67	6·67	–
Nouvelle-Ecosse	3·99	3·35	12·19	4·37	4·25	6·38
Nouveau-Brunswick	4·99	4·94	8·16	4·07	4·08	–
Québec	4·11	4·04	14·89	6·36	6·35	7·69
Ontario	1·62	1·61	4·98	1·96	1·94	4·17
Manitoba	1·80	1·80	4·16	1·95	1·95	–
Saskatchewan	2·48	2·45	11·30	2·72	2·72	–
Alberta	2·37	2·36	6·25	2·05	2·05	–
Colombie Britannique	1·76	1·74	11·25	1·81	1·81	–
Nés étrangers	**4·50**	**4·07**	**7·00**	**4·73**	**4·36**	**7·22**
Ile du Prince-Edouard	5·81	6·16	–	15·00	15·00	–
Nouvelle-Ecosse	3·83	3·68	4·69	4·69	4·90	8·47
Nouveau-Brunswick	8·31	4·50	24·50	8·14	6·80	26·67
Québec	6·54	5·95	10·77	8·53	7·40	17·89
Ontario	2·78	2·61	3·79	3·13	2·96	4·28
Manitoba	5·11	4·26	8·00	4·50	3·51	9·41
Saskatchewan	4·47	4·19	6·10	4·58	4·45	5·38
Alberta	4·80	4·55	6·81	4·37	4·24	5·58
Colombie Britannique	3·93	3·0	10·00	3·80	3·35	8·85

TABLEAU 40. Nombre et pourcentage de propres enfants de 7 à 14 ans non à l'école, selon l'état conjugal du chef de la famille et le nombre d'enfants, Canada, 1931

État conjugal du chef et nombre d'enfants dans la famille	Propres enfants de 7 à 14 ans non à l'école		État conjugal du chef et nombre d'enfants dans la famille	Propres enfants de 7 à 14 ans non à l'école	
	Nombre	P.c.		Nombre	P.c.
CANADA	**96,209**	**5·71**	**Veuf**	**6,853**	**6·70**
1 enfant	4,437	4·75	1 enfant	546	6·21
2- 3 enfants	20,636	4·31	2- 3 enfants	1,942	5·80
4- 6 "	38,521	5·58	4- 6 "	2,873	6·90
7- 9 "	24,847	7·42	7- 9 "	1,225	7·90
10-12 "	7,040	8·78	10-12 "	253	9·01
13-18 "	728	8·32	13-18 "	14	6·48
Marié (parents vivant ensemble)	**86,793**	**5·63**	**Divorcé**	**70**	**4·06**
1 enfant	3,534	4·50	1 enfant	13	3·08
2- 3 enfants	17,793	4·16	2- 3 enfants	31	3·55
4- 6 "	34,734	5·48	4- 6 "	18	4·85
7- 9 "	23,309	7·39	7- 9 "	8	14·81
10-12 "	6,711	8·74	10-12 "	–	–
13-18 "	712	8·40	13-18 "	–	–
Marié (un absent)	**2,474**	**5·92**	**Célibataire**	**19**	**15·08**
1 enfant	332	5·87	1 enfant	12	17·14
2- 3 enfants	864	5·21	2- 3 enfants	6	16·22
4- 6 "	895	6·07	4- 6 "	1	7·69
7- 9 "	305	7·34	7- 9 "	–	–
10-12 "	76	13·04	10-12 "	–	–
13-18 "	2	3·51	13-18 "	–	–

TABLEAU 41. Nombre et pourcentage de propres enfants de 7 à 14 ans non à l'école, d'après le degré d'instruction et l'état conjugal du chef de famille, Canada et provinces, 1931

État conjugal du chef et province	Propres enfants de 7 à 14 ans								
	Total			Non à l'école					
				Nombre			Pourcentage		
	Total	De parents lettrés	De parents illettrés[1]	Total	De parents lettrés	De parents illettrés[1]	Total	De parents lettrés	De parents illettrés[1]
TOUTES LES CLASSES	**1,636,358**	**1,551,764**	**134,194**	**96,209**	**74,758**	**21,451**	**5·71**	**4·82**	**15·94**
Ile du Prince-Edouard	14,288	13,905	383	779	733	46	5·45	5·27	12·01
Nouvelle-Écosse	85,815	79,879	5,936	4,592	3,683	899	5·35	4·62	15·14
Nouveau-Brunswick	73,413	62,024	11,389	6,110	3,671	2,439	8·32	5·92	21·42
Québec	501,677	453,941	47,736	45,756	36,901	8,855	9·12	8·13	18·55
Ontario	501,528	476,651	24,877	15,659	13,147	2,512	3·12	2·76	10·10
Manitoba	119,251	105,670	13,581	5,829	4,119	1,710	4·80	3·90	12·59
Saskatchewan	172,860	157,204	15,656	7,892	5,858	2,034	4·57	3·73	12·99
Alberta	124,964	115,961	9,003	6,027	4,604	1,423	4·82	3·97	15·81
Colombie Britannique	92,562	86,529	6,033	3,565	2,032	1,533	3·85	2·35	25·41
Le père et la mère vivant ensemble	**1,540,45,**	**1,414,960**	**125,491**	**86,793**	**67,158**	**19,635**	**5·63**	**4·75**	**15·65**
Ile du Prince-Edouard	12,724	12,368	356	671	631	40	5·27	5·10	11·24
Nouvelle-Écosse	76,631	71,188	5,443	3,999	3,182	808	5·21	4·47	14·84
Nouveau-Brunswick	67,032	56,316	10,716	5,520	3,243	2,277	8·23	5·76	21·25
Québec	463,682	418,550	45,550	41,501	33,262	8,229	8·95	7·95	18·23
Ontario	455,832	432,662	23,170	14,070	11,786	2,274	3·09	2·72	9·86
Manitoba	108,966	96,419	12,547	5,245	3,704	1,541	4·81	3·8	12·28
Saskatchewan	159,142	144,636	14,506	7,227	5,368	1,859	4·54	3·71	12·82
Alberta	113,956	105,741	8,215	5,463	4·201	1,262	4·79	3·97	15·36
Colombie Britannique	82,486	77,080	5,406	3,106	1,771	1,335	3·77	2·30	24·69

[1] Le père ou la mère ou les deux illettrés.

TABLEAU 41. Nombre et pourcentage de propres enfants de 7 à 14 ans non à l'école, d'après le degré d'instruction et l'état conjugal du chef de famille, Canada et provinces, 1931—Fin

État conjugal du chef et province	Propres enfants de 7 à 14 ans								
	Total			Non à l'école					
				Nombre			Pourcentage		
	Total	De parents lettrés	De parents illettrés[1]	Total	De parents lettrés	De parents illettrés[1]	Total	De parents lettrés	De parents illettrés[1]
Un père ou une mère seulement	**145,907**	**136,804**	**9,103**	**9,416**	**7,600**	**1,816**	**6·45**	**5·61**	**19·95**
Ile du Prince-Edouard	1,564	1,537	27	108	102	6	6·91	6·44	22·22
Nouvelle-Écosse	9,184	8,692	493	602	511	91	6·55	5·88	18·46
Nouveau-Brunswick	6,381	5,708	673	590	428	162	9·25	7·50	24·07
Québec	37,995	35,391	2,604	4,255	3,629	626	11·20	10·25	24·04
Ontario	45,696	43,989	1,707	1,589	1,361	228	3·48	3·09	13·36
Manitoba	10,285	9,251	1,034	584	415	169	5·68	4·49	16·34
Saskatchewan	13,718	12,568	1,150	665	499	175	4·85	3·90	15·22
Alberta	11,008	10,220	788	564	403	161	5·12	3·94	20·43
Colombie Britannique	10,076	9,449	627	459	261	198	4·56	2·76	31·58
Marié, un absent	**41,761**	**39,692**	**2,069**	**2,474**	**2,095**	**379**	**5·92**	**5·28**	**18·32**
Ile du Prince-Edouard	549	538	11	28	26	2	5·10	4·83	18·18
Nouvelle-Écosse	2,932	2,787	145	245	207	38	8·36	7·43	26·21
Nouveau-Brunswick	1,627	1,514	113	129	110	19	7·93	7·27	16·81
Québec	6,996	6,591	405	793	695	98	11·34	10·54	24·20
Ontario	14,195	13,764	431	500	453	47	3·52	3·29	10·90
Manitoba	3,285	3,007	278	185	139	46	5·63	4·62	16·55
Saskatchewan	4,457	4,145	312	238	183	49	5·21	4·41	15·71
Alberta	3,877	3,645	232	106	155	51	5·31	4·25	21·98
Colombie Britannique	3,843	3,701	142	156	127	29	4·06	3·43	20·42
Veuf	**102,295**	**95,340**	**6,955**	**6,853**	**5,429**	**1,424**	**6·70**	**5·69**	**20·47**
Ile du Prince-Edouard	1,009	993	16	80	76	4	7·93	7·65	25·00
Nouvelle-Écosse	6,174	5,826	348	350	297	53	5·67	5·10	15·23
Nouveau-Brunswick	4,683	4,124	559	457	315	142	9·76	7·64	25·40
Québec	30,824	28,632	2,192	3,443	2,918	525	11·17	10·19	23·95
Ontario	31,028	29,766	1,262	1,074	896	178	3·46	3·01	14·10
Manitoba	6,826	6,093	733	396	274	122	5·80	4·50	16·64
Saskatchewan	9,037	8,209	828	426	300	126	4·71	3·65	15·22
Alberta	6,871	6,324	547	343	234	109	4·99	3·70	19·93
Colombie Britannique	5,843	5,373	470	284	119	165	4·86	2·21	35·11
Divorcée	**1,725**	**1,667**	**58**	**70**	**63**	**7**	**4·06**	**3·78**	**12·07**
Ile du Prince-Edouard	6	6	–	–	–	–	–	–	–
Nouvelle-Écosse	69	69	–	6	6	–	8·70	8·70	–
Nouveau-Brunswick	61	60	1	1	–	1	1·64	–	100·00
Québec	165	160	5	17	15	2	10·30	9·38	40·00
Ontario	425	418	7	8	8	–	1·88	1·91	–
Manitoba	168	146	22	3	2	1	·179	1·37	4·55
Saskatchewan	206	198	8	5	5	–	2·43	2·53	–
Alberta	247	242	5	12	12	–	4·86	4·96	–
Colombie Britannique	378	368	10	18	15	3	4·76	4·08	30·00
Célibataire	**126**	**105**	**21**	**19**	**13**	**6**	**15·08**	**12·38**	**2·86**
Ile du Prince-Edouard	–	–	–	–	–	–	–	–	–
Nouvelle-Écosse	9	9	–	1	1	–	11·11	11·11	–
Nouveau-Brunswick	10	10	–	3	3	–	30·00	30·00	–
Québec	10	8	2	2	1	1	20·09	12·50	50·00
Ontario	38	41	7	7	4	3	14·58	9·76	42·86
Manitoba	6	5	1	–	–	–	–	–	–
Saskatchewan	18	16	2	2	2	–	11·11	12·50	–
Alberta	13	9	4	3	2	1	23·08	22·22	25·00
Colombie Britannique	12	7	5	1	–	1	8·33	–	20·00

[1] Le père ou la mère ou les deux illettrés.

TABLEAU 42. Nombre et pourcentage de propres enfants de 7 à 14 ans non à l'école, dans les familles dont les chefs gagnent, l'époux et l'épouse vivant ensemble, par groupe d'occupations, Canada et provinces, 1931

Propres enfants de 7 à 14 ans de chefs qui gagnent de familles normales[1]

Groupe d'occupations	Canada			Ile du Prince-Edouard			Nouvelle-Écosse			Nouveau-Brunswick		
	Total	Non à l'école		Total	Non à l'école		Total	Non à l'école		Total	Non à l'école	
		Nomb.	P.c.		Nomb.	P.c.		Nomb.	P.c.		Nomb.	P.c.
Toutes les occupations	**807,039**	**35,075**	**4·35**	**3,278**	**224**	**6·83**	**46,820**	**2,232**	**4·77**	**33,306**	**2,274**	**6·83**
Main d'œuvre agricole	29,296	2,462	8·40	422	38	9·00	1,483	128	8·63	1,436	151	1·05
Autres agricoles	1,604	72	4·49	36	3	8·33	65	–	–	83	1	1·20
Pêche, chasse, etc	4,853	719	14·82	194	18	9·28	1,603	158	9·86	599	86	14·36
Abatage	12,336	1,714	13·89	–	–	–	748	76	10·16	1,248	269	21·55
Mines et carrières	24,951	1,137	4·56	–	–	–	9,589	420	4·38	538	54	10·04
Manufactures	143,470	4,459	3·11	275	14	4·09	5,261	148	2·81	4,152	153	3·68
Construction	90,310	3,631	4·02	295	16	5·42	4,433	159	3·59	3,061	155	5·06
Éclairage et énergie électriques	20,028	667	3·33	48	2	4·17	1,376	54	3·92	631	22	3·49
Transport par chemin de fer	57,462	1,586	2·76	317	14	4·42	3,919	59	3·92	3,237	111	3·43
Transport par eau	10,456	483	4·62	141	7	4·96	2,179	98	5·50	439	15	3·42
Transport routier	31,631	1,299	4·11	111	6	5·41	1,252	53	4·23	1,064	46	4·32
Autres transports	13,665	348	2·55	88	7	7·95	775	21	2·71	539	11	2·04
Entreposage et emmagasinage	11,034	238	2·16	38	1	2·63	474	12	2·53	264	5	1·89
Commerciales	60,831	1,417	2·33	270	11	4·07	1,849	43	2·33	1,548	39	2·52
Finance, assurance	13,853	197	1·42	37	–	–	389	6	1·54	309	6	1·94
Administration et défense publiques	18,163	462	2·54	63	6	9·52	879	22	2·50	584	9	1·54
Service professionnel	30,677	612	1·99	114	4	3·51	1,146	24	2·09	810	13	1·60
Amusements	1,439	38	2·64	1	1	100·00	36	4	11·11	34	1	2·94
Service personnel	27,157	967	3·56	67	4	5·97	1,335	54	4·04	1,025	48	4·68
Buanderies, nettoyage, etc.	2,361	87	3·68	6	1	16·67	45	1	2·22	55	1	1·82
Commis de bureau	30,221	672	2·22	103	5	4·85	929	18	1·94	835	11	1·32
Ouvriers sans métier	170,779	11,786	6·90	644	66	10·25	8,048	672	8·35	10,802	1,067	9·88
Non spécifiées	462	22	4·76	8	–	–	16	2	12·50	13	–	–
Dans les familles ou personne ne gagne	733,412	51,718	7·05	9,446	447	4·73	29,811	1,758	5·90	33,726	3,246	9·62
Dans les familles rurales de salariés autres qu'agricoles	758,875	59,283	7·81	9,674	501	5·18	41,217	2,764	6·71	47,412	4,772	10·06

Groupe d'occupations	Québec			Ontario			Manitoba			Saskatchewan		
	Total	Nomb.	P.c.	Total	Nomb.	P.c.	Total	Nomb.	P.c.	Total	Nomb.	P.c.
Toutes les occupations	**257,968**	**19,155**	**7·43**	**284,421**	**6,328**	**2·22**	**50,515**	**1,294**	**2·56**	**38,944**	**1,159**	**2·98**
Main d'œuvre agricole	5,118	644	12·58	10,392	518	4·98	2,509	255	10·16	4,008	376	9·38
Autres agricoles	329	30	9·12	447	11	2·46	130	4	3·08	171	8	4·68
Pêche, chasse, etc	288	95	32·99	759	76	10·01	222	107	4·82	87	18	20·69
Abatage	6,599	1,078	16·3	1,840	179	9·73	149	6	4·03	79	4	5·06
Mines et carrières	3,162	288	9·11	4,823	198	4·11	296	9	3·04	238	3	1·26
Manufactures	47,188	2,835	6·01	65,695	990	1·51	6,873	98	1·43	2,980	33	1·11
Construction	36,758	2,501	6·80	29,215	502	1·72	4,989	82	1·64	2,941	53	1·80
Éclairage et énergie électriques	5,068	363	7·16	8,180	152	1·86	1,164	13	1·12	732	10	1·37
Transport par chemin de fer	14,152	727	5·14	19,493	344	1·76	5,277	85	1·61	4,823	92	1·91
Transport par eau	3,451	230	6·66	1,947	51	2·62	95	3	3·16	64	9	14·06
Transport routier	10,296	774	7·52	12,291	294	2·39	2,195	29	1·32	1,193	17	1·42
Autres transports	3,128	145	4·60	5,215	102	1·96	983	12	1·22	1,123	32	2·85
Entreposage et emmagasinage	2,287	124	5·42	4,870	56	1·15	1,009	14	1·39	710	5	0·70
Commerciales	17,162	735	4·28	20,342	318	1·56	4,738	55	1·16	6,145	103	1·68
Finance, assurance	4,437	104	2·34	4,872	50	1·03	984	6	0·61	991	8	0·81
Administration et défense publiques	5,874	260	4·43	5,835	86	1·47	1,266	18	1·42	1,009	15	1·49
Service professionnel	8,407	289	3·44	11,476	155	1·35	2,277	30	1·32	1,816	30	1·65
Amusements	291	17	5·84	643	9	1·40	106	–	–	100	1	1·00
Service personnel	8,364	568	6·79	9,256	162	1·75	2,035	39	1·92	1,329	22	1·66
Buanderies, nettoyage, etc.	966	63	6·52	995	13	1·31	104	4	3·85	44	1	2·27
Commis de bureau	10,071	418	4·15	10,624	149	1·40	2,303	19	0·83	1,453	13	0·89
Ouvriers sans métier	64,413	6,855	10·64	55,031	1,906	3·46	10,774	406	3·77	6,890	306	4·44
Non spécifiées	159	13	8·18	180	7	3·89	37	–	–	18	–	–
Dans les familles ou personne ne gagne	205,714	22,346	10·86	171,411	7,742	4·52	58,451	3,951	6·76	120,198	6,068	5·05
Dans les familles rurales de salariés autres qu'agricoles	193,410	24,408	12·62	183,637	9,203	5·01	64,137	4,428	6·90	110,944	6,200	5·59

[1] i.e., où l'époux et l'épouse vivent ensemble

TABLEAU 42. Nombre et pourcentage de propres enfants de 7 à 14 ans non à l'école, dans les familles dont les chefs gagnent, l'époux et l'épouse vivant ensemble, par groupe d'occupations, Canada et provinces, 1931—Fin

Groupe d'occupations	Propres enfants de 7 à 14 ans de chefs qui gagnent de familles normales[1]					
	Alberta			Colombie Britannique		
	Total	Non à l'école		Total	Non à l'école	
		Nombre	P.c.		Nombre	P.c.
Toutes les occupations	**37,345**	**930**	**2·49**	**54,442**	**1,479**	**2·72**
Main d'œuvre agricole	2,272	196	8·63	1,656	156	9·42
Autres agricoles	181	9	4·97	162	6	3·70
Pêche, chasse, etc	38	16	42·11	1,063	145	13·64
Abatage	96	8	8·33	1,577	94	5·96
Mines et carrières	3,670	119	3·24	2,635	46	1·75
Manufactures	3,758	69	1·86	7,288	119	1·63
Construction	2,957	55	1·85	5,661	108	1·91
Éclairage et énergie électriques	964	14	1·45	1,865	37	1·98
Transport en chemin de fer	3,896	73	1·87	3,357	81	2·41
Transport par eau	48	–	–	2,092	70	3·35
Transport routier	1,218	38	3·12	2,011	42	2·09
Autres transports	853	12	1·41	961	7	0·73
Entreposage et emmagasinage	601	9	1·50	781	12	1·54
Commerciales	4,576	55	1·20	4,201	58	1·38
Finance, assurance	816	6	0·74	1,018	11	1·08
Administration et défense publiques	1,072	13	1·21	1,581	33	2·09
Service professionnel	1,856	35	1·89	2,775	32	1·15
Amusements	98	1	1·02	130	4	3·08
Service personnel	1,493	25	1·67	2,253	45	2·00
Buanderies, nettoyage, etc	54	–	–	92	3	3·26
Commis de bureau	1,611	13	0·81	2,292	26	1·13
Ouvriers sans métier	5,202	164	3·15	8,975	344	3·83
Non spécifiées	15	–	–	16	–	–
Dans les familles ou personne ne gagne	76,611	4,533	5·92	28,044	1,627	5·80
Dans les familles rurales de salariés autres qu'agricoles	72,457	4,669	6·44	35,987	2,338	6·50

[1] i. e., où l'époux et l'épouse vivent ensemble.

TABLEAU 43. Nombre d'époux et d'épouses illettrés dans les familles ay d'occupations, Cana

Nº	Groupe d'occupations	Époux et épouses dans les familles normales[1] ayant des chefs qui gagnent							
		Canada		Ile du Prince-Edouard		Nouvelle-Écosse		Nouveau-Brunswick	
		Total	Illettrés	Total	Illettrés	Total	Illettrés	Total	Illettrés
1	**Toutes les occupations**	**2,067,726**	**65,467**	**7,578**	**214**	**99,334**	**3,817**	**70,176**	**4,550**
2	Main d'œuvre agricole	82,434	5,720	946	58	3,594	190	3,394	373
3	Autres agricoles	3,956	38	96	1	160	–	158	–
4	Pêche, chasse, etc	9,758	1,839	272	15	2,822	304	1,008	174
5	Abatage	24,630	3,216	–	–	1,489	115	2,218	527
6	Mines et carrières	51,856	2,892	–	–	16,556	914	970	64
7	Manufactures	378,350	5,760	638	5	11,130	186	8,574	226
8	Construction	46,144	726	108	3	2,450	67	1,228	33
9	Eclairage et énergie électriques	210,218	4,314	728	16	9,172	204	5,904	270
10	Transport en chemin de fer	121,336	1,948	576	2	5,144	55	5,380	106
11	Transport par eau	25,952	549	250	1	4,736	130	1,062	24
12	Transport routier	86,238	1,637	236	1	2,956	62	2,380	76
13	Autres transports	37,136	124	232	3	1,922	11	1,388	5
14	Entreposage et emmagasinage	32,898	127	94	1	1,050	2	706	5
15	Commerciales	187,832	395	732	–	5,256	4	4,576	15
16	Finance, assurance	40,606	29	130	–	1,188	2	852	2
17	Administration et défense publiques	46,630	90	134	–	2,198	6	1,360	5
18	Service professionnel	101,386	107	361	–	3,354	1	2,418	4
19	Amusements	4,888	49	14	–	136	2	110	2
20	Service personnel	84,016	1,668	192	4	3,344	80	2,280	77
21	Buanderies, nettoyage, etc	6,694	252	8	–	102	1	118	2
22	Commis de bureau	102,224	114	274	–	2,682	3	2,492	7
23	Ouvriers sans métier	381,310	33,860	1,540	104	17,862	1,478	21,562	2,553
24	Non spécifiées	1,234	13	14	–	40	–	38	–
25	Dans les familles ou personne ne gagne	1,646,484	94,247	22,274	434	76,642	3,498	67,662	6,687
26	Dans les familles rurales de salariés autres qu'agricoles	1,560,942	102,166	22,010	479	92,760	4,736	88,826	9,715

[1] i.e., où l'époux et l'épouse vivent ensemble.

TABLEAU 44. Nombre de propres enfants de 7 à 14 ans dans les familles ayant un chef qui gagne, l'époux et l'épouse vivant ensemble, avec le nombre et le pourcentage non à l'école, le nombre d'époux et d'épouses et le nombre et le pourcentage d'illettrés, par groupe d'occupations, Canada 1931

Groupe d'occupations	Propres enfants de 7 à 14 ans			Époux et épouses		
	Total	Non à l'école		Total	Illettrés	
		Nombre	P.c.		Nombre	P.c
Toutes les occupations	**807,039**	**35,075**	**4·35**	**2,067,726**	**65,467**	**3·17**
Main d'œuvre agricole	29,296	2,462	8·49	82,434	5,720	6·94
Autres agricoles	1,60	72	4·49	3,956	38	0·96
Pêche, chasse, etc	4,853	719	14·8[illegible]	9,758	1,839	18·85
Abatage	12,33[illegible]	1,714	13·8[illegible]	24,630	3,216	13·06
Mines et carrières	24,951	1,137	4·56	51,856	2,892	5·58
Manufactures	143,47[illegible]	4,459	3·11	378,350	5,760	1·52
Construction	20,0[illegible]8	667	3·33	46,144	726	1·57
Eclairage et énergie électrique	90,310	3,631	4·02	210,218	4,314	2·05
Transport par chemin de fer	57,462	1,586	2·76	121,336	1,948	1·61
Transport par eau	10,456	483	4·62	25,952	549	2·12
Transport routier	31,631	1,299	4·11	86,238	1,637	1·90
Autres transports	13,665	348	2·55	37,136	124	0·33
Entreposage et emmagasinage	11,034	238	2·16	32,898	127	0·39
Commerciales	60,831	1,417	2·33	187,832	395	0·21
Finance, assurance	13,853	197	1·42	40,606	29	0·07
Administration et défense publiques	18,163	462	2·54	46,630	90	0·19
Service professionnel	30,677	612	1·99	101,386	107	0·11
Amusements	1,439	38	2·64	4,888	49	1·00
Service personnel	27,157	967	3·56	84,016	1,668	1·99
Buanderies, nettoyage, etc	2,361	87	3·68	6,694	252	3·76
Commis de bureau	30,221	672	2·22	102,224	114	0·11
Ouvriers sans métier	170,779	11,786	6·90	381,310	33,860	8·88
Non spécifiées	462	22	4·76	1,234	13	1·05
Dans les familles ou personne ne gagne	733,412	51,718	7·05	1,646,484	94,247	5·72
Dans les familles rurales de salariés autres qu'agricoles	758,875	59,283	7·81	1,560,942	102,166	6·55

X=p.c d'enfants de 7 à 14 ans non à l'école
Y=p.c. d'époux et d'épouses illettrés
$\sigma x=3·36$ R=0·95
$\sigma y=4·48$ Y=1·26X−2·58

ant des chefs qui gagnent, l'époux et l'épouse vivant ensemble, par groupe da et provinces, 1931

Époux et épouses dans les familles normales[1] ayant des chefs qui gagnent												
Québec		Ontario		Manitoba		Saskatchewan		Alberta		Colombie Britannique		N°
Total	Illettrées	Total	Illettrés	Total	Illettrés	Total	Illettrés	Total	Illettrés	Total	Illettrés	
558,574	**26,000**	**833,108**	**17,327**	**130,960**	**4,376**	**94,494**	**2,727**	**102,258**	**2,101**	**171,244**	**4,355**	1
12,568	1,282	31,372	1,335	6,638	558	11,310	758	7,390	513	5,222	653	2
580	6	1,194	3	318	1	536	3	448	3	466	21	3
524	82	1,676	201	458	183	172	71	128	18	2,698	791	4
11,210	1,689	4,120	558	298	46	154	5	242	7	4,908	269	5
5,764	516	12,050	772	828	32	540	74	8,416	319	6,732	201	6
103,178	2,328	193,606	2,386	18,536	276	7,798	68	10,850	71	24,040	214	7
9,424	319	20,916	222	2,484	27	1,588	12	2,292	8	5,654	35	8
70,436	2,273	80,202	986	12,310	207	6,410	104	7,676	85	17,380	169	9
24,222	398	45,728	566	11,652	265	9,918	205	9,372	126	9,344	225	10
7,248	261	5,534	47	256	8	116	9	106	–	6,644	69	11
25,934	864	36,784	388	5,306	95	2,828	52	3,472	62	6,342	37	12
7,140	50	15,786	42	2,632	7	2,676	2	2,402	2	2,958	2	13
5,718	54	15,946	40	2,942	11	1,728	5	1,894	4	2,820	5	14
44,794	153	74,722	105	14,234	28	15,160	45	13,162	23	15,196	22	15
10,200	10	16,988	6	3,014	2	2,442	4	2,326	1	3,466	2	16
11,674	48	18,034	19	3,514	1	2,498	3	2,768	3	4,450	5	17
23,950	34	42,788	31	7,398	10	5,674	8	5,934	6	9,506	13	18
988	14	2,162	19	380	1	286	3	330	3	482	5	19
22,710	787	32,544	462	6,354	69	3,620	52	4,672	42	8,300	95	20
2,572	137	2,944	109	308	2	114	–	186	1	342	–	21
30,330	45	39,556	28	7,970	9	4,804	5	5,538	2	8,578	15	22
127,130	14,645	137,840	9,000	23,032	2,536	14,082	1,237	12,596	800	25,666	1,507	23
280	5	616	2	98	2	40	2	58	2	50	–	24
373,482	29,996	513,168	13,455	119,472	10,799	222,084	14,846	160,556	8,686	91,144	5,846	25
306,214	30,173	477,012	14,436	124,318	11,271	197,364	14,798	147,332	8,725	105,106	7,833	26

TABLEAU 45. Années médianes passées à l'école, par groupes quinquennaux d'âge et selon le sexe, ruraux et urbains, Provinces des Prairies, 1936

Groupe d'âge	Années médianes à l'école											
	Manitoba		Saskatchewan		Alberta		Manitoba		Saskatchewan		Alberta	
	Hommes	Femmes	Hommes	Femmes	Hommes	Femmes	Ruraux	Urbains	Ruraux	Urbains	Ruraux	Urbains
Tous les âges	**6·787**	**7·016**	**6·484**	**6·545**	**6·857**	**7·017**	**6·139**	**8·097**	**6·089**	**7·778**	**6·296**	**8·308**
0– 4	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–
5– 9	1·337	1·338	1·098	1·128	0·979	1·009	1·196	1·574	0·980	1·451	0·804	1·343
10–14	6·043	6·130	5·945	6·025	6·005	6·056	5·890	6·366	5·825	6·349	5·826	6·378
15–19	8·646	9·079	8·293	8·698	8·872	9·249	7·935	9·931	7·913	9·920	8·245	10·080
20–24	8·722	9·390	8·232	8·931	8·816	9·755	7·937	10·236	7·918	10·484	8·321	10·682
25–29	8·291	8·961	7·827	8·342	8·353	9·132	7·680	9·708	7·488	9·881	7·858	10·064
30–34	7·855	8·449	7·363	7·771	7·820	8·423	7·425	9·108	7·012	9·087	7·380	9·465
35–39	7·765	8·283	7·282	7·684	7·671	8·373	7·303	8·987	6·918	8·879	7·278	9·310
40–44	7·736	8·274	7·380	7·876	7·813	8·670	7·262	8·951	7·026	9·014	7·398	9·458
45–49	7·773	8·254	7·521	7·905	7·950	8·719	7·219	8·995	7·133	8·988	7·475	9·449
50–54	7·759	8·122	7·505	7·766	7·980	8·485	7·130	8·867	7·117	8·850	7·445	9·340
55–59	7·458	7·907	7·412	7·597	7·801	8·302	6·854	8·582	7·045	8·627	7·318	9·121
60–64	7·318	7·549	7·186	7·338	7·611	8·090	6·638	8·387	6·844	8·208	7·164	8·873
65–69	6·948	7·199	6·843	6·972	7·311	7·693	6·305	8·022	6·495	7·730	6·862	8·392
70–74	6·740	7·040	6·596	6·676	7·122	7·333	6·063	7·861	6·151	7·432	6·579	8·055
75–79	6·547	6·944	6·324	6·617	6·809	7·269	5·914	7·604	5·960	7·124	6·445	7·658
80–84	6·376	6·550	6·231	6·498	6·590	7·134	5·727	7·278	5·708	7·140	6·235	7·482
85–89	6·336	6·452	5·443	5·873	6·540	7·025	5·569	7·396	4·696	6·742	5·946	7·610

TABLEAU 46. Pourcentages[1] à l'école pour un nombre spécifié d'années, ruraux et urbains, Provinces des Prairies, 1936

Groupe d'âge	Pourcentages à l'école									
	0 année		Moins de 5 années		De 5 à 8 années		De 9 à 12 années		13 années et plus	
	Ruraux	Urbains	Ruraux	Urbains	Ruraux	Urbains	Ruraux	Urbains	Ruraux	Urbains
MANITOBA										
0– 4	99·99	99·98	0·01	0·02	–	–	–	–	–	–
5– 9	34·38	27·19	65·27	72·45	0·34	0·36	–	–	–	–
10–14	1·91	0·39	34·07	24·70	63·04	72·92	0·98	1·98	–	–
15–19	1·56	0·35	4·88	1·01	59·37	27·78	33·57	68·51	0·62	2·34
20–24	2·18	0·46	6·98	1·89	55·62	29·14	32·02	58·51	3·20	10·00
25–29	3·19	1·07	10·88	5·37	53·64	33·84	29·02	51·18	3·28	8·54
30–34	4·52	1·67	14·37	8·81	51·33	38·12	26·61	43·37	3·18	8·04
35–39	6·73	2·78	15·31	8·92	48·59	38·42	26·55	42·23	2·83	7·65
40–44	8·01	4·32	15·57	9·58	46·71	36·54	26·50	41·68	3·20	7·88
45–49	9·39	5·65	14·71	9·06	46·86	35·33	25·98	42·68	3·05	7·28
50–54	10·10	5·39	14·45	8·56	47·80	37·29	24·53	41·25	3·12	7·50
55–59	13·03	6·78	14·76	8·58	47·90	38·68	21·65	38·41	2·65	7·55
60–64	15·11	7·06	15·98	8·86	46·18	40·24	20·20	36·04	2·54	7·80
65–69	19·09	8·76	16·45	10·09	44·33	41·24	17·60	33·58	2·53	6·33
70–74	21·71	9·04	16·83	11·69	43·14	40·92	16·25	32·04	2·08	6·31
75–79	23·52	9·98	16·70	11·17	42·78	44·32	14·84	28·88	2·15	5·65
80–84	25·09	11·24	17·14	13·85	42·73	43·75	13·54	26·86	1·49	4·31
85–89	25·93	9·13	18·01	15·15	42·59	42·95	11·28	28·42	2·19	4·36
90–94	33·90	15·09	15·82	9·43	42·37	50·94	6·21	16·04	1·69	8·49
95–99	37·78	18·18	31·11	22·73	24·44	45·45	4·44	9·09	2·22	4·55
100 et plus	87·50	71·43	–	–	12·50	14·29	–	14·29	–	–
SASKATCHEWAN										
0– 4	99·99	100·00	0·01	–	–	–	–	–	–	–
5– 9	37·89	29·73	61·80	69·87	0·31	0·40	–	–	–	–
10–14	1·44	0·42	35·81	25·52	61·77	71·35	0·97	2·71	–	–
15–19	1·10	0·47	3·21	0·71	62·74	29·97	32·47	65·44	0·48	3·41
20–24	1·37	0·59	4·40	1·72	60·64	29·08	30·45	54·87	3·14	13·74
25–29	2·52	1·23	10·02	4·61	60·23	34·20	24·43	49·78	2·80	10·18
30–34	4·85	2·11	17·05	8·37	55·86	38·63	20·02	41·06	2·21	9·83
35 39	6·53	2·86	17·83	8·44	53·48	39·91	20·29	39·83	1·87	8·96
40–44	7·10	3·22	16·34	7·78	52·42	38·83	21·91	40·88	2·22	9·29
45–49	7·49	3·15	14·07	6·88	53·34	40·09	22·73	40·87	2·37	9·01
50–54	7·53	3·22	13·16	6·33	55·38	42·03	21·49	39·64	2·43	8·78
55–59	8·92	3·46	12·96	7·48	55·03	43·07	20·63	36·84	2·47	9·15
60–64	11·49	4·59	13·97	9·01	53·23	45·39	18·85	32·8[illegible]	2·[illegible]5	8·18
65–69	16·13	6·95	15·15	10·60	50·10	47·54	16·28	28·37	2·3[illegible]	6·54
70–74	20·27	7·54	16·26	13·35	46·81	47·88	14·53	25·80	2·13	5·43
75–79	21·71	8·80	17·50	15·44	44·97	48·52	13·72	22·97	2·10	4·27
80–84	25·42	10·70	16·76	13·58	44·22	48·07	11·81	23·87	1·79	3·79
85 89	29·92	9·50	21·37	20·25	38·93	46·50	8·85	19·25	0·92	4·50
90–94	41·38	17·50	20·11	22·50	31·03	40·00	5·75	16·25	1·72	3·75
95–99	60·00	22·22	17·14	16·67	11·42	38·89	11·42	11·11	–	11·11
100 et plus	81·25	–	12·50	–	–	–	6·25	–	–	–
ALBERTA										
0– 4	99·99	100·00	0·01	–	–	–	–	–	–	–
5– 9	40·47	31·76	59·25	67·88	0·28	0·35	–	–	–	–
10–14	1·90	0·31	35·42	24·85	61·46	72·11	1·22	2·73	–	–
15–19	1·30	0·24	3·02	0·59	56·30	25·77	38·79	69·94	0·58	3·47
20–24	1·82	0·34	4·14	1·26	53·05	24·88	36·75	58·78	4·25	14·73
25–29	3·07	0·63	8·80	3·70	53·36	30·67	30·91	54·40	3·86	10·60
20–34	4·35	1·12	14·00	6·48	53·19	36·44	25·22	46·40	3·24	9·56
35–39	5·63	1·48	14·24	6·86	52·92	37·55	24·44	44·79	2·77	9·33
30–44	6·18	2·00	13·20	6·29	51·06	35·67	26·50	46·02	3·06	10·02
45–49	6·27	1·85	12·04	5·74	51·21	36·33	27·04	46·19	3·44	9·88
50–54	6·85	2·05	11·35	5·07	52·02	38·63	26·25	44·24	3·52	10·02
55–59	8·27	2·13	11·75	5·50	51·74	40·98	24·30	41·62	3·94	9·77
60–64	10·21	2·90	12·36	6·62	50·70	41·82	23·35	38·80	3·39	9·87
65–69	14·11	3·39	13·38	7·37	48·37	46·28	20·82	35·09	3·32	7·88
70–74	17·40	4·29	13·95	9·91	47·25	46·87	18·72	32·32	2·69	6·60
75–79	18·72	5·90	14·51	11·71	46·42	48·75	17·63	28·41	2·72	5·23
80–84	19·53	6·66	15·71	13·93	47·80	47·40	14·96	26·12	2·00	5·88
85–89	23·77	6·72	15·44	13·44	45·59	45·74	13·48	28·17	1·72	5·94
90–94	36·92	3·61	12·31	15·66	32·31	53·01	18·46	26·51	–	1·20
95–99	67·86	–	7·14	18·18	17·86	54·55	7·14	27·27	–	–
100 et plus	62·50	–	–	75·00	25·00	25·00	12·50	–	–	–

[1] Pourcentages basés sur des âges déclarés et les années à l'école.

TABLEAU 47. Années passées à l'école par la population totale, par groupes quinquennaux d'âge et selon le sexe, moyenne en quartiles, Provinces des Prairies, 1936

Groupe d'âge	Années quartiles à l'école								
	Manitoba			Saskatchewan			Alberta		
	1	2	3	1	2	3	1	2	3
	HOMMES								
TOUS LES ÂGES	**2·928**	**6·787**	**9·320**	**2·508**	**6·484**	**8·758**	**3·104**	**6·857**	**9·328**
0- 4	–	–	–	–	–	–	–	–	–
5- 9	–	1·337	3·182	–	1·098	3·062	–	0·979	3·001
10-14	3·754	6·043	7·560	3·528	5·945	7·513	3·647	6·005	7·550
15-19	6·686	8·747	10·292	6·525	8·293	9·899	6·808	8·872	10·254
20-24	6·602	8·722	10·779	6·452	8·232	10·292	6·721	8·816	10·768
25-29	6·242	8·291	10·376	6·064	7·827	9·859	6·344	8·353	10·346
30-34	5,846	7·855	9·986	5·529	7·353	9·335	5·869	7·820	9·902
35-39	5·668	7·765	9·942	5·342	7·282	9·337	5·716	7·671	9·749
40-44	5·521	7·736	9·964	5·390	7·380	9·533	5,757	7·813	9·985
45-49	5,483	7·773	9·992	5·554	7·521	9·671	5·875	7·950	10·127
50-54	5·474	7·759	10·084	5·601	7·505	9·634	5·897	7·980	10·207
55-59	5·226	7·458	9·853	5·496	7·412	9·545	5·764	7·801	10·107
60-64	5·053	7·318	9·739	5·260	7·186	9·201	5·572	7·611	9·953
65-69	3,828	6·938	9·275	4·372	6·843	8·843	5·265	7·311	9·584
70-74	3·113	6·740	9·118	3·319	6·596	8·645	5·057	7·122	9·328
75-79	2·573	6·547	8·805	2·476	6·324	8·505	4·108	6·809	8·846
80-84	2·001	6·376	8·699	1·820	6·231	8·401	3·313	6·590	8·682
85-89	1,875	6·336	8·689	0·514	5·443	7·900	2·879	6·540	8·640
	FEMMES								
TOUS LES ÂGES	**2·819**	**7·016**	**9·799**	**2·003**	**6·545**	**9·167**	**2·306**	**7·017**	**9·870**
0- 4	–	–	–	–	–	–	–	–	–
5- 9	–	1·338	3·182	–	1·128	3·077	–	1·000	3·013
10-14	4·008	6·130	8·608	3·708	6·025	7·562	3·767	6·056	7·586
15-19	6·877	9·079	10·494	6·714	8·698	10·274	7·098	9·249	10·583
20-24	6·946	9·390	11·193	6·754	8·931	11·044	7·308	9·755	11·691
25-29	6·424	8·961	10·916	6·199	8·342	10·674	6·580	9·132	11·057
30-34	5·958	8·449	10·648	5·559	7·771	10·249	5·995	8·423	10·652
35-39	5·767	8·283	10·486	5·504	7·684	10·098	5·973	8·373	10·536
40-44	5,659	8·274	10,478	5,632	7·876	10·210	6·151	8·670	10·667
45-49	5·626	8·254	10·401	5·713	7·905	10·188	6·224	8·719	10·724
50-54	5,665	8·122	10·329	5·696	7·766	10·060	6·184	8·485	10·583
55-59	5·473	7·907	10·229	5·574	7·597	9·896	6·040	8·302	10·521
60-64	5·183	7·549	10·024	5·283	7·338	9·586	5·815	8·090	10·366
65-69	3·991	7·199	9·698	4·410	6·972	9·087	5·494	7·693	10·068
70-74	3·285	7·040	9·615	2·750	6·676	8·894	5·123	7·333	9·808
75-79	3·146	6·944	9·422	2·699	6·617	8·739	5·061	7·269	9·677
80-84	2·105	6·550	8·856	2·059	6·498	8·691	5·023	7·134	9·451
85-89	2·088	6·452	8·776	0·876	5·873	8·200	3·852	7·025	9·631

TABLEAU 48. Pourcentages de la population urbaine à l'école pour un nombre spécifié d'années, localités de 10,000 et plus, Provinces des Prairies, 1936

Groupe d'âge	Pourcentages à l'école dans les localités urbaines de 10,000 et plus														
	0 année			Moins de 5 années			De 5 à 8 années			De 9 à 12 années			13 ans et plus		
	Man.	Sask.	Alta	Man.	Sask.	Alta.	Man.	Sask.	Alta.	Man.	Sask.	Alta.	Man.	Sask.	Alta.
0- 4	99·98	99·97	99·99	0·02	0·03	0·01	–	–	–	–	–	–	–	–	–
5- 9	26·61	28·72	31·86	73·05	70·77	67·69	0·33	0·51	0·45	–	–	–	–	–	–
10-14	0·26	0·16	0·27	24·68	23·22	23·55	72·92	72·83	73·17	2·14	3·79	3·00	–	–	–
15-19	0·11	0·19	0·15	0·88	0·62	0·48	26·33	26·62	24·10	70·04	67·54	71·09	2·64	5·04	4·18
20-24	0·28	0·22	0·25	1·73	1·44	1·05	28·56	27·31	24·21	58·88	54·59	58·79	10·54	16·44	15·71
25-29	0·89	1·06	0·45	5·23	3·77	3·38	33·48	32·33	29·83	51·62	52·15	55·90	8·78	10·69	10·44
30-34	1·49	2·00	0·83	8·64	6·43	5·63	37·98	37·16	35·49	43·60	43·95	48·58	8·29	10·47	9·47
35-39	2·58	2·87	1·28	8·46	6·61	5·90	38·26	37·13	36·52	42·82	43·19	46·66	7·87	10·20	9·65
40-44	4·07	2·93	1·68	9·12	5·64	5·48	36·29	35·73	34·49	42·43	45·07	48·17	8·09	10·63	10·18
45-49	5·38	2·77	1·56	8·58	4·97	4·97	34·73	36·65	34·84	43·81	44·94	48·30	7·50	10·67	10·34
50-54	5·27	3·00	1·82	7·96	4·79	4·41	36·63	38·51	37·94	42·53	43·25	45·34	7·81	10·45	10·49
55-59	6·47	3·33	1·87	8·29	5·35	4·53	37·64	40·99	40·15	39·54	39·80	43·28	8·06	10·54	10·18
60-64	6·66	4·39	2·60	8·52	6·27	5·14	39·41	42·49	41·07	37·11	36·54	40·89	8·29	10·31	10·30
65-69	8·54	5·29	2·98	9·62	7·05	6·90	39·62	45·35	45·26	35·40	34·78	36·61	6·82	7·53	8·24
70-74	8·96	5·93	3·15	11·08	9·01	8·88	39·61	46·60	46·81	33·47	31·59	33·35	6·87	6·86	7·82
75-79	8·95	6·62	4·87	10·34	11·27	9·95	43·63	45·53	48·62	30·78	30·08	30·91	6·31	6·50	5·65
80-84	10·57	9·64	5·78	13·14	10·91	12·44	43·43	48·48	47·55	27·31	26·65	28·44	5·54	4·31	5·78
85-89	8·73	8·62	8·05	11·83	16·38	9·32	45·63	47·41	48·31	29·58	22·41	30·51	4·23	5·17	3·81
90-94	13·04	14·29	4·84	8·70	14·29	12·90	47·83	38·10	53·23	20·29	23·81	27·42	10·14	9·52	1·61
95-99	8·33	–	–	41·67	–	16·67	41·67	60·00	66·67	8·33	–	16·67	–	40·00	–
100 et plus	66·67	–	–	–	–	66·67	16·67	–	33·33	16·67	–	–	–	–	–

DISTRIBUTION D'ÂGE DE LA POPULATION CANADIENNE

par

M. C. MacLean

SOMMAIRE

ÉVOLUTION DE LA DISTRIBUTION D'ÂGE AU CANADA

La conclusion qui découle du chapitre I et spécialement de l'appendice est que durant la première période d'observation, *i e.* jusqu'au commencement du siècle actuel, la distribution d'âge du Canada s'est développée assez régulièrement d'une façon que l'on peut décrire mathématiquement. La population a avancé de 1881 à 1901 selon un mouvement de vieillissement susceptible de description graphique; le 'portrait' des premières années montre de grandes proportions aux jeunes âges et de petites proportions aux âges avancés et le sommet des premiers âges s'affaisse graduellement avec les années et les proportions aux âges de plus en plus avancés s'accroissent. Ce mouvement régulier a été brusquement interrompu au commencement du siècle actuel en même temps que et sans doute à cause de la grande vague d'immigration qui a superposé à la population originale une nouvelle population composée largement de jeunes adultes dans les vingt-cinq ans. Il en est résulté une structure composite d'âge consistant en une grande population d'âge moyen qui vieillit à mesure qu'elle évolue mais qui en même temps engendre ce qu'on pourrait appeler un rajeunissement au moyen d'une nouvelle population superposée aux premiers âges, c'est-à-dire les enfants de ces immigrés.

La portée sociale de cette population d'âge moyen semble considérable. En premier lieu, elle provient de la mobilité de la population. Elle manifeste des propriétés différentes de celles de la population ordinaire et il est difficile de décider si ces propriétés sont dues à la mobilité de la population ou à la composition d'âge. Cependant, les faits du chapitre III justifieraient de conclure que les deux causes sont opérantes. Il y est clair qu'elle a un taux de mortalité inférieur à celui que laisserait prévoir la composition d'âge, bien que l'âge lui-même de cette population soit sujet à des taux de mortalité peu élevés. Nous voyons indirectement le même phénomène dans la monographie *Tables de longévité canadienne, 1931.*

Une autre caractéristique de cette population d'âge moyen superposée, c'est qu'elle contient une prépondérance d'hommes et de personnes en âge de travailler. L'influence de l'âge ici est prouvée par le fait que la population s'est mue surtout pour travailler, de sorte qu'elle est apte à contenir une proportion presque aussi forte de travailleurs que le permet la distribution d'âge. De plus le fait que c'est une population mouvante implique que ces travailleurs comportent un grand élément de travailleurs à gages distinctement des travailleurs indépendants ou à leur propre compte qui ont besoin d'un mode de vie plus ou moins stationnaire ou stable. Ceci aide à expliquer pourquoi la proportion des travailleurs à gages par rapport aux autres travailleurs a très rapidement augmenté jusqu'au temps de la grande dépression.

Une autre caractéristique de la population superposée est qu'elle tend à donner lieu à une augmentation soudaine dans la vieille population au lieu de cette graduelle augmentation qu'il faudrait attendre de l'avance en âge d'une population ordinaire. Ceci est de nature à entraîner à l'avenir des complications sociales durant une période définie jusqu'à ce que l'effet de la vague d'immigration soit passée, *i.e.* une anormale proportion de personnes de plus de 70 ans. Si la population mobile est *per se* moins sujette à la mortalité que la population stable, les proportions ainsi attendues aux âges plus avancés seront plus fortes que ne le laissaient prévoir les calculs basés sur les taux ordinaires de mortalité.

Une autre caractéristique encore de la population d'âge moyen avec prépondérance d'hommes célibataires au commencement de la vague, c'est son effet probable sur les dépenses et les responsabilités à assumer à une époque donnée. Le fait qu'une grande population de travailleurs à gages sans dépendants se change soudainement en une population avec dépendants mais sans plus de pouvoir de gain ne peut que raisonnablement se refléter dans certaines situations économiques qui ont surgi durant les plus récentes années de ce siècle.

61477—49

CLASSIFICATION DES RÉGIONS SELON LE TYPE D'ÂGE

Le chapitre II classifie les types structuraux d'âge de la population et montre qu'il y a des types émigratoires aussi bien qu'immigratoires et statiques. Le type émigratoire est particulièrement caractérisé par une rareté de jeunes adultes, laquelle rareté évolue de la même façon que la surabondance dans le cas du type immigratoire. Ceci signifie que ces types émigratoires manquent des âges habituellement actifs, de sorte que le travail se fait par les vieux et les jeunes. Aux autres points de vue mentionnés dans le cas des types immigratoires, le type émigratoire est apte à se comporter de la façon opposée.

CLASSIFICATION DES RÉGIONS D'APRÈS LES ASPECTS FONCTIONNELS DE LA DISTRIBUTION D'ÂGE

Le chapitre III classifie les régions suivant trois principaux aspects fonctionnels de la distribution d'âge, *i.e.* le pourcentage né dans la province de domicile, l'âge d'établissement et les taux de mortalité des résidants. Cette classification corrobore celle du chapitre II. Quand les aspects fonctionnels sont mis en corrélation séparément avec le triple indice du chapitre précédent, la migration—immigration et émigration—se révèle encore la principale cause de notre distribution d'âge, éclipsant l'influence fondamentale des naissances et des décès.

CLASSIFICATION DES LOCALITÉS URBAINES SUIVANT LES PARTICULARITÉS STRUCTURALES DE L'ÂGE

Le chapitre IV montre comment un autre type de migration affecte la distribution d'âge, *i.e.* le mouvement vers les cités. La très intéressante et peut-être importante caractéristique de ce mouvement est le constant rajeunissement de la population de ces cités. Ce qui importe le plus dans ce chapitre, cependant, c'est qu'il montre, autant qu'il est possible indirectement, les âges ou à peu près les âges du mouvement vers les cités, tandis que le Chapitre III montre les âges du mouvement des immigrants au pays en général. Le mouvement vers la ville est sans contredit plus jeune et plus féminin. Les implications de cette différenciation sont sans doute importantes.

PARTIE I

INTRODUCTION

L'âge est probablement après le sexe l'attribut le plus fondamental d'une population. Il pénètre presque tous les autres attributs. Les taux de natalité, de mortalité et de nuptialité; les taux différentiels de ces attributs parmi les races, les lieux de naissance et les régions géographiques, etc.; le mouvement de la population; bon nombre des problèmes financiers et sociaux de la population comme la dépendance, l'analphabétisme, la criminalité et les soins institutionnels; l'intercomparaison des parties constituantes de la population sous des aspects autres que ceux mentionnés; tous ces traits sont d'interprétation difficile ou impossible sans tenir compte de l'âge.

La distribution d'âge est à la fois l'un des attributs les plus imparfaitement compris. Sa familiarité est une des raisons probables; nous sommes enclins à croire qu'il n'y a rien dans l'âge qui ait besoin d'analyse ou de claire compréhension. Et pourtant peu ont une idée claire de ce qui constitue le vieil âge ou l'âge central, un vieux pays par opposition à un pays neuf. Peu, en effet, savent quelque chose de défini sur un âge ou un groupe d'âge particulier qui ne soit pas vrai également d'un autre âge.

Bien que l'âge ait été soumis à différentes formes d'analyse pour des fins spécifiques, il n'a encore été écrit que bien peu de choses sur ce sujet sous son aspect général, *i.e.* sur la "distribution d'âge" comme tout concret et non plus pour établir et dépeindre sa forme définie comme telle. Il s'ensuit qu'on a fait à peine aussi peu de progrès vers le tracement de son développement à différents stages comme tout concret. On a bien des récits historiques sur l'âge, mais ce ne sont que des lambeaux vagues. Nous entendons dire qu'un pays ou un peuple avancent en âge, mais qu'est-ce que ceci signifie exactement? Une population vieillit-elle dans le même sens qu'un individu? Par analogie à une autre question "L'augmentation des prévisions de vie se traduit-elle par la longévité?" nous avons des raisons de penser qu'il n'en est pas nécessairement ainsi. Cela peut simplement signifier que moins de personnes meurent jeunes, non pas que plusieurs personnes vivent jusqu'à un âge avancé.

Toute tentative d'analyser l'âge comme tout concret se butte à bien des difficultés, surtout parce qu'il n'existe pas de standard ou de précédent. Il faut découvrir les méthodes et le point d'attaque. Cependant, même dans cette tentative, il est possible de procéder sûrement pourvu que les méthodes soient construites d'après des principes reconnus, mais chaque pas a besoin d'être clairement défendu.

Le premier pas à faire ici est d'essayer de définir en général une forme ou concept de la distribution d'âge. Un autre pas est de trouver un point de départ pour l'analyse de la fréquence et des différentes variétés de sa forme. On peut appeler ce point la base de classification de la distribution d'âge. Le sujet se trouve ainsi traité un peu de la même façon qu'une classification botanique de plantes relativement à la famille, au genre, à l'espèce, etc., et les variétés et la matière secondaire sur l'évolution, l'œcologie et la pathologie. L'appendice tente plus ou moins techniquement de développer la méthode de classification et de l'illustrer et la défendre. Le chapitre I pose les principes essentiels de ce développement. Les autres chapitres de l'étude comprennent différentes formes de classification et d'examen des attributs de la population auxquels les diverses classes sont liées, et la discussion de certains phénomènes "pathologiques", comme les faux exposés d'âge et autres erreurs statistiques auxquels sont sujettes les données sur la distribution d'âge

Considérations générales sur la distribution d'âge.—Lors du recensement de 1931 on a compilé une abondance de matériaux sur les âges au Canada qu'aucun recensement antérieur n'égale et qui n'est probablement nulle part surpassée. De plus, nous disposons d'une série non interrompue de données uniformes sur l'âge qui datent de 1881 tandis que les données de 1861 et 1871, par le moyen de l'adoucissement et de l'interpolation, peuvent être uniformisées avec cette série avec une petite marge d'erreur. La distribution d'âge dans toute la série est présentée en groupes quinquennaux d'âge. Comme nous savons que l'âge est essentiel à la plupart des attributs de la population énumérée au recensement, il est fort important d'essayer d'analyser et de présenter, de façon intelligible au lecteur moyen, la substance de ces richesses de matériaux.

Si la distribution d'âge était un seul chiffre ou était ainsi mesurable que l'aspect quantitatif pourrait en être succinctement exprimé, ce serait vite fait d'énumérer les distributions d'âge géographiquement et sous différents attributs de façon que l'esprit saisirait immédiatement d'importantes différences. C'est l'objet de cette étude de présenter la distribution sous cette forme, mais la réalisation de ce but est excessivement difficile. Même une distribution quinquennal d'âge comprend vingt et un groupes différents et, quand on présente vingt et un chiffres d'une sorte avec vingt et un chiffres d'autre sorte, il est difficile sinon impossible à l'esprit de voir la comparaison même lorsque les chiffres sont donnés en pourcentages et portés ainsi à une base commune.

Il semble que le meilleur moyen d'atteindre le but de cette étude soit de présenter la distribution d'âge sous forme de portrait. L'esprit peut aisément distinguer la photographie de deux espèces différentes, disons, sans pour cela énumérer les points de différence. De plus, il peut saisir la distinction entre différents genres de la même espèce; avec l'habitude il n'est pas obligé de s'arrêter pour analyser quand l'objet est aperçu. S'il était ainsi possible de familiariser l'esprit avec un "portrait" de la distribution d'âge, on pourrait rendre discernable à un simple coup d'oeil les différents genres d'une telle distribution.

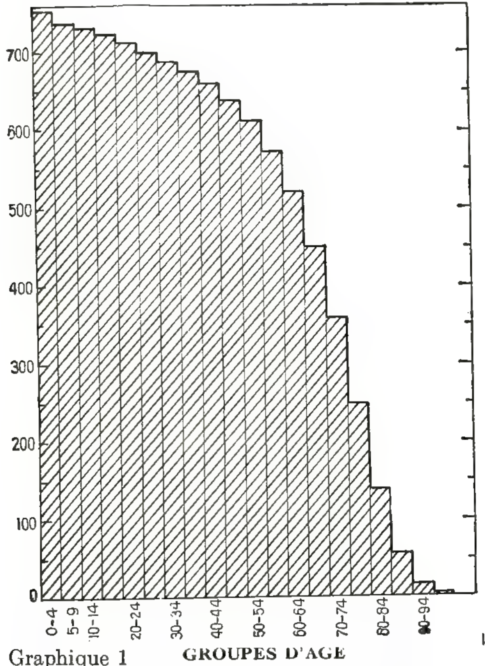
C'est là faire beaucoup ressortir la *forme* de la distribution d'âge. Même si la distribution d'âge n'a pas une forme *universelle* (comme on le montrera plus au long plus loin) qui la distingue de quelque chose qui n'est pas une distribution d'âge, elle a cependant une forme *générale* qui distingue un genre de distribution d'âge d'un autre genre. Le rapprochement le plus étroit à une forme *universelle* est amené par le fait que dans toute vraie population chacun des cinq groupes d'âge quinquennaux de 0–4 à (au moins) plus de 80 est représenté et que, à cause des décès d'abord, mais aussi d'autres causes, les groupes les plus considérables sont dans les âges jeunes; les groupes diminuent progressivement et plus ou moins graduellement jusqu'à disparaître vers l'âge de 100 ans. Cette forme, cependant, ne distingue pas la distribution d'âge de millions d'objets naturels—comme le flanc d'une montagne. Nous pouvons, cependant, généraliser sur une forme qui distingue une distribution d'âge d'une autre de la même façon que nous pouvons généraliser sur ce qui donne à un lévrier sa forme de lévrier par contraste à ce qui lui donne une forme inhabituelle à la suite d'un accident. En d'autres termes, il existe des *évolutions régulières* qui donnent à la distribution d'âge une forme générale par contraste aux accidents qui causent des distorsions. Deux des plus grands facteurs d'évolution sont la naissance et la mort. Nous croyons ici les avoir exprimés suivant leur ordre d'importance. Les changements qui se produisent au cours de ces deux évolutions sont graduels; par conséquent, la forme *générale* d'une distribution d'âge est comparativement unie.

Pour sa présentation graphique nous pouvons imaginer que chaque intervalle de cinq ans est un compartiment fermé ayant la forme d'une colonne rectangulaire remplie de population. Le diagramme le plus simple est celui d'une table de longévité et ci-dessous paraît la population

de la table de longévité des hommes du Canada, 1931* (graphique 1) et la population de la table de longévité des États-Unis, 1870† (graphique 2), chaque colonne représentant le nombre par dix mille du total.

* Monographie N° 13 sur le recensement de 1931. † *Ninth Census of the United States*, Vol. II, p. xii.

POPULATION MASCULINE par 10,000 âmes, par groupe quinquennal, table de longévité canadienne, 1931



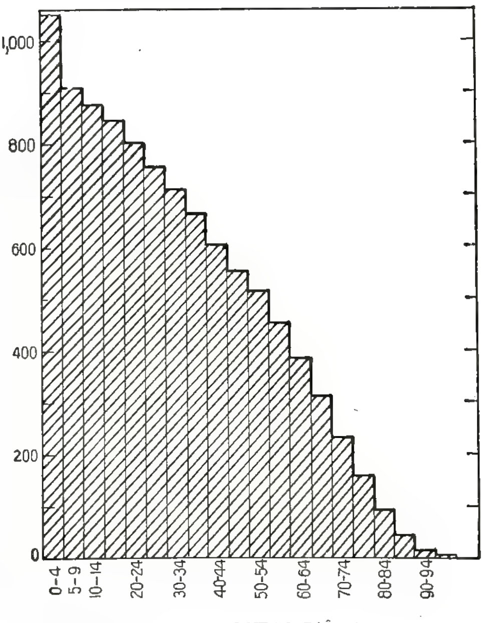
Graphique 1

Dans le graphique 1 l'élément d'*accroissement naturel* est éliminé et seule l'influence du décès y est montrée. C'est pourquoi on a mentionné que c'était le plus simple des diagrammes. La cime de la première colonne est due simplement au fait que la mortalité infantile est plus considérable que celle des âges suivants jusqu'à la vieillesse. Elle n'est pas une partie *nécessaire* du diagramme, puisqu'elle aussi s'élimine graduellement.

Bien que le tableau présenté par une table de longévité soit ainsi relativement simple, il ne l'est pas au point de ne pouvoir avoir plusieurs variantes. La mort est le seul agent, mais la mort elle-même subit un processus d'élimination.

On peut exprimer simplement que la différence entre ces deux graphiques est causée par le processus d'élimination des décès. Dans la première période représentée par le graphique 2 les décès ont été prononcés à tous les âges, particulièrement aux bas âges. Aux âges avancés les décès ont été moins considérables, parce que moins de personnes mouraient à ces âges. Dans la dernière période (graphique 1) les décès ont été lents à se produire—très peu aux premiers âges ou aux âges moyens; mais, comme la mort est inévitable, ils ont augmenté considérablement aux derniers âges. Le graphique de 1870 est escarpé; l'autre est relativement plan jusqu'à un âge avancé, alors que l'on peut dire que cette population disparaît presque tout d'un coup. Nous pouvons imaginer la conformation ultime d'une table de longévité si le procédé d'élimination par la mort se continue. Les colonnes jusqu'à un âge très avancé seraient à peu près égales, faisant ainsi du diagramme une ligne presque horizontale qui se terminerait par une chute soudaine. Elle peut être plus longue qu'elle l'est actuellement, *i.e.* une personne peut dépasser 100 ans, mais c'est très douteux. Le plus probable est un aplanissement graduel jusque

POPULATION (DEUX SEXES) par 10,000 âmes, par groupe quinquennal, table de longévité américaine, 1870

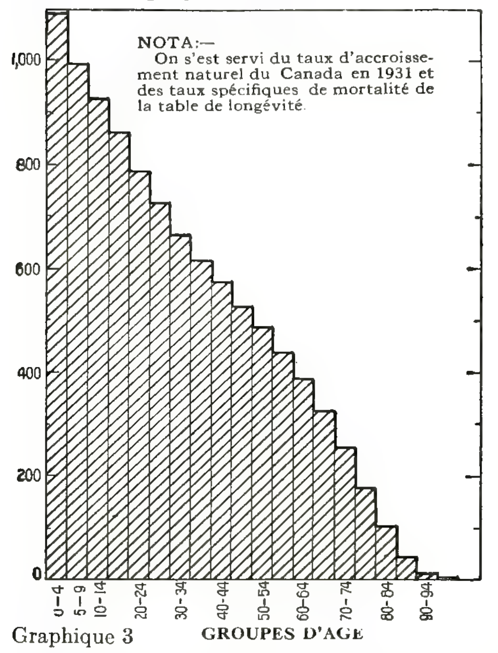


Graphique 2

vers les 80 ans. suivi d'une descente soudaine vers 100 ans. La différence entre le contour des deux graphiques peut s'exprimer approximativement comme une ligne dans le cas de la table de longévité des États-Unis, 1870, et une ellipse dans le cas de celle du Canada, 1931.

Maintenant, dès que nous introduisons les distributions d'âge de la population réelle, distinctes des distributions de la table de longévité, nous ajoutons le procédé de l'accroissement naturel à ceux qui affectent la conformation générale. Nous venons de voir que même les différences dans les taux de mortalité peuvent changer la conformation, une plus grande diminution d'un âge à l'autre attribuable aux décès rendant le diagramme plus escarpé. On aurait pu supposer que l'accroissement naturel aurait simplement cet effet. Si une population d'il y a cent ans avait le même accroissement naturel que celui du Canada vers 1931, soit treize par mille, chaque groupe quinquennal d'âge successif (à partir de 100 ans jusqu'à 0-4 ans) serait plus petit que le précédent et un peu proportionné au taux d'accroissement naturel. Il y a, toutefois, une complication considérable causée par cet accroissement naturel.

POPULATION MASCULINE par 10,000 âmes, par groupe quinquennal, table de longévité canadienne, 1931, projetée de 100 ans



Graphique 3

Le graphique 3 montre la distribution d'âge qui en résulterait après cent ans si la population totale de la table de longévité de 1931 jouissait d'une manière ou d'une autre du taux d'accroissement naturel comme celui du Canada en 1931 (treize par mille) et des mêmes taux spécifiques de mortalité (q_x) que ceux de la table de longévité.

On aura remarqué que la conformation paraissant au graphique 3 est la cause de deux facteurs seulement, c.-à-d. un accroissement naturel continuel et des taux spécifiques constants de mortalité pour chaque groupe d'âge. Si l'un ou l'autre ou tous les deux avaient été plus grands, la courbe aurait alors été plus escarpée; s'ils l'avaient été moins, la courbe aurait été plus plane.

Or, la distribution réelle, *i.e.* toute distribution d'âge qui est soumise à notre observation, diffère de celles qui paraissent dans les graphiques précédents, bien que quelques-unes approchent l'une ou l'autre d'entre elles, comme on le verra plus loin. Dans la distribution réelle de l'âge l'accroissement naturel n'a *pas* été continuel, de même les taux spécifiques de mortalité n'ont pas été constants. Nous pouvons immédiatement voir que, si sa distribution d'âge actuelle avait été faite dans des conditions où l'accroissement naturel et les taux spécifiques de mortalité changeaient continuellement, il en aurait résulté une courbe très complexe et cela, sans introduire les effets de l'immigration et de l'émigration.

Forme générale de la distribution d'âge.—En consultant l'appendice et les graphiques qui s'y trouvent, il devient évident que la distribution d'âge a une forme générale—qu'il y a quelque chose comme un "tableau" de la distribution d'âge. Cette forme ne distingue pas nettement l'âge d'un autre facteur, comme le versant d'une montagne ou le flanc d'un iceberg; mais les variations par rapport au type commun ou général nous permettent de distinguer entre une distribution d'âge et une autre et de tracer le changement général de forme lorsque la population devient de plus en plus âgée. Cette forme générale est une courbe en forme de S renversé qui varie d'un extrême, lorsque la distribution d'âge est simplement géométrique (tout concave) en passant par tous les stages d'une convexité croissante, jusqu'à ce qu'elle devienne de forme entièrement convexe ou elliptique. Si nous prenons le premier quartier de la lune comme représentant le premier stage, le dernier quartier représentera le dernier stage; mais les stages intermédiaires n'ont aucune ressemblance avec les phases de la lune. La convexité commence au sommet du premier quartier (laissant concave la partie inférieure). Cette convexité s'accentue d'une phase à l'autre jusqu'à ce qu'enfin la forme entière soit convexe, sauf que nous ne connaissons aucun cas

réel où il n'y a pas de concavité aux derniers âges. C'est parce qu'un petit nombre vivent au delà de la "limite assignée" et que pour le présent ils peuvent être regardés comme une sorte de queue ajoutée à la forme générale; cette queue persistera ou ne persistera pas selon que l'abaissement graduel des taux spécifiques de mortalité s'étendront ou ne s'étendront pas aux âges avancés. Si notre taux de mortalité devait être diminué de la moitié du taux actuel, est-ce que cela voudrait dire que nous aurions plus de centenaires? Probablement non; du moins, ce n'est pas nécessairement ainsi.

Maintenant, la forme du "premier quartier" est le stage où le nombre de chaque groupe successif diminue en progression géométrique et la différence arithmétique entre chaque groupe d'âge successif est plus faible que le précédent; le stage du "dernier quartier" prend naissance lorsque la différence entre chaque groupe d'âge successif est plus forte que le précédent, *i.e.* la mort ou tout ce qui mine les colonnes augmentent arithmétiquement d'un groupe à l'autre. Ceci veut dire que la mort est différée aux âges de plus en plus avancés et la population n'augmente pas. La distribution d'âge de l'année 1931 est un très bon exemple de stage intermédiaire, *i.e.* à moitié concave, à moitié convexe. Nous pourrions appeler les trois principaux stages (1) le stage géométrique, (2) le stage linéaire et (3) le stage elliptique. Le Québec en 1881 fournit un très bon exemple du premier; le Canada en 1931 illustre le deuxième et la table de longévité canadienne de 1931, le troisième. Dans toute l'histoire connue la distribution d'âge de l'ensemble du Canada s'est placée entre les premier et deuxième stages susmentionnés, mais plusieurs comtés du Canada et plusieurs pays comme la France ont dépassé le deuxième. Nous pouvons mentionner de tels endroits au Canada comme le comté d'Elgin, Ont., et la ville de Brockville, les provinces d'Ile du Prince-Edouard et de Nouvelle-Ecosse.

Base de la classification des régions selon l'âge.—Le problème en face duquel nous nous trouvons consiste à classifier les différentes régions et sections de la population du Canada de manière à indiquer le développement de leur âge (la forme générale). Évidemment il est impossible de le faire au moyen d'une succession de graphiques; car, même si on le faisait, la très petite différence entre chacune d'elles resterait imperceptible; en outre, cette méthode ne fournirait pas une mesure quantitative des stages de développement. La méthode développée dans l'appendice (les graphiques de cet appendice devraient être étudiés ici) propose une base de classification qui semble fournir une expression quantitative pour le développement de la forme générale de la distribution d'âge. L'appendice fait voir qu'il y a certains points critiques dans la distribution d'âge, *i.e.* les groupes de 25-29 ans et de 60-64 ans. Entre ces âges nous pouvons considérer que nous avons la partie centrale ou principale de notre distribution d'âge, terme qu'il ne faut pas confondre avec l'"âge moyen". Les proportions avant et après les groupes de 25-29 ans et de 60-64 ans montrent jusqu'à quel point l'âge oblique vers l'extrême géométrique ou l'extrême elliptique, tandis que pour le terme central il y a un point pivotal que nous pouvons désigner comme "âge standard". Ce point pivotal est déterminé en trouvant la racine carrée de la moyenne arithmétique des carrés de la distribution d'âge de 25 à 64 ans. (La raison en est expliquée dans l'appendice.) L'âge standard est employé au lieu de l'âge moyen, de l'âge médian, etc., parce qu'après expérience il semble que l'âge moyen ne révèle rien au sujet de la forme de la distribution d'âge. La nature même de la forme de la distribution d'âge semble indiquer que l'âge "moyen" n'est pas du tout une moyenne dans l'acception générale du terme. La moyenne est le centre de gravité et le mot "moyenne" présuppose quelque chose comme un centre. La seule chose correspondant à la conception d'un centre dans la distribution d'âge est l'âge zéro. Tout changement émane de ce point.

On peut maintenant se demander pourquoi il est si important de faire une classification telle que mentionnée ci-dessus. La réponse est que si l'âge est fondamental à la plupart des attributs de la population une telle classification sera en quelque sorte une classification de ces attributs. Comme description du temps présent, la population au stage central doit être la population la plus vigoureuse au point de vue des attributs comme le faible taux de mortalité, la grande capacité de gain, etc.; la population au premier stage et spécialement celle où prédomine un mélange de conditions au premier stage et au dernier stage doivent être celles où la dépendance est un lourd problème; la population au dernier stage est évidemment vieille et l'on s'attend d'y trouver des taux élevés de mortalité, etc. Au point de vue historique, la population au premier stage est non seulement jeune, mais elle a eu et elle a encore un très fort accroissement naturel et très probablement un taux élevé de natalité combiné à un taux élevé de mortalité. La population

au dernier stage est celle dont l'accroissement naturel antécédent est faible et dont le faible taux de mortalité augmente. Encore une fois, la forme générale est le résultat d'évolutions continuelles et permanentes; les variations locales de la forme dépendent d'évolutions passagères. Ainsi, à un moment particulier une population pourrait se trouver dans une situation favorable au point de vue de la capacité de gain par suite d'une distribution d'âge occasionnée par l'immigration; mais cette situation très favorable pourrait contenir en elle-même la raison pour laquelle elle serait rien moins que favorable en quelques années. La Saskatchewan en 1906 en fournissait un exemple classique. Sa population d'hommes adultes lui donnait une distribution d'âge très favorable à la capacité de gain, mais cette même situation opéra un changement complet dans la distribution d'âge en dix ou quinze ans. Ces hommes adultes se sont mariés en même temps et il s'ensuivit une proportion énorme de dépendants tout d'un coup. Les adultes dépassèrent les âges favorables avant que les dépendants ne les atteignirent. Ceci ne serait pas arrivé à une population dont la distribution d'âge aurait été moins anormale. Comme il en est déjà fait mention, la forme générale donne l'historique de la distribution d'âge, c'est-à-dire l'élément de stabilité dans l'accroissement de la population de même que l'accroissement naturel et les taux de mortalité. Étudier la distribution d'âge d'une localité, c'est étudier l'histoire de la population de cette localité. La forme générale, indiquant le stage qu'elle a atteint, projette un peu de lumière sur l'avenir. De plus, seule la connaissance de la forme générale nous permet d'apprécier les variétés, les excroissances, etc. (Si nous ne connaissions pas l'apparence normale d'un homme, nous ne remarquerions pas l'absence d'une main chez un individu en particulier.) On peut en mentionner quelques exemples frappants. La population canadienne de 1911 avait à peu près la même forme générale que celle de 1901, mais la population de 1911 avait une excroissance énorme (due à l'immigration) vers les âges de 25 à 30 ans. Nous nous attendions de voir cette protubérance se dissoudre dans la forme générale avant 1931, mais elle ne disparut point. L'excroissance a continué sa route et elle existait en 1921, bien que plus vieille de quelques années, de même qu'en 1931, quoique plus ancienne encore. Elle reste séparée de la population, de sorte que d'ici à ce que cette protubérance disparaisse en quarante autres années il y a deux populations au Canada, dont l'une se superpose à l'autre. Nous ne le remarquerions pas—du moins, nous n'en serions pas sûrs, si nous ne connaissions pas la forme générale. De plus, le taux de natalité a été élevé aux environs de 1921—probablement de 1919 à 1924—et le taux de natalité a été faible après 1924 et très probablement aussi de 1914 à 1918. La protubérance de 1921 est perceptible dans le recensement de 1931, se déplaçant comme on le mentionne ci-dessus. De même, le taux d'accroissement a été faible entre 1881 et, disons, 1896. La population née en cette période serait agée de 35 à 50 ans en 1931. Plus tard les immigrés ont fait plus que suppléer aux défaillances de ce groupe, de sorte que les effets n'apparaissent pas dans la distribution d'âge actuelle du Canada; mais il y a matière à réflection en cette affaire. Les immigrés arrivèrent en un temps où les disparus auraient été du même âge qu'eux. En réalité les immigrés remplissaient un vide, mais ils ont fait davantage: ils l'ont changé en une protubérance qui a progressé depuis lors, jusqu'à ce qu'un jour elle atteigne les groupes d'âge de plus de 70 ans. Si nous ne connaissions pas la forme générale, nous ne pourrions pas relever ces phénomènes en toute confiance.

Une classification géographique d'après la forme générale de la distribution d'âge peut devenir très utile. Si nous pouvons classifier les comtés en types de premier, de deuxième et de troisième degrés et y ajouter quelques sous-classifications, nous contribuons à l'histoire de ces comtés et nous fournissons des renseignements utiles à l'étudiant et peut-être même au médecin, à l'économiste et à l'homme d'État. Les pensions de vieillesse sont de nature à causer beaucoup de souci au type du troisième degré; pour les types du premier degré, ce sont les taux élevés de natalité, les taux élevés de mortalité, les soins à donner dans les institutions, etc., tandis que le type du deuxième degré offre de maigres perspectives pour le médecin. C'est pourquoi il est proposé de classifier les comtés et les divisions de recensement du Canada en types de distribution d'âge; les résultats de cette classification se trouvent dans le chapitre II.

Dans les chapitres suivants la classification est mise en corrélation avec les autres attributs de la population à l'effet de constater si les résultats prévus sont conformes aux résultats réels. Si nous acceptons la rectitude de la classification nous devons conclure que, lorsque les résultats réels ne coïncident pas avec les résultats prévus, d'autres facteurs plus puissants que l'âge sont à l'œuvre.

CHAPITRE I

ÉVOLUTION DE LA DISTRIBUTION D'ÂGE AU CANADA

L'introduction donne une description de l'évolution de la forme générale de notre distribution d'âge, basée sur le développement du sujet esquissé dans le présent chapitre et particulièrement dans l'appendice. Il semble nécessaire d'entrer davantage dans les détails et de tracer cette évolution phase par phase. Nous avons le bonheur d'avoir en chaque recensement une phase du développement plus clairement désignée qu'il fallait s'y attendre des données réelles adaptées à la théorie.

Il a déjà été fait mention dans l'introduction que la forme générale de la distribution d'âge passe d'un stage approchant la forme géométrique, dans laquelle les personnes à chaque âge successif constituent à peu près la même fraction du nombre de personnes de l'âge précédent et dans laquelle également la courbe de la distribution d'âge est concave, à un stage où la courbe est convexe et où la forme générale est elliptique, ressemblant au dernier quartier de la lune. Maintenant, le premier recensement qui nous donne une distribution quinquennale d'âge pour le Canada est celui de 1881; bien que nous puissions donner les années antérieures par interpolation, il est mieux de ne pas nous en servir pour faire voir le développement; car la méthode d'interpolation présuppose ce que nous essayons de montrer. Cependant, nous pouvons trouver des cas parmi les comtés du Canada en 1931 où le stage de développement est antérieur à celui de l'ensemble du Canada en 1881. La province de Québec en 1881 peut servir d'illustration. Bien que les femmes fournissent un meilleur exemple que les hommes, nous nous servons des hommes dans tout ce chapitre pour fin d'uniformité.

Québec, hommes, 1881.—Le graphique III de l'appendice montre la distribution des hommes du Québec en 1881 comparativement à la distribution de l'ensemble du Canada à chaque recensement de 1881 à 1931. Trois points sont particulièrement remarquables dans ce graphique du Québec, 1881. Premièrement, la distribution est assez régulière à partir du premier groupe jusqu'à l'âge au-dessus duquel toutes les distributions sont anormales, *i.e.* l'âge de 80 ans. Ceci reflète l'histoire de la province. Elle a eu un taux d'accroissement assez continuel jusqu'à ces dernières années et pas beaucoup d'immigration. Cette régularité nous permet, même dans un diagramme, de reconnaître la forme générale de la distribution.

Deuxièmement, si nous commençons aux derniers groupes d'âge et que nous regardons en arrière, la distance entre les hauteurs des colonnes augmente continuellement. C'est la caractéristique d'une courbe qui progresse géométriquement. Quand elle est mesurée comme dans l'appendice, on trouve qu'elle se rapproche plus d'une courbe géométrique que d'une autre courbe simple.

Troisièmement, malgré son escarpement et sa forme généralement géométrique, elle s'est suffisamment éloignée de cette forme pour nous convaincre que nous n'avons nullement découvert le cas idéal d'une distribution géométrique. Et elle approche encore plus de cette distribution idéale que celle de l'un de ses comtés et de l'une de ses cités qui, d'après les conclusions prématurées d'un raisonnement *a priori*, nous portait à croire qu'elles s'approchaient davantage de cette forme géométrique. Ces deux endroits étaient le comté de Chicoutimi en 1939 et Shawinigan-Falls en 1921. Dans le cas de Chicoutimi, la conclusion était basée sur le fait qu'il avait eu un fort et continuel accroissement naturel depuis 1881 (50 ans) et qu'à l'heure actuelle (1931) il a un taux très élevé d'accroissement naturel. Dans le cas de Shawinigan-Falls, la conclusion était basée sur le fait que cette cité avait une histoire de peu de durée et un taux d'accroissement excessivement rapide. Les deux endroits ont une très faible population d'immigrés. Le fait que les prévisions ne sont pas réalisées en ces deux endroits—encore moins que dans le Québec, 1881—nous donne probablement à entendre pourquoi nous n'avons pu trouver de cas idéals de distribution géométrique d'âge. Leurs formes sont données au graphique II de l'appendice.

A première vue, un taux continuel d'accroissement de la population par l'entremise de la population native semble être la principale condition suffisant aux exigences de la forme géométrique, tandis que la condition secondaire est qu'il n'existe pas d'immigration ou d'émigration.

61477—50½

Chicoutimi et Shawinigan-Falls révèlent que d'autres considérations s'y trouvent impliquées. Il y a une très forte probabilité que ces deux endroits aient souffert de l'émigration et que le taux élevé d'accroissement de la population ait été maintenu par l'arrivée de personnes venant d'autres parties de la province. Voyons comment ceci s'est effectué. On peut montrer que dans l'ensemble les émigrants s'en vont aux âges précoces, spécialement si le mouvement se fait vers la cité ou vers l'extérieur du Canada. Si les arrivants étaient du même âge que les partants et s'ils étaient égaux en nombre, cette émigration et cette immigration n'influerait pas sur la distribution d'âge. Toutefois, il y a une raison de croire, et on peut le démontrer partiellement, que les arrivants et les partants ne sont pas du même âge. Ceux qui quittent le reste de la province pour se rendre dans les parties rurales ne sont pas susceptibles d'être du même âge que ceux qui se dirigent vers les cités ou vers les États-Unis. Les arrivants sont un échantillon de la population de l'ensemble de la province et tendent possiblement à être d'âge mûr. En conséquence, si nous prenons Chicoutimi en 1931, il est plus susceptible de se rapprocher du Québec en 1931 que du Québec en 1881. Le comté vieillit presque aussi rapidement que la province, mais plus irrégulièrement. Cependant, à cause de son taux élevé d'accroissement naturel, il a une forme très escarpée. Il a une forme de premier quartier durant les premiers âges qui devient convexe aux âges moyens avancés.

Il y a un autre point qui s'applique particulièrement à Shawinigan-Falls en outre de son accroissement rapide et en présupposant sa brève histoire de même qu'un influx considérable provenant du reste de la province. En 1921 cette cité n'avait pas encore eu le temps de se constituer une population au sens du terme que nous donnons dans une étude de l'âge. En représentant la forme de la distribution d'âge nous avons pris vingt et une colonnes—les groupes quinquennaux de 0–4 ans à 100–104 ans. Telle est notre population. Nous n'admettons pas la possibilité qu'une de ces colonnes n'existe pas. Cependant, ce n'est le cas que pour un établissement assez ancien d'avoir des personnes dépassant 100 ans—s'il n'en dépend que de sa propre population. C'est en ce temps-là seulement que l'on peut dire qu'il a une population et ce n'est qu'après avoir atteint ce point que la forme se développe d'une façon définie. Tandis que toutes les vingt et une colonnes sont en voie de devenir existantes, le développement n'est pas le même. Nous mesurons toutes les populations d'après la base commune—le nombre en chaque groupe d'âge par dix mille âmes de la population totale. Le fait qu'il n'y en a pas aux âges moyens avancés détruit tout de suite la concavité. La mort n'a pas eu le temps d'altérer la forme au point de la rendre plane. L'établissement peu ancien est susceptible de plusieurs autres irrégularités. Une telle irrégularité importante serait causée par l'arrivée de parents avec leurs enfants—ceci ferait une dépression aux premiers âges adultes. Quelques anneaux de la chaîne font défaut et ces anneaux ne se rencontrent pas au hasard (causant des irrégularités locales seulement), mais ils occupent des endroits définis. En conséquence, nous trouvons une disproportion de très jeunes personnes et une disproportion, pour cette population, de vieilles personnes, c.-à-d. de quarante ans et plus. Quand toutes les colonnes deviennent existantes, quarante ans est un jeune âge adulte; avant, on est vieux. Puisque nous classifions d'après la forme, cette distinction est importante. Une deuxième condition très importante, déterminant non seulement la forme géométrique mais le développement de la forme, a ainsi été introduite: *l'âge de l'établissement.*

La continuité dans le taux d'accroissement de la population et l'âge de l'établissement, alors, semblent être de puissantes influences dans la détermination de la forme générale, la mort prêtant main forte à l'âge de l'établissement pour aplanir la forme. L'importance de l'augmentation cause de l'escarpement, mais n'affecte pas réellement la forme générale. Il pourrait y avoir plusieurs formes géométriques parfaites d'escarpement très différent. Ces deux principes aideront à interpréter le développement de la distribution d'âge du Canada tel qu'il est retracé dans les lignes qui suivent.

Notre conception du développement de la distribution d'âge doit maintenant être définie de nouveau, après quoi il sera possible de décrire davantage le stage de développement du Québec, 1881, et les stages successifs du développement du Canada.

Nous pourrions dire que le développement de la distribution d'âge est un procédé de "vieillissement", mais ce n'est pas réellement un bon terme si on le prend dans le même sens que le vieillissement individuel. La définition semble plus adéquate si l'on dit que le développement est un procédé de convexité croissante. Le procédé ne commence, *i.e.* la population n'existe comme telle pour permettre à l'évolution de se faire, que lorsque le pays a atteint cent ans avec sa population native ou que la durée entière de la vie (vingt et un groupes quinquennaux) est représentée avec une population empruntée. Si, par exemple, on place une échelle de trente-six pieds de

longueur contre un mur et qu'on la glisse jusqu'à ce que le bas soit à vingt et un pieds du mur, lorsque cette opération se fait vite, l'échelle est encore droite quand elle se déplace. Supposons maintenant que l'échelle est flexible et que la pression vers le sol est continue. Elle ne peut plus rester droite, mais elle devient courbée. La forme de la courbe dépend où et comment la pression est exercée. Si cette dernière est convenablement appliquée, l'échelle devient convexe en quittant le mur, d'abord, près du haut. Cette convexité se poursuit vers le bas sous la pression continue. La forme particulière peut s'observer à des stages définis comme le premier degré, le deuxième degré et ainsi de suite jusqu'à ce que nous atteignions le n^e degré. La différence entre l'échelle et la distribution d'âge est que cette dernière n'est pas droite au début mais concave, *i.e.* quand la population augmente en progression géométrique simple. Tant que le taux d'augmentation reste constant, et une fois la centième année passée, la durée de l'établissement ne semble pas importer. Mais le taux d'augmentation ne reste pas constant; il ralentit progressivement et le procédé de ralentissement est une fonction de l'âge de l'établissement. Par conséquent, cet âge de l'établissement est l'une des plus importantes forces tirant sur l'échelle, *i.e.* le vieillissement de l'établissement approche la même signification que le vieillissement de la population; mais il semble qu'il faille en soustraire cent ans, ou quelque chose d'équivalent. L'immigration et l'émigration, avec le temps, entrent en scène pour agir comme équivalents mais non pendant longtemps. On le verra quand on retracera le développement de la distribution du Canada, spécialement après 1901.

Il ne faut pas supposer que les considérations précédentes sont *a priori:* au contraire, elles sont basées sur la conclusion de l'appendice et l'examen suivant des cas. Cependant, il faut ajouter que le procédé ci-dessus, décrit jusqu'au n^e degré, semble d'une simplicité croissante, *i.e.* l'enlèvement graduel des causes qui différencient le nombre de personnes en chaque groupe d'âge. Quand l'augmentation de la population est enlevée, le degré avance; toutefois, même après que l'augmentation a disparu, l'évolution se poursuit. On le constate en comparant la table de longévité du Canada, 1931, et celle des États-Unis, 1870 (voir graphiques 1 et 2, introduction). L'augmentation une fois éliminée, la mort semble être le principal ou le seul agent différentiel fondamental; mais la mort elle-même est probablement en voie de disparition, *i.e.* d'ajournement jusqu'aux derniers âges. Cependant, la condition fondamentale dans notre conception est que cet ajournement de la mort ne veut pas dire longévité au delà de la durée naturelle mais enlèvement des causes accidentelles de décès dans les limites de cette durée naturelle. Si cette conception est vrai, le n^e degré est une ellipse ou même un rectangle.

Revenant maintenant au Québec de 1881, il est clair que la province à cette date remplissait les deux principales conditions de concavité ou de premier degré, c.-à-d. sa population native avait eu un taux continuel et élevé d'augmentation et elle avait été établie depuis assez longtemps pour commencer son développement mais pas assez pour que son développement soit avancé. Toutefois, sa forme n'était pas exactement la forme géométrique simple et la principale raison semble en être l'émigration. Le Québec a été la première province du Canada à afficher une forte émigration. Deux de ses comtés—Laprairie et Deux-Montagnes—n'ont pas augmenté depuis 1851; un nombre considérable de ses comtés n'ont pas augmenté depuis 1861 et d'autres, depuis 1881. Les émigrants se sont surtout dirigés vers les États-Unis. Maintenant, il a déjà été fait mention que les émigrants, règle générale, partent à un âge précoce—avant et au début de la vingtaine—*i.e.* on sait qu'ils le font de nos jours. Il est possible qu'en ce temps-là des familles entières avaient une plus forte tendance à partir, mais en général la majorité des émigrants sont de jeunes célibataires. Voyons quel effet ceci produirait sur le développement de l'âge. Puisque l'accroissement naturel se maintenait vigoureux, l'émigration aurait d'abord causé une dépression aux environs de la trentaine. Le résultat de l'émigration, alors, *quand elle évolue*, est une tendance artificielle à la convexité qui n'est pas aussi prononcée que la convexité causée par le développement naturel, mais qui existe néanmoins. L'immigration subséquente aurait une tendance à la neutraliser, ainsi qu'on le décrira plus loin. La légère convexité près du haut du graphique indique que l'accroissement naturel, bien qu'il fût élevé alors, avait commencé à ralentir. S'il avait été possible d'obtenir des données comparables sur la distribution d'âge en 1851, il n'y a pas de doute que la forme aurait approché de très près le premier degré ou la progression géométrique simple.

Canada, hommes, 1881.—La première des séries de distributions d'âge pour le Canada est celle de 1881. Comme l'indiquent les mesurages de l'appendice, la forme de cette année est plus avancée que celle du Québec et ce n'est pas parce qu'elle est moins abrupte. Un véritable procédé de développement distingue les deux. Ce n'est pas l'émigration qui a causé la différence,

parce que le Québec a alors souffert au moins autant de l'émigration que le reste du Canada; ce n'était pas non plus la longueur de l'établissement. Puisqu'il est clair que ce ne pouvait être ni le taux d'accroissement naturel, ni la longueur de l'établissement, ni l'émigration, qu'est-ce que c'était? La différence elle-même est qu'il y avait une plus grande convexité dans l'ensemble—elle approchait davantage du deuxième degré. Il est peut-être impossible de donner une réponse définie à la question, mais le fait lui-même est intéressant. Voici une explication raisonnable: l'accroissement naturel dans les autres provinces avait ralenti davantage à partir du stage initial, c'est-à-dire aux premiers âges, disons, avant 1851 et en vérité jusqu'à 1861. Le taux d'accroissement naturel de l'Ontario semble avoir été presque aussi considérable que celui du Québec. La famille nombreuse était la règle également dans les Provinces Maritimes, tandis que les autres provinces comptaient à peine dans la forme de la distribution. Si en même temps la mortalité infantile était plus grande dans le Québec, tout ceci aurait une tendance à rapprocher davantage les colonnes supérieures de la forme comparativement à la colonne subséquente. Le ralentissement de l'accroissement naturel seul en serait la cause.

Canada, hommes, 1891.—Le champ d'observation suivant est le Canada de 1891. Ici nous avons un stage plus avancé de développement qu'en 1881, mais il fallait s'y attendre à cause du laps de temps. Une émigration considérable s'était poursuivie pendant les dix années; mais si elle n'avait eu lieu que pendant dix ans, elle aurait occasionné un manque d'uniformité plutôt qu'un manque de développement; toutefois, elle s'est poursuivie plus longtemps et, par conséquent, elle a agi de la même manière que celle déjà décrite dans le cas du Québec.

Canada, hommes, 1901.—Le Canada en 1901 est probablement le plus intéressant de tous les stages de développement. C'est une bonne forme simple du deuxième degré (voir graphique III, appendice). Tout ce qui de sa nature a une forme simple et régulière est très intéressant, parce qu'il a subi l'action soit d'une force constante, soit d'une combinaison de forces agissant ensemble de manière à produire les mêmes résultats qu'une force constante.

En premier lieu, le laps de dix années a produit ses résultats naturels. Mais alors, pourquoi des résultats uniformes? L'explication suivante semble raisonnable: l'émigration avait été très considérable de 1881, disons, à 1896 environ. Cette période a été assez longue pour faire avancer un peu le développement; mais, manifestement, cette émigration s'accompagnait d'un procédé de ralentissement de l'accroissement naturel. Si le recensement avait été fait en 1896, la forme aurait probablement été très irrégulière, *i.e.* aurait exhibé des protubérances et des dépressions non naturelles, puisque vers 1896 l'immense vague d'immigration était en cours et qu'elle s'est intensifiée jusqu'en 1914. En 1901 cette vague n'avait déferlé que pendant cinq ans et n'avait à peu près pas atteint sa force maximum. Lors de leur immigration les immigrants étaient un peu plus âgés que les émigrants à l'époque de leur émigration—juste assez âgés pour être exactement du même âge que les émigrants et, ainsi, remplir les places qu'ils laissaient vacantes dans la distribution d'âge. En 1901 il en était entré juste assez pour remplir les vides causés par les émigrants—pas plus. Si le recensement avait eu lieu quelques années plus tard, les vides auraient été plus remplis et il y aurait eu des protubérances. Tel a été le cas en 1911. La date particulière du recensement de 1901 a donc été importante par son influence sur l'uniformité de la distribution d'âge de cette date.

Canada, hommes, 1911.—Il est remarquable que nonobstant l'immigration considérable le développement s'est fait naturellement les dix années suivantes et qu'en 1911 il avait atteint un stage plus avancé. Il est vrai que sa forme était plus irrégulière, mais ceci ne semble pas avoir affecté la forme fondamentale telle que mesurée dans l'appendice. Le ralentissement de l'accroissement naturel a évidemment progressé tout comme l'âge d'établissement. La protubérance causée par les immigrés a tout simplement agi comme une population superposée à la population existante—le bas de l'échelle n'a pas glissé, mais un objet a été placé sur l'échelle. Cet objet n'était pas encore devenu une partie de l'échelle.

Canada, hommes, 1921.—Le stage suivant est celui de 1921 et ici deviennent manifestes les effets de l'immigration et l'émigration (y compris les victimes de la guerre). Il est clair que l'immigration et l'émigration sont analogues aux naissances et aux décès. Relativement à la distribution d'âge ils diffèrent en ce que les naissances affectent la forme de l'âge à la partie supérieure et que les décès, bien qu'agissant partout, affectent particulièrement les parties supérieure et inférieure, tandis que l'immigration et l'émigration affectent le milieu. Au début l'immigration et l'émigration causent simplement des protubérances et des dépressions; si elles continuent, ces

protubérances et ces dépressions s'étendent en conséquence avec le concours des décès et deviennent une partie de la population, mais à la longue leurs résultats sont neutralisés. Conséquemment, ce qui semble important dans la détermination de la forme fondamentale de la distribution d'âge (distincte de la forme brute), ce n'est pas la grandeur d'une force quelconque mais les *changements* de cette grandeur—*l'accélération.* Ce qui est arrivé dans le cas de l'immigration, c'est qu'elle s'est poursuivie pendant quelque temps avec une force excessive et qu'ensuite elle a cessé. La protubérance provoquée par l'immigration et un peu atténuée par le décès s'est étendue. L'élément qui l'a fait s'étendre encore plus a été le fait que, bien que les immigrés qui étaient arrivés se trouvassent principalement dans un ou deux groupes d'âge—20–24 ans et 25–29 ans— la succession annuelle de ces arrivées pendant 20 ans, disons, a étendu la protubérance en 1921 jusqu'aux âges de 30 à 50 ou 60 ans, couvrant ainsi toute la portion centrale et une partie de la dernière portion de la forme de l'âge et donnant une orientation définie à la forme. En même temps, entre 1914 et 1921 l'émigration a déprimé la population âgée de 20 à 30 ans. Alors est apparu un autre phénomène, spécialement dans la dernière partie de la décennie, mais également durant la décennie 1911-21. Les immigrés, qui étaient surtout des adultes célibataires, se sont mariés presque simultanément ou ont fait venir leurs femmes. Ce fait a entraîné ce que l'on peut considérer comme un taux de natalité anormalement élevé ou, plutôt, une forte proportion enfantine hors de proportion par rapport à l'orientation première. La forme de la population s'était ainsi anormalement développée aux extrêmes, causant une dépression au commencement de la partie centrale. Il en est résulté que, bien que dans l'ensemble la distribution fondamentale d'âge se soit développée un peu d'une façon qui est regardée comme naturelle dans la description précédente, elle ne s'est développée que légèrement. D'après la méthode de mesurage décrite dans l'appendice, elle s'est développée moins d'un tiers de fois aussi rapidement que pendant les quatre décennies précédentes ou la décennie suivante. En fait, la distribution d'âge fait voir deux populations ou formes, et non pas une seule— une population jusqu'à l'âge de 20 ans et une autre après. La question a surgi alors à savoir si cette forme se compléterait avec le temps et reprendrait son évolution naturelle.

Canada, hommes, 1931.—Pendant la décennie de 1921-31 la distribution d'âge a rattrapé le jeu avec le résultat que 1931 montrait un stage de développement qui était à peu près, mais pas tout à fait, la continuation directe de 1901. La forme de 1931 est à peu près une forme simple du troisième degré, analogue à celle du deuxième degré en 1901. Elle est encore tout à fait irrégulière, mais il n'y a pas à se méprendre sur le développement. Or voici ce qui est arrivé entre 1921 et 1931: d'abord le taux de natalité a été très élevé pendant dix ans environ, soit de 1916 à 1925 ou 1926 à peu près, augmentant le nombre des personnes de 5–15 ans. Ensuite, de 1921 à 1924 environ il y a eu une très forte émigration qui a été à peu près la continuation de l'émigration durant la guerre. Ceci a eu pour effet de diminuer encore davantage le nombre des personnes dans la vingtaine; mais pendant la dernière partie de la décennie il y a eu une autre grande vague d'immigration qui a suppléé au nombre de personnes enlevées par l'émigration. Puisque ces immigrés étaient pour la plupart encore au pays lors du recensement de 1931, il en est résulté un effet marqué au suprême comme en 1901. Ils ont arrondi la dépression et rendu la distribution d'âge plus continue à partir de l'âge de 5 ans. Dans l'intervalle le développement naturel imputable au laps de temps se poursuivait. Nous avons ainsi la double forme changée une fois de plus en une approximation approchant davantage la forme simple. Naturellement, nous nous attendons à un arrondissement encore plus grand de la forme entre 1931 et 1941, à moins que l'émigration et l'immigration n'entrent encore en jeu.

Nous avons donc essayé de faire ressortir les éléments qui ont entré dans le développement de notre distribution d'âge, y compris les effets de l'émigration et de l'immigration. On peut déclarer ici (bien qu'il ne semble pas nécessaire d'illustrer cette proposition avec des chiffres, étant donné que l'appendice fournit d'abondants tableaux pour la vérifier) que non seulement les grands mouvements dans le passé peuvent être retracés dans la forme générale de la distribution d'âge de la manière décrite ci-dessus, mais les mouvements moins importants ou secondaires peuvent également être retracés dans les irrégularités ou les contorsions de la forme générale. La question à se poser en face d'une irrégularité, partout où elle se produit dans la succession des groupes d'âges, est la suivante: "A quelle date ces groupes d'âge étaient-ils de 0–4 ou de 20-24 ans?" (*i.e.* l'âge suivant immédiatement la naissance ou l'émigration ou l'immigration). D'ordinaire nous trouvons que la date correspond à un mouvement secondaire dans l'histoire de la population. Les mouvements tertiaires ou plus faibles, à moins qu'ils ne soient très récents, ne sont pas apparents, parce qu'ils sont atténués par les décès ou complètement recouverts par des

mouvements plus grands. Ceci rend difficile la découverte de phénomènes comme les déclarations erronnées d'âge. Ce que l'on peut dire de tels phénomènes, c'est qu'ils se révèlent par certaines empreintes comme les préférences pour certains chiffres et les excès ou les défauts aux points stratégiques. Cependant, tandis que ces empreintes mettent à découvert de tels phénomènes, nous affirmons ici que nous ne pouvons pas les mesurer avant que nous ayons au préalable déterminé les formes fondamentales et secondaires. Ces dernières peuvent alors être employées comme normes ou points de référence.

Il est un phénomène se rattachant au développement en 1931 qui n'a pas encore été mentionné. Pour la première fois dans l'histoire de la distribution d'âge au Canada le premier groupe quinquennal était plus faible que le deuxième. En certaines études publiées sur le sujet, particulièrement en rapport avec la population des États-Unis où le même phénomène s'est produit, on considère ce fait comme significatif et laissant pressentir une population décroissante. Or dans notre description du développement la possibilité de la population décroissante n'a pas été admise. Il faudra des preuves beaucoup plus fortes que celles qui ont été fournies jusqu'ici pour nous convaincre que c'est une possibilité. Diminution pendant un certain temps, très bien; mais la tendance permanente à la diminution est douteuse en présence des preuves existantes. Beaucoup de matériaux ont été recueillis à l'effet d'étudier ce point relatif à la population canadienne. Comme, naturellement, on ne pouvait pas faire d'étude de la diminution dans le cas de la population canadienne dans son ensemble, on a considéré que c'était une façon convenable d'attaquer le problème en prenant la population par parties en 1931 et en étudiant les formes des populations croissantes et décroissantes. L'état G et le graphique IV de l'appendice montrent la population du Canada en 1931 divisée en huit parties. Ces huit divisions sont l'agrégat des populations des comtés stationnaires ou décroissants depuis 1851, 1861, 1881, 1891, 1901, 1911, 1921 et de ceux qui augmentent encore en 1931 (on n'a pas trouvé de comtés qui ont commencé à décroître en 1871). Une autre étude a également porté sur les cités individuelles où le premier groupe quinquennal était plus faible que le deuxième, le deuxième plus faible que le troisième et ainsi de suite (voir tableau 3, partie II, page 78). Il y en a de très nombreuses variétés, *e.g.* dans la population de la Colombie Britannique nous trouvons que les groupes maximums d'âge se rencontrent dans la trentaine et la quarantaine. Or, comme nous avons réellement plus d'une douzaine de distributions d'âge où les divers groupes d'âge se trouvent les plus considérables de la série, il semble plutôt prématuré de tirer une conclusion particulière quelconque du fait que pour la première fois l'agrégat de ces variétés se trouve à avoir un premier groupe plus faible que le deuxième. On serait porté à appeler ce fait un accident, jusqu'à preuve du contraire. Il s'est tout simplement produit à ce point particulier. Si, une fois le pays sectionné en parties, la majorité des parties montrait cette tendance à avoir le premier groupe plus faible que le deuxième, alors la preuve serait plus satisfaisante. Or, elle ne se produit pas dans la majorité des cas. Au contraire, ce qui semble se produire, c'est que A est plus faible que B par ce que B est anormalement fort. Nous avons déjà donné un relevé historique des phénomènes qui ont pu en être la cause au Canada. Le taux de natalité la première moitié de la décennie 1921-31 a été anormalement élevé en regard de la tendance, ce qui a anormalement grossi le nombre de personnes âgées de 5 à 9 ans. Le fait que ces dernières étaient plus nombreuses que les personnes âgées de 0 à 4 ans peut signifier que le taux de natalité était revenu à la tendance ou, comme la chose arrive ordinairement dans les phénomènes de ce genre, était temporairement tombé au-dessous de la tendance comme réaction à l'excédent antérieur. Il se peut, naturellement, que le taux de natalité se soit permanemment fixé vers le déclin; mais cette conclusion semble prématurée, spécialement vu que les années en question non seulement étaient partiellement des années de dépression économique mais partiellement des années d'immigration considérable, alors que le mouvement seul avait une tendance à modérer les taux de natalité. On a déjà montré que le mouvement est un déterminant important de la distribution d'âge. L'étude des huit groupes (les populations décroissantes) est intéressante, vu qu'elle a révélé faiblement ou nullement les effets de la diminution sur la forme de la distribution d'âge en tant que la forme générale était concernée. Au contraire, elle s'est reflétée en donnant à une ou à toutes les populations décroissantes la double forme de la distribution de 1921. Cette dernière a naturellement été imputable au fait que la diminution a été principalement le résultat de l'émigration, mais il n'y a pas de doute que l'augmentation naturelle a baissé également. Pour le prouver, l'état G de l'appendice montre les taux d'accroissement naturel dans ces huit groupes de comtés en 1931. Si la progression de l'accroissement naturel décroissant est assez continue parmi ces huit groupes, même dans le cas d'une année, elle devrait indiquer quelque chose.

Conclusion.—En terminant ce chapitre, il semble nécessaire de résumer deux faits:—

1. La distribution d'âge s'est développée d'une façon passablement continue et rapide, accusant un stage à chaque recensement entre 1881 et 1931, dont un cas exceptionnel cependant ou, plutôt, un stage mal défini, en 1921.

2. Les principaux déterminants du développement ont été la durée d'établissement et le taux d'accroissement mais surtout les changements dans les taux d'accroissement, changements qu'on a aussi appelés *mouvement*. Dans ce mouvement, l'émigration et l'immigration ont joué des rôles très importants.

Afin d'illustrer davantage le deuxième fait, la population de 1931 a été divisée en deux parties ou populations par groupe d'âge. (Ceci a été possible la première fois en 1931.) L'une des populations est composée des personnes nées au Canada et leurs enfants; l'autre, des immigrants et leurs enfants nés à l'étranger ou au Canada. Le recensement de 1931 montre par groupe quinquennal d'âge la population immigrante et la population née au Canada de parents immigrants. La seule approximation nécessaire a été au sujet des personnes nées au Canada dont le père et la mère étaient l'un immigrant et l'autre né au pays. Dans ce cas, une moitié a été attribuée aux Canadiens et l'autre aux immigrants. Dans l'estimation, l'erreur est si légère qu'il ne vaut guère la peine d'en faire mention.

L'état J de l'appendice compare les deux populations. Il est facile de percevoir la différence. Du commencement à la fin, les immigrants (et leurs enfants) constituent ce qu'on pourrait appeler une population d'âge central; les personnes nées au Canada forment une population complète. Il est clair que l'immigration a exercé un effet puissant pour hâter le développement de la distribution d'âge de la population canadienne en général.

Les effets de l'émigration sont plus subtils. Ceux-ci doivent être étudiés chez la population native (et les enfants). D'après la méthode de mesurer le développement, indiquée dans l'appendice, cette population en 1931 n'atteint qu'un stage de développement entre celui du Canada en 1891 et en 1901. Ceci semble renversant et la première question qui vient à l'esprit est si, malgré l'élimination des immigrants et leurs enfants de cette population, l'immigration a eu pour effet de rajeunir la population native. Ceci semble insoutenable devant une explication beaucoup plus raisonnable. Ce rajeunissement est attribué à l'émigration, non pas à l'immigration. Il sera nécessaire de montrer clairement comment ceci doit se produire.

D'abord, nous devons nous rappeler que nous étudions une population native, de sorte que les complications provenant de l'immigration sont absentes.

Comme on l'a déjà dit, une énorme vague d'émigration se produit au Canada entre 1881 et, disons, 1896. Cette émigration touche les âges de 15 à 25 ans à peu près. Le nombre d'émigrants est de près d'un million, plus ou moins, à en juger par l'augmentation du nombre de personnes nées au Canada vivant aux États-Unis au cours de cette période. Les premiers résultats sont une dépression dans la population native aux âges de mouvement et, à mesure que le mouvement s'étend sur une vingtaine d'années et devient graduellement plus faible, cette dépression se répand et devient moins accidentée. Maintenant, en 1931, les âges laissés par ces émigrants seraient devenus de 50 à 80 ans, tandis que la population plus âgée du Canada au début de ce mouvement doit être décédée. Le résultat a été un nombre anormalement bas aux âges de 50 ans et plus et un nombre raisonnablement élevé à des âges de plus en plus jeunes, renforci par les taux élevés de natalité vers 1921 et malgré une émigration subséquente. Les Canadiens qui reviennent au cours de la dernière moitié de la décade sont probablement en grande partie des Canadiens qui avaient quitté le Canada au début de la décade, de sorte que cette première émigration n'est pas si apprente en 1931. Ceci, comme on le voit facilement, aurait pour effet de rajeunir la population native et montre aussi le rôle que l'émigration peut jouer bien qu'elle en ait joué d'autres, tel qu'indiqué auparavant dans ce chapitre. Sans doute, les décès pendant ce temps ont agi simplement comme agent d'adoucissement mais, naturellement, ils auraient pour effet de rendre les survivants du reste laissé de 1881 à 1896 moins nombreux que ceux d'âge moins avancé en 1931.

CHAPITRE II

CLASSIFICATION DES RÉGIONS D'APRÈS LES TYPES D'ÂGE

Dans l'introduction, le chapitre I et l'appendice, on a tenté d'établir une base de classification d'après les types d'âge. Une telle classification est nécessaire parce que des concepts tels que l'âge moyen, l'âge médian, etc. ne font pas ressortir les différences fonctionnelles de la distribution d'âge, étant donné qu'on peut obtenir le même âge moyen par différents genres de distribution d'âge. En outre, dit-on, un concept tel que l'âge moyen est illogique si l'on considère une "moyenne" comme un centre d'où diverge la dispersion. Si nous obtenons des types dont les fonctions diffèrent, nous en sommes du moins arrivés à quelque chose.

Triple indice.—Il a été signalé qu'il y a trois phases dans la distribution d'âge (surtout des pays tel que le Canada, peuplés en si grande partie par l'immigration) qui déterminent le type, *i.e.* le jeune âge, l'âge central et l'âge avancé. L'appendice donne les raisons pour lesquelles les limites de ces phases ont été fixées à (1) au-dessous de 25 ans, (2) 25–64 ans et (3) 65 ans et plus. Vu que la proportion de la population dans la deuxième phase est donnée par les proportions dans la première et la troisième (par exemple, si la première et la troisième sont considérables, la deuxième doit être faible), il semble désirable de caractériser la deuxième de façon autre que par l'importance. Si la portion centrale de la population, c'est-à-dire la population adulte, est jeune ou âgée, ceci indique non seulement la tendance de l'ensemble à être jeune ou âgé mais indique aussi, comme on le verra de façon plus décisive au prochain chapitre, si la population immigrante ou mobile, dont est composée en grande partie la portion centrale, est d'immigration récente ou très mobile ou si elle est au pays depuis quelque temps et a perdu ainsi une partie de sa mobilité. Dans l'établissement d'un triple indice pour la classification des régions selon le type d'âge, le pourcentage de la population au-dessous de 25 ans a été pris comme premier membre, le pourcentage âgé de 65 ans et plus comme troisième membre, tandis que comme membre central une quantité singulière désignée sous le nom "d'âge standard" a été choisie. Cet "âge standard" a été calculé en élevant au carré les différents groupes quinquennaux de 25 à 64, en prenant la moyenne de ces carrés et en extrayant la racine carrée.

Il sera plus facile de comprendre le sens de ce triple indice si nous montrons le progrès de ses membres au cours des différents recensements du Canada, à partir du Québec, hommes, 1881, comme type d'âge jeune, du Canada, 1881, comme type d'âge un peu plus avancé, et ainsi de suite jusqu'à 1931, comme suit:—

I.—STRUCTURE D'ÂGE DU QUÉBEC, HOMMES, 1881, ET DU CANADA, HOMMES, 1881-1931

Item	P.c. au-dessous de 25 ans	Age standard	P.c. âgé de 65 ans et plus
		ans	
Québec, hommes, 1881	61·0	21·2	4·5
Canada, hommes—			
1881	59·7	21·4	4·3
1891	56·8	21·3	4·7
1901	53·9	21·5	5·1
1911	51·0	20·7	4·5
1921	50·4	21·6	4·7
1931	49·3	22·3	5·5

D'après cet état, il est facile de voir ce qui est arrivé en réalité. Les proportions aux âges plus jeunes ont diminué continuellement, mais ce déclin en 1911 n'a pas été causé par l'avance en âge de la population, car la population d'âge plus avancé a fléchi elle aussi, mais par un accroissement à l'âge central* dû à une augmentation de l'immigration de 41 p.c. en 1901 à 44·5 p.c. en 1911. Remarquez aussi comment l'immigration ou mobilité récente est soutenue par le fait que l'âge standard est tombé de 21·5 ans en 1901 (s'étant élevé jusqu là) à 20·7 en 1911. Le triple indice, par conséquent, est très sensible à trois processus, à savoir: l'accroissement naturel, la mobilité et l'avance en âge générale de la population. Comme tel il devrait nous permettre d'indiquer la distribution d'âge en corrélation avec les fonctions des âges de la population beaucoup mieux qu'un indice tel que l'âge moyen de la population, qui pourrait s'accroître par différentes voies, *e.g.* un déclin du taux de natalité, une augmentation du nombre de personnes d'âge avancé, une population statique, etc.

*C'est-à-dire les pourcentages au-dessous de 25 ans et de 65 ans et plus soustraits de 100.

La classification présente maintenant une difficulté, à savoir, l'arrangement de ce triple indice, lorsque appliqué aux régions, de façon à indiquer une certaine progression. Ceci serait assez simple dans le cas d'un seul indice tel que l'âge moyen, car il suffirait d'arranger ces moyennes par ordre d'importance. Dans le cas d'un triple indice, la chose est impossible.

Il serait facile aussi de classifier les types d'âge d'après une progression fonctionnelle. C'est ce que l'on verra au prochain chapitre; mais l'objection est qu'un type d'âge qui progresse selon une fonction ne progresse pas de façon semblable selon une autre fonction. Il nous faut une classification pouvant décrire les différents types d'âge indépendamment de la fonction.

Puisque, pour le moment, nous n'avons pas à nous occuper de la progression quantitative, il suffira de reporter à la moyenne telle progression quantitative utilisée, sans tenir compte de la distance séparant les limites de chaque catégorie de la moyenne. On a pris la moyenne des deux cent vingt comtés et divisions de recensement du Canada* pour les trois phases de l'âge. Les trois moyennes peuvent être désignées par la notation 51·4—22·5—6·3. Ensuite les comtés ont été disposés par rapport à ces moyennes en vue de placer les types d'âge plus jeune à l'une des extrémités, ceux d'âge plus avancé à l'autre et ceux dont une forte proportion sont à l'âge central, au centre. Si nous nous servons de la notation "h" pour au-dessus de la moyenne et "l" pour au-dessous de la moyenne, nous avons les quatre catégories suivantes, chacune ayant deux subdivisions.

II.—CATÉGORIES DE TYPES D'ÂGE PAR RAPPORT À LA MOYENNE DU TRIPLE INDICE DE 220 COMTÉS ET DIVISIONS DE RECENSEMENT DU CANADA,[1] AVEC LE NOMBRE DE COMTÉS OU DIVISIONS DE RECENSEMENT DANS CHAQUE CATÉGORIE, CANADA, HOMMES, 1931

Catégorie	Type d'âge	Nombre de comtés dans chaque catégorie	Catégorie	Type d'âge	Nombre de comtés dans chaque catégorie
IA	hll	56	IIIA	lll	37
IB	hhl	11	IIIB	lhl	12
IIA	hlh	6	IVA	llh	2
IIB	hhh	33	IVB	lhh	63

[1]Sauf le Yukon et les Territoire du Nord-Ouest.

Dans le cas de hll (IA) la proportion au-dessous de 25 ans est au-dessus de la moyenne, la proportion âgée de 65 ans et plus est au-dessous de la moyenne et le groupe central est plus jeune que la moyenne. Il est clair qu'il s'agit d'un type jeune. De même, dans IIIA (lll), puisque les proportions au-dessous de 25 ans et de 65 ans et plus sont au-dessous de la moyenne, il est clair que la proportion à l'âge central est au-dessus de la moyenne, c'est-à-dire qu'il y a une forte population à l'âge central et qu'il s'agit d'un type jeune. De même aussi, dans IVB (lhh), la proportion plus faible aux âges jeunes et la proportion plus forte aux âges avancés, jointes au type plus âgé du groupe central, montrent que la catégorie est un type d'âge avancé. On remarquera que les quatre catégories forment des paires, A et B, suivant que l'âge central est plus âgé ou plus jeune, à savoir, une paire du type plus jeune avec de plus fortes proportions aux âges moins avancés; une paire du type plus âgé avec des proportions plus élevées aux âges plus avancés, etc. III est le type nettement central, tandis que II est l'intermédiaire entre le plus jeune et le groupe central. Les types plus jeune, central et plus âgé sont représentés de façon passablement égale parmi les comtés et les divisions de recensement du Canada. Il semble que les quatre catégories principales soient suffisantes pour un triple indice, étant donné qu'une classification plus ténue serait portée à déguiser le type. Évidemment, si nous pouvons répartir notre distribution d'âge de façon satisfaisante entre quatre types principaux, nous avons déjà beaucoup accompli. Il sera intéressant de voir comment les types d'âge du Canada dans le passé, lorsque reportés à la même moyenne que les comtés de 1931, entrent dans les catégories. Voici le résultat:—

Québec, hommes, 1881 .... IA
Canada, hommes—
1881 .... IA
1891 .... IA
1901 .... IA
1911 .... IIIA
1921 .... IIIA
1931 .... IIIA

* Sauf le Yukon et les Territoires du Nord-Ouest.

Ceci démontre que 77 comtés du Canada en 1931 ont fait plus de progrès que la moyenne de tous les comtés du Canada en 1931 (voir l'état II), tandis que 56 sont au stage du Canada avant 1911 et 37 au stage du Canada au cours du présent siècle, c'est-à-dire qu'ils ont une population nettement d'âge central. Si nous prenons les principales catégories, 67 sont nettement antérieures au dix-neuvième siècle; 65 sont nettement d'après 1931, tandis que 49 sont une population nettement d'âge central correspondant au Canada, 1911 et 1921; les 39 qui restent inclinent vers un type jeune. La comparaison avec le Canada à différentes dates indique que la classification n'est pas suffisamment ténue pour différencier entre les divers recensements; toutefois, ceci sera effectué de manière suffisante par la classification fonctionnelle au prochain chapitre. En outre, ceci n'est pas ce que nous désirons dans la présente classification, mais plutôt une différenciation définie entre les types d'âge central du siècle présent et les types plus jeunes ou plus vieux d'autres périodes ou, en d'autres termes, entre les types immigrants et mobiles et les types statiques. On verra plus loin que la présente classification effectue cette différenciation de façon satisfaisante. Au prochain chapitre, on voit que la catégorie IIIA est la plus mobile et accuse les taux les plus bas de mortalité. En examinant davantage, on remarquera que IIB a une forte proportion de personnes jeunes et âgées et, conséquemment, une faible proportion de personnes d'âge central, tandis que ces dernières sont avancées de l'âge central plus jeune au plus âgé. Il sera montré que cette catégorie accuse les taux les plus élevés de mortalité. De même, IIIA contient une faible proportion de personnes jeunes et âgées et, conséquemment, une forte proportion de personnes d'âge central, ces dernières étant à l'âge central moins avancé.

Il est clair que ceci—une jeune population adulte—est une condition définie des taux peu élevés de mortalité. On pourrait s'attendre aussi que la catégorie III ait des fonctions bien définies par rapport à l'emploiement, les gains, les mariages, etc. Les catégories II et III pourraient être placées aux extrémités opposées si ce n'était du fait qu'elles ne montreraient pas une progression logique d'avance en âge. Ce n'est pas l'avance en âge qui différencie ces deux catégories mais l'immigration et aussi l'émigration. Une population anormalement faible d'âge central est habituellement engendrée par quelque genre d'émigration, dans lequel nous pourrions faire entrer celle causée par la Grande Guerre. Une population anormalement considérable d'âge central est produite par l'immigration. Le mouvement d'entrée ou de sortie est à l'âge central peu avancé, habituellement appelée "âge adulte peu avancé", mais nous préférons l'emploi du terme "central" à celui d'"adulte" vu que ce dernier est à la fois technique et indéfini. Conséquemment, il n'est pas illogique de trouver dans la classification ci-dessus le type d'âge de la population produit par l'émigration à la suite de celui produit par l'immigration.

Types masculins.—Nous sommes prêts maintenant à montrer les divisions du Canada se classant sous chaque type. Ceci est fait pour les hommes au tableau 1a, partie II, page 822.

Les différents types font ressortir quelques aspects intéressants, géographiques et autres. Le type le plus intéressant est peut-être le principal, la catégorie III, c'est-à-dire le type immigrant ou mobile. Il est entendu que "immigrant" s'applique non seulement aux personnes venant de l'extérieur au Canada mais aussi d'une partie du Canada dans une autre. IIIA est le type d'âge central le moins avancé et IIIB le plus âgé. Il est clair que IIIA se rencontre dans les Provinces des Prairies et la Colombie Britannique, dans les nouvelles régions des provinces de l'Est et dans les comtés des provinces de l'Est qui sont en grande partie urbains ou affectés par des activités récentes attirant la population vers les centres. Halifax dans la Nouvelle-Écosse, Beauharnois et l'Ile de Montréal dans le Québec et Essex, Welland, Wentworth et York dans l'Ontario sont des exemples de ce type. Le type d'âge central le plus âgé (IIIB) est très semblable sauf que ses membres se rencontrent en majeure partie dans le Manitoba et la Colombie Britannique, tandis que ceux de IIIA se trouvent dans la Saskatchewan et l'Alberta. Le type IIB est intéressant aussi. Une étude très rapide suffit à démontrer que c'est un type émigrant, c'est-à-dire que sa singulière distribution d'âge a été fortement influencée par l'émigration.

Le type IA, qui se trouve presque entièrement dans le Québec et les parties des Provinces des Prairies qui ont eu un taux élevé de natalité, accuse une évolution produite après l'immigration dans les Provinces des Prairies. Immédiatement après la période d'immigration intense, ces provinces avaient le type caractéristique d'âge central. Ensuite, les immigrants se sont mariés ou ont amené leur femme. La forte natalité subséquente a transformé la population d'âge central de ces comtés en une population jeune. On pourrait s'attendre que ce changement soudain entraîne de grandes conséquences sociales, *e.g.* une population de jeunes hommes adultes célibataires économiquement irresponsables subitement transformés en une population de jeunes

familles très responsables. Les habitudes de prodigalité formées durant le stage d'irresponsabilité ont sans doute rendu les conditions plus difficiles lorsque non seulement la responsabilité augmenta tout d'un coup mais aussi la prospérité diminua. On peut se demander si cette phase de la situation a attiré l'attention qu'elle mérite.

Le type IVB (lhh) est le type qui avance en âge, ayant une faible proportion aux âges plus jeunes et, par conséquent, une forte proportion à l'âge central; cette dernière proportion est à un âge avancé et il y a aussi une forte proportion aux âges plus vieux. Ce type devrait être caractéristique d'un pays formé par l'immigration dans un passé plus ou moins éloigné et d'un pays dont la natalité est faible.

Types pures.—Nous faisons remarquer encore une fois qu'il n'y a que quatre catégories principales, formant des paires. Celles qui se rapprochent le plus des types purs sont:—

IA (hll), le type jeune présupposant un taux élevé de natalité;
IIB (hhh), ce que nous croyons être le type émigrant;
IIIA (lll), le type récemment immigrant et mobile;
IVB (lhh), le type âgé.

Dans l'étude des comtés représentant les différentes catégories, on remarquera que ces types ne sont pas purs, c'est-à-dire que s'ils représentent ce que nous croyons qu'ils représentent, certains comtés ne sont pas tout à fait conformes au type. On doit s'y attendre, non seulement parce qu'il nous arrive rarement de trouver des données statistiques conformes à une loi de façon que chaque membre d'une série soit exactement ajusté, mais aussi parce que la méthode grossière et expéditive de séparer les types (c'est-à-dire en parlant de chaque membre de la série comme étant au-dessus ou au-dessous de la moyenne générale) n'est pas quantitative. Certains qui sont indiqués comme étant au-dessus de la moyenne peuvent être tellement près de la moyenne qu'aucune différence significative n'existe entre eux et d'autres qui sont aussi près, mais au-dessous de la moyenne. C'est comme sasser du grain avec un gros tamis. La méthode employée a toutefois les mêmes avantages que cette dernière parce que nous pouvons toujours ressasser. C'est ce qui sera fait bientôt en vue d'éliminer ceux qui se rapprochent trop de la moyenne. Auparavant, un ressassement fera ressortir les types nettement purs tels qu'on vient de les énumérer. La méthode employée peut être illustrée en se servant du type IA. On a calculé la moyenne des 56 comtés représentant ce type et on a vérifié les "hll". Ceux-ci peuvent être désignés par IA_1. Ensuite, on a pris la moyenne de ceux-ci; on a trouvé leurs "hll" qui ont été désignés par IA_{1a}. Ceux-ci, passés trois fois au crible, devraient donc être très purs. De même, le type pur de IIB peut être désigné par IIB_{4d}, celui de IIIA par $IIIA_{5e}$ et celui de IVB par IVB_{8h}. Ces notations devraient indiquer les comtés qui sont des types purs, et une étude de leurs caractéristiques devrait nous permettre de trouver les caractéristiques fonctionnelles qui les séparent.

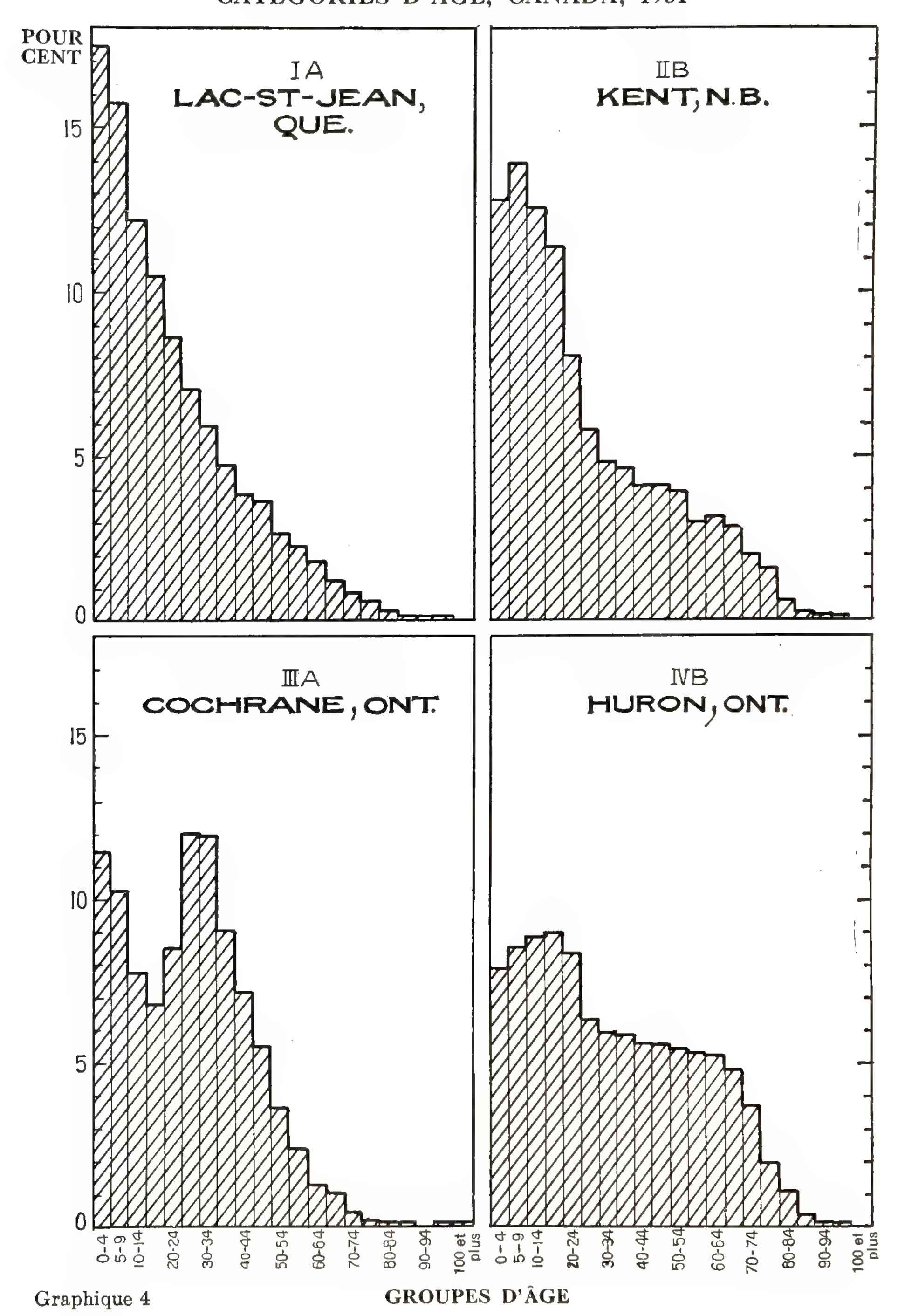
III.—STRUCTURE D'ÂGE DES TYPES PURS DES CATÉGORIES D'ÂGE OBTENU APRÈS TROIS TAMISAGES DES DONNÉES CONTENUES DANS LE TABLEAU 1a, PARTIE II

Comté ou division de recensement	P.c. au-dessous de 25 ans	Âge standard	P.c. âgé de 65 ans et plus
		années	
Type IA_{1a}—			
Chicoutimi, Qué.	63·4	20·2	2·9
Lac-St-Jean, Qué.	64·7	20·7	3·2
Type IIB_{4d}—			
Kent, N.-B.	58·8	23·3	7·5
Type $IIIA_{5e}$—			
Cochrane, Ont[1]	44·9	18·5	1·8
Type IVB_{8h}—			
Grenville, Ont.	43·0	24·4	11·6
Huron, Ont.	42·7	24·6	12·1
Victoria, Ont.	44·0	24·1	11·0

[1]En réalité, il n'y a pas de types purs de cette catégorie mais Cochrane qui est du type $IIIA_{5a}$ est le comté qui se rapproche le plus de cette distribution.

L'état IV donne la distribution proportionnelle d'âge d'un comté conforme au type pur de chaque catégorie et le graphique 4 indique la forme générale de chaque type.

DISTRIBUTION D'ÂGE (HOMMES) DES COMTÉS CONFORMES AUX TYPES PURS DES QUATRE PRINCIPALES CATÉGORIES D'ÂGE, CANADA, 1931



Graphique 4 GROUPES D'ÂGE

IV.—DISTRIBUTION PROPORTIONNELLE DE LA POPULATION MASCULINE DANS LES COMTÉS CONFORMES AUX TYPES PURS DES DIFFÉRENTES CATÉGORIES D'ÂGE, PAR GROUPE QUINQUENNAL D'ÂGE, CANADA, 1931

Groupe d'âge	IA Lac-St-Jean, Qué.	IIB Kent, N.-B.	IIIA Cochrane, Ont.	IVB Huron, Ont.
	p.c.	p.c.	p.c.	p.c.
Tous les âges[1]	100·00	100·00	100·00	100·00
0- 4	17·49	12·83	11·48	7·92
5- 9	15·76	13·92	10·30	8·56
10–14	12·23	12·57	7·77	8·84
15–19	10·52	11·39	6·81	8·99
20–24	8·67	8·09	8·53	8·36
25–29	7·08	5·83	12·06	6·35
30–34	5·95	4·81	11·98	5·93
35–39	4·76	4·66	9·06	5·85
40–44	3·87	4·13	7·22	5 60
45–49	3·67	4·12	5·58	5·55
50–54	2·68	3·93	3·67	5·43
55–59	2·29	3·02	2·40	5·31
60–64	1·82	3·19	1·31	5·23
65–69	1·21	2·85	1·01	4·80
70–74	0·88	2·00	0·48	3·70
75–79	0·63	1·61	0·21	1·98
80–84	0·32	0·64	0·08	1·11
85–89	0·11	0·27	0·02	0·39
90–94	0·03	0·11	-	0·07
95–99	0·01	0·02	0·01	0·03
100 et plus	[2]	-	0·01	-

[1]Les personnes d'âge non déclaré sont omises.
[2]Moins d'un centième d'un pour cent.

Une autre façon de passer au crible est d'enlever les comtés qui sont à une distance insignifiante de la moyenne du Canada par rapport à l'une ou à l'autre ou aux trois phases—pourcentage au-dessous de 25 ans, âge standard et pourcentage âgé de 65 ans et plus. On peut le faire en trouvant l'erreur standard de la moyenne de chaque phase et en considérant tout comté en deçà de trois de ces erreurs standard comme étant à une distance insignifiante de la moyenne. Les moyennes, les déviations standard, l'erreur standard des moyennes multipliée par trois et la portée de la véritable moyenne des différentes phases sont comme suit:—

Item	P.c. au-dessous de 25 ans	Age standard	P.c. âgé de 65 ans et plus
		années	
Moyenne	51·4	22·5	6·3
Déviation standard	6·21	1·14	2·44
Trois fois l'erreur de la moyenne	1·25	0·23	0·49
Portée de la véritable moyenne	50·1—52·7	22·3—22·7	5·8—6·8

Repassant maintenant la liste* des comtés sous chaque genre, les indices de chaque phase d'âge qui sont à une distance insignifiante de la moyenne de cette phase, par exemple, à la portée de la véritable moyenne telle qu'indiquée dans la dernière colonne ci-dessus, seront astérisés. On remarquera qu'un comté seulement donne exactement la moyenne dans les trois phases, à savoir, Halifax, N.-E. L'astérisque est utile en tant qu'il élimine ceux qui ne sont pas des types purs et qu'il montre ce que les différents types représentent. Il est particulièrement intéressant de faire ressortir les types purs de IIB (hhh), vu qu'on les suppose être du type émigrant. Nous ferons maintenant la liste de ceux de IIB qui semblent être indubitablement purs.† Il y a en tout 13 comtés, comme suit:—

V.—COMTÉS PUR-TYPE DE LA CATÉGORIE D'ÂGE IIB, MONTRANT LA STRUCTURE D'ÂGE, L'ACCROISSEMENT DE LA POPULATION, 1921-1931, LE TAUX DE NATALITÉ ET L'ACCROISSEMENT NATUREL, CANADA, HOMMES, 1931

Province	Comté	P.c. au-dessous de 25 ans	Age standard	P.c. ayant 65 ans et plus	Population masculine			Taux de natalité[1], 1931	Accroissement naturel, 1931 (année civile)
					1931	1921	Accroissement		
			années						
Nouvelle-Ecosse	Inverness	54·2	24·7	9·2	11,235	12,421	−1,186	19·1	71
	Richmond	52·9	24·4	10·5	5,875	6,579	− 704	20·9	66
Nouveau-Brunswick	Kent	58·8	23·3	7·5	12,279	12,317	− 48	30·3	256
Québec	Bagot	56·4	23·0	8·0	8,489	9·003	− 514	29·0	141
	Deux-Montagnes	53·8	22·9	8·0	7,328	7,333	− 5	25·8	100
	Montcalm	55·6	22·9	6·9	7,051	7,075	− 24	29·4	125
	Nicolet	57·1	23·1	6·9	14,282	14,841	− 559	31·2	249
	Pontiac	53·8	23·6	7·3	11,512	10,679	833	23·7	162
	Rouville	54·8	23·0	7·9	7,012	6,852	160	25·3	106
	Soulanges	54·9	23·3	7·6	4,641	5,115	− 474	24·8	53
	Stanstead	53·8	23·1	7·0	12,619	11,714	905	25·1	227
	Yamaska	57·7	22·9	7·8	8,433	9,028	− 595	31·8	180
Ontario	Prescott	56·1	23·1	7·0	12,618	13,429	− 811	28·5	219
	Total	....	....	....	123,374	126,386	−3,012	....	....

[1]Taux de natalité par 1,000 âmes.

En premier lieu, on voit que la population masculine baisse dans tous les comtés sauf trois entre 1921 et 1931 et que la diminution globale est de 3,012. La forte proportion d'âge peu avancé indique une natalité passablement élevée. L'accroissement naturel montre que la population aurait considérablement augmenté si l'élément de cet accroissement était resté. Il est donc évident que la population de ces endroits est devenue stationnaire ou décroissante en raison de l'émigration. Si nous prenons Inverness, N.-E., comme exemple, nous avons la distribution d'âge en 1931, par âges déclarés, telle qu'indiquée dans l'état VI et le graphique 5.

*Voir tableau 1a, partie II, page 822.
†Au-dessus de la limite supérieure de la portée de la véritable moyenne dans les trois phases.

VI.—DISTRIBUTION NUMÉRIQUE ET PROPORTIONNELLE DE LA POPULATION MASCULINE, PAR GROUPE QUINQUENNAL D'ÂGE, INVERNESS, NOUVELLE-ÉCOSSE, 1931

Groupe d'âge	Population masculine, Inverness, Nouvelle-Ecosse		Groupe d'âge	Population masculine, Inverness, Nouvelle-Ecosse	
	Nomb.	P.c.		Nomb.	P.c.
Tous les âges[1]	11,233	100·00	50–54	555	4·94
			55–59	498	4·43
0– 4	1,139	10·14	60–64	428	3·81
5– 9	1,289	11·48	65–69	342	3·04
10–14	1,334	11·88	70–74	297	2·64
15–19	1,326	11·80	75–79	194	1·73
20–24	995	8·86	80–84	124	1·10
25–29	624	5·56	85–89	55	0·49
30–34	473	4·21	90–94	17	0·15
35–39	518	4·61	95–99	4	0·04
40–44	465	4·14	100 et plus	1	0·01
45–49	555	4·94			

[1]Les personnes d'âge non déclaré sont omises.

CARTE I

CANADA
TYPES D'ÂGE (HOMMES)
DE
200 COMTÉS ET DIVISIONS
DE RECENSEMENT
1931

LÉGENDE ★

TYPE I

TYPE II

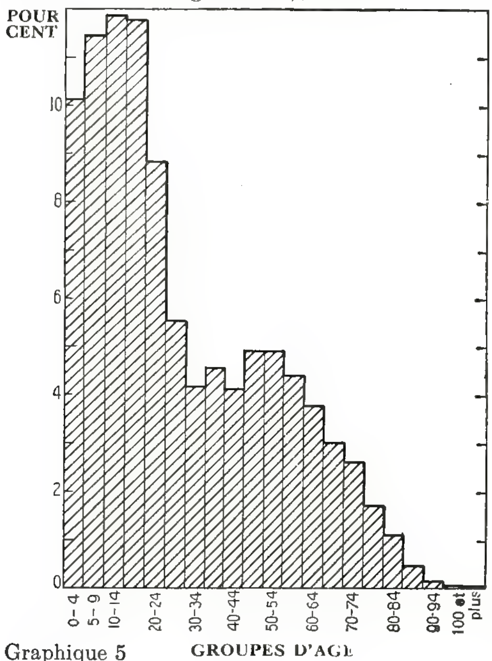
TYPE III

TYPE IV

★ TABLEAU IA, PARTIE II, PAGE 64

Ce graphique s'explique apparemment de lui-même. Dans le cas d'Inverness (IIB), il y a un manque manifeste d'hommes de 25 à 44 ans et ceux de 20 à 24 ans sont fortement portés à être en nombre insuffisant. Ceci est sans doute le résultat de l'émigration, non seulement des hommes de vingt ans et un peu plus, mais aussi de celle qui se fait depuis un certain nombre d'années. De 1901 à 1911, la population d'Inverness (les deux sexes) a augmenté, mais depuis lors elle n'a fait que diminuer. Une augmentation de plus de 1,000 de 1901 à 1911 fut suivie d'une baisse de près de 3,000 de 1921 à 1931. Si les augmentations et les diminutions (par l'émigration) s'effectuaient entre les âges de vingt et de trente ans, le résultat serait exactement celui qu'indique le graphique. Nous avons raison par conséquent de considérer le type II comme l'âge type d'émigration.

DISTRIBUTION D'ÂGE
(hommes)
d'Inverness, Nouvelle-Écosse (typique de la catégorie IIB), 1931



Graphique 5

Maintenant qu'il a été à peu près établi que les quatre principales catégories de distribution d'âge dans lesquelles les comtés et les divisions de recensement ont été divisés représentent (1) les types primitifs ou jeunes, (2) les types d'émigration, (3) les types d'immigration ou mobiles et (4) les types âgés, il sera utile de montrer la disposition de ces types sur la carte du Canada. Ceci a été fait sur la carte I, où l'on n'a fait que la distinction des types principaux.

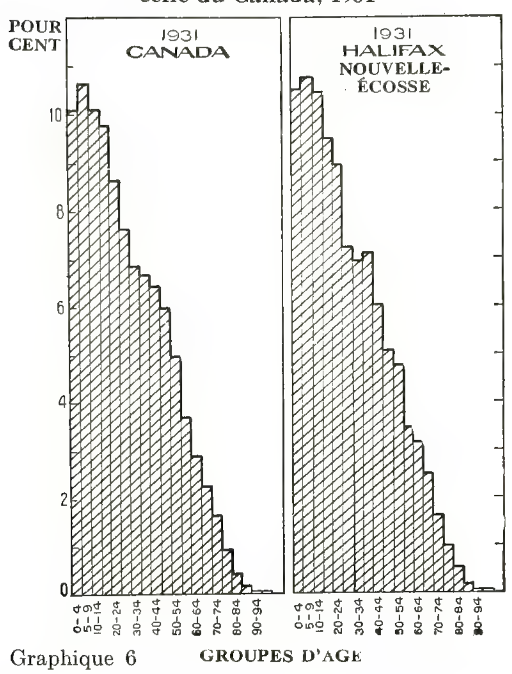
Types moyens.— Une étude des types d'âge qui ne comprendrait pas les types moyens serait incomplète. Les types moyens sont ceux qui, dans le tableau 2a, sont astérisés; ils ne sont pas suffisamment éloignés de la moyenne pour être définitivement classifiés sous aucun type. Les moyennes suscitent autant d'intérêt que les exceptions étonnantes. Quelles sont les caractéristiques qui rendent un individu conforme à la moyenne générale? Comme exemple, prenons le seul comté au Canada, Halifax, N.-E., qui dans les trois phases soit conforme à la moyenne du Canada, et comparons sa distribution quinquennale d'âge avec celle du Canada dans l'état suivant. Ensuite, les deux seront placées l'une à côté de l'autre dans le graphique 6.

VII.—DISTRIBUTION PROPORTIONNELLE DE LA POPULATION MASCULINE, PAR GROUPE QUINQUENNAL D'ÂGE, CANADA ET HALIFAX, NOUVELLE-ÉCOSSE, 1931

Groupe d'âge	Canada	Halifax, Nouvelle-Ecosse	Groupe d'âge	Canada	Halifax, Nouvelle-Ecosse
	p.c.	p.c.		p.c.	p.c.
Tous les âges[1]	100·00	100·00	50–54	4·98	4·78
0– 4	10·11	10·52	55–59	3·71	3·49
5– 9	10·66	10·75	60–64	2·92	3·17
10–14	10·11	10·45	65–69	2·25	2·53
15–19	9·78	9·51	70–74	1·65	1·63
20–24	8·63	8·96	75–79	0·93	1·00
25–29	7·63	7·23	80–84	0·44	0·54
30–34	6·85	6·94	85–89	0·16	0·22
35–39	6·68	7·11	90–94	0·04	0·05
40–44	6·47	6·03	95–99	0·01	0·01
45–49	5·99	5·09	100 et plus	–	–

[1]Les personnes d'âge non déclaré sont omises.

DISTRIBUTION D'ÂGE
(hommes)
de Halifax, Nouvelle-Écosse, comparée à celle du Canada, 1931



Graphique 6

Il n'y a pas de doute que la distribution d'âge du comté de Halifax est la même que celle du Canada en général. Ce comté est le seul de la Nouvelle-Écosse dont les parties rurales n'ont jamais dépassé un point de densité maximum. De plus, il est en grande partie urbain, comptant une grande cité vers laquelle la population émigrant des régions rurales est susceptible de se diriger. Conséquemment, il ne montre pas les effets de l'émigration comme le font d'autres comtés de la Nouvelle-Écosse. Son accroissement naturel, son immigration et son émigration sont, par conséquent, semblables à ceux du Canada en général. Il y a 87 autres comtés au Canada qui se rapprochent de la moyenne dans l'une ou l'autre des trois phases. Ceux-ci, comme on l'a déjà dit, sont astérisés dans le tableau 2a. La plupart d'entre eux, toutefois, diffèrent de la moyenne dans l'une des autres phases et ne peuvent être considérés comme types moyens. Seuls ceux qui se rapprochent passablement de la moyenne dans les trois phases seront indiqués ici, comme suit:—

VIII.—STRUCTURE D'ÂGE DES COMTÉS OU DIVISIONS DE RECENSEMENT SE RAPPROCHANT ÉTROITEMENT DE LA MOYENNE DANS CHACUNE DES TROIS PHASES, CANADA, 1931

Comté ou division de recensement	P.c. au-dessous de 25 ans	Âge standard	P.c. de 65 ans et plus
		années	
Halifax, N.-E.	50·2	22·3	6·0
Sunbury, N.-B.	52·5	23·2	6·4
Sherbrooke, Qué.	52·6	22·0	5·6
Vaudreuil, Qué.	53·5	22·3	6·4
Parry Sound, Ont.	49·9	22·6	6·9
Division nº 3, Man.	50·9	22·4	5·7
Division nº 10, Man.	52·2	23·2	6·2
Division nº 11, Man.	51·0	22·7	5·5

Le fait que trois sur huit sont du Manitoba peut ou non être significatif.

Types féminins.—Nous en sommes maintenant à la distribution des femmes par catégories d'âge dans les comtés et divisions de recensement du Canada. Il a été jugé opportun de référer les femmes à la moyenne masculine plutôt qu'à leur propre moyenne. Ceci peut provoquer certaines objections, car la répartition des femmes en catégories d'âge peut bien être possible pour comparer les femmes entre elles, mais non aux hommes. Ainsi, si la catégorie III est le type d'immigration chez les hommes qui se rapporte à la moyenne masculine, elle ne l'est pas nécessairement chez les femmes vu que leur distribution d'âge est différente. Toutefois, il existe de bonnes raisons de rattacher tous les types à la même moyenne. L'une est que la signification de la nomenclature demeure constante. De même, bien que la structure d'âge des femmes soit différente de celle des hommes et, aussi, bien qu'il puisse être vrai que leur âge de plus grande mobilité soit différent de celui des hommes, la différence ne la réduit pas d'un nombre suffisant d'années pour nuire gravement à la classification élastique dont on s'est servi. La femme n'émigre qu'un an ou deux avant l'homme. La différence de structure d'âge entre l'homme et la femme qui immigrent équivaut à peu près à la différence d'âge entre l'époux et l'épouse, c'est-à-dire quatre ou cinq ans. Ces différences ne les placent pas hors catégorie lorsque la catégorie est basée sur les trois phases, pourcentage au-dessous de 25 ans, âge standard, pourcentage de 65 ans et plus.

La distribution des femmes est indiquée par comtés ou divisions de recensement dans le tableau 1b, partie II, page 827.

Il faut d'abord se demander si une altération quelconque de type a été causée par l'application de la moyenne masculine aux femmes. Il est important de régler cette question vu qu'il est désirable, si possible, de faire contraster directement les hommes et les femmes. Si l'on ne tient pas compte du fait que certains constituent des types mixtes, c'est-à-dire des types où l'une des trois phases est moyenne, les nombres suivants représentent chaque type.

IX.—NOMBRE DE COMTÉS ET DIVISIONS DE RECENSEMENT DANS CHAQUE CATÉGORIE DE DISTRIBUTION D'ÂGE, PAR SEXE, CANADA, 1931

Catégorie d'âge	Nombre (y compris les types mixtes) de comtés ou divisions de recensement		Catégorie d'âge	Nombre (y compris les types mixtes) de comtés ou divisions de recensement	
	Hommes	Femmes		Hommes	Femmes
IA	56	104	IIIA	37	9
IB	11	4	IIIB	12	5
IIA	6	10	IVA	2	4
IIB	33	25	IVB	63	59

Il est vrai qu'un trop grand nombre de femmes sont dans la catégorie IA mais il est clair, étant donné que la classe IVB, à l'autre extrémité, contient presque autant de femmes que d'hommes, que la raison de cette sur-représentation est une différence réelle entre la distribution d'âge des deux sexes et non pas une simple rétrogression de la part des femmes parce qu'on leur a appliqué les moyennes masculines. Le fait que les catégories intermédiaires sont très petites dans le cas des femmes doit vouloir dire, par conséquent, que ceci constitue une différence réelle entre les sexes.

Les catégories de jeunes personnes et celles de personnes âgées sont bien représentées par les deux sexes, mais chez les hommes on trouve des types secondaires et non chez les femmes. La comparaison des deux sexes par groupes quinquennaux d'âge le démontre. La distribution féminine est moins accidentée que celle des hommes. Comme on le voit dans l'appendice, les femmes pénètrent plus que les hommes dans les types fondamentaux. Ce sont les hommes qui viennent au pays comme adultes célibataires et simultanément—les femmes viennent graduellement. De plus, l'émigration féminine a été plus ou moins consistante au cours d'une longue période d'années. Ceci déguiserait en quelque sorte le type d'âge d'émigration. Des phénomènes portant sur de brèves périodes conjointement avec les intermittences produisent les types intermédiaires. Il est à peu près certain que la classification fait ressortir des différences réelles entre les sexes. La distribution d'âge des femmes indique mieux que celle des hommes l'avance en âge de la population. Il importe de tenir compte de ce fait en faisant les calculs suivant les lignes indiquées dans l'appendice.

A part des considérations d'ordre technique et d'intérêt théorique, les faits sont intéressants. Les types jeunes sont beaucoup plus communs chez les femmes que chez les hommes. Les types âgés sont représentés de façon à peu près égale. Les types intermédiaires sont beaucoup plus communs chez les hommes. Les femmes sont plus jeunes que les hommes principalement à cause de la manière dont se font l'établissement, l'immigration et l'émigration. La femme est plus jeune que le mari et la population est formée en grande partie de personnes mariées, de personnes très jeunes et de personnes âgées; de plus, la femme non mariée est plus susceptible d'émigrer que l'homme. En se reportant à la classification sous sa forme compréhensive, on constate que la catégorie II (le type d'émigration) est presque aussi considérable pour les femmes que pour les hommes. C'est la catégorie III (la classe d'immigration) qui est sous-représentée dans le cas des femmes.

X.—NOMBRE DE COMTÉS OU DIVISIONS DE RECENSEMENT, PAR LARGE CATÉGORIE DE DISTRIBUTION D'ÂGE ET PAR SEXE, CANADA, 1931

Catégorie d'âge	Nombre (y compris les types mixtes) de comtés ou divisions de recensement		Catégorie d'âge	Nombre (y compris les types mixtes) de comtés ou divisions de recensement	
	Hommes	Femmes		Hommes	Femmes
I	67	108	III	49	14
II	39	35	IV	65	63

Tel qu'elles sont maintenant arrangées, les différences entre les sexes semblent très réelles et facilement explicables. Sans doute, ceci démontre que les femmes n'ont pas été placées dans les mauvaises catégories en étant reportées à la moyenne masculine. La rétrogression ainsi causée aurait eu pour effet d'accroître les catégories intermédiaires, non de les diminuer. Moins que tout le reste eût-il été possible qu'une permutation entre les catégories II et III en eût résultée. De plus, une catégorie intermédiaire aurait été augmentée, la catégorie III, et c'est la seule qui ait presque disparu. Il semble qu'on puisse être satisfait de la classification à son état actuel. Si tel est le cas, la différence entre les sexes est très importante. Il y a quatre principaux types d'âge chez les hommes—le jeune, l'émigrant, l'immigrant et l'âgé—tandis que chez les femmes on n'en compte que trois—le jeune, l'émigrant et l'âgé. Les femmes sont plutôt des types fondamentaux. Leur distribution d'âge est moins accidentée que celle des hommes. Elles passent par des stages réguliers de la jeunesse à la vieillesse; non pas les hommes. Il ne semble pas nécessaire de le démontrer au moyen de diagrammes vu qu'on s'en est occupé dans l'appendice.

Changements dans les types d'âge dans les Provinces des Prairies, 1931-1936.— Si l'on peut reporter les femmes à la moyenne masculine, on peut aussi reporter les populations d'autres dates et d'autres pays à la moyenne masculine du Canada en 1931. Il est particulièrement désirable de voir ce qui s'est produit dans les Provinces des Prairies entre 1931 et 1936. Il ne s'agit que d'une période de cinq ans mais aussi d'une période de crise économique. Du fait que la croissance de la population dans les Provinces des Prairies a été très cyclique depuis 1901 et vu que ces cycles correspondent étroitement aux périodes de prospérité et de crise, il est raisonnable de croire qu'une période de crise provoquerait un mouvement migratoire des régions peu considérables telles que les divisions de recensement, même si le mouvement ne devait se faire que d'une division à une autre. Les modifications dans la structure d'âge, si modification il y a, durant la période devraient jeter une forte lumière et nous croyons avoir une mesure dans ces types qui indique les changements d'une façon très efficace. L'état XI indique le changement de phases et de types dans les divisions de recensement de ces provinces d'une date à l'autre.

XI.—DIVISIONS DE RECENSEMENT MONTRANT LA STRUCTURE D'ÂGE ET LES CHANGEMENTS DANS LA CATÉGORIE D'ÂGE, HOMMES, PROVINCES DES PRAIRIES, 1931-1936

Division de recensement	1931			1936			Type d'âge	
	P.c. au-dessous de 25 ans	Âge standard	P.c. âgé de 65 ans et plus	P.c. au-dessous de 25 ans	Âge standard	P.c. âgé de 65 ans et plus	1931	1936
		années			années			
Manitoba—								
Division n° 1	59·0	21·9	4·6	57·9	22·0	4·7	IA	IA
Division n° 2	58·9	21·4	4·5	57·3	21·5	4·8	IA	IA
Division n° 3	50·9	22·4	5·7	48·1	23·0	6·6	IIIA	IVB
Division n° 4	48·4	22·6	6·1	45·0	23·5	7·7	IIIB	IVB
Division n° 5	53·8	21·9	4·0	51·7	22·8	4·8	IA	IB
Division n° 6	45·0	22·2	4·1	43·3	23·3	5·2	IIIA	IIIB
Division n° 7	45·9	23·0	6·9	43·0	24·0	8·5	IVB	IVB
Division n° 8	48·6	22·8	6·1	45·1	23·3	7·9	IIIB	IVB
Division n° 9	49·9	22·7	4·6	46·9	23·7	5·6	IIIB	IIIB
Division n° 10	52·2	23·2	6·2	49·1	23·3	7·4	IB	IVB
Division n° 11	51·0	23·2	5·5	48·4	23·1	6·4	IIIB	IVB
Division n° 12	57·0	23·3	5·8	53·8	23·4	6·5	IB	IIB
Division n° 13	55·9	22·9	5·5	53·6	22·8	6·2	IB	IB
Division n° 14	55·5	22·2	5·3	53·5	22·6	3·9	IA	IB
Division n° 15	54·0	22·6	4·8	52·3	22·9	5·5	IB	IB
Division n° 16	48·1	20·2	3·2	49·6	21·0	3·5	IIIA	IIIA
Saskatchewan—								
Division n° 1	51·5	22·4	4·6	49·0	23·5	6·3	IA	IVB
Division n° 2	51·5	22·5	3·7	48·6	23·7	4·8	IB	IIIB
Division n° 3	53·6	22·0	3·0	52·6	23·9	3·6	IA	IB
Division n° 4	49·1	21·0	3·4	48·3	23·9	4·2	IIIA	IIIB
Division n° 5	53·5	21·0	5·1	50·9	22·6	6·0	IA	IIIB
Division n° 6	50·3	21·4	3·3	48·2	22·6	4·4	IIIA	IIIB
Division n° 7	50·8	22·3	3·1	48·7	23·8	4·3	IIIA	IIIB
Division n° 8	52·0	21·6	2·6	51·6	23·5	3·6	IA	IB
Division n° 9	57·7	21·7	4·2	55·1	22·1	4·9	IA	IA
Division n° 10	56·2	22·2	3·9	54·2	22·7	4·4	IA	IB
Division n° 11	49·2	21·8	3·1	46·9	23·5	4·3	IIIA	IIIB
Division n° 12	50·5	22·3	3·5	48·8	23·6	4·6	IIIA	IIIB
Division n° 13	52·2	21·8	2·8	51·7	23·6	3·6	IA	IB
Division n° 14	51·6	21·4	3·4	50·8	22·2	4·0	IA	IIIA
Division n° 15	55·7	21·0	3·8	54·3	21·7	4·2	IA	IA
Division n° 16	51·1	21·5	3·4	50·5	22·4	4·2	IIIA	IIIA
Division n° 17	50·5	21·9	3·6	50·0	22·5	4·1	IIIA	IIIE
Division n° 18	56·7	19·8	3·4	52·8	19·9	3·2	IA	IA

XI.—DIVISIONS DE RECENSEMENT MONTRANT LA STRUCTURE D'ÂGE ET LES CHANGEMENTS DANS LA CATÉGORIE D'ÂGE, HOMMES, PROVINCES DES PRAIRIES, 1931-1936—fin

Division de recensement	1931			1936			Type d'âge	
	P.c. au-dessous de 25 ans	Âge standard	P.c. âgé de 65 ans et plus	P.c. au-dessous de 25 ans	Âge standard	P.c. âgé de 65 ans et plus	1931	1936
		années			années			
Alberta—								
Division n° 1	49·1	22·1	4·0	47·9	22·7	4·8	IIIA	IIIB
Division n° 2	48·3	21·5	3·2	47·4	22·5	4·2	IIIA	IIIB
Division n° 3	48·4	21·5	3·4	47·4	22·4	3·8	IIIA	IIIA
Division n° 4	45·3	21·8	3·7	42·5	22·5	5·0	IIIA	IIIB
Division n° 5	48·0	22·5	3·6	45·7	24·4	4·5	IIIB	IIIB
Division n° 6	43·9	22·0	3·4	42·3	23·3	4·7	IIIA	IIIB
Division n° 7	50·3	22·5	3·9	48·7	23·7	4·7	IIIB	IIIB
Division n° 8	48·8	22·4	5·0	46·5	22·5	5·5	IIIA	IIIB
Division n° 9	45·8	22·0	4·0	45·4	22·8	4·5	IIIA	IIIB
Division n° 10	55·2	21·2	3·8	52·9	21·7	4·4	IA	IA
Division n° 11	47·8	21·9	3·9	45·8	22·7	4·8	IIIA	IIIB
Division n° 12	43·6	21·1	2·9	43·6	22·8	3·7	IIIA	IIIB
Division n° 13	56·1	21·6	3·6	55·9	22·5	3·8	IA	IB
Division n° 14	52·3	21·5	3·5	52·1	22·5	4·2	IA	IB
Division n° 15	49·9	20·6	2·8	49·7	21·9	3·9	IIIA	IIIA
Division n° 16	46·6	21·1	3·3	45·8	22·3	4·3	IIIA	IIIA
Division n° 17	52·7	21·0	3·9	52·9	21·1	3·9	IA	IA

En premier lieu, on remarquera que 33 des 51 divisions ont changé de type au cours des cinq années. La question est de savoir dans quelle direction elles ont changé de type. C'est ce qu'on peut trouver dans l'état suivant.

XII.—DIAGRAMME MONTRANT LA DISTRIBUTION DE FRÉQUENCE DES DIVISIONS DE RECENSEMENT DES PROVINCES DES PRAIRIES D'APRÈS LE TYPE D'ÂGE, 1931 ET 1936, AVEC LE NOMBRE DE CHANGEMENTS PENDANT LES CINQ ANNÉES

Type d'âge, 1931	Type d'âge, 1936								Divisions qui ont changé	Divisions qui n'ont pas changé	Total
	IA	IB	IIA	IIB	IIIA	IIIB	IVA	IVB			
IA	7	8			1	1		1	11	7	18
IB		2		1		1		1	3	2	5
IIA											
IIB											
IIIA					5	15		1	16	5	21
IIIB						3		3	3	3	6
IVA											
IVB								1		1	1
Total	7	10		1	6	20		7	33	18	51

Ce sommaire présente plusieurs points intéressants. On voit que plusieurs des changements se font vers une catégorie plus avancée du même type. Toutefois, voici les changements les plus marqués: en 1936, il n'y en a que 7 dans la catégorie des plus jeunes tandis qu'il y en a 18 en 1931; dans celle des plus âgés, il y en a 7 en 1936 tandis qu'il y en a 1 seulement en 1931. La catégorie d'immigration (III) contient à peu près le même nombre les deux années, mais il se fait un mouvement définitif de la sous-catégorie la plus jeune vers la plus âgée. En 1931, la catégorie d'émigration (II) ne contient aucun représentant; en 1936, elle en compte un, à savoir, la division n° 12, Man. Celui-ci entre dans la sous-catégorie des jeunes. Dans l'ensemble, la direction des changements montre que la méthode de classification est très bonne. La population devient définitivement plus âgée en 1936; mais, si nous considérons chaque catégorie comme un type, les deux types extrêmes comptent 19 représentants en 1931 et 14 seulement en 1936, c'est-à-dire que les types intermédiaires en gagnent. Il semble qu'en avançant en âge ils passent par les types intermédiaires.

On constatera que l'avance en âge elle-même est assez définitive:—

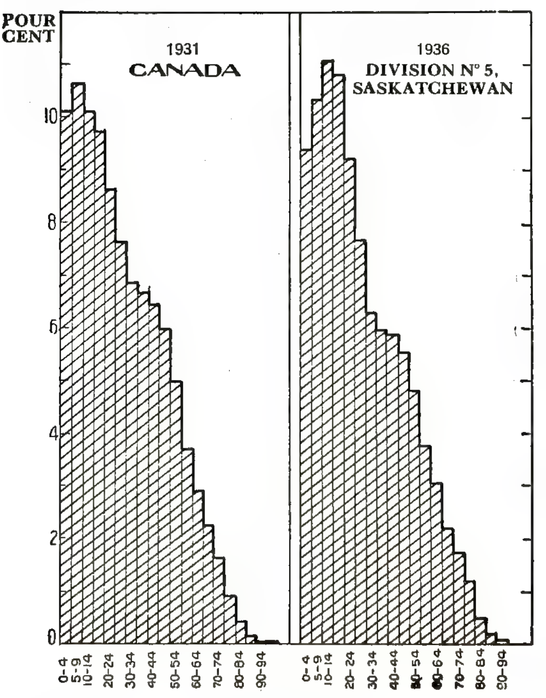
Catégorie d'âge	Nombre de divisions 1931	Nombre de divisions 1936
I	23	17
II	—	1
III	27	26
IV	1	7

On verra d'après les comtés astérisés dans le tableau 2a que les changements ont eu lieu particulièrement parmi ceux qui se rapprochent de la moyenne dans l'une des phases en 1931. Ceci tend à réduire à son minimum l'importance des changements mais montre clairement aussi le comportement du processus de l'avance en âge. En 1936, un autre comté accuse presque la même distribution d'âge que les hommes du Canada en 1931, à savoir, la division n° 5, Sask. L'intérêt scientifique du sujet sera intensifié si nous pouvons démontrer que, lorsque les âges de cette division sont répartis en groupes quinquennaux et illustrés au moyen d'un graphique, la disposition générale est pareille à celle du Canada en 1931.

XIII.—DISTRIBUTION PROPORTIONNELLE DE LA POPULATION MASCULINE, PAR GROUPE QUINQUENNAL D'ÂGE, CANADA, 1931, ET DIVISION N° 5, SASKATCHEWAN, 1936

Groupe d'âge	Canada, 1931	Division n° 5, Saskatchewan, 1936	Groupe d'âge	Canada, 1931	Division n° 5, Saskatchewan, 1936
	p.c.	p.c.		p.c.	p.c.
Tous les âges[1]	100·00	100·00	50–54	4·98	4·82
0– 4	10·11	9·42	55–59	3·71	3·79
5– 9	10·66	10·35	60–64	2·92	3·07
10–14	10·11	11·08	65–69	2·25	2·22
15–19	9·78	10·84	70–74	1·65	1·76
20–24	8·63	9·24	75–79	0·93	1·22
25–29	7·63	7·69	80–84	0·44	0·50
30–34	6·85	6·31	85–89	0·16	0·22
35–39	6·68	5·96	90–94	0·04	0·07
40–44	6·47	5·89	95–99	0·01	–
45–49	5·99	5·57	100 et plus	–	–

[1]Les personnes d'âge non déclaré sont omises.



Graphique 7

Il semble qu'on a eu raison de s'attendre que la division n° 5, Sask., en 1936, soit conforme dans l'ensemble à la moyenne du Canada en 1931. Cette preuve que les trois phases désignées pour décrire les types d'âge illustrent en réalité la distribution générale d'âge est particulièrement forte, car elle est tirée d'un recensement différent et postérieur. On peut considérer comme établi, par conséquent, que les indices et les types conçus atteignent leur objectif.

Résumé.—Ce chapitre classifie les régions du Canada par types d'âge et la carte géographique du Canada qui indique ces types montre la structure d'âge du Canada par rapport aux régions géographiques. Les types jeunes, émigrants, immigrants et âgés et les endroits où ils se trouvent sont étroitement reliés à l'histoire et au genre d'établissement de ces régions. Il faut répéter que par "immigrant" et "émigrant" nous n'entendons pas seulement ceux qui viennent au Canada ou qui le quittent—nous voulons parler des "migrateurs", qui peuvent venir d'une autre province et même d'une autre division de la même province, ou qui peuvent y aller. On peut remarquer que les types "immigrants" se trouvent dans les régions

nouvelles et dans les comtés qui contiennent des grandes villes. Les types jeunes se rencontrent en majeure partie dans le Québec et dans les nouvelles régions qui ont accusé une natalité élevée à la suite d'une période d'immigration intense. On voit que ces nouvelles parties ont subi des changements considérables même au cours de la brève période de cinq ans (1931-36) et que leur structure d'âge se rapproche rapidement de la moyenne canadienne. Les types âgés se rencontrent en majeure partie dans les Maritimes, l'Ontario et le Québec, c'est-à-dire les régions colonisées depuis plus longtemps. Les types émigrants se trouvent, ou semblent se trouver, dans les régions qui ont eu des populations stationnaires ou décroissantes. Le comportement de ces types d'âge par rapport à certaines fonctions de la population sera indiqué au chapitre suivant.

CHAPITRE III

CLASSIFICATION DES RÉGIONS D'APRÈS LES ASPECTS FONCTIONNELS DE LA DISTRIBUTION D'ÂGE

Le chapitre II a donné une classification des types d'âge de même que leur distribution géographique. On n'a pas appuyé sur les fonctions de ces types, bien qu'on les ait sommairement indiquées. Dans ce chapitre, on tentera de classifier la distribution d'âge d'après les aspects fonctionnels de l'âge. Bien que les types étudiés au dernier chapitre doivent entrer dans cette classification, ils ne sont pas considérés aussi importants que le triple indice sur lequel ces types sont basés. Ce triple indice n'a été efficace que dans le choix de quatre types principaux ou huit sous-catégories. Il sera maintenant démontré qu'il est capable d'influer sur une classification beaucoup plus ténue lorsqu'il se rapporte aux fonctions. De fait la distribution d'âge comme l'ont décrite les trois indices sert en quelque sorte la même fin que la standardisation dans le cas des taux de mortalité, etc., où tous les âges doivent être considérés.

Les trois fonctions sur lesquelles on appuiera sont (1) l'autochtonéité de la population, (2) l'âge d'établissement et (3) les taux de mortalité des habitants, et c'est des taux bruts de mortalité qu'on veut parler.

Aspects fonctionnels par rapport à la catégorie d'âge déterminée par le triple indice.—Si nous prenons d'abord les types tels que décrits au chapitre précédent, sans tenir compte pour le moment des indices sur lesquels ils sont basés, nous avons les trois diagrammes de distribution de fréquence qui paraissent dans les états XIV, XV et XVI comme suit:—

XIV.—DIAGRAMME MONTRANT LA DISTRIBUTION DE FRÉQUENCE DE 220[1] COMTÉS ET DIVISIONS DE RECENSEMENT DU CANADA D'APRÈS LE POURCENTAGE NÉ DANS LA PROVINCE DE DOMICILE EN FONCTION DE LA CATÉGORIE D'ÂGE, CANADA, HOMMES, 1931

P.c. né dans la province de domicile	Nombre de comtés dans la catégorie d'âge				
	I	II	III	IV	Total
90 et plus	32	31		20	83
81-89	6	8	1	28	43
72-80	6		2	12	20
63-71	3		3	1	7
54-62	6		7		13
45-53	7		8	1	16
36-44	7		13	1	21
27-35			13	2	15
Au-dessous de 27			2		2
Total	67	39	49	65	220
P.c. moyen approximatif né dans la province de domicile	77·3	92·9	44·9	83·2	74·6

[1] Le Yukon et les Territoires du Nord-Ouest sont omis.

XV.—DIAGRAMME MONTRANT LA DISTRIBUTION DE FRÉQUENCE DE 209[1] COMTÉS ET DIVISIONS DE RECENSEMENT DU CANADA D'APRÈS L'ÂGE D'ÉTABLISSEMENT PAR RAPPORT À LA CATÉGORIE D'ÂGE, CANADA, HOMMES, 1931

Âge d'établissement	Nombre de comtés dans la catégorie d'âge				
	I	II	III	IV	Total
10–14			2		2
15–19	10		17		27
20–24	11		8		19
25–29	6		7	1	14
30–34	5		2	2	9
35–39	8	1	4	1	1
40–44	15	6	1	8	30
45–49	9	15	1	27	52
50–54	2	15		23	40
55–59		2			2
Total	66	39	42	62	209
Age moyen approximatif d'établissement	33·1	48·4	23·3	47·2	38·2

[1]Le Yukon et les Territoires du Nord-Ouest, les dix divisions de la Colombie Britannique et le district de Patricia, Ont., sont omis.

XVI.—DIAGRAMME MONTRANT LA DISTRIBUTION DE FRÉQUENCE DE 209[1] COMTÉS ET DIVISIONS DE RECENSEMENT DU CANADA D'APRÈS LE TAUX DE MORTALITÉ PAR RAPPORT À LA CATÉGORIE D'ÂGE, CANADA, HOMMES, 1931

Taux de mortalité	Nombre de comtés dans la catégorie d'âge				
	I	II	III	IV	Total
5	2		4		6
6	6	1	7		14
7	4		7	1	12
8	7	1	10	3	21
9	4	6	4	2	16
10	12	2	6	9	29
11	12	7	1	13	33
12	12	10	3	17	42
13	3	4		12	19
14	2	4		4	10
15		2		1	3
16	2	2			4
Total	66	39	42	62	209
Taux moyen approximatif de mortalité	10·0	11·7	8·0	11·5	10·3

[1]Le Yukon et les Territoires du Nord-Ouest, les dix divisions de la Colombie Britannique et le district de Patricia, Ont., sont omis.

Le pourcentage né dans la province de domicile en 1931 et distribué parmi les comtés et divisions de recensement a été pris pour mesurer la population autochtone ou statique comparativement à la population migratrice ou mobile. Naturellement, cette mesure n'est pas parfaite, étant donné particulièrement que les personnes nées dans la province, et qui arrivent dans un autre comté de la province, sont des migrateurs aussi bien que celles qui arrivent des autres provinces ou de l'étranger; de même pour ceux qui émigrent. Toutefois, c'est la meilleure mesure que nous ayons. Il est évident d'après l'état XIV que les quatre principaux types reflètent des différences très définies. La catégorie II (le type émigrant) représente la proportion autochtone la plus

forte, suivie de la catégorie I (le type jeune) et ensuite de la catégorie IV (le type âgé). L'ordre est naturel. En moyenne, la catégorie III compte beaucoup moins que la moitié (44·9 p.c.) de population autochtone tandis qu'il y a 13 comtés seulement, sur les 49 de cette catégorie, dont plus de la moitié sont nés dans la province de domicile. Cette catégorie, par conséquent, est décidément une catégorie d'immigrants. Les treize exceptions ne sont pas de véritables exceptions mais représentent plutôt soit des types mixtes, soit des comtés ayant de grandes villes dont la population migratrice provient en grande partie de personnes nées dans la province. Ceci est indiqué au tableau 2a, partie II, page 829.

On a obtenu l'âge d'établissement en pondérant le nombre d'années de 1931 à chaque recensement jusqu'à 1871 ou, si non jusqu'à 1871, le plus loin en arrière possible, par les populations à ces recensements et en fixant de cette façon une moyenne. On devrait s'attendre que la catégorie IV (le type âgé) accuse l'âge moyen d'établissement le plus avancé, mais ici encore la catégorie II (le type émigrant) se place au premier rang. Les raisons sont que la catégorie II contient les populations âgées tout comme la catégorie IV, sauf que la catégorie II contient des éléments considérables de jeunes et de vieux et un faible élément de population d'âge central. Le fait que ce sont les types d'âge émigrant qui se rencontrent dans les établissements les plus anciens est sans doute très important. L'âge moyen d'établissement est accru dans la mesure où une population est stationnaire ou décroissante; une population croissante le fait baisser. Ceci est évident. Toutefois, il n'en reste pas moins que ce sont les établissements les plus anciens qui montrent les types d'âge émigrant. L'ordre de corrélation du type d'âge avec l'âge d'établissement est comme suit: catégories II, IV, I et III—un ordre très naturel.

Les taux de mortalité se rapportent aux résidants autant que possible. Encore une fois la catégorie II est bien au-dessus des autres, l'ordre étant le suivant: catégories II, I, IV et III. Le type émigrant accuse les taux les plus élevés de mortalité et le type immigrant les plus bas, tandis que les taux du type jeune sont plus hauts que ceux du type âgé. Sans doute, la mortalité infantile est plus prononcée chez les types jeunes. Toutefois, c'est la différenciation entre les catégories II et III qui semble la plus importante. Le type immigrant contient le type mobile que la région a acquis; le type émigrant a perdu ce type mobile. Il n'est pas nécessaire de dresser un état donnant les taux de mortalité aux différents âges; on sait fort bien que les âges moyens ont, dans l'ensemble, les taux les plus bas de mortalité. Ceci peut facilement être vérifié en consultant les tables de longévité et, dans le cas du Canada, plusieurs points intéressants concernant les taux de mortalité aux âges moyens sont exposés dans le texte qui accompagne les *Tables de longévité canadienne, 1931.** Revenant au sujet de ce chapitre, il semble très important que la forme de la structure d'âge telle qu'indiquée par la catégorie d'âge doive montrer des aspects tels que les potentialités de mort.

Corrélation des aspects fonctionnels avec le triple indice.—Il sera maintenant démontré qu'une gradation beaucoup plus ténue que celle des quatre principaux types ou catégories d'âge peut être faite par rapport à ces trois fonctions. On verra que le triple indice—pourcentage au-dessous de 25 ans, âge standard et pourcentage âgé de 65 ans et plus—constitue lui-même une classification.

Le tableau 2a, partie II, page 829, montre les comtés et les divisions de recensement du Canada avec les indices d'âge, le type d'âge, le pourcentage né dans la province de domicile, l'âge moyen d'établissement et les taux de mortalité en chiffres absolus et par rapport à la structure d'âge. Le tableau 2b donne les mêmes détails pour les femmes. L'ordre des divisions dans le tableau 2a est celui dans lequel le pourcentage né dans la province se place par rapport à la structure d'âge ou autant qu'il dépend d'elle. Hants, N.-E., est en tête et la division N° 9, C.B., au dernier rang. Ceci nécessite une certaine explication qui suivra immédiatement. La population autochtone opposée à la population mobile semble l'ordre le plus important, étant donné que cette caractéristique semble la plus importante de la structure d'âge.

La manière dont la structure d'âge est reliée aux différentes fonctions s'explique comme suit:—

Le triple indice décrit antérieurement a été mis en corrélation (par exemple) avec le pourcentage né dans la province, en considérant chaque élément de l'indice comme variable indépendante et le pourcentage né dans la province comme variable dépendante, l'équation étant $X_1 = a + bX_2 + cX_3 + dX_4$ où X_1 = le pourcentage né dans la province, X_2 = le pourcentage

* Monographie n° 13 du recensement de 1931.

au-dessous de 25 ans, X_3 = l'âge standard et X_4 = le pourcentage âgé de 65 ans et plus. L'état ci-dessous montre les différents moments et les différentes corrélations obtenus non seulement dans le cas présent mais aussi là où les indices d'âge sont en corrélation avec l'âge d'établissement et les taux de mortalité.

XVII.—CORRÉLATION DES INDICES DES PHASES D'ÂGE AVEC (1) LE POURCENTAGE NÉ DANS LA PROVINCE DE DOMICILE, (2) L'ÂGE D'ÉTABLISSEMENT ET (3) LES TAUX DE MORTALITÉ, CANADA, HOMMES, 1931

Facteur indiqué par X^1	Equation	Moyenne arithmétique	Déviation standard	Coefficient de corrélation	Erreur standard d'ajustement
P.c. né dans la province de domicile...........	$X_1=48\cdot2+2\cdot55X_2-7\cdot30X_3+9\cdot64X_4$...............	75·6	22·64	·90	9·96
Age d'établissement (années).................	$X_1=13\cdot8+0\cdot89X_2-2\cdot64X_3+5\cdot80X_4$...............	38·0	12·36	·88	5·97
Décès par 1,000 âmes....	$X_1=18\cdot0+0\cdot19X_2-1\cdot08X_3+1\cdot10X_4$...............	10·8	2·50	·68	1·84

Pourcentage né dans la province de domicile.—L'équation trouvée en ajustant les indices d'âge au pourcentage né dans la province est $X_1 = 48\cdot2 + 2\cdot55X_2 - 7\cdot30X_3 + 9\cdot64X_4$; le coefficient de corrélation multiple est R = ·90, corrélation très significative si l'on considère que 220 divisions ont été mises en corrélation.

En étudiant cette équation, on voit que les âges jeunes et avancés varient directement, et l'âge standard inversement, suivant le pourcentage né dans la province. Ceci s'accorde avec ce que nous avons déjà indiqué dans la première partie de ce chapitre et contient une information additionnelle. Plus la population d'âge jeune et avancé est considérable, plus la population au stage central ou la population immigrante sont faibles. Mais aussi, en raison de sa portée sur la population autochtone et non autochtone, il est important que cette population au stage central soit jeune ou âgée. Il est plutôt remarquable que plus la population centrale est âgée (tel qu'indiqué par "l'âge standard"), plus le pourcentage né dans la province est faible, toutes choses égales d'ailleurs. Naturellement, toutes chose *ne* sont *pas* égales. Si l'âge standard variait aussi fortement que les deux pourcentages, la population autochtone la moins nombreuse serait associée dans tous les cas à un type d'âge central avancé, mais l'âge standard ne varie pas ainsi. Sa déviation standard (dans 220 comtés ou divisions de recensement) n'est que de 1·14, tandis que celle du pourcentage au-dessous de 25 ans est de 6·21 et celle du pourcentage âgé de 65 ans et plus, 2·44. Si nous considérons trois déviations standard sur chaque côté de la moyenne comme étant à peu près les limites extérieures de la variation probable, il est aussi probable que le pourcentage au-dessous de 25 ans soit 18·63 au-dessus ou au-dessous de sa moyenne et le pourcentage âgé de 65 ans et plus, 7·32 au-dessus ou au-dessous de la sienne, que l'âge standard soit 3·42 au-dessus ou au-dessous de sa moyenne. En donnant les poids indiqués dans l'équation, nous avons:—

		P.c. né dans la province
P.c. au-dessous de 25 ans.............	2·55 × 18·63 =	47·51
Age standard.......................	−7·30 × 3·42 =	−24·97
P.c. âgé de 65 ans et plus...........	9·64 × 7·32 =	70·56
		93·10

Si nous supposons que tous les trois sont dans n'importe quel cas à leur limite au-dessus de la moyenne, le poids négatif de l'âge standard aurait pour effet de baisser le pourcentage né dans la province d'un cinquième seulement de la somme dont les deux autres l'aurait élevé au-dessus de la moyenne. Les moyennes des indices d'âges sont 51·4—22·5—6·3, tandis que

celle du pourcentage né dans la province est de 75·6. Ceci démontre comment il serait absurde de s'attendre que les trois indices soient à leur limite au-dessus de la moyenne en même temps, vu qu'en ce cas 168·7 p.c. seraient nés dans la province. S'il y a, toutefois, deux comtés dont les pourcentages au-dessous de 25 ans et âgés de 65 ans et plus sont les mêmes, mais dont l'âge standard de l'un deux est plus élevé, c'est-à-dire où le groupe central est plus âgé, on s'attendrait que l'autre eût un plus faible pourcentage né dans la province. Vu que la corrélation est suffisamment élevée pour rendre cette expectative fort probable, le point est très intrigant. Pour quelle raison un groupe central d'âge plus avancé présuppose-t-il une population autochtone plus faible? On peut donner une explication plausible. Ces âges au stage central sont très étroitement liés à la migration. Étant donné que la variation extrême de l'âge standard n'est que de 3½ ans et que l'âge standard moyen est de 22·5, c'est-à-dire (ajouté à 22·5) 45 ans, la grande partie de cette portion centrale se trouve comprise entre 42 et 49 ans. De plus, si l'on établit que 24 ans est l'âge de migration maximum, ceux de 42 à 49 ans en 1931 seraient alors des migrateurs de 1906 à 1913, et l'on sait fort bien que cette période connut la migration la plus intense. Conséquemment, l'âge standard plus élevé accuse un élément plus considérable de migrateurs, l'importance de l'âge central étant la même. Il n'en serait pas ainsi si l'âge standard pouvait varier de façon à dépasser la cinquantaine ou la soixantaine.

Si l'on tient compte de ceci, il est remarquable que le type émigrant (catégorie II) soit celui qui accuse la plus forte proportion autochtone, étant donné qu'une lacune aux âges de migration hausserait l'âge standard. Le cas classique d'Inverness, N.-E., qui a déjà été étudié et illustré au moyen d'un graphique (voir graphique 5, page 793), en facilitera l'explication. Les indices sont de 54·2—24·7—9·2 et le pourcentage né dans la province, 96·5, comparativement à la moyenne de tous les comtés, 51·4—22·5—6·3, et au pourcentage né dans la province, 75·6. Les différences entre les deux séries d'indices sont de 2·8—2·2—2·9; celle entre les pourcentages nés dans la province est de 20·9. La différence entre les pourcentages nés dans la province telle que calculée par les poids dans l'équation est de 19·1, de sorte qu'elle est très bien ajustée et qu'Inverness est conforme au type. L'âge standard est élevé en raison d'un nombre insuffisant de jeunes personnes dans le groupe central d'âge. Il n'y a en tout que 26·6 p.c. dans le groupe central d'âge comparativement à 42·3 p.c. dans la moyenne de tous les comtés.

Il est clair qu'Inverness est fortement autochtone en raison de son groupe central d'âge peu considérable, et ceci malgré son âge standard avancé. La proportion moyenne d'âge central de tous les types de la catégorie II est de 37·4 p.c. comparativement à 42·3 p.c. pour tous les comtés. Malgré l'âge standard élevé de cette catégorie, la population autochtone est considérable parce que l'âge central est inférieur en réalité à celui des autres types.

Les âges standard plus élevés de cette catégorie servent alors à empêcher la liaison complète entre le type d'émigration et la population autochtone de devenir manifeste. On aurait dû remédier à cet état de chose en subdivisant la catégorie en deux groupes, IIA et IIB, mais IIA* ne comptait que six membres; en d'autres termes, toute la catégorie avait un âge standard élevé. Toutefois, il est clair d'après tout ceci que plus l'âge du groupe central est jeune, plus on y trouve un élément autochtone, à condition que le nombre aux âges du groupe central reste le même. Tout semble revenir au fait que la période d'émigration intense eut lieu au début du siècle et qu'en 1931 les migrateurs forment une partie de l'âge standard moyen.

Age d'établissement.—La méthode de calculer l'âge d'établissement a déjà été expliquée. L'équation qui le met en corrélation avec les indices d'âge a la même forme que la précédente, à savoir: $X_1 = a + bX_2 + cX_3 + dX_4$, où X_1 = l'âge d'établissement et les autres variables, les indices d'âge comme auparavant. L'équation ajustée est $X_1 = 13{\cdot}8 + 0{\cdot}89X_2 - 2{\cdot}64X_3 + 5{\cdot}80X_4$. Le coefficient de corrélation est $R = {\cdot}88$, si élevé encore une fois que nous n'avons pas à hésiter en commentant la relation.

Il est à remarquer encore une fois que les deux indices qui mesurent les proportions de la population ont des poids positifs, tandis que l'âge standard a un poids négatif. De nouveau,

* Voir état II, chapitre II.

il est évident que la population du groupe central d'âge est associée à la migration. Le poids négatif de l'âge standard est plus difficile à expliquer qu'auparavant. En prenant la limite de variation possible comme pour l'autre, nous trouvons les trois indices qui causent les variations des moyennes comme suit:—

		Age d'établissement
P.c. au-dessous de 25 ans............	0·89 × 18·63 =	16·58
Age standard.......................	−2·64 × 3·42 =	−9·03
P.c. âgé de 65 ans et plus............	5·80 × 7·32 =	42·46
		50·01

Le pourcentage âgé de 65 ans et plus est naturellement encore plus efficace par rapport aux deux autres dans cette équation que dans le cas de la précédente. L'explication du poids négatif de l'âge standard doit être la même qu'auparavant, à savoir: la période d'émigration intense traversée au début du siècle.

Taux de mortalité.—L'équation qui met les taux de mortalité en corrélation avec les indices d'âge est sous la même forme et s'ajuste comme suit: X_1 (taux de mortalité) $= 18\cdot0 + 0\cdot19X_2 - 1\cdot08X_3 + 1\cdot10X_4$. La corrélation est $R = \cdot68$.

Nous avons, par conséquent, le même phénomène qu'auparavant. Les poids effectifs sont:—

		Décès par 1,000 âmes
P.c. au-dessous de 25 ans............	0·19 × 18·63 =	3·54
Age standard.......................	−1·08 × 3·42 =	−3·69
P.c. âgé de 65 ans et plus............	1·10 × 7·32 =	8·05
		7·90

L'âge standard est beaucoup plus efficace que dans le cas des deux autres corrélations. Plus l'âge standard est élevé et plus le groupe central est considérable, plus les taux de mortalité sont faibles. Ceci semble confirmer l'explication du comportement de l'âge standard comme étant relié à la période réelle de forte émigration. Aucune autre explication n'est raisonnable. Nous pouvons soumettre une autre explication, pour ensuite la laisser de côté, à savoir qu'un âge central plus avancé accompagne un taux plus bas de mortalité parce que dans le cas d'un taux plus élevé de mortalité les décès consomment l'âge, c'est-à-dire que le groupe central est plus âgé *parce que* le taux de mortalité est plus bas, non pas la converse. S'il en était ainsi, il en serait certainement de même pour le groupe plus âgé—ceux de 65 ans et plus.

Interrelation des corrélations.—Il est remarquable que dans le cas des trois corrélations avec l'indice d'âge—pourcentage né dans la province, âge d'établissement et taux de mortalité—une simple corrélation avec l'âge standard a un signe positif. Seule la corrélation partielle a un signe négatif. Ceci signifie, par exemple, que si nous mettons l'âge standard en corrélation avec le taux de mortalité sans tenir compte des autres indices d'âge, plus l'âge standard est élevé, plus le taux de mortalité est élevé; mais lorsque les deux autres indices sont gardés constants, plus l'âge standard est élevé, plus le taux de mortalité est faible. La raison est que dans les cas réels un âge standard élevé est associé à l'âge avancé et, comme tel, à un taux élevé de mortalité; mais dans le rare cas où un âge standard élevé n'est pas associé de cette façon, le taux de mortalité, *ipso facto*, est bas lorsque l'âge standard est élevé. Dans les comtés dont la population à l'âge central est d'une même importance, plus cette population à l'âge central est âgée, plus le taux de mortalité est bas. On trouve de tels comtés dans les parties du Canada colonisées au début du siècle.

La relation entre l'âge standard et la mortalité, par conséquent, est le résultat d'un accident d'association. Les âges standard élevés sont associés aux populations migratrices plus âgées, toutes choses égales d'ailleurs. Nous pouvons venir bien près de prouver ceci. A cette fin,

une corrélation multiple a été prise entre (1) le taux de mortalité, (2) l'indice d'âge, (3) le pourcentage né dans la province de domicile. Afin d'obtenir un simple indice d'âge, on a dû trouver un nouvel indice, à savoir: le pourcentage né dans la province calculé d'après les trois indices d'âge. En réalité, c'est un indice d'âge et non un indice du pourcentage né dans la province. Lorsque le taux de mortalité a été mis en corrélation avec les deux, la corrélation a été R = ·78; mais l'indice d'âge n'avait que très peu de poids, tandis que le pourcentage né dans la province l'avait presque en entier. C'est-à-dire que l'association de tous deux avec le pourcentage né dans la province constituait la seule raison pour laquelle le taux de mortalité était en corrélation avec l'indice d'âge. Ceci signifie que les populations migratrices sont en corrélation avec les taux peu élevés de mortalité *per se*, non en raison de leur distribution d'âge. En d'autres termes, les populations migratrices sont la condition de la distribution d'âge et aussi la condition des taux peu élevés de mortalité; par conséquent, une certaine distribution d'âge est associée aux taux peu élevés de mortalité. C'est la seule explication logique qui puisse être donnée du fait qu'un âge standard élevé indique un taux peu élevé de mortalité et elle semble confirmée par des découvertes qui sont étudiées en détail dans les *Tables de longévité canadienne, 1931*.*

Ceci, sans doute, ne modifie pas l'importance de la corrélation entre l'indice d'âge et les taux de mortalité, mais ne fait que lui donner un sens. Il était évident au début que la distribution d'âge était l'effet de certaines causes. La singulière distribution d'âge du Canada est causée par la migration—l'immigration et l'émigration. La partie normale ou fondamentale dans la charpente d'âge est causée par les naissances et les décès. Actuellement, toutefois, la cause dominante est celle qui a trait à la migration. Une population migratrice veut dire une population mobile. Sont migrateurs ceux qui se sont déplacés. Nous avons deux catégories de types d'âges dans les comtés; l'une causée par la sortie, c'est-à-dire le résultat de la *perte* d'une population mobile (catégorie II); l'autre, par l'entrée, c'est-à-dire le résultat du *gain* d'une population mobile (catégorie III). Ces deux catégories accusent des taux de mortalité aux extrémités opposées. La population dont l'avance en âge est normale (indépendante de la migration) se comporte comme on peut s'y attendre à l'endroit des taux de mortalité. Une population considérable très jeune ou très âgée est le signe de taux élevés de mortalité; une population considérable d'âge intermédiaire veut dire que les taux de mortalité sont peu élevés. Ces extrêmes, toutefois, se trouveraient au-dessous de 5 et au-dessus de 50 ans. Une population de 8 à 15 ans serait d'une plus grande importance pour un taux peu élevé de mortalité que l'une de 25 à 33. Il n'y a pas de doute qu'une forte proportion de ces extrêmes serait en corrélation avec des taux de mortalité plus élevés, mais ceci ne ferait que nous enseigner ce que nous savons déjà sans le vérifier. Les indices d'âge dont on se sert actuellement mesurent la population migratrice par rapport à une population statique. Un état de chose qui fait accroître ou diminuer la population canadienne au cours de la période la plus mobile de la vie exerce une influence importante sur le taux de mortalité. Puisque jusqu'à date toute partie du Canada qui accuse une population stationnaire ou décroissante le fait en raison de l'émigration, le fait sera significatif si ces parties accusent des taux de mortalité plus élevés que les autres. Il a déjà été montré que les comtés de la catégorie II (la classe émigrante) accusent des populations stationnaires ou décroissantes et que cette catégorie accuse aussi les taux les plus élevés de mortalité. Les comtés font partie des régions colonisées depuis le plus longtemps parce que l'âge d'établissement a été mesuré par l'importance de la population à chaque recensement antérieur et, par conséquent, une population décroissante montrerait une population plus âgée; ils contiennent le plus haut pourcentage né dans la province parce que la population n'immigrait pas mais émigrait. Dans une région déterminée, les deux, l'immigration et l'émigration, habituellement ne marchent pas de pair. Ils ont le taux le plus élevé de mortalité parce qu'ils ont perdu leur population mobile. Tout ceci donne une signification très forte à la corrélation entre les indices d'âge et ces fonctions. Ici, la charpente d'âge est considérée non pas nécessairement comme la cause de certaines fonctions mais comme le baromètre de symptôme, et ce baromètre semble très sensible. Nous pourrions multiplier les fonctions avec lesquelles elle est en corrélation, mais ceci est laissé à d'autres ou à des études postérieures. Toutefois, on pourrait prédire en toute sûreté que le triple indice tel que constitué est sensible principalement aux symptômes qui se rapportent aux populations statiques et mobiles, la sensibilité aux choses telles que les taux de mortalité étant simplement un produit secondaire dépendant des conditions statiques ou mobiles.

---

*Monographie n° 13 du recensement de 1931.

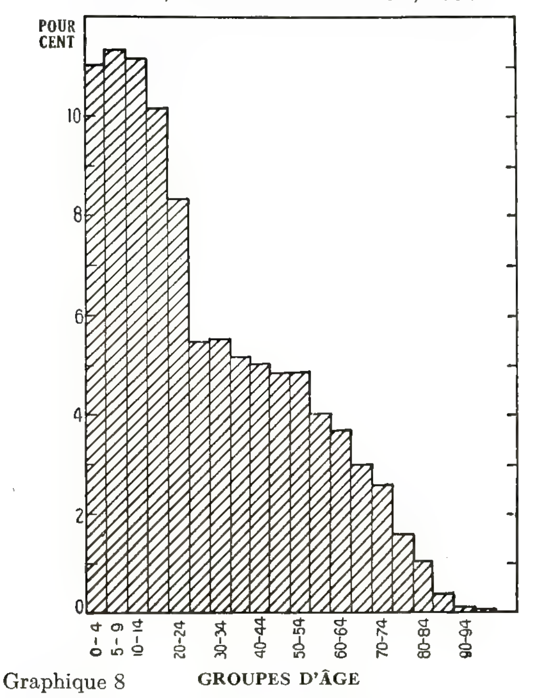
Types rares révélés par les corrélations.—Il est toujours intéressant dans l'étude des corrélations de savoir quels membres de la série ne sont pas conformes au type et pourquoi. Dans le cas présent, nous prendrons la corrélation entre les indices d'âge et le pourcentage né dans la province, les deux autres devant une large part de leur corrélation avec l'âge à leur association avec cet attribut. Comme mesure de non-conformité, nous supposons que les régions qui équivalent à plus de trois fois l'erreur standard d'ajustement sont* hors du domaine de cette corrélation. Cette catégorie ne compte qu'une région. Nous pouvons prendre aussi les régions qui sont presque hors du domaine (deux à trois fois l'erreur standard d'ajustement).

XVIII.—COMTÉS AVEC VARIATION ENTRE LE POURCENTAGE RÉEL ET PRÉVU NÉ DANS LA PROVINCE DE DOMICILE (A) TROIS FOIS L'ERREUR STANDARD D'AJUSTEMENT, (B) DEUX FOIS L'ERREUR STANDARD D'AJUSTEMENT, MONTRANT LE TRIPLE INDICE ET LE TYPE D'ÂGE, 1931

Comté ou division de recensement	P.c. né dans la province de domicile	Triple indice d'âge	Type	P.c. né dans la province de domicile (calculé d'après la corrélation avec l'indice d'âge)
(a) Trois fois l'erreur standard d'ajustement ou 30 p.c. (hors du champ)—				
Hants, N.-E.	94·2	52·2 — 19·5 — 8·9	IIA	124·7
(b) Deux fois l'erreur standard d'ajustement (20–30 p.c.)—				
Addington, Ont.	93·5	46·6 — 23·7 — 12·6	IVB	115·3
Ile de Montréal, Qué.	74·9	48·2 — 21·0 — 3·7	IIIA	53·4
Division n° 14, Man.	58·1	55·5 — 22·2 — 5·3	IA	78·6
Division n° 15, Man.	46·6	54·0 — 22·6 — 4·8	IB	67·0
Division n° 5, Sask.	53·7	53·5 — 21·9 — 5·1	IA	73·8
Division n° 9, Sask.	54·7	57·7 — 21·7 — 4·2	IA	77·3
Division n° 15, Sask.	51·7	55·7 — 21·0 — 3·8	IA	73·4
Division n° 10, Alta.	48·0	55·2 — 21·2 — 3·8	IA	70·6
Division n° 9, C.B.	35·5	33·0 — 22·8 — 4·5	IIIB	9·3

Dans le cas de trois de ceux-ci, Hants, N.-E., Addington, Ont. et la division n° 9, C. B., l'explication est évidente; il s'agit simplement de cas hors ligne, c'est-à-dire tellement extrêmes qu'aucune prédiction n'est possible à leur sujet. Il en survient dans presque tous les calculs et, pour ce qui les concerne, on ne peut en dire davantage. La distribution d'âge de Hants est des plus singulières, l'âge standard étant remarquablement bas. Sa distribution d'âge est tellement remarquable qu'il semble valoir la peine de l'illustrer au moyen d'un graphique (voir graphique 8). Dans le cas des trois divisions de la Saskatchewan, la situation est différente. On a déjà parlé de telles régions, à savoir, celles où la population immigrante, formée de célibataires masculins adultes, arrive puis se marie, donnant suite à une natalité très élevée; aussi, celles où les immigrants arrivent accompagnés de leurs enfants. Comme preuve, on peut mentionner que dans la division n° 9, Sask., le père et la mère de 9·5 p.c. seulement de la population masculine sont tous les deux nés canadiens; de même, 18·8 p.c. dans la division n° 5 et 21·9 p.c. seulement dans la division n° 15 comparativement à 23·3 p.c. dans la province en général. De plus, 20·5 p.c. des hommes au-dessous de 25 ans, dans l'ensemble de la province, sont nés en dehors de la province. C'est le fait que ce groupe d'âge est si élevé dans les trois divisions mentionnées qui est la cause de la forte prévision du pourcentage né dans la province. La corrélation est basée sur la tendance naturelle du groupe plus jeune à être né dans la province. Comme on l'a vu au chapitre précédent, les divisions ayant une forte population au-dessous de 25 ans et une faible population

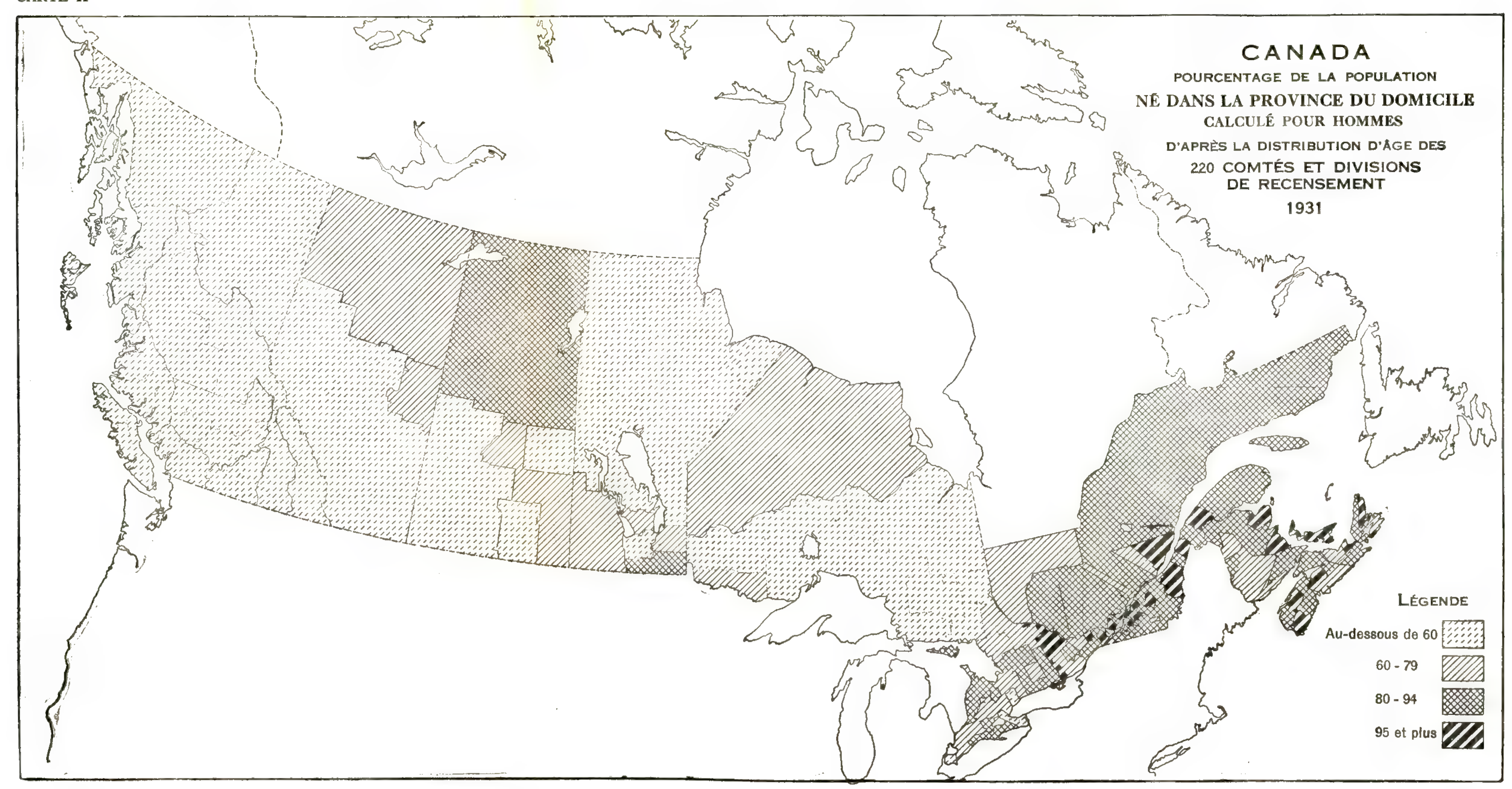
*Erreur standard d'ajustement = $\sigma\sqrt{1-R^2}$.

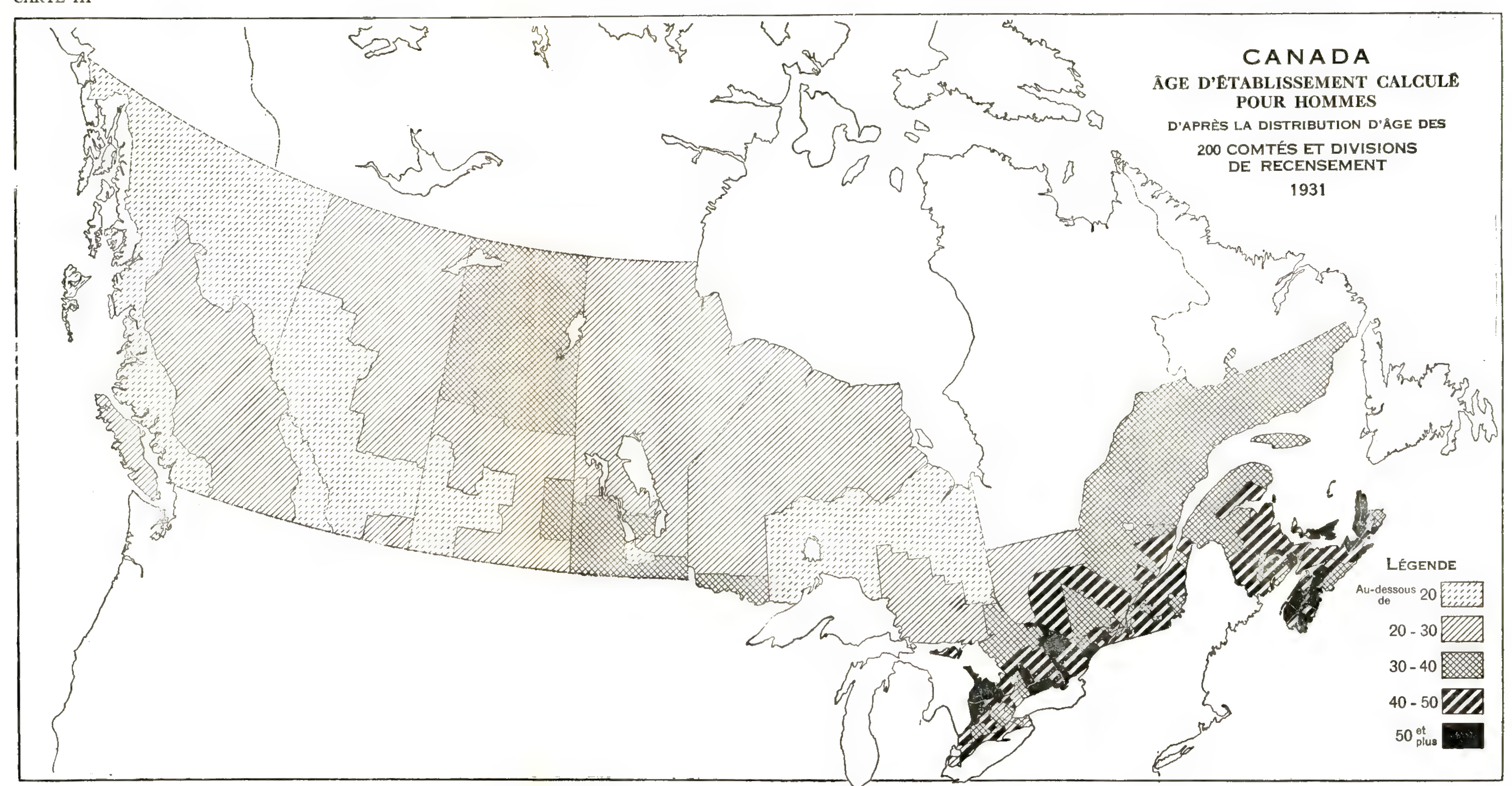


Graphique 8

aux groupes d'âge central et avancé sont placées dans la catégorie IA. La plupart des divisions des Provinces des Prairies appartiennent à la catégorie III, c'est-à-dire qu'elles ont une forte proportion à l'âge central. Maintenant, chaque division de recensement de la Saskatchewan appartenant à la catégorie IA a été surestimée quant au pourcentage né dans la province calculé d'après la corrélation. Sans doute, ceci est dû au fait que, contrairement à ceux du Canada en général, ceux d'âge plus jeune dans ces divisions de recensement contiennent une proportion considérable de migrateurs; de plus, ceci prouve que les immigrants de ces divisions sont arrivés récemment. Voilà une explication additionnelle de la façon dont l'âge standard est en corrélation négative avec le pourcentage né dans la province.

Conclusion.—Maintenant que la signification de ces corrélations a été indiquée, les cartes II, III et IV donnent une classification des régions du Canada (comtés et divisions de recensement) en 1931. Comme on l'a déjà mentionné, le pourcentage né dans la province, l'âge moyen d'établissement et le taux de mortalité des résidants, tels que calculés d'après leur corrélation avec le triple indice d'âge, sont en réalité des indices d'âge. Par exemple, un pourcentage né dans la province tel que calculé d'après l'équation $X_1 = 48{\cdot}2 + 2{\cdot}55X_2 - 7{\cdot}30X_3 + 9{\cdot}64X_4$, où X_1 = le pourcentage né dans la province, X_2 = le pourcentage au-dessous de 25 ans, X_3 = l'âge standard et X_4 = le pourcentage âgé de 65 ans et plus, est évidemment une classification d'âge et non une classification du pourcentage né dans la province. Le pourcentage né dans la province obtenu de cette façon suit l'ordre de la structure d'âge parce que cette structure est la base du calcul. Les chiffres calculés sont de mêmes dimensions que le pourcentage réel né dans la province et s'en rapprochent beaucoup, simplement parce que la corrélation est si élevée; néanmoins, ce sont des calculs d'âge. Si une personne travaille trois jours à environ cinq dollars par jour, elle recevra environ quinze dollars. Ces quinze dollars sont en réalité un chiffre de temps, bien qu'ils aient la forme et les dimensions d'un chiffre de monnaie. Ils sont en corrélation parfaite avec les jours de travail mais non avec le montant d'argent reçu en réalité, "environ" cinq dollars par jour étant une condition. De même, notre classification est en corrélation parfaite avec la charpente d'âge mais ·90 seulement avec le pourcentage né dans la province. Conséquemment, elle progresse avec la structure d'âge—de fait, elle est une structure d'âge—mais le pourcentage né dans la province non seulement donne un sens à cette structure mais nous permet aussi d'arranger les régions suivant la quantité d'après un indice *simple*. D'après un triple indice, ceci serait impossible.


CANADA
POURCENTAGE DE LA POPULATION
NÉ DANS LA PROVINCE DU DOMICILE
CALCULÉ POUR HOMMES
D'APRÈS LA DISTRIBUTION D'ÂGE DES
220 COMTÉS ET DIVISIONS
DE RECENSEMENT
1931
LÉGENDE
Au-dessous de 60
60 - 79
80 - 94
95 et plus


CANADA
ÂGE D'ÉTABLISSEMENT CALCULÉ POUR HOMMES
D'APRÈS LA DISTRIBUTION D'ÂGE DES
200 COMTÉS ET DIVISIONS DE RECENSEMENT
1931
LÉGENDE
Au-dessous de 20
20 - 30
30 - 40
40 - 50
50 et plus

CANADA

TAUX DE MORTALITÉ PAR 1000 DE POPULATION CALCULÉ POUR HOMMES D'APRÈS LA DISTRIBUTION D'ÂGE DES 220 COMTÉS ET DIVISIONS DE RECENSEMENT 1931

LÉGENDE

Au-dessous de 9·0

9·0 - 10·9

11·0 - 11·9

12·0 et plus

CHAPITRE IV

CLASSIFICATION DES LOCALITÉS URBAINES D'APRÈS LES PARTICULARITÉS STRUCTURALES DE L'ÂGE

Il est évident que les particularités du type d'âge de n'importe quelle localité sont associées à quelque événement dans l'histoire de cette localité, soit une émigration ou immigration intenses à certaines dates, l'influence de cette migration sur le taux de natalité à des dates subséquentes, la hausse ou la baisse du taux de natalité pour quelque autre raison; mais il n'y a pas de doute que de telles irrégularités ou particularités sont significatives. La probabilité que les changements dans les taux de mortalité de n'importe quelle localité n'aient jamais pu causer de changements dans la structure d'âge est la raison pour laquelle nous ne faisons pas mention des taux de mortalité. Des irrégularités sont plus susceptibles de survenir dans les localités urbaines que dans les localités rurales. Dans l'ensemble, les localités rurales du Canada ont passé par une phase de drainage persistant et ceci s'est produit à certains âges, de sorte que l'effet sur leur distribution d'âge a été l'établissement d'un certain type d'âge rural plus ou moins régulier—exception faite, évidemment, des localités rurales des nouvelles régions du Canada qui ont reçu des migrateurs au lieu d'en perdre. Les types d'âge de la population des localités urbaines du Canada sont probablement semblables à ceux des sections rurales qui reçoivent des migrateurs—plus irréguliers parce que la croissance de tout centre urbain est plus ou moins intermittente. Malheureusement, nous ne pouvons calculer la somme d'immigration dans un centre urbain, étant donné que tout ce que nous savons du recensement quant au nombre de migrateurs dans toute localité provient de deux sources d'information: (1) le nombre d'immigrants dans cette localité; (2) le nombre de personnes nées dans une province du Canada autre que celle dans laquelle est située la localité. Nous ignorons le nombre de personnes dans une certaine localité urbaine qui sont nées dans la province où elle est située mais qui ne sont pas nées dans la localité elle-même, et ce nombre constitue probablement la plus grande partie des adultes et un certain nombre des enfants de certaines de ces localités.

Genres d'irrégularités.—En conséquence, on a tenté de classifier les irrégularités de la structure d'âge des villes ayant une population de 5,000 et plus. En premier lieu, les irrégularités peuvent être divisées en deux principaux genres: (1) une irrégularité qui atteint toute la structure d'âge—ce que l'on pourrait appelé une irrégularité régulière—et (2) les irrégularités localisées, qui touchent une portion spécifique de la structure d'âge. Ainsi la distribution normale d'âge consiste d'un nombre maximum dans le premier groupe d'âge et d'un nombre décroissant à chaque quinquennium successif. Si le maximum est atteint dans le deuxième groupe d'âge (5–9 ans) au lieu du premier, nous avons alors le type particulier au Canada en général en 1931. Il est probable que la raison de ce type n'est pas nécessairement un déclin véritable du taux de natalité de 1926 à 1931 mais plutôt un déclin à la suite d'un taux anormalement élevé de natalité de 1921 à 1926. Nous mentionnons ceci parce qu'une trop grande importance a probablement été attachée à cette déficience dans le nombre de 0 à 4. Il est probable aussi que le nombre de 5 à 9 ans a été exagéré et que celui de 0 à 4 a été diminué. Toutefois, on verra au tableau 3, partie II, page 836, que certains endroits seulement sont conformes à ce type. Le maximum est atteint aussi à d'autres points. Le nombre relatif des villes de 5,000 et plus ayant un maximum à différents points est donné dans l'état XIX comme suit:—

XIX.—DISTRIBUTION DE FRÉQUENCE DES VILLES DE 5,000 ÂMES ET PLUS D'APRÈS LE GROUPE D'ÂGE CONTENANT LE MODE, POUR (A) LA POPULATION TOTALE, (B) LA POPULATION MASCULINE ET (C) LA POPULATION FÉMININE, 1931

Groupe d'âge contenant le mode	Distribution des villes		
	Population totale	Population masculine	Population féminine
0– 4	11	12	10
5– 9	30	30	18
10–14	5	15	5
15–19	26	14	34
20–24	9	4	16
25–29	1	3	-
30–34	-	-	-
35–39	-	-	-
40–44	1	1	-
45–49	-	4	-
Total	83	83[1]	83

[1] La population masculine de Grand'Mère, Qué., des groupes d'âge 5–9 et 10–14 est la même; elle est inscrite dans le groupe 5–9.

Si le maximum 5–9—le type de l'ensemble du Canada—est le plus commun, on voit qu'il ne l'est pas beaucoup plus que la maximum 15–19. Considérant le fait au point de vue de la date de naissance et en tenant compte du fait que les personnes de 5–9 ans sont nées en 1921-26, période de natalité élevée, et que les personnes de 15–19 ans sont nées en 1911-16, nous pouvons constater qu'en toute probabilité les causes de ces deux maximums sont très différentes. Le maximum 5–9 est probablement dû en grande partie à un déclin de la natalité en 1926-31 (comparativement à 1921-26) tandis que le maximum 15–19 est probablement dû à la migration. Dans le cas des femmes surtout, ce dernier groupe et le suivant sont ceux qui comprennent le plus grand nombre de personnes se dirigeant vers les cités. Nous constatons que ce groupe d'âge (20–24) est également fortement représenté chez les femmes. Une des caractéristiques les plus frappantes de ces irrégularités est la différence entre les irrégularités chez les hommes et celles chez les femmes. Nous constatons que les hommes sont répartis entre un plus grand nombre de groupes d'âge et que la représentation modale dans les groupes d'âge diffère de celle chez les femmes. La représentation modale chez les hommes est à 5–9; chez les femmes à 15–19. Ainsi, ces différences entre les types d'âge reflètent les différences réelles dans le mouvement entre les deux sexes. Il y a un autre point qui prête à réflexion. Si nous devions considérer la distribution d'âge du point de vue des deux sexes combinés seulement, nous pourrions conclure que le maximum modal pour les cités et le type pour l'ensemble du Canada (âge 5–9) sont entièrement dus au déclin de la natalité. Cette conclusion tombe, cependant, si nous remarquons que le mode est à 15–19 dans le cas des femmes et que les âges 5–9 ne sont que légèrement plus représentées que les âges 20–24. Il nous faut donc chercher à expliquer autrement que par la natalité déclinante la structure d'âge type de l'ensemble du Canada en 1931 (à savoir, un maximum à 5–9).

Sommets secondaires.—Avant de tirer une conclusion quelconque, examinons les irrégularités plus à fond. Quand nous disons, par exemple, que le groupe d'âge 5–9 est le plus grand groupe quinquennal de la population, nous voulons dire qu'il est plus grand que tout autre groupe quinquennal particulier et non pas qu'il y a une progression régulière des groupes décroissants à partir de cet âge. La vérité est qu'il y a ou peut y avoir plusieurs groupes modaux dans l'échelle des âges pour lesquels le groupe 5–9 est le plus important. Nous ne pouvons pas ignorer les sommets secondaires dans la structure des âges. Ainsi, si le groupe modal d'âge était de 20–24 mais qu'il y avait en même temps un sommet secondaire à 5–9, ceci indiquerait une tendance pour le groupe 5–9 à s'emparer de la position de groupe modal. Nous donnons donc ci-dessous l'état XX, semblable à l'état XIX, si ce n'est qu'il comprend les sommets secondaires aussi bien que le groupe modal.

XX.—DISTRIBUTION DE FRÉQUENCE DES CITÉS DE 5,000 ET PLUS D'APRÈS LES GROUPES D'ÂGE CONTENANT LE MODE ET LES SOMMETS SECONDAIRES, POUR (A) LA POPULATION TOTALE, (B) LA POPULATION MASCULINE ET (C) LA POPULATION FÉMININE, 1931

Groupe d'âge contenant le mode ou sommet	Distribution des cités		
	Population totale	Population masculine	Population féminine
0– 4	12	15	11
5– 9	41	37	31
10–14	5	18	5
15–19	40	28	48
20–24	20	10	26
25–29	8	20	6
30–34	5	16	9
35–39	38	27	34
40–44	25	26	16
45–49	21	19	6
50–54	–	–	1
55–59	–	–	–
60–64	–	–	1
Total[1]	215	216	194

[1] Y compris les doubles emplois parce qu'une cité peut avoir deux sommets ou plus.

L'on voit d'après l'état XX que les observations sur le mouvement des femmes vers la ville comparativement à celui des hommes sont encore plus importantes quand les sommets secondaires sont compris; cependant, l'on constate également que les sommets secondaires alignent plus la population féminine avec la population masculine et la moyenne pour le Canada que ce n'est le cas quand le groupe modal seulement est considéré. De même, la comparaison du groupe 5–9 dans le cas des deux sexes comparativement au même groupe quand les deux sexes sont montrés

séparément nous convainc que la baisse de la natalité entre 1926 et 1931 n'est pas suffisante pour expliquer pourquoi 5–9 est l'âge modal pour l'ensemble du Canada—en d'autres termes, tandis que 5–9 est *le plus grand* groupe pour l'ensemble du Canada, il n'est pas le plus *typique* et nous serions en droit de nous attendre à un groupe typique si la cause était aussi unique et simple que la natalité décroissante. Ce n'est certainement pas le groupe type pour les cités. Les groupes 15–19 et 35–39 dans le cas des hommes et 15–19, 20–24 et 35–39 dans le cas des femmes ont des titres tout à fait aussi fort que le groupe 5–9. Environ 60 p.c. des hommes et plus de 70 p.c. des femmes sont concentrés dans des modes entre 15–19 et 40–44. Il est évident que le mouvement est plus important que la natalité pour déterminer la distribution d'âge. Nous voyons d'après ceci qu'il serait pour le moins dangereux de tirer des conclusions raffinées des statistiques vitales d'après la distribution d'âge.

Cités à mode simple.—Il semble maintenant raisonnable de supposer que des cités montrant un type simple d'âge, c'est-à-dire un groupe modal simple non dérangé par les modes secondaires, doivent avoir eu une histoire moins troublée que les autres cités, indépendamment de l'âge auquel ce mode simple survient. Nous pouvons classifier ces cités comme des types purs.

XXI.—CITÉS DE 5,000 DE POPULATION ET PLUS AYANT UN GROUPE MODAL D'ÂGE SIMPLE, PAR GROUPE D'ÂGE AUQUEL CE MODE ARRIVE, POUR LA (A) POPULATION MASCULINE, (B) LA POPULATION FÉMININE, 1931

Groupe d'âge contenant le mode	Cités à mode simple
(A) POPULATION MASCULINE	
0– 4	Cap-de-la-Madeleine, Chicoutimi, Joliette, Québec, Thetford Mines
5– 9	Grand'Mère, Rivière-du-Loup
10–14	Lévis
15–19	St-Hyacinthe
(B) POPULATION FÉMININE	
0– 4	Chicoutimi, Shawinigan Falls, Thetford Mines
5– 9	Cap-de-la-Madeleine, Grand'Mère, Hull
10–14	Lachine, Sault-Ste-Marie, Welland
15–19	Galt, Ottawa, Weyburn
20–24	Outremont, Westmount

L'état XXII montre la population combinée pour chacun des groupes de l'état XXI, par groupe quinquennal d'âge.

XXII.—POPULATION DES CITÉS À MODE SIMPLE DE 5,000 DE POPULATION ET PLUS DISPOSÉE PAR CLASSES SELON LE GROUPE D'ÂGE CONTENANT LE MODE, PAR GROUPE QUINQUENNAL, D'ÂGE, POUR (A) LA POPULATION MASCULINE, (B) LA POPULATION FÉMININE, 1931

Groupe d'âge	Groupe quinquennal modal								
	Population masculine				Population féminine				
	0–4	5–9	10–14	15–19	0–4	5–9	10–14	15–19	20–24
Tous âges	82,085	7,206	5,769	6,087	18,908	22,379	25,781	77,258	30,283
0– 4	10,997	862	659	598	2,999	2,971	2,613	5,889	1,248
5– 9	10,503	1,021	788	624	2,742	3,203	2,836	6,475	1,708
10–14	8,830	1,013	882	627	2,273	2,821	2,899	6,632	2,080
15–19	8,147	759	596	856	2,086	2,491	2,846	7,874	3,091
20–24	7,564	588	476	553	1,855	1,940	2,430	7,623	4,171
25–29	6,620	427	397	474	1,567	1,579	1,978	6,508	3,050
30–34	5,594	401	369	363	1,266	1,519	1,875	6,103	2,587
35–39	5,049	409	307	306	996	1,371	1,758	5,889	2,448
40–44	4,365	362	247	311	752	1,148	1,696	5,139	2,234
45–49	3,644	340	247	296	650	932	1,323	4,575	2,048
50–54	3,125	286	215	272	520	696	1,075	3,884	1,632
55–59	2,364	239	177	195	390	534	772	3,059	1,244
60–64	1,792	176	114	167	332	399	617	2,496	1,008
65–69	1,388	110	95	154	219	305	451	1,997	713
70–74	1,062	116	95	120	130	250	332	1,514	473
75–79	609	59	61	87	76	135	162	915	316
80–84	297	23	35	66	34	54	82	441	151
85–89	107	11	5	14	18	23	26	177	66
90–94	24	2	3	3	2	8	8	51	14
95–99	4	2	1	1	1	–	2	16	1
100 et plus	–	–	–	–	–	–	–	1	–

Échantillon pour analyse.—Il est évidemment impossible d'examiner séparément chacune des 83 cités de 5,000 ou plus de population avec intention d'établir les raisons de leur type particulier d'irrégularité d'âge. Cependant, il semble suffisant de prendre plusieurs cités et de trouver une explication pour chacune d'elle. En prenant les plus grandes cités, nous pouvons arriver à des résultats plus exacts à cause de la pondération des grands nombres. Nous choisissons donc les cités suivantes pour examen spécial:—

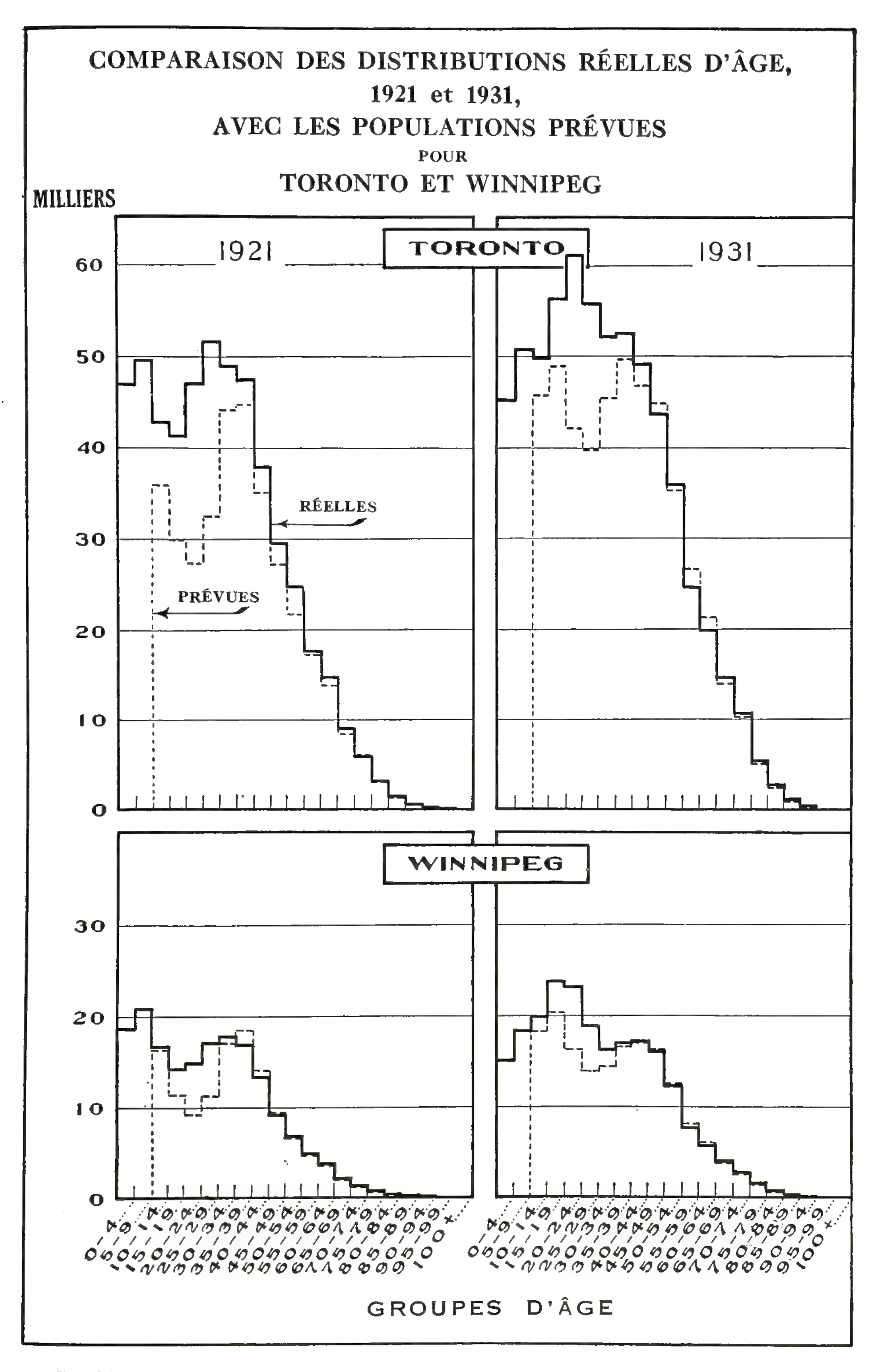
Toronto,	population maximum à	20–24,	sommet à	5–9 et 35–39;		
Winnipeg,	" " "	15–19,	" "	35–49;		
Ottawa,	" " "	15–19,	" "	5–9,	petit sommet à	35–44;
Hamilton,	" " "	5–9 ,	" "	15–19;		
Québec,	" " "	0–4 ,	" "	15–24;		
Windsor,	" " "	5–9 ,	" "	25–39;		
Halifax,	" " "	20–24,	" "	5–9 ;		
Victoria,	" " "	15–19,	" "	30–59.		

Méthode d'analyse.—La seule manière d'examiner ces cités est de comparer leur distribution d'âge recensement par recensement, commençant par le dernier, afin de voir comment et quand ces sommets sont survenus.

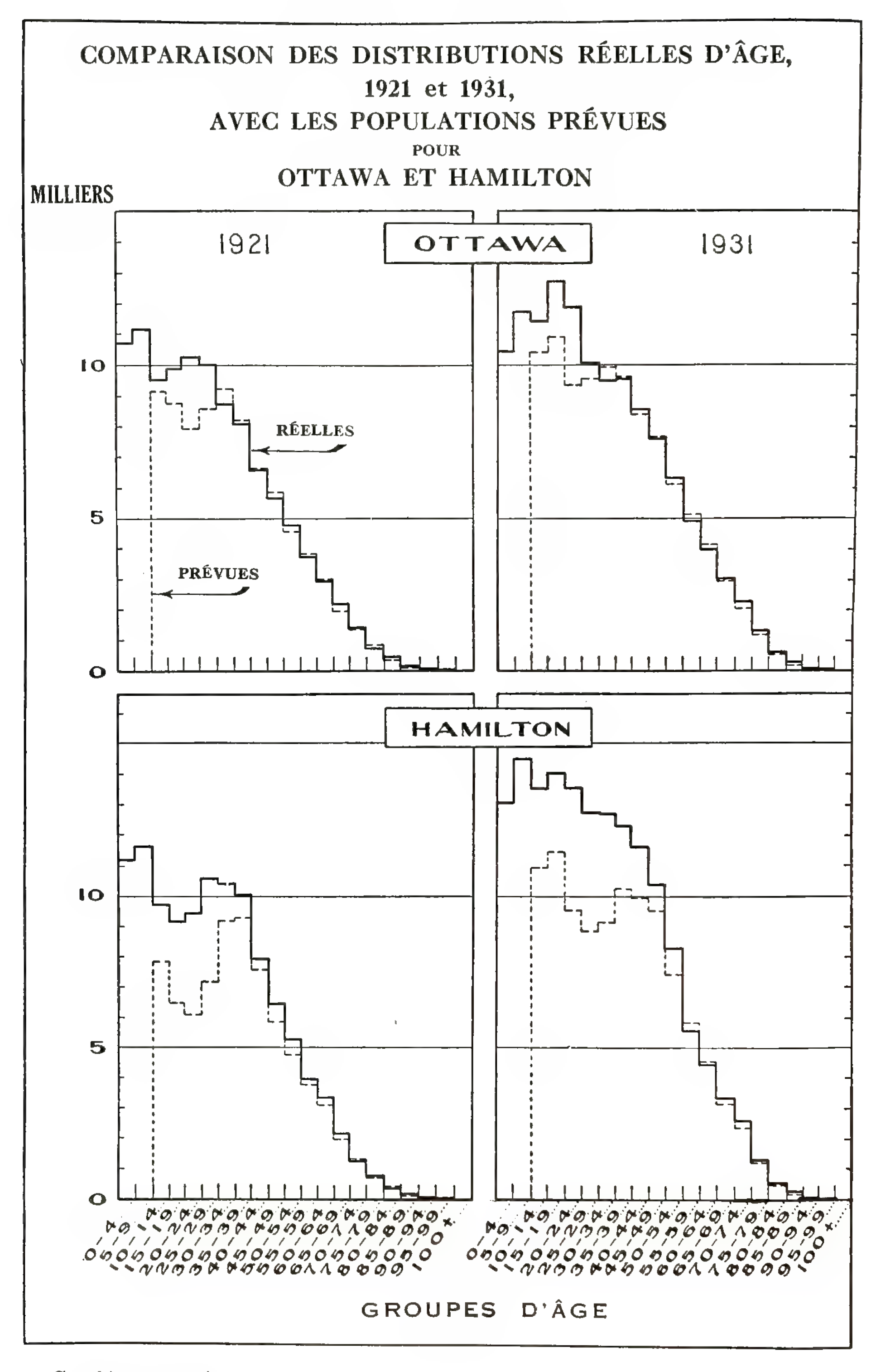
Si nous prenons les cités dans l'ordre et les soumettons à la même sorte de traitement, nous pouvons probablement arriver à établir comment elles sont arrivées à leur type particulier de distribution d'âge. La méthode d'examen est de prendre la population de 1911, 1921 et 1931 (il n'y a pas de raison pour retourner plus loin en arrière) par groupe quinquennal d'âge. D'après les prévisions basées sur les *Tables de longévité canadienne, 1931*, les nombres à chacun de ces recensements devant vivre (à l'âge convenable) jusqu'au prochain recensement sont calculés.* Le surplus de la population de 1911 sur le nombre prévu de survivants, disons, en 1921, est, dans la population réelle de 1921, approximativement le nombre de personnes venant de l'extérieur de la cité pour s'y établir au cours de la décade, moins, bien entendu, le nombre sortant de la cité au cours de la même décade. Il faut sans doute tenir compte des déclarations inexactes d'âge, mais ceci est impossible et de plus l'on verra que les mouvements surviennent à des âges où les déclarations inexactes ne sont habituellement pas très nombreuses, surtout celles qui ne peuvent être corrigées par l'usage du groupe quinquennal (au lieu des années particulières). Le graphique 9 montre pour chaque cité la population réelle en 1921 et 1931 comparativement à la population prévue, les différences donnant une idée du volume vers l'intérieur et de ses effets sur la structure d'âge. De plus, dans l'état XXIV les deuxièmes différences des groupes d'âge de chaque cité sont additionnées pour: (1) la population de 1911; (2) pour les survivants de cette population (aux âges appropriés) en 1921; (3) pour la population de 1921; (4) pour les survivants de ces derniers en 1931; (5) et pour la population de 1931. Nous désirons montrer par là les effets comparatifs des décès et du mouvement vers l'intérieur sur la régularité de la structure d'âge. La différence entre la régularité de la population de 1911 et de ses survivants en 1921 est causée par les décès et l'avance en âge; la différence entre les survivants de 1911 et de 1921 et la population réelle de 1921 est causée par les mouvements d'entrée et de sortie. La deuxième différence† est employée parce qu'elle est plutôt un bon critère de régularité. Si la distribution d'âge était parfaitement linéaire il n'y aurait pas de deuxième différence. Bien que l'on ne s'attende pas qu'elle soit linéaire, la somme arithmétique de la deuxième différence comme pourcentage de la population totale examinée devrait fournir une base de comparaison qui nous permettrait de voir si l'effet des divers procédés est de rendre la structure d'âge plus ou moins régulière.

* Bien que le nombre prévu de survivants change avec le temps, nous avons cru que cette seule table de longévité suffirait, vu que les changements dans les taux de survivance sont très faibles et qu'ils affecteront peu l'idée générale que nous voulons donner ici.

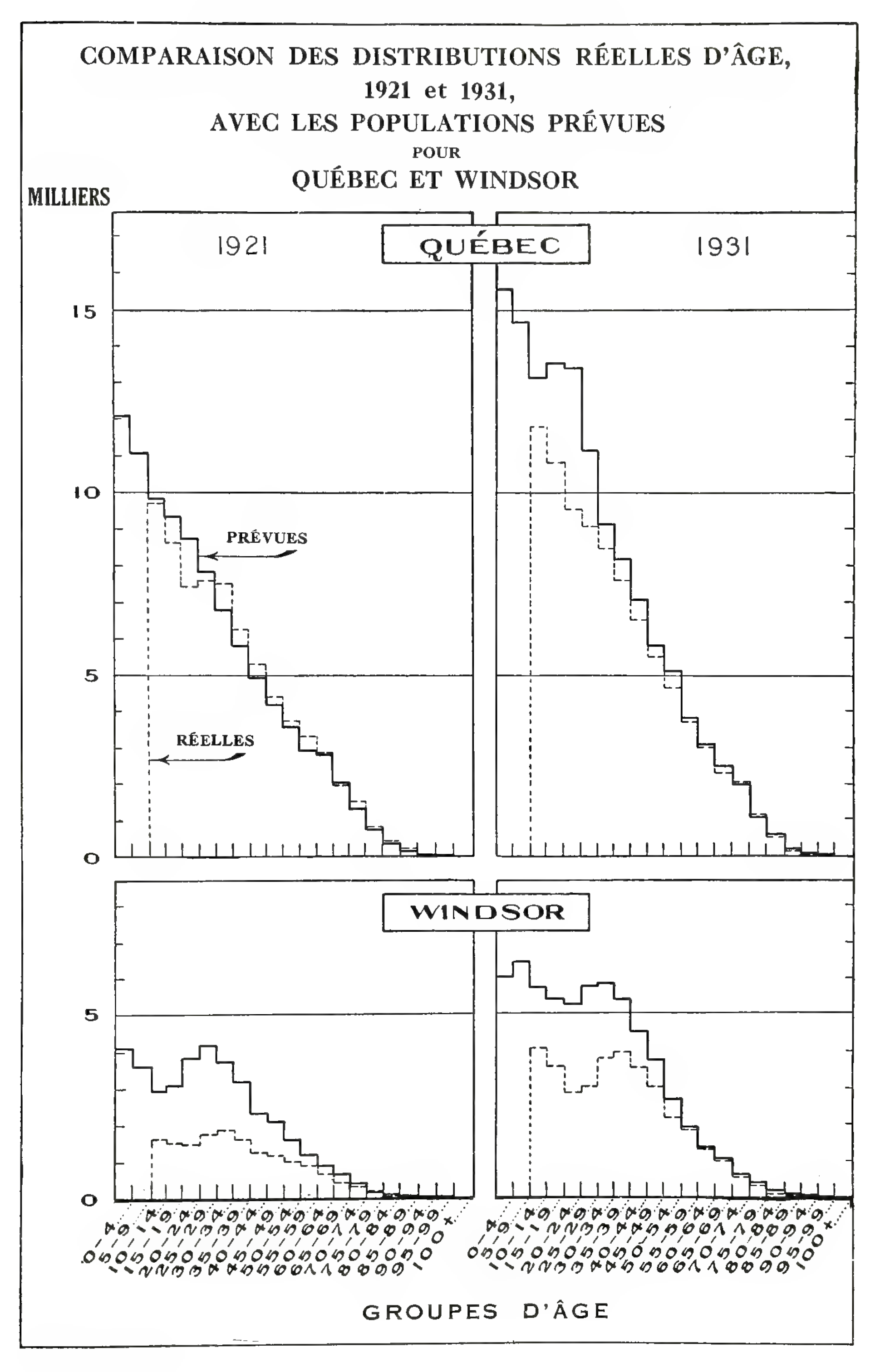
†Voir état XXIV.


COMPARAISON DES DISTRIBUTIONS RÉELLES D'ÂGE,
1921 et 1931,
AVEC LES POPULATIONS PRÉVUES
POUR
TORONTO ET WINNIPEG
MILLIERS
TORONTO
1921
1931
RÉELLES
PRÉVUES
WINNIPEG
GROUPES D'ÂGE

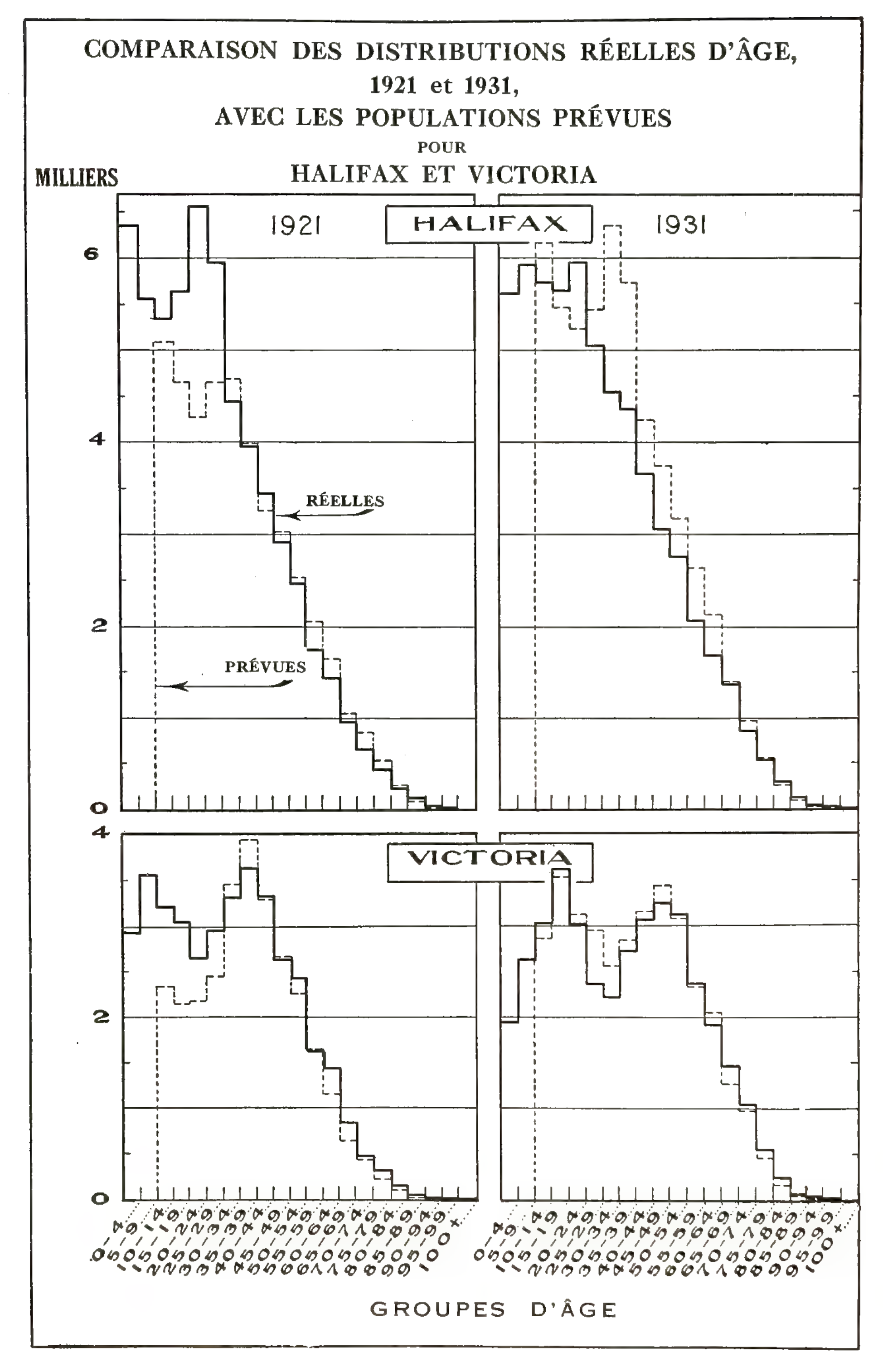
Graphique 9



Graphique 9—suite



Graphique 9—suite



Graphique 9—fin

Comme une série seulement de taux de survivance est employée pour toutes les cités et comme il est certain que des différences existent entre le taux de survivance d'une cité et celui d'une autre, il doit s'ensuivre, règle générale, que les petites différences dans les graphiques et les tableaux doivent être ignorées. Il est également probable qu'une partie des différences entre la population réelle à un certain âge et les survivants à cet âge d'un recensement antérieur est due à des déclarations inexactes sur l'âge, c'est-à-dire que des personnes se sont déclarées plus ou moins âgées qu'elles ne l'étaient en réalité. Cependant, il n'y a pas de doute que les grandes différences sont significatives des mouvements et elles devraient être ainsi considérées.

L'état XXIII montre la population totale (d'âge donné) de chaque cité pour les années de recensement 1911 et 1921, leurs survivants dix ans plus tard et la population de 1931. L'état XXIV montre les sommes des deuxièmes différences de ces populations et leurs survivants; il donne également ces sommes en pourcentages de la population de dix ans et plus.

XXIII.—HUIT CITÉS CHOISIES AVEC LA POPULATION TOTALE DE CHACUNE EN 1911, 1921 ET 1931 ET SURVIVANTS 10 ANS PLUS TARD DES POPULATIONS DE 1911 ET 1921

Cité	Population réelle, 1911[1]	Survivants en 1921 de la population de 1911	Population réelle, 1921[1]	Survivants en 1931 de la population de 1921	Population réelle, 1931[1]
Toronto	375,684	348,248	520,991	479,313	630,952
Winnipeg	134,060	126,527	178,834	166,961	218,720
Ottawa	86,917	80,362	107,383	98,458	126,824
Hamilton	81,919	75,556	114,041	104,779	155,516
Québec	78,588	71,988	94,995	87,107	130,543
Windsor	17,787	16,354	38,540	35,711	63,094
Halifax	46,468	42,648	58,277	53,680	59,251
Victoria	31,367	29,063	38,686	35,140	38,766

[1] Age donné seulement.

XXIV.—SOMME DES DEUXIÈMES DIFFÉRENCES ENTRE LES NOMBRES À DES GROUPES QUINQUENNAUX D'ÂGE SUCCESSIFS DES POPULATIONS RÉELLES DE 1911, 1921 ET 1931 ET SURVIVANTS DE CES POPULATIONS EN 1921 ET 1931, ET CES SOMMES COMME POURCENTAGES DE LA POPULATION DE 10 ANS ET PLUS

	Somme des deuxièmes différences					Deuxièmes différences comme pourcentages de la population de dix ans et plus				
	Population réelle, 1911	Survivants en 1921 de la population de 1911	Population réelle, 1921	Survivants en 1931 de la population de 1921	Population réelle, 1931	Population réelle, 1911	Survivants en 1921 de la population de 1911	Population réelle, 1921	Survivants en 1931 de la population de 1921	Population réelle, 1931
Toronto	44,343	52,246	45,576	61,278	43,189	14·4	15·0	10·7	12·8	8·1
Winnipeg	20,947	26,814	15,788	22,930	21,898	19·8	21·2	11·3	13·7	11·8
Ottawa	6,423	7,825	5,196	9,217	8,035	9·4	9·7	6·1	9·4	7·7
Hamilton	7,545	9,667	8,255	11,290	8,484	11·2	12·8	9·1	10·8	6·6
Québec	4,571	5,324	3,049	3,599	7,247	7·6	7·4[1]	4·2	4·1[1]	7·2[2]
Windsor	1,691	1,879	3,675	4,539	3,554	11·7	11·5[1]	12·0[2]	12·7	7·0
Halifax	3,245	3,771	5,636	6,209	4,844	8·9	8·8[1]	12·2[2]	11·6[1]	10·2
Victoria	3,953	4,109	4,507	5,210	4,456	14·8	14·1[1]	14·0	14·8	13·0
Moyenne non pondérée	....	....	....	....	....	12·2	12·6	10·0	11·2	9·0

[1] Plus régulier que prévu.
[2] Moins régulier que prévu.

Effets du mouvement, de la mortalité et de l'avance en âge.—Sur la structure d'âge le graphique 9 et les états XXIII et XXIV montrent de si nombreuses caractéristiques qu'il importe de donner ici de non moins amples explications. La meilleure méthode d'approche est probablement de considérer les moyennes non pondérées au bas de l'état XXIV comme donnant une idée générale. Nous constatons que l'effet général des décès et de l'avance en âge au cours des dix ans est de rendre la distribution d'âge plus irrégulière et que l'effet du mouvement est de la rendre plus régulière; de même, que la structure d'âge devient plus régulière avec le temps. En ce qui concerne les huit cités et la période de 1911 à 1921, ce n'est pas le mouvement qui a causé les sommets et les dépressions. Les mouvements tendent à combler les dépressions et exagèrent à peine les sommets. Ce comblement des dépressions par les mouvements vers l'intérieur est en lui-même remarquable et de nature à nous induire dans des spéculations dangereuses. Ce qui est réellement utile et par conséquent vrai est que le mouvement majeur vers les cités survient pour un nombre limité d'années. Comme ce mouvement s'est prolongé pendant une période de dix ans, il nous faut conclure qu'en moyenne il est survenu cinq ans plus tôt qu'indiqué sur le graphique; c'est-à-dire que le mouvement montré pour les âges 25–29 doit être regardé comme étant survenu quand ce groupe avait en moyenne 22 ans; pour le groupe 20–24, quand il avait 17 ans, etc. La plus grande partie du mouvement est donc survenue vers les âges 17–26 et ceci est vrai de toutes les cités examinées. Pour les huit cités nous avons trouvé les âges moyens des nouveaux arrivants (par groupe de 5 ans) comme étant les suivants:—

XXV.—HUIT CITÉS CHOISIES, MONTRANT L'ÂGE MOYEN DES ARRIVANTS AU COURS DES DIX ANNÉES PRÉCÉDENTES, 1931 ET 1921

Cité	Age moyen des arrivants des 10 années précédentes	
	1931	1921
	années	années
Toronto	22·03	22·64
Winnipeg	19·47	20·52
Ottawa	21·34	21·61
Hamilton	24·67	22·23
Québec	21·38	16·71
Windsor	24·48	25·86
Halifax	20·00	18·34
Victoria	44·74	24·02
Moyenne non pondérée[1]	21·91	21·13
Moyenne non pondérée des deux séries[1]	21·52	
Déviation standard des deux séries[1]	2·40	
Ecart des âges[1]	23·92—19·12	

[1] Victoria omis.

A vrai dire, il n'est pas tout à fait juste de fixer à 5 ans la moyenne de résidence des personnes arrivées dans les cités la période de dix ans, vu que certaines cités peuvent montrer des mouvements récents beaucoup plus considérables que d'autres. Ceci expliquerait probablement le cas de Québec en 1921. Toutefois, nous n'avons pas de données suffisantes pour corriger cette erreur.

Nous en arrivons maintenant aux différences entre les cités. La tendance générale de la structure d'âge à devenir irrégulière à cause des décès et de l'avance en âge et à devenir régulière à cause du mouvement comprend six exceptions comme le montre l'état XXIV. Ces exceptions sont: Québec en 1911 et 1921; Windsor en 1911; Halifax en 1911 et 1921; et Victoria en 1911. Dans ces cas les survivants prévus dix ans plus tard sont plus également partagés que la population originaire. Cependant, il y a trois cas seulement dans lesquels la population réelle de 1921 et 1931 est moins uniforme que les survivants prévus d'après le recensement précédent, à savoir, Québec, 1931, Windsor, 1921, et Halifax, 1921. Les raisons de ces exceptions ne sont pas très claires, mais un examen des graphiques aide à comprendre. Un mouvement fortement concentré dans la structure d'âge a eu lieu à Halifax entre 1911 et 1921, rendant la structure d'âge de la population globale très irrégulière. Dans Québec, entre 1921 et 1931, une affluence très considérable à des âges passablement concentrés a été superposée à une population régulière.

Ce qui semble remarquable dans l'influence du mouvement sur la structure d'âge est qu'elle est différente pour les cités de ce qu'elle a été pour l'ensemble du Canada. Avant 1911 la structure d'âge de la population canadienne était comparativement régulière, mais en 1911 elle devenait soudainement irrégulière par suite de l'influence de l'immigration. Les immigrés arrivent à certains âges et ils suivent une émigration considérable qui a également eu lieu à certains âges. L'immigration a commencé avant 1901 (disons 1896) et en 1901 elle avait réussi à combler les vides laissés par l'émigration de la même façon que cela s'est produit dans les cités. La continuation d'une immigration considérable aux mêmes âges survenant durant une courte période de temps a réussi à rendre anormale la structure d'âge de notre population. Si l'émigration avait été répartie sur une période de 30 ou 40 ans, elle aurait eu un effet régulateur. Ceci attire notre attention sur le fait que l'immigration très considérable a créé un surplus à certains âges. Elle n'a pas simplement rempli les vides, elle a renversé notre structure d'âge. Retournant aux cités, prenons le cas de Toronto en 1921. Il n'y a pas de doute qu'il y avait un grand vide à l'âge de 20 ans laissé par les survivants de 1911. Ce vide a été plus qu'à moitié comblé par les nouveaux arrivants entre 1911 et 1921, mais le pire est que ce mouvement au lieu de ne remplir que le vide s'est poursuivi jusqu'à produire un surplus en 1931. Il est évident que la difficulté, au sujet de la structure d'âge de Toronto en 1931, est qu'il y avait trop de personnes aux âges de 20 à 30 ans et trop peu—beaucoup trop peu—aux âges moins avancés.

Considérant maintenant l'effet quantitatif sur l'avance en âge tel que mesuré par les âges moyens du mouvement, nous avons dans l'état XXVI une description de l'âge moyen: (1) des populations globales en 1911, 1921 et 1931; (2) de la population de plus de dix ans pour les mêmes dates et (3) des survivants prévus aux recensements suivants des populations de 1911 et 1921.

XXVI.—HUIT CITÉS CHOISIES MONTRANT L'ÂGE MOYEN (1) DE LA POPULATION GLOBALE, 1911 1921 ET 1931, (2) DE LA POPULATION DE DIX ANS ET PLUS, 1911, 1921 ET 1931, ET (3) DES SURVIVANTS EN 1921 ET 1931 DES POPULATIONS GLOBALES, 1911 ET 1921

Cité	Age moyen							
	Population globale			Population de dix ans et plus			Survivants dix ans plus tard de la population globale de	
	1911	1921	1931	1911	1921	1931	1911	1921
	années	années	années	années	années	années	années	années
Toronto	58·18	29·41	31·50	33·31	34·95	36·22	36·57	37·57
Winnipeg	24·51	29·09	30·02	31·01	33·29	34·46	34·45	35·75
Ottawa	27·19	28·59	30·38	33·12	34·63	35·76	35·32	36·48
Hamilton	28·65	29·11	30·31	33·85	35·14	35·76	36·82	37·18
Québec	27·21	26·88	26·82	34·22	33·98	33·46	34·87	34·56
Windsor	28·58	27·94	28·51	33·95	33·92	34·29	36·60	36·30
Halifax	27·65	27·66	28·95	33·86	33·53	34·74	35·45	35·66
Victoria	29·54	31·68	35·86	33·76	37·03	39·94	38·03	39·53

En premier lieu, nous posons la question "De combien vieillit une population en dix ans par le processus du temps et l'influence des décès, sans l'aide de la migration?" Un individu, bien entendu, vieillit de 10 ans; mais, les taux différentiels de mortalité aux différents âges—plus élevés aux âges plus avancés—et un nombre croissant de naissances d'année en année font qu'une population vieillit moins que cela. Nous avons ainsi les données suivantes:—

XXVII.—HUIT CITÉS CHOISIES MONTRANT L'AVANCE PRÉVUE EN ÂGE AU COURS DE DIX ANS DES POPULATIONS GLOBALES DE 1911 ET 1921

Cité	Avance en âge en 10 ans des survivants de la population globale de	
	1911	1921
Toronto	8·39	8·16
Winnipeg	9·04	8·66
Ottawa	8·13	7·89
Hamilton	8·17	8·07
Québec	7·66	7·68
Windsor	8·02	8·36
Halifax	7·80	8·00
Victoria	8·49	7·85
Moyenne non pondérée	8·21	8·08
Moyenne non pondérée des deux séries	8·15	
Déviation standard des deux séries	0·36	

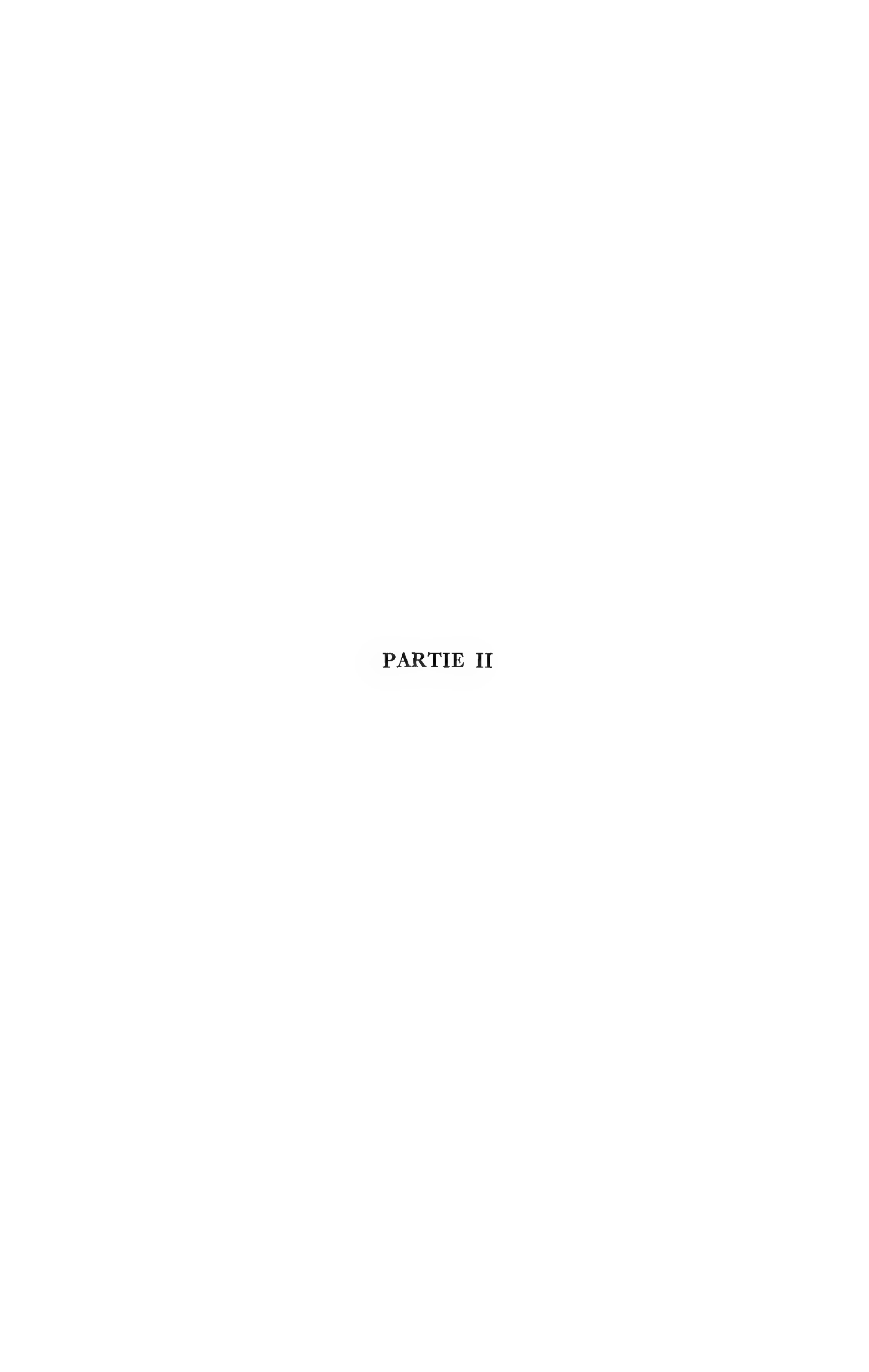
D'après la déviation standard, nous constatons qu'un chiffre convenable pour le processus de l'avance en âge est entre 7·07 et 9·23 (3 fois la déviation standard soustraite de 8·15 ou ajoutée à 8·15); de même, que cette avance en âge montre une variation d'environ 1 an. Dans un seulement des cas ci-dessus (Winnipeg, 1911-21) l'avance en âge a couvert plus de la moitié de cet intervalle, de sorte que l'on peut dire que cet intervalle est de moins d'un an. Les taux élevés de natalité dans Québec sont sans doute la raison pour laquelle sa population vieillit beaucoup moins, et le vide précédemment mentionné à l'âge de 20 ans pour les populations de Winnipeg, Victoria et Toronto explique pourquoi ces dernières vieillissent plus que les autres. Le graphique illustre ce point.

Considérant maintenant la population de dix ans et plus, y compris tous les survivants de la population dix ans plus tôt, nous constatons le phénomène suivant:—

XXVIII.—HUIT CITÉS CHOISIES MONTRANT L'AUGMENTATION EN ÂGE DE LA POPULATION DE DIX ANS ET PLUS (A) DEPUIS LES PREMIÈRES POPULATIONS, 1911 ET 1921, JUSQU'AUX SURVIVANTS DIX ANS PLUS TARD ET (B) DEPUIS LES SURVIVANTS DIX ANS PLUS TARD JUSQU'AUX POPULATIONS RÉELLES DIX ANS PLUS TARD

Cité	Augmentation en âge			
	Depuis la population originaire jusqu'aux survivants dix ans plus tard en		Depuis les survivants dix ans plus tard jusqu'à la population réelle dix ans plus tard en	
	1921	1931	1921	1931
	années	années	années	années
Toronto	3·26	2·61	−1·61	−1·35
Winnipeg	3·44	2·46	−1·16	−1·29
Ottawa	2·20	1·85	−0·69	−0·72
Hamilton	2·97	2·04	−1·68	−1·42
Québec	0·65	0·58	−0·89	−1·10
Windsor	2·65	2·38	−2·68	−2·01
Halifax	1·59	2·13	−1·92	−0·92
Victoria	4·27	2·50	−1·00	0·41
Moyenne non pondérée	2·63	2·07	−1·45	−1·15
Moyenne non pondérée des deux séries	2·35		−1·30	

Dans le seul cas de Victoria (1931) nous constatons que les mouvements d'entrée et de sortie augmentent l'âge de la population; dans tous les autres cas ils l'abaissent. Dans tous les cas les survivants sont plus âgés que les personnes de plus de 10 ans de la population réelle, et ceci n'est pas le fait du passage des années mais le déplacement aux âges plus avancés de petits nombres par de plus grands. C'est le vrai processus de l'avance en âge d'une population en regard de l'avance en âge des individus. Cet état est différent de l'état qui précède immédiatement en ce que ce dernier suppose les mêmes personnes à deux dates à dix ans d'intervalle. Les personnes qui avaient 0–4 ans en 1911 avaient 10–14 ans en 1921 et etc. Dans l'état XXVIII nous comparons les mêmes groupes d'âge (non les mêmes personnes) aux différentes dates dans chaque cas; et ce qui augmente l'âge moyen, c'est le seul déplacement de petits chiffres par de plus grands aux âges plus avancés, causé par le passage de la population. Il est maintenant fortement significatif que les mouvements de la population rajeunissent ces cités. En moyenne, les survivants sont de 2 ans plus âgés que la population première et la population réelle (affectée par le mouvement) est d'un an plus jeune que les survivants (qui ne sont pas ainsi affectés), c'est-à-dire que le mouvement réduit de moitié le processus de l'avance en âge. Ceci provient, bien entendu, de ce que les nouveaux arrivants sont des premiers âges adultes, tandis que ceux qui partent sont d'âges quelque peu plus avancés. Ceci est illustré dans le graphique. Le cas le plus frappant est celui de Windsor (1921) où les nouveaux arrivants ont en réalité réussi à rendre la population réelle plus jeune en 1921 qu'elle ne l'était en 1911, en dépit d'un intervalle de dix ans. La même chose est arrivée pour Québec mais par suite de causes différentes (voir état XXVIII).



PARTIE II

TABLEAU 1a. Pourcentages de moins de 25 ans et de 65 ans et plus, avec âge standard, dans 220 comtés et divisions de recensement, par classe d'âge, Canada, hommes, 1931

Province	Comté ou division de recensement	P.c. de moins de 25 ans	Age standard[1]	P.c. de 65 ans et plus
	TYPE IA			
			années	
Nouvelle-Ecosse	Cap-Breton	55·5	22·4	4·5
Nouveau-Brunswick	Madawaska	61·4	21·4	3·7
	Restigouche	60·9	21·4	3·8
Québec	Abitibi	58·8	20·0	2·2
	Arthabaska	59·7	22·4	6·1
	Beauce	63·7	21·9	4·9
	Champlain	59·6	21·2	4·1
	Charlevoix	61·2	21·2	5·1
	Chicoutimi	63·4	20·2	2·9
	Dorchester	62·9	22·2	5·1
	Drummond	58·9	21·5	5·0
	Frontenac	65·0	21·9	4·2
	Gaspé	61·5	22·4	4·9
	Hull	56·8	21·6	4·9
	Labelle	61·2	21·5	3·9
	Lac-St-Jean	64·7	20·7	3·2
	Laprairie	55·6	22·1	6·1
	Lévis	59·8	22·1	5·5
	L'Islet	60·8	21·9	4·9
	Matane	64·8	21·0	3·3
	Mégantic	60·5	22·2	5·4
	Montmagny	60·1	22·3	6·1
	Montmorency	60·4	21·7	6·0
	Ile Jésus	52·1	20·9	5·1
	Papineau	56·4	21·4	5·3
	Portneuf	58·9	22·2	5·7
	Québec	55·4	21·2	4·6
	Richmond	57·1	22·2	6·0
	Rimouski	64·5	21·2	4·2
	Saguenay	59·5	20·9	3·9
	Sherbrooke	52·6	22·0	5·6
	St-Jean	53·8	21·5	5·6
	St-Maurice	53·3	20·9	3·6
	Témiscamingue	52·2	19·0	2·4
	Témiscouata	63·6	21·8	4·5
	Terrebonne	56·9	22·1	5·4
Ontario	Nipissing	55·3	21·8	4·7
	District de Patricia	52·6	19·4	2·3
Manitoba	Division n° 1	59·0	21·8	4·6
	Division n° 2	58·9	21·4	4·5
	Division n° 5	53·8	21·9	4·0
	Division n° 14	55·5	22·2	5·3
Saskatchewan	Division n° 1	51·5	22·4	4·6
	Division n° 3	53·6	22·0	3·0
	Division n° 5	53·5	21·9	5·1
	Division n° 8	52·0	21·6	2·6
	Division n° 9	57·7	21·7	4·2
	Division n° 10	56·2	22·2	3·9
	Division n° 13	52·2	21·8	2·8
	Division n° 14	51·6	21·5	3·4
	Division n° 15	55·7	21·0	3·8
	Division n° 18	56·7	19·8	3·4
Alberta	Division n° 10	55·2	21·2	3·8
	Division n° 13	56·1	21·6	3·6
	Division n° 14	52·3	21·5	3·5
	Division n° 17	52·7	20·9	3·9
	TYPE IB			
			années	
Nouveau-Brunswick	Gloucester	61·9	22·6	5·8
	Victoria	58·1	23·2	5·1
Québec	Argenteuil	56·8	23·2	5·1
	Bonaventure	60·5	22·9	6·1
	Chambly	52·1	22·7	4·8
	Wolfe	61·4	22·7	5·7
Manitoba	Division n° 10	52·2	23·2	6·2
	Division n° 12	57·0	23·3	5·8
	Division n° 13	55·9	22·9	5·5
	Division n° 15	54·0	22·6	4·8
Saskatchewan	Division n° 2	51·5	22·5	3·7

[1] Pour explication de ce terme voir page 783.

TABLEAU 1a. Pourcentages de moins de 25 ans et de 65 ans et plus, avec âge standard dans 220 comtés et divisions de recensement, par classe d'âge, Canada, hommes, 1931—suite

Province	Comté ou division de recensement	P.c. de moins de 25 ans	Age standard[1]	P.c. de 65 ans et plus
	TYPE IIA			
			années	
Nouvelle-Ecosse	Hants	52·2	19·5	8·9
Québec	Joliette	56·9	22·2	6·3
	Kamouraska	60·8	22·4	6·5
	Richelieu	53·2	21·9	6·3
	Shefford	55·7	22·3	6·3
	Vaudreuil	53·5	22·3	6·4
	TYPE IIB			
			années	
Ile du Prince-Edouard	Prince	52·7	23·3	8·7
Nouvelle-Ecosse	Inverness	54·2	24·7	9·2
	Richmond	52·9	24·4	10·5
	Yarmouth	52·7	24·2	8·8
Nouveau-Brunswick	Kent	58·8	23·3	7·5
	Northumberland	57·1	23·3	6·8
	Sunbury	52·5	23·2	6·4
	Westmorland	54·0	22·5	6·5
Québec	Bagot	56·4	23·0	8·0
	Bellechasse	61·7	22·9	6·7
	Berthier	56·1	22·9	6·7
	Châteauguay	51·4	23·4	8·0
	Compton	55·1	23·0	6·8
	Deux-Montagnes	53·8	22·9	8·0
	Iberville	55·7	22·8	6·4
	L'Assomption	53·4	22·5	7·9
	Lotbinière	58·8	22·9	6·6
	Maskinongé	58·4	22·8	6·3
	Missisquoi	51·7	22·7	7·5
	Montcalm	55·6	22·9	6·9
	Napierville	56·7	22·7	7·9
	Nicolet	57·1	23·1	6·9
	Pontiac	53·8	23·6	7·3
	Rouville	54·8	23·0	7·9
	Soulanges	54·9	23·3	7·6
	Stanstead	53·8	23·1	7·0
	St-Hyacinthe	54·4	22·6	7·6
	Verchères	56·7	22·6	7·0
	Yamaska	57·7	22·9	7·8
Ontario	Haliburton	52·1	23·3	7·2
	Prescott	56·1	23·1	7·0
	Renfrew	52·4	22·8	9·0
	Russell	59·0	22·9	6·7
	TYPE IIIA			
			années	
Nouvelle-Ecosse	Halifax	50·2	22·3	6·0
Québec	Beauharnois	49·9	20·2	4·5
	Ile de Montréal	48·2	21·0	3·7
Ontario	Algoma	48·9	22·4	5·3
	Cochrane	44·9	18·5	1·8
	Essex	47·1	20·9	4·3
	Kenora	46·3	21·5	3·8
	Sudbury	49·6	19·9	3·0
	Thunder Bay	45·0	21·0	2·7
	Timiskaming	47·0	20·5	2·9
	Welland	45·1	21·4	4·9
	Wentworth	44·0	22·0	5·3
	York	43·6	21·6	4·7
Manitoba	Division n° 3	50·9	22·4	5·7
	Division n° 6	45·0	22·2	4·1
	Division n° 16	48·1	20·2	3·2
Saskatchewan	Division n° 4	49·1	22·0	3·4
	Division n° 6	50·3	21·4	3·3
	Division n° 7	50·8	22·3	3·1
	Division n° 11	49·2	21·8	3·1
	Division n° 12	50·5	22·3	3·5
	Division n° 16	51·1	21·5	3·4
	Division n° 17	50·5	21·9	3·6

TABLEAU 1a. Pourcentages de moins de 25 ans et de 65 ans et plus, avec âge standard dans 220 comtés et divisions de recensement, par classe d'âge, Canada, hommes, 1931—suite

Province	Comté ou division de recensement	P.c. de moins de 25 ans	Age standard[1]	P.c. de 65 ans et plus
	TYPE IIIA—fin			
			années	
Alberta	Division n° 1	49·1	22·1	4·0
	Division n° 2	48·3	21·6	3·2
	Division n° 3	48·4	21·5	3·4
	Division n° 4	45·3	21·8	3·7
	Division n° 6	43·9	21·9	3·4
	Division n° 8	48·8	22·4	5·0
	Division n° 9	45·8	22·0	4·0
	Division n° 11	47·8	21·9	3·9
	Division n° 12	43·6	21·1	2·9
	Division n° 15	49·9	20·6	2·8
	Division n° 16	46·6	21·1	3·3
Colombie Britannique	Division n° 1	38·9	21·9	3·8
	Division n° 7	34·1	21·6	3·8
	Division n° 10	42·8	21·3	3·4
	TYPE IIIB			
			années	
Ontario	Carleton	48·5	22·6	5·9
	Rainy River	49·4	22·6	5·8
Manitoba	Division n° 4	48·4	22·6	6·1
	Division n° 8	48·6	22·8	6·1
	Division n° 9	49·9	22·7	4·6
	Division n° 11	51·0	22·7	5·5
Alberta	Division n° 5	48·0	22·5	3·6
	Division n° 7	50·3	22·6	3·9
Colombie Britannique	Division n° 2	41·1	22·5	5·6
	Division n° 4	38·3	23·6	5·4
	Division n° 8	38·9	23·6	5·9
	Division n° 9	33·0	22·8	4·5
	TYPE IVA			
			années	
Ontario	Dufferin	44·7	22·2	9·5
	Waterloo	46·4	22·2	6·8
	TYPE IVB			
			années	
Ile du Prince-Edouard	Kings	50·2	23·8	10·8
	Queens	48·0	23·8	10·1
Nouvelle-Ecosse	Annapolis	46·6	24·7	12·2
	Antigonish	49·7	24·8	11·8
	Colchester	50·3	23·7	8·4
	Cumberland	50·9	23·5	7·9
	Digby	50·7	24·7	10·1
	Guysborough	48·5	23·4	8·3
	Kings	50·6	23·5	8·5
	Lunenburg	48·7	23·6	9·6
	Pictou	49·1	23·6	7·8
	Queens	49·1	23·3	8·1
	Shelburne	51·3	23·7	9·8
	Victoria	48·1	24·3	11·5
Nouveau-Brunswick	Albert	50·2	23·8	9·6
	Carleton	50·6	23·8	8·4
	Charlotte	46·8	23·8	8·9
	Kings	48·3	24·3	9·8
	Queens	50·2	23·6	7·6
	St. John	46·9	23·0	6·9
	York	49·9	23·4	7·6
Québec	Brome	49·9	24·0	8·5
	Huntingdon	49·3	23·5	8·6

TABLEAU 1a. Pourcentages de moins de 25 ans et de 65 ans et plus, avec âge standard dans 220 comtés et divisions de recensement, par classe d'âge, Canada, hommes, 1931—fin

Province	Comté ou division de recensement	P.c. de moins de 25 ans	Age standard[1]	P.c. de 65 ans et plus
	TYPE IVB—fin			
			années	
Ontario	Addington	46·6	23·7	12·6
	Brant	45·1	23·0	7·8
	Bruce	45·3	24·1	10·5
	Dundas	46·8	24·2	10·4
	Durham	45·7	24·2	10·4
	Elgin	42·5	24·1	10·4
	Frontenac	44·8	23·0	8·2
	Glengarry	51·2	23·3	9·0
	Grenville	43·0	24·4	11·6
	Grey	45·0	23·8	10·3
	Haldimand	44·9	23·8	9·8
	Halton	44·1	23·4	8·1
	Hastings	49·0	23·4	8·5
	Huron	42·7	24·6	12·1
	Kent	45·8	22·9	8·2
	Lambton	43·9	23·3	9·0
	Lanark	45·7	23·9	9·8
	Leeds	43·3	24·0	9·8
	Lennox	41·0	22·9	11·5
	Lincoln	44·5	23·1	6·7
	Manitoulin	50·1	22·9	7·7
	Middlesex	42·3	23·5	8·6
	Muskoka	47·9	22·8	8·1
	Norfolk	44·8	23·1	9·2
	Northumberland	45·2	24·1	10·3
	Ontario	44·0	22·5	7·6
	Oxford	44·0	23·6	9·8
	Parry Sound	49·9	22·6	6·9
	Peel	43·8	22·8	8·2
	Perth	45·0	23·8	9·3
	Peterborough	47·5	23·6	8·4
	Prince Edward	44·7	24·4	11·8
	Simcoe	47·2	23·7	8·6
	Stormont	51·2	22·6	7·3
	Victoria	44·0	24·1	11·0
	Wellington	44·6	23·4	8·8
Manitoba	Division n° 7	45·9	23·0	6·9
Colombie Britannique	Division n° 3	41·8	23·9	6·7
	Division n° 5	36·8	24·5	7·3
	Division n° 6	40·1	23·3	6·3

TABLEAU 1b. Pourcentages de moins de 25 ans et de 65 ans et plus, avec âge standard, dans 220 comtés ou divisions de recensement, par classe d'âge, Canada, femmes, 1931

Province	Comté ou division de recensement	P.c. de moins de 25 ans	Age standard[1]	P.c. de 65 ans et plus
	TYPE IA			
			années	
Nouvelle-Ecosse	Cap-Breton	58·2	22·0	5·0
Nouveau-Brunswick	Gloucester	62·8	22·2	5·5
	Madawaska	65·1	20·7	3·2
	Restigouche	64·0	20·9	3·6
	Victoria	62·1	21·6	4·1
Québec	Abitibi	67·8	19·6	1·6
	Arthabaska	60·8	22·0	5·4
	Beauce	64·9	21·3	4·5
	Beauharnois	54·4	21·3	5·2
	Berthier	57·2	22·4	6·1
	Chambly	51·4	22·0	5·3
	Champlain	62·9	21·0	3·7
	Charlevoix	62·6	21·0	5·1
	Chicoutimi	67·0	19·8	2·6
	Dorchester	64·2	21·8	5·1
	Drummond	60·7	21·2	4·4
	Frontenac	66·5	20·9	3·9
	Gaspé	64·0	21·9	4·9
	Hull	59·0	21·2	4·5
	Ile Jésus	59·4	21·5	5·1
	Labelle	65·2	20·8	3·5
	Lac St-Jean	68·5	20·3	2·8
	Lapraírie	57·0	21·9	5·9

[1] Voir page 783 pour l'explication de ce terme.

TABLEAU 1b. Pourcentages de moins de 25 ans et de 65 ans et plus, avec âge standard, dans 220 comtés ou divisions de recensement, par classe d'âge, Canada, femmes, 1931—suite

Province	Comté ou division de recensement	P.c. de moins de 25 ans	Age standard[1]	P.c. de 65 ans et plus
	TYPE IA—fin			
			années	
Québec—fin	Lévis	57·1	21·8	6·2
	L'Islet	63·0	21·7	5·0
	Maskinongé	60·1	22·2	5·4
	Matane	67·8	20·6	3·1
	Mégantic	61·5	21·7	5·0
	Montmorency	60·6	21·6	5·7
	Papineau	60·7	21·8	5·1
	Portneuf	60·5	21·9	5·2
	Québec	54·1	21·2	5·4
	Richelieu	55·4	21·9	6·1
	Richmond	57·8	21·9	5·8
	Rimouski	65·5	21·0	4·2
	Saguenay	65·1	20·6	3·6
	Shefford	56·3	22·2	6·0
	Sherbrooke	52·7	21·4	5·1
	St-Jean	53·7	21·3	5·5
	St-Maurice	59·8	20·6	3·4
	Témiscouata	65·2	21·1	4·3
	Témiscamingue	65·4	19·6	1·8
	Terrebonne	58·4	21·7	4·9
	Wolfe	63·2	22·4	4·6
Ontario	Algoma	55·1	21·6	4·7
	Cochrane	60·4	18·3	1·5
	Haliburton	55·3	22·4	6·2
	Kenora	55·1	21·1	3·5
	Nipissing	60·0	21·1	3·8
	Parry Sound	56·0	22·3	5·4
	Rainy River	57·8	21·2	3·8
	Sudbury	60·6	19·8	2·4
	Thunder Bay	54·2	20·6	2·7
	Timiskaming	57·4	20·3	2·5
	District de Patricia	60·9	20·6	3·8
Manitoba	Division n° 1	64·9	21·5	3·4
	Division n° 2	60·9	20·8	3·9
	Division n° 3	54·2	22·0	4·9
	Division n° 5	58·2	21·2	3·4
	Division n° 9	52·1	21·8	4·6
	Division n° 11	55·0	22·0	4·8
	Division n° 12	60·7	22·4	5·5
	Division n° 13	59·5	22·1	4·7
	Division n° 14	60·5	21·6	4·3
	Division n° 15	58·2	21·5	3·8
	Division n° 16	60·8	20·6	3·3
Saskatchewan	Division n° 1	57·2	21·8	3·8
	Division n° 2	58·5	21·5	3·0
	Division n° 3	60·8	20·3	2·4
	Division n° 4	58·5	20·6	2·7
	Division n° 5	58·9	21·6	4·6
	Division n° 6	55·4	20·6	3·2
	Division n° 7	56·5	21·3	3·1
	Division n° 8	60·4	20·3	2·4
	Division n° 9	63·1	21·2	3·8
	Division n° 10	62·2	21·2	3·4
	Division n° 11	55·4	20·9	3·1
	Division n° 12	56·6	21·4	3·3
	Division n° 13	60·1	20·7	2·7
	Division n° 14	61·0	20·7	2·4
	Division n° 15	62·6	20·6	3·1
	Division n° 16	59·2	21·0	3·2
	Division n° 17	58·7	21·2	3·0
	Division n° 18	63·4	19·5	3·3
Alberta	Division n° 1	56·6	21·6	3·5
	Division n° 2	56·6	21·0	3·0
	Division n° 3	58·5	20·6	2·2
	Division n° 4	54·6	21·3	3·0
	Division n° 5	57·3	21·1	2·7
	Division n° 7	57·5	21·4	3·4
	Division n° 8	54·8	21·7	4·2
	Dibision n° 9	55·4	21·1	3·5
	Division n° 10	62·9	20·9	3·2
	Division n° 11	53·6	21·1	3·6
	Division n° 12	57·0	19·9	2·0
	Division n° 13	63·7	20·4	2·9
	Division n° 14	61·7	20·6	2·6
	Division n° 15	61·8	19·7	2·0
	Division n° 16	59·0	19·7	2·4
	Division n° 17	61·6	20·4	2·4
Colombie Britannique	Division n° 1	53·5	21·3	2·5
	Division n° 8	54·8	21·5	2·9
	Division n° 9	52·6	20·9	2·7
	Division n° 10	58·3	20·4	1·7

TABLEAU 1b. Pourcentages de moins de 25 ans et de 65 ans et plus, avec âge standard, dans 220 comtés ou divisions de recensement, par classe d'âge, Canada, femmes, 1931—suite

Province	Comté ou division de recensement	P.c. de moins de 25 ans	Age standard[1]	P.c. de 65 ans et plus
	TYPE IB			
			années	
Nouveau-Brunswick	Northumberland	58·5	22·6	6·1
	Sunbury	55·5	22·6	6·2
Québec	Compton	57·4	22·8	6·2
Manitoba	Division n° 10	56·0	22·5	5·2
	TYPE IIA			
			années	
Nouveau-Brunswick	Westmorland	53·4	22·0	6·7
Québec	Bellechasse	61·3	22·2	6·5
	Bonaventure	61·9	22·4	6·5
	Deux-Montagnes	56·0	22·3	7·3
	Joliette	58·1	21·9	6·3
	Kamouraska	61·8	22·3	6·5
	Montmagny	59·7	21·8	6·4
	Vaudreuil	54·0	21·7	6·8
	Verchères	55·8	22·0	6·4
	Yamaska	58·2	22·4	6·6
	TYPE IIB			
			années	
Ile du Prince-Edouard	Prince	52·5	23·5	8·7
Nouvelle-Ecosse	Hants	51·6	23·3	9·0
	Inverness	53·1	24·8	10·9
	Richmond	51·6	24·1	11·8
Nouveau-Brunswick	Kent	58·9	23·2	7·9
	Queens	51·6	23·4	8·2
Québec	Argenteuil	54·6	22·5	6·7
	Bagot	57·0	22·8	7·1
	Châteauguay	51·5	23·3	9·0
	Iberville	56·3	22·6	6·3
	L'Assomption	55·6	22·6	6·8
	Lotbinière	60·8	22·7	6·4
	Missisquoi	52·1	22·5	7·1
	Montcalm	58·6	22·6	6·3
	Napierville	56·3	23·4	7·6
	Nicolet	57·6	22·5	6·7
	Pontiac	57·2	22·6	6·9
	Rouville	53·2	22·8	7·5
	Soulanges	55·1	22·9	7·3
	Stanstead	53·8	22·7	6·4
Ontario	Manitoulin	53·4	22·7	6·3
	Prescott	56·4	22·9	7·2
	Renfrew	52·7	22·8	7·1
	Russell	58·7	22·6	6·4
	Stormont	51·9	22·5	7·4
	TYPE IIIA			
			années	
Québec	Ile de Montréal	49·3	20·9	4·3
Ontario	Essex	49·7	20·8	4·5
	Welland	48·4	21·6	5·5
	York	42·8	21·7	5·6
Manitoba	Division n° 6	49·3	21·3	4·0
Alberta	Division n° 6	50·1	21·3	3·4
Colombie Britannique	Division n° 2	50·9	22·0	4·3
	Division n° 6	51·0	22·0	4·6
	Division n° 7	50·5	19·8	2·5
	TYPE IIIB			
			années	
Manitoba	Division n° 4	51·0	22·5	5·2
	Division n° 7	49·9	22·6	5·9
	Division n° 8	51·3	22·7	5·6
Colombie Britannique	Division n° 3	49·4	22·8	5·2
	Division n° 4	44·2	22·5	5·2

TABLEAU 1b. Pourcentages de moins de 25 ans et de 65 ans et plus, avec âge standard, dans 220 comtés ou divisions de recensement, par classe d'âge, Canada, femmes, 1931—fin

Province	Comté ou division de recensement	P.c. de moins de 25 ans	Age standard[1]	P.c. de 65 ans et plus
	TYPE IVA			
			années	
Nouvelle-Ecosse	Halifax	50·4	21·8	6·4
Québec	St-Hyacinthe	50·4	22·1	7·6
Ontario	Carleton	46·4	22·0	6·5
	Wentworth	44·2	22·1	6·3
	TYPE IVB			
			années	
Ile du Prince-Edouard	Kings	50·5	24·2	10·7
	Queens	47·5	23·3	10·9
Nouvelle-Ecosse	Annapolis	45·3	24·7	12·2
	Antigonish	49·3	24·9	12·8
	Colchester	50·4	23·3	8·7
	Cumberland	50·7	23·1	7·9
	Digby	50·2	24·2	9·8
	Guysborough	51·1	23·7	9·4
	Kings	49·9	23·3	9·1
	Lunenburg	48·7	23·5	9·7
	Pictou	48·6	23·2	8·9
	Queens	50·7	23·2	8·6
	Shelburne	50·3	23·6	10·5
	Victoria	49·1	24·8	13·5
	Yarmouth	50·3	23·8	10·2
Nouveau-Brunswick	Albert	51·0	23·3	9·7
	Carleton	51·3	23·4	8·1
	Charlotte	47·5	23·7	9·2
	Kings	47·7	23·0	9·4
	St. John	45·7	22·5	7·5
	York	50·6	22·8	7·4
Québec	Brome	48·7	23·8	8·7
	Huntingdon	49·5	23·4	10·0
Ontario	Addington	47·1	24·1	10·4
	Brant	44·0	23·5	8·5
	Bruce	44·2	24·2	10·7
	Dufferin	42·4	24·0	10·0
	Dundas	43·8	24·3	10·6
	Durham	41·3	24·2	11·5
	Elgin	40·3	24·3	11·1
	Frontenac	44·3	23·4	9·0
	Glengarry	49·7	24·0	9·9
	Grenville	40·7	24·4	12·2
	Grey	44·1	24·1	10·0
	Haldimand	43·5	23·8	10·2
	Halton	42·8	23·4	8·5
	Hastings	47·8	23·3	8·8
	Huron	40·5	25·2	12·1
	Kent	46·8	23·1	8·0
	Lambton	43·8	23·6	9·1
	Lanark	43·1	23·9	10·0
	Leeds	41·5	24·2	11·1
	Lennox	42·3	24·5	12·0
	Lincoln	44·0	22·8	7·4
	Middlesex	40·8	23·5	9·4
	Muskoka	50·2	22·7	7·0
	Norfolk	44·3	23·3	10·1
	Northumberland	42·0	24·2	11·5
	Ontario	44·8	22·7	8·1
	Oxford	41·8	23·9	10·4
	Peel	43·2	23·2	8·5
	Perth	43·2	24·0	9·8
	Peterborough	45·9	23·5	8·2
	Prince Edward	40·7	24·7	13·8
	Simcoe	45·0	23·7	8·7
	Victoria	42·3	24·3	10·6
	Waterloo	45·7	22·5	7·3
	Wellington	43·0	23·6	9·8
Colombie Britannique	Division n° 5	43·1	23·5	6·9

TABLEAU 2a. Rang d'âge des comtés et divisions de recensement du Canada (population masculine), 1931, basé sur la corrélation entre la structure d'âge et (1) le pourcentage né dans la province de domicile en 1931, (2) l'âge moyen d'établissement de la région et (3) le taux de la mortalité chez les résidants, 1931

Indice[1] du rang d'âge en corrélation avec (1) P.c. né dans la province de domicile	(2) Age d'établissement	(3) Taux de mortalité	Comté ou division de recensement	Structure d'âge: P.c. de moins de 25 ans	Age standard[2]	P.c. de 65 ans et plus	Type d'âge	P.c. né dans la province de domicile	Age d'établissement	Taux de mortalité	Rang d'âge tel que calculé d'après la corrélation avec (1) P.c. né dans la province de domicile	(2) Age d'établissement	(3)) Taux de mortalité
					années				années				
100	**100**	**100**	**Moyenne des 220 comtés et divisions de recensement...**	**51·4**	**22·5**	**6·3**	**-**	**75·6**	**38**	**10·8**	**64·0**	**30·6**	**9·5**
195	195	178	Hants, N.-E.	52·5*	19·5	8·9	IIA	94·2	49	9·3	124·7	60·3	16·9
180	214	161	Addington, Ont.	46·6	23·7	12·6	IVB	93·5	53	13·3	115·3	65·6	15·3
168	199	145	Antigonish, N.-E.	49·7	24·8	11·8	IVB	94·9	53	14·2	107·5	60·9	13·8
166	190	146	Kings, I.P.-E.	50·2*	23·8	10·8	IVB	93·8	50	7·7	106·5	58·2	13·9
166	187	141	Richmond, N.-E.	52·9	24·4	10·5	IIB	95·9	51	9·3	106·0	57·3	13·4
163	198	144	Annapolis, N.-E.	46·6	24·7	12·2	IVB	93·6	50	12·3	104·2	60·7	13·7
163	193	144	Victoria, N.-E.	48·1	24·3	11·5	IVB	93·1	52	10·2	104·1	59·0	13·7
166	163	137	Yamaska, Qué.	57·7	22·9	7·8	IIB	98·1	51	13·6	103·2	49·8	13·0
161	164	138	Napierville, Qué.	56·7	22·7*	7·9	IIB	97·4	57	10·9	103·0	50·1	13·1
161	153	133	Bellechasse, Qué.	61·7	22·9	6·7*	IIB	98·8	47	12·1	102·8	46·9	12·6
160	152	133	Kamouraska, Qué.	60·8	22·4*	6·5*	IIA	98·5	50	11·7	102·3	46·4	12·6
159	171	141	Renfrew, Ont.	52·4*	22·8	9·0	IIB	88·5	41	12·3	102·0	52·4	13·4
158	147	136	Montmorency, Qué.	60·4	21·7	6·0*	IE	98·8	47	12·7	101·4	45·0	12·9
158	162	136	Bagot, Qué.	56·4	23·0	8·0	IIB	97·7	50	14·4	101·1	49·6	12·9
157	175	138	Shelburne, N.-E.	51·4*	23·7	9·8	IVB	97·4	49	13·9	100·4	53·6	13·1
157	157	131	Kent, N.-B.	58·8	23·3	7·5	IIB	95·9	46	12·3	100·2	48·0	12·4
154	137	132	Charlevoix, Qué.	61·2	21·2	5·1	IA	99·3	46	16·3	98·5	41·8	12·5
153	129	128	Rimouski, Qué.	64·5	21·2	4·2	IA	98·6	43	11·2	98·2	39·4	12·2
153	134	127	Beauce, Qué.	63·7	21·9	4·9	IA	99·0	42	11·9	97·8	41·0	12·1
153	188	140	Prince Edward, Ont.	44·7	24·4	11·8	IVB	87·0	52	12·9	97·7	57·5	13·3
153	175	139	Queens, I.P.-E.	48·0	23·3	10·1	IVB	93·2	50	12·9	97·7	53·5	13·2
152	143	129	Montmorency, Qué.	60·1	22·3*	6·1*	IA	98·7	46	10·6	97·3	43·7	12·2
151	140	126	Gloucester, N.-B.	6·19	22·6*	5·8*	IB	97·1	41	12·0	96·8	42·7	12·0
150	185	145	Lennox, Ont.	41·0	22·9	11·5	IVB	84·8	53	12·9	96·2	56·5	13·8
150	162	134	Prince, I.P.-E.	52·7*	23·3	8·7	IIB	95·2	46	9·9	96·2	49·5	12·7
150	156	134	L'Assomption, Qué.	53·4	22·5*	7·9	IIB	97·3	52	16·5	96·1	47·6	12·7
150	156	132	Rouville, Qué.	54·8	23·0	7·9	IIB	95·3	54	12·9	96·0	47·6	12·5
150	145	127	Russell, Ont.	59·0	22·9	6·7*	IIB	87·0	40	9·7	95·9	44·5	12·1
149	141	126	Arthabaska, Qué.	59·7	22·4*	6·1*	IA	97·5	42	11·9	95·6	43·1	12·0
149	133	124	Dorchester, Qué.	62·9	22·2	5·1	IA	99·5	45	12·9	95·5	40·7	11·8
149	163	134	Glengarry, Ont.	51·2*	23·3	9·0	IVB	85·5	50	11·9	95·2	50·0	12·7
149	155	132	Deux-Montagnes, Qué.	53·8	22·9	8·0	IIB	98·0	53	14·4	95·1	47·5	12·5
149	152	132	St-Hyacinthe, Qué.	54·4	22·6*	7·6	IIB	96·2	48	13·6	95·1	46·5	12·5
149	147	128	Verchères, Qué.	56·7	22·6*	7·0	IIB	96·1	52	11·7	95·1	45·1	12·2
148	167	133	Albert, N.-B.	50·2*	23·8	9·6	IVB	92·3	50	13·2	94·9	51·2	12·6
148	164	125	Inverness, N.-E.	54·2	24·7	9·2	IIB	96·5	49	13·5	94·7	50·1	11·9
148	127	123	Témiscouata, Qué.	63·6	21·8	4·5	IA	96·7	41	10·6	94·5	38·8	11·7
148	124	122	Frontenac, Qué.	65·0	21·9	4·2	IA	97·8	34	12·2	94·4	38·0	11·6
148	143	125	Lotbinière, Qué.	58·8	22·9	6·6*	IIB	98·4	49	14·4	94·4	43·8	11·9
147	171	128	Digby, N.-E.	50·7*	24·7	10·1	IVB	96·0	48	12·5	94·3	52·2	12·2
147	186	137	Huron, Ont.	42·7	24·6	12·1	IVB	91·1	48	13·2	94·0	57·0	13·0
147	139	123	Bonaventure, Qué.	60·5	22·9	6·1*	IE	96·6	42	11·2	93·9	42·4	11·7
147	135	123	Wolfe, Qué.	61·4	22·7*	5·7	IB	97·7	40	11·8	93·8	41·4	11·7
145	115	123	Lac-St-Jean, Qué.	64·7	20·7	3·2	IA	97·7	28	12·0	92·7	35·1	11·7
144	165	132	Lunenberg, N.-E.	48·7	23·6	9·6	IVB	97·4	45	11·2	92·4	50·4	12·5
144	132	123	Lévis, Qué.	59·8	22·1	5·5	IA	98·8	45	12·7	92·2	40·4	11·7
144	131	123	Mégantic, Qué.	60·5	22·2	5·4	IA	97·3	42	11·5	92·2	40·2	11·7
143	114	121	Matane, Qué.	64·8	21·0	3·3	IA	97·8	33	13·3	91·8	35·0	11·5
143	138	126	Joliette, Qué.	56·9	22·2	6·3*	IIA	96·9	48	15·9	91·7	42·2	12·0
143	163	138	Dufferin, Ont.	44·7	22·2	9·5	IVA	88·6	46	11·3	91·6	50·0	13·1
143	142	123	Nicolet, Qué.	57·1	23·1	6·9	IIB	98·9	47	15·0	91·5	43·5	11·7
143	179	135	Grenville, Ont.	43·0	24·4	11·6	IVB	88·1	53	14·4	91·4	54·8	12·8
143	137	122	Maskinongé, Qué.	58·4	22·8	6·3*	IIB	98·4	49	12·5	91·3	42·0	11·6
143	148	125	Soulanges, Qué.	54·9	23·3	7·6	IIB	93·5	53	12·9	91·2	45·2	11·9
142	132	124	Portneuf, Qué.	58·9	22·2	5·7	IA	98·8	45	12·9	91·0	40·5	11·8
142	169	129	Dundas, Ont.	46·8	24·2	10·4	IVB	91·3	50	12·1	90·9	51·8	12·3
141	156	124	Yarmouth, N.-E.	52·7*	24·2	8·8	IIB	94·4	47	12·6	90·5	47·7	11·8
141	125	121	L'Islet, Qué.	60·8	21·9	4·9	IA	98·2	46	11·4	90·4	38·4	11·5
141	174	133	Victoria, Ont.	44·0	24·1	11·0	IVB	89·6	47	12·1	90·4	53·1	12·6
141	110	122	Chicoutimi, Qué.	63·4	20·2	2·9	IA	96·0	33	11·9	90·2	33·6	11·6
141	141	122	Prescott, Ont.	56·1	23·1	7·0	IIB	87·1	45	14·9	90·0	43·2	11·6
140	125	123	Drummond, Qué.	58·9	21·5	5·0	IA	93·7	41	12·2	89·5	38·3	11·7
140	133	123	Richmond, Qué.	57·1	22·2	6·0*	IA	92·7	40	12·9	89·3	40·7	11·7
139	140	122	Montcalm, Qué.	55·6	22·9	6·9	IIB	97·3	50	11·1	89·1	42·7	11·6
139	139	120	Northumberland, N.-B.	57·1	23·3	6·8*	IIB	95·1	44	11·8	89·0	42·4	11·4
139	168	128	Bruce, Ont.	45·3	24·1	10·5	IVB	92·1	45	12·4	88·9	51·4	12·7

[1]Base: moyenne de 220 comtés ou divisions de recensement.
[2] Voir page 783 pour l'explication de ce terme.
[3]Les taux de mortalité pour les îles de Montréal et Jésus n'existent pas séparément.
*Dans les limites de la vraie moyenne (voir p. 794).

TABLEAU 2a. Rang d'âge des comtés et divisions de recensement du Canada (population masculine), 1931, basé sur la corrélation entre la structure d'âge et (1) le pourcentage né dans la province de domicile en 1931, (2) l'âge moyen d'établissement de la région et (3) le taux de la mortalité chez les résidants, 1931—suite

Indice[1] du rang d'âge en corrélation avec			Comté ou division de recensement	Structure d'âge			Type d'âge	P.c. né dans la province de domicile	Age d'établissement	Taux de mortalité	Rang d'âge tel que calculé d'après la corrélation avec		
(1) P.c. né dans la province de domicile	(2) Age d'établissement	(3) Taux de mortalité		P.c. de moins de 25 ans	Age standard[2]	P.c. de 65 ans et plus					(1) P.c. né dans la province de domicile	(2) Age d'établissement	(3)) Taux de mortalité
					années				années				
138	137	121	Berthier, Qué	56·1	22·9	6·7*	IIB	97·4	50	13·6	88·5	41·9	11·5
138	123	117	Gaspé, Qué	61·5	22·4*	4·9	IA	98·4	40	12·8	88·5	37·7	11·1
138	166	129	Grey, Ont	45·0	23·8	10·3	IVB	90·8	45	12·5	88·4	50·7	12·3
138	161	125	Kings, N.-B	48·3	24·3	9·8	IVB	87·8	51	11·3	88·3	49·3	11·9
138	166	127	Durham, Ont	45·7	24·2	10·4	IVB	81·6	54	11·2	88·1	50·8	12·1
138	134	121	Shefford, Qué	55·7	22·3*	6·3*	IIA	94·9	45	12·3	88·0	40·9	11·5
137	151	123	Kings, N.-E	50·6*	23·5	8·5	IVB	92·3	48	10·0	87·5	46·1	11·7
136	131	122	Laprairie, Qué	55·6	22·1	6·1*	IA	93·8	52	10·5	87·3	40·2	11·6
136	125	122	Papineau, Qué	56·4	21·4	5·3	IA	87·0	41	10·0	86·8	38·1	11·6
135	164	126	Northumberland, Ont	45·2	24·1	10·3	IVB	85·9	52	13·4	86·7	50·1	12·0
135	142	123	Missisquoi, Qué	51·7*	22·7*	7·5	IIB	89·2	49	11·6	86·5	43·3	11·7
135	136	119	Compton, Qué	55·1	23·0	6·8*	IIB	91·1	41	9·6	86·1	41·5	11·3
133	144	121	Châteauguay, Qué	51·4*	23·4	8·0	IIB	94·2	53	12·1	85·4	44·1	11·5
133	117	118	Division N° 2, Man	58·9	21·4	4·5	IA	70·1	30	8·0	85·4	35·7	11·2
133	131	117	Iberville, Qué	55·7	22·8	6·4,	IIB	95·5	56	12·8	85·4	40·2	11·1
133	149	122	Huntingdon, Qué	49·3	23·5	8·6	IVB	89·8	53	14·0	85·2	45·5	11·6
133	111	119	Saguenay, Qué	59·6	20·9	3·9	IA	96·6	37	10·7	85·0	34·1	11·3
133	111	115	Labelle, Qué	61·2	21·5	3·9	IA	97·1	24	12·7	84·8	34·0	10·9
132	113	117	Champlain, Qué	59·6	21·2	4·1	IA	96·7	39	14·6	84·7	34·5	11·1
132	157	124	Lanark, Ont	45·7	23·9	9·8	IVB	88·0	49	12·4	84·6	48·1	11·8
132	130	122	Richelieu, Qué	53·2	21·9	6·3*	IIA	96,7	50	16·2	84·5	39·8	11·6
132	146	119	Carleton, N.-B	50·6*	23·8	8·4	IVB	88·4	47	8·8	84·4	44·7	11·3
132	146	119	Colchester, N.-E	50·3*	23·7	8·4	IVB	90·7	48	10·7	84·3	44·6	11·3
132	131	118	Westmorland, N.-B	54·0	22·5*	5·6*	IIB	86·3	42	8·8	84·2	40·1	11·2
131	146	121	Hastings, Ont	49·0	23·4	8·5	IVB	87·8	47	12·6	84·1	44·8	11·5
131	108	115	Madawaska, N.-B	61·4	21·4	3·7	IA	85·3	36	13·3	84·1	33·2	10·9
131	135	118	Stanstead, Qué	53·8	23·1	7·0	IIB	88·5	43	11·7	84·1	41·2	11·2
131	137	121	Stormont, Ont	51·2*	22·6*	7·3	IVB	83·2	45	12·3	84·0	41·9	11·5
131	122	117	Terrebonne, Qué	56·9	22·1	5·4	IA	95·4	43	11·5	83·8	37·2	11·1
131	115	116	Division n° 1, Man	59·0	21·8	4·6	IA	64·7	26	8·1	83·7	35·3	11·0
131	109	115	Restigouche, N.-B	60·9	21·4	3·8	IA	76·0	34	10·0	83·7	33·4	10·9
130	156	123	Haldimand, Ont	44·9	23·8	9·8	IVB	86·2	51	13·5	83·4	47·7	11·7
130	129	118	Vaudreuil, Qué	53·5	22·3,	6·4*	IIA	92·8	50	11·9	83·4	39·5	11·2
130	136	115	Pontiac, Qué	53·8	23·6	7·3	IIB	89·9	45	10·1	83·3	41·6	10·9
129	139	121	Manitoulin, Ont	50·1*	22·9	7·7	IVB	94·0	35	11·3	82·8	42·4	11·5
129	155	124	Oxford, Ont	44·0	23·6	9·8	IVB	79·4	49	11·6	82·5	47·4	11·8
129	140	117	Cumberland, N.-E	50·9*	23·5	7·9	IVB	84·8	43	13·3	82·4	42·8	11·1
129	117	117	Hull, Qué	56·8	21·6	4·9	IA	87·0	38	11·9	82·4	35·7	11·1
129	150	124	Norfolk, Ont	44·8	23·1	9·2	IVB	75·8	50	13·4	82·4	45·9	11·8
129	122	120	St-Jean, Qué	53·8	21·5	5·6	IA	90·9	50	10·9	82·3	37·3	11·4
128	144	116	Brome, Qué	49·9	24·0	8·5	IVB	86·9	50	10·1	82·0	44·0	11·0
128	141	121	Muskoka, Ont	47·9	22·8	8·1	IVB	82·5	34	10·6	81·9	43·2	11·5
127	121	113	Argenteuil, Qué	56·8	22·8	5·7	IB	89·4	47	10·5	81·4	37·1	10·7
127	140	119	Queens, N.-E	49·1	23·3	8·1	IVB	92·6	49	11·5	81·3	42·9	11·3
126	103	119	Division n° 18, Sask	56·7	19·8	3·4	IA	78·1	27	10·3	80·9	31·6	11·3
126	141	118	Guysborough, N.-E	48·5	23·4	8·3	IVB	92·5	48	10·9	80·9	43·2	11·2
126	158	122	Elgin, Ont	42·5	24·1	10·4	IVB	80·7	47	11·5	80·8	48·3	11·6
125	132	114	Haliburton, Ont	52·1*	23·3	7·2	IIB	91·6	38	6·9	80·2	40·3	10·8
124	144	117	Charlotte, N.-B	46·8	23·8	8·9	IVB	79·2	51	11·7	79·5	44·2	11·1
124	119	108	Division n° 12, Man	57·0	23·3	5·8*	IB	61·6	23	8·1	79·2	36·5	10·3
123	110	115	Québec, Qué	55·4	21·2	4·6	IA	96·5	43	16·3	78·8	33·7	10·9
123	102	114	St-Maurice, Qué	58·3	20·9	3·6	IA	94·8	38	14·6	78·8	31·3	10·8
123	147	118	Perth, Ont	45·0	23·8	9·3	IVB	85·9	46	13·7	78·7	44·9	11·2
123	115	112	Division n° 14, Man	55·5	22·2	5·3	IA	58·1	23	7·4	78·6	35·2	10·6
122	141	116	Simcoe, Ont	47·2	23·7	8·6	IVB	85·6	43	12·8	78·3	43·0	11·0
122	139	114	Peterborough, Ont	47·5	23·6	8·4	IVB	82·4	43	11·9	77·9	42·4	10·8
122	149	118	Leeds, Ont	43·3	24·0	9·8	IVB	84·5	50	14·0	77·8	45·7	11·2
122	132	114	York, N.-B	49·9	23·4	7·6	IVB	91·3	47	12·8	77·8	40·4	10·8
121	113	117	Ile Jésus, Qué	52·1*	20·9	5·1	IA	93·1	47	12·2[3]	77·5	34·5	11·1
121	105	108	Division n° 9, Sask	57·7	21·7	4·2	IA	54·7	21	7·1	77·3	32·1	10·3
120	131	112	Queens, N.-B	50·2*	23·6	7·6	IVB	86·0	52	11·1	77·1	40·2	10·6
120	125	114	Parry Sound, Ont	49·9	22·6*	6·9	IVB	84·5	33	9·5	76·8	38·4	10·8
120	136	117	Kent, Ont	45·8	22·9	8·2	IVB	78·7	43	13·7	76·7	41·5	11·1
120	142	118	Lambton, Ont	43·9	23·3	9·0	IVB	83·2	43	10·9	76·6	43·5	11·3
119	114	106	Division n° 13, Man	55·9	22·9	5·5	IB	59·4	22	9·9	76·4	34·9	10·1
119	132	112	Pictou, N.-E	49·1	23·6	7·8	IVB	86·7	47	12·2	76·2	40·3	10·6
119	110	103	Victoria, N.-B	58·1	23·2	5·1	IB	84·0	37	11·6	76·0	33·7	9·8
118	139	117	Wellington, Ont	44·6	23·4	8·8	IVB	81·2	47	12·2	75·8	42·6	11·1
118	114	112	Sherbrooke, Qué	52·6*	22·0	5·6	IA	87·8	35	13·2	75·6	34·9	10·6

TABLEAU 2a. Rang d'âge des comtés et divisions de recensement du Canada (population masculine), 1931, basé sur la corrélation entre la structure d'âge et (1) le pourcentage né dans la province de domicile en 1931, (2) l'âge moyen d'établissement de la région et (3) le taux de la mortalité chez les résidants, 1931—suite

Indice[1] du rang d'âge en corrélation avec (1) P.c. né dans la province de domicile	Indice[1] du rang d'âge en corrélation avec (2) Age d'établissement	Indice[1] du rang d'âge en corrélation avec (3) Taux de mortalité	Comté ou division de recensement	Structure d'âge: P.c. de moins de 25 ans	Structure d'âge: Age standard[2]	Structure d'âge: P.c. de 65 ans et plus	Type d'âge	P.c. né dans la province de domicile	Age d'établissement	Taux de mortalité	Rang d'âge tel que calculé d'après la corrélation avec (1) P.c. né dans la province de domicile	Rang d'âge tel que calculé d'après la corrélation avec (2) Age d'établissement	Rang d'âge tel que calculé d'après la corrélation avec (3)) Taux de mortalité
					années				années				
118	106	109	Nipissing, Ont.	55·3	21·8	4·7	IA	73·5	26	8·7	75·3	32·5	10·4
116	118	106	Sunbury, N.-B.	52·5*	23·2	6·4*	IIB	87·8	50	9·9	74·2	36·2	10·1
115	108	108	Division n° 5, Sask.	53·5	21·9	5·1	IA	53·7	22	8·7	73·8	33·1	10·3
115	97	108	Division n° 15, Sask.	55·7	21·0	3·8	IA	51·7	20	8·3	73·4	29·8	10·3
115	132	114	Frontenac, Ont.	44·8	23·0	8·2	IVB	79·9	48	13·8	73·4	40·4	10·8
114	85	106	Abitibi, Qué.	58·8	20·0	2·2	IA	92·1	16	9·1	73·2	26·0	10·1
113	131	114	Peel, Ont.	43·8	22·8	8·2	IVB	73·1	51	8·8	72·4	40·0	10·8
112	114	104	Division n° 10, Man.	52·2*	23·2	6·2*	IB	56·8	27	9·6	71·6	34·8	9·9
111	101	113	Beauharnois, Qué.	49·9	20·2	4·5	IIIA	80·5	45	12·5	71·2	30·9	10·7
111	112	107	Halifax, N.-E.	50·2*	22·3*	6·0*	IIIA	83·7	43	12·6	71·1	34·3	10·2
110	94	104	Division n° 10, Alta.	55·2	21·2	3·8	IA	48·0	19	6·8	70·6	28·8	9·9
110	125	111	Brant, Ont.	45·1	23·0	7·8	IVB	72·7	44	11·7	70·4	38·4	10·5
109	117	111	Waterloo, Ont.	46·4	22·2	6·8*	IVA	78·0	42	10·3	69·8	35·8	10·5
109	98	99	Cap-Breton, N.-E.	55·5	22·4*	4·5	IA	79·6	36	10·9	69·5	30·1	9·4
108	123	112	Ontario, Ont.	44·0	22·5*	7·6	IVB	75·4	47	13·0	69·4	37·6	10·6
108	108	104	Division n° 3, Man.	50·9*	22·4*	5·7	IIIA	57·4	28	7·3	69·2	32·9	9·9
106	90	100	Division n° 13, Alta.	56·1	21·6	3·6	IA	48·3	17	11·7	68·1	27·5	9·5
106	125	107	Halton, Ont.	44·1	23·4	8·1	IVB	72·3	49	9·8	67·8	38·2	10·2
105	92	105	Division n° 17, Alta.	52·7*	20·9	3·9	IA	59·6	25	10·0	67·4	28·0	10·0
105	128	107	Middlesex, Ont.	42·3	23·5	8·6	IVB	75·8	45	12·8	67·3	39·3	10·2
105	98	98	Division n° 15, Man.	54·0	22·6*	4·8	IB	46·6	20	6·7	67·0	29·9	9·3
104	91	97	Division n° 10, Sask.	56·2	22·2	3·9	IA	48·8	18	6·7	66·8	27·7	9·2
104	114	103	St. John, N.-B.	46·9	23·0	6·9	IVB	82·8	48	15·0	66·3	34·8	9·8
103	78	107	Témiscamingue, Qué.	52·2*	19·0	2·4	IA	67·9	22	10·4	65·6	23·9	10·2
102	102	97	Division n° 11, Man.	51·0*	22·7*	5·5	IIIB	56·5	27	7·2	65·4	31·1	9·2
102	106	101	Division n° 4, Man.	48·4	22·6*	6·1*	IIIB	51·5	28	5·7	65·3	32·5	9·6
101	103	100	Rainy River, Ont.	49·4	22·6*	5·8*	IIIB	52·2	23	9·7	64·9	31·6	9·5
101	105	100	Division n° 8, Man.	48·6	22·8	6·1*	IIIB	51·6	29	7·7	64·4	32·2	9·5
100	88	97	Division n° 5, Man.	53·8	21·9	4·0	IA	53·9	24	6·7	63·9	27·0	9·2
100	111	101	Division n° 7, Man.	45·9	23·0	6·9	IVB	51·0	27	8·9	63·7	33·9	9·6
99	103	100	Carleton, Ont.	48·5	22·6*	5·9*	IIIB	70·2	37	11·9	63·6	31·4	9·5
98	74	103	District de Patricia, Ont.	52·6*	19·4	2·3	IA	80·8	–	–	62·8	22·6	9·8
96	92	93	Chambly, Qué.	52·1*	22·7*	4·8	IB	79·0	43	9·1	61·5	28·0	8·8
94	94	95	Algoma, Ont.	48·9	22·4*	5·3	IIIA	69·5	29	10·1	60·4	28·9	9·0
94	89	93	Division n° 1, Sask.	51·5*	22·4*	4·6	IA	44·6	21	6·7	60·2	27·2	8·8
91	78	92	Division n° 14, Alta.	52·3*	25·1	3·5	IA	40·5	16	7·2	58·2	23·8	8·7
91	74	99	Sudbury, Ont.	49·6	19·9	3·0	IIIA	61·3	21	10·7	58·1	22·7	9·4
90	102	96	Lincoln, Ont.	44·5	23·1	6·7*	IVB	66·9	44	10·1	57·5	31·2	9·1
89	89	92	Division n° 8, Alta.	48·8	22·4*	5·0	IIIA	42·4	21	8·9	57·2	27·1	8·7
89	83	98	Essex, Ont.	47·1	20·9	4·3	IIIA	65·2	35	9·1	57·0	25·4	9·3
87	74	88	Division n° 14, Sask.	51·6*	21·5	3·4	IA	39·5	16	7·0	55·5	22·5	8·4
85	72	87	Division n° 16, Sask.	51·1*	21·5	3·4	IIIA	42·4	18	8·2	54·3	22·1	8·3
85	84	95	Welland, Ont.	45·1	21·4	4·9	IIIA	59·4	39	9·9	54·1	25·8	9·0
84	71	95	Division n° 16, Man.	48·1	20·2	3·2	IIIA	54·2	19	10·0	54·0	21·7	9·0
84	81	86	Division n° 9, Man.	49·9	22·7*	4·6	IIIB	51·3	26	8·8	53·9	24·9	8·2
83	74	93	Ile de Montréal, Qué.	48·2	21·0	3·7	IIIA	74·9	31	12·2[3]	53·4	22·5	8·8
83	68	83	Division n° 3, Sask.	53·6	22·0	3·0	IA	44·0	17	6·1	53·0	20·7	7·9
81	69	86	Division n° 6, Sask.	50·3*	21·4	3·3	IIIA	45·2	20	6·9	51·9	21·1	8·2
81	65	89	Division n° 15, Alta.	49·9	20·6	2·8	IIIA	35·2	14	10·0	51·9	19·9	8·5
81	71	85	Division n° 17, Sask.	50·5*	21·9	3·6	IIIA	40·7	17	8·2	51·6	21·8	8·1
80	71	81	Division n° 2, Sask.	51·5*	22·5*	3·7	IB	43·6	19	8·0	50·9	21·6	7·7
79	83	91	Wentworth, Ont.	44·0	22·0	5·3	IIIA	59·4	38	10·9	50·8	25·5	8·6
79	73	85	Division n° 1, Alta.	49·1	22·1	4·0	IIIA	38·0	20	7·7	50·6	22·2	8·1
77	61	81	Division n° 13, Sask.	52·2*	21·8	2·8	IA	41·8	18	5·7	49·1	18·8	7·7
76	70	80	Division n° 7, Alta.	50·3*	22·6*	3·9	IIIB	38·6	18	7·1	48·9	21·4	7·6
75	59	80	Division n° 8, Sask.	52·0*	21·6	2·6	IA	40·3	17	5·5	48·0	18·1	7·6
75	69	83	Division n° 11, Alta.	47·8	21·9	3·9	IIIA	38·3	19	8·0	47·7	21·1	7·9
75	66	78	Division n° 12, Sask.	50·5*	22·3*	3·5	IIIA	42·0	19	6·4	47·7	20·1	7·4
74	64	82	Division n° 3, Alta.	48·4	21·5	3·4	IIIA	32·1	19	5·0	47·4	19·7	7·8
73	75	87	York, Ont.	43·6	21·6	4·7	IIIA	58·9	31	10·1	46·9	22·8	8·3
72	60	86	Timiskaming, Ont.	47·0	20·5	2·9	IIIA	58·2	19	8·9	46·3	18·3	8·2
72	66	83	Kenora, Ont.	46·3	21·5	3·8	IIIA	50·7	26	8·8	45·8	20·1	7·9
71	62	79	Division n° 4, Sask.	49·1	22·0	3·4	IIIA	37·9	18	5·8	45·5	19·0	7·5
70	50	92	Cochrane, Ont.	44·9	18·5	1·8	IIIA	42·2	16	9·9	44·9	15·2	8·7
70	87	80	Division n° 3, C.B.	41·8	23·9	6·7*	IVB	30·2	–	–	44·8	26·7	7·6
70	59	75	Division n° 7, Sask.	50·8*	22·3*	3·1	IIIA	41·9	19	6·4	44·7	18·0	7·1
70	61	82	Division n° 16, Alta.	46·6	21·1	3·3	IIIA	26·1	13	6·3	44·7	18·6	7·8
69	59	79	Division n° 2, Alta.	48·3	21·6	3·2	IIIA	40·7	21	7·5	44·3	18·2	7·5
69	58	78	Division n° 11, Sask.	49·2	21·8	3·1	IIIA	38·9	18	6·0	44·3	17·9	7·4

TABLEAU 2a. Rang d'âge des comtés et divisions de recensement du Canada (population masculine), 1931, basé sur la corrélation entre la structure d'âge et (1) le pourcentage né dans la province de domicile en 1931, (2) l'âge moyen d'établissement de la région et (3) le taux de la mortalité chez les résidants, 1931—fin

Indice[1] du rang d'âge en corrélation avec			Comté ou division de recensement	Structure d'âge			Type d'âge	P.c. né dans la province de domicile	Age d'établissement	Taux de mortalité	Rang d'âge tel que calculé d'après la corrélation avec		
(1) P.c. né dans la province de domicile	(2) Age d'établissement	(3) Taux de mortalité		P.c. de moins de 25 ans	Age standard[2]	P.c. de 65 ans et plus					(1) P.c. né dans la province de domicile	(2) Age d'établissement	(3)) Taux de mortalité
					années				années				
67	64	79	Division n° 9, Alta	45·8	22·0	4·0	IIIA	35·2	19	6·5	42·9	19·6	7·5
67	76	82	Division n° 2, C.B	41·1	22·5*	5·6	IIIB	28·3	–	–	42·7	23·4	7·8
64	59	73	Division n° 5, Alta	48·0	22·5*	3·6	IIIB	35·0	18	5·8	41·0	18·0	6·9
64	80	79	Division n° 6, C.B	40·1	23·3	6·3*	IVB	40·0	–	–	40·9	24·5	7·5
63	58	77	Division n° 4, Alta	45·3	21·8	3·7	IIIA	35·8	19	6·6	40·2	17·9	7·3
63	62	77	Division n° 6, Man	45·0	22·2	4·1	IIIA	43·1	23	8·2	40·2	19·0	7·3
55	46	75	Thunder Bay, Ont	45·0	21·0	2·7	IIIA	49·2	22	8·9	35·5	14·0	7·1
54	50	73	Division n° 10, C.B	42·8	21·3	3·4	IIIA	16·0	–	–	34·5	15·3	6·9
52	79	71	Division n° 5, C.B	36·8	24·5	7·3	IVB	35·3	–	–	33·5	24·1	6·7
52	45	72	Division n° 12, Alta	43·6	21·1	2·9	IIIA	27·9	16	7·3	33·3	13·7	6·8
51	48	68	Division n° 6, Alta	43·9	21·9	3·4	IIIA	32·8	19	8·1	32·9	14·7	6·5
50	66	68	Division n° 8, C.B	38·9	23·6	5·9*	IIIB	34·0	–	–	31·9	20·3	6·5
40	55	61	Division n° 4, C.B	38·3	23·6	5·4	IIIB	28·7	–	–	25·5	16·9	5·8
38	41	64	Division n° 1, C.B	38·9	21·9	3·8	IIIA	28·5	–	–	24·0	12·6	6·1
22	30	57	Division n° 7, C.B	34·1	21·6	3·8	IIIA	32·5	–	–	14·0	9·1	5·4
15	30	48	Division n° 9, C.B	33·0	22·8	4·5	IIIB	35·5	–	–	9·3	9·1	4·6

TABLEAU 2b. Rang d'âge des comtés et divisions de recensement du Canada (population féminine), 1931, basé sur la corrélation entre la structure d'âge et (1) le pourcentage né dans la province de domicile en 1931, (2) l'âge moyen d'établissement de la région et (3) le taux de la mortalité chez les résidants, 1931

Indice[1] du rang d'âge en corrélation avec			Comté ou division de recensement	Structure d'âge			Type d'âge	P.c. né dans la province de domicile	Age d'établissement	Taux de mortalité	Rang d'âge tel que calculé d'après la corrélation avec		
(1) P.c. né dans la province de domicile	(2) Age d'établissement	(3) Taux de mortalité		P.c. de moins de 25 ans	Age standard[2]	P.c. de 65 ans et plus					(1) P.c. né dans la province de domicile	(2) Age d'établissement	(3)) Taux de mortalité
					années				années				
100	**100**	**100**	**Moyenne (hommes) de 220 comtés et divisions de recensement**	**51·4**	**22·5**	**6·3**	–	**75·6**	**38**	**10·8**	**64·0**	**30·6**	**9·5**
183	229	163	Victoria, N.-E	49·1	24·8	13·5	IVB	94·2	52	12·7	117·4	70·2	15·5
176	210	157	Richmond, N.-E	51·6*	24·1	11·8	IIB	96·6	51	13·2	112·4	64·4	14·9
173	216	155	Entognish, N.-E	49·3	24·9	12·8	IVB	94·7	53	16·2	110·4	66·1	14·7
160	192	141	Inverness, N.-E	53·1	24·8	10·9	IIB	96·5	49	15·1	102·6	58·7	13·4
157	155	136	Kamouraska, Qué	61·8	22·3*	6·5*	IIA	98·7	50	10·5	100·5	47·5	12·9
157	187	144	Shelburne, N.-E	50·3*	23·6	10·5	IVB	96·8	49	12·1	100·2	57·1	13·7
156	155	136	Bonaventure, Qué	61·9	22·4*	6·5*	IIA	96·5	42	10·2	100·1	47·4	12·9
156	155	137	Bellechasse, Qué	61·3	22·2	6·5*	IIA	98·8	47	13·7	99·9	47·3	13·0
156	165	138	Kent, N.-B	58·9	23·2	7·9	IIB	95·4	46	9·4	99·9	50·6	13·1
156	212	151	Prince Edward, Ont	40·7	24·7	13·8	IVB	89·9	52	12·8	99·6	64·8	14·3
155	189	147	Queens, I.P.-E	47·5	23·3	10·9	IVB	93·1	50	10·0	99·2	57·7	14·0
154	142	138	Charlevoix, Qué	62·6	21·0	5·1	IA	99·1	46	14·3	98·5	43·5	13·1
153	186	141	Kings, I.P.-E	50·5*	24·2	10·7	IVB	93·6	50	8·8	98·2	56·8	13·4
153	151	137	Montmagny, Qué	59·7	21·8	6·4*	IIA	98·8	46	14·0	97·9	46·3	13·0

[1]Base: moyenne des hommes dans 220 comtés ou divisions de recensement.
[2]Voir page 783 pour l'explication de ce terme.
[3]Les taux de mortalité pour les îles de Montréal et Jésus n'existent pas séparément.
*Dans les limites de la vraie moyenne (voir page 794).

TABLEAU 2b. Rang d'âge des comtés et divisions de recensement du Canada (population féminine)[1], 1931, basé sur la corrélation entre la structure d'âge et (1) le pourcentage né dans la province de domicile en 1931, (2) l'âge moyen d'établissement de la région et (3) le taux de la mortalité chez les résidants, 1931—suite

Indice[1] du rang d'âge en corrélation avec (1) P.c. né dans la province de domicile	(2) Age d'établissement	(3) Taux de mortalité	Comté ou division de recensement	Structure d'âge: P.c. de moins de 25 ans	Structure d'âge: Age standard[2]	Structure d'âge: P.c. de 65 ans et plus	Type d'âge	P.c. né dans la province de domicile	Age d'établissement	Taux de mortalité	Rang d'âge calculé d'après la corrélation avec (1) P.c. né dans la province de domicile	(2) Age d'établissement	(3) Taux de mortalité
					années					années			
153	132	133	Frontenac, Qué.	66·5	20·9	3·9	IA	97·7	34	12·2	97·6	40·3	12·6
152	133	134	Rimouski, Qué.	65·5	21·0	4·2	IA	98·4	43	10·4	97·2	40·8	12·7
151	140	132	Dorchester, Qué.	64·2	21·8	5·1	IA	99·4	45	10·9	96·8	42·8	12·5
151	134	132	Témiscouata, Qué.	65·2	21·1	4·3	IA	97·0	41	9·1	96·7	40·9	12·5
151	176	141	Albert, N.-B.	51·0*	23·3	9·7	IVB	91·3	50	11·1	96·5	53·8	13·4
151	122	131	Lac-St-Jean, Qué.	68·5	20·3	2·8	IA	98·2	28	12·1	96·5	37·2	12·4
151	135	131	Beauce, Qué.	64·9	21·3	4·5	IA	99·1	42	10·1	96·4	41·3	12·4
150	195	141	Annapolis, N.-E.	45·3	24·7	12·2	IVB	92·6	50	13·4	95·9	59·6	13·4
150	179	139	Yarmouth, N.-E.	50·3*	23·8	10·2	IVB	94·4	47	11·3	95·9	54·8	13·2
149	123	129	Matane, Qué.	67·8	20·6	3·1	IA	97·7	33	12·7	95·4	37·6	12·3
149	177	141	Huntingdon, Qué.	49·6	23·4	10·0	IVB	89·3	53	11·6	95·1	54·1	13·4
148	142	134	Montmorency, Qué.	60·6	21·6	5·7	IA	98·6	47	11·7	94·8	43·6	12·7
148	118	132	Chicoutimi, Qué.	67·0	19·8	2·6	IA	97·1	33	11·1	94·5	36·1	12·5
147	123	135	Division n° 18, Sask.	63·4	19·5	3·3	IA	89·1	27	16·6	94·2	37·7	12·8
147	140	128	Gloucester, N.-B.	62·8	22·2	5·5	IA	97·4	41	12·9	94·1	42·9	12·2
147	147	128	Lotbinière, Qué.	60·8	22·7*	6·4*	IIB	98·4	49	13·1	94·1	45·0	12·2
146	135	128	Gaspé, Qué.	64·0	21·9	4·9	IA	98·9	40	14·1	93·5	41·2	12·2
146	136	129	L'Islet, Qué.	63·0	21·7	5·0	IA	98·5	46	10·1	93·5	41·5	12·3
146	153	134	Deux-Montagnes, Qué.	56·0	22·3*	7·3	IIA	98·6	53	14·0	93·4	46·9	12·7
146	125	131	Saguenay, Qué.	65·1	20·6	3·6	IA	98·4	37	12·0	93·3	38·1	12·4
144	114	132	Joliette, Qué.	58·1	21·9	6·3*	IIA	96·5	48	12·8	92·0	44·1	12·5
143	146	129	Yamaska, Qué.	58·2	22·4*	6·6*	IIA	98·1	51	13·7	91·5	44·7	12·3
143	164	134	Hants, N.-E.	51·6*	23·3	9·0	IIB	93·4	49	10·4	91·2	50·3	12·7
143	121	126	Labelle, Qué.	65·2	20·8	3·5	IA	97·7	24	11·2	91·2	37·1	12·0
142	164	134	Châteauguay, Qué.	51·5*	23·3	9·0	IIB	95·4	53	13·9	91·0	50·3	12·7
142	167	132	Guysborough, N.-E.	51·1,	23·7	9·4	IVB	96·2	48	10·9	91·0	51·1	12·5
141	148	128	Bagot, Qué.	57·0	22·8	7·1	IIB	96·9	50	9·6	90·4	45·4	12·2
141	147	128	Pontiac, Qué.	57·2	22·6*	6·9	IIB	91·9	45	8·1	90·4	44·9	12·2
141	145	128	Nicolet, Qué.	57·6	22·5*	6·7*	IIB	98·3	47	13·3	90·3	44·4	12·2
141	170	133	Glengarry, Ont.	49·7	24·0	9·9	IVB	86·0	50	11·8	90·0	52·0	12·6
140	131	126	Mégantic, Qué.	61·5	21·7	5·0	IA	97·5	42	11·7	89·6	40·1	12·0
140	134	125	Arthabaska, Qué.	60·8	22·0	5·4	IA	97·5	42	11·3	89·5	41·0	11·9
140	142	125	Russell, Ont.	58·7	22·6*	6·4*	IIB	86·9	40	12·4	89·4	43·3	11·9
140	140	129	Lévis, Qué.	57·1	21·8	6·2*	IA	98·6	45	12·8	89·3	32·8	12·3
140	159	129	Prince, I.P.-E.	52·5*	23·5	8·7	IIB	94·9	46	11·4	89·3	48·8	12·3
139	168	134	Lunenburg, N.-E.	48·7	23·5	9·7	IVB	97·5	45	10·7	89·2	51·3	12·7
139	151	127	Napierville, Qué.	56·3	23·4	7·6	IIB	97·9	57	13·4	89·1	46·1	12·1
139	147	127	Prescott, Ont.	56·4	22·9	7·2	IIB	86·3	45	11·1	89·1	45·1	12·1
139	168	131	Digby, N.-E.	50·2*	24·2	9·8	IVB	94·5	48	12·9	88·9	51·3	12·4
139	116	124	Madawaska, N.-B.	65·1	20·7	3·2	IA	84·6	36	11·2	88·7	35·4	11·8
138	119	125	Restigouche, N.-B.	64·1	20·9	3·6	IA	77·0	34	9·8	88·6	36·4	11·9
138	103	124	Abitibi, Qué.	67·8	19·6	1·6	IA	94·7	16	8·7	88·2	31·5	11·8
138	140	124	Montcalm, Qué.	58·6	22·6*	6·3*	IIB	97·5	50	11·1	88·2	42·7	11·8
137	161	132	Kings, N.-E.	49·9	23·3	9·1	IVB	91·3	48	9·5	87·9	49·3	12·5
137	130	124	Papineau, Qué.	60·7	21·8	5·1	IA	90·5	41	11·1	87·9	39·7	11·8
137	184	136	Lennox, Ont.	42·3	24·5	12·0	IVB	93·0	53	11·3	87·8	56·3	12·9
137	143	132	Vaudreuil, Qué.	54·0	21·7	6·8*	IIA	92·0	50	8·3	87·8	43·9	12·5
137	171	132	Addington, Ont.	47·1	24·1	10·4	IVB	95·3	53	16·2	87·5	52·4	12·5
137	130	124	Portneuf, Qué.	60·5	21·9	5·2	IA	99·0	45	10·8	87·5	39·8	11·8
136	132	121	Division n° 12, Man.	60·7	22·4*	5·5	IA	64·3	23	8·0	87·3	40·5	11·5
136	129	125	Ile Jésus, Qué.	59·4	21·5	5·1	IA	96·4	32	11·3[3]	86·8	39·4	11·9
135	146	125	Soulanges, Qué.	55·1	22·9	7·3	IIB	94·1	53	10·8	86·7	44·6	11·9
135	184	136	Grenville, Ont.	40·7	24·4	12·2	IVB	90·0	53	9·9	86·4	56·3	12·9
135	134	126	Richmond, Qué.	57·8	21·9	5·8*	IA	93·3	40	11·6	86·4	40·9	12·0
135	139	127	Verchères, Qué.	55·8	22·0	6·4*	IIA	96·7	52	10·4	86·4	42·4	12·1
135	130	122	Maskinongé, Qué.	60·1	22·2	5·4	IA	98·3	49	13·5	86·2	39·9	11·6
134	136	122	Northumberland, N.-B.	58·5	22·6*	6·1*	IB	95·5	44	10·8	86·0	41·5	11·6
134	116	122	Champlain, Qué.	62·9	21·0	3·7	IA	97·6	39	12·5	85·8	35·6	11·6
134	155	129	Queens, N.-E.	50·7*	23·2	8·6	IVB	92·9	49	12·4	85·8	47·5	12·3
134	117	121	Division n° 9, Sask.	63·1	21·2	3·8	IA	60·4	21	7·0	85·7	35·8	11·5
133	155	128	Colchester, N.-E.	50·4*	23·3	8·7	IVB	90·6	48	10·8	85·4	47·5	12·2
133	122	122	Drummond, Qué.	60·7	21·2	4·4	IA	94·4	41	13·4	85·4	37·2	11·6
133	133	125	Laprairie, Qué.	57·0	21·9	5·9*	IA	96·2	52	11·2	85·4	40·8	11·9
133	140	124	L'Assomption, Qué.	55·6	22·6*	6·8*	IIB	97·6	52	14·7	85·3	42·9	11·8
133	123	117	Wolfe, Qué.	63·2	22·4*	4·6	IA	97·4	40	10·0	85·0	37·5	11·1
132	109	121	Division n° 13, Alta.	63·7	20·4	2·9	IA	57·0	17	9·3	84·6	33·3	11·5
132	145	125	Rouville, Qué.	53·2	22·8	7·5	IIB	95·0	54	10·4	84·6	44·4	11·9
132	116	123	District de Patricia, Ont.	60·9	20·6	3·8	IA	95·9	–	–	84·5	35·5	11·7
132	112	116	Division n° 1, Man.	64·9	21·5	3·4	IA	69·7	26	7·8	84·4	34·3	11·0
132	176	133	Northumberland, Ont.	42·0	24·2	11·5	IVB	87·4	52	15·4	84·3	53·9	12·6
132	134	121	Berthier, Qué.	57·2	22·4*	6·1*	IA	97·1	50	12·8	84·2	40·9	11·5

[1] Mode dans la même classe pour la population masculine que pour la population féminine.
[2] Même population aux groupes d'âge 5-9 et 10-14.

TABLEAU 2b. Rang d'âge des comtés et divisions de recensement du Canada (population féminine), 1931, basé sur la corrélation entre la structure d'âge et (1) le pourcentage né dans la province de domicile en 1931, (2) l'âge moyen d'établissement de la région et (3) le taux de la mortalité chez les résidants, 1931—suite

Indice[1] du rang d'âge en corrélation avec (1) P.c. né dans la province de domicile	Indice[1] du rang d'âge en corrélation avec (2) Age d'établissement	Indice[1] du rang d'âge en corrélation avec (3) Taux de mortalité	Comté ou division de recensement	Structure d'âge: P.c. de moins de 25 ans	Structure d'âge: Age standard[2]	Structure d'âge: P.c. de 65 ans et plus	Type d'âge	P.c. né dans la province de domicile	Age d'établissement	Taux de mortalité	Rang d'âge calculé d'après la corrélation avec (1) P.c. né dans la province de domicile	Rang d'âge calculé d'après la corrélation avec (2) Age d'établissement	Rang d'âge calculé d'après la corrélation avec (3) Taux de mortalité
					années				années				
131	100	121	Témiscamingue, Qué	65·4	19·6	1·8	IA	77·3	22	9·1	84·0	30·5	11·5
131	116	123	Division n° 2, Man	60·9	20·8	3·9	IA	72·7	30	7·3	84·1	35·6	11·7
131	150	124	Queens, N.-B	51·6*	23·4	8·3	IIB	88·0	52	9·0	83·8	45·9	11·8
131	145	129	St-Hyacinthe, Qué	50·4*	22·1	7·6	IVB	95·5	48	12·6	83·6	44·3	12·3
130	155	128	Pictou, N.-E	48·6	23·2	8·9	IVB	86·5	47	11·5	83·4	47·3	12·2
130	164	132	Norfolk, Ont	44·3	23·3	10·1	IVB	80·2	50	12·9	83·2	50·2	12·5
130	133	124	Richelieu, Qué	55·4	21·0	6·1*	IA	96·9	50	13·5	83·2	40·6	11·8
130	117	118	Victoria, N.-B	62·1	21·8	4·1	IA	84·6	37	10·0	83·2	35·8	11·2
130	137	126	Westmorland, N.-B	53·4	22·0	6·7*	IIA	86·7	42	8·6	83·2	41·9	12·0
129	132	119	Compton, Qué	57·4	22·8	6·2*	IB	92·0	41	8·7	82·8	40·5	11·3
129	136	122	Argenteuil, Qué	54·6	22·5*	6·7*	IIB	89·4	47	9·8	82·7	41·7	11·6
129	174	131	Durham, Ont	41·3	24·2	11·5	IVB	85·1	54	12·2	82·5	53·3	12·4
129	142	124	Stormont, Ont	51·9*	22·5*	7·4	IIB	83·8	45	12·8	82·5	43·4	11·8
129	133	120	Iberville, Qué	56·3	22·6*	6·3*	IIB	95·1	56	11·0	82·3	40·6	11·4
129	131	122	Shefford, Qué	56·3	22·2	6·0*	IA	95·1	45	10·5	82·3	40·0	11·6
128	167	128	Bruce, Ont	44·2	24·2	10·7	IVB	93·2	45	10·3	82·2	51·2	12·2
128	108	119	Division n° 15, Sask	62·6	20·6	3·1	IA	59·1	20	7·1	82·1	33·0	11·3
128	119	120	Hull, Qué	59·0	21·2	4·5	IA	87·3	38	11·8	82·1	36·3	11·4
128	108	117	Division n° 10, Alta	62·9	20·9	3·2	IA	55·0	19	5·9	81·6	33·0	11·1
127	146	122	Carleton, N.-B	51·3*	23·4	8·1	IVB	87·6	47	10·2	81·2	44·6	11·6
127	116	117	Division n° 14, Man	60·5	21·6	4·3	IA	63·7	23	6·2	81·0	35·4	11·1
126	156	123	Kings, N.-B	47·7	23·9	9·4	IVB	87·6	51	11·2	80·8	47·6	11·7
126	120	119	Terrebonne, Qué	58·4	21·7	4·9	IA	95·7	43	10·6	80·8	36·8	11·3
126	130	119	Haliburton, Ont	55·3	22·4*	6·2*	IA	92·9	38	12·7	80·4	39·7	11·3
125	137	121	Missisquoi, Qué	52·1*	22·5*	7·1	IIB	90·4	49	10·4	80·1	41·9	11·5
125	153	122	Charlotte, N.-B	47·5	23·7	9·2	IVB	87·2	51	11·2	79·9	46·7	11·6
125	143	122	Cumberland, N.-E	50·7*	23·1	7·9	IVB	84·8	43	11·9	79·8	43·7	11·6
125	117	118	Division n° 5, Sask	58·9	21·6	4·6	IA	58·6	22	7·5	79·8	35·8	11·2
125	150	124	Hastings, Ont	47·8	23·3	8·8	IVB	89·9	47	11·2	79·7	45·8	11·8
124	107	114	Division n° 10, Sask	62·2	21·2	3·4	IA	55·2	18	7·3	79·6	32·7	10·8
124	163	125	Dundas, Ont	43·8	24·3	10·6	IVB	92·4	50	11·7	79·6	49·9	11·9
124	106	117	Division n° 16, Man	60·8	20·6	3·3	IA	70·7	19	9·6	79·5	32·5	11·1
124	167	127	Leeds, Ont	41·6	24·2	11·1	IVB	87·4	50	12·3	79·5	51·2	12·1
124	136	120	Renfrew, Ont	52·7*	22·8	7·1	IIB	88·9	41	11·4	79·4	41·6	11·4
124	128	117	Sunbury, N.-B	55·5	22·6*	6·2*	IIB	88·8	50	12·5	79·4	39·3	11·1
123	119	116	Cap-Breton, N.-E	58·2	22·0	5·0	IA	81·8	36	10·0	79·0	36·4	11·0
123	175	125	Huron, Ont	40·5	25·2	12·1	IVB	93·0	48	11·7	79·0	53·4	11·9
123	116	115	Division n° 13, Man	59·5	22·1	4·7	IA	63·4	22	7·3	78·8	35·5	10·9
123	159	125	Haldimand, Ont	43·5	23·8	10·2	IVB	88·9	51	11·7	78·6	48·8	11·9
123	109	116	Nipissing, Ont	60·0	21·1	3·8	IA	78·6	26	6·9	78·6	33·4	11·0
122	122	120	Québec, Qué	54·1	21·2	5·4	IA	96·7	43	14·1	78·2	37·2	11·4
122	91	122	Cochrane, Ont	60·4	18·3	1·5	IA	54·1	16	8·6	77·9	27·9	11·6
122	105	116	St-Maurice, Qué	59·8	20·6	3·4	IA	95·4	38	12·7	77·9	32·2	11·0
121	122	120	St-Jean, Qué	53·7	21·3	5·5	IA	92·6	50	9·8	77·5	37·2	11·4
121	146	119	Brome, Qué	48·7	23·8	8·7	IVB	87·8	50	9·8	77·4	44·7	11·3
120	136	119	York, N.-B	50·6*	22·8	7·4	IVB	91·4	47	10·2	77·0	41·5	11·3
119	118	118	Beauharnois, Qué	54·4	21·3	5·2	IA	89·1	45	9·5	76·4	36·0	11·2
119	127	115	Stanstead, Qué	53·8	22·7*	6·4*	IIB	89·3	43	7·7	76·2	38·8	10·9
119	95	116	Sudbury, Ont	60·6	19·8	2·4	IA	71·4	21	9·0	76·2	29·2	11·0
119	92	115	Division n° 15, Alta	61·8	19·7	2·0	IA	46·3	14	9·2	76·1	28·3	10·9
119	155	121	Grey, Ont	44·1	24·1	10·0	IVB	92·5	45	11·2	76·0	47·4	11·5
118	159	122	Victoria, Ont	42·3	24·3	10·6	IVB	92·3	47	11·8	75·7	48·6	11·6
118	162	123	Elgin, Ont	40·3	24·3	11·1	IVB	82·0	47	10·4	75·4	49·7	11·7
118	158	122	Oxford, Ont	41·8	23·9	10·4	IVB	84·1	49	12·2	75·4	48·2	11·6
117	96	112	Division n° 14, Alta	61·7	20·6	2·6	IA	50·4	16	8·0	75·1	29·3	10·6
117	117	112	Parry Sound, Ont	56·0	22·3*	5·4	IA	88·4	33	8·6	75·0	35·9	10·6
117	154	121	Lanark, Ont	43·1	23·9	10·0	IVB	90·4	49	11·2	74·9	47·0	11·5
117	152	122	Wellington, Ont	43·0	23·6	9·8	IVB	83·9	47	11·2	74·9	46·5	11·6
116	93	111	Division n° 17, Alta	61·6	20·4	2·4	IA	76·0	25	12·9	74·3	28·5	10·5
116	125	118	Halifax, N.-E	50·4*	21·8	6·4*	IVA	85·2	43	11·8	74·2	38·1	11·2
116	124	113	Manitoulin, Ont	53·4	22·7*	6·3*	IIB	95·9	35	8·6	74·2	37·8	10·7
114	92	109	Division n° 3, Sask	60·8	20·3	2·4	IA	51·0	17	4·2	73·0	28·1	10·4
114	128	115	Muskoka, Ont	50·2*	22·7*	7·0	IVB	84·5	34	9·1	72·9	39·1	10·9
114	92	114	Division n° 16, Alta	59·0	19·7	2·4	IA	34·6	13	7·0	72·8	28·1	10·8
113	149	118	Perth, Ont	43·2	24·0	9·8	IVB	88·2	46	13·4	72·5	45·6	11·2
113	151	119	Dufferin, Ont	42·4	24·0	10·0	IVB	92·6	46	12·1	72·4	46·1	11·3
113	102	111	Rainy River, Ont	57·8	21·2	3·8	IA	57·2	23	7·1	72·2	31·1	10·5
112	91	109	Division n° 8, Sask	60·4	20·3	2·4	IA	48·1	17	5·4	71·9	27·8	10·4
112	142	118	Frontenac, Ont	44·3	23·4	9·0	IVB	83·9	48	10·6	71·9	43·6	11·2
112	112	107	Division n° 10, Man	56·0	22·5*	5·2	IB	61·1	27	8·1	71·7	34·2	10·2
112	96	108	Division n° 16, Sask	59·2	21·0	3·2	IA	51·3	18	8·7	71·5	29·4	10·3

[1] Mode dans la même classe pour la population masculine que pour la population féminine.
[2] Même population aux groupes d'âge 5-9 et 10-14.

TABLEAU 2b. Rang d'âge des comtés et divisions de recensement du Canada (population féminine), 1931, basé sur la corrélation entre la structure d'âge et (1) le pourcentage né dans la province de domicile en 1931, (2) l'âge moyen d'établissement de la région et (3) le taux de la mortalité chez les résidants, 1931—fin

Indice[1] du rang d'âge en corrélation avec			Comté ou division de recensement	Structure d'âge			Type d'âge	P.c. né dans la province de domicile	Age d'établissement	Taux de mortalité	Rang d'âge calculé d'après la corrélation avec		
(1) P.c. né dans la province de domicile	(2) Age d'établissement	(3) Taux de mortalité		P.c. de moins de 25 ans	Age standard[2]	P.c. de 65 ans et plus					(1) P.c. né dans la province de domicile	(2) Age d'établissement	(3)) Taux de mortalité
					années				années				
111	92	108	Division n° 13, Sask.	60·1	20·7	2·7	IA	49·9	18	5·9	71·2	28·2	10·3
111	108	111	Algoma, Ont.	55·1	21·6	4·7	IA	75·8	29	8·5	71·1	33·0	10·5
111	100	107	Division n° 15, Man.	58·2	21·5	3·8	IA	50·3	20	6·7	71·1	30·7	10·2
111	139	114	Simcoe, Ont.	45·9	23·7	8·7	IVB	89·1	43	11·1	71·0	42·4	10·8
111	133	115	Kent, Ont.	46·8	23·1	8·0	IVB	81·3	43	10·6	70·9	40·8	10·9
110	89	106	Division n° 14, Sask.	61·0	20·7	2·4	IA	48·2	16	5·4	70·6	27·2	10·1
110	110	113	Sherbrooke, Qué.	52·7*	21·4	5·1	IA	89·3	35	11·7	70·4	33·7	10·7
110	141	115	Lambton, Ont.	43·8	23·6	9·1	IVB	85·5	43	12·0	70·2	43·1	10·9
109	133	116	Ontario, Ont.	44·8	22·7*	8·1	IVB	78·8	47	11·9	69·7	40·7	11·0
108	95	105	Division n° 5, Man.	58·2	21·2	3·4	IA	57·6	24	6·0	69·4	29·2	10·0
108	106	107	Division n° 11, Man.	55·0	22·0	4·8	IA	62·2	27	7·6	69·0	32·4	10·2
106	106	107	Division n° 3, Man.	54·2	22·0	4·9	IA	62·3	28	6·8	67·9	32·3	10·2
106	89	106	Division n° 4, Sask.	58·5	20·6	2·7	IA	46·5	18	5·2	67·8	27·1	10·1
106	126	113	St. John, N.-B.	45·7	22·5*	7·5	IVB	83·8	48	13·5	67·7	38·5	10·7
106	131	109	Peterborough, Ont.	45·9	23·5	8·2	IVB	84·8	43	10·9	67·6	40·1	10·4
104	89	102	Division n° 17, Sask.	58·7	21·2	3·0	IA	49·3	17	6·0	66·8	27·3	9·7
104	95	102	Division n° 1, Sask.	57·2	21·8	3·8	IA	50·4	21	7·0	66·4	29·0	9·7
104	92	102	Division n° 7, Alta.	57·5	21·4	3·4	IA	45·8	18	6·9	66·3	28·1	9·7
103	139	113	Middlesex, Ont.	40·8	23·5	9·4	IVB	78·0	45	11·9	66·2	42·6	10·7
103	122	111	Waterloo, Ont.	45·7	22·5*	7·3	IVB	80·5	42	8·0	65·8	37·3	10·5
103	131	109	Brant, Ont.	44·0	23·5	8·5	IVB	75·2	44	11·1	65·7	40·2	10·4
103	131	112	Peel, Ont.	43·2	23·2	8·5	IVB	78·2	51	7·8	65·7	40·2	10·6
102	84	104	Timiskaming, Ont.	57·4	20·3	2·5	IA	67·0	19	7·3	65·3	25·7	9·9
101	96	103	Division n° 8, Alta.	54·8	21·7	4·2	IA	48·5	21	8·1	64·9	29·5	9·8
101	89	105	Division n° 6, Sask.	55·4	20·6	3·2	IA	50·3	20	5·8	64·7	27·1	10·0
101	105	105	Chambly, Qué.	51·4*	22·0	5·3	IA	79·9	43	8·1	64·6	32·1	10·0
100	86	99	Division n° 2, Sask.	58·5	21·5	3·0	IA	50·4	19	6·0	64·2	26·4	9·4
100	90	102	Division n° 9, Alta.	55·4	21·1	3·5	IA	43·7	19	4·7	64·0	27·6	9·7
99	113	108	Carleton, Ont.	46·4	22·0	6·5*	IVA	71·2	37	10·8	63·5	34·6	10·3
99	90	99	Division n° 1, Alta.	56·6	21·6	3·5	IA	44·1	20	8·0	63·4	27·4	9·4
99	128	108	Halton, Ont.	42·8	23·4	8·5	IVB	75·4	49	9·3	63·3	39·3	10·3
99	90	101	Kenora, Ont.	55·1	21·1	3·5	IA	59·1	26	8·1	63·2	27·4	9·6
98	85	101	Division n° 2, Alta.	56·6	21·0	3·0	IA	47·8	21	6·3	63·0	26·0	9·6
98	79	100	Division n° 3, Alta.	58·5	20·6	2·2	IA	42·1	19	6·3	63·0	24·2	9·5
98	87	99	Division n° 12, Sask.	56·6	21·4	3·3	IA	48·5	19	6·6	63·0	26·7	9·4
98	76	102	Division n° 12, Alta.	57·0	19·9	2·0	IA	39·7	16	7·3	62·4	23·4	9·7
97	107	102	Division n° 7, Man.	49·9	22·6*	5·9*	IIIB	56·0	27	8·2	62·2	32·6	9·7
97	105	101	Division n° 8, Man.	51·3*	22·7*	5·6	IIIB	56·7	29	7·4	62·2	32·0	9·6
97	104	105	Welland, Ont.	48·4	21·6	5·5	IIIA	64·8	39	10·0	61·8	31·7	10·0
96	84	101	Division n° 11, Sask.	55·4	20·9	3·1	IA	44·3	18	5·2	61·6	25·8	9·6
96	84	98	Division n° 7, Sask.	56·5	21·3	3·1	IA	47·3	19	5·6	61·5	25·8	9·3
96	95	106	Essex, Ont.	49·7	20·8	4·5	IIIA	68·4	35	8·0	61·4	29·2	10·1
95	81	98	Division n° 5, Alta.	57·3	21·1	2·7	IA	42·8	18	5·4	61·1	24·7	9·3
95	95	101	Division n° 9, Man.	52·1*	21·8	4·6	IA	53·9	26	6·7	61·1	29·2	9·6
94	87	100	Division n° 11, Alta.	53·6	21·1	3·6	IA	42·8	19	5·8	60·4	26·6	9·5
94	116	105	Lincoln, Ont.	44·0	22·8	7·4	IVB	69·0	44	9·1	60·2	35·6	10·0
93	71	97	Division n° 10, C.B.	58·3	20·4	1·7	IA	25·8	–	–	59·2	21·6	9·2
92	97	97	Division n° 4, Man.	51·0*	22·5*	5·2	IIIB	56·4	28	5·0	59·0	29·8	9·2
90	89	102	Ile de Montréal, Qué.	49·3	20·9	4·3	IIIA	77·0	32	11·2[3]	57·6	27·3	9·7
89	76	98	Thunder Bay, Ont.	54·2	20·6	2·7	IA	58·3	22	6·8	56·9	23·3	9·3
89	91	97	Division n° 6, C.B.	51·0*	22·0	4·6	IIIA	54·8	–	–	56·8	27·7	9·2
87	77	93	Division n° 4, Alta.	54·6	21·3	3·0	IA	44·6	19	4·8	55·7	23·5	8·8
86	102	101	Wentworth, Ont.	44·2	22·1	6·3*	IVA	63·0	38	9·5	55·2	31·2	9·6
84	74	91	Division n° 8, C.B.	54·8	21·5	2·9	IA	49·6	–	–	53·9	22·5	8·6
84	84	93	Division n° 2, C.B.	50·9*	22·0	4·3	IIIA	36·2	–	–	53·6	25·8	8·8
82	90	91	Division n° 3, C.B.	49·4	22·8	5·2	IIIB	36·9	–	–	52·7	27·6	8·6
81	80	94	Division n° 6, Man.	49·3	21·3	4·0	IIIA	47·6	23	6·4	51·9	24·6	8·9
80	68	96	Division n° 7, C.B.	50·5*	19·8	2·5	IIIA	49·5	–	–	51·4	20·9	9·1
79	69	91	Division n° 9, C.B.	52·6*	20·9	2·7	IA	56·0	–	–	50·6	21·0	8·6
75	64	84	Division n° 1, C.B.	53·5	21·3	2·5	IA	40·0	–	–	48·1	19·6	8·0
75	71	88	Division n° 6, Alta.	50·1*	21·3	3·4	IIIA	37·5	19	6·5	48·1	21·8	8·4
75	98	89	Division n° 5, C.B.	43·1	23·5	6·9	IVB	41·6	–	–	48·0	30·1	8·5
75	88	95	York, Ont.	42·8	21·7	5·6	IIIA	61·8	31	8·9	47·8	27·0	9·0
65	78	83	Division n° 4, C.B.	44·2	22·5*	5·2	IIIB	33·0	–	–	41·7	23·8	7·9

[1] Mode dans la même classe pour la population masculine que pour la population féminine.
[2] Même population aux groupes d'âge 5-9 et 10-14.

TABLEAU 3. Cités de 5,000 habitants et plus classifiées d'après le groupe d'âge contenant la population maximum et montrant les sommets secondaires pour (a) la population totale, (b) la population masculine et (c) la population féminine, 1931

Classe	Cité
(A) POPULATION TOTALE	
I—Maximum dans le groupe d'âge 0-4—	
A—Suit une courbe naturelle	Chicoutimi, Qué.[1]
	Joliette, Qué.
	Shawinigan Falls, Qué.[1]
	Thetford Mines, Qué.[1]
B—Sommet à 15-24	Granby, Qué.
	Québec, Qué.[1]
	Valleyfield, Qué.[1]
C—Sommet à 20-24	Trois-Rivières, Qué.[1] (petit).
D—Sommet à 15-34	Sudbury, Ont.
E—Sommet à 20-34	Oshawa, Ont.[1]
	Verdun, Ont.[1]
II—Maximum dans le groupe d'âge 5-9—	
A—Suit une courbe naturelle	Cap-de-la-Madeleine, Qué.
	Grand'Mère, Que.[1]
	Hull, Qué.[1]
	Lachine, Qué.
	Lévis, Qué.
	Longueuil, Qué.
	Prince Albert, Sask.
	Rivière-du-Loup, Qué.[1] (aussi petit sommet à 35-39).
	St-Boniface, Man.
	Welland, Ont.
B—Sommet à 15-19	Belleville, Ont. (aussi petit sommet à 35-39).
	Hamilton, Ont. (la diminution de 29 à 49 est très lente).
	Sorel, Qué.[1]
	Stratford, Ont. (petit).
C—Sommet à 15-24	Charlottetown et Royalty, I.P.-E. (aussi petit sommet à 35-39).
	Guelph, Ont.
	Montréal, Qué.
	St-Jean, Qué. (petit).
	Sherbrooke, Qué.
D—Sommets à 15-19 et 30-34	Niagara Falls, Ont.[1]
E—Sommets à 20-24 et 30-34	Moncton, N.-B.
F—Sommet à 25-39	East Windsor, Ont.[1]
	Windsor, Ont.[1]
G—Sommet à 30-34	Sarnia, Ont.[1]
H—Sommet à 35-39	Fort William, Ont.[1]
	North Bay, Ont.[1]
	St-Lambert, Qué.
	St. Thomas, Ont.
	Saint John, N.-B.
I—Sommet à 35-44	Sydney, N.-E.
III—Maximum dans le groupe d'âge 10-14—	
A—Sommet à 35-44	St. Catharines, Ont.[1]
	Sault-Ste-Marie, Ont.[1]
B—Sommet à 35-49	Portage-la-Prairie, Man.
	Swift Current, Sask.[1]
C—Sommet à 40-49	Brandon, Man.
IV—Maximum dans le groupe d'âge 15-19—	
A—Suit une courbe naturelle	Brantford, Ont.[1]
	Galt, Ont.[1]
	Lethbridge, Alta.
	Peterborough, Ont.[1]
	Port Arthur, Ont.[1]
	Yorkton, Sask.[1]
B—Creux à 10-14	Chatham, Ont.
C—Sommet à 5-9	St-Hyacinthe, Qué.[1]
	Ottawa, Ont. (aussi petit sommet à 35-44).
	Owen Sound, Ont. (aussi petit sommet à 35-39).
D—Sommet à 35-39	Fredericton, N.-B.
E—Sommet à 35-44	Edmonton, Alta.
	Saskatoon, Sask.
F—Sommet à 35-49	Calgary, Alta.
	Medicine Hat, Alta.
	Moose Jaw, Sask.
	New Westminster, C.B.[1]
	North Battleford, Sask.
	Vancouver, C.B.
	Weyburn, Sask.
	Winnipeg, Man.
G—Sommet à 40-49	Kamloops, C.B.[1]
	Nelson, C.B.
H—Sommet à 30-54	North Vancouver, C.B.
I—Sommet à 30-59	Victoria, C.B.
Autre	Nanaimo, C.B.[1] (très erratique—sommets à 5-9, 25-29, 35-39 et 45-49).

[1]Mode dans la même classe pour la population masculine que pour la population **féminine**.
[2]Même population aux groupes d'âge 5-9 et 10-14.

TABLEAU 3. Cités de 5,000 habitants et plus classifiées d'après le groupe d'âge contenant la population maximum et montrant les sommets secondaires pour (a) la population totale, (b) la population masculine et (c) la population féminine, 1931—suite

Classe	Cité
(A) POPULATION TOTALE—fin	
V—Maximum dans le groupe d'âge 20-24—	
A—Suit une courbe naturelle	Regina, Sask.
B—Sommet à 5–9	Halifax, N.-E.
	Kitchener, Ont.
	Woodstock, Ont.[1]
C—Sommets à 5–9 et 35–39	Kingston, Ont.
	London, Ont.
	Toronto, Ont.[1]
D—Sommet à 35–44	Outremont, Qué.[1]
E—Sommet à 40–49	Westmount, Qué.[1]
VI—Maximum dans le groupe d'âge 25-29—	
A—Sommet à 0–4	Trail, C.B.
VII—Maximum dans le groupe d'âge 40-44—	
A—Sommet à 5–9	Prince Rupert, C.B. (aussi sommets à 15–19 et 25–39).
(B) POPULATION MASCULINE	
I—Maximum dans le groupe d'âge 0-4—	
A—Suit une courbe naturelle	Cap-de-la-Madeleine, Qué.
	Chicoutimi, Qué.
	Joliette, Qué.
	Québec, Qué.
	Thetford Mines, Qué.
B—Sommet à 15–24	Granby, Qué.
	Valleyfield, Qué.
C—Sommet à 20–24	Trois-Rivières, Qué.
D—Sommet à 20–34	Verdun, Qué.
E—Sommet à 25–29	Shawinigan Falls, Qué.
F—Sommet à 25–39	Oshawa, Ont.
Autre	Regina, Sask. (sommets à 10–19, 25–29 et 40–44).
II—Maximum dans le groupe d'âge 5-9—	
A—Suite une courbe naturelle	Grand'Mère, Qué.[2]
	Rivière-du-Loup, Qué.
B—Sommet à 15–19	Sorel, Qué.
C—Sommets à 15–19 et 35–39	Guelph, Ont.
	London, Ont.
	Ottawa, Ont.
	Ottawa, Ont.
D—Sommets à 15–19 et 30–34	Niagara Falls, Ont.
	Stratford, Ont.
	Welland, Ont.
E—Sommets à 15–19 et 45–49	Owen Sound, Ont.
F—Sommets à 20–24 et 35–39	Halifax, N.-E.
G—Sommets à 20–24 et 30–34	Sarnia, Ont.
H—Sommet à 20–24	Kitchener, Ont.
I—Creux à 25–29	Chatham, Ont.
	Hull, Qué.
J—Sommet à 25–29	Montréal, Qué.
K—Sommet à 25–34	Hamilton, Ont.
L—Sommet à 25–44	East Windsor, Ont.
M—Sommet à 25–49	Fort William, Ont.
N—Sommets à 25–29 et 35–39	North Bay, Ont.
O—Sommet à 30–34	Windsor, Ont.
P—Sommet à 35–39	Belleville, Ont.
	Charlottetown et Royalty, I.P.-E.
	Lachine, Qué.
	Moncton, N.-B.
	Saint John, N.-B.
	Sydney, N.-E.
Q—Sommet à 40–44	St-Boniface, Man.
	St-Lambert, Qué.
R—Sommet à 45–49	Sherbrooke, Qué.
III—Maximum dans le groupe d'âge 10-14—	
A—Suit une courbe naturelle	Grand'Mère, Qué.[2]
	Lévis, Qué.
B—Sommets à 25–29 et 40–44	Lethbridge, Alta.
	Saskatoon, Sask.
	Swift Current, Sask.
C—Sommet à 30–39	Fredericton, N.-B.
D—Sommet à 30–54	Portage-la-Prairie, Man.
	St. Thomas, Ont.
E—Sommets à 30–34 et 40–44	St. Catharines, Ont.
F—Sommet à 35–44	Sault-Ste-Marie, Ont.

[1] Mode dans la même classe pour la population masculine que pour la population féminine.
[2] Même population aux groupes d'âge 5-9 et 10-14.

TABLEAU 3. Cités de 5,000 habitants et plus classifiées d'après le groupe d'âge contenant la population maximum et montrant les sommets secondaires pour (a) la population totale, (b) la population masculine et (c) la population féminine, 1931—suite

Classe	Cité
	(B) POPULATION MASCULINE—fin
III—Maximum dans le groupe d'âge 10-14—fin	
G—Sommet à 35-49	Brandon, Man.
	Edmonton, Alta.
	Medicine, Hat, Alta.
	Moose Jaw, Sask.
	North Vancouver, C.B.
H—Sommet à 40-44	Longueuil, Qué.
IV—Maximum dans le groupe d'âge 15-19—	
A—Suit une courbe naturelle	St-Hyacinthe, Qué.
B—Sommet à 0-4	St-Jean, Qué.
C—Sommets à 5-9 et 45-49	New Westminster, C.B.
D—Sommets à 5-9 et 30-34	Port Arthur, Ont.
E—Sommets à 5-9, 35-39 et 45-49	Galt, Ont.
F—Sommets à 25-29 et 40-44	Calgary, Alta.
	Nanaimo, C.B.
G—Sommet à 35-39	Peterborough, Ont.
H—Sommet à 40-44	Brantdord, Ont.
	Winnipeg, Man.
	Yorkton, Sask.
	Kamloops, C.B.
	Nelson, C.B.
I—Sommet à 45-49	Westmount, Qué.
V—Maximum dans le groupe d'âge 20-24—	
A—Sommet à 5-9	Kingston, Ont.
	Woodstock, Ont.
B—Sommet à 35-39	Toronto, Ont.
C—Sommet à 35-49	Outremont, Qué.
VI—Maximum dans le groupe d'âge 25-29—	
A—Sommet à 0-4	Sudbury, Ont.
	Trail, C.B.
B—Sommets à 5-9 et 40-44	Prince Albert, Sask.
VII—Maximum dans le groupe d'âge 40-41—	
A—Sommet à 15-19	Weyburn, Sask.
VIII—Maximum dans le groupe d'âge 45-49—	
A—Sommet à 15-19	Vancouver, C.B.
	Victoria, C.B.
B—Sommets à 5-9 et 25-29	Prince Rupert, C.B.
C—Sommets à 10-14 et 25-29	North Battleford, Sask.
	(C) POPULATION FÉMININE
I—Maximum dans le groupe d'âge 0-4—	
A—Suit une courbe naturelle	Chicoutimi, Qué.
	Shawinigan Falls, Qué.
	Thetford Mines, Qué.
B—Sommet à 15-19	Valleyfield, Qué.
B—Sommet à 15-24	Québec, Qué.
	Sudbury, Ont.
	Trois-Rivières, Qué.
D—Sommet à 15-29	Trail, C.B.
	Verdun, Qué.
E—Sommet à 20-24	Oshawa, Ont.
II—Maximum dans le groupe d'âge 5-9—	
A—Suit une courbe naturelle	Cap-de-la-Madeleine, Qué.
	Grand'Mère, Qué.
	Hull, Qué.
B—Sommet à 15-19	Joliette, Qué.
	Lévis, Qué.
C—Sommets à 15-19 et 35-39	North Bay, Ont.
	Sydney, N.-E.
D—Sommet à 15-34	Windsor, Ont.
E—Sommet à 15-29	St-Jean, Qué.
F—Sommets à 15-24 et 30-34	Niagara Falls, Ont.
G—Sommets à 15-19 et 40-44	Sorel, Qué.
H—Sommets à 20-24 et 35-39	Prince Albert, Sask.
I—Sommet à 25-39	East Windsor, Ont.
J—Sommet à 30-34	Sarnia, Ont.
K—Sommet à 35-39	Rivière-du-Loup, Qué.
L—Sommet à 35-44	Fort William, Ont.
	Prince Rupert, C.B.
M—Sommets à 35-39 et 45-49	Longueuil, Qué.

TABLEAU 3. Cités de 5,000 habitants et plus classifiées d'après le groupe d'âge contenant la population maximum et montrant les sommets secondaires pour (a) la population totale, (b) la population masculine et (c) la population féminine, 1931—fin

Classe	Cité
(C) POPULATION FÉMININE—fin	
III—Maximum dans le groupe d'âge 10-14—	
A—Suit une courbe naturelle	Lachine, Qué.
	Sault-Ste-Marie, Ont.
	Welland, Ont.
B—Sommet à 35-44	St. Catharines, Ont.
	Swift Current, Sask.
IV—Maximum dans le groupe d'âge 15-19—	
A—Suit une courbe naturelle	Ottawa, Ont.
	Galt, Ont.
	Weyburn, Sask.
B—Sommets à 0-4 et 35-39	Owen Sound, Ont.
C—Sommet à 5-9	St-Boniface, Man.
D—Creux à 5-9	Lethbridge, Alta.
E—Sommets à 5-9 et 35-39	Fredericton, N.-B.
	Kingston, Ont.
	North Battleford, Sask.
	St. Thomas, Ont.
	Charlottetown et Royalty, I.P.-E.
F—Sommets à à 5-9 et 40-44	St-Hyacinthe, Qué.
	Yorkton, Sask.
G—Sommets à 5-9 et 45-49	Nanaimo, C.B.
H—Sommets à 5-9 et 60-64	Belleville, Ont.
I—Sommets à 5-9, 35-39 et 50-54	Chatham, Ont.
J—Creux à 10-14	Sherbrooke, Qué.
K—Sommet à 30-49	North Vancouver, C.B.
L—Sommet à 35-39	Brantford, Ont.
	Edmonton, Alta.
	Medicine Hat, Alta.
	Portage-la-Prairie, Man.
	Port Arthur, Ont.
	St-Lambert, Qué.
	Saint John, N.-B.
M—Sommet à 35-44	Brandon, Man.
	Moose Jaw, Sask.
	Peterborough, Ont.
N—Sommets à 30-34 et 40-44	New Westminster, C.B.
O—Sommets à 30-34 et 45-49	Kamloops, C.B.
P—Sommet à 35-49	Vancouver, C.B.
Q—Sommets à 35-39 et 45-49	Victoria, C.B.
R—Sommet à 40-44	Nelson, C.B.
	Stratford, Ont.
V—Maximum dans le groupe d'âge 20-24—	
A—Suite une courbe naturelle	Outremont, Qué.
	Westmont, Qué.
B—Creux à 5-14	Granby, Qué.
C—Creux à 10-14	Guelph, Ont.
	Halifax, N.-E.
	Kitchener, Ont.
	Montréal, Qué.
D—Creux à 10-14, sommet à 30-34	Moncton, N.-B.
E—Sommet à 5-9	Hamilton, Ont.
	Regina, Sask.
	Toronto, Ont.
F—Sommet à 35-39	London, Ont.
	Saskatoon, Sask.
	Woodstock, Ont.
	Winnipeg.
G—Sommet à 40-44	Calgary, Alta.

TABLEAU 4. Huit villes choisies montrant la population totale, 1911, 1921 et 1931, les survivants des populations de 1911 et 1921 dix ans plus tard et accroissements de l'extérieur, décades 1911-1921 et 1921-1931, par groupe quinquennal d'âge

Groupe d'âge	Proportion approximative survivant 10 années[2]	Population, 1911	Nombre survivant à un âge approprié, 1921	Population, 1921	Nombre survivant à un âge approprié, 1931	Population, 1931	Accroissements de l'extérieur	
							1911–21	1921–31
				TORONTO[1]				
Tous âges[3]	-	**375,684**	**348,248**	**520,991**	**479,313**	**630,952**	-	-
0– 4	97·3	36,945	-	46,933	-	45,244	-	-
5– 9	98·2	30,531	-	49,867	-	50,636	-	-
10–14	97·6	28,059	35,947	42,957	45,666	49,982	7,010	4,316
15–19	96·9	33,313	29,981	41,269	48,969	56,224	11,288	7,255
20–24	96·7	45,659	27,386	47,137	41,926	60,787	19,751	18,861
25–29	96·4	46,226	32,280	51,640	39,990	55,709	19,360	15,719
30–34	95·8	36,712	44,152	48,949	45,581	51,919	4,797	6,338
35–39	94·7	28,735	44,562	47,394	49,781	52,269	2,832	2,488
40–44	93·0	23,060	35,170	37,826	46,893	49,270	2,656	2,377
45–49	90·1	19,110	27,212	29,549	44,882	43,646	2,337	-
50–54	85·7	15,759	21,446	24,819	35,178	36,343	3,373	1,165
55–59	79·4	10,562	17,218	17,505	26,624	24,835	287	-
60–64	69·9	8,497	13,505	14,664	21,270	19,820	1,159	-
65–69	56·5	5,336	8,386	9,023	13,899	14,519	637	620
70–74	40·0	3,544	5,939	5,873	10,250	10,603	-	353
75–79	23·8	2,103	3,015	3,149	5,098	5,418	134	320
80–84	11·2	1,020	1,418	1,630	2,349	2,524	212	175
85–89	3·8	382	501	640	749	925	139	176
90–94	0·76	120	114	135	183	232	21	49
95–99	-	9	15	28	24	41	13	17
100 et plus	-	2	1	4	1	6	3	5
				WINNIPEG				
Tous âges[3]	-	**134,060**	**126,527**	**178,834**	**166,961**	**218,720**	-	-
0– 4	97·3	16,815	-	18,673	-	14,990	-	-
5– 9	98·2	11,551	-	20,702	-	18,261	-	-
10–14	97·6	9,636	16,361	16,656	18,169	19,975	295	1,806
15–19	96·9	11,468	11,343	14,288	20,329	23,538	2,945	3,209
20–24	96·7	17,650	9,405	14,808	16,256	22,941	5,403	6,685
25–29	96·4	19,351	11,112	17,103	13,845	18,809	5,991	4,964
30–34	95·8	14,766	17,068	17,778	14,319	16,274	710	1,955
35–39	94·7	10,046	18,654	16,898	16,487	16,875	-	388
40–44	93·0	7,022	14,146	13,227	17,031	17,033	-	2
45–49	90·1	5,249	9,514	9,077	16,002	15,849	-	-
50–54	85·7	4,123	6,530	6,793	12,301	12,193	263	-
55–59	79·4	2,552	4,729	4,771	8,178	7,756	42	-
60–64	69·9	1,774	3,533	3,603	5,822	5,596	70	-
65–69	56·5	953	2,026	2,169	3,788	3,920	143	132
70–74	40·0	586	1,240	1,279	2,518	2,561	39	43
75–79	23·8	321	538	606	1,225	1,300	68	75
80–84	11·2	139	234	279	512	604	45	92
85–89	3·8	49	76	100	144	195	24	51
90–94	0·76	6	16	18	31	35	2	4
95–99	-	2	2	4	4	10	2	6
100 et plus	-	1	-	2	-	5	2	5
				OTTAWA				
Tous âges[3]	-	**86,917**	**80,362**	**107,383**	**98,458**	**126,824**	-	-
0– 4	97·3	9,401	-	10,733	-	10,499	-	-
5– 9	98·2	8,878	-	11,187	-	11,785	-	-
10–14	97·6	8,102	9,147	9,555	10,443	11,494	408	1,501
15–19	96·9	8,794	8,718	9,895	10,986	12,725	1,177	1,739
20–24	96·7	9,551	7,908	10,290	9,326	11,931	2,382	2,605
25–29	96·4	8,568	8,521	10,003	9,588	10,074	1,482	486
30–34	95·8	6,854	9,236	8,758	9,950	9,506	-	-
35–39	94·7	6,155	8,260	8,102	9,643	9,562	-	-
40–44	93·0	4,928	6,566	6,559	8,390	8,594	-	204
45–49	90·1	4,313	5,829	5,697	7,673	7,610	-	-
50–54	85·7	3,498	4,583	4,819	6,100	6,342	236	242
55–59	79·4	2,461	3,886	3,721	5,133	4,998	-	-
60–64	69·9	2,010	2,998	2,965	4,130	4,005	-	-
65–69	56·5	1,419	1,954	2,201	2,954	3,087	247	133
70–74	40·0	952	1,405	1,457	2,073	2,297	52	224
75–79	23·8	540	802	777	1,244	1,353	-	109
80–84	11·2	313	381	453	583	638	72	55
85–89	3·8	109	129	167	185	242	38	57
90–94	0·76	44	35	30	51	62	-	11
95–99	-	27	4	10	6	19	-	13
100 et plus	-	-	-	4	-	1	-	1

[1]La superficie de Toronto en 1911 diffère quelque peu de celle de 1921, mais la différence n'est pas importante au point d'infirmer la comparaison.
[2]Voir les Tables de longévité canadienne, 1931.
[3]Age déclaré seulement.

TABLEAU 4. Huit villes choisies montrant la population totale, 1911, 1921 et 1931, les survivants des populations de 1911 et 1921 dix ans plus tard et accroissements de l'extérieur, décades 1911-1921 et 1921-1931, par groupe quinquennal d'âge—suite

Groupe d'âge	Proportion approximative survivant 10 années[2]	Population, 1911	Nombre survivant à un âge approprié, 1921	Population, 1921	Nombre survivant à un âge approprié, 1931	Population, 1931	Accroissements de l'extérieur	
							1911-21	1921-31
				HAMILTON				
Tous âges[3]	-	**81,919**	**75,556**	**114,041**	**104,779**	**155,516**	-	-
0- 4	97·3	8,049	-	11,212	-	13,088	-	-
5- 9	98·2	6,592	-	11,637	-	14,568	-	-
10-14	97·6	6,212	7,832	9,758	10,909	13,658	1,926	2,749
15-19	96·9	7,373	6,473	9,143	11,428	14,083	2,670	2,655
20-24	96·7	9,445	6,063	9,470	9,524	13,646	3,407	4,122
25-29	96·4	9,643	7,144	10,592	8,860	12,791	3,448	3,931
30-34	95·8	7,869	9,133	10,437	9,157	12,757	1,304	3,600
35-39	94·7	6,157	9,296	10,051	10,211	12,339	755	2,128
40-44	93·0	5,106	7,539	7,979	9,999	11,655	440	1,656
45-49	90·1	4,212	5,831	6,460	9,518	10,351	629	833
50-54	85·7	3,608	4,749	5,258	7,420	8,305	509	885
55-59	79·4	2,493	3,795	3,974	5,820	5,598	179	-
60-64	69·9	1,874	3,092	3,327	4,506	4,472	235	-
65-69	56·5	1,375	1,979	2,143	3,155	3,385	164	230
70-74	40·0	947	1,310	1,253	2,326	2,623	-	297
75-79	23·8	541	777	791	1,211	1,356	14	145
80-84	11·2	278	379	368	501	555	-	54
85-89	3·8	106	129	137	188	215	8	27
90-94	0·76	29	31	41	41	60	10	19
95-99	-	9	4	8	5	9	4	4
100 et plus	-	1	-	2	-	2	2	2
				QUÉBEC				
Tous âges[3]	-	**78,588**	**71,988**	**94,995**	**87,107**	**130,543**	-	-
0- 4	97·3	9,967	-	12,139	-	15,633	-	-
5- 9	98·2	8,733	-	11,045	-	14,758	-	-
10-14	97·6	7,594	9,698	9,837	11,811	13,221	139	1,410
15-19	96·9	7,828	8,576	9,340	10,846	13,528	764	2,682
20-24	96·7	7,791	7,412	8,745	9,601	13,445	1,333	3,844
25-29	96·4	6,516	7,585	7,883	9,050	11,175	298	2,125
30-34	95·8	5,530	7,534	6,773	8,456	9,124	-	668
35-39	94·7	4,640	6 281	5,793	7,599	8,221	-	622
40-44	93·0	4,061	5 298	4,984	6,489	7,073	-	584
45-49	90·1	3,720	4 394	4,193	5,486	5,817	-	331
50-54	85·7	3,424	3,777	3,579	4,635	5,149	-	514
55-59	79·4	2,616	3,352	2,945	3,778	3,797	-	19
60-64	69·9	2,230	2,934	2,844	3,067	3 109	-	42
65-69	56·5	1,493	2,077	2,090	2,338	2,535	13	197
70-74	40·0	1,117	1,559	1,340	1,988	1,919	-	-
75-79	23·8	708	844	805	1,181	1,175	-	-
80-84	11·2	401	447	431	536	578	-	42
85-89	3·8	171	169	163	192	222	-	30
90-94	0·76	41	45	46	48	50	1	2
95-99	-	6	6	20	6	14	14	8
100 et plus	-	1	-	-	-	-	-	-
				WINDSOR				
Tous âges[3]	-	**17,787**	**16,354**	**38,540**	**35,711**	**63,094**	-	-
0- 4	97·3	1,703	-	4,243	-	6,025	-	-
5- 9	98·2	1,586	-	3,680	-	6,460	-	-
10-14	97·6	1,562	1,657	2,998	4,128	5,749	1,341	1,621
15-19	96·9	1,817	1,557	3,146	3,614	5,474	1,589	1,860
20-24	96·7	1,996	1,525	3,974	2,926	5,370	2,449	2,444
25-29	96·4	1,736	1,761	4,175	3,048	5,809	2,414	2,761
30-34	95·8	1,385	1,930	3,730	3,843	5,863	1,800	2,020
35-39	94·7	1,271	1,674	3,185	4,025	5,483	1,511	1,458
40-44	93·0	1,074	1,327	2,317	3,573	4,582	990	1,009
45-49	90·1	1,019	1,204	2,060	3,016	3,793	856	771
50-54	85·7	843	999	1,603	2,155	2,754	604	599
55-59	79·4	560	918	1,251	1,856	1,962	333	106
60-64	69·9	474	722	885	1,374	1,411	163	37
65-69	56·5	333	445	598	993	1,064	153	71
70-74	40·0	193	331	363	619	667	32	48
75-79	23·8	126	188	187	338	376	-	38
80-84	11·2	71	77	103	145	160	26	15
85-89	3·8	25	30	31	45	76	1	31
90-94	0·76	13	8	6	12	13	-	1
95-99	-	-	1	5	1	2	4	1
100 et plus	-	-	-	-	-	1	-	1

TABLEAU 4. Huit villes choisies montrant la population totale, 1911, 1921 et 1931, les survivants des populations de 1911 et 1921 dix ans plus tard et accroissements de l'extérieur, décades 1911-1921 et 1921-1931, par groupe quinquennal d'âge—fin

Groupe d'âge	Proportion approximative survivant 10 années[2]	Population, 1911	Nombre survivant à un âge approprié, 1921	Population, 1921	Nombre survivant à un âge approprié, 1931	Population, 1931	Accroissements de l'extérieur	
							1911-21	1921-31
HALIFAX								
Tous âges[3]	-	**46,468**	**42,648**	**58,277**	**53,680**	**59,251**	-	-
0- 4	97·3	5,237	-	6,352	-	5,642	-	-
5- 9	98·2	4,725	-	5,575	-	5,908	-	-
10-14	97·6	4,386	5,096	4,366	6,180	5,712	270	-
15-19	96·9	4,799	4,640	5,614	5,475	5,662	974	187
20-24	96·7	4,844	4,281	6,562	5,237	5,956	2,281	719
25-29	96·4	4,135	4,650	5,948	5,440	5,048	1,298	-
30-34	95·8	3,408	4,684	4,441	6,345	4,545	-	-
35-39	94·7	3,173	3,986	3,954	5,734	4,379	-	-
40-44	93·0	2,707	3,265	3,428	4,254	3,643	163	-
45-49	90·1	2,283	3,005	2,912	3,744	3,041	-	-
50-54	85·7	1,922	2,518	2,488	3,188	2,774	-	-
55-59	79·4	1,320	2,057	1,739	2,624	2,053	-	-
60-64	69·9	1,236	1,647	1,420	2,132	1,672	-	-
65-69	56·5	934	1,078	974	1,381	1,366	-	-
70-74	40·0	645	864	681	993	885	-	-
75-79	23·8	407	528	434	550	507	-	-
80-84	11·2	187	258	238	272	300	-	28
85-89	3·8	88	97	113	103	116	16	13
90-94	0·76	28	21	30	27	32	9	5
95-99	-	3	3	8	4	9	5	5
100 et plus	-	1	-	-	-	1	-	1
VICTORIA								
Tous âges[3]	-	**31,367**	**29,063**	**38,686**	**35,140**	**38,766**	-	-
0- 4	97·3	2,389	-	2,928	-	1,939	-	-
5- 9	98·2	2,196	-	3,583	-	2,632	-	-
10-14	97·6	2,229	2,324	3,214	2,849	3,039	890	190
15-19	96·9	2,533	2,156	3,044	3,519	3,610	888	91
20-24	96·7	3,580	2,176	2,674	3,137	3,013	498	-
25-29	96·4	4,100	2,454	2,097	2,950	2,377	522	-
30-34	95·8	3,438	3,462	3,314	2,586	2,203	-	-
35-39	94·7	2,833	3,952	3,655	2,869	2,718	-	-
40-44	93·0	2,460	3 294	3,331	3,175	3,094	37	-
45-49	90·1	1,816	2,683	2,642	3,461	3,251	-	
50-54	85·7	1,352	2,288	2,408	3,098	3,133	120	35
55-59	79·4	799	1,636	1,629	2,380	2,392	-	12
60-64	69·9	621	1,159	1,429	2,064	1,911	270	-
65-69	56·5	420	634	835	1,293	1,487	201	194
70-74	40·0	310	434	490	999	1.030	56	31
75-79	23·8	163	237	302	472	554	65	82
80-84	11·2	91	124	158	196	251	34	55
85-89	3·8	30	39	62	72	97	23	25
90-94	0·76	6	10	9	18	32	-	14
95-99	-	1	1	2	2	3	1	1
100 et plus	-	-	-	1	-	-	1	-

APPENDICE

APPENDICE

ÉVOLUTION DE LA DISTRIBUTION D'ÂGE AU CANADA

Introduction.—L'introduction suivante à l'appendice est purement explicative; ce n'est pas une thèse. Il convient d'insister sur le fait que les conclusions qui découlent de l'appendice proprement dit ne reposent pas sur les considérations théoriques dont il doit être maintenant fait mention; ce sont plutôt ces considérations qui reposent sur les résultats des observations qui découlent des données réelles sur la distribution d'âge au Canada au cours d'une période de 50 ans.

La conclusion qui s'impose veut que la forme de la distribution d'âge, dans son évolution, passe par les degrés successifs d'une courbe exponentielle. La courbe d'intérêt composé, *i.e.*, la courbe de "progression géométrique" est le premier degré, à savoir ab^{-x}; le deuxième degré est ac^{-x^2}; le troisième, ad^{-x^3}, où a est le nombre initial de personnes—disons, à l'âge zéro — et x l'âge. D'habitude le nombre à chaque âge successif est plus petit qu'à l'âge précédent. C'est pourquoi x est précédé du signe moins. Dans tout cet appendice, x est mesuré en quinquenniums, *i.e.* $x_1 = 5$; $x_2 = 10$ et ainsi de suite, et le nombre à chaque groupe d'âge est le nombre par 10,000 habitants. Pour plus de commodité, les lettres, *b*, *c* et *d*, etc., seront toujours attachées aux x^{-1}, x^{-2}, x^{-3}, etc., et nous désignerons ces degrés successifs comme la courbe *b* (ou forme), la courbe *c* et la courbe *d*, etc.

Avant d'aller plus loin, il sera peut-être bon de nous familiariser avec les formes réelles de la courbe *b*, de la courbe *c*, etc. De par la nature même d'une distribution d'âge, le nombre doit se présenter entre l'âge 0 et disons 104, ou en 21 quinquenniums. Il est supposé tacitement que personne ne vit au delà de cet âge. Comme nous exprimons la distribution d'âge "par 10,000 habitants" la superficie de la courbe doit être la même indistinctement du degré que nous utilisons. Plus le degré sera élevé plus la courbe sera aplatie. Toutefois, l'escarpement et l'égalité ne sont pas considérés ici comme la différence importante entre les formes; ce sont plutôt la concavité et la convexité de la courbe. La courbe *b* est concave par rapport à une ligne tirée entre les points; la courbe *c*, un *s* renversé qui devient plus convexe à mesure que s'élève le degré jusqu'à ce que nous ayons une forme convexe remontante d'un bout à l'autre et qui est, comme on le peut présumer, une courbe *n*, la valeur de *n* étant très grande.

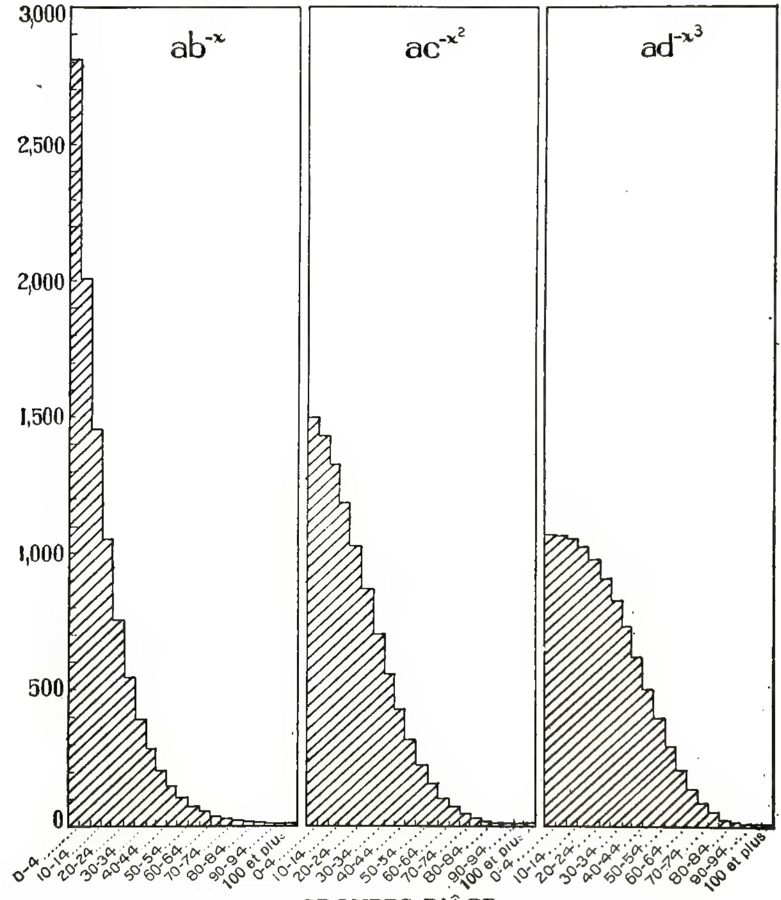
Maintenant, en posant comme condition que la même superficie doive occuper la même largeur, il est bon d'établir clairement les causes de concavité et de convexité. L'état A illustrera ce point et le graphique I fait voir les courbes *b*, *c* et *d*, chacune décrivant une population de 10,000 habitants devant tous être morts dans une période de 104 ans ou de 21 quinquenniums depuis l'âge zéro. Une colonne des différences est donnée afin de montrer comment le décroissement s'effectue d'un âge à l'autre. La convexité et la concavité se rapportent à la forme indiquée sur l'échelle arithmétique ordinaire. On remarquera que, dans le cas de la courbe *b*, le décroissement (en nombres absolus et non en taux) devient de plus en plus petit depuis le commencement. C'est ce qui lui donne sa forme concave. Dans la courbe *c*, le décroissement grandit jusqu'à l'âge de 30 ans et diminue par la suite. C'est que les nombres mêmes deviennent si petits que le même décroissement absolu présupposerait un *taux* de décroissement très élevé. C'est ce qui donne la forme d'un *s* à la courbe *c*. Dans la courbe *d*, les décroissements s'accentuent jusqu'à l'âge de 50 ans et s'atténuent ensuite. En conséquence la courbe est convexe jusqu'à l'âge de 50 ans. Une courbe *e* serait probablement convexe jusqu'à l'âge de 65 ou de 70 ans, une courbe *f*, jusqu'à un âge encore plus avancé et une courbe *g* ou *h* décrirait probablement la table de longévité canadienne de 1931.

L'évolution régulière de la distribution d'âge s'oriente donc vers la convexité en s'éloignant de la concavité. La forme *s* peut être considérée comme un point intermédiaire, et nous avons un cas de forme *s* (*i.e.* une courbe *c* pure) parmi la population masculine en 1901. Chaque pas de cette évolution depuis la courbe *b* pure signifie un mouvement progressif de concavité depuis les deux premiers quinquenniums jusqu'au troisième et ainsi de suite. Comme la largeur de la superficie est limitée à 21 quinquenniums, l'extrémité zéro de la courbe devient progressivement plus basse, mais ce n'est que fortuit. La condition importante dont dépendent les courbes d'un degré élevé est que le décroissement s'accentue entre les groupes successifs. Dans les cas qui nous occupent, les formes sont mixtes et celle qui convient le mieux est la courbe *b-c-d*.

A.—VALEURS COMPARATIVES DES COURBES SIMPLES *B*, *C* ET *D* REMPLISSANT LA CONDITION QU'UNE POPULATION DE 10,000 DOIT ÊTRE COMPRISE DANS 21 GROUPES D'ÂGE

Groupe d'âge	x	Distribution après ajustement à			Première différence		
		ab^{-x}	ac^{-x^2}	ad^{-x^3}	ab^{-x}	ac^{-x^2}	ad^{-x^3}
Tous âges		10,000	10,000	10,000	–	–	–
0- 4	1	2,807	1,495	1,069	–	–	–
5- 9	2	2,020	1,426	1,063	787	69	6
10-14	3	1,453	1,320	1,048	567	106	15
15-19	4	1,046	1,182	1,020	407	138	28
20-24	5	753	1,026	975	293	156	45
25-29	6	542	865	911	211	161	64
30-34	7	390	705	828	152	160	83
35-39	8	280	558	730	110	147	98
40-44	9	202	428	621	78	130	109
45-49	10	145	318	508	57	110	113
50-54	11	105	228	397	40	90	111
55-59	12	75	160	295	30	68	102
60-64	13	54	108	208	21	52	87
65-69	14	39	71	138	15	37	70
70-74	15	28	45	86	11	26	52
75-79	16	20	28	51	8	17	15
80-84	17	14	17	28	6	11	23
85-89	18	10	10	14	4	7	14
90-94	19	8	5	6	2	5	8
95-99	20	5	3	3	3	2	3
100 et plus	21	4	2	1	1	1	2

COURBES COMPARATIVES b, c et d, CHACUNE AYANT UNE POPULATION DE 10,000 DANS 21 GROUPES D'ÂGE



Graphique I GROUPES D'ÂGE

L'évolution de la distribution d'âge au Canada.—Les données explicatives qui précèdent écartent la nécessité de recourir à des expressions telles que "premier", "deuxième" et "troisième" degré, courbes de "trois ou quatre constantes", etc. Il est entendu que les degrés successifs sont désignés par les lettres *b*, *c* et *d*, etc., tandis que dans chaque cas la valeur attribuée à ces lettres est la valeur de logarithme. La raison pour laquelle les courbes sont quelque peu utilisées est qu'il est impossible de se faire, à l'œil seulement, une idée juste de l'évolution de la forme de la distribution d'âge. De plus, dans les ouvrages sur la distribution d'âge on recourt à l'adoucissement par la méthode des différences des logarithmes pour fins de tables de longévité. Si cette méthode peut être appliquée à des fins de plus grande précision comme dans les tables de longévité, elle peut sûrement l'être aussi à la fin beaucoup moins précise d'estimer les changements de forme attribuables aux phases de l'évolution.

Il est clair que, si la distribution d'âge évolue en passant d'un degré à l'autre, l'évolution de la forme est une évolution de convexité croissante causée par l'accroissement arithmétique de la différence entre les nombres à chaque âge successif. Dans une courbe de premier degré, cette différence décroît depuis le commencement parce que la proportion entre chaque groupe successif est la même et la fraction d'un nombre est arithmétiquement plus grande que la même fraction de ce nombre après qu'il a été réduit. Une telle forme est concave. Si l'évolution était adoucie au moment où la courbe passe du premier degré à un degré plus élevé, la forme commencerait à devenir convexe aux premiers âges; graduellement la convexité s'étendrait à des âges de plus en plus avancés.

En cherchant un critère pour décrire l'évolution de la distribution d'âge au Canada, il a été supposé que, si la distribution d'âge aux recensements successifs avait été ajustée à une courbe exactement semblable, les changements pour la courbe dans la valeur des constantes indiqueraient l'évolution aussi longtemps que la courbe pourrait raisonnablement s'ajuster. En conséquence, à chaque recensement la distribution d'âge de la population masculine du Canada a été ajustée aux courbes *b-c-d* et *b-d;* aux recensements de 1891 et subséquents elle a été aussi ajustée à la courbe simple *c;* à celui de 1901 et par la suite, à la courbe *c-d*; et à celui de 1931, à la courbe simple *d*. Comme la distribution de la population masculine du Québec en 1881 indique une phase plus ancienne que celle de tout le Canada en 1881, cette distribution a aussi été ajustée aux courbes *b-c-d-*, *b-c-* et *b-d*. Les résulats de ces ajustements sont indiqués dans les états B et C. Le critère de bon ajustement utilisé est approximatif, à savoir la somme arithmétique des erreurs provenant du nombre réel à chaque groupe quinquennal d'âge. On a songé que de recourir à un critère plus pur serait tendre à une plus grande précision que ne le justifient les données. Comme le même critère a servi dans tous les cas, la comparaison a paru valide.

Il convient de mentionner, pour expliquer davantage les choses, que nous considérons la succession des âges comme 1, 2, 3 etc., plutôt que 0–4, 5–9, etc. Ce changement de coordonnées n'offre aucun inconvénient au but que nous poursuivons.

B.—DISTRIBUTION PAR GROUPE QUINQUENNAL D'ÂGE DE LA POPULATION MASCULINE DU QUÉBEC, ADJUSTÉE[1] AUX COURBES EXPONENTIELLES ET MONTRANT L'ERREUR DE CHAQUE AJUSTEMENT PAR RAPPORT À LA POPULATION RÉELLE, 1881

Groupe d'âge	x	Population masculine du Québec, 1881			
		Réelle	Après ajustement à		
			(1) $ab^{-x}c^{-x^2}d^{-x^3}$	(2) $ab^{-x}c^{-x^2}$	(3) $ab^{-x}d^{-x^3}$
0– 4	1	1,541	1,618	1,516	1,549
5– 9	2	1,361	1,366	1,350	1,352
10–14	3	1,176	1,167	1,190	1,178
15–19	4	1,068	1,002	1,039	1,023
20–24	5	952	862	898	883
25–29	6	742	742	769	759
30–34	7	601	636	652	647
35–39	8	524	543	547	547
40–44	9	416	459	455	458
45–49	10	376	384	375	380
50–54	11	312	317	306	311
55–59	12	264	257	247	252
60–64	13	219	205	198	201
65–69	14	169	160	157	158
70–74	15	127	121	123	122
75–79	16	82	90	95	92
80–84	17	45	64	73	69
85–89	18	18	45	56	50
90–94	19	5	30	42	36
95–99	20	2	19	32	25
100 et plus	21	–	12	23	17
Erreur			501	503	449

(1) $\text{Log } y = 3{\cdot}2836152 - 0{\cdot}0789662\, x + 0{\cdot}0028483\, x^2 - 0{\cdot}0001944\, x^3$
(2) $\text{Log } y = 3{\cdot}2271183 - 0{\cdot}0442320\, x - 0{\cdot}0021086\, x^2$
(3) $\text{Log } y = 3{\cdot}2484140 - 0{\cdot}0583175\, x - 0{\cdot}0000854\, x^3$
[1]Ajustée pour 16 cas.

C.—DISTRIBUTION DE LA POPULATION MASCULINE DU CANADA PAR GROUPE QUINQUENNAL D'ÂGE, AJUSTÉE[1] AUX COURBES EXPONENTIELLES ET MONTRANT L'ERREUR DE CHAQUE AJUSTEMENT PAR RAPPORT AUX POPULATIONS RÉELLES, 1881-1931

Groupe d'âge	x	Population masculine, Canada, 1881				Population masculine, Canada, 1891				
		Réelle	Distribution après adjustement à			Réelle	Distribution après ajustement à			
			(1) $ab^{-x}c^{-x^2}$	(2) $ab^{-x}c^{-x^2}d^{-x^3}$	(3) $ab^{-x}d^{-x^3}$		(1) $ab^{-x}c^{-x^2}$	(2) $ab^{-x}c^{-x^2}d^{-x^3}$	(3) ac^{-x^2}	(4) $ab^{-x}d^{-x^3}$
0- 4	1	1,389	1,395	1,497	1,444	1,260	1,275	1,340	1,193	1,330
5- 9	2	1,302	1,286	1,305	1,292	1,224	1,209	1,221	1,160	1,221
10-14	3	1,200	1,168	1,143	1,152	1,152	1,126	1,110	1,101	1,110
15-19	4	1,099	1,046	1,004	1,022	1,063	1,032	1,003	1,026	1,005
20-24	5	980	923	881	900	976	932	901	938	903
25-29	6	765	803	771	786	801	824	801	841	803
30-34	7	607	688	670	679	675	718	704	738	706
35-39	8	533	582	576	580	576	615	611	635	612
40-44	9	453	484	489	488	490	518	522	536	522
45-49	10	402	398	409	405	415	429	438	443	437
50-54	11	333	322	335	330	362	349	360	359	359
55-59	12	266	257	269	264	275	280	289	285	288
60-64	13	241	202	210	206	259	221	227	222	226
65-69	14	169	156	160	158	184	171	173	170	173
70-74	15	121	119	118	118	136	130	129	127	129
75-79	16	76	90	84	86	83	97	93	93	93
80-84	17	43	67	58	61	44	72	64	69	65
85-89	18	15	49	38	42	17	52	43	47	44
90-94	19	4	35	24	28	6	37	28	33	29
95-99	20	2	25	14	18	2	26	17	22	18
100 et plus	21	–	17	8	11	–	18	10	13	11
Erreur			584	651	608		503	548	691	544

1881:

(1) $\text{Log } y = 3{\cdot}1740757 - 0{\cdot}0260744x - 0{\cdot}0031388x^2$

(2) $\text{Log } y = 3{\cdot}2389664 - 0{\cdot}0659705x + 0{\cdot}0025549x^2 - 0{\cdot}0002233x^3$

(3) $\text{Log } y = 3{\cdot}2074240 - 0{\cdot}0474565x - 0{\cdot}0001255x^3$

1891:

(1) $\text{Log } y = 3{\cdot}1214238 - 0{\cdot}0122384x - 0{\cdot}0036647x^2$

(2) $\text{Log } y = 3{\cdot}1669044 - 0{\cdot}0402007x + 0{\cdot}0003258x^2$

(3) $\text{Log } y = 3{\cdot}0847067 - 0{\cdot}0043846x - 0{\cdot}0001565x^3$

(4) $\text{Log } y = 3{\cdot}1629169 - 0{\cdot}0378477x - 0{\cdot}0001440x^3$

Groupe d'âge	x	Population masculine, Canada, 1901						Population masculine, Canada, 1911					
		Réelle	Distribution après ajustement à					Réelle	Distribution après ajustement à				
			(1) $ab^{-x}c^{-x^2}$	(2) $ab^{-x}c^{+x^2}d^{-x^3}$	(3) $ac^{-x^2}d^{-x^3}$	(4) ac^{-x^2}	(5) $ab^{-x}d^{-x^3}$		(1) $ab^{-x}c^{-x^2}$	(2) $ab^{-x}c^{-x^2}d^{-x^3}$	(3) $ac^{-x^2}d^{-x^3}$	(4) ac^{-x^2}	(5) $ab^{-x}d^{-x^3}$
0- 4	1	1,191	1,157	1,236	1,142	1,174	1,216	1,181	1,043	1,099	1,094	1,209	1,124
5- 9	2	1,143	1,130	1,145	1,115	1,141	1,140	1,041	1,067	1,078	1,076	1,173	1,084
10-14	3	1,086	1,084	1,060	1,069	1,088	1,064	935	1,062	1,047	1,045	1,120	1,039
15-19	4	1,030	1,017	977	1,008	1,018	986	926	1,029	998	1,000	1,045	987
20-24	5	944	937	896	932	935	905	1,017	971	938	940	957	925
25-29	6	795	846	814	846	842	821	976	891	865	867	860	854
30-34	7	691	749	730	753	745	735	818	797	781	782	758	773
35-39	8	634	651	645	658	646	647	679	693	688	690	655	685
40-44	9	558	555	559	562	550	559	561	587	592	592	555	592
45-49	10	462	463	475	471	459	473	471	484	494	494	462	497
50-54	11	390	379	394	386	377	391	402	389	401	400	376	406
55-59	12	302	303	318	309	303	315	298	304	315	314	301	318
60-64	13	267	239	249	242	239	247	249	231	238	238	236	241
65-69	14	200	185	189	185	185	188	178	172	174	174	182	175
70-74	15	144	140	138	138	141	138	126	124	122	122	137	122
75-79	16	90	104	97	101	105	98	80	87	83	83	101	81
80-84	17	48	76	65	72	77	67	41	59	53	53	73	51
85-89	18	18	54	42	50	55	44	16	39	33	33	52	31
90-94	19	5	38	26	33	39	28	4	26	19	20	36	17
95-99	20	2	26	15	22	27	17	1	17	11	11	25	9
100 et plus	21	–	18	8	14	18	10	–	9	6	6	17	5
Erreur			412	402	464	384	381		739	693	694	958	678

1901:

(1) $\text{Log } y = 3{\cdot}0646378 + 0{\cdot}0027342x - 0{\cdot}0042674x^2$

(2) $\text{Log } y = 3{\cdot}1268901 - 0{\cdot}0355382x + 0{\cdot}0011944x^2 - 0{\cdot}0002142x^3$

(3) $\text{Log } y = 3{\cdot}0611816 - 0{\cdot}0034663x^2 - 0{\cdot}0000417x^3$

(4) $\text{Log } y = 3{\cdot}0736666 - 0{\cdot}0041154x^2$

(5) $\text{Log } y = 3{\cdot}1121197 - 0{\cdot}0268773x - 0{\cdot}0001685x^3$

1911:

(1) $\text{Log } y = 2{\cdot}9971072 + 0{\cdot}0271575x - 0{\cdot}0058343x^2$

(2) $\text{Log } y = 3{\cdot}0445926 - 0{\cdot}0020370x - 0{\cdot}0016679x^2 - 0{\cdot}0001634x^3$

(3) $\text{Log } y = 3{\cdot}0408041 - 0{\cdot}0019337x^2 - 0{\cdot}0001536x^3$

(4) $\text{Log } y = 3{\cdot}0867899 - 0{\cdot}0042246x^2$

(5) $\text{Log } y = 3{\cdot}0652382 - 0{\cdot}0141361x - 0{\cdot}0002272x^3$

[1] Ajustée pour 16 cas.

C.—DISTRIBUTION DE LA POPULATION MASCULINE DU CANADA PAR GROUPE QUINQUENNAL D'ÂGE, AJUSTÉE[1] AUX COURBES EXPONENTIELLES ET MONTRANT L'ERREUR DE CHAQUE AJUSTEMENT PAR RAPPORT AUX POPULATIONS RÉELLES, 1881-1931—*fin*

Groupe d'âge	x	Population masculine, Canada, 1921					
		Réelle	Distribution après ajustement à				
			(1) $ab^{-x}c^{-x^2}$	(2) $ab^{-x}c^{-x^2-x^3}$	(3) $ac^{-x^2}d^{-x^3}$	(4) ac^{-x^2}	(5) $ab^{-x}d^{-x^3}$
0– 4	1	1,181	1,029	1,229	1,038	1,183	1,085
5– 9	2	1,170	1,051	1,088	1,027	1,151	1,054
10–14	3	1,021	1,046	989	1,007	1,097	1,018
15–19	4	892	1,014	914	974	1,026	974
20–24	5	777	961	854	928	943	921
25–29	6	769	886	798	868	850	856
30–34	7	760	796	742	794	751	782
35–39	8	758	698	681	710	652	698
40–44	9	634	596	611	618	555	611
45–49	10	524	496	532	522	464	515
50–54	11	432	403	447	427	380	423
55–59	12	328	318	358	337	306	335
60–64	13	280	246	273	257	241	256
65–69	14	201	185	195	187	187	188
70–74	15	134	135	131	131	142	132
75–79	16	79	97	81	87	106	88
80–84	17	40	68	46	56	77	56
85–89	18	16	46	24	34	56	34
90–94	19	4	30	12	19	39	19
95–99	20	–	19	5	10	27	10
100 et plus	21	–	12	2	5	18	5
Erreur			1,044	508	858	1,051	770

(1) $\text{Log } y = 2{\cdot}9916969 + 0{\cdot}0259518x - 0{\cdot}0055562x^2$
(2) $\text{Log } y = 3{\cdot}1567109 - 0{\cdot}0754988x + 0{\cdot}0089218x^2 - 0{\cdot}0005678x^3$
(3) $\text{Log } y = 3{\cdot}0171712 - 0{\cdot}0009832x^2 - 0{\cdot}0002011x^3$
(4) $\text{Log } y = 3{\cdot}0773946 - 0{\cdot}0041135x^2$
(5) $\text{Log } y = 3{\cdot}0465388 - 0{\cdot}0108415x - 0{\cdot}0002263x^3$

Groupe d'âge	x	Population masculine, Canada, 1931						
		Réelle	Distribution après ajustement à					
			(1) $ab^{-x}c^{-x^2}$	(2) $ab^{-x}c^{-x^2}d^{-x^3}$	(3) $ac^{-x^2}d^{-x^2}$	(4) $ab^{-x}d^{-x^3}$	(5) ac^{-x^2}	(6) ad^{-x^3}
0– 4	1	1,011	951	1,100	980	1,006	1,130	965
5– 9	2	1,065	985	1,014	975	991	1,101	961
10–14	3	1,010	995	950	962	970	1,055	951
15–19	4	977	980	900	939	941	994	932
20–24	5	863	941	855	904	902	920	902
25–29	6	763	882	810	855	851	838	858
30–34	7	685	805	760	796	789	750	800
35–39	8	668	717	703	723	716	660	730
40–44	9	647	623	636	641	634	572	648
45–49	10	598	528	559	552	546	485	559
50–54	11	497	436	474	460	456	406	466
55–59	12	371	351	386	371	368	334	375
60–64	13	292	275	300	288	287	269	290
65–69	14	225	211	221	215	215	214	215
70–74	15	165	157	153	154	154	167	153
75–79	16	93	115	99	104	106	128	134
80–84	17	44	81	60	69	69	97	66
85–89	18	16	56	33	42	43	72	40
90–94	19	4	38	17	25	25	52	23
95–99	20	1	25	8	13	14	38	12
100 et plus	21	–	16	3	7	7	26	6
Erreur			919	616	722	675	1,029	799

(1) $\text{Log } y = 2{\cdot}9517365 + 0{\cdot}0317707x - 0{\cdot}0054722x^2$
(2) $\text{Log } y = 3{\cdot}0869077 - 0{\cdot}0513316x + 0{\cdot}0063872x^2 - 0{\cdot}0004651x^3$
(3) $\text{Log } y = 2{\cdot}9920707 - 0{\cdot}0003485x^2 - 0{\cdot}0002157x^3$
(4) $\text{Log } y = 3{\cdot}0080551 - 0{\cdot}0050476x - 0{\cdot}0002206x^3$
(5) $\text{Log } y = 3{\cdot}0566472 - 0{\cdot}0037060x^2$
(6) $\text{Log } y = 2{\cdot}9846892 - 0{\cdot}0002375x^3$

[1]Ajustée pour 16 cas.

L'objet de cet examen est de vérifier si l'âge est un indice d'évolution et dans quelle direction. Il est très clair qu'une courbe aussi simple que possible ait été nécessaire. Il a été constaté que deux courbes s'adaptaient également bien, *i.e.* les courbes *b-c-d-* et *b-d.* Dans la courbe *b-c-d,* le *b* et le *d* montrent des signes plus et le *c*, un signe moins. Si la distribution était parfaitement égale, la valeur arithmétique de *b* et celle de *d* deviendraient sans doute respectivement plus petite et plus grande en fonction de l'évolution de la distribution d'âge. Mais les distributions d'âge sont accidentées et en conséquence la plus-value de *c* devient très ambiguë puisqu'elle semble reconnaître dans la forme certaines irrégularités qui ne sont pas normales. Pour cette raison, malgré le côté intéressant des valeurs changeantes de *b*, *c* et *d* dans la courbe *b-c-d*, l'évolution est retracée dans les changements des valeurs de *b* et de *d* dans la courbe *b-d*. Ces valeurs changeantes sont indiquées dans l'état D ci-dessous.

D.—VALEUR DES COEFFICIENTS DANS LA COURBE *B-D*, POPULATION MASCULINE DU QUÉBEC, 1881, ET POPULATION MASCULINE DU CANADA, 1881-1931

Item	Valeur[1] des constantes ajustées à $ab^{-x}d^{-x^3}$	
	b	*d*
Population masculine, Québec, 1881	−0·0583175	−0·0000854
Population masculine, Canada—		
1881	−0·0474565	−0·0001255
1891	−0·0378477	−0·0001440
1901	−0·0268773	−0·0001685
1911	−0·0141361	−0·0002272
1921	−0·0108415	−0·0002263
1931	−0·0050476	−0·0002206

[1]Les valeurs sont celles des logarithmes.

Bien qu'aucun point très défini ne soit indiqué lorsque $b^{-x} = d^{-x^3}$, il est important de savoir si avec le temps, ils deviennent égaux à un âge moins avancé, *i.e.* si la partie *d* de la courbe devient aussi importante que la partie *b* à un âge de moins en moins avancé. Le taux auquel ce changement s'opère donne une mesure quelconque du taux évolutif. L'âge auquel $b^{-x} = d^{-x^3}$ dans les distributions successives examinées est indiqué plus bas:—

	Age auquel d^{-x^3} est aussi important que b^{-x} dans la courbe $ab^{-x}\ d^{-x^3}$
Population masculine, Québec, 1881	130·50
Population masculine, Canada—	
1881	97·25
1891	81·05
1901	63·15
1911	39·45
1921	34·60
1931	23·90

Ce qui, ici, est tenu pour significatif est que, dans la courbe du Québec, d^{-x^3} ne devient jamais aussi important que le b^{-x}. On peut dire la même chose du Canada en 1881, car l'âge de 97·25 est à peu près à la fin de la distribution. La courbe *b* est toujours plus importante que la courbe *d*. Après cette année la courbe *b* recule rapidement à raison de 14 années par recensement jusqu'à couvrir presque toute la distribution d'âge en 1931. A cette allure, $d^{-\ 3}$ en 1951 serait égal à b^{-x} à l'âge zéro ou plus bas.

Bien qu'aucune mesure définie ne soit faite par les chiffres qui précèdent, le cours de l'évolution est clairement indiqué. En conséquence, il est apparemment assez raisonnable d'étudier ce qui s'est produit à chaque recensement successif d'après ces données.

D'abord on a voulu obtenir un cas réel où l'évolution d'âge fût antérieure à celle du Canada en 1881. Avant 1881, les âges au Canada n'étaient pas donnés en groupes quinquennaux et il a été jugé préférable de ne pas les échelonner dans ces groupes pour les fins de cette étude. Était-il possible de trouver en 1921 ou 1931 un cas (dans un comté ou une ville) où la distribution d'âge fût à un stage plus ancien que celle du Canada en 1881? A prime abord il semble que l'escarpement de la distribution d'âge serait une indication définie d'une évolution ancienne, mais nous pouvons obtenir des degrés variés d'escarpement même dans les tables de longévité. La table de longévité des États-Unis en 1881 était beaucoup plus escarpée que celle du Canada en 1931 et les seules conditions qui entrent dans une table de longévité sont les taux différents de la mortalité. Un taux très élevé d'accroissement naturel et un taux très élevé d'accroissement total de la population, à condition que cet accroissement total ne provienne pas de l'immigration, donneraient sans nul doute l'escarpement de la distribution. Le comté de Chicoutimi, Québec, en 1931, Shawinigan Falls, Québec, en 1921, satisfont à ces conditions, *i.e.* l'accroissement naturel tel qu'indiqué dans les statistiques vitales et les anciens taux d'accroissement de la population sont très élevés. Si l'évolution n'était qu'une question d'escarpement, ils seraient assez satisfaisants comme première phase. L'adaptation de ces diverses courbes est indiqué dans les états E et F et dans le graphique II.

E.—DISTRIBUTION DE LA POPULATION MASCULINE DE SHAWINIGAN FALLS, 1921, ET DE CHICOUTIMI, 1931, PAR GROUPE QUINQUENNAL D'ÂGE, APRÈS AJUSTEMENT[1] AUX COURBES EXPONENTIELLES, ET MONTRANT L'ERREUR DE CHAQUE AJUSTEMENT PAR RAPPORT À LA POPULATION RÉELLE

Groupe d'âge	x	Population masculine de Shawinigan Falls, 1921					Population masculine de Chicoutimi, 1931				
		Réelle	Distribution après ajustement à				Réelle	Distribution après ajustement à			
			$ab^{-x}c^{-x^2}d^{-x^3}$	$ab^{-x}d^{-x^3}$	$ab^{-x}c^{-x^2}$	ac^{-x^2}		$ab^{-x}c^{-x^2}d^{-x^3}$	$ab^{-x}d^{-x^3}$	$ab^{-x}c^{-x^2}$	ac^{-x^2}
0- 4.......	1	1,580	1,591	1,269	1,146	1,599	1,717	1,824	1,615	1,564	1,344
5- 9.......	2	1,287	1,312	1,238	1,229	1,523	1,580	1,460	1,416	1,416	1,293
10-14.......	3	1,085	1,132	1,194	1,255	1,406	1,209	1,200	1,235	1,260	1,212
15-19.......	4	1,053	1,009	1,132	1,223	1,256	973	1,007	1,071	1,102	1,106
20-24.......	5	978	914	1,048	1,135	1,087	863	853	921	947	984
25-29.......	6	903	830	943	1,005	911	754	731	783	800	853
30-34.......	7	774	746	819	848	739	646	625	657	664	721
35-39.......	8	549	652	683	682	581	518	530	543	542	593
40-44.......	9	506	548	543	523	442	419	444	442	434	476
45-49.......	10	461	435	410	383	326	360	364	352	342	372
50-54.......	11	330	323	292	267	233	282	290	275	265	283
55-59.......	12	212	220	195	177	161	225	224	209	201	210
60-64.......	13	120	136	121	112	108	163	165	156	151	152
65-69.......	14	88	75	70	68	70	122	117	112	111	107
70-74.......	15	44	37	37	39	44	88	78	79	80	73
75-79.......	16	13	15	18	21	27	44	49	53	57	49
80-84.......	17	9	6	8	11	16	28	29	35	40	32
85-89.......	18	6	2	3	6	9	8	16	22	27	20
90-94.......	19	2	–	1	3	5	1	8	13	18	13
95-99.......	20	–	–	–	1	3	1	4	8	12	8
100 et plus...	21	–	–	–	–	1	–	2	4	8	4
Erreur.......		–	525	1,016	1,536	1,371	–	417	646	854	1,350

[1]Ajustée pour 16 cas.

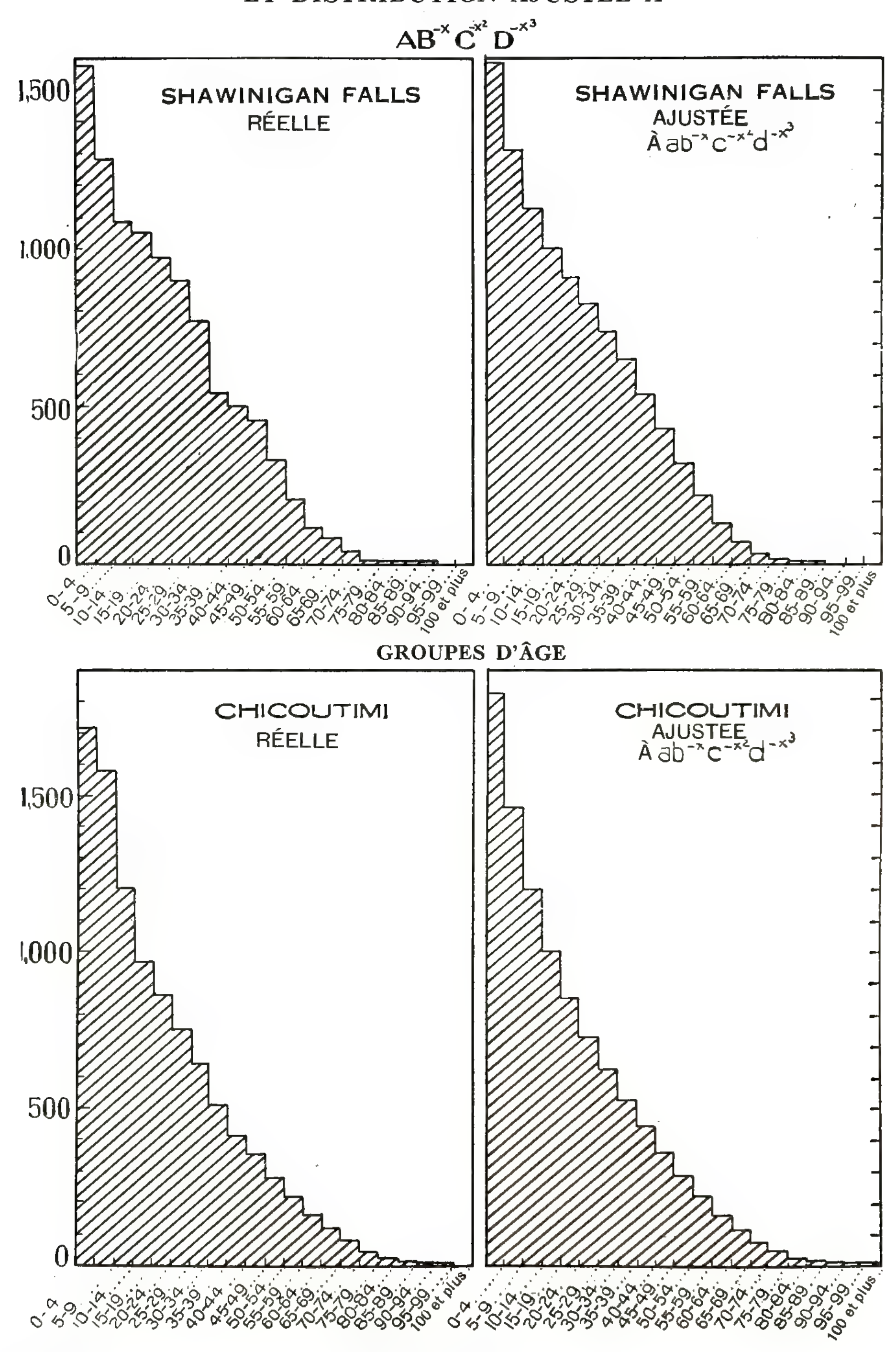
F—VALEUR DES COEFFICIENTS DANS DIVERSES COURBES POUR LE COMTÉ DE CHICOUTIMI, POPULATION MASCULINE, 1931, ET SHAWINIGAN FALLS, POPULATION MASCULINE, 1921

Item	Valeur[1] des constantes ajustées à				
	$ab^{-x}c^{-x^2}d^{-x^3}$			$ab^{-x}c^{-x^2}$	
	b	c	d	b	c
Chicoutimi, 1931..	−0·1194040	0·0087212	−0·0004895	−0·0319428	−0·0037603
Shawinigan Falls, 1921..................................	−0·1252102	0·0162281	−0·0010436	0·0612522	−0·0103820

Item	$ab^{-x}d^{-x^3}$		ac^{-x^2}
	b	d	c
Chicoutimi, 1931..	−0·0562214	−0·0001556	−0·0056393
Shawinigan Falls, 1921..	−0·0076135	−0·0004224	−0·0069769

[1]Les valeurs sont celles des logarithmes.

DISTRIBUTION D'ÂGE (POPULATION MASCULINE) DE SHAWINIGAN FALLS ET DE CHICOUTIMI ET DISTRIBUTION AJUSTÉE À



Graphique II

Il est assez déconcertant de constater que ces deux endroits montrent un stage d'évolution plus avancé que le Canada en 1881 et en 1891. A prime abord, il est difficile de croire qu'un accroissement considérable constant devrait apparemment assurer une population perpétuellement jeune. Le fait que les populations de Shawinigan Falls et de Chicoutimi ne sont pas jeunes porte à croire que l'accroissement considérable n'est pas la seule cause déterminante.

L'âge d'établissement exerce une profonde influence sur la forme de la distribution d'âge. L'évolution avancée de Chicoutimi peut être attribuée à ce facteur. Lorsqu'un endroit est établi depuis un siècle ou plus, il y a un nombre appréciable de personnes d'âge avancé, surtout si l'accroissement naturel a été considérable et constant. C'est ce qui explique la différence entre le Canada en 1881 et Chicoutimi en 1931. Le Canada en 1881 avait plus de 100 ans dans certains endroits, de sorte qu'il avait vieilli, mais la population ancienne et son accroissement jusqu'à 1930 furent si petits que les survivants n'exercèrent que peu d'influence sur la distribution d'âge du Canada en 1881.

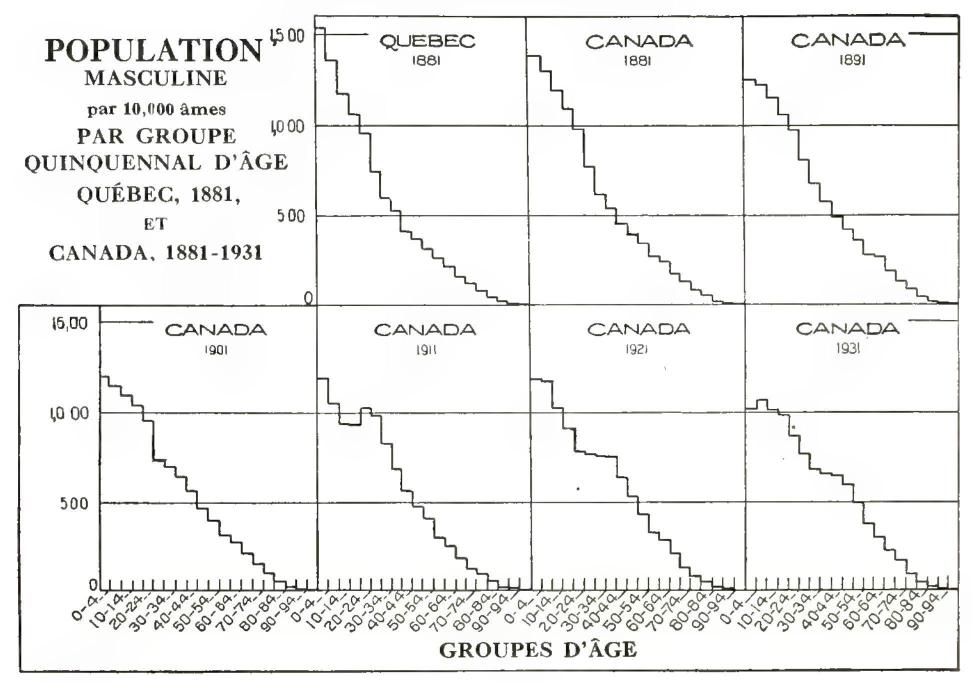
Il y a un facteur important qui détermine la distribution d'âge de Chicoutimi en 1931 et celle de Shawinigan Falls en 1921, facteur que ne révèle pas une étude des populations de 1881. Nous sommes exposés à faire erreur par le fait que les deux endroits ne montrent qu'une très petite proportion d'immigrés. L'accroissement rapide ne découle pas de l'immigration mais de quelque chose qui hâterait encore davantage la distribution d'âge—un mouvement des autres parties de la province. Ces populations ne se déplaçant que sur de petites distances sont des populations transplantées et tendent à se rapprocher de la distribution d'âge de la province. Dans ce cas Shawinigan Falls et Chicoutimi se rapprochent des distributions du Québec en 1921 et 1931 respectivement et ces distributions sont plus avancées que celle du Canada en 1881. D'autre part, avant 1881, le Canada grandit dans une forte proportion à la faveur d'un mouvement d'entrée et de sortie. Le mouvement d'entrée se compose de personnes âgées pour la plupart de 20 à 30 ans et, bien qu'elles prennent surtout la place des personnes composant le mouvement de sortie, il est clair que tant qu'il a duré, ce mouvement a retardé l'avance en âge. Naturellement, un fort mouvement d'entrée suivi d'une longue période stationnaire hâterait l'avance en âge; mais tant qu'il dure et que les arrivants repartent plus tard, il tend à maintenir la population jeune. Ce facteur sera mentionné de nouveau dans l'étude de la distribution de 1901.

Puisque Chicoutimi ou Shawinigan Falls ne sont pas des exemples d'évolution ancienne, il a été décidé de recourir au cas de la population masculine du Québec en 1881, lequel nous fournit un très bon exemple d'évolution ancienne. Bien que la province eût été établie depuis 1608, l'accroissement réel ne s'est produit que relativement peu de temps avant 1881 de sorte que les proportions d'âges plus avancés ne sont pas importantes. Le pays a grandi principalement jusqu'à cette époque par un accroissement naturel très considérable. Le graphique III fait voir que le Québec en 1881 est un aussi bon exemple de la courbe simple de progression géométrique que l'on puisse désirer. Le *d* ne devient jamais important, tandis que le *c* ne devient aussi important que le *b* qu'à l'âge de 100 ans. La courbe *b* est la courbe prédominante d'un bout à l'autre, *i.e.* la réduction d'un groupe à l'autre est principalement effectué par simple progression géométrique.

Le Canada en 1881 (graphique III) est très nettement à un stage plus récent d'évolution que le Québec, mais il est aussi nettement *b*; de même en 1891, malgré le progrès de l'évolution. Jusqu'en 1901, la courbe *b-c* s'ajuste aussi bien ou mieux que la courbe *b-d*, mais plus tard s'ajuste très mal. Cela signifie que jusqu'à cette époque les âges plus avancés étaient d'importance secondaire, la marche de l'évolution étant indiquée par le degré de relation entre les âges moins avancés et les âges moyens.

En 1901 nous avons une distribution d'âge incontestablement intéressante. La courbe simple *c* s'ajuste aussi bien qu'une autre qui aurait un grand nombre de constantes (voir p. 848); en d'autres termes, nous avons un cas de courbe normale sans trop d'aberration. Si nous considérons l'âge zéro comme une sorte de centre et si nous mesurons la déviation standard par rapport à cet âge (plutôt que la moyenne comme dans la distribution normale) et recourons à une table de normales nous obtenons un bon ajustement à 1901. De plus, si nous prenons les deux équations, ab^{-x^2} et $y_0 e^{-\frac{x^2}{k}}$, réduisons à une équation $a = y_0$, $b^{-x^2} = e^{-\frac{x^2}{k}}$ et si nous déduisons de ceci la valeur de k, nous trouvons qu'elle est presque exactement la même que $2\sigma^2$ lorsque σ est mesuré d'après l'âge zéro, ce qui indique que le résultat est indépendant de la méthode d'ajustement.

Il importe d'examiner les causes qui lui ont donné cette distribution normale d'âge. Premièrement, l'âge d'établissement n'est pas assez avancé pour déterminer une population âgée; deuxièmement, bien que l'année 1901 suive une période de stagnation dans l'accroissement de la



Graphique III

population canadienne, cette stagnation n'est pas causée par le ralentissement de l'accroissement naturel mais plutôt par l'émigration, c'est-à-dire l'émigration des jeunes gens âgés, disons, de 18 à 30 ans. Mais à peu près quatre ans avant 1901, il existait déjà une immigration intense composée aussi de jeunes personnes âgées surtout de 18 à 30 ans. Elles avaient eu tout juste le temps alors de combler les vides laissés par l'émigration, mais pas plus. Si le recensement avait été effectué en 1903 ou 1904, ces vides auraient été plus que comblés et, de plus, les immigrés arrivés en 1897 auraient été dans des groupes quinquennaux d'âge plus avancés et toute régularité aurait été détruite. Il est arrivé que le recensement de 1901 a été effectué à une date où la distribution d'âge en était à un stage défini. Il est intéressant de s'arrêter aux nombreuses causes qui ont déterminé la distribution d'âge de 1901. L'immigration a aidé mais ne l'eût pas fait sans l'émigration antérieure, ou si elle avait été plus ou moins grande ou encore si elle avait persisté plus longtemps qu'elle ne l'a fait. Si le taux d'accroissement naturel avait été moindre; si le pays avait été établi depuis plus longtemps de façon à avoir une forte proportion de personnes âgées; si l'accroissement naturel avait été plus grand ou si le pays avait été établi depuis moins longtemps, les conditions n'auraient pas été satisfaites. C'est pourquoi l'année 1901 a une distribution d'âge très intéressante. Elle laisse percer plusieurs des causes qui ont influé sur son évolution et permet en quelque sorte de contrôler les développements plus anciens et plus récents.

L'année 1911 est aussi intéressante. Malgré l'augmentation énorme de l'immigration au cours des dix années précédentes, laquelle a contribué à rendre la distribution d'âge très irrégulière en apparence, l'ajustement n'en a pas été sérieusement affecté. Les immigrés se limitaient principalement à un ou deux groupes quinquennaux d'âge. Avec les années, dont chacune apportait sa part de nouveaux arrivants, la distribution d'âge des immigrés s'étendit à de plus nombreux groupes d'âge, les premiers arrivés avançant en âge et les derniers maintenant le nombre de ceux qui sont, disons, âgés de 20-24 ans. Aux débuts, toutefois, la protubérance causée par l'arrivée des immigrés était particulière aux âges de 20–30 ans seulement. Tel était le cas en 1911. En 1921 et encore davantage en 1931, cette protubérance s'était répandue à sa base et avait gagné un âge plus avancé. L'ajustement de la distribution de 1911 à une courbe *b-d* ignorait presque complètement cette protubérance. En conséquence, l'équation $y = ab^{-x}d^{-x^3}$ donna un ajustement passable, particulièrement aux âges où cette irrégularité n'existait pas. Avec b et d en 1911, les malajustements ne se présentent qu'aux âges où ils sont susceptibles de se présenter—les déficiences à 10–19 et les excédents à 20–29 constituant près de 60 p.c. des malajustements qui se produisent à

ces âges. Ces excédents et ces déficiences s'annulent presque complètement, ce qui est considéré comme un indice de bon ajustement, *i.e.* l'équation est vraie par rapport à la forme fondamentale.

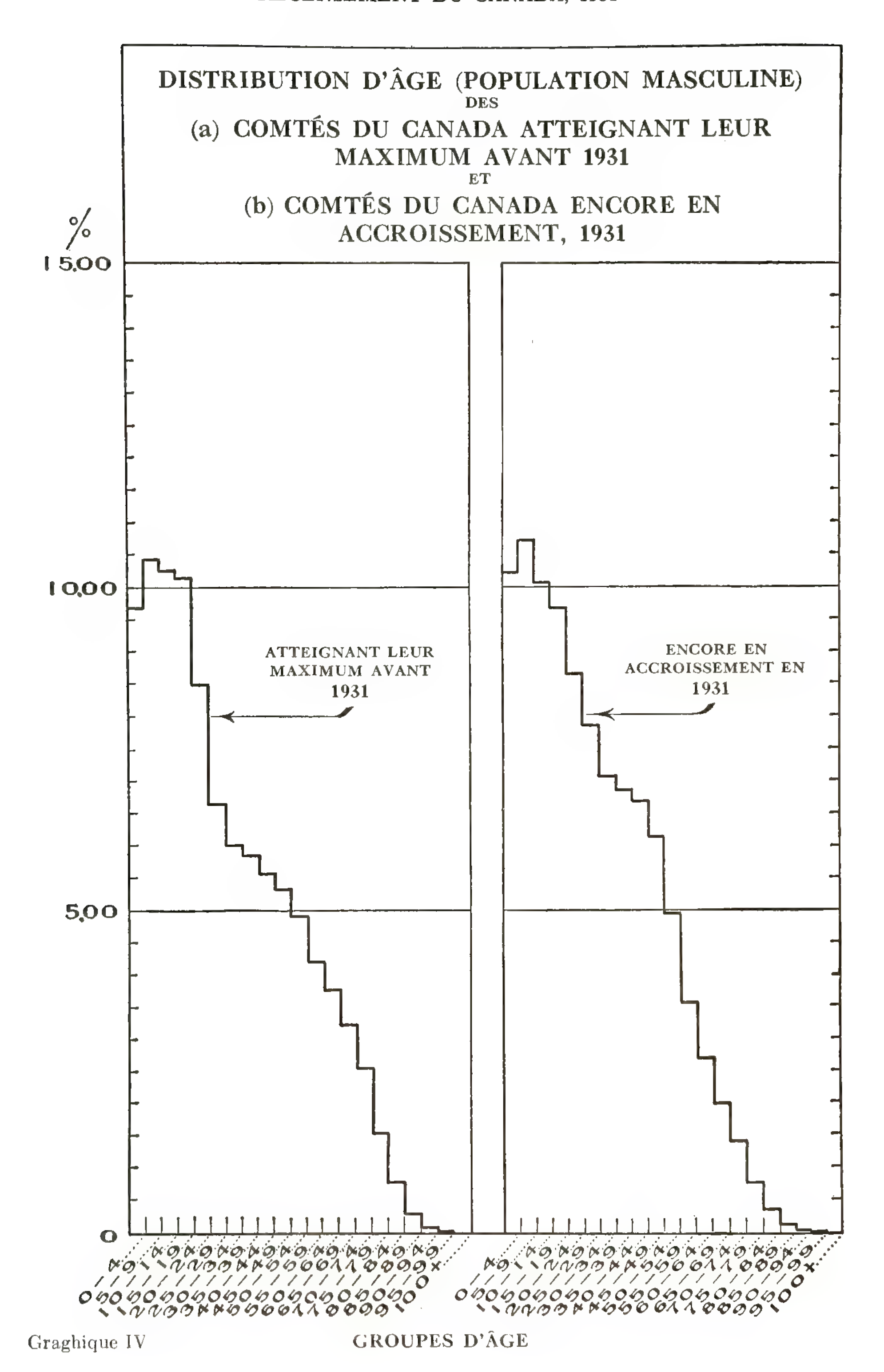
En 1921 et en 1931, la protubérance d'immigration s'était répandue et progressait. L'ajustement à la courbe *b-c-d-* est meilleur que jamais; mais avec trois constantes seulement, il est mauvais. Les distributions de 1921 et de 1931 ne sont pas sans doute aussi simples que celles des années antérieures. Les effets de l'immigration portent sur les âges plus avancés et ceux de l'émigration, sur les âges de 20 à 30 ans. Ces effets sont mêlés à l'avance en âge de sorte que le développement réel de celle-ci est difficile à retracer, et comme résultat il devient douteux que la forme soit un tant soit peu exponentielle. Une courbe arithmétique $y = a + bx + cx^2 + dx^3$ s'ajuste aussi bien à la distribution de 1931 que $y = ab^{-x}c^{-x^2}d^{-x^3}$, mais on peut conclure sans danger que cette forme arithmétique n'est pas un stage dans l'évolution. Sans immigration et sans émigration, la courbe exponentielle simple se développerait sans nul doute de degré en degré. Les *b* et *c* disparaîtraient et nous passerions à travers un stage où $y = ad^{-x^3}$ s'ajusterait aussi bien que ac^{-x^2} s'ajustait en 1901. Les distributions de 1921 et de 1931 doivent être considérées comme des catégories et non des stages, bien que ceux-ci soient indiqués vaguement. En raisonnant à ce point de vue, il serait intéressant de retracer une évolution dans ces catégories mêmes. En conséquence la distribution d'âge de la population masculine en 1931 a été divisée entre les catégories suivantes: (1) les comtés montrant une population maximum en 1851 et décroissant ou restant stationnaires par la suite; (2) les comtés montrant une population maximum en 1861 et ainsi de suite jusqu'aux comtés qui sont encore en accroissement. La distribution proportionnelle de la population masculine de ces groupes est indiquée par groupe quinquennal d'âge dans l'état G. Le graphique IV fait voir les comtés encore en accroissement et un total des comtés qui ont atteint leur population maximum avant 1931.

La considération fondamentale dans cette classification est que ces comtés sont devenus stationnaires non pas à cause d'un arrêt dans l'accroissement naturel, mais à cause de l'émigration. En d'autres termes, l'interruption de l'accroissement s'est produite dans les âges moyens et les décès (émigration équivalant à décès) dans les âges de 20–30 ans. Toutes ces distributions ont la même forme générale, à savoir une descente abrupte du groupe de 15–19 au groupe de 20–24 et ensuite une forme elliptique. La forme est double. Chacune de ces formes passe à travers ses stages évolutifs, tels que décrits par deux courbes simples, mais les stages évolutifs de la distribution en général ne peuvent pas être décrits par des courbes simples.

G.—DISTRIBUTION PROPORTIONNELLE DE LA POPULATION MASCULINE DES COMTÉS GROUPÉS SELON L'ANNÉE OÙ ILS ONT ATTEINT LEUR POPULATION MAXIMUM, PAR GROUPE QUINQUENNAL D'ÂGE, ET MONTRANT L'ACCROISSEMENT NATUREL PAR 1,000, 1931

Groupe d'âge	Comtés atteignant leur population maximum en							Comtés encore en accroissement en 1931
	1851	1861	1881	1891	1901	1911	1921	
Tous âges[1]	100·00	100·00	100·00	100·00	100·00	100·00	100·00	100·00
0– 4	11·60	10·27	9·07	9·49	10·57	10·53	9·57	10·22
5– 9	11·54	10·70	9·83	10·22	11·22	11·40	10·53	10·71
10–14	10·99	10·42	9·65	9·96	10·76	10·89	10·86	10·07
15–19	11·58	10·38	9·96	9·99	10·39	10·63	10·10	9·68
20–24	8·98	8·54	8·43	8·49	8·48	8·75	8·49	8·66
25–29	6·98	6·70	6·59	6·65	6·60	6·62	6·87	7·87
30–34	5·97	5·89	6·04	6·13	5·99	5·75	6·10	7·06
35–39	5·31	5·64	5·91	5·99	5·75	5·56	6·12	6·89
40–44	5·05	5·37	5·54	5·53	5·18	5·22	6·30	6·70
45–49	4·38	4·91	5·36	5·32	4·98	5·03	6·03	6·14
50–54	4·19	4·66	5·11	5·01	4·56	4·66	5·04	4·99
55–59	3·51	4·05	4·53	4·30	4·07	3·97	3·99	3·58
60–64	2·84	3·65	4·23	3·89	3·42	3·44	3·34	2·71
65–69	2·43	3·29	3·65	3·40	2·95	2·94	2·74	2·00
70–74	2·25	2·65	2·95	2·73	2·43	2·22	1·96	1·42
75–79	1·34	1·60	1·76	1·66	1·51	1·38	1·14	0·78
80–84	0·73	0·85	0·94	0·81	0·73	0·67	0·57	0·36
85–89	0·24	0·35	0·34	0·32	0·31	0·26	0·21	0·13
90–94	0·07	0·07	0·08	0·09	0·08	0·07	0·05	0·03
95–99	0·01	0·01	0·02	0·01	0·01	0·01	0·01	0·01
100 et plus	–	–	–	–	–	–	–	–
Accroissement naturel par 1,000, 1931	14·2	11·1	7·9	9·3	13·2	12·5	11·6	13·9

[1]Ages non déclarés omis.



Graghique IV

GROUPES D'ÂGE

L'état suivant indique jusqu'à un certain point la différence entre les comtés atteignant leur maximum dans des années différentes.

H.—ÂGE MOYEN, ÂGE STANDARD ET POURCENTAGES DE MOINS DE 25 ANS ET DE 60 ANS ET PLUS, CANADA, POPULATION MASCULINE, PAR GROUPE DE COMTÉS, 1931

Groupe de comtés[2]	Age moyen	Age standard[1]	P.c. de moins de 25 ans	P.c. de 65 ans et plus
Chicoutimi, 1931	22·29	20·2	63·41	2·92
Tous comtés, 1931	28·95	22·3	49·29	5·48
Comtés encore en accroissement, 1931	28·55	22·0	49·33	4·72
Tous comtés atteignant leur maximum avant 1931	30·49	23·4	49·09	8·50
Comtés atteignant leur maximum, 1851	27·84	22·5	54·70	7·07
" " " " 1861	30·11	23·3	50·31	8·83
" " " " 1881	31·77	23·8	46·93	9·76
" " " " 1891	30·99	23·5	48·15	9·02
" " " " 1901	29·41	23·2	51·43	8·01
" " " " 1911	29·09	23·3	52·19	7·55
" " " " 1921	29·64	23·0	49·54	6·68
Elgin, Ontario (inclus ci-dessus) 1931	33·65	24·1	42·54	10·40

[1]Pour l'explication de ce terme, voir page 822.
[2]Population masculine.

Les deux dernières colonnes sont particulièrement importantes, la première des deux reflétant le degré d'égalité et la dernière, l'âge d'établissement. Le comté d'Elgin en Ontario est indiqué parce qu'on s'attendait qu'il ressemblât à une table de longévité et qu'il montrât, à l'autre extrême, un stage tardif d'évolution correspondant à celui de Chicoutimi en 1931. Il a trompé l'expectative dans les deux cas.

D'un bout à l'autre de la série des stages évolutifs divers, la valeur du deuxième degré est souveraine. C'est bien le degré des groupes d'âge central depuis 20 jusqu'à 65 ans environ. La courbe $y = ac^{-x^2}$ s'ajuste à peu près à chaque année sauf aux âges extrêmes et aussi aux âges très tendres. Comme il n'est pas possible d'ajuster la distribution d'âge de chaque région du Canada à une courbe, il est bon de s'en servir afin d'en arriver à une base plus pratique de classification de la distribution d'âge dans ces régions. Un autre point qu'on peut utiliser est que la courbe $ab^{-x}d^{-x^3}$ permet un bon ajustement à presque chaque stage, la courbe des quatre constantes ne faisant qu'améliorer l'ajustement à l'âge central.

Comme l'élément c dans une courbe de quatre constantes semble décrire un trait historique de notre population, il importe d'imposer certaines limites à son étendue; les âges de 25 à 64 ans sont apparemment ces limites. On constate qu'entre ces âges la courbe c décrit la forme de la distribution d'âge d'un bout à l'autre. La proportion de distribution d'âge comprise entre ces deux limites établit si la forme est convexe ou non, et les pourcentages de population avant et après ces limites déterminent l'orientation de la concavité vers la jeunesse ou vers le vieil âge. Comme la proportion diminue avant 25, la valeur de b devient plus petite et la concavité avant 25, moins prononcée; comme la proportion après 64 augmente, la valeur de d augmente et la concavité après 64 devient plus marquée. La classification des distributions d'âge au moyen de trois critères (1) l'âge standard (2) le pourcentage de moins de 25 ans et (3) le pourcentage de plus de 64 (où l'âge standard est la déviation standard par rapport à l'âge 24 de la population de 25-64 ans) serait donc apparemment une classification adéquate en même temps qu'assez simple pour être pratique. Cette classification est utilisée de préférence aux classifications selon l'âge médian, l'âge moyen, les quartiles, etc. Si nous connaissons l'âge standard et les pourcentages au-dessous et au-dessus des âges de 25 et 64 ans, nous avons une description très adéquate de la forme générale de la distribution d'âge. Les trois avancent en fonction de l'adoucissement de la courbe et, si l'un d'eux est retardé, cela signifie une certaine différence dans la forme; par exemple si le pourcentage au-dessous de 25 est retardé pendant que les autres avancent, cela veut dire une distribution d'âge quelque peu semblable à celle du Canada en 1921 et 1931. Si les trois avancent simultanément, le processus évolutif est régulier. Si nous classifions les âges de certaines régions de cette façon et les disposons dans l'ordre de l'indice à trois points, nous avons une méthode passablement simple de classifier les stages de l'évolution de l'âge de ces régions. Les attributs dus à l'évolution de l'âge peuvent ensuite être examinés.

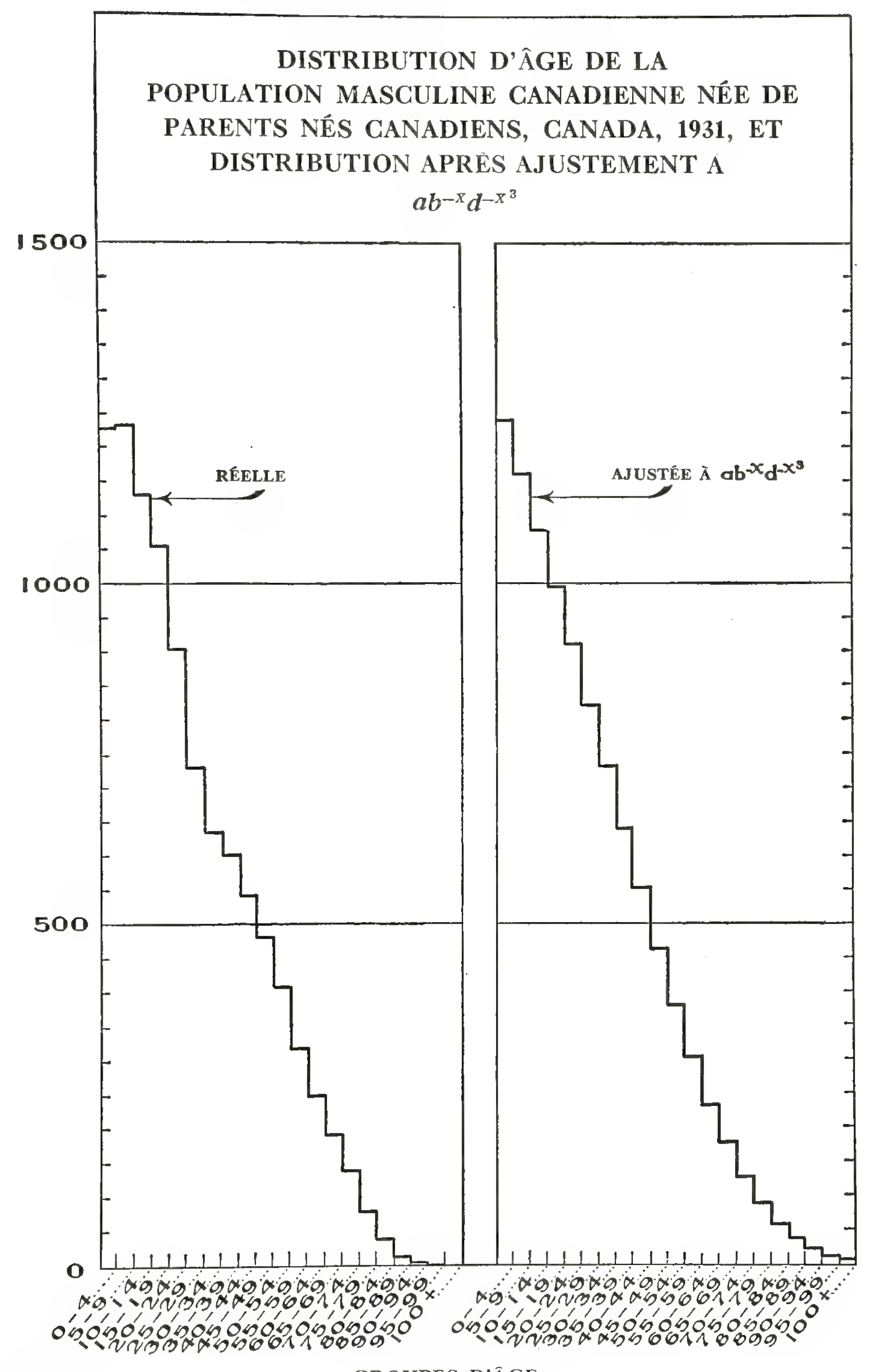
Il est probablement nécessaire de faire ici quelques remarques sur le raisonnement qui est à la base des suppositions contenues dans le chapitre III relativement aux causes de l'évolution de l'âge. Ces suppositions sont: (1) l'âge ou la durée de l'établissement; (2) les anciens taux d'ac-

croissement naturel; (3) l'accroissement total de la population; (4) l'orientation des changements dans 2 et 3. La cause 1 se reflète dans la proportion de personnes âgées; la cause 2, dans la proportion de très jeunes personnes; la cause 3, dans la proportion de personnes à l'âge central. Malgré l'accroissement naturel très considérable, il y aura une distribution très irrégulière à moins que cet accroissement naturel ne se soit limité à cette région ou si le taux de la mortalité a été très élevé et le fort accroissement naturel dû entièrement à une natalité très élevée. Des questions telles que la longévité, le taux différentiel de mortalité, etc. sont importantes, mais la mensuration n'est pas assez précise pour les indiquer. Elles seront étudiées plus loin. Il a été supposé que durant la période sous observation la cause principale de l'irrégularité à l'âge central a été l'émigration. Par irrégularité, nous entendons ici l'altération de la forme générale et non le manque de régularité ou les irrégularités locales. L'année 1911 accuse plusieurs irrégularités locales tout en montrant un ajustement excellent et en occupant une place nettement définie parmi les stages évolutifs de l'âge. L'immigration est apparemment une question de remplissage et pendant quelque temps ne gêne pas le cours évolutif, bien qu'elle fasse plus que combler les vides. La protubérance d'immigration a une forme définie et semble marcher de pair avec la distribution d'âge comme une population superposée. A mesure que cette protubérance s'étend et atteint des âges plus avancés, elle devient de plus en plus gênante; mais en 1931, on semble pouvoir la séparer du reste de la distribution d'âge. Le graphique V montre cette séparation. La population masculine du Canada en 1931 se divise en deux classes: (1) les nés canadiens de parents nés canadiens et (2) le reste de la population, *i.e.* les nés canadiens et leurs enfants et les immigrés et leurs enfants. Une simple séparation des nés canadiens des immigrés n'a ici que peu de signification parce qu'un nombre considérable de nés canadiens sont des enfants d'immigrés. La distribution des nés canadiens avec leurs enfants montre le stage d'évolution atteint en 1931. Elle atteint un stage plus récent que 1891 mais pas aussi avancé que 1901. La courbe *b-d* donne le meilleur ajustement et le *d* est aussi important que le *b* aux environs de l'âge de 65 ans (voir p. 860).

Il est apparemment assez étonnant que la population canadienne de 1931, moins la proportion due directement ou indirectement à l'immigration, ait une évolution d'âge équivalente à celle du Canada entre 1891 et 1901. Il convient de se rappeler que la distribution d'âge totale du Canada en 1931 montre un stage évolutif naturel si nous prenons l'année 1881 comme standard ou base. Cela veut-il dire que l'immigration a déterminé en quelque sorte le rajeunissement des nés canadiens? On pourrait avancer comme tentative d'explication que le rajeunissement n'a pas été causé par l'immigration mais par l'émigration énorme de 1881 aux environs de 1895. Les émigrants à l'époque de leur émigration étaient âgés de 18 à 30 ans et cette émigration pourrait, en 1931, causer une rareté de personnes (nées canadiennes) de 54 à 80 ans.

I.—DISTRIBUTION PROPORTIONNELLE DE LA POPULATION MASCULINE NÉE CANADIENNE DE PARENTS NÉS CANADIENS ET D'IMMIGRÉS MASCULINS ET LEURS ENFANTS, PAR GROUPE QUINQUENNAL D'ÂGE, CANADA, 1931

Groupe d'âge	Population masculine née canadienne de parents nés canadiens, 1931	Immigrés masculins et leurs enfants, 1931	Groupe d'âge	Population masculine née canadienne de parents nés canadiens, 1931	Immigrés masculins et leurs enfants, 1931
	p.c.	p.c.		p.c.	p.c.
0- 4	12·30	7·15	55-59	3·19	4·41
5- 9	12·34	8·37	60-64	2·49	3·50
10-14	11·31	8·47	65-69	1·91	2·70
15-19	10·57	8·70	70-74	1·39	1·99
20-24	9·06	8·05	75-79	0·79	1·12
25-29	7·32	8·06	80-84	0·38	0·53
30-34	6·37	7·50	85-89	0·14	0·19
35-39	6·01	7·60	90-94	0·03	0·04
40-44	5·42	7·90	95-99	0·01	0·01
45-49	4·83	7·55	100 et plus	-	-
50-54	4·12	6·14			


DISTRIBUTION D'ÂGE DE LA
POPULATION MASCULINE CANADIENNE NÉE DE
PARENTS NÉS CANADIENS, CANADA, 1931, ET
DISTRIBUTION APRÈS AJUSTEMENT A
$ab^{-x}d^{-x^3}$
1500
1000
500
0
RÉELLE
AJUSTÉE À $ab^{-x}d^{-x^3}$
GROUPES D'ÂGE

Graphique V

J.—DISTRIBUTION DE LA POPULATION MASCULINE NÉE CANADIENNE DE PARENTS NÉS CANADIENS APRÈS AJUSTEMENT AUX COURBES *B-C-D*, *B-D* ET *C*, PAR GROUPE QUINQUENNAL D'ÂGE, 1931

Population masculine née canadienne de parents nés canadiens

Groupe d'âge	x	Réelle	Distribution après ajustement à			
			(1) $ab^{-x}c^{-x^2}d^{-x^3}$	(2) $ab^{-x}d^{-x^3}$	(3) $ab^{-x}c^{-x^2}$	(4) ac^{-x^2}
0- 4	1	1,230	1,354	1,243	1,191	1,191
5- 9	2	1,234	1,187	1,161	1,157	1,157
10-14	3	1,131	1,058	1,079	1,102	1,101
15-19	4	1,057	954	996	1,029	1,028
20-24	5	906	865	911	942	942
25-29	6	732	784	823	846	845
30-34	7	637	708	733	745	744
35-39	8	601	631	642	643	643
40-44	9	542	554	552	544	544
45-49	10	483	475	464	452	452
50-54	11	412	396	381	368	368
55-59	12	319	319	305	294	293
60-64	13	249	248	235	230	230
65-69	14	191	184	179	176	176
70-74	15	139	129	130	133	133
75-79	16	79	86	92	98	98
80-84	17	38	54	62	71	71
85-89	18	14	32	40	50	50
90-94	19	3	17	25	35	35
95-99	20	1	9	15	24	24
100 et plus	21	-	4	8	16	16
Erreur	....	....	662	648	774	775

(1) $\text{Log } y = 3{\cdot}1989106 - 0{\cdot}0729929x + 0{\cdot}0061630x^2 - 0{\cdot}0004086x^3$
(2) $\text{Log } y = 3{\cdot}1228094 - 0{\cdot}0283292x - 0{\cdot}0001727x^3$
(3) $\text{Log } y = 3{\cdot}0803044 + 0{\cdot}0000137x - 0{\cdot}0042557x^2$
(4) $\text{Log } y = 3{\cdot}0802032 - 0{\cdot}0042549x^2$

Maintenant, l'âge d'établissement, le taux d'accroissement naturel, le taux d'accroissement total et les changements d'orientation de ces deux taux sont considérés comme les principes fondamentaux gouvernant l'évolution de la distribution d'âge, *i.e.* la tendace à l'uniformité de l'évolution. Les fluctuations du taux de la mortalité, du taux de la natalité, etc. sont causes d'irrégularités, mais ne gênent pas l'évolution si la tendance est reprise. On parle beaucoup de phénomènes tels qu'un défaut dans le premier groupe quinquennal d'âge, *i.e.* en ce qu'il est plus petit que le suivant. Ceci est arrivé à la distribution d'âge au Canada pour la première fois en 1931. Même si la chose est symptomatique, il est facile d'en exagérer la signification. Si elle persiste en 1941, elle deviendra alors significative; mais quant à 1931, elle peut facilement s'expliquer sans qu'il en faille conclure qu'elle est un stage de l'évolution. La très nombreuse population immigrée est entrée au Canada en très peu de temps et se composait, à son arrivée, d'adultes célibataires masculins. Pendant quelques années, ces immigrés n'ont pas influé sensiblement sur le taux de la natalité; mais, après avoir vécu six ou sept ans au pays, ils se sont mariés ou ont fait venir leurs épouses—et il importe de se rappeler qu'ils ont agi en si peu de temps que le mouvement a été pour ainsi dire instantané. Il en est résulté un accroissement énorme et soudain du taux de la natalité. Il y eut un mouvement secondaire de la même nature aux environs de 1921 après la guerre. En raison de ces mouvements les taux de natalité étaient anormaux—non peut-être par rapport à d'autres pays, mais par rapport à la tendance ordinaire du Canada. Il était "hors de tendance". Le seul retour à la normalité, pour ne rien dire des effets de la dépression, donnerait un plus petit nombre aux âges de 0–5 qu'à ceux de 5–9. De plus, c'est fait reconnu que les fluctuations violentes dans une direction sont suivies par un mouvement contraire qui va trop loin dans l'autre. C'est ce qui rend un ajustement peu accidenté significatif en ce qu'il suit simplement une tendance et ne tient pas compte de ces fluctuations. Il peut arriver que le mouvement descendant dans les bas âges persiste—nous ne pouvons le dire— mais il est très peu probable qu'il soit aussi rapide que l'indique le phénomène de 1931. Il est clair que cinq années libres de toute épidémie de maladie infantile (ce qui est possible), suivies par cinq mauvaises années, détermineraient un groupe de 5–9 ans plus nombreux même dans une population stationnaire et un renversement complet de la situation dans les cinq années suivantes.

TABLES DE LONGÉVITÉ CANADIENNE

par

N. Keyfitz

INTRODUCTION

MÉTHODE DE CONSTRUCTION

(1) **Population.**—Cette étude de la Table de longévité canadienne n° 1 tient compte de toutes les personnes énumérées dans le recensement de 1931 comme habitants des neuf provinces du Canada. Comme les statistiques vitales du Yukon et des Territoires du Nord-Ouest ne sont pas aussi solidement établies que celles du reste du Canada, il n'est pas ici tenu compte de la population et des décès de ces régions. Par cette omission, le présent relevé traitera de 10,362,833 âmes "exposées au risque" sur une population totale de 10,376,786.

(2) **Construction des tables.**—L'intention première était de faire une table séparée pour chaque sexe et chaque province, et pour chaque sexe pour le Canada, soit un total de vingt tables en tout, pour 1931. Ce plan a été modifié à cause de l'insignifiance de tables portant sur des groupes aussi petits que ceux de certaines provinces prises séparément. (Voir la section sur la "Précision", p. 868.) Dans les Provinces Maritimes de même que dans les Provinces des Prairies les décès varient considérablement d'année en année, même pris dans de grands groupes d'âge. Il était douteux que la Colombie Britannique offrît un nombre suffisant de risques pour permettre la construction d'une table fiable (c'est-à-dire, une table qui donnerait avec précision les probabilités de décès des années civiles autres que celles choisies) et comme il n'y avait aucune autre province avec laquelle cette table aurait pu être convenablement fusionnée, elle a été construite séparément. Par conséquent les tables suivantes ont été construites pour chaque sexe: Canada, Provinces Maritimes, Québec, Ontario, Provinces des Prairies et Colombie Britannique. Les taux de mortalité par groupe d'âge quinquennal sont donnés séparément pour les Provinces Maritimes et les Provinces des Prairies.

Bien qu'il n'existât pas de statistiques vitales pour tout le Dominion en 1921, il y avait cependant un territoire d'enregistrement pour les naissances et décès qui comprenait huit des neuf provinces. Une table pour 1921, comprenant les hommes et les femmes, a été préparée pour ce territoire; elle n'est pas, bien entendu, comparable avec la table de 1931, vu que la deuxième plus grande province, le Québec, est omise et que la mortalité du Québec est très différente de celle du reste du Canada. Pour fins de comparaison une table a été compilée pour la même étendue sur la base des décès de 1931.

(3) **Marge de risque.**—Aucun ajustement n'a été fait pour établir la population moyenne des années 1930, 1931 et 1932 à un plus haut degré d'exactitude que celle donnée par le recensement de la population en date du 1er juin 1931. A cause de la nature extrêmement inégale de croissance de la population au Canada, la décade 1921-31, une méthode plus ou moins élaborée comme celle de A. C. Waters ne donnerait pas de meilleurs résulats que les chiffres du recensement non ajustés. Une telle méthode peut convenir à un pays dont la population est relativement stable, mais pour le Canada son application est douteuse.*

(4) **Ages non donnés.**—Comme il y a en général une plus grande proportion de personnes d'âge "non donné" parmi les mourants que parmi la population du recensement, le fait de négliger sur toute la ligne cette classification d'âge "non donné" entraînerait une légère erreur de sous-estimation dans les taux de mortalité. Les âges non donnés sont donc distribués parmi les divers groupes d'âge, au moyen d'un quotient appliqué aux taux de mortalité.

(5) **Racine.**—Il a été observé dans les recensements du Canada de même que dans ceux des autres pays que le nombre de personnes de bas âge, particulièrement de 0, 1 et 2 ans, tend à être sous-estimé. Par conséquent, c'est l'habitude de faire usage des statistiques de naissance dans le calcul de la population exposée au risque de mort à ces âges. De même, il a été jugé sage de faire certaines vérifications sur l'exactitude des enregistrements de naissance avant de procéder au calcul des probabilités de décès aux âges de 0 à 5 ans. Ceci est d'autant plus important dans le cas actuel que les tables des différentes divisions géographiques du Canada doivent être mises en comparaison. Dans une section séparée, et pour correspondre à chacune des tables ici

* Dans la table de longévité d'Angleterre et du pays de Galles 1931, où la période à partir de la date du recensement jusqu'à la mi-année était de 65 jours, et la population plus stable qu'au Canada, Sir Alfred Watson, actuaire du gouvernement, conclut " . . . tout ajustement des chiffres du recensement de 1931 pour rapprocher la population enregistrée à chaque âge à celle existant le 30 juin de la même année ne produirait probablement pas de données plus sûres que celles du recensement lui-même."

présentées, nous trouverons, pour le Canada et ces cinq divisions régionales, pour les hommes et et les femmes, les probabilités de décès par mois pour la première année de vie et par année pour pour les âges de 1 à 5 ans. Les colonnes l_x, d_x et $\mathring{e}_x$ sont également reportées en arrière jusqu'à l'âge 0. La colonne du "nombre vivant" commence à 100,000 à l'âge de 5 ans, des quotients bruts provisionnels q_2, q_3, q_4 étant employés avec les quotients bruts q_5, q_6, q_7 et q_8 pour obtenir le quotient final q_5.

(6) **Groupement.**—Il y a eu beaucoup de discussion sur le groupement en gradation osculatrice*; diverses autorités ont exprimés différentes opinions sur les adaptions relatives des cinq arrangements possibles. Le groupement 5-9 est ici employé pour les raisons suivantes:

(i) Il équilibre les nombres 5 et 8 contre 10, plaçant dans des groupes différents le nombre le plus populaire et les deux autres plus populaires qui suivent.

(ii) C'est le groupement le plus fréquemment adopté pour la présentation des statistiques de l'âge, et par conséquent le plus approprié pour une méthode qui peut être employée à la construcrion de tables de longévité comparables avec les autres divisions de la population canadienne.

(iii) C'est le groupement dans lequel les statistiques sont déjà compilées, bien qu'elles soient également données pour chaque âge.

(iv) Au cours des essais effectués aucun groupement n'a semblé avoir d'avantage marqué sur celui-ci.

(7) **Méthode de gradation.**—La méthode suivie est celle de George King, qui consiste à obtenir des valeurs pivotales à des intervalles quinquennaux et à interpoler une formule osculatrice de troisième ordre entre ces valeurs. Cette méthode convient à la plupart des tables de longévité construites d'après les statistiques de la population; elle donne des valeurs très acceptables et qui reflètent en même temps toutes les caractéristiques des données premières. Il y a eu une légère infraction à la coutume par l'introduction d'une formule asymétrique comme valeur pivotale au commencement de la courbe, c'est-à-dire à l'âge de 7 ans. Comme les valeurs asymétriques employées sont dans tous les cas très rapprochées des valeurs brutes, on a cru obtenir une plus grande exactitude en racourcissant l'intervalle pour lequel la coutume a toujours été d'employer l'interpolation Lagrange.

(8) **Formules.**—Suit un résumé de la méthode de gradation de King faisant usage des troisièmes différences:—

Après l'agrégation de la population et des décès par groupes d'âges quinquennaux, les valeurs pivotales des nombres vivant et mourant sont calculées d'après les formules maintenant bien connues

$$u_{12} = \cdot 216\, w_{10} - \cdot 008\, (w_5 + w_{15}),$$
$$u_{17} = \cdot 216\, w_{15} - \cdot 008\, (w_{10} + w_{20}), \text{ etc.}$$

où u_x est le nombre entre l'âge x et $x + 1$ et w_x le nombre entre x et $x + 5$.

Le nombre mourant aux âges pivotaux est divisé par le nombre vivant et d'après ce résultat qui est m_x (le taux central de mortalité), les taux q_x, où $q_x = \frac{2m_x}{2 + m_x}$, sont obtenus.

D'après les premières, deuxièmes et troisièmes différences entre les valeurs pivotales (Δq_x, $\Delta^2 q_x$, $\Delta^3 q_x$) les premières, deuxièmes et troisièmes différences entre les valeurs consécutives q_x (δq_x, $\delta^2 q_x$, $\delta^3 q_x$) sont calculées pour chaque groupe de cinq valeurs 7–11, 12–16, etc., par les formules

$$\delta q_x = \cdot 2\Delta q_x - \cdot 08\Delta^2 q_{x-5} - \cdot 016\Delta^3 q_{x-5},$$
$$\delta^2 q_x = \cdot 04\Delta^2 q_{x-5} - \cdot 016\Delta^3 q_{x-5},$$
$$\delta^3 q_x = \cdot 024\Delta^3 q_{x-5},$$

et les valeurs de q_x sont trouvées par addition.

(9) **Bas âges.**—La formule asymétrique du troisième degré

$$u_7 = \cdot 192\, w_5 + \cdot 016\, w_{10} - \cdot 008\, w_{15}$$

donne une valeur satisfaisante de la population et des décès à l'âge de 7 ans. De la sorte les valeurs de q_x aux âges 7, 12 et 13 ans ont été trouvées. Comme il avait été décidé de commencer la table à l'âge de cinq ans, une valeur de q_5 a été obtenue des taux bruts par la formule de sept termes ci-dessous où q'_4, $q'_5 \ldots q'_8$ emploient les données du recensement pour les exposés et q'_2 et q'_3 les enregistrements de naissances.

$$q_5 = \frac{-2q'_2 + 3q'_3 + 6q'_4 + 7q'_5 + 6q'_6 + 3q'_7 - 2q'_8}{21}$$

* Le groupement et l'interpolation ont pour fins de distribuer les inexactitudes provenant de la tendance de la population énumérée à s'en tenir à des chiffres ronds et à aplanir les inégalités dues aux nombres insuffisants exposés à chaque âge.

Une courbe du troisième degré $q_x = \alpha + \beta x + \gamma \frac{(x)\,(x-1)}{\underline{|2}} + \delta \frac{(x)\,(x-1)\,(x-2)}{\underline{|3}}$ a été tirée par les quatres valeurs alors connues , q_5, q_7, q_{12}, q_{13}. Des essais montrent que les points de cette courbe passent très près des valeurs brutes.*

(10) Terminaison des tables.—Aucune méthode universelle de gradation des âges plus avancés d'une table de longévité n'a encore été mise en usage, et la plupart des méthodes existantes sont très incertaines et arbitraires. Il ne semble pas non plus y avoir un besoin pressant d'exactitude extrême dans la gradation des âges de plus de 90 ans, car pour une chose quelques personnes seulement sont exposées, puis, la loi des grands nombres n'entre pas en opération effective, et, enfin, dans plusieurs cas, les personnes vivant ou mourant à ces âges exagèrent souvent leur âge, irrégularités qui ne peuvent être séparées des données exactes par aucune méthode mathématique. Il a été reconnu que cette exagération se rencontre le plus souvent dans les milieux les moins éduqués. Cette tendance a pour effet de montrer, dans la table complétée, une mortalité anormalement favorable pour les âges au-dessus de cent ans, ce qui oblige à poursuivre la table de longévité jusqu'à un âge très avancé. Par exemple, dans les tables de longévité des Etats-Unis pour 1910, la table des nègres se termine à l'âge de 107 ans et celle des blancs à 105 ans. En 1930, la table des blanches aux Etats-Unis se termine à 105 ans et celle des négresses à 108 ans. A tous les points de la table au-dessous de 79 ans pour les hommes de 1910 et au-dessous de 74 pour les femmes de 1930, la population blanche montre une mortalité beaucoup plus favorable que celle de la population nègre—le plus souvent moins de la moitié des risques de mort. Il est difficile de comprendre cette différence pour les âges de plus de cent ans à moins de supposer que les nègres ont donné des âges plus avancés que leurs âges réels dans les rapports du recensement et dans les enregistrements de décès.

Le procédé souvent suivi pour la terminaison d'une table de longévité, quand la partie principale de la table est construite d'après la méthode de George King, est de tirer une courbe par les âges 86, 87, 92, et un autre âge pris arbitrairement comme limite extrême de la vie (105, 110, ou 115) auquel le taux de mortalité est supposé être limité ou la probabilité de mourir en-dedans d'un an devient une certitude.

Dans ces tables une telle limite extrême n'a pas été employée. Il a été cru que si ces âges avancés ont en tout une certaine importance (pour fins de comparaison entre les différentes régions du Canada, par exemple) les tables devraient se terminer par elles-mêmes. De plus, dans ces tables comme dans les tables de longévité anglaise de 1931, il a été remarqué que dans plusieurs cas cette courbe de quatrième degré passée par les points mentionnés plus haut, n'a pas augmenté uniformément entre les âges 92 et 110, mais a diminué et augmenté de nouveau, ou, dans au moins un cas, a dépassé la marque de 1·00000 avant l'âge de 110 pour revenir à 1·00000 à l'âge de 110 ans. Les résultats étaient si absurdes qu'ils ont été immédiatement rejetés. La méthode employée est un peu moins artificielle; elle consiste à tirer une courbe du quatrième degré par les âges de 81, 86, 87 et 92 et à poursuivre cette courbe aussi loin que nécessaire pour la construction des colonnes l_x et d_x. Ainsi, la courbe de la probabilité de mort atteint la valeur de 1·00000 à différents âges pour les différentes tables; la mortalité actuelle comprise dans la table indique l'âge auquel les chances de mourir dans le cours d'une année deviennent une certitude. Pour la plupart des tables du Canada et de ses divisions régionales, ce point a été atteint entre les âges de 108 et 115 ans; pour une ou deux des tables, à des âges un peu plus avancés. Dans les deux ou trois cas où la valeur pivotale de 92 était tellement basse que la courbe entière a descendu brusquement pour devenir négative, la valeur à ce point a été négligée et une courbe du troisième degré a été passée par les points 81, 86 et 87. Dans aucun cas une valeur pivotale au delà de 92 n'a été employée, parce que l'examen montre que les valeurs pivotales pour l'âge 97 n'avaient que peu de relation avec la mortalité à laquelle on pouvait s'attendre normalement pour les deux sexes dans les diverses régions. Par conséquent, aucun des tableaux suivants ne contient des données sur la population ou les décès pour les âges au-dessus de 100 ans; dans tous les cas, les taux au-dessus de ces âges sont des projections de la mortalité antérieure.

---

*Pour les douze tables du Canada et de ses divisions régionales, la déviation nette totale de q_x trouvée par cette méthode du q'_x brut pour les âges de 5 à 12 ans est de ·00046; la somme des valeurs absolues des déviations est de ·01348.

FONCTIONS MISES EN TABLEAUX ET LEURS USAGES

(11) Principales fonctions mises en tableaux.—Pour la table de longévité canadienne n° 1, hommes et femmes, les principales fonctions mises en tableaux sont:—

(1) l_x, le nombre vivant au commencement de l'année de l'âge dans une population artificielle contenant 100,000 personnes âgées de 5 ans.
(2) d_x, le nombre mourant durant l'année de l'âge x,
(3) q_x, la probabilité de mourir durant l'année suivante pour une personne âgée de x ans,
(4) $\mathring{e}_x$, la perspective de vie d'une personne vivante à l'âge x,
(5) p_x, la probabilité de vivre jusqu'à la fin de l'année de l'âge pour une personne vivante à l'âge x,
(6) L_x, le nombre moyen de personnes d'âge x à aucun temps dans la population artificielle de la table de longévité,
(7) T_x, le nombre total de personnes d'âge x ou plus agées. Nous avons $T_x = \sum_{t=o}^{\omega-x} L_{x+t}$.

Pour les tables régionales, seulement les colonnes 1, 2, 3 et 4 ci-dessus sont mises en tableaux.

De plus, les probabilités de mort à des âges quinquennaux sont données séparément pour les Provinces Maritimes et les Provinces des Prairies (table 3). Des comparaisons sont données entre le Canada et ses divisions régionales (table 4) au moyen de la fonction $1-{}_5p_x$, la probabilité de mort en dedans de cinq ans. Des comparaisons sont données, avec beaucoup de détails, entre la table de longévité canadienne n° 1 et les tables officielles de l'Angleterre et des Etats-Unis (table 5); avec un peu moins de détails entre la table de longévité canadienne n° 1 et les taux de mortalité d'un nombre d'autres pays (table 6). Il y a, de plus, des tables pour le territoire d'enregistrement de 1921, concernant les décès de 1921 et 1931 (table 9); finalement, la fonction q_x, l'éventualité de mort dans un an, est donnée par les décès de la période décennale de 1921 à 1931 (table 10). Ce tableau sera discuté plus longuement plus loin. Dans l'appendice, les populations et les décès venant à l'appui des tables pour le Canada et ses divisions régionales et des tables pour le territoire d'enregistrement de 1921 ont été puisés des volumes originaux du recensement et des statistiques vitales.

Comme dans certains calculs (à savoir, de la moyenne nette reproductrice) la valeur de l_o est nécessaire, elle est donnée ci-dessous, calculée par la méthode des tables de longévité anglaise:—

Division régionale	Hommes	Femmes
Canada	113,035	110,449
Provinces Maritimes	112,978	110,585
Québec	118,329	114,659
Ontario	110,231	108,214
Provinces des Prairies	110,020	107,925
Colombie Britannique	107,951	106,535

Les exposés sont trouvés d'après les naissances pour les âges de 0-3 ans.

(12) Calculs d'assurances et de rentes.—Contrairement à la croyance populaire, les compagnies d'assurance, en calculant la valeur d'une assurance vie-entière, ne trouvent pas d'abord la perspective de vie pour un âge donné pour ensuite trouver la valeur actuelle, escomptée du montant de l'assurance pour le terme de la perspective de vie. Ceci donnerait une réponse considérablement plus basse que la valeur réelle. Ce que les compagnies font est d'analyser les probabilités en détail; elles prennent la probabilité d'un homme mourant l'année suivant immédiatement le commencement de l'assurance, multiplient le montant risqué par cette probabilité et par un facteur qui escompte le montant de l'assurance à partir de la fin de l'année (temps auquel théoriquement toutes les assurances sont payables). Le même procédé est suivi pour la probabilité d'un assuré mourant la deuxième année du contrat, et le montant risqué est multiplié par la probabilité de mort pour cette année et par un facteur qui escompte ce montant sur une période de deux ans. Des calculs sont faits pour chacune des années suivantes de vie et les résultats sont ajoutés. Le calcul d'une rente viagère se fait de la même manière avec cette exception que l'on remplace la probabilité de mort par la probabilité de vie. On emploie la même méthode si l'annuité ou l'assurance doit se continuer un nombre limité d'années, et non la vie entière, en faisant usage des seules probabilités pour les années en question.

(13) Colonnes de commutation.—Pour parer à la tâche de faire chaque calcul de la manière décrite, des colonnes de commutation ont été inventées. La base de la table de commutation est que le nombre vivant, représenté par la colonne l_x de la table de longévité, est mul-

tiplié par v^x et le nombre mourant par v^{x+1} ce qui donne D_x et C_x. Ces quantités sont ajoutées à la fin du tableau en remontant, donnant les colonnes $N_x = \sum_x^\omega D_x$ et $M_x = \sum_x^\omega C_x$ respectivement. Nous avons alors comme valeur d'une assurance vie-entière la quantité $\frac{\sum_{t=o}^{\omega-x} C_{x+t}}{D_x} = \frac{M_x}{D_x}$; et comme valeu d'une annuité de la vie entière $\frac{\sum_{t=o}^{\omega-x} D_{x+t}}{D_x} = \frac{N_x}{D_x}$. Pour trouver la valeur d'une assurance temporaire ou d'une annuité à terme de n-années nous employons $\frac{\sum_{o}^{n-1} C_{x+t}}{D_x}$ et $\frac{\sum_{o}^{n-1} D_{x+t}}{D_x}$ respectivement, c'est-à-dire nous additionnons les probabilités escomptées pour le nombre d'années en question. Mais cette valeur peut être obtenue en déduisant tout simplement du numérateur de la vie entière les paiements à partir du temps auquel l'annuité ou l'assurance arrête jusqu'à la fin de la vie, et nous obtenons ainsi les formules extrêmement appropriées $\frac{M_x - M_{x+n}}{D_x}$ et $\frac{N_x - N_{x+n}}{D_x}$ ayant pour symboles $A^1_{x:\overline{n}|}$ et $a_{x:\overline{n}|}$. $A_x = \frac{M_x}{D_x}$ donne le coût d'une assurance vie-entière d'un dollar si le paiement se fait en un versement unique à la signature du contrat. De la même manière $a_x = \frac{N_x}{D_x}$ est la valeur d'une annuité à vie entière. Mais sur ce continent-ci la plupart des assurances sont payées au moyen d'annuités à vie ou à terme. Ainsi l'assurance vie-entière, si le paiement doit se faire par annuités durant la vie entière, coûtera à l'acheteur $\frac{A_x}{a_x} = \frac{M_x}{N_x} = P_x$ chaque année qu'il sera vivant.

De même, si les paiements doivent se poursuivre non pour la vie mais pour un nombre (n) spécifié d'années, comme la police populaire de 20 paiements, la division ne se fait pas par N_x mais par $N_x - N_{x+n}$, donnant ${}_nP_x = \frac{M_x}{N_x - N_{x+n}}$ pour la police à vie de n paiements et $P^1_{x:\overline{n}|} = \frac{M_x - M_{x+n}}{N_x - N_{x+n}}$ pour la police à terme de n années. Dans le cas d'une pure dotation nous n'avons qu'à multiplier la probabilité d'un homme vivant le terme en question par la valeur escomptée de la somme d'argent qu'il retirera s'il vit. Ceci, en symboles, équivaut à $v^n{}_np_x = v^n\frac{l_{x+n}}{l_x} = \frac{v^{x+n}\, l_{x+n}}{v^x l_x} = \frac{D_{x+n}}{D_x}$. Si le paiement pour la dotation pure et simple doit se faire par une prime annuelle pour n années cette prime est égale à $\frac{D_{x+n}}{N_x - N_{x+n}}$ ayant pour symbole $P_{x:\overline{n}|}^{\ \ 1}$.

Dans le cas d'une police d'assurance-dotation ordinaire, le montant de l'assurance sera payé soit au bénéficiaire advenant la mort de l'assuré après n années, ou à l'assuré s'il vit jusqu'à la fin de la période; la prime annuelle pour ce bénéfice est simplement la somme de l'assurance temporaire et de la dotation pure et simple, ou $P^1_{x:\overline{n}|} + P_{x:\overline{n}|}^{\ \ 1} = \frac{M_x - M_{x+n} + D_{x+n}}{N_x - N_{x+n}}$.

Ainsi la prime annuelle sur une police à vie pour un homme de 32 ans est de $\frac{M_{32}}{N_{32}}$ par unité; la prime d'une police de 20 paiements pour un homme de 47 ans est de $\frac{M_{47}}{N_{47} - N_{67}}$ par unité; une assurance dotation de 30 ans pour un homme de 40 ans coûte $\frac{M_{40} - M_{70} - D_{70}}{N_{40} - N_{70}}$. Si un homme de 32 ans veut être assuré pour 17 ans mais ne payer des primes que pour une période de 12 ans, la prime annuelle est de $\frac{M_{32} - M_{49}}{N_{32} - N_{44}}$. Si un homme de 35 ans veut une rente viagère devant commencer à l'âge de 60 ans avec primes payables jusqu'à l'âge de 54 ans la prime annuelle est de $\frac{N_{60}}{N_{35} - N_{55}}$.

(14) Une considération technique.—Il faut appuyer sur le fait que ces données sont les taux nets qui seraient requis pour l'assurance d'un groupe choisi au hasard dans la population canadienne. Elles ne s'appliquent pas comme taux d'office (c'est-à-dire les taux construits pour comprendre les dépenses d'administration, les dépenses d'acquisition, etc.) ni comme taux nets pour une compagnie d'assurance actuelle vu que ses assurés ne sont pas, en général, typiques de

la population générale du Canada mais sont, à cause de leur méthode de sélection, une classe spéciale. En fait, la sélection à ce sujet est si bien poussée que les détenteurs des différents genres de polices accusent une mortalité appréciablement différente.

PRÉCISION DES TABLES

La valeur d'un ensemble de tables comme celles-ci provient du fait qu'elles comprennent un nombre suffisamment grand de personnes exposées au risque de mort pour pouvoir affirmer que les mêmes taux, ou à peu près les mêmes taux, pourront s'appliquer à la même population des années autres que celles employées ici pour leur construction. Afin de voir jusqu'où porte cette affirmation pour ce qui est des tables ici présentées, deux tables ont été construites, sur 1931, pour le territoire d'enregistrement de 1921, dont l'une comprend les décès de 1931 seulement et l'autre les décès des trois années 1930-32. Les taux pivotaux de mortalité (q_x), pour les deux groupes de décès, sont donnés ci-dessous.

I.—TAUX ANNUELS DE MORTALITÉ (q_x), TERRITOIRE D'ENREGISTREMENT DE 1921, BASÉS SUR LES DÉCÈS DE 1931 ET DE LA PÉRIODE 1930-32

Âge	Hommes		Femmes	
	Décès de 1931	Décès de 1930-32	Décès de 1931	Décès de 1930-32
7	·00183	·00191	·00127	·00142
12	·00134	·00145	·00129	·00131
17	·00231	·00242	·00186	·00201
22	·00299	·00311	·00291	·00294
27	·00328	·00328	·00324	·00336
32	·00343	·00331	·00353	·00357
37	·00392	·00411	·00447	·00434
42	·00508	·00506	·00434	·00488
47	·00682	·00688	·00616	·00629
52	·01020	·01015	·00833	·00882
57	·01495	·01514	·01279	·01324
62	·02170	·02217	·01947	·01918
67	·03412	·03491	·02860	·03024
72	·05256	·05458	·04628	·04751
77	·08378	·08747	·08064	·08060
82	·13025	·13550	·12027	·12480
87	·19147	·19634	·17332	·18017
92	·27078	·28641	·23554	·25857

Il est évident que les deux groupes de taux, pour hommes et femmes, sont très semblables.

Une telle inexactitude (dans le sens de déviation des taux "vrais" pour une population infinie dont la portion ici employée n'est qu'un échantillon pris au hasard) est principalement due à trois causes:—

(i) La première et principale de ces causes est l'insuffisance des nombres compris. Les lois des moyennes n'entrent que très peu en ligne de compte. Si, par exemple, 1,000 personnes sont exposées à un risque de mort, ce qui est exactement (disons) .01, alors le nombre attendu de décès est 10. La chance est cependant de 1/3 que le nombre observé de décès sera de plus de 13 ou de moins de 7, ce qui est une possibilité d'erreur dans la proportion de 30 p.c. Mais si 1,000,000 de personnes sont exposées au même risque (.01) les décès attendus sont de 10,000, mais ici la chance est seulement de 1/3 que les décès constatés seront plus au-dessus de 10,100 ou au-dessous de 9,900, c'est-à-dire, une erreur de 1 p.c. En multipliant le nombre de personnes exposées par 1,000 nous avons atteint une précision trente fois plus grande. *Grosso modo*, là où la probabilité de mort n'est pas élevée la précision est proportionnelle à la racine carrée des exposés. Comme l'Angleterre a quatre fois la population du Canada, ses probabilités de décès peuvent être calculées avec deux fois plus d'exactitude que les nôtres.

(ii) Déclarations inexactes d'âge dans le recensement et les enregistrements de décès. Plusieurs de ces vagues déclarations, dues à la tendance à concentrer sur des chiffres ronds, se contrebalancent* ou sont absorbées dans le procédé de gradation; d'autres influent d'une manière ou d'une autre sur les résultats mais ne peuvent être éliminées par aucune méthode mathématique.

(iii) A cause des erreurs possibles dans les probabilités de décès, fonction fondamentale de toutes les tables, on pourrait se demander si les diverses fonctions basées sur les probabilités n'ont pas été calculées avec trop de décimales. Il est certain que certaines de ces fonctions, comme par exemple les colonnes de commutation, semblent avoir été, sans nécessité, poussées trop loin. La

* Voir monographie du recensement de 1931 *Distribution d'âge du peuple canadien* par M. C. MacLean, également Recensement de 1931, Vol. I, chap. III.

raison d'une telle élaboration des données brutes est partiellement technique et partiellement traditionnelle. La raison technique est le désir d'obtenir un résultat final qui soit de nature à faciliter des procédés mathématiques comme la différentiation et l'intégration. Si une courbe est trop brusque, sa dérivée (obtenue comme la différence entre des points consécutifs) n'a aucun sens. C'est la raison pour laquelle q_x, la probabilité de décès, est présenté en cinq décimales (réduites de sept) alors que les données originales pourraient être justement exprimées par quatre. Une autre considération est qu'en poursuivant un calcul à partir des données originales jusqu'au résultat final, en se basant sur la seule exactitude des ces données premières, nous introduirions une erreur cumulative dans le calcul.

Les deux buts dans la construction d'une table de longévité sont: (i) fidélité aux données originales et (ii) égalité. Le premier but se mesure en calculant les décès attendus chaque année d'âge (en multipliant le nombre de personnes énumérées dans chaque recensement par m_x, le taux central de mortalité) et en les comparant avec les décès réels contenus dans les statistiques vitales pour 1930-32; le deuxième se mesure par les troisièmes différences de q_x. Pour (i), le q_x de la table finale (à cinq décimales) a été employé pour obtenir m_x; pour (ii), le q_x premièrement calculé (à sept décimales) a été employé, et les troisièmes différences en résultant ont été ramenées à cinq décimales. Dans (i) les décès attendus ont été multipliés par trois pour comparaison directe avec les décès réels de la période triennale 1930-32. Les résultats des essais sont donnés ci-dessous pour la table de longévité canadienne n° 1, hommes et femmes.

II.—COMPARAISON DES DÉCÈS RÉELS, CANADA, 1930-32, ET DES DÉCÈS PROBABLES D'APRÈS LA TABLE DE LONGÉVITÉ CANADIENNE N° 1, (A) HOMMES, (B) FEMMES

Âge	(A) Hommes				(B) Femmes			
	(1) Réels	(2) Probables	(3) Réels—Probables		(4) Réels	(5) Probables	(6) Réels—Probables	
			–	+			–	+
5	874	887	13	–	747	762	15	–
6	864	822	–	42	663	659	–	4
7	727	740	13	–	570	571	1	–
8	677	668	–	9	503	526	23	–
9	669	608	–	61	455	489	34	–
10	529	563	34	–	455	482	27	–
11	490	502	12	–	469	462	–	7
12	510	490	–	20	449	467	18	–
13	507	501	–	6	478	478	–	–
14	550	574	24	–	583	539	–	44
15	620	642	22	–	591	595	4	–
16	759	758	–	1	642	692	50	–
17	812	811	–	1	717	733	16	–
18	856	867	11	–	772	796	24	–
19	933	875	–	58	908	799	–	109
20	923	875	–	48	834	836	2	–
21	972	944	–	28	866	865	–	1
22	885	928	43	–	883	886	3	–
23	916	933	17	–	893	908	15	–
24	912	906	–	6	923	894	–	29
25	845	856	11	–	903	907	4	–
26	854	855	1	–	848	884	36	–
27	826	837	11	–	844	855	11	–
28	873	871	–	2	858	894	36	–
29	772	763	–	9	876	781	–	95
30	870	866	–	4	861	940	79	–
31	757	784	27	–	794	800	6	–
32	852	781	–	71	890	839	–	51
33	697	734	37	–	823	799	–	24
34	740	767	27	–	834	834	–	–
35	890	901	11	–	949	958	9	–
36	921	896	–	25	950	911	–	39
37	954	877	–	77	926	880	–	46
38	992	1,062	70	–	962	1,044	82	–
39	963	972	9	–	927	903	–	24
40	1,116	1,204	88	–	1,000	1,121	121	–
41	933	950	17	–	902	806	–	96
42	1,299	1,269	–	30	1,002	1,058	56	–
43	1,145	1,145	–	–	975	964	–	11
44	1,188	1,088	–	100	1,012	934	–	78
45	1,470	1,407	–	63	1,022	1,144	122	–
46	1,192	1,261	69	–	1,035	990	–	45
47	1,282	1,284	2	–	1,046	1,003	–	43
48	1,512	1,528	16	–	1,178	1,191	13	–
49	1,489	1,480	–	9	1,128	1,064	–	64
50	1,822	1,854	32	–	1,244	1,413	169	–
51	1,500	1,430	–	70	1,029	987	–	42
52	1,817	1,793	–	24	1,299	1,277	–	22
53	1,706	1,665	–	41	1,263	1,170	–	93
54	1,673	1,723	50	–	1,307	1,276	–	31
55	1,808	1,981	173	–	1,312	1,379	67	–
56	1,831	1,873	42	–	1,362	1,346	–	16
57	1,799	1,698	–	101	1,346	1,265	–	–

II.—COMPARAISON DES DÉCÈS RÉELS, CANADA, 1930-32, ET DES DÉCÈS PROBABLES D'APRÈS LA TABLE DE LONGÉVITÉ CANADIENNE N° 1, (A) HOMMES, (B) FEMMES—Fin

Âge	(A) Hommes				(B) Femmes			
	(1) Réels	(2) Probables	(3) Réels—Probables		(4) Réels	(5) Probables	(6) Réels—Probables	
			−	+			−	+
58	1,907	1,998	91	–	1,450	1,519	69	–
59	1,951	1,852	–	99	1,433	1,354	–	79
60	2,245	2,380	135	–	1,641	1,908	267	–
61	1,833	1,797	–	36	1,420	1,312	–	108
62	2,122	2,150	28	–	1,699	1,623	–	76
63	2,332	2,244	–	88	1,725	1,724	–	1
64	2,325	2,252	–	73	1,937	1,813	–	124
65	2,688	2,845	157	–	2,103	2,254	151	–
66	2,358	2,357	–	1	1,838	1,862	24	–
67	2,543	2,448	–	95	2,076	1,915	–	161
68	2,767	2,770	3	–	2,290	2,284	–	6
69	2,747	2,577	–	170	2,167	2,068	–	99
70	3,118	3,361	243	–	2,511	2,883	372	–
71	2,758	2,623	–	135	2,223	2,064	–	159
72	3,211	3,146	–	65	2,646	2,592	–	54
73	3,034	2,893	–	141	2,569	2,441	–	128
74	2,981	2,946	–	35	2,565	2,455	–	110
75	3,003	3,145	142	–	2,665	2,800	135	–
76	2,958	2,950	–	8	2,616	2,572	–	44
77	2,609	2,531	–	78	2,309	2,214	–	95
78	2,653	2,719	66	–	2,473	2,510	37	–
79	2,520	2,303	–	217	2,230	2,072	–	158
80	2,490	2,572	82	–	2,346	2,593	147	–
81	1,993	2,013	20	–	1,977	1,835	–	142
82	2,077	2,096	19	–	1,994	2,007	13	–
83	1,910	1,793	–	117	1,940	1,865	–	75
84	1,730	1,707	–	23	1,852	1,772	–	80
85	1,477	1,485	8	–	1,612	1,627	15	–
Total			1,876	2,287			2,273	2,794
Total des valeurs absolues			4,163				5,067	
Total net			+411				+521	

III.—TROISIÈMES DIFFÉRENCES DES TAUX DE MORTALITÉ (q_x) DE LA TABLE DE LONGÉVITÉ CANADIENNE N° 1

$10^5 \delta^3 q_x$

Âge	(A) Hommes −	(A) Hommes +	(B) Femmes −	(B) Femmes +	Âge	(A) Hommes −	(A) Hommes +	(B) Femmes −	(B) Femmes +
12	4	–	2	–	52	–	2	–	–
13	4	–	2	–	53	–	2	–	–
14	4	–	2	–	54	–	2	–	–
15	–	1	–	1	55	5	–	4	–
16	–	3	–	2	56	2	–	–	–
17	1	–	1	–	57	–	7	–	6
18	1	–	1	–	58	–	7	–	6
19	1	–	1	–	59	–	7	–	6
20	1	–	–	–	60	3	–	4	–
21	–	1	–	1	61	5	–	4	–
22	–	2	–	–	62	–	4	–	6
23	–	2	–	–	63	–	4	–	6
24	–	2	–	–	64	–	4	–	6
25	1	–	1	–	65	10	–	12	–
26	1	–	–	–	66	3	–	4	–
27	–	2	–	2	67	–	15	–	19
28	–	2	–	2	68	–	15	–	19
29	–	2	–	2	69	–	15	–	19
30	–	1	–	1	70	–	–	–	4
31	1	–	1	–	71	10	–	12	–
32	1	–	1	–	72	–	–	6	–
33	1	–	1	–	73	–	–	6	–
34	1	–	1	–	74	–	–	6	–
35	1	–	1	–	75	5	–	2	–
36	–	1	–	1	76	–	–	–	4
37	–	1	–	2	77	–	7	–	3
38	–	1	–	2	78	–	7	–	3
39	–	1	–	2	79	–	7	–	3
40	2	–	–	–	80	6	–	3	–
41	1	–	1	–	81	5	–	2	–
42	–	3	–	1	82	–	9	–	4
43	–	3	–	1	83	–	9	–	4
44	–	3	–	1	84	–	9	–	4
45	–	–	2	–	85	–	–	–	–
46	2	–	1	–					
47	1	–	–	2	Total	87	163	86	149
48	1	–	–	2	Total des valeurs absolues	250		235	
49	1	–	–	2					
50	2	–	–	–					
51	–	–	2	–	Total net	+76		+63	

COMPARAISONS BASÉES SUR LES TABLES

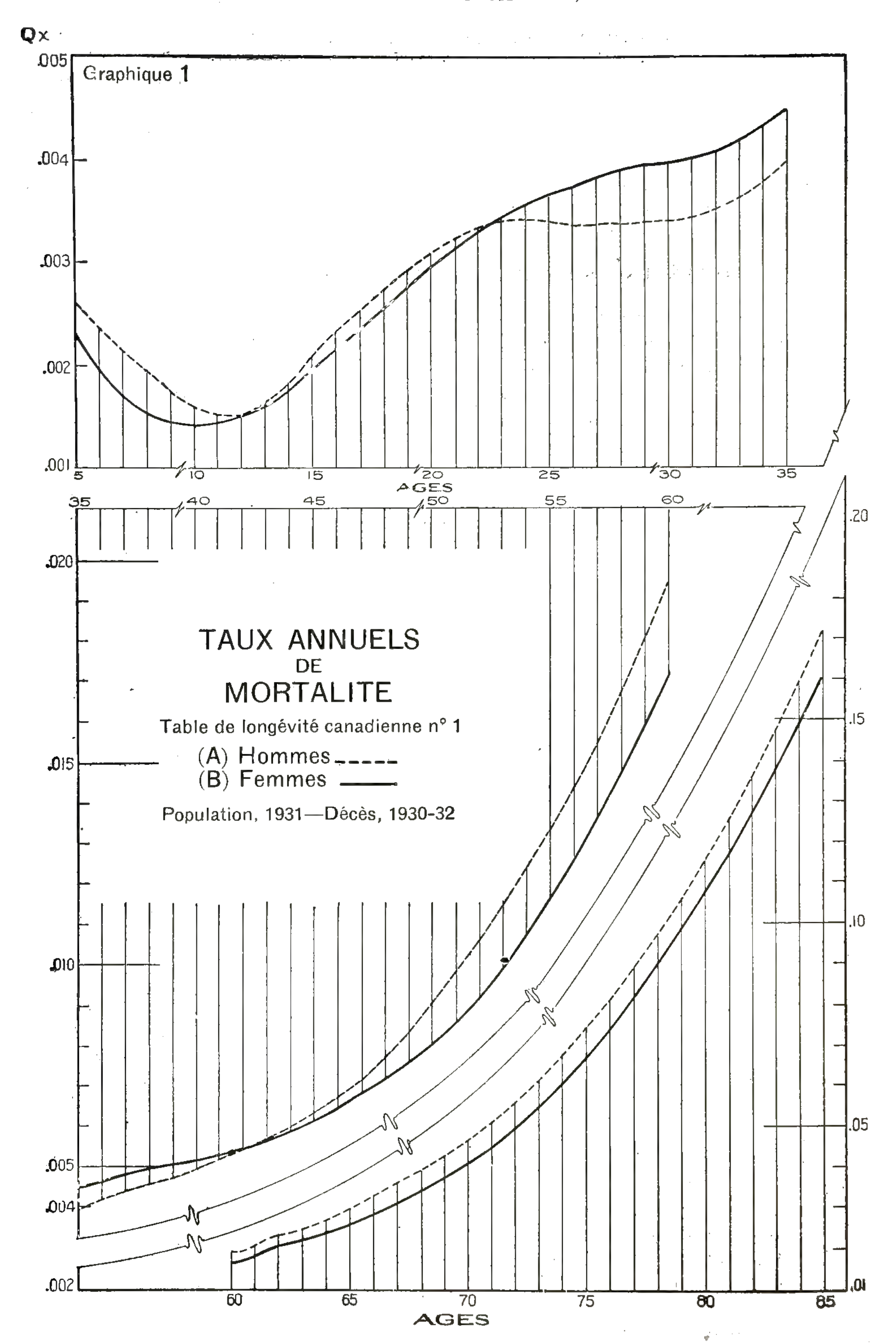
Chacune des tables ici présentées a été calculée pour chaque sexe séparément. En plus de rendre possible une comparaison des taux de mortalité entre les sexes, les tables facilitent trois autres comparaisons: (i) entre 1921 et 1931, (ii) entre les diverses divisions régionales du Canada, (iii) entre la population du Canada et celle d'autres pays, particulièrement l'Angleterre et pays de Galles et les Etats-Unis. Pour chacune de ces quatre comparaisons, les données les plus importantes ont été mises en graphique.

DIFFÉRENCES DANS LA MORTALITÉ D'APRÈS LE SEXE

La mortalité énormément plus favorable des enfants de sexe féminin durant la période qui suit la naissance se maintient à travers les âges de 5 à 12 ans dans la table de longévité canadienne n° 1 (voir graphique 1); à ce dernier âge, cependant, la différence devient très petite et demeure petite jusqu'à l'âge de 23 ans, premier âge de la vie auquel les femmes montrent une mortalité plus grande que celle des hommes. Cette différence s'accroît jusqu'à environ .0005 (c'est-à-dire de 10 à 15 p.c.) et demeure ainsi pour quelques années; à l'âge de 38 ans elle commence à diminuer et disparait entre 42 et 43 ans. A partir de cet âge jusqu'à la fin de la vie, la mortalité est plus faible chez les femmes que chez les hommes, différence qui va en augmentant excepté aux âges plus avancés où elle devient moindre si elle est considérée comme une fraction de la mortalité totale.

L'interprétation des courbes est facile d'après notre connaissance des principales causes de mortalité chez les deux sexes. Une des causes importantes, affectant les deux sexes différemment, est le risque de mort par l'accouchement. Celle-ci est en grande partie responsable de la mortalité élevée chez les femmes entre les âges de 23 et 42 ans. Pour les autres périodes de la vie il est raisonnable de supposer une mortalité plus élevée chez l'homme, menaçé comme il l'est par un plus grand risque d'accident par suite d'un développement plus grand d'activité dans le gain de sa vie (maladies professionnelles, etc.) et dans la diversion.

La table de longévité basée sur les décès et la population de 1931 (graphique 2) pour le territoire d'enregistrement de 1921, qui comprend toutes les provinces du Dominion excepté le Québec, montre une relation semblable mais non identique entre les courbes des deux sexes. Vers l'âge de 21 ans, la courbe des femmes, après s'être maintenue considérablement au-dessous de la ligne des hommes depuis le commencement de la vie, vient très près de celle-ci; mais au lieu de la traverser à ce point, comme elle le fait dans la table du Canada, elle demeure au-dessous avec la faible différence de .0001 jusqu'à l'âge de 31 ans. A cet âge la mortalité chez les femmes devient plus grande et demeure ainsi jusqu'à l'âge de 40 ans alors que les courbes se croisent de nouveau et continuent de la même manière que dans la table de longévité canadienne n° 1. La table pour le territoire d'enregistrement est constuite sur la base des décès de 1931 seulement, tandis que la table de longévité canadienne n° 1 tient compte des décès de la période triennale 1930-32, mais la comparaison qui parait à la page 868 montre que les décès de la période triennale pour le territoire d'enregistrement donnent presque les mêmes taux de mortalité que ceux de la période d'un an. Donc, une investigation dans la province de Québec est le seul moyen de se rendre compte des différents âges auxquels survient l'excès de décès chez les femmes par suite des risques de maternité. Cette investigation nous révèle que la mortalité chez les femmes au début de la vie n'est inférieure à celle chez les hommes que jusqu'à l'âge de 11 ans; à partir de cet âge en montant, lentement au début (atteignant une différence de seulement .00028 à l'âge de 20 ans) puis plus rapidement, la mortalité féminine tombe au-dessous de la mortalité masculine, atteignant un excédent maximum de .00144 à l'âge de 29 ans. Ce n'est qu'à l'âge de 47 ans que cet excédent disparaît; à partir de cet âge la probabilité de mort chez les hommes est de beaucoup plus grande. L'état IV, ci-dessous, résume les faits donnés plus haut et fait des observations semblables pour les autres divisions régionales du Canada, de même que pour le territoire d'enregistrement de 1921.


Qx
Graphique 1
.005
.004
.003
.002
.001
5
10
15
20
25
30
35
AGES
35
40
45
50
55
60
.020
.015
.010
.005
.004
.002
TAUX ANNUELS
DE
MORTALITE
Table de longévité canadienne n° 1
(A) Hommes -----
(B) Femmes ———
Population, 1931—Décès, 1930-32
.20
.15
.10
.05
.01
60
65
70
75
80
85
AGES

IV.—ÂGES AUQUELS LA MORTALITÉ FÉMININE EST PLUS FORTE QUE LA MORTALITÉ MASCULINE

Base	Étendue	Premiers âges auxquels la mortalité féminine dépasse la mortalité masculine	La plus grande différence entre les sexes		2ième point de croisement des courbes des hommes et des femmes
			Âge où elle arrive	Montant	
1930-32 Décès	Canada	23	31	·00058	42
	Provinces Maritimes	20	28	·00074	47
	Québec	11	29	·00144	48
	Ontario	32	36	·00013	38
	Provinces des Prairies	24	32	·00074	44
	Colombie Britannique	11	12	·00030	15
1921 Décès	Territoire d'enregistrement de 1921	23	36	·00095	44
1931 Décès	Territoire d'enregistrement de 1921	30	36	·00057	

Aussi loin que nous nous reportions dans l'examen de la mortalité générale de l'Angleterre et du pays de Galles nous ne trouvons aucun cas où la mortalité des femmes soit plus forte que celle des hommes entre les âges de 25 à 40 ans, ce que presque toutes les tables construites pour le Canada font voir. Mais les tables anglaises détaillées donnent clairement les raisons de cette différence. Nous notons d'après les extraits de ces tables paraissant dans l'état V ci-dessous qu'en 1931 le Grand-Londres a manqué visiblement de montrer cette différence—beaucoup plus visible que l'Angleterre entière, pour laquelle la différence entre les femmes et les hommes a diminué presque continuellement durant la période d'âge sous discussion. Comparons les deux comtés montrant le plus fort et le plus faible taux de mortalité respectivement: dans les bourgs des comtés de Northumberland et Durham, où la misère et la dépression économique ont été continuelles depuis la guerre, les taux en général sont excessivement élevés (presque le double de ceux du Canada) et sur toute la ligne la mortalité masculine excède la mortalité féminine; d'un autre côté dans les districts ruraux de la région de l'est (dont les taux sont les plus bas en Angleterre et ressemblent beaucoup à ceux du Canada) la différence entre la mortalité masculine et la mortalité féminine est grandement en faveur des hommes pour les âges d'environ 25 à 40 ans. La conclusion est frappante. Le district rural relativement prospère de la région de l'est montre un parallélisme visible avec le Canada dans cette importante différentiation de mortalité entre les sexes. Pour 1911, les tables de longévité anglaise comprennent une table mettant en regard la mortalité rurale et la mortalité urbaine pour chaque sexe. Nous y trouvons pour les populations rurale et urbaine un excédent de mortalité masculine à presque tous les âges. Toutefois, dans le le cas de la population rurale, la différence est beaucoup moindre qu'elle ne l'est dans le cas de la population urbaine, ainsi que l'indiquent les chiffres donnés ci-dessous. Puisque la "population rurale" (définition du recensement) de l'Angleterre n'est que très peu rurale (une très faible partie de cette population étant rurale au sens canadien du mot) nous pouvons difficilement nous attendre à ce que cette tendance générale se manifeste davantage.

Dans la table de l'Angleterre et du pays de Galles pour 1921 concernant la population urbaine des comtés centraux, en opposition à la table correspondante pour la population rurale, nous voyons que l'excédent de la mortalité féminine existe pour la population rurale âgée de 15 à 30 ans.

V.—COMPARAISONS DE LA MORTALITÉ MASCULINE ET DE LA MORTALITÉ FÉMININE POUR LES DIVERSES DIVISIONS DE L'ANGLETERRE ET DU PAYS DE GALLES

$10^5 q_x$

Âge	1931											
	Table de longévité anglaise n° 10			Grand-Londres			Northumberland et Durham			Districts ruraux de la région de l'est		
	(1) Hommes	(2) Femmes	(3) Col.(2)—Col. (1)	(4) Hommes	(5) Femmes	(6) Col.(5)—Col. (4)	(7) Hommes	(8) Femmes	(9) Col.(8)—Col. (7)	(10) Hommes	(11) Femmes	(12) Col.(11)—Col.(10)
10	146	134	− 12	130	122	− 8	206	210	4	124	97	− 27
15	197	191	− 6	188	164	− 24	276	299	23	155	186	31
20	316	268	− 48	288	235	− 53	457	383	− 74	283	255	− 28
25	330	298	− 32	301	260	− 41	476	414	− 62	290	296	6
30	340	319	− 21	324	281	− 43	480	415	− 65	270	329	59
35	421	364	− 57	394	314	− 80	560	454	−106	310	340	30
40	562	440	−122	531	395	−136	756	572	−184	395	397	2
45	799	584	−215	791	535	−256	1020	709	−311	545	521	− 24
50	1128	816	−312	1158	762	−396	1360	932	−428	718	757	39
55	1614	1174	−440	1689	1109	−580	1763	1303	−460	1042	1005	− 37

Âge	1921						1911					
	Comtés centraux urbains			Comtés centraux ruraux			Districts urbains			Districts ruraux		
	(1) Hommes	(2) Femmes	(3) Col.(2)—Col. (1)	(4) Hommes	(5) Femmes	(6) Col.(5)—Col. (4)	(7) Hommes	(8) Femmes	(9) Col.(8)—Col. (7)	(10) Hommes	(11) Femmes	(12) Col.(11)—Col. (10)
10	159	154	− 5	151	146	− 5	-	-	-	-	-	-
15	195	217	22	176	210	34	259	241	− 18	216	233	17
20	314	288	− 36	285	308	23	340	287	− 53	311	308	− 3
25	382	345	− 37	348	360	12	385	328	− 57	372	355	− 17
30	404	368	− 36	351	360	9	441	388	− 53	428	416	− 12
35	486	421	− 65	407	405	− 2	563	487	− 76	497	484	− 13
40	590	462	−128	514	475	− 39	724	607	−117	618	551	− 67
45	756	608	−148	627	568	− 59	979	809	−170	787	659	−128
50	1,032	840	−192	847	756	− 91	1,104	1,087	−317	1,048	894	−154
55	1,576	1,178	−398	1,237	1,043	−194	2,004	1,541	−463	1,500	1,313	−187

En examinant ce phénomène aux Etats-Unis nous considérons les tableaux ci-dessous portant sur la mortalité rurale et urbaine, née à l'étranger et née américaine, des blanches et des noires, masculine et féminine; nous trouvons que l'excédent chez les femmes tend à exister dans la population rurale plutôt que dans la population urbaine, et chez les nés-étrangers plutôt que chez les nés-américains. Parmi les races il semble un peu indéfini. Il en est ainsi pour rassembler les informations existantes—nous avons vu que le phénomène semble être caractéristique de la population rurale plutôt qu'urbaine, de la population prospère plutôt que de la population pauvre, de la population de bas étage plutôt que de la population raffinée dans la mortalité générale. Ces renseignements, nous les avons recueillis entièrement des chiffres des autres pays. On pourrait s'attendre, en conséquence, que le Canada, dont la population est rurale à un degré important, assez prospère, saine et d'immigration récente fît voir chez les femmes un excédent de mortalité très prononcé; de fait, il en est ainsi. Il est difficile de montrer, d'après les différentes incidences de l'excédent entre les diverses zones du Canada, que celles-ci sont des circonstances concomitantes, à cause de l'étendue des différents types dans tous le pays; le fait est que chacune des divisions régionales est si hétérogène que les comparaisons relativement délicates de cette nature ne sont pas faisables.

VI.—COMPARAISONS ENTRE LA MORTALITÉ MASCULINE ET LA MORTALITÉ FÉMININE DES POPULATIONS BLANCHE ET NOIRE DES ÉTATS-UNIS, 1930

$10^5 q_x$

Âge	Etats-Unis continentaux					
	Blancs			Nègres		
	(1) Hommes	(2) Femmes	(3) Col. (2)—Col. (1)	(4) Hommes	(5) Femmes	(6) Col. (5)—Col. (4)
10	147	113	— 34	211	161	— 50
15	213	164	— 49	433	512	79
20	318	277	— 41	858	882	24
25	371	339	— 32	1,096	1,034	— 62
30	413	374	— 39	1,275	1,159	—116
35	510	433	— 77	1,484	1,322	—162
40	679	532	—147	1,813	1,625	—188
45	929	702	—227	2,240	2,018	—222
50	1,278	959	—319	2,750	2,665	— 85
55	1,819	1,375	—444	3,392	3,499	107

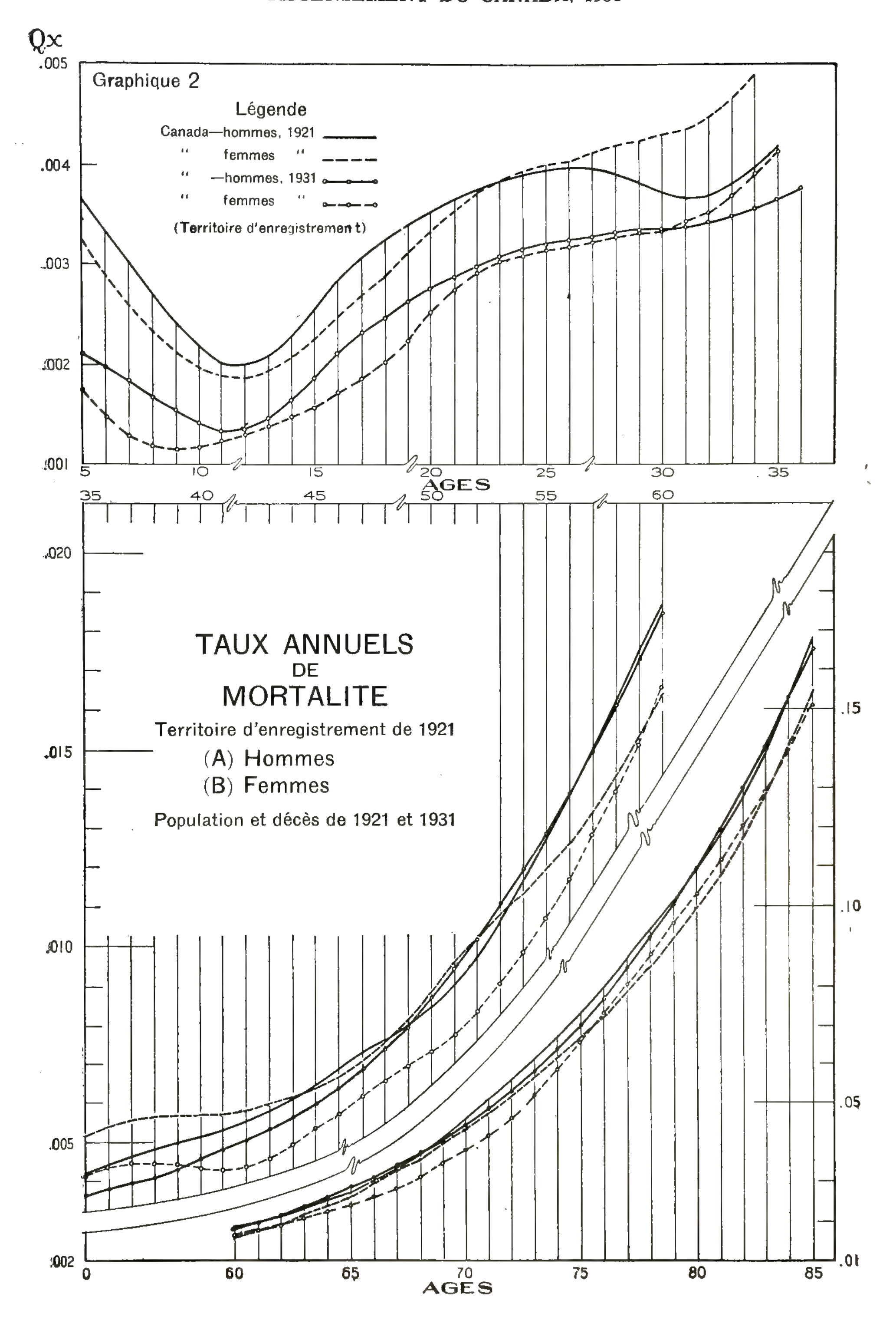
VII.—COMPARAISONS ENTRE LA MORTALITÉ MASCULINE ET LA MORTALITÉ FÉMININE DE LA POPULATION BLANCHE URBAINE ET RURALE NATIVE ET NÉE À L'ÉTRANGER DES ÉTATS-UNIS, 1910

Âge	Urbaine			Rurale		
	(1) Hommes	(2) Femmes	(3) Col. (2)—Col. (1)	(4) Hommes	(5) Femmes	(6) Col. (5)—Col. (4)
10	259	223	— 36	207	180	— 27
15	293	270	— 23	269	257	— 12
20	493	410	— 83	483	441	— 42
25	573	522	— 51	513	522	9
30	722	633	— 89	539	546	7
35	973	767	—206	630	611	— 19
40	1210	883	—327	706	665	— 41
45	1518	1120	—398	867	782	— 85
50	1917	1444	—473	1065	991	— 74
55	2693	2098	—595	1537	1408	—129
	Native			Née à l'étranger		
10	237	206	— 31	247	209	— 38
15	282	264	— 18	289	267	— 22
20	482	440	— 42	510	365	—145
25	583	543	— 40	506	479	— 27
30	714	613	—101	580	584	4
35	878	700	—178	810	739	— 71
40	1002	776	—226	1053	855	—198
45	1168	933	—235	1401	1090	—311
50	1417	1168	—249	1792	1442	—350
55	1947	1620	—327	2540	2144	—396

MARCHE SÉCULAIRE DE LA MORTALITÉ

Il est malheureux que nous, au Canada, ne puissions pas comme les Anglais, faire de com paraisons en nous appuyant sur une série ininterrompue de tables de longévité remontant jusqu'à 1841. La seule comparaison chronologique que nous pouvons faire est avec 1921 et la décade 1921-31.

Il y a eu dans le territoire d'enregistrement du Canada, comme dans les autres pays, une amélioration presque continuelle non seulement dans les taux bruts de mortalité qui sont passés de 10·6 en 1921 à 9·4 en 1931, mais aussi dans les taux standardisés. L'observateur peu averti pourrait croire que cette baisse de mortalité s'étend à toute la période de la vie; il alléguerait que les progrès de l'application de lois sanitaires et de la science médicale qui ont accompagné l'accroissement de la richesse et de la civilisation et le recul de la frontière s'étendent à tous les âges également. Ce n'est pas le cas, Si nous considérons les taux chez les hommes dans le territoire d'enregistrement pour 1921 et 1931, nous pouvons voir (graphique 2) qu'il y a une différence entre 1921 et 1931 de .00157 pour le plus bas âge de la table, 5 ans, et que cette différence décroît pendant quelques années et qu'ensuite elle reste à peu près constante jusqu'à l'âge de 27 ans, où elle est de .00070. Ici la différence fait une chute soudaine jusqu'à .00029 à l'âge de 32 ans, s'élève encore légèrement et finalement disparaît, pour la plupart des fins pratiques, depuis 50 ans jusqu'à la fin de la vie. En conséquence, à part des âges de l'enfance (0-5 ans) qui feront le sujet


Qx
Graphique 2
Légende
Canada—hommes, 1921
" femmes "
" —hommes, 1931
" femmes "
(Territoire d'enregistrement)
.005
.004
.003
.002
.001
5
10
15
20
25
30
35
AGES
35
40
45
50
55
60
TAUX ANNUELS
DE
MORTALITE
Territoire d'enregistrement de 1921
(A) Hommes
(B) Femmes
Population et décès de 1921 et 1931
.020
.015
.010
.005
.002
.15
.10
.05
.01
0
60
65
70
75
80
85
AGES

d'une investigation distincte, les plus grandes améliorations doivent s'observer dans la période vicennale de 5 à 25 ans. C'est dans cette classe que les influences de la civilisation et les progrès de la science médicale ont eu les plus remarquables effets.

Le cas est analogue pour la population et les décès des femmes de 1921, comparativement à ceux de 1931; mais il y a un important élément de différence. Ici la différence originale de .00152 à l'âge de 5 ans décroît au minimum de .00059 à l'âge de 12 ans et commence ensuite à augmenter lentement: à l'âge de 30 ans elle s'établit à .00094. Elle atteint tranquillement le maximum de .00128 à l'âge de 42 ans. Elle continue à être grande jusqu'à l'âge d'environ 55 ans, alors qu'elle commence à s'effacer; depuis 60 ans jusqu'à la fin, les deux tables de longévité offrent très peu de différence. Il est à noter que l'écart entre la mortalité féminine de 30 à 45 ans en 1921 et 1931 est beaucoup plus grand qu'entre la mortalité masculine les deux années des mêmes intervalles d'âge. Dans la comparaison relative au sexe féminin nous pouvons découvrir les mêmes influences que nous avons observées dans la table concernant les hommes, en outre—ce qui est probablement attribuable au fait que les soins médicaux sont plus facilement disponibles pour l'accouchement—d'une plus grande amélioration des taux de mortalité féminine entre 30 et 45 ans qu'il n'est possible d'en trouver dans toute autre groupe par âge et sexe en dehors des âges 0-10 ans.

La méthode basée sur un recensement unique pour l'établissement d'une table de mortalité d'après les données du recensement et les relevés des décès a été pendant quelques décades considérée comme supérieure à la méthode basée sur deux recensements. Le principal défaut de la méthode basée sur deux recensements, particulièrement lorsque, comme au Canada, la population change rapidement non seulement dans le nombre total, mais dans la constitution des âges, réside dans la difficulté d'obtenir la moyenne des exposés. La méthode la plus pratique, c'est la méthode très simple qui consiste à se servir de la moyenne des chiffres pour les points extrêmes (c'est-à-dire la moyenne des deux recensements).

Ainsi donc, en nous servant des recensements de 1921 et de 1931, des décès relevés pour le territoire d'enregistrement l'intervalle de 1922-30 et de la moitié des décès des années 1921 et 1931, nous obtenons les taux pivotaux de mortalité pour les deux sexes montrés dans l'état VIII. Les valeurs pivotales provenant des décès et populations de 1921 et 1931 sont aussi données pour comparaison.

A tous les âges jusqu'à 57 ans, pour les hommes et les femmes, le taux de 1921 est plus fort que celui de 1921-31, qui à son tour est plus élevé que celui de 1931. En résumé, la mortalité aux âges inférieurs à 57 ans s'est plus ou moins améliorée continuellement pendant la décade. Pour les âges de 57 ans et plus, d'autre part, il semble y avoir en général une plus grande mortalité pendant la période décennale que pour l'une ou l'autre des deux périodes d'un an. Entre les périodes d'un an jusqu'à ces âges plus avancés il y a peu de différence dans la mortalité: tantôt l'une est plus haute, tantôt l'autre. Dans la mesure où la courte période décennale peut donner une indication, elle concorde bien avec la marche de la mortalité anglaise et de la mortalité américaine.

VIII.—TAUX ANNUELS DE LA MORTALITÉ DES HOMMES ET DES FEMMES POUR LE TERRITOIRE D'ENREGISTREMENT DE 1921, BASÉS SUR LES DÉCÈS DE 1921, 1921-31 ET 1931

$10^5 q_x$

Âge	Hommes			Femmes		
	1921	1921-31	1931	1921	1921-31	1931
7	304	234	183	262	198	127
12	200	186	134	188	165	129
17	308	270	231	268	240	186
22	376	334	299	372	336	291
27	398	343	328	414	370	324
32	371	347	343	450	410	353
37	463	437	392	554	495	447
42	554	550	508	583	552	434
47	726	714	682	708	702	616
52	972	970	1,020	1,017	914	833
57	1,509	1,520	1,495[1]	1,341	1,356	1,279[1]
62	2,163	2,256	2,170[1]	1,947	2,010	1,947[1]
67	3,286	3,649	3,412[1]	3,278	3,204	2,860
72	5,582	5,522	5,256	5,177	4,888	4,628
77	8,677	8,920	8,378[1]	7,838	8,119	8,064[1]
82	12,773	13,519	13,025[1]	11,705	12,607	12,027
87	19,408	19,861	19,147[1]	18,252	18,773	17,332[1]
92	24,740	28,950	27,078[1]	25,697	26,243	23,554[1]

[1] Cas où 1921-31 ne tombe pas entre 1921 et 1931.

Il a été maintes fois observé dans d'autres pays que la marche séculaire de la mortalité est à la baisse seulement pour les premiers âges de la vie; pour les âges plus avancés, elle est douteuse ou n'existe pas. Le Canada semble suivre cette règle, dans la mesure où les renseignements disponibles nous permettront de juger. Ceci veut dire que nous pouvons entrevoir une tendance vers la diminution progressive des décès aux âges de 0 à 50 ans, par exemple, et une proportion grandissante aux âges de 50 à 80 ans. Jusqu'ici, l'effort humain a eu peu d'accès à la limite supérieure de la vie assignée par la Bible.

Les taux de mortalité en Angleterre et dans les Galles remontent à l'année 1838 et sont donnés par âge dans l'édition de 1935 de Registrar General's Review. L'examen des données (état IX ci-dessous) montre que, tandis que le taux de mortalité aux bas âges a diminué à environ un tiers du taux de quatre-vingt-dix ans auparavant, encore à la tranche de l'âge le plus avancé la diminution est simplement de 9 p.c. L'état X rapporte un fait similaire pour le relevé plus restreint des Etats-Unis.

IX.—DÉCÈS PAR 1,000 HOMMES ET FEMMES DE POPULATION ET AMÉLIORATION DU TAUX SUR UNE PÉRIODE DE QUATRE-VINGT-DIX ANS, ANGLETERRE ET GALLES

Groupe d'âge	Hommes						Femmes					
	1841-45	1886-90	1931-35	1886-90 ÷ 1841-45	1931-35 ÷ 1841-45	Amélioration, 1843-1933	1841-45	1886-90	1931-35	1886-90 ÷ 1841-45	1931-35 ÷ 1841-45	Amélioration, 1843-1933
Tous âges	21·6	20·0	10·7	92·59	49·54	10·9	19·8	17·2	8·6	86·87	43·43	11·2
0– 4	68·7	61·9	20·1	90·10	29·26	48·6	58·6	52·0	16·0	88·74	27·30	42·6
5– 9	8·8	4·9	2·3	55·68	26·14	6·5	8·6	4·9	2·1	56·98	24·42	6·5
10–14	4·8	2·8	1·4	58·33	29·17	3·4	5·2	2·9	1·4	55·77	26·92	3·8
15–19	6·8	4·1	2·4	60·29	35·29	4·4	7·7	4·2	2·2	54·55	28·57	5·5
20–24	9·0	5·5	3·2	61·11	35·56	5·8	8·6	5·2	2·8	60·47	32·56	5·8
25–34	9·4	7·4	3·3	78·72	35·11	6·1	9·9	6·9	3·1	69·70	31·31	6·8
35–44	12·2	12·1	5·4	99·18	44·26	6·8	12·1	10·3	4·3	85·12	35·54	7·8
45–54	17·2	19·4	11·2	112·79	65·12	6·0	15·1	15·0	7·9	99·34	52·32	7·2
55–64	30·3	35·2	23·5	116·17	77·56	6·8	27·2	28·8	16·9	105·88	62·13	10·3
65–74	65·5	72·1	56·8	110·08	86·72	8·7	59·1	61·7	43·0	104·40	72·76	16·1
75–84	143·7	147·9	135·2	102·92	94·08	8·5	131·8	132·3	109·7	100·38	83·23	22·1
85 et plus	305·1	313·7	278·8	102·82	91·38	26·3	288·6	276·1	247·6	95·67	85·79	41·0

X.—DÉCÈS PAR 1,000 HOMMES ET FEMMES DE POPULATION ET AMÉLIORATION DU TAUX SUR UNE PÉRIODE DE TRENTE ANS, POUR LE TERRITOIRE ORIGINEL D'ENREGISTREMENT DES ÉTATS-UNIS

Âge	Hommes			Femmes		
	1900-02	1929-31	Amélioration, 1901-30	1900-02	1929-31	Amélioration, 1901-30
7	4·20	2·08	2·12	3·91	1·69	2·22
12	2·59	1·58	1·01	2·43	1·19	1·24
17	4·25	2·55	1·70	4·27	2·01	2·26
22	6·68	3·28	3·40	6·19	3·09	3·10
27	7·35	3·47	3·88	7·15	3·22	3·93
32	8·48	4·21	4·27	8·05	3·81	4·24
37	9·85	5·63	4·22	8·68	4·50	4·18
42	11·24	8·04	3·20	9·76	6·03	3·73
47	13·72	11·21	2·51	11·56	8·47	3·09
52	17·06	16·14	0·92	15·03	12·07	2·96
57	24·20	23·25	0·95	21·31	17·74	3·57
62	32·76	33·68	−0·92	28·65	27·07	1·58
67	48·21	48·28	−0·07	42·52	40·46	2·06
72	68·61	71·00	−2·39	63·04	61·35	1·69
77	104·41	105·26	−0·85	94·87	94·14	0·73
82	155·42	154·87	0·55	141·16	140·78	0·38
87	218·59	213·95	4·64	200·26	197·90	2·36

Les chiffres absolus ont été donnés ci-dessus, puisque la comparaison est destinée à être faite entre les trois pays à un âge donné, c.-à-d. horizontalement sur les tables présentées. Pour comparaison verticale, il serait nécessaire de réduire les montants donnés des différences aux proportions de la mortalité réelle aux divers âges, puisque c'est l'amélioration proportionnelle âge par âge qui est significative. Les chiffres pour le territoire d'enregistrement de 1921, sur cette base, paraissent ci-dessous.

XI.—DIMINUTION PROPORTIONNELLE DE LA MORTALITÉ DE LA POPULATION MASCULINE ET FÉMININE, DE 1921 À 1931, AUX ÂGES QUINQUENNAUX, TERRITOIRE D'ENREGISTREMENT DE 1921

Âge	Hommes	Femmes	Âge	Hommes	Femmes
5	42·78	46·77	55	− 0·94	9·82
10	36·07	41·21	60	0·64	− 0·73
15	27·24	30·84	65	− 4·21	9·29
20	22·03	24·55	70	3·36	13·28
25	18·99	21·45	75	5·06	1·19
30	10·40	21·81	80	− 0·76	− 4·16
35	12·86	19·46	85	1·37	·23
40	11·33	23·30	90	− 4·10	7·05
45	7·72	17·03	95	−17·44	7·41
50	− 2·12	17·55			

La probabilité, pour un homme à sa naissance, de vivre jusqu'à 70 ans d'après la table de longévité anglaise n° 10 (1930-32) est aussi grande que la probabilité d'atteindre 55 ans d'après la table de longévité anglaise n° 4 (1871-80). La probabilité d'atteindre 55 ans d'après la table de longévité anglaise n° 10 est aussi grande que la probabilité d'atteindre 13 ans d'après la table de longévité anglaise n° 4.

Ci-dessous sont donnés les montants réels de l'amélioration, exprimés comme la différence des probabilités de décès dans l'année entre 1921 et 1931 pour le Canada, l'Angleterre et les Galles et les Etats-Unis. Il est manifeste que les améliorations pour la simple décade s'étendent plutôt irrégulièrement sur les divers groupes d'âge pour les trois pays.

XII.—AMÉLIORATIONS DANS LA MORTALITÉ MASCULINE ET FÉMININE LA DÉCADE DE 1921-31 POUR TROIS PAYS: CANADA, ANGLETERRE ET GALLES ET ÉTATS-UNIS

Âge	Hommes			Femmes		
	Canada[1] 1921-31	Angleterre et Galles 1921-31	Etats-Unis[2] 1920-30	Canada[1] 1921-31	Angleterre et Galles 1921-31	Etats-Unis[2] 1920-30
10	·00079	·00035	·00064	·00082	·00046	·00067
20	·00078	·00033	·00114	·00082	·00038	·00161
30	·00039	·00094	·00168	·00094	·00073	·00235
40	·00058	·00126	·00065	·00138	·00092	·00148
50	−·00018	·00051	−·00129	·00155	·00099	·00094
60	·00012	·00146	−·00239	−·00012	·00127	·00067
70	·00153	−·00038	−·00386	·00576	·00195	·00106
80	−·00083	−·00498	−·01002	−·00412	−·00092	−·00392

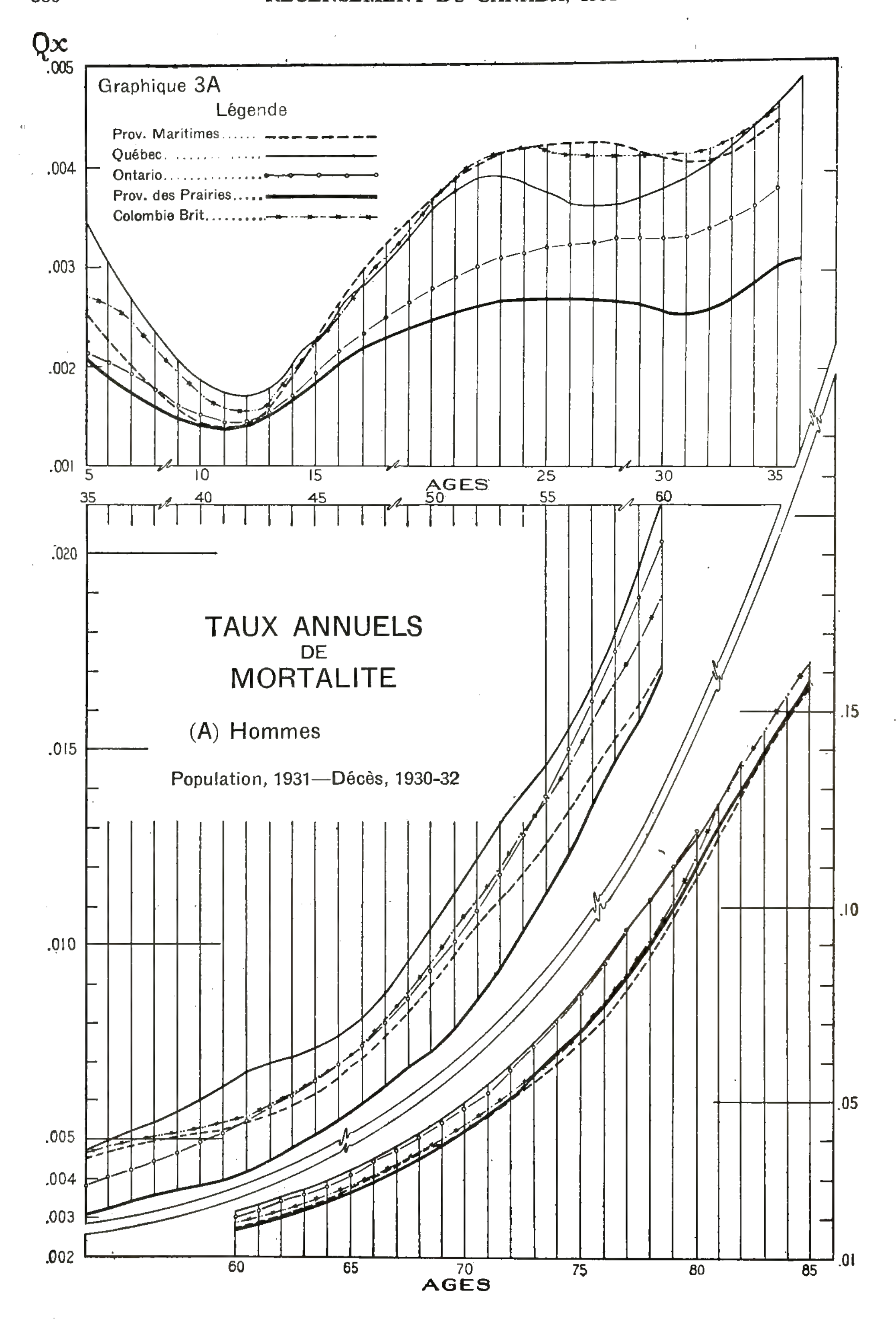
[1] Territoire d'enregistrement de 1921.
[2] Territoire d'enregistrement de 1920.

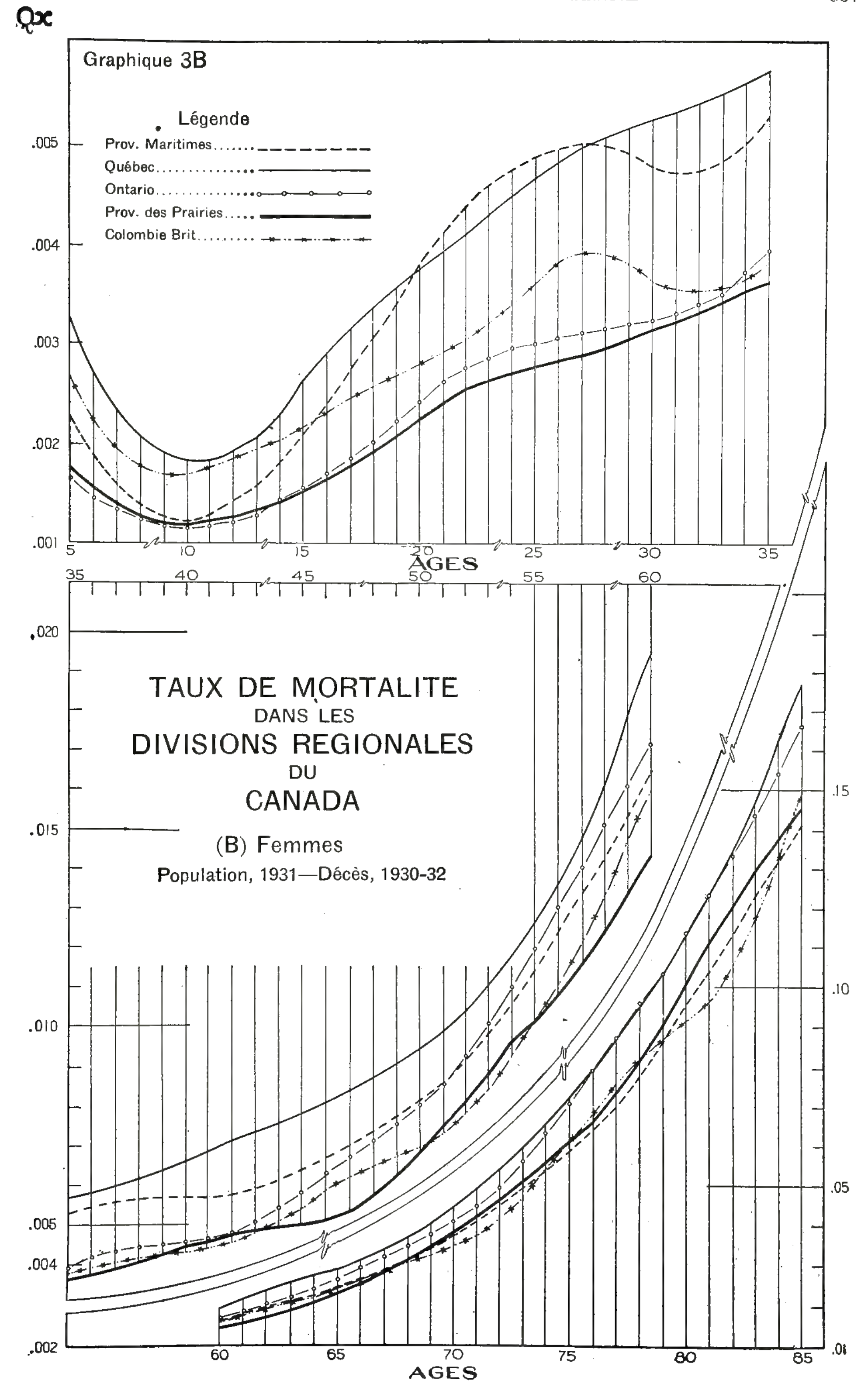
MORTALITÉ DANS LES DIVISIONS RÉGIONALES DU CANADA

Un examen sommaire montre que les différences dans la mortalité entre les diverses divisions régionales du Canada varient grandement d'un âge à l'autre. Pour les hommes l'écart entre les zones décroît à partir de 5 ans (voir grahique 3) à un minimum qui coïncide avec le minimum dans la mortalité, c.-à-d. à environ 12 ou 13 ans. Après ces âges il y a une nouvelle subdivision, dont la caractéristique frappante est la différence énorme entre les Provinces Maritimes et les Provinces des Prairies. A l'âge de 27 ans, où la différence atteint son maximum, la mortalité chez les hommes des Provinces Maritimes est de .00429 et de .00269 chez les hommes des Provinces des Prairies, la différence étant de .00160. Cette différence se maintient presque constante jusqu'à l'âge de 50 ou 55 ans, où l'écart commence à se refermer; et, d'environ 60 ans jusqu'à la fin, les Provinces Maritimes et les Provinces des Prairies oscillent entre elles; aucune différence significative n'étant remarquable.

D'après la méthode et les résultats de l'ouvrage* de M. M. C. MacLean sur la description de la population, ces faits ont une grande signification. Le sujet général de l'ouvrage de M. MacLean se rapporte à la manière dont la structure des âges dans tout groupe de population est la réflexion de l'histoire de ce groupe. Et l'immigration est peut-être la plus importante partie constituante de l'histoire d'un pays dont la croissance a été aussi rapide que celle du Canada.

* Voir Recensement de 1931 Vol. I, chap. I du Recensement de 1931.


Qx
.005
.004
.003
.002
.001
Graphique 3A
Légende
Prov. Maritimes......
Québec. ....
Ontario...............
Prov. des Prairies.....
Colombie Brit.........
5
10
15
25
30
35
AGES
35
40
45
50
55
60
.020
.015
.010
.005
.004
.003
.002
TAUX ANNUELS
DE
MORTALITE
(A) Hommes
Population, 1931—Décès, 1930-32
.15
.10
.05
.01
60
65
70
75
80
85
AGES


Qx
Graphique 3B
Légende
Prov. Maritimes
Québec
Ontario
Prov. des Prairies
Colombie Brit
.005
.004
.003
.002
.001
5
10
15
20
25
30
35
AGES
35
40
45
50
55
60
.020
.015
.010
.005
.004
.002
TAUX DE MORTALITE
DANS LES
DIVISIONS REGIONALES
DU
CANADA
(B) Femmes
Population, 1931—Décès, 1930-32
.15
.10
.05
.01
60
65
70
75
80
85
AGES

Une population immigrée est un peu plus saine qu'une population sédentaire, car il se fait une espèce de sélection des immigrants par laquelle les plus robustes seulement arrivent au Canada, en outre de toute sélection effectuée par le département de l'Immigration. Si cette considération s'applique à chaque immigré, elle s'applique à tout groupe tendant à être dominé par les immigrés; elle s'applique particulièrement aux groupes par âge et sexe. L'ouvrage de M. MacLean sur la structure des âges de la population immigrée† a clairement démontré que cette population est essentiellement d'âge moyen et que les comtés du Canada qui ont absorbé un grand nombre d'immigrés ont également une tendance à être ceux qui ont la plus forte proportion de population entre 25 et 64 ans. Si le même cas s'applique aux divisions régionales du Canada, alors les provinces qui ont une forte population d'immigrés auront une mortalité plus faible, comparativement aux provinces constituées en majeure partie de personnes nées au Canada aux âges moyens où les immigrés prédominent, qu'aux âges avancés et aux premiers âges où il y a relativement peu d'immigrés.

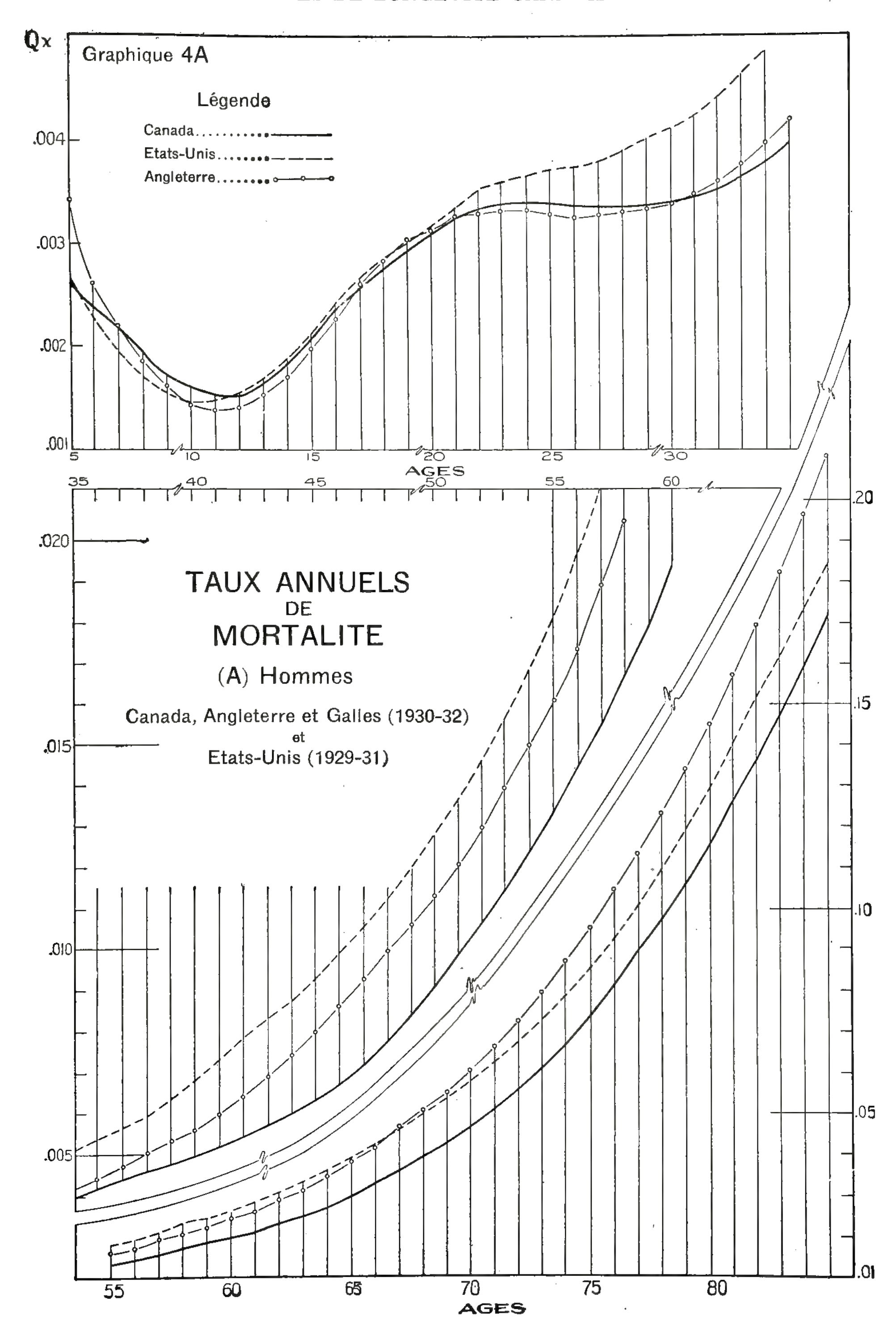
En d'autres termes, d'après la théorie que c'est le type de population (ce type étant déterminé par la structure de la population, l'origine raciale et d'autres caractéristiques, soulignant quels sont les facteurs de sélection de cette population par l'immigration) qui détermine surtout les taux de décès, la divergence entre les différentes régions sous le rapport de la mortalité devrait être très grande aux âges où l'immigration a lieu. Aux âges très tendres et aux âges très avancés, les Provinces Maritimes, qui sont la plus vieille partie du Canada (le mot "la plus vieille" est ici employé dans un sens spécial relatif à l'histoire de l'immigration, sens plutôt technique développé au long dans la monographie sur les âges de M. M. C. MacLean), seront très similaires aux Provinces des Prairies, partie la plus "jeune" du Canada; car dans la vieille population la sélection a disparu—pour employer le style de l'assurance-vie—c.-à-d. le groupe initialement sain s'est affaibli jusqu'à ce que la santé moyenne de ses constituants ne soit pas meilleure que celle de l'ensemble de la population et que la jeune population soit en majeure partie de naissance canadienne, et, en conséquence, ait une tendance à la mortalité des personnes nées au Canada. La population des immigrés prédomine dans les groupes d'âge moyen et c'est dans ces âges qu'il y aurait les plus grandes différences dans la mortalité entre les provinces. Pour mesurer la différence entre les régions, nous avons calculé le coefficient de variation aux différents âges. Comme c'est indiqué ci-dessous, ces coefficients s'élèvent à un maximum à environ 30 ans pour les hommes et décroissent ensuite vers les âges les plus avancés.

XIII.—COEFFICIENT DE VARIATION DU TAUX DE DÉCÈS DANS LES CINQ DIVISIONS RÉGIONALES DU CANADA AUX ÂGES DÉCENNAUX

Âge	Hommes	Femmes	Âge	Hommes	Femmes
10	·1115	·1951	50	·1162	·1170
20	·1582	·2187	60	·0912	·1009
30	·1679	·2102	70	·0621	·0928
40	·1430	·1782	80	·0423	·0913

Par une coïncidence qui peut difficilement être le résultat du pur hasard la population des immigrés est très importante vers l'âge de 30 ans. L'état ci-dessous montre le pourcentage, dans chaque groupe d'âges quinquennaux de ceux qui sont nés à l'étranger; les populations de ceux qui ne sont pas nés-britanniques sont prises comme un échantillon du groupe mobile. Ceci s'applique, naturellement, aux personnes qui sont arrivées au Canada à toutes les périodes. Une augmentation continuelle s'observe jusqu'aux groupes de 35-39, après quoi il y a une baisse continuelle jusqu'à l'âge de 90 ans.

† Voir *Distribution d'âge du peuple canadien* par M. C. MacLean.


Qx
Graphique 4A
Légende
Canada
Etats-Unis
Angleterre
.004
.003
.002
.001
5
10
15
20
25
30
AGES
35
40
45
50
55
60
.020
.015
.010
.005
TAUX ANNUELS
DE
MORTALITE
(A) Hommes
Canada, Angleterre et Galles (1930-32)
et
Etats-Unis (1929-31)
.20
.15
.10
.05
.01
55
60
65
70
75
80
AGES

XIV.—POURCENTAGE DE LA POPULATION TOTALE DANS CHAQUE GROUPE D'ÂGE DE NAISSANCE NON BRITANNIQUE, CANADA, 1931

Groupe d'âge	P.C.	Groupe d'âge	P.C.
Tous âges	10·82	50–54	15·58
		55–59	14·27
0– 4	1·62	60–64	12·42
5– 9	3·61	65–69	11·23
10–14	3·08	70–74	10·16
15–19	4·54	75–79	9·24
20–24	11·09	80–84	7·62
25–29	17·96	85–89	7·56
30–34	20·12	90–94	7·10
35–39	20·64	95–99	9·13
40–44	19·64	100 et plus	15·34
45–49	18·20	Non donné	11·96

Le groupe d'années modal de l'immigration de la population de naissance non britannique est 1926-30, mais une grande partie des immigrés sont arrivés avant 1920. Nous pouvons obtenir une mesure plus épurée des caractéristiques des âges des éléments mobiles en trouvant directement le pourcentage de la population totale dans tout groupe d'âge qui est entré au pays la période quinquennale de 1926-30. Ci-dessous sont donnés les chiffres pour les hommes et les femmes séparément. On voit que la proportion des immigrés atteint sa cime dans le groupe d'âge de 25-29 ans. Le nombre d'immigrées est un peu plus faible que celui des immigrés, mais la même conclusion est indiquée.

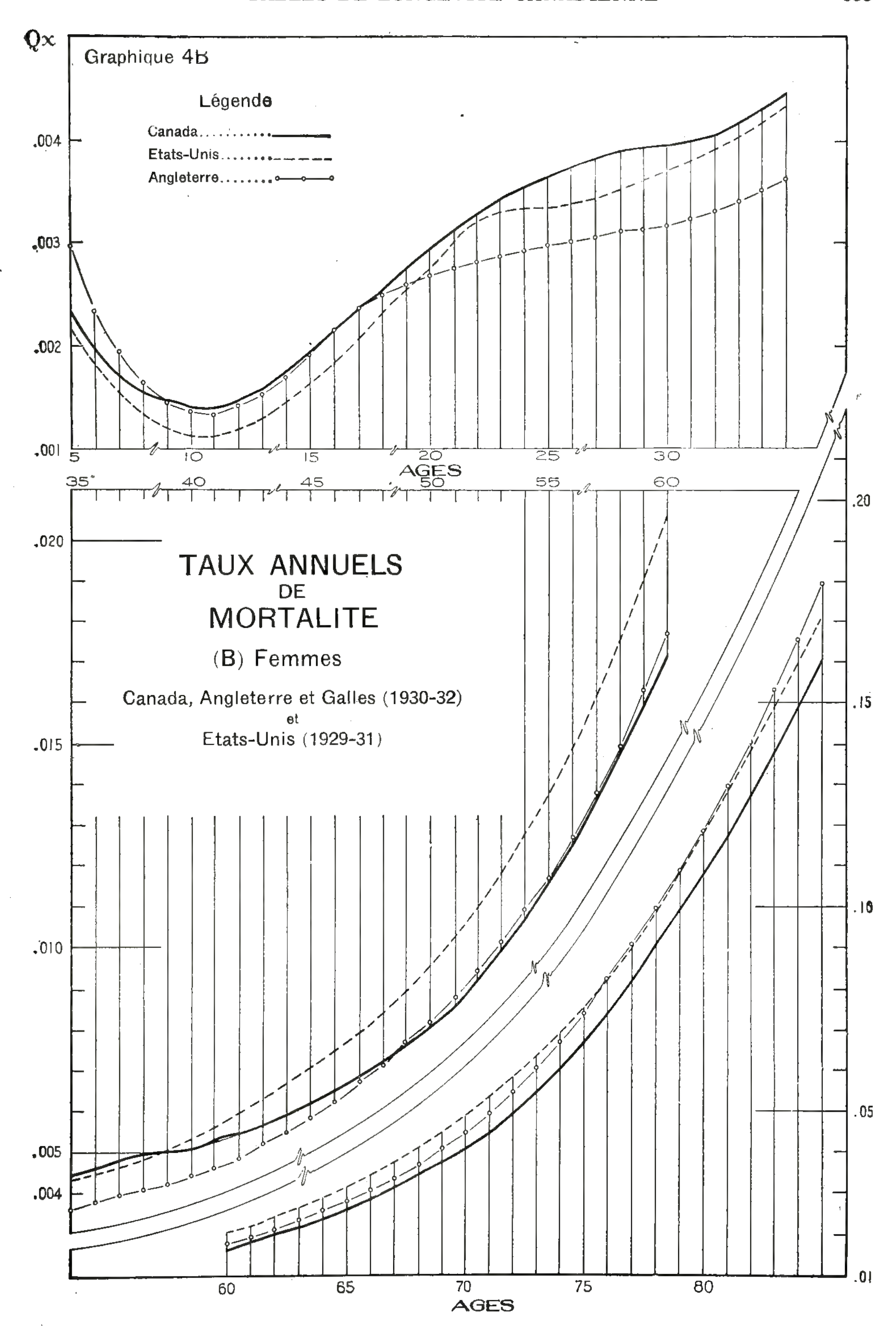
XV.—PROPORTION DES IMMIGRÉS ARRIVÉS EN 1926-30 PAR RAPPORT À LA POPULATION DANS LES GROUPES D'ÂGES QUINQUENNAUX, PAR SEXE, CANADA, 1931

Groupe d'âge	Hommes			Femmes		
	Total	Immigrés 1926-30	Proportion des immigrés arrivés en 1926-30 par rapport à la population de 1931	Total	Immigrées 1926-30	Proportion des immigrées arrivées en 1926-30 par rapport à la population de 1931
0– 4	543,172	10,571	1·95	531,243	10,171	1·91
5– 9	572,507	23,274	4·07	560,242	21,996	3·93
10–14	542,930	14,300	2·63	531,121	13,023	2·45
15–19	525,250	20,514	3·91	514,341	14,587	2·84
20–24	463,722	39,275	8·47	447,463	30,425	6·80
25–29	409,976	59,348	14·48	376,305	31,868	8·47
30–34	368,135	45,347	12·32	340,701	23,347	6·85
35–39	359,081	25,283	7·07	329,382	14,994	4·55
40–44	347,763	14,558	4·19	298,336	9,167	3·07
45-49	321,513	8,973	2·79	263,698	6,067	2·30
50–54	267,332	4,946	1·85	221,349	4,152	1·88
55–59	199,160	2,645	1·33	167,865	2,506	1·49
60–64	156,912	1,551	0·99	137,685	1,672	1·21
65–69	120,695	948	0·79	110,439	1,154	1·04
70–74	88,581	553	0·62	83,019	648	0·78
75–79	50,017	237	0·47	48,612	288	0·59
80–84	23,877	98	0·41	25,294	118	0·47
85–89	8,665	36	0·42	10,464	50	0·48
90–94	2,051	3	0·15	2,881	5	0·17
95–99	417	1	0·24	656	3	0·46

MORTALITÉ DANS LES AUTRES PAYS

En comparant les probabilités de mort pour les hommes du Canada, d'Angleterre et des Etats-Unis, nous voyons (dans le graphique 4) que, excepté à 8, 9, 10 et 11 ans, il n'y a pas un point entre les âges de 5 et 90 ans où le Canada n'est pas au-dessous d'au moins un des deux autres pays; entre 17 et 21 et de 31 jusqu'à 90 il est au-dessous des deux.

Les graphiques révèlent le fait que l'écart entre les trois courbes est très grand vers les âges moyens et plus avancés de la vie, qu'il est très faible aux bas âges et que les différences sont moindres pour les femmes que pour les hommes.


Qx
Graphique 4B
Légende
Canada
Etats-Unis
Angleterre
.004
.003
.002
.001
5
10
15
20
25
30
AGES
35
40
45
50
55
60
.020
TAUX ANNUELS
DE
MORTALITE
(B) Femmes
Canada, Angleterre et Galles (1930-32)
et
Etats-Unis (1929-31)
.015
.010
.005
.004
.20
.15
.10
.05
.01
60
65
70
75
80
AGES

La mortalité au Canada se révèle également plus grande en comparant les chiffres de l'année 1921. L'état ci-dessous (état XVI) montre qu'il y a peu d'âges où le Canada n'est pas supérieur à l'Angleterre et aux Galles et aux Etats-Unis.

Mais la mortalité toujours plus faible au Canada est, suivant toute apparence, attribuable seulement en partie au climat plus sain, au mode de vie, aux facilités médicales et sanitaires supérieures. Elle est beaucoup plus attribuable à la sélection de la population par l'immigration, dont il a été question antérieurement comme principale cause des différences entre les divisions régionales du Canada. Les Etats-Unis sont plus "vieux" que le Canada; ainsi, la sélection de sa population par l'immigration a disparu jusqu'à un certain point—de là vient leur plus forte mortalité.

XVI.—COMPARAISON ENTRE LES TABLES DE LONGÉVITÉ MASCULINE ET FÉMININE POUR LE TERRITOIRE D'ENREGISTREMENT DU CANADA DE 1921 ET LES TABLES OFFICIELLES DE L'ANGLETERRE DE 1921 ET CELLES DES ÉTATS-UNIS DE 1920

Âge	Hommes			Femmes		
	Table de longévité canadienne, 1921[1]	Table de longévité anglaise n° 9[2]	Table de longévité des Etats-Unis, 1920[3]	Table de longévité canadienne, 1921[1]	Table de longévité anglaise n° 9[2]	Table de longévité des Etats-Unis, 1920[3]
5	·00367	·00417	·00395	·00325	·00424	·00349
10	·00219	·00181	·00211	·00199	·00180	·00179
15	·00257	·00218	·00291	·00227	·00227	·00249
20	·00354	·00349	·00427	·00334	·00306	·00433
25	·00395	·00398	·00504	·00401	·00350	·00552
30	·00375	·00434	·00573	·00431	·00392	·00603
35	·00420	·00553	·00669	·00514	·00451	·00642
40	·00512	·00688	·00750	·00568	·00532	·00676
45	·00648	·00881	·00926	·00640	·00668	·00814
50	·00849	·01179	·01174	·00883	·00915	·01067
55	·01272	·01755	·01653	·01191	·01319	·01463
60	·01862	·02561	·02462	·01639	·01897	·02173
65	·02730	·03975	·03499	·02670	·02992	·03168
70	·04550	·05997	·05463	·04336	·04646	·05023
75	·07329	·09379	·08191	·06651	·07594	·07597
80	·10121	·14002	·11973	·09908	·11766	·11341
85	·16726	·19974	·18232	·15440	·17465	·17044
90	·22800	·26752	·23819	·22626	·23852	·23061

[1] Basée sur les décès de 1921 pour le territoire d'enregistrement seulement.
[2] Basée sur la population d'Angleterre et des Galles en 1921 et sur les décès de 1920-22.
[3] Basée sur la population blanche du territoire d'enregistrement de 1920 et sur les décès de 1919-21.

Le cas pour l'Angleterre et les Galles, comparativement au Canada, est moins clair; il est probable que le climat ou une autre raison a été la cause qui a rapproché leur mortalité de celle du Canada aux âges de 20-35 ans. Au-dessus de ce dernier âge la courbe pour le Canada tombe considérablement au-dessous de celle des vieux pays.

MORTALITÉ PAR DIVISIONS AUTRES QUE LES DIVISIONS RÉGIONALES DU CANADA

Au Canada il ne se fait pas de tabulation des décès par lieu de naissance et âge du décédé, ou par origine raciale et âge, ou par année d'immigration et âge; en conséquence, il ne nous est pas possible de mettre à l'épreuve explicitement les conclusions qui ont été tirées en se basant sur les différences dans les taux de décès des divisions régionales du Canada. Mais il y a un autre moyen indirect par lequel nous pouvons dire si une section (autre que régionale) de la population est sujette à une mortalité plus grande qu'une autre sans connaître la distribution des âges de ses membres qui meurent. Le recensement donne, par groupe d'âges quinquennaux, le nombre de personnes d'origine raciale différente et le lieu de naissance par sexe; les statistiques vitales donnent le nombre de décès par sexe et lieu de naissance, par sexe et origine raciale—et cela, sans égard à l'âge. En conséquence, la manière de procéder dans la comparaison des taux de décès d'une manière telle que nous ferons l'allouance (absolument essentielle) pour la distribution des âges dans la population vivante, sans avoir à calculer les taux de décès spécifiques de l'âge, consiste à multiplier le nombre donné comme vivant dans la distribution par sexe, âge et race, disons par les taux de décès spécifiques de l'âge que fournissent pour le sexe donné le recensement de 1931 et les statistiques vitales pour 1930-32. En additionnant les décès probables de tous les âges

pour la section donnée de la population, nous pouvons obtenir le total des décès probables en supposant que les taux spécifiques de l'âge sont les mêmes que ceux de l'ensemble du Canada pour un sexe. Alors, nous pouvons comparer ce chiffre avec le nombre de décès de l'ensemble (de tous âges) pour la classification particulière par lieu de naissance et origine raciale donnée dans les statistiques vitales pour la période triennale; l'excédent ou l'insuffisance de ce montant par rapport aux personnes qui font l'objet du calcul donnera une mesure de la mortalité comparative du groupe en question et de la population générale du Canada, après avoir accordé, de la sorte, la considération requise aux différences dans la distribution des âges qui affecte si grandement le risque de la mortalité.

De la sorte nous pouvons voir quelles parties constituantes de la population canadienne ont la plus forte mortalité, quelles sont les parties constituantes de notre population qui nous ont conduits au point où nous sommes supérieurs à l'Angleterre et aux Etats-Unis et quelles sont les forces qui nous empêchent d'être presque aussi vigoureux que, disons, les pays scandinaves. Aussi longtemps que la mortalité totale est donnée pour les groupes, nous pouvons diriger nos investigations dans n'importe quelle classification, sans requérir les décès par âge dans cette classification.

Nous avons vu que les divisions régionales du Canada diffèrent grandement l'une de l'autre au point de vue mortalité. Les raisons de ce fait ou des différences entre les provinces peuvent être recherchées de la même manière. Est-ce que les Suédois de la Saskatchewan, par exemple, contribuent à maintenir à bas niveau le taux de sa mortalité? Pour le trouver, tout ce que nous devons faire est de calculer la mortalité probable des diverses origines raciales de la Saskatchewan en prenant comme base la mortalité totale des Provinces des Prairies à chaque âge et de comparer les totaux obtenus pour tous les âges de chaque origine raciale avec le total réel des décès dans cette origine raciale tel que le donnent les statistiques vitales.

Ci-dessous sont donnés les décès probables pour certains groupes de lieu de naissance, calculés sur la base des décès masculins au Canada dans les groupes d'âges quinquennaux les années 1930-32; les personnes exposées à mourir constituent la population dans chaque groupe d'âges quinquennaux de la classification donnée par lieu de naissance ainsi que la fait connaître le recensement de 1931. Les décès "réels" sont extraits des volumes des statistiques vitales pour 1930, 1931 et 1932.

XVII.—DÉCÈS MASCULINS, RÉELS ET PROBABLES, PAR LIEU DE NAISSANCE[1], CANADA, 1930-32

Lieu de naissance	Réels	Probables	Réels ÷ probables
Total	171,791	171,791	
Canada	131,782	131,077	1·0054
Iles Britanniques	21,039	21,725	0·9684
Possessions britanniques	819	749	1·0935
Europe	11,941	11,901	1·0034
Asie	1,198	1,345	0·8907
Etats-Unis	5,012	4,994	1·0036

[1] Les lieux de naissance non donnés sont répartis.

La classification du lieu de naissance "non donné" dans les décès réels a été considérable (1,228 pour les trois années), tellement grande, en effet, que si elle renfermait une déviation importante de la distribution proportionnelle présumée, une grande partie de la comparaison serait invalidée. Les décès par lieu de naissance "autre" ont été peu nombreux et répartis avec les "non donnés", ainsi que l'ont été les décès des personnes habitant le Yukon et les Territoires du Nord-Ouest.

Malgré ces réserves dans le tableau, il est clair que les nés-canadiens au Canada sont sujets à une mortalité plus élevée que l'ensemble des résidants canadiens et que les immigrés provenant des Iles Britanniques et d'Asie sont sujets à une mortalité plus basse. Pour les autres cas, les nombres qu'ils renferment sont très petits ou les différences sont négligeables.

Il est particulièrement remarquable que les Iles Britanniques devraient montrer une mortalité plus élevée pour les hommes que l'ensemble du Canada, tandis que les immigrés britanniques au Canada montrent une mortalité plus basse. Il ne saurait y avoir d'évidence plus grande de l'action sélective de l'immigration.

Si nous prenons comme population mobile d'une province cette partie qui n'est pas née dans la province, nous pouvons calculer de la même manière la mortalité réelle et probable de la population non mobile et de la population totale dans chaque cas. Ci-dessous sont donnés les chiffres pour les hommes des cinq provinces dont la population masculine mobile était de 25 p.c. ou plus de tous les hommes au recensement de 1931. Il est à remarquer que les trois provinces de colonisation plus récente montrent une mortalité réelle beaucoup plus élevée que la mortalité probable pour ces hommes.

XVIII.—MORTALITÉ RÉELLE ET MORTALITÉ PROBABLE, DANS DIVERSES PROVINCES, DES HOMMES VIVANT DANS LA PROVINCE OÙ ILS SONT NÉS, 1931

Province	P.c. des hommes nés dans la province	Réels	Probables	Réels ÷ probables
Ontario	70·6	39,638	40,876	0·9697
Manitoba	51·3	3,140	3,208	0·9788
Saskatchewan	44·9	4,080	3,977	1·0259
Alberta	38·0	3,245	3,063	1·0594
Colombie Britannique	30·7	2,370	2,248	1·0543

DURÉE LA PLUS PROBABLE DE LA VIE

Le nombre de personnes mourant chaque année d'âge dans la population stationnaire de la table de longévité atteint son maximum généralement dans l'intervalle de 75-80 ans, décroît ensuite et atteint 0 à la fin de la table. Pour le Canada et ses divisions régionales les points maximums arrivent comme il suit:—

XIX.—ÂGE AUQUEL ARRIVE LE NOMBRE MAXIMUM DE DÉCÈS DANS LA POPULATION STATIONNAIRE ET NOMBRE DE DÉCÈS À CET ÂGE, POUR LES HOMMES ET LES FEMMES, CANADA ET DIVISIONS RÉGIONALES, 1930-32

Division régionale	Hommes		Femmes	
	Âge	Décès	Âge	Décès
CANADA	77	3,112	78	3,196
Provinces Maritimes	80	3,043	80	2,995
Québec	76	2.991	78	2.941
Ontario	77	3,173	78	3,386
Provinces des Prairies	79	3,297	80	3,382
Colombie Britannique	79	3,046	77	3.221

En général, plus la mortalité se produira aux âges plus avancés, plus avancé sera l'âge auquel arrivera le nombre maximum de décès. Les séries de tables de longévité anglaise passent de l'âge de 71 ans (table de longévité anglaise n° 1, 1841) à l'âge de 74 ans (table de longévité anglaise n° 10, 1931) d'une façon un peu irrégulière.

XX.—ÂGE AUQUEL ARRIVE LE NOMBRE MAXIMUM DE DÉCÈS DANS LA POPULATION STATIONNAIRE ET NOMBRE DE DÉCÈS À CET ÂGE, POUR LES HOMMES ET LES FEMMES, DANS LES TABLES DE LONGÉVITÉ ANGLAISE Nos 1-10, 1841-1931

N° de la table	Année	Hommes		Femmes	
		Âge	Décès	Âge	Décès
1	1841	71	1,553	73	1,622
2	1838-1844	72	1,546	73	1,590
3	1838-1854	72	1,519	73	1,584
4	1871-1880	71	1,557	73	1,750
5	1881-1890	70	1,718	73	1,920
6	1891-1900	71	1,781	73	1,990
7	1901-1910	72	2,043	74	2,305
8	1910-1912	73	2,223	76	2,431
9	1920-1922	74	2,557	77	2,768
10	1930-1932	74	2,826	77	3,071

Si quelqu'un avait à gager sur l'âge auquel un Canadien devrait le plus probablement mourir, sa meilleure gageure serait l'âge de 77 ans, pourvu que cet âge n'ait pas déjà été atteint. Pour une Canadienne, ce serait l'âge de 78 ans.

La comparaison de l'âge des décès maximums donne une réponse à la question: "Est-ce que les gens vivent plus longtemps qu'ils vivaient?" En 1841, en Angleterre, le taux de la mortalité (standardisé) était plus du double de ce qu'il était en 1930 et, encore, l'âge des décès maximums n'avait monté que de trois ans. Aux Etats-Unis il y a eu réellement un recul dans l'âge maximum entre 1901 et 1930: de 75 à 73 ans. Si nous exceptons les pays tropicaux, nous trouvons qu'il y a très peu de différence entre les âges de probabilité maximum de décès dans les différentes tables. L'âge a avancé de trois ans entre 1841 et 1931 en Angleterre, tandis que la probabilité de la vie à 0 an pour les hommes est passée de 40.19 à 58.74, augmentation de 18.55. *Grosso modo*, la conclusion est que les jeunes gens vivent plus vieux qu'autrefois, mais les vieilles personnes n'ont pas une tendance à vivre à des âges encore plus avancés.

Une intéressante observation se dégage des tables de longévité anglaise: le nombre de personnes mourant à cet âge maximum a continuellement grossi (de 1,543 dans la population masculine stationnaire en 1841 il est passé à 2,826 dans celle de 1931); le délai des décès qui, il y a cent ans, seraient arrivés aux premiers âges ou aux âges avancés a mené à une sorte d'"accumulation" des décès de la population stationnaire chez les septuagénaires.

MAXIMA ET MINIMA BASÉS SUR LES COURBES *q*

Il est à observer que dans la plupart des pays il y a une chute dans le taux de mortalité à quelque point entre 25 et 35 ans. Ceci s'applique aux deux sexes séparément. Ainsi, nous avons, pour la plupart des tables publiées jusqu'ici, un deuxième creux vers 28 ans environ, avant l'ascension rapide qui se continue à une allure accélérée vers la fin de la vie. Dans les tables pour le Canada et ses divisions ces points de l'âge sont les suivants:—

XXI.—ÂGES AUXQUELS ARRIVENT LES MAXIMA ET LES MINIMA DANS LES COURBES DES TAUX DE MORTALITÉ, CHEZ LES HOMMES ET LES FEMMES, CANADA ET DIVISIONS RÉGIONALES, 1930-32

Division régionale	Hommes			Femmes		
	Premier minimum	Maximum	Deuxième minimum	Premier minimum	Maximum	Deuxième minimum
CANADA	11·5	24	26	10	-	-
Provinces Maritimes	11	27	31	10	27	31·5
Québec	12	23	27	10	-	-
Ontario	11·5	28	29	10	-	-
Provinces des Prairies	11	26	31	10	-	-
Colombie Britannique	12	24	30	9	27	32

Les hommes atteignent le premier minimum environ deux ans après les femmes dans chaque cas. Le deuxième minimum est connu dans chacune des tables pour les hommes, mais ne paraît que deux fois dans celles des femmes; dans les autres il n'est représenté que par un point d'inflexion.

Sir Alfred Watson remarque l'existence de cette baisse dans la table de longévité anglaise de 1930 et conclut, comme nous pouvons le faire pour le Canada, qu'elle représente une baisse réelle dans la mortalité.

"Une autre section de la table, dit-il, où la progression des taux est un peu irrégulière, c'est entre 20 et 30 ans. Les taux gradués de mortalité pour les hommes montrent dans cette section une valeur maximum à 23 ans, suivie de diminutions à 26 ans, où arrive le taux minimum de la section. Ensuite le taux augmente continuellement d'un âge à l'autre. Dans le cas des femmes il n'y a pas d'exemples de décroissance dans les taux de mortalité à cette époque de la vie, mais il y a un retard décisif dans la progression des taux. Si ce fait ne s'était produit que pour les femmes, il y aurait peut-être eu tendance à l'attribuer à une fausse déclaration de l'âge; mais, comme il est plus prononcé chez les hommes que chez les femmes, il semble indiquer qu'un certain facteur spécial ou que quelques facteurs spéciaux exercent une influence à ces âges pour arrêter l'augmentation progressive des taux de mortalité d'un âge à l'autre."

Il faut du moins partiellement attribuer aux décès causés par les divers types de risque associés à l'accouchement le fait que la courbe ne s'abaisse pas pour les femmes. En 1930, 1931 et 1932 le total de décès provenant de ces causes est de 3,801 pour le Canada, distribués par âge dans l'état XXII.

XXII.—PROPORTION DES DÉCÈS DANS LA CLASSE XI[1]—MALADIES DE LA GROSSESSE, ACCOUCHEMENT, ÉTAT PUERPÉRAL—PAR RAPPORT AU TOTAL DES DÉCÈS FÉMININS, PAR GROUPE D'ÂGE, CANADA, 1930-32

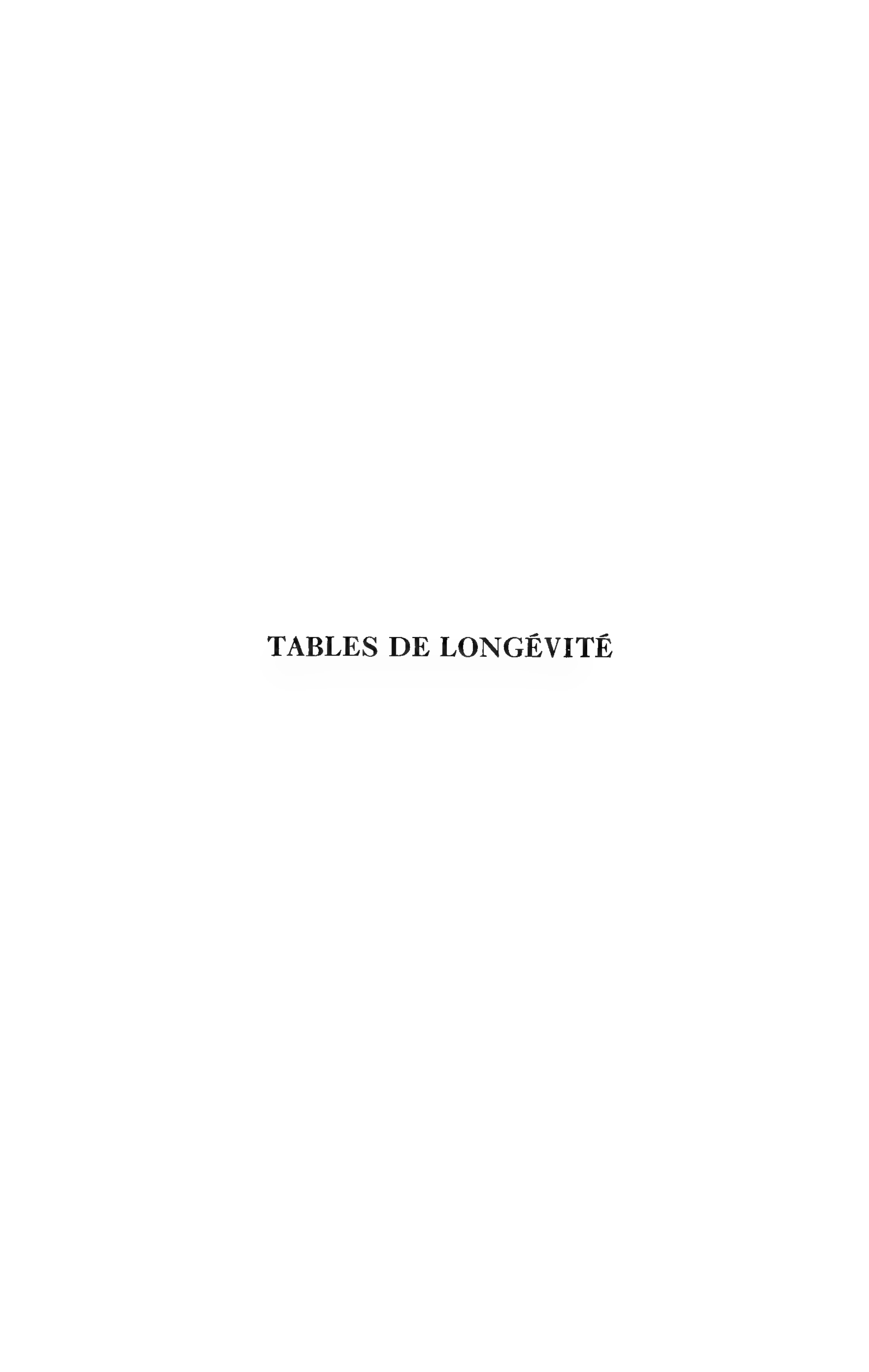
Item	Groupe d'âge							
	10-14	15-19	20-24	25-29	30-34	35-39	40-44	45-49
Décès dans la classe XI	[illegible]	226	648	813	832	789	420	70
Total des décès féminins	2,434	3,630	4,399	4,329	4,202	4,714	4,891	5,409
Proportion des décès dans la classe XI par rapport à tous les décès féminins	0·08	6·23	14·73	18·78	19·80	16·74	8·59	1·29

[1] Classe VIII en 1930.

En même temps, il est intéressant de noter que le fait pour les femmes non mariées de ne pas être, en général, exposées à ce risque ne rend pas chez elles la mortalité plus faible que chez les femmes mariées, d'après les chiffres de 1930-32 pour l'Angleterre. La sélection se manifeste assez fermement en faveur des gens mariés pour surmonter les risques extra-physiques du mariage par une très bonne marge.

Sir Alfred Watson déclare sous l'en-tête "Conclusion", dans son introduction aux tables de longévité de l'Angleterre et des Galles pour 1931: "Les tables nationales sont l'ensemble des expériences des diverses régions géographiques et de leurs subdivisions où les taux de mortalité, entre les extrêmes, varient grandement à des âges indentiques, caractéristique qui se rencontre également dans les différentes divisions de la même région. Ces tables nationales constituent un précieux étalon pour diverses fins, mais elles peuvent ne pas refléter la mortalité d'une région particulière quelconque qui a contribué à l'ensemble des expériences sur lesquelles les tables ont été édifiées." L'investigation des tables présentées dans ce volume tend à révéler le même fait, non seulement en tant que la table nationale est concernée, mais il en est ainsi des tables régionales. Les divisions régionales du Canada, encore plus que celles de l'Angleterre, contiennent une population si hétérogène que, si nous avions à faire une analyse par comté, il peut se faire qu'une division régionale donnée ne renferme pas un comté dont la mortalité soit représentée par le tableau d'ensemble.

Bref, le fait qu'une table de longévité quelconque exprime l'état moyen de la situation en indique sur-le-champ la valeur et la limitation. Pour faire la meilleure estimation de sa mortalité, un individu devrait ajuster la table de manière à prévoir une marge pour sa déviation de cette moyenne qu'on a tenté de représenter ici.



TABLES DE LONGÉVITÉ

TABLE 1. Table de longévité canadienne n° 1, (A) hommes, (B) femmes, basée sur la population de 1931 et les décès de 1930-32

Âge x	(A) Hommes						
	l_x	d_x	p_x	q_x	L_x	T_x	$\mathring{e}_x$
5........	100,000	262	·99738	·00262	99,869	6,230,394	62·30
6........	99,738	238	·99761	·00239	99,619	6,130,525	61·47
7........	99,500	215	·99784	·00216	99,392	6,030,906	60·61
8........	99,285	193	·99806	·00194	99,188	5,931,514	59·74
9........	99,092	173	·99825	·00175	99,006	5,832,326	58·86
10........	98,919	158	·99840	·00160	98,840	5,733,320	57·96
11........	98,761	150	·99848	·00152	98,686	5,634,480	57·05
12........	98,611	150	·99848	·00152	98,536	5,535,794	56·14
13........	98,461	160	·99838	·00162	98,381	5,437,258	55·22
14........	98,301	179	·99818	·00182	98,212	5,338,877	54·31
15........	98,122	203	·99793	·00207	98,020	5,240,665	53·41
16........	97,919	227	·99768	·00232	97,806	5,142,645	52·52
17........	97,692	248	·99746	·00254	97,568	5,044,839	51·64
18........	97,444	265	·99728	·00272	97,312	4,947,271	50·77
19........	97,179	283	·99709	·00291	97,038	4,849,959	49·91
20........	96,896	298	·99692	·00308	96,747	4,752,921	49·05
21........	96,598	312	·99677	·00323	96,442	4,656,174	48·20
22........	96,286	322	·99666	·00334	96,125	4,559,732	47·36
23........	95,964	326	·99660	·00340	95,801	4,463,607	46·51
24........	95,638	326	·99659	·00341	95,475	4,367,806	45·67
25........	95,312	324	·99660	·00340	95,150	4,272,331	44·83
26........	94,988	321	·99662	·00338	94,828	4,177,181	43·98
27........	94,667	321	·99661	·00339	94,506	4,082,353	43·12
28........	94,346	320	·99661	·00339	94,186	3,987,847	42·27
29........	94,026	320	·99660	·00340	93,866	3,893,661	41·41
30........	93,706	320	·99659	·00341	93,546	3,799,795	40·55
31........	93,386	321	·99656	·00344	93,226	3,706,249	39·69
32........	93,065	328	·99648	·00352	92,901	3,613,023	38·82
33........	92,737	338	·99636	·00364	92,568	3,520,122	37·96
34........	92,399	351	·99620	·00380	92,224	3,427,554	37·10
35........	92,048	366	·99602	·00398	91,865	3,335,330	36·23
36........	91,682	383	·99582	·00418	91,490	3,243,465	35·38
37........	91,299	399	·99563	·00437	91,100	3,151,975	34·52
38........	90,900	415	·99544	·00456	90,692	3,060,875	33·67
39........	90,485	429	·99526	·00474	90,270	2,970,183	32·83
40........	90,056	445	·99506	·00494	89,834	2,879,913	31·98
41........	89,611	462	·99484	·00516	89,380	2,790,079	31·14
42........	89,149	483	·99458	·00542	88,908	2,700,699	30·29
43........	88,666	505	·99431	·00569	88,414	2,611,791	29·46
44........	88,161	526	·99403	·00597	87,898	2,523,377	28·62
45........	87,635	552	·99370	·00630	87,359	2,435,479	27·79
46........	87,083	582	·99332	·00668	86,792	2,348,120	26·96
47........	86,501	618	·99286	·00714	86,192	2,261,328	26·14
48........	85,883	661	·99230	·00770	85,552	2,175,136	25·33
49........	85,222	710	·99167	·00833	84,867	2,089,584	24·52
50........	84,512	763	·99097	·00903	84,130	2,004,717	23·72
51........	83,749	820	·99021	·00979	83,339	1,920,587	22·93
52........	82,929	879	·98940	·01060	82,490	1,837,248	22·15
53........	82,050	939	·98856	·01144	81,580	1,754,758	21·39
54........	81,111	1,000	·98767	·01233	80,611	1,673,178	20·63

TABLE 1. Table de longévité canadienne n° 1, (A) hommes, (B) femmes, basée sur la population de 1931 et les décès de 1930-32—suite

Âge x	(A) Hommes l_x	d_x	p_x	q_x	L_x	T_x	$\mathring{e}_x$
55........	80,111	1,065	·98671	·01329	79,578	1,592,567	19·88
56........	79,046	1,133	·98567	·01433	78,480	1,512,989	19·14
57........	77,913	1,207	·98451	·01549	77,310	1,434,509	18·41
58........	76,706	1,282	·98329	·01671	76,065	1,357,199	17·69
59........	75,424	1,356	·98202	·01798	74,746	1,281,134	16·99
60........	74,068	1,435	·98062	·01938	73,350	1,206,388	16·29
61........	72,633	1,522	·97904	·02096	71,872	1,133,038	15·60
62........	71,111	1,623	·97718	·02282	70,300	1,061,166	14·92
63........	69,488	1,732	·97508	·02492	68,622	990,866	14·26
64........	67,756	1,844	·97278	·02722	66,834	922,244	13·61
65........	65,912	1,961	·97025	·02975	64,932	855,410	12·98
66........	63,951	2,082	·96744	·03256	62,910	790,478	12·36
67........	61,869	2,207	·96433	·03567	60,766	727,568	11·76
68........	59,662	2,326	·96101	·03899	58,499	666,802	11·18
69........	57,336	2,437	·95750	·04250	56,118	608,303	10·61
70........	54,899	2,544	·95366	·04634	53,627	552,185	10·06
71........	52,355	2,653	·94933	·05067	51,028	498,558	9·52
72........	49,702	2,765	·94437	·05563	48,320	447,530	9·00
73........	46,937	2,874	·93877	·06123	45,500	399,210	8·51
74........	44,063	2,968	·93264	·06736	42,579	353,710	8·03
75........	41,095	3,042	·92597	·07403	39,574	311,131	7·57
76........	38,053	3,091	·91876	·08124	36,508	271,557	7·14
77........	34,962	3,112	·91100	·08900	33,406	235,049	6·72
78........	31,850	3,097	·90276	·09724	30,302	201,643	6·33
79........	28,753	3,047	·89403	·10597	27,230	171,341	5·96
80........	25,706	2,963	·88473	·11527	24,224	144,111	5·61
81........	22,743	2,848	·87479	·12521	21,319	119,887	5·27
82........	19,895	2,703	·86414	·13586	18,544	98,568	4·95
83........	17,192	2,530	·85283	·14717	15,927	80,024	4·65
84........	14,662	2,332	·84093	·15907	13,496	64,097	4·37
85........	12,330	2,117	·82833	·17167	11,272	50,601	4·10
86........	10,213	1,890	·81494	·18506	9,268	39,329	3·85
87........	8,323	1,659	·80067	·19933	7,494	30,061	3·61
88........	6,664	1,429	·78559	·21441	5,950	22,567	3·39
89........	5,235	1,206	·76967	·23033	4,632	16,617	3·17
90........	4,029	996	·75289	·24711	3,531	11,985	2·97
91........	3,033	803	·73524	·26476	2,632	8,454	2·79
92........	2,230	632	·71669	·28331	1,914	5,822	2·61
93........	1,598	484	·69722	·30278	1,356	3,908	2·44
94........	1,114	360	·67682	·32318	934	2,552	2·29
95........	754	260	·65546	·34454	624	1,618	2·14
96........	494	181	·63312	·36688	404	994	2·00
97........	313	122	·60978	·39022	252	590	1·87
98........	191	79	·58541	·41459	152	338	1·75
99........	112	49	·56001	·43999	88	186	1·64
100........	63	29	·53355	·46645	48	98	1·53
101........	34	17	·50601	·49399	26	50	1·43
102........	17	9	·47736	·52264	12	24	1·33
103........	8	4	·44759	·55241	6	12	1·24
104........	4	2	·41668	·58332	3	6	1·16
105........	2	1	·38460	·61540	2	3	1·09
106........	1	1	·35134	·64866	1	1	1·02

TABLE 1. Table de longévité canadienne n° 1, (A) hommes, (B) femmes, basée sur la population de 1931 et les décès de 1930-32—suite

Âge x	(B) Femmes						
	l_x	d_x	p_x	q_x	L_x	T_x	$\mathring{e}_x$
5........	100,000	232	·99768	·00232	99,884	6,317,152	63·17
6........	99,768	197	·99803	·00197	99,670	6,217,268	62·32
7........	99,571	170	·99829	·00171	99,486	6,117,598	61·44
8........	99,401	153	·99846	·00154	99,324	6,018,112	60·54
9........	99,248	143	·99856	·00144	99,177	5,918,788	59·64
10........	99,105	139	·99860	·00140	99,036	5,819,611	58·72
11........	98,966	141	·99858	·00142	98,896	5,720,575	57·80
12........	98,825	147	·99851	·00149	98,752	5,621,679	56·89
13........	98,678	157	·99841	·00159	98,600	5,522,927	55·97
14........	98,521	172	·99825	·00175	98,435	5,424,327	55·06
15........	98,349	192	·99805	·00195	98,253	5,325,892	54·15
16........	98,157	212	·99784	·00216	98,051	5,227,639	53·26
17........	97,945	230	·99765	·00235	97,830	5,129,588	52·37
18........	97,715	248	·99746	·00254	97,591	5,031,758	51·49
19........	97,467	268	·99725	·00275	97,333	4,934,167	50·62
20........	97,199	287	·99705	·00295	97,056	4,836,834	49·76
21........	96,912	303	·99687	·00313	96,760	4,739,778	48·91
22........	96,609	319	·99670	·00330	96,450	4,643,018	48·06
23........	96,290	331	·99656	·00344	96,124	4,546,568	47·22
24........	95,959	342	·99644	·00356	95,788	4,450,444	46·38
25........	95,617	351	·99633	·00367	95,442	4,354,656	45·54
26........	95,266	358	·99624	·00376	95,087	4,259,214	44·71
27........	94,908	365	·99615	·00385	94,726	4,164,127	43·88
28........	94,543	370	·99609	·00391	94,358	4,069,401	43·04
29........	94,173	372	·99605	·00395	93,987	3,975,043	42·21
30........	93,801	373	·99602	·00398	93,614	3,881,056	41·38
31........	93,428	376	·99598	·00402	93,240	3,787,442	40·54
32........	93,052	381	·99591	·00409	92,862	3,694,202	39·70
33........	92,671	389	·99580	·00420	92,477	3,601,340	38·86
34........	92,282	400	·99567	·00433	92,082	3,508,863	38·02
35........	91,882	412	·99552	·00448	91,676	3,416,781	37·19
36........	91,470	424	·99537	·00463	91,258	3,325,105	36·35
37........	91,046	434	·99523	·00477	90,829	3,233,847	35·52
38........	90,612	443	·99511	·00489	90,390	3,143,018	34·69
39........	90,169	451	·99500	·00500	89,944	3,052,628	33·85
40........	89,718	459	·99488	·00512	89,489	2,962,684	33·02
41........	89,259	470	·99474	·00526	89,024	2,873,195	32·19
42........	88,789	483	·99456	·00544	88,548	2,784,171	31·36
43........	88,306	499	·99435	·00565	88,057	2,695,623	30·53
44........	87,807	516	·99412	·00588	87,549	2,607,566	29·70
45........	87,291	537	·99385	·00615	87,022	2,520,017	28·87
46........	86,754	560	·99355	·00645	86,474	2,432,995	28·04
47........	86,194	586	·99320	·00680	85,901	2,346,521	27·22
48........	85,608	615	·99282	·00718	85,300	2,260,620	26·41
49........	84,993	645	·99241	·00759	84,670	2,175,320	25·59
50........	84,348	678	·99196	·00804	84,009	2,090,650	24·79
51........	83,670	717	·99143	·00857	83,312	2,006,641	23·98
52........	82,953	763	·99080	·00920	82,572	1,923,329	23·19
53........	82,190	815	·99008	·00992	81,783	1,840,757	22·40
54........	81,375	873	·98927	·01073	80,939	1,758,974	21·62

TABLE 1. Table de longévité canadienne n° 1, (A) hommes, (B) femmes, basée sur la population de 1931 et les décès de 1930-32—fin

Âge x	(B) Femmes						
	l_x	d_x	p_x	q_x	L_x	T_x	$\mathring{e}_x$
55........	80,502	935	·98838	·01162	80,034	1,678,035	20·84
56........	79,567	1,002	·98741	·01259	79,066	1,598,001	20·08
57........	78,565	1,072	·98636	·01364	78,029	1,518,935	19·33
58........	77,493	1,143	·98525	·01475	76,922	1,440,906	18·59
59........	76,350	1,213	·98411	·01589	75,744	1,363,984	17·86
60........	75,137	1,288	·98286	·01714	74,493	1,288,240	17·15
61........	73,849	1,370	·98145	·01855	73,164	1,213,747	16·44
62........	72,479	1,462	·97983	·02017	71,748	1,140,583	15·74
63........	71,017	1.560	·97804	·02196	70,237	1,068,835	15·05
64........	69,457	1,660	·97610	·02390	68,627	998,598	14·38
65........	67,797	1,765	·97397	·02603	66,914	929,971	13·72
66........	66,032	1,877	·97158	·02842	65,094	863,057	13·07
67........	64,155	1,998	·96886	·03114	63,156	797,963	12·44
68........	62,157	2,117	·96594	·03406	61,099	734,807	11·82
69........	60,040	2,230	·96286	·03714	58,925	673,708	11·22
70........	57,810	2,345	·95943	·04057	56,638	614,783	10·63
71........	55,465	2,470	·95547	·04453	54,230	558,145	10·06
72........	52,995	2,607	·95080	·04920	51,692	503,915	9·51
73........	50,388	2,753	·94536	·05464	49,012	452,223	8·97
74........	47,635	2,892	·93929	·06071	46,189	403,211	8·46
75........	44,743	3,013	·93265	·06735	43,236	357,022	7·98
76........	41,730	3,109	·92550	·07450	40,176	313,786	7·52
77........	38,621	3,171	·91789	·08211	37,036	273,610	7·08
78........	35,450	3,196	·90984	·09016	33,852	236,574	6·67
79........	32,254	3,183	·90133	·09867	30,662	202,722	6·29
80........	29,071	3,131	·89231	·10769	27,506	172,060	5·92
81........	25,940	3,041	·88275	·11725	24,420	144,554	5·57
82........	22,899	2,916	·87264	·12736	21,441	120,134	5·25
83........	19,983	2,758	·86200	·13800	18,604	98,693	4·94
84........	17,225	2,569	·85085	·14915	15,940	80,089	4·65
85........	14,656	2,358	·83914	·16086	13,477	64,149	4·38
86........	12,298	2,130	·82684	·17316	11,233	50,672	4·12
87........	10,168	1,892	·81390	·18610	9,222	39,439	3·88
88........	8,276	1,652	·80035	·19965	7,450	30,217	3·65
89........	6,624	1,416	·78619	·21381	5,916	22,767	3·44
90........	5,208	1,191	·77140	·22860	4,612	16,851	3·24
91........	4,017	980	·75597	·24403	3,527	12,239	3·05
92........	3,037	790	·73990	·26010	2,642	8,712	2·87
93........	2,247	622	·72318	·27682	1,936	6,070	2·70
94........	1,625	478	·70579	·29421	1,386	4,134	2·54
95........	1,147	358	·68773	·31227	968	2,748	2·40
96........	789	261	·66899	·33101	659	1,780	2·26
97........	528	185	·64955	·35045	436	1,121	2·12
98........	343	127	·62942	·37058	280	685	2·00
99........	216	85	·60858	·39142	174	405	1·88
100........	131	54	·58701	·41299	104	231	1·77
101........	77	34	·56472	·43528	60	127	1·67
102........	43	20	·54170	·45830	33	67	1·57
103........	23	11	·51792	·48208	18	34	1·48
104........	12	6	·49339	·50661	9	16	1·39
105........	6	3	·46810	·53190	4	7	1·30
106........	3	2	·44203	·55797	2	3	1·21
107........	1	1	·41517	·58483	1	1	1·10

TABLE 2. Tables de longévité pour les divisions régionales du Canada, (A) hommes, (B) femmes, basées sur la population de 1931 et les décès de 1930-32

PROVINCES MARITIMES

Âge x	(A) Hommes l_x	d_x	q_x	$\mathring{e}_x$	Âge x	(A) Hommes l_x	d_x	q_x	$\mathring{e}_x$
5......	100,000	252	·00252	62·42	55.....	79,091	994	·01257	20·69
6......	99,748	227	·00228	61·57	56.....	78,097	1,043	·01336	19·95
7......	99,521	202	·00203	60·71	57.....	77,054	1,100	·01427	19·21
8......	99,319	178	·00179	59·83	58.....	75,954	1,155	·01520	18·48
9......	99,141	157	·00158	58·94	59.....	74,799	1,207	·01613	17·76
10......	98,984	143	·00144	58·03	60.....	73,592	1,264	·01718	17·04
11......	98,841	136	·00138	57·12	61.....	72,328	1,337	·01849	16·33
12......	98,705	141	·00143	56·19	62.....	70,991	1,434	·02020	15·63
13......	98,564	159	·00161	55·27	63.....	69,557	1,556	·02237	14·94
14......	98,405	189	·00192	54·36	64.....	68,001	1,694	·02491	14·27
15......	98,216	226	·00230	53·47	65.....	66,307	1,838	·02772	13·63
16......	97,990	262	·00267	52·59	66.....	64,469	1,979	·03070	13·00
17......	97,728	291	·00298	51·73	67.....	62,490	2,108	·03373	12·40
18......	97,437	316	·00324	50·88	68.....	60,382	2,215	·03668	11·81
19......	97,121	338	·00348	50·04	69.....	58,167	2,305	·03963	11·24
20......	96,783	358	·00370	49·22	70.....	55,862	2,389	·04276	10·68
21......	96,425	375	·00389	48·40	71.....	53,473	2,475	·04628	10·14
22......	96,050	388	·00404	47·59	72.....	50,998	2,569	·05038	9·61
23......	95,662	397	·00415	46·78	73.....	48,429	2,657	·05487	9·09
24......	95,265	402	·00422	45·97	74.....	45,772	2,729	·05963	8·59
25......	94,863	404	·00426	45·16	75.....	43,043	2,794	·06492	8·10
26......	94,459	404	·00428	44·35	76.....	40,249	2,858	·07102	7·63
27......	94,055	403	·00429	43·54	77.....	37,391	2,923	·07817	7·18
28......	93,652	400	·00427	42·73	78.....	34,468	2,989	·08673	6·74
29......	93,252	392	·00420	41·91	79.....	31,479	3,038	·09651	6·33
30......	92,860	384	·00414	41·08	80.....	28,441	3,043	·10701	5·96
31......	92,476	378	·00409	40·25	81.....	25,398	2,990	·11773	5·61
32......	92,098	379	·00411	39·41	82.....	22,408	2,872	·12816	5·29
33......	91,719	384	·00419	38·58	83.....	19,536	2,692	·13782	5·00
34......	91,335	395	·00432	37·74	84.....	16,844	2,477	·14705	4·72
35......	90,940	408	·00449	36·90	85.....	14,367	2,249	·15657	4·44
36......	90,532	421	·00465	36·06	86.....	12,118	2,025	·16709	4·18
37......	90,111	433	·00480	35·23	87.....	10,093	1,810	·17935	3·91
38......	89,678	441	·00492	34·39	88.....	8,283	1,597	·19280	3·66
39......	89,237	447	·00501	33·56	89.....	6,686	1,388	·20759	3·41
40......	88,790	454	·00511	32·73	90.....	5,298	1,186	·22391	3·18
41......	88,336	464	·00525	31·89	91.....	4,112	995	·24192	2·95
42......	87,872	477	·00543	31·06	92.....	3,117	816	·26178	2·73
43......	87,395	495	·00566	30·23	93.....	2,301	653	·28366	2·52
44......	86,900	514	·00592	29·40	94.....	1,648	507	·30773	2·33
45......	86,386	537	·00622	28·57	95.....	1,141	381	·33416	2·14
46......	85,849	566	·00659	27·74	96.....	760	276	·36311	1·96
47......	85,283	600	·00704	26·92	97.....	484	191	·39475	1·79
48......	84,683	644	·00760	26·11	98.....	293	126	·42924	1·63
49......	84,039	693	·00825	25·31	99.....	167	78	·46676	1·48
50......	83,346	748	·00897	24·51	100.....	89	45	·50747	1·34
51......	82,598	802	·00971	23·73	101.....	44	24	·55154	1·21
52......	81,796	854	·01044	22·96	102.....	20	12	·59913	1·09
53......	80,942	903	·01115	22·20	103.....	8	5	·65042	·98
54......	80,039	948	·01184	21·44	104.....	3	2	·70557	·88
					105.....	1	1	·76474	·78

TABLE 2. Tables de longévité pour les divisions régionales du Canada, (A) hommes, (B) femmes, basées sur la population de 1931 et les décès de 1930-32—suite

PROVINCES MARITIMES

Âge x	(B) Femmes l_x	d_x	q_x	$\mathring{e}_x$	Âge x	(B) Femmes l_x	d_x	q_x	$\mathring{e}_x$
5.....	100,000	229	·00229	62·98	57.....	76,837	1,023	·01331	20·19
6.....	99,771	186	·00186	62·13	58.....	75,814	1,085	·01431	19·46
7.....	99,585	155	·00156	61·24	59.....	74,729	1,148	·01536	18·74
8.....	99,430	135	·00136	60·34	60.....	73,581	1,213	·01648	18·02
9.....	99,295	125	·00126	59·42	61.....	72,368	1,283	·01773	17·31
10.....	99,170	123	·00124	58·49	62.....	71,085	1,361	·01914	16·62
11.....	99,047	129	·00130	57·56	63.....	69,724	1,439	·02064	15·93
12.....	98,918	140	·00142	56·64	64.....	68,285	1,517	·02221	15·26
13.....	98,778	156	·00158	55·72	65.....	66,768	1,599	·02395	14·59
14.....	98,622	180	·00183	54·80	66.....	65,169	1,690	·02594	13·94
15.....	98,442	209	·00212	53·90	67.....	63,479	1,796	·02829	13·30
16.....	98,233	240	·00244	53·02	68.....	61,683	1,910	·03097	12·67
17.....	97,993	269	·00275	52·15	69.....	59,773	2,026	·03390	12·06
18.....	97,724	301	·00308	51·29	70.....	57,747	2,145	·03715	11·46
19.....	97,423	335	·00344	50·45	71.....	55,602	2,265	·04073	10·89
20.....	97,088	370	·00381	49·62	72.....	53,337	2,384	·04469	10·33
21.....	96,718	400	·00414	48·81	73.....	50,953	2,491	·04889	9·79
22.....	96,318	425	·00441	48·01	74.....	48,462	2,583	·05330	9·26
23.....	95,893	443	·00462	47·22	75.....	45,879	2,667	·05814	8·76
24.....	95,450	456	·00478	46·43	76.....	43,212	2,749	·06361	8·27
25.....	94,994	465	·00490	45·65	77.....	40,463	2,830	·06993	7·79
26.....	94,529	471	·00498	44·88	78.....	37,633	2,908	·07727	7·34
27.....	94,058	473	·00503	44·10	79.....	34,725	2,968	·08548	6·92
28.....	93,585	469	·00501	43·32	80.....	31,757	2,995	·09432	6·52
29.....	93,116	458	·00492	42·53	81.....	28,762	2,978	·10354	6·14
30.....	92,658	447	·00482	41·74	82.....	25,784	2,911	·11289	5·79
31.....	92,211	437	·00474	40·94	83.....	22,873	2,795	·12220	5·47
32.....	91,774	435	·00474	40·14	84.....	20,078	2,643	·13164	5·16
33.....	91,339	444	·00486	39·32	85.....	17,435	2,466	·14146	4·87
34.....	90,895	459	·00505	38·51	86.....	14,969	2,274	·15191	4·59
35.....	90,436	477	·00527	37·71	87.....	12,695	2,072	·16325	4·32
36.....	89,959	493	·00548	36·90	88.....	10,623	1,862	·17528	4·06
37.....	89,466	504	·00563	36·10	89.....	8,761	1,648	·18807	3·82
38.....	88,962	505	·00568	35·31	90.....	7,113	1,435	·20168	3·59
39.....	88,457	502	·00568	34·50	91.....	5,678	1,227	·21615	3·37
40.....	87,955	499	·00567	33·70	92.....	4,451	1,031	·23156	3·16
41.....	87,456	497	·00568	32·89	93.....	3,420	848	·24796	2·96
42.....	86,959	502	·00577	32·07	94.....	2,572	683	·26541	2·77
43.....	86,457	514	·00594	31·26	95.....	1,889	536	·28398	2·59
44.....	85,943	529	·00615	30·44	96.....	1,353	411	·30371	2·42
45.....	85,414	548	·00642	29·63	97.....	942	306	·32468	2·26
46.....	84,866	569	·00671	28·81	98.....	636	221	·34693	2·11
47.....	84,297	593	·00704	28·00	99.....	415	154	·37055	1·97
48.....	83,704	618	·00738	27·20	100.....	261	103	·39556	1·83
49.....	83,086	642	·00773	26·40	101.....	158	67	·42205	1·70
50.....	82,444	670	·00813	25·60	102.....	91	41	·45007	1·58
51.....	81,774	702	·00859	24·81	103.....	50	24	·47967	1·47
52.....	81,072	743	·00916	24·02	104.....	26	13	·51092	1·36
53.....	80,329	790	·00983	23·23	105.....	13	7	·54388	1·25
54.....	79,539	842	·01059	22·46	106.....	6	3	·57861	1·15
55.....	78,697	900	·01143	21·69	107.....	3	2	·61516	1·04
56.....	77,797	960	·01234	20·94	108.....	1	1	·65360	·90

TABLE 2. Tables de longévité pour les divisions régionales du Canada, (A) hommes, (B) femmes, basées sur la population de 1931 et les décès de 1930-32—suite

QUÉBEC

Âge x	(A) Hommes l_x	d_x	q_x	$\mathring{e}_x$	Âge x	(A) Hommes l_x	d_x	q_x	$\mathring{e}_x$
5.....	100,000	345	·00345	60·76	56.....	76,192	1,185	·01555	18·60
6.....	99,655	306	·00307	59·97	57.....	75,007	1,253	·01670	17·89
7.....	99,349	269	·00271	59·15	58.....	73,754	1,331	·01804	17·18
8.....	99,080	235	·00237	58·31	59.....	72,423	1,414	·01953	16·49
9.....	98,845	207	·00209	57·45	60.....	71,009	1,504	·02118	15·81
10.....	98,638	184	·00187	56·57	61.....	69,505	1,599	·02301	15·14
11.....	98,454	171	·00174	55·67	62.....	67,906	1,701	·02505	14·48
12.....	98,283	168	·00171	54·77	63.....	66,205	1,805	·02726	13·84
13.....	98,115	177	·00180	53·86	64.....	64,400	1,908	·02962	13·21
14.....	97,938	197	·00201	52·96	65.....	62,492	2,012	·03219	12·60
15.....	97,741	223	·00228	52·06	66.....	60,480	2,120	·03505	12·01
16.....	97,518	252	·00258	51·18	67.....	58,360	2,233	·03826	11·42
17.....	97,266	275	·00283	50·31	68.....	56,127	2,342	·04173	10·86
18.....	96,991	298	·00307	49·46	69.....	53,785	2,442	·04541	10·31
19.....	96,693	323	·00334	48·61	70.....	51,343	2,539	·04945	9·78
20.....	96,370	346	·00359	47·77	71.....	48,804	2,635	·05399	9·26
21.....	96,024	364	·00379	46·94	72.....	46,169	2,732	·05917	8·76
22.....	95,660	375	·00392	46·11	73.....	43,437	2,827	·06509	8·28
23.....	95,285	375	·00394	45·29	74.....	40,610	2,909	·07163	7·82
24.....	94,910	368	·00388	44·47	75.....	37,701	2,967	·07869	7·38
25.....	94,542	357	·00378	43·64	76.....	34,734	2,991	·08612	6·97
26.....	94,185	347	·00368	42·81	77.....	31,743	2,978	·09381	6·58
27.....	93,838	343	·00365	41·96	78.....	28,765	2,918	·10144	6·21
28.....	93,495	344	·00368	41·11	79.....	25,847	2,819	·10908	5·85
29.....	93,151	348	·00374	40·26	80.....	23,028	2,699	·11722	5·51
30.....	92,803	355	·00383	39·41	81.....	20,329	2,569	·12635	5·18
31.....	92,448	364	·00394	38·56	82.....	17,760	2,432	·13694	4·85
32.....	92,084	376	·00408	37·71	83.....	15,328	2,292	·14955	4·54
33.....	91,708	390	·00425	36·87	84.....	13,036	2,136	·16386	4·25
34.....	91,318	406	·00445	36·02	85.....	10,900	1,952	·17904	3·99
35.....	90,912	425	·00467	35·18	86.....	8,948	1,738	·19425	3·75
36.....	90,487	445	·00492	34·34	87.....	7,210	1,504	·20864	3·53
37.....	90,042	466	·00517	33·51	88.....	5,706	1,274	·22330	3·33
38.....	89,576	487	·00544	32·68	89.....	4,432	1,056	·23823	3·15
39.....	89,089	510	·00573	31·86	90.....	3,376	856	·25343	2·97
40.....	88,579	535	·00604	31·04	91.....	2,520	678	·26890	2·81
41.....	88,044	559	·00635	30·22	92.....	1,842	524	·28464	2·66
42.....	87,485	582	·00665	29·41	93.....	1,318	396	·30065	2·52
43.....	86,903	600	·00690	28·61	94.....	922	292	·31693	2·39
44.....	86,303	613	·00710	27·80	95.....	630	210	·33348	2·27
45.....	85,690	628	·00733	27·00	96.....	420	147	·35030	2·16
46.....	85,062	650	·00764	26·19	97.....	273	100	·36739	2·05
47.....	84,412	684	·00810	25·39	98.....	173	67	·38475	1·95
48.....	83,728	733	·00875	24·59	99.....	106	43	·40238	1·85
49.....	82,995	792	·00954	23·81	100.....	63	26	·42028	1·76
50.....	82,203	857	·01042	23·03	101.....	37	16	·43845	1·68
51.....	81,346	922	·01134	22·27	102.....	21	10	·45689	1·60
52.....	80,424	984	·01223	21·52	103.....	11	5	·47560	1·52
53.....	79,440	1,036	·01304	20·78	104.....	6	3	·49458	1·45
54.....	78,404	1,082	·01380	20·05	105.....	3	2	·51383	1·38
55.....	77,322	1,130	·01461	19·32	106.....	1	1	·53335	1·31

TABLE 2. Tables de longévité pour les divisions régionales du Canada, (A) hommes, (B) femmes, basées sur la population de 1931 et les décès de 1930-32—suite

QUÉBEC

Âge x	(B) Femmes l_x	d_x	q_x	$\mathring{e}_x$	Âge x	(B) Femmes l_x	d_x	q_x	$\mathring{e}_x$
5.....	100,000	326	·00326	60·69	57.....	74,212	1,101	·01484	18·57
6.....	99,674	273	·00274	59·88	58.....	73,111	1,186	·01622	17·84
7.....	99,401	233	·00234	59·05	59.....	71,925	1,278	·01777	17·13
8.....	99,168	204	·00206	58·19	60.....	70,647	1,375	·01947	16·43
9.....	98,964	187	·00189	57·30	61.....	69,272	1,474	·02128	15·75
10.....	98,777	179	·00181	56·41	62.....	67,798	1,571	·02317	15·08
11.....	98,598	179	·00182	55·51	63.....	66,227	1,656	·02501	14·42
12.....	98,419	188	·00191	54·61	64.....	64,571	1,733	·02684	13·78
13.....	98,231	202	·00206	53·72	65.....	62,838	1,811	·02882	13·15
14.....	98,029	226	·00231	52·83	66.....	61,027	1,900	·03114	12·52
15.....	97,803	255	·00261	51·95	67.....	59,127	2,008	·03396	11·91
16.....	97,548	285	·00292	51·08	68.....	57,119	2,128	·03725	11·31
17.....	97,263	309	·00318	50·23	69.....	54,991	2,250	·04092	10·73
18.....	96,954	329	·00339	49·39	70.....	52,741	2,372	·04498	10·17
19.....	96,625	346	·00358	48·56	71.....	50,369	2,493	·04949	9·62
20.....	96,279	363	·00377	47·73	72.....	47,876	2,609	·05449	9·10
21.....	95,916	379	·00395	46·91	73.....	45,267	2,711	·05990	8·59
22.....	95,537	394	·00412	46·09	74.....	42,556	2,796	·06570	8·11
23.....	95,143	409	·00430	45·28	75.....	39,760	2,863	·07200	7·64
24.....	94,734	425	·00449	44·47	76.....	36,897	2,911	·07889	7·20
25.....	94,309	439	·00466	43·67	77.....	33,986	2,940	·08651	6·77
26.....	93,870	453	·00483	42·87	78.....	31,046	2,941	·09473	6·36
27.....	93,417	464	·00497	42·08	79.....	28,105	2,908	·10348	5·98
28.....	92,953	472	·00508	41·29	80.....	25,197	2,845	·11293	5·61
29.....	92,481	479	·00518	40·50	81.....	22,352	2,755	·12324	5·26
30.....	92,002	484	·00526	39·70	82.....	19,597	2,637	·13455	4·93
31.....	91,518	489	·00534	38·91	83.....	16,960	2,500	·14742	4·62
32.....	91,029	495	·00544	38·12	84.....	14,460	2,339	·16173	4·33
33.....	90,534	501	·00553	37·32	85.....	12,121	2,142	·17668	4·07
34.....	90,033	507	·00563	36·53	86.....	9,979	1,911	·19146	3·83
35.....	89,526	513	·00573	35·73	87.....	8,068	1,656	·20528	3·62
36.....	89,013	521	·00585	34·93	88.....	6,412	1,405	·21916	3·42
37.....	88,492	531	·00600	34·14	89.....	5,007	1,167	·23310	3·25
38.....	87,961	544	·00618	33·34	90.....	3,840	949	·24709	3·08
39.....	87,417	559	·00640	32·54	91.....	2,891	755	·26115	2·93
40.....	86,858	576	·00663	31·75	92.....	2,136	588	·27526	2·78
41.....	86,282	593	·00687	30·96	93.....	1,548	448	·28943	2·65
42.....	85,689	610	·00712	30·17	94.....	1,100	334	·30366	2·53
43.....	85,079	626	·00736	29·38	95.....	766	244	·31795	2·41
44.....	84,453	642	·00760	28·60	96.....	522	173	·33230	2·31
45.....	83,811	658	·00785	27·81	97.....	349	121	·34671	2·21
46.....	83,153	676	·00813	27·03	98.....	228	82	·36117	2·11
47.....	82,477	695	·00843	26·25	99.....	146	55	·37570	2·02
48.....	81,782	715	·00874	25·47	100.....	91	36	·39028	1·94
49.....	81,067	734	·00905	24·69	101.....	55	22	·40492	1·86
50.....	80,333	755	·00940	23·91	102.....	33	14	·41962	1·78
51.....	79,578	782	·00983	23·13	103.....	19	8	·43438	1·71
52.....	78,796	819	·01039	22·35	104.....	11	5	·44920	1·64
53.....	77,977	862	·01105	21·58	105.....	6	3	·46407	1·57
54.....	77,115	910	·01180	20·82	106.....	3	1	·47901	1·49
55.....	76,205	965	·01266	20·06	107.....	2	1	·49400	1·40
56.....	75,240	1,028	·01366	19·31	108.....	1	1	·50905	1·28

TABLE 2. Tables de longévité pour les divisions régionales du Canada, (A) hommes, (B) femmes, basées sur la population de 1931 et les décès de 1930-32—suite

ONTARIO

Âge x	(A) Hommes				Âge x	(A) Hommes			
	l_x	d_x	q_x	$\mathring{e}_x$		l_x	d_x	q_x	$\mathring{e}_x$
5.....	100,000	215	·00215	62·20	55.....	80,313	1,112	·01385	19·49
6.....	99,785	206	·00206	61·33	56.....	79,201	1,188	·01500	18·76
7.....	99,579	192	·00193	60·46	57.....	78,013	1,268	·01625	18·04
8.....	99,387	178	·00179	59·57	58.....	76,745	1,348	·01756	17·33
9.....	99,209	163	·00164	58·68	59.....	75,397	1,426	·01891	16·63
10.....	99,046	151	·00152	57·78	60.....	73,971	1,508	·02038	15·94
11.....	98,895	143	·00145	56·86	61.....	72,463	1,598	·02205	15·26
12.....	98,752	143	·00145	55·95	62.....	70,865	1,699	·02398	14·59
13.....	98,609	153	·00155	55·03	63.....	69,166	1,809	·02615	13·94
14.....	98,456	169	·00172	54·11	64.....	67,357	1,920	·02850	13·30
15.....	98,287	191	·00194	53·20	65.....	65,437	2,034	·03109	12·67
16.....	98,096	212	·00216	52·31	66.....	63,403	2,153	·03396	12·06
17.....	97,884	230	·00235	51·42	67.....	61,250	2,275	·03714	11·47
18.....	97,654	244	·00250	50·54	68.....	58,975	2,390	·04052	10·89
19.....	97,410	259	·00266	49·66	69.....	56,585	2,492	·04404	10·33
20.....	97,151	272	·00280	48·79	70.....	54,093	2,593	·04793	9·79
21.....	96,879	283	·00292	47·93	71.....	51,500	2,698	·05239	9·25
22.....	96,596	293	·00303	47·07	72.....	48,802	2,812	·05762	8·74
23.....	96,303	300	·00311	46·21	73.....	45,990	2,931	·06373	8·24
24.....	96,003	304	·00317	45·35	74.....	43,059	3,039	·07058	7·77
25.....	95,699	307	·00321	44·50	75.....	40,020	3,122	·07802	7·32
26.....	95,392	310	·00325	43·64	76.....	36,898	3,170	·08590	6·90
27.....	95,082	312	·00328	42·78	77.....	33,728	3,173	·09408	6·50
28.....	94,770	314	·00331	41·92	78.....	30,555	3,127	·10235	6·12
29.....	94,456	313	·00331	41·05	79.....	27,428	3,039	·11080	5·76
30.....	94,143	313	·00332	40·19	80.....	24,389	2,921	·11976	5·42
31.....	93,830	313	·00334	39·32	81.....	21,468	2,781	·12954	5·09
32.....	93,517	319	·00341	38·45	82.....	18,687	2,625	·14046	4·77
33.....	93,198	329	·00353	37·58	83.....	16,062	2,450	·15254	4·47
34.....	92,869	341	·00367	36·71	84.....	13,612	2,254	·16557	4·18
35.....	92,528	356	·00385	35·85	85.....	11,358	2,039	·17952	3·91
36.....	92,172	372	·00404	34·98	86.....	9,319	1,811	·19438	3·66
37.....	91,800	389	·00424	34·12	87.....	7,508	1,578	·21014	3·42
38.....	91,411	407	·00445	33·27	88.....	5,930	1,345	·22681	3·20
39.....	91,004	425	·00467	32·41	89.....	4,585	1,121	·24439	2·99
40.....	90,579	445	·00491	31·56	90.....	3,464	911	·26286	2·79
41.....	90,134	466	·00517	30·71	91.....	2,553	721	·28222	2·61
42.....	89,668	490	·00547	29·87	92.....	1,832	554	·30246	2·44
43.....	89,178	516	·00579	29·03	93.....	1,278	414	·32357	2·28
44.....	88,662	543	·00613	28·20	94.....	864	299	·34555	2·13
45.....	88,119	573	·00650	27·37	95.....	565	208	·36838	1·99
46.....	87,546	606	·00692	26·55	96.....	357	140	·39206	1·86
47.....	86,940	645	·00742	25·73	97.....	217	90	·41658	1·74
48.....	86,295	689	·00799	24·92	98.....	127	56	·44193	1·63
49.....	85,606	737	·00861	24·11	99.....	71	33	·46811	1·52
50.....	84,869	789	·00930	23·32	100.....	38	19	·49510	1·43
51.....	84,080	846	·01006	22·53	101.....	19	10	·52290	1·33
52.....	83,234	907	·01090	21·76	102.....	9	5	·55150	1·25
53.....	82,327	973	·01182	20·99	103.....	4	2	·58089	1·17
54.....	81,354	1,041	·01279	20·24	104.....	2	1	·61107	1·09
					105.....	1	1	·64202	1·01

TABLE 2. Tables de longévité pour les divisions régionales du Canada, (A) hommes, (B) femmes, basées sur la population de 1931 et les décès de 1930-32—suite

ONTARIO

Âge x	(B) Femmes				Âge x	(B) Femmes			
	l_x	d_x	q_x	$\mathring{e}_x$		l_x	d_x	q_x	$\mathring{e}_x$
5.....	100,000	165	·00165	63·86	55.....	82,188	985	·01199	20·61
6.....	99,835	146	·00146	62·97	56.....	81,203	1,058	·01303	19·85
7.....	99,689	132	·00132	62·06	57.....	80,145	1,130	·01410	19·10
8.....	99,557	122	·00123	61·14	58.....	79,015	1,195	·01513	18·37
9.....	99,435	116	·00117	60·21	59.....	77,820	1,255	·01613	17·65
10.....	99,319	114	·00115	59·28	60.....	76,565	1,318	·01721	16·93
11.....	99,205	116	·00117	58·35	61.....	75,247	1,391	·01849	16·21
12.....	99,089	121	·00122	57·42	62.....	73,856	1,482	·02007	15·51
13.....	98,968	128	·00129	56·49	63.....	72,374	1,589	·02195	14·82
14.....	98,840	139	·00141	55·56	64.....	70,785	1,702	·02405	14·14
15.....	98,701	153	·00155	54·64	65.....	69,083	1,823	·02639	13·47
16.....	98,548	168	·00170	53·72	66.....	67,260	1,949	·02897	12·83
17.....	98,380	183	·00186	52·81	67.....	65,311	2,077	·03180	12·19
18.....	98,197	199	·00203	51·91	68.....	63,234	2,192	·03466	11·58
19.....	97,998	219	·00223	51·02	69.....	61,042	2,292	·03754	10·98
20.....	97,779	238	·00243	50·13	70.....	58,750	2,395	·04077	10·38
21.....	97,541	256	·00262	49·25	71.....	56,355	2,519	·04469	9·80
22.....	97,285	269	·00277	48·38	72.....	53,836	2,672	·04963	9·24
23.....	97,016	279	·00288	47·51	73.....	51,164	2,854	·05578	8·70
24.....	96,737	286	·00296	46·65	74.....	48,310	3,040	·06292	8·18
25.....	96,451	291	·00302	45·78	75.....	45,270	3,203	·07076	7·70
26.....	96,160	295	·00307	44·92	76.....	42,067	3,324	·07901	7·24
27.....	95,865	300	·00313	44·06	77.....	38,743	3,385	·08738	6·82
28.....	95,565	304	·00318	43·19	78.....	35,358	3,386	·09577	6·43
29.....	95,261	307	·00322	42·33	79.....	31,972	3,337	·10437	6·06
30.....	94,954	310	·00326	41·47	80.....	28,635	3,245	·11333	5·70
31.....	94,644	314	·00332	40·60	81.....	25,390	3,118	·12281	5·37
32.....	94,330	323	·00342	39·73	82.....	22,272	2,961	·13295	5·05
33.....	94,007	336	·00357	38·87	83.....	19,311	2,770	·14346	4·75
34.....	93,671	352	·00376	38·00	84.....	16,541	2,551	·15423	4·46
35.....	93,319	370	·00397	37·15	85.....	13,990	2,318	·16572	4·18
36.....	92,949	388	·00417	36·29	86.....	11,672	2,082	·17836	3·91
37.....	92,561	402	·00434	35·44	87.....	9,590	1,847	·19261	3·65
38.....	92,159	409	·00444	34·59	88.....	7,743	1,612	·20814	3·41
39.....	91,750	413	·00450	33·75	89.....	6,131	1,380	·22504	3·17
40.....	91,337	416	·00456	32·90	90.....	4,751	1,156	·24341	2·95
41.....	90,921	423	·00465	32·05	91.....	3,595	947	·26335	2·73
42.....	90,498	437	·00483	31·19	92.....	2,648	755	·28496	2·53
43.....	90,061	460	·00511	30·34	93.....	1,893	584	·30834	2·34
44.....	89,601	488	·00545	29·50	94.....	1,309	437	·33358	2·16
45.....	89,113	520	·00584	28·65	95.....	872	315	·36079	1·99
46.....	88,593	555	·00626	27·82	96.....	557	217	·39006	1·83
47.....	88,038	591	·00671	26·99	97.....	340	143	·42148	1·68
48.....	87,447	624	·00714	26·17	98.....	197	90	·45517	1·54
49.....	86,823	658	·00758	25·35	99.....	107	53	·49121	1·41
50.....	86,165	694	·00806	24·54	100.....	54	29	·52970	1·29
51.....	85,471	736	·00861	23·74	101.....	25	14	·57075	1·17
52.....	84,735	786	·00928	22·94	102.....	11	7	·61445	1·07
53.....	83,949	847	·01009	22·15	103.....	4	3	·66089	·97
54.....	83,102	914	·01100	21·37	104.....	1	1	·71019	·87

TABLE 2. Tables de longévité pour les divisions régionales du Canada, (A) hommes, (B) femmes, basées sur la population de 1931 et les décès de 1930-32—suite

PROVINCES DES PRAIRIES

Âge x	(A) Hommes				Âge x	(A) Hommes			
	l_x	d_x	q_x	$\mathring{e}_x$		l_x	d_x	q_x	$\mathring{e}_x$
5.....	100,000	207	·00207	64·45	55.....	83,722	944	·01127	20·78
6.....	99,793	188	·00188	63·58	56.....	82,778	1,023	·01236	20·01
7.....	99,605	171	·00172	62·70	57.....	81,755	1,103	·01349	19·25
8.....	99,434	157	·00158	61·80	58.....	80,652	1,178	·01461	18·51
9.....	99,277	147	·00148	60·90	59.....	79,474	1,251	·01574	17·77
10.....	99,130	140	·00141	59·99	60.....	78,223	1,326	·01695	17·05
11.....	98,990	138	·00139	59·07	61.....	76,897	1,410	·01834	16·34
12.....	98,852	140	·00142	58·16	62.....	75,487	1,509	·01999	15·63
13.....	98,712	149	·00151	57·24	63.....	73,978	1,616	·02184	14·94
14.....	98,563	164	·00166	56·32	64.....	72,362	1,725	·02384	14·26
15.....	98,399	181	·00184	55·42	65.....	70,637	1,842	·02607	13·60
16.....	98,218	198	·00202	54·52	66.....	68,795	1,968	·02860	12·95
17.....	98,020	213	·00217	53·63	67.....	66,827	2,107	·03153	12·32
18.....	97,807	223	·00228	52·74	68.....	64,720	2,254	·03482	11·70
19.....	97,584	232	·00238	51·86	69.....	62,466	2,400	·03842	11·11
20.....	97,352	240	·00247	50·98	70.....	60,066	2,545	·04237	10·53
21.....	97,112	247	·00254	50·11	71.....	57,521	2,686	·04670	9·97
22.....	96,865	252	·00260	49·24	72.....	54,835	2,822	·05147	9·44
23.....	96,613	256	·00265	48·36	73.....	52,013	2,941	·05654	8·92
24.....	96,357	257	·00267	47·49	74.....	49,072	3,037	·06188	8·43
25.....	96,100	259	·00269	46·62	75.....	46,035	3,116	·06769	7·95
26.....	95,841	258	·00269	45·74	76.....	42,919	3,183	·07416	7·49
27.....	95,583	257	·00269	44·86	77.....	39,736	3,238	·08149	7·05
28.....	95,326	255	·00267	43·98	78.....	36,498	3,281	·08990	6·63
29.....	95,071	250	·00263	43·10	79.....	33,217	3,297	·09926	6·24
30.....	94,821	245	·00258	42·21	80.....	29,920	3,268	·10923	5·87
31.....	94,576	242	·00256	41·32	81.....	26,652	3,185	·11949	5·53
32.....	94,334	245	·00260	40·42	82.....	23,467	3,043	·12969	5·21
33.....	94,089	254	·00270	39·53	83.....	20,424	2,843	·13921	4·91
34.....	93,835	267	·00285	38·63	84.....	17,581	2,607	·14829	4·62
35.....	93,568	284	·00303	37·74	85.....	14,974	2,363	·15784	4·34
36.....	93,284	300	·00322	36·86	86.....	12,611	2,129	·16880	4·06
37.....	92,984	315	·00339	35·97	87.....	10,482	1,909	·18208	3·79
38.....	92,669	328	·00354	35·09	88.....	8,573	1,689	·19699	3·52
39.....	92,341	339	·00367	34·22	89.....	6,884	1,471	·21375	3·26
40.....	92,002	351	·00381	33·34	90.....	5,413	1,259	·23256	3·01
41.....	91,651	364	·00397	32·47	91.....	4,154	1,054	·25364	2·77
42.....	91,287	382	·00419	31·59	92.....	3,100	859	·27720	2·54
43.....	90,905	405	·00446	30·72	93.....	2,241	680	·30345	2·32
44.....	90,500	432	·00477	29·86	94.....	1,561	519	·33260	2·12
45.....	90,068	460	·00511	29·00	95.....	1,042	380	·36486	1·92
46.....	89,608	492	·00549	28·15	96.....	662	265	·40045	1·74
47.....	89,116	526	·00590	27·30	97.....	397	175	·43958	1·57
48.....	88,590	561	·00633	26·46	98.....	222	107	·48245	1·42
49.....	88,029	596	·00677	25·62	99.....	115	61	·52928	1·27
50.....	87,433	634	·00725	24·80	100.....	54	31	·58028	1·13
51.....	86,799	679	·00782	23·97	101.....	23	15	·63567	1·01
52.....	86,120	733	·00851	23·16	102.....	8	6	·69564	·89
53.....	85,387	797	·00933	22·35	103.....	2	2	·76043	·78
54.....	84,590	868	·01026	21·56					

TABLE 2. Tables de longévité pour les divisions régionales du Canada, (A) hommes, (B) femmes, basées sur la population de 1931 et les décès de 1930-32—suite

PROVINCES DES PRAIRIES

Âge x	(B) Femmes				Âge x	(B) Femmes			
	l_x	d_x	q_x	$\mathring{e}_x$		l_x	d_x	q_x	$\mathring{e}_x$
5.....	100,000	176	·00176	65·37	56.....	82,878	896	·01081	21·06
6.....	99,824	154	·00154	64·48	57.....	81,982	953	·01163	20·28
7.....	99,670	138	·00138	63·58	58.....	81,029	1,012	·01249	19·51
8.....	99,532	126	·00127	62·67	59.....	80,017	1,068	·01335	18·75
9.....	99,406	120	·00121	61·75	60.....	78,949	1,130	·01431	18·00
10.....	99,286	119	·00120	60·82	61.....	77,819	1,205	·01548	17·26
11.....	99,167	120	·00121	59·90	62.....	76,614	1,299	·01695	16·52
12.....	99,047	124	·00125	58·97	63.....	75,315	1,409	·01871	15·80
13.....	98,923	130	·00131	58·04	64.....	73,906	1,530	·02070	15·09
14.....	98,793	138	·00140	57·12	65.....	72,376	1,659	·02292	14·40
15.....	98,655	150	·00152	56·20	66.....	70,717	1,796	·02540	13·72
16.....	98,505	162	·00164	55·28	67.....	68,921	1,940	·02815	13·07
17.....	98,343	174	·00177	54·37	68.....	66,981	2,085	·03113	12·43
18.....	98,169	188	·00192	53·47	69.....	64,896	2,227	·03432	11·81
19.....	97,981	204	·00208	52·57	70.....	62,669	2,368	·03779	11·22
20.....	97,777	220	·00225	51·68	71.....	60,301	2,510	·04162	10·64
21.....	97,557	235	·00241	50·79	72.....	57,791	2,650	·04586	10·08
22.....	97,322	247	·00254	49·91	73.....	55,141	2,776	·05034	9·54
23.....	97,075	256	·00264	49·04	74.....	52,365	2,881	·05502	9·02
24.....	96,819	263	·00272	48·17	75.....	49,484	2,977	·06016	8·51
25.....	96,556	268	·00278	47·30	76.....	46,507	3,070	·06602	8·02
26.....	96,288	273	·00284	46·43	77.....	43,437	3,165	·07287	7·56
27.....	96,015	280	·00292	45·56	78.....	40,272	3,265	·08108	7·11
28.....	95,735	287	·00300	44·69	79.....	37,007	3,348	·09046	6·69
29.....	95,448	294	·00308	43·82	80.....	33,659	3,382	·10048	6·31
30.....	95,154	301	·00316	42·96	81.....	30,277	3,348	·11058	5·96
31.....	94,853	308	·00325	42·09	82.....	26,929	3,237	·12022	5·64
32.....	94,545	316	·00334	41·23	83.....	23,692	3,055	·12895	5·34
33.....	94,229	324	·00344	40·36	84.....	20,637	2,830	·13712	5·06
34.....	93,905	332	·00354	39·50	85.....	17,807	2,589	·14542	4·78
35.....	93,573	341	·00364	38·64	86.....	15,218	2,352	·15455	4·51
36.....	93,232	351	·00376	37·78	87.....	12·866	2,125	·16520	4·24
37.....	92,881	361	·00389	36·92	88.....	10,741	1,900	·17685	3·98
38.....	92,520	374	·00404	36·06	89.....	8,841	1,677	·18965	3·73
39.....	92,146	389	·00422	35·21	90.....	7,164	1,460	·20377	3·48
40.....	91,757	405	·00441	34·35	91.....	5,704	1,251	·21937	3·25
41.....	91,352	419	·00459	33·50	92.....	4,453	1,054	·23662	3·02
42.....	90,933	432	·00475	32·66	93.....	3,399	869	·25567	2·80
43.....	90,501	438	·00484	31·81	94.....	2,530	700	·27668	2·59
44.....	90,063	440	·00488	30·96	95.....	1,830	549	·29982	2·39
45.....	89,623	441	·00492	30·11	96.....	1,281	417	·32525	2·20
46.....	89,182	449	·00503	29·26	97.....	864	305	·35313	2·02
47.....	88,733	469	·00529	28·40	98.....	559	214	·38362	1·85
48.....	88,264	503	·00570	27·55	99.....	345	144	·41689	1·69
49.....	87,761	547	·00623	26·71	100.....	201	91	·45309	1·54
50.....	87,214	597	·00685	25·87	101.....	110	54	·49239	1·39
51.....	86,617	650	·00750	25·05	102.....	56	30	·53494	1·26
52.....	85,967	701	·00815	24·23	103.....	26	15	·58092	1·14
53.....	85,266	749	·00878	23·43	104.....	11	7	·63047	1·02
54.....	84,517	795	·00941	22·63	105.....	4	3	·68377	·92
55.....	83,722	844	·01008	21·84	106.....	1	1	·74098	·82

TABLE 2. Tables de longévité pour les divisions régionales du Canada, (A) hommes, (B) femmes, basées sur la population de 1931 et les décès de 1930-32—suite

COLOMBIE BRITANNIQUE

Âge x	(A) Hommes l_x	d_x	q_x	$\mathring{e}_x$	Âge x	(A) Hommes l_x	d_x	q_x	$\mathring{e}_x$
5.....	100,000	270	·00270	61·78	55.....	78,353	1,073	·01370	20·24
6.....	99,730	261	·00262	60·95	56.....	77,280	1,131	·01464	19·51
7.....	99,469	243	·00244	60·11	57.....	76,149	1,194	·01568	18·79
8.....	99,226	218	·00220	59·25	58.....	74,955	1,255	·01674	18·08
9.....	99,008	193	·00195	58·38	59.....	73,700	1,313	·01781	17·38
10.....	98,815	171	·00173	57·50	60.....	72,387	1,374	·01898	16·69
11.....	98,644	156	·00158	56·59	61.....	71,013	1,444	·02033	16·00
12.....	98,488	153	·00155	55·68	62.....	69,569	1,528	·02197	15·32
13.....	98,335	164	·00167	54·77	63.....	68,041	1,624	·02387	14·66
14.....	98,171	188	·00191	53·86	64.....	66,417	1,724	·02596	14·00
15.....	97,983	218	·00222	52·96	65.....	64,693	1,830	·02828	13·36
16.....	97,765	249	·00255	52·08	66.....	62,863	1,941	·03087	12·74
17.....	97,516	277	·00284	51·21	67.....	60,922	2,056	·03375	12·13
18.....	97,239	302	·00311	50·36	68.....	58,866	2,170	·03687	11·53
19.....	96,937	330	·00340	49·51	69.....	56,696	2,279	·04019	10·95
20.....	96,607	356	·00369	48·68	70.....	54,417	2,385	·04382	10·39
21.....	96,251	378	·00393	47·86	71.....	52,032	2,490	·04786	9·85
22.....	95,873	393	·00410	47·04	72.....	49,542	2,596	·05240	9·32
23.....	95,480	400	·00419	46·23	73.....	46,946	2,686	·05722	8·80
24.....	95,080	400	·00421	45·43	74.....	44,260	2,756	·06227	8·31
25.....	94,680	397	·00419	44·62	75.....	41,504	2,816	·06786	7·83
26.....	94,283	393	·00417	43·80	76.....	38,688	2,875	·07432	7·36
27.....	93,890	391	·00416	42·98	77.....	35,813	2,936	·08197	6·91
28.....	93,499	389	·00416	42·16	78.....	32,877	3,000	·09126	6·48
29.....	93,110	386	·00415	41·34	79.....	29,877	3,046	·10196	6·08
30.....	92,724	384	·00414	40·51	80.....	26,831	3,043	·11343	5·72
31.....	92,340	384	·00416	39·67	81.....	23,788	2,973	·12497	5·38
32.....	91,956	387	·00421	38·84	82.....	20,815	2,829	·13593	5·08
33.....	91,569	396	·00432	38·00	83.....	17,986	2,619	·14561	4·80
34.....	91,173	407	·00446	37·16	84.....	15,367	2,373	·15444	4·54
35.....	90,766	420	·00463	36·32	85.....	12,994	2,124	·16349	4·27
36.....	90,346	434	·00480	35·49	86.....	10,870	1,889	·17380	4·01
37.....	89,912	445	·00495	34·66	87.....	8,981	1,674	·18644	3·75
38.....	89,467	454	·00507	33·83	88.....	7,307	1,466	·20061	3·49
39.....	89,013	459	·00516	33·00	89.....	5,841	1,265	·21655	3·24
40.....	88,554	466	·00526	32·17	90.....	4,576	1,073	·23451	3·00
41.....	88,088	476	·00540	31·34	91.....	3,503	892	·25473	2·77
42.....	87,612	491	·00560	30·50	92.....	2,611	724	·27745	2·55
43.....	87,121	511	·00587	29·67	93.....	1,887	572	·30293	2·33
44.....	86,610	535	·00618	28·84	94.....	1,315	436	·33140	2·13
45.....	86,075	562	·00653	28·02	95.....	879	319	·36310	1·93
46.....	85,513	595	·00696	27·20	96.....	560	223	·39830	1·75
47.....	84,918	634	·00747	26·39	97.....	337	147	·43722	1·58
48.....	84,284	680	·00807	25·58	98.....	190	91	·48011	1·42
49.....	83,604	732	·00876	24·79	99.....	99	52	·52722	1·27
50.....	82,872	789	·00952	24·00	100.....	47	27	·57879	1·13
51.....	82,083	847	·01032	23·23	101.....	20	13	·63506	1·01
52.....	81,236	905	·01114	22·47	102.....	7	5	·69629	·89
53.....	80,331	961	·01196	21·71	103.....	2	2	·76271	·78
54.....	79,370	1,017	·01281	20·97					

TABLE 2. Tables de longévité pour les divisions régionales du Canada, (A) hommes, (B) femmes, basées sur la population de 1931 et les décès de 1930-32—fin

COLOMBIE BRITANNIQUE

Âge x	(B) Femmes			
	l_x	d_x	q_x	$\mathring{e}_x$
5.....	100,000	269	·00269	64·34
6.....	99,731	221	·00222	63·52
7.....	99,510	191	·00192	62·66
8.....	99,319	174	·00175	61·78
9.....	99,145	168	·00169	60·88
10.....	98,977	168	·00170	59·98
11.....	98,809	174	·00176	59·09
12.....	98,635	182	·00185	58·19
13.....	98,453	190	·00193	57·30
14.....	98,263	201	·00205	56·41
15.....	98,062	216	·00220	55·52
16.....	97,846	229	·00234	54·64
17.....	97,617	242	·00248	53·77
18.....	97,375	252	·00259	52·90
19.....	97,123	262	·00270	52·04
20.....	96,861	272	·00281	51·18
21.....	96,589	283	·00293	50·32
22.....	96,306	295	·00306	49·47
23.....	96,011	310	·00323	48·62
24.....	95,701	329	·00344	47·77
25.....	95,372	348	·00365	46·94
26.....	95,024	363	·00382	46·11
27.....	94,661	371	·00392	45·28
28.....	94,290	369	·00391	44·46
29.....	93,921	358	·00381	43·63
30.....	93,563	345	·00369	42·79
31.....	93,218	334	·00358	41·95
32.....	92,884	330	·00355	41·10
33.....	92,554	333	·00360	40·24
34.....	92,221	341	·00370	39·39
35.....	91,880	352	·00383	38·53
36.....	91,528	362	·00396	37·68
37.....	91,166	372	·00408	36·83
38.....	90,794	377	·00415	35·98
39.....	90,417	380	·00420	35·12
40.....	90,037	384	·00426	34·27
41.....	89,653	390	·00435	33·41
42.....	89,263	403	·00452	32·56
43.....	88,860	425	·00478	31·70
44.....	88,435	452	·00511	30·85
45.....	87,983	482	·00548	30·01
46.....	87,501	513	·00586	29·17
47.....	86,988	540	·00621	28·34
48.....	86,448	561	·00649	27·51
49.....	85,887	578	·00673	26·69
50.....	85,309	596	·00699	25·87
51.....	84,713	621	·00733	25·05
52.....	84,092	658	·00783	24·23
53.....	83,434	708	·00849	23·42
54.....	82,726	767	·00927	22·61
55.....	81,959	832	·01015	21·82
56.....	81,127	903	·01113	21·04
57.....	80,224	980	·01221	20·27
58.....	79,244	1,059	·01337	19·51
59.....	78,185	1,144	·01463	18·77
60.....	77,041	1,232	·01599	18·04
61.....	75,809	1,322	·01744	17·33
62.....	74,487	1,414	·01898	16·63
63.....	73,073	1,503	·02057	15·94
64.....	71,570	1,591	·02223	15·26
65.....	69,979	1,679	·02400	14·60
66.....	68,300	1,770	·02592	13·94
67.....	66,530	1,866	·02804	13·30
68.....	64,664	1,946	·03010	12·67
69.....	62,718	2,011	·03206	12·05
70.....	60,707	2,084	·03433	11·43
71.....	58,623	2,186	·03729	10·82
72.....	56,437	2,334	·04136	10·22
73.....	54,103	2,539	·04692	9·64
74.....	51,564	2,769	·05370	9·09
75.....	48,795	2,983	·06113	8·58
76.....	45,812	3,142	·06858	8·10
77.....	42,670	3,221	·07548	7·66
78.....	39,449	3,199	·08108	7·25
79.....	36,250	3,109	·08577	6·84
80.....	33,141	3,005	·09067	6·44
81.....	30,136	2,920	·09688	6·03
82.....	27,216	2,872	·10551	5·62
83.....	24,344	2,864	·11765	5·23
84.....	21,480	2,848	·13257	4·86
85.....	18,632	2,769	·14862	4·52
86.....	15,863	2,604	·16414	4·22
87.....	13,259	2,353	·17747	3·96
88.....	10,906	2,092	·19180	3·70
89.....	8,814	1,826	·20714	3·46
90.....	6,988	1,562	·22347	3·24
91.....	5,426	1,307	·24081	3·02
92.....	4,119	1,067	·25915	2·82
93.....	3,052	850	·27850	2·64
94.....	2,202	658	·29884	2·46
95.....	1,544	494	·32019	2·30
96.....	1,050	360	·34254	2·14
97.....	690	252	·36589	2·00
98.....	438	171	·39025	1·87
99.....	267	111	·41560	1·74
100.....	156	69	·44196	1·62
101.....	87	41	·46932	1·51
102.....	46	23	·49768	1·40
103.....	23	12	·52705	1·30
104.....	11	6	·55742	1·18
105.....	5	3	·58879	1·14
106.....	2	1	·62116	1·06
107.....	1	1	·65453	·97

TABLE 3. Probabilités de mort en moins d'un an, (A) hommes, (B) femmes, pour les Provinces Maritimes et les Provinces des Prairies, basées sur la population de 1931 et les décès de 1930-32

PROVINCES MARITIMES

Âge x	(A) Hommes			(B) Femmes		
	Ile du Prince-Edouard	Nouvelle-Ecosse	Nouveau-Brunswick	Ile du Prince-Edouard	Nouvelle-Ecosse	Nouveau-Brunswick
7	·00189	·00198	·00210	·00159	·00148	·00166
12	·00071	·00139	·00162	·00099	·00150	·00140
17	·00305	·00307	·00287	·00293	·00298	·00245
22	·00264	·00423	·00410	·00422	·00429	·00460
27	·00350	·00468	·00394	·00448	·00535	·00475
32	·00301	·00417	·00427	·00531	·00473	·00465
37	·00412	·00528	·00434	·00529	·00525	·00617
42	·00381	·00605	·00497	·00501	·00606	·00555
47	·00631	·00722	·00695	·00610	·00698	·00734
52	·00562	·01186	·00961	·00604	·00934	·00971
57	·01064	·01518	·01388	·01104	·01293	·01442
62	·01740	·01994	·02125	·01405	·01970	·01968
67	·02851	·03309	·03618	·02162	·02766	·03113
72	·04981	·04904	·05235	·03769	·04607	·04488
77	·06248	·07855	·08286	·05393	·06855	·07749
82	·09929	·12526	·14319	·09220	·10691	·13102
87	·16716	·18838	·16987	·13783	·16441	·17102
92	·27672	·24701	·28808	·24066	·22397	·24525

PROVINCES DES PRAIRIES

Âge x	(A) Hommes			(B) Femmes		
	Manitoba	Saskatchewan	Alberta	Manitoba	Saskatchewan	Alberta
7	·00160	·00156	·00205	·00128	·00123	·00167
12	·00152	·00124	·00158	·00116	·00119	·00143
17	·00198	·00200	·00260	·00154	·00160	·00225
22	·00285	·00235	·00270	·00261	·00226	·00282
27	·00291	·00248	·00278	·00311	·00254	·00316
32	·00285	·00213	·00291	·00333	·00328	·00342
37	·00373	·00299	·00356	·00394	·00358	·00419
42	·00441	·00386	·00439	·00497	·00447	·00486
47	·00663	·00494	·00642	·00538	·00512	·00540
52	·00910	·00752	·00913	·00861	·00784	·00802
57	·01495	·01270	·01302	·01196	·01115	·01182
62	·02260	·01761	·01990	·01758	·01553	·01781
67	·03061	·03040	·03387	·02872	·02714	·02866
72	·05151	·04860	·05484	·04262	·04649	·04929
77	·08515	·07840	·08077	·07782	·06833	·07158
82	·12796	·12845	·13335	·12029	·11619	·12518
87	·18051	·17449	·19643	·15147	·16531	·18798
92	·28544	·24445	·30737	·20679	·24197	·29476

TABLE 4. Probabilités de mort en moins de cinq ans, (A) hommes, (B) femmes, Canada et divisions régionales, basées sur la population de 1931 et les décès de 1930-32

Âge x	Canada	Provinces Maritimes	Québec	Ontario	Provinces des Prairies	Colombie Britannique
			(A) HOMMES			
5	·01081	·01016	·01362	·00954	·00870	·01185
10	·00806	·00776	·00909	·00766	·00737	·00842
15	·01249	·01459	·01403	·01156	·01064	·01404
20	·01635	·01984	·01897	·01495	·01286	·01995
25	·01685	·02111	·01839	·01626	·01331	·02066
30	·01769	·02068	·02038	·01715	·01321	·02112
35	·02164	·02364	·02566	·02106	·01674	·02437
40	·02688	·02708	·03262	·02716	·02102	·02799
45	·03564	·03519	·04069	·03688	·02926	·03721
50	·05208	·05105	·05938	·05368	·04244	·05453
55	·07543	·06953	·08165	·07897	·06568	·07614
60	·11012	·09899	·11994	·11537	·09698	·10629
65	·16709	·15752	·17841	·17336	·14965	·15884
70	·25144	·22948	·26570	·26016	·23359	·23730
75	·37447	·33924	·38919	·39058	·35006	·35353
80	·52035	·49485	·52666	·53430	·49953	·51571
85	·67324	·63124	·69028	·69502	·63851	·64784
90	·81286	·78464	·81339	·83689	·80750	·80791
95	·91645	·92200	·90000	·93274	·94818	·94653
100	·96825	·98876	·95238	·97369	–	–
			(B) FEMMES			
5	·00895	·00830	·01223	·00681	·00714	·01023
10	·00763	·00734	·00986	·00622	·00635	·00924
15	·01169	·01375	·01558	·00934	·00890	·01225
20	·01628	·02157	·02046	·01358	·01249	·01537
25	·01899	·02459	·02446	·01552	·01452	·01897
30	·02046	·02398	·02691	·01722	·01662	·01799
35	·02355	·02743	·02980	·02124	·01941	·02006
40	·02705	·02889	·03508	·02435	·02326	·02281
45	·03371	·03477	·04150	·03308	·02688	·03039
50	·04560	·04545	·05139	·04616	·04004	·03927
55	·06664	·06501	·07293	·06842	·05701	·06001
60	·09769	·09259	·11054	·09772	·08326	·09167
65	·14731	·13511	·16068	·14957	·13412	·13250
70	·22603	·20552	·24613	·22945	·21039	·19622
75	·35027	·30781	·36627	·36746	·31980	·32081
80	·49586	·45099	·51895	·51144	·47096	·43780
85	·64465	·59203	·68319	·66040	·59769	·62495
90	·77976	·73443	·80052	·81646	·74456	·77905
95	·88579	·86183	·88120	·93807	·89016	·89896
100	·95420	·95019	·93407	–	·98010	·96795

TABLE 5. Comparaison entre la table de longévité canadienne n° 1 et les tables officielles les plus récentes de l'Angleterre et des Etats-Unis

(A) HOMMES

Âge x	Probabilité de mort en moins d'un an (q_x) — Table de longévité canadienne n° 1[1]	Table de longévité anglaise n° 10[2]	Table de longévité des Etats-Unis 1930[3]
5	·00262	·00343	·00266
6	·00239	·00260	·00227
7	·00216	·00218	·00196
8	·00194	·00185	·00172
9	·00175	·00161	·00155
10	·00160	·00146	·00147
11	·00152	·00139	·00149
12	·00152	·00141	·00157
13	·00162	·00151	·00171
14	·00182	·00170	·00190
15	·00207	·00197	·00213
16	·00232	·00227	·00241
17	·00254	·00259	·00266
18	·00272	·00284	·00286
19	·00291	·00302	·00301
20	·00308	·00316	·00318
21	·00323	·00325	·00338
22	·00334	·00330	·00353
23	·00340	·00334	·00361
24	·00341	·00333	·00366
25	·00340	·00330	·00371
26	·00338	·00327	·00375
27	·00339	·00328	·00381
28	·00339	·00331	·00390
29	·00340	·00335	·00402
30	·00341	·00340	·00413
31	·00344	·00349	·00426
32	·00352	·00361	·00442
33	·00364	·00378	·00463
34	·00380	·00398	·00486
35	·00398	·00421	·00510
36	·00418	·00447	·00535
37	·00437	·00474	·00563
38	·00456	·00502	·00597
39	·00474	·00531	·00636
40	·00494	·00562	·00679
41	·00516	·00598	·00727
42	·00542	·00639	·00776
43	·00569	·00687	·00825
44	·00597	·00741	·00874
45	·00630	·00799	·00929
46	·00668	·00861	·00988
47	·00714	·00925	·01052

Âge x	Probabilité de mort en moins d'un an (q_x) — Table de longévité canadienne n° 1[1]	Table de longévité anglaise n° 10[2]	Table de longévité des Etats-Unis 1930[3]
48	·00770	·00990	·01122
49	·00833	·01057	·01198
50	·00903	·01128	·01278
51	·00979	·01206	·01365
52	·01060	·01295	·01459
53	·01144	·01393	·01566
54	·01233	·01499	·01687
55	·01329	·01614	·01819
56	·01433	·01744	·01966
57	·01549	·01890	·02125
58	·01671	·02050	·02290
59	·01798	·02224	·02461
60	·01938	·02415	·02644
61	·02096	·02630	·02838
62	·02282	·02875	·03052
63	·02492	·03150	·03297
64	·02722	·03455	·03568
65	·02975	·03791	·03865
66	·03256	·04162	·04196
67	·03567	·04568	·04558
68	·03899	·05014	·04949
69	·04250	·05502	·05362
70	·04634	·06035	·05796
71	·05067	·06615	·06252
72	·05563	·07246	·06740
73	·06123	·07938	·07271
74	·06736	·08697	·07861
75	·07403	·09519	·08526
76	·08124	·10397	·09274
77	·08900	·11325	·10105
78	·09724	·12313	·11013
79	·10597	·13373	·11983
80	·11527	·14500	·12997
81	·12521	·15687	·14043
82	·13586	·16927	·15117
83	·14717	·18229	·16214
84	·15907	·19607	·17333
85	·17167	·21048	·18468
86	·18506	·22544	·19618
87	·19933	·24078	·20780
88	·21441	·25520	·21967
89	·23033	·27031	·23211
90	·24711	·28614	·24550

[1] Basée sur la population des neuf provinces en 1931 et sur les décès de 1930-32.
[2] Basée sur la population de l'Angleterre et des Galles en 1931 et sur les décès de 1930-32.
[3] Basée sur la population blanche des Etats-Unis continentaux en 1930 et sur les décès de 1929-31.

TABLE 5. Comparaison entre la table de longévité canadienne n°1 et les tables officielles les plus récentes de l'Angleterre et des Etats-Unis—suite

Âge x	Probabilité de mort en moins d'un an (q_x)			Âge x	Probabilité de mort en moins d'un an (q_x)		
	Table de longévité canadienne n° 1[1]	Table de longévité anglaise n° 10[2]	Table de longévité des Etats-Unis 1930[3]		Table de longévité canadienne n° 1[1]	Table de longévité anglaise n° 10[2]	Table de longévité des Etats-Unis 1930[3]
(B) FEMMES							
5........	·00232	·00298	·00220	48........	·00718	·00714	·00844
6........	·00197	·00233	·00182	49........	·00759	·00763	·00899
7........	·00171	·00192	·00153				
8........	·00154	·00162	·00132	50........	·00804	·00816	·00959
9........	·00144	·00143	·00119	51........	·00857	·00875	·01024
				52........	·00920	·00941	·01097
10........	·00140	·00134	·00113	53........	·00992	·01013	·01179
11........	·00142	·00133	·00113	54........	·01073	·01090	·01272
12........	·00149	·00140	·00119				
13........	·00159	·00152	·00130	55........	·01162	·01174	·01375
14........	·00175	·00170	·00145	56........	·01259	·01269	·01490
				57........	·01364	·01377	·01618
15........	·00195	·00191	·00164	58........	·01475	·01497	·01756
16........	·00216	·00215	·00186	59........	·01589	·01627	·01904
17........	·00235	·00235	·00209				
18........	·00254	·00250	·00231	60........	·01714	·01770	·02063
19........	·00275	·00260	·00254	61........	·01855	·01930	·02232
				62........	·02017	·02110	·02419
20........	·00295	·00268	·00277	63........	·02196	·02307	·02632
21........	·00313	·00275	·00302	64........	·02390	·02520	·02866
22........	·00330	·00282	·00322				
23........	·00344	·00288	·00331	65........	·02603	·02755	·03125
24........	·00356	·00293	·00335	66........	·02842	·03019	·03415
				67........	·03114	·03321	·03736
25........	·00367	·00298	·00339	68........	·03406	·03660	·04086
26........	·00376	·00301	·00342	69........	·03714	·04035	·04464
27........	·00385	·00306	·00346				
28........	·00391	·00311	·00354	70........	·04057	·04451	·04866
29........	·00395	·00315	·00364	71........	·04453	·04916	·05297
				72........	·04920	·05435	·05760
30........	·00398	·00319	·00374	73........	·05464	·06024	·06267
31........	·00402	·00325	·00383	74........	·06071	·06686	·06829
32........	·00409	·00332	·00394				
33........	·00420	·00341	·00406	75........	·06735	·07414	·07460
34........	·00433	·00352	·00419	76........	·07450	·08197	·08168
				77........	·08211	·09025	·08956
35........	·00448	·00364	·00433	78........	·09016	·09903	·09823
36........	·00463	·00377	·00447	79........	·09867	·10848	·10756
37........	·00477	·00392	·00463				
38........	·00489	·00407	·00483	80........	·10769	·11858	·11742
39........	·00500	·00423	·00506	81........	·11725	·12931	·12767
				82........	·12736	·14065	·13821
40........	·00512	·00440	·00532	83........	·13800	·15275	·14895
41........	·00526	·00461	·00561	84........	·14915	·16571	·15984
42........	·00544	·00486	·00593				
43........	·00565	·00515	·00627	85........	·16086	·17942	·17086
44........	·00588	·00548	·00663	86........	·17316	·19373	·18204
				87........	·18610	·20844	·19345
45........	·00615	·00584	·00702	88........	·19965	·22178	·20528
46........	·00645	·00624	·00746	89........	·21381	·23583	·21786
47........	·00680	·00668	·00793	90........	·22860	·25061	·23151

TABLE 5. Comparaison entre la table de longévité canadienne n° 1 et les tables officielles les plus récentes de l'Angleterre et des Etats-Unis—suite

Âge x	(A) Hommes			(B) Femmes		
	Table de longévité canadienne n° 1[1]	Table de longévité anglaise n° 10[2]	Table de longévité des Etats-Unis, 1930[3]	Table de longévité canadienne n° 1[1]	Table de longévité anglaise n° 10[2]	Table de longévité des Etats-Unis, 1930[3]
NOMBRE VIVANT À CHAQUE ÂGE SUR 100,000 VIVANT À L'ÂGE DE 5 ANS (l_x)						
5	100,000	100,000	100,000	100,000	100,000	100,000
10	98,919	98,839	98,988	99,105	98,976	99,195
15	98,122	98,103	98,186	98,349	98,257	98,582
20	96,896	96,865	96,911	97,199	97,130	97,557
25	95,312	95,287	95,240	95,617	95,772	96,039
30	93,706	93,724	93,426	93,801	94,315	94,374
35	92,048	92,024	91,360	91,882	92,751	92,525
40	90,056	89,859	88,793	89,718	90,944	90,388
45	87,635	86,997	85,401	87,291	88,738	87,732
50	84,512	83,041	80,978	84,348	85,802	84,290
55	80,111	77,764	75,193	80,502	81,816	79,730
60	74,068	70,635	67,511	75,137	76,289	73,444
65	65,912	60,952	57,734	67,797	68,510	64,902
70	54,899	48,142	45,652	57,810	57,750	53,566
75	41,095	32,936	32,125	44,743	43,510	39,719
80	25,706	17,985	18,771	29,071	27,024	24,731
85	12,330	7,080	8,254	14,656	12,599	11,733
90	4,029	1,786	2,568	5,208	3,924	3,990
95	754	258	503	1,147	740	855
100	63	17	44	131	69	79
PROBABILITÉ DE VIVRE 10 ANS ($_{10}p_x$)						
5	·98122	·98103	·98186	·98349	·98257	·98582
10	·97955	·98003	·97901	·98077	·98135	·98349
15	·97136	·97130	·96999	·97222	·97471	·97421
20	·96708	·96757	·96404	·96504	·97101	·96737
25	·96575	·96576	·95927	·96094	·96846	·96341
30	·96105	·95876	·95041	·95647	·96426	·95776
35	·95206	·94537	·93477	·95003	·95673	·94820
40	·93844	·92412	·91199	·94015	·94346	·93254
45	·91414	·89387	·88048	·92223	·92199	·90879
50	·87642	·85060	·83369	·89080	·88913	·87133
55	·82276	·78381	·76781	·84218	·83738	·81402
60	·74120	·68156	·67621	·76939	·75699	·72934
65	·62348	·54036	·55643	·65996	·63509	·61198
70	·46824	·37358	·41120	·50287	·46795	·46169
75	·30004	·21497	·25693	·32756	·28956	·29540
80	·15673	·09933	·13681	·17915	·14520	·16132
85	·06115	·03638	·06088	·07826	·05875	·07287
90	·01564	·00957	·01698	·02515	·01767	·01990
95	·00265	—	·00217	·00523	·00323	·00125

TABLE 5. Comparaison entre la table de longévité canadienne n° 1 et les tables officielles les plus récentes de l'Angleterre et des Etats-Unis—fin

Âge x	(A) Hommes			(B) Femmes		
	Table de longévité canadienne n° 1[1]	Table de longévité anglaise n° 10[2]	Table de longévité des Etats-Unis, 1930[3]	Table de longévité canadienne n° 1[1]	Table de longévité anglaise n° 10[2]	Table de longévité des Etats-Unis, 1930[3]
	PROBABILITÉ MAXIMUM DE VIE ($\mathring{e}_x$)					
5	62·30	60·11	59·38	63·17	63·24	62·17
10	57·96	55·79	54·96	58·72	58·87	57·65
15	53·41	51·19	50·39	54·15	54·28	53·00
20	49·05	46·81	46·02	49·76	49·88	48·52
25	44·83	42·54	41·78	45·54	45·55	44·25
30	40·55	38·21	37·54	41·38	41·22	39·99
35	36·23	33·87	33·33	37·19	36·87	35·73
40	31·98	29·62	29·22	33·02	32·55	31·52
45	27·79	25·51	25·28	28·87	28·30	27·39
50	23·72	21·60	21·51	24·79	24·18	23·41
55	19·88	17·89	17·97	20·84	20·23	19·60
60	16·29	14·43	14·72	17·15	16·50	16·05
65	12·98	11·30	11·77	13·72	13·07	12·81
70	10·06	8·62	9·20	10·63	10·02	9·98
75	7·57	6·43	7·02	7·98	7·45	7·56
80	5·61	4·74	5·26	5·92	5·46	5·63
85	4·10	3·50	3·99	4·38	4·00	4·24
90	2·97	2·63	3·03	3·24	2·98	3·17
95	2·14	1·97	2·19	2·40	2·22	2·24
100	1·53	1·48	1·49	1·77	1·65	1·48

TABLE 6. Récents taux de mortalité dans divers pays[1]

1,000 q_x

Âge x	Suède 1921-30		Norvège 1921-30		Danemark 1926-30		Finlande 1921-20	
	Hommes	Femmes	Hommes	Femmes	Hommes	Femmes	Hommes	Femmes
5	2·32	2·28	2·24	1·79	1·68	1·57	4·57	4·25
10	1·73	1·59	1·67	1·45	1·18	0·87	3·24	2·90
15	2·32	2·55	2·53	3·01	1·63	1·54	3·56	4·89
20	4·78	3·75	5·81	4·67	2·88	2·74	10·18	6·37
25	4·52	4·24	6·04	5·03	2·49	3·02	8·18	6·48
30	4·43	4·30	5·67	4·72	2·91	3·29	7·11	6·36
35	4·55	4·44	5·29	4·94	3·23	4·06	7·48	6·26
40	5·30	5·16	5·75	5·29	4·50	4·84	9·17	7·63
45	6·66	6·03	7·30	6·43	5·62	5·63	12·56	8·09
50	8·78	8·22	9·12	8·15	8·30	8·52	15·28	10·30
55	12·67	11·23	12·48	10·80	12·08	11·65	23·61	12·52
60	18·43	15·72	18·36	14·65	19·77	17·86	32·04	19·95
65	28·35	24·21	26·72	23·09	29·89	27·45	44·25	31·34
70	43·73	39·08	42·07	36·23	46·60	45·99	64·06	50·03
75	70·24	65·20	65·57	57·87	76·71	77·64	93·51	79·22
80	114·22	104·94	105·23	97·45	126·79	126·99	129·25	129·59
85	180·60	171·87	162·01	147·97	192·93	185·87	166·26	174·72
90	274·45	256·23	247·62	222·63	278·59	266·80	–	–

[1] Pour Angleterre et Galles et Etats-Unis, voir table 5.

TABLE 6. Récents taux de mortalité dans divers pays[1]—fin

1,000 q_x

Âge x	Allemagne 1924-26		Pays-Bas 1921-30		France 1920-23		Suisse 1921-30		Italie 1930-32	
	Hommes	Femmes	Hommes	Femmes	Hommes	Femmes	Hommes	Femmes	Hommes	Femmes
5........	2·42	2·19	2·46	2·09	3·48	3·78	2·44	2·18	3·65	3·66
10........	1·42	1·20	1·31	1·20	1·91	2·14	1·55	1·38	1·99	1·79
15........	1·94	1·81	1·70	1·77	2·72	3·55	1·98	2·13	2·38	2·64
20........	4·27	3·32	2·80	2·61	6·39	5·19	3·65	3·49	4·14	3·88
25........	4·39	3·94	2·83	2·96	6·50	5·93	3·94	3·98	4·27	4·46
30........	4·05	4·14	2·76	3·19	6·60	5·90	4·12	4·01	4·66	4·39
35........	4·25	4·52	3·15	3·81	7·54	6·16	4·86	4·43	5·30	4·81
40........	5·35	5·31	3·80	4·71	8·98	6·74	6·43	5·24	6·36	5·43
45........	7·23	6·44	5·28	5·62	10·79	8·11	9·21	6·54	7·94	6·20
50........	10·30	8·86	7·74	7·96	14·30	10·37	13·44	9·32	10·63	8·20
55........	15·48	12·73	12·04	11·68	20·05	13·89	19·50	13·81	14·68	11·36
60	23·62	19·47	19·12	17·60	28·31	19·89	28·43	20·91	21·92	17·47
65........	36·92	31·55	30·89	28·13	40·48	30·05	42·58	33·70	33·19	28·40
70........	58·08	51·98	49·32	46·19	65·12	50·94	64·91	54·52	53·23	46·53
75........	93·91	85·29	79·08	75·51	91·99	79·47	101·00	88·57	87·79	79·61
80........	141·96	133·71	127·3	118·0	169·07	134·24	151·42	139·12	137·99	127·02
85........	212·85	198·37	189·8	176·1	239·00	211·50	222·86	202·37	206·64	191·19
90........	284·69	263·08	276·2	254·3	306·50	262·00	291·73	278·91	290·32	267·86

Âge x	Japon 1921-25		Inde 1921-30		Sud-Africain 1925-27		Australie 1920-22		Canada 1930-32	
	Hommes	Femmes	Hommes	Femmes	Hommes	Femmes	Hommes	Femmes	Hommes	Femmes
5........	7·04	7·76	19·3	16·5	2·92	2·37	2·52	2·40	2·62	2·32
10........	3·17	3·73	7·9	8·1	1·79	1·48	1·56	1·27	1·60	1·40
15........	5·97	9·01	9·8	11·5	2·06	1·91	1·84	1·44	2·07	1·95
20........	10·80	12·08	12·7	17·6	3·44	2·60	2·84	2·52	3·08	2·95
25........	9·51	11·17	15·3	21·6	3·82	3·25	3·55	3·27	3·40	3·67
30........	8·23	10·45	19·3	25·1	4·16	3·98	3·90	3·87	3·41	3·98
35........	8·71	10·73	24·1	29·3	6·07	4·75	4·75	4·50	3·98	4·48
40........	10·53	11·34	29·4	34·5	7·16	5·43	6·17	5·24	4·94	5·12
45........	13·71	11·30	34·9	39·0	9·55	6·30	8·44	6·06	6·30	6·15
50........	18·62	13·82	41·0	43·1	12·27	8·63	11·58	8·08	9·03	8·04
55........	26·27	18·39	48·1	47·5	17·35	12·79	15·52	11·03	13·29	11·62
60........	39·15	26·40	57·9	54·3	24·71	17·25	24·07	15·71	19·38	17·14
65........	57·05	39·77	72·7	66·6	34·82	28·92	35·52	24·26	29·75	26·03
70........	84·80	61·57	97·6	88·8	51·69	42·97	52·90	40·90	46·34	40·57
75........	124·46	95·85	142·7	130·1	83·10	71·89	83·40	68·20	74·03	67·35
80........	182·74	150·26	218·0	206·6	119·12	103·09	133·40	112·30	115·27	107·69
85........	264·60	233·15	360·8	347·6	185·53	172·33	195·80	172·00	171·67	160·86
90........	372·76	353·51	577·0	566·7	251·46	237·95	283·00	251·00	247·11	228·60

TABLE 7. Table de longévité canadienne n° 1, (A) hommes, (B) femmes, colonnes de commutations 3%

Âge x	(A) Hommes					
	D_x	$\mathbb{N}_x$	$\mathbb{S}_x$	C_x	M_x	R_x
5...	86,260·88	2,404,598·86	55,239,607·05	219·4209	16,224·0202	795,678·2622
6...	83,529·01	2,318,337·98	52,835,008·19	193·5158	16,004·5993	779,454·2420
7...	80,902·61	2,234,808·97	50,516,670·21	169·7230	15,811·0835	763,449·6427
8...	78,376·50	2,153,906·36	48,281,861·24	147·9184	15,641·3605	747,638·5592
9...	75,945·77	2,075,529·86	46,127,954·88	128·7283	15,493·4421	731,997·1987
10...	73,605·03	1,999,584·09	44,052,425·02	114·1426	15,364·7138	716,503·7566
11...	71,347·05	1,925,979·06	42,052,840·93	105·2070	15,250·5712	701,139·0428
12...	69,163·77	1,854,632·01	40,126,861·87	102·1427	15,145·3642	685,888·4716
13...	67,047·15	1,785,468·24	38,272,229·86	105·7789	15,043·2215	670,743·1074
14...	64,988·54	1,718,421·09	36,486,761·62	114·8933	14,937·4426	655,699·8859
15...	62,980·78	1,653,432·55	34,768,340·53	126·5029	14,822·5493	640,762·4433
16...	61,019·88	1,590,451·77	33,114,907·98	137·3387	14,696·0464	625,939·8940
17...	59,105·27	1,529,431·90	31,524,456·21	145·6739	14,558·7077	611,243·8476
18...	57,238·08	1,470,326·63	29,995,024·31	151·1258	14,413·0338	596,685·1399
19...	55,419·83	1,413,088·55	28,524,697·68	156·6902	14,261·9080	582,272·1061
20...	53,648·97	1,357,668·72	27,111,609·13	160·1897	14,105·2178	568,010·1981
21...	51,926·19	1,304,019·75	25,753,940·41	162·8305	13,945·0281	553,904·9803
22...	50,250·94	1,252,093·56	24,449,920·66	163·1547	13,782·1976	539,959·9522
23...	48,624·17	1,201,842·62	23,197,827·10	160·3704	13,619·0429	526,177·7546
24...	47,047·56	1,153,218·45	21,995,984·48	155·6994	13,458·6725	512,558·7117
25...	45,521·54	1,106,170·89	20,842,766·03	150·2371	13,302·9731	499,100·0392
26...	44,045·44	1,060,649·35	19,736,595·14	144·5107	13,152·7360	485,797·0661
27...	42,618·05	1,016,603·91	18,675,945·79	140·3016	13,008·2253	472,644·3301
28...	41,236·44	973,985·86	17,659,341·88	135·7908	12,867·9237	459,636·1048
29...	39,899·59	932,749·42	16,685,356·02	131·8358	12,732·1329	446,768·1811
30...	38,605·63	892,849·83	15,752,606·60	127·9959	12,600·2971	434,036·0482
31...	37,353·20	854,244·20	14,859,756·77	124·6562	12,472·3012	421,435·7511
32...	36,140·59	816,891·00	14,005,512·57	123·6646	12,347·6450	408,963·4499
33...	34,964·28	780,750·41	13,188,621·57	123·7232	12,223·9804	396,615·8049
34...	33,822·18	745,786·13	12,407,871·16	124·7396	12,100·2572	384,391·8245
35...	32,712·33	711,963·95	11,662,085·03	126·2819	11,975·5176	372,291·5673
36...	31,633·26	679,251·62	10,950,121·08	128·2985	11,849·2357	360,316·0497
37...	30,583·61	647,618·36	10,270,869·46	129·7652	11,720·9372	348,466·8140
38...	29,563·06	617,034·75	9,623,251·10	131·0377	11,591·1720	336,745·8768
39...	28,570·96	587,471·69	9,006,216·35	131·5129	11,460·1343	325,154·7048
40...	27,607·28	558,900·73	8,418,744·66	132·4445	11,328·6214	313,694·5705
41...	26,670·74	531,293·45	7,859,843·93	133·4992	11,196·1769	302,365·9491
42...	25,760·43	504,622·71	7,328,550·48	135·5022	11,062·6777	291,169·7722
43...	24,874·62	478,862·28	6,823,927·77	137·5478	10,927·1755	280,107·0945
44...	24,012·57	453,987·66	6,345,065·49	139·0947	10,789·6277	269,179·9190
45...	23,174·08	429,975·09	5,891,077·83	141·7186	10,650·5330	258,390·2913
46...	22,357·39	406,801·01	5,461,102·74	145·0686	10,508·8144	247,739·7583
47...	21,561·13	384,443·62	5,054,301·73	149·5553	10,363·7458	237,230·9439
48...	20,783·58	362,882·49	4,669,858·11	155·3021	10,214·1905	226,867·1981
49...	20,022·93	342,098·91	4,306,975·62	161·9560	10,058·8884	216,653·0076
50...	19,277·79	322,075·98	3,964,876·71	168·9764	9,896·9324	206,594·1192
51...	18,547·32	302,798·19	3,642,800·73	176·3105	9,727·9560	196,697·1868
52...	17,830·80	284,250·87	3,340,002·54	183·4915	9,551·6455	186,969·2308
53...	17,127·96	266,420·07	3,055,751·67	190·3073	9,368·1540	177,417·5853
54...	16,438·78	249,292·11	2,789,331·60	196·7672	9,177·8467	168,049·4313

TABLE 7. Table de longévité canadienne n° 1—(A) hommes, (B) femmes, colonnes de commutations 3%—suite

Âge x	(A) Hommes					
	D_x	N_x	S_x	C_x	M_x	R_x
55...	15,763·22	232,853·33	2,540,039·49	203·4534	8,981·0795	158,871·5846
56...	15,100·64	217,090·11	2,307,186·16	210·1397	8,777·6261	149,890·5051
57...	14,450·67	201,989·47	2,090,096·05	217·3443	8,567·4864	141,112·8790
58...	13,812·44	187,538·80	1,888,106·58	224·1258	8,350·1421	132,545·3926
59...	13,186·01	173,726·36	1,700,567·78	230·1581	8,126·0163	124,195·2505
60...	12,571·79	160,540·35	1,526,841·42	236·4728	7,895·8582	116,069·2342
61...	11,969·15	147,968·56	1,366,301·07	243·5044	7,659·3854	108,173·3760
62...	11,377·03	135,999·41	1,218,332·51	252·1003	7,415·8810	100,513·9906
63...	10,793·56	124,622·38	1,082,333·10	261·1954	7,163·7807	93,098·1096
64...	10,217·99	113,828·82	957,710·72	269·9860	6,902·5853	85,934·3289
65...	9,650·390	103,610·829	843,881·899	278·7538	6,632·5993	79,031·7436
66...	9,090·557	93,960·439	740,271·070	287·3338	6,353·8455	72,399·1443
67...	8,538·450	84,869·882	646,310·631	295·7134	6,066·5117	66,045·2988
68...	7,994·044	76,331·432	561,440·749	302·5807	5,770·7983	59,978·7871
69...	7,458·627	68,337·388	485,109·317	307·7867	5,468·2176	54,207·9888
70...	6,933·599	60,878·761	416,771·929	311·9422	5,160·4309	48,739·7712
71...	6,419·707	53,945·162	355,893·168	315·8327	4,848·4887	43,579·3403
72...	5,916·892	47,525·455	301,948·006	319·5786	4,532·6560	38,730·8516
73...	5,424·978	41,608·563	254,422·551	322·5018	4,213·0774	34,198·1956
74...	4,944·467	36,183·585	212,813·988	323·3494	3,890·5756	29,985·1182
75...	4,477·103	31,239·118	176,630·403	321·7586	3,567·2262	26,094·5426
76...	4,024·944	26,762·015	145,391·285	317·4188	3,245·4676	22,527·3164
77...	3,590·294	22,737·071	118,629·270	310·2673	2,928·0488	19,281·8488
78...	3,175·455	19,146·777	95,892·199	299·7785	2,617·7815	16,353·8000
79...	2,783·187	15,971·322	76,745·422	286·3482	2,318·0030	13,736·0185
80...	2,415·775	13,188·135	60,774·100	270·3438	2,031·6548	11,418·0155
81...	2,075·069	10,772·360	47,585·965	252·2828	1,761·3110	9,386·3607
82...	1,762·347	8,697·291	36,813·605	232·4644	1,509·0282	7,625·0497
83...	1,478·553	6,934·944	28,116·314	211·2485	1,276·5638	6,116·0215
84...	1,224·239	5,456·391	21,181·3697	189·0447	1,065·3153	4,839·4577
85...	999·5373	4,232·1517	15,724·9787	166·6171	876·2706	3,774·1424
86...	803·8074	3,232·6144	11,492·8270	144·4186	709·6535	2,897·8718
87...	635·9769	2,428·8070	8,260·2126	123·0752	565·2349	2,188·2183
88...	494·3781	1,792·8301	5,831·4056	102·9246	442·1597	1,622·9834
89...	377·0541	1,298·4520	4,038·5755	84·33292	339·23514	1,180·82372
90...	281·7391	921·3979	2,740·1235	67·61949	254·90222	841·58858
91...	205·9136	639·6588	1,818·7256	52·92865	187·28273	586·68636
92...	146·9874	433·7452	1,179·0668	40·44410	134·35408	399·40363
93...	102·2621	286·7578	745·3216	30·07089	93·90998	265·04955
94...	69·21274	184·49572	458·56375	21·71532	63·83909	171·13957
95...	45·48152	115·28298	274·06803	15·22649	42·12377	107·30048
96...	28·93033	69·80146	158·78505	10·29124	26·89728	65·17671
97...	17·79646	40·87113	88·98359	6·73460	16·60604	38·27943
98...	10·54351	23·07467	48·11246	4·23391	9·87144	21·67339
99...	6·00251	12·53116	25·03779	2·54961	5·63753	11·80195
100...	3·27807	6·52865	12·50663	1·46500	3·08792	6·16442
101...	1·71759	3·25058	5·97798	·83378	1·62292	3·07650
102...	·83378	1·53299	2·72740	·42856	·78914	1·45358
103...	·38094	·69921	1·19441	·18492	·36058	·66444
104...	·18492	·31827	·49520	·08977	·17566	·30386
105...	·08977	·13335	·17693	·04358	·08589	·12820
106...	·04358	·04358	·04358	·04231	·04231	·04231

TABLE 7.—Table de longévité canadienne n° 1, (A) hommes, (B) femmes, colonnes de commutations 3%—suite

Âge x	(B) Femmes					
	D_x	N_x	S_x	C_x	M_x	R_x
5...	86,260·88	2,415,938·94	55,892,033·93	194·2963	15,893·7270	788,015·6145
6...	83,554·13	2,329,678·06	53,476,094·99	160·1790	15,699·4307	772,121·8875
7...	80,960·34	2,246,123·93	51,146,416·93	134·1996	15,539·2517	756,422·4568
8...	78,468·07	2,165,163·59	48,900,293·00	117·2618	15,405·0521	740,883·2051
9...	76,065·33	2,086,695·52	46,735,129·41	106·4054	15,287·7903	725,478·1530
10...	73,743·43	2,010,630·19	44,648,433·89	100·4166	15,181·3849	710,190·3627
11...	71,495·14	1,936,886·76	42,637,803·70	98·8946	15,080·9683	695,008·9778
12...	69,313·87	1,865,391·62	40,700,916·94	100·0998	14,982·0737	679,928·0095
13...	67,194·92	1,796,077·75	38,835,525·32	103·7955	14,881·9739	664,945·9358
14...	65,133·99	1,728,882·83	37,039,447·57	110·4003	14,778·1784	650,063·9619
15...	63,126·48	1,663,748·84	35,310,564·74	119·6481	14,667·7781	635,285·7835
16...	61,168·20	1,600,622·36	33,646,815·90	128·2635	14,548·1300	620,618·0054
17...	59,258·34	1,539,454·16	32,046,193·54	135·1008	14,419·8665	606,069·8754
18...	57,397·26	1,480,195·82	30,506,739·38	141·4309	14,284·7657	591,650·0089
19...	55,584·07	1,422,798·56	29,026,543·56	148·3851	14,143·3348	577,365·2432
20...	53,816·73	1,367,214·49	27,603,745·00	154·2766	13,994·9497	563,221·9084
21...	52,094·98	1,313,397·76	26,236,530·51	158·1334	13,840·6731	549,226·9587
22...	50,419·51	1,261,302·78	24,923,132·75	161·6347	13,682·5397	535,386·2856
23...	48,789·35	1,210,883·27	23,661,829·97	162·8301	13,520·9050	521,703·7459
24...	47,205·47	1,162,093·92	22,450,946·70	163·3411	13,358·0749	508,182·8409
25...	45,667·21	1,114,888·45	21,288,852·78	162·7569	13,194·7338	494,824·7660
26...	44,174·34	1,069,221·24	20,173,964·33	161·1677	13,031·9769	481,630·0322
27...	42,726·54	1,025,046·90	19,104,743·09	159·5330	12,870·8092	468,598·0553
28...	41,322·55	982,320·36	18,079,696·19	157·0082	12,711·2762	455,727·2461
29...	39,961·97	940,997·81	17,097,375·83	153·2591	12,554·2680	443,015·9699
30...	38,644·77	901,035·84	16,156,378·02	149·1952	12,401·0089	430,461·7019
31...	37,370·00	862,391·07	15,255,342·18	146·0147	12,251·8137	418,060·6930
32...	36,135·54	825,021·07	14,392,951·11	143·6470	12,105·7990	405,808·8793
33...	34,939·40	788,885·53	13,567,930·04	142·3915	11,962·1520	393,703·0803
34...	33,779·36	753,946·13	12,779,044·51	142·1534	11,819·7605	381,740·9283
35...	32,653·34	720,166·77	12,025,098·38	142·1534	11,677·6071	369,921·1678
36...	31,560·12	687,513·43	11,304,931·61	142·0328	11,535·4537	358,243·5607
37...	30,498·86	655,953·31	10,617,418·18	141·1481	11,393·4209	346,708·1070
38...	29,469·39	625,454·45	9,961,464·87	139·8788	11,252·2728	335,314·6861
39...	28,471·18	595,985·06	9,336,010·42	138·2571	11,112·3940	324,062·4133
40...	27,503·67	567,513·88	8,740,025·36	136·6113	10,974·1369	312,950·0193
41...	26,565·98	540,010·21	8,172,511·48	135·8108	10,837·5256	301,975·8824
42...	25,656·40	513,444·23	7,632,501·27	135·5022	10,701·7148	291,138·3568
43...	24,773·63	487,787·83	7,119,057·04	135·9135	10,566·2126	280,436·6420
44...	23,916·15	463,014·20	6,631,269·21	136·4503	10,430·2991	269,870·4294
45...	23,083·11	439,098·05	6,168,255·01	137·8675	10,293·8488	259,440·1303
46...	22,272·92	416,014·94	5,729,156·96	139·5849	10,155·9813	249,146·2815
47...	21,484·61	393,742·02	5,313,142·02	141·8113	10,016·3964	238,990·3002
48...	20,717·03	372,257·41	4,919,400·00	144·4944	9,874·5851	228,973·9038
49...	19,969·13	351,540·38	4,547,142·59	147·1291	9,730·0907	219,099·3187
50...	19,240·38	331,571·25	4,195,602·21	150·1520	9,582·9616	209,369·2280
51...	18,529·82	312,330·87	3,864,030·96	154·1642	9,432·8096	199,786·2664
52...	17,835·96	293,801·05	3,551,700·09	159·2765	9,278·6454	190,353·4568
53...	17,157·19	275,965·09	3,257,899·04	165·1762	9,119·3689	181,074·8114
54...	16,492·29	258,807·90	2,981,933·95	171·7777	8,954·1927	171,955·4425

TABLE 7. Table de longévité canadienne n° 1, (A) hommes, (B) femmes, colonnes de commutations 3%—fin

Âge x	(B) Femmes					
	D_x	N_x	S_x	C_x	M_x	R_x
55...	15,840·15	242,315·61	2,723,126·05	178·6187	8,782·4150	163,001·2498
56...	15,200·17	226,475·46	2,480,810·44	185·8429	8,603·7963	154,218·8348
57...	14,571·60	211,275·29	2,254,334·98	193·0349	8,417·9534	145,615·0385
58...	13,954·15	196,703·69	2,043,059·69	199·8251	8,224·9185	137,197·0851
59...	13,347·90	182,749·54	1,846,356·00	205·8862	8,025·0934	128,972·1666
60...	12,753·24	169,401·64	1,663,606·46	212·2488	7,819·2072	120,947·0732
61...	12,169·53	156,648·40	1,494,204·82	219·1859	7,606·9584	113,127·8660
62...	11,595·90	144,478·87	1,337,556·42	227·0922	7,387·7725	105,520·9076
63...	11,031·06	132,882·97	1,193,077·55	235·2568	7,160·6803	98,133·1351
64...	10,474·51	121,851·91	1,060,194·58	243·0460	6,925·4235	90,972·4548
65...	9,926·379	111,377·398	938,342·665	250·8926	6,682·3775	84,047·0313
66...	9,386·369	101,451·019	826,965·267	259·0420	6,431·4849	77,364·6538
67...	8,853·937	92,064·650	725,514·248	267·7097	6,172·4429	70,933·1689
68...	8,328·346	83,210·713	633,449·598	275·3927	5,904·7332	64,760·7260
69...	7,810·380	74,882·367	550,238·885	281·6431	5,629·3405	58,855·9928
70...	7,301·250	67,071·987	475,356·518	287·5411	5,347·6974	53,226·6523
71...	6,801·052	59,770·737	408,284·531	294·0470	5,060·1563	47,878·9549
72...	6,308·915	52,969·685	348,513·794	301·3170	4,766·1093	42,818·7986
73...	5,823·844	46,660·770	295,544·109	308·9240	4,464·7923	38,052·6893
74...	5,345·293	40,836·926	248,883·339	315·0695	4,155·8683	33,587·8970
75...	4,874·536	35,491·633	208,046·413	318·6912	3,840·7988	29,432·0287
76...	4,413·868	30,617·097	172,554·780	319·2673	3,522·1076	25,591·2299
77...	3,966·041	26,203·229	141,937·683	316·1497	3,202·8403	22,069·1223
78...	3,534·376	22,237·188	115,734·454	309·3613	2,886·6906	18,866·2820
79...	3,122·071	18,702·812	93,497·266	299·1291	2,577·3293	15,979·5914
80...	2,732·008	15,580·741	74,794·454	285·6721	2,278·2002	13,402·2621
81...	2,366·763	12,848·733	59,213·713	269·3792	1,992·5281	11,124·0619
82...	2,028·449	10,481·970	46,364·980	250·7829	1,723·1489	9,131·5338
83...	1,718·585	8,453·521	35,883·010	230·2859	1,472·3660	7,408·3849
84...	1,438·243	6,734·936	27,429·489	208·2572	1,242·0801	5,936·0189
85...	1,188·096	5,296·693	20,694·553	185·5848	1,033·8229	4,693·9388
86...	967·9060	4,108·5971	15,397·8599	162·7575	848·2381	3,660·1159
87...	776·9570	3,140·6911	11,289·2628	140·3607	685·4806	2,811·8778
88...	613·9666	2,363·7341	8,148·5717	118·9863	545·1199	2,126·3972
89...	477·0977	1,749·7675	5,784·8376	99·01775	426·13360	1,581·27726
90...	364·1839	1,272·6698	4,035·0701	80·85824	327·11585	1,155·14366
91...	272·7183	908·4859	2,762·4003	64·59537	246·25761	828·02781
92...	200·1797	635·7676	1,853·9144	50·55513	181·66224	581·77020
93...	143·7941	435·5879	1,218·1468	38·64482	131·10711	400·10796
75...	100·9611	291·7938	782·5589	28·83311	92·46229	269·00085
95...	69·18741	190·83266	490·76510	20·96570	63·62918	176·53856
96...	46·20654	121·64525	299·93244	14·83986	42·66348	112·90938
97...	30·02086	75·43871	178·28719	10·21230	27·82362	70·24590
98...	18·93416	45·41785	102·84848	6·80642	17·61132	42·42228
99...	11·57627	26·48369	57·43063	4·42279	10·80490	24·81096
100...	6·81630	14·90742	30·94694	2·72794	6·38211	14·00606
101...	3·88983	8·09112	16·03952	1·66756	3·65417	7·62395
102...	2·10898	4·20129	7·94840	·95235	1·98661	3·96978
103...	1·09520	2·09231	3·74711	·50854	1·03426	1·98317
104...	·55477	·99711	1·65480	·26930	·52572	·94891
105...	·26930	·44234	·65769	·13073	·25642	·42319
106...	·13073	·17304	·21535	·08461	·12569	·16677
107...	·04231	·04231	·04231	·04108	·04108	·04108

TABLE 8. Table de longévité canadienne n° 1, (A) hommes, (B) femmes, valeurs d'une annuité; prime unique et prime annuelle d'une assurance-vie

Âge x	Annuité payable toute la vie a_x	Annuité payable 20 ans $a_{:\overline{20}|}$	Prime unique pour $1,000.00 — Assurance-vie entière $1,000\ A_x$	Assurance de 20 ans à terme $1,000\ A^1_{x:\overline{20}|}$	Dotation simple 20 ans $1,000\ A_{x:\overline{20}|}$	Assurance-dotation 20 ans $1,000\ A_{x:\overline{20}|}$
(A) HOMMES						
5.......	27·876	15·052	188.08	33.86	527.72	561.58
10.......	27·166	15·036	208.75	37.56	524.50	562.05
15.......	26·253	14·949	235.35	45.20	519.40	564.61
20.......	25·307	14·889	262.92	51.75	514.59	566.35
25.......	24·300	14·854	292.23	58.27	509.08	567.35
30.......	23·127	14·785	326.39	70.03	499.35	569.38
35.......	21·764	14·646	366.09	91.54	481.87	573.41
40.......	20·245	14·430	410.35	124.34	455.38	579.72
45.......	18·554	14·083	459.59	173.38	416.43	589.81
50.......	16·707	13·549	513.39	245.70	359.67	605.37
55.......	14·772	12·790	569.75	343.45	284.02	627.47
60.......	12·770	11·721	628.06	466.46	192.16	658.62
65.......	10·736	10·298	687.29	596.49	103.57	700.06
70.......	8·780	8·647	744.26	707.50	40.63	748.14
75.......	6·978	6·952	796.77	787.36	10.16	797.52
80.......	5·459	5·457	841.00	839.72	1.36	841.07
85.......	4·234	4·234	876.68	876.59	0.09	876.68
90.......	3·270	–	904.75	–	–	–
95.......	2·535	–	926.17	–	–	–
100.......	1·992	–	941.99	–	–	–
(B) FEMMES						
5.......	28·007	15·083	184.25	31.29	529.41	560.70
10.......	27·265	15·047	205.87	37.70	524.04	561.75
15.......	26·356	14·948	232.35	47.37	517.27	564.64
20.......	25·404	14·860	260.05	56.13	511.06	567.19
25.......	24·413	14·798	288.93	63.52	505.46	568.99
30.......	23·316	14·736	320.89	72.92	497.88	570.80
35.......	22·055	14·634	357.62	88.66	485.10	573.77
40.......	20·634	14·475	399.00	114.70	463.69	578.40
45.......	19·022	14·197	445.94	156.45	430.03	586.48
50.......	17·233	13·747	498.06	220.11	379.48	599.59
55.......	15·298	13·057	554.43	311.96	307.73	619.69
60.......	13·283	12·061	613.12	434.48	214.22	648.70
65.......	11·220	10·687	673.19	569.04	119.69	688.74
70.......	9·186	9·012	732.44	687.63	49.88	737.51
75.......	7·281	7·242	787.93	774.88	14.19	789.07
80.......	5·703	5·698	833.89	831.56	2.50	834.05
85.......	4·458	4·458	870.15	869.94	0.23	870.16
90.......	3·495	–	898.22	–	–	–
95.......	2·758	–	919.66	–	–	–
100.......	2·187	–	936.30	–	–	–

TABLE 8. Table de longévité canadienne n° 1, (A) hommes, (B) femmes, valeurs d'une annuité; prime unique et prime annuelle d'une assurance-vie—fin

Prime annuelle pour $1,000.00

Âge x	Assurance-vie entière $1,000\ P_x$	Assurance-vie, 20 paiements $1,000_{20}\ P_x$	Assurance de 20 ans à terme $1,000\ P^1_{x:\overline{20}|}$	Dotation simple 20 ans $1,000\ P_{x:\overline{20}|}$	Assurance-dotation 20 ans $1,000\ P_{x:\overline{20}|}$
(A) HOMMES					
5	6.75	12.50	2.25	35.06	37.31
10	7.68	13.88	2.50	34.88	37.38
15	8.96	15.74	3.02	34.75	37.77
20	10.39	17.66	3.48	34.56	38.04
25	12.03	19.67	3.92	34.27	38.19
30	14.11	22.08	4.74	33.77	38.51
35	16.82	25.00	6.25	32.90	39.15
40	20.27	28.44	8.62	31.56	40.18
45	24.77	32.63	12.31	29.57	41.88
50	30.73	37.89	18.13	26.55	44.68
55	38.57	44.55	26.85	22.21	49.06
60	49.18	53.58	39.80	16.39	56.19
65	64.01	66.74	57.92	10.06	67.98
70	84.77	86.07	81.82	4.70	86.52
75	114.19	114.61	113.26	1.46	114.72
80	154.05	154.13	153.89	0.25	154.14
85	207.05	207.06	207.04	0.02	207.06
90	276.65	-	-	-	-
95	365.39	-	-	-	-
100	472.98	-	-	-	-
(B) FEMMES					
5	6.58	12.22	2.07	35.10	37.17
10	7.55	13.68	2.51	34.83	37.33
15	8.82	15.54	3.17	34.61	37.77
20	10.24	17.50	3.78	34.39	38.17
25	11.83	19.52	4.29	34.16	38.45
30	13.76	21.78	4.95	33.79	38.74
35	16.21	24.44	6.06	33.15	39.21
40	19.34	27.56	7.92	32.03	39.96
45	23.44	31.41	11.02	30.29	41.31
50	28.90	36.23	16.01	27.60	43.62
55	36.24	42.46	23.89	23.57	47.46
60	46.16	50.83	36.02	17.76	53.78
65	60.00	62.99	53.25	11.20	64.45
70	79.73	81.27	76.30	5.53	81.84
75	108.22	108.80	107.00	1.96	108.96
80	146.22	146.36	145.95	0.44	146.39
85	195.18	195.20	195.15	0.05	195.20
90	257.03	-	-	-	-
95	333.43	-	-	-	-
100	428.12	-	-	-	-

TABLE 9. Tables de longévité, (A) hommes, (B) femmes, basées sur la population et les décès du territoire d'enregistrement de 1921[1], chacune des années 1921 et 1931

1921

Âge x	(A) Hommes l_x	d_x	q_x	$\mathring{e}_x$
5.....	100,000	367	·00367	61·82
6.....	99,633	335	·00336	61·05
7.....	99,298	301	·00303	60·25
8.....	98,997	268	·00271	59·43
9.....	98,729	239	·00242	58·59
10.....	98,490	216	·00219	57·73
11.....	98,274	200	·00204	56·86
12.....	98,074	196	·00200	55·97
13.....	97,878	205	·00209	55·09
14.....	97,673	225	·00230	54·20
15.....	97,448	250	·00257	53·32
16.....	97,198	277	·00285	52·46
17.....	96,921	299	·00308	51·61
18.....	96,622	314	·00325	50·77
19.....	96,308	327	·00340	49·93
20.....	95,981	340	·00354	49·10
21.....	95,641	350	·00366	48·27
22.....	95,291	358	·00376	47·45
23.....	94,933	365	·00384	46·62
24.....	94,568	370	·00391	45·80
25.....	94,198	372	·00395	44·98
26.....	93,826	372	·00397	44·16
27.....	93,454	372	·00398	43·33
28.....	93,082	367	·00394	42·50
29.....	92,715	357	·00385	41·67
30.....	92,358	346	·00375	40·83
31.....	92,012	340	·00369	39·98
32.....	91,672	340	·00371	39·12
33.....	91,332	349	·00382	38·27
34.....	90,983	363	·00399	37·41
35.....	90,620	381	·00420	36·56
36.....	90,239	399	·00442	35·71
37.....	89,840	416	·00463	34·87
38.....	89,424	429	·00480	34·03
39.....	88,995	441	·00495	33·19
40.....	88,554	453	·00512	32·35
41.....	88,101	467	·00530	31·52
42.....	87,634	485	·00554	30·68
43.....	87,149	507	·00582	29·85
44.....	86,642	531	·00613	29·02
45.....	86,111	558	·00648	28·20
46.....	85,553	586	·00685	27·38
47.....	84,967	617	·00726	26·56
48.....	84,350	646	·00766	25·76
49.....	83,704	674	·00805	24·95
50.....	83,030	705	·00849	24·15
51.....	82,325	743	·00903	23·35
52.....	81,582	793	·00972	22·56
53.....	80,789	856	·01059	21·78
54.....	79,933	928	·01161	21·00
55.....	79,005	1,005	·01272	20·24
56.....	78,000	1,083	·01389	19·50

Âge x	(A) Hommes l_x	d_x	q_x	$\mathring{e}_x$
57.....	76,917	1,161	·01509	18·77
58.....	75,756	1,231	·01625	18·05
59.....	74,525	1,296	·01739	17·34
60.....	73,229	1,364	·01862	16·63
61.....	71,865	1,437	·02000	15·94
62.....	70,428	1,523	·02163	15·26
63.....	68,905	1,612	·02339	14·58
64.....	67,293	1,697	·02522	13·92
65.....	65,596	1,791	·02730	13·27
66.....	63,805	1,901	·02979	12·62
67.....	61,904	2,034	·03286	12·00
68.....	59,870	2,190	·03658	11·39
69.....	57,680	2,354	·04082	10·80
70.....	55,326	2,517	·04550	10·24
71.....	52,809	2,668	·05053	9·70
72.....	50,141	2,799	·05582	9·19
73.....	47,342	2,904	·06134	8·71
74.....	44,438	2,984	·06714	8·24
75.....	41,454	3,038	·07329	7·80
76.....	38,416	3,066	·07981	7·38
77.....	35,350	3,067	·08677	6·97
78.....	32,283	3,032	·09392	6·59
79.....	29,251	2,960	·10121	6·22
80.....	26,291	2,867	·10904	5·87
81.....	23,424	2,758	·11775	5·52
82.....	20,666	2,640	·12773	5·19
83.....	18,026	2,516	·13958	4·88
84.....	15,510	2,374	·15306	4·59
85.....	13,136	2,197	·16726	4·33
86.....	10,939	1,983	·18124	4·10
87.....	8,956	1,738	·19408	3·90
88.....	7,218	1,487	·20600	3·71
89.....	5,731	1,245	·21724	3·55
90.....	4,486	1,023	·22800	3·39
91.....	3,463	826	·23852	3·25
92.....	2,637	657	·24902	3·11
93.....	1,980	514	·25972	2·97
94.....	1,466	397	·27085	2·84
95.....	1,069	302	·28263	2·71
96.....	767	226	·29529	2·58
97.....	541	167	·30905	2·44
98.....	374	121	·32413	2·31
99.....	253	86	·34076	2·18
100.....	167	60	·35916	2·06
101.....	107	41	·37955	1·93
102.....	66	27	·40217	1·80
103.....	39	17	·42722	1·67
104.....	22	10	·45495	1·55
105.....	12	6	·48556	1·42
106.....	6	3	·51929	1·30
107.....	3	2	·55636	1·15
108.....	1	1	·59700	0·98

[1] Canada, à l'exclusion du Québec, du Yukon et des Territoires du Nord-Ouest.

TABLE 9.—Tables de longévité, (A) hommes, (B) femmes, basées sur la population et les décès du territoire d'enregistrement de 1921[1], chacune des années 1921 et 1931—suite

1921

Âge x	(B) Femmes l_x	d_x	q_x	$\mathring{e}_x$
5.....	100,000	325	·00325	62·23
6.....	99,675	291	·00292	61·44
7.....	99,384	260	·00262	60·61
8.....	99,124	234	·00236	59·77
9.....	98,890	213	·00215	58·91
10.....	98,677	196	·00199	58·04
11.....	98,481	187	·00190	57·15
12.....	98,294	185	·00188	56·26
13.....	98,109	190	·00194	55·37
14.....	97,919	204	·00208	54·47
15.....	97,715	222	·00227	53·58
16.....	97,493	243	·00249	52·71
17.....	97,250	261	·00268	51·84
18.....	96,989	280	·00289	50·97
19.....	96,709	301	·00311	50·12
20.....	96,408	322	·00334	49·27
21.....	96,086	341	·00355	48·44
22.....	95,745	356	·00372	47·61
23.....	95,389	367	·00385	46·78
24.....	95,022	374	·00394	45·96
25.....	94,648	380	·00401	45·14
26.....	94,268	384	·00407	44·32
27.....	93,884	389	·00414	43·50
28.....	93,495	393	·00420	42·68
29.....	93,102	396	·00425	41·86
30.....	92,706	400	·00431	41·04
31.....	92,306	404	·00438	40·21
32.....	91,902	414	·00450	39·39
33.....	91,488	427	·00467	38·56
34.....	91,061	446	·00490	37·74
35.....	90,615	466	·00514	36·92
36.....	90,149	484	·00537	36·11
37.....	89,665	497	·00554	35·30
38.....	89,168	502	·00563	34·50
39.....	88,666	502	·00566	33·69
40.....	88,164	501	·00568	32·88
41.....	87,663	501	·00572	32·06
42.....	87,162	508	·00583	31·25
43.....	86,654	519	·00599	30·43
44.....	86,135	531	·00617	29·61
45.....	85,604	548	·00640	28·79
46.....	85,056	569	·00669	27·97
47.....	84,487	598	·00708	27·15
48.....	83,889	635	·00757	26·34
49.....	83,254	680	·00817	25·54
50.....	82,574	729	·00883	24·75
51.....	81,845	778	·00951	23·96
52.....	81,067	824	·01017	23·19
53.....	80,243	864	·01077	22·42
54.....	79,379	899	·01132	21·66
55.....	78,480	935	·01191	20·90
56.....	77,545	976	·01258	20·15
57.....	76,569	1,027	·01341	19·40
58.....	75,542	1,083	·01433	18·66
59.....	74,459	1,138	·01528	17·92
60.....	73,321	1,202	·01639	17·19
61.....	72,119	1,280	·01775	16·47
62.....	70,839	1,379	·01947	15·76
63.....	69,460	1,499	·02158	15·06
64.....	67,961	1,631	·02400	14·38
65.....	66,330	1,771	·02670	13·72
66.....	64,559	1,914	·02964	13·09
67.....	62,645	2,054	·03278	12·47
68.....	60,591	2,187	·03610	11·88
69.....	58,404	2,313	·03960	11·30
70.....	56,091	2,432	·04336	10·75
71.....	53,659	2,543	·04740	10·21
72.....	51,116	2,646	·05177	9·69
73.....	48,470	2,734	·05641	9·20
74.....	45,736	2,803	·06129	8·72
75.....	42,933	2,855	·06651	8·25
76.....	40,078	2,892	·07217	7·81
77.....	37,186	2,915	·07838	7·37
78.....	34,271	2,910	·08492	6·96
79.....	31,361	2,876	·09170	6·56
80.....	28,485	2,822	·09908	6·17
81.....	25,663	2,756	·10741	5·79
82.....	22,907	2,681	·11705	5·43
83.....	20,226	2,595	·12829	5·08
84.....	17,631	2,484	·14088	4·76
85.....	15,147	2,339	·15440	4·46
86.....	12,808	2,157	·16842	4·18
87.....	10,651	1,944	·18252	3·92
88.....	8,707	1,714	·19680	3·69
89.....	6,993	1,478	·21134	3·47
90.....	5,515	1,248	·22626	3·26
91.....	4,267	1,031	·24164	3·07
92.....	3,236	834	·25758	2·89
93.....	2,402	659	·27418	2·72
94.....	1,743	508	·29153	2·56
95.....	1,235	383	·30973	2·40
96.....	852	280	·32888	2·26
97.....	572	200	·34906	2·12
98.....	372	138	·37039	1·99
99.....	234	92	·39294	1·86
100.....	142	59	·41683	1·74
101.....	83	37	·44214	1·62
102.....	46	22	·46897	1·51
103.....	24	12	·49743	1·41
104.....	12	6	·52759	1·31
105.....	6	3	·55957	1·21
106.....	3	2	·59345	1·11
107.....	1	1	·62933	1·01

[1] Canada, à l'exclusion du Québec, du Yukon et des Territoires du Nord-Ouest.

TABLE 9. Tables de longévité, (A) hommes, (B) femmes, basées sur la population et les décès du territoire d'enregistrement de 1921[1], chacune des années 1921 et 1931—suite

Âge x	(A) Hommes l_x	d_x	q_x	$\mathring{e}_x$	Âge x	(A) Hommes l_x	d_x	q_x	$\mathring{e}_x$
				1931					
5.....	100,000	210	·00210	63·17	56.....	80,209	1,111	·01385	19·56
6.....	99,790	198	·00198	62·30	57.....	79,098	1,183	·01495	18·83
7.....	99,592	182	·00183	61·42	58.....	77,915	1,253	·01608	18·11
8.....	99,410	166	·00167	60·53	59.....	76,662	1,322	·01724	17·39
9.....	99,244	151	·00152	59·63	60.....	75,340	1,394	·01850	16·69
10.....	99,093	139	·00140	58·72	61.....	73,946	1,476	·01996	16·00
11.....	98,954	132	·00133	57·81	62.....	72,470	1,573	·02170	15·31
12.....	98,822	132	·00134	56·88	63.....	70,897	1,682	·02373	14·64
13.....	98,690	142	·00144	55·96	64.....	69,215	1,798	·02597	13·98
14.....	98,548	161	·00163	55·04	65.....	67,417	1,918	·02845	13·34
15.....	98,387	184	·00187	54·13	66.....	65,499	2,041	·03116	12·72
16.....	98,203	207	·00211	53·23	67.....	63,458	2,165	·03412	12·11
17.....	97,996	226	·00231	52·34	68.....	61,293	2,281	·03722	11·52
18.....	97,770	241	·00247	51·46	69.....	59,012	2,387	·04045	10·95
19.....	97,529	256	·00262	50·59	70.....	56,625	2,490	·04397	10·39
20.....	97,273	268	·00276	49·72	71.....	54,135	2,596	·04796	9·84
21.....	97,005	279	·00288	48·85	72.....	51,539	2,709	·05256	9·31
22.....	96,726	289	·00299	47·99	73.....	48,830	2,819	·05774	8·80
23.....	96,437	297	·00308	47·14	74.....	46,011	2,917	·06339	8·31
24.....	96,140	302	·00314	46·28	75.....	43,094	2,998	·06958	7·84
25.....	95,838	307	·00320	45·42	76.....	40,096	3,061	·07635	7·39
26.....	95,531	310	·00324	44·57	77.....	37,035	3,103	·08378	6·96
27.....	95,221	312	·00328	43·71	78.....	33,932	3,117	·09186	6·55
28.....	94,909	315	·00332	42·85	79.....	30,815	3,099	·10056	6·16
29.....	94,594	316	·00334	41·99	80.....	27,716	3,045	·10987	5·79
30.....	94,278	317	·00336	41·13	81.....	24,671	2,955	·11977	5·45
31.....	93,961	319	·00339	40·27	82.....	21,716	2,829	·13025	5·12
32.....	93,642	321	·00343	39·41	83.....	18,887	2,668	·14126	4·81
33.....	93,321	327	·00350	38·54	84.....	16,219	2,478	·15281	4·52
34.....	92,994	332	·00357	37·67	85.....	13,741	2,267	·16497	4·25
35.....	92,662	339	·00366	36·81	86.....	11,474	2,040	·17783	3·99
36.....	92,323	348	·00377	35·94	87.....	9,434	1,806	·19147	3·74
37.....	91,975	361	·00392	35·07	88.....	7,628	1,571	·20592	3·51
38.....	91,614	376	·00410	34·21	89.....	6,057	1,340	·22120	3·29
39.....	91,238	393	·00431	33·35	90.....	4,717	1,120	·23734	3·09
40.....	90,845	412	·00454	32·49	91.....	3,597	915	·25437	2·89
41.....	90,433	434	·00480	31·64	92.....	2,682	730	·27232	2·71
42.....	89,999	457	·00508	30·79	93.....	1,952	568	·29121	2·54
43.....	89,542	481	·00537	29·94	94.....	1,384	431	·31106	2·38
44.....	89,061	503	·00565	29·10	95.....	953	316	·33192	2·22
45.....	88,558	530	·00598	28·26	96.....	637	225	·35380	2·08
46.....	88,028	559	·00635	27·43	97.....	412	155	·37673	1·94
47.....	87,469	597	·00682	26·60	98.....	257	103	·40073	1·82
48.....	86,872	639	·00736	25·78	99.....	154	66	·42585	1·70
49.....	86,233	688	·00798	24·97	100.....	88	40	·45209	1·58
50.....	85,545	742	·00867	24·17	101.....	48	23	·47949	1·48
51.....	84,803	798	·00941	23·37	102.....	25	13	·50808	1·38
52.....	84,005	857	·01020	22·59	103.....	12	6	·53789	1·28
53.....	83,148	917	·01103	21·82	104.....	6	3	·56893	1·19
54.....	82,231	979	·01190	21·06	105.....	3	2	·60124	1·11
55.....	81,252	1,043	·01284	20·30	106.....	1	1	·63485	1·03

TABLE 9. Tables de longévité, (A) hommes, (B) femmes, basées sur la population et les décès du territoire d'enregistrement de 1921[1], chacune des années 1921 et 1931—fin

Âge x	(B) Femmes l_x	d_x	q_x	$\mathring{e}_x$
		1931		
5.....	100,000	173	·00173	64·58
6.....	99,827	145	·00145	63·69
7.....	99,682	127	·00127	62·78
8.....	99,555	116	·00117	61·86
9.....	99,439	113	·00114	60·94
10.....	99,326	116	·00117	60·00
11.....	99,210	121	·00122	59·07
12.....	99,089	128	·00129	58·15
13.....	98,961	135	·00136	57·22
14.....	98,826	144	·00146	56·30
15.....	98,682	155	·00157	55·38
16.....	98,527	168	·00171	54·47
17.....	98,359	183	·00186	53·56
18.....	98,176	201	·00205	52·66
19.....	97,975	223	·00228	51·76
20.....	97,752	246	·00252	50·88
21.....	97,506	267	·00274	50·01
22.....	97,239	283	·00291	49·14
23.....	96,956	293	·00302	48·29
24.....	96,663	299	·00309	47·43
25.....	96,364	304	·00315	46·58
26.....	96,060	306	·00319	45·72
27.....	95,754	310	·00324	44·87
28.....	95,444	314	·00329	44·01
29.....	95,130	317	·00333	43·15
30.....	94,813	320	·00337	42·30
31.....	94,493	324	·00343	41·44
32.....	94,169	332	·00353	40·58
33.....	93,837	347	·00370	39·72
34.....	93,490	366	·00391	38·87
35.....	93,124	386	·00414	38·02
36.....	92,738	402	·00434	37·17
37.....	92,336	413	·00447	36·33
38.....	91,923	412	·00448	35·49
39.....	91,511	403	·00440	34·65
40.....	91,108	392	·00430	33·80
41.....	90,716	386	·00426	32·95
42.....	90,330	392	·00434	32·09
43.....	89,938	412	·00458	31·22
44.....	89,526	440	·00491	30·36
45.....	89,086	473	·00531	29·51
46.....	88,613	509	·00574	28·67
47.....	88,104	543	·00616	27·83
48.....	87,561	573	·00654	27·00
49.....	86,988	600	·00690	26·17
50.....	86,388	629	·00728	25·35
51.....	85,759	665	·00775	24·53
52.....	85,094	709	·00833	23·72
53.....	84,385	763	·00904	22·92
54.....	83,622	823	·00984	22·12
55.....	82,799	889	·01074	21·34
56.....	81,910	960	·01172	20·56
57.....	80,950	1,035	·01279	19·80
58.....	79,915	1,114	·01394	19·05
59.....	78,801	1,196	·01518	18·31
60.....	77,605	1,281	·01651	17·59
61.....	76,324	1,369	·01794	16·87
62.....	74,955	1,459	·01947	16·17
63.....	73,496	1,543	·02100	15·48
64.....	71,953	1,622	·02254	14·80
65.....	70,331	1,703	·02422	14·13
66.....	68,628	1,797	·02619	13·47
67.....	66,831	1,911	·02860	12·82
68.....	64,920	2,034	·03133	12·18
69.....	62,886	2,154	·03426	11·56
70.....	60,732	2,284	·03760	10·96
71.....	58,448	2,428	·04154	10·36
72.....	56,020	2,593	·04628	9·79
73.....	53,427	2,778	·05200	9·24
74.....	50,649	2,967	·05857	8·72
75.....	47,682	3,134	·06572	8·23
76.....	44,548	3,259	·07316	7·78
77.....	41,289	3,330	·08064	7·35
78.....	37,959	3,341	·08801	6·95
79.....	34,618	3,305	·09547	6·58
80.....	31,313	3,232	·10320	6·22
81.....	28,081	3,128	·11140	5·87
82.....	24,953	3,001	·12027	5·55
83.....	21,952	2,851	·12987	5·24
84.....	19,101	2,676	·14008	4·95
85.....	16,425	2,477	·15080	4·67
86.....	13,948	2,258	·16191	4·41
87.....	11,690	2,026	·17332	4·17
88.....	9,664	1,789	·18512	3·93
89.....	7,875	1,555	·19742	3·71
90.....	6,320	1,329	·21030	3·50
91.....	4,991	1,117	·22386	3·30
92.....	3,874	923	·23819	3·11
93.....	2,951	748	·25340	2·93
94.....	2,203	594	·26956	2·76
95.....	1,609	461	·28679	2·59
96.....	1,148	350	·30517	2·43
97.....	798	259	·32480	2·27
98.....	539	186	·34578	2·13
99.....	353	130	·36819	1·99
100.....	223	87	·39214	1·85
101.....	136	57	·41772	1·72
102.....	79	35	·44502	1·60
103.....	44	21	·47414	1·49
104.....	23	12	·50518	1·37
105.....	11	6	·53822	1·27
106.....	5	3	·57337	1·16
107.....	2	1	·61071	1·05
108.....	1	1	·65035	·90

TABLE 10. Probabilités de mort en moins d'un an, (A) hommes, (B) femmes, basées sur la population et les décès du territoire d'enregistrement de 1921, pour la période décennale de 1921 à 1931

Âge x	q_x (A) Hommes	q_x (B) Femmes	Âge x	q_x (A) Hommes	q_x (B) Femmes
5	·00278	·00249	53	·01058	·00984
6	·00255	·00221	54	·01160	·01064
7	·00234	·00198			
8	·00215	·00181	55	·01272	·01153
9	·00200	·00169	56	·01393	·01250
			57	·01520	·01356
10	·00190	·00163	58	·01645	·01465
11	·00185	·00162	59	·01769	·01576
12	·00186	·00165			
13	·00195	·00173	60	·01905	·01699
14	·00211	·00186	61	·02064	·01841
			62	·02256	·02010
15	·00232	·00203	63	·02485	·02206
16	·00252	·00222	64	·02743	·02425
17	·00270	·00240			
18	·00285	·00259	65	·03026	·02665
19	·00300	·00280	66	·03329	·02925
			67	·03649	·03204
20	·00313	·00301	68	·03968	·03485
21	·00325	·00320	69	·04290	·03768
22	·00334	·00336			
23	·00339	·00347	70	·04640	·04079
24	·00342	·00354	71	·05042	·04444
			72	·05522	·04888
25	·00342	·00359	73	·06085	·05415
26	·00342	·00364	74	·06714	·06009
27	·00343	·00370			
28	·00343	·00377	75	·07401	·06662
29	·00341	·00383	76	·08139	·07368
			77	·08920	·08119
30	·00339	·00390	78	·09735	·08909
31	·00341	·00399	79	·10589	·09743
32	·00347	·00410			
33	·00359	·00425	80	·11496	·10631
34	·00376	·00442	81	·12468	·11582
			82	·13519	·12607
35	·00395	·00461	83	·14632	·13712
36	·00416	·00479	84	·15798	·14890
37	·00437	·00495			
38	·00457	·00507	85	·17043	·16132
39	·00478	·00515	86	·18389	·17429
			87	·19861	·18773
40	·00500	·00524	88	·21474	·20156
41	·00524	·00535	89	·23209	·21586
42	·00550	·00552			
43	·00578	·00575	90	·25046	·23072
44	·00608	·00602	91	·26966	·24622
			92	·28950	·26243
45	·00639	·00633	93	·30978	·27944
46	·00674	·00667	94	·33032	·29734
47	·00714	·00702			
48	·00755	·00737	95	·35091	·31620
49	·00796	·00771	96	·37136	·33611
			97	·39149	·35715
50	·00842	·00810	98	·41109	·37940
51	·00899	·00856	99	·42998	·40294
52	·00970	·00914	100	·44796	·42785

APPENDICE

POPULATION ET DÉCÈS SUR LESQUELS SONT BASÉES LES TABLES PRÉCÉDENTES

TABLEAU A.—POPULATION, PAR GROUPE D'ÂGES QUINQUENNAUX ET SEXE, CANADA ET DIVISIONS RÉGIONALES, 1931

Groupes d'âges	Canada[1]	Provinces Maritimes	Québec	Ontario	Provinces des Prairies	Colombie Britannique
HOMMES						
Tous âges	5,366,502	517,116	1,447,124	1,748,844	1,268,199	385,219
0- 4	542,294	55,581	177,556	156,121	126,884	26,152
5- 9	571,671	59,428	178,150	168,734	135,275	30,084
10-14	542,192	57,208	158,149	161,623	135,032	30,180
15-19	524,607	53,957	147,539	163,315	127,991	31,805
20-24	463,120	44,308	130,733	147,669	111,355	29,055
25-29	409,412	33,066	113,135	135,898	98,500	28,813
30-34	367,576	29,681	98,202	128,750	84,656	26,287
35-39	358,582	30,366	89,145	125,702	85,789	27,580
40-44	347,251	27,391	78,682	117,980	89,823	33,375
45-49	321,058	26,195	68,676	108,017	83,697	34,473
50-54	266,861	23,936	57,900	91,564	64,652	28,809
55-59	198,760	19,854	45,081	70,273	43,570	19,982
60-64	156,529	17,470	35,298	57,740	30,806	15,215
65-69	120,473	14,321	27,399	46,210	22,270	10,273
70-74	88,454	11,077	20,218	35,370	15,250	6,539
75-79	49,968	7,183	12,040	19,702	7,692	3,351
80-84	23,853	3,833	6,132	9,281	3,236	1,371
85-89	8,660	1,605	2,116	3,400	1,137	402
90-94	2,048	418	510	810	216	94
95-99	417	96	98	148	57	18
100 et plus	74	15	8	22	21	8
Non donné	2,642	127	357	515	290	1,353
FEMMES						
Tous âges	4,996,331	491,987	1,427,131	1,682,839	1,085,330	309,044
0- 4	530,436	54,409	175,839	151,548	123,313	25,827
5- 9	559,373	57,635	175,693	164,208	132,772	29,065
10-14	530,455	55,543	157,660	156,634	130,975	29,643
15-19	513,756	51,095	152,319	155,573	124,228	30,541
20-24	447,001	40,367	136,383	143,512	99,997	26,742
25-29	375,882	31,845	113,287	128,780	79,342	22,628
30-34	340,249	29,121	95,976	123,383	70,129	21,640
35-39	329,012	29,435	84,923	120,947	70,716	22,991
40-44	298,019	25,642	74,005	110,565	65,069	22,738
45-49	263,411	24,085	62,960	98,114	56,639	21,613
50-54	221,133	21,235	52,720	86,065	43,222	17,891
55-59	167,708	17,876	41,894	66,817	28,807	12,314
60-64	137,558	15,503	34,002	57,186	21,569	9,298
65-69	110,380	13,413	27,304	46,501	16,230	6,932
70-74	82,980	10,254	20,135	36,209	11,644	4,738
75-79	48,591	7,177	12,375	20,282	6,280	2,477
80-84	25,277	4,237	6,581	10,470	2,796	1,193
85-89	10,460	2,159	2,471	4,295	1,072	463
90-94	2,880	705	658	1,116	277	124
95-99	655	164	139	250	79	23
100 et plus	89	25	14	28	16	6
Non donné	1,026	62	293	356	158	157

[1] A l'exclusion du Yukon et des Territoires du Nord-Ouest.

TABLEAU B.—DÉCÈS ENREGISTRÉS, PAR GROUPE D'ÂGES QUINQUENNAUX ET SEXE, CANADA ET DIVISIONS RÉGIONALES, 1930-32

Groupes d'âges	Canada[1]	Provinces Maritimes	Québec	Ontario	Provinces des Prairies	Colombie Britannique
HOMMES						
Tous âges	171,791	18,627	54,165	58,160	29,366	11,473
0– 4	42,486	4,197	19,794	9,885	7,422	1,188
5– 9	3,806	375	1,486	1,005	712	228
10–14	2,581	259	852	730	592	148
15–19	3,975	479	1,252	1,146	827	271
20–24	4,603	532	1,520	1,333	864	354
25–29	4,165	424	1,250	1,337	794	360
30–34	3,911	369	1,210	1,329	668	335
35–39	4,715	438	1,387	1,605	874	411
40–44	5,675	450	1,571	1,947	1,139	568
45–49	6,936	559	1,689	2,,21	1,487	780
50–54	8,508	752	2,128	3,009	1,655	964
55–59	9,286	587	2,281	3,446	1,759	943
60–64	10,843	1,077	2,685	4,208	1,860	1,013
65–69	13,088	1,467	3,201	5,238	2,131	1,051
70–74	15,083	1,711	3,679	2,621	2,388	1,044
75–79	13,726	1,737	3,501	5,724	1,920	844
80–84	10,188	1,538	2,655	4,112	1,304	579
85–89	5,559	925	1,422	2,312	661	239
90–94	1,916	358	464	817	192	85
95–99	440	87	105	180	53	15
100 et plus	90	14	10	39	17	10
Non donné	211	22	23	76	47	43
FEMMES						
Tous âges	146,409	16,819	49,355	51,327	21,717	7,191
0– 4	33,035	3,299	15,419	7,685	5,683	949
5– 9	2,938	279	1,266	665	558	170
10–14	2,434	245	934	586	502	167
15–19	3,630	422	1,448	871	662	227
20–24	4,399	528	1,685	1,185	755	246
25–29	4,329	478	1,685	1,209	694	263
30–34	4,202	419	1,569	1,276	705	233
35–39	4,714	496	1,536	1,572	828	282
40–44	4,891	448	1,585	1,620	926	312
45–49	4,049	512	1,601	1,983	910	403
50–54	6,142	589	1,659	2,416	1,054	424
55–59	6,903	719	1,885	2,840	1,007	452
60–64	8,422	901	2,386	3,494	1,109	532
65–69	10,474	1,158	2,835	4,506	1,386	589
70–74	12,510	1,402	3,365	5,519	1,625	599
75–79	12,290	1,551	3,317	5,452	1,402	568
80–84	10,109	1,496	2,794	4,385	1,041	393
85–89	2,263	1,129	1,637	2,673	564	260
90–94	2,472	535	581	1,054	212	90
95–99	700	185	146	279	69	21
100 et plus	113	27	19	42	17	8
Non donné	30	1	3	15	8	3

[1] A l'exclusion du Yukon et des Territoires du Nord-Ouest.

TABLEAU C.—POPULATION ET DÉCÈS ENREGISTRÉS, PAR GROUPE D'ÂGES QUINQUENNAUX ET SEXE, 1921 ET 1931, TERRITOIRE[1] D'ENREGISTREMENT DE 1921

Groupes d'âges	1931				1921				1921-1931	
	Population		Décès		Population		Décès		Décès[2]	
	Hommes	Femmes	Hommes	Femmes	Hommes	Femmes	Hommes	Femmes	Hommes	Femmes
Tous âges	3,919,378	3,569,200	38,462	31,568	3,342,069	3,072,170	36,411	31,311	759,385	644,935
0- 4	364,738	355,097	7,629	5,942	374,517	365,321	10,827	8,303	178,292	139,897
5- 9	393,521	383,680	742	497	375,106	365,797	1,166	979	18,354	15,124
10–14	384,043	372,795	534	489	323,528	314,166	674	611	13,496	11,610
15–19	377,068	361,437	867	677	282,880	275,215	866	741	17,777	15,298
20–24	332,387	310,618	988	894	252,822	255,413	947	946	19,461	18,908
25–29	296,277	262,595	971	851	262,860	249,555	1,043	1,034	19,236	18,975
30–34	269,374	244,273	929	870	265,964	231,673	999	1,049	18,794	19,647
35–39	269,437	244,089	1,064	1,085	269,830	220,812	1,250	1,220	23,616	22,991
40–44	268,569	224,014	1,372	989	224,721	182,440	1,250	1,072	27,224	22,953
45–49	252,382	200,451	1,733	1,238	184,027	149,075	1,340	1,065	31,307	24,637
50–54	208,961	168,413	2,135	1,414	151,774	126,329	1,488	1,287	35,277	27,161
55–59	153,679	125,814	2,306	1,617	113,614	98,637	1,720	1,336	40,772	30,615
60–64	121,231	103,556	2,661	2,033	96,565	83,578	2,111	1,651	49,726	38,080
65–69	93,074	83,076	3,218	2,417	68,022	59,519	2,269	1,972	59,463	46,257
70–74	68,236	62,845	3,657	2,968	44,728	41,348	2,539	2,811	63,714	52,043
75–79	37,928	36,216	3,259	2,986	26,498	26,395	2,368	2,132	59,091	52,234
80–84	17,721	18,696	2,407	2,348	13,630	14,654	1,827	1,796	44,438	44,038
85–89	6,544	7,989	1,339	1,477	5,465	6,197	1,136	1,208	25,639	28,583
90–94	1,538	2,222	455	570	1,331	1,825	361	516	9,150	11,714
95–99	319	516	105	168	326	438	104	148	2,331	3,392
100 et plus	66	75	24	29	79	74	37	35	585	684
Non donné	2,285	733	67	9	4,682	3,709	89	29	1,642	454

[1] Canada, à l'exclusion du Québec, du Yukon et des Territoires du Nord-Ouest.
[2] Obtenus en ajoutant aux décès de 1922-1930 inclusivement la moitié des décès de 1921 et de 1931.

